

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

GÉOGRAPHIE.

DÉDIÉE ET PRÉSENTÉE

A MONSEIGNEUR LE COMTE DE VERGENNES, COMMANDEUR DES ORDRES DU ROI, MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT, AYANT LE DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, CHEF DU CONSEIL ROYAL DES FINANCES, *&c.*

TOME PREMIER.





A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins.

A LIÈGE,

Chez PLOMTEUX, Imprimeur des Etats.

M. DCC. LXXXIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÈGE DU ROI.

DISCOURS
SUR
LA GÉOGRAPHIE.

TOUT le monde aujourd'hui prétend ſavoir la Géographie, & preſque tous les littérateurs ſe croient en état d'écrire ſur cette ſcience ; mais pour y réuſſir avec quelque diſtinction, il faut être inſtruit dans les mathématiques & l'aſtronomie ; il faut connoître l'hiſtoire de ſon pays & celle des autres peuples ; il faut avoir des idées ſaines ſur la politique & le commerce, ſur la phyſique, l'hiſtoire naturelle & les arts ; il faut être en état enfin de comparer en philoſophe les différentes mœurs des nations : tel eſt le tableau qu'on devroit ſe former de la Géographie, qui tient immédiatement à preſque toutes les connoiſſances humaines : mais entrons dans quelques détails.

DANS les arts & dans les ſciences, on ne marche d'abord que d'un pas incertain ; les routes en ſont obſcures, tortueuſes, difficiles : ce n'eſt que d'eſſais en eſſais, d'expériences en expériences qu'on arrive aux grandes découvertes. L'homme placé ſur ce globe, a eu le plus vif intérêt de connoître le lieu qu'il habitoit : il lui a fallu meſurer, conſerver, défendre une propriété qui faiſoit toute ſa richeſſe. Ainſi la *Topographie*, qui eſt la deſcription d'un lieu particulier, & bientôt la *Chorographie*, qui eſt celle d'une région, ont dû précéder la naiſſance de la *Géographie*, qui eſt la deſcription de toute la terre.

DIVISION DE LA GÉOGRAPHIE.

CETTE ſcience peut être conſidérée ſous trois points de vue principaux ; 1°. la *Géographie aſtronomique* ; 2°. la Géographie *phyſique* ; 3°. la Géographie *hiſtorique* & *politique*.

DE LA GÉOGRAPHIE ASTRONOMIQUE.

LA Géographie n'a pas ſeulement pour objet de faire la deſcription de

chaque ville ou de chaque province, il est indispensable encore qu'elle en fasse connoître la situation, le climat, & qu'elle indique comment, exposées à l'âpreté d'un air glacial, à la douceur d'un ciel tempéré, ou à la chaleur d'un soleil brûlant, ces positions différentes influent sur les productions du terroir & sur les mœurs de leurs habitans. Ce globe que nous habitons, placé dans l'immensité de l'Univers, a une correspondance intime avec les planètes & les astres qui l'environnent. L'homme a osé porter un œil attentif sur cet ouvrage mystérieux & sublime: il a calculé ces globes de feu, leur masse, leur vitesse, leurs distances respectives; il a sondé les causes des ténèbres & de la lumière, de la vicissitude des saisons, du flux & reflux, des tempêtes, des orages & de ces phénomènes affreux où la nature en convulsion semble annoncer la chûte du monde.

Les besoins mutuels des peuples, le désir de connoître, si naturel à l'homme, la soif de posséder, plus exigeante, plus impérieuse encore, lui ont fait franchir ces abîmes effrayans, qui déroboient un peuple à un autre peuple: sur un frêle vaisseau, il affronte les élémens, & va chercher dans un autre monde, d'autres richesses, d'autres hommes, d'autres mœurs. Mais dans cette course audacieuse & lointaine, qui pourra guider ses pas incertains? En proie à l'inconstance d'un élément terrible, de quelque côté qu'il jète les yeux, il n'apperçoit que des mers immenses; il ne découvre qu'un ciel plus immense encore. Il a donc dû étudier dans leur course l'astre fécond du jour & le tranquille flambeau de la nuit. Il lui a fallu observer ces étoiles innombrables, lire dans le ciel même les véritables mesures du globe qu'il habite; & le résultat de ces pénibles observations a été de lui tracer une route sûre où il n'en connoissoit point encore!

Ainsi la *Géographie astronomique* est la description de la Terre, considérée par rapport au ciel. Son but est de montrer la correspondance qui existe entre les parties de l'une & celles de l'autre, de fixer tous les points du globe, de l'équateur aux poles, & de l'ouest à l'est d'un méridien quelconque, dans toute sa circonférence. C'est pour y arriver que l'on a d'abord déterminé les degrés de latitude & de longitude (*voyez ces mots*), objets si importans pour la navigation: enfin c'est par la Géographie astronomique que l'on est parvenu à mesurer d'une manière plus précise la surface des terres & des mers (1).

DE LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

AVANT que l'homme, dans l'enfance du monde, eût laissé ses foibles

(1) Il semble que c'eût été la place de parler ici de l'hydrographie, mais il est inutile de multiplier nos divisions. On trouvera d'ailleurs, dans ce Dictionnaire, les observations nautiques les plus essentielles, & tous les détails hydrographiques que nous pourrons nous procurer.

traces ſur le globe, la nature déjà y avoit imprimé ſes pas majeſtueux; elle avoit élevé ces grouppes de montagnes, dont la tête impoſante rompt l'impétuoſité des vents, & devient le berceau des ſources, des torrens, des rivières; elle avoit creuſé ces profondes vallées qui ſervent de lit aux fleuves, préſentent un aſyle plus tempéré à l'homme, & d'abondans pâturages à ſes troupeaux; elle avoit créé cet océan immenſe, & lui avoit donné des loix: enfin elle avoit peuplé les airs, les terres, les mers d'un monde d'habitans: l'homme arrive avec toute ſa foibleſſe; une enfance lente, une raiſon tardive, une vie pénible, tel eſt le partage qu'il apporte en naiſſant.

Il n'eſt pas de l'objet de la Géographie de le peindre dans ces commencemens; occupé des moyens de contraindre la terre à le nourrir, & diſputant cette nourriture aux autres animaux, ce n'eſt que par de continuels combats, par un travail continuel, qu'il ſoutient ſon exiſtence miſérable & débile: mais doué d'une ſagacité qui ſupplée à ſes forces, chaque ſiècle ajoute à ſon expérience; il s'enrichit de ſes lentes & pénibles obſervations, & le plus foible des animaux devient le roi de la nature.

Nous ne nous étendrons pas non plus ſur la formation du globe, ni ſur les différentes eſpèces de matières qui entrent dans ſa compoſition, ou qui ſe rencontrent dans ſon intérieur. Le naturaliſte les claſſe, le chymiſte les analyſe, le géographe doit ſe borner à indiquer les lieux où ſe trouvent ces ſubſtances. Ainſi, avant de parler, relativement à chaque pays, des établiſſemens & des conventions qu'ont formés entr'eux les peuples ſauvages & les habitans policés qui y ont fixé leur demeure, il doit, autant qu'il le peut, faire connoître, 1°. la nature du ſol; 2°. les eaux qui l'arroſent; 3°. les productions végétales; 4°. les animaux qui l'habitent; & ſous cet aſpect général, l'homme entre lui-même dans cette dernière claſſe.

On ſent bien que des terres élaborées par les eaux, ou ravagées par le feu, qui n'offrent qu'un granit endurci ou que des ſables arides, préſentent à l'habitant, à l'induſtrie, au commerce, des productions & des avantages différens. C'eſt à cette première connoiſſance que s'attache le géographe dans la partie phyſique.

Si de la deſcription de la ſurface, il deſcend dans l'intérieur, il diſtinguera les minéraux de toute eſpèce, & les indiquera au philoſophe, qui les étudie pour étendre ſes lumières, & aux arts qui ſavent s'en prévaloir pour les beſoins ou les agrémens de la ſociété.

Mais ces terres que le géographe décrit, ces montagnes dont il indique la direction & la hauteur, renferment des richeſſes d'un tout autre mérite que ne le peuvent être les métaux les plus précieux: ce ſont les ſources des fleuves & des rivières. C'eſt par la préſence toujours agiſſante des nuées qui s'y raſſemblent en brouillards, ou qui s'y réſolvent en pluie, & qui s'infiltrent à travers les terres, que ces ſources ſont entretenues. La nature

les a placées à des hauteurs convenables, pour l'objet auquel elles sont destinées, c'est-à-dire, à la fertilisation des vastes campagnes au travers desquelles leur chûte & leur courant sont parvenus à se former des lits. La Géographie physique doit faire connoître l'étendue, la direction, & s'il se peut, la pente de leurs bassins. C'est ainsi que nous appellons, d'après feu M. Buache, les vastes espaces arrosés par les rivieres qui versent au même fleuve, ou qui se jetent dans la même mer. Ainsi, pour prendre un grand exemple, la Méditerranée occupera le centre d'un grand bassin, borné au nord par la chaine des montagnes d'Europe, qui s'étendent depuis le cap de Gate en Espagne, jusqu'à l'ancien Hémus dans la Roumelie; & au sud, par la chaîne de l'Atlas, & même par les montagnes de l'Abyssinie.

Si nous considérons ensuite chacun des grands fleuves que reçoit ce bassin, & même ceux qui arrosent les autres parties du monde, nous les verrons tous prendre leurs sources dans des montagnes plus ou moins élevées. On peut même presque assurer que plus le fleuve est considérable, plus la montagne est haute. Nous pourrions en apporter pour exemple les Alpes, donnant naissance au *Danube*, au *Rhin*, au *Rhône*, au *Pô*, &c. &c.: les hautes montagnes de la Tartarie renferment les sources de l'*Oby*, du *Jenissea*, de la *Lena*, de l'*Amur*, du *Hoam-Ho*, &c. &c.; les montagnes de l'Abyssinie formant le *Nil;* enfin les Cordilières, d'où s'écoulent le *Rio de la Plata*, & sur-tout ce superbe *Maragnon*, qui promène ses eaux l'espace de douze cents lieues de l'ouest à l'est dans l'Amérique méridionale, & qu'une troupe de femmes guerrières, supposées ou peut-être apperçues sur ses bords, a fait nommer le *Fleuve des Amazones*, &c. &c. Tout indique donc que les fleuves commencent dans les montagnes, que leurs lits sont & doivent toujours être au centre des bassins où se rassemblent les eaux qui les grossissent depuis leurs sources jusqu'à leurs embouchures. Ce sont autant de bassins particuliers qui appartiennent à chaque pays, & que la Géographie physique doit d'abord faire connoître (1).

DE LA GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET POLITIQUE.

La société foible encore, & dans un besoin presque universel de tout, a dû accueillir avec reconnoissance ces génies privilégiés qui ont fait les premiers pas dans la carrière des arts: bientôt les hommes en se multipliant se sont disputé un canton plus agréable & plus fertile, de-là les premieres guerres; ils se sont choisi des législateurs pour les conduire, & des chefs courageux pour les défendre, de-là l'origine des gouvernemens & des loix.

(1) Nous n'avons fait qu'indiquer ici quelques objets de la Géographie physique; cette partie est réservée à la plume savante de M. Desmarets de l'Académie des Sciences, & forme une des parties de l'Encyclopédie.

Mais

Mais si l'homme considéré individuellement est susceptible de perfectibilité, les grandes sociétés elles-mêmes ont dû s'occuper aussi des moyens de devenir plus heureuses; ce n'a pu être qu'en comparant les faits, les tems, les circonstances, en se rappellant leurs fautes, & les calamités qui en ont été les suites; de-là les monumens antiques où sont consignés les faits; delà enfin l'histoire des nations.

Cependant chaque société en veillant à son bonheur particulier, a dû porter un œil inquiet sur les états qui l'environnoient; elle a dû craindre, & leur trop nombreuse population, & un accroissement de puissance qui tôt ou tard pouvoit lui être redoutable; plusieurs petites nations se sont réunies pour resister aux projets ambitieux d'un grand peuple : au lieu de toujours combattre, on aura quelquefois négocié : telles sont les premières causes de la politique.

La politique est donc intimement liée à l'histoire : c'est en quelque sorte la jurisprudence de nations; mais, comme les autres sciences, elle a ses principes & ses préjugés. Il ne faut point lui prêter une marche uniforme; elle est peut-être plus qu'une autre l'esclave des tems, des circonstances & des lieux. Le caractère des peuples est aussi varié que les opinions; celles-ci ne diffèrent pas moins entr'elles que les gouvernemens, & un homme ne ressemble pas plus à un autre homme, qu'un peuple à un autre peuple par ses mœurs, ses loix, & la forme de son administration. Ce sont ces nuances si mobiles qu'un Géographe doit s'efforcer de saisir, & c'est en rassemblant ces monumens de la sagesse & de la folie humaine, qu'il peut arriver à son but, qui est de se rendre utile. Nous n'indiquerons cependant que les principaux traits qui appartiennent à cette partie, puisqu'elle doit faire elle-même un article essentiel de l'encyclopédie, & doit être traitée séparément.

La *Géographie historique* est celle qui, en indiquant un pays ou une ville, en présente les différentes révolutions, annonce par quels princes ces lieux ont été successivement gouvernés, parle du commerce qui s'y fait, de la religion qui y est établie, de leurs loix, des monumens anciens & modernes, des mœurs, de la population, de la température du climat, des productions, des sièges que les villes ont soutenus; elle indique les Conciles qui s'y sont tenus, les grands hommes qu'elles ont produits, les lieux où se sont données les batailles fameuses : la stature, la figure, la couleur & le caractère des habitans de tout pays lui appartiennent; elle fait connoître encore les animaux de toute espece, soit qu'ils se retirent au fonds des forêts, qu'ils s'élèvent dans les airs, ou qu'ils se cachent dans les eaux.

Mais de toutes les sciences, il n'en est guères qui soit plus dépendante de l'instabilité des choses humaines que la Géographie. Les guerres, ce fléau destructeur de l'humanité, vont dévorant les peuples, les nations, les em-

pires. Ici l'œil ne découvre que des cendres & des ruines où florissoit une ville opulente & célèbre. Là, un canton autrefois fertile & peuplé, une plaine autrefois si riante & si riche, n'offrent plus que la désertion & la solitude. De tous côtés, on trouve des forêts brûlées, des villes, des bourgs, des villages détruits.

La nature semble encore seconder l'homme dans ses fureurs : les tremblemens de terre, les inondations, les pestes, les famines font par-tout d'immenses déserts. Voyez la mer engloutir de vastes portions du continent ? Voyez la aggrandir ailleurs le domaine de l'homme ? Dans un pays, c'est un fleuve, c'est une ville florissante qui disparoissent & s'abîment pour toujours dans les entrailles de la terre. Dans un autre, on voit tout à coup s'élancer de nouveaux rochers, de nouveaux fleuves, & des îles nouvelles. Ce malheureux globe, dans des convulsions continuelles, change, s'altère, se détruit, se renouvelle sans cesse, & on voit des milliers de générations succéder à des milliers de générations.

Ainsi, dans ce choc des élémens contre les élémens, de l'homme contre l'homme, dans ce tableau si changeant, le Géographe succède lui-même au Géographe, & de siècle en siècle le monument qu'il élève, toujours imparfait, perd sans cesse, acquiert sans cesse, se détruit, se renouvelle, & doit être soumis à cette perpetuelle vicissitude jusqu'à la fin des tems. On doit donc sentir d'après ce tableau la nécessité de comparer la Géographie des tems passés avec la Géographie des tems actuels. Il faut alors percer dans la nuit des siècles, parler de ces changemens arrivés sur la face du globe, faire sortir ces villes fameuses de leurs ruines, ressusciter les nations & les empires. C'est l'objet d'une nouvelle division; savoir, 1°. la *Géographie ancienne*; 2°. la *Géographie du moyen âge*; 3°. la *Géographie moderne*.

De la Géographie ancienne.

La Géographie ancienne est la description de la terre conformément aux connoissances que pouvoient en avoir les anciens, dont les ouvrages nous sont restés. Malgré ce qu'on trouve d'admirable dans leurs écrits, ils étoient bien loin de posséder à un degré convenable les qualités indispensables dans la Géographie. Les mathématiques & l'astronomie n'étoient pour ainsi dire qu'au berceau, si on compare ces sciences à ce qu'elles sont de nos jours. La navigation avoit fait encore moins de progrès, & ces génies hardis qui, à l'aide de la boussole, ont franchi l'intervalle qui sépare les deux hémisphères, n'avoient point paru encore ; ces îles sans nombre découvertes depuis quelques siècles, ces portions si considérables du globe, ces mers plus vastes encore, ce nouveau continent enfin : ils n'en soupçonnoient pas même l'existence.

Les ouvrages géographiques des anciens parvenus juſqu'à nous, ſont remplis d'erreurs, tant par le merveilleux qu'ils contiennent, que par les calculs ſur les longitudes & les latitudes. Leurs meſures itinéraires ont varié ſelon les tems & les différentes nations. La difficulté même d'en déterminer la valeur a encore répandu ſur cette partie une nouvelle obſcurité. Ainſi pour avoir une carte de Géographie ancienne, il faut lire les auteurs anciens avec la défiance pourtant que l'on doit avoir de leur goût pour le fabuleux, étudier avec attention ceux qui ont détaillé la Géographie, comme Strabon, Ptolémée, Pauſanias, & ceux qui ont écrit l'hiſtoire, tels qu'Hérodote, Thucydide, Tite Live, Polybe, Céſar, &c. ne pas omettre de les comparer ſans ceſſe avec les récits des voyageurs modernes, conſulter les morceaux levés exactement ſur les lieux, & rectifiés par les obſervations aſtronomiques; encore cette carte qui ſera l'exact dépouillement des ouvrages qu'on aura lus, n'offrira-t-elle qu'imparfaitement le véritable état des pays que l'on aura voulu repréſenter.

De la Géographie du moyen âge.

CETTE diviſion de la Géographie embraſſe tout l'intervalle qui s'eſt écoulé depuis la décadence de l'empire Romain juſqu'au renouvellement des lettres. La foibleſſe des empereurs, le relâchement de la diſcipline militaire, la paſſion effrénée du luxe & de tous les plaiſirs, les incurſions continuelles des Barbares, toutes ces cauſes en entraînant la chute de l'empire avoient auſſi accéléré la ruine des arts; le goût du beau étoit éteint, les ſciences preſque mépriſées, & le génie ne jetoit que de loin en loin quelques pâles étincelles. Il ſemble que ces eſſaims deſtructeurs de Barbares, ces Goths, ces Suèves, ces Alains, ces Vandales aient enveloppé le monde entier dans une ignorance profonde. Cependant, en conſultant les chroniques & les cartulaires qui ſont en très-grand nombre, il eſt poſſible encore de répandre quelque lumière ſur cet âge de la Géographie.

De la Géographie moderne.

LA Géographie moderne eſt la deſcription de la terre, depuis le renouvellement des lettres juſqu'à préſent. Ce ſera ſans contredit la plus vraie, la plus intéreſſante, la plus inſtructive & la plus riche. Nous ne nous étendrons pas davantage ſur cette dernière diviſion; il eſt facile de voir qu'on doit lui rapporter tout ce que nous avons dit, & tout ce qu'il nous reſte à dire encore ſur les avantages de la Géographie.

Dans la manière dont nous avons conçu notre plan, & dont nous l'avons rempli dans cet ouvrage, on verra les hommes différer des hom-

mes, les loix des loix, les climats des climats. Le nègre pareffeux qui refpire l'air brûlant de l'équateur, ne reffemble point au robufte & laborieux habitant du nord. La loi qui affure au fier Anglois tous les droits de fa liberté, reffemble encore moins aux caprices fanguinaires d'un defpote Afiatique. Enfin, nos fociétés policées, nos fciences, nos arts n'ont nul rapport avec ces hordes fauvages, qui confervent à peine quelques traces humaines. Tous ces contraftes que l'on remarque dans les mœurs des différens peuples, toutes ces variétés dans les gouvernemens exiftent auffi dans les opinions religieufes. Les cultes font oppofés aux cultes, les prêtres aux prêtres, les religions aux religions : nous les réduirons à quatre principales, favoir, le Paganifme, le Judaïfme, le Chriftianifme & le Mahométifme. La Géographie moderne admet une fubdivifion fous le nom de Géographie eccléfiaftique.

La *Géographie eccléfiaftique* eft celle dont l'objet eft de répréfenter les partages d'une jurifdiction eccléfiaftique, felon les *patriarchats*, les *primaties*, les *diocèfes*, les *archidiaconés*, les *doyennés*, &c. &c. Quant à cette dernière divifion, nous ne ferons pour ainfi dire qu'indiquer les objets les moins inutiles, nous réfervant pour des chofes plus inftructives & plus intéreffantes. Jettons maintenant un coup d'œil fur quelques Géographes François, & principalement fur ceux qui fe font le plus diftingués parmi nous.

La Géographie ne peut guères remonter en France que jufques vers le milieu du feizième fiècle, encore n'avons-nous eu que des effais informes qui fe reffentoient de la barbarie des écoles, & de nos foibles progrès dans la géométrie, l'aftronomie & les autres fciences.

Poftel, Thevet, Jolivet & Nicolas de Cufa, nous ont donné des cartes générales de la France ; ces ouvrages comparés à ceux de nos jours n'offrent que des fautes de calcul, des oublis, & des traits mêmes d'une groffière ignorance : mais ils ont ofé défricher ces landes montueufes & rebutantes ; on ne peut donc leur refufer de la reconnoiffance.

Etienne Ghebellin publia le comtat Venaiffin ; Thabourot, le duché de Bourgogne ; Kettenhofer, la Champagne ; Rogieri, le Poitou, & les pays voifins ; Guyet, l'Anjou ; Surhon, le Vermandois ; Calameus, le Berri ; Hugues Cufin, & dans la fuite Ferdinand Lannoy, la Franche-Comté ; Beins, le Dauphiné ; Bombar, la Provence : enfin, la Guilloriere nous donna la Carte générale de la France, vers l'an 1584 ou 1585. Il eft même facile de voir par quelques-uns des noms qu'on vient de citer, combien nous devons de reconnoiffance aux autres nations.

Mais le génie François commença fous Louis XIII à voler de fes propres ailes, & à étonner ceux mêmes qui avoient été fes maîtres. Nicolas Sanfon, né en 1600, avoit fait dès dix-huit ans une carte de l'ancienne Gaule, avec un traité latin qu'il ne publia qu'en 1627. Il nous donna enfuite des cartes

de l'ancienne Grèce, de l'empire Romain, de la France, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique, & des dix-sept provinces des Pays-Bas, &c. &c. Guillaume & Adrien Sanson ses enfans, & Pierre - Moulard Sanson, son petit fils, soutinrent avec éclat la réputation de leur père.

Nous ne devons pas oublier de placer dans le nombre des Géographes qui ont illustré leur siècle, Pierre Duval, assez peu estimé aujourd'hui; le P. Briet, Jésuite; les Delisle, les Danville, les Buache, feu M. Robert de Vaugondi, M. Jaillot, M. Sauveur, qui sous Louis XIV conçut le plan du Neptune François, ouvrage qui a été confié à M. Bellin, hydrographe du Roi, pour le mettre à sa perfection; M. d'Après de Mennevilette, auteur aussi d'un Neptune François, mais dont les grands talens ne font pas oublier ses campagnes maritimes dans la dernière guerre, & quelques autres encore, dont les travaux sont autant de conquêtes pour la Géographie. (1) Mais en citant tous ces hommes célèbres, nous avons plutôt parlé de ceux qui nous ont rédigé des cartes, que de ceux qui ont écrit sur cette science. Il est plus facile d'assigner une position géographique, que de peindre l'histoire, les mœurs, le commerce & les arts des nations. Nous ne croyons pas qu'il soit inutile ici d'examiner quelques-uns de leurs ouvrages, & de voir en quoi ils ont plus ou moins contribué aux progrès de la Géographie.

Le premier de ces ouvrages, sur lequel nous oserons risquer quelques réflexions, est le grand Dictionnaire de la Martinière. Il semble qu'on ait pris à tâche de rassembler dans ces nombreux *in-fol.*, toutes les sottises & tous les mensonges qu'on peut débiter en Géographie. Le peu de bonnes choses qui s'y trouvent, est noyé dans une foule d'erreurs, & son style est lâche & prolixe. Les calculs sont faux pour la plupart, & la partie historique n'est pas toujours exempte d'erreurs. On doit cependant savoir gré à l'auteur d'avoir conçu un plan aussi vaste : il n'a manqué à lui & à ses successeurs que des matériaux aussi sûrs qu'ils étoient immenses. Avec plus de vérité dans les détails, son ouvrage seroit un des plus précieux dépôt de nos riches bibliothèques.

Le grand Dictionnaire de la France, par M. l'abbé d'Expilly, est une collection immense & remplie de recherches. Il est à regretter que l'auteur n'ait pas toujours été bien servi dans les mémoires qu'on lui a fait passer.

Si des Dictionnaires nous passons aux méthodes, nous sommes forcés de

---

(1) Plusieurs de ces Géographes ont accompagné leurs cartes de commentaires très-instructifs; mais le siècle présent & la postérité distingueront toujours le célèbre d'Anville, qui, dans une carrière très-longue & très-laborieuse, nous a donné de savans Mémoires sur la mer Caspienne, sur les antiquités géographiques de l'Inde, sur l'ancienne Gaule, sur la Chine, &c. S'il est quelquefois permis de ne pas être de l'avis de ce savant homme sur tous les points, c'est qu'un grand nom ne doit jamais nous détourner de la recherche de la vérité.

le dire, & c'est avec regret, il n'en est guères de bonnes. Dom Vaissette, Nicole de la Croix, sont secs & pas toujours fidèles; le savant Büsching lui-même n'a pas toujours des renseignemens assez exacts. M. Mentelle, auteur de la *Géographie comparée*, a porté une saine critique dans la Géographie, il a nourri son ouvrage de toutes les recherches qu'un homme savant peut puiser dans les autres sciences : il a ôté sa sécheresse à la Géographie, & l'a rendue aussi instructive qu'intéressante. M. Robert, Géographe du Roi, l'un des Coopérateurs de ce Dictionnaire, a donné deux ouvrages sur la Géographie; l'un, purement élémentaire, & à l'usage des colleges, dans un petit nombre d'années a déjà eu quatre éditions; & l'autre en trois volumes, a été traduit dans plusieurs langues. Cet ouvrage a le mérite d'être très-exact, & de renfermer des détails qu'on chercheroit inutilement dans les autres ouvrages du même genre qui ont paru jusqu'à ce jour. L'auteur a sur-tout l'avantage d'avoir souvent écrit *de visu*, parce qu'ayant voyagé vingt ans & parcouru en détail & en observateur les diverses contrées de l'Europe, il a fait sur les lieux des recherches intéressantes, & recueilli des matériaux précieux, dont il a enrichi son ouvrage. Ces voyages l'ont mis à portée de juger par lui-même de l'exactitude & de la vérité des faits avancés par les divers Géographes; ce qui ne manquera pas de tourner à l'avantage de cette partie de l'Encyclopédie. Nous pourrions citer ici les titres d'une douzaine d'autres ouvrages; mais ce ne sont guères que de volumineuses compilations sans plan, sans style, & où la vérité se trouve presque toujours noyée dans un tas de mensonges; il nous paroît aussi inutile d'analyser ici Corneille, Baudrand, &c. &c., qu'il seroit fastidieux de faire la nombreuse nomenclature de tous nos abrégés élémentaires.

Avant de finir ces réflexions, il nous paroît nécessaire de dire un mot sur les cartes & sur les *Atlas :* il faut du moins prévenir le public contre un charlatanisme si destructeur pour les sciences.

Presque tous les atlas & les cartes qui paroissent journellement fourmillent d'erreurs, qui décèlent la plus profonde ignorance. L'art de *calquer* en Géographie, est un brigandage que le moindre écolier en état de tenir un compas & un burin, exerce avec une effronterie qui n'a pas d'exemple. Un habile Géographe aura passé une année à faire une excellente carte, qui sera copiée en deux fois vingt-quatre heures : non-seulement ce vol littéraire décourage les artistes & les savans en les privant du juste émolument de leurs travaux, mais le public lui-même paie fort cher un ouvrage qu'il croit excellent sur le nom de l'auteur, & qui n'est qu'une contre-façon remplie de fautes, de négligences & de mensonges. A peine compte-t-on à Paris trois fonds estimables. On doit s'attacher aux cartes originales des Sanson, des Danville, des Delisle, de feu M. Robert de Vaugondi, de MM. Bonne & Buache, & de quelques autres en petit nombre. Il faut distinguer aussi les cartes de l'Observa-

toire, rédigées par des Savans respectables; & sur-tout le superbe atlas de la France exécuté sous les auspices du Gouvernement. L'atlas de M. Mentelle réunit à l'exactitude, la beauté du burin & du papier. La clarté avec laquelle chaque objet se détachant de l'étendue du plan semble pour ainsi dire s'offrir aux yeux, doit en faire desirer la continuation.

La plupart des cartes Angloises sont faites avec beaucoup de soin; nous disons la plupart, car on altère, on défigure le globe avec autant de barbarie à Londres qu'en France; mais les bonnes cartes y sont d'une extrême perfection, & sur-tout les cartes marines, parce que le gouvernement ne néglige rien pour encourager les savans & les artistes dans une partie aussi essentielle à la navigation.

Nous ne parlerons pas de même des cartes Hollandoises, qui sont presque toutes fautives & remplies de mensonges, non qu'il n'y ait eu dans ce pays des Géographes très-habiles, tels que les *Pieter Goos*, les *Janssonius*, les *Blaeu*, les *Wan Reulen*; mais parce qu'il entre dans les principes du gouvement Hollandois de cacher ses nouvelles branches de commerce aux autres nations; intérêt sordide qui lui fait préférer l'avantage de s'enrichir, à la gloire de contribuer avec les autres peuples de l'Europe aux progrès de la Géographie.

Ce seroit faire une injure aux Géographes Allemands que de les oublier ici. Nous serons toujours portés à rendre justice à cette nation éclairée & laborieuse; elle a défriché les landes de la littérature, & l'on doit à ses doctes & volumineuses recherches des observations qui ont hâté les progrès des sciences & des arts. Les *Homann*, le professeur *Mayer*, le docteur *Eisenschmid*, le sieur *Jæger*, ingénieur, &c. &c., nous ont donné d'excellentes cartes géographiques: il seroit à desirer, pour la perfection de leurs ouvrages, que les souverains de l'Allemagne voulussent bien s'occuper du soin de faire mesurer leurs possessions, qui ne l'ont été jusqu'ici qu'imparfaitement. C'est un genre de dépenses digne de la grandeur des princes, & dont ils doivent les premiers recueillir l'avantage.

Parmi les écrivains Géographes qu'a produits l'Allemagne, on distinguera toujours M. Büsching: il est très-méthodique, & dans sa Géographie, les faits sont presque toujours d'une fort grande exactitude. Il nous a décrit son pays, les différentes souverainetés qui le composent; toute la partie du nord de l'Europe sur-tout, avec des détails qu'on chercheroit vainement dans les autres Géographes: on doit regretter qu'il n'ait encore parlé que de l'Europe. Cet homme aussi modeste que savant, nous indiquant toujours les sources où il puise, semble nous montrer ces vastes contrées pour la première fois; il seroit à desirer que son traducteur eût plus soigné son style. Il est tems de dire un mot du plan que nous avons adopté.

Dans l'ancienne Encyclopédie, la nomenclature étoit tellement incomplete,

que rien n'eſt plus ordinaire que d'y voir des villes conſidérables, & même des états ſouverains oubliés, ou traités en quelques lignes, tandis qu'on y parle d'une ſeigneurie ou d'un ſimple village avec une faſtidieuſe prolixité. M. le Chevalier de Jaucourt, homme eſtimable d'ailleurs par ſon goût & ſon ſavoir, manquoit abſolument des connoiſſances indiſpenſables à la Géographie. Il n'a fait qu'effleurer ſa matière : à peine dit-il quelques mots du lieu qu'il lui faut décrire, en copiant preſque toujours la Martiniere ; mais il s'étend ſur des objets de mythologie, d'hiſtoire naturelle & de phyſique, traite ſouvent des queſtions de théologie, de controverſe, fait l'hiſtoire des grands hommes que ce lieu a vu naître, & finit par analyſer leurs ouvrages. Il nous a donc fallu, non-ſeulement corriger tous les articles anciens, & ajouter ceux qui manquoient à la nomenclature, mais refondre dans notre ouvrage les derniers voyages & les précieuſes découvertes des navigateurs de toutes les nations. Ce ſont ces détails nouveaux, ces aſſertions autrefois douteuſes, mais aujourd'hui authentiques, ce ſont des faits mieux vus, mieux obſervés, ſubſtitués à des préjugés & à des erreurs, qui doivent être les premiers matériaux de notre ouvrage.

Comme le Géographe ne peut quitter ſon cabinet pour aller vérifier les faits ſur tous les points du globe, il faut néceſſairement qu'il s'en rapporte ſouvent aux voyageurs : mais ces voyageurs ont-ils bien vu? Ont-ils tout vu? Sont-ils toujours d'accord? En les ſuppoſant même de bonne foi, combien de cauſes peuvent égarer le jugement? Ici c'eſt l'ignorance ; là c'eſt l'opinion. Cent hommes, diſoit Plutarque, & Montagne après lui, cent hommes liſent le même livre ſans lire les mêmes choſes. Pourquoi n'en feroit-il pas de même des voyageurs & de ceux qui les conſultent? Dans l'embarras du choix, nous croirons de préférence au voyageur éclairé qui examine ſans paſſion, montre de la candeur dans ſes récits, & détaille les faits avec une attention ſcrupuleuſe, & nous dédaignerons l'homme à ſyſtême, qui cherchant une route peu frayée pour paroître original, voit moins dans un pays ce qui réellement y exiſte que ce qu'il veut y trouver. Il eſt tel voyageur dont la relation eſt déjà toute faite dans ſa tête avant même d'avoir quitté ſa patrie (1) ; mais en ſuppoſant l'exactitude dans les faits, combien peu ſavons nous encore en comparaiſon de ce qu'il nous reſte à ſavoir! On n'a guères ſur une foule de choſes que des apperçus aſſez ſuperficiels. La poſtérité ſera bien

(1) Nous ne ferons point ici la nomenclature des voyageurs des différentes nations ; leurs ouvrages ſont en ſi grand nombre, qu'on ne peut que ſavoir gré à celui qui a bien voulu nous en abréger la lecture, & nous donner en quelques tomes tout le ſuc d'un millier de volumes. M. de la Harpe vient de refondre la vaſte & fatigante compilation de l'abbé Prevoſt : il a claſſé avec ordre tous les mémoires qui appartenoient au même ſujet, a abrégé leur ennuyeuſe prolixité, a enrichi ſon ouvrage de toutes les découvertes des nouveaux voyageurs, & nous a donné une collection intéreſſante dans un ſtyle correct & facile, qu'il a ſemé de réflexions inſtructives & philoſophiques.

étonnée

étonnée sans doute, lorsqu'elle examinera de sang froid ce que nous lui donnons pour des certitudes. Qu'elle ne nous dédaigne cependant pas, nos efforts ne seront point perdus pour elle ; & riche de nos découvertes, il ne lui sera que plus facile d'arriver à la vérité.

Nous parlerons des arts & des sciences chez tous les peuples : des liens qui les rapprochent, c'est-à-dire, du commerce, de leurs gouvernemens, &c. &c. ; nous parlerons des loix ; nous indiquerons sommairement les causes politiques qui ont accéléré la chûte d'une puissance formidable, & celles qui ont donné de l'énergie & du ressort à un peuple foible ; nous remarquerons enfin combien le despotisme & la tyrannie sont funestes aux mœurs & à la prospérité des empires.

Il nous reste présentement à traiter d'un point par lequel nous aurions dû peut-être commencer ; on veut parler de l'utilité de la Géographie.

Nous avons souvent été étonnés de l'espèce d'indifférence qu'on a eu jusqu'ici pour cette science dans nos maisons d'instruction. On met entre les mains des jeunes gens les chefs-d'œuvres des orateurs & des poëtes de Rome & d'Athènes ; on leur enseigne pendant dix ans l'art de mal parler des langues mortes, qu'ils oublient bientôt pour apprendre à parler la leur, & aucun d'eux ne pourroit nous indiquer, sur la carte, les lieux où sont situés Athènes & Rome. Ils nous décrivent éloquemment la rapidité du *Ximoïs*, l'impétuosité du *Scamandre*, dont l'un existe à peine, l'autre n'est guère qu'un misérable ruisseau, & presqu'étrangers dans leur patrie ; ils ne connoissent ni les forces politiques de leur propre pays, ni les faits les plus intéressans de leur histoire. Nous aimerions autant un genre d'éducation, qui formât des hommes pour la société, & nous donnât des citoyens, que de jeunes pédâns, qui croient tout savoir parce qu'ils peuvent réciter en grec & en latin des morceaux de Démosthène & de Tite-Live.

Nous le dirons cependant pour l'honneur de l'Université : une science aussi essentielle que la Géographie ne sera plus traitée avec tant de négligence & de mépris. Un jeune professeur (M. l'abbé Grenet), a proposé de la joindre à l'éducation, & ce plan a été accueilli avec un applaudissement universel. On n'expliquera plus à un jeune homme les ouvrages de Salluste, de Tite-Live, les Commentaires de César, sans lui montrer sur la carte les lieux qui ont été le théâtre de ces guerres sanglantes ; le jeune élève acquerra en même-tems des notions sur la Géographie ancienne & moderne ; il n'en comprendra que mieux ses auteurs classiques ; & ce plan, bien dirigé, doit infiniment contribuer aux progrès des études.

En effet, une rivière, un ruisseau, une montagne, un marais, une plaine plus ou moins vaste, une contrée plus ou moins fertile, plus ou moins peuplée, ne sont point dans l'art de la guerre des circonstances inutiles. Ici le général le plus consommé ne peut exécuter avec une armée, ce qu'il eût fait

ailleurs avec une légion : là une poignée d'hommes arrête tout un peuple de soldats : c'est dans cette gorge que ce corps invincible de vétérans déchire de désespoir & enterre ses drapaux pour se rendre prisonnier à un ennemi qu'il a tant de fois vaincu. Suffira-t-il à un jeune militaire de pâlir jour & nuit sur les historiens de la Grèce & de Rome ; de posséder jusqu'aux moindres détails de la vie de nos grands capitaines ; de connoître tous les faits, toutes les époques de notre histoire ? Qu'importent ces faits sans nombre accumulés avec tant de peines, s'il n'est en état, la carte à la main, de les comparer sans cesse ! C'est par-là qu'il doit se transporter sur les lieux mêmes avec ces grands hommes, pour jouir avec eux de leurs triomphes ! C'est par-là qu'il doit apprendre le grand art des campemens, des attaques, des retraites, quelquefois plus savantes & aussi précieuses qu'une victoire ! Sans la Géographie, comment un négociateur saura-t-il ce qu'il peut accorder ou ce qu'il doit prétendre ? Un ministre osera-t-il, du fond de son cabinet, former le plan d'une campagne, diriger nos troupes, nos vaisseaux ? Et pour ne pas avoir acquis des connoissances aussi indispensables dans la place qu'il occupe, faudra-t-il que nos légions soient livrées au fer & au feu de l'ennemi !

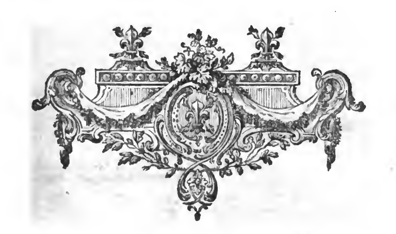
Nos plus grands généraux, nos ingénieurs les plus célèbres ont été savans dans la Géographie. Turenne dans ses campagnes, Vauban dans les sièges qu'il dirigeoit, tous deux avares du sang françois, savoient unir sans cesse les avantages que leur offroit la nature aux ressources de l'art, & faisoient, avec une perte de quelques hommes, ce qu'ils n'eussent pu exécuter qu'en jonchant la terre de cadavres. Le courage seul ne suffit pas ; l'art & l'étude font encore plus que le courage : le soldat françois est ardent, impétueux, soupirant après la gloire ; il sait affronter la mort avec une intrépidité qu'on n'a surpassée chez aucune nation : mais cette fureur aveugle, cette soif de vaincre, suffit-elle toujours pour le rendre invincible ?

Un général peu instruit est timide : il va en tâtonnant dans ses opérations ; il rêve, il consulte, il hésite : c'est en vain qu'un ennemi trop imprudent, trop audacieux lui présente l'occasion de le battre ; il ne sait point la saisir. Un militaire instruit, un général savant dans la Géographie, connoît d'avance les avantages ou les désavantages qui peuvent résulter de telle ou de telle autre position ; il a déjà sur la carte préparé son triomphe, & avant d'avoir vu l'ennemi, il a vaincu !

Nous n'avons démontré jusqu'ici l'utilité de cette science, que dans l'art féroce de détruire : mais cet art, mille fois plus utile & plus doux, cet art consolateur qui, par d'heureux échanges, enrichit une nation du superflu d'une autre nation, qui nous apporte sans cesse le tribut de toutes les mers & des deux mondes, le commerce enfin, est-il donc étranger à la Géographie ? N'est-ce pas elle qui, par les connoissances & les observations

qu'elle accumule tous les jours, facilite d'un pole à l'autre une heureuſe correſpondance, donne au commerce des vues plus vaſtes & plus ſages, le rend le levier qui fait mouvoir toutes les puiſſances, tous les empires; & nourriſſant entr'eux une utile & généreuſe émulation, eſt cauſe enfin que tous les arts, toutes les découvertes, tous les bienfaits de la nature, deviennent un bien commun à tous les peuples. Tels ſont les principaux avantages que produit l'étude de la Géographie: puiſſions-nous, en nous efforçant d'ôter à cette ſcience une partie de ſa ſécehereſſe, l'avoir rendue auſſi utile & auſſi intéreſſante qu'elle peut le devenir!

Ce diſcours eſt de M. MASSON DE MORVILLIERS.



Cette Partie de l'Encyclopédie a pour Coopérateurs, M. Robert, Géographe ordinaire du Roi, & M. Masson de Morvilliers, Avocat au Parlement. M. Mentelle, Hiſtoriographe de Mg^r le Comte d'Artois, & Profeſſeur-émérite d'Hiſtoire & de Géographie à l'Ecole Royale-Militaire, *a été chargé de la Géographie ancienne, qui ſera traitée ſéparément : & la confection des Cartes a été confiée à* M. Bonne, Ingénieur-Hydrographe de la Marine.

Les Articles marqués du ſigne (R.) *appartiennent à* M. Robert*; ceux qui portent le ſigne* (M. D. M.), *& ceux qui ne ſont affectés d'aucune marque, ſont de* M. Maſſon de Morvilliers.



A, petite rivière qui a sa source près de Fontaines, en Sologne. (*R.*)

AA, rivière des Pays-Bas, qui prend sa source dans le Boulonnois, passe à Saint-Omer, au-dessous de laquelle elle forme les marais où sont les iles flottantes, se divise en trois branches, dont la droite, dite la Colme, fournit aux canaux de diverses villes de Flandres, telles que Bourbourg, Mardick, Dunkerque, &c. La gauche se rend dans le canal de Calais; & celle du milieu, qui garde son nom, se dirige sur Gravelines, & se jete un peu au-dessous dans la mer, après un cours d'environ 14 lieues. Le nom de cette rivière, qui est commun à d'autres en Suisse, en Allemagne, dans les Pays Bas & dans la Livonie, est une dégradation du mot latin *aqua*. (*R.*)

AA, ou AADE, petite rivière du Brabant Hollandois, qui a sa source aux confins du pays de Liege & de la Gueldre, arrose la ville de Helmont, & va se jeter dans le Dommel, au-dessous de Bosle-Duc. (*R.*)

AA, deux petites rivières des Provinces-Unies, qui sortent du marais Bourfang, au pays de Drente, & s'étant jointes au Westervold, il en résulte une nouvelle rivière qui prend le nom de Wester-Wold-Aa; celle-ci va se décharger dans le golfe de Dollaert, vers les confins du comté d'Embden. (*R*)

AA, & HAVELTER-AA, petite rivière de l'Over-Yssel, qui prend sa source dans le comté de Drente, baigne la petite ville de Meppen, & se joint au Wecht, un peu au-dessus de son embouchure dans le Zuyder-zée. (*R.*)

AA, autre petite rivière de l'Over-Yssel, qui baigne la ville de Zwol, & tombe dans le Wecht un peu au-dessous. (*R.*)

AA, & NIEUWE-AA, petite rivière des Provinces-Unies, qui coule dans la Province d'Over-Yssel, baigne Steenvick, où elle prend le nom de Steenwick-Aa; elle se partage ensuite en deux branches qui tombent dans le lac Gieter, dont les eaux se rendent dans le Zuyder-zée. (*R.*)

AA, ALPHA, ou ALPH, rivière de Suisse qui a sa source au mont Brenner, dans le canton d'Underwald qu'elle traverse du sud au nord, & se rend dans le lac de Lucerne au golfe d'Alph-zée, ou mer d'Alph. (*R.*)

AA, autre rivière de Suisse qui naît au nord-ouest de la ville de Lucerne, arrose la ville de Lentzbourg, au-dessous de laquelle elle entre dans l'Aar, à deux lieues au-dessus de Bruck. (*R.*)

AA, troisième rivière de ce nom dans la Suisse au canton de Zurich, où elle arrose la ville de Grumingen, & se perd dans le lac Greiffen-zée. (*R.*)

AA, ou VELICER-AA, rivière d'Allemagne dans le cercle de Westphalie; elle a sa source dans l'évêché de Munster, passe à Gemen, Borcken & Bockolt, & va se rendre dans l'Yssel au comté de Zutphen. (*R.*)

AA, ou ALTE-AA, autre rivière de Westphalie, baigne Aahus & Goer, & va se joindre au Wecht au-dessous de la ville d'Ommen. (*R.*)

AA, troisième rivère de Westphalie, qui passe à Steinfort, & mêle ses eaux à celles du Wecht, aux confins du comté de Bentheim. (*R.*)

AA, rivière encore de Westphalie, qui a sa source à l'ouest de Munster, arrose cette ville, & va se perdre dans l'Ems. (*R.*)

AA, cinquième rivière de ce nom en Westphalie; elle a sa source dans le comté de Lippe, passe à Dethmold, Hervorden, joint ses eaux à celles de la Bage, avec laquelle elle se jete dans le Weser, à trois lieues au-dessus de Minden. Sanson, dans ses grandes cartes, lui donne le nom de *Wehra*. (*R.*)

AABACH, pet. riv. de Suisse, dans le bailliage de Biberstein, au canton de Berne; elle se jete dans l'Aar, à une demi-lieue au-dessous d'Arau. (*R.*)

AACH, ou ACH, petite ville de Souabe, entre la pointe septentrionale du lac de Constance & le Danube. *Long.* 26, 50; *lat.* 47, 55. (*R.*)

AAGI-DOGII, montagne de l'Amasie en Turquie, sur les frontieres de Perse; elle est fort haute & fort rude à monter; les passages en sont étroits, & c'est par-là que passent les caravanes qui vont de Constantinople à Ispahan. (*R.*)

AAGGI-SOU, rivière de Perse, qui descend des montagnes voisines de la mer Caspienne, & va se perdre dans le lac Ronmi, à environ 13 lieues de Tauris. Ses eaux sont d'une très-mauvaise qualité: c'est peut-être pour cela qu'il ne s'y trouve aucune sorte de poisson. (*R.*)

AAG-HOLM, l'île d'Aag, petite île de la côte de Norwege. *Lat.* 58, 6. (*R.*)

AAHUS, petite Ville de Westphalie, capitale du comté de son nom, dans l'évêché de Munster. *Long.* 24, 39, *lat.* 52, 10. (*R.*)

AAIN-CHARIN, village de la Judée, à 2 lieues de Jérusalem. Ce lieu est remarquable par les débris d'une église & d'un monastère qui, selon la tradition populaire, étoient bâtis à l'endroit où étoit la maison de Zacharie & d'Elisabeth. L'on y montre encore une grotte très-fréquentée des pélerins, parce qu'ils croient que la Sainte Vierge y prononça le *Magnificat*; enfin par le couvent de Saint-Jean, dont l'église, & en particulier l'autel, est, dit-on, élevé à l'endroit même où nâquit Saint Jean-Baptiste. (*R.*)

AAIN-EL-GINUM, ou LA FONTAINE DES IDOLES, ville ancienne d'Afrique, au royau. de Fez. La tradition rapporte que les Africains, encore idolâtres, avoient aux environs de cette ville, auprès d'une fontaine, un temple où les personnes des deux sexes célébroient en certains tems des fêtes nocturnes, où les femmes s'abandonnoient, dans l'obscurité, aux hommes que le hasard leur donnoit; & que les enfans nés de ce commerce,

réputé sacré, étoient élevés par les Prêtres de ce temple. C'est pourquoi celles qui y avoient passé la nuit, n'approchoient pas de leurs maris de toute l'année. Les Mahométans ont détruit ce temple. (*R.*)

AAIN-MARIAM, ou LA FONTAINE DE MARIE, ainsi nommée parce qu'on dit que la Vierge Marie y alloit puiser de l'eau lorsqu'elle demeuroit à Jérusalem. Elle est à deux cents pas du réservoir de Siloé sous une voûte du mont Moria, d'où elle coule par un conduit souterrein. (*R.*)

AAIN-TOGIAR, ou LA FONTAINE DES MARCHANDS, nom que les Arabes donnent à une trentaine de maisons, situées à une lieue du Tabor vers l'orient. Elles servent de retraite à des marchands qui s'y rendent pour y vendre diverses denrées, & sur-tout des bestiaux. Au milieu de ces habitations il y a une belle fontaine. Ce lieu est le passage des caravanes qui vont & viennent d'Egypte & de Jérusalem à Damas. Tous les païsans, Juifs, Chrétiens & Turcs, y paient un tribut qui revient à vingt sols de France. (*R.*)

AALEN, *Voyez* ALEN.

AALHEIDE, grande étendue de terrein stérile dans le Jutland, entre Skire & Kolding. Si cet endroit est remarquable, c'est pour n'avoir encore pu être fertilisé comme les autres parties du Jutland, qui, tout ingrates & marécageuses qu'elles sont, n'en récompensent pas moins, par leur produit, l'industrie & le travail des habitans qui les cultivent. (*R.*)

AAMA, province de Barbarie, à quinze journées de Tunis, dont l'entrée est une longue digue fort étroite, construite entre deux rivieres, dites les mers de Pharaon. (*R.*)

AANSIRE, petite île de la côte de Norwege, au nord-ouest de l'embouchure du Lande-Wan, vers les 58 d. 7 *t. de lat. sept.* (*R.*)

AAR, grande rivière de Suisse, qui a sa source sur le mont Grimsel, dans une vallée affreuse & profonde, aux confins du Vallais & du canton de Berne. Il descend de cette montagne par sauts, par cataractes durant un espace de sept lieues, roulant ses eaux entre les rochers. Dans cet intervalle, il se grossit de nombre de courans d'eaux plus ou moins considérables qui se précipitent de droite & de gauche, en cascades très-diversifiées. Parvenue au pied du Grimsel, l'Aar est moins tourmenté, mais néanmoins excessivement rapide. Le volume de ses eaux est très-considérable; il égale le Rhin à l'endroit où il mêle ses eaux à celles de ce fleuve. Il traverse les lacs de Thun & de Brientz, passe à Berne, à Soleure, à Olten, à Arau, & se joint au Rhin à Waldshut, après avoir parcouru la Suisse du sud au nord. Il se grossit principalement de la Sane qui arrose Fribourg, de la Reuss qui traverse le lac de Lucerne, du Limat qui traverse celui de Zurich. (*R.*)

AAR, rivière d'Allemagne qui se jete dans le Rhin près de Lintz. (*R.*)

AAR, île de la mer Baltique, appartenant au Danemarck. Il ne s'y trouve que quelques villages. (*R.*)

AARACK, ville de Perse, placée dans l'Hircanie par Duval. (*R.*)

AARASSO, ancienne ville d'Asie, qui n'est plus aujourd'hui qu'un village de la Natolie, sur la Méditerranée. (*R.*)

AARDALFFIOERD, en latin *Sinus Aardalius*, golfe de l'océan septentrional, sur les côtes du gouvernement de Berghen, en Norwege. (*R.*)

AARHUS, *Voyez* ARHUS.

AAS, ou AA, ou FONTAINE DES ARQUEBUSADES, source d'eau vive dans le Béarn, qu'on dit avoir la propriété de soulager ceux qui ont reçu quelques coups de feu. (*R.*)

AAS ou AASA, fort de Norwege dans le bailliage d'Aggerhus. (*R.*)

AATTER, contrée de l'Arabie Heureuse, au royaume d'Yemen, sur la mer Rouge. Elle a pour capitale la ville d'Alkin. Ce pays, qui peut avoir sept journées de long sur quatre de large, est situé vers le 18e d. de *lat. septent.* (*R.*)

AAZIR, ville de l'Arabie Heureuse, suivant quelques Géographes, qui la placent dans le pays de Baharem. (*R.*)

ABA, haute montagne de la grande Arménie, à douze milles d'Erzerum. L'Euphrate y a sa source, selon Strabon, aussi bien que l'Araxe. Cette montagne, que les habitans nomment aujourd'hui *Caicol*, est quelquefois désignée sous le nom de *Abos*, *Abus*, *Achos Paryardes*, *Garamas*, *Chieldir*. Long. 76; lat. sept. 43, 40. (*R.*)

ABAA, rivière de Thessalie. On croit que c'est le Penée des anciens. (*R.*)

ABACA, île d'Asie, l'une de Philippines. (*R.*)

ABACARES, peuples de l'Amérique méridionale, peu connus, qui habitent les deux bords de la riviere de Madere. *Long.* 320, *lat. sept.* 10. (*R.*)

ABACENE, ancienne ville de Sicile, qui n'est plus aujourd'hui qu'un bourg appellé *Tripio*. (*R.*)

ABACH, petite ville de la Basse Bavière, que quelques Auteurs donnent pour le château d'Abaude. *Long.* 29, 49, *lat.* 48, 52. Elle est située sur le Danube & dans le département de Straubing, à quatre lieues sud-ouest de Ratisbonne. Elle a des sources d'eaux minérales qu'on dit salutaires pour plusieurs espèces de maladies. (*R.*)

ABACOA, île de l'Amérique septentrionale, l'une des Lucayes. Elle appartient aux Anglois; son étendue est de 18 li. en long. sur 7 de large. (*R.*)

ABACOVRE, montagne de l'Arabie Heureuse, appellée aussi *Aszira*. C'est le passage pour aller par terre à Aden; aussi est-il défendu par deux forteresses. (*R.*)

ABADAN ou ABBADAN, ville de l'Yrack Babylonien, à l'embouchure du Tigre, sur le golfe Persique, à une journée & demie de Bassora. *Long.* 67. (*R.*)

ABAHANAR, contrée de la Tartarie, habitée

par les Mogols qui y ont d'assez bons établissemens. Elle avoisine la grande muraille de la Chine. (*R.*)

ABAIBES, ou ABIBES, hautes montagnes de l'Amérique méridionale, dans le gouvernement de Carthagène. Elles sont près du golfe de Darien. (*R.*)

ABAKAN, ou ABAKEN, rivière de la Sibérie, qui vient du pays des Samoiedes, & se jete dans le Jeniska, à quelque distance d'Abakanskoi. (*R.*)

ABAKANSKOI, ville de la Sibérie, sur la rivière de Jeniska. Ce fut Pierre-le-Grand qui en fit jeter les fondemens en 1707, mais elle ne fut achevée qu'en 1725. Elle est pourvue d'artillerie & d'une garnison qui sert à protéger la chasse des martres & renards, qui sont en grande quantité dans le pays, & dont les fourrures sont un objet de commerce important. *Long.* 111, 35; *lat.* 53, 30. (*R.*)

ABALACK, petite ville de la grande Tartarie, sur les frontières de la Sibérie, à l'est de la rivière de Tobol, près celle d'Irtisch. *Long.* 93, 30; *lat.* 53, 30. (*R.*)

ABALE, île de la mer Germanique. Selon Pline, c'étoit peut être une des Glessaries dispersées dans la mer Baltique (*R.*)

ABALE, ancien port d'Italie, entre la Sicile & le promontoire de Stilo. (*R.*)

ABALLABA, *Voyez* APPLEBLY.

ABALLON, contrée de l'île de Terre-Neuve dans l'Amérique septentrionale. Les Anglois y ont une colonie nommée Ferryland. (*R.*)

ABANA, riviere de Syrie qui se jete dans la mer de ce nom, après avoir arrosé les murs de Damas; ce qui l'a fait appeller dans l'écriture, *rivière de Damas*. (*R.*)

ABANBO, ou ABANHI, rivière de la Haute Ethiopie, que quelques-uns ont confondue mal-à-propos avec le Nil, d'après le témoignage de Pline qui la nomme *Assapus*, ainsi que Strabon & Ptolomée, & dit que c'est le Nil. Elle ne se jete pourtant dans le Nil qu'après avoir formé, conjointement avec l'*Astaboras*, la presqu'île de Meroë. (*R.*)

ABANCAY, ou ABANCAYO, bourgade d'Amérique, dans le Pérou, sur la rivière de même nom, sur la route de Cusco à Guamaga. (*R.*)

ABANCAY, rivière de l'Amérique, dans le Pérou. Elle coule dans la province de Lima, arrose le bourg d'Abancay, & va se jetter dans le Maragnon (*R.*)

ABAN LA-VILLE, bourg de la Franche-Comté, entre les rivières du Doubs & de la Louve. (*R*)

ABANO, petite ville d'Italie, dans la République de Venise & le Padouan. Elle fut connue chez les anciens, & l'est chez les modernes par ses bains chauds. Elle a des eaux de trois qualités différentes, les unes souffrées, les autres ferrugineuses, les troisièmes bourbeuses. On prétend que ces dernieres ont la propriété de guérir les paralysies & les rhumatismes. C'est la patrie de Tite-Live & de Pierre d'Abano. Elle est à 5 milles de Padoue. (*R.*)

ABARA, ou AVARA, ville d'Arménie, suivant Ortelius. (*R.*)

ABARANER, ou ABRANER, petite ville d'Asie dans la grande Arménie, entre Erivan & Tauris. Elle est du domaine des Turcs. *Long.* 64; *lat.* 39, 50. (*R.*)

ABARES, reste de la nation des Huns qui se répandirent dans la Thuringe sous Sigebert. *Voyez* la description effrayante qu'en fait le Dictionnaire de Trévoux. (*R.*)

ABARIM, montagne de l'Arabie, d'où Moïse vit la Terre Promise. Elle étoit à l'orient du Jourdain, vis-à-vis Jéricho, dans le pays des Moabites. (*R.*)

ABARIME, ou ABARIMON, grande vallée de Schytie, au pied du mont Imaüs. (*R*).

ABARIS, ville d'Egypte, connue chez les Grecs sous le nom de *Pelusium*. Elle fut bâtie par un Pharaon, roi d'Egypte, & ensuite fortifiée & agrandie, à cause de la beauté de sa situation, par Salsis, roi de certains peuples qui avoient subjugué l'Egypte. Il n'en reste plus aujourd'hui qu'un petit village nommé *Belbais*, à quelque distance de Damiete. (*R.*)

ABARO, petite ville de Syrie dans l'anti-Liban. (*R.*)

ABARAGA, ancienne ville de la Syrie, entre Cirrha & Edesse. (*R*).

ABASCES, ou ABASSES, habitans de l'Abascie. (*R.*)

ABASCIE, contrée d'Asie, que l'on peut considérer comme faisant partie de la Géorgie. Elle a la Mingrelie à l'orient, la Circassie Tartare au septentrion & au couchant, & la mer Noire au midi. Il y a peu de villes en ce pays, & même peu d'habitations fixes. La loi du plus fort y fait trop constamment fuir le citoyen d'une fortune médiocre devant le riche. La classe des riches & celle des pauvres, sont les seules auxquelles on rapporte les habitans de cette contrée. Ces peuples se nomment indifféremment Abasses, Abcasses ou Abcas. Ils sont très-beaux & bien faits pour la plupart; & par-là ils sont, pour les Turcs qui les achetent, un objet de commerce lucratif. Ils sont lâches, perfides & paresseux, & placés sous un beau ciel & sur un sol fertile; leurs terres demeurent incultes. (*R.*)

ABASCIE, rivière d'Asie, que les anciens nommoient *Glaucus*. Elle a sa source en Mingrelie, & va se rendre dans le Phase (*R.*)

ABASCUS, fleuve de la Sarmatie Asiatique, qui, selon Ptolomée, sort du mont Caucase, & va se jeter dans le Pont-Euxin. (*R*)

ABASQUES, *Voyez* ABCAS.

ABASSAM, petit royaume d'Afrique en Guinée, à dix lieues dans les terres de Taguefchua, qui est un petit port de mer. Ce royaume ne consiste que dans quelques hameaux, où le plus riche est en possession de l'autorité du gouvernement. Ces

chefs, qui ne prenoient autrefois que le nom de capitaines, ont tous pris celui de rois, depuis qu'ils ont lié commerce avec les Européens. Le roi d'Abassam compte à peine quatre mille sujets. *Long.* 17; *lat.* 4, 30. (*R.*)

ABATOS, île d'Egypte dans le Palus de Memphis, ou lac Mœris. Elle étoit renommée par son lin, par ses feuilles de palmier, dont les anciens faisoient des tablettes à écrire, & principalement par le tombeau du roi Osiris, qui, dans la suite, fut transporté à Abydos. Il ne faut pas confondre cette île avec un rocher qui porte le nom d'Abatos, & qui est fort éloigné du lac Mœris. (*R.*)

ABAWIWAR, contrée de la Haute Hongrie, sur les frontieres de Pologne, au sud-est des monts Krapacs, dont Cassovie, ville capitale de cette contrée, n'est éloignée que de quelques lieues. Ce pays, borné au nord par la Pologne, l'est à l'orient par la Transylvanie. Il renferme, outre Cassovie, les petites villes d'Ungwar, de Wiwar, & quelques-autres, & le gros bourg de Tokai si fameux par ses vins. Cette province tire son nom du château fort de même nom, qu'on appelle quelquefois Abanwiwar (*R.*)

ABARHAJA, ville de Sibérie, avec un temple environné d'un mur, dans l'enceinte duquel la Russie entretient toujours une garde de quarante dragons. *Long.* 86, 35; *lat.* 50, 10. (*R.*)

ABBEVILLE, ville considérable de France sur la riviere de Somme qui la partage. Elle est dans la Basse Picardie, au comté de Ponthieu, dont elle est capitale. *Long.* 19 d. 19', 19''; *lat.* 50 d. 6', 55''. Cette ville ne fut d'abord qu'une maison de campagne de l'abbé de Saint-Riquier. Son heureuse situation en fit ensuite un bourg qui se peupla insensiblement, & devint enfin une ville, lorsque Hugues Capet y fit bâtir un château en 992, & en fit une place forte pour arrêter les courses des Normands, que l'embouchure de la riviere de Somme, qui baigne cette ville, sembloit inviter aux irruptions sur les pays adjacens. Hugues, gendre de Capet, & ses descendans, qui prirent le titre de comtes de Ponthieu, la possédèrent ensuite.

Cette ville, située à 4 lieues de la mer dans le diocèse d'Amiens, est à 4 lieues sud-est de Saint-Valery, 3 nord-est d'Eu, 10 nord-ouest d'Amiens, 22 sud de Calais, 15 d'Arras, & 37 nord de Paris. C'est la patrie des deux Samson, de Duval & du P. Briet Jésuite, tous quatre géographes très-connus. Elle a aussi donné naissance au médecin Hecquet, connu par plusieurs ouvrages. Jamais elle n'a été prise, d'où vient sa devise: *Semper fidelis.*

Cette ville est défendue par des murailles flanquées de bastions, avec de larges fossés. C'est la plus considérable de la province de Picardie, après Amiens, & c'est le chef-lieu d'une élection de même nom. Il y a d'ailleurs présidial, bailliage, prévôté, sénéchaussée, maitrise des eaux & forêts, maréchaussée, jurisdiction consulaire, amirauté, grenier à sel, bureau des aides, bureau des 5 grosses fermes, traites-foraines, & bureau général du tabac. On y compte 4000 feux & 36000 habitans.

Abbeville est grande, riche, marchande & bien peuplée. Elle a une église collégiale sous le nom de S. Wulphran, fondée en 1111, dont les douze prébendes sont à la nomination du roi. On y compte treize autres paroisses, un prieuré de Bénédictins de la congrégation de Cluni, une chartreuse hors de la ville, cinq autres couvens d'hommes, & huit de filles, dont deux avec titre d'abbaye. Il s'y trouve un hôpital pour les orphelines natives de la ville, un hôtel-Dieu, un bureau des pauvres, une commanderie de l'ordre de Malte, & un collège de prêtres séculiers, dont le principal est chanoine né de la collégiale.

La Somme s'y divise en plusieurs bras, qui donnent beaucoup de commodité à différens arts & métiers. Le vallon, également agréable & fertile dans lequel elle est située, est propre à la rendre une très-forte place. L'air y est sain, les eaux salubres, & les vents de mer qui y règnent, empêchent les maladies contagieuses d'y faire des progrès. Le reflux y remonte d'environ six pieds, ce qui est d'une très-grande utilité pour le commerce qui y est en effet très-considérable. Il roule principalement sur le produit des cinq grosses manufactures qui y sont établies, dont la première & la plus renommée est celle de *draps fins*, que le Hollandois Van-Robers y établit en 1665, sous les auspices du grand Colbert. Elle entretient cent métiers qui fournissent annuellement 1600 demi-pièces de 18 à 20 aunes chacune d'un drap qui égale en finesse & en qualité, les plus beaux de l'Europe. Cette manufacture a des bâtimens & des jardins magnifiques. Les draps qui en sortent se nomment *draps d'Abbeville*, ou *draps de Vanrobais.* Indépendamment d'une multitude d'autres étoffes, il se fabrique en cette ville des moquettes & des damas, dits d'*Abbeville.* On fait aussi à Abbeville d'excellentes armes à feu; le commerce en bleds, avoines, chenevis & autres grains, en huile, lin & chanvre, y est encore très-considérable. Les grosses barques qui y remontent de la mer, y facilitent beaucoup le commerce. (*R.*)

ABCAS, ou ABCASSES, peuples d'Asie entre la Circassie, la mer Noire & la Mingrelie. Ils habitent l'Abascie, pays situé vers le 45e d. de *lat.* Ils sont abandonnés au brigandage & au vol; & les négocians qui viennent commercer avec eux, sont toujours sur leurs gardes. La barque du vaisseau va tout proche du rivage, avec des gens bien armés, qui ne laissent approcher de l'endroit où la barque est abordée, qu'un nombre d'Abcas pareil au leur. S'il en vient un trop grand nombre, la barque prend le large. Lorsqu'ils se sont abouchés, ils se montrent les denrées qu'ils ont à échanger; ils conviennent de l'échange & le font. Dans l'Abascie, chacun se regarde comme l'ennemi de son voisin; & s'il peut s'en emparer, il le fait esclave & le vend aux Turcs ou aux Tartares. Les Abcas don-

nent en échange des marchandises qu'on leur porte, des hommes, des fourrures, des peaux de daims & de tigre, du lin filé, du buis, de la cire & du miel. Ils habitent dans des cabanes, & vont presque nuds. Quoiqu'on leur ait prêché autrefois le christianisme, ils sont revenus à l'idolâtrie. *Voyez* ABASCIE. (*R.*)

ABDERE, ancienne ville de Thrace, patrie de Démocrite. On croit que c'est la ville qu'on nomme aujourd'hui *Asperosa*, ville maritime de Romanie. Elle fut aussi nommée Clazomene. (*R.*)

ABDERITES, ou ABDERITAINS, peuples d'Abdere. *Voyez* ABDERE. (*R.*)

ABECOUR, abbaye de France de l'ordre des Prémontrés, au diocèse de Chartres, non loin de Saint-Germain-en-Laye. Elle vaut 6000 l. de rente. L'abbé est régulier. (*R.*)

ABEIN, source d'eaux minérales en Auvergne, près du mont d'Or. Elles sont chaudes & salutaires contre différens genres de maladies. (*R.*)

ABELLINAS, vallée de Syrie, entre le Liban & l'anti-Liban, dans laquelle Damas est située. (*R.*)

ABENSPERG, petite ville dans les cercle & duché de Baviere. (*R.*)

ABER, lac d'Ecosse. Il a 15 à 16 mille de long, & communique à la mer d'Irlande par un canal assez long, qui, dans son embouchure, prend le nom de *Loch i-oll.* (*R.*)

ABERBORN, *Voyez* ABERNETY.

ABERBROTHOCK, village d'Ecosse sur le Tay, connu par ses eaux minérales qui ont, dit-on, beaucoup de conformité avec celles de Spa & de Pyrmont. Ce village considérable, & dans une position très-agréable, a un port assez commode pour le commerce. La réformation a fait disparoitre de cet endroit un monastère qui contenoit, dit-on, plus de deux cents moines. (*R.*)

ABERDEEN, ou ABERDON, ville maritime de l'Ecosse septentrionale, capitale du comté de son nom. Elle est divisée en deux; Aberdéen à l'embouchure de la Done, & Aberdéen à l'embouchure de la Dée. La première se nomme la vieille Aberdéen, *old-Aberdeen*, & l'autre la nouvelle Aberdéen, *new-Aberdéen.* C'est celle-ci qui est la capitale de la province: elles ne sont éloignées l'une de l'autre que de 1000 pas. La nouvelle Aberdéen, qui est la plus considérable, surpasse les autres villes d'Ecosse septentrionale par sa beauté & son commerce, qui consiste en toiles, en bonneteries, & dans la pêche du saumon. Il y a une fontaine d'eaux minérales, trois hôpitaux, une maison de force, un très-beau port sur la Dée, &c.

Dans le vieux Aberdéen, qu'on devroit nommer simplement Aberdon, la pêche des saumons & des perches est considérable. Ses habitans seuls envoient à Londres, tous les ans, des saumons pour 3000 liv. sterlings; & l'exportation totale se monte annuellement à 100000 lasts. Les saumons s'y fument très-bien: ils en envoient en France & en Hollande. Il s'y trouve de très bonnes manufactures de toile & de bas. Les bas de ses fabriques sont si fins & si estimés pour la qualité, qu'on les vend depuis 24 l. de notre monnoie, jusqu'à 36 l. On en envoie une grande quantité en Angleterre, en Hollande, dans la mer Baltique, & dans les ports de la mer d'Allemagne.

Aberdéen est la patrie de Guill. Barclay & de Rob. Morisson. Elle envoie deux députés au parlement. Les maisons y sont bien bâties, communément à quatre étages, avec des jardins & des vergers qui concourent à l'agrément & à la salubrité du lieu. Des deux villes qui la composent, l'une étant sur la Done, & l'autre sur la Dée, il semble que la première devroit s'appeller Aberdone, & l'autre Aberden; mais les Ecossois disent Aberdéen de toutes les deux. L'une & l'autre a une université où l'on enseigne la Théologie, la Philosophie, la Médecine, les Mathématiques, le Droit-Civil, la Langue latine, les Langues Orientales. De ces deux universités, l'une est de la fondation de George Marshall, seigneur Ecossois. Aberden est à 31 lieues nord-est d'Edimbourg, & 20 nord de Saint-André. *Long.* 16; *lat.* 57, 23. (*R.*)

ABERDON, *Voyez* ABERDÉEN.

ABERFAW, *Voyez* ABERFRAW.

ABERFRAW, ou ABERFAW, petite ville de l'île d'Anglesey, sur la côte de la mer, du côté du canal de Saint-George. On y voit encore les restes d'un palais où résidoient les rois de la province de Galles en Angleterre, lorsque ce pays avoit ses rois particuliers. *Long.* 13, 57; *lat.* 53. (*R.*)

ABERGAVENNY, ville d'Angleterre dans la province de Montmouth, pays de Galles, sur la rivière de Gavenny. Elle est remarquable par son grand commerce de flanelle & autres étoffes de laines, par ses grosses foires de bétail, & par la propreté de ses rues. *Long.* 14, 30; *lat.* 52. (*R.*)

ABERNETHY, ou ABERNETH, ou ABERBORN, ville de l'Ecosse septentrionale, un peu au-dessus de l'embouchure de l'Ern, proche le Tay. C'étoit autrefois la capitale des Pictes. Elle étoit florissante; aujourd'hui elle est fort déchue. Elle est au fond du golfe de Forth, à 5 lieues ouest de Saint-André, & 12 nord-est d'Edinbourg. *Long.* 14, 40; *lat.* 56, 37. (*R.*)

ABERGEMENT-LE-DUC, village considérable de Bourgogne, dans le bailliage de Nuits. Il fut ainsi nommé, parce que ce ne fut d'abord qu'un repos de chasse pour les ducs. Il y a une prévôté royale. (*R.*)

ABER-YSWITH, ville d'Angleterre dans la principauté de Galles, proche de l'embouchure de l'Yswith. *Long.* 13, 20; *lat.* 52, 30. (*R.*)

ABESKOUN, île d'Asie, dans la mer Caspienne. (*R.*)

ABEX, contrée maritime d'Afrique, à l'occident de la mer Rouge, entre le port de Suaquem & le détroit de Babelmandel. Le pays est aride & sablonneux, & ne produit presque rien que des

aromates & de l'ébene, dont on fait un assez grand commerce sur cette côte. La trop grande chaleur & la disette d'eau y occasionnent la désertion. Les habitans suivent le mahométisme, & sont pour la plupart sujets ou tributaires du grand-Seigneur. Leur gouverneur pour la Porte demeure à Suaquem, capitale de la contrée. Ce pays fait partie du pays des anciens Troglodites. La partie méridionale est au roi de Dancali, mahométan. (*R.*)

ABCAD, ville d'Afrique sur la côte d'Abex. On y trafique en coton, en ébene, & en plantes aromatiques. Elle est sur une haute montagne, au milieu d'un air sans cesse parfumé des plus douces odeurs. C'est la ville la plus considérable du pays, après Suaquem. *Long.* 57, 30, *lat.* 16, 10. (*R.*)

ABIAGRASSO, petite ville fortifiée dans le duché de Milan, au confluent du canal qui porte son nom, & du canal de Naviglio qui passe à Milan. Elle est à environ 5 li. sud-ouest de cette capit. (*R.*)

ABINGDON, ABINGTON, ou ABINDON, agréable ville d'Angleterre sur la Tamise, à 5 milles d'Oxford. Elle envoie un député au parlement. On y fait beaucoup de mâts qu'on transporte dans des barques à Londres. Il y a deux églises & une école de charité pour les enfans pauvres. *Long* 16, 20; *lat.* 51, 40. Elle est à 13 li. de Salisburi, 12 de Winchester, & 14 de Londres. (*R.*)

ABIOURD, ville d'Asie dans la Perse, au Korasan. (*R.*)

ABISCAS, peuple de l'Amérique, à l'est du Pérou & de l'audience de Lima. (*R.*)

ABISSINIE, grand royaume de la partie orientale de l'Afrique; il est borné au nord par la Nubie, à l'ouest par la Nigritie, & partie de l'Ethiopie, au sud par le pays des Galles, à l'est par la mer Rouge & la partie septentrionale de la côte d'Ajan. Cette contrée qui a encore le titre d'empire, avec la Nubie formoit anciennement l'Ethiopie orientale ou l'Ethyopie sous l'Egypte. Il n'y a, pour ainsi dire, aucune ville dans ce grand empire. Ce ne sont par-tout que de chétives maisons éparses dans le pays, que l'on abat dans un endroit pour les reconstruire ailleurs. Plusieurs de ses rivières roulent des paillettes d'or. On y fait du pain avec une espèce de graine qu'on nomme Tef. La boisson y est l'hydromel, & le cidre fait de pommes sauvages.

L'Abissinie a des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb & de soufre, dont les habitans ne savent pas tirer parti. Il y croit du riz, du maïs, du millet, de l'orge, des légumes, des cannes à sucre, des plantes médicinales. On y recueille du lin, du coton; & le miel ainsi que la cire, y sont fort abondans. Il est encore fertile en oranges, citrons, grenades, pêches, raisins, figues: on y trouve de l'encens, de la myrrhe, du sel fossile, & une grande quantité de séné dont les Juifs font un trafic considérable. C'est un pays couvert de montagnes, qui néanmoins sont assez fertiles. On y rencontre des zebres; & les rivières nourrissent des crocodiles, des torpilles qui ont la singulière propriété d'engourdir le bras qui les touche immédiatement, ou même au moyen d'un bâton; & des hypopotames ou chevaux de rivières, animaux amphibies, plus à craindre encore que le crocodile.

Le principal souverain de l'Abissinie se nomme Négus; il est maître absolu de la vie & des biens de ses sujets. Il est entouré continuellement d'une garde nombreuse; & il campe, ainsi que ses peuples, sous des tentes neuf mois de l'année, & les trois ou quatre autres mois, qui sont ceux des pluies périodiques qui causent les débordemens du Nil, il les passe à Gondar, capitale de son royaume, qui n'est qu'un gros village. Il change presque tous les ans le lieu de son camp: on diroit, en voyant le grand ordre qui y règne, que c'est une cité ambulante. Les rues y sont larges, la police exacte & rigoureuse, & le culte de la religion fidellement observé. Quand le Négus donne un repas, il ne touche pas aux viandes: ses pages les lui portent à la bouche. La coutume y est, relativement au meurtre, de livrer l'assassin aux parens du défunt, qui peuvent lui faire grace ou lui faire endurer toutes les tortures qu'il leur plait.

La côte d'Abex ou d'Abissinie, qui règne depuis le port de Suaquem, jusqu'au détroit de Babel-Mandel, fait partie du pays des anciens Troglodites. Les Turcs en possedent la meilleure partie; le reste, qui est au midi, est au roi de Dancali, mahométan.

L'Abissinie étoit autrefois plus riche, plus étendue, & jouoit un rôle plus considérable qu'elle ne le fait depuis environ deux siècles. Les Abissins sont noirs ou fort basanés. Ils ne manquent pas d'esprit & d'adresse, & sont sobres & robustes. Ils sont d'ailleurs grands & bien faits & d'un naturel fort doux; mais ils sont paresseux d'habitude. Quoique noirs, ils ont le nez & les levres d'une assez belle forme: ils sont de la religion des Cophtes, secte schismatique de chrétiens en Egypte, qui sont Eutichéens, & n'admettent en Jesus Christ qu'une seule nature, la nature divine. Ils ont un évêque qu'ils reçoivent du patriarche des Cophtes, qui réside à Alexandrie: ils sont d'ailleurs mêlés de Juifs, de Mahométans, & autres.

L'air y est excessivement chaud, sur-tout dans les vallées: il n'est tempéré que sur les montagnes; & hors des pluies abondantes qui ne cessent d'y tomber dans les mois de mai, juin, juillet & aout, il n'y en tombe point dans le reste de l'année. Ce pays est sous la zone torride, entre le 6e & le 7e degré de *lat.* septentrionale, & comprend une étendue d'environ 200 lieues, tant du nord au sud que de l'est à l'ouest. Les Abissins se sont nommés autrefois Axumites, de la ville d'Axum, anciennement capitale, ajourd'hui ruinée, & où l'on voit encore les restes d'une grande & belle église où le grand Négus doit être couronné, suivant la coutume. Elle est dans le district qu'on nomme

royaume de Tigré, au nord-est de l'Abissinie.

On trouve les sources du Nil dans l'Abissinie. Il y croît une herbe singulière, dite assazoë, qui a la vertu d'endormir les aspics & les serpens. Il s'y trouve des bœufs d'une grandeur prodigieuse, & des moutons dont la queue pese, dit-on, jusqu'à 40 livres. La langue en est l'Ethiopique, qui est ancienne &, dit-on, fort belle. Les Abissins vivent très-long-tems. Le seul commerce qu'ils fassent entr'eux, est celui du sel, dont ils ont une grande quantité. L'entrée en est interdite aux missionnaires catholiques; & en général, elle est extrêmement dangereuse pour tous les étrangers. La loi de proscription, établie en 1632, porte que le souverain, à son avénement au trône, fera serment de faire pendre ou lapider, sans forme de procès, tous les catholiques Romains assez audacieux pour pénétrer dans le pays.

Plusieurs des royaumes ou provinces comprises dans l'Abissinie, ne dépendent pas immédiatement de l'empereur : ells ont des souverains particuliers qui en sont tributaires, ou quelquefois même elles se gouvernent elles-mêmes. On rapporte qu'il s'y trouve des contrées si fertiles, qu'on y fait trois récoltes par an.

La position de cette contrée sur le globe, fait que les jours y sont à-peu-près égaux aux nuits pendant toute l'année, c'est-à-dire, d'environ 12 heures, & qu'on n'y éprouve que peu d'aurore & de crépuscule, les révolutions diurnes apparentes du soleil, tombant presque à angles droits sur l'horison qui les coupe, à peu de chose près, en deux parties égales. Les neiges y sont inconnues. Il s'y forme des nuages qui ne se résolvent point en gouttes ou en pluies, mais qui versent à flots & par torrens.

C'est le souverain de ce pays qui a été nommé par les Portugais, le *Prête-Jean*, sur des rapports fabuleux. Les charges, dans l'empire, sont vénales. Ses forces militaires consistent en 40000 hommes, dont 1500 seulement bien armés, le reste sans discipline; mais le pays est couvert & défendu par des montagnes escarpées, taillées à pic en bien des endroits, & presque inaccessibles.

Les femmes y ont une toute autre liberté que dans l'orient, & sortent comme en Europe. Elles sont fortes & accouchent la plupart sans le secours de personne. Celles du sang impérial ont, dit-on, le privilège de se tout permettre. On sacre le roi en lui mettant d'abord sur la tête une couronne d'épines, que l'on surmonte ensuite d'une autre d'or garnie de perles. Le Négus ne se marie qu'après cette cérémonie, à l'issue de laquelle il choisit trois ou quatre femmes parmi les filles qu'on lui présente. Il a d'ailleurs un grand nombre de concubines. On le voit rarement en public; & quand il y paroît, c'est avec un nombreux cortège & sur un siège exhaussé, porté par des chevaux. Il a à sa cour les enfans des principaux du pays qu'il tient en ôtage, & comme garants de leur fidélité. Autrefois les empereurs Abissins ne se laissoient point voir à leurs sujets. Un truchement de derrière un rideau, en forme d'oracle, manifestoit les volontés de l'empereur à ses officiers; & pour indiquer que ce prince étoit présent & connoissoit ce qui se faisoit en son nom, on lui faisoit montrer un pied ou un bras, & le peuple étoit satisfait. Cet usage fut aboli par le roi Dabid au commencement du 16e siècle, sur le rapport des Portugais, qui lui apprirent que les rois d'Espagne se montroient à leurs sujets, & communiquoient avec eux.

Outre les zèbres dont nous avons parlé, qui sont de la taille du mulet, avec une peau bigarrée, l'Abissinie nourrit des lions féroces, des léopards, des tigres, des pantheres, des hyenes très-sanguinaires, des serpens d'une grandeur prodigieuse, des troupes innombrables de singes, des civettes, & en général toutes sortes d'animaux domestiques & sauvages.

Les prêtres Abissins ont un grand ascendant sur les peuples & sur les rois. Le mariage leur est permis; mais s'ils survivent à leur femme, ils ne peuvent en prendre une seconde; & pendant leur viduité, s'ils sont convaincus de quelque intrigue avec une femme, ils sont dégradés honteusement. Les moines Abissins ont un genre de vie très-rude. On n'entre dans les temples que pieds nuds, & le silence y est général. L'austérité des jeûnes est telle, qu'on ne mange qu'après le coucher du soleil.

Ce pays n'a ni auberges ni cabarets. Les riches voyagent & campent sous leurs tentes, à l'endroit où la nuit les surprend. On allume alors du feu pour écarter les bêtes féroces. Les pauvres ne voyagent qu'en demandant l'aumône.

Les Galles ont démembré de l'Abissinie méridionale, une étendue de pays considérable, qu'ils ont incorporée au leur. Le sommet des montagnes d'Abissinie offre souvent à l'œil des terres labourables, des bois & des prairies. C'est dans le milieu de l'Abissinie que les missionnaires Portugais découvrirent les sources du Nil si long-tems ignorées. Les Hollandois sont les seuls Européens qui aient des établissemens dans ces contrées : ils en tirent, ainsi que les Juifs & les Arabes, de l'or, de l'argent, des épiceries, des plantes médicinales, des aromates, des dents d'éléphans. (*R.*)

ABISSINS. *Voyez* ABISSINIE.

ABLAY, contrée de la grande Tartarie, au sud de la Sibérie, & au nord des Calmoucks noirs. Ses peuples sont gouvernés par un prince Calmouck, sous la protection de l'empire Russe. Le prince fait sa résidence à Bercou ou Boërkoé, petite ville proche de la rivière d'Irtisch. (*R.*)

ABNAKIS, peuple de l'Amérique septentrionale, dans le Canada. (*R.*)

ABO, ville maritime de Suede, capitale de la Finlande méridionale, à la pointe de l'angle formé par les golfes de Finlande & de Bothnie,

Son port est sûr & commode. La fondation de cette ville ne remonte qu'à l'an 1155. Il y a un évêché suffragant d'Upsal, & une université établie en 1640 par la reine Christine; c'étoit auparavant un collège fondé par le grand Gustave. Cette ville a le huitième rang à la diète du royaume. On y fait du commerce en grains, toiles, planches & cordages.

Auprès du port d'Abo est un rocher en pleine mer, au voisinage duquel les marins observent, dit-on, que l'aiguille aimantée ne se dirige plus au nord. On présume qu'il récéleroit dans son sein quelque mine d'aiman. Cette ville est à 40 li. nord-est de Stockholm. *Long.* 43, 21; *lat.* 60, 27. (*R.*)

ABOCHARANA, ville de l'Arabie Heureuse, située sur une montagne au sud-est de la Mecque. On n'y peut aller que par un chemin étroit qui, durant 7000 pas, ne peut contenir que deux ou trois hommes de front. (*R.*)

ABODRITES, nom de certains peuples qui vinrent s'établir en Allemagne du tems de Charlemagne. On prétend que ce sont les mêmes qui sont présentement dans le duché de Meckelbourg, près de la mer Baltique. (*R.*)

ABOERA, ville d'Afrique sur la côte d'Or, en Guinée. (*R.*)

ABONDANCE, petite ville de Savoie, dans le Chablais. A quelque distance de la ville est une abbaye de même nom, de la congrégation des Feuillans. (*R.*)

ABOUTIGE, ABUTICH, ABOUHIBE, petite ville d'Afrique dans la haute Egypte, près du Nil. C'étoit autrefois Abyde ou Abydos, ville célebre dans l'antiquité. *Voyez* ABYDE. C'est sur-tout aux environs de cette ville que croissent en quantité les pavots noirs dont se fait le meilleur opium qu'on nous apporte du Levant. Ce lieu est infesté de brigands. *Long.* 50; *lat.* 26, 50. (*R.*)

ABOY, pet. ville d'Irlande dans le Leinster. (*R*).

ABRAMBOÉ, ABRAMBOU, ABRAMBAN, ville & pays sur la côte d'Or en Afrique. *Long.* 18; *lat.* 7. (*R.*)

ABRAMSDORF, petite ville de la haute Hongrie, à l'occident du lac Balaton, & au nord de la Drave. Elle est peuplée & fait un grand commerce de grains. *Long.* 37, 20; *lat.* 46, 20. (*R.*)

ABRANTES, ville de Portugal sur le Tage, dans la province d'Estramadure, au nord-est de Lisbonne. Sa situation élevée, ses jardins, ses oliviers & le cours du fleuve, lui donnent un aspect charmant. Elle fut fortifiée. Il s'y trouve un hôpital, une maison de charité, quatre couvens & quatre paroisses. Sa population est de 4000 ames. *Long.* 9, 11; *lat.* 39, 13. (*R.*)

ABROBANIA, ABRUGBANIA, contrée de la Transylvanie, avec titre de comté. Elle avoisine le comté de Colofwar, & elle est séparée de la Hongrie par une chaine de montagnes, où il s'exploite de bonnes mines d'or & d'argent. La ville d'Abrobane ou Abrobania, d'où le comté tire son nom, est à 12 ou 13 lieues d'Albe-Julie, 11 sud de Colofwar, & 9 nord-ouest de Weissembourg. Elle se nomme encore Abruc, Abruc-Bania, Aprack-Bania, & Grand-Schlatten. *Long.* 40, 22; *lat.* 46, 50. (*R.*)

ABROBI, gros village d'Afrique en Guinée, sur la côte d'Or. *Long.* 15; *lat.* 5. Il est situé dans un pays abondant en grains & en volailles. (*R.*)

ABROLHOS, ABROLLES & ABREHOLLOS, écueils très-dangereux, fameux par un grand nombre de naufrages. Ils sont dans l'Océan méridional, près l'île Sainte Barbe, à 20 li. de la côte du Brésil, & au sud-est de Porto-Seguro. On donne encore ce nom à quelques autres écueils. C'est une corruption du latin *aperi oculos*, ouvre les yeux, prends garde. *Long.* 345; *lat.* 20. (*R.*)

ABRUCKBANIA. *Voyez* ABROBANIA.

ABRUZZE, contrée du royau. de Naples. Elle a pour bornes le golfe de Venise à l'orient, l'état de l'Eglise au nord & au couchant, & la Terre de Labour avec le comté de Molise au midi. Elle est froide & montueuse, l'Apennin la couvrant de montagnes très élevées. On y remarque sur-tout le mont Maiello, en tout tems couvert de neiges. On ne laisse pas d'y récolter beaucoup de bled, de riz, de fruits & de très-bon safran. L'air d'ailleurs y est pur & sain. L'Abruzze est le pays qu'habitèrent anciennement les Sabins & les Samnites. Elle a 30 lieues de longueur & 20 de largeur. *Long. de* 30, 40 *à* 32, 45; *lat. de* 41, 45 *à* 42, 52. L'Abruzze se divise en Abruzze citérieure & Abruzze ultérieure, divisée l'une de l'autre par le fleuve Pescara, & qui forment deux provinces. La capitale de l'Abruzze citérieure est Sulmone, patrie d'Ovide: celle de l'Abruzze ultérieure est Aquila. Dans une plus grande extension, sous le nom général d'Abruzze, on comprend encore le comté de Molise. (*R.*)

ABSPERG, gros bourg & château dans la Franconie, avec une paroisse Luthérienne, près d'Onspach. (*R.*)

ABSTEINEN, bailiage & métairie de la Prusse Lithuanienne au-delà de la rivière de Memel, dans une contrée montueuse, mais très agréable. La fertilité du sol y est admirable; le bétail, les haras & le gibier, contribuent à la richesse du pays. (*R.*)

ABUYO, ABUYA, une des iles Philippines aux Indes orientales, entre Mindanao & Luçon. Les Espagnols y ont un fort. (*R.*)

ABYDO, ville maritime de Phrygie, vis-à-vis de Sestos, fondée par les Milésiens 655 ans avant Jesus-Christ, aujourd'hui ruinée. Xerxès, monté sur la colline pour y jouir du spectacle de ses armées, & voyant la terre & la mer couvertes de ses troupes & de ses vaisseaux, se félicita d'abord de commander à tant d'hommes: un moment après il versa des larmes, considérant que de tant d'hommes, dans cent ans il n'en resteroit pas un seul. (*R.*)

La fable des amours de Léandre qui passoit le détroit

détroit à la nage, & de Hero, prêtresse de Vénus à Sestos, est célebre. La charlatanerie qui régnoit à Abyde, avoit rendu synonimes les termes de menteur & d'Abydenin; ce qui avoit donné lieu au proverbe qui s'adressoit aux voyageurs : *Ne temere Abydum*. (*R.*)

Assiégée par Philippe, roi de Macédoine, l'an 552 de Rome, les habitans se défendirent en désespérés. A l'exemple de ceux de Sagonte, ils aimerent mieux s'ensevelir sous leurs propres ruines, après s'être égorgés les uns les autres, que de se rendre. *Tit. Liv. lib. xxxi.* (*R.*)

ABYDE, ville d'Egypte, la plus grande de cette contrée après Thebes, étoit à 7500 pas du Nil, vers l'occident, au-dessous de Diospolis. Strabon parle d'Abyde comme d'une ville fort délabrée. On croit qu'aujourd'hui elle s'appelle Aboutige. *Voyez ce mot*. (*R.*)

ABYLA, ville & montagne fameuse sur le détroit de Gibraltar, en Afrique, au royaume de Maroc. La montagne d'Abyla étoit une des colonnes d'Hercule; Calpé, sur la côte d'Espagne, étoit l'autre. On croit que la ville d'Abyla est le Septa des modernes, & que la montagne de même nom chez les anciens, est celle qu'on nomme aujourd'hui la montagne des Singes. (*R.*)

ACADIE, grande presqu'île de l'Amérique septentrionale, faisant partie de la Nouvelle Angleterre. Cette terre est commode pour la traite des pelleteries & la pêche de la morue. Le sol y est fertile en bled, pois, fruits, légumes. On y trouve de gros & menus bestiaux : la chasse & la pêche y sont très-abondantes. Les saumons, les truites, les éperlans, les maquereaux, les harengs, les outardes, les canards, les sarcelles, les oyes, les bécasses, les bécassines, les alouettes n'y manquent pas. On y trouve aussi des castors, des loutres, des renards, des élans, des loups cerviers, des loups marins. Les chênes en sont préférables à ceux d'Europe pour la construction des vaisseaux; & quelques endroits de l'Acadie donnent de très-belles mâtures. Le climat y est assez tempéré : l'air en est pur & sain, les eaux salutaires, & tous les comestibles y sont à très-bas prix : l'intérieur en est habité par différentes peuplades de Sauvages. Les loups, indépendamment de leur fourrure, donnent de très-bonne huile à brûler. La pêche de la morue s'y fait dans les rivières & les petits golfes.

Cette peninsule a 110 li de long sur 40 de large. Annapolis, autrefois Port-Royal, en est la capitale.

Les Acadiens ont toutes les qualités estimables des Sauvages de l'Amérique septentrionale, & peu de leurs défauts : ils aiment la guerre & non le carnage. Le but de leurs expéditions est la paix après la victoire. Ils traitent leurs prisonniers avec humanité, & ne les mangent pas. Dociles aux leçons de l'équité, ils ont adopté notre morale sans adopter nos mœurs. Lorsqu'on les découvrit, chaque bourgade étoit gouvernée par un chef. Cette primauté étoit une dignité élective dont on honoroit presque toujours le chef de la plus nombreuse famille. La polygamie étoit tolérée en faveur des plus robustes. Après la mort d'un pere de famille, on mettoit le feu à sa cabane, & l'on ornoit son tombeau des choses qu'il avoit le plus aimées. Les femmes y étoient traitées avec autant de dureté que de mépris : chose étonnante chez des hommes qui étoient aussi enclins aux plaisirs de l'amour.

Ce fut en 1598, sous Henri IV, que les François abordèrent en Acadie, & y formèrent un établissement. Ils n'en demeurèrent pas tranquilles possesseurs. Les Anglois le leur enlevèrent, pour le restituer presque aussitôt. L'Acadie passa ainsi successivement plusieurs fois des uns aux autres jusqu'au traité d'Utrecht, qui en a assuré aux Anglois la tranquille possession. Depuis cette époque, elle est devenue une colonie florissante. Les Anglois l'ont appellée Nouvelle Ecosse. (*R.*)

ACAFRAN, rivière consid. dans le royau. de Tremecen en Afrique, qui prend sa source au mont Atlas. Elle se nomme aujourd'hui Vetxitef. (*R.*)

ACAMBOU, royau. d'Afrique sur la côte de Guinée, dont la meilleure partie cependant se porte sur la Terre-Ferme. Le roi, dont le pouvoir est absolu, est riche en or, en sel & en esclaves : ses sujets aiment la guerre & se rendent formidables à leurs voisins. Quoique le pays soit de lui-même assez fertile, ses habitans manquent toujours de vivres avant la fin de l'année. On leur en apporte d'ailleurs. Les Hollandois y ont une loge, & de plus un fort, ainsi que les Anglois & les Danois, pour se mettre à couvert des insultes des nègres. (*R.*)

ACAMANTE, ACAMAS, ancienne ville & promontoire de l'île de Chipre. Ce n'est aujourd'hui qu'un petit village qu'on nomme *Crusocco*. Le cap est appellé Capo di San Epifanio. *Long.* 50; *lat.* 53 (*R.*)

ACANES, il y a le grand & le petit Acanes. Ces deux villes sont sur la côte d'Or de Guinée. *Long.* 17, 40; *lat.* 8, 30 (*R.*)

ACAPULCO, ville peu considérable & port de l'Amérique septentrionale, dans le vieux Mexique, sur la mer du sud, à 87 li. sud de Mexico. Il y aborde annuellement pour plus de 20 millions d'épiceries, d'indiennes, de soieries, perles, pierreries, & autres productions des Indes & de la Chine. Il s'y tient une foire, la principale de la mer du sud, & où il se trouve une grande quantité de négocians Chinois & Espagnols. Dans ce tems, chacun y gagne beaucoup, & un More n'y travaillera pas, à moins d'une piastre par jour (cent sols de notre monnoie).

Cettte ville est comme le port de Mexico du côté de l'ouest, comme la Véra-Cruz l'est du côté de l'est. On y conduit tous les ans les trésors du Pérou; & le galion qui les charge a été plus d'une fois la proie des armateurs Anglois. Le port d'Acapulco est très-commode, large & sûr; mais le château qui le défend n'est pas fort. Au reste, il est muni de 40 pièces de canon de fort gros calibre.

Les vaisseaux y entrent par un vent de mer, & sortent par un vent de terre qui y règnent très-régulièrement, l'un le jour & l'autre la nuit. On s'y embarque pour le Pérou & les Philippines. *Long.* 276; *lat.* 17. Prononcez Akalpuko. Les marchands de Mexico y ont des maisons où ils mettent les marchandises qui viennent de Marseille.

Le commerce se fait d'Acapulco, au Pérou, aux Isles Philippines, sur les côtes du Mexique, & même encore avec le Chili, par l'entremise des négocians de Lima. La charge des vaisseaux qui partent d'Acapulco, est composée partie de marchandises d'Europe, qui viennent au Mexique par la Véra-Cruz, partie de marchandises de la Nouvelle-Espagne. Ceux qu'elle reçoit lui apportent tout ce que la Chine & les Indes produisent de plus précieux. Ils arrivent vers le commencement de janvier, & s'en retournent dans le courant de mars. Sont-ils partis, chacun se retire; les gens aisés vont passer l'été plus avant dans les terres, pour se soustraire en mauvais air d'Acapulco. (*R.*)

ACARA, pays sur la côte d'Or en Guinée, formant autrefois un royaume particulier, aujourd'hui sous la domination du roi d'Acambou. Les Anglois, les Hollandois, les Danois, y ont de petits forts, & c'est la meilleure contrée de toute la côte. Les nations que nous venons de citer y font maîtresses de la traite des nègres & de l'or. En échange des nègres, on y donne des fusils, de la poudre, de l'indienne, des bassins de cuivre, des bougies, des chapeaux, du cristal de roche, de l'eau-de-vie, du fer, des coûteaux, des pierres à fusil, du tabac. En 1706 & 1707, à estimer le prix des nègres par la valeur réelle de l'échange, chaque nègre ne coûtoit qu'environ 50 liv. (*R.*)

ACARAGA, rivière du Paraguai, dont la source est dans la province de Parana. Après un cours de 30 lieues, elle se décharge dans l'Urvaig. La ville de l'Assomption est au confluent de ces deux rivières. (*R.*)

ACARAI, place de l'Amérique méridionn. dans le Paraguai, bâtie par les Jésuites en 1624. *Long.* 326, 55; *lat. m.* 26. Elle est à l'ouest de la rivière de Parana. (*R.*)

ACARNANIE, contrée de l'Epire, qui avoit à l'orient l'Etolie, dont elle étoit séparée par le fleuve Achelous; à l'occident le golfe d'Ambracie, aujourd'hui golfe d'Arta; au midi la mer Ionienne ou mer de Grèce. Elle se nomme aujourd'hui la Carnie. (*R.*)

ACARO, contrée & village du royaume d'Acambou, sur la côte de Guinée en Afrique. *Long.* 18, *lat.* 5, 40. (*R.*)

ACAXUTLA, port & petite ville du Mexique, près de Guatimala. (*R.*)

ACCHO, ville de Phénicie, qui fut donnée à la tribu d'Azer. Il y en a qui prétendent que c'est la même ville qu'Acre ou Ptolemaïde; d'autres, que c'est Accon. (*R.*)

ACERENZA, ou CIRENZA, ville du royaume de Naples, capitale de la Basilicate, au pied de l'Apennin. La ville, qui est petite, & son duché, appartiennent à la maison Caraccioli. Cette ville est archiépiscopale; mais son archevêque séjourne, la plupart du tems, à Matera dans la Terre d'Otrante, ville dont le nom entre dans les titres qu'il prend. Acerenza est en fort mauvais état: elle a quatre couvens; la rivière qui l'arrose est le Brandano. *Long.* 33, 40; *lat.* 40, 48. (*R.*)

ACERNO, ACIERNO, petite ville épiscopale du royaume de Naples, dans la Principauté citérieure, à 5 li. nord-est de Salerne, & 7 sud-est de Conza. *Long.* 31, 58; *lat.* 40, 35. (*R.*)

ACERRA, petite ville épiscopale du royaume de Naples, dans la Terre de Labour, à 2 lieues & demie nord-est de Naples, & 8 sud-ouest de Beoevent, sur la rivière d'Agno. *Long.* 31; *lat.* 40, 55. (*R.*)

ACESINE, rivière d'Asie qui se décharge dans le fleuve Indus. (*R.*)

ACEY, abbaye de Bénédictins, au diocèse de Besançon, du revenu de 7000 liv. & fondée l'an 1130. (*R.*)

ACH, *Voyez* AIX-LA CHAPELLE.

ACHAIE, ancienne & grande province de la Grèce, située entre la Thessalie, l'Epire & la mer. Elle communique au sud-ouest avec le Peloponèse par l'isthme de Corinthe. Elle se nomme aujourd'hui Livadie. C'est l'ancienne Grèce proprement dite. Athènes en étoit la capitale, & ses peuples se nommoient Achéens. On prononce Akaie & Akéens. Cette contrée fut autrefois une florissante république, également célebre par sa puissance & par la sagesse de ses loix. C'est l'une des six parties de la Turquie méridionale. Le nom de Livadie, sous lequel on la connoît aujourd'hui, lui vient d'une de ses principales villes. Achaie étoit aussi le nom d'une province du Peloponèse, laquelle s'étendoit depuis le golfe de Lepante, le long de la mer Ionienne, jusqu'à la province de Belvedere, & fait aujourd'hui partie du duché de Clarence. Patrasso y est situé. Les ducs de Savoie portent le titre de *Princes d'Achaie*, depuis le commencement du XIVe siècle, que Philippe, comte de Savoie, épousa la fille unique & héritiere de Guillaume, prince d'Achaie & de Morée.

L'Achaie, contrée du Peloponèse, ne tint aucun rang dans la Grèce, tant qu'elle fut asservie à des rois. Accoutumée aux fers de l'esclavage, elle voyoit sans envie ses voisins jouir de leur indépendance; & si les rois n'eussent abusé de leur pouvoir, les Achéens assoupis eussent toujours été esclaves obéissans. Leur liberté fut l'ouvrage de l'oppression. On ignore combien l'Achaie eut de rois, depuis Acheus qui donna son nom à cette contrée, jusqu'aux fils d'Ogigès, qui furent précipités du trône.

Après l'expulsion des tyrans, l'Achaie forma une république composée de douze villes, dont chacune fut une république indépendante, qui eut son

territoire, sa police & ses magistrats; mais elles eurent toutes le même poids, la même mesure & les mêmes loix; & comme elles avoient les mêmes intérêts à ménager & les mêmes dangers à craindre, elles adoptèrent le même esprit & les mêmes maximes. Les distinctions, sources de désordres & d'émotions populaires, furent supprimées. Le citoyen le plus vertueux, le plus utile, fut le plus noble & le plus respecté. Toute la puissance résida dans le peuple assemblé. Les magistrats, à qui l'on confia l'exercice de la loi, furent assez puissans pour en faire respecter la sainteté; & leur autorité fut assez limitée pour ne pouvoir l'enfreindre. Ainsi on ne vit naître aucun de ces orages qui s'élèvent dans la Démocratie. L'union de ces villes confédérées fut moins l'ouvrage de la politique que de la nécessité. (*R.*)

ACHAM, AZEM, ou ASEM, royau. d'Asie, dans la partie septent. des états du roi d'Ava. (*R.*)

ACHASSE, ACHASSIA, rivière du Vivarais, qui a sa source dans les montagnes voisines, & va se jeter dans le Rhône. (*R.*)

ACHATBALUC, ACHBALUCH, ACHBALUC-MANGI, ou VILLE-BLANCHE, petite ville du royau. de Catay, dans la grande Tartarie. (*R.*)

ACHATES, rivière de Sicile, qui coule dans la vallée de Noto, & se jete dans la mer, entre Terra-Nuova & Comarana; elle se nomme aujourd'hui Drillo & Cantara. (*R.*)

ACHEM, ou ACHEN, ville & royaume des Indes orientales dans l'île de Sumatra, dont il occupe la partie septentrionale, & s'étend jusqu'à la ligne. Le pays partagé entre les plaines & les montagnes, produit des bananes, des oranges, des limons, des noix de coco, des mangues, des citrons, des melons d'eau, des melons musqués, des pommes de pins, quantité d'herbes médicinales & potagères, des bois propres à la charpente, & beaucoup d'épicerie. Les cerfs, les pourceaux, les élans, les chèvres, les taureaux, les buffles, les chevaux, les porcs-épics, les singes, les écureuils, y sont communs, ainsi que les poules, les canards, les pigeons, les tourterelles, les perroquets, les péruches, les cignes, les hérons. Les rivières abondent en poisson, & la pêche est également bonne sur les côtes. Le riz est la nourriture ordinaire des habitans. Le pays ne produit ni vignes ni froment.

Le commerce principal y est en poivre, & en or que l'on trouve par petits morceaux dans les ravins sur le penchant des montagnes, ou que l'on tire d'une mine qui se trouve dans une montagne fort avancée dans le pays, au-delà d'Achem. L'or d'Achem est très-estimé, & passe pour le plus pur qu'il y ait. Cet objet y attire beaucoup de marchands étrangers. Les Anglois, les Hollandois, les Danois, les Chinois y abordent & y descendent beaucoup de riz, des étoffes de soie, des mousselines, des toiles peintes.

Les Achemois ont le teint olivâtre, le visage plat; ils se couvrent le corps d'une chemise de coton ou de soie, & la tête d'un petit turban de la même étoffe. Le menu peuple ne se couvre que depuis la ceinture jusqu'aux genoux: le reste du corps est nud. Les enfans le sont entièrement. On y a l'habitude de teindre les viandes en jaune, & les mets sont remplis de poivre & d'ail.

Le roi d'Achem est despote & mahométan, ainsi que ses sujets. On peut connoître la puissance de ce souverain par l'expédition qu'il fit en 1616 contre les Portugais de Malacca, dans laquelle il mit en mer 150 navires, 45 galeres, qui portoient plus de 40 mille hommes, & les chassa de l'île de Pacem & du fort qu'ils y avoient. A quelques lueurs près de mahométisme & de christianisme que les Indiens, les Anglois & les Hollandois peuvent y avoir jettées, les ténèbres du paganisme couvrent le royaume d'Achem & le reste de Sumatra.

Les loix du pays sont très-rigoureuses, & le supplice y suit de près le crime. On coupe une main à ceux qui volent pour la première fois; s'ils recommencent, on leur coupe l'autre, & quelquefois les deux pieds. Les assassins sont empalés. Cette pratique, quant au larcin, est mieux raisonnée que celle qui dévoue le coupable à la mort, & qui diminuant moins le nombre des vols, augmente celui des assassinats.

La ville d'Achem est située vers la pointe septentrionale de l'île, à demi-lieue de la mer, sur une rivière qui y amène de petits vaisseaux, & au milieu d'une grande vallée de six lieues de large. Le commerce y est fort considérable; & on y compte 8 mille maisons à deux étages, bâties sur pilotis, & couvertes de feuilles de cocos. Le palais du roi est au milieu de la ville; c'est un château fort, dont l'artillerie bat toutes les rues de la ville. Imaginez une forêt de cocotiers, de bambous, d'ananas, de bananiers, au milieu de laquelle passe une assez belle rivière toute couverte de bateaux; mettez dans cette forêt un nombre incroyable de maisons faites avec des cannes, bambous ou roseaux & des écorces, disposées de façon qu'elles forment tantôt des rues, tantôt des quartiers séparés; coupez ces divers quartiers de prairies & de bois; répandez par-tout dans cette grande forêt autant d'hommes qu'on en voit dans nos villes qui sont les plus peuplées, vous vous formerez une juste idée d'Achem; genre de ville qui est très-agréable aux yeux d'un étranger.

On voit à Achem toutes sortes de nations: chacune y a son quartier & son église. La situation du port est admirable, le mouillage est excellent, & toute la côte fort saine. Le port est un grand bassin qui est bordé d'un côté par la terre ferme de l'île, & des autres côtés par deux ou trois iles qui laissent entr'elles des passages, l'un pour Malacca, l'autre pour le Bengale, un troisième pour Surate. *Long.* 113, 30; *lat.* 5, 30. (*R.*)

ACHERON, ancien nom d'un fleuve de la

Grèce, dans l'Epire, & qui se nomme aujourd'hui Fanar. On prononce Akeron. Cependant au théâtre François, dans la prononciation de ce mot, la seconde syllabe est adoucie. (*R.*)

ACHINTOIR, petite ville d'Ecosse dans la province de Maid-Albain. Quoiqu'elle soit peu considérable, elle fait un certain commerce. *Long.* 12, 30; *lat.* 57, 10. (*R.*)

ACHLAT, ville de la grande Arménie. Elle est située sur la côte septentrionale du lac de Van ou Acramar. Cette ville, qui est petite, est importante pour les Turcs, comme frontière de leur empire. Elle est munie d'assez bonnes fortifications. *Long.* 76; *lat.* 30. (*R.*)

ACHMELSCHED, petite ville de Crimée, au nord-ouest de Caffa, & à quelques milles de la mer. *Long.* 51, 20; *lat.* 45. (*R.*)

ACHOMBENE, bourg, chef-lieu du royaume d'Axim, sur la côte d'Or en Afrique. Il se trouve sous le canon d'un fort Hollandois. Un rivage spacieux s'étend entre ce lieu & la mer. Les maisons en sont séparées par un grand nombre de cocotiers & autres arbres également espacés. Il est arrosé par la rivière d'Axim. Dans la saison des pluies surtout, l'air y est fort mal-sain. Les Hollandois font presque tout le commerce du pays. *Long.* 13, 30; *lat.* 5. (*R.*)

ACHOURY, petite ville épiscopale d'Irlande, dans la province de Connaught. *Long.* 12, 30; *lat.* 54. Elle est sur le bord oriental du lac Allyn, d'où sort le Shannon. (*R.*)

ACHRIDA, ville de la province Prévalitaine, & qui fut le lieu où naquit l'empereur Justinien, qui la rebâtit & lui donna le titre de métropole sur quelques provinces, au préjudice de Tessalonique. Les évêques Grecs de cette ville prennent aujourd'hui le titre de métropolitains de la Bulgarie, de la Servie, de l'Albanie, &c. (*R.*)

ACHSTEDE, AKSTEDE, petite ville du cercle de Basse-Saxe, dans le duché de Brême, sur le Lun. (*R.*)

ACHYR, ACHYAR, ou AACHYAR, ville & château de l'Ukraine ou Volhinie intérieure sur le Vorsklo, aux Russiens. *Long.* 53, 34; *lat.* 49, 32. (*R.*)

ACIERNO, *Voyez* ACERNO.

ACI, ou JACI, petite rivière de Sicile qui coule du mont Etna. Elle est fameuse chez les poëtes. (*R.*)

ACKEN, AKEN, ACHEN, petite ville du cercle de Basse-Saxe sur l'Elbe, au duché de Magdebourg. (*R.*)

ACOMA, ville du Nouveau Mexique, capitale de la province de son nom. *Long.* 169; *lat.* 35. (*R.*)

AÇORES, îles situées dans l'Océan, sur la traversée d'Europe en Amérique, à 200 lieues de Lisbonne. On est incertain à qu'elle partie du monde on doit les rapporter. Elles appartiennent aux Portugais. On les découvrit vers le milieu du XVe siècle; elle furent nommées Açores de l'Espagnol *Açor*, qui signifie épervier, parce qu'on y trouva beaucoup de ces oiseaux. Elles sont aussi connues sous le nom de Tercères, nom qu'elles tirent de la principale de ces îles. Toutes étoient sans habitans naturels lors de la découverte qui en fut faite. Elles sont au nombre de neuf; elles sont commodément situées pour la navigation des Indes orientales & du Brésil. Angra, dans l'île de Tercere, est la capitale de toutes.

L'air des Açores est sain. Le bled, les fruits, les vignes, le bétail, y réussissent très-bien. On en tire beaucoup de pastel, & c'en est le principal négoce. Les barates entrent dans les cargaisons des Hollandois. Les Açores donnent encore des citrons, des limons, des confitures, dont celles de Fayal sont les plus estimées. *Long.* 346, 354; *lat.* 39. Les Portugais placent leur premier méridien au Pic des Açores. (*R.*)

ACOMAC, district de la Virginie, dans l'Amérique septentrionale. C'est une presqu'île bornée au nord par le Maryland, à l'orient & au midi par l'Océan, & à l'occident par la baie de Chesapeak. La Nouvelle-Oxford, qui est du Maryland, est située à sa base au septentrion, & le cap Charles est à sa pointe méridionale. Somer & Chingoteok en sont deux petites villes. (*R.*)

ACQS, *Voyez* DAX.

ACQS, jolie petite ville de France, au pied des Pyrénées, dans le comté de Foix. Elle est sur une petite rivière, au sud de Tarascon. Son nom lui vient des eaux chaudes qui sont dans son voisinage, & fournissent à des bains très-salutaires. (*R.*)

ACQUA, bourg en Toscane, où il y a des bains chauds. *Long.* 29, 20; *lat.* 43, 45. (*R.*)

ACQUA-CHE-FAVELLA, fontaine du royau. de Naples, dans la Calabre citérieure, près de l'embouchure de la rivière de Crata, & des ruines appelées *Sibari ruinata*, sur laquelle il y a plusieurs traditions aussi absurdes que ridicules. (*R.*)

ACQUA-PENDENTE, petite ville de l'état de l'Eglise, dans la province d'Orviete. Elle est située sur un rocher d'où l'eau, en tombant, forme une cascade qui donne le nom à cette ville. En approchant d'Aqua-Pendente, qui est sur la route de Florence à Rome, on entend le bruit de cette chûte d'eau; mais quoiqu'on en soit très-voisin, on ne la voit pas. Elle est dérobée à la vue par des rochers avancés, des arbres, des buissons, des broussailles. Cette petite ville est surchargée d'un évêché, de 5 églises paroissiales, & de 5 monastères; aussi est-elle pauvre & déserte. Elle est près des bords de la rivière de la Paglia, à 23 li. nord-ouest de Rome. *Long.* 29, 28; *lat.* 42, 43. (*R.*)

ACQUARIA, petite ville du duché de Modène, près de la Sultena. Elle est remarquable par des eaux minérales. (*R.*)

ACQUI, ville d'Italie, au duché de Montferrat, avec un évêché suffragant de Milan. Elle est très-remarquable par des sources d'eaux bouillantes qui donnent des bains très-salutaires. Cette ville, considérable autrefois, est pauvre & réduite presque

à rien par l'effet de ses divisions intestines. Vinrent ensuite les guerres du Montferrat & d'Italie pour la succession d'Espagne, qui n'ont pas réparé ses pertes. Elle est de la domination du roi de Sardaigne. Les Espagnols prirent cette ville en 1745; les Piémontois la reprirent en 1746; M. de Maillebois la reprit ensuite & l'abandonna après en avoir fait sauter les fortifications. Cette ville fut habitée par les Statiliens. Outre sa cathédrale, elle a une église paroissiale, trois couvents d'hommes & un de femmes. C'est dans une plaine voisine que passe la voie Emilie, réparée par Emilius Scaurus, après avoir soumis les Liguriens, continuée par le même depuis Plaisance jusqu'à Rimini, en la réunissant à la voie Flaminiene. Acqui est la patrie de l'historien George Merula; elle est sur la rive septentrionale de la Bormia, à 10 li. nord-ouest de Gênes, 7 li. sud-est d'Asti, & 12 sud de Casal. *Long.* 26, 5; *lat.* 44, 40. (*R.*)

ACRA, ville d'Afrique sur la côte de Guinée. Les Anglois, les Danois & les Hollandois qui possedent cette place en commun, l'ont munie chacun d'un bon fort, & ont donné un village à chacun de ces forts pour dépendance particuliere. *Long.* 17, 33; *lat.* 5. (*R.*)

ACRAMAR, ACTAMAR, ARCISSA, ABACMAS, ou VAN, ville & lac de l'Arménie majeure, dans le Curdistan. La ville, qui est très-forte, est capitale du gouvernement de Van. Elle est située au pied des montagnes du Diarbekir, sur le bord du lac qui lui donne son nom. Son château passe pour imprenable. Sémiramis en fut, dit-on, la fondatrice. Elle est grande, marchande & assez peuplée. Il y réside un bacha. Comme elle avoisine les frontières de Perse, elle est souvent exposée aux malheurs qu'entraine la guerre, & voit alternativement dans ses murs les Turcs & les Persans. Le lac, qui est fort poissonneux, a deux petites îles habitées par des religieux Arméniens. Il reçoit beaucoup de rivières, & ne se décharge par aucune. *Long.* 62; *lat.* 36, 30. (*R.*)

ACRE, SAINT-JEAN D'ACRE, PTOLEMAIDE, ACRA, ACCARON, ACCA, ACCO, ville de Phénicie sur les frontières de la Palestine, autrefois grande, belle & commerçante, aujourd'hui réduite presque à rien, & ne présentant plus qu'un amas de ruines, depuis qu'elle fut renversée & saccagée par les Mahométans, la dernière fois qu'ils la prirent sur les Chrétiens l'an 1291. Cette ville, qui avoit un bon port & qui étoit agréablement située, fut d'abord le domaine de Ptolomée, roi d'Egypte, qui l'agrandit & la nomma *Ptolemaïde*; elle passa ensuite sous la domination des Romains, puis sous celle des Maures, à qui elle fut enlevée par les Chrétiens croisés en 1104. Ceux-ci la perdirent en 1187; elle fut reprise sur eux par le fameux Saladin, le fléau des croisés. Les Chrétiens y rentrèrent quatre ans après, au moyen des secours que leur amenoient d'Europe Philippe-Auguste & Richard roi d'Angleterre. La fortune ayant abandonné les Croisés, ils furent réduits à se partager la ville d'Acre, la seule possession qui leur restât en ces contrées. Divisée par tant d'intérêts différens, elle fut prise d'assaut par les Sarrazins, cent ans après que les Chrétiens la leur eurent enlevée pour la seconde fois; & depuis, elle n'a pu se relever du sac qui lui fut donné à cette époque. Cette ville appartient maintenant au grand-seigneur. Elle est à 8 li. sud de Tyr, & à 15 nord de Jérusalem. *Long.* 57; *lat.* 32, 40. (*R.*)

ACRISTIA, bourg de Sicile, bâti sur les ruines de l'ancienne ville de Schritea. (*R.*)

ACROCERAUNES, ou LES MONTS ACROCERAUNIENS, aujourd'hui nommés *les Monts de la Chimère*, sont une chaîne de montagnes en Epire, qui des rives de la mer, sous le 40e d. 25′ de latitude, s'étendent de l'ouest à l'est, jusqu'au Pinde. Elles tirent leur nom de la ville d'Acroceraunie, appellée aujourd'hui *Chimère*, qui est au pied de ces montagnes sur le golfe de Chimère. Leurs habitans sont cruels & voleurs. Nommés autrefois Acrocerauniens, ils ont aujourd'hui le nom de *Chimeriots*. Les montagnes qu'ils habitent engraissent beaucoup de gros bétail pour les Turcs. Elles donnent leur nom à un promontoire de la mer Adriatique. (*R.*)

ACROCORINTHE, montgane près de la ville de Corinthe, & au bas de laquelle cette ville est située dans une belle plaine. Elle avoit sur son sommet un temple de Vénus qui étoit très-célèbre. (*R.*)

ACRON, AKRON, pays d'Afrique sur la côte d'Or en Guinée, dont les habitans vivent sous la protection du roi de Fantin. Il est divisé en grand & petit Acron. Les Hollandois ont un petit fort dans cette partie, qu'ils ont nommé le Fort de la Patience: l'autre, plus avancée dans les terres, est gouvernée par plusieurs des principaux du pays. (*R.*)

ACTAMAR, *Voyez* ACRAMAR.

ACTIUM, ancienne & pet. ville de Grèce dans l'Epire, fameuse par la victoire qu'Auguste remporta sur Antoine, & qui le rendit maître de l'empire Romain. La bataille se donna à la rade d'Actium, 31 ans avant l'ere chrétienne. Cette ville se nomme aujourd'hui *Figalo*, & donne son nom au cap voisin qui resserre l'entrée du golfe d'Arta. (*R.*)

ADA, ville de la Turquie Asiatique, sur la route de Constantinople à Ispahan. (*R.*)

ADAGUESA, jolie petite ville d'Espagne en Aragon, au diocèse de Balbastro, sur la Vero. *Long.* 19, 50; *lat.* 41, 58. (*R.*)

ADAM'S-PIC, ou PIC-D'ADAM, haute & fameuse montagne des Indes dans l'île de Ceylan. Elle a la forme d'un pain de sucre, & se termine par une plaine circulaire de 200 pas de diametre. Avant d'arriver au sommet, il se trouve une vaste esplanade couverte d'arbres & entre-coupée de ruisseaux, où les Gentils pensent qu'il suffit de se laver pour devenir purs, tant ils présument de

la sainteté de ce lieu. De là ils se guindent sur la cime avec des chaines de fer scellées dans le roc, un quart de lieue durant. Il s'y trouve un lac profond de très-bonne eau, d'où partent les rivières principales qui arrosent l'île.

Joignant ce lac est la fameuse table de pierre sur laquelle on remarque la forme d'un pied humain, que les prêtres des Gentils disent être l'empreinte du pied d'Adam, qu'il y laissa en montant au ciel. Cette empreinte gravée comme sur de la cire, est plus grande deux fois que la mesure naturelle. Elle est ombragée de quelques arbres qui ont été plantés autour, afin de rendre le lieu plus vénérable. Près de là sont quelques maisons de terre & de bois pour retirer ceux qui y vont en pélerinage; un temple ou pagode, & la maison d'un prêtre qui reçoit les offrandres qu'on y porte, & qui entretient les pélerins dans leur pieuse croyance par le récit de miracles & de contes absurdes, tendant à maintenir & à perpétuer l'idée de sainteté & d'antiquité attribuée à cette pierre. On leur dit entr'autres choses, que les deux montagnes qui accompagnent celles-ci ne sont moins élevées, que parce qu'elles s'abaissent par respect pour le Pic d'Adam.

Les matelots apperçoivent cette montagne de 20 lieues en mer. On n'a point de mesures de cette fameuse montagne, sur lesquelles on puisse compter. En général, elle est beaucoup moins haute que le Pic de Ténériffe *Long.* 98, 25; *lat.* 5, 55. (*R.*)

ADANA, ADENA, ville de Natolie dans la Cilicie, sur la rivière de Choquen. *Long.* 54, *lat.* 38, 10. La ville d'Aden, dans l'Arabie Heureuse, se nomme encore Adana (*R.*)

ADAOUS, ou QUAQUA, peuple d'Afrique dans la Guinée propre, au royaume de Sacca. (*R.*)

ADDA, rivière considérable d'Italie, qui naît dans la Valteline qu'elle arrose dans toute sa longueur; elle traverse ensuite le lac de Côme, parcourt le Milanès du nord au sud, & verse dans le Pô au-dessus & près de Crémone, après avoir baigné Tirano, Sondrio, Morbegno, Lodi, Pizzighitone. Cette rivière est très-rapide; & à cause des Alpes qui avoisinent la partie supérieure de son cours, elle est sujette à de fortes inondations, & à faire beaucoup de ravages. La Valteline qu'elle traverse, quoique terre d'Italie, étant sujette aux Grisons, l'Adda peut être considérée comme une rivière appartenante à la Suisse & à l'Italie. Elle a sa source au mont Braulio, sur les confins des Grisons. L'histoire fait mention d'une fameuse bataille qui se donna sur ses rives, dans laquelle Flaminius resta victorieux des Gaulois Insubriens. (*R.*)

ADEA, ADDÉE, petit royaume d'Afrique sur la côte d'Ajan, borné au nord par celui d'Adel, & à l'orient par la mer des Indes. Il n'a qu'environ 20 lieues d'étendue sur la côte. Le village d'Adée en est le chef-lieu, & le principal endroit du royau. Il s'y fait quelque commerce de poivre & d'encens. Le pays produit du millet & du froment *Long.* 61, 64; *lat.* 4, 5. (*R.*).

ADEL, royaume d'Afrique, au nord de la côte d'Ajan. Il a le cap Guardafui au nord-est, le détroit de Babel-Mandel au nord-ouest, à l'occident l'Abissinie, au midi le royaume d'Adéa, & à l'orient la mer des Indes. On le nomme encore royau. de Zeila, du nom de sa principale ville. Le roi & ses sujets sont Mahométans. Le terroir est sablonneux. Quoiqu'il n'y pleuve presque jamais, la terre ne laisse pas d'y être très-fertile, le pays étant arrosé de beaucoup de rivières qui descendent particuliérement des montagnes de l'Abissinie. Il en est une entr'autres qu'on nomme la Horras, très-large & très-considérable, qui, divisée par les habitans pour abreuver leurs terres altérées, se trouve partagée en tant de canaux, qu'épuisée, elle ne peut porter ses eaux jusqu'à la mer.

Le royaume d'Adel est un pays de grains & de fruits, & si fécond, qu'il fournit à ses voisins. Il donne du froment, du millet & de l'orge Outre les denrées & le bétal, il a de l'or, de l'yvoire, de l'encens & du poivre. Les marchands Arabes & Indiens viennent y acheter des esclaves qu'ils paient en draps, colliers d'ambre & de grains de verre, en raisins & dattes. Il s'y rencontre des brébis, dont la queue pese jusqu'à 25 livres, & des vaches dont les unes n'ont qu'une corne d'une paume & demie de long au milieu du front, & recourbée vers le dos; les autres en ont deux, semblables aux bois d'un cerf.

Les habitans en sont blancs ou basanés, & noirs en tirant vers le nord-ouest Ils se ceignent d'une pièce de toile de coton de la ceinture en bas; le reste du corps est nud. Les personnes distinguées sont entiérement vêtues d'indiennes. Ils sont belliqueux; & les armes qu'ils ne savent pas forger, ils les achetent des Turcs & des Arabes, à qui ils donnent en paiement une partie du butin & des esclaves qu'ils font. Le Turc s'est emparé sur eux du cap de Guardafui, de Barbora, de Meth, de toute la côte de Bornajas & de Barazan. Toute la côte au sud-est est déserte, & l'on n'y trouve que des troupeaux. Adel, Arat, Aucagurel & Barbora en sont, avec Zeila, les principales villes. Ce sont même des places de commerce. (*R.*)

ADELBERG, petite ville de Suabe, au duché de Wirtemberg. (*R.*)

ADELHOETZ, village de la haute Hongrie, à 4 li. de Traunstein, avec des bains très-fréquentés. *R.*)

ADELSBERG, bourg & château du cercle d'Autriche dans la Carniole. (*R.*)

ADELSDORFF, nom de deux petites villes de Franconie, l'une dans l'évêché de Bamberg, l'autre dans le marquisat d'Anspach. (*R.*)

ADEN, grande ville de l'Arabie Heureuse, au sud du détroit de Babel-Mandel, avec une port où il se fit bien plus de commerce autrefois qu'il ne s'y en fait aujourd'hui, lorsqu'elle étoit l'entrepôt des marchandises des Indes pour l'Egypte & réciproquement. La ville est située dans un pays

de la plus grande beauté. Elle est environnée presque de toutes parts de hautes montagnes, sur le sommet desquelles il y a cinq à six forts, avec beaucoup d'autres ouvrages dans les cols & dans les gorges, ce qui la rend le boulevard de l'Arabie Heureuse. Son port autrefois fréquenté par les négocians orientaux, dont le concours étoit extrêmement considérable, est formé par une baie d'environ une lieue de largeur, & qui porte par-tout 18 à 20 brasses d'eau. Les eaux douces sont conduites dans la ville par un bel acqueduc d'un quart de lieue de longueur. Il y aborde tous les ans plusieurs vaisseaux des Indes avec leurs cargaisons d'épices, que l'on transporte de-là au grand Caire. Les marchands s'y assemblent durant la nuit pour éviter les excessives chaleurs du climat.

Soliman II se rendit maître d'Aden en 1539, ainsi que de presque tout le pays; mais les Turcs furent ensuite contraints de l'abandonner aux princes Arabes qui en sont en possession aujourd'hui. Elle est dans l'Yemen sur une presqu'île, entourée de murailles du côté de la mer. On lui donne 5 à 6 mille maisons; mais l'intérieur, à côté de quelques belles maisons à deux étages & en terrasses, offre beaucoup de ruines & de masures. Cette ville, au sud-est de Moka, est à 60 li. de l'embouchure de la mer Rouge, à 34 li. sud-est de Sanaa. *Long.* 63, 20; *lat.* 13. (*R.*)

ADEN, montagne du royaume de Fez. (*R.*)

ADENBOURG, ALDENBOURG, ville du cercle de Westphalie, au duché de Berg. *Long.* 25, 51; *lat.* 2, (*R.*)

ADERBIJAN, grande province de Perse, qui a au nord l'Arménie propre, au sud l'Yrac-Agemi, à l'est le Gulian, à l'ouest le Curdistan. Tauris en est la capitale. *Long.* 60, 66; *lat.* 36, 39. (*R.*)

ADERBORGH, petite ville du cercle de haute Saxe dans la Poméranie. Elle appartient au roi de Prusse. (*R.*)

ADERBOURG, très-petite ville d'Allemagne, dans la Marche de Brandebourg. (*R.*)

ADERNO, ancienne ville de Sicile, au pied du mont Etna. (*R.*).

ADERSLEBEN, village & abbaye de religieuses de l'ordre de Citeaux, dans la principauté de Halberstadt. (*R.*)

ADJA, ou AGGA, bourg & fort de Guinée, sur la côte de Fantin. Il appartient à la compagnie Angloise des Indes orientales. (*R.*)

ADIABENE, pays d'Asie, à l'orient du Tigre. (*R.*)

ADIAZZO, AJACCIO, ADIAZZE, AIAZZO, AJAZZO, AIACIO, ADJAZZO, ADJAZZE, AYASSO, ville de l'île de Corse, sur la côte de dehors ou côte occidentale, dans un terroir agréable & fertile en excellens vins. Son port est assez fréquenté. C'est, après Corte, la meilleure ville de l'île. Elle a un évêché suffragant de Pise. C'est la plus belle ville de l'île & la mieux située; c'est aussi la plus agréable pour la douceur & l'urbanité de ses habitans. Elle est défendue par une citadelle petite, mais assez bonne: presque toutes ses rues sont droites & larges, & la plupart de ses maisons ont de l'apparence. Ses promenades sont très-agréables. On porte à quatre mille le nombre de ses habitans. La cathédrale, la maison qu'occupoient les Jésuites, & le palais, sont les plus beaux édifices de la ville. Celui-ci étoit la résidence du gouverneur ou commissaire des Génois. C'est le siége de l'administration de la justice & des archives du pays. Elle a deux couvens; la bonne eau y manque. Le golfe au bord duquel elle est située, offre un port sûr & commode pour les bâtimens les plus considérables. On y pêche des coraux rouges, blancs & noirs, qui y sont un objet de commerce, avec les planches & les poutres. Beaucoup de Grecs y demeurent. La ville étoit anciennement bâtie dans la partie la plus enfoncée du golfe, à une lieue de l'endroit où elle est à présent. On trouve dans l'emplacement qu'elle occupoit autrefois, plusieurs ruines de la vieille ville, les vestiges d'un château, & une église. C'est en 1435 qu'elle fut rebâtie où on la voit. Son port est pourvu d'un bon mole. Son seul défaut est d'avoir au front du mole un petit rocher, mais qu'on pourroit enlever à peu de frais. On trouve à Ajaccio les débris d'une colonie de Grecs qui avoit passé en Corse, & s'étoit établie en 1677, dans les environs d'Ajaccio. Vouée au gouvernement Génois, elle fut dispersée & détruite en partie par les Corses. *Long.* 26, 28; *lat.* 41, 54. (*R.*)

ADIGE, fleuve d'Italie, qui a sa source au sud du lac glacé dans les Alpes, & son embouchure dans le golfe de Venise. Elle arrose le Tirol, le pays de Trente & l'Etat de Venise où elle est navigable. Elle est extrêmement rapide, & passe près du château de Tirol, à Trente & à Véronne. (*R.*)

ADMONT, petite ville de la haute Stirie, sur la rivière d'Ens, avec une riche abbaye de Bénédictins, entre de hautes montagnes. Elle dépend de l'archevêché de Saltzbourg. (*R.*)

ADOM, ADON, petit royaume de la côte d'Or en Guinée. Il s'étend en droite ligne le long de la rivière de Sehama. Le pays abonde en grains & en fruits; les rivières y sont remplies de poisson; on y a beaucoup d'animaux domestiques, & il s'y trouve des mines d'or & d'argent. L'autorité du chef est limitée par le crédit de cinq ou six des principaux de la contrée, qui, avec le roi, forment le conseil national. (*R.*)

Adom, petite ville de Hongrie sur le Danube, au-dessous de Bude (*R.*)

Adom, petite ville de Syrie, sur les rives du Jourdain. Elle se nomme encore *Edom*. (*R.*)

ADON, ADONY, bourg ou petite ville bien peuplée de basse Hongrie, dans une contrée fertile aux bords du Danube, faisant partie du comté de Stuhl-Weissembourg. Elle est au pied des montagnes sur la rivière de Beretio. *Long.* 45, 18; *lat.* 47, 12. (*R.*)

ADORIAN, petite ville de la haute Hongrie, près du fleuve d'Eer, au nord-ouest du grand Varadin, & dans un fort beau pays. *Long.* 44, 40; *lat.* 47, 18. (*R.*).

ADOUR, rivière considérable de France dans la Gascogne. Elle prend sa source au pied des Pyrénées, dans le Bigorre, se grossit de deux rivières de même nom, & de celle de Gaves; arrose Bagnères, Tarbes, Aires, Dax, Bayonne; & après un cours de 45 lieues, elle se rend dans la mer de Gascogne, où elle débouche par une embouchure qui lui fut ouverte en 1579, & que l'on nomme pour cela *le Boucaut-Neuf*. Il est de 6 lieues plus méridional que le vieux boucaut. Cette rivière commence à être navigable à 2 lieues au-dessus de Saint-Sever. (*R.*)

ADRA, petite ville maritime & château très-fort d'Espagne, au royaume de Grenade, à 5 li. sud-ouest d'Almerie. *Long.* 16, 25; *lat.* 36. (*R.*)

ADRAMIT, *Voyez* ANDRAMIT.

ADRIA, HADRIA, ancienne ville épiscopale d'Italie, dans le Polésin de Rovigo, appellée par les Latins *Atria*. Elle donne son nom à tout le golfe que l'on nomme aujourd'hui *mer Adriatique* & *golfe de Venise*, & que l'on nomme encore *mer Atriatique* & *Hadriatique*. Aujourd'hui, cette ville est entièrement délâbrée; il n'en existe même guère que des ruines, au milieu desquelles habitent quelques pélerins. Cette dégradation est la suite nécessaire des inondations fréquentes du sol sur lequel elle est située, & du mauvais air qu'on y respire. L'évêque de cette ville, suffragant de Ravenne, a pris sa résidence à Rovigo. Adria, fondée par une colonie de Toscans, fut puissante autrefois. Les ruines d'un théâtre trouvé sous les fondemens d'une église, sont des indices de ce qu'elle fut autrefois. Elle est située à 3 li. de la mer, entre les bouches du Pô & de l'Adige, sur une rivière qui, connue autre fois sous le nom d'*Adria*, se nomme aujourdhui *Tartaro*. Outre sa cathédrale, elle a une église paroissiale, deux couvens d'hommes, & un de femmes. Elle est à 11 li. sud-ouest de Venise, à 6 li. est de Rovigo. *Long.* 29, 38; *lat.* 45. (*R.*)

ADRIANO-A-SIERRA, montagne de Guipuscoa, dans la Biscaye, une des plus hautes des Pyrénées. On la passe pour aller de la Biscaye dans la vieille Castille. (*R.*)

ADRIATIQUE, (*mer*). La mer Adriatique qu'on nomme aussi le *golfe de Venise*, est une portion de la mer Méditerranée, qui s'étend du sud-est au nord-ouest, entre le 40e d. *de lat.* & le 45° 55'. Elle a le nom de mer Adriatique de la ville d'Adria, puissante autrefois, aujourd'hui réduite presque à rien. Elle a 200 li. de long, sur environ 50 de large. L'entrée du golfe entre la Cenina & Otrante, est large de 14 li. (*R.*)

ADRIEN (S.), petite ville des Pays-Bas en Flandres sur la Dendres, à 2 li. d'Alost, & 4 de Gand. (*R.*)

ADRIN, petite ville de la haute Hongrie sur la rivière de Sebeskeres, au pied des montagnes de Vedra, & au nord-ouest du grand Waradin. *Long.* 55, 25; *lat.* 47, 9. (*R.*)

ADRUMETE, ancienne ville d'Afrique, que les Arabes appellent aujourd'hui Hamametha. C'étoit la capitale de la province de Bysacene. (*R.*)

ADULA, contrée des Alpes qui est entre les Grisons, les Suisses, les Vaillaisans & le Milanès. C'est la partie la plus haute des Alpes; c'en est comme le foyer. Sous ce nom sont compris le Crispalt, le Vogelsberg, le S. Gothard, la Fourche & le Grimsel. Elle contient le mont Adula qui lui donne son nom, & sur lequel se trouve la source méridionale du Rhin. Le Rhin, la Reusse, le Rhône, le Tesin, l'Aar, y prennent leur source. C'est le point de l'Europe le plus élevé. (*R.*)

ÆGERI, EGERE, communauté de Suisse, qui forme avec la ville de Zug, & les communautés de Mensengen & de Bar, la souveraineté du canton de Zug. On y trouve deux paroisses, le haut Ægeri où est la maison du conseil de la communauté, & le bas Ægri ou Wilægeri, près du lac d'Ægeri. Il y a dans ce village une belle église paroissiale. Le lac a une lieue de longueur & il est très profond & fort poissonneux. La rivière de Loretz en sort. (*R.*

AELT, abbaye de Bénédictins sur la rivière d'Iltz, au-dessus de Wasserbourg en Bavière (*R.*)

AERSCHOT, ARSCHOT, ville des Pays-Bas Autrichiens dans le Brabant, au bord de la Demer, à 4 lieues est de Malines, & à 3 li. nord de Louvain. Elle est bien bâtie & bien peuplée. La France l'abandonna aux alliés quelques tems après en avoir forcé les lignes en 1705. Elle fut encore prise par les François en 1746. Elle appartient aujourd'hui à la maison d'Aremberg, de la maison de Ligne, résidante à Bruxelles. On y trouve une église collegiale, deux couvens d'hommes & trois de femmes. C'étoit autrefois une baronnie appartenante à la maison de Croy. Elle fut érigée en marquisat en 1507, & en duché en 1533. (*R.*)

AFFENTHAL, vallée de Suabe dans l'Ortenaw, & près de Strasbourg, très-connue par d'excellens vins. *R.*

AFRIQUE, l'une des quatre principales parties de la terre. Elle n'est guère moins grande que l'Asie, & l'est beaucoup plus que l'Europe, au midi de laquelle elle est située. La Méditerranée la termine au septentrion; par-tout ailleurs elle est baignée de l'Océan, qui, au nord-est, forme un grand golfe auquel on a donné le nom de mer Rouge. Les anciens la connoissoient sous le nom de Lybie, qui fut ensuite restreint à une partie de la Barbarie d'aujourd'hui; & sous celui d'Ethiopie, si l'on en excepte la partie septentrionale. L'Afrique a 1450 lieues du septentrion au midi, du cap de Bonne-Espérance au rives de la Méditerranée, & 1420 lieues d'orient en occident, du cap Verd au cap Guardafui. C'est la moins peuplée & la moins tempérée des quatre parties du monde. La ligne la partage

partage à-peu-près par le milieu : la chaleur y est excessive, & les ardeurs du soleil réfléchies par les sables, y deviennent souvent insupportables.

En général les habitans en sont noirs. Si ceux qui habitent la Barbarie & le nord de l'Egypte ne le sont pas, c'est que ce sont des colonies d'Européens & d'Asiatiques. La chaleur du soleil qui peut avoir contribué à leur imprimer cette couleur, n'en est pas probablement la seule cause, puisque les Américains, qui sont à la même latitude, ne sont pas noirs, & que les Nègres qui naissent dans les pays froids, conservent leur teint.

Le terroir de l'Afrique est fertile sur les côtes; mais l'intérieur en est sec & dénué d'eau, sablonneux, plein de montagnes & de forêts, & parsemé de vastes déserts, brûlans & presque inhabitables. On y trouve des mers de sable que les vents accumulent, mènent, ramenent & dispersent. Malheur à ceux qui se trouveroient exposés à ces vagues de sables, aux tempêtes que les vents y excitent souvent. Il est arrivé plus d'une fois que des caravanes entières ont été ensevelies sous les lames de sables chassées par les vents.

L'Afrique produit la casse & le séné. Elle fournit aux Européens des gommes pour la teinture, des drogues, de l'ivoire, de l'ébène, des plumes d'autruche, de la poudre d'or, de la manne & quelques épiceries, de la cire, du miel, du bled, des dattes & des vins délicieux, tels que sont les vins du Cap ou de Constance, les vins de Canarie, la Malvoisie de Madère, les vins du cap Verd. Il s'y trouve des mines d'or & d'argent : il y en a de sel. On tire de la Barbarie en particulier, des chevaux extrêmement estimés, & des bestiaux d'une chair exquise. Les fruits que porte le sol de l'Afrique sont excellens, & ses campagnes, le long du Nil, se couvrent des plus abondantes moissons. Ne dissimulons point enfin le genre de commerce révoltant que vont y faire les Européens : Je veux parler des nègres qu'ils y achetent depuis le cap Verd jusqu'au cap de Bonne-Espérance, & qu'ils transportent en Amérique pour les y appliquer à la culture des terres, à l'exploitation des mines, à la fabrique du sucre & à celle du tabac. Il y en a neuf cent cinquante mille ou environ employés dans les seules colonies Angloises. La casse croît par gousse sur un arbre de même nom; le séné est un arbrisseau.

Entre les peuples d'Afrique, les uns habitent dans des villes, d'autres sous des tentes, d'autres enfin sont sauvages. En général les Africains sont robustes : leur taille racourcie & des muscles denses & roides, portent l'empreinte de la force. Les traits du visage, sans ensemble, leur donnent un air farouche, & leur laideur naturelle est encore augmentée par les figures dont ils se découpent souvent le front & les joues. Ils sont enclins au vol & mauvais soldats. On les accuse de férocité, de cruauté, de perfidie, de lâcheté. Cette accusation peut être fondée : l'ignorance profonde où ils sont généralement ensevelis, l'éducation barbare qu'ils ont reçue, les scènes de meurtre & de carnage qu'ils ont sous les yeux dans les petites guerres qu'ils se font habituellement, c'en est assez pour étouffer ou intervertir en eux les idées du droit naturel. Leurs maisons sont construites de branches de palmier, quelquefois de terre, & sont couvertes de paille, d'osiers ou de roseaux. Il n'y a guères de meubles que des panniers, des pots de terre, des nattes qui servent de lit, & des calebasses avec lesquelles on fait une bonne partie des ustensiles. Un pagne (c'est une ceinture qui couvre les reins) y tient assez généralement lieu de tout vêtement. Le gibier, le poisson, le riz, le pain de bled de Turquie, les fruits, sont la nourriture des peuples. Le vin de palmier est leur boisson. Les arts sont ignorés, les sciences inconnues; tous les travaux se réduisent à quelques occupations champêtres. Un sol ingrat s'y refuse au travail. Ce qu'il y a de cultivé ne forme pas la centième partie de cet immense pays; encore la culture abandonnée à des esclaves ou à des gens indigens, se ressent-elle de leur engourdissement & de leur léthargie. Ceux qui habitent les côtes de la Méditerranée, sont belliqueux & pirates de métier.

Les religions répandues en Afrique, sont le Mahométisme, le Paganisme, le Judaïsme; enfin dans quelques endroits où les Européens ont fait des établissemens, on trouve quelques petits districts où l'on professe le Christianisme.

Cette région, qui ne produit aujourd'hui que des hommes barbares, a donné autrefois naissance à Annibal, à Asdrubal, à Térence, à Tertulien, à S. Cyprien, à S. Augustin, &c. Il ne faut point rapporter un si extrême changement à la nature & au climat qui n'ont point changé. On ne peut inculper en cela que le vice des régimes qui y assujettissent les hommes.

L'Afrique forme une grande presqu'île, réunie à l'Asie par l'isthme de Suèz, au nord de la mer Rouge. Elle est comprise entre le 1er & le 71e d. *de long.* le 37e d. 30′ *de lat. sept*, & le 35e *de lat. mérid.* Elle a la forme d'une pyramide, dont la base appuie sur la Méditerranée, & dont le sommet avance dans l'Océan méridional, au-delà du Tropique du Capricorne.

On n'a pénétré que fort tard dans quelques parties intérieures de l'Afrique, qui même ne sont connues que très imparfaitement & très-défectueusement, & dont les anciens n'avoient aucune connoissance. Ils ne cherchoient même à s'en procurer aucune sur des contrées qu'ils tenoient pour inhabitables, à cause des ardeurs du soleil. On doit aux Portugais la découverte de la plus grande partie des côtes ignorées des anciens; époque qui ne remonte qu'au XVe siècle. Depuis, les François, les Hollandois, les Anglois, y ont fait de nouvelles découvertes. Quant à l'intérieur, l'accès en est si difficile par la barbarie des peuples qui y vivent, par la quantité d'animaux féroces qui s'y rencontrent, par

la rareté & même par le manque d'eau & des autres choses nécessaires au voyageur, que ce ne sera que fort tard si l'on parvient à en avoir quelques connoissances détaillées, & sur lesquelles on puisse compter.

Outre les animaux qui nous sont connus, on trouve en Afrique des lions, des léopards, des panthères, des tigres, des éléphans, des rhinocéros, des autruches, des chameaux, des crocodiles, des hyenes, des girafes ou caméléopards, des zèbres, des gazelles, des onces, des caméléons, des singes, des taureaux & ânes sauvages, des chevaux marins, des serpens d'une grosseur monstrueuse, des civettes, des perroquets, des licornes, &c. On y trouve aussi des pongos, espèce de grands singes de la hauteur de 5 pieds, & beaucoup plus gros que l'homme. Ils ont les yeux grands, le visage sans poil, & ressemblant à celui de l'homme : les cheveux leur couvrent la tête & les épaules. Ils sont rangés, par quelques-uns, dans la classe des hommes. Ceux qui se refusent à les y admettre, allèguent pour principale raison, qu'ils ont les pieds sans talons, comme les singes.

L'Afrique personnifiée, est représentée sous la figure d'une femme coeffée d'une tête d'éléphant, dont la trompe saille en avant.

Le gouvernement en Afrique est presque partout bizarre, despotique & entièrement dépendant des passions & des caprices du souverain. Ses peuples n'ont pour ainsi dire que des idées d'un jour. Leurs loix n'ont d'autres principes que ceux d'une morale avortée, & d'autre consistance que celle que leur donne une habitude indolente & aveugle.

En Afrique, il ne se fait guères de commerce que sur les côtes. Il y en a peu depuis les royaumes de Fez & de Maroc, jusqu'aux environs du cap Verd. Les établissemens sont vers ce cap, & entre la rivière de Sénégal & celle de Serre-Lionne dans la Guinée. A la côte de Serre-Lionne, il n'y a que les Anglois & les Portugais qui aient des établissemens, quoique d'autres nations y abordent. Les François font quelque commerce sur la côte de Malaguette : ils en font davantage au petit Dieppe & au grand Sestre. La côte d'Yvoire ou des Dents, est fréquentée par tous les Européens; presque tous ont aussi des habitations & des forts à la côte d'Or. Le cap Corse est le principal établissement des Anglois. On trafique peu à Ardres. Benin & Angola fournissent beaucoup de nègres. On ne fait rien dans la Cafrerie, si on excepte le cap de Bonne-Espérance qui appartient aux Hollandois. Les Portugais sont établis à Sofala, & sur le canal de Mozambique. Les François & les Vénitiens font beaucoup d'affaires à Alexandrie; de là jusqu'à Gibraltar, la côte de la Méditerranée est peuplée de corsaires.

L'Afrique a été connue en partie par les anciens; les Romains y ont fait la guerre, & en ont conquis une portion. Les Vandales s'en emparèrent après, mais ils en furent chassés par Bélisaire, général de l'empereur Justinien. Les Arabes & les Sarrazins s'en rendirent ensuite les maitres, & possèdent encore le pays qui avoit été soumis aux Romains. Le tour de l'Afrique ne fut jamais fait avant Vasco de Gama, Portugais, qui, en 1497, doubla le premier le cap de Bonne-Espérance, ouvrit, par cette découverte, une nouvelle route au commerce des Indes, & fit tomber celui qui se faisoit par la voie d'Alexandrie.

Les plus grands fleuves de l'Afrique sont le Nil, qui verse dans la Méditerranée; le Niger qui naît & finit dans l'intérieur du pays, le Sénégal, le Zaire, la Gambra ou Gambie, le Coanza, la rivière des Camarones qui se jettent dans l'Océan Atlantique, & le Zambèse qui se décharge dans la mer des Indes.

Ses montagnes les plus fameuses sont le mont Atlas qui règne parallèlement à la Méditerranée, depuis l'Egypte jusqu'à l'Océan Atlantique, & les montagnes de la Lune, qui environnent presque le Monomotapa & se propagent vers le midi. On voit aussi des montagnes dans la Guinée, celles de Serre-Lionne, d'autres encore à la pointe méridionale de l'Afrique.

On divise l'Afrique en douze parties : l'Egypte & la Barbarie au nord, & le long de la Méditerranée; le Biledulgerid, le Zara, la Nigritie & la Guinée à l'occident; la Cafrerie & le Monomotapa au midi; la côte de Zanguebar, la côte d'Ajan, l'Abissinie, à laquelle on joint la Nubie, du côté de l'orient; enfin dans l'intérieur de l'Afrique, l'Ethiopie. On ne détermine point d'une manière positive & fixe, quelles sont les parties de l'Afrique moderne qui répondent aux divisions & aux dénominations des anciens. Il en sera question aux articles de Géographie ancienne, relatifs à l'Afrique. (*R.*)

Afrique, ville & port de Barbarie au royaume de Tunis. Cette place qui étoit considérable & très-forte, étoit au pouvoir des Mahométans, lorsque André Doria, qui s'en étoit emparé pour Charles-Quint, voyant qu'on ne pouvoit la conserver sans une dépense extraordinaire, résolut de la raser. On fit à cet effet des mines qui jouèrent si bien, qu'il ne resta pierre sur pierre dans la ville. Elle n'a pas été rétablie depuis ce tems. (*R.*)

Afrique, petite ville de Gascogne, dans la généralité de Montauban. (*R.*)

Afrique, (*mont*) montagne de France en Bourgogne, qui s'étend entre Dijon & la petite ville de Chagni, sur une longueur de 10 lieues. C'est au pied de cette chaine de montagnes que croissent les vins fameux, qui ont spécialement le nom de vins de Bourgogne; tels sont ceux de Nuits, Beaune, Chambertin, Clos-de-Vougeot, Pomar, Volnay, Chassagne, Montrachet & quelques autres. (*R.*)

Agadès, royaume d'Afrique dans la Nigritie, avec une ville de même nom. On y recueille du séné & de la manne. Les pâturages & le bétail y

abondent. Le roi de cette contrée est tributaire de celui de Tombut, à qui il paie annuellement 150 mille ducats; & il peut être déposé lorsqu'on n'est pas content de sa gestion. Il est borné au nord par les monts Terga & Lemta, au sud par le Niger, à l'est par le royaume de Bornou. Agadès, sa capitale, est le lieu de la résidence du roi. *Long.* 20, 20; *lat.* 19, 10. (*R.*)

AGAG, AGAGA, royaume d'Afrique qui dépend de l'empire du Monomotapa. Il est borné à l'est par le pays des nègres, & à l'ouest par le royaume de Tacua. Il a une capitale de même nom. (*R.*)

AGAI, petit port de Provence, à 2 lieues de Fréjus. (*R.*)

AGAMASKA, ou VINERS, île de la baie de James dans l'Amérique septentrionale, cédée aux Anglois comme tout le reste du pays, à la paix de 1762. (*R.*)

AGAN, PAGAN, PAGON, ZABA, île d'Asie dans l'Archipel de Saint-Lazare; Magellan y périt, assassiné par les habitans en 1521. (*R.*)

AGARAFFO, AXARAFFE, petit pays d'Espagne dans l'Andalousie. Il est fertile & agréable. La ville principale en est San-Lucar-la-Major, érigée en duché par Philippe IV, en faveur du comte d'Olivarès. (*R.*)

AGATHE, (Sainte) petite ville du royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, & sur les confins de la Terre de Labour: elle est entre Capoue & Benevent, à 14 milles de l'une & de l'autre, & à 8 lieues nord-est de Naples. *Long.* 32, 8; *lat.* 40, 55. (*R.*)

AGATTON, GATTON, ville d'Afrique sur la côte de Guinée, vers l'embouchure de la rivière de Formose, à une grande journée de la ville de Benin. Elle est située sur une petite éminence qui forme une île dans la rivière, fort près de la rive. L'air y est plus sain que dans aucune autre partie de la contrée, & le pays aux environs est rempli de toutes sortes d'arbres fruitiers. Cette ville étoit autrefois fort considérable; mais les guerres l'ont détruite en partie. Elle dépend du grand Benin. *Long.* 23, 30; *lat.* 6, 30. (*R.*)

AGAUNE, aujourd'hui *Saint-Maurice*, bourg de Vallais, dans la vallée Pennine, célèbre par les martyrs de la légion Thébéene, qui s'y laissa décimer plutôt que de renoncer au christianisme. Sigismond, roi de Bourgogne, y construisit, en 515, un monastère. (*R.*)

AGDE, ville de Languedoc, à une demi-lieue de la mer sur les bords de l'Eraut, qui y amène des barques & des tartanes médiocrement chargées. On y compte environ 10 mille habitans, & 1065 feux. Elle a un évêché suffragant de Narbonne, qui rapporte eviron 35 mille livres, quoique le diocèse ne comprenne pas plus de 20 paroisses. Le pays est fertile & donne abondamment du bled, du vin, de l'huile, des légumes, de la soie, des laines fort estimées, & du salicot, qui est une plante qui se seme, & dont les cendres, qui sont la soude, s'emploient pour faire le verre, le savon & la pierre à cautere. La ville est petite, mais bien peuplée. Les maisons en sont de pierre noire. Ses habitans sont, pour la plus grande partie, marchands, ou marins. On a construit un petit fort à l'embouchure de la rivière pour en défendre l'entrée. On le nomme *Fort de Brescou*: il est sur un rocher. En 1506 il se tint à Agde un concile, où assistèrent 24 évêques & 10 députés. Il fut présidé par S. Césaire évêque d'Arles. L'évêque est seigneur-comte d'Agde. Cette ville a un gouverneur particulier, un lieutenant de roi & major, une recette, un bureau des cinq grosses fermes; & c'est un siège d'amirauté. Elle a trois paroisses, dont l'une est desservie dans l'église de la cathédrale, & un collège qui appartient aux Oratoriens. Les barques qui ne peuvent remonter jusqu'à Agde, s'arrêtent au petit port de Grace, situé à l'embouchure de l'Eraut. Cette ville doit sa fondation à une colonie de Marseillois. Elle est près d'une branche du canal Royal. Agde est à 7 li. nord est de Narbonne, 4 est de Besiers, 12 sud-ouest de Montpellier, & 159 sud-est de Paris.

Près de cette ville est un convent de Capucins, enrichi par la dévotion à une image de la Vierge, à laquelle afflue un grand concours de peuple & de pélerins. Elle est dite Notre-Dame de Grace. Il y a des appartemens extérieurs pour ceux qui y viennent faire neuvaine. Le trajet de la ville à cet apport est semé de douze ou quinze oratoires qu'on visite, dit-on, pieds nuds. Le couvent des Peres est remarquable par la beauté des bâtimens, par celle de ses jardins, & par les tableaux de plusieurs grands maîtres répandus dans l'église. Henri I, duc de Montmorency, y est inhumé. *Différ. de long. pour Agde à l'observatoire de Paris*, 1 d. 7', 37'' *à l'orient*; *lat.* 43, 18. (*R.*)

AGDERUINE, petite ville de l'île Minorque dans la Méditerranée. Elle est située près d'une montagne au nord-est de la ville de Fornelle, au sud-est du cap Bajolès. *Long.* 22; *lat.* 40, 15. (*R.*)

AGEN, ville de Guienne, sur la rive droite de la Garonne, avec un évêché suffragant de Bordeaux. Elle est ancienne, située dans un beau & fertile pays, & peuplée de 9000 ames. On y compte 862 feux. Outre la cathédrale dédiée à S. Etienne, elle a une très-belle collégiale sous le vocable de Saint Caprais, que cette ville reconnoît pour son premier évêque. Elle a d'ailleurs deux paroisses. On voit à l'hôpital une antiquité remarquable; c'est un endroit creux & profond qu'on appelle le Martyre, *Sepulchrum ubi sanctissimorum Martyrum reponebantur corpora*. Comme le prétoire pour les magistrats & les gouverneurs de Rome étoit établi en cette ville, la persécution y étoit très-grande. Des vestiges de bains & d'arènes qu'on y trouve, sont foi qu'elle fut autrefois bien plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle est capitale de la contrée dite de son nom *Agénois*. J. C. Scaliger, célèbre critique, vint s'établir en cette ville, & il y mourut en 1558. Elle a donné naif-

sance à Joseph J. Scaliger, fils du précédent, qui se fit aussi un grand nom par son érudition. La maison qu'ils habitoient est vis-à-vis les Cordeliers, & le magistrat veille à ce qu'elle soit conservée. C'est aussi la patrie de Sulpice Severe, historien ecclésiastique. Son séminaire est aux Lazaristes.

Cette ville étoit autrefois la capitale des Nitiobriges, qui étoient si considérables parmi les Gaulois. Elle a un présidial, une sénéchaussée, une élection, un collège fondé par la reine Marguerite, duchesse de Valois, comtesse d'Agénois; une commanderie de l'ordre de Malte, & plusieurs couvents de l'un & de l'autre sexe, & c'est le siège d'un gouverneur particulier. Agen prit le parti de la Ligue en 1584, mais elle fut soumise au roi en 1591. Elle est assez belle; & le commerce qu'elle fait depuis quelque tems y répand de l'aisance parmi ses habitans. On y voit un cours magnifique qui s'étend le long de la rivière, & quelques restes d'antiquités. L'évêque se qualifie de comte d'Agen, quoiqu'il n'y exerce aucun droit seigneurial. Son diocèse comprend 363 paroisses, & 191 annexes. Ses revenus annuels montent à 36000 livres. *Long.* 18, 15, 49; *lat.* 44, 12. (*R.*)

AGENOIS, pays de France dans la Guienne, autrefois avec titre de comté, & maintenant avec celui de duché. Il est entre le Querci, à l'est; le Périgord, au nord; le Bazadois, à l'occident; au sud il est borné par la Garonne qui le sépare du Condomois & de la Lomagne. Son étendue est de 20 lieues de longueur sur 10 de large, ce qui peut être évalué à 120 lieues quarrées. Outre Agen, sa capitale, il contient douze villes & bourgades. Les rivières qui y coulent sont la Garonne, le Lot, la Dordogne & le Lèz, qui sont très poissonneuses. De toutes les parties de la Guienne, c'est la plus belle & la plus fertile. L'air en est pur; les habitans en sont vifs & enjoués; le sol en est assez uni, gras & meuble: il produit beaucoup de vins rouges & blancs, du bled & autres grains, des châtaignes, des fruits, d'excellens pâturages & du chanvre en si grande quantité, qu'en certaines années les arsenaux de marine en ont tiré jusqu'à neuf cents milliers. Il fut autrefois habité par les Nitiobriges dont parle César. Il fit partie du royaume d'Aquitaine; il fut ensuite possédé par les comtes de Toulouse, & successivement par les François & les Anglois. (*R.*)

AGER, AGUER, petite ville d'Espagne en Catalogne, située près de la rivière de Segre, au nord de Lerida, & à 25 lieues ouest de Barcelone. *Long.* 18, 30; *lat.* 41, 50. (*R.*)

AGGER, rivière du cercle de Westphalie, qui arrose le comté de la Marck, le duché de Berg, & se jete dans le Rhin. (*R.*)

AGGERHUS, gouvernement de Norwége, qui tire son nom du château de même nom, sur la mer de Danemarck. Christiane, autrefois *Anslo*, en est la capitale. Le pays est hérissé de montagnes, & n'est guère habité que dans les vallées. (*R.*)

AGHRIN, petite place d'Irlande, dans la province de Leinster. Elle n'est remarquable que par le combat qui s'y donna en 1591, entre Guillaume III & Jacque II, & qui décida de la couronne. (*R.*)

AGIRA, district de l'île de Corfou, sur la côte occidentale. C'étoit jadis la contrée de Corcyra. Les habitans sont au nombre d'environ 8 mille. (*R.*)

AGMAT, AGMET, ville d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province & sur la rivière de même nom. Elle est à 8 li. sud de Maroc. L'air y est pur, & le pays fertile. *Long.* 11, 20; *lat.* 30, 35. (*R.*)

AGNADEL, AIGNADEL, village du Milanès, dans le territoire de Crêmone, fameux par la bataille que Louis XII y gagna en personne contre les Vénitiens le 19 mai 1509. Il est sur un canal entre l'Adda & le Serio, à 2 li. sud-est de Cassano, 4 li. nord de Lodi, & 8 de Milan. *Long.* 27; *lat.* 45, 10. Il est une autre bataille d'*Agnadel*, plus connue sous le nom de bataille de Cassano. *Voyez* CASSANO. (*R.*)

AGNANIE, ANAGNI, petite ville d'Italie, dans la campagne de Rome. Elle est fort ancienne. Boniface VIII ayant eu des démêlés avec Philippe-le-Bel roi de France, y fut pris, & fait prisonnier par Guillaume de Nogaret. Cette ville est placée sur une montagne. Son évêque relève immédiatement du S. Siège. Outre sa cathédrale, on y trouve un couvent de religieuses & quatre de religieux. *Long.* 30, 41; *lat.* 41, 45. (*R.*)

AGNANO, petit lac du royaume de Naples, dans la Terre de Labour, sur le chemin de Naples à Pouzzol. Il n'a qu'un mille d'Italie, ou environ 800 toises de circonférence. En beaucoup d'endroits l'eau s'élève à la surface en bouillonnant, à la hauteur de deux pouces environ, cependant elle n'a pas de chaleur sensible. Cet effet a sa cause dans l'air & les vapeurs qui s'élèvent du fond du lac, & se font jour au travers de l'eau. On n'y remarque rien de corrosif. En été l'air, au voisinage de ce lac, est mauvais, dangereux, même infect, ce qui fait qu'alors la plupart des habitans se retirent vers la montagne des Camaldules. Sur les bords de ce lac, sont les étuves de S. Germain. La fameuse grotte du Chien, au bas d'un rocher, en est aussi voisine. (*R.*)

AGNETSIN, AGNETELN, deux bourgs contigus de Transylvanie, sur la rivière d'Hospech, à 4 lieues nord d'Hermanstadt. *Long.* 43, 12; *lat.* 46, 45. (*R.*)

AGNONE, ANGIONE, ville peu considérable du royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure, près du mont Maielle. (*R.*)

AGOBEL, petite, mais forte ville d'Afrique, au royaume de Maroc. (*R.*)

AGOL, ville d'Afrique, dans la haute Ethiopie. (*R.*)

AGOSTA, ville de Sicile avec un bon port. Elle fut abimée par un tremblement de terre en

1693; & c'est peu de chose aujourd'hui. *Long.* 33; *lat.* 37, 17. (*R.*)

AGOUNA, petit royaume d'Afrique, sur la côte d'Or en Guinée. Il commence près du cap *Monte del Diabolo*, & s'étend à l'est le long du rivage jusqu'au pays d'Aquambo ou d'Akra. Au nord il borde le pays de Sonquay. Son étendue sur la côte est d'environ 15 li. Il s'y trouve plusieurs villes & villages. La capitale est Barku. Ses habitans sont tous pêcheurs & guerriers. Ils ont beaucoup d'adresse à contrefaire l'or & l'argent pour duper les Européens. Les Anglois y ont un fort, à 4 lieues environ de Barku. *Long.* 16, 45; *lat.* 5, 6. (*R.*)

AGOUT, rivière de Languedoc, qui a sa source dans les Cévennes; elle passe à Castres, à Lavaur, & se jete dans le Tarn, près de Montauban. (*R.*)

AGRA, ville d'Asie, capitale de l'empire du Grand-Mogol, & la plus grande des Indes orientales. C'est la résidence ordinaire de l'empereur. Elle est située vers le centre de l'empire, sur la rivière de Gémène, qui est un bras du Gange. Elle est bâtie en forme de demi lune, ceinte d'un mur de pierres rouges, & d'un fossé de 100 pieds de large. Cette ville est beaucoup plus grande qu'Ispahan: à peine un homme à cheval peut-il en faire le tour en un jour. On y compte 7 à 800 mille habitans: elle a 60 caravanseras, 800 bains, & nombre de places publiques & de mosquées. On y admire le mausolée de Tadgemchel, femme du Mogol Cha-Gean, qui employa vingt ans à le faire bâtir. L'immense palais des Mogols, situé à l'extrémité de la ville, s'élève & domine au milieu de vingt autres châteaux de seigneurs. Il est entouré d'un mur extrêmement haut, & il renferme trois vastes cours ornées de portiques & de galeries. C'est-là qu'on voyoit encore de nos jours une magnificence, une richesse dont on ne retrouva jamais d'exemple dans le palais d'aucun autre monarque de la terre; c'est-là qu'on voyoit ce trône chargé de diamans, le plus beau de l'Asie; cette treille, dont quelques ceps d'or pur, avec les feuilles émaillées de leurs couleurs naturelles, étoient chargés de grappes de raisins formés d'émeraudes, de rubis & de grenats. Ces monumens du luxe le plus éclatant, avec les joyaux de l'empereur, estimés à des sommes prodigieuses, sont devenus, en 1739, la proie de l'avanturier Thamas Kouli-Kan. Du reste, les maisons d'Agra sont petites & de peu d'apparence. Le peuple y est d'un caractère fort doux & très-porté à l'amour & à la volupté. La religion en est le Mahométisme. Plusieurs même des Ombras & Rajas, qui sont les grands du pays, pratiquent l'idolâtrie. Le sérail du Mogol est peuplé de 1000 ou 1200 femmes.

Le commerce s'y fait par les François, les Anglois, les Hollandois, les Turcs, les Persans, les Maures, les Arabes, qui de Surate, d'Amadabath, & d'ailleurs s'y rendent en caravannes, conduisant leurs marchandises sur des chameaux. On tire d'Agra d'excellent indigo; c'est le plus estimé de tous ceux qui viennent des Indes; il est toujours de 20 par 100 plus cher que les autres. *Long.* 95; *lat.* 26, 40. (*R.*)

AGRAMONT, bourg d'Espagne en Catalogne, sur la Segre, entre Lerida & Solsona. C'est le chef-lieu d'une jurisdiction. (*R.*)

AGREDA, ville d'Espagne, dans la vieille Castille, à 3 li. sud-ouest de Tarascona. C'est la patrie de Marie d'Agreda, connue par de pieuses rêveries. *Long.* 15, 54; *lat.* 41, 5. *Voyez* GRACCHURIS. (*R.*)

AGREDA, ville de l'Amérique méridionale, dans le Popaian. (*R.*)

AGREVE, (S.) petite ville de France, dans le haut Vivarais, au pied des montagnes. (*R.*)

AGRIA, ville épiscopale de la haute Hongrie, sur une rivière de même nom. Les Allemands la nomment *Eger*, & les Hongrois *Erlau*. Elle est à 15 li. nord-est de Bude, & à 22 sud-est de Cassovie. Le roi S. Etienne en jeta les fondemens dans le XI[e] siècle. Cette ville a toujours été une place importante. Les Turcs l'ayant assiégée en 1552 avec 70 mille hommes, furent obligés de lever le siège, après avoir perdu en un seul jour jusqu'à 8000 hommes, quoique la garnison ne fût composée que de 2000 Hongrois. Etant sommés de rendre la place, après quarante jours d'attaque, ils firent voir un cercueil sur les créneaux des murailles, pour montrer la résolution où ils étoient de mourir plutôt que de se rendre. Les femmes Hongroises firent paroître, en cette occasion, une intrépidité extraordinaire. Mahomet III la prit en 1569; mais en 1606 l'empereur la reprit sur les Turcs; & depuis ce tems elle est restée à la maison d'Autriche. Autrefois elle avoit de beaux édifices, mais les divers siéges qu'elle a soutenus, l'ont réduite à un état dont elle semble néanmoins se relever insensiblement. Il s'y trouve quatre couvents. Les Jésuites y avoient une maison & un collège. On y recueille de bons vins rouge & blanc; & à peu de distance de la ville il y a des bains chauds. La ville est petite: elle est entourée de vieilles murailles, mais son château est très-fort. L'évêque, suffragant de Strigonie, jouit de 80000 florins de revenu. Il a un superbe château, appellé *de Fourcontrasti*, à une lieue de la ville. *Long.* 37; *lat.* 47, 30. (*R.*)

AGRIGAN, une des iles Marianes ou des Larrons. On lui donne environ 16 li. de tour. *Long.* 160; *lat.* 19, 4. (*R.*)

AGRIGENTE, ville de Sicile, fondée vers la 4[e] olympiade, 579 ans avant J. C. Le terroir d'Agrigente étant très-fertile, & cette ville faisant d'ailleurs beaucoup de commerce sur-tout avec les Carthaginois, il ne faut pas s'étonner qu'en moins d'un siècle elle fût devenue riche & magnifique. Ses édifices réunissoient la solidité à l'agrément. Le luxe qui accompagne ordinairement l'opulence, s'y faisoit remarquer dans des habits précieux, dans des meubles d'or & d'argent, dans la vie molle

& efféminée de ses habitans. Un lac de 7 stades de tour, & de 20 pieds de profondeur, creusé auprès de la ville, fournissoit abondamment à leurs tables le poisson & les oiseaux aquatiques. Ils avoient mis dans ce vivier un grand nombre de cygnes & d'autres oiseaux de toutes couleurs, qui, par la variété de leur plumage, faisoient aux yeux un spectacle charmant : ils eurent encore soin d'y jeter une multitude prodigieuse de poissons de toute espece, sur-tout de ceux qui peuvent le plus flatter le goût. Enfin, soit dans leurs maisons, soit dans leurs repas, ils portoient le rafinement du plaisir à un tel excès, qu'Empedocle, qui pouvoit parler savamment des délices de la Sicile, disoit d'eux : « Ils bâtissent comme s'ils devoient toujours vivre ; » & ils courent aux plaisirs comme s'ils devoient » mourir le même jour, & que la volupté fût sur le » point de leur échapper pour jamais ».

On peut juger de la splendeur de cette ville, par ce que dit Diodore de Sicile, du triomphe d'Exenete, lorsqu'après avoir remporté le prix de la course dans les jeux olympiques, il entra dans la ville, monté sur un char suivi de trois cents chars traînés par deux chevaux blancs. Ce qu'il rapporte encore des noces de la fille d'Antisthène, ne nous en donne pas une moindre idée : car Antisthène régala tous les citoyens, chacun dans les quartiers de la ville qu'ils habitoient. Plus de huit cents chars à deux chevaux, sans compter les cavaliers qui étoient invités aux noces, ornoient la pompe & composoient le cortège de la mariée.

Mais rien ne fait mieux connoître le luxe & la mollesse des Agrigentins, que la défense qu'on fut obligé de faire à ceux qui étoient commandés la nuit pour défendre la ville contre les attaques des Carthaginois ; c'est que chaque homme n'auroit pour se coucher qu'une peau de chameau, un pavillon, une couverture de laine & deux oreillers. Les Agrigentins trouvèrent ce décret très-dur.

Diodore de Sicile remarque cependant que parmi ces citoyens livrés au luxe, il y avoit des gens qui faisoient un bon usage de leurs richesses : tel étoit ce Gelias qui avoit fait bâtir plusieurs appartemens dans sa maison pour y recevoir les étrangers. Il y avoit aux portes de la ville des hommes qui invitoient de sa part ceux qui arrivoient, à venir loger chez lui. Il reçut en un seul jour 500 cavaliers de Gela, auxquels il fit présent d'habits. Plusieurs citoyens suivirent son exemple, ce qui fit dire à Empedocle, ravi de voir renouveller dans sa patrie les mœurs & les coutumes des premiers hommes : que la ville d'Agrigente étoit un port assuré, où les étrangers étoient reçus avec honneur & avec bonté.

On comptoit à Agrigente, selon Diodore de Sicile, 220 mille habitans, dans le tems qu'elle fut ruinée par les Carthaginois, 440 ans avant J. C. Depuis cette époque funeste, elle ne s'est point relevée ; mais quoique déchue de son ancienne splendeur, elle ne laisse pas d'être encore considérable. Et ce qui est bien à remarquer, c'est qu'elle a retenu les mœurs des anciens Agrigentins, le luxe & la mollesse au plus haut point. Elle est connue aujourd'hui sous le nom de *Girgenti*. C'est le siège d'un évêché. L'on y compte 2844 feux. Le temple de la Concorde est un des plus anciens édifices grecs qu'il y ait au monde. Ce monument d'antiquité est d'ordre dorique. A l'extérieur il est très-bien conservé. 571 ans avant J. C., Phalaris s'étant emparé de la ville, se signala par les cruautés les plus rafinées, témoin ce taureau d'airain dans lequel les citoyens révoltés le firent périr. *Voyez* GIRGENTI. (*R.*)

AGRIMONTE, AGROMENTO, petite ville ruinée du royaume de Naples, dans la Basilicate. *Long.* 40, 20 ; *lat.* 40, 25. (*R.*)

AGRIS, bourg de France, dans la généralité de Limoges. (*R.*)

AGROPOLI, petite ville du royau. de Naples, dans la Principauté citérieure, sur le golfe de Salerne. *Long.* 39, 10 ; *lat.* 40, 40.

AGSPACH, petite ville de la basse Autriche, sur le Danube. (*R.*)

AGUA DE PAO, ALAGOA, AGUA DE PALO, petite ville de l'île de S. Michel aux Açores. Elle a près de 600 maisons & deux églises paroissiales. Son territoire fertile en toutes sortes d'excellens fruits, produit sur-tout le plus beau cedras des Açores ou Terceres. *Long.* 6, 10 ; *lat.* 38, 20. (*R.*)

AGUAS, peuple de l'Amérique méridionale, sur le bord du fleuve des Amazones. C'est la nation la mieux policée de toutes celles des Indiens. Leurs enfans ne sont pas plutôt nés, qu'ils leur serrent la tête entre deux planches. (*R.*)

AGUATULCO, AQUATULCO, GUATULCO, ville & port du Mexique. Son havre est grand & très-fréquenté. Elle est située sur la mer du sud. *Long.* 279 ; *lat.* 15, 10. (*R.*)

AGUEDA, petite ville de Portugal dans la province de Beira. Elle est sur un bras de la rivière de Vouga, à 6 lieues nord de Coïmbre. *Long.* 9, 4 ; *lat.* 40, 36. (*R.*)

AGUEDA, rivière du royaume de Leon, qui passe à Ciudad-Rodrigo. (*R.*)

AGUER, ville maritime d'Afrique, située au pied du mont Altas, dans le royaume de Maroc. (*R.*)

AGUIAS, petite ville de Portugal dans l'Alentejo, à l'ouest d'Elvas, & à l'est de Lisbonne. Ses environs produisent beaucoup de grains & abondent en orangers. *Long.* 11, 5 ; *lat.* 38, 50. (*R.*)

AGUILA, AGLE, ville d'Afrique au royaume de Fez, sur la rivière d'Erguila. (*R.*)

AGUILAR DEL CAMPO, petite ville d'Espagne dans la vieille Castille. (*R.*)

AHAUS. *Voyez* AAHUS.

AHRWEILER, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Cologne sur l'Ahr, à 3 li. de Bonn. Ses vins sont estimés. (*R.*)

AHUN, petite ville de France dans la haute Marche, généralité de Moulins. *Long.* 19, 38; *lat.* 49, 45. (*R.*)

AHUS, AHUIS, ville maritime de Suede, dans le Gothland. *Long.* 32, 14; *lat.* 56. Son port est bon, & elle est très-forte par sa situation. Elle est à 6 li. de Christiensfad: (*R.*)

AIA, rivière d'Italie qui se décharge dans le Tibre: les Latins l'appelloient *Allia.* Il est fameux dans l'histoire par la défaite des deux cens Fabiens qui y périrent dans le combat qu'ils livrèrent seuls aux Veiens. Ce fut aussi sur les bords du fleuve Allia que les Romains furent défaits par les Gaulois Sénonois, conduits par Brennus. (*R.*)

AJACCIO. *Voyez* ADIAZZO.

AJALON, HELON, nom propre d'une ville de Judée. Elle étoit lévitique & située dans la tribu de Dan, près de la vallée de Térébinte. Ce fut dans la vallée d'Ajalon que Josué, combattant contre les cinq rois qui étoient venus assiéger Gabaon, commanda au soleil de s'arrêter. (*R.*)

AJAN, AYAN, nom général de la côte orientale d'Afrique, depuis Magadoxo jusqu'au cap Guardafui. (*R.*)

AIAS, petite ville d'Asie dans la Natolie, remarquable par des eaux minérales très-chaudes & très-résolutives. Elle se nommoit anciennement Therma. (*R.*)

AÏAS, petite ville de l'Arabie Heureuse, à deux journées d'Aden, située dans un vallon. (*R.*)

AIAS, ville d'Asie dans la Caramanie, sur un golfe de même nom, & que l'on appelloit anciennement *Sinus Issicus.* C'est-là qu'Alexandre le Grand battit Darius pour la seconde fois, & qu'il fit sa famille prisonniere. Cette ville, du tems des croisades, a appartenu successivement aux Chrétiens, aux Sarrasins & aux Turcs, à qui elle est aujourd'hui. (*R.*)

AIBAN-KESRA, vieux château de l'ancienne Babylonie, situé au bord du Tigre, dans le gouvernement de Bagdad. Plusieurs savans ont conjecturé, d'après sa dénomination & le lieu de sa situation, qu'il fut la demeure de Cosroës, & d'autres rois Persans. *Long.* 55; *lat.* 34. (*R.*)

AICH, petite ville de la haute Bavière, sur le Par. *Long.* 38, 50; *lat.* 48, 30. (*R.*)

AICHSTAT, AICHSTETT, AICHTAEDT, EICHSTETT, capitale de l'évêché souverain de même nom en Franconie. Elle est située dans une vallée fertile & agréable au bord de l'Altmuhl. L'état contient dix villes & un bourg: il a 18 lieues de long sur 7 de large. Les habitans professent généralement la religion catholique. La place de l'évêque à la diete générale de l'empire, est entre les évêques de Worms & de Spire. Il est suffragant de l'archevêque de Mayence. Le chapitre de la cathédrale est composé de 28 chanoines qui doivent prouver seize quartiers de noblesse. L'évêque entretient une garde, trois compagnies d'infanterie, une compagnie de cuirassiers & une compagnie de dragons.

Aichstat ne fut d'abord qu'un monastère de Bénédictins fondé vers l'an 640, autour duquel il s'est formé depuis une ville. A la cathédrale, le Saint-Sacrement s'expose dans un ostensoire d'or d'une richesse immense. Cet ostensoire ou soleil, du poids de 40 marcs, est enrichi d'une incroyable quantité de diamans, de perles & de rubis. On y compte 350 diamans, 1400 perles, 250 rubis, avec quelques autres pierreries. C'est un présent d'un evêque d'Aichstat à sa cathédrale, fait en 1611. Au reste, il y a à se défier de ces objets d'un luxe excessif, dont le prix se calcule sur les pierreries. Vraies & fines dans le principe, soit par astuce, soit dans des tems de calamité ou de détresse, il est très-possible que des pierres d'un prix immense aient cédé leur place à de fausses, qui en imposent également à la multitude qui n'a pas la faculté d'approcher ces objets de fort près, & qui ne les voit pas avec les yeux d'un lapidaire. Ici je le croirois d'autant plus facilement, que M. Busching, qui a traité l'Allemagne & l'évêché d'Aichstat en particulier avec beaucoup de détail, ne dit pas un mot de l'ostensoire en question. Jusqu'à l'an 1725, les évêques ont tenu leur cour au château fort de Willibaldsbourg, situé sur une montagne à un quart de lieue d'Aichstat. Cet endroit est muni de bastions & de fossés taillés dans le roc, avec un arsenal: c'est une véritable citadelle. Maintenant Aichstat est leur résidence. Leurs archives & leur bibliotheque sont encore au château dont nous venons de parler, dit vulgairement *de Walpersburg.*

Aichstat est à 4 li. nord de Neubourg, 5 nord-ouest d'Ingolstat, 15 sud de Nuremberg. *Long.* 28, 45; *lat.* 49. (*R.*)

AJELLO, AIELLO, bourg du royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, avec une honne forteresse. Elle appartient, à titre de duché, au duc de Modene, par un contrat de mariage. (*R.*)

AIGLE, petite ville de Suisse dans la partie du bas Vallais, qui appartient à la seigneurie de Berne, & qui fait partie du canton. Depuis trois cents ans c'est la résidence d'un gouverneur Bernois qui a sous lui quatre mandemens ou départemens. Il croît dans son territoire d'excellens pâturages, de bons vins, de beaux fruits, des châtaignes en abondance; mais le pays est désolé souvent par des inondations qu'occasionne le voisinage de montagnes excessivement hautes, qui le terminent vers le nord. Sur les montagnes on fait beaucoup de fromage, & il s'y trouve des eaux salées dans un district de 2 lieues quarrées, entre les rivières dites de *Grande-Eau* & d'*Avançon.* C'est un sel de roche détrempé dans les eaux qui produisent les sources salées en certains endroits. Les sels qui en font le produit se rafinent à Aigle ou tout près d'Aigle. Dans ce gouvernement, qui est très-considérable, on parle la langue Françoise. (*R.*)

AIGLE, IGLE, bourgade du duché de Luxembourg, sur la Moselle, au confluent de la Sarre. On y voit une pyramide quarrée de 64 pieds de

hauteur, ornée de plusieurs figures, qu'on croit remonter à l'intervalle du règne de Dioclétien à celui de Constantin. Son inscription porte que deux frères nommés *Secundini*, l'érigèrent en l'honneur de leur père & de leur mère. *Long.* 27, 30; *lat.* 49, 40. (*R.*)

AIGLE, petite ville de la haute Normandie sur la Rille. Elle est ancienne & fort bien bâtie : c'étoit autrefois une baronnie; aujourd'hui elle a titre de marquisat. On y compte trois paroisses, deux couvents, un hôpital & six portes. Elle a un fort beau château seigneurial. Il s'y tient quatre foires par an. Le principal commerce de ses habitans est en épingles; & ce genre de négoce y a formé plusieurs bonnes maisons. On y commerce aussi en grains & en clincailleries. Elle est à 10 lieues de Séez, 11 d'Evreux, & 19 de Rouen. (*R.*)

AIGLE, rivière de France qui arrose une partie du gouvernement d'Orléanois; sa source est dans la Beauce, & son embouchure dans la Loire. (*R.*)

AIGNAI-LE-DUC, AIGNEY-LE-DUC, bourg de Bourgogne dans la généralité de Dijon. Les ducs de Bourgogne de la première race y avoient un château. Aigney subsiste en bonne partie par le commerce des toiles & les blanchisseries. Il est placé sur une petite montagne, dont le pied est arrosé par un ruisseau de même nom. Ce bourg est à 2 lieues de Baigneux, 5 de Châtillon, & 12 de Dijon. (*R*)

AIGNAN (Saint), petite ville de Berri, sur la rivière de Cher, avec titre de duché-pairie, érigé en 1665 en faveur de François de Beauvilliers. Elle est à 20 li. ouest de Bourges. Elle a un château seigneurial, une collégiale & deux couvents. (*R.*)

AIGREMONT. petite ville de Bourgogne, dans la généralité de Dijon. (*R.*)

AIGUEBELLE, grosse bourgade de Savoie, sur la rivière d'Arche. Son nom signifie *Belle-eau*. Elle est resserrée entre de hautes montagnes. Les eaux vives & limpides de l'Arche qui y coulent avec rapidité, y répandent une fraicheur délicieuse pendant l'été. Chacun y fait de la soie. Vis-à-vis d'Aiguebelle, & de l'autre côté de la rivière, on voit un effet singulier des lavanges. Les terres mêlées de cailloux, détrempées par les pluies, & emmenées par des torrens d'eaux, se sont amoncelées au village de Randan, dont elles ont enseveli l'église. Le sol est actuellement au niveau du clocher où l'on entre maintenant par les fenêtres. (*R.*)

AIGUEBELLE, bourgade en Dauphiné, dans le diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux, avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux, qui vaut 4000 livres de rente. (*R.*)

AIGUE-MORTE, petite ville de Languedoc au diocèse de Nimes. C'étoit jadis une ville maritime avec un port. Saint Louis s'y embarqua deux fois pour la Terre Sainte, en 1248, & 1269; aujourd'hui elle est à 3 li. de la mer : elle est placée dans un fond, & munie de très-bonnes murailles en pierre de taille à bossage ou en pointe de diamans, flanquées de seize beaux & grand bastions, indépendamment de la grosse tour, qui servoit jadis de fanal. Il lui a fallu une nouvelle destination : on l'a fait servir de prison. Cette ville est le siège d'un gouverneur particulier, lieutenant de roi. Elle a une paroisse, deux couvens, un bel hôpital, une maison de la Miséricorde pour les enfans orphelins & les pauvres honteux. Il y a d'ailleurs amirauté, présidial, bureau des fermes, &c. Le terroir en est sablonneux & ingrat & l'air mal-sain, à cause des eaux stagnantes qui couvrent ses environs. *Long.* 22, 54; *lat.* 43, 34. (*R.*)

AIGUE-PERSE, petite ville de la basse Auvergne, chef-lieu du duché de Montpensier, sur la petite rivière de Luzon ou Beuron, dans une belle plaine très-fertile, & près d'une fontaine dont l'eau bouillonne & ne laisse pas d'être froide au toucher. Cette eau est, dit-on, funeste aux animaux qui en boivent. Le chancelier de Lhôpital étoit né dans cette ville, formée d'une seule rue qui s'étend le long de la petite rivière ou ruisseau de Luzon. Il y a deux collégiales & une abbaye de filles. Elle est à 3 li. de Riom, 8 nord de Clermont, 14 sud de Moulins, & 83 sud de Paris. *Long.* 20, 46; *lat.* 45, 50. (*R.*)

AIGUE-VIVE, abbaye de l'ordre de S. Augustin, au diocèse de Tours, du revenu de 3000 liv. (*R.*)

AIGUES-CAUDES, source d'eaux thermales dans le gouvernement de Béarn, au bailliage d'Oléron, dans la vallée d'Ossan, à une petite lieue de Laruna Ces eaux sont tièdes, huileuses, savoneuses, spiritueuses, mêlées de parties de soufre, de nitre & d'alun. Elles jouissent de la plus grande réputation, & on les recommande pour les maux de tête & d'estomac, & pour plusieurs maladies chroniques. Une des sources dite *la Fontaine de l'Arquebuzade*, a des propriétés pour la guérison des ulcères & des plaies, sur-tout de celles qui proviennent des coups de feu. (*R.*)

AIGUILLE (l'), montagne du Dauphiné, de roc vif & isolée, appellée aussi la *Montagne inaccessible*, qui a le second rang entre les merveilles du Dauphiné : elle est à 2 li. nord de Die, & à 8 sud de Grenoble. Nous apprécierons les merveilles du Dauphiné à mesure que le cours de l'ouvrage nous présentera leur article Celle ci se réduit à peu de chose. Cette montagne qui se targue du titre d'inaccessible, a été escaladée maintes fois : il est difficile d'y grimper, mais on y monte & l'on peut y monter. L'an 1530, Aymard de Rivol, conseiller au parlement de Dauphiné, & auteur d'une histoire du pays des Allobroges, dit que de son tems on y montoit souvent. Antoine de Dille, seigneur de Dom Julien & de Beaupré, gouverneur de Montelimar, y grimpa le premier, si l'on en croit la chronique, le 26 juin 1492, pour complaire au roi Charles VIII, & il y trouva des hamois. D'ailleurs, c'est mal-à-propos qu'elle a long-tems été donnée pour être large par le haut, & finissant en pointe par

par le bas : le contraire est aujourd'ui constaté. Le merveilleux de cette montagne qui se tiroit de sa forme & de son *inaccessibilité*, porte donc à faux des deux côtés. (*R.*)

AIGUILLES (le cap des). Ce cap est à l'extrêmité la plus méridionale de l'Afrique, au 35e d. *de lat. mérid.* Il y a devant un grand banc de sable qu'on appelle *le Banc du cap des Aiguilles.* Il est fort dangereux, & les vaisseaux qui partent du cap de Bonne-Espérance pour la mer des Indes, l'évitent avec soin. (*R.*)

AIGUILLON, ÉGUILLON, petite ville de l'Agénois au gouvernement de Guienne, située au confluent du Lot & de la Garonne, dans une vallée très-fertile, à 6 li. d'Agen, 22 de Bordeaux, 13 de Nérac, & une de Tonneins. Elle fut érigée en duché-pairie, en faveur de Henri de Lorraine, fils du fameux duc de Mayenne en 1599. Mais ce titre s'éteignit après lui; il fut rétabli en 1634 pour Antoine de Lage, seigneur de Puy-Laurens, favori de Monsieur frere du roi. A la mort du sieur de Lage, il s'éteignit encore. Louis XIII le fit revivre en 1638 pour Madeleine de Vignerolt, veuve d'Antoine de Comba et, avec cette clause singulière: *pour en jouir par ladite dame, ses héritiers & successeurs, tant mâles que femelles, tels qu'elle voudra choisir.* En vertu de cette clause, elle appella par son testament, en 1674, au duché d'Aiguillon, Marie-Thérèse sa nièce, qui mourut religieuse en 1705, à laquelle elle substitua son petit-neveu Louis, marquis de Richelieu, dont le fils, le comte d'Agénois, a été déclaré duc d'Aiguillon par arrêt du parlement de 1731, contradictoire avec tous les pairs de France. Emmanuel-Louis, son fils unique, né en 1720, devint duc d'Aiguillon, par démission, en 1750.

Cette ville, avec un grenier à sel & un château, fait un commerce assez considérable en vins, en chanvre & en eaux-de-vie. Il est fait mention dans notre histoire du siège opiniâtre qu'elle soutint contre Jean, duc de Normandie, depuis roi de France, qui fut obligé de le lever après quatorze mois d'attaque. On prétend qu'on s'y servit du canon pour la première fois. *Long.* 18, 8; *lat.* 44, 25. (*R.*)

AIGURANDE, AGURANDE, petite ville du gouvernement de la Marche, sur les confins du Berry, généralité de Moulins. Elle a une châtellenie & un bureau des fermes. Elle est située, partie sur une hauteur, partie dans la plaine, en pays qui ne produit guère que du seigle & des menus grains, mais où l'on nourrit quantité de gros bétail. *Long.* 19, 35; *lat.* 45, 25. (*R.*)

AILAH, ELANA, petite & ancienne ville de l'Arabie Pétrée, sur la mer Rouge, vis-à-vis de Colsum, non loin du chemin des caravannes d'Egypte qui vont à la Mecque. C'est l'ancienne Elath dont parle l'écriture. *Long.* 53, 10; *lat.* 26, 20. (*R.*)

AILESBURY, AYLESBURY, ALESBURY, jolie petite ville à marché d'Angleterre dans le Buckinghamshire, située sur un bras de la Tamise, à 12 li. nord-ouest de Londres. Elle a le titre de comté, & elle envoie deux députés au parlement. On y fait de très-belles dentelles. Elle est à 4 li. sud-est de Buckingham, 5 nord d'Oxford. *Long.* 16, 49; *lat.* 51, 50. (*R.*)

AIMARGUES, AYMARGUE, petite ville de Languedoc, au diocèse de Nimes, avec titre de baronnie, près de la rivière de Vistre. Cette ville, qui appartient au duc d'Uzès, est située dans des marais. S. Louis, & Alphonse comte de Toulouse son frère, y rassembloient leurs troupes pour les croisades, Aigue-Morte n'étant point encore peuplée. C'étoit une assez bonne forteresse, & les réformés s'en emparèrent durant les guerres de religion. *Long.* 20, 50; *lat.* 44, 5. (*R.*)

AIN, monosyllabe initial, joint à plusieurs noms Arabes, qui veut dire fontaine, comme Ain-el-Muse, fontaine de Moïse. (*R.*)

AIN, rivière de France, qui sort du Val-de-neige au mont Jura, dans le bailliage de Salins, traverse une partie de la Franche-Comté, sépare la Bresse du Bugey, & se jète dans le Rhône après avoir arrosé Château-Vilain, Poncin, Pont-d'Ain, Varembon. Son cours, qui est constamment du nord au sud, est d'environ 35 li. Elle est sujète à des exondations subites & considérables qui causent souvent de grands dommages. On y pêche d'excellens petits poissons appellés *ombres.* C'est mal-à-propos que, dans quelques cartes, on la trouve désignée sous le nom de Daim. C'est par la suppression de l'apostrophe dans l'expression, *rivière d'Ain*, que par abus quelques-uns l'ont appellée *le Dain*, ou la *rivière de Dain.* (*R.*)

AIN-CHAREM, petit village de Judée, à 2 li. de Jérusalem. On le montre aux voyageurs comme la demeure de Saint Zacharie & de Sainte Elizabeth. On croit que c'étoit une des six villes sacerdotales; mais on n'a que des conjectures vagues là-dessus. (*R.*)

AIN-EL-CALU, ville d'Afrique, dans la province de Tremecen, au royaume de Fez. (*R.*)

AIN-ZAMIL, ville d'Afrique, dans le royaume de Tunis, à 12 li. de cette capitale, & 20 de Bugie, dans un territoire fertile. (*R.*)

AINZA, bourg avec château dans l'Aragon, chef lieu du petit pays de Sobrarbe. (*R.*)

AINAY, ancienne abbaye dans la ville de Lyon, au confluent du Rhône & de la Saône. Elle fut bâtie sur les ruines d'un temple érigé en l'honneur d'Auguste, par soixante nations des Gaules. Ce temple avoit été aussi une célèbre académie d'éloquence, nommée *Athenæum*, d'où s'est formé par corruption le nom d'*Ainay.* Ce fut dans cette académie instituée par Caligula, que les concurrens malheureux étoient obligés d'effacer leur pièce avec la langue, & ils étoient jetés dans le Rhône s'ils refusoient de se soumettre à cet acte ignominieux, commandé par la tyrannie. *Voy.* LYON. (*R.*)

AINE, AISNE, rivière de France qui prend sa source en Lorraine au duché de Bar, sur les confins de la Champagne, traverse cette province, ainsi que la partie de la Picardie réunie aujourd'hui à l'Ile de France, & se jète dans l'Oise à Compiegne. Les autres villes qu'elle baigne sont Sainte-Menehould, Rhetel & Soissons, au-dessus de laquelle elle se grossit de la Vesle. Elle est navigable à Château-Porcien. Son cours est d'environ 40 lieues. (*R.*)

AJOMAMA, petite ville de Macédoine, au bord d'un golfe de même nom. (*R.*)

AIR, AYR, bourg royal d'Ecosse, dans une plaine sablonneuse, situé à l'embouchure de la rivière de son nom, où il a un bon port. Il est à 20 li. sud-ouest d'Edimbourg. *Long.* 14, 40; *lat.* 56, 22. (*R.*)

AIR, montagne de l'Arabie Heureuse, proche de Médine & au nord de cette ville. Elle borne de ce côté les états du chérif de Médine. On trouve sur cette montagne une grande quantité de ces arbres qui portent l'encens. (*R.*)

AIRE, ville très-forte des Pays-Bas, dans le comté d'Artois, avec un château, un état-major, une église collégiale de la fondation des anciens comtes de Flandres, un collège, sept couvens de l'un & de l'autre sexe, deux hôpitaux, l'un bourgeois, l'autre militaire. Elle est située sur la Lys qui la partage en deux parties inégales, & d'où l'on a tiré un canal de navigation qui communique avec Saint-Omer, Dunkerque, &c. Cette place fut prise en 1641 par le Maréchal de la Meilleraye, & reprise la même année par les Espagnols qui la gardèrent jusqu'en 1676, que les François, sous les ordres du maréchal d'Humieres, s'en emparèrent de nouveau. En 1710 les alliés s'en rendirent maîtres après 52 jours de tranchée ouverte. Mais elle fut restituée à la France par la paix d'Utrecht. Cette ville manquoit d'eau, ou ne s'en procuroit que difficilemenr. En 1750 on a creusé, sur la grande place, un puits de 137 pieds de profondeur, qui deviendroit le salut de la ville dans un siège. Elle est à 9 li. de Dunkerque, 3 de Saint-Omer, 11 nord d'Arras, 11 est de Boulogne, 51 nord de Paris. *Long.* 20, 3, 28; *lat.* 50, 30, 18.

A une bonne portée de canon de la ville, est le fort Saint-François, avec lequel elle communique au moyen d'un canal. (*R.*)

AIRE, ville de France en Gascogne sur l'Adour. Elle est très-ancienne, & c'est le siège d'un évêché suffragant d'Auch, du revenu de 30000 livres, & qui comprend 241 paroisses. On l'appella anciennement *Vicus-Julii*, parce que ce fut sous le commandement de Jules-César que les Romains s'en emparèrent. Les rois Visigoths l'habitèrent ensuite, à cause de la fertilité & de l'agrément de son sol. Alaric, l'un de ces rois, l'agrandit, l'orna & y bâtit un château ou palais dont on voit encore les ruines sur le bord de l'Adour. Après la défaite des Visigoths, elle échut aux François, & successivement aux ducs d'Aquitaine, aux Normands & à des peuples barbares qui la brûlèrent & la saccagèrent plusieurs fois. Elle souffrit encore beaucoup durant les guerres de religion, & tant de malheurs l'ont rendue si différente d'elle-même, qu'elle est méconnoissable & réduite à bien peu de chose. Elle est située sur la pente & au pied d'une montagne, à 13 li. est de Dax, 15 ouest de Condom, 22 sud de Bordeaux, & 155 de Paris. *Long.* 17, 49; *lat.* 43, 47. (*R.*)

AIRVAUX, abbaye dans le haut Poitou, de l'ordre de S. Augustin, du revenu de 12000 liv. (*R.*)

AISAY-LE-DUC, AISEY-LE-DUC, bourg de Bourgogne, bailliage de la Montagne, sur la Seine & au diocèse de Langres, avec châtellenie royale & titre de baronnie. On y voit encore les ruines d'un ancien château des ducs de Bourgogne de la première race, situé en pays de bois & de montagnes. (*R.*)

AISCH, rivière d'Allemagne en Franconie, qui naît près d'Illesheim, & se jète dans la Regnitz, entre Bamberg & Forcheim. (*R.*)

AISNAY-LE-CHATEAU, petite ville de Berri, dans la généralité de Bourges, élection de Saint-Amand, avec Châtellenie. (*R.*)

AITOZU. *Voyez* HALYS.

AIX, belle & grande ville de France, capitale de la Provence, l'une des plus agréables & des mieux bâties du royaume. Elle est située entre des collines plantées d'oliviers, & fertiles en vins & en fruits. Les huiles qu'on recueille dans son territoire sont excellentes & supérieures en qualité à celles de nos autres contrées méridionales. Elle est au nord & à une petite distance de la rivière d'Arc. On en attribue la fondation à C. Sextius Calvinus, consul romain, qui y établit une colonie romaine en 630, environ 120 ans avant J. C., & qui lui donna le nom d'*Aquæ Sextiæ*, à cause des eaux thermales qu'il y trouva. Cette ville a essuyé, comme bien d'autres, divers changemens. Après les Romains, elle a vu les Lombards & les Sarrasins dans ses murs. Les comtes de Provence l'ont ensuite possédée & embellie. Aujourd'hui c'est une des plus considérables villes du royaume; elle n'est pas fort grande, mais elle est très-peuplée; ses rues sont droites & bien pavées, & même en quelques quartiers elles sont tirées au cordeau. Ses maisons, pour la plupart, sont bien bâties; il y a sur-tout au milieu de la ville un très-beau cours nommé *Orbitelle*, formé de trois grandes allées d'ormes & orné de belles fontaines, qui fait une promenade très-agréable. Cette ville est le siège d'un parlement, d'un bureau des trésoriers de France, d'un hôtel des monnoies, d'une maîtrise des eaux & forêts, d'un bureau général du tabac, d'une sénéchaussée, d'une intendance & d'un archevêché. Son archevêque, président né des états de Provence, a cinq évêques pour suffragans, Apt, Gap, Fréjus, Riez, Sisteron, & 84 paroisses dans son diocèse; il jouit de 40 mille livres de rente. Aix devient ordinai-

rement en hiver le séjour de la noblesse provençale, & en tout tems il est celui de nombre de gens de lettres. Cette ville s'honore d'avoir vu naître le célèbre Joseph Piton de Tournefort, Louis Thomassin de l'Oratoire, le marquis d'Argens, Campra habile musicien, Charles Duperrier poëte latin, & Fabrot savant jurisconsulte. On fabrique à Aix différentes étoffes: il croît de bons vins dans ses environs. On y compte quatre églises paroissiales outre la cathédrale, une université composée de trois facultés, Théologie, Jurisprudence & Médecine, fondée en 1409: une commanderie de l'ordre de Malte, située dans le fauxbourg de Saint-Jean; un séminaire dirigé par des prêtres séculiers; deux collèges, l'un régi par des professeurs séculiers, l'autre par les prêtres de la Doctrine Chrétienne; vingt-un couvents d'hommes & douze de filles, & plusieurs confréries & communautés de pénitens. La maison de l'Oratoire possède quantité de bons tableaux de Mignard. L'église des Dominicains a le tombeau de Charles le Boiteux, roi effectif de Naples & de Sicile, & titulaire de Jérusalem. Celle des Jacobins a le corps de Jeanne, femme de Charles d'Anjou, dernier comte de Provence; leur bibliotheque est nombreuse & assez bien choisie. On voit dans l'église de Saint-Jean à l'ordre de Malte, les tombeaux du comte Raymond Berenger, & de Beatrix de Savoie son épouse. Il s'y trouve aussi des Servites, ordre fort peu connu en France, & qui n'a de maisons qu'en Provence, en Languedoc & en Roussillon. Elle a un hôpital général, maison également belle & commode, sous le nom de *Charité*, un hôtel-Dieu & des casernes. C'est dans le fauxbourg des Cordeliers que sont les eaux minérales d'Aix. Depuis 1704, époque de leur recouvrement, on a fait faire des constructions aux dépens du public pour la commodité de ceux qui vont boire ces eaux, ou en prendre les bains.

Cette ville est ouverte & n'est environnée que d'un simple mur sans fossés. Elle a huit portes; la principale de ses places est celle des Prêcheurs, en quarré-long de 80 toises dans sa plus grande dimension. Elle est ornée d'un très-bel obélisque simulé, taillé dans les plus belles proportions. Il est surmonté d'un aigle aux aîles éployées.

La population de cette ville est d'environ vingt-deux mille habitans, & on y compte au-delà de trois mille feux. La cathédrale, sous le nom de *Saint-Sauveur*, & dédiée au Sauveur transfiguré, est un vaisseau gothique des plus communs. La tour dont la partie supérieure en forme octogone est percée en grandes arcades, se termine sans voûte & sans toit. Le baptistaire qui est à la cathédrale, pour la paroisse Saint-Sauveur, est une coupole octogone soutenue par huit grandes colonnes antiques, de jaspe & de granit, & d'une seule pièce; elles sont d'ordre corinthien: leur circonférence est de sept pieds un pouce. Cette coupole est un temple qui nous est resté du paganisme. On y voit un excellent tableau de l'Annonciation, dans la manière d'Albert-Durer. Dans le chœur est le mausolée de Charles d'Anjou, dernier comte de Provence. A l'opposite est un bas-relief en marbre blanc du plus grand mérite, du fini le plus précieux. L'autel est formé des marbres les plus fins. Dans le trésor conservé à la sacristie, est une Vierge d'orfévrerie, de grandeur naturelle.

Le cours sert de promenade publique: il est orné de quatre fontaines espacées dans le milieu de la grande avenue, dont une est d'eau chaude. Il est bordé de belle maisons en pierre de taille, ornées de sculptures & de balcons, habitées la plupart par des personnes de qualité.

Le front de l'hôtel-de-ville est décoré de deux ordres d'architecture en pilastres & colonnes doriques & ioniques. Ces deux ordres sont surmontés d'un attique. Beaucoup de figures & de reliefs contribuent à l'ornement de ce portail. Au-devant règne une assez belle place en quarré-long, au milieu de laquelle est érigée une belle colonne antique de granit Egyptien, surmonté d'un globe de bronze doré. Le béfroi ou la tour de ville est munie de deux cadrans, dont l'un indique les heures, & l'autre les quantièmes du mois & les phases de la lune. L'hôtel-de-ville a une bibliotheque rendue publique.

Il n'est point de palais à Aix pour être le siège du tribunal suprême de la province. Le parlement tient ses séances dans quelques salles du couvent des Frères Prêcheurs ou Dominicains, dans l'attente du moment où il pourra être élevé en cette ville un édifice proportionné à la dignité de ses fonctions. Il est de l'institution de Louis XII en 1501. En 1771, la chambre des comptes & la cour des aides qui avoient été réunies, ont été supprimées, & leurs fonctions attribuées au parlement.

Il s'y tient annuellement trois foires de cinq jours consécutifs chacune. Ses habitans jouissent de plusieurs beaux privilèges fort anciens, qui leur ont été confirmés par plusieurs de nos rois. Il s'y tint un concile provincial en 1585. Aix est à 12 li. sud-est d'Avignon, 30 est de Montpellier, 33 ouest de Nice, 5 li. nord de Marseille, & 163 sud-est de Paris. *Long.* 23, 6, 34; *lat.* 43, 31, 35. (*R.*)

AIX, petite ville de Savoie peu éloignée du lac de Bourget,, avec titre de marquisat. Elle est entre Chambéry, Annecy & Rumilly. Il y a des bains chauds très-fréquentés, auxquels l'empereur Gratien a donné son nom. On les distingue en *bains du roi*, *bains soufrés* & *bains d'alun*. L'usage en est gratuit. On y voit aussi les restes d'un arc de triomphe, qui annonce que cette ville a dû être anciennement considérable. Elle a une église collégiale, une église paroissiale hors de ses murs, & un hôpital. *Long.* 23, 34; *lat.* 45, 40. (*R.*)

AIX, petite île de France dans le golfe de Gascogne, entre Oléron & la terre ferme, au nord-ouest de Rochefort. Les Anglois y détruisirent un fort en 1757, lors de leur expédition infructueuse

contre le port & la ville de Rochefort. Ils le détruisirent de nouveau en 1761, mais il a été rétabli. (*R.*)

Aix, bourg de France dans le Limosin, sur les confins de la Marche. (*R.*)

Aix-la-Chapelle, ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, au duché de Juliers. Cette ville nommée en latin *Aquis-Granum*, *Aquæ*, *urbs Aquensis*, & en Allemand *Aachen*, *Acken*, *Aach*, dispute à Cologne le premier rang dans les assemblées du cercle de Westphalie sur le banc du Rhin, dans l'ordre des villes libres & impériales : en attendant elle occupe le second. Elle est formée de deux villes ceintes chacune de ses propres murailles. La petite, flanquée de dix tours, dans un circuit de trois quarts de lieue, est plus ancienne. L'autre, dont la fondation ne remonte qu'à l'an 1172, a huit portes, & près de deux lieues de circonférence. Elle enveloppe la petite. Aix-la-Chapelle a quelquefois la dénomination de *ville impériale* par excellence, attendu qu'ayant été la résidence de plusieurs empereurs d'Allemagne, elle a passé long-tems pour la capitale de leur empire, & qu'aujourd'hui même encore elle est dépositaire de l'épée, du baudrier & du livre d'évangiles, qui servent au couronnement des empereurs. Cette épée & ce baudrier ont été ceux de Charlemagne, qui fut toute sa vie plein d'affection pour Aix-la-Chapelle; il y mourut & y fut enseveli. On conserve à l'église Notre-Dame, son chef & ses ossemens. C'est à ce prince aussi qu'elle doit la plupart de ses prérogatives, & son église cathédrale, dont tout empereur régnant est chanoine; mais il en remet les fonctions à deux chapelains qui s'en partagent la riche prébende. C'est même en cette ville que se devroit faire le couronnement de l'empereur en vertu de la bulle d'or. La religion catholique domine dans cette ville, & il n'y a pas moins de vingt-deux maisons religieuses des deux sexes. Les protestans y sont soufferts, mais uniquement pour l'habitation & le commerce: toute part au gouvernement leur est interdite, & tout culte extérieur leur est défendu; ils vont à Vaëls, à une lieue d'Aix, dans le duché de Limbourg, faire leurs exercices de religion. Un bourg-mestre, les échevins & des conseillers, composent la régence de cette ville. L'électeur Palatin, comme duc de Juliers, s'en dit protecteur & grand maire; & l'évêque de Liège y est juge spirituel de la ville. On a souvent discuté quelle y étoit l'autorité de la cour Palatine, sans qu'on ait encore pu le bien déterminer. Aix-la-Chapelle est assez souvent en contestation avec le duc, relativement à ses prétentions. Elle a un territoire où l'on compte environ trois mille sujets, qui tous, sans exception, nobles ou roturiers, sont soumis à sa jurisdiction: ce territoire, bien que de peu d'étendue, porte le nom magnifique d'*empire*. Cette banlieue est formée d'une circonvallation. L'on ne montre au peuple que tous les sept ans les grandes reliques de la cathédrale, qui sont, dit-on, une robe de la Vierge, les langes de J. C., une pièce de toile sur laquelle fut reçue la tète sanglante de S. Jean-Baptiste, & un linceul dont les reins du Seigneur furent ceints. Cette cérémonie ne doit même avoir lieu qu'en présence de tous les membres du chapitre, & de tous ceux du grand conseil. Cette ville ne compte que 18 mille habitans; & c'est au nombre de ses maisons religieuses qu'il faut apparemment s'en prendre: cependant elle fait un assez bon commerce de draps & d'ouvrages en cuivre, d'aiguilles à coudre; & le commerce pourroit y fleurir d'autant plus aisément, qu'elle est exempte de péages dans tout l'empire. Ses bains chauds & ses eaux minérales sont célèbres depuis les plus anciens tems. On en compte cinq sources distribuées en sept maisons, contenant trente-deux chambres à bains & cinq étuves, indépendamment du bain réservé aux pauvres. Les deux principaux sont amodiés par le magistrat environ 700 rixdales, à des personnes en état de bien loger les étrangers qui viennent les prendre. Les eaux d'Aix se boivent aussi. Cette ville a vu plus d'un concile assemblé dans ses murs, dans les VIIIe & IXe siècles, & deux traités de paix s'y sont conclus, l'un en 1668, l'autre en 1748. Un incendie la consuma presqu'en entier, l'an 1656, & elle souffrit du tremblement de terre de 1757. Ses mois romains ne sont que de 100 florins, & sa contribution à la chambre impériale n'est que de 155 rixdales, & 40 creutzers. *Long.* 23, 55; *lat.* 51, 55. (*R.*)

AKALZIKE, ou AKELSKA, ville forte de la Turquie Asiatique, dans le gouvernement de Curdistan. Elle est au pied du mont Caucase, non loin du fleuve de Kur. Ses fortifications consistent en un double mur & un double fossé qui l'environnent; mais elle est dominée des hauteurs voisines. Les Turcs en firent la conquête vers la fin du XVIe siècle, & y mirent un bacha, qui gouverne en même tems la partie de la Géorgie qui dépend de l'empire Ottoman. *Long.* 60; *lat.* 41. (*R.*)

AKANSA, ou AKANSIS, ville de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline méridionale. Elle est située sur la rivière de Mississipi, non loin d'une autre rivière qui porte aussi le nom d'*Akansa*. C'est une des plus anciennes du pays & des plus considérables de l'intérieur des terres. *Long.* 72; *lat.* 36. (*R.*)

AKAS, petite ville de la Transilvanie hongroise. Elle est dans une plaine, entre la rivière de Carasna & un bras de cette rivière, au nord de Zatmar. *Long.* 45, 10; *lat.* 47, 36. (*R.*)

AKIRKUF, AGARKUF, KARKUF, montagne de la Turquie Asiatique, à l'orient de l'Euphrate, dans le gouvernement de Bagdad. Tavernier, qui la place à une distance égale des bords de l'Euphrate, & de ceux du Tigre, raconte que les ruines d'un ancien bâtiment que l'on y voit encore, pourroient bien être celles de la tour de Babel. (*R.*)

AKERMAN, BIELGOROD, TSCHETATE-ALBA. Cette ville est aussi nommée *Bialogrod Voyez ce nom*. (*R.*)

AKERSUND, île du Categat, sur la côte méridionale de Norwege, entre les villes de Fridericstad & de Tousberg. (*R.*)

AKILL, ou ACHILL, petite île d'Irlande, à l'occident de ce royaume. Elle est près de la côte de la province de Connaught. C'est la plus considérable de toutes les îlotes qui bordent cette côte. *Long.* 7, 5; *lat.* 54, 5. (*R.*)

AKISSAR, ou AKHISSAR, ville de la Natolie en Asie, à l'orient de Smyrne & au nord de Burse. C'étoit anciennement Thyothire. Elle est située sur la rivière Hermus, dans une belle plaine, qui a plus de sept lieues de large, & qui est très-fertile en grains & en coton. On y compte près de cinq mille habitans. Il s'y fait un grand commerce d'opium & de tapis de Turquie. On voit encore dans ses environs quantité de belles colonnes, les unes renversées ou rompues, les autres sur des piédestaux; des temples, des palais ruinés, & plusieurs inscriptions. Elle est à 20 li. sud-est de Pergame. *Long.* 49; *lat.* 38, 50. (*R.*)

AKRA, ou KRA, ou ACARA, & ACARO, petit royaume d'Afrique sur la côte d'Or, entre la rivière de la Volta & Saint-George de Mina. Il a pour borne à l'est le pays d'Agonna, dont il est séparé par une petite rivière; le pays d'Aboura & Bonu; à l'ouest, l'Abbade & Ningo, ou Lampi; & au sud l'Océan. Ce royaume a tout au plus 16 lieues de circonférence. Sa forme est presque ronde; & du côté de la mer, il ne présente tout au plus que 3 lieues. Le roi du pays est tributaire de celui d'Aquambo: il possède quatre villes, qui sont le grand Akra, qui est la capitale; & dans l'intérieur des terres, le petit Akra; Soko, qui est la plus considérable & la plus commerçante, & Orfoko: ces trois dernières, sur la côte, & toutes sous le canon d'un fort Européen: le débarquement y est dangereux. Les habitans de ce royaume s'appliquent au commerce, à l'agriculture & à la guerre. Le terroir est assez fertile; mais les provisions leur manquent quelquefois vers la fin de l'année, ce qui les met dans la nécessité d'enlever à leurs voisins, de force ouverte, ce qu'ils ne peuvent obtenir par des échanges. Il se fait dans le pays d'Akra un trafic d'esclaves, plus considérable que nulle part sur la côte d'Or. Outre cela, on y trouve de l'or, de l'ivoire, de la cire & du musc. *Long.* 20; *lat.* 5. *Voyez* ACARA. (*R.*)

AKRA-LE-GRAND, capitale du royaume dont nous venons de parler. Elle est à 4 li. de la côte, au pied d'un canton montagneux, qui se découvre de fort loin en mer. Les murs de son enceinte sont bâtis de terre, & les toits des maisons sont couverts de paille. C'est la résidence du roi. *Long.* 19, 35; *lat.* 5. (*R.*)

AKSA, ou AKZA, rivière d'Asie, dans la Géorgie ou le Gurgistan. Elle se jète dans la mer Caspienne, auprès de la ville de Zitrach ou Tereck. (*R.*)

AK-SCHÉHER, ou ESKICHER, ville de la Turquie d'Asie, dans la Natolie, au district de Konie. Elle est située à l'extrémité méridionale d'une grande plaine, & sur une belle rivière qui vient du lac de Ladik, au sud-est de Burse. Pocock la prend pour l'ancienne Euménie de Phrygie, & rapporte qu'elle est aujourd'hui la résidence d'un bacha. On y trouve un grand nombre d'inscriptions latines & grecques. *Long.* 48; *lat.* 39, 20. (*R.*)

AK-SERAI, petite ville de la Turquie d'Asie, dans la Natolie, entre Nikdé & Konie. Elle a un district subalterne qui dépend de celui de Konie. (*R.*)

AKURA, ville de la Turquie d'Asie, dans le gouvernement de Tarabuc ou Tripoli de Syrie. Elle est à 7 à 8 lieues du mont Liban. Il y a un évêque Maronite. (*R.*)

AL-ABUA, petite ville d'Asie, dans l'Arabie Pétrée. On croit qu'Abdallah, père de Mahomet, y mourut. Les pélerins de la Mecque y font station. (*R.*)

ALACRANÉS, îles de la Nouvelle Espagne dans le golfe du Mexique. Elles sont au nord & à 20 li. de la presqu'île de Jucatan. On les nomme ainsi à cause de la quantité de scorpions qu'on y trouve. (*R.*)

ALADAG, ou AMADAG, montagne d'Asie dans la Natolie, au district & dans le voisinage de la ville de Bolli ou Polis. Elle est au nord d'Angora & non loin du cap de Coromba. C'est la plus haute de toute la Natolie. *Long.* 50, 20; *lat.* 40, 10. (*R.*)

ALADULE, ou ALADULIE, province considérable de la Turquie en Asie, entre Amasie & la mer Méditerranée, vers le mont Taurus. Le pays est hérissé de montagnes. Il donne néanmoins de bons pâturages, qui nourrissent beaucoup de chevaux dont la race est très-bonne. On y élève aussi grand nombre de chameaux. Le peuple y est guerrier & adonné au brigandage. (*R.*)

ALAFAKAH, ou GALAPHECA, château fort de l'Arabie Heureuse, à l'entrée d'un golfe de la mer Rouge, au bout duquel est la ville de Zabid ou Zibid, dont ce golfe porte le nom, & dont ce château protège le commerce. *Long.* 64; *lat.* 15. (*R.*)

ALAFOENS, district de la province de Beyra en Portugal. Il fut érigé en duché par le roi Jean V en 1718, en faveur de D. Pierre, fils de D. Michel, fils légitime du roi Pierre II. Ce district renferme 37 paroisses. (*R.*)

ALAGNON, rivière de France dans le gouvernement d'Auvergne. Elle va d'un cours très-rapide se jeter, de la montagne de Cantal, dans l'Allier. (*R.*)

ALAGON, petite rivière d'Espage dans l'Estramadure. Elle prend sa source dans la Sierra ou montagne de Banos; & après avoir serpenté le long de la montagne de Gate, elle va se joindre au Xette & se jeter avec lui dans le Tage. (*R.*)

ALAINE, petite rivière de France dans le Nivernois. Elle vient de Luzi, passe à Tais & se jète au-dessous de Terci-la-Tour, dans l'Arroux qui se joint à la Loire près de Décise. (*R.*)

ALAJOR, ou ALCIOR, petite ville de l'île Minorque, située presque au milieu de l'île, au nord-ouest du Port-Mahon, & à l'est de Citadella. Elle est sur une hauteur. Les rues en sont la plupart étroites, & ne sont point pavées. On y marche sur de la rocaille. Elle a deux églises & un couvent de Franciscains. C'est le chef-lieu d'un district assez considérable. *Long.* 22, 10; *lat.* 39, 55. (*R.*)

ALAIS, ville de France dans les Sevennes, au diocèse de Nimes, province de Languedoc, sur une branche du Gardon, auprès d'une belle prairie. Elle se nomme *Alesia* dans les commentaires de Jules César. Elle est devenue épiscopale depuis la révocation de l'édit de Nantes, & son évêque est suffragant de celui de Narbonne. Louis XIV y fit bâtir, en 1689, une citadelle, où l'on enferma ceux des réformés qui n'avoient aucune disposition à se convertir. Le pays des environs est entre coupé de vallons tres-bien cultivés, où il croit toutes sortes de grains, des mûriers & des oliviers. La plus grande richesse du canton consiste en ses manufactures de cadis, de serges & de ratines, qui y font circuler beaucoup d'argent. Elle exporte d'ailleurs une grande quantité de soies crues & fabriquées. La ville est assez grande, bien peuplée & riche. Elle porte le titre de comté, & elle appartient au prince de Conti à qui elle est échue dans la succession de la princesse de Condé, héritiere mediate de Charles de Valois, fils naturel de Charles IX roi de France, en faveur duquel cette seigneurie avoit été érigée en comté. Le prince de Conti est, à cause de cette ville, à la tête des états de Languedoc, comme premier baron de cette province. On y compte dix mille ames ou environ. Son évêché érigé en 1692, fut fondé pour favoriser la conversion des Réformés, qui sont néanmoins encore en grand nombre dans le pays. Le diocèse comprend 80 paroisses. L'évêque jouit de 26000 liv. de rente. Elle est à 14 li. ouest d'Orange, 14 nord de Montpellier, & à 140 sud-est de Paris. *Long.* 21, 32; *lat.* 44, 8. (*R.*)

ALAMPY, ou LAY, ville d'Afrique sur la côte d'Or, à l'est du grand Ningo, & à 4 lieues de la grande montagne de Redondo, qui se présente en forme de pain de sucre au nord-nord ouest. Cette ville est située sur le penchant d'une montagne qui regarde le nord. La côte aux environs est bordée de collines assez hautes, dont plusieurs sont couvertes de palmiers. Les habitans sont doux & civilisés, mais timides & défians. Leur plus grand commerce est celui des esclaves, que les Nègres d'Akin y amènent. Le mouillage de la rade est fort bon. *Long.* 15; *lat.* 5. (*R.*)

ALAN, ville de Perse dans la province de même nom, dans le Turquestan. (*R.*)

ALAND, île de la mer Baltique, entre la Suède & la Finlande. Elle peut avoir 30 à 40 lieues de circuit; & quoiqu'elle s'étende au-delà du 61e d. *de lat. sept*, il est rare qu'elle ne produise pas assez de grain chaque année pour nourrir ses habitans. Elle a des pâturages abondans, qui lui fournissent le moyen de faire un gros commerce de beurre & de fromage. On y trouve de belles forêts, dont on exporte beaucoup de bois & de charbons; & des carrières de pierres calcaires, dont on tire bon parti par le débit de la chaux. Il s'y trouve des loups-cerviers, quelques ours, & beaucoup de lievres & de renards. Elle est environnée de rocs & de bas-fonds qui en rendent l'abord très-dangereux. Cette île ne fut réunie à la Finlande qu'en 1634; auparavant elle avoit un gouverneur particulier. On croit même qu'il fut un tems où formant elle seule un état séparé, elle avoit des rois ou princes indépendans. (*R.*)

ALAND, ou ALANT, rivière de la marche de Brandebourg, qui se jète dans l'Elbe près de Selinackembourg. (*R.*)

ALANGUER, ville de Portugal dans l'Estramadoure. (*R.*)

ALANGUER, ou ALENQUER, petite ville de Portugal dans l'Estremadure, au nord & à 7 lieues de Lisbonne, & au sud-ouest de Santaren. Elle fut fondée, à ce que l'on croit, en 409 par les Alains, qui lui donnèrent le nom d'Alanker-Cana. On y compte aujourd'hui environ 2000 ames. On y voit cinq églises paroissiales, trois monastères, une maison de la Miséricorde & un hôpital. C'est le chef-lieu des domaines de la reine. (*R.*)

ALAPA, montagnes de Sibérie dans la Russie Asiatique. Elles s'étendent depuis le lac de Jaiokaia jusqu'aux confins de la Baskirie. On y exploite avec succès des mines de cuivre très-riches. (*R.*)

ALAR, rivière de Perse qui se jete dans la mer Caspienne. (*R.*)

ALARCON, petite ville d'Espagne dans la partie occidentale de la nouvelle Castille. Elle est située au pied des montagnes, sur la rivière de Xucar. En 1178, sous le règne des Maures, elle fut totalement ruinée. Alphonse IX la rétablit quelques années après : aujourd'hui elle est assez considérable, & c'est une jolie petite ville. *Long.* 15, 45; *lat.* 39, 40. (*R.*)

ALARO, rivière du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, qui sort de l'Apennin, & se jète dans la mer Ionienne. (*R.*)

ALASCHEIR, ville de la Natolie, dans la province de Germian; quelques géographes la prennent pour l'ancien Hypsus, & d'autres pour Philadelphie. (*R.*)

ALATHAMAHA, grande rivière de l'Amérique septentrionale. Elle a sa source aux monts Olligoniens, & prenant son cours par le sud-ouest à travers la Géorgie, elle va tomber dans l'Océan Atlantique, au-dessous du fort de Saint-George. On la nomme aussi *George's river*, rivière de Geroge. (*R.*)

ALATRI, ancienne ville d'Italie, dans la Campagne de Rome, sur une colline, avec un évêché soumis immédiatement au S. Siège. Elle a le titre de duché; & outre sa cathédrale, elle a sept couvens d'hommes & deux de filles. Elle est à 5 lieues sud-est d'Agnani, & 16 sud-est de Rome. *Long.* 30, 58; *lat.* 41, 44. (*R.*)

ALATYR, ville & territoire de la Russie, dans le gouvernement de Nisnei-Nowogorod. Elle est sur la rivière de même nom, qui se jète en cet endroit dans celle de Sura, qui tombe dans le Volga. Cette ville est une des plus considérables du royaume de Casan, après Casan la capitale. (*R.*)

ALAVA, ou ALABA, pays d'Espagne, autrefois dépendant de la Navarre, aujourd'hui compris dans la Biscaye. Il s'étend du nord-ouest au sud-est, le long de la rivière de l'Ebre, depuis les montagnes de Biscaye jusqu'aux frontières de la Navarre, & elle a environ 7 à 8 lieues de long sur 6 ou 7 de large. Le sol en est très-fertile en seigle, en fruits de plusieurs espèces, & en vins. On y exploite des mines de fer & d'acier, & on fabrique sur les lieux même une grande quantité d'armes & d'ustensiles, qui sont un grand objet de commerce pour le pays. Vittoria en est la capitale. (*R.*)

ALAULT, ou ALT, rivière de la Turquie en Europe; elle sort des montagnes qui séparent la Moldavie de la Transilvanie, & se jète dans le Danube. (*R.*)

ALBACETE, jolie petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, à la partie orientale. Elle est au milieu d une plaine très-fertile & très-agréable, non loin des montagnes qui séparent la Manche du pays qu'on nomme le *Désert. Long.* 16; *lat.* 38, 55. (*R.*)

ALBAN, (Saint) petite ville de France dans le bas Languedoc, diocèse de Mende. (*R.*)

ALBAN, (Saint) village de Forez, remarquable par des eaux minérales. (*R.*)

ALBAN (Saint), ou SAINT-ALBANS, petite ville d'Angleterre, dans le Hertford-Shire, à 4 li. sud de la ville de Hertford, & à 7 li. nord-ouest de Londres. Elle est située sur la rivière de Coln, dans un très-beau pays. Elle n'est guère peuplée, & son commerce ne consiste qu'en bétail & en menues denrées; cependant elle jouit de plusieurs droits municipaux considérables: elle a sa propre jurisdiction ecclésiastique & civile, & elle envoie deux députés au parlement. Elle tire son nom du premier martyr de la grande Bretagne. Cette ville étoit le *Verulamium* des anciens Romains: on trouve encore sous ses murs de tems en tems des médailles antiques; mais ce qui l'immortalisera dans les annales de l'histoire & dans celles de la géographie, c'est d'avoir donné son nom au fameux chancelier Bacon, qui portoit le titre de seigneur de *Saint-Albans. Long.* 17, 18; *lat.* 51. 40. (*R.*)

ALBANA, ville de l'Albanie Asiatique. Elle a aussi le nom de *Stranu*, *Zambanach* ou *Bachu*; & c'est ce dernier nom qu'elle a donné à la mer Caspienne où elle a un port. C'est une ville assez marchande. Albana me semble être la même que Baka, située au 40e d. de *lat. sept.* sur la mer Caspienne. (*R.*)

ALBANIE, province de l'ancienne Grèce, aujourd'hui cette partie de la Turquie Européenne qu'on appelle *le Chirvan*, bornée à l'occident par le golfe de Venise, au septentrion par la Dalmatie & la Bosnie, à l'orient par la Macédoine, & une partie de la Thessalie, & au midi par l'Achaïe ou Livadie. On comprend sous le nom d'Albanie, l'ancienne Epire & l'Illyrie de Grèce. Albanopoli, fut autrefois sa capitale; Durazzo l'est aujourd'hui. Parmi ses rivières, la plus remarquable est le Delichi, connu chez les anciens sous le nom d'*Acheron*, qu'il ne faut pas confondre avec plusieurs autres fleuves du même nom, un dans l'Elide, un second en Italie, un troisième dans la Bithynie, &c. On y voit aussi plusieurs lacs, entr'autres celui de Scutari, & plusieurs montagnes dont les Acrocérauniennes ou monts de la Chimère, sont les plus remarquables. Le sol du pays est très-fertile en fruits, & particulièrement en excellent vin. Ses habitans sont forts, courageux & très-bons soldats. On les distingue dans la milice turque, sous le nom d'*Arnautes*. Ils suivent la religion grecque sous les auspices de S. Nicolas; ils exercent aussi la piraterie. Quand quelqu'un de leurs camarades est mort, ils vont l'un après l'autre lui demander pourquoi il les a abandonnés, & lui font mille questions impertinentes. Cette province fut annexée à l'empire Ottoman en 1467 par Mahomet II, qui la conquit sur les fils de Scanderberg, après la mort de ce grand capitaine qui avoit eu le courage de s'y maintenir contre les Turcs & les Vénitiens. *Long.* 36, 18-39, 40; *lat.* 39-43, 30. (*R.*)

ALBANIE, c'étoit une province de l'Asie, située sur la mer Caspienne. Elle avoit cette mer à l'orient, & l'Ibérie à l'occident. On prétend que la Géorgie orientale, ou le Gurgistan, est l'ancienne Albanie Asiatique. (*R.*)

ALBANIE, ville de l'Amérique septentrionale, dans la province de New-Yorck. Elle est située sur la rivière d'Hudson, dans les terres au nord-ouest de Boston. On la dit assez bien bâtie. *Long.* 303, 35; *lat.* 42, 30. (*R.*)

ALBANIE, BRAID-ALCAN, BRAID-ALBAIN, petit pays de la province de Perth en Ecosse, avec titre de duché Il est borné au sud par le pays d'Argyll, & au nord par celui de Lochabyr. Il est précisément au milieu du royaume, dont il est regardé comme la partie la plus élevée. C'étoit le titre des fils de la maison d'Ecosse, qui portoient le nom de ducs d'Albanie. Son territoire est stérile & montueux. On n'y trouve que d'excellens pâturages pour les brebis, dont les laines sont très-estimées: c'est-là son principal commerce. Ce pays est la demeure des sauvages d'Ecosse, reste des anciens Scots. (*R.*)

ALBANIN, ou BALBANIN, peuple qui, felon M. d'Herbelot, n'a aucune demeure fixe, subfifte de fes courfes fur la Nubie & l'Abyffinie, a une langue qui n'eft ni l'Arabe, ni le Cophte, ni l'Abyffin, & fe prétend defcendu des anciens Grecs qui ont poffédé l'Egypte depuis Alexandre. (*R.*)

ALBANO, très-jolie petite ville d'Italie, dans la campagne de Rome, à quinze milles au fud de cette capitale. Elle eft fituée fur un lac du même nom, le long duquel règne une allée fuperbe, qui fait la communication d'Albano avec Caftel-Gandolfo, maifon de plaifance du pape. Cette ville fut bâtie du tems de Neron, près des ruines d'Albe-la-Longue. La fraicheur & la falubrité de l'air qu'on y refpire, y attire beaucoup de riches Romains au printems. Elle a des promenades fuperbes. Son territoire produit un des vins les plus exquis de l'Italie. Ses alentours font embellis d'une infinité de maifons de campagne, appartenant à des cardinaux ou à d'autres riches particuliers. Albano a le titre de principauté. C'eft le fiége d'un des fix cardinaux-évêques. Il eft immédiatement foumis au pape. On y compte quatre couvens de religieux & un de religieufes. En entrant à Albano, on voit un maufolée antique, que le peuple appelle tombeau d'Afcanius fils d'Enée, mais dont on ignore entiérement l'origine. Vers l'autre porte de la ville, on voit un grand maufolée de 45 pieds en quarré, où il y a cinq pyramides de dix pieds de diamètre. Le peuple l'appelle le tombeau des Horaces & des Curiaces. On croit que c'eft celui du grand Pompée : & en effet on voit dans Plutarque que les cendres de ce héros furent apportées d'Egypte à fa veuve Cornélie, & qu'elle les plaça dans fa maifon d'*Albanum*. Ce monument, dont on attribue l'érection à l'empereur Adrien, eft mâle & très-pittorefque. Une des pyramides des angles eft totalement détruite; les trois autres & celle du milieu le font en partie. On trouve à Albano beaucoup d'autres antiquités, & notamment les ruines d'un palais de l'empereur Domitien.

Le lac d'Albano a deux lieues & demie de circuit. Sa forme eft plus longue que large & très-irrégulière. Il eft environné de montagnes affez efcarpées. On le nomme quelquefois lac de Caftel-Gandolfe, du château de ce nom qui eft fur fes bords. Dans les crues extraordinaires, les eaux du lac s'écoulent dans la plaine qui eft au-delà de la montagne, par un canal qui eft un des ouvrages les plus anciens & les plus finguliers des Romains : il fut fait 398 ans avant J. C. *Long.* 30, 15; *lat.* 41, 43. (*R.*)

ALBANO, petite ville du royaume de Naples, dans la Bafilicate, avec titre de principauté. (*R.*)

ALBANOPOLI, ville de la Turquie Européenne dans l'Albanie. Elle eft fur le Drin, à 16 lieues eft d'Aleffio. *Long.* 38, 4; *lat.* 51, 48. (*R.*)

ALBANS. *Voyez* SAINT-ALBANS.

ALBARAZIN, ville d'Efpagne, au royaume d'Aragon. Elle a un évêque fuffragant de Saragoffe, & dont les revenus fe montent à fix mille ducats. Elle a auffi des fortifications à l'antique. Ses laines font très-renommées & paffent pour les plus belles de l'Aragon. Elle eft fituée au bord de la Turia ou Guadalabiar. Elle a huit paroiffes, cinq couvens & un riche hôpital. Quelques-uns la nomment Albaracin. Elle eft fur les frontières de la nouvelle Caftille, à 5 lieues oueft de Teruel, 30 fud-oueft de Saragoffe, & 40 eft de Madrid. *Long.* 19, 12; *lat.* 40, 32. (*R.*)

ALBASTRE, (on prononce l'*s*) ou ALBASTRA, ancienne ville d'Egypte du côté de l'Arabie. Les habitans en font appellés, dans S. Epiphane, *Alabaftrides*. (*R.*)

ALBAZIN, ville de la grande Tartarie, avec une bonne forterefle pour la défendre contre les Chinois & les Tartares Monguls. C'eft une des routes de Pekin à Mofcow. *Long.* 122; *lat.* 54. (*R.*)

ALBE, ville d'Italie dans le Montferrat, fur la rive droite du Tanaro, avec un évêché fuffragant de Milan. Outre fa cathédrale, elle a trois églifes paroiffiales, deux autres églifes, quatre couvens d'hommes & deux de femmes. Elle fut cédée par la paix de Quierafque, au duc de Savoie. Elle eft à 5 lieues fud-oueft d'Afti, 8 fud-eft de Turin. *Long.* 25, 40; *lat* 44, 36. (*R.*)

ALBE-JULIE, ou WEISSEMBOURG, capitale d'un comté de même nom, en Tranfilvanie. Elle eft au midi de la rivière d'Ompay, & bâtie fur le penchant d'un côteau, d'où l'on découvre une vafte plaine. Ses environs font riants & fertiles : on n'y voit que des champs femés de grains & des côteaux plantés de vignes. L'air y eft très-fain, & les habitans en font très-affables. Ce fut le lieu de la réfidence des princes de Tranfilvanie; mais ce qui peut l'honorer davantage, c'eft qu'elle a pris fon premier nom de *Julia-Augufta*, mere de l'empereur Marc-Aurele, fon fondateur. Cette ville eft petite : elle fe nomme plus communément aujourd'hui Carlsbourg (*Alba Carolina*) du nom de fon reftaurateur Charles VI. L'évêque de Tranfilvanie y a fon fiége. Elle a des fortifications, & elle fe trouve à 10 lieues oueft d'Hermanftadt, 23 nord-eft de Temefwar, 50 nord-oueft de Belgrade, & 99 de Bude. *Long.* 42; *lat.* 46, 30. (*R.*)

ALBE-ROYALE, ou STUL-WEISSEMBOURG : c'eft la capitale d'un comté du même nom en Hongrie, fur la rivière de Rauzia. Du tems où la Hongrie avoit fes rois particuliers, c'étoit une place très-forte, & munie de remparts & de foffés qui furent détruits en 1702. Cette ville a effuyé des révolutions confidérables : elle s'eft vue pendant près de deux fiècles, de l'an 1490 jufqu'à 1688, tantôt la proie des Turcs, & tantôt celle des Allemands. Elle appartient aujourd'hui à l'empereur depuis l'an 1688. Elle eft fituée dans un terrein marécageux par les eaux de la Sarvitz, qui y féjournent, & qui contribuent à fa défenfe. Les anciens rois de Hongrie y étoient couronnés. C'étoit le lieu de leur réfidence, & quelques uns y ont

ont eu leur sépulture. Elle est à 12 lieues sud-ouest de Bude, 35 sud-est de Vienne, 65 nord-ouest de Belgrade. *Long.* 36; *lat.* 47. (*R.*)

ALBE-JED, ville d'Asie, dans le Maurenhar, entre la ville de Samarcand & la rivière de Gihon. (*R.*)

ALBECK, petite ville de Souabe, dans le territoire d'Ulm, à laquelle elle appartient. Elle est située sur une montagne, au nord, & à un mille & demi d'Allemagne de cette ville, sur la rivière d'Alb. *Long.* 27, 40; *lat.* 48, 30. (*R.*)

ALBEGNA, rivière d'Italie, que les Latins appellent *Albania* ou *Alminia* & *Amiana.* Elle prend son cours par la Toscane, & va se jeter dans le golfe de Telamone, entre Telamone & Orbitelle. (*R.*)

ALBEL, en latin *Albula*, rivière qui naît au centre de la ligue cadée, au pays des Grisons. Sa source est au mont Albel: elle va se rendre dans le Rhin, après avoir passé à Bergun. (*R.*)

ALBEN, gros bourg dans la Carniole, appellé par les Latins *Albium*, *Albius* & *Albanum.* Il est situé sur la montagne d'Alben, entre le lac de Czirnitz & le comté de Goertz. Il s'y trouve des mines de mercure. C'est sur cette montagne, nommée aussi *monte del Carso*, qu'est la source d'une rivière qu'on appelle aussi *Alben*, & que les Latins nomment *Alpis*, qui se décharge dans le golfe de Venise, entre Laubach & Capo d'Istria. (*R.*)

ALBENGUA, ALBENGA, ville de l'état de Gènes, sur la côte occidentale; les Latins l'appelloient *Albengaunum.* C'étoit autrefois un très-bon port de mer & une place forte; mais elle a été détruite par les guerres. Ses environs plantés d'oliviers & très-bien cultivés, produisent beaucoup d'huile. On y recueille aussi quantité de chanvre. Dans la saison où on le rouit, l'air y est très-mauvais. Elle a un évêché suffragant de Gènes. En 1175 elle fut saccagée & brûlée par les Pisans, & rétablie quelque tems après avec le secours des Génois. Il y a dans son voisinage un petit lac fort poissonneux. Elle est à 5 lieues nord-est d'Oneille, & 15 sud-ouest de Gènes. *Long.* 25, 45; *lat.* 44, 4. (*R.*)

ALBI, ville de France, capitale de l'Albigeois, dans le haut-Languedoc, sur la rivière de Tarn: en latin, *civitas Albiensium.* Elle fut érigée en archevêché en 1677. La cathédrale est dédiée à Sainte Cécile: il y a un des plus beaux chœurs du royaume. On compte treize cardinaux, évêques d'Albi. Le chapitre fut sécularisé en 1297. L'archevêque est métropolitain de cinq évêques: il a la seigneurie utile de la ville, sans en avoir la jurisdiction. Son diocèse peut contenir environ 320 paroisses, & lui rapporte au-delà de 100,000 livres. Il y a une élection, une viguerie, un présidial, une justice des eaux & forêts, & un bureau de maréchaussée.

Albi, bâti sur un tertre, est peuplé de dix mille habitans. Le palais de l'archevêque, situé au bord du Tarn qui en bat les murs, est un très-bel édifice, & la promenade appellée la *Lice*, est des plus agréables. Le pays, situé partie en montagnes, partie en belles plaines arrosées de plusieurs petites rivières, abonde en bleds, en pastel, en vins, en safran, en prunes & en bêtes à laine: & l'on y trouve des mines de charbon; mais les habitans en sont pauvres, & on l'attribue au poids des impositions. Le diocèse d'Albi est composé de la partie septentrionale de l'Albigeois, pays fameux par la secte de même nom qui y prit naissance, & qui occasionna des guerres si opiniâtres & si sanglantes. En 1176 il se tint à Albi un concile où la doctrine des Albigeois fut condamnée. Elle est à 12 lieues sud-ouest de Rhodez, 15 nord-est de Toulouse, & 140 sud de Paris. *Long.* 19, 49; *lat.* 43, 55, 44. *Voyez* ALBIGEOIS. (*R.*)

ALBI, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, vers les frontières de l'état de l'Eglise, à trois milles & au couchant du lac de Celano, en tirant vers Tagliacozzo, dont elle n'est éloignée que de six milles. C'étoit autrefois une assez bonne ville connue des Latins, sous le nom d'*Alba Marsorum.* On prétend que ce fut en cette ville que les Romains firent périr de misère Persée, dernier roi de Macédoine, Jugurtha, roi de Numidie, & plusieurs autres. Ils y envoyoient ordinairement leurs captifs & leurs prisonniers d'état. (*R.*)

ALBIAS, petite ville de Quercy, divisée en deux par la rivière d'Aveyrou. (*R.*)

ALBIE, petie ville de Savoie dans le Genevois, sur le torrent de Seran, entre Aix & Anneci. *Long.* 23, 42; *lat.* 45, 50. (*R.*)

ALBIGEOIS, canton du haut Languedoc, dont Albi est la capitale, & qui peut avoir 10 lieues de long & 7 de large. Il est très-peuplé, & produit abondamment du vin, du grain, des fruits & du safran. Les principaux lieux de l'Albigeois sont Albi, Cahusac, Castelnau, Gaillac, Lisle, Lombers, Monestiers, Pampelone, Rabastens, Réalmont, Valence & Villeneuve. (*R.*)

ALBIGNI, village près de Lyon, qu'on croit avoir tiré son nom du long séjour qu'y avoient fait les troupes d'Albin: *Albiniacum*, *quasi Albini castrum.*

Albin, fils de Cejonius Posthumus, d'abord César, prit le titre d'*Auguste*, quand il apprit les desseins de l'empereur Sévère contre lui. De la Bretagne, il passa dans les Gaules avec une armée nombreuse, & s'avança jusqu'à Lyon, qui se déclara pour lui. Il défit entr'autres, près de cette ville, peut-être dans l'endroit même qu'on nomme Albigni, un gros corps de troupes commandé par les lieutenans de Sévère. Ce fut sans doute en ce tems-là que les Lyonnois, attachés à la fortune d'Albin, consacrèrent à Jupiter un monument de ses premiers exploits, qui leur donnoient de grandes espérances; on le découvrit, il y a cent

quatre-vingts ans, à Albigni même : l'inscription est sur un marbre qui se voit au cabinet de M. Foucault, conseiller d'état. La voici :

I. O. M.

Cl. Albino. c. fu. c. p. Gal. Aug. et Lug. libertatis. advers. Severum acerrimo vindici.

Elle se lit naturellement ainsi :

Jovi Optimo Maximo.

Clodio Albino conjuratorum fugatis copiis protectori Galliarum Augusto, & Lugdunensium libertatis adversùs Severum acerrimo vindici. (*R.*)

ALBIGNI, petite ville de Berri, sur la rivière de Nerre. (*R.*)

ALBINALI, ville d'Asie, dans l'Arabie Heureuse. (*R.*)

ALBINOS, (*Œtiopes*, *Albicantes*, ou *Nègres-blancs*), peuples d'Afrique, qui ont les cheveux blonds, les yeux bleus, & le corps si blanc, qu'on les prendroit de loin pour des Hollandois ou des Anglois ; mais à mesure qu'on s'approche d'eux, on en voit la différence. La blancheur de leur teint n'est point une couleur vive & naturelle ; elle est pâle & livide comme celle d'un lépreux ou d'un mort. Leurs yeux sont foibles & languissans ; & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils les ont fort brillans à la clarté de la lune. Les Nègres regardent ces Albinos comme des monstres, & ils ne leur permettent point de se multiplier. On peut conjecturer que ces Albinos font une variété de l'espèce humaine, plus nouvelle sans doute que la nôtre, & chez qui la progression des forces & la perfection des sens, n'a acquis encore qu'un degré médiocre. J'imagine même que si l'on étudioit cette espèce d'hommes, & si on l'associoit à d'autres hommes plus robustes & plus perfectionnés, elle se perfectionneroit elle-même plutôt. Ce sont sur de pareils objets que les académies & les universités devroient faire leurs principales recherches. (*R.*)

ALBION, ancien nom de la Grande-Bretagne. Les conjectures que l'on a formées sur l'origine de ce nom, nous paroissent si vagues, que quand elles ne seroient pas hors de notre objet, nous n'en rapporterions aucune. (*R.*)

Albion (la nouvelle), partie de l'Amérique septentrionale, découverte & nommée par Dracke en 1578. Elle est voisine du Mexique & de la Floride. (*R.*)

ALBIS, montagne de Suisse, au canton de Zurich. Elle s'étend sur une longueur de 5 lieues des frontières du canton de Zug jusqu'à une lieue de la ville de Zurich. Elle est couverte de grandes forêts & d'excellens pâturages. Sur cette montagne il y a des signaux que l'on peut appercevoir de fort loin. (*R.*)

ALBISOLA, petite ville d'Italie, dans l'état de Gênes, où l'on fabrique une assez bonne porcelaine. Plusieurs nobles de la république y ont des maisons de campagne. Les Anglois y jetèrent des bombes en 1745. *Long.* 25, 50 ; *lat.* 44, 15. (*R.*)

ALBKAA, ou BOCCA, grande plaine d'Asie en Sourie ou Syrie, dans le gouvernement de Damas. Elle sépare l'anti-Liban du Liban : son sol est une terre rouge, où le grain ne réussit pas ; mais il produit en dédommagement ces bons raisins qui nous viennent de Damas. (*R.*)

ALBLASSER - WAERT, ALBLASSER-WAARD, ou ILE D'ALBLASSE : elle est ainsi appellée de la rivière d'Alblas qui en parcourt la partie occidentale, & se jète de là dans la Merwe à l'endroit appellé Alblasser-Dam. La majeure partie de cette île consiste en pâturages. Dans quelques endroits elle produit une grande quantité de chanvre. Elle est entourée de la Merwe & du Leck. Elle confine vers le levant à Gorcum & à Vianen. Cette île contient seize villages, outre la baronie de Liefveld, qui appartient à la maison de Nassaw-Orange. (*R.*)

ALBOLODUI, petite ville d'Espagne, au royaume de Grenade. Elle est située au confluent de deux petites rivières, qui viennent des montagnes nommées en Espagnol *los alpuxarras*, entre Almerie & Guadix, au nord de la première, & au sud de la dernière. *Long.* 15, 30 ; *lat.* 35, 55. (*R.*)

ALBOURG, AALBOURG, ville du royaume de Danemarck, dans le Nord-Jutland. Elle est capitale du diocèse de ce nom, qui comprend la partie septentrionale du Jutland. Elle est bâtie au bord méridional du golfe de Lymfort, sur les confins du diocèse de Wiborg. Cette ville est ancienne, grande, peuplée ; & c'est, après Copenhague, la plus riche de tout le royaume. Son assiette est fort basse. Elle est arrosée de deux rivières, dont l'une s'appelle la rivière orientale, & l'autre la rivière occidentale. Elle a deux églises paroissiales, un hôpital, deux maisons de charité, un collège composé de six chaires, un palais épiscopal, un ancien château royal, une maison de bourse destinée aux négocians, & un port sûr & profond, mais dont l'entrée est difficile. Il s'y fait un commerce considérable, sur-tout en harengs & en grains. On y a établi des manufactures de soieries & de savon, une rafinerie de sucre. Les fusils, les pistolets, les selles & les gands qui s'y font, s'exportent en assez grande quantité. On y prend une grande quantité d'anguilles. Elle est sur un canal à 4 lieues de la mer, à 12 li. nord de Wibourg, & 20 nord d'Arhusen. *Long.* 27 ; *lat.* 57. (*R.*)

ALBOURS, montagne près du mont Taurus, à 8 lieues de Herat. Son sommet fume continuellement, & il jète fréquemment des flammes & d'autres matières en si grande abondance, que toute la campagne des environs est couverte de cendres. (*R.*)

ALBRET, ou LABRIT, petite ville de France en Gascogne, au duché d'Albret. Elle est située dans les Landes, dans un terroir sablonneux, rempli de pins & de lièges. Elle est à 15 lieues sud de

Bordeaux, 16 nord-est de Dax, 150 sud-ouest de Paris. *Longitude* 17; *latitude* 44, 10.

L'ancien vicomté d'Albret, aujourd'hui réuni à plusieurs autres terres répandues dans le Bazadois, le Condomois, &c., composent le duché d'Albret de vingt lieues de longueur sur autant de largeur. Louis XIV le démembra des domaines de la couronne en 1652, pour le donner au duc de Bouillon, en échange des principautés de Sédan & de Raucourt. C'est par-là qu'il est duc & pair de France. Nérac en est la capitale. Les anciens seigneurs d'Albret prenoient le titre de Sire. Henri II l'érigea en duché-pairie en faveur d'Antoine de Bourbon & de Jeanne d'Albret sa femme, & il fut réuni à la couronne par Henri IV. (*R.*)

ALBUFEIRA, lac de l'île Majorque dans la Méditerranée. Il peut avoir environ douze mille pas de circonférence, & communique avec la mer par un golfe nommé *Grac Mayor.* (*R.*)

ALBUFEIRA, petite ville du royaume de Portugal, dans la province d'Algarve. Elle est située sur le bord de la mer, entre Lagos à l'occident, Faro à l'orient, & Sylves au nord. Elle est peuplée d'environ 1900 habitans. *Long.* 9, 25; *lat.* 37. (*R.*)

ALBUQUERQUE, petite ville d'Espagne dans l'Estremadoure, avec titre de duché. Elle est située sur une colline aux frontières du Portugal, & défendue par un château. Il s'y trouve deux paroisses & deux couvens. Son commerce en laines & draperies est assez considérable. Elle est à 9 lieues sud-ouest d'Alcantara, 5 est de Portalègre, & 7 nord de Badajoz. *Long.* 11, 40; *lat.* 38, 52 (*R.*)

ALBUSEME, petite île de la Méditerranée, sur la côte du royaume de Fez, en face d'un bourg qui porte le même nom. (*R.*)

ALBUZINSKA, c'est la forteresse la plus reculée que la Czarine possede dans la Tartarie Mungalienne. Elle est sur la rivière d'Amura, à 1200 li. de Moskou. (*R.*)

ALCA, petite île très-fertile, dans la mer Caspienne, sur la côte de Tabaristan. (*R.*)

ALCABENDAS, très-jolie petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille. Elle est située au nord, & à 3 ou 4 lieues de Madrid. On y voit de belles maisons de campagne aux environs. *Long.* 14, 20; *lat.* 40, 35. (*R.*)

ALCAÇAR DO SAL, petite ville de Portugal dans l'Estremadure, avec un château qui passe pour imprenable. On y fait de très-beau sel blanc, qui lui donne beaucoup de réputatation: elle est à 6 lieues de la mer, à 9 sud-est de Setubal, 13 sud-ouest d'Evora, & 14 sud-est de Lisbonne. *Long.* 9, 41; *lat.* 38, 18. (*R.*)

ALCAÇAR QUIVIR, ou ALCAZAR QUIVIR, ville d'Afrique sur la côte de Barbarie, au royaume de Fez. Elle fut fondée par Almanzor IV. Ce fut près de cette ville, en 1578, que trois rois perdirent la vie le même jour, dans une bataille: Abdemelec, roi de Maroc, Mahomet qui prétendoit l'être aussi, & Sébastien, roi de Portugal. Les deux premiers sont bien & duement morts; mais Sébastien a été transporté dans quelque île enchantée, où il attend l'occasion propice pour venir un jour rétablir la puissance du royaume de Portugal, & le rendre le premier du globe. C'est l'opinion de la plupart des Portugais qui comptent sur ce miracle avant leur mort, & qui meurent toujours sans le voir s'effectuer. (*R.*)

ALCAÇAR DE GUETE, bourg d'Espagne dans la nouvelle Castille, dans une belle plaine, entre Cuenza & Guete, avec lesquelles il forme presque un triangle. *Long.* 15, 30; *lat.* 40, 10. (*R.*)

ALCAÇAR CEGUER, ville d'Afrique, au royau. de Fez, sur l'endroit le plus resserré du détroit de Gibraltar, à 3 lieues & demie de la côte d'Espagne. *Long.* 12; *lat.* 35. (*R.*)

ALCACENAS, petite ville de Portugal, au sud-est d'Evora, & à l'ouest d'Alcaçar do Sal, sur un bras de la rivière de Zadaou. *Long.* 10, 25; *lat.* 38, 25. (*R.*)

ALCADETE, petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille. Elle est située sur une petite rivière qui se jète dans le Tage, non loin de là. *Long.* 13, 50; *lat.* 39, 30. (*R.*)

ALCAI, montagne très-haute & très-fertile, dans le royaume de Fez, à 12 lieues de la capitale de ce nom. Elle est aussi très-forte par sa situation. Plusieurs particuliers du pays, riches & puissans, y habitent. (*R.*)

ALCALA DE GUADAIRA, petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur la rivière de Guadaira, à 2 li. sud-est de Séville. Elle a un château, quatre paroisses & trois couvens. *Long.* 12, 40; *lat.* 25, 15. (*R.*)

ALCALA DE HENAREZ, ville d'Espagne dans la nouvelle Castille, sur la rivière de Henarez. Elle est grande & belle, & il s'y trouve une fameuse université fondée par le cardinal Ximenès, qui lui donna une très-belle bibliotheque & de beaux bâtimens. Le terroir de cette ville est fertile, agréable & très-bien cultivé. Elle se nommoit anciennement *Complutum.* L'archevèque de Tolède y a un palais. Elle a trois églises paroissiales, dix-neuf couvens d'hommes, neuf de femmes, vingt-quatre collèges & quatre hôpitaux. Elle est à 4 lieues sud-ouest de Guadalaxara, 5 est de Madrid. *Long.* 14, 32. *lat.* 40, 30. (*R.*)

ALCALA LA REALE, petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, près de la rivière de Salado, sur une haute montagne fertile en vins & en fruits exquis; les avenues en sont rudes & difficiles. Elle a une riche abbaye à laquelle elle appartient, ainsi que plusieurs bourgs & villages des environs. Elle a deux paroisses, six couvens d'hommes, un de religieuses, un hôpital & plus de deux mille habitans. *Long.* 14, 30; *lat.* 37, 18. (*R.*)

ALCAMO, ville de Sicile, dans la vallée de Mazara, au pied du mont Bonifati. *Long.* 30, 42; *lat.* 38, 2. (*R*)

ALCANIZ, petite ville d'Espagne en Aragon,

avec un château sur la rivière de Guadalof, près des frontières de la Catalogne. Elle a un château avec une église collégiale & paroissiale. Elle appartient à la grande commanderie de l'orde de Calatrava. On prétend que c'est la Léonica de Ptolémée que d'autres placent à Oliete. (*R.*)

ALCANTARA, petite ville d'Espagne dans l'Estramadure, sur le Tage. Il y a dans la même contrée une autre ville nommée *Valencia d'Alcantara*. La première est aux confins du Portugal, à 18 li. nord-ouest de Mérida & 50 n. o. de Séville. C'est le chef-lieu des chevaliers du Poirier, autrement d'Alcantara. On y voit un magnifique pont sur le Tage, qui fut construit par l'empereur Trajan. Cette ville est régulièrement fortifiée. Elle a deux paroisses & quatre couvens. Elle fut prise en 1706 au mois d'avril, par les Portugais & le comte Galloway, & reprise au mois de novembre suivant par les François. *Long.* 11, 35; *lat.* 39, 20. (*R.*)

ALCANTARA, contrée de Portugal, à une lieue ou environ au-dessous de Lisbonne. (*R.*)

ALCARAZ, petite ville d'Espagne dans la Manche, sur la Guardamena. Elle est défendue par un château assez fort & remarquable par un ancien aqueduc. Elle a cinq couvens de religieux, deux de religieuses. Elle est à 10 lieues nord des confins de l'Andalousie, 43 sud de Cuença, 55 sud-est de Madrid. *Long.* 15, 42; *lat.* 38, 28. (*R.*)

ALCATILE, ville des Indes au royaume de Carnate, au couchant de Madras. C'est une grande ville, mais sale & mal peuplée, comme la plupart des villes de l'Inde. (*R.*)

AL-CATIPF, AL-KATIF, EL-KATIF, EL-CATIF, ou CATIF, ville d'Asie dans l'Arabie Déserte, sur la côte occidentale du golfe Persique, à six journées de Bassora au sud. Elle est entourée de murs & de fossés, & communique avec la mer par un canal que les plus grands vaisseaux peuvent remonter quand la marée est haute. Il croît aux environs, une grande quantité de dattes, & il s'y fait une pêche de perles dont le profit appartient au shérif de Médine. *Long.* 67; *lat.* 25, 30. (*R.*)

ALCAUDETE, très-jolie petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, au district de Cordoue. Elle est au milieu d'une belle plaine très-fertile entre le Guadalquivir & la Marbella, au sud-sud-est de Cordoue. Elle a deux paroisses & un couvent. *Long.* 14, 20; *lat.* 37, 35. (*R.*)

ALCHABUR, ville d'Asie dans le Diarbekir. Elle est sur l'Euphrate, au sud-est d'Alep, & au sud-ouest de Mozul, dans une situation fort agréable & fort commode. Elle sert d'entrepôt & de séjour aux caravannes qui viennent de Bassora. *Long.* 75, 40; *lat.* 34. (*R.*)

ALCHABUR, rivière d'Asie dans le Diarbeck. (*R.*)

ALCHAMARUM, ville d'Arabie, située près du fleuve Ormannus, sur une montagne dont le penchant est environ de quatre mille pas. L'abord en est si difficile, que deux hommes peuvent en garder les avenues. Le sommet en est très-fertile, & fournit à cette ville toutes les provisions nécessaires. C'est la résidence d'un roi Arabe. (*R.*)

ALCKHAUSEN, ville de Suabe, appartenante au grand-maître de l'ordre Teutonique. Elle est dans le comté de Wehringen. (*R.*)

ALCMAER, ou ALKMAAR, très-belle ville des Provinces-Unies dans la Nort Hollande, à 6 li. nord de Harlem, & 7 nord-nord-ouest d'Amsterdam. C'est la première en rang parmi les villes de la Hollande septentrionale. Elle est bâtie avec régularité & coupée de larges canaux qui entretiennent la propreté dans ses rues. On y comptoit, en 1732, au-delà de 2580 maisons. Toutes ses avenues sont autant de promenades charmantes: celle qui conduit vers la Bemster, réunit une infinité d'agrémens. En sortant de la ville, on entre dans une allée tirée au cordeau, & nivelée de trois quarts de lieue de longueur. Au milieu règne un large canal, fréquenté par des barques & des gondoles de toute espèce. De droite & de gauche ce canal est accompagné de chemins unis & bien battus. Ces chemins sont bordés extérieurement d'arbres alignés & d'un large fossé qui les séparent, tant d'une prairie que d'une quantité incroyable de jardins embellis par des maisons de campagne toutes variées par la forme & le goût. C'est dans ces environs que l'on fait le meilleur beurre & le plus excellent fromage de Hollande, & qu'on trouve les plus belles tulipes. Cette ville passoit autrefois pour une place forte; elle a souvent été ravagée par les Frisons. En 1573, les Espagnols furent contraints de l'abandonner après un siège de sept semaines. *Long.* 22, 10; *lat.* 52, 28. (*R.*)

ALCOBAÇA, petite ville de Portugal, dans la partie occidentale de l'Estremadure, au sud-ouest de Leiria, & au nord-o. de Santaren. Elle est sur une petite rivière non loin de la mer, & dans une très-belle situation. On n'y compte que 950 habitans. Il s'y trouve une abbaye de l'ordre de Citeaux, qui est la plus riche du royaume. (*R.*)

ALCOER, petite ville d'Espagne, dans la Castille nouvelle, sur les frontières de l'Estremadure Espagnole. Elle est située dans une belle campagne entre le Tage & la rivière du Cuyar. *Long.* 13, 20; *lat.* 38, 55. (*R.*)

ALCOLEA, petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille, au nord & à quelques lieues de Madrid, située dans un beau pays. Il y a aux environs de cette ville de très-jolies maisons de campagne, appartenantes à des riches particuliers de Madrid. *Long.* 14, 40; *lat.* 40, 40. (*R.*)

ALCOLEA, petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, aux bords du Guadalquivir. C'est une commanderie de l'ordre de S. Jacques. (*R.*)

ALCOLEA, ville d'Espagne, dans le royaume d'Aragon, aux confins de la Castille. Elle est dans la position la plus agréable & dans le pays le plus fertile de l'Aragon, au sud de Balbastro, & au

nord-est de la rivière d'Yzuela. *Long.* 20; *lat.* 41, 30. (*R.*)

ALCOCHETE, petite ville de Portugal, dans l'Estremadure. Elle est au bord du Tage de l'autre côté de Lisbonne, & presque vis-à-vis, à peu de distance de l'ancienne ville de Lisbonne, qui se trouvoit alors de ce côté. *Long.* 9, 20; *lat.* 38, 55. (*R.*)

ALCUDIA, ville de l'île Majorque, entre Puglierza & le Capo de la Piedra, sur la côte orientale. Elle fait quelque commerce. On n'y compte que 1000 habitans. Elle a une paroisse, un couvent & un port. On y pêche beacoup de corail en juillet & août. *Long.* 21, 10; *lat.* 39, 40. (*R.*)

ALCUDIA, petite ville d'Afrique, près du cap des Trois Forçats. (*R.*)

ALCOY, petite ville d'Espagne, dans le royaume de Valence. Elle est à la source de la rivière qui porte son nom, & qui traverse du sud-ouest au nord-est toute la province. *Long.* 17, 25; *lat.* 38, 45. (*R.*)

ALCUESAR, ALGUEZAR, petite ville d'Espagne, dans le royaume d'Aragon, sur la rivière de Vero, au nord de Balbastro. Elle est assez jolie, & ses environs sont assez fertiles. *Long.* 17, 55; *lat.* 42. (*R.*)

ALCYONÉE, lac du pays de Corinthe dans le Péloponèse, aujourd'hui la Morée. Il est extrêmement profond. L'empereur Néron eut la curiosité de le faire sonder; on prétend qu'il n'en put trouver le fond. Près de ce lac étoit un temple consacré par les Oropiens à Amphiaraüs le devin, avec une fontaine qui avoit le nom de ce misérable sorcier. (*R.*)

ALDBOROUG, petite ville maritime & à marché d'Angleterre, dans le comté de Suffolk. Elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 24 lieues nord-est de Londres. *Long.* 18; *lat.* 57, 40. (*R.*)

ALDBOROUG, petite ville d'Angleterre, dans la partie septentrionale de la province d'Yorck. Elle fournit deux membres au parlement. Elle est à 55 lieues nord de Londres. *Long.* 17; *lat.* 57, 9. (*R.*)

ALDEA, ALDEA-GALLEGA DA MERCIANA, petite ville de Portugal, dans l'Estremadure. Elle est dans une ile formée par le Tage, au nord de Setuval & au sud-est de Lisbonne. *Long.* 9, 15; *lat.* 38, 45. (*R.*)

ALDEGO, rivière d'Italie, dans le Véronnois. Elle se joint à l'Adige, dans les états de la république de Venise, près de Zevio. (*R.*)

ALDENAR, ALDENHAR, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Cologne, sur la rivière d'Ahr. (*R.*)

ALDENBERGEN, abbaye de religieuses de l'ordre de Citeaux, dans le duché de Berg, au cercle de Westphalie, près de Woerniskirchen (*R.*)

ALDENHOVEN, ville & bailliage du duché de Juliers, près de la ville de Juliers. (*R.*)

ALEGRANÇA. *Voyez* ALLEGRANÇA.

ALEGRE. *Voyez* ALLEGRE.

ALE, royaume des Barbecins en Afrique, dans la Guinée, au midi du Sénégal & presque vis-à-vis le cap Verd. Sa capitale est Yagog, résidence du roi. Les éléphans y sont très-communs. Les filles du pays se font des cicatrices & s'agrandissent la bouche pour paroître plus belles. Quand le roi veut faire la guerre, il assemble son conseil dans un bois où l'on fait une fosse & où chacun baisse la tête pour dire son avis. Quand la résolution est prise, le prince les assure que la fossé qu'on fait combler ne découvrira pas le secret, afin qu'ils ne le déclarent point eux-mêmes. Cette coutume est singulière, mais elle est innocente & elle réussit: aucun d'eux ne trahit jamais le secret. *Long.* 5; *lat.* 13. (*R.*)

ALEGRETTE, petite ville de Portugal, dans l'Alentéjo, sur la rivière de Caia, à 2 lieues & demie sud-est de Port-Alègre, & 12 nord d'Elvas. *Long.* 11, 10; *lat.* 39, 6. (*R.*)

ALEN, AULEN, AALEN, ville impériale d'Allemagne, au cercle de Suabe, située sur la rivière de son nom, entre le territoire de la ville impériale de Gemund, & la prévôté d'Elvangen. Ses habitans professent la religion Luthérienne. Sa place à la diète est la trente-cinquième entre les villes impériales. Sa souveraineté s'étend sur la banlieue, qui ne comprend que quelques hameaux. (*R.*)

ALEN, petite ville du cercle de Westphalie, dans l'évêché de Munster. (*R.*)

ALEN, rivière d'Allemagne, dans la basse-Saxe, au duché de Calenberg. Elle prend sa source au mont Soelling, dans le district de Corvey, & ses eaux se rendent dans la mer. (*R.*)

ALENÇON, ville ancienne, grande, belle, & successivement marquisat, comté, comté-pairie, & duché-pairie, passe pour la troisième des villes de Normandie; & c'est l'une des trois où il y a généralité.

Pierre de France, fils de Saint Louis, eut en partage le comté d'Alençon, qui à sa mort, en 1283, fut donné à Charles, second fils de Philippe-le-Hardi. Ce duché fut réuni à la couronne en 1525, à la mort de Charles de Valois. Dans la paroisse de Notre-Dame, sont les tombeaux des ducs d'Alençon. On voit encore le vieux château, où ils faisoient leur résidence: cette généralité comprend quatre pays, le pays d'Auge, d'Houlme, de Lièvin & la campagne d'Alençon. Alençon est dans la basse Normandie sur la Sarte, grossie par la Briante. *Long.* 17, 45; *lat.* 48, 25.

Le commerce de la généralité d'Alençon mérite d'être connu. On fait à Alençon des toiles de ce nom: à Pont-Audemer & à Bernay, les blancards, qui sont des toiles de lin; à Bernay, à Lizieux, à Brionne, les Brionnes; à Lizieux, les cretonnes, dont la chaine est chanvre, & la trame est lin; à Domfront & Vimoutiers, de grosses

toiles; les points de France, appellés *velin*, à Alençon; les frocs à Lizieux, à Orbec, à Bernay, à Fervaques & à Tardoüet; des serges, des étamines, des crêpons, à Alençon; des petites serges à Seez; des serges croisées & des droguets à Verneuil; des étamines de laine, de laine & soie, & des droguets de fil & laine, à Souance & à Nogent-le-Rotrou; des serges fortes & des tremières à Escouche; des serges, des étamines & des laineries, à l'Aigle, où l'on fabrique aussi des épingles, de même qu'à Conches. Il y a à Conches quincaillerie; tanneries à Argentan, Vimoutiers, Conches & Verneuil; fabrique de sabots, de bois quarrés, de planches & mairain, de salpètre, engrais de volailles, œufs & beurre, verreries & forges; verreries à Nonant, à Tortissamberi & à Thimaris; forges à Chansegrai, Varennes, Carouges, Rannes, Conches & la Bonneville; mines abondantes dans le pays d'Houlme & aux environs de Domfront; chevaux dans les herbages d'Auge, & bestiaux à l'engrais.

Alençon est le siége d'un lieutenant de roi de la province, gouverneur particulier & commandant de place, & l'un des sept bailliages qui divisent la Normandie. Il y a presidial, grande maitrise & maitrise particulière des eaux & forêts, prévôté de maréchaussée, intendance, généralité, élection, grenier à sel, direction générale des gabelles, bureau des finances, direction des aides. On y entre par quatre portes. Il s'y trouve deux paroisses, deux succursales, une chapelle sous le titre de Notre-Dame de Grâce, à laquelle la dévotion est très-grande: deux prieurés, une abbaye de filles, trois autres couvens, un collège, un hôtel-Dieu, un hôpital général, quinze cent vingt-huit feux, & environ dix mille ames. Son commerce consiste en toiles de chanvre fort estimées, en dentelles faites à l'aiguille & connues sous le nom de *Point d'Alençon*, en serges, étamines, cuirs, &c. Il s'y tient trois marchés chaque semaine. Elle a un château bien fortifié. Il y a aux environs des carrières de pierres à bâtir, & l'on y trouve les pierres que l'on nomme cailloux d'Alençon. Cette ville est dans une vaste campagne très-fertile, & abondante en toutes sortes de grains & de fruits, en chanvres & en pâturages. Elle est à 8 lieues nord du Mans, 25 sud-ouest de Rouen, 35 sud-ouest de Paris. (*R.*)

ALENÇON, petite ville de Dauphiné, dans la généralité de Grenoble. (*R.*)

ALENTAKIE, ou ALENTAK, province de l'Esthonie, sur le golfe de Finlande. Narva en est la capitale. (*R.*)

ALENTEJO, grande province de Portugal, qui s'étend du sud au nord, depuis les montagnes d'Algarve jusqu'aux frontières de l'Estremadure Portugaise, dans un espace de cinquante lieues; & de l'est à l'ouest, depuis la mer & le Tage jusqu'aux frontières de l'Estremadure Espagnole & de l'Andalousie, dans un autre espace de quarante lieues. Elle a de vastes plaines très-propres à l'agriculture, & des côteaux très-propres au vignoble, qui sont tous très-négligés par l'indolence des Portugais. Les huiles & les fruits y abondent, ainsi que le gibier & le poisson. On y trouve des marbres de différentes couleurs, blancs, verds, blancs & rouges, & on y fabrique une faïence estimée, dont le grand débit se fait en Espagne. Cette province est fort peuplée: on y comptoit, en 1732, deux cent soixante-quatre mille personnes. Elle se partage en huit jurisdictions, & renferme quatre villes du quatrième ordre, quatre-vingt-huit petites villes ou bourgs, & trois cent cinquante-cinq paroisses. Il s'y trouve beaucoup de places fortes. L'Alentéjo fait environ un tiers du royaume de Portugal. (*R.*)

ALENUPIGON, lac de l'Amérique septentrionale, dans le pays des Assiniboels, au Canada. Il appartient aux Anglois, & il est précisément sur les frontières de leurs possessions. Les rivières de Perrai & d'Alemipissoki sortent de ce lac. (*R.*)

ALEP, grande ville de Syrie, en Asie, sur le ruisseau de Marsgras ou Goié. Elle passe pour la troisième ville de tout l'empire Ottoman, & vient immédiatement après le Caire. On compte en cette ville environ deux cent cinquante mille habitans. Il s'y fait un commerce très-grand en soie en camelots & en noix de Galle. La ville est gouvernée par un Pacha qui commande toute la province depuis Alexandrette jusqu'à l'Euphrate. Elle est à 23 lieues est d'Alexandrette & de la mer de Syrie, & 70 nord-est de Damas. *Long.* 55; *lat.* 35, 50.

Le commerce d'Alep est le même que celui d'Alexandrette, qui n'est, à proprement parler, que le port d'Alep. Les pigeons y servent de couriers; on les instruit à ce voyage, en les transportant d'un de ces endroits dans l'autre, quand ils ont leurs petits. Lardeur de retrouver leurs petits les ramène d'Alep à Alexandrette, ou d'Alexandrette à Alep, en trois heures, quoiqu'il y ait vingt à vingt-cinq lieues. La défense d'aller autrement qu'à cheval d'Alexandrette à Alep, a été faite pour empêcher, par les frais, le matelot de hâter la vente, d'acheter trop cher & de fixer ainsi le taux des marchandises trop haut. On voit à Alep des marchands François, Anglois, Hollandois, Italiens, Arméniens, Turcs, Arabes, Persans, Indiens, &c. Les marchandises propres pour cette échelle, sont les mêmes que pour Smyrne. Les retours sont en soie, toile coton, comme amanblucies, anguilis, lizales, toiles de Beby, en taquis & indiennes, cotons en laine ou filés, noix de galle, cordouans, savons & camelots fort estimés. (*R.*)

ALESA, ancien nom d'une ville de Sicile, aujourd'hui le bourg de Tosa, dans la vallée de Démona, où passe un fleuve anciennement nommé *Alesus*, aujourd'hui *Pittineo*. (*R.*)

ALESONNE, ville de France en Languedoc, généralité de Toulouse, diocèse de Lavaur. (*R.*)

ALESSANA, ou ALESSANO, petite ville du royaume de Naples, dans la province d'Otrante, avec titre de duché, un évêché suffragant d'Otrante

& deux couvens. Elle est à 7 lieues sud-ouest d'Otrante. *Long.* 36; *lat.* 40, 12. (*R.*)

ALESSIO, ALESSO, ALESSIS, ou LESSUS, ville de la Turquie Européenne dans l'Albanie, sur le golfe adriatique, à l'embouchure du Drin noir, & au sud-ouest d'Albanopolis. Elle a un fort & un évêché suffragant de Durrazzo. Le tombeau du fameux Scanderberg, roi d'Albanie, qui mourut en 1467, a rendu cette ville célèbre. Elle est à 10 lieues sud-est d'Antivari, 16 d'Albanopoli. *Long.* 37, 15; *lat.* 41, 48. (*R.*)

ALESHEIM, village de Suabe, dans le bailliage d'Oellingen, ou Ellingen. Il est connu par la bataille qui s'y donna en 1645. (*R.*)

ALET, ou ALETH, en latin *Electa*, *Electum*, *Aleta*, ville de France dans le bas-Languedoc, située au pied des Pyrénées, sur la rivière d'Aude. Il y a des ruisseaux auriferes dans ses environs, & des bains qui ont quelque réputation. Ce n'étoit autrefois qu'un monastère de Bénédictins, autour duquel il se forma des habitations, qui insensiblement s'accrurent au point que l'évêché de Limoux y fut transféré en 1319 par le pape Jean XXII. Le diocèse d'Alet n'a que quatre-vingts paroisses, & son évêque est suffragant de Narbonne. Il est seigneur de la ville. Ses revenus sont de 20000 livres. Alet est à 6 lieues sud de Carcassonne, 15 sud-ouest de Narbonne, & 175 sud de Paris. L'évêque Nicolas Pavillon, oncle de Pavillon l'académicien, s'est distingué dans le dernier siècle par son zèle & sa rare piété; on lui doit le rituel d'Alet, un des mieux faits qu'on connoisse en ce genre. *Long.* 19, 52; *lat.* 42, 59. (*R.*)

ALEXANDRETTE, ville de Syrie en Asie, à l'extrémité de la mer Méditerranée, à l'embouchure d'un petit ruisseau appellé *Belum* ou *Soldrat*, sur le golfe d'Ajazze. Elle peut passer pour le port d'Alep. L'air y est mal-sain, à cause de la proximité des marais; ce qui fait que la plupart des habitans, pendant les grandes chaleurs, vont habiter un village situé sur une montagne, à 4 ou 5 li. de-là, où il se trouve de bonne eau & d'excellens fruits. *Long.* 54; *lat.* 56 d. 35′, 10″. *Voyez* ALEP. (*R.*)

ALEXANDRIE, ou SCANDERIE, ville d'Egypte, à l'une des embouchures occidentales du Nil, près de la mer Méditerranée. *Long.* 47 d. 56′, 30″; *lat.* 31 d. 11′, 30″.

Cette fameuse ville n'est plus aussi considérable, aussi riche & aussi belle qu'elle l'étoit autrefois. Elle tire son nom d'Alexandre-le-Grand, son fondateur, & elle fut la résidence de plusieurs rois d'Egypte. Elle a un bon port, fréquenté sur-tout par les marchands François & Vénitiens. On en tire des épiceries, des plumes d'autruches, des drogues médécinales, des étoffes du Levant, & sur-tout du café qui est le fort de son commerce. Elle conserve encore quelques restes de son ancienne splendeur, comme la colonne de Pompée, deux obélisques avec des caractères hyérogliphiques. Des deux obélisques, il en est un de rompu. Ptolomée Philadelphe y avoit fait construire un phare, qui étoit compté entre les sept merveilles du monde.

Cette ville qui, en langue du pays, se nomme Scanderick, est la patrie d'Euclide & d'Origène. Elle possédoit la fameuse bibliothèque de Ptolomée Philadelphe, composée de plus de cinq cent mille manuscrits, trésor précieux & inestimable, qui périt par les flammes pendant les guerres qui anéantirent la république romaine. C'est la résidence d'un Patriarche, pour les Cophtes naturels du pays, & descendus des anciens Egyptiens. On le connoît sous le nom de Patriarche d'Alexandrie. Cette ville est aujourd'hui assez déserte. Ses habitans furent vaincus par César, qui, les attaquant dans leur port, fit brûler leurs vaisseaux. Elle est située à 50 lieues nord du Caire. (*R.*)

ALEXANDRIE, dite ALEXANDRIE DE LA PAILLE, *Alexandria Statilliorum*: cette ville, capitale de l'Alexandrin, dans le Milanez, & aujourd'hui sous la domination du roi de Sardaigne, fut ainsi nommée en l'honneur du Pape Alexandre III, grand ennemi de l'Empereur Frédéric Barberousse. Après la ruine de Milan, en 1162, une partie de ses habitans vinrent s'établir en cet endroit, & y fondèrent cette ville, conjointement avec d'autres Gibelins, que l'empereur fit sortir de Parme, de Plaisance, de Crémone & de quelques autres villes. On la nomma d'abord *Alexandrie de paille*, parce que ses murs n'étoient absolument que de paille mêlée avec de la terre glaise. Cependant, malgré un si foible rempart, Frédéric Barberousse, qui ne tarda pas à venir l'assiéger pour la détruire, ne put jamais la prendre; & les habitans se défendirent avec tant de courage & de constance, qu'après six mois de siège l'empereur fut obligé de se désister de son entreprise. Le Pape, pour récompenser le zèle des habitans de cette nouvelle Alexandrie, leur donna un évêque, qu'il fit suffragant de Milan, & leur accorda divers privilèges.

Les murs d'Alexandrie ne sont plus de paille aujourd'hui; ils forment un très-beau rempart, entouré d'un large fossé plein d'eau. C'est une des plus fortes places du roi de Sardaigne, & sa citadelle excellente est fortifiée à la Vauban. Elle communique à la ville par un pont construit sur le Tanaro. La ville d'Alexandrie est dans un pays marécageux, & n'est formée que de maisons petites & de peu d'apparence. Elle a douze églises paroissiales, deux collégiales, douze couvens d'hommes, cinq de filles, & douze mille habitans. Elle n'offre aucun édifice remarquable, excepté le nouvel hôtel-de-ville. La cathédrale est dans un goût absolument gothique. Les foires d'Alexandrie, qui se tiennent deux fois l'an, en avril & en octobre, sont célèbres dans toute l'Italie, & sont même fréquentées des étrangers. Les François prirent cette ville en 1745, mais le roi de Sardaigne la reprit en 1746. C'est la patrie de George Merula. Elle est à 6 lieues sud-est de Casal, 14 nord-ouest de Gênes, 16 sud-ouest

de Milan. *Long.* 26, 25; *lat.* 34, 35. (*R.*)

ALEXANDRIE. *Voyez* ALEXANDROW.

ALEXANDRIN, petit quartier du Milanez, appartenant aujourd'hui au roi de Sardaigne depuis le traité d'Utrecht en 1714. Il est borné au nord par le Piémont, au levant par le Tortonnois, au sud & au couchant par le Montferrat. Il tire son nom de sa capitale, Alexandrie. (*R.*)

ALEXANDROW, petite ville de Pologne, dans la Wolhinie, sur la rivière de Horin. (*R.*)

ALEZONNE, petite ville de Languedoc, généralité de Toulouse, évêché de Lavaur. (*R.*)

ALFELD, ALFELDEN, petite ville du cercle de basse-Saxe, dans l'évêché de Hildesheim, à trois lieues de cette ville, sur la rivière de Leine. C'est le lieu d'origine des comtes d'Alfeld, établis en Danemarck. (*R.*)

ALFAJATES, ou ALFAYATES, jolie petite ville de Portugal, dans la province de Beira; elle est aux frontières de la Castille, sur la rivière de Coa, au sud-sud-est de Vila-Mayor. *Long.* 12, 15; *lat.* 40, 20. (*R.*)

ALFAQUES, ou ALFACQUES, petites îles de la Méditerranée, appartenantes à l'Espagne; elles sont presque à l'embouchure de l'Ebre, & vis-à-vis les côtes de Catalogne, à très-peu de distance des terres. *Long.* 18, 20; *lat.* 40, 30. (*R.*)

ALFAS, petites îles de la mer Rouge, vis-à-vis la côte occidentale de l'Arabie Heureuse; elles ne sont habitées que pendant quelque mois de l'année par des Mores qui viennent de plusieurs autres îles, à la pêche des perles. Elles sont au nord-est des îles de Da & Laca. *Long.* 63, 30; *lat.* 17, 10. (*R.*)

ALFIDENA, ville d'Italie au royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure, avec titre de marquisat. Elle est fameuse dans la guerre des Samnites. (*R.*)

ALFTER, bourg, château & seigneurie, dans l'électorat de Cologne, près de Bonn, appartenant aux comtes de Salm-Reifferscheid. (*R.*)

ALGARRIA, ou ALCARRIA, province d'Espagne, dans la partie septentrionale de la nouvelle Castille. Elle est très-fertile. (*R.*)

ALGARVE, petit royaume, province de Portugal, borné à l'occident & au sud par l'Océan; à l'orient par la Guadiana, & au nord par l'Alentéjo, dont il est séparé par des montagnes. On y comprenoit autrefois une partie de l'Andalousie, de la Grenade & du royaume de Fez en Afrique. Il n'a aujourd'hui, tel qu'il est, que trente-deux lieues de longueur sur six à sept de large. Le froment, les figues, les olives, les amandes, les dattes & les raisins sont ses productions principales & son premier objet de commerce. On y trouve six villes, douze bourgs, soixante-sept paroisses & soixante-quatre mille habitans.

Les rois d'Espagne, comme rois de Castille & de Léon, forment des prétentions sur le royaume d'Algarve, mais elles ne sont point fondées. Dès l'an 1588 le roi Sanche I prit sur les Maures la ville de Sylves, & l'année suivante quelques autres districts: il en prit dès-lors le titre de roi d'Algarve. Entr'autres anciennes chartres, une donation faite par ce prince le 7 juillet 1190 au couvent de Grijo, & qui se conserve à *Torre do tombo*, porte: *Sancius Dei gratiâ Portugalliæ & Algarbii rex.* Il fut reconnu en cette qualité, non-seulement par ses vassaux, mais aussi par les rois de Léon & d'Aragon, ce que prouve un traité de paix rapporté par Ieronymo Zurita. Sanche II occupa, en 1242, la ville de Tavira & autres lieux, qu'il céda à l'ordre de Saint-Jacques & au grand-maître de l'ordre, comme le prouve la bulle de confirmation du pape Innocent IV, par laquelle il paroît clairement qu'il étoit seigneur souverain du pays.

Le roi Alphonse III poussa plus loin ses conquêtes sur les Maures, & leur prit la ville de Faro. Il eut, à l'occasion de ce royaume, une guerre à soutenir en 1252, contre le roi de Castille Alphonse X, qui y formoit des prétentions, soit que Sanche II le lui avoit abandonné, en se réfugiant quelques années auparavant à Tolede, soit parce que le roi Maure, chassé de l'Algarve, lui avoit transféré ses droits & reçu en échange le comté de Niébla. La guerre ne finit qu'en 1253, par un traité qui maintenoit le roi de Castille, sa vie durant, en possession du royaume d'Algarve, la propriété souveraine réservée au roi de Portugal. Celui-ci ayant pris en mariage Brites ou Béatrix, fille du roi de Castille, il fut conclu entre les deux rois, en 1263, que le Castillan se désisteroit de l'usufruit de l'Algarve, & que le roi de Portugal de son côté lui fourniroit un secours de cinquante lances tout le tems qu'il vivroit. Les choses demeurèrent en cet état jusqu'en 1266, que l'Infant Denis ayant servi utilement & volontairement son aïeul contre les Maures, en obtint son désistement des cinquante lances; ensorte que l'Algarve fut dès-lors entièrement affranchie, & devint le domaine propre des rois de Portugal.

Le titre de roi des Algarves que prennent les rois de Portugal, dérive de l'acception plus étendue de la dénomination *Algarve* que nous avons indiquée au commencement; c'est-à-dire, rois des Algarves en-deçà & au-delà de la mer, en Afrique, quoiqu'ils ne possèdent qu'une partie de l'Algarve citérieure.

L'Algarve, qu'on nomme quelquefois Algarbe, est partagée en trois jurisdictions, de Tavira, de Lagos & de Faro. Dans le royaume d'Algarve est le cap Saint-Vincent, à la réunion des deux côtes occidentale & méridionale du Portugal. Aux environs de ce cap, la pêche est fort abondante. (*R.*)

ALGER, royaume d'Afrique, borné à l'orient par le royaume de Tunis, au nord par la Méditerranée, à l'occident par le royaume de Maroc. Le territoire dans le voisinage de la mer, produit beaucoup de bled, & les vallées y abondent en fruits excellens: mais le reste du pays est sec & stérile.

ſtérile. Le ſol y donne des melons exquis dans toutes les ſaiſons, & des raiſins d'une groſſeur extraordinaire. Le mont Atlas traverſe le pays de l'eſt à l'oueſt.

Cet état étoit autrefois connu ſous le nom de Numidie & de Mauritanie Céſarienne. Ses anciens rois Syphax, Maſſiniſſa, Jugurtha & Juba, ſont très-célèbres dans l'hiſtoire Romaine. Le mot de Numidie dérive du grec, & exprime un pays dont les habitans n'avoient pas de demeure fixe. Quant au nom de Maures que l'on donne encore aux habitans d'Alger, ainſi qu'à ceux de Maroc & de Fez, il vient d'un terme Phénicien, qui déſigne des *peuples occidentaux*. Ces pays ſont en effet à l'occident de l'Afrique ſeptentrionale, où les Phéniciens ont fait des établiſſemens 1500 ans avant J. C.

Le gouvernement d'Alger dépend d'un divan ou conſeil d'état, compoſé de plus de huit cents perſonnes, où chaque officier de la milice a voix & ſéance. Les affaires s'y décident à la pluralité des voix: ainſi c'eſt une ariſtocratie militaire où le dey, qui en eſt le chef, a peu d'autorité. Il eſt revêtu, depuis 1710, de la qualité de pacha du grand-ſeigneur, qui ſe regarde toujours comme ſouverain d'Alger, quoiqu'il n'y exerce aucune autorité, & que depuis long-tems l'on y ſoit en poſſeſſion de ne lui payer aucun tribut.

La régence, royaume, ou république d'Alger, ſans compter la ville même d'Alger, eſt diviſée en trois gouvernemens, ſous l'autorité de trois beys qui commandent la milice: ſavoir, le bey du Levant qui réſide à Conſtantine; le bey du Ponent qui eſt établi à Trémecen, depuis que Oran eſt aux Eſpagnols; & le bey du Midi qui campe ſous des tentes, & qui commande à une partie du pays où les familles ſont ambulantes & n'ont point de demeures fixes. La religion en eſt la Mahométane. La langue eſt une dialecte de l'Arabe. Il y a auſſi un jargon compoſé d'Italien, de François, d'Eſpagnol, que l'on appelle *Langue Franque*, & qui eſt entendue du menu peuple & des marchands. Les naturels du pays ont le teint baſané. Il eſt à croire qu'ils l'auroient noir ſans le mélange du ſang Européen. Ils ſont bien faits & robuſtes. Ce royaume a environ cent ſoixante lieues de long ſur ſoixante de large. *Long.* 16, 26; *lat.* 34, 37. (*R.*)

Alger, capitale de l'état, eſt une ville grande, belle, riche, forte, très-peuplée, & la plus conſidérable de l'Afrique après le Caire. Elle ſe nommoit anciennement Céſarée de Mauritanie. Elle a un très-bon port & de beaux palais. Elle eſt bâtie ſur la pente d'une montagne en amphithéâtre. Les toits des maiſons ſont en plate-formes, ſur leſquelles on pratique des jardins, où l'on ſe promène & où l'on prend le frais après le coucher du ſoleil ou pendant la nuit. Les rues en ſont très étroites. Ses habitans ſont les plus grands corſaires de la Barbarie, & il s'y trouve beaucoup de renégats. Alger a été bombardée deux fois par Louis XIV, en 1682 & 1683, à cauſe de ſes pirateries; & les Anglois brûlèrent ſes vaiſſeaux en 1655 & 1670. Elle eſt de forme quarrée & munie de ſept forts, dont un, ſitué ſur le ſommet d'une montagne, commande toute la ville. Ses environs ſont couverts de pluſieurs milliers de jardins faits par les captifs. *Long.* 21, 20; *lat.* 36, 30. (*R.*)

ALGERI. *Voyez* ALGHIER.

ALGESIRE, ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, avec un port ſur la côte du détroit de Gibraltar. Elle eſt petite, mais forte. On l'appelle auſſi le *Vieux Gibraltar*, & *Algeciras*. Elle fut priſe ſur les Maures après un très long ſiége en 1344. Elle eſt à l'embouchure du détroit, à 4 lieues oueſt de Gibraltar, 4 eſt de Tariſa. *Long.* 12, 28; *lat.* 36. (*R.*)

ALGHIER, ville de Sardaigne ſur la côte occidentale, au bord d'un golfe. Ses habitans s'occupent de la pêche du corail. C'eſt le ſiége d'un évêché. On trouve ſept couvens dans ſon enceinte, & deux hors de ſes murs. Le corail qui ſe pêche ſur ſes côtes eſt le plus eſtimé de la Méditerranée. C'eſt une des villes les plus agréables de l'île; d'ailleurs elle eſt forte. Elle eſt à 6 li. ſud-oueſt de Saſſari. *Long.* 26, 15; *lat.* 40, 33. (*R.*)

ALGONQUINS, peuple de l'Amérique ſeptentrionale dans le Canada. Ce ſont des ſauvages errans entre la rivière d'Ontaouac & le lac Ontario. (*R.*)

ALGOW, ALGAU, pays d'Allemagne dans la Suabe, dont il fait une partie conſidérable. Il eſt borné au couchant par le lac de Conſtance, au levant par le Lech, au nord par le Danube, au midi par le Tirol. La rivière d'Iller traverſe ce pays. Kempten & Memmingen en ſont les principales villes. (*R.*)

ALGUEL, ville forte d'Afrique, dans le royaume de Maroc, ſituée ſur une montagne dans la province de Hea. Elle appartenoit aux Portugais, mais les habitans la livrèrent aux Maures, à qui elle appartient aujourd'hui. (*R.*)

ALHAMA, jolie & aſſez grande ville d'Eſpagne au royaume de Grenade. Le terroir y eſt très-fertile en tout ce qui eſt néceſſaire aux délices de la vie. Elle a des bains chauds dont les eaux ſont très-ſalutaires, & qui ſont les plus beaux & les mieux entretenus de toute l'Eſpagne. Les Maures s'y plaiſoient beaucoup. Cette ville qui eſt dans une vallée formée par des montagnes eſcarpées, a deux couvens. Elle eſt à 10 lieues ſud-oueſt de Grenade. *Long.* 14, 20; *lat.* 36, 50. (*R.*)

ALICANTE, petite, mais riche & forte ville d'Eſpagne au royaume de Valence. Son port, qui eſt très-fréquenté, eſt défendu par quelques baſtions. Le château eſt ſitué ſur une montagne. Le vin blanc, & ſur-tout le vin rouge qui croiſſent dans ſes environs, ſont excellens & très-renommés. Elle fut priſe en 1706 par les Anglois, & repriſe en 1708 par les Eſpagnols. Elle a une égliſe collégiale. Cette ville exporte du vin, du ſavon & de

l'anis. Son territoire est des plus abondans. Les François, les Hollandois, les Anglois, & quelques états d'Italie y tiennent un consul. Elle fut enlevée aux Maures en 1264. Elle est située sur une baie de son nom à 15 lieues nord-est de Murcie, & 30 sud de Valence. *Long.* 17, 40; *lat.* 38, 40. (*R.*)

ALICATA, ville de Sicile, dont les environs produisent de très-bons vins & beaucoup de bled que l'on y charge. Les Turcs la saccagèrent en 1543. Elle est dans une espèce d'île près de la mer, à 9 lieues sud-est de Girgenti. *Long.* 31, 37; *lat.* 37, 11. (*R.*)

ALIPHE, ancienne ville du royaume de Naples, dans la Terre de Labour, près du Volturne, avec un évêché suffragant de Benevent. Elle est presque ruinée. (*R*)

ALISE : cette ancienne ville de Bourgogne, capitale des Mandubiens, a été si célèbre du tems des Gaulois & des Romains; le bourg qui en a pris la place sous le nom de *Sainte-Reine*, est encore si fameux par ses eaux & la dévotion des pélerins, qu'on est étonné de voir cet article oublié dans l'ancienne Encyclopédie, & si mal traité dans la Martiniere. Le voici & plus au long & plus vrai.

Alise, *Alesia*, *Alexia*, dont la prise est un des plus glorieux exploits de César, étoit métropole des Gaules, & capitale des Mandubiens, dans la république des Eduens. Elle étoit très-ancienne, puisque Diodore de Sicile veut bien attribuer sa fondation à Hercule le Lybien, à son retour d'Ibérie.

Son emplacement sur le terre-plain du mont Auxois, entre Flavigni, Semur & Montbard, a environ mille toises de longueur sur une largeur de quatre cents; & nous voyons qu'outre ses habitans, elle reçut une garnison de 8000 hommes.

Ce mont est élevé au dessus de la plaine d'environ deux cent cinquante toises de hauteur perpendiculaire : il est escarpé de toutes parts, & paroît comme placé sur une autre montagne dont la pente est plus douce.

Le pied est baigné des deux côtés par deux rivières (l'Oze & l'Ozerain). Une plaine de trois mille pas s'étendoit devant la ville; c'est la vallée des Lomes depuis Sainte-Reine jusqu'aux Granges de Brignon.

Alise, excepté du côté de la plaine, étoit environnée de tous côtés, à une petite distance, de montagnes aussi élevées que l'emplacement de la ville. En effet, on voit au nord la montagne de Ménétreux, à l'est le mont de Gréfigni où campoient Caninius & Antistius, où se fit la première attaque des Gaulois, & leur plus grand carnage, au sud-est est le mont de Prèvenelle; au sud-ouest le mont Druaux (*à Druidus*). Toutes ces circonstances, tirées de César, déterminent l'emplacement d'Alise, & décident que cette ville étoit assise sur le mont Auxois.

César, après la prise de Génabum chez les Carnutes, après le sac d'Avaricum chez les Bituriges, & la levée du siége de Gergovia, passe la Loire près de Nevers, surprend les Eduens qui s'étoient révoltés, les bat & les met en fuite sur la rivière d'Armanson, à ce qu'on croit, entre Tonnerre & Ravieres, & les poursuit jusqu'à Alise, où Vercengeotorix s'étoit enfermé.

Toute la Gaule animée par le desir de recouvrer sa liberté, arma deux cent cinquante mille hommes pour le secourir. Critognate, Auvergnat, proposa de sacrifier à la subsistance des assiégés les personnes inutiles, plutôt que de se rendre. Malgré cette multitude & les efforts du général, l'habileté & la bonne fortune de César le firent triompher de toutes les difficultés; après la défaite des Gaulois & sept mois d'un siége opiniâtre, la ville se rendit, Vercengentorix fut captif, & toute la Gaule asservie, l'an de Rome 701.

C'est avec raison que les écrivains anciens & modernes se sont accordés à regarder le siége de cette place & sa prise, comme le plus grand effort du courage & du génie.

Si César a détruit Alise, il est certain qu'elle fut rebâtie sous les empereurs. Pline dit que ce fut dans cette ville que commença l'invention d'argenter au feu les ornemens des chevaux, & le joug des bêtes attelées aux voitures roulantes; mais ce qui démontre qu'elle étoit considérable sous les Romains, ce sont plusieurs voies publiques qui tendoient à cette ville ou qui en partoient, & dont on trouve encore des vestiges.

Une de ces voies a sa direction entre l'est & le sud, passant sur le mont Prèvenelle, & dans la forêt d'Eugni : elle est assez bien conservée l'espace d'une lieue depuis le mont Auxois. On retrouve une partie de cet ancien chemin entre Salmaise & Saint-Seine, dans la forêt de Bligni, qui tendoit chez les Séquaniens.

Une autre passe à Flavigni. Il y a apparence qu'elle s'étendoit jusqu'à Autun, traversant Mont Saint-Jean & Arnai-le-Duc.

Une troisième aboutissoit à Sens; on la suit depuis Sainte-Reine jusqu'au-delà de Fins (*Fines*), près de Montbard, & on la retrouve entre Aizi & Fulvi au-dessus de Périgni; elle reparoît entre Ancie-Franc & Lérines jusqu'à Tonnerre. On travaille actuellement à une grande route depuis cette ville à Viteaux, qui suivra la direction de l'ancienne chaussée.

Une quatrième voie descendoit au pont de Ravecouse, conduisoit à Langres par Darcey & Frolois. Une branche de ce chemin tendante à Troyes, passoit par Lucenai, Vilaines, Larrey, & par une ancienne ville nommée *Lan-sur-Leigne*, située sur une éminence à demi-lieue de Molême à l'ouest, dont il ne subsiste plus rien.

Ce concours de plusieurs voies publiques prouve qu'Alise se conserva dans un état assez florissant sous la domination romaine; ce fut le lieu du

martyre de Sainte Reine, on ne sait en quel tems. On bâtit sur son tombeau une église qui, dans la suite, devint abbatiale. Waré, fondateur de celle de Flavigni, dans son testament de l'an 722, fait mention des églises de Saint-Andoche de Saulieu & de Sainte Reine d'Alise, auxquelles il donne plusieurs de ses terres.

A la chûte de l'empire d'Occident, Alise étoit encore le chef-lieu d'un pays étendu, *Pagus-Alesiensis* ou *Alsiensis*, d'où s'est formé le nom François d'*Aulsois*, depuis *Auxois*, comme on écrit aujourd'hui. Ce *Pagus* avoit le titre de comté: la ville de Semur en est maintenant la capitale.

Les ravages des Normands occasionnèrent la translation des reliques de Sainte Reine à Flavigni, l'an 864, du consentement de Jonas, évêque d'Autun.

Le moine Erric, qui a fait un poëme sur la vie de Saint Germain d'Auxerre, vers ce même tems, assure qu'Alise étoit dans un état de décadence & de ruine:

Te quoque Cæsareis fatalis Alisia castris...
Nunc restant veteris tantùm vestigia castri.

Alise étant ruinée, il resta quelques habitations sur le penchant de la montagne, qui ont formé un bourg, auquel le nom d'Alise s'est conservé. Il a pris ensuite le nom de Sainte-Reine, depuis que cette courageuse fille y eut souffert le martyre.

Il est du domaine de l'évêché d'Autun, auquel l'annexa Charles-le-Chauve en 877, en le détachant de Flavigni dont il dépendoit.

On voit par un acte de 1488, qu'il y avoit une chapelle de Sainte Reine au milieu des vignes, élevée dans le lieu où l'on croit qu'elle avoit enduré le martyre. La dévotion & le pélerinage ont fait construire au bas & à l'entour beaucoup de maisons. A gauche en entrant chez les Cordeliers, est la célèbre fontaine dont l'eau est si estimée. Elle est en plein air, le prolongement de la nef au bas de laquelle elle se trouve, n'ayant point été achevé. La feue reine ne buvoit pas d'autre eau; le maréchal de Saxe en faisoit beaucoup usage en Flandres & à Paris, aussi bien que ses officiers, en 1746 & 1747.

On la transporte par-tout; elle dure en bouteille, dans toute sa pureté, quinze à vingt ans.

Par arrêt du conseil, les cordeliers qui desservent la chapelle, ne prennent que dix-huit deniers par bouteille qu'on transporte, & ils la distribuent gratis à ceux qui en boivent sur les lieux: ils donnent à l'évêque d'Autun 600 liv. sur cette fontaine. On venoit en boire autrefois de très-loin. On voit dans le *tome III* des lettres de M. de Bussi, *édit. de* 1697, que le roi de Pologne vint aux eaux de Sainte-Reine: ce qui enrichissoit le bourg, qui depuis qu'on la transporte est devenu pauvre & dépeuplé; car à peine y compte-t-on maintenant trois cent cinquante communians.

Tout le commerce est en chapelets, châsses, fleurs, bouquets artificiels dont s'ornent les pélerins qui accourent en ce lieu de toutes les parties de la France; les Lorrains, les Picards, les Champenois, sont les plus dévots. La fête de Sainte Reine se célèbre deux fois l'année; la première à la Trinité; la seconde, la plus solemnelle, le 7 de septembre.

Cet hospice si utile aux pélerins & aux gens du voisinage, est desservi par les Sœurs de Saint-Lazare, dites *Sœurs-Grises*.

La fontaine de Sainte-Reine dont on a parlé, forme un réservoir d'environ deux pieds en quarré. Son eau est claire, froide, insipide. J'en ai puisé dans la fontaine, & plusieurs croient que c'est faussement qu'on la nommeroit minérale. Il s'en trouve une autre source beaucoup plus grande & plus abondante dans un champ, à une portée de fusil de la ville; & il est, dit-on, démontré que l'eau en est plus fraiche, plus légère & meilleure.

Il ne reste plus sur le mont Auxois, aucun vestige d'antiquité apparente. Le terrein de l'ancienne Alise est en terre labourable:

Nunc seges ubi Troja fuit.

On y trouve seulement des fragmens de thuiles; de briques très-épaisses, des vases de terre cuite de différentes couleurs, des fers de lance, & quelquefois des morceaux de chaine d'or. On y voit des puits, des restes d'aqueducs. On ne laboure guère sans déterrer tous les ans des médailles romaines, d'or, d'argent, de cuivre. (*R.*)

ALISO: le nom d'Aliso a été commun à une rivière & à une forteresse dans le pays des Sicambres, aujourd'hui dans l'évêché de Paderborn.

Drusus, dit Dion, bâtit un fort sur le confluent de la Lippe & de l'Aliso. Velleius & Tacite, racontant l'expédition de Germanicus, disent que les Germains assiégèrent Aliso. Ainsi dans le diocèse même de Paderborn, le nom de Lippe convient à un comté, à une ville, à une rivière.

Aliso est le premier endroit de la Westphalie où les Romains se sont établis: Drusus, Tibere, Germanicus, en ont fait comme leur principale place d'armes. Varus s'y laissa surprendre par Arminius, & y périt avec trois légions qu'il commandoit. Drusus le fortifia.

Comme Dion marque expressément le confluent de la Lippe & d'une autre rivière nommée *Aliso*, il n'est pas permis d'aller chercher le fort ou le camp Aliso sur les bords du Rhin, & l'on ne peut raisonnablement le placer que vers l'endroit où l'Alme tombe dans la Lippe. La rivière d'Alme est Aliso rivière; & Elsen, qui n'est pas éloignée du confluent, est le camp Aliso, qui apparemment s'étendoit jusqu'à Neuhaus, lieu de la résidence ordinaire de l'évêque de Paderborn, au confluent même des deux rivières. La ressemblance des noms & la tradition du pays, confirment cette conjecture.

AL-KOSSIR, ou COSSIR, ville d'Afrique en Egypte fur la mer Rouge. Elle eft entre Dacati & Suaquem, à cent trente-fix lieues de cette derniere. Elle étoit autrefois fituée deux lieues plus loin fur la côte, mais faute d'un port commode, on lui a fait changer de fituation. L'ancienne ville, où il ne refte que quelques ruines, fe nomme le *vieux Koffir*. La nouvelle eft fort petite, & fes maifons font baffes & bâties de cailloux, d'argille ou fimplement de terre, couvertes de nattes. C'eft un lieu fort trifte; il ne croit ni dans la plaine ni fur les montagnes aucune forte d'herbes, de plantes ou d'arbres; la feule raifon qui y retienne les habitans, c'eft le voifinage du Nil & les tranfports des marchandifes qui fe font par cette ville. *Long.* 51, 10; *lat.* 26, 15. (*R.*)

ALLA, petite ville du Trentin en Italie. Elle eft dans la vallée de Trente, aux confins du Véronnois, fur une petite rivière qui tombe dans l'Adige. *Long.* 31, 28; *lat.* 45, 40. (*R.*)

ALLA, rivière de Pologne dans la Pruffe. Elle paffe à Alesbourg, & enfuite elle fe jète dans le Pregel, près du petit bourg de Welaw. (*R.*)

ALLANCHES, ou ALANCHE, ville de France en Auvergne, au duché de Mercœur, généralité de Riom. Elle eft fituée dans un vallon. Le commerce de beftiaux y eft confidérable. *Long.* 20, 40; *lat.* 45. 12. (*R.*)

ALLANT, ville de France en Auvergne, généralité de Riom. (*R.*)

ALLASSAC, ville de France, dans le Limofin, généralité de Limoges. (*R.*)

ALLEGRANÇA, petite île d'Afrique, l'une des Canaries, au nord de la Gracieufe, au nord-oueft de Rocca, & au nord-eft de Sainte-Claire. Elle a plufieurs châteaux pour la fûreté de fes ports. (*R.*)

ALLEGRE, ou ALEGRE, ville de France en Auvergne, généralité de Riom, élection de Brioude, avec titre de Marquifat. Elle eft commandée par un grand & fort Château conftruit fur la montagne, au fommet de laquelle on rencontre un lac très-profond. *Long.* 21, 22; *lat.* 45, 10. (*R.*)

ALLEMAGNE, grand pays fitué au milieu de l'Europe, avec titre d'Empire; borné à l'eft par la Hongrie & la Pologne; au nord par la mer Baltique, le Danemarck & la mer d'Allemagne; à l'occident par les Pays-Bas & la France; au midi par les Suiffes & l'Etat de Venife. Il a 220 lieues des frontieres de Danemarck, à l'extrémité du Tirol, & 200 de la partie orientale de la Haute-Siléfie à Trèves, fur les confins du Luxembourg. La rivière d'Eyder eft fa borne du côté du Danemarck. *Long.* 23 d. 30-37 d; *lat.* 45, 4-54, 40.

C'eft un compofé d'un grand nombre d'Etats fouverains fous un chef commun. On conçoit que cette conftitution établiffant dans un même empire une infinité de frontieres différentes, fuppofant d'un lieu à un autre des lois différentes, des monnoies d'une autre efpèce, des denrées appartenantes à des maîtres différens, &c. On conçoit, dis-je, que toutes ces circonftances doivent mettre beaucoup de variété dans le commerce. En voici cependant le général & le principal à obferver. L'empereur a encouragé le commerce de fes fujets par la franchife du port qu'il a fur la mer Adriatique, par des compagnies tantôt projettées, tantôt formées dans les Pays-Bas; par des privilèges particuliers accordés à l'Autriche, à la Hongrie, à la Bohême; par des traités avec les puiffances voifines, & fur-tout par le traité de 1718 avec la Porte, dans lequel il eft arrêté que le commerce fera libre aux Allemands dans l'empire Ottoman; que depuis Vidin les Impériaux pourront faire paffer leurs marchandifes fur des faiques turques en Tartarie, en Crimée, &c. Que les vaiffeaux de l'empire pourront aborder fur la Méditerranée dans tous les ports de Turquie; qu'ils feront libres d'établir des confuls, des agens, &c., par-tout où les alliés de la Porte en ont déjà, & avec les mêmes prérogatives; que les effets des marchands qui mourront ne feront point confifqués; qu'aucun marchand ne fera appellé devant les tribunaux ottomans, qu'en préfence du conful impérial; qu'ils ne feront aucunement refponfables des dommages caufés par les Maltois; qu'avec paffeport ils pourront aller dans toutes les villes du Grand-Seigneur où le commerce les demandera: enfin, que les marchands ottomans auront les mêmes facultés & privilèges dans l'empire.

L'Allemagne fut connue, dans les premiers tems, fous le nom de *Germanie*. (*Voy.* GERMANIE). Elle renfermoit alors le Danemarck, la Norwege & la Suede, jufqu'au golfe Botnique. Elle a aujourd'hui moins d'étendue du côté du nord. Les pertes qu'elle a effuyées du côté du feptentrion, ont été réparées du côté du midi, où elle a reculé fes frontières jufqu'à la Dalmatie & l'Italie: elle a encore pris des accroiffemens du côté de l'occident, par l'acquifition de pays qui faifoient partie de la Gaule Belgique.

Les traits & le fond du caractère des anciens Germains fe font perpétués dans leurs defcendans. La candeur, le courage & l'amour de la liberté font chez eux des vertus héréditaires qui n'ont point éprouvé d'altération. Les Allemands, comme leurs ancêtres, font robuftes, grands & bien conformés. Tous femblent nés pour la guerre: leurs exercices, leurs jeux, & fur-tout leur mufique, manifeftent leurs inclinations belliqueufes. Ce peuple de foldats, quoique fier & jaloux de fes privilèges, fe foumet fans murmure à l'auftérité de la difcipline militaire; & quoique le commandement y foit dur, l'obéiffance y eft fans réplique. Leur efprit inventeur a étendu les limites des arts utiles; & leur dédain pour les arts agréables leur en a fait abandonner la culture à leurs voifins. La chimère de la naiffance eft un mérite d'opinion qui ouvre en Allemagne le chemin à la fortune & aux honneurs. Les comtes, les barons fe regardent comme des intelligences

sublimes & privilégiées. Leur vanité leur fait croire que la nature n'a employé qu'un sale argile pour former le vulgaire des hommes, & qu'elle a réservé le limon le plus précieux pour composer ceux de leur espèce. Ce préjugé est fortifié par les prérogatives attachées à la naissance : ce n'est qu'à la faveur d'une longue suite d'aieux qu'on peut prétendre aux dignités de l'église, dont les richesses entretiennent la splendeur des familles.

La constitution actuelle de l'Allemagne est à-peu-près la même que dans son origine. C'est un reste de ces confédérations formées par plusieurs tribus, pour assurer l'indépendance commune contre les invasions étrangères. Cette région étoit autrefois habitée par différens peuples qui avoient une identité d'origine, de langage & de mœurs, & dont chacun avoit un gouvernement particulier indépendant des autres. Le pouvoir des rois étoit limité par la loi, & les intérêts publics étoient discutés dans les assemblées nationales. Les Germains, toujours armés & toujours prêts à combattre & à mourir pour conserver leur indépendance & leurs possessions, furent souvent attaqués, quelquefois vaincus, & jamais subjugués. C'est le seul peuple de la terre qui n'ait point obéi à des maîtres étrangers. Les Romains y firent quelques conquêtes, mais leur domination y fut toujours chancelante, & jamais ils ne comptèrent la Germanie au nombre de leurs provinces. Il est vrai que les différentes républiques ne connurent pas toujours assez le prix de leur confédération ; & que, souvent divisées d'intérêts ou par des haines personnelles, elles s'affoiblirent par des guerres domestiques, au lieu de réunir leurs forces contre leurs oppresseurs. Elles eussent été invincibles, si elles avoient eu autant de politique que de courage.

Quoique l'Allemagne ait été dans tous les tems le théâtre de la guerre, elle a toujours été surchargée d'habitans. Son excessive population la fait appeller la pépinière des hommes. C'est un privilège dont elle est redevable à la salubrité de l'air qui entretient la vigueur du corps, & à la fertilité de son sol qui fournit des subsistances faciles au cultivateur. Les rivières, dont ce pays est arrosé, favorisent sa fécondité naturelle & ses relations commerçantes. Des bains d'eaux minérales, chaudes & tempérées, offrent des ressources puissantes contre les maux qui affligent l'humanité. Quoique le climat & le sol ne soient pas favorables à la culture de la vigne, on recueille sur les bords du Neckre & du Rhin, des vins fort estimés. Les bords de la mer, beaucoup plus froids, ne connoissent pas cette richesse, mais on y fait d'abondantes moissons de bled, & l'on y nourrit des troupeaux nombreux dans de gras pâturages.

Les Francs, qu'on regarde comme originaires de la Germanie, furent les premiers qui en changèrent la constitution. Après avoir été les conquérans des Gaules, ils repassèrent le Rhin, & se rendirent les maîtres de tout le pays renfermé entre le Danube & le Mein. Charlemagne étendit plus loin ses conquêtes ; & après avoir subjugué la Saxe & la Bavière, il porta ses armes victorieuses jusques dans les provinces voisines de la Pologne & de la mer Baltique. L'Allemagne, sous ce prince conquérant & sous le règne de son fils, ne fut pour ainsi dire qu'une province de France, dont elle fut détachée par le partage imprudent que les fils de Louis le Débonnaire firent de son riche héritage. Elle échut à Louis II à titre de royaume ; & ses descendans la possédèrent depuis 840 jusqu'à 911, que Louis l'enfant mourut sans laisser de postérité. Alors l'Allemagne fut rendue élective ; &, séparée de la France, elle forma un gouvernement particulier, sous le nom d'*empire Romain*, titre stérile qui, loin de contribuer à sa splendeur, l'a inondée d'un déluge de calamités renaissantes.

Le chef du corps Germanique prend le nom d'Empereur des Romains, sans posséder l'héritage des anciens maîtres du monde. L'origine de cet usage se découvre dans la foiblesse des peuples de l'Italie opprimée par des barbares, & sur-tout dans l'ambition des papes qui, voulant se soustraire à la domination des Goths, des Lombards & des Grecs, choisirent Charlemagne pour protecteur : ils lui déférèrent un titre qu'ils n'avoient point droit de lui donner ; mais ils ne purent faire passer sous sa domination les peuples qui obéissoient à des maîtres étrangers. La majesté de ce prince fut révérée dans Rome ; il y fut reconnu empereur, exerça tous les actes de souveraineté : il conserva les magistrats & la constitution, non pas qu'il n'eût le droit de les changer, mais par une suite de sa politique, pour ménager de nouveaux sujets, & les attacher à sa domination.

Les Romains se lassèrent bientôt d'avoir pour protecteurs & pour maîtres, des princes assez puissans pour être impunément leurs tyrans. Les papes, ambitieux d'envahir le pouvoir suprême, fomentèrent en secret le mécontentement du peuple qui commença à rougir d'être asservi à des souverains étrangers ; & dès qu'ils furent appuyés de la multitude, ils abusèrent des foudres de l'église contre tous ceux qui refusèrent de ployer sous leur despotisme. Les rois d'Allemagne, à qui le titre d'empereur des Romains ne suscitoit que des guerres, se désistèrent successivement de leurs droits, & abandonnèrent le siège de Rome aux papes qui, pendant plusieurs siècles, bouleversèrent l'Europe pour s'y conserver. Mais en renonçant à la réalité du pouvoir, ils continuèrent à se parer d'un titre vain & pompeux ; &, à leur élection, on les fait encore jurer qu'ils seront les défenseurs de l'empire, mot qui n'offre aucune idée, & qui n'impose aucune obligation, puisqu'il ne reste aucun vestige de cet empire. Ils ont même aboli l'usage d'aller se faire couronner à Rome, usage qui coûta tant de sang à l'Europe ; & les princes électeurs n'exigent point l'accomplissement de leur serment : les dépenses de

cette cérémonie épuisoient l'Allemagne, & enrichissoient l'Italie.

L'Allemagne, comme dans les premiers tems, est encore gouvernée par différens souverains, dont l'empereur est le chef, mais dont le pouvoir est restreint par celui des diètes de l'empire, qui sont composées des princes, dont les uns sont ecclésiastiques & les autres séculiers, & des villles libres & impériales qui sont autant de républiques. La dignité impériale, depuis Charlemagne, a toujours été élective. Quoique toute la nation fût convoquée pour donner sa voix, il est constant qu'il n'y eut presque jamais que les princes, les évêques & la noblesse, qui donnèrent leur suffrage. Le nombre des électeurs est aujourd'hui restreint à huit, dont trois sont ecclésiastiques: savoir les archevêques de Mayence, de Trèves & de Cologne. Les cinq autres sont le roi de Bohême, le marquis de Brandebourg, les ducs de Saxe & de Hanovre, & le comte Palatin du Rhin, duc de Bavière. On ne peut fixer le tems où ces princes se sont appropriés ce privilège exclusif: la plupart des droits ne sont que d'anciens usages. L'opinion la plus générale en fixe l'époque à Othon III. Il est probable que les premiers officiers de l'empire, qui tenoient dans leurs mains tout le pouvoir, s'arrogèrent le droit d'élection. La bulle d'Or les confirma dans une usurpation dont on ne pouvoit les dépouiller. Le chef de tant de souverains est fort limité dans l'exercice du pouvoir suprême: il ne peut rien décider sans le concours des collèges; & dès qu'il est élu, il confirme par ses lettres & par son sceau, les droits & les privilèges des princes, de la noblesse & des villes.

La couronne impériale, après avoir ceint le front des princes de Saxe, de Suabe, de Bavière & de Franconie, &c., passa sur la tête du comte de Habsbourg, tige de la maison d'Autriche, dont les descendans ont étendu leur domination dans les plus belles provinces de l'Europe, plutôt par une politique sage & suivie, que par la force & l'éclat des armes. L'extinction de cette auguste maison en a fait passer l'héritage dans celle de Lorraine, qui, à ce que quelques-uns ont prétendu, avoit une commune origine avec elle.

La maison des comtes Palatin du Rhin se glorifie de la plus haute antiquité. Sa domination s'étend depuis les Alpes jusqu'à la Moselle: elle étoit divisée en deux branches principales, dont l'une, qui descend de Rodolphe, a pour chef l'électeur Palatin; l'autre, descendue de Guillaume, possédoit la Bavière. La branche Guillelmine vient de s'éteindre, & la totalité à peu près de l'héritage a passé au prince Palatin du Rhin. La branche Palatine des Deux-Ponts a donné des rois à la Suede, & des souverains illustres à plusieurs pays de l'Allemagne. On peut dire, à la gloire de cette maison, qu'elle a été dans tous les tems féconde en grands hommes.

La maison de Saxe, qu'on voit briller dans le berceau de l'Allemagne, paroit aussi grande dans son origine, qu'elle l'est aujourd'hui. La Thuringe, la Misnie, la haute & basse Lusace qu'elle possède, sont situées au milieu de l'Allemagne. Elle est divisée en deux branches qui en forment plusieurs autres. L'Ernestine, qui est l'aînée, a été dépouillée de l'électorat qui a passé dans la branche Albertine. Si les possessions de cette maison étoient réunies sur une seule tête, elles formeroient une puissance redoutable: les princes de Gotha, de Veimar, Hildburghausen, Eysenach, Salfeld, Cobourg, n'ont plus que l'ombre du pouvoir, dont leurs ancêtres avoient la réalité.

La maison électorale de Brandebourg est parvenue au plus haut période de la grandeur, sous un roi philosophe & conquérant. Ses possessions s'étendent au-delà de l'Allemagne. Il est maître de la Poméranie presque entière, de la Prusse, du Brandebourg, du duché de Cleves, de la Silésie, à la réserve d'une très petite portion, de l'évêché d'Halberstad; de la principauté de Minden, du duché de Magdebourg; une partie de la Lusace, le comté de Glatz, le comté de Ravensberg, le comté de la Marck, la principauté d'Ostfrise, & une partie de la haute Gueldre lui appartiennent. Cet état considérable par son étendue, prend chaque jour de nouveaux accroissemens par sa population, dont les progrès sont favorisés par la fertilité du sol, par les encouragemens du gouvernement, par les facilités du commerce.

La maison de Brunsvic-Hanovre a passé à l'Electorat: elle a aussi la gloire d'occuper le trône d'Angleterre. Les possessions de cette maison, quoique divisées, lui donnent un rang considérable parmi les princes souverains de l'Allemagne. L'électorat de Bohême est tombé dans la maison d'Autriche: les électeurs ecclésiastiques sont chanceliers de l'empire. Celui de Mayence doit exercer cette dignité en Allemagne; celui de Trèves, dans la Gaule & la province d'Arles, à laquelle les Allemands conservent toujours le titre de royaume; celui de Cologne dans l'Italie. On peut juger par ce partage que leurs fonctions sont trop simples, pour être pénibles: il n'y a que le premier à qui son titre impose des obligations réelles.

Chaque électeur est haut officier de l'empire. Le duc de Baviere prend le titre de grand-maître: c'est lui qui, dans la solemnité du couronnement, porte la couronne d'or. L'électeur de Saxe, en sa qualité de grand maréchal, porte l'épée. Celui de Brandebourg, comme grand chambellan, porte le sceptre. Le Palatin, comme grand trésorier, distribue au peuple les pieces d'or, dont l'empereur a coutume de faire des largesses après son couronnement. Enfin chaque électeur a sa fonction, qu'il fait exercer par des vicaires, sur-tout depuis que plusieurs d'entr'eux, revêtus du titre de rois, croiroient se dégrader, en descendant à des devoirs qu'on n'exige que d'un sujet Lorsque l'empire est vacant, & qu'il n'y a point de roi des Romains,

l'électeur de Saxe & le comte Palatin sont les vicaires de l'empire.

L'Allemagne a plusieurs sortes de souverains qui, avec une égalité de prérogatives, sont distingués par la différence des noms. Les landgraviats qui, dans leur origine, n'étoient que des commissions, devinrent héréditaires. La jurisdiction de ces landgraves s'étendoit sur une province; c'est pourquoi on les appelloit *juges* ou *comtes provinciaux*. Les uns relevoient immédiatement de l'empereur, dont ils recevoient l'investiture de leur dignité, & les autres relevoient des évêques & des seigneurs, à qui ils étoient obligés de rendre hommage comme à leurs souverains. Leur grandeur actuelle fait méconnoître leur origine. Les margraves ou marquis commandoient sur la frontiere. La jurisdiction du bourgrave étoit bornée dans une ville. Quoique la prérogative d'élire un chef de l'empire, soit annexée exclusivement à certaines maisons, il y a plusieurs souverains de l'empire qui marchent leurs égaux. Les princes de Hesse-Cassel, maîtres d'un pays étendu & fertile, le duc de Virtemberg, qui possede une partie de la Souabe, & quelques autres encore, font rechercher leur alliance.

Les autres princes sont véritablement souverains; mais leur puissance bornée les met en quelque sorte dans la dépendance de leurs voisins plus puissans.

Le chef du corps Germanique prend le titre d'*empereur*; & comme il n'y a point de revenus attachés à cette suprême dignité, on a soin de n'élire qu'un prince assez riche & assez puissant, pour en soutenir l'éclat par ses possessions patrimoniales. Ce roi des rois n'a pas une ville à lui: les titres de *toujours auguste*, de *César*, de *majesté sacrée*, ne lui donnent point le droit de prononcer souverainement sur les affaires de la paix & de la guerre. L'établissement des impôts, & toutes les branches de l'administration dépendent des assemblées générales, qu'on appelle *diètes*. Tout ce qu'on y décide, ne peut avoir force de loi, s'il n'a le sceau de l'empereur.

Les différens souverains de l'empire comparoissent à la diète ou en personne ou par députés. Les dietes ou états de l'empire sont composées de trois corps ou collèges, dont le premier est celui des electeurs; le second celui des princes; le troisieme est celui des villes impériales. Dans le collège des princes entrent les landgraves, burgraves, margraves, princes, ducs, comtes, barons, archevêques, évêques, prélats, abbés, même abbesses. Quoique les princes soient véritablement souverains dans leurs états; il est des cas où on peut appeller de leurs jugemens à la chambre impériale de Spire, ou au conseil aulique, qui se tient dans la résidence de l'empereur: c'est-là que se décident les affaires de la noblesse. Les princes ecclésiastiques, qui ne doivent leur élévation qu'aux suffrages de leur chapitre, ont cependant la préséance sur les princes séculiers, dans les dietes & les cérémonies publiques. L'étendue de leurs possessions, & leurs immenses revenus leur fournissent les moyens de tenir une cour, dont la magnificence éclipse celle de la plupart des autres princes. Il est vrai que, depuis l'établissement de la religion protestante, plusieurs sont déchus de cet état d'opulence; les archevêques de Mayence, de Trèves, de Cologne, n'ont point été enveloppés dans cette révolution. Leurs richesses & leurs privilèges leur donnent une place distinguée parmi les autres souverains. L'archevêque de Saltzbourg tient le premier rang après eux. Les princes évêques sont ceux de Bamberg, de Virtzbourg, Spire, Vorms, Constance, Ausbourg, Hildesheim, Paderborn, Freisingen, Ratisbonne, Trente, Brixen, Bâle, Liege, Osnabruck, Munster, Coire, &c., quelques-uns de ces évêques occupent plusieurs sieges, dont les revenus donnent un nouvel éclat à leur dignité, & dont rarement ils remplissent les obligations religieuses; le luxe de leurs mœurs est bien éloigné de la simplicité évangélique. Le grand maître de l'ordre Teutonique tient le premier rang dans la classe des évêques. Les abbés qui ont le titre de princes, sont ceux de Fulde, de Kempten, de Prum, d'Elvan, de Vissembourg, &c. Le grand prieur de Malte prend place parmi eux: le titre de *comte* & de *baron* donne autant de considération dans les dietes, que celui de *prince*. Au reste cette considération est toujours proportionnée à l'étendue de leurs états.

Plusieurs villes, qui ont conservé leur indépendance, forment chacune des especes de république, & figurent avec éclat au milieu d'un peuple de souverains. On compte cinquante-une de ces villes, qu'on nomme *impériales*, parce qu'elles ne dépendent que de l'empire. Le traité de Munster leur donne voix délibérative, & toutes ensemble ont deux voix dans les dietes: l'état florissant de ces villes est une nouvelle preuve que l'abondance est un fruit certain de la liberté. On y voit germer les richesses, & les besoins y sont ignorés. Les plus considérables sont Hambourg, Lubec & Brême dans la basse-Saxe; Ratisbonne dans le cercle de Baviere; Nuremberg dans la Franconie; Ausbourg, Ulm, Hailbron dans la Souabe; Cologne, Aix-la-Chapelle dans la Westphalie; Francfort, Spire, Worms, dans le cercle du haut-Rhin. Toutes ces villes offrent le spectacle de l'opulence.

Il est une autre espece de villes qui forment une puissance fédérative pour les intérêts de leur commerce: on les appelle *anséatiques*: ce sont Cologne dans le cercle de la Westphalie, Hambourg, Lubec, Brême & Rostoch, dans le cercle de la basse-Saxe; & Dantzic dans la Prusse: ces villes sont des républiques qui sous la protection de l'empire, se gouvernent par leurs propres loix, & n'obéissent qu'à leurs magistrats.

L'Allemagne est divisée en neuf cercles, ou grandes provinces. Chaque cercle renferme plusieurs états dont les souverains s'assemblent pour régler leurs intérêts communs. Ces cercles sont ceux de haute-Saxe, de basse-Saxe, de Westphalie, de haut-

rhin, de bas-rhin, de Souabe, de Franconie, de Baviere & d'Autriche. Nous ne faisons point ici mention du cercle de Bourgogne qui étoit entré dans la division pour un dixième cercle; il ne subsiste plus depuis que les pays d'où il tiroit son nom ont passé sous une autre domination.

Certains cercles renferment des pays qui appartiennent à un autre cercle & en sont partie. Ces pays se nomment *enclaves;* c'est ainsi que la partie de la Souabe au s.-o., est du cercle d'Autriche; que d'autres terres répandues dans la Souabe appartiennent au cercle du haut-rhin. Il y a de pareils mélanges en Saxe, en Westphalie, dans le bas-rhin.

La premiere division de l'empire en cercles se fit dans les dietes de Nuremberg en 1437, & d'Ausbourg en 1439. Ces cercles furent ceux de Baviere, de Franconie, de Souabe, de basse-Saxe, du haut-Rhin & de Westphalie. Sous Maximilien I, en 1512, il en fut ajouté quatre autres; ceux d'Autriche, de Bourgogne, de haute-Saxe & de bas-Rhin. Le cercle de Bourgogne comprenoit la Franche-Comté & les Pays-Bas.

Chaque cercle a ses *princes convoquans* qui fixent l'assemblée de leur cercle, reçoivent toutes les matieres adressées au cercles, les communiquent aux états, exécutent les jugemens des tribunaux supérieurs rendus contre un état de leur cercle. Les six cercles anciens ont chacun deux princes convoquans, dont un est directeur du cercle; les trois autres n'en ont qu'un seul. En Baviere les deux princes convoquans sont tous deux directeurs du cercle.

Aujourd'hui les seuls cercles de Franconie & du haut-Rhin ont un colonel qui a soin de ce qui a trait au militaire, veille aux munitions, à l'artillerie, aux gens de guerre. Comme tous les membres doivent contribuer aux besoins de l'empire, chaque cercle est tenu de fournir un certain nombre d'hommes armés, cavalerie & infanterie, ou une somme d'argent par mois, conformément à la taxe consignée dans les registres des états de l'empire.

Les états d'un cercle, lorsqu'il y en a de divers rangs, se partagent en cinq bancs; celui des princes ecclésiastiques, celui des princes séculiers, celui des prélats, celui des comtes & barons, & celui des villes impériales. Les électeurs siegent au banc des princes.

Il est des états immédiats de l'empire, qui ne sont compris dans aucun des neuf cercles : tels sont le royaume de Bohême, la Moravie, la Lusace, la Silésie, la principauté de Montbelliard, & diverses terres renfermées dans quelques-uns des cercles. Ces pays ne contribuent en rien aux besoins de l'empire.

Le cercle d'Autriche renferme l'archi-duché de ce nom, les duchés de Stirie, de Carinthie, de Carniole, le comté de Tirol, partie de l'Istrie, & la Souabe Autrichienne.

L'archiduché est un pays fertile en vins, en grains & en pâturages; ses anciens marquis étoient chargés de défendre la frontiere contre les invasions des Huns ou Avares. Ce pays faisoit partie des provinces Romaines de Norique & Pannonie; la Stirie est un pays montagneux qui nourrit beaucoup de bétail; son nom allemand signifie *bœuf:* sa principale richesse consiste dans ses mines de fer. Le duché de Carinthie fournit les mêmes productions. Celui de Carniole est dominé par de hautes montagnes, & le sol est hérissé de rochers: on y trouve des mines de fer & d'argent. Le Tirol, quoique rempli de montagnes couvertes de neige, est considérable par sa population, par ses mines de fer, d'argent & de mercure.

Le cercle de Baviere, du tems des Romains, faisoit partie de la Norique & de la Vindélicie. Ce pays pauvre n'auroit besoin que d'habitans industrieux & commerçans pour y voir naître l'abondance. La terre y produit de riches moissons de bled. On y trouve des mines de fer, de cuivre, de vitriol & d'argent; les salines y font d'un produit considérable. Quatre états sont renfermés dans ce cercle, le duché & le palatinat de Baviere, avec le duché de Neubourg, à l'électeur palatin l'archevêché de Salzbourg, les évêchés de Freisingen, de Ratisbonne & de Passaw. L'archevêque de Saltzbourg est un souverain riche & puissant, qui prend le titre de légat du Saint-Siège. Il a la prérogative de nommer à plusieurs évêchés; le duché de Neubourg & la principauté de Sultzback s'appellent aujourd'hui *le nouveau palatinat*, parce qu'il a passé sous la domination de l'électeur palatin du Rhin. Les évêques de Freisingen, de Ratisbonne & de Passaw sont princes de l'empire.

La Souabe, qui tire son nom des Sueves ses anciens habitans, est célebre par ses bains & ses fontaines salées; ce cercle renferme trente-une villes impériales & un grand nombre de principautés ecclésiastiques & séculieres, dont les plus considérables sont le duché de Virtemberg, la principauté de Furstemberg, le marquisat de Bade, l'évêché d'Ausbourg, & l'abbaye de Kempten; les princes de Virtemberg tiennent le premier rang parmi les souverains du cercle de Souabe. La principauté ou comté de Furstemberg est possédée par les princes de ce nom, qui datent de la plus haute antiquité. Kempten n'est considérable que par les privivilèges dont jouit son abbé. Ausbourg, célèbre par ses ouvrages d'orfévrerie, d'horlogerie & d'ivoire, donne le titre de souverain à ses évêques, qui n'ont aucun droit sur elle. Ulm, sur le Danube, est une ville commerçante en toiles, en laines, en futaine, & en ouvrages de fer. C'est la premiere des villes impériales de la Souabe.

La Franconie, qui fut le berceau des conquérans des Gaules, dont elle conserve encore le nom, est riche par ses bleds, ses pâturages & ses fruits. Ce cercle, qui renferme cinq villes impériales, a pour directeur l'évêque de Bamberg, & le marquis d'Anspach, qui remplissent tour-à-tour

ceux

cette fonction ; mais l'évêque jouit seul du droit de proposer les affaires, de recueillir les suffrages & de dresser les conclusions. Cet évêque, par un droit fondé uniquement sur l'usage, a pour officiers héréditaires les électeurs de Bohême, de Saxe, de Baviere & de Brandebourg, qui font remplir leur fonction par des subalternes ; ils sont trop grands pour s'en acquitter eux-mêmes. Il paroît surprenant que des princes aussi puissans n'aient pas aboli une coutume qui semble déroger à leur dignité ; des motifs d'intérêt ont perpétué cette bisarrerie. Ils ont grand soin de se faire investir de leurs offices par les évêques, pour jouir de plusieurs terres qui y sont attachées ; l'évêché de Virtzbourg est d'un revenu considérable : lorsque quelqu'un se présente pour être reçu chanoine, il est obligé de passer au milieu des chanoines rangés en haie, qui le frappent légérement sur le dos avec une baguette. Cette coutume est un artifice pour éloigner des canonicats les princes de l'empire qui refusent de se soumettre à cette cérémonie. C'est dans ce cercle que les princes de Saxe, de Gotha, de Cobourg, d'Hildburghausen, ont leurs possessions. Le landgrave de Hesse-Cassel y possède plusieurs principautés. Les marquisats d'Anspach & de Culembach ou de Bareith, reunis sur la tête du marquis ou margrave de Culembach, depuis la mort du marquis d'Anspach, arrivée dans ces derniers tems, & qui appartiennent à des princes cadets de la maison de Brandebourg, y sont aussi renfermés : les principales villes impériales sont Nuremberg, où il se fait un grand commerce, & Schweinfurt.

Le cercle de haute-Saxe, comprend la Saxe, l'électorat de Brandebourg & le duché de Poméranie ; il n'y a que deux villes impériales, enclavées dans la Thuringe. La Saxe est un pays fertile en bled & en pâturages ; on y trouve des mines de plomb & d'argent ; c'est de-là qu'on tire la gaude, plante propre à la peinture. Les princes de Saxe descendent du marquis de Misnie. Ils ne possedent ce duché que depuis l'an 1422, & l'électorat que depuis l'an 1448. Personne ne leur conteste d'être une des plus anciennes maisons de l'Europe ; la branche Albertine a presque tout englouti l'héritage de cette maison. L'Ernestine a ses principales possessions dans la Thuringe, unie à la Misnie en 1240. La principauté d'Anhalt est possédée par les descendans des princes d'Ascanie, qui, dans le douzième siècle, figuroient parmi les plus grands princes de l'Europe. Ils possédèrent successivement le marquisat de Brandebourg, le duché de Saxe, & plusieurs autres grandes principautés. La marche de Brandebourg a essuyé de fréquentes révolutions, & a souvent changé de maître. Elle est enfin passée sous la domination des descendans de Fréderic Marggrave de Nuremberg, qui sont maîtres de la Prusse & de beaucoup de pays qui forment aujourd'hui la monarchie Prussienne, royaume puissant & devenu redoutable à l'Europe par le génie de ses derniers rois. L'électeur de Brandebourg, roi de Prusse, ne le cède qu'à la maison d'Autriche par l'étendue de ses possessions. La multitude de ses principautés lui donnne rang & droit de suffrage dans plusieurs cercles. C'est ce qui établit son crédit dans tout l'empire.

Le cercle de basse-Saxe comprend les duchés de Meckelbourg, de Holstein, de Brunsvick, de Hanovre, les principautés d'Hildesheim & d'Halberstadt, avec le duché de Magdebourg. La maison de Brunsvick, partagée en deux branches, la ducale & l'électorale, y a son plus riche patrimoine. La principauté d'Halberstadt, qui étoit un riche évêché, a passé dans la maison de Brandebourg, ainsi que l'archevêché de Magdebourg qui a été sécularisé. Le duché de Meckelbourg est un démembrement de l'ancien royaume des Vandales. Les princes de cette maison sont divisés en deux branches, qui partagent le duché. Le Holstein, qui dans son origine n'étoit qu'un comté, fut érigé en duché en faveur de Christiern, roi de Danemarck, dont les descendans le partagent aujourd'hui. Lubec, ville libre & impériale, tient le premier rang parmi les villes Anséatiques. L'évêché est héréditaire dans la maison de Holstein.

Le cercle de Westphalie est divisé en treize états principaux, l'évêque de Liege en est un des souverains ; sa qualité de prince de l'empire lui donne séance & droit de suffrage dans les diètes. Les duchés de Juliers & de Berg sont devenus le patrimoine des électeurs palatins héritiers en partie des ducs de Clèves. Le roi de Prusse possède dans ce cercle, le comté de la Marck, le duché de Clèves & le comté de Ravensperg, l'évêché de Minden, qui fut sécularisé en 1648, & la principauté d'Oostfrise. Les comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorst appartiennent au duc de Holstein-Gottorp, évêque de Lubeck.

Le cercle de bas-Rhin est appellé *Cercle électoral*, parce qu'il renferme les trois électorats ecclésiastiques & l'électurat affecté aux princes Palatins du Rhin. Le cercle du haut-Rhin est composé des évêchés de Worms, de Spire & de Basle, des duchés des Deux-Ponts & de Simmeren, des landgraviats de Hesse-Cassel & de Hesse-Darmstadt ; du comté de Nassau, de la principauté de Nassau, de l'évêché de Fulde, &c.

Les disputes sur la religion ont excité de fréquentes révolutions dans l'Allemagne. C'est le fer à la main qu'on y a prétendu décider les questions théologiques. Les religions catholique & protestante sont professées dans tous les pays de la domination Autrichienne. Dans les états des électeurs & des princes ecclésiastiques, & dans le cercle de Baviere, c'est la catholique. Le luthéranisme domine dans les cercles de haute & de basse-Saxe, de Westphalie, de Franconie, de Souabe, & dans les villes impériales. Le calvinisme est suivi dans les états de l'électeur de Brandebourg, du landgrave de Hesse-Cassel & de plusieurs autres princes. Les fureurs soi-disant reli-

gieuſes ſont éteintes : les Catholiques, en plaignant l'aveuglement des Proteſtans, vivent en paix avec eux, & quelquefois le même temple ſert à des cultes différens.

Le Corps germanique eſt compoſé de pieces de rapport qui doivent en affoiblir la conſtitution par la difficulté d'en entretenir l'harmonie. Il ſeroit difficile de décider quelle eſt ſa conſtitution politique, tant elle varie dans les différens états qui le compoſent. Ici la puiſſance ſouveraine eſt héréditaire, là elle eſt élective. Dans certains états le pouvoir du prince eſt abſolu, dans d'autres il eſt limité par des capitulations & par la loi. Les villes libres ont un ſénat compoſé des principaux citoyens, & l'élection en eſt confiée aux ſénateurs mêmes : le gouvernement y eſt ariſtocratique ; dans d'autres ce ſont les tribuns qui éliſent les ſénateurs qui peuvent abſoudre ou flétrir de leurs cenſures : c'eſt une véritable démocratie.

Le gouvernement de l'Allemagne ne peut être regardé comme ariſtocratique. Un pareil gouvernement ſuppoſe un ſénat fixe & permanent, dont l'autorité ſouveraine délibère ſans oppoſition ſur tout ce qui concerne la république, & qui confie à des officiers ſubalternes & à des magiſtrats l'exécution de ſes ordres & de ſes délibérations. La chambre de Spire & le conſeil aulique, ne ſont qu'une image imparfaite de ce ſénat ſouverain : on n'y porte que les affaires par appel ; ainſi ce tribunal reſteroit ſans fonctions, ſi les parties jugées étoient ſatisfaites du premier arrêt. Les diètes ne doivent point être regardées comme un ſénat permanent & abſolu, quoique tout s'y décide à la pluralité des voix. L'Angleterre & la Suède ont leurs parlemens, où les affaires ſont réglées par les ſuffrages des députés des provinces, ſans que le gouvernement prenne le nom d'*ariſtocratie*. Les biens de chaque ſénateur, dans l'ariſtocratie, dépendent abſolument des loix & du ſénat qui peut en prendre une portion pour les beſoins de l'état. En Allemagne, tous les états enſemble n'ont point de droit ſur les biens des particuliers.

On a ſouvent agité ſi l'Allemagne pouvoit être miſe dans la claſſe des monarchies. La queſtion ne peut ſe décider qu'en en diſtinguant de deux eſpèces. Dans les unes, le monarque eſt abſolu, & dans les autres ſon pouvoir eſt limité par la loi. Il eſt certain que l'exercice de la puiſſance impériale eſt réglé par des capitulations, & que l'empereur n'a pas plus de pouvoir ſur les princes, qu'un canton Suiſſe n'en a ſur les autres. Les titres faſtueux dont il ſe pare, ſont des ſons ſans idée, des fantômes ſans réalité. Les états, en lui prêtant ferment de fidélité, ſe réſervent leur indépendance & leurs privilèges : & dans la capitulation que l'empereur jure d'obſerver, les électeurs lui preſcrivent ce qu'il doit faire, & ſe réſervent le droit de le dépoſer s'il viole ſes engagemens.

La puiſſance impériale eſt beaucoup moins étendue que dans les monarchies où la puiſſance du monarque eſt reſtreinte par la loi. Dans celles-ci, les premiers de l'état lui doivent compte de leurs actions, & il ne peut être cité à aucun tribunal ; il lève des tributs & des armées ; & par la raiſon ou ſous le prétexte du bien public, il peut ſoumettre la fortune de ſes ſujets à ſes volontés pour ſoutenir des guerres juſtes ou d'ambition. L'empereur d'Allemagne ne jouit point d'un pouvoir auſſi étendu : ſes intérêts ſont abſolument diſtingués de ceux des états : les princes qui compoſent le corps germanique, ſont des alliances avec les autres puiſſances, ſans ſa participation ; & lorſqu'ils ſe croient léſés, ils lui déclarent la guerre. Il y a encore une autre différence dans les prérogatives des empereurs & des rois. Un monarque peut diſpoſer des forces de l'état ; il eſt général né de ſes armées ; il en dirige, à ſon gré, les opérations ; il eſt l'ame & l'eſprit qui font mouvoir tout le corps ! L'empereur, quoique chef d'une nation nombreuſe, n'a pas le même privilège ; c'eſt avec ſes propres revenus qu'il ſoutient l'éclat de ſa dignité : il n'y a point de tréſor public ; les états ne lui entretiennent point d'armées ; chaque prince diſpoſe à ſon gré de ſes troupes & du revenu de ſa ſouveraineté. Lorſqu'il eſt preſſé par des guerres, il eſt obligé de mendier des ſecours d'hommes & d'argent, que ſouvent on lui refuſe ou qu'on lui fournit avec épargne. Il eſt une autre eſpèce de ſervitude qui le met au-deſſous des rois. Une ancienne coutume, confirmée par la bulle d'Or, aſſujériſſoit l'empereur, dans de certains cas, à comparoitre devant le comte Palatin, pour rendre compte de ſes actions. Les trois électeurs eccléſiaſtiques citèrent Albert I à ce tribunal, mais il étoit trop puiſſant pour obéir ; & au lieu de répondre, il prit les armes contre ſes accuſateurs ; c'eſt le ſeul exemple que l'hiſtoire nous fourniſſe de l'exercice de cette loi.

Quelques écrivains Allemands ont prétendu, mais vainement, que leur gouvernement étoit populaire, & qu'eux ſeuls jouiſſoient du droit de citoyen, qui conſiſte à être admis dans les délibérations, & à donner ſa voix dans les affaires publiques. Bref, la conſtitution de l'Allemagne ne peut être claſſée avec aucune de celles qui exiſtent dans le monde. La ſouveraineté qui y eſt diviſée procure une meilleure adminiſtration, & la confédération des ſouverainetés, ſous un chef, y forme un corps, un état puiſſant & redoutable. D'ailleurs, la multitude des villes libres ou républiques diſſéminées dans l'étendue de l'empire, y prévient l'abus de l'autorité dans les petites monarchies qui le partagent, par la facilité que le citoyen trouve à y aller exercer ſon induſtrie, à y jouir du fruit de ſes travaux, ſi le deſpote appeſantit le joug à un degré qui lui devienne inſupportable.

On peut juger des forces de l'Allemagne par le nombre de ſes villes, de ſes bourgs & de ſes villages, ou l'on voit par-tout briller l'induſtrie commerçante. Une nobleſſe riche & magnifique y répand l'abondance. Les guerres dont elle a toujours

été agitée, ont enlevé beaucoup de cultivateurs à la terre : le goût décidé des Allemands pour les arts mécaniques, les éloigne des travaux champêtres; & dès qu'ils sont assez fortunés pour apprendre un métier, ils quittent leurs villages, & se retirent dans les villes dont la mollesse énerve leur vigueur naturelle : on compte dans les neuf cercles dix-neuf cent cinquante-sept villes & bourgs, sans y comprendre la Bohême, où l'on trouve deux cent deux villes, trois cent huit bourgs & trente mille trois cent soixante-trois petits villages. Quoique l'Allemagne s'étende depuis le pays de Liege jusqu'aux frontières de la Pologne, & depuis le Holstein jusqu'aux extrémités du Tirol, il n'y a point de contrée qui ne fournisse des subsistances suffisantes à ses habitans. La culture des terres qui s'y perfectionne chaque jour, en augmente la richesse & la beauté. Le sol y donne du froment, du seigle, du mais ou bled de turquie, de l'orge, de l'avoine, des pois, fêves, lentilles, millet, bled sarrazin. On cultive du riz en Moravie, & l'on en fait un essai dans les états de Saxe. On y recueille aussi de la manne, du chanvre, du lin, du houblon, de l'anis, de la réglisse, du tabac, de la garance, du safran, des trufes, des pommes de terre, & de l'hortolage. On y trouve aussi des olives, des figues, des châtaignes, des oranges, citrons, limons, & autres fruits ordinaires de France & d'Italie. L'Allemagne a des vins excellens. Les meilleurs croissent dans le cercle du bas Rhin, savoir les vins du Rhin & les vins de Moselle. L'Autriche en a aussi de très-bons. L'entretien des abeilles y est un objet considérable : elle nourrit une immense quantité de bœufs, vaches, chèvres, moutons & cochons. Les contrées septentrionales fournissent une grande quantité de fromage & de beurre de la meilleure qualité. La volaille y abonde. On y rencontre des cicognes, des oies & des canards sauvages, des faisans, des coqs de bruyeres, des gélinotes, bécasses, alouettes, grives, ortolans, cailles, perdrix, & autres oiseaux, des faucons & autres espéces d'oiseaux de proie. On y a du cerf, du chevreuil, du sanglier, des lièvres, des lapins, du daim dans les parties méridionales. Il y a aussi des ours, des loups, des loups-cerviers, renards, chats sauvages, martres, blaireaux, mulots, castors; & la quantité innombrable des fleuves, rivières, lacs & étangs, y donne en abondance de beau poisson : on y prend de l'esturgeon, du saumon, du brochet, de la carpe, de la truite, de la lamproie, de la perche, de la tanche, de la murenne, de la lote, de l'anguille, des écrevisses; sans faire mention des poissons de mer.

L'Allemagne a des carrières de marbre, d'albâtre, d'ardoise, de pierre de taille. On y trouve de l'agate, du jaspe, lapis-lazuli, du cristal, de la terre de porcelaine, des perles & des pierres précieuses. On en tire de l'alun, du vitriol, du salpêtre, du sel de roche, du sel de fontaines, du charbon de pierre, du soufre, de la cire, du vif-argent, du cinabre, de la mine de plomb, de l'antimoine, de l'arsenic: enfin du fer, de l'acier, du cuivre, du plomb, de l'étain, de l'argent, & quelque peu d'or. Il s'y trouve beaucoup de sources minérales : elle exporte des bois pour la marine; on y fabrique des canons, des fourneaux & plaques de fer, des boulets, bombes, grenades, du fer blanc, du fil de fer, de la porcelaine.

L'exportation de ses denrées excede l'importation. C'est l'introduction du luxe qui leur a fait un besoin des vins de France & d'Espagne, des draps étrangers dont ils ont la matière première. Les bords du Rhin sont couverts de mûriers, qui donnent la facilité de nourrir des vers à soie. Plusieurs villes, situées sur le Mein & la mer Baltique, favorisent les importations, dont les progrès sont arrêtés par des impositions accablantes. C'est de là que plusieurs nations tirent le fer travaillé, le plomb, le vif-argent, du bled, de la laine, des draps grossiers, des serges, des toiles de lin, des chevaux & des moutons. La puissance de l'Allemagne est toute renfermée en elle-même; elle n'a point, comme les autres royaumes, des possessions dans des terres étrangères; c'est ce qui donne des entraves à son commerce, & ce qui rend l'argent plus rare; cette disette d'espèces est encore occasionnée par le goût de la jeunesse allemande, pour les voyages : ils vivent pauvres chez eux pour figurer avec éclat chez l'étranger, où ils perdent la simplicité de leurs mœurs. Dans les autres royaumes, les capitales engloutissent tout l'or des provinces; en Allemagne, il y a plus d'économie dans la distribution des richesses; & cette égalité qui lui donne moins d'éclat, est ce qui entretient son embonpoint.

La puissance d'un état est relative à celle de ses voisins. L'Allemagne, contiguë à la Turquie d'Europe, a pour remparts, la Stirie, la Hongrie & la Croatie. Les Ottomans, considérables par leur nombre, ne sont point des ennemis dangereux : peu aguerris & mal disciplinés, ils n'ont que l'impétuosité de courage qui s'éteint à mesure qu'ils pénètrent dans les pays froids. La stérilité de la Servie & de la Bulgarie, leur refuse les subsistances nécessaires à de nombreuses armées. Ils ont eu quelques succès dans plusieurs guerres, on doit les attribuer au mépris qu'ils inspiroient : l'Allemagne ne leur a jamais opposé que le quart de ses forces, & c'étoit des troupes de rebut mal payées & mal disciplinées. La terreur qu'inspiroit le nom Turc, étoit un effet de la politique Autrichienne, qui exagéroit leurs forces pour tirer de plus fortes contributions : la religion a encore contribué à nourrir ce préjugé; les prêtres & les moines ont tonné dans la tribune sacrée, pour armer l'Europe contre ces peuples infidèles. L'Allemagne n'a rien à redouter de l'Italie gouvernée par différens princes qui ne peuvent porter la guerre au-dehors. La Pologne, démembrée de nos jours, ne figure plus parmi les puissances de l'Europe. Elle n'a ni

la force ni l'ambition de faire des conquêtes. Le Danemarck, attentif à conserver ses possessions, ne peut nuire à l'empire, & a besoin de son secours contre la Suède. L'Angleterre, satisfaite d'être la dominatrice des mers, n'est jalouse que d'étendre ses possessions dans le nouvel hémisphère. Les Hollandois, nés au milieu des eaux, ont tourné leur ambition du côté de l'Inde. La Suède, sous ses rois conquérans, a enlevé plusieurs provinces d'Allemagne; mais cette puissance manque d'hommes & d'argent pour soutenir une longue guerre; c'est un débordement qui se dissipe dans les campagnes qu'il inonde. La France est le seul état qui puisse attaquer avec succès l'Allemagne. Mais la nature a fixé ses bornes, & l'expérience lui a appris qu'elle ne peut les franchir impunément.

Les avantages du corps germanique sont compensés par beaucoup de maux politiques qui le consument au-dedans. Le défaut d'harmonie entre les membres qui le composent, la défiance qu'ils ont de la puissance du chef, accrue à un dégré disproportionné avec la sûreté de l'empire, sont le germe de sa langueur & de son dépérissement. Dans les corps politiques, quand il y a plusieurs princes qui président au destin d'un état, presque toujours divisés d'intérêts, il est très-rare de les voir conspirer à une même fin. Le concours & la réunion des forces ne se trouvent que dans les monarchies, ou dans les républiques où le pouvoir suprême est concentré dans une seule ville, comme dans Rome, Sparte, Athènes, Venise. Les jalousies minent & détruisent insensiblement les gouvernemens composés de plusieurs états égaux en pouvoir. Les villes impériales devenues riches par leur commerce, excitent la cupidité des princes indigens, qui ne peuvent se dissimuler que c'est la liberté qui fait germer les richesses & l'industrie: la noblesse, fiere de son origine, distille le mépris sur le peuple qui se croit aussi respectable qu'elle par son opulence. La jalousie sème encore la division entre les princes séculiers & les princes ecclésiastiques; les premiers voient avec indignation les ministres de l'autel jouir du droit de préséance, quoiqu ils soient bien inférieurs en naissance, & qu'ils ne puissent transmettre leur grandeur à leur famille: de leur côté les princes ecclésiastiques se plaignent sans cesse des séculiers qui ont usurpé une portion de leurs revenus; enfin on voit par-tout des opprimés & des oppresseurs.

Le prétexte de la religion fomente les haines & divise des cœurs qu'elle se proposoit d'unir; le clergé catholique a été privé par les princes protestans de quelques-uns des domaines qu'il possédoit. Les prêtres dépouillés d'une partie de leurs biens, ne sont pas disposés à en aimer les ravisseurs. Le plus grand vice de ce gouvernement est le droit accordé à différens états de l'empire de faire des alliances avec leurs voisins; c'est ouvrir une entrée aux étrangers; c'est rompre l'union naturelle pour faire une adoption nouvelle; c'est de confier au sort des armes la décision des querelles qui ne doivent être discutées qu'au tribunal des loix; enfin sans ces vices de constitution, l'Allemagne pourroit se flatter de donner des loix à l'Europe entiere, ou au moins de la tenir dans de continuelles frayeurs.

On compte en Allemagne deux mille trois cents villes, un plus grand nombre de bourgs, & on estime à 80000 le nombre des villages. Sa population totale est de vingt-six millions d'habitans.

La langue allemande varie beaucoup suivant les différentes contrées de l'empire dans lesquelles on la parle; la prononciation, le dialecte, l'emploi des mots different tellement aujourd'hui, qu'il arrive fort souvent qu'un allemand n'entend point un autre allemand. La grande étendue de l'empire, la diversité de souverainetés, & le défaut de capitale qui fasse loi dans la maniere de s'exprimer, en sont incontestablement la cause: très-peu écrivent & parlent correctement, & nulle part les Grammairiens ne varient autant dans leurs principes; en général on regarde la Saxe comme le pays où on parle le mieux allemand.

Dans la Marche de Brandebourg, en Poméranie, en Lusace, en Moravie, en Autriche, & en plusieurs autres contrées, les bourgeois & les paysans sont comme serfs de leurs seigneurs.

Les Juifs sont très-nombreux en Allemagne; mais en général ils y sont pauvres.

Les connoissances & les lumieres gagnent & s'étendent beaucoup en Allemagne, particuliérement dans les états Protestans. On compte dans tout l'empire trente-huit Universités, & beaucoup d'Académies, de Sociétés Littéraires, dont celles de Berlin, de Gottingue & de Léipsic, sont les plus célèbres. Le Droit public, la Jurisprudence, la Théologie, la Botanique, la Chimie, la Métaphysique, l'Astronomie, l'Histoire, la Geographie, les Mathématiques, doivent beaucoup aux Allemands.

Ils se sont aussi distingués dans les Arts libéraux. Leur musique est la meilleure de l'Europe après celle d'Italie. Elle excelle sur-tout à Dresde. Les productions de quelques Poëtes Allemands peuvent être mises en parallele avec celles des meilleurs Poëtes étrangers. Albert Durer, Pierre-Paul Rubens dans la basse-Allemagne, se sont immortalisés dans la peinture. Les premieres gravures ont paru en Allemagne; Nuremberg en fut le berceau. Albert Durer a gravé à l'eau-forte avant les Italiens. Ce qu'on appelle la maniere noire a été inventée en 1648, par M. de Sichem, lieutenant-colonel au service de Hesse, & l'invention de l'Imprimerie est un bienfait de l'Allemagne. Si le *compas* n'a pas été inventé en Allemagne, du moins il y a été perfectionné.

Les fabriques commencent à y être sur un pied assez florissant, celles de soieries sur-tout. On y fabrique du linge damassé de la plus grande beauté;

de la toile unie, rayée, à carreaux, cirée, teinte, imprimée, peinte, & du coutil. On y fait toutes sortes de papiers & de très-fines dentelles. On y coule des glaces d'une grande beauté; l'or & l'argent y sont battus en feuilles tirés en fil, tissu avec de la soie; on en fait des galons, des dentelles, & toutes sortes de broderies. La clincaillerie y fait entrer des sommes considérables. Les peaux de bêtes y fournissent des cuirs & peaux de toute espèce, & la laine des brebis fournit aux manufactures les matières pour les draps, les ratines, les tapisseries, & quantité d'étoffes qui en sortent.

L'Allemagne a de grands avantages pour le commerce intérieur & extérieur, touchant à l'océan Germanique, à la mer baltique, à la mer méditerranée, & arrosée d'un nombre prodigieux de fleuves & de rivières navigables.

Quoique le pouvoir de l'empereur en Italie ait fort diminué, il y exerce encore plusieurs droits régaliens. Il a le droit d'élever tel ou tel noble à un rang ou dignité plus éminente, & d'accorder à ses terres ou à ses sujets différens privileges. En cas de désobéissance ou d'intelligence avec les ennemis de l'état, les princes d'Italie sont mis au ban de l'empire & encourent la confiscation de leurs possessions. C'est ainsi qu'en 1708 les Gonzagues furent dépouillés de la souveraineté de Mantoue, que l'empereur doit posséder au nom du corps Germanique, comme un fief dévolu à l'empire. Il est encore d'autres droits ou prétentions de l'empereur en Italie, & l'empire y a un grand nombre de fiefs. Au reste, les états puissans n'y reconnoissent point & rejètent la jurisdiction impériale.

Du vivant de l'empereur, les électeurs lui nomment quelquefois un successeur, désigné sous le nom de roi des Romains. Les cérémonies de son élection & de son couronnement sont les mêmes que celles d'un empereur. Il reçoit le titre de majesté.

En cas de vacance du trône impérial, de minorité ou de longue absence de l'empereur, l'électeur Palatin & l'électeur de Saxe sont vicaires de l'empire, chacun dans une partie déterminée. L'empereur jouit de la préséance sur les autres souverains de l'Europe (le pape excepté), & ses ambassadeurs ont le pas sur ceux des autres princes. Il donne en Allemagne l'investiture des fiefs, & il dispose de ceux qui sont dévolus à l'empire par confiscation, ou faute d'héritiers.

On appelle noblesse immédiate celle qui relève directement de l'empire; la noblesse médiate est celle qui ressortit à celui des états de l'empire auquel elle appartient. Les électeurs ont le titre d'*altesse électorale sérénissime*; & les électeurs ecclésiastiques, qui ne sont point nés princes, n'ont que celui d'*altesse électorale*. L'empereur donne aux électeurs ecclésiastiqus le titre de révérendissime, & de neveu, & aux électeurs séculiers celui de sérénissime & d'oncle. Les uns & les autres ne sont sujets à aucune taxe en prenant l'investiture de leurs fiefs. Ils peuvent envoyer à l'empereur des ministres du premier rang. Dans les affaires de guerre, de paix, d'alliance, dans toutes celles qui sont relatives à l'administration de l'état, l'empereur ne peut point statuer sans leur concours & leur consentement, étant, aux termes de la capitulation impériale, les conseillers intimes de l'empereur. C'est aussi de leur consentement ou à leur réquisition que l'empereur convoque une diète. Les électeurs jouissent d'une pleine souveraineté, leurs vassaux ne pouvant appeller à aucun des tribunaux de l'empire. Ils ont entr'eux une union particulière conclue en 1338, & renouvellée en 1531. Ils peuvent s'assembler & délibérer entr'eux, tant sur leurs besoins réciproques, que sur ceux de l'empire.

On appelle villes impériales, celles qui sont gouvernées par leurs propres magistrats, qui relèvent immédiatement de l'empire, qui forment comme autant de républiques, & ont voix & séance à la diète. Quelques-unes ont un territoire fort considérable dont elles ont la souveraineté. Elles sont au nombre de cinquante-une; toutes ensemble n'ont que deux voix à la diète. Les principales sont Hambourg, Nuremberg, Francfort-sur-le-Mein, Lubeck, Ratisbonne, Ausbourg, Ulm, Cologne, Aix-la-Chapelle.

Il existe deux tribunaux supérieurs dans l'empire. L'un, est le conseil aulique, qui siége dans la ville où réside l'empereur; l'autre, est la chambre impériale qui tient ses séances à Vetzlar dans le cercle du haut-Rhin. Le premier dépend de l'empereur seul qui en est le chef & le juge suprême. Dans la chambre impériale les assesseurs sont nommés par l'empereur & par les états de l'empire, qui fournissent aux appointemens.

Teutons est le nom des anciens peuples qui habitèrent l'Allemagne, & qui se rendirent célèbres un siècle avant la naissance de J. C. Dans le Ve siècle, les Francs qui habitoient les contrées adjacentes au bord oriental du Rhin, s'emparerent des Pays-Bas & des Gaules, auxquelles ils donnerent le nom de France. Dans les deux siècles suivans ils se rendirent maîtres d'une bonne partie de l'Allemagne. Vers l'an 800, Charlemagne acheva de la subjuguer, ayant dompté les Saxons qu'il combattit pendant trente ans. Sous ce prince, & sous Louis le Débonnaire son successeur, l'Allemagne fit donc partie du domaine françois; elle en fut détachée par le partage que Louis le Débonnaire fit de ses états entre ses trois fils, Lothaire, Louis & Charles. Louis II eut l'Allemagne à titre de royaume, & elle resta soixante-dix ans dans sa maison, depuis l'an 840, jusqu'en l'an 911, que Louis III mourut sans enfans. A sa mort le royaume ou l'empire d'Allemagne fut rendu électif, & le premier empereur allemand qui ait été élu fut Conrad. La maison d'Autriche a joui de la dignité impériale pendant plusieurs siècles, & jusques à Charles VI, mort en 1740. Elle passa ensuite dans la maison de Baviere, par le couronnement de Charles-Albert. Après lui on vit s'asseoir

sur le trône de l'empire, François de Lorraine, grand-duc de Toscane, époux de Marie-Thérèse d'Autriche, fille de l'empereur Charles VI : il fut élu en 1745 ; son fils Joseph II lui a succédé en 1765, & commence chez les allemands une nouvelle maison d'Autriche. (*R.*)

ALLENBACH, bailliage du haut-Rhin, à peu de distance de Birckenfeld, appartenant en commun à la branche Palatine de Deux-Ponts & aux Marquis de Bade. Il est situé dans la forêt d'Idar. Allenbach ou Ellenbac, village & château, en est le chef-lieu. (*R.*)

ALLENDORF, petite ville d'Allemagne au cercle du haut-Rhin, dans les états du landgrave de Hesse-Cassel, remarquable par des salines. Elle est agréablement située sur la Werra & située entre des montagnes. On y compte cinq cents maisons. *Long.* 27, 40; *lat.* 51, 20. (*R.*)

ALLENDORF, petite ville & bailliage d'Allemagne, dans la haute-Hesse, près de Giessen. Elle appartient au landgrave de Hesse-Darmstadt. (*R.*)

ALLENDORF, bailliage d'Allemagne dans le comté de Henneberg. Il est composé de douze villages, & il appartient aux ducs de Saxe Meinungen. C'est les dépouilles d'un ancien couvent de Benédictins du même nom. (*R.*)

ALLENJOIE, gros village & château de la principauté de Montbéliard, en latin *Alanum jovis ;* ce qui fait présumer qu'il y eut autrefois en ce lieu un temple de Jupiter. Il est sur la rivière d'Alain qui verse au Doubs. (*R.*)

ALLER, rivière d'Allemagne dans la basse-Saxe. Elle prend sa source au duché de Magdebourg, traverse le Lunebourg, passe à Zell, & se jète dans le Weser au-dessous de Werden, après avoir reçu l'Ocker & la Leine. (*R.*)

ALLERBOURG, petite ville de Pologne, dans la Prusse occidentale. Elle est sur la rivière d'Alla, à dix lieues & au sud-est de Konigsberg. *Long.* 44, 40; *lat.* 54, 25.

ALLERIA, petite ville maritime de l'île de Corse, sur la côte orientale. Elle étoit anciennement appellée *Rothanus*. Il y a un évêque, dont les revenus ne doivent pas être bien considérables, car la ville est fort pauvre, & ses environs fort mal cultivés. L'air y est très-mal sain. La rivière de Tavignano, nommée autrefois *Alleria*, passe tout auprès. C'est-là que l'infortuné Théodore, baron de Neuhoff, débarqua en 1736, pour aller prendre possession de son royaume de Corse. En 1730, elle fut détruite par les Corses mécontens. *Long.* 26, 20; *lat.* 42, 5. (*R.*)

ALLERSBACH, abbaye de l'Ordre de Citeaux, dans l'évêché de Passaw en Baviere. (*R.*)

ALLERSBERG, bourg & bailliage d'Allemagne dans la principauté de Neubourg. (*R.*)

ALLERSHEIM, bailliage d'Allemagne, en basse-Saxe, dans la principauté de Wolfenbutel. (*R.*)

ALLIER, rivière de France qui a sa source dans le Gévaudan. Elle traverse l'Auvergne, le Bourbonnois, une partie du Nivernois, & se jète dans la Loire à une lieue ou environ au-dessous de Nevers. Moulins est la principale des villes qu'il arrose. (*R.*)

ALLOWAY, ville maritime de l'Ecosse méridionale, dans le golfe de Forth, à deux lieues de Stirling. Elle est remarquable par le château qu'y possèdent les comtes de Mar, & par les mines de charbon de terre que l'on y fouille avec plus de succès qu'en tout autre endroit de l'Ecosse. (*R.*)

ALMADE, bourg d'Espagne dans la manche, avec une mine de mercure qui passe pour la plus riche de l'Europe, & pour la premiere qui ait été découverte. (*R.*)

ALMADE, ou ALMADA, bourg de Portugal, sur un petit golfe que forme le Tage vis-à-vis de Lisbonne. C'est le siège d'un corrégidor. (*R.*)

ALMANSPACH, petite ville du cercle de Suabe, entre le lac de Zell & celui de Constance. (*R.*)

ALMANZA, ou ALMANSA, petite ville d'Espagne dans le Royaume de Murcie, sur les frontières du royaume de Valence, à 20 lieues sud-ouest de la ville de Valence. C'est-là qu'en 1707, les François & les Espagnols, commandés par le maréchal de Berwick, Anglois de nation, remportèrent une grande victoire sur les Anglois & les Portugais, commandés par le comte de Galloway. Il y a une inscription pour monument de cette victoire. *Long.* 16, 25; *lat.* 38, 54. (*R*)

ALMAS, ou ALMASCH, petite ville de la Transilvanie, avec un district dépendant du comté de Clausenbourg. Ce district est entre Burglos & Clausenbourg ; il ne contient que des montagnes, dans lesquelles on trouve un grand nombre de cavernes & de souterrains. Il y a un bourg dans le bannat de Temeswar, & une rivière, sur laquelle est située la forteresse de Sigeth, qui portent le même nom. (*R.*)

ALMAZAN, jolie petite ville d'Espagne dans la vieille Castille, au pied des montagnes frontières de la province d'Aragon : elle a titre de comté. Elle a huit paroisses, deux couvens, deux hôpitaux, un prieuré de Prémontrés, & une commanderie de l'ordre de Saint-Jean. On y va voir, avec beaucoup de dévotion, une relique qu'on regarde comme la tête de Saint-Etienne martyr, & qu'on prétend n'être autre chose que celle d'un pendu, que des pèlerins François, qui alloient en Galice, apporterent exprès dans ce lieu pour ramasser quelqu'argent, afin de continuer leur route. *Long.* 15, 30; *lat.* 41, 30. (*R.*)

ALMEDA, ville de Portugal dans l'Estremadoure, sur le Tage, à l'opposite de Lisbonne, dont elle est distante d'environ une lieue & demie. *Long.* 9, *lat.* 38, 42. (*R.*)

ALMEDINE, ville du royaume de Maroc en Afrique, entre Azamor & Safie. Elle est dans une belle plaine, & elle étoit autrefois très-riche & bien peuplée. (*R.*)

ALMEIDE, ville de Portugal dans la province de Beyra, sur la rivière de Coa, près des frontières du royaume de Léon. Elle a des fortifications à la

moderne, deux églises paroissiales, un convent, une maison de charité, un hôpital & mille sept cent habitans. Cette ville fait partie de l'apanage des infans de Portugal. Elle est à sept lieues de Ciudad-Rodrigo, & quatre sud-est de Pirshel. Les Espagnols s'en emparerent en 1762. *Long.* 11, 22; *lat.* 40, 5. (*R.*)

ALMELO, ville des Provinces-unies, dans l'Ovérissel, au bailliage de Twente. Elle est sur la rivière de Vecht, entre Delden & Ottmersum: les comtes de Recheteren la possèdent à titre de seigneurie. Les maisons en sont assez jolies & bien bâties; il y a sur-tout un beau château. Son commerce de toiles en fait un ville fort riche, quoique petite. *Long.* 24, 8; *lat.* 52, 25. (*R.*)

ALMENARA, petite ville maritime d'Espagne, dans le royaume de Valence, au nord de la ville de ce nom, & au sud-est de Segorbe: elle est près de la rivière Polancia. On lui donne le titre de comté. *Long.* 17, 30; *lat.* 39, 45. (*R.*)

ALMERIE, ville maritime d'Espagne au royaume de Grenade, sur la rivière d'Almeria, avec un bon port sur la Méditerranée. Elle est au nord-ouest de la pointe du cap Gates, anciennement appellé *Charideme.* Ce cap termine une langue de terre qui s'étendant assez avant dans la mer, forme le golfe d'Almerie. Ses environs produisent beaucoup de fruits, & sur-tout d'olives. Son évêque est suffragant de Grenade, & a 6000 ducats de revenu. On tire aussi des vins rouges d'Almerie. Cette ville a quatre paroisses & quatre couvens, & elle est défendue par un fort. *Long.* 15, 45; *lat.* 36, 51. (*R.*)

ALMISSA, petite, mais forte ville de la Dalmatie Vénitienne, sur le golfe Adriatique, à l'embouchure de la Cetina. Elle est bâtie sur un roc élevé, à 4 lieues à l'est de Spalatro. Elle fut longtems la terreur de ses voisins & l'asyle d'une multitude de pirates, que les Vénitiens sont parvenus à détruire, ainsi que la plus grande partie de cette ville: il y eut autrefois un évêché. Les Turcs la nomment *Omisc.* *Long.* 36; *lat.* 43, 50. (*R.*)

ALMO, petit ruisseau de l'ancien Latium, au jourd'hui appellé l'*Aquataccia.* Il est dans la campagne de Rome, & vient se jeter dans le Tibre, près de la porte Saint-Sébastien, nommée autrefois la *porte Capenne* à Rome. Ses eaux servoient à nétoyer l'idole de Cibele & à laver les victimes qu'on immoloit à cette déesse. (*R.*)

ALMOBARIN, petite ville d'Espagne dans la Castille nouvelle. Elle est dans le territoire de Mérida, au nord-nord-est de cette ville, & au sud-est d'Alcantara. *Long.* 13; *lat.* 39, 10. (*R.*)

ALMONTE, petite ville d'Espagne au royaume de Séville, dans l'Andalousie. Elle est entourée d'une forêt d'oliviers. (*R.*)

ALMORAVIDES, peuples qui habitent les environs du mont Atlas. (*R.*)

ALMOUCHIQUOIS, peuples de l'Amérique dans la nouvelle France, le long de la rivière de Chovacouet. (*R.*)

ALMUNECAR, petite ville d'Espagne au royaume de Grenade, avec un port sur la Méditerranée & un château. Elle est à 8 lieues sud d'Alhama, & 18 est de Malaga. *Long.* 14, 37; *lat.* 36, 50. (*R.*)

ALNE, rivière d'Angleterre dans le Northumberland. Elle prend sa source aux frontières de l'Ecosse; & après avoir passé à Alnwich, petite ville qui prend son nom, elle vient se jeter dans l'océan Britanique à Aylemouth. (*R.*)

ALNE, riche abbaye de l'ordre de Citeaux, dans l'évêché de Liège. (*R.*)

ALNEY, petite île d'Angleterre dans la Saverne, à peu de distance de Glocester. C'est-là que, dans le onzième siècle, Edmond, Côte de Fer, roi d'Angleterre, & Canut, roi de Danemarck, se battirent en champ clos. (*R.*)

ALNWICK, petite ville d'Angleterre dans le Northumberland, sur la rivière d'Alne, qui lui donne son nom. Elle est bien bâtie & bien peuplée. On y voit un château très-ancien, appartenant aux comtes de Northumberland. Elle fait un assez grand commerce de draps, de chapeaux, de bétail & de clinquaillerie. Ce fut près de cette ville que Guillaume, dit *le Lion*, roi d'Ecosse, fut battu & pris par les Anglois en 1174. *Long.* 16, 15; *lat.* 55, 34. (*R.*)

ALNWICK, petite ville d'Angleterre, dans la province de Warwick. (*R.*)

ALOST, ville des Pays-Bas dans la Flandre Autrichienne, & capitale du comté d'Alost. Elle est sur la Dendre, à 6 lieues de Gand, & presque autant de Bruxelles. Elle avoit originairement ses comtes souverains; mais en 1174 les comtes de Flandres en acquirent la possession perpétuelle; & à cette époque, ils furent admis dans le corps Germanique, & leurs états furent mis au nombre des états de l'empire. Outre la ville d'Alost & son territoire, ce comté comprend les préfectures de Rhode, de Sotteghem, de Grave qui a titre de principauté, de Boulare & d'Escornay, le marquisat de Lede, & quelques seigneuries & paroisses, avec Eynham, abbaye de bénédictins sur l'Escaut. C'est un pays abondant en bled, en seigle & en houblon. Il s'y trouve beaucoup de montagnes d'où descendent plusieurs rivières. Alost renferme une collégiale, une paroisse, trois couvens d'hommes, cinq de femmes, un collège & un vieux château. Près de cette ville est une abbaye de femmes, dite l'*abbaye de Notre-Dame-des-Roses.* En 1667, M. de Turenne prit cette ville, & la fit démanteler. On l'a abandonnée aux alliés en 1706, après la bataille de Ramillies. *Long.* 21, 42; *lat.* 49, 55. (*R.*)

ALPEN, ou ALPHEN, petite ville, château & seigneurie, dans l'électorat de Cologne, appartenant aux comtes de Bentheim-Steinfurt. (*R.*)

ALPES, hautes montagnes d'Europe, qui séparent l'Italie de la France & de l'Allemagne. Elles commencent vers la côte de la Méditerranée près de Monaco, entre l'état de Gênes & le comté de

Nice, passent entre le Dauphiné & le Piémont, couvrent la Savoie, & la plus grande partie de la Suisse où elles sont le plus élevées, & se terminent à la mer Adriatique au golfe de Quarnero, entre l'Istrie & & la Croatie, après avoir fourni une chaîne non interrompue de plus de deux cent soixante lieues de longueur. De toutes les montagnes de notre continent, c'est les plus hautes & les plus fameuses. Quelques sommets s'élèvent jusqu'à deux mille sept cent toises au-dessus du niveau de la mer. Elles jètent plusieurs grands rameaux, entre lesquels nous remarquons le Jura & l'Apennin. Les grandes Alpes sont dans le Faucigni, sur les deux côtés du Valais dans les Grisons, & le haut canton de Berne. Leur foyer est au mont Saint-Gothard. C'est-là & dans les environs que les montagnes sont entassées, & présentent plus qu'en aucun autre endroit des montagnes & des mers de glace aussi ancienne que le monde, des sommets chargés de neige qui y bravent la vicissitude des saisons. Passé une certaine élévation, il n'y croit plus de végétaux ; il n'y a plus de terre végétale ; c'est la roche nue, recouverte par intervalles de glaces & de neiges.

On appelle *Alpes maritimes*, celles qui vont de Vada ou Vado dans le comté de Nice, aux sources du Var, ou même à celles du Pô ; *Alpes cottiennes*, celles qui s'étendent des sources du Var à la ville de Suze ; *Alpes grecques*, celles qui vont de Suze au grand Saint-Bernard ; *Alpes pennines*, sont la chaîne même du Saint-Bernard qui s'étend jusqu'au mont de la Fourche ; *Alpes Rhétienes ou Grisones*, celles qui vont du mont Saint-Gothard aux sources de la Piave dans le Tirol ; *Alpes Julies*, *Noriques*, *Carnienes*, *septentrionales*, celles qui commencent à la naissance de la Piave, & s'étendent jusqu'en Istrie, & vers les sources de la Save ; *summæ Alpes*, ou les Alpes les plus élevées est la partie des Alpes où se trouvent le Mont Saint-Gothard, le Mont Furca, le Crispalt, le Grimsel ; *les Alpes Lepontienes*, au sentiment de Jovius, sont celles qui s'étendent depuis le Lac de Cosme à travers du comté de Chiavene jusqu'à Coire : enfin on nomme *Alpes de Suabe*, une suite de montagnes fort hautes qui s'étendent le long des frontières du duché de Wirtemberg, à l'est du Necker. Kirchelin, Aurach & Reutlingen sont situés près de ces montagnes. (*R.*)

ALPIRSPACH, monastere & bailliage de Suabe, dans le duché de Wirtemberg, & plus particulièrement dans la forêt noire. Le couvent est situé au bord de la rivière de Knifig. En 1563, il eut son premier abbé Luthérien. Le bailliage de ce couvent comprend onze paroisses. (*R.*)

ALP-STEIN, chaîne de hautes montagnes en Suisse, qui séparent le canton d'Appenzel, du Toggenbourg, de la baronnie de Sax, & du Rhinthal. C'étoit autrefois les limites entre le pays des Rhétiens ou Grisons & le landgraviat de Turgovie. (*R.*)

ALPUERTE, ville & château en Espagne, au royaume de Valence, à l'ouest de Segorbe, & au nord-est de la rivière de Guadalaviar. Elle est assez agréablement située, & son territoire est fort abondant. *Long.* 16, 40 ; *lat.* 39, 50. (*R.*)

ALPUJARRAS, ou ALPUXARRAS, hautes montagnes d'Espagne, dans le royaume de Grenade, au bord de la Méditerranée. Elles s'étendent depuis la rade d'Almerie jusqu'à Settenil, frontières de l'Andalousie. Ce canton est un des plus peuplés & des mieux cultivés de toute l'Espagne. Ces montagnes sont parsemées de villages & de bourgs, & couvertes d'arbres & de vignes. Elles sont situées entre les villes de Grenade, de Motril & d'Almerie. Elles sont entre-coupées de vallées & de plaines qui produisent du bled, du vin, des fruits & de bons pâturages. Les collines participent aussi à cette abondance. Le vin & les fruits y sont excellens, & les habitans y cultivent aussi de la soie. Ils sont Maures d'origine : on les distingue des autres Espagnols par la simplicité de leurs mœurs, la grossiereté de leur langage, & leur assiduité au travail. La température du climat est douce & salutaire. On trouve dans ces montagnes une grande quantité de simples, que nos curieux botanistes devroient s'empresser d'aller connoître. (*R.*)

ALRESFORD, petite ville d'Angleterre dans la province de Hamp. Elle est sur la rivière d'Iching, environ à 6 lieues sud-est de Winchester. *Long.* 19, 55 ; *lat.* 51, 25. (*R.*)

ALSACE, province de France, bornée à l'est par le Rhin qui la sépare de la Suabe, au sud par la Suisse & la Franche-Comté, à l'occident par la Lorraine, dont elle est séparée par les Vosges, & au nord par le palatinat du Rhin. *Long.* 24, 30-25, 10 ; *lat.* 47, 32-49, 8. Son étendue est d'environ quarante-six lieues du midi au septentrion, & de huit à treize de l'orient à l'occident.

Ce pays est d'une admirable fertilité. Il offre des plaines immenses chargées des plus riches moissons, abondantes en grains de toutes espèces ; la côte des Vosges est chargée de vignobles d'un grand rapport, dont les vins se font rechercher, tant par leur bonté que par l'avantage qu'ils ont de se conserver longtems ; il a des pâturages excellens, des fruits & des légumes de toutes sortes, beaucoup de chanvre qui descend dans les Pays-Bas, & de lin qui s'emploie dans les fabriques du pays. Les terres y produisent encore quantité de tabac, & l'on y récolte beaucoup d'huile qui s'exprime des pavots & de la navette que le sol donne abondamment. Cette huile s'emploie, tant à brûler qu'à peindre, & à d'autres usages.

Cette province a d'ailleurs de belles & grandes forêts, beaucoup de mines de différens métaux, & des sources minérales. On y rencontre des sapins de cent vingt pieds de haut. Le gibier, la volaille & le poisson y abondent. Sa population s'élève à un demi-million d'habitans. L'état monastique y est composé de quinze cent soixante religieux. On y compte sept cent cinquante paroisses, dont les deux tiers appartiennent aux catholiques Romains,

Romains, & l'autre tiers à-peu-près à la communion Luthérienne. Il y a aussi des Réformés, des Anabaptistes & des Juifs qui y ont des écoles & des synagogues. Ces derniers y composent environ deux mille six cents feux. A cinq hommes par feu, leur nombre s'élève à treize mille.

La langue du pays est l'allemande; mais dans les villes, les gens au-dessus du commun parlent les deux langues allemande & françoise. En passant de l'empire à la domination de la France, la noblesse de la basse-Alsace reçut de Louis XIV la confirmation de tous ses privilèges, *autant qu'ils ne répugnoient point aux loix du royaume*. Elle continua à être divisée en noblesse immédiate, & noblesse médiate. Les causes de celle-ci sont portées directement au conseil supérieur de Colmar. L'autre a son propre directoire, siégeant dans son hôtel à Strasbourg, & qui connoit non-seulement des différends des gentilshommes, & des appellations de leurs baillis définitivement jusqu'à la concurrence de 500 livres; mais encore de toutes les affaires personnelles des nobles & de celles de tout le corps, tant en demandant qu'en défendant. Ce tribunal que le roi a décoré du titre de présidial, est composé de sept conseillers ordinaires, choisis du corps de la noblesse à la pluralité des voix, & qui alternent pour la présidence de six mois en six mois, de trois conseillers-assesseurs, d'un syndic & d'un secrétaire. Il y a de plus huit adjoints perpétuels élus par les directeurs, & qui siègent avec eux dans les affaires où tout le corps est intéressé.

Quant à la noblesse de la haute-Alsace & du Sundgaw, avant la réunion de l'Alsace à la France, elle avoit passé insensiblement sous les loix de la maison d'Autriche. En acceptant des emplois dans la régence, à la cour, & dans les provinces, & par d'autres voies encore, elle s'étoit dépouillée de ses privilèges.

L'Alsace passa de la domination des Celtes sous celle des Romains. De ceux-ci, elle échut aux Allemands, auxquels les François l'enlevèrent après la bataille de Tolbiac, qu'on appelle aujourd'hui *Zulpich*, gagnée par Clovis en 496. Elle fut ensuite incorporée au royaume d'Austrasie: en 752, elle passa comme le reste de la monarchie sous les loix de Pépin-le-Bref & de ses successeurs. Au décès de Louis-le-Débonnaire en 840, Lothaire, son fils aîné, s'en empara, & la joignit à cette grande portion de l'empire François qui lui échut, ce qu'on appella le royaume de Lotharingie ou de Lorraine. Lothaire II, son fils puiné, en hérita; mais après lui, & en 869, l'Alsace fut réunie à l'empire d'Allemagne; elle fut gouvernée par des ducs, & releva ensuite immédiatement de l'empire, excepté la partie de la haute-Alsace que la maison d'Autriche étoit venue à bout de se soumettre.

Près d'un siècle avant l'extinction des ducs, les comtes provinciaux qui dominoient sous eux en Alsace, prirent le titre de *landgraves*, & les contrées auxquelles ils présidoient furent appellées *landgraviats*, l'un supérieur & l'autre inférieur. Le gouvernement politique étoit distribué de maniere que le duc avoit soin de tout ce qui avoit rapport à la milice & à la tranquillité de l'état, & les landgraves présidoient aux tribunaux. Les domaines seuls de l'empereur, les villes épiscopales, & quelques autres étoient exempts de leur jurisdiction, & étoient administrés par un préfet & des conseils municipaux. Dès qu'il n'y eut plus de ducs, les landgraves étendirent peu-à-peu leur pouvoir, obtinrent les droits régaliens, & finirent par gouverner en maîtres, les pays qui les avoient vus auparavant simples magistrats.

En 1357, la meilleure partie du landgraviat inférieur passa à l'évêque de Strasbourg avec le titre de landgrave, qui appartenoit aussi à la maison d'Autriche pour la haute-Alsace où elle dominoit.

Par le traité de Munster, conclu en 1648, l'empereur renonça, tant en son nom qu'en celui de la maison d'Autriche & de l'empire, à tous leurs droits sur le landgraviat de haute & basse-Alsace, le Sundgaw & les dix villes impériales & unies de cette province, & en fit cession à la France pour en jouir à perpétuité & en toute souveraineté. Louis XIV promit bien à son tour de ne point déroger aux immunités des états de cette province, qui avoit joui de l'immédiateté de l'empire, & de se contenter des droits que la maison d'Autriche avoit exercés sur eux; mais dans la guerre suivante, il se crut obligé de prendre possession des dix villes impériales; & leur reddition n'ayant point été expressément déterminée par le traité de Nimègue, il les soumit entièrement à sa domination. Le corps de la noblesse ayant subi le même sort en 1680, il ne restoit plus que la ville de Strasbourg, qui, ne pouvant faire mieux, se soumit au roi en 1681, & que l'empereur & l'empire cédèrent également en toute souveraineté à la France, par le traité de Riswick de 1697, avec tout ce qui lui appartenoit sur la rive gauche du Rhin.

Depuis que cette province a ainsi été réunie à la monarchie Françoise, elle est régie par un gouverneur-général & un intendant.

Le commerce de ce pays consiste en tabac, eau-de vie, chanvre, garance, écarlate, safran, cuirs & bois; le négoce s'en fait à Strasbourg, sans compter les choux pommés qui sont un objet beaucoup plus considérable qu'on ne le croiroit. Il y a manufacture de tapisserie de moquette & de bergame, de draps, de couvertures de laine, de futaines, de toiles de chanvre & de lin; martinet pour la fabrique du cuivre, moulin à épicerie, commerce de bois de chauffage, qui appartient aux magistrats seuls; tanneries à petit cuirs, comme chamois, boucs, chèvres, moutons; commerce de suifs, poisson sec & salé, chevaux, &c..... Le reste du pays a aussi son négoce; celui de la basse-Alsace est en bois; celui de la haute en vin, eaux-de-vie, vinaigre, bleds, seigle, avoines. Les

Suiffes tirent de l'une & de l'autre Alsace, des porcs & bestiaux, du safran, de la térébenthine, du chanvre, lin, tartre, suif, poudre à tirer, châtaignes, prunes, graines & légumes. Le grand trafic des châtaignes, des prunes, & autres fruits se fait à Cologne, à Francfort & à Bâle. L'Alsace a des manufactures en grand nombre; mais les étoffes qu'on y fabrique ne sont ni fines ni chères. Ce sont des tiretaines moitié laine & moitié fil, des treillis, des canevas & quelques toiles. Quant aux mines, l'auteur du *Dictionnaire du Commerce* dit, que hors celles de fer, les autres sont peu abondantes.

On va juger de la valeur de ces mines, par le compte que nous en allons rendre d'après les mémoires qui nous ont été communiqués par M. le comte d'Hérouville de Clayes, lieutenant-général des armées de sa majesté. Les mines de Giromagny, le Puix & Auxelle-Haut, sont situées au pied des montagnes de Vosges, à l'extrémité de la haute-Alsace; la superficie des montagnes où sont situées les mines, appartient à différens particuliers, dont on achete le terrein, quand il s'agit d'établir des machines, & de faire de nouveaux percemens.

Depuis le don fait de leurs terres en Alsace à la maison de Mazarin, ces mines ont été exploitées par cette maison jusqu'à la fin de 1716, que le seigneur Paul-Jules de Mazarin les fit détruire, par des raisons dont il est inutile de rendre compte, parce qu'elles n'ont aucun rapport à la qualité de ces mines. Ces mines sont restées presque sans exploitation jusqu'en 1733, qu'on commença à les rétablir.

Ce travail a été continué jusqu'en 1740; & voici l'état où elles étoient en 1741, 1742, 1743, &c.

La mine de Saint-Pierre, située dans la montagne appellée *le Mont-Jean*, banc de Giromagny, a son entrée & sa première galerie au pied de la montagne; elle est de quarante toises de longueur: le long de cette galerie, est le premier puits de 89 pieds de profondeur; je dis *le long*, parce qu'audelà du trou de ce puits, la galerie est continuée de 55 toises, & se rend aux ouvrages de la mine de Saint-Joseph. Le second puits à 100 pieds de profondeur; le troisième 193; le quatrième 123: alors, on trouve une autre galerie de 4 toises qui conduit au cinquième puits, qui est de 128 pieds. Au milieu de ce puits, on rencontre une galerie de 40 toises de longueur, qui conduit aux ouvrages où sont actuellement quatre mineurs occupés à un filon de mine d'argent d'un pouce d'épaisseur, qui promet augmentation. De ces ouvrages, on revient au sixième puits, qui est de 107 pieds de profondeur.

Du sixième puits vers le midi, on a commencé une galerie de 35 toises de longueur, pour arriver à des ouvrages où il y a un filon de mine d'argent de deux pouces & demi d'épaisseur, où trois mineurs sont employés, & où l'on espère en employer vingt. Cette partie de la mine passe pour la plus riche.

Le septième puits a 94 pieds de profondeur. En tirant de ce puits au midi par une galerie de 35 toises, on trouve des ouvrages dans lesquels il y a deux mineurs à un filon de 4 à 5 pouces d'épaisseur de mine d'argent, cuivre & plomb. Le huitième puits a 100 pieds de profondeur; le neuvième a aussi 100 pieds de profondeur. Au fond de ce puits, on trouve une galerie de 40 toises, qui conduit aux ouvrages vers le minuit, où sont employés neuf mineurs sur un filon de 4 à 5 pouces; le dixième puits a 86 pieds, & le onzième 120 pieds; le douzième est de 60: on y trouve un filon de 4 pouces d'épaisseur, sur 3 toises de longueur, continuant par une mine picassée, jusqu'au fond où se trouve encore un filon de 2 pouces d'épaisseur, sur 6 toises de longueur, & un autre picassement de mine en remontant.

Nous avons dit, en parlant du premier puits, qu'au-delà de ce puits la galerie étoit continuée de 55 toises, pour aller à la mine de Saint-Joseph. Au bout de cette galerie, est un puits de la profondeur de 60 pieds; un second puits de 40: mais ces ouvrages sont si remplis de décombres, qu'on ne peut les travailler. Cette mine de Saint-Pierre est riche; & si les décombres en étoient enlevés, on pourroit employer vers le midi trente mineurs coupant mine. On tira de cette mine pendant le mois de mars 1741, quatorze quintaux de mine d'argent, tenant huit lots; quatre vingt-six de mine d'argent, cuivre & plomb, tenant en argent quatre lots, en cuivre douze lots pour cent, le plomb servant de fondant; plus, trente quintaux, tenant trois lots, qui sont provenus des pierres de cette même mine, que l'on a fait piler & laver par les boccards.

Pour exploiter cette mine, il y a un canal sur terre d'un grand quart de lieue de longueur, qui conduit les eaux sur une roue de 32 pieds de diamètre, laquelle tire les eaux du fond de cette mine par vingt-deux pompes aspirantes & foulantes. Pour gouverner cette machine, il faut un homme qui ait soin du canal, un maître de machine, quatre valets, trois charpentiers, trois houtemens, soixante-dix manœuvres; pour tirer la mine hors du puits, deux maréchaux, deux valets, huit chaideurs, outre le nombre de coupeurs dont nous avons parlé.

La mine de Saint-Daniel sur le banc de Giromagny, actuellement exploitée, a son entrée au levant par une galerie de la longueur de 30 toises; & sur la longueur de cette galerie, il se trouve trois puits ou chocs différens. Le premier a 48 pieds; le second 48; le troisième 36. Ces trois puits se réunissent dans le fond où il se trouve une galerie de 42 toises. Dans cette galerie est un autre puits de 60 pieds; puis une autre galerie de 6 toises, & au bout de cette galerie un puits de 12 pieds de profondeur. Le filon du fond de la mine est argent, cuivre & plomb, de la largeur de 6 pouces sur 6 toises de longueur, & le filon des

deux galeries est de 6 pouces de largeur sur vingt toises de longueur. Cette mine produit par mois soixante-dix quintaux de mine de plomb, 40 quintaux de mine d'argent; la mine de plomb tenant 45 lots de plomb pour cent, & 8 lots de mine aussi pour cent ou quintal.

La mine de Saint-Nicolas, banc de Giromagny, donnoit trois métaux, argent, cuivre & plomb; on cessa en 1738 d'y travailler faute d'argent, pour payer les ouvriers qui n'y travailloient qu'à fort-fait. Elle a son entrée au levant par une galerie de 8 toises, au bout de laquelle est un puits; & cette galerie continue depuis ce puits encore 18 toises, au bout desquelles on trouve un filon de cuivre de l'épaisseur de deux pouces sur une toise de longueur; ce filon est mêlé de veines de mine d'argent, dont le quintal tient six lots. Cette mine a trois puits: le premier de 40 pieds; le second de 60, & le troisième de 20 pieds de profondeur.

On observoit en 1741, qu'il étoit nécessaire d'exploiter cette mine pour l'utilité de celle de Saint-Daniel.

La mine de Saint-Louis, sur le banc de Giromagny, a son entrée au midi par une galerie de 10 toises, au bas de laquelle est un puits de 12 pieds: au bas de ce puits, est une autre galerie de la longueur de 80 toises, qui aboutit sur la galerie du premier puits de la mine de Phénigtorne. Dans le premier puits, il y en a un autre de 24 pieds de profondeur, où se trouve un filon d'argent, de cuivre & plomb, de 4 pouces d'épaisseur sur 4 toises de longueur.

La mine de Phenigtorne passe pour la plus considérable du pays: elle a son entrée au levant, au pied de la montagne de ce nom, & son filon est au midi; elle est mêlée d'argent & de cuivre; le quintal produit deux marcs d'argent & dix à douze livres de cuivre: quand le filon est mêlé de roc, elle ne donne qu'un marc d'argent par quintal, toujours la même quantité de cuivre. La première galerie pour l'entrée de cette mine, est de quinze toises jusqu'au premier puits: il y a douze chocs ou puits de cent pieds de profondeur. Les ouvrages qui méritoient d'être travaillés ne commençoient, en 1741, qu'au sixième puits. Dans le septème puits, il y avoit un filon seulement picassé de mine d'argent; rien dans le huitième. Dans le neuvième, au bout d'une galerie de trente toises de long, il y avoit un filon qui pouvoit avoir de la suite; au bout de cette galerie il y avoit encore un puits commencé, où l'on trouvoit un pouce de mine qui promettoit un gros filon: dans le dixième & onzième, peu de chose: dans le douzième, vers minuit, il se trouvoit un filon de trois pouces d'épaisseur sur quatre toises de longueur; & dans le fond de la montagne, où la machine prenoit son eau, il y avoit un filon de trois pouces, en tirant du côté du puits, de la longueur de douze toises, au bout desquelles se trouvoit encore un puits commencé, de la profondeur de vingt pieds, & de trois toises de longueur, dans le fond duquel est un filon de six pouces d'épaisseur, de mine d'argent & de cuivre, sans roc; & aux deux côtés dudit puits, encore le même filon d'une toise de chaque côté. En 1744, dans le courant de mars, les mines de Giromagny donnèrent en argent soixante-trois marcs d'argent, & mille cinquante-quatre livres en cuivre. Dans le mois d'avril de la même année, elles fournirent cinquante-cinq marcs d'argent fin, & mille quatre-vingt-sept livres de cuivre.

Mais les endroits dont nous avons fait mention ne sont pas les seuls d'où on tire de la mine en Alsace: Sainte-Marie-aux-Mines donne du fer, plomb & argent; Giromagny & banlieue, de même; Lach & Val-de-Willé, charbon, plomb; d'Ambach, fer ordinaire, fer fin ou acier; Ban-de-la-Roche, fer ordinaire; Framont, fer ordinaire; Molsheim, fer ordinaire, plâtre, marbre; Sultz, huile de pétrole, & autres bitumes. Ces mines ont leurs usines & hauts fourneaux, au Val de Saint-Damarin, pour l'acier; au Val de Munster, pour le laiton; à Kingdall, pour les armes blanches & les cuivres; à Baao, pour le fer & l'acier.

L'Alsace a aussi des carrieres renommées: il y a à Bousack, moilon, pierre de taille, chaux & pavé; à Bolwil, chaux; à Rozeim, pierre de taille, pavé, meule de moulin, bloc & bonne chaux; à Savernes, excellent pavé.

Les mines non exploitées sont, pour le fer, le Val de Munster & celui d'Orbay; pour le fer & le cuivre, le Val de Willé, Baao & Thaim; pour le gros fer, le fin & le plomb, d'Ambach; pour l'argent, le plomb & le fer, Andlau; pour le plomb, Oberenheim; pour le charbon, Vische; pour le fer & l'alun, le Ban-de-la-Roche & Framont. On trouve encore à Marlheim, Valsone & Hautbaac, des marcassites qui indiquent de bonnes mines. (*R.*)

ALSEN, île de Danemarck dans la mer Baltique, auprès de Flecnsbourg, sur la côte orientale du Holstein. Cette île, qui peut avoir 15 lieues de circonférence, produit abondamment toutes sortes de grains, excepté du froment. Plusieurs sortes de fruits y croissent même avec succès. Le bois n'y manque pas, ni le gibier, & elle a quelques lacs d'eau douce très-poissonneux. Sonderbourg en est la capitale. Le château de cette ville servit de prison au tyran Christiern II depuis l'an 1532 jusqu'à l'an 1549. (*R.*)

ALSFELD, très-ancienne ville d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, dans le Landgraviat de Hesse, à la branche de Darmstadt. Elle est sur la rivière de Schwalm, à quatre lieues de Marpurg. Elle a été plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. C'est la capitale d'un bailliage de même nom, & la première ville de Hesse qui accepta la Confession d'Ausbourg au seizième siècle. Elle a un vieux château & deux églises. *Long.* 26, 35; *lat.* 50, 40.

Cette ville se nomme encore Adelfich & Alsfeylt. Elle est dans la régence de Giessen. (*R.*)

ALSHEDA, district & paroisse de Gothie en Suède, où l'on découvrit en 1738 la mine d'or d'Aedelfor, qui s'exploite avantageusement pour le roi & la courone. (*R.*)

ALSLEBEN, ou GRAND-ALSLEBEN, bourg & bailliage de la principauté d'Anhalt-Dessau, dans le cercle de haute-Saxe en Allemagne. (*R.*)

ALSEBEN ou ALSCHLEBEN, petite ville du duché de Magdebourg, sur la Saale, dans le cercle de basse-Saxe en Allemagne. Elle est ancienne, & avoit autrefois des comtes de son nom, ainsi qu'une église collégiale, dont les revenus ont été transférés à la cathédrale de Magdebourg. En 1747, la maison d'Anhalt l'acheta, avec tout son district, de la famille de Krosigk. (*R.*)

ALT, petite rivière d'Angleterre dans le comté de Lancastre. Elle se jète dans la mer d'Irlande. (*R.*)

ALT, rivière de Transilvanie dans le pays d'Altland. Elle descend des monts Sicules ou Krapacks, & traverse la Valaquie. Elle se nomme aussi Aluta. (*R.*)

ALTA, c'est le nom général d'une partie des montagnes de Sibérie, qui se trouve entre les fleuves Oby & Irtisch. Cette partie est celle qui s'étend depuis le Royaume d'Eleuth, jusqu'au lac Jaio-kaia. (*R.*)

ALTAMURA, petite ville du royaume de Naples, dans la terre de Bari, au pied de l'Apennin, avec titre de principauté. *Long.* 34, 13; *lat.* 41. (*R.*)

ALTAVILLA, petite ville du royaume de Naples, avec titre de comté. Elle est dans la principauté citérieure, sur la rivière de Selo, & peu éloignée du golfe de Salerne. *Long.* 39, 20; *lat.* 40, 45. Il y a encore un bourg de ce nom dans la principauté ultérieure. (*R.*)

ALTAY, montagnes de la grande Tartarie en Asie. Samson les place dans le nord de la Tartarie, entre le 59e & le 61e degré de *lat.* & le 144e & le 156e degré de *long.* Witsen les met plus au midi, sous le 44e degré de *lat.* & entre le 110e & le 115e degré de *long.* Ce dernier paroit avoir raison. Elles font partie d'une longue chaîne de montagnes qui s'étend depuis la rivière Jaune aux confins de la Chine, jusqu'au lac Altin. Il paroit que c'est une partie de l'Imaüs de Ptolomée. Ces montagnes finissent du côté de l'ouest, à 113 d. 30′ 3″ de *long.* & à 46 d. 20′ 20″ de *lat.* nord; le mont Kisien & le mont Tienken en sont des branches. On trouve les tombeaux des rois du pays dans ces montagnes. (*R.*)

ALT-BUNTZL, ou ALT-BUNZLAU, petite ville de Bohême sur l'Albe, à six lieues de Prague, & à l'opposite de Brandeis. C'est près de là que Saint-Wincestas fut assassiné par son frere Boleslas le cruel en 938. (*R.*)

ALTDORF, *Voyez* ALTORF.

ALTEA, petite ville maritime d'Espagne au royaume de Valence; elle est à 17 lieues sud-est de Valence, à 84 est-sud-est de Madrid. *Long.* 18, 4; *lat.* 38, 40. (*R.*)

ALTENA ou ALTONA, ville considérable du cercle de basse-Saxe en Allemagne, & dans le duché de Holstein, située sur un terrein élevé au bord de l'Elbe, & à la porte de Hambourg dont elle n'est éloignée que d'une portée de fusil. Les environs en sont très-agréables. Elle est peuplée d'environ dix-sept mille habitans. Il s'y trouve deux églises Luthériennes, deux Calvinistes, l'une pour les Allemands & les Hollandois, l'autre pour les Réfugiés François; une Catholique, & deux à l'usage des Mennonites. D'autres sectaires y trouvent une pleine liberté de conscience, & y ont des temples pour l'exercice de leur culte. Les Juifs y qui y sont en grand nombre, & dont le droit de protection produit 2000 ducats, y ont une synagogue spacieuse. Cette ville appartient au roi de Danemarck. Il s'y trouve un hôpital, une maison d'orphelins, un amphitéatre d'anatomie. Les fabriques y sont en assez grand nombre, & le commerce y est assez considérable. L'on y construit des bateaux sur trois chantiers differens. Ce n'étoit d'abord qu'un village qui a passé rapidement à l'état de bourg, & ensuite à celui de ville, lorsqu'il fut entré sous la domination des rois de Danemarck. *Long.* 27, 25; *lat.* 54. (*R.*)

ALTENA, ALTENAU, petite ville d'Allemagne au cercle de basse-Saxe, & dans la principauté de Grubenhagen. Elle est située au milieu du Hartz dans une gorge formée de roches & de montagnes, & près de laquelle il se trouve une mine d'argent. Elle est à 2 lieues de Goslar, & elle appartient à l'électeur d'Hanovre. Outre celle d'argent, elle a des mines de cuivre & de plomb. Il y a un château de ce nom dans le comté de la Marck, où les anciens comtes faisoient leur résidence. (*R.*)

ALTENBERG, petite ville d'Allemagne en Misnie, à 4 lieues de Dresde, sur les frontieres de la Bohême. Elle a de bonnes mines d'étaim appartenantes à l'électeur de Saxe. (*R.*)

ALTENBOURG, petite ville de Transilvanie, à 7 lieues ouest de Weissembourg, 14 sud de Clausfembourg. *Long.* 40; *lat.* 46, 34. (*R.*)

ALTENBOURG, ou ALTEMBOURG, ancien & fameux château de Suisse dans l'Argow, & sur une hauteur au bord de l'Aar. C'est l'ancien patrimoine de la maison d'Autriche. (*R.*)

ALTENBOURG, ancienne ville d'Allemagne, grande & peuplée, avec un bon château, dans le cercle de haute-Saxe, & sur la rivière de Pleiss. Elle est bâtie sur une hauteur, & sur un sol inégal: le château est placé sur un rocher. Il s'y trouve un collège distingué, & un établissement pour l'éducation de pauvres filles de qualité, une bibliotheque avec un cabinet de curiosités naturelles & artificielles dépendant du collège; une maison d'orphelins, & une maison de force. Elle fut anciennement ville impériale & capitale du pays de Pleiss. Elle est d'ailleurs remarquable par le colloque qui s'y tint en 1568 & 1569. Cette ville appartient aux princes souverains

de Saxe-Gotha. Elle est dans la Misnie, à 12 lieues sud-ouest de Meissen, & 8 de Leipsick. *Long.* 30, 38; *l t.* 50, 59. (*R.*)

ALTENBOURG, ou OWAR, petite ville de la basse-Hongrie, assez bien bâtie, au confluent de l'Aitha & du Danube. Cette ville & sa seigneurie, qui est d'un bon rapport, est en grande partie un fief affecté aux reines de Hongrie, & que la reine Marie-Thérèse a cédé en 1766 à son gendre le prince de Saxe-Teschen. Les freres des Ecoles pies y ont une école, & les Capucins un couvent. Elle est à 6 lieues sud de Presbourg, 16 s.-e. de Vienne, 26 o. de Bude. *Long.* 35, 30; *lat.* 44. (*R.*)

ALTENBOURG, ou OLDENBOURG, quelquefois Stargard, petite ville d'Allemagne dans le duché de Holstein, & dans la Wagrie. Dans des tems reculés elle étoit fort considérable. L'empereur Otton I y fonda un évêché. Son diocèse eut tant d'étendue, qu'on en composa depuis trois autres. *Long.* 28, 50; *lat.* 54, 20. (*R.*

ALTENBOURG, petit village au-dessus de Bruck, sur l'Aar en Suisse & dans le canton de Berne. Il est connu par ses antiquités Romaines & par les ruines du *Castrum Vindonissense*. Les comtes de ce nom ont été la tige des comtes de Hapsbourg dont descendoit la maison d'Autriche qui s'est éteinte dans la personne de l'Empereur Charles VI. (*R.*)

ALTENBOURG, seigneurie de la basse-Stirie, dans le comté de Cilley, avec un château. Il est sur le Saan, & appartient à l'évêque de Laubach. (*R*)

ALTEN-CELL, ou ALTENZELL, autrefois abbaye très-riche de l'ordre de Cîteaux, & aujourd'hui seigneurie & marquisat de Misnie, appartenant à l'électeur de Saxe. On y voit les mausolées des anciens margraves de Misnie. La bibliothèque très riche en antiquité a été donnée à l'université de Leipsick. (*R.*)

ALTENDORF, petite ville d'Allemagne dans le cercle du haut-Rihn & le Landgraviat de Hesse, sur le Weser. *Long.* 27, 40; *lat.* 51, 50. (*R.*)

ALTEN-MARCK, nom d'une petite ville & d'un bourg, l'un & l'autre dans la basse-Autriche. La premiere auprès des frontières de la haute-Autriche. (*R.*)

ALTENSPACH, ville d'Allemagne en Suabe, située entre le lac de Constance & celui de Zeil. (*R.*)

ALTERDOCHAON, petite ville de Portugal dans l'Alentéjo, au sud-est de Portalegre. *Long.* 10, 50; *lat.* 39, 10. (*R.*)

ALTERN, ville & château du cercle de haute-Saxe, dans le comté de Mansfeld. (*R.*)

ALTIKEN, bailliage & château de Suisse dans le canton de Zurich, sur la rivière de Thur, dans le comté de Kibourg. (*R.*

ALTIN, ville d'Asie dans la grande Tartarie proche l'Obi. Elle est capitale d'un royaume du même nom, habité par des Tartares Calmoucks. *Long.* 108, 3. (*R*)

ALTIN, ou KILHAI, lac de la Russie Asiatique, traversé par l'Obi. (*R.*)

ALTINO, ville d'Italie dans l'état de Venise, entre Padoue & Concordia. Elle fut détruite par Attila roi des Huns. On en voit encore les ruines sur la rivière de Sile. L'évêché en fut transféré à Torcello. (*R.*)

ALTKIRKCH, petite ville de France dans le Sundgaw. Les bailliage & seigneurie dont elle est le chef-lieu appartiennent, depuis 1659, à la maison de Mazarin. C'est-là que se tient l'official de l'évêque de Bâle, pour la partie du diocèse qui est à la France. (*R.*)

ALTMUL-MUNSTER, ou ALT-MUHLMUNSTER, commanderie de Malthe dans la Baviere, au gouvernement de Munich. (*R.*)

ALTNHEIM, village de Suabe sur la rive orientale du Rhin, à 2 lieues du fort de Kell, remarquable par le combat qui s'y donna entre les François & les Allemands en 1675. (*R.*)

ALT-OETTINGEN, petite ville de la haute Baviere, avec un beau collège qui étoit régi par les Jésuites. Il s'y fait des pélerinages à une image de la Vierge. (*R.*)

ALTOMONTE, petite ville de la Calabre citérieure, au royaume de Naples. Elle est sur un bras de la rivière de Crate. Les montagnes qui sont dans son voisinage ont quelques mines d'or & d'argent. *Long.* 40, 25; *lat.* 39, 30. (*R.*)

ALTON, bourg d'Angleterre au comté de Hamp, sur le Wey. La bonne institution de ses écoles gratuites, & ses fabriques de bouracans, de droguets & de serges, le rendent remarquable. Ses environs produisent beaucoup de houblon. *Long.* 20; *lat.* 51, 30. (*R.*)

ALTORF, grand & magnifique bourg de Suisse, chef-lieu du canton d'Uri. Il est situé à un grand quart de lieue au-dessus du lac des quatre cantons, & de l'endroit où la Reuss se jète dans le lac. Il est dans une vallée profonde, assez large & à fond de cuves, au pied de très-hautes montagnes. Il est bien bâti, les rues en sont larges, & l'on y voit de fort beaux édifices. C'est le siège de la régence du pays; c'est-là qu'est l'arsenal & le grand magasin à bled du canton. Outre la grande église de Saint-Martin, il y en a deux autres, un couvent de Capucins & un de Religieuses de Saint-Charles. Depuis 1688, il y a à Altorf une fabrique pour tailler & polir le cristal: mais ce qui donne une juste célébrité à ce lieu, c'est qu'il fut le foyer de la confédération helvétique. C'est sur la place du marché d'Altorf que le tyran Gesler ou Grisler avoit fait planter cette insolente perche surmontée de son bonnet, exposé aux génuflexions des passans. C'est sur cette même place que se passa la scène mémorable de Guillaume Tell, dont nous parlerons à l'article *Suisse* de ce répertoire. On voit en ce bourg les débris de la forteresse que l'empereur Albert d'Autriche y avoit fait bâtir pour tenir en bride les habitans. Altorf est le siège de la régence, mais non de la souveraineté du pays qui réside dans l'assemblée générale. Nous en parlerons *art. Uri. Long.* 26, 10; *lat.* 46, 55. (*R.*)

Altorf, ou Altdorf, petite ville du territoire & sous la souveraineté de la ville impériale de Nuremberg, dans le cercle de Franconie. Elle contient deux cent huit feux; elle est traversée par une grande chaussée. Un vieux château y sert de résidence au gouverneur ou administrateur d'Altorf. Cette ville a une bonne université qui y fut fondée en 1623. Le bâtiment en est fort beau; c'est un grand corps-de-logis à trois étages, avec deux pavillons aux extrémités; sur le milieu s'élève un observatoire. On y trouve deux bibliothèques, un cabinet de curiosités naturelles & artificielles, un théâtre d'anatomie, & un laboratoire de chymie. Elle a aussi un jardin de botanique très-bien entretenu. Les comtes de Nassau en étoient autrefois les seigneurs: les burgraves de Nuremberg leur ont succédé; de ceux-ci elle a passé à la ville de Nuremberg par droit de conquête. Elle est à 4 lieues est de Nuremberg. *Long.* 28, 53; *lat.* 49, 25. (*R.*)

ALT-RAUSTADT, ou ALT-RAUSTAEDT, village dans le cercle de haute-Saxe, connu par le traité que Charles XII, roi de Suède, y conclut avec Auguste II, électeur de Saxe & roi de Pologne en 1706. Il est près de Lutzen. (*R.*)

ALT-WASSER, village de Silésie, à une demi-lieue de Waldenbourg, près duquel sont deux sources d'eaux minérales d'une salubrité reconnue. (*R*).

ALTZEY, ville & château d'Allemagne, dans le bas-Palatinat, capitale du territoire de même nom. Elle est à 6 lieues sud-ouest de Mayenee, 6 nord-ouest de Worms. *Long.* 25; *lat.* 49, 44. (*R.*)

ALTSHOL, ville peu considérable de Hongrie, capitale du comté d'Altshol; elle est située près des rivières de Gran & Szalatna, sur une élévation qui en rend l'aspect charmant. Les partisans de Ragotsky la saccagèrent en 1708. *Long.* 42, 5; *lat.* 48, 10. (*R.*)

ALTUN-KIUPRI, ville de la Turquie Asiatique dans le Curdistan. Son nom, qui veut dire *pont d'or*, lui vient du péage considérable qui se perçoit au passage d'un pont de pierre, qui est jèté sur la rivière qui la traverse. (*R.*)

ALTUR, ou ALTOR, ville maritime de l'Arabie Pétrée en Asie; elle est au couchant du mont Sinaï, & vers l'extrémité la plus occidentale de la mer rouge. Les Grecs la nommoient *Raitho*; ses maisons sont bâties de corail blanc, que les vagues du golfe Arabique amenent en quantité sur ses bords. Ses habitans sont, les uns Arabes Sélemnites, & les autres chrétiens Grecs. Les moines du mont Sinaï y ont un couvent. Son port, pareil à celui de Suez, ne peut recevoir aucun grand vaisseau; il n'y peut entrer que des nacelles, dont les planches sont liées avec des cordes de chanvre poissées, dont les voiles sont de jonc & de feuilles de palmier, & les ancres de grosses pierres attachées au bout d'une corde: c'est dans ces frêles barques que les marchandises des Indes viennent du port de Dschedda vers la Mecque, jusqu'à celui d'Altur. (*R.*)

ALVALADO, petite ville de Portugal, dans l'Alentéjo, à l'est de Beja, dans un pays très-fertile, mais mal cultivé; elle a titre de comté. *Long.* 10, 25; *lat.* 37, 50. (*R.*)

ALVE DE TORMES, ville d'Espagne au royaume de Léon, dans le territoire de Salamanque, sur la rive septentrionale de la rivière de Tormès. Elle a neuf paroisses très-resserrées, comme elles le sont en Espagne, & cinq couvens. Elle a titre de duché. Elle se trouve à 5 lieues est de Salamanque, & 19 nord-est de Cuidad-Rodrigo. *Long.* 12; *lat.* 41. (*R.*)

ALVIDONA, ou AVIDONA, très-petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure: elle est sur une petite rivière qui se jète dans le golfe de Tarente, & au nord de Cassano. *Long.* 40, 40; *lat.* 40, 15. (*R.*)

ALVOR, comté du royaume d'Algarve en Portugal, aux environs de Portimao & de Lagos. Le roi Pierre II en fit présent à François de Tavora; ce comté n'est pas fort considérable. (*R.*)

ALZEIM, ou ADOLZHEIM, ville du Palatinat du Rhin, appartenant à l'électeur de Mayenee. (*R.*)

ALZLBEN. *Voyez* Alsleben.

ALZNIA, province d'Asie dans la grande Arménie, vers le fleuve de Tigre. Elle comprend neufs districts assez considérables, qui s'étendent le long du fleuve jusqu'à Karamut ou Diarbekir. (*R.*)

ALZYRE, ou ALEYRA, petite ville d'Espagne dans le royaume de Valence, au sud & à 6 li. de la ville de Valence. Elle est dans une situation agréable, entre deux bras de la rivière de Xucar, non loin de son embouchure dans la Méditerranée: il y a deux ponts sur cette rivière, & un fauxbourg au-delà. Cette ville est assez jolie, & fait un grand commerce en soie. *Long.* 17, 40; *lat.* 39, 20. (*R.*)

AM, ville célèbre d'Arménie, où l'on comptoit cent mille maisons & jusqu'à mille temples ou mosquées. Elle fut prise par les Tartares en 1219, après un siége de douze jours. Elle est considérablement diminuée aujourd'hui. On croit que c'est Ani. *Voyez ce mot.* (*R.*)

AMACACHES, peuples de l'Amérique méridionale dans le Bresil, aux environs de la contrée de Saint-Sébastien de Rio-Janeiro. (*R.*)

AMACORE, ou AMACURE, rivière de l'Amérique méridionale, qui arrose la Caribane, & se jète dans la mer du nord, aux environs de l'embouchure de l'Orénoque. Le P. Gumilla ne parle point de l'Amacore dans son histoire de l'Orénoque. (*R.*)

AMACUSA, île & province du Japon, avec une ville de même nom, dépendante de Fingo. Elle aboutit à celle d'Oyanau. Dans la carte de Kœmpffer, Amacusa est au sud-ouest de l'île de Kiuris; elle a au nord la partie de cette île nommée *Sen*, & la ville d'Arima; à l'ouest celle qu'on nomme *Satzuma*, l'île d'Amaxa entre deux; à l'occident Cataxima & Corique; au sud Kamiao-

ſki. Cette île forme comme trois péninſules. Sa *longit.* eſt ſous le 157e degré, entre les 31 d. 30', & le 32e d. de *latit.* (*R.*)

AMADABAD, grande ville d'Aſie, bien peuplée, riche, & très-commerçante, capitale du royaume de Guzurate, aux Indes orientales, dans l'empire du Mogol. *Long.* 90, 15; *lat.* 23.

Son commerce eſt en étoffes de ſoie, de coton, pures ou mêlées de l'un & de l'autre, brocards, draps d'or & d'argent, damas, ſatins, taffetas, velours; toiles de coton, blanches ou peintes, qui ſe font dans cette ville même, & qu'on tranſporte à Surate & à Cambaye. Le pays a de l'indigo, du ſucre, des confitures, du cumin, du miel, de la laque, de l'opium, du borax, du gingembre, du ſalpêtre, du ſel ammoniac, de l'ambre-gris, du muſc, des diamans. Ces trois dernières marchandiſes ſont d'importation. C'eſt d'Amadabad ou Amadabath, que viennent toutes les toiles bleues qui paſſent en Perſe, en Arabie, en Abiſſinie, à la mer Rouge, à la côte de Mélinde, à Moſambique, à Madagaſcar, à Java, à Sumatra, à Macaſſar, aux Moluques. Elle eſt au fond du golfe de Cambaye, au nord-nord-oueſt de Surate, & au ſud-eſt de Chitor. Ses maiſons ſont bien bâties, & ſes rues ſont plantées d'arbres, dont le feuillage garantit des ardeurs du ſoleil. On y voit une ſuperbe moſquée, dont le dedans eſt orné à la moſaïque, & enrichi d'agates de diverſes couleurs, qu'on tire des montagnes de Cambaye. Il y a un hôpital d'oiſeaux, de ſinges, & d'autres animaux malades, adminiſtrés avec ſoin par des genions, race particulière de moines Indiens, mais que Voſgien appelle les gentils, pour parler le langage de l'écriture ſainte. La garniſon d'Amadabad eſt ordinairement compoſée de dix ou douze mille cavaliers, & de quelques éléphans. Le gouverneur prend le titre de Raja, c'eſt-à-dire, de prince. Cette ville eſt près du tropique du Cancer, à 18 lieues nord-eſt de Cambaye, & à 40 de Surate. (*R.*).

AMADAN, ou HEMEDAN, ville d'Aſie en Perſe, dans l'Irac Agemi, entre Bagdad & Iſpahan, à 80 lieues à-peu-près de l'une & de l'autre. C'eſt une des plus belles & des plus conſidérables villes de la Perſe; elle eſt aſſiſe au pied d'une montagne d'où il ſort une infinité de ſources qui vont arroſer le pays. Son terroir eſt fertile en bled & en riz, dont il fournit quelques provinces voiſines. Cette place eſt fort importante pour le roi de Perſe; il y a ordinairement un gouverneur & une bonne garniſon. *Long.* 65, 25; *lat.* 35, 15. (*R*)

AMADIE, ville d'Aſie, dans le Curdiſtan, ſur une haute montagne. *Long.* 63, 30; *lat.* 36, 25. Elle eſt à 30 lieues nord de Moſul, & à 16 ſud-eſt de Gezire. Ses environs produiſent une grande abondance de tabac & de noix de galle, dont le commerce ne ſe fait qu'à Amadie même. Il y a un bey qui commande toute la contrée. (*R.*)

AMAGER, ou AMAG, île du Danemack ſur la mer Baltique, vis-à-vis de Copenhague, d'où l'on peut y paſſer ſur un pont. (*R.*)

AMAGUANA, nom de l'une des îles Lucayes dans l'Amérique ſeptentrionale; elle eſt dans la mer du nord, au nord du détroit qui ſépare l'île de Cuba & celle de Saint-Domingue. La carte de ces îles la nomme *Moyaguana.* (*R.*)

AMAIA, AMAJA, AMAGIA, antérieurement VAREGIA, & dans des tems encore plus reculés NATRICIA, ville principale des Cantabres en Eſpagne, vers les confins des Aſturies, à 3 li. de Villa-Diego, au pied d'un rocher fort élevé. Il s'y trouve deux paroiſſes (*R.*)

AMAL, ville de Suède, ſur le Wener, avec un port, dans la province de Daland. Elle n'exiſte que depuis l'an 1640, & elle tient à la diète du royaume, la 89e place dans l'ordre des villes. Son commerce qui eſt conſidérable, conſiſte en goudron, en planches & en bois de charpente. (*R.*)

AMALFI, ville ancienne d'Italie au royaume de Naples, dans la principauté citérieure. Elle eſt ſituée ſur la côte occidentale du golfe de Salerne, dans un lieu délicieux par ſa beauté, ſa fertilité & la délicateſſe de ſes fruits. Depuis l'an 600 juſqu'en 1075, elle fut puiſſante & conſidérable; elle étoit alors le ſiège d'une république, qui avoit un duc à ſa tête. Son commerce étoit plus étendu qu'aujourd'hui. L'empereur Lothaire II l'emporta en 1133, avec le ſecours des galères que lui amenèrent les Piſans. La ville fut miſe au pillage, & Lothaire ne voulut de tout le butin qu'un volume des *Pandectes du droit*, que l'on conſerve à Florence comme un monument précieux. Il y eut auſſi en 1059 un concile; il y a même encore un archevêque. Elle a le titre de principauté; elle n'a d'autre égliſe paroiſſiale que ſa métropole, & il s'y trouve deux couvens. Cette ville fait partie des domaines de la couronne, & donne le titre de prince à la maiſon de Piccolomini. Quelques-uns rapportent à un de ſes habitans l'invention de la bouſſole. Elle eſt à 5 li. ſud-oueſt de Salerne, 4 ſud-eſt de Sorrento, & 7 ſud de Nole. *Long.* 37, 71; *lat.* 40, 35.

L'archevêque d'Amalfi a pour ſuffragans les évêques de Scala, de Minori, de Lettere, & celui de l'île de Capri. (*R.*)

AMAN, port du royaume de Maroc ſur la côte de l'Océan Atlantique, entre le cap Ger & celui de Canthin. (*R.*)

AMANA, île de l'Amérique ſeptentrionale, une des Lucayes. (*R.*)

AMANA, montagne de Syrie au nord de la terre de Judée. On dit que les rivières de Damas, Abana & Parphar ſortent de cette montagne. (*R.*)

AMANAS, îles turques au nord de l'île eſpagnole dans l'Amérique; ce ſont les plus orientales. (*R.*).

AMAND (Saint), petite ville des Pays-Bas

François dans le comté de Frandre, sur la Scarpe. Elle a une abbaye de bénédictins excessivement riche, dont le titulaire est seigneur de la ville, & confère les places de magistrature; elle a 600,000 livres de revenus. L'église de l'abbaye, qui résulte pour ainsi dire de trois églises les unes au-dessus des autres, est d'une magnificence qui répond à l'opulence de l'abbaye; elle est ornée d'excellens tableaux de Rubens. Cette abbaye fut dotée par Dagobert. Saint-Amand située sur les confins du Hainaut, est à 3 lieues nord de Valenciennes, à 6 nord-est de Douay, 14 sud de Gand, & 50 nord-est de Paris. A un demi-quart de lieue de la ville, sont des bains ou boues minérales qui ont beaucoup d'efficacité, & sont très-fréquentées. *Long.* 21, 5, 42; *lat.* 50, 27, 12. (*R.*)

AMAND (Saint), ville de France dans le Bourbonnois, sur le Cher & les confins du Berri. *Long.* 20; *lat.* 46, 32. Elle fut bâtie en 1410 sur les ruines d'Orval; elle est divisée en deux parties, la ville & le bourg où se trouve sur une hauteur un vieux château. Elle est à 8 lieues sud de Bourges, 12 ouest de Nevers, & 56 sud de Paris. (*R.*)

AMAND (Saint), petite ville de France dans le Gâtinois, au diocèse d'Auxerre. (*R.*)

AMAND, ou AMANT (Saint), petite ville d'Auvergne, au diocèse de Clermont. Elle appartient au marquis de Broglio, ainsi que celle de Saint-Saturnin, à laquelle elle communique par une allée de tilleuls. (*R.*)

AMANGUCI, ou YAMANGUCHI, comme écrit M. de Lisle, ville avec un grand port dans l'île de Niphon, au Japon. (*R.*)

AMANTEA, ou AMANTHEA, ville épiscopale du royaume de Naples dans la Calabre citérieure, sur la Méditerranée, vers le cap de Suraro. (*R.*)

AMAPAIA, province de l'Amérique méridionale, dans la nouvelle Andalousie, près de l'Orénoque. (*R.*)

AMARIN (Saint), petite ville de la haute-Alsace, nommée aussi Dammarin. Elle a deux églises, l'une collégiale, l'autre paroissiale; celle-ci hors de son enceinte. Le village de Vogelbach qui y est attenant, jouit de tous les droits & privilèges (*R.*)

AMARMOCHDY, ville du Zanguebar en Afrique, au royaume de Melinde, à la source de la rivière Quilimanco. (*R.*)

AMARUMAYA, rivière de l'Amérique méridionale, qui a sa source proche de Cusco, & se jète dans le fleuve des Amazones, au-dessous des îles Amagues. (*R.*)

AMASEN, ville d'Afrique dans la Nigritie, sur le lac de Bornou, capitale d'un petit royaume de son nom. (*R.*)

AMASIE, ville de Turquie dans la Natolie, capitale d'une contrée à laquelle elle donne son nom, près de la rivière de Casalmach. C'est la résidence d'un pacha. Le vin & les fruits y sont excellens: elle est remarquable par la naissance de Strabon. Elle est à 12 lieues nord-est de Tocal, 12 sud de la mer Noire. *Long.* 53, 40; *lat.* 49, 53. (*R.*)

AMASTRE, AMASTRIS, AMASTRIDE, ville ancienne & maritime de Paphlagonie sur le bord du Pont-Euxin; on l'appelle aujourd'hui *Amastro*. (*R.*).

AMATHO, rivière d'Italie dans la Calabre; elle a sa source dans l'Apennin, & se jète dans la mer, près du bourg de Sainte-Euphémie. (*R.*)

AMATITUE, rivière de l'Amérique septentrionale dans la nouvelle Espagne; elle se jète dans la mer Pacifique sur les confins de la province de Guaxaca. (*R.*)

AMATRICE, petite ville d'Italie au royaume de Naples dans l'Abruzze ultérieure, avec titre de principauté. *Long.* 31, 5; *lat.* 42, 53. (*R.*)

AMAZONES (pays des), vaste région de l'Amérique méridionale, bornée au nord par la ligne équinoxiale, qui passe entre ce pays & la contrée dite *Terre-Ferme*. A l'orient, il a le Brésil; au sud, le Paraguai, & le Pérou au sud-ouest. Il tire son nom de la rivière des Amazones qui le traverse. On croit communément que François d'Orellana, est le premier Européen qui pénétra dans le pays, en descendant cette grande rivière. En 1539, il s'embarqua assez près de Quito sur la rivière de Coca, qui plus bas prend le nom de Napo. De cette rivière, il tomba dans une plus grande, qui le porta sur la côte occidentale de la Guiane au cap de Nord. Après une navigtion de dix-huit cents lieues, suivant son estime, il se trouvoit alors à l'entrée de la rivière des Amazones: quelques femmes armées dont il fit rencontre en descendant la rivière, & dont un Cacique lui avoit dit de se défier, & qui sembloient vouloir s'opposer à son passage, donnèrent lieu de la nommer rivière des Amazones. Ses bords étoient encore peuplés, vers le milieu du dernier siècle, d'un grand nombre de nations sauvages, qui se sont retirées dans l'intérieur du pays à l'approche des Européens. On n'y rencontre maintenant qu'un petit nombre de bourgades, habitées par les naturels du pays, récemment tirés de leurs bois par les missionnaires Espagnols & Portugais.

On trouve dans la contrée des Amazones, des tigres, des élans, des singes, & un animal de l'espece de la belette que l'on nomme coali. Les tigres ne diffèrent point en grandeur de ceux de l'Afrique; les singes y offrent une infinité d'espèces. Dans quelques-unes, ils égalent l'homme en grandeur; dans d'autres, ils ne surpassent point l'écureuil du côté de la taille, sans parler de la petite espèce connue sous le nom de sapajous. Les serpens & les couleuvres de toutes espèces, sont aussi fort communs dans cette contrée, une des plus dangereuses est celle des serpens à sonnettes. Il y a aussi beaucoup de perroquets. Dans les rivières, il y a des crocodiles, des lamentins ou

ou vaches marines, des lamproies, des tortues, & quantité d'autres.

Du vaste pays des Amazones, on ne connoît guères que ce qui est le long du fleuve. Les Européens n'y ont point fait d'établissemens, du moins de quelque importance & durables, & cette terre est encore occupée par les naturels du pays. M. de la Condamine, de l'académie royale des sciences de Paris, qui a descendu la rivière des Amazones, pendant un espace d'environ 1400 lieues, en 1746, dit avoir vérifié, d'après la tradition du pays, l'existence de ces femmes belliqueuses, qui jusques vers le milieu du siécle passé habitèrent les bords de ce fleuve, & se sont depuis retirées dans les terres. Il y a quelques missions Espagnoles établies vers la partie supérieure de la rivière; d'autres Portugaises près de son embouchure, & les deux nations y font commerce d'esclaves. Les naturels du pays sont défians, farouches & peu sociables; ils vivent errans dans les forêts, dont le pays est couvert. La chasse & la pêche fournissent à leur subsistance, & ils passent la nuit sur des hamacs garnis de coton, suspendus entre deux arbres. Ils se servent de sarbacanes pour lancer, à une demi-portée de fusil, de petites flèches empoisonnées. *Longit.* 301-328, 50; *latit. m.* 0-19. (*R.*)

AMAZONES (rivière des). C'est le plus grand de tous les fleuves de la terre. Il prend sa source au Pérou, dans un lac près de Guanuco, à 30 lieues de Lima, & après avoir traversé environ treize cents lieues de pays, sans y comprendre ses sinuosités, se jète dans l'océan au cap de Nord, sous la ligne. Sa première direction dans le Pérou est du sud au nord; il se dirige ensuite d'occident en orient, & dans cette direction il traverse presque toute entière l'Amérique méridionale. C'est une chose à remarquer que dans l'étendue d'un cours aussi étendu, la rivière des Amazones n'a que trois cent trente-trois toises de pente, ce qui fait qu'elle coule avec une lenteur extraordinaire: mais avant de quitter le Pérou, elle fait plusieurs cataractes. Excepté aux deux extrémités de son cours, elle coule dans des plaines immenses, rases & très-unies. Avant Orellana, capitaine Espagnol, le premier Européen qui la descendit, elle se nommoit *Maragnon*; dans l'article précédent, nous avons dit pourquoi elle le changea en celui de *rivière des Amazones*. Il naît vers les 11es degrés de latitude méridionale: il court au nord l'espace de 6 degrés; de là sa direction à l'est est presque parallèle à la ligne. Depuis Jaen où il commence à être navigable, il parcourt 30 degrés de longitude ou 750 lieues, évaluées par les sinuosités à plus de 1000 lieues. Il reçoit du nord & du sud un nombre prodigieux de rivières, dont plusieurs ont 5 ou 600 lieues de cours. Il recèle des crocodiles, & l'on y trouve des lamentins, des espèces de lamproies, des tortues, & quantité d'autres espèces de poissons. Le lamentin paît l'herbe des bords de la rivière, & la femelle a des mamelles dont elle allaite ses petits. La lamproie qu'on trouve dans l'Amazone a la propriété, ainsi que la torpille, d'engourdir douloureusement le bras de celui qui la touche, même avec un bâton. (*R.*)

AMBACHT, terme de topographie, qui se prend aujourd'hui pour une étendue de jurisdiction, pour un territoire, dont le possesseur a droit de haute & de basse-justice: on ne se sert de ce terme, qu'à l'égard de quelques villes de Flandres. Ce mot est ancien, mais dans une signification un peu différente, quoique relative; car nous lisons dans Festus, qu'Ennius a nommé *ambactus*, un esclave loué pour de l'argent, un mercenaire. Et César appelle *ambactus*, une sorte de cliens; car en parlant des cavaliers Gaulois: chacun d'eux, dit-il, à proportion de sa naissance ou de son bien, mène avec lui quantité d'*ambactes* & de cliens. Le mot *ambache*, dans les auteurs du moyen âge, signifie *commission*, *office*, *commandement*, *jurisdiction d'une ville & ministère*. On en peut voir des exemples dans le glossaire latin de Ducange. Quelques-uns prétendent que ce mot est d'origine Gauloise, & le passage de César semble être pour eux. M. Dacier, dans ses *notes sur Festus*, prétend qu'il est latin. *Amb* ne signifie que *circum*, & *ambactus*, *circum actus*. (*R.*)

AMBADAR, ville de la haute-Ethiopie, au royaume de Bagamedri, au pied des montagnes, entre les provinces de Savea & Dambea (*R.*)

AMBER, rivière d'Allemagne dans la Bavière, qui a sa source à 2 lieues de Fuxsen, & se joint à l'Iser au-dessus de Landshut. (*R*).

AMBERG, ville d'Allemagne dans le Nordgow, capitale du haut-Palatinat de Bavière, sur la rivière de Wils. *Long.* 29, 30; *lat.* 49, 26. C'est la résidence du gouverneur Electoral; elle est fortifiée, & c'est la plus grande du haut-Palatinat. On y remarque le château de l'électeur, la cathédrale, un collège avec une belle église, & trois couvens. Elle est à 12 li. est de Nuremberg, & 9 nord de Ratisbonne.

Amberg fut érigée en ville en 1297, & prise par les Impériaux en 1703. Sur une montagne voisine, est *Notre-Dame de Bon-Secours*, fort fréquentée des pélerins. (*R.*)

AMBERG, montagne de Suède, dans la Gothie orientale, à deux milles de Wadstena. Elle est si haute, que de son sommet l'on découvre cinquante clochers; ce qui est beaucoup dans une contrée où les villes & les villages ne sont par fort rapprochés. L'on parle aussi d'une large pierre platte qui se trouve à ce sommet, & que l'on croit être la tombe d'un des anciens rois du pays. Elle est près du Hêtre à douze tiges, appellé *le Hêtre des Apôtres*. (*R.*)

AMBERT, ville de France dans la basse-Auvergne, chef-lieu du Livradois. *Long.* 21, 28; *lat.* 45, 28. Elle est sur la Dore, & elle appartient à

la maison de la Rochefoucault. Il y a des manufactures d'étamines, camelots, & autres étoffes de laine, de papier réputé le meilleur de l'Auvergne, de cartes à jouer, ruban de fil, épingles, dez, &c. (*R.*)

AMBEZ, (Bec d'). On appelle ainsi le lieu où la Garonne & la Dordogne mêlant leurs eaux dans un lit commun, à 5 lieues de Bordeaux, perdent leur nom l'une & l'autre, pour prendre celui de Gironde. On dérive le mot *Ambez* du latin *ambæ*, toutes les deux: cette étymologie paroît assez naturelle. (*R.*)

AMBIAM, ville & royaume d'Ethiopie, vers le lac Zaflan. (*R.*)

AMBIANCATIVE, ville & royaume d'Ethiopie, entre la Nubie & le Bagamedri. Remarquons au reste que Ambiam & Ambiancative, qui, suivant quelques-uns, sont la même chose, pourroient bien n'être rien du tout; car il paroît démontré dans la Martinière, au mot AMBIAN, que la ville & le royaume de ce nom sont imaginaires. (*R.*)

AMBIERLE, petite ville de France dans le Forez, à 3 lieues de Rouanne, à 15 de Lyon. Elle est chef-lieu d'un district qui, enclavé dans le Forez, fait cependant partie du Lyonnois proprement dit. Elle n'a qu'une paroisse & un prieuré de l'ordre de Cluni. Elle est située sur un coteau fertile en bons vins. (*R.*)

AMBLESINDE, village du comté de Westmorland en Angleterre. Il est sur le lac de Wine Adermer, entre les villes de Kindal & de Keswick. On croit que c'est l'ancienne Amblioglana des Brigantes. (*R.*)

AMBLETEUSE, petite ville maritime de France en Picardie, à 3 lieues nord de Boulogne, à 5 sud-ouest de Calais, & à 57 nord de Paris. Elle a un fort défendu par une tour bien munie d'artillerie. Sa rade est très-commode: on en pourroit faire un des meilleurs ports du royaume à peu de frais. C'est un port de marée. Le port d'Ambleteuse étoit considérable autrefois; mais il fut ruiné par les Anglois vers l'an 1671. On a voulu le rétablir depuis & le rendre capable de recevoir des frégates de 36 à 40 pièces de canon, mais l'ouvrage, quoique de facile exécution, est resté imparfait. C'est à Ambleteuse que le roi Jacques II débarqua en 1688, lorsqu'il fut obligé de quitter l'Angleterre. Il y a un gouverneur, & la ville est exempte de douane. *Long.* 19, 20; *lat.* 50, 50. (*R.*)

AMBOHISTMENES, hautes montages de couleur rouge, dans l'île de Madagascar, dans sa partie orientale. Elles sont à plus de 25 lieues dans les terres, & entre elles & la mer, il n'y a que des pays bas & de grands marais; on les apperçoit de 15 lieues en mer. (*R.*)

AMBOHISTMENES, peuples d'Afrique qui habitent les montagnes dont il est fait mention dans l'article précédent. (*R.*)

AMBOINE, île d'Asie, l'une des Moluques, aux Indes Orientales, avec une ville de même nom où il y a garnison. Elle fut découverte par les Portugais vers l'an 1515. Les Hollandois la leur enlevèrent en 1603. Elle abonde en clous de girofle. *Long.* 145; *lat. mérid.* 4. (*R.*)

AMBOISE, ville France dans la Touraine, au confluent de la Loire & de la Masse. *Long.* 18 d. 39', 7"; *lat.* 47 d. 24', 56". Elle est ancienne & médiocrement grande, avec un château & titre de principauté: elle est située sur la rive gauche de la Loire. C'est le siège d'un gouverneur particulier & lieutenant de roi. C'est celui d'un bailliage, d'une élection, d'une maîtrise particulière des eaux & forêts; il y a maréchaussée, grenier à sel, &c. Elle a deux paroisses, une commanderie de l'ordre de Malthe, quatre couvents, un hôpital. Le château est vaste, bâti sur un rocher, & fortifié de plusieurs tours rondes; & l'on y voit une collégiale, la statue de Charles VIII, & celle d'Anne son épouse. Entr'autres curiosités on montre en ce même château un bois de cerf de dix pieds de haut sur huit d'ouverture, qu'on a regardé long-tems comme naturel, & qu'on a découvert enfin être un ouvrage de l'art. C'est dans ce château que Louis XI institua l'ordre de Saint-Michel en 1469. Charles VIII y naquit l'année suivante, & y mourut en 1498. La principauté d'Amboise appartient par échange au duc de Choiseul depuis 1762 ou 1763. Ce fut là que commencèrent les troubles du royaume en 1561. C'est la patrie du Pere Commire; elle est à 5 lieues est de Tours, & 47 sud-ouest de Paris. (*R.*)

AMBOULE, (vallée d') contrée de l'île de Madagascar au midi, vers la côte orientale, au nord du Carcanossi. (*R.*)

AMBOURNAI, ou AMBRONAI, petite ville de France dans le Bugey, à 3 lieues de Bourg en Bresse. Elle est située sur la route de Lyon à Genève, à trois quarts de lieue de la rive gauche de l'Ain. Elle a une église paroissiale, un hôpital, & une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, fondée vers l'an 800, soumise immédiatement au Saint-Siège, & qui vaut 15000 liv. de rente à l'abbé. (*R.*)

AMBRACIE, ancienne ville d'Epire, dont le golfe est célèbre par la victoire d'Auguste sur Antoine. Elle fut fondée par Ambrax, fils de Thesprotus, environ cinquante ans avant la guerre de Troie. Denis d'Halicarnasse parlant de la suite d'Enée & de ses compagnons, dit qu'étant arrivés à Actium, ils jetèrent l'ancre au promontoire du golfe Ambracique, & que de-là ils allèrent à la ville d'*Ambracie*, où régnoit Ambrax. Les Corinthiens y envoyèrent une colonie vers l'an 620 avant J. C.

Cette ville, anciennement libre, passa au pouvoir des Æacides: ses habitans furent taillés en pièces par les Athéniens qui avoient à leur tête Démosthène; Diodore ajoute que la ville d'*Ambracie* demeura presque détruite. Philippe, pere d'Alexandre, les attaqua ensuite & leur causa bien des malheurs. Enfin M Fulvius les soumit aux Romains; & après leur reddition ils lui firent présent d'une

couronne d'or pesant 150 liv. Ce général fit enlever toutes les statues de marbre & de cuivre, & tous les tableaux qui se trouvoient à *Ambracie* en plus grand nombre & d'un plus grand prix qu'en aucune ville du pays, parce que Pyrrhus y avoit tenu sa cour. Paul-Emile dépouilla les habitans de leurs privilèges & de leurs biens, ainsi que tous les autres Epirotes. *Tite-Live, l. XXVIII, c.* 4, fait une belle description d'*Ambracie* qui est aujourd'hui une ville de la Turquie d'Europe, sous le nom d'*Ambrachia*, au fond du golfe de Larta, dans l'Albanie inférieure ou méridionale (*R.*)

AMBRASI, rivière d'Afrique, au royaume de Congo; elle a sa source dans des montagnes voisines de Tiida, & se jète dans la mer d'Ethiopie, entre les rivières de Lelunda & de Cose. (*R.*)

AMBRES, petite ville de France dans le haut-Languedoc, au diocèse de Castres, avec titre de marquisat. Elle est située sur une hauteur. Les possesseurs de cette terre sont corps avec les barons qui ont séance à l'assemblée des états. (*R.*)

AMBRESBURI, ou AMERSBURY, ancienne ville d'Angleterre dans la Wiltonie, sur l'Avon. (*R.*)

AMBRIERES, ville de France dans le Maine, sur la Grete, avec titre de Baronie. (*R.*)

AMBROISE (Saint-), beau & grand village du marquisat de Suze à l'entrée du Piémont. Elle est sur la Doire, à 5 lieues sud-est de Suze, & à l'ouest de Turin, avec une Eglise ornée de peintures audehors, & assez belle. On voit tout près la fameuse abbaye de Saint-Michel de l'Ecluse. *Long.* 29, 10; *lat.* 44, 35. (*R.*)

AMBROISE (Saint-), petite île inhabitée de l'Amérique méridionale dans la mer du Pérou, presque vis-à-vis d'Atacama. Elle est près d'une autre petite île appellée l'*île de Saint-Felix*. *Long.* 300; *lat.* 20, 30. (*R.*)

AMBROISE (Saint-), port d'Afrique, au royaume de Cimbebas, près du desert de Balo. (*R.*)

AMBRONS, peuples de la Gaule qui habitoient les environs d'Embrun, selon Festus; & les cantons de Zurich, Berne, Lucerne & Fribourg, selon Cluvier. (*R.*)

AMBUELLA ou AMBOILLA, contrée d'Afrique au royaume de Congo, entre le lac d'Aquelonde & Saint-Salvador. (*R.*)

AMDENAGER, un des royaumes de Kunkam, ou du grand pays compris entre le Mogol & le Malabar. (*R.*)

AMED, AMID, AMIDA, anciens noms de la forteresse de Diarbekir dans la Turquie Asiatique sur le Tigre. C'est un reste de l'ancienne ville de Tigranocerte, appellée ensuite *Constantine*, aujourd'hui *Diarbekir*, *Karamit*, ou *Diarbeck*. Voyez *Diarbeck*. (*R.*)

AMELAND, petite île des Pays-Bas, sur la côte de Frise, qu'elle protège en quelque sorte contre la violence des vagues, lorsque la mer est en tourmente. Anciennement elle faisoit partie de la terre ferme dont elle est séparée par un bras de mer rempli de bancs de sable. Cette île, dont les habitans s'adonnent uniquement à la pêche & à la marine, se partage en trois villages & forme une baronnie libre & indépendante, possédée assez long-tems par la famille Frisonne de Kammega, de qui la maison d'Orange en fit l'acquisition au siècle dernier. Le prince Stathouder en jouit aujourd'hui en toute souveraineté, & se qualifie de prince souverain d'Ameland. *Long.* 25, 20; *lat.* 53, 40. (*R.*)

AMELIA, ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise, au duché de Spolete, qui fit partie de l'Ombrie. On l'appelloit anciennement *Ameria*. C'est la patrie de Sextus Roscius, en faveur de qui Ciceron fit un beau plaidoyer. Il y a aujourd'hui un évêché qui ne relève que du Saint-Siège. Elle est située sur une montagne, entre le Tibre & la Nera, dans un terrein agréable & fertile, & environnée de beaux vignobles. Outre sa cathédrale, elle a trois églises paroissiales, six couvens de Religieuses, & sept de Religieux. Elle est à 8 lieues sud-ouest de Spolete, & à 18 nord de Rome. *Long.* 30, 4; *lat.* 42, 33. (*R.*)

AMELSFELD, contrée de la Turquie en Europe, dans la partie orientale de la Bosnie, aux confins de la Servie, vers la rivière de Setniza. (*R.*)

AMÉRIQUE, *Nouveau Monde*, ou *Indes Occidentales*, est une des quatre parties du monde, baignée de l'Océan, découverte par Christophe Colomb, Génois, en 1491, & appellée *Amérique*, d'Améric Vespuce, Florentin, qui aborda, en 1497, à la partie du continent située au nord de la ligne. Elle est principalement sous la domination des Espagnols, des François, des Anglois, des Portugais, & des Etats-Unis. Les Indiens naturels du pays en possèdent aussi de vastes contrées, exempts du joug des Européens. Elle est divisée en septentrionale & en méridionale par le golfe de Mexique & par l'isthme de Panama. L'Amérique septentrionale connue s'étend depuis le 11e d. de latitude jusqu'au 75e. Ses contrées principales sont le Mexique, la Californie, la Louisiane, les États-Unis, le Canada, Terreneuve, les îles de Cuba, Saint-Domingue, & les autres Antilles. L'Amérique méridionale s'étend depuis le 11e d. de latitude septentrionale, jusqu'au 60e d. de latitude méridionale; ses contrées sont la Terre-ferme, le Pérou, le Paraguai, le Chili, la Terre Magellanique, le Bresil & le pays des Amazones.

L'Amérique méridionale donne de l'or & de l'argent, de l'or en lingots, en paille, en pepins, en poudre: de l'argent en barres & en piastres; l'Amérique septentrionale, des peaux de castors, de loutres, d'origneaux, de loups-cerviers, &c. Les perles viennent ou de la Marguerite, dans la mer du nord, ou des îles de *Las Perlas*, dans celle du sud; les émeraudes, des environs de Sainte-Foi de Bogota. Les marchandises plus communes sont le sucre, le tabac, l'indigo, le gingembre, la casse, le mastic, l'aloès, le coton, l'écaille, les laines, les cuirs, le

quinquina, le cacao, la vanille, les bois de campêche, de santal, de sassafras, de brésil, de gayac, de canelle, d'inde, &c. les baumes de tolu, de copahu, du Pérou, le béfoard, la cochenille, l'ipécacuanha, le sang de dragon, l'ambre, la gomme copale, la muscade, le vif-argent, les ananas, le jalap, des vins, des liqueurs, l'eau des barbades, des toiles, &c.

L'histoire du monde n'offre point d'évènement plus singulier aux yeux des philosophes, que la découverte du nouveau continent, qui, avec les mers qui l'environnent, forme tout un hémisphère de notre planète, dont les anciens ne connoissoient que cent quatre-vingt degrés de longitude, qu'on pourroit même, par une discussion rigoureuse, réduire à cent trente; car telle est l'erreur de Ptolémée, qu'il recule jusqu'à cent quarante-huit degrés & davantage l'embouchure orientale du Gange, qui, par les observations des astronomes modernes, se trouve fixée à environ cent huit; ce qui donne, comme l'on voit, un excès de quarante degrés de longitude dans Ptolémée, qui ne paroît avoir eu aucune notion sur le local, au-delà de ce que nous appellons la *Cochinchine*, qui est par conséquent le terme oriental du monde connu des anciens, comme notre premier méridien est le terme de ce monde connu vers l'occident.

Vouloir que les Phéniciens & les Carthaginois aient voyagé en Amérique, c'est une opinion réellement ridicule, & aussi peu fondée sur des monumens historiques, que tout ce qu'on a dit de nos jours des prétendues navigations des Chinois vers les plages du Mexique. Nous savons, par les recherches faites à Pékin, que l'ouvrage dans lequel on avoit cru trouver quelques traces de ces navigations vers les plages du Mexique, est un roman pour le moins aussi grossier que les fictions rapportées par Elien (*Hist. diverf. lib. III.*), au sujet d'un pays imaginaire, tout rempli d'or, & qui a paru avoir la plus parfaite conformité avec le Pérou aux yeux de plusieurs savans, dont le jugement étoit très-borné. Quoi qu'ait pu en dire Vossius, dans ses commentaires sur Méla, & M. Huet, dans son traité du commerce des anciens, où il cite les *Annales d'Ormus*, que personne ne connoît, il est certain que les Chinois n'ont pas fait des voyages de long cours; en 1430, ils n'avoient aucune notion sur l'île Formose, qui n'est qu'à dix-huit lieues de leurs côtes. S'ils avoient été dans l'usage de faire des voyages de long cours, leur ignorance en Géographie ne seroit pas aussi prodigieuse qu'elle l'est encore actuellement, au point qu'ils n'ont jamais été en état de lever la carte de leur empire; & quand ils ont voulu avoir une carte de la Chine, ils ont dû y employer des Européens, dont nous connoissons le travail, qui est encore bien éloigné de ce que la Géographie positive pourroit exiger au sujet d'une si vaste région de l'Asie.

S'il y a un peuple en Europe qui ait effectivement fréquenté quelques côtes de l'Amérique septentrionale avant l'époque des navigations de Colomb & de Vespuce, ce sont les Islandois & les Norvégiens; puisqu'on ne sauroit disconvenir que les uns & les autres n'aient fait avant le XVe siècle des établissemens au Groenland, qu'on doit envisager aujourd'hui comme une partie du nouveau continent. Mais il est essentiel d'observer ici qu'on ne seroit jamais parvenu à découvrir le centre de l'Amérique, si l'on n'avoit pas trouvé d'autre chemin pour y pénétrer que celui du Groënland, où les glaces empêchent qu'on ne voyage fort avant dans les terres, & où les glaces empêchent encore qu'on ne navigue fort avant vers le pole. D'ailleurs, le danger de ces parages, l'excessive rigueur du climat, le défaut de toute espèce de subsistance, & le peu d'espoir d'y trouver des trésors, eussent suffi pour rebuter les navigateurs les plus déterminés. Christophe Colomb au contraire découvrit, en 1491, une route aisée; & quand on le voit s'élever jusqu'au 25e degré de *lat.* nord, pour saisir ce vent d'est qui règne ordinairement entre les tropiques, & aller ensuite presque en droite ligne à l'île de Saint-Domingue, on seroit tenté de croire qu'il savoit cette route d'avance; aussi les Espagnols, par une ingratitude véritablement monstrueuse, ont-ils voulu priver ce grand homme, qui n'étoit pas né en Espagne, de la gloire de sa découverte, en débitant à cette occasion des fables puériles & contradictoires. La vérité est que Colomb a été guidé par un de ses freres, nommé Barthelemi, qui étoit géographe; & en faisant des mappe-mondes, telles qu'on pouvoit en faire alors, il ne cessoit de s'étonner que de trois cent soixante degrés de longitude, on n'en connût que cent quatre-vingt tout au plus; de sorte qu'il restoit autant à découvrir du globe qu'on en avoit découvert; & comme il ne lui paroissoit pas probable que l'Océan couvrît tout un hémisphère sans aucune interruption, il soutint qu'en allant toujours des Canaries à l'ouest, on trouveroit ou des îles, ou un continent. Et en effet, on trouva d'abord des îles, & ensuite un continent, où tout étoit dans une désolation si grande, qu'on ne peut y réfléchir sans étonnement. Nous ne nous sommes point proposé de suivre ici les anciennes relations, où l'on a joint à la crédulité d'un enfant les délires d'un vieillard. Dans ces relations, tout est merveilleux, & rien n'y est approfondi; il faut donc tâcher de donner au lecteur des notions plus claires, & des idées plus justes.

Parmi les peuplades répandues dans les forêts & les solitudes de ce monde qu'on venoit de découvrir, il n'est pas possible d'en nommer plus de deux qui eussent formé une espèce de société politique: c'étoit les Mexicains & les Péruviens, dont l'histoire est encore remplie de beaucoup de fables. D'abord leur population a dû être bien moindre qu'on ne l'a dit, puisqu'ils n'avoient point d'instrumens de fer pour abattre les bois, ni pour labourer les terres: ils n'avoient aucun animal capable de traîner une charrue, & la construction de la charrue

même leur étoit inconnue. On conçoit aisément que quand il faut labourer avec des pelles de bois, & à force de bras, on ne sauroit mettre beaucoup de terres en valeur : or, sans une agriculture régulière où le travail des bêtes concourt avec celui de l'homme, aucun peuple ne sauroit devenir nombreux dans quelque contrée du monde que ce soit. Ce qu'il y a de bien surprenant, c'est qu'au moment de la découverte, l'Amérique ne possédoit presque aucun animal propre au labourage : le bœuf & le cheval y manquoient, de même que l'âne, qui a été anciennement appliqué à la culture par quelques nations de notre continent, comme dans la Bétique & la Lybie, où la légèreté des terres, dit Columelle (*de Re Rust. lib. VII.*), fait que cet animal a pu suppléer le travail des chevaux & des bœufs. On croit communément que le bison de l'Amérique auroit pu y servir à labourer ; mais comme le bison a un instinct très-revêche, il auroit fallu aussi le dompter par une longue suite de générations, pour lui inspirer par degrés le goût de la domesticité. Or, voilà ce que personne n'avoit même imaginé en Amérique, où les hommes étoient sans comparaison moins industrieux, moins inventifs que les habitans de notre hémisphère : leur indolence & leur paresse ont sur-tout frappé les observateurs les plus attentifs & les plus éclairés. Enfin, la stupidité qu'ils témoignent en de certains cas est telle, qu'ils paroissent vivre, suivant l'expression de M. de la Condamine, dans une éternelle enfance.

Cependant on n'a rien remarqué d'irrégulier dans l'extérieur de leurs membres, si l'on en excepte le défaut presque absolu de la barbe & de ce poil follet que les individus des deux sexes devroient y avoir après le terme de la puberté ; & on ne sauroit dire toutefois que le germe de ce poil soit détruit ou déraciné, puisqu'en un âge fort avancé il leur en croît par-ci par-là quelques épis, qu'ils s'arrachent ordinairement avec des pinces de coquilles. Leur taille ne différoit point de celle des autres hommes répandus dans les zones tempérées ; car au-delà du cercle boréal, la peuplade des Eskimaux ou des Innuits, quoique de race Américaine, ne comprend que des sujets fort petits, parce que l'action extrême du froid s'y oppose au développement des membres ; & il en est à-peu-près de même dans le Groënland, qu'on sait aussi avoir été primitivement peuplé par des hordes de race Américaine ; & le plus parfait accord du langage des Groënlandois avec celui des Eskimaux, ne laisse subsister à cet égard aucun doute.

Il n'y a qu'un amour aveugle du merveilleux qui ait pu faire répandre des fables aussi révoltantes que le sont toutes celles qui parlent d'une espèce gigantesque, trouvée aux terres Magellaniques, qu'on est aujourd'hui dans l'usage de nommer *la Patagonie*. Les voyageurs les plus raisonnables, comme Narbrough (*voy. to the south sea*), qui aient communiqué avec les Patagons, nous les représentent de la taille ordinaire de l'homme, vivans par petites troupes dans des contrées immenses, où les Anglois qui ont traversé ces pays dans toute leur longueur, depuis le cap Blanc jusqu'à *Buenos-ayres*, n'ont pas vu un pouce de terrein cultivé, ni aucune ombre de labour; de sorte que la difficulté de trouver la subsistance a dû y être très-grande avant le tems de la découverte, & lorsque les chevaux n'y existoient pas encore; puisque la chair de ces animaux sert presque uniquement aujourd'hui à nourrir les Patagons qui occupent le centre des terres entre le fleuve de la Plata, & le 45e dégré de *lat.* sud. Tel est l'excès de la paresse dans ces sauvages, qu'ils mangent les chevaux par le moyen desquels ils pourroient défricher leurs déserts, & finir enfin ce genre de vie misérable qui ne les met pas au-dessus du niveau des bêtes guidées par leur instinct.

Nous ne compterons pas, comme on l'a fait jusqu'à présent, parmi les races particulières & distinctes, ces Blafards qu'on rencontre en assez petit nombre à la côte Riche & à l'isthme du Darien ; (Warffer's *descript. of the isthmus of Amer.* & Coréal, *voy. t. I.*) puisque c'est une maladie, ou une altération accidentelle dans le tempérament des parens qui y produit ces individus décolorés qu'on fait avoir une grande analogie avec les negres blancs ou les Dondos de l'Afrique, & avec les Kakerlakes de l'Asie. L'indisposition d'où résultent tous ces symptômes, attaque plus ou moins les peuples noirs ou extrèmement basanés dans les climats les plus chauds du globe. Les Pygmées, dont il est parlé en une relation traduite par M. Gomberville de l'académie Françoise, les Himantopodes ou les sauvages, qui ont l'inflexion du genou tournée en arriere, les Estoilandois qui n'ont qu'une jambe, doivent être rangés avec les Amazones & les habitans de la ville d'Or du Manoa, au nombre de ces absurdités que tant de voyageurs ont osé croire, & qu'ils ont osé écrire. Tous les hommes monstrueux, qu'on a vus au nouveau-monde, étoient monstrueux par artifice ; comme ceux qui ont la tête parfaitement sphérique, & qu'on nomme *têtes de boule*, comme ceux qui l'ont applatie, & qu'on nomme *plagiocéphales*, comme ceux enfin qui l'ont cônique ou alongée, & qu'on nomme *macrocéphales*. Chez les peuples nuds, où les modes ne sauroient affecter les vêtemens, elles affectent le corps même, & produisent toutes ces difformités qu'on a eu lieu de remarquer parmi les sauvages, dont quelques uns se raccourcissoient le cou, se perçoient la cloison du nez, les levres, les pommettes des joues, & dont d'autres s'alongeoient les oreilles ou se faisoient enfler les jambes par le moyen d'une ligature au-dessus de la cheville.

On ne sait point, & il sera toujours difficile de savoir au juste quelle a pu être la véritable cause du mal vénérien, dont tant d'Américains étoient atteints, aux Antilles, aux Caraïbes, dans la Floride, dans le Pérou & une grande partie du Mexique : on a hasardé à cet égard beaucoup de conjectures rares par leur ridicule. On a prétendu que la chair du

poisson enivré avec le cururu-apé, & que la chair du gibier tué avec des flèches envenimées avec l'expression de la liane *woorara*, y avoit produit cette contagion. Mais les anciens peuples sauvages de notre continent ont empoisonné tout de même leurs armes de chasse, sans qu'il en ait jamais résulté le moindre inconvénient par rapport à leur santé; & on sait par expérience, que le poisson qu'on assoupit dans les étangs avec la *cocculs Orientalis officinarum*, & que les poulets qu'on tue dans quelques cantons des Alpes avec des couteaux frottés de suc de napel, donnent une nourriture très-saine. D'ailleurs à l'île de Saint-Domingue, où le mal vénérien sévissoit beaucoup, l'usage des traits envenimés n'étoit pas en vogue comme chez les Caraïbes & parmi plusieurs peuplades de la terre ferme. Il n'est pas vrai non plus que la piqûre d'un serpent ou d'un lézard de la classe des iguans, ou que la chair humaine mangée par les antropophages ait engendré ce poison vérolique dans le sang des habitans du nouveau monde. L'hypothèse de M. Astruc, telle qu'elle est exposée dans la derniere édition de son grand ouvrage *de Morbis venereis*, s'éloigne bien moins de la vraisemblance, que les opinions bisarres dont on vient de parler: cependant il s'en faut de beaucoup que cette hypothèse de M. Astruc soit généralement adoptée. Nous dirons ici, que le mal vénérien a pu être une affection morbifique du tempérament des Américains, comme le scorbut dans les contrées du nord; car enfin, il ne faut pas s'imaginer que cette indisposition ait fait les mêmes ravages en Amérique, qu'elle fit en Europe quelque tems après sa transplantation.

Le défaut presque absolu de la culture, la grandeur des forêts, la grandeur des landes, les eaux des rivières épanchées hors de leurs bassins, les marais & les lacs multipliés à l'infini, & l'entassement des insectes qui est une conséquence de tout cela, rendoient le climat de l'Amérique mal-sain dans de certains endroits, & beaucoup plus froid qu'il n'auroit dû l'être, eu égard à la latitude respective des contrées. On a évalué la différence de la température dans les deux hémisphères sous les mêmes paralleles, à 12 degrés; & on pourroit, même par un calcul rigoureux, l'évaluer à quelques degrés de plus. Or, toutes ces causes réunies ont dû influer sur la constitution des indigènes, & produire quelque altération dans leurs facultés: aussi n'est-ce qu'à un défaut de pénétration qu'on peut attribuer le peu de progrès qu'ils avoient faits dans la métallurgie, le premier des arts, & sans lequel tous les autres arts tombent comme en léthargie. On sait bien que la nature n'avoit pas refusé à l'Amérique les mines de fer, & cependant aucun peuple de l'Amérique, ni les Péruviens, ni les Mexicains ne possédoient le secret de forger ce métal; ce qui les privoit de beaucoup de commodités, & les mettoit dans l'impossibilité de faire des abattis réguliers dans les bois, & de contenir les rivières dans leurs lits. Leurs haches de pierre ne pouvoient entamer le tronc des arbres, que quand ils y appliquoient en même-tems le feu; de sorte qu'ils emportoient toutes les parties réduites en charbon, & empêchoient la flamme de gagner le reste. Leur procédé étoit à-peu-près le même, lorsqu'il s'agissoit de faire des barques d'une seule pièce, ou des chauderons de bois dans lesquels ils faisoient cuire leurs viandes en y jetant ensuite des cailloux rougis: car il s'en faut de beaucoup que tous les sauvages connussent l'art de former des vases d'argille. Plus ces méthodes s'éloignoient de la perfection, & plus elles exigeoient de tems dans la pratique: aussi a-t-on vu dans le sud de l'Amérique, des hommes occupés pendant deux mois à abattre trois arbres. Au reste, on croira aisément que les peuplades les plus sédentaires, comme les Mexicains & les Péruviens, avoient, malgré le défaut du fer, acquis un degré d'industrie bien supérieur aux connoissances mécaniques que possédoient les peuplades dispersées par familles, comme les Worrnns, où les hommes n'ont pas assez de ressource, dit M. Bancroft, pour se procurer la partie la plus nécessaire du vêtement, & ce n'est qu'avec le réseau qu'on trouve dans les noix de cocos, ou avec quelques écorces d'arbres, qu'ils se couvrent les organes de la génération. (*Naturgeschichte von Guiana*).

Il ne faut pas s'étonner après tout cela, de ce que le nouveau monde contenoit si peu d'habitans au moment de la découverte: car la vie sauvage s'oppose à la multiplication de l'espece au-delà de ce qu'on pourroit se l'imaginer; & moins les sauvages cultivent de terre, plus il leur faut de terrein pour vivre. Dans le nord de l'Amérique, on a parcouru des contrées de quarante lieues en tous sens sans rencontrer une cabane, sans appercevoir le moindre vestige d'habitation. On y a marché pendant neuf ou dix jours sur une même direction, avant que d'arriver chez une petite horde, ou plutôt chez une famille séparée du reste des humains, non-seulement par des montagnes & des déserts, mais encore par son langage différent de tous les langages connus. Rien ne prouve mieux le peu de communication qu'avoient eu entr'eux tous les Américains en général, que ce nombre incroyable d'idiômes qu'y parloient les sauvages de différentes tribus. Dans le Pérou même, où la vie sociale avoit fait quelques foibles progrès, on a encore trouvé un grand nombre de langues, relativement incompréhensibles ou inintelligibles, & l'empereur ne pouvoit y commander à la plupart de ses sujets qu'en se servant d'interprètes. On observera à cette occasion que les anciens Germains, quoique distribués de même en peuplades, qui laissoient autour d'elles de vastes déserts, ne parloient cependant qu'une même langue-mere; & on pouvoit, avant le siècle d'Auguste comme aujourd'hui, assez bien se faire comprendre par le moyen du tudesque, depuis le centre de la Belgique jusqu'à l'Oder: tandis qu'au nouveau monde, il suffisoit, dit Acosta, de

traverser une vallée pour entendre un nouveau jargon. (*De procur. Indorum salut.*)

La dépopulation étoit peut-être encore plus grande dans les parties les plus mériodionales de l'*Amérique* que dans le nord, où les forêts avoient tout envahi; de sorte que beaucoup de gros gibier pouvoit s'y répandre & s'y nourrir, & nourrir à son tour les chasseurs; pendant qu'aux terres Magellaniques il existe des plaines de plus de deux cens lieues où l'on ne voit point de futaie, mais seulement des buissons, des ronces & de grosses touffes de mauvaises herbes (*Beschrei. von Patagonien.*), soit que la nature des eaux saumâtres ou acides qu'on y découvre, s'oppose à la propagation des forêts, soit que la terre y recèle des dépôts de gravier & de substances pierreuses, d'où les racines des grands arbres ne peuvent tirer aucun aliment. Au reste, pour se former une idée de la désolation de l'intérieur de ces régions Magellaniques, il suffira de dire que les Anglois faits esclaves par les Patagons, y ont souvent voyagé à la suite de ces maîtres barbares, pendant deux semaines, avant que de rencontrer un assemblage de neuf ou dix cases recouvertes de peaux de cheval. Dans le village qu'on a nommé la capitale de la Patagonie, & où résidoit le grand cacique, on ne comptoit en 1741 que quatre-vingt personnes des deux sexes (*voyage fait dans le vaisseau le Wager*). Il y a d'ailleurs dans la latitude méridionale des terres basses, dont une partie est matécageuse, & dont l'autre est régulièrement inondée tous les ans; parce que les rivières & les torrens, qui n'y ont pas des issues proportionnées au volume de leurs eaux, se débordent à des distances immenses, dès que les pluies commencent dans la zone torride. Depuis Sierra Iatin jusqu'à l'extrémité de la mission des Moxes, vers le quinzième dégré de *lat.* sud, on trouve dans une étendue de plus de trois cens lieues, ou de ces marais, ou de ces terres d'où les inondations chassent de tems en tems les habitans sur les montagnes: aussi n'y a-t-on vu que très-peu d'habitans, qui parloient trente-neuf langues, dont aucune n'avoit le moindre rapport avec aucune autre. (*Relation de la mission des Moxes.*)

On ne croit pas que la population de tout le nouveau monde, au moment de la découverte, a pu être de quarante millions; ce qui ne fait pas la seizième partie de la totalité de l'espèce humaine, dans la supposition de ceux qui donnent à notre globe huit cent millions d'individus. Cependant on s'imagine que la grandeur du nouveau continent égale à-peu-près celle de l'ancien: mais il est important de faire observer que les calculs de Tempelmann, de Struyck, & de plusieurs autres sur la surface de l'Amérique réduite en lieues quarrées, ne méritent point beaucoup de confiance, parce que les cartes géographiques sont encore trop fautives, pour suffire à une telle opération; & on ne croiroit pas que toutes les cartes connues, renferment à-peu-près une erreur de cent lieues, dans la seule longitude de quelques possessions du Mexique, si cette longitude n'avoit été déterminée depuis peu par une éclipse de lune. C'est bien pis, par rapport à ce qu'il y a de terres au-delà des Sioux & des Assénipoils: on ne sait pas où ces terres commencent vers l'ouest, & on ne sait point où elles finissent vers le nord.

M. de Buffon avoit déjà observé que quelques écrivains Espagnols doivent s'être permis beaucoup d'exagérations, en ce qu'ils rapportent de ce nombre d'hommes qu'on trouva, selon eux, au Pérou. Mais rien ne prouve mieux que ces écrivains ont exagéré, que ce que nous avons dit du peu de terres mises en valeur dans ce pays, où Zarate convient lui-même qu'il n'existoit qu'un seul endroit qui eût forme de ville, & cette ville étoit, dit-il, Cusco. (*Hist. de la conquête du Perou, liv. I, c. 9.*) D'ailleurs, dès l'an 1510, la cour d'Espagne vit que pour remédier à la dépopulation des provinces conquises alors en Amérique, il n'y avoit d'autre moyen que d'y faire passer des nègres, dont la traite régulière commença en 1516, & coûta des sommes énormes: on soupçonne même que chaque Africain, rendu à l'île de Saint-Domingue, revint à plus de deux cens ducats ou à plus de deux cens sequins, suivant la taxe que les marchands de Gènes y mettoient. Les Espagnols ont sans doute détruit, contre leur propre intérêt, un grand nombre d'Américains, & par le travail des mines, & par des déprédations atroces; mais il n'en est pas moins certain que des contrées où jamais les Espagnols n'ont pénétré, comme les environs du lac Hudson, sont encore plus désertes que d'autres contrées tombées d'abord sous le joug des Castillans.

On conçoit maintenant quelle étoit au quinzième siècle, l'étonnante différence entre les deux hémisphères de notre globe. Dans l'un la vie civile commençoit à peine; les lettres y étoient inconnues; on y ignoroit le nom des sciences; on y manquoit de la plupart des métiers; le travail de la terre y étoit à peine parvenu au point de mériter le nom d'agriculture, puisqu'on n'y avoit inventé ni la herse, ni la charrue, ni dompté aucun animal pour la traîner; la raison qui, seule peut dicter des loix équitables, n'y avoit jamais fait entendre sa voix; le sang humain couloit partout sur les autels, & les Mexicains même y étoient encore, en un certain sens, anthropophages; épithète qu'on doit étendre jusqu'aux Péruviens, puisque, de l'aveu de Garcilasso, qui n'a eu garde de les calomnier, ils répandoient le sang des enfans sur le *cancu* ou le pain sacré, si l'on peut donner ce nom à une pâte ainsi pétrie, que des fanatiques mangeoient dans des espèces de temples, pour honorer la divinité qu'ils ne connoissoient point. Dans notre continent, au contraire, les sociétés étoient formées depuis si long-tems, que leur origine va se perdre dans la nuit des siècles; & la découverte du fer forgé, si nécessaire & si inconnue aux Américains, s'est faite par les habitans

de notre hémisphère de tems immémorial ; car, quoique les procédés qu'on emploie pour obtenir la malléabilité d'un métal si rétif dans son état minéral soient très-compliqués, M. de Mairan a cependant prouvé qu'il faut regarder comme fabuleuses, les époques auxquelles on veut rapporter cette découverte. (*Lettres sur la Chine.*)

Nous ne pouvons pas nous engager ici dans une analyse bien exactement suivie des systêmes propoposés, pour expliquer les causes de cette différence qu'on vient d'observer entre les deux parties d'un même globe. C'est un secret de la nature, où l'esprit humain se confond à mesure qu'il s'opiniâtre à vouloir le deviner. Cependant, les vicissitudes physiques, les tremblemens de terre, les volcans, les inondations, & de certaines catastrophes, dont nous, qui vivons dans le calme des élémens, n'avons point une idée fort juste, ont pu y influer ; & on sait aujoud'hui que les plus violentes secousses de tremblement de terre, qui se font sentir quelquefois dans toute l'étendue du nouveau continent, ne communiquent aucun mouvement à notre continent. Si ce n'étoit par les avis particuliers qu'on en a reçus de différens endroits, on eût ignoré en Europe que le 4 d'avril 1768, toute la terre de l'Amérique fut ébranlée, de sorte qu'il a pu y arriver anciennement des désastres épouvantables, dont les habitans de notre hémisphere, loin de s'en ressentir, n'ont pu même se douter. Au reste, il ne faut pas, à l'exemple de quelques savans, vouloir appliquer au nouveau monde les prodiges qu'on trouve dans le *Timée* & le *Critias*, au sujet de l'Atlantique noyée par une pluie qui ne dura que vingt-quatre heures. Le fond de cette tradition venoit de l'Egypte ; mais Platon l'a embellie ou défigurée par une quantité d'allégories, dont quelques-unes sont philosophiques, & dont d'autres sont puériles, comme la victoire remportée sur les Atlantides par les Athéniens, dans un tems où Athènes n'existoit pas encore : ces anacronismes se sont si souvent remarquer dans les écrits de Platon, que ce n'est pas à tort sans doute que les Grecs mêmes l'ont accusé d'ignorer la chronologie de son pays. (*Athen. lib. V, cap.* 12 & 13.) La difficulté est de savoir si les Egyptiens, qui ne navignoient pas, & qui ont dû, par conséquent, être très-peu versés dans la geographie positive, ont eu quelque notion exacte sur une grande île ou un continent situé hors des colonnes d'Hercule. Or, il faut avouer que cela n'est pas probable : mais leurs prêtres, en étudiant la cosmographie, ont pu soupçonner qu'il y avoit plus de portions de terre répandues dans l'océan qu'ils n'en connoissoient : moins ils en connoissoient par le défaut absolu de la navigation, plus il est naturel que ce soupçon leur soit venu ; & sur-tout si l'on pouvoit démontrer qu'avant l'époque de la mesure de la terre, faite en Egypte par Eratostène sous Evergète, les prêtres y avoient déjà une idée de la véritable grandeur du globe. Quoi qu'il en soit, leurs doutes ou leurs soupçons sur l'existence de quelque grande terre, ne concernoient pas plus l'Amérique en particulier, que toutes les autres contrées qui leur étoient inconnues ; & les limites de l'ancien monde, telles que nous les avons fixées, restent invariablement les mêmes.

Que le cataclysme ou l'inondation de l'Atlantique ait rendu la mer si bourbeuse au-delà du détroit de Gibraltar, qu'il n'a plus été possible d'y naviguer, comme Platon le veut, c'est un fait démenti par l'expérience, depuis le voyage d'Hannon jusqu'à nos jours. Cependant feu M. Gesner, dont l'érudition est bien connue, croyoit que l'*île de Cérès*, dont on parle dans un très-ancien poëme, attribué à Orphée sous le titre d'*Αργοναυτικα*, étoit un reste de l'Atlantique : mais cette île, qu'on désigne par ses forêts de pins, & sur-tout par les nuages noirs qui l'enveloppoient, ne s'est retrouvée nulle part ; de sorte qu'il faudroit qu'elle eût été abimée depuis l'expédition des Argonautes, en supposant même, contre la vraisemblance ou plutôt contre la possibilité, que ces Argonautes aient pu venir de la mer Noire dans l'océan, en portant le navire *Argo* du Boristhène dans la Vistule, pour pouvoir rentrer ensuite dans la Méditerranée par les colonnes d'Hercule, comme il est dit vers la fin de ce poëme attribué à Orphée ; d'où on peut juger que le merveilleux n'y est pas épargné, & que M. Gesner auroit dû être plus incrédule.

Si l'on trouve quelque part à notre occident des traces d'un continent changé en une multitude d'îles, c'est sans doute dans la mer Pacifique, & nous ne répéterons pas ici ce que le président de Brosse en rapporte dans son ouvrage, où il traite des navigations vers les terres australes.

Quant à ceux qui prétendent que les hommes ne s'étoient introduits que depuis peu en Amérique, en franchissant la mer du Kamschatka ou le détroit de Tchutzhoi, soit sur des glaçons, soit dans des canots ; ils ne font pas attention que cette opinion, d'ailleurs fort difficile à comprendre, ne diminue en rien le prodige ; car il seroit bien surprenant qu'une moitié de notre planète fût restée sans habitans pendant des milliers d'années, tandis que l'autre moitié étoit habitée : ce qui rend encore cette opininn moins probable, c'est qu'on y suppose que l'Amérique avoit des animaux, puisqu'on ne sauroit faire venir de l'ancien monde les especes animales, dont les analognes n'existent pas dans l'ancien monde, comme celle du tapir, celle du glama, celle du tajacu. Il n'est pas possible non plus d'admettre une organisation récente de la matière, pour l'hémisphère opposé au nôtre ; car indépendamment des difficultés accumulées dans cette hypothèse, & qu'on n'y sauroit résoudre, nous ferons remarquer ici que les os fossiles qu'on découvre dans tant d'endroits de l'Amérique, & à de petites profondeurs, prouvent que de certains

certains genres d'animaux, loin d'y avoir été organisés depuis peu, ont été anéantis depuis longtems. C'est un fait indubitable qu'au moment de l'arrivée de Christophe Colomb, il n'existoit ni dans les îles, ni dans aucune province du nouveau continent, des quadrupèdes de la première grandeur : il n'y existoit ni dromadaire, ni chameau, ni giraffe, ni éléphant, ni rhinocéros, ni cheval, ni hippopotame. Ainsi, les grands os qu'on y déterre ont appartenu à des espèces éteintes ou détruites depuis plusieurs siècles avant l'époque de la découverte, puisque la tradition même n'en subsistoit plus parmi les indigènes, qui n'avoient jamais oui parler de quadrupèdes d'une taille plus élevée que ceux qu'on trouva chez eux en 1492. Cependant, la dent molaire, qui avoit été confiée à M. l'abbé Chappe, mort depuis dans la Californie, pesoit huit livres, comme on le sait par l'extrait de la lettre adressée à l'académie de Paris par M. Alzate, qui assure qu'on conserve encore actuellement au Mexique un os de jambe, dont la rotule a un pied de diamètre. Quelques hippopotames de la grande espèce, tels qu'on en rencontre dans l'Abyssinie & sur les rives du Zaire, produisent des dents machelieres, dont le poids est de plus de huit livres; mais on peut douter qu'il existe des éléphans dont les jambes contiennent des articles aussi prodigieux que celui que cite M. Alzate, dont le récit ne paroît pas absolument exempt d'exagération. Et il en faut dire autant des dimensions que le père Torrubia donne, dans sa prétendue *Gigantologie*, de quelques fragmens de squelettes exhumés en Amérique, & qui sont aujourd'hui assez répandus dans différens cabinets de l'Europe. M. Hunner, qui en fait une étude particulière en Angleterre, croit qu'ils ont appartenu à des animaux carnaciers; & ce n'est point sans un grand appareil d'anatomie comparée, qu'il a rendu compte de ce sentiment à la société royale de Londres. (*Transf. Philos. à l'an* 1768.) Mais si cela étoit vrai, il faudroit que la nature eût suivi en Amérique un plan très-opposé à celui qu'elle a suivi dans notre continent, où tous les quadrupèdes terrestres de la première grandeur sont frugivores, & non carnaciers : c'est une erreur de la part de Prosper Alpin & de M. Maillet d'avoir cru que l'hippopotame soit sarcophage ou carnivore. On conçoit que tout cela a dû être de la sorte, à cause de la difficulté qu'eussent eue des quadrupèdes carnaciers de la première grandeur à trouver leur subsistance, & à la trouver toujours, tandis que les végétaux renaissent d'abord, & en une telle abondance, qu'ils sont plus que suffisans pour nourrir les bêtes frugivores de la taille la plus énorme : ainsi l'opinion de ceux qui attribuent ces débris à des espèces zoophages, n'est guère probable. Inutilement a-t-on interrogé les sauvages qui habitent les bords de l'Ohio, pour savoir ce qu'ils pensent de la découverte des grands ossemens qu'on fit sur le bord de cette rivière en 1738 : ils n'ont pas donné là-dessus plus d'éclaircissement que n'en donnent les habitans de la Sibérie, sur la découverte de l'ivoire fossile de leur pays, que les uns regardent comme des dépouilles de géans, & les autres comme les restes d'un animal qui vit sous terre, & qu'ils appelloient *mammout*, individu plus digne de paroître dans la mythologie du Nord, que dans les nomenclatures de l'histoire naturelle. Cependant, M. Bertrand, qui a parcouru en observateur curieux la Pensylvanie & une partie de l'Amérique septentrionale, assure que quelques sauvages ayant vu des coquilles d'huîtres, trouvées dans la chaîne des monts Bleus, qui se prolonge du Canada à la Caroline, dirent qu'il n'étoit pas surprenant de trouver des coquilles autour des monts Bleus, puisqu'ils savoient que la mer les avoit jadis enveloppés de ses eaux.

Ce rapport est fondé sur la tradition universellement répandue parmi tous les peuples de l'Amérique, depuis le détroit de Magellan jusqu'au Canada : ils veulent qu'anciennement les terres basses de leur continent aient été submergées; ce qui obligea leurs ancêtres à se retirer sur les hauteurs. Ce n'est point sans quelque étonnement qu'on lit dans Acosta, que de son tems on voyoit encore en différens endroits, des traces très-marquées de cette inondation : *Certè in novo orbe ingentis cujusdam exundationis non obscura monumenta à peritis notantur.* (*de Naturâ N. O.*)

Quoi qu'il en soit, on ne sauroit expliquer pourquoi toutes les peuplades de l'Amérique avoient eu si peu de commerce & de liaison entr'elles, comme cela est démontré par la multiplicité des langues, qu'en admettant que leur manière de vivre de la chasse ou de la pêche, les empêchoit, non-seulement de se réunir, mais les obligeoit encore à s'éloigner les unes des autres. Aussi a-t-on vu, que quand les tribus se rapprochent au point de s'intercepter le gibier, cela allume des guerres nationales qui ne finissent que par la destruction ou la retraite de la tribu la plus foible ou la moins brave : des poignées d'hommes s'y disputent des déserts immenses; & les ennemis s'y trouvent quelquefois à plus de cent lieues de distance les uns des autres : mais cent lieues de distance ne sont rien pour des chasseurs qui, en cherchant le gibier ou en le poursuivant très-loin, se rencontrent toujours quelque part. La difficulté de fixer les limites, qui est déjà très-grande parmi les nations sédentaires, l'est bien davantage parmi des hordes qui errent de forêts en forêts, & qui prétendent cependant être possesseurs absolus des lieux qu'ils ne font que parcourir.

Les peuples véritablement pêcheurs ou ichthyophages, n'existoient que dans les parties les plus septentrionales du nouveau monde : car quoique l'on trouve entre les tropiques des sauvages qui pêchent beaucoup, ils plantent cependant malgré cela quelques pieds de manioc autour de leurs cases. Mais par toute l'Amérique, cette culture, ainsi que celle du maïs, étoit l'ouvrage des femmes,

& il est très-aisé d'en découvrir la raison : on n'y cultivoit que très-peu; de sorte que ce travail-là n'étoit point regardé comme le premier des travaux. On a même découvert, tant dans le sud que dans le nord, beaucoup de chasseurs qui ne cultivoient point du tout, & vivoient uniquement de gibier; comme il leur arrivoit d'être plus heureux en de certaines saisons qu'en d'autres, ils ne pouvoient conserver la chair qu'en la boucanant : car les nations dispersées au centre du continent, n'avoient pas la moindre connoissance du sel; mais presque toutes celles qui habitoient dans la zone torride, & même sur les extrémités des zones tempérées vers la torride, faisoient un grand usage du poivre-piment (*capsicum annuum*), ou d'autres herbes aussi brûlantes; & c'est la nature qui leur avoit enseigné tout cela. Il faut dire ici que les médecins de l'Europe ont été & sont encore pour la plupart dans l'erreur au sujet des épiceries : sous les climats ardens, leur grand & continuel usage est nécessaire pour aider la digestion, & rendre aux viscères la chaleur qu'ils perdent par une transpiration trop abondante. Aussi les voyageurs nous apprennent-ils que ces sauvages de la Guiane, qui répandent tant de poivre dans leurs mets, qu'ils emportent la peau de la langue à ceux qui n'y sont pas accoutumés, jouissent constamment d'une santé plus ferme que d'autres peuples de ce pays, comme les Acoquas & les Moroux, qui ne peuvent se procurer toujours une quantité suffisante de piment. En Europe même on voit déjà de quelle nécessité cette épice est aux Espagnols, qui en sement des champs entiers, comme nous semons le seigle: enfin, on sait qu'à mesure que la chaleur du climat augmente, on a trouvé par toute l'Asie & l'Afrique que la consommation des épiceries augmentoit en raison directe de cette chaleur.

Parmi les peuples chasseurs du nouveau monde, on a découvert différentes compositions que nous sommes dans l'usage d'appeller des poudres nutritives ou des alimens condensés, qu'on réduit tout exprès en un petit volume pour pouvoir les transporter aisément, lorsqu'il s'agit de faire quelque course dans des solitudes où la terre, souvent couverte de neige à la hauteur de deux ou trois pieds, n'offre aucune ressource, hormis celle du gibier qui est incertaine; parce que beaucoup d'animaux se tiennent alors dans leurs gîtes, qui sont quelquefois en des lieux très-éloignés de ceux où on les cherche. Au reste, on voit par les relations, & même par quelques passages de l'histoire, que la plupart des nations errantes de notre continent ont eu ou ont encore des pratiques semblables: les sauvages de la Grande-Bretagne composoient une de ces pâtes avec le karemyle, qu'on soupçonne être les tubercules du magjon, que les gens de la campagne appellent *vesce sauvage*, quoique ce soit un *lathyrus*: en avalant une boulette de cette drogue, les Bretons pouvoient se passer de tout autre aliment pendant un jour (Dion, *in Sever.*). Il en est à-peu-près de même de la poudre verte dont se servent les sauvages répandus le long du fleuve Jusquehanna, qui se jète dans la baie de Chésapeak : il suffira de dire ici que cette matière est composée de maïs torréfié qui en fait le fondement, de racines d'angélique & de sel. Mais on peut soupçonner qu'avant que ces barbares n'eussent quelque communication avec les colonies d'Europe, ils n'employoient point de sel qui ne sauroit contribuer beaucoup à augmenter les particules alimentaires.

Quant à la méthode de se procurer du feu, elle étoit la même dans toute l'étendue du nouveau monde, depuis la Patagonie jusqu'au Groenland : on frottoit des morceaux de bois très-durs contre d'autres morceaux très-secs avec tant de force & si long-tems qu'ils étinceloient ou s'enflammoient. Il est vrai que chez de certaines peuplades au nord de la Californie, on inséroit une espèce de pivot dans le trou d'une planche fort épaisse, & par le frottement circulaire, on obtenoit le même effet que celui dont on vient de parler (Muller, *Reise und entdeck : von den Russen, tom. I.*). Il paroît bien que c'est le seul instinct, ou s'il est permis de le dire, l'industrie innée de l'homme qui lui a montré cette pratique; de sorte que suivant nous, il faut ranger parmi les fables ce que quelques relations rapportent des habitans des Marianes, des Philippines, de Los-Jordenas & des Amicouanes, qui ignoroient, à ce qu'on prétend, le secret de faire du feu, & si l'on trouve de tels faits dans des géographes de l'antiquité, comme Mela, au sujet de certains peuples de l'Afrique, il est nécessaire d'avertir que Mela avoit puisé dans les mémoires d'Eudoxe, que Strabon nous dépeint comme un imposteur qui, pour faire accroire qu'il avoit doublé le cap de Bonne-Espérance, se permettoit de mentir sans fin. On voit, par l'histoire de la Chine, & sur-tout par l'usage encore aujourd'hui subsistant chez les Kamschatkadales, les Sibériens & même chez les paysans de la Russie, que la méthode de faire prendre feu au bois par le frottement, a dû être générale dans notre continent avant la connoissance de l'acier & des pyrites : la chaleur que l'homme sauvage a sentie dans ses mains, lorsqu'il les frottoit, lui a enseigné tout cela.

Comme il y avoit en Amérique un très-grand nombre de petites nations, dont les unes étoient plongées plus avant que les autres dans la barbarie, & dans l'oubli de tout ce qui constitue l'animal raisonnable, il est très-difficile de bien distinguer les coutumes adoptées seulement par quelques tribus particulières, d'avec les usages généralement suivis. Il y a des voyageurs qui ont cru que tous les sauvages du nouveau monde n'avoient pas la moindre idée de l'inceste, au moins dans la ligne collatérale, & que les freres y épousoient sans cesse les sœurs, ou les connoissoient sans les épouser; ce qui a fait penser à plusieurs personnes que les facultés physiques & morales ont dû s'altérer dans ces sauvages-là, parce que l'on suppose qu'il en est des hommes

comme des animaux domestiques, dont quelques-uns se rabougrissent par les accouplemens incestueux : ce qui a indiqué, ainsi qu'on sait, la nécessité de mêler ou de croiser les races pour en maintenir la vigueur & en perpétuer la beauté. Il conste, par des expériences faites depuis peu sur une seule espèce, que la dégénération est plus grande & plus prompte par une suite d'accouplemens dans la ligne collatérale que dans la ligne descendante ; & c'est-là un résultat auquel on ne se seroit assurément point attendu. Mais en suivant les *lettres édifiantes* & les relations des PP. Lafiteau & Gumilla (*Mœurs des sauvages & histoire de l'Orénoque.*), il est certain qu'il existoit en Amérique plusieurs tribus où l'on ne contractoit pas même de mariage dans le troisième degré de parenté ; de sorte qu'on ne sauroit dire que les conjonctions que nous appellons *illicites*, ou, ce qui est la même chose, *incestueuses*, y ont été généralement en vogue, comme elles l'étoient sans doute chez les Caraïbes & chez beaucoup d'autres. Garcilasso rapporte aussi (*histoire des Incas.*) que les grands caciques ou les empereurs du Pérou épousoient, par une polygamie singulière, leurs sœurs & leurs cousines-germaines à la fois ; il ajoute à la vérité, *pag.* 68, *tom. II*, que cet usage ne s'étendoit point jusqu'au peuple ; mais c'est-là un fait qui nous semble presque impossible à éclaircir ; car enfin il ne faut point prêter une foi aveugle à tout ce qu'on lit dans Garcilasso, touchant la législation des Péruviens : il convient d'ailleurs que chez les peuplades de ce pays où l'autorité du grand cacique ou de l'empereur étoit mal affermie, comme chez les Antis, *le mariage étoit inconnu : quand la nature leur inspiroit des desirs, le hasard leur donnoit une femme ; ils prenoient celles qu'ils rencontroient ; leurs filles, leurs sœurs, leurs meres leur étoient indifferentes ; cependant ces dernieres étoient plus exceptées. Dans un autre canton*, ajoute-t-il, *les meres gardoient leurs filles avec un soin extrême ; & quand elles les marioient, elles les déflorоient en public de leurs propres mains, pour montrer qu'elles les avoient bien gardées. Tom. I, pag.* 14. Ce dernier usage, s'il étoit bien vrai, pourroit paroître encore plus étonnant que l'inceste, qui a dû être effectivement plus en vogue chez les petites hordes, composées seulement de cent trente personnes, & telles qu'on en voit encore aujourd'hui dans les forêts de l'Amérique, que parmi les tribus plus nombreuses ; & sur-tout si l'on réfléchit à la multiplicité des langues relativement inintelligibles, qui empêchoit ces petites hordes de prendre des femmes chez leurs voisins.

Il faut bien observer ici que ce n'est qu'une pure supposition dont nous avons rendu compte, au sujet de la dégénération, que les accouplemens incestueux pourroient occasionner dans l'espèce humaine, comme dans quelques espèces animales. La vérité est que nous ne sommes pas, & que nous ne serons point de sitôt assez instruits sur un objet si important, pour pouvoir en parler avec assurance ; car il ne convient guère de citer ici l'exemple de quelques peuples de l'antiquité, ni sur-tout l'exemple des Égyptiens, dont les loix, qu'on croit le mieux connoître, sont souvent les plus inconnues : des Grecs qui ont écrit sur l'histoire de l'Égypte après la mort d'Alexandre, ont pu aisément confondre les sanctions d'un code étranger, adopté sous la dynastie des Lagides, avec les sanctions du code national, où nous, qui en avons fait une étude particulière, n'avons trouvé aucune preuve convaincante de la loi qu'on soupçonne y avoir existé, avant le tems de la conquête des Macédoniens ; mais une plus ample discussion à cet égard seroit ici très-déplacée. Ce qui démontre au reste qu'il ne faut pas raisonner sur la nécessité de croiser les races, lorsqu'il s'agit des hommes, comme lorsqu'il s'agit des animaux domestiques, c'est que les Circassiens & les Mingréliens constituent un peuple qui ne se mêle jamais avec aucun autre, & où les degrés qui empêchent le mariage sont très-peu étendus : cependant le sang y est, comme l'on sait, le plus beau du monde, au moins dans les femmes ; & il s'en faut beaucoup que les hommes y soient aussi laids que le dit, dans ses *Voyages au levant*, le chevalier d'Arvieu, dont le témoignage est très-opposé à celui de M. Chardin qui avoit été sur les lieux, & le chevalier d'Arvieu n'y a point été. D'un autre côté, les Samojèdes qui ne se mêlent, ni avec les Lapons, ni avec les Russes, constituent un peuple très-chétif & absolument imberbe, quoique nous sachions à n'en point douter, par les observations de M. Klingstaedt, que jamais les Samojèdes ne contractent des mariages incestueux, comme on l'assure dans quelques relations, dont les auteurs étoient très-mal informés.

Il peut exister dans le climat de l'Amérique des causes particulières qui font que de certaines espèces animales y sont plus petites que leurs analogues, qui vivent dans notre continent, comme les loups, les ours, les lynx ou les chats-cerviers, & quelques autres. C'est aussi dans les qualités du sol, de l'air, de la nourriture que M. Kalm croit qu'il faut chercher l'origine de l'abâtardissement qui survient parmi le bétail transplanté de l'Europe dans les colonies Angloises de terre-ferme, depuis le quarantième degré de latitude, jusqu'à l'extrémité du Canada. (*Hist. nat & civ. de la Pensylvanie.*) Quant à l'homme sauvage, la grossièreté des alimens, & le peu d'inclination qu'il a pour le travail des mains, le rendent moins robuste qu'on ne seroit tenté de le croire, si l'on ne savoit que c'est principalement l'habitude du travail qui fortifie les muscles & les nerfs des bras, comme l'habitude de chasser fait que les Américains soutiennent de longues marches ; & c'est probablement ce qui a déterminé M. Fourmont à nommer ces peuples-là des peuples coureurs, (*Réflexions critiques*,) quoiqu'ils ne courent ou ne chassent que lorsque la nécessité la plus pressante les y oblige : car, quand

ils ont quelques provisions de chair boucanée, ils restent jour & nuit couchés dans leurs cabanes, d'où le besoin seul peut les forcer à sortir; & on sait aujourd'hui, par un grand nombre d'observations recueillies dans différentes contrées, que tous les sauvages en général ont un tel penchant pour la paresse, que c'est-là un des caractères qui les distingue le plus des peuples civilisés. A ce vice honteux, il faut joindre encore une insatiable soif des liqueurs spiritueuses ou fermentées, & alors on aura une idée assez juste de tous les excès dont ces barbares sont capables. Ceux qui croient que l'extrême intempérance dans le boire ne règne que chez des peuples situés sous des climats froids, se trompent, puisqu'on voit par toutes les relations, que, sous les climats les plus froids, comme sous les climats les plus chauds, les Américains s'enivrent avec la même fureur, toutes les fois qu'ils en ont l'occasion; & ils auroient presque toujours cette occasion, s'ils étoient moins paresseux. Mais comme ils ne cultivent que très-peu de maïs & de manioc, la matière première d'où il faut extraire la liqueur, leur manque souvent; car on sait que le caouin, la piworée, la chica, & d'autres breuvages factices de cette espèce, sont pour la plupart tirés de la farine du maïs & de la cassave. Chez les hordes, qui ne cultivent absolument point, comme les Moxes, les Patagons & mille autres, on emploie des racines, des fruits sauvages & même les mûres des ronces, pour donner du goût à l'eau, & lui communiquer une qualité enivrante; ce qui est très-aisé par le moyen de la fermentation, qui s'opère d'elle-même. On soupçonne que le tempérament froid & phlegmatique des Américains, les porte plus que les autres hommes vers ces excès qu'on pourroit nommer, avec M. de Montesquieu, une ivrognerie de nation; cependant il s'en faut bien que les liqueurs qu'ils brassent eux-mêmes, détruisent autant leur santé, que l'eau-de-vie que les Européens leur vendent, & qui fait des ravages aussi grands que la petite vérole, que les Européens ont également apportée au nouveau monde, où elle est sur-tout funeste à ceux d'entre les sauvages qui vont nuds, parce que leur épiderme & leur tissu muqueux, toujours exposés à l'air, s'épaississent; & ils en bouchent encore les pores avec des couleurs, des graisses & des huiles, dont ils se vernissent tout le corps pour se garantir des piqûres des insectes, multipliés au-delà de l'imagination dans les forêts & les lieux incultes: & c'est la persécution qu'on y essuie de la part des Maringouins & des Moustiques, qui y a aussi enseigné l'usage de fumer du tabac.

Les anciennes relations parlent très-souvent de l'extrême vieillesse à laquelle tous les Américains parviennent; mais on sait aujourd'hui qu'il s'est glissé dans ces récits des exagérations grossières, qui encouragèrent vraisemblablement cet imposteur ridicule, qu'on a vu paroître en Europe sous le nom d'*Hultazob*, & qui vouloit se faire passer pour un cacique Américain, âgé de cinq cens ans. Nous l'avons observé, & M. Bancroft a fait la même observation dans la Guiane en 1766; il est impossible de connoître exactement l'âge des sauvages, parce que les uns manquent absolument de mots numériques, & chez les autres, les mots numériques sont à peine portés jusqu'au terme de trois: ils n'ont pas de mémoire, ni rien de ce qui seroit nécessaire pour y suppléer; & faute de calendriers, ils ignorent non-seulement le jour de leur naissance, mais même l'année de leur naissance. En général, ils vivent autant que les autres hommes, au moins dans les contrées septentrionales; car entre les tropiques, la chaleur, en excitant dans les corps une transpiration continuelle, y abrege le cours ou le songe de la vie. Ce qu'il y a de bien vrai encore, c'est que les femmes Américaines accouchent presque toutes sans douleur, & avec une facilité étonnante, & il est très-rare qu'elles expirent en enfantant, ou par les suites de l'enfantement: les Historiens disent qu'avant l'arrivée de Pizarre & d'Almagre au Pérou, on n'y avoit jamais ouï parler de sages-femmes. Tout cela a fait soupçonner que cet effet n'étoit produit que par une configuration particulière des organes, & peut-être aussi par ce défaut de sensibilité qu'on a observé parmi les Américains, & dont on trouve des exemples frappans dans les voyageurs. Il s'est écoulé près de deux cens ans avant qu'on ait connu la méthode qu'emploient les sauvagesses pour serrer le cordon ombilical à leurs enfans: c'est une grande erreur de soutenir qu'elles le nouent, & d'ajouter encore que c'est là une pratique indiquée par la nature à toutes les nations du monde: elles ne le nouent point, mais y appliquent un charbon ardent, qui en emporte une partie, & l'autre se crispe au point de ne pouvoir se r'ouvrir. Cette méthode n'est peut être pas la plus mauvaise de toutes; & si la nature a enseigné à cet égard quelque procédé, il faut avouer qu'il est très-difficile de le reconnoître d'avec ceux qu'elle n'a point enseignés.

On a trouvé parmi les Américains peu d'individus estropiés ou très contrefaits, parce qu'ils ont eu, ainsi que les Lacédémoniens, la barbarie de détruire les enfans, qu'une organisation vicieuse, ou une difformité naturelle, met hors d'état de pouvoir se procurer la nourriture en chassant ou en pêchant. D'ailleurs, comme les sauvages n'ont point les arts, ils n'ont pas non plus les maladies des artisans, & ne disloquent point leurs membres en élevant des édifices ou en conduisant des machines. Les grandes courses que les femmes enceintes sont obligées d'y entreprendre, les font quelquefois avorter; mais il est rare que la violence du mouvement y estropie le fœtus. Le défaut absolu de toute espece de bétail domestique, & par conséquent le défaut de toute espece de laitage, fait que les Américaines gardent long tems leurs enfans à la mamelle, & que, quand il leur nait des jumeaux, elles immolent celui qui leur paroit être le plus foible: usage monstrueux,

mais introduit chez les petites nations errantes, où les hommes ne se chargent jamais de quelque fardeau qui pourroit les empêcher de chasser.

Rien n'est plus surprenant que les observations qu'on trouve dans les mémoires de plusieurs voyageurs, touchant la stupidité des enfans Américains qu'on a essayé d'instruire. Margrave assure (*Comment. ad Hist. Brasiliæ*) qu'à mesure qu'ils approchent du terme de l'adolescence, les bornes de leur esprit paroissent se rétrécir. Le triste état où nous savons que les études sont réduites dans les colonies de l'Amérique septentrionale, c'est-à-dire, parmi les Portugais & les Espagnols, feroient croire que l'ignorance des maitres a été plus que suffisante pour occasionner celle des écoliers; mais on ne voit point que les Professeurs de l'université de Cambridge, dans la nouvelle Angleterre, aient formé eux-mêmes quelques jeunes Américains, au point de pouvoir les produire dans le monde littéraire. Nous dirons ici que, pour bien s'assurer à quel point les facultés intellectuelles sont étendues ou bornées dans les indigènes de l'Amérique, il faudroit prendre leurs enfans encore au berceau, & en suivre l'éducation avec beaucoup de douceur & de philosophie; car quand ces enfans ont contracté, pendant quelque tems, les mœurs de leurs parens, ou barbares, ou sauvages, il est très-difficile d'effacer de leur ame ces impressions d'autant plus fortes, que ce sont les premières: il ne s'agit pas d'ailleurs de faire des expériences sur deux ou trois sujets, mais sur un grand nombre de sujets, puisqu'en Europe même, de tant d'enfans appliqués aux études dès leur plus tendre jeunesse, on obtient un si petit nombre d'hommes raisonnables, & un nombre encore plus petit d'hommes éclairés. Mais est-ce bien de la part de quelques marchands de l'Amérique, de la part de quelques aventuriers guidés dans toutes leurs actions par l'avarice la plus brûlante, qu'on doit s'attendre à ces essais dont il est ici question? Hélas! nous en doutons beaucoup.

On pourroit se dispenser de parler des créoles, puisque leur histoire n'est point nécessairement liée avec celle des naturels du nouveau continent, s'il ne convenoit de faire observer qu'en accordant même que Thomas Gage & Goréal, ou le voyageur qui a emprunté ce nom, ont outré ce qu'ils rapportent de l'imbécillité, ou plutôt de l'abrutissement des Espagnols nés aux Indes occidentales (*descript. & voy. aux Indes occident.*), il n'en reste pas moins vrai que ces créoles ont été généralement soupçonnés d'avoir essuyé quelqu'altération par la nature du climat; & comme c'est-là un malheur & non un crime, le P. Fejoo auroit dû mettre plus de bon sens dans ce qu'il a écrit pour les justifier, puisqu'il y a bien de l'apparence qu'il n'eût pas même pensé à les justifier, s'il n'avoit cru que la gloire de la nation Espagnole y étoit intéressée. Or, ce sont-là des préjugés indignes d'un philosophe, aux yeux duquel la gloire de toutes les nations n'est rien, lorsqu'il s'agit de la vérité. Les lecteurs, qui ont quelque pénétration, verront aisément que ce n'est ni à l'envie, ni à quelque ressentiment particulier contre les Espagnols, qu'on peut attribuer ce qu'on a vu de l'altération survenue dans le tempérament de leurs créoles, puisqu'on en a dit tout autant des autres Européens établis dans le nord de l'Amérique, comme l'on s'en apperçoit en lisant l'histoire de la Pensylvanie que nous avons déjà eu occasion de citer. Si les créoles avoient écrit des ouvrages capables d'immortaliser leur nom dans la république des lettres, ils n'auroient pas eu besoin de la plume & du style empoulé de Jérôme Fejoo, pour faire leur apologie, qu'eux seuls pouvoient, & qu'eux seuls devoient faire. Cependant ce n'est point le tems qui leur a manqué, puisque Coréal qui les a dépeints, comme nous l'avons dit, avec des couleurs si désavantageuses, partit pour l'Amérique en 1666. Au reste, plus on étendra la culture dans l'intérieur du nouveau monde, en seignant les marais, en abattant les bois, plus le climat y changera & s'adoucira: c'est-là un effet nécessaire qui devient sensible d'année en année; & pour fixer ici exactement l'époque de la premiere observation faite à cet égard, nous dirons que, dans la nouvelle édition des *Recherches philosophiques sur les Américains*, on trouve la copie d'une lettre par laquelle il conste que dès l'an 1677, on s'étoit déjà apperçu de ce changement de climat, au moins dans les colonies Angloises, qu'on sait avoir été le plus opiniâtrément attachées au travail & à l'amélioration de la terre, dont les sauvages n'avoient presque aucun soin: ils attendoient tout de la nature, & rien de leur industrie. C'est bien à tort sans doute qu'on a cru que l'abondance du gibier, du poisson & des fruits provenus sans culture, avoient retardé les progrès de la vie civile dans presque toute l'étendue de l'Amérique: à la pointe septentrionale du Labrador, & le long des côtes de la baie de Hudson, depuis le port de Munck, jusqu'à la rivière de Churchil, la stérilité est extrême & incroyable; or, les petits troupeaux d'hommes qu'on y a rencontrés, sont aussi sauvages pour le moins, que ceux qui errent au centre du Bresil, de la Guiane, & le long du Maragnon & de l'Orénoque, où l'on trouve plus de plantes alimentaires, plus de gibier, plus de poisson, & où jamais la glace n'empêche de pêcher dans les rivières. Il paroit tout au contraire que la possession d'un grain aussi facile à élever & aussi facile à multiplier que l'est le mais, auroit dû porter les Américains à renoncer dans beaucoup de provinces à la vie ambulante & à la chasse, qui rend le cœur de l'homme dur & impitoyable. Cependant il est très-certain que quelques-uns de ces peuples, qui possédoient la semence du mais, étoient encore plongés dans l'anthropophagie, comme les Caraïbes de terre-ferme, qu'on a vu en 1764, manger les corps des nègres marens, révoltés contre les Hollandois aux Berbices (*Naturgeschichte von Guiana*. §. 161). Nous savons néanmoins à n'en point douter, que ces barbares, dont il est ici question, cultivent non seulement le manioc, mais en-

core le pisang (*musa paradisiaca*) & malheureusement ils ne sont point les seuls d'entre les Américains, qui, sans y être contraints par aucune espèce de disette, ont souillé leurs tables en y servant des pièces de chair humaine, rôties à de grandes broches de bois, ou bouillies dans des marabouts.

On se persuadera sans peine que quelques voyageurs ont exagéré le nombre des peuplades anthropophages; mais il est sûr qu'on en a trouvé au sud, au nord & entre les tropiques. Les Atac-Apas de la Louisiane qui, en 1719, mangèrent un François nommé *Charleville*, habitent à plus de huit cens lieues du district des Caraïbes, cabanés entre les rives de l'Essequebo & de l'Orénoque; & de-là il faut encore faire un immense trajet dans le continent, pour arriver chez les Encavelladas ou les Chevelus, qui rôtissent aussi leurs prisonniers; de sorte que cette barbarie est commune à des nations qui ne peuvent avoir emprunté leurs mœurs les unes des autres, ni s'être corrompues jusqu'à ce point par la force de l'exemple.

Dans cette immense quantité de détails que nous fournissent les relations touchant les usages religieux des Américains, il s'est glissé des faussetés dont quelques-unes sont déjà parfaitement connues, & dont on connoîtra les autres, à mesure que les voyageurs deviendront plus éclairés que ne l'ont été la plupart de ceux qui ont parlé, jusqu'à présent, des différentes parties du nouveau monde: des moines & des hommes qui ne méritoient pas le titre de philosophe, en quelque sens qu'on puisse entendre ce mot, se sont permis d'écrire des choses que les personnes raisonnables se sont repenties d'avoir lues. Nous n'expliquerons ici qu'un fait qui suffira pour faire juger de beaucoup d'autres. On a assuré que plusieurs sauvages des provinces méridionales adoroient une citrouille. Or, voici ce que c'est que cette adoration: Tout comme les prétendus sorciers de la Laponie se servoient jadis d'un tambour qu'ils battoient pour chasser le démon, lorsqu'ils le croyoient logé dans le corps d'un homme malade, qu'ils n'avoient pu guérir avec leurs drogues ordinaires; ainsi quelques jongleurs de l'Amérique emploient une courge dont ils tirent la pulpe, & qu'ils remplissent ensuite de cailloux; de sorte que quand ils la secouent, il en résulte un bruit qu'on entend de très-loin dans la nuit. Il est donc assez naturel que les sauvages qui ne sont point initiés dans la jonglerie, aient peur de cet instrument, aussi n'osent-ils le toucher ni en approcher; & voilà à quoi se réduit l'adoration de la citrouille. C'est bien en vain qu'on a interrogé ces barbares, touchant des pratiques si grossières, & touchant beaucoup d'autres qui sont encore infiniment plus superstitieuses; la pauvreté de leur langue, dont le dictionnaire pourroit être écrit en une page, les empêche de s'expliquer. On sait que les Péruviens mêmes, quoique réunis en une espèce de société politique, n'avoient pas encore inventé des termes pour exprimer les êtres métaphysiques, ni les qualités morales qui doivent le plus distinguer l'homme de la bête, comme la justice, la gratitude, la miséricorde. Ces qualités étoient au nombre des choses qui n'avoient point de nom: la vertu elle-même n'avoit point de nom dans ce pays, sur lequel on a débité tant d'exagérations. Or, chez les petits peuples ambulans, la disette des mots est encore incomparablement plus grande; au point que toute espèce d'explication sur des matières de morale & de métaphysique, y est impossible. Si dans le corps du *Dict. des Sciences*, *&c.* on trouve un article où il est question de la théologie & de la philosophie des Iroquois, nous ferons observer ici que l'auteur de cette pièce est, en un certain sens, assez excusable, puisqu'il n'a fait que suivre M. Brucker, qui a donné lieu à toutes ces fables, par ce qu'il a dit des Iroquois dans sa grande *Histoire de la Philosophie*, immense collection d'erreurs & de vérités. Quelque savant qu'ait été M. Brucker, il ne nous paroît pas qu'il se soit mis en peine de consulter sur l'Amérique, d'autre auteur que la Hontan, & c'est précisément la Hontan qu'il ne falloit point consulter, parce qu'il prête, on ne sait à quels barbares du Canada, ses propres idées, qui sont encore très-éloignées d'être justes.

Ceux-là se trompent, qui pensent que chez les sauvages la religion est très-simple, très-pure, & qu'elle va toujours en se corrompant à mesure que les peuples se civilisent. La vérité est que les sauvages & les peuples civilisés se plongent également dans des superstitions cruelles & épouvantables, lorsqu'ils ne sont pas retenus par la saine raison; & si la profession du christianisme même n'a pu empêcher les Espagnols d'assassiner leurs frères en l'honneur de l'éternel dans la place Major de Madrid, on voit combien il est nécessaire que le christianisme si raisonnable soit bien entendu. Or, ce seroit faire tort à ses lumières, de croire qu'il y a beaucoup de philosophie chez les sauvages, qui sont aussi dans leur sens des *auto-da-fé*, & on n'en faisoit malheureusement que trop chez les Antis, où l'on trouva de grands vases de terre remplis de corps d'enfans desséchés, qui avoient été immolés à des statues; & on en immoloit de la sorte toutes les fois que les Antis célébroient des actes de foi. Quant à ceux qu'on appelle parmi les sauvages de l'Amérique, *boyés*, *sametyes*, *piays*, *angekottes*, *javas*, *tiaraugui*, *autmons*, ils mériteroient plutôt le nom de médecin, que celui de sacrificateur qu'on leur a souvent donné: il est vrai qu'ils accompagnent leurs remèdes, qu'ils servent aux malades, de pratiques bisarres, mais qu'ils croient être propres à calmer ou à chasser le mauvais principe, auquel ils paroissent attribuer tous les dérangemens qui surviennent au corps humain. Au lieu de raisonner imbécillement sur la théologie de ces prétendus prêtres, on auroit beaucoup mieux fait de les engager, par des présens & des procédés généreux, à nous communiquer les caractères de certaines plantes, dont ils font un grand usage dans les mé-

dicamens ; car nous ne connoissons pas la cinquantième partie des végétaux que quelques-uns de ces Alexis portent toujours sur eux dans de petits sacs, qui composent toute leur pharmacie. Mais les missionnaires, qui ont cru voir dans ces jongleurs de l'Amérique, des rivaux, les persécutent avec acharnement ; & quand ils en parlent même dans leurs relations, ils les accablent encore d'injures qui nous révoltent autant que la barbare platitude du style dans lequel ces relations sont écrites, & que les prodiges manifestement faux qu'on y atteste comme véritables. Il ne manque point des missionnaires en Amérique ; mais on y a rarement vu des hommes éclairés & charitables s'intéresser aux malheurs des sauvages, & employer quelque moyen pour les soulager. On peut dire qu'il n'y a proprement que les Quakers, qui se soient établis au nouveau monde sans y commettre de grandes injustices & des actions infames. Quant aux Espagnols, si l'on n'étoit d'ailleurs instruit, on seroit tenté de croire que Las Casas a voulu pallier leurs crimes en les rendant absolument incroyables. Il ose dire, dans un traité intitulé *de la destrucion de las Indias Occidentales per los Castellanos*, & qui est inséré dans la collection de ses Œuvres, & imprimées à Barcelone, qu'en quarante ans ses compatriotes ont égorgé cinquante millions d'Indiens : mais nous répondons que c'est une exagération grossière. Et voici pourquoi ce Las Casas a tant exagéré : il vouloit établir en Amérique un ordre sémi-militaire, sémi-ecclésiastique ; ensuite il vouloit être grand-maître de cet ordre, & faire payer aux Américains un tribut prodigieux en argent : pour convaincre la cour de l'utilité de ce projet, qui n'eût été utile qu'à lui seul, il portoit le nombre des Indiens égorgés à des sommes innombrables.

La vérité est que les Espagnols ont fait déchirer plusieurs sauvages par de grands lévriers, & par une espèce de chiens dogues, apportée en Europe du tems des Alains : ils ont encore fait périr un grand nombre de ces malheureux dans les mines & les pêcheries à perles, & sous le poids des bagages, qu'on ne pouvoit transporter que sur les épaules des hommes, parce que sur toute la côte orientale du nouveau continent, on ne trouva aucune bête de somme ni de trait, & ce ne fut qu'au Pérou qu'on vit les glamas. Enfin, ils ont exercé mille genres de cruauté sur des caciques & des chefs de horde, qu'ils soupçonnoient d'avoir caché de l'or & de l'argent : il n'y avoit aucune discipline dans leurs petites troupes, composées de voleurs, & commandées par des hommes dignes du dernier supplice, & élevés pour la plupart dans la dernière bassesse ; car c'est un fait qu'Almagre & Pizarre ne savoient ni lire ni écrire : ces deux aventuriers conduisoient cent soixante-dix fantassins, soixante cavaliers, quelques dogues, & un moine nommé *la Vallé Viridi*, qu'Almagre fit depuis assommer à coups de crosses de fusil dans l'île de Puna. Tel étoit l'armée qui marcha contre les Péruviens : quant à celle qui marcha contre les Mexicains, sous la conduite de Cortez, elle étoit forte de quinze cavaliers & de cinq cents fantassins tout au plus. Or, on peut se former une idée de tous les forfaits que ces sept cens trente-neuf meurtriers ont dû commettre au Pérou & au Mexique : on peut encore se former une idée des ravages faits à l'île de Saint-Domingue ; mais c'est se moquer du monde de vouloir qu'on y ait égorgé cinquante millions d'habitans. Ceux qui adoptent des récits si extravagans, ne conçoivent sans doute point ce que c'est qu'un tel total d'hommes : tout l'empire d'Allemagne, la France & l'Espagne ensemble, ne contiennent pas exactement aujourd'hui cinquante millions d'habitans. Cependant, si l'on en excepte l'intérieur de l'Espagne, la terre y est assez bien cultivée, & cela par le travail combiné des animaux avec celui des laboureurs. En Amérique, rien n'étoit cultivé par le travail des animaux : aussi voit-on par les propres journaux des Espagnols, qu'ils marchèrent souvent dans le Pérou pendant cinq ou six jours sans voir une seule habitation. Dans l'expédition de la Canella, on ne se servit des épées, dit Jurabe, que pour couper les ronces & les broussailles, afin de se frayer une route autravers du plus affreux désert qu'on puisse imaginer. Au centre du Paraguai & de la Guiane, où jamais les petites armées Espagnoles n'ont pénétré, & où elles n'ont, par conséquent, commis aucun des ravages qu'on leur impute, on n'a découvert d'abord que des forêts, & ensuite encore des forêts où de petites peuplades se trouvoient souvent à plus de cent lieues de distance les unes des autres. On voit par tout ce que les Jésuites ont publié touchant l'établissement de leurs missions, combien il a été difficile de rassembler quelques sauvages dans des contrées plus étendues que la France, & où la terre est meilleure qu'au Pérou, & aussi bonne qu'au Mexique. Quand on veut avoir une idée de l'état où se trouvoit le nouveau monde au moment de la découverte, il faut étudier les relations, & employer sans cesse une critique judicieuse & sévère, pour écarter les faussetés & les prodiges dont elles fourmillent : les compilateurs qui n'ont aucune espèce d'esprit, entassent tout ce qu'ils trouvent dans les journaux des voyageurs, & font enfin, des romans dégoûtans, qui ne se sont que trop multipliés de nos jours, parce qu'il est plus aisé d'écrire sans réfléchir, que d'écrire en réfléchissant.

La dépopulation de l'Amérique & le peu de courage de ses habitans, sont les véritables causes de la rapidité des conquêtes qu'on y a faites : une moitié de ce monde tomba, pour ainsi dire, en un instant sous le joug de l'autre. Ceux qui prétendent que les armes à feu ont uniquement décidé de la victoire se trompent, puisqu'on n'a jamais pu avec ces armes-là conquérir le centre de l'Afrique. Les anciens Bataves & les Germains étoient pour la plupart nuds : ils n'avoient ni casque, ni cuirasse ; ils n'avoient pas même assez de fer pour appliquer

des pointes à tous leurs javelots : cependant ces hommes, soutenus par leur bravoure, combattirent souvent avec avantage contre des soldats cuirassés, casqués, & munis enfin d'instrumens aussi meurtriers que l'étoient le *pilum* de l'infanterie Romaine. Si donc l'Amérique eût été habitée par des peuples aussi belliqueux que ces Germains & ces Bataves, sept ou huit cents hommes n'y eussent pas conquis deux empires en un mois. Il ne faut pas dire que la bande de Pizarre fut soutenue par des troupes auxiliaires, puisqu'à la journée de Caxamalca les Espagnols combattirent seuls l'armée de l'empereur Atabalipa, & l'événement prouva que Pizarre n'avoit pas eu besoin de troupes auxiliaires.

Il est vrai que par une disposition très-remarquable du local, tous les grands fleuves, comme la Plata, le Maragnon, l'Orénoque, le fleuve du Nord, le Missisipi & le Saint-Laurent, ont leurs embouchures à la côte orientale où les Européens devoient d'abord aborder ; de sorte qu'en remontant ces fleuves, ils pénétroient sans difficultés dans le centre du continent ; mais le Pérou & le Mexique se trouvent, comme l'on sait, dans un situation contraire, c'est-à-dire, à la côte occidentale, & on ne put les attaquer qu'avec des troupes déjà fatiguées par les marches qu'elles avoient faites dans l'intérieur des terres.

Quoi qu'il en soit, le nouveau monde étoit si désert, que les Européens auroient pu s'y établir sans détruire aucune peuplade ; & comme l'on eût donné aux Américains le fer, les arts, les métiers, les chevaux, les bœufs, & les races de tous les autres animaux domestiques qui leur manquoient, cela eût fait en quelque sorte une compensation pour le terrein dont on se seroit emparé. On connoît des jurisconsultes qui ont soutenu que les peuples chasseurs de l'Amérique n'étoient pas véritablement possesseurs du terrein, parce que, suivant Grotius & Lauterbach, on n'acquiert pas la propriété d'un pays en y chassant, en y faisant du bois ou en y puisant de l'eau : ce n'est que la démarcation précise des limites, & l'intention de cultiver ou la culture déjà commencée, qui fondent la possession. Nous pensons, tout au contraire, que les peuples chasseurs de l'Amérique ont eu raison de soutenir qu'ils étoient, comme on l'a déjà dit, possesseurs absolus du terrein, parce que dans leur manière d'exister, la chasse équivaut à la culture ; & la construction de leurs cabanes est un titre contre lequel on ne peut citer Grotius, Lauterbach, Titius, & tous les publicites de l'Europe, sans se rendre ridicule. Il est certain que dans les endroits où il y avoit déjà quelque espèce de culture, la possession étoit encore plus indubitablement fondée ; de sorte qu'on ne conçoit pas comment il a pu tomber dans l'esprit du pape Alexandre VI, de donner, par une bulle de l'an 1493, tout le continent & toutes les iles de l'Amérique au roi d'Espagne ; & cependant il ne croyoit point donner des pays incultes & inhabités, puisqu'il spécifie, dans sa donation, les villes & les châteaux, *civitates & castra in perpetuum, tenore præsentium, donamus.* On dira bien que cet acte n'étoit que ridicule : oui, c'est précisément parce qu'il étoit ridicule qu'il falloit s'abstenir de le faire, pour ne pas donner lieu à des personnes timorées de croire que les souverains pontifes ont contribué, autant qu'il a été en eux, à toutes les déprédations & à tous les massacres que les Espagnols ont commis en Amérique, où ils citoient cette bulle d'Alexandre VI, toutes les fois qu'ils poignardoient un cacique, & qu'ils envahissoient une province. La cour de Rome auroit dû révoquer solemnellement cet acte de donation, au moins après la mort d'Alexandre VI ; mais malheureusement nous ne trouvons pas qu'elle ait jamais pensé à faire cette démarche en faveur de la religion.

Ce qu'il y eut encore de remarquable, c'est que quelques théologiens soutinrent, dans le XVIe siècle, que les Américains n'étoient point des hommes, & ce ne fut pas tant le défaut de la barbe & la nudité des sauvages, qui leur firent adopter ce sentiment, que les relations qu'ils recevoivent touchant les Anthropophages ou les Cannibales. On voit tout cela assez clairement dans une lettre qui nous est restée de Lullus : les Indiens occidentaux, dit-il, n'ont de l'animal raisonnable que le masque ; ils savent à peine parler, & ne connoissent ni l'honneur, ni la pudeur, ni la probité ; il n'y a point de bête féroce aussi féroce qu'eux ; ils s'entre-dévorent, déchirent leurs ennemis en lambeaux, en sucent le sang & ont toujours des ennemis ; car la guerre est parmi eux éternelle, & leur vengeance ne connoit point de borne : les Espagnols, qui les fréquentent, ajoute-il, deviennent insensiblement aussi pervers, aussi méchans, aussi atroces qu'eux ; soit que cela arrive par la force de l'exemple, soit que cela arrive par la force du climat : *Adeo corrumpuntur illic mores, ut id accidat exemplo incolarum, sivè cœli naturâ.* Mais il n'y a nulle apparence que le climat influe en tout ceci ; puisque nous avons déjà observé que dans les pays les plus chauds, comme sous l'équateur & dans les pays les plus froids, comme au-delà du 50e degré, on a également vu des barbares manger leurs prisonniers, & célébrer par d'horribles chansons la mémoire de leurs ancêtres, qui se trouvèrent comme eux à des repas semblables. Il faut que Lullus & les théologiens, dont il est ici question, aient absolument ignoré que l'anthropophagie a aussi été très-commune parmi les anciens sauvages de notre continent ; parce que, quand les sciences n'éclairent point l'homme, quand les loix n'arrêtent ni sa main, ni son cœur, il tombe par-tout dans les mêmes excès. Mais nous répéterons encore en finissant cet article, qu'il sera à jamais étonnant qu'on n'eût encore aucune idée des sciences dans tout un hémisphère de notre globe en 1492 ; de sorte que l'esprit humain y étoit retardé de plus de trois mille ans. Jusqu'à nos jours, il n'y a point eu dans tout le nouveau-monde une seule peuplade Américaine qui fût

fût libre, & qui pensât à se faire instruire dans les lettres; car il ne faut point parler des Indiens des missions, puisque tout démontre qu'on en a fait plutôt des esclaves fanatiques, que des hommes. (*D. P.*)(*R.*)

*Recherches géographiques & critiques sur la position des lieux septentrionaux de l'*AMÉRIQUE.

Je commencerai par poser quelques axiomes ou maximes qui me serviront de guides dans ces recherches.

1°. On ne peut fixer la position d'un pays que sur le rapport de personnes qui, l'ayant vu, en ont donné une relation circonstanciée.

2°. Les relations sont plus ou moins authentiques, selon les personnes & les circonstances. Les anciens n'ont donné sur les régions éloignées, que des connoissances vagues, d'après lesquelles on a dressé des cartes aussi bien qu'il a été possible, en attendant des témoignages plus sûrs & mieux circonstanciés.

3°. Quant aux personnes, il y a une grande différence dans le degré de crédibilité qu'elles méritent. C'est ce qu'il faut examiner avec attention, & peser soigneusement. Souvent on donne une relation anonyme; tantôt on la présente sous le nom d'une personne dont l'existence n'est pas constatée, ou bien on la lui attribue sans raison suffisante; d'autres fois elle est d'un voyageur regardé comme plus ou moins véridique; il y en a qui ont pour garant tout un équipage de vaisseau, ou même plusieurs; enfin d'autres ont été publiées d'après des voyages entrepris par ordre d'un souverain ou d'une compagnie, auxquels ceux qui ont été à la découverte ont fait leur rapport. De ces relations, quelques-unes ont été imprimées & connues dans le tems que les découvertes ont été faites, ou peu de tems après; d'autres n'ont paru que très-long-tems après cette époque. Les unes ont été contredites par d'autres, & quelques autres ont été reçues comme avérées, dans le tems qu'on en auroit pu prouver la fausseté, s'il y avoit eu lieu au moindre soupçon. Toutes ces circonstances doivent être mûrement examinées, & en général il ne faut point ajouter foi à celles qui pèchent contre la vraisemblance, à moins qu'elles ne soient appuyées par d'autres marques caractéristiques d'authenticité.

4°. Si le caractère d'authenticité s'y trouve, qu'elles soient de deux cents, de cent, ou de dix ans seulement, ces relations doivent toujours être tenues pour incontestables, quand même depuis ce tems-là on n'en auroit point eu d'autres de ces pays, & de leur situation; puisque la vérité reste constamment la même, quelque ancienne qu'elle soit. Mais si de nouvelles relations, données par des voyageurs dignes de foi qui auroient été sur les lieux, contredisoient & corrigeoient les anciennes, il est manifeste que les témoins plus récens mériteroient plus de créance.

5°. Si des relations d'une authenticité égale se contredisent, il faut comparer les degrés d'authenticité, les circonstances, la probabilité, la possibilité même de tout, & se décider là-dessus, sans cependant, dans ces cas, donner le système adopté pour indubitable, mais seulement pour probable, en attendant de nouvelles lumieres plus certaines.

6°. Si les plus anciennes & les plus nouvelles découvertes s'accordent entr'elles en tout ou en partie, il ne faut pas hésiter un moment de les préférer à tout ce que les hommes même les plus savans auroient écrit de contraire.

7°. Si un voyageur donne une relation dont on doute, parce qu'il est le premier qui en ait parlé, & que cependant elle ait été publiée sans qu'on l'ait contredite, ou qu'une partie en ait été ensuite peu-à-peu confirmée par des relations plus modernes, je pense qu'on doit la recevoir toute entière comme telle, jusqu'à ce que le témoignage d'autres voyageurs aussi véridiques constate la fausseté des autres faits qui n'ont pas encore été pleinement confirmés.

8°. Lorsqu'il n'y a absolument point de relation sur un pays, il est permis de recourir aux conjectures, en rapprochant & en combinant les relations des pays voisins, leur situation, & toutes les circonstances qui peuvent contribuer à former un système raisonnable, en attendant que des faits certains puissent mieux nous instruire.

9°. On ne doit point conclure qu'une première relation est fabuleuse, parce que les noms que les anciens voyageurs ont donnés à certains pays & à certains peuples, diffèrent de ceux qui leur ont été donnés ensuite. Je ne parle pas seulement des noms que les Européens ont imposés aux pays, caps, baies, rivières, &c.; on sait que chaque nation a pris la liberté de donner tels noms qu'elle a voulu, & que les Espagnols même se sont plu à varier ces noms par un pur caprice. Si l'on prend la peine de consulter les cartes des côtes de la Californie, par exemple, on y trouvera presque par-tout de la variété dans la dénomination des mêmes lieux. Il en est de même des rivières qui sont au fond de ce golfe, de ses côtes, & des endroits situés dans l'intérieur du pays. Tout a changé (excepté la réalité) par rapport aux noms, comme si c'étoient des pays entièrement différens; je parle même des noms que les peuples voisins leur donnent. Nous savons que tous ces noms sont significatifs, & qu'il y a une infinité de langues diverses & de dialectes chez les nations Américaines. Si donc dix nations différentes indiquent le nom de leurs voisins, il est possible qu'il y ait dix noms différens. Ce qui est nommé *Teguajo*, *Apaches*, *Moqui*, *Xumanes*, &c. au nouveau Mexique, est nommé tout autrement par les Missouris, les Panis, les Padoucas, les Christinaux, les Sioux, les Assinipoels, &c., sans que pour cela il s'agisse d'autres nations ou d'autres pays.

10°. Toutes les cartes géographiques doivent se fonder sur de pareilles relations authentiques, sans quoi elles ne prouvent rien; chacun en peut dresser d'après ses idées; on peut en copier de fautives qui ne sont fondées sur aucune relation. Souvent on suit celles-ci en quelques points, & on les contredit

dans le reste ; ce n'est pas assez : on en doit rejeter tout ce qui n'est pas prouvé, ou qui est inférieur en degré d'authenticité.

D'après ces maximes de critique, en fait de géographie, nous allons rechercher les découvertes les moins douteuses de la partie septentrionale de l'Amérique, depuis le Mexique, ou plutôt depuis le trentième degré jusqu'au pôle : nous suppléerons à ce qu'elles pourront avoir d incertain, par des relations fondées, non sur des contes contredits par d'autres, mais sur des relations des sauvages, qui ne soient pas en contradiction. Nous renverrons pourtant à l'article CALIFORNIE, ce qui regarde cette presqu'île, & tout ce qui se trouve à son ouest jusques vis-à-vis de l'Asie, & même toutes les anciennes découvertes de ces cootrées.

Le Groënland ne mérite pas qu'on s'y arrête : jusqu'à présent sa conquête n'a point excité de guerres ; ce qu'il y a de remarquable se mettra de lui-même à sa place dans le cours de nos recherches.

Chacun connoît les découvertes de Davis, de Baffin, de Thomas Smith, de Lancaster, de Button, & sur-tout de Hudson, de même que tous les voyages qu'on a faits depuis ce tems dans la baie de ce nom ; Ellis en donne la relation, & on aura occasion d'en parler ailleurs.

Depuis le fort Nelson, autrefois Bourbon, on a commencé à se procurer des connoissances de l'intérieur du pays. M. Jérémie, homme actif & intelligent, a su profiter du long séjour qu'il y a fait en qualité de gouverneur, pour prendre des informations exactes qu'il a communiquées au public. Il a suivi les relations des sauvages, qui à la vérité n'ont pas de théorie, mais qui ont des connoissances pratiques, qui ont vu & entendu : ce qui vaut beaucoup mieux.

Ce que M. Jérémie nous apprend, par la bouche des sauvages, des nations les plus reculées au nord, regarde les Plats-côtés des chiens qui viennent du nord, un peu nord-ouest, de trois à quatre cents lieues loin, toujours par terre, & ne connoissent dans leurs environs ni mer ni rivières.

L'existence du lac des Assinipoels, aujourd'hui Michinipi ou Grande-Eau, me paroît constatée, comme on peut le voir à l'article ASSINIPOELS.

Il y a, disent les sauvages, des pygmées & des esprits qui habitent les parties les plus occidentales & septentrionales de l'Amérique. Ce sont ceux qui habitent au nord-ouest de la baie d'Hudson, & les alliés des Sioux, qui en parlent. Plusieurs auteurs rapportent qu'on a vu des hommes de très-petite stature amenés prisonniers de ces contrées, lesquels n'étoient étonnés ni des vaisseaux, ni de plusieurs meubles & ustensiles des Européens, disant qu'ils en avoient vu chez une nation voisine de leur pays Il faut observer que ces gens venoient d'une contrée à-peu-près la même que celle que les habitans de la baie d'Hudson disent être éloignée d'eux de plusieurs mois de chemin. Si ceux qui les ont amenés sont, comme il y a toute apparence, les sauvages nommés *Plats-côtés des chiens*, qui, selon M. Jérémie, viennent quelquefois de quatre cents lieues loin vers le nord-ouest, on peut les placer entre le 65ᵉ & le 70ᵉ degré de latitude : alors on ne fera pas surpris si à la même latitude devers l'ouest, un peu ouest-sud-ouest, il y a des nations de petite taille, comme les Samojedes, les Lapons, &c. Voilà les pygmées. Les écrivains de l'antiquité étoient imbus de cette idée, que vers le pôle, il y en avoit des nations entières.

Si les prétendus Patagons de huit pieds sont nommés *géans*, on peut bien nommer *pygmées* ces petits hommes du nord, de quatre pieds. Myritius les nomme *Pygmæos bicubitales*.

Pour les esprits, il ne faut pas prendre cette expression à la lettre. On voit, par la relation du P. Hennepin & de plusieurs autres, que les sauvages donnent ce nom, & avec beaucoup de jugement, aux Européens, parce qu'en toutes choses ils manifestent plus d'esprit que les sauvages, qui n'ont voulu indiquer par-là qu'une nation civilisée & ingénieuse qui cultive les arts ; ce qui s'accorde merveilleusement avec la relation de ceux qui parlent des hommes barbus, dans le même éloignement, comme d'une nation civilisée.

Plus loin, vers l'ouest, à cette latitude, on ne sait rien de ces pays, pas même par les sauvages, sinon que cette étendue est immense ; qu'ils parlent les uns de cent jours, de trois, quatre à cinq mois de chemin, d'autres de mille lieues, ce qui fait à-peu-près la même distance ; que ces pays sont fort peuplés de nombre de nations toujours en guerre entre elles, ce qui a rendu inutiles tous les efforts de M. Jérémie pour s'en procurer une connoissance plus exacte. On voit pourtant qu'il n'y a rien négligé ; & sitôt que ces sauvages, les seuls qui en peuvent avoir une connoissance quelconque, & qui n'ont aucun intérêt d'en imposer aux Européens, nous fournissent des idées fort probables, qui ne contredisent pas d'autres relations dont on manque absolument, le bon sens veut qu'on les adopte, jusqu'à ce qu'on puisse leur opposer d'autres relations authentiques.

Si nous descendons vers le sud, à la latitude du lac supérieur du Huron, du Michigan, de l'Ontario, de l'Errié, vers la partie supérieure du Missisipi, & la demeure des Sioux de l'est, ou Issats, nous trouverons une grande étendue de pays, jusqu'à la longitude d'environ 250 degrés que je suppose à-peu-près celle du Michinipi, ou des montagnes qui empêchent que ce lac ne soit connu. Cette étendue est en général si bien constatée, qu'on peut la regarder comme avérée. Les découvertes de M. Jérémie, depuis la baie d'Hudson, celles des officiers François, rapportées par M. Buache, adoptées par les Anglois, & qui peuvent être cociliées avec la description, quoique grossière, du sauvage Ouagach, concourent à les faire recevoir comme telles.

Vers l'ouest, au contraie, nous avons quelque

chose de plus que des relations vagues. La principale particularité est celle que le pere Hennepin rapporte des alliés des Issats, qui avoient fait plus de cinq cents lieues en quatre lunes ; cela nous donne déjà une belle étendue de pays, dont l'existence devient indubitable ; ajoutons ce que ces mêmes sauvages lui dirent, savoir : que les nations qui habitent plus à l'ouest, ont un pays de prairies & de campagnes immenses, coupées de rivières qui viennent du nord ; qu'ils n'ont passé aucun grand lac, &c. que les Assinipoels demeurent à six ou sept journées de chez eux, ou des Issats, &c. Tout ceci ne s'accorde-t-il pas avec les *plusieurs mois*, les *mille lieues* à faire du côté de l'ouest ; environ d'autant qu'une rivière court à l'ouest ; &c. Après cela on ne devroit plus douter que l'Amérique ne s'étende bien plus loin que les nouvelles cartes ne le marquent. Supposons ces Sioux au 280ᵉ degré de longitude, ce que prouve le Técamionen, depuis lequel on peut faire mille lieues par eau (y compris, suivant le raisonnement très-fondé de M. Buache, des portages, sur-tout auxdites montagnes vers le Michinipi, où de l'autre côté, suivant toute apparence, ce fleuve de l'ouest doit commencer) ; combien de degrés cela fera-t-il ? Il faut calculer par conjecture. Ce lac est au-delà du 60ᵉ degré de latitude, jusqu'au 68 ou 69ᵉ ; le principal portage ne peut être placé qu'au 59 ou 60ᵉ ; cette rivière doit se jeter apparemment dans la mer au détroit d'Anian, je nommerai constamment ainsi celui qui sépare l'Asie de l'Amérique, n'en ayant pas encore de nouveau ; nous n'en connoissons pas d'autres jusqu'à présent, que celui qui se trouve vis-à-vis des Tschrtith, à 65 degrés ; à prendre le milieu, ce sera tout au plus 60 parallèles, où dix lieues par degré feront 100 degrés ; & nous nous trouverons aux environs de 180 degrés, conformément à mon systême.

Si on vouloit supposer que cette rivière se jetât dans la mer du nord, cette circonstance feroit encore plus favorable à mon systême ; celle-ci étant généralement placée, comme celle qui coule au nord de l'Asie, à 70 degrés ; elle feroit plus proche que le détroit, ou, ce qui est le même, celui-ci plus éloigné. Il y a plus : on parle d'un voyage de long cours jusqu'à un lac, où des hommes barbus viennent ramasser de l'or. Quel pays se trouve au-delà ? D'où viennent ces hommes barbus ? De quelque manière que l'on réponde, on sera obligé d'avouer que cette partie de l'Amérique ne sauroit avoir si peu d'étendue qu'on la représente dans les nouvelles cartes, & le reste de nos relations quadre exactement avec ce que nous venons de dire.

Continuons de descendre peu-à-peu ; le saut Saint-Antoine est à-peu-près au même dégré ; les Etats-Unis, à l'est du Missisipi, & leurs voisins les sauvages n'ont pas besoin qu'on en parle ; tout ceci est hors de doute ; il n'en est pas de même des nations à l'ouest, & que le baron de la Hontan nous fait connoître.

Il vint avec ses compagnons du lac Michigan, de la baie des Puants : après un petit voyage par terre, il se trouva chez les Ontouaks, alliés des Eokoros : de-là il descendit la rivière Onisconsine jusqu'alors inconnue ; monta pendant huit jours le Missisipi, & entra le 23 Octobre 1688, dans la rivière Longue ou Morte ; parvint chez les Eokoros, ensuite chez les Essanapés, enfin chez les Gnacsitares, où il rencontra quelques Moozemleks, qui lui donnèrent connoissance des Tahuglanks & de leur pays avec beaucoup de détail. Il remarque que depuis les Eokoros, chaque nation se montra plus douce, plus civilisée, & les Moozemleks, qui ne le sont pourtant pas autant que les Tahuglanks, lui parurent d'abord des Européens. La rivière Longue coule toujours sous le 46ᵉ degré, & jusqu'au lac des Gnacsitares ; entr'eux & les Moozemleks, il y a une chaine de montagnes, de laquelle, de l'autre côté plus au nord-ouest, sort la source d'une rivière qui court vers l'ouest & se jète dans le lac des Tahuglanks, qui a 300 lieues de tour sur 30 de large ; des bâtimens de deux cents pieds de long voguent sur ce lac ; vers la sortie de la rivière il y a des villes, des pays, des peuples ; une nation entièrement civilisée, nombreuse comme les feuilles des arbres, ainsi que s'expriment ces peuples ; d'autres nations, également nombreuses, sont à leur ouest ; & pourtant nous voyons que les peuples vis-à-vis des Tschstchkz ne sont qu'un peu moins barbares que ceux-ci, & seulement autant qu'il faut pour faire connoître qu'ils ont, dans un certain éloignement, des voisins qui le sont encore moins, entr'eux, & cela seulement à des degrés différens & éloignés, depuis le 65 au 45ᵉ degré, toujours vers le sud-ouest.

Nous allons voir à présent où les distances données par la Hontan nous conduisent. M. D. L. G. D. C. trouve que la Hontan a employé cinquante-sept jours pour remonter la rivière Longue, jusqu'aux Gnacsitares, & trente-cinq jours pour redescendre. En compensant un nombre avec l'autre, nous aurons quarante-six jours, qui, à dix lieues, font quatre cent soixante lieues. Conservons seulement la distance donnée sur la carte qui est de quatre cents lieues jusques aux bornes des Gnacsitares contre les Moozemleks ; de-là jusqu'au lac des Tahuglanks, il y a cent cinquante lieues. Ce lac de trois cents lieues de tour, sur trente de large, devroit donner cent lieues de long ; n'en comptons que quatre-vingt ; voilà déjà six cents & trente lieues. Nous avons dit qu'au quarante-sixième degré on ne devroit compter qu'environ quatorze lieues par degré. Si nous comptions les vingt en entier, nous aurions trente & un degrés & demi, lesquels étant déduits des deux cent quatre-vingt-six, qui est la plus forte longitude qu'on donne dans une carte, laisseroient un reste de deux cent cinquante-quatre degrés & demi.

Remarquons encore d'autres faits importans. Les Tahuglanks font la guerre à d'autres peuples, qui

ne leur cèdent, ni en puissance, ni en forces; & quoique leur nombre soit comparé aux feuilles des arbres, ils trouvent cependant des peuples plus à l'ouest, qui ne sont pas moins nombreux. Il faut donc que le continent s'étende encore bien loin. On doit aussi observer que la Hontan ne dit point que la rivière ait communication avec la mer depuis ce grand lac: mais on doit croire qu'elle y passe, & va toujours à l'ouest; elle répondroit alors assez pour la latitude à celle que M. Muller place à quarante-cinq degrés, mais à deux cens quarante six ou deux cent quarante-sept de longitude, & qu'il fait sortir du lac Oninipignon entre le quarante-septième degré & demi, & le cinquantième de latitude. Ce lac sauroit d'autant moins être celui des Tahuglanks, que celui-là est à l'est, & celui-ci à l'ouest de la chaîne des montagnes; sans compter que sur le premier il y a le fort Maurepas, & que les environs devroient être connus des François. Il se peut qu'on ait voulu concilier ces contradictions, puisqu'on varie si fort dans les longitudes & les latitudes, la carte tracée par Onagach donnant toute liberté de le faire; cependant cette conciliation est impossible, si le lac des Tahuglanks est à environ 45 degrés de latitude, & au sud du fleuve de Mississipi, & que, par contre, tous ces lacs soient à son nord. Quant à la longitude, il n'y a pas la moindre conciliation à espérer, dès que le dernier de ces lacs, l'Oninipignon, doit se trouver à 275 degrés, au lieu que celui des Tahuglanks ne sauroit être qu'au 245 à 250, en donnant plus qu'on ne sauroit accorder.

Que sera-ce, si on réduit ces six cent trente lieues en degrés de quatorze lieues, comme elles doivent l'être incontestablement à cette latitude? Elles feront 45 degrés; & le bout occidental du lac des Tahuglanks viendra au 241e degré de longitude, vers l'entrée de Fuca; & les nations plus éloignées seront dans la pleine mer, qu'on suppose à son ouest & sud ouest. Mais si on peut s'en tenir aux anciennes cartes, cette extrémité occidentale du lac des Tahuglanks se trouvera vers le royaume de Tolm, ou dans le pays de Teguajo, si fort avancé vers l'est dans les nouvelles cartes; les 12 degrés de distance entre le nouveau Mexique & les Gnacsitares y conduisent & feroient les quatre-vingts tasons, & encore plus les quatre-vingts lieues qu'il y a entre ceux-ci & les sauvages voisins des Espagnols, indiqués par les Moozemleks.

Je sais que plusieurs sont depuis long-tems prévenus contre la véracité de la Hontan. Le père Charlevoix n'en porte pas un jugement favorable; il dit pourtant, dans la liste des auteurs qu'il a placés à la fin de son *Histoire de la nouvelle France*, qu'il étoit homme de condition, soldat, puis officier; en ajoutant que dans sa relation, le vrai est mêlé avec le faux; que le voyage de la rivière Longue est une pure fiction, aussi fabuleuse que l'île de Barataria; « mais que cependant en France » & ailleurs, le plus grand nombre a regardé ces » mémoires comme le fruit des voyages d'un ca- » valier qui écrivoit mal, quoiqu'assez légèrement, » & qui n'avoit point de religion, mais qui racon- » toit assez sincèrement ce qu'il avoit vu ».

Je crois que ce grand nombre raisonnoit bien, & M. D. L. G. D. C. encore mieux, & d'une manière qui m'a charmé, puisqu'on y voit tout le bon sens possible. Il rapporte qu'après avoir traversé le lac Michigan & la baie des Puants, après un court trajet par terre, la Hontan descendit par la rivière Onisconsine dans le Mississipi, & que cette route étoit alors encore inconnue; qu'il remonta le Mississipi en huit jours jusqu'à la rivière Longue, qui vient de l'ouest, & débouche sur la rive occidentale qu'il place au 45e degré de latitude.

Il entra dans la rivière Longue le 23 octobre 1688, & la remonta jusqu'au dix-neuvième de décembre, & mit environ trente-cinq jours à la descendre jusqu'au Mississipi. Il donne une carte de la partie de la rivière qu'il parcourt, disant qu'il l'avoit levée lui-même, & une autre dont l'original fut tracé sur des peaux par des sauvages, & l'on y voit une rivière qui coule à l'ouest, peu éloignée des sources de la rivière Longue. Il entre dans le détail des peuples qui habitent à l'embouchure de cette seconde rivière, assurant qu'il tient ces connoissances des sauvages, les Tahuglanks, situés aux environs du grand lac où se jète cette rivière de l'ouest, &c.

Toutes les parties de sa relation paroissent naturelles; elles se soutiennent réciproquement, & il semble assez difficile de se persuader qu'elles ne sont que le fruit de l'imagination de l'auteur. Lorsqu'elle fut publiée, personne ne la révoqua en doute: ce n'est que lorsqu'on a négligé ces découvertes, qu'on a commencé à en douter, qu'on l'a rejettée & qu'on l'a traitée de chimère, sans en produire aucune preuve.

M. Delisle, dans sa carte du Canada, avoit mis la rivière Longue, & l'a supprimée dans celle du Mississipi, sans en dire la raison. Le père Charlevoix regarde la découverte du baron de la Hontan, comme aussi fabuleuse que l'île de Barataria; mais c'est sans preuve; il en faudroit pourtant produire avant de se déterminer à traiter avec tant de mépris la relation d'un voyageur aussi célèbre, gentilhomme, officier, qui n'auroit pu espérer des récompenses par des suppositions si grossières, qui l'auroient déshonoré.

Il étoit accompagné de plusieurs François qui étoient vivans lorsque sa relation fut publiée, & qui l'auroient démentie; ils ne l'ont pas fait; ceux qui ont pris à tâche de le décrier, n'en ont pu citer aucun. Ayant eu le malheur de déplaire au ministre, sa disgrace aura pu influer sur son ouvrage, de même que ses sentimens trop libres & peu religieux.

Le père Hennepin place une rivière à 7 ou 8 li. au sud du saut Saint-Antoine, qui vient de l'ouest;

ce ne peut être que la rivière Longue. Elle doit être considérable, puisqu'il la cite, vu qu'il ne fait pas mention de cinq ou six autres, que MM. Delisle, Bellin & Danville placent sur le même côté. Une de ces rivières, nommée par les géographes *Rivière Cachée*, est à peu-près sous la même latitude que l'embouchure de la rivière Longue par la Hontan.

Benavides parle des Apaches-Vaqueros à l'est du nouveau Mexique; il compte de là 112 lieues vers l'est, jusqu'aux Xumanes, Japios, Xabaraos; à l'est de ceux-ci, il met les Aixaos & la province de Quivari, dont il nomme les habitans Aixaraos, qui ressemblent assez aux Eokoros de la Hontan, & la distance y convient aussi.

Lors de la découverte du nouveau Mexique, par Antoine d'Espejo, les sauvages lui firent comprendre qu'à quinze journées de chemin, il y avoit un grand lac, environné de bourgades, dont les habitans se servoient d'habits, abondoient en vivres, demeuroient dans de grandes maisons, &c.

Les Espagnols de la province de Cibola, & les habitans de Zagato, à 20 li. de Cibola vers l'ouest, confirmèrent la même chose.

Tout ceci s'accorde avec le lac, & avec la nation des Tahuglanks. Les Espagnols placent au nord & au-delà des montagnes du nouveau Mexique, un grand pays, Teguajo, d'où ils prétendent que sortit le premier Montézuma, lorsqu'il entreprit la conquête du Mexique.

Il est sûr que le Missouri prend sa source dans cette longue chaîne de montagnes, qui sépare le nouveau Mexique d'avec la Louisiane, & que les rivières qui y prennent leur source, coulent chacune du côté où elles sortent de terre, vers l'ouest ou vers l'est.

La route par le pays des Sioux, est d'environ trois degrés plus au nord que celle de la Hontan. Les indications qu'il reçut d'une rivière à l'ouest, s'accordent assez avec celles du sauvage Ochagac, suivie par M. Danville. La différence est de deux à trois degrés de latitude: mais il pouvoit facilement s'y tromper, puisqu'il ne l'a copiée que sur les peaux tracées par les sauvages.

Ces faits & ces raisonnemens du défenseur du baron de la Hontan, devroient sans doute déjà suffire pour ne pas mettre au rang des fables sa relation: tâchons cependant d'en faire encore mieux sentir la force par quelques réflexions.

On n'a que deux objections à faire contre son authenticité; l'une que les circonstances de sa relation ne sont pas confirmées par d'autres; l'autre que c'étoit un libertin, un homme sans religion, auquel on ne peut ajouter foi. Mais, je le demande, sont-ce là des raisons capables de faire la moindre impression sur un homme impartial & non prévenu? Je sais que c'est-là le fort même de toutes les anciennes découvertes, & la raison pourquoi on rejète les anciennes relations Espagnoles. Quoi de plus ridicule? Celles-ci, par exemple, étoient tenues pour indubitables par tout le monde; on étoit convaincu que plusieurs centaines de personnes de toute qualité, en avoient été les témoins oculaires. Les faits étoient donc vrais alors; mais parce que, depuis cent cinquante ans & plus, personne n'a voulu se transporter dans ces mêmes pays, on trouve que ce qui étoit vrai alors, ne l'est plus aujourd'hui, de même que pour les îles de Salomon, plusieurs terres australes, &c. Il en est de même dans le cas présent, parce que depuis la Hontan & ses compagnons, personne n'a voulu se hasarder si loin, tout ce qu'il dit est controuvé; & ce qu'il y a de plus étonnant, est que les découvertes de Fonte & de Fuca, qui ne roulent que sur des possibilités impossibles, sont reçues avec avidité.

Il y a plus encore: l'auteur dédie la carte du Canada & cet ouvrage au roi de Dannemarck, dans le tems que tous ceux qui l'avoient accompagné étoient encore vivans. Quelle hardiesse! quelle impudence de vouloir en imposer à un grand roi, à un souverain puissant, duquel il espéroit peut-être alors sa fortune, en récompense de ses travaux & de ses découvertes!

Ceci peut-il entrer dans l'idée de qui que ce soit? Nous voyons d'ailleurs, par l'extrait du mercure que nous avons donné, que la route que la Hontan a tenue pour descendre au Missisipi, étoit inconnue avant lui; qu'elle ne l'est plus aujourd'hui; qu'on la trouve telle qu'il l'a décrite, & qu'il n'a pu la savoir d'un autre, puisqu'elle étoit inconnue. Si donc on a trouvé conformes à la vérité les articles qu'on a pu reconnoître depuis, n'est-il pas injuste de rejetter ce qu'on n'a pas vu, seulement parce qu'on ne l'a pas vu? Ne faudra-t-il donc croire de tous les faits, de toutes les relations, que ce qu'on a vu soi-même?

Il est certain qu'on a encore découvert une rivière à la même latitude, où il place l'embouchure de la rivière Longue. Je sais qu'on a trouvé à propos de lui donner d'autres noms; celui de *Saint-Pierre* ou celui de *rivière Cachée*: cent autres personnes pourroient lui donner autant de noms; mais si pour cette raison on en veut faire autant de différentes rivières, ne multipliera-t-on pas les êtres, & ne mettra-t-on pas une confusion énorme dans la géographie où il y en a déjà assez?

La Hontan représente une chaîne de montagnes, qui descend du nord au sud, qui fait les limites entre les Moozemleks & les Gnacsitares, qui a 6 li. de large, est difficile à passer & fait de longs détours.

M. Buache, par sa science physique, donne la même chaîne, à la vérité beaucoup plus à l'est, pour l'amour de son système sur la mer de l'ouest, & sur le peu de largeur de la Californie: mais enfin, c'est la même chaîne. La Hontan n'étoit pas homme d'étude ni physicien; comment donc imaginer cette chaîne qui existe, si les Moozemleks ne lui en avoient donné réellement la connoissance?

La remarque de D. L. G. D. C. est importante sur la conformité de cette relation avec celle des

Espagnols de tout tems. Rien, à mon avis, ne fait une preuve aussi forte en faveur de l'authenticité d'une relation, que sa conformité avec les découvertes des premiers tems.

Je n'ignore pas que la Hontan n'est pas toujours exact dans les latitudes : ceci mérite quelque attention.

M. le Page donne une distance de trois cents lieues du Missouri au Saut Saint-Antoine, qu'on ne compte que huit à dix lieues au-dessus de la rivière Longue, & pourtant un peu au-delà du 45e degré ; ainsi seulement 5 degrés pour les trois cents lieues, ce qui est une erreur manifeste, à moins qu'il n'en compte autant pour remonter ce fleuve rapide.

M. Bellin, dans sa carte de la partie occidentale du Canada, place l'Onisconsine à un peu plus de 43 degrés, & la rivière Saint-Pierre à 45. On peut compter environ trente-six à trente-huit lieues, & la Hontan dit qu'il a employé huit jours à faire ce voyage ; ce qui est très-possible en montant un fleuve aussi grand & aussi rapide.

M. Danville, dans la première de ses cinq cartes, qui ensemble représentent toute l'Amérique, place la rivière de Saint-Pierre à un peu plus de 44 degrés, & l'Onisconsine à 43. Celle-là doit sortir, d'après toutes ces cartes, du lac des Tintons, dont nous parlerons ci-après.

Sans nous arrêter plus long-tems sur ce sujet, nous concluons que cette découverte de la Hontan, n'ayant jamais été contredite par d'autres relations ; qu'au contraire, le peu qu'on a découvert depuis s'y étant toujours trouvé assez conforme, on doit la regarder comme authentique, aussi long-tems que des faits certains, qui attestent le contraire, ne la détruisent.

Venons à la seconde objection, sur laquelle je n'ai rien à dire, sinon que si on ne doit ajouter aucune foi pour des faits & des voyages, qu'à des gens de bonnes mœurs & à de bons chrétiens, il en faudroit rejetter beaucoup, & souvent donner dans des erreurs, puisque quelquefois de très-honnêtes gens, par crédulité ou par défaut de génie, rapportent des faits erronés. On a toujours distingué entre les faits historiques, où l'auteur n'a aucun intérêt, & ceux de la religion.

On en doit agir de même ici. Personne ne croira que l'Adario du baron de la Hontan ait été un homme en chair & en os ; on voit évidemment que c'est lui-même : mais la relation du voyage ne doit pas être moins authentique, n'étant point de même nature que ses dialogues.

Je dois encore faire remarquer que les relations que M. Buache adopte entièrement, parlent du lac du Brochet, dans la chaîne des montagnes, marqué par lui comme par la Hontan ; ce lac fait une partie des plus nouvelles découvertes des officiers François & autres : il se trouve, selon les unes, à environ 48°. La carte angloise de Jefferi de 1761, le place au-delà du 45e vers l'ouest ; tous placent de ce côté la fameuse rivière de l'ouest : je la suppose être celle ci-dessus qui prend sa source dans ladite chaîne au nord-ouest des Gnacsitares, & au nord-est du lac des Tahuglanks, dans lequel elle se jète ; je doute qu'on puisse produire quelque chose de si concordant : au moins ceux qui la représentent comme sortant du lac Oninipigon, n'ont pas songé que ladite chaîne lui barreroit le chemin. Aussi M. Buache même, qui prétend se fonder sur la carte tracée par Ochagac, & la concilier avec celle des officiers François, fait tomber les rivières Poscoyac, aux Biches, de l'Eau trouble, de St-Charles ou d'Assinibouls, &c. de tous côtés dans les lacs Bourbon, au Fer, aux Biches, formant ensemble celui d'Oninipigon, & celui-ci se joignant avec le lac aux Biches, sans qu'aucune rivière en sorte, & se jète vers l'ouest. Sur tous ces lacs, il place les forts Bourbon, Dauphin, la Reine, Saint-Charles & Maurepas : si ceux-ci existent, il faut bien que les François en aient connoissance. Il place le lac du Brochet aussi dans ces montagnes, un peu au-delà de 45 degrés ; il donne une trace légère d'une rivière de l'ouest, mais qu'il conduit à deux pas de là, pour ainsi dire, dans la mer de l'ouest. La Hontan assure, sur le rapport des Mosemleks, que nombre de rivières qui forment la rivière Longue, prennent aussi leur source dans ces montagnes ; & le physique de tout ceci concourt à en assurer la vérité. Il faut observer que dans ces traces d'Ochagac, la rivière de l'ouest est représentée comme grosse, sortant immédiatement de l'Oninipigon, précisément où M. Buache représente la rivière Poscoyac, comme s'y jettant. Comment concilier ceci ? Avançons de 5 degrés plus au sud, & examinons cet espace entre le 45e & 40e, qui nous présentera des choses importantes : je ne parle point de ce qui se voit à l'est du Mississipi ; nous y trouverons même jusqu'au 25e degré, des pays qui ne sont inconnus qu'à des ignorans tels que les auteurs d'une gazette de 1770, qui assuroient que les colonies Angloises, établies dans cet espace, vouloient s'emparer de tout le pays, sous les mêmes parallèles vers l'ouest, jusqu'à la mer du sud, suivant la concession à eux accordée par leur roi Charles, &c. par une rivière qui, des monts Apalaches, y conduisoit, sans songer ni aux peuples innombrables, ni à la quantité de rivières, pas même au Mississipi qui en barrent le chemin.

Vers l'ouest, sur les bords du Moingona, du Missouri & autres rivières, se trouvent seulement jusqu'à l'est & le nord du nouveau Mexique, les Missouris, Cansez, Pains-blanes, Acansez, Aionez, & sur-tout les Padoucas, qui s'étendent fort au loin. M. Buache même l'assure & en donne le détail. Ce géographe, & plusieurs autres, rapportent unanimement, que les sauvages assurent que le Missouri a, depuis sa source, 800 lieues de cours, & qu'en remontant, depuis son milieu, sept ou huit jours vers le nord, on rencontre une autre rivière qui a autant de lieues de cours vers l'ouest.

Ce qui nous éclairera, lorſque nous ſuivrons la relation que M. le Page du Prat donne dans ſon hiſtoire de la Louiſiane, du voyage du ſauvage Yaïon, Moncacht-Apé, dont nous allons parler.

Pour donner donc une idée de la largeur de la partie ſeptentrionale de l'Amérique, calculons un peu ſa route.

Le point de ſon départ doit être pris au nord du confluent du Miſſouri avec le Miſſiſſipi. M. le Page dans ſa carte, qu'on doit préférer à toutes les autres à l'égard de ces contrées, place ce point à 284 d. 15′ de longitude & 40 de latitude. Il ne faut pas oublier de prévenir le lecteur, qu'il déſapprouve en divers endroits de ſon ouvrage la manière dont les autres cartes repréſentent le cours de cette rivière.

En effet, on la fait venir du nord-oueſt, & quelques-unes lui donnent des ſinuoſités infinies.

Pour lui, ce n'eſt qu'au 282e d. qu'il la fait deſcendre du nord-eſt au ſud: tout le reſte de ſon cours eſt droit de l'oueſt à l'eſt, de même que celui de la rivière de Canſez qui s'y jète. Qui pouvoit mieux le ſavoir que lui qui a parcouru le pays dans le tems que les François avoient ſur le Miſſouri le fort Orléans? qui s'en eſt informé des naturels du pays, dont la relation étoit conforme à une carte eſpagnole dreſſée avec ſoin, pour ſervir de guide à un corps qui y avoit été envoyé, & lorſque les Eſpagnols en devoient être mieux inſtruits que tous autres?

Le cours du Miſſouri y eſt donc marqué généralement entre le 41 & 42e d. de latitude (1): il paſſa chez les Canſez qui ſont entre le 40 & le 41e d., qui lui conſeillerent de marcher une lune & alors droit au nord; & qu'après quelques jours de marche il trouveroit une autre rivière, qui court du levant au couchant. Il marcha donc pendant une lune, toujours en remontant le Miſſouri; il vit des montagnes & craignit de les paſſer, de peur de ſe bleſſer les pieds (2). Enfin, il rencontra des chaſſeurs qui lui firent remonter le Miſſouri encore pendant neuf petites journées, & marcher enſuite cinq jours droit au nord, au bout deſquels il trouva une rivière d'une eau belle & claire, que les naturels nommoient *la belle rivière*. Arrêtons-nous ici pour commencer notre calcul: deux grands villages des Canſez ſont marqués ſur la carte de M. le Page, l'un à 280, & l'autre à 282 d. Accordons le point du départ depuis le dernier. Moncacht-Apé marcha pendant une lune, ſoit trente jours. L'auteur en fait un calcul très-modéré, diſant que notre Anacharſis américain l'avoit aſſuré, qu'il marchoit plus vite qu'un homme rouge ne marche ordinairement; d'où il conclut que celui-ci, ne faiſant qu'environ ſix lieues par jour, lorſqu'il eſt chargé de deux cens livres au moins, Moncacht-Apé, qui n'en portoit pas plus de cent, quelquefois pas plus de ſoixante, devoit ſouvent faire juſqu'à neuf ou dix lieues. Il a raiſon; car le P. Charlevoix aſſure que les Aouiez, à 43 d. 30′, font vingt-cinq à trente lieues par jour (3) lorſqu'ils n'ont pas leur famille avec eux: cependant il ſe rabat à ſept lieues par jour, qui font donc deux cent & dix lieues, depuis les Canſez, qui ſe trouvent, dis-je, au 282e d.; ces deux cent & dix lieues, à quatorze lieues & demie par dégré, font quatorze degrés & demi, juſqu'au lieu qu'il rencontra les chaſſeurs qui ſe trouvèrent donc à deux cent ſoixante-ſept degrés & demi; on voit bien que c'eſt compter trop peu.

Les ſauvages diſent unanimement que le cours du Miſſouri eſt de huit cents lieues, & qu'au milieu, ainſi à quatre cents lieues, on voyage vers le nord pour trouver la rivière de l'oueſt. Ici il n'a avancé vers l'oueſt que neuf petites journées: avant que de tourner au nord, ne comptons que trois degrés & demi, & cela nous conduira ſeulement au 264e degré, & ne fera, depuis la jonction du Miſſouri au Miſſiſſipi, que 20 degrés 15′; & à quatorze lieues & demie par degré, qu'environ deux cent quatre-vingt-treize lieues, au lieu de quatre cents. Ainſi on voit qu'on accorde beaucoup (4).

Je ne compte pas le peu de chemin que fit Moncacht-Apé ſur la belle rivière, pour arriver chez la nation des Loutres. De là, il deſcendit pendant dix-huit jours la même rivière avec les Loutres, & arriva chez une autre nation. Il eſt dit que cette rivière eſt très-groſſe & rapide. On pourroit donc donner vingt lieues par jour, pour le moins: contentons-nous de quinze; cela fera deux cent ſoixante-dix lieues, ou environ 20 degrés; nous nous trouverons alors au 250e degré.

Il vint en aſſez peu de tems chez une petite nation, & enſuite acheva de deſcendre la rivière, ſans s'arrêter plus d'un jour chez chaque nation; mais il ne dit point combien de tems il a mis à faire ce trajet. La dernière des nations où il s'ar-

(1) Le Page du Prat, *Relation de la Louiſiane, tome III, pag. 89, & ſuiv.*

(2) Il paroît par-là qu'il a avancé plus loin qu'au milieu du cours du Miſſouri, avant de paſſer la belle rivière.

(3) Ceci ne paroîtra pas exagéré, lorſqu'on voudra conſidérer que les ſoldats romains, chargés du poids de ſoixante livres, faiſoient ſix à ſept lieues de chemin en cinq heures de tems; eux qui n'étoient pas accoutumés, comme les Sauvages, dès leur jeuneſſe, dès leur enfance même, à vivre uniquement de la chaſſe & à faire des centaines de lieues pour l'avoir abondante.

(4) J'avoue pourtant qu'on ne doit pas toujours inſiſter également ſur les meſures itinéraires des Sauvages; je veux croire que depuis l'embouchure du Miſſouri juſqu'à l'endroit où l'on paſſe vers la belle rivière, il peut y avoir, compris les détours, quatre cens lieues, mais qu'il y en a moins de là juſqu'à ſa ſource, que les Sauvages doivent mieux connoître. J'en dis de même du Miſſiſſipi, & il peut y avoir depuis la mer huit cents lieues juſqu'au Saut Saint-Antoine; mais beaucoup moins de là juſqu'à ſa ſource, que les Sioux n'ont peut-être jamais reconnue par eux-mêmes; auſſi pour accorder plus qu'on ne peut demander, je fixe le paſſage de Moncacht-Apé, ſeulement au 270e degré.

rêta, se trouva seulement à une journée de la grande eau, ou d'une mer. On peut bien mettre vingt degrés & plus pour ce dernier voyage. Alors on trouvera notre voyageur au 230e degré. Il se joignit à des hommes qui habitoient plus avant sur cette côte vers le couchant, & ils suivirent à-peu-près la côte entre le couchant & le nord. Etant arrivé chez la nation de ses camarades, il y trouva les jours beaucoup plus longs que chez lui, & les nuits très-courtes. Les vieillards le dissuadèrent de passer outre, disant que la côte s'étendoit encore beaucoup entre le froid & le couchant; qu'elle tournoit ensuite tout-à-coup au couchant, &c.

Si on ajoute donc ce nouveau voyage, & les côtes qui s'étendent encore beaucoup, on verra que cela approchera des 200 degrés de longitude, ou des 190, où je place le commencement de l'Amérique, d'après les anciennes cartes Espagnoles. M. le Page du Praz fait un autre calcul, qui pousse cette distance plus loin que moi, & on ne sauroit pourtant se plaindre qu'il exagère dans son calcul.

Il part d'après le principe que voici: Moncacht-Apé a été absent cinq ans. Il dit que pendant ce tems il a marché, en réduisant le tout en journées de terre, en trente-six lunes, dont il falloit, dit l'auteur, rabattre la moitié pour son retour. A sept lieues par jour seulement, cela feroit trois mille sept cent quatre-vingt lieues: il en rabat encore la moitié pour les détours; ce sera, ce me semble, bien assez; restent mille huit cent quatre-vingt-dix lieues. Quand même on compteroit les vingt lieues par degré, elles en feront 94 & demi, & alors il aura été au 194e degré. De quelque manière que l'on compte, on verra que le continent ne peut s'étendre moins que je ne le marque.

Les circonstances devoient mettre hors de doute la vérité de cette relation.

M. le Page du Praz, dans son histoire de la Louisiane, rapportant la relation du voyage de Moncacht-Apé, dit « qu'un homme, Yason de nation » qu'il a visité, lui avoit assuré qu'étant jeune, il » avoit connu un homme très-vieux qui avoit vu » cette terre, avant que la grande eau l'eût man-» gée, qui alloit bien loin; & que dans le tems » que la grande eau étoit basse, il paroissoit dans » l'eau des rochers à la place où étoit cette terre ».

Si quelqu'un révoquoit en doute cette relation, je ne saurois la certifier: cependant deux réflexions me la font regarder comme n'étant point de l'invention de M. le Page.

1°. M. Dumont, qui a donné une autre relation de la Louisiane, dans laquelle lui, ou du moins son éditeur, est souvent d'un avis contraire à celui de M. le Page, bien loin de contredire ce voyage de Moncacht-Apé, en a donné un extrait dans son ouvrage. Or, M. Dumont a, dit-on, demeuré vingt-deux ans dans ce pays; il n'auroit donc pas manqué de reprendre M. le Page, si celui-ci n'avoit conté qu'une fable.

2°. J'observe en second lieu que, si elle a été fabriquée par un Européen, il faut avouer qu'il s'est surpassé soi-même. On ne sauroit imiter mieux la simplicité du récit d'un homme rouge, une narration aussi conforme à son génie, & des circonstances mieux adaptées à la narration; circonstances peu convenables pour un récit d'Européen, & qui le sont parfaitement à un de ces hommes sensés, que nous nommons *Sauvages*. Enfin, tout semble convaincre un lecteur non prévenu que c'est Moncacht-Apé lui-même qui en est l'auteur, & que M. le Page n'a pas cherché à en imposer au public.

3°. M. le Page assure, que ce sauvage étoit connu chez ces nations sous le nom de *Moncacht-Apé*, qui signifie *un homme qui tue la peine*, ou la fatigue, parce qu'il étoit infatigable pour les voyages, ceux mêmes de plusieurs années. Les François avoient un poste chez les Matchez, & cet homme n'en demeuroit qu'à quarante lieues. Si donc ce récit étoit controuvé, il est impossible que personne n'en eût découvert la fausseté. Ce n'est pas que je l'adopte en entier, faute de savoir les longitudes & les latitudes; aussi c'est uniquement par conjecture que j'ai déterminé sa route sur ma carte. *Voyez* les cartes géographiques.

On verra à l'article CALIFORNIE, nos idées sur les pays situés à son ouest, nord & nord-est; la relation de Moncacht-Apé ne doit servir qu'à prouver plus amplement mon assertion sur la largeur immense de l'Amérique septentrionale, tout comme celle du P. Charlevoix, des deux femmes du Canada rencontrées dans la Tartarie, qui assuroient y avoir été conduites de nation en nation par terre, à l'exception de quelques petits trajets par mer.

On peut voir dans mes *Mémoires & Observations géographiques & critiques sur la situation des pays septentrionaux de l'Asie & de l'Amérique*, imprimés à Lausanne en 1765, *in-4°*, des faits essentiels qui viennent à l'appui de ce que j'établis ici. La nature de cet ouvrage ne permet pas de nous étendre davantage. Ajoutons quelques idées particulières sur ce grand nombre de nations peu ou point connues.

On jugera facilement par ce que j'en ai déjà dit en passant, que je crois le vaste continent de l'*Amérique* septentrionale habité par des peuples innombrables, parmi lesquels plusieurs sont très-civilisés. Nous connoissons quatre de ces peuples très distincts les uns des autres, & il ne faut pas douter qu'il ne s'y en trouve davantage. Quelques-uns assurent que sur le grand lac des Mistassins au nord du fleuve Saint-Laurent, & à l'est du fond de la baie d'Hudson, lac qui se trouve sur toutes les cartes, excepté sur les plus nouvelles, que dis-je, aux environs de ce lac & dans les pays voisins, se trouvent aussi des peuples plus civilisés que leurs voisins.

Le baron de la Hontan dit qu'il avoit trouvé les Eokoros sur la partie orientale du Mississipi, & alliés des Outagamis, au côté opposé, moins sauvages que tous les autres qu'il avoit vus; que

les Eſſanapés l'étoient encore moins ; que les Gnacſitares les ſurpaſſoient en politeſſe ; que les Mozemlcks regardoient ceux-ci comme barbares, & que ceux-ci paroiſſoient être ſurpaſſés par les Tahuglanks. L'expérience de tous les ſiécles & de tous les lieux, prouve qu'il en eſt toujours de même. La barbarie augmente & diminue chez les peuples de diſtance en diſtance. Nous voyons que les Eſquimaux, les Caraibes, &c. qui ſont les plus éloignés vers l'eſt, ſont les plus barbares. On doit donc juger que depuis les Tahuglanks vers les bords de la mer, il y a beaucoup de nations qui le ſont plus ou moins : la relation de Moncacht-Apé le prouve ; & ſi on veut rejeter ſon témoignage & celui de la Hontan, on admettra pourtant la relation qu'on a donnée des têtes pelées & des hommes barbus, de même que de ceux qui vendoient déjà du tems d'Eſpejo aux habitans du nord du nouveau Mexique, des marchandiſes inconnues aux ſauvages. Et M. de Bourgmont, dont on ne peut révoquer en doute la relation donnée par M. le Page du Praz, a auſſi trouvé les nations plus douces, plus polies, plus ingénieuſes, à meſure qu'il s'eſt avancé vers l'oueſt : le P. Charlevoix, qui a parcouru tout le Canada, & s'eſt informé exactement de ce qu'il n'a pas vu, a été ſi frappé de ce qu'il apprenoit de la maniére policée dont quelques nations vivoient, que, ne pouvant pas le concilier avec l'idée qu'on ſe forme de ce qu'on nomme *ſauvages*, il a été perſuadé qu'au nord du nouveau Mexique, il ſe trouvoit des colonies d'Eſpagnols ou d'autres Européens, à nous inconnues : tout ceci ne donne pas peu de poids à la relation de la Hontan, dont il n'étoit pourtant pas partiſan.

Nous ſavons encore que les Chichimecas, ſauvages des plus barbares, étoient les habitans originaires du Mexique ; ils ont été chaſſés par les Navatlacas, ſortis du nouveau Mexique, qui étoient moins barbares. Ils faiſoient ſept nations, & vinrent apparemment de l'endroit au nord du nouveau Mexique, où les anciennes cartes placent un lac, & ce qu'ils nomment *ſeptem civitatum patria*, où les cartes ſuivantes ont placé à-peu-près les Moqui. Six nations vinrent les unes après les autres, la premiere environ l'an 800 de l'ère chrétienne ; trois cent & vingt ans après la ſortie des ſix nations, vinrent les Mexicains. Toutes ont reſté longues années en chemin, & venoient, ſelon quelques-uns, du nord-oueſt du nouveau Mexique. Les Mexicains étant encore plus policés que les ſix premieres nations, devoient donc ſortir d'un peuple qui ne l'étoit pas moins. Il y a toute apparence que la grande fécondité y a ſouvent expulſé des eſſaims de peuples, comme ailleurs. On ſait que ceci eſt arrivé entr'autres chez les peuples ſeptentrionaux de l'Aſie & de l'Europe, avant & après l'ère chrétienne ; ou bien ils ont été pouſſés par des nations plus puiſſantes qui les ont obligés à chercher de nouvelles demeures. Peut-être que l'une & l'autre cauſe y a eu part.

Qu'on ne diſe pas que l'Amérique eſt peuplée de barbares, & que par conſéquent les peuples civiliſés ſont venus d'ailleurs. Ne ſortons-nous pas tous de la même ſouche ? La raiſon, le génie ne ſont-ils pas le partage de tous les hommes, du plus au moins ? Il ne s'agit que de la culture, comme de celle des terres. Nous voyons même par les hiſtoires anciennes, que les terres les plus fertiles ſont devenues ſtériles faute de culture, & qu'une bonne culture a donné de la fertilité au ſol le plus ingrat. Les Chinois qui ſont ſi ingénieux & ſi laborieux, ne ſont pas une colonie étrangère : ils ont eu pluſieurs inventions, comme celles de la poudre à canon, de l'imprimerie, &c., avant les Européens. Les Péruviens, avant l'arrivée des Incas, étoient auſſi bruts que les Troglodites : cependant on voyoit dans leur pays d'anciens édifices qui valoient bien tout ce qui faiſoit l'admiration de l'antiquité en ce genre, ſans pouvoir en découvrir les auteurs. On ſera donc convaincu que des peuples entiers, par des révolutions inconnues, ſont retombés dans la barbarie, de civiliſés qu'ils étoient, & que d'autres en ſont ſortis ont conſervé leurs mœurs, & avancé dans les arts. Pourquoi les Américains euſſent-ils été ſeuls privés de ces avantages de la nature ?

M. de Guignes voudroit inſinuer que les Mexicains ſont d'origine chinoiſe, de même que les derniers Péruviens. Qu'il me permette de n'être pas de ſon avis. Il eſt vrai que ces derniers reſſemblent en bien des points aux Chinois ; mais comment peut-on croire un moment qu'ils aient fait le trajet immmenſe par mer depuis la Chine au Pérou ? Bien plus, on voit que la mer du Sud a été long-tems inconnue aux Incas qui étoient venus de l'intérieur du continent, & qui ne ſont arrivés ſur ces bords qu'après l'an 1200. M. de Guignes ne trouve rien du voyage des Chinois après le cinquième ſiecle. D'où ſeroient-ils donc venus ? Il avoue même qu'ils alloient terre à terre, de la Chine au Japon, de-là au Jeſſo, enſuite au Kamtſchatka & enfin à l'Amérique, & par-tout ils employerent quatre ou ſix fois plus de tems qu'il n'en faudroit à des mariniers Européens. Comment auroient-ils donc traverſé cette mer ? Encore patience s'ils étoient venus du Pérou à la Chine, ils ſe ſeroient rafraichis dans les îles ; puiſque les vents aliſés les auroient favoriſés : mais qu'ils ſoient venus de la Chine au Pérou, lorſque les Européens ne ſe hazardent qu'en tremblant à faire le trajet des Philippines aux Marianes, & de là à Acapulco, & y emploient des ſix à ſept mois, qui pourroit penſer un moment que les Chinois euſſent fait ce voyage, non-ſeulement au Mexique, mais paſſé la ligne, pour chercher le Pérou dont ils n'avoient pas la moindre idée ? *Credat Judæus Apella.*

Si l'on diſoit qu'ils ont côtoyé le Méxique & tous les pays ſitués au-delà juſqu'au Pérou, je de-

manderois pourquoi l'on n'en trouve aucune trace ? Pourquoi auroient-ils préféré un pays inconnu à des régions fertiles où ils abordérent ?

Pour ce qui regarde les Mexicains, la même raison n'a pas lieu, mais il y en a une autre qui n'est pas moins forte. Si jamais il y a eu des peuples différens en tout, pour la figure, les habillemens, les mœurs, la religion, &c. ce sont les Chinois & les Mexicains. Qu'on observe seulement, je ne dirai pas leur langue, vu que je l'ignore parfaitement, aussi bien que mes lecteurs, mais les mots, les assemblages bizarres des lettres, tant de terminaisons en *huitl*, le grand nombre de *l*, de doubles *ll*, de *z*, &c. dont on ne trouve de vestige dans aucune autre langue. Tout ceci prouve qu'ils sont très-anciens dans l'Amérique.

Si les Mexicains le sont, la nation policée dont ils sortoient devoit l'être de même. Celle-ci a pu changer, étant séparée depuis près de mille ans des autres. Elle aura pu prendre d'autres mœurs, une autre langue, faire de nouvelles inventions différentes de celles des Mexicains, en oublier quelques-unes, &c. L'histoire nous en fournit des exemples. Ils ont pu se mêler, au moins quelques-uns, soit avec des voisins, soit avec des peuples qui les ont subjugués. Je crois donc que les hommes barbus, dont on parle en diverses contrées, à ce qu'il paroît, sont d'anciens habitans policés de l'Amérique, & que les autres, les têtes pelées, & ceux de Moncacht-Apé, sont des étrangers d'origine, ou mêlés avec des naturels du pays.

Quels étrangers ? Je suis en ce point de l'opinion de M. de Guignes, avec quelque différence. Je ne vois pas que les auteurs Chinois disent précisément que le Fonsang soit éloigné du Tahan de vingt mille lis, ou deux mille lieues par mer. Les Chinois abordoient bien par mer en Amérique, mais il est incertain si de là ils ne se rendoient pas dans une partie du continent, ou du moins, si leurs descendans ne s'enfoncèrent pas plus avant dans le pays, & n'y formèrent pas un établissement indépendant. Peut-être que ce fut dans le tems de leur établissement qu'ils poussèrent les ancêtres des Mexicains, & qu'une partie fut obligée de quitter son ancienne patrie pour chercher une nouvelle demeure. Il est possible aussi que les Chinois aient percé plus loin, & qu'alors ceux qu'ils chassèrent, sauvages & autres, se soient retirés vers les bords de la mer que les Chinois avoient quittés ; ce qui serviroit à expliquer fort naturellement pourquoi la communication entre les Chinois de la Chine & ceux de l'Amérique a cessé. Les vaisseaux arrivés ensuite ne trouvant plus leurs compatriotes, mais à leur place des étrangers sauvages qui agissoient en ennemis envers eux, auront cru les Chinois tous massacrés, & sans doute ne seront plus revenus. Ceux de l'Amérique, séparés de leurs anciens concitoyens & de toute nation policée, auront conservé quelque chose de leurs anciennes mœurs & coutumes ; ils en auront ajouté ou changé d'autres ; enfin dans l'espace de mille ans ils seront devenus très-différens des habitans de la Chine, du moins à plusieurs égards. Il n'est pas douteux que si, selon M. de Guignes, ils ont fait constamment route le long du Japon, plusieurs de cette nation n'aient pris parti avec eux ; que même des jonques de ceux-ci ayant été jetées sur le rivage des Chinois Américains, ils n'en aient été bien accueillis & incorporés dans la nation. De là le mélange des traits des uns & des autres.

Enfin, j'avoue que tout ce que je dis des nations civilisées qui habitent les parties septentrionales & occidentales de l'Amérique, n'est appuyé que sur des conjectures, mais qui ne me paroissent pas destituées de probabilités. Je trouve dans les voyageurs tant de faits, tant de circonstances, que je ne saurois m'ôter de l'esprit, qu'avec le tems on ne découvre dans ce continent des nations très-nombreuses & civilisées qui composent des royaumes puissans.

Les François, s'ils avoient conservé la Louisiane, m'auroient paru beaucoup plus à portée de les découvrir depuis ce pays, qu'on ne l'a fait depuis le Canada : ils ont appris à connoître les Missourites, les Canses, les Padoucas, nations qui, à mon avis, ne sont pas éloignées des premières nations civilisées, puisque les Padoucas se servoient déjà de chevaux couverts de peaux pour aller à la chasse, comme les Tahuglanks.

Si donc on passoit vers la rivière qu'on nomme de *Saint-Pierre*, & que je crois être la rivière Longue de la Hontan, qu'on suivit alors la même route ; ou si, depuis les Padoucas on suivoit & passoit le Missouri, comme a fait Moncacht-Apé, nous en saurions bien-tôt des nouvelles. Je regarde le lac des Tintons comme un de ces lacs formés par la rivière Longue, qui sont représentés sur la carte de la Hontan ; car je ne conçois pas pourquoi on lui a donné le nom de lac des *Tintons*, en ajoutant *Tintons errans*. S'ils sont plus errans que les autres sauvages, qui font des courses de plusieurs centaines de lieues, je ne vois pas pourquoi l'on donne à un lac le nom d'une nation qui n'y fait jamais sa demeure fixe.

On peut encore consulter l'*Histoire générale des Voyages*, qui rapporte une relation tirée, est-il dit, du *Mercure galant* de 1711, par M. du Fresnoi, & celle-ci d'un manuscrit trouvé en Canada, de la découverte faite par dix personnes qui remontoient le Mississipi, de celui-ci entroient dans un autre fleuve dont le cours étoit vers le sud-sud-ouest, & ainsi d'une rivière à l'autre jusques chez les Escanibas, gouvernés par un roi, Aganzan, qui prétendoit descendre de Montézuma, roi puissant, entretenant une armée de 100,000 hommes en tems de paix, lesquels peuples négocioient avec un autre peuple, en y allant par caravannes, qui restoient six mois en route. On peut en lire un détail fort ample dans la gazette de Londres du 30 octobre 1767.

On y lit que trois François, partis de Montréal l'année précédente pour faire des découvertes, après 1200 milles de marche, ont rencontré un fleuve dans lequel ils ont cru appercevoir un mouvement de la marée.

D'après les axiômes énoncés au commencement de cet article, je regarde de pareilles relations de quelques aventuriers, comme les fables des anciens, qui, sans être vraies, ont pourtant la vérité pour base, quoiqu'elle y soit fort défigurée; du moins sera-t-on obligé d'avouer que leurs auteurs ont cru incontestable qu'à l'ouest du Canada, il existoit un pays immense de peuples plus ou moins civilisés, & que c'étoit l'opinion générale. (*E.*)

AMERSBUY. *Voyez* AMBRESBUY.

AMERSFORT, ville des Pays-Bas, dans la province d'Utrecht, sur la rivière d'Ems. *Long.* 23; *lat.* 52, 14. C'est la seconde ville de la province: elle a deux églises réformées. Cette ville qui est belle & considérable, est à 5 lieues e. d'Utrecht, & 12 f. e. d'Amsterdam. (*R.*)

AMFORA, petite rivière du Frioul qui a sa source dans l'état de Venise, & qui se jète dans le golfe de ce nom, près d'Aquilée. (*R.*)

AMHARA, royaume de l'Abyssinie, dont il occupe le milieu. Il touche au septentrion le royaume de Bagemdar; à l'orient, celui d'Angot; au midi, celui de Walaka; & à l'occident, celui de Gojam, dont il est séparé par le Nil. (*R.*)

AMID, ville de Turquie, dans la Natolie, à 24 lieues de Tocat, & à 16 d'Amasie. *Voyez* AMED. *Long.* 54, 20; *lat.* 40, 30. (*R.*)

AMID, ou DIARBEKIR, ancienne ville de Mésopotamie sur le Tigre; elle s'est aussi appellée *Constantie*. *Voyez* DIARBEKIR. (*R.*)

AMIÉNOIS, pays de France, dans la Picardie, dont Amiens est la capitale, & qui comprend une grande partie de l'ancien pays des *Ambiens*. Il forme la Picardie proprement dite. Les Comtes d'Amiens relevoient autrefois par foi & hommage de l'évêque de cette ville, à qui les rois avoient concédé la souveraineté du pays. Philippe Auguste l'acquit à la couronne en 1193. Charles VII le céda au duc de Bourgogne, Philippe le Bon, en 1435, & Louis XI le réunit à la couronne en 1477. (*R.*)

AMIENS, ville ancienne, grande & marchande, capitale de la Picardie, avec titre de comté & de Vidamie, & droit municipal. Elle a un évêché suffragant de Reims, généralité, intendance, grand bailliage, élection, présidial, grenier-à-sel, hôtel des monnoies, jurisdiction consulaire, bureau général du tabac, bureau pour les aides, maîtrise particulière des eaux & forêts, gouvernement particulier. La ville est fort peuplée, & défendue par une bonne citadelle: on y compte environ six mille feux. La cathédrale, dédiée à N. D., est sans doute le plus beau vaisseau gothique qui existe en Europe: indépendamment de la beauté des proportions & de la délicatesse de l'ouvrage, elle a cent trente-deux pieds de hauteur sous voûte: on prétend y avoir le chef de St-Jean-Baptiste. Outre la cathédrale, il y a encore deux collégiales, quatorze paroisses, un séminaire dirigé par les prêtres de la mission, un collège, un hôpital général, un hôtel-dieu, plusieurs abbayes & maisons religieuses des deux sexes, & une académie des sciences & beaux arts, érigée en 1750. Les revenus de l'évêque sont de 45,000 livres.

Le commerce d'Amiens est fort considérable, sur-tout en étoffes de laine. On y fabrique beaucoup de camelots façon de Bruxelles, d'étamines, de pluches: on y brûle des tourbes, terre marécageuse, noire & sulfureuse, que l'on coupe avec la bêche en petits quarrés, & que l'on fait sécher à l'air & au soleil. En 1597, les Espagnols s'emparèrent d'Amiens par un stratagème fort connu. Ils firent entrer des soldats déguisés en paysans, qui conduisoient une charrette chargée de noix. A l'entrée de la ville, quelques sacs ouverts à dessein, jonchèrent le pavé des noix qu'ils contenoient; la garnison s'amusa à les amasser ou à les piller. Dans cette entre-faite, des soldats que les Espagnols avoient mis en embuscade, s'emparèrent de la porte, & se rendirent maîtres de la ville. Au reste, Henri IV la reprit la même année. Cette ville est la patrie de Voiture, connu par la facilité de son esprit, du physicien Rohault, de du Cange, qui s'est fait un nom par ses glossaires, & de M. Gresset, poete ingénieux & agréable. Amiens, situé sur la Somme qui est navigable, est à 14 li. f.-o. d'Arras, 8 f.-e. d'Abbeville, 28 f. de Calais, 20 n-e. de Rouen, & 29 n. de Paris. *Long.* 20, 2, 4; *lat.* 49, 53, 38. (*R.*)

AMILO, fleuve de Mauritanie, dont il est parlé dans Pline. (*R.*)

AMINEL, petite ville d'Afrique en Barbarie; elle est située dans la partie orientale du royaume de Tripoli. (*R.*)

AMIRANTE, (*îles de l'*), îles de la mer des Indes, situées entre la ligne & l'île de Madagascar: on en compte neuf qui sont presque toutes inhabitées; elles sont cependant naturellement fertiles: l'on y trouve des noix de cocos, des palmiers, des pigeons, & du poisson en abondance. D'après les recherches que quelques navigateurs y ont faites, on a jugé qu'elles avoient été autrefois assez peuplées, & il y reste en plusieurs endroits des vestiges d'habitations. *Long.* 67, 75; *lat.* 5, 3. (*R.*)

AMITERNO, ancienne ville d'Italie, dans le pays des Sabins: c'est la patrie de l'historien Salluste. On voit encore dans l'Abruzze des ruines de cette ville. On lit dans Strabon, *lib. V*, qu'elle étoit située sur le penchant d'une montagne, & qu'il en restoit de son tems un théâtre, quelques débris d'un temple, avec une grosse tour. (*R.*)

AMIUAM. *Voyez* ANJOUAN.

AMIXOCORES, peuples de l'Amérique dans le Brésil, proche la contrée de Rio-Janeiro. (*R.*)

AMMA, petite ville de la Judée, dans la tribu d'Aser. Elle étoit près du fleuve Beleus au sud

d'Abdon, & à l'ouest du sépulcre de Memnon. Saint-Jérôme l'appelle *Amna;* dans le texte Hébreu c'est *Amma. Long.* 68, 36; *lat.* 32, 10. (*R.*)

AMMAN, ou AMMON, très-ancienne ville d'Asie, dans l'Arabie Pétrée, au pays moderne d'Albkaa, sur la rive occidentale du fleuve Zarkaa. S'il en existe quelque chose, ce ne sont que des ruines. Ptolomée Philadelphe, roi d'Egypte, l'avoit nommée *Philadelphie.* Les Grecs l'appelloient indifféremment *Amman*, ou *Rabath Ammana*; ses environs sont aujourd'hui très-fertiles en raisins, qui nous viennent par la voie de Damas. (*R.*)

AMOER. *Voyez* AMUR.

AMOL, ville d'Asie au pays des Usbecks, sur le Gihon, à 24 lieues o. de Bokara. *Long.* 82; *lat.* 39, 20. (*R.*)

AMONDE, rivière d'Ecosse dans la Lothiane; elle se jète dans le golfe d'Edimbourg. (*R.*)

AMONE, ou LAMONE, rivière d'Italie, qui a sa source au pied de l'Apennin, arrose une partie de la Romagne, & se jète dans le Pô, près de Ravenne. (*R.*)

AMORBACH, ville d'Allemagne, au cercle du bas-Rhin, & dans l'électorat de Mayence, avec une abbaye de bénédictins. (*R.*)

AMORGOS, ville de l'Archipel, l'une des Cyclades. Elle est très-fertile en vins, huile, & autres denrées; mais elle manque de bois. Ses habitans sont pour la plupart de la communion grecque. Son circuit est de douze lieues. Elle est à 10 lieues s.-e. de Naxie, & 11 n. de l'île de Candie. Sa capitale est une ville de même nom, adossée à un rocher sur lequel il y a un château. A trois milles de la ville, & du côté de la mer, est un monastère grec. Les Caloyers qui l'habitent, possèdent les meilleurs endroits de cette île: son meilleur port est sur la côte méridionale. (*R.*)

AMOUR (Saint) ville de France dans la Franche-Comté, à 6 li. e. de Tournus. *Long.* 22, 58; *lat.* 46, 50. (*R.*)

AMOUR. *Voyez* AMUR.

AMPASA, petit pays & royaume d'Afrique, sur la côte de Zanguebar, entre la ligne & le royaume de Melinde. Il a une capitale de même nom. Le roi est vassal des Portugais. *Long.* 58; *lat. mérid.* 1, 30. (*R.*)

AMPATRES, peuples de l'île de Madagascar, vers la côte méridionale, entre Caremboule & Carcanassi. Ils ont leurs habitations au milieu des forêts, & ils sont livrés au vol & au brigandage. (*R.*)

AMPELUSIE, promontoire d'Afrique, dans la Mauritanie Tingitane, & dans la province de Hasbar, près de Tanger, vis-à-vis l'Andalousie. C'est aussi une ville & promontoire de Crète, qu'on nomme aujourd'hui *Capo Sagro.* C'est encore une ville & promontoire de Macédoine, près du golfe Sainte-Anne, & que nous appellons *Capo Canistro.* (*R.*)

AMPHIPOLIS, ville ancienne, située sur le fleuve Strimon, aux frontières de Thrace & de Macédoine. Elle s'appella depuis *Christopoli*; on dit qu'elle se nomme aujourd'hui *Emboli* ou *Chrysopoli.* (*R.*)

AMPHISCIENS, se dit des peuples qui habitent la zone torride, à l'exception toutefois de ceux qui sont sous les deux tropiques. *Voyez* ZONE. Ce mot vient d'ἀμφὶ, *deux*, & de σκιὰ, *ombre.* On les a ainsi nommés, parce que dans le cours de l'année, ils ont leur ombre à midi, projettée vers deux points diamétralement opposés du ciel; dans une saison de l'année au septentrion, & dans l'autre au midi. *Voyez* OMBRE. Les *Amphisciens* sont aussi *Asciens. Voyez* ASCIENS. (*R.*)

AMPIGLIONE, ce sont les ruines de l'ancienne ville appellée *Empulum*; elles sont à une lieue de Tivoli, près du bourg *Castello S. Angelo.* (*R.*)

AMPURDAM, petit pays d'Espagne, avec titre de comté, à l'extrémité orientale de la Catalogne, au pied des Pyrénées. Ampurias en est la capitale. Il est stérile & de peu de rapport. (*R.*)

AMPURIAS, petite ville & port d'Espagne dans la Catalogne, au comté d'Ampurdam, dont elle est le chef-lieu. Elle est sur la rivière de Clodiano ou de Fluvia. *Long.* 20, 40; *lat.* 42. (*R.*)

AMRAS, château fort en Allemagne, dans le Tirol. *Long.* 29, 10; *lat.* 47. Il est à une demi lieue s.-e. d'Infspruck. On y trouve des raretés de toute espèce, & une riche bibliothèque. (*R.*)

AMSTEL, rivière de Hollande qui passe à Amsterdam, & qui se jète dans l'Y. C'est de cette rivière que la ville d'Amsterdam, autrefois Amstelredam, a pris son nom. (*R.*)

AMSTELAND, petit pays de la Hollande méridionale, qui a pris le nom d'*Amsteland*, terre d'Amstel, ou de la rivière d'Amstel, ou de la ville d'Amsterdam, qu'on appelle aussi *Amsteldam*, & en latin *Amstelodamum.* (*R.*)

AMSTERDAM, ville des Provinces-Unies, regardée comme la capitale de tous les Pays-Bas hollandois. C'est celle du comté de Hollande, & en particulier de l'Amsteland: elle est située sur le golfe de Zuider-Zée, au confluent des rivières d'Y & d'Amstel. *Long.* 22, 39; *lat.* 52 d. 22′, 45″.

Cette ville est l'une des plus grandes, des plus belles, des plus riches, des plus commerçantes & des plus florissantes qu'il y ait au monde: elle est entre-coupée d'une multitude de canaux, accompagnés de deux rangs d'arbres. Tous ces canaux sont navigables, & les marchandises des extrémités du monde viennent se décharger au magasin du négociant, ainsi que les vaisseaux pour toutes les contrées de la terre viennent y prendre leur cargaison. Ces canaux partagent la ville en une infinité d'îles, réunies entr'elles par des ponts qui, pouvant se lever & s'abaisser, livrent passage aux navires dans l'intérieur de la ville. En quelques endroits les arches très-élevées ne donnent passage qu'aux grosses barques. La ville se développe d'une part sur le Zuider-Zée, de l'autre elle est fermée d'un rempart fortifié par vingt-six bastions. Ses

environs sur terre-ferme peuvent être inondés entiérement. Du côté du port elle n'a aucun ouvrage de fortification: elle n'y est défendue que par deux rangs de pals sortant de l'eau à une certaine hauteur, & plantés à sept pieds les uns des autres. Des ouvertures pratiquées où il en est besoin, donnent accès aux vaisseaux & autres moindres bâtimens, & sont fermées régulièrement la nuit pour la sûreté du port. Ces pals ainsi disposés forment une longueur de huit mille quatre cents toises: les gros navires stationnent extérieurement. La quantité en est si considérable que les mâts y présentent l'idée d'une forêt. L'emplacement qui règne entre la ville & la rangée intérieure des pals est couvert de chaloupes, de bâtimens & de navires de moindre grandeur; à quoi il faut joindre ceux de la derniere grandeur, qui sont obligés de s'arrêter au Texel.

Toute cette ville est bâtie sur pilotis; les beaux quartiers en sont le *Heeregraft*, & le *Keyzersgraft*, formés par une suite de bâtimens qui annoncent l'opulence de ceux qui les habitent. Toute la surface de la ville peut former neuf cents arpents de terrein. L'on y a compté vingt-six mille huit cent trente cinq maisons en 1732; le nombre de ses habitans est de quatre cent mille ou environ. Les réformés hollandois y ont onze églises; il y en a outre cela deux Françoises, deux Angloises, une de Remontrans, une Arménienne, deux Luthériennes, & deux d'Anabaptistes ou de Mennonites. A ces lieux consacrés à la religion, il faut ajouter ceux dans lesquels les catholiques exercent leur culte, & qui sont en plus grand nombre que les temples dont il vient d'être parlé. Les Juifs d'ailleurs y ont des synagogues, parmi lesquelles celle des juifs Portugais est la plus remarquable. Le nombre des maisons de charité y est considérable; toutes sont bien rentées & administrées avec autant de soin que d'intégrité. Un des trois hospices pour les orphelins, en contient quelquefois au-delà de deux mille. Il a été pourvu à la correction, soit des enfans, soit des adultes, par l'établissement de maisons de force, où ils sont appliqués au travail, suivant leur pouvoir. Il s'y trouve enfin des petites-maisons, triste asyle des insensés & des furieux.

De tous les édifices d'Amsterdam, le plus beau, le plus magnifique, le plus somptueux, est l'hôtel-de-ville. Il n'est même aucun édifice de ce genre dans toute l'Europe qui puisse lui être comparé. Toute cette construction est de pierre de taille apportée de Brême & de Bentheim. Elle forme un quarré-long de 282 pieds de face, sur 235 de profondeur, & 157 de hauteur. Elle repose sur treize mille six cent cinquante-neuf pilotis, le premier desquels fut mis en place le 20 Janvier 1618.

Ce bâtiment à la moderne est de grandes pierres blanches, très-dures & d'un grain très fin. Il est isolé, & il a vingt-trois croisées de face. Une plate-forme couverte de plomb, revêt tout le dessus. Aux quatre angles sont de belles statues. Sur le devant il est surmonté d'un campanile, dont l'horloge à carillon exécute les plus belles cantates, avec beaucoup de justesse & de précision, sur trente ou quarante petites cloches. L'on entre à l'hôtel-de-ville par sept portes d'une grandeur au-dessous de la moyenne. Dans l'intérieur, par-tout c'est le marbre, le jaspe, des bas-reliefs excellens, des statues, des peintures. Le rez-de-chaussée recèle les sommes immenses qui forment la base de la banque d'Amsterdam. Quelques endroits servent de prisons pour ceux qui sont détenus pour crime capital.

Les autres bâtimens pubics de cette ville sont la bourse, le mont-de-piété, l'école latine, le Gymnase, le collège d'anatomie & de chirurgie, avec un jardin de botanique hors de la ville; la salle de spectacle, l'amirauté, le magasin maritime de la province, le chantier de l'amirauté, l'hôtel de la compagnie des Indes orientales, le magasin maritime de cette compagnie, l'hôtel de la compagnie des Indes occidentales, les arsénaux de la ville, le *Herren-Logement*.

Les magistrats chargés du gouvernement de la ville, dans les différens départemens, forment un corps d'environ quatre-vingt-dix personnes, tirées de la bourgeoisie: mais le pouvoir suprême réside dans les trente-six conseillers qui en font partie, & qui constituent le sénat. Leur dignité est à vie.

Cette ville est nouvelle: son origine ne remonte qu'au XIIIe siècle, & elle se nommoit d'abord Amstelredam. Guillaume II, prince d'Orange, fit d'inutiles efforts en 1650 pour s'en rendre maître. Une espèce de détroit rempli de sable & de vase, que l'on nomme Pampus, & que l'on rencontre avant d'arriver au port d'Amsterdam, y est une incommodité considérable. Les vaisseaux fortement chargés ne peuvent le passer qu'à la faveur de la haute marée: cette barre du reste fait la sûreté de la ville. Le quai qui borde le port a près d'une demi-lieue de long. La bonne eau manque à Amsterdam, & l'on est obligé de la faire venir de quelques lieues; on y supplée encore en partie par les eaux de pluie que l'on y amasse & que l'on conserve. Le fameux Spinosa étoit d'Amsterdam. Cette ville est à 27 li. n. d'Anvers, 70 e. de Londres, 115 n. de Paris, 130 s. o. de Copenhague, 225 n. o. de Vienne, & 350 n. o. de Rome. (*R.*)

AMSTERDAM (la nouvelle), ville de l'Amérique septentrionale, dans le nouveau Pays-Bas, sur la rivière du Nord. (*R.*)

AMSTERDAM, île de la mer Glaciale, dans la partie septentrionale du Spitzberg, que les Anglois nomment *Newland*. Il y a encore trois îles du même nom; l'une dans la mer des Indes, vers les terres Australes inconnues, entre la nouvelle Hollande & Madagascar; l'autre se trouve entre le Pérou & les îles de Salomon, & la troisième dans la mer de la Chine, entre le Japon & l'île Formose. (*R.*)

AMSTRUTTER. *Voyez* ANSTRUTHERS.

AMTITZ, baronnie franche d'Allemagne, dans la basse-Lusace, dont le chef-lieu est un bourg de même nom, avec un beau château. (*R.*)

AMUR, ou AMOER, rivière de la grande Tartarie en Asie : elle a sa source près du lac Baycal, vers le 117ᵉ degré de longitude, & se jète dans l'Océan oriental au 55 degré de latitude septentrionale, & le 152 de longitude. Elle sépare la Daourie du pays des Monguls, & baigne la ville d'Albasin. Elle donne son nom à la mer, à l'île, & au détroit voisins de son embouchure. (*R.*)

AMUY, ville de l'Inde, au-delà du Gange, en Asie, près du bord occidental du lac de Chamai, aux confins du royaume de Kanduana. (*R.*)

ANA, ville d'Asie, dans l'Arabie déserte, sur l'Euphrate, dans un lieu toutefois fertile & agréable. *Long.* 69, 20; *lat.* 33, 25. Elle est sous la domination d'un Emir, tributaire du grand seigneur. Ses habitans sont livrés au brigandage. Elle est à 50 li. o. de Bagdad, & 45 f.-o. de Mosul. (*R.*)

ANABAO, une des iles Moluques, au sud-ouest de Timor. Anabao & Timor sont séparées par un canal qui peut recevoir tous les vaisseaux. Il y a deux pointes à l'extrémité du canal; celle qui est du côté méridional, & qui s'appelle *Cupang*, appartient à Timor; celle qui est sur le côté septentrional est à Anabao. (*R.*)

ANACHIMOUSSI, peuple de l'île de Madagascar, dont il occupe la partie méridionale, située au nord de Malamboule. (*R.*)

ANACTORIE, c'est aujourd'hui *Vonizza*, ville d'Épire à l'embouchure du golfe d'Ambracie; elle appartenoit jadis aux Corinthiens & à ceux de Corcyre. Les Athéniens la prirent, & y placèrent les Acarnaniens qui les avoient aidés dans le siège. (*R.*)

ANACUIES, peuples de l'Amérique, dans le Brésil, vers la contrée que les Portugais possèdent sous le nom de *Capitanie de Seregippe*. (*R.*)

ANADOLIHISSARI, ou DENI-HISSAR, nom que les Turcs donnent à celui des châteaux de l'Hellespont, ou des Dardanelles qui est en Asie. (*R.*)

ANADYR, rivière considérable d'Asie, dans la Sibérie orientale. Elle a son cours du sud-ouest au nord-est, & son embouchure dans l'Océan, vers le cap Saint-Thadée. Ce pourroit bien être une branche du Jenisea, dont on ne connoît pas encore bien le cours. Les russes ont sur cette rivière un fort qu'ils nomment *Anadirskoi*. (*R.*)

ANAFE, ou AFFA, ville de la province de Tenesme, au royaume de Fez, en Afrique, sur la côte de l'Océan Atlantique. Alfonse, roi de Portugal, la ruina, pour mettre fin aux courses que ses habitans faisoient sur les chrétiens. (*R.*)

ANAGARSKAIE, ville de la Tartarie Moscovite, dans la province de Daria, à l'orient du lac Baycal, aux sources de la rivière d'Amur. *Long.* 118; *lat. septent.* 58. (*R.*)

ANAGHELOME, petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulster ou d'Ultonie, comté de Downe, sur le Ban. (*R.*)

ANAN. *Voyez* ANNAN.

ANANDAL, province de l'Ecosse méridionale, entre la contrée d'Eskédale au couchant, & celle de Nithesdale à l'orient. (*R.*)

ANAPE, aujourd'hui l'Alfeo, fleuve de Sicile, près de Syracuse; les poëtes l'ont fait amoureux de Cyané, & protecteur de Proserpine, contre l'attentat de Pluton. Cyané fut changée en fontaine; ses eaux se mêlèrent à celles de l'Alphée, & elles coulèrent ensemble dans la mer de Sicile. (*R.*)

ANAPHE, île de la mer Egée, qu'on dit s'être formée insensiblement comme Delos, Hiera, & Rhodes. (*R.*)

ANAPLISTE, ou ANAPHLYSTE, ancienne ville maritime de la Grèce, proche d'Athènes. Elle étoit célèbre par les temples de Pan, de Cérès, de Vénus Coliade, & des déesses Genethyllides. Il y en a qui croient qu'Anaphlyste est aujourd'hui Asope. (*R.*)

ANAPODARI, petite rivière de l'île de Candie, qui a sa source à *Castel Boni acio*, coule proche de *Castel Belvedere*, & se jète dans la mer méridionale, entre le cap de *Matola* & *Castel de Gira Petra*. Les anciens la nommoient *Cataractus*. (*R.*)

ANAPUIA, province de la Venezuela, dans l'Amérique méridionale, vers les monts Saint Pierre & la source de Buria. (*R.*)

ANAQUITO, contrée de l'Amérique au Pérou, & dans la province de Quito. (*R.*)

ANATAJAN, île de l'Océan oriental, une des Mariannes. On la nomme aussi île Saint-Joachim. (*R.*)

ANATOLIE. *Voyez* NATOLIE.

ANATORIA, petite ville de Grèce, anciennement Tanagra. *Voyez* TANAGRA. (*R.*)

ANAZARBE sur le Pyrame, ville de Cilicie, anciennement *Kyenda*, puis *Anazarbe*; chez les géographes modernes, *Axar*, *Acsarai*, *Acserai*, *Aingarba*. Elle s'appelle aussi *Diocésarée*; *Césarée-Auguste*, & *Justinianopolis*. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un méchant bourg, qui a eu de grands noms. (*R.*)

ANAZETA, ville d'Asie dans la grande Arménie, aux environs du mont Taurus. Elle est dans le gouvernement de Van, non loin du lac qui porte ce nom. Ce pourroit bien être la même que Manasfâte, quoique l'orthographe du nom soit différente; car il arrive souvent qu'en langue turque ou arabe, le mot qui se prononce par un *a* initial se prononce aussi quelquefois comme s'il y avoit une *m* ou une *h* avant l'*a*, de manière que les uns ont écrit souvent un nom de ville en lui donnant l'*a* pour lettre initiale, tandis que les autres qui croyoient entendre une *m* ou une *h* dans la prononciation de ce mot, l'ont fait précéder d'une *m* ou d'une *h*. La géographie de l'Asie moderne est pleine de ces fautes; il faudroit que les géographes voyageurs apprissent assez la langue d'un

pays, avant que d'y aller faire des recherches. (*R.*)

ANAZZO, ou TORRE-D'ANAZZO, ville de la province de Bari, au royaume de Naples. On croit que c'est l'ancienne Egnatia ou Gnatia. Quelques modernes la nomment *Gnazzi*, ou *Nazzi*. *Voyez* GNATIA. (*R.*)

ANBAR, ville de la province de Chaldée ou Iraque Arabi, sur l'Euphrate. Elle s'est appellée *Hascheimiah*. (*R.*)

ANCAMARES, ou ANTAMARES, peuples de l'Amérique méridionale, qui habitent le long du fleuve Madère, qui se perd dans la rivière des Amazones. (*R.*)

ANCAON (Serra de), chaîne de montagnes dans le Beira, province de Portugal, qui tient à une autre qu'on appelle *Serra d'Estrella*. Celle-là tourne à l'orient, entre les rivières Mondego, & Zezaro: elles paroissent détachées d'une autre qui commmence près de Lamego, & s'étend depuis Porto jusqu'à Coimbre, sans qu'il y ait dans tout cet espace plus de trois lieues ou environ de plaines entr'elles. (*R.*)

ANCARANO, petite ville de l'Etat ecclésiastique, dans la Marche d'Ancône, à 2 lieues d'Ascoli. (*R.*)

ANCASTER, ou ANCASTRE, bourg d'Angleterre, dans le comté de Lincoln, & près de la ville de ce nom. Suivant l'itinéraire d'Antonin, c'est l'ancienne Crococalana ou Crorolana, capitale du pays des Coritains. On y voit plusieurs antiquités romaines. (*R.*)

ANCE. *Voyez* ANSE.

ANCENIS, petite ville de France en Bretagne, à 6 lieues est de Nantes, & à 10 d'Angers. Elle est sur la rive droite de la Loire, dans une situation très-agréable & dans un pays fertile. Cette ville avec titre de marquisat & châtellenie, appartient à la maison de Bethune-Charost. Elle est attenante à une grande forêt. C'est l'ancienne *Ancenisum*, capitale des Anmites, peuples des environs de l'embouchure de la Loire. Il y avoit autrefois un château fort qui est aujourd'hui ruiné. *Long.* 16, 28; *lat.* 47, 22. (*R.*)

ANCHEDIVE, ou ANGADIVE, petite île de l'Océan Indien, sur la côte de Décan, non loin de Goa, vers le midi. (*R.*)

ANCHIALE, deux villes anciennes; l'une de Cilicie, bâtie par Sardanapale; l'autre de Thrace, sur la côte de la mer Noire, que les Turcs nomment *Kenkis*; & les Grecs *Anchilao* ou *Archio*. (*R.*)

ANCHIN, riche & fameuse abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, dans le Hainault françois, à peu de distance de Douai, & dans une île formée par la Scarpe. Elle jouit de 400000 liv. de revenu: on la nomme quelquefois l'abbaye des quatre clochers. Son église est effectivement décorée de quatre clochers de même hauteur & de même forme. (*R.*)

ANCHORA, nom d'une petite ville du Péloponèse, que les anciens ont nommée *Asine*, & quelquefois *Fanerromini*. Elle étoit située près du golfe de Modon ou de Coron. Strabon & Ptolomée en font mention. (*R.*)

ANCLAM, ville forte d'Allemagne, dans le cercle de la haute-Saxe & le duché de Poméranie, sur la Pêne, dans un territoire fertile. Elle est entourée d'un côté de marais, de prairies & d'une digue de pierres d'un quart de lieue; de l'autre, elle est défendue par des remparts & des fossés d'une profondeur considérable; elle a deux paroisses. Son commerce de terre & de mer a beaucoup augmenté depuis qu'elle est sous la souveraineté du roi de Prusse. Cette ville est sur les confins du territoire Suédois qui commence au-delà de la rivière de Pêne. Elle a d'excellens pâturages; elle est à 8 lieues s. de Gripswald, & 14 n.-o. de Stetin. (*R.*)

ANCOBER, petit royaume d'Afrique, sur la côte d'Or en Guinée. Il s'étend du nord au sud dans un espace de dix-huit ou vingt lieues, le long de la rivière qui porte son nom. Les bords de cette rivière sont plantés de grands arbres, habités par une multitude d'oiseaux, dont le plumage varié & le ramage enchanteur en font un lieu charmant. De plus il y a des femmes qui ne se marient jamais, pour se dévouer à une prostitution publique; on les installe dans cette fonction par des cérémonies infâmes. (*R*).

ANCONE (la Marche d'), province d'Italie, dans l'Etat ecclésiastique, dont la capitale est *Ancône*. *Long.* 30, 26-31, 40; *lat.* 42, 37-43, 34. La Marche d'Ancône est sur la mer Adriatique; toute la plage y est garnie de tours pour empêcher le débarquement des corsaires. Elle a environ vingt-six lieues de long sur seize de large. Elle est bornée n.-e. par le golfe de Venise, s. par l'Abruzze, o. par les duchés d'Ombrie & d'Urbin. Cette province abonde en bled, en vin, en chanvre & en cire. Elle se nommoit anciennement *Picenum*, & faisoit partie du Samnium ou pays des Samnites. La terre y contient, en quelques endroits, de l'ambre, du soufre, & différentes sortes de bitume. (*R.*)

ANCÔNE, capitale de *la Marche d'Ancône*, sur la mer. *Long.* 31, 15; *lat.* 43, 36. Elle est située sur le penchant d'une montagne entre deux autres: au haut de l'une est la citadelle, & sur l'autre la cathédrale. La ville est passablement grande, & en partie assez bien bâtie: mais elle n'est ni aussi peuplée que le comporte son enceinte, ni aussi riche qu'elle devroit l'être, eu égard à son port & à ses facilités pour le commerce. Le port d'Ancone fut beaucoup augmenté par l'empereur Trajan; aussi y a-t-il un bel arc de triomphe en marbre blanc qui est venu jusqu'à nous. Il est placé sur la plus grosse digue ou mole, qui s'avance dans la mer & qui sert de défense au port. L'extrémité de ce mole est fortifiée & pourvue de quelques pieces de canon. La bourse d'Ancone est un bâtiment vaste & beau. Les Juifs, qui

y font tout le commerce, y ont une synagogue. Ancone a un grand lazaret où les vaisseaux font la quarantaine. L'évêque relève immédiatement du pape. Outre la cathédrale, on y compte dix paroisses, dont deux collégiales, quatre couvens de femmes, douze d'hommes, & une maison de l'Oratoire. Elle jouit quelque tems de sa liberté; mais en 1532, elle fut asservie au Saint-Siège. On y blanchit très-bien la cire : son nom dérivé du grec qui signifie *coude plié*, est analogue à la forme de la côte où elle est située. Le pape Benoît XIV y a un arc de triomphe: les marbres de celui de Trajan sont d'un grain très-fin, & ils sont si bien liés, que le tout paroît n'être que d'un bloc. Cette ville est à 20 lieues s. e. d'Urbin, 47 n. e. de Rome. (*R.*)

ANCRE, ou ENCRE, petite ville de France en Picardie, sur une petite rivière de même nom, à 5 lieues n. e. d'Amiens. *Long.* 20, 15; *lat.* 49, 59. (*R.*)

ANCUAH, ville de la province d'Alovahat, au septentrion de l'Egypte & de la Thébaide. (*R.*)

ANCUD, l'Archipel d'*Ancud* ou de Chiloé, partie de la mer Pacifique, entre la côte d'*Ancud*, celle du Chili & l'île de Chiloé. On lui donne le nom d'*Archipel*, à cause du grand nombre d'îles dont elle est parsemée. (*R.*)

ANCUD, est encore une côte de l'Amérique méridionale, dans l'Impériale, province du Chili, entre l'Archipel d'*Ancud*, au couchant, les Andes à l'orient, le pays d'Osorno au nord, & les terres Magellaniques au sud. (*R.*)

ANCY-LE-FRANC, petite ville de France dans la Champagne, sur la rivière d'Armançon, proche d'Ancy-le-Savreux. Elle est à une lieue de Raviere, & quatre de Tonnerre. Près de cette ville est un magnifique château que M. de Louvois acquit de la maison de Clermont-Tonnerre. (*R.*)

ANCYRE, aujourd'hui ANGURI, ou ANGOURI, *voyez* ANGOURI. Il y avoit encore dans la Phrygie Pacatienne une ville de ce nom, que les Grecs nommoient ANGYRA. (*R.*)

ANCZAKRICH, fleuve de la Podolie, qui se jète dans la mer Noire proche d'Oczacow. (*R.*)

ANDAGAILAS, peuple de l'Amérique méridionale au Pérou, entre le fleuve d'Abançai & celui de Xauxa. (*R.*)

ANDALOUSIE, grande province d'Espagne, partagée en deux par le Guadalquivir; Séville en est la capitale. *Long.* 11-16; *lat.* 36-38.

L'Andalousie est la contrée la plus agréable & la plus riche de toute l'Espagne. Elle confine vers le nord à l'Estramadure & à la nouvelle Castille, dont elle est séparée par une chaîne de montagnes, dites *Sierra Morena*; vers l'ouest aux provinces Portugaises d'Alentejo & d'Algarve; vers le sud en partie, à la mer occidentale, & en partie au détroit de Gibraltar; vers le levant, aux royaumes de Murcie & de Grenade. La Guadiana la sépare vers l'occident de l'Algarve. Cette province est fertile en fruits excellens de toutes espèces, en vins précieux qui croissent particulièrement vers Cadix; en bled, en huiles; on y recueille de la soie, du sucre & du miel. Ses chevaux sont très-estimés, & l'on y élève beaucoup de bétail. On y trouve différentes espèces de métaux, du vif-argent, du cuivre, de l'antimoine, de l'aimant, & même de l'argent. On fait de très-beau sel sur les côtes, & la pêche y est abondante. Il s'y rencontre beaucoup de bœufs sauvages, que les Espagnols emploient dans les combats de taureaux, qui est leur spectacle favori. Son nom dérive de celui de *Vandalitia*, que les Vandales, qui s'en étoient emparés, lui ont donné. Sous les Sarrasins, cette province suffisoit à former trois royaumes. Dans l'antiquité elle se nommoit *Betique*, à cause du fleuve Bœtis, aujourd'hui Guadalquivir, qui l'arrose. Son commerce est très-considérable. Elle a cent lieues de long sur soixante de large (*R.*)

ANDALOUSIE (la Nouvelle) contrée de l'Amérique méridionale dans la Terre-ferme. (*R.*)

ANDAMANS (îles des), îles de l'Inde, dans le golfe de Bengale. Les habitans en sont, dit-on, antropophages. (*R.*)

ANDANAGAR, ville de la presqu'île de l'Inde, en-deça du Gange, dans le Decan. (*R.*)

ANDANAGAR, ville de la province de Decan, dans les états de l'empereur du Mogol. (*R.*)

ANDANCE, petite ville de France, dans le haut Vivarais, à l'endroit où la Dome se jète dans le Rhône. Elle est à 6 lieues sud de Vienne, & à 5 de Valence. (*R.*)

ANDARGE, rivière de France qui a sa source dans les vallées d'Unflan, & se joint près de Vernenil à l'Arron. (*R.*)

ANDAYE, bourg de Fr. très-renommé pour ses bonnes eaux-de-vies, & son eau d'anis. Il est situé dans le pays de Labour, gouvernement de Guienne, sur la rive droite du Bidassoa qui sépare la France de l'Espagne, tout près de son embouchure, & vis-à-vis de Fontarabie. Il y a un château avec un commandant, & une compagnie d'invalides. (*R.*)

ANDEB, ou AINTAB, ville de la Turquie d'Asie, au gouvernement d'Alep, sur le chemin qui conduit d'Alep à Erzerum. Elle est sur la rivière de Seschur, bâtie sur la pente d'un vallon fertile en vins, en fruits & sur-tout en pommes d'une grosseur prodigieuse. Les toits de ses maisons sont en terrasse comme ceux d'Alep, & l'on y passe comme par des galeries. Ses habitans sont presque tous Turcs ou Arméniens. C'étoit anciennement l'*Antiocha ad taurum* du pays de Comagene; l'on trouve encore dans son voisinage les ruines du château de Deluk, jadis Doliche. (*R.*)

ANDELLE, rivière de France en Normandie, qui a sa source près de la Ferté-en-Bray, passe par le Vexin-Normand, & se jète dans la Seine à quatre lieues au-dessus de Rouen. (*R.*)

ANDELY, petite ville de France dans la Normandie, coupée en deux par un chemin pavé. L'une des parties de ce lieu s'appelle *le grand Andely*; & l'autre,

l'autre, *le petit Andely*. Celui-ci est sur la Seine; l'autre sur le ruisseau de Gambon. *Long.* 19; *lat.* 49, 20.

Le grand Andely est le chef-lieu d'une élection de son nom, & le siège d'un Présidial; il a titre de vicomté: il a justice royale, maitrise particulière des eaux & forêts, grenier à sel, bureau des aides. Il a deux paroisses, dont l'une est collégiale, une abbaye de Bénédictines, deux autres couvens & un petit collège. Il est situé dans un vallon. C'est la patrie du Poussin, un des peintres les plus célèbres de l'école françoise. Le petit Andely fut autrefois une ville fortifiée; il est encore muni d'un bon château. Il s'y trouve une paroisse, un hôpital & un couvent. Il est situé sur la rive droite de la Seine, à un quart de lieue du grand Andely, avec lequel il ne forme proprement qu'une même ville nommée *les Andelys*. Des portes de l'un & de l'autre s'étendent, jusqu'au grand chemin, des maisons construites de distance en distance, qui sont comme le ralliment des deux villes. Andely ou les Andelys sont à 8 lieues sud-est de Rouen, & à 20 lieues nord-ouest de Paris. (*R.*)

ANDEOL (Saint), petite ville de France dans le Vivarais, à la jonction de l'Ardèche avec le Rhône. C'est la résidence ordinaire de l'évêque de Viviers. Elle a sept portes, plusieurs églises, & deux couvens. Elle est sur une hauteur à 2 lieues f. de Viviers. *Long.* 22, 20; *lat.* 44, 24. (*R.*)

ANDERLECH, forteresse des Pays-Bas, dans le Brabant, à une demi-lieue o. de Bruxelles. (*R.*)

ANDERNACH, ville d'Allemagne, dans le cercle du bas Rhin, & dans l'archevêché de Cologne, sur le Rhin. *Long.* 25, *lat.* 50, 27. Elle a sur le fleuve un péage qui rend beaucoup par les flottes de bois qui y passent pour la Hollande. Il s'y fait d'ailleurs quelque commerce en verreries, vaisselle de terre & eaux-minérales. On prétend qu'elle étoit Impériale avant 1496. On y voyoit anciennement un palais des rois d'Austrasie. Elle est remarquable par la défaite de Charles-le-Chauve par Louis le Germanique son neveu, en 876. Elle est située aux confins de l'électorat de Trèves, à 3 lieues n. o. de Coblenz, & 6 f. e. de Bonn. (*R.*)

ANDES (les), chaîne de hautes montagnes dans l'Amérique méridionale; qui s'étend du nord au sud dans le Pérou, le Chili, jusqu'au détroit de Magellan.

Cette grande chaîne de montagnes est la plus longue qu'il y ait dans le monde. Elle parcourt de suite un espace d'environ huit cent milles d'Allemagne, de 15 au degré; traverse toute l'Amérique méridionale, depuis l'équateur jusqu'au détroit de Magellan, & sépare le Pérou & le Chili d'avec les autres provinces. Une plaine exhaussée de plus de mille toises, leur sert de base.

Les Andes sont les plus hautes montagnes de la terre. Elles sont si élevées qu'elles conservent les neiges durant toute l'année, même sous la zone torride. C'est sur-tout au Pérou, & dans le voisinage de la ligne, qu'elles sont le plus élevées. Le Chimboraco, l'une d'elles, n'a pas moins de trois mille deux cent vingt toises de hauteur perpendiclaire au-dessus du niveau de la mer.

On a trouvé aussi dans cette chaîne, des montagnes qui répandoient des exhalaisons sulfureuses, & de la fumée. On peut mettre celles-ci au nombre des volcans. Telle est la montagne de Carrapa, dans la province de Popayan, qu'on apperçoit, par un tems serein, jeter beaucoup de fumée. *Voyez* CORDELIERES. (*R.*)

ANDEVALLO (Campo d'), petite contrée d'Espagne dans l'Andalousie, sur les frontières de Portugal & de l'Estremadure Espagnole. (*R.*)

ANDIATOROQUE, lac du Canada, dans l'Amérique septentrionale, du côté de la nouvelle Angleterre. (*R.*)

ANDIOW, ou ANDIAU, bourg d'Alsace, sur la rivière de même nom, avec un château sur une montagne, & une abbaye de Chanoinesses séculières. (*R.*)

ANDOKAN, ANDEKAN, ANDUGIAN, & FARGANAH, ville de la province de Transoxane de la dépendance de celle de Farganah. Farganah est donc le nom d'une ville & d'une province. Quelques-uns veulent que Andokan ou Farganah, soit aussi Akhfelnker. (*R.*)

ANDONVILLE, ville de France, généralité de Paris, élection d'Estampes. (*R.*)

ANDORIA (Lac d') LAGO SALSO, lac du royaume de Naples, dans la Capitanate, entre les rivières Candaloro & Coropello, proche le golfe de Venise & la ville de Manfredonia. (*R.*)

ANDOVER, ville d'Angleterre, dans le Southampton, à 20 lieues sud-ouest de Londres. Elle est grande, bien bâtie, bien peuplée, & florissante par ses manufactures & les détails de son commerce intérieur. Elle envoie deux députés au parlement d'Angleterre. C'est aux portes de cette ville, dans un lieu que l'on nomme *Weyhill*, que se tiennent les plus grandes foires du royaume. Il s'y fait des marchés considérables en moutons, en fromages, & en houblon. *Long.* 16, 15; *lat.* 51, 10. (*R.*)

ANDRA. *Voyez* ARDRE.

ANDRAGIRI, ou GUDAVIRI, royaume & ville dans l'île de Sumatra, en Asie, presque sous la ligne équinoxiale. La ville d'Andragiri, qui est au milieu de l'île, appartient aux Hollandois, qui y ont bâti un fort pour s'en assurer la possession. (*R.*)

ANDRAMIT, ADRAMIT, ou ANDRAMITI, ville de la Turquie en Asie, dans la Natolie. Elle est sur la côte occidentale de cette province, au fond du golfe auquel elle donne son nom, & vis-à-vis l'île de Metelin. Les Turcs la nomment encore *Palamont*. *Long.* 45, 5; *lat.* 35, 55. (*R.*)

ANDRE, petite rivière de France en Bretagne; qui se jète à Nantes dans la Loire. (*R.*)

ANDRE, ville de Phrygie, dans l'Asie mineure. (*R.*)

ANDRÉ (Saint), petite ville de France dans le bas-Languedoc, diocèse de Lodève. (*R.*)

ANDRÉ (Saint), ou SAINT-ANDREWS, petite ville d'Ecosse dans le Stratherne, sur la côte orientale de ce royaume, dans la province de Fife. C'étoit autrefois une ville très considérable & la capitale de l'Ecosse. Sa cathédrale, alors siège d'un archevêché, étoit la plus belle église des trois royaumes; ses autres bâtimens répondoient à cette magnificence, & son port de mer, qui étoit alors très-fréquenté, y faisoit régner le commerce & l'abondance. Aujourd'hui, sa cathédrale, qui étoit plus grande que Saint-Pierre de Rome, est un monceau de ruines; ses bâtimens publics dépérissent, & à peine connoit-on l'entrée de son port, qui ne reçoit plus que des barques. Cependant, elle est encore assez peuplée, & il lui reste son université qui a encore quelque réputation. Elle est réduite à deux collèges de trois qu'elle avoit. Cette ville envoie deux députés au parlement. Elle est à 11 lieues nord-est d'Edimbourg. *Longit.* 15, 15; *latit.* 56, 45. (*R.*)

ANDRÉ DE BEAULIEU (Saint), petite ville de France en Touraine, élection de Loches. (*R.*)

ANDRÉ (Saint), ville maritime d'Espagne, dans l'Asturie, sur les confins de la Biscaye, avec un port très-fréquenté. *Long.* 13, 25; *lat.* 43, 25. Elle est située sur une péninsule, & au bord d'un golfe qui lui forme un bon port, défendu par quatre châteaux fortifiés. C'est un siège épiscopal. Elle est à 20 lieues ouest de Bilbao, & 35 nord est de Burgos (*R.*)

ANDRÉ (Saint). *Allem. Voyez* SAINT-ANDREAS.

ANDREAS (Saint), ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche, dans le duché de Carinthie, sur la rivière de Lavant, avec un évêché suffragant de Saltzbourg. *Long.* 32; *lat.* 46, 50. Cette ville est épiscopale; elle est du domaine de l'évêque de Gurk. La vallée de Lavant, dans laquelle elle est située, est fertile & riante: il s'y trouve un prieuré de chanoines réguliers. L'évêque de Saint André, dit aussi évêque de Lavant, est nommé, consacré & confirmé par l'archevêque de Saltzbourg. Elle est à 16 li. e. de Clagenfurt, & 34 f. o. de Vienne. (*R.*)

ANDREJOF, ville située proche du Boristhène, entre la Moscovie & la Pologne. (*R.*)

ANDRES, bourgade de la Natolie, dans la province de Bolli: ce fut autrefois une ville nommée *Andresa*. (*R.*)

ANDRENE, ville de l'Arabie déserte, à la place de l'ancienne *Androna*, dont on découvre encore quelques monumens. Cette ville n'est pas fort considérable; mais ses environs sont très-fertiles en fruits & en grains. (*R.*)

ANDRIA, ou ANDRI, ville assez considérable d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Barri. *Long.* 34, 3; *lat.* 41, 15. Elle a titre de duché, attaché à la maison de Caraffa; elle a un évêché suffragant de Trani. Avec sa cathédrale, elle a une église paroissiale & six couvens d'hommes. Elle est dans une plaine à une lieue & demie f. de Barletta, & 2 f. o. de Trani. (*R.*)

ANDRINOPLE, ou ADRIANOPLE, ville célèbre de la Turquie, en Europe, dans la Romanie, sur la rivière de Marisa. *Long.* 44, 15; *lat.* 41, 45.

Amurat I, empereur des Turcs, prit cette ville sur les empereurs Grecs en 1362; & elle fut la capitale de l'empire Ottoman, jusqu'à la prise de Constantinople en 1453. Cette grande ville est située sur la rivière de Maritz ou Marize, qui est l'Ebre des anciens, dans un plaine entourée de collines. Elle est construite sur un sol assez inégal; elle tient son nom de l'empereur Hadrian ou Adrien, qui l'a bâtie ou renouvellée; elle est ceinte d'une muraille flanquée de tours. Les maisons en sont bien bâties; mais les rues qui montent & descendent en sont étroites. Le grand seigneur y réside souvent; quelquefois lorsqu'il n'est pas sûr pour lui de rester à Constantinople. Le palais qu'il a est situé très-agréablement. Ce qui mérite le plus d'être vu à Andrinople, ce sont quelques mosquées d'une grande beauté, entre lesquelles se distingue celle de Selim. Les tours hautes & artistement bâties qui s'élèvent sur ces mosquées, les galeries soutenues de colonnes très-bien sculptées, les marbres précieux, les portes élégamment travaillées, les fontaines, des coupoles surmontées de globes dorés, de beaux vestibules, tout y arrête, tout y fixe les regards: ces temples sont couverts en cuivre. La rivière de Marize qui l'arrose est presque à sec en été; dans la plus grande partie de l'année, elle est navigable, & elle y facilite le commerce. C'est le siège d'un archevêque grec. Le territoire y est très-fertile en grains, en vins & en fruits. Elle est à 45 lieues n. o. de Constantinople, 130 f. e. de Belgrade, & 170 f. e. de Bude. (*R*).

ANDRO, île de la Turquie, en Europe, dans l'Archipel. C'est l'une des Cyclades, connue chez les anciens sous les divers noms d'*Andro*, *Cauros*, *Lasia*, *Nonagria*, *Epagris*, *Antandros* & *Hydrusia*. Elle est à l'ouest de Smyrne, & au sud-est de Négrepont, dont elle n'est éloignée que par un petit détroit. On y compte trente à quarante villages peuplés de cent à deux cents habitans chacun; le plus considérable est le bourg d'Arna, où résident un aga, un cadi, un évêque grec & un évêque catholique. C'est un pays très-fertile, arrosé d'une multitude de petits ruisseaux, & couvert d'orangers, de mûriers, de jujubiers, & d'autres jolis arbustes, qui en rendent le séjour délicieux. Le vin, les grains, & sur-tout l'orge y abondent. Il y a aussi des huiles; mais ce qui fait son revenu principal, c'est une espèce de soie qui est propre à faire la tapisserie, & dont les habitans font un grand commerce. On voit près du bourg d'Arna, les ruines

de l'ancienne ville d'*Andro*, capitale de l'île ; ce sont de gros pans de murs, des frangmens de colonnes & de corniches, des statues mutilées & des piédestaux couverts d'inscriptions, qui font conjecturer que cette ville a dû être une des plus considérables de la Grèce. *Long.* 42, 40 ; *latit.* 37, 50. (*R.*)

ANDUJAR. *Voyez* ANDUXAR.

ANDUXAR, ANDUJAR, ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur le Guadalquivir. *Long.* 14, 17 ; *lat.* 37, 45. Elle est protégée par un château. Les fauxbourgs sont plus grands que ce qu'on appelle proprement la ville. Elle a cinq paroisses, sept couvens d'hommes & cinq de femmes. Sa population est de 2250 habitans : à un demi-mille vers le levant étoit placée l'ancienne ville dite *Forum Julium*. Il s'y trouve beaucoup de noblesse. Son terroir abonde en bleds, vins, huile, miel, fruits, & gibier. Elle est à 10 li. e. de Cordoue, & 9 o. de Jaen. (*R.*)

ANDUZE, ville de France, dans le bas-Languedoc, sur le Gardon. *Long.* 23, 4 ; *lat.* 43, 39. Elle a titre de baronnie, & une lieutenance de roi ; elle est très-marchande, & il s'y fabrique quantité d'étoffes de laine ; elle étoit autrefois munie de très-bonnes fortifications, mais Louis XIII les fit raser lors des guerres de Religion. Les habitans de cette ville qui y avoient pris part & qui s'étoient révoltés, se rendirent de leur gré à Louis XIII en 1629. Elle est à 10 li. n. de Montpellier, 2 d'Alais, 8 n. o. de Nîmes, & 140 s. e. de Paris. (*R.*)

ANEGADA, île de l'Amérique septentrionale, une des Antilles, située dans la mer du nord, à quinze lieues ou environ de Porto-Rico, vers l'orient. (*R.*)

ANEMABO, village considérable d'Afrique, en Guinée, sur la côte d'Or. Les Anglois y ont un fort. (*R.*)

ANET, beau château de l'Ile de France, dans la Beauce, près de l'Eure, bâti par Henri II pour Diane de Poitiers. Il est à 16 lieues o. de Paris. (*R.*)

ANEWOLONDANE, petite île de la mer des Indes, sur la côte de celle de Ceylan. (*R.*)

ANGADIVE. *Voyez* ANCHEDIVE.

ANGADOXA. *Voyez* ANGOKA.

ANGAMALA, ville des Indes orientales, au Malabar, sur la rivière d'Aicota. (*R.*)

ANGASMAYO, rivière de l'Amérique méridionale, qui coule dans le Popayan, aux confins du Pérou. (*R.*)

ANGE (Saint), petite, mais forte ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate. *Long.* 33, 38 ; *lat.* 41, 43. Elle est à 2 li. n. de Manfredonia. (*R.*)

ANGE (Saint), petite ville du royaume de Naples, dans la principauté ultérieure, avec titre de marquisat, & un siège épiscopal suffragant de l'archevêque de Conza. Outre la cathédrale, elle a deux paroisses & deux couvens. (*R.*)

ANGE (Saint), ville de l'état de l'Eglise, dans le duché d'Urbin. L'évêché en fut uni par le pape Urbain VIII, à celui d'Urbania, autrefois *Castel-Durante*. Cette ville est sur la rivière de Métaure. Elle a une église cathédrale, quatre couvens d hommes, & quatre de filles.

Il y a encore deux châteaux appellés *Château-Saint-Ange* ; l'un à Rome, l'autre à Malte qui passe pour imprenable. (*R.*)

ANGEDIVE. *Voyez* ANCHEDIVE.

ANGELES (la Puebla de los), ville de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique. *Long.* 277, *lat.* 19, 30.

Cette ville, où l'on a transféré l'évêché de Tlascala, est au milieu de la province de ce dernier nom, & au sud-est de Mexico, dont elle n'est éloignée que de vingt-cinq lieues. Cette ville est bien peuplée, fort commerçante, & dans un pays très-sain & très-fertile, sur-tout en froment. Son évêché est suffragant de Mexico. Elle a eu pour évêque l'illustre Jean de Palafox, si connu par les traverses que les jésuites lui suscitèrent. (*R.*)

ANGELN. *Voyez* ANGLEN.

ANGEN, petite ville de la basse-Autriche. Elle appartient au comte de Salbourg. (*R.*)

ANGERBOURG, ville de Prusse, dans la Bartenland, avec un château, sur la rivière d'Angerap. Elle est bien bâtie, & s'est fort accrue dans ces derniers tems. Elle est entourée de palissades, & située à l'endroit où la rivière sort du lac Many-Sée, qui est long de sept mille, & large d'un mille & demi. La pêche des anguilles y est fort abondante. Cette ville est chef-lieu du grand baillinge de son nom, & le siège d'un collège de justice, dont la jurisdiction s'étend sur plusieurs autres bailliages. C'est dans son district que se recueille la meilleure manne de Prusse. (*R.*)

ANGERMANIE, & ANGERMANLAND, province de Suède, & l'une de celles qu'on appelle *Nordelles*, au midi de la Laponie. Sa longueur est de vingt-quatre milles suédois, & sa largeur de seize milles. Le terrein en est montagneux, & couvert de forêts : on y recueille du seigle, des pois, de l'orge, des lentilles & du lin, sur-tout sur la rive méridionale du fleuve d'Angermanie ; & les beaux pâturages qui s'y trouvent y nourrissent une grande quantité de bétail. Les lacs & les rivières y sont poissonneux, & il s'y trouve des forges qui sont d'un bon produit. (*R.*)

ANGERMANIE, fleuve de Suède, dans la province de même nom : c'est un des plus grands du royaume. Son embouchure à un demi-mille de largeur, & il est navigable dans un espace de plusieurs milles. La pêche du saumon y est abondante. (*R.*)

ANGERMANLAND-LAP-MARCK, contrée la plus méridionale des dix parties de la Laponie Suédoise. Ce district se nomme encore *Lap-Marck d'Asele*. Il est situé sur le fleuve d'Angermanie, & confine vers l'orient à la province de même nom, vers le nord à la Lap-Marck d'Umea, vers l'occi-

dent aux montagnes, & vers le sud au Jamtland. Sa longueur est au-delà de trente milles Suédois. La partie méridionale de la paroisse d'Asele, qui a jusqu'à neuf milles de long, est habitée par des colonies de paysans suédois, qui sont venus s'établir dans ces déserts sur la fin du siècle dernier. La moindre partie de ce district est susceptible de culture. La taxe la plus ordinaire d'un colon est de trois écus suédois, monnoie de cuivre; & moyennant cette légère contribution, il peut tenir en propre tout le terrein que ses facultés lui permettent d'occuper. On ne sème dans cette paroisse que de l'orge. La cherté excessive du bled fait que les habitans mêlent leur farine d'orge avec de l'écorce de sapin séchée & moulue, dont ils cuisent une espèce de pain. Le bétail & la pêche sont leur principal revenu. L'église d'Asele fut bâtie en 1648, par les ordres de la reine Christine. L'étendue de cette paroisse & la longueur du chemin que les Lapons ont à faire pour arriver à l'église, est cause que le service ne se fait que tous les quinze jours. Ils s'assemblent le vendredi soir: les Lapons demeurent jusqu'au dimanche dans des cabanes dressées autour de l'église, & les paysans dans des maisons bâties pour cet usage. Les Lapons qui habitent les montagnes viennent à peine toutes les grandes fêtes à l'église. On a établi chez eux, en 1730, une école où la couronne entretient six enfans Lapons & un maître d'école. (*R.*)

ANGERMANN-FLODT, grande rivière de Suède, qui a sa source dans la Laponie, traverse l'Angermanie, & se jète dans le golfe de Bothnie. (*R.*)

ANGERMUND, petite ville de Brandebourg, sur la Welse, à 12 lieues de Stetin. Il y en a une autre de même nom au duché de Courlande, sur la mer Baltique. (*R.*)

ANGERORT, petite ville de Westphalie, dans le duché de Berg, à l'endroit où l'Anger se jète dans le Rhin. (*R.*)

ANGERS, ville de France, capitale de l'Anjou, un peu au-dessus de l'endroit où le Loir & la Sarte entrent dans la Mayenne. Elle est à 22 lieues o. de Tours, 18 n. e. de Nantes, & 67 s. o. de Paris. Les anciens la nommoient *Juliomagus Andegavorum & Andegavum.* Elle est grande, assez belle, & située dans un beau pays, très-fertile en grains, en vins & en fruits. La rivière de Mayenne passe au milieu, & la sépare en deux parties, dont la moindre, qui est à l'occident, s'étend dans la plaine; & l'autre, qui est à l'orient, s'élève sur le penchant d'une colline. Les rues y sont assez belles, mais les maisons n'y sont pas en général bien bâties; le seul avantage qu'elles ont, c'est d'être presque toutes couvertes d'ardoises, dont il se trouve des carrières abondantes au voisinage d'Angers. Cette ville a une élection, un bailliage, un présidial, une cour des monnoies, une maîtrise particulière des eaux & forêts, jurisdiction consulaire, traites-foraines, bureau des aides, un bureau des sels, un bureau de maréchaussée, une salle de spectacle, & un évêché suffragant de Tours. Son université célèbre & très-ancienne, est de la fondation de S. Louis. Elle a une académie de Belles-Lettres établie en 1685, une académie pour le manège, & un château fort.

C'est dans ses murs que sont nés Ménage, F. Bernier, & Jean Bodin, auteur de l'*Heptaplomeres de abditis rerum sublimium arcanis;* ouvrage qu'on nomme encore *le Naturalisme de Bodin*, & d'une *République* en six volumes.

Cette ville a deux commanderies de l'ordre de Malte, huit églises collégiales, seize paroisses, quatre abbayes d'hommes & une de filles, nombre de couvens de l'un de l'autre sexe. Il s'y trouve une rafinerie de sucre, sept blanchisseries de cire, des fabriques d'étamines, de camelot & de serges. Elle contient cinq mille quatre cent neuf feux, & environ trente-quatre mille habitans. Sa cathérale n'a point de bas-côtés. Elle est sous l'invocation de Saint Maurice. On y voit les armes des anciens chevaliers de l'ordre du Croissant, institué en 1448, par René duc d'Anjou, & roi de Naples. La procession qui se fait tous les ans dans cette ville, le jour de la fête-Dieu, & qu'on appelle *le Sacre d'Angers*, est fort célèbre, & y attire un grand concours de peuple. Les Oratoriens y ont un collège. Le diocèse d'Angers comprend six cent soixante-neuf paroisses, & l'évêque à 30000 livres de rente. *Long.* 17, 6, 8; *lat.* 47, 28, 8. (*R.*)

ANGERVILLE, petite ville de France dans la Beauce, à 4 lieues d'Etampes. (*R.*)

ANGERVILLE-LE-MARTEL, bourg de France en Normandie, au pays de Caux. Il s'y tient une grande foire à la Saint Mathieu. (*R.*)

ANGHIERA (le comté d'), ce petit quartier du Milanez est situé au pied des Alpes. Il a les Suisses & le Valais au septentrion, la vallée d'Aoust au couchant, le Novarois au midi, & le lac de Côme à l'orient. C'est de la ville d'Anghiera sa capitale, appellée *Anglera* par les Romains, que ce comté tire son nom. La ville d'Anghiera est bien peuplée, bien marchande & située dans un pays fertile, à douze lieues de Milan. Elle est directement vis-à-vis de la ville d'Arône, & n'en est séparée que par le lac Majeur, dont Anghiera étoit autrefois éloignée de mille pas, quoiqu'il baigne aujourd'hui ses murs: ce qui prouve que les lacs, ainsi que les mers, gagnent insensiblement du terrein vers l'orient, tandis qu'ils laissent à découvert les rivages du côté de l'occident. La Martinière assure que l'empereur Venceslas érigea cette ville en comté en 1397, en faveur de Galeas III. Cet auteur se trompe: les comtes d'Anghiera, qui étoient fort puissans, sont connus dans l'histoire pour être les plus anciens de l'Italie. Ce sont eux qui présidoient au sacre des empereurs dans la basilique de Milan, & leur création remonte jusqu'à Charlemagne. Outre la ville d'Anghiera, on trouve encore dans ce comté la ville

d'Arône, si celèbre pour avoir donné naissance à Saint Charles Borromée. Le comté d'Anghiera appartient aujourd'hui au roi de Sardaigne pour la plus grande partie. La portion située à l'orient du lac Majeur, est attachée au duché de Milan. La cession de la partie occidentale a privé la maison d'Autriche de la communication & du commerce qu'elle entretenoit de ses pays d'Italie, avec la France, la Suisse & une partie de l'Allemagne, attendu que l'accès du Cimplon sur lequel passe l'unique chemin de ces cantons, est au pouvoir du roi de Sardaigne. La petite ville d'Anghiera est à 26 d. 5' de *long.* & 45 d. 42' de *lat.* (*R.*)

ANGLES, bourg de France en Poitou, avec une abbaye de l'ordre de Saint Augustin, de 3000 livres de revenu. Il est à 9 li. de Poitiers. (*R.*)

ANGLES, anciens peuples de l'Allemagne septentrionale, dans le Jutland. Ils habitoient la partie du duché de Slesvick, comprise entre la ville de Slesvick, celle de Flensbourg, & la mer Baltique. Réunis aux Jutes & aux Saxons, ils conquirent l'Angleterre sur les Bretons, qu'ils obligèrent de se réfugier en partie, tant dans l'Armorique, contrée de France qui, de leur nom, fut appellée Bretagne, que dans la principauté de Galles. (*R.*)

ANGLEN, petite contrée du duché de Slesvick, entre la ville de Slesvick, celle de Flensbourg, & la mer Baltique. (*R.*)

ANGLESEY, île de la Grande-Bretagne, dans la mer d'Irlande, & presque vis-à-vis Dublin. C'est une annexe de la province de Galles, avec titre de comté, & une dépendance du diocèse de Bangor. Elle n'est séparée de l'Angleterre même que par le détroit de Meneu. On lui donne vingt-quatre milles d'Angleterre en longueur, & quatorze milles en largeur. Son sol sabloneux est partie noir, partie d'un rouge foncé. Le noir donne de bonne tourbe à brûler. Elle abonde en bleds & en pâturages. Elle fournit du miel, de la cire, des cuirs, & des étoffes grossières de laine & de lin. On compte dans son district environ soixante & quatorze paroisses, & quatre villes à marché. En général elle est très-peuplée. Sa capitale est Beaumarish. Elle a des carrières de marbre où l'on trouve de l'amyante, & d'autres d'où l'on tire de très-belles meules de moulin. Il y a aussi des mines de cuivre & d'ocre en pierres de diverses couleurs, rouge, verd & bleu. On y trouve également une sorte d'argille très blanche, qui sert au même usage que la cimolé. Cette île a deux députés au parlement. *Long.* 12,30-13,10; *lat.* 53,15-53,40. (*R.*)

ANGLETERRE, royaume considérable de l'Europe. Il comprend les royaumes d'Angleterre & d'Ecosse, qui ne sont qu'une même île; le royaume d'Irlande qui forme une île particulière; & les autres petites îles situées aux environs & qui en dépendent, telles que les Orcades, &c. &c.

La plus grande de ces îles, celle qui comprend l'Angleterre & l'Ecosse, étoit appellée anciennement par les Romains *Albion*, & presque en même tems *Bretagne*; ce ne fut que vers l'an 810 que la Bretagne changea de nom, & prit celui d'Angleterre, en vertu d'un édit du roi Egbert, qui voulut par-là éterniser le souvenir de la nation des Angles, de laquelle il étoit originaire.

Dans la suite, Ethelrade II fut le premier qui prit le titre de roi de la Grande-Bretagne, quoique cela ne désignât gueres alors que l'Angleterre par opposition à l'Irlande, que les Romains appeloient *Petite-Bretagne*; ou, si l'on veut encore, par opposition à la *Bretagne Armorique*, ou *Petite-Bretagne*, province occidentale de France, où les Bretons, chassés de leur pays par les Angles & les Saxons, vinrent s'établir vers le commencement du sixième siècle, avec la permission des rois, enfans de Clovis. Jacques Stuart, VIe roi d'Ecosse, & premier d'Angleterre, ayant réuni en sa personne, en 1603, les royaumes d'Angleterre & d'Ecosse, prit alors le titre de roi de la Grande-Bretagne, au commencement de l'année 1605. Par le traité conclu à Londres, le 2 Août 1706, il fut convenu qu'à commencer du premier mai 1707, les deux royaumes d'Angleterre & d'Ecosse ne formeroient à perpétuité qu'un seul royaume sous le nom de *Grande-Bretagne*.

Les îles Britanniques sont entourées par l'Océan & par la mer d'Allemagne; leur situation est dans la partie occidentale de l'Europe, au n.-n.-o. de la France, n. de l'Espagne & Portugal, n.-o. de l'Italie & de la Turquie, o.-n.-o. de la Haute-Allemagne & de la Hongrie; o. de la Basse-Allemagne, &c. Elles ne sont séparées de la France que par la Manche, dont la partie la plus étroite s'appelle *Pas-de-Calais*. L'espace de mer qui sépare ces deux royaumes est de 21360 toises, c'est-à-dire, environ 7 lieues.

L'Angleterre & l'Ecosse s'étendent du sud au nord depuis le 49e degré 57' de *lat.* jusqu'au 58e degré 43', ce qui donne 117 lieues de 3000 pas géométriques chacune; & de l'ouest à l'est depuis le 11e degré 52' jusqu'au 19e degré 15', ce qui fait la valeur de 108 lieues. La circonférence de cette île est de 470 lieues, à la mesurer de cap en cap, & de pointe en pointe; car en suivant les divers gissemens des côtes, on trouve 940 lieues de côtes pour toute l'île. D'autres calculateurs donnent à la Grande-Bretagne & à l'Irlande 6036 milles quarrés géographiques.

Les îles Britanniques se divisent en trois parties; 1°. l'Angleterre, 2°. l'Ecosse, 3°. l'Irlande.

L'Angleterre est située au nord de la Bretagne & de la Normandie, & au n.-o. de la Picardie, province de France; à l'o. des dix-sept provinces des Pays-Bas, au sud de l'Ecosse & à l'est de l'Irlande.

Au midi, à l'orient & à l'occident l'Angleterre est bornée par la mer, mais au septentrion elle confine avec l'Ecosse.

Suivant les calculs des auteurs Anglais, on trouve que les cinquante-deux comtés ou provinces,

qui composent ce royaume, comprennent ensemble 42,691,020 arpens quarrés.

L'Angleterre est arrosée par quantité de rivières, dont les plus considérables sont la Tamise, la Severn & l'Humber.

La Tamise se forme des deux rivières, Tham & Isis, qui se réunissent à une petite distance au-dessous d'Oxford. Le cours de cette rivière, qui traverse Londres, a environ 40 lieues depuis Oxford jusqu'à la mer. Le flux remonte dans la Tamise jusqu'à trois & quatre lieues au-dessus de Londres.

La Severn se forme de plusieurs ruisseaux qui se réunissent dans le comté de Shrops, passe par Bewdeley, Worcester, Tewkesbury, Glocester, Newneham, & se jète dans le golfe de Saint-Georges à une petite distance de Bristol. Le cours de cette rivière est d'environ 40 lieues.

L'Humber se forme également de plusieurs rivières, telles que l'Ouse, l'Are & la Dunn, la Trent, &c., se jète dans la mer d'Allemagne par une fort large embouchure, à plusieurs lieues au-dessous de Hull. Les autres rivières d'Angleterre qui méritent quelqu'attention, sont la Tinna, la Tées, l'Yare, la Stoure, l'Aran, la Toug, la Dée, l'Edon, &c.; presque toutes les rivières de ce royaume sont très-poissonneuses, & la plupart abondent en saumons.

Les principaux ports de mer sont, Barwich, Bedifort, Boston, Bristol, Chattam, Chester, Chichester, Colchester, Darmouth, Deptfort, Douvres, Falmouth, Grawesend, Hastings, Hull, Liwerpool, Londres, Millefort, Newborough, Newport, Penbroock, Plymouth, Porstmouth, Sandwich, Southampton, Spithead, Sunderland, Torbay, Yarmouth, &c. &c. &c.

On appelle les cinq ports, ceux de Douvres, de Hastings, de Hyth, de Rymney & de Sanwich. Ces ports, qui jouissent encore aujourd'hui de fort beaux privilèges, ont été fortifiés, il y a plusieurs siècles, comme étant les plus exposés aux descentes des étrangers, & sur-tout des Français; en effet, celui de Hastings, quoique le plus éloigné des cinq, n'est qu'à 16 lieues de Boulogne.

Le climat de ce royaume est doux, tempéré; les chaleurs n'y sont jamais trop incommodes, ni le froid insupportable. En été des vents frais, presque continuels, tempèrent les ardeurs du soleil. Dans la partie septentrionale de l'Angleterre, cet astre demeure sur l'horison près de dix-sept heures & demie, lorsqu'il arrive au tropique du cancer. Les hivers sont également tempérés par des pluies douces & fréquentes, & par les exhalaisons de la mer; malgré ces avantages, l'air est généralement épais, humide, & la plupart du tems, le ciel y demeure obscurci par la grande quantité de vapeurs & de brouillards qui chargent l'atmosphère. Le tems est extrêmement variable, & les changemens s'y font d'une manière tout-à-fait subite, sur-tout en été. Souvent dans la même journée on y éprouve un air tempéré le matin, du chaud à midi, de la fraicheur sur le soir, & du froid dans la nuit.

On y voit cependant des vieillards très-forts, très-vifs, dont un grand nombre parviennent à cent ans, même au-delà; & généralement les maladies y sont rares.

La gelée même n'empêche pas qu'on ne puisse labourer tout l'hiver, & qu'il ne se fasse presque tous les mois de nouvelles semailles. Le pays est très-varié; on y voit des plaines, des collines & des vallées: il n'y a cependant point de bien hautes montagnes. Les plus considérables sont celles que l'on remarque dans la province de Lancaster, & dans celle de Merioneth.

On estime qu'un arpent de terre labourable rapporte tous les ans pour 140 liv. tournois de bled. L'agriculture est peut-être plus honorée dans ce pays qu'en aucun autre du monde, si on excepte cependant la Hollande, la Suisse, & quelques cantons du midi de la Chine. La récompense assignée au transport du bled sur des vaisseaux Anglais, a beaucoup contribué à ses progrès. Autrefois dans tous les ports on accordoit cinq schelings pour chaque quartand de bled exporté sur des vaisseaux Anglais. Le paiement de ces sommes se faisoit par les receveurs de la douane, & lorsqu'ils manquoient d'espèces, par le receveur général des tailles. Ceux qui prétendoient à cette sorte de gratification, étoient obligés de prouver qu'ils avoient réellement exporté, & en cas de fraude ils étoient punis. Le total de ces sommes se montoit, en 1748 & 1749, au-delà de 200,000 liv. sterlings, & en 1750, à 325,405 liv. sterlings. Par conséquent, à dater de 1746, jusqu'en 1750, il a été exporté des cinquante-sept ports de l'Angleterre pour 7,405,786 livres sterlings de froment, seigle, orge, malz, gruau.

Au moyen de ces récompenses, les marchands Anglais se trouvoient en état de vendre leurs grains au même prix que les autres nations. Cependant l'exportation étoit défendue lorsque le prix des grains surpassoit le taux fixé par les loix. En 1766, on a même été obligé de permettre l'importation des grains de l'étranger, pour prévenir la disette. On croit que cette baisse & cette cherté viennent de ce que la noblesse a substitué les grandes fermes aux petites; les riches fermiers ont été mis par-là en état de garder leurs grains, & de ne le vendre qu'au plus haut prix. Un écrivain Anglais a prouvé, en 1767, qu'il n'y avoit à Londres en 1508, que 1700 chevaux, & 20,000 dans tout le royaume; & qu'à présent, à Londres seul, on en comptoit plus de 100,000, & plus de 500,000 dans toute l'Angleterre; lesquels consomment une grande quantité de grains, & nuisent à l'agriculture. Le même auteur ajoute qu'un arpent labouré ne produit que 10 à 12 schellings, au lieu que le même arpent en pâturages rapporte 3 liv. sterlings. On doit sentir alors combien un pareil calcul doit nuire à l'agriculture, & en même tems combien ce nom-

bre prodigieux de chevaux doit diminuer celui des autres troupeaux.

On voit dans ce pays quantité de belles forêts, des campagnes très-fertiles, des pâturages & des prairies presque toujours vertes. Le bled y abonde prodigieusement; on y recueille aussi de presque toutes les especes de fruits que nous avons en France, & en grande quantité: mais quoiqu'il y ait quelques vignes, le raisin n'y parvient jamais à une parfaite maturité.

L'Angleterre produit encore du miel, du safran, de la régliffe, quantité de bons légumes, des beurres, des fromages, du lin, des cuirs, &c. Le plus grand commerce du fromage se fait à Chester.

Le bœuf est très-tendre & d'un goût excellent. Le gibier y abonde, le poisson est fort commun, le saumon sur-tout; les harengs & les huitres y sont à vil prix; les sardines se pêchent sur les côtes de Cornouailles & de Devon; les huîtres des côtes de Dorset & d'Essex, & le hareng près de Crowland, sont les plus renommés.

Il n'y a point de loups en Angleterre; le roi Edgard les fit tous périr, en exigeant tous les ans, en tribut du prince de Galles, la tête de trois cens de ces animaux. Comme les rochers de l'Ecosse ne manquent pas de loups, si par hasard il en vient en Angleterre, ils y sont exterminés aussi-tôt par les paysans.

Les dogues & les coqs d'Angleterre sont trop connus pour en parler; on sait qu'ils servent les uns & les autres d'amusement au peuple.

La laine d'Angleterre est la meilleure que l'on connoisse, après celle d'Afrique, d'Espagne & de Portugal; ajoutons celle de l'Inde, qui est la plus fine laine qu'il y ait au monde. On prétend que sa supériorité sur celle des états voisins vient de ce que les moutons & les brebis sont parqués une partie de l'année, & couchent en plein air: sans détruire cette raison, qui ne pourroit pas avoir lieu dans tous les climats, je croirois qu'une foule d'autres causes, qu'il seroit trop long de détailler ici, peuvent aussi y concourir.

L'alun, le salpêtre & le vitriol sont très-communs. Les sources d'eau minérale, & les bains chauds n'y manquent pas non plus. Les bains chauds de Bath, sur-tout, ont une grande célébrité. Les Anglais ont suppléé au vin, qui leur est refusé par le climat, d'autres boissons, telles que la bierre, le cidre, le poiré, & les liqueurs distillées, dont ils font un abus qui nuit à leur santé. Leurs brasseries sur-tout, sont si estimées, que leur bierre est devenue une branche importante de leur commerce. Les meilleures pommes pour le cidre sont dans le Herfortshire, Devonshire, & dans les environs.

Robert Dossie d'Hampstead a appris à cultiver la vraie rhubarbe, qui ne cède en rien à celle d'Asie. Il croit d'excellent saffran sur les frontières des provinces de *Cambridge* & d'*Essex*, dans une étendue de dix à douze milles de circonférence. On fait aussi très-bien le préparer; ce qui fait qu'à Amsterdam le saffran d'Angleterre coûte 18 florins, tandis que celui de France n'en coûte que dix.

Malgré les belles forêts qui se trouvent en Angleterre, on y manque de bois à brûler & de bois pour la marine; les chênes sur-tout sont conservés avec grand soin pour la construction des vaisseaux. Il seroit très avantageux pour l'Angleterre, qu'on plantât des arbres dans toutes les terres en friche, & qu'on rendît les rivières plus navigables pour en faciliter le transport.

Les mines de charbons sont presque inépuisables. La plupart se trouvent dans les comtés du nord, vers l'Ecosse: il se vend par an pour plus de cent vingt millions de livres de charbon de terre.

Les pâturages sont excellens: ils consistent tous en herbages nourrissans, & de bonne odeur, & sont une source de richesses pour ce royaume, par la quantité prodigieuse de bétail qu'on y élève.

Les chevaux anglais, si connus par leur rapidité à la course, descendent des meilleures races des chevaux Arabes, & de ceux de Barbarie. Il y a aussi des ânes, mais très-peu de mulets.

L'entretien des moutons est considérable, & d'un très-grand rapport. Dès le commencement du XVIII[e] siècle, on comptoit dans l'île douze millions de moutons. Le roi Edouard IV obtint trois mille moutons de l'Espagne, pour perfectionner l'espèce des moutons anglais. Aujourd'hui même, cette nation fait revenir de tems en tems de nouveaux moutons d'Espagne, de Portugal & d'Afrique, afin d'empêcher, en croisant les races, l'espèce de dégénérer. Le prix commun d'un bon bélier est de 40 à 50 guinées; il y en a même de si vifs, de si forts, & qui ont une si belle laine, qu'ils se vendent jusqu'à 100 guinées.

L'excellent acier anglais, se prépare avec du fer de Suède; le fer du pays ne sert qu'à des ouvrages grossiers. Les mines de cuivre, & celles d'étain & de plomb du comté de Cornouailles, sont très-riches, & ces métaux ne sont nulle part aussi bons: il n'y a du plomb de mer que près de Keswick. Le comté de Cornouailles fournit de riches glèbes d'or; les marcassites y sont d'une meilleure espèce que dans les autres pays. On a trouvé aussi de la calamine, & quantité de terre à foulon, qui est d'une extrême bonté, mais dont on ne se sert que pour les gros draps. L'exportation en est défendue.

Les montagnes contiennent un peu de marbre, de l'albâtre, du crystal, de grosses & belles pierres, sur-tout celles des carrières de Portland, qui sont d'un beau grain, & d'une excellente qualité.

Dans le Cheshire, il y a du sel fossile que l'on fait fondre, pour être exporté ensuite comme sel ordinaire. Les salines de *Droitwick*, *Upwich*, *Barton* & *Norwich*, sont d'un très-grand rapport. Le sel cependant qu'elles produisent n'empêche pas les Anglais d'en tirer de l'étranger.

L'Angleterre n'est pas riche en eaux. Les vallées de terre de Crace ne sont arrosées par aucun

ruisseau : il est rare qu'un propriétaire ou fermier ait d'autre abreuvoir que celui qu'il a fait creuser. Les grandes rivières mêmes ne sont navigables qu'à quelques milles de leur embouchure. On a cependant établi des canaux de communication entre quelques rivières, afin de faire fleurir le commerce intérieur. Les principaux canaux sont le *Bridgewater*, le *Birmingham*, le *Droitwich*, le canal de *Coventry*, & celui d'*Oxford*. Les chemins sont beaux & bons.

La population de toutes les îles Britanniques monte à environ huit millions d'habitans. La ville de Londres seule en contient près du dixième.

On y compte vingt-huit anciennes villes épiscopales, & environ huit cents, tant villes que bourgs de commerce. Les Juifs sont au nombre de dix à douze mille. Il parut en 1753, un acte du parlement qui permettoit aux Juifs étrangers, résidens en Angleterre, de se faire naturaliser; mais comme cet acte fit beaucoup de mécontens, on fut contraint de le révoquer.

L'Anglais (dit Barclai, écrivain de cette nation) l'Anglais a l'esprit grave & réfléchi ; il s'estime lui-même beaucoup, & il apprécie infiniment le génie, les mœurs, le caractère & les usages de sa nation ; soit qu'il salue ou qu'il écrive, il ne s'*abaisse* qu'avec une peine infinie, & il ne peut souffrir les expressions de politesse dont se servent les nations voisines, soit pour témoigner leur respect, ou pour marquer leur attachement : tel est l'Anglais qui n'a point pratiqué l'étranger, & n'est jamais sorti de l'île.

La nation Anglaise est fort appliquée à la navigation, & c'est ce qui fait la principale & la meilleure défense de l'Angleterre. L'Anglais est bon soldat, tant sur terre que sur mer. Le danger ne fait nulle impression sur son ame. On le voit l'affronter avec la plus grande indifférence. Superbe dans la prospérité ; vindicatif, impatient, inquiet dans l'adversité ; qu'on le pousse à bout, il devient féroce, & fait moins supporter la peine qu'il ne fait mourir.

En général, la noblesse Anglaise réunit la politesse aux plus excellentes qualités; mais le peuple est fier, grossier. La populace est la plus insolente, la plus audacieuse de toute l'Europe, peut-être même de toutes les nations.

Malgré la licence effrénée de la populace Anglaise, elle a presque toujours tout le respect & tous les égards possibles pour la noblesse titrée du royaume, tels que les ducs, les comtes, les barons, parce que ces titres sont moins le résultat de la vénalité ou de l'intrigue, que la récompense du mérite personnel.

La haute noblesse jouir de fort grands privilèges; celui qui la posséde a voix & séance au parlement, aussi-tôt qu'il est devenu chef de famille & qu'il est majeur. Il ne peut être arrêté que pour un crime grave, & sur une sentence de la chambre haute, qui seule est en droit de le juger. Lorsqu'il voyage pour se rendre au parlement ou lorsqu'il en revient, il peut chasser librement sur toutes les terres du roi. Celui qui l'insulte est puni d'après l'acte *scandalum magnatum* du parlement comme coupable. Aucun officier de justice ne peut faire des recherches dans sa maison sans l'ordre du roi, & cet ordre doit être signé par six conseillers intimes. Lord (*dominus*, seigneur) est le nom général des nobles. Parmi la noblesse héréditaire, on compte les barons, vicomtes, comtes, marquis & ducs. En 1767, il y avoit soixante-neuf barons, treize vicomtes, quatre-vingt-trois comtes, un marquis, & vingt-quatre ducs. Ces cinq classes forment les barons du royaume ou pairs.

Celui qui a le titre d'une classe supérieure, porte en même tems tous les titres des classes inférieures. Si le père est duc ou marquis, le fils aîné prend le titre de comte, le second celui de lord, le troisième s'appelle *esquire*, & tout court *master*, c'est-à-dire, *monsieur*. Le fils aîné d'un comte s'appelle lord, tous les autres fils, & les fils des vicomtes & des barons sont comptés parmi les *esquires* ou la basse noblesse. Voici donc la gradation légitime des degrés de noblesse.

Le fils aîné d'un baron, le fils cadet d'un comte, le fils aîné d'un vicomte, le baron ; le fils cadet d'un marquis, le fils aîné d'un comte, un vicomte ; les fils cadets des ducs, le fils aîné d'un marquis, les comtes ; le fils aîné d'un duc, un marquis, un duc.

Le fils aîné hérite après la mort du père de tous les titres & de tous les fonds de terre. Les titres ne sont point attachés à la possession de certains biens, mais au sang de ceux que le roi en a revêtus. De-là, le grand nombre de châteaux, de biens nobles & de seigneuries, & tandis qu'il n'y a point de baronnies, de marquisats, ni de comtés, excepté celui d'Arundel ; les autres titres de comtés sont attachés aux provinces. Lorsque le roi veut conférer à quelqu'un le titre de duc, il lui fait choisir le nom d'une province, d'une ville, d'un bourg, &c. La coutume est de choisir des noms qui ont été portés par une famille illustre, mais il faut qu'elle soit éteinte ; car deux pairs ne peuvent porter en même tems le même nom ; dans tous les cas cependant, on est toujours libre de conserver son nom, ou de l'ajouter au nouveau titre qu'on prend.

Les premières charges du royaume donnent la haute noblesse personnelle. Les évêques sont en cette qualité toujours regardés comme barons.

Il y a un tribunal d'armoiries, établi par Richard III. Ce collège tient un registre des armes de toutes les familles & de leurs noms, au moyen de quoi on peut toujours savoir quand & à quelle occasion ces armes ont été accordées.

Le possesseur d'un fief n'a que le domaine direct, qui consiste à pouvoir punir de petits crimes. Lorsqu'il tient cette justice, les possesseurs de francs-fiefs en sont les assesseurs, & portent le jugement ; lorsqu'un roturier posséde un bien noble, il a cette jurisdiction,

jurisdiction, & le domaine direct aussi bien qu'un lord.

La plupart des terres ne consistent d'ailleurs qu'en champs, cabanes, maisons, moulins, étangs à poissons, bois, mines à charbons & autres; mais il n'y a ni dimes, ni droits, ni autres casuels.

Les champs, maisons, cabanes sont affermés aux paysans pour cinq, dix, vingt ans, & le revenu de semblables baux forme celui des biens; ce qui fait que les paysans Anglais se nomment tous *fermiers* (*farmers*). On entend par *gentlemen-farmer* ceux qui ont de grosses fermes, ou un bien noble tout entier, ou bien encore ceux qui se sont enrichis, & qui vivent comme des gentilshommes.

Les Anglais se distinguent dans les arts, sur-tout dans les sciences, & leur industrie est connue chez toutes les nations. L'amour de la gloire, l'appas du gain, la crainte extrême de la pauvreté, contribuent principalement à les rendre laborieux; mais il leur manquera toujours dans les arts, ce goût pur & délicat qui appartient sur-tout aux Grecs chez les anciens, & aux Français chez les modernes.

La langue Anglaise est composée des anciennes langues Teutoniques & Celtiques, de la langue Gauloise, de la Française, du Grec, du Latin, du Saxon, presque du Normand, du Danois, & de toutes les langues Norwégiennes, de l'Italien, & enfin de presque toutes les langues du monde. Elle a l'heureux privilège encore de pouvoir s'enrichir des mots étrangers, & créer des expressions nouvelles. Avantage inconnu sur-tout en France: il semble que la liberté Anglaise influe jusques sur la langue même, en lui accordant les moyens de peindre une idée avec plus de précision, plus de force & plus d'harmonie.

Les Bretons, ainsi que les autres nations de l'Europe, ont essuyé différentes révolutions. César fut le premier qui tenta de les subjuguer; il réussit à les vaincre: mais cependant ce royaume ne fut entièrement réduit en province Romaine, que vers la fin du règne de Vespasien, environ l'an 79 de l'ère chrétienne; ce qui subsista jusqu'au règne d'Honorius (l'an 408), que les Romains abandonnèrent cette île, 462 ans après la première descente de César.

Les Bretons méridionaux, presque toujours divisés entr'eux, & fatigués par les Pictes & les Ecossais, qui, depuis le départ des Romains, ne cessoient de désoler le midi de l'île, invitèrent les Saxons du nord ouest de la Germanie à s'allier avec eux.

Les Saxons firent leur premier débarquement dans l'île de *Thannet* en 449. Quelques tems après, il arriva de nouveaux auxiliaires, composés de *Jutes*, de *Danois* & de quelques *Angles*. Avec cette dernière troupe, débarqua dans l'île la belle *Rowena*, fille de Hengist, l'un des généraux Saxons. Vortigern, qui avoit été reconnu & proclamé roi de la Bretagne méridionale, l'épousa; & en considération de ce mariage, céda à son beau-père le pays de Kent à titre de royaume.

Les Bretons & leurs alliés marchèrent contre les Pictes & les Ecossais qu'ils défirent; mais ces perfides alliés voyant avec des yeux de cupidité le pays de ceux qu'ils venoient de défendre, invitèrent la noblesse Bretonne à un grand festin dans la plaine de Salisbury, & la massacrèrent inhumainement. Maîtres alors de la plus grande partie de l'île, les Saxons partagèrent leurs conquêtes en sept petits royaume; c'est ce qu'on appelle daus l'histoire, l'*Heptarchie des Saxons*. Quant aux Bretons qui ne voulurent pas se soumettre aux Saxons, les uns se retirèrent dans le pays de Galles, les autres dans celui de Cornouailles: les habitans de ces deux provinces se disent encore aujourd'hui *Bretons*, & ils appellent un *Anglais* un *Saxon*.

De l'heptarchie des Saxons.

I. Du royaume de *Kent*, capitale Cantorbery. Ce royaume fut érigée vers l'an 455 ou 457, & contenoit à-peu-près la même étendue de pays que la province de Kent; il fut gouverné successivement par dix-sept rois, subsista 366 ou 368 ans, & finit en 823 par la défaite de *Baldred*, dont les états furent réunis au royaume de *Westsex*.

II. Le royaume de Sussex ou Saxe du sud, capitale Chichester, avoit environ 25 lieues du s. e. au n. o, & 15 du s. au n. Il commença vers l'an 491, & finit en 600, après avoir subsisté 109 ans, sous trois rois. Le dernier de ces rois fut tué par celui de *Westsex*, & dès-lors les deux royaumes furent réunis.

III. Le royaume de Westsex, ou Saxe de l'ouest, capitale Winchester, renfermoit les provinces de Bark, de Southampton, de Wilt, de Sommerset, de Dorset & de Devon. Il avoit 50 lieues de l'est à l'ouest, & 26 du s. au n.: dans la suite presque toute la province de Cornouaille fut aussi soumise aux rois de Westsex. Ce royaume qui avoit commencé vers l'an 519, ne finit qu'à l'avènement des Normands en 1066, c'est-à-dire, qu'il subsista 547 ans, sous trente-sept rois.

IV. Le royaume d'Essex, ou Saxe de l'est, capitales Colchester & Londres, étoit composé des provinces d'Essex, de Middlesex, & de la plus grande partie de celle de Harford, avec une étendue de 26 lieues du s. o. au n. e., & de 13 lieues du s. au n. Ce royaume qui avoit commencé vers l'an 527, fut détruit & usurpé après l'an 747, par les rois de Westsex. Il subsista environ 220 ans, sous douze rois.

V. Le royaume de Northumberland, capitales Léeds & Yorck, comprenoit les provinces de Lancaster, d'Yorck, de Durham, de Cumberland, de Westmorland, & la partie de l'Ecosse qui se termine au golfe d'Edimbourg, c'est-à-dire, que son étendue étoit de 65 lieues du s. e. au n. o, & de 42 lieues de l'est à l'ouest. Il avoit commencé en 547, & finit en 792, sous vingt-un rois. Il y eut ensuite un interrègne de trente-trois ans; & en 827, il passa sous la domination des rois de Westsex.

VI. Le royaume d'Oft-Angelen, ou Angleterre orientale, capitale Cambrigde, comprenoit les provinces de Cambridge, de Norfolk, de Suffolk, & partie de celle de Huntington; ce qui faifoit du f. au n. 23 lieues, & de l'eft à l'oueft 26. Il avoit commencé en 575, & fubfifta 218 ans, fous quatorze rois; il finit en 793, & fut alors partagé entre les Danois & les rois de Mercie; mais enfin, il fut reuni au royaume de Weftfex par Egbert.

VII. Le royaume de Mercie, capitale Lincoln, comprenoit les provinces de Glocefter, de Hereford, de Worcefter, de Warwick, de Licefter, de Rutland, de Northampton, de Lincoln, de Bedford, de Buckingham, d'Oxford, de Stafford, de Shrops, de Nottingham, de Derbi, de Chefter, partie de celle de Huntington, & partie de celle de Hartford, faifant 42 li. du n. au f., & autant de l'eft à l'oueft. Dans la fuite, le comté de Monmouth fut ajouté à ce royaume, qui commença en 582, & fubfifta jufqu'en 874, c'eft-à-dire, pendant 292 ans, fous vingt rois. Alfred, roi de Weftfex, réunit le royaume de Mercie à fes autres états.

L'heptarchie fut abolie vers l'an 819, & ces fept royaumes n'en firent plus qu'un, qui appartint au roi des Weftfaxons, Egbert. La principauté de Galles fe conferva feule indépendante jufqu'en 1251, qu'elle fut réunie au royaume d'Angleterre.

Depuis l'an 819 ou 828, jufqu'en 1016, il y eut quinze rois Saxons, tous de la même maifon; Egbert fut le premier.

Depuis l'an 1016 jufqu'en l'an 1042, il y eut quatre rois de la maifon de Danemark. Swenon, le premier de ces rois, s'établit à titre de conquête. Canut II, le dernier des rois Danois, mourut fans poftérité.

Depuis l'an 1042, jufqu'en 1065, régna Saint-Edouard III, dit le Confeffeur, de la maifon des rois Saxons.

Depuis l'an 1066, jufqu'en 1135, trois rois de la maifon de Normandie, dont Guillaume, dit le Conquérant, duc de Normandie, fut le premier. Henri I, le dernier des rois Normands, mourut fans enfans mâles, nés d'un légitime mariage.

Depuis l'an 1135, jufqu'en 1154, un roi, de la maifon de Champagne, régna fur l'Angleterre, à titre d'alliance; ce fut Etienne, troifième fils d'un autre Etienne, & d'Adèle, fœur du roi Henri I.

Depuis l'an 1154, jufqu'en 1485, quatorze rois de la maifon des comtes d'Anjou, dits Plantagenets; Henri II fut le premier qui régna, comme fils de Mathilde, fille de Henri I, roi d'Angleterre; Richard III fut le dernier des rois d'Angleterre de la maifon d'Anjou; il fut tué dans une bataille le 22 Août 1485, & ne laiffa point de poftérité.

Depuis 1485, jufqu'en 1603, trois rois & deux reines, de la maifon de Wentudor des comtes de Richemont; Henri VII, vainqueur de Richard III, fut le premier de ces rois; il époufa Elifabeth d'Yorck, fille d'Edouard IV: ainfi furent confondues les deux maifons d'Yorck & de Lancafter, deux différentes branches de la maifon d'Anjou Plantagenets, & cette alliance mit fin aux fatales divifions qui, pendant quatre-vingts ans, avoient fait de l'Angleterre un théâtre d'horreur & de meurtre.

La reine Elifabeth, morte le 3 Avril 1603, fut la derniere Princeffe de la maifon de Richemont qui régna fur les Anglais. Cette princeffe ne fut point mariée.

Depuis l'an 1603 jufqu'à préfent, cinq rois & deux reines, de la maifon de Stuart; Jacques VI (fils de Henri Stuart, lord Darncley, comte de Lenox, & de Marie Stuart, reine d'Ecoffe), fuccéda à la reine Elifabeth, du chef de fa bifaieule, Marguerite d'Angleterre, fœur du roi Henri VIII, qui avoit époufé Jacques IV Stuart, roi d'Ecoffe, tué à la bataille de Floddon en 1513. Jacques VI mourut en 1625.

Charles I, fils, né en 1600, roi d'Ecoffe & d'Angleterre en 1625, décapité à Londres le 9 février 1649.

Interrègne de douze ans.

I. Olivier Cromwel, né en 1603, prend le titre de protecteur de la république d'Angleterre en 1653, & meurt en 1658.

II. Richard Cromwel fils, protecteur en 1658, fe démet en 1659, & fe retire à la campagne, où il meurt le 24 Juillet 1702, à quatre-vingts ans.

Charles II Stuart, fils de Charles I, né en 1630, roi d'Angleterre, d'Ecoffe & d'Irlande en 1661, mort en 1685, fans poftérité légitime, quoiqu'il eût laiffé fept garçons & cinq filles de différentes maîtreffes.

Jacques II, frère, duc d'Yorck, né en 1633, roi en 1685, détrôné en 1689, mort à Saint-Germain-en-Laye en 1701.

Marie premiere, fille de Jacques II, née en 1662, reine d'Angleterre en 1689, morte fans poftérité en 1695: elle époufa, en 1677, Guillaume III, prince d'Orange, qui devint roi d'Angleterre en 1689, & mourut fans poftérité en 1702.

Anne Stuart, deuxième fille de Jacques II, née en 1664, reine en 1702, morte le 12 août 1714.

Depuis l'an 1714, jufqu'àpréfent, trois rois de la maifon de Brunfwick-Lunebourg-Hanover. Georges I, le premier roi de cette maifon fut appellé à la couronne d'Angleterre en vertu d'un acte du parlement de la Grande-Bretagne du 14 mars 1701, qui donnoit exclufion à tout prince qui auroit communion avec le fiége de Rome, ou qui feroit allié par le mariage à une Catholique. Cette difpofition éloigna du trône de la Grande-Bretagne quarante-cinq perfonnes qui, fuivant l'ordre de fucceffion ufité jufqu'alors en Angleterre, en étoient plus proche que la priceffe Sophie, fille d'Elifabeth Stuart, aux droits de laquelle fuccéda le prince Georges de Brunfwick-Lunebourg-Hanuver, & mourut le 22 juin 1727.

Georges II, né le 30 Octobre 1683, fuccède à fon pere en 1727, mort en 1760.

Georges III, aujourd'hui régnant, né le 4 juin 1738, proclamé roi d'Angleterre le 26 octobre 1760, a vu jusqu'à présent de grands troubles. Le revers auquel il doit avoir été le plus sensible, est la séparation des colonies de l'Amérique septentrionale, qui se sont déclarées indépendantes en 1776, & qui ont signé, le 4 octobre, l'acte de leur union.

Gouvernement.

Sous les rois Saxons, le gouvernement d'Angleterre étoit monarchique; encore la monarchie étoit-elle tempérée par le Wittena-Gemot, ou l'assemblée des sages, qui représentoient toute la nation.

Sous les Danois, la police de l'état fut presque entiérement militaire, par la nécessité où étoient ces rois de se maintenir sur le trône; cependant les Bretons conservoient encore les anciennes loix qu'ils avoient reçues des Saxons.

Guillaume I, le Conquérant, anéantit les privilèges des Anglais, s'appropria leurs biens, leur donna d'autres loix, & ne gouverna plus qu'avec l'épée.

Henri I adoucit le sort des Anglais, & abrogea la loi du *couvre-feu* (loi autant incommode qu'humiliante), qui ordonnoit aux Anglais d'éteindre tous les soirs, vers huit heures, le feu & la chandelle, ce prince leur permit au contraire d'en user toute la nuit.

Cependant les loix établies par Guillaume I, se soutenoient, s'affermissoient, & par le tems, & par l'habileté des princes, successeurs de ce conquérant.

Les Anglais reprirent leur énergie nationale sous Jean Sans-Terre, & en 1215, ils forcèrent ce foible prince à leur accorder la grande charte des communes libertés. Cette charte qui dégrade si fort l'autorité royale, contient soixante-sept articles; elle fut confirmée solemellement en 1251.

L'aristocratie fut donc associée à la monarchie dès le règne de Jean Sans-Terre, puisque ce prince ne put rien innover dans ses états sans le consentement des barons.

Sous Henri III, fils de Jean, la nation étendit encore les bornes de sa liberté, & resserra celles de la puissance royale. Le peuple fut appellé aux assemblées de la nation; on le consulta; on déféra même souvent, & à ses avis & à ses représentations; enfin il fut associé au gouvernement de l'état, époque de la démocratie en Angleterre.

Nonobstant la création d'un Parlement, les rois d'Angleterre conservèrent encore pendant quelques tems l'autorité législative: mais ils la perdirent sous Edouard II, & les barons l'usurpèrent en 1308.

Les barons, devenus indépendans, furent insensiblement forcés à partager les dépouilles de la royauté avec les communes; mais sous Edouard IV, en 1461, l'autorité suprême fut partagée entre le roi, les barons & le peuple.

Le gouvernement Anglais est donc tout-à-la-fois monarchique, aristocratique & démocratique. Monarchique, parce que le royaume est gouverné par un roi, dont la couronne passe même aux filles; ce roi d'ailleurs jouit de presque tous les droits de régale qui caractérisent le monarque; Aristocratique, parce que sans l'autorité du parlement, le roi ne peut faire aucune loi, ni établir aucune imposition: démocratique enfin, parce que le parlement & le roi ne peuvent rien changer, rien créer, rien innover sans le consentement des communes, qui sont composées des députés des villes & des bourgs, choisis dans la classe du peuple.

Les titres du monarque Anglois sont: roi de la Grande-Bretagne, de France & d'Irlande; protecteur de la foi. Lorsqu'on lui adresse la parole, on l'appelle Sir. L'héritier présomptif est, du moment de sa naissance, duc régnant de Cornouailles; mais il est créé prince de Galles, & il tire de ces pays certains revenus. Les autres titres sont: duc d'Edimbourg, marquis de l'Isle Ely, comte de Chester, vicomte de Laucheston, baron de Snauden, &c.&c.

Les titres & les revenus des autres princes dépendent de la volonté du roi. En 1760, le roi Georges II accorda à son petit-fils, le prince Edouard-Auguste, & à sa postérité mâle, la dignité de duc de la Grande-Bretagne, & de comte du royaume d'Irlande, avec le nom, le rang & le titre de duc d'Yorck & d'Albanie en Grande-Bretagne, & de comte d'Ulster en Irlande. Les enfans du roi sont appellés enfans de la Grande-Bretagne, & altesses royales. Les armes actuelles du roi sont un écusson écartelé; dans le premier quartier, on voit les trois léopards d'or Anglais, & le lion rouge Ecossais; dans le second, les trois lys de France en or; dans le troisième, la harpe de David, d'Irlande, aussi en or; & dans le quatrième, les armes de l'électeur de Brunswick-Lunebourg. L'exergue change.

Les principaux droits de régale sont, 1°. de faire la guerre ou la paix; 2°. de contracter des alliances; 3°. d'envoyer & de recevoir des ambassadeurs; 4°. d'établir des magistrats & des tribunaux de magistrature ou de justice; 5°. d'infliger des peines & d'accorder des récompenses; 6°. de faire battre monnoie à son coin & à ses armes, & d'en déterminer la valeur.

Lorsque le roi d'Angleterre se trouve à la tête de ses armées, son pouvoir n'est plus limité par aucune loi, parce qu'alors la nation est représentée par l'armée, & l'armée à son tour est représentée par son chef.

La distribution des graces, tant civiles que militaires, ecclésiastiques ou politiques, est également un droit de régale. Le monarque accorde & révoque à son gré toutes les commissions qui ont rapport à ces divers objets. La collation des évêchés appartient également au roi seul, & pendant la vacance des siéges, il perçoit seul les annates; enfin il ne diffère des autres souverains que parce

qu'il ne peut augmenter ou continuer les impôts sans le consentement de son parlement & de ses communes.

Les principaux officiers de la couronne sont, le grand-amiral, le grand-chancelier, le grand trésorier, le grand-maréchal, le grand-maître, le grand-chambellan & le grand-écuyer.

On donne au fils aîné du roi d'Angleterre (disons cependant à l'héritier présomptif de la couronne), le titre de prince de Galles. La provision annuelle que l'état a coutume de lui accorder est de 100,000 liv. sterlings (2,200,000 liv. de france); quelquefois cette provision n'est que de la moitié. Ce prince a encore d'autres terres en apanage qui ajoutent à son revenu.

L'état a coutume d'accorder une dot aux princesses, filles du roi, lorsqu'elles se marient; elle est quelquefois de 100,000 liv. sterlings; quelquefois aussi elle n'est que de moitié.

On distinguoit autrefois le parlement d'Angleterre de celui d'Ecosse; mais depuis la réunion des deux royaumes, en 1707, il n'y a plus qu'un seul & même parlement, composé de deux chambres, qui sont la *chambre haute* ou des seigneurs, & la *chambre basse* ou des communes.

La chambre haute, nommée aussi *chambre des pairs*, est composée d'archevêques, d'évêques, de ducs, de comtes, de vicomtes & de barons. Les membres qui y ont entrée sont au nombre de cent quatre-vingt-huit pour le royaume d'Angleterre, & de seize seulement pour le royaume d'Ecosse. Tous ces membres, qui sont ensemble le nombre de deux cent quatre, portent le titre de *lord*.

La chambre basse ou des communes, est composée de baronnets, d'écuyers, de chevaliers, de gentilshommes, des députés des villes & bourgs. On compte pour cette chambre cinq cent cinquante-huit membres, dont quarante-cinq pour le royaume d'Ecosse. Mais il est rare de voir ce nombre complet. Les deux chambres réunies formeroient un corps de sept cent soixante-deux membres, qui ont tous leurs voix libres dans les assemblées, auquel nombre il faudroit ajouter encore le chancelier, l'homme du parlement, l'orateur, les deux secrétaires-archivistes, & les arbitres qui ont tous entrée dans l'assemblée.

Tous les membres du parlement, même les personnes qui ont entrée dans l'assemblée, ont le privilège de ne pouvoir être ni arrêtés ni emprisonnés pour dettes, soit eux, soit leurs domestiques, pendant la durée des sessions.

Il appartient au roi seul de convoquer & de dissoudre le parlement, qui ne peut s'assembler sans la permission expresse du monarque.

Par le bill septennial, confirmé en 1734, les rois d'Angleterre ont été autorisés à ne renouveller leurs parlemens qu'après la révolution de sept années; ce qui donne aux rois plus de moyens pour corrompre les suffrages.

Sa majesté choisit elle-même, dans la haute noblesse, les membres qui doivent composer la chambre haute.

Les membres des communes sont choisis dans les assemblées provinciales, celles des villes & des bourgs royaux.

Chaque province ou comté d'Angleterre envoie deux députés au parlement, excepté cependant la principauté de Galles, qui n'en députe qu'un pour chaque comté.

Londres, comme capitale du royaume, nomme quatre députés; Cambridge & Oxford en nomment également chacune quatre, deux pour chaque ville, & deux pour chaque université. Les autres villes ou bourgs, au nombre de cent quatre-vingt-seize, n'en députent qu'un; le reste des villes en envoie deux.

Il faut au moins pouvoir faire une dépense superflue de 6 liv. sterlings, pour avoir entrée à la chambre des communes.

Les députés écuyers sont élus par les simples nobles & par ce qu'on nomme *hommes légaux*; & les députés des villes sont élus entre les bourgeois municipaux.

Chaque membre s'assemble dans une salle particulière à Westminster. Les membres de la chambre haute sont tous vêtus d'écarlate, avec un bâton blanc à la main: ils sont assis sur des sacs rouges remplis de laine. Les membres de la chambre basse paroissent à l'assemblée en habit ordinaire, assis également sur des sacs remplis de laine, mais qui ne sont pas rouges.

Les loix ne permettent pas que l'on tienne une seule séance en l'absence du roi: quand il ne peut s'y trouver en personne, il nomme des commissaires qui le représentent. Lorsqu'il y assiste, il est assis dans la chambre haute, sur une espèce de trône, sous un baldaquin, la couronne sur la tête & le sceptre à la main; les lords ecclésiastiques à sa droite, & les politiques à sa gauche. Au milieu est une grande table, autour de laquelle les conseillers secrétaires du roi sont assis. Dans le fond de la même salle, règne une longue balustrade, derriere laquelle se rangent debout les communes, lorsqu'elles sont mandées par le roi.

Quand on a un bill (ou loi) à proposer dans la chambre haute, on en fait d'abord la lecture; on examine avec soin quelles sont les raisons qui portent à le recevoir ou à le rejetter. Après qu'il a été lu plusieurs fois, & que l'on y a fait les corrections ou les changemens nécessaires, on met, de l'avis de la chambre, ce bill au net, & on en fait encore une nouvelle lecture; ensuite, le chancelier demande aux pairs s'ils veulent le soumettre à la pluralité des suffrages. Si les pairs y consentent; le chancelier leur dit: *Mylords, voici une loi qui vous est proposée sur tel ou tel sujet; elle a été lue & examinée selon l'usage qui s'observe dans cette chambre: voulez-vous bien l'approuver ou la rejetter.* On recueille ensuite les voix; & si le plus grand nombre se trouve en faveur de la loi, aussi-tôt l'homme du parlement

écrit sur le *bill* ces mots : *soit communiqué aux communes.* Cela étant fait, on détache quelques-uns des conseillers secrétaires du roi présens, pour aller porter le bill aux communes. Ces conseillers députés n'entrent dans la chambre des communes, qu'après en avoir obtenu la permission. Etant entrés, un d'entr'eux adresse la parole à l'orateur de la chambre, en ces termes : *Monsieur l'orateur, il a paru aux pairs qu'il importoit au bien de l'état que ce bill passât en forme de loi ; ils vous prient, en conséquence, de vouloir bien faire examiner avec soin ce qu'il convient de faire à cet égard.* Et alors les députés se retirent.

L'orateur propose alors à la chambre de prendre le nouveau bill en considération ; si la chambre y consent, l'orateur ordonne à son secrétaire de faire la première lecture du bill proposé par les pairs. On passe ensuite aux suffrages ; car par la forme du gouvernement Anglais, nul bill ne peut avoir force de loi s'il n'est approuvé par la chambre haute, par la chambre des communes, & par le roi. Chacune des chambres peut le rejetter ; & approuvé par les chambres mêmes, le roi peut aussi refuser de l'admettre.

Chaque membre de l'assemblée a le droit sur le bill proposé, de dire son sentiment avec toute la liberté possible. Le membre qui doit parler a toujours la tête découverte, & adresse la parole à l'orateur, soit qu'il se déclare pour ou contre le bill en question.

Un membre ne peut point parler deux fois le même jour sur une même affaire ; mais le jour suivant il peut parler encore une fois seulement. On observe cette règle avec soin, crainte que deux personnes ne passent la séance à disputer.

Quand les communes & les pairs ne peuvent s'accorder sur un bill, il se forme un comité dans chaque chambre, qui est chargé de la discussion particulière de l'affaire en question.

Les chambres se tournent en *grand comité*, lorsqu'elles s'appliquent tout entières, pendant un nombre de séances déterminé, à l'examen de quelque proposition ; & les résolutions qui émanent de ces assemblées s'appellent des *actes*.

Les chambres prennent en considération un *message* du roi ; on appelle message une pièce d'écriture qui contient des demandes de la part du roi, ou qui fait connoître quelqu'autre intention de sa majesté. Les chambres répondent aux messages du roi par des adresses.

Lorsque le roi donne son consentement aux bills, il se rend à la chambre des pairs avec la solemnité accoutumée, & y mande les communes. Le chancelier dit alors au nom du roi, sur tel ou tel bill approuvé, *le roi le veut* ; & sur tel ou tel bill rejetté, *le roi s'avisera.*

La chambre haute a le pouvoir de juger en dernier ressort, & de réformer tous les jugemens qu'on prétend avoir été mal rendus. La chambre basse n'a de jurisdiction que sur ses propres membres, encore ne peut-elle rien ordonner de plus fort que l'amende ou la prison.

La chambre basse a seule le droit de proposer & d'accorder des subsides au roi, ou de lui en refuser ; au lieu que la chambre haute n'a que le pouvoir d'approuver ou de rejetter les bills qui lui sont présentés touchant les impositions, sans pouvoir y faire, ni même proposer aucun changement.

Enfin, le parlement peut, 1°. interpréter, modifier, abroger les anciennes loix, en faire de nouvelles qui obligent toute la nation, tant pour le présent que pour l'avenir ; 2°. décider sur les prétentions & possessions des particuliers ; 3°. légitimer les bâtards, & naturaliser les étrangers ; 4°. confirmer les loix qui appartiennent au culte divin ; 5°. régler les poids & mesures du royaume ; 6°. résoudre & terminer les difficultés qui peuvent s'élever dans les cas que les lois n'ont point prévus ; 7°. établir des impôts ; 8°. pardonner les crimes ; 9°. rétablir les familles proscrites ; 10°. poursuivre & faire punir selon la rigueur des loix, tous ceux que le roi lui défère comme criminels : en un mot, le pouvoir du parlement s'étend sur tout ce qui peut intéresser la nation, puisque c'est le parlement lui-même qui la représente.

Le conseil intime est un collège suprême & perpétuel : il n'est subordonné qu'au parlement, pendant le tems de ses séances. Le président de ce collège est un des officiers de la couronne. L'élection & le nombre de ses membres dépend de la volonté du roi : anciennement il n'étoit composé que de peu de membres, qui se sont augmentés peu-à-peu jusqu'au nombre de quatre-vingt. Charles II en choisit quelques-uns pour former le conseil du cabinet, afin de tenir les affaires plus secrètes.

Les conseillers intimes jurent de conseiller au roi selon leurs lumières, leurs consciences, & de garder le secret. D'après leurs conseils, le roi fait des proclamations, des déclarations de guerre ou de paix, &c. Tous les ministres d'état & commandans dans les trois autres parties du monde, & dans les îles de Jersey, Guernesey, sont tenus de prêter serment à ce conseil ; il accorde aussi les privilèges, les patentes, l'exemption des peines, les grâces, &c. ; nomme les sherifs, commandans & autres ministres d'état. Tous les sujets & autres personnes peuvent lui adresser des placets. Les griefs des colonies, ainsi que toutes les affaires qui concernent Jersey & Guernesey, sont portées devant ce conseil. Les trois secrétaires d'état, chargés des affaires du dedans & du dehors, y siègent aussi : chacun d'eux a trois mille livres sterlings d'appointemens, deux secrétaires & six commis, &c.

Le bureau des expéditions, ainsi que les archives de l'état, leur sont subordonnés.

Outre les parlemens, il y a encore trois tribunaux ; savoir :

1°. La cour des communs plaidoyers, pour les affaires civiles ;

2°. La cour du banc du roi, pour les affaires criminelles;

3°. La cour de la chancellerie, pour l'interprétation des loix, pour l'enregistrement des grâces, &c. Cette troisième cour est appellée la cour de conscience.

Indépendamment de ces tribunaux, on distingue encore la cour du vieux-bailli, celle de l'échiquier, celle du tapis-verd, &c. Toutes ces cours sont résidentes dans la ville de Londres, ou plutôt dans celle de Westminster, qui fait aujourd'hui partie de Londres.

Tous les magistrats de justice jouissent en Angleterre d'honoraires fort considérables. Jusqu'en 1362, toutes les procédures se sont faites en langue Française & Normande; c'est pour cela que les avocats étoient obligés de se faire recevoir docteurs en cette langue.

Mais en 1731, il fut ordonné, par un bill du 27 mai, que toutes les procédures se feroient désormais en Anglais; & ce bill n'eut son effet qu'après le 25 mars 1733.

Les loix Anglaises sévissent toujours contre le crime; dans les cas cependant qui peuvent être graciables, elles décernent presque toujours des peines pécuniaires contre les coupables. On punit plus par la bourse, par la privation de la liberté & par l'exil, que par la mort. Le supplice du pilori y est encore fort usité. Les outrages & les fautes envers le sexe sont toujours punis par l'amende. Le mari offensé est presque toujours vangé, soit par la dissolution de son mariage, soit par la liberté que lui donne l'arrêt de passer à de secondes noces.

Les loix contre la fraude dans le commerce, sont aussi très-sévères.

En 1736, le 29 novembre, les jurés de Midlesex condamnèrent Ismael Naason, de la tribu de Benjamin, à payer une somme de dix livres sterlings (220 livres monnoie de France), pour chaque livre de thé éventé qu'il avoit vendu dans Londres.

1°. Quant aux loix fondamentales du royaume, les principales sont, la *magna charta* ou *charta libertatum à reg. Anglorum Joanne Baronibus, omnibusque liberis hominibus regni Angliæ concessarum, in prato Rivingemade vocato inter Stoneset Windleschores, die 15 junii* 1215, dont l'original existe encore.

2°. L'acte que dressa le parlement d'Angleterre en 1689, lorsque Guillaume III, prince d'Orange, & son épouse Marie, furent élevés au trône: les droits & les franchises du peuple Anglais y sont définis, & les Papistes y sont déclarés incapables d'occuper le trône.

3°. L'adresse du parlement au roi Guillaume III, datée du 18 mars 1702, dans laquelle il étendit l'acte précédent, & établit l'ordre de la succession des Protestans à la couronne; de sorte qu'après le décès du roi, de la princesse Anne & de sa ligne, le royaume deviendroit le partage de l'électrice douairière de Brunswick-Luneboutg Sophie, petite-fille de Jacques I, & devoit passer ensuite à ses héritiers protestans: elle contient encore d'autres articles.

4°. L'acte de succession de 1705.

5°. Le traité d'union de l'Angleterre & de l'Ecosse de 1706.

Telles sont les loix principales qui protegent la liberté des Anglais contre les usurpations de leurs rois, & qui établissent l'ordre de la succession à la couronne. Le monarque n'y peut rien changer sans le consentement de ses peuples. Quel est donc la cause qui a élevé la nation Anglaise si fort au-dessus des autres peuples de l'Europe? Qui a donné aux habitans de ce petit coin du monde, tant d'énergie politique, tant d'opulence pendant la paix, tant de ressources dans une guerre désastreuse? Qui a pu leur conserver ce caractère original de phisionomie, dans le tems où tous les autres peuples de l'Europe altérés, affoiblis, énervés, ne sont, pour ainsi-dire, que des copies que chaque siècle semble dégrader encore? Où ses savans ont-ils puisé tant de profondeur; ses politiques tant de lumières, ses citoyens tant de patriotisme, le peuple même tant d'enthousiasme? Plusieurs causes, sans toute, ont opéré ce phénomène politique! Tâchons d arracher le voile qui couvre ce mystère, si toutefois c'en est un encore; & osons dire notre manière de penser avec la noble hardiesse d'un écrivain, qui ne veut ni mentir aux autres, ni se mentir à soi-même!

La monarchie la plus tempérée marche insensiblement vers le despotisme.

La démocratie n'offre qu'une administration orageuse.

L'aristocratie donne vingt, trente, soixante tyrans, au lieu d'un.

Or, un gouvernement qui réunit ces trois formes d'administration pour en faire un tout, & qui n'a pris dans chacune que ce qu'il y a de sage & d'utile; un gouvernement, où le monarque est, pour ainsi dire enchaîné; où le peuple ne peut suivre ses caprices bisarres; où les grands ne peuvent être tyrans, sera toujours le meilleur de tous, parce que sujet à moins d'abus, & ayant plus de moyens d'y remédier, il offrira à chacun des membres qui le composent, le plus précieux des biens possibles: je veux dire la liberté.

D'ailleurs, de tous les gouvernemens celui-ci est le plus susceptible de se perfectionner par sa constitution même; avant de donner les deniers nécessaires aux dépenses publiques, les chambres, à chaque renouvellement de parlement ou de ministres, les chambres, dis-je, s'occupent d'abord des abus qui régnoient dans l'ancien ministère, des évènemens malheureux, des causes qui les ont produits, enfin de tout ce qui a pu compromettre la dignité de la monarchie. Par une conduite si sage, on ne donne pas au mal le tems de s'accroître; une erreur devient presque toujours un trait de lu-

mière, & une faute tourne toujours au profit de la nation.

L'Anglais, dans la forme de son gouvernement, est libre; il est libre, parce qu'il fait lui-même ses loix, les change, les modifie, les anéantit selon que le besoin l'exige; parce que les privilèges sont fondés sur ses chartes; parce qu'il existe un contrat entre le monarque & les sujets: contrat sacré qu'on ne peut rompre sans le consentement des deux parties. Il est libre, & la plus forte preuve encore, c'est qu'il peut aliéner sa liberté, la vendre à son roi, qui, s'il n'achetoit une partie de la nation, ne pourroit jamais gouverner l'autre à son gré.

Ceci sans doute est le crime du prince, & la honte des sujets. Mais cet abus même, cette corruption honteuse est une preuve nouvelle de la liberté Anglaise, puisqu'avant de fixer un prix à une chose, il faut avant tout que cette chose existe.

Dans une pareille forme d'administration, chaque individu doit être plus heureux, puisqu'il peut s'occuper immédiatement de ce qui peut lui être le plus avantageux, & qu'un tiers ne peut prendre à notre sort le même intérêt que nous y prenons nous-mêmes. Ainsi du bien-être de chaque membre doit résulter le bien-être général.

Un tel gouvernement doit former des orateurs, des citoyens, des politiques; & dans la honte de l'esclavage, ou dans la langueur d'une monarchie, on ne doit avoir ni politiques, ni orateurs, ni citoyens. Des politiques, parce qu'on ne peut avoir que peu ou point d'intérêt à la chose publique; des citoyens, parce qu'il ne peut pas y en avoir où il n'existe point de patrie; & des orateurs, parce que la bouche de l'homme éloquent est fermée lorsqu'il entreprend d'éclairer ou de fronder l'administration. Et cependant ce sont ces orateurs qui échauffent un peuple sur ses véritables intérêts; ce sont ces politiques qui l'éclairent sur ses opérations; ce sont ces citoyens qui savent faire à la patrie ces grands sacrifices, ces généreux dévouemens qui portent un individu à s'immoler à l'intérêt général.

De cette forme de constitution, doit résulter encore la liberté de penser & d'écrire; tous les goûts, toutes les voix, tous les sentimens se rapportent à la patrie. Des écrits solides, judicieux, naissent en foule pour éclairer les chefs de l'administration: les discussions même donnent plus d'énergie à tous les partis & à tous les membres; & c'est du choc des opinions que jaillit la vérité. On ne connoit point dans cette forme de gouvernement, ces marches sourdes & mystérieuses, ressource impuissante de la foiblesse, du despotisme & de l'imbécillité: toutes les opérations de l'état sont à découvert, afin que les préposés du ministère soient l'objet ou de la reconnoissance, ou des reproches de la nation.

L'Anglais a soumis tous les cultes, toutes les opinions religieuses au gouvernement: il ne condamne que ce qui est contraire au bien public; & pense sagement que nulle autorité, nulle puissance sur la terre n'a le droit d'établir une inquisition sur les consciences.

Il a éteint la hiérarchie monacale, parce qu'on a voulu des sujets utiles, & que la fortune ne doit pas être le prix de l'oisiveté, mais la récompense du travail & de l'industrie. Il a permis aux prêtres de se marier, tant pour l'intérêt politique, que pour le bien des mœurs. Il a enlevé au clergé une opulence qui est toujours aussi déplacée qu'indécente; enfin, par-tout ailleurs un prêtre n'est qu'un prêtre; en Angleterre, un prêtre est un citoyen.

Dans cette forme de gouvernement, rien de plus sacré que la propriété; nul pouvoir humain ne pourroit dépouiller un pere de famille de son patrimoine. L'autorité ne connoit point ces actes d'une tyrannie sourde, qui sacrifie un particulier à l'intrigue & à la haine d'un homme puissant. Chaque citoyen peut implorer à son secours cette loi auguste (*habeas corpus*), que l'on suspend quelquefois, mais que l'on n'abroge jamais; & l'on ne voit pas un inocent languir dans les cachots, à la réquisition du ministère public, qui, forcé enfin de reconnoître qu'il s'est trompé, ne rend à la malheureuse victime de son erreur, ni la santé qui est ruinée par le long séjour d'une prison humide & mal-saine, ni le tems qu'elle a perdu pour sa fortune, ni le dédommagement de tant d'inquiétudes & de tant de larmes! Point d'autre lettre-de-cachet à craindre, pour un Anglais, que la loi.

Ce peuple philosophe a fait une chose inouie jusqu'ici, chez toutes les nations, même les plus sages de l'antiquité: c'est de calculer le prix d'un homme. Ailleurs un soldat, dans le terme moyen, n'est pas évalué à 40 écus. Sa dépense à l'état ne coûte pas plus de 6 à 700 liv.; l'Anglais, par une estimation plus honorable, a fait monter le prix d'un homme à 100 guinées.

Il est bien vrai qu'il n'y a pas de peuple peut-être plus écrasé d'impôts: mais il paie gaiement; d'abord parce qu'il peut payer; parce qu'il se taxe lui-même; parce qu'il connoit l'emploi de l'argent qu'on lui demande; parce que la perception est simple, & n'engloutit pas, comme ailleurs, la moitié des sommes destinées au service public; parce qu'enfin les receveurs sont des citoyens compatissans, & non des tyrans barbares, d'infâmes exacteurs qui vendent jusqu'au lit du malheureux, hors d'état de payer la plus légère contribution.

Aucune nation n'a proposé des récompenses plus magnifiques, pour encourager le commerce, la navigation, les découvertes, les sciences & les arts; aucune n'a mieux su apprécier les dons du génie, n'a eu plus de grands hommes d'état, plus de guerriers & de politiques fameux, des philosophes plus profonds, & des citoyens plus dévoués au bien public. Cette île célèbre a offert dans tous les tems un asyle au mérite persécuté. Dans les époques les plus urgentes de sa détresse

politique, elle a soutenu avec dignité le poids de son crédit public, chez elle & chez l'étranger: elle a su rendre également justice à ses rivaux & les combattre.

Elle a su s'enrichir, en maîtrisant, par la culture la plus savante, un sol qui lui refusoit en partie ce que la nature prodigue ailleurs. Ses vaisseaux marchands remplissent tous les ports; ses flottes couvrent toutes les mers; son nom s'étend d'un monde à l'autre; sa bravoure fait l'admiration & l'étonnement de ses ennemis; ce XVIIIe siècle enfin voit huit millions d'hommes, lutter glorieusement depuis plusieurs années, dans tous les points du Globe, contre des puissances qui, réunies, ont cinq fois plus de masse, plus de ressources physiques, & plus d'hommes que l'Angleterre! Que dis-je! Elle a à combattre ses chefs, ses partis, ses provinces, son ministère même, son prince peut-être! Sa constitution robuste, son énergie politique résiste à tout; & cette étonnante nation, dans ses désastres même, semble s'ombrager encore des lauriers de la victoire.

La religion catholique romaine fut établie en Angleterre dès le milieu du VIIe siècle,& s'y soutint constamment avec éclat jusqu'au XVIe. On appelloit même ce pays l'île des Saints. Henri VIII se sépara de la communion romaine, parce que le pape n'avoit pas voulu consentir à son divorce avec la reine Catherine. D'abord le schisme de Henri ne porta que sur la soumission due au chef de l'église: le dogme continua d'être respecté dans tous ses points, & les lois portées contre les hérétiques continuèrent d'être très-scrupuleusement observées; on brûla même en 1531 plusieurs protestans Anglais.

L'année suivante (en 1532), le roi défendit à ses sujets de payer au pape les annates, & de recourir à Rome, lorsqu'il s'agiroit de prendre possession des bénéfices ecclésiastiques. En 1533, tous les appels au siège de Rome furent prohibés par un édit solemnel. En 1534, le roi & son parlement abjurèrent toute la soumission qu'ils avoient vouée au Saint-Siège. Le clergé de son côté avoua légitime la jurisdiction royale, quant au spirituel, & le parlement détermina que le roi seroit chef suprême de l'église Anglicane; en conséquence, les dîmes & les annates furent accordées au monarque.

En 1535, plusieurs couvens & maisons religieuses rendirent leurs chartes au roi.

En 1536, le parlement supprima par un acte authentique, tous les monastères qui ne jouissoient pas de 200 livres sterlings de rente: trois cent soixante-seize couvens abolis, & environ dix mille religieux ou religieuses sans ressources, furent les suites de ce premier coup de vigueur.

En 1537, le roi vendit aux nobles ses sujets, la plupart des terres qui avoient appartenu aux maisons religieuses supprimées par le parlement.

En 1538, les monastères les plus considérables rendirent leurs chartes au roi, qui se saisit des châsses d'or & d'argent pour les porter à la monnoie.

En 1539, le parlement fixa par un acte solemnel six articles de religion. Le premier établissoit la réalité de la transubstantiation; le second révoquoit la nécessité de la communion sous les deux espèces; le troisième permit aux prêtres séculiers de se marier; le quatrième déclaroit irrévocables les vœux de chasteté; le cinquième déclara profitables toutes les basses messes; le sixième confirma la nécessité de la confession auriculaire.

Dans la même année 1539, le parlement confirma les actes de résignation, & toutes les saisies des abbayes. Il en avoit été supprimé six cent quarante-cinq: on supprima en même-tems cent cinquante-deux collèges & cent vingt-neuf hôpitaux. En 1541, les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem furent aussi supprimés.

La suprématie du roi & les six articles dont nous venons de parler, faisoient le fondement de la religion Anglicane, lorsque Henri VIII mourut en 1547. Edouard VI, son fils & son successeur, poussa les choses encore plus loin. Il fit annuller l'acte qui exigeoit la croyance des six articles de foi; fit ordonner la communion sous les deux espèces; se fit réserver à lui seul le pouvoir d'élire les évêques, & de les révoquer à son gré, &c.

La reine Marie, qui succéda à Edouard IV, son frère, fit en vain les plus grands efforts pour rétablir la catholicité. Elisabeth qui lui succéda, acheva de séparer pour jamais son royaume de la communion de Rome; elle y réussit en adoptant le dogme des protestans, qu'elle associa à la hiérarchie ecclésiastique des catholiques: c'est ce qu'on appelle aujourd'hui l'*église Anglicane*. Le dogme de cette église consiste en quatre points principaux, extraits des trente-neuf articles de religion, rédigés par le synode de 1563, & approuvés par un acte du parlement. En 1571 (1), ce synode étoit composé de sujets choisis par la reine, sur la présentation de *Parker* qu'elle avoit nommé archevêque de Cantorbery. Tous les ecclésiastiques sont obligés de signer ces articles, quoiqu'ils aient tenté plusieurs fois, & dernièrement encore, de s'affranchir de cette obligation.

On ne compte en Angleterre que deux archevêchés, Yorck & Cantorbery, & vingt-quatre évêchés; ceux de *Carlisle*, *Chester*, *Durrham*, *Man*, sont suffragans d'Yorck; les vingt autres le sont de Cantorbery.

Tous les archevêques & évêques ont séance à la chambre haute du parlement, excepté l'évêque de *Man*, à cause qu'il est à la nomination des comtes de *Derby*, seigneur de l'île de *Man*.

L'archevêque de Cantorbery est le premier pair du royaume; prend le rang immédiatement après la maison royale, & a par conséquent le pas sur

(1) Ces quatre points sont contradictoirement opposés à la présence réelle, à la transubstantiation, à l'invocation des Saints, à la croyance du purgatoire, & au célibat des prêtres.

tous

tous les ducs du royaume, & les premiers officiers de la couronne. Il se qualifie dans ses mandemens *divinâ providentiâ* : on l'appelle primat de toute l'Angleterre, & métropolitain lorsqu'on lui adresse la parole; on lui donne de même qu'aux ducs le titre de *sa grâce*, *your grâce*, & de *most frater reverend father in god*.

Il couronne le roi, peut accorder des dispenses dans bien des points, pourvu qu'il ne blesse ni la parole de Dieu, ni les privilèges du roi.

Il a vingt-un évêques sous lui, & outre cela un diocèse particulier: il a le pouvoir de tenir divers tribunaux pour y discuter les affaires de l'église. Ses revenus sont immenses.

L'archevêque d'Yorck a le pas sur tous les ducs qui ne sont pas du sang royal, ainsi que sur tous les ministres d'état, excepté le grand chancelier, qui a le pas immédiatement après l'archevêque de Cantorbery. Il est appellé primat d'Angleterre, & métropolitain dans son diocèse, couronne la reine, & en est l'aumônier perpétuel. Dans le Northumberland, il a le droit d'un comte palatin, & peut y exercer la jurisdiction pénale. Les évêques marchent après les vicomtes, & ont le pas sur les barons, excepté ceux de *Sodor* & de *Man*, qui n'ont point séance dans la chambre haute. Parmi les évêques, celui de Londres est le principal, ensuite celui de Durrham; les autres prennent leur rang selon l'ancienneté de leur sacre: ceux de *Sodor* & de *Man* sont toujours les derniers. Le métropolitain peut déposer les évêques quand il est muni de raisons juridiques, mais il faut préalablement qu'il ait le consentement du roi.

Il y a aussi une société établie pour l'avancement de la doctrine chrétienne. Son commencement est de 1698, & a été privilégié en 1701. C'est un certain nombre de personnes qui souscrivent tous les ans, pour soutenir des missionnaires protestans dans les colonies Anglaises, en Asie, en Afrique, &c.

Cette société a fait imprimer en langue Arabe la bible, le pseautier & le nouveau testament.

Les écoles de charité sont soutenues de même par les souscriptions de plusieurs Anglais, aussi humains que généreux. Le nombre de ces écoles augmente ou diminue selon que ces bienfaits sont considérables ou médiocres. En 1749, il y en avoit à Londres seul cent quarante-neuf, où l'on instruisoit trois mille quatre cent six garçons & deux mille cent soixante-douze-filles. Dans tout le reste de l'Angleterre, on comptoit treize cent vingt-neuf de ces écoles.

Le clergé d'Angleterre est encore composé de vingt-six doyens, soixante archidiacres, cinq cent soixante-seize chanoines, neuf mille deux cent quarante-trois curés, & environ dix mille ecclésiastiques dans les ordres; on compte trois mille huit cent quarante-cinq rectorats. Les ecclésiastiques ordinaires & les vicaires sont très-pauvres.

Le roi nomme à toutes les prélatures, & l'archevêque de Cantorbery les confère en qualité de primat du royaume.

Ceux d'entre les Anglois qui croient aux trente-neuf articles de religion, sont appellés *conformistes* ou *anglicans*; on les appelle aussi *épiscopaux*, parce qu'ils reconnoissent la hiérarchie des évêques.

Les *non-conformistes* sont tous ceux qui ne suivent pas la religion dominante, tels que les *Presbytériens* ou *Puritains*, les *Millenaires*, les *Luthériens*, les *Quakers*, les *Anabatistes*, & une foule d'autres sectaires, &c. &c.

Le gouvernement d'Angleterre tolère toutes sortes de religions, & en permet l'excercice public, à l'exception de la catholique romaine; celle-ci cependant a encore bien des partisans, tant à Londres que dans les provinces, en Ecosse, & surtout en Irlande; dans les comtés du Nord, à Lancester & à Yorck, ils forment presque le tiers des habitans: il y a aussi à Winchester un couvent de bénédictins, mais il n'y est que toléré. Les catholiques sont obligés de payer les taxes doubles, ne sont admis à aucun emploi, & ne peuvent pas même devenir soldats.

Il y a en Angleterre trois ordres de chevalerie. 1°. Celui de la *jarretière*, institué en 1345 ou 1349, par Édouard III. Un jour que ce prince dansoit à Windsor avec la comtesse de Salysbury, cette dame laissa tomber une de ses jarretières, qui étoit un ruban bleu. Le roi ramassa lui-même la jarretière, en disant en Français: *Honni soit qui mal y pense*. Le roi alors établit cet ordre, & l'on choisit Saint-Georges pour patron. La marque de l'ordre est un large ruban bleu avec une chaîne d'or, au bout de laquelle est l'image de Saint-Georges. Les chevaliers en y comprenant le roi, sont au nombre de vingt-six.

2°. *L'ordre du bain*. Il fut établi en 1399 par Henri IV, roi d'Angleterre. On le nomme l'ordre du *bain*, parce que les chevaliers étoient obligés de se baigner la veille du jour qu'ils devoient être créés. Le roi Georges I renouvella cet ordre en 1725. Les chevaliers portent un ruban rouge, au bout duquel est une médaille d'or, où l'on voit trois couronnes, avec cette inscription: *in uno tria juncta*, c'est-à-dire, *trois n'en font qu'un*.

3°. L'ordre de Saint-André (ou du Chardon), établi par Jacques IV, & renouvellé par Georges I. Au bas d'une chaîne d'or, est l'image de Saint-André avec sa croix; on y lit *nemo me impunè lacessit*. Le ruban est verd. Outre le roi, qui en est le grand maître, il n'y a que douze chevaliers.

Le commerce des Anglais est immense, & s'étend presque sur tous les points du globe. Ce peuple navigateur a par-tout des comptoirs, des consuls & des vaisseaux. Le gouvernement Anglais protège particulièrement le commerce, parce qu'il sent mieux qu'aucun autre gouvernement de l'Europe, que c'est de là qu'émanent la grandeur & la prospérité d'une nation. Il n'est nulle classe qui se trouve déshonorée en prenant l'état de négociant;

& les descendans des plus illustres maisons ne dérogent point par le commerce maritime & le commerce fait en gros.

La situation de l'Angleterre, pour cet objet, est très-avantageuse. Un nombre considérable de ports, dont l'entrée est facile, & qui sont propres à la construction des vaisseaux; de bons matelots, & plusieurs marchandises de son crû, recherchées des étrangers, en feront toujours une nation navigatrice & commerçante. L'importation du dedans d'un port à l'autre, occupe plusieurs milliers de matelots; on transporte sans cesse du charbon de terre, du beurre, du fromage, de la terre à foulon, du sel, &c.; & le besoin continuel qu'a une province d'échanger ses productions avec celles d'une autre province, formera toujours en Angleterre une marine immense, & un peuple de matelots.

Pour faciliter, dans le pays même, le débit des marchandises de laine, il a été rendu une loi qui ordonne d'enterrer tous les cadavres dans un linceul de laine, sous peine de 50 livres sterlings d'amende.

Presque tout le commerce d'Angleterre se fait par des compagnies soutenues par le gouvernement: les principales sont,

1°. La compagnie des marchands aventuriers, établie par Edouard I, qui transporte tous les ans chez l'étranger, pour plus de deux millions sterlings de draps manufacturés en Angleterre.

2°. La compagnie des Indes orientales, embrasse tout le commerce de la nation, depuis la Perse jusqu'à la Chine. Les Anglais ont pour ce commerce des établissemens & des comptoirs dans presque toutes les parties de l'Inde.

3°. La compagnie du Levant ou de Turquie fait tout le commerce de la nation dans les états du grand-seigneur, & sur toute la côte septentrionale d'Afrique.

4°. La compagnie royale d'Afrique a le privilège de tout le commerce que la nation peut faire depuis Salé en Barbarie, jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

5°. La compagnie de Russie ou de Moscovie, que l'on appelle aussi la *compagnie d'Eastland*, embrasse tout le commerce que la nation peut faire dans les pays septentrionaux de l'Europe.

6°. La compagnie de la Baie d'Hudson, fait dans l'Amérique septentrionale un commerce considérable en pelleterie, qu'elle transporte en Angleterre. C'est cette même compagnie qui a déjà fait chercher plusieurs fois un passage à la mer du sud, par le nord-ouest de l'Europe. En 1746 le parlement d'Angleterre promit une récompense de 2000 liv. sterl. à celui qui trouveroit ce passage; on fit alors des tentatives, qui ont été inutiles. Il paroît même, par les derniers voyages de l'immortel Cook, que ce prétendu passage est une chimère, ou du moins est impraticable.

Le commerce des Anglais étoit immense dans les îles & le continent de l'Amérique; mais il est à croire qu'il doit s'éteindre de jour en jour, parce que l'indépendance de l'Amérique une fois établie, les Anglais ne peuvent plus soutenir la concurrence de ce commerce avec les autres nations, vu que les marchandises de leur crû, & la main-d'œuvre chez eux, est beaucoup plus chère que par-tout ailleurs.

Les autres marchandises dont les Anglais font commerce, sont les draps, les droguets, les serges, les frises, les couvertures, les bas de soie & de laine, les moires, les damas, les satins, les rubans, les toiles de coton & indiennes, les cuirs, le plomb, l'étain, le cuivre, l'alun, la couperose, le beurre, le suif, le fromage, la morue, les harangs, les saumons, l'huile de poisson, le charbon de terre, les barbes de baleines, les chapeaux, les dentelles, les ouvrages d'acier, les montres, le tabac, &c. Les Anglais reçoivent aussi de l'étranger plusieurs denrées dont ils ont besoin. Ils tirent de France des vins, des huiles, des eaux-de-vie, du sel, du vinaigre, des capres, des figues, des amandes, des prunes, &c. des velours, des taffetas, du papier, des plumes, du liège & des glaces, &c. &c. mais l'article du vin est le plus considérable, & monte, année commune, à plus d'un million sterlings. Ce qu'ils tirent des autres royaumes, & du Portugal sur-tout, est immense.

Mais entrons dans quelques détails sur cet objet.

En Turquie, ils portent des demi-draps apellés *londrins*, des étoffes de laine, du plomb, de l'étain, des ouvrages d'acier, des montres, des armes à feu, du tabac, du sucre, du *rum*; ils rapportent en échange des soies crues, des drogues d'apothicairerie, du coton, des tapis, des amandes, des raisins secs, des figues, des dattes, du caffé, du poil-de-chevre & des cuirs, &c. Aujourd'hui les Français ont intercepté la majeure partie de ce commerce, parce qu'ils peuvent donner une partie des mêmes choses, travaillées avec plus de goût & à beaucoup meilleur marché.

A la côte septentrionale d'Afrique, ils portent des fusils, des canons, des sabres, des couteaux, des ciseaux, des ouvrages d'acier, des chaînes pour les esclaves, du *rum*, de la poudre, du plomb, du tabac, des étoffes de laine, &c.: ils en rapportent de la laine, des grains, de la cire, de l'huile, des peaux non-apprêtées, des peaux de tigres & de lions, des drogues d'apothicairerie, des dattes, des figues, des ananas, &c. &c. Et ce commerce est dans une balance à-peu-près égale.

En Italie, ils portent des draps, toutes sortes d'étoffes de laine, du cuir, du sucre, des poissons salés, &c.; ils en rapportent de la soie crue, du velours, du vin, du tartre, de l'huile, du savon, des olives, des terres pour la teinture, de l'alun, des anchois; outre cela, ils donnent de l'argent comptant aux Italiens.

En Espagne, ils portent des productions naturelles & de leurs manufactures, du poisson salé &

séché, & ils en rapportent de l'or, de l'argent, de la laine, des peaux, de l'huile, du vin, des oranges, du quinquina, & d'autres drogues, des couleurs, &c. Ce commerce diminue de jour en jour.

En Portugal, les mêmes marchandises qu'en Espagne; outre cela, des toiles: ils en rapportent des huiles, des vins, du sel, des fruits, de l'or, de l'argent, des lingots, des diamans bruts, des laines, des peaux non-apprêtées, &c. &c.

Ce commerce, qui rapportoit plus de 2,000,000 sterlings de profit par an à la nation, s'éteint de jour en jour; & les Portugais se lassent enfin de ne plus être que les facteurs des Anglais.

J'ai parlé de leur commerce avec la France: passons à la Russie.

Les Anglais vendent aux Russes de presque toutes leurs marchandises; ils en rapportent du chanvre, du lin, de la graine de lin, de la toile, du fil, de la toile à voiles, de gros cordages, du cuivre, du talc, du fer, des fourrures, de la cire, des drogues, & des bois pour la construction navale, &c. &c.

Je ne dirai rien du commerce de l'Angleterre avec ses Colonies; il étoit d'une richesse immense avant la guerre actuelle. Il seroit ridicule d'établir ce qu'il peut être; les événemens sont trop incertains, & je n'ai jamais eu l'art heureux de lire dans l'avenir.

Le commerce d'Afrique, sur-tout pour la partie des négres, étoit très-considérable il y a quelques années; mais tombé presqu'entiérement depuis la guerre actuelle, il a passé en d'autres mains.

La compagnie des Indes orientales, dans les provinces du Bengale, de Bahar, d'Orixa, & de la côte de Coromandel, monte jusqu'à 2,000,000 sterlings, & même au-delà, par an; & l'intérêt de ses fonds donne 40 pour cent. Cependant à rassembler les produits des différentes branches du commerce de l'Angleterre, on voit, déduction faite de l'échange & des frais, qu'elle gagne au-delà de 2,000,000 sterlings par an: mais elle a gagné beaucoup plus; & de jour en jour les autres puissances de l'Europe, en calculant leurs véritables intérêts, ont senti la nécessité de ne point laisser le commerce universel entre les mains d'une seule nation. Chaque état a cherché à se former une marine, & a enlevé successivement quelques branches de commerce aux Anglais.

La banque Anglaise a été jusqu'ici le dépôt le plus sacré que l'on eût jamais vu chez aucun peuple; lorsque le systême de Law ruinoit tant de fortunes en France, & culbutoit le crédit public & l'état, la compagnie du Sud, en Angleterre, fit une banqueroute à-peu-près semblable: non-seulement le parlement poursuivit ces brigands politiques, qui s'étoient enrichis aux dépens de la bonne-foi nationale, mais on détourna des branches du revenu public pour acquitter les créanciers. Cependant cette même banque si sacrée, si religieuse, n'existe que par artifice, & pour ainsi dire, que par miracle. La Hollande, la Suisse, les différens états de l'Italie, tranchons le mot, citons la France & toute l'Europe; tous ces pays, tous ces états, tous ces royaumes en font les fonds! Phénomène étonnant produit par la confiance qu'inspire une nation qui a toujours fait honneur à ses engagemens, & qui eût plutôt entrepris une guerre injuste, & dépouillé des voisins plus foibles, que de manquer à la foi du commerce. C'est en partant de ce même principe, qu'aujourd'hui même, elle attaquera en brigand un honnête négociant Hollandais, ou Français, & ruinera les pères, pour avoir de quoi payer la rente due aux enfans!

En 1764, la compagnie du Sud & celle des Indes Orientales, étoient chargées de 120,674,553 l. sterlings, dont les intérêts montoient tous les ans à 4,825,738 liv. sterlings.

Malgré le crédit dont jouit cette banque, je doute si elle auroit souvent, je ne dis pas de quoi rembourser le capital, mais même de quoi payer les intérêts. Il résulte donc de cette observation, que ces Anglais si fiers, ne sont que les banquiers & les agens qui font valoir l'argent des nations; & que si les particuliers étrangers retiroient insensiblement leurs fonds, l'Angleterre tomberoit dès l'instant même dans la plus étroite indigence.

Car enfin le capital réel de cette banque n'existe pas; il n'est que dans les profits éventuels & incertains du commerce, & non sur les fonds de terre, ni dans ce genre de bien qui tient au sol, & qu'on retrouve toujours. D'ailleurs le papier représente, dans cette banque, des fonds réels au défaut de l'or & de l'argent. Or ce papier n'existe que par le crédit public, & les produits avantageux du commerce. On doit donc conclure que si la guerre actuelle vient à dépouiller les Anglais, & de la propriété de leurs colonies, & des branches lucratives de leur commerce, allons plus loin, si la guerre actuelle en retranche seulement une légère partie, l'état ne pourra plus faire honneur aux engagemens qu'il a pris avec les étrangers, ni à ceux qu'il a pris avec ses propres sujets.

D'après les derniers calculs de la dette nationale, elle monte à environ 200,000,000 sterlings; les intérêts de cette somme courent tous les ans; il faut y ajouter les dépenses indispensables pour l'entretien de la marine, des troupes, de la maison royale, &c. &c. Or, comment acquitter des sommes si étonnantes, si le commerce de l'Angleterre se mine insensiblement, & languit chez toutes les nations: il faut donc que cette banque tombe; & si par malheur cela arrive, sa chûte entraîne celle de l'état, & le fait rentrer dans la classe des puissances médiocres de l'Europe.

Sciences & Arts.

Il n'y a que deux universités, celle d'Oxford,

qui a dix-huit collèges, & celle de Cambridge qui en a seize. Ces collèges sont très-bien rentés & ont de très-habiles professeurs. On ne reçoit aux études de ces collèges que ceux qui sont de l'église Anglicane. Par malheur la marche des études de ces universités tient encore un peu trop à la barbarie scholastique du XVe siècle. Cette nation a produit des hommes illustres dans tous les arts, & a contribué plus qu'aucune autre au progrès des sciences; ce qu'on doit attribuer principalement à deux causes, la liberté de la presse, & les récompenses accordées par le gouvernement à tous les savans & aux grands artistes. Chez cette nation, le génie ne trouve pas comme ailleurs de stériles admirateurs; mais un excellent ouvrage, une découverte utile procurent aussi-tôt, & de la gloire & une fortune honnête à leurs auteurs.

Soit dans les mathématiques, la physique, la médecine, la politique, la philosophie, soit dans les autres sciences & les arts, l'Angleterre a produit de ces hommes étonnans, de ces génies créateurs qui ont étendu les limites de l'esprit humain. Leurs poëtes sont riches en images, ont de l'énergie; mais peu formés sur les bons modèles de l'antiquité: on leur reproche avec raison un goût barbare. Leurs historiens sont peut-être plus philosophes que ceux d'aucune autre nation. Il semble en voyant cette liberté mâle avec laquelle ils jugent les rois & les peuples, qu'il ne soit permis qu'à l'Anglais de tenir la plume de l'histoire. La plupart de leurs théologiens n'ont point l'esprit hébété par des superstitions ridicules; leur style clair, énergique & hardi, peint toujours ce qu'il veut peindre, & ne cesse jamais de parler à la raison. Enfin, jusqu'à leurs romanciers ont une phisionomie originale, qui les rend supérieurs par la vérité des portraits, par la force du style, par la fécondité des événemens, par l'intérêt de l'ouvrage, à tous ceux des autres nations; il ne faut pour prouver ce que j'avance, que citer Clarisse, Grandisson, Paméla, Tom-Jones, &c. romans immortels qui feront toujours des chef-d'œuvres aux yeux de tous les peuples policés.

Les Anglais jusqu'ici médiocres, & même barbares dans la peinture, commencent cependant à se distinguer; on voit chez eux quelques morceaux où respire le patriotisme national, & qui sont très-estimés; mais le goût ne s'épure que lentement chez cette nation: il est à parier même qu'elle n'en aura jamais. Ces esprits naturellement sombres & fiers, effarouchent les grâces: si l'on en excepte Pope, Addisson, qui eux-mêmes ne sont pas toujours exempts de ce défaut, il en est des peintres comme des gens de lettres: on voit dans les beaux arts la lourdeur tenir souvent la place de la légèreté; des plaisanteries basses & ignobles, substituées à la fine plaisanterie, & presque toujours un rire triste & convulsif remplacer la gaieté. Une foule de leurs tableaux sont des sujets bisarres, prodigieusement chargés d'actions & de figures, exécutés sans entente de couleurs, ni de la perspective: ces charges peu naturelles & du plus mauvais goût, sont cependant bien éloignées de la manière joyeuse de Calot. Je ne parlerai pas de leurs sujets d'histoires; ils n'ont encore rien à comparer aux écoles des nations voisines: j'observerai que jusques dans leurs peintres à portraits, on voit en tout une manière roide, qui semble caractériser cette nation.

La sculpture fait encore moins de progrès: leurs statues, loin d'avoir ce gracieux, cette noblesse qu'on voit dans les restes précieux de l'antique; leurs statues, dis-je, ne présentent que de la maigreur, des formes sèches & froides, & toujours cette roideur qui tient au terroir. L'Anglais si supérieur à tant de nations par cette énergie de caractère, cette noble hardiesse de penser, est inférieur à toutes dans les arts qui exigent de la molesse & des grâces. Je ne sais par quelle fatalité les sujets les plus enjoués changent de nature entre leurs mains, attristent l'imagination, & portent à l'ennui.

Dans la manière noire, ils surpassent de beaucoup les autres nations de l'Europe; il seroit à souhaiter que le dessin répondît à l'exécution. Quant à la gravure & à la ciselure, il y a présentement en Angleterre des artistes, tant du pays que des étrangers, qui travaillent avec beaucoup de succès.

Je dirai peu de chose de leur architecture civile, parce qu'excepté le dôme de Saint-Paul de Londres, la bourse, & quelques ponts, il n'y a presque rien à en dire. On ne connoît pas dans toute l'Angleterre, un seul monument qu'on puisse citer comme un modèle: leur coutume de faire bâtir pour vingt, trente, quarante, cinquante, soixante ans, &c. & la cherté excessive des matériaux, ainsi que de la main-d'œuvre, sont sans doute les causes principales de ce peu de progrès dans l'architecture civile; mais je dirai que dans l'architecture navale, la France seule exceptée, ils effacent toutes les nations.

En 1768, le roi a fondé à Londres une académie des arts, qui est composée de quarante peintres, sculpteurs & architectes. Neuf d'entr'eux ont le nom de visiteurs, c'est-à-dire, directeurs des écoles de dessin. Il y a aussi quatre professeurs d'anatomie, d'architecture, de peinture & de perspective; & l'on y reçoit, outre les membres, un certain nombre de graveurs comme associés. Dans les autres arts utiles, l'Angleterre a beaucoup de maîtres célèbres, & ses manufactures, ainsi que ses ouvriers, méritent à bien des égards leur réputation.

Les Anglais ont établi les premiers en Europe, ces beaux tapis de soie & laine, travaillés avec tant d'art, & si fort approchant de la nature. Leurs manufactures de glaces sont très-importantes, quoique cependant inférieures à celles de France, qui sont les premières du monde.

Les draps forment la branche la plus considérables des manufactures de laine. Ils sont plus solides & mieux travaillés que ceux de France; mais ceux-ci sont à meilleur marché, & effacent ceux d'An-

gleterre par le lustre & l'éclat des couleurs, ce qui les fait préférer dans bien des pays aux draps Anglais. Les teintures sont très-bonnes, excepté en noir pourtant; on est obligé d'envoyer en Hollande les marchandises Anglaises, pour y être teintes en cette couleur. Les teintures en écarlate y sont très-belles. Les manufactures de soie sont très-considérables; les ouvrages qui en sortent sont meilleurs à la vérité, mais de beaucoup plus chers que ceux de France, dont ils n'ont point la beauté extérieure. Les chapeaux de castor & de poil de lapin, le velours de coton fabriqué à *Manchester*, les poteries de *Worcester*, la porcelaine de *Chelsea*, plusieurs espèces de cuirs, des montres, de l'acier, de l'étain: ce sont les marchandises les plus recherchées des étrangers.

Quant aux impôts, nous ne craignons point d'avancer qu'aucune nation n'est aussi grevée que le peuple Anglais; il y a des taxes sur les biens-fonds, sur le produit des terres, sur les denrées, sur les manufactures, sur les comestibles, sur le vestiaire, sur l'air, les fenêtres, sur l'eau, sur les maisons, sur les bières, les distillations de toutes espèces, sur toutes les denrées étrangères, &c. &c., sur les rentes & les effets commerçables, sur les chemins, sur les matières premières, & les mêmes matières ouvragées; & généralement sur tout ce qui entre dans les ports d'Angleterre: quant aux droits de sortie, qui sont très-forts, ils ne sont presque rien, excepté sur les matières premières, telles que les laines, &c. parce que le gouvernement a senti qu'il étoit plus sage d'en empêcher l'exportation, afin d'encourager les manufactures nationales.

On nomme subsides, la somme entière qui est accordée par les communes pour le service d'une année: ils sont divisés en subsides annuels & perpétuels.

Les impôts annuels consistent en une taxe sur les fonds de terre, & en une taxe sur le malt. La taxe sur les biens de terre a pris la place des anciennes taxes auxquelles on avoit recours lorsque les besoins de l'état l'exigeoient. Elle n'a rapporté depuis 1693, jusqu'à 1730, que 4 sols par livre sterling de revenus annuels de biens fonds & immeubles; ensuite en tems de paix 2 schellings, & en tems de guerre 3 & 4 schellings par livre sterling.

A l'égard de l'Ecosse, il a été arrêté dans le IXe article du traité de réunion, qu'au lieu de la taxe sur les biens de terre, elle donneroit 48,000 livres sterlings lorsque l'Angleterre donneroit 1,997,763 livres sterlings, & que ce rapport seroit toujours observé à l'égard des différentes sommes auxquelles se montoit la taxe en Angleterre.

L'Ecosse paye les autres impôts dans un bien moindre rapport que l'Angleterre; il y en a cependant quelques-uns dont elle paye la moitié. La taxe sur les biens de terre se leve de la sorte: la somme que chaque comté doit fournir lui est assignée d'après l'estimation qui a été faite des terres en 1692; chaque possesseur de biens fonds & de maisons remit alors une évaluation de ses revenus, qui fut acceptée sans examen; d'où il suit que ces évaluations sont peu vraies pour la plupart. Depuis ce tems les biens immeubles ont changé beaucoup, car presque tous ont été améliorés, & ont donné par conséquent de plus forts revenus.

D'autres se sont détériorés, & rapportent moins actuellement qu'autrefois. De là vient que plusieurs propriétaires ne paient pas plus de 6 *pences* ou *stuvers* par livre sterling, c'est-à-dire, 2 & demi pour cent, & d'autres paient 10 schellings, c'est-à-dire, 10 pour cent. Si l'on faisoit un nouvel état des revenus des biens fonds, la taxe sur les terres de 2 schellings, qui rapporte actuellement tout au plus un million sterling, rendroit alors au-delà du double. La levée de ces impôts occasionnent 60,000 livres sterlings de frais. Tous les catholiques qui ont des biens immeubles, paient cette taxe double.

La taxe sur le malt, est de 6 sols sterlings sur chaque boisseau de malt, & une somme proportionnée qui est prise sur certaines espèces de grains, ainsi que sur le cidre & le poiré. Le parlement a fait lever cet impôt sans interruption de 1697, par les officiers de la douane.

Les impôts perpétuels sont, 1°. les droits qu'il faut payer à la douane pour toutes les marchandises qui entrent & qui sortent. Cet impôt a produit tous les ans, depuis 1700 jusqu'en 1723, 1,467,593 livres sterlings; en 1768, il a produit 2,195,000 livres sterlings.

2°. L'accise qui a été introduite en 1643, & que l'on paie, tant pour les comestibles, que pour plusieurs autres espèces de marchandises consommées dans le pays; (de là vient que le drap Anglais est à meilleur marché à Hambourg qu'à Londres,) l'accise, dis-je, produit par an jusqu'à quatre millions sterlings.

3°. L'impôt sur le sel, est de 3 schellings 4 sols par boisseau.

4°. Les ports de lettres fixés en 1643 en même tems que les postes.

5°. Le droit sur le papier timbré.

6°. L'impôt sur les maisons, qui depuis 1766 est de 3 schellings par maison en Angleterre, & d'un schelling en Ecosse. Si elle a sept fenêtres & plus, on paie 2 sols pour chaque fenêtre; si elle en a vingt-quatre, on paie 2 schellings pour chacune: quand elle en a quarante à cinquante, on paie par an 4 & même 5 livres sterlings pour toute la maison. De là vient qu'il n'y a nulle part des fenêtres plus grandes & en plus petit nombre qu'en Angleterre.

7°. L'impôt qui se paie pour obtenir la permission d'avoir des carrosses de louage, des fiacres, des chaises à porteur, de vendre de la bierre, &c. dans les villes de Londres & de Westminster.

8°. L'impôt d'un penny par livre sterling, sur les revenus des places & pensions accordées par la couronne: il rend au-delà de 100,000 livres ster-

lings. Ces huit impôts donnoient par an (en 1780) environ 6,000,500 livres sterlings, ce qui fait plus d'un million de moins depuis la guerre actuelle. Cette somme sert à payer les intérêts des dettes nationales contractées depuis Guillaume III.

La guerre entreprise par la reine Anne, a coûté à l'état plus de . . . . . 65,853,394 liv. sterl.

La guerre avec l'Espagne & la France, depuis 1739 jusqu'en 1748, a coûté . . . 47,379,285 liv. sterl.

Et la guerre avec la France, 54,319,324 liv. sterl.

Les dettes de la nation en 1763, se montoient à 136,000,000 de livres sterlings.

En 1767, elles étoient encore à 132,340,412 liv. sterlings; & en 1775, elles se montoient de nouveau à 135,940,305 livres sterlings, qui produisoient environ 4,500,000 livres sterlings d'intérêts, parce que la plupart des capitaux ont été empruntés à deux tiers d'intérêts; & la moitié pour le moins de cette dette nationale a été empruntée à l'étranger. Il est facile de voir que la dette nationale, depuis une guerre ruineuse qui dure depuis six ans, est augmentée considérablement, & surpasse 200,000,000 sterlings.

En 1600, les revenus de l'Angleterre montoient à plus de . . . . 60,000 liv. sterl.

En 1663, ils étoient arrivés à . . . . 800,000 liv. sterl.

Dans la douzième année du règne de Charles II, ils étoient évalués . . . . 1,200,000 liv. sterl.

En 1686, à . . . . . . 1,900,000 liv. sterl.

En 1715, à . . . . . . 3,200,000 liv. sterl.

En 1731, à . . . . . . 6,000,000 liv. sterl.

En 1756, à . . . . . . 10,300,000 liv. sterl.

En 1775, ils montèrent jusqu'à . . . . 12,000,000 liv. sterl.

On a évalué les dépenses de 1780, à près de seize millions sterlings, & celles de 1781 ont été portées d'avance par des membres du parlement, à vingt millions sterlings.

On a assuré au roi Georges 800,000 liv. sterl., mais on croit que sa liste civile monte à un million sterlings par an. Il a à payer avec cette somme toutes les dépenses de sa cour, les ministres, les bureaux, &c.; les ambassadeurs, les juges, &c. En 1769, il informa le parlement qu'il devoit 513,511 liv. sterlings, & cette somme lui fut accordée pour liquider cette dette. En 1777, la nation paya derechef une somme encore plus forte, pour des dettes qu'il avoit contractées; & elle y ajouta encore 100,000 liv. sterl.

Tous les revenus de l'état se versent dans l'Echiquier, qui en accuse la réception, & les fait circuler selon les ordres du lord trésorier.

L'Irlande, en 1767, a rendu par ses douanes, 200,800 liv. sterlings, & l'accise 98,000 liv. sterl. Depuis 1771 jusqu'en 1773, l'Irlande a fourni 1,329,230 livres sterlings, & elle a eu 187,720 liv. sterlings à payer plus que cette somme. En 1776, l'Irlande devoit déjà un million sterlings.

Mais aujourd'hui tous ces impôts sont considérablement augmentés à cause de la guerre d'Amérique: il n'y a presque pas une seule branche qui soit ce qu'elle étoit il y a dix ans.

Monnoies.

On compte en Angleterre par *livres*, *schellings*, *deniers sterlings*.

Douze deniers font un schelling, & 20 schellings une livre sterling.

La *livre* sterling vaut environ vingt-deux livres tournois.

L'argent monnoyé est d'un excellent alloi: il se frappe à la tour de Londres.

Les monnoies de cuivre sont les *farthings*, qui valent le quart d'un denier ou *stüvers*.

Les monnoies d'argent sont les schellings, ou douze stuvers.

Les demi-schellings, (six pences ou six stüvers.)

Les couronnes (krown) de cinq schellings.

Les pièces d'un denier, deux, trois ou quatre deniers en argent, ne se frappent que pour une cérémonie en usage à la cour le jeudi saint, au lieu du lavement des pieds: elles ont cours rarement.

Les monnoies d'or sont la guinée, qui vaut vingt-un schellings, ou environ vingt-trois livres cinq sols, vingt-trois livres dix sols tournois, souvent même au-delà chez l'étranger, parce qu'on prend l'or à sa qualité & à son poids. On a aussi des demi-guinées.

Toutes les monnoies d'or de Portugal, les pistoles, les louis d'or de Louis XIV, ceux de ses successeurs ont cours aussi; ceux de Louis XV cependant, par les malheurs d'une administration désastreuse, sont altérés, & valent un schelling de moins.

Les Anglais ont vainement défendu l'exportation de leurs monnoies; il sera toujours impossible à un peuple de négocians, d'observer cette loi en rigueur. L'argent monnoyé, d'après les meilleurs calculateurs Anglais, ne passe pas dans ce royaume dix-huit millions sterlings. Je croirois facilement qu'aujourd'hui il ne monte guères qu'à douze millions.

DIVISION.

L'Angleterre se divise en cinquante-deux comtés.

Les comtés marqués d'une étoile, sont les douze comtés de la principauté de Galles.

Comtés.	*Paroisses ou lieux.*	*Capitales.*
Anglesey *.	74	Beaumaris.
Bedford.	116	Bedford.
Berk, ou Bark.	140	Reading.
Brecknock *.	61	Brecknock.
Buckingham.	185	Buckingham.
Caermarthen *.	87	Caermarthen.
Caernarvan *.	68	Caernarvan.

Comtés.	*Paroisses ou lieux.*	*Capitales.*
Cambridge.	163	Cambridge.
Cardigan *.	64	Cardigan.
Chester.	68	Chester.
Cornouailles.	161	Launceston.
Camberland.	58	Carlisle.
Denbigh *.	57	Denbigh.
Derby ou Darby.	106	Derby.
Devon.	394	Excester.
Dorset.	248	Dorchester.
Durham.	118	Durham.
Essex.	415	Colchester.
Flint *.	28	Flint.
Glamorghan *.	118	Caerdiff.
Glocester.	280	Glocester.
Hereford.	176	Hereford.
Hertford.	120	Hertford.
Huntingdon.	78	Huntingdon.
Kent.	398	Cantorbery.
Lancaster.	36	Lancaster.
Leicester.	200	Leicester.
Lincoln.	630	Lincoln.
Merioneth *.	37	Harlech.
Middlesex.	73	LONDRES.
Montgomery *.	47	Montgomery.
Montmouth.	127	Montmouth.
Norfolk.	660	Norwich.
Nortampton.	326	Nortampton.
Northumberland.	460	Neuw-Castle.
Nottingham.	168	Nottingham.
Oxford.	280	Oxford.
Penbrock *.	145	Penbrock.
Radnor *.	52	New-Radn.
Rutland.	47	Ockham.
Shrops.	170	Shrewsbury.
Somerset.	385	Bristol.
Southampton.	253	Southampton. Winchester.
Stafford.	130	Stafford. Lichtfield.
Suffolk.	575	Ipswick.
Surrey.	140	Guildford.
Sussex.	312	Chichester.
Warwick.	158	Warwick.
Westmorland.	26	Appleby. Kendale.
Wilt.	304	Salysbury.
Worcester.	152	Worcester.
Yorck.	459	Yock.
	10,133 paroisses.	

La différence qui se trouve entre dix mille cent trentre-trois paroisses, & le nombre de neuf mille deux cent quarante-trois que nous avons rapporté ailleurs, vient de ce que lors de la réformation sous Henri VIII & sous Elisabeth, huit cent quatre vingt-dix cures furent annexées, les unes à des collèges, les autres à des hôpitaux. Quelques-unes de ces cures, & plusieurs riches prieurés furent convertis en fiefs laïques, dont le roi Henri VIII gratifia ceux de ses courtisans, qui le secondèrent le plus dans ses projets.

Les cures converties en fiefs laïques, ne sont plus comptées parmi les paroisses du royaume; & les seigneurs qui les possèdent, se contentent d'y faire venir, lorsqu'ils le jugent à propos, des ministres avec lesquels ils s'acquittent des devoirs de leur religion. Ainsi, la totalité de dix mille cent trente-trois, doit être plutôt entendue comme nombre de lieux que comme nombre de paroisses.

Je n'ai compté que soixante-treize paroisses dans le comté de Middlesex, & cependant la ville de Londres seule en contient cent trente-cinq, indépendamment des cinquante autres églises destinées au même usage : mais j'ai cru ne devoir mettre qu'une église par bourg, ville, village, &c.

Forces de terre & de mer.

L'armée sur pied dans la Grande-Bretagne, consistoit, en 1755, dans les troupes suivantes :

Les gardes du roi à cheval . .	1052 hommes.
Les dragons parmi lesquels on comptoit trois régimens des gardes	3276
L'infanterie, y compris les gardes	20706
Les invalides & vingt-cinq compagnies indépendantes . . .	1815
	26049
qui coûtoient 730,293 liv. sterlings par an. On en entretenoit à Gibraltar, à Minorque, en Asie & en Amérique	17637
TOTAL	44686 hommes.

dont l'entretien coûtoit 365,286 liv. sterl. & 6 schellings.

L'Irlande entretenoit dix mille hommes.

En 1763, le ministère résolut d'entretenir en Europe & en Amérique	41500 h. d'inf.
En 1768, il fut résolu qu'on porteroit l'armée de la Grande-Bretagne, en tems de paix, à soixante-trois escadrons & soixante-dix-huit bataillons, faisant en tout	46047 hommes.
& que les troupes Irlandaises monteroient à	12331 hommes.

On a commencé, en 1757, à établir une milice régulière, qui est sous l'inspection des gouverneurs de chaque comté; les hommes depuis vingt ans jusqu'à cinquante, sont obligés de servir : c'est le sort qui décide, & le tems du service dure cinq ans. Mais aujourd'hui, à cause de la guerre, les troupes de terre sont portées à un nombre beaucoup plus considérable.

Quant à la marine Anglaise, aucune nation jusqu'à présent n'a pu lui être comparée. La flotte a été composée de deux cents & même de deux cent-cinquante vaisseaux de ligne & frégates, & d'un nombre considérable de moindre vaisseaux armés en guerre, de gaillottes à bombes, &c. &c. Il lui a fallu, dans ces occasions, depuis soixante jusqu'à quatre vingt-dix mille matelots pour former ses équipages.

En 1760, on évaluoit les forces de la Grande-Bretagne à quatre cent-quatorze vaisseaux de toutes sortes de rangs. En tems de paix on entretient ordinairement dix mille matelots & un nombre proportionné de vaisseaux.

En 1765, le parlement a accordé seize mille matelots & sept mille six cents soldats qui devoient servir dans les ports de mer.

Dans la dernière guerre qui finit en 1762, la Grande-Bretagne s'est servie de cent quatre-vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-treize matelots & soldats, dont il n'est resté que quarante-neuf mille huit cent quatre-vingt-treize; il n'y en a eu cependant que mille cinq cent douze tués dans les combats, les autres sont morts de maladies ou ont déserté. L'état de la flotte Anglaise, en 1781, consistoit en quatre-vingt-dix vaisseaux de ligne depuis cent jusqu'à soixante-quatre canons; soixante-trois frégates depuis cinquante jusqu'à trente-six canons; vingt-huit corvettes, quatorze brûlots, dix-sept cutters, vingt-cinq flûtes, dix bombardes, dix brigantins, vingt-huit sloops, quatorze chaloupes & dix yachts; sans y comprendre un grand nombre de vaisseaux de toutes les classes qui étoient sur les chantiers.

Si cet état cependant est inférieur à celui de 1762, on ne doit l'imputer qu'à une guerre ruineuse qui, depuis six années, a dévoré les hommes & les vaisseaux; on doit en accuser encore les maladies & les élémens: mais sur-tout une mauvaise administration, plus cruelle, plus vorace cent fois, que les maladies, les élémens & la guerre.

La capitale de toute l'Angleterre est Londres. *Long.* 12-19; *lat.* 50-56. « Cet article est de M. MASSON DE MORVILLIERS ».

ANGLETERRE (Nouvelle), province de l'Amérique septentrionale, entre le Canada & la mer.

En 1606, il se forma, sous l'autorité de la cour de Londres, une compagnie qui fut nommée le *Conseil de Plymouth*, parce que la plupart des associés étoient de cette ville, & dont les patentes portoient un droit spécial de s'établir entre les 38 & les 45e degrés dans les terres de cette latitude. Popham & Gilbert, deux des principaux associés, s'y rendirent avec deux vaisseaux & cent hommes. Ils furent suivis par le capitaine *Smith*, le même qui avoit eu tant de part à l'établissement de la Virginie. Le plan qu'il rapporta du pays fut présenté au prince Charles, qui prit plaisir à donner des noms aux principaux lieux; & la nouvelle colonie, ou plutôt l'espace qu'elle devoit occuper, reçut de ce prince celui de Nouvelle-Angleterre.

Ce pays ne s'étend guères moins de trois cent milles sur la côte maritime, sans compter les angles. On ne lui donne nulle part plus de cinquante milles de largeur. Sa situation est entre les 40 & 45e degrés de *lat.* du nord. Ses bornes sont, la Nouvelle-France au n., la Nouvelle-Yorck à l'o., & l'Océan à l'e. & au s. Quoiqu'au milieu de la zône tempérée, son climat n'est ni si doux, ni si régulier que celui des pays parallèles en Europe. Les étés y sont plus courts & plus chauds que les nôtres; les hivers plus longs & plus froids; l'air cependant y est devenu plus sain depuis les défrichemens, & depuis que l'on a abattu les bois, on y voit même si peu de variété, qu'on y jouit souvent du tems le plus pur & le plus serain pendant deux ou trois mois consécutifs.

La Nouvelle-Angleterre est divisée en quatre provinces; savoir, la Nouvelle-Hampshire, Massachusset, l'île de Rhodes, ou plutôt, Rhode-Island, & Connecticut: ces pays, pour se soustraire à la tyrannie de l'empire Britannique, font depuis 1776, quatre des États-Unis de l'Amérique. *Voyez* ÉTATS-UNIS.

La province de Massachusset est aujourd'hui la plus grande, la plus peuplée de la Nouvelle-Angleterre. *Voyez* MASSACHUSSET.

Le sol de cette contrée est assez fertile dans plusieurs cantons; il donne des fruits de toute espece, des légumes, du maïs, mais aucun des grains d'Europe n'y prospèrent: on y élève beaucoup de bestiaux, &c. Les objets de commerce consistent dans les denrées qu'on vient de nommer, auxquelles on doit ajouter de l'huile de poisson, de baleine, du suif, du cidre, des viandes salées, de la potasse, des porcs & des bœufs, de l'eau-de-vie de sucre, des briques, des bois de construction, & des marchandises qui sortent des manufactures établies dans le pays; mais une des plus grandes ressources pour les habitans, c'est la pêche, car le sol produit à peine les grains nécessaires à leur consommation. Ces pêches consistent en maquereaux, en morues, en baleines, &c.

La Nouvelle-Angleterre s'est, comme l'ancienne, signalée par des fureurs sanglantes. Il semble que ces hommes féroces n'aient traversé les mers que pour se poursuivre avec plus d'acharnement sur les opinions religieuses. Ce n'étoit point assez d'avoir à lutter contre un sol nouveau, contre les maladies, contre le climat; on a vu dans ces colonies naissantes, l'homme combattre contre l'homme, non pour des objets d'intérêt, non pour s'assurer de bonnes loix ou un bon gouvernement, mais pour des misères théologiques, pour des préjugés de l'école, enfin pour de ridicules disputes de mots. L'intolérance & le fanatisme y ont attiré les plus grandes calamités. Les Quakers, ces hommes si doux, les amis de tous les hommes, ont

ont été persécutés avec une barbarie qui n'a pas d'exemple. Le nouveau monde a eu également ses sorciers & ses convulsionnaires, & cette maladie de religion y a produit son effet ordinaire; elle a retardé les progrès de la raison, de la saine philosophie, & a fait couler des flots de sang. Aujourd'hui même, les habitans y conservent encore une partie de leur fanatisme. On se rappelle l'exemple terrible qui s'en déploya, en 1723, à Massachuset, à l'occasion de l'inoculation de la petite vérole. Les loix y sont d'une austérité effrayante; il semble que ce soient des Timon ou des Dracon qui en aient été législateurs.

Pour les fautes les plus légères, pour ces tendres foiblesses que l'amour doit faire pardonner, ce sont des amendes, c'est l'exil, c'est le sang même qu'il faut pour les expier. Mais ce qui doit faire espérer que cette province reviendra tôt ou tard à des principes plus raisonnables, c'est qu'elle a du moins dans sa constitution des ressources contre les mauvaises loix. Elle en a, dans sa situation locale, qui laissent un vaste champ ouvert à l'industrie, à la population & au commerce.

La Nouvelle-Angleterre se défriche & se peuple de jour en jour. Dès que soixante familles offrent de bâtir une église, d'entretenir un pasteur, de solder un maître d'école, l'assemblée générale leur assigne un emplacement, & leur donne le droit d'avoir deux représentans dans le corps législatif de la colonie. Le district qu'on leur assigne est toujours limitrophe des terres déjà défrichées, & contient le plus ordinairement six mille quarrés d'Angleterre. Les colons partagent le terrein entr'eux, & chacun enferme sa propriété d'une haie vive. On réserve quelques bois pour la commune.

D'après le tableau de la population de cette province, publié depuis peu par le congrès général, il se trouve quatre cent mille habitans à Massachuset, cent quatre-vingt-douze mille à Connecticut, cent cinquante mille à Hampshire, & cinquante-neuf mille six cent soixante-dix-huit à Rhode-Island.

Vu l'incertitude des évènemens politiques, & les changemens sans nombre que doit opérer la guerre actuelle, nous ne pouvons guères plus nous étendre sur cette province; nous ajouterons seulement que, si enfin la métropole est forcée de reconnoître l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique, ce dont nous ne doutons pas, la Nouvelle-Angleterre, malgré un sol assez ingrat & qui se refuse à beaucoup de productions de première nécessité, doit parvenir, en moins d'un demi-siècle, au plus haut degré de grandeur, d'opulence & de population. Boston est la capitale de toute la province, & il s'y fait un très-grand commerce. (*Masson de Morvilliers.*)

ANGLONA, AQUILONIA, & PANDOSIA, ville ancienne d'Italie dans la Lucanie. Elle fut considérable, & c'étoit le siège d'un évêché. Il n'en reste plus qu'une église & un château situés dans la Basilicate, au royaume de Naples. L'évêché a été transféré à Tursi en 1546. (*R.*)

ANGLO-SAXONS, peuples d'Allemagne qui vinrent s'établir dans l'île Britannique. Les naturels s'appelloient *Bretons*. Après la conquête, le peuple mélangé prit le nom *d'Anglois*. (*R.*)

ANGLURE, petite ville de France en Champagne, sur l'Aube, l'une des plus anciennes baronnies de la province, à 8 lieues de Troyes. (*R.*)

ANGOKA, ou ANGADOXA (îles d'), îles d'Afrique, dans le canal de Mosambique, & au sud de Mosambique, à 16 degrés 20' de latitude sud. Elles sont stériles & inhabitées. C'est près de la plus septentrionale de ces îles, que commencent à diminuer ces courans dangereux, qui prennent depuis la rivière du Saint-Esprit, & entraînent rapidement les vaisseaux au nord-nord ouest, contre les terres du continent. Les marins qui naviguent dans ce canal, font grande attention à ces parages. (*R.*)

ANGOL, ou VILLA NUEVA DE LOS INFANTES, ville de l'Amérique méridionale dans le Chili. Elle est sur un bras de la rivière de Biobia, à 40 lieues au nord-nord-est de Baldivie, & à l'ouest de la Sierra Nevada, l'une des Cordillières. Cette ville est une des plus jolies de toute la province du Chili. *Long.* 307; *lat.* 40, 50. (*R.*)

ANGOLA, royaume d'Afrique dans le Congo, entre les rivières de Dande & de Coanza. Il est soumis aux Portugais. Le pays produit du millet, du poivre blanc, des fèves, des cannes à sucre, des oranges, des limons, des dattes, & quantité d'autres fruits. Il s'y trouve une espèce de singe dite *Cojas-Moros*, qui se rapproche beaucoup de l'homme par la ressemblance. Les peuples d'Angola sont fort paresseux; ils ont autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir. La plupart sont idolâtres. En quelques villes ils suivent la religion des Portugais. L'état est divisé en plusieurs provinces ou capitaineries. Ce pays étoit connu autrefois sous le nom de Dongo. Sa côte fournit aux Européens les meilleurs nègres. Les Portugais en tirent un si grand nombre d'habitans, qu'on est étonné qu'ils n'aient pas dépeuplé le pays. Ils donnent en échange pour les nègres, des draps, des plumes, des étoffes, des toiles, des dentelles, des vins, des eaux-de-vie, des épiceries, des quincailleries, du sucre, des hameçons, des épingles, des aiguilles, &c. Les Portugais ont à Benguela une habitation si mal-saine, qu'ils y relèguent leurs criminels. *Voyez* Benguela. (*R.*)

ANGORA. *Voyez* Angouri.

ANGOT, royaume ou province d'Afrique, dans l'Abissinie. (*R.*)

ANGOULÊME, ville de France, capitale de l'Angoumois, sur le sommet d'une montagne, au pied de laquelle coule la Charente. *Long.* 17 d. 48', 47"; *lat.* 45 d. 39', 3".

Cette ville, avec titre de duché, a un gouver-

neur particulier, un évêché, un présidial, une maîtrise particulière des eaux & forêts, douze paroisses, deux abbayes, dont l'une sous le nom de Saint-Cybar, servoit de sépulture aux anciens comtes d'Angoulême, un collège, dix couvens de l'un & de l'autre sexe, un hôpital général On y compte onze mille quatre cens habitans. L'évêque est suffragant de Bordeaux, & se qualifie d'archichapelain du roi. Son diocèse comprend deux cent quatre-vingt dix paroisses, & cent dix annexes. Ses revenus annuels sont de 22,000 liv. Cette ville est munie d'un château très-fort. Charles V avoit ennobli les maires & échevins d'Angoulême; mais les maires jouissent seuls maintenant de ce privilège. C'est la patrie de Saint-Gelais & de Balzac. Elle est à 20 li. o. de Limoges, 25 f. e. de la Rochelle, & 100 f. o. de Paris. (*R.*)

ANGOUMOIS (l'), province de France, bornée au nord par le Poitou, à l'orient par le Limousin & la Marche, au midi par le Périgord & la Saintonge, & à l'occident par la Saintonge.

L'Angoumois a été possédé par des comtes qui reconnoissoient pour souverains les ducs d'Aquitaine & comtes de Poitiers. Il vint ensuite sous la puissance de ces ducs. Charles V le conquit sur les Anglois, à qui la souveraineté en avoit été cédée après la prise du roi Jean, & le donna en apanage à son frère Jean duc de Berri en 1375. Charles VI, à qui ce duc de Berri le céda, le donna en accroissement d'apanage, à son frère Louis. François I[er] en ayant hérité, l'érigea en duché en faveur de Louise de Savoie sa mère. Cette princesse étant morte, il fut réuni à la couronne; & après avoir été donné plusieurs fois en engagement, il a été réuni de nouveau au domaine en 1650. Louis XIV l'avoit donné en apanage au duc de Berri mort en 1714. Cette province est fertile en bled, en vins, en pâturages, en plantes médicinales, en seigle, orge, avoine, bled de turquie, safran, & fruits de toute espèce. On y trouve des mines de fer très-abondantes, & une mine d'antimoine à *Menet*. Son étendue est de vingt-une lieues de longueur sur dix-neuf de largeur. Les eaux y ont de la propriété pour faire de beau papier; aussi est-ce une des branches principales du commerce de l'Angoumois. Le sol de cette province est inégal, rempli de collines, mais sans montagnes considérables. L'air en est sain, le ciel tempéré. Les vins rouges & blancs, les eaux-de-vie, le fer, le papier, & le sel, sont les articles essentiels de son commerce. Cette province ne forme, avec la Saintonge, qu'un seul gouvernement, désigné sous le nom de Saintonge-Angoumois. (*R.*)

ANGOURY, ou ANGORA. ville d'Asie dans la Natolie, appellée autrefois *Ancyre. Long.* 50, 25, *lat.* 39, 30.

Ses chèvres donnent un poil très-fin, dont on fait de beaux camelots. Ce poil passe à Smyrne, où les Anglais, les Hollandais & les Français, s'en pourvoient.

Ces chèvres sont peu différentes des chèvres ordinaires; mais leur poil est blanc, roussâtre, fin, lustré, & long de plus de dix pouces. Le commerce en est très considérable.

Cette ville est la principale de l'ancienne province de Galatie, habitée par une colonie de Gaulois, à qui Saint Paul a prêché l'évangile, & écrit une épître. Elle a un archevèque grec. C'est une assez belle ville, munie de deux forteresses. Près de cette ville, Pompée défit Mitridate, roi de Pont. Tamerlan, prince Tartare, y gagna aussi une grande & très-fameuse bataille en 1401, contre Bajazet, empereur des Turcs, qui y fut fait prisonnier. Elle a plusieurs restes d'antiquités, & il s'y est tenu plusieurs conciles. Angoury est à 85 lieues f. e. de Constantinople, 60 ouest d'Amasie, & 75 est de Burse. (*R.*)

ANGRA, ville maritime, capitale de l'île de Tercere & des autres Açores, qu'on rapporte à l'Amérique septentrionale. *Long.* 356; *lat.* 39. Elle a un bon port, une bonne forteresse, & un évêché suffragant de Lisbonne. Le gouverneur des Açores y réside. Elle a trois couvens d'hommes, & quatre de filles. Les églises y sont belles, sur-tout celle des Cordeliers. (*R.*)

ANGUILLARA, petite ville d'Italie, dans le patrimoine de S. Pierre, avec titre de comté. Elle est à 6 lieues n. o. de Rome. (*R.*)

ANGUILLE (l'), île de l'Amérique, une des Antilles Anglaises. (*R.*)

ANGUS, province de l'Ecosse septentrionale. Forfar en est la capitale. On y recueille du grain & des pâturages. Il s'y trouve beaucoup de noblesse. Elle est située sur le golfe de Tay, & sur la mer d'Allemagne. (*R.*)

ANHALT, principauté d'Allemagne, dans le cercle de haute Saxe, bornée au sud par le comté de Mansfeld, à l'occident par la principauté d'Halberstad, à l'orient par le duché de Saxe, & au septentrion par le duché de Magdebourg.

Cette principauté est le patrimoine de l'ancienne & illustre maison d'Ascanie.

La terre, dans la partie de Bernbourg & de Kœthen, forte & grasse, donne du froment & autres grains en abondance: dans la partie de Dessaw, légère & sabloneuse, elle ne produit guère que du seigle & du tabac. L'air est très-froid dans le district du Hartz, & les fruits n'y mûrissent que très-difficilement, ou quelquefois n'y mûrissent pas. Le houblon, le vin & le bétail, sont des branches de commerce de cette principauté. La partie de Zerbst & de Dessaw, a de beaux bois, & beaucoup de gibier & de poisson. Les mines du Hartz fournissent du plomb, du cuivre, de l'argent, du fer, du soufre, du vitriol, de l'alun, du salpêtre, & quelques autres minéraux. Cette principauté est possédée séparément par quatre différentes branches de la maison d'Anhalt, souveraine chacune dans son district. Son nom lui vient d'un vieux château, dont les ruines sont peu éloi-

gnées de Hartz-Gerode. Les religions catholique & luthérienne sont celles qu'on y professe. (*R*)

ANHOLT, petite ville des Provinces-Unies, dans le comté de Zutphen, près de l'évêché de Munster & du duché de Clèves, sur l'ancien Yssel. Elle a un château où le prince de Salm réside quelquefois. Quoique la province de Zutphen en ait ou s'en arroge la supériorité territoriale, cependant le prince de Salm, comme seigneur d'Anholt, a voix aux diètes de l'empire. (*R.*)

ANI, ou ANIKAGAE, ville de la grande Arménie en Asie, au gouvernement de Kars, sous le Beglierbeg d'Erzerum. Ses murs sont arrosés d'une rivière, qui descend des monts de Mingrélie par un cours très-rapide. Elle fut autrefois connue sous le nom d'*Am. Voyez* ce mot. Elle étoit si considérable & si forte alors, que les anciens rois d'Arménie y déposoient leur trésor dans un château, que Moïse de Choronnée cite souvent dans son *Histoire d'Arménie* sous le nom de château d'*Ani*. On y voit encore deux chaussées qui servoient à traverser les marais dont elle étoit entourée, & qui sont en partie desséchés aujourd'hui. Quand les Turcs & les Persans se font la guerre, les environs d'Ani sont assez ordinairement le premier théâtre de leurs hostilités. Ce qui y donne lieu, c'est qu'Ani est entre Erivan & Erzerum, qui sont les deux principales villes frontières d'où les armées se mettent en marche de part & d'autre. *Long.* 79; *lat.* 41. (*R.*)

ANIAN, nom d'un détroit célèbre dont on a beaucoup parlé, & qu'on n'a jamais bien connu. Le P. Riccioli, dans sa *Géographie réformée*, publiée en 1672, dit qu'au-delà de la Californie, entre le royaume de Quivira & la Tartarie, se trouve le détroit d'Anian, dont on ne fait encore rien de certain. Dans une carte gravée en 1752 par M. de Lisle, on voit que son frère Guillaume de Lisle, en 1695, plaçoit le détroit d'Anian vers deux cent cinquante degrés de longitude & cinquante degrés de latitude: avec cette note, on pourroit croire sur des conjectures assez fortes, que le détroit d'Anian fait en ce lieu la jonction des deux mers; & il le place entre la baie de Baffins & le nord de la Californie. Suivant les nouvelles cartes, ce détroit qui sépare l'Asie de l'Amérique, doit être vers soixante cinq degrés de latitude & cent soixante-douze degrés de longitude: il semble autorisé par des voyages de Melguer en 1660, & de Deschnew en 1648. *Voyez* les *mémoires & observations géographiques*, par M. Engel, à Lausanne, 1765; les *Voyages & Découvertes faites par les Russes*, traduits de Muller, 1766, deux volumes; les *Considérations Géographiques*, par M. Buache; les *Mémoires de l'Académie des Sciences pour* 1754. La France & l'Angleterre ont formé des projets pour la vérification de ce fameux passage. On l'appelle communément *détroit du Nord* ou *détroit de Béring*, du nom d'un capitaine Russe, qu'on assure y avoir passé en 1728. *Voyez* DÉTROIT. (*R.*)

ANIANE, ou SAINT-BENOIST D'ANIANE, petite ville de France, dans le bas-Languedoc, diocèse de Montpellier, au pied des montagnes. *Long.* 21, 22; *lat.* 43, 45. Elle a une ancienne & célèbre abbaye de bénédictins, qui vaut dix mille livres de revenu. Il s'y fait un assez grand trafic de tartre pris des tonneaux. Les habitans après l'avoir préparé en cristal, le font passer en Hollande & en Angleterre. Les reinturiers du pays s'en servent aussi pour les belles écarlates, & pour les couleurs vives qu'ils donnent aux étoffes. Cette ville est près de la rivière d'Héraut. (*R.*)

ANIEN, ou ANIAN-FU, ville de la Chine, dans la province de Chuquami. (*R.*)

ANJENGO, petite ville d'Asie, sur la côte de Malabar, dans la presqu'île de l'Inde, au-deçà du Gange. Elle appartient à la compagnie des Indes d'Angleterre, qui y tient son comptoir, & qui en tire du poivre & des toiles de coton. (*R.*)

ANIMACHA, ou ANIMACA, rivière de l'Inde, au royaume de Malabar, qui a sa source dans celui de Calicut, & se décharge dans l'Océan, aux environs de Cranganor. (*R.*)

ANIO, petite rivière, connue aujourd'hui sous le nom de *Teveron*. Elle a sa source au mont Trevi, vers les frontières de l'Abruze, d'où elle coule entre la Sabine & la Campagne de Rome. Elle se précipite avec bruit dans le Tibre à la Cascata, à une distance presqu'égale de Rome & de Castel-Giubileo; on prétend qu'il tiroit son nom d'Anius, roi d'Etrurie, qui s'y noya de désespoir de n'avoir pu retrouver sa fille qu'un ravisseur lui avoit enlevée. Cette rivière a la singulière propriété d'incruster tout ce qu'elle arrose: on montre à la *Villa-d'Est* à Tivoli, des groupes de feuilles d'arbres qui sont comme des pierres par le dépôt des eaux du Teverone. (*R.*)

ANJOU, province & duché de France, borné au septentrion par le Maine, à l'occident par la Bretagne, au midi par le Poitou, & à l'orient par la Touraine.

Les rivières qui l'arrosent sont la Loire, la Sarte, la Mayenne, & le Loir. Il se divise en haut & en bas. Angers, capitale du haut Anjou, l'est en même tems de tout le gouvernement.

Le commerce de cette province consiste en vins, lins, chanvres, bestiaux, bleds, saumons, aloses, confitures sèches, eau-de-vie, vinaigre, proneaux, huile de noix, miel, toiles, bougie, chaux, merceries, ardoises, mines de fer & de charbon, blanchisseries de cire & de toile, raffineries de sucre & de salpêtre, forges, verreries, étamines & droguets. Les vins vont à Nantes par la Loire, ou se brûlent en eaux-de-vie qui passent à Paris par le canal de Briare. Les ardoisières sont principalement aux environs d'Angers. Les mines de fer & de charbon sont sur les paroisses de Courson, de St-Georges, &c. Les verreries à Chenu: les raffineries de sucre à Angers & à Saumur: le salpêtre

dans cette dernière ville, de même que les blanchifferies; il y en a encore ailleurs. Les étamines se font à Angers; elles font de laine fur foie. On y fabrique des raz, des camelots, & autres ferges; des droguets & des étamines à Lude; des croifés à Château-Gontier; des ferges & des droguets à la Flèche. Les toiles particulièrement à Château-Gontier, Beaufort & Cholet; les unes viennent à Saint-Malo, & paffe chez l'etranger; les autres à la Rochelle & à Bordeaux, ou reftent dans le Poitou. Cette province avec titre de duché, a 21 lieues de long, fur 19 de large. Le fol y eft agréablement varié de côteaux & de plaines. L'air y eft fain & tempéré, & la terre fertile en vins blancs, bled, feigle, orge, avoine, chanvres, légumes, & fruits de différentes forte. Elle a du gibier, de la volaille & du poiffon. Ses pâturages nourriffent d'ailleurs beaucoup de bétail, & il s'y trouve des mines de fer, de plomb, de cuivre, d'étaim, de charbon de terre, & des carrières de pierres, de marbres & d'ardoifes. Elle a des fources d'eaux minérales, des verreries, quantité de falpétrières, & de belles forêts, la plupart en chênes & en hêtres.

L'Anjou eut fes comtes particuliers. Il fut réuni à la couronne, par la confifcation qu'en fit Philippe-Augufte fur Jean-Sans-Terre. Saint-Louis donna l'Anjou en apanage avec le Maine à fon frère Charles I, chef de la première maifon d'Anjou, qui occupa le trône de Sicile, & poffèda la Provence. Charles II le donna en dot, en 1290, à Marguerite fa fille aînée, femme de Charles de Valois, fecond fils de Philippe-le-Hardi: de ce mariage naquit Philippe IV, qui, étant devenu roi de France, incorpora cette province à la couronne. Jean I l'en détacha de nouveau en faveur de fon fils puiné Louis, chef de la feconde maifon d'Anjou-Sicile; mais Louis XI l'y réunit enfin pour toujours en 1481. L'Anjou prefque entier eft de l'évêché d'Angers; pour les finances, il eft de la généralité de Tours; & pour le civil, il reffortit au parlement de Paris. (*R.*)

ANJOUAN, ou AMIVAN, île d'Afrique affez petite, dans l'Océan Ethiopique. C'eft une de celle de Comorre ou de la Maiotte, dans le canal de Mofambique, entre l'île Madagafcar & la côte de Zanguebar. Le terrein y eft fertile, & produit d'excellens fruits. (*R.*)

ANNA. *Voyez* ANA.

ANNA-BERG, ville d'Allemagne, dans la Mifnie, fur la rivière de Schop, au cercle de haute-Saxe, à 5 lieues de Meiffen. La plupart de fes habitans vivent de l'exploitation des mines, ou du trafic des dentelles. A peu de diftance de la ville, eft une montagne qui a des mines d'argent d'un grand produit. Cette ville fe nomme encore Saint-Annaberg. (*R.*)

ANNACH, ville d'Irlande, dans l'Ultonie & le comté de Cavan. Il y en a une autre du même nom dans le comté de Downe. (*R.*)

ANNACIOUS, ou ANNACIUGI (les) peuples de l'Amérique méridionale, dans le Bréfil. (*R.*)

ANNAN, ville de l'Ecoffe méridionale, fur une rivière du même nom. Elle eft dans la province d'Annandale, avec un bon port. Elle eft à une lieue du détroit de Solway, à 22 li. f. o. d'Edimbourg, & 128 n. o. de Londres. *Long.* 14; *lat.* 55, 10. (*R.*)

ANNECY, ville du duché de Savoie, dans le Genevois, à 7 lieues fud de Genève, & à 5 n. o. de Chambery. C'eft, depuis 1535, la retraite de l'évêque & des chanoines de Geneve qui furent obligés de quitter cette ville proteftante. La lac d'Annecy a environ quatre lieues de long, & un peu plus d'une demi-lieue de large; il eft entre de hautes montagnes prefque toujours couvertes de neige; on dit qu'il eft fi profond en quelques endroits, que l'on n'a pas pu encore en trouver le fond. Annecy eft affez grande; & après Chamberi, c'eft la plus confidérable ville de la Savoie. Elle eft traverfée par le grand canal de Thioux qui fort du lac, & à peu de diftance de fes murs fe joint à la rivière très-rapide de Fier. Elle a un ancien château fitué fur une hauteur, où réfide l'évêque, qui prend encore le vain titre d'évêque & & prince de Genève. Son diocèfe & fes revenus font aujourd'hui fort bornés. Ces revenus n'excèdent pas 7000 livres de notre monnoie. Il eft fuffragant de l'archevêque de Vienne en Dauphiné. Le chapitre de la cathédrale qui eft également fixé à Annecy, eft compofé de trente chanoines; fon revenu n'excède pas, dit-on, 14,000 livres, fur quoi il eft obligé de pourvoir aux réparations de l'églife. Outre la cathédrale, Annecy a une églife paroiffiale, cinq couvens d'hommes, fix de femmes, & une commanderie de l'ordre de Malte. En 1448, elle fut entiérement confumée par les flammes. Les reliques de Saint-François de Sales y attirent un grand nombre de pèlerins. *Long.* 23, 44; *lat.* 45, 53. (*R.*)

ANNIBI (lac d'), lac de la grande Tartarie, au pied des montagnes, & dans la contrée de même nom au nord de Kitar. Ce lac, ni rien qui lui reffemble, ne fe trouve dans la carte de M. Witfen. (*R*).

ANNOBON, île d'Afrique, fur la côte de Guinée. *Long.* 24; *lat. mérid.* 1, 50. Les Portugais lui donnèrent ce nom, parce qu'ils la découvrirent le premier jour de l'an. Elle a plufieurs vallées très-fertiles: on y recueille des oranges d'une groffeur extraordinaire, & fur-tout une grande quantité de coton. Elle eft fous la domination du roi de Portugal, quoique les habitans en foient prefque tous nègres. (*R.*)

ANNONAY, petite ville de France, dans le haut-Vivarais, fur la Deume. *Long.* 22, 22; *lat.* 45, 25. Elle a titre de marquifat, & c'eft le chef-lieu d'un bailliage. Elle eft fituée au pied d'une chaine de montagnes. Elle a plufieurs papeteries qui fourniffent une grande quantité de papier de

bonne qualité. Cette ville appartient à la maison de Rohan-Soubise. Elle est au n. o. de Tournon, à 9 lieues f. o. de Vienne. (*R.*)

ANNOT, petite ville de France, dans les montagnes de Provence. *Long.* 24, 30; *lat.* 44, 4. C'est le chef-lieu d'une Viguerie du même nom, & le siége d'une justice royale. Cette ville députe aux états de la province. Elle est à 3 li. n. o. de Glandève. (*R.*)

ANONE, fort d'Italie, au duché de Milan, sur le Tanaro. *Long.* 26; *lat.* 44, 40. Il appartient au duc de Savoie, & il est à 10 lieues e. d'Asti, & 5 f. de Casal. (*R.*)

ANOPADARI. *Voyez* ANAPODARI.

ANOTH, île d'Angleterre, une de celles que les Anglois appellent *de Silly*, & que nous appellons *les Sorlingues*. (*R.*)

ANOUT, ou ANHOLT, île de Danemarck, dans le golfe de Catégat, à huit milles de la côte de Jutland, & à dix milles de celles de Séeland. Elle est dangereuse pour les navigateurs, à cause des bancs de sable qui l'environnent. On y pêche beaucoup de chiens marins. (*R.*)

ANPADORE *Voyez* ANAPODARI, ANOPADARI, ou ARPADORE, rivière de Candie, que les anciens appelloient *Cataractus*. (*R.*)

ANSA, petite rivière d'Italie, dans le Frioul, qui passe à Aquilée, & se jète dans la mer Adriatique. Les Latins l'appelloient *Alsa*. (*R.*)

ANSE, espèce de golfe où les vaisseaux sont à couvert des vents & des tempêtes.

Il y a proprement deux sortes d'anse; on donne ce nom à une baie ou grande plage de mer qui s'avance dans les terres, & dont les rivages sont courbés en arc. Cette sorte d'anse s'appelle *sinus latior*; l'autre sorte d'anse est un enfoncement de mer qui est entre des promontoires, & qui est plus petite que ce qu'on appelle *golfe* & *baie*. Cette seconde espèce d'anse se nomme *sinus angustior*. Quelques géographes écrivent ance. *Voyez* BAIE & GOLFE. (*R.*)

ANSE, ou ANCE, petite, mais ancienne ville de France, dans le Lyonnois. *Long.* 22, 20; *lat.* 45, 55. Elle a titre de baronnie. Elle a un château, une jurisdiction, une paroisse, un collége, un hôpital. Elle est située dans une plaine très-fertile, à deux cent cinquante pas de la rive droite de la Saône. Cette ville étoit déjà connue du tems d'Auguste, & il s'y est tenu quatre conciles. Elle est dans le voisinage & à l'opposite de Trévoux, à 4 lieues n. de Lyon, & 10 f. de Maçon. (*R.*)

ANSE DE SAINTE-CATHERINE, baie de l'Amérique septentrion., au Canada propre, près des monts Notre Dame, & à l'entrée du fleuve Saint-Laurent. Il y a encore dans les mêmes parages, l'Anse Verte, l'Anse aux Lamproies, l'Anse Noire, l'Anse du Diamant, & l'Anse des Salines. (*R.*)

ANSIANACTES, peuples d'Afrique, dans l'île de Madagascar, vers l'île de Sainte-Marie. (*R.*)

ANSICO, royaume d'Afrique, sous la ligne. On lit dans le *Dictionnaire géographique* de M. Vosgien, que les habitans s'y nourrissent de chair humaine; qu'ils ont des boucheries publiques, où l'on voit pendre des membres d'hommes; qu'ils mangent leurs péres, mères, frères & sœurs, aussitôt qu'ils sont morts, & qu'on tue deux cents hommes par jour, pour être servis à la table du *Grand Macoco*; c'est le nom de leur monarque. Plus ces circonstances sont extraordinaires, plus il faudra de témoins pour les faire croire. Y a-t-il sous la ligne un royaume appellé Ansico? Les habitans d'Ansico sont-ils de la barbarie dont on nous les peint, & sert-on deux cents hommes par jour dans le palais du *Macoco*? Ce sont des faits qui n'ont pas une égale vraisemblance. Le témoignage de quelques voyageurs suffit pour le premier; les autres exigent davantage. Au reste, si le pays pouvoit suffire à une si horrible anthropophagie, & que le préjugé de la nation fût qu'il y a beaucoup d'honneur à être mangé par son souverain, nous rencontrerions dans l'histoire des faits appuyés sur le préjugé, & assez extraordinaires pour donner quelque vraisemblance à celui dont il s'agit ici. S'il y a des contrées où des femmes se brûlent courageusement sur le bûcher d'un mari qu'elles détestoient; si le préjugé donne tant de courage à un sexe naturellement foible & timide; si ce préjugé, tout cruel qu'il est, subsiste malgré les précautions qu'on a pu prendre pour le détruire, pourquoi dans une autre contrée les hommes entêtés du faux honneur d'être servis sur la table de leur monarque, n'iroient-ils pas en foule & gaiement présenter leur gorge à couper dans ses boucheries royales? Les habitans du royaume d'Ansico sont vigoureux, lestes & intrépides. Ils adorent le soleil, la lune, & quantité d'autres objets. Leur roi, au dire de quelques voyageurs, est le plus puissant monarque de toute l'Afrique. (*R.*)

ANSLO, ou CHRISTIANIA, ville de Norwège, dans la préfecture d'Aggerhus, sur la baie d'Anslo. *Long.* 27, 34; *lat.* 59, 24. Cette ville est régulière, passablement grande, & il s'y fait un assez bon commerce. Elle fut bâtie par le roi Christian IV en 1624, & elle fait une seule & même ville avec ce qui resta d'Obslo, qui vers ce tems avoit été presqu'entièrement réduite en cendres. Cette partie est ce qu'on nomme la vieille ville. Christiane ou Christiania est la capitale de la Norwège, & le siège de la cour souveraine de justice, pour le roi de Danemarck. Elle est sur la baie d'Anslo, à 100 lieues o. de Stocklom, à 12 n. o. de Friderichstat, & au sud de Drontheim. (*R.*)

ANSPACH, ou OHNSPACH, ville & château d'Allemagne, dans la Franconie, capitale de la souveraineté d'Anspach, sur la rivière de même nom. *Long.* 28; *lat.* 49, 14.

C'est la résidence des margraves d'Anspach, qui dans ces derniers tems ont réuni à cette possession les états du Margrave de Culembach ou de Bareith de la même maison. Elle a une biblio-

thèque publique considérable, & un cabinet de médailles. Les édifices les plus remarquables en sont la *maison impériale*, l'hôtel-de-ville & l'église paroissiale de Saint-Jean, où est le caveau servant de sépulture aux princes. Hors la ville, sont les casernes, & la fabrique de porcelaine. Dans le haut fauxbourg, sont l'hôpital, la maison des orphelins & celles des veuves. Cette ville, qui est fort belle, appartient, avec la souveraineté dont elle est capitale, à une branche de la maison de Brandebourg. Elle est à 11 lieues s. o. de Nuremberg, & 20 s. o. de Bamberg. Le sol de cette principauté est généralement sabloneux & montueux. Elle a des pâturages, bled, vin, fruits, légumes, gibier, poisson, du tabac, & quelques fontaines d'eaux minérales. Il s'y trouve des mines de fer, des carrières de marbre & d'albâtre. Les habitans professent la religion luthérienne. En général, ils sont très-industrieux : ils fabriquent des tapisseries, des galons d'or & d'argent, des étoffes, des glaces, de la porcelaine, du fil d'archal. Le margrave est co-prince convoquant du cercle de Franconie.

Le margraviat seul d'Anspach fournit plus d'un million de florins de revenu. (*R.*)

ANSTRUTHERS, deux petites villes de l'Ecosse méridionale, séparées par une petite rivière, proche les bords de la Forth, dans la contrée de Fife. *Long.* 16, 50; *lat.* 56, 30. Elles sont à 8 li. n. e. d'Edimbourg, & 3 s. e. de Saint-André. (*R.*)

ANTAKIA, ou ANTAKIÉ. *Voyez* ANTIOCHE.

ANTARADE, ville de Phénicie, depuis Tortose, puis Constancie, aujourd'hui Tortose. (*R.*)

ANTASTOVAIS, ANTOQUES, & ANTATOQUES, peuples de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Yorck. (*R.*)

ANTAVARES, peuples de l'île de Madagascar, dans la partie méridionale, entre le Matatane au midi, & les Vohits-Mènes au septentrion. Ils sont arrosés par le Mananzari. (*R.*)

ANTE, ville & port d'Afrique, dans la Guinée, à trois lieues du cap des Trois Pointes, vers Moure. (*R.*)

ANTE, petite rivière de Normandie, qui a sa source au-dessus de Falaise, & qui se jète dans la Dive. (*R.*)

ANTÉCIENS, *Antoeci*, du grec *ἀντὶ*, *contre*, & d'*οἰκέω*, *j'habite*. On appelle en géographie Antéciens, les peuples placés sous le même méridien & à la même distance de l'équateur ; les uns vers le nord, & les autres vers le midi. De là, il suit que les Antéciens ont la même longitude & la même latitude : mais les uns dans l'hémisphère septentrional ; les autres dans l'hémisphère méridional.

Ils sont sous la même demi-circonférence du méridien, mais sur des parallèles placés de différens côtés de l'équateur.

Les habitans du Péloponnèse sont à-peu-près Antéciens aux habitans du cap de Bonne-Espérance.

Les Antéciens ont la même longueur de jour & de nuit, mais en des saisons différentes : lorsque les uns ont midi du plus long jour d'été, les autres ont midi du plus court jour d'hiver.

D'où il suit que la nuit des uns est toujours égale au jour des autres. Quand les uns ont l'été, les autres ont l'hiver ; mais ils ont midi en même tems, & minuit en même tems.

Il s'ensuit encore que les étoiles qui ne se lèvent jamais pour les uns, ne se couchent pas pour les autres.

Il ne faut point confondre les Antisciens avec Antéciens. *Voyez* ANTISCIENS. (*R.*)

ANTEDONE, petite ville de Grece dans l'Achaie ou la Livadie, entre Négrepont & Talandi, sur la côte du golfe. Cependant nous ne devons point dissimuler que Ortelius & d'autres savans géographes pensent qu'*Antedone* est *Talandi* même. (*R.*)

ANTEQUERA, ville de la nouvelle Espagne, en Amérique, province de Guaxaca, à 30 lieues s. e. de Guaxaca. (*R.*)

ANTEQUERA, ville d'Espagne au royaume de Grenade, à 12 lieues n. de Malaga, & à 21 o. de Grenade. Elle est divisée en deux villes, dont l'une est appellée *la haute*, & l'autre *la basse*. La première est sur une colline, avec un château fortifié, & n'est presque occupée que par la noblesse. La seconde est dans une plaine très-fertile, arrosée d'un grand nombre de ruisseaux : en général elle est bien bâtie. Les rues & les maisons y sont très-propres ; ce qui est fort rare en Espagne. Elle a une église collégiale dans le château même, quatre paroisses, quatorze couvens de religieux, huit de religieuses, & environ treize mille habitans. On trouve dans la montagne, au pied de laquelle cette ville est située, une grande quantité de sel, qui se cuit de lui-même par l'ardeur du soleil. Il y a aussi des carrières de plâtre ; & à deux lieues de la ville est une fontaine dont les eaux, à ce que l'on prétend, guérissent de la gravelle. *Long* 13, 45 ; *lat.* 36, 51. (*R.*)

ANTISSA, ou ANTISSA, ville de l'île de Lesbos, ou même, selon quelques-uns, île séparée de Lesbos par un canal. (*R.*)

ANTHAB, ville de la Caramanie dans l'Asie mineure, ou Natolie ; on l'appelle aujourd'hui *Antiochetia*. (*R.*)

ANTHAKIA, *voyez* ANTIOCHE.

ANTIBES, ancienne ville maritime de France, dans la Provence, à l'opposite de Nice, sur la Méditerranée. *Long.* 24 d. 48′ 33″ ; *lat.* 43 d. 34′ 50″. Cette ville est forte. Elle a une citadelle, un port défendu par plusieurs forts & batteries, un gouverneur particulier, un lieutenant de roi, un état-major, un directeur des fortifications & des ingénieurs ; une justice royale, amirauté, &c. Elle est située dans la sénéchaussée de Grasse, dans un pays fertile en vins & en fruits, & dans un air très-sain, depuis qu'on a élevé des fortifications qui ont desséché les marais d'alentour. Son nom

latin *Antipolis*, désigne sa situation à l'opposite de Nice, à l'autre extrémité du golfe. Le port de cette ville est de forme presque ronde & de six cent cinquante toises de circonférence ; mais la plus grande partie du bassin est comblée par les sables qu'y charie le Var ; & dans les lieux où les bâtimens peuvent aborder, près du mole, ils ne doivent pas tirer plus de quinze pieds d'eau. Sur toute la superficie du bassin, il n'y a qu'une espace de quarante-cinq toises de largeur & cent cinquante de longueur où les vaisseaux puissent mouiller. Il y a à Antibes une église paroissiale, deux couvens, deux hôpitaux. On y retrouve encore plusieurs vestiges du séjour des Romains qui en avoient fait une de leurs places d'armes, & y avoient établi un arsenal & des magasins. C'est une des villes qui députent aux états de la province. En 1746, elle soutint un siège opiniâtre contre les Autrichiens, aidés des Anglois & du duc de Savoie. Les habitans d'Antibes passent pour apprêter les anchois mieux qu'on ne le fait ailleurs. Les fortifications de cette ville sont de M. de Vauban. Elle est marchande & assez grande. Elle avoit autrefois un évêque dont le siège a été transféré à Grasse. C'est la patrie de Tournely. Elle est à 3 li. & demie o. de Nice, 3 & demie f. de Vence, 4 f. e. de Grasse, & 177 f. e. de Paris.

ANTI-CAUCASE, montagne située au nord du Pont-Euxin, & à l'opposite du Caucase. Strabon dit que les monts Casius & *Anticasius* sont au midi de Séleucie. (*R.*)

ANTICHTONES, peuples qui habitent des contrées de la terre diamétralement opposées.

Ce mot est composé de ἀντὶ, *contra*, & de χθὼν, *terra*. Les auteurs latins appellent quelquefois ces peuples *antigenæ*.

En ce sens, le mot *antichtones* est synonyme à *antipodes*, dont on se sert plus ordinairement. *Voyez* ANTIPODES.

Le mot *antichtones* désigne encore dans les anciens auteurs des peuples qui habitent différens hémispheres.

Les anciens considérant la terre comme divisée par l'équateur en deux hémispheres, l'un septentrional, & l'autre méridional ; ceux qui habitoient l'un de ces hémispheres étoient dits *antichtones* à ceux qui habitoient l'autre. (*R.*)

ANTICOSTI, *voyez* ISLE DE L'ASSOMPTION.

ANTICYRE, île où croissoit l'hellébore, drogue qui purge le cerveau, & qui a fait dire aux anciens, de ceux qu'ils accusoient de folie, *naviget Antyciram*. (*R.*)

ANTIFELLO, ville ancienne de Lycie sur la Méditerranée, aux environs de Patave. (*R.*)

ANTIGOA, île de l'Amérique septentrionale ; & l'une des Antilles. *Voyez* ANTILLES. (*R.*)

ANTIGONIE, ville d'Épire, auparavant dans la Chaonie ; c'est aujoud'hui *Gustro argiro*. (*R.*)

ANTIGONIE, île du Bosphore de Thrace, appelée aujourd'hui *Isola del principe*. (*R.*)

ANTIGONIE ou ANTIGONÉE, ville de la Macédoine dans la Chalcidique, sur le golfe de Thessalonique qui est le golfe Thermaïque des anciens. Cette ville se nomme aujourd'hui *Antigoea*. (*R.*)

ANTIGONIE, île des Portugais dans le golfe Ethiopique, proche celle de Saint-Thomas. Ils l'appellent *Ilha da principe*. (*R.*)

ANTILIBAN, chaîne de montagnes de Syrie ou de Phénicie, vis-à-vis du Liban. Il est habité aujourd'hui par des Semi-chrêtiens appelés *les Druses*. Le Jourdain a sa source dans ces montagnes. (*R.*)

ANTILLES, îles de l'Amérique disposées en forme d'arc, entre la floride, & les bouches de l'Orénoque. Christophe Colomb les découvrit en 1492 & 1495. Elles se divisent en grandes & petites Antilles. Les grandes sont Saint-Domingue, Cuba, la Jamaïque, & Porto-Ricco. Les principales des petites Antilles sont la Trinité, la Grenade, Saint-Vincent, la Barbade, Sainte-Lucie, la Martinique, la Dominique, Marie-Galande, la Gouadeloupe, la Desirade, Antigoa, Saint-Christophe, la Barbade, Saint-Barthelemi-l'Anguille, Sainte-Croix, Saint-Eustache. *Voyez chacune en son rang alphabétique, ainsi que la division des petites Antilles en îles du Vent & îles sous le Vent, ou de Barlovento & Sotovento*. Le cordon de ces îles ferme l'entrée du golfe de Mexique. Elles reçurent le nom d'Antilles, parce qu'on les rencontre avant d'aborder au Continent de l'Amérique, ou parce que Christophe Colomb les découvrit avant de faire la découverte de la terre-ferme du nouveau monde. La chaleur y est excessive ; c'est une suite de leur position sous la zone torride. L'air y est mal-sain, & elles sont sujettes à de furieux ouragans. On n'y compte que trois saisons, le printems, l'été & l'automne. Les arbres y sont toujours verds. La vigne y réussit, mais on n'y recueille point de bled ; toutes les tentatives à cet égard ont été infructueuses ; il n'y vient qu'en herbes. *Long.* 316, 10,-319, 5 ; *lat.* 10,-22, 40.

Les Antilles sont peuplées par quatre nations différentes, les Caraïbes, qui sont les naturels du pays, les François, les Anglois & les Hollandois. En général ces îles, par l'humidité qui y règne en certaines saisons, par l'insalubrité de l'air, par l'intempérie du climat, par le nouveau genre & de vie & d'alimens, est le tombeau de près de moitié des Européens que l'avidité ou le désoeuvrement y conduisent. En général elles produisent des cannes à sucre, de l'indigo, du tabac, du cacao, de la banane, du coton, de la cochenille, des ananas, du caffé. On en tire aussi beaucoup de liqueurs : elles ont des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de talc, de cristal-de-roche, d'antimoine, de soufre, de charbon-de-terre, & des carrières de marbres & de pierres. Il y a beaucoup de perdrix, de perroquets & de tourterelles. On y rencontre aussi l'oiseau appellé colibri. Les petites Antilles sont encore désignées sous le nom de Caraïbes ou Can-

nibales. Avec le manioc, qui est une racine, on y fait une sorte de pain que l'on nomme cassave. Ne pourroit-on pas regarder les Antilles comme les sommets de très-hautes montagnes liées autrefois au Continent, dont elles auront été séparées par la submersion de tout le plat-pays! Lorsqu'on en fit la découverte, on n'y trouva point de volailles domestiques: le pourpier & le cresson en formoient toutes les plantes potageres. Les variations dans la température de l'air, viennent moins des saisons que du vent. Par-tout où il ne soufle pas on brûle, & tous ne rafraîchissent pas. Celui d'est, qui tempère davantage la chaleur, y est le plus constant. Il doit son existence au mouvement diurne de la terre d'occident en orient, & à la chaleur du soleil qui, en paroissant sur l'horison, raréfie l'air & le fait refluer vers l'occident. Les pluies contribuent aussi à tempérer l'ardeur du climat dans ces îles; elles sont très-abondantes, sur-tout depuis la mi-juillet jusqu'à la moitié d'octobre. Par une suite de l'humidité qu'elles occasionnent, les viandes s'y conservent très-peu, les fruits s'y pourrissent facilement, le pain se moisit, & les vins sont sujets à s'aigrir fort promptement. (*R.*)

ANTIMILO, île de l'Archipel, au nord de Milo, & à l'entrée du havre. (*R.*)

ANTIO, ou ANZIO (cap d'), pointe d'Italie, dans l'état ecclésiastique, entre le port d'Ostie & le golfe de Gaiete. Il y a un bourg, une tour fortifiée, & un port assez commode. Ce cap tire son nom de l'ancienne ville d'Antium qui en étoit proche. *Voyez* ANTIUM. (*R.*)

ANTIOCHE, ville de la Comagene, dans la Syrie & sur l'Euphrate. (*R.*)

ANTIOCHE, ou MYGDONIE, *voyez* NISIBE.

ANTIOCHE, ANTAKIA, ou ANTAKIÉ, ville ancienne & célèbre de Syrie sur l'Oronte, aujourd'hui l'Assi. *Long.* 55, 10; *lat.* 36, 20. Cette ville autrefois très-fameuse, est réduite aujourd'hui à très-peu de chose. Elle est située au pied d'une haute montagne, dont le sommet est muni d'un fort. Fondée par Seleucus Nicanor, elle fut le séjour de plusieurs empereurs qui prirent plaisir à l'orner. Elle fut la capitale de la Syrie. On la regarda même comme celle de tout l'Orient: on n'y voit presque aujourd'hui que des ruines. Il s'y est tenu plusieurs conciles. C'est la patrie de Saint-Jean Chrysostome; & l'on croit que ce fut aussi celle de l'évangéliste Saint-Luc. Elle est à 6 lieues e. de la Méditerranée, à 18 lieues s. de Scanderoun, & à 20 n. d'Alep. (*R.*)

ANTIOCHE, ville d'Asie, dans la Pisidie, jadis considérable, aujourd'hui réduite à quelques habitans. (*R.*)

ANTIOCHE, sur le Méandre, ville de Carie, en Asie mineure, aujourd'hui Tachiali. (*R.*)

ANTIOCHE (pertuis d'), détroit de la mer de Gascogne, entre la côte septentrionale de l'île d'Oleron & la côte méridionale de l'île de Ré. (*R.*)

ANTIOCHIA, ville de l'Amérique méridionale, au royaume de Popayan. (*R.*)

ANTIOCHETTA, ville de la Turquie Asiatique, dans la Caramanie, vis-à-vis l'île de Chypre. *Long.* 45, 45; *lat.* 36, 42. (*R.*)

ANTIOPIA, ville ancienne de la Palestine, dans la tribu de Nephtali, vers la frontière d'Aser, entre Tyr & Betsaide. C'étoit la ville principale des Chananéens; ce n'est aujourd'hui qu'un misérable village. (*R.*)

ANTIPAROS, île de l'Archipel, vis-à-vis l'île de Paros, dont elle n'est éloignée que de 2 lieues. Elle dépend, pour le spirituel, de l'archevêque Grec de Naxie. Il y a dans cette île une caverne très-curieuse, dont M. Olier de Nointel, ambassadeur à la Porte, a donné la description. *Voyez* le mot CAVERNE. (*R.*)

ANTIPACHSU, petite île de la mer de Grece, sur la côte d'Epire, vis-à-vis le golfe d'Arta, entre Corfou & Céfalonie. (*R.*)

ANTIPATRIDE, ville délabrée de Palestine, sur les confins de la Phénicie, & près de la Méditerranée, à seize milles de Jaffa. (*R.*)

ANTIPODES, c'est un terme relatif par lequel on entend en Géographie, les peuples qui occupent des contrées diamétralement opposées les unes aux autres.

Ce mot vient du grec; il est composé de ἀντὶ, *contra*, πὼς, ποδὸς, *pied*. Ceux qui sont sur des paralleles à l'equateur également éloignés de ce cercle, les uns du côté du midi, les autres du côté du nord, qui ont le même méridien, & qui diffèrent de 180 degrés de longitude sont antipodes, c'est-à-dire, ont les pieds diamétralement opposés.

Les antipodes éprouvent à-peu-près le même degré de chaud & de froid; ils ont les jours & les nuits également longs, mais en des tems opposés. Il est midi pour les uns, quand il est minuit pour les autres; lorsque ceux-ci ont le jour le plus long, les autres ont le jour le plus court.

Nous disons que les antipodes éprouvent à-peu-près, & non exactement, le même degré de chaud & de froid. Car, 1°. il y a bien des circonstances particulières qui peuvent modifier l'action de la chaleur solaire, & qui font souvent que des peuples situés sous le même climat, ne jouissent pourtant pas de la même température. Ces circonstances sont en général la position des montagnes, le voisinage ou l'éloignement de la mer, les vents, &c.; 2°. le soleil n'est pas durant toute l'année à la même distance de la terre; il en est sensiblement plus éloigné au mois de juin, qu'au mois de janvier: d'où il suit que, toutes choses d'ailleurs égales, notre été en France doit être moins chaud que celui de nos antipodes, & notre hiver moins froid. Aussi trouve-t-on de la glace dans les mers de l'hémisphère méridional à une distance beaucoup moindre de l'équateur, que dans l'hémisphère septentrional.

L'horison d'un lieu étant éloigné du zénith de ce lieu

lieu de 90 degrés, il suit que les antipodes ont le même cercle pour horison.

Il suit encore que quand le soleil se lève pour les uns, il se couche pour les autres.

Platon passe pour avoir imaginé le premier la possibilité des antipodes, & pour être l'inventeur de ce nom. Comme ce philosophe concevoit la terre sphérique, il n'avoit plus qu'un pas à faire pour conclure l'existence des antipodes.

La plupart des anciens ont traité cette opinion avec un souverain mépris; n'ayant jamais pu parvenir à concevoir comment les hommes & les animaux subsistoient suspendus en l'air les pieds en haut la tête en bas; en un mot, tels qu'ils paroissent devoir être dans notre hémisphère.

Ils n'ont pas fait réflexion que ces termes *en-haut*, *en-bas*, sont des termes purement relatifs, qui signifient seulement *plus loin* ou *plus près* du centre de la terre, centre commun où tendent tous les corps pesans, & qu'ainsi nos antipodes n'ont pas plus que nous la tête en-bas & les pieds en-haut, puisqu'ils ont comme nous les pieds plus près du centre de la terre, & la tête plus loin de ce même centre. Avoir la tête en-bas & les pieds en-haut, c'est avoir le corps placé de manière que la direction de la pesanteur se fasse des pieds vers la tête: or c'est ce qui n'a point lieu dans les antipodes; car ils sont poussés comme nous vers le centre de la terre, suivant une direction qui va de la tête aux pieds.

Si nous en croyons Aventinus, Boniface, archevêque de Mayence, & légat du pape Zacharie, dans le VIIIe siècle, déclara hérétique un évêque de ce tems nommé *Virgile*, pour avoir osé soutenir qu'il y avoit des antipodes.

Comme quelques personnes employoient ce fait, quoique mal-à-propos, pour prouver que l'église n'étoit pas infaillible, un anonyme a cru pouvoir le révoquer en doute dans les *Memoires de Trevoux*.

Le seul monument, dit l'auteur anonyme, sur lequel ce fait soit appuyé, ainsi que la tradition qui nous l'a transmis, est une lettre du pape Zacharie à Boniface: « S'il est prouvé, lui dit le souverain pontife dans cette lettre, que Virgile soutient qu'il y a un autre monde & d'autres hommes sous cette terre, un autre soleil, & une autre lune, assemblez un concile; condamnez-le; chassez-le de l'église, après l'avoir dépouillé de la prêtrise, &c. ».

L'auteur que nous venons de citer, prétend que cet ordre de Zacharie demeura sans effet, que Boniface & Virgile vécurent dans la suite en bonne intelligence, & que Virgile fut même canonisé par le pape. *Memoires de Trévoux*, *janv.* 1708.

L'anonyme va plus loin: il soutient que, quand même cette histoire seroit vraie, on ne pourroit encore accuser le pape d'avoir agi contre la vérité & contre la justice; car, dit-il, les notions qu'on avoit alors des antipodes étoient bien différentes des nôtres. « Les démonstrations des mathématiciens donnerent lieu aux conjecture des philosophes: ceux ci assuroient que la mer formoit autour de la terre deux grands cercles qui la divisoient en quatre parties; que la vaste étendue de l'Océan & les chaleurs excessives de la zone torride empêchoient toute communication entre ces parties; ensorte qu'il n'étoit pas possible que les hommes qui les habitoient fussent de la même espèce & provinssent de la même tige que nous. Voilà, dit cet auteur, ce que l'on entendoit alors par antipodes ».

Ainsi parle l'anonyme pour justifier le pape Zacharie; mais toutes ces raisons ne paroissent pas fort concluantes. Car la lettre du pape Zacharie porte, selon l'anonyme même, ces mots: *s'il est prouvé que Virgile soutient qu'il y a un autre monde & d'*AUTRES HOMMES SOUS *cette terre*, *condamnez-le*. Le pape ne reconnoissoit donc point d'antipodes, & regardoit comme une hérésie d'en soutenir l'existence. Il est vrai qu'il ajoute ces mots: *un autre soleil*, *une autre lune*. Mais, 1°. quelqu'un qui soutient l'existence des antipodes, peut très-bien soutenir qu'ils ont un autre soleil & une autre lune que nous; comme nous disons tous les jours, que le soleil d'Ethiopie n'est pas le même que celui de France; c'est-à-dire, que l'action du soleil est différente, & agit en différens tems sur ces deux pays; que la lune de Mars & celle de Septembre sont différentes, &c. Ainsi ces mots, *un autre soleil*, *une autre lune*, pouvoient bien, & selon Virgile, & dans la lettre du pape même, avoir un sens très simple & très-vrai. Ces mots, *un autre soleil sous notre terre*, ne signifient pas plus *deux soleils* que ces mots, *un autre monde sous notre terre*, ne signifient une *autre terre sous notre terre*.

Enfin, il est plus que vraisemblable que c'étoit-là, en effet, le sens de Virgile, puisqu'en admettant la terre sphérique, & l'existence des antipodes, c'est une conséquence nécessaire qu'ils aient le même soleil que nous, lequel les éclaire pendant nos nuits. Aussi l'anonyme, supprimant dans la suite de sa dissertation ces mots, *sous notre terre*, qu'il avoit pourtant rapportés d'abord, prétend que le pape n'a pas nié les antipodes, mais seulement qu'il y eût d'*autres hommes*, *un autre soleil*, *une autre lune*. 2°. Quand même Virgile auroit soutenu l'existence réelle d'un autre soleil & d'une autre lune pour les antipodes, il n'y auroit eu en cela qu'une erreur physique, à la vérité assez grossiere, mais qui ne mérite pas, ce me semble, le nom d'*hérésie*; & en cas que le pape eût voulu la qualifier telle, il devoit encore distinguer cette prétendue hérésie de la vérité que soutenoit Virgile sur l'existence des antipodes, & ne pas mêler tout ensemble, dans la même phrase, ces mots, d'*autres hommes sous notre terre*, *un autre soleil & une autre lune*.

A l'égard de l'opinion générale où l'apologiste anonyme prétend que l'on étoit alors sur les an-

tipodes, que conclure de-là, sinon que le pape étoit, comme tous les autres, dans l'erreur sur ce sujet, mais qu'il n'en étoit pas plus en droit de prendre pour article de foi, une opinion populaire & fausse, & de vouloir faire condamner Virgile comme hérétique, pour avoir soutenu la vérité contraire?

Enfin, la bonne intelligence vraie ou prétendue, dans laquelle Boniface & Virgile vécurent depuis, ne prouve point que le pape Zacharie ne se soit pas trompé, en voulant faire condamner Virgile sur les antipodes. Si Virgile se rétracta, c'est peut-être tant pis pour lui.

Dans toutes ces discussions, je suppose les faits exactement tels que l'anonyme les raconte; je n'ignore point que l'opinion la plus généralement reçue, est que le pape condamna en effet Virgile pour avoir soutenu l'existence des antipodes; & peut-être cette opinion est-elle la plus vraie: mais la question dont il s'agit est trop peu importante pour être examinée du côté du fait.

Je suis fort étonné que l'anonyme n'ait pas pris un parti beaucoup plus court & plus sage: c'étoit de passer condamnation sur l'article du pape Zacharie, & d'ajouter que cette erreur physique du pape ne prouve rien contre l'infaillibilité de l'Eglise. Nous soutenons le mouvement de la terre, quoique les livres saints semblent attribuer le mouvement au soleil, parce que, dans ce qui n'est point de foi, les livres saints se conforment au langage ordinaire. De même, quoique le pape ait pu se tromper sur une question de Cosmologie & de physique, on ne sauroit en conclure que l'église & les conciles généraux qui la représentent, ne soient pas infaillibles dans les matieres qui regardent la foi. *Voyez* sur cela les décisions du concile de Constance, & les articles de l'assemblée du clergé de 1682. Cette réponse est tranchante, & je ne comprends pas comment elle n'est point venue à l'anonyme.

Pour en venir aux sentimens des premiers chrétiens sur les antipodes, il paroit qu'ils n'étoient point d'accord entr'eux sur ce sujet. Les uns, plutôt que d'admettre les inductions des philosophes, nioient jusqu'aux démonstrations des mathématiciens sur la sphéricité de la terre. Ce fut le parti que Lactance prit, comme on peut s'en assurer par le *xxij. chap. du livre III de ses Inst.* D'autres s'en tinrent a révoquer en doute les conjectures des philosophes: c'est ce que fit S. Augustin, comme on le voit au *chap. jx. du liv. XVI de la cité de Dieu.* Après avoir examiné s'il est vrai qu'il y ait des cyclopes, des pygmées & des nations qui aient la tête en bas & les pieds en haut, il passe à la question des antipodes, & il demande si la partie inférieure de notre terre est habitée. Il commence par avouer la sphéricité de la terre; il convient ensuite qu'il y a une partie du globe diamétralement opposée à celle que nous habitons; mais il nie que cette partie soit peuplée; & les raisons qu'il en apporte ne sont pas mauvaises pour un temps où on n'avoit point encore découvert le Nouveau-Monde. Premiérement, ceux qui admettent des antipodes, dit-il, ne sont fondés sur aucune histoire. 2°. Cette partie inférieure de la terre peut être totalement submergée. 3°. Admettre des antipodes, & conséquemment des hommes d'une tige différente de la nôtre (car, les anciens regardant la communication de leur monde avec celui des antipodes, comme impossible, la premiere supposition entraînoit la seconde), c'est contredire les saintes écritures, qui nous apprennent que toute la race humaine descend d'un seul homme. Telle est l'opinion de ce pere de l'église.

On voit par-là que saint-Augustin se trompoit, en croyant que les antipodes devoient être d'une race différente de la nôtre; car enfin ces antipodes existent; & il est de foi que tous les hommes viennent d'Adam. A l'égard de la maniere dont ces peuples ont passé dans les terres qu'ils habitent, rien n'est plus facile à expliquer: on peut employer pour cela un grand nombre de suppositions toutes aussi vraisemblables les unes que les autres. Au reste, nous remarquerons ici que saint-Augustin condamne, à la vérité, comme hérétique l'opinion qui feroit venir les antipodes d'une autre race que de celle d'Adam; mais il ne condamne pas comme telle celle qui se borneroit purement & simplement à l'existence des antipodes. S'il avoit pensé à séparer ces deux opinions, il y a grande apparence qu'il se seroit déclaré pour la seconde.

Quoi qu'il en soit, quand même il se seroit trompé sur ce point peu important de la géographie, ses écrits n'en seront pas moins respectés dans l'église, sur tout ce qui concerne les verités de la foi & de la tradition; & il n'en sera pas moins l'oracle des Catholiques contre les Manichéens, les Donatistes, les Pélagiens, Semi-pélagiens, *&c.*

Nous pouvons ajouter à cela que les PP de l'église n'étoient pas les seuls qui rejétassent la possibilité des antipodes.

Lucrece avoit pris ce parti long-temps avant eux, comme il paroît par la fin du I. livre, *vers.* 10, 60, &c. *Voyez aussi* le livre de Plutarque, *de Facie in orbe lunæ* Pline réfute la même opinion, *liv. II. c. lxv.*

Ce qu'il y a de plus propre aux antipodes, & en quoi seulement nous les considérons ici, c'est d'être dans des lieux diamétralement opposés entr'eux sur le globe terrestre; de maniere qu'ayant mené une perpendiculaire ou une verticale à un lieu quelconque, & qui, par conséquent, passe par le zénith de ce lieu, l'endroit opposé de la surface du globe que cette verticale prolongée ira couper, en soit l'antipode. Tout le reste n'est qu'accessoire à cette idée, dans la supposition énoncée ou tacite de la sphéricité de la terre; car, si la terre n'est point une sphère, si c'est un sphéroïde elliptique, applati ou allongé vers les poles, il n'y

a plus d'antipodes réciproques ; c'eſt-à-dire, par exemple, qu'ayant mené une ligne par le zénith de Paris, & par le centre de cette ville, qui eſt dans l'hémiſphère boréal, cette ligne ira couper l'hémiſphère auſtral en un point qui ſera l'antipode de Paris, mais dont Paris ne ſera pas l'antipode ; ainſi, l'égalité réciproque de poſition, de latitude, de jour & de nuit dans les hémiſphères oppoſés à ſix mois de différence, & tout ce qu'on a coutume de renfermer dans l'idée des antipodes, comme inſéparable, ne l'eſt plus, & doit effectivement en être ſéparé, dès que l'on déroge à la ſphéricité de la terre. Il ne faut qu'un peu d'attention pour s'en convaincre.

Tout ceci eſt fondé ſur ce que la ſphère, ou, pour ſimplifier cette théorie, le cercle eſt la ſeule figure régulière que tous les diamètres, paſſans par ſon centre, coupent à angles droits. Donc en toute figure terminée par une autre courbe, dans l'ellipſe, par exemple, la perpendiculaire, menée à un de ſes points, ou à ſa tangente, excepté les deux axes qui répondent ici à la ligne des pôles, ou à un diamètre quelconque de l'équateur, ne ſauroit paſſer par ſon centre, ni aller rencontrer la partie oppoſée du méridien elliptique à angles droits ; donc le nadir de Paris n'eſt pas le zénith de ſon antipode, & réciproquement. Si l'on élevoit au milieu de Paris une colonne bien perpendiculaire à la ſurface de la terre, elle ne ſeroit pas dans la même ligne que celle qu'on éleveroit pareillement au point antipode de Paris; mais elle en déclineroit par un angle plus ou moins grand, ſelon que l'ellipſe ou le méridien elliptique différeroit plus ou moins du cercle. La latitude de l'un & de l'autre de ces deux points différera donc en même raiſon, & conſéquemment la longueur des jours & des nuits, des mêmes ſaiſons, *&c.*

Les lieux ſitués à l'un & l'autre pôle, ou ſur l'équateur, en ſont exceptés, parce que, dans le premier cas, c'eſt un des axes de l'ellipſe qui joint les deux points, & que, dans le ſecond, il s'agit toujours d'un cercle, dont l'autre axe de l'ellipſe eſt le diamètre, le ſphéroïde quelconque applati ou allongé étant toujours imaginé réſulter de la révolution du méridien elleptique autour de l'axe du monde. *Voyez hiſt. acad.* 1741. (*R.*)

ANTISCIENS, du grec *ἀντὶ*, contre, *σκιά*, *ombre*. On appelle, en géographie, Antiſciens les peuples qui habitent de différens côtés de l'équateur, & dont les ombres ont à midi des directions contraires.

Ainſi, les peuples du nord ſont antiſciens à ceux du midi ; les uns ont leurs ombres à midi, dirigées vers le pôle arctique, & les autres les ont dirigées vers le pôle antarctique.

Il ne faut pas confondre les Antiſciens avec les Antéciens, ou ceux qui habitent d'un & d'autre côté de l'équateur, & qui ont la même hauteur de pôle.

Les aſtrologues donnent quelquefois le nom d'antiſciens à deux points du ciel également diſtans d'un tropique : c'eſt dans ce ſens qu'ils diſent que les ſignes du lion & du taureau ſont antiſciens l'un à l'autre. En effet, ces deux ſignes ſont également diſtans du tropique du cancer. (*R.*)

ANTITAURUS, montagne de la petite Arménie, ſéparée du mont Taurus, vers le nord, entre l'Euphrate & l'Arſanias. Les habitans de ces contrées l'appellent Rhoam-Taura. (*R.*)

ANTIVARI, ville de la Dalmatie dans la Turquie Européenne, ſur le golfe de Veniſe, à l'oppoſite de Bari, dans la Pouille. *Long.* 36, 45 ; *lat.* 42. (*R.*)

Les Turcs prirent cette ville aux Vénitiens en 1573. Elle eſt le ſiège d'un évêque catholique. Cette ville, ſituée ſur une hauteur, près de la mer, eſt munie d'une forteresse. Elle eſt à 4 lieues n. de Dulcigno, & 10 ſ. e. de Raguſe. (*R.*)

ANTIVENTRIA, nom que les Eſpagnols donnent à l'une des ſubdiviſions qu'ils ont faites de la terre-ferme, dans l'Amérique méridionale. Cette ſubdiviſion comprend les gouvernemens de Sainte-Marthe, du nouveau royaume de Grenade, & quelques autres au ſud de Carthègene, juſqu'à la riviere des Amazones. (*R.*)

ANTIUM, ville de Volſques, célèbre par les guerres des Antiates contre les Romains, l'an de Rome 262.

Il ne reſte plus rien de ſes vaſtes & ſomptueux édifices, ſi ce n'eſt des ruines ſur le bord de la mer.

On travailla en 1704, au rétabliſſement du port, & le pape Lambertini ſongeoit auſſi à reprendre ce projet en 1750 ; il y conſacra même l'argent qui fut donné par l'Eſpagne, lors du concordat paſſé au ſujet des élections & des annates ; mais cela n'a pas ſuffi pour en faire un endroit conſidérable : on l'appelle aujourd'hui Anzio, Anzo, ou *Anzio Ravinato*. Le cap d'Anzio eſt gardé par une tour fortifiée. Il y a dans ſon voiſinage une belle maiſon de campagne à la maiſon Corſini. (*R.*)

ANTOCO (Volcan d'), montagne des Indes, dans l'Amérique méridionale, dans le Chili, à l'orient d'Angol, qui vomit du feu. (*R.*)

ANTOINE (Saint), petite ville de France, dans le Dauphiné, diocèſe de Vienne. Il s'y trouve une célèbre abbaye, chef d'un ordre de chanoines réguliers de Saint-Auguſtin. Elle eſt dans un pays montueux, à 10 lieues de Vienne. (*R.*)

ANTOINE (Saint), île d'Afrique, la plus ſeptentrionale & la plus occidentale des îles du cap Verd, à 6 lieues de Saint-Vincent. Elle eſt remplie de montagnes fort hautes, d'où découlent des eaux abondantes qui fertiliſent cette île. On y cultive l'indigo. Il s'y trouve une ville au milieu des montagnes, & quelques villages. (*R.*)

ANTOINE (le pic de Saint), très-haute montagne du Japon, ſur la côte d'Eſo. On prétend qu'elle renferme de riches mines d'argent, & qu'elle produit une grande quantité de beaux arbres de diverſes eſpèces, tous fort hauts & très-propres à faire des mâts. (*R.*)

ANTONGIL (Baie d'), grande baie de l'île de Madagascar, en Afrique. Le fond en est bon ; les vaisseaux s'y trouvent en sûreté, & le district est très fertile. (R.)

ANTONIN (Saint), ville de France, dans le Rouergue, diocèse de Rhodez, au bord de l'Aveirou. *Long.* 18, 25; *lat.* 44, 10. On en a fait raser les fortifications. (R.)

ANTRIM, comté le plus septentrional d'Irlande, dans la province d'Ulster. *Carig-Fergus* en est la capitale. Le pays est assez fertile.

On compte 20,800 maisons sur sa superficie. Il s'y trouve un lac qui pétrifie le bois (R.)

ANTRAIN, ville de France, dans la haute Bretagne, sur la rivière de Coesnon. *Long.* 16, 4; *lat.* 48, 22. Elle est dans un pays aquatique, aux confins de la Normandie. Elle est des plus mal bâties. On la trouve à 6 lieues f. d'Avranches, & à 8 n. de Rennes. (R.)

Antrain, ou Entrains, petite ville de France, dans le Nivernois, diocèse d'Auxerre. Elle est entourée d'étangs, d'où dérive son nom, corrompu du latin *inter amnes*. (R.)

ANTRODOCO, petite ville du royaume de Naples en Italie. Elle est dans l'Abbruzze ulterieure, sur la petite rivière de Velino, entre la ville d'Aquila & celle de Rieti. (R.)

ANTROS, petite île de France, en Guienne, située à l'embouchure de la Garonne, & où est bâtie la tour de Cordouan, qui sert de phare aux vaisseaux qui entrent dans cette rivière pour aller à Bordeaux. (R.)

ANVERS, ville des Pays-Bas, au duché de Brabant, sur l'Escaut. *Long.* 21, 50; *lat.* 51, 12.

Cette ville, l'une des plus belles de l'Europe, en étoit, il y a deux siècles, l'une des plus riches & des plus florissantes. La révolution des Pays-Bas en fixant le siège du commerce en Hollande, l'a dépouillée de tout le sien; la liberté qui venoit d'arborer son étendart sur les provinces Hollandoises, détermina une grande partie de ses plus opulens citoyens à s'y transporter avec leur fortune, tellement que cette ville, à la réserve des édifices qui y sont magnifiques, est aujourd'hui méconnoissable. Elle est capitale de celle des provinces des Pays-Bas, dite le *Marquisat du Saint-Empire*, enclavé dans le Brabant, & qui y est aujourd'hui réuni. Son nom Flamand est *Antwerpen*. Cette ville est grande & très-ornée. Elle est située sur l'Escaut; elle y a un port commode, où les plus grands vaisseaux peuvent remonter; mais elle n'en tire presque aucune utilité depuis que les Hollandois se sont emparés des bouches du fleuve. Elle est défendue par une citadelle grande & régulière; elle a quatre églises collégiales, quatre abbayes, & vingt-neuf couvens. La cathédrale est un édifice somptueux : on en remarque sur-tout la tour pyramidale, l'une des plus hautes qu'il y ait au monde, en même tems que le travail en est d'une singulière délicatesse. C'est-là que, dans une des chapelles collatérales, se voit la fameuse descente de croix de Rubens, qui passe pour son chef-d'œuvre. L'hôtel-de-ville & la bourse en sont deux superbes édifices. Les tapis & les dentelles d'Anvers ont de la réputation. Ortélius & Rubens naquirent à Anvers.

Le siège que cette ville soutint en 1684, durant une année entière, contre le duc de Parme, est un des plus fameux dont l'histoire fasse mention. Elle fut prise depuis, en 1746, par les François, & rendue en 1748. En 1706, après la bataille de Ramillies, durant la guerre de la succession, le duc de Marlborough la soumit au roi Charles III. La maison d'Autriche & la république de Hollande y conclurent en 1715 le fameux traité des Barrières, par lequel plusieurs villes des Pays-Bas Autrichiens reçurent garnison Hollandoise, pour sûreté des sommes que la république avoit avancées à la maison d'Autriche, durant la guerre pour la succession d'Espagne. Les rues d'Anvers sont larges & belles; plusieurs sont d'une très-grande étendue. La place de l'hôtel-de-ville, & celle dite la place de mer, sont des plus belles qu'il y ait en Europe. L'abbaye de St-Michel, & en général la plupart des églises, y sont décorées de magnifiques tableaux. L'église des Jésuites, qui étoit très-belle, en contenoit de précieux qui, avec l'église, sont devenus la proie des flammes. Son évêque est suffragant de Malines. Anvers est à 9 lieues de Bruxelles, avec laquelle elle communique par un canal; à 10 lieues n. e. de Gand, 28 s. d'Amsterdam, 370. de Cologne, 86 n. e. de Paris, & 70 e. de Londres. (R.)

ANWEILER, petite ville de France, dans la Basse-Alsace, sur la rivière de Queich, au-dessus de Landau. (R.)

ANZAR, ville du Turquestan, fort voisine du Catai ou de la Chine septentrionale; Tamerlan y mourut. (R.)

ANZERMA, ou ANZERME, province de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, abondante en mines d'or. (R.)

Anzerma, ou Sainte-Anne d'Anzerma, petite ville de l'Amérique méridionale, au royaume de Popayan, sur le fleuve de Cauca, près du cap Corrente, dans la province d'Anzerma. *Long.* 305; *lat.* 4. (R.)

ANZUQUI, ville du Japon, dans la grande île de Nyphon, sur la côte orientale du golfe de Meaco. (R.)

ANZUQUIAMA, ville du royaume de Mino, bâtie par le roi Nobunanga, qui, du royaume de Mino, passa au royaume du Japon. Les Japonois appelloient le territoire d'Anzuquiama, *le paradis de Nobunanga*. C'étoit en effet une contrée délicieuse, à en juger sur la description du P. Charlevoix; *voyez* son *histoire du Japon*: mais à la mort de Nobunanga, son superbe palais fut brûlé, & les immenses richesses qu'il contenoit furent pillées. Les Jésuites perdirent dans cet incendie un magnifique séminaire que Nobunanga leur avoit bâti, &

où ils élevoient toute la jeune noblesse Japonoise. (*R.*)

AOSTE, HOSTE, & AOUSTE, *Augusta*, autrefois petite ville, maintenant village du Viennois, aux confins de la Savoie, sur la Bièvre, à une lieue de son embouchure dans le Rhône, & autant du bourg de Saint-Genis. On y voit beacoup de fragmens de monumens antiques. Outre ceux que Chorier a rapporté, on y trouva, en 1669, en travaillant dans l'église, une colonne de pierre dure d'un pied & demi de diamètre, plantée perpendiculairement sous l'arc du chœur: elle étoit rompue vers la partie supérieure, & ce qui en restoit avoit cinq pieds & demi de hauteur. On trouva aussi quatre urnes oblongues, maçonnées & bouchées, dans lesquelles il y avoit des cendres, & dans la première une liqueur qui sembloit être de la lessive. Le curé peu curieux fit sortir ces urnes, verser cette liqueur, & porter les urnes dans son jardin. (*R.*)

AOUSTE, ou AOSTE, ville ancienne d'Italie au Piémont, capitale du Val-d'Aouste, au pied des Alpes. *Long.* 25, 3; *lat.* 45, 38. Elle est au bord de la Doria-Baltea. Son nom dérivé du latin *Augusta*: une colonie de 3000 soldats qu'Auguste y envoya, l'avoit fait nommer ainsi. Elle renferme encore beaucoup de monumens Romains; tels sont un amphithéatre, un arc de triomphe, le pont d'E, des chemins publics. Son évêque est suffragant de Moutiers en Tarentaise. Outre sa cathédrale, elle a une collégiale, trois paroisses, quatre couvens & quelques autres communautés. C'est l'ancienne *Augusta Salassiorum*, ou *Augusta Prætoria*. On trouve dans sa vaste enceinte des prés, des champs, des jardins bien entretenus. C'est le lieu de la naissance de Saint-Anselme. Elle est à 15 lieues n. de Suze, 20 n. de Turin, & 25 s. e. de Genève. (*R.*)

AOUSTE, ou AOSTE (val-d'), partie du Piémont, avec titre de duché. Aouste en est la capitale. C'est un pays tout couvert de montagnes. Ses habitans ont presque tous des goitres; ils sortent peu de leur vallée, ont peu de relation avec leurs voisins, & passent pour les moins déliés des Piémontois. Le duché d'Aouste touche au Petit & au Grand-Saint-Bernard. Des chemins dirigés par-dessus l'un & l'autre conduisent par le premier en Savoie, & par le Grand-Saint-Bernard, dans le Valais. Ce pays a 12 lieues de longueur. Il est fertile en fruits & en pâturages. (*R.*)

APACHES, peuples de l'Amérique septentrionale au nouveau Mexique, où ils occupent un pays très-étendu, sous les noms d'*Apaches de Perillo*, au midi; d'*Apaches de Xilla*, d'*Apaches de Navaio*, au nord; & d'*Apaches Vaqueros*, au levant. (*R.*)

APALACHE, royaume de l'Amériq. septentrionale, dans la Floride. *Voyez* l'article suivant. (*R.*)

APALACHES, ou APALACHITES, peuples de l'Amérique septentrionale, qui habitent une contrée bornée au nord & au couchant par les monts Aliganiens ou Apalaches, au sud par la Floride & à l'est par la Géorgie. On les divise en plusieurs nations, qui ont chacune leur chef particulier nommé *Paracousse*. Les plus considérables de ces nations, sont celles de Bemarin, d'Amana & de Matique, que les François, les Anglois & les Espagnols ont sous-divisées en une infinité d'autres, sous des noms différens & particuliers à leur langue. Leur ville capitale est Melilot, au fond de la vallée de Bemarin; c'est le séjour du roi d'*Apalache*, qui est reconnu pour souverain par tous les autres chefs; les autres villes principales sont Schama & Mesaco, dans les montagnes; Aqualaque, Coca & Capaha, le long de la rivière du Mississipi. Le pays est rempli de hautes montagnes, dont les vallées sont fertiles & assez bien cultivées: ces peuples sont policés; ils sont bien faits, & ont le teint naturellement blanc, mais il devient olivâtre par l'usage fréquent qu'ils font d'un onguent, composé de racines & de graisse d'ours, auquel ils attribuent la propriété de rendre plus supportables le froid & les chaleurs. Ils sont courageux sans être barbares: ils se contentent de couper les cheveux aux prisonniers qu'ils font, & aux ennemis qu'ils tuent à la guerre. La polygamie est en usage chez eux: ils peuvent même épouser leurs parentes, autres cependant que leurs sœurs. Leurs mœurs sont simples & douces: ils adorent le soleil, qu'ils saluent tous les jours à son lever par des cris d'allégresse, & en l'honneur duquel ils célèbrent tous les ans quatre fêtes solemnelles sur la montagne Olaymi, où accourent les habitans des diverses contrées du royaume. Il n'est pas rare d'en voir parmi eux qui vivent jusqu'à cent cinquante ans; ils doivent cet avantage à leur grande sobriété, & à l'état paisible de leur ame. (*R.*)

APAMATUCK, rivière de l'Amérique septentrionale dans la Virginie; elle se décharge dans celle de Powathan. (*R.*)

APAMÉE, sur l'Oronte, ville de Syrie, distante d'Antioche environ de 20 lieues. Les modernes la nomment *Aman* ou *Hama*. Elle n'a de considérable que sa situation (*R.*)

APAMÉE, sur le Marse, ville de Phrygie: elle est aujourd'hui presque ruinée. (*R.*)

APAMÉE, ou APAMI, ville de la Bythinie sur la Propontide, entre Bourse & Cyzique. Les Turcs l'appellent aujourd'hui *Myrlea*. (*R.*)

APAMÉE, ville de la Médie, vers la contrée des Parthes. On la nomme aussi *Miana*. (*R.*)

APANORMIA, ville de l'île de Santorin, dans les plages de la Méditerranée, que l'on nomme en cet endroit *mer de Candie*. Elle a un port très-spacieux, en forme de demi-lune, mais si profond qu'il est impossible aux vaisseaux de s'y mettre à l'ancre. (*R.*)

APANTA, ou APANTE, province de la terre-ferme de l'Amérique méridionale, entre le lac de Parima & la rivière des Amazones, à l'occident de la province de Caropa. (*R.*)

APARIA, province de l'Amérique méridionale au Pérou, près de la rivière des Amazones, & de l'endroit où elle reçoit le Curavaie au nord des Pacamores. (*R.*)

APATI, petite ville de Hongrie, dans le comté de Jarmat. Elle est sur la rivière de Carasna, au s. du Tibiser; à l'e. du petit Varadin, & au n. o. de Samos. Son terroir est fertile en grains & en pâturages. *Long.* 44, 50; *lat.* 48, 5. (*R.*)

APAVORTEN, nom d'une contrée d'Asie très-fertile & très-agréable, dans le Mawaralnahra, à l'orient de la mer Caspienne. C'est là qu'Arsace, restaurateur de l'empire des Parthes, fit bâtir *Dara* ou *Darium*. (*R.*)

APENNIN, chaîne de montagnes qui partage l'Italie dans toute sa longueur, depuis les Alpes jusqu'à l'extrémité la plus méridionale du royaume de Naples. L'Apennin se détache des Alpes maritimes dans le voisinage du Mont Appio en Ligurie. Dans l'état de l'église il fléchit sa direction vers la mer Adriatique; il s'en éloigne ensuite, & revient sur la campagne de Rome. Au royaume de Naples, il se divise en deux branches, dont l'une va jusqu'au Mont Saint-Ange dans la Pouille, & l'autre traversant la Basilicate, se partage près de Venosa en deux autres branches; l'une va se terminer au détroit qui sépare l'Italie de la Sicile; l'autre aboutit à la mer Ionienne. Les montagnes particulières les plus remarquables qui s'y trouvent, sont Monte Massico (*Massicus Mons*), dans la terre de Labour, le Vésuve ou Mont-Somma, le Gargan ou Mont-Saint-Ange qui forme un Promontoire dans la Pouille, & le Radicosani sur les confins de la Toscane & de l'état de l'Eglise. (*R.*)

APENRADE, ou APENRODE, petite ville de Danemarck, dans la préfecture de même nom & le duché de Slesvick, au fond d'un golfe de la mer Baltique. *Long.* 27, 1; *lat.* 55, 4. C'est une des meilleures & des plus riches villes du duché. Elle s'est augmentée au moins de moitié depuis trois cents ans, & elle s'agrandit & s'embellit encore journellement. Elle est située dans un terrein bas sur un golfe large & ouvert, & elle est entourée de hautes collines de trois côtés. Son port cependant n'est pas sûr par les vents d'est un peu violents; d'ailleurs il est à peine assez profond pour que les vaisseaux puissent arriver jusqu'au pont. Ses habitans font un commerce assez considérable. Cette ville est munie d'une citadelle. Elle est à 5 lieues s. de Haderfleben, & 10 n. de Slesvick. (*R.*)

APETOUS, ou APETUBES, peuples de l'Amérique méridionale dans le Brésil, aux environs du gouvernement de *Puerto-Seguro*. (*R.*)

APHAR, ou AL-FARA, ville d'Asie dans l'Arabie Heureuse, entre Médine & la Mecque. Elle est située sur une rivière qui porte le même nom. Cette ville est très-ancienne. On ne la connoît aujourd'hui, dans le pays, que sous le nom d'*Al-Fara*. (*R.*)

APHGASI, famille de Tartares qui habitent sur la rive occidentale du Volga, au s. e. du royaume d'Astracan, entre la mer Caspienne & la rivière de Cupa qui se jète dans les Palus Méotides: elle fait partie des petits Nogais qui avoisinent le plus les Tartares Circasses. (*R.*)

APHIOM-KARAHISSART, ville de la Natolie, dans la Turquie Asiatique. *Long.* 48, 30; *lat.* 38, 25. Le surnom d'Aphiom lui vient de ce qu'elle produit beaucoup d'opium, appellé chez les Turcs Aphioom. (*R.*)

APHOSIATIN, port de Romelie, dans la Turquie en Europe, sur la côte de la mer Noire, proche Constantinople, vers le nord. (*R.*)

APHRODISEE, aujourd'hui APISIDIA, ville de Carie, maintenant sous l'empire du Turc, & presque ruinée. (*R.*)

APHRODISÉE, ou CAP DE CREUZ, cap de la mer Méditerranée, près de Roses en Catalogne: quelques-uns le confondent avec le port de Vendres, ou *le portus Veneris* des anciens. *Voyez* CADAGUER. (*R.*)

APHRODITES: on croit que cette ancienne ville est aujourd'hui celle que nous connoissons sous le nom d'*Afrique*, & qui est située dans la Barbarie, au royaume de Tunis en Afrique. (*R.*)

APOLLONIA, cap d'Afrique sur la côte de Guinée, un peu à l'occident; Maty & Corneille le placent à l'orient du cap des trois Pointes, & proche la rivière de Mauca. (*R.*)

APOLLONIE, ville de Sicile près des Aloutins. Il y a un grand nombre de villes de même nom. On fait mention d'une Apollonie appellée *Apollonia Mygdonia*, ou de la contrée des Mygdons, dans la Macédoine; c'est aujourd'hui *Ceres*, ou *Seres*, ou *Asera*, dans la Macédoine moderne, sur la rivière de Teratser: d'une Apollonie sur la côte occientale de la Macédoine ancienne, ou de notre Albanie, qu'on appelle aujourdhui *Polina*: d'une rivière de même nom, à l'embouchure de laquelle elle est située: les deux Apollonies en Crète, dont l'une étoit nommée *Eleuthera*: d'une Apollonie, surnommée *la Grande*, *Apollonia Magna*, située dans une petite île du Pont-Euxin, proche de la Thrace, qui a maintenant nom *Sissopoli*, & qui est de la Romanie sur la mer Noire: d'une Apollonie dans la Mysie, en Asie mineure, sur le Rhindans, qu'on nomme aujourd'hui *Abouillona*: d'une Apollonie, qui a été aussi nommée *Margion* & *Theodosiana*, & qu'on place en Phrygie; elle se nomme aujourd'hui *Asson* ou *Assos*: d'une Apollonie de Libye, qu'on appelle aujourd'hui *Bonandrœa*, & qui est dans la contrée de Barca. (*R.*)

APORIMAC. *Voyez* APURIMA.

APPENZEL, beau & grand bourg de Suisse, dans le canton d'Appenzel, le treizième & dernier des cantons. *Long.* 27, 6; *lat.* 47, 31.

Il est situé sur la rivière de Sitter, au pied des Alpes, dans un lieu environné de montagnes de médiocre élévation, & dont les pâturages sont la

feule production. Il est situé dans la partie du canton dite les *Rhodes intérieurs*, qui est catholique, & enveloppé en bonne partie par l'autre division du canton qu'on nomme les *Rhodes extérieurs*. Cette partie est protestante : elle est plus grande, plus riche & plus peuplée que l'autre : ce sont deux états différens, deux républiques séparées, mais qui, ensemble, n'ont qu'une voix aux diètes helvétiques. Tout le pays appartenoit à l'abbé de S. Gall; mais les Habitans, lassés de ses exactions, des vexations de toute espèce qu'ils éprouvoient sous un gouvernement qui leur étoit devenu odieux ; prirent les armes, battirent les troupes de l'abbé, battirent les Autrichiens qui étoient venus à son secours, & cimentèrent, par des actions d'éclat, par leur sang, la liberté dont ils jouissent aujourd'hui ; ils entrèrent en 1513 dans la ligue helvétique. Dans le bourg d'Appenzel on trouve, outre l'église paroissiale, un couvent de Capucins, & une maison de religieuses de Sainte-Claire : c'est là que sont l'arsenal & les archives de tout le canton; son nom dérive du latin *abbatis Cella*. Ce ne fut en effet originairement qu'un hospice de l'abbé de S. Gall. Dans le canton il se trouve quelques côteaux plantés de vignes, quelques petits espaces où l'on recueille un peu d'orge ou de seigle; le reste, qui fait presque la totalité, est bois & pâturages. (*R.*)

APPLEBY, ville d'Angleterre, capit. du Westmorland, sur l'Eden. *Long.* 14, 50; *lat.* 54, 40. Elle se nomme encore *Apulby*. Elle envoie deux députés au Parlement. Il s'y trouve une école de charité & un hôpital : au reste, elle est pauvre & des plus mal bâties. Elle est à 70 lieues n. o. de Londres. (*R.*)

APPLEDORE, petite ville du comté de Kent, en Angleterre, sur la rivière de Roter, à deux lieues au nord du château de Rey. (*R.*).

APREMONT, petite ville de France dans le Poitou, généralité de Poitiers. *Long.* 15, 52; *lat.* 46, 45. (*R.*)

APREMONT, petite ville de Lorraine, avec château & baronnie, entre la Moselle & la Meuse, près du Bailliage de Saint-Michel. C'étoit l'un des plus anciens fiefs de l'évêché de Metz, lorsque, dans le XVIe siecle, il en fut demembré pour faire partie des domaines de la maison de Lorraine. Son nom vient du haut rocher escarpé, sur lequel on a bâti le château. (*R.*)

APREMONT, château fortifié de Savoie, à l'ouest nord-ouest, & assez près de Montmélian. Il a donné son nom à une famille illustre de cette province. (*R.*)

APRIO, ville de la Romanie, que les anciens nommoient *Apros* & *Apri*. Elle porta aussi le nom de *Theodosiapolis*, parce que Théodose le Grand en aimoit le séjour.

APROSIDE, ou *l'île inaccessible*. Pline la place dans l'océan atlantique : quelques géographes modernes prétendent que c'est l'île que nous appellons *Porto-Santo* ; d'autres, que c'est *Ombris* ou *Saint-Plantan*, ou, par corruption, *la isla de San-Borondon*, ou *l'Encubierta*, la couverte, ou *la non Trovada*, la difficile à trouver. C'est une des Canaries du côté d'occident.

APT, autrefois *Apta Julia*, ville de France en Provence, sur la rivière ou torrent de Calavon, sur lequel elle a un très-beau pont d'une seule arche. *Long.* 23, 6; 43, 50. C'est une des plus anciennes du royaume. Elle a un gouverneur particulier, & c'est le siège d'un évêché. Outre la cathédrale elle a un séminaire, deux abbayes, six couvens de l'un & de l'autre sexe. L'évêque est suffragant d'Aix, & il se qualifie de Prince d'Apt, quoiqu'il n'en soit pas même seigneur. Son diocèse s'étend sur trente-trois paroisses, & ses revenus annuels sont de 10 à 12,000 liv. Il s'est tenu un concile en cette ville en 1365. Il s'y fait quelque commerce de diverses sortes de fruits, sur-tout de prunes & pruneaux. L'article des bougies est un objet considérable, le débit qu'elle en fait étant fort grand. Elle dit avoir le corps de Sainte-Anne. L'existence de plusieurs beaux restes d'antiquités Romaines est quelque chose de plus assuré. Son nom lui vient de sa position avantageuse. Elle est à 8 lieues n. d'Aix, 10 s. e. d'Orange, & 146 s. e. de Paris. (*R.*)

APTERE, ville de l'île de Crete : c'est aujourd'hui *Atteria* ou *Paleocastro*. On dit qu'*Aptere* fut ainsi nommée de *ἄπτερος*, *sans aile*; parce que ce fut-là que les Sirenes tombèrent, lorsqu'elles perdirent leurs ailes, après qu'elles eurent été vaincues par les Muses, qu'elles avoient défiées à chanter. (*R.*)

APUA, ville de Ligurie. *Voyez* PONTREMOLLE. (*R.*)

APUIES, peuples de l'Amérique méridionale, dans le Brésil. Ils habitent à la source du Ganabara ou Rio-Janeiro, & près du gouvernement de ce dernier nom. (*R.*)

APURIMA, ou APORIMAC, rivière de l'Amérique dans le Pérou, la plus rapide de ce royaume, à 12 lieues de la rivière d'Abançac. (*R.*)

APURWACA, ou PIRAGUE, rivière de l'Amérique méridionale, dans la Guiane; c'est une des plus considérables du pays. (*R.*)

AQUA, province d'Afrique, sur la côte d'or de Guinée. (*R.*)

AQUA-DOLCE, ou GLECINIRO, rivière de Thrace, qui se jète dans la Propontide, vers Selivrée. (*R.*)

AQUA-NEGRA, petite place d'Italie dans le Mantouan, sur la Chiese, un peu au-delà de sa jonction avec l'Oglio. *Long.* 27, 55; *lat.* 45, 10. Elle est à 5 lieues o. de Mantoue. (*R.*)

AQUA-PENDENTE. *Voy.* ACQUA-PENDENTE.

AQUA-SPARTA, petite ville d'Italie, avec titre de duché, dans la province d'Ombrie, sur un mont, entre Amelia & Spolette. (*R.*)

AQUÆ-CALIDÆ; ville ainsi nommée de

ses bains chauds. C'est la même qu'on appelle aujourd'hui *Bath*, dans le comté de Sommerset en Angleterre; Antonin l'appelle aussi *Aquæ folis*. (*R.*)

AQUATACCIO, ou AQUAD'ACIO, ou RIO D'APPIO, petite rivière dans la campagne de Rome en Italie, qui se jète dans le Tibre à un mille de Rome. On ne connoît cette rivière, que parce qu'autrefois on y lavoit les choses sacrifiées à Cybele. (*R.*)

AQUATULCO *Voyez* AGUATULCO.

AQUI & AQUITA, ville & province du Japon, dans la contrée nommée *Niphon*. La province d'Aquita est aux environs de Chançuque, vers le détroit de Sangaar. (*R*)

AQUIGIRES, peuples de l'Amérique méridionale, dans le Brésil, vers la préfecture du Saint-Esprit. (*R.*)

AQUILA, ville considérable d'Italie au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, sur le Pescara. *Long.* 31, 10; *lat.* 42, 20. C'est le siège du tribunal de cette province. Elle est sur une montagne au pied de laquelle coule l'Atterno ou Pescara. Elle est sujette aux tremblemens de terre, & elle en a déjà beaucoup souffert. Elle fait partie du domaine royal. Son évêque relève immédiatement du pape. Outre la cathédrale, elle a vingt-quatre paroisses, en y comprenant seize collégiales; dix-huit couvens de moines & onze de religieuses. Ses fortifications ont été démolies: ses environs donnent beaucoup de safran. En 1703, elle éprouva un tremblement de terre où périrent deux mille quatre cens personnes, indépendamment de quinze cens blessés. Elle est à 14 lieues de la mer, 40 n. o. de Naples, 22 e. n. e. de Rome, & 11 o. de Chieti. (*R.*)

AQUILÉE, grande ville d'Italie dans le Frioul, jadis considérable. *Long.* 31, 5; *lat.* 45, 55.

Il fut un tems où elle étoit florissante, riche, & la plus marchande de toute d'Italie. Aujourd'hui, que les choses sont changées! elle a disparu de dessus la surface de la terre: elle n'existe plus. Attila, roi des Huns, la prit & la saccagea en 452. Les ruines en sont près de la mer, à 9 lieues o. de Trieste, & 23 n. e. de Venise. Le patriarche dit d'*Aquilée*, résidoit à Udine; & comme le territoire d'Aquilée appartient à la maison d'Autriche, elle prétend it, aussi bien que les Vénitiens, nommer au patriarchat Pour appaiser ce procès, en 1751, il a été résolu de diviser ce diocèse selon les possessions territoriales. Le pape a supprimé le patriarchat d'Aquilée, & a érigé Udine en archevêché pour les Vénitiens, & Gorice, ville de la Carniole, aussi en archevêché pour la maison d'Autriche. (*R.*)

AQUILONDA, grand lac d'Afrique en Ethiopie, aux pieds des montagnes du Soleil, sur les confins du Congo & d'Angola. (*R.*)

AQUILONIE, ancienne ville d'Italie, sur le fleuve Autide, dans le territoire des Hirpins, aux confins de l'Apulie. On croit que c'est aujourd'hui Cedongna, petite ville épiscopale de la principauté ultérieure, au royaume de Naples, (*R.*)

AQUIN. *Voyez* AQUINO.

AQUINO, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour. *Long.* 31, 23; *lat.* 41, 31 C'étoit anciennement une grande ville. Quoique fort petite aujourd'hui, elle est le siège d'un evêché, qui dépend immédiatement du pape. Elle a d'ailleurs une collegiale L'évêque, suffragant de Capoue, est exempt de sa jurisdiction. Sa résidence ordinaire est à Ponte-Corvo. C'est la patrie du poete Juvenal & de Saint-Thomas d'Acquin. Elle est auprès du torrent de Melse, à 8 li. n. e. de Caserte, & 14 n. o. de Capoue. (*R.*)

AQUITAINE, une des trois parties de l'ancienne Gaule. César dit qu'elle étoit séparée au nord de la Gaule celtique, par la Garonne. Il y a sur ses autres bornes des contestations entre les savans: on en peut voir le détail dans le *Dictionnaire* de Moréri.

Selon le parti qu'on prendra, l'Aquitaine sera plus ou moins resserrée. Lorsque César divisa les Gaules en quatre grands gouvernemens, il fit entrer dans l'Aquitaine les Bourdelois, les Angoumois, les Auvergnats, ceux du Velai, du Gévaudan, du Rouergue, du Quercy, les Agénois, les Berruyers, les Limosins, les Perigordins, les Poitevins, les Saintongeois, les Elviens ou ceux du Vivarais, à la place desquels un empereur, qu'on soupçonne être Galba, mit ceux d'Albi. Sous Julien, l'Aquitaine étoit partagée en deux provinces: ces deux provinces s'appellérent sous Valentinien, *première* & *seconde Aquitaine*, dont Bordeaux fut la métropole. Dans la suite, on voit Bourges métropole de la première Aquitaine, composée de sept autres cités; savoir, celles d'Auvergne, de Rhodès, d'Albi, de Cahors, de Limoges, de la cité de Gévaudan, & de celle du Vélai; & Bordeaux métropole de la seconde Aquitaine, & sous elle Agen, Angoulême, Saintes, Poitiers & Périgueux. Cette contrée fut appellée Aquitaine, de l'abondance de ses eaux; on l'appelloit anciennement *Armorique*, de *armor*, qui en langue Gauloise signifioit *pays maritime*. Il faut ajouter à la première & seconde Aquitaine, la Novempopulanie, composée des douze cités suivantes; Eaule métropole, Acqs, Leitoure, Comminges, Conserans, la cité des Boiates ou du Busch, celle de Béarn, Aire, Bazas, Tarbes, Oléron & Ausch; & ces trois provinces formèrent l'Aquitaine entière. L'Aquitaine, après avoir éprouvé plusieurs révolutions, fut érigée en royaume en 778 par Charlemagne, & supprimée par Charles-le-Chauve, qui y mit des ducs.

L'Aquitaine, qu'on peut appeller *moderne*, est renfermée entre la Loire, l'Océan & les Pyrennées. Il y en a qui ne comprennent sous ce nom que la Guienne & la Gascogne. D'autres divisent l'Aquitaine en trois parties; la première comprend le

le Berri & le Bourbonnois, la haute & basse-Auvergne, le Vélai & le Gévaudan, le Rouergue & l'Albigeois, le Querci, le haut & bas-Limosin, la haute & basse-Marche; la seconde, le Bourdelois, le Médoc, la Saintonge, l'Aunis, l'Angoumois, le Périgord, l'Agénois & le Condomois; la troisième, l'Armagnac & le Bigorre, Comminges, le Conserans, le Béarn, la basse-Navarre, les Basques, les Landes, le Bazadois, & la petite Gascogne. *Voyez* GUIENNE. (*R.*)

AR. *Voyez* AAR.

ARA (cap d'), autrefois *Neptunium promontorium*, est le cap le plus méridional de l'Arabie heureuse; il forme avec la côte d'Ajan, en Afrique, le détroit de Babelmandel. (*R.*)

ARAB, petite ville d'Asie, dans l'Arabie déserte, au pays de Nagid ou Nedsched. C'est une des plus anciennes de cette contrée, & peut-être de l'Asie. (*R.*)

ARABA, ville de Perse, dans le Segestan, entre la ville de ce nom & le Candahar. On pense communément que c'est l'ancienne ville d'Ariaspe, capitale de la Drangiane, à moins que ce ne soit Gobinan, ville de la même province, au midi de celle de Segestan. (*R.*)

ARABAN, petite ville d'Asie, sur le fleuve Kabur, dans le Diarbekir, au gouvernement Turc d'Ursa ou Raca. C'est une de ces villes où les peuples vagabonds de ces contrées, tels que les Kurdes, les Turcomans & les Arabes séjournent tour à tour, & qu'ils abandonnent tous les ans pour aller arrêter les caravanes, ou vendre leurs services au premier bacha, qui veut les prendre à sa solde. (*R.*)

ARABAT, petite ville maritime d'Europe, dans la Tartarie-Crimée, sur la partie orientale, au sud de Bacha-Serai. Elle fut emportée d'assaut en 1771 par les Russes, sous la conduite du prince Tschibaloff. La plupart des troupes qui la défendoient furent passées au fil de l'épée, & le reste fut prisonnier de guerre. *Longit.* 54; *latit.* 45. (*R.*)

ARABI, (*le golfe de Gli*), autrefois Gysis ou Zygis, petit golfe de la mer de Barbarie, entre les côtes de Barca & celles de l'Egypte. (*R.*)

ARABI, *la torre de Gli-Arabi*, tour & village d'Egypte, situés dans le petit golfe qu'on nomme *le golfe des Arabes*. *Voyez l'article précédent.* (*R.*)

ARABIE, région de l'Asie qui forme la plus grande presqu'île du monde. Elle a une étendue de presque cinq cents lieues du midi au septentrion, & environ de quatre cents lieues d'orient en occident. Les géographes en ont étendu ou resserré les limites, selon le tems où ils écrivoient; quelquefois ils ont compris sous ce nom les contrées voisines qui pouvoient être asservies à quelques tribus, & quelquefois ils en ont détaché quelques cantons soumis à une domination étrangère. Les Arabes, quoique peuples très-anciens, ont été long-tems dans une espèce d'oubli des nations: les descriptions qui nous en ont été données par des écrivains qui n'y avoient jamais pénétré, sont fausses ou du moins suspectes.

Cette presqu'île est bornée à l'orient par le golfe Persique, & la baie d'Ormus; au couchant par la mer Rouge, l'isthme de Suès, la Terre-Sainte & une partie de la Syrie; au midi par le détroit de Babel-Mandel & l'océan Indien; au septentrion par l'Irak proprement dit, & le Diarbeck. On lui donne le nom de péninsule, parce qu'elle se rétrécit entre l'Euphrate & la Méditerranée. Les révolutions des tems n'ont point changé son nom primitif, & dès les siècles voisins du déluge, elle fut connue sous le nom d'*Arab*, que les uns dérivent d'Iarab, fils aîné de Joctan, & d'autres, d'Araba, canton habité par Ismaël. Un pays aussi vaste ne put recevoir la même dénomination de tous ses voisins; ainsi les Syriens l'appellèrent *Arabistan*, & nos livres sacrés le désignent sous le nom du pays de Cush. Moïse a fondé sa division sur les trois différens peuples qui y formèrent les premiers établissemens; & sa géographie exacte & précise n'a point à redouter la sévérité de la critique. Ptolomée est le premier qui a distingué cette région en Arabie Heureuse, en Arabie Pétrée, & en Arabie Déserte; & comme son ouvrage nous est plus familier que ceux des Orientaux, nous l'avons choisi pour guide. Les géographes Arabes, mieux instruits de la situation de leur pays, le partagent en cinq provinces qui s'étendent depuis Ailah ou Calsum sur la mer Rouge, jusqu'à la mer des Indes. Cette division est d'autant plus naturelle, qu'elle est fondée sur les différens genres de vie de ses habitans, dont les uns errans dans leurs déserts, ne s'arrêtent que dans les lieux où ils trouvent des eaux pour leurs besoins, & des pâturages pour leurs troupeaux. Ils n'ont d'autres toits que leurs tentes, & toute leur richesse consiste dans leur bétail & leurs armes. D'autres se réunissent dans les villes qui ne sont que d'ignobles bourgades formées d'un assemblage de tentes ou de maisons de cannes & de roseaux. Ces simulacres de villes sont fort distans les uns des autres, parce que la terre, rebelle à la culture, ne pourroit fournir assez de productions pour la subsistance d'une multitude rassemblée.

La province de Theama s'étend sur tout le nord de cette péninsule jusqu'à Eleaf; on n'y trouve ni villes ni hameaux, & c'est ce qui lui a fait donner le nom de *grand Désert*; mais comme le sol est le plus bas de toute l'Arabie, on y rencontre une quantité de sources, richesse précieuse pour un pays aride & desséché. En sortant de cette province, on entre dans le Najed, pays élevé qui n'offre que des rochers & des déserts, d'où la disette des eaux proscrit les hommes & les animaux, excepté dans certains cantons plus favorisés, où l'ombre des montagnes garantit des ardeurs du soleil. En s'avançant à l'ouest sud-ouest, on trouve l'Hegias, pays disgracié de la nature, où la terre desséchée ne fournit ni eaux, ni fruits, ni

moissons; mais la crédulité superstitieuse y fait germer l'abondance; & cette province, condamnée par la nature à la stérilité, est devenue la plus riche & la plus fortunée de l'Arabie; elle fut connue dès les premiers tems sous le nom de *la Madianite* ou de *l'Arabie pétrée*. C'est aux villes de la Mecque & de Medine qu'elle doit son opulence & sa célébrité. L'une s'honore d'avoir donné naissance à Mahomet, & l'autre se glorifie de lui avoir servi d'asyle, lorsqu'au commencement de sa prédication, il fut obligé de se soustraire au glaive de ses persécuteurs. Bien des titres ennoblissent cette province: ce fut là, , à ce qu'on dit, qu'Abraham jèta les fondemens du plus ancien temple du monde; ce fut là qu'Ismael, forcé de quitter la maison paternelle, fut chercher une nouvelle patrie; ce fut là que Moïse fugitif d'Egypte, se déroba aux vengeances de ceux qui vouloient le punir d'avoir tué un Egyptien; il s'y maria avec la fille de Jethro, prophete fort révéré, qui donna, disent les Arabes, d'utiles instructions à ce conducteur du peuple Hébreu. C'est encore là qu'on voit les montagnes d'Oreb & Sinaï, où l'Éternel donna des loix à son peuple, au bruit des tonnerres & à la lueur des éclairs. C'est par ces titres de noblesse qu'une province qui n'offre que des sables & des rochers d'où sortent des eaux amères, établit sa prééminence & qu'elle trouve des ressources toujours renaissantes, dans une tradition qui lui est glorieuse & avantageuse. L'Orude, qui est la quatrième partie de cette division, s'étend depuis le Najed jusqu'à la terre d'Oman. Les habitans agrestes & sauvages sont encore plongés dans la barbarie des premiers tems; ils jouissent en communauté de toutes les productions de la nature, qui n'est pas extrêmement libérale pour eux: l'ignorance où ils sont des commodités de la vie & des rafinemens du luxe, leur fait regarder leur pays ingrat comme la contrée la plus délicieuse de la terre. Quoiqu'on pêche les perles sur leurs côtes, quoique leur sol soit parsemé de poudre d'or, ils sont sans attachement pour ces richesses d'opinion qu'ils abandonnent à la cupidité des étrangers beaucoup plus à plaindre qu'eux.

La province d'Yemen, plus connue sous le nom d'*Arabie Heureuse*, est la plus féconde & la plus étendue; ce pays si vanté par la verdure de ses arbres, par la pureté de l'air qu'on y respire, par l'excellence de ses fruits, par l'abondance variée de ses productions, n'offre plus aujourd'hui le spectacle de son antique opulence; on a peine à comprendre comment on a pu donner le nom d'*Heureuse* à une contrée où la plus grande partie du sol reste sans culture, & qui, desséchée par des chaleurs brûlantes, ne trouve d'habitans que dans des lieux où les montagnes prêtent le secours de leur ombre. On pourroit donc présumer que les choses de luxe qu'elle produit, & dont les peuples policés se sont fait un besoin, ont donné lieu de croire que par-tout où l'on trouvoit des superfluités, on jouissoit d'un nécessaire abondant: de même que le vulgaire s'imagine que les lieux les plus fortunés sont ceux qui produisent l'or, les perles & les diamans. Cette province, beaucoup moins féconde que l'Egypte & la Syrie, ne paroît avoir usurpé le nom d'*Heureuse*, que par comparaison avec les contrées stériles & indigentes qui l'environnent.

L'Arabie a trop d'étendue pour que les productions de chaque province soient les mêmes; on n'y trouve plus cet or, ces pierreries précieuses, ces épiceries dont la source est épuisée, où dont l'existence pourroit bien être en partie imaginaire: ces richesses paroissent avoir été autant de productions des Indes & des côtes d'Afrique, où les Egyptiens alloient les chercher pour les répandre chez les peuples d'occident; & comme il étoit de leur intérêt de cacher la source où ils puisoient, peut-être aimèrent ils mieux faire croire qu'ils commerçoient en Arabie, où l'on ne pouvoit pénétrer, sans exposer sa vie, dans les sables & la poussière des déserts. Homere, dans l'énumération qu'il fait des peuples commerçans, ne fait aucune mention des Arabes: ce sont les Européens qui les ont tirés de l'oubli; ils ont traversé les mers croyant y trouver la source de toutes les richesses, & ils n'en ont rapporté que le café qui est devenu un besoin pour les peuples policés, & qui est un bien réel pour le pays qui le produit.

La principale richesse de l'Arabie consiste dans les troupeaux, & sur-tout dans les espèces qui n'exigent, pour se nourrir, que des herbes succulentes. La vache y donne peu de lait, & la chair du bœuf qui, comme elle, se plaît dans de gras pâturages, est insipide & sans suc. Le veau gras étoit un mêts rare & recherché, qu'on réservoit pour les festins de l'hospitalité. Le mouton, le chameau décorent les tables les plus délicates. Le cochon y est rare, parce qu'il auroit peine à se multiplier dans un pays qui fournit à peine des subsistances à ses habitans, où l'on trouve peu de pâturages & de bois, de racines & de terres labourables: presque tous les législateurs de l'Orient ont défendu de s'en nourrir, parce que, outre que la chair en est fastidieuse & dégoûtante, elle est encore nuisible à la santé: ces animaux sujets à la ladrerie, qui est contagieuse, pourroient la communiquer aux troupeaux dont la chair sert de nourriture aux hommes. Il falloit que l'Arabie, malgré la stérilité de son sol, fût surchargée de troupeaux, puisqu'elle en faisoit un grand objet de commerce avec ses voisins; chacun sait que, dans tous les climats brûlans, il se fait une plus grande consommation de fruits que de viandes. Le bétail n'étoit pas son unique richesse; on a beaucoup vanté l'excellence de ses dattes, la suavité de ses parfums, le goût délicieux de ses fruits, la beauté de son ébène & de son ivoire. Toute l'antiquité dépose que les Tyriens y puisoient ces monceaux d'or qu'ils étaloient comme signe de leur puissance;

s'étoit, dit-on, dans les provinces méridionales que germoit ce précieux métal dont les habitans faisoient des tables, des sièges & des lits; ils ouvroient les entrailles de la terre d'où ils en tiroient des morceaux de la grosseur d'une noix.

Les chevaux Arabes sont très-renommés. On tire d'Arabie du baume, de l'encens, du corail, des perles, des drogues, de la canelle, des dattes, & d'excellent café. Ses peuples sont basanés; la plupart ne vivent que de leurs troupeaux, & du brigandage.

L'Arabie est sous la domination du roi d'Yemen, & de différens chérifs ou émirs, les uns indépendans, les autres tributaires du Grand-Seigneur. Les plus puissans sont ceux de la Mecque & de Médine.

Cette vaste presqu'île est infestée de toutes les bêtes féroces qui préfèrent aux terres humides, les sables brûlans & les montagnes arides: elles établissent leur demeure dans les cavernes des montagnes, dans les fentes de rochers, ou dans des tanieres qu'elles se creusent elles-mêmes. Ces rois solitaires exercent un empire absolu dans les déserts, dont l'homme fier de ses titres, n'est que le monarque dégradé. Mais si les lions, les tigres, les hyenes, les pantheres & les léopards exercent avec impunité leurs ravages dans les déserts, on trouve dans les montagnes d'autres animaux qui, quoiqu'aussi féroces, produisent de grands avantages pour le commerce; tels sont les chats musqués, la civette, la belette odorante, la genette, le chevreuil de musc, & plusieurs autres que l'éducation dépouille de leurs inclinations féroces, & que l'habitude accoutume à la discipline domestique. Ces animaux portent auprès des parties de la génération, un sac dans lequel se filtre une humeur odorante dont on fait des pommades & des parfums fort recherchés. Les anciens qui en connoissoient la vertu stimulante, en composoient des philtres. Les peuples de l'orient usent encore de cet artifice pour suppléer à la sage économie de la nature trop avare au gré de leurs desirs immodérés. Les Hollandois excellent, dit-on, dans la composition de ces pommades, & on les croit beaucoup plus actives & vivifiantes que celles de l'Arabie & des Indes, qu'on altère par le mélange des drogues odorantes.

Quoique le sol de l'Arabie ne soit en général que sable & poussière, il est certains cantons privilégiés où des sources abondantes arrosent des terreins imprégnés de sel, qui n'ont besoin que d'être amollis par l'humidité pour produire de riches moissons. Tout l'art du cultivateur se borne à bien préparer la terre, pour recevoir les sels qui ont besoin du secours des eaux, pour donner au sol un aliment convenable à la semence qui lui a été confiée. Les déserts couverts de sable n'ont pas la même ressource: les eaux concentrées dans les entrailles de la terre, ne peuvent s'élever dans l'air, ni lui donner ces vapeurs vivifiantes qui, en retombant sur la superficie du sol, s'insinuent dans son sein pour en favoriser la fécondité. Ainsi, tandis que certains cantons sont rafraîchis par des pluies abondantes, d'autres languissent dans l'aridité. Cette inégalité n'a d'autre cause que la position des eaux: coulent-elles sur la surface de la terre; l'action du soleil attire des vapeurs humides d'où se forment des orages: sont elles renfermées dans l'intérieur de la terre; le soleil est impuissant à les en détacher pour tempérer l'ardeur de ses rayons, & le sol brûlé par ses ravages, n'est plus que cendre & poussière. Le même phénomène se fait remarquer dans tous les pays voisins du tropique; les Grecs établis sur les côtes de Cirene en Afrique, avoient peine à comprendre comment la Lybie, qui étoit contiguë à la Pentapole qu'ils habitoient, éprouvoit une sécheresse continuelle, tandis qu'ils étoient sans cesse inondés de pluies qui leur faisoient dire que leur ciel étoit percé. Quoique l'Arabie soit souvent agitée de tempêtes violentes, l'air y est par tout également brûlant; & c'est quand les vents soufflent avec le plus de violence que la chaleur est excessive. L'on est obligé de se coucher par terre pour ne pas respirer un air de feu, & pour se dérober aux ardeurs d'un foyer que les vents semblent promener dans les airs. (*R.*)

ARABIHISSAR, petite ville de la Turquie dans la Natolie. Elle est située sur le bord méridional de la rivière de Schina: on croit que c'est l'ancienne Alinda. Les maisons qui y restent sont chétives, & les habitans pauvres & misérables. (*R.*)

ARABISSE, ville d'Arménie, jadis munie d'une forteresse. Il y a eu un évêque, & Saint-Jean Chrysostôme s'y réfugia dans le tems que les Isaures désoloient le pays d'alentour. (*R.*)

ARABISTAN, nom que les Turcs & les Persans donnent à l'Arabie moderne. (*R.*)

ARACA, ville de Chaldée dans la terre de Sennaar, une des plus anciennes du monde, puisqu'elle fut (dit-on), bâtie par Nemrod. On croit que c'est l'ancienne Edesse & l'Orpha d'aujourd'hui. (*R.*)

ARACAN, royaume maritime des Indes, proche l'embouchure du Gange, borné au midi par le golfe de Bengale, à l'orient & au septentrion par le royaume d'Ava, à l'occident par le royaume de Bengale. La ville d'Aracan, située sur la rivière de même nom, est la capitale de tout le royaume. *Long.* 110, 30; *lat.* 20, 30. Le pays est très-fertile & très-peuplé. Il y croît des noix de coco, des bananes, des oranges, & plusieurs autres espèces de fruits excellens. Il n'y a proprement que deux saisons, l'hiver qui dure depuis le mois d'avril, jusqu'au mois d'octobre, & l'été. Les arbres y sont toujours verds. On y recueille une grande quantité de ris. Le roi d'Aracan a un grand nombre de concubines. Il est Idolâtre, ainsi que ses sujets. Les femmes y sont passablement blanches. Les oreilles les plus longues y sont les plus belles.

Ils brûlent les corps morts ; mais les pauvres qui n'ont pas le moyen d'avoir du bois, qui y est fort cher, les jètent dans la rivière.

Cet usage fait qu'il y a dans le pays un grand nombre de corbeaux, & autres bêtes carnacières. Les chevaux y sont fort rares ; mais il y a beaucoup d'éléphans, & une grande quantité de buffles que l'on emploie aux mêmes usages que les chevaux. Il s'y fait peu de commerce. Il s'y trouve un grand nombre de villes & de villages. Aracan, capitale du royaume, est une grande ville ; les maisons en sont fort basses. Elle a plusieurs grandes places, & un palais royal très-vaste & plus riche que bien bâti. En effet, on y voit des richesses incroyables en or & en pierreries. Cette ville a un si grand nombre de pagodes, qu'on les fait monter à six cents. (*R.*)

ARACENA, bourg d'Espagne dans l'Andaloufie, à la source de la rivière de Tinto. (*R*).

ARAC-GELARAN, petit pays du Chusistan, province du royaume de Perse. (*R.*)

ARACOUA, ou ARAGHOVA, bourg de Grece dans la Livadie, proche le golfe de Lépante. On croit que c'est l'ancienne Ambrisse. (*R*).

ARACUIES, ou ARACUITES, peuples de l'Amérique méridionale dans le Brésil, dans le voisinage de la préfecture de Pernambuco. (*R.*)

ARAD, ville de la haute-Hongrie sur la rive droite de la Marisch. (*R.*)

ARAFAT, montagne peu éloignée de la Mecque, remarquable par la cérémonie qu'y pratiquent les pèlerins Turcs. Après avoir fait sept fois le tour du temple de la Mecque, & avoir été arrosés de l'eau du puits nommé *Zemzem*, ils s'en vont sur le soir au mont Arafat, où ils passent la nuit & le jour suivant en dévotion & en prière. Le lendemain ils égorgent quantité de moutons dans la vallée de Mina au pied de cette montagne ; & après en avoir envoyé quelque partie par présent à leurs amis, ils distribuent le reste aux pauvres ; ce qu'ils appellent *faire le corban*, c'est-à-dire, l'*oblation* : ce qu'ils exécutent en mémoire du sacrifice qu'Abraham voulut faire de son fils Isaac sur cette montagne, selon eux. Au sommet, il n'y a qu'une mosquée & une chaire pour le prédicateur, mais point d'autel. On n'y brûle aucun des moutons égorgés ; c'est pourquoi ce *corban* n'est point un sacrifice proprement dit, & encore moins un holocauste, comme l'ont avancé quelques historiens. (*R.*)

ARAGON, royaume & province considérable d'Espagne, bornée au septentrion par les Pyrénées qui la séparent de la France, à l'occident par la Navarre & les deux Castilles ; au midi par le royaume de Valence ; & à l'orient par une partie du royaume de Valence & par la Catalogne. Saragosse en est la capitale, & l'Ebre la rivière la plus considérable. Ce royaume prend son nom de l'Aragon, petite rivière qui y coule.

Quoique cette contrée soit arrosée d'un très-grand nombre de rivières, c'est cependant en général un pays stérile ; plusieurs districts même en sont inhabités. Le terrein y est sabloneux, pierreux, inégal & plein de montagnes. On y recueille en petite quantité du bled, du vin, de l'huile, du lin, des fruits & du safran. Le royaume d'Aragon avoit autrefois dans sa dépendance la Catalogne, le royaume de Valence & les îles de Majorque, de Minorque & d'Yvice. Les rois d'Aragon possédoient en outre le royaume de Naples & de Sicile avec la Sardaigne.

Autrefois l'Aragon avoit sa constitution & ses privilèges particuliers, & il étoit gouverné par un vice-roi : mais les Aragonois, en 1705, ayant embrassé le parti de l'archi-duc Charles, le duc d'Anjou devenu roi sous le nom de Philippe V, s'en vengea en les privant, par une ordonnance de 1714, de leurs anciens privilèges, & en abrogeant les loix particulières à leurs pays. C'est à cette époque qu'a été dissous le conseil d'Aragon, & que les habitans, chargés sous le poids de l'autorité, & forcés à des contributions extraordinaires, émigrèrent & laissèrent incultes des terres qui avoient fourni auparavant d'assez abondantes récoltes. Les mines de fer y sont une des plus précieuses ressources. La couronne d'Aragon fut réunie à celle de Castille par le mariage de Ferdinand V, roi d'Aragon, avec Isabelle de Castille en 1478. La réunion de leurs états donna naissance à la monarchie Espagnole.

ARAGON-SUBORDANT, petite rivière d'Espagne, dans le royaume d'Aragon, qui a sa source dans les Pyrénées, passe à Jaccasa, Sanguesa, &c. se joint à l'Agra, & se jète dans l'Ebre. (*R.*)

ARAL, grand lac d'Asie, dans la Tartarie indépendante, à l'orient de la mer Caspienne. Il est au milieu du pays habité indistinctement par les Turcomans, les Caracalpacs ou Calmoucs blancs, & les peuples de la Casatchia-Horda. Il a environ trente milles d'Allemagne du sud au nord, & quinze de l'est à l'ouest. Il reçoit deux grands fleuves, l'ancien Jaxartes, appellé aujourd'hui *Sir-Daria* ; & l'ancien Oxus, nommé *Amu-Daria*. Ses eaux sont très-salées, & les poissons qu'on y trouve sont de la même espèce que ceux de la mer Caspienne. Les peuples qui habitent ses bords, pratiquent près du rivage des canaux larges, mais peu profonds, dans lesquels ils font écouler ses eaux pour en tirer le sel, ce qui réussit très-bien à la faveur des vapeurs élevées par le soleil. On ignore de quel côté sont les issues de ce lac ; mais on tient pour constant qu'il a un écoulement dans la mer Caspienne. (*R.*)

ARAMONT, petite ville de France, avec titre de baronnie, dans le Languedoc, diocèse d'Uzès, sur le Rhône. *Long.* 22, 22 ; *lat.* 43, 54. Elle est dans un territoire fort abondant. Il s'y trouve deux couvens. Elle est à 6 lieues f. e. d'Uzès, & 2 f. o. d'Avignon. (*R.*)

ARAN, vallée des Pyrénées, à la source de la

Garonne, avant que d'entrer dans le pays de Comminges. (*R.*)

ARAN, île d'Ecosse, dans le golfe de Clyde, à l'embouchure de la rivière du même nom. Elle a vingt-quatre milles de longueur, & seize de largeur; elle donne des grains & des pâturages. Ce n'est que depuis 1770 qu'il s'y trouve des cochons. Elle exporte des chevaux, des bœufs, des harengs. Les côtes seulement en sont habitées & cultivées; les reste est couvert de montagnes stériles. On y compte sept milles ames, & il s'y trouve un bon port. Cette île appartient au duc d'Hamilton. La pêche des morues & des merluches y est abondante, & dans les rivières celle des saumons ne l'est pas moins. Les parages de cette île sont dangereux, sur-tout lorsqu'il soufle un vent frais du sud. (*R.*)

ARAN (îles d'), deux îles d'Irlande, dans le golfe de Gallowai, province de Connaught. Il y a encore deux îles du même nom sur la même côte occidentale d'Irlande, & qui sont adjacentes à l'Ultonie. (*R.*)

ARANAS, petite rivière d'Espagne, qui a sa source à Salvatierra, dans les montagnes du Guipuscoa, & son embouchure dans l'Arga. Elle coule de l'ouest à l'est. *R.*)

ARANCEY, ou ARANCY, petite ville du Luxembourg, au gouvernement de Metz. Elle est sur la rivière de Crune, au sud-est de Montmedy, & au nord-est de Dampville. C'est une des cinq petites prévôtés dont l'Espagne fit cession à la France, par le traité des Pyrénées de 1659. *Long.* 25, 30; *lat.* 49, 32. (*R.*)

ARANDA DE DUERO, ville d'Espagne, dans la vieille Castille, sur le Duero. *Long.* 14, 33; *lat.* 41, 40. Elle a deux paroisses, une collégiale & quatre couvens. Elle est grande & assez belle. On la trouve à 10 lieues o. d'Osma, & 18 e. de Valladolid. Il y a aussi une Aranda au royaume d'Aragon. (*R.*)

ARANDORE, ou ARRANDARI, fort de l'île de Ceylan, à 5 lieues du pic d'Adam. (*R.*)

ARANIMEGIES, jolie petite ville de la Hongrie, dans le comté de Zatmar. Elle est au milieu d'une plaine, entre la rivière de Samos & celle de Tur, à 3 lieues au n. e. de Zatmar. *Long.* 4[illegible] 30; *lat.* 47, 52. (*R.*)

ARANIOS, rivière de Transylvanie, qui a sa source près de Clausembourg, & se joint à la Marisch ou Merisch. (*R.*)

ARANJUEZ, maison de plaisance du roi d'Espagne, sur le Tage, dans la nouvelle Castille. *Long.* 14, 30; *lat.* 40. L'agrément de sa situation, les beautés qu'elle tient de l'art, & celles dont l'enrichit la nature, concourent à en faire un séjour charmant. Elle est à 6 li. n. e. de Tolède, & 10 s. de Madrid. (*R.*)

ARANJUEZ, petite ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, province de Costarica, audience de Guatimala. Elle est au s. e. du lac de Nicaragua, & à 5 ou 6 lieues de la mer du sud. *Long.* 290; *lat.* 10. (*R.*)

ARAQUIL, ou HUETE DE ARAQUIL, petite ville de Navarre, à sept lieues de Pampelune, vers les confins de l'Alava & du Guipuscoa. On croit que c'est l'ancienne *Aracillum* ou *Arocellis*. (*R.*)

ARARATH, montagne d'Asie, dans l'Arménie. On lit dans l'ancienne encyclopédie que, *suivant la Vulgate*, l'arche de Noë se reposa sur cette montagne; mais la Vulgate ne parle point du mont Ararath, mais des montagnes d'Arménie; & Bochart prouve que le mot Ararath signifie Arménie, & non pas une montagne. M. Saurin dit aussi (*Discours IX sur la Bible*) que par le mot Ararath, employé dans divers endroits de l'écriture, il faut entendre l'Arménie; que c'est dans ce sens que le prennent les Septante, la Vulgate, Théodoret, &c. L'arche s'arrêta sur les monts Gordiens. *Voyez Géogr. Cellarii*, *lib. III*, *cap.* 11. (*R.*)

ARARENE, contrée des peuples vagabonds de l'Arabie Heureuse, selon Strabon. Quelques-uns croient que c'est aujourd'hui le pays ou royaume de Mahrè, qui s'étend le long du golfe d'Ormus, depuis le cap Ras-al-gate jusqu'au cap Mossandan. (*R.*)

ARARI, rivière de l'Amérique méridionale, dans le Brésil. Elle se jète dans la mer du nord, dans la préfecture de Tamaraca. (*R.*)

ARAS, ou ARAXE, rivière d'Asie, qui prend sa source aux frontières de la Turquie asiatique, du côté d'Assancalé, traverse l'Arménie, une partie de la Perse, & se jète dans le Kur. (*R.*)

ARASH. *Voyez* LARACHE.

ARASSI, ville maritime d'Italie, dans l'état de Gênes. *Longit.* 25, 50; *latit.* 44, 3. Elle est marchande, bien peuplée, & extrêmement propre. On la trouve à une lieue s. o. d'Albengue, & 15 n. e. de Vintimille. (*R.*)

ARAVA, forteresse de la haute-Hongrie, dans le comté & sur la rivière du même nom. *Long.* 37, 30; *lat.* 49, 20. Elle est à 29 lieues n. e. de Cassovie, & 35 n. e. de Neuhausel. (*R.*)

ARAUCO, forteresse de l'Amérique méridionale, dans le Chili, à la source de la rivière de Tucapel. *Long.* 309; *lat.* 42, 30. (*R.*)

ARAUQUES (les), peuples qui habitent la vallée d'Arauco, au Chili, dans l'Amérique méridionale; ils sont vaillans, & ont fait la guerre pendant près de cent ans aux Espagnols établis dans leur voisinage. Leurs armes sont des arcs, des flèches, de longues piques, des rondaches & des cuirasses faites de peaux de loups marins; ils ont coutume d'élire pour chef celui d'entr'eux qui porte le plus lourd fardeau. Alonzo de Ercilla a célébré, dans son poëme de l'Araucana, la paix qu'ils firent en 1659 avec les Espagnols. (*R.*)

ARAW, ou ARAU, ville de Suisse, dans l'Argow, près de l'Aar. *Longit.* 25, 30; *lat.* 47, 25. Cette ville de médiocre grandeur, mais belle,

riche & commerçante, est située dans la partie de l'Argow, incorporée au canton de Berne. C'est une conquête de ce canton sur la maison d'Autriche: lorsqu'elle se soumit aux Bernois par capitulation durant la tenue du concile de Constance, elle retint le droit de se gouverner elle-même. Ses avoyers ou chefs prêtent hommage au nom de la ville à l'état de Berne. La jurisdiction de la ville est limitée à une enceinte fort resserrée. Les appels en cause civile vont à Berne. Cette ville qui exerce la religion protestante, est le lieu ordinaire des diètes pour les cantons réformés. La paix qui termina la guerre civile des Suisses de 1712, y fut conclue. Elle ne contient pas plus de deux mille habitans: on fabrique, tant à Araw que dans ses environs, des étoffes de coton & demi-coton, des indiennes, des rubans. La bonneterie & la tannerie y sont sur un bon pied. Sa coutellerie a de la réputation. Il règne en cette ville une bonne police, & beaucoup d'activité. On y passe l'Aar sur un grand pont couvert. Le pays des environs est un des meilleurs endroits de la Suisse. Le gouvernement est composé de quarante-cinq personnes, qu'on désigne par la dénomination de *Conseil-Bourgeois*. Ce fut en 1415 qu'elle fut enlevée à la maison d'Autriche. Elle est à 3 lieues n. e. d'Arbourg, 5 s. o. de Bruck, & 11 o. de Zurich. (*R.*)

ARAXAI, rivière de l'Amérique méridionale au Brésil. Elle coule vers la préfecture de Paraiba, où elle se jète dans la rivière de Mongaguaba. (*R.*)

ARAXE, aujourd'hui *Arais*, *Aras*, *Achlar* & *Casacz*. *Voyez* ARAS. (*R.*)

ARAYA, cap célèbre de l'Amérique méridionale, à 11 *deg.* 22 *min. de lat. sept.*

Il est situé dans la contrée dite *Terre Ferme*, & dans la nouvelle Andalousie: il forme le golfe appellé par les Espagnols, *Golfo di Cariaco*. C'est près de là qu'on voit, à trois cens pas de la mer, la plus fameuse saline que l'on connoisse: elle donne un sel excellent & très-dur. On l'exploite tous les mois. (*R.*)

ARBA, ou SCARDONA, ville de la domination Vénitienne, dans l'île du même nom, près des côtes de Dalmatie, dont elle n'est qu'à deux lieues. Elle a un évêché suffragant de Zara. *Long.* 32, 34; *lat.* 45, 35. L'île produit abondamment des figues & d'excellens vins, & il s'y trouve une grande quantité de menu bétail. (*R.*)

ARBE. *Voyez* ARBA.

ARBELLES, bourg d'Assyrie, sur le fleuve Lycus, célèbre par la seconde victoire qu'Alexandre le Grand remporta sur Darius, roi de Perse. (*R*)

ARBENGIAN, petite ville d'Asie dans la campagne appellée *Sogde de Samarcand*; c'est proprement le territoire de cette ville. (*R.*)

ARBERG, ville de Suisse, dans le canton de Berne, située sur la rivière d'Aar. *Longit.* 24, 45; *lat.* 47. Cette petite ville presqu'entièrement environnée de l'Aar, qui en fait comme une île, est à 4 lieues n. o. de Berne, 6 n. de Fribourg, & & 5 s. o. de Soleure. Elle forme, avec le district d'alentour, un bailliage qui conserve encore le titre de comté, & qui est gouverné par un bailli de Berne qui réside à Arberg. Cette terre qui s'étend sur les deux bords de l'Aar est une acquisition de Berne. (*R.*)

ARBEROUE, nom d'un des sept districts, vallées, ou pays qui composent la basse Navarre. Il renferme sept paroisses. (*R.*)

ARBI, petit pays de l'Amérique méridionale, près des Andes, entre le Popayan & la nouvelle Grenade. (*R*)

ARBIA, petite rivière d'Italie, qui a sa source dans le territoire de Florence, passe sur celui de Sienne, & se jète dans l'Ombrone. (*R.*)

ARBO. *Voyez* ARBOGEN.

ARBOGEN, ou ARBOGA, ville de Suède, dans la province de Westmanie, sur la rivière de Stor-a, c'est-à-dire, grand fleuve. On y compte environ mille habitans. Elle a une fabrique de cuirasses, & un hôtel des monnoies. Une partie des gardes du corps y ont leur quartier: on y a tenu plusieurs diètes générales & provinciales. Près de la ville, il existe encore plusieurs monumens du paganisme, entr'autres un trône pour recevoir les offrandes. Cette ville a la seizième place à la diète. A un quart de mille est le canal d'Arboga, qui est soutenu par neuf écluses, & qui joint le lac de Hielmar avec celui de Malar. (*R.*)

ARBOIS, petite ville de France, dans la Franche-Comté. *Long.* 23, 30; *lat.* 46, 55. C'est le chef-lieu d'un bailliage qui s'étend sur vingt-une paroisses, compris lui-même dans le grand bailliage d'Aval. Elle est située sur la petite rivière de Cuisance, nommée encore Lausline par quelques-uns. Son territoire est fertile en vins excellens, & très-vantés par-tout où on les connoit. Il s'y trouve une collégiale exempte de la jurisdiction de l'archevêque. Le doyen & les douze chanoines sont à la nomination du roi. Elle a encore un prieuré dépendant de l'évêché de Saint-Claude, une communauté de prêtres, trois couvens de religieuses, deux de religieux, & une commanderie de l'ordre de Malte. Cette ville qui est bien peuplée est entre Salins & Poligny, à 2 lieues de chacune, 6 s. e. Dôle, 9 s. o de Besançon, & 77 s. e. de Paris. (*R.*)

ARBON, ville de Suisse, sur le bord méridional du lac de Constance, dans le Turgow. *Long.* 27, 30; *lat.* 47, 38. Elle est dans un district de Turgow, sur lequel les évêques de Constance ont jurisdiction; mais dont la souveraineté est réservée aux cantons. La ville jouit néanmoins de beaux privilèges. A bien dire, la souveraineté est partagée entre la ville, l'évêque & les cantons, qui ont le haut domaine & le droit d'armes & de garnison. La plupart de ses habitans sont réformés. (*R.*)

ARBOURG, très-pet. ville de Suisse, au canton de Berne, dans l'Argow, sur le bord de l'Aar. *Long.* 25,

25; *lat.* 47, 10. C'est une acquisition des Bernois, faite en 1415, des seigneurs à qui elle appartenoit. Ils y tiennent garnison dans une forteresse élevée sur un rocher à pic, au pied duquel passe l'Aar. Les Casemates en sont à l'abri des bombes, & il s'y trouve un bon puits. Le bailli est commandant de la place, & réside dans le château. Arbonrg, ou Aarbourg est à 5 lieues e. de Soleure, 9 f. de Bâle, & 12 o. de Zurich. (*R.*)

ARC, rivière de Savoie qui a sa source à la partie septentrionale du mont Cenis, aux confins du duché d'Aoste, traverse le comté de Maurienne, & va se jeter dans l'Isère. On lui donne aussi le nom d'Arche. (*R*)

ARC EN BARROIS, petite ville de France, dans le duché de Bourgogne, au bailliage de la Montagne, diocèse de Langres, sur l'Aujon. Ce lieu a été déclaré ville, par arrêt du parlement, en 1726. Arc est à 14 lieues n. de Dijon, & 6 n. o. de Langres. *Long.* 22, 37; *lat.* 47, 55. (*R*)

ARC, ou L'AR, petite rivière de France en Provence. Elle a sa source du côté de Porciouls, traverse la plaine de Pourières où Marius défit les Cimbres, passe aux environs d'Aix, & va se jèter dans l'étang de Berre, près de la ville de ce nom. Quelques-uns la prennent pour le *cœnum flumen* de Ptolémée. (*R.*)

ARCAHON (golfe d'), ou d'ARCASSON, petit golfe de la mer de Gascogne, entre l'embouchure de la Garonne & celle de l'Adour. Il y a dans le voisinage un cap de même nom. (*R.*)

ARCADIE, ville de la Morée, proche le golfe de même nom, dans la province de Belvedère. *Long.* 39, 30; *lat.* 37, 27. (*R.*)

ARCADIE, province du Péloponèse, qui avoit l'Argolide ou pays d'Argos au levant, l'Elide au couchant, l'Achaïe propre au septentrion, & la Messinie au midi. Elle étoit divisée en haute & basse Arcadie. Tout ce pays est connu aujourd'hui sous le nom de *Tzaconia*, ou de *Braccio di Maina.* (*R.*)

ARCALU (principauté d'), petit état des Tartares Mongols, sur la rivière d'Hoamko, où commence la grande muraille de la Chine, sous le 122e degré de *long.* & le 42e de *lat.* septentrionale. (*R.*)

ARCAN, ville d'Asie en Tartarie, sur les frontières du Mawaralnahra. Elle est sur la rivière de Cassima. On la nomme aussi *Adercand.* (*R.*)

ARCANE, petite ville de la Turquie Asiatique dans la Natolie propre, sur la côte de la mer Noire, entre la ville de Seriape ou Sinape, & le cap Pisello. (*R.*)

ARCANI, ville de Mingrelie, à l'embouchure de la rivière du même nom. On croit que c'est l'ancienne *Apsarum*, *Apsarus*, *Apsarrus*, &c. de la Colchide. (*R.*)

ARCAS, petit bourg d'Espagne dans la Castille: c'est l'*Arcabrica* des anciens. (*R.*)

ARCE. *Voyez* PETRA.

ARCEGOVINA, province de la Dalmatie, entre le pays des Dulcignotes au f. e., la république de Raguse au n. o., une partie de la Bosnie au n. e. & la mer Adriatique au f. o. Ses villes principales sont Risano, Castel-Novo, Cataro & Budoa, toutes places fortes; la rivière de Moracica la traverse du n. o. au f. o. Le pays est rempli de montagnes, & cependant très-fertile. Cette province eut autrefois ses ducs souverains, que l'on appelloit *ducs de Saba*; les Vénitiens en possèdent la plus grande partie; le reste appartient aux Turcs. (*R.*)

ARCH. *Voyez* ARCO.

ARCHANGEL, ville de la Russie Européenne, capitale du gouvernement de son nom, à l'embouchure de la Dwina. *Long.* 57, 20; *lat.* 64, 34. (*R.*)

Le commerce d'Archangel comprend celui d'une partie de la Moscovie. Les Anglois & les Hollandois s'en sont presqu'entièrement emparés: cependant les François, les Suédois, les Danois, & ceux de Hambourg & de Breme, ont des correspondans à Archangel.

La foire s'ouvre le 20 août & dure dix jours: mais le commerce peut commencer une quinzaine plutôt. Il se fait ou en échange, & c'est le plus ordinaire, ou partie en échange & partie au comptant, ou tout au comptant. Il faut y envoyer de France les vins de Bordeaux & d'Anjou; des toiles, des futaines, des draps, des lainages, des rubans, des chapeaux, quelques riches étoffes, des bagues, des bijoux, des ustensiles de ménage, des outils d'artisans, du papier, des épices, &c.; on en tire des pelleteries, des cuirs, des cires, des martes &c. Elle a environ trois quarts de mille de long, sur un quart de large (le mille en Russie de trois mille sept cent cinquante pieds). Elle ne consiste qu'en maisons de bois qui s'assemblent à chevilles, & que l'on monte & démonte à volonté; la douane seule est bâtie en pierres. La citadelle où réside le gouverneur, a une enceinte de bois. Cette ville a un siège épiscopal. Les Luthériens & les Réformés y ont des églises. Les denrées y sont au plus bas prix. Cette ville fut bien plus commerçante qu'elle ne l'est aujourd'hui. La plus grande partie de son commerce a passé à Petersbourg, par une suite des dispositions & des ordres exprès de Pierre Ier. Les nations commerçantes ne peuvent point y établir de comptoirs. Pour le bien du commerce il y a une poste réglée établie entre Petersbourg & Archangel. Le monastère de Saint-Michel Archange, près duquel elle fut bâtie à la fin du XVIe siècle, & qui lui a donné son nom, est situé à une des extrémités de la ville. La province d'Archangel est très-froide, remplie de marais, de forêts & de montagnes, & ne donne que de l'orge. Différentes especes d'arbres fruitiers y réussissent. Les pins rendent beaucoup de goudrons. Elle nourrit dans ses pâturages beaucoup de bêtes à cornes & de moutons. Elle est à 200 li. n. de Moscou. (*R.*)

ARCHE. *Voyez* ARC.

ARCHIDONA, petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur le Xenil. (*R.*)

ARCHIDONA, petite ville de l'Amérique méridionale, dans le Pérou, & la province de la Canelle. (*R.*)

ARCHIPEL, ou ARCHIPELAGE (cette dernière dénomination est peu en usage), c'est un terme de Geographie qui désigne une mer entrecoupée d'un grand nombre d'îles.

Le plus célèbre Archipel, & celui à qui ce nom est donné plus particulièrement, est situé entre la Grèce, la Macédoine, l'Asie & l'île de Candie. Il renferme les îles de la mer Égée. Ces îles se divisent en Cyclades & Sporades. *Voyez* ces noms. Toutes ensemble ont un begler-bey ou gouverneur, à l'exception de celle de Candie qui a son propre gouverneur, dont le pouvoir s'étend aux îles voisines. De ces îles les unes appartienent à l'Europe, les autres à l'Asie. Elles produisent d'excellens vins, des fruits exquis, des cannes à sucre. On en tire des huiles, de la soie, de la laine, du miel délicieux, & des marbres de la plus grande beauté On y fait aussi de beau sel. Ces îles sont parsemées de ruines & de monumens de l'ancienne Grece. On appelle *Archipel d'Amboine* la partie septentrionale des îles Moluques & de l'océan des Indes; *Archipel des Moluques*, la partie méridionale de ces îles; *Archipel des Papous*, cette partie de la mer des Indes qui s'étend à l'orient vers le pays des Papous & la Nouvelle Guinée; *Arrchipel du Maure*, celle qui s'étend vers le nord & l'est de l'île de Gilolo; *Archipel des Celèbes*, les îles de Pater & celles qui sont à l'entrée du détroit de Macassar; *Archipel des Maldives*, cette partie de l'Océan des Indes à l'ouest du Malabar; *Archipel de Saint-Lazare*, la partie de l'Océan oriental qui s'étend vers les îles des Larrons, entre le Japon & les Philippines; *Archipel du Mexique*, ce qu'on appelle *golfe du Mexique*, dans la mer du nord; *Archipel de la Nouvelle-Yorck*, cette partie de la mer du nord entre le continent de la Nouvelle-Yorck & l'île Longue; & *Archipel de Chiloé*, ou d'*Ancud*, cette partie qui baigne la partie méridionale du royaume de Chili, dans l'Amérique méridionale; l'*Archipel des Philippines*, qu'on nomme encore *le Grand Archipel*.

On appelle *Duché de l'Archipel*, une souveraineté qui a duré plusieurs siècles dans la maison des ducs de Naxie, qui avoient le domaine de la plupart des îles de la mer Égée. Le Grand-Seigneur le leur enleva en 1556. (*R.*)

ARCHO (les), trois petites îles de l'Archipel, au sud-sud-est de Patmos, & au sud-sud-ouest de Samos. (*R.*)

ARCIS-SUR-AUBE, petite ville de France en Champagne, sur l'Aube, avec une manufacture. *Long.* 21, 45; *lat.* 48, 30.

Elle est sur la rivière d'Aube, à 6 lieues nord de Troyes, & 8 sud-est de Sezanne. (*R.*)

ARCISSA, ou ARSSISSA, grand lac d'Asie, dans l'Arménie majeure, au sud-est du Pont-Euxin: on l'appelle aujourd'hui *mer de Van* ou *d'Actamar*. (*R.*)

ARCK, lac d'Ecosse, dans la province de Loquebar, près de celle de Murrai. (*R.*)

ARCKEL (Terre d'), contrée du Brabant-Autrichien, dont la ville de Lière ou Lire est le lieu principal. (*R.*)

ARCKLO, ou ARKLOW, ville d'Irlande, dans la Lagénie, au comté de Wiclow, à l'embouchure de la rivière de Doro. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

ARCO, ou ARCH, ville d'Italie, dans le Trentin, proche la rivière de Sarco, un peu au nord de l'extrémité septentrionale du lac de Garde. *Long.* 28, 25; *lat.* 45, 52. Elle est munie d'un château situé sur une montagne. C'est le chef-lieu d'un comté de même nom. Elle est située à 6 li. s. o. de Trente, & 12 n. o. de Véronne. (*R.*)

ARCOBRIGA, nom de deux anciennes villes d'Espagne, l'une dans la Lusitanie, que l'on prend aujourd'hui pour Arcos de Valdevez, & l'autre au pays des Celtibériens, que l'on croit être la même qu'Arcos dans la vieille Castille: Ptolomée en a fait mention. Il y a eu encore une ville de ce nom dans le royaume de Séville; c'est aujourd'hui *Arcos de la Frontera*. (*R*)

ARCOL. *Voyez* ARCOS.

ARCOS, petite ville d'Espagne, dans la vieille Castille, à deux lieues à l'est de Médina-Celi: elle est au pied d'une montagne sur le chemin de Siguenza à Saragosse. On la nommoit anciennement *Arcobriga. Long.* 15, 30; *lat.* 41, 15. (*R.*)

ARCOS DE LA FRONTERA, petite ville forte d'Espagne, dans l'Andalousie, au pays d'Agarasso. Elle est sur un roc escarpé, au pied duquel coule la rivière de Guadelète, au nord-est de Cadix, & au sud-sud-ouest de Séville. Elle a trois paroisses & cinq couvens. Les rois d'Espagne l'érigèrent en duché, il y a environ deux cens ans, en faveur de la maison Ponce de Léon, lorsque celle-ci fit cession à la couronne de la ville & du port de Cadix. Arcos de la Frontera se nommoit aussi anciennement *Arcobriga. Long.* 12, 120; *lat.* 40. Elle est à 10 li. n. de Cadix, & 16 s. de Séville. (*R.*)

ARCOS DE VALDEVEZ, petite ville de Portugal, dans la province d'entre Minho & Douro. Elle a un district de quarante-cinq paroisses, & elle est possédée, à titre de comté, par la maison de Moronhan. C'est l'ancienne *Arcobriga Lusitaniana* de Ptolémée. (*R.*)

ARCS (les), petite ville de France, en Provence, dans la viguerie de Draguignan. Elle est sur la rivière d'Argent, à 2 lieues s. e. de Draguignan, & à 4 o. de Fréjus. *Long.* 27, 41; *lat.* 43, 25. (*R.*)

ARCTIQUE (pôle). On appelle ainsi le point du ciel élevé d'environ 49 degrés au-dessus de notre

notre horison (*Paris*), & autour duquel toutes les autres parties du ciel semblent faire leur révolution Il est ainsi appellé de la constellation de l'ourse, en grec ἄρκτος, dont il est très-voisin. On nomme même la dernière étoile, qui est à la queue de la petite ourse, *étoile polaire*. On appelle encore pole arctique le point de notre globe, qui correspond au point du ciel que nous venons de désigner. (*R*)

ARCUDIA, ville d'Afrique dans la Barbarie, au royaume de Tripoli, vers la frontière de celui de Barca, sur le golfe de Sidra. Quelques-uns croient que c'est l'ancien *vicus Philænorum*, ou *Philænorum aræ*; d'autres que c'est l'ancienne *Automala*. (*R*.)

ARCUEIL, joli village de l'Ile de France, à une lieue de Paris, au sud. Il existoit dès le tems de l'empereur Julien, surnommé l'*Apostat* : ce prince y fit construire le fameux aqueduc qui fut réparé sous le règne de Louis XIII, & au moyen duquel la bonne eau de Rongis parvient à Paris, & s'y distribue en différens quartiers de cette capitale. (*R*.)

ARCY, gros village de France, en Bourgogne, dans l'Auxerrois, remarquable par les grottes fameuses qui portent son nom. Voici la description qui en a été faite sur les lieux, par les ordres de M. Colbert. Non loin d'Arcy, on apperçoit des rochers escarpés d'une grande hauteur, au pied desquels paroissent comme des cavernes; je dis *paroissent*, parce que les cavités ne pénètrent pas assez avant pour mériter le nom de cavernes On voit en un endroit, au pied de l'un de ces rochers, une partie des eaux d'une rivière qui se perdent, & qui, après avoir coulé sous terre plus de deux lieues, trouvent une issue par laquelle elles sortent avec impétuosité, & font mouvoir un moulin. Un peu plus avant, en descendant le long du cours de la rivière, on trouve quelques bois sur les bords; ils y forment un ombrage assez agréable, & les rochers forment de tous côtés des échos, dont quelques-uns répètent un vers en entier. Assez proche du village est un gué appellé *le gué des Entonnoirs*, au sortir duquel, du côté du couchant, on entre dans un petit sentier fort étroit, qui montant le long d'un côteau tout couvert de bois, conduit à l'entrée des grottes. En suivant ce sentier, on voit en plusieurs endroits dans les rochers de grandes cavités, où l'on se mettroit commodément à couvert des injures du tems. Ce sentier conduit à une grande voûte, large de trente pas & haute de vingt pieds à son entrée, qui semble former le portail du lieu. A huit ou dix pas de là, elle s'étrécit & se termine en une petite porte haute de quatre pieds. La figure de cette porte étoit autrefois ovale; mais depuis quelques années, on l'a fermée en partie d'un chambranle de pierre de taille, & le seigneur en garde la clef. L'entrée de cette porte artificielle est si basse, qu'on ne peut y passer que courbé, & le dessus de la première salle est une voûte d'une figure plate & toute unie. La descente est fort escarpée, & l'on y rencontre d'abord des quartiers de pierre d'une grosseur prodigieuse.

De cette salle, on passe dans une autre beaucoup plus spacieuse, dont la voûte est élevée de neuf à dix pieds. Dans un endroit de la voûte, on voit une ouverture large d'un pied & demi, longue de neuf pieds, & qui paroît avoir deux pieds de profondeur, dans laquelle on voit quantité de figures pyramidales. Cette salle est admirable par sa grandeur, ayant quatre-vingts pieds de long : elle est remplie de gros quartiers de pierre, entassés confusément en quelques endroits, & épars dans d'autres, ce qui la rend incommode au marcher. A main droite, il y a une espèce de lac qui peut avoir cent ou cent vingt pieds de diamètre, dont les eaux sont claires & bonnes à boire.

A main gauche de cette salle, on entre dans une troisième, large de quinze pas, & longue de deux cent cinquante. La voûte est d'une figure un peu plus ronde que les précédentes, & peut avoir dix-huit pieds d'élévation. Ce qui paroît le plus extraordinaire, c'est qu'il y a trois voûtes l'une sur l'autre, la plus haute étant supportée par les deux plus basses. Vers le milieu de cette salle, on voit quantité de petites pyramides renversées, de la grosseur du doigt, qui soutiennent la voûte la plus basse, & qui paroissent avoir été rapportées à dessein pour orner cet endroit. Cette salle se termine en s'étrécissant; & sur les extrémités d'un & d'autre côté, on voit encore un nombre infini de petites pyramides, qu'on croiroit être de marbre blanc. Le dessus de cette voûte est tout rempli de mamelles de différentes grosseurs, mais qui toutes distillent quelques gouttes d'eau par le bout. A main droite, il y a une espèce de petite grotte, qui peut avoir deux pieds en quarré, & qui est enfoncée de trois ou quatre pieds, remplie d'un si grand nombre de petites pyramides, qu'il est impossible de les compter. Au bout de cette salle, à main droite, on trouve une petite voûte de deux pieds & demi de haut & de douze pieds de longueur, dont l'un des côtés est soutenu par un rocher : elle est aussi garnie d'un si grand nombre de pyramides, de mamelles & d'autres figures, qu'il est impossible d'en faire une description : on y apperçoit même des coquilles de différentes figures & grandeurs.

Cette petite voûte conduit à une autre un peu plus élevée, remplie d'un nombre infini de figures de toutes manières. A main gauche, on voit des thermes de perspective, soutenus par des piliers de différentes grosseurs & de différentes figures, parmi lesquels il y a une infinité de petites perspectives, des piliers, des pyramides, & d'autres figures qu'il est impossible de décrire. Un peu plus avant, du même côté, on découvre une petite grotte dans laquelle on ne peut entrer; elle est fort enfoncée, & admirable par la quantité de petits piliers, de pyramides droites & renversées,

dont elle est pleine. C'est dans cet endroit que ceux qui visitent ces lieux, ont accoutumé de rompre quelques-unes de ces petites figures pour les emporter & satisfaire leur curiosité : mais il semble que la nature prenne soin de réparer les dommages que l'on y fait.

A main droite, il y a une entrée qui conduit dans une autre grande salle qui est séparée de la précédente par quelques piliers, qui ne montent pas jusqu'au-dessus de la voûte. L'entrée de cette salle est fort basse, parce que du haut de la voûte naissent quantité de pyramides, dont la base est attachée au sommet de la voûte. Cette salle est remplie de quantité de rochers de même qualité que les pyramides. On y voit des enfonçures & des rehaussemens ; & l'on a autant de perspectives différentes, qu'il y a d'endroits où l'on peut jeter la vue.

Un grand rocher termine cette salle, & laisse à droite & à gauche deux entrées, qui toutes deux conduisent dans une autre salle fort spacieuse. A gauche en entrant, on voit d'abord une figure grande comme nature, qui de loin paroît être une Vierge, tenant entre ses bras l'enfant Jésus. Du même côté, on voit une petite forteresse quarrée, composée de quatre tours, & une autre tour plus avancée pour défendre la porte. Quantité de petites figures paroissent dedans & autour, qui semblent être des soldats qui défendent cette place. Cette salle est partagée par le milieu par quantité de petits rochers, dont quelques-uns s'élèvent jusqu'au-dessus de la voûte, d'autres ne vont qu'à moitié. Le côté gauche de cette salle est bordé par un grand rocher, & il y a un écho admirable & beaucoup plus fidèle que dans toutes les autres.

On trouve deux entrées au sortir de cette salle, qui conduisent en descendant dans une autre fort longue & fort spacieuse, où le nombre des pyramides est moindre, où la nature a fait beaucoup moins d'ouvrages, mais où ce qu'on rencontre est beaucoup plus grand. En entrant à main gauche, on y rencontre un grand dôme qui n'est soutenu que d'un seul côté. La concavité de ce dôme paroît être à fond d'or avec de grandes fleurs noires ; mais lorsqu'on y touche, on efface la beauté de l'ouvrage, qui n'est pas solide comme les autres ; ce n'est que de l'humidité. La voûte de cette salle est toute unie : elle a vingt pieds de hauteur, trente pas de largeur, & plus de trois cents pas de longueur. Au milieu de la voûte, on voit un nombre infini de chauve-souris, dont quelques-unes se détachent pour venir voltiger autour des flambeaux.

Sous l'endroit où elles sont, est une petite hauteur ; si l'on y frappe du pied, on entend résonner comme s'il y avoit une voûte en-dessous : on croit que c'est-là que passe une partie de la rivière de Cure qui se perd au pied du rocher, & dont on a parlé d'abord.

Cette salle, sur ses extrémités, a deux piliers joints ensemble, de deux pieds de diamètre, & plusieurs pyramides qui s'élèvent presque jusqu'au-dessus ; & elle se termine enfin par trois rochers pointus, du milieu desquels sort un pilastre qui s'élève jusqu'à la voûte.

Des deux côtés il y a deux petits chemins qui conduisent derrière ces rochers, où l'on apperçoit d'abord un dôme garni de pyramides & de quelques gros rochers qui montent jusqu'au-dessus de la voûte ; elle se termine en s'étrécissant, & laisse un passage si étroit & si bas, qu'on n'y peut passer qu'à genoux. Ce passage conduit à une autre salle, dont la voûte toute unie peut avoir quinze pieds d'élévation. Cette salle a quarante pieds de large, & près de quatre cents pas de long ; & au bout elle a quatre rochers & une pyramide haute de 8 pieds, dont la base a cinq pieds de diamètre. On passe de celle-là dans une autre, admirable par les rochers & les pyramides qu'on y voit ; mais sur-tout il y en a une de vingt pieds de haut & d'un pied & demi de diamètre. La voûte de cette salle a d'élévation vingt-deux pieds dans les endroits les plus élevés : elle a quarante pas de large & plus de six cents pas de long. Elle est ornée des deux côtés de quantité de figures, de rochers, & de perspectives ; & si dans son commencement on trouve le chemin incommode à cause des gros quartiers de pierres qu'on y rencontre, la fin en est très-agréable ; & il semble que les figures qu'on y voit, soient les compartimens d'un parterre. Cette dernière salle se termine en s'étrécissant, & finit la beauté de ces lieux.

Tout ce qu'on admire dans ces grottes, disent les *Mém. de Littérat.* du P. Desmolets, ces figures, ces pyramides, ne sont que des congélations, qui néanmoins ont la beauté du marbre & la dureté de la pierre, & qui, exposées à l'air, ne perdent rien de ces qualités. On remarque que dans toutes ces figures, il y a dans le milieu un petit tuyau de la grosseur d'une aiguille, par où il dégoutte continuellement de l'eau, qui venant à se congeler, produit dans ces lieux tout ce qu'on y admire ; & ceux qui vont souvent les visiter, reconnoissent que la nature répare tous les désordres qu'on y commet, & remplace toutes les pièces qu'on détache. On remarque encore une chose assez particulière, c'est que l'air y est assez tempéré ; & contre l'ordinaire de tous les lieux souterreins, celui qu'on y respire dans les plus grandes chaleurs, est aussi doux que l'air d'une chambre, quoiqu'il n'y ait aucune autre ouverture que la porte par laquelle on entre, & qu'on ne puisse visiter ces cavernes qu'à la lueur des flambeaux.

J'ajouterai qu'il faudroit avoir visité ces lieux par soi-même, en avoir vu de près les merveilles, y avoir suivi les opérations de la nature, & peut-être même y avoir tenté un grand nombre d'expériences, pour expliquer les phénomènes précédens, mais on peut, sans avoir pris ces précautions, assurer, 1°. que ce nombre de pyramides

droites & renversées ont toutes été produites par les molécules que les eaux qui se filtrent à travers les rochers qui forment les voûtes, en détachent continuellement. Si le rocher est un tissu spongieux, & que l'eau coule facilement, les molécules pierreuses tombent à terre, & forment les pyramides droites; si, au contraire, leur écoulement est laborieux, si elles passent difficilement à travers les rochers, elles ont le temps de laisser agglutiner les parties pierreuses; il s'en forme des couches les unes sur les autres, & les pyramides ont la base renversée. 2°. Que la nature réparant tout dans les cavernes d'*Arcy*, il est à présumer qu'elles se consolideront un jour, & que les eaux qui se filtrent perpétuellement, augmenteront le nombre des petites colonnes, au point que le tout ne formera plus qu'un grand rocher. 3°. Que partout où il y aura des cavernes & des rochers spongieux, on pourra produire les mêmes phénomènes, en faisant séjourner des eaux à leur sommet. 4°. Que peut-être on pourroit modifier ces pétrifications, ces excroissances pierreuses, leur donner une forme déterminée, employer la nature à faire des colonnes d'une hauteur prodigieuse, & peut-être un grand nombre d'autres ouvrages; effets qu'on regarde comme impossibles à présent qu'on ne les a pas tentés, mais qui ne surprendroient plus s'ils avoient lieu, comme je conjecture qu'il arriveroit. Je ne connois qu'un obstacle au succès; mais il est grand: c'est la dépense qu'on ne fera pas, & le tems qu'on ne veut jamais se donner. On voudroit enfanter des prodiges à peu de frais, & dans un moment. (*R.*)

ARDAGH, ville épiscopale d'Irlande, au comté de Longfort. *Long.* 9, 48; *lat.* 55, 37. (*R.*)

ARDANAT, ville des Indes orientales aux environs de l'Ile-Dieu, en terre-ferme, au-delà de l'Indus. Elle passe pour être grande, riche & assez peuplée. Les Juifs & les Maures y font le principal commerce. Les loix du pays où elle est située n'ont d'autre maniere de faire mourir les malfaiteurs que par le poison nommé *Argenta.* (*R.*)

ARDASTAN, ou ARDISTAN, ville de la province appellée *Gebal* ou *Irac Persique.* (*R.*)

ARDBRY, petit port d'Afrique sur la Méditerranée, au royaume de Barca. Il est situé près des ruines d'une petite ville anciennement nommée *Bruorum Littus.* (*R.*)

ARDEBIL, ville d'Asie en Perse, dans l'Aderbijan. *Long.* 65; *lat.* 37, 55. C'est l'une des plus anciennes de la Perse, & elle est célèbre par le séjour qu'y ont fait les premiers Sophis, & par leurs sépultures: elle l'est encore par son commerce, & sur-tout parce qu'elle renferme les cendres du chef de la secte des Persans. On y va en pélérinage de toutes les parties de la Perse. Cette ville considérable est à 10 lieues e. de Tauris, & 65 n. o. de Casbin ou Caswin. (*R.*)

ARDÉE, ville capitale des Rutules: aujourd'hui c'est un bourg au bord de la mer, appartenant à la maison Cesarini. Le mauvais air a rendu cet endroit presque désert. (*R.*)

ARDEMEANAGH, contrée d'Ecosse, dans la province de Ross. Elle est pleine de hautes montagnes, toujours couvertes de neige. (*R.*)

ARDENBOURG, ville des Pays-Bas, dans la Flandre Hollandoise. *Long.* 21; *lat.* 51, 16. Elle fut considérable; mais les Hollandois l'ont fait démanteler. Elle est à une lieue de l'Eclufe, 4 n. e. de Bruges, 7 n. o. de Gand. (*R.*)

ARDENNE, grande forêt sur la Meuse, qui s'étend fort loin de l'occident à l'orient, & qui passe entre Charlemont au nord, & Rocroi au sud. Le pays des Ardennes tire son nom de la célèbre forêt des Ardennes, *Arduenna*, *Ardenna*, *Ardoenensis Sylva.* César dit qu'elle commençoit au bord du Rhin, & qu'elle s'étendoit jusqu'aux confins du Rhémois: il ajoute même qu'elle comprenoit le pays de Treves, & s'étendoit jusqu'auprès des Nerviens, & qu'elle comprenoit non-seulement le pays entre le Rhin & la Meuse, mais encore celui qui se trouvoit entre la Meuse & l'Escaut, jusqu'à l'Océan. Strabon ne la borne qu'à l'Océan & au pays d'Artois. On voit aujourd'hui entre Douzy-les-Prés, Sedan, Donchery & Reims, une grande forêt qui conserve le nom de *bois des Ardennes*; &, sur le chemin de Sainte-Menehould à Verdun, on trouve une partie de ce même bois, qui se nomme la *forêt d'Ardenne.* (*R.*)

ARDENNE, abbaye de Normandie, de l'ordre des Prémontrés, à une lieue de Caen. Elle vaut 5000 liv. de revenu. (*R.*)

ARDER. *Voyez* ARDRA.

ARDES, espèce de péninsule sur le lac Coin, en Irlande, dans l'Ultonie & le comté de Downe. (*R.*)

ARDES, ville de France dans la basse Auvergne, ci-devant chef-lieu du duché de Mercœur. *Long.* 20, 40; *lat.* 45, 22. Cette petite ville est située dans un pays fertile, au pied d'une montagne, vis-à-vis la paroisse de Mercœur, & le château de ce nom, rasé par ordre de Louis XIII. Elle sert d'entrepôt pour le commerce qui se fait entre la haute & la basse Auvergne; ce qui fait qu'il règne une certaine aisance parmi ses habitans. (*R.*)

ARDESCHE, rivière de France dans le Vivarais. Elle vient de Mirebel, passe à Aubenas, reçoit d'autres rivières, & se jète dans le Rhône à une lieue au-dessus du Pont-Saint-Esprit. (*R.*)

ARDESTON, ville d'Asie dans la Perse. Elle est connue par les bonnes toiles qui s'y fabriquent. (*R.*)

ARDEY, ou ARDÉE, petite ville d'Irlande dans la province de Leinster, au comté de Louth. Elle est sur la rivière de More, au s. e. de Kilmore, & au nord de Kelles. *Long.* 10, 40; *lat.* 54, 10. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

ARDFEARD, ou ARTEFEARD, ville d'Irlande au comté de Kerri, près de la mer, à l'occident. *Long.* 7, 53; *lat.* 52, 14. C'est le siege d'un évêché. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

ARDIERE, rivière de France qui prend sa source dans le Beaujolois, & qui, après avoir traversé une partie de cette province de l'o. à l'e. & avoir passé à Beaujeu, va se jeter dans la Saone. (*R.*)

ARDILA, rivière d'Espagne qui a sa source dans l'Andalousie, & se joint à l'Anas ou Guadiana au-dessus d'Olivença. (*R.*)

ARDMILLON, petite ville d'Ecosse dans le comté de Carrick: elle est à l'embouchure d'une petite rivière, dans le golfe de Cluyd, au s. o. d'Ayr, & à l'o. de Bangery. *Long.* 12, 20, *lat.* 55, 50. (*R*).

ARDMORE, port d'Irlande, sur la côte méridionale, au comté de Waterford, entre la baie d'Youghal au s. o., & celle de Dungarvan au n. e.; il y a encore une petite ville de ce nom dans le même royaume, au comté de Tirconel sur la rivière de Dunnagal. (*R*)

ARDONA, ville autrefois, maintenant village de la Capitanate, province du royaume de Naples. (*R*)

ARDOREL, abbaye de France au diocèse de Castres. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 3500 liv. (*R.*)

ARDRA, ARDRE, ARDER, ANDRA, ou ORDRA, petit royaume d'Afrique dans la Guinée proprement dite, au fond du golfe de Saint-Thomas, entre la rivière de Volta & le lac de Duranto. Ardra ou Assem en est la capitale. Le peuple y est très-licentieux. Il n'y a ni temple ni culte public. Les habitans sont d'un caractère ardent. Le gouvernement, qui n'y est fondé sur aucune loi positive, est purement arbitraire. L'air y est contraire aux Européens; les naturels cependant du pays sont d'une bonne constitution & vivent long-tems. La petite-vérole y est un fléau plus redoutable qu'ailleurs. Le pays est fertile en millet, en vin de palmier, plantes & fruits qui se succèdent toute l'année sans interruption. On y fait quantité de sel. Les chemins y sont beaux. Le royaume d'Ardre est à l'occident de celui de Benin. Les François & les Anglois vont y commercer, & ils y ont quelques forts. Cet état a été conquis depuis quelques années par le roi de Dahomé, dont le pays est plus au nord. Les habitans de cette partie de la Guinée vendent aux Européens beaucoup d'esclaves qu'ils vont enlever chez leurs voisins & auxquels ils joignent quelquefois leurs femmes & leurs enfans. Les Hollandois, les Anglois, les François, ne font pas difficulté de faire ce commerce. (*R.*)

ARDRES, ville de France dans la basse-Picardie, au milieu des marais. *Long.* 19, 30; *lat.* 50, 35. Elle est petite, mais très-forte. Elle a titre de principauté, & c'est le chef-lieu d'un district qui forme un gouvernement particulier. Cette ville est située sur un canal qui communique avec celui de Calais. C'est entre cette ville & celle de Guines que se fit, en 1520, l'entrevue de François I, roi de France, & de Henri VIII, roi d'Angleterre; qui y parurent avec tant de magnificence, que le lieu en a conservé le nom de *Champ du drap d'or*. Elle est à 2 lieues de Guines, 3 s. de Calais, 4 s. o. de Gravelines, & 58 n. de Paris. (*R.*)

ARD-ROSS, ou ARDROSSEN, petite ville d'Ecosse, sur la mer, & dans la province de Cuninghant. (*R.*)

ARDSTIN, ou STINCHARD, petite rivière d'Ecosse qui se décharge dans le golfe de Cluyd, vis-à-vis de la pointe de la presqu'île de Camyr. (*R.*)

ARDSTINSEL, ou ARDSHINSTUR, petite ville d'Ecosse dans le comté de Carrick. Elle est située à l'embouchure de la petite rivière d'Ardstin, dans le golfe de Cluyd, au s. o. de Carletown. *Long.* 12, 15; *lat.* 55, 40. (*R*)

ARDUSSON, petite rivière de France en Champagne. Elle a sa source auprès de Saint-Flavy & son embouchure dans la Seine, entre Nogent & Pont-sur-Seine, après un cours de trois à quatre lieues. (*R.*)

ARE. *Voyez* AAR

ARE, ou AREK, rivière d'Angleterre au duché d'Yorck. Elle a sa source dans le comté de Lancastre, & son embouchure dans l'Humber, à douze milles au-dessous de la ville d'Yorck.

Ptolémée place une contrée de ce nom dans l'Arabie Heureuse, & une île dans le golfe Persique. Ce pourroit bien être la même chose qu'Areca moderne. *Voyez* ce mot. (*R.*)

AREBO, ou ARBON, place de commerce en Afrique, sur la côte de Guinée, au royaume de Benin. Elle est située sur la rivière Formose, à 60 lieues de son embouchure. La ville est grande, bien peuplée, & assez agréable; sa forme est ovale. Ses édifices sont propres & commodes, quoique peu décorés. Le pays est gouverné par un viceroi. Les Anglois y avoient autrefois un comptoir; mais les Hollandois seuls y en possèdent un aujourd'hui, & se sont emparés du principal commerce qui s'y fait. Les vaisseaux remontent la rivière jusqu'à Arebo. *Long.* 22, 35; *lat.* 5. (*R.*)

ARECA, île d'Asie, dans le golfe Persique, au voisinage de celle d'Ormus. Elle est fertile & agréable; mais il n'y a ni rade ni port où l'on puisse s'établir & résister aux pirates, qui viennent souvent la désoler. Les Hollandois ont tenté inutilement de s'y établir. (*R.*)

ARECKA, port de la mer Rouge, à 22 lieues de Suaquem. Il est vaste & bien fortifié. (*R.*)

AREMBERG, petite ville d'Allemagne dans le cercle de Westphalie, sur la rivière d'Ahr, capitale de la Principauté de même nom, incorporée au cercle du bas-Rhin. *Long.* 24, 33; *lat.* 50, 27. Cette principauté souveraine, de très-peu d'étendue, est située entre l'archevêché de Cologne, le duché de Juliers, & le comté de Blankenheim. Les ducs d'Aremberg sont une branche de la maison de Ligne. Ce fut en 1576, que Maximilien II érigea cette possession en principauté immédiate de l'em-

pire. Ferdinand III, en 1644, ajouta la dignité ducale. Aux dietes du cercle du bas-Rhin, le duc d'Aremberg a voix & féance après l'électeur Palatin, & à celles de l'empire il se place dans le collège des princes après le duc de Wirtemberg, comme prince de Montbelliard. La capitale de cette principauté est fort peu considérable par l'absence de ses souverains qui résident à Bruxelles. Elle a néanmoins un château. Elle est à 9 lieues f. de Cologne, & 10 o. de Coblentz. Cette ville, & deux villages, forment tout le ressort de cette souveraineté. (*R.*)

ARENSBERG, ville d'Allemagne dans le cercle de Westphalie. *Long.* 25, 50; *lat.* 51, 25. Elle est située sur une montagne où l'on fait monter l'eau de la rivière de Rhur par le moyen d'une machine hydraulique. Le comté de même nom, dont elle est capitale, est couvert de bois & de montagnes. Elle est à 20 lieues n. e. de Cologne, & 15 f. o. de Paderborn. (*R*).

ARENSBOURG, ville maritime de Suède dans la Livonie, & dans l'île d'Oesel, sur la mer Baltique. *Long.* 40, 20; *lat.* 58, 15. (*R.*)

ARENSWALDE, ville d'Allemagne dans la nouvelle Marche de Brandebourg, sur le lac Slavin, frontière de la Poméranie. *Long.* 32, 22; *lat.* 53, 13. (*R.*)

AREQUIPE, ou AREQUIPA, ville de l'Amérique méridionale dans le Pérou, sur une rivière, dans un terrein fertile. *Long.* 308; *lat. mér.* 16, 40. Elle a un évêché suffragant de Lima. L'air en est tempéré, pur, & le séjour agréable: mais elle est dans le voisinage d'un volcan fort redoutable. Elle est à 130 lieues f. e. de Lima. (*R.*)

ARESGOL, ancienne ville du royaume d'Alger, dont il ne reste que les ruines; elle étoit auparavant la capitale de la province & de tout le royaume de Tremecen, qui fait aujourd'hui une partie de celui d'Alger. (*R.*)

ARESIBO, petite ville d'Amérique, sur une rivière de même nom, à 3 lieues de Saint-Juan de Porto-Rico, dans l'île de ce nom, qui est une des grandes Antilles. (*R.*)

ARESTINGA, île de la mer des Indes vers le Kerman & la ville de Dulcinde On croit que c'est la Liba de Ptolomée. (*R.*)

ARETA, petit pays d'Asie, dans la Palestine, sous l'empire turc; c'est l'ancienne tribu d'Isachar. Ses bornes sont, à l'orient, l'Elbise, rivière qui sort du mont Dari ou Hermon, & se jète dans le Jourdain; au septentrion, la montagne de Thabor; à l'occident, la mer Méditerranée, & au midi, le gouvernement de Mabolos, anciennement la demi-tribu de Manassé, en deçà le Jourdain; on le nomme aujourd'hui *Mordj.he-ebn-aamer*, c'est-à-dire, *la prairie des fils d'Amer*: la plaine fertile de Jesrael ou d'Esdrelon est comprise dans l'Areta. On y trouve encore quelques villes ruinées, telles que Nain, Endor, Césarée; &c. mais toute cette contrée n'est habitée aujourd'hui que par des Arabes, nomades ou vagabonds, & par quelques Chrétiens, qui tous vivent sous des tentes & obéissent à des émirs. Chacun de ces émirs exerce une autorité sans bornes dans son camp; le grand émir, qui est le juge souverain des émirs subalternes, habite ordinairement le mont Carmel; il paie un médiocre tribut au grand seigneur, en chevaux & en chameaux; mais il est obligé de pourvoir à la sûreté des caravanes marchandes, de fournir des escortes aux couriers du sultan, & de faire marcher ses troupes dans l'occasion: son armée, y comprises celles des autres émirs, peut former un corps de cinq à six mille hommes. (*R.*)

ARETHUSE, ville de Syrie, entre Emesse & Epiphanie. On dit que c'est aujourd'hui *Fornacusa*. (*R.*)

ARETHUSE, ville de Macédoine, que quelques-uns appellent *Tadino*, & d'autres *Rendina*. Elle est sur le bord du golfe que nous appellons *di Contessa*, & que les anciens nommoient *Strymonium*. (*R.*)

ARETHUSE, lac dans l'Arménie majeure, près de la source du Tigre, non loin des monts Gordiens, que quelques-uns appellent *Gibel-Noé*. (*R.*)

AREVALO, petite ville d'Espagne dans la vieille Castille, près du royaume de Léon. (*R.*)

AREVATILLO, rivière d'Espagne, dans la vieille Castille. Elle a sa source dans les montagnes, au n. o. d'Avila, & son embouchure, dans l'Adaja au-dessus d'Areva'o. (*R.*)

AREZZO, ancienne ville d'Italie, dans la Toscane & le territoire de Florence. *Long.* 29, 32; *lat.* 43, 37. Elle est située sur une petite éminence dans une plaine agréable & très-fertile en grains, en vins & en huiles. C'étoit une des douze principales villes d'Etrurie. Sylla la ravagea, parce que dans la guerre sociale, ses habitans s'étoient unis aux ennemis de Rome. Ce général y conduisit de nouveaux habitans qui reçurent le nom d'*Aretini novi*. Elle forma pendant quelque tems une république aristocratique. Elle fut à plusieurs reprises incorporée au domaine des Florentins jusqu'au tems où elle passa sous la domination des Médicis avec le reste de la Toscane. Cette ville est la patrie de Mécène, de Guido ou Guy d'Arezzo, l'inventeur des notes de musique; de Pierre Aretin, ce redoutable censeur des Princes; de saint Laurent, martyrisé sous Dioclétien, & celle de Pétrarque. Elle est peuplée de huit mille habitans, & l'on y compte seize paroisses. Il s'y trouve six couvens d'hommes, douze de femmes, & quatre hôpitaux. Ses édifices les plus remarquables sont *les Loges* & la cathédrale. L'évêque est prince de l'empire, & jouit de 45,000 liv. de rente. Le diocèse s'étend sur trois cent quarante paroisses, dans lesquelles sont répandues cent soixante familles Juives. Cette ville est située à 18 lieues f. est de Florence, à 6 o. de Citta-di-Castello, & 11 n e. de Sienne. Elle est pavée de larges dalles de pierre. Il ne reste presque plus rien de son ancien amphithéâtre. (*R.*)

ARG, rivière d'Allemagne, dans la Souabe:

c'est l'*Argus* des Latins. Elle passe à Wangen, & se jète dans le lac de Constance. (*R.*)

ARGA, rivière d'Espagne, qui a sa source dans les Pyrénées, aux frontières de la basse-Navarre, traverse la haute, baigne Pampelune, & se joint à l'Aragon, vis-à-vis de *Villa-Franca*. (*R.*)

ARGA, ou ALGIAR, petite ville de l'Arabie Pétrée, dans le gouvernement de Médine. Elle est sur le golfe Arabique, à trois stations à l'ouest de Médine, dont elle est considérée comme le port de mer. Quelques-uns la nomment *Egra*, & d'autres croient que c'est la même que Dschar. *Long.* 55; *lat.* 25. (*R.*)

ARGAN, ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille & le diocèse de Tolède. (*R.*)

ARGANA, ville d'Asie, au gouvernement de Diarbekir, sous l'empire des Turcs. Elle est sur une montagne, au bas de laquelle on voit le lac Geult-schik. C'est la capitale d'une principauté de même nom qui n'est pas fort étendue, mais qui est toute couverte de vignobles, dont les vins sont très-bons. On en fait une exportation considérable. *Long.* 57; *lat.* 37. (*R.*)

ARGELÈS, petite ville de France, dans le Roussillon. (*R.*)

ARGENCES, bourg de France, en basse-Normandie, sur la Méance. *Long.* 17, 29; *lat.* 49, 15. (*R.*)

ARGENDAL. *Voyez* ARGENTHAL.

ARGENDAL, rivière de France, en Provence, qui a trois sources; l'une à Seillons; l'autre vers Saint-Martin-de-Varages; l'autre du côté du Barjols, & se jète dans la mer près de Fréjus, après avoir reçu plusieurs rivières. (*R.*)

ARGENS (l'), rivière de France, en Provence; qui prend sa source au marais d'Olières, & se jète dans la Méditerranée près Fréjus. (*R.*)

ARGENSOLE, abbaye de France, au diocèse de Soissons. Elle est dans un lieu solitaire, entre Epernay & Vertus. Ce fut une reine de Navarre, veuve d'un comte de Champagne, qui la fonda dans le XIIIe siècle, pour des religieuses de Citeaux. L'abbesse a le privilège de pouvoir assister au chapitre général des pères de Citeaux. (*R.*)

ARGENSON, petite ville de France, dans les montagnes du Dauphiné, au diocèse de Gap, à 2 lieues d'Aspres. On la nomme ordinairement Saint-Pierre d'Argenson. (*R.*)

ARGENTAC, ville de France, dans le Limosin, sur la Dordogne. *Long.* 19, 33; *lat.* 45, 5. Elle est à 6 lieues s. e. de Tulle, & 10 n. e. d'Aurillac. (*R.*)

ARGENTAN, ville de France, dans la basse-Normandie, au diocèse de Seèz. Elle est sur une petite montagne, au milieu d'une belle plaine très-fertile, aux bords de l'Orne. Cette ville est bien peuplée, & munie d'un château. Elle a un gouverneur particulier, un bailliage, une élection, maîtrise particulière des eaux & forêts, grenier-à-sel, bureau des aides. Ses rues sont larges, propres, bien percées; ses maisons régulièrement bâties pour la plupart. Il s'y trouve une église paroissiale, une succursale, un prieuré, quatre couvens, trois hôpitaux, & de belles promenades. Elle est à 5 li. n. e. de Seez, 5 & demie s. e. de Falaise, & 44. o. de Paris. Il s'y fabrique des dentelles, des toiles, des étamines, & d'autres étoffes légères. Cette ville a titre de marquisat & de vicomté. C'est l'*Argentomum* ou *Argentomagum* des anciens. *Long.* 17, 35; *lat.* 48, 54. (*R.*)

ARGENTARO, ou MONTE ARGENTARO, cap d'Italie, en Toscane. Il est au midi d'Orbitello, & à l'est de l'île Giglio. On y trouve Porto Hercole, & quelques autres bourgs. *Long.* 32, 15; *lat.* 41, 55. (*R.*)

ARGENTEAU, ancien château fort, dans les Pays-Bas, sur la Meuse, au duché de Limbourg, dans le comté de Fauquemont: il est tout ruiné. Une branche de la maison de Merci porte le titre de comtes d'Argenteau. (*R.*)

ARGENTEUIL, gros bourg de France, sur la Seine, entre Saint-Denis & Saint-Germain, à 2 li. n. o. de Paris, & à 5 s. e. de Pontoise. Il est entouré de murailles & de fossés comme une ville. On y compte près de cinq mille habitans. Il s'y fait un assez grand commerce de vin & d'autres denrées, & l'on y trouve dans les environs plusieurs carrières de plâtre très-abondantes. Les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur en possèdent la seigneurie. Ils conservent, comme relique, un robe sans couture, qu'ils disent être la robe de J. C. Cette robe est de couleur ventre-de-biche.

Il y a encore un bourg du nom d'Argenteuil en Champagne, au comté de Tonnerre, sur la rivière d'Armançon. (*R.*)

ARGENTHAL, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, au duché de Simmeren, qui appartient à l'électeur Palatin. (*R.*)

ARGENTIÈRE (l'), petite ville de France, en Languedoc, dans le Vivarais. *Long.* 21, 55; *lat.* 44, 30. Elle est à 2 li. s. o. d'Aubenas, & 7 o. de Viviers. (*R.*)

ARGENTIÈRE (l'), petite île de l'Archipel, proche celle de Milo. Elle a été ainsi nommée de ses mines d'argent, auxquelles on ne travaille point. *Long.* 42, 40; *lat.* 36, 50. Elle est toute occupée par des rochers & des montagnes. Elle est fertile, & n'a qu'un seul village. Une espèce de craie dite cimolée, en fait le sol, & on l'emploie à laver & à blanchir le linge; ce qui fait cependant de très-mauvais blanchissages. Les habitans de cette île sont fort dissolus. (*R.*)

ARGENTO, rivière de la Turquie, en Europe. Elle coule dans l'Albanie, & se jète dans le golfe de Venise. (*R.*)

ARGENTON, ville de France, dans le duché de Berri, avec un collège & un couvent. Elle est divisée par la Creuse en haute & basse ville. Louis XIV en fit démolir le château. Elle est à 15 lieues s. o. de Bourges, 25 s. e. de Poitiers, & 55 s. o. de

Paris. *Long.* 19, 10; *lat.* 40, 30. (*R.*)

ARGENTON-LE-CHATEAU, petite ville de France en Poitou, généralité de Poitiers. (*R.*)

ARGENTOR, rivière de France, dans l'Angoumois, formée de deux ruiſſeaux, l'un nommé *Argent*, l'autre *Or*. Elle ſe jète dans la Charente, au village de Porſac. (*R.*)

ARGIAN, ou ARREGIAN, ville du Chuſiſtan, province de Perſe. Elle eſt ſur la rivière de Sirt, proche du golfe de Balſora. (*R.*)

ARGINUSES, iles voiſines de l'île de Lesbos, vis-à-vis Mytiléne, à la vue deſquelles les Athéniens conduits par Conon, vainquirent les Lacédémoniens, commandés par Callicratidas, qui périt dans l'action. Arginuſes fut encore le nom d'une petite ville de Grèce. (*R.*)

ARGONNE (l'), contrée de France, qui s'étend en Champagne & dans le Barrois. Elle a environ 18 lieues de long ſur une largeur fort inégale. Cette contrée n'eſt pour ainſi dire qu'une grande forêt, dans laquelle ſont des vuides où l'on a bâti des villes & des villages. Les habitans en cultivent les environs avec le plus grand ſoin; mais indépendamment de ce que la qualité du ſol n'eſt pas bien bonne, les bêtes ſauves dont le pays eſt rempli, les privent en grande partie du fruit de leur labeur. Le bétail leur réuſſit mieux, & le commerce des bois leur eſt encore une reſſource. Sainte-Menehould eſt la capitale de cette contrée. (*R.*)

ARGOS, ville du Péloponèſe, fameuſe dans l'antiquité. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'une bourgade, munie d'un château, & qui eſt le ſiège d'un évêché. (*R.*)

ARGOS, petite ville d'Afrique, au royaume de Dongala, en Abiſſinie, dans la province de Fungi. Elle eſt ſur la rive orientale du Nil, au nord de la ville de Fungi. Il y paſſe des caravanes chargées de toiles & de ſavons, qui paient un droit, en nature de marchandiſes, à la douane de cette ville. (*R.*)

ARGOSTOLI, port de l'ile de Céphalonie, vis-à-vis de l'Albanie, le meilleur de l'île. (*R.*)

ARGUENON, petite rivière de France, en Bretagne, qui a ſource près du bourg de Jugon, & ſe décharge dans la mer de Bretagne, à trois lieues de Saint-Malo. (*R*)

ARGOW (l'), pays de Suiſſe, ſur l'Aar, dont il tire ſon nom. L'Argow, Argau, ou Argovie eſt une petite province du canton de Berne, dans la Suiſſe; elle en forme la partie la plus ſeptentrionale. On le partage en haut & bas-Argau, entre leſquels la petite ville d'Arbourg fait à-peu-près le point de ſéparation. En général l'Argow eſt un pays très-fertile, arroſé par des rivières poiſſonneuſes, qui deſcendent du canton de Lucerne, & abondant en excellens pâturages, ainſi qu'il l'eſt en bleds & en vins. Le bas-Argau moins favoriſé des dons de la nature, répare, par l'induſtrie de ſes habitans, la fertilité moins grande de ſon ſol. La filature du coton y répand beaucoup d'aiſance. Dans l'une & l'autre partie, on trouve communément des payſans très-riches, & les bons terreins y ſont à un prix très-haut. Le haut-Argow s'étend juſqu'à Thun, & le bas-Argow juſqu'au confluent de l'Aar avec le Rhin. Les habitans en ſuivent la religion évangélique, ſuivant la doctrine réformée. (*R.*)

ARGUIN, île d'Afrique, ſur la côte occidentale de la Nigritie. *Long.* 1; *lat.* 20, 20. Il s'y trouve un fort du même nom, reſté aux François par la paix de Nimègue. Il eſt à 12 li. ſ. e. du cap Blanc. (*R.*)

ARGUN, rivière d'Aſie, dans la Tartarie orientale. Elle ſe jete dans l'Amur, & ſépare l'empire des Ruſſes de celui des Tartares Chinois, par une convention faite en 1728, entre ces deux puiſſances. On y pêche des perles & des rubis, & on trouve aux environs des mines de plomb & d'argent. (*R.*)

ARGUN, ville de Ruſſie, ſur la rivière de même nom, dans la Tartarie orientale, frontière de l'empire Ruſſien & de l'empire Chinois. *Long.* 136, 20; *lat.* 49, 30. Cette ville eſt fortifiée. Elle eſt à 36 lieues ſ. o. d'Albaſin, & 24 n. e. de Mordice. (*R.*)

ARGYLE, province de l'Ecoſſe occidentale, avec titre de duché; la capitale eſt Iuveraray. Elle a environ quarante milles en longueur, ſur une largeur inégale, qui n'eſt en quelques endroits que de quatre milles. La pêche du hareng y eſt très-conſidérable. Le duc d'Argyle eſt shérif héréditaire, ou principal magiſtrat de cette province, hérédité annexée au pays. Les montagnes d'Argde nourriſſent beaucoup de bétail, & il s'y trouve beaucoup de daims. Cette province envoie un député au parlement. (*R.*)

ARHON, grande montagne d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Fez, près d'Efagen. C'eſt une branche du mont Atlas. Sa direction va d'orient en occident, & ſon étendue eſt très-conſidérable. Elle eſt peuplée en partie par des anciens Maures chaſſés d'Eſpagne, & par quelques familles Arabes. Le ſol y produit abondamment de l'orge, qui eſt la ſeule graine du pays. On y recueille des olives & des raiſins ſecs. Les habitans entretiennent une grande quantité d'abeilles, qui y réuſſiſſent admirablement bien. Ils ſont commerce de ſavon liquide, qu'ils fabriquent eux-mêmes. Leurs habitations ſont éparſes çà & là comme des maiſons de campagne. Elles ſont preſque toutes on de planches ou de groſſes toiles en forme de tentes. L'empereur de Maroc en tire un tribut conſidérable. On prétend qu'il peut lever dans ce ſeul canton juſqu'à dix mille hommes d'infanterie. (*R.*)

ARHUS, AARHUUS, ou ARHUSEN, ville de Danemarck dans le nord Jutland, capitale du diocèſe d'Arhus, au bord de la mer Baltique à l'embouchure de la rivière de Gude, qui la traverſe. *Long.* 27, 50; *lat.* 56, 10. Le diocèſe d'Aarhuus confine à celui de Wiborg, près du golfe de Mariagerfiord: de-là, il s'étend le long du golfe de Cattégat, l'eſpace de quinze milles en longueur,

sur huit à neuf de largeur. Le centre de ce diocèse ne consiste à la vérité qu'en Bruyères, dont la principale, appelée, en langage du pays, *Alheide*, a quatre milles de long; mais aussi les cantons qui avoisinent la mer, sont d'une fertilité admirable, & exportent annuellement une grande quantité de grains. Les bêtes à cornes y sont encore l'objet d'un trafic considérable. Le Guden est la principale des rivières qui y coulent. La ville d'Aarhuus est située dans une belle plaine, entre la mer & un lac, dont l'eau s'écoule par un canal assez large, qui coupe la ville en deux parties inégales. Elle est grande & bien peuplée. On y entre par six portes. Elle a trois églises & un hôpital, pourvu de bons revenus. La cathédrale est un édifice considérable, long de cent cinquante pas, large de quatre-vingt-seize, & élevé de quarante-cinq aunes d'Allemagne. Elle renferme de beaux mausolées Avant la réforme, il y avoit à Aarhuus trois couvens, deux de Religieux & un de Religieuses. Aarhuus fait un bon commerce. Son port, situé à l'embouchure du canal dont nous avons parlé, est sûr & commode, quoique assez resserré, & que les eaux y soient trop basses en certains temps. Elle est à 11 lieues s. e. de Wibourg, & 20 s. d'Albourg. (*R.*)

ARIA, île du Pont-Euxin, vers les côtes de Trébisonde, chaine de montagnes de l'Asie mineure, ville du royaume d'Arima, au Japon. (*R.*)

ARIADAN ou ARIDAN, lieu de l'Arabie Heureuse, dans le Tahama, sur la mer Rouge. Quelques voyageurs en font une ville, & d'autres prétendent que ce n'est qu'un village habité par des paysans, & dépendant de la Mecque. (*R.*)

ARIANO, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la principauté ultérieure. *Long.* 32, 49; *lat.* 41, 8. Cette ville est du domaine royal. C'est le siège d'un évêque suffragant de Benevent. Elle est à 6 lieues e. de Benevent, & 4 n. o. de Trevico. (*R.*)

ARIANO, bourg d'Italie dans le Ferrarois, sur un bras du Pô. Il s'y trouve un couvent : il est à 3 lieues s. d'Adria, & 9 n. e. de Ferrare. *Long.* 29, 38; *lat.* 45. (*R.*)

ARICA. Ce fut pendant quelque tems un port & une ville considérables de l'Amérique méridionale, dans le Pérou; mais, depuis long-temps, elle est réduite à l'état de simple village. *Long.* 317, 15; *lat. merid.* 18, 26.

Le commerce d'Arica étoit considérable. Ses magasins étoient pendant quinze jours le dépôt de toutes les richesses du Potosi. Les marchandises qui passoient de Lima & des autres ports du Pérou à Arica, étoient des draps & des serges. Quito y envoyoit ses lainages; les étoffes riches venoient d'Espagne par les galions; il y passoit aussi de Quito du froment, de la farine, du maïs, des huiles, des olives, du sel, du beurre, du fromage, du sucre, du mercure, des syrops, des confitures, *&c.* des quincailleries, des outils, des ustensiles de ménage, *&c.* Ces dernieres marchandises venoient d'Europe à Quito.

Dès le commencement de la domination Espagnole au Pérou, Arica, située sur la mer du sud, au bout d'un vallon de peu de largeur, & de quatre à cinq lieues de longueur, devint un des grands gouvernemens du pays : ce fut l'entrepôt des mines de Potosi, destinées pour Lima : l'argent y arrivoit par terre, & en partoit par mer; de façon que la position respective de ces divers lieux en rendoit les voyages également courts & commodes. Mais ce bonheur particulier d'Arica ne devoit pas durer. En l'an 1579 le fameux Drake, faisant le tour du monde au nom de la reine Elisabeth d'Angleterre, entra sans peine dans le port d'Arica; & le trouvant plein de trésors assez mal gardés, y prit ce que tout autre homme de mer auroit pris à sa place. C'en fut assez pour décourager les Espagnols de l'entrepôt, & pour leur faire abandonner la voie de transporter par terre à Lima, les richesses de Potosi. Ainsi privée d'un avantage qui lui avoit donné quelque célébrité, la ville d'Arica dès-lors ne fit plus que languir; & enfin sa destruction totale arriva par un tremblement de terre, qui la renversa de fond en comble en 1605. Un village, dont les maisons ne sont bâties que de cannes & couvertes de nattes, en a pris la place aujourd'hui. On dit qu'il ne pleut jamais dans le vallon d'Arica, que les ruisseaux y sont rares, & que le terroir en est cependant d'une fécondité surprenante. L'on dit que sans autre engrais que la fiente d'oiseaux, que l'on y ramasse avec grand soin, le bled, le maïs, la luzerne, & sur-tout le piment, sorte d'épicerie que les Espagnols aiment beaucoup, y sont cultivés avec un succès prodigieux. (*R.*)

ARICA, nom latin de la petite île d'Alderney ou Aurigny, dans le canal de Saint-George, possédée par les Anglois, au voisinage de Jersey & de Guernesey. (*R.*)

ARICARETS, nation de l'Amérique méridionale dans la Guiane, sur les bords d'un fleuve nommé *Aricari*. Elle est, quoique peu nombreuse, divisée en orientale & en occidentale, commerçant d'une part avec les François de la Cayenne, & de l'autre, avec les Portugais du fort Strerro. (*R.*)

ARICIE, ville d'Italie dans le Latium, au pied du mont Albano. Sa fondation avoit, dit-on, devancé celle de Rome, & ses loix municipales la rendoient respectable par leur sagesse. Cette ville n'est aujourd'hui qu'un bourg médiocre, avec un château, dans l'état de l'Eglise On le nomme *Larriccia*. (*R.*)

ARICOURIS, peuple de l'Amérique méridionale, dans la Guianne, vers la rivière des Amazones. De Laet dit que les Aricouris ne donnent presqu'aucun signe de religion; qu'ils respectent le soleil & la lune, sans pourtant les adorer; qu'ils paroissent croire à l'immortalité de l'ame, en ce qu'ils assignent

assignent le ciel pour demeure après la mort, à ceux qui ont bien vécu; qu'ils sont timides, soupçonneux, & âpres à la vengeance; qu'ils recourent volontiers aux devins, lesquels, sous le nom de *peaïos*, se disent inspirés par le démon *Watipa*, & les instruisent tant des causes futures, que de celles qui se passent dans les pays éloignés; que ce sont d'ailleurs gens de moyenne taille, dont les yeux & les cheveux sont noirs, dont les femmes accouchent sans beaucoup de souffrances, & dont la nudité n'est couverte pour l'ordinaire, que d'une sorte de teinture gommée, diversement employée par l'un & par l'autre sexe. Les hommes s'en enduisent tout le corps, pour se préserver de l'ardeur du soleil; & les femmes s'en peignent légèrement le leur, pour y ménager à leur mode, la représentation de plusieurs figures. (*R.*)

ARIÉGE (l'), rivière de France, qui a sa source dans les Pyrénées, passe à Foix & à Pamiers, & se jète dans la Garonne. Elle roule avec son sable des paillettes d'or, & l'on y pêche de bonnes truites & de bonnes aloses. (*R.*)

ARJEPLOG, paroisse de la Laponie Pitea, soumise à la Suède. Elle touche au grand lac Hornawam, & elle comprend cinq villages. La couronne y a établi, en 1733, une école pour six Lapons à la fois. (*R.*)

ARIGNANO, ville autrefois, maintenant village d'Italie, dans la Toscane, sur la rivière d'Arno, au territoire de Florence. (*R.*)

ARIM, ville d'Asie, dans les Indes, supposée par les géographes orientaux, à une égale distance des colonnes d'Hercule au couchant, & de celles d'Alexandre au levant, & employée par eux en conséquence, à faire le compte des longitudes. (*R.*)

ARIMA (le détroit d'), il est dans l'Océan oriental, entre la petite île de Nangayauma & celle de Ximo. Il est ainsi nommé d'Arima, ville qui n'en est pas éloignée. (*R.*)

ARIMA, ville & royaume du Japon, dans l'île de Ximo. (*R.*)

ARIMATHIE, ville de la Judée & de la tribu d'Ephraim, à dix lieues de Jérusalem. On l'appelloit autrefois *Ramathiam sophim*, & elle s'appelle aujourd'hui *Rama*, *Remle* & *Ramola*. (*R.*)

ARIMOA, île de l'Asie, près de la nouvelle Guinée, à côté de la terre des Papous, entre celle de Moa & de Schouten. (*R.*)

ARINGIAN, ville de la province de Transoxane, appartenante à la sogde ou vallée de Samarcand. (*R.*)

ARIOLA, petite ville du royaume de Naples, dans la principauté ultérieure, avec titre de principauté, que porte la maison de Caraccioli. (*R.*)

ARJONA, petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur la rivière de Frio, entre Jaën & Andaxar. Elle a trois paroisses & deux hôpitaux. (*R.*)

ARIPO, fort en Asie, sur la côte occidentale de l'île de Ceylan, à l'embouchure de la rivière deCeronda. Il appartient aux Hollandois; à l'orient du fort, il y a un banc où l'on pêche des perles. *Long.* 97, 55; *lat.* 8, 42. (*R.*)

ARIS, ville de la Lithuanie Prussienne, dans le cercle ou grand bailliage de Rhein. C'est une de celles que les soins & les vues économiques du feu roi Fréderic Guillaume firent passer, pour ainsi dire, du néant à l'existence, & dont la sage administration moderne accroît de jour en jour la prospérité. (*R.*)

ARISABIUM, ville de l'Inde, au-delà du Gange. Quelques interprêtes de Ptolomée croient que c'est Ava moderne, capitale d'un royaume de même nom. (*R.*)

ARISITIUM, ville épiscopale de France, dans le Rouergue, aux confins du Languedoc. Elle est détruite depuis long-tems; mais ses ruines se voient encore près de Milhaud, dans le petit pays d'Arsad. (*R.*)

ARIZA, petite ville d'Espagne, dans l'Aragon, sur les frontières de la vieille Castille, & sur la rivière de Xalon. Elle a un château placé sur une montagne, trois paroisses, un couvent, deux hôpitaux, & c'est le chef-lieu d'un marquisat. Les géographes prétendent que cette Ariza, est la ville qu'on nommoit anciennement *Arsi* ou *Arci*. (*R.*)

ARKA, ville d'Asie, en Syrie, agréablement située sur une rivière de son nom, vis-à-vis l'extrémité septentrionale du mont Liban. L'on en voit encore les ruines dans un endroit, qui fait partie du gouvernement moderne de Tripoli de Syrie. (*R.*)

ARKEG, lac d'Ecosse, dans la province de Loch-Aber, à l'occident du lac Aber, avec lequel il communique par un canal de trois à quatre milles: le lac Arkeg a près de six milles de long. (*R.*)

ARKEL, district des provinces-unies des Pays-Bas, appartenant en particulier à celle de Hollande. Il comprend les villes & seigneuries d'Asperen, de Heuchelnum, & quelques villages: on le nomme autrement le pays de Gorkum. (*R.*)

ARKI, ville de la Turquie, en Europe, située dans la Bosnie, à l'embouchure de la Bosna, dans la Save. (*R.*)

ARKONA, forteresse de la presqu'île de Witto, en Poméranie, proche de l'île de Rugen. Elle ne subsiste plus depuis passé 600 ans. Un roi Waldemar la prit en 1168, & la rasa de fond en comble, enveloppant dans sa destruction le temple de Swantwoit, idole fameuse du pays. (*R.*)

ARLANZA, petite rivière d'Espagne, qui a sa source à Lara, baigne Lerma, & se rend dans l'Arlanzon. (*R.*)

ARLANZON, rivière d'Espagne dans la vieille Castille, qui baigne Burgos, reçoit l'Arlanza, & se jète dans le Pizuerga sur les frontières du royaume de Léon. (*R.*)

ARLBERG, branche des Alpes Rhétiennes, qui pénètre dans l'empire, vers le Tyrol & le lac de Constance, & sous le nom général de laquelle on comprend en Autriche les comtés particuliers de Bregentz, de Sonneberg, de Pludentz, & de Feldkirck ou Montfort, avec la seigneurie de Hoheneck. (*R.*)

ARLENC ou ARLANC, ville de France dans la basse-Auvergne, élection d'Issoire, généralité de Clermont (*R.*)

ARLES, ville assez-considérable de France, sur la rive gauche du Rhône, à 8 lieues de la mer, & au voisinage d'un grand marais, dont sa situation élevée ne lui permet pas de craindre les inondations, mais dont le souffle de certains vents lui rend quelquefois les vapeurs assez incommodes. *Long.* 22, 18; *lat.* 43, 40, 3. Cette ville est le siége d'un gouverneur particulier.

Placée dans l'enceinte du gouvernement de Provence, & pourvue d'un territoire de plusieurs lieues de circuit, elle a, par la nature de son sol & de son climat, de quoi commercer en bons vins, en vermillon, en manne, en huiles & en excellens fruits.

Elle est le siége d'un archevêché, d'un bailliage, d'une viguerie, d'une amirauté, & d'un bureau des cinq grosses fermes. Quatre évêques, savoir, ceux de Marseille, de Saint-Paul-trois-Châteaux, de Toulon & d'Orange relèvent de son archevêque, lequel, sous le titre de prince de Montdragon, & avec 55,000 liv. de rente, gouverne cinquante-une paroisses : il se qualifie de primat.

Cette ville n'est pas bien bâtie : l'on y trouve, outre la cathédrale, une collégiale, six autres paroisses, deux abbayes, l'une d'hommes & l'autre de filles, de l'ordre de Saint-Benoît; dix-sept autres couvens, un hôpital & une académie des Belles-Lettres, fondée en 1669. Quant à celle des sciences établie pour des gentilshommes uniquement, ses assemblées cesserent du vivant même de Louis XIV qui l'avoit fondée. L'hôtel-de-ville, élevé en 1673, sur les desseins de Hardouin Mansard, est un assez bel édifice. C'est un quarré long résultant de trois ordres d'architecture les uns au-dessus des autres, disposition néanmoins qui est à réprouver. Les deux grandes façades qui répondent à deux places, sont symétriques, surmontées d'une balustrade, & relevées par quantité d'ornemens relatifs à l'antiquité de la ville. Le vestibule, dont la voûte presque plate est soutenue par vingt colonnes couplées, est accompagné de portes figurées, avec les bustes des comtes de Provence, leurs armes au-dessous. Le fond de ce vestibule est orné d'une statue de Louis XIV.

L'on y passe le Rhône sur un pont de bateaux, très-bien entretenu, le long duquel sont placés de chaque côté des bancs où, dans la belle saison, on va prendre le frais & jouir du spectacle agréable de la campagne, & du fleuve presque toujours couvert de gros bateaux qui remontent ou qui descendent. Une partie de ce pont est susceptible de déplacement pour laisser passage aux bateaux. Arles est assurément l'une des villes du royaume où l'on trouve le plus grand nombre de monumens antiques. On y remarque principalement une nombreuse collection d'urnes, & autres ustensiles sépulchraux romains déposés à l'archevêché ; une de ces urnes est si grande qu'elle contiendroit quatre-vingt ou quatre-vingt-dix pintes. Un obélisque de Granit de cinquante-huit pieds de hauteur, & du poids d'environ 2000 quintaux, déterré en 1675, relevé & dédié l'année suivante à Louis XIV. On le termina par un globe d'azur, parsemé de fleurs-de-lys d'or, & surmonté d'un soleil qui étoit la devise du roi. Le piédestal est orné aux quatre angles de quatre figures de lions en marbre, & les faces en sont chargées d'inscriptions latines, mais modernes, ainsi que le piédestal. La tige de l'obélisque a sept pieds de diamètre à sa base. Le buste d'Esculape entouré d'un serpent. Un amphithéâtre de forme ovale, qui paroit avoir été bâti par Jules-César, sans avoir cependant jamais été achevé : il a cent quatre-vingt-quatorze toises de circonférence, & dix-sept de hauteur pour le frontispice. L'arene a soixante-onze toises de longueur sur cinquante-deux de largeur. Les portiques à trois étages sont de blocs de pierre d'un volume considérable ; chaque étage présente une suite de soixante arches qui existent encore en partie, quoique défigurées & & masquées presque par-tout par des maisons. Des ruines de deux temples, dont l'un passe pour avoir été consacré à Diane ; les restes d'un arc de triomphe ; deux grandes colonnes de marbre grec, avec une porte qu'on croit être les vestiges d'un théâtre ; les débris du capitole que les Romains y avoient bâti ; les champs élisées, *campus elisius*, & par corruption, *elifcamp*, qui est sur une colline hors de la ville. On y voit une infinité de tombeaux de pierre ou de marbre de toutes grandeurs, plus ou moins enfouis dans la terre, les uns avec des couvercles & des inscriptions, les autres n'en ayant point. Ceux des Payens sont marqués par ces deux lettres, *D. M. Diis Manibus ;* ceux des Chrétiens le sont par une Croix. Quelque considérable que soit encore le nombre de ces tombeaux, il l'étoit autrefois beaucoup plus ; mais les uns ont été cédés à des curieux, d'autres ont été employés à la construction de plusieurs maisons de campagne, & quantité ont été brisés dans l'espérance d'y trouver des monnoies d'or, d'argent ou de bronze, comme on y en a trouvé en effet, ainsi que des urnes, des pateres, des lacrymatoires, des lampes prétendues inextinguibles. L'église des minimes qui se trouve sur cet emplacement, offre beaucoup d'inscriptions antiques, les tombeaux de plusieurs Saints ; ceux de Saint-Trophime & de Saint-Honorat servent d'autels dans une chapelle.

C'est à Arles qu'a été trouvée la belle statue de Diane qui se voit dans la galerie de Versailles.

Arles érigea une colonne en l'honneur du grand

Constantin, sur laquelle on voit ces mots gravés en six lignes :

IMP. CÆS. FLAV. VAL.
CONSTANTINO P. F. AUGUSTO,
PIO FELICI AUGUSTO
DIVI CONSTANTI AUG. PII
FILIO,
ARELATIS RESTITUTORI.

En effet, après la mort de Maximilien Hercule, Constantin fixa son séjour à Arles, dont il releva les murs ruinés par Crocus, en 270 : il y bâtit un palais dont la tour s'appelle encore aujourd'hui le *château de la Trouille*.

Ces diverses antiquités, renfermées dans Arles, font aisément juger de celle de la fondation de cette ville qu'on fait remonter plus haut encore que celle de Marseille, & de l'éclat qu'elle eut autrefois. C'étoit le siège du royaume de son nom, ou royaume de Bourgogne, fondé par Bozon I. Il s'y est tenu treize conciles depuis l'an 353 jusqu'en 1261. Jules-César, dans ses commentaires, parle déjà d'Arles sous le nom d'*Arelate*, & dit qu'il y fit construire douze vaisseaux, pour servir au siège de Marseille; il falloit que les bouches du Rhône dans ce tems-là, fussent moins ensablées qu'elles ne le sont aujourd'hui. Arles eut part à l'affection de Constantin le Grand, qui lui donna le nom de *Constantine*; & à celle de l'empereur Honorius, qui lui donna le préfectoire des Gaules, avant que le siège en fût transféré à Trèves.

Cette ville est à 15 lieues o. d'Aix, 5 s. e. de Nimes, & 153 s. e. de Paris. (*R.*)

ARLES, petite ville de France dans le Roussillon, à 6 lieues de Perpignan, au pied du Canigou, sur la rivière de Tet. Il y a deux paroisses dans cette petite ville, & une abbaye de bénédictins, la plus considérable qui soit dans cette province, & fameuse d'ailleurs par le concours de dévots que lui attire le tombeau, miraculeusement humide, dit-on, de Saint-Abdon & de Saint-Sennen. La mense abbatiale en est unie à l'évêché de Perpignan. (*R.*)

ARLESHEIM, bourg agréable, riche & considérable au milieu dun vallon riant & fertile, dans l'évêché de Bâle, à une lieue & demie de la ville de même nom; séjour des chanoines réguliers titulaires du chapitre de Bâle, composé de nobles. L'an 1529, la ville de Bâle ayant embrassé la réformation, ils y restèrent paisiblement jusqu'à l'an 1677, tems auquel les François ayant pris cette ville, les chanoines en sortirent, après y avoir essuyé toutes sortes d'adversités, & allèrent s'établir à Arlesheim. Ils y firent couper un bois; ils y construisirent une belle rue bordée des deux côtés & sans interruption, de maisons magnifiques, & ils y bâtirent une belle église qui leur tient lieu de cathédrale. Les membres du chapitre sont fort riches, & ils ont de grands revenus dans l'Alsace & dans le canton de Bâle. Ils ont à Bâle un officier qui perçoit le revenu qu'ils y ont; ils sont obligés de le choisir entre les bourgeois de la ville. Ils ont le droit d'élire leur évêque, souverain de l'évêché de Bâle, & qui réside à Porentruy. C'est ordinairement de leur corps qu'ils le prennent, à la pluralité des voix. Le bourg est situé sur la Birs. (*R.*)

ARLEUX, petite & ancienne ville des Pays-Bas dans le Cambrésis, sur les confins de la Flandre & du Hainaut. *Long.* 20, 46; *lat.* 50, 17. Elle est munie d'un château. Elle se trouve à 2 lieues & demie n. o. de Cambrai, & à 2 lieues s. de Douai. (*R.*)

ARLEY, ou ARLAY, petite seigneurie de France en Bourgogne, sur la rivière de Seille; elle étoit du patrimoine de la maison de Châlons, à laquelle succéda celle d'Orange; & le roi de Prusse, comme cohéritier de cette dernière, ne dédaigne pas de faire entrer encore le titre d'Arley ou Arlay, parmi les siens propres. (*R.*)

ARLON, ancienne ville des Pays-Bas, autrefois considérable & peuplée, dans le comté de Chini, annexe du duché de Luxembourg. *Long.* 23, 20; *lat.* 49, 45.

Le territoire d'Arlon, reconnu depuis longtems pour l'une des douze prévôtés du duché de Luxembourg, comprend environ cent villages, grands & petits. C'est une dépendance de la maison d'Autriche. Le titre de marquisat lui fut donné, croit on, l'an 1103, à la place de celui de comté, sous lequel il avoit fait partie jusqu'alors du pays des Ardennes. Quant à la ville d'Arlon même, elle est bâtie sur une hauteur, d'où part la rivière de Semoi, & commandée par un château encore plus élevé qu'elle; mais les François rasèrent ses fortifications proprement dites en 1671. Cette ville est à 4 lieues n. o. de Luxembourg, 6 s. e. de Montmédi, & 15 n. o. de Metz. (*R.*)

ARLSTEN, ou ARNOLDSTEIN, très ancien château de la Carinthie, dans le cercle d'Autriche en Allemagne. Il appartient, avec plusieurs autres du même pays, à l'évêque de Bamberg, par donation de l'empereur Henri II, & il est aujourd'hui rempli de moines de saint Benoît. La souveraineté de cet endroit & de ceux que Bamberg possède encore dans la Carinthie, est un long & ennuyeux objet de litige, entre la cour de Vienne & celle de l'évêque. (*R.*)

ARLY, rivière de Savoie, qui descend des montagnes du Faucigny, reçoit les torrens de Montoux & d'Aron, & va se jeter dans l'Isère, proche de Conflans. (*R.*)

ARMA, petite province de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, avec une ville & une rivière nommées comme elle. Le sol en est, dit-on, si fertile, que l'on y moissonne le mais deux fois l'année. *R.*)

ARMAGARA, ville de l'Inde, en deçà du Gange, suivant Ptolomée. (*R.*)

ARMAGH. Cette ville fut jadis fameuse & flo-

rissante; mais les guerres, les séditions, les incendies l'ont successivement réduite à un état misérable : elle est cependant encore le siege d'un archevêque, primat d'Irlande, & la seule du comté d'Armagh, avec Charlemont, qui envoie, pour Armagh, des députés au parlement. Cette ville est dans l'Ultonie. Le comté qui porte son nom, est la plus fertile partie de toute l'Irlande. La capitale en est Charlemont. Armagh envoie deux députés au parlement. Elle est sur la rivière de Kalin. *Long.* 10, 46; *lat.* 54. (*R*)

ARMAGNAC, province de France, avec titre de comté, d'environ 36 lieues de long, sur 25 de large, dans le gouvernement de Guienne, bornée à l'orient par le Languedoc & le pays de Comminges; au f. f. e. par le Nebosuan; au sud, par les Pyrénées, qui la séparent de l'Aragon; au f. o. par le Bigorre; à l'occident, par le Marsan & le Béarn; au septentrion, par le Condomois & l'Agénois. Auch en est la capitale. Il se divise en haut & bas Armagnac. C'est un pays généralement fertile en grains, en vins, en bons fruits & en pâturages. Outre les bleds, les vins & les eaux-de-vie, on en tire du lin, de la laine, du marbre, du plâtre & du salpêtre. L'air en est fort tempéré, & le terrein très-inégal. Il a eu long-temps ses comtes particuliers, qui formoient une branche de l'ancienne maison de Gascogne, & dont le dernier, peu fidele au roi Louis XI, fut tué au siège de Lectoure en 1470. (*R*.)

ARMAMAR, ville de Portugal, dans la province de Beira, au département de Lamego. L'on n'y trouve que deux églises paroissiales; preuve du peu de considération qu'elle mérite; car, dans ce pays-là, les moindres villes ont plusieurs Eglises. (*R*.)

ARMANÇON, ou ARMANSON, rivière de France en Bourgogne, qui a sa source au-dessus de Semur, où elle passe, reçoit la Brenne, arrose Tonerre, & se jète dans l'Yonne à la gorge d'Armançon, près d'Auxerre. (*R*.)

ARMANOTH, province de l'Ecosse septentrionale, qui fait partie de la province de Ross, entre celles de Locquabir & de Murrai. (*R*.)

ARMEDON, ou ARMENDON, île dans le voisinage de l'île de Crète, à l'opposite du promontoire Sammonien. C'est apparemment l'un de ces écueils, sans nom moderne, dont on fait que, de nos jours, Candie est environnée. (*R*.)

ARMENIE. On assure, dans la premiere édition du *Dict. rais. des Sciences*, &c. que le paradis terrestre étoit situé en Arménie : c'est seulement un des trois sentimens des savans; car le pere Hardouin, la Martiniere & d'autres le placent dans la Palestine, & d'autres dans la Babylonie, au confluent du Tigre & de l'Euphrate. C'est pour faire connoître cette situation différente prétendue par les savans, que M. de l'Isle nous a donné, en 1764, sa belle carte *de Paradisi terrestris situ*.

L'Arménie est un grand pays d'Asie, borné à l'occident par l'Euphrate; au midi par le Diarbeck, le Curdistan & l'Aderbijan; à l'orient par le Chirvan, & au septentrion par la Géorgie. Il est arrosé par plusieurs grands fleuves. C'est un des plus beaux & des plus fertiles pays de l'Asie. Elle a eu des rois particuliers; mais leur domination ne fut jamais durable, & les conquérans de l'Asie la soumirent tour-à-tour à leur obéissance. Elle est aujourd'hui en partie du domaine des Persans, en partie sous l'empire Ottoman. Les Arméniens sont fort intelligens dans le commerce. Ils professent la religion chrétienne; mais ils sont Eutychéens. Ils consacrent avec le pain azyme, & ne mettent point d'eau dans le calice. Leurs prêtres séculiers peuvent se marier, mais ils ne peuvent épouser des veuves, ni passer à de secondes nôces. Les troisiemes sont défendues même aux laïques. Au reste, il y a bon nombre d'Arméniens catholiques Romains, unis au Saint-Siège, quoique, sous la domination des Turcs & celle des Persans. L'Arménie majeure des anciens est la partie de l'Arménie qui appartient aux Turcs. (*R*.)

ARMENNA, ruines d'une ville appellée autrefois *Medobriga* : on les voit dans l'Alentéjo, près de l'Estramadure d'Espagne, & du bourg de Marvaon. (*R*.)

ARMENTIERES, ville des Pays-Bas, dans le comté de Flandre, au territoire d'Ypres, capitale du quartier de la Wepe sur la Lys. *Long.* 20, 27; *lat.* 50, 40.

Cette ville, qui a son seigneur particulier de la maison d'Egmont, fut prise & démantelée par les François l'an 1667. Son fort, avant cette époque, pareil à celui des autres places de la contrée, l'avoit souvent exposée aux horreurs de la guerre : les François & les Espagnols, constamment en guerre dans le dernier siècle & dans le précédent, tour-à-tour s'emparoient & se chassoient de ses murs : leur démolition a fait son repos; &, cessant d'être importante comme forteresse, elle l'est devenue comme ville de commerce, comme place de fabriques de draps très-estimés. Elle est à 3 lieues n. o. de l'île, 12 f. e. de Dunkerque, 14 f. o. de Gand, & 55 nord de Paris. (*R*.)

ARMIEN, ou ARMIER, petite ville de France en Dauphiné, & dans le Valentin. (*R*.)

ARMIER, petite ville de France dans le Dauphiné, au Valentinois. (*R*.)

ARMIERES, petite ville du Hainaut, sur la Sambre. *Long.* 25, 3; *lat.* 52, 4. (*R*.)

ARMINACHA, petite ville de la Natolie, dans l'Aldulie, au pied du mont Taurus. On prétend que c'est l'ancienne Cybistra. (*R*.)

ARMIRO, ville de la Turquie Européenne, dans la Macédoine, sur le golfe de Volse, & les côtes de l'Archipel, vis-à-vis l'île de Negrepont. *Long.* 41, 10; *lat.* 38, 34. Elle est à 12 lieues f. e. de Larisse.

Il y a encore dans l'île de Candie une rivière

de ce nom : elle coule près le Castel-Malvesi, & se décharge dans la Méditerranée, près de Paleo-Castro. On dit que c'est l'Oaxès des Anciens.

On croit que l'Amiro, montagne de Portugal, aux confins de l'Alentéjo, près Portalegre, est l'*Herminius* ou *Eminius mons* des anciens. (*R.*)

ARMIROS, peuples de l'Amérique méridionale, non loin des bords de la rivière de la Plata. Leur pays fut découvert par les Espagnols en 1541. On le dit fertile en maïs, en cassave, & rempli d'oies, de poules d'Indes & de perroquets. Quelques uns croient que ce sont les mêmes que les arécires. (*R.*)

ARMOA, petite rivière d'Arcadie, qui se jète dans l'Alphée. On croit que c'est l'*Amarynchus* des anciens. (*R.*)

ARMOACHIQUOIS, sauvages de l'Amérique septentrionale, qui changent souvent de demeure. On n'a encore rien de certain sur leur figure, ni sur leur caractère. (*R.*)

ARMORIQUE : c'est ainsi que les anciens désignoient la petite Bretagne. Ce mot signifie *maritime* : il faut comprendre sous ce nom, outre la petite Bretagne, quelque portion de la Normandie. Selon Sanson, il convenoit à tous les peuples qui formoient la province Lyonoise seconde, qui f t ensuite divisée en seconde & troisième, ou font maintenant les archevêchés de Rouen & de Tours. (*R.*)

ARMOT (Isle d'), petite île de la mer de Gascogne, sur la côte de Saintonge. (*R.*)

ARMUYDEN, ou ARNEMUYDEN, ville des Provinces-Unies des Pays-Bas, dans l'île de Valcheren. *Long.* 21, 10, *lat.* 51, 30. C'étoit autrefois une ville passablement grande, commerçante & assez bien bâtie ; mais l'entrée de son port ayant été bouchée par des sables accumulés, & étant devenue par-là impraticable, elle déchut infiniment. Les salines qu'on voit par-tout dans ses environs, sont la principale de ses ressources. Elle est à une demi-lieue e. de Middelbourg. (*R.*)

ARNAWD, nom commun sous lequel les Turcs comprennent la Macédonie & l'Albanie, gouvernées par un pacha. Les habitans en font de bons soldats ; peut-être sont-ils encore très-sanguinaires, car ils exercent, dit-on, la profession de bouchers dans toute la Turquie. (*R.*)

ARNAUTES, peuples d'Albanie, sur la côte orientale du golfe de Venise : ils sont errans & vagabons. On donne aussi le nom d'*Arnautes* aux Albanois qui se sont fixés dans l'île de Nio, une de celles de l'Archipel, & plus généralement encore aux habitans de l'Albanie & de la Macédoine, conjointement. (*R*).

ARNAY-LE-DUC, petite ville de France en Auxois, au duché de Bourgogne, diocèse d'Autun, sur la riviere d'Arroux. Il y avoit autrefois un château qui passoit pour fort ; mais il n'en reste plus qu'une tour. L'église paroissiale est bâtie dans l'enceinte du château. Il y a un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, fondé en 1088 par Girard, seigneur d'Arnay. Le prieur a justice dans Arnay deux fois l'année, depuis midi de la veille des fêtes de Saint-Jacques & de Saint-Blaise, jusqu'à midi du lendemain. Il y a un hôpital fondé, en 1686, par les libéralités de plusieurs citoyens, un petit college & deux couvens. C'est la quinzième ville qui députe aux états de la province : son bailliage s'étend à cent vingt paroisses ou communautés. Quatre rivières y prennent leurs sources, l'Arroux, l'Armançon, la Braine & le Serain.

Le duc de Bourgogne, Robert II, acquit Arnay en 1289, pour 1500 livres, d'où elle a reçu le nom d'*Arnay-le-Duc*. Philippe le Bon l'unit au comté de Charni, qu'il donna à Pierre de Bauffremont en faveur de son mariage avec Marie, sa fille naturelle, en 1456. Depuis ce tems, les comtes de Charni ont toujours été seigneurs d'Arnay : c'est aujourd'hui le prince de Lambesc.

Arnay est remarquable par la bataille qui s'y livra entre l'amiral de Coligny & le maréchal de Cossé-Brissac, le 27 juin 1570. Henri IV y fit ses premières armes, & il dit depuis qu'il étoit question dans cette affaire de vaincre ou d'être pris ; animés par sa présence, quatre mille protestans, sans canons & sans bagages, défirent douze mille catholiques. Par la paix qui suivit bientôt cette action signalée, on accorda aux huguenots quatre places de sûreté ; & pour l'exercice de leur religion, en Bourgogne, les fauxbourgs de Mailli-la-Ville & ceux d'Arnay.

Depuis ce tems, les calvinistes y eurent un ministre qui tenoit le prêche au fauxbourg Saint-Honoré, où toute la noblesse des environs se rendit pour la cène, jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes en 1685.

Le commerce d'Arnay est en bled, en laine & en bestiaux ; mais il n'est pas considérable.

Cette petite ville est à 5 lieues d'Autun, 6 de Beaune, & 10 de Dijon. (*R.*)

ARNDAL, petite ville commerçante de Norwège, dans le diocèse provincial de Christiansand, sur le bord du fleuve d'Arndal, qui forme en cet endroit un golfe d'un quart de mille de profondeur. Cette ville qui est une place d'entrepôt, est coupée de canaux, & bâtie presque entièrement sur pilotis. Les plus grands vaisseaux s'en approchent commodément, & peuvent arriver jusqu'au pont & à la douane. On les y charge du fer & des bois que produit la contrée, & que les étrangers achètent. Le gouvernement y protège & y favorise même beaucoup ceux des diverses nations qui vont s'y pourvoir. Elle a beaucoup de mines de fer dans ses environs. (*R.*)

ARNEMUYDEN. *Voyez* Armuyden.

ARNE-SYSSEL, district de l'Islande, dans l'enceinte duquel est la ville épiscopale de Skaalholt. (*R.*)

ARNEBOURG, ville d'Allemagne, dans la vieille marche de Brandebourg, sur l'Elbe, entre

Angermunde & Werben, à une lieue de l'une & de l'autre. Elle appartient au roi de Prusse. Son agréable situation sur une hauteur, a engagé quelques empereurs Saxons & plusieurs margraves à y fixer leur demeure. (*R.*)

ARNEDO, ville du Pérou, à une demi-lieue de la mer du Sud, où elle a un port, à 10 lieues au nord de Lima. (*R.*)

ARNHEIM, ARNHEM, ou ARNEM, ville des Provinces Unies des Pays-Bas, dans la partie de la Gueldre, appelée *le Véluwe*, sur la droite du Rhin, & à une demi-lieue de l'endroit où l'Yssel se sépare de ce fleuve, qu'on y passe sur un pont de bateaux. Le célèbre Coehoorn en releva & en augmenta considérablement les fortifications du côté de la campagne, en 1702. Etant dominée par une hauteur du côté du couchant, il y fit élever une ligne pour la couvrir en cas de siége. La place intermédiaire entre cette ligne & la ville, est d'une étendue assez considérable, pour pouvoir y établir un petit camp. Les fossés de la ville se remplissent d'eau au besoin Son circuit est d'une heure & demie.

Cette ville, entrée dans l'union en 1585, & devenue la première en rang dans l'ordre de celles qui opinent pour la province, semble à quelques égards disputer à Nimègue le titre de capitale. Elle est grande & bien bâtie; la plupart des gentilshommes passent l'été dans leurs maisons de campagne, dans le Véluwe, & l'hiver dans Arnheim. Elle est le siége de la chambre des comptes, & du tribunal suprême de la province. Anciennement, les ducs de Gueldre, & dans la suite ses stadthouders n'ont pas eu d'autre résidence. Le palais qu'ils occupoient a même encore aujourd'hui le nom de Palais des Princes; c'est celui où loge le stadthouder de la république, toutes les fois que les affaires appellent ce prince à l'assemblée des états de Gueldre. Son église principale renferme les tombeaux de plusieurs comtes & ducs du pays, & cette église est accompagnée de trois autres, dont l'une est luthérienne & deux sont réformées; l'une de celles-ci est l'église des François. Enfin, cette ville fut une des quarante que le torrent des François fit tomber en 1672 sous la main de Louis XIV, qui la garda deux ans, & qui en avoit ruiné les fortifications. Cette ville est à 3 li. n. de Nimègue, & 10 e. d'Utrecht. *Long.* 23, 25; *lat.* 52. (*R.*)

ARNHEIM (Terre d'), partie de la terre australe, que les Hollandois ont découverte au midi de la nouvelle Guinée. Les relations ne nous apprennent absolument rien de particulier sur cette terre. (*R.*)

ARNHAUSEN, petite ville d'Allemagne, près de la rivière de Rega, sur les confins de la marche de Brandebourg. (*R.*)

ARNIS, petite île du duché de Schleswig, en Danemarck, dans le golfe de Schely. L'on y trouve depuis cent ans une cinquantaine d'habitations, fondées par quelques paysans de la contrée, à qui la dureté des gentilshommes avoit fait abandonner leurs villages. Ce n'étoit, avant ce tems-là, qu'un terrein chargé de bois & de broussailles. La protection donnée à ces fugitifs par le souverain, les ayant rendus laborieux, industrieux & tranquilles, Arnis s'est peuplée, cultivée & enrichie; & les gentilshommes en sont peut-être devenus plus humains. (*R.*)

ARNO, fleuve d'Italie, dans la Toscane. Il a sa source dans l'Apennin, passe à Florence & à Pise, & se jète dans la mer un peu au-dessous.

Ce fleuve navigable depuis Florence, est sujet à des débordemens, qui ont souvent donné l'allarme à cette capitale, & désolé le pays qui l'avoisine. Il a soixante-dix toises de largeur à Florence. Il se grossit de la Chiane & des eaux de la Siève, avant que d'arriver à cette ville. La surabondance de ses eaux dérive principalement du lac ou marais de la Chiane, qui recevant les eaux d'une multitude de montagnes, en porte une partie dans le Tibre, & une autre, qui est la plus forte, dans l'Arno. Il reçoit, au-dessous de Florence, le Bisentio, la Pesa, l'Era & la Pescia. (*R.*)

ARNOGNES (les), quartier du gouvernement de Nivernois, en France, où l'on ne trouve ni villes ni bourgs. Le terre cependant y est féconde en grains, en vins, en bois & en pâturages. (*R.*)

ARNON, fleuve qui avoit sa source dans les montagnes d'Arabie, traversoit le désert, entroit dans le lac Asphaltite, & divisoit les Moabites des Amorrhéens. (*R.*)

ARNOULD (Saint), petite ville de France, dans la Beauce, sur la route de Chartres à Paris, dans la forêt d'Yveline. (*R.*)

ARNSFORT, petite ville de la haute-Autriche, sur le Danube. Elle appartient à l'archevèque de Saltzbourg. (*R.*)

ARNSHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, bailliage d'Altzey, à 3 lieues de Creutznach (*R.*)

ARNSTADT, ancienne ville de Thuringe, en Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, sur la rivière de Gera. Elle étoit originairement du domaine des premiers ducs de Saxe, dont les grands états, comme on sait, se trouvent aujourd'hui partagés entre bien des mains différentes. L'empereur Othon Ier, non moins libéral que dévot, fit présent de la partie de la ville qui lui appartenoit à l'abbaye, si riche dans la suite, de Hersfeld en Hesse: mais des comtes de Kefernberg, protecteurs de cette abbaye s'étant alliés avec les maisons d'Orlamunde & de Weimar, l'on trouva moyen de faire repasser Arnstadt sous une domination séculière, & les comtes de Schwartzbourg l'achetèrent de ceux d'Orlamunde, au commencement du XIVe siècle. C'est aujourd hui la branche de Sondershausen qui possède cette ville, & qui la fait fleurir. On l'agrandit & on l'embellit tous les jours. Elle a quatre églises en comptant celle du château; un palais bâti il y a quarante ans, pour servir de rési-

dence aux princesses douairières de Schwartzbourg; une école divisée en huit classes, à l'usage de toute la jeunesse de la contrée, & enfin plusieurs autres bâtimens publics, où se tiennent les colléges ecclésiastiques & civils du pays, & la chambre des finances. La Gera fait mouvoir dans Arnstadt divers rouages pour le travail du fer & du laiton; & à cet objet considérable de commerce & d'industrie pour l'intérieur de la ville, il faut joindre celui du salpêtre pour ses environs. *Long.* 28, 33; *lat.* 50, 50. (*R.*)

ARNSTEIN, château & bailliage d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, dépendans de l'évêché de Bamberg. L'évêché de Wirtzbourg possède aussi une petite ville du même nom, sur la rivière de Weren. Arnstein est encore le nom d'une abbaye de prémontrés, sur la Lahne, relevant de l'archevêque de Trèves; celui d'une ancienne seigneurie du comté de Mansfeld en haute-Saxe, & celui de quelques autres petits endroits d'Allemagne. (*R.*)

ARNSTORFF, petite ville d'Allemagne, sur le Danube, enclavée dans le cercle d'Autriche; mais appartenant à l'archevêque de Saltzbourg. (*R.*)

AROCHA, rivière d'Italie, dans la grande Grèce. On croit que c'est présentement la Crecha, au royaume de Naples. (*R.*)

AROCK-SZALLAS, jolie ville de la Hongrie, au pays des Jazygiens Metanastes, dans une contrée fertile & agréable. C'est la même qu'Aracha, qui est sur une petite rivière au nord-ouest de Temeswar. *Long.* 44; *lat.* 46, 25. (*R.*)

AROÉ, ville d'Achaïe. C'est aujourd'hui *Patras*. (*R.*)

AROLSEN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, près de la petite rivière d'Aar. Elle est nouvelle: les rues en sont tirées au cordeau, & elle prend chaque jour de nouveaux accroissemens. Il s'y trouve un très-beau château, où le prince de Waldeck fait sa résidence ordinaire. Il y a une église luthérienne, une réformée & une catholique. (*R.*)

AROMAIA, contrée de l'Amérique méridionale, dans la Guiane, au pays des Caraïbes. On la place au midi de l'Orénoque, & non loin de son embouchure; mais elle est encore peu connue. (*R.*)

ARON, gros bourg d'Asie, en Perse, dans l'Yrac Agemi. Il est à deux lieues de Cachan & à vingt d'Ispahan. Il y a un grand nombre d'habitans, & on y fait un grand commerce de soie. (*R.*)

ARONCHES, petite ville de Portugal, dans l'Alentéjo, sur les confins de l'Estramadure Espagnole, au confluent des petites rivières de Caya & d'Alegrette, qui versent dans la Guadiana un peu au-dessus de Badajoz. *Long.* 11, 14; *lat.* 39. Sa population est de douze à treize mille habitans. Il s'y trouve une paroisse, une maison de charité, un hôpital & un couvent. Elle est à 2 lieues s. e. de Portalègre, & 6 n. d'Elvas. (*R.*)

ARONDEL. *Voyez* ARUNDEL.

ARONE, ou ARONA, petite ville d'Italie, dans le territoire d'Anghiéra, au duché de Milan. *Long.* 26, 5, *lat.* 45, 41. Elle est au bord du lac Majeur, avec un château, où naquit Saint-Charles-Borromée: près de là est la statue colossale que lui érigea la maison Borromée. Elle a cent dix pieds de haut, y compris le piédestal qui en fait plus des deux tiers. Elle est de cuivre battu, & placée sur un lieu élevé. Arona est à une demi-lieue d'Anghiéra, au côté opposé du lac, à 10 n. de Verceil, 7 n. de Novare, & 12 n. o. de Milan. (*R.*)

AROOL, ville de l'empire Russien, dans l'Ukraine, sur la rivière d'Occa, à 80 li. n. de Moscow. *Long* 55, 50; *lat.* 51, 40. (*R.*)

AROSBAY, ville des Indes, au nord de la côte occidentale de l'île de Madura, proche celle de Java. *Long.* 132; *lat. mérid.* 9, 30. (*R.*)

AROSEN, ou WESTERHAS, petite ville épiscopale de Suède, capitale de la Westmanie, sur le lac Meler, à l'endroit où la Swart, qui traverse la ville, se jète dans le lac. Elle a un collége & un château, où l'on a établi un magasin à grains. Sa cathédrale a le tombeau du roi Erric XIV. Cette ville fait un commerce assez considérable. Entre plusieurs diètes qui s'y sont tenues, les plus mémorables sont celles de 1527 & de 1544. C'est la vingt-cinquième ville qui députe aux diètes de la nation. C'est dans cette ville que se fit l'union héréditaire qui assura la couronne de Suède à la postérité de Gustave Vasa. Elle est à 5 lieues n. e. de Kioping, 13 s. e d'Upsal, & 17 n. o. de Stockolm. *Long.* 34, 40; *lat.* 59, 30. (*R.*)

AROU, ou AAROW. *Voyez* ARAU.

AROVAQUES, peuples de la Caribane, dans l'Amérique septentrionale, proche les bords de l'Essekèbe & les frontières du Paria. (*R.*)

AROUCA, bourg de Portugal, dans la province de Beira, entre Viseu & Porto, sur la rivière de Paira. On croit que c'est l'ancienne *Araduffa*. (*R.*)

AROUENS (îles des), l'une des îles qui sont proche de l'embouchure de la rivière des Amazones, dans l'Amérique méridionale. (*R.*)

AROUKORTCHIN, contrée d'Asie, dans la grande Tartarie, vers la muraille de la Chine. Elle est habitée par les Tartares surnommés Niuches, qui sont une famille des Mongals. (*R.*)

AROW, ou AROU, île de la mer des Indes, à l'orient des Moluques, & au midi de la nouvelle Guinée. Elle est considérable: on lui donne plus de trente lieues de longueur, & environ dix de largeur. Il y a deux petites îles du même nom, l'une au sud-est & l'autre à l'ouest de cette île. *Long.* 150; *lat.* 5-6, 30. (*R.*)

AROY, rivière de l'Amérique méridionale. Elle sort du lac Cassipe, dans la province de Paria & se jète dans la rivière de ce nom. (*R.*)

ARPADORE. *Voyez* ANAPODARI.

ARPASKALESI, ville ruinée de la Turquie d'Asie, en Natolie, près du Méandre, vis-à-vis de Nassalée, sur un emplacement élevée. On croit

quo c'est ou l'*Ortopia* ou la *Coschinia* des anciens. A l'orient, & à peu de distance de cet endroit, se voient encore les ruines d'une autre ville, qui passe dans l'opinion de quelques-uns pour *Antioche sur le Meandre*, & dont le nom moderne est Jenischeher. Il y a sous ces ruines nombre de voûtes & de caveaux : c'est-là qu'en 1739, la Porte fit massacrer le séditieux Soley Begey, & ses quatre mille complices. (*R.*)

ARPAIA, village de la principauté ultérieure, au royaume de Naples, sur les confins de la terre de Labour, entre Capoue & Bénévent. On croit que c'est l'ancien *Caudium*, & que notre *stretto d'arpaja* sont les fourches Caudines, *furcæ Caudinæ*, des anciens. (*R.*)

ARPAJON, ville de France, dans le Rouergue, avec titre de duché. Elle est située dans un vallon, à 2 lieues d'Aurillac. (*R.*)

ARPAJON. *Voyez* CHATRES.

ARPAJOU, ou ARPAJON, petite ville de France, en Auvergne, dans l'élection d'Aurillac, avec titre de Duché. C'est de là qu'est sortie la maison d'Arpajou. (*R.*)

ARPA-SOU, rivière d'Asie, en Arménie, dans le Karasbag. Elle coule du sud-ouest au nord-est, entre Erivan & Tauris; & après avoir séparé les terres du grand-seigneur de celles du roi de Perse, elle va se jeter dans l'Araxe. Elle est très-dangereuse par ses crues subites qui lui donnent une profondeur & une rapidité souvent funeste à ceux qui la passent. (*R.*)

ARPENTRAS, anciennement ville sur le lac Leman, maintenant village appellé *Vidi*, au-dessous de Lausanne. (*R.*)

ARPINO, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour : c'est l'*Arpinum* des Romains & la patrie du consul Marius. Elle est à 3 lieues n. d'Aquino, à 5 de Frosinone, & 22 f. e. de Rome. *Long.* 31, 20; *lat.* 41, 45. A une lieue d'Arpino, est le lieu qui donna naissance à Cicéron. C'est aujourd'hui un couvent de Dominicains appellé *villa di san Domenico*, situé dans une île que forme le Fibrino, avant de tomber dans le Liris ou Garigliano. (*R.*)

ARQUA, ARGUA, ou ARQUATO, village d'Italie, dans l'état de Venise, entre Vicence & Padoue. Il est recommandable par le tombeau de Pétrarque, qui vint y finir ses jours après la mort de la belle Laure. Il est à 4 lieues f. o. de Padoue. *Long.* 29, 17; *lat.* 45, 43. Il y a encore deux bourgs de ce nom en Italie, l'un dans la marche d'Ancône, aux frontières de l'Abbruze, & l'autre dans le duché de Milan, sur la Serivia. (*R.*)

ARQUES, petite ville de France en Normandie, au pays de Caux, sur la petite rivière d'Arques. *Long.* 18, 50; *lat.* 49, 54. Elle est remarquable par la victoire qu'y remporta Henri IV sur le duc de Mayenne en 1589. Elle est à une lieue & demie sud-est de Dieppe, & une nord-est de Longueville. (*R.*)

ARQUIAN, petite ville de France, dans le Gâtinois, élection de Gien. *R.*)

ARRA, ville d'Asie en Syrie, dont Ptolomée fait mention : elle étoit grande & bien peuplée; son nom moderne est *Maara* ; ce n'est plus aujourd'hui qu'un gros bourg, sous le gouvernement d'Alep, & le lieu principal d'un petit pays très-fertile en grains & en bons fruits. On voit près de là, dans un endroit désert, les ruines de l'ancienne ville de Sériane dont quelques morceaux sont encore magnifiques. (*R.*)

ARRA-BIDA, haute montagne du Portugal, dans l'Alentéjo, sur les frontières du royaume d'Algarve: elle fait partie de la Sierra ou montagne de Calderaon. (*R.*)

ARRACIFES (cap des): il est sur la côte des Cafres, en Afrique, à 60 lieues de celui de Bonne-Espérance. (*R.*)

ARRADES, ville d'Afrique, au royaume de Tunis, sur le chemin de la Goulette à Tunis. Elle a des bains renommés dans le pays. (*R.*)

AR-RAKIN, petite ville d'Asie dans l'Arabie Pétrée, au district d'Al-Bkaa: on croit avec assez de vraisemblance que c'est l'ancienne *Petra*, capitale de la contrée appellée *Sela* dans la bible, & *Adriana*, par l'Empereur Adrien : la plupart de ses maisons sont taillées dans le roc, ce qui a pu la faire nommer *Ar-Rakin*; *Rakin*, en langue du pays, veut dire *tailler*, & *Ar*, veut dire *ville*. (*R.*)

ARRAN, ou ARREN, île considérable d'Ecosse, & l'une des Hébrides. *Long.* 12; *lat.* 56. Elle a vingt-quatre milles anglois en longueur, seize en largeur, & elle est fertile en grains & en pâturages. Ce n'est que depuis 1770, qu'on y trouve des cochons. Elle exporte des chevaux, des bœufs & des harengs. Les côtes seulement sont habitées; le reste est couvert de montagnes stériles. On y compte sept mille ames. Il s'y trouve un bon port: les habitans parlent Irlandois. Cette île appartient au duc d'Hamilton. Les parages en sont agités & dangereux, sur-tout lorsqu'il souffle un vent frais du sud. Elle abonde en morues, merlans & merluches, & les rivières sont remplies de saumons. Il s'y trouve une bourgade de même nom. (*R.*)

ARRAS, grande & forte ville des Pays-bas, capitale du comté d'Artois. Elle est divisée en deux villes; l'une qu'on nomme la *cité*, qui est l'ancienne; & l'autre la *ville*, qui est la nouvelle. Elle est sur la Scarpe. *Long.* 20, 26, 12; *lat.* 50, 17, 30.

Cette ville est belle, & régulièrement forte. Elle a un gouverneur, un lieutenant-de-roi, un major. C'est le siège d'un évêché suffragant de Cambrai, du conseil supérieur de la province, d'une gouvernance ou bailliage, d'une jurisdiction dite la salle épiscopale, d'une jurisdiction du chapitre de la cathédrale, d'une jurisdiction immédiate de l'abbaye de Saint-Wast, d'une jurisdiction médiate de la même abbaye, d'un corps-de ville, d'une maîtrise particulière des eaux & forêts. On y compte trois

trois mille sept cent soixante-huit maisons. Les deux villes sont séparées par un fossé, un rempart, & une petite vallée dont le fond est arrosé par le ruisseau de Crinchon. Elle a deux très-belles places publiques ceintes d'un péristile. La grande place est aussi remarquable par son étendue que par les édifices qui l'environnent. La petite place, dont l'hôtel-de-ville forme un des côtés, reçoit un grand éclat de ce magnifique monument. C'est une des plus belles productions de l'architecture gothique. Il règne un porche au-devant, & il est surmonté au milieu d'un superbe beffroi qui, à une prodigieuse élévation, joint le mérite d'une singulière délicatesse. Sur cette place est élevée une chapelle accompagnée d'une haute Aiguille en pierre; c'est-là qu'est déposée la trop fameuse *chandelle d'Arras*.

L'église cathédrale est un des plus grands vaisseaux gothiques de l'Europe. Elle a quarante chanoines. On y remarque le baptistaire formé d'une colonnade circulaire en marbre, ainsi que la cuve qui en occupe le milieu; le tout est surmonté d'un riche baldaquin. On compte à Arras neuf paroisses, un collège, un séminaire, un hôpital, dix couvens de l'un & & l'autre sexe, une abbaye de filles, une maison d'orphelins & une riche & fameuse abbaye de bénédictins, sous le nom de Saint-Waast, dont l'église qui s'élève maintenant sera d'une grande magnificence. Le monastère de Saint-Waast fut fondé par le roi Thierri sur la fin du VIIe siècle, & il y est enterré. Il possède une nombreuse bibliothèque. Cette abbaye, qui relève immédiatement du saint-siège, a 800,000 liv. de revenu. Elle est en commende. Le prince de Rohan, évêque de Strasbourg, en est pourvu. L'abbaye de Saint-Waast a la seigneurie de l'Alloeue, petit pays très-fertile entre l'Artois & la Flandre. L'évêque d'Arras est seigneur temporel de la cité, & président-né du clergé aux états d'Artois. Son diocèse comprend quatre cents paroisses & cent quatre-vingt-dix-neuf annexes. Ses revenus annuels montent à 45,000 liv. Les bénéfices à charge d'ame, dans son diocèse, se donnent au concours. C'est à Arras que se convoquent les états de la province. Il s'y tint un concile en 1025. On y fabrique de belles tapisseries. Cette ville fut prise en 1497, par Louis XI; en 1493, par l'empereur Maximilien, qui avoit des intelligences dans la place, & en 1640, par les François, à qui la possession en a été confirmée à la paix des Pyrénées. En 1654, le prince de Condé qui tenoit le parti des Espagnols, fut contraint d'en lever le siège après avoir été forcé dans ses lignes. La citadelle d'Arras est un pentagone allongé d'une médiocre grandeur, mais l'une des plus fortes du royaume. L'enceinte en a été réparée par le maréchal de Vauban. Cette ville est la patrie de F. Baudouin, célèbre jurisconsulte. Elle est à 5 lieues s. o. de Douai, 9 n. o. de Cambrai, 14 n. e. d'Amiens, & 42 n. de Paris. (*R.*)

ARRAYOLOS, petite ville du royaume de Portugal, dans l'Alentejo: elle est au nord d'Evora & au sud-est de Monte-Mayor; sa situation, sur le penchant d'une montagne, est des plus riantes: on y compte près de deux mille habitans, & son district est de quatre paroisses. *Long.* 10, 15; *lat.* 38, 35. (*R.*)

ARRIANE, ville d'Afrique au royaume de Tunis. Elle est petite, & n'a pour habitans que des laboureurs & des jardiniers; mais quelques morceaux d'architecture & de sculpture que l'on y trouve, font conjecturer qu'elle étoit anciennement plus considérable (*R.*)

ARRIENNES, ou AIRIENNES, ou ERENNES, montagne de France en Normandie, à une lieue de Falaise, du côté de l'occident; elle est connue par ses oiseaux de proie, & par quelques médailles antiques que l'on y déterra dans le XVIe siècle. C'est dans son voisinage, mais dans la plaine, qu'est situé le village d'Arne, où l'on prétend que la mer envoie ses eaux de tems en tems par des conduits souterrains & inconnus, & que là, formant un petit lac très-poissonneux, ce lac tantôt se maintient à une hauteur considérable, tantôt se dessèche absolument. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce village n'est baigné d'aucune rivière, ni d'aucun ruisseau, & qu'il est à plus de huit lieues de la mer. (*R.*)

ARROE, petite île de Danemarck dans la mer Baltique, entre l'île de Fionie & le Sud-jutland. *Long.* 27, 20; *lat.* 55, 20. Elle est distante d'environ un mille & demie de l'île de Fionie, & de deux milles de celle d'Alzen vers le levant. Elle a trois milles de long sur un demi mille de large, & moins encore. La terre autrefois couverte de bois, y donne aujourd'hui du seigle, de l'orge, de l'avoine, des pois, & beaucoup d'herbages. La chasse y procure en abondance différentes sortes d'oiseaux de mer. Elle a deux ports passablement bons. Elle a pour capitale Arroeskioping. *Voyez* l'article suivant. *R.*)

ARROESKIOPING, petite ville de Danemarck dans l'île d'Arroe, avec un bon port. Elle est soumise pour le spirituel à l'évêque de Fionie. (*R.*)

ARROJO DE SAINT-SERVAN, petite ville d'Espagne dans l'Estramadure. *Long.* 12, 10; *lat.* 38, 40. Elle est à 3 lieues s. de Merida, & 10 e. de Badajoz. (*R.*)

ARROUX, rivière de France en Bourgogne; elle a sa source près d'Arnay-le-duc, passe à Autun, & elle se joint à la Loire au pied du château de la Mothe-Saint-Jean, au-dessous de Bourbon-Lancy. (*R.*)

ARS, rivière d'Espagne dans la Galice. Elle se jète dans l'Océan à Cea, près du cap Finisterre. On croit que c'est le Sars des anciens. Il y a en France une belle Chartreuse du nom d'Ars, dans le duché de Lorraine, au doyenné de Port. (*R.*)

ARSA, rivière d'Istrie qui sépare l'Italie de

l'Illyrie. Elle se jète dans la mer Adriatique, au-dessous de Pòla. (*R.*)

ARSAMAS, ville de Russie, au pays des Morduates, sur la rivière de Tescha, dans le gouvernement de Nischgorod ou de Nischnei-Nowogorod. Elle est capitale de la province d'Arsamask. On y compte seize églises, deux couvens d'hommes, & deux de femmes. On y fait de beau savon. Cette ville est sur la route de Moskou à Astracan, à 120 lieues s. e. de Moskou, & 200 n. o. d'Astracan. (*R.*)

ARSCHOT. *Voyez* AERSCHOT.

ARSKOG, très-grande forêt de la Suède septentrionale, dans la province de Medelpad. Il semble que les pays du nord ont des bois comme ceux du midi des sables, & que ces plages étendues fournissent plutôt des points à la géographie que des scènes à l'histoire; mais le cosmographe y trouve toujours de quoi servir à ses études. (*R.*)

ARSLAN, place forte d'Asie, dans la Perse, proche de Casbin, dans la province d'Erach. (*R.*)

ARSOFFA, ville d'Asie, dans la partie de l'Arabie, que l'on appelle *désert de Syrie*. Les *Transactions Philosophiques* donnent cette ville pour celle de Resapha, en Palmyranie, dont Ptolomée fait mention. (*R.*)

ARSTAD, petite île de la mer de Syrie, avec une ville de même nom. Elle est vis-à-vis de Tortose, & s'appelle aujourd'hui *Rouvadde*, ou *Ruad*: elle est entourée de rochers, & n'a plus que deux maisons & deux châteaux de défense. (*R.*)

ARSUF, ORSUF, ou URSUF, ville d'Asie dans la Palestine, sur la Méditerranée. Elle tombe en ruines; & l'on ne sait si jadis ce n'étoit point l'une des Apollonies, ou l'une des Antipatrides. Il y a dans son voisinage une petite île nommée *Arsuffo*. (*R.*)

ARSUS, grande plaine de la Turquie, en Asie, dans le gouvernement d'Alep: on lui donne trois à quatre lieues de longueur, sur une grande lieue de largeur, & elle est voisine des monts qu'on nommoit anciennement *Pieria* & *Rhossus*. (*R.*)

ARTA (L'), ville ancienne & assez grande de la Turquie Européenne, dans la basse Albanie, proche la mer, sur la rivière d'Afdhas. *Long.* 39; *lat.* 39, 28. Elle est au bord du golfe de son nom. C'est le siège d'un archevêque. Il s'y trouve plus de Chrétiens que de Mahométans. Le négoce qui s'y fait est assez considérable. Elle est à 9 lieues n. o. de la Prevesa, 35 s. o. de Larisse, & 28 n. o. de Lepante.

Cette ville, que quelques géographes nomment aussi *Larta*, appartient à la république de Venise, avec quelques autres villes d'Albanie. (*R.*)

ARTACE, aujourd'hui ARTAKUI, ville d'Asie, dans la Natolie, située dans une presqu'île de la Propontide, où réside un des principaux archevêques de l'église grecque, en Turquie. Cette presqu'île étoit autrefois l'île même de Cyzique, & elle produit de très-bon vin blanc. Une forteresse de la Bithynie, & une ville d'Arménie ont aussi porté le nom d'*Attace*. (*R.*)

ARTAFORD. *Voyez* ERTEFORD.

ARTAJONA, petite ville d'Espagne, dans la Navarre & dans la Merindade d'Estella. Elle est environnée d'un vignoble très-fertile. (*R.*)

ARTAKUI. *Voyez* ARTACE.

ARTAMIS, rivière d'Asie, dans la Bactriane. (*R.*)

ARTANES, rivière d'Asie, dans la Bithynie. (*R.*)

ARTASI, ville de la Turquie en Asie, dans le gouvernement de Curdistan: elle est peu considérable. L'histoire des croisades fait mention d'une autre ville de même nom, laquelle étoit située en Syrie, & fut prise aux Turcs par les Chrétiens, sous la conduite de Robert de Flandres. (*R.*)

ARTAXATE, ou ARDACHAT, capitale ancienne de l'Arménie, sur l'Araxe, appellée dans la suite *Néronnée*. Il n'y en a plus aujourd'hui que quelques ruines, qui consistent en une façade de bâtiment, à quatre rangs de colonnes de marbre noir, & quelques autres morceaux du même édifice. Les habitans du pays appellent cet amas de matériaux *Tasterdat*, ou *le trône de Tiridate*. (*R.*)

ARTEMUS, cap du royaume de Valence en Espagne: on l'appelle aussi *cap Saint-Martin*, & *pointe de l'empereur*. (*R.*)

ARTHOUX, abbaye de France, au diocèse d'Acqs. Elle est de l'ordre des Prémontrés, & vaut 1600 livres. (*R.*)

ARTIER, rivière de France dans l'Auvergne: on la fait servir à plusieurs bons moulins à papier, sans pouvoir cependant l'employer à la navigation, à cause de son peu de profondeur: elle tombe dans l'Allier. (*R.*)

ARTIGIS, ville d'Espagne, au pays des Turdules. On croit que c'est aujourd'hui Alhama, entre Grenade & la mer, en tirant vers Malaga. (*R.*)

ARTIK-ABAD, ville ou bourg de la Turquie, en Asie, dans le gouvernement de Siwas, au milieu d'une plaine entre la ville même de Siwas & celle de Tocat ou Tokac. Ses environs sont très-fertiles en grains, & on y trouve de très-beaux fruits. (*R.*)

ARTOIS, province de France dans les Pays-Bas, avec titre de comté, bornée par la Flandre au nord-est; à l'orient par le Hainaut & le Cambresis; au sud & à l'occident, par la Picardie; Arras en est la capitale.

L'Artois est une des XVII provinces désignées sous le nom général de Pays-Bas. Il a vingt-trois lieues de long, sur douze de large: c'est un pays plat. La terre y est d'une admirable fertilité en toutes sortes de grains; mais les fruits n'y réussissent pas, & on y voit moins d'arbres fruitiers qu'en aucune autre province du royaume. On n'y rencontre pas une forêt considérable, mais seulement quelques bouquets de bois; aussi le bois y est-il très-cher: il ne s'emploie pour le chauffage, que chez les

gens aisés, & le peuple brûle des tourbes & du charbon de terre. Le commerce de l'Artois roule sur les grains, le lin, le chanvre, les bestiaux, le houblon, les laines, les huiles de navette & de Colsat, sur les toiles qui s'y fabriquent en grande quantité; sur les serges, les camelots, les batistes, les linons & les dentelles. La boisson du peuple est la bierre, & le cidre en quelques endroits. On tire de dehors le vin, les liqueurs, le fer, la cire, les draps, &c. & les fabriques dont nous avons fait mention il n'y a qu'un instant, sont; en général, d'un très-petit produit. Les principales rivieres qui l'arrosent sont la Scarpe, la Canche, le Lys, la Denle & l'Aa. Le nom d'Artois lui vient des fameux *Atrebates*, qui l'habitoient du tems de César. De la domination des Romains, ce pays passa sous celle des rois François, qui le possédérent jusqu'en 863, que Charles-le-Chauve le donna, à ce qu'on prétend, pour dot à sa fille, qu'il maria à Baudouin, comte de Flandres, dont les successeurs le conservérent jusqu'en 1180. A cette époque le comte Philippe d'Alsace le démembra de ses états pour le donner à Isabelle de Hainau sa niéce, qui épousoit le roi Philippe Auguste. En 1237 Saint-Louis l'érigea en comté, & le donna à son frere puiné, Robert I, dont les descendans s'y succédérent pendant très-long-tems, jusqu'à ce que Marguerite III de Flandre, qui en étoit issue, le portât en mariage à Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, en 1369. Ses héritiers mâles en jouirent sans interruption, jusqu'au Duc Charles-le-Belliqueux, qui fut tué devant Nanci, en 1477, ne laissant d'autre enfant qu'une fille nommée Marie, sur laquelle Louis XI se saisit de l'Artois, malgré toutes ses oppositions; mais cette princesse ayant épousé Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Fréderic III, le roi de France, Charles VIII, fils & successeur de Louis XI; fut obligé, par le traité de Senlis, en 1493, de lui rendre l'Artois, en s'en réservant la suzeraineté. Les maisons d'Autriche & d'Espagne l'ont ensuite possédé successivement jusqu'en 1640, que Louis XIII en fit la conquète sur Philippe IV, roi d'Espagne; &, depuis ce tems, tout l'Artois fut soumis à la France. La possession lui en fut assurée par la paix des Pyrenées, en 1659, à l'exception des villes d'Aire & de Saint-Omer, qui, avec leur territoire, étoient demeurées aux Espagnols, & qui furent cédées à Louis XIV en 1678, par le traité de Nimegue, confirmé par les traités subséquens, &, en particulier, par celui d'Utrecht, en 1713. La population de cette province est de 300,000 habitans.

Depuis sa réunion à la couronne, jusqu'en 1754, l'Artois dépendit pour la finance & l'administration économique, du gouvernement de Picardie & de la généralité d'Amiens. Il fut ensuite joint à l'intendance de Flandres, à cause de plusieurs affaires communes entre ces deux provinces; mais, en 1765, le roi trouva bon de le séparer, & d'en former un nouveau gouvernement général militaire, aux ordres d'un gouverneur en chef, qui a sous lui un lieutenant-général, onze gouverneurs particuliers, huit lieutenans du roi, & trois commandans. Il y a pour le civil un Conseil provincial, créé par l'empereur Charles-Quint, en 1530, duquel dépendent vingt-une jurisdictions en Artois, & neuf autres justices voisines de cette province, & qui relèvent de ce tribunal en tout ou en partie. Il juge en dernier ressort les matières criminelles, les contestations qui s'élèvent entre les nobles de la province, les affaires qui concernent les impositions; mais, pour les affaires purement civiles, il y a appel au parlement de Paris. Cette province est un pays d'Etats. La convocation s'en fait par lettres-patentes en forme de commission, adressées aux commissaires du roi, & par des lettres de cachet particulières, adressées à tous ceux que S. M. y appelle, & sans lesquelles personne ne peut y être admis. Ces états sont divisés en trois chambres; savoir, la chambre ecclésiastique, formée des évêques d'Arras & de Saint-Omer, de dix-huit abbés, & de dix-huit représentans de chapitres. La chambre de la noblesse est composée d'environ soixante-dix gentilshommes, de cent ans au moins de noblesse reconnue; & la chambre du tiers-état, formée des douze échevins d'Arras, qui n'ont ensemble qu'une seule voix, & des députés des magistrats des neuf principales villes de la province. C'est dans leur assemblée que se règlent toutes les affaires, tant générales que particulières, & que l'on avise au recouvrement des sommes que le pays est obligé de fournir en conséquence des demandes de S. M. Ces sommes consistent en un don gratuit annuel de 400,000 livres, & en dépense de fourrage plus ou moins forte, selon qu'il y a plus ou moins de cavalerie dans les places de l'Artois.

Les habitans de cette province sont sensés, sérieux, appliqués, droits, sincères, fidèles à leurs engagemens, & justement louables par leur ferme attachement, tant à leurs usages anciens qu'aux droits & privilèges dont ils sont en possession par la sanction des traités les plus solemnels.

Les principaux de ces privilèges sont la convocation annuelle des Etats du pays, l'exemption de tous droits de douane, la liberté du sel & du tabac, l'immunité du droit de franc-fief ou de nouvel acquêt, le droit qu'ont les peuples du ressort de ne pouvoir être distraits de leurs juges naturels par *committimus*, *évocation*, *&c.*, l'exemption du droit de centième denier. La province d'Artois n'est sujète à aucun contrôle, ni pour les actes des notaires, ni pour les exploits. Elle est également exempte de la formalité de l'insinuation pour les donations & pour tous autres actes & contrats; enfin elle ne connoît ni le papier marqué, ni aucune des cinq grosses fermes. Le droit de franc-fief ne s'y paie qu'une fois, tant que le bien reste dans la famille du roturier acquéreur, soit par succession directe, soit par succession collatérale. Les

commissaires du roi, pour le recouvrement de ce droit en Artois, sont incompétens pour juger de la légitimité du titre de noble, qui donne l'exemption de ce droit, & pour statuer sur la valeur des actes employés pour la preuve du titre. Ils sont astreints à renvoyer la discussion de cet objet aux jugemens des élus provinciaux d'Artois.

La noblesse d'Artois forme un corps puissant qui s'est toujours distingué par sa valeur & par son zèle pour le service de ses princes, & par son dévouement au maintien & à la conservation des droits & privilèges du pays. Les archives & les dépôts publics contiennent, à différentes époques, des monumens authentiques de l'une & de l'autre de ces vertus. A ce double titre, ce corps respectable est cher aux peuples de la province, & a des droits à leur amour. L'Artois a fourni un grand nombre de maisons illustres & anciennes, dont quelques-unes remontent jusqu'aux XIe & XIIe siècles. La noblesse une fois acquise, ne périt jamais en Artois par dérogeance. La simple cessation des actes de dérogeance & le retour à la vie noble, réhabilite & réintègre dans les prérogatives de la noblesse, sans qu'il soit besoin d'avoir recours à aucunes formes, à aucunes lettres du prince. Le cas seul de dégradation de noblesse dénoncée par un jugement souverain, peut y éteindre la noblesse dans le coupable & dans ses descendans. Le bâtard d'un noble y est noble ainsi que ses descendans; il a droit de prendre, de même que les autres enfans, les armes de son père, qu'il barre; & après cent années révolues, on ne peut empêcher ses descendans de supprimer la barre. Dans les successions, le plus âgé des enfans emporte les quatre cinquièmes des fiefs. Les fonds roturiers se partagent par égales portions.

A la réserve de quelques districts particuliers, en Artois point de testamens olographes. La jurisdiction consulaire n'y a pas lieu; il en est de même de l'économat. La taille personnelle y est inconnue. Au reste, le fardeau des contributions que supporte cette province, est considérable, & l'avidité de la ferme qu'elle a presque toujours eue à repousser, n'a porté que trop d'atteintes aux privilèges qui lui sont garantis par la foi des traités, & qui seront constamment le thermomètre de sa prospérité ou de sa ruine. (*R*)

ARTOMAGAN, ou AROMAGA, île des Larrons, dans la mer Pacifique. C'est celle qui occupe le milieu. (*R*)

ARTONNE, ou ARTHONNE, petite ville & châtellenie de France, dans la basse-Auvergne, sur la rivière de Morges, avec un chapitre. Dans son voisinage, il se trouve des eaux minérales. (*R.*)

ARU (Terre d'), ville & royaume dans l'île de Sumatra. La ville est sur le détroit de Malaca. (*R.*)

ARU, île d'Asie, entre les Moluques & la nouvelle Guinée, à 25 lieues de la terre des Papous ou Noirs. (*R.*)

ARVA, AROUVA, ou ARWA, comté de la Hongrie, qui s'étend jusqu'à la Pologne, entre les frontières de la Silésie & le mont Crapack. Il est arrosé par la rivière d'Arwe qui se jète dans le Wag. Ce pays tire son nom d'un bourg de même nom qui en est le chef-lieu, & qui est situé vers les frontières de la Pologne, sur la rivière de Wag. (*R.*)

ARVE, rivière de Fauciguy, en Savoie. Elle sort du mont Maudit, & se perd dans le Rhône un peu au-dessous de Genève, après avoir parcouru le Faucigny & le Chablais. (*R.*)

ARVERT, & ARDVERD, île de France, en Saintonge, au midi de l'embouchure de la Seudre, & à l'orient de Marenne. Il s'y trouve un bourg du même nom. (*R.*)

ARUN, petite rivière du comté de Sussex, en Angleterre. Elle baigne la ville d'Arundel, & se jète ensuite dans la mer de Bretagne. (*R.*)

ARUNDEL, ou ARONDEL, petite ville d'Angleterre, dans le Sussex, sur l'Arun, non loin de l'embouchure de cette rivière. *Long.* 17, 5; *lat.* 50, 50. (*R.*)

Cette ville envoie deux députés au parlement d'Angleterre, & fait un grand commerce de bois de charpente. Elle est principalement remarquable par son château, & par les marbres qui portent son nom. En vertu d'un privilège, unique en son espèce dans toute l'Angleterre, le château d'Arundel donne le titre de premier comté & pairie d'Angleterre, sans création de la part du roi, à celui qui le possède; & c'est aujourd'hui le partage des ducs de Norfolk. Quant aux marbres d'Arundel, on en connoît la nature & la célébrité, & l'on fait que découverts & acquis par l'illustre Peyresc dans l'île de Paros, au commencement du dernier siècle, ils échappèrent des mains de ce savant François, & tombèrent entre celles du comte d'Arundel, qui les commit à l'étude & aux soins du fameux Selden. Celui-ci se montrant bientôt digne d'une telle commission, fit & publia sur ces marbres les recherches les plus utiles, & l'on convint de toutes parts qu'ils formoient le plus beau monument de chronologie que l'on eût pu desirer sur les antiquités de la Grèce. Quelques fragmens s'en sont perdus pendant les troubles du règne de Charles I, & ce qui en reste se voit aujourd'hui parmi les morceaux précieux de la bibliotheque d'Oxford. (*R.*)

ARWANGEN, château & village de Suisse, sur le bord de la rivière d'Aar. Il est situé dans le canton de Berne, entre Olten & Soleure. On y passe le fleuve sur un pont couvert. En 1432, cette terre passa par acquisition à l'état de Berne, qui le fait gouverner par un bailli qui réside dans le château. (*R.*)

ARYES, peuples de l'Amérique méridionale au Brésil, aux environs de la Capitanie ou gouvernement de Porto Seguro.

ARZENZA, ou CHERVESTA, rivière de la Turquie en Europe, qui coule dans l'Albanie, &c.

se décharge dans le golfe de Venise, entre Durazzo & Pirgo. (R)

ARZILE, ville d'Afrique dans le royaume de Fez, à 35 lieues n. o. de Fez. *Long.* 12, 10; *lat.* 35, 20. (R.)

ARZINGHAN, ou ARZENGHAN, ville d'Asie dans la Natolie, sur l'Euphrate, au s. o. d'Erzerom. (R.)

ASAD-ABAD, ou ASED-ABAD, ville d'Asie en Perse, dans l'Irac-Agemi, à 27 lieues n. e. d'Amadan. (R.) *Long.* 66, 5; *lat.* 36, 20.

ASAPH (Saint), ville d'Angleterre petite & pauvre, au pays de Galles, un peu au-dessous du confluent de l'Elwy & de la Cluyd; c'est le siège d'un évêque dont les revenus sont de 50 liv. sterlings. (R.)

ASBANIKEI, ville d'Asie dans la Mawaralnaher Trans-Oxane, ou Zagatai. (R.)

ASBISI, petit royaume d'Afrique en Guinée, sur la côte d'Or. (R.)

ASCALON, une des cinq villes des Philistins, sur la côte de la Méditerranée, prise par la tribu de Juda, & reprise par les Philistins, qui y transportèrent d'Azot l'arche dont ils s'étoient emparés. Elle subsiste encore, mais dans un état de ruine; elle est réduite à un petit nombre de familles Maures. (R.)

ASCENSION (l'île de l'), dans l'Océan, entre l'Afrique & le Brésil, découverte en 1508 par Tristan d'Acunha le jour de l'Ascension. Il n'y a ni source, ni bonne eau, ce qui fait qu'aucune nation n'a pensé à s'y établir. Les vaisseaux qui viennent des Indes Orientales ne laissent pas que de s'y rafraichir, parce qu'il y a un port sûr. On y a des tortues d'une grandeur prodigieuse, dont la chair est excellente. Ceux qui abordent y laissent une lettre dans une bouteille bouchée, où ils marquent ce qu'ils veulent faire savoir à ceux qui viendront après eux: eux-ci cassent la bouteille, & en laissent une nouvelle dans une autre bouteille. De là vient qu'on nomme cette île *le Bureau de la Poste*. *Long.* 4, 45; *lat. mér.* 8.

Il y a une autre île de même nom dans l'Amérique méridionale. vis-à-vis les côtes du Brésil. (R.)

ASCHAFFENBOUG, ville d'Allemagne, l'une des meilleures de l'archevêché de Mayence. Elle est située sur le Mein, à l'embouchure de la petite rivière d'Aschaff, d'où elle tire son nom. C'est une des résidences de l'électeur, qui va ordinairement en automne y prendre le plaisir de la chasse. Elle a un château vaste & beau, une église collégiale, un collège, & un couvent de Capucins. Cette ville, avant d'appartenir à l'électeur, fut impériale. Elle est située sur le penchant d'une colline, à la droite du Mein, à 8 lieues e. de Francfort, 18 n. d'Erpach, 12 e. de Mayence. *Long.* 26, 35; *lat.* 50. (R.)

ASCHBARAT, ville du Turquestan, la plus avancée dans le pays de Gotha ou des Gètes, au-delà du fleuve Sihon. (R.)

ASCHAW, petite ville d'Allemagne, dans la haute Autriche, sur le Danube, à l'embouchure de l'Ascha; quelques-uns prétendent que c'est l'ancienne *Joviacum* de la Norique, que d'autres placent à Starnberg, & d'autres à Frankennemarch. (R.)

ASCHBOURKAN, ou ASCHFOURKAN, ville de Perse, dans la province de Chorasan. *Long.* 77, 30; *lat.* 36, 45. (R.)

ASCHERLEBEN, ville d'Allemagne sur l'Eine, dans la principauté d'Anhalt. C'étoit le principal endroit du comté d'Ascanie, l'une des plus anciennes possessions de la maison d'Anhalt. L'évêque de Halberstadt, Albert I, né prince d'Anhalt, se rendit maitre de cette ville en 1319, & l'incorpora à son évêché; & quelques efforts que les princes d'Anhalt aient faits depuis pour la faire rentrer sous leur domination, elle est restée aux princes d'Halberstadt qui ont succédé aux évêques; & c'est le roi de Prusse qui en est aujourd'hui en possession. Ascherleben a le second rang entre les villes de la principauté de Halberstadt, qui fait partie du cercle de basse-Saxe. Cette ville, qui a trois églises, avoit des Salines qui ont été détruites. Elle a des manufactures de laines d'un grand produit. Le pays dépendant de cette ville résulte en partie du terrein qui formoit le fond d'un assez grand lac, dont on fit écouler les eaux, au commencement de ce siècle. Son emplacement est aujourd'hui converti partie en prés, partie en terres labourables. Ce lac étoit connu sous le nom d'*Ascherslcben* ou de *Gaterslcben*. Il avoit deux milles d'Allemagne de long, sur un demi-mille de largeur. (R.)

ASCHERN, ou ASCHENTEN, ville d'Irlande, dans la province de Moun ou de Mounster, & le comté de Limerik, sur la rivière d'Aschern. Elle envoie deux députés au parlement. (R.)

ASCHMOUN, ville d'Egypte, près Damiette. Il y a entre cette dernière & Manssurah, un canal de même nom. (R.)

ASCHMOUNIN, ville de la Thébaïde, où il y a encore des ruines qui font admirer la magnificence des anciens rois d'Egypte. (R.)

ASCHOUR, nom d'une des rivières qui passent par la ville de Kasch en Turquestan, vers le nord. (R.)

ASCHOURA, île de la mer des Indes, des plus reculées & des plus désertes, proche Melai, & loin de Shamel. (R.)

ASCHTIKHAN, ville de la Tartarie indépendante, dans la province de Transoxane, & dans la Sogde. *Long.* 88; *lat. sept.* 39, 55. (R.)

ASCIENS, mot composé d'ἀ & de σκιὰ, ombre; il signifie en géographie, ces habitans du globe terrestre, qui, en certains tems de l'année, n'ont point d'ombre. Tels sont les habitans de la zone torride, parce que le soleil leur est quelquefois vertical ou directement au dessus de la tête. *Voyez* ZONE TORRIDE. (R.)

ASCOLI, ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise,

& la Marche d'Ancône, sur une montagne, entre les rivières de Tronto & de Castellano. Son évêque est soumis immédiatement au Saint-Siége. Elle a, outre sa cathédrale, dix paroisses, onze couvens d'hommes & cinq de filles, un collége & une congrégation de l'ordre de Saint Philippe de Néri. Il y a encore deux autres couvens hors de son enceinte. C'est la patrie du pape Nicolas IV. Elle est à 20 lieues f. d'Ancône, 12 n. e. d'Aquila, & 30 n. e. de Rome. *Long.* 31, 23; *lat.* 42, 47. (*R.*)

ASCOLI DE SATRIANO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples. *Long.* 33, 15; *lat.* 41, 8. Elle est située dans la Capitanate, avec titre de duché. C'est le siége d'un évêque suffragant de Bénévent. On y compte trois couvens. Elle est sur une montagne, à 11 lieues n. o. d'Acerenza, 15 e. de Bénévent, & 28 e. de Naples. (*R.*)

ASCOYTIA, ou ASPEYTA, petite ville d'Espagne, en Biscaye, dans le Guipuscoa. Elle est sur la rivière d'Urola, à l'ouest de Tolose; & au sud-est, à 2 lieues de Placentia. Elle a dans sa jurisdiction les biens nobles de Loyola & d'Ognès, qui ont appartenu à Baltrand de Loyola & d'Ognès, père d'Ignace de Loyola, fondateur de l'ordre des Jésuites, dont cette ville est la patrie. *Long.* 15, 10; *lat.* 43, 15. Quelques lexicographes ont fait mal-à-propos deux villes d'une seule, à cause de ses deux noms, *Ascoytia* & *Azpeyta*. (*R.*)

ASCRA, village de Grèce, en Béotie, près l'Hélicon. Il est remarquable pour avoir été en quelque sorte la patrie du poëte Hésiode : il y fut élevé, mais il naquit à Cumes en Eolide. (*R.*)

ASEDOTH-PHASGA, ville d'Asie en Palestine, dans la tribu de Ruben : elle étoit située au pied du mont Phasga, entre Phogor, au nord-est, & Callıroé ou Lasa, au sud-ouest. *Long.* 69, 10; *lat.* 30, 45. (*R.*)

ASEM, royaume de l'Inde, au-delà du Gange, vers le lac de Chiamaï. Il y a dans ce pays des mines d'or, d'argent, de fer, de plomb, des soies, de la laque excellente, &c. Il s'y fait aussi un commerce considérable de bracelets & de carquans d'écaille de tortue ou de coquillage.

Ce royaume est absolument au nord, sur les frontières du royaume de Tibet ou de Boutan, qui fait partie de la grande Tartarie. Au reste il est peu connu. (*R.*)

ASENHUS, ou ASSEM, petite ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans le pays d'Ems, évêché de Munster. (*R.*)

ASER (*la tribu d'*), contrée de la Palestine, en-deçà du Jourdain, sur le chemin de Naplouse à Scytopolis. Elle étoit habitée par le peuple descendu d'Aser, fils de Jacob & de Zelpha, servante d'Elia.

ASER, petite ville d'Asie, en Arabie, sur le golfe de Bassora. Il y a un port assez bon & assez commode pour mouiller l'ancre; mais le pays est si stérile, que les hommes & les bestiaux n'y vivent que de poisson. On y fait commerce de chevaux. Les Portugais y avoient autrefois un consul; mais aujourd'hui il n'y a aucun établissement d'Européens. (*R.*)

ASGAR, province d'Afrique, au royaume de Maroc, située entre le royaume de Fez & la province de Habat : elle a vingt-sept lieues de longueur, sur vingt de largeur : ses principales villes sont Larasch ou Larache, & Alcaçar Quivir. On prétend que c'est la plus riche province d'Afrique, en bled, en bétail, en laines, en cuirs & en beurre. (*R.*)

ASHBORN, petite ville d'Angleterre, au comté de Darby. Elle est sur la petite rivière de Dowe au nord-ouest de la ville de Darby, & au nord-est Stafford. Quelques-uns la nomment *Cashorn. Long.* 15, 50; *lat.* 35, 25. (*R.*)

ASHFORD, bourg à marché d'Angleterre, bien bâti, au comté de Kent. Il est situé sur la rivière de Stoure, à cinq lieues au-dessous de Cantorbery, & à deux lieues de la mer. *Long.* 18, 50; *lat.* 51, 20. (*R.*)

ASHLEY, rivière de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline. Elle a son embouchure dans la mer du nord, conjointement avec la rivière Cooper. (*R.*)

ASHURST, petite ville d'Angleterre, au comté de Kent. Elle est située sur les frontières du comté de Sussex, au sud-ouest de Cantorbery, dans une situation très-agréable, environnée de bois & de paysages charmans. *Long.* 18; *lat.* 51, 15. (*R.*)

ASIBE, ville de Mésopotamie, appellée par les habitans *Antiochia*.

Il y a encore une ville de l'Asie mineure, du même nom, dans la Cappadoce, vers l'Euphrate & les monts Moschiques. (*R.*)

ASIE, l'une des grandes parties de la terre, & la seconde en ordre, quoique la premiere habitée. Elle est séparée de l'Europe par l'Archipel, la mer de Marmora, la mer Noire, les Palus Méotides, le Don, & une ligne menée du coude le plus oriental du Don, au cap Kandenols. Elle tient à l'Afrique par l'Isthme de Suès : par-tout ailleurs elle est enveloppée des eaux de l'océan. Elle ne communique point avec l'Amérique : ses parties principales sont l'Arabie, la Turquie d'Asie, la Perse, l'Inde, la Tartarie, la Russie Asiatique, la Chine & les Iles. Elle peut avoir d'occident en orient environ 1750 lieues, & du midi au septentrion 1550.

Les peuples de ce vaste continent, ceux sur-tout qui en occupent le milieu, & ceux qui habitent les côtes de l'Océan septentrional, nous sont peu connus. On n'a pu commencer à se former une idée de l'Asie, quant à sa partie méridionale & orientale, même au-delà du Gange, que par les relations qu'on en a eues depuis les navigations

commencées dans le XVIe siècle. Il s'est passé bien du temps avant qu'on ait pu fixer la position de cette moitié de l'Asie; encore est-elle susceptible de correction, malgré les observations des PP. Jésuites à Péking, les plus exactes qu'on ait. Je vais rapporter le résultat de quelques cartes, pour en tirer des conclusions.

Je dois avertir que, pour sa longueur, les géographes du siècle passé, & ceux du commencement de celui-ci, plaçoient l'extrêmité orientale des côtes de la Tartarie & de la Corée de 155 à 185 dégrés; le Japon, de 171 à 185. M. Allard, dans la carte de Witsen, marque le fleuve Kamtzaka, avec un cap à son nord, à 178 dégrés.

Les PP. Jésuites, astronomes & missionnaires au royaume de Siam, ont trouvé, après nombre d'observations, qu'en général on avoit donné près de 500 lieues, ou plus de 25 dégrés d'étendue de trop à l'Asie.

En 1724, M. Guillaume de l'Isle faisoit avancer la côte depuis le Lena sud est du 135e au 160e dégré, où il plaçoit celle d'Ochotsk vers le sud, d'après les nouvelles cartes: leurs auteurs, en la faisant commencer au sud, depuis la Lopat-ka, marquant celle-ci à 175 dégrés, ont jugé à propos de placer la pointe la plus orientale à 205-208 dégrés. Ils sont allés bride en main pour l'Asie, ci-devant connue & ses côtes, en ayant conservé à-peu-près la position environ 160 & 161 dégrés, depuis Ochotsk vers l'embouchure de l'Amur; mais, pour le nord de l'Asie, ils se sont donnés pleine carrière; &, croyant n'être pas gênés par des cartes ni par des relations, ils pouvoient y substituer leurs idées, ou ce qu'ils donnoient pour telles, le tout arbitrairement; c'est ce que nous nous proposons d'examiner avec toute l'exactitude & l'impartialité possible, n'adoptant que ce qui est le mieux prouvé sans y préférer de pures conjectures, des relations mal expliquées, de quelque date qu'elles soient. La nouveauté, si elle n'a pas un caractère d'authenticité supérieur, ne doit pas être préférée; & je ne dois pas imiter ni suivre ceux que la politique Russienne a pu faire agir contre les axiomes énoncés ci-devant à l'article AMÉRIQUE. Nous devons pourtant remarquer que, suivant le témoignage de M. Muller, M. Kirilow dit, dans le titre de son Atlas, « que toute » la longueur de l'empire Russien est de 130 de » ces dégrés, dont 360 font la circonférence de » la terre ». Quoi de plus clair? L'empire Russien commence aux îles de Dago & d'Oesel, au 40e dégré de longitude: on le finit dans les cartes à 205, ou 208. Comment concilier ces 170 dégrés avec les 205 ou 208 des cartes nouvelles? Celles-ci ne se réduiront-elles pas d'elles-mêmes de 30 dégrés & plus en longitude?

Nous expliquerons d'ailleurs à l'article PASSAGE par le nord, ce que c'est que cette politique Russienne, sur quoi elle est fondée, & quelles preuves nous en avons.

Si les anciens avoient une connoissance si foible des pays méridionaux de l'Asie, en-delà du Gange, on ne sera pas surpris que celle qu'ils nous ont pu transmettre des pays, côtes & mer des Hyperboréens, ou des extrêmités septentrionales, le soit infiniment plus; il faut même que Pline ait eu, par hasard, connoissance du cap Tabin & de l'île Tazzata. Comme nous avons appris quelques nouvelles de ces grands lacs vers l'ouest de l'Amérique, par les sauvages faits prisonniers, par d'autres, & par de simples ouï-dire, il faut se contenter de ces foibles connoissances en attendant mieux. Il étoit impossible d'en acquérir de plus amples sans le moyen des Russiens, qui, jusqu'au XVIIe siècle, ne nous furent guère moins inconnus que les Tartares sauvages de ces pays les plus septentrionaux. Que dis-je? Sans le Russe Anicow, qui fit des spéculations pour profiter d'un commerce lucratif que les Samoiedes faisoient à Moscow des pelleteries venues de plus loin, la Sibérie, proprement dite, seroit restée encore long-temps inconnue aux Russes mêmes. Ce fut par lui & les siens que ceux-ci conquirent la Sibérie, & montrèrent les moyens de subjuguer peu-à-peu les peuples plus éloignés. Les Russes eux-mêmes furent connus des Européens par les voyages de ceux-ci. Les Anglois & les Hollandois en eurent des connoissances, en cherchant un passage par le nord-est; ce fut alors qu'ils apprirent des Samoiedes, que la petite mer geloit en hiver, que la grande mer ne geloit jamais; qu'ils y alloient à la pêche depuis le Piasida & le Jenisçea; que vis-à-vis de la pointe orientale & septentrionale de la Nouvelle-Zemble, il y en avoit une autre qui faisoit un grand angle saillant, depuis lequel la côte baissoit vers l'est & sud-est jusques vers les pays chauds. Voilà à quoi se réduisoient les connoissances géographiques que l'on avoit dans ce tems-là de la partie septentrionale de l'Asie, & les seuls matériaux avec lesquels on pût dresser des cartes. On étoit embarrassé comment tout concilier, & ce d'autant plus qu'encore de nos jours les Russes nous cachent ce qui, étant à notre portée, devroit être le plus connu, la côte entre le Piasida jusqu'à la pointe de son cap à l'est: 1°. on avoue qu'elle a été reconnue par terre le long du Piasida, & même les côtes de la mer à son ouest jusqu'à son embouchure, sont remplies de simovies ou habitations d'hiver, par conséquent peuplées; & celles qui sont au-delà de cette petite rivière doivent être si inconnues, qu'on a cru devoir les marquer d'une manière indéterminée.

On disoit, le cap Tabin doit faire un *finis terræ*, une extrêmité de l'Asie vers le nord. Il y a une mer qui baigne toutes ces côtes: on nous assure qu'une autre sépare l'Asie d'avec l'Amérique; il faut donc que ces deux mers se joignent, & à cet endroit forment un angle qui sera ce Tabin, & une île à son ouest qu'on indiquoit comme se trouvant à l'embouchure d'une rivière. Cette idée, malgré

tant d'autres découvertes qui devoient la détruire, a toujours subsisté d'une façon ou d'autre, jusqu'à nos jours. Il y en avoit qui, se fondant sur le rapport des Samoiedes, marquoient la côte depuis le cap vers le Taimura, en déclinant peu-à-peu vers le sud-est. D'autres voulant concilier l'un avec l'autre, marquoient cette déclinaison seulement vers le Lena, à son embouchure, ayant appris qu'il s'y trouvoit des îles : de là on faisoit remonter cette côte vers le nord-est pour conserver ce cap Tabin. Lorsqu'on apprit que les Moscovites & autres peuples regardoient le Swietoi-Nofs ou Swœtoi-Nofs comme le cap le plus avancé, on donna ce nom ou celui de *Promontorium sacrum*, au prétendu Tabin ; ensuite on sut que ce Swietoi-Nofs étoit situé à l'est du Lena ; on le marqua ainsi, & on n'en fut que plus persuadé que les îles à l'embouchure de ce fleuve étoient celles de Tazzata ; par contre on persista dans l'idée d'un cap *Finis terræ*, qu'on laissa subsister sous les noms de *Tabin* (dont je continuerai à me servir lorsque je voudrai en parler en ce sens), *Swietoi-Nofs*, *caput sacrum*, *cap des Tschoukschi*, *des Tchalahkz*, &c. Ce qui a causé une confusion qui a augmenté de plus en plus : tâchons de rétablir l'ordre.

2°. Strahlemberg indique ce cap Tabin d'une manière frappante ; aussi les navigateurs du siècle passé, Linschotten même déja, & ses contemporains, furent persuadés que ce n'étoit autre chose que l'angle saillant vers le Taimura : en effet, c'est le cap le plus avancé de toute la côte, se trouvant au-delà de 77 degrés & demi ou à 78, ainsi le *finis terræ* vers le nord ; mais Strahlemberg indique en même tems l'île de Tazzata, qu'il prouve être la Nouvelle-Zemble, vu que les anciens Scythes & leurs successeurs ont commencé avec les peuples septentrionaux de l'Europe, par la rivière Taas, d'où ils nomment le grand golfe, auquel nous donnons le nom d'*Obi*, *golfe de Taas*, & duquel la Nouvelle-Zemble qui est vis-à-vis, a été nommée *Tazzata* ; cela est si naturel, & on en peut douter d'autant moins, que cette île a toujours été réputée comme située à l'ouest du cap Tabin, vers l'embouchure d'une rivière. Strahlemberg en conclut que ceux des géographes qui la marquent plus à l'est, ont grand tort ; *hæc uspiam Tazzata insula à Plinio ponitur.*

Après la conquête de la Siberie, il y eut des Russes qui firent la même réflexion qu'avoient fait les Anicowiens, sur les richesses que l'on pouvoit tirer de ces pays orientaux par les pelleteries, en allant s'en fournir en droiture, soit par la chasse, soit par le commerce ; il y eut plusieurs associations de ces gens qu'on nommoit & nomme encore *Promyschleni*.

3°. Ils réfléchirent que le plus grand profit qu'ils pouvoient faire, seroit d'aller par mer, terre-à-terre, trafiquer avec des peuples inconnus, qui, ignorant la valeur de ces pelleteries, les leur céderoient à vil prix : il ne se trompoient pas ; & malgré le grand risque qu'ils couroient, parce que leurs bâtimens étoient petits & misérables ; qu'ils étoient aussi ignorans dans l'art de les construire qu'en celui de les gouverner ; que ne s'éloignant pas des côtes, ils risquoient à tout moment de périr dans les glaces ; l'amour du gain étoit trop fort pour qu'ils ne suivissent pas leurs projets ; & la cour s'en trouva si bien, que ces gens lui fournirent le moyen de rendre tributaires tous ces peuples.

Ils commencèrent leurs courses à-peu-près en 1636 ; de cette façon allant pas à pas, ils découvrirent chaque année presque, une nouvelle rivière, un nouveau cap, le Jana, le Chroma, l'Indigir, l'Aloféja, le Kolima, & d'autres moins considérables. Cette réussite les engagea à tenter de nouveaux progrès en 1646.

4°. Ignatien passa plus loin, & fit le premier un voyage à l'est du Kolyma pendant 48 heures. Il y trouva des Tschoukschi, avec lesquels il fit quelque commerce dans une baie à 72 degrés ; ces 48 heures font 7 degrés & demi. Staduchin ayant entendu parler d'une rivière Pogirscha ou Kowitscha, à laquelle on pouvoit parvenir avec un très-bon vent du Kolyma en trois ou quatre jours, quoique Ignatien ne l'eût pas trouvée après 48 heures ; Staduchin construisit en 1648, un bâtiment vers l'Indigir, & partit du Kolyma, dans l'été de 1649, pour faire cette découverte. Il fit voile pendant 7 fois 24 heures ; ce qui feroit à cette latitude, comme ci-dessus, à raison de 6 lieues ½ par degré, 27 degrés ; il demanda aux habitans des côtes des nouvelles de cette rivière ; ils ne purent lui en donner. Bientôt après, on apprit que cette rivière Pogirscha n'étoit autre que l'Anadyr. On apprit des idolâtres de cette contrée, que pour trouver l'Anadyr, on avoit une route bien plus courte par terre ; aussi-tôt une société de Promyschleni demandèrent la permission de s'emparer de cette contrée : l'ayant obtenue avec un sieur Motora pour leur chef, & ayant fait un prisonnier parmi les Chodynsky, pour leur servir de guide, ils y réussirent.

5°. La passion des découvertes, d'augmenter les revenus de la cour, & les richesses des entrepreneurs fut si forte, que pendant ce même tems, une autre grande société de Promyschleni se forma en 1647, dont les principaux furent Fedot Alexiew, Deschnew & Gerasim Ankudinow, qui partirent en juin avec quatre kotsches, espèce de barques : ils ne purent réussir cette année, parce qu'ils rencontrèrent plus de glaces qu'à l'ordinaire. Loin de se décourager, ils furent excités à suivre leur projet par toutes les relations qu'ils eurent : le nombre même des entrepreneurs augmenta, & on équipa sept kotsches, dont chacune étoit montée d'environ trente hommes. On partit le 20 juin 1648.

Les auteurs se plaignent de ce que la relation de Deschnew, dont M. Muller trouva l'original dans les archives de Jakoutsk, dise si peu, ne dise même rien de ce qui est arrivé à quatre de ces kotsches, rien de ce qui arriva à lui & à sa compagnie qui étoit

étoit sur les trois autres kotsches jusqu'au grand cap; rien des glaces, parce que sans doute, dit M. Muller, il n'y en avoit point, & que, comme Deschnew remarque ailleurs, la mer n'est pas toutes les années également navigable.

6°. Sa relation commence par ce cap: il dit, ce cap est tout-à-fait différent de celui qui se trouve près de la rivière Tschukotschia à l'ouest du Kolyma: il est situé entre le nord & le nord-est, & s'étend en demi-cercle vers l'Anadyr. Du côté de l'ouest ou de la Russie, les Tschoutschki ont élevé à côté d'un ruisseau quantité d'os de baleines, en forme d'une tour (d'autres disent des dents de chevaux marins). Vis-à-vis de ce cap, il y a deux iles, sur lesquelles on a vu des gens de cette nation, qu'on reconnoit par les dents des chevaux marins, qu'ils passent par leurs lèvres. Avec un très-bon vent, on peut passer depuis ce cap jusqu'à l'Anadyr en trois fois 24 heures. Le kotsche d'Ankoudinow fit naufrage; l'équipage fut sauvé & distribué sur les deux autres: peu après, celles-ci furent séparées, & ne se revirent plus, Deschnew fut jeté loin de l'Anadyr vers le sud, & fit naufrage, à ce que l'on suppose, vers la rivière Olotiera. Nous dirons plus bas un mot de Fedot Alexiew.

7°. Deschnew erra long-tems avec sa troupe pour retrouver l'Anadyr, sans réussir plutôt que dans l'été suivant 1649; il fonda l'Ostrog Anadyrs-Koi. Motora & Deschenew, après des jalousies qui les désunirent, se réunirent à la fin, construisirent des bâtimens sur l'Anadyr. Motora ayant péri dans une rencontre avec les Anaules, Deschnew remarqua à l'embouchure de l'Anadyr un grand banc de sable, qui depuis son côté septentrional s'avance beaucoup dans la mer, & qui étoit l'endroit où s'assembloit une grande quantité de chevaux & chiens ou veaux marins. Espérant d'en faire un grand profit, il fit couper du bois, en 1653, pour construire un kotsche, & s'en servir pour envoyer le tribut à Jakoutsk par mer: il s'en désista, tant parce qu'il n'avoit pas tout ce qui étoit nécessaire pour cette construction, que parce qu'on l'assura que le cap n'étoit pas toutes les années également libre de glaces.

8°. En 1654, il fit un nouveau tour vers le banc de sable, pour chercher des dents de ces amphibies. La même année arriva un certain Sellwerstow, envoyé par Stadonchin; il devoit ramasser de ces dents pour le compte de l'état: ceci donna lieu à des disputes entre lui & Deschnew; le premier voulut s'approprier la découverte de ce banc, disant qu'il y étoit venu par eau avec Stadouchin en 1649. Deschnew lui prouva au contraire qu'il n'étoit pas seulement venu jusqu'au grand cap, entouré de rochers, & qui ne lui étoit que trop connu, puisque le kotsche d'Ankoudinow y avoit péri; que ce n'étoit pas le premier cap à qui on avoit donné le nom de Swietoi-Noss; que la véritable marque par laquelle on pouvoit reconnoitre ce cap, étoient les deux iles habitées par ces hommes ornés avec des dents de chevaux marins; que ni Stadouchin, ni Seliwerstow ne les avoient vues, mais que lui, Deschnew, les avoit découvertes, & que le banc à l'embouchure de l'Anadyr en étoit encore fort éloigné.

9°. Deschnew fit en attendant route le long de la côte, & apprit des Koriaques le sort des deux Ankoudinow, de même que de Fedot Alexiew.

En 1650, on entreprit encore plusieurs voyages, mais par les empêchemens ci-dessus, quoique sortant en juillet, les glaces leur firent tant de mal entre les embouchures orientales du Lena & le Swietoi-Noss, qu'on en fut dégoûté pour long-tems; ce ne fut que sous le règne de Pierre-le-Grand, qu'on reprit de nouveau ces entreprises. On sait qu'il ne concevoit que de vastes idées & de grands projets; que s'appliquant principalement à établir un commerce étendu par la navigation, il y travailla & commença par assurer la navigation de la mer Baltique, en fondant Pétersbourg; Archangel, sur la mer Blanche, existoit déjà; il crut avoir réussi pour la navigation de la mer Noire au moyen du port Azow, & celle de la Caspienne au moyen d'Astracan; mais des évènemens malheureux contrarièrent ses vues à cet égard: enfin il crut qu'il ne lui seroit pas impossible de participer au riche commerce des Indes, du Japon, de la Chine & de l'Amérique, par des établissemens considérables à l'extrémité de l'Asie, voisine de ces pays. La compagnie Hollandoise des Indes orientales n'ayant pas voulu entreprendre la découverte du passage par le Nord, le czar tenta de découvrir & d'assujetir les pays voisins des objets de son commerce, en commençant par le Kamtschatka, dont on avoit quelques notions obscures.

10°. En 1696 on y envoya Wolodimir Atlassow, qui étoit établi commandant des Cosaques à Anadyrskin Ostrog, établissement qu'on avoit conservé depuis qu'il avoit été fait par Deschnew, & qui naturellement devoit avoir de vastes connoissances de tous les pays voisins. Il y envoya 16 Cosaques de Jakoutsk, pour rendre les Koriaques, sur la riviere Opuka, tributaires; Morosko leur chef s'en acquitta bien, & prit même un Ostroghamtschadale. Atlassow profitant de cet avantage, conduisit 60 Cosaques & autant de Oukagres vers la riviere Kamtschat & dans les environs; dans sa déclaration juridique, il raconte entr'autres avant de continuer son récit sur son voyage vers le Kamtschatka:

11°. Qu'entre le Kolyma & l'Anadyr il se trouve un double cap que quelques-uns nommoient *cap Tschalatski & Anadyrskoi*. Il assure de celui-ci, qu'on ne le peut jamais dépasser avec des bâtimens ordinaires, parce que du côté de l'ouest ou du nord, il y a toujours des glaces flottantes (stables & fermes en hiver), & que de l'autre côté, la mer du cap Anadyrskoi est toujours libre de glace. Que lui-même n'avoit pas été personnellement à la hauteur de ces caps; mais qu'il apprit des

Tschouktski, qui habitoient vers l'embouchure de l'Anadyr, que vis-à-vis de ce cap, il y avoit une grande île habitée par des gens qui venoient chez eux pardessus la glace en hiver, & leur apportoient de mauvaises zibelines.

Pour abréger, je ne dirai rien du reste de sa relation. M. Muller me paroît trop sévere là-dessus: il avoue qu'elle est réellement d'Atlassow, mais il dit qu'elle ne s'accorde ni avec la requête de celui-ci de 1700, ni avec sa déposition juridique de 1701; pour faire valoir son doute, il auroit dû communiquer ces pieces comme tant d'autres intéressantes, dont il a enrichi son recueil; il ne l'a pas fait; & puisque le Czar, si bon connoisseur en hommes, en a été si content, qu'il l'a fait colonel des Cosaques à Jakoutsk, ceci fait bien plus d'impression sur moi.

12°. On envoya souvent des partis contre les Tschouktski, sans pouvoir les subjuguer. Popow voulut obliger en 1711, ceux qui demeurent de l'autre côté de la baie & du cap ou noss, à payer le tribut, ce qu'ils refuserent. Il tira pourtant d'eux des connoissances sur la situation des pays voisins; il sut, que vis-à-vis, soit du Kolyma, soit de l'Anadyr, on voit une île, que les Tchouktski nomment la *Grande terre*, dont les habitans se percent les joues & y passent de grandes dents; n'ayant pas la même langue que les Tschouktski, qui sont en guerre avec eux depuis un tems immémorial. Popow en vit dix, qui étoient prisonniers chez les Tschouktski; & il remarqua que ces dents étoient des pièces de celles des chevaux marins. Il apprit qu'en été on y passoit en un jour avec des baidares, & en hiver sur les glaces, aussi en un jour, dans les traineaux.

Sur le promontoire ou terre de ce cap, on ne voit que des loups & des renards, parce qu'il n'y a pas de forêts; mais sur l'autre terre, il y a toutes sortes d'animaux qui fournissent de belles pelleteries. Les habitans ont de nombreux troupeaux de rennes. Il y a des cedres, sapins, pins, melezes & autres arbres. Popow jugea que le nombre des Tschouktski du cap se peut monter à deux mille hommes, & celui des insulaires au triple; que, depuis l'Ostrog-Anadyr, on passoit par terre pour aller au Noss, à côté du rocher Matkol, qui étoit au fond d'un grand golfe.

13°. Jeltieshin, en 1716, devoit entr'autres se rendre depuis le Tschouktskoi-Noss, aux îles & autres pays du côté opposé, mais ce voyage n'eut point de suite.

En 1718, des Tschouktski se rendirent à l'Ostrog-d'Anadirski, pour se soumettre volontairement; & rapporterent qu'ils habitoient le promontoire entre l'Anadyr & le Kolyma; qu'ils étoient au nombre d'environ trois mille cinq cents hommes; que ce promontoire étoit rempli de rochers & de montagnes; mais que le plat-pays consistoit en terres à tourbes; que vis-à-vis du cap on voyoit une île de grandeur médiocre, dont les habitans ressembloient aux Tschouktski, mais se servoient d'une autre langue; que depuis la pointe on pouvoit passer en un demi-jour à cette île; qu'au-delà de celle-ci on trouvoit un grand continent, qu'on pouvoit voir depuis l'île par un tems serein; que ses habitans ressemblans aussi aux Tschouktski, avoient une langue différente, beaucoup de forêts, &c. (ce qui est la description exacte de la grande île rapportée ci dessus); qu'avec leurs baidares ils pouvoient en côtoyant le promontoire, faire le voyage depuis le fond de la baie de l'Anadyr, à la derniere pointe du promontoire, en trois semaines, souvent en moins de tems.

14°. Pierre-le-Grand voulant avoir une connoissance plus précise de ces pays & passages, & ne pouvant obtenir de la Compagnie des Indes en Hollande de s'en charger; ayant d'ailleurs ce dessein fort à cœur, il envoya en 1727, deux géodesistes ou géomètres, au Kamtschatka. On n'a jamais rien pu apprendre sur ce qu'ils firent & découvrirent. On sait seulement qu'à leur retour, le czar les reçut fort gracieusement; ce qui a fait présumer qu'ils s'acquitterent avec succès de ce dont ils étoient chargés.

15°. Enfin le czar voulant absolument contenter sa curiosité, & faire reconnoitre ces passages, & principalement être assuré si l'Asie étoit contigue à l'Amérique, du côté du nord-est, vers le cap des Tschouktski, puisque du côté du nord, on étoit déjà sûr qu'elle ne l'étoit pas; il choisit Beering, Danois, marinier très-expert.

Pierre eut cette affaire si fort à cœur, que, quoiqu'alité par la maladie qui mit fin à sa vie, il en parla à Beering, & dressa en outre, de sa propre main, une instruction détaillée pour lui, laquelle lui fut remise cinq jours après le décès de ce grand monarque.

Il eut pour adjoints les capitaines Spangberg & & Tchiricon.

16°. Il partit le 14 juillet 1728, de la rivière de Kamtschat, & cingla vers le nord-est, suivant les côtes, qu'il perdit rarement de vue; & dressa une carte de celles-ci, aussi exacte qu'il étoit possible, & est encore à présent la meilleure qu'on en ait.

Le 8 août, se trouvant à 64 d. 30′ de latitude, un baidare, avec 8 hommes s'approcha de son vaisseau; ils se disoient Tschouktski, nation depuis long-tems connue des Russes, & qui réellement habite cette contrée. Ils dirent que la côte étoit remplie d'habitations de leur nation, & firent entendre que la côte tournoit assez près de-là vers l'ouest; ils indiquerent encore une île peu éloignée, que Beering trouva le 10 août, & lui donna le nom de Saint-Laurent.

Le 15 du même mois, il étoit parvenu à 67 d. 18′ de latitude; voyant que, comme les Tschouktski le lui avoient indiqué, la côte couroit vers l'ouest & non plus au nord, il en tira la conséquence

erronée, dit-on, qu'il avoit atteint l'extrémité du nord-est de l'*Asie*; que la côte tournant dès-là vers l'ouest, une jonction de l'*Asie* avec l'Amérique ne pouvoit avoir lieu, & qu'il s'étoit acquitté de sa commission. M. Muller ajoute qu'il se trompoit, puisqu'il se trouva seulement au Serdrekamen, d'où la côte alloit vers l'ouest, & formoit un grand golfe; mais elle se replioit ensuite vers le nord & nord-est, jusqu'au grand Tschoukstkoi-Nofs.

Au retour, le 20 août, quarante Tschouktski vinrent à son vaisseau dans quatre baidares, & dirent que leurs compatriotes alloient souvent vers le Kolyma, par terre, avec des marchandises, mais jamais par eau.

17°. En 1727, Scheftakow voulut aller subjuguer les Tschoukiski, de même que les Koriaques, vers le golfe de Penschinska, au nord du Kamtschatka, découvrir ensuite les pays situés à l'opposite du Tschouktskoi-Nofs & les conquérir. Il eut pour adjoint le capitaine Pauluski, avec lequel il se brouilla & dont il se sépara, le géodesiste Givosden & autres.

Scheftakow marcha vers le sud pour dompter les Koriaques du Penschinska; mais en étant à deux journées, il rencontra un très-grand nombre de Tschouktski, qui voulurent aussi aller faire la guerre aux Koriaques. Scheftakow alla à leur rencontre & fut tué; trois jours avant sa mort, il avoit envoyé le Causaque Krowpischew, pour inviter les habitans des environs de ce fleuve à se soumettre aux Russes; il lui recommanda encore Givosden. Il est sûr, continue M. Muller, que celui-ci a été, en 1730, sur une côte inconnue, entre le 65 & 66° degré, pas loin du pays des Tschouktski; où il trouva des gens auxquels il ne put parler, faute d'interprete.

L'officier Russe ajoute que Givosden ayant été envoyé pour chercher les provisions, qui étoient restées depuis l'expédition de Beering, & les conduire dans le pays de Tschouktski, pour celle de Pawluski, il parvint jusqu'au Serdzekamen, & fut chassé par les vents sur les côtes de l'Amérique, peu éloignées du pays des Tschouktski.

Le 3 septembre 1730, Pawluski arriva à Anadyr, & fit la guerre aux Tschoutktski l'année suivante. Il avança directement vers la mer Glaciale, vint à l'embouchure d'une rivière considérable, inconnue, avança pendant quinze jours vers l'est, presque toujours sur les glaces, souvent si loin de la terre, qu'on ne pouvoit appercevoir les embouchures des rivières; à la fin il remarqua une grande armée de Tschouktski qui s'avança & parut prête à combattre; le premier juin il les attaqua & remporta la victoire. Apres quoi il y eut deux combats.

Il passa donc victorieux le Tschouktskoi-Nofs, où il trouva de hautes montagnes, qu'il lui fallut gravir, & employa dix jours pour atteindre les côtes opposées; ici il fit passer partie de ses gens sur des baidares, & lui avec le reste continua son voyage par terre le long de la côte qui court sud-est, & eut chaque soir des nouvelles de ses baidares. Le vingt-septième jour il se trouva à l'embouchure d'une rivière, & dix-sept jours après à celle d'une autre; à environ dix wersts ou 2 lieues derrière celle-ci, un cap s'avance très-loin vers l'est dans la mer; il consiste au commencement en montagnes qui peu-à-peu deviennent plus basses & finissent enfin en plaine.

Selon toute apparence, continue M. Muller, c'est le même cap d'où le capitaine Beering étoit retourné. Parmi ces montagnes, il y en a une, qui, à cause de sa figure ressemblante à un cœur, est nommée par les habitans d'Anadirskoi-Ostrog, *Serdzekamen*. Ici Pawluski quitta la côte, & retourna par le même chemin qu'il avoit pris en allant à Anadirski où il arriva le 21 octobre.

18°. M. Muller parle du zele ardent que M. Kirilow, alors secrétaire du sénat, manifesta pour la réussite de ces découvertes en 1732.

Après avoir rapporté ce que les Russiens, en particulier M. M... nous apprennent, ajoutons en peu de mots, ce que nous tenons d'autres auteurs plus anciens.

19°. Le P. Avril a appris d'un vaivode, que les habitans, vers le Kowima, alloient souvent sur les bords de la mer Glaciale à la chasse du behemot ou cheval marin, pour en avoir les dents.

20°. M. Witsen, qui s'est rendu si célèbre par les soins infinis qu'il a pris, depuis environ 1670 à 1692, pour découvrir ces pays inconnus, dit, « que la grande pointe saillante, qu'il nomme *cap* » *Tabin*, s'étend près de l'Amérique; que cinquante à soixante hommes, venant du Lena, un » peu avant 1692, se sont avancés dans la mer » Glaciale, & ayant tourné à droite, sont arrivés » à la pointe, contre laquelle donne toute la force » des glaces qui viennent du nord, &c. Il ne leur » a pas été possible de doubler ce cap, ni d'en » appercevoir l'extrémité depuis les montagnes du » nord-est de cette pointe de l'Asie, qui n'a pas » beaucoup de largeur en cet endroit; ils remarquèrent que la mer étoit débarrassée des glaces » de l'autre côté, c'est-à-dire, du côté du sud, d'où » l'on peut conclure que le terrain de cette pointe » s'étend si fort au nord-est, que les glaces qui » descendent du nord ne peuvent pas passer du » côté du sud ».

M. Buache (*), d'où je tire ce passage, appuie & explique ceci, en disant: « les premières glaces » venues du nord s'arrêtent à l'île, entre le cap & » l'Amérique, & aux bas-fonds qui la lient aux » deux continents; ces glaces s'étant amoncelées, » forment comme un pont; & ce n'est qu'après » cela que les autres qui arrivent ensuite du nord, » ne peuvent passer au sud, &c. ». On trouve sur cette pointe, continue M. Witsen, des hommes qui portent de petites pierres & des os incrustés

(*) Considérations géographiques, pages 105 & 106.

dans leurs joues, & qui paroissent être en grande relation avec les Américains septentrionaux ».

21°. Kœmpfer, en 1683, n'épargnant rien pour connoître l'état des pays septentrionaux, plusieurs personnes lui dirent, que la grande Tartarie étoit jointe par un isthme, composé de hautes montagnes, à un continent voisin, qu'elles supposoient celui de l'Amérique. On lui montra les premières cartes de l'empire de Russie, dressées peu d'années auparavant sans degrés de longitude.

On y voyoit sur les côtes orientales de Sibérie, plusieurs caps considérables; un entr'autres trop grand pour entrer dans la planche, gravée sur bois, étoit coupé au bord. C'est cette pointe dont M. Witsen a parlé; mais alors on la croyoit environ 40 degrés plus proche, dit-on, qu'elle n'est de la Russie.

22°. Isbrand Ides, après des informations prises avec tout le soin possible en 1693 & 1694, parle de Kamtschatka comme d'une ville, qui, de même que les environs, étoit habitée par les Xuxi & Koeliki (Tschouktski & Koreski ou Koriaques); il dit que le cap de glace est une langue de terre qui s'avance dans la mer, où elle est coupée par plusieurs bras d'eau, qui forment des golfes & des îles au-dessus de Kamtschatka; la mer a une entrée par où passent les pêcheurs; on y voit les villes d'Anadyrskoi & Sabatska (dans la carte, & selon d'autres *Sabatsia*) habitées par les deux nations susdites. Les habitans de Jakoutsk vont au cap Saint-Sabatsia, Anadyr, Kamtschat, &c. pour pêcher le nayval.

23°. L'officier Suédois, qui fut prisonnier en Sibérie de 1709 à 1721, combat l'opinion de ceux qui croient l'Asie contiguë à l'Amérique, en assurant positivement, que les bâtimens Russes, côtoyant la terre-ferme, passent à présent le Swœtoi-nofs, & viennent négocier avec les Kamtschadales, sur la côte de la mer orientale, vers le 50e degré de *lat.*; mais il faut pour cela qu'ils passent entre la terre-ferme & une grande île, qui est au nord-est du cap Swœtoi-nofs, & que cette île est le nord-ouest de l'Amérique. Strahlenberg ne dit rien de plus dans son ouvrage, que des faits rapportés déjà ci-dessus, excepté que les Jukagres sont un peuple vers la mer Glaciale, entre l'embouchure du Lena & le cap Tabin.

On a trouvé que dans la partie de la terre-ferme de l'Amérique, dont on a eu quelque connoissance, vis-à-vis le cap, il y a un grand fleuve qui charie quantité de gros arbres, &c.

24°. Dans l'atlas de Berlin, on marque une côte sur ce continent, vers les 70 degrés, où les Russes doivent avoir fait naufrage en 1743, sans que j'aie pu découvrir un seul vestige d'une pareille relation.

25°. Ce qu'on a appris de plus nouveau de ces pays & passages, consiste en ce qui a été annoncé de Pétersbourg, en date du 7 février 1765; & que le traducteur de l'ouvrage de Muller rapporte de cette manière, « que des gens envoyés » par les deux compagnies de commerce du Kamtschatka & du Kolyma, ont rapporté que ceux-» ci ont doublé le Tschouketskoi-nofs à 74 degrés, » courant au sud par le détroit qui sépare la Sibérie d'avec l'Amérique; ils ont abordé par le » 64e degré, à quelques îles, remplies d'habitans, » avec lesquels ils ont établi un commerce de pelleteries; ils en ont tiré quelques peaux de renards » noirs, des plus belles qui se soient jamais vues, » & ils en ont fait présenter à l'impératrice. Ils » ont donné le nom d'*Aleyut* à toutes ces îles & » terres, dont quelques-unes, à ce qu'ils croient, » sont partie du continent de l'Amérique. Pendant » ce tems ceux de Kamtschatka venoient du sud » au nord, & ont trouvé ceux du Kolyma près » des îles d'Aleyut. Ils ont donc jugé à propos d'établir en commun un commerce, & de faire un » établissement dans l'île de Beering pour servir » d'entrepôt; que l'impératrice avoit nommé le capitaine Bleumer & quelques habiles géographes » pour pousser ces découvertes depuis l'Anadyr ».

Passons aux cartes géographiques, & donnons un rapport succint des positions de quelques-unes sur ces contrées au nord & nord-est, pour les combiner ensuite avec les relations. Sanson fils, de même que tous les géographes de ces tems, avant Isbrand Ides, Witsen, Strahlenberg, n'en ayant aucune connoissance & cherchant simplement à placer le cap Tabin, représentoient, comme nous l'avons dit, le cap si avancé vis-à-vis la Nouvelle Zemble, ensuite la côte sud-est, & après avoir représenté l'île Tazzata, continuoient la côte vers le nord-est, pour pouvoir fixer ce cap Tabin; le reste de la côte encore sud-est jusques vers le Jesso.

Nicolas Vischer, dans sa mappe-monde, après le cap Tabin, sans nom, place la côte ouest-sud-ouest, sans indication de cap ou de rivière.

Charles Allard, dans sa carte de l'Asie de M. Witsen, donne par un extrait cette contrée si remarquable, qui n'avoit pas trouvé place dans la grande carte, & qu'il faut rapporter avec soin. Cet extrait a beaucoup de conformité avec les nouvelles cartes, & encore plus avec la réalité.

L'embouchure de l'Anadyr, à 65 degrés de latitude & environ 178 degrés de longitude entre le cercle polaire, & 68 degrés de latitude, une langue de terre qui avance près de 13 degrés en mer vers l'est; à sa naissance est marqué que ce sont des rochers, & à l'extrémité, cap de glace, dont la fin n'est pas connue (1). Par cette même prévention, aussi durable qu'elle est peu fondée, on place le cap Tabin à environ 73 à 76 degrés de latitude, tourné directement vers l'est, avec une continuité de côte à son nord jusqu'à son 80e degré. On étoit pourtant si peu assuré de son existence, qu'on le plaçoit entre

(1) M. de Fer, dans sa *Carte* de l'Asie de 1705, de même.

l'Indigin au nord, & le Konitsa ou Kolyma au sud.

Frédéric de Witt n'a rien de remarquable dans sa carte de la grande Tartarie. Le cap le plus avancé s'y trouve à l'est du Jenissea, à près de 73 degrés de latitude, ensuite la côte au sud & sud-est; Tazzata à l'embouchure d'une riviere sans nom, marqué *Tazzata insula hùc uspiam à Plinio ponitur*, de 67 à 69 degrés de latitude, 117-124 longitude; alors la côte court toujours sud-est, jusqu'au 162 degré de longitude, de-là tout-à-fait sud, &c.

La carte d'Isbrand Ides est remarquable. Depuis le Jenissea, la côte un peu est-nord-est, jusques vis-à-vis l'extrémité septentrionale de la Nouvelle-Zemble, ou peu s'en faut, de 75 à 76 degrés. De-là avec divers caps, droit à l'est, toujours 75 degrés, on y voit le Lena, Jana, Alazam, (ou Alaroja) Kolyma, Anadyr, avec Anadyrs-koi; alors seulement le Swœtoi-nofs ou cap Saint, qui fait l'angle, & la côte y commençant directement, tournant au sud, on y voit d'abord la rivière & la ville de Kamtskatka, à 22 degrés.

La carte de Strahlenberg l'est encore plus; ce fut la derniere des trois à quatre qu'il avoit dressées & perfectionnées de plus en plus, après seize ans de recherches assidues; à l'est de la Nouvelle-Zemble, un cap entre le Piasida & le Chatanga; l'Anabara, l'Olenck, le Lena avec ses iles, l'Omaloeiwa, le Jana, le Swœtoi-nofs, le Chroma, l'Indigin, l'Alasoja, n'y font pas oubliés; l'embouchure du Lena à environ 72 degrés & demi, d'où la côte court toujours du plus au moins sud-est, de manière que celle du Kolyma se trouve à 63 degrés de latitude & 165 de longitude, & la naissance de ce nofs Tszlats-koi commence d'abord au sud de cette embouchure. Il est représenté tourné nord-nord-est fort étroit, n'ayant guere plus de cinq lieues dans sa plus grande largeur, ayant au contraire au-delà de 80 lieues de longueur, la moitié vers le continent remplie de montagnes, marquées comme habitées par les Tschouktski; dans ses environs plusieurs îles, & à l'ouest de la pointe, la prétendue grande île des Edigam, avec un détroit d'environ 30 lieues entre-deux. La côte continue alors sud-sud-est, avec plusieurs caps, qui font partie du grand cap ou promontoire fort large, dont l'extrêmité est nommée *cap Anadirskoi*. Non loin de la naissance de ce grand cap, on voit plusieurs îles, qui, comme le cap même, est-il dit, font habitées par les Tschouktski; vis-à-vis de toutes ces terres, & au-delà de ces iles, on voit la grande île de Puchochotski, depuis le 50 jusqu'au-de là du 56e degré de latitude.

Au sud du cap il y a une baie, outre celle à l'embouchure de l'Anadyr, qui est tout près: après cela, plus au sud, les Ototures & leur cap, ensuite le cap Nofs-Kamsfatskoi à 52 degrés, la rivière à 49 degrés, le cap des Kutiles à 41 degré & demi, le Japon à 40 degrés, les îles Kuvilès entre-deux.

Les officiers Suédois, apparemment, ou compagnons des travaux de Strahlenberg, ou ayant des papiers & relations recueillies après la publication de ladite carte, en donnèrent une nouvelle, à leur avis corrigée, en 1726, après la mort de Pierre-le-grand; elle fut aussi insérée dans le *tome VIII* du *Recueil des Voyages au nord*; & même en y ajoutant une carte donnée par ordre du czar: nous en remarquerons ici seulement les principaux changemens & les différences essentielles.

L'île des Eidirgani & le cap Schalaginskoi y ont disparu; la côte allant vers l'est, déclinant un peu vers le sud, finit par le grand cap qui prend son commencement à l'est du Kolyma, mais qui bien loin de monter vers le nord, participe aussi à cette déclinaison & finit à 60 degrés de latitude. Toute sa plus grande largeur occupe l'espace jusqu'au cercle polaire, habitée, est-il dit, par les Tzchukrschi & les Tzchalatski, & finit à 185 degrés de longitude; l'île des Puchrtski au sud est, d'autres îles entre-deux, entre les 59 & 60 degrés: Kamtchatskoi à 49 degrés & demi, la riviere de Karaga se jetant dans une baie au nord du Kamtschat, l'île de Karaga, sans nom, à l'opposite de la baie.

Herman Moll, dans sa *carte du monde de* 1719, marque le Lena, sans nom, à son est, le cap le plus avancé, quoiqu'il le soit peu; après cela l'Aldan, l'Ondigirka, le Kolyma, le tout sur une côte tirant droit à l'est, qui finit par un cap peu avancé & indéterminé sous le nom de *Swœtoi Nofs* ou *cap Saint*; le tout environ à 73 degrés & demi de latitude, & ce cap à moins de 150 degrés de longitude; au sud & tout près du cap, il marque *Anadiuskoi*.

On sait que le célèbre M. Guillaume de l'Isle a omis encore, en 1724, toutes ces côtes, rivieres, caps & pays quelconques; traçant la côte depuis le Lena entièrement sud-est, jusqu'à celle de l'Asie au-dessous de l'Amur, marquant seulement Kamtschatka, comme une ville & cap au 65e degré de latitude & 155e de longitude.

Si nous voulions entreprendre de faire une recension des cartes nouvelles, ce seroit un ouvrage aussi pénible qu'inutile; on se copie, on croit avoir fait merveille en étendant si fort l'Asie, en continuant à supposer ce cap Schalaginski sans préjudice du Serdzekamen, où on place même trois caps différens, toujours avec quelques différences; les uns dirigent le cap Tabin droit vers le nord, & c'est le plus grand nombre; d'autres au nord-est: il y en a qui fixent l'embouchure de l'Anadir 5 degrés plus ou moins au sud du Serdzekamen. Si je pouvois adopter l'existence du cap Tabin, & l'étendue si extraordinaire de l'Asie, je préférerois la carte de M. Muller à toutes les autres; peut-être aussi, s'il l'osoit, il ne s'éloigneroit guère de mon systême.

La plus nouvelle carte que je connoisse de ces passages, est celle que M. Adelong a jointe à son ouvrage allemand très-intéressant, intitulé: *Histoire des navigations & tentatives faites par diverses nations pour découvrir la route du nord-est vers le Japon*, &c. 1768, *in*-4°, elle représente l'hémisphère boréal, & l'auteur y renchérit beaucoup sur tous les autres,

par rapport aux caps, qu'il multiplie à proportion des divers noms qu'il a pu trouver dans les relations.

A environ 192 degrés de longitude & 72 de latitude, il place le cap Schalaginskoi de la largeur de 3 degrés & plus à son extrémité même, droit vers le nord entre le 65 & le 67 degrés de latitude le Serdzekamen, sous le nom de *Tschukotskoi-Noss* en double cap, l'extrémité de 2 degrés (ou 40 lieues) absolus de large; à 20 degrés plus au sud, à 190 degrés de longitude, il marque Serdzekamen, quoique toutes les cartes nouvelles donnent ce nom à la partie septentrionale du double cap; & seulement alors il place l'embouchure de l'Anadyr à 180 degrés de longitude & 60 de latitude: c'est ce qu'il y a de plus au sud, conformément aux cartes nouvelles, excepté que l'île d'Amur est représentée à plus de 3 degrés de l'embouchure, longue de 4 degrés & demi absolus, ou 90 lieues, & son extrémité australe, de même que le cap Lopatka à 49 degrés; il n'y a pas une seule des îles Kuriles au sud de Lopatka; les premieres sont marquées au 2 & 3 degrés à l'ouest, & ainsi du reste; aussi le dessein, la gravure, l'impression & le papier répondent très-bien à l'exactitude de la carte même.

J'avois déjà proposé quelques doutes sur l'existence de ce cap Tabin dans mes *Mémoires & Observations Géographiques*, imprimées à Lausanne en 1765; je n'osai pourtant pas l'omettre dans ma carte, crainte de choquer la prévention si enracinée; je lui ai donc donné une place sous le nom de cap *Schalaginskoi*, même avec la grande île à son est, quoique je fusse convaincu qu'elle n'existoit pas; je redonne aujourd'hui la même carte réduite avec quelque petit changement: mais je ne puis m'empêcher d'y joindre l'esquisse d'une autre carte conforme à mes véritables idées; je vais la détailler & l'appuyer sur les relations rapportées ci-dessus.

Il y a des faits que je crois ne pouvoir être niés. 1°. Que la position de ce cap Tabin doit son origine à l'envie qu'on avoit de placer celui de Pline; nous en avons parlé ci-dessus, & ce motif ayant subsisté jusqu'à présent, ou du moins l'idée d'un *finis terræ*, vers le nord-est, on l'a conservée, & il falloit trouver un cap.

2°. Que le plus grand, celui qui s'étend le plus en mer, le plus formidable, selon toutes les relations, est le double cap, nommé à présent *Serdzekamen*, au nord de l'Anadyr.

3°. Que ce cap & les contrées voisines sont le véritable pays des Tchouktschi & Tchalaski, qui s'étendent depuis les Koriaques plus au sud jusqu'au nord, & habitent les bords de la mer du nord & de l'est, depuis le Kolyma, ayant les Inkagres à leur ouest.

4°. Que les îles vers l'Amérique, petites & grandes, avec la partie du continent opposé, sont toutes à l'est de ce Serdzekamen, & que l'on n'en connoit point de plus au nord.

5°. Que vers le nord, les côtes de l'Asie rentrent vers l'occident, & puisqu'on n'a plus de vestiges de celles du côté opposé, celles-ci doivent tourner vers le nord-est.

Je dis donc que tout ceci est prouvé par les relations les plus authentiques, & ne peut être sujet à aucun doute; là-dessus nous pouvons mieux examiner le sens de toutes ces relations ci-dessus rapportées, & les conséquences qu'on en doit naturellement tirer.

1°. Nous venons d'en parler.

2°. Ceci en est une suite.

3°. Ce fait ne fera pas nié; j'en conclus seulement encore, que ce que ces gens ont découvert chaque année pas à pas, côtoyant toujours depuis 1636, connu par conséquent dans l'espace de cent ans avant qu'on entreprît les dernières découvertes, doit prévaloir, s'il y a de la différence.

4°. Voilà un fait frappant: ces gens curieux, passionnés pour les découvertes, s'informant de tout, en particulier de tout ce qui est à l'est du Kolyma, apprennent qu'il y a une rivière nommée *Pogitscha*, & après de nouvelles recherches, que c'est l'*Anadyr*, selon les nouvelles cartes si éloigné, & pas un mot de ce prétendu cap Schalaginskoi ou Tabin, qui, selon les idées erronnées, devoit les empêcher de pousser vers l'Anadyr. Un empêchement si grand, si voisin, n'est pas connu même des habitans de ce pays, qui ne pouvoient en instruire Ignatiew en 1646; ceci est très-frappant, mais ce n'est rien en comparaison de l'autre fait.

Il avança vers l'est, non quatre jours, cela feroit sujet à des explications, mais quatre fois 24 heures, ce qui feroit 7 degrés & demi. Il commença avec les Tschoukski dans une haie qu'il trouva, & qui selon les cartes, devroit être à la naissance du cap; également il n'apprit rien de ce cap. Stadouchin voulant absolument trouver ce Pogitscha, vogua sept fois 24 heures vers l'est: il mit des gens à terre pour s'informer de la rivière; on ne pouvoit lui en rien dire, & il n'est pas fait mention d'un cap quelconque, seulement parle-t-il des rochers le long de la côte, qui empêchoient la pêche; ce qui avec la diminution des provisions, le contragnit au retour: malgré donc, que dans celles des nouvelles cartes qui étendent les côtes outre mesure, on voie la naissance de ce cap à environ 20 degrés du Kolyma, & que Stadouchin au contraire doive avoir parcouru 27 degrés sans en voir une trace, ni en apprendre quoi que ce soit; comment soutenir cette existence? Qu'on observe encore que ce n'étoit point un cap entouré de glaces, qui le fit rebrousser chemin; mais le manque de vivres, & les rochers qui ne devoient pas être considérables, puisqu'il n'en parle pas comme d'un empêchement à la navigation, mais seulement à la pêche. On trouva donc simplement plus commode de chercher par terre l'Anadyr; on y réussit, & l'on construisit dès-lors Anadirskoi-Ostrog.

5°. Malgré toutes les recherches possibles, on craignit si peu ce cap, ou plutôt on eut si peu d'idée

de son existence, que le zèle pour les découvertes augmenta d'une manière surprenante; & ce qui est digne de remarque, c'est qu'il s'agisse de les entreprendre du côté de ce prétendu cap, & que le peu de succès de l'an 1647 augmenta le courage au lieu de le diminuer; apparemment parce que, comme il est naturel de le croire, ils avoient appris pendant la dernière année des particularités qui eurent cet effet; ce ne fut certainement pas la connoissance d'un cap si formidable qui en eût opéré un tout contraire.

C'est donc sans raison que M. Muller & d'autres se plaignent du peu que l'original de cette relation dit, de ce qui étoit arrivé aux trois kotsches jusqu'au grand cap, parce que sans doute ils n'avoient rien à en dire, ayant fait leur voyage tranquillement sans empêchement, ni par un cap, ni par les glaces; mais étant arrivés au grand cap, c'est-à-dire, au Serdzekamen, comme tout l'indique, & que nous allons prouver tout-à-fait; Deschnew en rapporte tout ce qu'on pouvoit exiger de lui.

6°. Il dit que ce cap étoit différent de celui qui est près de la rivière Tchukoja à l'ouest du Kolyma; cette distinction me donna quelque soupçon que je manifestai dans mes *Mémoires*. M. Adelon en est surpris; cependant, si, par exemple, on veut distinguer entre Bologne en Italie & Boulogne sur mer, on le fait, parce qu'on pourroit s'y tromper, étant deux villes considérables; mais jamais on n'avertit qu'on ne doit pas les prendre pour le château de Boulogne près de Paris. Il faut qu'il y ait quelque chose qui puisse causer quelque méprise par la ressemblance, non-seulement des noms, mais par d'autres endroits. Si Deschnew avertit que ce n'est pas le cap près de Tschukotschia, mais le grand cap, ne pourroit-on pas en conclure, que c'est autant que s'il disoit, il n'y a que deux caps considérables par ces côtes, l'un celui du Tschukotschia, l'autre le grand près de l'Anadyr; alors ce cap Schatäginskoi disparoîtroit de soi-même. Ce Deschnew, témoin de la plus grande authenticité, puisqu'il a fait ce voyage de l'aveu de tout le monde, & a demeuré plusieurs années dans ce pays, y a fait des voyages, s'est informé de tout, & en a rendu compte à la cour ou au gouvernement général du Jakontsk; ce Deschnew donc, dis-je, décrit le grand cap d'une manière à ne pouvoir s'y méprendre; les îles vis-à-vis reconnues si souvent pour être entre le Serdzekamen & l'Amérique; les habitans avec les joues & les lèvres percées; le peu de distance entre l'extrémité de ce cap & l'embouchure de l'Anadyr; la forme des côtes en demi-cercle vers cette rivière.

J'avois déjà parlé de ces deux derniers articles dans mes *Mémoires*. M. Adelon en convenant parfaitement de la contradiction manifeste entre la relation & les cartes, ne veut pas voir que par cette raison on puisse conclure contre celles-ci; qu'on en juge.

La kotsche d'Ankoudinow fit naufrage; l'équipage fut sauvé par les deux autres; peu après, elles furent séparées, & toutes deux jetées sur les côtes vers le sud, loin de l'Anadyr: elle a donc fait naufrage à l'extrémité à l'est ou sud-est de ce cap, sans quoi ces kotsches restantes n'auroient pas osé hasarder de le passer, étant en effet aussi dangereux qu'on le dit de celui qu'on met toujours à la place de celui-ci, le prétendu cap Tabin.

7°. Pour revenir vers l'Anadyr depuis le sud, Deschnew erra pendant un an; y étant arrivé, il établit l'Ostrog qui dès-lors resta la seule possession des Russes dans ce pays; c'est de là qu'on eut quelques connoissances de cette côte, & où Atlassow ensuite prit les fleuves. Deschnew remarqua le banc de sable à l'embouchure de l'Anadyr, le long de ce promontoire, qui étoit pour ainsi dire le rendez-vous de tous ces amphybies qui pouvoient enrichir ceux qui s'appliquoient à en prendre.

Il voulut donc envoyer le tribut annuel considérable par mer à Jakontski, sentant bien qu'en passant avec précaution ce double cap Serdzekamen, il n'avoit rien à craindre d'un autre, mais seulement des glaces qui sont fréquentes au nord & nord-ouest de ce cap; ce qui n'est pas étonnant, la pointe en étant tournée un peu vers le nord-est, & formant, à cause que ce promontoire a une longueur considérable vers l'est dans la mer, une espèce de baie; les glaces qui viennent du nord-ouest & nord-est, comme dans un entonnoir, s'y arrêtent, & n'en sont pas si promptement chassées que dans une mer plus libre, d'autant moins qu'elles peuvent s'arrêter entre les îles vers l'est: c'est sur-tout le défaut des matériaux qui lui firent abandonner son entreprise.

8°. Il arriva cette dispute mentionnée, qui prouva clairement la situation de ce grand cap des îles voisines & du banc de sable.

9°. Il découvrit dans sa course vers le sud, le fort d'Ankoudinow & d'Alexiew; à l'arrivée d'Atlassow, les habitans pouvoient lui en donner encore des indices.

10°. Atlassow fit les expéditions dont on a parlé.

11°. Il déclara encore plus positivement qu'entre le Kolyma & l'Anadyr, il se trouvoit un double cap nommé *cap Tschalas-Koy* & *Anadirs-Koi*; peut-on voir quelque chose de plus convaincant? Il parle d'*un seul* mais *double cap*, non de deux ou plusieurs. Il n'y en a d'autre nulle part que celui-ci; par-tout les noms de Tchuzchi & Tschatazki sont pris pour des synonymes, & avec raison: nous verrons que ceux qui parlent des habitans de tout le nord, les nomment *Tchouski*, les habitans de ce promontoire & des environs de même; peut-être que comme les Koriaques du Kamtschatka se distinguent de ceux de l'île Karaga, quelques-uns donnent le nom de *Tschalatki* à ceux de ce promontoire.

Enfin, toujours n'y a-t-il qu'un seul mais double cap, dont la partie australe est nommée *cap Anadir-*

Koi, comme ayant l'embouchure de cette rivière tout près de sa côte méridionale.

Atlassow, qui n'a rien vu par mer, assure qu'on ne peut le dépasser par eau, à cause des glaces vers le nord ou l'ouest, qu'il n'y en a jamais au sud. Voilà ce qu'on a encore défiguré & appliqué à ce cap *Tabin*, représenté tournant au nord ; au lieu que nous venons de voir la raison pourquoi il y a souvent des glaces au nord de Serdzkamen. On n'osera nier qu'il ne s'agisse ici par-tout d'un cap, des iles, de peuple proche l'Anadyr, vers le 66 ou 67ᵉ degré, & non d'autres vers le 72 à 74ᵉ degré, & que n'y ayant qu'un cap considérable entre cette rivière & le Kolyma, ce cap Tabin ne doive disparoitre.

12°. L'article de Popow est très-remarquable ; j'adopte à-peu-près toutes les relations, pourvu qu'elles ne s'opposent pas au bon sens comme celle-ci : *Une grande terre vis-à-vis du Kolyma & de l'Anadyr*, la même terre vis-à-vis du Kolyma, selon les nouvelles cartes, à 71 degrés de latitude, 175 degrés de longitude, sur la côte septentrionale, & de l'Anadyr, 65 degrés de latitude, 193 degrés de longitude, sur la mer orientale ; n'est-ce pas une contradiction palpable ? Ne faut-il pas on effacer le nom de Kolyma, ou placer son embouchure dans la mer orientale, comme on l'a fait autrefois? S'il en étoit, comme les anciennes cartes le marquent, le Kolyma seroit plus au sud que le prétendu cap Scharaginskoi, peu éloigné au nord-ouest, sur une côte inclinée vers le sud-est du grand cap ; alors, en effet, la grande île ou terre seroit à-peu-près vis-à-vis des deux ; ces rivières seroient de la même mer, comme Gmelin le dit, & cet article de la relation de Popow seroit exact.

On voit que c'est par le préjugé en faveur de ce cap Tabin, qu'on vouloit confondre tout ce qui est prouvé encore, parce que malgré toutes les recherches, on n'a point trouvé d'île, ni d'îles habitées vers le Kolyma, & que la description des habitans, de même que la distance, les animaux, les pelleteries, les bois, dont il n'en croît point à cette latitude de 70 à 74 degrés & plus loin, tout enfin indique sans équivoque les îles à l'opposite du Serdzkamen & de l'Anadyr, ainsi que le nombre des habitans, le même que les autres ont rapporté de ceux de Serdzkamen, de ses environs & des insulaires ; puis donc que le détail authentique qu'on a de ceux-ci ne peut pas être douteux, il faut que l'autre soit faux, & provenant de ce qu'on veut toujours confondre les deux caps, & appliquer à un cap Tabin imaginaire, ce qui appartient au Serdzkamen seul.

13°. Stadouchin devoit se rendre depuis le Tschikertschoinofs à ces iles, & pays du côté opposé ; c'est donc depuis le Serdzkamen auquel ils le sont ; pour le cap Tabin, il faudroit chercher des îles & pays opposés aussi imaginaires que le cap, puisqu'on n'en a jamais eu la moindre notion ni idée.

Le reste de la relation des Tschutski des environs d'Anadirskoy, confirme si complettement ce que nous venons de dire, qu'il n'est pas nécessaire d'y insister. Ils disoient à Deschnew, à Atlassow, à Beering même, tout ce qu'ils savoient de ces contrées ; que leur nation habitoit ce grand cap vers l'Anadyr, ces côtes, tous ces environs ; ils décrivoient le mieux qu'il leur étoit possible, les iles & pays voisins & leurs habitans, parloient du continent, tant de l'opposé que de celui à l'ouest d'Anadirskoy & du Kolyma ; ils connoissoient tout ceci ; mais pour ce cap au 72, 74ᵉ degrés, si considérable, si formidable, qui, comme on le dit, est habité par eux, parce qu'on le confond avec le Serdzkamen, aucun n'en disoit un mot à personne de ceux-ci qui les virent à diverses fois dans l'espace de quatre-vingt-cinq ans. Il est donc évident qu'ils ignoroient l'existence d'un pareil cap, & qu'il n'y en a point.

On pourroit vouloir prendre avantage de ce qu'ils disoient, qu'il leur falloit près de trois semaines pour se rendre à l'extrémité du cap ; mais si l'on fait attention à toutes ces circonstances, on verra que ceci ne tire point à conséquence.

C'est avec leurs misérables baidares de cuir, qu'il leur faut tant de tems.

Du fond de la baie de l'Anadyr, qui sur la carte de M. Muller, a 5 degrés de profondeur.

Par-dessus le banc de sable, ou tout près, ce qui doit les arrêter souvent, & même doit les y jetter & les y faire demeurer quelque tems.

Côtoyant ce long promontoire, où ils trouvent encore deux baies, & qu'il faut du tems pour les passer.

L'extrémité du Serdzkamen à son nord, est à deux ou deux degrés & demi, ou 40 à 50 lieues de largeur, & elle est pleine de rochers ; mais de bons vaisseaux qui prennent le large & cinglent directement, peuvent bien en trois fois vingt-quatre heures, comme l'autre relation l'assure, par un fort vent favorable depuis l'extrémité du cap, arriver non au fond de la baie, mais à l'embouchure de l'Anadyr. Il n'y a rien là qui se contredise.

14°. On voit ici seulement qu'il s'en faut de beaucoup que la cour ait publié toutes les découvertes.

15°. Le grand monarque choisissant lui-même Beering, cela forme un grand préjugé en faveur de celui-ci, non que j'adopte en entier sa relation ou plutôt sa carte ; il faut toujours aller, pour ainsi dire, la sonde à la main, si on veut former une bonne critique.

16°. Son voyage fut en tout de cinquante-cinq jours pour aller & revenir. Je veux croire que sa carte ait été dressée aussi exactement qu'il l'a pu ; est-ce assez pour qu'elle soit exempte d'erreurs ? Il a perdu rarement de vue les côtes ; mais pourtant cela est arrivé : l'officier Russe qui l'a accompagné dans son voyage en Amérique, & qui, curieux comme il l'étoit, aura eu mainte conversation avec

avec lui sur son précédent voyage, assure qu'il a pu voir rarement les côtes, à cause des brouillards fréquens. On ne peut donc se fier à sa carte à cet égard, ni par conséquent placer l'extrémité du Serdzkamen à près de 205 degrés (ou selon d'autres 208) de longitude, tandis que le point de son départ, l'embouchure du Kamtchat, l'est environ 177, & qu'un auteur assure que le gissement des côtes depuis le Lopatka, vers la mer Glaciale est assez en ligne directe, excepté les caps, c'est-à-dire, ces caps de Kamtchat, Kronoskoi, Ilpinskoi & autres pareils; car de comprendre dans cette exception ces grands caps ou plutôt pays & contrées qui s'éloignent de la ligne directe d'environ 30 degrés, seroit une exception très-ridicule.

Les Tschoutski, au 64 degré & demi, l'avertirent que la côte plus haut alloit se tourner vers l'ouest à 67 degrés 18' ou 28", ils en ont apperçu la vérité, & ont cru avoir assez de preuves pour assurer que les deux continens n'étoient pas joints, voyant courir la côte à l'ouest, sans rentrer ni vers le nord ni vers l'est.

M. Muller traite ceci d'erreur, parce qu'il soutenoit l'existence du cap Tabin, & le rédacteur (pour abréger, je cite sous ce nom la suite de l'*histoi e générale des voyages*) le taxe de timidité qui lui faisoit peu d'honneur, n'osant pas aller plus vers le nord, pour achever ses découvertes. Ce dernier agit directement contre son axiome si incontestable, *qu'un témoin vaut plus que cent non-témoins*, ou qui n'ont rien vu; Beering étoit un bon marinier, reconnu & choisi comme tel par l'empereur; il a vu ce qu'il a dit, & n'a pas vu ce cap Tabin, ni aucun indice, qui pût le lui faire soupçonner; il n'a point entendu parler des Tschoutski, qu'on dit habiter ce cap; ces messieurs ne l'ont pas vu non plus, mais en soutiennent l'existence par prévention, en y appliquant ce qui n'est manifestement applicable qu'au Serdzkamen, & sans preuve; ceci doit-il être préférable à un témoignage suffi authentique que celui de Beering.

Il faut encore faire réflexion qu'il est croyable que ce n'est pas en particulier, en voyageur, qui souvent découvre au hazard des pays, que Beering a agi; mais par ordre d'un grand monarque, ce qui n'empêche pas qu'il puisse n'être pas cru dans sa relation, & sur tout ce qui concerne le principal but de cet ordre & de ce voyage. Il est donc naturel de distinguer dans sa relation ce qu'il a vu, & le gissement des côtes dont il n'a vu qu'une petite partie, & sans observation astronomique. Si dans sa carte il a également marqué le cap Tabin, c'est ce que j'ignore; ceci peut être une addition du géographe: supposons que ce soit de Beering même, il a pu le marquer de crainte de révolter le préjugé reçu, tout comme je l'ai fait dans ma carte n°. II, quoique j'aie dressé la troisième selon ce que j'en pense réellement, même en accordant encore au-delà.

17°. Cet article est encore remarquable; Gwosdens a été vers la terre, dont il est fait mention plusieurs fois ci-dessus, entre 65 & 66 degrés, pas loin du pays des Tschoutski. C'est encore une nouvelle preuve que tout ceci regarde le Serdzekamen, & non ce cap imaginaire; l'officier dit, sans équivoque, que c'est depuis le premier, que Gwosdens fut jeté sur la côte de l'Amérique.

Mais la relation de Pawluzki est telle, qu'on est en droit d'en rejeter tout ce qu'on veut; *rivière considérable, inconnue vers la mer glaciale*; de là *un voyage de quinze jours vers l'est*: cette rivière est donc encore à l'est du Kolyma: est-ce Pogitscha, que ses prédécesseurs n'ont pu trouver après des voyages de quatre & de sept fois vingt-quatre heures? A-t-il été sous la protection du roi des aigues marines, qui devroit entrer dans un pareil conte borgne, où une petite armée de quatre cent quarante-cinq guerriers, voyage pendant quinze jours, presque toujours sur les glaces! Son grand protecteur a-t-il créé une île de glace flottante, & fait avancer si loin vers l'est, comme on devroit le croire, parce que souvent elle étoit si éloignée des côtes, que même on ne pouvoit appercevoir les embouchures des rivières? Et cette île devoit être d'une nature particulière; le génie avoit-il le pouvoir d'empêcher que jamais la glace ne se brisât, comme il est arrivé à tous les autres qui ont fait l'expérience, que d'une heure à l'autre on n'étoit pas sur que cela n'arrivât? Non, ici les quatre cent quarante-cinq hommes étoient toujours ensemble à leur aise: ou est-ce un pont, soit glace ferme, d'une telle étendue, qu'ils pouvoient y voyager pendant quinze jours au moins? Chacun comprendra qu'aucuns hommes ne peuvent avoir la force, le génie, la dextérité de voyager sur une île de glace, sans risque, si loin, la faire avancer, la ditiger de quel côté on le juge nécessaire. Je ne dis rien des provisions; je pense que Pawluski se sers pourvu de la chair de renards, loups, & autres délicatesses; car pour pêcher, ils ne le pouvoient pas sur une glace si étendue, si ferme; mais du moins le génie devoit les pourvoir de quelques secours, pour se reposer sur des couches molles, & les garantir du grand froid. Etoit-il encore sur les glaces ou sur terre, lorsque les Tschoutski avancèrent pour lui livrer bataille? Si c'est le premier, on ne peut qu'admirer son courage & son habileté, d'avoir pu & voulu abandonner son île de glace pour aller à terre, uniquement dans le but de se battre.

De-là il avança encore plus loin, trouva deux rivières, qui se jettent à une journée l'une de l'autre dans la mer glaciale, rivières aussi inconnues à ses prédécesseurs nommés ci-dessus. Il faut que cette côte soit d'une étendue immense, puisqu'après le 7 juin, il ne reposa que huit jours, & pourtant ne parvint à cette derniere, & qu'il n'y eut un second combat que le 30 juillet (il est vrai qu'ensuite parlant du troisième combat, il est dit le 14 juillet; il faut donc que par erreur on ait mis 30 juillet, au lieu de

tin). N'importe, en calculant son voyage jusqu'à l'arrivée de l'autre côté du cap prétendu, il faudroit placer son extrémité, non à 208 lieues, mais à 250, vu que le degré n'y donne plus que 5 lieues & demie: posons 6 lieues, & que, comme il est dit, en se rendant vers la mer, depuis Anadirskoi, il laissa la source de cette rivière, marquée à plus de 12 degrés à l'est de Kolyma à sa gauche, & marchant directement au nord; malgré donc l'éloignement supposé & incroyable de ce cap Tabin, du Kolyma, (toujours d'après la carte de M. Moller), il n'y auroit depuis la première rivière inconnue, jusqu'au cap, ou sa naissance, qu'environ 10 degrés ou 60 lieues. Je voudrois qu'on pût concilier cela avec toutes ces journées & le tems qu'il y a employé.

Après le troisième combat, il passa ce cap Tabin, & mit dix jours pour parvenir à la côte opposée, à cause des grandes montagnes qu'il avoit à passer. Je n'en ferai pas le calcul; mais ce voyage augmente toujours cette étendue si extraordinaire; depuis cet endroit, il fut vingt jours en chemin, lui & ses baidares de même, jusqu'au Serdzkamen, d'où, est-il dit, il reprit le même chemin, pour retourner à Anadirskoi, qu'il avoit pris pour aller à la mer Glaciale. L'auteur de la relation montre par-tout, qu'en la composant, le bon sens l'avoit entièrement abandonné. Il alla depuis Anadirskoi directement au nord, fit un voyage de près d'un mois vers l'est; de-là au sud jusqu'au Serdzkamen, & revint pourtant par le même chemin qu'il étoit allé vers le nord. En vérité, pareilles fornettes épuisent toute crédibilité, crédulité même; & on est en droit de rejetter toute la relation: mais, enfin, dira-t-on, il a été à ce cap dont on nie l'existence. Je veux supposer que sur un endroit de la côte, il y ait de grandes montagnes, comme au Serdzkamen, & dans presque toute la partie de cette extrémité de l'Asie; mais il n'est pas dit un mot qu'il s'y trouve un cap si fort avancé dans la mer: quand même donc tout ce récit seroit aussi véritable qu'il est manifestement fabuleux, cela ne prouveroit rien en faveur du cap; au contraire, toutes ces relations s'accorderoient plutôt avec celles des anciens, avec leurs cartes, & l'idée même de M. de l'Isle, que depuis le Lena, la côte s'avance toujours au sud-est, & non point à l'est.

18°. Je n'ai rien à remarquer ici sur M. Kirilow, sinon que c'est par connoissance de cause que le Sénat mit tant de confiance en son zèle & ses lumières, lorsqu'il s'agissoit de la relation de Spangberg.

19°. On voit par ce que M. Witsen dit, & la remarque de M. Buache, que tout ceci ne peut s'entendre que du Serdzkamen, quoiqu'il soit un de ceux qui sont imbus de l'idée de ce cap Tabin, & de l'existence tout-à-fait insoutenable des iles & bas-fonds de cette latitude; ce que M. Witsen dit des hommes à joues percées le confirme encore plus.

20°. Ce que dit Kæmpfer est de même; un isthme n'a jamais pu être supposé à 73 degrés; mais il y en a un au Serdzkamen, rempli de montagnes, représenté par tous les auteurs, comme avançant si fort en mer, qu'on n'en connoît pas la fin, & nommé le *cap de Glace* par M. de l'Isle, qui en eut la connoissance sous ce nom, de même que du Kamtschat, sans se douter qu'il en existât un autre plus au nord; que même on ne le connoîtroit pas sans les nouvelles découvertes, auxquelles celle de Beering a mis le sceau; ce sont les montagnes de Noss, si fameuses chez les précédens géographes. Ce ne peut être que ce cap coupé sur la planche, que Kæmpfer a vu; quand même on allégueroit & admettroit les montagnes mentionnées dans la relation plus que suspecte de Pawluski, toutes les autres circonstances ne peuvent convenir qu'au Serdzkamen.

21°. Les Xuxi & Koeliki, habitant le pays jusqu'au Kamtschatka, la langue de terre ou cap de Glace, coupée par des iles, ne sauroient indiquer que le même; l'entrée des pêcheurs vers le nord ne peut convenir qu'à celui-ci, puisque ce sont les passages entre ce cap & les iles; on voit qu'il parle d'Anadirskoi & de ses environs: enfin que le Narwal se trouve en abondance sur ce banc de l'Anadyr; c'est là que ceux de Jakoutsk se rendent, & que le cap Saint, avec tous les autres endroits mentionnés, sont voisins l'un de l'autre, non à 10 degrés, ou 200 lieues plus au nord.

22°. L'officier suédois parle encore assez récemment des Russes qui passent le Swœtoi-Noss pour commercer avec les Kamtschadales, vers les 50 degrés de latitude. Ne fera-ce pas encore le Serdzkamen? Assurant qu'ils seront obligés de passer entre la Terre-ferme, & une grande ile au nord-est du cap Swœtoi-Noss. Où trouver cette grande ile vers ce cap Tabin? Est-ce à son nord-est? Personne n'osera assurer qu'on en ait une ombre d'indice de ce côté; au lieu que la grande ile, que ce soit la côte du continent ou non, est en grande partie au oord-est du Serdzkamen; c'est à cette confusion que la prétendue terre de Eidigani devoit son origine, parce qu'on l'a placée vis-à-vis le Kolyma, ce qui a causé bien des frais & des peines pour en constater l'existence, qui, ensuite des informations juridiques, s'est trouvée sans fondement.

Les Jukagres habitent précisément les pays dont cet officier parle, depuis la source de l'Anadyr, jusques vers les bords de la mer du nord à l'ouest du Kolyma; son cap Tabin est donc le Serdzkamen, vu que les Tschouski occupent seuls tout le pays, depuis l'Anadyr, vers le prétendu cap.

23°. Cette relation toute récente a frappé bien des savans, qui ont été surpris de la voir si concordante avec mon système de la possibilité & facilité de passer ce formidable cap Tabin (que j'avois encore laissé subsister alors), contre tout ce que les autres géographes avoient soutenu ci-devant; & ce qui me paroît le plus singulier, c'est qu'en supposant ce cap, on le regardoit comme un obstacle insurmontable au passage par le nord; mais que l'ayant passé, il n'y en avoit plus pour se rendre au Kamtf-

chatka, au lieu que le raisonnement & les expériences générales fondent un sentiment opposé.

Ce cap Tabin est, dit-on, à l'extrémité du nord-est de l'Asie, ayant la mer du nord à l'ouest & au nord; l'autre mer à l'est & sud-est: ce doit être un *finis terræ*. L'experience incontestable prouve que, dans une telle mer, l'agitation des vents, de quel côté qu'ils viennent, est si forte, que jamais il ne s'y pourroit former des glaces, encore moins y rester si peu de tems que ce soit: tous ceux qui donnent la description des côtes de la mer & de ces glaces (*Voyez art.* FROID ET GLACES), assurent unanimement qu'un vent ordinaire du nord les jète sur le rivage, qu'un autre de terre les fait d'abord retourner en mer; & qu'est-ce qu'un tel vent, en comparaison de ceux qui règnent continuellement vers un tel cap de tous les côtés? Voilà donc ce cap, quelque grand qu'on le suppose, finissant en pointe, dit-on, qui ne mettroit jamais d'obstacle au passage: il n'en est pas de même du Serdzkamen, un promotoire grand, large, s'avançant très-loin vers l'est dans la mer, son extrémité suivie de plusieurs iles grandes & petites vers le continent peu éloigné: quoi de plus naturel que les glaces emmenées de toutes les bandes du nord, qui s'arrêtent à cette presqu'île, autrefois prise pour un isthme, vers les iles suivantes & entre les iles? Voilà le véritable cap de Glaces, & qui est très à craindre; cependant on voit qu'on peut le franchir avec de bons vaisseaux, & on ne le craint point.

On me m'objectera pas qu'étant plus au sud, les glaces y sont moins à craindre: nous prouverons aux articles cités, que ce n'est pas le plus ou moins de proximité du pôle qui est la cause du plus ou moins de glaces; mais des circonstances qui n'y sont pas précisément relatives. Je dois seulement remarquer sur cette relation, que ceux du Kolyma ont nommé ces iles, vers l'Amérique, *Aleyut*; & que, selon le rapport de M. Muller, d'après les Tschoutski, le peuple de la première île se nomme *Achjuch-Aliat*, celui de la grande contrée à l'est *Kitschin-Aliat*; ce qui paroit être le même nom que celui d'*Aleyut*, une autre nation d'une de ces iles *Peckeli*: tout ceci est très-conforme l'un à l'autre.

Pour ne pas être trop prolixe, nous dirons peu sur les cartes citées.

Nous voyons que ce que les anciens auteurs marquent du cap Tabin, n'est fondé, comme nous l'avons dit, que sur l'envie de donner une place à celui de Pline, d'après les idées qu'on s'en est formées, & non sur des relations; que tous plaçoient dans le voisinage du cap l'Indigir, le Kolyma (celui-ci même quelquefois au sud ou à l'est), l'Anadyr, le Kamtschat, comme peu éloignés les uns des autres; ce qui fortifieroit l'idée, qu'en omettant ce cap, on devroit marquer une même côte, depuis le Lena jusqu'au Serdzekamen; & que ce n'est pas sans raison que plusieurs, & encore Gmelin qui a eu une grande connoissance de ces pays & rivières, ont *regardé l'Indigir & l'Anadyr comme rivières de la même mer*; ce qui, sans cela, seroit aussi ridicule, & plus que si on parloit ainsi du Rhône & du Tage.

Strahlenberg, à la vérité, a laissé subsister ce cap Tabin: mais il met sa naissance tout près du Kolyma, & ce cap fait une langue de terre étroite, fort avancée dans la mer, dont l'extrémité vis-à-vis l'île supposée des Edigani. Les officiers suédois, en 1726, ont omis l'un & l'autre, comme ne méritant également aucune croyance. Au contraire, eux & Strahlenberg, ont marqué avec soin un grand promontoire ou presqu'île, comme un *finis terræ* de ce côté; c'est le cap Anadirskoi, le seul cap réel & considérable; une grande île à son est, nommée des *Luchochouski*, qui sera celle découverte vers l'Amérique, & d'autres petites (1). Ce seul grand cap finit du côté du sud, son commencement à 60 degrés, le tout depuis le 65 degré, admirablement conforme à la vérité, sans doute parce qu'on l'a appris d'Atlassow; dans la relation de Strahlenberg, article *Inkagri*, il dit..., *entre le Lena & le Swætoinoss, ou comme disent les Russes, Noss-Tchalaskoi & Anadirskoi*: voilà donc tout expliqué; qu'au delà du Lena, il n'y a point d'autre cap que le Serdzekamen, sous le même nom qu'Atlasson lui donna, comme tout près de l'Anadir, point d'autre considérable entre celui-ci & le Lena.

Si dans la carte d'Isbrand Ides, la rivière Kamtschatka est marquée à 72 degrés, c'est toujours par la supposition qu'il y a un cap au 75 degré; & pourtant on n'en connoissoit point d'autre que le cap, voisin de l'Anadir, qu'on éloignoit à proportion; d'ailleurs les latitudes mêmes, & encore plus les longitudes, sont encore si peu sûrement indiquées de nos jours, (comme nous le remarquerons *article* LATITUDE), qu'il ne faut pas être surpris si les anciens y faisoient des fautes si grossières; ce n'est point sur quoi je me fonde, mais sur les positions réciproques & relatives des caps & rivières qui pouvoient & devoient être connues, sans que la latitude le fût. Ortelins, selon que M. Muller le remarque lui-même, a placé les dix tribus d'Israël sur la rive de l'Obi, à 62 degrés; si donc on a pu commettre une faute si grossière, qui n'empêche pas l'existence de l'Obi, Ides a bien pu placer le Kamtschat à 72 degrés: il s'agit des situations.

Le soupçon de la déclinaison de la côte, & de la plus grande proximité de l'Indigir & du Kolyma, se fortifie encore par d'autres réflexions.

M. Gmelin dit: « il y a même des vestiges qu'un » homme, dans un petit bateau, qui n'étoit guere » plus grand qu'un canot de pêcheur, a doublé le » cap Schalaginskoi, & a fait le voyage depuis le » Kolyma jusqu'au Kamtschatka ». On demandera si je suis assez crédule pour le croire? Non: si j'accordois ce qu'il entend par ce cap, il faudroit, selon ces distances arbitraires, données sur les cartes,

(1) Cette situation a été si bien reconnue, qu'on l'a adoptée & représentée telle dans l'histoire des Tartares d'*Abulgasi Bayadur Chan*, de laquelle nous l'avons tirée.

faire 5 à 600 li. ; mais si, selon mon systême, on fait rentrer le cap Tabin dans son néant, si on diminue l'étendue des côtes, si on rapproche les rivières, surtout le Kolyma, si on fait doubler le Serdzekamen, comme le seul & véritable cap Schalaginskoi ; alors cela ne sera pas impossible dans une des années, où, comme M. Muller l'avoue, il n'y a pas de glaces dans ses environs ; & alors je dois rendre justice à M. Gmelin qui, par devoir, a fait son possible pour insinuer l'impossibilité du voyage, l'existence du cap Tabin, & la distance infinie qu'on a trouvé à propos d'établir ; quoiqu'en divers endroits de sa relation il lui soit échappé des vérités contraires, dont la cour ne lui aura pas su gré ; enfin toutes les cartes & les relations pesées avec impartialité, & à la balance du bon sens, feront voir qu'il faut resserrer le continent de l'Asie, que l'on a fait trop long & trop large jusqu'ici. C'est sur cette idée que j'ai dressé la carte n°. III ; c'est aux découvertes ultérieures, faites avec soin, & aux relations véridiques & non altérées par des motifs de politique, à constater mes conjectures. (*E.*)

La longitude de l'Asie est entre le 45e degré & les 206e, selon les cartes des Russiens, qui depuis trente ou quarante ans en ont découvert les terres les plus avancées au nord-est, & voisines de l'Amérique. Sa latitude septentrionale est entre zéro, jusques par delà le 75e degré. La méridionale aussi depuis l'équateur jusques au 10e degré.

Elle est bornée au nord par la mer Glaciale, à l'orient par l'Océan oriental, qui fait partie de la mer du Sud, & par le détroit d'Anian, qui la sépare de l'Amérique ; au midi par la mer des Indes, à l'occident par l'Europe & l'Afrique.

L'Asie, la plus étendue & la plus riche des trois parties de notre continent, fut le berceau du genre humain, & c'est delà qu'il s'est répandu dans les autres parties de la terre. L'Asie a été le siège des plus anciennes monarchies ; savoir, des Assyriens, ou Babyloniens, des Medes, des Perses, des Parthes, & des Grecs. C'est en Asie que se sont opérés les mystéres de notre religion, par la naissance & la mort de J. C. C'est enfin de cette partie de la terre que sont sorties les quatre principales religions, la Chrétienne, la Juive, la Mahométane, & la Payenne.

On conçoit par la grande étendue de l'Asie que l'air ne peut point y être par-tout le même. Vers le nord il est extrêmement froid ; dans le milieu il est tempéré ; sous la zone torride on y éprouve les ardeurs qui dévorent ces climats.

Le terroir y donne du bled, du vin, du riz, des fruits excellens. On y trouve des drogues, des aromates, du thé, du café, & des épiceries. La rhubarbe la plus estimée vient de la Tartarie, qui est une de ses contrées. On en tire beaucoup de soie & de coton, des toiles peintes, des étoffes de soie, des étoffes d'écorce d'arbres, & de la porcelaine très-fine. L'Asie a d'ailleurs des mines d'or, d'argent, & de pierreries, & l'on y pêche des perles.

Outre les animaux que nous avons en Europe, l'Asie en nourrit plusieurs autres, inconnus dans nos régions. Tels sont les lions, les léopards, les tigres, les chameaux, les éléphans, les rhinocéros, les crocodiles, les perroquets, &c.

Les Asiatiques ont toujours passé pour mous, oisifs, voluptueux, efféminés, les Tartares exceptés. Ils sont très-passionnés pour les femmes, & très-éloignés de l'ivrognerie. Ils ont l'esprit pénétrant, l'imagination vive, l'élocution noble, quoique trop empoulée ; au reste ils ont l'humeur servile ; dans toute la vaste région de l'Asie, il ne se trouve pas une seule république, & tous les monarques y régnent avec une autorité arbitraire, absolue, & despotique.

Les religions dominantes de l'Asie sont la Mahométane & la Payenne. Il s'y trouve un grand nombre de Juifs, & la religion chrétienne est la dominante dans les pays où les Européens se sont établis.

Les langues principales sont la Turque, l'Arabe, la Persane, la Tartare, la Chinoise, la Grecque, la Japonoise, la Malabarre, & la Malaie. (*R.*)

ASINARA, isle d'Italie, sur la côte occidentale de la Sardaigne. Les anciens la nommoient *la grande Ile d'Hercule*. Son circuit est de 28 milles ; le château, nommé *Castilazzo di l'Asinara*, est vieux & d'une assez foible défense. C'est près de cette île que les Génois perdirent une bataille navale contre les Arragonois en 1409. *Long.* 26, *lat.* 41 ; & à 7 li. n. de Sassari. (MASSON DE MORVILLIERS.)

ASINDA, ou AUSINDA, ville ancienne de l'Inde, en-deçà du Gange (†)

ASIOUTH, ou SOIOUTH, ville de la Haute-Egypte. Elle mérite à peine aujourd'hui d'être nommée. (†)

ASISIA, ou ASSISE, en Latin ASSISIUM, en Italien ASSISI, ville d'Italie dans le duché de Spolette, entre le Chiascio & le Topino, rivieres qui, se joignant, vont se perdre dans le Tibre. On voit par une ancienne inscription, qu'elle étoit autrefois ville municipale. Elle a un siège épiscopal, & a donné naissance au séraphique saint François & à sainte Claire.

L'église de sainte Claire n'est point magnifique, comme le dit M. Vosgien dans son *Dictionnaire Géographique* ; il eût pu dire qu'il y avoit de la hardiesse dans la construction, puisqu'étant bâtie sur la croupe d'une montagne assez élevée, elle est composée de trois églises l'une sur l'autre. Du reste, l'Architecture, qui n'a rien de remarquable, est fort éloignée d'être du bon genre. A 4 lieues e. de Pérouse, 8. n. o. de Spolette, 28 n. de Rome. *Long.* 30, 12, *lat.* 43, 4. (*M. D. M.*)

ASISIA, ville d'Illyrie, dans un lieu qu'on appelle aujourd'hui *Beribir* ou *Bergame*. On y trouve encore aujourd'hui des ruines remarquables. (†)

ASKEATON, petite ville d'Irlande, au comté de Limerick. Elle est sur la riviere de Shannon,

à 13 milles oueft de la ville de Limérick, & à 10 milles au f. de Traliy. On y fait un affez bon commerce. (†)

ASKEM-KALESI, ville ruinée & port de mer, à une journée & demie plus loin que Milet, dans la Grèce Afiatique. Cette ville eft remplie de reftes de monumens & d'infcriptions qui atteftent fon antique magnificence, & la font regarder comme l'ancienne ville d'Iafus ou de Jafi. On y voit encore l'enceinte des murailles & les ruines d'un théatre de marbre. Ses habitans, felon Strabon, étoient très-habiles à la pêche C'eft à tort que quelques géographes l'ont crue l'ancienne Halicarnaffe. Tout ce qui nous en refte encore a prouvé le contraire. (*M. DE M.*)

ASKER-MOKREM, ville d'Afie, fur la rive orientale du Tigre, au pays d'Abouaz dans la Caldée, qu'on nomme auffi l'*Iraque Arabique*. Cette ville a été bâtie par Hegiage, & les Califes l'ont augmentée & embellie. Elle porte auffi le nom de *Sermenrai*, & l'on croit qu'autrefois elle fe nommoit *Semirah*. (*M. DE M.*)

ASKERSUND, ville provinciale de Suède dans la Néricie, au bout du Lac de Wetter. Son commerce en bled, en cloux & en tabac eft affez confidérable. Elle a un petit port. (*M. DE M.*)

ASKITH, défert d'Afrique en Egypte, dans la vallée de Hofaïb, partie inférieure de la Thébaïde. Il y avoit autrefois dans ce lieu un monaftère célèbre, où Arfénius fe retira pour échapper à la colère de l'empereur Arcadius. On fait auffi que c'eft dans ce même lieu que la fainte famille s'arrêta en fuyant en Egypte, parce qu'il s'y offrit, comme par miracle, une fontaine où l'on menoit boire les ânes. (†)

ASKRIG, petite ville d'Angleterre dans la province d'Yorck. (†)

ASLAPATH, gros bourg d'Afie dans la Perfe, au bord de l'Araxe. Les habitans, qui font Arméniens, y ont deux églifes. Les femmes y font fi belles, que le Roi de Perfe en envoie chercher pour fon ferrail. Le fleuve paffe au pied des maifons de ce bourg. (*M. DE M.*)

ASMER, petite ville de l'Indouftan, dans les états du Mogol, au fud-oueft d'Agra, & à l'extrêmité méridinnale de la province de Bando, que l'on nomme auffi *Afmer*, auffi bien que cette ville. (†)

ASMIRÉES, ou ASMIRŒA, montagne d'Afie dans le pays des Seres, qu'habitent les Afmiréens, peuples répandus auffi dans le canton de Cataja, qui eft fort étendu, & qui fait partie de la Tartarie prife en général. (†)

ASNA, ville d'Egypte, fur la rive occidentale du Nil, à 25 lieues au-deffous de la grande cataracte. Elle fe nommoit autrefois *Syène*. Les Romains la ruinèrent prefque de fond en comble; mais les Arabes la rétablirent, l'embellirent, & la nommerent *Afna*, qui dans leur langue veut dire *belle*. Les habitans font riches en grains & en bétail, dont ils font un grand commerce. Ils trafiquent, foit en remontant le Nil, foit en caravanes par le défert. Autrefois le circuit de cette ville étoit beaucoup plus grand; on y voit encore des reftes fomptueux, qui atteftent fon antique magnificence. (†)

ASNIERES, bourg de Saintonge, dans le diocèfe de Saintes, & l'élection de Saint-Jean-d'Angeli, dont il n'eft éloigné que d'une bonne lieue. (†)

ASNIERES-BELLAY, abbaye réguliere de l'ordre de Saint-Benoit, dans le dioc. d'Angers. Sa fondation eft du 12e fiècle. (†)

ASNIERES-GARDEFORT, village du Berry, dans le dioc. & l'élection de Bourges. C'eft-là que Calvin commença à débiter fa doctrine. (†)

ASOLA, petite ville d'Italie dans la Lombardie, à 25 milles de Breffe, fur la Chièfe & aux frontieres du Mantouan, dont elle faifoit autrefois partie. Elle appartient à la république de Venife. (*C.C*)

ASOLO, ville d'Italie dans la Lombardie, fur une montagne, à la fource de la riviere de Mufone. Elle eft petite, mais affez peuplée. (†)

ASONE, riviere d'Italie dans la marche d'Ancone. Elle a fa fource fur les frontieres de l'ombrie, dans l'Apennin, & fon embouchure dans la mer Adriatique. (†)

ASOPA, bourg de la Grèce au duché d'Athènes, fur la pointe qui s'avance dans l'Archipel. (†)

ASOPE, riviere de la Macédoine. (†)

ASOW, ASOPH ou AZACH & AZAK, ville de la petite Tartarie à l'embouchure du Don, qui la traverfe, y forme un port, & fe jète dans la mer des Zabaques, qu'on appeloit autrefois les *Palus Méotides*. Les anciens l'appelloient *Tanaïs*, de l'ancien nom de la rivière, & la mettoient dans la Sarmatie Européenne. Les Italiens l'appellent encore *la Tana*: on y a joint depuis une nouvelle ville appellée *Saint-Pierre*.

C'eft d'*Afoph* que vient une partie du caviar qui fe débite à Conftantinople, & cet objet eft confidérable. Il en vient auffi des efturgeons & des mouronnes. Pierre-le-Grand, empereur de Ruffie, la prit en 1695, & la fit fortifier; mais en 1711, il fut obligé de l'abandonner aux Turcs, lefquels donnent aux Cofaques le non d'*Afack*. Par le traité de 1739, les fortifications ont été démolies, & par celui de 1774, elle a été abandonnée à la Ruffie. La mer qui avoifine ce pays fe nomme encore *mer d'Afow*. *Long*. 47; *lat*. 47, 18. (*M. D. M.*)

ASPAGORA, ou ASPACORA, felon la table de Peutinger. Contrée de la Sérique, felon l'anonyme de Ravenne, *liv*. 2, *ch*. 3... Nicolas Samfon croit que c'eft Tainfa dans le Cathai. (†)

ASPAVIA, place forte de l'Efpagne près de Cordoue. (†)

ASPE, petite ville d'Efpagne, au royaume de Valence, fur la riviere d'Elda, à 4 lieues d'Alicante & environ à 7 de Murcie, au levant d'été. (†)

ASPE, bourg de France au Béarn, dans la vallée d'Afpe, & fur le gave de même nom. (†)

ASPE, vallée du Béarn, entre le haut des Pyrén

nées & la ville d'Oléron. La rivière d'Oléron passe dans cet endroit, & s'appelle le *gave d'Aspe*.

Cette vallée produisoit des bois propres à la construction, & dont jusqu'ici on n'avoit pas songé à tirer parti, tandis qu'on en faisoit venir à grands frais de l'étranger; mais aujourd'hui on a mis ces bois en coupe, & au moyen du *Gave*, que l'on a rendu navigable l'espace de 24 lieues, on les fait descendre jusqu'à Bayonne, pour le service de la marine. (*M. D. M.*)

ASPECT, bourg de Cominges, à 2 lieues sud-e. de Saint-Gaudens. (†)

ASPERG. *Voyez* HOHEN-ASPERG.

ASPEREN, petite ville des Provinces-Unies, dans la Hollande, aux confins de la Gueldre, sur la rivière de Linge, entre Gorcum & Culembourg. (*M. D. M.*)

ASPERIEJO, ville ruinée d'Espagne, au royaume de Valence. (†)

ASPEROSA, ville de la Turquie, en Europe, dans la Romanie, sur la côte de l'Archipel. *Long.* 42, 50; *lat.* 40, 58. Elle a un évêché grec, & un port près la côte de Bouron. (†)

ASPHATITE, ASPHALTIDE, nom de la mer Morte, dans la Palestine. On la nommoit aussi le *lac de Sodome*, la *mer de Palestine*, la *mer Orientale*, la *mer du Désert*. Le mot Asphalte signifie du *bitume*, parce que cette mer en produit en si grande quantité, que nul poisson ne peut vivre dans ses eaux, & aucun homme n'y peut enfoncer à cause de leur épaisseur. On y voit quelquefois surnager des morceaux de bitume de la grosseur d'un bœuf, & de beaucoup plus petits que l'on emploie dans la médecine, mais sur-tout pour embaumer les corps. (†)

ASPIDO, rivière d'Italie, dans la Marche d'Ancone. Elle a sa source près de Polverigo, & se jète dans le Musone ou Mousone, un peu au-dessus de son embouchure dans la mer Adriatique. (*C. A.*)

ASPIRAN, bourg de France, diocèse de Béziers, à 3 lieues n. de Pézénas. (†)

ASPIS, île d'Asie, sur la côte de l'Asie Min. (†)

ASPIS, promontoire d'Ethiopie, près de l'Egypte, selon Etienne le géographe. (*M. D. M.*)

ASPIS, île voisine des Cyclades selon le même. (†)

ASPRA, ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise, sur la rivière d'Aja, entre Tivoli & Terni. Elle étoit autrefois du territoire des Sabins, & s'appeloit *Casperia* & *Casperula*. (*V.*)

ASPRES, bourg de France au haut-Dauphiné, dans le Gapençois, à 7 li. de Sisteron. (†)

ASPRES (les), bourg de Normandie, à 5 li. o. de Verneuil. (†)

ASPROPITI, petite ville de la Turquie, en Europe. Elle est dans la Livadie, partie de la Grèce, sur le golfe de Lepante. On la croit sans fondement l'ancienne Chalcos; cependant la position de ces deux lieux est bien différente, puisque l'un est à l'orient du mont Stiva, au lieu que Chalcos est à l'occident. (*M. D. M.*)

ASPROPOTAMO, rivière de la Grèce, dans la partie méridionale, & au Despotat. Elle a sa source au mont Mezzovo, coule vers le midi, & se jète dans la mer Ionienne. Cette rivière n'est souvent qu'un assez foible ruisseau. (*M. D. M.*)

ASSA, ville de la Macédoine, dans le voisinage du mont Athos. Cette ville est bien peu de chose aujourd'hui. (*M. D. M.*)

ASSANCALÉ, ville d'Arménie, sur l'Aras & sur le chemin d'Erzeron. *Long.* 59; *lat.* 39, 46. Il y a des bains chauds fort fréquentés. Cette ville est très-forte, étant bâtie sur un rocher des plus escarpé. Les fossés sont creusés dans le roc vif. Si cette place, dit Tournefort, étoit sur la frontière, on la rendroit imprenable à peu de frais. (†)

ASSANCHIF, ville d'Asie, dans le Diatbeck, sur le Tigre. 60; *lat.* 36, 40. (†)

ASSAT, baronnie en Bearn, à 2 lieues de Pau. (†)

ASSASSINS, ou ASSASSINIENS, ancienne nation de la Phénicie. Elle habitoit les montagnes du Liban, au nord-est de la ville de Tyr, & se prétendoit issue du grand Arsace, fondateur de l'empire des Parthes, d'où elle prenoit le nom d'Arsacienne, que l'on changea par corruption en celui d'Assassins. Ces peuples ne connoissoient point les loix de la pudeur, & s'unissoient à la première femme qu'ils rencontroient, soit leur mère, leur fille ou leur sœur. Ils avoient un chef que les historiens des croisades nomment *Senex Vetulus*, *Antiquus de Montanis*, ou *Vieux de la Montagne*. Dans les siècles reculés, les dignités étant occupées par des personnes âgées, le mot de vieux marquoit autant un homme constitué en dignités que chargé d'années. Tous les historiens se réunissent à dire que ce chef ou petit souverain réussissoit toujours à faire assassiner ses ennemis, & qu'il étoit redouté de tous les princes chrétiens & mahométans. Lorsqu'il avoit résolu de faire périr quelqu'un, il proposoit au premier venu de ses sujets d'aller le tuer, lui assurant que c'étoit un moyen infaillible de gagner le paradis; & pour lui donner une idée des plaisirs que l'on y goûte, il le faisoit transporter durant son sommeil dans des jardins d'une magnificence extraordinaire sur une montagne très-élevée, & avoit soin de lui fournir tout ce qui peut satisfaire les sens; on le faisoit sortir avec la même précaution, & on lui faisoit espérer la jouissance d'un séjour si délicieux, lorsqu'il auroit exécuté l'assassinat qu'on lui proposoit. Il n'y avoit point de péril auquel ce malheureux ne s'exposât pour obtenir ce qu'on lui promettoit. Ce qu'en rapporte Joinville dans la vie de Saint-Louis, est très-curieux. Cet historien pense que le Vieil de la Montagne, prince des Bédouins, est le même que le vieux de la Montagne des Assassins. On peut voir dans l'histoire de France, par le P. Daniel, comment le vieux de Montagne envoya en France deux de ses gens pour tuer Saint-Louis, avant son voyage de la Palestine, & comment le contre-ordre qu'il

leur envoya assez à tems sauva ce prince.

Kala-ku-kan, petit-fils de Gengis-kan, ayant passé le Tigre & l'Euphrate avec une puissante armée, attaqua les Assassins, détruisit tous leurs forts, fit mourir le dernier de leur souverain, nommé Moadin, extermina une partie de la nation, & dispersa l'autre. (*M. DE M.*)

ASSEM, AZEM, ou LE GRAND ARDRA, ville d'Afrique, en Guinée, au royaume d'Ardra, & autrefois la résidence du roi d'Ardra. Elle est sur l'Euphrate qui lui sert de fossé. Les rues sont fort larges, & toutes les maisons sont bâties de terre grasse, & éloignées les unes des autres par de grands jardins qui les environnent, ce qui la fait paroître fort grande. Le peuple y est assez nombreux; les femmes y vont vêtues d'habits fort riches. Dans la conquête du royaume d'Ardra, par le roi de Dahomé, en 1724, cette ville souffrit beaucoup. Elle est à 16 li. de la mer, & au nord-est du petit Ardra. (*C. A.*)

ASSED-ABAD, petite ville de Perse, vers Amadan. Tavernier la place à 60 d. 40' de *long.*, & 34 d. 50' de *lat.* Elle est à 66 d. 5' de *long.* (†)

ASSÉ-LE-BOISNE, ASSÉ-LE-BERENGER, ASSÉ-LE-REBOUL, bourg de France, dans l'élection du Maine. (†)

ASSEN, petite ville de Hollande, dans la seigneurie d'Ower-Yssel. (†)

ASSENSE, ville maritime de Danemarck, dans l'île de Fionie, avec un bon port. C'est le passage du détroit de Schleswick à Coppenhague. *Long.* 20; *Lat.* 55, 15. (†)

ASSERA, ville de la Turquie, en Europe, dans la Macédoine, sur la rivière de Vera, proche Salonichi. (†)

ASSERIM, château assez fortifié dans l'Indoustan, à 15 lieues de Surate, vers le midi. C'est un rocher où l'on monte ordinairement pieds nuds pour mieux assurer ses pas, à cause que le roc est fort haut, glissant & escarpé. Il y a un autre côté où on peut y monter en se faisant enlever avec des cordes & une poulie. C'est de la même manière qu'on y transporte les provisions de bouche & le bétail. Cette place est occupée par les Portugais, & est pour eux d'une grande importance; on y fait une garde très exacte. Il y a au sommet une grande plaine entourée de grosses pierres, qui servent comme d'artillerie à la forteresse, & qui en roulant en bas emporteroient tout ce qui se trouveroit sur leur passage. Ce lieu est une espèce d'asyle pour les brigands qui s'y retirent de peur d'être punis, & ils augmentent le nombre des familles & des soldats. (†)

ASSES, peuples de la Guinée, en Afrique, sur la côte d'Or, fort avant dans les terres, au couchant de Rio de Volta. (†)

ASSETE-IRMANS, îles d'Afrique, dans l'Océan Ethiopique, découvertes par les Portugais: elles sont au nombre de sept, & appelées par les Français, les *Sept-Frères.* (*M. D. M.*)

ASSIMSHIRE, ou SKIRASSIN, province de l'Ecosse septentrionale, ou plus proprement, partie de la province de Ross, le long de la mer, où sont les Hébrides. (†)

ASSINIBOULS (lac d'), lac du Canada, dans l'Amérique septentrionale: on dit qu'il se décharge dans la baie d'Hudson. (*C*)

ASSINIE, ou ASSINI, petit royaume d'Afrique, en Guinée, sur la côte d'Or. Il ne s'étend que cinq à six lieues sur la côte. Sa capitale est un gros village, appellé aussi *Assini.* Ce village est situé à l'embouchure d'une rivière de même nom, qui coule assez long-tems au nord-ouest, entre les montagnes, & qui se jète dans la mer vers le sud. Le pays est fort bas aux environs. On y fait le commerce de la poudre d'or.

Les Hollandais & les Anglais font un assez bon commerce avec les nègres de cette côte, qui leur donnent de l'or pour de l'eau-de-vie, des armes & des étoffes d'Europe. (*C.*)

ASSINIPOELS, peuple de l'Amérique septentrionale, que les auteurs appellent *Assinibouls*, *Assiniboils*, *Assinipoels* & *Assinipouals*, noms qui ne varient que dans la terminaison & signifient *hommes de roche.* Ils sont posés & flegmatiques; ils se marquent le corps de grands traits de diverses couleurs, & se servent de calumets.

Le P. Charlevoix, après avoir parlé du naturel des Assinipoels, dit que leur pays est autour d'un lac qu'on connoît peu. Un Français que ce Jésuite a vu à Montréal, dit y avoir été, mais en passant; il ajoute qu'on le dit de six cents lieues de tour, & qu'on n'y peut aller que par des chemins impraticables; mais les bords en sont charmans. L'air y est tempéré; il comprend un si grand nombre d'îles, qu'on le nomme *le lac des îles*: on en fait sortir cinq grandes rivières. Aux environs de ce lac, il y a des hommes semblables aux Européens; l'or & l'argent y sont communs, & ils y sont employés aux usages les plus ordinaires. Le P. Charlevoix établit de cette manière l'existence du lac des Assinipoels, aujourd'hui Michinipi, dont quelques-uns commencent à douter (1), par la raison que les Français qui en ont parlé, ne l'ont fait que par ouï-dire, & non d'après leur propre expérience, n'ayant pas poussé leurs découvertes jusques-là, comme si dans de pareils cas on ne pouvoit pas s'en rapporter aux récits des Sauvages, lorsqu'ils n'ont aucun intérêt d'en imposer. M. Jérémie, un des hommes les plus empressés à faire des découvertes, avoit déjà parlé de ce lac à-peu-près sur le même pied que le père Charlevoix; & quoique celui-ci dise que les lacs des Assinipoels & des Christinaux sont plus qu'incertains, que cependant il les a marqués, parce qu'il les a trouvés sur une carte manuscrite du sieur Franquelin, qui, dit-il, devoit connoître ces parties plus que personne, son doute ne me paroît pas raisonnable: il se ré-

(1) M. Danville, dans sa Mappe-Monde de 1761.

four de lui-même. Que veut-il davantage que l'accord unanime des récits des sauvages, de la relation d'un Français qui a passé sur les lieux, & de la carte d'un voyageur instruit?

Ce grand lac ne pourroit-il pas être cette mer dont parlent les sauvages de la baie de Hudson, & qu'ils disent être éloignée de vingt-cinq journées? Il est vrai que cette distance ne se trouve pas sur ces cartes : mais ne pourroit-on pas dire que cette situation est si incertaine, que même plusieurs géographes doutent de l'existence du lac, & qu'il ne faut pas s'en rapporter aux cartes, qui ne sauroient jamais convenir avec l'itinéraire, à cause des chemins impraticables qui ne permettent pas de faire autant de lieues par jour que dans les prairies? La conjecture est assez probable. On voit encore par-là qu'il y a des hommes barbus & policés peu éloignés du Canada & de la baie de Hudson; & que si, depuis ce lac jusqu'à l'extrémité occidentale de l'Amérique, il y a une distance de huit cent à mille lieues, mon système sur ces nations se trouve suffisamment confirmé.

On suppose que le lac des Assinipoels n'est autre que l'Oninipigon ou bien l'Anisquaonigamon; c'est pourquoi on a supprimé le premier. Il me semble pourtant qu'on ne devroit pas procéder si légérement dans de pareils cas. On verra par la suite quel tort on a fait à la géographie, en convertissant des doutes en certitudes, en supprimant des pays entiers, & en changeant leurs positions. Je prie le lecteur de réfléchir sur les raisons qui peuvent fonder l'existence de ce lac. Les preuves suivantes sont, à mon avis, tout-à-fait convaincantes.

1°. On ne sauroit contester la solidité de cet axiome, que des relations données par des personnes éclairées & de considération, qui ont pris soin de s'informer exactement de toutes les circonstances, ne doivent pas être rejetées, & surtout après avoir été adoptées de tout le monde. C'est le cas de M. Jérémie, qui, gouverneur du fort Bourbon, ensuite Nelson, pendant vingt ans, s'est informé exactement de tout, comme sa relation le prouve. Il donne donc une description des lacs qui se trouvent vers la même latitude, leur étendue & leur distance entr'eux & du fort Bourbon. Le premier dont il parle est le lac des forts, de cent lieues de circonférence, & à cent cinquante lieues du fort Bourbon. A trois cents lieues de-là & au nord-ouest, il place le Michinipi de six cents lieues de tour. Il dit que la rivière de Bourbon entre dans le lac des Forts depuis le lac Anisquaonigamon, ou la jonction des deux mers, distant du lac des Forts d'environ deux cents lieues. Il ajoute que c'est le pays des Cristinaux, & qu'à l'ouest habitent les Assinipoels qui occupent tout ce pays. Il dit que cent lieues plus loin il y a un autre lac nommé *Oninipigonchin*, ou la *petite mer*. On voit donc qu'il les distingue tous, & qu'il assigne à chacun sa place bien éloignée l'une de l'autre.

2°. Dans toutes les anciennes cartes qui ont précédé cette relation, on a placé les lacs des Assinipoels & des Cristinaux, quoique souvent d'une manière indéterminée: les uns les ont mis à la même latitude à peu de distance; d'autres ont placé le premier au nord-ouest de l'autre; ce qui est conforme à la relation de M. Jérémie. On ne connoissoit point alors les noms de *Michinipi* & d'*Anisquaonigamon* : on leur donnoit les noms des peuples qui habitent leurs environs: ce qui est encore conforme à la relation de M. Jérémie. Les Cristinaux demeurent près de celui-ci, & les Assinipoels vers l'ouest jusques vers le Michinipi.

3°. Cette relation a été donnée par les sauvages qui, habitant des pays à la même latitude, pouvoient & devoient connoitre exactement toutes ces contrées, & depuis que les Français ont abandonné la baie de Hudson aux Anglais, ils n'ont pu continuer leurs recherches; ce qui ne sauroit suffire pour rejeter & abandonner des relations aussi authentiques. Par contre, les lacs Tecamamionen, Minutie, le lac aux Biches, celui des Prairies, &c. ont été reconnus depuis le Canada. Doit-on être surpris, si on n'y a pu avoir connoissance du Michinipi qui est éloigné du Fort-Dauphin sur l'Oninipigon, selon M. Buache, de plus de deux cents lieues, puisque les Français n'ont pas pénétré plus loin.

On recommence aujourd'hui à le placer sur les cartes. Son existence ne paroit plus douteuse; on veut même le faire servir au passage par le nord. (*E.*)

ASSINOYS, ou CONIS, sauvages qui habitent entre le Mexique & la Louisiane, vers le 32e degré de latitude septentrionale. (†)

ASSISE, ville d'Italie dans l'état de l'Eglise, au duché de Spolete. *Voyez* ASISE, ou ASISIA. (†)

ASSO, petite ville de la Mingrelie, que quelques-uns prennent pour l'ancienne ville de Colchide, qu'on appelloit *Surium*, *Surum*, & *Archeapolis*. (†)

ASSOCIATION ou PORTUGA, île de l'Amérique septentrionale, à quatorze milles de la Marguerite, vers l'occident. (C.)

ASSOKO, ville d'Afrique, capitale du royaume d'Issini, dans une île de même nom, formée par la rivière d'Issini; c'est la résidence ordinaire du roi & des principaux seigneurs. Les Français en 1701, bâtirent un fort à l'est de la rivière dans une péninsule défendue du côté de la mer par des rocs, & du côté de la rivière par la barre. Ce fort fut abandonné trois ans après. (†)

ASSOMPTION (côte de l'), un peu au nord des îles d'Anican, vers le 51e degré de latitude sud, & 318-319 & 320 de longitude. Ce pays n'est encore que peu connu. La partie du nord des terres a été découverte le 16 juillet 1708, par Poré de Saint-Mâlo, qui lui donna le nom du vaisseau qu'il montoit. On la croit, cette île, la partie

partie du nord des Iles Nouvelles ; il faut espérer que le tems nous procurera des éclaircissemens plus considérables sur cet objet.

ASSOMPTION, ville de l'Amérique méridionale, dans le Paraguai propre, sur la rivière de Paraguai. *Long.* 323, 40; *lat. mérid.* 25, 30.

Elle a un évêque suffragant de la ville de la Plata, ou Chuquisaca, capitale de la province des Charcas. Il y a aussi un collège de vingt-quatre régidors comme à Séville : des Dominicains, des Franciscains & des religieux de la Mercy. La forteresse, sous le nom de l'Assomption de Notre-Dame, a été bâtie dès 1537. C'est là que réside le gouverneur - capitaine - général, qui reçoit les ordres du vice-roi du Pérou, & de l'audience royale de la Plata. Cette ville a, du côté de l'orient, d'assez belles campagnes habitées par des nègres, des mulâtres & des naturels du pays. On a bâti dans le territoire plusieurs forts, de petites bourgades & de petites villes assez bien peuplées d'Espagnols. la terre y est fertile, l'air sain & tempéré, ce qui est cause qu'on y voit les arbres toujours verds. Il y a aussi quantité de pâturages. Les Espagnols de l'Assomption seroient très-pauvres, s'ils ne forçoient les naturels du pays à travailler pour eux, presque comme des esclaves. Le principal commerce de cette ville est l'herbe du Paraguai.

ASSOMPTION, île d'Asie, une de celles qu'on appelle *Mariannes* ou *des Larrons*.

ASSOMPTION (île de l'), île de l'Amérique septentrionale, dans le golfe de Saint-Laurent, à l'embouchure du grand fleuve du même nom. Elle est presque couverte de forêts ; le sol y est aride & stérile. Cette île vint à la France par la paix d'Utrecht : mais elle a été cédée à l'Angleterre par le traité de Versailles en 1763. *Long.* 316 ; *lat.* 49, 30.

ASSON, vallée de France dans le Béarn, aux confins du Bigorre, le long d'une rivière qui a sa source aux Pyrénées, à l'orient du val d'Ossan, & se jète dans le gave de Pau, un peu au-dessus de Nay. Cette vallée prend son nom d'Asson, village de quatre cent soixante-deux feux, selon le dénombrement de la France.

ASSON, ville d'Asie sur les Palus Méotides, à l'embouchure du Don ; on la croit la même qu'Azoph.

ASSUANA, ville ruinée au bord oriental du Nil, près des Cataractes, entre elles & la forteresse de Naasse. C'est, à ce qu'on croit, la Syène, si fameuse dans l'antiquité. On y trouve encore quantité de tombeaux d'une très-belle pierre blanche, & des inscriptions d'un caractère inconnu, de grandes pyramides, un temple, dont les ruines laissent encore appercevoir beaucoup de magnificence, & plusieurs palais bâtis avec des pierres d'une prodigieuse grosseur : toutes ces ruines augustes annoncent des monumens d'une étendue qui en impose. Un seul de ces palais contient, si l'on en croit le voyageur Paul Lucas, environ cinq à six mille colonnes. Paul Lucas exagère sans doute ; cependant tout désigne la ville la plus magnifique & la plus vaste qui ait jamais existé. Auroit-on tort de conjecturer que cette ville est la même qu'*Una*, dont il a été parlé plus haut ? (*M. D. M.*)

ASSUR, ville d'Asie, sur la côte de la mer de Syrie ; elle est presqu'entièrement ruinée.

ASSYN, cap d'Ecosse au sud-ouest d'une baie de même nom ; il y a des pâturages qui nourrissent quantité de chevaux & d'autre bétail ; on y trouve aussi du marbre & & des bêtes fauves : il y a encore dans le même royaume un lac & une rivière de même nom, & le bourg d'Assymberg à l'embouchure de cette rivière.

ASTA, riviere d'Espagne dans l'Asturie d'Oviedo. Elle passe à Oviedo, & se rend dans la mer de Biscaye à Villa-Viciosa.

ASTA, ville des Indes au royaume de Visapour, sur la grande route de Visapour à Dabul. Cette ville est très-marchande, & a un fort beau marché, où l'on trouve des vivres de toute espèce.

ASTABAT, ville d'Asie dans l'Arménie, sur les frontières de Perse, à une lieue de l'Araxe. Elle est petite, mais très-belle ; il y a quatre caravanseras ; chaque maison a sa fontaine & son petit jardin. Son territoire produit d'excellent vin ; & la campagne d'alentour est arrosée de mille ruisseaux, qui en rendent le sol extrêmement fertile : c'est le seul pays où croisse la racine de *ronas* qui est grosse comme la réglisse, & qui sert à donner cette belle couleur de rouge à toutes les toiles qui viennent de l'Indoustan. Les caravanes d'Ormus, qui font le commerce de *ronas*, vont sans cesse d'Ormus à *Astabat*, dans toutes les saisons. *Long.* 64 ; *lat.* 39.

ASTABORAS, rivière d'Ethiopie, du nombre de celles qui formoient la presqu'île de Méroë. C'est aujourd'hui le *Tacaze* ou *Tekesel*, rivière qui se jète dans le Nil, à 17 d. 30 m. de *lat.*

ASTACHAR, ville de Perse, que les anciens appelloient *Astacara*, près de Bendimir & des ruines de Persepolis.

Cette ville elle-même est presque ruinée, & n'est guère qu'un village. Chiras, ville voisine, s'est agrandie de ses ruines. Il y a à Astachat un beau caravansera, des mosquées, & quelques restes de Palais. Les souverains de Chiras y fixoient leur demeure pendant l'été, à cause que ce lieu, dans toute cette saison, est rafraichi par un vent délicieux.

ASTAFFORD, petite ville de France dans le Condomois, au nord de Leitoure, sur la rivière de Gers. On confond mal-à-propos *Astafford* avec l'*Estarac* ou l'*Astarac* ; une ville avec une contrée.

ASTAGON, ville du Monoëmugi, en Afrique, sur les confins du Zanguebar & les rivières des bons Signes.

ASTAMAR, ACTAMAR, ou ABAUNAS, grand lac, avec une ville de même nom, en Arménie. La ville & son château sont fortifiés. *Long.* 62 ; *lat.* 36. 30.

Ce lac reçoit plusieurs rivières, & ne se décharge par aucune. On l'appelle aussi *lac de Vastan*, & *lac de Van*, lieux situés sur ses bords. Ils est fort poissonneux.

ASTARAC ou ESTARAC, petit pays de France en Gascogne, dans le bas Armagnac. Mirande en est la capitale.

ASTAT, habitation en Islande, à l'orient & presque au fond de Skaga, vers le midi de Hola. Baudrand en fait un bourg. On croit qu'Adstat est la même chose.

ASTECAN ou ASCHIKAN, ville d'Asie dans la contrée de Mawralnaher, & la province de Al-Sogde.

ASTER, vicomté dans le Bigorre, à une lieue f. e. de Bagnères.

ASTERABAT, ou ASTRABAT, grande ville d'Asie dans la Perse, au pays, sur la rivière & proche le golfe de même nom, vers la mer Caspienne. On croit que cette ville est située dans le pays que les anciens connurent sous le nom d'*Hircanie*. *Long.* 72. 5; *lat.* 36. 50.

ASTETLAN, province du nouveau royaume de Mexique, dans l'Amérique septentrionale, proche la province de Cinaloa, vers cette mer Rouge que les Espagnols ont nommée *mar Vermejo*.

ASTEZAN, ou COMTÉ D'AST, pays d'Italie au Piémont, qui le borne au couchant; il est du reste enclavé dans le Montferrat.

ASTI, belle & ancienne ville d'Italie, dans le Piémont, près du Tanaro, à 5 lieues n. e d'Albe, à 8 f. o. de Casal, & 9 e. de Turin. On la nommoit anciennement *Asta Pompeia*. C'est la capitale du comté d'*Asti*. Il y a un évêché suffragant de l'archevêché de Milan, & une citadelle. Les Français la prirent en 1703; le duc de Savoie la reprit en 1704. Les Français s'en emparèrent de nouveau en 1745, mais le roi de Sardaigne la reprit en 1746. Cette ville a quelques fortifications à l'antique. *Long.* 25, 50; *lat.* 44. 50. (*R.*)

ASTIER (Saint), bourg de France, dioc. & à 4 lieues o. de Périgueux, avec une abbaye de Bénédictins.

ASTON, village d'Angleterre, dans le comté de Berg-shire. Ce lieu est remarquable par une bataille célèbre entre les Danois & les Saxons, en 871.

ASTORGA, ville d'Espagne, au royaume de Léon, sur la rivière de Tuerta. *Long.* 12. *lat.* 42. 10.

Elle est située dans une plaine assez agréable; n'est ni fort grande, ni fort peuplée, mais est assez bien fortifiée par la nature & l'art. La rivière donne de fort bons poissons, sur-tout des truites très-délicates. Son évêché est soumis à la métropole de Compostelle. Elle a aussi un riche & nombreux chapitre, qui est administrateur de l'évêché & de l'hôpital Saint-Jean. Ce chapitre a hors de l'église la jurisdiction criminelle avec l'évêque conjointement. Mais quant aux crimes qui se commettent dans l'église, lui seul peut en connoitre.

ASTRAKAN (gouvernement d'), dans la Tartarie Moscovite: il comprend l'ancien royaume d'Astracan, qui fut conquis en 1554 par le Czar Iwan Wasiliewiekz, & renferme une partie de la côte occidentale & la côte septentrionale de la mer Caspienne. La chaleur y est si forte en été, que, suivant les observations faites par M. Leich à Astracan, elle y surpasse quelquefois le 100, & même le 103e degré du thermomètre de Farenheit. Il y pleut très-rarement en été, &, quand cela arrive, la pluie ne dure pas plus d'un quart-d'heure: mais il règne depuis le commencement de mai jusqu'à la fin d'août un certain vent qui tempere la chaleur, laquelle sans cela deviendroit insupportable. Ce pays seroit totalement stérile, sans le débordement du Wolga. Mais les terreins bas sur les bords de ce fleuve, du Don & du Jaik sont d'une grande fertilité, & produisent d'excellens pâturages. Le bled au contraire n'y réussit point; les habitans font venir par eau de Cazan ce qu'il leur en faut pour leur consommation. Quant aux fruits des différentes espèces, ils y croissent en grande quantité & deviennent très-beaux. On y cultive, entr'autres, des melons de très-bon goût, des citrouilles & des concombres, qui sont hauts d'une demi-aulne. Le mûrier y vient au mieux, & si l'on vouloit s'en occuper, la soie y réussiroit très-bien.

Le premier vignoble d'Astrakan fut planté en 1613; on se servit de plants venus de Perse. La vigne aujourd'hui s'est fort étendue; le raisin vient d'une grosseur extraordinaire; il est d'un goût exquis; on peut en faire un excellent vin. On recueille aussi du coton à Astrakan. Il croit dans ses vastes bruyères des fleurs, des simples & diverses plantes potageres.

En remontant le Wolga, on trouve une quantité prodigieuse de racines de réglisse, dont les tiges sont souvent plus grosses que le bras, & croissent à la hauteur d'une aulne: on l'arrache en grande quantité pour en extraire ce qu'on appelle *jus de réglisse*, que l'on prépare dans les apothicaireries d'Astrakan. La réglisse vient d'elle-même, ainsi que le kali, dont on ne tire pas le profit qui pourroit en résulter. Les bruyères, ou déserts d'Astrakan contiennent plusieurs lacs ou mares d'eau salée, où le sel repose au fond de l'eau en forme de cristal, ou bien surnage comme des glaçons. Tout le terrein qui environne Astrakan est tellement imprégné de sel, qu'on n'y trouve d'eau douce nulle part, à quelque profondeur qu'on creuse. Cela provient peut-être de ce que l'eau de la mer Caspienne filtre par des canaux souterreins, & se reproduit dans ces endroits, qui ne sont pas plus élevés que le niveau de la mer. Aujourd'hui, la cour de Russie a fait publier de rigoureuses défenses pour empêcher qu'on enlève ce sel; elle s'en est réservé à elle seule le débit. Le plus connu des lacs salés, est celui d'Elton ou d'Eltan. On dépose le sel dans les magasins de Dmitriewsk & de Saratow, situés sur le Wolga, & de-là on le transporte plus loin.

Les Torgôtiens, autrement *Kalmouks*, & les Tartares Nogaiens, se répandent durant l'été dans les bruyères d'Astrakan. Ces bruyères sont remplies d'oiseaux, de gibiers & de bétail. Les Tartares & les Kalmoucks y entretiennent de grands troupeaux. On y trouve aussi une espèce de chèvres sauvages, qui portent de petites cornes recourbées; une sorte de rat, qui donne presque la même odeur que la civette, & qui se tient sur les rives du Wolga; des aigles, des faisans, des perdrix, des gélinotes, &c. Parmi les insectes de cette contrée, on trouve aussi la *tarentule*. Le poisson de toute sorte y est très-abondant & à vil prix. Les villes principales de ce gouvernement sont *Astrakan*, *Kroisnajar*, *Jenatajowska*, *Tschernoijar*, *Zarizin*, *Saratow*, &c. &c. (*Masson de Morvilliers.*)

ASTRACAN, ASTRACHAN, ou ASTRAKAN, ville de la Moscovie Asiatique, située dans une île du Wolga, nommée *Seitza*. Le principal bras du fleuve a en cet endroit 2200 pieds de largeur. Il gèle si fort l'hiver, qu'on peut y passer avec des traineaux chargés; mais la glace ne dure pas ordinairement au-delà de deux mois. L'ancienne ville d'Astrakan, qui fut conquise & ruinée par le Czar Iwan Wasiliewiekz, n'occupoit pas le même emplacement: elle étoit située à 10 *werstes*; d'autres disent à 60, à 70 werstes plus haut sur le Wolga, parce qu'on trouve dans ces deux endroits des ruines, d'où l'on a transporté des pierres pour la construction des fortifications, des églises, des maisons de la moderne Astrakan. Cette ville a une vaste enceinte, fermée par une muraille de briques, dont une grande partie tombée en ruines, est rebouchée avec des palissades. Le gouverneur réside dans la forteresse, où il occupe un bâtiment construit de bois. Hors de la forteresse est un bâtiment de pierre, dans lequel est la chancellerie. Les maisons des particuliers sont de bois, ce qui la rend sujète à de grands incendies: en 1767, il y eut mille maisons de brûlées. Ce fut en 1746 que, par ordre de la cour Impériale, on commença à relever la ville. Les rues furent élargies & tirées au cordeau. Le meilleur édifice de la ville est l'église cathédrale de l'Archijerai, c'est-à-dire, archev. grec. Outre celle-là, il y a encore quatre autres églises Russes construites de pierres, parmi lesquelles l'*Idwischenia* est la plus remarquable. On y compte quatre couvens Grecs. Les Arméniens y ont une église & un évêque; les Catholiques y en possèdent une aussi; de même que les Protestans.

Dans le nombre des fauxbourgs d'Astrakan, ceux de Cazan, de Sibérie & de la Tartarie sont les plus considérables. On a bâti en 1746, du côté méridional de la ville, un nouveau fauxbourg, qui est fort grand, & uniquement occupé par des Arméniens. Le canal qui est entre ce fauxbourg & la ville, a été creusé pour établir une communication entre la rivière de Kutum & le Wolga. Les vaisseaux sont autant à l'abri dans ce canal que dans le port le plus sûr. On fait monter le nombre des habitans d'Astrakan à soixante-dix mille ames, dont la plupart sont Russes; les autres sont Allemands, Français, Anglais, Tartares, Persans, Grecs, Italiens, Arméniens, Suédois, Kalmoucks, & des Indiens venus du Mogol. La situation de cette ville est avantageuse pour le commerce; aussi y a-t-il fleuri constamment, quoiqu'il ait souffert dans ces derniers tems. On compte dans cette ville jusqu'à trois mille négocians, dont les principaux entretiennent des vaisseaux sur le Wolga & la mer Caspienne. Il y a à Astrakan quelques manufactures de soierie & d'étoffes de coton. Le commerce avec la Perse est le plus grand & le plus avantageux. Astrakan est défendue par une forte garnison. Les environs offrent une grande quantité de maisons de plaisance & de vignobles. En 1670, le rebelle Stenkorasin s'étoit rendu maître de cette ville par trahison; mais il reçut à Moscow le châtiment de sa perfidie. Elle est à 20 lieues n. o. de la mer Caspienne, 75 n. de Terki. *Long.* 67; *lat.* 45, 22. (*Masson de Morvilliers.*)

ASTRUNO, montagne d'Italie, au royaume de Naples, près de Pouzzol. Il y a dans cette montagne des bains, appellés *bagni di astruno*, que quelques géographes prennent pour la fontaine minérale, que les anciens nommoient *Oraxus*: ces bains sont fournis par les eaux d'un petit lac.

ASTURA, rivière de la campagne de Rome, qui a son embouchure dans la mer de Toscane, à dix lieues sud-est de Rome. Il y avoit autrefois un bourg près de cette embouchure: ce fut là que Cicéron s'embarqua pour Gaiette, après qu'il eut été proscrit. Ce fut près de là qu'il fut mis à mort, par ordre du triumvirat. Ce fut encore près de ce même endroit que Conrard & Frédéric furent battus & pris par Charles, roi de Naples.

ASTURIE, province d'Espagne, qui a environ quarante-huit lieues de long, sur dix-huit de large, bornée à l'orient par la Biscaye, au midi par la Vieille Castille & le royaume de Léon, à l'occident par la Galice, au nord par l'Océan; elle se divise en deux parties, l'*Asturie d'Oviédo*, & l'*Asturie de Santillane*: c'est l'apanage des fils aînés d'Espagne.

Le pays est inégal, couvert au midi par de hautes montagnes, qui sont comme des branches des Pyrénées, & se séparent des royaumes de Léon & de la Vieille Castille. Toutes ces montagnes sont couvertes de vastes forêts. Le terroir cependant produit assez de bled, beaucoup de fruits, & d'excellent vin. L'air y est assez bon: on y trouve plusieurs mines d'or, de chrysocolle, d'azur & de vermillon; mais, ce qu'il y a de plus remarquable, ce sont les chevaux, dont la bonté & la vitesse ont été si estimées dans l'antiquité, que les Romains les préféroient à tous les autres chevaux d'Espagne. Les habitans sont sincères, généreux, braves & laborieux, mais pauvres. Ses villes principales sont *Oviédo*, *Santillana*, & *San-Andéro*. Il n'y a qu'un évêché dans cette province; savoir, celui d'Oviédo, qui relève immédiatement du Saint-Siége.

La nobleſſe de cette province ſe vante de deſcendre des anciens Goths, & prétend que ſon ſang n'a point été mêlé avec celui ni des Juifs ni des Maures ; effectivement, après la malheureuſe bataille que les Goths, conduits par leur roi Roderic, perdirent contre les Maures, près de Xérès : Pelage, prince Goth, ſe retira dans les montagnes des Aſturies avec pluſieurs gentilshommes de ſa nation, & y raſſembla un petit corps d'armée ; mais ſe voyant trop foible pour attendre les Maures en pleine campagne, il ſe retira dans un vaſte souterrein d'une des montagnes des Aſturies, (appellée *Auzena*), en ſortit dès que les Maures vinrent l'attaquer, & les obligea de prendre la fuite. On bâtit dans la ſuite à cet endroit un couvent, qui s'appella, ainſi que l'autre de la montagne, *Santa Maria de Cobadonga*. La retraite & la vigoureuſe défenſe des Goths ſont encore tellement célèbres en Eſpagne, que tous ceux qui habitent la montagne d'*Auzena* ſont regardés comme de véritables Goths, & ont des privilèges particuliers, quoique ce ne ſoient que des payſans, qui quittent leur demeure, pour aller ſervir en d'autres contrées de l'Eſpagne : ils ſe croyent inſultés lorſqu'on ne les appelle point *illuſtre Godo*, ou *illuſtre montagnés* ; & malgré leur pauvreté, ils regarderoient comme un déshonneur de s'allier à des familles riches qui ne ſeroient point de même origine qu'eux. La conſidération que l'on a pour eux eſt telle, que d'autres familles paient ſouvent de grandes ſommes pour leur appartenir par des mariages. (*M.* DE *M.*)

ASUAN, ville d'Egypte, dans la partie méridionale, ſur la rive droite du Nil. Les Turcs l'appellent *Sahid*, & les Arabes *Uſuan* ; quelques géographes croient que c'eſt l'ancienne *Métacompſo*, *Tacompſon*, ou *Tachempſo* ; d'autres la prennent pour *Syène* même.

ASUNGEN, petit lac de Suède dans la Veſtrogothie, vers les provinces de Smaland & de Halland.

ATACAMA, ville & port de mer, dans l'Amérique méridionale, au Pérou, proche le tropique du Capricorne. *Long.* 309 d. 10′ ; *lat.* 22 d. 30′ *de lat. mérid.* (*R*)

ATACAMA, montagnes d'Amérique, qui ſéparent le Pérou du Chili. Elles ſont ſituées entre la ville & le déſert d'Atacama. (*R.*)

ATACAMA, grand déſert, à l'extrémité méridionale du Pérou & au nord du Chili, entre la mer du Sud & les Andes à l'Orient. Le pays eſt ſi aride, que les mules y périſſent faute d'eau & d'herbes. Il n'y a, l'eſpace de quatre-vingt lieues, qu'une eſpèce de rivière, d'un cours intermittent, & qui s'arrête toutes les nuits : on aſſigne la cauſe de ce phénomène au ſoleil, qui fond le jour les neiges, leſquelles ſe glacent de nouveau pendant la nuit. Les Indiens ont donné à cette rivière un nom qui la caractériſe ; ils l'appellent *Anchallulac* ; c'eſt-à-dire, *hypocrite*. C'eſt dans ce déſert qu'on trouve ces terribles montagnes, qui ſéparent le Pérou du Chili, & qui ſont couvertes de neiges dans toutes les ſaiſons. Au-delà de ces montagnes le pays eſt fort tempéré. On a trouvé un chemin plus commode pour paſſer ces montagnes, c'eſt de ſuivre la côte, qui n'eſt pas, à beaucoup près, ſi déſerte que l'intérieur du pays : on y trouve même quelques ports. (*R.*)

ATACAMES, gouvernement dependant de l'audience de Quito, au Pérou. Il eſt le long des côtes de la mer du Sud, au-deſſus de Guayaquil, ſous l'équateur. Depuis 1741 ce pays s'eſt peuplé par la communication de la mer du Sud à Quito, en remontant la rivière des Émeraudes.

ATAC-APAS, peuples antropophages de la Louiſiane. En 1719, ils mangèrent un Français, nommé Charleville.

ATALA, petite ville d'Italie en Sicile, dans la vallée de Demona Elle eſt ſur le détroit de Meſſine, dans une ſituation fort agréable, entre Meſſine & Taormina. *Long.* 36, 50 ; *lat.* 37, 40.

ATALAYA. *Voyez* ATALAYA.

ATALAYA, ou ATALAVA, petite ville de Portugal dans l'Eſtramadure, ſur une hauteur, avec une bonne forterèſſe, à deux lieues ſud de Thomar & près du Tage. *Long.* 10, *lat.* 39, 25.

ATAVILLOS, ou ATAVILLES, peuples du Pérou, dans l'Amérique méridionale, à la ſource de la rivière de Xauca, à quelque diſtance de la mer Pacifique & de Lima.

ATECA, bourg d'Eſpagne, au royaume d'Arragon, ſur la rivière de Xalon, deux lieues au-deſſus de la ville de Calatayud. Cluſius y place l'ancienne *Attacum*, ville des Celtibériens, que d'autres mettent à Daroca.

ATEL, c'eſt l'un des noms que les Tartares donnent au Wolga ; les autres ſont Edel & Jodel, & ces noms ſignifient le *grand fleuve*, la *grande rivière*, ou le *grand courant*.

ATELLA, ancienne ville d'Italie dans Terre de Labour ; c'eſt aujourd'hui *San-Arpino*, ſituée entre Naples & Capoue : on en voit encore les foſſés & quelques reſtes d'un édifice public. (*R.*)

ATELLA, bourg d'Italie, au royaume de Naples, au pied de l'Apennin, à deux lieues de la petite ville de Melphi, dans la Baſilicate, vers la principauté ultérieure. On apperçoit que ce bourg a été une ville aſſez conſidérable. Mais ni l'une ni l'autre de ces villes ne ſauroient être l'*Atella*, ville de Toſcane, connue par un amphithéâtre fameux où l'on jouoit des comédies ſatyriques & bouffonnes, qu'on appelloit *Atelanes*.

ATELLARI, ou ATELLARA, rivière de Sicile, qui coule dans la vallée de Noto, paſſe à Noto, & ſe jète dans la mer près des ruines de l'ancienne Elore. On prétend que l'*Atellara* eſt l'*Elore* d'autrefois.

ATENA, petite ville d'Italie au royaume de Naples, dans la principauté citérieure. Elle eſt à 9 li. n. de Policaſtro, proche le Negro, avec titre de principauté. *Long.* 33, 8 ; *lat.* 40, 28. (*R.*)

ATH, ville des Pays-Bas Autrichiens, dans le

comté de Hainault, fur la Dender. On vient d'en démolir les fortifications. *Long.* 21, 30; *lat.* 50, 35.

Elle eft petite. Sur fes remparts, on a planté des allées d'arbres en forme de cours. Les portes de l'ancienne enceinte y font confervées, & on y a établi des magafins. Cette ville eft jolie, bien bâtie, avec une fort belle place d'armes, & une maifon de ville remarquable. Le château où loge le gouverneur n'a point été achevé. Son commerce principal eft en toiles. C'eft la patrie de Jean Taifnier; elle eft à 10 l. f. o. de Bruxelles. Les Français la prirent en 1697, & la rendirent la même année par le traité de Rifwik. Ils la reprirent en 1701, mais les confédérés la reprirent en 1707 pour la maifon d'Autriche, à laquelle elle eft reftée, quoique les Français s'en foient rendu maîtres en 1745. Le fameux Michel Baius naquit dans fes environs. (*R.*)

ATHBOY, ou ASBOY, bourg d'Irlande au comté d'Eft-Meath, à 3 lieues n. o. de Trim. Il envoie deux députés au parlement. (*R.*)

ATHÉE, ou plutôt ATHEY, bourg de France, élection, & à deux lieues f. o. d'Amboife.

ATHÉE, bourg, élection de Château-Gonthier, à une lieue n. de Craon.

ATHÈNES, *Athenæ*, ville de la Grèce, célèbre par fon ancienneté, par les favans hommes & les grands capitaines qu'elle a produits. C'eft aujourd'hui peu de chofe en comparaifon de ce qu'elle étoit: il y a quinze à feize mille habitans, dont le langage eft un grec corrompu, qui cependant a de la grâce. Elle appartient aux Turcs, & fa fituation eft fur le golfe d'Engia ou d'Egines. C'eft la capitale de la Livadie. On l'appelle vulgairement *Setines*; il y a une citadelle. *Long.* 41, 55; *lat.* 38, 5.

Il y a encore plufieurs lieux, qui ont porté le nom d'Athenes; mais il faut confidérer que comme les beaux arts & les fciences ont fleuri dans cette ville, plus qu'en aucune autre de la Grèce, le furnom d'Athènes a été donné métaphoriquement à toutes les villes qui ont cultivé avec diftinction les fciences & les arts. C'eft ainfi que l'on dit encore de Paris: « *c'eft une autre Athenes* ». Les auteurs anciens ont employé fréquemment cette figure, ce qui a pu occafionner l'erreur de beaucoup de géographes. Je croirois encore que les villes bâties par des colonies Athéniennes ont pu ajouter à leur nom propre le furnom d'Athènes, par refpect pour leur mere-patrie. (*M. DE M.*)

ATHENREY, ATERICH, ou ATHENRY, ville d'Irlande, au Comté de Galloway, dans la province de Connaugh, à 6 lieues f. de Tuam, & à 4 o. de Galloway. Elle eft entourée d'une muraille de grand circuit, qui renferme beaucoup de champs, de jardins & peu de maifons. Elle envoie deux députés au parlement. *Long.* 11', 20"; *lat.* 53, 30.

ATHERDÉE, bourg d'Irlande, au comté & à 3 lieues f. de Louth. Il envoie deux députés au parlement.

ATHIES, bourgade confidérable de France, dans le Vermandois, en Picardie, fur l'Oumignon.

ATHIS, nom de deux petites villes ou jolis bourgs de France, dont l'un eft dans le Laonais, à une demi-lieue de Laon, & l'autre en Normandie, à 5 lieues e. f. e. de Vire.

ATHLONE, bourg d'Irlande, au comté de Rofcommon, fur le Shannon. C'eft le chef-lieu de ce comté. Autrefois c'étoit le fiége d'un évêché. Il s'y trouve un château & un très-bon port. On y tient marché. Athlone eft à 25 lieues o. de Dublin. *Long.* 9, 30; *lat.* 53, 20. (*R.*)

ATHOL, province d'Ecoffe, dans la partie mitoyenne de ce royaume, entre les provinces de Perth, de Stratherne, de Badenoch & de Loquabio. C'eft un pays ftérile, couvert de montagnes, de bois, & rempli de lacs. Il y a cependant de très-bons pâturages. Blair ou Athol en eft le chef-lieu. On y voit un château avec un bourg, remarquable par la bataille qui s'y donna le 5 juin 1689. Le lord-vicomte Dundée, qui commandoit pour Jacques II, battit le général Mackay, mais il perdit la vie fur la fin de l'action. Ce lieu eft le titre d'une maifon ducale.

Les principaux lacs de cette province font *Loch-Eyfachele*, qui s'étendant du nord au fud, envoie fes eaux dans le lac Rennach.

Loch-Rennach, formé par le précédent, & par des ruiffeaux; il produit la rivière de Tinnuel qui en fort à l'orient, pour couler vers l'occident.

Loch-Garry, petit lac au nord de celui de Rennach. De fa partie feptentrionale, fort la rivière de Garry.

Il y a encore les petits lacs ou lochs de *Garry* & de *Lagan*.

ATHOS, grande & fameufe montagne d'Europe, fur les côtes maritimes de la Macédoine, vers l'ancienne Thrace ou Romanie moderne, dans une prefqu'île dont elle occupe toute la longueur, & des deux côtés de laquelle fe forment *il golfo di conteffa*, *finus ftrimonicus*, & *il golfo di monte fanto*, *finus fingiticus*. On donne communément à cette prefqu'île quarante lieues de circuit & autant à la bafe de l'Athos. Ce mont eft compté dans le nombre des plus confidérables inégalités convexes qui foient fur la furface du globe: c'eft une chaîne de plufieurs fommets, &, pour ainfi dire, de plufieurs étages, parmi lefquels il en eft un qui, par fa hauteur & fes habitations, attire fur-tout l'attention des curieux: c'eft celui que l'on appelle proprement l'*Athos* & le *monte fanto*. Sa hauteur n'a point encore été mefurée comme celle du Ténérif, du Chimboraço, du Saint-Gothard & du Canigou; mais on la conçoit par l'étendue de l'ombre qu'elle fait. Cette étendue fut déjà obfervée par les anciens: Pline & Plutarque rapportent qu'au folftice d'été, vers l'heure du coucher du foleil, la place du marché de Myrthina, dans l'île de Lesbos, aujourd'hui Stalimène, recevoit l'ombre de l'Athos; des obfervations faites depuis

ont confirmé le fait, & l'on sait que de cette île à cette montagne il y a dix-sept à dix-huit lieues de distance.

Les environs de l'Athos contenoient autrefois les cinq villes de Cléonée, de Thysres, d'Akrothom, d'Olophixus, de Dion, & nombre de maisons de campagne fort jolies où se retiroient souvent les anciens philosophes de la Grèce, à cause de la salubrité de l'air, de l'aspect riant & majestueux de ses côteaux, & des mers qui les environnoient. A ce peuple de philosophes ont succédé vingt-deux couvens de moines grecs, & une multitude d'hermitages & de grottes sanctifiées, mais puantes & mal-saines. Ces couvens sont entourés de murs & de fossés, pour la plupart capables de résister aux coups de main des corsaires dont ils sont souvent menacés. On y compte environ six mille religieux sous la protection du bostangi-bachi, & sous les yeux d'un aga qui relève du bacha. Les présens qu'ils font à celui-ci montent à près de 50,000 livres par an, & la contribution qu'ils paient à la Porte Ottomane est de la même somme. Ce sont les aumônes qu'ils reçoivent de l'église grecque en général, & des hospodars de Valachie & de Moldavie en particulier, qui, conjointement avec le produit des pâturages de la montagne, les mettent en état de fournir à cette contribution. Ces moines vivent d'ailleurs dans une grande pauvreté & sous des régles très-austères; quelques-uns d'entr'eux se vouent à l'étude & à la contemplation; mais le plus grand nombre travaille de ses mains ou mendie. Il y a pour eux un marché public qui se tient tous les samedis, sous la présence de l'aga, dans un endroit de la montagne nommé *Kareis*: c'est là qu'ils font échange entr'eux de pain, de fruits, de légumes, de couteaux, d'ustensiles & de petites images. Toute viande leur est sévèrement interdite, aussi bien que toute communication avec les femmes. On prétend que tous parviennent à un âge fort avancé; ce qui n'est pas difficile à croire d'après la description du pays qu'ils habitent, & de la vie sobre qu'ils mènent. C'est aujourd'hui une des plus grandes curiosités de la Grèce moderne que le voyage du mont Athos.

ATHY, ou ATY, ville d'Irlande au comté de Kildare, dans la province de Leinster. Elle est sur la rivière de Waterford au sud de Kildare. Elle envoie deux députés au Parlement. *Long.* 10, 20; *lat.* 53, 10.

ATHYNA, petite ville du royaume de Hongrie, dans l'Esclavonie propre, au comté de Posséga vers la Drave.

ATI, ou ATY, petit canton d'Afrique, en Guinée, sur la côte d'Or, au nord de Fantin, & à l'orient d'Abramboa. Ce pays est très-peu connu, parce que les Européens font leur commerce sur la côte, & ne s'engagent pas si avant dans les terres.

ATIENZA, ville d'Espagne dans la vieille Castille, entre Siguença & Borgo d'Osma. Elle est jolie & bien située, avec un bon château sur une hauteur. Il y a de hautes montagnes dans le voisinage qu'on appelle *Sierra d'Atienza*. *Long.* 15; *lat.* 41, 15.

ATINO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour. Elle étoit anciennement le siége d'un évêché, qui a été converti en prévôté dépendante immédiatement du Pape.

ATITLAN, lac de l'Amérique, dans le Mexique, au gouvernement de Guatimala, dans le pays des Choutales. Il a environ dix lieues de tour.

ATLANTIQUE, *Océan Atlantique*; c'est ainsi qu'on appelloit autrefois, & qu'on nomme souvent encore aujourd'hui cette partie de l'Océan qui est à l'occident de l'Afrique & du détroit de Gibraltar. (*R.*)

ATLAS, c'est une chaine de montagnes en Afrique, qui sépare la Barbarie du Biledulgerid, & s'étend de l'est à l'ouest. Il y a beaucoup d'endroits où le bled croît sous la neige; à mesure qu'elle fond, le tuyeau commence à paroître. On y recueille encore quantité d'orge: il y a un grand nombre d'arbres fruitiers qui fournissent des subsistances aux habitans de quelques pauvres villages qui ont encore la ressource des bestiaux qu'ils font paître sur les hauteurs & dans les vallées. Quoique les poëtes aient débité que son sommet se perd dans les cieux, il n'est comparable en hauteur ni aux Alpes, ni aux Andes, ni même aux Pyrénées. La hauteur perpendiculaire de l'*Atlas*, est depuis quatre cents jusqu'à six cents verges. La pente en est douce, &, quoiqu'il soit hérissé de rochers, l'on y trouve des terreins extrêmement fertiles. Ce mont fameux a beaucoup exercé les poëtes, qui en ont exalté les merveilles. Les voyageurs n'y découvrent aucuns vestiges de ces antiques merveilles, qui en faisoient le plus délicieux pays de la terre. Des bêtes farouches y disputent leur pâture aux malheureux habitans, & le jardin des Hespérides est couvert de sables arides, où l'on ne recueille ni or ni fruits.

On a donné le nom d'*Atlas* à des recueils de cartes géographiques de toutes les parties connues du monde, parce que les cartes portent, pour ainsi dire, le monde, comme la fable a supposé qu'il étoit porté par *Atlas*.

Le grand *atlas* de Blaew est le premier ouvrage qui ait paru sous ce titre. Depuis ce tems nous en avons plusieurs de MM. Sanson, Delisle, *&c.* *Voy.* CARTE. (*R.*)

ATLE, gros bourg d'Angleterre, bien peuplé, dans le comté de Northfolck.

ATLISCA, vallée considérable de l'Amérique septentrionale dans la province de Tlascala, au Mexique. On y recueille du froment en abondance. Les Espagools qui l'habitent sont au nombre de plus de mille, sans compter les naturels qui travaillent à la culture des terres.

ATOCK, ou ATTOCK, capitale de la province de même nom, au Mogol en Asie, au confluent du Nilao & de l'Inde. *Long.* 90, 40; *lat.* 32, 20.

ATOLLON, ou ATTOLLON, amas de petites îles qui se touchent presque. Les Maldives sont distribuées en treize *atollons*.

ATOUGIA, petite ville de Portugal dans l'Estramadure, sur le bord de la mer, vis-à-vis des Barlingues. Elle est au fond d'une petite baie, au n. e. de Santaren.

Elle est munie d'un fort château, & n'a que trois cens habitans dans une seule paroisse.

ATRAMITES, c'est un des noms sous lesquels les anciens géographes ont parlé des habitans de l'Hadramant, ou Hadramuth, riche & florissante contrée de l'Arabie Heureuse, vers l'Océan, entre le Yemen, le Scadshar, & les districts d'Aden, de Tis, & de Sanaa. Du tems de Mahomet, ces peuples étoient de la tribu d'Ad; ils font aujourd'hui de celle de Namud, & Moka est leur capitale.

ATRI, anciennement ADRIA, petite ville d'Italie au royaume de Naples, sur une montagne escarpée. Elle a titre de duché, & appartient à la maison d'*Acqua-Viva*. Son évêché est uni à celui de *Civita di-Penna*, & est suffragant de celui de Chieti, mais exempt de sa jurisdiction. Elle a peu d'habitans, est à près de trois lieues de la mer Adriatique, & a donné naissance à l'empereur *Elius Adrien*. (*M. DE M*)

ATRIBUNIE, rivière de Saint-Domingue; elle coule dans la partie occidentale de l'île, & se jète dans la mer.

ATTALENS, château, village & bailliage du canton de Fribourg en Suisse, à 2 lieues de cette ville. Il y a des eaux minérales, corroboratives & purgatives.

ATTANCOURT, élection, à trois lieues n. o. de Joinville, sur la Blaise.

ATTENDORN, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Cologne, autrefois de la ligue Anséatique, & située au confluent de la Jenne & de la Bigge. Il y a un convent d'Observantins, dont l'abbé est tenancier de la ville un hôpital, une communauté de chanoines de Saint Nicolas, &c. des carrières de marbre dans ses environs. Elle fut cruellement incendiée en 1737 & 1744. (*M. DE M*)

ATTENDORN, ou OTTERNDORF, ville du cercle de basse-Saxe, sur la rive gauche de l'Elbe, près de son embouchure. Les états du pays de Hadèln s'y s'assemblent. Cette ville & son district appartiennent à l'électeur d'Hanovre. (*R.*)

ATTENY, ville des Indes, au royaume de Decan, dans la presqu'île en-deçà du Gange. Elle est dans une belle situation, au milieu d'une forêt de palmiers, non loin de la mer, à 22 lieues & au n. de Visapour.

ATTERZÉE, ASTERZÉE, SCHWARTZÉE, lac d'Allemagne, dans la haute-Autriche & le quartier de Traun, le long de l'Eger qui le traverse. Il est aussi traversé du Manzée.

ATTICHI, *Attipiacum*, bourg de France, élection, & à 3 li. n. o. de Soissons. (*M. DE M.*)

ATTIGNY, petite ville de France, en Champagne, & chef-lieu d'une petite contrée appellée la *Vallée du Bourg*. Elle est sur la rivière d'Aisne, à trois lieues sud-est de Rhetel, & à huit sud de Charleville: ce lieu est fort ancien, & très-célèbre par les conciles qui s'y sont tenus. Plusieurs rois de France y ont fait leur séjour; & Chilperic, neveu de Clovis II, y mourut. Ce fut là que Louis-le-Débonnaire se soumit, en 822, à la pénitence publique, pour expier la mort de Bernard, roi d'Italie, son neveu. Ce fut à Attigny que l'on tint les premières assemblées d'état pour la législation du royaume, sous le règne des Mérovingiens.

ATTIGOUVANTANS, ou ATTIGOVANTAIS, peuples de l'Amérique septentrionale, à l'occident du lac des Hurons. On ne connoît à ce peuple chasseur d'autres habitations que des cases en forme de grands fours, couvertes d'écorces d'arbres, & nattées en hiver, soit d'herbes longues, soit de peaux d'ours. On ne lui connoît pas non plus d'autre police que les avis passagers qu'il reçoit de l'assemblée de ses vieillards, ni d'autre culte religieux que ses invocations à un être imaginaire ou à un dieu nommé *Oqui*, dont les attributs semblent être plutôt ceux d'un démon que ceux d'une divinité bienfaisante. Ils enterrent leurs morts avec pompe, & chargent leurs tombeaux de vêtemens, d'arcs, de flèches & d'ustensiles, se persuadant qu'après cette vie, il en est une autre où l'on va bien loin goûter la douceur de se retrouver avec tous ses amis. Les festins sont fort en usage parmi eux: leurs médecins sont à la fois leurs devins & leurs saltimbanques; & dans leurs maladies, à ce qu'on assure, leurs remèdes les plus ordinaires sont la musique & la danse. On assure aussi qu'avant le mariage, leurs filles se prostituent sans réserve; mais qu'une fois devenues femmes, il n'y a rien de plus exemplaire que leur chasteté: ce sont ces mêmes femmes qui labourent les terres, sèment le maïs, le moissonnent, assemblent le bois pour les cabanes, portent le bagage d'un endroit à un autre, & prennent enfin sur elles seules toutes les peines du ménage. Le hommes n'y font autre chose que trafiquer, aller à la chasse ou bien à la guerre.

ATTIKAMÈGUES, peuple de l'Amérique septentrionale, au 50e degré de latitude, vers le lac Saint-Thomas, en remontant le fleuve, à l'embouchure duquel on a bâti la ville des *Trois-Rivières*, entre Quebec & Montréal. Ce peuple passe pour l'un des plus dociles de cette contrée.

ATTINGA, pays de l'Inde, vers le cap Comorin. C'est toujours une reine qui le gouverne; mais pour se délasser des fatigues & des soucis de l'administration, cette princesse a pour ses plaisirs un serrail des plus beaux hommes de ses états, &

comme de raison ne se marie point. Les seules filles succèdent à la couronne ; & si elle n'en a point, ce sont les filles de ses sœurs qu'on élève au trône.

ATTISKÆTZ, ou ATTISWALD, *le bois d'Atys*, lieu célèbre par ses eaux minérales, à une demi-lieue au-dessous de Soleure, près de la rivière d'Aar.

ATTOCK. *Voyez* ATOCK.

ATTS, abbaye d'hommes, ordre de Saint-Benoit, dans la haute-Bavière, sur l'Inn.

ATTU, ou AATTU, petite ville de l'Arabie Heureuse, entre la Mecque & Hali. Le Blanc l'appelle *Outor*.

ATTUND, ou OSTUND, pays de la Suède, une des trois parties de l'Upland, entre Stockholm, Upsal & la mer Baltique. Ce canton est remarquable par ses mines.

AVA, royaume du Japon, avec une ville de même nom, qui en est la capitale, dans une île, entre celle de Niphon, & l'île de Bongo. *Long.* 151, 10 ; *lat.* 33.

AVA, autre royaume du Japon, avec une ville de même nom, dans l'île de Niphon. *Long.* 159 ; *lat.* 35, 20.

AVA, Royaume d'Asie ; il est borné à l'ouest par le royaume d'Aracan & la mer, au sud par le Pégu, à l'est par une chaîne de montagnes, & au nord par le pays de Kemarat. Ce royaume fait partie des états du roi de Pégu. On y trouve du musc, de l'aloès, du bon vernis, & des roseaux d'une grosseur prodigieuse. Les rubis qui en viennent sont fort estimés, de même que les chameaux & les éléphans que l'on y nourrit. Sa capitale est Ava : c'est une ville assez grande, assez peuplée, percée de rues fort droites & garnies d'arbres, mais bâtie de maisons toutes de bois ; son palais royal est seul construit de pierres, & passe même pour très-vaste & pour très-riche en dorure.

A leur teint près, qui est olivâtre, les habitans d'Ava sont beaux & bien faits : les femmes y sont petites, mais agréablement prises dans leur taille, & plus blanches, pour l'ordinaire, que n'y sont les hommes. Elles ont les cheveux noirs, & s'habillent d'étoffes de coton du plus léger tissu, & de la coupe la plus négligée. A chaque mouvement qu'elles font en marchant, on prétend que leur nudité se découvre ; & l'on ajoute, que cette immodestie de vêtemens leur fut prescrite par la sagesse d'une souveraine de leur propre sexe, qui, dans un tems où le noire portoit l'horreur à son comble, essaya, par cette ordonnance, de ramener aux vues de la nature, les brutaux qui s'en écartoient. La religion de ce pays-là, est en général celle des gentons ou idolâtres, dont les brachmanes & les faquirs sont les prêtres ; mais il y a beaucoup de mahométans parmi les sujets d'Ava, les chrétiens y sont en assez petit nombre. La férocité n'est pas, comme on le dit, leur caractère ; il en a peu coûté, à la vérité, aux Tartares de les insulter & de les conquérir ; mais s'ils n'ont pas la valeur de ce peuple dur & courageux, ils en ont du moins l'hospitalité.

AVA, ou AYALA, rivière d'Asie dans la Natolie ; elle tombe dans la mer Noire ; son nom Turc est *Sakari* ou *Sakaria* ; & celui que les Grecs & les Latins lui donnoient, étoit *Sagaris* ou *Sangarius*.

AVACHE, île éloignée de l'île Saint-Domingue d'environ trois lieues ; elle peut avoir environ cinq à six lieues de longueur. Le mouillage y est fort difficile par la fureur avec laquelle la mer se brise sur la côte. Le pays, selon Labat, est fort beau, la terre grasse, profonde, & propre à toutes sortes de productions. Dans plusieurs endroits du fond de l'île, on trouve des cuves de maçonnerie qui servoient aux Espagnols pour faire leur indigo, lorsqu'ils étoient propriétaires de cette île. Il y a aussi des légions de moustiques, de maringoins, de vareurs, & d'autres ennemis des hommes & des bestiaux : on est même obligé de donner des botines aux nègres pour leur préserver les pieds & les jambes de leurs piqûres ; mais le nombre de ces insectes malfaisans diminue à mesure qu'on défriche le pays.

La pointe de l'île est redoutable par un courant rapide & un vent forcé qui portent dessus, & mettent souvent les vaisseaux en danger. Cette île fait partie de la colonie Française de Saint-Domingue. (*M. DE M.*)

AVAILLES, bourg de France, dans la Marche, à 12 li. n. e. de Limoges. Il y après de ce bourg une source d'eaux minérales, limpides & salées, qui ont quelque réputation.

AVAL, grand bailliage de France, dans la Franche-Comté ; il comprend les subdélégations de Poligny, de Salins, d'Arbois, de Pontarlier & d'Orgeler.

AVALON, ou AVALLON, ville de France en Bourgogne, dans l'Auxois, sur le Cousin. M. Pelegrin a découvert une médaille du IIe siècle, sur laquelle on lit *Aballo*. *L'itinéraire* d'Antonin, & la *table* de Peutinger, placent cette ville entre Saulieu & Auxerre : c'étoit une place forte dès 931, puisque Flodvard la nomme *Avallonem castrum*. Elle fut même au VIIe siècle le chef-lieu d'un *pagus* ou canton, régi par un comte. L'acte de partage de l'empire Français par Charlemagne, & la capitulaire de Charle-le-Chauve, en parlent sous le nom de *Pagus Avalensis*.

Cette ville n'a qu'une paroisse & une collégiale, fondée au VIIIe ou IXe siècle. Le Collège, occupé par les doctrinaires, doit son établissement au président Odebert en 1654.

Avallon a souffert plusieurs sièges ; Emme, femme du roi Raoul, l'assiéga & la prit en 931 ; le roi Robert s'en empara, après trois mois de siège, en 1005 ; son fils Robert, depuis duc de Bourgogne, la prit en 1031, & la garda avec le duché ; Charles VII s'en

s'en rendit maître, mais Philippe-le-Bon la reprit en 1433.

Le commerce d'Avalon est en futailles, bois, bled & vins, dont quelques côteaux sont renommés: les bois & les vins sont conduits à Paris.

Cette ville est de la généralité de Dijon. Il y a, outre la collégiale, un couvent de Minimes, des Ursulines, des Capucins, des filles de la Visitation de Sainte-Marie, un hôpital. C'est la huitième ville qui députe aux états de Bourgogne, & qui nomme un élu au Tiers-Etat. C'est le siège d'un gouverneur particulier. Il s'y trouve un bailliage, une chancellerie unie au bailliage, une prévôté royale, un grenier à sel, & une maîtrise particulière des eaux & forêts.

Avalon est à 20 lieues n. o. de Dijon, à 16 n. d'Autun, 10 s. e. d'Auxerre, & à 3 de Vezelay. *Long.* 21, 22; *lat.* 47, 28. (*R.*)

AVALON, *Castrum Avalonis*, château & village considérable du Dauphiné, sur la rivière de Bard, à une demi-lieue du château Bayard, 6 lieues, n. e. de Grenoble.

AVALLON, province de l'Amérique septentrionale, dans la partie méridionale de l'île de Terre-Neuve. Il y a la colonie de Ferryland, avec quelques établissemens que les Anglais y avoient faits avant que cette île leur eût été cédée toute entière par le traité d'Utrecht.

AVALLOS, province de l'Amérique septentrionale, au Mexique & dans la Nouvelle-Galice. Elle est, dit Beaudrand, à 114 lieues de Mexico.

AVANCE (cap d'), cap de Magellan, dans l'Amérique méridionale, ainsi nommé de ce qu'il est le plus avancé dans le détroit de Magellan.

AVANCE, petite rivière dans le Condomois. Elle a sa source à une lieue, nord, de la paroisse de Durance, & son embouchure dans la Garonne, entre Marmande & Sainte-Baseille. Après un cours d'environ six lieues, cette rivière reçoit, auprès de Castel-Geloux, trois belles sources, qui font travailler des moulins à bled, à drap & à cuivre, qu'on appelle *martinets*.

AVAU (Saint-), autrement SAINT-AVOD, petite ville & châtellenie de France en Lorraine. Cette ville fut long-tems possédée par les évêques de Metz; mais les souverains du pays l'ont acquise d'eux, à prix d'argent, il y a près de deux siècles.

AVAUD-LA-VILLE, bourg de France en Champagne, dans le territoire de Reims, avec le titre de comté. Sa situation est sur la rivière d'Aisne.

AUB, ville & bailliage de Franconie, dans l'évêché de Winsbourg.

AUBAGNE, ville de France en Provence, sur la Veaune, sur le chemin de Marseille à Toulon; il y a une abbaye de filles, de l'ordre de Saint-Augustin. Les états de la province s'y tiennent quelquefois. Elle est à 7 lieues n. o. de Toulon, & 4 s. e. de Marseille. *Long.* 23. 22; *lat.* 43. 17. (*R.*)

AUBE, riviere de France, qui a sa source à l'extrémité méridionale du bois d'Auberive, traverse une partie de la Champagne, & se jète dans la Seine. On a fort travaillé à rendre cette rivière navigable; jusqu'ici les dépenses ont été inutiles; elle ne porte bateau qu'à Arcis. (*M. D. M.*)

AUBENAS, ville de France en Languedoc, dans le bas Vivarais, sur la rivière d'Ardesche, au pied des Cevennes. *Long.* 22, 2; *lat.* 44, 40.

Cette ville a une justice royale, un collège & quelques manufactures. Il y a d'ailleurs trois maisons religieuses. Elle est à environ 11 lieues nord d'Uzès. (*R.*)

AUBENTON, ville de France, en Picardie, dans la Thiérache, sur l'Aube qui se jète dans l'Oise. Il y a deux paroisses & un grenier à sel. Elle est à 4 lieues e. de Vervins, 4 s. o. de Rocroi. *Long.* 21, 55; *lat.* 44, 40.

AUBEPIERRE, abbaye de France au diocèse de Limoges. Elle est de l'ordre de Citeaux, & vaut 3500 liv. (*R.*)

AUBEPINE, village & abbaye de France, fondée en 1147, au diocèse & à 17 lieues n. e. de Limoges; elle est de l'ordre de Citeaux.

AUBERIVE, abbaye de France, à 4 lieues o. de Langres, fondée en 1136 par Guillaume Hollandius, évêque de Langres. Elle est le l'ordre de Citeaux, & vaut 9000 liv. (*R.*)

AUBETERRE, *Alba Terra*, ville de France, dans l'Angoumois, sur la Dronne, avec une abbaye de l'ordre de Citeaux, qui vaut 2000 livres. Elle est à 9 lieues s. d'Angoulême & 9 o. de Périgueux. *Long.* 17, 40; *lat.* 45, 15. (*R.*)

AUBETTE, petite rivière de France, qui a sa source à Epinay en Normandie, & son embouchure dans la Seine, près de Rouen, après un cours d'environ trois lieues. On a remarqué que l'eau de cette petite rivière ne gèle jamais, quelque froid qu'il fasse; ce qui est très-avantageux à diverses usines qu'elle fait mouvoir.

AUBIERE, bourg de France en Auvergne, à une lieue de Clermont.

AUBIERS (les), gros bourg de France en Poitou, à 3 lieues n. e de Mauléon.

AUBIET, bourg de France en Armagnac, élection & à 3 lieues d'Auch.

AUBIGNAC, abbaye de France, de l'ordre de Citeaux, fondée en 1138 au diocèse de Bourges; sur le Cher, à 3 li. s. d'Argenton. Elle vaut 2000 livres. (*R.*)

AUBIGNAN, bourg du comté Vénaissin, à une lieue n. de Carpentras.

AUBIGNÉ, bourg de France en Anjou, élection & à 4 lieues de la Flèche.

AUBIGNÉ-BRIENNE, château de France dans le duché d'Anjou, à demi-lieue de Martigni-Briant, à 2 li. o. de Doué. Il a donné son nom à la famille d'où sortoit madame de Maintenon.

AUBIGNY, ville de France dans le Berry, sur la Nerre, avec un château & titre de duché. Sa situation est dans une plaine agréable, à 9 lieues

n. de Bourges, 10 f. e. d'Orléans, 38 f. de Paris. Son commerce consiste en draps. Elle a été brûlée deux fois, l'une par les Anglais fous le Roi Jean, l'autre par accident. *Long.* 20, 6; *lat.* 47, 29, 15.

AUBIGNY, bourg considérable de France en Artois, à 3 l. o. p. n. d'Arras, avec titre de comté.

AUBIGNY, village de Champagne, dans l'élection & le diocèse de Langres. On y recueille de bons vins. On connoît encore un Aubigny en Touraine, un en Sologne, deux en Poitou, deux en Normandie, deux en Picardie, un autre en Champagne, diocèse & élection de Reims, où il croît d'excellens vins; un troisième en Champagne, élection de Troye; trois en Bourgogne; un en Franche-Comté; un autre dans le Boulonnais; un autre enfin dans le Gatinois.

AUBIN, Saint), ou SAINT-ALBIN, bailliage, château & village de Suisse, au canton de Fribourg, entre le lac de Morat & celui de Neuchâtel. (*R.*)

*AUBIN DE POUANGÉ (Saint), petite ville de France en Anjou, élection d'Angers, avec une abbaye de Benédictins, qui vaut 2000 liv. (*R.*)

AUBIN DES BOIS (Saint), abbaye de France en Bretagne, au diocèse de Saint-Brieuc. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 7000 liv. (*R.*)

AUBIN DU CORMIER (Saint), ville de France en Bretagne, au diocèse de Rennes, bâtie par un duc de Bretagne en 1222. Elle est fameuse par la bataille qu'y gagna le vicomte de la Trémouille en 1488, fur le duc d'Orléans, depuis roi de France fous le nom de Louis XII, & qui y fut fait prisonnier. Elle est à 4 lieues est de Rennes, 5 sud d'Antrain, 74 f. o. de Paris. *Long.* 16, 15; *lat.* 48, 15. (*R.*)

AUBONNE, jolie & agréable ville de Suisse, au canton de Berne, fur la rivière de son nom, dans le pays de Vaud, à trois quarts de lieue du lac de Genève, & à 4 li. o. de Lausanne. Elle est située fur une hauteur, dans un pays fertile en excellent vin; & il s'y trouve un château qui est la résidence du bailli. Le célèbre Tavernier, au retour de ses voyagnes, voulant passer ses derniers jours dans une terre de liberté, acquit la ville & le territoire d'Aubonne, dont les Bernois ont depuis fait l'acquisition en 1701. *Long.* 23, 57; *lat.* 48, 30. (*R.*)

AUBONNE (l'), rivière de Suisse, qui sort des montagnes, dans le bailliage de Morges, passe à Aubonne, & se jète dans le lac de Genève. (*R.*)

AUBRAC, montagne sauvage & escarpée de France, dans le Rouergue, au diocèse de Rhodez. Il y a un établissement appellé *domerie*, dont le chef, sous le nom de *dom*, jouit de 40,000 livres de rente, & les religieux, qui font de l'ordre de Saint-Augustin, de 15,000 livres. Cette domerie rend outre cela 6,000 livres pour l'entretien des malades. C'étoit autrefois un hôpital, qu'Alard, vicomte de Flandres, dota & enrichit pour le soulagement des pauvres, & pour exercer l'hospitalité. Cette montagne est une des quatre plus hautes de la province. Elle nourrit une quantité de bétail à cornes, beaucoup de chevaux. Les deux tiers de l'année, le sommet est tout couvert de neiges.

AUBUSSON, ville de France dans la Haute-Marche, aux confins du Limosin, fur la Creuse. *Long.* 19, 45; *lat.* 45, 58.

C'est la seconde ville du pays. Sa situation est fort pittoresque: elle est dans un fond bordé de rochers & de montagnes. Louis XIV voulant gratifier le maréchal de la Feuillade qu'il aimoit, & qui par les mâles descendoit des anciens vicomtes d'Aubusson, lui céda cette ville & des châtellenies voisines, en échange de Saint-Cyr. Ce seigneur voulut en témoigner sa reconnoissance à Louis-le-Grand, en ornant la place des Victoires; mais un de ses descendans, oubliant les bienfaits de ce monarque envers sa maison, a fait ôter les colonnes de marbre, dont les groupes supportoient autant de fanaux.

Aubusson a une manufacture de Tapisseries, qui la rend peuplée & marchande.

Cette ville, qui a justice & châtellenie royale, est à 14 lieues n. e. de Limoges, 7 e. de Bourganeuf. (*R.*)

AUCAES, peuple de l'Amérique méridionale, voisin du détroit de Magellan; mais originaire, s'il en faut juger par son langage & par ses mœurs, des frontieres du Paraguai.

AUÇAGUREL, ville d'Afrique, capitale du royaume d'Adel, fur une montagne. *Long.* 61, 55; *lat.* 9, 10.

AUCHY-LES-MOINES, abbaye d'hommes, ordre de Saint Benoît, près d'Hesdin.

AUCH, *Augusta Ausciorum*, ville de France, capitale du comté d'Armagnac, & métropole de toute la Gascogne, proche la rivière de Gers.

C'est le siege d'un commandant, d'un archevêché, d'une intendance. Il y a généralité, recette, élection, bureau des finances, présidial & sénéchaussée, maîtrise particulière des eaux & forêts, justice royale & maréchaussée. Outre l'église cathédrale, dont le portail moderne est fort beau, elle a une collégiale & un prieuré. Dans un pays pauvre, dans une petite ville qui ne compte au plus que six mille habitans, un revenu de près de quatre cent cinquante mille livres affecté à l'archevêque, est quelque chose de monstrueux. Le diocèse renferme trois cent soixante-douze paroisses, & deux cent soixante-dix-sept annexes. L'archevêque est co-seigneur de la ville avec le comte d'Armagnac, & prend le titre de primat d'Aquitaine. Ses suffragans sont les évêques d'Aire, de Bayonne, de Basas, de Saint Bertrand, de Saint-Lisier, de Dax, de Leitoure, de Lescar, d'Oléron & de Tarbes. Il y a dans le chapitre cinq chanoines séculiers. Le roi en est un, comme comte d'Armagnac. Cette ville est à 15 lieues o. de Toulouse, 23 f. e. de Bordeaux, & 150 f. o. de Paris. *Long.* 18, 10; *lat.* 43, 40. (*R.*)

AUDE, rivière de France, dans le bas-Langue-

doc. Elle a sa source dans les monts Pyrénées, passe à Carcassonne, & se jète dans la Méditerranée

AUDENA, rivière d'Italie, qui a sa source dans l'Apennin, & son embouchure dans la Magra, rivière de la côte de Gènes. P. Mutius vainquit sur ses bords ceux qui avoient pillé les Pisans.

AUE, petite ville de montagnes, sur la Mulde, au cercle de la haute-Saxe, dans le district d'Ertzgeburg. Elle a voix & séance à l'assemblée des états. On y compte une centaine de maisons. Près de là est la mine de terre blanche qu'on emploie à la porcelaine de Misnie.

AVEIRO, ville de Portugal, sur l'étang de Vouga, qui communique avec la mer. Elle est dans la province de Beira, avec titre de duché & un bon port. Il se fait beaucoup de sel dans ses environs. Le port est capable de recevoir des vaisseaux de moyenne grandeur. Cette ville est à 2 lieues o. de l'Océan, 12 lieues f. de Porto, 11 de Coimbre. *Long.* 9, 30; *lat.* 40, 30. (*R.*)

AVEIROU, rivière de France, dans le Rouergue; elle a sa source dans la terre de Several, au-dessus de Rhodès où elle passe, & se jète dans le Tarn, au lieu dit *la Pointe d'Aveirou.*

AVELLA, ville d'Italie, dans la terre de Labour, avec titre de principauté, à quatre milles de Nole & quinze de Naples, du côté de Bénévent.

AVELLINO, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté ultérieure, avec un évêché suffragant de Bénévent. Elle fut presque ruinée par un tremblement de terre en 1694. Elle est à 5 lieues f. de Bénévent, 10 n. e. de Naples. *Long.* 32, 33; *lat.* 40, 53.

AVELLON, petite rivière de France, dans le Beauvoisis.

AVENAI, ville de France, en Champagne, proche la rivière de Marne, & non loin de Reims. Il y a une riche abbaye de filles de l'ordre de Saint-Benoît. Dans une chapelle pratiquée dans le cloître, on conserve dans des châsses les corps, dit-on, de Sainte Berthe, de Saint Gombert, & de plusieurs autres Saints, auxquels le peuple attribue la faculté de guérir les insensés.

AVENCHE, ou AVANCHE, *Aventicum*, ville & bailliage de Suisse, au canton de Berne, autrefois très-considérable, & capitale de toute la Suisse, sous l'empire Romain. Ses ruines attestent encore son ancienne grandeur; mais aujourd'hui c'est peu de chose. Elle est à une demi-lieue du lac de Morat, 2 f. o. de Morat, 2 n. o. de Fribourg, 6 o. de Berne. *Long.* 24, 37; *lat.* 46, 50. On y voit des antiquités Romaines en grand nombre; on y a trouvé des médailles d'or & d'argent de divers empereurs jusqu'à Constantin, des pièces de sculpture, des urnes, des pavés à la mosaïque qui représentoient divers oiseaux. On y voit encore les vestiges d'un amphithéâtre. Au-dessous de la ville, on apperçoit de très-loin une colonne de marbre fort haute, qui paroit avoir été une pièce d'un portail de quelque bâtiment magnifique. Outre cela, on trouve épars de gros blocs de marbres ornés d'une excellente sculpture, qui annonçoient être les débris de quelques superbes monumens. On conjecture, d'après de gros morceaux de pierre où l'on trouve des anneaux de fer, que le lac de Morat s'étendoit jusqu'à une des portes, & qu'il y avoit un port.

Le bailliage d'Avenche est d'une étendue médiocre, & contient huit à neuf paroisses. Les premiers évêques de Lausanne ont résidé à Avenche. Marius d'Avenche, dont on a une chronique, la plus ancienne de l'histoire de France, avoit été évêque de cette ville avant que de fixer sa résidence à Lausanne. Les curieux ne manquent pas de voir le beau pavé en mosaïque qu'on y a découvert. (*R.*)

AVENIERES, *Avenariæ*, bourg de France, élection de Vienne, près de la rive gauche du Rhône, à 3 lieues f. o. de Bellay.

AVENTIN (mont), une des sept collines de Rome. C'est aujourd'hui la montagne de Sainte-Sabine.

AVERBACH, ville d'Allemagne, dans le haut-Palatinat de Bavière, à 12 li. n. e. de Nuremberg.

AVEO, ou ABYDO, petite ville de la Turquie d'Asie, en Natolie, sur le détroit de Gallipoli, avec une forteresse sur la côte qu'on appelle *une des Dardanelles* ou *le Château Vieux.* On la croit bâtie, non sur les ruines de l'ancienne *Abydos*, mais sur celles de l'ancien *Dardanum*, dont elle conserve le nom.

AVERNE, ou AVERNO, lac d'Italie, dans la terre de Labour, au royaume de Naples, près Pouzzol. On donne aujourd'hui trois cents toises de diamètre à ce lac, & cent quatre-vingt huit pieds de profondeur en quelques endroits. Les vapeurs n'en sont plus mortelles pour les oiseaux qui volent à sa surface; & ses bords autrefois épouvantables & ténébreusement ombragés par la forêt qui les couvroit, commencèrent à perdre de cette horreur sous Auguste, & sont aujourd'hui plantés d'arbres fruitiers & de vignes excellentes.

AVERNES (les) petit canton de France, dans la prevôté & vicomté de Paris, entre Geneste & Mitry. C'est une campagne d'environ trois lieues, au couchant de Mitry, & à l'orient de Geneste. Elle est très-fertile en bled.

AVERSBERG, bourg & comté de la Carniole, à 8 lieues f. e. de Lauback.

AVERSBOURG, château fort de Bavière, situé sur une montagne, à 3 lieues n. de Kuffstein.

AVERSE, ou AVERSA, s'appelloit autrefois *Atella.* Elle fut célèbre chez les Romains par les bons mots & les fines plaisanteries, autant que par ses spectacles obscènes & ses débauches. Cette ville, ruinée par les barbares, fut rebâtie par les Normands vers 1030; & sur tout par Robert Guiscard, qui, méditant la conquête de Naples & de Capoue, vint camper à l'endroit dont nous par-

lons, & augmenta cette ville, à laquelle il donna le nom d'Aversa, parce qu'elle servoit à tenir en respect ces deux villes.

Charles I[er], de la maison d'Anjou, roi de Naples, détruisit Aversa de fond en comble, parce que ses habitans s'étoient révoltés, soutenus de la maison de Rebursa qu'il vint à bout d'exterminer: mais la ville ne tarda guère à être réparée, à cause de la beauté du climat & de la fertilité du terrein. Ce fut dans le château d'Aversa qu'Andriasse, roi de Naples, fils de Charles II, roi de Hongrie, fut étranglé, sous le règne de Jeanne I[re], sa femme, le 8 septembre 1345.

Averse est petite, mais jolie & bien bâtie, avec un évêché suffragant de Naples, mais exempt de sa jurisdiction, dans une plaine délicieuse à la tête d'une grande avenue qui conduit à Naples. C'est la patrie de Luc Tozzi. Elle est à 3 lieues s. de Capoue, & 3 nord de Naples. *Longit.* 31, 50; *lat.* 41.

AVES (l'île d'), ou DES OISEAUX, *Avium Insula*, petite île de l'Amérique septentrionale, vers le 11[e] d. 45' *de latitude* nord, au sud de Porto-Ricco, & au sud-est de l'île de Bonair, avec un bon havre, où l'on peut commodément carèner les vaisseaux. Elle tire son nom de la quantité d'oiseaux qu'on y trouve; elle est petite, & n'a pas plus de quatre milles de long, & d'un demi mille de large du côté de l'orient. Du côté du septentrion la terre est basse, & souvent inondée quand la mer monte; mais du côté du midi, il y a un gros banc de *corail* que la mer y a jeté; du côté de l'occident, elle a près d'un mille de large. Le pays est uni & sans arbres. Les armateurs qui vont souvent dans cette île, y ont creusé plusieurs puits.

Un banc de rocher règne de l'orient au septentrion, formant une espèce de demi-lune; il brise la mer, & on marche commodément jusqu'au septentrion, sur un terrein égal & sabloneux. Il y a dans l'enceinte de ce rocher, deux ou trois petites îles sabloneuses à environ trois milles de l'île principale.

On voit une autre île du même nom au nord de la précédente, vers le 15[e] d. 30' de *latitude*. Elle n'a guères que trois lieues de tour, à-peu-près à cinquante ou cinquante-deux lieues sous le vent de Saint-Domingue. Le terrein est sabloneux presque par-tout. On n'y trouve ni ruisseaux, ni fontaines, ni mares d'eau douce. La terre est engraissée par les ordures des oiseaux. Il y a beaucoup d'arbres fruitiers.

Il y a une troisième île de ce nom dans l'Amérique septentrionale, près de la côte orientale de Terre-Neuve, au 50[e] d. 5' de *lat.* découverte par Jacques Cartier.

AVESNES, ville des Pays-Bas Français, au comté de Hainaut, sur la rivière d'Hespre. *Long.* 21, 33; *lat.* 50, 10. Cette ville petite, mais forte, est de la généralité de Valenciennes. Les fortifications ont été réparées par le maréchal de Vauban. Elle fut cédée aux Français en 1559. Sa distance de Cambrai est de 10 lieues à l'orient, de 40 n. e. de Paris, d'environ 7 de Valenciennes. Il y a dans cette ville un bailliage royal, un chapitre & un état-major, dont le gouverneur perçoit en appointemens & émolumens, près de douze mille livres par an.

AVESNES-LE-COMTE, petite ville de l'Artois, à 4 lieues n. o. de Doulens, 4 li. o. d'Arras.

AVESNES-LES-NONAINS, abbaye de filles, ordre saint-Benoît près Arras. Elle y a été transférée d'un hameau de ce nom près Bapaume, à l'ouest où elle avoit été fondée en 1128.

AVESSE, bourg de France dans le Maine; élection & à 6 lieues n. o. de la Flèche.

AVEURDRE, petite ville de France dans le Bourbonnais, sur l'Allier, à cinq lieues s. o. de Nevers, & à 2 lieues n. de Bourbon l'Archambaud.

AVEZARAS, rivière de France en Gascogne. Elle arrose le territoire de l'archiprêtre d'Aire; & après un cours de six à sept lieues, elle se jète dans l'Adour, entre Grenade & Saint-Sever.

AVEZZANO, ville des Marses en Italie, maintenant village, près du lac Celano, dans l'Abruzze ultérieure, au royaume de Naples.

AUFAY, gros bourg de France, en Normandie, sur la Seye, à 6 lieues n. e. de Rouen. Il s'y tient trois marchés par semaine, où l'on vend quantité de cuirs, & de grains.

AUFENTE, rivière d'Italie dans la Campagne de Rome. Elle a sa source près de Sezze, & son embouchure dans la mer, près de Terracine.

AUFFBOURG, village de Suisse dans le Turgow, & si proche de la ville de Stein, qu'il a l'air d'en être le fauxbourg. Ce village est remarquable par de vieilles murailles, reste d'une forteresse des Romains. On y déterre souvent aussi des médailles & plusieurs pierres chargées d'inscriptions.

AUFNAY, AUFNAU, ou UFNAU, *Ufnaugia*, petite île de Suisse dans le lac de Zurich, au-dessous de Raperswеil. Elle appartient à l'abbaye de Notre-Dame des Hermites. Le célèbre Poëte de Franconie, Ulric de Huttem, mourut en cette île en 1523. On y voit le tombeau de saint-Aldaric, fils de Herman, duc de Suabe.

AUGANS, (les) peuples de l'Asie, dans l'Indoustan, entre Cabul & Candahar. Il y a quelque chose d'assez paradoxal sur leur compte, s'il en faut croire Tavernier: il dit qu'ils sont forts & vigoureux, & que cependant ils ne vieilliroient pas, si, dès leur jeune âge, ils ne prenoient tous les jours un vomitif.

AUGARRAS, peuples de l'Amérique méridionale au Bresil, dans la province ou le gouvernement de Puerto-Seguro. *Laet.*

AUGE, petit pays de France en Normandie, comprenant les villes de Honfleur & de Pont-l'Evêque. Son nom latin est *Algia*; il a titre de

Vicomté. Les productions du terroir sont des grains, du lin & des pommes en abondance. Vers la mer il y a des salines où l'on fait du beau sel blanc. Ses pâturages sont très-gras. On y nourrit une grande quantité de bœufs & d'autres bestiaux que l'on conduit à Paris. La forêt de Touque fournit des bois pour bâtir & pour brûler. Il y a aussi en Champagne, une rivière du même nom.

AUGÉ, bourg de Poitou, élection & à une lieue o. de saint-Maixant.

AUGELA, ville & contrée de Barbarie, en Afrique, dans la partie occidentale du desert de Barca, & vers les frontières de l'Egypte maritime. Elle est séparée du royaume de Tripoli par le mont Meies.

AUGIAN, ville d'Asie, de la province d'Adherbigian. *Long.* 82, 10; *lat. sept.* 37, 8.

AUGON, (mont) montagne d'Italie, dans l'Apennin, aux confins de la Ligurie & du Pavesan. (*R.*)

AUGSBOURG. *Voyez* AUSBOURG.

AUGST, *Augusta Rauracorum*, ancienne ville capitale des Rauraques, où Munacius Plancus conduisit une colonie Romaine, sous l'empire d'Auguste. Ce n'est aujourd'hui qu'un village, à deux lieues au-dessus de Bâle, sur le Rhin, vers Rheinfelden, sur la rivière d'Ergetz Ce village appartient à la maison d'Autriche : mais ce qui est au-dela de l'Ergetz est à la ville de Bâle. Attila ruina cette ville, & les évêques d'Augst transférèrent alors leur siège à Bâle, qui devint peu-à-peu une ville considérable. On y voit encore les ruines d'un amphithéâtre, des tours, des voûtes souterraines, & d'autres monumens de son antiquité. On y a trouvé des médailles, & quelques fragmens de statues & d'inscriptions.

AUGUSTBERG, ou AUGUSTBOURG, château magnifique en Misnie, dans le cercle d'Ertzburg, sur la rivière de Tschopa.

AUGUSTIN, (Saint), fort de l'Amérique septentrionale, sur la côte orientale de la Floride, à l'extrémité d'une langue de terre. Il apartenoit aux Espagnols; mais ils l'ont cédé aux Anglais par le traité de paix de 1763. *Long.* 298, 30, *lat.* 30.

AUGUSTOW, petite mais très-forte ville de la petite Pologne, dans le duché & Palatinat de Podlaquie, sur la rivière de Nareu. *Long.* 41, 37; *lat.* 53, 25. Elle est à 70 li. e. de Dantzick. (*M. D. M.*)

AVIA, petite rivière de Galice, en Espagne. Elle se jète dans le Minho.

AVIGNON, souveraineté enclavée dans le royaume de France, & qui est de la dépendance du pape.

Cet état est composé de la ville & territoire d'Avignon, & du comtat Venaissin; seigneurie qu'il ne faut pas confondre avec la ville.

Le comtat Venaissin appartint aux comtes de Toulouse jusqu'en 1228, que les Croisés s'en emparèrent à l'occasion de la guerre des Albigeois: il fut alors cédé au Saint-Siége par le traité de Paris. Les comtes de Toulouse en recouvrèrent la possession, & les papes y renoncèrent même, en 1243. Mais cette souveraineté retourna au Saint-Siége en 1273, par la donation qui lui en fut faite par Philippe-le-Hardi, roi de France, qui en avoit dépouillé Charles II, roi de Naples. La France s'en empara en 1768, & l'a restitué depuis. (*R.*)

AVIGNON, ville capitale de l'état de même nom, sous la souveraineté du pape. Son nom latin est *Avenio*, *Cavarum Avenio;* elle appartenoit aux peuples Gaulois, nommés *Cavares*, & jouissoit des privilèges des villes Italiques. Elle fut ensuite colonie Romaine. Après la destruction de l'empire Romain, les Bourguignons s'en rendirent maitres. Elle passa ensuite aux Wisigoths; revint aux Bourguignons, passa aux Ostrogoths, & enfin aux rois Français. Les papes, depuis Clément V jusqu'à Grégoire XI, y firent leur résidence pendant soixante-deux ans. Le Pape Sixte IV l'érigea en archevêché en 1475. L'université fut établie par le pape Boniface VIII, en 1303. Les Juifs y ont une petite synagogue.

La situation de cette ville est très-avantageuse; ses murailles cependant sont plus belles que fortes. Sur la fin du XIIe siècle on y a bâti un pont de dix-neuf arches; la construction en est étonnante pour le tems par la longueur, la largeur, & par la rapidité & la profondeur du Rhône : il a été ruiné sous Louis XIV en 1660, & il n'en reste plus que quatre arches.

Les étoffes de soie qui se fabriquent à Avignon, sont la principale branche de son commerce.

La justice y est rendue par le vice-légat du pape, par le viguier ou par la chambre *della Rotta*. La police est réglée par les consuls & par leur assesseur qui en est juge; l'appel de ces tribunaux est à Rome. L'intérieur de la cathédrale qui est de médiocre grandeur, est d'une structure admirable; sur le maitre autel brillent de toutes parts l'or & l'argent. On y voit aussi les tombeaux des papes Benoît XII, & Jean XXII. Cette ville contient un grand nombre de belles églises; celle des Cordeliers est remarquable par sa voûte qui passe pour un morceau des plus hardis. C'est dans cette église que se trouve le tombeau de *Laure de Sade*, si célèbre par les vers de Pétrarque. Le palais de l'Archevêque est bien bâti & d'une assez bonne architecture. La vue dont il jouit est charmante.

Cette ville est à 5 lieues s. d'Orange, 12 n. o. d'Aix, 7 n. e. d'Arles, 8 n. e. de Nismes, 147 sud-est de Paris. *Long.* 22 d. 28′ 33″; *lat.* 43 d. 57′ 25″.

On vit à Avignon à fort bon marché, & l'on y peut faire très bonne chère à peu de frais. Le climat en est très-agréable.

Le pape Clément V y transféra le siège pontifical en 1309; & en 1348 Clément VI acheta cette ville de la reine Jeanne de Naples, comtesse de

Provence, pour la somme de 80,000 florins d'or.

Le palais apostolique est gothique, & présente l'aspect d'un château fort. Les papes Clément V, Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V & Grégoire XI, y ont fait leur résidence. Il s'y trouve trente-quatre maisons religieuses, trois séminaires, plusieurs maisons de charité, un mont-de-piété, sept confrairies de pénitens, une université, plusieurs colléges, une commanderie de l'ordre de Malte. (*R.*)

AVIGNONET ou VIGNONET, ville de France, dans le haut Languedoc, au pays de Lauraguais, près de la rivière de Lers.

AVILA, ancienne ville d'Espagne, dans la vieille Castille. *Long.* 13, 22; *lat.* 40, 35.

C'est une place forte avec un évêché suffragant de Compostelle, & une université. On y fait des draps très-beaux. Elle a donné naissance à Sainte-Thérèse & à Gilles de Gonzales. Sa situation est dans une plaine très-large & très-belle, environnée de montagnes, & couverte d'arbres fruitiers & de vignobles, à 16 lieues s. e. de Salamanque, & 16 lieues n. e. de Madrid.

Il y a au Pérou, en l'Amérique méridionale, dans la province de Los Quixos, du côté de Quito, sur la rivière de Napo, il y a, dis-je, une autre Avila.

AVILES, petite ville d'Espagne, dans l'Asturie d'Oviedo, sur la baie de Biscaie. *Long.* 11, 36; *lat.* 43, 41.

AVIM, rivière de la Cluydesdale dans l'Ecosse méridionale; elle arrose le bourg d'Avim, & se jète dans le Cluyde proche Hamilton.

AVINO & MINAS DE AVINO, ville de l'Amérique Mexicaine, & de l'Audience de Guadalajara, dans la province de Zacatecas, entre *Ellerena* & *Nombre de Dios.*

AVIQUIRINA, île de l'Amérique, dans la mer du sud, sur la côte du royaume de Chili, près de la ville de la Conception.

AVIRÉ, bourg de France, en Anjou, élection, & à 6 lieues n. e d'Angers.

AVIS, *Avisium*, petite ville de Portugal, dans l'Alentéjo, sur une montagne, avec un château près de la petite rivière d'Avis. C'est de là que l'ordre militaire des chevaliers d'Avis a pris son nom; il fut institué par dom Alphonse Henri Ier, roi de Portugal. Cet ordre a plusieurs commanderies. Avis est à 7 lieues o. d'Estremos, 24 e. de Lisbonne. *Long.* 10, 30; *lat.* 38, 40.

AVISÉ, ou AVIZÉ, bourg de France, élection, & à 5 lieues o. de Châlons.

AVISON, haute montagne des Vosges, l'une de celles qui entourent la ville de Bruyères. Nous en parlons à cause d'une fête singulière qui s'y célèbre annuellement le premier dimanche de carême. Les garçons de la ville grimpent au sommet de cette montagne, où ils allument un grand feu avant le lever du soleil. Celui d'entr'eux qui a la voix la plus forte, y lit un écrit contenant des projets de mariage entre les filles & les garçons, qui ont paru se convenir par les amitiés qu'ils se sont faites dans le cours de l'année. La lecture de chaque projet de mariage est suivie d'une décharge de boites & de mousqueteries, proportionnée à la qualité des personnes dont on vient de parler, & à l'estime qu'ont pour elles les acteurs de cette comédie. Tout cela n'est que le prélude d'une fête qui se donne par les élégans aux élégantes, le dimanche suivant, & qui consiste en concerts, bals, &c. Les jolies filles de Bruyères savent bien si tout cela les amuse.

AUKLAND, ville d'Angleterre, dans la province de Durham, sur la Ware. Elle est agréablement située, & en bon air sur le penchant d'une colline. L'évêque de Durham y a un fort beau palais, qui lui sert de maison de campagne. Ce lieu est quelquefois nommé *Bishop-Aukland.* (*M. D. M.*)

AULAGAS, lac de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans la province de Los-Charcas, au nord de Potosi. Il a quinze lieues de longueur; & ses eaux coulent dans le lac de Titica par la rivière de Desuguadero. On voit sur ses bords la jolie petite ville de Porto.

AULAS, petite ville de France, dans le bas-Languedoc, au diocèse d'Alais.

AULAYE (Saint), bourg de France, élection, & à 8 lieues d'Angoulême.

AULIERS, rivière de France, dans le Berri. Elle vient de Sencoing, passe par Guserche, Patiage & Saint-Germain, de là se jète dans la Loire. (*M. D. M*)

AULONZA, bourg de France, élection, & à 4 lieues n. de Tulles.

AULONZA, bourg de France, élection & à 9 lieues d'Angoulême.

AULOT, ville autrefois épiscopale de Catalogne, sur la rivière de Fluvia, au nord de Vico. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg de la viguerie de Campredon.

AULPS, *Alpes*, ville de France, en Provence, au diocèse de Fréjus. *Long.* 24, 5; *lat.* 43, 40. Elle a eu autrefois ses seigneurs particuliers qui relevoient des comtes de Provence.

Le bailliage d'Aulps faisoit autrefois partie de celui de Barjols, dont il a été détaché. Il confine à la viguerie de Lorgues, & n'est pas d'un grande étendue.

Cette petite ville, qui est le siège d'une justice royale & d'un baillage, est sur la route de Barjols à Castellane. (*R.*)

AUMALE, ou ALBEMARLE, ville de France, dans la haute-Normandie, au pays de Caux, sur les confins de la Picardie. *Long.* 19, 20; *lat.* 49, 50. Elle a été érigée en duché-pairie par Henri II, en faveur du duc de Guise. Cette ville a été détachée depuis long-tems de la Normandie, pour ressortir immédiatement du parlement de Paris.

Elle est située sur le penchant d'une colline, bornée d'une prairie qu'arrose la Bresle, à 14 lieues de Rouen, & à 5 de Neufschâtel. Il y a deux paroisses, Saint-Pierre dans la ville, & Sainte-Marguerite dehors, près de l'abbaye de Saint-Martin, ordre de Saint-Benoit, fondée en 1115. Il y a aussi un couvent de dominicains & un de pénitens. C'étoit autrefois une place forte; mais les fortifications sont tombées en ruines. Cette ville a bailliage, vicomté, maitrise des eaux & forêts, &c. On y tient marché trois fois la semaine, le mardi, le jeudi & le samedi; & trois foires dans l'année, à la Saint-Laurent, à la Décolation de Saint-Jean, & à la Saint-Martin d'hiver. Les serges d'Aumale sont très-estimées, & le froc qu'on y fait est fort recherché par le petit peuple. Le nom latin de cette ville est *Alba-Marla*. (*M. D. M.*)

AUMIGNON (l'), rivière du Vermandois, en Picardie. Elle passe à Vermand, & se jète dans la Somme, au-dessus de Péronne.

AUMONE, abbaye de Bernardins, fondée vers 1111, diocèse, & à 6 li. n. de Blois.

AUMONT, ci-devant l'*île Seigneurie*, érigée en duché-pairie en 1665, à 2 lieues f. e. de Troye, en Champagne.

AUNAY, ville de France, en Poitou, élection, & à 8 lieues f. pour e. de Niort, à 2 e. de Saint-Jean-d'Angely.

AUNAY, bourg de France, en Poitou, élection de Blois. Il y a un bourg & une abbaye de ce nom en Normandie, fondée en 1131, diocèse, & à 5 lieues f. de Bayeux, ordre de Cîteaux.

AUNEAU, petite ville de France. Ce lieu est connu par la défaite des Reitres en 1587, sous Henri II, à 14 lieues de Paris, & à 4 de Chartres.

AUNEUIL, bourg de l'Ile de France, élection, & à 2 lieues f. o. de Beauvais.

AUNIS (pays d'), la plus petite province de France, bornée au nord par le Poitou, dont elle est séparée par la Seure; à l'occident, par l'Ocean; à l'orient & au midi, par la Saintonge. La Rochelle en est la capitale. Ce pays quoique sec, produit de bon bled, beaucoup de vin; & dans les endroits marécageux, il y a des prairies qui nourrissent beaucoup de bétail. Le bois y est rare; mais il y a beaucoup de marais salans, dont on tire le meilleur sel qu'il y ait en Europe. Le nombre de ses ports de mer rend le pays riche & commerçant, principalement en eau-de-vie. La terre fournit aussi plusieurs simples très-rares. Les côtes sont fertiles en coquillages d'espèces peu communes. La pêche des moules est d'un grand rapport. Le sel est de trois espèces, le sel blanc, le sel gris & le sel rougeâtre. Le blanc est le plus estimé. Le pays d'Aunis rentra sous la domination des Français en 1372, & en devint une province particulière. Il fut enclavé en 1472 dans le ressort du parlement de Paris, & l'on y établit un présidial en 1551. (*M. D. M.*)

AUNOI, petit pays de l'Ile de France, dont les confins sont maintenant inconnus. On conjecture qu'il étoit entre Paris & Meaux, vers Livry, Bois le-Vicomte & Claye.

AVOGASSE, province d'Asie, entre la mer Noire, la Géorgie & la Comanie: on la prend quelquefois pour une partie de la Géorgie. Elle s'étend le long de la mer, & forme avec la Mingrélie, la Colchide des anciens. C'est sans doute *Avogasse*, nom corrompu d'*Abgassie*, pays des *Abcasses*, peuples entre la mer Noire, la Circassie & la Mingrélie, dans laquelle ce pays est compris. (*M. D. M.*)

AVOGE, très-beau château de France, dans la province de Lyonnais, situé sur la rivière de Tordive, près la grande route de Lyon à Paris, à 5 lieues n. de Lyon, une lieue f. de Tarare. Il appartient à M. le comte d'Albon; & c'est depuis un tems immémorial la résidence ordinaire des seigneurs de cette illustre & ancienne maison.

AVOISE, bourg de France, dans le Maine, sur la Sarte, élection, & à 4 lieues n. o. de la Flèche, & à 7 li. o. du Mans. Au-dehors de l'église est une souche extraordinaire par sa grosseur & par ses branches qui font une treille autour de l'église. Cette treille produit seule une pipe de vin. Ce bourg fait un grand commerce en fer, en bois & en ardoises. L'air y est si sain, que de tout tems on y a remarqué des vieillards très-âgés.

AVOLA, petite ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Noto. Elle est sur une montagne, au nord-ouest de Falconara & au nord de Noto, non loin de la source de la Miranda. *Long.* 39, 10; *lat.* 35, 5.

AVON. Il y a trois rivières de ce nom en Angleterre; l'une passe à Bath & à Bristol; l'autre à Salisbury, & la troisième à Warwick.

AURACH, *Auracum*, ville d'Allemagne, dans la partie méridionale de la Souabe, au duché de Wirtemberg, sur le ruisseau d'Emst. *Long.* 27, 4; *lat.* 48, 25; elle a un bon château, séjour ordinaire des princes puînés de la maison de Wirtemberg. Sa situation est aux pieds des montagnes, à 6 li. e. de Tubinge, & 10. d'Ulm.

AURACH-LE-DUC, ou HERSOCQ-AURAC, petite ville de Franconie, dans l'évêché de Bamberg, à 6 lieues n. o. de Nuremberg.

AURADOUR-SAINT-GENEST, bourg de France, élection de Limoges, à une lieue o. du Dort.

AURAIN, petite ville de France, dans la généralité & l'élection de Paris.

AURAIS, anciennement *Aurus*, montagne de Barbarie, en Afrique, au royaume de Tunis, proche la côte.

AVRANCHIN, contrée de France, en basse-Normandie, qui a le Cotentin au nord, la Bretagne & le Maine au sud, le pays d'Houlmes à l'est, & à l'ouest l'Océan & le golfe de Saint-Michel. Elle a onze lieues de longueur, & environ sept de largeur. La terre y est fertile en bled, en

lin, en chanvre & en fruits. Les rivières principales qui arrosent l'Avranchin, font le Caneche, la Sée, la Seule & le Cœsnon. Ce pays faisoit partie, sous Jules-César, de la seconde Lionnoise.

AVRANCHES, *Abrincæ & Ingena*, ancienne ville de France, en basse-Normandie, dans la contrée appellée de son nom l'*Avranchin. Long.* 16, 17, 22; *lat.* 48, 41, 8. Sa situation est sur une montagne, au pied de laquelle coule la Sée, à une demi-lieue de la mer, à 3 lieues e. du mont Saint-Michel que l'on voit au-delà, à 9 f. de Coutances, 12 e. de Saint-Malo, & 70 e. de Paris au n. L'église cathédrale, dédiée à Saint-André, fut bâtie en 1121. Il y a encore trois paroisses, une abbaye considérable, un couvent de capucins, un hôpital, un séminaire & un collège. La ville par elle-même est petite, mais elle a trois fauxbourgs grands & peuplés. Son évêché est suffragant de Rouen. On tient tous les ans une foire à Avranches le lendemain de la fête de Saint-André, & un marché tous les mardis, les jeudis & les samedis. Devant le portail de la cathédrale, il y a une plate-forme bien terrassée, & escarpée en précipice, d'où l'on découvre fort loin sur la mer & sur la terre. Le reflux remonte jusqu'au pont de la Sée, qui est au bas d'Avranches, & y apporte beaucoup de sablon, que les habitans de la campagne jusqu'à cinq lieues au-delà enlèvent sur des chevaux & dans des charrettes pour mêler avec leurs terres.

Cette ville est de la généralité de Caën. Ses fortifications sont assez bonnes quoiqu'à l'antique: il n'y a ni manufactures ni commerce dans l'Avranchin. Les habitans vivent des bleds du pays. Les pâturages sont rares: on fait du sel blanc dans quatre paroisses du bord de la côte. Les cidres sont estimés les meilleurs de la basse-Normandie. L'air y est assez doux & tempéré; les habitans sont polis, adroits & aiment la guerre.

Les Bretons la prirent & en démolirent les fortifications en 1203, mais elles furent rétablies dans la suite.

Avranches est le siège d'un gouverneur particulier & celui d'un bailliage. L'évêque est suffragant de Rouen, & son diocèse comprend cent quatre-vingt paroisses. Il s'y tint un concile en 1172. (*R.*)

AURAY, *Auraicum*, petite ville & port de France, en basse-Bretagne, dans le golfe de *Morbian*. Elle est remarquable par la bataille qui s'y donna le 24 septembre 1364, où du Guesclin fut fait prisonnier. Auray est à 4 li. o. de Vannes. 23 f. e. de Rennes.

AURAZ-ER-ZEB, partie du mont Atlas, qui s'étend sur les confins des provinces de Constantine & de Zeb.

AURE, vallée de France, dans l'Armagnac, aux Pyrénées, traversée par la Neste. On y coupe beaucoup de bois pour la construction des vaisseaux du roi. Il y croît des sapins très-hauts, & dont on fait des mâts.

AURE. Il y a en France trois petites rivières de ce nom; l'une dans le Perche, qui a sa source à la forêt du Perche, passe à Verneuil, Tilliers & Nonancourt, & se jète dans l'Eure proche Anet; l'autre dans l'élection de Bayeux, baigne les murs de cette ville à l'orient, se joint ensuite à la Drome, & se perd avec elle; la troisième dans le Berri, passe à Bourges, & reçoit l'Auron & l'Aurelle.

AURÈGUE, petite rivière de France, en Picardie, traverse le Santerre, passe à Roie, & se jète dans la Somme.

AURENGABAD, ville des Indes, capitale de la province de Balagate, dans les états du Mogol, *Long.* 93, 30; *lat.* 19, 10. Cette ville est grande, mais sans murailles. On y voit plusieurs belles mosquées, des places publiques, des caravanseras & des bains. Les bâtimens sont pour la plupart de pierre de taille & assez élevés; presque toutes les rues sont ornées par des allées d'arbres, & les jardins y sont bien cultivés. Il y a des moutons sans cornes si forts, qu'ils souffrent la selle & la bride, & portent des enfans de dix à douze ans comme seroient de petits chevaux. Cette ville est marchande, bien peuplée, & les terres en sont excellentes. (*M. D. M.*)

AURIAC, bourg de France, diocèse, généralité, & à 6 lieues f. e. de Toulouse.

AURIBAT (pays d'), contrée de France, partie des Landes, située près de l'Adour & de Dax sa capitale, il fut habité autrefois par les Tarbelliens.

AURICK, ville d'Allemagne, dans l'Oostfrise, ou Frise orientale, au cercle de Westphalie. *Long.* 25; *lat.* 52, 28. Elle est située dans un pays couvert de forêts, peu propre à l'agriculture, mais excellent pour la chasse. Elle n'a qu'un petit rempart & un simple fossé; mais le château qui commande la ville est très fort. Les habitans tirent leur principale subsistance de sept foires, où ils vendent les bestiaux. Ce petit état a beaucoup perdu de ses anciennes franchises. Il a rang dans les états de la province. (*M. D. M.*)

AURIGNAC, bourg de France, sur la rivière de Louge, élection de Comminges, à 7 lieues n. e. de Saint-Bertrand. Il y a une châtellenie royale. (*R.*)

AURIGNY, petite île sur les côtes de Normandie, auprès du Cotentin, sujète aux Anglais. Elle a une lieue & demie dans sa plus grande longueur, & environ trois quarts de lieue dans sa plus grande largeur. Ses côtes du nord, de l'ouest & du midi sont bordées de rochers & d'écueils. Le fort est au sud-est de l'île. Il n'y a qu'un bourg situé vers le milieu de l'île & qu'on appelle la ville.

AURILLAC, ville de France, dans la haute-Auvergne, sur la Jordane. *Long.* 20, 3; *lat.* 44, 55. Cette ville, qui est grande & bien peuplée, est de la généralité de Riom. Elle a une abbaye séculière très-riche, & qui est en commande. L'abbé, qui est comte & seigneur de la ville, jouit des droits

à-peu-près épiscopaux sur son territoire. Cette ville est située dans un vallon; elle a six portes & une seule paroisse. Le fauxbourg des frères, ainsi nommé de deux couvens de moines, l'un de cordeliers & l'autre de carmes, annonce une ville plus florissante encore qu'Aurillac; on trouve quatre couvens dans ce fauxbourg, dont deux de filles.

Le réfectoire des carmes est cité dans le pays, pour sa grandeur & sa propreté; il s'en faut bien qu'on puisse en dire autant de leur bibliothèque. Le château est dans le fauxbourg de Saint-Etienne; il est fort élevé, & commande la place. Il appartient aux rois de France qui, ayant le haut domaine de la ville, y ont établi le premier siège de la sénéchaussée de la haute-Auvergne, & un présidial. Cette ville a produit beaucoup d'hommes célèbres, tels que Gerbert, souverain pontife, sous le nom de Silvestre II en 999; Guillaume, évêque de Paris; le cardinal & le maréchal de Noailles; le poëte Maynard, né à Toulouse, étoit président du siège d'Aurillac.

Aurillac est le siège d'un bailliage, d'un présidial. Elle dispute à Saint-Flour le titre de capitale de la haute Auvergne. On y compte environ huit mille ames. Elle est à 12 lieues s. o. de Saint-Flour, 11 s. e. de Tulles, 100 s. de Paris. (*R.*)

AURILLY, bourg de la haute-Normandie, élection, & à 2 lieues s. d'Evreux. C'est le chef-lieu du marquisat des Essarts-Aurilly. On y voit les restes d'un ancien château fort. Il s'y tient une foire assez considérable le jour de Saint-Mathieu.

AUSBOURG, ou AUGSBOURG, (évêché d'Ausbourg). Les terres de cet évêché sont arrosées par le Danube, l'Iler & le Lech. Une grande partie des terres arrosées par le Lech dépendoient autrefois de l'ancienne Vindélicie, qui formoit à son tour une portion de la Rhétie. La partie de ces terres la plus voisine du Tirol, dépendante de l'Algau, est très-montueuse & assez stérile; mais le reste abonde en champs fertiles & en gras pâturages.

Cet évêché prend son nom de la ville impériale d'Ausbourg, ou Auguste. Son premier évêque est de l'an 590. Les différens évêques de cette ville ont enrichi son patrimoine ou de leurs propres fonds, ou de concessions qui leur ont été faites. L'évêque Brunon sur-tout, frere de l'empereur Henri II, augmenta le domaine de cet évêché, & obtint le premier la dignité de prince annexée à l'évêché, le droit de chasse, plusieurs péages & autres prérogatives. Les biens de cet évêché ne firent que s'accroître sous ses successeurs. Entr'autres, l'évêque Hartmann, comte de Dillingen, qui lui fit, au treizième siècle, donation de la ville de Dillingen & de plusieurs autres terres. L'évêque Wolfhart de Roth l'augmenta encore de plusieurs villages, & l'évêque Henri IV porta l'empereur Louis à engager à l'évêché la prévôté de Strasvogtey avec les villages qui en dépendent.

Le prince évêque d'Ausbourg siège sur le ban des princes ecclésiastiques de l'empire, entre les évêques de Constance & de Hildesheim. Il occupe aussi la seconde place des états ecclésiastiques du cercle de Suabe, dont il gouverne le quatrième quartier, situé entre le Lech, le Danube & l'Iler. Sa taxe, suivant la matricule de l'empire de 1521, est de vingt-un cavaliers & cent fantassins, ou 652 flor. L'évêque paie pour l'entretien de la chambre Impériale 189 rixdales 31 $\frac{1}{2}$ kreutzers par terme. Il est suffragant de la métropole de Mayence.

Le grand chapitre est composé de quarante personnes. La dignité de maréchal héréditaire de cet évêché est attachée à la famille noble de Westernach; celle de grand chambellan à la maison de Freyberg; celle d'échanson à la famille de Welden; celle de grand-maître enfin à la maison de Stadion.

Les directeurs épiscopaux, tant spirituels que temporels, ont le vicariat général, le conseil ecclésiastique & le consistoire, la régence, la chambre des comptes & la cour féodale.

On estime les revenus de l'évêché à 100,000 écus d'empire. Une prébende de chanoine rapporte depuis 1000 jusqu'à 1700 florins.

Le prince évêque a dans la ville d'Ausbourg une justice du château, un bureau des finances, un autre des poids & péages, une recette des grains, une trésorerie des tailles, une prévôté du palais, &c. Les possessions de cet évêché sont, la ville & bailliage de Dillengen, où le prince évêque réside, & dont dépendent six à sept villages; & treize autres bailliages, dont dépendent plusieurs bourgs, villages, & dans l'un desquels est la petite ville de Fuessen. Outre cela, le prince évêque a acquis des terres considérables dans le quartier du Danube, dans le Tyrol, &c.

AUSBOURG, ville libre & impériale d'Allemagne, nommée d'abord *Windelica*, & ensuite *Augusta Vindelicorum*, ou *Rhætorum*, située dans une contrée agréable, saine & fertile, entre les rivières de Lech & de Westach qui se joignent dans les environs. On évalue sa circonférence à neuf mille pas communs; & son étendue intérieure, depuis la porte Rouge jusqu'à celle des Pêcheurs, à quatre mille pas. Elle est ceinte de murailles, de remparts & de fossés très-profonds. Outre quatre grandes portes & six petites, elle a encore une entrée dont on se sert pendant la nuit pour la commodité des passans. Dans le nombre de ses rues, dont une partie est assise sur un terrein montueux, il en est qui joignent une largeur considérable à l'élégance des édifices, de sorte que généralement parlant, Ausbourg est une des belles villes d'Allemagne. Outre l'église cathédrale, qui a quatorze chapelles, on y compte six paroisses catholiques, trois couvens de filles & cinq d'hommes, sans parler de l'abbaye des Saints Ulric & Affra. Les Luthériens y possèdent six églises paroissiales. Le Gymnase Luthérien, attaché à l'une de ces paroisses, est bien composé. La bibliothèque en est considérable. En 1755, on fonda en cette ville une académie des arts libé-

raux. Il y a aussi beaucoup d'hôpitaux & une maison de correction. Le prince évêque a un palais, qu'il habite rarement. L'hôtel de ville impérial, bâti en 1620, passe pour le plus beau de toute l'Allemagne; il renferme une salle ornée de tableaux au troisième étage; cette salle a 52 pieds d'élévation, 110 de longueur & 85 de largeur. On remarque la tour, près de l'hôtel-de-ville, qui est d'une hauteur prodigieuse. L'arsenal est rempli d'une nombreuse artillerie. Il y a aussi beaucoup d'édifices publics, d'une bonne Architecture; des aqueducs bien entretenus, qui conduisent les eaux du Lech, ce qui fait mouvoir nombre de moulins, de fonderies, &c. &c. On remarque sur-tout la machine hydraulique, qui de trois tours conduit l'eau dans la ville, de maniere que cinq belles fontaines, les puits publics & les maisons des particuliers en sont pourvus. La magistrature est composée de quarante-cinq membres, dont trente-un des familles patriciennes, quatre des suppléans, c'est-à dire, des familles qui ont épousé des filles patriciennes, cinq du corps des marchands & cinq des communes. La police y est si belle, qu'elle peut passer pour l'état le mieux administré de l'Europe. Cette ville a eu en tout tems des artistes célèbres, des graveurs & des orfévres renommés. Il y a une fabrique d'indiennes, qui sont les plus belles de l'Europe. La garnison ordinaire est de trois cents hommes. La ville porte partie de gueules & d'argent, à une pomme de pin de Synople, posée en pal sur un piédestal de même. C'est dans le palais épiscopal que la célèbre confession de foi d'Ausbourg fut présentée à l'empereur Charles V, en 1330, par Luther & Melanchthon. M. de Turenne fut obligé d'en lever le siège en 1646. En 1647 s'y conclut cette fameuse ligue, où la plupart des puissances de l'Europe se déclarerent contre la France. Les Français la prirent en 1703. En 1770, elle a été exempte du droit d'aubaine en France. Le commerce d'Ausbourg est beaucoup diminué, sur-tout depuis que les Hollandais leur ont enlevé plusieurs branches de commerce. *Long.* 28. 28; *lat.* 48. 24. (*M.D.M.*)

AUSCH. *Voyez* AUCH.

AUSE, riviere de France en Auvergne, où elle a sa source; elle passe à Saint-Anthem, à Pont-Château, à Marignac; reçoit le Joro, l'Artier, &c. & se joint à l'Allier.

AUSSÉE, boug de la Haute Styrie, remarquable par ses salines.

AUSSIG, AUSTRA, belle & agréable ville royale de Bohême, sur l'Elbe, dans le cercle & à 4 lieues de Leutmeritz. Les Misniens furent battus près de cette ville par les Hussites en 1426.

AUSSOIS. *Voyez* AUXOIS.

AUSSONE. *Voyez* AUXONE.

AUSTERLITZ, ou SLAWKOW, ville capitale d'un petit pays de même nom en Bohême; elle est située sur une petite rivière, entre Hradish & Brinn, au sud-est de cette derniere.

AUSTRALES (Terres): on nomme ainsi les terres qu'on suppose vers le pole Antarctique. Loin d'être connues, leur existence n'est même pas avérée.

On appelle *mer Australe*, cette partie de l'océan que l'on traverse avant d'arriver à ces terres.

On appelle *Latitude australe*, pour dire méridionale; parce que le mot *auster* signifioit chez les Latins le vent, que nous appellons vent du midi. Ainsi *latitude australe* signifie la latitude dont les degrés se comptent depuis l'Equateur jusqu'au pole Antarctique.

AUSTRASIE: il est difficile de fixer les limites de l'ancien royaume d'Austrasie. Il comprenoit, à ce qu'on dit, l'espace de terre contenu entre le Rhin, l'Escaut, la Meuse, & les monts de Vosges. On y ajoute la province que nous appellons aujourd'hui *Lorraine*, & que les Latins nomment quelquefois *Austrasie*, l'ancienne France & les contrées conquises au-delà du Rhin. Thierri I[er] fut le premier roi d'Austrasie. Clotaire, dit *le Vieux*, la réunit à la couronne; elle en fut séparée après sa mort, & Sigebert son fils la posséda. Elle fut réunie à la couronne, pour la seconde fois, sous Clotaire II, qui l'en sépara lui-même en faveur d'un de ses fils naturels appellé *Sigebert second*. On croit que Dagobert, fils de Sigebert, lui succéda en Austrasie, & qu'après Dagobert, l'Austrasie fut réunie à la couronne pour la troisieme fois: ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle n'eut plus de rois. Le royaume d'Austrasie s'appelloit aussi le *royaume de Metz*, & ses villes principales étoient Blamont, Amance, Bar-le-Duc, Dieuze, Espinal, Pont-à-Mousson, Charmes, Metz, Mirecourt, Nanci, Toul, Verdun, Neuf-Château, Raon, Remiremont, Vaudemont. Le nom d'*Austrasie* n'est plus admis qu'en poësie.

AUTAN-KELURAN, ville du Turquestan; selon Baudrand qui ne cite aucun auteur. *Long.* 110 d. & *lat.* 46, 45, selon Uluhbeg; & *long.* 116, & *lat.* 45, selon Nassiredden.

AUTHE, ou AUTE, port de la Floride, dans le pays des Apalaches, 75 ou 80 lieues à l'orient de Pensacola. Les Espagnols y avoient, en 1722, un petit fort. Ce port est d'une entrée difficile; on n'y peut arriver même en chaloupe, qu'à l'aide des balises: il se nomme aujourd'hui *Saint-Marc d'Apalaches.*

AUTHIE, rivière de France en Picardie, qui a sa source sur les confins de l'Artois, passe à Dourlens & à Auxie, & se jète dans la mer au pont de Collines, en un lieu appellé le *Pas d'Authie.*

AUTHION, rivière de France en Anjou. Elle a sa source à l'étang de Saint-Georges-d'Hommes, & son embouchure dans la Loire, à une lieue s. e. d'Angers, après un cours d'environ quinze lieues.

AUTON, volcan de l'Amérique méridionale, province de Chimito, proche la rivière de Robio. (*R.*)

AUTONNE, petite rivière de France dans le Valois. Elle a sa source dans la forêt de Retz, & son embouchure dans l'Oise, au-dessus de Verberie, après un cours d'environ quatre lieues. (*R.*)

AUTREY, abbaye d'hommes de l'Ordre de Saint Augustin, en Lorraine, sur la montagne, à une lieue s. e. de Rambervilliers. Elle est unie à l'évêché de Saint-Dié.

AUTRI, ou AUTRUYE, très-petite ville de France dans l'Orléanois, élection de Pithiviers. (*R.*)

AUTRICHE, pays d'Allemagne, borné au nord par la Bohême & la Moravie, à l'orient par la Hongrie, au midi par la Styrie, à l'occident par l'archevêché de Saltzbourg. La basse Autriche remonte jusqu'à l'embouchure de l'Ens dans le Danube; la haute est au-delà. Vienne est la capitale de la basse Autriche, & Lintz de la haute. C'étoit la haute Pannonie des anciens. Son nom vient de *Oosterik*, ou *terre orientale*.

Le pays au-dessus de l'Ens fut détaché de la Bavière en 1156, par l'empereur Frédéric I, & ajouté au marquisat d'Autriche, alors érigé en duché; & par la paix de Westphalie, l'électeur de Bavière a renoncé, pour lui & ses successeurs, à toutes prétentions sur ce pays. Le pays au-dessous de l'Ens est inégal & rempli de montagnes, dont les plus hautes sont du côté de la Styrie. Le pays est très-chaud, & la moisson s'y commence dès la fin de juin. Il est très-bien cultivé, & fertile en safran & en vin. Le safran qu'on y recueille a un prix triple de celui qui vient de la Turquie. Le vin du pays, de couleur verdâtre, a beaucoup de force: celui qui vient dans les parties situées au midi du Danube se conserve jusqu'à vingt-cinq & trente ans. On y trouve beaucoup de faisans & de bécasses. Le terroir y donne toutes sortes de fruits; il produit des truffes, & les forêts ne manquent point de gibier de toute espèce. Le nourrissage du bétail n'y est pas considérable.

On y a trouvé en 1754, une mine d'argent d'abord assez riche, & qu'on dit maintenant sur son déclin. Il y en a une très abondante d'alun, & une de charbon de terre; l'on y prépare du salpêtre en très-grande quantité, & on commence à s'y adonner à l'éducation des vers-à-soie. Il s'y trouve des eaux thermales.

Le pays au-dessus de l'Ens est montagneux, principalement vers la Styrie & vers la Bohême; & dans ces districts, la culture y est assez généralement nulle: le reste du pays est cultivé. Il s'y trouve une multitude extraordinaire de sources: l'air y est humide & frais durant tout le cours de l'année, ce qui paroît dériver des qualités salines du sol & de la position du pays ombragé de ses propres montagnes, & de celles de la haute Styrie & de Saltzbourg. Il y croit une prodigieuse quantité de champignons. On y cultive beaucoup de pommiers & de poiriers, qui fournissent, avec la bierre, la boisson des habitans. Le bled qu'ils recueillent ne suffit point à leur subsistance. Le pays a du sel fossile, mais dont la cristallisation n'est pas bien pure: elle est chargée de parties terrestres; par la dissolution & la coction, on en tire un sel blanc. On y rencontre aussi des fontaines salées. Quelques-unes de ses eaux sont pétrifiantes, & cependant les hommes & les animaux s'en abreuvent sans aucun inconvénient. Les rivières, les lacs & les étangs, donnent toutes sortes de poissons. Il s'y trouve plusieurs mines de fer, & des bains médicinaux.

L'archiduché d'Autriche fut plus peuplé avant la réformation qu'il ne l'est aujourd'hui; mais il ne tardera pas à recouvrer son ancienne population. La noblesse Autrichienne est nombreuse & riche; quelques-uns de ses membres ont le droit de battre monnoie, & l'exercent: ils font frapper dans leurs châteaux des ducats & d'autres especes. La religion dominante est la Catholique; les Luthériens & les Réformés y ont le libre exercice de leur religion. Les sciences qui y avoient été jusqu'ici dans une stagnation peu honorable au pays, commencent à se vivifier; & les fabriques en divers genres s'y sont beaucoup répandues, & vont y prendre des accroissemens journaliers.

La maison qui domine en Autriche est issue des comtes de Hapsbourg, qui sont présumés descendre d'Etticon, duc d'Allemagne & d'Alsace, mort vers 690: mais à compter de Gontran-le-Riche, qui vivoit au milieu du xe siècle, & qui étoit comte d'Alsace, jusqu'à Rodolphe Ier de Hapsbourg, élu roi des Romains, il n'y a plus ni doute, ni incertitude. Nous avons sur leur filiation une généalogie authentique, & qui n'est point contestée. Le titre d'Archiducs que cette maison s'est attribuée, remonte à l'an 1359.

L'archiduché d'Autriche fait partie du cercle de même nom, qui comprend en outre la Styrie, la Carinthie, la Carniole, le Tirol, partie de l'Istrie & quelques districts de la Suabe. Ce cercle a pour bornes au nord, la Moravie, la Bohême & la Bavière; au couchant, la Suisse; au midi, le domaine de Venise & la mer Adriatique; & au levant, la Silésie & la Hongrie Les états de ce cercle sont composés de la maison d'Autriche, de l'évêque de Trente, de l'Evêque de Brixen, de l'ordre Teutonique pour certains bailliages qu'il y possede, & du prince de Dietrichstein pour la seigneurie de Trasp en Tirol. L'archiduc d'Autriche est directeur & colonel de ce cercle. Les diètes n'y sont pas usitées, parce que ce cercle dépend d'un seul maître, vu que les états que nous avons cités sont regardés comme vassaux de la maison d'Autriche

Rodolphe, qui fut le premier empereur de la maison d'Autriche, s'empara de l'archiduché d'Autriche sur la fin du XIIIe siècle, prétendant que c'étoit un fief masculin qui, au défaut d'enfans mâles, devoit retourner à l'empire, & il en donna

l'investiture à son fils Albert. La maison d'Autriche fut à son plus haut point de grandeur sous Charles-Quint, qui étoit tout-à-la-fois empereur, roi d'Espagne, & maître d'une partie de l'Italie, souverain de la Franche-Comté, & des dix-sept provinces des Pays-Bas. Il donna l'Espagne & les Pays-Bas à Philippe II son fils, & il céda l'empire à Ferdinand Ier son frère, dont les descendans l'ont possédé jusqu'à Charles VI, père de l'archiduchesse Marie-Thérèse, épouse de l'empereur François de Lorraine, & mère de l'empereur règnant Joseph II, qui commence une nouvelle maison d'Autriche. Entr'autres beaux & nombreux privilèges dont jouissent les archiducs d'Autriche, ils peuvent créer par tout l'empire des barons, des comtes & des gentilshommes. Cette maison a donné seize empereurs à l'Allemagne, & six rois à l'Espagne. Entre les souverains qui ont dominé en Autriche & sur les pays héréditaires, son siècle & la postérité distingueront sans peine Joseph II, dont le règne sera époque dans les fastes des nations. Le plus bel éloge qu'on puisse faire de ce prince est que, par de bonnes loix, par la réforme des abus, par une administration vigoureuse & sage, sans faire de conquêtes, dans vingt ans il aura doublé la puissance de ses états. (*R.*)

AUTUN, ville de France au duché de Bourgogne, proche de l'Aroux. *Long.* 21, 58, 8; *lat.* 45, 56, 46. Cette ville l'une des plus anciennes de la monarchie, fut une des villes des Gaules les plus célèbres & les plus opulentes. Elle étoit connue, antérieurement à Auguste, sous le nom de *Bibracte Æduorum*, & depuis Auguste elle le fut sous celui d'*Augustodunum* (montagne d'Auguste), d'où l'on a fait successivement *Augustun*, *Augstun*, *Austun*, & finalement *Autun*. Cette ville est à 18 lieues f. e. de Nevers, 19 f. o. de Dijon, 12 o. de Châlon-sur-Sône, 12 de Beaune, 18 de Moulins, & 65 f. e. de Paris. Elle a soutenu plusieurs sièges: elle fut ruinée par Tetricus & par les Bagaudes, rétablie par Constantin, qui y séjourna en 311; saccagée par les Sarrasins en 731, elle ne put se relever de ses ruines. On voit encore l'enceinte de ses anciens murs qui a plus de deux lieues. On admire les portes d'Arroux & de Saint-André, ouvrages des Romains: la première est une espèce d'arc de triomphe dont les pierres ne sont jointes ni par le fer ni par le ciment: il reste encore sur le second étage huit colonnes cannelées, revêtues de leurs chapitaux & de leurs pilotes: les ornemens d'architecture en sont fort élégamment travaillés.

On y remarque les restes de quelques temples antiques & d'un amphitéâtre. La pierre de Couhard paroit avoir été un phare pour conduire les voyageurs, ou une pyramide élevée sur le tombeau de quelques illustres Eduens. Plus de huit chemins militaires partoient de cette grande ville, où l'on a découvert & où, en fouillant la terre, l'on découvre encore souvent une quantité de marbres étrangers & précieux, des urnes, des statues & des médailles. Près de la pierre de Conhard, qui est un monceau en pointe de petites pierres liées par un ciment très-dur, est le champ des urnes, ainsi dit des urnes sépulchrales qu'on y a trouvées en différens tems. Les vestiges de l'amphitéâtre consistent en des terres disposées circulairement, & qui laissent appercevoir, d'une manière assez distincte, les degrés où se plaçoient les spectateurs. Ces terres sont couvertes de gazon. au milieu est une grande plate-forme aussi couverte de verdure, qui est l'ancienne arène. Autour & au dessous des degrés sont de petites loges basses ou caveaux bâtis de pierre, où se renfermoient les bêtes destinées au combat: le tout a très-peu d'élévation.

La cathédrale de Saint-Lazare est l'ancienne chapelle des ducs: les nouvelles décorations que le chapitre vient de faire, en rendent le chœur & le sanctuaire des plus riches & des plus éclatans.

La collégiale de Notre-Dame, fondée par le chancellier Rollin en 1444, possède un tableau sur bois, original de Pierre de Bruge, qui est admiré des connoisseurs. Cette ville est le siège d'un évêché, d'une chambre des décimes, d'une recette particulière des décimes de Bourgogne, d'un gouvernement particulier, d'une lieutenance des maréchaux de France, d'un bailliage, d'une chancellerie aux contrats, d'un présidial uni au bailliage & à la chancellerie, d'une maitrise particulière des eaux & forêts. Il y a justice consulaire, maréchaussée, grenier à sel, subdélégation de l'intendance, recette particulière des états. Outre la cathédrale elle a une collégiale, trois abbayes d'hommes, dont deux sont réunies au chapitre de la cathédrale, deux abbayes de filles, huit paroisses, deux séminaires, deux prieurés, un collège, cinq couvens & deux hôpitaux. L'évêque d'Autun est président né des états de Bourgogne. Il est suffragant de l'archevèché de Lyon, dont il est administrateur-né pour le spirituel & le temporel durant la vacance du siège. Son diocèse renferme six cent onze paroisses. Il porte le pallium.

Autun a donné naissance à plusieurs personnages distingués, tels que le célèbre Eumène, professeur d'éloquence aux écoles Meniènes sous Constance & Constantin: Saint-Germain, évêque de Paris, mort en 576: l'illustre président Jeannin, ministre & confident d'Henri IV, mort en 1622, y est inhumé en sa chapelle, dans la cathédrale, où l'on voit son mausolée.

Le commerce de cette ville est en bois & en bétail. L'Autunois, dont cette ville est le chef lieu, abonde en excellens pâturages. Le seigle & les châtaignes en font deux des principales productions. Ce pays est montueux. Quant aux anciens peuples d'Autun, *voyez* l'article EDUENS. (*R.*)

AUVERGNE, *Arvernia*, province de France; d'environ quarante lieues du midi au septentrion,

& trente de l'orient à l'occident, bornée au nord par le Bourbonnais; à l'orient par le Forez & le Vélai; à l'occident par le Limosin, le Quercy & la Marche, & au midi par le Rouergue & les Cevennes: elle se divise en haute & basse; celle-ci se nomme *la Limagne*. Ses rivières sont l'Allier, la Dordogne & l'Alagnon. Clermont est la capitale de toute la province: quant à son commerce, les gros bestiaux en sont la principale partie; ils enrichissent la haute-Auvergne, d'où ils passent dans les provinces voisines, même en Espagne. Les Auvergnats sortent de leur province & se répandent par-tout, où ils se louent à toutes sortes de travaux; ils font principalement la chaudronnerie. Il y a en Auvergne d'excellentes papeteries; il s'y fait quelques étoffes: on connoît ses fromages. Les meilleurs haras de mules & de mulets sont à la Plache, canton de l'Auvergne situé entre Saint-Flour & Murat. Les autres parties de son commerce sont en bois de sapin, en charbon de terre, en pommes de reinette & de calville, en cires, en colles fortes, en suifs, en noix, en huile de noix, & en toiles de chanvre.

Clermont peut être regardé comme le marché général de l'Auvergne; on s'y fournit d'étoffes, d'habits, de dentelles, &c. On y prépare des cuirs; on y fait des confitures d'abricots & de pommes; on y travaille des burats, des étamines & des serges. Aurillac fournit des fromages. Il y a des manufactures de points; il se tient à Saint-Flour des foires considérables; il s'y vend des mules & des mulets. C'est le grenier des seigles du pays; on y fait des couteaux, des rasoirs, des ciseaux, des ratz & des serges, & l'on y prépare des cuirs. Les cartes, le papier, la coutellerie & le fil à marquer, sont le trafic de Thiers. C'est le même commerce à Ambert, où l'on fabrique des ratz & des étamines; mais sur-tout du papier à la beauté duquel on prétend que les eaux contribuent beaucoup. Tout le monde connoît les tapisseries d'Aubusson. Bessé est l'entrepôt des bleds, des vins & des fromages qu'on tire de la Limagne. Il y a à Riom, à Maringues, à Anjan & à Caudes-Aigues, des tanneries. Il se fait à Aurillac des étamines burattées; à Brioudes, des serges; à Felletin, des tapisseries de haute-lisse; à Riom, Murat, Mauriac, &c. de grosses étoffes, & des points, à la Chaise-Dieu, à Allange, &c.

Le climat de cette province n'est point le même par-tout; celui de la basse-Auvergne est beaucoup plus chaud & plus agréable, que celui des montagnes qui est extrêmement froid, & où la terre est couverte de neige six à sept mois de l'année. Quoique cette province soit fort sujète aux vents, on remarque, comme une chose singulière, qu'il n'en règne point de généraux; ce que l'on doit attribuer aux montagnes. Cette contrariété de vents qu'elles occasionnent fait qu'il n'y a point de moulins à vent dans la province, quoiqu'on ait tenté plusieurs fois d'en construire.

Il y a dans cette province quelques mines d'argent, de fer & de plomb; mais celles de charbon de terre sont les plus riches de toutes. Les sources minérales y sont en très-grand nombre. Les principales sont celles de *Saint-Myon*, *du Mont-d'Or*, *de Martres*, *de Veyres & de Vic-le-Comte*, *de Bessé*, *de Chanonal*, *de Caudes-Aigues*, *de Châtel-Guyon*, *de Saint-Pierre*, *de Pont-Gibaut*, *de Vernel*, *&c. &c.* Il faut convenir aussi que presque à chaque pas qu'on fait dans cette province, on découvre des traces de volcans éteints.

Ses plus hautes montagnes sont le Puy-de-Dome, le Mont-d'Or & le Cantal. Il y a près du Mont-d'Or un lac très-profond; si l'on y jète une pierre, il s'en élève aussitôt une vapeur épaisse qui se résout en pluie.

Cette province a beaucoup de bois; les forêts sur-tout du côté de la Chaise-Dieu & de Saint-Germain-l'Ambron, fournissent des pins propres à faire des mâts aux vaisseaux de guerre.

Le nombre des travailleurs qui passent tous les ans en Espagne dans le tems des moissons, monte à près de six mille; ils rapportent dans l'Auvergne chaque année plus de deux cent mille écus. Il en sort pour le moins autant encore qui passent dans les autres pays; car il faut remarquer, en l'honneur des habitans de cette province, qu'ils sont honnêtes, sobres, & très-laborieux.

Il n'y a point d'université en Auvergne, mais seulement un collège à Riom; ce sont les pères de l'Oratoire qui en sont chargés. On n'y voit point non plus de places fortes. Le cardinal de Richelieu dans le voyage qu'il y fit en 1634, fit raser les châteaux les plus fortifiés.

La basse-Auvergne est régie par une coutume particulière, rédigée en 1510; au lieu que la haute suit le droit romain. Cette province fut confisquée sur le connétable de Bourbon, & réunie à la couronne en 1527.

Les vins sont très-bons, mais trop légers pour soutenir le transport; ils sont consommés dans la province. Le bled est suffisant pour les besoins des habitans. Le pays produit aussi beaucoup de châtaignes.

On compte parmi les grands hommes de l'Auvergne, Grégoire de Tours, Pascal, & le chancelier de l'Hôpital. (*M. D. M.*)

AUVERS, *Alvernum*, bourg de l'Ile de France, élection, & à une lieue e. de Pontoise

AUVILLARD, ville de France, en Gascogne, dans la Lomagne, proche de la Garonne. *Long.* 18, 40; *lat.* 44, 7. Elle est à 5 li. s. e. d'Agen. C'est un ancien comté qui, dans le XIIe siècle, entra dans la maison des vicomtes de Lomagne. Il y a un couvent de Dominicains & un d'Ursulines.

AUXERRE, ville de France, au duché de Bourgogne, capitale d'un pays appellé de son nom l'*Auxerrois*, en latin *Altissiodorum*, *Autissiodorum*, ou, selon la table de Peutinger, *Antessiodorum*. L'Itinéraire d'Antonin la nomme *Antisiodorum*. Les

empereurs Romains l'érigèrent en cité & chef-lieu d'un *pagus*, en la détachant de la cité des Sénonois. *Long.* 21, 14, 20; *lat.* 47, 47, 54.

Cette ville est située sur le penchant d'un côtean, au bord de l'Yonne, qui y favorise le commerce. Outre sa cathédrale, elle a trois abbayes d'hommes, deux abbayes de filles, une église collégiale, un prieuré de l'ordre de Saint-Augustin, & un autre de prémontrés, une commanderie de l'ordre de Malthe, douze paroisses, deux séminaires dirigés par les lazaristes, sept couvens de l'un & de l'autre sexe, un collège & deux hôpitaux. C'est le siège d'un évêché, d'une chambre des décimes, d'une recette particulière des décimes de Bourgogne, d'un gouvernement particulier, d'un lieutenant de maréchaux de France, d'un bailliage & présidial, d'une chancellerie près le présidial, d'une subdélégation du prevôt des marchands & échevins de Paris, d'une maîtrise particulière des eaux & forêts. Il y a justice consulaire, maréchaussée, commission sur le fait des aides, tailles, & autres droits du roi au comté d'Auxerre, grenier à sel, subdélégation de l'intendant, recette particulière des états, recette du tabac, recette des bois.

Cette ville est de forme à-peu-près ronde; l'air y est pur, la situation en est agréable, & les églises y sont en général fort belles. L'évêque d'Auxerre est suffragant de la métropole de Sens, & son diocèse renferme deux cent trente-huit paroisses; ses revenus sont de trente-cinq mille liv. La cathédrale, dédiée à Saint-Etienne, passe pour une des plus belles églises du royaume. La plupart des géographes & auteurs de dictionnaires, sans en excepter ceux de la Martinière & d'Expilli, n'en disent rien, & réservent leurs éloges pour le palais épiscopal qui n'a nulle apparence, & qui n'est qu'une maison ordinaire.

Un canonicat de la cathédrale est attaché depuis quatre siècles à l'aîné de la maison de Chastellux, en reconnoissance de ce que Claude de Beauvoir, sire de Chastellux, maréchal de France, prit Crévant sur *certains robeurs & voleurs*, y soutint avec succès un siége opiniâtre, & rendit cette ville au chapitre d'Auxerre en 1423. Quand le seigneur de Chastellux prend possession de son canonicat, il est botté, éperonné, revêtu d'un surplis, un baudrier par-dessus, & une épée; sur le bras gauche, il porte une aumusse, & sur le poing un oiseau de proie; de la main droite, il tient un chapeau bordé, couvert d'un plumet; dans cet équipage, il est installé dans les hauts siéges, entre le pénitencier & le sous chantre: huit comtes de Chastellux ont pris solemnellement possession de ce canonicat. Lorsque César Philippe de Chastellux, en 1683, entra au chœur avec ces habits singuliers, en présence de Louis XIV, des courtisans se mirent à rire; le roi leur dit: il n'est peut-être aucun de nous qui n'ambitionnât une pareille prérogative au même prix.

L'abbaye de Saint Germain, fondée en 422 par le grand évêque de ce nom, dans sa maison paternelle, renferme ses dépouilles, & elle conserve, dit on, jusqu'à soixante corps saints, dans des grottes que Conrad, beau frère de Louis le Débonnaire, fit bâtir en 850. Il y a un pilier qui porte cette inscription, *polyandrion*, c'est-à-dire, tombeau de plusieurs grands hommes: il est creux & profond, & fait comme celui de Saint Pierre à Rome. M. Séguier, évêque d'Auxerre, y trouva en 1636 trente corps saints, avec les instrumens de leur pénitence & de leur martyre.

Il y a encore à Auxerre trois abbayes, une collégiale & huit paroisses. Cette ville a fourni plusieurs hommes qui se sont distingués par leur érudition; tels que Mamertin ou Mamert au cinquième siècle; le moine Heric au IXe, qui fut précepteur de Lothaire, fils de Charles le Chauve; Jean Duval, habile antiquaire, interprète des langues orientales, mort en 1632; Roger de Pilles, à qui nous devons la *vie des Peintres*, mort en 1709, & Jean le Beuf, chanoine d'Auxerre, de l'académie des inscriptions & belles-lettres. Il a donné en 2 vol. in-4°., des mémoires sur l'histoire civile & ecclésiastique d'Auxerre, en 1743. Ce savant estimable finit sa carrière en 1760: il a beaucoup éclairci les antiquités & l'histoire ecclésiastique du royaume. Il s'est tenu deux conciles à Auxerre. Son bailliage ressortit au parlement de Paris. En 1749, il y a été établi une société des sciences & belles-lettres. Auxerre est à 10 lieues f. de Sens, 6 de Joigny, & 37 f. e. de Paris. (*R.*)

AUXI-AUX-MOINES, village & abbaye de France, en Artois, sur la rivière de Ternois. La réforme de Clugny s'y introduisit en 1101.

AUXI-LE-CHASTEAU, petite ville de France, dans l'Artois, à trois lieues de Dourlens, sur l'Authie, qui la sépare en deux. Elle est de l'élection d'Abbeville.

AUXOIS, *Pagus Alesiensis*, *Essclatensis comitatus*, contrée de France, en Bourgogne, entre le Dijonnois, l'Auxerrois, la Champagne & l'Autunois. Sémur en est la capitale. L'Auxois est le quatrième grand bailliage du duché de Bourgogne.

AUXONNE, en latin *Aussonia*, *Aussona*, ville de Bourgogne, sur la Saone. La belle levée de pierre qui est au bout du pont, & qui a deux mille trois cent cinquante pas de longueur, fut construite en 1505 par les ordres de Marguerite de Bavière, duchesse de Bourgogne. Elle est ouverte de vingt-trois arcades, pour l'écoulement des eaux dans les inondations de la rivière.

François Ier ayant cédé le comté d'Auxonne, par le traité de Madrid en 1527, Lanois vint assiéger cette ville qui restoit attachée à la France; & après neuf mois de vains efforts, il fut obligé, par la vigoureuse résistance des habitans, de lever le siége. Le château a été bâti par les rois Louis XI, Charles VIII & Louis XII. Vauban fortifia la ville en 1673. Il y a de belles casernes bâties depuis peu, & une école d'artillerie. Jurain publia, sous

Louis XIII, l'histoire d'Auxonne & de ses comtes. La famille le Camus, qui a donné de savans évêques, un cardinal & d'illustres magistrats à la France, est originaire d'Auxonne.

Cette ville est de la généralité de Dijon & du diocèse de Besançon. Elle avoit ses états, qui ont été réunis à ceux de Bourgogne en 1639. Il n'y a plus aujourd'hui qu'une seule paroisse sous l'invocation de Notre-Dame, de deux qu'elle avoit autrefois; mais on y trouve des couvens de Capucins, de filles de Sainte-Claire & d'Ursulines. L'hôpital est aussi pauvre que mal bâti. Il y a aussi un bailliage royal, une mairie, établie par le roi Jean en 1373, un grenier à sel, & des juges consuls. Cette ville qui est fort ancienne, étoit autrefois séparée du duché de Bourgogne, & faisoit partie de la Franche-Comté, qui étoit hors les limites du royaume de France, dont le duché étoit membre. (*R.*)

AUZANCE, ville de France, en Auvergne, élection de Combrailles.

AUZAT, bourg de France, en Auvergne, élection, & à 3 lieues f. d'Issoire.

AUZON, ville de France, en basse-Auvergne, généralité de Riom, élection d'Issoire, avec un ancien château, à 2 lieues au-dessous de Brioude. C'est une très-petite ville, & une ancienne baronnie qui a appartenu à la maison de Polignac.

AW, lac de l'Ecosse méridionale, au pays d'Argyle. Il est assez étendu en longueur du nord au midi; mais il a peu de largeur de l'orient à l'occident. Il est traversé par l'Aron.

AWEN-MORE, petite rivière d'Irlande, qui coule dans le comté de Wicklo, en Lagenie, passe à Arklo, & se décharge dans la mer d'Irlande. On croit que c'est l'*Oboca* des anciens.

AWLEN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Suabe. Elle est impériale, & sur la rivière de Kocher, à 12 lieues o. d'Oeting, 5 n. d'Heidenheim. *Long.* 28, 45; *lat.* 48, 52.

AX, ville de France, au pays de Foix, sur l'Ariege, à 4 li. e. f. e. de Tarascon, 8 f. e. d'Aleth. Elle est remarquable par ses eaux minérales qui guérissent les humeurs froides.

AXAGUAS, peuples de l'Amérique méridionale, dans la terre-ferme, & en particulier dans la province de Venezuela, vers les Caracas.

AXARAFE (l'), petit pays d'Espagne, dans l'Andalousie. C'est un des quatre quartiers du territoire de Séville: il a six lieues de long, & dix de large.

AXBRIDGE, ou PONT-SUR-L'AXE, petite ville d'Angleterre, dans le comté de Sommerset, sur l'Axe.

AXE, rivière d'Angleterre qui passe dans le comté de Sommerset, à Wels & à Axbridge, & se décharge dans la Saverne.

AXEL, petite ville des Pays-Bas, dans la Flandre Hollandaise. *Long.* 21, 24; *lat.* 51, 17. Le prince Maurice d'Orange la prit en 1586. Les Espagnols la cédèrent aux Provinces Unies en 1648. Les Français l'ont prise en 1747. Elle est environnée de marais, à 5 lieues n. de Gand, 6 o. d'Anvers. Elle est assez bien fortifiée.

AXHOLM, île d'Angleterre, dans la partie occidentale du comté de Lincoln. Elle est formée par les rivières de Dun & de Trepta. Sa longueur est d'environ quarante milles, & sa largeur de quatre. Le lieu principal est Axey: on y voit les ruines d'un vieux château, qui fut démoli en 1173. Le milieu de cette île est fertile, & rapporte beaucoup de lin. Il y a des sapins en grand nombre, & de l'albâtre; mais si fragile qu'on ne peut en faire que du plâtre. (*M. D. M.*)

AXIM, petit pays sur la côte d'Or de Guinée, entre le cap d'Apollonia & celui des trois Pointes. Il y a un château, nommé *le fort Saint-Antoine*; il appartient aux Hollandais.

Le principal commerce de ce pays, est le commerce interlope, malgré les loix rigoureuses du gouverneur Hollandais, qui ne peut s'y opposer entièrement. La rivière d'Axim est à peine navigable pour des canots; mais elle roule de l'or dans son sable. Les habitans font leur principale occupation de chercher ce précieux métal, & plongent quelquefois l'espace d'un quart-d'heure. Cet or est fort pur, & passe pour le meilleur de toute la côte. Le tems sur-tout où les nègres en recueillent en plus grande quantité, est la saison des pluies, parce que les eaux, en filtrant dans les montagnes, en entraînent davantage. Les Hollandais n'épargnent rien pour exclure les autres nations de ce riche commerce, & la difficulté est d'autant plus grande, que le village d'Axim est sous le canon du fort. Malgré la jalousie des Hollandais, ils n'ont pu cependant empêcher les Anglais de partager avec eux une branche de commerce si lucrative; & ces deux nations ont de nombreux établissemens sur cette côte.

Le pays d'Axim produit beaucoup de tigres, qui sont d'une grande férocité, & qui, pendant la nuit, quelquefois même pendant le jour, franchissent des murs de dix pieds de haut pour enlever des bestiaux. Il produit aussi une espèce de rats sauvages, aussi gros que des chats, qu'on nomme *Boutis*. Ces animaux font de grands ravages dans les magasins de millet & de riz. Outre qu'on trouve dans le pays d'Axim de presque tous les animaux qui sont sur la Côte d'Or, on y voit encore des serpens d'une grandeur monstrueuse, depuis dix pieds jusqu'à 22, même vingt-sept pieds. Ils dévorent non-seulement les animaux, mais les hommes même: leur nombre est prodigieux; ils infestent les bois, les cabanes des negres & jusqu'aux forts des Européens, où l'on en tue souvent. Au reste, *voyez* l'article de LA CÔTE D'OR, où nous donnerons une idée plus détaillée de tout ce pays. (*M. D. M.*)

AXIOPOLI, ville de la Turquie en Europe, dans la Basse-Bulgarie, sur la rive droite du Da-

nube. On ne convient pas généralement que ce soit l'ancienne Axiopolis, où le Danube prenoit le nom d'*Ister*.

AXMYNSTER, ou AXMYSTER, petite ville d'Angleterre dans le comté de Devon, aux confins de celui de Sommerset & de celui de Dorset.

AXUM, AXUME, & CUSUM, autrefois grande ville d'Abyssinie, qu'on appelle aussi *Caxumo*. *Long.* 54; *lat.* 14. 30.

Il y a encore un grand nombre de monumens, qui font voir qu'elle a été autrefois considérable, mais ce n'est plus aujourd'hui qu'un village situé dans une campagne riante & fertile, à 50 lieues de la Mer Rouge. (*R.*)

AY, rivière du Cottentin dans la Basse-Normandie; elle se perd dans l'Océan, à 4 lieues n. n. o. de Coutance, après un cours d'environ quatre lieues.

Ay, Ai, petite ville de France, en Champagne, près de la Marne, élection & à une lieue n. est. d'Epernay, 5 s. de Reims. Ses vins sont très-délicats & des plus renommés de la Champagne. *Long.* 21. 54; *lat.* 49. 4.

AYAMONTE, petite ville maritime d'Espagne, dans l'Andalousie, vers le côté oriental de l'embouchure de la Guadiana, sur les frontières de Portugal, à l'opposite de Castro-Marino. *Long.* 10, 35; *lat.* 37, 9.

Cette ville est petite, mais bien fortifiée. Son château est bâti sur un rocher; elle-même est sur une coline. Elle fournit des mariniers pour les Indes Occidentales. Elle est à 6 lieues e. de Tavira, 38 o. de Séville; 32 n. o. de Cadix. (*R.*)

AYAN, ou AJAN (la côte d'), contrée maritime d'Afrique, qui s'étend depuis la ligne équinoxiale jusqu'au 12e degré de latitude septentrionale, ce qui fait environ trois cents lieues de longueur sur l'Océan au nord-est. Elle se termine au cap Guardafui, & au détroit de Babel-Mandel. On y fait un grand commerce d'or, d'ivoire & d'ambre gris. Les peuples en sont presque tous mahométans.

Les principaux états qu'on y trouve, sont la république de Brava, le royaume de Magadoxo, & celui d'Adel, séparé du précédent par une longue côte déserte. (*R.*)

AYE, ou EYE, petite ville d'Angleterre, dans la Province de Suffolk, entre Ipswich & Norwich. Elle est dans un pays couvert de bois, & dans une situation champêtre des plus agréables. *Long.* 19; *lat.* 52, 40.

Il y a une belle église: l'on y voit encore les ruines d'un château, & celles d'une ancienne abbaye.

AUGURANDE, *Igorandis*, bourg de France, dans le Berry, au midi de la Châtre, sur les confins de la Marche.

AYEM, petite ville de France dans le Limosin, généralité de Limoges, élection de Brives, avec titre de Duché: il y a une collégiale.

AYEN, petite ville de France dans le Limosin; généralité de Limoge, élection de Brives, avec une châtellenie. (*R.*)

AYERBE, petite ville d'Espagne en Aragon; que quelques-uns prennent pour l'ancienne Nemanturista. Ayerbe est entre Sarragosse & Jaca.

AYLESHAM, petite ville d'Angleterre, dans le comté de Nortfolk, à trois lieues au septentrion de Norwich. On l'appelle aussi *Alesham*.

AYMALLOUX, peuples d'Afrique, au pays des nègres: ils habitent la côte au midi de Rio-Grande.

AYMARANES, ou AYMARES, peuples de l'Amérique méridionale au Pérou, dans le Gouvernement de Lima.

AYMARGUES, ville de France dans le Languedoc, diocèse de Nimes. Elle est à une lieue n. e. de Lunel.

AYMERIES, bourg considérable des Pays-Bas; dans le Hainaut Français, sur la Sambre, entre Bavai & Avesnes. Elle a eu un château bâti sur le bord de la rivière. (*R.*)

AYNADEKI, petite ville de la Haute-Hongrie; dans le Comté de Sag, entre Lilleck & Gomer.

AYNOÉ, petite île de Laponie, dans la mer de Waranger, à l'embouchure de la rivière de Petzinka. *Long.* 44; *lat.* 70, 12.

AYORA, petite ville d'Espagne, au royaume de Valence, sur le Xucar, à l'occident de Xativa, au pied d'une montagne, sur laquelle on voit un vieux château; à une lieue des frontieres de la Nouvelle-Castille.

AYOTECOS, hautes montagnes de l'Amérique, dans le Mexique, province de Tlascala, vers la côte de la mer du Sud.

AYOUD, nom de l'un des dix-neuf gouvernemens qui composent l'empire actuel du Mogol. Il est au nord-ouest du Gange, avec celui de Cachemire, non loin d'une des braches de l'Imatis. C'est un très-beau pays, semblable en tout à celui de Cachemire.

AYR, rivière de France, qui a sa source dans le duché de Bar, passe proche Clermont en Argonne, à Varennes, & se jète dans l'Aisne.

Ayr, ville de l'Ecosse méridionale, dans la province de Kyll, dont elle est la capitale. Elle emprunte son nom de la rivière d'Ayr, qui l'arrose, & qui traverse la province. La plaine où elle est située, est sabloneuse; mais elle a de belles prairies à deux milles de-là, du côté du nord & du sud. Il y a un assez bon havre. *Long.* 21, 40; *lat.* 55, 22.

AYRI, *Ariacum*, château de France en Bourgogne, diocèse d'Auxerre. Il s'y tint un concile vers l'an 1020, où assistèrent le roi Robert, les archevêques de Bourges & de Sens.

AYSENE, petite rivière de France en Languedoc. Elle a sa source à deux lieues nord-ouest d'Uzès, & son embouchure dans le Gardon, près de Collias, après un cours d'environ quatre lieues.

AYTON, ou AITON, petite ville de Grèce, dans la Livadie, à cinq lieues au nord des Dardanelles de Lépante. On croit que c'est l'ancienne ville d'Etolie, appellée *Calydon aquila*.

AYTRE, petite ville de France dans le pays d'Aunis, élection & environ à une lieue sud-est de la Rochelle. Le sol des environs produit du bled excellent & beaucoup de vin.

AYUTLAN, revière de l'Amérique septentrionale, qui passe dans l'audience de Guatimala, sur les confins de la province de ce nom, & de celle de Soamusco : elle se jète dans la mer pacifique.

AZADKAR, Tavernier en fait une ville de Perse, qu'il nomme aussi *Yeuin*, & la place à 82, 15 de *Long*. & à 36, 32 de *lat*. Elle est, dit-il, dans une grande plaine, où il y a jusqu'à quatre cent canaux souterreins qui l'arrosent. C'est une ville considérable.

AZAMOR, *Azamurum*, petite ville maritime d'Afrique, dans le royaume de Maroc & dans la province de Duquela. Elle est peu de chose, depuis que les Portugais l'ont ruinée en 1513. Elle est à 40 li. n. e. de Safhie. *Long*. 10 ; *lat*. 32, 50.

AZAMOR (golfe d'), dans la Barbarie, sur la côte de l'Océan, à l'embouchure de la rivière Dommiraby, qui la forme. C'est-là que se pêchent les aloses, les bonites & d'autres poissons, dont les habitans de la petite ville d'Azamor font commerce.

AZANAGHIS, peuples de la côte d'Afrique, au-delà du cap Blanc. Ils sont voisins des déserts, & peu éloignés des Arabes de Hoden. Ils vivent de dattes, d'orge & du lait de leurs chameaux. Comme ils sont plus près du pays des nègres que de Hoden, ils ont tourné de ce côté leur commerce, qui se borne à tirer d'eux du millet & d'autres secours pour les nécessités de la vie. Ils mangent peu, & l'on ne connoît pas de nation qui supporte si patiemment la faim. Regardant la bouche, le nez & les yeux comme des canaux fort salles, ils se croient obligés de les cacher, & ils ne se découvrent guère la bouche que pour manger. Ils ne connnissent aucun maître ; mais les plus riches sont distingués par quelques témoignages de respect. Leur caractère général est d'être menteurs, perfides, & les plus grands voleurs du monde. Ils sont très-pauvres ; leur taille est médiocre, & ils se frisent les cheveux, qu'ils ont très-noirs & très-longs. La pommade qu'ils emplnient est de la graisse de poisson, dont l'odeur seroit insupportable pour tout autre que pour ces barbares, cependant ils regardent cet usage comme une parure. Nous n'avons guère plus de détails sur ces peuples, qui composent beaucoup de hordes, éparses sur plusieurs endroits de la côte. (*M. DE M.*)

AZAOTON, ou AZOAT, désert d'Afrique en Lybie. Ce sont de vastes étendues de sables, où l'on trouve rarement de l'eau, & où ceux qui sont obligés de les traverser, se conduisent par la boussole, comme sur mer.

AZAY-LE-RIDEAU, *Asiacum*, petite ville de France dans la Touraine. Les Bourguignons nous la prirent sous le règne de Charles VI. Elle fut reprise par le Dauphin en 1418. Elle est sur l'Indre, à 5 lieues s. o. de Tours. *Long*. 18, 5 ; *lat*. 47, 18.

AZEM, (royaume d'Azem), dans l'une des plus fertiles contrées de l'Asie. La terre produit tout ce qui est le plus nécessaire à la vie. Il y a des mines d'or, d'argent, d'acier, de plomb & de fer. La soie s'y trouve en abondance ; mais elle est d'une qualité commune. Les habitans ont une espece de ver à soie différent des autres, qui produit une soie très-brillante, mais sujète à se couper. On recueille dans ce pays quantité de gomme-lacque, de deux espèces ; l'une rouge, qui croît sur les arbres, & sert à peindre les toiles & les étoffes, &c. & que l'on emploie aussi à faire un vernis, qui se transporte à la Chine & au Japon, où il passe pour le meilleur lacque de l'Asie.

Quant à l'or, on ne permet pas qu'il sorte du royaume, & l'on n'en fait néanmoins aucune espece de monnoie : il demeure en lingots, grands & petits, dont le peuple se sert dans le commerce intérieur. Il y a dans ce royaume, qui est enclavé dans la partie septentrionale des états du roi d'Ava, il y a, dis-je, des mines d'or, d'argent, de plomb, de fer qui appartiennent au roi. Les habitans y sont de belle taille. Ils regardent la chair de chien comme un mets délicieux, sont idolâtres, & ont plusieurs femmes. La ville de Keumerouf est la capitale du royaume d'Azem, qui s'écrit aussi *Asem* ou *Acham*. (*M. D. M.*)

AZENETA, petite ville d'Espagne au royaume de Valence, sur la montagne de Penna Golosa, où l'on recueille beaucoup de plantes médicinales.

AZERQUES, rivière de France, qui a sa source à une lieue ouest-nord-ouest de Beaujeu, & son embouchure dans la Saône, après un cours d'environ dix lieues.

AZILAAN, AZILLE, ou AZILHAN, petite ville de France, dans le Languedoc, diocèse & à 5 lieues o. de Narbonne, avec titre de comté. Il y a deux couvens de Saint François, l'un d'hommes & l'autre de filles.

AZINCOURT, *Azincurtum*, village des Pays-Bas, en Artois, dans le comté de Saint-Pol, remarquable par la victoire que les Anglais y remportèrent le vendredi 25 octobre 1415, sur les Français. Il est à 3 lieues n. e. de Hesdin. *Long*. 19, 45 ; *lat*. 50, 30.

AZIRUTH, petite ville d'Egypte, sur la côte occidentale de la mer Rouge. Ce n'est presque plus qu'un village.

AZMER, ville des Indes dans les états du Mogol, capitale de la province de même nom. On dit qu'à l'extrémité de cette province, les filles se marient à huit ou neuf ans, & ont des enfans à dix. *Long*. 39 ; *lat*. 25, 30.

La situation de cette ville est sur une montagne très-elevée & peu accessible. Sur le sommet, il y a un château très-fort, où on ne peut arriver qu'après avoir monté en tournoyant plus d'une lieue. La ville a des murailles de pierres & un bon fossé. Elle est d'une médiocre grandeur, & ne peut contenir la suite du Grand Mogol, qui y va quelquefois. Il n'y a qu'une partie du pays qui soit fertile. Le principal trafic de la province consiste en salpêtre. Il s'y en fait beaucoup, à cause de la qualité des terres qui en sont remplies. Les habitans de la ville & de la province d'Azmer sont effrontés, grands crieurs & peu braves. Les chemins sont difficiles & pierreux. On y ferre les bœufs, & on s'en sert comme de chevaux. Leur pas est doux; on leur met une selle: au lieu de mord, on leur passe une cordelette dans les narrines; & pour peu qu'on les excite, ils vont très-vite; il y en a même qui font jusqu'à quinze lieues par jour. L'espece de ces bœufs varie: on en voit de très-hauts, & qui ont près de six pieds; il y en a de moyens & d'autres enfin très-petits, qui ont à peine trois pieds de hauteur.

Cette province d'Azmer paie annuellement 32 à 33 millions au Grand Mogol. (*M. D. M.*)

AZO, ou AZOO, ville d'Asie dans les Indes, au royaume d'Azem, & sur la rivière Laquia. *Long.* 107; *lat.* 25.

AZOF, ou AZOW, ville de la Turquie Européenne, dans la petite Tartarie, à l'embouchure du Don.

Pierre le-Grand, empereur de Russie, la prit en 1695, & la fit fortifier; mais en 1711 il fut obligé de l'abandonner aux Turcs, lesquels donnent aux Cosaques le nom d'*Azak*. Par le traité de 1730, les fortifications ont été démolies; & par celui de 1774, cette ville a été abandonnée à la Russie. *Long.* 58; *lat.* 47, 18. (*M. D. M.*)

AZUA, *de Compostella*, ville de l'Amérique dans les Antilles, au couchant de Saint Domingue, & sur la côte méridionale de ce nom. Elle est située dans un terrein très-fertile. Il y a même des mines d'or dans son voisinage.

AZUAGA, petite ville d'Espagne dans l'Estramadure, entre Mérida & Merena. La grande carte d'Espagne n'en fait qu'un village. Delisle n'a pas cru en devoir faire mention.

AZUAGUES, peuples d'Afrique qui sont répandus dans la Barbarie & le Biledulgerid. Ils gardent leurs troupeaux, ou ils s'occupent à faire de la toile & du drap. Les uns sont tributaires des puissances barbaresques, les autres vivent libres. Ils habitent principalement les provinces de Tremecen & de Fez. Les plus braves occupent la contrée qui est entre Tunis & le Biledulgerid, d'où ils ont eu quelquefois la hardiesse d'attaquer les souverains de Tunis. Leur chef porte le titre de *roi de Cuco*. Ils parlent la langue des Berberes & l'Arabe. Ils se font honneur d'être chrétiens d'origine. Ils haïssent les Arabes & les autres peuples d'Afrique; & pour s'en distinguer, ils se laissent croître la barbe & les cheveux. Ils se font, de tems immémorial, à la main & à la joue, une croix bleue avec le fer. On attribue cet usage aux franchises que les empereurs chrétiens accordèrent anciennement à ceux qui avoient embrassé notre foi, à condition qu'ils le témoigneroient par l'impression d'une croix au visage ou à la main. D'autres habitans d'Afrique portèrent aussi le signe de la croix: mais peu à peu ce signe s'est défiguré, & à la longue, il a dégénéré en d'autres traces qui ne lui ressemblent plus. On dit que les filles des Arabes prétendent s'embellir en se gravant, avec des lancettes, diverses sortes de marques sur le sein, sur les mains, sur les bras & sur les pieds.

AZUMAR, ville du royaume de Portugal dans l'Alentéjo, entre Portalègre & Elvas.

AZURI, petite île de la Dalmatie, dans le golfe de Venise, vis-à-vis de Sebenico. Il n'y a dans cette île aucun lieu important.



BAA

BAÇ

BA, ville d'Afrique, dans la Guinée, au royaume d'Arder, à une demi-lieue de Joio, & à trois journées & demi de Jakkein. Elle est fermée d'un fossé, & baignée d'une rivière d'eau douce, qui va se rendre dans celle de Benin. Les Hollandais y ont un magasin, & l'on y tient un marché franc tous les quatre jours. La plus forte branche de son commerce est le sel. (*M. D. M.*)

BAALBECK. *Voyez* BALBECK.

BAAR, comté d'Allemagne, en Souabe, dans la principauté de Furstemberg, vers la source du Danube & du Nékre, proche la forêt Noire & les frontières du Brisgaw. On appelle quelquefois les montagnes d'Abennow de son nom, *montagnes de Baar*.

BAAR, petite ville de France, en Alsace, diocèse, & à 5 lieues s. o. de Strasbourg.

BAARCA, place des Iodes, autrefois très-forte. Mahmud le Gaznevide s'en étant rendu maître, y trouva de grandes richesses.

BAARIOU (la), rivière d'Asie dans le Kamschatka, dont les sources forment un ruisseau assez considérable, qui coule dans un vallon fort étroit entre deux montagnes. Ses bords sont marécageux; le fond sablonneux & couvert de mousse. Il se mêle dans cette rivière tant de sources chaudes, que le thermomètre de M. Delisle, près de l'endroit d'où elle sort de terre, monta jusqu'à 23 degrés & demi, tandis qu'à son embouchure le mercure montoit à 115 degrés, & en plein air à 175.

BABA, beau & grand bourg de la Turquie Européenne, dans la Romanie, vers les côtes occidentales de la mer Noire, sur un lac assez considérable que les Turcs nomment *Babason*, entre Puzargi & Bulecia.

BABEL-MANDEL, île située à l'embouchure de la mer Rouge, qu'elle sépare en deux canaux. Cette île est tout-à-fait du côté de l'Arabie, & si proche qu'il n'y a entre elle & la Terre-Ferme, qu'un passage fort étroit pour les plus petits bâtimens. Elle a deux lieues de longueur sur une largeur un peu moindre : on y voit quelque verdure en différens endroits, quoiqu'en général ce ne soit guère qu'un rocher stérile, brûlé par l'ardeur du soleil. Cependant, les Abyssins & les Arabes se la sont disputée par de longues guerres, & l'ont possédée tour-à-tour, jusqu'à ce qu'enfin les Portugais les mirent d'accord en ruinant les habitations qu'ils y trouvèrent; de sorte que cette île est entièrement stérile. (*M. D. M.*)

BABEL-MANDEL, *Babel-Mandelum*, *Promontorium*, montagne d'Afrique, à l'entrée de la mer Rouge, vers les 63 & 64e d. de *long.*, & environ 12 de *lat. sept.* Il y avoit autrefois un fort, tombé aujourd'hui en ruines. (*M. D. M.*)

BABEL-MANDEL, détroit ainsi appellé de l'arabe *Bab-al-mandab*, porte de deuil, parce que les Arabes prenoient le deuil pour ceux qui le passoient. Il est à 12, 40 *de lat.* & 61 *de long.*, entre une île & une montagne de même nom, & joint la mer Rouge à l'Océan.

Il paroit par le nom Arabe de ce détroit, que ce passage étoit regardé comme très-dangereux. A l'entrée de ce détroit, vis-à-vis de l'île, il y a une anse de sable sur dix brasses d'eau. On voit de là une mosquée & des huttes de pêcheurs. Sous la hauteur de l'île, il y a encore une autre anse d'un quart de lieue de largeur, avec des terres basses dans le milieu, où l'on voit des petites maisons couvertes de nattes. Ce lieu est un asyle pour les pirates & les forbans; ils y sont à couvert des vents de la mouzon & du sud-ouest. Les Espagnols appellent ce détroit, *le détroit de la Mecque*, parce que la mer Rouge est quelquefois nommée *la mer de la Mecque*. (*M. D. M.*)

BABAIN, ville d'Arabie. Elle appartient à la province de Barahain, que l'on nomme aussi *Barain*. Le nom de cette ville, qui veut dire *deux portes* ou *deux ports*, vient de sa situation à la pointe du golfe Persique, & la rend commode pour servir de port à l'océan Ethiopique ou Arabique, & au golfe Persique. (*M. D. M.*)

BABEN-HAUSEN, petite ville d'Allemagne, en Suabe, à deux lieues de Tubinge, dans le duché de Wirtemberg.

BABOLZA, ville de la basse-Hongrie, dans l'Esclavonie, entre Possega & Zigeth, vers la Drave. Baudran croit que c'a été l'ancienne *Mansuetinium* ou *pons Mansuetinus*.

BABUCO, petite ville d'Italie, dans la campagne de Rome.

BABUL, ville des Indes orientales, dans une île du fleuve Indus. Quelques-uns croient que c'est *Cambaya*, & d'autres *Patan*.

BAÇA, ou BAZA, ville d'Espagne, au royaume de Grenade. *Longit* 15, 30; *lat.* 37, 18. Cette ville étoit autrefois très-forte Elle est sur le Guadalentin, à 6 lieues n. e. de Guadix.

BAÇAIM, ville d'Asie, avec port, au royaume de Visapour, sur la côte du Cuncan. *Long.* 90, 40; *lat.* 19. Son circuit est de trois mille italiques. Elle est très-bien fortifiée. Les rues en sont larges & tirées au cordeau. La grande place qui est au milieu est ornée de belles maisons. Il y a deux grandes portes, l'une à l'est, l'autre à l'ouest, & une petite qui conduit au canal, lequel est au sud. Son port est à l'est, fermé par l'île de Salzette & la terre-ferme. Les chaleurs y sont si grandes que les hommes & les femmes vont pres-

que nuds dans les rues. La peste y fait souvent d'affreux ravages, ce qui est cause qu'elle n'est pas peuplée en raison de sa grandeur. Nugno d'Acunha la prit en 1535 pour Don Juan, roi de Portugal, qui l'a toujours conservée. Outre deux paroisses, on y trouve des Dominicains, des Cordéliers, des freres Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu. Tous les environs sont remplis de jardins charmans remplis de fruits de toute espèce. Ce sont des paysans Mores, Gentils & Chrétiens qui habitent les villages voisins, & qui ont soin de ces jardins; les habitans aisés de la ville s'y retirent pour jouir de l'air pur & de la fraîcheur dont on y jouit. Elle est à 20 lieues f. de Daman, 8 n. de Bombain, 80 n. de Goa. (*M. D. M.*)

BACALA, ville de la presqu'île de l'Inde, endeçà du Gange, sur la côte orientale, dans le royaume d'Arracan.

BACALAL, lac & petite contrée de l'Amérique septentrionale, dans la presqu'île de Jucatan.

BACALAOS, terre de l'Amérique méridionale. La Martiniere dit que l'on appelle *îles de Bacalaos*, l'île de Terre-Neuve, & celles qui sont à l'entour vers celles du Cap-Breton, comme Menago, &c. où l'on pêche d'excellente morue.

BACAR, BAXAR, ou BAKAR, contrée du Mogol, sur le Gange. Becaner en est la capitale. C'est une contrée riche & fertile.

BACA-SERAY, BACHA-SERAI, ou BACIOSARAI, ville capitale de la presqu'île de Crimée, dans la petite Tartarie. *Long.* 52, 30, *lat.* 45, 30.

Le Kan des Tartares y fait ordinairement sa résidence. Elle est à 70 lieues de Constantinople. Les Russes en brûlèrent une partie en 1736.

BACAY, ville de l'Inde, delà le Gange, capitale du pays de même nom, sur le bord oriental de la rivière d'Ava.

BACCARACH, ville d'Allemagne, dans le bas-Palatinat, sur le Rhin. *Long.* 25, 15; *lat.* 46, 57. Elle a été autrefois la résidence des électeurs Palatins, à qui elle appartient aujourd'hui, après avoir été une ville libre & impériale. Elle est fameuse par ses vins qui sont excellens; l'on croit même que son nom vient de *Bacchi Ara*, l'autel de Bacchus. (*M. D. M.*)

BACCARAT, ville de France en Lorraine, sur la Meurtre, entre Nanci & Estival. Elle est dans le territoire de l'évêché de Metz, & à 8 lieues au-dessus de Nancy.

La châtellenie de Baccarat est, pour le temporel, de l'évêché de Metz, & cette église y a une seigneurie utile; mais les ducs de Lorraine ont depuis long-tems joui du haut domaine, qu'ils avoient acquis par des engagemens. Il y a des verreries très-riches, & dont il sort des ouvrages bien travaillés. (*M. D. M.*)

BACCHIGLIONE, rivière d'Italie, dans l'état de Venise. Elle arrose Vicenze & le Padouan, & se jète ensuite dans le golfe de Venise, près de Chiozza.

BACH, ville de la basse-Hongrie, au comté de Toln, sur le Danube. Elle étoit autrefois plus considérable. Elle avoit même un évêché suffragant de l'archevêché de *Colocza*, auquel il a été uni à perpétuité depuis long-tems. L'empereur la prit en 1686. Elle est à 25 lieues de Bude. On l'écrit aussi *Batha*, *Bath*, *Bachia*, en latin *Baglia*. (*M. D. M.*)

BACHA, ville de Perse, sur la mer Caspienne. Sa situation la rend très-commerçante. Elle est célèbre aussi par la beauté des femmes, que l'on eroit l'emporter sur toutes celles de la Perse; ce qui y attire une foule d'étrangers, c'est sur-tout qu'elles n'y passent point pour insensibles. Les Juifs y font un commerce assez singulier; lorsqu'ils trouvent quelques filles dans la misere, mais dont les traits annoncent de la beauté, ils les habillent superbement, les logent dans de fort belles maisons, où elles trouvent des amis qui fournissent à leurs dépenses. Elles se font voir aux fenêtres, & leurs portes sont ouvertes à toutes heures aux hommes qui veulent en jouir. On sent bien que la compassion seule n'est pas le motif qui porte les bons Hébreux à secourir ces pauvres filles; il est à croire qu'elles se piquent de reconnoissance, & qu'elles paient avec usure les services qu'elles en ont reçus. (*M. D. M.*)

BACHARA. *Voyez* BOCKARA.

BACHIAN, île des Indes orientales, une des Moluques, proche la ligne. Son circuit est de 12 lieues. Elle est traversée de plusieurs canaux qui la rendent très-fertile & qui semblent en faire plusieurs îles. Elle dépend du roi de Bachian, aussi bien que la ville capitale de même nom, & plusieurs autres îles voisines. Ce royaume de Bachian est tombé en décadence par la mollesse des habitans. L'historien des Moluques traite cette île de grand pays desert, quoiqu'abondant en *sagu*, en fruits, en poissons, &c. Les gérofliers y ont été insensiblement détruits, quoiqu'ils y crussent mieux qu'en aucun autre endroit. Elle appartient aux Hollandois qui y ont un fort.

BACHMUT, ville de Russie, dans le gouvernement de Woronecz, avec une bonne forteresse. Elle est sur la rivière de Bachmut, à 50 lieues d'Azof. Cette ville a des salines d'un grand produit. (*R.*)

BACKEVEEN, petite ville des Pays-Bas, dans la province de Frise, près d'un grand marais, vers les frontières de la seigneurie de Groningue.

BACKON, ville de la Moldavie, sur la rivière d'Arari, proche les frontières de la Valachie. Elle est assez bien peuplée, & fut ornée d'un évêché suffragant de Colocza par le pape Clément VIII. Sa distance de Tarswich est de trente milles au nord. Dans la plupart des cartes elle est nommée *Brackow*, ou *Braislew*.

BACLAN, pays de la Perse dans le Chorasan, près de Blache, vers la rivière de Gihon.

BACOU, BACKU, ou BAKOU, ville forte

de Perse dans le Schirvan, nommée aussi *Albana* & *Albanapolis*. Les Russes la prirent en 1723, & ils l'ont gardée par le traité de paix conclu en 1732. Elle est très-marchande, & située sur un rocher fort escarpé, près de la mer Caspienne, à l'extrémité septentrionale du golfe de Guilan, à 45 lieues s. p. e. de Derbent. C'est aux environs de Bacou que sont les sources d'où l'on tire l'huile de *pétrol* ou *naphte*. Elle sert pour éclairer & dans les vernis. *Long.* 59; *lat.* 46, 20. (*M. D. M.*)

BADAJOZ, *Pax Augusta*, ville d'Espagne, capitale de l'Estremadure, sur la Guadiana. Son nom latin est *Badajocium*. Elle est à une lieue des frontières de Portugal, & elle est comme la clef du royaume de ce côté-là. Sa situation est sur une hauteur. Elle est assez grande & assez peuplée; ses fortifications sont, en partie à l'antique; on y a depuis ajouté plusieurs ouvrages modernes: on la divise en haute & basse ville. Les maisons y sont passablement bien bâties & les rues assez larges. L'église cathédrale est magnifique; elle est sur une belle place. Ses murailles, flanquées de plusieurs tours antiques, sont défendues par un vieux château bâti au sommet de la haute ville; au-dessous on voit une jolie place ornée de très-belles maisons. Il y a un autre château construit à la moderne, appellé le *Fort Saint Michel*, qui est hors de la ville, & qui la couvre du côté de l'Andalousie & du Portugal. Au couchant, il y a un troisieme château bâti sur une hauteur, appellé le *Fort Saint-Christophe*. Ce château, qui est très-petit, est heureusement situé & d'une bonne défense.

Quoique cette ville ne soit pas très-forte, parce que le terrein ne permet pas qu'on couvre ses remparts, les portugais l'assiégèrent en vain en 1658; & les confédérés (les Anglais & les Hollandais), en 1705.

Une chose qu'on voit avec plaisir à Badajoz, c'est un pont célèbre, construit par les Romains sur la Guadiana. Les pierres en sont d'une grandeur remarquable. Il est long de sept cents pas, large de quatorze, parfaitement droit, & a trente arches.

Le terroir de cette ville est fertile en toutes sortes de productions. La campagne est plantée de figuiers, de vignes, d'oliviers, de citronniers, d'orangers. Les pâturages y sont excellens, le gibier & la volaille y abondent; mais on n'y a, par malheur, d'autre eau que celle qu'on va puiser dans la Guadiana, qui est fort mauvaise, & celle de quelques citernes, qui est plus mauvaise encore. Cette place appartenoit autrefois à un seigneur particulier, & avoit le titre de duché; mais depuis long-tems elle est réunie à la couronne. Son évêché est suffragant de Compostelle. Elle est à 5 lieues s. e. d'Elvas, 40 n. o. de Séville, 70 s. o. de Madrid. *Long.* 11, 27; *lat.* 38, 35. (*R.*)

BADALONA, ou BADELONA, *Bætula*, ancienne ville d'Espagne, sur la côte de Catalogne, à une lieue de Barcelone, au levant.

BADARA, petite ville des Indes, capitale de la contrée de même nom, dans la presqu'île de l'Inde, deçà le Gange, au Malabar, proche Calicut.

BADASCHIAN, BADACHXAN, ou BUDASCAN, *Badachxium*, ville d'Asie, dans le Maurenahar, & capitale de la Province de même nom, vers les montagnes & les frontières du grand Mogol, à treize journées de Balels, selon Golius. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Bactres*. (*M. D. M.*)

BADE, ou BADEN, ville d'Allemagne, dans le cercle de Suabe. *Long.* 26, 54, *lat.* 48, 50.

Elle est située dans le margraviat de même nom, dont elle est la capitale, avec un château sur le sommet d'une montagne où le prince fait sa résidence ordinaire. Le pays est bon. Bade est sur-tout remarquable par ses bains, d'où elle tire son nom. Elle est située près du Rhin à 8 lieues n. e. de Strasbourg.

Le margraviat de Bade est divisé en deux parties, le haut & le bas margraviat; il est borné au septentrion par le Palatinat & l'évêché de Spire; à l'orient par le duché de Wirtemberg & la principauté de Furstemberg; au midi, par le Brisgaw; à l'occident, par le Rhin. Ce n'étoit d'abord qu'une seigneurie particulière, qui fut érigée en margraviat par Henri l'Oiseleur, roi de Germanie. Les margraves de Bade ont une autorité absolue dans leurs états, mettent des impôts sur leurs sujets, sans en demander le consentement à qui que ce soit. La plus saine opinion sur ces margraves, est qu'ils descendent de la maison d'Alsace.

Les deux branches des marquis de Bade s'étant réduites à une seule par l'extinction de celle de Bade-Baden, celle de Bade Durlach possède aujourdhui la totalité de cet état. Quoique le prince régnant soit de la religion Luthérienne, les Catholiques & les Réformés y ont le libre exercice de leur religion. (*R.*)

BADE, ou BADEN, ville de Suisse, dans le comté de même nom, sur le Limat. *Long.* 25, 55; *lat.* 47, 27.

Son nom latin est *Thermæ superiores*, *aquæ Helveticæ*. Cette ville, qui est très-ancienne, assez belle, & médiocrement grande, est remarquable par ses bains, par l'assemblée des louables cantons qui s'y est tenue jusqu'à 1712, & par le traité de paix qui y fut conclu entre l'empereur & la France en 1714. Les Suisses s'en emparèrent sur Frédéric, archiduc d'Autriche en 1415. Les cantons de Berne & de Zurich s'en rendirent maîtres dans la guerre civile de 1712; & la souveraineté leur en est demeurée, en conservant aux Catholiques leurs franchises & la liberté de conscience.

A peu de distance de cette ville, il y a un pré dans lequel on trouve des dez à jouer d'os. Les Romains étoient passionnés pour ce jeu, & faisoient venir des dez de Samos. Quand ce lieu fut ravagé il y en avoit sans doute des magasins, qui

furent ensevelis sous ses ruines. On a trouvé dans cette ville une grande quantité de choses qui attestent son ancienne magnificence; telles que des médailles, des statues, des bronzes, des monnoies, des pierres chargées d'inscriptions, des restes de chemins. Le bailli de Bade fait sa résidence dans un château qui est de l'autre côté de la rivière; ce château bâti par les cantons en 1448, fut appellé le *Château-neuf*, par opposition au château vieux, qui est sur la hauteur. Les habitans sont zélés Catholiques. Cependant les Réformés y ont une église. Il s'y trouve une maison de Capucins & une ile religieuses. La ville a la haute & la basse-justice sur son territoire. Le petit conseil est composé de quatorze personnes: il est présidé par l'avoyer en charge. Le grand-conseil est formé de cinquante-quatre membres, y compris ceux du petit-conseil. C'est à l'hôtel-de-ville que s'assemblent les députés des cantons, qui ont la souveraineté du pays.

Le comté de Bade, pays de Suisse, est fertile en bled & en fruits. Il s'étend des deux côtés du Limat jusqu'à sa jonction avec l'Aar. Le Rhin lui sert de bornes vers le nord. Il est arrosé par trois rivières navigables, le Limat, la Ruff & l'Aar. (*R.*)

BADE, ou BADEN, ville d'Allemage, dans l'archiduché d'Autriche, sur le Schwachat. *Long.* 34, 20; *lat.* 48. *Thermæ Austriacæ.* Cette ville, qui est petite, est remarquable par ses bains chauds, où l'on se rend de Vienne & des pays circonvoisins. Elle est entourée d'assez bonnes murailles. On y compte trois églises; à 6 lieues s. de Vienne, 5 n. o. de Neustat. (*M D. M.*)

BADEBOU, petit pays d'Afrique, sur la côte de l'Océan, dans le pays des Negres, au nord de la rivière de Gambie.

BADENOCH, petit pays de l'Ecosse septentrionale, dans la province de Murray, vers les montagnes & la petite province d'Athol.

BADENWEILER, ville d'Allemagne, dans le Brisgaw, proche du Rhin. *Long.* 25, 20; *lat.* 47, 55. Elle appartient au margrave de Bade.

BADGHIS, ville d'Asie, dans la province de Chorazan. Elle communique son nom à une grande étendue de pays, où sont compris plusieurs villes & bourgades. Ce pays a été ainsi nommé à cause de ses soupiraux, disposés pour prendre le vent & la fraicheur, que les Persans nomment *Badghir* & *Badghiz*. L'usage en est très-fréquent & très-commode dans cette contrée.

BADONVILLERS, petite ville de Lorraine, dans la principauté de Salmes, à 6 lieues e. de Lunéville.

BADOULA, petite ville du royaume de Candi, dans l'île de Ceylan, à 12 lieues du Pic d'Adam. *Voyez* ADAM'S PIC.

BAEÇA, ou BAEZA, ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur le Guadalquivir. *Long.* 14, 58; *lat.* 37, 45.

Cette ville est grande & belle; sa situation est sur une colline. C'est la *Vitia* des anciens. Il y a une espece d'université fondée par Jean d'Avila. Elle étoit autrefois un évêché qui fut transféré à Jaën en 1249. Le cardinal Ximenès la réunit au diocèse de Tolède. Elle est à 170 lieues f. de Madrid, & 6 n. e. de Jean. Le roi Ferdinand-le-Catholique l'enleva aux Maures sur la fin XVe siècle. Elle a onze paroisses & quinze convens. (*R.*)

BAEÇA, ville du Pérou, dans la province de Los Quixos, proche la ligne. Elle fut bâtie en 1559. par Gilles-Ramire d'Avalos.

BAFFA, ou BAFFO, ville de l'île de Chypre, bâtie sur les ruines de Paphos la nouvelle. *Long.* 50; *lat.* 34, 50.

Il y a dans la même île un cap & une petite île qui ne sont pas éloignés de Baffa, & qui portent le même nom. Le cap s'appelle aussi *Capo bianco*, & s'appelloit jadis *Drepanum promontorium*. On y voit quelques restes de vieilles églises; une entre autres qui est encore assez entiere; les Grecs y font leur service. Au bord de la mer est un fort sous lequel se rendent les vaisseaux. Le vieux château est auprès, mais il tombe en ruines. Dans les montagnes voisines on trouve des diamans appellés diamans de Baffa: il y en a même de fort beaux. L'ancienne Pahos étoit à près de dix stades de la mer; elle avoit néanmoins un port & un ancien temple de Vénus Paphienne. (*M. D. M.*)

BAFFIN'S-BAIE, ou BAIE DE BAFFIN; baie dans les terres arctiques: elle s'étend depuis le 70e jusqu'au 79e degré de latitude, & elle communique à l'Océan par le détroit de Davis. *Voyez* BAIE. (*R.*)

BAGAMEDER, BAGAMEDRI, BAGAMIDRI, royaume d'Afrique, dans l'Abissinie, entre le Nil, le lac de Dambée, le Bagshlo, les royaumes de Tigré & d'Angot. Il est divisé en treize petites provinces. (*R.*)

BAGDAD, ville d'Asie, sur la rive orientale du Tigre. *Long.* 63, 15; *lat.* 37, 15.

Cette ville fut bâtie par le calife Abugiafar Almansor, l'an de Jesus-Christ 762. Elle a environ mille cinq cents pas de longueur, huit cents de largeur. Ses murailles sont de brique, terrassées en quelques endroits, avec de grosses tours en forme de bastions. Ses fossés sont larges & profonds de cinq à six toises. Il n'y a que quatre portes, trois du côté de terre, & une sur le Tigre, qu'on passe sur un pont de trente-trois batteaux, éloignés l'un de l'autre de la largeur d'un bateau. Le château est dans la ville du côté du nord. Il est en partie sur la rivière, & n'est ceint que d'une muraille terrassée en peu d'endroits, & garnie de petites tours sur lesquelles il y a environ cent cinquante pièces de canon. Elle a été prise par le sultan Amurath IV, en 1633. Depuis ce tems, elle est sous la puissance des Turcs: c'est un bacha qui en est gouverneur; sa garde est composée d'environ sept à huit cents hommes à cheval.

Il y a aussi un aga qui commande trois à quatre cents spahis; & outre cela, un corps de près de trois mille hommes, tant à Bagdat que dans les environs. Ce corps est composé de soldats déterminés, que les Turcs appellent *Genguliler*, c'est-à-dire, *gens de courage*. Les chefs des portes de la ville & du pont sont entre les mains d'un autre aga, qui a sous lui deux cents Janissaires.

Pour le gouvernement civil, il n'y a qu'un cadi, lequel fait tout, & tient même lieu de mufti; outre cela, un trésorier qui reçoit les revenus du grand-seigneur. La ville est fort marchande, mais beaucoup moins qu'elle ne l'étoit lorsqu'elle appartenoit au roi de Perse, avant qu'Amurath IV ne la lui eût enlevée. Il s'y fabrique beaucoup de maroquins rouges. Les habitans sont Turcs & Chrétiens: ceux-ci sont de trois sortes, les Nestoriens qui ont leur église, les Arméniens & les Jacobites qui n'en ont point: ils viennent chez les Capucins & les Carmes qui leur administrent les sacremens. On arrive de tous côtés à Bagdat, soit pour le négoce, soit pour la dévotion. Les Turcs de la secte d'Aly sont persuadés qu'il a demeuré en cette ville; d'ailleurs ils sont obligés de passer à Bagdat lorsqu'ils veulent aller par terre à la Mecque, & chaque pélerin paie au bacha quatre piastres. Les habitans sont au nombre d'environ quinze mille; mais il y a toujours beaucoup d'étrangers, par les raisons que je viens de dire. Elle est fort mal bâtie, & on y remarque que les *bozars* sont tous voûtés, sans quoi les marchands n'y pourroient résister, à cause de l'excessive chaleur. Il faut même les arroser plusieurs fois le jour pour y entretenir le frais.

On y compte dix caravenserais & cinq mosquées, deux desquelles ornées de grands dômes, sont assez belles.

Les femmes sont superbement vêtues & chargées de diamans; elles vont aux bains tous les vendredis matins pour se laver (à cause que par la loi Mahométane, le mari doit coucher avec sa femme la nuit du jeudi au vendredi), elles peuvent sortir encore quelquefois quand leur mari leur permet de rendre visite à leurs parens; mais en allant par la ville, elles se couvrent d'un grand voile qui tombe jusqu'à terre: on y a seulement ménagé deux trous vis-à-vis des yeux.

A une journée & demi de Bagdat, il y a des ruines & un reste de tour que l'on dit être la tour de *Babel*. Cette assertion me paroit ridicule.

Bagdat est à 100 lieues n. pour o. de Bassora, 60 sud pour est de Mossul, & 50 e. d'Ana. (*M. D. M.*)

BAGÉ-LE-CHATEAU, ville de Bresse, du diocèse de Lyon. L'archiprêtré de Bagé-le-Château est composé de la paroisse de cette ville, & de celles de Pont-de-Vaux, Saint-Trivier, &c. (*R.*)

BAGÉ, petite ville de Bresse, à une lieue de Mâcon, dans un pays fertile & agréable, sur un côteau. Elle fut érigée en marquisat en 1576, par Emmanuel, duc de Savoie. C'est une des plus anciennes seigneuries de la province. Guichenon, dans son *Histoire de Bresse*, fait mention de Hugue, sire de Bagé, en 904: ses successeurs ont eu le même titre jusqu'à ce que le pays soit venu au pouvoir des comtes de Savoie. Cette illustre famille finit en Sybille, dame de Bagé, qui porta ses seigneuries en dot à Amé IV, comte de Savoie, qu'elle épousa en 1272. Gui, sire de Bagé, affranchit sa terre en 1250. La justice du marquisat ressort nuement au parlement de Dijon, & au premier chef, au présidial de Bourg. Il n'y a qu'une seule paroisse, sous l'invocation de Notre-Dame. Cette ville est du diocèse de Lyon. (*R.*)

BAGHARGAR, contrée considérable de la grande Tartarie. Elle s'étend d'orient en occident. Au nord elle a les Kaimachites, le royaume de Tenduc à l'est, la Chine au sud, & le Thibet à l'ouest. Quelques-uns appellent cettte contrée *le royaume de Tangut*, dont une ville de même nom est la capitale.

BAGIAT, petit pays d'Afrique, à l'occident de la mer Rouge, compris entre l'Éthiopie & la Nubie.

BAGIAH, aujourd'hui BUGIE, ville de l'Afrique propre, sur une colline que baigne la mer.

BAGNA-BEBUSSO, ou BILIBUSSA, ville de la Turquie en Europe, sur la Stromona, dans la Macédoine, aux confins de la Romanie & de la Bulgarie: c'étoit autrefois *Heraclea Sintica*.

BAGNAGAR, ou EDERABAD, ville d'Asie, au Mogol, capitale du royaume de Golconde, proche la rivière de Nerva. *Long.* 96; *lat.* 15, 30.

On la nomme aussi Golconde, *Golconda*, du nom de la forteresse qui n'en est éloignée que de 2 lieues, où le roi fait sa résidence. Cette ville est grande & bien bâtie; elle n'est habitée que par des personnes de condition. Le menu peuple & les marchands logent dans le fauxbourg, nommé *Bengabad*, qui a plus d'une lieue de long. Orangzeb conquit cette ville avec tout le royaume de Golconde. Le palais du roi est au milieu de la ville, sur une grande place. Il y a, ainsi que dans le fauxbourg, plusieurs belles mosquées & des caravenseras pour loger les voyageurs. Les marchands & les courtiers n'entrent dans la ville pour leurs affaires, que depuis dix à onze heures du matin jusqu'à quatre ou cinq heures du soir. Elle est à 60 li. o. de Mazulipatan. (*M. D. M.*)

BAGNARA, ville maritime d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, avec titre de duché, sur le bord de la mer. *Long.* 33, 48; *lat.* 38, 15.

BAGNAREA, ville d'Italie, au patrimoine de Saint Pierre, dans la terre d'Orviette. Son évêché relève immédiatement du Saint-Siège. Elle est petite, mal peuplée, & située sur une colline, près le ruisseau de Chiaro. C'est la patrie de saint Bonaventure. *Long.* 29, 40; *lat.* 42, 36.

BAGNÈRES, petite ville de France, au comté

de Bigorre, en Gascogne, sur l'Adour. *Long.* 17, 42; *lat.* 43, 30.

Elle se nomme en latin *Aquensis Vicus*, ou *Aquæ Convenarum*. Ses sources minérales sont très-salutaires, & les Romains en faisoient cas: entre toutes les eaux de ses bains, on n'a trouvé de différence que dans le degré de chaleur. Les saisons où l'on y va, sont le printems & l'automne. Elle est à 3 lieues & demie s. e. de Tarbes.

BAGNÈRES, bourg de France dans le haut Comminges, dans la vallée de Luchon; ce qui le fait appeller quelquefois *Bagnères de Luchon*. Il est au pied des Pyrénées, & a des eaux minérales.

BAGNEUX. *Voyez* BAIGNEUX.

BAGNI D'ASINELLO, ou BAINS DE VITERBE: ces bains sont dans le patrimoine de Saint Pierre, à peu de distance de Viterbe. Les eaux en sont très-chaudes. *R.*)

BAGNOLES, village de France en Normandie, renommé par ses eaux minérales, bonnes contre l'apoplexie & les rhumatismes; élection & à 3 lieues e. de Domfront.

BAGNOLS, *Balneolum*, petite ville de France dans le bas Languedoc, proche de la Cese. *Long.* 22, 13; *lat.* 44, 10.

Elle est à 2 lieues f. du Pont-Saint-Esprit. On l'a fermée de murailles pour la soustraire aux Camisards. Il n'y a guère que neuf cents maisons, encore sont-elles assez mal bâties. Il y a cependant une belle place, qui forme un quarré de soixante-seize pas de long sur quarante de large. Au pourtour règnent des arcades qui soutiennent les maisons qui environnent la place. Au milieu de la ville sont deux belles fontaines qui sortent de terre, à l'une desquelles on a fait un fort beau bassin. La Cese roule dans ses eaux des paillettes d'or: elle coule à environ cent pas de la ville. Il y a un bourg de ce nom en Auvergne.

BAGNONE, petite ville d'Italie, en Toscane, dans la vallée de Maora, sur une rivière de même nom, à 2 lieues o. de Pontrémoli.

BAGRADE. *Voyez* BENDEMIR.

BAHAMA, île de l'Amérique septentrionale, l'une des Lucayes.

Elle a environ 13 lieues de long sur 8 de large. Elle appartient aux Anglois, & donne son nom au canal de Bahama, dangereux par ses écueils & le courant le plus rapide qu'il y ait dans le Nouveau-Monde, entre la Floride & les Lucayes. Les flottes Espagnoles passent par ce détroit pour aller à la Havane. (*R.*)

BAHAMA (banc de), grand banc de sable qui touche au nord de l'île de Bahama; il s'étend au nord depuis le 26ᵉ degré 40′, jusqu'au 27ᵉ degré 25′.

BAHAMA (le grand banc de), grand banc de sable au nord de l'île de Cuba. Il est terminé à l'orient par l'île Longue, au nord-est par le détroit d'Exuma, & par l'île de Cigatio au nord par l'île de la Providence, ou Abacoa; l'île d'Androff en est presque partout environnée. Mimbres, l'île de Bimini, & quelques écueils le long du canal de Bahama, le bornent à l'ouest. Il est séparé de l'île de Cuba par un canal qu'on nomme le *Vieux canal de Bahama*.

BAHAREM. *Voyez* BAHREIN.

BAHNA, ville d'Egypte située dans la Thébaïde inférieure, près de Fium, sur un lac formé de la décharge des eaux du Nil, & qu'on appelle *mer de Joseph*.

BAHREIN, BAHRAIN, ou BAHAREM, province de l'Arabie Heureuse, sur le golfe Persique, avec une petite île de même nom, fameuse par la pêche des perles, qui sont moins blanches que celles de Ceylan & du Japon, mais plus grosses que les premières & d'une forme plus régulière que les autres. Le produit de cette pêche est évalué chaque année à 3,600,000 liv. Cette province appartient au roi de Perse. Elle est très-fertile, surtout en dates & en bon vin. Elcatif en est la capitale. (*R.*)

BAHUS, ville forte de Suède, capitale du pays de même nom, sur un rocher, dans une île formée par la Gothelba, qui sort du lac Vener. *Long.* 29, 20; *lat.* 57, 50.

Son nom latin est *Bahusium*. Elle fut bâtie en 1309, par Haquin IV, roi de Norwège. Les Danois la cédèrent au roi de Suède par le traité de Rofschild en 1658, & tâchèrent vainement de la reprendre en 1678. Sa position est à deux milles Danois n. o. de Gothebourg, & à 60 lieues n. de Copenhague. Elle a un bon château; & outre ses anciens ouvrages, elle a été fortifiée encore à la moderne.

BAHUS (le), rivière de France en Gascogne. Elle a sa source dans le Béarn, près de Garan, & va se perdre dans l'Adour, près Saint-Maurice.

BAJAMO (le), petite contrée de l'île de Cuba, une des Antilles. *Voyez* ANTILLES.

BAJARIA, rivière de Sicile, qu'on appelle encore *Amirati*: elle se jète dans la mer de Toscane à côté de Palerme. C'est l'*Eleutherus* des anciens.

BAIE, *Voyez* GOLFE. *Voyez* BAYE.

BAIGNE, village de France. au diocèse de Saintes, avec une abbaye de Benédictins, qui vaut 3500 liv. (*R*)

BAIGNEUX, ou BAGNEUX, ancien village de l'Île de France, à 2 lieues de Paris. Il y a un grand nombre de belles maisons de campagne. L'air y est excellent & la vue admirable. (*R.*)

BAIGNEUX, ou BAIGNEUX-LES-JUIFS, bourg de France en Bourgogne, au diocèse de Dijon, bailliage de la Montagne, avec prévôté royale & mairie, établies dès 1337. Son surnom vient de ce que les Juifs y ont eu une habitation considérable, dans un château situé au *Verger-au-Duc*. Ils en furent chassés au XVᵉ siecle, par le crédit de Jean le Grand, alors capitaine-châtelain de Baigneux. Le sol en est ingrat, sec, pierreux, dénué d'eaux, privé d'engrais, faute de pâturages. On n'y trouve qu'un

qu'un démi-pied de terre végétale : souvent même cette terre aride & desséchée permet de découvrir le roc à deux pouces, un pouce même de profondeur. Ses laborieux habitans la forcent à produire quelques épis de seigle, maigres & épars, qui suffisent à peine aux impositions. Dans des tems plus heureux, Baigneux fut une ville : aujourd'hui, à peine mérite-t-il le titre de bourg. Ce lieu a vu naître M. Beguin, auteur d'un bon ouvrage, intitulé : *de la Philosophie*. (*R.*)

BAIGORRI, (le), petit pays de France dans la basse Navarre, entre les confins de la haute Navarre à l'occident, & le pays de Cise à l'orient. Le lieu le plus considérable en est Saint-Etienne de Baigorri.

BAIKAL, lac de Sibérie, d'où sort la rivière d'Angara. *Long.* 121—129; *lat.* 52—56. Il a environ six lieues d'Allemagne de large, & quarante de long; la glace que l'envoyé du Czar y trouva le 10e de mars, avoit deux aunes de hollande d'épaisseur. On ne laisse pas que de courir des dangers lorsqu'on s'y trouve surpris par la neige & le grand vent. Il faut avoir soin de bien ferrer à glace les chevaux, parce qu'elle est fort unie & fort glissante, & que la neige ne s'y arrête jamais à cause des vents. Il se trouve aussi de grands trous fort redoutables pour les voyageurs, lorsque le vent est violent; si les chevaux ne sont pas bien ferrés, ils sont entraînés dedans; la glace s'y ouvre aussi quelquefois, & cela avec un bruit qui ressemble aux éclats du tonnerre. Il faut que les bœufs & les chameaux, dont on se sert pour le voyage de la Chine, traversent ce lac en venant d'Irkutski. On met des bottines bien ferrées aux uns, & des fers bien aigus à la corne des autres.

L'eau de ce lac est fort douce & fort claire ; on remarque beaucoup de chiens marins dans les ouvertures de cette glace; le lac de Baikal est rempli de poissons, d'esturgeons & de brochets, dont quelques-uns pèsent près de deux-cents livres. Il s'y trouve aussi quelques îles. Les pays d'alentour produisent beaucoup de fourrures, sur-tout de martes-zibelines.

La grande rivière d'Angara sort du lac de Baikal. (*R.*)

BAILLEUL, ou BELLE, petite ville de France, au comté de Flandres. *Long.* 26, 25; *lat.* 50, 45. Il y a présidial, châtellenie, cour féodale. Elle est dans la châtellenie de même nom, généralité de Lille, à 3 lieues f. o. d'Ypres. C'étoit anciennement une place forte : mais aujourd'hui elle est ouverte & sans défense; à peine a-t-elle trois mille habitans. Elle faisoit un grand commerce de draps qui est aujourd'hui fort diminué.

BAILLEUL (le), bourg de France en Anjou, remarquable par la naissance de René Chopin, l'un des plus grands jurisconsultes du XVe siècle. Elle est à 2 li. n. e. de la Flèche.

BAILLEUL, bourg de France, en Normandie, élection & à 2 lieues d'Argentan, d'où étoient originaires les Bailleuls, rois d'Ecosse dans le XVe siècle. Il y a une terre de ce nom en Artois, au comté de Saint-Pol, qui a donné son nom à une famille qui est éteinte. (*R.*)

BAINDT, abbaye d'Allemagne en Suabe, près de Ravensburg. Elle est de l'ordre de Citeaux, & l'abbesse est princesse de l'empire. (*R.*)

BAINS, fort en Roussillon, à 3 lieues o. de Bellegarde, & à 6 f. o. de Perpignan. Il y a des eaux minérales vitrioliques.

BAINS, village de France, en Lorraine, au baillage de Remiremont, à 4 li. o. de Plombières, avec des eaux minérales. Un autre en Angleterre, à 50 li. de Londres. (*R.*)

BAIONE, dite *Baiona de Galizia*, ville maritime d'Espagne dans la Galice, à l'embouchure du Minho. Quelques géographes la prennent pour les *Aquæ Celinæ* de Ptolomée; d'autres veulent que ce soit Orense, sur la même rivière que Baione : sa *long.* est 9, & sa *lat.* 41, 54. Elle a un port très-commode. Sa côte fournit d'excellent poisson, & son terroir, arrosé par beaucoup de fontaines, produit quantité de fruits.

BAIONNE, ville de France. *Voyez* BAYONNE.

BAIS, ville maritime d'Afrique, dans le Zanguebar, entre les villes de Sophala & de Montbaze. Elle passe pour une des plus peuplées & des plus marchandes de toute la côte.

BAISE, rivière de Gascogne, qui prend sa source dans le Nébouzan, & se jète dans la Garonne vis-à-vis Aiguillon. Par le moyen des écluses, elle est navigable depuis Nérac.

BAISE. *Voyez* BEZE.

BAISSAN, petite ville d'Afrique, à seize milles environ de Tripoli en Barbarie. Elle est arrosée d'un grand nombre de ruisseaux & de fontaines qui rendent son terroir aussi agréable que fertile.

BAIZE. *Voyez* BEZE.

BAKAN, ville de Perse dans le Chirvan, à l'extrémité du golfe de Guillan, sur la mer Caspienne. *Long.* 18; *lat.* 40, 20.

BAKAN, grande & belle ville d'Asie dans la presqu'île de l'Inde, au-delà du Gange, dans le royaume & sur la rivière d'Ava. *Long.* 114, 30; *lat.* 9, 35.

BAKINGLE, l'une des Philippines, dans l'Océan oriental. Elle a douze ou quinze lieues de tour, & appartient au roi d'Espagne, ainsi que toutes les autres.

BAKISCH. *Voyez* BACAR.

BAKU, BAKUYE, BACHU, BACHIE. *Voyez* BACOU.

BALAGANSKOI, ville des Moscovites dans la Sibérie, partie de la grande Tartarie; elle est sur la rivière d'Angara, au 114e degré de *long.* & au 59e de *lat.*

BALAGATE, ou BALAGAISTE, province d'Asie dans l'empire du Mogol : Auzenbagad en est la capitale. On dit que cette province est une

des plus riches de l'empire, & qu'elle produit au Grand Mogol plus de vingt-cinq millions par an. Elle abonde sur-tout en sucre & en coton.

BALAGNE (la), district de l'île de Corse, dans la partie du nord-est, & dans la province de Nebbio. Elle donne de l'huile & du vin. Algaiola en est la capitale. (*R*)

BALAGUATE. *Voyez* BALAGATE.

BALAGUER, ville d'Espagne, dans la Catalogne. *Long.* 18, 28; *lat.* 41, 38.

Elle a un bon château & un pont de pierre. Les François la prirent en 1645. Elle fut reprise en 1650. Elle est sur la rivière de Segre, à 3 h. n. e. de Lerida. (*R.*)

BALALVANO, montagne d'Asie, au milieu de l'île de Sumatra. Elle est remarquable par un volcan, qui, comme le mont Ethna, vomit des flammes & des morceaux de rochers.

BALAMBANGAN, île d'Asie, à la pointe septentrionale de Borneo. Le roi de Solon l'abandonna, en 1766, aux Anglois, qui y fondèrent un établissement en 1772, espérant en faire le marché & l'entrepôt le plus considérable de l'Asie. Mais à l'instant qu'on s'y attendoit le moins, le nouveau comptoir a été attaqué, pris & détruit, & il en a coûté neuf millions de livres aux Anglois, sans qu'ils aient pu savoir encore de quelle main le coup partoit. (*M. D. M.*)

BALAMBUAN, ou PALAMBUAN, ville d'Asie, dans les Indes, sur la côte orientale de l'île de Java, dans le pays de même nom, dont elle est capitale. *Long.* 133; *lat. mérid.* 7, 50.

BALANBEA, île située à l'extrémité occidentale de la Nouvelle-Calédonie. Elle est assez fertile, sur-tout l'extrémité n. o. qui est bien cultivée & chargée de cocotiers. Les mœurs des habitans de cette île sont fort douces, & leur caractère est bon.

BALANGIAR, ville de la Tartarie, au nord de la mer Caspienne, capitale du pays de Kozar. Elle est habitée par une race de Tartares, appelés *Pozares*, ou *Kozaréens*. Les tables Arabiques lui donnent 46 deg. 30 m. de *lat.*

BALANTES, peuples d'Afrique, au pays des nègres, sur la côte de l'Océan, vers les Bissaux.

BALARUC, petit bourg de France, dans le Languedoc, sur l'étang & à une lieue ouest de Frontignan. Ce lieu est remarquable par ses eaux minérales, salutaires contre la paralysie & les thumatismes.

BALATON (lac), ou PLATTEN-ZÉE, lac de la basse-Hongrie, duquel sort la rivière de Sarvite. Il a douze lieues de long, sur trois ou quatre de large. Il est fort poissonneux. (*R.*)

BALAZGUN, ou BALASGUN, ville & contrée d'Asie, dans le Turquestan, au-delà du fleuve Sihun, qui est le Jakartes des anciens. Elle étoit entre les mains des Turcs; aujourd'hui elle appartient aux Tartares. *Long.* 91, 35; 47, 40.

BALBAK, île peu éloignée du rivage de la mer des Indes, & qui n'est qu'à une journée de l'île de Ceilan.

BALBALINS, ou ALBANINS, nation particulière de Grecs, ou d'anciens Egyptiens, qui se sont retirés vers la Nubie & dans la ville d'Asuan en Thébaïde, dès le tems que les Mahométans se rendirent maîtres de l'Egypte. Ce sont des espèces de brigands, qui font cependant profession de la religion chrétienne & de la secte des Jacobites.

BALBASTRO, ou BALVASTRO, *Balbastrum*, ville d'Espagne, au royaume d'Arragon, sur le Veto. *Long.* 17, 50; *lat.* 41, 50.

Elle fut reprise sur les Maures en 1065; & la création de son évêché est de 1090. Le chapitre est composé de sept dignitaires, douze chanoines, douze prébendiers & plusieurs autres bénéficiers. Le diocèse s'étend sur cent soixante-dix paroisses. Elle a cinq couvens, & une commanderie de l'ordre de Malte. Elle est à 17 lieues n. e. de Sarragosse. (*R.*)

BALBECK, *Heliopolis*, ancienne ville d'Asie, dans la Syrie. Elle est fermée de belles murailles, telles qu'elle les eut dans l'antiquité, & elle conserve encore des restes somptueux de sa primitive splendeur. Elle est à 15 lieues n. de Damas, & 18 e. de Baruth. *Long.* 55; *lat.* 33, 25.

Ses monumens, les plus beaux & les mieux conservés, sont le château & le grand temple, où l'on voit la belle architecture rehaussée de tout l'éclat que lui prête la sculpture. Les colonnes, les statues, les bustes, les trophées, les bas-reliefs, concourent à leur décoration. (*R.*)

BALCH, ou BALCK, ville de Perse, située dans le milieu du Korasan, sur la rivière de Dehash. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne Bactres.

BALCH, petite rivière d'Allemagne, au cercle de Westphalie. Elle traverse Cologne, & se jète dans le Rhin.

BALDIVIA, ou VALDIVIA, port & place considérable du Chili, entre les rivières de Calacalla & del Pontrero, à leur embouchure dans la mer du Sud. Elle appartient aux Espagnols.

Cette ville, munie d'une forteresse, est plus importante que bien peuplée. Elle est à 75 lieues de la Conception. (*R.*)

BALDO (MONTE), montagne d'Italie dans le Veronois. Elle a trente milles de tour. On y trouve quantité de simples. Elle a aussi des mines de cuivre.

BALE, grande, riche & belle ville de Suisse, capitale du canton de son nom, située sur le Rhin, qui la partage en deux parties très-inégales, dont la plus grande est à gauche du fleuve. En latin, elle se nomme *Basilea*; en Allemand, *Basel*. Elle est située en pays découvert, & dans une contrée agréable & fertile. Elle fut autrefois ville impériale. On a ouvert un canal, par lequel on y a dérivé une partie des eaux de la Birs, qui, un quart

de lieue au-dessus, se jète dans le Rhin. Le pont qui joint les deux villes, a 250 pas de longueur.

La grande ville, à gauche du fleuve, est munie de murs, de tours, de fossés & de quatre bastions. Il s'y trouve sept églises paroissiales du nombre desquelles est l'ancienne église épiscopale. L'église qui étoit autrefois aux Dominicains, est aujourd'hui l'église Française. L'ordre des chevaliers Teutoniques a une maison à Bâle, ainsi que celui de Malte. L'hôtel-de-ville offre de belles peintures du célèbre Holbein, dont on voit à la bibliotheque un tableau très-vanté, représentant la passion de Jesus-Christ en huit compartimens. L'université a un beau jardin de plantes médicinales, & une bibliotheque où il se trouve une collection de curiosités, une autre de tableaux, & une troisième de médailles.

Il y a dans cette ville une société qui a pour but l'avancement de la physique & de la médecine. Le college, ou gymnase, est composé de six classes, avec une école pour l'écriture & l'arithmétique. Une ville qui ne tient son lustre que des spéculations mercantiles, ne dédaigne point d'associer, sous un même toit, cette partie à des études plus relevées.

Dans la petite ville, il se trouve une maison d'orphelins. Ses habitans ont part au gouvernement de l'état.

La meilleure carte du canton de Bâle, est celle de Daniel Bruckner, gravée en 1766. Cette souveraineté a huit lieues & demie de long sur six de large. Les montagnes en couvrent la plus grande partie. On y recueille du bled, du vin, des fruits, des légumes, différentes espèces de grains, & les pâturages y nourrissent beaucoup de bétail. Il s'y trouve d'ailleurs des sources minérales. La religion du canton est l'évangélique, suivant la doctrine réformée. Il entra dans la ligue Helvétique en 1501. C'est le neuvième en rang. Le gouvernement en est aristo-démocratique. Le grand conseil est composé de deux cent quatre-vingt membres. Il est dépositaire de l'autorité absolue.

Le pays est divisé en sept grands bailliages. Chacune des deux villes a sa justice particuliere, à laquelle préside l'avoyer. Il est à remarquer qu'à Bâle les horloges sont avancées d'une heure. Quand il est midi ailleurs, il est déjà une heure à Bâle. On ne connoit point l'origine de cette coutume. Il se trouve beaucoup de fabriques en cette ville. Il s'y fait de grosses affaires dans les toiles peintes & la quincaillerie. En général le commerce & la banque y sont des plus florissans. Son université fut fondée par le pape Pie II en 1460. A la cathédrale se voit le tombeau d'Anne, femme de Rodolphe de Hapsbourg, premier empereur de la maison d'Autriche. On y voit aussi celui d'Erasme, qui étoit de Rotterdam.

Cette ville a vu assemblé dans ses murs le fameux concile de Bâle, qui s'y est tenu en 1431. Après la translation de ce concile à Ferrare, & ensuite à Florence : plusieurs évêques, qui restèrent à Bâle, déposèrent le pape Eugene IV, & élurent Amédée VIII, duc de Savoie, qui prit le nom de Félix V. Mais il fut obligé dans la suite d'abdiquer sa dignité, & il est regardé comme anti-pape. L'évêque qui y résidoit, lorsqu'elle étoit catholique, tient actuellement sa cour à Porentruy, à 9 lieues sud-ouest-de Bâle. L'état qu'il s'est conservé, & dont nous parlerons à l'art. suivant, se rapporte, partie à l'Allemagne, partie à la Suisse. Il est connu sous la dénomination d'*Evêché de Bâle*, qui fait une souveraineté distincte de celle du canton.

Bâle est la patrie des Bernouilli, célèbres mathématiciens, & celle de Holben. Jean Œcolampade y fit proscrire la religion catholique en 1519. A la réserve de quatre familles nobles, qui ont faculté d'habiter la ville, la noblesse n'y est point soufferte ; elle est reléguée à la campagne. Pour résider à la ville, il faut renoncer à ses titres. Cette ville est à 24 lieues s. de Strasbourg, 48 n. o. de Genève, 160 o. de Vienne, 100 s. e. de Paris, 30 n. e. de Besançon, 11 n. de Soleure, 17 de Berne, 16 de Zurich, 23 de Fribourg, 36 de Lausane & à un quart de lieue de Huningue. (*R.*)

Bale (l'évêché de) est situé entre le Sundgaw, le pays de Montbelliard, la Franche-Comté, l'état de Neuchâtel, & les cantons de Berne, de Soleure & de Bâle. Il forme une souveraineté assez considérable, dont le prince-évêque de Bâle est membre de l'empire & allié du corps Helvétique. Il a d'ailleurs des alliances avec la France. L'état a 22 lieues d'étendue du nord au sud, sur une largeur fort inégale, & qu'on peut évaluer à 9 à 10 lieues. Il commence à l'extrémité méridionale du lac de Bienne, &, par le mont Jura, il se propage presque jusqu'aux portes de la ville de Bâle. Il ne faut point confondre cette souveraineté avec le canton de Bâle, qui est une des républiques fédératives de la Suisse, & qui fit partie du domaine de l'évêque de Bâle avant l'établissement de la réforme. La ville de Bâle étoit alors le siège de l'évêque. Dans l'état actuel des choses, l'évêché de Bâle, qui seul est sous la domination du prince-évêque, faisoit autrefois dans sa totalité partie de l'empire Germanique; mais une partie des peuples, qui la composent, se jetèrent dans l'alliance des Suisses, sans cesser de reconnoitre la souveraineté de l'évêque ; l'autre, qui est la plus considérable, resta attachée à l'empire. Par cette scission, le prince est devenu partie intégrante de deux corps politiques entièrement distincts, l'Allemagne & le corps Helvétique. Par la partie de ses états que l'on nomme *les Franches-Montagnes*, l'évêque est allié des sept cantons catholiques ; l'Elsgaw, qui forme l'autre partie de l'évêché de Bâle, est incorporé à l'empire & fait partie du cercle du Haut-Rhin.

Quelques années avant que la réformation ne fût introduite à Bâle, les évêques avoient déjà transporté leur cour à Porentruy, où ils ont depuis fixé leur résidence.

En général, l'évêché de Bâle est un pays montueux, couvert de bois & de montagnes. Les pâturages, les haras, l'engrais du bétail, le débit des bois & d'excellentes mines de fer en font les principales ressources. La récolte des grains y est nulle ou comme nulle, & le sol, en plusieurs endroits, y est même entiérement stérile. Mais, quelqu'ingrate que s'y montre la nature, la douceur du gouvernement, les principes d'équité, qui font la base de l'administration, ont couvert ces contrées d'un peuple nombreux, d'un peuple attaché à sa patrie.

La langue du pays est la Françoise; l'Allemande s'y parle en quelques endroits. Partie des habitans suit la religion catholique; les autres professent la religion réformée.

Les états y sont composés de quatre ordres, le clergé, la noblesse, les villes & les bailliages: l'abbé de Bellelay en est président-né, & les taxes y sont réparties de maniere que la noblesse & le clergé en supportent ensemble la quatrième partie; le reste est imposé sur les villes & les villages. La portion à fournir par le clergé, n'est que la moitié de celle qui est payée par le corps de la noblesse.

On ne peut rien dire avec certitude de la fondation du siége épiscopal de Bâle. Quelques-uns prétendent qu'il fut d'abord établi à Bâle; d'autres soutiennent qu'il y fut transféré d'Auguste, ville aujourd'hui ruinée, à peu de distance de Bâle, dans l'ancien pays des Rauraques: ni les uns ni les autres ne peuvent fixer l'époque de sa fondation, parce qu'on n'en a de sûrs erremens que vers le milieu du VIIIe siècle.

L'évêque de Bâle, prince de l'empire, a voix & séance dans le collége des Princes, aux diètes de Ratisbonne. Il y a rang au-dessus de l'évêque de Liége, & alterne avec Brixen.

Sa taxe matriculaire est de deux cavaliers & quinze fantassins, ou de 84 florins, outre une contribution annuelle de 500 florins, à la caisse du cercle de Haut-Rhin, & 40 rixdales 54 kreutzers par quartier pour son contingent à l'entretien de la chambre impériale. Par l'alliance qu'il conclut en 1579 avec les cantons catholiques, & qui fut renouvellée en 1655, 1671, 1695 & 1712, les parties contractantes prirent l'engagement solemnel de se défendre réciproquement contre tout agresseur injuste, nommément pour cause de religion, ou en cas de révolte des sujets contre leur souverain; assistance au reste qui ne se donneroit qu'aux frais de ceux qui la demanderoient. L'étroite alliance, qui unit l'évêque de Bâle aux sept cantons catholiques, traitée secrètement & à l'insu des réformés, en 1579, fut jurée publiquement & solemnellement à Porentruy au mois de Janvier 1580.

Le chapitre cathédral est composé de dix-huit, tant capitulaires que domiciliaires, & c'est parmi les premiers que s'élit toujours l'évêque.

Cet état a ses officiers héréditaires; ces offices sont affectés, savoir, celui de maréchal à la famille d'Eptingen de Neuweiler; celui d'échanson, à celle de Berenfels Hœgenheim; celui de grand-chambellan, à celle de Reich de Reichenstein, alternativement avec celle de Munch de Munchestein, surnommée *de Lœvenbourg*; celui de grand-sénéchal aux barons de Schœnau de Dasheim, & enfin celui de grand-maître aux nobles Rotberg, de Bamlach & Rheinweiler. L'évêque est suffragant de la métropole de Besançon; & son diocèse se divise en onze chapitres ruraux, savoir, ceux de delà, de deçà & d'entre Ottenbühl (*ultrà, citrà & inter colles Ottonis*), de deçà le Rhin, de Masevaux, d'Elsgau, de Leimental, de Salzgau, de Buchgau & de Frickgau. Ses dicasteres sont, le conseil privé, les vicariat général, l'officialité, la justice aulique & la chambre des finances.

La partie de l'évêché de Bâle annexée à l'empire, & en particulier au cercle du Haut-Rhin, a pour villes Porentruy, en Allemand *Bruntrut*, capitale de tout l'état, & la résidence du prince; Delemont, Delsperg ou Telsperg, seconde ville de l'évêché en grandeur & en population, Sainte-Ursane, en Allemand *Sondersitz*, située sur le Doubs, avec un chapitre; Lauffen, sur la Birs; puis le bourg d'Arlesheim, siége du chapitre cathédral, & Bellelay, très-riche abbaye de Prémontrés. *Voyez* chacun de ces lieux à son rang.

Dans la seconde partie de la principauté alliée aux cantons, se trouve la ville de Bienn, qui se gouverne en forme de république sous le haut domaine de l'évêque, auquel elle prête foi & hommage, & qui y perçoit certains droits; Neustadt, dite aussi *la Bonne Ville*, ou *la Neuve-Ville*, située sur le lac de Bienn, & qui jouit de beaux priviléges; enfin le Val Saint-Imier, où les villages contigus, les hommes en quelque sorte entassés, attestent d'une maniere non équivoque, la salubrité des loix sous lesquelles ils vivent.

Les principales rivières de cette souveraineté sont le Doubs, la Byrs & la Suze: le Doubs, à l'occident; la Suze, au midi; la Byrs, au nord & à l'orient. (*R.*)

BALERNE, abbaye de France, de l'ordre de Citeaux, fondée en 1115, dans la Franche-Comté, à 4 lieues de Salins, au bailliage de Poligny.

BALI, ville d'Asie, capitale de l'île & du royaume de ce nom, aux Indes. *Long. de l'île*, 133-135; *lat.* 9.

Le roi a un palais magnifique & spacieux dans la capitale, & ce n'est pas le seul qu'il possède dans cette île. Les habitans sont noirs, belliqueux & ont les cheveux crépus. Leur Roi exerce sur eux un empire sévère & absolu. Ils sont payens & adorent la première chose qui se présente le matin devant eux. Ils ont chacun plusieurs femmes, ce qui contribue à la population extraordinaire de cette île. Ils en vendent tous les ans plusieurs milliers aux Européens, & cependant on croit qu'ils sont encore près de six cent mille. Leur occupation est de cultiver la terre, & de faire des toiles.

L'île est fort abondante en coton, en fruits, en riz; est couverte de menus & gros bêtails; elle produit aussi quelques espèces d'épiceries. Les côtes sont très poissonneuses.

Cette île est une rade commune pour les vaisseaux qui vont aux îles Moluques, &c., & qui viennent tous y relâcher pour y prendre des rafraîchissemens, à cause de l'abondance & du bon marché des denrées.

On y trouve aussi diverses mines; il y en a même d'or; mais le roi ne veut pas permettre qu'elles soient exploitées. Quand les habitans de Bali meurent, on brûle sur leurs bûchers celles de leurs femmes qu'ils ont le plus aimées pendant leur vie. Ces infortunées courent à ce supplice en sautant, en dansant, au son des instrumens, parées de leurs plus riches habits & de ce qu'elles ont de plus précieux; & ce stupide dévouement passe chez ces peuples pour un acte de vertu & d'amour conjugal.

Les Baliens ou Balies, par la force du corps, par leur courage, qui n'est point comme chez les autres Indiens le fruit de l'opinion, par leur audace à braver la mort, passent, avec raison, pour le peuple le plus belliqueux de l'Inde (*M. D. M.*)

BALI (détroit de Bali), c'est un bras de l'Océan, à l'orient de l'île de Bali, entre celle-ci & celle de Bomra. Ce détroit est très-dangereux, à cause de plusieurs écueils qui sont au milieu. (*M. D. M.*)

BALI, royaume d'Afrique, dans l'Abyssinie. Le fleuve Havasch le traverse. Les Galles l'ont enlevé aux Abyssins, & ont subjugué aussi les provinces voisines. Ce royaume, qui n'a ni ville ni bourgs, est enfermé à l'orient & au midi par le royaume d'Adel; à l'occident, par celui de Fatagar, & au nord, par ceux de Gan & de Dawaro. (*M. D. M.*)

BALKE, ville considérable d'Asie, & la capitale du Chorassan, sur le fleuve Oxus ou Gihon. Les Tartares de Gengiskan prirent cette grande ville en 1221, & en firent cruellement massacrer tous les habitans *Long.* 85; *lat.* 36, 40.

Tamerlan la prit en 1369 sur le sultan Hussain. Les Usbecks en ont chassé les successeurs de Tamerlan, & s'en sont enfin rendus les maîtres. Elle est de nos jours un sujet de guerre continuelle entre les Usbecks & les Persans. La principale mosquee de Balke portoit le nom de *Neubehar*, c'est-à-dire, nouveau printems. Elle étoit bâtie sur le modèle de celle de la Mecque. Lorsque j'ai dit qu'elle étoit la capitale du Korassan, je devois ajouter que c'est un titre qu'elle partage avec les villes de Meru, de Nischabur & de Herat. (*M. D. M.*)

BALLAN, petite ville de France, au diocèse du Mans, sur la rive droite de l'Orne. *Long.* 17, 50; *lat.* 48, 10. (*R.*)

BALLENSTAD, petite ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, près de la Secke, à 2 lieues de Quedlinbourg.

BALLINASLOE, petite ville de la Connacie, en Irlande, sur la Sue, dans la province de Roscommon, à dix milles d'Athlone, sur le grand chemin de Gallowai.

BALLINEKIL, ville d'Irlande, au comté de la Reine, province de Leinster, à 18 li. n. o. de Dublin. Elle envoie deux députés au parlement.

BALLINROAB, petite ville d'Irlande, capitale du comté de Mayo, à 15 lieues de Killa. Elle envoie un député au parlement.

BALLI-SHANNON, bourg d'Irlande, au comté & à 4 lieues f. de Dunnagal. Elle envoie un député au parlement.

BALLON, petite ville de France, au diocèse du Mans, sur la rive droite de l'Orne, à 5 lieues du Mans. C'étoit autrefois une des plus considérables forteresses du pays. Elle porte le titre de marquisat, & a deux paroisses. *Long.* 17, 50; *lat.* 48, 10.

BALNALU, ou SAINT-JEAN, bourg d'Irlande, au comté & à 2 li. e. de Longfort. Elle envoie un député au parlement.

BALOWA, grande ville d'Asie dans l'Indoustan, au royaume de Decan.

BALSORA, BALSERA, BASSORA, ou BASRAH, ville de la province de Chaldée, du côté de l'Arabie Déserte, bâtie par ordre du calife Omar, l'an de J. C. 636, à une demi-lieue de l'Euphrate. Elle est à 66 degrés de *long.* & 30, 20 de *lat. septentrionale*, dans un terrein sablonneux & pierreux, où il ne pleut presque jamais en hiver, jamais en été; mais elle a dans son voisinage une petite rivière qui coule auprès de la ville d'Obolla, & qui rend la vallée si délicieuse en toutes sortes de fruits, que les Arabes appellent ce lieu, *un des Paradis de l'orient.*

Il y a dans Bassora une place non-seulement où les Arabes des environs s'assembloient autrefois pour le marché, mais où se rendoient les Arabes lettrés, pour y lire leurs ouvrages de poésie ou d'éloquence; c'est ce qui a donné à cette ville tant d'hommes célèbres dans la littérature Arabique. Bassora, quoique très-considérable, n'a jamais été le siège des califes: Cufa a eu cet avantage par-dessus elle.

Les habitans de Bassora ont creusé un canal qui communique à l'Euphrate, & des vaisseaux de cent cinquante tonneaux peuvent arriver par ce canal: il y a une forteresse pour en défendre l'entrée. Le pays est si bas que, quoiqu'éloigné de quatorze lieues de la mer, sans une digue qui en arrête les flots, il seroit souvent inondé. Cette digue a plus d'une lieue de long, & bâtie de bonnes pierres de tailles si bien jointes, que la mer ne peut les rompre.

Les Turcs ont été les maîtres de Bassora depuis 1668 jusqu'à 1775 que les Persans la leur ont enlevée. Il s'y faisoit un très-grand commerce, mais depuis que cette ville est aux Persans, elle n'est plus qu'un amas de masures & de décombres. Les

habitans désolés par la guerre & les maladies causées par les marais fangeux qui l'entourent, sont réduits à un très-petit nombre, & dans la plus grande misère. Elle est située au-dessous du confluent du Tigre & de l'Euphrate. (*M. D. M.*)

BALTIMORE, ville d'Irlande dans la province de Munster, au comté de Corck, sur la baie de même nom. Elle a un bon port, & envoie deux députés au parlement.

BALTINGLASS, petite ville d'Irlande, dans la province de Leinster, au comté de Wicklow sur l'Urrin, à treize milles environ de Blessington. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

BALTIQUE. *Voyez* MER BALTIQUE.

BALUCLAVA, ou JAMBOL, bourg & port de Crimée, sur la mer Noire. *Long.* 52, 40; *lat.* 44, 50.

Quelques géograpges pensent que c'est l'ancienne *Pallacium*. C'est là que l'on construit les navires, galères, &c. pour le service du grand-seigneur. L'embouchure de ce port a environ quarante pas, huit cents de circuit; sa largeur est de quatre cent cinquante. Ce port est excellent; & quelque tempête qu'il fasse, un vaisseau y est toujours en sûreté. Les hautes montagnes qui l'entourent le mettent à l'abri de tout vent. Ce bourg est d'environ mille deux cents feux. Il est à 16 li. s. o. de Crim.

BALVE, petite ville d'Allemage, dans le duché de Westphalie, à 3 li. s. d'Aremberg.

BALZAC, bourg de France, élection & à une lieue n. d'Angoulême.

BAM, ville de la Caramanie Persique. *Long.* 94; *lat. sept.* 28, 30.

BAMBA, province d'Afrique, au royaume de Congo.

C'est la plus grande & la plus opulente des six qui font la division de ce royaume. Elle s'étend du nord au couchant depuis la rivière d'Ambris jusqu'à celle de Danda, au midi confine à Angola, & au levant au lac de Thilande, ou d'Aquilonde, & à la province de Sissama. Ce royaume, outre ces six provinces, a encore un grand nombre de fiefs ou seigneuries particulières, qui en sont tributaires, & dont quelques-uns des seigneurs, sovas ou princes, sont très-puissans.

Bamba est la capitale de cette province. Le prince qui y commande est le plus puissant des vassaux du roi de Congo. Par le droit que lui donne sa naissance, il est toujours le général de l'armée royale. Les habitans de Bamba, qui est une ville fort petite, sont chrétiens & forts guerriers. On y trouve beaucoup de mulâtres & prêtres nègres. C'est le premier établissement des Portugais en Guinée. Le port de cette ville est très-bon. C'est de là que se tirent les bois nécessaires amenés à Saint-Paul de Leanda.

Cette province, couverte de forêts, de prairies & d'eaux, nourrit des éléphans d'une grandeur prodigieuse. Quelques-unes de leurs défenses pesent jusqu'à deux cents livres. Ils ont les poils de la queue épais comme de petits joncs, noirs & luisans. Les habitans s'en servent pour ornement autour du cou, ainsi que les seigneurs & dames du royaume d'Angola. Les tigres de cette contrée sont d'une grande férocité. Leur moustache est, dit-on, si venimeuse, que quiconque en avaleroit un poil, mourroit comme enragé. La même province produit aussi un animal sauvage, qui tient du cheval & du mulet: c'est le *zèbre*, que l'on nomme aussi *âne sauvage*. Le long du ventre & de l'épine du dos, il a des raies de trois couleurs, noires, blanches & jaunes, larges d'environ trois doigts. Cet animal fait ses petits tous les ans, se tient dans les bois, & est très-rapide à la course. Apprivoisé, il sert comme nos chevaux domestiques.

On y trouve aussi des *empalangos*, animal qui ressemble à un bœuf, & dont la chair est bonne à manger. Parmi les diverses sortes de serpens, il y en a de si monstrueux & qui ont la gueule si large, qu'ils peuvent dévorer un cerf; ils vivent sur la terre & dans l'eau: quand leur ventre est plein, qu'ils sont gonflés de leur proie, ils s'abandonnent au sommeil: les habitans profitent de ce moment pour les tuer; ils en mangent la chair qui leur paroît excellente; ils ont deux pieds, des espèces d'ailes ou nageoires, la peau jaune & tachetée de verd & de bleu, une longue mâchoire armée de plusieurs rangs de dents. Les nègres les adorent comme des dieux.

Il y a aussi des mines riches en divers métaux, sur-tout en argent. Les habitans en sont si robustes, que d'un seul coup ils peuvent couper un esclave en deux. On admire sur-tout leur adresse à tirer de l'arc. Leurs boucliers, faits d'écorce d'arbre, réunissent la dureté à la légèreté. (*M. D. M.*)

BAMBA, province de l'Amérique méridionale, dans la terre ferme, au royaume de Popayan, & vers la ville de même nom; les Espagnols en sont maîtres, & y ont quelques bourgs. (*R.*)

BAMBERG (évêché de): les terres de cet évêché sont en Allemagne, dans la Franconie: elles peuvent avoir quinze milles dans leur plus grande étendue, & dix milles dans leur largeur. Le sol produit en abondance toutes sortes de bleds, de légumes, de fruits, ainsi que des vins, entr'autres ceux d'Altenbourg, de Beringsfeld & de Zeil; du safran, une grande quantité de réglisse. Il y a même aux environs de Bamberg un si grand nombre de lauriers, figuiers, citroniers, orangers, qu'on appelle cette contrée l'*Italie de l'Allemagne*. L'entretien du bétail est considérable. On y trouve aussi de belles forêts & des forges de fer. Le Mein arrose la partie septentrionale de l'évêché, & reçoit les eaux de la Rotach, de l'Itz & de Rednitz. Cinq à six autres rivières arrosent la partie opposée.

La principauté de Bamberg renferme dix-huit villes & quinze bourgs. Il n'y a point d'états pro-

vinciaux. Tout le pays professe la religion Catholique Romaine.

Ce pays appartenoit autrefois aux puissans comtes de Babenberg. Albert étant le dernier de cette maison, ses possessions retournèrent à l'empire en l'année 908. L'empereur Otton III en fit don au fils de sa sœur, Henri, duc de Bavière, qui lui succéda dans la dignité impériale. Ce prince érigea, en 1006, ce comté de Babenberg en évêché, auquel il donna, ainsi que sa femme Cunégonde, des richesses considérables. Le pape Benoît VIII abandonna à son premier évêque, la jurisdiction archiépiscopale. Clément II accorda encore de plus grandes prérogatives à son successeur. Ainsi l'évêque de Bamberg relève immédiatement du Saint-Siège, & administre son évêché à l'instar des archevêques. Il est décoré du *pallium*, & il jouit de la quatrième place dans le collège des princes, sur le banc ecclésiastique.

Il est prince convoquant & directeur du cercle de Franconie, reçoit les suffrages & donne le sien le dernier. La taxe matriculaire de l'évêché est aujourd'hui de 437 florins: il paie pour l'entretien de la chambre impériale, cinq cent soixante-quatorze écus de l'empire, soixante-dix-huit trois quarts kreutzertz.

Le chapitre de la cathédrale est composé de vingt chanoines capitulaires, & de quatorze domicillaires. L'évêque prend son avis & son consentement dans les affaires importantes.

La régence ou dicastère de la cour est composée d'un président, d'un chancelier, & d'une vingtaine de conseillers. Il a dans sa dépendance le siège provincial de Bamberg, la justice tutélaire, le siège de la police, la justice criminelle & le siège prévôtal, auquel appartiennent les étrangers & les habitans non bourgeois.

La chambre des finances & la recette supérieure administrent les revenus du prince. Chacun de ces collèges a son président particulier; le dernier fait en outre les fonctions du conseil de guerre. (*M. D. M.*)

BAMBERG, anciennement *Babenberg*, ville d'Allemagne dans la Franconie, capitale & résidence du prince évêque, située au bord de la Rednitz, partie sur des collines, & partie en bas de ces mêmes collines. La ville proprement dite, n'est pas grande, mais elle a un fauxbourg très-étendu; en général elle est bien bâtie & très-peuplée. La Rednitz la divise en deux endroits, & en fait trois villes. Dans celle qui est supérieure, & dont la situation est sur une monticule, on trouve la résidence appellée *Petersbourg*, construite à neuf par l'évêque Lothaire-François en 1702. L'église cathédrable de Saint-Georges, dans laquelle sont inhumés l'empereur Henri II, & sa femme Cunégonde, fondateurs de l'évêché, possède un trésor riche en reliques & autres choses rares & précieuses. On y voit encore les églises de Saint-Etienne & de Saint-Jacques, la riche & célèbre abbaye de Monchsberg, de l'ordre de Saint Benoît, & le couvent des religieuses de Sainte Théodore. Dans la partie moyenne de la ville qui communique à la précédente par un pont de pierre très-élevé, on trouve beaucoup de belles maisons; l'ancien château épiscopal avec une orangerie remarquable, l'église des Jésuites qui dirigeoient l'université, l'église paroissiale de Saint-Martin, celle de Sainte-Marie, trois couvens de religieux, trois de religieuses, & un hôpital. Un pont long & large conduit, de cette partie de la ville, au fauxbourg appellé *Treuerstadt*, où l'on remarque l'ancienne abbaye de Saint-Gandolphe, un couvent de religieuses de l'ordre de Saint Dominique. On fixe à l'année 804 la première consécration de la ville. Il s'y est tenu des diètes générales de l'empire en 984, 1124, 1134, 1138, & en 1158, & des assemblées circulaires en 1644, 1645 & 1673. Elle fut prise par les Prussiens en 1758, & obligée, conjointement avec l'évêché, de se racheter par une forte contribution. Les sujets du prince évêque de Bamberg ont été exemptés du droit d'aubaine en France, en 1773.

L'ancien château est situé sur une haute montagne, à une demi-lieue de la ville: il est détruit en partie. A une lieue environ de Bamberg est un château remarquable, nommé *Marquardsbourg*, où les évêques font leur demeure en été.

Cette ville est à 12 lieues n. de Nuremberg, 30 n. pour o. de Ratisbonne, 100 n. o. de Vienne. *Long.* 28, 40; *lat.* 50. (*M. D. M.*)

BAMBERG, petite ville de Bohême, au pied d'une montagne, à 10 lieues f. e. de Konigsgratz, 12 f. de Glatz, & 16 n. o. d'Olmutz. *Long.* 34, 20; *lat.* 49, 53.

BAMBOU, ou BAMBUCK, royaume d'Afrique dans la Nigritie, borné au septentrion par les pays de Galam & de Kassan, à l'occident par la rivière de Felemé & les royaumes de Kantu & de Kombregudu, au midi par celui de Mankanna, & à l'orient par des terres inconnues. Ce royaume est entouré de mines d'or. On croit que c'est la même chose que Bambourdon, contrée d'Afrique assez avant dans les terres, au pays des Nègres, près des mines d'or du royaume de Jaira.

BAMBOURG, PAMBOURG, ou PAINBOURG, bourg du cercle de Bavière en Allemagne, dans le gouvernement de Buchausen, sur l'Achza, vers le nord du lac de Chiemzée. Quelques géographes croient que c'est l'ancienne *Badacum* ou *Augusta Badacum*.

BAMFF, petite province de l'Ecosse septentrionale, dans la province de Buchan, près de l'embouchure de la rivière de Doverne. Elle a quarante-six milles de longeur sur vingt de largeur. C'est un pays assez fertile en bleds & en pâturages. Il s'y fait quelque commerce le long de la côte, mais il n'y a point de bon port, & les bâtimens y sont exposés au mauvais tems.

BAMFF, petite ville & comté de l'Ecosse septen-

trionale, dans la province de même nom, à l'embouchure de la Doverne. Elle envoie un député au parlement. Cette ville, faute d'un bon port, fait peu de commerce. *Longit.* 15, 25; *latit.* 57, 48.

BAMIAN, ville d'Asie, autrefois capitale d'une contrée de même nom, dans le Chorassan. Son pays s'étend à l'orient de la ville de Balkhe, en tirant vers le Kabul, province septentrionale des Indes. *Long.* 102; *lat. sept.* 36, 35.

Gengiskan la saccagea en 1221, à cause qu'il perdit un de ses petits-fils en l'assiégeant. Elle ne s'est point rétablie depuis.

BANARA, BENARES, ou BANARONS, grande ville d'Asie, au Mogol, dans le royaume de Bengale. *Long.* 101, 30; *lat.* 26, 20.

Le Gange coule le long des murailles de cette ville, qui est très-bien bâtie. Les maisons y sont de pierres de taille & de briques pour la plupart; mais les rues en sont étroites, ce qui est d'une grande incommodité. On y voit plusieurs caravenseras, dont un entre autres est remarquable par sa construction & sa grandeur. Il s'y trouve plusieurs belles pagodes; celle qu'on nomme *la grande Pagode*, a un dôme d'une architecture hardie; elle est remplie d'idoles richement ornées. Cette pagode renferme une infinité de chambres pour les Brames, de petits jardins, de plattes-formes, & s'étend jusqu'au Gange, où ces peuples idolâtres vont boire de l'eau du fleuve, qui, selon leur religion, doit les purifier de toutes leurs souillures, sur-tout lorsqu'elle a été bénite par le grand-prêtre. Les Brames en remplissent des pots de terre qu'ils vendent à ces pauvres Indiens, & qu'ils leur font payer fort cher; tant il est vrai que chez tous les peuples, la superstition, la crédulité & l'ignorance, ont toujours été une des principales branches du revenu des prêtres. On ne boit de cette eau que sur la fin des repas, comme nous buvons les plus excellentes liqueurs. C'est, dit-on, dans cette ville que les Brames ont la plus célèbre école de toutes les Indes. (*M. D. M.*)

BANBURY, ville d'Angleterre, sur la rivière de Chernel, dans la province d'Oxford. Elle envoie un député au parlement. Elle est à 4 lieues n. o. d'Oxford, & 18 n. o. de Londres. *Long.* 16, 10; *lat.* 52, 9. (*R.*)

BANC, en général, est une hauteur d'un fond de mer inégal, qui s'élevant vers la surface de l'eau, la surmonte quelquefois; ou si elle règne au dessous, elle n'y laisse pas d'ordinaire assez d'eau pour porter un vaisseau. Il y a des bancs de sable qui sont des amas de sable ou de terre, lesquels forment une hauteur contre laqulle les vaisseaux peuvent s'engraver; & des bancs de pierres qui sont des rochers qui s'élèvent au-dessus de la surface de l'eau.

BANC (le grand), banc de l'Amérique septentrionale, vers la côte orientale de Terre-Neuve; c'est le plus grand banc de sable qu'on connoisse; il n'est pas dangereux. Les Européens y font la pêche des morues.

BANC AUX BALEINES, aussi dans l'Amérique septentrionale, à l'occident du grand banc, & au midi du Banc à Vert.

BANC DES ISLES, dans l'Amérique septentrionale, joignant les îles de Saint Pierre, & au midi de la côte de Terre-Neuve.

BANC A VERT, en Amérique, près de la côte méridionale de Terre-Neuve, vis-à-vis des baies de Plaisance & des Trépassés.

BANC JACQUET, ou LE PETIT BANC, dans l'Amérique méridionale, à l'orient du grand banc.

BANC DES CHIENS (le), ou DOGGERS-BANC, banc de sable fort étendu dans l'Océan, entre la côte d'Angleterre à l'occident, & celle des Provinces-Unies & de Jutland, à l'orient, l'espace environ de 50 lieues. Il est assez dangereux. Au nord de ce banc, entre lui & le Borneur, il y a un autre banc, mais plus petit, qui offre cependant trente brasses.

BANC SAINTE-ANNE, dans l'océan Atlantique vers les côtes de Malaguette.

BANCA, île d'Asie dans les Indes, entre celles de Sumatra & de Bornéo, avec une ville & un détroit de même nom. Les Hollandois y ont un fort.

BANCALIS, ville de l'île de Sumatra, au royaume d'Achem, vers le détroit de Malaca. *Long.* 118; *lat.* 1, 5. Les Hollandais y font un commerce considérable de poivre, &c.

BANCHISCH, province de l'Indoustan, dans les états du Mogol; quelques Géographes, de Lisle sur-tout, l'écrivent *Bankich*, & placent cette province au midi du royaume de Cachemire. Nous n'avons pas plus de détails sur ce pays, qui nous est très-peu connu; nous savons cependant qu'il ne faut pas le confondre avec *Bakar*, ou *Bacar*, qui est sur le Gange, beaucoup plus au midi.

BANCOK, fort d'Asie, au royaume de Siam, dans les Indes. *Long.* 119; *lat.* 13, 25. Il est d'une grande importance. Les Français en furent chassés par les Siamois en 1688. Il est à 7 lieues n. e. de la mer.

BANDA, îles d'Asie, vers le 4e degré de *lat. mérid.*

Elles sont ainsi nommées de la principale des sept, environ à trente lieues sud-est d'Amboine; car chacune d'elles a un nom particulier. On les désigne plus souvent encore sous le nom général des Moluques. Les Hollandais y ont plusieurs forts & y font un grand commerce; ils en possèdent la plus fertile: j'aurois pu dire la moins misérable; car toutes ces îles sont d'une affreuse stérilité. Les Hollandais cependant y ont concentré la culture du muscadier & du macis, qui ne croissent dans aucun autre lieu de la terre. L'air n'y est pas toujours très-sain.

Le tremblement de terre de 1683, fit des ravages affreux. Les négreries furent enfoncées, les montagnes se fendirent, les bâtimens, les bastions,

bastions, les magasins, &c. furent presque tous abattus; il y a encore dans ces îles des volcans qui vomissent le feu & la flamme, & sur-tout une eau si chaude, qu'on y peut faire cuire des œufs. Les habitans, d'après les relations les plus avérées, y vivent très-long-tems; on en voit plusieurs passer cent ans. Ils connoissent l'artillerie, & les arts destructeurs de l'Europe, sont robustes, & très-belliqueux. (*M. D. M.*)

BANDA, ville de la presqu'île de l'Inde, au royaume de Décan, deçà le Gange. Elle est considérable & fortifiée. Sa situation est, en approchant de la source de la petite rivière de Déri, au nord, & de la ville de Goa, à peu-près à 9 lieues de distance. (*M. D. M.*)

BANDASSON, ville de l'Indoustan, au royaume d'Agra, selon Davity.

BANDER, ville du Mogolistan en Asie, dans le royaume & sur le golfe de Bengale, près de Chatignan, à l'embouchure la plus orientale du Gange.

BANDER-ABASSI, ou GOMRON, ville maritime d'Asie, dans la province de Kerman en Perse, sur le golfe d'Ormus. *Long.* 75; *lat.* 27.

C'est aujourd'hui le plus célèbre port de la mer Persique; la rade en est grande & bien assurée. Le terroir de cette ville est sec & stérile, tandis que celui des montagnes qui l'environnent, & qui n'en sont qu'à trois lieues, est très-fertile, couvert de bois, & abonde en eaux. Bander est ceint de murailles du côté de la terre; il a même deux petites forteresses; on y compte près de mille cinq cens maisons, toutes en plates-formes, avec des tours-à-vent, pour renouveller l'air : invention qu'on n'eût point dû attendre d'un peuple barbare. On distribue cet air par le moyen des tuyaux, dans les divers appartemens. Les édifices publics n'ont rien de remarquable, excepté le quai qui a plus d'un mille de longueur. Les habitans sont ou Indiens, ou Juifs, ou Persans, &c. Les Anglais, les Français, les Hollandais y ont des comptoirs.

Les vaisseaux qui passent l'été à la rade de Bander sont exposés à être percés par les vers, sur-tout les vaisseaux de l'Europe, parce que le bois n'en est pas si dur que celui des Indes; mais on a su y remédier en les doublant en cuire, ce qui ajoute encore de la vîtesse & du sillage. L'eau que l'on boit dans cette ville est fort mauvaise, ainsi que l'air, qui est très-dangereux, ou pour mieux dire mortel, sur-tout aux étrangers, qui y meurent neuf sur dix en dix ans; ce malheur est occasionné par les montagnes qui environnent Bander, & qui empêchent l'air de se renouveller, ce qui produit bientôt la corruption dans un climat si chaud. On attribue aussi cet air pestilentiel aux vapeurs trop fortes de nitre, de soufre, & aux exhalaisons de sel, & des eaux corrompues que la mer, dans les chaleurs, jète sur le rivage; peut-être encore admettrois-je, sur-tout, la nature du pays qui est extrêmement humide & extrêmement chaud tour-à-tour : aussi les habitans, pendant six mois d'été, fuyent-ils une ville qui seroit pour eux un tombeau, & se réfugient-ils dans les campagnes pour y respirer un air plus sain.

A tout cela on peut encore ajouter que cette ville est souvent désolée par des tremblemens de terre; que les vents y changent régulièrement quatre fois le jour, pendant presque toute l'année : d'ailleurs, plus le vent est chaud, plus l'eau se raffraichit; plus au contraire le vent est froid, plus elle s'échauffe.

Au reste, les vivres y sont en abondance, & particuliérement le poisson; on y trouve des fruits de toute espèce. Les Portugais s'en emparerent en 1612, & y bâtirent deux forts; mais Abas le Grand, roi de Perse, les en chassa en 1614, aidé par les Anglais. (*M D. M.*)

BANDER-CONGO, petite ville maritime d'Asie en Perse, sur le golfe Persique, dans la province de Farsistan. Son commerce est peu considérable.

BANDO. *Voyez* AZMER.

BANDON-BRIDGE, bourg d'Irlande, dans la province de Munster, au comté de Cork, sur la rivière de Banne, où son nom signifie qu'elle a un port. Elle envoie deux députés au parlement.

BANGOR, petite ville d'Angleterre dans la principauté de Galles, au comté de Carnarvon, sur le détroit de Menay, vis-à-vis l'île d'Anglesey. *Long.* 13, 4; *lat.* 53, 14. Son évêché est suffragant de Cantorbéry. Il y avoit autrefois une fameuse Abbaye qui entretenoit plus de deux cents moines, mais qui étoit déja tombée en ruines lors de la conquête des Normands.

BANGOR, petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulster, au comté de Downe, sur la baie de Karichfergus. Elle envoie deux députés au parlement. Le Duc de Schomberg étoit comte de Bangor.

BANIALUCH, ou BAGNALUC, bonne forteresse de la Turquie en Europe, dans la Bosnie, sur les frontières de la Dalmatie, proche la rivière de Setina, où le Béglerbey fait sa résidence. Elle est à 12 lieues n. de Spalatro. *Long.* 35, 20; *lat.* 44, 20. (*R.*)

BANIANA, ville des Indes orientales que Tavernier place sur la route de Surate à Agra. Il rapporte qu'on y fabrique le meilleur indigo; mais qu'il se vend le double de l'indigo ordinaire.

BANIANS, *Baniani*, secte d'Indiens commerçans & idolâtres, descendans de ces Indiens chez lesquels Pythagore vint puiser sa doctrine. Ils s'abstiennent de chair & de poisson, & ont des hôpitaux pour les bestiaux. Ils font leurs marchés sans parler, en faisant seulement des signes de la main. Ils sont dispersés dans l'Orient, comme les Juifs parmi nous. On les charge de toutes sortes de commissions, & il n'y a guère de pere

sonnes dans les Indes qui n'aient leur Banian.

BANNOW, bourg d'Irlande, au comté & à 6 lieues ſ. o. de Wexford. Il députe au parlement.

BANNO BURN, ou BANNOCHRON, petite ville d'Ecoſſe, à deux milles de Sterling, ſur une rivière de même nom.

BANTAM, *Bantanum*, grande ville d'Aſie aux Indes, dans l'île de Java, capitale du royaume de même nom, avec un bon port. *Long.* 123, 3; *lat. mérid.* 6, 20.

Deux rivières lavent ſes murailles qui ſont de brique, & qui n'ont guère que trois pieds d'épaiſſeur, & une troiſieme la traverſe; mais ces trois rivieres ſont ſi baſſes, qu'elles ne peuvent être navigables. La ville a de fort mauvaiſes portes, avec deux baſtions; mais ſa principale défenſe conſiſte dans ſon château. Les maiſons ſont mal bâties, de pailles & de cannes, ſur des pilotis façonnés comme les pilotis d'Achem. Ceux qui les habitent ſont leurs toits de feuilles de cocos, & ne ferment le corps de logis qu'avec des rideaux, afin de jouir de l'air dans un climat ſi chaud. Ils ont cependant des magaſins de pierres pour leurs marchandiſes; mais ils ne ſont couverts que de pailles, ce qui rend les incendies très-fréquens. Il n'y a dans la ville que trois rues principales, elles aboutiſſent au palais; aucune de ces rues n'eſt pavée; mais le ſable qui les couvre les rend très-propres. Les canaux, qui coupent la ville en pluſieurs endroits, ſont fort ſales, parce que le courant de la rivière eſt trop foible pour entraîner les immondices de la ville; ce qui fait que l'eau y croupit, s'y corrompt & infecte l'air. Chaque perſonne de qualité a ſa moſquée dans ſa maiſon, & un petit corps-de-garde de dix à douze hommes; il y a une grande moſquée commune près du palais du Roi, du côté de l'arſenal & de l'écurie. La ville eſt diviſée en pluſieurs quartiers, qui ont chacun une perſonne d'autorité qui y commande en tems de guerre, & qui a la direction de la police. A tous les coins de rue on voit des gardes, & le ſoleil couché on ne voit plus perſonne dans les rues. Le Roi eſt Mahométan, & fait obſerver un très-bon ordre dans le commerce. Les habitans, dont les Chinois ſont une grande partie, ont trois ou quatre femmes, ſans les concubines. On marie les enfans dès l'âge de huit, neuf, dix ans. Tout le monde va nu-pieds. Les femmes ſont extrêmement propres, & ſont gouvernées par une princeſſe du ſang, légitiment élue pour juger leurs différens. Le plus grand commerce de Bantam conſiſte en poivre. Les Hollandais en tirent le plus riche profit. Le grand port a près de deux lieues de tour, & eſt auſſi large que long à l'entrée, de ſorte que les vaiſſeaux y ſont en toute ſûreté. Bantam eſt à 24 ou 25 lieues de Batavia. (*M. D. M.*)

BANTAM (royaume de), royaume des Indes dans l'île de Java, dont il occupe la partie occidentale. Il faut y comprendre auſſi les terres que la compagnie des Indes Orientales des Provinces-Unies poſſede dans l'île de Java, puiſque ces terres faiſoient partie de ce royaume. Outre Bantam, capitale, il y a divers ports conſidérables, ſavoir, Jacatra, qui eſt devenue la capitale des Indes Hollandaiſes, & qui eſt maintenant bien plus connue ſous le nom de Batavia, *Sura*, *Palimba*, *Iſle-Bongon*, *Iſle-Lucar*, *Iſle-Sucar Junculam*.

Le royaume de Bantam a de hautes montagnes, parmi leſquelles il y a pluſieurs volcans, comme Cheribon, Tégal & Matam. Il y a auſſi quantité de bois, de vaſtes plaines couvertes de riz, & un aſſez grand nombre de rivieres, dont nous ne connoiſſons guère que l'embouchure. La côte ſeptentrionale de ce pays eſt bordée d'une infinité de petites îles & d'écueils, qui en rendent l'approche dangereuſe. On ne connoitroit que très-imparfaitement cette contrée, ſi on ſe contentoit de lire les menſonges agréables de l'abbé de Choiſy. (*M. D. M.*)

BANTAYAN, île d'Aſie, dans l'Océan oriental, & l'une des Philippines, proche de l'île de Sibu, du côté du nord-eſt. Elle eſt environnée de quatre à cinq autres plus petites, dont les habitans, en très-petit nombre, ne ſont occupés qu'à la pêche, à faire des toiles & des bas de coton.

BANTON, île d'Aſie dans l'Océan oriental: c'eſt une des Philippines, ſituée vers la partie méridionale de l'île Manille.

BANTRAN & BANTRET-YAI, îles d'Aſie; elles ſont dans la rivière de Menam, au royaume de Siam, ſuivant la Loubere, qui leur donne 120 degrés 55 minutes de longitude & 13 degrés 6 minutes de latitude boréale. Elles n'ont chacune qu'un village ou hameau qui porte le nom de l'île où il eſt.

BANTRI, ou BANTREI, ville maritime de la province de Munſter en Irlande, au ſud-oueſt. Elle donne ſon nom à la baie. Elle a titre de Baronnie.

BANTZ, ville de la Baſſe-Hongrie, ſur la Save, entre Sirmick & Belgrade.

BANYA, petite ville de Tranſylvanie: on la nomme auſſi *Nagibania*. Elle eſt ſur les frontières de la Haute-Hongrie, à ſix milles d'Allemagne de Beſterz, au couchant.

BANZA, ou SAN-SALVADOR, ville d'Afrique, au royaume de Congo, dont elle eſt capitale. Elle eſt ſituée preſque au milieu de la province de Pembo, ſur une montagne, dont la plus grande partie eſt de roche, & a plus de deux lieues de circuit. Les Portugais la nomment toujours *San-Salvador*. Elle eſt à 150 milles de la mer. La rivière de Barbela coule au bas du côteau où elle eſt ſituée, & qui eſt ſi haut, que de la plateforme la vue s'etend très-loin ſur tous les pays voiſins. La ville n'a de murailles que du côté du midi. Le Palais du roi, auſſi vaſte qu'une ville ordinaire, eſt fermé de quatre murailles. On y trouve dix ou douze égliſes, ſept chapelles dans la ville, & trois égliſes dans le château du prince. Il y a deux fontaines qui donnent abondamment de l'eau

aux habitans. Les Portugais y ont un comptoir. Le bétail de Banza consiste en pourceaux & en chèvres; mais on n'y trouve que très-peu de moutons & de boeufs. Il y a dans cette ville un évêque Portugais. *Long.* 32; *lat. mérid.* 5. (*R.*)

BAOL, royaume d'Afrique, dans le pays des nègres. Le roi demeure à deux journées de la côte, dans une grande bourgade appellée *Lambaye*, qui est la principale habitation de ce royaume. Ce pays abonde en bétail.

BAORUCO, contrée de l'Amérique, dans l'île Saint-Domingue. Elle confine avec celle d'Yacuimo, & l'accès en est fort rude pour les bêtes de charge, à cause de ses montagnes extrêmement hautes. La disette des pâturages y est grande. (*R*)

BAPAUME, place forte des Pays Bas, dans l'Artois, à cinq lieues d'Arras, & autant de Cambrai, dans un pays sec, sans rivières ni fontaines. Ce n'étoit au XI[e] siècle qu'un château où s'étoit cantonné un nommé Beranger, chef de voleurs, en 1090. Eudes, duc de Bourgogne, comte d'Artois, l'érigea en ville, & la fit fermer de murs en 1335. Charles V fit fortifier cette place. Vauban & le chevalier de Ville y travaillèrent sous Louis XIV. Il y a un état-major, un gouverneur, un lieutenant de roi, avec un château, un bailliage & une maitrise particulière des eaux & forêts. Les Français la prirent en 1641; & elle est demeurée à la France par le traité des Pyrénées. (*R*)

BAQUEVILLE, en Caux, bourg & doyenné rural en Normandie, connu par ses fabriques de toiles, sur la vienne, à trois lieues d'Arques & autant de Dieppe.

BAR, petite, mais forte ville de Pologne, dans la Podolie, sur la rivière de Kow, à 25 lieues n. o. de Braclaw. Elle est fameuse par la confédération qui s'y forma contre l'intrusion d'une puissance étrangère, dans l'administration & le gouvernement de la république de Pologne. *Long.* 46; *lat.* 49, 15. (*R*)

BAR (duché de), ou LE BARROIS, contrée de France, située des deux côtés de la Meuse, dans le gouvernement de Lorraine, sur les confins de la Champagne. Il y a de très-bons vins.

Ce duché fut cédé à la France par le traité des Pyrénées; mais il fut rendu à la maison de Lorraine par celui de Riswick; & par le traité de 1736, il fut donné à Stanislas premier, roi de Pologne, à charge de réversion à la couronne de France.

Le Barrois n'a pas toujours relevé du royaume de France, comme le disent plusieurs auteurs. Ce pays se divise en Barrois mouvant & en Barrois non-mouvant. Le Barrois non-mouvant appartenoit à ses princes légitimes, qui eux-mêmes ne dépendoient de personne. Le Barrois mouvant relevoit du royaume de France. (*R.*)

BAR-LE-DUC, ville de France en Lorraine, sur l'Orney, bâtie par Frédéric, duc de Mosellane, beau-frère de Huges Capet, au X[e] siècle, pour s'opposer aux fréquentes incursions des Champenois.

La ville est sur la pente d'une colline, & fortifiée par un ancien château. Cette forteresse est la ville haute de Bar, où est le palais ducal. La ville basse a été bâtie dans la suite au pied de la montagne. Les deux villes ne sont pas fortifiées, ni en état de résister au moindre camp volant. Tout est ouvert, tout tombe en ruines: il y a quelques belles maisons dans les fauxbourgs. La rivière d'Ornay, qui arrose la basse-ville, fournit des truites excellentes. Le pays abonde en grains, en bois, en gibier & en volaille. Il y a d'excellens vins. On y trouve de très-bons pâturages; mais tout cela n'empêche pas qu'il ne soit très-pauvre. Cette ville est à 16 lieues o. de Nanci. C'est le siège d'un bailliage & d'une maitrise particulière des eaux & forêts. On y compte onze cents feux. (*R.*)

BAR-SUR-AUBE, *Barum ad Albulam*, ville ancienne de Champagne, ruinée par Attila, qui y fit mourir Sainte Germaine. Il y avoit autrefois quatre foires franches & des quartiers séparés pour les Allemands, les Hollandois, les Lorrains & les marchands d'Orange. Les Juifs y avoient une synagogue; les comtes de Champagne y possédoient un château, ruiné à la fin des guerres des ducs de Bourgogne. On y recueille de très-bon vin. C'est le siège d'un gouvernement particulier, & d'une élection. Elle est à 8 lieues n. o. de Chaumont. (*R.*)

BAR-SUR-SEINE, *Barum ad Sequanam*, petite ville du duché de Bourgogne, la treizième qui députe aux états, à 7 lieues de Troye & de Châtillon, 42 de Paris, & 23 de Dijon. Elle est ancienne, & étoit considérable avant le désastre qui lui arriva en 1357, où elle fut prise & brûlée par *certains robeurs* Lorrains. Froissard dit qu'ils détruisirent six cents bons hôtels. Le roi Jean, touché de ce malheur, lui accorda, en 1352, une foire franche avec ses droits pour aider à la réparer.

Sous Thibault, comte de Champagne en 1231, elle étoit gouvernée par un majeur & douze échevins. Il y a un petit chapitre de trois chanoines & de deux chantres à la nomination du roi; ils étoient autrefois chapelains des comtes de Bar; & demeuroient au château; depuis sa démolition, ils ont été transférés dans la ville.

La coutellerie de Bar-sur-Seine est renommée: son principal commerce est en vin.

BAR, ou BARRA, royaume d'Afrique, dans la Nigritie, au septentrion de la rivière de Gambie. de Lisle, dans son Atlas, ne met point de royaume, mais une bourgade nommée *Bar*.

BARA, ville de l'Abyssinie, en Afrique, sur le lac de Zaslan, au royaume de Gorgan, selon quelques géographes, tels que Baudrand, Maty & Corneille.

BARA, île dans le voisinage de Brindes, ville d'Italie, au royaume de Naples. Ce furent les habitans de cette île qui bâtirent la ville de Bari, selon *Festus*.

BARABA, désert de la Tartarie, dans la Sibérie, entre la ville de Baraqinskoi, qui est au nord du lac de Bara selon de Lisle, & l'Oby, au nord de la première, & au midi oriental de ce fleuve.

BARABA, grand lac d'Asie, en Sibérie, rempli d'un sel solide, que les Moscovites coupent comme de la glace.

BARABINSI, ou BARABINSKOI, peuple de la Tartarie, dans la partie méridionale de la Sibérie, tributaires de la Moscovie.

Ces Barabinsi, espèce de Kalmoucs, sont un peuple malin & belliqueux. Ils habitent dans des espèces de villages, sous des huttes en été, & dans des cabanes de bois en hiver. Ils cultivent la terre, sément de l'avoine, de l'orge, du sarazin, &c.; mais ils n'aiment pas le seigle. Ils boivent une eau-de-vie distillée, faite de lait de jument. Leurs armes sont un arc & des flèches, comme le reste des Tartares. Leur bétail consiste en chevaux, chameaux, vaches & brebis; mais ils n'ont point de cochons. Le pays fournit toutes sortes de pelleteries : il s'étend depuis Tora jusqu'à l'Oby.

On n'y trouve point de montagnes. Ils est couvert de cèdres, sapins, bouleaux, & entrecoupé de plusieurs ruisseaux, dont l'eau est claire comme du cristal; ils leur est permis d'avoir autant de femmes qu'ils en peuvent entretenir; ils ont une espèce d'idole (nommée *le Schaitan*) qu'ils enferment dans une boite, & à laquelle ils offrent les prémices de leur chasse. (*M. D. M.*)

BARACOA, ville de l'Amérique, dans l'île de Cuba, avec un port, sur la côte méridionale de l'île. Les forêts voisines produisent de très-bel ébène.

BARANCA DE MELAMBO (la), ville de l'Amérique, dans la province de Ste-Marthe, en Terre-ferme, sur la rivière de la Magdeleine. *Long.* 306; *lat.* 11. Les Espagnols y ont établi un bureau de recette.

BARANGUERLIS (le), grand étang d'Egypte, que les Latins nomment *stagnum magnum*, *Tenesæ sinus*, *Sirbonis palus*, sur les frontières de la Terre-Sainte, vers la côte de la Méditerranée; on l'appelle *le golfe de Ténèse*, *le Grand Etang* ou *Stagnone*. Il avoit autrefois cent vingt mille pas; il est aujourd'hui beaucoup moindre, & l'on conjecture qu'il se remplira.

BARANWAR, petite ville de la basse-Hongrie, au comté de même nom, entre Bude & Belgrade, sur le ruisseau de Crasso. *Long.* 36, 20; *lat.* 46.

BARANOVA, petite ville de Pologne, dans la haute-Wolhinie, sur la rivière de Slucks.

BARATRA, campagnes entre la Syrie & l'Egypte, assez près du lac Sirbon. Les Français les nomment la *Mer de Sable*. Ces sables qui sont très-fins, présentent souvent un chemin bien perfide aux voyageurs. On croit marcher sur de la terre ferme, & tout d'un coup on tombe dans un gouffre sans fond. Des caravanes, des armées entières ont été englouties de la sorte.

BARAVE, petite ville de France, dans le Languedoc, près de la rivière de la Vène. Elle appartient à l'évêque de Montpellier.

BARBA, petite ville du royaume d'Alger, en Barbarie.

BARBACOAS (les), peuples du Popayan, dans l'Amérique méridionale & dans la terre ferme. Ils habitent vers les montagnes, entre la mer Pacifique & la rivière de Cauca.

BARBADE, île de l'Amérique, & l'une des Antilles. *Long.* 318, 40; *lat.* 13, 20.

Elle a environ sept lieues de long, depuis deux jusqu'à cinq de largeur, & dix-huit à dix-neuf lieues de circonférence. Elle a prodigieusement déchu de son ancienne splendeur. On y compte cependant encore dix mille blancs & cinquante mille noirs, ce qui, joint à l'avantage de sa situation, la met en état de se défendre contre de très grandes forces. Les rivières n'y sont pas en grand nombre, ainsi que les sources d'eau vive; mais il y a un lac assez considérable, beaucoup d'étangs pour le bétail, des marais, & presque toutes les maisons ont des puits ou des citernes. La fertilité de cette île a bien diminué; il semble que le sol, qui n'est qu'un rocher de pierre calcaire, recouvert de fort peu de terre, soit entièrement usé. Les arbres cependant y sont toute l'année chargés de fleurs & de fruits. On y plante & on y sème en tout tems, mais principalement en mai & en novembre. Les cannes de sucre y viennent en abondance & dans toutes les saisons. L'île produit aussi de l'indigo, du gingembre, du coton, mais en bien moins grande quantité qu'autrefois.

Il y a une rivière nommée la *Tuygh*, dont l'eau est couverte d'une liqueur qui brûle comme de l'huile, & dont on se sert pour les lampes. On y voit aussi une petite mouche, dont les ailes, lorsqu'elle vole, jètent une grande clarté. Ils la découvrirent sous le règne de Jacques Ier. La capitale est Bridgetown.

Les jours & les nuits y sont tout le long de l'année d'une grandeur presque égale. Le climat est fort chaud, sur-tout pendant huit mois de l'année; & la chaleur feroit insupportable, si elle n'étoit tempérée par des vents qui soufflent au lever du soleil, & qui vont toujours en croissant jusqu'à midi. L'air est extrêmement humide, quoique brûlant; les sueurs sont très-abondantes, & affoiblissent la santé : mais la nature a, pour ainsi dire, prodigué tous les fruits nécessaires pour se rafraîchir, tels que les citrons, limons, grenades, dattes, raisins, acajous, cocos, figues d'indes, poires, pommes, &c. &c. &c. Le poisson de mer y est en grande abondance, & de presque toutes les espèces. L'île ne produit point de bêtes sauvages; mais le bétail, excepté les moutons, y est très-nombreux. Les herbes potagères de tous les genres s'y trouvent aussi. On y voit aussi des scor-

pions gros comme des rats, mais peu dangereux, & des couleuvres d'une aune & demie de longueur.

Les arbres les plus utiles sont la locuste, le mastic, le bois rouge, le cèdre, &c. &c. L'île a aussi plusieurs souterrains ou caves, dont quelques-unes peuvent contenir trois cents hommes. La Barbade est divisée en onze paroisses, dans lesquelles il y a quatorze églises ou chapelles, & beaucoup de lieux qu'on peut nommer villes ou bourgs, composés d'une longue rue, & embellis de maisons bien bâties.

Cette malheureuse île vient d'essuyer, le 10 & 11 octobre 1780, un ouragan si furieux, que de mémoire d'hommes on n'a jamais rien vu de si terrible. Les vaisseaux du port ont été pour la plupart fracassés, les arbres déracinés, les plantations arrachées, les maisons renversées, les fortifications en partie ruinées, les édifices publics abbatus, plus de mille personnes ont été écrasées, & de longtems cette colonie ne pourra se relever d'une aussi grande perte. (*M. D. M.*)

BARBANA, très-petite île, à cinq milles d'Aquilée, & à trois de Grado, dans les Lagunes, sujète de la seigneurie de Venise. Elle appartient, pour le spirituel, à l'abbaye de Festo, dans le Frioul. Il n'y a qu'une église, un couvent de Cordeliers, une hôtellerie, & un pré de peu d'étendue. Cette île, qui n'est qu'un arpent de terre environné de la mer, a vers le millieu une source d'eau douce & très-bonne, qui ne tarit jamais. Il y a dans cette île une image de la Vierge, en grande réputation pour les miracles que, dit-on, elle opère; ce qui y attire un grand nombre de pèlerins.

BARBANÇON, principauté des Pays-Bas, dans le Hainault Autrichien. Le village de ce nom est à peu de distance de Beaumont. (*R.*)

BARBARIE, grande contrée d'Afrique, enfermée entre l'Océan Atlantique, la mer Méditerranée, l'Egypte & la Nigritie. Sa longueur de l'orient à l'occident est considérable, mais sa largeur varie. Ses parties principales sont les royaumes de Tripoli, de Tunis, d'Alger, de Fez & de Maroc, celui de Tafilet, le désert de Barca, & le Biledulgerid. Ces états ont un grand nombre de ports sur la Méditerranée, & les royaumes de Fez & de Maroc en ont même quelques-uns sur l'Océan: ce sont ceux de Tripoli, de la Goulette, de Tunis, d'Alger & de Salé, où l'on fait le plus de commerce. Il y a à Alger des marchands de toutes les nations; les Juifs y ont un quartier. La marine des Algériens est très-forte: on peut tirer de-là des grains. Le commerce est le même à Couco; il se fait en grains, olives, huiles, figues, raisins secs, miel & cire. On y trouve aussi du fer, de l'alun, & de petits oiseaux. Il y a peu de négoce à Tripoli. Il vient de Barbarie des plumes d'autruche, de l'indigo, de l'or en poudre, des dattes, des raisins de damas, des cuirs tannés & non tannés, du cuivre, de la cire, de l'étain, des laines, des peaux de chèvre, du corail, qui se pêche au bastion de France; des grains, comme bleds, orges, fèves, millet; des chevaux. On charge pour ces côtes des draps, de l'écarlate, des velours, des taffetas, des mousselines, des soies apprêtées, des épiceries, des drogues, du coton, du tabac, du sucre, du bois de campèche, du tartre, de l'alun, du soufre, de la cochenille, du papier, de l'acier, du fer, du plomb, toutes sortes de quincailleries. Il y a beaucoup d'avantage à aller acheter de ces pirates, tout ce qui n'est pas à leur usage, & qu'ils revendent de leur prise. Il n'y a en Barbarie presque que des monnoies étrangères: ils ont pourtant leurs burbas, leurs doublas, leurs rubies, & quelques autres piéces. Le commerce est le même par-tout sur cette côte, excepté à Salé & au bastion de France. L'or & l'ivoire qui viennent de Salé en Europe, y sont apportés du Sudan & de Gago en Guinée, par des cafillas Arabes. Les plumes d'autruches viennent du Sara. Le commerce de Tambouctoo, capitale de Gago, se fait singulièrement; c'est un échange d'or en sel. Le marchand met son sel à terre sur des nattes de jonc, & se retire: le nègre vient, il examine le tas de sel qui lui convient; il met à côté la poudre d'or qu'il veut en donner, & se retire à son tour: le marchand se rapproche; si la quantité d'or lui convient, il prend une poignée de sel qu'il met à côté de l'or; si elle ne lui convient pas, il ne met rien; il se retire ensuite: le nègre se rapproche & emporte le sel, ou augmente la quantité d'or, ou retire son or, & tout cela se fait sans parler. Le silence est ordonné par la loi, comme le seul moyen de prévenir les querelles entre les marchands, & il s'observe rigoureusement.

Le bastion de France fait faire la pêche du corail, & en trafique particulièrement. *Voyez* à l'article CORAIL cette *pêche* & ce *commerce*.

Les peuples de Barbarie sont mahométans, belliqueux, spirituels: ils ont le teint basané. Les femmes y sont d'une grande modestie. En général la Barbarie est très-abondante en toutes sortes de grains & de fruits excellens; la grande quantité de ports y facilite le commerce. Les chevaux en sont très-estimés, & sont d'un feu & d'une rapidité qui étonne: ils sont connus sous le nom de chevaux *barbes*. La plupart des rivières sont bourbeuses, & sortent du mont Atlas. Le dedans du pays est presque désert. (*R.*)

BARBARIE (mer de). C'est ainsi qu'on appelle toute la partie de la Méditerranée, qui baigne les côtes des royaumes de Tunis, d'Alger & de Fez, & qui s'étend jusqu'aux iles de Sicile & de Sardaigne. On ne comprend quelquefois sous ce nom, que ce qui baigne les côtes d'Alger & de Fez.

BARBARIE (les seiches ou basses de). Ce sont les écueils du golfe de Sidra, que les anciens appelloient *Syrtis Magna* ou *Major*. On entend

aussi par ce nom, quelquefois, le golfe de Sidra même.

BARBASTE, bourg de France, en Gascogne, dans le duché d'Albret, à une lieue de Nérac, & sur la Gélise. On y voit un édifice ancien composé de quatre tours, & un pont de pierre de huit arches. A une demi-lieue de Barbaste, sont les parcs de Durance, où il y a quantité de cerfs, de sangliers, de faisans, de hérons & de butors. Ce lieu faisoit les délices de Henri IV lorsqu'il étoit à Nérac.

BARBASTRE, bourg de l'île de Noirmoutiers.

BARBATH, ou MARBATH, ville de l'Arabie Heureuse, dans une petite province nommée *Segagt* ou *Hadhramuth*, qui est l'Adramytène des anciens.

BARBATO, rivière de l'Andalousie, en Espagne, qui coule dans l'évêché de Cadix, & se jète dans l'Océan Atlantique, à Porto-Barbato.

BARBATO, ou PORTO-BARBATO, petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur l'Océan Atlantique, à l'embouchure de la rivière Barbato.

BARBAZAN, dans le comté de Bigorre, à une lieue e. de Saint-Bertrand. Il y a des eaux minérales.

BARBE-EN-AUGE (Sainte), abbaye de chanoines réguliers, diocèse de Lizieux, à 5 li. n. e. de Falaise.

BARBEAUX, *Portus Sequanæ*, abbaye de France, ordre de Citeaux, dans le Hurepoix, fondée par Louis le Jeune en 1143, sur la Seine, à 2 lieues s. e. de Melun. Elle vaut 12000 liv. (*R.*)

BARBECINS, petit royaume d'Afrique, dans la Guinée, vis-à-vis le cap Verd. On dit que les filles s'y font des cicatrices, & s'agrandissent la bouche en se séparant les lèvres pour se rendre plus jolies. Les habitans sont mahométans.

BARBECINES (îles), îles de la côte d'Afrique, au-dessus du cap Verd. Elles sont désertes, & au nombre de trois. Il y a de fort beaux arbres, & des oiseaux en quantité, dont plusieurs espèces sont inconnues en Europe. Le rivage de ces îles abonde en poissons, & on y pêche des dorades de cinq livres pesant.

BARBELA, rivière d'Afrique, dans le Congo; elle passe à Saint-Salvador, & se jète dans le Zaire, un peu au-dessus de son embouchure dans l'Océan.

BARBERANO, petite ville d'Italie, sur le torrent de Bieda, dans l'état de l'Eglise, entre Bracciano & Toscanella.

BARBERINO, ville d'Italie, en Toscane, à seize milles de Florence au midi. *Long.* 28, 55; *lat.* 44, 5.

BARBETS, habitans des vallées du Piémont, de celles de Lucerne, d'Angrone, de Pérouse & de Saint-Martin.

BARBEYRAC, petite ville de France, dans le bas-Languedoc, au diocèse de Carcassonne.

BARBEZIEUX, petite de France, en Saintonge, avec titre de marquisat. On y compte deux paroisses, un prieuré de l'ordre de Clugny, un couvent de Cordeliers, hors de l'enceinte de la ville. Cette petite ville a une manufacture de toile assez considérable. Les chapons de Barbezieux passent pour un mêts très-délicat; on en envoie jusqu'à Paris. Il y a à Barbezieux une fontaine d'eau minérale, dite *Fontouilleuse*, qui y attire du monde au tems de la saison des eaux. Elle est à 15 lieues n. de Bordeaux.

BARBONNEL, petite ville de France, en Champagne, généralité de Châlons.

BARBORA, ville maritime d'Afrique, au royaume d'Adel, sur le détroit de Babel-Mandel. Il y a une île de ce nom qu'on appelle aussi *Alondi*, dans la mer Rouge, à l'occident de la baie de Barbora. *Lat. environ* 10, 45; *long.* 64, 32.

BARBORA, île de la mer Rouge, vis-à-vis de la ville de ce nom qui est sur la côte. Les habitans sont nègres, & portent des robes de coton depuis la ceinture en bas; ils ont le reste du corps nud. Comme le terroir est très-gras, ils nourrissent beaucoup de bétail.

BARBOUDE, île de l'Amérique, l'une des Antilles, au nord d'Antigoa. Elle est bien peuplée, appartient aux Anglois, produit de l'indigo, du tabac, & beaucoup de fruits.

Sa circonférence est de six à sept lieues. Les côtes en sont dangereuses. La nature y a placé une grande abondance de tortues. La volaille n'y manque pas; il y a des bœufs & des chevaux. & l'air y est très-sain. (*R.*)

BARBUSINSKOI, ville d'Asie, dans l'empire Russe, sur le bord oriental du lac Baikal, à l'endroit où la rivière de Barbusinga se jète dans le lac, à 500 lieues e. de Tobolsk.

BARBY, petite ville d'Allemagne, dans la haute-Saxe, capitale du comté de son nom, sur l'Elbe.

BARCA, grande contrée d'Afrique, à l'orient du royaume de Tripoli. Elle est sujète aux Turcs, & n'est guère habitée que par des Arabes. Cette contrée est presque déserte. La terre y est très-stérile. On lui donne quelquefois le titre de royaume. (*R*)

BARCELONE, ville d'Espagne, capitale de la Catalogne, sur la Méditerranée. *Long.* 17, 50; *lat.* 41, 25.

Sa situation est sur le rivage de la mer, à l'extrémité d'une vaste plaine. Elle est bâtie en forme de demi-lune, & se divise en ville haute & ville basse. Ses murailles déjà très-fortes par elles-mêmes, sont défendues par divers bastions, par quelques ouvrages à corne, par des remparts hauts & spacieux, & par des fossés profonds. La plupart de ses rues sont assez larges, pavées de grandes pierres. C'est le siège d'un évêché, d'un tribunal de l'inquisition, & d'une université. Parmi un grand nombre de bâtimens dont cette ville est ornée, l'église cathédrale s'y fait remarquer par sa grandeur & ses deux hautes tours. On distingue aussi le palais du vice-roi, l'arsenal de la marine, la

bourse, où les marchands s'assemblent, la *tersana*, où l'on bâtit les galères, & la maison de la députation, décorée d'un beau portique & d'une salle magnifique, où l'on voit tous les portraits des comtes de Barcelone, & où l'on garde les archives de la couronne d'Aragon. Il y a aussi plusieurs places publiques très-belles, sur-tout celle de Saint-Michel, où toutes les plus grandes rues vont aboutir: & on y compte neuf paroisses, dix-neuf couvens d'hommes & quinze de filles, six collèges, six hôpitaux, environ seize mille habitans.

Le port est large & spacieux, défendu par une grande digue, au bout de laquelle est un canal & un petit bastion. La ville du côté de l'orient est défendue par une forte citadelle bâtie en 1715, & avec laquelle la redoute de San-Carlos, située au bord de la mer, a une communication secrète. A l'occident est le mont *Jouy*, au sommet duquel est un fort qui protège le port, & où le roi d'Espagne résolut, en 1753, de construire encore quelques nouveaux ouvrages. Barcelone a une académie de belles-lettres, fondée en 1752, une audience royale, une capitainerie générale. Le roi est le premier chanoine de la cathédrale, en qualité de comte de Barcelone. Cette ville a eu ses comtes particuliers jusqu'au XIIe siècle. Raimond V fut le dernier; & par son mariage avec la fille de Ramière II, roi d'Aragon, Barcelone passa à la couronne d'Aragon. Les Goths la prirent du tems du roi Ataulphe qui y fut assassiné. Les Mores l'enlevèrent aux Goths. Le comte de Marsin s'en empara en 1649. Les Espagnols la reprirent en 1652, après un siège de quinze mois: elle fut bombardée en 1691 par les Français. Les Français s'en emparèrent de nouveau après un siège opiniâtre de cinquante-cinq jours, en 1697. Elle fut rendue aux Espagnols par la paix de Riswick. L'archiduc, depuis empereur Charles VI, & les Anglais sous milord Petersborough, la prirent en septembre 1705, après un siège de trois semaines, avec une armée qui n'étoit guère plus nombreuse que la garnison. En 1706, Philippe V l'investit avec une bonne artillerie & une nombreuse armée; mais Jean Leake lui fit lever le siège. Elle fut prise en 1714, après un long siège, par les Français & les Espagnols.

On y fabrique des couvertures de laine fort estimées; & des toiles peintes; il s'y fait un grand commerce. L'évêque de cette ville est suffragant de Tarragone, dont elle est à 18 li. e., 36 n. de l'île de Majorque. (*M. D. M.*)

Barcelone, petite ville de France, en Guienne, dans l'Armagnac, à une lieue e. d'Aire.

Barcelone-la-Neuve, petite ville de l'Amérique méridionale, dans la nouvelle Andalousie. Elle appartient aux Espagnols qui l'ont bâtie dans le XVIe siècle.

BARCELONETTE, petite ville de France en Provence, capitale de la vallée de son nom. *Long.* 24, 23; *lat.* 44, 46.

Elle fut bâtie l'an 1230, par Raymond Berenger, comte de Provence, originaire de Barcelone. Amédée, duc de Savoye, s'en empara en 1388. Elle fut cédée à la France par le traité d'Utrecht. Elle est à 4 lieues e. d'Embrun, & dépend de l'évêque de cette dernière ville pour le spirituel.

La vallée de Barcelonette est bornée au couchant par la Provence & le Dauphiné, au levant par le marquisat de Saluces & celui de Beuil, & au nord par le bailliage de Seyne. La ville même de Barcelonette, située sur la rivière d'Obaye, est le siège d'une justice royale, & celui d'un gouverneur particulier. (*R.*)

BARCELOR, ville d'Asie, dans les Indes, sur la côte de Malabar, entre Goa & Mangalor. *Long.* 92; *lat.* 13, 45.

Cette ville, dans le royaume de Canara, a appartenu long-tems aux Portugais, qui en ont été chassés par les Canariens. Ils y sont cependant rentrés, mais comme négocians seulement, & y ont encore des comptoirs. Les Indiens y ont des pagodes bien bâties. Le commerce que fait cette ville est en poivre, en riz blanc & noir; celui du riz sur-tout est si considérable, qu'on en charge tous les ans cinquante à soixante bâtimens. La forteresse est à une lieue & demie de la ville.

BARCELOS, petite ville de Portugal, avec titre de duché, dans la province d'entre Douro & Minho, sur la Sourille. *Long.* 9, 20; *lat.* 41, 20.

BARCENA, lac de l'Abyssinie en Afrique, au royaume d'Amara, sur les confins du Zanguebar, sous la ligne.

BARCKSHIRE, province d'Angleterre au midi d'Oxford. Reading en est la capitale.

L'air y est bon & le territoire fertile. Elle a cent vingt milles de tour, & contient cinq cent vingt-sept mille arpens de terre, & dix-neuf à vingt mille maisons. On y abonde en bled, en bétail, volaille, gibier, poisson, en bois, sur-tout en bois de chêne. Ses principales rivières sont la Tamise & le Kennet. On y compte dix, tant bourgs que villes, où l'on tient marché, dont trois de ces villes envoient des députés au parlement.

BARCKSTEIN, ville d'Allemagne, dans la régence d'Amberg, & capitale d'un bailliage du même nom.

BARDASHIR, ville de Perse dans la Caramanie. *Long.* 92, 30; *lat.* 29, 50.

BARDE (île de), île d'Asie, sur la côte de Malabar, au nord & à peu de distance de Goa. Elle est très-peuplée, abonde en cocos, & appartient aux Portugais.

BARDESEY, ou BARDSEY, petite île d'Angleterre, sur la côte du pays de Galles & du comté de Carnarvon, auquel elle est presque adjacente.

BARDEWICK, ancienne & grande ville d'Allemagne, dans la basse Saxe, maintenant bourg, sur la rivière d'Ilmeneau. Elle fut rasée en 1189.

Il y a aussi un bourg de ce nom dans le comté de Hollande.

BARDONACHE, village, chef-lieu d'une vallée de ce nom dans le Dauphiné, cédé au roi de Sardaigne en 1760.

BARDON, fontaine d'eau minérale près Moulins en Bourbonnois.

BARDOUE, abbaye de France, ordre de Cîteaux, fondée en 1134, au diocèse & à 3 lieues s. o. d'Auch. Elle vaut 8000 liv. (*R.*)

BARDTS, ville d'Allemagne, dans la Poméranie citérieure, & dans la seigneurie de même nom, avec château & port sur la mer Baltique. Elle appartient à la Suède. A deux lieues est le village de Kentz, où sont des eaux minérales très-renommées.

BAREGE, bourg de France, chef-lieu de la vallée de son nom, au comté de Bigorre, en Gascogne, environ à 5 lieues sud de Baguères. Il est fameux par ses eaux minérales, qui sont estimées & fréquentées. Le roi y a fait construire des casernes pour les malades, & a fait réparer les bains. (*R.*)

BAREITH, ville d'Allemagne en Franconie, dans le margraviat de Culembach, dont elle est la première ville. Elle appartient à un prince de la maison de Brandebourg, qui en prend le titre de margrave de Brandebourg-Bareith, & qui y fait sa résidence. Elle est à 6 li. s. e. de Culembach, 6 e. de Bamberg. *Long.* 29, 20; *lat.* 50.

La religion Luthérienne y est la dominante. Il y a une église réformée, & un oratoire pour les Catholiques. Elle a une académie des sciences & un collége très-renommé. *Voyez* CULEMBACH. (*R.*)

BARENTON, petite ville de France, dans la basse Normandie, au diocèse d'Avranches, vers la source de l'Ardée. On y tient un gros marché toutes les semaines.

BAREUTH. *Voyez* BAREITH.

BARFLEUR, ville de France en Normandie, dans le Cotentin. *Long.* 16, 23, 35; *lat.* 49, 40, 17.

Elle fut ruinée par Edouard, roi d'Angleterre, en 1346. Le port s'est rempli. Elle est située sur une côte qui fournit de bon poisson. La situation du port en eût fait une place d'importance: il est à souhaiter qu'on le netoie, & qu'on y fasse quelques travaux.

Son commerce est en poisson frais & salé. Elle a été bien plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui (*R.*)

BARGA, petite ville de Toscane, en Italie, sur la rivière de Scorchio, dans le Florentin.

BARGAMO; province d'Ethiopie, dans l'Abissinie, à l'orient du royaume de Fatagar, & au nord de celui d'Oge.

BARGEMONT, petite ville de France, au diocèse de Fréjus, dans la viguerie & à 3 lieues n. de Draguignan.

BARGENY, ville de l'Ecosse méridionale, capitale de la province de Garrick. Elle est à 30 li. s. o. d'Edinbourg. *Long.* 12, 38, *lat.* 55, 40.

BARGU, grande contrée d'Asie, dans la Tartarie. Les habitans en sont sauvages, & ne se nourrissent que des animaux qu'ils tuent à la chasse. Cette plaine de Bargu étoit si peu connue en 1689, qu'elle demeura indécise dans le traité de Nipchou, conclu alors entre les czars Jean & Pierre, & l'empereur de la Chine. Depuis ce tems-là, les Russes s'y sont établis.

BARI, ville d'Italie, au royaume de Naples, capitale de la terre de même nom. C'est le siége d'un archevêque. Cette ville, qui est située sur le golfe de Venise, est très-riche, très-belle, bien fortifiée & assez bien peuplée. Il s'y est tenu un concile sous Urbain II, pour la réunion des Grecs à l'église Latine. Autrefois les rois de Naples & de Sicile y étoient couronnés. Son port étoit très-bon, avant que les Vénitiens ne l'eussent gâté du tems des derniers rois de Naples. *Long.* 34, 32; *lat.* 41, 31.

Elle est à 8 lieues e. de Trani, 20 de Cirenza, & 50 n. e. de Naples.

La province de Bari, qui fait la plus grande partie de la Pouille, est extrêmement fertile en huile, en amandes & en safran. Elle est très-bien cultivée, sur-tout vers le golfe de Venise qui la borne du côté du septentrion & du levant. La terre d'Otrante & la Basilicate la bornent au midi, & la Capitanate au couchant. (*R.*)

BARJAC, petite ville de France en Languedoc, au diocèse & à 6 lieues n. o. d'Uzès. Elle a titre de Baronnie.

BARJOLS, *Barjolium*, petite ville de France assez peuplée, en Provence, à 3 lieues n. e. de Saint-Maximin. Elle a droit de députer aux états de la province, en qualité de chef-lieu du bailliage.

BARIQUICÉMETO, province de l'Amérique méridionale, dans la terre ferme, au midi du pays de Venezuela, & assez avant dans les terres, vers la source de la rivière de Bariquicémeto, qu'on nomme aussi *Baria*, ou *Rio de San-Pietro*, qui se jète dans l'Orénoque, vis-à-vis de l'île de Cayenne.

BARKAN, bourg de Hongrie, au bout du pont de *Gran*. On pourroit même regarder Barkan comme un des fauxbourgs de *Gran*, puisque cette ville couvre & commande ce pont. Ce lieu est fameux par les deux victoires que les chrétiens y ont remportées sur les Turcs, l'une en 1664, & l'autre en 1683, après la levée du siége de Vienne: les Polonois & les Impériaux chasserent les Turcs de Barkan, dont ceux-ci s'étoient emparés, se rendirent maîtres aussi du château, & firent un grand carnage & un grand butin.

BARKLEY, ville d'Angleterre, en Glocester-Shire, sur le bord occidental de la Saverne, entre Glocester & Bristol, avec titre de comté. *Long.* 15, 12; *lat.* 51, 43.

BARLAIMONT,

BARLAIMONT, ville de Hainault dans les Pays-Bas, avec titre de comté, sur la Sambre proche Mons, à 2 lieues s. e. de Maubeuge.

BARLENGA, petite île de Portugal, vers la côte de l'Estramadure, vis-à-vis Santaren. Il y en a d'autres du même nom, entre lesquelles est Barlengote. Toutes s'appellent les îles de *Barlenga*. Le Neptune françois & M. de Lisle ne mettent aucune île en cet endroit; mais seulement quelques roches & écueils.

BARLES, seigneurie en Provence, avec des eaux minérales, à 5 lieues n. de Digne.

BARLETTE, *Barulum* & *Barolum*, ville du royaume de Naples, dans la Pouille, en la province de Bari, sur le golfe de Venise. Cette ville, qui est assez grande, est l'une des quatre places que l'on appelle les *quatre châteaux d'Italie*. C'est le séjour de l'archevêque de Nazareth. Elle est à quatre milles de l'embouchure de l'Ofante, entre Trani au levant, & Manfredonia au couchant.

BARLINGUES. *Voyez* BARLENGA.

BARLOVENTO (les îles de), *insulæ ad ventum*. On nomme ainsi celles des petites Antilles, qui s'étendent de Porto-Rico aux îles de la Grenade, & Tabago inclusivement. On les nomme aussi *Iles du Vent*. Cette dénomination est relative à la direction du vent qui, entre les deux tropiques, règne assez constamment de l'est à l'ouest. (*R.*)

BARMACH, montagne de Perse dans le Schirvan, à un quart de lieue de la mer Caspienne. On la voit de très-loin à cause de sa hauteur extraordinaire. Le sommet est un rocher fort haut taillé à pic; le froid est si grand sur cette montagne, que l'herbe y est toute couverte de glace, tandis que le tems est très-doux au bas. Sur la croupe de la montagne & au pied du rocher, on voit une plaine de cinquante toises en carré, au milieu de laquelle se trouve un très-beau puits, revêtu de pierres; & autour de ce puits sont des ruines de murailles très-épaisses, qui prouveroient que ce lieu a été jadis fortifié. Il y a une espece d'escalier taillé dans le roc, à l'aide duquel on monte presque au sommet de la grosse roche à pic. On y trouve encore des voûtes, & des restes de fortifications. Les Perses croyent que ces forts ont été construits par Alexandre le Grand, & que Tamerlan les a démolis. A quelques lieues de cette montagne, est le tombeau d'un saint Musulman nommé Seid Ibrahim, dont les reliques sont fort révérées, & attirent un grand nombre de pieux pélerins. Le corps de ce croyant, depuis plusieurs siècles, s'est conservé exempt de corruption: ne pourroit-on pas attribuer ce miracle à la pureté & à la salubrité de l'air, à la nature des terres où il est déposé, & sur-tout à l'exténuation de ce corps desséché par les jeûnes & la maladie? (*M. D. M.*)

BARMSTED, bourg & comté du cercle de basse-Saxe, à 44 lieues e. de Gluckstadt.

BARNEVELDT, île de l'Amérique, dans le détroit de Magellan, au midi de la terre de Feu. Sa découverte est de 1616. Elle est sujette aux Hollandais. *Long.* 340; *lat.* 56, 20.

Il y a une autre île de même nom proche du Japon; *lat.* 34, 10. (*R.*)

BARNIM (haut & bas), deux cercles du Brandebourg; dans le premier se trouve *Oderberg*; dans le second, *Berlin*.

BARNSTABLE, *Barnastabula*, petite ville d'Angleterre dans le Devonshire, située sur la rivière de Taw, avec un port très-fréquenté & un beau pont. Elle envoie deux députés au parlement, & tient marché. Elle est à 53 lieues o. de Londres. *Long.* 13, 42; *lat.* 51, 10.

BAROCHE, BAROCHA, BAROKIA, grande ville d'Asie dans les états du Mogol, au royaume de Gusarate, sur la rivière de Nerdaba, fort renommée par la propriété qu'elle a de blanchir les toiles; on y en apporte à cet effet de tous les pays du Grand-Mogol. La ville est sur le penchant & au pied d'une haute montagne. Ses murailles de grosses pierres sont flanquées de tours rondes à trente ou trente-cinq pas l'une de l'autre; outre cela elle a encore une vieille forteresse. Il y a des pagodes & des mosquées dans cette ville; On y fait aussi un commerce d'agathes, & le pays abonde en paons, dont la chair, sur-tout quand ils sont jeunes, est très-délicate. Les Anglais s'en sont emparés en 1771, & l'ont prise d'assaut. *Lat.* 21, 55. (MASSON DE MORVILLIERS.)

BARONIES (les), contrée de France, dans la partie méridionale du Dauphiné, ainsi appellée des deux *baronies* considérables de Mevillon & de Montauban, dont elle est composée.

Le pays est hérissé de montagnes. Il s'y trouve cependant de belles vallées fertiles en grains & en pâturages. (*R.*)

BAROUSE, l'une des quatre vallées en Armagnac.

BARRA, île de l'Océan, à l'occident de l'Ecosse, d'environ deux lieues de long sur une de large, avec un bon havre. Il y a plusieurs rivières remplies de saumons. Les habitans sont Catholiques. *Long.* 10; *lat.* 56, 40.

BARRA, royaume d'Afrique, dans la Nigritie, à la bande du nord & à l'embouchure de la rivière de Gambie. Le roi demeure à un quart de lieue de la mer. Les peuples & les habitans se nomment *Maudingues*, & sont mahométans.

BARRA-CONDA, ville de la Nigritie en Afrique, au nord de l'île des Eléphans, & sur la rive septentrionale de la Gambie.

BARRAUX, place forte de France en Dauphiné, à l'entrée de la vallée de Grésivaudan, du côté de la Savoie. Charles-Emmanuel, duc de Savoie, la fit bâtir en 1597. Lesdiguières la prit en 1598. Elle est sur l'Isère, à 8 li. n. e. de Grenoble, 3 s. de Chambéry, 2 s. o. de Montmélian.

BARRE: en termes de géographie, c'est un amas de sable ou de vase, ou une chaine de rochers qui embarrassent tellement l'entrée d'un port ou d'une rivière, qu'on ne peut y entrer que quand la mer est haute. On dit un *port de barre*, *une rivière de barre*. (*R.*)

BARRE, petite ville de France dans le Gévandan, au diocèse de Mende, dont elle est à 6 lieues. On la nomme *Barre des Cevennes*.

BARÊME, bourg ou petite ville de France dans la haute Provence, généralité d'Aix, sur la rivière d'Asse, à une lieue n. de Senez. Elle donne son nom à la vallée de Barème.

BARROU (le), rivière d'Irlande, dans la province de Leinster; elle passe à Caterlogh & à Leighlin, reçoit la Nure & la Sheire, forme le havre de Waterford, & se jète dans la mer d'Irlande.

BARTHELEMI (Saint), petite île de l'Amérique, l'une des Antilles, au midi de celle Saint-Martin. Elle a environ huit lieues de tour, avec un bon havre. Les François y sont établis depuis 1648.

BARTEN, ville de Prusse, au cercle de Natangen, dans le Bartenland, dont elle est chef-lieu. On la trouve entre Gerdawn & Rastembourg. Elle est défendue par un château. (*R.*)

BARTENSTEIN, ville de Prusse, sur la rivière d'Alle, dans le grand bailliage de son nom. C'est la meilleure ville de tout le pays de Natangen. Elle jouit du premier rang entre toutes les villes de la Prusse. Elle est à 10 lieues de Kœnisberg. Cette ville, qui fut bâtie en 1331, s'appella d'abord *Rosenthal*. Il y avoit autrefois un beau château, mais les guerres l'ont ruiné. (*R.*)

BARTENSTEIN, château & baillage d'Allemagne, au cercle de Franconie, dans la principauté de Hoenlohe. Ils appartiennent en souveraineté aux princes de Bartenstein. (*R.*)

BARUTH, petite ville d'Allemagne, dans la basse Lusace, aux frontières de la Marche de Brandebourg, sur la petite rivière de Goïla. Elle appartient à l'électeur de Saxe.

BARUTH, *Baruthum*, (jadis BERYTE, ou BIRYTE), ancienne ville de la Turquie dans la Syrie. Il y a une église chrétienne dont les Grecs Nestoriens sont en possession. Cette ville n'est plus si considérable qu'elle étoit autrefois. Elle est sur le bord de la mer, dans un terroir très-fertile & très-agréable, à 8 lieues n. e. de Seide, 18 o. de Balbeck. *Long.* 52, 50; *lat.* 33, 30.

BARWICH, ou BERWICH, ville d'Angleterre dans le Northumberland, à l'embouchure de la Twède. Autrefois elle étoit au royaume d'Ecosse, & de la province de la Marche; mais elle fut prise du tems d'Edouard IV, & depuis elle a toujours fait partie de l'Angleterre. Elle est assez bien fortifiée, & assez bien peuplée, à 83 lieues n. de Londres, 33 n. d'Yorck. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

BARZELLES, abbaye de France en Berry; ordre de Citeaux, sur la rivière de Mahon, à 2 lieues n. e. de Valence, fondée en 1137. Elle vaut 3500 livres. (*R.*)

BARZOD, petite ville de la haute-Hongrie, dans le comté du même nom, sur la rivière de Hernat. Le comté de Barzod est borné au septentrion par ceux de Sembin & Torna; à l'occident par ceux de Gomo & de Sag; au midi par celui de Herwecz, & à l'orient par celui de Chege.

BAS (l'île de), petite île de la mer de Bretagne, vis-à-vis Saint-Pol-de-Léon. Il y avoit autrefois un monastère célèbre, & une petite ville. Sa longueur est à-peu-près d'une lieue commune.

BASCARA, ville de la partie de l'Afrique, que les Arabes appellent *Ausath* ou *moyenne*, ou le *Biledulgerid*. Le terroir de cette ville est très-fertile en grains & en toutes sortes de fruits, sur-tout en dattes qui y sont excellentes.

BASENTELLE, ville d'Italie dans la Calabre, où l'empereur Othon II fut vaincu & fait prisonnier.

BASHRA. *Voyez* BALSORA.

BASIEGES, petite ville de France, en Languedoc, dans le diocèse de Toulouse, entre cette ville & Carcassonne.

BASIENTO, rivière du royaume de Naples, qui a sa source près de Pontenza, dans la Basilicate, traverse cette province, & se jète dans le golfe de Tarente.

BASILICATE (la), *Lucania*, province d'Italie au royaume de Naples, borné par la Capitanate, la Calabre citérieure, les terres de Bari, d'Otrante, le golfe de Tarente, & les principautés citérieure & ultérieure. Cirenza en est la capitale.

Ce pays qui répond à la plus grande partie de la Lucanie des anciens, est entrecoupé de montagnes, & produit cependant du bled, du vin, de l'huile, du safran, du coton, du miel & de la cire en abondance. Sur la côte on trouve quelquefois des perles, mais elles sont de peu de valeur, tant à cause de leur petitesse, que parce qu'elles manquent de blancheur. L'étendue de cette province du septentrion au midi, est de soixante-six milles, & sa plus grande largeur, d'orient en occident, d'environ 50 milles. (*R.*)

BASILIGOROD, *Basilopolis*, ville de l'empire Russien, dans la Tartarie Moscovite, sur la rive droite du Volga, au confluent de la Suara, à 120 lieues s. e. de Moscou.

BASILIMPHA, rivière du Diarbeck dans la Turquie, en Asie; elle se jète dans le Tigre, entre Mosul & Turit.

BASILIPOTAMO, rivière de Grece en Morée, dans la province de Sacanie; elle reçoit d'autres rivières, & se jète dans la mer au golfe de Castel-Rampani. Les anciens l'ont appelée, ou *Hemerus*, ou *Marathon*, ou *Eurotas*.

BASILUZZO, île de la mer de Toscane, ap-

pellée jadis *Herculis insula* : c'eſt une des îles de Lipari. Son circuit eſt d'environ trois milles.

BASIRI, rivière de Perſe qui arroſe la province de Kermao, la ville de Baſiri, & ſe jète dans le golfe d'Ormus.

BASKIRIE, BASKRON, PASCATIR, ou PASCHARTI, contrée de la Tartarie Moſcovite, burnée ao nord par les Tartares de Tumen, à l'orient par les Barabin-kois, & par les terres d'Ablai, au midi, par la montagne de Sortora, & à l'occident par le duché de Bulgare. Les Baskirzi s'étant révoltés en 1735, la Czarine a fait conſtruire des forts dans leur pays pour les contenir.

BASLE (Saint), abbaye de Bénédictins, diocèſe & à 3 lieues de Reims.

BASMA, ville d'Aſie, capitale de l'île de Cambabar. Je ne parle de cette capitale, & de l'île où elle ſe trouve, que pour montrer combien on doit ſe défier de certaines cartes. Juſqu'ici aucun voyageur, aucun navigateur n'en a parlé! Il paroit que ſon exiſtence n'eſt qu'imaginaire.

BASOCHE, gros village de Nivernais, ſur la Cure, entre Avallon, Vezelai & Lorme, où le célèbre maréchal de Vaubao avoit bâti uo beau château, & où il fut inhumé en 1708. Il y poſſédoit quatre groſſes pièces de canon que lui avoit données le grand dauphin.

BASQUES (le pays des), petit pays de France, vers les Pyrénées, entre l'Adour, les frontières d'Eſpagne, l'Océan & le Béarn; il comprend le Labour, la baſſe-Navarre, & le pays de Soule. Bayoone en eſt la capitale. *Voyez* BISCAYE.

BASQUEVILLE, gros bourg de France en Normandie ao pays de Caux, à 9 lieues de Rouen, 3 de Diepe. Le château, dont les bâtimens logeables n'ont poiot été achevés, eſt un ouvrage quarré, défendu par huit groſſes demi-tours peu élevées, avec des foſſés à fond de cuve remplis d'eau. On tient tous les mercredis un gros marché dans ce bourg, & on y fait quaotité de ferges & de toiles. Le territoire produit des grains, & il y a un bois dans ſon voiſinage.

BASS, *Baſſa*, petite île d'Ecoſſe, à l'entrée du golfe d'Edimbourg. Elle n'a guère qu'un mille de circonférence, & n'eſt remarquable que par un fort ſitué ſur un rocher inacceſſible, qui paſſe pour imprenable. Il y a de l'herbe au ſommet & une ſource d'eau-douce. Cette île abonde en oies de mer qui y viennent eo avril, & s'en retournent en Septembre. Elles collent leurs œufs au rocher; le poiſſoo qu'elles attrapent, ſert ſoovent d'aliment à ceux qui ſont dans cette petite île, & le bois qu'elles apporteot pour leurs oids ſert auſſi au chauffage. La chair de ces oies eſt fort bonne, & on tire auſſi un aſſez bon profit de leurs plumes.

BASSA, BESSA ou FASSA, &c., ville maritime de Perſe, dans la province de Fars, à l'embouchure du Tigre, dans le golfe Perſique; oo n'a point de détails ſur cette ville.

BASSAC, bourg de France en Saintonge, ſur la Charente, avec une abbaye de Bénédictins, fondée en 1009, à 6 lieues e. de Saintes. Elle eſt du revenu de 3000 liv. (*R.*)

BASSANO, *Baſſanum*, ville petite, mais aſſez peuplée de l'Italie en Lombardie, dans la république de Veniſe, ſur la Brenta, à huit lieues de Padoue, ſix de Vicence. Elle eſt fort connue par uoe grande imprimerie. La maiſon Remondini, qui en eſt propriétaire, y occupe quinze à dix-huit ceots perſonnes. Il y a cinquaote preſſes, tant pour les livres que pour les eſtampes; des papeteries, des fonderies de caractères, des manufactures de papier doré, & tout ce qui a rapport à la librairie.

Cette ville eſt la patrie du Baſſan, peintre célèbre, des Carrares, autrefois ſeigneurs de Padoue, du Tyſan Ezzelin, & de Laure Buoo Amico, qui eut au XVI[e] ſiecle une grande réputation. Son territoire eſt fertile en vins très-délicats. (*R*)

BASSANO, ou BASSANELLO, bourg d'Italie, dans le patrimoine de Saint-Pierre, au confluent de la Néra & du Tibre.

BASSÉE (la), *Baſſorum oppidum*, petite ville des Pays-Bas François, au comté de Flandre, ſur les confins de l'Artois, & ſur un canal qui ſe rend dans la Deule. *Long.* 20, 30; *lat.* 50, 53. Cette ville eſt connue par les différens ſiéges qu'elle a ſoutenus. Les Eſpagnols la cédèrent à la France en 1668, par le traité d'Aix-la-Chapelle. Ses fortifications ont été raſées. Elle eſt à 3 lieues ſ. o. de Lille, & 4 n. d'Arras. (*R.*)

BASSE-FONTAINE, abbaye de Premontrés en Champagne, au diocèſe de Troyes, fondée vers 1141, à 4 lieues n. o. de Bar-ſur-Aube. Elle vaut 1400 liv. (*R.*)

BASSEMBOURG, place d'Allemagne au marquiſat de Culembac en Franconnie. Les habitans de Nuremberg la ruinerent eo 1554, & furent obligés de la rétablir quelques tems après.

BASSEMPOI, petite ville de France, dans la Gaſcogne.

BASSENTO, rivière de la Calabre citérieure, qui paſſe à Coſenze & ſe joint au Grate.

BASSIGNANA, village d'Italie, au duché de Milan, dans la Laumelline, au confluent du Pô & du Tanaro. Il s'y donna une grande bataille en 1745. (*R*)

BASSIGNI (le), *Baſſiniacus ager*, pays de France dans la partie méridionale de la Champagne, & en partie auſſi dans le Barrois, vers le midi. Il eſt en plus grande partie dans l'évêché de Langres: le reſte eſt de celui de Toul. Chaumont eſt la capitale du Baſſigni propre; Vaucouleurs eſt la ville la plus remarquable de la partie du Baſſigni enclavée dans le Barrois. Les autres villes ou bourgs du Baſſigni ſont Langres, évêché; Montigni-le-Roi, qui eſt à peine un bourg; Andelot, ville jadis aſſez conſidérable & très-forte, qui offre encore des ruines de ſes anciennes fortifications, & qui n'eſt plus qu'un mauvais bourg, mais où l'on voit encore

des restes d'un amphithéâtre & des monumens des Romains.

Le bailliage du Baffigni s'étend vers la Franche-Comté & les Vosges, & a été divisé en six grandes châtellenies, selon les lettres du cardinal de Bar en 1419. Ces châtellenies comprennent des villes qui étoient du Barrois, & n'ont jamais été du Baffigni; savoir, 1°. Gondrecourt, prévôté-ville de Baffigni, qui n'est plus guère aujourd'hui qu'un bourg, où l'on voit encore des restes de murailles & les ruines d'un ancien château; 2°. la Motte, place forte du Barrois, assise sur une très-haute montagne; cette ville a été entiérement rasée, on a semé du sel sur ses fondemens; 3°. Bourmont, sénéchaussée dans le Barrois; 4°. la Marche, 5°. Châtillon; & 6°. Conflans, prévôtés, petites villes du Barrois.

Le Baffigni, depuis Chaumont jusqu'à Vaucouleurs, peut avoir treize à quatorze lieues de longueur; à partir de Langres même, on pourroit aisément trouver vingt lieues. Sa largeur est à peine de moitié. Le pays abonde en tout ce qui est nécessaire à la vie; il est sur-tout couvert de très-belles forêts, & de campagnes fertiles en bled. (*R.*)

BASSOMPIERRE, Seigneurie du Duché de Bar, dans le Bailliage de Saint-Mihel; cette Seigneurie a donné son nom à la maison de Bassompierre; elle est entre Thionville & Longwi, mais plus près de Thionville.

BASSORA. *Voyez* Balsora.

BASTAN, ville d'Asie, dans le Chorasan, ou plutôt dans la petite province de Komus. Les tables arabiques donnent à cette ville, *long.* 89, 30; *lat. sept.* 36, 10.

BASTIA, ou la BASTIE, *Mantinum*, évêché, capitale de l'île de Corse. Une montagne fort haute & très-roide, dont le pied se perd dans la mer, domine cette ville, qui occupe sur la plage un espace d'environ quatre cents toises de long sur cent toises de large. Vers le milieu de sa longueur, la mer forme une anse fermée au nord-est par un mole, terminé par un phare que les Français y ont élevé; & au sud-est, par l'escarpement du rocher, sur lequel est bâtie la citadelle, que les Corses nomment *Terra-Nuova*: ils désignent la ville par le nom de *Terra-Vecchia*. Elle n'est fermée par aucuns murs, ni fossés; mais, du côté de la montagne, les maisons y sont si contiguës les unes aux autres, qu'elles lui forment une enceinte.

La citadelle, dont les fortifications n'ont jamais valu ce qu'elles ont coûté, n'a que l'avantage de mettre ce qu'elle renferme à l'abri d'un coup de main, & de protéger le port par un feu bien plongeant, qui le mêt hors de toute insulte.

Le château où résidoit le gouverneur Génois, forme dans la citadelle un retranchement, & sert aujourd'hui pour les séances du conseil supérieur. L'hôtel-de-ville & l'ancien palais des douze nobles sont bâtis sur la place de la citadelle: qui renferme aussi la cathédrale. Les Génois y avoient resserré tout ce qui formoit leur gouvernement. Les Français, moins timides & moins soupçonneux, en ont abandonné le séjour à la garnison, & occupent la basse-ville, où ils vivent avec sécurité au milieu des Corses, qu'ils regardent comme leurs concitoyens. Le commandant militaire & l'intendant y ont deux beaux palais, & ce ne sont pas les seuls de Bastia; les rues de cette ville sont étroites, tortueuses; les maisons fort élevées & bien bâties; les églises y sont belles. Les rues de la citadelle sont mieux alignées que celles de la ville; les derniers bombardemens qu'a essuyés Bastia, y ont ruiné beaucoup de maisons; la citadelle & ses environs ont sur-tout beaucoup souffert. Bastia contient environ 6000 habitans, & en pourra facilement loger le double, dès qu'elle sera sortie de ses ruines. C'est la résidence de l'évêque de Mariana, ville aujourd'hui ruinée, & qui n'est plus qu'un misérable village. Il y a deux belles églises paroissiales; beaucoup de jolis oratoires de confréries; six couvens d'hommes, presque tous beaux & vastes; quatre de filles. Le peuple y est misérable, quoique laborieux. Les arts y sont mieux connus que dans le reste de l'île. Son commerce principal est en cuirs. La campagne des environs est fort bien cultivée, & produit une quantité prodigieuse de limons. Son port ne peut contenir que des bâtimens qui prennent peu d'eau. Son embouchure n'a que 40 toises, & l'entrée en est mauvaise. Ce port est peu sûr, étant traversé par un vent de sud-est, qui agite fortement les vaisseaux à l'ancre. Nous devons presque tout cet article à des mémoires que nous a fait passer M. de Pommereul. (*M. D. M.*)

Bastia, petite ville maritime de la Turquie en Europe, dans l'Albanie, vis-à-vis de Corfou, à l'embouchure de la Calamou. *Long.* 38, 5; *lat.* 39, 40.

Bastia, petite ville, ou bon bourg d'Italie, au duché de Modene, dans une petite île que forme le Panaro, au-dessous de cette ville.

BASTIDE (la) de Clarence, ville de la Basse-Navarre, à 2 lieues sud-est de Bayonne.

BASTIE (la). *Voyez* Bastia.

BASTIMENTOS, petites îles de l'Amérique septentrionale, proche la terre-ferme, à l'embouchure de la baie de Nombre de Dios, avec un fort bon port. Il y en a une où il se trouve une source d'eau excellente. Le pays est bon, & habité par les Indiens Espagnols, tributaires de Porto-Belo.

BASTION DE FRANCE, place d'Afrique sur la côte de Barbarie, au royaume d'Alger, & au nord-est de Bonne. Les François y sont établis depuis 1561. Ce bastion n'a qu'un petit port, ou plutôt une simple plage, capable seulement de recevoir les barques ou chaloupes qui vont à la pêche du Corail.

Le véritable port où arrivent les vaisseaux de la

compagnie est la Calle, à 7 milles plus haut vers le levant, où la compagnie a quelques petits ouvrages & quelques soldats pour la sûreté des marchandises ; aussi le principal établissement est le Bastion même : c'est où reside le gouverneur, de qui les capitaines de la Calle & do Cap-Rose prennent leurs ordres. C'est aussi-là que sont les magasins où l'on vient déposer le corail, où se trouvent l'église & les prêtres pour administrer les sacremens aux François. La pêche du corail s'y fait depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de juillet. Les corailleurs viennent au Bastion faire leur marché avec la compagnie, à 58 sols la livre, & ils ne peuvent vendre leur corail à d'autres, sous peine de punition corporelle. On emploie vingt-cinq satteaux, ou barques, dont chacune ne pêche guère moins de vingt à vingt-cinq quintaux de corail par saison.

Le corail a beaucoup perdu de son prix en France ; mais on en fait toujours cas daos d'autres pays de l'Europe, tels que l'Italie, le Portugal, aux échelles du Levant & aux Indes orieotales.

Outre le Bastion, la compagnie a aussi la concession des ports de Bonoe & de Calle, où elle a le privilège exclusif de faire le commerce.

Les grains, les cuirs, les légumes, les suifs, la cire, quelques laines surges & les chevaux barbes, sont les marchandises dont on peut trafiquer avec les Maures de la concession de la compagnie. La plus graode partie de ces marchandises se transporte à Marseille, à la réserve des grains & des légumes qu'oo envoie en Italie, principalement à Gênes.

Le Bastion de France est présentement réuni à la compagnie du Cap-Nègre ; place qui est dans la dépendance du royaume de Tunis. Cette compagnie se nomme aussi en Provence, *Compagnie d'Afrique*. (*R.*)

BASTOGNE, ou BASTOGNACK, petite ville des Pays-Bas, au duché de Luxembourg, comté de Chini, dans les Ardenoes. Elle a un assez grand territoire, & elle étoit autrefois plus considérable, puisqu'on la nommoit *Paris des Ardennes* : mais il faut coovenir que dans ce tems-là, Paris n'étoit pas ce qu'il est aujourd'hui, ou que la raillerie étoit un peu amère. Les François l'ont possédée depuis 1681 jusqu'à la paix de Riswick. Elle n'est qu'à 8 li. n. o. de Luxembourg. *Long.* 23, 30 ; *lat.* 50, 10. (*R.*)

BASTON. *Voyez* BOSTON.

BASVILLE, ville de l'Amérique, daos la Martioique.

Elle a été bâtie par les François il y a quelques années. Sa situation est près du Fort-Royal. Le port en est très-bon.

BASVILLE, château à 8 li. s. de Paris, appartenant à la maison de Lamoignon.

BASURURE, rivière de l'Amérique méridionale dans le pays des Caraïbes : elle se jète dans la rivière des Amazones.

BATA, ville d'Afrique, capitale de la province de même nom, au royaume de Congo.

La Province de Bata est au nord-est de Pango, à 140 lieues de la côte, & s'étend vers l'est au-dessus de la rivière de Barbela, jusqu'aux montagnes du Soleil & du Salpêtre ; au midi, elle passe au-delà de ces monts, & va jusqu'aux montagnes brûlées, nommées par les Espagnols *Montes cremados*. Les eovirons de la ville de Bata sont fertiles en grains.

BATAVIA, ville d'Asie, dans l'île de Java, au royaume de Bantan. *Long.* 122, 30 ; *lat. merid.* 6, 9, 15.

La ville est située dans une plaine basse & unie, qui a la mer au nord, de grandes forêts & de hautes montagnes au sud. Une rivière qui sort de ces montagnes, divise Batavia eo deux parties. Les murs dont elle est ceinte, sont de pierres, où l'oo compte vingt-deux bastions ; les fossés sont larges, profonds, & toujours remplis d'eau, sur-tout pendant les hautes marées. Il y a quatre portes, dont deux sont très-belles. Les deux côtés de la rivière offrent des quais superbes & bien bâtis.

Les rues sont à-peu-près tirées au cordeau, & larges de trente pieds. Elles ont de chaque côté, le long des maisons, des espèces de trotoirs pavés de briques, pour les gens de pied. On compte huit grandes rues droites ou de traverse, bien bâties & proprement entretenues. Celle du Prince, qui va du milieu du château jusqu'à l'hôtel de ville, & qui est la principale, est croisée en deux endroits par des canaux. Tous les espaces qui sont derrière les édifices, sont propres & bien ornés ; car la plupart des maisons ont des cours de derrière pour entretenir la fraicheur, & de beaux jardios où l'on trouve, suivant le goût & la fortune des propriétaires, toutes sortes de fruits, de fleurs & d'herbes potagères.

L'église de la Croix, bâtie en 1640, est un édifice fort beau, fort vaste, tout construit en pierre de taille. L'hôtel-de-ville, bâti en 1652, dans une place fort grande, est à deux étages & d'une bonne architecture. L'hôpital est sur la rivière qui passe au milieu de la ville. Tous les logemens & les salles pour les malades, sont très-agréables & proprement entretenus ; il y a une place très-jolie, oroée d'arbres pour la récréation des malades qui, au moyen d'un quai de bois, peuvent descendre à la rivière & s'y rafraîchir. Le *Spinhuis* est une maison de force où l'on renferme les femmes de mauvaise vie ; elle est ainsi nommée, parce qu'on les force à coudre, filer, broder, & travailler à toutes sortes d'ouvrages ; les moiodres fautes, la paresse, &c. sont puoies du fouet. Les deux boucheries de la ville sont construites sur pilotis au bord de la rivière, dont les flots entrainent toutes les immondices, & o'infectent point les autres quartiers de la ville.

La poissonnerie est aussi sur pilotis. Presque tous les poissonniers sont Chinois. Tous les pêcheurs sont obligés d'apporter leur poisson, qui est veodu

au plus offrant, dans le bureau du crieur public. Cette vente dure depuis le matin à dix heures, jusqu'à quatre heures après midi.

Le marché au riz, le marché à la volaille, le marché aux fruits & aux herbes, sont très-bien entretenus, & il y règne une police admirable.

Les Chinois, qui sont en grand nombre dans cette ville, y ont bâti, en 1646, un hôpital pour les infirmes & les vieillards de leur nation.

Batavia a aussi un hôpital pour les orphelins qui y sont nourris jusqu'à ce qu'ils soient en état de gagner leur vie. Le château, à l'embouchure de la rivière, tout près de la ville, est de forme quarrée & bâti en bonnes pierres de tailles; il est défendu par quatre bastions, beaucoup de gros canons, & une forte garnison; les fossés en sont larges & profonds. Dans l'enceinte du château il y a deux places; la maison du gouverneur général des possessions Hollandaises, dans les Indes, est dans la plus grande, & on l'apperçoit de très-loin en mer. La tour en est très-haute, & au lieu de girouette, il y a au haut un vaisseau d'acier qui tourne au gré du vent. C'est là que s'assemblent le grand-conseil, la chambre des comptes & la secrétairerie.

Je ne parlerai pas de l'arsenal, qui est richement muni de toutes sortes d'armes, ni des bureaux où sont les archives, ni des magasins sans nombre où l'on garde les commestibles & toutes les choses nécessaires pour se défendre en cas de siège: ce château à deux portes principales, dont la plus considérable est celle qui va à la campagne; elle fut bâtie en 1636; il y a sur le fossé un pont de pierres de taille qui a quatorze arches, vingt-six toises de long & dix de large. L'autre porte est la porte d'eau; elle est au nord. Il y a encore deux petites portes dans les courtines, à l'orient & à l'occident, qui servent à charger & décharger le canon, les boulets & les munitions de bouche. Ce château est embelli d'une petite église octogone, bâtie en 1644.

Batavia est environné de la forteresse à l'orient jusqu'à la rivière d'Ansjol, & à l'occident jusqu'à la rivière d'Auke, le long du golfe de Batavia; au midi par le port de Noordwyck, celui de Riswick, qui a cinq bastions, & par Jacatra: mais toutes ces fortifications qui en imposent aux Indiens, si peu savans encore dans l'art de détruire, ne résisteroient pas long-tems aux troupes Européennes. Il faudroit dix ans à toutes les forces réunies de l'île, & à peine un mois aux artilleurs Français, les meilleurs du monde entier, pour se rendre maitres de cette place. La rivière est couverte de moulins à bled, à scier, à papier & à poudre. On y voit aussi des tuilleries, des fours à briques, des moulins à sucre, &c.

Hors de la porte de Diest, est le lazaret, établissement utile & qui devroit exister dans presque toutes les villes maritimes.

Les habitans de Batavia sont ou libres ou attachés à la compagnie. C'est un mélange de divers peuples. On y voit des Chinois, des Malais, des Amboïniens, des Javanois, des Macassars, des Mardikres, des Hollandais, des Portugais, des Français, &c.

Les Chinois y font un commerce immense, & contribuent beaucoup à la splendeur de cette ville. Ils surpassent tous les autres peuples de l'Inde dans la connoissance de la mer & de l'agriculture. Leur diligence & leur attention continuelle entretiennent la pêche, & c'est par leur travail qu'on est pourvu à Batavia de riz, de cannes, de grains, de racines, d'herbes potageres, & de fruits. Ils affermoient autrefois les plus gros péages & les droits de la compagnie; on les laisse vivre en liberté selon les loix de leur pays, & sous un chef qui veille à leurs intérêts. Ils portent de grandes robes de coton ou de soie avec des manches fort larges. Leurs cheveux ne sont pas coupés à la maniere des Tartares, comme dans leur patrie. Ils sont longs & tressés avec beaucoup de grace. La plupart de leurs maisons (toutes basses & quarrees) sont répandues en différens quartiers, & principalement dans ceux où le commerce est le plus florissant.

Les Malais n'approchent pas des Chinois pour la subtilité & l'industrie. Ils s'attachent particuliérement à la pêche, & l'on admire la propreté avec laquelle ils entretiennent leurs bâteaux. Les voiles en sont de paille, à la manière des Indiens. Ils ont un chef auquel ils sont très-soumis. Leurs habits sont de coton ou de soie; mais les femmes les plus distinguées de leur nation portent des robes flottantes de quelques belles étoffes à fleurs. L'usage des hommes est de s'envelopper la tête d'une toile de coton pour retenir leurs cheveux. On les voit continuellement ou mâcher du betel, ou fumer avec des pipes de cannes vernissées. Leurs maisons, qui ne sont couvertes que de feuilles d'ole ou de jager, ne laissent pas d'avoir quelqu'apparence au milieu des cocotiers dont elles sont environnées.

Les Mores ou les Mahométans différent peu des Malais. Ils habitent les mêmes quartiers, & leurs habits sont les mêmes: mais ils s'attachent un peu plus aux métiers. La plupart sont colporteurs, & vont sans cesse dans les rues avec différentes sortes de merceries, du corail & des perles de verre. Les plus considérables exercent le négoce, sur-tout celui de la pierre à bâtir, qu'ils apportent des îles dans leurs barques. Tout le gouvernement des Hollandais, dans les Indes, est partagé en six conseils. Le premier & le supérieur, est composé des conseillers des Indes, auquel le général préside toujours. C'est dans cette assemblée qu'on délibère sur les affaires générales & sur les intérêts de l'état. On y lit les lettres & les ordres de la compagnie pour les faire exécuter, ou pour y répondre. Ceux qui ont quelque demande ou quelques proposition à faire à cette chambre suprême, peuvent

tous les jours avoir audience. Le second conseil, qui est plus proprement le conseil des Indes, est composé de neuf membres & d'un président.

Il est dépositaire du grand sceau, sur lequel est représentée une femme dans un lieu fortifié, tenant une balance dans une main, & dans l'autre une épée, avec cette inscription autour de la figure : *Sceau du conseil de justice du château de Batavia*. Toutes les affaires qui regardent les seigneurs de la compagnie & les chambres des comptes, y ressortissent. On y peut appeller de la cour des échevins, en payant vingt-cinq réales d'amende, lorsque la première sentence est confirmée.

Le troisieme conseil, est celui de la ville, composé des échevins, qui sont au nombre de neuf, entre lesquels on compte toujours deux Chinois. C'est-là que se plaident toutes les affaires qui s'élevent entre les bourgeois libres, ou entre ceux-ci & les officiers de la compagnie, avec la liberté de l'appel au conseil de justice.

Le quatrieme, est la chambre des directeurs des orphelins, dont le président est toujours un conseiller des Indes. Il est composé de neuf conseillers, de trois bourgeois, & de deux officiers de la compagnie, dont le devoir est d'administrer le bien des orphelins, de veiller à la conservation de leurs héritages, & de ne pas souffrir qu'un homme, qui a des enfans, les quitte sans leur laisser de quoi vivre pendant son absence.

Le cinquieme, est établi pour les petites affaires, & ne porte pas d'autre titre. Son président doit être aussi un conseiller des Indes, & ses fonctions consistent à faire signer les bancs de mariage devant des témoins ; à faire comparoître les parties ; à juger les obstacles qui surviennent, & à tenir la main pour empêcher qu'un infidèle ne se marie avec une femme Hollandaise, ou un Hollandais avec une femme du pays, qui ne parle pas la langue Flamande.

Enfin le sixieme conseil est celui de la guerre. Il a pour président le premier officier des bourgeois libres. Comme la garde de la ville est entre leurs mains, c'est le commandant actuel de la garde, qui porte toutes les affaires de son ressort à ce tribunal, & la décision s'en fait sur le champ. Cette cour s'assemble à l'hôtel-de-ville, & donne audience deux fois la semaine : mais les mœurs de cette ville répondent bien peu à de si sages établissemens. Ecoutons le voyageur Graaf ; son pinceau s'exerce d'abord sur les femmes. Il en distingue de quatre sortes ; les Hollandaises, les Hollandaises Indiennes, & celles qu'il nomme les Kastices & les Mestices. « En général, dit-il, elles sont » insupportables par leur arrogance, leur luxe, & » le goût emporté qu'elles ont pour les plaisirs. On » appelle *Hollandaises*, celles qui sont venues par » les vaisseaux qui arrivent tous les ans ; *Hollandaises Indiennes*, celles qui sont nées dans les » Indes d'un pere & d'une mere Hollandais ; *Kastices*, celles qui viennent d'un Hollandais & d'une » mere Mestice ; & *Mestices*, celles qui viennent » d'un Hollandais & d'une Indienne. . . . Toutes » ces femmes se font servir nuit & jour par des » esclaves de l'un & de l'autre sexe, qui doivent » sans cesse avoir les yeux respectueusement attachés sur elles, & deviner leurs intentions au » moindre signe. La plus légère méprise expose » un esclave, non-seulement à des injures grossieres, mais à des traitemens cruels. On les fait » lier à un poteau pour la moindre faute, & fouetter si rigoureusement à coups de cannes fendues, » que le sang leur ruisselle du corps, & qu'ils demeurent couverts de plaies. Ensuite dans la » crainte de les perdre, par la corruption qui » pourroit se mettre dans leurs blessures, on les » frotte avec une espece de saumure, mêlée de sel » & de poivre, sans faire plus d'attention à leur » douleur, que s'ils étoient privés de raison & de » sentiment ».

Rien de plus horrible & de plus révoltant que ce tableau, qui réunit la cruauté à l'avarice ! Ce sont pourtant des Hollandaises ! & ces femmes si douces, si économes, si modestes, si humaines en Europe, ne sont plus que des bourreaux & des Messalines dans les Indes !

« Une Hollandaise, ajoute le même écrivain, » une Indienne de Batavia, n'a pas la force de » marcher dans son appartement ; il faut qu'elles » soit soutenue sur les bras de ses esclaves, & si » elle sort de sa maison, elle se fait porter dans » un palanquin sur leurs épaules. . . . . Elles » font nourrir leurs enfans par une moresque ou » une esclave ; aussi presque tous les enfans parlent-» ils le Malabare, le Bengalais, & le Portugais » corrompus, comme les esclaves dont ils ont re-»çu la première éducation ; . . . . . des mêmes » maitres, ils tirent la semence & le goût de tous » leurs vices.

» Les Mestices & les Kastices valent moins en-» core que les femmes nées d'un pere & d'une » mere Hollandais. Elles ne connoissent pas d'au-» tre occupation que de s'habiller magnifique-» ment, de mâcher du bétel, de fumer des bonkes, » de boire du thé, & de se tenir couchées sur » leurs nattes. On ne les entend parler que de leurs » ajustemens, des esclaves qu'elles ont achetés » ou vendus, ou des plaisirs de l'amour, auxquels » il semble qu'elles soient entiérement livrées. » Hollandais ou Mores, tout convient à leurs dé-» sirs déréglés. Ce goût les suit jusqu'à table où » elles ne veulent être qu'avec des femmes de » leur espèce. Rarement y voit-on leurs maris, » & ce désordre est passé comme en usage : elles » mangent d'une manière si malpropre & si dé-» goûtante, elles ont d'ailleurs si peu d'éducation, » que lorsqu'elles sont invitées par les officiers de » la compagnie qui arrivent de Hollande, leur » embarras fait pitié. Elles n'osent ni parler ni » répondre, & leur ressource est de s'approcher » les unes des autres pour s'entretenir ensemble ».

Si l'on en croit le même auteur, le mari d'une femme Kaflice eft un homme heureux en comparaifon de celui qui époufe une morefque. Il s'en trouve peu de belles, dans la fleur même de leur jeuneffe ; elles deviennent affreufes en vieilliffant ; rien ne peut arrêter l'effronterie & l'emportement avec lefquels ces femmes s'abandonnent à leurs goûts honteux: il paroit que nos femmes publiques font infiniment plus décentes encore!

L'auteur ne s'étend pas moins fur les fraudes & les abus du commerce. Mais dans quel grand commerce n'y a-t-il pas des abus? Les marais qui environnent cette ville rendent l'air mal-fain & l'eau mauvaife; auffi chez les perfonnes aifées ne boit-on d'autre eau que celle qu'on fait venir de Seltr en Allemagne. Il part chaque année de Batavia quatre, cinq, ou fix vaiffeaux pour le Japon, qui en eft à fept cent cinquante lieues. Leurs charges confiftent en tables de bois de Siampan, en armoifins, pansjes, foies crues, épiceries, curiofités de l'Europe, &c., que les Hollandais échangent contre du cuivre, de l'or, des ouvrages de laque, des robes-de-chambre, de la porcelaine, &c. Les vaiffeaux qui vont droit au Japon, font ordinairement voile de Batavia vers la fin de Juillet; mais ceux qui doivent paffer par Siam, où ils prennent des peaux d'élans, de cerfs, & d'autres peaux fans apprêts, partent au mois de mai, & reviennent vers le mois de janvier.

Les navigations les plus courtes de Hollande à Batavia, font ordinairement de fept mois, de fix mois, quelquefois même de cinq & de quatre & demi. (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

BATAVIA, rivière d'Afie, dans la Carpentarie, ou pays des Charpentiers. Les Hollandois qui l'ont découverte lui ont donné ce nom; on n'en connoit guère que l'embouchure.

BATE, ville d'Afie fur la côte de Malabar.

BATE, rivière d'Afie qui arrofe une ville du même nom, & va fe jeter dans un golfe qui eft entre Bacaim & Bombai.

BATECALO, ou MATICALO, ville d'Afie avec un port, dans la partie orientale de l'île de Ceylan. Elle eft capitale du royaume de fon nom. *Long.* 99, 53; *lat.* 7, 55.

Elle a un fort à l'embouchure de la rivière de Batecalo, où il y a deux îles affez grandes. Les Hollandois poffèdent une bonne partie du pays, en ayant chaffé les Portugais. Le royaume de Batecalo peut avoir environ vingt-une lieues de côtes; fa largeur, qui eft inégale, eft d'à-peu-près douze lieues & demie au midi, & va en diminuant jufqu'au nord, où elle n'eft pas de fix lieues. (*R.*)

BATENBOURG, ville des Provinces-Unies au duché de Gueldre fur la Meufe, entre Raveftein & Megen, avec titre de Baronnie, à 3 lieues f. o. de Nimegue.

BATENSTEIN, fort d'Afrique en Guinée, fur la côte d'Or, au pays d'Ante, à 4 lieues de Sacondé & du fort d'Orange. Ce petit fort, bâti fur une très-haute montagne, appartient aux Hollandois.

BATH, ville d'Angleterre en Sommerfetshire, fur l'Avon. *Long.* 15, 10; *lat.* 51, 20.

Cette ville, qui eft décorée d'un évêché, eft fameufe par fes bains chauds & par fa beauté. Elle eft fituée dans un fonds & environnée de quelques collines, d'où fortent ces eaux minérales qui font d'une grande vertu pour la paralyfie, les rhumatifmes, la foibleffe des nerfs, les maladies fcrofuleufes, &c. Il y a quatre bains chauds dont les eaux font claires & d'un goût agréable. Bath eft fort fréquenté au printems & en automne. Une infcription déterrée en 1708, auprès de la ville, prouve que ces eaux étoient en grande réputation chez les Romains. Outre l'argent que les buveurs laiffent tous les ans à Bath, il y a une manufacture de draps qui font de grand débit. Cette ville envoie deux députés au parlement: elle eft à 3 lieues e. de Briftol, 30 o. de Londres. *Long.* 15, 10; *lat.* 51, 20.

BATH, rivière d'Afrique au royaume de Fez; elle fort du mont Atlas, fe joint au Suba ou Sébu, & va fe perdre dans l'Océan, au nord de Mahmore.

BATHA, petite ville du royaume d'Alger en Barbarie, dans la province de Telefin, fur la rivière de Mina.

BATHA, BATH, BACHIA, ville de Hongrie, capitale du comté de même nom, fur la rive occidentale du Danube, à 5 lieues du confluent de la Drave. *Long.* 37; *lat.* 46, 40. Il y avoit autrefois un évêché qui a été uni à celui de Colocza. L'empereur la prit en 1686. Il faut remarquer que le comté de Batha & la contrée de Batska font la même chofe.

BATHA, ville d'Ethiopie, fituée fur les confins du pays que les Arabes nomment *Berbera*, & qu'on appelle ordinairemenr le *Zanguebar*.

BATHA, île de France fur la côte de Bretagne; on la nomme auffi l'île de Bas, ou de Baz, & de Batz. *Voyez* BAS.

BATHASECK, ville de la baffe-Hongrie dans le comté de Tolna, fur la Sarwitze.

BATHMONSTER, ville de Hongrie au comté de Bath, fur la rive gauche du Danube.

BATICALA, petit royaume des Indes fur la côte de Malabar, au nord du royaume de Canara. Il eft foumis au roi d'Onor. Baticala en eft la capitale. Les Hollandois ont privé les Portugais du commerce de ce pays. *Long.* 92, 50; *lat.* 14, 8.

BATIMENA, royaume de la prefqu'île des Indes en-deçà du Gange, dans le Malabar, vers les montagnes & le royaume de Cochin. On ne trouve pas le royaume de Batimena fur les cartes de M. de Lifle. Je crois qu'on peut le mettre au nombre des royaumes imaginaires.

BATMAN, ville d'Afie dans le Curdiftan, fur la rivière de Batman. Elle avoit fon prince particulier,

culier, lorsque Timur-Beck fit la conquête de ce pays.

BATOCHINE, partie de l'île de Gilolo, l'une des Moluques.

BATON (île), ou BUTON, île d'Asie dans l'Océan oriental, à l'est de l'île de Macassar.

BATSKA, grande contrée de la Hongrie, entre le Danube & la Théisse. *Voyez* BATHA.

BATTA, province du royaume de Congo, en Afrique, une de ses six parties, bornée au septentrion par les contrées de Sundi & de Pango; à l'occident par celles de Pemba, & au midi par les terres du Dembo-Ambuila. Elle est arrosée par la rivière d'Aquelonde. (*R.*)

BATTAN, ou BATAN, ville d'Asie, dans le Diarbeck.

BATTLE, bourg d'Angleterre, dans la province de Sussex, fameux par la victoire qu'y remporta, le 14 Octobre 1066, Guillaume, duc de Normandie, sur Harold, roi d'Angleterre, qui y perdit la couronne & la vie. Il est à 14 li. s. o. de Cantorbery.

BATUECAS, ou LOS BATUECAS, peuples d'Espagne, dans le royaume de Léon, au diocèse de Coria, dans une vallée qu'on appelle *le val de Batuecas*, couverte par des montagnes presqu'inaccessibles, entre Salamanque au septentrion, Coria au midi, la rivière de Tormes au levant, & la roche de France au couchant. Il n'y a pas plus de cent cinquante ans qu'ils ont été découverts par le duc d'Albe. On conjecture que ce sont des restes des anciens Goths, qui s'étoient réfugiés dans cette vallée entre des montagnes fort hautes, où ils avoient échappé aux Maures. D'autres disent au contraire que ce fut là que se retirèrent plusieurs anciens Espagnols ou Iberes, dans le tems de l'invasion des Goths, & où eux & leurs descendans vécurent séparés du commerce du reste des humains, jusqu'à ce que le hazard les fit découvrir par un fugitif, sous le règne de Philippe II, qui leur envoya des ecclésiastiques pour leur prêcher le christianisme & leur faire changer de mœurs. Ils sont cependant encore aujourd'hui peu policés, & si grossiers, que les Espagnols disent d'un homme rustre, *qu'il vient des vallées de Batuecas*.

BATURIN, ville de l'Ukraine, sur la Desne, autrefois résidence du général des Cosaques. *Long.* 52, 10; *lat.* 50, 45.

Elle appartient aux Russes, & elle est située dans le district de Neschin, qui fait partie de la petite Russie. (*R.*)

BATUSABER, ville d'Asie, dans les Indes & dans la partie méridionale de la presqu'île de Malaca. Elle est située sur la rivière de Johor, à cinq ou six lieues de la mer. Cette rivière est belle & profonde; il y a flux & reflux jusques dans la ville, où cependant l'eau est douce. Presque tout le pays est bas, & n'est guères peuplé que le long de la rivière. Les maisons sont élevées sur des piliers de bois. Il y a deux mauvaises forteresses. Les maisons des particuliers sont de paille, celles des seigneurs & le palais du roi, sont de bois. Les terres sont fertiles & couvertes de beaux arbres; mais par malheur ce pays n'est point cultivé, & se trouve souvent en disette de toutes choses.

BAVAY, ville de France dans le Hainault, à 2 lieues o. de Maubeuge, remarquable par divers monumens, qui prouvent qu'elle étoit autrefois aussi étendue que florissante, & que son origine remonte à la plus haute antiquité.

On remarque, parmi les vestiges mémorables de son ancienne splendeur, une pierre à sept coins, posée au milieu de la place, & qui, dans le troisiéme siècle, fut substituée à une autre beaucoup plus ancienne, & d'une élévation extraordinaire. A cette pierre commencent ou viennent aboutir sept chemins militaires, vulgairement appellés, *chaussées Brunehaut*: le premier se dirige vers la ville de Mons, au nord-est: le second vers celle de Tongres ou les peuples Atuatiques, à l'orient: le troisième vers la ville de Trèves, au sud-est: le quatrième vers Reims, au midi: le cinquième vers la ville de Soissons, au sud-ouest: le sixième vers celle de Cambrai, ou les Morins, au couchant: & le septième enfin, qui fait une fourche, vers les villes de Gand & de Tournai, au nord.

Plusieurs souterrains dans les environs de Bavay, appellés *trous Sarrasins*, deux conduits sous terre, pour faire passer des vivres aux forteresses voisines, grand nombre de puits de huit à douze pieds de diametre, situés à cent pas de distance les uns des autres, à un quart de lieue de tous côtés, prouvent l'étendue de Bavay, & la population de ses habitans, réduits aujourd'hui à quelques familles renfermées dans de vieux murs qui menacent ruine. Il y a cependant encore une recette & deux couvens.

BAUGÉ, ville de France, en Anjou, sur le Coësnon, à quatre lieues de la Fleche. Elle a été bâtie par Foulques de Nerra, au commencement du XIe siècle. Il y a un château qui, aussi bien que la ville, a son gouverneur particulier. On n'y voit qu'une seule paroisse, mais elle est desservie par un clergé nombreux.

A un quart de lieue de cette ville il y a un bourg, appellé Baugé-le-vieux, célèbre par la défaite du duc de Clarence, frère du roi d'Angleterre en 1421. Ce bourg est aussi sur le Coësnon.

BAUGÉ, ville de France, dans la Bresse, dont elle étoit autrefois la capitale, à une lieue de Mâcon. Sa situation est sur une hauteur. Elle a environ mille deux cent soixante pas de circuit, & a titre de Marquisat. On n'y compte qu'une seule paroisse. L'hôtel-Dieu est mal bâti & très-pauvre; cette ville appartenoit jadis aux ducs de Savoie, qui la donnèrent à la maison d'Urfé, en échange de la souveraineté de Mario, près d'Otrante. Les environs sont très-fertiles.

BAUGENCI, ville de France, dans l'Orléa-

mais proprement dit, avec titre de comté.

Cette ville, nommée *Balgentiacum* en latin, est située sur un côteau, au bas duquel coule la Loire sous un pont de vingt-deux arches. Elle a titre de comté, & étoit déjà célèbre dès la fin du XIe siècle. Elle avoit alors son seigneur particulier nommé Raoul; & c'est dans le même tems que fut fondée son abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. En 1291, Philippe-le-Bel l'acheta d'un des successeurs de ce Raoul : elle fut possédée encore par différens seigneurs, & revint enfin à la couronne sous François Ier en 1543, & 1544, ayant été considérée comme terre du domaine, & par conséquent inaliénable. Il s'y est tenu deux conciles, l'un en 1104, & l'autre en 1152. Ce dernier fut convoqué pour connoître de la parenté qu'il y avoit entre Louis VII, dit le jeune, & Eléonore de Guyenne, sa femme. Ce concile, comme on sait, les trouva parens au quatrieme degré, & cassa le mariage.

On voit encore à Baugenci une tour d'un château actuellement ruiné, qu'on dit avoir été bâtie par les anciens Gaulois, ce dont je doute fort; car les anciens Gaulois entendoient mieux l'art de combattre que celui de bâtir. D'ailleurs on sait qu'ils n'apprirent l'art de bâtir solidement que des Romains.

Le commerce de cette ville consiste en eaux-de-vie & en vins. On y fabrique des serges tremieres, des serges à deux estains, des serges drapées, des frocs & des baguettes. Ses tanneries, qui étoient autrefois considérables, sont aujourd'hui en partie ruinées, par les droits excessifs dont on les a chargées. (*M. D. M.*)

BAUGERAIS, abbaye de France, au diocèse de Tours. Elle est de l'ordre de Citeaux, & vaut 3000 liv. (*R.*)

BAVIÈRE (duché de), état d'Allemagne, qu'il ne faut pas confondre, ni avec le cercle de Bavière, ni avec le Palatinat de Bavière.

Le duché de Bavière, considéré seul, a pour bornes à l'ouest, la Souabe, la Franconie, les duchés de Neubourg & de Soultzbac; au sud, le tirol, le comté de Werdenfels, la seigneurie de Hohenwaldeck, l'archevêché de Salzbourg & la prévôté de Berchtolsgaden; à l'est, la haute-Autriche, l'archevêché de Passau, & le royaume de Bohême; au nord, la Bohême & la Franconie. Il faut remarquer que dans cette enceinte il y a encore beaucoup de terres du cercle qui s'y trouvent comme enclavées, ce qui rend l'étendue de ce duché difficile à déterminer. Le répertoire de Bavière lui donne quarante-sept milles d'Allemagne du septentrion au midi, & trente-trois du levant au couchant; ce qui est bien différent de ce que dit la Martinière & ses autres copistes. Le duché de Bavière se divise en haute & basse-Bavière.

La haute Bavière est en partie montagneuse & couverte de forêts, & en partie unie, marécageuse, & remplie de lacs; par conséquent elle est bien plus propre à nourrir du bétail, qu'elle ne convient au labourage.

La basse-Bavière est plus fertile & a plus de plaines. Ce duché, considéré en général, abonde en bleds, en pâturages, en fruits, en bois & en belles forêts; le bétail y est très-nombreux, ainsi que le gibier.

Il y a des salines à Reichenhall, & à Traunstein; des mines de cuivre & d'argent près de Podenmais, & une autre de plomp à Reichenthal. On trouve en plusieurs endroits, sur-tout dans le bailliage de Weilheim, de belles carrières de marbres, de même que des bains à Moching, Abach, Œdelholzen, Wembding, Roseinhem & Heilbrunn.

Le Danube venant de la Suabe, arrose le duché de l'ouest à l'est. Ce fleuve reçoit le Lech, au-dessus de Rain. Ses autres rivières sont l'Inn, l'Iser, la Regen, l'Altmiehl, la Nab, &c. Le Danube, l'Inn & l'Iser charient quelque peu d'or. On compte dans le pays seize grands lacs, & cent soixante petits lacs, qui sont tous, ainsi que les rivières & les étangs, remplis de très-bons poissons; trente-cinq villes & quatre-vingt-quinze bourgs ouverts & non fermés, plus de mille châteaux, terres & manoirs nobles, onze mille sept cent quatre villages, hameaux & maisons isolés; ce duché est très-peuplé.

Les états de Bavière sont composés de trois classes; 1°. celle des prélats; 2°. la noblesse; 3°. la roture. Leurs assemblées sont très-rares, & ne se font que par députés, qui se voient à Munich une ou deux fois l'année, selon que le cas l'exige. Il ne s'est plus tenu d'assemblée des états depuis 1628, époque à laquelle cette province fut dévolue à la maison de Bavière, maison aujourd'hui éteinte du côté des mâles.

La religion catholique romaine est la seule qui domine en Bavière, non cependant qu'il y ait beaucoup de protestans encore. On y compte environ quinze mille paroisses, deux mille vicariats, annexes & chapelles : le nombre des églises de campagne, faisant partie de soixante-onze doyenés ruraux, est porté à vingt-huit mille sept cent neuf. Il y a quatre-vingt-six couvens & douze collégiales remarquables.

L'archevêché de Salzbourg exerce sur le clergé beaucoup de droits régaliens, & autres, comme de faire dresser inventaire de la succession d'un ecclésiastique, &c. &c.

Il y a une université à Ingolstadt, & une académie des sciences à Munich, qui créa en 1765 une chaire de grammaire & de belles lettres Allemandes. Les sciences & les beaux arts y sont cultivés avec beaucoup d'ardeur.

Le nombre des manufactures augmente de jour en jour; on y fabrique de gros draps, des étoffes de laine, de coton & de soie, des bas, du velours, de la tapisserie, des montres estimées, &c. &c. Les habitans se nourrissent principalement de la

vente du bétail, de l'exploitation des bleds, des bois, des sels, & du fer.

Les quatre fils de Cloderic, ayant fait au sixième siècle le partage du vaste royaume des Francs, la Bavière passa sous la souveraineté des rois d'Austrasie, & fut gouvernée par des ducs. Le premier d'entr'eux dont il soit parlé dans l'histoire avec une sorte de certitude, est Gerbaud I, qui vécut sous Clotaire, roi d'Austrasie, & eut pour successeurs Tassilon I, Gerbaud II, Théodon I & Théudon II: ce dernier divisa la province de Bavière en quatre parties, s'en réservant Ratisbonne, la capitale, & le pays qui s'étendit de-là vers le levant, avec le Norigue: il donna à Théodebert, son fils aîné, la partie qui comprit la Rhétie, dont le chef-lieu fut Bozen. Grimoald, second fils de Théodon II, obtint le Sudgau ou la partie méridionale de la Bavière, avec la ville de Freysing. Le Norgau, ou la partie septentrionale de la Bavière, qui renfermoit alors la ville de Nuremberg, & dont le haut Palatinat fait aujourd'hui partie, échut à Théobaud, son troisième fils. Après la mort de Théodon le père, & de son fils cadet, la Bavière demeura aux deux freres survivans: Théodebert en gouverna la partie septentrionale & la Méditerranée avec le Norique, & Grimoald la partie méridionale, & la Rhétie.

Théodebert eut pour successeur son fils Hugbert, celui-ci Ottilon, que remplaça Tassilon II, dernier duc de Bavière, (de l'ancienne famille ducale des Agilsfingiens), enfermé en 788 dans l'abbaye de Lorsch ou Lauresheim, & de-là dans celle de Jumiège par Charlemagne, roi des Francs, qui se mit en possession du duché, & le fit gouverner par ses comtes.

Les fils de Louis I ayant partagé entr'eux la monarchie des Francs, la Bavière fut transmise, avec toute l'Allemagne, à Louis le Germanique, qui avoit sa demeure à Ratisbonne. Après que ses fils eurent fait entr'eux le partage des terres paternelles en 876, Carloman devint roi de Bavière, & eut pour successeur immédiat son frère Louis-le-Jeune, & ensuite Charles-le-Gros, frère cadet de Carloman. Les états de l'empire ayant déposé Charles, & élu roi de Germanie Arnoul, fils naturel de Carloman, la Bavière reconnut la souveraineté de ce dernier, & après lui celle du fils d'Arnoul, Louis l'Enfant.

Arnoul, margrave de Bavière, pendant la vie & après le décès de Louis, fut créé duc de Bavière par le roi Henri Ier en 920. Il écarta ses fils de ce duché; cependant il nomma son second fils comte Palatin de Bavière: celui-ci est la souche des seigneurs de *Schir*, ou de *Scheurn*, dits ensuite de Wittelsbach. L'empereur Otton-le-Grand fit don de la Bavière à son frère Henri. Otton II, pour avoir attenté à la vie de Henri IV, fut privé de ce duché par ce roi, qui le donna, en 1071, à son gendre Guelf, dont le père Azon a été le seigneur puissant qui possédoit Milan, Gênes, & plusieurs terres en Lombardie, dévolues par héritage à Guelf & à ses descendans. Le duc Henri-le-Superbe, issu de son sang, s'étant opposé à l'élection du roi Conrad III, perdit, en 1138, le duché de Bavière avec celui de Saxe, qu'il avoit obtenu l'an 1126, ou 1127. Son fils, Henri-le-Lion, rentra en possession de ces duchés; mais ayant été mis au ban de l'empire (en 1180) par Charles I[er], il ne conserva que les terres de Lunebourg, de Brunswich & de Nordheim, ce qui constitua son patrimoine maternel. Les fiefs de l'empire, dont il étoit investi, furent concédés à d'autres.

Otton, l'aîné de la maison de Wittelsbach, obtint le duché de Bavière, séparé alors du Tirol. Ses aïeux, descendans du duc Arnoul, avoient été exclus & privés injustement de ces terres depuis environ deux cents ans. Le duc Louis, fils d'Otton, ayant été créé comte Palatin du Rhin par le roi Frédéric II, Otton, descendant de Louis, fut réellement mis en possession de ce Palatinat. Louis-le-Sévère & Henri fils d'Otton, firent le partage des terres paternelles en 1253. Le premier garda le Palatinat du Rhin & la haute-Bavière, & Henri obtint toutes les autres possessions. Louis le-Jeune & Rodolphe, fils de Louis-le-Sévère, entreprirent un nouveau partage. Celui-ci fut la souche de la maison électorale Palatine, & Louis de celle de Bavière, qui vient de s'éteindre.

Ce duc de la haute-Bavière, élu empereur, fit, en 1329, avec les fils de son frère, une transaction, par laquelle il leur céda en forme le Palatinat du Rhin, avec le haut-Palatinat, auquel alors on donna ce nom pour la première fois. La basse-Bavière échut au duc Louis en 1340, après l'extinction de la branche qui en étoit en possession. Les trois enfans mâles de son fils Etienne ayant fait un partage en 1392, formèrent les branches d'Ingolstadt, de Landshut & de Munich. La première s'éteignit en 1447, & la seconde en 1503. Celle de Munich, encore subsistante, essuya de même plusieurs partages, qui furent consommés en 1545, époque à laquelle finit tout gouvernement commun des pays appartenans à cette branche.

Le duc Maximilien I[er] ayant la dignité électorale en 1623, & acquis le haut Palatinat en 1628, il obtint la confirmation de l'un & de l'autre par le traité de Westphalie. Son petit-fils Maximilien II, mis au ban de l'empire en 1706, fut pourtant remis en possession de ses terres en 1714. L'électeur Charles Albert, fils de Maximilien II, élu empereur en 1742, fut malheureux dans la guerre contre l'Autriche. Maximilien-Joseph son fils, & successeur dans la dignité électorale, étant mort en 1777 le 30 décembre, la maison d'Autriche, qui avoit des prétentions sur la basse-Bavière, s'en est emparée par accord avec l'électeur Palatin, du 5 janvier 1778. Ce duché a la dignité électorale depuis le 5 mars 1623. La dignité électorale Palatine y est réunie, parce que l'électeur Palatin a hérité de l'électorat de Bavière.

L'ordre de Saint-Georges a été renouvellé en 1729 par l'électeur Charles Albert. Ses chevaliers portent le nom de défenseurs de l'immaculée Conception de la Vierge, & sont tenus de faire preuve complète de seize quartiers. L'électeur est grand-maitre de l'ordre, dont la marque est une croix d'azur émaillée, ayant au milieu l'Image du chevalier Saint-George, & au revers, le chiffre de son restaurateur, avec la couronne électorale, & cette légende *J. u. p. f.*; c'est-à-dire, *justus, ut palma florebit.* Le ruban est de couleur bleu céleste, liseré de blanc & de noir. L'ordre possède, & fait administrer par ses chevaliers les préfectures, bailliages d'Abensperg & d'Altmanstein, d'Alcha, de Schwaben, de Wasserbourg, d'Eggenfelden, d'Aerding, de Neumarkt, de Stadt-am-Hof & de Bernstein, de Riedt & de Hirschaud.

L'électeur de Bavière occupe la cinquième place dans le collège électoral, & la seconde parmi les électeurs séculiers. Il siége, & va le premier aux opinions dans le collège des princes de l'empire, à cause du duché de Bavière.

La Bavière, considérée comme duché, fut comprise dès 1521 dans le matricule, sur le pied d'un électorat, pour soixante cavaliers & deux cent soixante-dix-sept fantassins, ou mille huit cent vingt-huit florins pour son contingent, qu'elle acquitte encore de nos jours.

L'électeur fournit, à cause du duché de Bavière, à la chambre impériale, un contingent de huit cent onze rixdales, cinquante-huit & demie kreutzers; mais il refuse de contribuer pour le haut Palatinat, quoiqu'il ait été compris à ce sujet pour la moitié de la taxe imposée à l'électeur Palatin.

Les principaux dicastéres de l'électorat de Bavière sont : le conseil intime de conférence, le conseil de révision, le conseil aulique, le consistoire, le conseil de guerre, le conseil des finances, le conseil de commerce, la cour des monnoies, & le conseil des mines.

Tout le duché est régi par quatre généralités ou régences, dont il y en a deux à Landshut & à Straubing en basse Bavière, & deux à Munich & à Borirghausen en haute Bavière. Les élections relevant des généralités sont administrées par des comtes, des barons, & par d'autres personnes nobles.

Les revenus de l'électeur, portés année commune à près de six millions de florins, proviennent des biens ecclésiastiques, des dons gratuits du clergé, de la gabelle, du sel, des vins, de la bierre, de l'eau-de-vie, de la glandée, & vente du gibier, de l'exploitation des bois & des mines, du monnoiage, des assises, des péages, des collectes du pays, & d'autres sources communes, auxquelles il faut ajouter les impôts extraordinaires. Les quarante millions de dettes contractées par Charles VII, étoient déjà éteints à moitié en 1763 par une sage économie.

Les forces militaires sont ordinairement de douze mille hommes de troupes réglées en tems de paix, & de vingt-cinq à trente mille hommes en tems de guerre. Les sujets de l'électeur de Bavière ont été affranchis du droit d'aubaine en France en 1767.

Les villes du duché sont : Munich, Pfaffenhofen, Neustad, Abensperg, Inholstadt, Schrobenhausen, Rain, Donauwerth, Wemdingen, Aicha, Friedberg, Landsberg, Schongau, Weilheim, Wasserbourg, Marquastim, Traunstein, Recheinhalt, Burwhausen, Braunau, Schurding dans la haute Bavière, & dans la basse Laudshut, Erding, Landau, Nilshofen, Osterhausen, Mosbourg, Kelheim, Dietfurt, Stadtam-hof, Straubing, Cham, Furt, Deckendorf, Gravenau, sans parler dans la haute & basse Bavière d'un nombre prodigieux de bourgs, villages, hameaux, châteaux, manoirs nobles, &c. (*Masson de Morvilliers.*)

Bavière (cercle de Bavière). Les bornes de ce cercle sont au nord la Franconie & la Bohême; le cercle d'Autriche à l'orient & au midi, & la Suabe à l'occident. Sa dénomination lui vient du duché de Bavière, qui en fait la plus grande & la meilleure partie. Son étendue est estimée à mille vingt lieues géographiques quarrées.

Les états dont il est composé sont au nombre de vingt, distribués en deux bancs; l'un ecclésiastique, formé de l'archevêché de Salzbourg, des évêchés de Freisingue, Ratisbonne & Passau, de la prévôté de Berchtoldsgaden, & des abbayes de Saint-Eméran, de Nieder & Ober-Munster, situées dans la ville de Ratisbonne.

Le second banc est séculier, & rempli par l'électorat de Bavière, les duchés de Neubourg & de Salzbourg, le landgraviat de Leuchtenberg, le comté princier de Sterinstein, les comtés de Haag & d'Ortembourg, les seigneuries d'Ehrenfels, de Soulzbourg & de Pyrbaum, de Hohenwaldech, de Breiteneck, & de la ville Impériale de Ratisbonne.

Le droit de convoquer le cercle est commun entre l'électeur de Bavière & l'archevêque de Salzbourg; ils alternent pour le directoire. Ces assemblées se tiennent pour l'ordinaire à Ratisbonne ou à Wasserbourg.

Ce cercle n'a jamais consenti à une association avec les autres cercles, quoiqu'il y ait été invité à plusieurs reprises, & qu'on ait souvent négocié pour cet effet. On l'a vu s'unir pour trois ans avec celui de Franconie & de Suabe en 1683. L'état militaire de l'empire ayant été réglé en 1681 à quarante mille hommes en tems de paix, le cercle de Bavière fut taxé à huit cents cavaliers, & mille quatre cent quatre-vingt quatorze fantassins.

A l'égard de la religion, ce cercle est compté parmi les mixtes. Il ne présente qu'un assesseur à la chambre impériale, à laquelle il devroit en fournir quatre en vertu du traité de Westphalie, & deux, conformément aux résultats de l'Empire des années 1719 & 1720. (*M. de M.*)

Bavière (Palatinat de), province d'Allemagne au cercle de Bavière; on l'appelle plus souvent le *haut Palatinat*; c'est une partie du Nortgaw. La capitale est la ville d'Amberg. Le haut Palatinat est très-montueux. Ses montagnes sont en partie couvertes de bois & de prairies, & en partie défrichées, & d'un bon rapport en grains. Le pays nourrit ses habitans par la quantité de ses mines de fer & de plomb, l'abondance des bois, & l'entretien du bétail.

Le haut Palatinat contient treize villes & vingt-huit bourgs.

Il ne s'est point tenu d'assemblée des états dans le haut Palatinat depuis 1628, époque à laquelle cette province fut dévolue à la maison de Bavière. La religion dominante est la catholique romaine; il s'y trouve cependant encore beaucoup de protestans.

Il ne faut pas confondre, comme on voit, la Bavière avec la Palatinat de Bavière, qui fait partie du Nortgaw, & dont la capitale est Amberg, ni avec le cercle de Bavière, qui est beaucoup plus étendu. (*M. de M.*)

BAUFFREMONT, ancien château de France en Lorraine, situé sur une montagne, à une lieue & demie de Neufchâteau, originairement avec titre de baronie. Il donne le nom à l'ancienne maison de Bauffremont, l'une des plus illustres du royaume, & qui, dès l'an 1200, étoit une des premières de la nation Françoise. A l'avantage de compter des empereurs de Constantinople dans leurs ancêtres, des souverains de Hongrie & de Trebisonde; de nombrer des alliances dans l'une & l'autre race royale des ducs de Bourgogne; les seigneurs de Bauffremont joignent la prérogative plus précieuse encore d'être issus de nos rois, par Hélène de Courtenay, leur mère, qui descendoit en ligne directe de Louis VI, dit le Gros. L'origine souveraine de cette princesse ne fut jamais contestée, mais confirmée au contraire par tous les historiographes, & consignée dans les fastes des empires.

Aux états de Blois, en 1588, Claude de Bauffremont présida la noblesse du royaume. Il porta la parole devant Henri III, & parla avec la liberté d'un Gaulois & la dignité d'un grand seigneur. D'Aubigné, dans le second volume de sa grande histoire, nous a conservé la substance de ce beau discours, dont la mâle éloquence entraîna les applaudissemens universels.

Son fils, Henri de Bauffremont, baron de Senescey, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, présida aussi la noblesse du royaume aux états généraux, assemblés à Paris en 1614. Il rendit à la Bourgogne & au roi un service important, dont Philibert de la Mare nous a conservé le souvenir. Henri IV adressa au parlement de Bourgogne, en 1605, un édit, qui augmentoit de deux écus le minot de sel. Bauffremont se rendit près du roi; & après l'avoir instruit du motif de son voyage: « Je puis assurer » votre majesté, lui dit-il, que si l'édit avoit lieu, » il arriveroit infailliblement que la moitié des habitans des villages de votre duché, limitrophes de » la Franche-Comté, s'y retireroient pour y avoir le » sel à meilleur marché, & presque pour rien. » Déjà, sire, on a reconnu une diminution notable dans la vente des greniers à sel de cette » frontière ». A ces mots le roi s'attendrit, & les larmes lui tombant des yeux: *ventre saint-gris, reprit-il, je ne veux pas qu'il soit dit que mes sujets quittent mes états, pour aller vivre sous un prince meilleur que moi.* A l'instant il appelle M. de Sully; & lui ordonne de dresser un Arrêt qui révoque l'édit sur le sel; ce qui est exécuté sur le champ. Ce seigneur fut tué au siége de Montpellier en 1622.

Henri de Bauffremont, son fils, fut tué à la bataille de Sédan, au mois de juillet 1641. Ce fut le dernier de la branche de Senescey, dont le cri d'armes étoit, *in virtute & honore senesce.*

En 1359, Guillaume de Bauffremont se rendit caution du duc de Bourgogne Philippe, dit de Rouvre. Il alla en otage à Londres, & de retour il s'engagea en son nom, & celui de quinze des plus anciennes maisons de Bourgogne, à payer au roi d'Angleterre cinquante-sept mille moutons d'or que le duc restoit devoir pour sa rançon.

Louis Benigne, marquis de Bauffremont, chevalier de la toison d'or, colonel du régiment de dragons de son nom, fut blessé avec son frere à la bataille de Schellenberg en 1703. Il le fut encore à la bataille de Malplaquet en 1709, & se signala à la rencontre d'Orléans en 1711.

La maison de Bauffremont a eu quatre chevaliers de la toison d'or, & deux chevaliers du Saint-Esprit. En 1314 Etienne de Montaigu, seigneur de Sombernon, de la maison souveraine de Bourgogne, épousa Marie de Bauffremont, dame de Couche. J'ai vu leur tombeau à l'abbaye de la Bussière; & vers l'an 1450 Pierre de Bauffremont, chevalier de la toison d'or, épousa Marie de Bourgogne, fille du duc Philippe le Bon. On connoit en Bourgogne l'adage relatif à quelques anciennes maisons du pays.

Preux de Vergy,
Noble de Vienne,
Riche de Châlon,
Bon baron de Bauffremont.

Voyez sur cette maison, Sainte-Marthe, *hist. gén. de France*; Davila, *liv.* 7 *&* 9 *des guerres civiles*; Mathieu, *hist.* d'Henri IV; Paradis, *hist. de Bourgogne*; Baillet, *hist. du parlement de Bourgogne*; le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne*; de Thou, *&c* (*R.*)

BAUMAN (la caverne de), dans la basse Saxe en Allemagne, à six lieues de la ville de Goslard, au levant. L'entrée en est si étroite qu'il n'y peut passer qu'une personne; mais la caverne va ensuite en s'élargissant. On y trouve divers sentiers, qui se bouchent insensiblement, parce que les paysans

remuent les terres pour chercher les os de divers animaux, qu'ils vendent pour de la corne de licorne. Les sentiers qu'on y trouve encore sont si longs, que personne jusqu'ici n'en a pu trouver le bout, quoiqu'on ait été à plus de six lieues. On trouve dans cet antre une source d'eau, qu'on dit très-efficace pour guérir de la pierre. Il distille aussi de la voûte des gouttes qui forment un espèce de tuf, lequel réduit en poudre sert à dessécher les plaies des animaux.

BAUMARAIS, ou BAUMARIS, ville d'Angleterre, dans l'île d'Anglesey, dont elle est la capitale. Elle est dans un lieu marécageux, très-près de la mer.

BAUME (la Sainte), grotte sur une montagne de France en Provence, entre Aix, Marseille & Toulon. Ce lieu est très-fréquenté, parce que les peuples sont imbus du préjugé que la Madelaine y est morte.

Baume d'Hostun, érigé en duché-pairie, à 2 l. e. de Romans en Dauphiné.

Baume les Moines, ou les Messieurs. *Balma*, abbaye de France en Franche-Comté, près Lons-Saunier, diocèse de Besançon. Elle subsistoit dès le VIIe siècle, sous la règle de Saint Colomban. Saint Benoît d'Aniane en 800 y mit la réforme, & le B. Besnon, vers 900. Le corps de Saint Maur, abbé de Glanfeuil, y fut mis en dépôt durant les ravages des Normands. On voit dans l'église, sous le vocabulaire de Saint Pierre, les tombeaux en marbre de Renaud de Bourgogne, comte de Montbelard; de Gerard de Vienne, & d'Alix, sa femme; de Gauthier de Vienne, seigneur de Mirebel; d'Aimé de Châlon, & de Jean de Watteville, tous deux abbés commendataires. L'épitaphe de ce dernier, composée par lui-même, est singulière.

Italus & Burgundus in armis
Gallus in albis,
In Curia rectus,
Presbyter abbas adest.

Il avoit servi en Italie & en Bourgogne, avoit été chartreux en France, puis maître des requêtes au parlement de Dole, enfin prêtre & abbé.

Cette abbaye, occupée par des Bénédictins, de la congrégation de Cluni, ne reçoit pour moines que des nobles, de tems immémorial.

Baume les Dames, les Nones, ou les Nonains, *Balma*, petite ville de France en Franche-Comté, près du Doubs, avec bailliage; tire son origine d'une abbaye de chanoinesses, qu'on croit fondée au Ve siècle par Saint Romain, abbé de Condat. M. Dunot pense que les seigneurs de Neuchâtel en sont fondateurs au VIIe siècle; mais le tems de sa fondation est absolument incertain. Charlemagne & Louis le Débonnaire en parlent dans leurs capitulaires: on n'y reçoit que des demoiselles qui sont obligées, pour être reçues, de faire des preuves très-rigoureuses de leur noblesse. Au reste, cette abbaye est peu riche; il n'y a que onze prébendes, sans les nièces ou novices. Les dames de Baume sont associées à celles de Remiremont. (*R*)

BAUNACH, rivière de Franconie.

BAUSK, ville importante de Curlande, sur les frontières de Pologne au nord, à 6 lieues s. de Mitaw, sur la rivière de Mussa. *Long.* 42, 14; *lat.* 56, 30.

Gustave Adolphe, roi de Suède, la prit en 1625 sur les Polonois. Le Czar Pierre s'en rendit maître en 1705, après une sanglante bataille entre les Russes & les Suédois. (*R.*)

BAUTZEN, ou BUDISSEN, ville d'Allemagne, capitale de la haute Lusace, sur la Sprée. *Long.* 32, 13; *lat.* 51, 10.

Ses fortifications sont à l'antique; elle est assez grande, & renferme plus de sept cents feux, sans compter le quartier, appellé *Sydan*, qui contient plus de deux cents maisons, & qu'on peut regarder comme une ville séparée. Elle est bien bâtie & bien peuplée: c'est le siège ordinaire du préfet, du sénéchal, de la diète des états, du grand tribunal, de la justice aulique, du directoire du cercle de Budissen, d'un grand bureau des postes, &c. Le château d'Ortenbourg est situé sur un rocher escarpé dans l'enceinte même de la ville. Outre la collégiale de Saint-Pierre, partagée entre les Catholiques & les Luthériens, il y a deux autres églises & trois hôpitaux. On y remarque sur-tout la maison de ville, les deux hôtels des états de Budissen & de Goerlitz, le collège, la bibliothèque publique, celle de Gersdorf, la maison des orphelins, & celle de correction.

Cette ville fait un grand commerce. Il y a des manufactures en toiles, chapeaux, gands, maroquin, peaux glacées, draps, bazins, &c. Le château est plus ancien que la ville, dont la fondation date du IXe siècle. Détruite en 1142, elle fut rebâtie, telle qu'on la voit aujourd'hui. Les incendies de 1400, 1634, 1709 & 1760, lui ont été plus ou moins funestes. Les Prussiens s'en emparèrent en 1757. Après leur retraite, les Autrichiens s'en rendirent maîtres, & forcèrent le château d'Ortebourg: la petite garnison Prussienne qui y étoit fut faite prisonnière. Elle est à 12 l. e. de Dresde, 26 n. de Prague. (*R*)

BAUX (les), bourg de France en Provence, à 3 l. s. e. de Tarascon, 3 l. e. d'Arles; c'est ce bourg qui avoit donné le nom à l'illustre maison de Baux.

BAYA, ou BAJA, ville de la basse Hongrie, dans le comté de Bath, près du Danube. *Long.* 37; *lat.* 46, 25.

Baya de las Alvadias, ou la Baye des Barques, petit golfe d'Afrique au royaume de Congo.

BAYE, *Sinus*: on nomme ainsi un enfoncement de la mer dans les terres. On le nomme *golfe* quand l'entrée est plus large que l'enfoncement

anse, quand l'entrée est plus étroite ; cependant cette dénomination dépend presque toujours de la volonté des marins ou des voyageurs : & l'on nomme souvent *golfe* ce qui doit être *anse*, & *anse* ce qui est *golfe*. (*R.*)

BAYE D'ANTONGIL, *Antonii Œgidii Sinus*, petit golfe d'Afrique, sur la côte orientale de l'île Madagascar : ceux du pays l'appellent *Manghabay*.

BAYE DE BAFFIN, *Baffini Sinus*, petit golfe de l'Océan glacial, dans les terres Arctiques, au nord de l'Amérique. Elle porte le nom de *Baffin* Anglois qui la découvrit en 1623. *Voyez* BAFFIN.

BAYE DES BASQUES, *Vasconum Sinus*, golfe dans l'Amérique septentrionale, sur la côte occidentale de l'île de Terre-Neuve, au nord du cap de Raye.

BAYE DE BUTTONS, *Butonii Sinus*, golfe de l'Amérique septentrionale, vers les terres Arctiques : il fait partie de la baie d'Hudson.

BAYE BLANCHE, *Sinus Albus*, golfe dans l'Amérique, sur la côte orientale de l'île de Terre-Neuve, entre Belle-Isle & l'île aux Oiseaux.

BAYE DE CADIX, *Gaditanus sinus*, petit golfe de l'Océan, sur la côte d'Espagne, près de l'Andalousie, entre l'île de Cadix & les embouchures des rivieres de Guadalquivir & de Guadalete, vers le septentrion.

BAYE DE CANCALE, petit golfe de la Manche, sur la côte de France, près de Saint-Malo, entre la Bretagne & la Normandie. C'est vers le milieu de ce golfe qu'est le mont Saint-Michel. Quand la mer s'est retirée, ce n'est plus qu'une grève.

BAYE DES CHALEURS ; c'est un assez bon havre sur le golfe de Saint-Laurent, & d'une grande profondeur. Jacques Cartier, qui le découvrit en 1534, y souffrit beaucoup de la chaleur, ce qui le porta à lui donner le nom qu'elle porte ; on l'appelle aussi *Baye des Espagnols*. On pêche dans cette baye une prodigieuse quantité de loups marins : 47 d. 30' *lat. nord*, à 20 lieues environ de l'île de Saint-Jean.

BAYE DE LA CHESAPEACK, *Chesapecus sinus*, golfe de l'Amérique septentrionale, entre la Virginie & le Maryland. Elle s'enfonce 250 milles dans les terres. Au milieu est un banc de sable. (*R.*)

BAYE DE LA CONCEPTION, golfe de l'Amérique dans le Canada, & sur la côte orientale de l'île de Terre-Neuve, près de la baye de la Trinité, qui est au septentrion.

BAYE DE FRANCE, *sinus Francicus*, golfe de l'Afrique, sur le golfe de Guinée & près du cap de *Sierra Leone* : il a été ainsi nommé par les François qui y ont navigé les premiers vers l'an 1384.

BAYE DE FRANCE, *sinus Francicus*, partie considérable de l'Océan, sur la côte occidentale de France, que l'on nomme aussi la *grande baye de France*. C'est le nom que les pilotes donnent à cette partie de l'océan, qui s'étend depuis la pointe de la Bretagne jusqu'au cap Finistère. (*R.*)

BAYE DE FRANCE, golfe de Canada, entre l'Acadie & le continent ; il n'est séparé de la Baye-Verte que par un isthme fort étroit, lequel fait la seule communication de l'Acadie avec la terre ferme. On appelle *Baye des Mines*, le fond de la baye Françoise, qui est terminé par l'isthme.

BAYE D'HUDSON, *Hudsonius sinus*, golfe très-considérable de l'Amérique septentrionale, dans les terres Arctiques. Elle reçut son nom de Henri Hudson, Anglois, qui la découvrit en 1611. Les François la nomment la *Baye du Nord*. Elle est au septentrion du Canada, à 100 lieues de Quebec, & à pareille distance du grand lac des Hurons. Elle s'étend du nord au sud depuis le 51e degré de latitude, jusqu'au 64e. Elle a près de deux cents lieues dans sa partie septentrionale. Dans son milieu, une presqu'île qui avance au sud pendant quarante lieues, & l'île Mansfeld, ou de Notre-Dame, rendent le passage assez étroit. Au bout de cent cinquante lieues, elle n'a plus que quarante lieues de largeur ; au fond même elle en a à peine trente-cinq.

Les François en ont pris les premiers possession en 1656. En 1662, deux François transfuges conduisirent les Anglois au fond de la baye. Ceux-ci y bâtirent deux forts. En 1667, ils en bâtirent un troisième sur la rivière de Memiscau. Quoiqu'en 1663, le sieur Couture ait renouvellé la prise de possession par ordre du baron d'Avaugour, gouverneur général, en 1671, on en fit encore renouveller la cérémonie par le pere Albans, jésuite, & le sieur Denis de Saint-Simon, gentilhomme Canadien. En 1682, les deux mêmes transfuges Français, rentrés en grâce, firent pour la compagnie du Nord de Quebec, un établissement dans la partie occidentale de la baye d'Hudson, sur la rivière de Sainte-Thérèse, assez près de son embouchure, dans une petite baye formée par le concours de cette rivière & du grand fleuve Bourbon. Ce fleuve avoit été ainsi nommé par un François en 1675 ; le fort dans la suite prit aussi le même nom. Ce malheureux fort a été souvent pris & repris par les François & par les Anglois qui, par le traité d'Utrecht, sont demeurés les maitres de toute la baye.

Tous les environs de la baye d'Hudson n'offrent aux yeux qu'une terre inculte, sauvage, horrible, hérissée de rochers qui s'élèvent aux nues, de ravines d'une profondeur effrayante, de vallées stériles, où ne pénetrent point les rayons du soleil. Les neiges entassées depuis des siècles, & des glaçons qui s'accumulent d'années en années, rendent ces lieux inabordables. Les hivers y sont si rigoureux, que les liqueurs & l'esprit-de-vin perdent leur fluidité. Les hommes y sont en petit nombre, & d'une taille qui n'excède guères quatre pieds. Ils ont la tête énorme à proportion du corps. La mer elle-même, couverte d'immenses glaçons, défend les vaisseaux d'approcher pendant neuf mois de l'année, & souvent les met en pieces,

Ce qui attire les Européens dans un lieu si sauvage, est que ce pays est très-riche en pelleteries de toute espèce; outre qu'elles sont les meilleures de tout le Canada, c'est qu'elles sont à meilleur prix, à cause de la misère profonde des sauvages.

L'entrée de la Baye d'Hudson n'est praticable que depuis le commencement de juillet jusqu'à la fin de septembre. Les tempêtes y sont dangereuses. (*R.*)

BAYE DES MOLUES, *sinus Asellorum*, en Amérique, sur la côte méridionale de l'île de Terre-Neuve, au couchant de la côte du Chapeau-Rouge.

BAYE DU NORD. *Voyez* BAYE D'HUDSON.

BAYE DE PLAISANCE, *sinus Placentiæ*, Baye d'Amérique, dans la partie méridionale de l'île de Terre-Neuve. Il y a un fort, une habitation de François, & plusieurs iles, entre les cap de Saint-Laurent & de Sainte-Marie.

BAYE DES PUANTS, golfe du lac Michigan, 44 d. de latit. nord, & 295 de longit., dans la partie septentrionale. Il forme comme une seconde baye nommée *Baye des Noguez*, du nom d'une nation sauvage qui habite les environs. Cette baye des Puants n'a guères que sept ou huit lieues de moyenne largeur; & vers le sud elle va toujours en rétrécissant. Là, se trouvent trois iles d'environ deux lieues de diamètre. Dans le fond de cette baye, le pays est charmant. C'est là que demeurent les Sakis & les Otchagras, qu'on a nommés *Puants*, sans doute par corruption. On les connoissoit auparavant sous la dénomination de *Nation de Petun*. (*R.*)

BAYE DE TOUS LES SAINTS, grande Baye d'Amérique, sur la côte méridionale du Brésil, proche la ville de San-Salvador. (*R.*)

BAYE DES TRÉPASSÉS, *sinus Mortuorum*, en Amérique septentrionale, dans la partie de la grande île de Terre-Neuve qui regarde le midi. Elle est fréquentée par des pêcheurs François.

BAYE DE LA TRINITÉ, *sinus Trinitatis*, dans l'Amérique septentrionale, sur la côte orientale de l'île de Terre Neuve, & au nord de la baye de la Conception.

BAYEUX, ville épiscopale de France dans la basse-Normandie, capitale du Bessin, sur la rivière d'Aure, dans un terroir très-abondant, sur-tout en pâturages. *Long.* 16, 57, 9; *lat.* 49, 16, 30.

Cette ville, de la généralité de Caen, est à une lieue & demie de la Mer; elle a un château & un gouverneur. On y voit dix-sept paroisses, en comprenant celles des fauxbourgs, trois couvens de religieux & quatre de filles, deux prieurés, cinq jurisdictions; savoir, la vicomté, le bailliage, l'élection, le grenier à sel & la maitrise des eaux & forêts. Les Jésuites y avoient le collège, les Lazaristes y occupent le séminaire. L'évêché, qui est fort riche, est suffragant de l'Archevêché de Rouen. Saint-Exupère en est regardé comme le premier évêque. Le diocèse comprend six cent onze paroisses, distribuées dans quatre archidiaconnés. Le chapitre de la cathédrale est composé de onze dignités, de quarante-neuf chanoines, & du bas-chœur, qui consiste en six grands-vicaires, six petits, douze chapelains, & six enfans-de-cœur. L'église cathédrale, sous l'invocation de la Vierge, est une des plus grandes & des mieux bâties de la province; son portail & ses trois clochers, dont celui du milieu sert d'horloge à la ville, méritent l'attention des curieux. Je ne parlerai point de la chasuble de Saint-Regnobert, que l'on conserve dans la sacristie, ni de toutes les fables ridicules qu'on en débite; ce ne sont pas des miracles, mais des preuves qu'il faut à la raison. Cette ville avoit plusieurs manufactures en draps, en serges, dont on faisoit un grand commerce: mais on a écrasé de taille les ouvriers, qui sont allés porter leur industrie ailleurs. Elle est à 32 lieues o. de Rouen, 57 o. par n. de Paris.

BAYON, ville de Lorraine sur la Moselle, à 5 lieues de Nancy.

BAYONNE, BAIONNE, *Baiona*, ville de France très-riche, très-forte & très-commerçante, au gouvernement de Guyenne, avec un évêché suffragant d'Auch. Elle est sur la Nive & l'Adour, à une lieue de la mer. Bayonne est d'une médiocre grandeur, mais d'une grande importance. Elle est partagée en trois parties, la grande ville est en-deçà de la Nive; la petite ville est entre la Nive & l'Adour, & le fauxbourg du Saint-Esprit est au-delà de cette derniere rivière. Le grand & le petit Bayonne sont entourés d'une vieille enceinte & d'un fossé sec que l'on conserve. Il y a dans chacune de ces deux villes un petit château. Celui du grand Bayonne est flanqué de quatre tours rondes; c'est là que loge le gouverneur. Le château neuf est défendu par de quatre tours en forme de bastions. Cette premiere enceinte est couverte d'une nouvelle, composée de huit bastions réparés par le maréchal de Vauban, qui y a aussi ajouté un grand ouvrage à corne, & une demi-lune; le tout entouré d'un bon fossé & d'un chemin couvert. Le pont du Saint-Esprit communique au fauxbourg de son nom. Cette partie de la ville est peu de chose par elle-même; mais ses fortifications, qui sont en partie de M. de Vauban, sont importantes. La citadelle est située au-delà de l'Adour, du côté du fauxbourg du Saint-Esprit, sur une hauteur qui commande aux trois parties de la ville, au port & à la campagne; le tout entouré d'un bon fossé sec & d'un chemin couvert. Les habitans ont conservé le privilège de garder deux des trois portes de la ville. L'église cathédrale est sous l'invocation de la Vierge, & son chapitre n'est composé que de douze chanoines; les édifices de la ville & les églises n'ont rien de remarquable. Quant au commerce, c'est un des plus vivans du royaume. Bayonne à l'avantage unique en France, d'avoir deux rivières qui ont flux & reflux; elle reçoit de petits mâts par la rivière de Nive, mais il en vient de

de très beaux par le gave d'Oléron, que l'on tire des vallées d'Arfte & de Baraton dans les Pyrénées; ces mâts arrivés à Bayonne, font mis dans une foffe faite exprès pour les ramaffer; de-là, on les fait paffer à Breft & dans les autres ports de France. Les Bayonnais & le pays de Labour envoient tous les ans plufieurs bâtimens à la pêche de la baleine, & à celle de la morue. Ce furent des barques de ce pays qui, pour la première fois en 1605, tentèrent la pêche de la baleine dans le Groenland, & près de l'île de Finland.

L'entrée du port eft difficile, mais les vaiffeaux y font en fûreté. Les jambons de Bayonne font renommés. Il y a un hôtel des monnoies; & cette ville eft de la généralité de Bordeaux, à 12 lieues f. o. de Dax, 17 n. de Pampelune, 16 o. de Pau, 170 f. par o. de Paris. (*M. D. M.*)

BAYONNE, petite rivière de France au Vexin François.

BAYS, bourg ou petite ville de France dans le bas-Vivarais, près de là rive gauche du Rhône, & d'un ruiffeau nommé Bay. Elle eft à 4 lieues n. de Viviers. Il y a une juftice royale.

BAZ, petite île à l'occident de l'Irlande, vis-à-vis le comté de Defmond en Mommonie, au bord de la baye de Dingle. Les Irlandois la nomment *B'afquo*.

BAZA, ou BASA. *Voyez* BAÇA.

BAZADOIS (le), pays de France, qui fait partie de la baffe-Gafcogne, entre la Guienne propre, l'Agénois, & le Condomois. Bazas en eft la capitale. Le fol en eft ftérile & rempli de landes.

BAZAS, ville de France, capitale du Bazadois en Gafcogne, fur une éminence *Long.* 17, 20; *lat.* 44, 20.

Son nom latin eft *Coffio*, *Coffium vafatum* & *vafatæ*. Cette petite ville eft fituée à deux lieues & demie fud-eft de la Garonne. Elle eft pauvre & très-peu peuplée. Son évêché eft fuffragant d'Auch. Il eft très-ancien, puifqu'un de fes évêques affifta au concile d'Agde en 506, & à celui d'Orléans en 511. Il y a deux cent trente-quatre paroiffes dans ce diocèfe, & trente-fept annexes. La cathédrale eft dédiée à Saint-Jean-Baptifte; le chapitre a fix dignités, dont l'archidiaconé eft la première, & dix-huit canonicats. Le Sénéchal de Bazas eft d'épée, & fa charge eft viagere.

Cette ville eft le fiége d'un gouverneur particulier. Il y a préfidial & juftice royale. Le collège eft régi par les Barnabites (*R.*)

BAZDAH, ou BAZDAD, ville fortifiée & château d'Afie, dans le Mawaralnahar, au 89e d. 35' de longit., & 38 de latit.

BAZIEGES, ville du haut-Languedoc, diocèfe & à 4 lieues f. de Touloufe, fur le canal royal.

BAZOIS. Le Bazois eft une contrée du Nivernois, au bas des montagnes du Morvan, affez ftérile en bled, mais abondante en pâturages; le bois, le charbon de pierre, le poiffon, le bétail en font le principal commerce. On y trouve ces petites villes: Moulins, Engilbert, Châtillon; Saint-Saulge, Luzy, Decife, Montreuillon.

BAZUNA, ville maritime d'Afrique, fituée entre les Cafres & le Zanguebar.

BEALT, petite ville d'Angleterre dans la principauté de Galles, fur la rivière de Wye. Il y a un ancien château; ce fut près de là que fut tué Léolin, dernier des princes de Galles, de la race des anciens Bretons, par Roger Stronghowen, en 1282, du tems d'Edouard Ier, roi d'Angleterre. Qelques géographes nomment ce lieu *Buelth*.

BEARN, province de France, avec titre de principauté, bornée eft par la Bigorre, fud par l'Aragon, oueft par la Soule & une partie de la baffe-Navare, nord par la Gafcogne propre & le bas-Armagnac. Ce pays a vingt-fix lieues de long, fur vingt-deux de large. Il eft très-peuple. En 1695, on y trouva 198,000 perfonnes. Le terroir eft montueux & affez fec, mais les plaines en font fertiles; on y fème peu de froment & de feigle, mais quantité de maillioc, *manioc*, qui eft un bled venu des Indes, dont le peuple fe nourrit: on y feme auffi beaucoup de lin, dont on fait des toiles. Les côteaux font chargés de vignes qui, en plufieurs endroits, produifent des vins excellens; ceux de Jurançon & de Moncia, fur-tout, font très-eftimés. Cette province recèle d'ailleurs des mines de plomb, de cuivre & de fer, & il y croît quantité de fapins dont on fait des mâts, & beaucoup de planches. Dans la vallée d'Offau on trouve les eaux minérales d'Aigues-Caudes, qui font bonnes pour les maux de tête & d'eftomac, & d'autres qui font efficaces pour les plaies. Dans la vallée d'Afpe font les eaux minérales d'Efcot, qui font fort rafraichiffantes, & près d'Oleron, celles d'Ogen, qui font de même qualité.

Les principales rivières de ce pays font, le Gave Béarnois & le Gave d'Oléron; car les rivières y portent le nom de Gaves.

Cette province appartenoit à Henri IV quand il parvint à la couronne. Louis XIII, fon fils, l'y réunit en 1620, avec la partie de la Navarre, qui avoit été poffédée par la maifon d'Albret.

Il y a à Saillies une fontaine d'eau falée, qui fournit du fort bon fel, & l'on n'en ufe pas d'autre dans le pays.

La juftice fe rend en Béarn, conformément aux coutumes du pays qu'on appelle *fors*. Le roi eft feigneur haut-jufticier; les feigneurs particuliers n'ont que la moyenne & baffe-juftice. Les juges des feigneurs font nommés *jurats*; ils connoiffent de toutes fortes d'affaires, excepté de celles qui méritent peine afflictive.

Le Béarn eft un pays d'états: fes affemblées ne font compofées que de deux corps; le clergé & la nobleffe n'en font qu'un, & le tiers-état fait le fecond. Tous ceux qui font feigneurs de paroiffe ont droit d'entrer aux états; en tout, le corps

de la nobleſſe y fournit cinq cent quarante membres. Ceux du clergé qui ont entrée aux états, ſont les évêques de Leſcar & d'Oléron, & les abbés de Saubelade, de la Reule & de Luc, de même que les abbés laïques, c'eſt-à-dire, qui ont des dîmes inféodées, avec droit de patronage & de nomination aux cures.

Le tiers-état eſt compoſé des maires & des jurats de quarante-deux villes ou communautés, dont le roi eſt ſeul ſeigneur. Ces états ſe tiennent tous les ans, & l'évêque de Leſcar y préſide toujours; en ſon abſence c'eſt l'évêque d'Oléron. Le gouverneur eſt debout & couvert à côté du fauteuil du roi.

Pau eſt la capitale de cette province. Les Béarnois ſont robuſtes, laborieux, ſobres, économes & d'un eſprit très-vif. Il en ſort tous les ans un grand nombre qui vont travailler en Eſpagne, & qui raportent beaucoup d'argent dans leur pays. Leur commerce avec les Eſpagnols, conſiſte en toiles, en beſtiaux, & en petits chevaux très-bons pour les pays de montagnes. Les Hollandois & les Anglois, en tems de paix, enlèvent une partie des meilleurs vins du pays. (*R.*)

BEAT (Saint), petite ville de France au comté de Comminges, au confluent de la Garonne & de la Pique: toutes les maiſons y ſont bâties de marbre. *Long.* 18, 16; *lat.* 42, 50.

BEAUBEC, abbaye de France, en Normandie, dans le pays de Bray. Elle eſt de l'ordre de Citeaux, & elle eſt maintenant en régie. (*R.*)

BEAUCAIRE, ville du bas-Languedoc, ſur le bord du Rhône, à l'oppoſite de Taraſcon. *Long.* 22, 18; *lat.* 43, 43.

Cette petite ville eſt célèbre par la foire qui s'y tient tous les ans à la Magdelaine: elle doit durer trois jours francs, ſans compter les fêtes, ce qui fait ſix jours francs, à cauſe de la Magdelaine, des fêtes de Saint Jacques & de Sainte Anne. Le commerce qui s'y fait eſt prodigieux. Cette foire ſe tient ſous des tentes, dans une prairie près de la ville. Quoique la foire ſoit franche par un privilège accordé par Raymond comte de Toulouſe, en 1217, & confirmé par Charles VIII, Louis XII & Louis XIII, cependant en 1632 on établit un petit droit nommé *réapréciation*, ſur toutes les marchandiſes, qui, année commune, monte à plus de 25000 livres; & les fermiers exigent encore un autre droit nommé *abonnement*, de 12 ſols par balle de marchandiſes, qui produit encore 5 à 6000 liv. On voit à cette foire des marchands de toutes les nations.

L'égliſe collégiale eſt la principale de la ville. La porte du Rhône eſt belle & bien bâtie.

Cette ville eſt le ſiège d'un gouverneur particulier, & celui d'une juſtice royale. Il y a une égliſe collégiale, deux autres égliſes, & un collège régi par les prêtres de la Doctrine Chétienne. (*R.*)

BEAUCE, ou BEAUSSE, pays de France dans le gouvernement d'Orléanois, entre le Perche, l'île de France, le Bléſois & l'Orléanois proprement dit.

Il eſt très-fertile en bleds, ce qui le fait nommer *le grenier de Paris*. Il n'y a preſque point de vignes, ni de prés, ni d'eau; il offre généralement des plaines unies & à perte de vue. Chartres en eſt la capitale. (*R.*)

BEAWDLAY, ville d'Angleterre, dans la province de Worceſter.

BEAUFORT, petite ville d'Anjou. *Long.* 17, 26; *lat.* 47, 26.

Elle a un château près de la rivière d'Authion. Il ſe fait à Beaufort un très-grand commerce de bled. Elle eſt à 6 lieues e. d'Angers, 16 o. de Tours.

BEAUFORT, ville de Savoie, ſur la riviere d'Oron. *Long.* 24, 18; *lat.* 45, 40.

BEAUFORT. *Voyez* MONTMORENCI.

BEAUGENCY. *Voyez* BAUGENCY.

BEAUJEU, jolie petite ville de France dans le Beaujolois, ſur l'Ardièrre. Elle étoit autrefois capitale du Beaujolois, avec un château fort célèbre dans l'antiquité. C'eſt de là qu'eſt ſortie l'ancienne maiſon de Beaujeu. Elle eſt au pied d'une montagne, à 5 lieues ſ. o. de Mâcon. *Long.* 22, 10; *lat.* 46, 9.

BEAUJOLOIS, petit pays de France, au gouvernement de Lyonnois, entre la Saône, la Loire, le Lyonnois proprement dit & la Bourgogne. Ville-Franche en eſt la capitale.

Ce pays appartient à M. le duc d'Orléans, & jouit de quelques privilèges. Il a environ dix lieues de long ſur huit de large, & eſt très-fertile. (*R.*)

BEAULIE, petite ville d'Ecoſſe, dans le comté de Roſs.

BEAULIEU, nom de deux petites villes de France, l'une en Touraine ſur l'Indre, l'autre dans le bas Limoſin, au vicomté de Turenne, ſur la Dordogne.

BEAULIEU, petite ville de France en Berry, ſur la Loire, à une petite lieue de Châtillon-ſur-Loire.

BEAULIEU, abbaye d'hommes, ordre de Saint Auguſtin, fondée au XI[e] ſiècle, entre Ardres & Ambleteuſe, diocèſe de Boulogne. Elle eſt du revenu de 3400 liv.

BEAULIEU, abbaye de France, au diocèſe de Verdun, fondée en 642, à 2 li. ſ. de Clermont en Argonne. Elle vaut 3500 liv.

BEAULIEU, abbaye d'hommes, ordre de Citeaux, diocèſe de Langres, fondée en 1170, à 3 lieues e. p. ſ. de Langres. Elle vaut 4500 liv.

BEAULIEU, abbaye d'hommes, ordre de Citeaux, diocèſe de Rhodez, fondée en 1141. Elle eſt du revenu de 3800 liv.

BEAULIEU, abbaye d'hommes, ordre de Saint Auguſtin, diocèſe de Saint-Malo, à 3 lieues e. de Dinant, fondée en 1163. Elle vaut 2000 liv.

BEAULIEU, abbaye régulière d'hommes, ordre de Prémontrés, diocèſe de Troyes, fondée en

1112, à 3 lieues nord-ouest de Bar-sur-Aube.

BEAUMARCHAIS, petite ville de France, dans la généralité d'Auch, élection de Rivière-Verdun.

BEAUMARIS, ville à marché d'Angleterre, capitale de l'île d'Anglesey, avec un château & un port. Elle envoie un député au parlement. Elle est à 64 lieues n. o. de Londres. *Long.* 13, 4; *lat.* 53, 20. (*R.*)

BEAUMONT, *Bellomontium*, petite ville des Pays-Bas, dans le Hainaut Autrichien, entre la Sambre & la Meuse, avec titre de comté. *Long.* 21, 51; *lat.* 50, 12.

Guillaume III, roi d'Angleterre, l'ayant prise en 1661, en fit sauter le château. Par le traité du 22 août 1769, les troupes Françoises & les marchandises provenant de la domination Françoise, pour être conduites dans une autre partie de la même domination, ont libre transit par le pont de cette ville. Elle est à 4 li. est de Maubeuge.

BEAUMONT-LE-ROGER, petite ville de la haute Normandie, sur la Rille, avec titre de comté. Elle porte le nom d'un de ses comtes qui en a été le fondateur. Elle est à 11 li. s. de Rouen, 5 o. d'Evreux. *Long.* 18, 26; *lat.* 49, 2.

BEAUMONT-LE-VICOMTE, ville du Maine, sur la Sarte. *Long.* 17, 40; 48, 12.

BEAUMONT-SUR-OISE, ville de l'île de France, sur la pente d'une montagne, avec titre de comté. Les Bourguignons la prirent & la pillèrent en 1460. *Long.* 19, 58, 57; *lat.* 49, 8, 38.

BEAUMONT, ville de France en Gascogne, dans la Lomagne, avec un siège royal & une collégiale, sur la Gironde, à 2 li. de son embouchure dans la Garonne.

BEAUMONT, petite ville de France en Périgord, dans le Sarladois, avec titre de comté, à 4 li. e. de Bergerac.

BEAUMONT, bourg de France, dans la basse-Auvergne, avec une abbaye de Bénédictines, à une lieue s. o. de Clermont.

BEAUMONT, petite ville de France dans le haut Languedoc, sur la Lize, à 4 lieues est de Toulouse.

BEAUMONT-EN-ARGONNE, petite ville de France en Champagne, dans l'Argonne, à 2 li. n. p. o. de Stenay.

BEAUMONT-LES-TOURS, abbaye de Bénédictines, fondée en 1007, près de Tours.

BEAUMONT, abbaye d'hommes, ordre de Saint Augustin, en Rouergue.

BEAUNE, ville de France en Bourgogne, au pied du Mont-Afrique, & d'une côte fertile en excellent vin; avec une église collégiale & paroissiale, sous le titre de Notre-Dame; une commanderie de l'ordre de Malte, un collège régi par les prêtres de l'Oratoire, une chartreuse fondée en 1328, par Eudes IV, duc de Bourgogne; une abbaye de filles de l'ordre de Citeaux, un très-bel hôpital pour les malades, un autre pour les orphelins, une chambre des pauvres, & plusieurs maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe. Sa collégiale est la plus ancienne du diocèse d'Autun. Cette ville est d'ailleurs le siège d'un gouverneur particulier, d'un bailliage, d'une chancellerie aux contrats, d'une officialité de l'archidiaconé, des justices du chapitre de Notre-Dame, de la commanderie, & de la chartreuse. Il y a aussi une justice des traites-foraines, une recette des états, & subdélégation de l'intendance.

L'hôpital est l'ouvrage du chancelier Rollin. On fait le mot de Louis XI, à ceux qui préconisoient les bienfaits de Rolin: « il étoit bien juste que celui » qui, par ses exactions, a fait tant de pauvres, » bâtit une vaste maison pour les loger ».

Ce bon mot du roi a servi de matière à cette épigramme du pere Vavasseur, natif de Parai en Charolois:

Has Matho mendicis fecit justissimus ædes;
Hos & mendicos fecerat ante Matho.

Mais Beaune doit sur-tout sa renommée à ses excellens vins, si justement estimés dans toute l'Europe. Petrarque attribue au bon vin de Beaune, dont le duc Philippe-le-Hardi avoit régalé la cour du pape en 1395, l'obstination des cardinaux à ne pas retourner d'Avignon à Rome; « c'est, dit-il, » qu'en Italie il n'y a point de vin de Beaune, & » qu'ils ne croient pas pouvoir mener un vie heu» reuse sans cette liqueur, qu'ils regardent comme » un cinquième élément ».

Beatam sine Belna vitam agi posse diffidunt.

C'est ce qu'il écrivoit très-sérieusement sur la fin de ses jours, au pape Urbain V, pour l'exhorter à venir siéger à Rome.

Le duc Jean envoya quinze queues de ce vin aux peres du concile de Constance en 1416: il ne coûtoit alors que 15 liv. la queue; elle coûte maintenant 300 & 400 livres, suivant les années.

Les grands-jours, appeaux ou parlement des ducs de la première & seconde race, se tinrent à Beaune jusqu'à l'établissement de celui de Dijon, fait par Louis XI en 1477.

Henri IV y fit démolir, en 1602, le fort & fameux château bâti par Louis XII.

M. l'abbé Gandelot, savant de Nolai, a publié, en 1772, un volume *in-4°.* sur l'*histoire de Beaune;* il y a beaucoup de recherches, mais un peu diffuses. Beaune, située sur la rivière de Bourgeoise, est à 7 li. s. de Dijon, 8 n. e. d'Autun, 6 n. de Châlons-sur-Saône. *Long.* 22, 20; *lat.* 47, 2. (*R.*)

BEAUNE, bourg de France dans le Gâtinois. Ce bourg a eu autrefois le titre de ville, & étoit bien plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui. On y compte encore environ cinq cents feux.

BEAUPORT, abbaye de Prémontrés en Bretagne, au diocèse de Saint-Brieux, à 3 lieues s. e. de Treguier, fondée en 1202. Elle est du revenu de 8000 liv.

BEAUPORT, petite baie d'Afrique, en Cafre-

rie. Les Portugals l'appellent *la baya Hermosa*.

BEAUPORT, port d'Amérique, sur la côte méridionale de l'île Saint-Domingue. On l'appelle dans le pays *el puerto hermoso*. Il est à 18 lieues de la ville de Saint-Domingue, au couchant.

BEAUPRÉ, abb. d'hommes, ordre de Cîteaux, au diocése de Beauvais, fondée en 1135, sur le Theraim, à 4 li. n. e. de Beauvais. Elle est du revenu de 9000 liv.

BEAUPRÉ, abbaye de Bernardins réformés, située en Lorraine, à une lieue f. e. de Lunéville. Elle fut fondée en 1131. Ses revenus sont d'environ 80000 liv. (*R.*)

BEAUPRÉ, abbaye de Bernardines, dans l'Artois, au diocése de Saint-Omer, sur la Lis, à 2 li. n. de Béthune.

BEAUPRÉ, abbaye de Bernardines, en Flandres, sur la Dendre, près de Grammont.

BEAUPREAU, petite ville de France, dans l'Anjou, sur l'Eure, avec titre de duché-pairie, porté par la maison de Villeroi. Elle a deux églises paroissiales & une collégiale. Elle est à 7 lieues f. o. d'Angers.

BEAUREGARD, ville ruinée de la principauté de Dombes; elle en étoit autrefois la capitale. Elle est sur la Saône, à 2 li. n. de Trévoux.

BEAUREPAIRE, *Castrum belli Riparii*, bourg de France en Dauphiné, avec une abbaye de Bernardines, à 4 li. f. e. de Vienne.

BEAUSSE. *Voyez* BEAUCE.

BEAUVAIS, *Bellovacum*, *Cæsaro-magus*, ville capitale du Beauvoisis, à 16 lieues de Paris. La cathédrale, sous le nom de Saint-Pierre, est remarquable par son chœur, qui est un chef-d'œuvre d'architecture gothique. Il fut commencé en 1391. Saint Lucien, martyr au troisiéme siécle, est regardé comme l'apôtre du pays. Il y a eu quatre-vingt-onze prélats. Cet évêché, suffragant de Reims, a le titre de comté-pairie; l'évêque, en cette qualité, porta, en 1179, le manteau royal au sacre de Philippe-Auguste. Son diocése comprend cinq cent quatre-vingt-dix-huit paroisses.

Les Anglois assiégèrent inutilement cette ville en 1443, aussi bien que Charles duc de Bourgogne, en 1472. L'armée du duc étoit de quatre-vingt mille hommes. Les femmes s'y signalèrent sous la conduite de Jeanne Hachette, dont on voit encore le portrait dans la maison de ville; c'est en mémoire de cette belle défense qu'elles marchent les premières à une procession qu'on fait tous les ans le 10 juillet. Après la cathédrale, on remarque sur-tout les églises de Saint-Lucien, Saint Sauveur, Saint-Etienne, Saint-Nicolas. Il y a aussi trois abbayes, quatre monastéres d'hommes & trois de filles. Il y a à Beauvais un présidial, une commanderie de l'ordre de Malte, une justice seigneuriale tenue en pairie, une élection, un grenier à sel, & une maréchaussée. La justice de la ville appartient à l'évêque, & est exercée par un bailli qui a sous lui trois lieutenans, un procureur & un avocat-fiscal, un substitut & un greffier. Il a encore une jurisdiction pour les eaux & forêts de son évêché; & les appellations de ces deux justices de l'évêque, sont portées au parlement.

On y fabrique des tapisseries, & sur-tout des serges, des draps & des toiles appellées *demi-hollande*, dont il se fait un grand commerce. Elle est sur le Theraim, qui s'y divise en plusieurs canaux. Ses blanchisseries ont beaucoup de réputation, ainsi que les moutons de son territoire.

Plusieurs hommes illustres par leur naissance, leur mérite & leur savoir, sont nés à Beauvais, tels que Jean & Philippe de Villier, l'Isle Adam, Claude de la Sangle & Vignacourt, quatre grands-maîtres de Malte; Godefroy Herman, Jean-Foi Vaillant, savans antiquitaires; Antoine Loisel. Adrien Baillet étoit de Neuville en Hez, dans le diocése de Beauvais. *Long.* 19, 44; *lat.* 49, 26. (*R.*)

BEAUVOIR-SUR MER, petite ville maritime de France en Poitou, avec titre de marquisat, vis-à-vis Noirmoutier.

BEAUVOISIS, ou BEAUVAISIS, petit pays de France, dont Beauvais est la capitale.

BEBAZAR, ville de Natolie, où les chèvres ont le poil fort fin, & on l'y emploie à faire des camelots. Cette ville est peu éloignée d'Angouri.

BEBE, ou CHABRE, rivière de France en Bourbonnois, qui a sa source vers Montmorillon, & se jète dans la Loire.

BEC, nom que nous donnons à plusieurs pointes de terres, où deux rivières se joignent; nous disons le *bec d'ambez*, de l'endroit où la Garonne & la Dordogne se rencontrent.

BEC D'AMBEZ. *Voyez* AMBEZ.

BEC (le), bourg de France en Normandie, diocése de Rouen, avec une belle & célèbre abbaye de Benédictins, fondée en 1071, qui vaut 70000 livres. (*R.*)

BECAR, province d'Asie, dans l'Indoustan: elle comprend les pays de Douab, Jesual & Udesse, & est arrosée par les fleuves qui se déchargent dans le Gange, à l'orient de Delhi. Cette grande & riche province est très-fertile, & rapporte par an plus de quatorze millions au Mogol. Elle a plusieurs bonnes villes, dont les pricipales sont Sambal, Menapour, Rageapour, Jehanac, & sur-tout Becaner qui en est la capitale, située a l'occident du Gange.

BECANER. *Voyez* BICANER.

BECHE, rivière de Hongrie, qui se jète dans le Danube, près de Belgrade.

BECHEREL, ville de France en Bretagne, à 5 li. n. o. de Rennes. Il en vient beaucoup de fil retorts.

BECHIN, petite ville de Bohême, du cercle de même nom. *Long.* 32, 35; *lat.* 49, 14.

Durant la guerre des Hussites, elle fut attaquée l'an 1428, par Procope Rasus, qui en assiégea le château & le prit par capitulation. Le général Bu-

quoi la reprit & la brûla en 1619. Elle est à 5 lieues s. de Tabor, 8 n. de Budweiss.

BECKEN, ou BECKUM, petite ville de l'évêché de Munster en Westphalie, à la source de la rivière de Verse, à 12 li. s. est de Munster, 8 n. e. de Soest.

BECKENRIEDT, ville de Suisse, dans le canton d'Underwald.

BECKLINGEN. *Voyez* BEKLINGEN.

BECSANGIL, province d'Asie, qui fait partie de la Natolie, bornée au septentrion par la mer Noire, à l'occident par la mer de Marmora & l'Archipel, au midi par la Natolie propre, & à l'occident par la province de Bolli.

BECZAU, ville de Bohême, sur la rivière de Topel.

BEDARIEUX, ou BEC-D'ARIEUX, ville de France dans le Languedoc, au diocèse de Beziers, sur la rivière d'Obe. *Long.* 20, 54; *lat.* 43, 39.

BEDAS, peuples d'Asie, dans l'île de Ceylan. Ils habitent une grande forêt auprès de la mer, au nord-est de l'île. Ce sont des sauvages blancs, fort adroits à tirer de l'arc. Ils apprêtent leur viande avec du miel; ils la mettent avec cet assaisonnement dans un trou d'arbre, bouché d'un tampon, où ils la laissent pendant un an; après quoi ils l'en retirent & la mangent. Il y a beaucoup d'abeilles dans leurs forêts; ils n'ont aucune demeure fixe; ils errent, habitant tantôt un lieu, tantôt un autre.

BEDBURG, abbaye protestante d'Allemagne, au duché & près de Clèves. (*R.*)

BEDER, grande ville d'Asie dans les états du Mogol, capitale des Talingas. C'est une ville forte, entourée de murailles, bien garnie de canons. *Long.* 95, 10; *lat.* 16, 50.

BEDESE, ou RONCO, rivière d'Italie qui a sa source dans la Toscane, près de la Romagne. Elle prend le nom d'*Acquedotto*, & se jète dans le golfe de Venise, au-dessus de Ravenne.

BEDFORD, ville considérable d'Angleterre, dans la province de même nom, avec titre de duché, sur l'Ouse. Elle envoie deux députés au parlement. Cette ville a cinq paroisses & deux hôpitaux. Il s'y fait un grand commerce de bled. *Long.* 17; *lat.* 52, 8. (*R.*)

BEDFORD-SHIRE, petite province d'Angleterre, dont Bedford est la capitale. Le pays est très-fertile en bleds & en pâturages, sur-tout du côté du nord. On lui donne environ soixante-treize milles de tour, & deux cent soixante mille arpens.

BEDIZ-VELEZ, ou BELZ, ville d'Afrique au royaume de Fez, sur la côte de la Méditerranée, avec port & château. Elle est dans la province d'Erif, vis-à-vis le Pennon de Velez.

BEDOUINS, ou BEDUINI, peuples d'Arabie, qui vivent toujours dans le desert, & sous des tentes. Ils ne sont soumis qu'aux émirs, leurs princes, ou aux cheikcs, autres seigneurs subalternes, & se prétendent descendus d'Ismael. Celui d'entre leurs souverains qui a le plus d'autorité, habite le désert qui est entre le mont Sinaï & la Mecque. Les turcs lui paient un tribu annuel pour la sûreté des caravanes. Il y a des Bedouins dans la Syrie, la Palestine, l'Egypte, & les autres contrées d'Asie & d'Afrique. Ils sont Mahométans, mais superstitieux, & ne se soucient guères d'approfondir les mysteres de l'Alcoran: ils n'aiment point les Turcs, & ne se fient jamais à eux, parce qu'ils en ont toujours été trompés & maltraités: malgré la différence de religion, ils en agissent fort bien avec les chrétiens. Naturellement graves, sérieux, & modestes, ils font bon accueil à l'étranger; parlent peu, ne médisent point, ne rient jamais, & vivent en grande union: mais si un homme en tue un autre, l'amitié est rompue entre les familles, & la haine est irréconciliable. La barbe est en grande vénération parmi eux; c'est une infamie que de la raser. Il n'ont point de gens de justice; l'émir, le cheilk, ou le premier venu, termine leur différend. Ils ont des chevaux & des esclaves; mais ils font infiniment moins de cas de leur généalogie, que de celle de leurs chevaux: on en distingue de trois espèces, des nobles, des mésalliés, & des rouriers. Leurs meilleurs sont très-estimés, & se vendent depuis mille écus jusqu'à six à sept mille francs. Ces peuples n'ont ni médecins ni apothicaires, & ont tant d'aversion pour les lavemens, qu'ils aimeroient mieux mourir que d'user de ce remède. Ils sont secs, robustes, & infatigables. Leurs femmes de distinction sont belles, bien faites, & fort blanches; mais celles du commun sont extrêmement hâlées, quoique naturellement bazannées. A juger de ces peuples sur ce qu'on nous en raconte, il est à présumer que, n'ayant ni médecins ni jurisconsultes, ils n'ont guères d'autres loix que celles de l'équité naturelle, & guères d'autres maladies que la vieillesse.

Ils campent auprès des eaux & des pâturages, pour la commodité de leur bétail, & n'habitent point dans les villes ni dans les lieux où ils puissent être surpris, parce que leurs vols continuels les rendent odieux aux autres nations; cependant ils sont bons, hospitaliers, & gardent fidèlement leur parole. Leurs armes sont une lance, une épée, une masse de fer, & quelquefois une hache: ils ne se servent point de pistolets, ni de fusils, encore moins de canons pour faire la guerre; les armes à feu leur sont en horreur; ils n'attaquent guères qu'ils ne soient sûrs de vaincre: on les a souvent battus; mais on n'a jamais pu les détruire. Le grand seigneur se sert d'eux pour châtier les rebelles de leur voisinage; il les exhorte à marcher contre eux; mais ces exhortations sont suivies de présens considérables, ou sans cela elles seroient assez inutiles.

Outre ces Bedouins qui demeurent dans le désert d'Egypte, il y a encore une autre race de Bedouins qui habitent la ville d'Alexandrie, & vivent à-peu-près comme ces Bohémiens qu'on voit en

France dire la bonne-aventure aux personnes foibles & crédules. Ils campent entre le rivage de la mer, & les murailles de la ville sous des tentes, où se trouvent pêle-mêle, hommes, femmes, enfans & bétail. Le seul état qu'ils aient pour gagner leur vie est le louage de leurs ânes aux marchands étrangers. Ces Bedouins sont fidèles, parlent la langue franque, souvent même le provençal, & il n'y a guère de marchands qui n'en ait un ou plusieurs à son service. (*Masson de Morvilliers.*)

BEEMSTER, grand marais défriché, & canton particulier dans la Hollande septentrionale, vulgairement appellé *Noort-Holland*: c'étoit autrefois un très-grand lac de la Westfrise, que l'on est parvenu à dessécher, & dont l'industrie des habitans a fait un des plus rians séjours de l'Univers.

Ce pays est partagé en grands carrés par des canaux en droite ligne. Le plus long de ces canaux est de deux mille deux cent quatre-vingt toises du Rhin, en traversant le pays dans sa longueur; le plus long en le traversant dans sa largeur, est de deux mille quarante toises du Rhin; mais les digues qui renferment le Beemster, & qui vraisemblablement ont été tirées sur la trace du rivage de l'ancien lac, sont d'une figure, qui n'est rien moins que régulière. Le pays qu'elles enferment consiste en d'excellens pâturages; il n'y a ni villes, ni bourgs, ni villages, mais on voit de tous côtés des maisons sans nombre, des métairies dispersées le long des canaux & des chemins qu'on y a pratiqués. (*M. de M.*)

BEERALSTON, bourg d'Angleterre, province de Dewon. Il envoie deux députés au parlement.

BEERING (îles de). Elles sont au nombre de trois, & ont été découvertes par M. de Beering, Danois de nation, & fort habile marin, dans le voyage qu'il fit en 1725, par ordre de Pierre-le-Grand & de l'Impératrice Catherine.

Ces îles sont petites, & fort voisines des côtes, vers les 53e, 54e, à 64e degrés de latitude, & en partant du port de Kamschatka.

L'île de Beering, proprement dite, est une île déserte, où le même capitaine, dans un second voyage qu'il fit en 1741, fut jeté par une furieuse tempête, & où il périt de misère avec une partie de son équipage. Cette île, voisine du Kamschatka, peut servir un jour d'entrepôt, ou devenir un lieu de relâche à la navigation des Russes en Amérique.

Beering (détroit de). *Voyez* Antan.

BEFORT, ville de France, capitale du Sundgaw, auprès d'une montagne. *Long.* 24, 32, 30; *lat.* 47, 38, 18, à 4 lieues de Montbeliard: c'est un grand passage, & très-sûr pour aller en Franche-Comté. Cette ville a eu autrefois des comtes particuliers; ensuite elle a appartenu à la maison d'Autriche, qui la céda à la France par le traité de Westphalie en 1648. Louis XIV l'a fait fortifier; de sorte que, quoique petite, elle est très-forte. Le maréchal de Vauban voyant qu'elle étoit commandée par les hauteurs, y a fait construire des fortifications, avec des tours bastionnées; de manière qu'il y a une seconde ville, qui est la ville neuve dont les maisons sont tirées au cordeau. Le château est un assez grand ouvrage, placé sur des montagnes escarpées, & a été réparé par le même maréchal de Vauban. Il y a aussi plusieurs autres ouvrages sur les hauteurs qui dominent la ville.

Le bailliage de Befort est sur les confins des états de Montbeliard & de Porentru. (*M. de M.*)

BEGARD, abbaye de France, au diocèse de Beauvais. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 10000 liv. (*R.*)

Begard, abbaye de France, diocèse de Treguier. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 9500 liv. (*R.*)

BEG-ERI, petite île d'Irlande près de Wexford, dans un petit golfe formé par la rivière de Slany, à son embouchure.

BEGIE, ou BEGGIE, BEILE, ou BÉJE, ville d'Afrique au royaume de Tunis, sur la pente d'une montagne. *Long.* 27; *lat.* 37.

C'est une ville ancienne, défendue par un bon château. On la croit bâtie par les Romains. Ses murs sont antiques & très-élevés Tout ce pays est si fertile en bleds, qu'il approvisionne Tunis & tout le voisinage. Les habitans cependant en sont fort pauvres.

BEGRAS, ville de la Turquie Asiatique, dans la Syrie, au pied du mont Noir, entre Alexandrette & Antioche. Elle est, dit-on, à demi déserte.

BEGHAT, rivière d'Asie dans l'Indoustan.

BEHBEHAN, ville de Perse dans la province de Fars, à 86 degrés, 26′ de *long.* & 30 de *lat.* selon les géographes du pays.

BEHER, ville du Semigalle, en Courlande.

BEJA, ou BEJER, contrée de Barbarie, dans le royaume de Tunis.

Beja, ou Bexa, ville de Portugal, dans l'Alentéjo, près du lac du même nom. *Long.* 10, 10; *lat.* 37, 58.

Le territoire de cette ville est fertile. La place est grande & forte, elle a titre de duché, & un évêché. On dit qu'il y a dans le lac une espèce de poisson bon à manger, qui présage la pluie & la tempête, & l'annonce par des mugissemens, semblables à ceux du taureau; d'autres attribuent ces mugissemens & ce bruit, précurseurs des mauvais tems, à l'agitation des eaux du lac.

BEJARD DE MELENA, ou BEJER, petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, vers la côte du détroit de Gibraltar. Elle est à demi ruinée, & à 9 lieues de Cadix, au midi.

BEIDHAH, ville d'Asie, dans la province de Perse proprement dite, proche Schiraz.

BEILSTEIM, petite ville d'Allemagne, dans la Veteravie, avec titre de comté, entre Marbourg, Nassau, & Coblentz.

BEIRA, province de Portugal, bornée au septentrion par les provinces d'entre Minho & Douro, & Tra-los-Montes, au midi par l'Estramadure Portugaise, à l'orient par l'Estramadure Espagnole, à l'occident par la mer. Elle a environ trente lieues en long, sur autant en large : sa capitale est Coimbre. Cette province abonde en grains & en fruits.

. BEIRUT, ou BAIRUT, ou BEROOT, ou BERYTA, ville maritime de la Turquie en Asie, dans la gouvernement de Damas. Les Romains, qui établirent dans cette ville une école de droit civil, qui s'enseignoit en langue grecque, & dont la fondation, quoiqu'ignorée, quant à sa date, étoit bien antérieure au régne de Dioclétien ; les Romains, dis je, n'ont pas laissé de ville dans l'orient qui se soit aussi avantageusement conservée que Beirut. Tous les voyageurs, d'accord sur sa belle & heureuse situation, sur la bonté de son climat, disent que cette ville est très-jolie ; que les maisons y sont bâties de pierres de taille, que les rues, à la vérité, n'y sont pas fort larges ; mais qu'il y a une multitude de jardins, de vergers & de haies vives qui lui donnent toutes sortes d'agrémens. Ils ajoutent qu'elle est bien peuplée & bien marchande ; que les chrétiens Grecs y sont en nombre, ainsi que les Catholiques, les Maronites, les Mahométans, les Juifs ; que les soies que l'on y travaille, & qui sont ou blanches ou jaunes, sont beaucoup plus fortes que celles de Tripoli, & qu'enfin il est à regretter que l'émir Fackreddin, qui posséda cette ville pendant un tems, & l'orna d'un palais, ait fait combler son port, & rendu inutile pour les grands vaisseaux, la rade sûre & facile que la nature lui avoit donnée.

BEKA, ou BEQUA ; c'est ainsi que les Européens expriment le nom d'une contrée, que les Arabes nomment *Albkaa*. C'est une plaine aux environs de Balbec, qui s'étend jusqu'aux montagnes, qui la séparent de Damas. C'est le plus agréable pays, & le mieux cultivé de toute la Syrie : il est arrosé par quantité de rivières, qui en font un lieu délicieux ; c'est de-là que sortent ces excellens & beaux raisins, qu'on envoie par-tout sous le nom de raisins de Damas.

BEKAVA, ou BEKAWA, petite ville de Pologne, dans le Palatinat de Lublin.

BEKIA, île de l'Amérique septentrionale, une des Antilles, qui n'est guere fréquentée que par quelques Caraïbes de Saint-Vincent qui y font la pêche, & y cultivent de petits jardins ; elle manque d'eau-douce, & abonde en vipères dangereuses. *Lat.* 12, 24. On lui donne 12 lieues de circuit, & son havre est fort bon.

BEKLINGEN, petite ville d'Allemagne, au comté du même nom, en Thurinje, dans le cercle de haute Saxe, à 6 lieues n. de Weimar. *Long.* 29, 20 ; *lat.* 51, 20. (*R.*)

BELA, petite ville de Hongrie, dans le comté de Zips. (*R.*)

BELALCAÇAR, petite ville du royame d'Andalousie, sur la petite rivière de Cuyar.

BELAD-EL-BESCHARA, nom que porte aujourd'hui dans la Palestine la portion du pays de Saphet, à laquelle on donnoit autrefois celui de *Galilée*.

BELBO, rivière du duché de Milan.

BELCAIRES, bourg ou petite ville de France dans le bas Languedoc, au diocèse & à 6 lieues s. o. d'Aleth.

BELCASTRO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, sur le torrent de Mascaro, près du golfe de Squillace. Elle a un évêché suffragant de San-Sévérino. *Long.* 34, 45 ; *lat.* 39, 6.

BELCHITE, petite ville d'Espagne au royaume d'Aragon, sur la rivière d'Almonazir. *Long.* 17 ; *lat.* 41, 19, à huit lieues s. de Sarragosse.

BELD, petite ville d'Asie dans le Diarbeck, sur le Tigre, un peu au-dessus de Mosul (*R.*)

BELÊME, bourg de Portugal, à deux lieues au-dessous de Lisbonne, sur le Tage. Au devant de ce bourg est la tour de Belem, bâtie sur la rivière, qui est étroite en cet endroit. Ce fort est bien gardé & l'on y met des commis, auxquels tous les vaisseaux marchands en entrant & en sortant sont obligés de montrer leurs passe-ports, factures, &c. afin de payer les droits de leur cargaison : c'est près de cette tour que mouillent les navires en attendant leurs dépêches. Ce bourg est considérable, bien peuplé, & on y trouve toutes sortes de rafraichissemens. Le couvent des freres de Saint Jérôme est remarquable, en ce que l'église, le dortoir, & le cloître sont bâtis de pierres de tailles ouvragées. Toutes les voûtes de l'église sont composées de diverses voûtes, qui se joignent en forme de compartiment, dont la plupart, & les grandes du milieu sur-tout, penchent en bas ; ce qui est le contraire des voûtes ordinaires. Il y a dans les chapelles de cette église plusieurs tombeaux des rois de Portugal. Ce monastère enfin est remarquable par la singularité de son architecture, la hardiesse des voûtes, la beauté, & la largeur du cloître, la distribution & la propreté des logemens, ses jardins & ses fontaines.

Le roi de Portugal y a une maison de plaisance. (*M. D. M.*)

BELÊME. *Voyez* BELESME.

BELEREAU, île de la mer Méditerranée, proche d'Yvica.

BELESME, ou BELLESME, petite ville du Perche, qui dispute à Mortagne le titre de capitale du pays. Elle est à quatre lieues de Mortagne au sud, & un peu plus de Nogent-le-Rotrou, à l'ouest. Cette ville est le siège d'un gouverneur particulier, d'un bailliage ressortissant au bailliage de Chartres, & d'une maîtrise particulière des eaux & forêts. M. de Bry de la Clergerie, dans son *histoire du Perche*, ne fait aucune mention des deux inscriptions trouvées dans la forêt de Belesme : la première ne contient que le seul mot *Aphrodisium*.

C'étoit l'inscription d'un temple ou d'une chapelle du voisinage, consacrée à Vénus, nommée par les Grecs *Aphrodite*, parce qu'on croyoit que cette deesse étoit sortie de l'écume de la mer, lorsqu'elle parut pour la première fois à Cythère; c'est-à-dire, lorsque les Phéniciens en établirent le culte dans l'île.

La deuxième description est conçue en ces termes:

Diis inferis
Veneri
Marti &
Mercurio
Sacrum.

Voyez Hist. de l'Acad. des inscriptions, tome II, édit. in-12, pag. 331. (*R.*)

BELESTAT, bourg de France en Languedoc, généralité de Toulouse, au diocèse de Mirepoix, dont il est à 4 lieues sud. C'est près de ce bourg qu'on voit la fontaine de Lers ou de Fontestorbe, remarquable en ce qu'elle coule douze fois & tarit douze fois en vingt-quatre heures, par des intervalles égaux. M. Astruc lut en 1709, à l'académie de Montpellier, un mémoire sur cette fontaine (*R.*)

BELEZ, rivière de Catalogne, qui se jète dans la Méditerranée, proche de Barcelone.

Bélez, petite ville d'Amérique en terre ferme, dans la nouvelle Grenade. Elle est près d'un volcan, qui jète souvent des pierres embrâsées. Il y a dans cette ville un couvent de cordeliers.

BELFAST, jolie ville d'Irlande au comté d'Antrim, avec château & port, où il se fait un bon trafic: elle députe un parlement.

BELGARD, ou BELGRAD, ville du duché de Poméranie, sur la Persante, dans le cercle de Belgard. Cette ville se nommoit autrefois *Byaligrood*, qui veut dire *Weissembourg*. Elle est renommée par les marchés de chevaux qui s'y tiennent. Elle étoit déjà assez considérable dans l'onzième siècle, & faisoit partie de la Poméranie antérieure jusqu'en 1184, que les princes de la Poméranie ultérieure s'en emparèrent. Devenue peu de tems après une seigneurie particulière, elle échut à Pribislas IV, prince de Neklenbourg, qui, dans un titre de 1289, se qualifioit de seigneur des pays de Dobbern & de Belgard en Cassubie, mais qui se vit bientôt obligé de reconnoître la supériorité territoriale des princes de la Poméranie antérieure. Le duc Wartislas IV quitta Anclam, pour établir sa résidence au château de cette ville, & donna en 1321 le pays de Belgard à l'évêque de Cammin, à titre de fief. Lors de la fondation des deux maisons de Poméranie & de Wolgast, le pays de Belgard échut à la première, de laquelle il passa à celle de Stettin en 1459, & de cette dernière à celle de Wolgast en 1464. Il fut rendu dépendant de la régence de Stettin, par l'acte de partage fait entre les ducs Philippe I & Barnim X, en 1532 & 1541. Tout ce pays fut dévasté, dans une guerre de trente ans, au point qu'il fut donné en hypotheque au feld-maréchal de l'armée Suédoise de Wirtenberg. Le maison électorale de Brandebourg finit par en devenir propriétaire, en vertu du traité de paix de Westphalie.

Belgard fut réduite entiérement en cendres en 1667, mais elle a été beaucoup mieux rebâtie. Ses fauxbourgs sont très-beaux. Elle a un château, une prevôté, & c'est aujourd'hui le siége d'un bailliage royal. (*M. D. M.*)

BELGEVAN, ville d'Asie dans la Tartarie, au royaume de Bokara, dans la province de Catland, à 104 d. 30 *min.* de *long.* & 39 de *lat.* selon les Orientaux.

BELGIAN, désert d'Asie dans la grande Tartarie.

BELGICA, l'un des deux forts des Hollandois, en Asie, dans l'île de Néra, l'une de celles de Banda; l'autre, qui est le principal, se nomme le fort *Nassau*. (*R.*)

BELGRADE, ville de la Turquie Européenne, capitale de la Servie, au confluent du Danube & de la Save. *Long.* 38, 30; *lat.* 45.

Quelques-uns croient que c'est le *Taurinum* des anciens.

Son nom latin est *Alba Græca*; c'est une ville très-grande, très-forte, très-peuplée, & où l'on fait un grand commerce. Le Danube est fort large devant cette place, & paroit très rapide. Elle est bâtie à l'antique: ses murailles avoient une double enceinte, avec une prodigieuse quantité de tours. Le seul endroit qui n'étoit pas défendu par l'une des deux rivières, étoit fortifié par un château placé sur une éminence. Les fauxbourgs de Belgrade son vastes, & fréquentés par des marchands Turcs, Grecs, Juifs, Hongrois & Esclavons. Il y avoit un évêché grec, suffragant d'Antivari, qui étoit ci-devant à Semendria, & qui y est de nouveau transféré. On voit à Belgrade quatre belles & grandes places publiques, sur-tout remarquables en ce qu'elles sont sans cesse remplies de marchandises précieuses. Les rues où se fait le plus grand commerce, ont des allées d'arbres, sous lesquels on est à couvert du soleil & de la pluie. Soliman II la prit en 1521. Depuis elle fut à l'empereur. Les Turcs la reprirent en 1660. Les Impériaux l'assiégèrent en vain en 1693. La possession en fut assurée aux Turcs par la paix de Carlowitz en 1699. Le prince Eugène la reprit au mois d'août 1717, après avoir entiérement défait les Turcs. Elle leur fut cependant cédée en 1739, à condition qu'ils démoliroient les fortifications; ce qui a été exécuté. Elle est à 65 li. f. p. e. de Bude, 106 f. p. e. de Vienne, 160 n. p. o. de Constantinople. Un grand-visir y a fait construire un palais magnifique avec une mosquée auprès, & de belles fontaines. On y a aussi bâti un metrefeck ou collége, pour l'éducation des enfans.

Belgrade, bourg de la Turquie Européenne, dans

dans la Romanie, sur le Bosphore de Thrace, à 7 lieues nord de Galata. *Long.* 40, 30; *lat.* 41, 42.

Il a été ainsi nommé à cause de sa beauté. Le pays est élevé, ombragé de quantité de bois, arrosé de plusieurs sources d'eau claire, & presque couvert de villages. L'air y est très bon & très-sain. Aussi plusieurs grands seigneurs Turcs y ont-ils des maisons de plaisance. Toutes ces eaux recueillies dans des aqueducs, arrivent à Constantinople: un de ces aqueducs entr'autres, est à moitié chemin de Belgrade à Galata; il joint deux montagnes, en croisant & traversant sur un aqueduc une vallée qui est tout au moins d'un quart de lieue. Ce superbe ouvrage est composé de deux rangs d'arches: le rang de dessus en a cinquante-une. Il peut y avoir trente brasses depuis le fond de la vallée jusqu'au haut de l'aqueduc. On en voit un autre du côté de l'orient, de trois rangs d'arches. Les habitans des villages voisins sont chargés du soin de ces eaux, ce qui les fait exempter de toutes les autres taxes. La plupart de ces aqueducs ont été bâtis par les derniers empereurs Romains & Grecs, & réparés par Soliman II, dit le Magnifique. (*R.*)

BELGRADO, petite ville d'Italie, dans le Frioul & l'Etat de Venise, entre Udine & Concordia. *Long.* 30, 35; *lat.* 46.

BELGRADO, petite rivière de la Romanie, en Turquie.

BELKH, grande & ancienne ville d'Asie, dans le Khorasan, à 101 degrés de longitude & à 36 de latitude. Elle a plusieurs cantons dans sa dépendance. Cette ville est située à quatre lieues des montagnes, sur une plaine unie. La rivière de Vouha baigne ses murailles. Ses environs sont remplis de vignes & de jardins. Tout le pays abonde en oranges, cannes de sucre, nénufar, dattes, raisins, & sur-tout en melons qui y prennent un accroissement extraordinaire. (*R.*)

BELKIN, ville de la basse Egypte, au milieu du Delta, entre le canal de Rosette & celui de la Sablonnière, à 11 li. de la grande Mahalle.

BELITZ, petite ville de la Marche de Brandebourg, sur l'Ada, à 6 milles de Berlin.

BELLABRE, petite ville de France, en Berry, sur la rivière d'Anglin, avec titre de marquisat. diocèse de Bourges, élection & à 3 lieues sud-est du Blanc. Il y a des forges aux environs de cette ville.

BELLA-MORESKOY-LÉPORIE. *Voyez* LÉPORIE.

BELLAC, petite ville de France, dans la Marche, sur la petite rivière de Vincon, à 7 li. de Limoges. Cette ville, qui est le chef-lieu de la basse-Marche, est le siége d'une justice royale, & d'une fénéchaussée. *Long.* 18, 48; *lat.* 46, 4. (*R.*)

BELLANO, petite ville d'Italie sur le lac de Côme, dans le Milanois, à 8 lieues de la ville de Côme.

BELLA-POLA, île située dans le golfe de Napoli, en Morée.

BELLE. *Voyez* BAILLEUIL.

BELLE-AIGUE, abbaye de France en Auvergne, au diocèse de Clermont, à 4 li. o. d'Ebreuil, fondée en 1137. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 2900 livres.

BELLE-BRANCHE, abbaye de Bernardins, fondée 1152, dans le Maine, à 2 li. n. o. de Sahlé, unie au collège de la Flèche.

BELLE-ÉTOILE, abbaye de Prémontrés, fondée en 1215, en Normandie, au diocèse de Bayeux, à 3 li. n. de Domfront. Elle vaut 2000 liv.

BELLE-FONTAINE, abbaye de Bénédictins, au diocèse de la Rochelle. Elle est aux Feuillans depuis 1642, à une lieue f. e. de Beaupréau. Elle vaut 4000 liv.

BELLE-ISLE, île de France, à 6 lieues de la côte de Bretagne, dans l'évêché de Vannes, d'environ six lieues de long sur deux de large.

On trouve dans cette île le bourg de Bangor, la petite forteresse de Palais, & les paroisses de Sauzon & de Lomaria: le pays est très-diversifié par la nature; il y a des rochers & des plaines fertiles & agréables. Il s'y trouve des salines. La couronne en est en possession depuis 1742. Elle l'acquit alors de la famille des Fouquet, en échange de Gisors. Les Anglois s'en emparèrent pendant la dernière guerre, en 1761, & la rendirent à la paix en 1763: c'étoit une conquête moins utile pour eux, qu'incommode pour les François. Les anciens nommoient cette île *Colonesus.* Elle est pourvue d'une fort bonne rade.

BELLE-ISLE, île de l'Amérique septentrionale, à l'entrée du détroit qui sépare le pays des Esquimaux, de l'île de Terre-Neuve. Ce détroit prend aussi le nom de *Belle-Isle. Lat.* 51, 50.

BELLE-PERCHE, abbaye de France, fondée en 1143, diocèse de Montauban, ordre de Cîteaux, à 3 li. n. de Verdun. Elle est du revenu de 14000 liv.

BELLECOMBE, abbaye de Bernardines, dans le Vélay, au diocèse & à 5 li. n. e. du Puy.

BELLEGARDE. *Voyez* SEURRE.

BELLEGARDE, petite ville de France en Auvergne, élection de Combraille, à 5 li. f. d'Evaux.

BELLEGARDE, ville forte de France, dans le Roussillon, au-dessus du col de Pertuis, sur la frontière de Catalogne, entre Ceret & Jonquières. Les Espagnols la prirent en 1674. Le maréchal de Schomberg la reprit l'année suivante. Après la paix de Nimegue, en 1679, Louis XIV la fit fortifier. Elle est aujourd'hui de la plus grande force. *Long.* 20, 30; *lat.* 42, 20.

BELLEGARDE, bailliage du canton de Fribourg, acquis à titre d'achat, partie en 1525 de Jacques de Corheira, partie en 1553 du comte Michel de Gruyeres.

BELLELAY, belle & riche abbaye de l'ordre des Prémontrés, dans l'évêché de Bâle. Elle fut

fondée vers l'an 1140, dans le territoire de Delémont ou Delsberg, à 3 lieues de Moutiers-Grand-Vol. Dans le concile de Constance, le pape Martin donna à l'abbé, la crosse & le titre de prélat; & l'empereur Sigismond l'affranchit en même tems de la jurisdiction de l'évêque de Bâle. L'abbaye est sous la protection du canton de Soleure & de la république de Bienn. Les fromages qu'on fait dans ses environs, sont renommés par leur délicatesse. L'abbaye de Bellelay a un pensionnat très-florissant & des mieux composés, où les jeunes gens sont instruits dans toutes les connoissances qui entrent dans le plan d'une bonne éducation. (*R.*)

BELLEM, cap d'Espagne, sur la côte occidentale de la Galice, entre celui de Finisterre & la Corogne.

BELLERIVE, abbaye de Bernardines, sur le lac de Genève, à une lieue n. de Genève.

BELLEVAL, abbaye de Prémontrés en Champagne, dans l'Argone, fondée en 1137, au diocèse de Reims, à 2 li. o. de Stenay. Elle est du revenu de 9000 liv.

BELLEVAUX, abbaye de Bernardins, fondée en 1199, dans la Franche-Comté, sur l'Ognon, au diocèse & à 3 lieues n. de Besançon. Elle vaut 6000 liv.

BELLEVAUX, abbaye de Prémontrés, au diocèse de Nevers, à une lieue o. de Moulins. Elle vaut 2800 liv.

BELLEVILLE, *Bella villa*, jolie petite ville de France, dans le Beaujolois, diocèse de Lyon, à 4 lieues f. de Mâcon, 2 n. de Ville-Franche, & 3 f. e. de Beaujeu, près de la Saône. Il y a une abbaye de chanoines réguliers de Saint Augustin, fondée en 1159 par Humbert II, fire de Beaujeu. Dans l'église, qui est considérable, sont les tombeaux de plusieurs sires de Beaujeu. Cette abbaye est du revenu de 3500 livres. Elle a un hôpital bien bâti, confié à des Sœurs de Sainte Marthe, & un collège établi en 1757. La seigneurie en est à M. le duc d'Orléans. *Long.* 22, 16; *lat.* 45, 5. (*R.*)

BELLEY, *Bellica*, la *Bellica* des anciens, ville capitale du Bugey, à une lieue du Rhône, avec un évêché établi au Ve siècle, suffragant de Besançon. Le chapitre, composé d'Augustins, fut sécularisé par Grégoire XIII en 1579. Cette ville fut entièrement réduite en cendres le 2 août 1385. Amé VII, duc de Savoie, la fit entourer de murailles & de tours. Frédéric Barberousse fut si touché du mérite d'Anthelme, qui de chartreux de Portes, devint évêque de Belley en 1163, qu'il lui donna, & à son église, tous les droits de régale, comme celui de battre monnoie, & la seigneurie de la ville. Depuis ce tems-là, les prélats ont été princes du Saint-Empire.

Saint-Laurent en est la seule paroisse. Il y a une abbaye de Bernardines, fondée en 1155 par Marguerite, fille d'Amé II, & transférée au XVIIe siècle, du village de Bons sur le Furan, à Belley, & un collège établi en 1768, régi par les Joséphites. C'est la résidence d'un gouverneur particulier, & le siège d'une élection, d'une maréchaussée, d'un bureau des sels & d'un bailliage subordonné au tribunal de Bourg en Bresse. Elle est à 6 li. n. o. de Chambéry, 16 e. de Lyon. (*R.*)

BELLIGAMME, contrée du royaume de Jafnapatnan, dans l'île de Ceylan.

BELLIN, petite province d'Allemagne, dans la moyenne Marche de Brandebourg. Elle ne comprend qu'une ville de son nom & neuf villages. C'étoit jadis le patrimoine de l'ancienne famille de Bellin, qui ne subsiste plus: c'est aujourd'hui l'un des domaines de la maison royale de Prusse, qui en a réduit une portion en bailliage, & qui laisse le reste entre les mains de divers gentilshommes du pays. La ville de Bellin est le siège de ce bailliage, aussi bien que d'une inspection ecclésiastique. Elle est en elle même peu considérable. Un bac qui s'y trouvoit autrefois, pour passer la petite rivière, nommée *Rhin*, qui la baigne, lui fait porter le surnom de *Fehr*, qui veut dire en allemand un bac. Mais Fehr Bellin est un lieu chéri du Brandebourg depuis près de cent ans. Le prince & les peuples de la contrée, envisageant la gloire sous sa vraie face, n'oublient pas que le grand électeur, battant les Suédois dans cet endroit, l'an 1675, opéra pour le Brandebourg une délivrance toute merveilleuse. Ils se souviennent de cette victoire, comme les Suisses de celle de Morgarten, prenant dans l'histoire de ce qu'ils ont ainsi fait de beau, l'exemple de ce qu'ils doivent toujours faire.

BELLINGHAM, ville d'Angleterre dans le Northumberland. Il s'y fait un commerce très-considérable de gros bétail, d'étoffes & de denrées; c'est que la province est par elle-même une des moins riches du royaume en toutes ces choses, & que, comme elles sont nécessaires à la vie, un peuple, tel que l'Anglois, suit son génie, & ne les attend pas les bras croisés. *Long.* 15, 20; *lat.* 55, 10.

BELLINGHAM, ou BILLINGHAM, ville maritime de l'île de Ceylan.

BELLINZONE, ville de Suisse, chef-lieu du bailliage de son nom, l'un des sept que les Suisses possèdent en Italie. Elle est située sur le Tesin. Elle appartient, avec son bailliage, aux trois cantons d'Uri, Schwitz, & Underwald, auxquels ce district fut cédé en 1503. Il leur fut confirmé en 1512 par le duc de Milan qu'ils avoient rétabli dans son duché. Il se trouve trois couvens dans la ville, où les cantons entretiennent un bailli, que l'on nomme aussi commissaire. Elle est à 2 lieues n. du lac Majeur. (*R*)

BELLITZ, petite ville d'Allemagne dans la Marche de Brandebourg, à six milles de Berlin.

BELLORQ, ou BELLORQUE, très-petite ville de France, au gouvernement de Bearn, sur le Gave de Pau. Cette ville est située dans la

sénéchaussée d'Orthès, & à trois lieues & demie de Pau. (*R.*)

BELLOZANE, abbaye de France en Normandie, au diocèse de Rouen. Elle est de l'ordre de Prémontrés, & vaut 3500 liv. (*R.*)

BELLS. *Voyez* BELZ.

BELLUNO, ville d'Italie, capitale du Bellunois dans la Marche-Trevisanne, sur la Piave. *Long.* 29, 41; *lat.* 46, 9; son nom latin est *Bellunum.* Son évêché est suffragant de l'archevêché d'Udine. Cette ville, quoique petite, est assez bien peuplée.

BELLUNOIS (le), petit pays d'Italie dans l'état de la république de Venise, où il fait partie de la Marche-Trévisanne. Il est borné au nord par le Cadorin, & en partie par le Frioul, à l'orient par le Frioul, au midi par le Trévisan & par le Feltrin, & au couchant, partie par le Trentin & par le Tirol. A l'orient est une grande forêt de seize milles de long.

BELMONT, petite ville de France dans le Rouergue, à 3 lieues s. o. de Vabres.

BELMONT, abbaye de Bernardines, fondée en 1148 sur le Salon, au diocèse, & à 4 lieues s. e. de Langres.

BELOSERO. *Voyez* BIELA-OSERO.

BELOZO. *Voyez* BIELA-OZERO.

BELCINNAC, île de France en Normandie, dans la rivière de Seine. Elle appartient à l'abbaye de Saint-Vandrille (*R.*)

BELT, nom de deux détroits de Danemarck, dont l'un est appellé le *grand Belt*, & l'autre le *petit Belt.* Le premier est entre l'île de Séeland & celle de Fionie, le second entre l'île de Fionie & le Jutland.

BELTURBEL, petite ville d'Irlande dans la province d'Ulster, au comté de Cavan. Elle envoie un député au parlement.

BELTZ, ou BELTZKO. *Voyez* BELZ.

BELTZICK, ou BELTZIG. *Voyez* BELZIG.

BELVEDERE, grande province de la Morée, qui renferme l'Elide, la Messenie, & partie de l'Arcadie des anciens; c'est, à proprement parler, la côte orientale du Peloponèse. Il s'y trouve plusieurs ports de mer. (*R.*)

BELVEDERE-ELIS, ville de la Morée, dans la province de Belvedère, dont elle est la capitale. Elle tient la place d'Elide qui étoit sur le Penée. Belvedère est une assez grande ville, dont la situation est charmante. Ce seroit un des plus agréables lieux, des plus riches, & des plus fertiles de l'Europe, si le despotisme stupide des Turcs, & leur barbare ignorance, ne tenoient les Grecs & les arts dans un honteux esclavage. Autant l'industrieuse liberté fait arracher d'un sol aride des richesses qu'on ne soupçonnoit pas, autant le bras destructeur du despote frappe de stérilité le sol le plus fertile, & répand la misère & le deuil où devoient régner la joie & l'abondance. (*M. D. M.*)

BELVEDERE, château du royaume de Naples dans la Calabre citérieure, sur la côte de la mer de Naples, au pied de l'Apennin. Il y avoit aussi un lieu très-agréable de ce nom dans la Scicile, près de Syracuse; mais on croit qu'il a été détruit par les tremblemens de terre.

BELUGARA, ou BELEGURA, ville d'Afrique au Monomotapa, sur la rivière de Sainte-Luce, au-dessous de Sophala. Le pays y est fertile & abondant en gibier.

BELUTES (les), peuple de voleurs & de vagabonds, qui vivent sous des tentes, & se tiennent aux environs de Candahar, entre les frontières de Perse & l'empire du Mogol.

BELZ, grande ville de Pologne, au palatinat de son nom, siége d'un palatin & d'un staroste. Elle est à 16 lieues n. de Lemberg, & 50 e. de Cracovie. *Long.* 42, 44; *lat.* 50, 10. Elle a passé, avec une partie de son palatinat, sous la domination Autrichienne en 1773, lors du démembrement de la Pologne. (*R.*)

BELZIG, ville d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe & dans l'état électoral, à 9 lieues n. de Wirtemberg. C'est le siège d'une surintendance. (*R.*)

BEMARIN, contrée de l'Amérique septentrionale, dans la Floride, au nord de Saint-Marc d'Apalache, & à l'orient de la rivière d'Apalache. Melilot, selon Baudrand, en est la capitale.

BEMBÉ (la province de), en Afrique, au royaume d'Angola. Elle se divise en haute & basse, & s'étend d'un côté sur le rivage de la mer; de l'autre elle sépare le royaume d'Angola des provinces voisines. Ce pays est presque couvert de bétail, de cerfs, de chevreuils, & d'autres animaux, tant sauvages que domestiques. Les peuples se servent du suif des animaux pour s'oindre la tête & tout le corps. Ils sont fort attachés à l'idolâtrie, croient aux enchantemens, & pratiquent enfin toutes les superstitions ordinaires aux peuples barbares. Ils s'habillent de peaux de bêtes grossièrement préparées, ou de peaux de serpens. Les femmes entretiennent proprement leur cheveïure: les hommes ont la tête rasée, & ne laissent qu'un flocon de cheveux sur le sommet. Leurs armes sont des piques, des sagaies, avec des bâtons de quatre palmes de long, dont un des bouts a une boule garnie de pointes de fer. Ils s'en servent avec beaucoup de force & d'adresse: ils ont aussi l'usage des flèches. (*M. D. M.*)

BENA, ou BECCABENA, royaume de Nigritie, au milieu des terres, près de la rivière de Guiuala, vers la haute Guinée, & le royaume de Meth, dans les montagnes de Sierra-Léona. Ce royaume porte le nom de sa capitale, & ses habitans celui de *Souses.* Le terroir du pays est fort raboteux; on n'y voit que des montagnes & des côteaux couverts d'arbres, de verdures, & entrecoupés de rivières. La couleur de la terre des montagnes indique qu'il y a des mines de fer, & que ce métal y est plus fin qu'en Europe. Les serpens du pays sont plus gros que la cuisse d'un

homme, mouchetés de diverses couleurs, & de la plus grande vivacité. Le roi tient d'ordinaire un de ces serpens entre ses bras, & le caresse comme si c'étoit un petit chien; aussi le nomme-t-on pour cela *le roi des serpens*. Il faut que cette espèce de serpens ne soit point malfaisante. Lorsqu'un des habitans de ce royaume vient à mourir, les parens jettent de grands cris, & rassemblent des draps, des étoffes, de l'or, & des vivres, dont ils font une offrande sur son tombeau. Ils partagent ces offrandes en trois parts; l'une pour le roi, l'autre pour ceux qui ont pris soin avec eux de l'enterrement du défunt, & ils mettent la troisième part dans la bière. On enterre les rois & les princes sans bruit & sans suite, dans des lieux écartés, sans doute dans la crainte qu'on n'enlève les grandes sommes d'or qu'on met dans leurs tombeaux. C'est pour cela qu'on les dépose souvent dans le lit des rivières, en en détournant le cours, & ensuite on fait rentrer les eaux dans leur premier lit.

Le roi de Bena commande à sept royaumes, quoiqu'il soit lui-même vassal du *Conche*, empereur de tous les *Soufes*. (*M. D. M.*)

BENA, ou BENE, petite ville de Piémont, avec titre de comté, à 3 lieues f. de Guerasco. *Long.* 25, 30; *lat.* 44, 29.

BENACAFIZ, ville d'Afrique au royaume de Maroc dans la province de Duquela, à quinze lieues d'Azamor, & à deux de la montagne Verte, du côté du levant. Sa situation est sur un tertre assez haut, & tout rond sur le bord de l'Ommirabi. Elle est ceinte de murailles, flanquées de vieilles tours à l'antique. Les Arabes de Charquié errent dans les plaines qui l'environnent, & qui sont fort belles.

Cette ville étoit autrefois bien peuplée de Bereberes; mais après la conquête d'Azamor, les Portugais la saccgèrent & la brûlèrent, de sorte qu'elle est demeurée presqu'entièrement déserte. Les Arabes de Charquié possèdent maintenant ces contrées. (*M. D. M.*)

BENAKEL, ville d'Asie dans la Transoxane, à 90 degrés de *long.* & 42, 30 de *lat.* septentrionale. Elle est située sur une rivière qui porte son nom, & défendue par un bon château. Cette ville se nomme aussi *Bencath*.

BENARES, ou BENAROUS, ville de l'Indoustan, sur le Gange. Il y a une pagode célèbre qui porte le même nom que la ville: on descend de cette pagode par un escalier, jusqu'au fleuve, pour s'y laver & pour y boire. L'idole est en si grande vénération, que quand on ouvre la pagode les Brachmanes se prosternent le visage contre terre. Il y a là un Brachmane qui frotte le front de tous les pèlerins d'une certaine liqueur jaune. Les femmes n'y peuvent point entrer.

BENAROU, ville de Perse sur les frontières de la province de Fars & du royaume de Lar, au pied d'une montagne, sur laquelle on voit encore des restes d'un grand château.

BENATEK. *Voyez* BENATKI.

BENATKI, petite ville de Bohême; au cercle de Bunzlau. (*R.*)

BENAVARRI, *Benavarium*, petite ville d'Espagne au royaume d'Aragon, avec un château sur les frontières de la Catalogne, à 7 li. n. e. de Balbastro, & à 11 n. de Lerida. *Long.* 18, 10; *lat.* 41, 55.

BENAVENTE, petite ville d'Espagne au royaume de Léon, dans la tierra de Campos, avec titre de duché, sur la rivière d'Ezla. *Long.* 12, 30; *lat.* 42, 4, à 12 lieues n. de Zamora, 15 lieues f. de Léon.

BENAUGES, petite contrée de la Guienne, le long de la Garonne, au midi de Bordeaux, en allant vers l'orient: sa capitale est Cadillac.

BENBECULA, île d'Ecosse, une des Westernes, entre celles de Northwist & de Southwisth. Sa longueur est de trois milles, & sa largeur d'autant. Elle produit du bled du côté de l'orient. Il y a des lacs remplis de poissons, & une baie à l'orient où l'on va pêcher les harengs. Les habitans de cette île sont catholiques.

BENCOOLEN, ou BENCOULI, ville & fort de l'île de Sumatra en Asie, sur la côte qui regarde le sud-ouest. C'est un des établissemens de la compagnie des Indes orientales d'Angleterre. Le poivre en est l'objet principal; il abonde dans cet endroit, & tout à la ronde: les habitans du pays le cultivent & le vendent avec beaucoup d'empressement: ils ont peu d'autres productions dont ils puissent trafiquer: les bois cependant y croissent, dit-on, aussi en grande quantité; nombre de montagnes qui les environnent en sont couvertes; mais comme on n'y bâtit qu'en bois, & même sur pilotis, à cause de l'humidité du terrein, il arrive que cette matière se consomme à-peu-près toute dans le pays.

On y remarque aussi, comme chose liée avec la nature du lieu, que le métier de charpentier est à-peu-près le seul que l'on y exerce, & que l'on n'y connoit guère entr'autres que de nom ceux de serrurier & de maréchal. On y respire au reste un air très-épais, fréquemment agité par les orages, & tristement obscurci par la fumée de plusieurs volcans voisins. Elle a près de quatre degrés de *lat.* méridionale.

BENDARMASSEN. *Voyez* BENJARMASSEN.

BENDEMIR, rivière d'Asie dans la Perse. Ce fleuve est celui que les anciens ont appellé le petit *Araxe*, pour le distinguer du grand *Araxe*, qui sépare la haute Arménie de la Médie. Le Bendemir tombe dans le golfe Persique.

BENDER, ou TEKIN, petite ville de la Turquie Européenne, dans la Bessarabie, sur le Niester: cette ville est remarquable par le séjour qu'y fit Charles XII, roi de Suède. Les Russes s'en étoient emparés en 1770.

BENDERICK, ville & port d'Asie sur le golfe Persique.

BENE. *Voyez* BENA.

BENEDETTO (San), ville d'Italie dans le Mantouan, à 2 lieues de la Secchia, 14 n. o. de la Mirandole, 14 f. e. de Mantoue.

BENESCHAU, petite ville de la Siléfie Pruffienne. dans la principauté de Troppau (*R.*)

BENESOUF, ou BENISUAIDE, *Hermopolis*, ville d'Egypte fur le Nil, fertile en chanvre & en lin, à 20 lieues f. du Caire. *Long.* 48, 30; *lat.* 29, 10.

BENEVENT, ville d'Italie au royaume de Naples, près du confluent du Sabatho & du Calore. *Long.* 32, 27; *lat.* 41, 6. Cette ville, capitale de la principauté ultérieure, a un archevêché érigé en 969. Elle portoit anciennement le nom de *Maleventum*, qu'elle changea enfuite en celui de *Beneventum*. Il paroit qu'elle exiftoit même avant la fondation de Rome.

Benevent fournit aux Romains un grand fecours d'hommes & d'argent dans la guerre contre Annibal; elle réfifta aux armes de ce grand capitaine, & fuccomba fous celles de Totila, qui la prit en 545, & la ruina entiérement. Antharis, roi des Lombards, la répara en 589, l'érigea en duché, & y joignit une partie de ce qui compofe aujourd'hui le royaume de Naples, en faveur de Zothus, l'un de fes courtifans, dont les fucceffeurs devinrent fi puiffans, qu'ils s'emparèrent du trône de Lombardie en 663, & oférent même réfifter à Charlemagne, dont ils furent contraints d'implorer enfin la clémence. L'empereur Henri II chaffa d'Italie, en 851, Adelgife, duc de Benevent, & créa à fa place pour gouverneur un certain *Simbaticius*, qui y eut plufieurs fucceffeurs. Henri III, dit le Noir, donna en 1053 ce duché au pape Léon IX, fon parent, qui y mit un gouverneur, nommé Rodolphe, auquel fuccéda Landolphe III, après la mort duquel, arrivée en 1097, les pontifes n'y ont point envoyé de gouverneurs, qui euffent pu leur donner de l'ombrage. Ce fut dans la plaine de cette ville que Charles d'Anjou, roi de Naples, défit & tua Mainfroi, fon compétiteur, le 26 février 1266.

Cette ville eft belle, grande, riche, mais a été fi fouvent défolée par les tremblemens de terre, principalement en 1703, qu'elle eft pour ainfi dire déferte. Son archevêché eft prefque toujours poffédé par un cardinal, à caufe de fon revenu qui, excepté celui de Naples, eft le plus riche du royaume. Benevent a donné naiffance au pape Grégoire VIII. Cette ville appartient au pape. Elle eft fituée dans une vallée délicieufe, fertile & agréable, que l'on nomme *la Vallée de Benevent*, à dix lieues eft de Capoue, cinq nord d'Avelino, fix oueft d'Ariano, douze nord-eft de Naples, quarante-huit fud-eft de Rome. (*R.*)

BENEVENT, petite ville de France dans le Limofin, à deux lieues de Limoges. Il y a une riche abbaye d'hommes, ordre de Saint-Auguftin, fondée en 1028, qui avoit été unie en 1693 à l'évêché & au chapitre de Quebec, & qui eft de nouveau en commande.

BENFELD, petite ville de France en Alface, fur l'Ill. *Long.* 25, 15; *lat.* 48, 14. Elle a un château, que les évêques de Strasbourg avoient pris plaifir à embellir. Les Lorrains s'en étant emparés en 1592, commencèrent l'année fuivante à s'y fortifier. L'archevêque Léopold d'Autriche, qui avoit été évêque de Strasbourg, en augmenta encore les fortifications en 1621. Les Suédois prirent cette place par capitulation en 1632, & y firent de nouveaux travaux; mais il fut réglé par la paix de Weftphalie que Benfeld feroit reftitué à l'églife de Strasbourg, qu'on en raferoit les fortifications, & qu'il ne pourroit y avoir aucun foldat en garnifon, non plus qu'à Saverne, &c.

BENGALE, vafte contrée d'Afie aux Indes, fur le golfe de même nom. Elle eft traverfée par le Gange, & habitée par des Gentils & des Mahométans. Les femmes y font bien faites, fort parées, & très-voluptueufes. La capitale eft *Daca*; il n'y a point de ville de *Bengale*, comme l'ont avancé plufieurs géographes. Le commerce s'y fait, tant par les étrangers que par les habitans. On y trouve des marchands de tous les endroits de l'Afie. On y prend des foies, du poivre, du riz, du falpêtre, des bois de teinture, de la terra-merita, des lacques, des cires, de l'indigo, du camphre, de l'efquine, de l'aloès, de la gomme-gutte, & des cannes. Les villes les plus marchandes du Bengale font Kaffambazar, Ougli, Pipeli, & Bellezoor: on y ajoute Patna, quoiqu'elle ne foit pas du Bengale. On trouve à Ougli les marchandifes les plus précieufes des Indes. Il fe fait des foies en grande quantité à Kaffambazar. Choupar, de la dépendance de Patna, fournit le falpêtre. Il faut porter au Bengale de l'argent du Japon, du cuivre, de l'étain de Malaca, du vermillon, du mercure, du plomb, des tables, des cabinets vernis, de la porcelaine, de l'écarlate, des miroirs, des draps, de l'ivoire, des épiceries, & même des oifeaux. On tire encore du Bengale du borax, des tapifferies, des couvertures, des fruits, du beurre, des diamant, & d'autres pierres; mais fur-tout des coutils, des bafins, & des toiles. Ces dernières marchandifes font les objets les plus importans de fon commerce.

Ce pays, habité par des peuples bons & doux, eft aujourd'hui fous la tyrannie des Anglais; ce font eux qui en font tout le commerce. Les habitans du Bengale vivent dans une fervitude infiniment plus douce que fous leurs premiers maîtres. La poftérité reprochera cependant avec juftice aux Anglais d'avoir, en 1769, dans un tems de famine, accaparé tous les riz pour les vendre à ces malheureux au poids de l'or. Les chemins, les campagnes étoient jonchés de cadavres; par-tout l'on ne voyoit que des hommes & des femmes expirans, qui, apportant aux Anglais tout ce qu'ils poffédoient de richeffes, les fupplioient, au nom de

l'humanité, de les arracher à la mort. Ces tigres ont accumulé des tas d'or sur des tas d'or, & près de trois millions d'Indiens ont été les tristes victimes de cette horrible avidité. (*M. D. M.*)

BENGEBRES (les), peuples d'Arabie qui n'ont point de demeure fixe; ils font des courses continuelles, & attaquent souvent les caravanes qui vont à la Mecque.

BENGUELA, royaume d'Afrique, qui, selon de Lisle, est borné au septentrion par le pays de Soua Fuchi Cambari, & la rivière de Cubegi; à l'orient, par les terres du Jaga Casangi, & au midi par la province d'Ohila, & quelques nations sauvages.

Entre les bêtes farouches du Benguele, on remarque sur-tout l'abada; c'est un animal de la grosseur d'un poulain de deux ans; il a une corne sur le front, longue de trois à quatre pieds, grosse par la racine comme la jambe d'un homme, & pointue par le bout, & une autre sur la nuque, plus platte & plus courte; sa queue ressemble à celle du bœuf, quoique moins longue; il a du crin comme un cheval, ses pieds sont fendus comme ceux du cerf, mais beaucoup plus gros: cet animal est très-léger à la course; mais il ne peut éviter les flèches des Nègres. On fait un cataplasme de ses os, que l'on réduit en poudre; on y mêle de l'eau; on l'applique sur les parties où l'on sent une douleur interne.

BENGUELA-VIELLA, ou LE VIEUX BENGUELE, est le nom qu'on donne au pays, qui est depuis le Cabao Saint-Bras, jusqu'à la baie des Poulins, golfe qui peut avoir deux lieues de long, une demi-lieue de large, dix à douze brasses de profondeur, sur un fonds limoneux. A côté, sur une montagne, est un village où l'on trouve du bétail, des volailles, & des dents d'éléphans à acheter. Comme ce lieu n'a point d'eau fraîche, les habitans sont obligés d'en aller chercher dans les terres. Ce pays est à environ 10 degrés, 40' de *lat.* sud.

BENGUELA (la baie de), sur la côte occidentale de l'Afrique, au royaume de même nom, entre les rivières de Caton-Belle & de Saint-François.

Cette baie, qui est vers le 12e degré de latitude méridionale, offre un fonds propre à jetter l'ancre. Du côté du nord est la ville de Benguela, ou l'on a bâti un fort, & que l'on appelle aussi la ville de *Saint-Philippe*. Les Portugais ont des forts dans ce pays; mais ils y ont été plus puissans qu'ils ne le sont aujourd'hui.

BENHEIM, fort de France en Alsace, généralité de Strasbourg, sur la rivière de Sûr, près de son confluent, dans le Rhin, à 2 lieues n. du Fort-Louis, & un peu plus f. o. de Rastadt. *Long.* 26, 42; *lat.* 48, 52.

BENI-ACMET, ou BENI-HAMET, montagne d'Afrique dans la province d'Errif, au royaume de Fez. Il y a une multitude de montagnes en Afrique qui commencent par le mot *beni*, qui signifie *mont*. Ces montagnes sont plus ou moins couvertes de vignes, d'oliviers, de figuiers, qui font une partie de la richesse des montagnards qui les habitent, gens belliqueux, difficiles à réduire. Il y en a qui abondent en bled & en pâturages; quelques-unes portent du lin & du chanvre; d'autres sont abondantes en mines de fer, &c. Plusieurs de ces montagnes donnent leur nom à la contrée où elles sont, ou à la ville qui y est située.

BENI-ARAC, ou BENI-RAZID, contrée d'Afrique qui dépend du royaume d'Alger. Sa longueur est de dix-sept lieues, sur neuf de largeur. Tout le côté du midi est une plaine, & celui du nord n'offre que des collines qui abondent en bleds, en miel & en pâturages. On y trouve en quelques endroits des jujubes, des figues, & plusieurs autres fruits. Il y a aussi quantité de gros & menu bétail. Les habitans sont Bérébères, & se divisent en deux espèces: ceux des montagnes demeurent en des lieux fermés, & travaillent aux champs, aux vignes, &c. Ceux des plaines, qui sont les plus riches, errent par les campagnes, habitent sous des tentes, & ont quantité de chevaux, de chameaux.

Beni-Arac, capitale du pays, est une ville ancienne qui a plus de deux mille maisons; il y demeure beaucoup de familles distinguées, quoiqu'elle ne soit pas fermée de murailles. Elle est dans un territoire abondant en bleds, en miel & en pâturages, à 15 li. s. o. d'Oran, & autant n. e. de Trémecen. *Long.* 17; *lat.* 35.

BENI-BECIL, petite ville d'Afrique, près de Fez. Les habitans en partie sont tisserans, à cause de la quantité de chanvre & de lin qu'on y recueille. Le terroir produit beaucoup d'orge, mais il est trop humide pour produire du bled.

BENI-BESSEN, contrée d'Afrique dans le Biledulgerid.

BENI-BUALUT, ville du royaume de Fez, dans la province de Cuz. Elle est ceinte de vieux murs, & habitée par des gens très-pauvres. Le terroir produit du lin, du chanvre & de l'orge.

BENI-HUALID, contrée du royaume de Fez, province d'Errif.

BENI-GUAZEVAL, chaîne de montagnes de près de dix lieues de long, dans la province d'Errif, au royaume de Fez.

BENI-GUMI, contrée dans les déserts de Numidie, sur la rivière de Guir. Les habitans sont de pauvres gens, qui s'emploient aux fonctions les plus basses dans Fez, & ailleurs; & quand ils ont gagné quelque chose, ils achetent des chevaux, qu'ils vendent aux marchands qui trafiquent dans la Nigritie. Les Arabes d'Ulet-Carrage, grands voleurs, & méchans, sont les maîtres de ce pays.

BENI-HUED-FILEH, montagne d'Afrique, près de Tetuan. Elle est très-peuplée de gens robustes & belliqueux.

Beni-Hulud, ville d'Afrique, sur le penchant du mont Atlas.

Beni-Savid, ou Mucuba, ville d'Afrique, dans la province de Darha, sur le rivage du fleuve Darha.

Beni-Teudi, ville d'Afrique, dans la province de Darha. Elle a été autrefois considérable, mais on n'en voit plus que les murailles & des restes de ses superbes édifices. Elle est dans un pays très-fertile, soumise aux Bérébères, qui relèvent eux-mêmes de quelques Arabes plus puissans qu'eux.

Beni-Zenete, montagne d'Afrique, à dix lieues de Tremecen.

BENJARMASSEN, ou BENDARMASSEN, ville d'Asie, capitale du royaume de même nom, dans l'île de Bornéo, sur la rivière de Benjarmasse, où elle a un bon port. *Long.* 131, 20; *lat. mérid.* 2, 40.

BENICHEIM, ville du duché de Wirtemberg, en Suabe.

BENIN, royaume d'Afrique, sur le golfe de Guinée. Ce royaume est borné à l'ouest par le royaume d'Ardra, au sud par le golfe & par la contrée d'Owerry & de Vallabar, à l'est & au nord par des royaumes dont on ne connoît que les noms. On ne fait pas au juste quelle peut être son étendue du côté du nord, parce qu'il y a des lieux qui sont séparés par des bois impénétrables : mais d'occident en orient, sa longueur est de cent cinquante lieues. Ce pays est très-peuplé, moins cependant que celui d'Ardra. Il y a beaucoup de villes & une infinité de villages, dont les noms sont ignorés. Les habitans sont idolâtres Le roi de Benin est puissant; & peut mettre en peu de tems cent mille hommes sur pied; il ne se montre en public qu'une fois l'an; alors on honore sa présence en égorgeant quinze ou seize esclaves. Quand il meurt, la plupart des princes de sa cour le suivent au tombeau : on tue un assez grand nombre de ses sujets pour lui faire compagnie, & on enterre avec le monarque ses habits & ses meubles. Les Beniniens sont doux, civils & d'un fort bon naturel, ont du courage & de la générosité; cependant ils sont tous esclaves, & portent une incision sur le corps, en signe de servitude. Les hommes n'osent porter d'habit qu'ils ne l'aient reçu du roi; les filles ne se vêtissent que quand elles sont mariées; c'est leur époux qui leur donne le premier habit; & les rues sont pleines de personnes, de l'un & de l'autre sexe, toutes nues. Aussi les Beniniens sont-ils déréglés dans leurs mœurs, & les hommes peuvent épouser autant de femmes qu'ils veulent, & entretenir encore des concubines. Livrés à tous les excès de l'incontinence, ils attribuent eux-mêmes ce penchant à leur vin de palmier & à la nature de leurs alimens Le goût de la bonne chère est commun à toute la nation, mais les personnes riches n'épargnent rien pour leur table. La jalousie est fort vive entr'eux, mais ils accordent aux Européens toutes sortes de libertés auprès de leurs femmes, quoique ce soit un crime à un nègre d'approcher de la femme d'autrui. L'adultère est puni par la bastonade parmi le peuple, & par la mort parmi les grands : loi qui est à peu-près contraire à celle de toutes les nations, puisque, par un abus aussi honteux que révoltant, les loix épargnent par-tout les grands, ou fléchissent devant eux, & ne semblent faites que pour le peuple.

Le privilège du monarque d'être accompagné sous la tombe par les principaux seigneurs de sa cour, s'étend à ceux-ci : on immole sur leurs cadavres une partie de leurs esclaves. Les jours suivans on célèbre des fêtes sur leur tombeau, & l'on danse au son du tambour. Ces peuples ne rendent aucun culte à Dieu; ils prétendent que cet être étant parfaitement bon de sa nature, n'a pas besoin de prières ou de sacrifices : mais ils adressent les unes & les autres au diable, par la raison contraire.

Les Européens, excepté les Anglais, car cette étonnante nation pénètre sur tous les points du globe; les Européens, dis-je, n'y font pas grand commerce; cependant on en pourroit tirer des étoffes de coton, du jaspe, des femmes, des peaux de léopard & du corail. Il faudroit leur porter des étoffes riches, des draps rouges, de l'écarlate, des pendans d'oreilles, des miroirs, des pots de terre, des fruits, du cuivre & du fer. Les Hollandais font ce commerce. Les autres commerçans de l'Europe y sont moins fréquens, parce qu'ils ne sont point attirés par l'or, les cuirs, les esclaves, &c, & autres marchandises précieuses, pour lesquelles ils s'exposeront à de grands dangers, plutôt que d'avoir affaire aux tranquilles & fidèles habitans du Benin, qui n'ont que des choses communes à leur donner. Ils se sont fait une loi particulière de ne point vendre d'hommes : ils ont moins de scrupule pour les femmes, soit qu'ils en fassent moins de cas dans leur pays, soit qu'ils connoissent assez bien les contrées éloignées, pour savoir que l'esclavage n'y est pas fort dur pour elles.

Le terroir de ce royaume est couvert de bois, & entrecoupé de rivières & d'étangs. Il y a du bétail en quantité, de la volaille & des animaux privés & féroces de toutes espèces. Les brebis y ont du poil au lieu de laine. Il y croît du poivre & du coton La rivière de Benin est la plus considérable de toutes celles du royaume : on y trouve, comme dans toutes les autres, des crocodiles, des hyppopotames, & plusieurs sortes d'excellens poissons. Elle se jète dans le golfe de Guinée, près des iles Karama. La multitude de ses bras forme un grand nombre d'iles, entre lesquelles il s'en trouve de flottantes couvertes d'arbustes & de roseaux, & que le vent & les travados poussent souvent d'un lieu à un autre, ce qui les rend dangereuses pour la navigation.

La capitale du royaume se nomme également *Benin*, ou plutôt *Grand-Benin*. Elle est située sur le penchant d'une montagne, près la rivière For-

moïa, que l'on nomme la rivière *de Benin*. Cette ville a huit lieues de circuit, en y comprenant le palais de la reine qui en a trois. Elle est fermée d'un côté par une muraille faite d'une double palissade d'arbres avec des fascines au milieu, entrelassées en forme de croix, & garnies de terre grasse. De l'autre côté est un marais, bordé de buissons, qui sert de rempart naturel à cette ville. Il y a plusieurs portes, hautes de huit à neuf pieds, larges de trois ; elles sont de bois, tout d'une piéce, & tournent sur un pivot.

La ville est composée de trente grandes rues fort droites & larges de cent vingt pieds, outre une infinité de petites rues qui traversent. Chaque maison a un toit, un auvent, des balustrades, est ombragée de feuilles de palmier & de bananas, parce qu'elle n'a qu'un étage. Celles des grands & de la noblesse ont de grandes galeries par dedans, beaucoup de chambres, dont les murailles & le plancher sont de terre rouge. Ces peuples aiment la propreté ; ils nettoyent & lavent si bien leurs maisons, qu'elles sont polies & luisantes comme une glace. Le palais du roi est au côté droit de la ville. C'est un assemblage de bâtimens qui occupent un grand espace. Cet espace est de toutes parts ceint de murailles. On y voit plusieurs belles & vastes galeries, qui sont soutenues par des piliers de bois enchassés dans du cuivre, où sont gravées les victoires du roi. Chaque coin de ces maisons est embelli d'une petite tour pyramidale, sur la pointe de laquelle est perché un oiseau de cuivre, étendant les ailes.

Le roi de Benin entretient un grand nombre de femmes, quelquefois plus de mille. Quand il meurt, on enferme dans un serrail celles avec qui il a eu commerce ; elles sont gardées par des eunuques, & chacune à sa chambre à part. Son successeur hérite des autres. Le roi de Benin a pour vassaux les rois d'Istana, d'Ouwerri, de Jaho, d'Isago & d'Odobo. Benin est à 45 lieues n. e. d'Ouwerri. *Long.* 26, *lat.* 7, 40. (*M. D. M.*)

BENIT (le lac), en Savoie, dans le Faucigny, au-dessus d'une montagne, du côté de Bonneville.

BÉNISSONS-DIEU, abbayée de Bernardines, fondée en 1138, dans le Forez, sur le Sernet, à 3 lieues n. de Roanne, diocèse de Lyon.

BENKHOU, belle ville d'Asie, dans le Daghestan, du côté de la Géorgie.

BENOISTE-VAUX, abbaye de Bernardines en Champagne, diocèse de Toul, entre Chaumont & Joinville.

BENOIT (Saint) hourg de France, élection d'Orléans, à une lieue n. o. de Sully, sur la Loire, avec une riche abbaye de Bénédictins, fondée en 623. Son revenu est de 15000 liv.

BENOIT (Saint), abbaye régulière de Bernardins, en Lorraine, fondée en 1132, au diocèse de Metz, près de Hatton-le-Châtel.

BENOIT DU-SAUT (Saint), petite ville de France en Berri, au diocèse de Bourges, élection du Blanc, à 3 lieues d'Argenton.

BENSÉ (île de), en Afrique, à l'entrée de la rivière Sierra-Léone, à 9 li. de la rade. Cette île a peu d'étendue, & le terroir en est stérile. Les Anglois y avoient élevé un petit fort, qui fut pris & rasé par les François le 17 juillet 1704.

BENSHEIM, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Mayence, sur un ruisseau, à 4 li. n. e. de Worms, 2 s. de Darmstadt. *Long.* 26, 15 ; *lat.* 49, 44.

BENTHEIM, petite ville & état souverain d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie. La ville est située sur le Wecht, à 13 li. n. o. de Munster. *Long.* 24, 43 ; *lat.* 52, 23.

Le comté de Bentheim est un petit pays qui s'étend du septentrion au midi, le long de la rivière de Wecht, entre le pays de l'évêque de Munster, l'Owerissel & le pays de Drente. Il s'y trouve d'excellentes carrières. La religion dominante de l'état est la Réformée. Le comte de Bentheim a voix & séance, tant à la diète de l'empire qu'aux assemblées du cercle. Le château de résidence, situé à Bentheim, est placé sur un roc isolé & très-haut, & flanqué d'ailleurs de tours. (*R.*)

BENTIVOGLIO, petite ville & château d'Italie dans le Bolonois. Ce lieu étoit autrefois considérable, mais il fut ruiné par le pape Jule II, & est encore aujourd'hui en très-mauvais état. C'est de là que sort la famille des Bentivoglio, qui a eu la principauté de Bologne pendant plusieurs années. *Long.* 29, 4 ; *lat.* 44, 37.

BEOL, ou BOHOL, île d'Asie, une des Philippines.

BEOLOY-OSTROF, île de Russie, à 70 degrés de latitude septentrionale, & 84 de longitude.

BERAR, province de l'empire du Mogol en Asie, près du royaume de Bengale. Shapour en est la capitale.

Cette province nous est fort peu connue ; cependant on sait que le terroir est très-fertile. Il abonde en riz, en bleds, légumes & pavots, dont on tire de l'*opium*. Les cannes à sucre y croissent presque sans culture. 98 degrés 40 *min.* de *longit.* 22 *lat.*

BERAUN (cercle de) : ce cercle, l'une des divisions de la Bohème, est composé de l'ancien cercle de Podiebrad, & de celui de Muldau. On le nomme aussi le cercle de Podeverd. Il abonde en poissons, en bois & en bleds. Le superflu de ces productions peut être facilement transporté à Prague sur la Mulda. On y fond beaucoup de fer, & les forêts sont remplies de bêtes fauves.

Un auteur Allemand compte dans ce cercle une ville murée, trois villes ouvertes, seize petites villes & bourgs ayant châteaux seigneuriaux, sept petites villes & bourgs sans châteaux, cinquante manoirs nobles, cinq couvens, & quatre châteaux ruinés. Le directoire n'a point de résidence particulière : il tient ses séances à Prague. (*R.*)

BERAUN, ville royale de Bohême, dans le cercle de même nom, au bord de la Myes. Elle souffrit beaucoup des guerres de 1421, 1611, 1620 & de 1630. En 1600, elle fut presque entiérement réduite en cendres. Les Autrichiens remportèrent dans ses environs, un avantage sur les Prussiens en 1744. Cette ville a été bâtie dès l'an 746: il s'y fit, en 1435, une paix de religion, telle qu'elle avoit été résolue au concile de Bâle. Beraun est à 5 li. o. de Prague. *Long.* 31, 55; *lat.* 50, 2.

BERAY, ville de France dans la haute Normandie, avec titre de comté, sur la Carantone. *Long.* 18, 20; *lat.* 49, 6.

BERBERA, ville d'Afrique, capitale d'une province qui porte le même nom, & que l'on peut appeller la Barbarie Ethiopique, sur la côte des Abyssins, près du golfe nommé par Ptolomée, *sinus Barbaricus*, qui est entre la mer Rouge & la côte de Mozambique.

BERBICE (la), rivière de l'Amérique en Terre-Ferme, qui se jète dans la mer du Nord, au 6, 30 de *latitude*. Les Hollandois y ont des établissemens fort considérables: ils y ont fait, ainsi qu'à Surinam, de grandes plantations de café. Ils ont apporté du café de Moka; ils ont cultivé ce café dans leurs serres d'Amsterdam; & quand les plantes ont été assez fortes pour supporter le voyage, ils les ont transportées à Surinam & à Berbice. Il n'y a dans le pays que cette rivière pour arroser les coroniers, & une plante nommée *orellane*, qui se cultive comme l'indigo, & sert à la teinture.

Cet établissement, borné à l'est par la rivière de Corentin, & à l'ouest par le territoire de Demerary, n'occupe que dix lieues de côtes. L'an 1626 en vit jeter les premiers fondemens. (*R.*)

BERCAD, ville de Pologne, dans le palatinat de Braclaw.

BERCHEICK, petite ville ou bourg des Pays-Bas, dans la Campine Brabançone. (*R.*)

BERCHEIM, petite ville d'Allemagne, au duché de Juliers, sur les frontières de l'archevêché de Cologne, & sur la rivière d'Erp.

BERCHITURIA, ville de Sibérie, sur la rivière de même nom, sur la frontière de Russie.

BERCHTOLSGADEN, ville d'Allemagne, dans la préfecture de même nom, enclavée dans l'archevêché de Saltzbourg, & située sur l'Aha. Elle fournit de sel tout le voisinage, & ne reconnoît que le pape pour la juridiction ecclésiastique, & l'empereur pour la juridiction séculière. *Long.* 30, 40; *lat.* 47, 30.

BERCKEL, rivière qui prend sa source dans l'évêché de Munster, & se jete dans l'Issel à Zutphen.

BERCKHEIM, ville de France en Alsace, à une lieue f. o. de Schelestadt.

BERCKLEY, bourg d'Angleterre, dans la province de Glocester. On y tient un marché.

BERDA, ville d'Asie, au pays d'Arran, entre la rivière de Cyrus & l'Arax.

BERDASCHIR, ville de Perse, dans le Kerman, dont elle a été la capitale. Elle est au 29, 30 de *lat.* & au 75e de *long.*

BERDOA, peuple de brigands, & désert de même nom en Barbarie, au midi du royaume de Tripoli.

Le désert de Berdoa, est vaste & d'une grande sécheresse; il fait partie du Zara. Ses habitans campent sous des tentes vers le 22e degré de *lat.* nord. Ce que de Lisle appelle plus particulièrement le pays de Berdoa, s'étend le long & au nord du tropique, & comprend cinq ou six villages & autant de châteaux. Ce pays nous est bien peu connu.

BERDOE, ou BERDOA, ville d'Asie dans la Perse, province de Gandja. L'air de cette ville est excellent. Il y a de bons pâturages, & le bétail est nombreux. On y trouve sur-tout des mules qui sont très-estimées pour leur vitesse. *Long.* 65, 30; *lat.* 41.

BEREBERES ou BREBERES, (les) peuples d'Afrique qui vivent sous des tentes à la maniere des Arabes, dans les différentes contrées de la Barbarie, mais sur-tout au midi des royaumes de Tunis & de Tripoli. Ils sont braves, se piquent de noblesse; ils se disent descendus de la tribu des Sabéens, qui passerent de l'Arabie heureuse en Afrique sous la conduite de leur roi Melec-Ifriqui; qui, selon quelques-uns, a donné son nom à l'Afrique. Il y a des Bereberes sédentaires.

Leurs principales richesses consistent en bétail, & sur-tout en troupeaux de chèvres, car ils ont peu de bled; mais la récolte des dattes est abondante, & sont les meilleures de l'Afrique. Au reste, les Bereberes composent différentes peuplades, dont les mœurs, le caractere varient selon les cantons ou les montagnes qu'ils habitent. La peuplade la plus nombreuse & la plus puissante est celle de la montagne de Teuzéra, qui s'étend de plus de vingt-deux lieues du côté du levant. Comme leur pays est arrosé par les rivières & les ruisseaux qui sortent des montagnes, il est plus fertile, plus riche; on y voit de vastes forêts de buis & de lentisques, qui sont fort hauts, avec une espece de cèdre d'une fort bonne odeur. On y trouve aussi des noyers qui fournissent des noix en quantité; on en fait beaucoup d'huile. Le pays peut rassembler plus de vingt mille combattans, tant à pied qu'à cheval. En 1539, on y découvrit une mine de cuivre fort abondante; on en transporta à Maroc pour faire de l'artillerie

BERECZ, ville de la Transylvanie.

BERENZNOE ou BERESINA, rivière qui a sa source en Lithuanie, & se jète dans le Nieper.

BERESOW. *Voyez* BERESOWA.

BERESOWA, ou BERESOW, ville de Russie, en Sibérie, dans le gouvernement de Tobolsk, & en particulier dans la province de Baraba. Elle est située sur la Sofwa qui verse à l'Oby. (*R.*)

BERG, (Duché de). Ses limites sont, au couchant, le Rhin, qui le sépare de l'archevêché de

Cologne; au levant, Naſſau-Siegen, le duché de Weſtphalie & le comté de la Mark; au ſeptentrion, le duché de Cleves, & le Rhin qui le ſépare de la principauté de Meurs; & au midi, l'archevêché de Cologne. Sa plus grande longueur eſt d'un peu plus de quinze milles, & ſa plus grande largeur d'environ ſix milles.

Ce pays offre le long du Rhin des plaines fertiles en bled, en légumes & en fruits. On cultive auſſi la vigne dans les hautes contrées, car ſon terrein eſt en grande partie montueux, pierreux & couvert de forêts. Les vallées fourniſſent d'excellens pâturages. Dans les bailliages de Blakenberg, Steinbach, Vorz & Windeck, il ſe trouve des mines très-abondantes de plomb, dont quelques-unes contiennent de l'argent; des mines de fer & même d'acier de différentes ſortes. A Bensberg, on trouve du mercure & du marbre gris. Les Comtés de la Mark, de Broich fourniſſent du charbon de terre en très grande quantité. La forêt de Duisbourg nourrit beaucoup d'excellens chevaux ſauvages. Cependant ce duché, quoique bien cultivé, ne fournit pas aſſez de bled pour la conſommation de ſes habitans. Ses rivières principales ſont le Rhin, qui en côtoye la partie occidentale, la Wipper, la Siège, l'Agger & la Ruhr.

Outre les villes, ce duché renferme quelques bourgs, mais très-peu de villages, parce qu'on y trouve beaucoup de maiſons & de fermes éparſes. Il a ſes états provinciaux, qui ſont réunis à ceux du duché de Juliers. Les habitans ſont en partie catholiques & en partie réformés. Ils tirent leur ſubſiſtance des manufactures & des fabriques d'épées, de faulx, de couteaux, de cloux & de pluſieurs autres ouvrages en fer & en acier. Les blanchiſſeries de fil à Barmen & à Ervelfeld ſe diſtinguent particuliérement: il y a auſſi des manufactures de rubans, de draps, de mouchoirs, ſerges & autres étoffes. Le filage du coton nourrit beaucoup de perſonnes.

Les tribunaux ſont communs aux deux duchés de Berg & de Juliers. Les villes qui ont leurs Magiſtrats particuliers, ne reſſortiſſent point aux bailliages dans leſquels elles ſont enclavées; les appels en vont directement au conſeil aulique de Duſſeldorp. Ce duché appartient à l'électeur Palatin.

Les villes principales du duché ſont Duſſeldorp, qui en eſt la capitale, Ratingen, Ervelfeld, Ronſdorf, Solingen, Lennep, Wipperfurt, Mulheim ſur le Rhin, Blankenberg, Siegbourg & Lendſcheidt, près de laquelle eſt le village de Roſbach, célèbre par la victoire remportée par le Roi de Pruſſe ſur les Français (*M. D. M.*)

BERG-BIETENHEIM, ou BERGBIETEN, petite ville de la Baſſe-Alſace, à 3 lieues eſt de Strasbourg.

BERG-OP-ZOOM, ville des Pays-Bas, dans le Brabant Hollandois, & le marquiſat de même nom. *Long.* 21, 45; *lat.* 51, 30.

Cette ville eſt petite, mais très-jolie, & l'une des plus fortes places des Pays-Bas, tant à cauſe de ſes fortifications que des marais qui l'environnent. Le prince de Parme l'aſſiégea inutilement en 1581, ainſi que le marquis de Spinola en 1622, qui y perdit plus de 10,000 hommes. Elle a été priſe d'aſſaut par les Français, ſous les ordres du maréchal de Lowendal, le 16 ſeptembre 1747, après ſoixante-cinq jours de tranchée ouverte; elle a été rendue par la paix d'Aix-la-Chapelle. Cette ville appartient à l'électeur Palatin; les Hollandais n'en ont que les fortifications. Elle eſt en partie ſur une petite montagne, & en partie ſur la rivière de Zoom, & communique avec l'Eſcaut par un canal, à 6 lieues n. d'Anvers, & 8 ſ. o. de Breda.

BERG-SAINT-VINOX, ville & abbaye des Pays-Bas, dans le comté de Flandres, ſur la Côme, au pied d'une montagne. *Long.* 20, 5; *lat.* 50, 57.

L'abbaye eſt très-belle. Elle eſt de l'ord. de Saint-Benoît, & a été fondée en 900. Les fortifications de la ville ſont de M. de Vauban. Le duc de Parme la prit en 1537 ſur les Hollandois, après une belle réſiſtance. M. le duc d'Orléans la prit en 1646. Elle ſe rendit aux Eſpagnols en 1651, mais M. de Turenne la reprit en 1658, & elle fut cédée à la France par la paix des Pyrénées. Elle eſt à 2 lieues de Dunkerque. Le fort Lapin & le fort Suiſſe ſont à une portée de canon, & le fort Saint-François eſt ſur le canal de Dunkerque, à une lieue.

La forme de cette ville eſt irréguliere; elle a dix-huit cent huit toiſes de circuit; mais elle eſt mal bâtie; les rues ſont mal pavées & irrégulières; il y a trois places, ſans aucune décoration: on y entre par quatre portes, ſans compter la porte d'eau, & quelques poternes. Les égliſes les plus remarquables ſont celle de l'abbaye, celle de Saint-Martin, qui eſt paroiſſiale, & celle du collége, autrefois gouverné par les Jéſuites.

BERG-ZABERN, petite ville de France en Alſace. *Long.* 25, 25; *lat.* 49, 4.

BERGA, très-petite ville de Catalogne, ſur la rivière de Lobrega. Elle a un château.

BERGAMASC, province d'Italie, dans l'état de Veniſe, bornée par le Breſſan, la Valteline & le Milanez. Bergame en eſt la capitale.

BERGAME, ville de trente milles ames, à onze lieues de Breſcia & de Milan, bâtie, à ce que l'on croit, par les Gaulois Cénomans, 584 ans avant Jeſus-Chriſt.

Après avoir été long tems ſous la domination des Romains, elle fut priſe par Attila, par les rois de Lombardie, par Charlemagne: ſous ſes ſucceſſeurs elle ſe forma en république au XII[e] ſiècle; enfin, elle ſe donna aux Vénitiens en 1447. C'eſt une place forte.

Le bâtiment de la foire, conſtruit il y a cinquante ans, eſt en pierres de taille; il renferme ſix cents boutiques, eſt décoré d'une belle & grande place. Cette foire ſe tient dans les huit derniers jours du mois d'août & les premiers de ſeptembre.

Bergame a un ſiége épiſcopal, douze paroiſſes,

douze couvens de religieux, autant de religieuses dans la ville, & deux dans les fauxbourgs. On va voir dans l'église des Augustins le tombeau d'Ambroise Calepin, si célèbre par son *Dictionnaire des langues*. L'auteur mourut en 1510.

M. de la Lande dit qu'il connoît actuellement à Bergame, un bon mathématicien, le P. Ulysse di Calepio; M Seraffi, très-versé dans l'histoire littéraire; M. André Pasta, médecin, le chanoine Lupi, qui a écrit sur la diplomatique.

Bergame est l'entrepôt d'un commerce considérable de laine & de soie. Le commerce de laine y étoit autrefois prodigieux : plus de cinquante familles de nobles Vénitiens viennent des marchands de Bergame, que ce commerce avoit enrichis; & les pannines ou serges de Bergame étoient célèbres, aussi bien que les tapisseries communes.

Les habitans passent pour être industrieux, actifs, & ont la réputation, en Italie, d'être très-financiers. Le patois & l'accens populaire de Bergame ont donné lieu aux arlequins de faire une charge de plus en les contrefaisant.

Cette ville a quatre fauxbourgs considérables, qui sont comme autant de villages séparés. Elle est bâtie en amphitéatre sur un côteau, & dominée par un château, avec deux autres petits forts, dans l'un desquels il y a une école d'artillerie.

En général, Bergame n'a rien de remarquable pour l'architecture. Dans le nombre des établissemens pieux, il y a un hôpital pour les malades & les enfans-trouvés, une confrérie pour les prisonniers, un mont-de-piété, où l'on prête jusqu'à 1800 livres pour une année, à 3 pour cent d'intérêt, & un lieu de fondation, de 90,000 livres de rente, qui est chargé de l'entretien du collège, & du clergé de Sainte-Marie-Majeure, composé de vingt-cinq ecclésiastiques.

Les environs sont fertiles en grains. Les pâturages, qui sont très-gras, nourrissent beaucoup de bestiaux: on y fait d'excellens fromages, & on y recueille de fort bons vins. Le pays abonde en mines de fer, en marbres, & en pierres dont on fait des meules de moulin. (*M.D.M.*)

BERGAS, *Bergula*, ville de la Turquie Européenne, dans la Romanie, sur la rivière de Larisse, avec un archevêché Grec; à 13 lieues f. e. d'Andrinople. *Long.* 45; *lat.* 41, 17.

BERGEN, *Berga*, capitale de la Norwège, dans la province de Bergenhus, avec un château & un port très-profond. Son évêché est suffragant de Drontheim. *Long.* 23, 15; *lat.* 60, 11.

Le golfe est vaste, & les grands navires peuvent y arriver tout chargés jusque devant le magasin du marchand.... Le plus long jour de Bergen est de vingt heures, & le plus court y est de quatre heures. Les habitans, en partie Allemands, Danois, & en partie naturels du pays, sont presque tous commerçans: pour le spirituel ils sont, ainsi que l'évêque même, de la confession d'Ausbourg, qui est la religion dominante à la cour. Les églises y sont assez bien bâties, de même que les édifices élevés par le corps Anséatique. On y charge des poissons salés au vent, de riches pelleteries, & des bois de sapin. Les étrangers y apportent des grains, des vins, des eaux-de-vie, & d'autres comestibles que le pays ne produit pas. Cette ville est à l'abri de toute surprise par le château de Fridrischsberg, qui la défend du côté de la mer, & par des montagnes d'une hauteur prodigieuse du côté des terres. Elle fut presqu'entiérement consumée en 1702; mais sa situation avantageuse pour le commerce l'a fait rétablir en pierre, de sorte qu'aujourd'hui cette ville est plus belle & plus solide qu'elle n'a jamais été. En 1756, elle a essuyé un nouvel incendie, qui a réduit en cendres un tiers de ses maisons; mais elles sont déjà rétablies. (*M D.M.*)

BERGEN, petite ville d'Allemagne, en Poméranie, vis-à-vis de Stralsund. Elle est capitale de l'île de Rugen. *Long.* 31, 30; *lat.* 54, 40.

Il y a encore une ville de ce nom dans la Basse-Saxe, à trois lieues de Daneberg. Une autre au duché de Juliers, entre Juliers & Cologne, & une troisieme près de Francfort sur le Mein, près de laquelle les François défirent les Hanovriens en 1749.

BERGEN, abbaye protestante près Magdebourg, où la formule de concorde fut dressée en 1579.

BERGENHUS, province de Norwège, la plus occidentale entre le gouvernement d'Aggerhuus & la mer; Bergen en est la capitale.

BERGERAC, petite ville de France dans le Périgord, sur la Dordogne. *Long.* 18, 7; *lat.* 45. Le passage de cette rivière la rendoit autrefois importante. Les Anglois la fortifiérent dans le XIVe siècle. Louis, duc d'Anjou la leur enleva en 1371. Les habitans ayant embrassé la religion réformée, Louis XIII l'assiégea, la prit en 1621, & en fit démolir les fortifications.

Bergerac est l'entrepôt de Lyon & de l'Auvergne à Bordeaux. Les habitans sont exempts de taille; mais ils paient bien autant que ceux des autres villes. Il y a une Sénéchaussée, dont les appellations sont portées au présidial de Périgueux. Bergerac étoit autrefois une ville très-peuplée, ayant près de quatre mille habitans; mais aujourd'hui sa population est aussi tombée que son commerce. Elle est à 8 lieues f. o. de Périgueux, & à 20 lieues e. de Bordeaux. *Long.* 18, 7; *lat.* 45.

BERGREICHSTEIN, ville de Bohême, dans le territoire de Prague.

BERGSTRASS, petit pays au-delà du Rhin, appartenant en partie aux électeurs de Mayence & Palatin, & au Landgrave de Darmstadt. Il s'y trouve un chemin planté de noyers des deux côtés, qui va depuis Darmstadt jusqu'à Heidelberg, c'est-à-dire, l'espace de deux lieues.

BERIAS, petite ville de France, dans le Haut-Languedoc, diocèse de Castres.

BERINGEN, petite ville du pays de Liège, sur les confins du Brabant.

BERLEBOURG, petite ville d'Allemagne, avec un château, dans la Wétéravie, au comté de Wittgenstein. Cette ville & son château furent bâtis en 1258. Elle tire son nom d'un ruisseau qui y passe, & que l'on appelle *Berlebach*.

BERLIN, ville d'Allemagne, capitale de l'électorat de Brandebourg & de tous les états Prussiens. C'est une des plus grandes, des plus riches, des plus belles, des plus considérables & des plus florissantes villes de l'Europe. Elle est située sur la Sprée, qui tombe dans la Havel, rivière qui verse à l'Elbe, & elle communique à l'Oder par un grand & beau canal, que l'électeur Frédéric-Guillaume fit creuser en 1666. Ce canal se termine à Francfort: par la Sprée, la Havel & l'Elbe; il fait la communication de la Silésie & du Brandebourg avec la ville de Hambourg & l'Océan Germanique, ainsi que par l'Oder il fait communiquer le Brandebourg avec la mer Baltique, & que par l'Oder, la Warte & la Netz il établit communication du Brandebourg & de la Silésie avec la Vistule & toute la Pologne. Berlin ne le cède aujourd'hui en étendue à presque aucune ville de l'Europe, & elle les surpasse toutes par la beauté, la largeur & la régularité de ses rues, dont quelques-unes sont plantées de deux rangs d'arbres, avec des canaux, & des ponts-levis comme en Hollande. Depuis la paix de Hubertsbourg, le roi y fait bâtir tous les ans une vingtaine de maisons de la plus belle architecture. Il y dépense régulièrement deux à trois cent mille écus par an, & rend les maisons *gratis* aux possesseurs & sans aucune rétribution. Il y a fait bâtir, aussi à ses frais, douze grandes & magnifiques casernes, pour autant de régimens qui sont en garnison à Berlin, afin d'en épargner les logemens aux bourgeois.

Cette ville a environ quatre lieues de tour, & on y entre par quinze portes. Murée d'un côté, elle n'est que palissadée de l'autre. Le roi y réside, & c'est le siége des colléges suprêmes. Le magistrat est composé d'un président, de trois bourguemestres, de deux syndics & d'un certain nombre de conseillers. On y compte six mil e cinq cents maisons, plusieurs places belles & spacieuses, vingt-cinq églises, partie Luthériennes, partie Calvinistes, & quelques-unes à l'usage des catholiques Romains. Les Juifs d'ailleurs y ont une synagogue. Elle a un bel hôtel des invalides, avec cette inscription: *læso & invicto militi*. La ville de Berlin contient aujourd'hui cent quarante mille habitans, y compris la garnison. Elle doit son plus grand accroissement au roi régnant: au commencement de ce siècle, elle comptoit à peine vingt-cinq mille habitans. Il ne s'y trouve guère moins de six mille François réfugiés, dont notre intolérance a augmenté la population de cette ville. On y remarque le grand pont qui conduit de la rue royale à la place du château. Il est orné d'une magnifique statue équestre en bronze, de l'électeur Frédéric-Guillaume le Grand, fondue d'un seul jet. Elle pèse trois mille quintaux, & elle a coûté quarante mille écus. Ce pont se termine au château royal. Cet édifice, ouvrage d'une suite d'électeurs qui y ont travaillé successivement, n'est point d'une architecture uniforme. Il a trois étages, couronnés d'une balustrade. On voit en ce palais une nombreuse bibliotheque, & une belle collection de médailles, d'antiques, d'histoire naturelle, & de divers objets de curiosité. L'académie a aussi une bibliothèque & un médailler, qui méritent d'être vus. La grande église des Calvinistes est voisine du château & c'est-là que sont inhumés les souverains. L'arsenal est un des plus grands, des plus beaux & des mieux fournis qu'il y ait en Europe.

On distigue aussi le palais du margrave Henri, celui du prince de Prusse, ceux de la princesse Amélie & du margrave Schwed, celui de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & la maison de l'opéra, avec cette légende: *Fredericus Rex, Apollini & Musis*. Près du palais de l'ordre de Malte, est la statue en marbre blanc que le roi Frédéric II a fait ériger au feld maréchal, comte de Schwerin, tué à la bataille de Prague en 1757. Sur la place Guillaume, il a fait aussi ériger une statue, en 1781, au général Seidlitz: bel exemple, que ne suivent point les chefs des nations. Il étoit réservé à Frédéric II d'avoir assez de magnanimité pour décerner dans ses murs des monumens à ceux qui, sur ses pas, marchent dans les sentiers de la gloire.

Berlin a un grand nombre de manufactures florissantes, qui durent leur établissement ou leurs progrès aux réfugiés François, qui y trouvèrent une nouvelle patrie après le trop fameux édit qui révoqua celui de Nantes. Il s'y manufacture des étoffes de soie, & demi-soie, des étoffes de laine, d'autres de coton, plusieurs en fil, & beaucoup de bonneterie. Il s'y fabrique aussi d'excellente & très-belle porcelaine, & en général le commerce y est sur un pied très-florissant. Il se trouve en cette ville une académie de peinture, sculpture & architecture, un collége de médecine & de chirurgie, avec un théâtre d'anatomie, une académie militaire & un corps de cadets, dans lequel on n'admet que des fils de gentilshommes. Il y a d'ailleurs quatre colléges, quatre gymnases, différentes écoles & plusieurs bibliothèques publiques, un jardin de botanique & un observatoire. Mais un des plus beaux ornemens de Berlin, un de ceux qui contribuent davantage à son éclat & à son lustre, est l'académie des sciences de cette ville. Hors de la foule des institutions de même genre, cette société savante ne voit à son niveau que celles de Londres, de Paris, de Petersbourg & de Bologne. Son établissement fut un des premiers ouvrages du grand Frédéric: c'est un de ceux aussi qui concourent davantage à la splendeur de son règne. Prince ardent & éclairé, une de ses premières démarches sur le trône fut, de chercher à rassembler autour de lui ceux qui, n'importe en quel pays, s'élevoient au-dessus des autres hommes par leurs talens, leur génie, leur érudition. Animés de son souffle, encouragés,

enhardis par son estime, par sa faveur, quelquefois par son amitié, il ne tarda pas à se répandre dans cette société une activité, un ressort, une énergie, qui devoient immanquablement l'élever à la supériorité qu'elle a obtenue, & lui mériter le haut degré de considération dont elle jouit aujourd'hui dans tout l'univers.

Les citoyens de Berlin jouissent de très-agréables promenades, tant au-dedans de leurs murs, qu'au dehors. C'est de cette ville que nous sont venus les carrosses légers que, de son nom, nous appelons berlines. Berlin est à 17 lieues o. n. o. de Francfort-sur-l'Oder, 17 n. e. de Vittemberg, 28 s. o. de Stetin, & 120 n. o. de Vienne. *Long.* 35, 56; *lat.* 52, 28.

Le souverain, dont cette ville est le siége, est en Allemagne le septième prince électeur, & il a, en cette qualité, un suffrage dans le collége électoral, à la diète de l'empire. Il en a cinq dans le collége des princes, comme duc de Magdebourg, prince de Halberstadt, de Minden, de Camin, d'Ostfrise, & il en a plusieurs parmi les comtes de l'empire. Il est co-directeur du cercle de basse-Saxe; du cercle de Westphalie, & de celui du bas Rhin; & la branche de Brandebourg-Anspach jouit de la même prérogative dans le cercle de Franconie. Mais une considération d'une toute autre importance est l'influence du roi de Prusse dans le système politique de l'Europe. Il est le pivot sur lequel repose la tranquillité de cette partie du monde. Il maintient l'équilibre de l'Allemagne : il maintient celui de l'Europe. La puissance d'un des membres du corps fédératif d'Allemagne ayant crû à un point qui la met hors de proportion avec celle des autres co-états de l'empire; sans la réaction des forces Prussiennes, l'empire s'écroule ; il devient le domaine d'un prince inquiet, qui sans cesse en activité, toujours disposé à réaliser le titre d'empereur d'occident, voit dans les parties de sa domination, éparses en Europe, autant de pierres d'attente, & sans cesse a devant les yeux les vuides qui les séparent. Quoique la puissance de la monarchie Prussienne soit considérable en elle-même, elle n'eût cependant point suffi à effectuer d'aussi grandes vues, sans la sagesse, la vigueur d'ame, les vertus guerrieres & civiles qui distinguent le grand Frédéric, & propageront dans les siecles à venir les rayons immortels de sa gloire. (*R.*)

BERLINCHEN (petit Berlin), petite ville d'Allemagne en haute Saxe, dans la nouvelle Marche. Les habitans s'entretiennent de l'agriculture. Elle a eu trois cruels incendies en 1575, 1608 & 1617. Cette ville est à trois milles de Soldin.

BERLINGUES, île de l'océan, proche la côte de Portugal. *Voyez* BARLINGUES.

BERMUDES (les) îles de l'Amérique septentrionale, vis-à-vis la Caroline, découvertes en 1522 ou 1527 par Jean Bermudez, espagnol. Ces îles sont à deux cens lieues de la côte de la Caroline, & à mille neuf cent cinquante des côtes de France. Elles sont toutes ramassées dans une circonférence de sept à huit lieues. On n'en voit aucune d'une étendue considérable, quoiqu'il y en ait de plus grandes les unes que les autres. En 1612 les Anglais s'y sont établis & s'y sont maintenus jusqu'à présent. On prétend que leur nombre monte à dix ou douze mille.

La moyenne de ces iles est l'île de Saint-Georges; sa plus grande largeur n'est guère que d'une lieue. Elle est naturellement fortifiée d'un côté par des roches qui avancent beaucoup dans la mer; le côté oriental qui est le plus à découvert est défendu par des forts & de bonnes batteries bien ménagées. Une suite contigüe de rochers rend l'entrée si difficile, que si l'on ne connoit très-bien le local, le naufrage est inévitable; c'est ce qui l'a fait nommer par les Espagnols *Los Diabolos*, les diables.

La ville de Saint-Georges est au fonds du port de même nom. Elle est défendue par six ou sept forts ou batteries qui la mettent à l'abri de toute insulte. L'église paroissiale est très-belle; il y a environ onze cent maisons, bien bâties & bien percées. On y voit un hôtel-de-ville où s'assemblent le gouverneur & le conseil: cette ville a une bibliothèque publique, dont lui a fait présent le docteur Thomas Bray, le protecteur des lettres en Amérique.

Outre Saint-Georges & son département, on compte encore huit autres cantons; savoir, Hamilton, Smits, Devonshire, Pembrock, Pagets, Warwick, Southampton, Sandi. Devonshire est au nord, & Southampton au midi. L'un & l'autre est paroisse, avec une église & bibliothèque particulière. Quelques-unes des autres petites îles ont des églises, & tous les habitans appartiennent à l'un ou à l'autre de ces huit districts.

La plus grande de toutes ces îles porte le nom de *Bermudes*. On voit dans toutes quantité d'orangers, de mûriers, & d'autres arbres à fruit. Toutes les productions de l'Amérique & de l'Europe qu'on y a transplantées y ont parfaitement réussi. On y fait la récolte deux fois par an; aussi les habitans, contens des productions naturelles, se livrent-ils peu au commerce, qui ne consiste guère qu'en une assez petite quantité de tabac, de cochenille, de perles & d'ambre gris, de limons, d'oranges d'une grosseur prodigieuse & d'un goût délicieux, de très-beaux cèdres, avec des bois de construction. La nourriture ordinaire est le maiz & le bled d'Inde. On y trouve quantité de tortues, dont la chair est très-délicate: la volaille & les oiseaux sauvages de toutes espèces y abondent. On n'y connoit aucun animal venimeux.

Les maladies étoient rares dans ces îles; mais, depuis la fin du dix-septième siecle, il s'y est fait sentir des ouragans qui ont dépravé la qualité de l'air, au point qu'il y est aujourd'hui aussi dan-

gereux qu'aux Antilles, quoiqu'en apparence il soit toujours aussi beau & aussi pur qu'auparavant. Il y règne un printems éternel; les arbres se dépouillent à peine de leur verdure; la sève succède à la sève; mais les orages & les tonnerres y sont affreux, & les vents de nord & de nord-ouest, sur-tout à chaque nouvelle lune, changent aussi-tôt l'été en hiver.

Ces îles sont au trois cent quatorzième degré de *long.* & au 32, 25 de *lat.* (*M. D. M.*)

BERNALDE, ville d'Italie au royaume de Naples. Elle est sur la rivière de Basilicento, à environ deux lieues de son embouchure, dans le golfe de Tarente.

BERNARD (le grand Saint), montagne de Suisse, contiguë à la Savoie, au Vallais, au Piémont & au Milanès.

Il y a sur le sommet un grand couvent où les religieux offrent l'hospitalité à tous les voyageurs pendant trois jours, sans distinction de religion.

Cette grande chaîne de montagnes, qui conserve les neiges durant toute l'année, fut connue des anciens, sous le nom de *mons penninus*, & forme ce que nous appellons encore les *Alpes pennines*. L'hospice du grand Saint-Bernard est sur le passage de Martigny au Val-d'Aoust.

BERNARD (S.), abbaye de Bernardins dans les Pays-Bas, sur l'Escaut, à 2 li. s. d'Anvers.

BERNARD (Saint) abbaye de Bernardines, au diocèse, & à une lieue n. de Bayonne.

BERNAW, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Brandebourg, à 2 lieues de Berlin. Il y en a encore deux autres de même nom, l'une dans l'évêché de Ratisbonne, & l'autre dans le haut Palatinat.

BERNAY, *Bernacum*, petite ville très-commerçante de France, dans la haute Normandie, sur la Carentone, avec titre de comté, bailliage & élection, généralité d'Alençon. Elle a une riche abbaye de Benédictins, fondée en 1013, qui vaut cent huit mille livres. Cette ville est à six lieues s. e. de Lisieux, 12 sud-ouest de Rouen. *Long.* 30; *lat.* 51, 55.

BERNBOURG, petite ville d'Allemagne au cercle de haute Saxe, & dans la principauté d'Anhalt, sur la rivière de Sala, à 5 lieues o. de Dessau, 9 n. e. de Magdebourg. Elle est dans un territoire très-fertile, avec un bon château séparé de la ville par la rivière. *Long.* 30; *lat.* 51, 55.

BERNCASTEL, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Trèves, sur la Moselle, entre Trabach & Weldens, avec un château bâti en 1277. Elle est remarquable par ses bons vins.

BERNE, capitale du canton de son nom, est la plus belle ville de la Suisse, & l'une des plus belles de l'Europe. Elle est située dans une presqu'île que forme la rivière d'Aar. La grande rue d'environ une demi-lieue de longueur, est formée d'une suite de beaux hôtels, accompagnée de portiques de droite & de gauche, & arrosée dans toute sa longueur par un courant d'eau vive, & ornée de fontaines de distance à autre. Deçà & de là de cette rue principale, il en est deux autres qui lui sont paralleles, moins belles à la vérité, & qui ont aussi leurs portiques. Le temple du Saint-Esprit, d'architecture moderne, le vieux temple, l'hôpital, les greniers publics, & l'hôtel de musique, y sont des édifices dignes de remarque. Près du vieux temple est l'académie, ou collège, muni de huit professeurs, six pour la théologie, un pour le droit, & un pour les mathématiques. On y entretient vingt étudians qui se destinent au ministère ecclésiastique. On en entretient seize dans les écoles latines. Le collège est muni d'une bonne bibliothèque, & il s'y trouve un cabinet de raretés & d'antiquités.

L'hôtel-de-ville où s'assemble le conseil national, ne se fait pas remarquer. Il en est de même de l'arsenal qui est un des mieux fournis de l'Europe. La société économique de Berne, depuis vingt ou vingt-cinq ans, s'est distinguée par de bons & d'utiles mémoires. Cette ville est la patrie de M. de Haller, également célèbre dans la poésie & dans la médecine. Sa population ne s'élève pas au-delà de onze mille habitans, & le commerce y est presque nul. La langue Allemande y est usuelle, & celle dans laquelle s'expédient les actes: cependant, dans la première classe des citoyens, on parle les deux langues Allemande & Françoise. La religion réformée est celle de la ville & de tout le canton. La ville de Berne est très-forte par son assiète: l'Aar, les rochers escarpés qui l'environnent en grande partie, & les fortifications qui défendent les endroits auxquels la nature n'avoit pas pourvu, la mettent à l'abri de toute insulte.

A côté du vieux temple est une superbe terrasse, revêtue de trois côtés d'épaisses murailles, hautes d'environ cent trente pieds. Elle est plantée de plusieurs rangs d'arbres qui forment une agréable promenade, de laquelle la vue s'étend jusques sur les grandes Alpes. Cette ville est entrée dans la confédération en 1353. Elle est à 6 lieues n. e. de Fribourg, 18 s. de Bale: 20 o. de Lucerne, & 32 de Genève. *Long.* 25, 10; *lat.* 46, 55.

Le canton de Berne est la république la plus puissante de toutes celles qui entrent dans la ligue Helvétique. Seul il forme un tiers de la Suisse proprement dite, & il peut mettre soixante mille hommes sous les armes. Il n'est cependant que le second en rang dans l'ordre qu'observent entre eux les cantons: il vient immédiatement après Zurich. Le gouvernement de la république est l'aristocratie, & le pouvoir suprême réside entre les mains du conseil des deux cens, qui fait la paix & la guerre, décide des alliances, établit des loix ou les annulle, dispose des finances, & donne aux différens tribunaux ou départemens les pouvoirs compétens. Il juge aussi définitivement les causes civiles dans les affaires majeures, & par appel de celles qui peuvent être portées devant

lui. Il s'assemble une fois par semaine, excepté le tems des vacances. On n'y est admis qu'à trente ans révolus.

Le sénat, ou petit conseil, qui n'est qu'une députation du grand conseil, s'assemble tous les jours, & il a l'expédition des affaires courantes. Le conseil des deux cens a le pouvoir législatif, & le sénat le pouvoir exécutif.

Lorsque le grand conseil s'assemble, le sénat y est refondu, & il cesse alors d'exister. Le sénat, indépendamment de ses autres fonctions, juge en dernier ressort dans les causes criminelles, à l'exception de celles qui seroient relatives à un citoyen de Berne, & des droits de justice réservés à quelques villes & vassaux. Le Sénat, dont les places sont à vie, est composé de vingt-sept membres : les deux avoyers, qui sont alternativement les chefs de la république, les deux questeurs ou trésoriers, les bannerets ou tribuns, dix-sept conseillers, & deux conseillers secrets qui veillent à ce que, dans les délibérations, il ne se passe rien de contraire à la constitution, & qu'à cet égard on pourroit nommer censeurs. Les avoyers alternent d'année à autre, & leur charge est à vie. Celui qui est en exercice se nomme l'*avoyer regnant*. Il préside dans l'un & l'autre conseil.

Le pays de la domination de Berne est divisé en soixante-douze bailliages, ou gouvernemens, dont la commission est pour le terme de six ans. Les baillis ont dans leur district la direction des affaires militaires. Ils font exécuter les réglemens, édits & ordonnances du conseil national : ils ont la police & l'administration des rentes affectées au trésor public. Ils ont l'inspection des greniers publics. Ils sont juges de paix sur les objets que les parties s'accordent à porter devant eux ; juges d'appel des justices inférieures, & juges en dernier ressort dans les causes civiles qui n'excèdent pas quatre-vingt livres de France ; au-dessus, il y a appel à Berne, à la chambre des appellations. Les bailliages sont des commissions fort lucratives, qui donnent ordinairement lieu à ceux qui en sont pourvus de retourner à Berne, leur terme expiré, avec des épargnes très-considérables. Les baillis sont toujours tirés du conseil des deux cens, dont ils ne cessent point d'être membres durant le tems de leur commission.

Tous les hommes, tant des villes que du pays, depuis l'âge de seize ans, jusqu'à soixante, sont enrôlés dans l'état militaire. Un tiers en est réparti en régimens, sous le nom de *fusiliers* & de *soldats de campagne*, qui sont complétés par les deux autres tiers. Les fusiliers ne sont point mariés ; mais les soldats le sont. Dans le tems de guerre on se sert des uns & des autres ; mais de préférence des fusiliers. Cette milice est exercée régulièrement & passée en revue toutes les années.

Le canton de Berne donne du bled, du vin, des fruits, des légumes, & sur les montagnes de gras & d'excellens pâturages. L'on y a abondamment de la volaille, du poisson & du gibier ; au reste la récolte du bled n'y suffit point à la consommation des habitans. Il s'y trouve des mines de crystal, des eaux minérales, & des salines, dont le produit est insuffisant à la consommation du pays, qui exporte des chevaux, des fromages, des toiles de fil & des toiles de coton. Le canton se divise en pays Allemand, qui est le plus considérable, & où on se sert de la langue Allemande, & pays Roman ou pays de Vaud, où la langue Françoise est en usage. L'un & l'autre est très-peuplé. Vers les frontières du Valais & du canton d'Uri le pays est chargé du poids des grandes Alpes, qui offrent l'aspect des glaces & des neiges dans toutes les saisons. (*R.*)

BERNECK. Il y a trois villes de ce nom, l'une dans la Franconie, l'autre dans la Stirie, la troisième dans la Suabe.

BERNERA, petite île d'Ecosse, une des Westernes, au couchant de celle de Lewis, près de la baie de Carlway. Elle a quatre milles de long, & autant de large.

Il y a une autre île de même nom au midi de Barra.

BERNEZO, petite ville du Piémont.

BERNN, petite ville de la Pomeranie, dans la principauté d'Œls. (*R.*)

BERNSTADT, petite ville de la Silésie, sur le Weida.

BERNSTEIN, ville de la nouvelle Marche de Brandebourg.

BERRE, petite ville de France en Provence, avec titre de baronie, au diocèse d'Arles. Le duc de Savoie la prit en 1591 ; mais elle fut rendue par le traité de Vervins. Elle est sur l'étang de son nom, qui communique à la mer. *Long.* 22, 52 ; *lat.* 43, 32.

BERRI, province de France, avec titre de duché ; bornée au septentrion par l'Orléanais, le Blaisois, & le Gatinois ; à l'orient par le Nivernais & le Bourbonnais ; au midi par le Bourbonnais & la Marche, & à l'occident par la Touraine & le Poitou. Bourges en est la capitale. Cette province a, dans sa plus grande étendue du nord au midi, trente-six lieues, & trente-trois de l'orient à l'occident.

Le Berri fut gouverné sous les rois de France de la première race, comme il l'avoit été sous les Romains & sous les Goths ; c'est-à-dire, par des comtes, qui dans la suite firent un fief héréditaire d'une dignité qui n'étoit que personnelle, & prirent le titre de comtes de Bourges. Il eut ensuite des vicomtes, jusqu'à Eudes Arpin, qui le vendit au roi Philippe I en 1100. Le roi Jean l'érigea en duché, l'an 1360, en faveur de Jean de France son troisième fils. C'est l'apanage d'un des fils de France.

L'air y est fort tempéré, & le terroir produit du froment, du seigle, des vins, qui même en quelques endroits sont d'une qualité supérieure.

Tels sont ceux qu'on recueille à Sancerre, à Saint-Satur & à Lavernusse. Les vins des autres vignobles sont foibles, & ont un goût de terroir assez désagréable. Les fruits y sont assez bons & en quantité. La bonté des pâturages contribue avec la température du climat à l'engrais des moutons & à la finesse de leur laine. Ce pays produit aussi beaucoup de chanvre & de lin. On y fait un grand nombre d'étoffes de toutes espèces.

Les mines de cette province consistent en fer. Dans la paroisse de Saint-Hilaire il y en a une d'ocre, qui sert à fondre les métaux & à la teinture. Ses principales rivières sont la Loire, la Nerte, la Creuse, le Cher, l'Indre, l'Orron, l'Eure, &c.

A dix lieues de Bourges, & aux environs de la petite ville de Linières, est l'étang de Villiers, qui a près de 8 lieues de tour. On compte trente-cinq abbayes dans cette province.

Le commerce du Berri consiste en bœufs, que l'on engraisse pour Paris, en vins, en une quantité prodigieuse de moutons, en draps, serges drapées, & bas, tant au tricot qu'au métier. Aubigni, Vierzon & Château-Roux, ont des manufactures de draps. Issoudun en a une de draps & de chapeaux.

Le Berri se régit par une coutume particulière, qu'on nomme *coutume du Berri*. Le Cher le divise en haut & bas; le haut à l'orient, & le bas à l'occident de cette rivière.

L'état languissant de cette province a donné l'idée d'y ranimer l'activité, en confiant, par Arrêt du conseil du 12 juillet 1778, l'administration des finances, & de l'encouragement à une assemblée, composée de l'archevêque de Bourges, de onze membres de l'ordre du clergé, de douze gentilshommes propriétaires, & de vingt-quatre membres du tiers-état. Ces moyens ont déjà très-heureusement réussi. La province, délivrée d'une armée de commis étrangers qui s'engraissoient du sang du peuple, commence à reprendre une existence plus heureuse; d'ailleurs le choix des impositions convenables à ce pays, est bien préférable à une imposition générale & uniforme que ne comportent ni la nature du sol, ni la différence de l'industrie. (*M. D. M.*)

BERSELLO, ou BRESELLO, ville d'Italie dans le Modénois, proche le confluent de la Linza & du Pô. Elle est très-bien fortifiée. Le prince Eugène la prit en 1702; les François en 1703, & l'évacuèrent en 1707. Elle est à 4 lieues n. e. de Parme. *Long.* 28; *lat.* 44, 55.

BERISANTES (les), peuple de l'Amérique septentrionale, au Canada, sur les bords de la rivière de Saint-Laurent.

BERSUIRE, petite ville de France dans le bas Poitou, à 2 lieues f. o. de Thouars, 3 f. e. de Mauleon. *Long.* 17, 3; *lat.* 46, 52.

BERTAUCOURT, abbaye de filles, ordre de Saint-Benoît, fondée en 1095, à 3 lieues n. o. d'Amiens.

BERTHOLSDORF, bourg de la haute Lusace, à 2 lieues f. de Lœban, berceau des frères Moraves, qui ont construit Hernut dans le voisinage.

BERTIN (Saint), abbaye régulière de Bénédictins à Saint-Omer, beaucoup plus riche qu'il ne conviendroit pour l'ordre politique, puisqu'on lui donne plus de 300,000 liv. de rentes.

BERTINORO, *Bertinorium*, ville d'Italie dans la Romagne, avec une bonne citadelle, & un évêché suffragant de Ravenne, dont elle est à 6 li. au f. & à 56 n. o. de Rome. *Long.* 29, 39; *lat.* 44, 8. Cette ville est située sur une agréable colline, chargée de vignes, près de la petite rivière de Redeze. Elle est riche en huile d'olive & en vins. Les eaux en sont bonnes, & l'air salutaire.

BERTRAND (Saint), *Convenæ*, ville de France en Guienne, capitale du comté de Cominges, avec un évêque, qui prend le titre d'évêque de Cominges, & qui est suffragant d'Auch. Elle est sur la Garonne, à 17 lieues f. d'Auch, 10 e. de Tarbes. *Long.* 18, 8; *lat.* 43, 3.

BERVA, ville d'Afrique dans la partie la plus méridionale du pays, nommée *Kisferak* par les Arabes, & que nous appellons *Cafrerie*. Elle est sur le rivage de l'océan Ethiopique, à trois journées de celle de Neduba qui est plus au nord.

BERVAN, ville d'Asie dans la grande Tartarie, au royaume de Thibet, près du lac de Bervan. On donne à ce lac 40 lieues de long, & 30 à 34 de large. L'eau en est douce.

BERWALDT, petite ville d'Allemagne dans la nouvelle Marche de Brandebourg, à 2 lieues n. e. de Dam. Elle est située sur un lac, & est fameuse par le traité conclu entre la France, la Suède, & les protestans d'Allemagne en 1631, qui a donné lieu à la guerre de trente ans.

BERWICK. *Voyez* BARWICK.

BERZETTO, ville & abbaye d'Italie, au duché de Parme, dont elle est à 9 lieues sud.

BESANÇON, grande, belle & forte ville de France, capitale de la Franche-Comté. Elle est divisée en haute & basse ville. On y compte huit paroisses, deux chapitres, deux abbayes d'hommes, deux de filles, un séminaire, un collège, sept couvens d'hommes, cinq de filles, un hôtel-dieu où on élève de pauvres enfans, un hôpital général, un hôpital du Saint-Esprit pour les enfans trouvés, un refuge où l'on enferme les filles débauchées, & au-delà de quarante mille habitans.

Le nom latin de cette ville est *Vesontio* & *Besontio*; elle étoit déjà célèbre du tems des Romains. Besançon est défendue par une bonne citadelle qui est sur un rocher élevé. Louis XIV, qui s'en rendit maître en 1674, a fait réparer les fortifications de la place, & y a fait construire une nouvelle enceinte.

Son archevêque prend la qualité de prince de l'empire, & a pour suffragans les évêques de Lausanne, de Bâle & de Belley. Il a huit cent soixante-cinq

seize cures, distribuées sous quinze doyennés ruraux. Sur ce nombre de cures, il y en a trente-huit dont les Luthériens de Montbelliard ont chassé les catholiques il y a plus d'un siècle ; ainsi ce diocèse n'a réellement que huit cent trente-huit paroisses, tant dans la Franche-Comté, que dans le Bassigny & la Bresse. Par un usage singulier dans cette province, la plupart des églises paroissiales ont des *filles membres*, ou églises succursales qui en dépendent. Le curé y place des vicaires amovibles à sa volonté : ces dépendances sont pour ainsi dire affermées. Le vicaire n'a que très-étroitement ce qu'il faut pour le simple nécessaire ; le surplus est pour le bénéfice du curé. Il y a quelques cures qui ont jusqu'à six ou sept de ces succursales.

Besançon a un parlement, une université, une généralité, à laquelle ressortissent les quatorze bailliages de la province. Le Saint-Suaire attire en cette ville un nombre considérable de pélerins, qui s'y rendent en deux tems de l'année. Rien cependant n'est moins confirmé que l'authenticité de ce Saint-Suaire. On en compte deux en France ; un autre en Espagne, deux ou trois en Italie, & un autre en Allemagne. Enfin il est prouvé qu'il en existe sept dans le monde. Il s'agit de savoir quel en est le véritable ; car, assurément, il y en au moins six d'apocryphes. Le chapitre de l'église métropolitaine est exempt de la jurisdiction de l'archevêque. Il est composé de quatre dignités, de quatre personnats, & de quarante trois canonicats. Les chanoines portent la soutane violette comme les évêques, officient dans certains jours avec la mitre & les autres ornemens pontificaux, & sont inhumés avec les mêmes ornemens.

Cette ville compte plusieurs hommes célèbres, tels que le cardinal de Granvelle, Jean-Jacques Chifflet, Jean-Jacques Boissard, l'abbé Boisot & Dunod. On y voit encore plusieurs restes d'antiquités romaines, tels que les murs d'un amphitéâtre de cent-vingt pieds de diamètre ; les ruines de quelques temples, & d'un arc de triomphe.

Besançon est à 16 lieues e. de Dijon, 25 n. de Genève, 30 f. o. de Bâle, 83 f. e. de Paris. *Long.* 23, 44 ; *lat.* 47, 13, 45. *MASSON DE MORVILLIERS.*

Il y a, à cinq lieues de Besançon, une grande caverne creusée dans une montagne, couverte par le dessus de chênes & d'autres grands arbres, dont on trouve trois récits dans les *Mémoires de l'académie* ; l'un dans les *anciens Memoires*, tome II, le second dans le *Recueil* de 1712, & le troisieme dans celui de 1726. Nous invitons les lecteurs crédules de les parcourir tous les trois, moins pour s'instruire des particularités de cette grotte qui ne sont pas bien merveilleuses, que pour apprendre à douter. Quoi de plus facile que de s'instruire exactement de l'état d'une grotte ? Y a-t-il quelque chose au monde sur quoi il soit moins permis de se tromper, & d'en imposer aux autres ? Cependant la premiere relation est fort chargée de circonstances ; on nous assure, par exemple, qu'on y accourt en été avec des chariots & des mulets qui transportent des provisions de glace pour toute la province ; que cependant la glacière ne s'épuise point, & qu'un jour de grandes chaleurs y reproduit plus de glaces qu'on n'en enlève en huit jours ; que cette prodigieuse quantité de glace est formée par un petit ruisseau qui coule dans une partie de la grotte ; que ce ruisseau est glacé en été ; qu'il coule en hiver ; que quand il règne des vapeurs dans ce souterrein, c'est un signe infaillible qu'il y aura de la pluie le lendemain ; & que les paysans d'alentour ne manquent pas de consulter cette espèce singulière d'almanach, pour savoir quel tems ils auront dans les differens ouvrages qu'ils entreprennent.

Cette premiere relation fut confirmée par une seconde ; & la grotte conserva tout son merveilleux, depuis 1699 jusqu'en 1712, qu'un professeur d'anatomie & de botanique à Besançon y descendit. Les singularités de la grotte commencèrent à disparoître ; mais il lui en resta encore beaucoup : le nouvel observateur loin de contester la plus importante, la formation de la glace, d'autant plus grande en été, qu'il fait plus chaud, en donne une explication, & prétend que les terres du voisinage, & sur-tout celles de la voûte, sont pleines d'un sel nitreux, ou d'un sel ammoniac naturel ; & que ce sel mis en mouvement par la chaleur de l'été, se mêlant plus facilement avec les eaux qui coulent par les terres & les fentes du rocher, pénètre jusques dans la grotte ; ce mélange, dit M. de Fontenelle, les glace précisément de la même manière que se font nos glaces artificielles ; & la grotte est en grand, ce que nos vaisseaux à faire de la glace sont en petit. Voilà, sans contredit, une explication très-simple & très-naturelle ; c'est dommage que le phénomène ne soit pas vrai.

Un troisième observateur descendit quatre fois dans la grotte, une fois dans chaque saison, y fit des observations, & acheva de la dépouiller de ses merveilles. Ce ne fut plus en 1726, qu'une cave comme beaucoup d'autres ; plus il fait chaud au-dehors, moins il fait froid au-dedans : non-seulement les eaux du ruisseau ne se glacent point en été, & ne se dégèlent point en hiver, mais il n'y a pas même de ruisseau ; les eaux de la grotte ne sont que de neige ou de pluie ; & de toutes ses particularités, il ne lui reste que celle d'avoir presque sûrement de la glace en toute saison.

Qui ne croiroit sur les variétés de ces relations, que la grotte dont il s'agit étoit à la Cochinchine, & qu'il a fallu un intervalle de trente à quarante ans, pour que des voyageurs s'y succédassent les uns aux autres, & nous détrompassent peu-à-peu de ses merveilles ? Cependant il n'est rien de cela ; la grotte est dans notre voisinage ; l'accès en est facile en tout tems ; ce ne sont point des voyageurs qui y descendent ; ce sont des savans, & ils nous en rapportent des faits faux, des préjugés, de mauvais

raisonnemens, que d'autres savans reçoivent, impriment, & accréditent de leur témoignage. (*Art. revu par M. D. M.*)

BESBRE, ou BEBRE (la), petite riviere de France au Bourbonnois.

BESIGHEIM, petite ville d'Allemagne en Suabe, au duché de Wurtemberg, au confluent de l'Entz & du Necker, entre Hailbron & Stugard. Ses environs produisent de fort bons vins.

BESONS, village de France sur la Seine, à une lieue environ d'Argenteuil, & à 3 de Paris. Ce lieu est remarquable par une foire qui s'y tient tous les ans, le dimanche après le 30 août, & qui est moins une foire qu'une partie de plaisir.

BESSAN, petite ville de France en Languedoc, au diocèse d'Agde, à 1 li. n. o. de cette derniere.

BESSARABIE, ou BUDZIAC, petite contrée d'Europe, entre la Moldavie, le Danube, la mer Noire & la petite Tartarie.

Ce pays est habité par des Tartares indépendans, qui se nourrissent de leur bétail, de l'agriculture, & qui vivent sur-tout par le brigandage. Leur religion, leurs mœurs, leurs coutumes sont conformes à celles des Tartares de Crimée. Lorsqu'on veut les soumettre par les armes, ils se retirent sur les hauteurs du côté de la mer Noire, où il est impossible de les forcer, à cause des marais & des défilés. Les villes qu'on y trouve sont *Ismail* & *Keli* sur le Danube, *Akerman* ou *Bialogrod* sur la mer Noire, *Teckin*, que les Turcs nomment *Bender*, sur le Niester, & *Tatare-Barlat* vers le milieu du pays. Au nord de Keli, il y a des salines. (*M. D. M.*)

BESSE, très-petite ville de France en Auvergne, élection de Clermont, à 2 lieues s. e. du mont-d'Or.

BESSIERES, petite ville de France dans le haut-Languedoc, au diocèse de Toulouse, à 5 lieues n. e. de cette ville.

BESSIN (le), petit pays de France dans la basse-Normandie, proche la mer. On le divise en haut & bas: Bayeux en est la capitale.

Tout ce pays est couvert de pommiers dont on fait d'excellent cidre, dont une partie est consommée sur les lieux, le reste est transporté à Rouen & à Paris. Le climat est assez tempéré. Les habitans y sont très-laborieux, & ils ont besoin de l'être, car le pays n'est pas riche; vers la mer il se trouve de très-gras pâturages. Cependant on y fait bonne chere; on vante sur-tout les poulardes de *Bayeux*, le cidre & le beurre d'*Isigni*, le veau & le beurre de *Treviers*, les moutons & les lapins de *Cabour*, les soles de *Grancan*, l'alose d'*Orne*, & les huitres de la riviere de Vire.

Ce pays a des forêts, des forges à fer, des carrieres d'ardoise dont la meilleure est à Turi, &c. La fosse de Coloille, assez proche d'Estrehan, ressemble à un lac profond, & plusieurs géographes croient qu'on pourroit en faire un bon port de mer. (*M. D. M.*)

BESSINES, bourg de France, élection, & à 7 lieues n. de Limoges.

BETANÇOS, petite ville d'Espagne dans la Galice, sur le Mandéo. *Long.* 9, 40; *lat.* 43, 21. Elle est à 13 lieues n. de Compostelle, 15 s. o. de Mondonedo.

BETELFAGUI, ou BETHELSAKI, ville d'Asie dans l'Arabie heureuse, environ à 10 lieues de la mer Rouge. *Long.* 65; *lat.* 15, 40.

Cette ville, qui n'est point ceinte de murailles, quoique plus grande que celle de Moka, est du même gouvernement. Elle est ornée de fort belles mosquées: les maisons sont de briques à un & deux étages, terminés par une terrasse: tout près de la ville est un joli château, qui n'a d'eau que celle que l'on tire d'un puits très-profond. Cette eau en sortant du puits, fume & bouillonne au point qu'on ne peut la boire, mais en la laissant reposer la nuit, elle est d'une extrême fraicheur. Le bazar, ou marché au café est très-grand; il occupe deux grandes cours avec des galeries couvertes. C'est-là que les Arabes de la campagne apportent leur café. Cet entrepôt est considérable; c'est dans cette ville que s'en font les achats pour presque toute la Turquie, parce qu'il passe aussi pour le meilleur café du monde entier. (*M. D. M.*)

BETHANIE, bourg de Judée, situé à environ 15 stades de Jérusalem, à l'orient de cette ville, au pied du mont des Olives, sur le chemin de Jéricho à Jérusalem. Marie-Magdeleine & Marthe sa sœur demeuroient dans ce bourg; Lazare leur frere, que Jésus ressuscita quatre jours après qu'il eut été mis en terre, demeuroit aussi dans le même bourg, qu'on assure n'être aujourd'hui qu'un très-petit village.

BETHISY, ou BETYSI, bourg de France, à une lieue e. de Verberie dans le Valois. Son château qui tombe en ruines, a servi de maison de chasse à quelques-uns de nos rois.

BETHLÉEM, fauxbourg de Clamecy dans le Nivernois, diocèse d'Auxerre. Il a titre d'évêché, & son évêque est à la nomination du duc de Nevers. Ses revenus annuels ne font que de 1000 livres. Il jouit des mêmes prérogatives que les autres évêques du royaume. Le fauxbourg où se trouve cet évêché se nomme aussi le fauxbourg de *Pantenor*. (*R.*)

BETHLÉEM, en Palestine, ville fameuse par la naissance de Jésus-Christ, n'est plus aujourd'hui qu'un village sur une montagne, à 2 lieues de Jérusalem.

BETHUNE, ville de France au comté d'Artois, sur la petite riviere de Bietre. *Long.* 20, 18, 8; *lat.* 50, 31, 66.

Elle est assise sur un roc, avec un château & plusieurs ouvrages du maréchal de Vauban. Gaston d'Orléans la prit en 1645. Les alliés la reprirent en 1710; mais elle fut rendue à la France par la paix d'Utrecht. Cette ville est de la généralité de Lille. C'est le siège d'un gouverneur particulier & celui d'un bailliage. *Voyez* CHAROST, NOGENT.

BETHUNE, riviere de France en haute-Normandie, dans le pays de Caux.

BETLIS, très-forte ville d'Asie, capitale du Curdistan, sur la rivière de Bendmahi. *Long.* 60, 10; *lat.* 37, 20. Elle a une bonne citadelle. Le bey ou le prince du pays des Curdes en est souverain.

BETSCHAW, ville de Bohême, abondante en mines d'étain: elle est dans le cercle d'Egra. (*R.*)

BETSKO, petite ville de la haute-Hongrie.

BETUWE, ou BETAW, est une des trois parties qui composent la Gueldre Hollandoise: c'est le pays qui se trouve entre le Rhin & le Leck. Le terrein y est fort humide, & les pluies rendent souvent les chemins impraticables.

BEVELAND, île des Provinces-Unies en Zélande: l'Escaut la divise en deux parties, dont l'une s'appelle *Zuyd-Beveland*, & l'autre *Noort-Beveland*.

BEVERGERN, ville d'Allemagne dans le cercle de Westphalie, dans l'évêché de Munster, à 9 li. de cette ville.

BEVERLAY, ville d'Angleterre dans la province d'Yorck. *Long.* 17; *lat.* 53, 48. Elle envoie deux députés au parlement.

BEVERN, petite ville du duché de Brunswick, sur le Weser, avec un château, à 4 lieues n. e. de Corwey.

BEVERUNGEN, ville d'Allemagne au diocèse de Paderborn, & au confluent de la Bève & du Weser. *Long.* 27; *lat.* 51, 40.

BEVIEUX, village de Suisse, au gouvernement d'Aigle, dans la partie du Valais, qui appartient à la république de Berne. Il est à deux lieues d'Aigle, & à trois quarts de lieue de Saint-Maurice. On trouve dans ses environs du souffre vierge. Il ne s'en rencontre de tel en aucun lieu du monde, si ce n'est dans l'Amérique méridionale, & celui qui s'y trouve le cède pour la beauté à celui de Bex. Son terroire est sur-tout remarquable par les sources salées, dont les eaux sont conduites à Bevieux par des multitudes de tuyaux. Là on en extrait le sel par la cuisson. On en obtient annuellement huit mille quintaux. Les travaux qu'il a fallu faire pour la découverte, la conduite & la préparation de ces eaux, sont immenses. Il a fallu percer une montagne, & creuser des routes souterreines. Ces salines appartiennent à l'état de Berne qui les fait exploiter. (*R.*)

BEUIL, abbaye de France, au diocèse de Limoges; elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 1200 liv. (*R.*)

BEUIL. *Voyez* BOGLIO.

BEURATH, ville de Bohême au comté de Glatz.

BEUTHEN: il y a deux villes de ce nom en Silésie; l'une dans la basse sur l'Oder, à 4 lieues n. o. de Glogau; l'autre ober-Beuthen dans la haute-Silésie, au duché d'Oppeln. Elle avoit autrefois une mine d'argent très-abondante.

BEUTHNITZ, petite ville de l'électorat de Brandebourg.

BEWDLEY, ville d'Angleterre, dans la province de Worcester, sur la Saverne. *Long.* 15, 10; *lat.* 52, 24. Elle envoie deux députés au parlement.

BEX. *Voyez* BEVIEUX.

BEZE, abbaye de France en Champagne, où quatre cénobites consomment cent mille livres de rente, aux yeux d'un bourg famélique. On ne s'apperçoit que trop de sa richesse dévorante, à l'indigence extrême & au délabrement du bourg de même nom, dans lequel elle est située: il semble que le fer & le feu y aient passé. Des fenêtres du couvent, qui offre l'aspect d'un palais, on a vu pendant une longue suite d'années, les habitans rassemblés, pour l'office paroissial, menacés d'être ensevelis tous ensemble sous les ruines de leur église crevassée & entr'ouverte de toutes parts. On l'a enfin rebâtie, dans ces dernieres années, petite & avec la modeste simplicité qui convenoit aux facultés des paroissiens. Leurs maisons croulantes & demi-ruinées, dans des tems plus heureux, formoient cependant une ville, dont on voit encore les portes, & quelques fragmens d'enceinte. Les terres, les prés, les vignes, les bois, les riveres, tout est aux religieux; les usines mêmes que fait mouvoir le cours d'eau, leur appartiennent. Ce monastère, situé à 5 lieues de Dijon, est de l'ordre de S. Benoît. L'église en est fort belle, & la manse abbatiale est réunie à l'évêché de Dijon. Le bourg ou village de Beze est situé à la source de la rivière de même nom, qui est une des plus belles & des plus abondantes que l'on connoisse. On la voit sortir au pied d'un rocher, d'un bassin circulaire, large & profond, qui verse dès le principe un courant de trente pieds de large, c'est-à-dire, une rivière toute formée, qui met aussi-tôt en jeu une multitude d'usines, comme moulins, forges, fourneaux, foulons, papeteries, & qui donne d'excellentes truites. La fondation de l'abbaye remonte au commencement du VIIe siècle. Le village de Beze, qu'on peut difficilement décorer du nom de bourg, est situé aux confins de la Bourgogne, de la Champagne, & de la Franche-Comté. Il est sujet à des inondations extraordinaires. (*R.*)

BEZE (rivière de), *Voy.* l'article précédent.

BEZEN, château fort de Bohême, situé sur une montagne, au district de Boleslaw. (*R.*)

BEZIERS, ville de France au bas-Languedoc, dans la généralité de Montpellier, avec un évêché suffragant de Narbonne, un présidial, une viguerie & titre de vicomté. Elle est située sur une colline près de l'Orbe. *Long.* 20, 52, 53; *lat.* 43, 20, 41. Sa charmante situation a fait dire que si Dieu vouloit fixer son séjour sur la terre, ce seroit à *Beziers*. Son terroir est très-fertile en bleds, en huile, & en fort bon vin. Il y a aussi des eaux minérales. Les treize écluses en amphithéâtre, du canal de Languedoc, qui sont à la proximité de cette ville, y forment un point de vue très-intéressant. La cathédrale n'a rien de remarquable. Il y a un collège fondé par les habitans en 1599. La notice de l'empire l'appelle *civitas Biterrensium*, *Bliterra Septimanorum*. C'est le siège d'un

gouverneur particulier & d'un lieutenant de Roi, & il s'y trouve une académie des sciences & belles-lettres. Le diocèse comprend 106 paroisses.

Cette ville éprouva la fureur & les ravages des Vandales, au 5e siècle; des Sarrazins, en 720; de Charles Martel, en 737; de Simon, comte de Montfort, en 1209 : ce chef de la croisade contre les Albigeois, prit Beziers d'assaut, & sur la décision du légat, passa au fil de l'épée plus de 50000 habitans.

Beziers, depuis ce tems, n'a pu recouvrer son ancien lustre. Elle fut réunie à la couronne par S. Louis, en 1247. Le parlement royaliste de Toulouse vint siéger à Beziers, du tems de la ligue, & y rendit un arrêt contre les Jésuites, après l'attentat de Jean Châtel, en 1594.

Il peut y avoir 7000 ames.

Plusieurs hommes illustres ont pris naissance à Beziers. Tels que M. de Themines, maréchal de France; Guillaume Duranti, jurisconsulte; J. Barbeyrac, le célèbre Pelisson-Fontanier, Jacques Esprit, de l'académie Françoise; le Jésuite Vaniere, si connu par son *Prædium rusticum*; enfin, M. de Mairan, de l'académie des sciences. (*R.*)

BEZOUART, gros bourg des Indes, sur la route de Masulipatan à Gandicot. Il est habité par des idolâtres, & remarquable par une très-grande pagode. On voit à peu de distance de là une autre pagode encore, bâtie sur une hauteur; la dévotion y attire un grand nombre de pélerins. Les pauvres y sont nourris des aumônes que les prêtres reçoivent des riches.

BIACHE-LES-PERONNE, abbaye de Bernardins en Picardie, diocèse de Noyon, à une lieue f. de Peronne.

BIADRATE, bourg d'Italie au duché de Milan, sur les frontières du comté de Verceil. (*R.*)

BIAFARA, royaume d'Afrique, dans la Nigritie. Les habitans sont idolâtres. La capitale qui porte le même nom, est située sur la rivière de Los Camerones, à 80 lieues de son embouchure dans le golfe de S. Thomas. *Long.* 35, 50; *lat.* 6, 10.

BIAFARES, peuples d'Afrique, dans la Nigritie, vis-à-vis les îles de Bisagos.

BIAGRASSO, bourg du duché de Milan, sur la Ticinella, à la gauche du Tesin, à 4 lieues f. o. de Milan, 2 n. e. de Vigevano. Les François furent forcés dans ce lieu en 1524, & c'est à leur retraite que le chevalier Bayard fut tué.

BIALA, dans le cercle de Zülz, faisant partie de la Silésie Prussienne. C'est la capitale du cercle, avec une paroisse Catholique; elle est fermée, mais cependant très-médiocre. Les Juifs y sont en grand nombre.

BIALA, petit endroit dans le grand duché de Lithuanie, & appartenant à la Prusse. Il obtint en 1722 le droit de ville : elle faisoit autrefois partie du grand bailliage Polonois de *Johannesbourg*.

BIALAZER-KIEW, ville de Pologne, dans l'Ukraine : elle est sur la Ross, rivière du palatinat de Kiovie, qui se jète dans le Nieper.

BIALEGRUDK, petite ville de Pologne, sur l'Irpien, à deux lieues de Kiow.

BIALOGROD, ville de la Bessarabie, sur le Niester, à 4 lieues de son embouchure, appartenante aux Turcs : cette ville s'appelle aussi *Akerman*. Les Russes s'en étoient emparés en 1770, & l'ont rendue en 1774. *Long.* 46, 20; *lat.* 46, 24.

BIALCKERZIEW, ville de Pologne, dans le palatinat de Kiovie, sur la rivière d'Onetz, qui se jète dans le Don.

BIALY-KAMEN, petite ville de Russie, sur la rivière de Bug.

BIANA, ville d'Asie, dans les états du Mogol; on y trouve d'excellent indigo; elle est à 20 lieues d'Agra. *Long.* 95, 30; *lat.* 46, 24.

BIBEN, ville de l'Istrie, dans le comté de Mitterbourg. Elle est sur une haute montagne & dans une contrée très-fertile. C'est le siège d'un évêque suffragant de l'archevêque de Goertz.

BIBER, petite rivière du duché de Magdebourg.

BIBERACH, ville libre & impérale de la Souabe, à quatre lieues d'Ulm, sur la rivière de Riess & le ruisseau de Biber. *Long.* 27, 32; *lat.* 48, 4.

Cette ville & son territoire sont situés dans un vallon fertile, bordé de montagnes, confinant au territoire d'Autriche & de plusieurs autres seigneuries. Son magistrat & les habitans sont partie catholiques, partie luthériens. L'église principale de Saint-Martin & le riche hôpital sont communs aux deux religions. Les lutheriens possèdent aussi l'église de Sainte-Marie-Magdeleine, & les catholiques ont un couvent d'hommes & un de femmes. Chaque communion a son école latine. Cette ville prend à la diète le dix-septième rang parmi les villes impériales de Suabe, & le quatorzieme aux assemblées du cercle. Elle possède plusieurs villages, hameaux & fermes, qui sont soumis à sa jurisdiction. On fait à Biberach un grand trafic de futaines. En 1757, elle a été affranchie du droit d'aubaine en France. Sa distance de Lindaw est de 12 lieues n. & 7 f. o. d'Ulm.

Il y a près de cette ville une source minérale, dont les eaux sont salutaires pour plusieurs maladies de la peau. (*M. D. M*)

BIBERISCH, petite rivière de la Misnie, qui tombe dans la Moldave à Mossen.

BIBERTEICH, petite ville de Silésie, dans la principauté de Crossen.

BIBLIO, ville & château de Portugal, à peu de distance de Bragance.

BIBOURG, ou WILSBIBURG, ville de Bavière, à deux lieues de Landshut. Elle est sur la rivière de Wils. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Bibacum de Ptolomée*.

BIBRA, ou BEBRA, petite ville de Thuringe, à deux lieues de Nanmbourg.

BICANER, ville d'Asie, dans les états du Mogol, sur le Gange; c'est la capitale de la province de

Bacan. Elle est à 50 lieues de Delhi. *Long.* 100, 20; *lat.* 28, 40.

BICCARI, petite ville de la vallée de Mazara en Sicile, entre la source du Biccari & celle de la Belice.

BICÊTRE, château de l'île de France, à une lieue sud de Paris. C'est une maison de force, où l'on renferme les fous, les gueux, les vagabonds & les jeunes gens dérangés. Une chartre de l'an 1290 fait voir que cette maison appartenoit à un évêque de Paris: on l'appeloit alors *la Grange aux Gueux*. Ensuite elle fut achetée par un évêque de Winchester, qui y fit sa demeure; ce qui par corruption a donné à ce château le nom qu'il porte aujourd'hui.

BICHE. *Voyez* BITCHE.

BICHELSÉE, c'est le nom d'un petit lac fort poissonneux, en Turgovie.

BICHOW, ou BYCHON, forteresse dans le Palatinat de Meislau en Pologne, sur le fleuve de Nieper.

BICOQUE, village à une lieue de Milan, où Lautrec fut défait en 1521.

BIDACHE, petite ville de France, dans la Basse-Navarre, proche le pays de Labour, avec un château sur la Bidoure, à 5 lieues e. de Bayonne.

BIDASSOA, rivière d'Espagne sur les frontières de France; elle prend sa source dans les Pyrénées, & se jète dans la mer entre Aodaye & Fontarabie. Il y a eu de grandes contestations entre les François & les Espagnols, pour savoir à laquelle des deux nations elle appartiendroit. Louis XII & Ferdinand le catholique convinrent qu'elle seroit mitoyenne, & que les Espagnols recevroient les droits de passage des François qui passeroient cette rivière pour aller en Espagne, & les François le droit de passage des Espagnols qui viendroient en France. Cette rivière forme l'île des Faisans, célèbre par le mariage de Louis XIV, qui y fut conclu, & par les conférences qu'on y tint en 1659, pour la paix des Pyrénées.

BIDBURG, ou BIEDBURG, ou BIBRICH, petite ville du duché de Luxembourg. Elle étoit considérable avant qu'elle eût été ruinée par les François en 1675 & 1689.

BIDERR-CAPP, petite ville d'Allemagne, au cercle du Haut-Rhin, sur la Lohn, à trois lieues de Marpurg, à la maison de Hesse-Darmstadt.

BIDGOSTI *Voyez* BIDGOSCHTSCH.

BIDGOSCHTSCH, ou BROMBERG, petite ville de Pologne, dans la Cujavie, au palatinat de Brseskie & dans le palatinat d'Inowrozlaw. C'est le siége d'une starostie. (*R.*)

BIDOURSE, petite rivière du Bas-Languedoc, qui se jète dans la Méditerranée.

BIDOURZE, rivière de la Gascogne, qui se jète dans la Gave près de Bayonne.

BIECZ, petite ville de Pologne, dans le palatinat de Cracovie, sur la rivière de Wiseloke; elle est remarquable par ses mines de vitriol. Elle appartient à l'empereur depuis le démembrement de la Pologne en 1773. Elle est à 16 li. s. e. de Cracovie. *Long.* 38, 53; *lat.* 49, 50.

BIEL, ou BIENNE, ville de Suisse, située au pied du mont Jura, entre l'évêché de Bâle & le canton de Berne, sur le lac de son nom. Elle forme une république indépendante dont le bourguemestre est le chef. Les habitans suivent la religion prétendue réformée, & sont alliés des cantons de Berne, de Soleure, de Fribourg. Elle est à une demi-lieue nord de Nidau, 7 n. o. de Berne, 5 s. o. de Soleure, 7 n. de Fribourg. *Long.* 24, 44; *lat.* 47, 11.

Cette ville, située sur la rivière de Suze, a voix & séance aux diètes Helvétiques. Quoiqu'elle soit un état souverain, & qu'elle exerce tous les droits de la souveraineté, cependant elle reconnoît le haut domaine de l'évêque de Bâle, qui y perçoit même quelques menus droits, & à qui elle doit foi & hommage. (*R.*)

BIEL, (Lac de) lac de Suisse, au nord-est de celui de Neuchâtel, auquel il communique par la rivière de Thiele, qui sépare la principauté de Neuchâtel du canton de Berne. Il a quatre lieues de longueur, & il est fort poissonneux. (*R.*)

BIELA, ville de Bohême, à 7 lieues de Prague.

BIELA: il y a deux rivières de ce nom, l'une en Bohême, & l'autre en Silésie, qui tombe dans la Vistule.

BIELA-OZERO, ou BELOSERO, ville de l'empire de Russie, dans la province de son nom, au gouvernement de Nowogorod, au sud du lac Blanc ou de Belosero, & à l'endroit où la Schoxna sort du lac. Elle est munie d'un fort, où réside le Palatin. *Long.* 56, 40; *lat.* 58, 55. (*R.*)

BIELEFELD, capitale du comté de Ravensberg en Westphalie, à 5 lieues de Minden. Cette ville est située au pied d'une montagne, & partagée en ville neuve & ville vieille par le Lutterbach. Ces deux parties ont été réunies sous le même magistrat en 1520. Elle renferme près de huit cens maisons, & est bien bâtie. Il y a deux églises luthériennes; celle de Saint-Nicolas, qui est dans la vieille ville, & celle de Sainte-Marie, située dans la ville neuve. Cette derniere église a un Chapitre composé de douze capitulaires, dont cinq sont catholiques & sept protestans, y compris les trois prédicateurs, & auxquels appartient le droit de patronage sur l'église de la vieille ville & sur celle de Spenge. On trouve en outre une eglise réformée, une chapelle catholique près de l'église de la ville neuve, & un couvent de Cordeliers, une maison d'orphelins, une autre de correction, & un hôpital avec une chapelle. Il y a aussi une école latine, & la ville a une justice matrimoniale particuliere.

Les toiles fabriquées & blanchies à Bielefeld sont renommées. La maison d'orphelins a une fabrique de bas & de quelques étoffes. On y cultive du tabac. C'est dans cette ville que la noblesse tient ses assemblées, & qu'elle a ses archives. Les premiers privilèges furent accordés à la ville en 1287, par le

comte Otton. Bielefeld étoit autrefois au nombre des villes anséatiques. (*M. D. M.*)

BIELICA, petite ville du palatinat de Troki en Lithuanie.

BIELLA ou BIELA, petite ville d'Italie en Piémont, dans la seigneurie de Verceil, près de la rivière de Cerva. *Long.* 25, 33; *lat.* 45, 22.

BIELLOIS, contrée d'Italie, dans le Piémont, qui tire son nom de Biella, sa capitale ou chef-lieu. On y compte près de quarante-cinq villages.

BIELSK, ou BIELSKO, grande ville de Pologne, dans le Palatinat de Podlaquie, sur l'une des sources de la rivière de Narew, à 12 lieues n. de Brzescie, 40 n. e. de Warsovie. *Long.* 41, 41; *lat.* 52, 40. Bielsk, malgré sa grandeur, n'est bâtie que de bois. Les Juifs y font un grand commerce.

BIENTINA (lac de), en Italie; sa partie occidentale est dans l'état de la république de Lucques, l'orientale est dans l'état du duc de Toscane. On l'appelle aussi *lac de Sesto*, à cause d'une abbaye de ce nom qui est à l'occident méridional de ce lac. Sa plus grande longueur est de près de six milles d'orient en occident, & sa plus grande largeur de cinq.

BIELSKI ou BIELA, ville forte & principauté de Moscovie, sur l'Opska, entre Reschow, Smolensko, Novogorod, & la Lithuanie.

BIERE, magnifique château de France, en Bourgogne, à une lieue f. de Semur en Auxois.

BIENBURG, ou BIORNBORG, ville de Suède dans la Finlande.

BIERVLIET, forteresse avec port, dans une île de la Flandre Hollandoise, à peu de distance de l'Ecluse. C'est là que mourut Guillaume Beukolins, qui inventa le moyen de saler les harengs en caque, en 1397. Il y a eu dix-neuf villages de submergés auprès de cette ville en 1377. *Long.* 21, 12; *lat.* 51, 25.

BIES-BOS, on nomme ainsi une grande étendue d'eau formée autrefois par une inondation de la mer; elle est entre Dordrecht & Gertruydemberg, dans la Hollande méridionale.

BIESE, rivière d'Allemagne, dans la vieille marche de Brandebourg: elle se jète dans l'Aland.

BIESENTHAL, petite ville d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, entre Berlin & Bernau.

BIES-SCADI; c'est une partie des monts Krapacks, qui séparent la Russie d'avec la Transylvanie.

BIESSEN, petite ville de la haute-Alsace, à peu de distance du Rhin.

BIETALA, ville & forteresse de la grande Tartarie, sur les frontières du royaume de Barantola; c'est le lieu de la résidence du grand lama, ou pontife des Tartares.

BIETIGHEIM, petite ville fortifiée d'Allemagne, avec un château, dans le duché de Wirtemberg, au confluent des rivières de Metterbach & de l'Eur. Elle a été brûlée en partie en 1718. Elle est dans un terroir fertile en excellent vin & en fruits. L'air y est très-salubre. Elle est à 8 li. n. de Studgard.

BIEULES, bourg & comté de France sur l'Avelron, à 4 lieues n. e. de Montauban.

BIEVRE, petite rivière de l'île de France, qui se jète dans la Seine près de Paris, où elle prend le nom de rivière des Gobelins.

BIFERNO, rivière du royaume de Naples, dans le comté de Molise; elle se jète dans le golfe de Venise.

BIGAERDEN, abbaye de Bénédictins, dans le Brabant, entre Bruxelles & Aschis.

BIGEN, ou BISEEN, province dépendante de l'empire du Japon, dans l'île de Niphon.

BIGENIS, ville de Sicile, dans le val de Démona, sur la rivière de Castro-réale.

BIGORRE, pays de France en Gascogne, avec titre de comté, au pied des Pyrénées, qui le séparent de l'Aragon. Tarbe en est la capitale.

Ce pays, qui est de la Généralité d'Auch, peut avoir dix-huit lieues de long & trois de large. Il est borné au nord par l'Armagnac & l'Estarac; à l'est, par le pays de Cominges; à l'ouest, par le Béarn; au sud, par les Pyrénées. C'est un pays d'états, dont l'évêque de Tarbes est le président. Les villes les plus remarquables sont Tarbes, Vic-de-Bigorre, Lourde, Bagnères, Barège, Saint-Sever-de-Rustan, Jornac, &c.

BIGUBA, royaume de la Nigritie en Afrique, arrosé par le fleuve Niger. Ses principales habitations sont le havre de Biguba, où il y a quelques Portugais, & celui de Balola, où demeurent les Tangos-Maos.

BIHRI, petite ville de Perse, sur la route d'Ispahan à Ormus, au coin d'une plaine qui aboutit à une haute montagne.

BIKEND, ville d'Asie, dans la Tartarie, au-delà de l'Oxus, à une journée de Bokara, dont elle dépend.

BIKOUT, ville d'Asie, au Mogolistan. *Long.* 133; *lat.* 52.

BIL, forteresse d'Asie, en Géorgie, près de la ville de Semayé, à la bouche du détroit de Géorgie.

BIHACZ, ou WIHATSCH, ville forte de la Croatie Turque, dans une île formée par la rivière d'Unna, à 26 li. f. e. de Carlostat *Long.* 33, 52; *lat.* 44, 35.

BILBAO, ville d'Espagne, avec un port dans la Biscaye dont elle est la capitale, à l'embouchure du Nervio qui s'y jète dans l'Océan, appellé en cet endroit *mer de Biscaye*. Il s'y fait un très-grand commerce. *Long.* 14, 30; *lat.* 43, 23.

Cette ville, fondée en 1300 par dom Diego Lopès de Haro, est remarquable par sa situation charmante, par la salubrité de l'air qu'on y respire. La fertilité de son terroir, & le grand commerce qui s'y fait rend son port très-fréquenté. Les Anglois & les Hollandois en tirent des laines très-fines. On compte à Bilbao cinq paroisses, cinq couvens d'hommes & sept de femmes. C'est le roi Philippe IV qui lui a accordé le droit de *Cité*.

BILBER, ou BERBER, ville de Perse dans la

province de Segestan, à la source de la rivière d'Imentel.

BILEDULGERID, ou pays des dattes en Afrique; est une contrée qui, selon de Lisle, peut avoir soixante lieues en quarré, bordée à l'orient par les montagnes du royaume de Tripoli; au midi par une vallée, qui la sépare du pays des Gadamis, à l'occident par une chaîne du mont Atlas, & au nord par le royaume de Tunis. Le Biledulgerid n'offre en grande partie qu'une terre sèche, où il ne croît point de bled: mais on y cultive un peu de riz, & on recueille en plusieurs endroits une si grande quantité de dattes, qu'on en fournit tout le royaume de Tunis & plusieurs villes de Barbarie. On y nourrit aussi des chameaux & des chevaux. Rousera est la capitale de ce pays.

BILEFELD. *Voyez* BIELEFELD.

BILIBERTO, ville d'Esclavonie sur le Danube, à peu de distance d'Esseck.

BILENOS, ville de la Natolie dans le Beesanguil, peut-être la *Polichna* des anciens.

BILIBUSCA, petite ville de la Turquie en Europe, située sur les frontières de la Romanie. Il y a un évêque grec.

BILINA, lac ou rivière de Suède dans la province de Helsingland.

BILINE, ou BELINE, petite ville du royaume de Bohême, dans le cercle, & à 4 lieues o. de Leutmaritz, près d'une montagne, remarquable par ses plantes médicinales, par ses différens métaux, & par ses eaux minérales, dont ceux qui prennent les bains à Tœplitz, trempent leur vin.

BILINLOKA. ville de Moldavie.

BILITZ, petite ville & château dans la haute Silésie, au point de rencontre de la Pologne, de la Hongrie, & de la Silésie.

BILLE, petite rivière qui prend sa source entre le duché de Holstein & de Lawembourg, & forme avec un des bras de l'Elbe l'île de Billwerder.

BILLERBECK, petite ville de l'évêché de Munster en Westphalie.

BILLIGHEIM, petite ville du Palatinat, à deux lieues de Landau.

BILLINGHAM, petite ville de la province de Northumberland au nord de l'Angleterre.

BILLON, petite ville de France dans l'Auvergne. *Long.* 21; *lat.* 45, 36. Elle est très-pauvre: il y a un chapitre qui a trois dignités, l'abbé, le doyen, & le chantre. Le collège a été fondé par Guillaume du Prat, évêque de Clermont. C'est dans l'église des jésuites de cette ville qu'on trouva ce tableau allégorique dont on a tant multiplié les gravures, & qui a fait un si grand bruit dans la capitale. Il y a aussi une abbaye de Bernardins, de ce nom, en Franche-Comté, à 2 lieues s. e. de Besançon.

BILLY. Il y a deux villes de France de ce nom, l'une dans le Nivernois, à un peu plus de dix lieues de Nevers, & l'autre dans le Bourbonnois, sur l'Allier, à près de sept lieues de Moulins.

BILSEN, petite ville des Pays-Bas dans l'évêché de Liège, entre Mastricht & Hasselt sur la Demer. *Long.* 23, 12; *lat.* 50, 48. Il y a une abbaye de chanoinesses, dont l'abbesse est princesse de l'empire, & ne peut se marier.

BILZIER, ville de la Romanie dans la Turquie, en Europe, à dix lieues d'Andrinople.

BIMILIPATAN, ville de la péninsule de l'Inde, en-deçà du Gange, dans le royaume de Golconde, sur le golfe de Bengale. Les Hollandois y ont un comptoir.

BIMINI, une des îles Lucayes dans l'Amérique septentrionale, au midi de l'île de Bahama. *Lat.* 25; *long.* 298. Elle a 5 lieues de largeur, est très-agréable & très-fertile; mais elle appartient encore aux naturels du pays, par la difficulté d'y aborder à cause des écueils.

BINAROS, petite ville du royaume de Valence en Espagne, sur les frontières de Catalogne. *Long.* 17, 55; *lat.* 42, 24. Elle est remarquable par ses bons vins, & est à 12 lieues s. de Tortose.

BINASCO, petite ville du duché de Milan, entre Pavie & Milan.

BINCHE, ville ancienne du Hainaut Autrichien, sur la rivière de Haine, à 4 lieues de Mons. *Long.* 21, 50; *lat.* 50, 23. Louis IV la prit en 1667.

BINDON, petite ville d'Angleterre dans la province de Dorcester, avec titre de comté, près de la rivière de Frome.

BINGASI, ville maritime d'Afrique au royaume de Tripoli. *Long.* 37, 40; *lat.* 32, 20. C'est le véritable nom moderne de l'ancienne ville de Berenice de la Pentapole. Bingasi en Arabie signifie *fille de la guerre*. C'étoit autrefois une grande & belle ville, la capitale du royaume de Barca. Elle avoit un très-vaste & très-beau port, que les tems ont presque comblé; il peut cependant contenir trente bâtimens de deux cens tonneaux. L'entrée en est difficile en hiver; mais le mouillage y est sûr en tout tems. C'est près de ce port qu'on a trouvé la belle statue de marbre, qui représente, à ce qu'on croit, une vestale, & qui orne la galerie de Versailles. Cette ville fameuse n'est plus guère aujourd'hui qu'un village, tant la peste l'a dépeuplée. On y trouve de tems en tems quelques médailles antiques, & l'on y voit encore des ruines qui attestent son ancienne grandeur. (*M. D. M.*)

BINGEN, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Mayence, sur le bord du Rhin. *Long.* 25, 18; *lat.* 50, 3. Elle est assez riche, a un couvent des capucins, & une recette. Les officiers que le grand chapitre de Mayence y entretient pour le péage, y résident; mais le droit de péage est attaché au château d'Ehremfels, bâti sur la montagne de Rüdesheim. Les Français prirent cette ville en 1644.

BINTAN, île d'Asie dans les Indes orientales, au sud de la presqu'île de Malaca. *Long.* 121, 20; *lat.* 1.

BINTAN, ou VINTANE, contrée de l'île de Cey-

lan, sur la rivière de Trinquilimal, remplie de forêts, & habitée par des Sauvages. Allout ou Vintane en est la capitale.

BINTINGAPORT, petite ville, avec un port dans l'île d'Yla en Écosse.

BIORNEBOURG, ou BIORNEBORG, ville de Suède dans la Finlande, sur la rivière de Kumo, près de son embouchure dans le golfe de Bothnie. Elle est à 30 lieues n. d'Abo, 18 s. de Christianstadt. Cette ville, dont le commerce consiste en poisson, tient la soixante-quatrième place à la diète. *Long.* 40, 5; *lat.* 26, 6. (*R.*)

BIORNO, ville de la Finlande méridionale, avec un port, sur le golfe de Finlande.

BIOULE, comté de France dans l'élection de Figéac, en Quercy.

BIR, ou BIRTHA, petite ville de la Turquie Asiatique dans le Diarbeck, avec un château sur l'Euphrate, dans lequel le gouverneur fait sa résidence. On y trouve abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie. *Long.* 55, 36; *lat.* 36, 10.

BIRAN, ville de France à 3 lieues o. d'Auch, avec titre de marquisat.

BIRCKENFELD, bourg & bailliage d'Allemagne dans le cercle de haut Rhin, près de la Nawe, appartenant au prince Palatin, duc de Deux-Ponts. *Long.* 24, 39; *lat.* 39, 35. Ce bourg a un château où les ducs faisoient ci-devant leur résidence.

BIRGI, petite rivière de Sicile qui se jète dans la mer du cap de Coco.

BIRMINGHAM, petite ville d'Angleterre dans la province de Warwick, remarquable par son commerce en fer, & la belle imprimerie de Baskerville dont on vient d'acheter les caractères pour l'édition complète des œuvres de Voltaire. Cette ville est à 27 lieues n. o. de Londres. *Long.* 16; *lat.* 52, 35.

BIRON, bourg & château de France dans le Périgord, entre Bergerac & Cahors, avec titre de duché-pairie, érigé en 1723.

BIRR, petite ville du comté de Marr au nord de l'Écosse, sur la Dée.

BIRS, rivière qui prend sa source à Pierre-Pertuis, parcourt la vallée de Motier-Grandval, une grande partie de l'évêché de Bâle, & se jète dans le Rhin près de Bâle. Il faut bien distinguer cette rivière d'un torrent, nommé *Byrsig*, qui traverse la ville de Bâle, & se jète dans le Rhin. Ce torrent fait souvent des ravages affreux.

BIRSEN, ou BIRTZE, ville de la Samogitie dans le grand duché de Lithuanie.

BIRUN, ville d'Asie au pays de Khuarezme. C'est la patrie du fameux mathématicien Abu Kiban.

BIRUN, ville des Indes dans la province du Send, sur le fleuve Indus, à trente lieues de Manzura, selon d'Herbelot.

BIRVIESCA, *Virovesca*, petite ville d'Espagne dans la vieille Castille, capitale du pays de Bureva, à six lieues n. de Burgos.

BISACCIA, jolie ville d'Italie dans le royaume de Naples. Elle étoit le siège d'un évêché, qui a été uni à celui de San-Angelo. *Long.* 31, 5; *lat.* 41, 3.

BISAGOS, îles d'Afrique proche de la côte de Guinée, à l'embouchure de Rio-Grande. *Long.* 2, *lat.* 11.

On en compte dix-sept, dont chacune a son seigneur particulier. Elles sont arrosées de différens ruisseaux, qui le rendent très fertiles en vin de palmier, en huile, en cire, en poivre long, en riz & en excellens fruits. On y trouve aussi de l'ivoire & de l'ambre-gris, que la mer jète souvent sur le rivage. Les habitans sont de belle taille, & ont beaucoup de courage. La plus considérable de ces îles est *Formosa*, dont l'étendue est d'environ sept lieues; elle est gouvernée par un roi, dont les seigneurs des autres sont les vassaux. Ferdinand de Po, Portugais, est le premier des Européens qui y ait abordé.

BISANTAGAN, grande ville d'Asie dans l'Indoustan, au gouvernement de Guzurat, ou Guzarate, connu autrefois sous le nom de royaume de Cambaye, situé au nord-ouest de la presqu'île occidentale. (*R.*)

BISBAL, petite ville de la Catalogne en Espagne.

BISCARA, ou PESCARA, ville d'Afrique au royaume d'Alger, dans la province de Labez. Son terroir est rempli de scorpions, & est très-misérable. *Long.* 23, 20; *lat.* 35, 10.

Ce sont les Biscaras qui apportent dans les ports de mer du royaume d'Alger, les tigres, les lions, & les autres bêtes féroces qu'ils ont en partie apprivoisées, & ils les vendent aux étrangers.

BISCATONGES, sauvages de l'Amérique septentrionale. On les surnomme *pleureurs*, parce qu'à la première approche des étrangers, hommes & femmes, ils se mettent à pleurer amèrement. *Corneille.* Ce peuple pourroit bien n'être qu'imaginaire, puisqu'on ne nous dit point dans quelle partie de l'Amérique septentrionale les Biscatonges sont situés.

BISCAYE, province d'Espagne, qui a au nord la mer de Biscaye, à l'occident les Asturies, au midi la Castille vieille, & à l'orient le territoire d'Alava. Elle est riche en mines de fer & de plomb, & contient douze villes enfermées de murailles. On prétend que le langage qu'on y parle est l'ancienne langue Celtique, qui est commune aux Biscayens, aux Bas-Bretons, & à ceux qui habitent la province de Galles en Angleterre. Bilbao en est la capitale.

La longueur de cette province peut être de onze lieues, avec autant de largeur. Le pays produit assez de bled en quelques endroits, & par-tout une grande quantité de pommes, d'oranges & de citrons. La mer y fournit d'excellens poissons & des coquillages de toutes sortes. Il s'y trouve beaucoup de bois propre à faire des navires. Les Biscayens

eryens sont actifs, prompts, agiles, honnêtes, polis, les meilleurs soldats, & les plus habiles marins de toute l'Espagne.

Cette province est divisée en petites contrées, qu'on appelle *Mérindades*.

BISCAYE (la nouvelle), province du Mexique dans l'Amérique septentrionale, dans l'audience de Guadalaxara.

Ce pays est si vaste qu'on n'en connoît pas trop encore les bornes. Les mémoires de Lionnel Waffer nomment *Durango* pour capitale de la nouvelle Biscaye: Voigien dit que Parral en est le lieu le plus considérable. M. Robert de Vaugondi la borne au nord par le nouveau Mexique, à l'orient par le nouveau royaume de Léon, au midi par le Zacatecas, & au couchant par les cantons de Culiacan & de Cinaloa. La nation de Batopilas, selon le même géographe, y occupe un coin au nord-ouest de cette province. Il y a quelques mines d'argent auprès desquelles on a bâti des bourgs. Les mines de Sainte-Barbe aujourd'hui sont abandonnées. Il s'y trouve plusieurs rivières, entre autre celle de *Las Nassas* qui la traverse en grande partie.

BISCAYE (mer de); c'est une partie de l'Océan qui environne la partie septentrionale de l'Espagne.

BISCHOFBURG, petite ville de la Prusse, dans l'Ermeland ou la Warmie. (*R.*)

BISCHOFS-HEIM, ville d'Allemagne dans le cercle du bas Rhin, dans l'électorat de Mayence. *Long.* 27, 7; *lat.* 49, 40. Il y a deux autres villes de ce nom, l'une en Franconie, l'autre en Souabe.

BISCHOFS-LACK, ville de la haute Carinthie, entre les rivières de Pollent & de Zaher.

BISCHOFS TEIN, petite ville & château de la Prusse, dans l'Ermeland. (*R.*)

BISCHOFS-WERDA, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de la haute Saxe en Misnie, à 5 lieues e. de Dresde.

BISCHOFS-ZELL, ville de Suisse dans le Turgaw, avec un château où demeure le bailli de l'évêché de Constance, qui a jurisdiction sur les sujets catholiques, & perçoit la moitié des amendes. Les habitans sont indépendans, & ont un conseil souverain. Ils introduisirent la religion protestante en 1529. Cette ville est sur le Thur, à 5 li. f. de Constance. *Long.* 26, 53; *lat.* 47, 39.

BICHWEILER, petite ville & château de la basse-Alsace, proche de Strasbourg, dont elle est éloignée de 4 lieues n.

BISEGLIA, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Bari, près le golfe de Venise, avec un évêché suffragant, & à trois lieues e. de Trani. *Long.* 34, 19; *lat.* 41, 18.

BISENTINA, petite île du lac de Bolsena, dans l'état de l'église.

BISERTE, ville maritime d'Afrique dans le royaume de Tunis, sur la mer méditerranée; quelques-uns ont cru que Biserte est l'ancienne Utique; mais M. de la Martiniere a prouvé que la position de Biserte est très-différente. Cette ville est bien déchue depuis que les sables ont presqu'entièrement obstrué l'entrée de son port. La plupart des habitans de cette ville n'ont d'autre métier que la piraterie. Elle est à 15 lieues n. o. de Tunis. *Long.* 28, 10; *lat.* 37, 20. (*R.*)

BISSAO (île de), dans la mer d'Afrique, près de celles de Bisagos. Cette île est fertile en riz & en maïs, qui y croissent presque de la grandeur des arbustes, tant la terre est féconde. Les habitans en sont sans cesse en guerre avec ceux des îles Bisagos. Les Nègres de Bissao sont excellens marins. Les filles sont entièrement nues jusqu'à leur mariage; alors elles portent un pagne de coton. Cette île est gouvernée par un empereur, dont les sujets occupent plusieurs îles voisines, & une petite étendue de côtes qui sont au sud de Kachao. Quand le monarque est mort, on enterre avec lui les femmes qu'il a le plus aimées.

BISHOPS-CASTLE, sur la rivière d'Ony, petite ville d'Angleterre dans l'évêché de Hereford, dans le Shropshire. Elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 2 lieues e. de Montgomery, & 40 n. e. de Londres. *Long.* 15; *lat.* 53, 8.

BISIGNANO, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre, avec titre de principauté. Son évêché est suffragant de Rossano, mais exempt de sa jurisdiction. Elle est sur une montagne, près de la rivière de Cotile. Elle est défendue par une assez bonne forteresse. *Long.* 34; *lat.* 39, 37.

BISMARCK, très-petite ville d'Allemagne, dans la vieille Marche de Brandebourg, sur la Biese.

BISNAGAR, grande ville d'Asie dans les Indes, capitale d'un royaume de même nom, dont la chûte a formé les royaumes de Visapour, de Carnate, de Golconde, d'Orixa, Maduré, Tanjaour, Maissur & Gingi. Elle est située dans le Carnate, à 75 lieues n. o. de Pondichery. *Long.* 95, 30; *lat.* 13, 20. (*R.*)

BISSEAUX, île d'Afrique sur la côte de Nigritie, habitée par des Nègres.

BISTERFEL, petite ville du comté de la Lippe, entre Paderborn & Corvey.

BISTOW, petite ville d'Allemagne, au duché de Mecklembourg.

BISTRICKZ, ville forte de la Transilvanie, capitale du comté de même nom sur la rivière de Bistrickz, à 17 lieues n. e. de Colofwar. *Long.* 42, 3; *lat.* 47, 43.

BISTRIKZ, petite ville du marquisat de Moravie dans le cercle de Prérau. Elle a le titre de seigneurie, & renferme vingt-quatre villages. La ville n'a que quatre-vingt-seize maisons; elle est tout près de la montagne de Holstein.

BITBOURG, petite ville du duché de Luxembourg, sur les frontières de l'électorat de Trêves, à 7 lieues n. de cette dernière ville. *Long.* 24, 13; *lat.* 50.

BITCHE, ou BICHE, petite ville fortifiée & comté du pays de Vosges en Lorraine, qui a au nord & à l'orient le duché des Deux-Ponts, l'Alsace au midi, & le comté de Sanverden au couchant. Elle est de la généralité de Nancy. Louis XIV s'en empara, & la fit fortifier ; mais, en exécution du traité de Riswich il en fit démolir les fortifications, & la rendit au duc de Lorraine en 1698. Elle a été fortifiée de nouveau depuis que la Lorraine est réunie à la France Sa situation est au pied des montagnes, près la rivière de Schwolbe, à 15 lieues s. e. de Sarlouis, 14 n. pour o. de Strasbourg. *Long.* 25, 14 ; *lat.* 49, 5.

BITCHU, ou BITCHOU, ville de l'île de Niphon au Japon, capitale d un petit royaume de même nom, situé sur le golfe de Méaco.

BITETTO, petite ville du royaume de Naples dans le territoire de Bari, avec un évêché suffragant de Bari. *Long.* 34, 26 ; *lat.* 41, 8.

BITHAINE, abbaye de Bernardins, fondée en 1133, au diocèse de Besançon, entre Luxeuil & Vésoul. Elle vaut 5000 liv.

BITGOSCHTCH. *Voyez* BIDGOSCHTSCH.

BITILISE, ville d'Asie dans la Géorgie, sur les frontières de la Perse. Elle appartient aux Turcs.

BITO, ville & royaume d'Afrique dans la Nigritie, au midi du Niger, qui le sépare du royaume de Zegzeg. De Lisle dit que les habitans de ce royaume sont riches.

BITONTO, jolie ville d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Bari, avec un évêche suffragant de Bari. Les Espagnols, commandés par le duc de Mortemar, le 25 mai 1734, gagnèrent auprès de cette ville une bataille qui les rendit maîtres du royaume de Naples. Elle est dans une belle plaine, à 3 lieues s. du golfe de Venise, 4 s. o. de Bari, 47 n. e. de Naples. *Long.* 34, 22 ; *lat.* 41, 13.

BITTEN. *Voyez* PILTEN.

BITTERFELD, petite ville d'Allemagne dans le cercle de haute Saxe, dans la Misnie, entre Hall & Wittemberg, sur la Mulde.

BIVAL, abbaye de Bernardines, au diocèse de Rouen, à 2 lieues s. e. de Neufchâtel.

BIVAR, ville d'Esclavonie, dans l'île Metabar, formée par la Save, entre les embouchures de la Bosne & du Drin.

BIVONA, petite ville de Sicile, avec titre de duché, dans la vallée de Mazara. Elle est sur la cime d'un grand rocher, à 10 lieues s. de Palerme.

BIVONA. *Voyez* VIBO-VALENTIA.

BIUDERE, ou BIUDER, petite rivière de la Romanie, dans la Turquie, en Europe, qui se jète dans la mer de Marmara.

BIZU, ou BZO, ville d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Maroc, capitale de la province d'Eskur.

C'est une ancienne ville, située sur une haute montagne du grand Atlas, avec des murs & des tours. Elle est située à 7 lieues d'Elgemuha, du côté du Levant. Son territoire est fertile en bleds, en noix & en huile. On y nourrit beaucoup de troupeaux. Les environs de la ville, arrosés par un grand nombre de ruisseaux qui descendent des montagnes, offrent de tous côtés des vergers charmans qui produisent tant de raisins & de figues, qu'on les fait secher pour les vendre aux contrées voisines. Les habitans sont riches, polis envers les étrangers, & sont Bereberes, de la tribu de Mucamoda. Les femmes y sont blanches & belles. Cette ville renferme une très-belle mosquée. La province d'Eskur n'a point d'autres villes, mais il y a trois bourgs fermés qui appartiennent à la même nation, savoir, Ben-Zemak, Buhalir, Daraa de Itendiguen, & plusieurs villages dans les vallées.

BLANKBORN, petite ville d'Angleterre, dans le comté de Lancastre.

BLACKWATER, il y a deux rivieres de ce nom en Irlande, & une en Angleterre dans le comté d'Essex. Des deux qui sont en Irlande, l'une verse au lac Earn, l'autre au lac Neaugh. (*R.*)

BLADNOCK, rivière de l'Ecosse méridionale, dans le comté de Galloway.

BLAINVILLE, ville de Lorraine, sur la rive méridionale de la Meurthe, à 2 lieues s. de Lunéville.

BLAIR, petite ville & duché d'Ecosse dans la province d'Athol, connue par la bataille qui s'y donna en 1689, où le vicomte Dundée fut tué. Elle est sur la rivière de Garri qui tombe dans le Tay, à 29 lieues n. o. d'Edimbourg. *Long.* 13, 40 ; *lat.* 57, 4.

BLAISE (Saint), abbaye de bénédictins dans la forêt noire, fondée en 945, dans le Brisgaw, au diocèse de Constance, sur la rivière d'Albe, au s. o. de Fribourg.

BLAISE, rivière de France qui prend sa source dans le Perche, à l'est de la Ferté au Vidame, & se jète dans l'Eure, à une lieue n. e. de Dreux. Il y en a une autre qui prend sa source à 2 lieues o. de Chaumont en Bassigny, & se jète dans la Marne, à 2 lieues s. o de Vitri-le-François.

BLAISOIS (le), *Blesensis ager*, pays de France, avec titre de Comté, borné au nord par la Beauce, est par l'Orléanois, sud par le Berry, ouest par la Touraine. Blois en est la capitale. Ce comté est un des plus anciens & des plus nobles du royaume. L'opinion la plus reçue est, que Guillaume, frère d'Eudes, comte d'Orléans, tué avec lui par la querelle de Louis le Débonnaire, ait été le premier comte de Blois.

Ce pays est très-fertile en bled, en vin & en fruits ; on y nourrit beaucoup de troupeaux, & les rivières y fournissent d'exellent poisson.

BLAMONT, petite ville de Lorraine, généralité de Nancy, avec titre de comté, sur la petite rivière de Vezouze. Il y a une seigneurie de ce nom en Franche-Comte, à 2 lieues sud de Montbeliard.

BLANC (le), petite ville de France en Berry, sur la Creuse. *Long.* 18, 43; *lat.* 46, 38.

Cette ville, qui a titre de marquisat & qui est le siège d'une élection, est de la généralité de Bourges. Elle est défendue par un château bâti sur la Creuse. On y compte trois paroisses, un couvent de Récollets & un de petits-Augustins. Le vin qu'on y recueille est fort bon. Elle est à 12 lieues e. de Poitiers, 12 de Châtauroux, 8 ouest d'Argenton, 25 de Bourges, & 70 de Paris. *Long.* 18, 43; *lat.* 46, 38.

BLANCA (la) ou ISLE BLANCHE, ile inhabitée de l'Amérique, au nord de la Marguerite, près de la Terre-Ferme. Elle a environ six lieues de tour. Il s'y trouve beaucoup de tortues. *Long.* 11, 50; *lat.* 313. (*R.*)

BLANCAT (Saint), petite ville & châtellenie de France en Gascogne, dans le Nébouzan, à 5 lieues o. de Saint-Gaudens.

BLANCHE (la), riche abbaye de Bernardins, fondée en 674, dans l'île de Noirmoutiers.

BLANCHE-COURONNE, abbaye de France en Bretagne, au diocèse & à 5 lieues o. de Nantes, fondée au XIe siecle. Elle est de l'ordre de Saint-Benoît, & vaut 4500 liv.

BLANCHE-LANDE, abbaye de France en Normandie, au diocèse & à 5 lieues n. de Coutances. Elle est de l'ordre de Prémontré, & vaut 5500. l.

BLANCKENBERG, petite ville de la Flandre Autrichienne, sur la mer, entre Ostende & l'Ecluse. Il y a une ville de ce nom dans le duché de Bergue, sur la rivière de Sieg.

BLANCKENBOURG, principauté d'Allemagne, dans la basse-Saxe.

Cette principauté peut avoir trois milles d'Allemagne de longueur; sa largeur, dans certains endroits, est d'un mille & demi, cependant elle en a jusqu'à quatre dans sa partie méridionale.

Le côté du nord qui se trouve en-deçà du Garz, a des terres agréables & d'un bon produit: il n'en est pas de même du côté qui est situé sur cette chaîne de montagnes; mais il en est dédommagé par de grandes & belles forêts, par des mines de fer & par des carrières d'un très-beau marbre. Il y a dans le bailliage de Siége une fameuse caverne connue sous le nom de *Caverne de Beaumann*, à laquelle on ne peut arriver qu'après avoir gagné le sommet d'une montagne élevée. L'entrée, libre autrefois, est interdite actuellement par une porte qu'on y a fait mettre. Il s'y trouve six à sept grottes qui ne reçoivent aucun jour, & dans lesquelles on voit toutes sortes de figures stalactites.

La rivière de Bode arrose cette principauté dans la plus grande partie de sa longueur.

Ce pays formoit anciennement un comté, composé de terres & de biens qui appartenenoient aux ducs de Brunswich & de Lunebourg; ensuite il est passé à Poppo, comte de Blankembourg, dont la postérité étant éteinte en 1599, par la mort du comte Jean Ernest, le duc Henri Jules se mit en possession de ce comté, comme fief vacant qui avoit été dans sa mouvance. Il fut donné en apanage, en 1690, au duc Louis Rodolphe, & érigé en principauté de l'empire, en 1707, par l'empereur Joseph. La maison régnante de Brunswich-Wolfenbutel en est actuellement en possession. Cette principauté n'a donné jusqu'ici ni voix ni séance aux diètes dans le collège des princes; la taxe matriculaire est de douze florins par mois. Le conseil privé du duché de Brunswich est chargé de la régence de cette principauté, qui cependant a une justice de chancellerie particulière, dont les appels sont portés au tribunal de l'empire. Elle a aussi un consistoire qui ne ressortit point à celui de Wolfenbutel.

Cette principauté a dans sa dépendance quatre bailliages & deux villes, savoir, Blanckenbourg & Hasselfelde. (*M. D. M.*)

BLANCKENBOURG, bailliage & petite ville capitale de la principauté. C'est la résidence du surintendant, & le siege de la justice de la chancellerie, & du consistoire. Cette ville est située au pied de la montagne sur laquelle est construit le château du duc. (*M. D. M.*)

BLANCKENBOURG, petite ile des pays bas, sur la Meuse, en descendant de Roterdam à la Brille, selon Baudran.

BLANCKENHEIM, petite ville & comté d'Allemagne, sur la rivière d'Ahr.

BLANDEQUE, abbaye de Bernardines en Artois, fondée en 1189, sur la rive droite de l'Aa, à une lieue f. e. de Saint-Omer.

BLANGY, abbaye régulière de Bénédictins en Artois, fondée en 686, sur le Ternois, à 2 lieues n. e. d'Hesdin.

BLANGIES, BLANGIS, ou BLANGEI, village du Hainaut entre Mons, Condé, & Bavey: c'est entre ce village & celui de Malplaquet, que se donna, le 11 septembre 1709, la fameuse bataille de Malplaquet, entre l'armée de France & celle des alliés.

BLANOS, petite ville maritime d'Espagne, en Catalogne, près de la rivière de Tordera, au nord de son embouchure.

BLANQUETADE, gué de la rivière de Somme, entre Abbeville & Saint-Valery.

BLANZAC, petite ville de France, dans l'Angoumois, sur la rivière de Nay, aux frontieres de la Saintonge, avec un chapitre dont le chef a titre d'abbé.

BLASIMONT, abbaye de Bénédictins, au diocèse de Bazas, fondée en 721, à une lieue n. de Castelmoron.

BLATTENBOURG, ville du duché de Gueldre, sur la Meuse.

BLAU, rivière de la Souabe, qui se jète dans le Danube près d'Ulm.

BLAUBEUREN, petite ville d'Allemagne dans le duché de Wirtemberg, sur la rivière d'Ach.

BLAVET, rivière de France en Bretagne. Elle

a sa source au diocèse de Quimpercorentin, & son embouchure dans l'Océan à Port-Louis, après un cours de quinze ou seize lieues.

BLAYE ou BLAIE, ville de France dans le Bourdelois, en Guienne, sur la Gironde, à 7 li. n. o. de Bordeaux *Long.* 16, 53; *lat.* 45, 6.

Cette ville étoit connue dès le tems des Romains, puisqu'Ausonne en fait mention, sous le nom de *Blavia*; sa situation sur un rocher, & sa citadelle à quatre bastions, la rendent extrêmement forte. Son port est très-fréquenté des étrangers. Les vaisseaux qui vont à Bordeaux sont obligés de laisser à Blaye leurs canons & leurs armes, par une ordonnance de Louis XI de 1475. La ville est divisée en haute & basse; l'une est séparée de l'autre par une petite rivière où la marée remonte. Les Protestans la surprirent en 1568, & y firent de grands ravages. La rivière de la Gironde a 1900 toises de large vis-à-vis Blaye, ce qui fut cause qu'en 1689, on construisit une batterie dans une île qui n'est qu'à sept cens toises de cette ville, afin d'écarter les vaisseaux ennemis qui voudroient forcer le passage & remonter la rivière jusqu'à Bordeaux. (*M. D. M.*)

BLECHINGLEY, bourg d'Angleterre, dans la province de Surrey. Il envoie deux députés au parlement.

BLECKINGEN, ou BLECKINGIE, province de Suede, dans la Gothie méridionale, & dans la partie orientale de la Scanie. Quoique montueuse & mal pourvue de terres labourables, c'est une des plus peuplées du royaume. (*R.*)

BLEIBOURG, ville & Château sur la rivière de Feistritz dans la Carinthie.

BLEICHRODA, petite ville du comté de Honstein en Thuringe.

BLEICHFELD, petite ville de l'évêché de Wurtzburg en Franconie.

BLEIDERSTADT, petite ville du comté de Nassau, à la source de la rivière d'Aar.

BLENDA, petite île de l'Archipel, près la côte de la Morée, au midi d'Athènes.

BLESNE, petite ville de France, dans le gouvernement d'Orléanois, sur le Loin. (*R.*)

BLESS, petite ville de la Vétéravie, appartenante à l'électeur de Trèves.

BLESSINGTOWN, bourg d'Irlande au comté de Wicklou, à 7 lieues s. o. de Dublin. Il envoie un député au parlement.

BLETTERANS, ville de France en Franche-Comté, sur la Seille, à 2 lieues n. o. de Lons-le-Saunier.

BLEY-STADT, petite ville du royaume de Bohême.

BLESNEAU, petite ville de France, dans le gouvernement d'Orléanois, dans la Puisaye, sur le Loin, à 3 lieues e. de Briare.

BLINDHEIM, village de Bavière, connu par la défaite des François & des Bavarois, par les alliés impériaux. (*R.*)

BLOCKZIEL, petite ville fortifiée des provinces Unies, dans l'Over-Yssel, sur la rivière d'Aa. Elle a un bon fort.

BLOIS, *Blesæ*, ancienne ville de la généralité d'Orléans, capitale du Blaisois, avec un évêché suffragant de Paris, érigé en 1697. Cette ville est le siège d'une chambre des comptes, d'un grand bailliage, d'un lieutenant général, d'un lieutenant des maréchaux de France, d'une maîtrise particulière des eaux & forêts, d'une capitainerie royale des chasses. Il y a un fort beau collège, un hôtel-Dieu, un hôpital général, un séminaire dirigé par les Eudistes. On y voit un château royal où fut tué le duc de Guise par ordre de Henri III, en 1588, pendant la tenue des états. Il y a de très-belles fontaines, & un pont magnifique. On remarque la pyramide qui est au milieu du pont, à cause de la délicatesse de l'ouvrage & de sa hauteur, qui est de près de cent pieds. Les habitans ont beaucoup d'esprit & de politesse. Cette ville fait un commerce considérable. Elle est sur la Loire, dans un lieu des plus agréab es qu'il y ait en France.

C'est la patrie des PP. Morin & Vignier de l'Oratoire, célèbres par leur profonde connoissance des langues & des antiquités ecclésiastiques; de Jean Bernier, médecin, auteur d'une *Histoire de Blois*, & d'Isaac Papin.

C'est sans fondement que quelques-uns annoncent cette ville pour celle de France où on parle le mieux notre langue. Elle est à 13 lieues s. e. d'Orléans, 11 n. e. de Tours, & 40 s. o. de Paris. *Long.* 18, 59; *lat.* 47, 35. (*R.*)

BLONITSA, petite rivière de Silésie, dans la principauté d'Oppeln: elle se jète dans l'Oder.

BLONYE, ou BLONICZ, petite ville de la grande Pologne, dans le palatinat de Rava.

BOAVISTA, ou BONAVISTA, petite île, la plus orientale de celles du cap-Verd. Elle est fertile en indigo & coton, & ou y recueille beaucoup de sel.

BOBBIO, ville d'Italie dans le Milanès, au territoire de Pavie, sur la Trébia, avec une célèbre abbaye. Son évêché est suffragant de Gènes. Cette ville appartient au roi de Sardaigne. Elle est à 12 li. n. e. de Gènes, 8 s. o. de Plaisance, 9 s. e. de Tortonne, 10 s. e. de Pavie. *Long.* 27; *lat.* 44, 48.

BOBENHAUSEN, petite ville d'Allemagne au comté de Hanau, dans la Vétéravie, à une lieue de Francfort sur le Mein.

BOBER, rivière de la basse-Silésie, qui se jète dans l'Oder.

BOBEREAU, petite ville de Silésie dans la principauté de Jagerndorff.

BOBERSBERG, petite ville de la basse-Silésie, aux frontières de la Lusace, sur la rivière de Bober.

BOBIO, ou BOHIO, la plus grande des rivières du Chili en Amérique; elle prend sa source dans les Cordelières, & se jète dans la mer, au trente-septième degré de latitude, près de la ville de la Conception.

BOBROISKO, ville du palatinat de Minski en Lithuanie.

BOBURES, peuples de Terre-Ferme, dans l'Amérique méridionale : ils habitent dans le gouvernement de Venezuela, au midi du lac de Macaraibo.

BOCAGE, petit pays de la basse-Normandie. Vire en est la capitale.

BOCERVILLE, village de Lorraine, sur la Meurthe, à une lieue f. e. de Nancy. Il y a une belle chartreuse.

BOCHERVILLE, bourg de France en Normandie, au pays de Caux, & à deux lieues au-dessous de Rouen, sur la Seine, avec une abbaye de Benédictins, qui vaut 1800 liv.

BOCINO, petite ville d'Italie au royaume de Naples, proche le confluent des rivières de Selo & de Negro, à 6 lieues de Conza.

BOCKARA, ville assez considérable d'Asie, au pays des Usbecks. MM. Baudrand & Noblot donnent à la rivière qui passe à Bockara le nom de *Sog*; mais M. de Lisle, dans la carte de Perse, ne met point de rivière à Bockara. M. Nicolle de la Croix le place sur le Gihon, qui est l'Oxus des anciens; mais elle en est un peu éloignée sur la carte de M. de Lisle. *Voyez* BOKARA.

BOCKELEN, ville & château du comté de Woldenberg, sur la Nette, à peu de distance d'Hildesheim.

BOCKNHEIM; il y a deux villes de ce nom, l'une dans le bas-Palatinat, l'autre en Alsace, sur la Saar.

BOCKHOLT, petite ville d'Allemagne, en Westphalie, dans l'évêché de Munster, sur la rivière d'Aa.

BOCKNIA, ou BOCHNIA, ville de la petite Pologne, dans le Palatinat de Cracovie, renommée par ses mines de sel, à l'exploitation desquelles on emploie depuis deux jusqu'à trois cens hommes.

BODANETZ, petite ville de Bohème dans le cercle de Koniggratz, peu éloignée de Pardubitz.

BODE, ou BUDE, rivière qui traverse les pays de Quidlimbours, d Halberstadt, & de Magdebourg, & se jète dans la Saale.

BODENBOURG, petite ville du duché de Brunswick-Wolfenbuttel.

BODENDYCK, petite ville du duché de Lunebourg, à l'électeur de Hanovre.

BODENHASEN, petite ville du Landgraviat de Hesse, sur la frontière du duché de Brunswick.

BODENZÉE; c'est ainsi que les Allemands nomment le lac de Constance, entre la Souabe & la Suisse.

BODMAN, ou BODMIN, bourg d'Angleterre au comté de Cornouaille, autrefois ville épiscopale, avec titre de comté. Il envoie deux députés au parlement. Il est à 67 lieues f. o. de Londres.

BODROG, rivière de la haute-Hongrie, qui prend sa source vers les frontières de Pologne, & se jète dans la Theiss à Tokay.

BODVAR (le grand), sur la rivière de Bodvar, dans le duché & à 6 lieues de Wirtemberg, est remarquable par ses bons vins.

BŒHMISCH-BROD, ou BRODA EN BOHÈME, ville royale de Bohême, très-ancienne, au cercle de Caurzim, à 8 li. e. de Prague. (*R.*).

BOEN, petite ville de France dans le Forez, au pied des montagnes, sur une côte au pied de laquelle passe le Lignon, à 5 lieues de Roanne; il y a beaucoup de papeteries.

BOG, *Hupanis*, grande rivière de Pologne, qui prend sa source en Podolie, & va se jeter dans le Nieper à Oczakow.

BOGAS (les) îles situées à l'embouchure du canal du Nil, qui passe à Rosette. Il y en a deux; la plus occidentale se nomme le *grand Bogas*; & la plus orientale, le *petit Bogas*. Le principal passage, pour entrer de la Mediterranée dans le canal de Rosette, est au midi du grand Bogas. Ces îles, composées par le limon & le sable que le fleuve entraîne, sont quelquefois plus près de terre, & quelquefois plus avancées dans la mer. Un jour il y a plus de fond, un autre il y en a moins, ce qui n'étoit pas autrefois, & ce qui rend aujourd hui ce passage très-dangereux.

BOGDOIS, grande nation de l'Asie dans la Tartarie orientale. Les Chinois les appellent *Tartares orientaux*, & les Monguls leur donnent le nom de *Niouchi* ou *Nuchi*. Ils ont les Monguls au couchant, la Chine au midi, & l'Océan oriental au levant. On fait habiter ce pays par les Tartares Dieuchari ou Diourschi, par qui la Chine a été conquise, & qui y règnent. Ce sont apparemment les mêmes que Witsen appelle *Coejari*. Ce pays est fort étendu & fort peuplé; il est tributaire de la Chine. Le commerce consiste en fourrures de zibelines & de renards noirs. Ces peuples ne supportent qu'avec peine le joug des Chinois qu'ils n'aiment point.

BOGESUND, petite ville de la province de West-Gothie, en Suède, remarquable par la bataille qui s'y donna entre les Danois & les Suédois, en 1520.

BOGLIASCO, petite ville sur le golfe de Gênes.

BOGLIO, ou BEUIL, comté dans les états du duc de Savoie, & sur les confins de la Provence, avec un bourg de même nom, qui en est le chef-lieu. (*R.*)

BOGNA, rivière du Milanois, dans un petit pays appellé *Val Bognasca*.

BOGOTA. *Voyez* GRENADE (nouveau royaume de).

BOHÊME, royaume de l'Europe; il est borné à l'occident par une partie de l'électorat de Saxe, la principauté de Culembach & le haut Palatinat, à l'orient par la Moravie, la Silésie & le comté de Glatz, au nord par la Lusace, la Misnie & la Silésie, & au sud par l'Autriche & la Bavière. Sa figure est un ovale d'environ quatre-vingt lieues de long

fur soixante de large. M. Butching lui donne neuf cent milles quarrés d'Allemagne.

Ce royaume est tout environné de forêts & de hautes montagnes, dont les principales sont les monts Bohémiens, qui sont partie des monts Sudètes. Parmi les forêts, on distingue la forêt de Bohême, laquelle sépare ce royaume de la Bavière, du haut Palatinat, de la Franconie & du Votgland. Le sol de ce pays est élevé, gras, & sablonneux dans très-peu d'endroits; le terrein uni pour la plus grande partie, l'air chaud, mais salubre. La terre produit en abondance du bled-sarrasin, du millet, des légumes, des fruits, & particuliérement du houblon, ainsi que du safran, du gingembre, du calmus.

Ses vins rouges les plus renommés sont ceux de Mielnik, & sur-tout celui de Podskalky, qui se recueille dans les environs d'Aussig. Les pâturages sont bons; on nourrit une grande quantité de bétail. La chasse est belle & fournit, outre beaucoup de gibier, des loups, des loups-cerviers, des renards, des martres, des blaireaux, des castors & des loutres.

Les rivières & les étangs nourrissent des poissons de toutes les espèces. Le pays fournissoit des sources salées, qu'on n'a pas su ménager; de sorte que la Bohême est forcée de tirer tout son sel de l'étranger. On trouve en plusieurs endroits du charbon de terre, de l'alun, du soufre & du vitriol. Il y a aussi des mines d'argent à Kuttenberg, à Pilsen, à Bechin, & dans le district d'Elnbogen; des mines d'étain près de Krauppen, Schlackenwald, Lauterbach & Schœnfeld; des mines de fer & d'aimant en plusieurs endroits; des mines de cuivre près d'Elnhogen; enfin des mines de plomb, de vif-argent & du salpêtre. Les carrières offrent des marbres de toutes les espèces. On trouve aussi plusieurs sortes de diamans; dans la Watawa & la Witava, on pêche de fort belles perles. A Carlsbad & à Tœplits, il y a des bains chauds; à Kukusbrunn il s'en trouve de froids, & des eaux acidules à Egra & à Desny.

Les fleuves de ce royaume sont l'Elbe, l'Eger, la Moldau, ou Muldau, &c.

La population n'est plus ce qu'elle a été. La forme de son gouvernement & les guerres, sur-tout celles de religion sous Rodolphe II, Mathias I & Ferdinand II, ont dépeuplé ce royaume. La Bohême ne comprend aujourd'hui que cent cinq villes, tant grandes que petites. En 1770, le nombre des habitans se monta à près de deux millions, ce qui ne feroit guères que le quart de ce qu'elle possédoit autrefois.

Les paysans Bohémiens sont serfs. La dureté de leur esclavage en obligea un grand nombre, en 1679, à prendre les armes; mais la cause la plus juste n'est pas toujours la mieux défendue; leurs tyrans les ayant vaincus, achevèrent de les opprimer. Cependant la raison & les sciences qui s'étendent peu à peu dans toute l'Europe, ont fait voir à leurs maîtres avares, ce qu'ils pourroient gagner en les traitant avec plus de douceur. Aujourd'hui l'empereur a mis un frein à ce pouvoir arbitraire; chaque paysan a le droit de porter ses plaintes contre son seigneur, devant les commissaires nommés par le souverain, & le procureur est obligé de plaider sa cause *gratis*. Ces procureurs apparemment ne sont pas tout-à fait comme les nôtres.

Dans plusieurs endroits, les paysans peuvent acheter des biens fonds, se les faire adjuger pardevant le bailli, & en disposer à leur gré par contrat & par testament. Eh quoi! faut-il donc tant de siècles, tant de négociations pour assurer à l'homme un droit qui lui est naturel, & qu'on ne peut lui enlever sans injustice! Je ne demanderai pas pourquoi un homme est condamné à être le serf d'un autre homme. Cette question est insultante pour l'humanité; mais je m'étonnerai que cette barbarie ait existé si long-tems en France, & qu'elle existe encore dans une grande partie de l'Europe.

Il n'y a plus aujourd'hui en Bohême qu'un petit nombre de possesseurs de biens libres. La plus grande partie de ces biens libres est située dans les cercles de Bechin & de Prachin; encore sont-ils tous entre les mains des nobles qui les ont incorporés à leurs seigneuries. Les paysans libres cependant sont encore asservis aux corvées seigneuriales: ils le sont bien dans plusieurs endroits en France. Le seront-ils long tems encore?

Les membres des états provinciaux sont les prélats, les seigneurs, les nobles & les villes. Les prélats sont l'archevêque de Prague, les évêques de Leutmeritz & de Kœnigingrœtz, les chanoines de la métropole de Saint Veit au château de Prague, dont le doyen est le premier prélat du royaume, & vingt-un prevôts & abbés.

La classe des seigneurs comprend les princes, les comtes & les barons. Les nobles sont les anciens nobles, ainsi que ceux qui ont été admis à l'ordre de la noblesse. Les seules villes royales sont admises à l'assemblée des états: ces assemblées sont convoquées par le roi une fois l'an, & se tiennent à Prague.

La langue Bohémienne est un dialecte de l'Esclavon. La langue Allemande est fort usitée en Bohême.

Dès le VIe siècle, les Bohémiens avoient embrassé la religion Chrétienne. La religion Catholique, Apostolique & Romaine, est la dominante. Depuis 1763, le gouvernement avoit pris sous sa protection les Juifs & les Protestans; mais il falloit porter un dernier coup au fanatisme. Le sage Joseph vient de supprimer un nombre infini de couvens aussi riches qu'inutiles, & de faire paroître son édit de tolérance.

L'archevêque de Pr gue est légat né du saint-Siège, prince du saint empire, primat du royaume de Bohême, chancelier perpétuel de l'université de Prague: il couronne le roi. Ce prélat avoit autrefois voix à la diète de l'empire: la jurisdiction.

ſuprême ſur les eccléſiaſtiques, appartient privativement à l'archevêque, & l'on ne peut appeller de ſes jugemens qu'au roi ou au ſiége de Rome.

Je ne parlerai pas des ſciences. Que peuvent-elles être dans un pays d'eſclaves ? L'univerſité, compoſée de ſujets médiocres, ne peut que former de médiocres ſujets; cependant on doit tout attendre des grandes vues du prince auguſte qui gouverne aujourd'hui ce royaume.

Depuis 1763, il s'eſt établi des manufactures de toutes eſpèces dans ce royaume, de ſorte qu'il peut ſe paſſer des marchandiſes étrangères. Les verreries ſur-tout y ſont en grand nombre, & il en ſort des ouvrages qu'on tranſporte dans toute l'Europe.

Pour le commerce, la Bohême vend à l'étranger beaucoup de bled, de malt, du houblon, des légumes, de la potaſſe, du bois, de la laine, des cuirs, des glaces, des pierres précieuſes, & ſur-tout des toiles. Cette dernière branche de commerce eſt gouvernée par une compagnie qui fait paſſer les marchandiſes dans les deux Mondes. Les marchandiſes étrangères ſont aſſujéties à de gros droits d'entrées; & en général, le commerce de Bohême eſt reſtreint & médiocre.

Environ 589 ans avant Jéſus-Chriſt, les Boïens, qui faiſoient partie des Celtes, ſortirent des Gaules ſous la conduite de Sigovèſe, paſſèrent le Rhin, & fixèrent leur demeure dans ce pays qui en reçut le nom de *pays des Boïens*, & par corruption celui de *Bohême*. Les Boïens furent chaſſés par les Marcomans ſous le règne d'Auguſte. Ceux-ci, dans le VI[e] ſiècle, furent à leur tour chaſſés par les Slaves, qui établirent en Bohême pluſieurs républiques; mais bientôt le gouvernement de démocratique & ariſtocratique qu'il étoit devint monarchique; Przemiſlas premier, leur duc, fit paſſer l'adminiſtration du royaume à ſa poſtérité. Charlemagne rendit les Bohémiens tributaires de l'Empire; mais leur dépendance dura peu; & ils eurent conſtamment des démêlés avec les Allemands. Dans le II[e] ſiècle, la dignité royale fut ſupprimée, & la Bohême ne fut plus qu'un duché juſqu'à 1199, qu'elle fut de nouveau érigée en royaume en faveur de Przemiſlas II. Le trône de Bohême fut occupé par des rois de différentes races : d'électif qu'il étoit il devint héréditaire, & paſſa à la maiſon d'Autriche ſous Ottocar II dans le XIII[e] ſiècle. La branche maſculine de l'ancienne maiſon d'Autriche s'étant éteinte par la mort de Charles VI, Marie Thérèſe, l'aînée de ſes filles, hérita de tous ſes états, & particuliérement du royaume de Bohême, qui, par la mort de Marie Thérèſe arrivée en 1780, appartient à Joſeph II, aujourd'hui empereur d'Allemagne, & roi de Bohême.

Le roi de Bohême avoit le titre d'archi-échanſon de l'Empire; aujourd'hui cet archi-office eſt héréditaire à la maiſon des comtes d'Althan.

Il n'y a d'autre ordre en Bohême que l'ordre de l'*étoile rouge*, qui fut établi en 1217, & qui exiſte en Moravie, en Siléſie & en Hongrie.

La chancellerie de Bohême fut réunie en 1752 à la chancellerie des états héréditaires d'Autriche, elle a été remiſe en ſon premier état depuis cette époque. Cependant les affaires de juſtice & de finance en ſont reſtées ſéparées. Il a été établi en 1763 un gouvernement provincial, qui expédie les affaires d'état & de finance, ainſi que celles qui regardent les autres départemens de la province & de la cour impériale. Prague a auſſi le ſiège provincial ſupérieur & inférieur, le ſiège royal des finances, le ſiège féodal, la table provinciale, la police, la chambre de députation, la chambre des mines, de la monnoie, &c.

Chaque cercle de la Bohême (au nombre de 16 ſans y comprendre Prague) a ſon capitaine, & chaque ville ſes magiſtrats & ſa juſtice. La Bohême entretient 9000 hommes pour la milice perpétuelle de 24,000 hommes des pays autrichiens. Les contributions ordinaires ſont payées par 50,000 perſonnes domiciliées, à raiſon de 66 florins chacune, ce qui rapporte 3,300,000 florins. Les contributions extraordinaires ſe lèvent des rentes ſeigneuriales. Les autres impôts ſont ſur la bierre, la viande, le tabac, le bétail, &c. (MASSON DE MORVILLIERS.)

BOHÉRIES, riche abbaye de France, au diocèſe de Laon, ordre de Cîteaux, fondée en 1141. Elle vaut 18000 liv. Elle eſt à une li. n. o. de Guiſe.

BOHMISCH-BROD. *Voyez* BŒHMISCH-BROD.

BOHMISCH-WEYER, ville de Bohême, dans le cercle de Pilſen, ſur un lac.

BOHOL, île ſituée entre les îles Philippines, & l'Océan oriental en Aſie. Elle a ſeize lieues de long & huit environ de large.

BOHUSLAW, ville de Pologne, dans le palatinat de Kiovie.

BOIANO, petite ville d'Italie, au pied de l'Apennin, au royaume de Naples, dans le comté de Moliſe, près du Biferno, avec un évêché ſuffragant de Bénévent. *Long.* 32, 8; *lat.* 41, 30.

BOIGNY, village de France à une lieue ſ. d'Orléans, chef-lieu de l'ordre de S. Lazare.

BOINE, rivière d'Irlande dans le Leinſter, au n. de Dublin, connue par la bataille qu'y perdit Jacques II en 1690, où le maréchal de Schomberg fut tué.

BOINEBOURG, petite ville & comté d'Allemagne dans la baſſe-Heſſe, à l'orient d'Eiſenack.

BOINITZ, ville de la haute-Hongrie au comté de Zoll, remarquable par ſes bains & le ſafran qui croît dans ſon territoire en très-grande quantité. *Long.* 36, 40; *lat.* 48, 42.

BOIS-AUBRY, abbaye de Bénédictins, diocèſe de Tours, à 3 lieues ſ. e. de l'île Bouchard. Elle vaut 1800 liv.

BOIS-BELLE. *Voyez* HENRICHEMONT.

BOIS-COMMAN, *Commeranum*, petite ville de France dans le Gatinois, près du ruiſſeau des Ondes, avec un château, à 5 li. o. de Montargis.

BOIS-GROSLAND, abbaye de France, fondée

vers 1109, à 3 lieues n. des Sables, diocèse de Luçon, ordre de Citeaux, & vaut 1100 liv.

BOIS-LE-DUC, belle & grande ville, bien fortifiée du Brabant Hollandais dont elle est la capitale, au confluent du Dommel & de l'Aa qui forment la Diès, qui va se jeter dans la Meuse au fort de Crevecœur. Il s'y trouve 4 églises réformées, une luthérienne, & 10 chapelles aux catholiques. Le pays qui en dépend s'appelle la *mairie de Bois-le-Duc*, qui se divise en 4 quartiers ou districts. Le prince d'Orange la prit sur les Espagnols en 1629. L'évêque & le clergé se retirèrent en Espagne. Il y a encore un grand nombre de catholiques, auxquels on permet de faire l'office divin dans des maisons particulières. Elle est à 18 lieues s. d'Amsterdam.

BOIS-LE-VICOMTE. *Voyez* MITRY.

BOISSE (Saint-Amand de), bourg & abbaye de Bénédictins, à 4 lieues o. d'Angoulême. Elle vaut 3600 liv.

BOISSIERES (la), abbaye de France en Anjou, ordre de Citeaux, à 3 lieues e. de Beaugé, fondée en 1131, & vaut 2800 liv.

BOIT, petite ville de France dans le Limosin, au diocèse & à 10 lieues e. de Tulle.

BOITZENBOURG, jolie petite ville d'Allemagne, dans le cercle de basse-Saxe, duché de Meckelbourg. La rivière de Boitze, de laquelle elle a pris le nom, s'y précipite dans l'Elbe. Cette ville fut presque entièrement consumée par le feu en 1709. Il y a une prévôté & un péage sur l'Elbe dont le produit n'est plus si important qu'autrefois.

BOKE-MEALE, ou BOUKE-MEALE, ville capitale de la province de même nom, sous la ligne en Afrique. Ce pays est habité par les Jagas, qui tirent des dents d'éléphans des Bakke-Bakkes leurs voisins, vassaux du grand Macoco, & les trafiquent en Guinée.

BOKHARA, ou BOCKARA, anciennement *Tribactra*, grande ville de la Tartarie, au pays des Usbecks, capitale du royaume de même nom. Les édifices publics y sont superbes. Gengiskan la prit en 1220, & Tamerlan en 1370. Les Usbecks en sont les maîtres depuis 1498. Quand les étrangers boivent de l'eau de la rivière qui passe au travers de la ville, il se forme dans leurs jambes, dit-on, des vers d'une aune de long. S'ils se rompent en les tirant, la gangrène se met dans la jambe, ou la chair devient morte. Les Persans & Moscovites commercent dans cette ville. L'autorité du roi est fort bornée par celle du moufti. Avicenne est né à Alfana, village du voisinage. Cette ville est sur une rivière qui se jète dans le Gihon, à 40 lieues o. par s. de Samarcande, 24 est d'Amol, 60 nord de Balk. *Long.* 84, 40; *lat.* 39, 20. *Voyez* BOCKARA.

BOLBEC, gros bourg du pays de Caux en Normandie renommé pour ses manufactures de toiles, d'étoffes de laines; par sa coutellerie & ses tanneries. Il est fait mention de l'église de Bolbec dès 1080, où elle fut cédée à l'abbaye de Bernai; mais les seigneurs, depuis 1588, en sont patrons.

BOLBONNE, abbaye de France au comté de Foix, ordre de Citeaux, du revenu de 9000 livres. Elle est à 3 lieues n. de Pamiers, au confluent de l'Ariège & du Lers.

BOLCANE, l'une des îles des Larrons en Asie; il y a un volcan.

BOLCANO, BORCANO, ou VOLCANO, île du royaume de Sicile, du nombre de celles que l'on appelle *îles de Lipari*: celle-ci, nommée anciennement *la Sainte*, brûle continuellement, car en tout tems on la voit jeter de la fumée, & assez souvent des flammes.

BOLCHOF, ville du pays des Cosaques, vers la rive gauche du fleuve Occa. *Long.* 55, 40; *lat.* 52. Elle est du gouvernement de Bielgorod. (*R.*)

BOLCKENHAYN, petite ville de Silésie, dans la principauté de Schweidnitz.

BOLCWITZ. *Voyez* POLKWITZ.

BOLDUC. *Voyez* BOIS-LE-DUC.

BOLENA, ville de la Morée au duché de Clarence, à 5 lieues du golfe de Lépante. C'est le siège d'un évêque qui reconnoit l'archevêque de Patras pour son métropolitain.

BOLENBERG, petite ville du duché de Meckelembourg, sur la mer Baltique.

BOLENE, petite ville de France en Provence, sur la rivière de Letz, à 2 lieues de Saint-Paul-trois Châteaux.

BOLESLAW, BOLESLAFF, ou BUNTZLAU, ville de Silésie, sur la rivière de Bober, à 7 lieues n. o. de Lignitz, 10 e. de Gorlitz. *Long.* 33, 28; *lat.* 51, 12. (*R.*)

BOLI, ville d'Asie, dans la Natolie proprement dite, sur une petite rivière, dont l'embouchure est dans la mer Noire: c'est la capitale d'un canton maritime, que les Turcs nomment *Boli vialiêti*, & qui s'étendant en longueur dans l'intérieur des terres, devient très-montueux: le mont Ala-Dag, le plus haut de l'Asie mineure, est dans ce canton. Quant à la ville de Boli même, Tavernier lui donne les noms, tantôt de *Polia*, & tantôt de *Polis*; Boulaye de Gouz écrit Pogli, ajoutant que les Francs l'appellent *Ponto*; & Pocock la nomme *Borla*. Elle renferme des bains chauds dans son enceinte.

BOLLEBEC. *Voyez* BOLBEC.

BOLLENZ, ou VALLE DI BREGNO, vallée des plus fertiles, située entre la vallée de Calanca, celle de Livenen, la terre de Riviera & les Alpes des Grisons. La vallée a 7 lieues de longueur, mais elle n'a qu'une demi-lieue tout au plus de largeur. Elle produit beaucoup de grains; le bétail, le vin, les châtaignes & autres fruits y abondent. Ce sont les femmes qui s'occupent de la culture: les hommes passent pendant l'été en Italie & ailleurs, & y gagnent de quoi vivre chez eux pendant l'hiver. La vallée se partage en trois quartiers nommés *Fallie*. Elle appartient aux cantons d'Uri, Schweitz & Underwald, auxquels elle se rendit de bon gré en 1500. Ces cantons y envoient tour-à-tour, de deux en deux ans, un bailli qui réside

à

à Lotigna. Il y a deux sources minérales ; l'une, près de Lotigna qui charie du cuivre & du soufre ; l'autre, près de Dongio, qui appartient à la classe des acidules.

BOLLINGEN, petite ville sur le bord d'un lac, dans l'évêché de Constance.

BOLOGNE, grande & belle ville d'Italie, dans les états du pape, dont elle est la seconde ville. Sous le pontificat de Jules II, en 1513, elle se soumit volontairement au saint-siége, avec son territoire, sauf les priviléges qui lui furent accordés, & dont elle jouit encore aujourd'hui : tels sont, 1°. le droit d'avoir un ambassadeur à la cour de Rome, pour traiter avec le saint-siége ; 2°. le droit d'avoir un assesseur au tribunal de la Rote ; 3°. qu'il ne sera point bâti de citadelle au voisinage de son enceinte ; 4°. que ses citoyens ne seront point sujets à la confiscation de biens, sous quelque prétexte que ce puisse être ; 5°. qu'elle aura le droit de battre monnoie à son coin. De-là l'empreinte que porte cette même monnoie, qui sur un des côtés a pour légende LIBERTAS. Dailleurs, dans les tems antérieurs à son accession au domaine du pape, elle formoit une république guerrière & très-puissante, qui eut sous sa domination les villes d'Imola, Faenza, Ravenne, Cervia, Forli, Forlimpopoli, Cesena, Modène.

Dans son état actuel, Bologne a environ deux lieues de tour, & ne contient pas moins de quatre-vingt mille ames. On y entre par douze portes. C'est d'ailleurs une des villes les plus intéressantes de l'Italie, par les monumens des arts. Elle est située au pied de l'Appennin, sur la rivière de Zeno, dans un terroir gras & abondant, & dans un air salubre. La plupart des rues y sont accompagnées de portiques, sous lesquels on marche à l'abri du soleil & des injures du tems. Les églises y sont généralement belles, & décorées de tableaux originaux très-précieux. C'est le siége d'un archevêque, qui a pour suffragans les évêques de Crema, de Borgo-san-Donnino, de Modene, de Parme, de Plaisance & de Regio. La métropole & la collégiale de saint Pétrone sont les églises les plus dignes de remarque de la ville. Celle de saint Petrone est la plus grande de toutes. On y observe un méridien tracé par le célebre Dominique Cassini, dont le gnomon a quatre-vingt-trois pieds de hauteur, & la ligne deux cent six pieds huit pouces de longueur. La belle église des Dominicains a le tombeau de saint Dominique, mort à Bologne en 1221. On y compte trente-cinq couvens d'hommes & trente-huit de femmes. La fameuse tour Asinelli, qui s'élève au milieu de la ville, & qui est haute de trois cent sept pieds de Bologne, surplombe de trois pieds & demi. Elle est de forme quarrée, & d'un diamètre très-peu considérable. Si jamais il arrive quelque léger tremblement de terre à Bologne, elle écrasera de ses ruines les bâtimens voisins. Près de cette tour, est celle de Garisende, haute de cent quarante-quatre pieds, & qui est hors d'aplomb de 8 pieds 2 pouces.

Sur le grand marché est l'hôtel-de-ville, où réside le légat, le vice-légat, le gonfalonier, ou chef du Sénat, & où tous les conseils tiennent leurs séances. On y voit de beaux tableaux du Guide & de Raphael.

Au devant de ce palais est la belle fontaine de Neptune, dont toutes les figures, en bronze, sont du célèbre Jean de Bologne. La statue de Neptune, qu'on y voit debout commandant aux mers, passe pour un chef-d'œuvre de la sculpture moderne.

Bologne est habitée par une noblesse nombreuse. Les palais le plus dignes de remarque sont ceux de Caprara, Lambertini, Orsi, Bentivoglio, Malvezzi, Peppoli, Lambeccari, Sampierri, Ranuzzi. L'université de cette ville est très-ancienne ; elle fut fondée par Théodose le jeune en 425. L'académie des sciences est connue sous le nom d'*Institut de Bologne*, & c'est une des plus célèbres sociétés de savans de l'Europe. Les bâtimens de l'institut renferment une bibliothèque, un observatoire, un grand cabinet d'histoire naturelle & un de physique ; des salles pour la marine, pour l'architecture civile, pour l'architecture militaire, pour les antiquités, pour la chymie, pour les accouchemens, pour la peinture & pour la sculpture, avec des professeurs habiles dans chacune de ces parties, & qui en donnent des leçons aux jours marqués. Il y a d'ailleurs un jardin de botanique, qui est une dépendance de l'institut.

Dans la peinture, l'Ecole de Bologne, dite encore l'école *Lombarde* ou *de Lombardie*, rendra à jamais célèbre le nom de cette ville. C'est de cette école que sont sortis le Correge, les Carrache, (Louis, Augustin, & Annibal) le Dominiquin, le Guide, le Guerchin, l'Albane, le Parmesan, dont les ouvrages sont caractérisés par la sagesse de l'ordonnance, les graces du pinceau, & l'imitation de la belle nature.

La soie filée qu'on fabrique à Bologne en grande quantité, par le moyen des moulins établis sur le Reno, est de la seconde qualité. Ses damas, ses satins, ses taffetas, ses velours & son voile ont de la réputation. On y fait aussi un bon commerce en lin, chanvres, huiles & vins, & sur-tout en ratafiat, saucissons & mortadelles très-estimés. Cette ville est surnommée *Bologne-la-Grasse*, à cause de la fertilité de son terroir. Elle a une académie de peinture, de sculpture & d'architecture, appellée *Clémentine*, & qui est réunie à l'institut, sous le nom de *Bononiense scientiarum & artium Institutum.* C'est la patrie du pape Benoit XIV, de Manfredi, habile historien, géographe & mathématicien ; du comte Marsigli, fondateur de l'institut, d'Ulisse Aldrovandi, de l'Albane, peintre célèbre de l'école Lombarde.

Les causes civiles & criminelles y sont à la décision de juges étrangers nommés par le pape, & qui se renouvellent de tems à autre, avec le légat ou gouverneur, qui est changé ou confirmé tous les trois ans. L'administration de la ville & de ses re-

venus est entre les mains du sénat, composé de la premiere noblesse, & dont les membres sont à la nomination du pape. Ils sont au nombre de soixante, mais on les nomme toujours les quarante, comme autrefois lorsqu'ils n'étoient que quarante.

Ce fut à Bologne que se fit, en 1515, le célèbre concordat entre François Ier & Léon X, par lequel il fut convenu que le roi nommeroit aux grands bénéfices de France, & que le pape auroit les annates ou le revenu de la premiere année des bénéfices vacans.

Cette ville, qui communique au Pô par un canal, est à 8 lieues sud-est de Modene, 11 sud-ouest de Ferrare, 15 ouest de Ravenne, 18 nord de Florence, & 70 nord-ouest de Rome. *Long.* 29, 1; *lat.* 44 d. 27 m. 20 sec.

La pierre, dite *de Bologne*, se trouve dans le voisinage de cette ville, au mont Paterno: par le moyen de la calcination & d'une certaine préparation, elle devient un phosphore qui s'allume à la simple clarté du jour, & se présente alors dans l'obscurité sous l'aspect d'un charbon ardent.

Bologne communique, par un immense portique couvert, à un couvent de Dominicains placé sur une montagne, à une lieue de la ville. Ce monastère, connu sous le nom de *Madona di San Luca*, est un lieu de dévotion, fameux par une image de la Vierge, qu'on dit avoir été peinte par l'évangéliste saint Luc.

Le Bolonois, ou la Légation de Bologne, est une province de l'état ecclésiastique, qui a 18 lieues de long sur 12 de large. Il est borné au septentrion par le Ferrarois; à l'orient, par le même & par la Romagne; au midi, par le Florentin, & à l'occident, par l'état de Modène.

Le Bolonois, ayant passé entre plusieurs mains & suivi successivement différentes formes de constitution républicaine, fut enfin réuni au patrimoine de l'église par le pape Jules II, l'an 1513. Cette province est très-agréable & très-fertile. (*R*)

BOLSCHALA-ZEMLA, nom d'une contrée de la Sibérie, découverte par le prince Chelashi en 1723, au nord de l'embouchure de la Kolima, à soixante-quinze degrés de latitude septentrionale. On la dit habitée, ce qui mérite confirmation, attendu le froid extrême que l'on doit y ressentir.

BOLSENA, *Volsinium*, ville d'Italie sur le lac de même nom, dans le patrimoine de saint Pierre, à trois li. s. d'Orviette. *Long.* 29, 33; *lat.* 42, 37.

BOLESNA (lac de), en Italie, dans le patrimoine de saint Pierre.

BOLTON, petite ville d'Angleterre, dans la sous-division septentrionale de la province d'Yorck, sur la riviere de Trivel, avec titre de duché. Elle est à 50 lieues n. o. de Londres.

BOLZANO, ou BOLZEN, grande & belle ville d'Allemagne au comté de Tirol, sur la rivière d'Eisack, proche l'Adige. *Long.* 28, 46; *lat.* 46, 42.

Cette ville, qui est très-commerçante & très-peuplée, quoiqu'ouverte, est renommée pour ses quatre grandes foires, qui sont très-fréquentées par les marchands Italiens & Allemands. L'Hôtel consulaire est un bel édifice, & les juges qui y siégent sont composés d'Allemands & d'Italiens. Les appels vont au tribunal des révisions à Inspruck. Outre l'église paroissiale, on y remarque trois couvens d'hommes & deux de filles. Autrefois l'évêque de Trente tenoit la justice municipale, qu'il a cédée en 1531 pour la seigneurie de Persen. Ses vins sont très renommés.

BOLZWAERT, ville de la province de Frise, près du Zuyder-Zée, à 3 lieues n. de Slooten

BOMBAIM, ou BOMBAI, petite ville d'Asie, dans les Indes, & dans une île de même nom, proche la côte de Malabar, au royaume de Visapour. *Long.* 90, 30; *lat.* 19.

Elle appartient aux Anglois depuis 1662, que les Portugais la leur cédèrent. Il y a une forteresse & un gouverneur. Son nom vient de *Buon-Baya*, bonne baye, parce que son port est un des plus commodes qui soient dans l'Inde. L'air & l'eau y étoient si mal sains, que cette île étoit le tombeau des Européens: les blessures s'y guérissoient rarement. Mais en ouvrant le pays, & en procurant de l'écoulement aux eaux, les Anglois sont parvenus à en assainir le climat. On y recueille une grande quantité de coco, mais peu de bled; & on n'y trouve guère de bétail.

L'île est embellie de plusieurs beaux bâtimens où logent les Anglois & les Portugais; ceux-ci ont le libre exercice de leur religion, & la liberté d'y bâtir des églises. On compte dans cette île quatre-vingt-dix mille habitans, & l'on y a établi quelques manufactures. (*R*)

BOMBON, province de l'Amérique méridionale, dans le Pérou, de l'audience de Lima, où la rivière des Amazones prend sa source. Cette province est fort stérile, & l'air très-froid.

BOMMEL, ville fortifiée de la Gueldre hollandoise, dans une île formée par le Wahal, qu'on appelle *Bommeler Weert*. Les François la prirent en 1672, & la démantelèrent l'année suivante avant que de l'abandonner.

BOMMEN, petite ville des Provinces-Unies, dans l'île de Schoowen.

BONA, ou BONNE, ville maritime d'Afrique, dans le royaume d'Alger, & peu loin de la frontière de Tunis, avec un bon port. Elle s'appelle aussi Baled el Unied, c'est-à-dire, la place des Jujubes, parce qu'il y a beaucoup de jujubiers autour de la ville. Charles V la prit en 1535, mais les Turcs l'ont reprise & fortifiée de nouveau. Les vestiges de l'ancien *Hippo-regius* en sont peu éloignés. *Lat.* 37 d.; *long.* 27, 30.

BONAIGUE, abbaye régulière d'hommes, ordre de Cîteaux, fondée vers 1142, au diocèse de Limoges, à une lieue e. d'Uxelles.

BONAIRE, île vis-à-vis du continent de l'Amérique méridionale, au nord-ouest de l'île Marguerite, & au levant de l'île de Curaçao. Elle est occu-

pée par les Hollandois, qui y ont un gouverneur. *Lat.* 12; *long.* 309. Cette ile abonde en sel, en bétail, mais sur-tout en chèvres.

BONAISE, très-haute pointe des Alpes Savoyardes, dans le comté de Maurienne, proche du Mont-Cènis; c'est une de celles où la chasse des chamois & la recherche des cryftaux de montagnes se font avec le plus de danger, vu l'horreur des glaces qu'il faut affronter, & les abymes de neige qu'il faut franchir.

BONANDREA, ville & port d'Afrique, sur la côte occidentale du royaume de Barca.

BONAVENTURA, baye, port & fort de l'Amérique, au Popayan, à 36 lieues e. de Cali. L'air y est très-mal-sain. *Long.* 303, 20; *lat.* 3, 20.

BONAVISTA, ou BOAVITA, ile de la mer Atlantique, la plus orientale des iles du Cap-verd, ainsi appellée par les Portugais, parce qu'elle est la premiere qu'ils aient découverte. Elle a 8 lieues de long sur cinq environ de large; c'étoit autrefois la meilleure des iles du Cap-verd. Il y a aujourd'hui beaucoup de chèvres & de coton, &.on y trouve de l'indigo. Les habitans sont fort pareffeux. Ils ont une ville. Le dedans du pays est un peu montagneux; il y a dans l'ile deux rades fréquentées; la meilleure est celle qu'on nomme la *rade Angloise*: la *rade Portugaise* n'est pas à beaucoup près si bonne. Depuis l'extrémité septentrionale jusqu'au nord-est, & nord-est quart à l'est, il y a une longue chaine de bancs & de rochers qui s'enfoncent plus d'une lieue en mer, & contre lesquels la mer vient se briser avec fureur; ce qui rend ce côté fort dangereux pour les vaisseaux.

BONCONVENTO, très-petite ville d'Italie dans le Siennois, sur l'Ombrone, à 4 li. s. e. de Sienne. L'empereur Henri VIII y mourut.

BONEF, abbaye de l'ordre de Citeaux, au comté & à 4 lieues de Namur.

BONFAY, abbaye régulière de Prémontrés en Lorraine, à 3 lieues n. de Darnay.

BONIFACIO, petite ville & port, dans la partie méridionale de l'ile de Corse. *Long.* 27; *lat.* 41, 20. Le détroit qui sépare la Corse de la Sardaigne, se nomme *Bocca di Bonifacio*. Cette ville est bien fortifiée & très-peuplée. Alphonse V, roi d'Aragon, fut obligé d'en lever le siége en 1420, après avoir été défait par les Génois. Elle est à 15 lieues s. d'Ajaccio.

BONLIEU, nom de deux abbayes de France, ordre de Citeaux; l'une au diocèse de Limoges, fondée en 1121, dans la Marche, sur la Tarde, à 4 lieues s. d'Aubusson, qui vaut 3000 livres; l'autre, au diocèse & à 2 lieues n. de Bordeaux. Celle-ci vaut 4000 liv.

BONLIEU, abbaye de filles, ordre de Citeaux, près de Château-du Loir, diocèse du Mans.

BONLIEU, abbaye de filles du même ordre, en Dauphiné, diocèse de Valence.

BONLIEU, abbaye de filles du même ordre, en Dauphiné, diocèse de Lyon.

BONLIEU, ou VIGNIOGOU, abbaye de Bernardines, à 2 lieues o. de Montpellier.

BONN, ville forte & ancienne d'Allemagne, dans l'électorat de Cologne, & située sur la rive gauche du Rhin. Elle est la résidence de l'électeur. *Long.* 25; *lat.* 50, 40.

Cette ville est médiocre; elle étoit ci-devant forteresse. Le château qu'habite l'électeur, sera magnifique lorsqu'il sera achevé. On le commença en 1718; sa partie la plus apparente porte le nom de *Buen-Retiro*; les jardins sur-tout y sont charmans. Bonn renferme un grand nombre de belles maisons, trois paroisses & plusieurs couvens. Les Impériaux & leurs alliés, commandés par Montecuculy, la prirent en 1673. Les Français la reprirent, & l'électeur de Brandebourg s'en rendit maitre en 1689, après un siége des plus opiniâtres: s'étant déclarée pour la France. Malbouroug la prit en 1703. Il fut arrêté, par le traité de Bade de 1714, que l'électeur n'y tiendroit jamais d'autre garnison que ses gardes-du-corps, dont le nombre même seroit fixé par l'empereur & l'empire: que la garde de la ville seroit confiée à la bourgeoisie en tems de paix; & qu'en tems de guerre, il seroit libre à l'empire & à l'empereur, conformément aux loix Germaniques, d'y mettre autant de troupes que les circonstances l'exigeroient. Bonn fut ceinte de murs & de fossés en 1240. On y paie droit de péage sur le Rhin, & elle communique avec Cologne par une allée de tilleuls, qui n'est interrompue que par quelques villages. (*M D. M.*)

BONNE, petite ville du Faucigny, dans la Savoie, à 3 li. de Genève, & à une lieue e. d'Annecy.

BONNECOMBE, riche abbaye de France dans le Rouergue, ordre de Citeaux, fondée en 1166. Elle est du revenu de 18000 liv.

BONNE-ESPÉRANCE. *Voyez* CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

BONNE-ESPÉRANCE, abbaye régulière de Prémontrés, dans le Hainaut, près Binche.

BONNEFONT, abbaye de France dans le Cominge, à l'o. de Nisors, fondée vers 1136. Elle est du revenu de 8000 liv.

BONNEFONTAINE, abbaye de France, au diocèse de Reims, fondée en 1154, ordre de Citaux, vaut 5000 livres, à une lieue s. d'Aubenton.

BONNESAIGUES, abbaye de filles, ordre de S. Benoit, à 2 lieues nord-est de Ventadour en Limosin.

BONNESTABLE, petite ville de France dans le Maine, à 6 lieues du mans. Il s'y fait un grand commerce de bled. *Long.* 18, 5; *lat.* 48, 11.

BONNET (Saint), petite ville de France dans le Forez, renommée par ses bons ciseaux, à 3 li. n. o. de Montbrison.

BONNEVAL, petite ville de France dans la Beauce, sur le Loir, à 3 li. de Châteaudun. Il y a une belle abbaye de l'ordre de Saint Benoît, fon-

dée en 841, qui vaut 4800 liv. Il y a encore une abbaye de ce nom au diocèſe de Rodèz, ordre de Citeaux, fondée en 1148. Celle-ci eſt très-riche, & eſt à 3 lieues o. d'Aubrac. *Long.* 19, 5; *lat.* 48, 10.

BONNEVAL-LES-THOUARS, abbaye de filles, ordre de Saint Benoît, près Thouars.

BONNEVAUX, nom de deux abbayes de France, ordre de Citeaux, l'une au diocèſe & à 2 lieues ſ. o. de Poitiers, fondée vers 1120, qui vaut 2800 livres; & l'autre au diocèſe & à 5 lieues de Vienne, fondée vers 1117, qui vaut 2500 liv.

BONNEVILLE. *Voyez* NEUVE-VILLE (la).

BONNEVILLE, ville de Savoie dans le Faucigny, ſur la droite de la rivière d'Arve, à 2 lieues ſ. e. de Cluſe, 5 n. o. d'Annecy.

BONNY, petite ville de France dans le Gatinois, ſur la Loire, à 2 lieues ſ. de Briare. *Long.* 20, 29; *lat.* 47, 36.

BONPORT, abbaye, à 3 lieues ſ. de Rouen, ſur la Seine, près le pont-de-l'Arche. Elle eſt de l'ordre de Citeaux, fondée en 1190. Elle eſt du revenu de 2000 liv.

BONREPOS, abbaye du diocèſe de Quimper, ordre de Citeaux, à 3 lieues n. de Pontivi. Elle vaut 8000 liv.

BONREPOS (N. Dame de), abbaye, ordre de Citeaux, fondée en 1239, à une lieue n. d'Avalon, diocèſe d'Autun.

BOOT, île d'Ecoſſe dans la partie méridionale, dans le golfe de Cluyd, entre le pays d'Argyle & l'île d'Aran.

BOPFINGEN, petite ville libre & impériale d'Allemagne, dans la Suabe, ſur l'Eger. En 1775 elle a été affranchie du droit d'aubaine en France. *Long.* 27, 30; *lat.* 48, 51.

BOPPART, petite ville d'Allemagne du cercle du bas-Rhin, dans l'archevêché de Trèves, autrefois impériale, mais unie à l'électorat de Trèves en 1494. Elle eſt au pied d'une colline ſur les bords du Rhin, près des monts de Pedernach, à 3 lieues de Coblentz. *Long.* 25, 10; *lat.* 50, 19.

BOQUIEN, abbaye du diocèſe & à 6 lieues ſ. e. de S. Brieux, ordre de Citeaux, fondée en 1137. Elle vaut 9000 liv.

BORA, petite rivière de la Miſnie, qui ſe jète dans l'Elbe, près de Pirna.

BORAU, petite ville de Siléſie dans le cercle de Breſlaw (*R.*)

BORBA, petite ville fortifiée en Portugal, entre Eſtremos & Elvas, dans un pays très-fertile.

BORBAO, rivière de Piémont, qui ſe jète dans le Tanaro près d'Aſti.

BORCK, ville du duché de Magdebourg, à 2 lieues de Magdebourg, ſur l'Elbe, appartenante au roi de Pruſſe.

BORCKHOLM, petite ville avec château dans la Livonie. C'étoit autrefois la réſidence de l'évêque de Revel.

BORCKHOLM. *Voyez* BORGHOLM.

BORCKLOEN, ville de l'évêché de Liège, dans la Hasbaye, ſur le Jecker.

BORCKELOO, place forte des Provinces-Unies au comté de Zutphen, & à 4 lieues de la ville de ce nom, ſur la rivière de Borckel. *Long.* 24, 5; *lat.* 52, 15.

BORCKEN, petite ville de la baſſe-Heſſe, ſur la rivière de Schwalm.

BORCKEN, petite ville de l'évêché de Munſter, ſur l'Aa, près de Weſel.

BORCKFORT, forteresse & petite ville du comté d'Oldembourg.

BORD, petite ville de France, en Limoſin, ſur la Dordogne, à 3 lieues e. de Tulles.

BORDEAUX, *Burdigala*, grande, belle & riche ville de France, ſur la Garonne, capitale de la Guienne. Son archevêque prend le titre de primat des Aquitaines. Il y a un parlement, un bureau des cinq groſſes fermes, une cour des aides, une généralité, une ſénéchauſſée, table de marbre, maîtriſe des eaux & forêts, une intendance, juſtice conſulaire, un hôtel des monnoies & trois forts. Le principal eſt le château Trompette, dont les fortifications ſont de M. de Vauban: il commande le port, qui eſt un des plus beaux du royaume. *Long.* 17, 5, 11; *lat.* 44, 50, 18.

La forme de cette ville eſt une eſpèce de demi-lune, ſur la rive gauche de la Garonne. On y compte trois fauxbourgs, celui du *Chapeau Rouge*, celui de *Saint-Surin*, & enfin, celui des *Chartrons*. Ce dernier eſt remarquable par ſon étendue & par la beauté de ſes édifices. L'univerſité, compoſée des quatre facultés, & fondée en 1441, renferme deux collèges, qui ſont celui de *Guyenne*, & celui qu'occupoient ci-devant les Jéſuites. Il y a auſſi trois ſéminaires; une académie royale des ſciences & belles-lettres, établie par le roi en 1712, & qui poſsède une bibliothèque bien choiſie; une égliſe collégiale & pluſieurs paroiſſes. La cathédrale, bâtiment gothique très-vaſte, dans le genre même de ſon architecture, n'a rien de bien remarquable. Je ne dois pas oublier une abbaye de Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, une riche commanderie de l'ordre de Malthe, une très-belle chartreuſe, dont on admire les cloîtres & l'égliſe, où l'on voit le tombeau du cardinal de Sourdis ſon fondateur; un couvent de Dominicains, pluſieurs autres maiſons religieuſes de l'un & de l'autre ſexe, un hôpital neuf conſtruit hors des murs, diverſes manufactures, dont une de dentelles, pluſieurs places publiques, entr'autres celles de devant l'hôtel-de-ville, du marché, du palais, & la *place royale* dans le fauxbourg du Chapeau-Rouge, près du port. Cette place eſt ornée de bâtimens magnifiques, tels que la douane, la bourſe, &c. avec une ſtatue équeſtre de Louis XV en bronze, élevée en 1743; un hôtel-de-ville bien diſtribué, & encore mieux décoré; un grand nombre d'hôtels qui reſſemblent à des palais; douze

portes, & environ cent cinquante mille habitans.

Cette ville est ceinte de vieilles murailles avec des tours à l'antique ; la plupart de ses rues sont étroites & mal percées. Entre les antiquités romaines qu'on y remarque encore, sont la *porte basse*, que l'on croit construite sous Auguste ; cet ouvrage, dont la forme est un carré, n'a point souffert par le tems, quoiqu'il soit surchargé de maisons, & que les pierres énormes dont il est bâti, soient posées l'une sur l'autre sans ciment ni mortier. On voit encore les restes d'un amphitéâtre, qui formoit un ovale de deux cent vingt-sept pieds de long, sur cent quarante de large ; le *palais de Galien*, dont il ne reste plus que quelques murailles & les deux portes d'entrée ; il y avoit aussi un temple consacré aux dieux tutélaires, dont le chapiteau des colonnes surpassoit les plus hauts édifices de la ville, & qui subsistoit presqu'en entier, lorsqu'en 1700 Louis XIV le fit abattre pour donner plus d'étendue à l'esplanade du château Trompette ; la fontaine d'*Aubège*, célébrée par Ausonne, & qui fournit encore aujourd'hui de l'eau en abondance, &c.

Il s'est tenu en différens tems plusieurs conciles à Bordeaux. C'est la patrie de plusieurs hommes illustres, & sur tout du poëte Ausonne.

Le commerce de Bordeaux consiste en sucre, coton, indigo, cacao, & autres marchandises qui viennent des îles. Il s'y tient tous les ans deux foires franches, l'une le premier mai, l'autre le 15 Octobre, chacune de quinze jours. Son port, l'un des plus beaux du royaume, est souvent couvert de quatre à cinq cents vaisseaux de toutes les nations, qui viennent en tems de paix y charger des vins, des eaux-de-vie, & autres marchandises de toutes espèces. C'est en considération du commerce qu'on y tolère des Juifs Portugais, au nombre d'une centaine de familles, mais sans synagogue ; des Anglais, des Hollandais, des Danois, &c., mais sans autre exercice de religion que celui qui peut se faire dans l'intérieur de leurs familles. (*M. D. M.*)

BORETSCHO, ville forte, sur les limites de la Hongrie & de la Transilvanie.

BOREZ, petite ville d'Espagne, dans le duché d'Arcos, en Andaloufie.

BORG, ville située dans l'île de Femeren, dans la mer Baltique. Elle appartient au duc de Holstein.

BORG, petite ville & port de l'île de Barra, en Ecosse.

BORGHETTO. Il y a trois villes de ce nom ; la première dans le Trentin, vers les frontières des états de Venise ; la seconde dans le Véronois, sur les frontières du Mantouan, & la troisième dans le duché de Milan, sur le Lambro.

BORGHOLM, château royal, forteresse, & port de Suède, dans l'île d'Oéland, dans la mer Baltique. (*R.*)

BORGHOLTZHAUSEN, petite ville du comté de Ravensberg, appartenante au roi de Prusse.

BORGI, ville d'Afrique, dans la province de Zeb, en Numidie.

BORGO, ancienne ville de Suède, sur le golfe de Finlande, dans la province de Nylande, à 8 lieues nord-est d'Helsinford. *Long.* 44 ; *lat.* 60, 34.

BORGO SANT'ANGELO, forteresse dans l'île de Malte.

BORGO FORTE, petite ville du duché, & à 4 lieues s. de Mantoue, sur le Pô. *Long.* 28, 17 ; *lat.* 41, 53.

BORGO d'OSMA, ville de la Castille vieille, sur le Duero.

BORGO SAN-DONNINO, *Fidentia*, petite ville du duché de Parme, avec un évêché suffragant de Bologne, érigé par Clément en 1601. *Long.* 27 ; 30 ; *lat.* 41, 53.

BORGO-SAN-SEPOLCRO, ville du grand duché de Toscane, dans le Florentin, avec un évêché suffragant de Florence, érigé par Léon X en 1515. Elle est à 16 lieues e. de Florence. *Longit.* 29, 50 ; *lat.* 43, 35.

BORGO DI SESSIA, petite ville du duché de Milan, quoiqu'appartenante aux ducs de Savoie.

BORGO DI VAL DI TARO, petite ville sur le Taro, avec une citadelle, sur les frontières de l'état de Gênes.

BORGO-FRANCO, petite ville sur le Pô, dans le Milanez.

BORGO MANERO, très-petite ville du Milanez, près de Novarre. (*R.*)

BORIA, ville du Pérou, dans l'audience de Quito, à 50 lieues s. e. de Cuença. Cette ville est le chef-lieu des missions Espagnoles du Maragnon, appellées *Maynas*. Ce fleuve a un sault dangereux près de ce lieu.

BORIQUEN, BORIQUENA, île de l'Amérique septentrionale, près de l'île de Porto-Ricco. Elle peut avoir 10 lieues de circonférence. Les Anglais s'y étoient établis, mais ils en furent chassés par les Espagnols. Elle est à présent déserte, quoiqu'agréable & fertile. L'air y est sain & les eaux bonnes. Le gibier, les oiseaux & les crabes fort communes. On y trouve aussi des pommes de raquettes. C'est une politique du gouvernement Espagnol de ne pas souffrir qu'elle soit habitée, de peur que le voisinage de cette île ne soit dangereux à la colonie de Porte-Ricco : il seroit possible cependant de ne pas laisser déserte une île aussi fertile, & de tourner sa population au profit du gouvernement Espagnol. (*M. D. M.*)

BORISSOW, ville & château du palatinat de Minski, en Lithuanie, sur la rivière Berezina.

BORJA, petite ville d'Espagne, dans le royaume d'Aragon. *Long.* 16, 15 ; *lat.* 41, 50.

BORKUM, petite île de la mer d'Allemagne, près de la province de Groningue, de qui elle dépend.

BORMIA, & BORMIDA. Ce sont deux pe-

tites rivières d'Italie, qui prennent leur source dans le marquisat de Final, se réunissent à Sezanne, & se jètent dans le Tanaro.

BORMIO, *Bormium*, ville agréable & bien peuplée, au pays des Grisons; c'est la capitale du comté de ce nom. Elle est située au confluent de l'Adda & de l'Issolaccia. Il y a un gouverneur, nommé *Podesta*, envoyé de la part des Grisons pour présider aux affaires civiles & criminelles. *Long.* 27, 45; *lat.* 46, 45.

BORNA, petite ville de Saxe près de Leipsick, sur la Wyra & la Pleiss.

BORNEO, *Bona fortuna*, île d'Asie dans les Indes, l'une des trois grandes îles de la Sonde, qui sont Java, Sumatra, & Bornéo. Celle-ci fut découverte en 1521 par dom Georges Menezès, Portugais. Elle est sous la ligne qui la coupe en deux, car elle s'étend à quatre degrés & demi au sud, & à huit degrés au nord de l'équateur; ce qui fait douze degrés & demi en latitude, ou trois cent vingt-cinq lieues. Enfin on lui donne mille six cent cinquante milles d'Italie de tour. Tout ce pays, très-fertile, abonde en caffe, cire, muscades, camphre, poivre, benjoin, herbes aromatiques, cloux de gérofle, bois odoriférans & résineux: le riz y est le meilleur de toute l'Asie. On y trouve aussi de l'or en quantité, soit en poudre, soit en lingots; des diamans, sur-tout dans la royaume de Succadana; des perles sur la côte septentrionale; du fer, du cuivre, de l'étain, &c. Il y a aussi de grandes forêts remplies d'animaux; le plus extraordinaire, sans doute, est celui que l'on appelle *homme sauvage*; il s'en trouve, à ce qu'on dit, de la hauteur des plus grands hommes; il a la tête ronde comme la nôtre, des yeux, une bouche, un menton, un peu différens des nôtres, presque point de nez, & le corps tout couvert d'assez longs poils. Ces animaux courent plus vite que des cerfs; ils rompent dans les bois des branches d'arbre, avec lesquelles ils assomment les passans, dont ensuite ils sucent le sang: c'est ce qu'en rapporte une lettre, insérée dans les *Mémoires de Trévoux* en 1701. Ces bêtes, que l'on trouve au premier coup-d'œil, ressembler si fort à l'homme, & qui, examinées en détail, en different presque dans tous les traits, ne sont que des singes, de ceux qu'on nomme *orangs-houtangs*, dont quelques voyageurs, amis du merveilleux, ont exagéré un peu la taille, l'agilité à la course, & beaucoup la conformité à l'espèce humaine. On y voit aussi des singes rouges, noirs ou blancs, appellés *oncas*, qui fournissent de très-beaux bézoards. Les côtes sont habitées par des Mores, appellés *Malais*, nation belliqueuse & méchante, qui, après plusieurs années de possession, s'est donnée des rois, au nombre de six ou sept, qu'on désigne par les noms des différentes places; *Baujar-Massin*, *Succadana*, *Landa*, *Sambas*, *Hermata*, *Jathou*, & *Bornéo*. Celui de Baujar-Massin passe pour le plus puissant de tous. Les Malais, outre les armes blanches, connoissent l'usage des armes à feu. L'intérieur des terres, rempli de montagnes & de forêts inaccessibles, est habité par des Idolâtres, nommés *Béajous*. Ces peuples, qui n'ont point de rois, mais des chefs, sont grands, robustes, basanés, bienfaits, & fort superstitieux. Ils n'épousent qu'une seule femme, punissent de mort l'adultère, & vivent entr'eux dans une grande union. Mais les Malais les oppriment le plus qu'ils peuvent, & s'étendent chaque année de plus en plus dans le pays. Les Béajous n'ont pour armes que des couteaux & de longues sarbacanes, avec lesquelles ils soufflent de petites flèches, dont ils atteignent de fort loin, & qui la plupart du tems sont empoisonnées.

Il y a divers ports dans l'île; le plus fréquenté est celui de *Baujar-Massin* pour le commerce des drogues, sur-tout par les habitans de Macao. On y trouve beaucoup de pico, ou nids d'oiseaux, que les Chinois voluptueux achetent si cher pour le luxe de leurs tables, auxquels ils attribuent tant de propriétés; ils paient jusqu'à trois cents pièces de huit un de ces pico. Cette espèce d'oiseaux fait son nid dans les fentes des rochers, & ce nid est composé d'une pâte très-fine, dont on ne connoît point encore la matière première. Ce pays surpasse tous les autres pour la diversité prodigieuse des oiseaux.

Le camphre de Bornéo passe pour le plus parfait du monde entier: les Japonais donnent cinq à six quintaux du leur pour une livre de celui-là. Les Chinois, qui le regardent comme le premier des remèdes, le paient jusqu'à huit cents livres la livre. Les Portugais & les Anglais ont tenté vainement de former des établissemens dans cette île, ils ont été massacrés. Les Hollandais, qui n'avoient pas été mieux traités, reparurent en 1748, avec une escadre, assez foible pourtant, mais qui en imposa tellement au prince de Baujar-Massin, qui posséde seul le poivre, qu'il se détermina à leur en accorder le commerce exclusif. Seulement il lui fut permis d'en livrer cinq cent mille livres aux Chinois, qui de tous tems fréquentoient ses ports. Les Hollandais envoient à Baujar-Massin du riz, de l'opium, du sel, & de grosses toiles; ils en retirent quelques diamans, & environ six cent mille livres de poivre, à trente-une livres le cent, ce qui lui fait un profit immense. (*M. D. M.*)

BORNÉO, ville d'Asie, capitale du royaume de Bornéo, dans l'île de même nom.

Cette ville est grande, commerçante & bien peuplée. Elle est bâtie dans un marais, sur pilotis, comme Venise. Son port est grand & beau. Le roi de Bornéo n'est que le premier sujet de sa femme, à qui le peuple & les grands défèrent toute l'autorité: la raison en est qu'ils sont extrêmement jaloux d'être gouvernés par un légitime héritier du trône, & qu'une femme est certaine que ses enfans sont à elle; ce qu'un mari n'ose assurer. La situation de cette ville est sur la côte septentrionale.

BORNHOLM, île de la mer Baltique, appartenante au royaume de Danemarck. Elle a six milles

de long, sur trois de large. Le terrein, quoique pierreux, est fertile, sur-tout en avoine. On y trouve d'excellens pâturages, & beaucoup de bétail. La pêche du saumon y est d'un grand produit. Les côtes sont d'un accès difficile, à cause des bancs de sable, & les habitans sont tous soldats. Le pays comprend un bailliage, seize paroisses, environ cent villages. Ronne ou Ronde en est la capitale: c'est une petite ville dont le port est fortifié. Elle est aussi la résidence du gouverneur de l'île. On y compte quatre autres petites villes, dont trois ont des ports. A deux milles de l'Isle, dans la mer, vers l'orient, est la forteresse de Christiansoë.

BORNO, ou BOURNOU, ville & royaume d'Afrique dans la partie orientale de la Nigritie, avec un lac, & un désert de même nom: on croit que c'est le pays des anciens *Garamantes*. On dit que les habitans n'ont point de religion, que les femmes y sont communes, & que les particuliers n'y reconnoissent pour leurs enfans que ceux qui leur ressemblent. Le pays abonde en troupeaux, en millet, & en coton. Il est entre le 32 & le 41 de *long.* & le 10 & le 20 de *lat.* Le lac de Borno est célèbre, parce que le Niger s'y jète. Ce fleuve, après s'être perdu sous terre auprès d'une chaine de montagnes, reparoît de l'autre côté. Le roi de ce pays passe pour très-riche, ce dont je doute un peu, puisqu'il n'y a qu'une seule ville, qui est Borno ou Bournou dans tout le royaume: on y compte aussi quelques villages; le reste des habitans campe sous des tentes.

BORNO, petite rivière de la Savoie qui se jète dans l'Arve.

BORNSTADT, petite ville de la Transilvanie, à deux lieues d'Hermanstadt.

BOROUBRIDGE, *Isurium*, ville d'Angleterre dans la province d'Yorck. Elle envoie deux députés au parlement. *Long.* 16, 5; *lat.* 54.

BORRIANO, petite ville d'Espagne dans le royaume de Valence, sur le bord de la Méditerranée.

BORROMÉES (les îles); ce sont deux îles agréables du duché de Milan, dans la partie méridionale du lac Majeur.

Des deux îles Borromées, l'une s'appelle *Isola-Bella*, & l'autre *Isola-Madre*: elles sont à une lieue de distance l'une de l'autre, & doivent aux soins, au goût, à la magnificence des comtes René & Vitalien *Borromée*, le nombre & la diversité des beautés qu'elles présentent. Voici l'idée qu'en donne M. de la Lande, dans son *Voyage d'Italie*, au chapitre des environs de Milan: « Ce qu'il y a » de plus beau dans ce canton de la Lombardie, ce » qu'il y a de plus singulier, par la situation, le » coup-d'œil, la grandeur, les ornemens, ce sont » les îles *Borromées*, situées dans le lac Majeur, à » quinze lieues de Milan; les descriptions romanesques des îles d'Armide, de Calypso, ou des » fées les plus célèbres, semblent avoir été faites » pour le délicieux séjour de l'*Isola-Bella* & de » l'*Isola-Madre*; mais sur-tout de la première, & » c'est une des choses uniques dans leur genre, » pour lesquelles un curieux peut faire le voyage » de l'Italie. Les terrasses, les grottes, les jardins, » les fontaines, les berceaux de limoniers & de » cédras, la vue admirable du lac & des montagnes, tout y enchante, & l'on est bien dédommagé de la peine que donne ce voyage ».

BORROW-STOUNNESS, ville de l'Ecosse méridionale, dans la partie de la province de Lothian, qu'on appelle *Linlithgoro*. Elle est située sur le Forth, & c'est de toutes les villes d'Ecosse, après Leith, celle qui fait le plus de commerce avec la France & la Hollande.

BORSALL, ou BURSAL, royaume d'Afrique en Nigritie: il n'est pas loin de la côte, & s'étend le long du bord septentrional de la rivière de Gambra, jusqu'à Tantagonde. La ville ou habitation de Borsalo est au milieu du pays, à quatre-vingt lieues de la côte. Ce royaume est peu connu; on n'a guère que remonté la rivière de Gambra, & une autre rivière qui porte le nom de *Borsalo*. Le flux & reflux remonte à soixante lieues dans ce fleuve, ce qui en rend les eaux salées. Heureusement qu'à quinze lieues de la côte, en remontant, on trouve une belle source d'eau fraîche où viennent se pourvoir les habitans des environs.

BORSOD, ville ouverte de la Hongrie proprement dite. C'est la capitale d'un comté de même nom, habité par des Hongrois naturels, des Esclavons, des Bohémiens & des Allemands. Il y croît de bon vin & de bon grain.

BORSTEL, ville de Westphalie, dans l'évêché d'Osnabrug.

BORT, petite ville de France, dans la province de Limosin, sur la Dordogne.

BORTWICK, ville de l'Ecosse méridionale, dans la province de Lothian.

BORVA. *Voye*. BORBA.

BORUWANNY, ville du royaume de Bohême, dans le cercle de Bechin.

BORYSTHENE, grand fleuve d'Europe; on l'appelle aujourd'hui *Dnieper*, ou *Nieper*. Il prend sa source dans la Russie, & la sépare de la Lithuanie, traverse l'Ukraine, & tombe dans la mer Noire à Oczakow. Il est très-large à son embouchure, & d'une navigation dangereuse à cause des rochers qui s'y trouvent, & de 70 îles qu'il forme, qui sont habitées par les Cosaques de Zaporow.

BOSA, ville maritime dans la partie occidentale de l'île de Sardaigne, avec une citadelle & un assez bon port. Elle est située sur la rivière de Bosa, à 7 lieues d'Alghier. Son évêque est suffragant de Sassari. *Long.* 26, 25; *lat.* 40, 19.

BOSCAUDON, riche abbaye de France, de l'ordre de S. Benoist, fondée vers 1130, à 2 lieues f. d'Embrun.

BOSCH, petite île dans la mer du Nord, près les côtes de la Frise.

BOSCHAUD, abbaye de France, au diocèse de Perigueux, fondée vers 1159, ordre de Cîteaux. Elle vaut 1700 liv.

BOSCO, ou BOSCHI, petite ville d'Italie au Milanès, dans l'Alexandrin. Elle est sur la rivière d'Orbe, à 2 lieues d'Alexandrie. C'est la patrie du pape Pie V.

BOSENHAM, ville d'Angleterre, dans la province de Sussex.

BOS-JEAN, village de Bourgogne, érigé en comté, à 6 lieues e. de Châlons.

BOSIRI, ville d'Egypte sur la côte, à 7 lieues d'Alexandrie, vers le couchant. Elle est très-ancienne, & la première qu'on rencontre en sortant des déserts de Barça. Cette ville est aujourd'hui presque déserte.

BOSNA, rivière de Bosnie qui se jète dans la Save à Arki.

BOSNA-SERAI. *Voyez* SARAIO.

BOSNIE, province de la Turquie en Europe, ainsi nommée de la rivière de Bosna qui y coule. Elle se divise en haute, qui est au sud, & en basse: elle est bornée au nord par l'Esclavonie, ou Bosnie propre, au sud par l'Albanie, à l'est par la Servie, à l'ouest par la Croatie & la Dalmatie. Mahomet II la prit sur Etienne, qui en étoit roi; & qu'il fit écorcher vif en 1465. Cette province est le département d'un beglierbey, qui fait sa résidence à Banialuck qui en est la capitale. Il y a un évêque latin qui réside à Dioko-War, bourg d'Esclavonie, au comté de Possegh.

BOSOCH, contrée de la Turquie en Asie, dans la partie la plus orientale de la Natolie, & dans le pays d'Aladulie, entre le Taurus, l'anti-Taurus, & l'Euphrate, assez près des frontières de l'Arménie.

BOSPHORE, nom que les anciens donnoient à un détroit ou canal de mer d'une très-petite étendue, & que les modernes ont conservé au détroit qui réunit la mer de Marmara & la mer Noire, appellé quelquefois *Bosphore de Constantinople*. Il a environ huit lieues de longueur. Sa largeur, en quelques endroits, n'est que d'environ quatre cents toises. L'un de ses bords appartient à l'Europe, l'autre à l'Asie. Constantinople, & les maisons de campagne du grand-seigneur, en ornent les bords. L'aspect en est charmant; mais les vaisseaux y courent de grands dangers.

Ce mot est grec, *βόσπορος*; il est formé des noms *βοῦς*, bœuf, & *πόρος*, passage. Ainsi le mot bosphore paroit signifier en général un bras de mer assez étroit pour qu'un bœuf pût le passer à la nage. C'est aussi l'opinion de plusieurs savans. (*R.*)

BOSSINES, bourg d'Angleterre, province de Cornouailles; il envoie deux députés au parlement.

BOST, grande, belle, & très-forte ville de Perse, capitale du Sablestan, avec un château qui passe pour un des plus forts de toute la Perse. Elle est située sur l'Inomède, au s. de Candahar. *Long.* 81, 50; *lat.* 31, 50.

BOSTON, *Bostonium*, petite villle d'Angleterre dans la province de Lincoln, sur la rivière de Witham, près du golfe de Boston, peu au-dessus de son embouchure dans la mer, à 10 lieues s. e. de Lincoln. Elle est remarquable par une tour, qui passe pour la plus belle d'Angleterre. Elle envoie deux deputés au parlement, & on y fait un grand commerce, à cause de la commodité de son Havre. *Lat.* 53 *degrés; long.* 17, 30.

BOSTON, port, grande, forte & très-belle ville, capitale de l'etat de Massachusets'Bay, le plus considérable de la nouvelle Angleterre dans l'Amérique septentrionale, à 3 lieues s. de la nouvelle Cambridge. *Lat.* 42 *d.* 25 *m. long.* 307 *degrés* 2, 45.

Boston, que les Anglois prononcent Baston, est agréablement située dans une péninsule de quatre milles de long, au fond de la baie de Massachuset. Elle est défendue contre l'impétuosité des flots, par quantité de rocs, un peu au-dessus de l'eau, & par une douzaine de petites iles, la plupart fertiles & habitées. L'entrée de la baie a si peu de largeur, qu'à peine trois vaisseaux peuvent y entrer de front; mais l'intérieur peut contenir cinq cents voiles. Avant la guerre de l'indépendance, il en partoit tous les ans près de six cents vaisseaux chargés pour l'Europe & l'Amérique. Cette ville a du côté de la mer un fort château sur une ile qui défend l'entrée du port. Du côté de la terre elle est défendue par divers forts, placés sur trois hauteurs voisines, & depuis le commencement de la guerre actuelle, les Anglo-Américains y ont encore ajouté de nouveaux ouvrages qui la rendent presqu'imprenable. Les édifices publics & particuliers sont bâtis avec une magnificence qui annonce la richesse de ses habitans. Les rues y sont belles, assez larges, & bien percées. On y compte dix églises, dont une pour les protestans Français réfugiés; une autre pour les Anglicans, & une troisième pour les Anabaptistes. Il y a aussi une université & cinq imprimeries, dans l'une desquelles s'imprime une gazette qui paroit deux fois la semaine. Pour l'avantage du commerce il s'y tient un marché tous les jeudis, & deux foires par an, l'une le premier mercredi de mai, l'autre le premier mercredi d'octobre; chacune de ces foires dure trois jours. Boston enfin est la principale & la meilleure colonie des Anglais dans l'Amérique; elle ne peut qu'acquérir une nouvelle grandeur, lorsque les Anglo-Américains auront forcé la métropole à reconnoitre leur indépendance. Cette ville, qui est en forme de croissant autour du port, contient près de quatre mille maisons, & environ trente mille ames. On lui donne deux milles de long, & près d'un mille dans sa plus grande largeur. C'est la résidence des cours de justice, de l'assemblée générale, & le centre de toutes les affaires du pays. Il n'y a presque point de différence entre les habitans de Boston & ceux de

de Londres ; ce sont les mêmes goûts, les mêmes modes, les mêmes mœurs, & les mêmes usages. La baie de Maſſachuſet, au fond de laquelle cette ville eſt ſituée, s'étend d'environ huit milles dans les terres. (*M. D. M.*)

BOLWORTH, bourg dans la province de Leiceſter en Angleterre, à environ trente-cinq lieues de Londres, fameuſe par la bataille qui s'y donna entre Richard III & Henri VII en 1486, & qui mit fin aux guerres entre les maiſons d'Yorck & de Lancaſtre.

BOSZUT, petite rivière d'Eſclavonie, qui ſe jète dans la Save, près du lieu de l'ancienne ville de Sirmium.

BOTABA, petite île d'Aſie dans le grand Océan oriental, l'une des îles des Larrons, ou de Marie-Anne, des plus avancées vers le midi, & près de celle de Bacim. Elle eſt aſſez peuplée par les naturels du pays ; mais on en connoît à peine la côte.

BOTHMAR, comté d'Allemagne, dans la principauté, & à 7 lieues oueſt de Zell, ſur la Reuſe.

BOTADON, petite ville d'Angleterre dans la province de Cornouaille.

BOTHNIE, province conſidérable de Suède, ſur le golfe du même nom, qui la diviſe en orientale & occidentale ; l'orientale eſt celle qui eſt à l'orient de ce golfe, & l'occidentale eſt celle qui eſt à l'occident.

Les contrées habitées de la Bothnie occidentale ont, depuis les limites de l'Angermanie, juſqu'à l'égliſe de Tornéa, environ cinquante-huit milles Suédois de long, ſur dix-ſept à dix-huit de large. On voit le long des côtes différentes îles très-agréables. Les forêts, (dont les plus grandes confinent à la Laponie), les fleuves & les lacs y ſont en très-grand nombre ; les pâturages excellens ; le pays eſt uni & le terroir très-fertile : quoiqu'on enſemence les terres fort tard, les grains mûriſſent en ſix, ſept ou huit ſemaines, ſelon que le lieu eſt plus ou moins rapproché du nord. Le froid cauſe ſouvent de grands dommages, ſur-tout au mois de juillet, pendant les nuits glacées. Le pays renferme de bonnes mines de cuivre & de fer. Les habitans ſont braves, & vivent de l'agriculture, de leur bétail, de la chaſſe & de la pêche. Leur commerce conſiſte en poutres, planches, goudron, ſaumon ſalé & fumé, &c. cumin, ſuif, huile de poiſſon, beurres, fromages, toiles & pelleteries de toutes eſpèces. Le pays entretient un corps de troupes pour ſa défenſe : cette province eſt diviſée en quatre prévôtés qui dépendent d'une capitainerie particulière, érigée en 1638, & à laquelle appartient auſſi la Laponie. Le clergé eſt du diocèſe de Hernœſand : les quatre prévôtés ſont, Umea, Pitea, ou Pitovia, Lulea ou Lula, & Tornea ou Torne.

La Bothnie orientale eſt ſituée vers le nord, à l'orient du golfe de Bothnie. Sa longueur eſt de quatre-vingt-neuf milles & trois quarts, & ſa largeur de quarante. La nature a ſéparé cette contrée des pays adjacens par des montagnes qui règnent le long de la mer Baltique. Pluſieurs fleuves qui ſe déchargent ſoit dans la mer Blanche, ſoit dans le golfe de Bothnie, prennent leurs ſources dans cette province. Le pays eſt généralement aſſez uni, mais rempli de parties marécageuſes. Les mauvaiſes années ſont fréquentes, & les étés froids ſont d'autant plus nuiſibles, que l'on ne peut ſemer que vers la fin de mai ; mais celles des terres qu'on nomme *terres brûlées*, ſont de la plus grande fertilité. Les pâturages ſont aſſez médiocres. L'exportation du goudron eſt évaluée, année commune, à plus de trois mille tonneaux. Tout le bétail eſt d'une petite eſpèce, & les ours, en trop grand nombre, cauſent les plus grands ravages. Le pays a beaucoup de forêts & de forges. Les lacs & les fleuves ſont très-poiſſonneux. La pêche du ſaumon eſt très-abondante; on trouve en quelques endroits des perles fort belles. Les habitans des côtes parlent le Suédois, & les autres le Finlandois. Le total des habitans ne paſſe pas quatre-vingt mille ; ils entretiennent un régiment d'infanterie. Le clergé dépend du diocèſe d'Abo. Tout le pays eſt diviſé en trois parties ou fiefs, leſquels ne forment qu'une capitainerie. Ces fiefs ſont Cajana, Uleaborg, & Korsholm.

Le golfe de Bothnie eſt la partie la plus ſeptentrionale de la mer Baltique. Il eſt ſitué entre l'Uplande, l'Helſingie, la Médelpadie, l'Angermanie, la Bothnie occidentale & orientale, & la Finlande. Il s'étend du ſud au nord oriental, depuis les 60 d. 20' latitude du nord, juſqu'aux 65 d., 40'. Il eſt large d'environ quarante-cinq lieues marines depuis les îles d'Aland, juſqu'au 63 d. qu'il ſe rétrécit conſidérablement. Il eſt très-étroit vis-à-vis des îles de Querken ; mais enſuite il s'élargit de nouveau, & a près de vingt ſix lieues marines vis-à-vis d'Ulaborg. (*M. D. M.*)

BOTTWAR, ville du duché de Wirtemberg, ſur la rivière de même nom.

BOTZEN. *Voyez* BOLZANO.

BOTZENBOURG, jolie ville d'Allemagne, ſituée ſur l'Elbe, dans le duché de Meckelbourg. Toutes les barques qui y paſſent doivent un péage. *Long.* 28, 29 ; *lat.* 53, 34.

BOVA, petite ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre, près l'Apennin, à huit lieues de Reggio, avec un évêché ſuffragant de cette dernière. *Long.* 34, 3 ; *lat.* 37, 55.

BOUCHAIN, ville forte des Pays-Bas dans le Hainaut, à trois lieues de Valenciennes & de Cambray. Il y a des écluſes. L'Eſcaut la diviſe en deux parties. Le duc d'Orléans la prit le 12 mai 1676. Les alliés s'en rendirent maîtres en 1711 ; mais le maréchal de Villars la reprit l'année ſuivante. *Long.* 20, 58, *lat.* 50, 17.

BOUCHART (l'île), petite île de France en Touraine, ſur la Vienne, à 7 lieues de Tours.

BOUCHET (le), maiſon de plaiſance dans l'Iſle de France, à ſix lieues de Paris, près d'E-

tampes, embellie par Henri de Guénégaut, secrétaire d'état. Ce château mérite d'être cité, parce qu'il fut érigé en marquisat en faveur d'Abraham du Quesne, un des plus grands hommes de mer que la France ait eus, & que les cendres de cet illustre marin, qui naquit, vécut & mourut dans la religion réformée, reposent sur les bords du fossé, où il fut inhumé en 1688, avec beaucoup moins de pompe que ne le méritoient les services qu'il avoit rendus à l'état. Mais la reconnoissance lui a élevé un monument éternel dans le cœur des François. On estime beaucoup le gibier de la garenne de Montaubert, qui dépend du château du Bouchet.

BOUCHET, abbaye d'hommes, ordre de Citeaux, à 5 lieues n. o. de Clermont.

BOUDRI, petite ville sur une hauteur, dans le comté de Neufchâtel en Suisse.

BOUFFLERS, autrefois Cagni, bourg de France, avec titre de duché, & un château devant lequel il y a une statue équestre de Louis XIV. Il est situé sur le Theraim, à 3 li. o. de Beauvais.

BOUILLAS, abbaye d'hommes, ordre de Citeaux, diocèse d'Auch, fondée en 1150, à 2 lieues de Lectoure.

BOUILLON, autrefois Buillon, *Bullonium*, ville capitale du duché de même nom, avec un château fortifié, à 3 lieues n. e. de Sedan, 56 de Paris.

La ville & le château sont environnés en partie par la rivière de Semoy, qui en forme une presqu'île, dont l'isthme est une chaine de rochers escarpés : le château est assis sur un de ces rochers; quoiqu'il soit inaccessible, il ne peut pas être d'une longue défense, parce qu'il est commandé par plusieurs autres montagnes qui bordent la rivière.

A l'égard de la ville, elle n'a qu'un simple mur d'enceinte avec des tours bastionnées de distance en distance, les anciennes fortifications ayant été détruites lorsque la ville & le château furent pris par l'armée de Charles-Quint en 1521.

Il y a dans la ville un couvent d'Augustins & un collège fondé par le vicomte de Turenne; hors la ville, au fauxbourg de Liège, un couvent de religieuses chanoinesses de l'ordre du Saint-Sépulcre, & un prieuré de Bénédictins de l'abbaye de Saint-Hubert, fondé par les anciens ducs de Bouillon.

Cette ville, ainsi que le château, sont très-anciens: ils existoient dans le VIIIe siècle. Le père Fouille, dans son *Histoire de Liège*, prétend que le château fut bâti en 733, par Turpin, duc des Ardennes. Godefroi de Bouillon y est né.

Winceslas, roi de Bohême & duc de Luxembourg, vint y rendre hommage en personne le 11 juin 1359, de la terre & seigneurie de Mirwart, qu'il reconnut tenir des ducs de Bouillon à titre de pairie du château de Bouillon, avec toutes les dépendances de ladite terre, sans nulle retenue, sinon la voirie d'icelle, appartenante à la terre de Saint-Hubert; laquelle terre de Saint-Hubert, l'abbé, présent à cet acte, reconnoît tenir de même en fief de pairie dudit château de Bouillon. Les foi & hommage de cette abbaye ont été prêtés aux ducs de Bouillon successivement jusqu'à présent.

Il y a à Bouillon une cour souveraine; on ignore l'époque de son établissement; il y a seulement des actes qui annoncent que ce tribunal existoit avant le quinzième siècle.

Dans la nouvelle édition du Dictionnaire de la Martinière, on suppose que cette cour souveraine fut établie par le duc de Bouillon en 1678, lorsque Louis XIV le remit en possession du duché. L'histoire de la première guerre entre François Ier & Charles V, prouve le contraire; tous les historiens conviennent qu'une des causes de cette guerre, fut que Charles V voulut prendre connoissance d'un jugement rendu par ce tribunal, & par les pairs du duché de Bouillon, contre Emeric, seigneur de la baronnie d'Hierges, l'une des quatre pairies de ce duché. La coutume de ce duché, réimprimée en 1628, contient un chapitre particulier, intitulé de *la Cour souveraine*, qui rappelle sa constitution telle qu'elle avoit toujours existé.

Les arrêts de cette cour ne peuvent être réformés que par la voie de la révision, par les quatre pairs du duché, ou par un pareil nombre de réviseurs nommés par les parties, ou choisis par le souverain, si elles ne peuvent pas en convenir.

Il n'y a point d'histoire particulière du duché de Bouillon. Wassebourg, chanoine de Verdun, dans ses *Antiquités de la Gaule Belgique*, imprimées en 1749, rapporte la généalogie des anciens souverains de ce duché, possédé par la maison d'Ardennes. La briéveté à laquelle nous sommes forcés de nous restreindre, nous oblige de renvoyer à cet auteur, & à Justel & Baluze, qui ont suivi & continué cette généalogie jusqu'au commencement de ce siècle, dans leur *Histoire de la Maison d'Auvergne*; nous nous bornerons à dire que ces historiens sont tous d'accord que le duché de Bouillon appartenoit à Yves d'Ardennes; que cette princesse, seule & unique héritière de sa maison, épousa Eustache II, comte de Boulogne, dont elle eut Godefroy, qui prit le surnom de Bouillon, Baudouin & Eustache III, qui fut depuis comte de Boulogne; que de la maison de Boulogne, fondue dans celle de la Tour-d'Auvergne, descendent les ducs de Bouillon d'aujourd'hui, qui portent au second quartier de leurs armes, d'or à trois tourteaux de gueule, qui est de Boulogne. Il paroît que c'est sur cette descendance, & comme étant aux droits de la maison de la Marck, souveraine de Sédan & de Bouillon, dont ils ont épousé l'héritiere, qu'ils fondent leurs droits de propriété sur ce duché.

Les évêques de Liège ont, dans différens tems, formé des prétentions sur cette souveraineté. On lit dans quelques auteurs modernes, que ce duché leur fut vendu ou engagé par Godefroy de Bouillon, avant son départ pour la Terre-Sainte: on rap-

porte pour preuve de cette vente, le récit de plusieurs écrivains Liégeois, & une possession de plusieurs siecles. Laurent de Liége assure, dit-on, dans sa *Chronique*, achevée en 1144, que le duché de Bouillon fut vendu à l'évêque Otbert, par Godefroy de Bouillon, moyennant trois cents marcs d'argent, & un marc d'or.

Gilles d'Orval, qui vivoit dans le siècle suivant, avance le même fait, à la différence que, suivant lui, le prix de cette vente fut de mille trois cents marcs d'argent.

Albéric des Trois-Fontaines ajoute que le prix étoit de 1500 marcs, & qu'Yves d'Ardennes, mère du duc Godefroy, avoit consenti à cette vente; cette nouvelle assertion, omise par les écrivains précédens, étoit essentielle, parce que le duché de Bouillon appartenoit à Yves d'Ardennes, mère de Godefroy, & qu'elle vivoit encore lors de son départ.

Oldericus Vitalis, aussi auteur Liégeois, dit que le duché de Bouillon ne fut qu'engagé, mais il triple le prix; voici les termes dont il se sert: *tunc Godefridus Lotaringiæ dux, Bullonii castrum cum omnibus appenditiis suis episcopo Leodiensi invadiavit, & ab eo septem millia marcas argenti recepit.*

Le Père Bouille, dans son *Histoire de Liège*, rapporte que le duché de Bouillon fut vendu par le duc Godefroy à l'évêque de Liège, moyennant 1300 marcs d'argent & 3 marcs d'or, à condition que si trois de ses plus proches parens qu'il nommoit, ne retiroient pas ce duché en remboursant la somme, il demeureroit à l'évêque de Liège à perpétuité, après la mort de ces trois héritiers.

Telles sont les autorités sur lesquelles on établit les droits de propriété originaires des évêques de Liège sur le duché de Bouillon. C'est au public à juger si les contradictions frappantes qui règnent entre tous ces écrivains sur le prix de la vente prétendue, leur incertitude absolue sur la nature, l'essence & les conditions de l'acte, peuvent donner l'existence à un titre qui n'a jamais été produit ni cité. Fisen lui-même, auteur Liégeois, à qui toutes les archives de Liège ont été ouvertes, avoue de bonne foi, en parlant de cette vente: *Nunquam tamen instrumentum venditionis Bullonii mihi videri licuit.*

Ce qui pourroit avoir induit en erreur ces écrivains sur cette prétendue vente ou engagère, dont ils n'ont eu de connoissance que sur des bruits publics, ne seroit ce pas un acte passé effectivement par Godefroy de Bouillon, dans le tems qu'il se préparoit pour son voyage de la Terre-Sainte? Par cet acte, du consentement d'Yves sa mère, il met les fondations faites par son aïeul maternel, & par lui dans le duché de Bouillon, en faveur de l'abbaye de Saint-Hubert & du prieuré de Saint-Pierre de Bouillon, sous la protection de l'église de Liège, contre tous ceux de sa famille ou autres, qui voudroient y porter atteinte: cet acte est trop long pour le transcrire en son entier; nous en rapporterons seulement ce qui concerne le fait dont il s'agit: *Sed quia Jerusalem ire disposui dessensionem hujus meæ advocationis committo in manu omnipotentis pro cujus amore potestatem & honorem meum relinquere delibcravi, committo & in defensione ecclesiæ Leodiensis, quæ per divinium jus, ecclesiasticam justitiam debet tueri, committo etiam in manu venturi meo loco ducis*, &c.

Cet acte est dans les archives du chapitre de Liège, & dans celles de l'abbaye de Saint-Hubert. Il ne seroit point étonnant que l'évêque Otbert, homme entreprenant, à la faveur du titre de protection déférée à son église, eût répandu dans le public, après le départ de Godefroy de Bouillon, que ce prince lui avoit vendu ou engagé son duché; & que sur cette simple assertion, tous les écrivains du tems l'eussent cru.

Enfin, Otbert se mit en possession de ce duché; on ne sait pas par quelles voies; il n'y avoit personne pour l'en empêcher. Après le départ de Godefroy, & de Baudouin & Eustache ses frères, Yves leur mère s'étoit retirée dans un couvent de son comté de Boulogne, où elle mourut en odeur de sainteté.

Renaud Ier, comte de Bar, ayant prétendu qu'à cause de Mathilde son épouse, fille de Boniface, marquis de Lombardie, parent de Godefroy de Bouillon, il avoit droit de retirer ce duché, proposa à l'évêque de Liège de le lui recéder, aux offres de lui rembourser les sommes qu'il justifieroit avoir payées; l'évêque de Liège, qui étoit alors Alexandre, refusa cette restitution. Renaud lui déclara la guerre, assiégea & prit la ville & le château de Bouillon en 1134.

Adalbero II, successeur d'Alexandre, en porta ses plaintes au pape Innocent II. Il fit même deux voyages à Rome pour obtenir l'excommunication du comte de Bar, comme ravisseur des biens de l'église; Renaud y fut aussi: mais le pape, après avoir entendu les deux parties, prononça contre l'évêque de Liège. Il falloit que la cause fût bien injuste, dans un tems où les priviléges de l'église étoient singulièrement révérés, & où la moindre atteinte contre ses droits & possessions, étoit punie des anathêmes les plus effrayans. L'évêque de Liège, abandonné par le pape, se pourvut vers l'empereur Conrard III, mais avec aussi peu de succès: tous ces faits sont puisés dans les écrivains Liégeois; savoir, *Ægidius aureæ Vallis in vita Adalberonis II*, Alberic dans sa *Chronique*, en 1142; *Nicolaus, canonicus Leodiensis, in triumpho Sancti Lamb.* &c. Ils finissent ainsi le compte qu'ils rendent de cette discussion: *quapropter episcopus, secundo rediit inefficax, nec a ud regem justitiam, nec apud Vicarium Sancti Petri ullam consecutus misericordiam, & quia deerat ei apostolica regalisque justitia, armis Bullonium castrum repetere statuit.*

Ces mêmes écrivains nous apprennent qu'Adalbero fit alliance avec le comte de Namur, & quelques autres grands seigneurs ses voisins; qu'ils vinrent mettre le siège devant Bouillon; & que défaite

pérant de parvenir à se rendre maîtres du château, Adalbero fit venir de Liége la châsse de Saint-Hubert; qu'après une procession bruyante à l'entour du château, il fut pris miraculeusement en 1141. Il ne falloit rien moins qu'un tel prodige pour légitimer ses prétentions.

L'histoire ne fait pas mention du tems auquel les évêques de Liége en furent dépossédés. On voit seulement qu'en 1435, Jean Delos, seigneur de Heinsbergues, étoit duc de Bouillon; il est nommé en cette qualité, entre les princes qui, la même année, accompagnèrent Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, au traité d'Arras. Olivier de la Marche, dans ses *Mémoires*, en parlant de ce traité fait entre Charles VII & le duc de Bourgogne, rapporte que cette convention & assemblée faite à Arras, de la part de monf. de Bourgogne, il y fut en personne, y étant accompagné du duc Arnould de Gueldre, de l'évêque de Liége, du duc de Bouillon, qui se nommoit de Heinsbergues, de Jean Monsieur, héritier du duc de Cleves; Pontus Heult, *Rerum. Burgund.*, dit, *Philippum sequebatur Arnoldus Geldriæ dux*, *Bullonis dux*, *Joannes filius natu maximus ducis Cliviæ*, *Antistes Cameracensis & Leodiensis.* Suffrid, *Cronic. duc. Braban.* & en l'*Histoire des évêques de Liége*, fait souvent mention de ce Jean de Heinsbergues, qu'il appelle *excellentissimum principem*, & remarque qu'en 1421, lui & ses enfans, entre lesquels étoit l'évêque de Liége, firent un traité de paix avec le duc de Brabant.

Après ce Jean de Heinsbergues, il paroît que le duché de Bouillon passa à Robert de la Marck, premier du nom.

En 1486, Robert II, son fils, duc de Bouillon, ayant eu quelques discussions avec Maximilien, archiduc d'Autriche, se mit avec ses places, sous la protection de Charles VIII, lequel, par ses lettres du 13 juillet de la même année, promit de l'aider & secourir comme les seigneurs de son propre sang & lignage, contre tous ceux qui voudroient lui faire la guerre, entr'autres contre l'archiduc d'Autriche; & s'engagea de ne faire aucun traité sans l'y faire comprendre.

Cette protection n'empêcha pas que l'archiduc ne vînt assiéger Bouillon, & ne s'emparât du duché qu'il garda jusqu'après la paix de Senlis, faite en 1493, entre Charles VIII & Maximilien, devenu roi des Romains, & Philippe, archiduc d'Autriche son fils. Par ce traité de paix, dans lequel Robert de la Marck, duc de Bouillon, fut compris, on convint que tous ceux qui avoient servi en cette guerre, de part & d'autre, rentreroient en la jouissance de leurs terres & seigneuries, pour en jouir comme ils en jouissoient avant l'empêchement survenu, à cause des guerres depuis l'an 1470.

Il survint apparemment quelques nouvelles difficultés entre l'archiduc & le duc de Bouillon; car le traité de Senlis n'eut son entière exécution à leur égard, qu'en conséquence d'un autre traité particulier, fait entr'eux le 27 Décembre 1496, par lequel il fut spécialement convenu qu'en suivant la paix de Senlis, ledit Robert de la Marck seroit réintégré ès terres & seigneuries de Florenges & comté de Chiny, & aussi en la terre & seigneurie de Bouillon, ce qui fut exécuté, & le traité de Senlis depuis confirmé & ratifié après la mort de Charles VIII, par le roi Louis XII, son successeur, par traité fait à Paris le 2 août 1498.

L'année d'auparavant, il y avoit eu un autre traité de paix, entre le duc de Lorraine & ce même Robert de la Marck, duc de Bouillon, conclu par l'entremise de Louis XII, qui, pour cet effet, leur avoit envoyé le maréchal de Vaudricourt.

Au traité de Cambrai de l'an 1508, entre Louis XII, l'empereur Maximilien I, & Charles, archiduc d'Autriche, le même duc de Bouillon est compris parmi les alliés & confédérés de la France.

En 1518, le même duc de Bouillon, & Evrard de la Marck son frère, évêque de Liége, firent un traité de confédération & d'alliance défensive, avec Charles d'Autriche, roi d'Espagne, à Saint-Tron, le 27 Avril.

Enfin, il fit un traité d'alliance avec François Ier, à Remorentin, le 14 février 1520.

C'est ce dernier traité, & comme nous l'avons ci-devant dit, un jugement rendu par la cour souveraine de Bouillon, contre Emeric, seigneur d'Hierges, protégé par Charles V, qui occasionnèrent la première guerre entre cet empereur & François Ier.

En 1521, Charles V envoya le comte de Nassau à la tête d'une armée, pour s'emparer du duché de Bouillon. Il assiégea & prit la ville & le château; y fit mettre le feu après les avoir pillés; & en 1522, il donna ce duché à l'évêque de Liége, qui étoit resté son allié en conséquence du traité de 1518.

Le maréchal de la Marck le reprit en 1552; M. de Thou, la Poplinière, Belleforêt, Dupleix, & après eux Mezerai, rapportent unanimement que, dans le tems des conquêtes que fit l'armée d'Henri II, le maréchal de la Marck, qui étoit Robert IV, duc de Bouillon, jugeant que l'occasion étoit favorable pour recouvrer son duché de Bouillon, (dont, suivant les mêmes auteurs, le maréchal étoit le véritable seigneur & propriétaire), il supplia le roi de l'aider à le reprendre; que le roi lui prêta quatre mille hommes d'infanterie, douze cents chevaux, & quelques pièces d'artillerie, dont il se servit avec tant d'adresse & de valeur, qu'il reprit la ville & le château, & ensuite le reste du duché, trente ans après que son aïeul en avoit été dépouillé par Charles V, qui l'avoit donné à l'évêque de Liége.

Depuis 1552 le maréchal de la Marck, & Robert, son fils & son successeur, possédèrent ce duché jusqu'en 1559.

Mais Philippe II, roi d'Espagne, ayant insisté lors des conférences tenues, pour parvenir au traité de Château-Cambresis, à ce que le château de

Bouillon fût remis à l'évêque de Liège, en l'état qu'il étoit avant le commencement de la guerre, cette restitution fut promise par Henri II, qui en écrivit à la duchesse douairière de Bouillon, le 25 mars 1558, en la « priant, pour l'amour de lui, & » pour ne pas empêcher la paix, de vouloir bien » se prêter à la remise de ce duché, lui promettant » qu'il lui en feroit, à elle & à ses enfans, si bonne » & honnête récompense, qu'ils auront juste cause » & occasion de eux demeurer contens & satisfaits ». Le roi ne s'en tint pas à cette seule promesse, il en fit expédier un brevet en forme, sous la même date, tant il étoit persuadé de la légitimité des droits de la maison de Bouillon sur ce duché.

La duchesse de Bouillon se rendit à ces instances, à condition cependant que les droits de ses enfans, tant pour raison de la propriété de ce duché, qu'à cause des sommes à eux dues par les communautés du pays de Liège, seroient réservés pour être jugés par des arbitres. Cela fut ainsi convenu par l'article 14 de ce traité, conclu en 1559.

Charlotte de la Marck, seule héritière de la branche aînée de sa maison, épousa, en 1591, Henri de la Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne, auquel elle apporta en dot les souverainetés de Sédan & Raucourt, & ses droits sur le duché de Bouillon : elle mourut quelques années après, ayant institué son mari pour son héritier.

L'évêque & les états de Liège ayant toujours refusé de convenir d'arbitres avec la maison de Bouillon, ainsi qu'il avoit été réglé par le traité de Château-Cambresis, il fut stipulé par celui de Vervins, en 1598, qu'il en seroit nommé dans six mois : cette stipulation resta encore sans effet, malgré les sollicitations des ducs de Bouillon.

Dans le nombre des mémoires qu'ils firent imprimer, il y en eut un, intitulé : *Discours des droits & prétentions de Frédéric-Maurice, premier au nom, duc de Bouillon*; (il étoit fils de Henri de la Tour d'Auvergne), *contre l'évêque & le chapitre de l'église de Liège, & les états & communautés dudit pays*, imprimé pour la première fois en 1636, & remis, suivant une note en marge, au chapitre de Liège, le 26 décembre de la même année.

Ce mémoire fit plus d'effet que les précédens; il amena le chapitre & les états à transiger avec ce prince sur les créances qu'il avoit à exercer contre eux. La transaction est du 3 septembre 1641.

Nous avons sous les yeux cette transaction, & le mémoire de Frédéric-Maurice, sur lequel elle intervint.

Ce mémoire contient deux parties. Dans la première, Frédéric-Maurice établit ses droits de propriété sur le duché de Bouillon, contre l'évêque de Liège; la seconde contient un état détaillé de toutes les créances de sa maison, sur les états & communautés du pays de Liège.

L'évêque de Liège, ni les états, ne voulurent entrer dans aucune explication sur la première partie du mémoire, relative à la propriété du duché; aussi la transaction n'en parle-t-elle pas directement ni indirectement, les états se bornant à discuter les différens objets de créances, tels qu'ils étoient détaillés dans la seconde partie du mémoire du duc de Bouillon. Les parties arrêtèrent, de concert, que toutes ces créances seroient réduites à une somme de 150000 florins, quoiqu'elles excédassent 200000 florins. La transaction ne porte que sur ce seul & unique objet; on y stipule que c'est pour l'extinction de toutes les prétentions que le prince de Sédan peut avoir contre lesdits états, ou aucuns membres d'iceux, résultans & provenans des obligations & titres rappellés en ladite transaction; on n'y dit pas un mot de la cession du duché de Bouillon, ni des droits de souveraineté sur ce duché (comme quelques auteurs modernes l'ont prétendu) parce qu'il n'en étoit pas question, les états n'ayant voulu transiger que sur les créances.

Par la procuration, donnée par Frédéric-Maurice au sieur Hildernisse, pour stipuler pour lui dans cette transaction, ce prince avoit pris la qualité de duc de Bouillon; il est vrai que le fondé de procuration se prêta à n'insérer dans la transaction que le titre de prince de Sédan-Raucourt, &c. à condition que l'évêque de Liège, qui auroit voulu prendre le titre de duc de Bouillon, ne feroit pas partie dans l'acte; & qu'en fin de cet acte on inséreroit la clause, voir que le titre, repris dans la présente transaction, de part & d'autre, ne portera aucun préjudice ni conséquence, autre que de droit leur appartient : il restoit donc d'autres discussions sur lesquelles on ne transigeoit pas.

Ce même Frédéric Maurice, duc de Bouillon, quelque tems après cette transaction, céda à la France, à titre d'échange, les souverainetés de Sédan & Raucourt. On stipula dans l'acte d'échange, qui ne fut signé & arrêté que le 20 mars 1651, que le duc de Bouillon se réservoit les droits qu'il avoit au château de Bouillon, & aux portions de ce duché, usurpées sur ses prédécesseurs par le roi d'Espagne & l'évêque de Liège : & que dans le cas où les parties de ce duché, occupées par l'évêque de Liège, seroient reprises sur lui, elles lui seroient rendues.

Louis XIV reprit effectivement, en 1676, le château de Bouillon & les autres parties du duché détenues par l'évêque de Liège.

Godefroy-Maurice, alors duc de Bouillon, lui représenta ses droits sur cette souveraineté, droits que Frédéric-Maurice, son père, s'étoit expressément réservés par le contrat d'échange : en conséquence, il pria sa majesté de lui permettre d'en reprendre possession.

Louis XIV nomma des commissaires; & sur le compte qu'ils lui rendirent de la justice de la demande du duc de Bouillon, & en exécution de la clause particulière du contrat de 1651, dont nous venons de faire mention, le roi, par un arrêt de son conseil, en date du premier mai 1678, permit au duc Bouillon de se remettre en possession de ce

duché, pour en jouir an toute propriété, ainsi qu'en avoient joui ses prédécesseurs ducs de Bouillon, & depuis les évêques de Liège. Cette remise fut confirmée par le traité de Nimegue en 1675.

Godefroy-Charles-Henri de la Tour-d'Auvergne, aujourd'hui duc de Bouillon, pair & grand chambellan de France, est né le 26 janvier 1728, & a épousé, le 28 novembre 1743, Louise-Henriette Gabrielle de Lorraine. Il est fils de Charles-Godefroy de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, décédé le 24 octobre 1771, & de Marie-Charlotte Sobieska, princesse royale de Pologne, & arrière petit-fils de Godefroy-Maurice de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, à qui Louis XIV avoit remis le duché de ce nom.

BOUIN (l'île de), île de France sur la côte du bas-Poitou, dont elle n'est séparée que par un canal. Par édit du 29 septembre 1714, elle est de la jurisdiction du Poitou. Sa forme représente un triangle de deux lieues de long. Il y a un bourg: les habitans sont exempts de taille.

BOVINES. *Voyez* BOUVINES.

BOVINO, petite ville d'Italie au royame de Naples, dans la Capitanate, proche les monts Apennins, avec un évêché suffragant & à 12 li. n. e. de Bénévent.

BOULAM. *Voyez* BULAM.

BOULAY, ou BOLSHEM, petite ville de Lorraine, à 4 lieues s. o. de Saarlouis, généralité de Nancy.

BOULENCOURT, abbaye de France, diocèse, élection & à 10 lieues n. de Troyes, ordre de Citeaux. Son revenu est de 4500 liv.

BOULENE, petite ville du comté Venaissin, à 2 li. du Pont Saint-Esprit.

BOULOGNE, ville de France en Picardie, avec un évêché suffragant de Reims, & un port, à l'embouchure de la Liane; c'est le *Gesoriacum* des anciens: elle fut nommée *Bononia* sous Constantin. La cathédrale est sous l'invocation da la Vierge. L'inféodation que fit Louis XI en 1478, du comté de Boulogne, est singulière: il est dit, dans les lettres-patentes, que lui & ses successeurs tiendront le comté de Boulogne de la Vierge, par un hommage d'un cœur d'or, à leur avénement à la couronne.

Cette ville est le siège d'un gouverneur particulier, d'un commandant & d'un lieutenant de roi, d'une sénéchaussée, d'un bailliage prévôtal, d'une maîtrise particulière des eaux & forêts.

Le collège est régi par les PP. de l'Oratoire, le séminaire par les Lazaristes: l'hôpital est magifiquement bâti par les libéralités de la maison d'Aumont. Le mouilliage devant Boulogne est mauvais, à moins que les vents ne soient depuis le nord au sud-est. La tour d'ordre, qui étoit un fanal bâti par les Rumains, est tombée en ruine; c'étoit pour éclairer les vaisseaux qui alloient & venoient de la Grande-Bretagne: car depuis César jusqu'aux derniers empereurs, tous ceux que l'histoire dit avoir passé chez les Bretons, se sont embarqués à *Gesoriacum*: tels que l'empereur Claude, qui de Marseille se rendit à ce port; l'empereur Maximien, Lupicin, chef d'armée sous Julien & Théodose-le-Grand. C'est Caligula qui fit construire cette tour octogone, dont le circuit étoit de deux cents pieds, & le diamètre de soixante-six, ayant douze établemens, & alloit en diminuant: de *turris ardens*, tour ardente, on a fait *ordans* ou *ordensis*, depuis *ordrans*, d'où le mot *tour d'ordre*. Charlemagne, en 810, rétablit ce phare; les Anglois firent autour, en 1545, un petit fort avec des tours; ensorte que le phare faisoit comme le donjon de la forteresse. Mais en 1644, tout tomba le 29 juillet en plein midi, & n'a pas été relevé.

L'usage de tirer le sort des saints à la réception des chanoines, existe encore dans la cathédrale de Boulogne, comme cela se pratiquoit dans l'ancienne église de Thérouane, dont l'évêché fut transféré à Boulogne. M. de Langle, savant évêque de Boulogne, voulut en vain, en 1722, abroger cet usage, qu'il regardoit comme superstitieux. Elle est à 9 li. o. de Saint Omer, 20 n. o. d'Arras, 22 o. de Lille, 7 s. de Calais, 58 n. de Paris *Long.* 19, 16, 44; *lat.* 50, 43, 31. *Voyez* BOULONOIS. (*R.*)

BOULOGNE, village de France, à 2 lieues o. de Paris, qui donne son nom à un bois qui lui est contigu, & qui a mille neuf cent soixante-dix arpens; il est entouré d'un mur, & a plusieurs portes. Il y a dans ce bois un ancien château royal, revêtu en faïence, appellé *Madrid*, que François Ier habita après son retour d'Espagne.

BOULONNOIS, contrée de France dans la Picardie, dont Boulogne est la capitale. Ce pays fut uni à la couronne par Louis XI. Son commerce principal consiste en charbon de terre, en beurre, harengs, & liqueurs fortes. Le Boulonnois a environ douze lieues de long, sur huit de large. Il forme un gouvernement général, indépendant de celui de la Picardie. Il a eu ses comtes particuliers jusqu'en 1477, que Louis XI l'acquit de Bertrand de la Tour-d'Auvergne. (*R.*)

BOULOUERE, petite ville de Francce, à 5 li. e. du Mans.

BOUQUENON. *Voyez* SAAR-BOCKENHEIM.

BOURAS, abbaye de France au diocèse d'Auxerre, ordre de Citeaux. Elle est du revenu de 2000 liv., & est à 7 lieues n. de Nevers.

BOURBON, ou MASCAREIGNE (île de), île d'Afrique dans la mer des Indes, à l'orient de l'île de Madagascar. Elle a environ 15 lieues de long sur 10 de large. Les François s'y établirent en 1657 & 1672. C'est l'entrepôt des vaisseaux François qui vont à la côte de Coromadel. Les ouragans y sont fréquens, & font quelquefois de grands ravages.

Cette île fut anciennement appellée *Mascaria* ou *Mascarenhas*, du nom de l'amiral Portugais qui la découvrit, & qui se contenta d'y laisser quelques animaux qui s'y multiplièrent. Elle est située

par les 73 deg. 30 min. de longitude, & par les 20 deg. 30 min. de latitude mérid. Elle fut souvent reconnue par les François, dans leurs voyages de Madagascar à l'Inde, pendant le dix-septième siècle. Leurs vaisseaux y relâchèrent, engagés par la salubrité de l'air, la bonne qualité des eaux & l'abondance des tortues de terre. Les mêmes raisons firent desirer aux convalescens, tant de la colonie du fort Dauphin à Madagascar, que des vaisseaux qui y passoient, d'y séjourner pour se rétablir. Telle a été la premiere origine de cette colonie. Vers 1669, les habitans de Madagascar, ayant détruit le fort Dauphin, les François se réfugièrent à l'île Bourbon. Cette colonie s'accrut encore de quelques forbans, auxquels on accorda une amnistie, & de quelques employés & ouvriers de l'ancienne compagnie. Ce ne fut qu'en 1720 que l'établissement en grand d'une compagnie des Indes vint animer cette poignée d'habitans: leur industrie a été encore beaucoup augmentée par le génie du grand la Bourdonnais. Depuis cet homme, unique par ses talens, ses lumières, son courage & son activité, elle a toujours prospéré.

La colonie est actuellement dans l'état le plus florissant auquel elle puisse aspirer. Sa population est d'environ cinq à six mille blancs & trente mille noirs. La milice bourgeoise est composée d'environ douze cents hommes, de l'âge de quinze ans à celui de cinquante. L'île peut se nourrir elle-même, & fournir à ses besoins en cuir, laine & coton. Elle ne manufacture pas ces deux derniers articles. Elle peut exporter annuellement dix mille balles de café, du poids de cent livres la balle, & deux millions pesant de grains. C'est avec cet objet, pouvant former un capital de 750,000 liv. & avec les dépenses du roi pour l'entretien de ses employés civils & militaires, que cette colonie doit payer l'importation qui lui est faite en esclaves, fer, savon, huile, vin, eau-de-vie, habillement, toile, mercerie, clinquaillerie, bijouterie, &c.

Les inexactitudes du livre sur les deux Indes, au sujet des récoltes que l'on fait dans cette île, sont trop palpables pour mériter aucune réfutation dans un livre comme celui-ci: il suffit d'en prévenir pour les faire appercevoir au lecteur le moins attentif.

Huit paroisses, desservies chacune par un ou deux prêtres de la congrégation de la Mission, sous la direction d'un préfet apostolique qui y réside, ou qui réside à l'île de France, partagent l'île, qui est gouvernée & administrée, quant au temporel, par un gouverneur particulier & un commissaire ordonnateur, recevant l'un & l'autre les ordres du gouverneur général & de l'intendant de l'île de France. Un conseil supérieur y est établi pour juger en dernier ressort les appels des sentences d'une jurisdiction royale.

L'île est ronde, & a à peu près soixante lieues de circonférence: elle n'a point de port, mais plusieurs rades foraines, dont celle de Saint-Denis & celle de Saint-Paul, du nom des quartiers principaux de l'île qui y sont situés, sont les meilleures & les plus fréquentées; la derniere même pourroit être regardée comme une excellente baye, s'il étoit possible d'en sortir quand les vents passent dans la partie de l'ouest. La côte en est saine & a dix brasses de profondeur par-tout, à une ou deux portées de fusil du rivage. Cependant le vent, les barres & les récifs qui forment le rivage, dans plus de la moitié de l'île; les madrepores, qui couvent une grande partie des fonds, rendent la plus grande partie des côtes inabordables, & les mouillages peu sûrs.

L'intérieur de l'île, par la hauteur des montagnes, la profondeur des ravines & leur escarpement, ne peut être mieux comparé qu'à un artichaud garni de toutes ses feuilles. Il n'y a donc de terres cultivables qu'à aller de la mer aux montagnes, jusqu'à une certaine hauteur, faisant la profondeur d'environ une ou deux lieues. Or, déduisant sur cet espace les montagnes & les ravines, en grand nombre, qui s'y trouvent placées, les roches, tufs, sables & lits des rivières, on croit pouvoir réduire la superficie des terres cultivables, tant bonnes que mauvaises, à cinquante lieues quarrées. Personne ne s'est encore avisé, jusqu'à présent, de calculer l'élévation des montagnes de cette île, au-dessus du niveau de la mer; mais on peut assurer qu'elle n'est pas moindre de douze cents toises.

La terre presque par-tout en pente, réparant ses pertes par les sucs que les eaux lui apportent des terreins supérieurs, y est en général de meilleure qualité que celles de l'île de France. Quoique l'île soit actuellement dans un état brillant, en comparaison de ce qu'elle étoit il y a vingt ans; cependant, on peut assurer que ses fournitures étoient plus considérables dans ce tems-là qu'elles ne le sont à présent. Les terres neuves y sont très-rares aujourd'hui, & la terre une fois épuisée, par la production non interrompue pendant dix, vingt & trente ans de deux récoltes annuelles, devient un tuf qui ne rapporte pas même de mauvaises herbes, ou une savanne formant un maigre pâturage.

Le riz, le froment, le maïs, le poix du cap, les haricots, les voëmes, les amberies, les ambrevates, la canne de sucre, le manioc, la patate, le songe, le café, le coton, sont ici, ainsi qu'à l'Ile de France, les objets de culture les plus généraux. Le labour des terres ne consiste qu'à en gratter la superficie à deux ou trois pouces de profondeur au plus avec la pioche.

Les chevaux y sont bons & vifs; & quoiqu'ils ne soient jamais ferrés, ils vont dans les montagnes avec une aisance qui fait frémir, quand on n'y est pas habitué; mais en général, ils y durent peu, vraisemblablement parce qu'ils sont mal soignés. Les autres animaux domestiques, comme bœufs, cochons, volailles, cabrits, moutons, s'y multiplient aisément. Les vaches y donnent peu de lait, encore ne le laissent-elles traire que quand leur veau est à côté d'elles. La tortue de terre y étoit autrefois extrêmement commune; mais il n'y en

reste plus. La chauve-souris de la grande espece, mets aussi recherché qu'il le mérite par son goût délicat, commence à y devenir fort rare. Il y a beaucoup d'abeilles sauvages qui fournissent à l'île sa consommation en cire.

La mer qui environne l'île est abondante en poissons de différentes especes, dont aucune n'est malfaisante: dans les mois de juin & de juillet, la baleine y est commune; mais on ne la pêche pas.

La mort prématurée de M. de Commerson, médecin botaniste, que la cour a entretenu long-tems à l'île Bourbon, a privé les savans du fruit de son assiduité au travail sur les plantes, & des découvertes qu'il avoit faites dans l'immensité des richesses de ce genre que la terre y présente sur les différentes élévations de son sol au-dessus du niveau de la mer.

Dans la partie du sud-est de cette île, à quatre lieues du bord de la mer, il y a un volcan qui brûle toujours, plus ou moins, depuis que l'île est connue. On y voit encore la trace bien distincte d'un volcan qui a brûlé dans la partie de l'est, à deux lieues du bord de la mer, & dont les vestiges n'annoncent pas plus d'un siècle d'antiquité.

Voyez, pour le surplus de ce que l'on pourroit dire sur cette colonie, l'article ILE DE FRANCE. *Cet article nous a été communiqué par M. Duval, ancien greffier en chef de l'île de Bourbon.*

BOURBON-L'ARCHAMBAUT, ou BOURBON-LES-BAINS, petite ville de France, dans le Bourbonnois, à 6 lieues de Moulins, remarquable par ses bains; les eaux en sont salées, & laissent sur les bords du vase une couleur jaunâtre, avec une odeur de soufre; elles sont si chaudes au toucher, qu'on ne sauroit y tenir long-tems la main: on en boit cependant sans se brûler. *Long.* 20 *d.* 43 *m.* 29 *sec. lat.* 46 *d.* 35 *m.* 22 *sec. Voyez* BOURBONNOIS.

BOURBON-LANCY, ville de France, au duché de Bourgogne, dans l'Autunois, avec un bon château. Ses eaux minérales sont célebres. *Long.* 21 *d.* 26 *m.* 32 *sec. lat.* 46, 37.

Cette ville, située près de la Loire, a trois paroisses, trois couvens & deux hôpitaux. C'est le siége d'un bailliage & d'un gouvernement particulier. Il y a une subdélégation de l'intendance. Son grand bain, fermé de murailles circulairement, & pavé en marbre, est un ouvrage des Romains. (*R.*)

BOURBONNE-LES-BAINS, bourg de France en Champagne, dans le Bassigny, celebre par ses eaux minérales. Ces eaux sont si chaudes, qu'on peut à peine y tenir le doigt pendant quelques secondes: on en peut boire cependant sans se brûler; elles ne cuisent point l'herbe, & n'en altèrent point la couleur; elles bouillent moins vîte que l'eau commune chaude au même degré; elles sont fort chargées de soufre, ce qui fait qu'elles dorent les vases d'argent, *Histoire de l'Académie* 1724.

BOURBONNOIS, province & duché-pairie de France, entre le Berry & la Bourgogne; Moulins en est la capitale. Ses principales rivières sont la Loire, l'Allier & le Cher. Ce pays abonde en bleds, fruits, pâturages, bois, gibier, & en vin: il s'y fait d'ailleurs un certain commerce. On fabrique à Moulins des serges, des étamines & des crêpons; à Hérisson & à Montluçon on fait des toiles.

Cette province fut érigée en duché-pairie par Philippe de Valois en 1329, en faveur de Louis, fils de Robert, le plus jeune des fils de Saint Louis. Ce duc eut deux fils, Pierre & Jacques. C'est de ce dernier que descend la maison de Bourbon aujourd'hui régnante.

BOURBOURG, petite ville de France dans la Flandre, à une demi-lieue de Gravelines. *Long.* 19, 50; *lat.* 50, 55.

Les François la prirent en 1657, & elle leur est demeurée par le traité des Pyrénées. Les fortifications en ont été démolies. Il y a une abbaye pour des demoiselles nobles. Elle est sur un canal qui conduit à Dunkerque, à 4 li. de laquelle elle est située.

BOURDEILLE, petite ville de France dans le Périgord, sur la Drome.

BOURG-ACHARD, petite ville de France en Normandie, dans le Roumois, à 7 lieues de Rouen, avec une maison de chanoines réguliers de l'ordre de Saint Augustin. (*R.*)

BOURG-ARGENTAL, petite ville de France, dans le Forez, à 4 lieues s. e. de Saint-Etienne.

BOURG-EN-BRESSE, ville de France, au gouvernement de Bourgogne, & en particulier dans la Bresse dont elle est capitale. Elle est située en plaine au bord de la Ressouze. Outre son église collégiale & paroissiale sous l'invocation de Notre-Dame, elle a six couvens, un collége régi ci-devant par les Jésuites, un hôpital, une maison de charité. C'est le siége d'un gouvernement particulier, d'un bailliage principal, d'un présidial uni au bailliage, d'une chancellerie près le présidial, d'une châtellenie royale possédée en engagement par la maison de Bourbon-Condé, d'une lieutenance des maréchaux de France. Il s'y trouve une chambre & recette des décimes de la partie du diocèse de Lyon qui s'étend en Bresse & en Bugey; gruerie, maréchaussée, élection, justice des gabelles, justice des traites foraines, bureau de recette des mêmes traites, grenier à sel, recette des tailles, subdélégation de l'intendance. On y compte environ 7000 habitans, & 560 feux; c'est le chef-lieu d'un mandement qui comprend 21 paroisses. L'horlogerie en fut une bonne branche de commerce, aujourd'hui anéantie. Il y a quelques métiers en bas de soie. Sous la halle, une des plus vastes du royaume, on voit une chaire où prêcha S. Vincent Ferrier.

La ville de Bourg fut érigée en évêché en 1511. L'évêché fut supprimé l'année suivante à la sollicitation de François I. Rétabli en 1521, il fut supprimé de nouveau en 1536. Louis XIV créa une cour souveraine à Bourg, pour les pays échangés avec le duc de Savoie; mais il la supprima en 1661. L'église

glise de N. D. étoit le siège du diocèse dans les intervalles où la ville fut épiscopale. Sur le premier pilier de cette église, se voit une épitaphe intéressante sans doute par l'homme célèbre qui l'y plaça : c'est un monument de sa tendresse filiale, qui honore autant son cœur, que la profondeur de ses connoissances ont acquis de gloire à son génie.

Petrus le François.

Universâ civium voce justus, pius ac beneficus;
Uxoriæ fidelitatis austerrimæ,
Paterni amoris ardentissimi exemplum
Obiit die 26 oct. 1755 æt. 63.
Hoc virtutibus omnibus monumentum, gratitudinis suæ
Testimonium,
Post 20 annos adhuc lugens & ægrè superstes,
Posuit filius amantissimus
Hieronimus De la Lande Ac. Reg. Sci. Par. Socius.

A un demi quart de lieue de cette ville est un couvent d'Augustins déchaussés, connus par les beaux mausolées de la maison de Savoie, & par la belle architecture gothique de son église. Cette maison fut fondée par Marguerite d'Autriche, veuve de Philibert II, duc de Savoie. L'église, médiocrement grande, passe pour un chef-d'œuvre d'architecture. Une partie des vitraux, qui étoit d'un prix inestimable, fut brisée par un orage en 1720. On y voit le tombeau de Philibert-le-beau, duc de Savoie, celui de Marguerite de Bourbon sa mère, & celui de Marguerite d'Autriche sa femme, qui fut la fondatrice du couvent. Les formes du chœur sont d'une grande délicatesse; les statues des anciens patriarches & des prophètes, qui en sont la séparation, sont du plus grand mérite.

Bourg-en-Bresse est la patrie de Vaugelas, connu par sa belle traduction de Quint-Curce, & celle de M. de la Lande, l'un des plus célèbres Astronomes qu'ait produits notre nation.

M. le François de la Lande (Joseph Jérome), lecteur royal en astronomie, censeur royal, de l'académie des sciences de Paris, de celles de Londres, de Berlin, de Pétersbourg, de Bologne, &c. naquit à Bourg-en-Bresse, le 11 Juillet 1732. Il fut envoyé à Berlin par le roi, en 1751, pour observer la distance de la lune à la terre, & il y fut reçu de l'académie de Berlin. Le 7 février 1753, il fut élu par l'académie royale des Sciences de Paris, & élevé au grade de pensionnaire le 4 Mars 1772. Il a rendu son nom célèbre par différens ouvrages, dont voici les principaux.

Tables Astronomiques de Halley, pour les planètes & les comètes, augmentées de plusieurs tables nouvelles, & de l'Histoire de la Comète de 1759; *Paris* 1759, *in*-8°.

Exposition du Calcul Astronomique; *Paris* 1762, de l'imprimerie royale, *in*-8°.

Voyage d'un François en Italie, dans les années 1765 & 1766; *Paris*, 1769, 8 vol. *in*-12, avec un volume de planches, format *in*-4°.

Astronomie, en 3 vol. *in*-4°. Cet ouvrage est le plus complet qu'on ait donné dans cette science: il contient des tables nouvelles de tous les mouvemens célestes. Les Hollandois l'ont fait passer dans leur langue.

Traité du Flux & du Reflux de la Mer, avec des supplémens formant le quatrième volume de l'ouvrage précédent.

Seize volumes de la Connoissance des Tems, ou des Mouvemens célestes, publiés par ordre de l'académie des Sciences, depuis 1760 jusqu'à 1774.

Abregé d'Astronomie, *in*-8°; *Paris*, 1775, réimprimé en Hollande, & traduit en Allemand, en Hollandois & en Italien, par M. Toaldo, célèbre Professeur d'Astronomie à Padoue.

Mémoires sur les passages de Vénus, de 1760 & 1769.

Ephémérides des mouvemens célestes pour dix ans, depuis 1775 jusqu'à 1784, tome VII, *in*-4°, 1774; le tome VIII est sous presse.

Histoire des Canaux de Navigation, & spécialement de celui de Languedoc. Dans cet ouvrage, qui forme un grand volume *in-folio*, il est parlé de tous les canaux anciens & modernes, exécutés, entrepris ou projetés chez tous les peuples du monde.

Bourg est à 8 lieues e. s. e. de Mâcon, 9 n. e. de Trévoux, 15 n. o. de Bellay, 17 o. s. o. de Gex, & 93 s. e. de Paris. *Long.* 22 d. 53′ 55″; *lat.* 46 d. 12′ 31″. (*R.*)

Bourg-Fontaine, chartreuse à une lieue de Villers-Cotterets.

Bourg-sur-Gironde, ville de France dans le Bourdelois, à 4 lieues n. de Bordeaux, avec un assez bon port, à une demi-lieue du confluent de la Dordogne avec la Garonne. (*R.*)

Bourg-sur-mer, ville de France en Guienne, avec un assez beau port, au confluent de la Dordogne & de la Garonne, à 6 lieues de Bordeaux. *Long.* 17; *lat.* 45.

Bourg-Moyen, abbaye de Bénédictins dans Blois, & réunie à l'évêché de cette ville.

Bourg-d'Oisans, bourg de France, élection & à 7 lieues s. e. de Grenoble.

BOURGANEUF, ville de France dans la Marche, sur la rivière de Taurion, à six lieues de Limoges. C'est la résidence du grand prieur de Malthe de la langue d'Auvergne. On y voit la tour que Zizim, frère de Bajazet, y fit bâtir.

BOURGES, *Avaricum*, & depuis *Bituriges*, ancienne & grande ville de France, capitale du Berry. Elle est sur les rivières d'Auron & d'Yèvre, presqu'au centre de toute la France. *Long.* 20, 3, 26; *lat.* 47, 4, 58.

C'est le siège d'un gouverneur particulier, qui est en même tems gouverneur général & grand bailli, d'un lieutenant de roi, d'un archevêché, dont l'archevêque prend le titre de primat des Aquitaines, & jouit des droits de primatie par rapport à Alby; d'une intendance, d'une généralité de sept élections; savoir, Bourges, Issoudun,

Châteauroux, le Blanc, la Châtre en Berri, Saint-Amand en Bourbonnois, la Charité en Nivernois; d'un bailliage & présidial, d'une élection, d'une prévôté royale relevant du bailliage, d'une justice royale, d'un grenier à sel, d'une maîtrise particulière des eaux & forêts, d'un hôtel des monnoies, d'une prévôté générale de maréchaussée, d'une jurisdiction consulaire, &c. &c.

L'université, célèbre pour le droit, fut fondée en 1466, par Louis XI.

Le collège qui étoit dirigé avant par les Jésuites, est un bâtiment aussi vaste que magnifique. On compte à Bourges seize églises paroissiales, cinq chapitres, y compris celui de la métropole, deux autres réunis au séminaire, quatre abbayes, nombre d'autres maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe; quelques places publiques, un mail, &c. & environ vingt-quatre mille ames, dont, par malheur, les ecclésiastiques & les moines forment une partie beaucoup trop nombreuse. L'église cathédrale est un des plus beaux édifices gothiques de l'Europe, & occupe l'endroit le plus élevé de la ville. Le palais, dont une partie sert de logement aux gouverneurs, l'autre de siège aux jurisdictions royales, fut bâti par Jean de France. Sa grande salle, sans pilliers, est digne d'être vue. C'est-là que se tient la foire de Noël, & que se font les assemblées de la province. La pragmatique-sanction fut faite à Bourges en 1438. Louis XI, qui y étoit né, accorda au maire & aux échevins le privilége de noblesse, ce qui a beaucoup trop multiplié le nombre des nobles dans une ville assez pauvre & qui ne fait presque point de commerce. C'est la patrie du célèbre Bourdaloue. Il s'y est tenu divers conciles en différens tems. On y trouve une source d'eaux minérales, qui sont salutaires dans bien des maladies. Les fabriques consistent en toiles, en quelques étoffes de laines, & en bas. (*M. D. M.*)

BOURGET, petite ville de Savoie, sur le lac de même nom, qui se décharge dans le Rhône. Elle est à 6 li. n. de Chambéry.

BOURGNEUF, ville de France en Bretagne, avec un petit port sur la Loire, à 8 lieues s. o. de Nantes. Il y a un autre Bourgneuf dans l'élection & à 2 li. e. de la Rochelle.

BOURGOGNE, province considérable de France, avec titre de duché, située entre le Bourbonnois & le Nivernois à l'occident, la Franche-Comté à l'orient, la Champagne au septentrion, & le Lyonnois au midi.

Les bleds, les vins & les fers sont les principales branches de son commerce. Les bois, les foins, les laines, les bestiaux, y sont encore des objets considérables de négoce.

Le gouvernement de Bourgogne, outre le duché de ce nom, comprend la Bresse, dont le Bugey & le Valromey font partie, & le pays de Gex; indépendamment des bornes assignées pour le duché de Bourgogne, il confine au Dauphiné & à la Savoie, vers le sud-est, & même à la Suisse par le pays de Gex. Il a environ soixante lieues de longueur, sur trente de largeur. C'est un pays mêlé de plaines, de collines & de montagnes; & le climat, quoiqu'inégal, & beaucoup plus tempéré dans la plaine que sur les hauteurs, y est par-tout fort sain. Le terroir y est des plus fertiles. Les plaines sur-tout, qui s'étendent le long de la Saône, présentent des prairies magnifiques, & abondent en grains de toute espèce, comme froment, seigle, orge, bled de turquie, avoine, millet, navette, chênevis, pois, haricots. Mais la Bourgogne est sur-tout renommée par ses vins estimés les meilleurs du monde pour l'usage ordinaire de la vie. Ces vins précieux croissent entre Dijon & Châlon, au pied de la côte qui règne de l'une à l'autre, sur un intervalle de treize lieues. Les plus vantés sont ceux de Nuits, de Beaune, de Dijon, de Vollenay, de Pomard, de Chassagne, de Meursault, de Vosne, de Savigni, de Morey, de Chambolle, de Givri, de Mercurey. On met au premier rang, & au-dessus de tous les autres vins de Bourgogne, ceux de la Romanée, de la Tache, de Richebourg, de Saint-Géorges, de Chambertin, du clos de Vougeot & de Montrachet, qui se recueillent dans le district de Nuits, à l'exception du Chambertin qui croît dans le territoire de Gevrey, à deux lieues de Dijon, & du Montrachet que fournissent les collines voisines de Chagni. Indépendamment des grands vins, dont nous avons indiqué la position, il s'y trouve par-tout des vignobles, plus ou moins grands, plus ou moins renommés, dont les plus considérables sont ceux d'Auxerre & de Mâcon. Les montagnes y fournissent des pâturages excellens, dans lesquels on nourrit quantité de bestiaux, principalement des bœufs & des chevaux. On y recueille du chanvre & du lin. Il s'y trouve des mines de différentes sortes de métaux, de fer particulièrement, des carrières de diverses espèces de pierres, quelques-unes de marbre, même de granit. On y trouve du charbon de terre en différens endroits; de l'ocre, employé utilement dans la teinture. On y a quantité de volaille, de poisson & de gibier de tout espèce. Les eaux y sont des plus salubres, & on y rencontre beaucoup de beaux bois. On y en compte jusqu'à soixante mille arpens. Il s'y trouve des bois de construction qui y étoient en plus grande quantité autrefois, d'où vient l'établissement à Dijon d'un commissaire ordonnateur de la marine, & de plusieurs autres officiers préposés à l'exploitation des bois destinés au radoub & à la construction des vaisseaux.

Les rivières qui arrosent cette province sont, la Seine qui y naît entre les bourgs de Saint-Seine & de Chanceaux, & passe à Châtillon; la Saone, qui a sa source dans les Vosges en Lorraine, à quatre lieues au-dessus de Darney; & qui prenant son cours vers le midi, y arrose Auxonne, Saint-Jean de Lone, Seurre, Verdun, Châlon, Tournus & Mâcon; l'Armançon, qui sort du bailliage d'Arnay-le-Duc, & baigne les murailles de Semur; l'Yonne

qui descend des montagnes du Morvant; le Serain, qui sort du bailliage d'Arnay-le-Duc, & parcourt ceux de Saulieu, de Semur, d'Avalon, de Noyers; l'Ouche, qui a sa source dans le bailliage de Beaune, passe à Dijon où elle se grossit par intervalles du torrent de Suzon, & verse dans la Saone, près de Saint-Jean de Lone; la Dehune, ou Deune, qui sort de l'étang de Long-pendu, traverse une partie du bailliage de mont-Cenis qu'elle sépare de celui de Châlon, & ce dernier de ceux de Beaune & de Nuits, & se rend dans la Saone, près de Verdun, après avoir reçu la Bourgeoise qui traverse la ville de Beaune; l'Arroux, qui a sa source au petit étang de Mouillon, à un quart de lieue de Pouilli en Auxois, & se jète dans la Loire; la Bourbince, qui sort de l'étang de Long-pendu, ainsi que la Deune, parcourt presque tout le Charolois, passe à Paray & se mêle à l'Arroux; le Rhône, qui passe entre la Bresse & la Savoie; la Loire, qui sert de limites entre la Bourgogne & le Bourbonnois; le Doubs, qui entre dans la Saône à Verdun; la Rille, la Beze, la Vingeanne, la Grone, la Seille, qui se perdent dans la Saone; l'Arconce, la Ressouse, la Vesle: la plupart avec un volume d'eau assez considérable pour être navigables, & toutes très-poissonneuses. On y pêche de l'alose, du saumon, de la truite, du brochet, de l'esturgeon, de l'anguille, de la lamproie, de la carpe, du barbeau, de la perche, de la lotte, de la tanche.

On y trouve des eaux minérales à Apoigni près de Seignelay, à Premeaux près de Nuits, à Vezelay, à Sainte-Reine, & à Bourbon-Lancy. Celles-ci, sur tout, sont très-vantées.

Dans les montagnes on trouve des lits entiers de coquilles sous des bancs de rochers. L'on y trouve même quelquefois des poissons pétrifiés, dont la forme manifeste l'espèce qui en a fourni l'empreinte. Dans les montagnes du bailliage de Beaune il s'est trouvé un saumon enfermé dans le vif d'une pierre; M. de Buffon l'a acquis dans ces derniers tems pour le cabinet du roi, où il se voit à présent. On a ramassé & on ramasse encore dans la partie montueuse de la province, des cornes d'ammon, des pétrifications marines, & même des coquilles en nature, des nautiles, des oursins, des peignes, des petoncles, des moules, des huitres, des sabots, des buccins, des étoiles, &c. La collection d'histoire naturelle de l'académie de Dijon, celles de M. de Ruffey & de Madame la Comtesse de Rochechouart, & quelques autres, offrent une quantité très-variée de dépouilles marines, trouvées en bonne partie dans le pays. Dans l'Autunois, sous d'énormes couches de rochers, on voit des lits de schites, pleins de branches & de racines d'arbres, d'empreintes d'herbes & de fougères, & de diverses espèces de plantes.

Il se trouve en Bourgogne des grottes très-curieuses, & particulièrement celles d'Arcy. *Voyez* ARCY.

En différens tems les fermiers généraux ont fait détruire six ou sept fontaines salées, qui se trouvoient dans cette province. Dans le pré qui est au bas de Vezclay, en creusant à la profondeur de deux pieds, on puise des eaux salées qui, par l'évaporation, donnent une quantité de sel considérable. La ferme n'ayant pu découvrir la source de ces eaux, prit le parti barbare d'amener sur ce pré la rivière de Cure, qui en est voisine, & de dissoudre par-là tout-d'un-coup, s'il étoit possible, la mine ou banc de sel qu'ils supposoient donner la salure aux eaux qu'on y obtient: mais ils ont été trompés dans leur attente. La destruction successive de ces fontaines est une suite de faits iniques, révoltans, odieux. C'est un attentat contre la nature, c'est un crime: c'est dépouiller des bienfaits de la nature, non une génération, mais la suite entière des générations. Celui qui put en concevoir le dessein sans frémir, est un monstre; son nom, sur les lieux, gravé sur une pile, devroit être transmis à l'exécration des hommes, & sa race à jamais déclarée infâme. Il existe encore quelques fontaines salées à Maisières, Santenay, Diancey, Pouillenay, dont les habitans ne tirent aucun avantage par la surveillance des gardes. Y eût-il même à cela quelque nuance de raison, il ne faut rien qui tende à affoiblir l'amour de quelque partie des sujets envers le prince. QUE LE NOM DE VOTRE MAJESTÉ TOUJOURS CHÉRI, disoit au roi M. Necker, NE SOIT PRONONCÉ QUE POUR L'ESPÉRANCE ET LA CONSOLATION.

Il se fabrique en Bourgogne une grande quantité d'excellens fers; mais le commerce en est borné aux villes de Lyon, de Saint-Etienne, & à quelques parties du Languedoc. Pour les faire passer chez l'étranger, ils seroient assujettis à des droits énormes, aggravés par les octrois des villes, qui les empêcheroient de soutenir la concurrence avec ceux de Suède & de Russie qui, exempts de droits à l'entrée du royaume, peuvent se donner à Marseille & à Beaucaire, à meilleur prix que les nôtres.

Il se fabrique en cette province, des serges communes & façon de Londres, des moltons, des draps, des droguets, quelques velours sur coton, mousselines, nanquins, indiennes & ratines, des bouracans communs, des flanelles, de grosses tapisseries, des cotonnes, des bas de soie dont la matière est du cru du pays. La mégisserie, les fayanceries, les verreries, les papeteries, les poudreries, la chapellerie, l'horlogerie, une manufacture de glaces établie à Rouelle, y sont d'autres branches d'une industrie, à la vérité, languissante & peu active.

La Bourgogne est divisée, suivant sa longueur, par une chaine de montagnes qui règne de Dijon jusqu'à Lyon, & qui, près de Dijon, est connue sous le nom de mont Afrique. La partie orientale de cette province est une immense, riche & magnifique plaine, qui ne se termine qu'aux montagnes de la Franche-Comté & de la Savoie, & qui

est arrosée par la Saone & par les rivières plus ou moins considérables qui s'y rendent. On a une superbe vue sur cette plaine des hauteurs de la Roche-Pot, de Beaune, & des montagnes qui sont entre Bourg & Genève. L'autre partie de la province est montueuse, aride en beaucoup d'endroits; la terre n'y est point absolument rebelle à la culture: mais l'indigence & la misère des cultivateurs, n'est pas propre à y faire germer l'abondance.

Du tems de César le pays étoit habité par les *Lingones*, les *Ædui*, les *Mandubii*, les *Ambarri*, & les *Zédiones*. Sous Honorius, il se trouvoit compris dans la première Lyonoise. Le nom de Bourgogne lui vient des Bourguignons, peuple originaire d'Allemagne qui, appellés par les Romains mêmes qui étoient obligés d'opposer barbares à barbares, passèrent le Rhin vers l'an 407 ou 408, s'avancèrent vers le midi, & se fixèrent d'abord dans la Suisse & une partie de la Franche-Comté; puis s'étendant de plus en plus vers les rivières du Rhône & de Saône, fondèrent enfin un royaume particulier qui devint considérable. Il comprenoit le duché de Bourgogne, la Franche-Comté, la Provence, le Dauphiné, le Lyonnois, la Savoie & la Suisse. Ce royaume subsista plus d'un siècle; & eut cinq rois, dont le dernier fut dépouillé de ses états en 534, par les rois Childebert & Clotaire, fils de Clovis, qui accrurent de ces provinces le domaine François, & les partagèrent entr'eux.

Des provinces qui composoient cette ancien royaume, il s'en forma trois dans les IXe & Xe siècles. Le premier fut celui de Provence, que quelques auteurs ont nommé royaume de la Bourgogne Cis-Jurane. Il fut érigé en 855, en faveur de Charles, troisième fils de l'empereur Lothaire Ier, & comprenoit la Provence proprement dite, c'est-à-dire, le pays renfermé entre la Durance, les Alpes, la Méditerranée & le Rhône, avec le Duché de Lyon. Le second, qui se forma en 888, au-delà du mont-Jura, fut le royaume de Bourgogne Trans-Jurane; il ne comprenoit guère que la Suisse, le Vallais, le Génevois & le Chablais. Le troisième royaume fut celui d'Arles, formé en 930, par la réunion des royaumes de Provence & de Bourgogne Trans-Jurane, en faveur de Rodolphe II, qui, auparavant, étoit roi de la Bourgogne Trans-Jurane seulement. Les rois de France s'emparèrent successivement de cet état; mais il est à remarquer que le duché de Bourgogne, qui fait partie du gouvernement dont nous nous occupons, n'a jamais été compris dans le royaume de Bourgogne Cis-Jurane, ni dans celui de Bourgogne Trans-Jurane. Il faisoit un état à part, qui a continué à relever de la couronne de France.

Dans le partage qui se fit en 843, entre les enfans de Louis le-Débonnaire, Charles-le-Chauve eut la partie de ce royaume située à l'ouest de la Saone, & la fit gouverner par un duc bénéficiaire nommé Robert-le-Fort, dont les successeurs ne tardèrent pas à rendre leur gouvernement héréditaire. Ils devinrent même si puissans, que du tems de Charles le simple, Raoul ou Rodolphe, l'un d'entr'eux, fut élu roi de France. Ce duché passa ensuite à Hugues-le-Grand, Comte de Paris, qui occupa beaucoup Raoul, & dont le fils, Hugues Capet, se plaça bientôt sur le trône des François. Robert-le-Pieux, successeur de ce dernier, ayant hérité de la Bourgogne, la donna à Henri son fils aîné, qui, étant devenu roi de France, la laissa en partage, en 1032, à Robert Ier, son cadet, qui est le chef de la première race ducale de Bourgogne. Elle subsista près de 330 ans, & s'éteignit en 1361, en la personne de Philippe Ier, dit de Rouvres, qui mourut sans postérité. Le roi Jean, du chef de son ayeule Jeanne de Bourgogne, réunit cette province à la couronne, & la donna en 1363, à titre d'apanage, à son quatrième fils Philippe-le-Hardi, chef de la seconde race des ducs de Bourgogne. Ce prince, en 1369, épousa Marguerite, veuve de Philippe, dernier duc de Bourgogne de la première race, & fit passer dans sa maison, par ce mariage, les comtés de Bourgogne, de Flandre, d'Artois; les provinces de Malines & d'Anvers. Par droit d'héritage, legs, ou acquisition, les domaines des ducs ses successeurs, s'accrurent encore des duchés de Brabant & de Limbourg; des Comtés de Namur, de Hainault, de Hollande, de Zélande, de Zutphen; de la Frise, des duchés de Luxembourg & de Gueldre, & de l'Ameinois, ou Picardie proprement dite. Il y avoit bien là de quoi faire un beau royaume: l'empereur Frédéric III offrit même de leur conférer la couronne royale: mais ils refusèrent un titre qui, sans ajouter à leur puissance, exigeoit plus de représentation. Tous ces états appartenoient à Charles le Belliqueux, tué devant Nanci en 1476. Ce fut le dernier des ducs de la seconde race qui subsista près de 120 ans. Ce prince ne laissa qu'une fille nommée Marie, qui épousa Maximilien Ier, archiduc d'Autriche, à qui elle porta en dot la Franche-Comté, la Flandre, le Brabant, le Hainault, le Comté de Namur, le duché du Luxembourg, le duché de Limbourg, l'Artois, le marquisat d'Anvers, la seigneurie de Malines, la Hollande, la Zélande, la Frise, & quelques-autres possessions; la Gueldre & le comté de Zutphen rentrèrent dans la maison dont elle avoit été le domaine. Quant au duché de Bourgogne, Louis XI s'en empara, le disant fief masculin qui ne devoit suivre que les mâles. Il existoit encore un prince de Bourgogne duc de Nevers & de Réthel, qui ne mourut qu'en 1491. Louis XI n'eut aucun égard à ses droits; il réunit le duché de Bourgogne à la couronne, & il n'en a plus été séparé depuis, malgré les prétentions réitérées de la maison d'Autriche, & les mouvemens qu'elle fit pour le revendiquer avec plus de succès. Cette province étoit frontière du royaume avant la conquête de la Franche-Comté en 1674.

Les différentes possessions des ducs de Bourgogne les rendirent une des puissances les plus consi-

dérables de l'Europe. En 1433, un décret du concile de Bâle donna à Philippe le Bon le premier rang après les rois, & le nomma le premier duc de la chrétienté.

Les ducs de Bourgogne étoient les premiers des anciens pairs de France ; au sacre du roi ils portoient la couronne, & lui ceignoient l'épée. Encore aujourd'hui la Bourgogne est le premier duché-pairie du royaume. Au couronnement de nos rois, le prince du sang le plus proche, représentant le duc de Bourgogne, comme premier pair, porte la couronne royale & ceint l'épée au roi.

Dans les états généraux de la nation, les députés de Bourgogne tenoient le premier rang, & siégeoient immédiatement après le Prévôt de Paris.

Les Bourguignons sont ingénieux, bons soldats, laborieux, amis des lettres & des sciences, & les cultivant avec un succès marqué.

La Bourgogne renferme soixante-trois villes grandes ou petites, quatre-vingt-treize bourgs, dix-huit cent soixante-quinze tant paroisses qu'annexes, les villes comprises pour une paroisse seulement, huit cents hameaux, environ huit cent mille habitans, & treize cents lieues quarrées. Ce gouvernement forme un vingt-huitième de la superficie de la France, & supporte un seizième des impositions nationales.

C'est une des premières provinces des Gaules qui ait reçu l'évangile. Ce fut vers le milieu du deuxième siècle, sous le règne de l'empereur Marc-Aurele-Antonin, surnommé le Pieux. L'on y compte aujourd'hui six évêchés ; Autun, Châlon, Mâcon, Auxerre, Dijon & Belley, indépendamment de plusieurs districts qui sont partie des diocèses de Langres, de Lyon & de Besançon ; & elle ressortit aux quatre métropoles de Lyon, Sens, Besançon & Vienne. On y compte quarante-une abbayes, dont trente d'hommes, vingt commanderies de l'ordre de Malte, & cent cinquante monastères, dont quatre-vingt-trois d'hommes.

Pour l'administration de la justice, le gouvernement de Bourgogne est du ressort de deux parlemens, celui de Dijon qui embrasse la plus grande partie de la province, & celui de Paris.

Outre les prévôtés & diverses autres jurisdictions subalternes qui connoissent des causes en première instance, il y a treize bailliages qu'on nomme principaux, parce qu'il y a dans chacun un bailli d'épée ; neuf bailliages particuliers où ces baillis ou leurs lieutenans-généraux peuvent tenir leurs séances, mais qui ressortissent nuement au parlement comme les bailliages principaux ; huit présidiaux, dont deux seulement dépendans du parlement de Paris, savoir, ceux de Mâcon & d'Auxerre, de même que le bailliage de Bar-sur-Seine; seize bailliages seigneuriaux, une table de marbre à laquelle ressortissent cinq maîtrises particulières des eaux & forêts ; six justices consulaires; onze tribunaux de maréchaussée.

Le duché de Bourgogne est régi par le droit coutumier rédigé en 1439, à l'instance des états, & de l'autorité de Philippe-le-Bon. La Bresse, le Bugey, le Val-Romey, le pays de Gex ainsi que le Mâconnois suivent le droit écrit, qui, dans le duché de Bourgogne, supplée à ce que la coutume ne détermine pas, & sert d'interprétation à ce qu'elle peut avoir d'obscur, & de douteux. La Bresse propre, le Bugey, le Val-Romey & le pays de Gex, ont d'ailleurs quelques statuts particuliers émanés des ducs de Savoie.

Par rapport aux finances, il y a en Bourgogne une Chambre des Comptes, dont les principales fonctions consistent à examiner les comptes des différens receveurs employés aux affaires publiques ; une cour des aides unie au parlement, bureau des finances, intendance, chambre des décimes, justice des gabelles, entrepôt, traites foraines, chambre des élus des états, commission des dettes des communautés, intendance de la marine.

Les états de la province, composés des trois ordres, le clergé, la noblesse & le tiers-état, ont l'administration économique de la province, & la répartition des impôts. Ils s'assemblent régulièrement pour ce double objet de trois en trois ans. Ils délibèrent sur les différens objets qui peuvent intéresser la province. La durée de l'assemblée est ordinairement de quinze jours. Ces états existoient sous l'une & l'autre race des ducs de Bourgogne, & même antérieurement. Ils s'opposèrent efficacement plusieurs fois aux tentatives des ducs, tant pour établir la gabelle, que pour charger les peuples d'impositions additionnelles. *Ce que vous nous avez proposé de la part de Monseigneur le duc*, disoient-ils aux commissaires de Charles-le-Hardi, *ne se fit jamais ; il ne peut se faire, & il ne se fera pas.* Petits compagnons, ajoute l'historien, (S Julien de Baleure) n'eussent pas osé tenir ce langage.

A la mort de Charles-le-Hardi, les états fixèrent de concert avec les ambassadeurs de Louis XI, les articles de la capitulation pour la réunion de cette souveraineté au reste du royaume. Les privilèges des états y furent solemnellement garantis : & dans les lettres de confirmation données par Louis XI, ce prince reconnoît que la *réduction de la Bourgogne s'est faite de la libre volonté & bon gré des états.* Dans ses lettres-patentes de 1476, il déclara : *Que les habitans jouiroient du privilège de ne pouvoir être distraits de leurs juges naturels, ni traduits hors du ressort : Qu'il ne pourra être levé aides ni subsides que du consentement des trois ordres des états : Que les taxes mises sur le vin & autres marchandises introduites de la Bourgogne en France, seront abolies.*

Les états de Bourgogne furent annuels dans leur principe. Ils devinrent ensuite triennaux, & ils le sont depuis le règne de Louis XI. Ils s'assemblent à Dijon. Mais il a été quelquefois dérogé à cet usage. En 1576 ils se tinrent à Beaune, en 1593 & 1596 à Sémur en Auxois, qui à cette dernière époque les partagea avec Châtillon sur Seine. En 1659 ils furent convoqués à Noyers, & à Autun en 1763.

Dans l'assemblée des états, la chambre du clergé

est composée de l'évêque d'Autun qui en est le président né & perpétuel; des évêques de Châlon, de Dijon, d'Auxerre & de Mâcon; de l'abbé de Cîteaux & de dix-huit autres abbés tant réguliers que commendataires, entre lesquels l'abbé de S. Benigne tient le premier rang après l'abbé de Citeaux. Viennent ensuite les doyens & députés des chapitres au nombre de vingt-trois, & qui ont à leur tête le doyen de la sainte-chapelle de Dijon. Le doyen de Beaune siège après les doyens des cathédrales. Dans cette chambre entrent enfin les prieurs au nombre de soixante-douze. Elle se trouve donc composée de cent dix-neuf membres.

La chambre de la noblesse n'admet que les nobles de quatre générations, ou qui établissent cent ans de noblesse; & pour y avoir voix délibérative, ils doivent être possesseurs de fiefs dans la province. Les membres de cet ordre siègent sans garder entre eux aucun rang. Ils sont présidés par leur élu.

Dans la chambre du tiers-état, entrent les maires & députés des villes de la province. Le maire de Dijon en est président né. Il est élu perpétuel. Il y est assisté par deux échevins de la même ville. Les villes dont le maire peut devenir élu sont au nombre de quatorze. Ce sont Autun, Beaune, Châlon, Auxerre, Nuits, Saint-Jean-de-Lone, Montbar, Semur en Auxois, Charolles, Avalon, Châtillon sur Seine, Auxonne, Seure, & Bar-sur-Seine. Ces villes envoient deux députés aux états: les autres qui forment ce qu'on appelle la petite roue, n'en députent qu'un; quelques-unes même ne députent qu'alternativement.

Les états sont convoqués par des lettres de cachet adressées à chacun de ceux qui ont le droit d'y assister. Ils sont ordinairement composés de quatre cents à quatre cent cinquante membres, & sont présidés par le gouverneur de la province, en son absence par le commandant pour le roi, ou par un des lieutenans-généraux de la province. En 1650 ils furent présidés par Louis XIV, alors âgé de douze ans. L'élu du clergé est pris alternativement entre les évêques, les abbés, & les doyens de la province; la noblesse n'a point de tour, & dans le tiers-état l'élection tombe successivement sur les maires des quatorze villes de la grand'roue. Celles de la petite sont Flavigny, Arnay-le-Duc, Saulieu, Mirebeau, Noyers, Mont-Real, Marcigny sur Loire, Viteaux, Mont-Cenis, Semur en Briennois, & le village de Talant. Les terres d'outre-Saône n'ont qu'un député fourni alternativement par les villes de Cuiseaux, Cuizery, Saint-Laurent-lès-Châlons, Louans & Verdun. Vermanton, S. Bris, Cravan & Seignelay, envoient aussi alternativement un député: les villes & bourgs de Paray-le-Monial, Toulon sur Arroux, Perrecy & Mont-Saint-Vincent en envoient deux, ainsi que le Mâconnois, dont l'un est pris successivement à Mâcon, Cluny, Tournai & Saint-Gengoux; l'autre est toujours un officier de l'élection de Mâcon. Les alcades sont des membres des états qui exercent les fonctions de censeurs: ils préparent les matieres; & les présentent à chaque chambre. Deux sont élus de l'ordre du clergé, deux de celui de la noblesse, & trois de celui du tiers-état.

Les receveurs des impositions établis par les états à Dijon, Beaune, Nuits, Châlons, Autun, Mâcon, Semur en Briennois, Semur en Auxois, Châtillon-sur-Seine, Avalon, Arnay-le-Duc, Auxerre, Auxonne, Saint-Laurent-lès-Châlons, Bar-sur-Seine, & Charolles, ces receveurs, dis-je, particuliers versent dans la caisse du trésorier-général de la province à Dijon.

Quant au gouvernement militaire, la Bourgogne a un gouverneur-général, un lieutenant général commandant pour le gouverneur & résidant à Dijon, six lieutenans de roi de la province; le premier pour les grands bailliages de Dijon & de la Montagne, & les comtés d'Auxonne & de Bar-sur-Seine; le second pour l'Autunois, l'Auxois & l'Auxerrois; le troisième pour le Châlonnois; le quatrième pour le Charolois; le cinquième pour le Mâconnois; le sixième pour la Bresse, le Bugey, le Val Romey & le pays de Gex: depuis un siecle & demi le gouvernement général de la province est perpétué dans la maison de Bourbon Condé.

Il y a en Bourgogne un commissaire provincial des guerres, deux commissaires ordinaires, un contrôleur & un trésorier pour l'extraordinaire des guerres, un prévôt-général de maréchaussée, & onze prévôts particuliers. Les maréchaux de France y ont trois lieutenans; un à Dijon, un à Beaune, & un à Semur en Briennois. Ils connoissent & jugent du point-d'honneur entre les gentilshommes.

La Bourgogne présente en France le point de partage d'où les eaux déversent dans les deux mers. Cette position a fait songer depuis long-tems à un canal, qui, réunissant les rivieres qui en descendent de part & d'autre, fit communiquer l'Océan à la Méditerranée par une des grandes dimensions du royaume. Il y a eu deux projets pour l'exécution de ce canal. L'un a indiqué l'étang de Long-Pendu dans le bailliage de Mont-Cenis, comme le point désigné par la nature même pour la confection de ce grand ouvrage. De ses deux extrémités opposées, cet étang verse les deux rivieres de Dehune & de Bourbince, dont l'une par la Saône se dirige à la Méditerranée, & l'autre par la Loire se porte à l'Océan. L'autre projet a représenté très-rapprochées les sources de l'Ouche qui verse à la Saône, & celles de la Brenne qui par l'Armançon & l'Yonne verse à la Seine. De ces deux projets on avoit d'abord adopté le second, suivant lequel la communication des deux mers se fait par la capitale même de la province, & par celle de tout le royaume. L'ouvrage étoit même déjà commencé; mais dans les derniers états de la province tenus au mois de mai 1781, il a été résolu d'ouvrir le canal par l'étang de Long-Pendu, & d'en creuser d'ailleurs un autre entre Dijon & la Saône.

Si quelque jour on voit germer chez nous le pa-

triotisme qui ne jète de racines qu'en certains pays, j'ose croire qu'on profitera des facilités qu'offre la nature pour ouvrir en Bourgogne la double communication de la Saône à la Seine, & de la Saône à la Loire. Les nombreux avantages qui résultent de l'un & de l'autre sont assez considérables pour qu'on se détermine à les exécuter successivement.

La partie occidentale de la Bourgogne & le Bassigni qui en est sur le prolongement, forment une bande de terre très-élevée, de laquelle descendent une grande quantité de rivières, dont les unes se rendent dans la Méditerranée, les autres dans l'Océan, quelques-unes dans la Manche, d'autres enfin dans la mer du Nord. Mais quoiqu'on dise de la hauteur du mont Afrique près de Dijon, à jugé par la misérable rapsodie qui a le titre de description du duché de Bourgogne, ce n'est qu'un monticule si on le compare aux Alpes. La tête de la Seine est à cinquante-quatre toises au-dessus du niveau de la mer. Je n'estime pas que le mont Afrique ait plus de trois cents toises au-dessus de la source de la Seine; c'est environ trois cent cinquante toises pour sa hauteur au-dessus de la mer. Le plateau du Mont-Cenis est à mille toises perpendiculaires au-dessus du niveau de la mer. Il est dominé par deux montagnes latérales qui le surpassent de cinq cents toises, & le sommet de celles-ci n'est guère qu'à la moitié de la hauteur du Mont-Maudit, du Schreckhorn, ou du Grimsel.

La dénomination de Bourgogne embrasse tant le duché de Bourgogne que la Franche-Comté que l'on nomme encore le comté de Bourgogne. Mais lorsqu'on emploie ce mot indéterminément, il désigne toujours le duché de Bourgogne. Les comtés qui dépendent du duché de Bourgogne proprement dit, sont le Charolois, le Mâconnois, l'Auxerrois & le comté de Bar-sur-Seine.

On divise la Bourgogne en huit petits pays, quatre au nord, & quatre au midi. Ceux du nord sont le pays de la Montagne, l'Auxerrois, l'Auxois, le Dijonnois; ceux du midi sont l'Autunois, le Châlonnois, le Charolois, le Mâconnois. Le Dijonnois renferme les bailliages de Dijon, de Nuits, de Beaune, de S. Jean-de Lone, & d'Auxonne. Le pays de la montagne ne renferme que le bailliage de Châtillon; l'Autunois comprend les bailliages d'Autun, de Mont-Cenis, de Semur en Briennois, & de Bourbon-Lancy. L'Auxois contient ceux de Semur, d'Avalon, d'Arnay-le-Duc & de Saulieu. *Long.* 21 d. 71'. 48". - 23 d. 31'; *lat.* 45 d. 57'. 15". - 48 d. 10'. 50". (*R.*)

BOURGOGNE (le cercle de), état fédératif d'Allemagne, qui commença à faire partie du corps Germanique en 1512, sous l'empereur Maximilien. Il s'accrut sous Charles-Quint, & il comprenoit alors les duchés de Lorraine, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, de Gueldre: les comtés de Flandres, d'Artois, de Hainault, de Hollande, de Zélande, de Namur, de Zutphen; les provinces d'Anvers, de Frise, d'Utrecht, d'Over-Issel, de Groningue, de Franche-Comté; les seigneuries de Falkenbourg, de Dalem, de Salm, de Malines & de Maestricht, avec leurs dépendances. Ce cercle a souffert des diminutions considérables, & il ne comprend plus aujourd'hui que la plus grande partie des duchés de Brabant, de Limbourg, & de Luxembourg, & une partie des comtés de Flandres, de Hainault, de Namur, & du quartier supérieur de Gueldre. Encore depuis long-tems a-t-on perdu l'usage de le compter parmi les cercles de l'empire. (*R.*)

BOURGOIN, petite ville du Viennois en Dauphiné. Il s'y fait un grand commerce de chanvre.

BOURGUEIL. *Voyez* GERMAIN DE BOURGUEIL (Saint).

BOURMONT, petite ville de France au duché de Bar, à 15 lieues de Nancy, près de la Meuse, sur une hauteur; chef-lieu d'un bailliage & d'une sénéchaussée, à une lieue o. de la Mothe, ville entièrement détruite, à 4 lieues de Neufchâteau. *Long.* 23, 18; *lat.* 48, 10.

BOURNET, abbaye de Bénédictins, fondée en 1113, à 5 lieues s. d'Angoulême, sur la Charente. Elle vaut 4500 liv.

BOURNEZEAU, petite ville de France dans le Poitou, à 6 li. n. o. de Fontenay-le-Comte.

BOURON, ville de la Romanie, sur le lac de même nom, appartenante aux Turcs.

BOUSONVILLE, petite ville de France, avec une abbaye considérable de Bénédictins, sur la Nied, à 8 lieues de Metz. L'abbaye fut fondée en 1033.

BOUSSAC, petite ville de France en Berri, avec un château bâti sur un rocher presqu'inaccessible. (*R.*)

BOUSSEVILLER, ou BOUXVILLER, petite ville de France en Alsace, avec un château, aux confins de la Lorraine. Elle est dans un terroir très-fertile, au milieu de trois petites montagnes.

BOUTAN. *Voyez* TIBET (le grand).

BOUTON, ou BATON, l'une des îles Moluques en Asie. Elle a vingt-cinq lieues de long & vingt de large. La capitale s'appelle *Calasusung*: elle est grande & peuplée. Les terres de cette île paroissent assez élevées. Elles sont unies & couvertes de bois. Il y a à l'orient de cette île un bon havre, à 4 d. 24' de latitude méridionale: le havre est à une lieue de la capitale.

BOUTONNE, rivière de France, qui prend sa source en Poitou, & qui se jète dans la Charente, à 2 lieues e. de Rochefort.

BOUVINES, ou FONT A-BOUVINES, village de Flandres, sur la rivière de Marque, à 3 lieues s. e. de Lille, où Philippe Auguste remporta une grande victoire en 1214, sur l'empereur Othon. Il y a un autre Bouvines sur une montagne près de la Meuse, dans le comté & à 4 li. s. de Namur.

BOUXIERES-AUX-DAMES, dans le bailliage & à une lieue n. de Nancy. Il y a une abbaye de Chanoinesses séculières fondée en 936.

BOUZAUNE, rivière qui prend sa source près Aigurande en Berry, à 7 lieues au-dessus d'Argenton, & se jète dans la Creuse près le Clueau.

BOVENSE, petite ville de Danemarck, dans l'île de Fuhnen, avec un bon port.

BOXBERG, petite ville & château en Franconie, près de la ville de Landa.

BOXMEER, ville & comté dans le comté de Zutphen, sur les frontières du duché de Clèves.

BOXTEHUDE, petite ville d'Allemagne, dans le duché de Bremen, au cercle de basse-Saxe, à 5 li. f. o. de Hambourg. Elle appartient au Danemark. *Long.* 27, 10; *lat.* 53, 40.

BOXTEL, petite ville & seigneurie du Brabant Hollandois, sur le Dommel, à 2 li. de Buis-le-Duc.

BOYAVAL, village d'Artois, à 2 lieues n. de Saint-Pol, où il y a un puits de 110 pieds de profondeur, qui n'a quelquefois point d'eau, & d'autres fois il y en a tant, qu'il regorge & forme un ruisseau: cette abondance d'eau ne vient pas des pluies: elle a lieu lorsque le vent du nord souffle.

BOYLE, baronie dans la partie la plus septentrionale du comté de Roscommon, en Irlande; elle s'étend depuis les montagnes de Curlew jusqu'au Shannon; Boyle en est la capitale. Il s'y trouve une mine de fer proche des frontières du comté Letrim.

BOYLE, petite ville agréable, capitale de la baronie de même nom, au comté de Roscommon, dans la province de Connaught, en Irlande. Elle est près du lac Key, & elle est remarquable par une ancienne abbaye, d'où l'on nomme quelquefois cette petite ville *Abbey-Boyle*. La campagne des environs est abondante en gibier. *Long.* 19, 19, 40; *lat.* 50, 6, 55.

BOYNE, rivière d'Irlande, dans le comté de Leinster: elle se jète dans la mer, au-dessous de Drogheda.

BOYNES, petite ville de France dans l'Orléanois, près de Pithiviers.

BOZA, ou BOTZA, petite ville de la basse-Hongrie. Elle a des eaux minérales & quelques mines d'or. (*R.*)

BOZANTIA, petite ville assez bien fortifiée de la petite pologne, dans le palatinat de Sendomir.

BOZZO, rivière du Milanès, qui sort du lac majeur, & va se perdre dans le lac de Gavira, près de Bozzolo.

BOZZOLO, petite ville du Mantouan, avec un château, capitale d'une principauté de même nom, entre Mantoue & Crémone. *Long.* 28; *lat.* 45, 9.

BRABANT, duché, & l'une des dix-sept provinces des pays-Bas, bornée au nord par la Hollande & la Gueldre; à l'occident par la Zélande & la Flandre; au midi par le Hainault & le comté de Namur, & à l'orient par l'évêché de Liége. Une partie en appartient à la maison d'Autriche, & l'autre partie à la république des Provinces-Unies; ce qui le fait diviser en Brabant Autrichien, & Brabant Hollandois. Bruxelles est la capitale du premier, & Bois-le-Duc du second.

Sa plus grande longueur est de vingt-deux milles d'Allemagne, & sa largeur de vingt. La partie méridionale qui touche vers le nord aux quartiers de Louvain & de Bruxelles, vers le couchant à la forêt Sonienne & au Hainault, vers le sud au comté de Namur, & vers le levant à l'évêché de Liége, est appellé le *Brabant-Vallo*, ou la *Romagne*. Elle est fort montagneuse, mais le terrein est gras & fertile, & abonde en toutes sortes de productions naturelles.

La partie septentrionale ne consiste, pour ainsi-dire, qu'en landes sabloneuses, qui, après un labour très-pénible, produisent du seigle, de l'avoine, du bled-sarrasin, & beaucoup de lin; on y voit aussi de belles forêts.

La rivière de Demer parcourt une partie du duché; les rivières la Ghète, la Dyle, la Senne & la Nethe se jètent dans le Demer, qui prend alors le nom de *Rupel*, & va se perdre dans l'escaut. On a pratiqué près de Bruxelles un canal depuis la Senne jusqu'au village de Willebroecke, près duquel il se communique à la Rupel; de manière qu'on peut naviger depuis Bruxelles jusques dans la mer du Nord. Ce canal fut commencé en 1550, & fini en 1562. En 1753, on creusa un canal depuis Louvain jusqu'à la Rupel, lequel divise en deux parties égales la digue, entre Louvain & Malines.

On compte dans tout le duché de Brabant vingt-huit villes & sept cents villages. Les états de Brabant sont divisés en trois classes; la première comprend les abbés d'Afflégem, de Saint-Bernard, de Vlierbeck, de Villers, de Grimberghe, de Geylissem, d'Everbode, de Tongerloo, de Dilegem & de Sainte-Gertrude; la deuxième classe comprend l'abbé & le comte de Gemblours, qui a le titre de premier gentil-homme, & tous les ducs, princes, comtes & barons de la province; la troisième classe renferme les bourgues-maîtres & les pensionnaires des villes de Louvain, de Bruxelles & d'Anvers. Ces états s'assemblent régulièrement quatre fois par an; ils élisent quatre députés, savoir, deux ecclésiastiques & deux nobles, lesquels s'assemblent tous les jours. Les fonctions des députés ecclésiastiques durent six années, & celles des nobles, quatre. Le lieu d'assemblée est Bruxelles.

La religion est la Catholique Romaine. Le pape Paul IV créa en 1559, l'archevêché de Malines, & y attacha la primatie de la Gaule Belgique. Ce diocèse comprend onze décanats, qui renferment quatorze églises collégiales, & deux cent trois couvens. Les suffragans de Malines sont les évêques d'Anvers, Gand, Bois-le-Duc, Bruges, Ypres & Ruremonde. Ce clergé est très-nombreux & encore plus riche.

Outre l'université de Louvain, le Brabant a encore des gymnases & des collèges. On fabrique dans ce duché de bons draps, des bas & autres marchandises en laine, d'excellens camelots, des tapis & des dentelles. Cependant le commerce n'est

n'eſt pas à beaucoup-près dans ce pays ce qu'il y a été il y a près d'un ſiècle.

Autrefois ce duché appartenoit aux Francs ; dans la ſuite il fit partie de la baſſe-Lorraine, & devint un fief de l'empire. Le dernier duc de Brabant de la race de Charlemagne fut Othon, après la mort duquel (en 1005), le Brabant paſſa à Lambert Iᵉʳ, comte de Louvain, qui avoit épouſé la ſœur héritière d'Othon. Cette race éteinte en 1430, le Brabant paſſa au duc de Bourgogne Philippe II, ſurnommé le Bon. Charles le Hardi eut pour héritière Marie, ſa fille unique, laquelle ſe maria à Maximilien, archiduc d'Autriche, après lequel le duché paſſa à ſon petit-fils l'empereur Charles V, & après celui-ci, ainſi que tous les Pays-Bas, à Philippe II, roi d'Eſpagne. La république des Provinces-Unies s'empara au XVIIᵉ ſiècle de la partie ſeptentrionale du Brabant, & la conſerva par la paix de Weſtphalie. L'archiduc Charles, devenu enſuite empereur, ſous le nom de Charles VI, ſe rendit maître en 1706, après la bataille de Ramillies, de la partie du Brabant que la maiſon d'Autriche poſſède encore aujourd'hui. (*M. DE M.*)

BRABORG, petite ville de Suède, dans la province d'Oſtrogothie, ſur la rivière de Motala.

BRACCAS, île de l'Amérique, près de celle de Cuba, l'une de celles qu'on nomme *Caymanes* ; elle eſt inhabitée.

BRACCIANO, petite ville d'Italie, dans le patrimoine de Saint-Pierre, avec titre de duché, à ſix lieues & demie de Rome. Il y a des bains célèbres. *Long.* 29, 45 ; *lat.* 42, 4.

BRACCIANO, lac d'Italie, proche la ville de même nom. On le nommoit autrefois *ſabatinus*, ou *ſabatus lacus*.

BRACCIO DI MAINA, grande province de la Morée ; on l'appelle auſſi *Zaconia*, ou *Tzaconia*. Elle renferme l'ancienne Arcadie & la Laconie. (*R.*)

BRACKEL, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Weſtphalie, ſur la Nette, à 5 lieues de Paderborn. *Long.* 26, 43 ; *lat.* 51, 49. Il y a une autre ville de ce nom dans la baſſe-Saxe, dans l'évêché d'Hildesheim. (*R.*)

BRACKENHEIM, petite ville ſur la rivière de Zaber, à deux lieues de Hailbron, appartenante au duc de Wirtemberg.

BRACKLAU, *Braclavia*, ville forte de Pologne, capitale du palatinat de même nom. Les Turcs la prirent en 1672, mais les Polonois la reprirent trois ans après. Elle eſt ſur le Bohg, à 40 lieues n. e. de Kaminieck, 45 n. o. de Bender. *Long.* 47, 15 ; *lat.* 48, 49.

BRACKLEY, ville d'Angleterre, dans la province de Northampton. *Longit.* 16, 25 ; *latit.* 51, 56.

BRADANO, rivière de la Baſilicate, au royaume de Naples, qui prend ſa ſource dans l'Appennin, & ſe décharge dans le golfe de Tarente.

BRADFORD, contrée d'Angleterre, avec titre de comté, dans la province de Shrop.

BRADIE, ville de Moldavie, ſituée ſur la rivière de Pruth.

BRAGANCE, ville de Portugal, avec un château & un évêché, capitale du duché de même nom, dans la province de Tra-los-montes. La maiſon régnante de Portugal en porte le nom. *Long.* 11, 20 ; *lat.* 41, 47. Jean II, duc de Bragance, devint roi de Portugal en 1640 ſous le nom de Jean IV. Ses deſcendans lui ont ſuccédé. La révolution par laquelle on ſecoua le joug des Eſpagnols, eſt une choſe qui étonne par la diſcrétion & la prudence d'un ſi grand nombre de conjurés.

BRAGANZA, petite ville ſur les frontières de la Marche Treviſane, dans le territoire de la république de Veniſe.

BRAGEAC, abbaye de Bénédictines, diocèſe de Clermont, à 6 lieues n. d'Aurillac.

BRAGUE, ancienne & grande ville de Portugal avec un archevêché, ſur la rivière de Cavédo. L'archevêque eſt primat du royaume. Ptolomée la nomme *Braccara auguſta*, & l'itinéraire d'Antonin, *Bragara*. Il s'y eſt tenu pluſieurs conciles. *Long.* 9, 30 ; *lat.* 41, 30.

BRAHILOW, ou BAKOU, petite ville de Valachie, à l'endroit où la rivière de Seret ſe jète dans le Danube. Les Ruſſes s'en étoient emparés en 1770.

BRAID-ALBAIN, ou ALBANIE, province ſeptentrionale de l'Ecoſſe, entre le Lochaber, les pays d'Athol & d'Argile. Le Tay y prend ſa ſource. Ses habitans ſont fort guerriers & d'une grande frugalité. C'eſt de ce pays que les fils de la maiſon royale d'Ecoſſe ont pris le titre de ducs d'Albanie.

BRAINE, petite ville de France, à 4 lieues de Soiſſons, avec titre de comté & une abbaye de Prémontrés fondée en 1130, qui vaut 7500 liv. Cette ville eſt ſur la Veſle.

BRAINE-L'ALEU, petite ville des Pays-Bas Autrichiens, près de Bruxelles.

BRAINE-LE-COMTE, petite ville du Hainault, à 5 lieues de Mons. *Long.* 21, 46 ; *lat.* 50, 35.

BRAKEL, petite ville d'Allemage, au cercle de Weſtphalie, dans l'évêché de Parderborn, autrefois impériale, à préſent ſujète à l'évêque de Paderborn, à 5 lieues de laquelle elle eſt ſituée. *Long.* 26, 43 ; *lat.* 51, 46. (*R.*)

BRAKERNES, petite ville de Norvège dans la province d'Aggerhus, ſur la Dramme.

BRAKON, fort de Franche-Comté, près Salins ; bâti par Louis XIV.

BRALIN, ville & château de la baſſe-Siléſie, à peu de diſtance de Mariemberg.

BRAMANT, petite ville de Savoie, dans la province de Maurienne, ſur la rivière d'Arc.

BRAMAS, (les), peuples d'Aſie, qui habitent les extrémités du royaume d'Ava & de Pégu.

BRAMPER, bourg d'Angleterre, province de Suſſex. Il envoie deux députés au parlement.

BRAMPOUR, grande ville d'Asie, capitale du royaume de Candish, qui est tributaire du grand Mogol. Les habitans sont idolâtres. Il s'y fait un grand commerce de toiles de coton. La ville est défendue par un château où est le palais du roi. *Long.* 95; *lat.* 21, 10.

BRAMPTON, petite ville d'Angleterre, dans le Cumberland, sur la rivière d'Ifthin, vers le mur qu'Adrien fit construire pour arrêter les Pictes : sa situation limitrophe de l'Angleterre & de l'Ecosse, en fait un assez bon lieu de commerce pour les chevaux & bêtes à cornes. Elle est protégée par un petit fort établi sur une hauteur voisine. *Long.* 14, 55; *lat.* 54, 50.

BRAMSTEDT, petite ville d'Allemagne en basse-Saxe, dans le duché de Holstein, sur la rivière de Brame : on voit sur la place du marché la statue colossale du paladin Roland, décoration assez commune dans les petites villes, & qui ne signifie rien pour le bonheur du genre-humain, ni pour la véritable gloire, qui consiste non à avoir tué ou fait tuer beaucoup de monde, mais à avoir su rendre ses semblables sages & heureux.

BRANCA, ou L'ISLE BLANCHE, petite île de l'Océan atlantique, l'une des îles du Cap Verd, à l'o. de S. Nicolas. C'est un roc fort haut & fort escarpé, qui est dépourvu d'eau douce & d habitans. (*R.*)

BRANCASTRE, village d'Angleterre, au comté de Norfolck : ce fut autrefois une grande ville. C'étoit le *Brannodunum* des Latins. (*R.*)

BRANCION, petite ville avec titre de comté, dans le duché de Bourgogne.

BRANDAM, ville d'Asie dans l'île de Java, appartenante au roi de Suruhaya.

BRANDEBOURG (la marche de), grand pays d'Allemagne dans le cercle de haute-Saxe. Il est borné à l'occident par les duchés de Magdebourg & de Lunebourg; au nord par le Meckelbourg & la Poméranie; à l'orient par le royaume de Prusse & l'ancien palatinat de Posnanie; & au midi par la Silésie, la Lusace, l'électorat de Saxe, la principauté d'Anhalt, & le duché de Magdebourg. Il appartient au roi de Prusse, qui porte le titre d'électeur & de margrave de Brandebourg, & d'archi chambellan de l'empire : c'est le comte de Hohenzollern qui remplit sous lui cette fonction.

Ce pays fut habité du tems de Tacite par les Longobards, les Bourguignons, les Semnons, les Vandales, & autres nations Germaniques de l'ancienne & grande Suevie. Ces nations ayant passé au ve siècle dans les différentes provinces connues de l'empire Romain, les Slaves ou Venèdes, nation Sarmate, que presque tous les étrangers confondent à tort avec la nation Germanique des Vandales, & dont la langue répond à celle des Polonois, des Russes, des Bohémiens & d'autres peuples Slaves ou Esclavons, occupèrent cette province, ainsi que tous les autres pays entre l'Elbe & la Vistule. Ils s'y maintinrent jusqu'au xe siècle. C'est alors que les rois & empereurs Saxons, Henri & les Ottons, établirent les quatre margraves d'Autriche, de l'Orient ou de Misnie & de Lusace, du Nord, & de Schleswig, pour défendre les frontières ou les marches de la Germanie contre les Huns, les Slaves, & les Danois. Le margrave du Nord étoit opposé aux Slaves de Brandebourg. Le margrave Albert surnommé l'Ours, de la maison d'Anhalt, acquit en 1144 Brandebourg leur ville capitale, située sur la Havel : il en prit le nom de margrave de Brandebourg, conquit tout le pays entre l'Elbe & l'Oder, subjugua & convertit ses habitans Slaves, peupla le pays d'une nombreuse colonie d'Allemands qu'une grande inondation avoit fait émigrer de la Hollande, & devint par-là le véritable fondateur du margraviat de Brandebourg, dont le possesseur fut d'abord assimilé aux grands ducs de la Germanie, & fut un des sept princes électeurs de l'empire.

Les descendans d'Albert possédèrent la marche jusqu'en 1340, où cette branche de la famille d'Anhalt s'éteignit par la mort des deux margraves Waldemar & Henri. L'empereur Louis de Bavière, qui régnoit alors, conféra l'électorat de Brandebourg à son fils Louis; mais la maison de Bavière ne le posséda que jusqu'à l'an 1373, où Otton de Bavière le vendit pour cent mille florins d'or à l'empereur Charles IV, roi de Bohême, de la maison de Luxembourg. Le fils de ce Charles IV, l'empereur Sigismond, après avoir vendu ou autrement aliéné la nouvelle Marche, & d autres parties principales du Brandebourg, vendit ou plutôt céda le corps presque anéanti de cet état en 1415, pour la somme de quatre cent mille florins d'or ou ducats, prix énorme pour la circonstance des tems & du pays, à Frédéric, comte de Zollern, bourgrave de Nuremberg, prince habile, qui avoit mis le foible Sigismond sur le trône impérial, & qui l'y maintint par sa valeur, sa prudence, & l'argent de ses coffres. C'est de ce Frédéric de Zollern, le premier électeur de Brandebourg de sa maison, que descend dans la treizième génération le grand Frédéric II, roi de Prusse & électeur de Brandebourg, aujourd'hui glorieusement régnant. Cette maison ayant presque toujours produit des souverains qui se sont distingués par les qualités personnelles, la valeur, la sagesse, l'activité, & qui ont su profiter des circonstances des tems; elle a bientôt réintégré l'électorat de Brandebourg, & y a ajouté graduellement la Poméranie, la Prusse, la Silésie, le duché de Magdebourg, la principauté de Halberstadt, le duché de Clèves, les pays de Minden, de la Marck, de Ravensberg, de Lingen, de Meurs, d'Ostfrise, de Neufchâtel, de Glatz, partie de la Lusace & des palatinats de Posnanie & d'Uladislow, d'où résulte la monarchie Prussienne qui de nos jours joue un rôle si brillant en Europe. Le chef de cet état a cinq voix dans le collège des princes à la diète de l'empire, indépendamment de celle qu'il a dans le collège électoral.

La Marche de Brandebourg est un pays de sept cent mille quarrés d'Allemagne, qui contient un million d'habitans. Elle est partagée en vieille, moyenne, & nouvelle Marche, l'Ukermarck, & la Priegnitz. Elle est arrosée par les grandes rivières d'Elbe & d'Oder, & par celles de Havel, de Sprée, de Wartc & de Netze, indépendamment des canaux qui unissent entr'elles ces rivières. Elle a pour capitale Berlin, résidence du roi de Prusse, ville qui contient aujourd'hui cent quarante mille habitans avec la garnison, au lieu de vingt-cinq mille qu'elle comptoit seulement au commencement de ce siècle. Le Brandebourg passe en Europe pour un pays sablonneux, à cause des environs de Berlin qui le sont effectivement, ainsi que quelques autres parties: mais les deux tiers du pays, sur tout la vieille Marche, & l'Ukermarck, & même la moyenne Marche, produisent beaucoup de grains, de bois & de chanvre. Le nourrissage des bestiaux y est considérable; ses laines sont d'une qualité supérieure: ses bois, après avoir fourni au chauffage, à la consommation des forges, des verreries, des martinets, aux constructions civiles & navales, présentent encore un objet d'exportation très-lucratif, par la traite qui s'en fait sur tout à Hambourg, en Hollande, & en France. Il s'y trouve beaucoup de fabriques de toute espèce, surtout en laines, en soieries, en belles porcelaines; & le roi soutient & anime ces établissemens par des fonds qu'il leur fait & par des gratifications. Le même encouragement donné à la culture des mûriers & à l'éducation des vers à soie, a procuré au pays une récolte de soie d'assez bonne qualité, qui fournit déjà la quatrième partie de la consommation des état Prussiens.

La plus grande étendue du margraviat de Brandebourg, du levant au couchant, savoir, depuis Drisdorf jusqu'à Driessen, est d'environ quarante-neuf milles d'Allemagne; & celle du midi au nord, est de trente milles. Tout ce pays singulièrement amélioré sous le règne du roi Frédéric-Guillaume, l'a été encore bien davantage sous celui de Frédéric II, aujourd'hui régnant. Sous ce prince, l'agriculture a acquis un degré de perfection & d'activité qu'elle n'avoit point avant lui: quantité de terres auparavant stériles, se sont couvertes de riches moissons: des campagnes riantes & fécondes ont succédé aux marais qui infectoient le pays; de sombres & inutiles forêts ont fait place à de beaux & grands villages. Le sage Frédéric a répandu la vie par-tout; l'abondance & la félicité ont marché sur ses pas; & créateur en quelque sorte de ses états, il n'a cessé chaque jour d'en être le bienfaiteur. A la tête de ses armées, développant le héros: philosophe & roi sur le trône, il a un droit égal à l'amour & à l'admiration de ses sujets.

Après Berlin, les principales villes du Brandebourg sont Potsdam où le roi de Prusse réside habituellement, Brandebourg, l'ancienne capitale de la Marche, Francfort-sur-l'Oder, célèbre par son université & par ses foires; Custrin, forteresse & capitale de la nouvelle Marche, qui soutint, en 1758, le siège de l'armée Russe jusqu'à la bataille de Zorndorff, Prenzlow, capitale de l'Ukermarck, & Stendal, capitale de la vieille Marche. Les religions Luthérienne & Réformée sont celles qui sont généralement suivies dans le pays. Il s'y trouve aussi des Catholiques-Romains; & chacun y jouit d'une entière liberté de conscience. (*R.*)

Brandebourg, *Brandeburgum*, ancienne ville d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans la Marche de Brandebourg, dont elle fut autrefois la capitale. Elle est située dans la partie de cette souveraineté, désignée par le nom de moyenne Marche. Cette ville fut autrefois épiscopale sous la métropole de Magdebourg: le chapitre en fut depuis sécularisé. On la divise en deux parties, la ville vieille, & la ville neuve dont les rues sont droites & fort belles. Elle est fort commerçante & bâtie aux rives de la Havel, à 35 lieues n. e. de Brunswick, 16 n. e. de Magdebourg, 15 n. de Wittemberg, 10 ouest de Berlin, & 120 n. o. de Vienne. *Long.* 30, 45; *lat.* 52, 32.

La vieille ville est composée d'environ quatre cents feux, & la neuve de huit cents. Le nombre des habitans de l'une & de l'autre, est de six mille & plus. L'une & l'autre sont administrées par les mêmes magistrats depuis 1714. Il s'y trouve deux collèges & sept hôpitaux. Cette ville a des fabriques de toiles, de futaines & des canevas; & en général la Havel, qui est navigable, y fait fleurir le commerce. Ses revenus municipaux sont de 20000 rixdales. Elle a un château & un manège, où les jeunes gentilshommes sont instruits dans l'équitation. (*R.*)

Brandebourg (la Nouvelle), ville assez grande d'Allemagne, dans le cercle de basse-Saxe, au duché de Meckelbourg, à 8 lieues e. de Waren, & 16 o. de Stetin. *Long.* 31, 40; *lat.* 55, 30.

Cette ville est située sur un ruisseau qui, à peu de distance de là, va se perdre dans la Tollensé. Les rues en sont larges & tirées au cordeau. Elle a deux églises paroissiales & une école latine. On cultive aux environs une grande quantité de houblon. (*R.*)

Brandebourg, ou **Brandenbourg**, ville du royaume de Prusse, avec un beau château, à l'embouchure de la rivière de Frischaff, dans la mer Baltique, à 5 l. s. o. de Konisberg, 32 n. e. de Dantzick. *Long.* 38, 50; *lat.* 54, 37. (*R.*)

BRANDEIS, petite ville & château de Bohême, sur l'Elbe, à 3 li. de Prague. Les PP. des écoles pies y ont le collège. Il y a encore un bourg de ce nom en Bohême, situé sur la rivière d'Oelitz (*R.*)

BRANDONS, ville de France en Bourgogne, sur les frontières du Charolois, à 4 li. d'Autun.

BRANDSOE, petite île du Danemarck, dans le détroit de Middelfort, entre le duché de Schelswich & l'île de Funen.

BRANSKO, petite ville de Moscovie, sur la rivière de Desna, dans le duché de Novogorod Sewierski. Il y a deux autres villes de même nom, l'une en Podlachie sur la Narva, l'autre en Wolhinie.

BRANSLE, rivière de France, qui prend sa source dans le Vendomois, & se jète dans la Cisse, un peu au-dessus de sa jonction avec la Loire.

BRANTOME, très-petite ville de France, dans le Périgord, sur la Drôme, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 4000 livres. Elle est à 4 li. n. de Périgueux.

BRASILIENS: on appelle ainsi, dans une dénomination générale, les peuples du Brésil, quoiqu'on ne les connoisse pas tous encore, tant ils diffèrent par leurs noms & leurs mœurs. *Voyez* BRÉSIL.

BRASLAW, ville considérable de Pologne, dans le grand duché de Lithuanie, au bord d'un lac. C'est le siège d'une starostie, d'une dietine & d'une abbaye grecque de l'ordre de Saint Basile, réunie à l'église romaine. Elle est située vers les frontières du duché de Curlande, à peu de distance de la Dwina, dans le palatinat de Wilna. *Long.* 44, 40, *lat.* 55, 45. (*R.*)

BRASSAW, ou CRONSTAT, ville forte de Transilvanie. *Long.* 44, 10; *lat.* 46, 30.

Cette ville est la plus considérable de la Transilvanie, après Hermanstadt. Elle est située au pied d'une montagne escarpée, où il se trouve un vieux château. Sa fondation remonte à l'an 1203. (*R*)

BRATHIAN, ville de la Prusse occidentale.

BRATZLAU. *Voyez* BRACLAW.

BRAUBACH, petite ville d'Allemagne avec un château, sur le Rhin, dans la Wétéravie.

BRAULIO, haute montagne des Alpes chez les Grisons, près de la ville de Bormio, sur les frontières du Tirol.

BRAUNAU, ville fortifiée de la Haute-Bavière, & non de la Basse, comme le disent Vosgien & la Martinière, sur la rivière d'Inn. C'est l'ancienne habitation d'un palatin de Bavière. Les Autrichiens y mirent garnison en 1705 & 1742. Elle appartenoit ci-devant à la maison noble de Braunau.

Il y a encore une autre ville de ce nom dans le royaume de Bohême.

BRAUNFELDS, petite ville d'Allemagne, avec un château fort dans le comté de Salms, dans le cercle du Haut-Rhin, à une lieue de Wetzlar.

BRAUNSBERG, ville de la Prusse occidentale sur la lisière de la Prusse orientale, sur la rivière de Passerg, près de la mer Baltique.

Cette ville a un port, où l'on fait un assez grand commerce. Elle est engagée au roi de Prusse depuis 1667. L'évêque n'y fait plus sa résidence.

BRAUX, bourg de France en Champagne, sur la Meuse à 2 lieues n. de Charleville. Il y a une collégiale.

BRAVA, ou SAINT-JEAN, l'une des îles du Cap-Verd, appartenante aux Portugais. Le meilleur port qui s'y trouve est celui de Fuerno.

On y recueille des vins qui le disputent à celui des Canaries. La terre de l'île est fort haute & composée de montagnes, qui s'élèvent l'une sur l'autre en pyramides. Elle abonde en maïs, courges, melons d'eau, patates, chevaux, ânes, porcs, & en salpêtre. Ses côtes abondent en poissons.

BRAVA, ville & république d'Afrique, avec un bon port, sur la côte d'Ajan, près de celle de Zanguebar. *Long.* 59, 10; *lat.* 1.

BRAY (le pays de), petit pays de France en Normandie. C'est une des quatre petites contrées qui composent le diocèse de Rouen. Il est situé entre le pays de Caux, le Vexin & la Picardie. Neuf-Châtel & Gournay en sont les principaux endroits.

BRAY-SUR-SEINE, petite ville de France dans la province de Champagne, dans le Senon, aux confins de la Brie, entre Nogent à l'e. & Montereau à l'o. avec titre de baronie-pairie.

Il y a aussi une petite ville de ce nom dans l'élection & à 3 lieues s. de Laon.

BRAY-SUR-SOMME, petite ville de France en Picardie, entre Péronne & Amiens.

BRAYE, rivière de France, qui prend sa source dans le bas Perche, & se jète dans le Loir.

BRAYELLE-LES-AUNAY, abbaye de Bernardines, diocèse d'Arras, à une lieue n. e. de Lens.

BRAZZA, île, avec une petite ville de même nom, dans le golfe de Venise, vis-à-vis de Spalatro. Elle est aux Vénitiens.

BREBEZ, rivière qui prend sa source dans la Prusse occidentale, & qui se jète dans la rivière de Natew.

BREBINCE, ou BOURBINCE, rivière de Bourgogne, qui sort de l'étang de Longpendu, au bailliage de Montcenis, & se jète dans l'Arroux, qui verse à la Loire, un peu au-dessous de Digoin. (*R.*)

BRECHE (la), rivière de France qui a son cours dans le Beauvoisis, & se jète dans l'Oise.

BRECHYN, petite ville de l'Ecosse septentrionale, dans la province d'Angus, remarquable par son grand négoce de saumon & de bétail, & par la grande victoire qui y fut remportée sur les Danois. Elle envoie un député au parlement. Elle est sur la rivière d'Esk, à 16 lieues d'Edimbourg. *Long.* 15, 20; *lat.* 36, 47.

BRECKNOCK, ville d'Angleterre au midi de la province de Galles, dans un petit pays appellé *Brecknockshire.* Il s'y fait un grand commerce d'étoffes de laines. *Long.* 14, 12; *lat.* 52, 8.

BRECKNOCK-SHIRE, province d'Angleterre, dans la principauté de Galles, au couchant des comtés de Hereford & de Monmouth, au midi de celui de Radnor, au levant de ceux de Carmarthen & de Cardigan, & au septentrion de Clamorganshire. On lui donne trente-neuf milles d'Angleterre

de longueur & vingt-sept de largeur, & l'on y compte cinq mille neuf cents trente-quatre maisons, soixante-une paroisses, & quatre villes tenant marchés. Elle envoie deux députés au parlement du royaume. C'est une province généralement montueuse, sur-tout aux environs de la ville de Brecknock, où se trouve la haute montagne de Monuchdenny; mais le peu de plaines qui lui restent, & les vallées qui varient sa surface, produisent des grains qui la nourrissent, & des pâturages qui l'enrichissent.

BREDA, ville forte, avec titre de Baronie, située dans le Brabant Hollandois, dans un lieu fort marécageux, sur le Merck. *Long.* 22, 20; *lat.* 51, 35.

Les eaux & les marais la rendent presque imprenable. Les Catholiques y sont en plus grand nombre que les Protestans, & ont le libre exercice de leur religion. En 1577, la garnison livra la ville aux Etats Généraux. En 1581 elle retomba au pouvoir des Espagnols En 1590, le prince Maurice la reprit sur les Espagnols. Spinola s'en rendit maître en 1625, après un siége de dix mois; mais le prince d'Orange la reprit pour les Provinces-Unies en 1637. En 1667, la paix y fut conclue entre les Hollandois & les Anglois. Elle est à 8 lieues n. e. de Berg-op-Zoom, 10 lieues n. e. d'Anvers, 9 f. e. de Rotterdam, 24 f. d'Amsterdam.

La ville est grande, belle, bien percée, la plupart des rues sont larges; on remarque sur-tout la grande place dont les côtés sont tirés au cordeau; les autres places sont le marché aux herbes, le marché aux bêtes & la poissonnerie; les remparts ont plus d'une lieue de circuir, & sont flanqués de quinze bastions & d'autant de demi-lunes; de cinq ouvrages à cornes détachés, & une très-bonne contrescarpe. Ils sont bordés d'une allée d'arbres, qui sont une promenade agréable.

Cette ville est le siége d'une cour supérieure de justice. On y a creusé un canal à travers les bruieres, qui se termine à l'endroit où l'Aa reçoit le Byloop. (*R.*)

BREDENARDE, petite contrée de France en Artois; elle peut avoir deux lieues dans sa plus grande longueur, & une lieue & demie dans sa largeur.

BREFAR, c'est le nom d'une des iles Sorlingues, près des côtes de Cornouaille en Angleterre.

BREFORT, petite ville des Pays-bas, dans le comté de Zutphen, assez bien fortifiée, située dans un endroit fort marécageux, à 2 lieues sud de Grôle.

BREGANÇON, fort château de France, en Provence, sur un rocher, & dans une petite île, sur la côte de la Méditerranée, entre Taclon & Saint-Tropez.

BREGENTZ, ville capitale d'un comté de même nom, sur le lac de Constance en Souabe, appartenante à la maison d'Autriche. Il y passe une petite rivière de même nom. Elle est à 7 li. n. e. d'Appenzel, & à 7 f. de Waldenbourg. *Long.* 27, 20; *lat.* 47, 27.

BREGLIO, petite ville du comté de Nice, en Piémont, sur la rivière de Rodia.

BREGNA, ou BRENNA (val), bailliage de Bollenz, l'un des sept bailliages que les Suisses possèdent en Italie. C'est une vallée profonde, de sept lieues de longueur sur une demi-lieue de largeur. Les pâturages & les châtaignes sont ses principales ressources. Ce pays est possédé en commun par les cantons d'Uri, Switz & Underwald (*R.*)

BREGNANO, petite ville du duché de Milan, sur la Sevese.

BREHNA, petite ville de l'électorat de Saxe, à trois milles de Leipsick.

BREISICH, petite ville d'Allemagne, au duché de Juliers, sur la rivière gauche du Rhin. Elle est dans une campagne très-fertile.

BREITH-MARCK, petite ville d'Allemagne, en Franconie, sur le Meyn.

BREIT-BACH, petite ville sur le Rhin, située dans l'électorat de Cologne.

BREITENBACH, petite ville & château dans la Thuringe.

BREITENBOURG, ou BREDENBERG, forteresse, autrefois considérable, dans le duché de Holstein, sur la rivière de Stoër.

BREMA, ou BREME, petite ville du duché de Milan, sur le Pô, entre Casal & Valence.

BREMBALO DI SOTTO, petite ville du Bergamasque, sur la rivière de Brembo.

BREMBO, rivière, qui prend sa source aux frontières de la Valteline, & qui se jète dans l'Adda au-dessous de Bergame.

BRÊME, duché d'Allemagne, dans le cercle de basse-Saxe, situé entre l'Elbe & le Weser, qui l'entourent presqu'entièrement. Il appartient à l'électeur de Hanovre, qui l'a acheté de la couronne de Suède pour une somme de 700,000 rixdalles.

Sa plus grande longueur est de douze milles & demi, sur dix & demi de largeur. Le pays forme une plaine sans aucune montagne. Ses principales rivières, outre l'Elbe & le Weser, sont l'Oste, la Schwinge, la Lühe, l'Este, qui se jètent dans l'Elbe; la Géeste, la Lesum, la Robre, la Lune & la Drepte, qui se jètent dans le Weser. Il y a le long de l'Elbe, de l'Oste & du Weser, des cantons bas & humides qui sont extrêmement fertiles. On y a construit des écluses & des levées, pour les mettre à l'abri des inondations. Les terreins plus élevés présentent de tous côtés de bonnes terres, & d'excellens pâturages où l'on nourrit quantité de bétail. D'autres cantons, principalement le Düvelsmoor, produisent des tourbes; & l'on y cultive aussi beaucoup de chanvre & de lin.

Il n'y a dans tout le Duché que deux villes & douze bourgs. Les états sont divisés en deux classes, 1°. la noblesse; 2°. les villes de Stade & Buxtehude. La noblesse s'assemble deux fois l'an à Basdal pour statuer sur les affaires de justice contentieuse, sur

celles qui intéressent son corps & sut celles de la province. L'assemblée générale des états se tient aussi à Rasdal; chaque gentilhomme, qui a voix & séance, y assiste, & les villes y envoient des députés. Ces assemblées ne peuvent avoir lieu sans la permission de la régence.

La religion dominante est la Luthérienne. La ville de Stade a une école latine, & celle de Breme un gymnase, dépendant de l'église cathédrale.

Les manufactures sont en toiles, en cordes, en draps, flanelle, & en frise. Il y a à Aumund des fabriques de faïence. On en exporte de la navette, du lin, du chanvre écru, des toiles, des fruits, de la tourbe, des laines, du miel, & de la cire. (*M. D. M.*)

Breme, ville libre & impériale, fortifiée, arrosée par le Weser, qui la sépare en deux parties, la vieille ville, & la ville neuve. Elle est au nombre des villes Anséatiques, & il s'y fait un commerce très-considérable. Le port de cette ville en est éloigné de trois lieues; il en sort grand nombre de vaisseaux, qui trafiquent sur la mer Baltique, & vont à la pêche de la baleine. *Long.* 26, 20; *lat.* 53, 10.

Il y a un surintendant annexé à la cathédrale. Son pouvoir s'étend sur quatorze paroisses de campagne, & sur trois prédicateurs.

En 1744, dans le dénombrement de cette ville, sans y comprendre les fauxbourgs, il s'y trouva quatre mille sept cent soixante-dix-huit bâtimens habités, cinq cent soixante-six édifices, tels que des magasins, des brasseries; trois cent quatre-vingt-sept caves qui contenoient des ménages, quatre mille quatre-vingt dix-neuf hommes mariés, de diverses religions, deux cent dix-huit veufs, mille deux cent trente-neuf veuves, deux cent trente-trois garçons domiciliés, & trois cent cinquante-neuf filles nubiles.

La vieille ville est la plus grande & la plus habitée; elle est divisée en quatre quartiers ou paroisses, savoir, Notre-Dame, Saint-Anscaire, Saint Etienne, & Saint-Martin. C'est dans cette partie que se trouve l'église cathédrale du duché de Breme, le couvent de Saint-Jean, & le fameux Gymnase académique de la religion Calviniste, le préceptorat dépendant du Gymnase, l'hôtel-de-ville, la bourse, l'arsenal, l'hôpital, la salle d'anatomie, la maison de force. Il y a, près le grand pont, une machine hydraulique, qui fournit de l'eau à toute la ville. La ville neuve n'a qu'une église, celle de Saint-Paul; les fauxbourgs en ont deux. Les catholiques assistent au service divin dans la chapelle du résident de l'empereur. Le conseil est composé de quatre bourguemestres, & de vingt-quatre magistrats, dont une partie est de la classe des négocians. Tout le pouvoir réside dans le conseil pour les affaires civiles ou criminelles; cependant la maison de Brunswick, comme duc de Breme, y constitue un prêteur qui, en matière capitale, prononce la sentence de mort. Cette ville peut avoir six cents hommes de garnison, & a des manufactures de différentes especes.

Les gros vaisseaux marchands ne peuvent y aborder; il faut les décharger à la distance de trois ou quatre milles, soit à Bracke, soit à Elsfleth.

L'archevêché fut sécularisé en 1648 par le traité de Westphalie, & cédé sous le titre de duché à la couronne de Suède, qui en jouit jusqu'en 1712, que les Danois s'en rendirent maîtres. Ceux-ci la cédèrent en 1516 à l'électeur de Hanover, & la Suède fut contrainte en 1720 d'accéder à cette cession par le traité de Stokholm; ainsi ce duché appartient aujourd'hui à l'électeur de Hanover; mais la ville de Breme est libre; sa cathédrale seule, & ce qui en dépendoit du tems des archevêques, a été cédé à cet électeur. (*M. D. M.*)

BREMERWERDE, ou BREMERFURT, ville & château fort, dans le duché de Breme, à trois milles de Breme. *Long.* 26, 30; *lat.* 53, 40.

BREMGARTEN, petite ville de la Suisse, à trois lieues de Zurich, sur la rivière de Russ. Elle appartient aux cantons de Berne, de Zurich, & de Glaris. Ses habitans sont catholiques. *Long.* 25, 55; *lat.* 47, 20. (*R.*)

BREMPT, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves, sur la Moselle.

BRENDOLO, petite ville, avec un port, sur une petite île des lagunes de Venise, entre la ville de Venise & l'embouchure du Pô.

BRENNA (val). *Voyez* Bregna.

BRENNE, c'est le nom d'un petit district de France, entre le Berri, la Touraine & le Poitou, diocèse & généralité de Bourges, partie en l'élection de Châteauroux, partie en celle du Blanc. Mézières en est la capitale.

BRENNEVILLE, village près d'Angeli, en Normandie, remarquable par la bataille qu'y perdirent les François en 1119, voulant soutenir le frère du jeune Henri I.

BRENNKIRCHEN, petite ville de la basse-Autriche, sur les frontières de la Hongrie, à peu de distance du Danube.

BRENSK, ou BRENSKI, ville dans la principauté de Severie, sur la rivière de Desna, appartenante aux Moscovites.

BRENTA, rivière, qui prend sa source dans l'évêché de Trente, & qui se jète dans le golfe de Venise, au-dessous de Padoue.

BRENTFORD, ville assez peuplée d'Angleterre, dans le comté de Middlesex, sur la rivière de Brente, à l'endroit où elle se jète dans la Tamise.

BRENTOLA, petite ville du Vicentin, à peu de distance de Vicenze; elle dépend de la république de Venise.

BRENTZ, rivière, qui prend sa source dans le duché de Wirtemberg, & qui se jète dans le Danube, près de Lauingen.

BREOULX, petite ville de France en Provence, vers les confins du Dauphiné, à 4 lieues d'Embrun,

BRESCAR, ville d'Afrique, au royaume de Tremecen, dans la province de Tenez: le pays est fertile en bled, en orge, en lin, & produit d'excellentes figues. On y nourrit une grande quantité de bétail.

BRESCIA, ou BRESSE, *Brixia*, ville forte d'Italie, qui renferme trente à trente-cinq mille ames, & qui n'a pas moins d'une lieue de tour. Elle est à 18 lieues de Milan, 38 de Venise. Elle est défendue par une bonne citadelle. *Lat.* 45 d. 22′; *long.* 5′, 30″ à l'orient de Milan, ou de 28 d. 22′ 20″.

Cette ville a onze paroisses, seize couvens d'hommes & quatorze de filles. Son évêque est suffragant de Milan. Il s'y trouve une grande fabrique d'armes, & le commerce y est d'ailleurs assez actif.

Elle est riche, agréable, dans une heureuse situation, & ses environs sont très fertiles. Cette ville fut bâtie par les Gaulois Cenomans, commandés par Belovese & passa sous la domination des Romains Elle fut brûlée par Radagasse, roi des Goths, en 412, & rétablie par Attila en 452. Les rois Lombards la possédèrent à leur tour. Charlemagne ayant défait le roi Didier en 771, entra à Brescia, où il fit bâtir l'église de Saint-Denis. En 1426, pour se soustraire aux vexations du duc de Milan, elle se donna à la république de Venise.

Gaston de Foix, général de Louis XII, la prit le 19 février 1512 sur les Vénitiens, & l'abandonna au pillage. La maison où logeoit le chevalier Bayard en fut exceptée, & on sait avec quelle générosité il en usa envers son hôtesse & ses deux filles. Elle fut rendue aux Vénitiens en 1517. En 1478 cette ville éprouva une peste affreuse, qui y enleva vingt-cinq mille personnes. Celle de 1524 fut aussi terrible.

Nicolas Tartaglia de Bresse, fut le premier qui découvrit la formule qui résout les équations du troisième degré: son livre, imprimé en 1538, ouvrit la carrière à toutes les découvertes qu'on a faites ensuite sur le jet des bombes.

Laurent Gambara, bon poëte, mort en 1596, eut aussi cette ville pour patrie. (*R.*)

BRESCON, petite île de France, dans le golfe de Lyon, près des côtes de Languedoc. Elle est pleine de rochers, & il s'y trouve un château fort: sa distance d'Agde est d'une lieue sud.

BRESELLO, ou BERSELLO, petite ville d'Italie, très-bien fortifiée, dans le duché de Modène. Le prince Eugène la prit en 1702, les François en 1703, & l'évacuèrent en 1707 Elle est proche le confluent de la Linza & du Pô, à 11 lieues n. o. de Modène, & à 4 lieues n. e. de Parme. *Long.* 28; *lat.* 44, 55.

BRESIL, grande contrée de l'Amérique méridionale, bornée au nord, à l'orient & au midi par la mer, & à l'occident par le pays des Amazones & le Paraguai. Les côtes, qui ont environ douze cents lieues de long, sur soixante de large, appartiennent aux Portugais. Cette partie du Nouveau monde est fort riche. Les Espagnols la reconnurent en 1500. Alvarès Cabral, Portugais, en prit possession en 1501 pour son roi, & lui donna le nom *de Sainte-Croix Voyez*, quant à son commerce, SAINT-SALVADOR, OLINDE, & SAINT-SEBASTIEN.

Ce pays a le titre de principauté, qui est affecté à l'héritier présomptif de Portugal.

Les Portugais le divisent en quinze capitaineries, dont huit appartiennent immédiatement au roi de Portugal, & les sept autres à des seigneurs particuliers, qui ont fait seuls les frais pour y établir des colonies Elles reconnoissent cependant la souveraineté du vice-roi. Les capitaineries de la côte orientale sont Rio-Grande, Parayba, Tamaraca, Fernambouc, Sérégippe, Bahia de Todos Santos, Rio dos Ileos, Puerto Seguro, Espiritu Santo, Rio Janeiro, Saint-Vincent, del Rey. Les capitaineries de la côte du nord sont Para, Maragnan, & Ciara.

On ne connoît qu'imparfaitement cette immense contrée, par le danger qu'il y a de s'enfoncer dans l'intérieur des terres, où sont des nations féroces & barbares. Ces peuples sont différens presqu'à chaque canton, par les mœurs, le langage, &c. On distingue cependant les Tapuyas, qui sont divisés en plus de soixante sociétés, les Guaymuras, les Tupinaques, les Pétivares, les Tomomymes, les Ovaitaguases, les Ouaiyanasés, les Poriés, la plus douce des nations, aussi ennemie de la guerre que du goût des autres Brasiliens pour la chair humaine; les Molopagues, les Motayes, les Lopis ou Bilvaros, les Ouayana, ou Aonsés, ou les Ouetacas, les Topinambous, les Marjagas, &c. Ces trois derniers peuples sont les plus connus.

Le nombre de ceux qu'on ne connoît pas est prodigieux sans doute; il eût été possible de les civiliser. Les missionnaires avoient déjà réussi à se concilier l'amitié de beaucoup de ces nations, & à adoucir leurs mœurs féroces & sauvages; mais les Portugais, plus sauvages, plus féroces encore, emploient toutes sortes de moyens pour les tromper. Leur intérêt n'avoit de sacré que l'or, & pour se le procurer, le meurtre, la trahison, les piéges de tous les genres ont été mis en usage; les sermens les plus augustes violés, les traités les plus saints rompus; ils ne rougissoient pas de prendre des robes de missionnaires, sous lesquelles ils cachoient des armes, & abusant de la confiance que les Brasiliens accordoient à ces hommes apostoliques, qu'ils appelloient leurs *amis*, leurs *pères*; ils ne rougissoient pas, dis-je, ces Européens avides, de les attirer dans des lieux, où d'autres bandits étoient cachés; alors ils massacroient inhumainement tous ceux qui opposoient quelque résistance; les autres étoient faits esclaves; ils les chargeoient de chaînes pour soumettre ces hommes libres à des travaux opiniâtres, où l'excès de la misère & le désespoir leur faisoient bientôt trouver la mort. Il existe donc une haine invétérée entre ces Américains & leurs

tyrans; & ces hommes si souvent trompés n'ont d'autre bonheur aujourd'hui que la vengeance : ils épient depuis long-tems l'occasion de surprendre les Portugais; ils portent par-tout le fer, la flamme, dévorent dans leurs horribles festins, ceux qu'ils ont faits prisonniers; & c'est ainsi que par un intérêt mal entendu, on s'est fait des ennemis dangereux & irréconciliables, de ceux dont on pouvoit se faire des alliés & des amis.

Dans le nombre de ces peuples, il en est quelques-uns de policés; leurs mœurs sont douces; il ne leur manqueroit que des conducteurs sages pour en faire des nations puissantes & heureuses. Les autres sont errants, passent d'un canton dans un autre canton, & vont asseoir dans les rochers, dans les forêts, dans leurs montagnes inaccessibles, le siége de leur indépendance : presque tous, sans cesse en guerre entr'eux, sont antropophages. Quoique la nature, dans cet heureux climat, leur prodigue ses trésors de tous les genres, que la terre sans cesse cultivée, leur offre ses richesses, & qu'il suffise, dans beaucoup de cantons, de travailler un jour, pour obtenir la subsistance de toute une année; cependant leur goût pour la chair humaine leur met continuellement les armes à la main; ils engraissent avec soin leurs prisonniers. Aussi-tôt qu'ils ont acquis l'embonpoint qu'on desire, ils sont mangés. Si le captif est maigre, on lui donne, pour le servir, une fille jeune & jolie, qui est aussi sa maîtresse, dont il a des enfans, & qui aussi-tôt qu'elle a réussi à l'engraisser, assiste elle-même à cet horrible festin. Lorsque le jour fixé pour la cérémonie est arrivé, tout le monde est invité à la fête : on se divertit à boire & à danser. Le prisonnier lui-même se réjouit comme tous les autres.

Loin de s'effrayer des apprêts de son supplice, il raconte d'un air fier ses exploits, & leur fait un long détail de leurs pères, frères ou parens qu'il a rôtis & mangés; il les défie même, en disant à celui qui doit l'assommer, *de lui donner la liberté, & qu'il le mangera, lui & les siens.* On lui réplique : *hé bien, nous te préviendrons, & tu seras mangé tout à l'heure.* Après quoi on le tue, on le lave, on le rôtit, on le mange, en s'exhortant bien les uns les autres d'être courageux à la guerre, afin d'avoir bonne provision de chair humaine.

Les habitans du Brésil vont nuds, & ne souffrent qu'avec impatience toute espèce de vêtemens. Ils sont robustes, guerriers, toujours gais, peu sujets aux maladies, & vivent fort long-tems : il n'y a guère de peuples où les centenaires soient en aussi grand nombre. Ils aiment à se parer de plumes qu'ils s'attachent à la tête & aux joues. On ne leur connoît ni temples, ni religion. Dans cette espèce d'abrutissement, ils ne contractent point cependant de ces genres d'alliances qui répugnent à la nature : leurs mères, leurs sœurs, leurs filles, ne peuvent jamais devenir leurs femmes; les autres degrés de parenté ne sont point des obstacles dans leurs mariages. L'adultère est puni sévèrement : ils n'ont ni rois, ni princes; mais pour la guerre, ils ont des chefs qui sont toujours choisis entre ceux qui ont le plus de bravoure & le plus d'expérience; & leurs conversations ordinaires roulent sur leurs ennemis qu'ils ont tués ou mangés; car ce peuple ne connoît rien de préférable à l'honneur de se couvrir de gloire dans les batailles.

Je dois ajouter cependant qu'à l'exception de quelques sociétés particulières, connues par leur cruauté féroce, les habitans du Brésil sont de toutes les nations, celle qui exerce l'hospitalité avec le plus de grandeur d'ame : c'est pour eux une jouissance que de bien traiter leurs hôtes; & ces mêmes antropophages pleurent de joie à l'arrivée & au départ des étrangers qui leur ont fourni l'occasion d'exercer envers eux leur humanité.

L'air du Brésil est bon, quoique très-chaud; le terrein en est fertile & excellent. La canne de sucre y croît en plus grande quantité qu'en aucun lieu du monde. Les campagnes sont couvertes de bétail, de volailles & de gibier, de bêtes féroces de toutes espèces, de serpens de différentes sortes & d'une grandeur monstrueuse. On y trouve des forêts entières d'arbres de Brésil, & d'un bois nommé *Copaïba*, d'où distille le baume appellé de *copahu*. La classe des oiseaux y est innombrable; ils sont aussi remarquables par leurs chants que par l'éclat de leurs plumages : on y distingue surtout le *colibry*, qui est moins gros qu'un serein au sortir de sa coque, mais dont le ramage le dispute à celui du rossignol. Enfin on y trouve des perroquets, des singes, des arbres, des fruits exquis, des simples précieux pour la médecine, inconnus à l'Europe; des mines très-fécondes d'or, d'argent & de tous les métaux; des diamans & des pierres de toutes les sortes; la topase & le rubis, & une foule de richesses dans les quatre règnes, qui font du Brésil l'un des plus riches pays du monde. (*M. D. M.*)

BRESINI, petite ville de la grande Pologne, dans le palatinat de Lenczicz.

BRESLAU, principauté d'Allemagne, qui appartient aujourd'hui au roi de Prusse depuis 1741. *Long.* 34, 40, *lat.* 51, 4.

Cette principauté est bornée au nord par celle d'Œls & de Wohlau; au couchant par celles de Lignitz & de Schweidnitz; au midi par celles de Schweidnitz & de Brieg; & à l'orient par celles de Brieg & d'Œls. Le cercle de Namslau fait partie de cette principauté, quoiqu'il en soit cependant séparé.

Les rivières principales sont l'Oder, l'Ohlau, le Lohe, la Weyda & le Weistritz, qui porte aussi le nom de Schweidnitz. Les environs de l'Oder & des autres rivières sont sabloneux & marécageux : le terrein est excellent pour le bled, & les prairies qui

qui sont fort grasses, sont couvertes de nombreux troupeaux; mais le bois est rare. On a du poisson en abondance près des rivières; les chemins sont mauvais, & dans beaucoup d'endroits, presque impraticables.

Cette principauté contient neuf villes, deux bourgs & un grand nombre de villages; elle se divise en quatre districts; savoir, le cercle de Breslau, de Neumarkt, de Canth & de Namslau. (*M. D. M.*)

Breslau, *Vratislavia*, capitale du cercle & de la principauté de ce nom, ainsi que de tout le duché de Silésie, est située sur l'Oder qui, du côté du nord, passe sous les remparts & y reçoit l'Ohlau, qui fait le tour de la ville.

Cette ville, avec ses vastes fauxbourgs, forme une enceinte considérable. Ses fortifications sont de peu d'importance. On y trouve plusieurs places très-grandes & très-régulieres, d'assez beaux édifices publics & beaucoup de maisons bien bâties. L'île de la cathédrale, hors de la ville, est fortifiée par un rempart & quelques bastions On y trouve l'église cathédrale de Saint-Jean, qui fut réduite en cendres en 1759 avec la moitié du doyenné, la bibliothèque épiscopale, & encore la collégiale de Sainte-Croix, & deux autres églises; les maisons des chanoines, l'hôpital électoral fondé pour des enfans pauvres de l'un & de l'autre sexe. Dans l'île des Sables, on remarque la belle église de Notre Dame, un couvent magnifique qui appartient aux chanoines de l'ordre de Saint Augustin; l'église Saint-Jacques, un couvent d'Augustines, & une autre église sous l'invocation de Sainte Anne.

Au-dessus de cette île est l'église de Saint-Michel, construite en bois, laquelle sert de paroisse aux Catholiques; les superbes abbayes princières de Saint-Vincent, ordre des Prémontrés; des chanoines nobles de Sainte Claire & de Saint Mathias, qui appartiennent aux chevaliers de Rose-Croix; dix neuf autres églises encore, tant paroisses, abbayes, que couvens des deux sexes, sans y comprendre deux églises pour les Luthériens, une pour la garnison, quatre autres pour les hôpitaux, une église pour les Chrétiens du rit grec, plusieurs synagogues pour les Juifs, & des églises encore hors de la ville, &c. &c.

Breslau renferme encore une université catholique, deux gymnases pour les Luthériens, une école latine & deux arsenaux. L'hôtel-de-ville est vaste, mais d'une architecture gothique; la tour de l'hôtel-de-ville, nommée *tour de l'horloge*, passe pour la plus belle & la plus haute de toute l'Allemagne. Toutes les fois que l'heure sonne, on entend, sur une galerie d'en haut, un concert de plusieurs trompettes & de quelques autres instrumens. Le palais de la régence royale n'est guère plus intéressant, mais la bourse est un édifice plus remarquable.

Cette ville est le siège d'un gouverneur, d'une régence royale avec un grand consistoire, d'un conseil aulique & criminel, d'une chambre royale des guerres & domaines, &c. &c &c; d'un conseil de conférence, d'une société royale de médecine, d'un directoire de la monnoie, &c &c &c. Frédéric II lui a accordé le troisième rang parmi les capitales de ses états, c'est-à-dire, après Berlin & Kœnisberg, & deux grandes foires franches, outre les quatre autres moindres dont elle jouissoit déjà.

Le magistrat de la ville est tout Luthérien. Il est composé d'un conseil & d'un sénat municipal. Tout le commerce de la Silésie s'est concentré dans Breslau, où l'on trouve aussi plusieurs manufactures.

Les Autrichiens s'emparèrent de Breslau le 24 novembre 1757, après y avoir gagné une bataille, & furent obligés de l'évacuer le 19 décembre suivant. En 1760, il fut cannoné par les mêmes Autrichiens, ce qui causa l'embrâsement du palais royal & d'une partie de la ville. (*M. D. M.*)

BRESLE (la), petite ville de France dans le Lyonnois, sur la Tardine, entre des montagnes, à 4 lieues o. de Lyon.

Bresle (la), petite rivière de France qui prend sa source en Normandie, dans le pays de Caux, & se jète dans la mer à une demi-lieue au-dessous d'Eu.

BRESNITZ, ou PRESNITZ, ville affranchie du royaume de Bohême, dans le cercle de Saatz ou de Lucksko.

BRESSAN, pays d'Italie, dans l'état de Venise.

BRESSE, province de France, du gouvernement de Bourgogne, bornée au nord par la Bourgogne & la Franche-Comté; à l'est, par la Savoie, au midi par le Dauphiné, & à l'orient par la Saône, qui la sépare du Lyonnois & de la Bourgogne. Elle comprend la Bresse proprement dite, & les pays de Gex, de Bugey, & de Valromey. Cette province a ses états particuliers, & se divise en vingt-cinq mandemens, de la généralité de la Bourgogne. Le clergé de la Bresse & du Bugey est séparé du clergé de France, & paie la taille.

La partie septentrionale de cette province, qu'on nomme Bresse Châlonoise, appartenoit à la France, lors du traité de 1601, par lequel les ducs de Savoie cédèrent la Bresse en échange du marquisat de Saluce. La Bresse proprement dite comprend de vastes plaines, où il se recueille beaucoup de grains. Il s'y trouve des bois, des pâturages, & des étangs fort poissonneux. Les autres parties de la Bresse sont montueuses. Bourg en est la capitale. *Voyez* au surplus les articles **Bourgogne**, **Bugey**, &c. (*R.*)

Bresse, *Voyez* **Brescia**.

BRESSUITE, petite ville de France, sur la rivière d'Argemon, en Poitou.

BREST, ville de France, en basse-Bretagne, avec un des plus beaux ports, & en même tems des plus sûrs de tout le royaume. C'est un des

trois départemens de la marine royale. Il y a un gouverneur particulier & un lieutenant de roi, une amirauté, une justice municipale, une intendance, une académie de marine, une fénéchaussée, &c. &c. On y compte plusieurs églises & paroisses, un très-beau séminaire, dont les Jésuites avoient la direction, & environ, tant dans la ville que dans le fauxbourg, vingt-six à vingt-sept mille ames, sans y comprendre le nombre prodigieux d'ouvriers, de soldats, de marins & de matelots qu'on y trouve en tems de guerre. La ville proprement dite n'est composée que d'un petit nombre de rues étroites, tortueuses & en pente, à cause de la colline sur laquelle elle est assise, & qui ne lui permet pas de s'étendre du côté de la mer. Le fauxbourg au contraire (qu'on nomme *Fauxbourg de la Recouvrance*), est fort bien bâti, & les rues bien percées. Il est séparé de la ville par un bras de mer sur lequel est le port. On admire sur-tout les deux quais, qui sont entourés de logemens pour les forçats, & de magasins immenses, pourvus de tout ce qui est nécessaire pour les armemens. Le château, construit sur un rocher escarpé près de la mer, avec une tour du côté opposé, est hérissé de canons du premier calibre, avec plusieurs batteries à barbettes. La rade est magnifique, & pourroit contenir cinq cents vaisseaux de guerre; mais l'entrée en est étroite & très-difficile, à cause des rochers qui s'y trouvent cachés sous l'eau. Les Anglois tentèrent en vain de s'emparer de ce port en 1694. Brest est à 12 lieues f. o. de Morlaix, 12 n. o. de Quimper, 48 o. de Rennes, 130 o. de Paris. *Long.* 13, 9, 10; *lat.* 48, 22, 55.

BRETAGNE (grande). *Voyez* ANGLETERRE.

BRETAGNE, grande province de France, avec titre de duché, réunie à la couronne par François Ier, en 1532. Elle forme une péninsule: du côté des terres, elle est bornée par le Poitou, l'Anjou, le Maine, & une partie de la Normandie. Elle peut avoir cinquante-sept lieues de longueur moyenne, sur trente-trois de largeur; ce qui peut être évalué à dix-neuf cents lieues quarrées. On lui donne plus de cent cinquante lieues de côtes, remplies d'un très-grand nombre de baies, & de bons ports. De toutes les rivières qui l'arrosent, il n'y en a aucune de navigable, que la Loire, la Vilaine, qu'on se propose de joindre à la Drance, au moyen d'un canal entre Rennes & Dijon. Les autres, comme l'Ardre, l'Isle, le Men, le Bonneau, la Claye, l'Aden, qui ont toutes leur embouchure dans l'Océan, ne portent bateaux que jusqu'où remonte le flux. Le climat de cette province est assez tempéré, si ce n'est au voisinage de la mer où l'air est un peu gras & humide: son sol est, en général, mêlé de plaines & de hauteurs; on y voit plusieurs belles forêts, telles que celles de Chanveaux, de Coubian, de la Guerche, de Quintin, de Pavée, de Juigné, &c presque toutes composées de hêtres, de chênes, de châtaigniers, & de bois blanc; & par-tout où la terre est cultivée, elle produit au delà de ce qu'il faut pour la consommation des habitans. On y trouve aussi d'excellens pâturages qui servent à nourrir un bétail nombreux. Les pays Nantois & de Rhays donnent des vins de médiocre qualité, dont on fait en partie des eaux de vie. Le cidre est la boisson ordinaire des habitans. Le gibier est très-abondant, & les rivières très-poissonneuses: on y pêche sur-tout beaucoup de sardines & de saumons. Il y a des eaux minérales à Lanion, Vitrey, Fougères, Dinan, &c. &c. & parmi les curiosités de la province, on remarque le champ d'Aimant, situé dans la paroisse de Saint-Nazaire, ainsi nommé, parce que tous les cailloux de sa surface sont des pierres-d'aimant; un puits, creusé dans la cour de l'hôtellerie de Plongastel, entre Brest & Landernau, dont l'eau monte, quand la mer, qui en est fort proche, descend, & descend au contraire quand la mer monte; phénomène dont l'académie des sciences a rendu compte dans ses mémoires, année 1717. Le caractère des Bretons est brusque, colère; mais ils sont braves, bon soldats, & ceux qui s'adonnent à la navigation, deviennent presque toujours d'excellens hommes de mer.

Le commerce de cette province est considérable; il se fait des sels dans les marais de Bourgneuf, & dans le territoire de Guerande & du Croissic. Il vient des beurres de l'évêché de Nantes, des grains de Vannes, des chanvres & des lins des évêchés de Rennes, de Treguier, & de Léon, où l'on fabrique aussi des toiles. Il y en a qui servent à faire des voiles de vaisseaux, &c. Les toiles de Quintin sont toutes de lin, & ne le cèdent guère en finesse aux batistes. On fait avec les plus fines des manchettes, des rabats, des coëffures, &c. avec les grosses, des mouchoirs & des chemises. Les toiles à tamis bleuâtres viennent de la même province. Les toiles de Pontivy ne diffèrent pas de celles de Quintin. Il y a aussi en Bretagne de la bonneterie & des mines de charbons de terre, de fer & de plomb. On fait la pêche de la sardine & du maquereau au Port-Louis, à Bélisle, à Cancarnau, &c. Il se fabrique, dans la plupart des villes, de petites étoffes de laine, comme étamines, droguets, serges, molletons, crêpons, &c. Voilà à peu près quelles sont les marchandises du crû de cette province. On peut mettre au nombre de celui du dehors la morue, dont la pêche se fait par les Malouins & les Nantois. Quant aux retours des îles Françoises de l'Amérique, ils consistent en sucres bruts, qui se rafinent à Angers, Saumur, & Orléans, en gingembre, indigo, rocou, écaille, cuirs, bois de teinture. Il y arrive d'Angleterre, de Hambourg, & Hollande, des planches, des mâts, des chanvres, du goudron, du fromage, &c.

Pour le gouvernement ecclésiastique, on y compte neuf évêchés: savoir, Dol, Nantes, Quimper-Corentin, Rennes, Saint-Brieux, Saint-Malo, Saint-Paul de Léon, Tréguier & Vannes, tous suffragans de la métropole de Tours, & un grand nombre d'églises collégiales, d'abbayes & de

prieurés. Comme la Bretagne n'étoit pas encore réunie à la couronne de France lors du concordat entre le pape Léon X & François Ier, le roi n'y nomme aux bénéfices consistoriaux, qu'en vertu d'un indult : & par une bulle de Benoît XIV, les évèques & le saint-siége ont alternativement la nomination des cures, chacun six mois de l'année.

Pour le civil & l'administration de la justice, il y a un parlement rendu sédentaire à Rennes, en 1560, par Charles IX. Il est composé d'une grand'-chambre, d'une chambre de la tournelle, d'une chambre des enquêtes, des requêtes, &c. &c.; une autre jurisdiction concernant les aides & gabelles, à laquelle ressortissent les autres siéges de la province; une chambre des comptes établie à Nantes; sept siéges d'amirauté; savoir, à Saint Malo, Nantes, Saint-Brieux, Morlaix, Brest, Vannes, & Quimper-Corentin; huit maitrises particulières des eaux & forêts; trois jurisdictions consulaires à Nantes, Morlaix, Saint-Malo; deux hôtels des monnoies à Rennes & à Nantes. La justice y est rendue selon la coutume de Bretagne.

Cette province a aussi ses états particuliers, composés du clergé, de la noblesse & du tiers-état : c'est dans ces assemblées que se règlent toutes les dépenses de la province, & le don gratuit accordé à Sa Majesté. Elles se tiennent tous les deux ans.

Enfin, pour le militaire, la Bretagne a un gouverneur général, qui est en même tems amiral de la province, deux lieutenans-généraux, l'un pour la haute & basse-Bretagne, l'autre pour le seul comté Nantois; trois lieutenans de roi, quinze lieutenans des maréchaux de France, & quatre tribunaux de maréchaussée, &c. &c. (*M. D. M.*)

Bretagne (Nouvelle), pays, & presqu'île de l'Amérique septentrionale, au Canada, au nord du fleuve Saint-Laurent.

Ce pays peut avoir environ quatre-vingts lieues de long. L'air y est très-froid & le terroir stérile. Les Anglois en tirent des peaux de castor. C'est la partie la plus orientale de la terre de Labrador. Ce sont les François de la province de Bretagne qui ont découvert ce pays, & qui lui ont donné son nom.

BRETCHEN, ou **BRETCHEM**, forteresse & petite ville de la Prusse occidentale, dans le territoire de Culm, entre Strasbourg & Osterode. (*R.*)

BRETEUIL, petite ville de France dans la haute-Normandie, avec titre de comté, sur la rivière d'Iton. Cette ville fait un grand commerce de fer. Elle est à 6 lieues f. o. d'Evreux, 26 o. de Paris.

Breteuil, bourg de France dans le Beauvoisis, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 11000 liv. (*R.*)

Breteuil - Herbaut. *Voyez* **Breuil - Herbaut.**

BRETHEIM, ou **BRETTEN**, petite ville d'Allemagne dans le bas-Palatinat, sur les frontières du duché de Wirtemberg, sur la rivière de Salz.

BRETIGNI, village du gouvernement d'Orléanois, dans la Beauce, près de Chartres, fameux par le traité qui rendit la liberté à Jean-le-Bon. Il y a deux opinions sur le lieu où fut signé le traité de Bretigni, le 8 mai 1360; l'une que c'est Bretigni près de Châtres; l'autre, que c'est Bretigni près de Chartres.

La première opinion avancée par Baudrand, & adoptée par la Martinière, puis par Vosgien, est soutenue dans plusieurs mémoires imprimés dans les *Mercures* de 1737, janvier & mars, & 1746, novembre.

La question se trouve encore traitée dans le journal de Trévoux, décembre 1706, & mercure de 1735, mai. On peut les consulter.

Il est probable que l'opinion des trois géographes qu'on vient de nommer, s'est accréditée, parce qu'on ignoroit qu'il existoit un lieu du nom de Bretigni, dans le voisinage de Chartres; tandis qu'on en connoissoit un dans le Hurepoix près de Châtres. La ressemblance des deux noms paroît avoir été une des sources de l'erreur où l'on est tombé: mais il n'est pas douteux qu'il existe un lieu nommé Bretigni, près de Chartres, comme l'a remarqué l'éditeur de l'*Histoire* du P. Daniel, sous l'année 1360.

Et ce qui prouve invinciblement que le traité fut signé à ce Bretigni près de Chartres, c'est, 1°. qu'un mémorial de la chambre des comptes, cité par le P. Griffet, éditeur de l'Histoire du P. Daniel, le dit expressément; 2°. que plusieurs pièces relatives à ce traité, que M. de Brequigni a copiées à Londres sur les originaux, furent signées de la part d'Edouard à Sours, lieu situé à une lieue ou environ de Chartres, & de la part du roi de France à Bretigni lès Chartres; 3°. les Chroniques de Saint-Denis, rédigées par un contemporain, & tous les Manuscrits de Froissart, qui ont été consultés, portent uniformément, Bretigni près Chartres. Et c'est l'opinion qu'on ne peut se dispenser de suivre.

Quant à la question concernant l'entrée de Philippe-le-Bel dans l'église de Chartres, elle est amplement discutée dans le livre intitulée, *Voyage fait à Munster*, &c. par M. Joly, Paris, 1670, *in*-12. (*R.*)

BRETTA, petite ville de Suède, dans la province de Westrogothie.

BRETTEN, petite ville du royaume de Suède, dans la Dalie, sur le lac Waner.

Bretten. *Voyez* **Bretheim.**

BRETTIN, petite ville de l'électorat de Saxe, sur l'Elbe.

BREUBERG, petit pays & château, dans la Franconie, sur le Meyn: cette contrée peut avoir cinq lieues de long sur deux de large. Elle appartient aux maisons de Lœwenstein & d'Erbach. (*R.*)

BREUIL-BENOIST, abbaye de Bernardins,

fondée en 1137, à 4 lieues e. d'Evreux. Elle vaut 3500 liv.

BREUIL-HERBAUD, abbaye de France, au diocèse de Luçon, ordre de Saint-Benoît, à 8 li. n. des Sables. Elle vaut 3500 liv.

BREUSCH, rivière de la basse-Alsace, qui prend sa source aux frontières de la Lorraine, & tombe dans l'Ill près de Strasbourg.

BRÈVES, ville de France, élection & à 2 lieues s. e. de Clamecy.

BREY, petite ville du pays de Liège, dans le comté de Looz, sur un ruisseau, à 4 lieues o. de Maseick, 6 n. de Mastricht. *Long.* 23, 10; *lat.* 51, 6. (*R.*)

BREYN, petite ville du comté d'Assing, dans l'Ecosse septentrionale, sur un petit golfe de même nom.

BREZIN, ville de la grande Pologne, dans le palatinat de Lenczicz.

BRIANÇON, ville de France dans le haut Dauphiné, avec un château fort sur un roc escarpé, tout près de la Durance. Il y a un gouverneur particulier & un état-major. Le pont qui réunit le château à la ville, est un ouvrage admirable. *Long.* 24, 20; *lat.* 44, 46.

Lesdiguières l'enleva aux Ligueurs en 1590. Cette ville est remarquable par la manne qu'on recueille aux environs, sur les feuilles d'un arbre nommé *Meles* ou *Melezes*. La manne tombe la nuit sur les feuilles de cet arbre, & se fond aux premiers rayons de soleil. Elle n'est jamais si abondante que dans les chaleurs excessives. A quelque distance de là, on trouve une roche percée qu'on appelle *Pertuis Rostang*, au-dessus de l'entrée de laquelle on lit cette inscription: *D. Cæsari Augusto dedicata, salutate eam.* (*R.*)

BRIANÇONNET, forteresse de Savoie dans la Tarentaise, bâtie sur un rocher inaccessible. Aujourd'hui cette forteresse est presque ruinée.

BRIARE, petite ville de France en Gatinois, sur la Loire, remarquable par le canal qui porte son nom, & qui fait communiquer la Loire & la Seine. *Long.* 20 d. 24′ 13″; *lat.* 47 d. 38′ 16″. Elle est à 14 lieues s. e. d'Orléans, à 35 s. de Paris. *Voyez* CANAL DE BRIARE. (*R.*)

BRIATESTE, petite ville de France en Languedoc, sur le Dadou, à quelques lieues d'Alby.

BRIDGENORTH, petite ville d'Angleterre, dans le Shropsire, sur la Saverne, sur laquelle il y a un beau pont, à 40 lieues n. o. de Londres. *Long.* 15, 5; *lat.* 52, 34. Elle envoie deux députés au parlement.

BRIDGETOWN, ville d'Amérique dans l'île de la Barbade, aux Anglois; elle est forte, belle, riche bien peuplée & très-commerçante. Les habitans sont fort polis, cultivent les arts avec succès; on y voit des artisans de tous les genres. On la nomme aussi la ville de Saint-Michel.

BRIDEWATER, petite ville d'Angleterre, sur le Paret, dans la province de Sommerset, avec titre de duché, à 40 lieues o. de Londres. Elle envoie deux députés au parlement.

BRIDLINGTON, petite ville maritime d'Angleterre, dans la province d'Yorck, avec titre de comté. C'est la patrie du célèbre Boyle. Elle est à 52 li. n. de Londres. *Long.* 17, 23; *lat.* 54, 6.

BRIDPORD, petite ville d'Angleterre, dans la province de Dorset; elle envoie deux députés au parlement, & fournit de bons cables pour les vaisseaux.

BRIE, pays de France, borné au nord par l'île de France & le Soissonnois; à l'orient par la Champagne, & au midi par la Seine. On l'a divisé en haute & basse. Elle a environ vingt-deux lieues de long de l'est à l'ouest. Une partie est du gouvernement de Champagne, & se nomme *Brie champenoise*; l'autre du gouvernement de l'Ile de France, & se nomme *Brie parisienne*; cette province se divise aussi en Brie haute, dont *Meaux* est la capitale, en basse-Brie, dont la capitale est *Provins*; & la Brie pouilleuse, dont Château-Thierry est la capitale.

BRIE-COMTE-ROBERT, petite ville de France dans la Brie parisienne, à 7 lieues s. e. de Paris, fondée par Robert, fils de France, comte de Dreux. On y remarque l'église paroissiale, & un couvent de Minimes. *Long.* 20, 19, 24; *lat.* 48, 41, 26.

BRIE-COMTE-BRAINE, petite ville de France dans le Soissonnois, au bord de la Vesle, qui se jète près de-là dans l'Aisne.

BRIECK, pays de la petite Pologne, dans le palatinat de Cracovie.

BRIEG, principauté d'Allemagne, sous la domination Prussienne, l'une des plus grandes de la Silésie. Ses rivières sont l'Oder, la Neisse, la Stober, l'Ohlau. Le terroir est de la plus grande fertilité. On y cultive aussi de la garence & du tabac; le territoire de Brieg & d'Ohlau renferme de grandes forêts de chênes, de hêtres & de sapins. Cette principauté renferme neuf villes & deux bourgs, & est soumise, tant à la régence royale, qu'à la chambre des guerres & domaines de Breslau. Elle est divisée en six cercles ou districts.

BRIEG, ville de Silésie, capitale de la principauté de son nom, située sur la gauche de l'Oder. C'est une des plus grandes, des plus importantes, & des plus belles villes de la Silésie. Ses fortifications sont considérables. Le pont de bois, sous lequel passe l'Oder, mérite d'être vu à cause de sa longueur, de sa hauteur & de sa solidité. On y compte quatre fauxbourgs. En 1756, la regence & le grand consistoire de la haute-Silésie furent transférées d'Oppeln en cette ville. L'église collégiale de Sainte-Edwige est occupée par les Catholiques. Il y a aussi un collège, un couvent de Capucins, un gymnase, des églises pour les Luthériens, une maison de correction, &c. On fabrique de bons draps en cette ville. En 1618, elle fut ravagée par un grand incendie. En 1643, les Suédois l'assiégèrent en vain; en 1741, les Prussiens s'en empa-

tèrent après un siège de quatre jours. À la Saint-Jacques, il s'y tient une grande foire en chevaux & en bœufs. Brieg est à 8 lieues s. e. de Breslau. *Long.* 35, 10; *lat.* 50, 49. (*R.*)

BRIEG, ou BRIG, bourg du haut-Valais, au diocèse de Sion, à la rive gauche du Rhône; il y a un collège. Ce lieu est remarquable sur-tout par ses eaux thermales.

BRIENNE, petite ville de France, en Champagne, près de la rivière d'Aube, avec titre de comté. Il y a une école militaire dirigée par les Minimes. Sur la montagne qui la commande, on voit un très-beau château, bâti à la moderne, sans aucunes fortifications. Il y a des fabriques de bonneterie & une manufacture de gros draps. On la divise en Brienne-la-Ville, & Brienne-le-Château, séparées l'une de l'autre par un intervalle de sept ou huit cents pas. (*R.*)

BRIENNE, abbaye de filles, ordre de Saint-Benoît, dans le Lyonnois, au voisinage de la petite ville d'Anse.

BRIENNOIS, petit canton du diocèse de Troyes en Champagne. Au nord-est de cette ville on y trouve Brienne-château, & Brienne la-ville.

BRIENNOIS (le), petit pays de France qui s'étend le long de la Loire, aux confins du Bourbonnois. Semur en Briennois en est la capitale.

BRIENNON, petite ville de France en Champagne, sur la rivière d'Armançon, dans le Senonois, à 2 lieues o. de Saint-Florentin.

BRIEUX (Saint), ou SAINT-BRIEUC, ville considérable de France, dans la haute Bretagne, à une demi-lieue de la mer, avec un bon havre, & un évêché suffragant de Tours. Elle est dans un terrein fertile en bled & en fruits. L'évêque en est seigneur temporel, & son diocèse comprend cent quatorze paroisses. Cette ville est le siège d'un gouvernement particulier, d'une justice royale, & d'une amirauté. Il s'y fait un trafic assez considérable en fil. *Long.* 14, 47; *lat.* 48, 33. (*R.*)

BRIETZEN, ou WRIETZEN, ville d'Allemagne dans l'électorat de Brandebourg. Il y a encore une autre ville de ce nom dans la Marche mitoyenne de Brandebourg, sur la rivière de Niepelitz, à huit milles de Berlin.

BRIEY, petite ville de France, dans le duché de Bar, près la rivière de Mance, à 8 lieues de Saint-Mihel, généralité de Nancy, & chef-lieu d'une prévôté considérable.

BRIG-KAUSTEVEN, petite ville d'Angleterre dans la province de Lincoln.

BRIGNAIS, bourg de France, entre Lyon & Saint-Chamond. Il s'y livra une sanglante bataille en 1362, où périt Jacques de Bourbon, comte de la Marche, en voulant dissiper les grandes compagnies.

BRIGNOLES, *Brinonia*, ville de Provence, à 6 lieues de Toulon, renommée par ses bons pruneaux. C'est la patrie de Joseph Parocel, dit *des Batailles*, & du savant P. le Brun de l'Oratoire. Elle est à 170 lieues de Paris. Sa situation est entre des montagnes, dans un terroir agréable.

BRIGNON. *Voyez* BRIENNON.

BRIGNON-LA-SIE, OU LA SIE EN-BRIGNON, *sedes Brignonis*, abbaye de France, ordre de Saint-Benoît, aux confins de l'Anjou, & du Poitou, à une lieue du Pui-Notre-Dame, vers le couchant. Elle vaut 2500 livres.

BRIGONDIS (les), peuples d'Ethiopie dans la Caffrerie, au nord-ouest du cap de Bonne-Espérance.

BRIHUEGA, petite ville d'Espagne dans la Castille nouvelle, sur la rivière de Trajuna. Il s'y fait un grand commerce de laine. Cette ville est au pied d'une montagne.

BRILINGEN, petite ville d'Allemagne dans la Souabe, sur le Bitjer.

BRILLE (la), ville maritime de la province d'Hollande, dans l'île de Voorn dont elle est la capitale. Elle est fortifiée, & a un bon port près de l'embouchure de la Meuse. *Long.* 21, 51; *lat.* 51, 53. C'est la patrie de l'Amiral Tromp. Guillaume de la Marck, seigneur de Lumain, la prit le premier Avril 1572, & cette conquête fut le fondement de la république.

BRILON, petite ville d'Allemagne dans le cercle de Westphalie, sur la Moenne, appartenante à l'électeur de Cologne. Elle étoit autrefois ville Anséatique.

BRINDES, ou BRINDISI, ville du royaume de Naples, dans le pays d'Otrante, près le golfe de Venise, avec un archevêché. *Long.* 34, 40; *lat.* 40, 52. C'étoit le *Brundusium* des anciens.

Cette ville, qui est très-ancienne, a plusieurs ports enfermés dans une seule entrée, ce qui offroit un excellent abri, si les Vénitiens ne l'eussent gâté en partie. Brindes n'est plus si grande qu'elle l'étoit autrefois; elle est cependant encore très-peuplée. Le port est défendu par une forteresse qui est dans une île située à l'entrée. Virgile est mort en cette ville, & le Poëte tragique Pacuvius, dont il nous reste à peine quelques fragmens, y a pris naissance.

BRINN, ou BRUNN, cercle d'Allemagne en Moravie. On y trouve plusieurs mines de fer, des carrières de marbre, & en quelques endroits des eaux minérales. Près de Tischowitz on tire d'une montagne quantité de faux diamans & d'améthystes. Les forges de fer, les verreries & les raffineries d'alun contribuent au commerce de ce cercle. Il renferme dix-neuf villes, cinquante-sept bourgs, & environ six cent quatre-vingt villages.

BRINN, BRÜNN, BRNO, seconde ville royale du marquisat de Moravie, capitale du cercle, située près du confluent de la Schwartschawa & de la Switawa. Elle est bien bâtie, bien peuplée, & la plus commerçante de la Moravie. On y tient les états du pays alternativement avec Olmutz, & c'est le siège du Gubernium, du tribunal de la sénéchaussée, du comité des états, du directoire de la no-

bleſſe, & de la chambre du commerce. Il y a des manufactures de pluches & de draps, &c. On y compte mille deux cent trente-ſix feux. Les édifices les plus remarquables ſont l'évêché, l'hôtel des diètes, l'égliſe collegiale du mont Saint Pierre, le collège, qui a une très-belle égliſe, ſix couvens d'hommes, & un couvent de religieuſes Carmélites. Cette ville, qui eſt très-forte, a été aſſiégée pluſieurs fois ſans avoir été priſe. En 1742, le roi de Pruſſe en leva le ſiège.

Le château de Spilberg, ſitué ſur une montagne voiſine, à l'occident de la ville, en fait la principale défenſe. C'eſt au pied de cette montagne qu'eſt ſitué le fauxbourg nommé Alt-Brün. On y compte deux couvens de filles & un hôpital de Malthe. Quatre-vingt-dix-huit maiſons dans ce fauxbourg appartiennent au *couvent de la Reine*, qui, outre cela, poſſède ſeize villages & quelques ſeigneuries. On remarque près de la ville une très-riche chartreuſe, & une riche abbaye de Prémontrés. (*M. DE M.*)

BRINNITZ, rivière d'Allemagne, dans la Siléſie, qui ſe jète dans l'Oder.

BRIOLON, petite ville forte de la Valachie, ſur le Danube.

BRION, petite île de l'Amérique ſeptentrionale, au Canada, dans le golfe Saint-Laurent. Elle n'a pas deux lieues de long, & à-peu près une lieue & demie de large. La mer qui l'entoure eſt très-poiſſonneuſe Son terroir eſt très-fertile, & offre de bons pâturages.

BRIONI, c'eſt le nom de la plus grande des trois îles de la mer Adriatique, qui appartiennent aux Vénitiens, ſur la côte orientale de l'Iſtrie. Les deux autres ſont appelées *oreda* & *an-Gerolamo*.

BRIONE, non BRIONNE, bourg de Normandie ſur la Rille, à l'extrémité du Vexin. Ce bourg, dès le commencement du XIe ſiècle, étoit décoré du titre de comté. Le roi y établit, en faveur de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, trois foires par an, de trois jours chacune, au XIIe ſiècle. Il y avoit trois égliſes; il n'en reſte plus que celle de Saint-Martin, ancienne léproſie de Saint-Michel, unie aux Bénédictines en 1642. Il ſe tint à Brione, vers 1040, une célèbre conférence entre les plus habiles gens de la province & le fameux Beranger, en préſence du duc Guillaume; Beranger y fut réfuté, réduit au ſilence & contraint de s'enfuir de Normandie. Son héréſie fut cauſe qu'on introduiſit dans l'égliſe la coutume de l'élévation de la ſainte-hoſtie & du calice à la meſſe, afin de rendre un hommage plus éclatant à la vérité de la préſence réelle. Cette cérémonie n'étoit pas encore établie lorſque Jean d'Avranches, archevêque de Rouen, publia ſon traité *de divinis Officiis. Hiſt. lit. de Fr. tome VIII. Long.* 18, 26; *lat.* 49, 35.

BRIOUDE, ville de France dans la baſſe-Auvergne: il y en a deux, à une demie-lieue l'une de l'autre; l'une, qui s'appelle *la vieille*, eſt ſur l'Allier, avec un pont d'une ſeule arche, & d'une conſtruction très-hardie; l'autre, qui eſt la nouvelle, s'appelle *Brioude-l'Egliſe*, à cauſe d'un chapitre de chanoines, qui ſont obligés de faire preuve de nobleſſe pour y être admis. On les appelle *les comtes de Brioude*, & ne relèvent que du ſaint-Siège. *Long.* 21; *lat.* 45, 14.

BRISACH (le vieux), ville d'Allemagne, autrefois impériale, & capitale du Briſgaw, partie ſur le Rhin, & partie ſur une montagne. *Long.* 25, 28; *lat.* 48, 8.

C'étoit autrefois une excellente fortereſſe que les Suédois prirent en 1634, après un ſiège des plus opiniâtres. Les François la prirent auſſi en 1688; mais ils la rendirent en 1697: ils la reprirent en 1703, & la cédèrent derechef en 1705. L'impératrice reine Marie-Thérèſe, en fit raſer les fortifications en 1741; de ſorte qu'aujourd'hui ce n'eſt plus qu'une ville ouverte, & totalement déchue. On y remarque l'égliſe paroiſſiale, bâtie ſur la plate-forme de la montagne, pluſieurs couvens des deux ſexes, un puits qui ſervoit à la garniſon, & qui a cent quatre-vingt pieds de profondeur taillé dans le roc. Il y a au vieux Briſſac un pont de bateaux qui offre un paſſage des plus fréquentés. (*R.*)

BRISACH (le neuf), jolie ville de France en Alſace, à une demi-lieue du Rhin. Louis XIV la fit bâtir vis-à-vis du vieux Briſach, & fortifier par le maréchal de Vauban. Cette ville, de la généralité & à 12 lieues ſ. de Straſbourg, eſt régulière, mais preſque déſerte. *Long.* 25, 21; *lat.* 48, 5. (*R.*)

BRISGAW (le), pays d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, ſéparé de l'Alſace par le Rhin. La majeure partie appartient à la maiſon d'Autriche, la maiſon de Bade poſſède le haut Briſgaw.

Ce pays a trois ſortes d'états, ſavoir; l'ordre des prélats, l'ordre des ſeigneurs, & le tiers-état. Le tiers-état eſt compoſé de treize villes & de ſix ſeigneuries domaniales. Les villes ſont, Fribourg, Briſach, Villingen, Breuntingen, Neuenbourg, Kenzingen, Endingen, Burckheim, Waldkirch, Lauffenbourg, Rheinfelden, Seckingen & Waldshut. Chacun de ces trois états a ſes préſidens, ſyndic, receveur & huiſſiers. L'ordre des prélats & celui des ſeigneurs ont une juſtice particulière, qui connoît en premier rêſſort des affaires litigieuſes qui ſurviennent entre les membres des états. La régence imperiale & royale, & la chambre des comptes pour l'Autriche intérieure eſt à Fribourg.

Cette province eſt diviſée en deux parties, ſavoir, le Briſgaw, proprement dit, & le haut quartier du Rhin.

BRISIGHELLA, petite ville d'Italie dans la Romagne, dépendante des états de l'égliſe.

BRISSAC, petite ville de France, en Anjou, érigée en duché-pairie, de l'an 1611, en faveur de la maiſon de Coſſé. Cette ville eſt ſituée ſur la rivière d'Aubence, à quatre lieues d'Angers, dans un pays également agréable & fertile. Le château

en est magnifique ; il est accompagné d'un parc immense, & d'un étang de près d'une lieue de longueur. Sous les murs de Brissac, il se donna, en 1067, une bataille mémorable, entre Geofroi-le-Barbu, comte d'Anjou, & Foulques Rechin, son frère. (*R.*)

BRISSON (Saint-), bourg de France, & première baronnie du Berry, à une lieue de Gien, de l'autre côté de la Loire, sur une hauteur, avec un château, renommé dans l'histoire par sa force, & pour avoir soutenu un siège sous Louis-le-Gros.

BRISTADT, petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans le margraviat d'Anspach.

BRISTOL, grande & belle ville d'Angleterre, la plus riche après Londres, bien peuplée, & fort commerçante, sur la rivière d'Awon, avec titre de comté, & un évêché suffragant de Cantorbéry. Elle est renommée par la bonté des eaux minérales qui se trouvent dans ses environs, par ses foires & par la belle église de Sainte-Marie de Radgtiff, dont le clocher est un des plus hauts de tous ceux d'Angleterre. Elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 32 lieues o. de Londres, 14 n. o. de Salysburi. *Long.* 15 ; *lat.* 51, 27. (*R.*)

Cette ville n'appartient ni à la province de Sommerset, ni à celle de Glocester. Elle forme un comté à part. On y compte dix-sept paroisses. Il s'y trouve une fabrique de bouteilles extrêmement considérable. (*R.*)

Bristol (la Nouvelle), ville de l'Amérique septentrionale, dans l'île de la Barbade. Elle appartient aux Anglois.

Cette ville, à environ 4 lieues de Bridgetown, est fort peuplée, & fait un très-grand commerce. La rade est fort bonne, & l'abord en est gardé par plusieurs forts.

BRITIOGA, petite île de l'Amérique méridionale, sur les côtes du Brésil. Elle appartient aux Portugais, qui y ont bâti un fort pour défendre le port de Saint-Vincent, qui est vis-à-vis.

BRIVE-LA-GAILLARDE, jolie & ancienne ville de France, dans le bas Limosin, dont elle se prétend la capitale. *Long.* 19, 10 ; *lat.* 45, 15. Il y a une élection de la généralité de Limoges, avec un chapitre, un présidial, une sénéchaussée, six communautés religieuses, un hôpital & un beau collège. Cette ville est située dans une belle plaine, très-fertile, d'environ trois lieues de long, vis-à-vis d'une île formée par la rivière de Coreze, sur laquelle il y a deux beaux ponts. Ses vallons sont plantés de vignes & de châtaigniers. Elle est à 15 lieues s. de Limoges, 4 e. de Tulles, 116 s. de Paris. C'est la patrie du cardinal Dubois.

BRIVIO, petite ville d'Italie, dans le duché de Milan, sur la rivière d'Adda.

BRIX, ville de Bohême, à deux milles de Toplitz, & à dix de Prague.

Brix (Saint-), petite ville de France en Bourgogne, dans l'Auxerrois (*R.*)

BRIXEN, grande ville & évêché d'Allemagne, entre le Tirol, l'évêché de Trente, & le territoire des Vénitiens. Elle est située dans une contrée agréable, au confluent des rivières d'Eysack & de Rienz. L'évêque en est souverain, & est un des états immédiats de l'empire. Le palais épiscopal est bien bâti. Outre la cathédrale qui est neuve & d'un joli goût, on trouve encore une paroisse, six autres églises, trois couvens, & une collégiale L'empereur Henri IV y assembla un concile en 1080, où l'on déposa le pape Grégoire. VII.

BRIXENSTADT, ville d'Allemagne en Franconie, à neuf milles d'Anspach.

BRO, rivière de la Prusse occidentale, qui se jète dans la Vistule.

BROAD, c'est le nom d'un lac d'Irlande, dans la province d'Ulster, dans lequel se trouvent plusieurs petites îles.

BROC, ville du royaume de Pologne, dans le palatinat de Mazovie.

BROCKAU, petite rivière d'Allemagne, dans le duché de Holstein, dans la province de Wagrie.

BROD en BOHÊME. *Voyez* BOÉMISCHOROD.

Brod (Deutsh, & Boemisch), deux villes de Bohême ; la première au cercle & à 10 li. s. de Csazlau sur la Sazava. Les alliés s'en rendirent maîtres en 1742. La seconde, au cercle de Caurzim.

Brod (Ungarish), petite ville de Moravie, dans le cercle & à 3 li. e. de Gradisk. Il y a des eaux minérales.

BRODERA, ou BRODRA, ville des Indes orientales, dans l'empire du Mogol, au royaume de Guzurate. Il s'y fait un grand négoce de toiles de coton, d'indigo, & de laque. *Long.* 90, 39 ; *lat.* 22, 25.

BRODI, ville fortifiée du royaume de Pologne, dans la Volhinie, sur les frontières de Russie.

BRODNICZ, ville de la Prusse occidentale, dans le palatinat de Culm.

BRODT, ou BROD, petite ville forte de Hongrie, dans l'Esclavonie, sur la Save, dans le comté de Possega, fameuse par la victoire remportée sur les Turcs en 1688. Elle est à 8 lieues s. e. de Possega. *Long.* 36 ; *lat.* 45, 15.

BRODZIETZ, très-petite ville du grand duché de Lithuanie, dans le palatinat de Minsky, sur la rivière de Berzina.

BROIE. *Voyez* Broye.

BROITZGHIA, ville assez bien peuplée d'Asie, dans le royaume de Guzurate, dans l'empire du Mogol ; c'est une des plus considérables forteresses de l'Inde.

BRON (Nieder & Ober), deux petites villes près l'une de l'autre, dans le comté de Linange en basse-Alsace, généralité de Strasbourg, à 4 lieues o. d'Haguenau.

BRONCHORST, petite ville sur l'Issel, dans le comté de Zutphen, avec titre de comté de l'empire.

BRONDOLO, petite île du golfe de Venise, près de la ville de Chioggia.

BRONNO, petite ville d'Italie dans le duché de Milan, dans le Pavesan, à 4 lieues de Pavie. Les Impériaux eurent un avantage sur les François en 1703, près de cette ville.

BRORA, ville de l'Ecosse septentrionale dans le comté de Southerland, à l'embouchure de la rivière de même nom.

BROU ville de France dans le Perche, sur la rivière de Douxaine, près de Château-Dun. Il y a des marnieres aux environs de cette ville.

BROU, près Bourg en Bresse; il y a un couvent d'Augustins remarquable par les tombeaux du duc Philibert de Savoie, de sa femme & de sa mère.

BROUAGE, petite ville forte de France, en Saintonge, avec un havre, fameuse par ses abondantes salines. *Long.* 16, 35, 26; *lat.* 45, 50, 11.

BROUAY, petite ville de France, avec titre de comté, près de Bethune, dans la province d'Artois.

BROUSALME, ou BRESALME, rivière d'Afrique dans la Nigritie, qui se jète dans la mer à 2 lieues de la rivière de Gambie.

BROUWERSHAVEN, petite ville des Provinces-Unies, dans l'île de Schoowen en Zélande. Il y a un port. (*R.*)

BROYE, rivière de Suisse dans les cantons de Berne & de Fribourg; elle verse au lac de Morat, & de celui-ci dans le lac de Neufchâtel. (*R.*)

BROZOW, ville de Pologne dans le palatinat de Russie.

BRSESTZ, BRZESTZ, & BRSESKIE, ville & palatinat de Pologne, dans la Lithuanie, sur le Bug, avec un château. Le palatinat est borné au nord par les palatinats de Novogroddck & de Troki, à l'occident par ceux de Podlaquie & de Lublin, au sud par la haute Wolhinie & les palatinats de Belz & de Chelm, & à l'orient par le pays de Rzeczica. La ville de Brsestz est le siège d'un palatin, d'un castellan, & d'un staroste. Sa synagogue est fameuse. *Long.* 41, 52, *lat.* 52, 10. (*R.*)

BRSESTZ, ou BRZESCIE. *Voyez* BRZESTZ.

BRUCA, rivière de Sicile, qui passe dans le Val-de-Noto, & se jète dans la Méditerranée dans le golfe de Catane. Il y a une petite ville de même nom bâtie sur cette rivière, avec un havre.

BRUCHHAUSEN, comté d'Allemagne dans la Westphalie, sur les bords du Wesel, appartenant à la maison de Brunswick.

BRUCK, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de la haute-Saxe; elle a un château, & voix & séance aux assemblées des états.

BRUCK, petite ville d'Allemagne dans la basse-Autriche, vers les frontières de Hongrie, sur la rivière de Leytha. En 1766 le feu y fit un grand dégât. Dans les environs on trouve beaucoup d'asperges qui viennent sans culture.

BRUCK, petite ville de la haute-Stirie, sur la Muz; c'est une ville princière, avec une église paroissiale desservie par un archidiacre & deux couvens. Les habitans sont remarquables par de grands goitres, qui les rendent hideux.

BRUCK, ou BRUGGEN, ville de la Westphalie au bord de la Schwalm; les Réformés y ont une église. En 1751, les flammes l'ont fort ravagée. Il y a encore plusieurs bourgs, villages & seigneuries de ce nom dans l'Allemagne.

BRUCK, ville de Suisse, au canton de Berne, située sur l'Aar qu'on y passe sur un très-beau pont. Elle a le droit de se gouverner elle-même sous le haut-domaine de Berne à qui elle prête foi & hommage. (*R.*)

BRUCKEN, petite ville d'Allemagne dans la Thuringe.

BRUCKENAU, petite ville d'Allemagne, sur la Sinna, dans l'évêché de Fulde.

BRUCKENSTADT, petite ville d'Allemagne en Franconie, dépendante du margraviat d'Anspach.

BRUCKSAL, ville d'Allemagne sur la Saltza, dans l'évêché de Spire, à 2 lieues de Philipsbourg.

On y compte deux grands fauxbourgs, des salines considérables, une abbaye noble, très-riche & qui a de grandes terres, une commanderie de l'ordre de Malte, & plusieurs rues belles & bien percées. Le palais de l'évêque est un bâtiment magnifique, & forme une enceinte immense dans laquelle se trouve la place d'armes; les Français la brûlèrent en 1676 & 1689. C'est entre cette ville & Langenbruck que l'armée de l'empereur s'étoit campée en 1735, couverte par une ligne & une inondation, qui commençoit à Eitlingen au marquisat de Bade, & s'étendant par Bruchsal, & Kislau jusqu'à Kersch, aboutissoit au Rhin.

BRUDINICK, petite rivière d'Allemagne en Silésie, qui prend sa source dans la principauté de Neisse, & se jète dans l'Oder, près de Krappitz.

BRUEL, ou BRUL, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Cologne.

BRUGES, assez grande ville des Pays-Bas dans la Flandre Autrichienne, avec un évêché suffragant de Malines, à 8 lieues de Gand; il y a un canal de communication entre ces deux villes. *Long.* 20, 47; *lat.* 51, 11, 30.

Cette ville a un grand commerce, moyennant ses canaux avec Gand, Ostende, & Sluys, & par conséquent avec la mer du Nord. La cour des princes construite par Philippe de Bourgogne, est le lieu de la naissance de Maximilien, fils de Philippe. L'archevêché fondé en 1559 comprend sept décanats. L'évêque de Bruges est chancelier perpétuel & héréditaire de Flandres. Outre la cathédrale, il y a encore deux églises collégiales, cinq paroisses, un collège, douze couvens d'hommes, dix-neuf de religieuses, un séminaire, deux écoles pour les pauvres, & plusieurs hôpitaux & chapelles. On voit dans l'église de Sainte-Marie le mausolée de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne. On fabrique en cette ville des étoffes fines de coton & de laine, de la toile & des dentelles. C'est aussi à Bruges que Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, fonda en 1430, l'ordre de la toison d'or. Dans le grand marché

ché il y a une maison établie en 1411, appellée *l'école de bogards*, où l'on élève environ cent trente jeunes orphelins, selon les dispositions qu'ils annoncent. Les Hollandais bombardèrent cette ville en 1704. Elle se soumit aux alliés en 1706. Les Français la reprirent en 1708. Les alliés y entrèrent en 1709. Les Français l'ont prise en 1745. C'est la patrie de Jean de Bruges qui inventa la peinture à l'huile. Elle est à 12 li. n. e. de Dunkerque, 14 o. d'Anvers. (*M. D. M.*)

BRUGES, petite ville de France dans la principauté de Béarn, sur la Nès.

BRUGGEN, petite ville d'Allemagne au cercle de Westphalie, dans le duché de Juliers.

BRUGNETTO, petite ville d'Italie dans l'état de Gènes, sur la Verra, au pied de l'Apennin, avec un évêché suffragant de Gènes. *Long.* 27, 20; *lat.* 44, 15.

BRUGUERE, petite ville de France dans le Rouergue, sur la rivière de Tarn.

BRUICK, ou BRIX, ville royale de Bohème, dans le cercle & à 5 lieues n. de Satz.

BRULINGEN, petite ville d'Allemagne, dans la forêt Noire, appartenante à la maison d'Autriche.

BRULLOIS (le), petit pays de France en Gascogne, entre le Condomois & la Garonne, avec titre de vicomté.

BRUMPT, ou BRUMAT, bourg de la basse-Alsace, sur la Sorra, entre Strasbourg & Haguenau.

BRUNEGG, ou BRUNEGGEN, petite ville d'Allemagne dans le Tirol, à 4 milles de Brixen, sur la rivière de Rientz. On y compte quatre églises, un couvent de capucins, & un de filles. Elle a un château sur la colline voisine.

BRUNETTE (la), forte place & très-importante du Piémont, près de Suse. C'est une des clefs de l'Italie. (*R.*)

BRUNN. *Voyez* BRINN.

BRUNO, rivière d'Italie dans le grand duché de Toscane, qui prend sa source au mont Massi, & se jète dans la mer de Castiglione.

BRUNSBUTTEL, petite ville d'Allemagne, dans le Holstein, à l'embouchure de l'Elbe. Elle appartient au roi de Danemarck. (*R.*)

BRUNSWICK (les états de la maison de); la majeure partie de ces états est enclavée dans le cercle de la basse-Saxe; la moindre dans celui de Westphalie sur le bas-Rhin; & la plus petite dans celui de la haute Saxe.

Dans le cercle de la basse-Saxe sont les duchés de Brême & de Lauenbourg, les principautés de Lunebourg, de Calenberg & de Grubenhagen, de même que les seigneuries & les comtés qui y sont incorporés.

Dans le cercle de Westphalie sont la principauté de Verden & les comtés de Hoya, de Diepholz, de Spiegelberg & de Hallermund, dont les deux derniers sont unis à la principauté de Calenberg.

Dans la haute-Saxe enfin est le comté de Hohnstein; il faut ajouter à ces possessions les comtés de Bentheim & de Sternberg, situés dans le cercle de Westphalie sur le bas-Rhin, que la maison Electorale tient à titre d'engagement, avec tous les droits de supériorité territoriale.

Tous ces états pris ensemble, contiennent environ sept cents milles géographiques quarrés. Le nombre des villes monte à soixante-cinq, celui des bourgs à soixante dix, sans parler des villages, hameaux, seigneuries, &c. En 1756, le dénombrement des habitans de tous ces états montoit à sept cent cinquante mille ames. Voyez chacun de ces pays sous l'indication qui lui est propre.

Le titre de l'électeur porte: duc de Brunswick & de Lunebourg, architrésorier du St. empire Romain, & électeur.

Le conseil privé royal & électoral de Hanovre tient lieu de régence provinciale dont il fait les fonctions. Les affaires d'état, soit intérieures, soit extérieures, sont de son ressort; il a le pouvoir législatif, promulgue les ordonnances, & accorde des privilèges au nom du souverain; &, arrivant le cas qu'il survienne quelque affaire importante, il en fait part au roi à Londres, en y joignant son avis, & attend ses ordres pour la décider.

Ce conseil s'étend aussi sur les duchés de Brème, de Verden & de Lauenbourg. Il est composé de différens conseillers privés, royaux & électoraux, qui se partagent entre les affaires d'état & celles de la régence.

Dans les pays que possède la maison électorale, on compte quatre consistoires; un à Hanovre, auquel ressortissent les états électoraux, & auquel préside un membre du conseil privé; un à Stade, qui connoît des affaires qui naissent dans les duchés de Brême & de Verden; un à Ratzebourg, où sont portées celles du duché de Lauenbourg; & un à Otterndorf, qui décide celles du pays de Hadeln.

Outre cela, on compte aussi dans ces états plusieurs cours & chambres de justice, tant au nom du prince qu'au nom de quelques seigneurs.

Les deniers qui se perçoivent pour le compte de l'électeur dans tous ses états, peuvent former annuellement une somme de trois millions de rixdalers.

L'état militaire peut être de vingt à vingt-un mille hommes. (*M. D. M.*)

BRUNSWICK, ville fortifiée, capitale de la principauté de Wolffenbutel, & lieu de la résidence du prince. Elle est arrosée par l'Ocker, qui y entre par deux différens endroits, & s'y partage en plusieurs autres bras qui tous se réunissent en un seul en sortant de la ville. Les remparts y sont d'une double utilité, en ce qu'ils sont plantés de mûriers, pour servir de nourriture aux vers à soie. La ville est d'une étendue assez considérable, mais bâtie à l'antique; le nombre des habitans n'est point proportionné à son enceinte. Le château du prince ren-

ferme une riche collection de curiosités naturelles & d'une foule de morceaux précieux antiques. On remarque le manège, l'arsenal, l'hôtel des pages; le collège du duc Charles que ce prince fit construire en 1745, & qui est enrichi d'une belle & nombreuse bibliothèque; la salle de la comédie; la maison de force qui vient d'être reconstruite, & le bâtiment considérable de la maison des orphelins.

Les églises des Luthériens sont au nombre de dix. Le clergé forme un consistoire provincial de la ville de Wolffenbutel. Ceux des Français & des Allemands qui professent la religion calviniste, se servent en commun de l'église de Saint-Barthelemi. Les Catholiques ont un libre exercice de leur culte dans l'église de St. Nicolas. On compte encore d'autres églises, quelques couvens, plusieurs chapitres, deux gymnases, un théâtre d'anatomie construit en 1751, un collège de médecine établi en 1747.

La ville abonde sur-tout en manufacturiers, en fabricants, & en artistes. Il s'y brasse une excellente bierre dont il s'exporte une quantité prodigieuse, & que l'on envoie jusqu'en Asie. Il s'y tient deux grandes foires par an.

Brunswick devint autrefois, par la bienveillance de ses ducs, ville libre & anséatique; mais ayant prétendu à une liberté sans bornes, elle fut assiégée & prise par le duc Rodolphe Auguste, qui la prit en 1671, & y fit bâtir une citadelle pour la tenir en respect. Les Français s'en emparèrent en 1757, & y établirent garnison qu'ils retirèrent en 1758. Ils l'investirent de nouveau en 1761; mais occupés déjà à la canonner, ils furent forcés d'en lever le siège par l'approche d'un corps de troupes des alliés.

La rivière d'Ocker a été rendue navigable depuis Brunswick jusqu'à Wolffenbutel, ce qui favorise infiniment le commerce de ces deux villes. (*M. D. M.*)

BRUNTZENY-MEYDAN, ville forte de Croatie, qui sert de barrière contre les Turcs, près de la rivière d'Unna.

BRUSCH, rivière d'Alsace, qui se jète dans le Rhin, à Strasbourg, & forme un beau canal, depuis Noltsheim; par le moyen des écluses.

BRUSLOW, ville de Pologne, dans le palatinat de Kiovie.

BRUSQUE, petite ville de France, dans le Rouergue, avec titre de marquisat, à 4 lieues de Vabres.

BRUXELLES, c'est une des plus grandes, des plus riches, des plus florissantes villes de l'Europe, & l'une des plus belles du monde. Elle est située sur la Senne, dans les Pays-Bas Autrichiens, dont elle est capitale; c'est, en particulier, celle du Brabant. Elle est remplie d'une noblesse opulente & nombreuse; le commerce y est des plus actifs. Elle offre aux yeux de l'étranger de beaux édifices publics & particuliers, sacrés & profanes; des rues d'une grande propreté. Elle est décorée de superbes places publiques, de belles fontaines, de magnifiques promenades; les mœurs y sont douces, la société agréable; l'abondance & la propreté y règent sur les tables; le spectacle y est toujours des meilleurs. Elle est située dans un air pur, sur un sol fertile; & c'est en général un des plus beaux séjours que l'on pût se choisir sur la terre. Cette ville est le siège du gouvernement, & la résidence du gouverneur général des Pays Bas Autrichiens pour l'empereur, comme chef de la maison d'Autriche. Il y jouit presque de tous les honneurs de la souveraineté; sa cour même est des plus brillantes. Les vaisseaux qui remontent à Bruxelles, d'Ostende, par des canaux & des rivières qui les amènent par le sein des terres, y animent & y vivifient le commerce & l'industrie.

Cette ville étoit autrefois la résidence des ducs de Brabant; il n'y a que peu d'années que l'on y voyoit encore une partie de leur palais, épargné par les flammes, dont le reste avoit été la proie en 1731, avec les archives, & tout ce qu'il y avoit de précieux. Ces grands & antiques corps-de-logis ont fait place à des constructions modernes. Indépendamment du gouverneur & capitaine général, Bruxelles est encore le siège du gouverneur particulier, ainsi que de la chancellerie & de la cour féodale de Brabant, du conseil d'état, du conseil privé, de celui des finances, & de la guerre, de la chambre des comptes, & de plusieurs autres tribunaux. C'est d'ailleurs en cette ville que s'assemblent les états de Brabant, qui s'y convoquent tous les trois mois, & qui, dans l'intervalle d'une assemblée à l'autre, confient l'expédition des affaires à quatre députés qui sont tous les jours en fonctions.

Bruxelles est bâtie, partie en plaine, partie sur le penchant & sur le haut d'une colline, dont la Senne baigne le pied. Les gens d'un certain ordre y parlent les deux langues, Flamande & Françoise: le peuple fait usage du Flamand. La ville est bien peuplée. Elle étoit assez forte, mais ses fortifications viennent d'être détruites.

On y remarque trois places magnifiques, la grande place, la place royale, & la place Saint-Michel. La grande place en quarré long, est fermée d'édifices publics & particuliers, de beaucoup d'apparence; mais elle reçoit sur-tout son éclat de l'hôtel de ville, qui en forme un des côtés, & qui est surmonté d'une tour pyramidale, en pierre de taille, d'une hauteur & d'une légéreté extraordinaire. La place royale, décorée au milieu de la statue pédestre du prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, est ornée de beaux édifices modernes, & sur-tout du portail somptueux de l'abbaye de Coudenberg, qui est de la plus belle architecture. La place Saint-Michel, formée d'édifices à colonnes & à pilastres, surpasse les deux autres places en régularité: il est dommage qu'elle soit dans un quartier qui est peu fré-

quenté. L'église collégiale & paroissiale de Sainte-Gudule, qui est la principale de la ville, se fait remarquer, autant par la grandeur & l'étendue de son vaisseau, que par les superbes tableaux de Rubens qu'on y admire, & ceux de quelques autres peintres Flamands. On y voit la singulière chaire qui étoit à l'église des Jésuites de Louvain, & qui mériteroit une description; mais placée désavantageusement, & à contre-jour, elle perd infiniment de son effet. Cette ville a sept églises paroissiales, & deux autres églises, onze couvens d'hommes & vingt-un de femmes. L'église des Capucins est riche en excellens tableaux, ainsi que nombre d'autres de la ville. Aux Carmes se voit une chaire, qui, par la singularité de sa composition, est des plus pittoresques.

Bruxelles a une académie des sciences & belles-lettres. Le magistrat est choisi annuellement dans sept familles, qu'on nomme *Patriciennes*. Les tapis, les camelots, les dentelles, sont des branches essentielles du commerce de cette ville. Le port de Bruxelles communique à l'Océan Germanique par un canal, qui de la Senne touche à la Rupel, qui verse à l'Escaut, auquel aboutit le fameux canal de Bruges, qui se termine à Ostende. La liberté de la navigation sur l'Escaut ne manqueroit pas d'ajouter à l'activité du commerce de Bruxelles; mais il ne peut y devenir florissant, & dans tous les Pays-Bas Autrichiens, qu'autant qu'on y detruira ces armées immondes de commis, de maltotiers qui infestent le pays; ces nuées de harpies qui souillent tout, qui gâtent tout, avec lesquelles il faut lutter sans cesse, qui désolent l'étranger, & sont le fléau du commerce.

Les François bombardèrent cette ville en 1695, pendant quarante-six heures, & réduisirent en cendres quatorze églises, & au-delà de quatre mille maisons. Elle fut prise par les alliés en 1706; elle le fut par les François en 1746; mais ils la rendirent à la paix de 1748. L'électeur de Bavière l'assiégea en 1708; mais le duc de Marlborough lui en fit lever le siège précipitamment.

L'archiduchesse Marie-Christine, avec le duc de Saxe-Teschen, son époux, a succédé au prince Charles son oncle, dans le gouvernement général des Pays-Bas. Au milieu d'un peuple juste, sensé, laborieux; entourée d'une noblesse guerrière & généreuse, invitée par l'exemple de Joseph II, son auguste frère, qui développe avec tant de succès le grand art de gouverner les nations, animée par le tribut d'amour & d'éloges que paient à l'envi les peuples de Toscane à Pierre Léopold, son illustre frère; Marie-Christine rendra cher aux Belges le nom Autrichien, & resserrera les nœuds qui unissent à la domination Autrichienne les peuples de ces belles provinces.

Bruxelles est à neuf lieues sud d'Anvers, 4 s. o. de Malines, 10 & demie s. e. de Gand, 42 s. d'Amsterdam, 60 n. e. de Paris, 65 e. de Londres. *Long.* 21, 57; *lat.* 50, 51. (*R.*)

BRUYERE (la), petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèse de Lavaur.

BRUYERES, petite ville de Lorraine, dans le pays de Vosges, généralité de Nancy, avec une prévôté. Il s'y vend beaucoup de bled.

BRUYLL, petite ville d'Allemagne, dans l'archevêché, & à 2 lieues s. de Cologne. L'électeur y fait sa résidence dans un beau château.

BRZESTZ, ou BRZESCIE, ville de Pologne, au palatinat de son nom, dans la Cujavie. Elle est entourée d'une muraille, d'un fossé, & placée dans un lieu marécageux. Le palatin y fait son séjour. Il y a aussi un siège de justice. *Long.* 37, 10; *lat.* 52, 19. (*R.*)

BRZESTZ. *Voyez* BRESTZ.

BUA, île du golfe de Venise, sur la côte de Dalmatie, appartenante aux Vénitiens. On l'appelle l'*île des perdrix*, parce qu'on y en trouve beaucoup.

BUADA, petite île de l'Amérique septentrionale, dans le lac Ontario.

BUANES, petite ville de France, en Gascogne, au diocèse, & à 2 lieues o. d'Aire, sur la rivière de Bahus.

BUARGOS, ville de Portugal, dans la province de Beira, proche de la mer, à 9 lieues de Coimbre.

BUCCARI, ville d'Istrie, sur un petit golfe de la mer Adriatique, qui forme une des meilleures rades qu'il y ait dans l'Europe. Elle appartient à la maison d'Autriche.

BUCCARIE, grand pays d'Asie, dans la Tartarie; on la divise en grande & petite. La grande comprend la Sogdiane & la Bactriane des anciens. Elle est bordée au nord par le pays des Calmoucks, par la petite Buccarie à l'est, & par les états de la Perse & du Mogol, au sud. C'est la partie la plus peuplée & la mieux cultivée de la grande Tartarie; aussi est-elle très-fertile & très-abondante. Les habitans sont nommés ordinairement *Tartares Usbecks* par les Persans & les Mogols. La petite Buccarie est à l'orient des montagnes du royaume de Cachemire.

La Bucarie est un pays fort agréable, fertile en fruits, en légumes, & en grains; il y a de beaux pâturages & de grandes forêts. Les Tartares qui l'occupent sont les plus civilisés, les plus robustes, & les plus braves de leur nation. La chair de cheval & le lait de jument sont leurs mets les plus délicieux. Les femmes s'y piquent de bravoure, & suivent fort souvent leurs maris à la guerre. Les Usbecks sont sans cesse aux prises avec les Persans auxquels ils se rendent redoutables, & les belles plaines du Chorazan sont souvent de sanglans théâtres. Leur pays comprend les Turkomans, le royaume de Bokara, le royaume de Samarcande, & le royaume de Balck, ceux de Corgang, & de Tachkunt. *Long.* 92—107; *lat.* 34—44. (*R.*)

BUCCARIZA, petite ville de Hongrie, en Croatie, sur un golfe de même nom, qui fait partie de celui de Venise.

BUCH (le), ou LE CAPITALAT DE BUCH, petit pays de France en Gascogne, aride & sablonneux. Le bourg de Tête-de-Buch, à 12 lieues s. o. de Bordeaux, en est le chef-lieu. (*R.*)

BUCHAN, district de l'Ecosse méridionale, bornée au nord & à l'orient par la mer, au sud par le comté de Marr, & au couchant par celui de Murray. Elle a 19 lieues de long, sur 10 de large, & fournit des laines très-fines, de l'ambre jaune qu'on pêche sur les côtes. Il s'y trouve beaucoup d'agathe. (*R.*)

BUCHAU, petite ville libre & impériale d'Allemagne, dans la Souabe, sur le lac de Federzée, à 9 lieues d'Ulm.

On y professe la religion romaine. Elle étoit engagée du tems de l'empereur Louis, qui lui promit une inaliénabilité perpétuelle, au cas qu'elle se rachetât ; ce qu'elle fit. L'empereur Wenceslas lui garantit son immédiateté en 1387. En 1775 elle a été affranchie du droit d'aubaine en France. Il y a une abbaye, dont la souveraineté est distincte de celle de la ville. Les chanoinesses peuvent se marier, ainsi que l'abbesse qui est princesse d'empire. Elle a voix aux états du cercle de Suabe, mais non aux diètes du corps Germanique. Les chanoinesses doivent être filles de comtes ou de barons. *Long.* 27, 20 ; *lat.* 48, 2. (*R.*)

BUCHAW (le). On désignoit autrefois sous ce nom, une contrée d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, dont l'évêché de Fulde forme aujourd'hui la plus grande partie. (*R.*)

BUCHAW, ville de Pologne, dans le palatinat de Mcislau, dans la Russie Lithuanienne. Il y a encore une petite ville de ce nom en Bohême, dans le cercle de Satz.

BUCHEN, petite ville d'Allemagne, dans l'Odenwald, archevêché de Mayence.

BUCHEREST, ou BUCHOREST, grande & forte ville de la Turquie Européenne, dans la Walachie, résidence ordinaire du Hospodar de Walachie, sur la rivière Dumbrowitz. C'est le siège d'un archevêché. *Long.* 44, 10 ; *lat.* 44, 30. (*R.*)

BUCHERI, ville de Sicile, dans la vallée de Noto, avec titre de principauté, à trois milles de Vizini.

BUCHOREST. *Voyez* BUCHEREST.

BUCHHORN, petite ville libre & impériale d'Allemagne, au cercle de Suabe, sur le lac, & à 5 lieues de Constance. En 1775 elle a été affranchie du droit d'aubaine en France. *Long.* 27, 16 ; *lat.* 47, 41.

BUCHSGAW, pays dans la Suisse, au canton de Soleure, avec titre de landgraviat.

BUCILY, abbaye régulière de Prémontrés, à 2 lieues o. d'Aubenton, en Picardie.

BUCKEBOURG, pet. ville d'Allemagne, avec un château, du comté de Schanenbourg, sur la rivière d'Aa, en Westphalie. Outre divers édifices remarquables, l'église paroissiale est un beau & grand vaisseau. Les Réformés y ont une église particulière & une maison d'orphelins. Cette ville a beaucoup souffert durant la guerre de trente ans.

BUCKENFIORT, ou AARDALFIORT. *Voyez* BUKENFIORT.

BUCKINGHAM, bourg considérable, & duché d'Angleterre, dans la province de même nom, sur la rivière d'Ouse, à 15 lieues n. o. de Londres : il envoie deux députés au parlement. *Long.* 16, 33 ; *lat.* 51, 57. (*R.*)

BUCKINGHAM-SHIRE, province d'Angleterre, au diocèse de Lincoln, d'environ 441,100 arpens. Les laines y sont estimées, le pain & le bœuf excellens. Il contient seize bourgs à marché, & il envoie quatorze députés au parlement. (*R.*)

BUCKOR, ville d'Asie, dans l'Indoustan, capitale de la province du même nom, dans une île que forme l'Inde, vis-à-vis de l'endroit où le Ravi tombe dans ce fleuve.

BUCHOW, bourg très-considérable d'Allemagne, dans la moyenne Marche de Brandebourg. (*R.*)

BUCKOW. Il y a deux petites villes de ce nom en Allemagne, dans le duché de Meckelbourg, au cercle de basse-Saxe ; l'une s'appelle *le vieux Buckow*, l'autre, *le neuf.*

BUCORTA, petite rivière du royaume de Naples, qui se jète dans la mer, au golfe de Girace, dans le duché de Calabre.

BUCQUOY, comté de France, dans la province d'Artois, sur les frontières de la Picardie.

BUCZAVA, BUTSKO, ou BUSKO. *Voyez* BUSK.

BUDE, ou OFFEN, grande & forte ville de la basse-Hongrie, ci-devant capitale de tout le royaume, placée sur le Danube, avec une bonne citadelle. La situation en est agréable, & le terrein de ses environs est fertile en vins excellens. Il y a des sources d'eau chaude, où l'on cuit des œufs en très-peu de tems, quiqu'on y voie nager des poissons vivans.

Cette ville a beaucoup souffert des guerres ; mais elle commence à se relever. Outre un grand nombre d'églises ruinées, on en compte quelques-unes d'assez belles, & plusieurs couvens. Elle a trois fauxbourgs passablement peuplés ; dans l'un desquels (le fauxbourg de *Neustift*), on voit une colonne de cinquante-deux pieds de haut, dédiée en 1690 à la Sainte Trinité, en action de graces, pour la délivrance de la peste. Cette ville est le siège d'un évêque catholique & d'un schismatique. Soliman II la prit en 1526. Ferdinand, archiduc d'Autriche, la reprit la même année. Soliman s'en rendit maître de nouveau en 1529, & la donna à Jean Zapol, Vaivode de Transylvanie, lequel étant mort, Soliman y mit un pacha en 1543. Elle fut depuis assiégée plusieurs fois inutilement, jusqu'en 1686 que le duc de Lorraine la prit sur les Turcs. Depuis ce tems-là elle est à la maison d'Autriche. Elle est à 42 lieues s. e. de Vienne, 225 n. o. de Cons-

tantinople. *Long.* 36, 45; *lat.* 47, 20. (*R.*)

BUDE, BUDECZ, & BUDIN. *Voyez* BUDYNIE.

BUDINGEN, ville d'Allemagne, avec un château, au comté d'Isenbourg, dans la Wéteravie, sur la rivière de Nidder, à 9 lieues n. de Hanau.

BUDOA, petite, mais forte ville maritime de la Dalmatie. Elle est aux Vénitiens, & a un évêque suffragant d'Antivari, dont elle est à six lieues. Soliman, bacha de Scutari, l'assiégea inutilement en 1686. Elle est à 11 lieues s. e. de Raguse, 6 n. o. d'Antivari.

BUDOMEL (pays de), contrée d'Afrique, sur la côte du Sénégal. Les habitans en sont Mahométans. La chaleur y est si excessive, qu'il n'y croît ni froment, ni riz, ni aucune sorte de grains. Les vignes n'y viennent pas plus heureusement; les pluies n'y tombent que dans l'espace de trois mois dans toute l'année, encore en petite quantité; mais on recueille du millet, des fèves, & des noisettes. Les habitans plantent au mois de juillet, pour recueillir au mois de septembre. Leurs liqueurs sont l'eau, le lait, & le vin de palmier. Ils ont aussi plusieurs espèces de fruits, différens de ceux d'Europe. Le pays a encore d'excellens pâturages, le long des rivières, des étangs, & des lacs; on y trouve aussi différentes sortes d'animaux; mais sur-tout une prodigieuse quantité de serpens, d'une grosseur monstrueuse. Ils ont des bœufs, des vaches, & des chèvres. (*R.*)

BUDOWIES, petite rivière de Lithuanie, dans le palatinat de Polock. Elle se jète dans l'Obola.

BUDWEISS, ville d'Allemagne, en Bohême, sur la Moldaw, à 29 lieues s. de Prague. Elle a été prise plusieurs fois dans la guerre de 1741. *Long.* 32, 37; *lat.* 42, 15.

BUDWEIS, BUDIEGOWITZ, ou MŒHRISCH-BUDWEIS, petite ville d'Allemagne, dans le Moravie, au cercle de Znoym. (*R.*)

BUDYNIE, ou BUDIN, ville du royaume de Bohême, sur l'Eger, à cinq milles de Prague. Elle fut pillée & brûlée par les Prussiens en 1759.

BUDZIAC, ou BESSARABIE. *Voyez* BESSARABIE.

BUEIL, petit pays avec titre de comté, dans le comté de Nice, arrosé par le Var, & dépendant du duc de Savoie. La capitale porte le même nom.

BUEN-RETIRO, belle & grande maison royale d'Espagne dans la Castille, bâtie par Philippe IV, à l'extrémité orientale de Madrid, sur le penchant d'une petite colline. Comme l'air de cette maison est très-pur & très-sain, Leurs Majestés Catholiques y vont passer quelquefois le printems, & bien souvent une bonne partie de l'été. Outre plusieurs édifices très remarquables, on y admire de superbes fontaines, la salle de la comédie, de très-beaux jardins, & une foule d'excellentes statues & de peintures. (*R.*)

BUENAVENTURA, baye que forme la mer du sud sur la côte occidentale de l'Amérique méridionale, & dans le gouvernement de Popayan. On y voit un port défendu par un fort. *Lat.* 3, 20 *sec. long.* 303. Elle est à 36 li. de Cali. L'air y est très-mal-sain.

BUENOS-AYRES, ou CIUDAD DE LA TRINIDAD, belle ville épiscopale des Espagnols, dans l'Amérique méridionale, capitale du gouvernement de Rio de Plata, dans le Paraguai. Elle est peuplée d'Espagnols & d'Indiens. On y fait un grand commerce de Nègres. *Long.* 323; *lat. mér.* 34, 55.

Cette ville fut fondée par Pierre Mendoza en 1535, & ensuite abandonnée. Cabeca de Vaca y amena une nouvelle colonie en 1542, & l'abandonna. Elle fut enfin rebâtie en 1582.

L'enceinte en est assez grande; un ruisseau la sépare de la forteresse, qui est le logement du gouverneur. Elle a d'ailleurs, par sa situation & la bonté de l'air qu'on y respire, tout ce qui peut rendre une colonie florissante. La vue d'un côté s'étend par de vastes campagnes, couvertes d'une éternelle verdure. Le fleuve Rio de la Plata fait les deux tiers de son circuit, & paroît au nord comme une vaste mer, qui n'a de bornes que l'horison. L'hiver commence au mois de juin, le printems au mois de septembre, l'été en décembre, l'automne en mars, & ces quatre saisons y sont fort réglées: en hiver les pluies sont abondantes, & toujours accompagnées de tonnerre & d'éclairs si terribles, que l'habitude n'en diminue pas l'horreur. Pendant l'été, l'ardeur du soleil est tempérée par de petites brises, qui se lèvent régulièrement entre huit & neuf heures du matin.

La fertilité du terroir autour de la ville répond à l'excellence de l'air, & la nature n'y a rien épargné pour en faire un séjour délicieux.

Le siège épiscopal de cette ville fut érigé en 1620. On y trouve plusieurs couvens très-riches & fort bien bâtis. Dès 1730, on comptoit déjà à Buenos-Ayres environ seize mille ames, dont près des trois quarts étoient à la vérité des Nègres, des Métifs, des Mulâtres & des Indiens. Cette ville, depuis cette époque, a acquis encore une nouvelle splendeur. *Lat.* 34, 35, 26 *mér. long.* 65, 5, 0. (*M. D. M.*)

BUFFALORO, petite ville du Royaume de Naples, dans la calabre citérieure, à l'embouchure du Sibari.

BUFFLES (le lac des), lac de l'Amérique septentrionale, dans la partie occidentale du Canada. (*R.*)

BUFFON, village, & terre de France en Bourgogne, avec titre de comté, à cinq quarts de lieues n. o. de Montbard. Il est situé entre des collines dans une position des plus riantes, aux rives de la Brenne, près de sa jonction avec l'Armançon. Ce lieu sera fameux à jamais par le grand homme qu'il rappelle, le plus célèbre naturaliste qui ait existé dans aucun tems, & chez aucune nation; génie extraordinaire, qui, joignant à la philosophie l'éloquence au plus haut degré, peignit la na-

ture avec tant de grandeur & de magnificence. Dans ses écrits il règne une magie de pinceau, qui répand la noblesse & l'intérêt sur les objets même les plus communs, ou regardés comme les plus ignobles. Et ses ouvrages frappés au coin de l'immortalité, y passeront dans autant de langues qu'il y a de peuples différens dans l'Europe.

L'auguste souveraine qui règne avec tant de gloire sur le plus vaste empire de la terre, vient de donner à ce savant des marques éclatantes de son estime, par la demande qu'elle lui a faite de son buste & de ses ouvrages, en même tems qu'elle lui a fait remettre, avec des fourrures précieuses, la collection des médailles en or, frappées à l'occasion des événemens les plus mémorables de son règne.

Cette terre, & le village qui en est le chef-lieu, appartiennent à M. le comte de Buffon. Les terreins y recèlent d'abondantes mines de fer qui lui ont donné lieu d'y établir des forges. Ce sont les plus belles que j'aie vues dans mes voyages. Les soins que ce grand physicien apporte à la fabrication de ses fers, leur ont acquis une supériorité décidée sur tous ceux des pays voisins. Il se fabrique aux forges de Buffon des fers de toute espèce: il y a une fonderie pour les fers en verges propres à la clouterie, des espatards pour faire des cercles de fer. Il s'y trouve une grande & belle batterie, où l'on fait les plus belles tôles, deux autres atteliers pour fabriquer les fers de martinet, tringles & verges rondes. Indépendamment de la grande forge dont nous venons de parler, il y en a une plus petite à un quart de lieue au-dessus, & située immédiatement à la jonction de l'Armançon avec la Brenne; en sorte que les mêmes eaux de ces deux rivières, répétant leur service, doublent le produit du travail. Il sort de ces deux forges huit à neuf cents milliers de fer par an, & le produit seroit encore plus considérable, sans le chommage occasionné par le flottage des bois qui descendent à Paris.

Le nom du village de Buffon inspire plus d'intérêt que celui d'une foule de villes; & je me fais gré d'être le premier qui lui ait donné place dans les vocabulaires géographiques. (*R.*)

BUG, grande rivière de Pologne, qui prend sa source près d'Olesco, & qui se jète dans la Vistule près de Wissegrod.

BUGEN, ou plutôt BUYGEN, ville & royaume d'Asie, dans l'île de Ximo, dépendant de l'empire du Japon: sa capitale est un port de mer sur le détroit qui sépare l'île de Ximo de la grande île de Niphon.

BUGEY (le), pays de France, entre le Rhône, qui le sépare de la Savoie & du Dauphiné, & la rivière d'Ain, qui le sépare de la Bresse & du comté de Bourgogne: Belley en est la capitale. Ce pays fait commerce de bestiaux; il a aussi des vins & du bled, mais en médiocre quantité. Sa longueur est d'environ 16 lieues, & sa largeur de 10.

Le Bugey a été uni à la couronne par Henri IV, en 1601, avec la Bresse & le pays de Gex, en échange du marquisat de Saluces, par le traité de Lyon. Il est du ressort du parlement de Bourgogne. Il comprend cinquante quatre cures, dont dix-neuf du diocèse de Belley, vingt-une de celui de Genève, qu'on travaille à réunir, par échange, à celui de Belley, & quatorze de celui de Lyon. On y trouve les abbayes d'Ambournai, de Saint-Sulpice, de Saint-Rambert, de Jouse; le prieuré de Nantua, quatre riches chartreuses, Portes, Meria, Pierre-Châtel, & Arviere.

Ce pays d'états est arrosé par le Rhône, l'Ain, l'Albarine, le Suran & le Furan. Les habitans font le commerce de moutons avec les Comtois & les Suisses; les chanvres passent en Dauphiné; les bois de sapin, les noix, l'huile qu'on en tire se débitent à Lyon; les fromages, qui sont renommés, passent dans les provinces voisines.

Dans le mandement d'Amberieux, on voit les vestiges d'un camp fortifié par les Romains, sous les ordres de J. Galba, un des lieutenans de César; il est appellé *la motte des Sarrazins*.

A Larnore, dans le mandement de Matafelon, étoit un temple dédié à Mercure, dont il subsiste quelques colonnes de marbre: l'inscription porte qu'il fut élevé par Rutellus & sa famille.

On trouve en plusieurs endroits des inscriptions, des tombeaux & des médailles qui prouvent que les Romains y ont fait un long séjour. Le Bugey & le pays de Gex sont régis par le droit écrit, & sont de la généralité de Bourgogne.

BUGIE, ville forte & bien peuplée d'Afrique au royaume d'Alger, sur la mer Méditerranée, capitale de la province de son nom, avec une baye commode, à 30 lieues d'Alger. *Long.* 22, 25; *lat.* 36, 34. Les Algériens la prirent sur les Espagnols après la défaite de l'empereur Charles V. (*R.*)

BUGLAS, ou L'ISLE DES NEGRES, île de l'Océan oriental, l'une des Philippines. *Long.* 140; *lat.* 10. Un canal la sépare de l'île de Cébu à l'orient; un autre de l'île de Panay au couchant, & un détroit plus large de l'île de Mindanao au midi.

BUGO DE SAINT SIRQ, gros bourg de France, à 5 li f. e. de Périgueux

BUGSIN, petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans le comté de Reineck.

BUIS, LE BUY, ou LES BUIS, petite ville de France, dans le bas-Dauphiné, chef-lieu d'un bailliage de son nom, sur la rivière d'Ouverse. (*R.*)

BUITRAGO, petite ville d'Espagne, dans la Nouvelle-Castille.

BUKARI, petite ville de Morlachie, sur le golfe de Carnero, où l'empereur Charles VI a fait construire un port & un chemin qui y conduit, pour transporter du bois en Italie.

BUKENFIORD, ou le golfe de BUKEN, golfe de la côte occidentale de Norwège, dans la province de Stawanger, au nord de la ville de ce

nom. Ce golfe est parsemé de quantité de petites îles, & son entrée est fort resserrée par l'île de Scutènes.

BUKOVANY, ville du royaume de Bohême, à peu de distace de Prague.

BULACH, petite ville d'Allemagne en Suabe, au duché de Wirtemberg.

BULACH, petite ville de Suisse, dans le canton de Zurich. (*R.*)

BULAGUANSKI, ville & forteresse des Russes en Sibérie, sur la rivière d'Angara, dans le pays de Buratte.

BULAGUEN, ou BULAHUANA, ville d'Afrique au royaume de Maroc, sur le fleuve d'Ommirabi, dans la province de Duquela. Les habitans, qui sont tous laboureurs, sont riches en grains & en troupeaux.

BULAM, ou BOULAM, île d'Afrique près de la côte de Guinée, à l'est de l'île de Bisagos. On y trouve beaucoup de vaches & de chevaux. (*R.*)

BULGARIE (la grande), province d'Asie, dans la Tartarie Russienne, bornée au nord par le royaume de Casan, à l'est par la Baskirie, au sud par le royaume d'Astracan, & à l'ouest par le Wolga. La capitale est Bulgar ou Beloger. Ce pays est soumis à l'empire Russien. Il y a dans les montagnes du fer, des pierres précieuses, & du cristal.

BULGARIE (la petite), ou le royaume de BULGARIE, pays de la Turquie en Europe, borné au nord par le Danube & la Valachie, à l'orient par la mer Noire, au midi par la Romanie & la Macédoine, & au couchant par la Servie. Elle est sous la domination des Turcs. La capitale en est Sophie. Les rois Bulgares résidoient à Nicopoli. Le pays est montueux, mais les plaines & les vallées sont fertiles en bled & en vin. (*R.*)

BULLA, ou BULIA, petite rivière de Grèce, dans la Livadie, qui se jète dans le golfe de Lépante.

BULLES, petite ville du Beauvoisis, sur la rivière de Bresche, à 4 lieues e. de Beauvais. Elle est connue par ses lins, qui servent à fabriquer de belles toiles, appellées *demi-hollande*. (*R*)

BULLERBORN, c'est le nom d'une fontaine très-singulière, qui est dans la forêt de Lippe en Westphalie, dans l'évêché de Paderborn: elle coule avec intermittences. Avant qu'elle commence à couler, on entend un bruit comme d'un vent qui voudroit s'élever; après quoi l'eau sort avec impétuosité & bouillonnement. (*R.*)

BULLINGBROCK, bourg & comté d'Angletere, dans la province de Lincoln, où naquit Henri IV, roi d'Angleterre. Il est à 34 lieues n. de Londres. *Long.* 17, 20; *lat.* 53.

BULLINGHAUSEN, petite ville d'Allemagne, au duché de Franconie, dans le comté de Castel.

BULLOQUES (les), ou BULLOITES, peuple d'Asie, partie dans la Perse & partie dans l'Indostan, & qui est fort peu connu.

BULLOS, ou BULL, petite ville avec un château, en Suisse, au canton de Fribourg, dans le bailliage de Bull.

BUNDA (le pays de), contrée d'Afrique, dans le Sénégal. Les habitans sont Mahométans. Les esclaves & la plus vile partie du peuple y sont employés à cultiver la terre, à préparer le bled, le pain & les autres alimens. Les Nègres ont des flèches empoisonnées, si dangereuses qu'à la plus légère blessure, en un moment, l'animal le plus vigoureux devient stupide & perd le sentiment; ce qui n'empêche, dit-on, pas les habitans de manger la chair des animaux qu'ils ont tués avec ces flèches, &c. *Voyez* SÉNÉGAL.

BUNGO, ville d'Asie au Japon, dans un royaume de même nom, dans l'île de Ximo. La capitale en est Funay. François Civan, roi de Bungo, s'étant fait chrétien, envoya une ambassade solemnelle à Gregoire XIII, en 1582.

BUNTZ, petite rivière de la Suisse, qui se jète dans l'Aar.

BUNTZLAU (le cercle de), en Bohême, est un pays fertile en bled. Il fournit le vin rouge de Mielnick, qui est fort renommé, & on y trouve des pierres précieuses. Une partie de ce cercle est fermée par les montagnes appellées *Riesengebirg*. On y compte cinq villes murées, deux villes non murées, quinze petites villes & bourgs ayant châteaux seigneuriaux, vingt petites villes & bourgs sans châteaux seigneuriaux, & onze châteaux ruinés. La capitale de ce cercle est Mlada-Boleslaw, ou Jung-Buntzlau, *Boleslavia Junior*, Buntzlau-la-Nouvelle, sur le bord de l'Iser. Cette ville, qui étoit seigneuriale, acheta sa liberté en 1595, & fut mise au nombre des villes royales. La ville a un doyen, un couvent de Minorités, & des villages dans sa dépendance (*R.*)

BUNTZLAU (la vieille), ou ALT-BUNZLAU, autre ville du même cercle, qui n'est presque plus aujourd'hui qu'un bourg. L'église collégiale de Saint-Côme & de Saint-Damien est très-ancienne. Le doyen de ce chapitre est le seigneur du lieu. C'est près de là que Boleslas le cruel assassina le duc de Wenceslas, son frere.

BUNTZLAU (le cercle de), dans la Silésie Prussienne, & dans la principauté de Janer. Buntzlau en est la capitale. Cette ville est sur le Bober, dans un terrein fertile. Il y a un vieux château brûlé, une paroisse Catholique, un couvent de dominicains, & une église Luthérienne, avec une maison pour les orphelins de cette religion. La poterie de terre qu'on y fabrique, est très-estimée & de couleur brune; l'exportation en est considérable. Ce cercle, divisé en trois districts, est réuni au cercle de Lœwenberg. (*R.*)

BUONCONVENTO. *Voyez* BONCONVENTO.

BURAGRAG, rivière d'Afrique au royaume de Fez, qui prend sa source dans les monts Atlas, & se jète dans l'Océan Atlantique.

BURAMOS (les), ou les PAPAIS, peuple d'Afrique dans la Nigritie. Ils demeurent autour de

la rivière de Saint-Domingo. Leur pays s'étend jusqu'à l'embouchure du Rio-grande. Cette nation est idolâtre.

BURATTES (les), nation barbare & idolâtre, qui occupe une partie de la Sibérie. La forteresse, nommée *Buratte*, appartient aux Russes, qui y tiennent garnison. Les Burattes appellés *Braski* par les Russes, sont une branche principale des Kalmouks: ils ne different des Tongules que dans leur langage, qui est Mongalien. Ils habitoient autrefois le bord méridional du lac de Baikal; mais depuis la fin du XVIIe siécle, ils occupent les deux rives de ce lac, ainsi que les territoires d'Irkutzk & de Selenginsk. Ils furent soumis à la Russie en 1644, par quelques Cosaques de Krasnojarsk.

Ces peuples sont d'une belle taille; ils vivent de la chasse & de leurs troupeaux. Il est tel endroit où un Buratte posséde jusqu'à mille moutons, outre quantité de bœufs & de chevaux. Les hommes se rasent la tête presque en entier, & leur habillement differe peu de celui du peuple en Russie. Les cheveux sont le plus bel ornement des femmes; elles les nouent en deux tresses. Leur habitation est une cabanne héxagonale, construite avec des poutres posées l'une sur l'autre jusqu'à la hauteur de trois pieds. Au-dessous de ces poutres sont des pieux, dont la pointe se joint vers le haut, en ne laissant qu'une ouverture pour la fumée. La partie la plus misérable des Buratres cultive la terre, & exerce des métiers, où beaucoup d'entr'eux excellent. Ils savent sur-tout incruster l'étain ou l'argent dans le fer, avec une extrême propreté.

Les Buratres montent indifféremment des bœufs, des vaches & des chevaux; & ils s'arrêtent dans le même endroit jusqu'à ce que leurs bestiaux aient brouté tout le pâturage de la contrée, & vont ensuite chercher leur fortune plus loin. (*M. D. M.*)

BURBURATA, île de l'Amérique méridionale, sur la côte de la province de Venezuela, dans la Terre-Ferme. (*R.*)

BURCKEN, ou BURCHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le Brisgau, sur le Rhin, au-dessous du vieux Brisac. (*R.*)

BURCKERSDORFF, petite ville d'Allemagne, à peu de distance de Vienne en Autriche.

BURCKAUSEN, ville d'Allemagne dans la Basse-Bavière, sur la rivière de Salza, à 11 lieues de Saltzbourg. *Long.* 30, 25; *lat.* 48, 5.

BURD, petite rivière de France en Basse-Normandie, qui traverse le Cotentin, & se jète dans la mer.

BURDALO, rivière d'Espagne dans l'Estramadure de Léon. Elle prend sa source dans le voisinage de Truxillo, & se jète dans la Guadiana.

BURDUGNO, petite ville de la Morée, sur le Vasilipotamo, entre l'embouchure de cette rivière & la ville de Misistra.

BUREBA, contrée d'Espagne dans la vieille Castille: elle faisoit autrefois partie de la Navarre; sa principale ville est Birviesca.

BURELLA, petite ville du royaume de Naples, dans l'Abruzze, près de la rivière de Sangro.

BUREN, ville & comté des Provinces Unies, dans la Gueldre, au quartier de Betuwe, appartenant à la maison d'Orange. La ville est à 8 lieues o. de Nimégue.

BUREN, petite ville d'Allemagne au cercle de Westphalie, dans l'évêché de Paderborn, sur la rivière d'Alm.

BUREN, petite ville de Suisse, au canton de Berne, sur l'Aar.

BURFORT, ancienne ville d'Angleterre, dans la province d'Oxford, avec titre de comté, sur la Windrush, à 20 l. n. o. de Londres.

BURG, petite ville de Danemarck, dans l'île de Femeren. (*R.*)

BURG, ville des Provinces-Unies, au comté de Zutphen, sur l'Issel.

BURGAU (le) marquisat d'Allemagne, en Suabe, sur le Danube, entre le Lech & l'Iler, appartenant à la maison d'Autriche La capitale, qui n'est qu'un bourg, porte le même nom. Il est situé sur le Minden, à quatre milles d'Illon. *Long.* 28, 6; *lat.* 48, 28.

BURGDORFF, petite ville d'Allemagne, dans la principauté de Lunebourg, sur la petite rivière d'Owe, entre Zell & Hanovre. elle a un assez bon château.

BURGDORFF, appellée *Bertoud* par les François, petite & jolie ville avec un château, en Suisse, dans le canton de Berne, à 4 li. n. e. de Berne. Elle est sur une hauteur. *Long* 25, 10; *lat.* 47, 6.

BURGEL, petite ville d'Allemagne dans la Misnie, avec un vieux monastere, à 2 li. e. d'Iene.

BURGIAN, ville considérable d'Asie, en Perse, dans le Korasan, près du lac de même nom. Baudrand est le seul géographe qui parle de cette ville.

BURG-LENGENFELD, petite ville forte d'Allemagne, dans le duché de Neubourg, entre Amberg & Ratisbonne, sur la Nabe. (*R.*)

BURGLITZ, seigneurie du prince de Furstemberg, située en Bohême, dans le cercle de Raownitz, à l'ouest de Prague On gardoit autrefois les prisonniers d'état dans le château, qui est placé sur une montagne (*R.*)

BURGO, ou BURGOW, petite ville d'Allemagne, dans le comté de Tirol, sur la route de Trente à Venise.

BURGOS, grande ville d'Espagne, capitale de la Castille vieille, partie sur une montagne, & partie sur la rivière d'Arlençon. *Long.* 14, 20; *lat.* 42, 20.

C'est une ville considérable, dont l'archevêché, érigé en 1574, rapporte 38,500 ducats Les places, les édifices publics & les fontaines y sont d'une grande beauté, mais les rues en sont étroites & mal percées. Le château est bâti sur une hauteur escarpée, & pourroit être d'une bonne défense. On compte à Burgos quatorze paroisses, quatre hôpitaux, un collége, neuf couvens de moines

moines & dix couvens de religieuses. L'église métropolitaine, quoiqu'ancienne, peut passer pour une des plus belles de toute l'Espagne. Elle est si vaste, qu'on y peut, dit-on, chanter tous les jours cinq messes à cinq chapelles différentes, sans que l'un des officians interrompe l'autre par son chant. Sa population monte à plus de dix mille habitans. Cette ville est à 47 li. n. de Madrid.

BURGSTÆDTEL, petite ville d'Allemagne, dans la haute-Saxe. Il y a une manufacture d'étoffes.

BURG-UMSTADT, petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'évêché de Bamberg.

BURICK, ou BUDERICH, petite ville d'Allemagne, sur le Rhin, au cercle de Westphalie, dans le duché de Clèves, appartenante au roi de Prusse. On y trouve un couvent & une église de Réformés. Les François en rasèrent les fortifications en 1672. L'empereur Othon remporta près de cette ville une grande victoire sur les Lorrains. *Long.* 24, 20; *lat.* 51, 38.

BURITAC, contrée de l'Amérique méridionale, au gouvernement de Sainte Marthe.

BURLINGTON, ou BRIDLINGTON, *Brillindunum*, petite ville maritime d'Angleterre, dans la sous-division orientale de la province d'Yorck, avec titre de comté, à 52 li. n. de Londres.

BURONZO, petite ville du Piémont, dans le comté de Verceil, sur les frontières de la principauté de Masserano.

BURRA, île de l'Océan, une des Orcades. Elle est très-fertile. Sa longueur est de trois milles; elle a environ un mille de large.

BURRIANA, petite ville d'Espagne, au royaume de Valence, sur le bord de la mer.

BURRO, grande île d'Asie, dans la mer des Indes, entre l'île d'Amboine & celles de Celèbes.

BUR-SALUM, ou BURSALI, royaume d'Afrique, au nord de la rivière de Gambie, & qui touche à la côte occidentale de cette partie du monde.

BURSCHEID, ou BORTSCHEID, abbaye libre & impériale de filles, ordre de Citeaux, en Allemagne, près d'Aix-la-Chapelle. L'abbesse a voix & séance aux diètes, sur le banc du Rhin. Le bourg même de Bortscheid, qui est catholique, est considérable, & riche par ses fabriques. Les bains y sont plus chauds qu'à Aix. (*R.*)

BURSE, PRUSE, BOURSE, ou BROUSSE, ville de la Turquie, en Asie, dans la Natolie; c'étoit autrefois le lieu de résidence des Sultans Ottomans, avant la prise de Constantinople.

Cette ville, qui est très-grande & fort belle, renferme un grand nombre de superbes mosquées, un beau sérail, & plusieurs caravanserais. Il y a un bacha, un aga & un grand cadi. Les Arméniens, les Grecs, y ont des églises, & les Juifs plusieurs synagogues. On y fait un commerce considérable, sur-tout en soie, qui passe pour la plus belle de toute la Turquie. Prusc est au pied du mont Olympe, à l'entrée d'une vaste plaine couverte de mûriers, à 30 lieues s. de Constantinople, 66 s. e. d'Andrinople, 36 s. e. de la mer Noire. C'étoit anciennement la capitale des rois de Bythinie. *Long.* 46, 40; *lat.* 39, 53.

BURSI, petite île de la Grèce, à peu de distance de celle de Corfou.

BURTENBACH, petite ville d'Allemagne, en Souabe, sur la Mindel, entre Ausbourg & Ulm.

BURY-SAINT-EDMUNDS, ou EDMUNSBURI, petite ville d'Angleterre, dans la province de Lancastre, sur la rivière d'Irwel. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

BURY. *Voyez* SUDBURY.

BURZENLAND, ou district de BURZEN, ainsi dit de la rivière de même nom qui y coule, est la partie la plus orientale de la Transilvanie, sur les frontières de la Moldavie & de la Valachie. Il est fertile en bled & en vin. (*R.*)

BUS, île de l'Océan septentrional, entre l'Islande & Terre-Neuve.

BUSCA, petite ville de Piémont, sur la rivière de Macra, autrefois capitale d'un marquisat de même nom.

BUSCH, petite île de la mer du Nord, appartenante à la province de Groningue.

BUSEN, petite île de la mer du Nord, vis-à-vis le pays de Ditmarse, près de l'embouchure de l'Elbe.

BUSENTO, petite rivière d'Italie, au royaume de Naples. Elle se jète dans la mer de Toscane.

BUSKO, ville de Pologne, dans le palatinat de Belsko.

BUSSANG, village de Lorraine, à la source de la Moselle. Il y a des eaux minérales salutaires pour les maladies chroniques. Il est à 7 li. s. e. de Remiremont.

BUSSERETH, autrefois BOZOR, ville d'Asie, dans l'Arabie Pétrée; ce fut une ville assez considérable; mais c'est peu de chose aujourd'hui.

BUSSETTO, petite ville d'Italie, au duché de Parme, près du Pô, dans l'état Palavicin. Elle a deux paroisses. (*R.*)

BUSSIERE (la), village de France en Bourgogne, à 4 li. de Nuits, avec une riche abbaye de l'ordre de Citeaux.

BUSSIERE-POITEVINE, petite ville de France, dans la Marche, sur la Gartempe, à 4 lieues n. o. de Bellac.

BUSSY (l'île de), île d'Afrique, dans la Nigritie, à l'ouest de Bissao. Elle a deux ports très-sûrs. Les habitans sont méchans & farouches, ce qui empêche de commercer avec eux. On en tire cependant des bestiaux & des noix de palmier.

BUST, ou BOST, ville forte d'Asie en Perse, capitale du Sablestan, sur la rivière d'Inomed. *Long.* 87, 50; *lat.* 31, 50.

BUSTO-GRANDE, petite ville d'Italie dans

le duché de Milan, entre les rivières d'Olana & d'Arno.

BUSWALTHAM, ville d'Angleterre en Barkshire.

BUTE, ou BUTHE, île d'Ecosse, l'une des Westernes. Cette île avec celle d'Arran, forme le comté de Buthe en Ecosse, sur les côtes du comté d'Argyle. Elle est très-fertile en bleds & en pâturages, & importante pour la pêche des harengs. Le château de Buthe avec Caithness envoient un député au parlement.

BUTERA, petite ville avec titre de principauté en Sicile, dans la vallée de Noto.

BUTHOW, ville de la Cassubie, aux frontières de la Prusse royale, capitale d'un petit pays de même nom qui appartient au roi de Prusse. Elle est sur la rivière de Stolpe, à 18 lieues o. de Dantzic.

BUTRINTO, ville & port de Grèce, avec un évêché suffragant de Janina, dans l'Epire ou Albanie, sur le golfe de même nom, appartenant aux Vénitiens; il s'y trouve quantité de pêcheurs.

BUTTELSTAD, petite ville d'Allemagne dans la Thuringe, à 2 milles de Weimar.

BUTTONS-BAY, ou LA BAYE DE BUTTON, golfe de l'Amérique septentrionale, à la partie occidentale de la baie d'Hudson.

BUTZBACH, petite ville d'Allemagne dans la Wéteravie, à 4 milles de Francfort sur le Mein, dans le duché de Darmstadt.

BUTZOW, petite ville d'Allemagne dans la principauté de Schwerin, sur le Warnou, au duché de Meckelbourg.

BUXHEIM, petite ville d'Allemagne dans le comté de Richebourg, cercle de Suabe.

BUXTON, village d'Angleterre au Derbyshire, sur les frontières de Chester. Il y a des eaux minérales.

BUZANÇOIS, petite ville de France en Berri, sur la rivière d'Indre, aux frontières de la Touraine, à 9 lieues o. d'Issoudun, & 4 o. de Château-Roux.

BUZAY, très-riche abbaye de France, fondée en 1135, au diocèse & à 4 li. o. de Nantes, sur la Loire, ordre de Cîteaux.

BUZET, *Buzetum*, petite ville de France dans le Languedoc, sur le Tarn, diocèse & à 4 li. e. de Toulouse.

BYBENSCHITZ, ville d'Allemagne, en Moravie.

BYCHOW, petite ville de Lithuanie au palatinat de Msiczlaw, sur le Nieper. Elle est entrée dans le partage de la Russie en 1773. *Long.* 49, 10; *lat.* 53, 37.

BYDZOW, ou BIDSCHOW, ville du royaume de Bohême, dans le cercle de Kœningingrœtz. (*R.*)

BYSANTAGAR, grande ville d'Asie dans l'Inde, au royaume de Guzurate, habitée par des Bramines.

BYSDAIL, ville & port d'Ecosse, dans l'île d'Ulst.

BYSTRITZ, très-petite ville du marquisat de Moravie dans le cercle de Brunn. C'est la capitale de la seigneurie de même nom.

BYSTRITZ, ou BYRSTRITZ, bourg de Bohême dans le cercle de Kaurzim.

BYSTRITZ, aujourd'hui HABELSCHWERDT, petite ville royale du comté de Glatz, appartenante au roi de Prusse. Sa situation au confluent de la Neyss & du Weistritz en rend le séjour agréable. L'église paroissiale est aux Catholiques; les Luthériens ainsi que la garnison font le service divin à l'hôtel-de-ville.

BYSTRITZ, bourg de la Silésie Bohémienne. J'ai parlé de ces quatre lieux, parce que l'ancien texte n'en faisoit que trois qu'il plaçoit tous en Bohême

BYTHAU, petite ville de la Prusse occidentale.

BYTTE, île de la mer d'Allemagne, près de celle de Falster.

BZO, ville d'Afrique sur une haute montagne au royaume de Maroc, dans la province de Hasfore, à 7 milles d'Elguimuha.



CAA

CAABA : prononcez KIABA, ou BORKA, ou BORKATA, noms Turcs & Arabes, du fameux temple de la Mecque, en Arabie, où tous les Musulmans sont obligés d'aller en pélérinage, soit en personne, soit par procureur, au moins une fois en leur vie, & vers lequel chacun d'eux, en quelque lieu du monde qu'il se trouve, est censé se tourner, toutes les fois qu'il fait ses prières. C'est un petit bâtiment quarré, que les Mahométans croient avoir été construit par Abraham ou par Ismael, & que le grand seigneur fait magnifiquement revêtir tous les ans, d'une étoffe de soie noire : à droite de la porte en dehors est placée la pierre noire qui, suivant Mahomet, servoit de reposoir au patriarche, dans le tems qu'il faisoit travailler au bâtiment, & qu'il en regardoit les ouvriers : cette pierre est proprement le grand objet de la dévotion des pélerins ; la loi veut qu'ils aillent tous la voir & la baiser avec un saint respect. Au reste le Caaba est comme la chapelle de Lorette, placé dans l'enceinte d'un autre édifice, bâti de briques, formé en rotonde, couvert d'une grande voûte, portant sur des colonnes, & où l'on entre, dit-on, par cent portes : dans ce même grand édifice, à dix ou douze pas du Caaba, se trouve encore une petite chapelle qui renferme le Zemzem, ou puits de cent quarante pieds de profondeur, dans lequel la tradition Mahométane veut qu'Agar ait désaltéré son fils Ismael, lorsque chassée de chez Abraham, emportant son enfant avec elle, & le voyant sur le point de mourir de soif, Dieu lui-même daigna lui montrer les eaux du Zemzem.

CAADEN, ou KADAN, ville de Bohême dans le cercle de Saatz, sur la rivière d'Eger. Elle existoit dès l'an 821, & se compte dans le pays, parmi les villes royales : son district comprend deux villages, indépendamment de ceux que possèdent les frères de la Rose-Croix établis dans son enceinte.

CAANA, ville d'Egypte, que quelques-uns prennent pour l'ancienne Coptos, & que les Arabes prétendent avoir été fondée avec plusieurs autres, par Cham, fils de Noé : elle est placée presque vis-à-vis de Dandre au-dessous des Cataractes, & au-dessus d'Akemin & de Girgé. Son enceinte, qui est d'une étendue considérable, renferme une quantité de colonnes anciennes, & d'aiguilles chargées de figures hiéroglyphiques : & son commerce, qui est de grande importance à l'Arabie, fournit principalement à la Mecque, la plupart des bleds & des légumes que l'on y consomme. *Long.* 49, 58 ; *lat.* 25, 30. Elle est à 130 li. f. e. du Caire.

CABAIGNAC, petite ville de France dans le haut-Languedoc, entre Toulouse & Carcassonne.

CABALIG, ville d'Asie dans le Turquestan. *Long.* 103 ; *lat.* 44.

CAB

CABAMITEN, ou CABAMITAN, petite contrée d'Asie dans la Tartarie, au pays de Gété. Elle est remarquable par la victoire que Timur-bec remporta sur le roi des Gètes.

CABANIA, ou KABANIA, ville & forteresse de la Russie septentrionale, dans la province de Burati.

CABARDIE, ou KABARDINIE, portion de la Circassie qui semble séparer en Asie l'empire Russien d'avec le Turc & le Persan, mais dont le premier fait encore entrer la principauté dans ses titres. Elle est au pied du Caucase, au nord-ouest de la province de Dagestan, & faisoit autrefois partie de l'Ibérie ou de la Colchide : c'est un pays de plaines & de montagnes, habité de gens peu laborieux & peu civilisés, qui n'ont aucune ville proprement dite, mais seulement quelques villages mal arrangés, & qui obéissent à un prince, tantôt caressé & tantôt maltraité par les puissances voisines, selon que sa prudence & son courage sont plus ou moins en défaut.

CABAR-HUD, ville de l'Arabie Heureuse dans la province de Hadhramuth.

CABE, petite rivière d'Espagne au royaume de Galice, qui se jète dans le Velezar, & tombe avec lui dans le Minho.

CABEÇA-DE-VIDE, petite ville avec un fort château en Portugal, dans l'Alentéjo, à 5 lieues f. o. de Port-Alègre. *Long.* 10, 48 ; *lat.* 39.

CABENDE, ville & port d'Afrique au royaume de Congo, dans la province d'Angoy, où il se fait un grand commerce de nègres.

CABES, ou GABES, ville d'Afrique au royaume de Tunis, au fond du golfe du même nom, sur une rivière à 8 li. f. de Tunis. *Long.* 28, 30 ; *lat.* 33, 40.

CABESTERRE, on appelle ainsi dans les îles Antilles, la partie de l'île qui regarde le levant, & qui est toujours rafraichie par les vents alisés, qui courent depuis le nord jusqu'à l'est-sud-est. La basse terre est la partie opposée ; les vents s'y font moins sentir, & par conséquent cette partie est plus chaude ; & la mer y étant plus tranquille, elle est plus propre pour le mouillage & le chargement des vaisseaux : joint à ce que les côtes y sont plus basses que dans les Cabesterres, où elles sont ordinairement hautes & escarpées, & où la mer est presque toujours agitée.

CABIN, rivière de France en Gascogne.

CABO, royaume d'Afrique dans la Nigritie, sur le Riogrande, vers le sud, & vers la source de la Kasamanka, à cent cinquante lieues de son embouchure. On ne connoît pas trop bien ce royaume ; les voyageurs disent seulement que le roi est riche, puissant, qu'il se fait servir dans une nom-

breuse vaisselle d'or, & qu'en tems de paix il a toujours près de sept mille hommes bien armés, avec lesquels il se fait respecter de ses voisins.

CABOCERIA, ou CABACERIA, presqu'île attachée au continent de l'Afrique près de Mozambique, par une langue de terre que la mer couvre lorsqu'elle est haute. Elle est fort près & vis-à-vis de l'île Saint George.

CABO-CORSO, cap d'Afrique sur la côte d'Or de Guinée, avec un village de même nom, auprès duquel les Anglois ont une importante forteresse. Il y en a un autre au Bresil dans la province de Siara, & un autre dans l'île de Corse, anciennement appellé *sacrum promontorium*. *Long.* 18, 20; *lat.* 4, 40.

CABO-MISERADO, cap d'Afrique sur la côte de Malaguette, près d'une rivière nommée Duro.

CABOUCHAN, ville d'Asie dans le Corasan, dépendante de Nichabour.

CABOURG, village de France en Normandie, à 4 li. n. e. de Caen, renommé par ses excellens moutons & ses lapins.

CABRA, ville d'Afrique au royaume de Tombut dans la Nigritie, sur le bord du Sénégal. Il s'y fait un trafic considérable : elle est gouvernée par un viceroi, & sert comme de port à Tombut. *Long.* 18, 25; *lat.* 15, 10.

CABRA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, à 10 lieues s. e. de Cordoue.

CABRERA, contrée d'Espagne dans la partie septentrionale du royaume de Léon.

CABRERA, ou CAPRARIA, petite île d'Espagne dans la mer Méditerranée, à peu de distance de celle de Mayorque.

CABRES, petite île d'Afrique près des côtes de Guinée, à peu de distance de celle de Saint-Thomas.

CABRESTAN, petite ville d'Afrique dans une plaine formée par les montagnes qui règnent le long du golfe Persique. On y trouve des puits d'eau à demi salée dont se servent les habitans pour arroser & fertiliser leurs terres.

CABRIERES, bourg du comtat Venaissin, diocèse & à 3 lieues e. de Cavaillon. Les habitans en furent massacrés par arrêt du parlement de Provence, sous prétexte de religion, en 1541 : assassinat juridique à dénoncer à l'indignation de la postérité.

CABUL, ou CABOUL, grande ville d'Asie dans les Indes, capitale du Cabulistan, avec deux bons châteaux, & beaucoup de palais. Elle est sur le chemin de Lahor à Samarcande.

CABULISTAN, ou CABOULISTAN, province d'Asie dans l'empire du Mogol, bornée au nord par la Tartarie, à l'est par la Cachemire, à l'ouest par le Zabulistan & le Candahar, au sud par le Multan. On y trouve des mines de fer, des bois aromatiques, & plusieurs sortes de drogues. Ce pays, peu fertile d'ailleurs, est cependant riche par le commerce. La plupart des habitans sont idolâtres. Les médecins des Indes les plus vantés, viennent de cette province.

CABURA, endroit de la Mésopotamie où il y a, dit-on, une fontaine dont les eaux ont une odeur douce & agréable.

CAÇAÇA, ville d'Afrique au royaume de Fez, proche Melille. Les Mores la reprirent sur les Espagnols en 1534. Il y a un fort sur un roc qu'on ne peut miner.

CAÇAR-FARAON, ou CHATEAU-PHARAON (car Caçar en Arabe signifie *palais* ou *château*), petite ville d'Afrique dans le royaume de Fez, sur l'une des cimes de la montagne de Zarhon, à 3 li. de Tiulit : on la croit bâtie par les Goths.

CAÇAR-HAMEL, place forte d'Afrique, détruite par les Arabes, & aujourd'hui déserte.

CACATOWA, petite île de la mer des Indes, près de l'île de Sumatra.

CACERES, petite ville d'Espagne dans l'Estramadure, proche des confins du Portugal : elle est sur la rivière de Sabror, à 9 lieues s. e. d'Alcantara. L'armée des alliés défit près de cette ville l'arrière-garde de M. de Berwick en 1706. *Long.* 12, 8; *lat.* 39, 15.

CACERES DE CAMERINHA, petite ville d'Asie dans l'île de Luçon, avec un évêché suffragant de Manille, sujette aux Espagnols. *Long.* 142, 25; *lat.* 14, 15.

CACHAN, grande ville de Perse dans l'Irac, située dans une vaste plaine, à 22 lieues d'Ispahan. Il s'y fait un riche commerce d'étoffes de soie en or & argent, & de belle faïence. Les mosquées, les bains publics & les manufactures y sont en grand nombre, & contribuent à son opulence. Dans le nombre des habitans il y a une grande quantité de Guèbres & de Chrétiens. La ville n'a point de fleuve, mais plusieurs canaux sous terre, beaucoup de sources profondes & de citernes.

CACHAO, grande ville d'Asie, capitale de la province du même nom, au royaume de Tonquin. Les Anglois & les Hollandois y ont un comptoir. Elle est dans un fort beau & fort bon pays, rempli de bois, & abondant en laque & en soie. *Long.* 123, 32; *lat.* 22.

CACHEMIRE, *Cassimera*, province d'Asie dans les états du Mogol au nord; elle est bornée à l'est par le Tibet, au sud par les provinces de Lahor & de Caboul, à l'ouest par la grande Bucharie ou le royaume de Caschgar, & est entièrement enclavée dans les hautes montagnes qui séparent les Indes de la grande Tartarie; elle a environ 30 lieues de long sur 12 de large. Ce pays est peuplé & fertile en pâturages, riz, froment, légumes : on y trouve beaucoup de bois & de bétail. Les habitans sont adroits, spirituels, laborieux, & très-industrieux; & les femmes y sont très belles. On les croit Juifs d'origine, parce qu'ils ont toujours à la bouche le nom de Moyse, qu'ils croient avoir été dans leur pays, ainsi que Salomon. Ils sont tous aujourd'hui Mahométans ou Idolâtres.

Les histoires du pays disent que cette province n'étoit autrefois qu'un lac qui s'est desséché ; la montagne de Baramoulai s'étant coupée, & ayant ainsi donné une issue aux eaux. Les Cachemiriens ont toujours eu leurs rois particuliers jusqu'au commencement du dernier siècle que ce pays tomba entre les mains du grand Mogol Ecbar ; cet empereur profita d'une guerre civile qui s'y étoit allumée, & le conquit sur le roi Jacob, fils de Justaf Can.

On respire, dans cette province, un air tempéré bien différent de cette chaleur étouffante qui règne dans tout le reste des Indes. Les grains & les fruits d'Europe y croissent d'eux-mêmes, pour ainsi dire & sans culture. La multitude innombrable de sources qui sortent des montagnes, forment une belle rivière qui arrose les campagnes & la ville de Cachemire, porte de très-gros bateaux, se précipite à travers des rochers d'une hauteur effrayante, & se rend dans l'Indus, près de la ville d'Ateck. Vers les extrémités du royaume, pendant le mois de mai, qui est le tems où les neiges achèvent de se fondre, il y a une fontaine qui coule & s'arrête régulièrement trois fois le jour ; au lever du soleil, à midi, & sur le soir ; son flux est d'environ trois quarts d'heure. Ce phénomène dure l'espace de quinze jours, après lesquels son cours devient moins réglé. La physique a assigné les causes de ce flux périodique.

Cachemire, grande ville d'Asie, capitale de la province de même nom, dans les états du Mogol, sur le bord d'un lac d'eau douce, de quatre ou cinq lieues de tour & rempli d'îles charmantes. La rivière coupe cette ville en deux parties. Les maisons, qui ne sont que de bois, mais cependant assez bien bâties, ont plusieurs étages ; ce n'est pas que la pierre de taille y manque, mais c'est plutôt à cause de la facilité de faire descendre le bois des montagnes par les petites rivières qui y prennent leurs sources. Enfin l'abondance des eaux, le site charmant, les jardins sans nombre remplis de fruits de toute espèce, & la vivacité de la rivière, font de cette ville un séjour délicieux. *Long.* 93 ; *lat.* 34, 30.

Il y a dans ce royaume une seconde fontaine très-surprenante : elle bouillonne doucement, monte avec une sorte d'impétuosité, forme de petites boules remplies d'eau, amène à la superficie un sable très-fin qui retombe, parce qu'un moment après l'eau s'arrête & cesse de bouillonner, recommence ensuite le même mouvement, avec des intervalles qui ne sont pas moins réglés.

CACHEO, ville d'Afrique dans la Nigritie, sur la rivière de Saint-Domingue. Elle appartient aux Portugais, qui y ont trois forts. Il s'y fait un grand commerce de cire & d'esclaves. *Long.* 2, 40 ; *lat.* 10, 12.

CACHETI, ou KICHETI, pays désert de l'Asie dans la Géorgie.

CACONGO, petit royaume d'Afrique, dans le Congo, sur la rivière de Zaïre. Malemba en est la capitale. Les habitans s'adonnent fort au commerce ; leurs mœurs, leur religion & leur gouvernement sont les mêmes qu'à Loango. Ce petit royaume a environ dix lieues marines le long de la côte ; mais vers l'orient il s'élargit un peu. Sa plus grande longueur est d'à-peu-près trente de ces lieues.

CAÇORLA, ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur le ruisseau de Véga, à deux lieues de la source du Guadalquivir, sur les frontières du royaume de Grenade, à 18 li. n. e. de Grenade.

CACOUCHACS, nation sauvage de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle France.

CADALENS, ou CADELENS, petite ville de France dans l'Albigeois, au Languedoc. Elle est à 4 li f. o. d'Albi.

CADAM, ou KADAN, petite ville de Bohême, au cercle de Satz, sur l'Eger.

CADÉE (ligue), ou de la MAISON-DIEU, nom de la deuxième ligue des Grisons. Elle comprend onze grandes communautés, dont celle de Coire est la principale, & on ne lui donne pas moins de vingt-six lieues de long, sur dix-neuf de large. La ligue Cadée a vingt trois suffrages à la diète générale des trois ligues. (*R.*)

CADENAC, petite ville de France, dans le Quercy, sur la rivière de Lot.

CADENET, petite ville de France en Provence, à 5 li. n. d'Aix, près de la Durance. Elle a un vieux château.

CADEQUIÉ, ou CADAQUEZ, port d'Espagne, en Catalogne, sur la Méditerranée.

CADERGUSSE, petite ville de France, dans le comtat Venaissin, à une lieue o. d'Orange.

CADESSIA, ville d'Asie, dans la province de l'Irac Babilonienne, qui est la Chaldée des anciens.

CADIAR, rivière d'Espagne, au royaume de Grenade, qui se jète dans la Méditerannée près de Salobrena.

CADIERE (la), petite ville de France en Provence, à 3 lieues de Toulon.

CADILLAC, petite ville de France en Guienne, dans le Basadois, proche la Garonne, à 4 lieues de Basas, 2 n. o. de Langon, & 6 f. e. de Bordeaux.

CADIX, ville d'Espagne, dans l'Andalousie, bâtie par les Phéniciens, dans une petite île, à 8 lieues o. de Medina-Sidonia & à 18 n. o. de Gibraltar. *Long.* 12 ; *lat.* 36, 25. Les anciens l'ont nommée *Gades* & *Gadira*.

Cette ville est une des plus commerçantes & a l'un des meilleurs ports de l'Europe. L'île sur laquelle Cadix est située, produit peu de bled, mais il y croît de l'excellent vin. Elle offre quelques pâturages, & du côté du port, on prépare beaucoup de sel. La pêche n'est pas moins importante, surtout celle du thon, qui a depuis six jusqu'à dix pieds de long.

Cadix a un circuit assez considérable. La plupart des rues ont des pavés au milieu, & de chaque

côté de larges pierres pour la commodité des gens de pied. Il y en a pourtant quelques-unes qui sont larges, propres & bien percées. Les maisons, dont plusieurs sont très-belles, ont presque toutes trois, jusqu'à quatre étages. L'habitation & la nourriture sont généralement fort chères, & l'eau douce est très-rare. On y compte huit couvens d'hommes, trois de filles, un oratoire de Saint Philippe de Néri, & trois hôpitaux. La cathédrale est ancienne & petite. Elle est paroisse aussi bien que l'ancienne église des Jésuites. Le nombre des habitans monte à près de dix huit mille. L'évêque est suffragant de Séville. Le conseil de commerce des Indes, qui étoit autrefois à Séville, fut transféré à Cadix en 1717, & confirmé en 1726. Cette ville est remplie, dans tous les tems, d'un nombre prodigieux d'étrangers qui y sont attirés par le commerce. On en compte quelquefois jusqu'à cinquante mille. C'est le lieu où les négocians Français, Anglais, Hollandais, Italiens, &c., envoient leurs marchandises, qui passent aux Indes occidentales, sous le nom de facteurs Espagnols, & sur des vaisseaux de cette nation; car les marchandises espagnoles conduites en Amérique sont un très-petit objet. Le péage que doivent acquitter les marchandises étrangères, seroit d'un très-grand produit, & diminueroit parconséquent le profit des intéressés, si l'on ne trouvoit des détours pour frauder les douanes. Le port est protégé par trois forts, & le circuit est à-peu-près de cinq lieues de france. Au tems du reflux, une bonne partie se trouve à sec. La ville est entourée de murailles & de bastions irrégulièrement construits, suivant que le terrein l'a permis. On ne peut en approcher du côté du sud, parce que les bords sont élevés & presque taillés à pic; dans la partie septentrionale, les bancs de sables & les rochers à fleur d'eau en rendent l'abord très-dangereux.

Vers la pointe du sud-sud-ouest, il règne une chaine de rochers, dont une partie est couverte lorsque la mer est haute; le côté de la langue de terre, qui est le seul endroit abordable, est défendu par plusieurs ouvrages: outre cela, il y a un fort sur le promontoire Saint-Sébastien. Les Anglais la prirent & la pillèrent en 1596. Elle fut assiégée inutilement en 1702, par toutes les forces maritimes d'Angleterre & de Hollande. Les prétendues *colonnes d'Hercule*, qui doivent se trouver à la tête de la langue de terre, ne sont que des tours rondes de maçonnerie ordinaire. (*M. D. M.*)

CADIX (la Nouvelle), petite ville bâtie en 1521, dans l'île de Cubagua, ou l'île des perles, par Jacques de Castelon, Espagnol. On y voit une fontaine dont l'eau odoriférante, dit-on, & médicinale, surnage sur celle de la mer lorsqu'elle s'y décharge. Cette ville ne subsiste plus depuis que l'île a été abandonnée.

CADODACHES, ou CADODAQUIOS, peuples sauvages de la Louisianne, dans l'Amérique septentrionale. Ils sont par les 280 ou 281ᵉ degrés de *long.*, & le 34ᵉ de *lat.* Les chaleurs y sont excessives.

CADOLTZBOURG, bailliage & château d'Allemagne, en Franconie, dans le marquisat d'Anspach, près de la ville de Nuremberg. Les anciens margraves y faisoient leur résidence. (*R.*)

CADORE, ou PIEVE DE CADORE, petite ville d'Italie dans l'état de Venise, au petit pays de Cadorino, ainsi appelé de son nom; c'est la patrie du Titien.

CADOROUSE, ou CADOROUSSE, petite ville de France, dans la principauté d'Orange, à l'endroit où l'Argente tombe dans le Rhône.

CADOUIN, abbaye de France en Périgord, fondée en 1114, au diocèse & à 6 lieues s. o. de Sarlat, ordre de Citeaux. Elle vaut 4200 livres, & est remarquable par un Saint-Suaire, qui est à-peu-près le huitième que l'on connoisse.

CADSANDT, île de la Flandre Hollandoise, entre la ville de l'Ecluse & l'île de Zélande.

CAEN, *Cadomus*, ville de France, capitale de la basse-Normandie, située sur la rivière d'Orne. *Long.* 17, 18, 13; *lat.* 49, 11, 10. C'est la deuxième ville de la province; elle a treize paroisses, une collégiale, deux abbayes & quatorze couvens, avec une université, l'une des plus anciennes du royaume.

Le château de Caen fut bâti par Guillaume le Bâtard; il fut réparé par Louis XII & par François Iᵉʳ.

Caen a une académie des sciences & belles-lettres, fondée en 1706, un présidial, un bureau des finances, un bailliage, une généralité de neuf élections, savoir; Caen, Bayeux, Saint-Lo, Carentan, Valogne, Coutances, Avranches, Vire, Mortain. Elle est dans une grande vallée, entre deux belles prairies, à 26 lieues o. s. o. de Rouen, 18 e. de Coutances, 51 o. de Paris.

Cette ville, qui est du diocèse de Baïeux, est le siège d'un lieutenant-général pour le roi, d'un grand bailli d'épée, d'un gouverneur particulier, d'un lieutenant de roi, & d'un état major. Il y a intendance, grande maîtrise & maîtrise particulière des eaux & forêts, amirauté, bureau des traites, justice consulaire. Il s'y trouve une société d'agriculture & plusieurs collèges. L'abbaye aux Hommes & l'abbaye aux Dames n'ont pas moins chacune de 300,000 livres de rente. Le canal qu'on creuse de cette ville à la mer, augmentera beaucoup son commerce. Caen a produit plusieurs hommes illustres dans la littérature; entre autres François Malherbe, le père de la poësie Françoise, mort en 1628; Jean François Sarrazin, mort en 1655, Tanneguy Lefevre, père de madame Dacier, morte en 1672; Gilles-André de la Roque, bon généalogiste; Jean Renaud de Segrais; Samuel Bochart, homme d'une littérature profonde; Daniel Huet, célèbre évêque d'Avranches, mort en 1721. (*R.*)

CAERDEN, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves, sur la Moselle.

CAERFILLY, ville d'Angleterre, dans la principauté de Galles, au comté de Glamorgan; elle a des murs sous les ruines desquels on trouve de tems à autre des médailles romaines, ce qui fait présumer qu'elle est antique, & elle a cinq foires par an, où l'on commerce principalement en bêtail & en bas faits au métier, ce qui dénote l'industrie de ses habitans & la bonté de son terroir: celui-ci est baigné des rivières de Taff & de Romny, qui arrosent de grands pâturages. *Long.* 14, 20; *lat.* 51, 35.

CAER-LEON, ville d'Angleterre, dans le comté de Monmouth, sur la rivière d'Usk, où elle a un pont de bois, & une sorte de port pour des barques & autres petits bâtimens. C'est une ville fort déchue de son ancienne grandeur. Les Romains qui l'appelloient *Iscalegio*, l'avoient ceinte d'un mur de briques, & l'avoient ornée de plusieurs beaux édifices, & entr'autres de bains publics fort décorés: le tems a ruiné toutes ces choses; & les révolutions du pays ont encore fait disparoitre l'archevêché & l'université dont elle étoit le siége au commencement du christianisme, aussi bien que la fameuse *table ronde* du fabuleux roi Arthur, qui tenoit, dit-on, sa cour dans cette ville. *Long.* 14, 35; *lat.* 51, 40.

CAERMARTHEN, ville d'Angleterre, dans la principauté de Galles, sur la rivière de Towy, dans une province qui se nomme *Caermarthen-Shire*.

Cette ville, qui est le *Maridunum* des anciens, est bien bâtie, bien peuplée & très-florissante par son commerce & par le concours des gentilshommes du pays qui la fréquentent: elle a un fort beau pont de pierre sur la Towy; elle a vu naître l'enchanteur Merlin, & elle étoit, avant la dissolution du gouvernement gallois, le siége de la chancellerie & de l'échiquier des provinces méridionales du pays; elle a un maire, des sheriffs & des aldermans, & elle envoie un député au parlement du royaume.

CAERMARTHEN-SHIRE, province méridionale de la principauté de Galles, en Angleterre, au midi de celle de Cardigan, à l'occident de celles de Brecknock & de Glamorgan, au septentrion de la Manche ou canal de Saint-Georges, & à l'orient du comté de Pembroke. On lui donne quarante-huit milles d'Angleterre en longueur, & vingt-cinq en largeur. C'est de toutes les provinces du pays de Galles, la plus fertile & la moins montueuse. Elle fournit des grains en abondance, du bêtail, du saumon, du bois, de la houille & du plomb très-fin. L'on y compte sept cent mille arpens de terre, quatre vingt-sept paroisses, & huit villes où l'on tient marché: Caermarthen en est la capitale.

CAERNARVAN, ou CARNARVAN, petite ville d'Angleterre, dans le pays de Galles, capitale du Caernarvan-Shire, avec titre de comté, & un château où naquit Edouard II. Elle envoie un député au parlement. Sa situation est sur la rivière de Séjont, & elle est séparée de l'île d'Anglesey par le Menay. Cette ville est à 64 lieues n. o. de Londres. *Long.* 12, 50; *lat.* 53, 10.

CAERNARVAN-SHIRE, province d'Angleterre, au pays de Galles, vis-à-vis l'île d'Anglesey. Elle a cent dix milles de tour, & contient trois cent soixante-dix mille arpens. Elle abonde en gibier, poissons, bêtail, & bois, & envoie un député au parlement.

CAFFA, ville ancienne & considérable, dans la presqu'île de Crimée, avec deux citadelles, & un port presque comblé. *Long.* 52, 30; *lat.* 44, 58. Il s'y fait un assez grand trafic, sur tout de poissons salés, vestiaires, comestibles, esclaves, & tout y est à bon marché. Les Tartares la prirent sur les empereurs d'Orient dans le XIIe siècle. Les Génois la reprirent en 1266. Ils en jouirent jusques vers l'an 1474, que les Turcs la leur enlevèrent sous Mahomet II: mais par le traité conclu en 1774, entre la Porte & la Russie, ils ont été obligés de la rendre aux Tartares. Elle est sur la mer Noire, à 60 lieues n. par e. de Constantinople, & 170 s. de Moscow. (*R.*)

CAFRERIE, grand pays situé dans la partie méridionale de l'Afrique, borné au nord par l'Ethiopie, le Congo, & le Monomotapa; à l'occident par l'Océan Atlantique; à l'orient par la mer des Indes, & se termine au sud par le cap de Bonne-Espérance.

Quelques-uns, sous le nom de Cafrerie, comprennent toute la vaste étendue de pays qui est entre la Guinée, la Nigritie, l'Abyssinie, & la mer. Les Hottentots occupent la partie méridionale de la Cafrerie.

Ce pays est peu connu des Européens, qui n'ont point encore pu y entrer bien avant. Les habitans sont grossiers, noirs, sauvages, idolâtres, & d'une incroyable mal-propreté. Ils sont appellés *Cafres*, mot arabe qui signifie *Infidèles*. (*R.*)

CAFSA, ville d'Afrique dans le Biledulgérid, tributaire du royaume de Tunis. Elle fut fondée par les Romains. Cette ville a de belles mosquées, des rues larges & bien percées; mais les habitans sont pauvres. L'air en est mal-sain; les environs sont remplis de citroniers, d'orangers, de palmiers & d'oliviers, &c.

CAGASIAN, fort d'Afrique en Guinée, sur la côte de Malaguette, au pays de Sierra-Leone.

CAGAYAN, province & rivière d'Asie dans l'île de Luçon, l'une des Philippines. Elle est fertile & si peuplée d'abeilles, que tous les pauvres se servent de bougies au lieu d'huile. Les habitans sont partie idolâtres, & partie chrétiens.

CAGLI, ville d'Italie au duché d'Urbin, au pied de l'Apennin, avec un évêché. *Long.* 30, 18; *lat.* 43, 30.

CAGLIARI, ville capitale du royaume de Sardaigne, dans la partie méridionale de l'île sur la mer Méditerranée, avec un archevêché qui se dit primat de Sardaigne & de Corse, une université, un château & un bon havre. Les Alliés la prirent en août 1708. Elle est à 80 li. n. o. de Palerme, 80 l. par o. de Rome. *Long.* 27, 7; *lat.* 39, 20.

CAHORLE, ou CAORLE, petite île du golfe de Venise, sur les côtes du Frioul, avec une ville de même nom.

CAHORS, ville de France, capitale du Quercy dans la Guienne, sur la Lot. *Long.* 17, 7, 9; *lat.* 44, 36, 4.

Son nom latin est *Divona Cadurci*. Elle est de l'élection & de la généralité de Montauban. L'évêque est suffragant d'Albi. L'université fut fondée en 1332. Le vicomte de Cessac est vassal de l'évêque, & doit le conduire & le servir d'une manière assez singulière quand il prend possession. Il doit aller l'attendre à la porte de la ville, nue tête, sans manteau, une jambe & un pied nud en pantoufle, & en cet état prendre la bride de la mulle montée par l'évêque, & le conduire au palais épiscopal, où il le sert pendant son dîner, toujours vêtu de même. Il a pour sa peine la mule & le buffet de l'évêque qui a été réglé à 3000 liv. Cette cérémonie grotesque, qui tient encore aux siècles de barbarie, est aussi ridicule pour le seigneur, qu'indécente pour un évêque; il faut espérer que la raison & la philosophie détruiront entièrement ces restes grossiers de l'ignorance & de l'orgueil des gouvernemens féodaux.

Henri IV prit cette ville d'assaut en 1580. C'est à cette occasion qu'on s'est servi, pour la première fois, de petards pour surprendre une place. Le pape Jean XXII est né à Cahors, ainsi que Clément Marot, poëte français si connu par ses poésies aussi naïves qu'enjouées. On recueille dans cette ville des vins excellens; Le Loth environne presque de de tous côtés ses murailles. Elle est 20 lieues n. o. d'Albi, 25 n. de Toulouse, 41 e. de Bordeaux, & 130 f. de Paris. (*M. D. M.*)

CAGNOTTE, ou LA CAIGNOTTE (Notre-dame de la), abbaye de Bénédictins, diocèse & à 10 lieues de Dax. Elle vaut 2500 livres

CAGNY. *Voyez* BOUFLERS.

CAHERA. *Voyez* CAIRE (le).

CAI, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Queicheu, sixième métropole de la province, vers le 31 d. 40 m. de *lat.*

CAI, petit royaume, dépendant de l'empire du Japon, dans l'île de Niphon.

CAIABO, province de l'Amérique septentrionale, dans l'île Espagnole.

CAICOS, îles de l'Amérique, au nord de celle de Saint-Domingue. Elles sont au nombre de six, & prennent leur nom de la principale. *Long.* 305, 25; *lat.* 21, 41.

CAIENNE, ou CAYENNE (le), île de l'Amérique méridionale, avec une ville & une rivière de même nom, appartenant à la France.

Les Français s'y établirent vers l'an 1635; s'étant retirés en 1654, les Anglais y demeurèrent jusqu'en 1664, que le sieur de la Barre y rétablit les Français. Les Hollandais les en chassèrent en 1676; mais ils y furent rétablis, l'année suivante, par M. d'Estrées.

Cayenne est située sur la côte de la Guyane, à 4 d. 56' de latitude, & 325 d. 25' de longitude. Elle est formée par deux bras de la rivière de Cayenne, & sa circonférence est d'environ dix-huit lieues. Elle est assez haute généralement sur le bord de la mer; mais si marécageuse dans son milieu, qu'on ne peut aller par terre d'un bout à l'autre. Ces marais sont couverts de mangles fort épais, qui croissent jusques dans l'eau de la mer, & dont l'entrelacement forme une espèce de chaussée, sur laquelle, en certains endroits, on peut marcher plus de 12 à 15 lieues sans mettre pied à terre. Ces marais, joint à neuf mois de pluies continuelles, rendent l'air humide, mal-sain, & occasionnent des fièvres, qui sont souvent très-dangereuses; cependant, depuis que l'île se défriche, l'air en est plus pur, & l'on commence à s'y bien porter. La nature & l'art ont également contribué à fortifier la ville, qui est à l'occident de l'île. Outre le fort qui commande de toutes parts, il y a différentes batteries, qui peuvent monter à soixante pièces de canon. La figure de la place forme un exagône irrégulier.

Le principal commerce de l'île consiste en sucre, en rocou, en coton, & en indigo. Le café qu'elle produit a la fève petite, mais d'une excellente qualité. La terre est très-fertile en maïs, en manioc; il y croît de la casse, des papaies, des pommes d'Acajou, de la vanille, & de la pite, espèce d'herbe, dont la côte se taille comme le chanvre. Le fil en est plus fort, & aussi fin que la soie.

L'ébène noire & verte, le bois de lettre, le bois de violette, & d'autres bois précieux pour la teinture & la marqueterie, sont communs dans l'île. Le poisson & le gibier y sont en abondance. On y voit des tigres, des cerfs, des cochons, des porcs-épics, des agoutils, & des sapajous. L'agoutil est de la grosseur d'un lièvre, a la couleur d'un cerf, le museau pointu, de petites oreilles, & les jambes courtes & menues. On trouve aussi à Cayenne de fort gros serpens, mais peu venimeux. Entre plusieurs sortes d'oiseaux, les perroquets y sont d'une beauté singulière. Les bois sont peuplés de flamands, de petites perriques, de colibris, d'ocos & de toucans. L'ocos est un oiseau, de la grosseur d'un poulet d'inde, & le toucan est de celle d'un pigeon.

Le gouvernement de Cayenne n'est pas renfermé dans les bornes de l'île; il s'étend plus de cent lieues sur la côte. A l'ouest il a la rivière de Marony, qui la sépare de la colonie Hollandaise de Surinam; du côté du sud, il touche au bord septentrional des Amazones, où les Portugais ont trois forts sur les rivières de Parou & de Macabu.

Les habitans de Cayenne sont très-affables, & reçoivent civilement les étrangers. Quoiqu'ils parlent tous la langue Française, à peine leurs enfans en savent-ils deux mots, parce que leur éducation est confiée aux négresses, qui ont introduit dans leur langage une infinité de mots Africains. Les femmes y sont mieux faites que dans les autres îles Françaises; elles n'ont pas le teint pâle de celles de la

Martinique & de Saint-Domingue, & la plupart ont naturellement beaucoup d'esprit. A Cayenne, comme dans les autres iles, les maris sont obligés, pour satisfaire la vanité des femmes, de faire une dépense extraordinaire à l'arrivée de chaque vaisseau, & leurs affaires en souffrent beaucoup.

On voit à Cayenne quantité de chevaux, depuis que les Anglais de Boston & de la nouvelle York y sont venus pour le commerce. Ces animaux coûtent peu à nourrir. L'usage, après leur avoir ôté la selle & la bride, est de les laisser paître à leur gré, sans jamais les enfermer. On y nourrit aussi des moutons, des chèvres, & de gros bestiaux, avec le soin de mettre le feu dans les savanes au mois d'août & de septembre pour en faire de bons pâturages; aussi leur chair est-elle excellente; le plus grand obstacle à leur multiplication vient des tigres, qui passent du continent à la nage pour chercher leur proie. On élève aussi beaucoup de volaille; les arbres fruitiers de l'Europe ne s'accomodent pas du climat; mais tous ceux de l'Amérique y viennent fort bien. On y cultive aussi toute espèce d'herbes potagères, des petits pois, des citrouilles, des potirons, des melons d'eau d'un goût délicieux, d'excellentes figues; la vigne y réussit, & produit de fort bon vin; rien enfin ne manque dans cette ile pour faire bonne chère.

On ne ressent point à Cayenne de ces vives chaleurs, qui sont la principale incommodité des autres iles. Un vent d'est, qui s'élève tous les jours sur les neuf heures du matin, y rafraichit l'air; mais la sécheresse & l'humidité y sont excessives. Il y pleut neuf mois entiers, à commencer du mois d'octobre, & c'est ce tems qu'on nomme l'hiver. Les bestiaux trouvent par-tout alors d'excellens pâturages; mais dans les mois de juillet, d'août & de septembre, les campagnes sont quelquefois si sèches, que les chevaux & les bœufs périssent de faim & de soif. Les moustiques, les maringoins, les maks, les chiques, les tiques, les pous d'Agouthi, & ceux de bois, les fourmis, les scarabées, & les crapauds, seroient d'autres fléaux de l'ile, par leur nombre & leur voracité, si tous ces insectes ne se faisoient une guerre mutuelle qui les détruit. La fourmi coureuse surtout tue les mouches, les guèpes, les scarabées, les araignées, & jusqu'aux rats, de quelque grosseur qu'ils puissent être.

Cette ile enfin pourroit devenir une colonie très-importante si les Français y étoient en plus grand nombre, s'ils avoient plus d'amour pour le travail, & s'ils étoient assez riches enfin pour acheter les Nègres qui leur sont nécessaires; mais par malheur la terre la plus fertile n'offre presque par-tout que des landes & des friches, & donne à peine la millième partie de ce qu'elle pourroit produire. (*M. D. M.*)

CAIETTE. *Voyez* GAIETTE.

CAIFUNG, ou CAIFONG, ville d'Asie dans la Chine, province de Honan. Elle fut presqu'abimée par les eaux en 1642. L'empereur ayant fait percer une digue, pour réduire la ville qui s'étoit soulevée, il y périt alors trois cent mille habitans: avant cette époque elle fut riche & puissante, & elle a été long-tems habitée par des princes du sang royal. *Long.* 131, 30; *lat.* 35. (*R.*)

CAIMAN, ou CAYMANES, ou ISLES DES LEZARDS, sont trois iles de l'Amérique septentrionales, entre celles de Cuba & de la Jamaique, dans le golfe du Mexique. Elles n'ont presque point d'eau douce, & appartiennent aux Anglois, qui y pêchent beaucoup de tortues. L'une se nomme *Cayman*, la seconde *petit Cayman*, & la troisième *grand Cayman*. Celle-ci est une terre basse & couverte de buissons; il ne s'y trouve aucun animal, si ce n'est des iguanes, (sorte de lézards qui a donné son nom à l'ile), & un animal, assez semblable au renard, qui se nourrit d'œufs de tortue. Cette ile est d'un accès facile, parce que la mer est profonde, & qu'elle n'a ni roches, ni basses. Il y a un bon ancrage du côté du sud, près d'une baie de sable.

CAINSHAM, ou HEYNSHAM, ville d'Angleterre, au comté de Sommerset, sur une petite rivière qui se jète dans l'Avon. On lui donne vulgairement l'épithète de *smoaky*, (pleine de fumée), à cause de l'air nébuleux que l'on y respire.

CAIRE (le), grande ville d'Afrique, capitale de l'Egyte. Elle passe pour l'une des plus considérables de la domination des Turcs. Elle est sur la rive du Nil. Le vieux Caire est à trois quarts de li. sur le bord oriental du Nil. Les Cophtes y ont une église magnifique. *Long.* 494 6, 15; *lat.* 30, 3.

Cette ville fut bâtie vers l'an 765, par les ordres du calif de Kairvan. Les rues y sont sales, étroites, & les maisons généralement basses & mal bâties. Toute leur magnificence est en dedans, & du côté des cours. Il y a beaucoup de jardins & de lacs où entre l'eau du canal, lorsque le Nil vient à déborder. Le plus grand lac peut avoir cinq cents pas de diamètre; il est au centre de la ville, & il est bordé de belles maisons. Pendant huit mois de l'année, c'est un vaste bassin rempli d'eau; pendant les quatre autres mois, c'est un jardin très-riant. Lorque ce bassin est inondé, il est couvert de barques; on y tire des feux d'artifice, & on y donne des concerts.

Il y a dans le Caire deux couvens de Franciscains Italiens. L'un dépend du couvent des Franciscains de Jérusalem, & les religieux sont les curés nés de tous les Francs qui sont en Egypte; l'autre a un supérieur nommé par la Propaganda, ainsi que les autres religieux, & on y remplit les fonctions de missionnaires. Les juifs ont aussi plusieurs synagogues en cette ville.

Le château, bâti par le grand Saladin, est d'une magnificence extraordinaire, & d'une enceinte immense. Il est situé sur une montagne, à laquelle on arrive par un escalier où peuvent monter les chameaux & les chevaux, même quand ils sont chargés. Il renferme plusieurs palais, des jardins, de superbes

portiques, des bains, & des places d'une grande somptuosité; le marbre & les colonnes y sont prodigués. La mosquée que ce prince fit bâtir, étonne autant par sa grandeur, que par la beauté de l'architecture.

L'aqueduc qui conduit l'eau à ce château a cinq cent vingt arcades. Par malheur ces monumens superbes sont entre les mains d'une nation qui méprise les arts, & qui laisse dégrader tant de chef-d'œuvres.

Je ne puis me dispenser de parler du puits qui est d'une prodigieuse profondeur. Il semble partagé en deux parties, entre lesquelles est une place, où descendent par un escalier, d'une pente imperceptible, les bœufs qui doivent faire monter l'eau du premier puits. Elle se rend dans un réservoir, qui fait le fonds du second puits, au haut duquel elle est portée par une roue, que les bœufs font tourner continuellement, & où tient une corde, à laquelle sont attachés plusieurs sceaux.

Les habitans de cette ville montent à plus de 300,000, en y comprenant les Mores, les Cophtes, les Turcs, sans compter cependant les milices du grand seigneur. Le bacha a l'autorité suprême, & gouverne despotiquement, non seulement la ville, mais encore toute l'Egypte. Il y a aussi quatre muftis pour les principales sectes des Mahométans, & un patriarche Cophte. Les femmes y ont plus de liberté que dans les autres états du Turc. La ville est traversée par un grand canal très-ancien. Le Sultan Selim la prit sur les Mamelucks en 1517, & depuis ce tems-là elle est sujète aux Turcs. On en tire par Alexandrie des cuirs, du lin, des laines d'Egypte, du coton filé, de la cire, des dattes, de l'aloès, de l'encens, de la myrrhe, du café, des aigrettes blanches & noires, des dents d'éléphans, & de la gomme laque. Il y a plusieurs manufactures, entre autres de tapis de Turquie.

Le Caire est dans un pays sablonneux. L'air n'y est jamais rafraichi par les pluies; la chaleur y est extrême. Mais en juin, juillet, août, il y règne un vent qui le tempère beaucoup. Comme l'hiver n'y est jamais rigoureux, les arbres y conservent leur verdure toute l'année. Le larcin y est toujours puni de mort. Pour les crimes capitaux, les personnes du commun y sont empalées, celles de distinction étranglées ou décapitées, & les fautes les plus légères attirent la bastonade. (*M. D. M.*)

CAIREVAN, ou KAIRVAN, ville d'Afrique, au royaume de Tunis. Elle a été long tems le siège des princes Arabes. *Long.* 29; *lat.* 35, 40. (*R.*)

CAITHNESS, province au nord de l'Ecosse, assez fertile en bleds, en pâturages & en bétail, mais dans laquelle il y a peu de bois. Elle envoie un député au parlement. Buthewichen en est la capitale.

CAJANEBOURG, ville forte de la Suède, capitale de la Cajanie ou Bothnie orientale, sur le lac d'Ula, vers la Laponie. La province, dont elle est la capitale, feroit assez fertile, si les frimats qui viennent de bonne heure n'empêchoient souvent les grains de mûrir.

CAJANIE, grande province de la Finlande, appartenant aux Suédois, sur le golfe de Bothnie. La capitale en est Cajanebourg.

CAJARC, petite ville de France, dans le Quercy, sur le Loth, à 3 lieues s. o. de Figeac.

CAJAZZO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, avec un évêché, suffragant de Capoue, à 3 lieues n. e. de cette ville, & 9 n. e. de Naples. *Long.* 32; *lat.* 41, 10.

CAKET, ville & petit royaume d'Asie, dépendant du roi de Perse, près du Caucase. Son commerce consiste en soie. *Long.* 63, 50; *lat.* 43, 32.

CAKETA, grande rivière de l'Amérique méridionale. Elle prend sa source dans la nouvelle Grenade, & verse dans l'Orénoque & au fleuve des Amazones. (*R.*)

CALAA, ville d'Afrique, au royaume de Tremecen, au sud d'Oran, sur la pente d'une colline. Ses habitans sont en grande partie livrés au commerce. *Long.* 12, 30; *lat.* 31, 10.

CALABRE (la), province d'Italie, dans la partie méridionale du royaume de Naples, avec titre de duché. On la divise en citérieure & ultérieure, séparées par une chaîne de montagnes.

Cette province est fertile en bled, en huile, figues, raisins. Il y a de la manne estimée, du talc, du marbre, des chevaux & des mulets vigoureux. La Calabre citérieure a pour capitale Cosenza; la Calabre ultérieure a Catanzaro.

CALACIA, ville d'Asie, dans la Tartarie, au royaume de Tanguth.

CALA-DUCIRA, ville & port de l'île de Gozzo, dans la mer Méditerranée, près de Malte. (*R.*)

CALAFIGUER, ville & port de la côte méridionale de l'île de Majorque.

CALAH, île de la mer des Indes, près de la ligne équinoxiale. Elle est peuplée de Mahométans, & renommée par ses mines d'étaim, & par ses arbres, dont on tire le camphre.

CALAHORRA, ville d'Espagne, dans la Vieille Castille, sur les frontières de la Navarre. Elle est située sur l'Ebre, au confluent du Cidaço. Cette ville, qui est l'ancienne *Calaguris*, est connue par le séjour, le choix des troupes, & les belles actions de Sertorius. Elle devint municipale; & Auguste avoit à Rome, pour sa garde, trois cohortes, dont une étoit des soldats de Calahorra. On y trouva, en 1707, sur une pierre, cette inscription d'un officier, habitant de Calahorra, qui se crut obligé, par devoir d'amitié & de religion, de mourir & de se sacrifier aux manes du grand Sertorius.

Diis manibus
Quinti Sertorii,
Me Brebicius Calaguritanus devovi,
Arbitratus religionem esse,
Eo sublato,

Qui omnia
Cum diis immortalibus
Communia habebat,
Me incolumem
Retinere animam.
Vale viator qui hæc legis,
Et meo disce exemplo
Fidem servare.
Ipsa fides
Etiam mortuis placet,
Corpore humano exutis.

« Je, Brebicius, natif de Calahorra (*qui suis inhumé ici*), me suis immolé aux dieux manes de Quintus Sertorius, m'étant fait un scrupule de religion de vivre encore après la mort de ce grand homme, qui étoit semblable en toutes choses aux dieux immortels. Adieu : passant, qui lis ceci, apprends, à mon exemple, à garder ta foi. Les morts, quelque dépouillés qu'ils soient de leurs corps, ne laissent pas d'être touchés de cette vertu ».

Telle est la traduction qu'en donna M. Mahudet, médecin de Langres, à M. de Baville, intendant de Languedoc, à qui l'inscription avoit été envoyée d'Espagne.

Cette ville, qui a trois églises paroissiales & trois couvens, est située dans un terroir fertile, sur la pente d'un côteau, qui s'étend jusqu'aux bords de l'Ebre, a un évêché suffragant de Tarragone. Elle est à 28 lieues e. de Burgos, 25 n. o. de Sarragosse. Quintilien & Prudence étoient de cette ville. (*R.*)

CALAIS, ville de France, dans la Picardie, sur le bord de la mer.

C'est le siège d'un gouverneur particulier, d'une amirauté, d'une maîtrise particulière des eaux & forêts. Il y a deux lieutenans de roi, dont l'un pour la citadelle, & un major. Elle a une bonne citadelle, & un port bien fortifié. *Long.* 19, 30, 55; *lat.* 50, 57, 31.

Un complot, formé par Geoffroy de Chami, pour surprendre Calais, en 1347, occasionna une action, où Edouard, roi d'Angleterre, combattit vaillamment, & ne trouva pas dans Eustache de Ribaumont un adversaire moins redoutable. Celui-ci, abandonné des siens, rendit son épée au prince : ce chevalier, & les autres prisonniers de marque, soupèrent avec le vainqueur, qui les combla d'égards & de politesses; mais il donna les plus grands éloges à Ribaumont, l'appella le plus valeureux chevalier qu'il eût jamais connu, & avoua qu'il ne s'étoit jamais trouvé de sa vie dans un danger si pressant que celui qu'il avoit couru en combattant avec lui. Il prit alors un filet de perles qu'il portoit à sa tête, l'attachant sur celle de Ribaumont, il lui dit : « Sire Eustache, recevez ce présent comme un témoignage de mon estime pour votre bravoure, & je desire que vous le portiez souvent pour l'amour de moi. Je sais que vous êtes galand & amoureux ; que vous vous plaisez dans la société des dames & demoiselles ; qu'elles sachent toutes de quelles mains vous avez reçu cet ornement. Vous n'êtes plus prisonnier ; je vous quitte de votre rançon, & dès demain vous pouvez disposer de vous-même comme il vous plaira ».

Cette ville cependant fut prise par famine, la même année 1347, par le même Edouard III. Le duc de Guise la reprit sur les Anglais en 1558. L'archiduc Albert la reprit en 1596; mais elle fut rendue à la France deux ans après, par le traité de Vervins. Les alliés la bombardèrent sans beaucoup d'effet en 1696. C'est le grand passage de Fance en Angleterre, & le plus court pour en revenir. Il y entre & il en sort régulièrement deux fois la semaine, en tems de paix, deux bâtimens, appellés *paquebots*, qui viennent de Douvres à Calais, & vont de Calais à Douvres. Elle est à 10 lieues s. o. de Dunkerque, 7 s. est de Douvres, 61 n. de Paris. (*M. D. M.*)

Calais (le pas de) : on nomme ainsi la partie la plus étroite de la Manche, ou du canal qui sépare la France de l'Angleterre.

Calais (Saint), *Carilesi Oppidum*, petite ville de France dans le Maine, avec titre de Baronie, & une abbaye de Bénédictins, qui vaut 5000 livres. Elle est à 6 li. n. o. de Vendôme, & 4 o. de Montdoubleau.

CALAJATE, ville ruinée d'Asie, dans l'Arabie heureuse, vers le golfe Persique.

CALALONGA, autrefois petite ville, & présentement village de l'île de Majorque. On la nomme aussi *Cineu*. Ce lieu, qui est un assez bon port, est à dix milles de la ville de Majorque vers le levant.

CALAMATA, ville de la Turquie d'Europe, dans la Morée, sur la rivière de Spinarza. Elle est assez grande, mais peu forte, avec un ancien château. Les Vénitiens la prirent en 1685, & elle leur demeura par la paix ; mais depuis, les Turcs l'ont reprise avec le reste de la Morée. Elle est à 3 lieues de la mer, à 11 o. de Misitra. *Long.* 39, 45; *lat.* 37, 8.

CALAMIANES, îles d'Asie dans la mer des Indes, entre celle de Bornéo & les Philippines. Gemelli Carreri dit que les îles Calamianes sont au nombre de trois, & qu'il ne faut pas les confondre avec les îles Calamiones, qui sont au nombre de dix-sept, parmi lesquelles est Paragoa. Les îles Calamianes, selon le même auteur, sont habitées par des Indiens paisibles. On y recueille de la cire, & sur les côtes on pêche de très-belles perles.

CALAMITA, rivière d'Asie dans la Tartarie-Crimée, qui se jète dans la mer Noire.

CALAMO, rivière de la Grèce, qui prend sa source dans l'Albanie, & se jète dans la mer, vis-à-vis de l'île de Corfou.

Calamo, Calamine, Calimno, autrefois *Claros*, île de l'Archipel, près de la côte d'Asie, au sud de l'île de Léro, sujète au Turc. Baudrand lui donne quarante mille pas de circuit, & dit qu'il y a un château & un bourg de même nom.

CALANTIGAS, nom qu'on donne à trois pe-

tites îles, sur la côte orientale de l'île de Sumatra.

CALAPATE, ville d'Asie dans l'Inde en-deçà du Gange, sur la côte de Coromandel, dans le royaume de Bisnagar.

CALARÉ, contrée des Indes sur la côte de Malabar, aux confins des royaumes de Travancor & de Changanate. Ce pays est un des plus pauvres de tout le Malabar, & n'est guère connu, parce qu'il n'a rien qui y attire les Européens.

CALASUSUNG, petite ville d'Asie, capitale de l'île de Buton, l'une des Moluques. Cette ville est très-agréable. Les habitans, qui sont Mahométans, ne vivent presque que de racines. Elle appartient à un prince Indien. *Long.* 141. 20; *lat. merid.* 5.

CALAT, ville d'Asie dans le royaume de Cotan, près de Candahar.

CALATA-BELLOTA, ville de Sicile, sur une rivière de même nom, dans la vallée de Mazara, au pied d'une montagne.

CALATA-FIMI, ville de Sicile, dans la vallée de Mazara, entre Mazara au midi & Castellamare au nord, entre des montagnes. On y voit les ruines de l'ancienne *Locaricum*.

CALATAIUD, ou CALATAJUD, ville considérable d'Espagne dans le royaume d'Aragon, au confluent du Xalon & du Xiloca, dans une vallée très-fertile. *Long.* 16, 10; *lat.* 41, 22.

Cette ville a treize paroisses, onze couvens d'hommes, quatre de femmes, & une commanderie de l'ordre de Malte.

L'ancienne *Augusta Bilbilis*, patrie de Martial, est dans le voisinage, & s'appelle *Baubola*, ou *Bubiera*: Calataiud est la patrie du fameux Lorenzo Gratian. Elle est à 15 li. s. o. de Sarragosse, & à 14 s. s. e. de Taraçona. (*R.*)

CALATA GIRONE, en latin *Calata Hieronum*, ville de Sicile dans la vallée de Noto, près de la rivière de Drillo, sur une montagne escarpée. Elle est très-peuplée, & son nom veut dire *le château du delire*.

CALATA-NISSETA, ville de Sicile dans la vallée de Mazara, près de la rivière de Salso, sur une montagne. Son nom signifie le *château des femmes*.

CALATA-ZIBETA, petite ville de Sicile dans la vallée de Noto, près des sources de la rivière de Dictamo, entre des montagnes.

CALATRAVA, petite ville d'Espagne dans la Nouvelle-Castille, près la rivière de Guadiana, au voisinage de la Sierra-Morena. *Long.* 14, 20; *lat.* 39, 8.

Cette ville est le chef-lieu de l'ordre militaire des chevaliers de Calatrava, institué en 1158 par Don Sanche II, roi de Castille. Elle est dans une plaine abondante en vin, en bled, en gibier & en troupeaux, à 5 li. n. e. de Ciudad-Real, 6 n. d'Almagra. (*R.*)

CALAVON, petite riviere de France dans le comté de Provence. Elle se jète dans la Durance près de Cavaillon.

CALAW, petite ville de Bohême, dans la Luzace, sur la rivière de Bober. Elle n'est plus si considérable qu'elle l'étoit autrefois. Il s'y fait un grand commerce de laine. Elle est à 6 li. de la ville de Cotbus, vers le nord.

CALAZEITA, petite ville d'Espagne, au royaume d'Aragon, près de la rivière de Mataranna.

Cette ville fut prise en 1706 par le maréchal de Tessé, qui commandoit un corps de troupes pour le roi d'Espagne; la ville fut abandonnée au pillage & ensuite brulée.

CALB, ou CALW, jolie petite ville de Suabe, dans le duché de Wirtemberg, sur la rivière de Nagold, à 11 li. o. de Studgard. On y fait de la porcelaine, des étamines & de la serge.

CALBARY, pays, village & rivière d'Afrique au royaume de Benin, dans la Guinée: les Hollandois y font un commerce considérable.

CALBE, ville d'Allemagne sur la Saale, dans le duché de Magdebourg, à 8 li. s. de cette ville. C'est le siège d'une inspection ecclésiastique. (*R.*)

CALBE, ou KALBE, bourg d'Allemagne, dans la Vieille-Marche de Brandebourg. On y compte quatre-vingt-cinq feux. (*R.*)

CALCAR, petite ville d'Allemagne dans le duché de Clèves, sur le ruisseau de Men près du Rhin. Elle appartient au roi de Prusse. C'est la patrie de Jean Calcar, excellent peintre. *Long.* 24, 45; *lat.* 51, 45.

CALCE, petite ville d'Italie au duché de Milan, sur la rivière d'Oglio.

CALCÉDOINE, ville autrefois considérable d'Asie Mineure, sur la mer de Marmara; ce n'est plus qu'un mauvais bourg que les Turcs nomment aujourd'hui *Caltitiu*.

CALCHAQUIS, peuples de l'Amérique méridionale, qui ayant été cruellement traités par les Espagnols, se sont retirés dans les montagnes, & occupent aujourd'hui la vallée de Calchaquis. Ces peuples, aigris par toute espèce de mauvais traitemens, sont des voisins dangereux pour les Espagnols du Tucuman.

CALCINATO, village du Bressan en Italie, sur la Chiesa, à trois lieues de Monte-Chiaro, remarquable par la défaite des Impériaux, & la victoire qu'y remporta M. de Vendôme le 19 avril 1706. La perte des ennemis fut telle, que le prince Eugène, qui n'arriva que le lendemain, fut obligé de se retirer dans le Trentin. Les mesures du général françois étoient si bien prises, qu'il avoit annoncé cette victoire au roi en partant pour l'Italie.

CALCUTTA, établissement Anglois dans l'Inde, en remontant celle des branches du Gange désignée sous le nom de *rivière d'Ougli*. L'air en est mal sain; cependant la ville de Calcutta est fort peuplée, en même tems qu'elle est forte & riche & très-commerçante. (*R.*)

CALDERINO, lieu d'Italie, fameux par ses bains, qu'on nomme ordinairement *Bains de Vérone*, parce qu'ils sont à dix milles de cette ville.

CALEBEG, ou KILBEG, petite ville d'Irlande,

dans la province d'Ulster, au comté de Dunnegal. Elle a un port très-commode, & envoie deux députés au parlement.

CALEDONIE (la nouvelle), grande île de la mer Pacifique, ainsi nommée par le capitaine Cook en 1774; M. de Bougainville cependant avoit reconnu cette terre quelques années avant Cook. Elle a environ 87 lieues de long, mais sa largeur n'est pas considérable, & rarement elle excède dix li. C'est une contrée toute hérissée de montagnes de différentes hauteurs, qui laissent entr'elles des vallées plus ou moins profondes; de ces montagnes il sort une infinité de sources, qui arrosent les plaines, portent par-tout la fertilité & fournissent aux besoins des habitans. La terre vers le rivage est basse, & l'accès, à cause des récifs & des brisans, est très-difficile. La pêche est des plus abondantes. Cette île, ou du moins la côte, est habitée par-tout. La Nouvelle-Caledonie est environnée d'une foule de petites îles, qui sont peuplées pour la plupart. Le côté méridional de cette grande terre n'a point encore été reconnu; on ignore quelles sont ses productions animales & végétales.

Les insulaires sont entièrement nus, à l'exception d'une longue bande d'étoffe, dont ils s'enveloppent les reins, & qui, de la manière dont ils l'arrangent, ne rend leur nudité que plus remarquable & plus immodeste encore. Ils ont la barbe & les cheveux noirs & très-frisés, portent la plupart des plumes sur la tête, & suspendent à leurs oreilles un grand nombre d'anneaux d'écaille de tortue; leur stature est grande & bien proportionnée; leur figure intéressante, & leur teint d'un châtain foncé. Ces Insulaires annoncent un bon caractère & beaucoup de bonne foi.

La Nouvelle-Caledonie s'étend depuis le 19e jusques vers le 23e deg. de latitude sud, & le 164e deg. 15 m. jusqu'au 167 deg. 15 *m.* de longitude sur le méridien de Greenwick. (*M. D. M.*)

CALENBERG, principauté d'Allemagne dans la Basse Saxe, qui fait partie du duché de Brunswick: on l'appelle ordinairement le *pays de Hanovre.* Le château de même nom, qui est aujourd'hui réuni, est à 4 li. s. de Hanovre. Cette principauté est un pays montagneux, & pierreux dans certains cantons, tourbeux, marécageux & sablonneux dans d'autres, mais généralement peu fertile. Il s'y en trouve cependant de bas & d'humides, dont le terrein gras, mêlé de sable, abonde en toutes sortes de productions. On y cultive du froment, de l'orge, du seigle, de l'avoine, des lentilles, des fèves, des vesses & du sarrasin; le terrein produit du tabac, du houblon, du lin & de très-bons fruits. Les forêts sont en grand nombre, & donnent d'excellent bois de construction & de chauffage. On élève dans le pays beaucoup de porcs, de chevaux, de moutons, & d'autre bétail; il s'y trouve aussi des marnières, des carrières, de la tourbe, des charbons de pierre, des eaux saumâtres & des mines de fer. Les eaux minérales de Rhébourg ont beaucoup de réputation. On compte dans cette principauté dix-neuf villes & dix-sept bourgs. Les états s'assemblent tous les ans à la ville de Hanovre. Les manufactures de toute espèce y sont en grand nombre. (*M. D. M.*)

CALERE, ville d'Asie, dans l'Indostan, à quarante pas de Mansuratho, & peuplée dit-on, de gens riches & industrieux.

CALERS, abbaye de France, fondée en 1148 au diocèse & à 4 li. de Rieux, ordre de Citeaux. Elle vaut 4000 livres.

CALETURE, ou CALITURE, forteresse de l'île de Ceilan. *Long.* 97, 26; *lat.* 6, 38.

Elle est à l'embouchure d'une rivière de même nom, dans une contrée agréable, appellée *Champ de la Canelle*, au bord de la mer. Les Hollandois s'en rendirent maîtres en 1615; mais ils furent ensuite contraints de l'abandonner.

CALGIUN, ville d'Afrique en Abissinie, dans une contrée déserte.

CALHAT, ville de l'Arabie heureuse; c'est de cette ville que le golfe de Calhat a tiré son nom, les Arabes l'appellent *Calajate*, selon de Lisle.

CALHETA, petite ville de l'île de Madere, dans l'océan Atlantique; c'est la troisieme de la capitainerie de Funchal, & elle appartient, à titre de comté, à la maison de Vasconcellos & Sousa. Calheta est aussi le nom du port de Santa-Cruz dans l'île Gracieuse, l'une des Açores.

CALI, ville de l'Amérique méridionale, au Popayan, sur le bord de la rivière Cauca. *Long.* 304, 30; *lat.* 3, 15. Elle est située dans la vallée de Cali. Les habitans sont braves & adroits; & les environs de la ville très-agréables. Les Espagnols y sont en si petit nombre, que cette vallée, malgré sa fertilité, est presque déserte; il y a vers les montagnes de riches mines d'or, que les Américains cachent avec soin. Le gouverneur de la province fait sa demeure ordinaire à Cali. (*M. D. M.*)

CALICA, petite ville & port de la Turquie Européenne, dans la Bulgarie, sur la mer Noire, appartenante aux Turcs. (*R.*)

CALICOULAN, ou CALÉCOULAN, petit royaume d'Asie sur la côte de Malabar; il a le royaume de Percatis ou de Perca au nord, & celui de Coulan au midi. Autrefois la compagnie Hollandoise y avoit un comptoir, & en tiroit du poivre.

CALIBIE, forteresse maritime d'Afrique, entre Tunis & Hamamet, au haut d'un roc qu'on appelle *Cap-Bon*, autrefois *Cap-de-Mercure.*

CALICUT, ou CALECUT, royaume des Indes sur la côte de Malabar. La ville de ce nom est une des plus grandes de l'Inde. Le samorin, ou roi du pays, y fait sa résidence. On dit que lorsque ce prince se marie, les prêtres commencent par coucher avec sa femme: & qu'ensuite il leur fait un présent, pour leur marquer sa reconnoissance de la faveur signalée qu'ils ont bien voulu lui faire: ce ne sont point ses enfans qui lui succèdent, mais ceux de sa sœur. A l'exemple de leur souverain, les habitans de ce royaume ne font point difficulté de

communiquer leurs femmes à leurs amis. Une femme peut avoir jusqu'à sept maris ; si elle devient grosse, elle adjuge l'enfant à qui bon lui semble, & on ne peut appeller de son jugement. Les habitans de Calicut admettent l'existence d'un Dieu ; mais ils prétendent qu'il ne se mêle point du gouvernement de l'univers, & qu'il a laissé ce soin au diable, à qui conséquemment ils offrent des sacrifices. Il se fait à Calicut un grand commerce, qui consiste en poivre, gingembre, bois d'aloës, cannelle, & autres épiceries.

Ce royaume peut avoir environ 25 lieues de long sur 25 de large. C'est un pays entrecoupé de bois, de rivières & de marais. Il y croit beaucoup de riz, que l'on vend à l'étranger. On y voit des perroquets & des singes de toutes sortes d'espèces. Les arbres y sont toujours verds, & le printems dure presque toute l'année. Il y a un arbre singulier, qui porte des espèces de dattes, dont on tire du vin, du sucre & de l'huile. On écrit dans ce pays sur des feuilles de palmier. Le peuple va presque nud. Les hommes ont aussi plusieurs femmes en différens endroits, parce qu'étant presque tous marins, ils trouvent un ménage par-tout où ils abordent. Les soldats sont nobles. Dès l'âge de sept ans, on les exerce au métier de la guerre. Ils se servent aujourd'hui de mousquets, & sont très-courageux. (*M. D. M.*)

CALICUT, ville d'Asie, & l'une des plus grandes de l'Inde, capitale du royaume de même nom, sur la côte de Malabar, fondée par Céram Peroamal, qui partegea toutes les provinces de son empire (le Malabar) entre ses parens & ses amis, ce qui est la cause du grand nombre de petits souverains qu'on trouve dans le Malabar. Les Anglais y ont un comptoir. Le commerce le plus considérable est en poivre & en cardamane. Il y a des chrétiens Indiens, qui jouissent des mêmes droits que les nobles, & ne dépendent que de leur évêque. Cette ville est au bord de la mer, & contient environ sept mille maisons, qui ont chacune leur jardin. *Long.* 91, 30; *lat.* 11, 21. (*M. D. M.*)

CALIFORNIE, grande presqu'île de l'Amérique septentrionale, au nord de la mer du sud. Witfliet (dit M. Buache, dans ses *Considérations géographiques*, *art.* 111, *page* 63 *& suiv.*), assuroit en 1598, que l'Amérique septentrionale touche presque l'Asie par son extrémité occidentale, & qu'on avoit cru qu'on pouvoit aller du cap d'Engano à 3 degrés sur la côte occidentale de la Californie, par terre aux régions de Sina & de la Tartarie.

Il y a plus de cent quatre-vingts ans, dit-il, que les meilleurs géographes de ce tems ont commencé à mettre un détroit entre l'Asie & l'Amérique, auquel ils donnoient le nom d'*Anian*, dont l'entrée méridionale étoit entre 180 & 190 d. de *long.* & qui s'étendoit depuis le 56e de *lat.* jusqu'au-delà du 62e.

On marquoit à son entrée, vers l'est, un cap Fortune, jusqu'où l'on désignoit une longue côte, qui venoit du cap Saint-Lucar de la Californie. J'ai exprimé cette côte, &c. conformément aux cartes de 1570, d'Ortelius & autres, d'après une ancienne carte marine Hollandaise qui paroît faite avec soin, & dont il donne le titre : *Americæ tabula nova multis locis tam ex terrestri peregrinatione, quàm recentiori navigatione, ab exploratissimis naucleris, & multò quàm anteà exactior edita.* Il continue : l'attention qu'on fit ensuite, sur-tout à la navigation de François Dracke, en 1579, &c. fit retrancher la partie la plus au sud de la longue côte en question, dont il semble néanmoins qu'on auroit dû conserver une idée plus au nord.

Divers écrivains célèbres chercherent ensuite les fondemens du détroit d'Anian ; & leurs efforts n'ayant rien pu produire, ce détroit devint fort incertain, & peu-à-peu disparut des meilleures cartes, quoique les savans convinssent qu'il devoit y avoir un détroit au nord de la mer du sud, &c.

Cependant avant qu'on en vint jusqu'à retrancher entièrement le détroit d'Anian, retranchement qui faisoit perdre toute idée du tableau des anciennes connoissances, ce détroit fut transporté dans la carte originale de Texeira en 1649, du 180e d. de longitude où il étoit auparavant, vers le 200e. Dudley mit en 1647, le cap Fortune, par conséquent le détroit d'Anian, près du 220e, selon lui 229e. Enfin, ce détroit est transporté près du 240e degré entre les latitudes de 51 à 53 par l'écrivain du vaisseau la Californie, &c.

Aujourd'hui nous connoissons un détroit vers le nord, près des côtes de la Tartarie, &c. : ne pouvons-nous pas dire que c'est celui auquel nos anciens ont donné le nom d'Anian ? Les ressemblances me paroissent remarquables ; l'un & l'autre ont leur entrée au sud, vers le cent quatre-vingtieme degré ; ils se trouvent entre les côtes orientales d'Asie ou de la Tartarie, & celles du nord-ouest de l'Amérique ; ils s'étendent jusqu'au cercle polaire, après quoi les terres tournent du côté de l'Amérique septentrionale, au nord-est ; & du côté de la Tartarie, &c. au nord-ouest. Enfin nos anciens marquoient dans leur détroit d'Anian, près du soixante ou soixante-unième degré de latitude, du côté de l'Amérique, une grande rivière, nommée *Rio grandes Corientes*, qui répond à la rivière de Bernarda. Tout cela ne peut-il pas faire conjecturer qu'ils ont eu réellement la connoissance du détroit en question, & l'idée d'une suite de côtes que leurs successeurs ont trop rabaissée, & qu'ils ont trop remplie de diverses choses à l'aventure ?

Les cartes les plus anciennes que j'aie vues, & qui sont toutes latines, marquent cependant ce détroit en Italien, *Stretto di Anian* ; ce qui me fait soupçonner que le premier qui en a fait mention est quelque mathématicien d'Italie, ou après les découvertes des deux Indes qu'on a fait à ce sujet des cartes qui piquent aujourd'hui la curiosité, &c. Be-

nedetto Scotto, Génois, dit, dans son Discours de 1719, &c. ce qui suit:

« Cette partie occidentale du Canada, qu'il met dans une de ces cartes près du cent quatre-vingtieme degré, selon notre façon de compter, fut reconnue par les Portugais en l'année 1520, a la hauteur de soixante degrés, pour être habitée de gens raisonnables & humains, & remplie de quantité d'animaux & de bons pâturages. Ils n'abandonnerent cette terre qu'à cause de la trop grande navigation qui contient quatre mille cinq cent quatre-vingt-dix lieues, en y venant par la mer des Indes, &c. Je crois devoir ajouter que dans quelques-unes des plus anciennes cartes, on représente les terres de l'Amérique septentrionale, comme une continuité de celles du nord-est de l'Asie, & elles y sont jointes par un isthme assez large, qui est au nord du Japon ».

M. Buache parle encore, dans le même ouvrage, d'une maniere conforme sur la Californie.

« Il est étonnant, dit-il, qu'on ait encore si peu de connoissance de ce pays, quoique Fernand Cortès, conquérant du Mexique, y a fait lui-même un voyage en 1535, & que depuis les Espagnols y en aient fait plusieurs autres qui n'ont abouti qu'à en reconnoitre les côtes, auxquelles ils ont donné des noms avec beaucoup de diversité: ils jugèrent ce pays, dès 1584, être très-bon & fort habité: ils se sont uniquement occupés à traverser la mer du sud pour leur commerce des Indes. Cependant il paroit que quelques vaisseaux, au moins dans les commencemens, ont poussé au nord, & ont reconnu la suite des côtes du nord-ouest de l'Amérique jusqu'au détroit: c'est de quoi je vais donner une nouvelle preuve ».

Laet, &c fait une remarque, &c. en 1633. « On appelle, dit-il, communément Californie, tout ce qu'il y a de terre au-devant de la nouvelle Espagne & Galice vers l'ouest, qui est certes, de fort grande étendue, & attouche les dernières fins de l'Amérique septentrionale & le détroit d'Anian. Ce sont des régions fort amples & connues légèrement en leur plus petite partie, & seulement près du rivage »: Witfliet disoit la même chose en 1598. Les Espagnols assuroient dans leur relation de 1683, que selon telles anciennes relations elle est longue de dix-sept cents lieues (1). La même remarque se trouve positivement sur plusieurs cartes dressées depuis l'an 1620. Le savant P. Riccioli, en 1661, citoit d'autres relations qui n'ayant apparemment pas égard à la sinuosité des côtes, &c. faisoient la Californie longue de douze cents lieues, depuis le cap Saint-Lucar jusqu'à celui de Mendocino; ce cap étoit différent de celui que nous connoissons aujourd'hui sous ce même nom, & qui n'est qu'à quatorze degrés environ du cap Saint Lucar; mais l'autre devoit être peu éloigné du port où les Russes, commandés par M. Tschirikow, ont abordé en 1741. Puisqu'on mettoit ce cap vers l'entrée du détroit que l'on croyoit séparer l'Amérique de l'Asie, &c.

Il résulte de-là clairement qu'on doit ajouter foi aux cartes que nos anciens, ou les premiers géographes modernes, ont dressées, par le récit de quelques navigateurs Espagnols ou Portugais, qui ont réellement vu cette suite de côtes.

La plus ancienne carte que j'aie trouvée jusqu'à présent, qui marque cette continuation de terres jusqu'au détroit d'Anian, est une carte Italienne de l'Amérique septentrionale, faite en 1566, mais les côtes du nord-ouest de l'Amérique y sont tracées avec moins de précision que dans la Japonoise, &c.

J'ai déjà remarqué que la prolongation de la Californie au nord-ouest jusqu'au veritable détroit d'Anian, a été dans la suite baissée de huit à dix degrés, & qu'après cela, diverses navigations ayant fait abandonner cette prétendue position, l'on a perdu entièrement l'idée de la côte réelle que les Russes ont retrouvée au nord de la grande mer.

M. Gréen accuse de fausseté, mais sans preuve, la relation du voyage que Cabrino fit en 1542, jusqu'au quarante-quatrième degré.

Les prétentions des Russes devroient engager les Espagnols à produire ce qu'ils ont de relations concernant leurs voyages au nord de la Californie, & jusqu'au fameux détroit d'Anian qui reprend aujourd'hui ses droits d'existence, &c.

A parler exactement, la Californie ne s'étend au nord qu'un peu au-delà du quarante-troisieme degré; & les pilotes les plus entendus qui vont continuellement du Mexique aux Philippines, ou de ces îles au Mexique, ont trouvé qu'elle n'étoit que de cinq ou six cents lieues depuis le cap Saint-Lucar jusqu'au cap Mendocino d'aujourd'hui. Quand on eut ainsi réduit la Californie à ses justes bornes, & qu'on eut reconnu, sur-tout en 1603, par la navigation de Sébastien Biscaïen, & de Martin d'Aguillar, que la mer retournoit en orient un peu au-delà du quarante-troisième degré, plusieurs Espagnols firent de la Californie une île.

Cependant il y avoit long tems que les premiers géographes modernes, d'après les navigations de François d'Unoa, & Hernand de Alarçon dans la mer vermeille en 1539 & 1540, représentoient la Californie telle que nous la connoissons aujourd'hui, c'est-à-dire, comme une presqu'île (1). De Laet observe que dès l'an 1539, il y a eu des Espagnols qui s'étoient imaginés que c'étoit une île, & il dit en 1633, avoir vu de vieilles cartes qui la représentoient de cette façon.

Les Hollandais ayant pris en 1620, sur un vaisseau Espagnol, une carte de l'Amérique, où la Ca-

(1) Espagnoles a dix-sept lieues & demie au degré; ainsi passe 1940 grandes lieues de France.

(1) Ici il cite Ortelius, Mercator, Hondius, Cluvier, Bertius, Laet, Blaeu, &c. en un mot, dit-il, tous les meilleurs des premiers géographes modernes.

lifornie étoit figurée comme une île, & la mer Vermeille comme un détroit, on suivit cette idée comme certaine dans les cartes que l'on fit ensuite en Hollande & en Angleterre (1); malgré cela, Janson donne à cette île, non sur la carte, mais par la note ajoutée, dix-sept cents lieues sur cinq cents de large.

« Or, continue M. Buache, il est impossible de concilier ces distances avec la Californie, que Janson représentoit en même tems comme terminée au cap Mendocino d'aujourd'hui, c'est-à-dire, réduite à ses justes bornes ».

Il rapporte la relation du P. Kino en 1702, qui a déclaré avoir trouvé que la Californie étoit une presqu'île, & l'a représentée ainsi dans sa carte.

Depuis que le P. Kino a donné sa carte & rétabli la Californie en presqu'île, on n'ose plus révoquer en doute la vérité de ce fait, tel que les anciens nous l'ont transmis, & cependant on persiste à conserver à cette presqu'île sa longitude erronée, & le gissement de ses côtes sud-est & nord-ouest, en plaçant la fin à environ 44 degrés de latitude & 252 degrés de longitude, & faisant l'étendue des côtes de près de cinq cents lieues, comme lorsqu'on la représentoit en île, au lieu que tout devoit reprendre sa place, puisque nous n'avons aucune relation contraire.

M. Buache, lui-même, qui prouve, par des faits incontestables, que la Californie proprement dite est telle que les anciens l'ont représentée, de même que sa longitude & celle du détroit d'Anian, peut-il retenir cette fausse opinion imaginée par les nouveaux géographes, & omettre les pays situés entre-deux, pays dont la connoissance des côtes les ont conduits à celle dudit détroit ?

Le P. Kino n'ayant point passé Rio de Hila, encore moins le Rio Colorado, n'a point pu rendre compte des rivières qui viennent de l'ouest; il faut donc s'en tenir aux anciennes cartes qui doivent reprendre leurs droits.

Ce n'est point ici une vérité rencontrée au hazard qui ne décide rien; Fernand Cortès découvrant la Californie, en 1535, François de Tello, envoyé par lui pour continuer la découverte en 1539; François Vasquez Corneto, en 1540; P. Augustin Runy, en 1580 & 1581; Antoine d'Espeio, en 1582, pour les provinces à l'est de la Californie; les découvertes ultérieures de cette presqu'île, faites en 1617, 1636, 1675 & 1683; Juan Rodriguez de Cabrillo, qui y alla en 1542 & 1543, & tant d'autres qui y ont été, qui ont vu, qui ont imposé des noms aux rivières, aux caps, aux baies; qui en ont dressé des cartes, non au hasard, mais avec tant d'exactitude & de précision que ce qu'on a découvert depuis s'y est trouvé conforme, sont une preuve invincible, qu'on ne sauroit éluder, & qui décide à jamais la question.

J'ai un ami savant & de grand mérite, M. Joseph-Antoine-Felix de Balthazar, un des premiers magistrats de la république de Lucerne en Suisse, qui, voyant que je m'occupois de ces recherches, me communiqua une nouvelle carte de la Californie, que feu son oncle, le P. Jean-Antoine de Balthazard lui avoit envoyée.

J'ai cru devoir publier cette carte même, comme plus récente que celle du P. Kino, & d'une authenticité au-dessus de toute exception; elle appuie celle du P. Kino; mais comme elle ne contient que la propre province de la Californie, 33e degré avec le golfe, & rien de précis sur ce qui est au nord du Mexique, on y a ajouté ce qui se trouve à cet égard dans les cartes les plus récentes.

Il s'agit ici seulement d'empêcher qu'avec le tems, on n'agisse d'une manière aussi injuste qu'on l'a fait, en refusant à la Californie la qualité de presqu'île; c'est pourquoi je vais transcrire ce qui se trouve sur le manuscrit, en espagnol.

Seno de Californias y su costa oriental, nuevemente descubierta, y registrada, desde el cabo de las virgines, hasta su termino, que es el rio colutado. Por el P. Fernando Gonsag, de la compagnia de Jesus, missionero de Californias.

Este mapa dedica la provincia de California al P. Juan Antonio Balthasar su ultimo visitador general, reconocida al affecto, y singular amor, con que le ha attendido, procurando sus majores progressos & alirio, y somento de sus PP. missioneros. Anno D. M. DCC. XLVI.

Petrus M. Nascimben delineavit.

Je ne sais si je dois ajouter beaucoup de foi à la carte du P. Kino, sur le pays depuis la rivière Hiaqui, jusqu'à la rivière de Hila & Azul, c'est-à-dire, depuis vingt neuf & demi à trente-trois degrés, où il remplit tout d'habitations & de noms, comme si les missions y étoient florissantes, & que tout fût dans la possession des Espagnols. Il trace pourtant lui-même une ligne, par laquelle il sépare ce pays de celui de la nouvelle Espagne; d'autres géographes placent cette ligne au nord de Cinatoa, à trente degrés; Sonora encore un peu au-delà, vers le nord. Les provinces septentrionales, reconnues autrefois par les Espagnols, & décrites en détail, en ont été abandonnées, tout comme les vastes pays au nord-ouest, faute de pouvoir les conserver tous; cette vérité vient d'être confirmée tout récemment par les papiers publics qui annoncent que le roi d'Espagne avoit envoyé ordre en 1764 de travailler à subjuguer ces nations au nord; qu'en 1767 on en dressa le plan, & qu'on l'exécuta en 1768; qu'on avoit soumis les unes par la force; que d'autres, comme les Sobas (sur la carte du P. Kino, entre vingt-neuf & demi & trente-un degrés) se sont soumis volontairement; qu'on n'avoit aucune espérance de soumettre les Apaches, mais bien de délivrer la nouvelle Biscaye (dans les cartes du siècle passé, cette province est au sud de la ligne susdite, à quoi on ajoute, sans doute, ces nouvelles conquêtes) de leurs incursions & de leurs cruautés,

(1) De Dankerts, Tavernier, Janson, &c.

ctuantés ; que dans la province de Sonora on a découvert une mine d'or, &c. On peut donc ſuppoſer que du tems du P. Kino il y a eu en effet nombre de miſſions en-deçà de la rivière de Hila, & que les naturels du pays s'étant accoutumés à voir des Eſpagnols, & ayant été en partie convertis, ont pu être plus aiſément ſubjugués.

Ceci mérite d'autant plus d'attention, qu'à chaque pas qu'on fait vers ces régions qui étoient redevenues inconnues, la vérité des relations anciennes ſe manifeſte; il vit à Cinaloa, Sonora, les Apaches retrouvés : on diſoit autrefois de ces derniers, ſur-tout des Apaches de Navajo, que c'étoit une nation ſi nombreuſe, qu'elle s'étendoit bien loin; & même, à ce qu'on ſuppoſoit, juſqu'au détroit d'Anian.

N'ouvrira-t-on donc jamais les yeux pour rendre juſtice aux relations Eſpagnoles, & rétablir leurs cartes, du moins en gros & pour le principal?

Revenons à l'extrait du mémoire de M. Buache: nous y voyons qu'il y établit très-ſolidement l'authenticité de ces cartes anciennes; il donne même dans ſa ſeconde carte la trace des anciennes.

Par la plus ancienne carte marine Hollandaiſe, Anian & le cap Fortune ſont à cent quatre vingt-cinq degrés de longitude; chez Dudley, à deux cent dix huit degrés; chez P. Sueſta, le détroit d'Anian eſt à deux cent trente neuf degrés. La vérité des anciennes cartes s'étoit ſi fort ancrée dans tous les eſprits, que malgré l'opinion erronée, adoptée généralement, que la Californie étoit une île, on a conſervé encore long-tems le reſte des anciennes poſitions. Sanſon le père, en 1651, plaça également le pays d'Anian & ſon détroit vis-à-vis de l'Aſie, à-peu-près tel qu'on vient de le reconnoître, à environ cent quatre-vingt-cinq degrés de longitude; & ces pays, d'après les relations anciennes, dont celle d'Acoſta, ſur la fin du XVIe ſiècle, a toujours été regardée comme la plus reſpectable, ſont Bergi-Regio, au nord juſqu'à la mer Glaciale de ce côté, (on ne doute pas de l'exiſtence de ce pays, les Ruſſes l'atteſtent) : enſuite Anian repréſenté par les côtes, comme de nos jours; un peu plus au ſud, *rio Grandes Corientes*: ſelon la relation des Ruſſes il y a une grande rivière & rapide au même endroit; une autre chez Acoſta, encore plus au ſud; on n'en peut rien décider, puiſque toute cette côte n'a pas été reconnue par les Ruſſes; enfin tout au ſud, vers l'extrémité de l'Amérique oueſt & nord, eſt Quivira, après quoi Tolm, enſuite la Californie, proprement ainſi nommée en preſqu'île; toutes ces côtes faiſoient depuis la mer Glaciale juſqu'au cap Saint-Lucar dix-ſept cents lieues, ſans doute Eſpagnoles, de dix-ſept & demie au degré; eſt-ce que cela n'eſt pas d'accord avec la diſtance reconnue aujourd'hui? Mais on s'eſt opiniâtré à ſoutenir (quoique les anciens aient déclaré qu'on donnoit le nom de Californie & de Nouveau-Mexique à tout ce qui eſt à ſon oueſt) que tout ce qu'ils ont découvert de ce côté devoit être placé dans ce que l'on avoit converti en île, en déduire douze cents lieues de côtes, & réduire tout dans cet eſpace de cinq cents lieues; entrée d'Aguilar, cap Blanc, port de Drake, cap Mendocino & autres, ne pouvoient être mis en doute; donc tout ceci ſe trouve dans cet eſpace. Quivira & Tolm, ou Tegua o n'y trouvent pas place; il faut donc les tranſporter à plus de mille lieues de là, à l'eſt. Par quelle raiſon? on n'en indique que de très-frivoles; & M. B. qui a prouvé invinciblement l'authenticité des anciennes cartes, & les nomme les meilleures, donne enſuite cette épithète à celles qui y ſont diamétralement oppoſées. Qu'allègue-t-il en faveur de cette opinion?

1°. Le témoignage de Purchaz; ſon ouvrage eſt rempli de fables ſi groſſières, que ſon témoignage opéreroit chez moi préciſément le contraire; car il ne prouve jamais rien.

2°. Le comte de Pignaloſſa doit avoir dit que Quivira ſe trouvoit au nord-eſt du Nouveau-Mexique. Je voudrois avoir vu cette aſſertion du comte; je ne ſaurois la croire. Il étoit vice-roi du Mexique, il devoit connoître les pays de Teguajo & Quivira, du moins par les informations qu'il en aura priſes. Il eſt impoſſible qu'il pût les placer au nord-eſt, & dire en même tems que ce pays a mille lieues d'étendue, qu'on jète les yeux ſur toutes les cartes quelconques, & ſur-tout ſur celle de M. Buache, & on y verra qu'on ſe rendroit ridicule en lui donnant cette étendue de ce côté, où ſe trouvent ſans contredit les Paloucas, que l'on connoît; les Miſſouriſtes, les Apaches, & où M. B. a trouvé à peine de quoi ménager une place pour le nom de Quivira qui n'exige pas mille lieues. Que d'un autre côté l'on jète les yeux ſur les anciennes cartes, on trouvera aſſez exactement ces mille lieues dans les pays de Tolm ou Teguajo, & Quivira, depuis la preſqu'île de la Californie juſqu'au véritable cap Mendocino, près de Quivira.

En effaçant tous ces pays immenſes, on étoit en peine où placer le Quivira; chez Allard on trouve ce nom avec ceux des Aixais & Xabotai, au trentième degré de latitude, au ſud du Nouveau-Mexique, & à deux cent ſoixante cinq de longitude; chez Sanſon le fils, à environ trente deux de latitude, & deux cent ſoixante-dix de longitude; aujourd'hui à quarante-cinq degrés de latitude, deux cent ſoixante-cinq de longitude, & Teguajo à ſon ſud, à l'eſt des Panis & des Miſſouriſtes, qui n'en ont pas la moindre notion.

3°. M. Buache dit que la carte Italienne trace les côtes du nord oueſt de l'Amérique, avec moins de préciſion que la Japonaiſe.

4°. M. Buache aſſure que diverſes navigations ont fait abandonner cette poſition, qu'il nomme *prétendue*. Il y a bien des années que j'en ai cherché, avec tous les ſoins poſſibles, les relations; je n'en ai pas pu trouver; & ſi l'on en trouvoit, il en faudroit examiner l'authenticité.

5°. Ce savant allegue celles des Pilotes qui vont des Philippines au Mexique. Je serois curieux de les voir ; leur instruction porte expressément de ne pas aller au-delà du trente-quatrième degré ; & si Gemelli Carreri a passé jusqu'au trente-huitième degré, c'étoit quelque chose d'extraordinaire ; ce vaisseau y a pourtant observé des signes de proximité de la terre. Le port de Drake étoit aussi à trente-huit degrés.

On trouvera dans mes *Memoires & observations géographiques & critiques*, &c. beaucoup d'autres raisons en faveur des anciennes relations.

Il faut convenir pourtant qu'il y a une objection un peu considérable contre le gisement des pays à l'ouest de la Californie, tels que les anciens les ont représentés.

On dit, depuis l'extrêmité de la presqu'île, on a fait courir la côte, la plupart ouest-nord-ouest, à trente-huit, quarante, quarante-deux degrés.

Or, Tchirikou a été jusqu'au cinquante-six à cinquante-septième degré ; Beering jusqu'au cinquante-neuvième. On marque même sur les cartes une baie de ce côté, jusqu'à près de soixante-deux degrés, & ce au milieu de cette longue côte des anciens ; cette différence si grande, vérifiée récemment par les Russes, doit faire disparoître cette supposition des anciens, & prouver qu'ils n'ont connu cette presqu'île de Californie, que telle qu'elle est représentée sur les cartes postérieures & les nouvelles.

Voici ce que je réponds.

Il est toujours sûr, comme M. Buache l'avoue, que l'extrêmité de l'Amérique s'étend jusqu'à la fin des côtes les plus septentrionales, vis-à-vis les Tzchutzki, à environ dix-sept cents lieues, depuis le cap Saint-Lucar ; que le détroit a été trouvé le moins large, à l'endroit même que les anciennes cartes l'ont représenté tel ; que Drake a assuré à la reine Elisabeth (à laquelle il n'auroit pas osé en imposer, son équipage ayant pu déposer contre lui, & lui faire perdre les bonnes graces de la reine qu'il a conservées au plus haut degré jusqu'à la fin de sa vie,) que le 5 juin 1579, il s'est trouvé à l'entrée du détroit à quarante-deux degrés, & qu'à cause du froid il s'est rendu au trente-huitième degré ; or, s'il n'avoit été que dans la presqu'île, cela prouveroit, vu le détroit à quarante-deux degrés, que la Californie est une île, & pourtant on avoue le contraire.

Voici donc deux points, partie faits, partie probabilité, qui me paroissent pouvoir résoudre ce problême.

1°. Que la latitude des lieux que Beering doit avoir reconnue, est doublement erronée dans la relation même. Selon sa carte il est parvenu à environ cinquante-huit degrés & demi ; & pourtant il a pu reconnoître qu'une baie s'étend jusqu'à soixante-un degrés & demi, par conséquent à soixante lieues au-delà de l'endroit où il s'est trouvé. Je ne dirai pas qu'on s'est trompé de dix à douze degrés ; je n'appuye pas mon système par des absurdités ; mais si l'erreur étoit dans l'un & l'autre pris ensemble de cinq degrés & plus, en joignant ce fait à la conjecture suivante, celle-ci en deviendroit plus probable.

2°. D'Acosta, en parlant du chemin que les soldats de Vasquez Cornero firent dans les quartiers de Cicuic, vers l'ouest, jusqu'à Quivira, pour trouver ce roi Tataraxus, sur les richesses duquel on leur en avoit si fort imposé, dit : « tout le » chemin est couvert de sable, & le pays maudit » par sa stérilité ; souvent pendant cent lieues on » ne trouve pas une seule pierre, ni une herbe, ni » un arbre ». Quoi de plus naturel que de croire que, depuis deux cens ans, (ce voyage s'étant fait en 1540), la mer ait pu gagner sur ces plaines sablonneuses, sans pierres, sans montagnes quelconques ? Quelle merveille, si, dis-je, deux cents ans après, la terre ferme se trouvoit reculée du huitième au dixième degré ?

Le voyage de Moucacht-Apé le confirme. M. le Page du Praz dit : « qu'un homme Yason de nation, » avoit assuré, qu'étant jeune, il avoit connu un » homme très-vieux qui avoit vu cette terre avant » que la grande eau l'eût mangée, qui alloit bien » loin ; & que dans le tems que la grande eau est » basse, il paroit dans l'eau des rochers à la place » où étoit cette terre ».

Quoi de plus simple qu'un pareil évènement, soit qu'un tremblement de terre en soit cause, soit que la mer y ait gagné peu-à-peu ! Nous voyons de pareils changemens, arrivés en grand nombre sur notre globe ; ainsi celui-ci ne doit point paroître incroyable, ni même fort surprenant.

Une annonce, datée de Pétersbourg, le 21 mars 1765, vient encore à l'appui de cette conjecture. « On a découvert que la mer qui sépare le Kamtschatka de l'Amérique est remplie de petites îles & » de bas-fonds, & que la pointe de cette presqu'île » n'est éloignée de la côte de l'Amérique que de » deux degrés & demi ».

Une autre relation confirme tout ceci. Le chevalier de G. savant curieux, qui s'est informé de plusieurs particularités à Pétersbourg, m'a rapporté que tous ceux qui ont été vers ces côtes, ont assuré qu'elles sont presque inabordables ; qu'il y a quantité de rochers, de bas-fonds, pays noyés, &c. Tout ceci concourt admirablement pour fortifier mes conjectures ; il n'y a que des recherches postérieures & exactes qui nous en puissent donner une entière certitude.

Nous avons deux éditions originales du voyage de Drake, l'une qui provient de lui-même, & l'autre imprimée à Paris, chez Cosselin, en 1613, donnée par F. de Louvencourt, sieur de Vauchelles, dédiée au seigneur de Courtomer, parce que c'est d'un de ses vaisseaux, qui avoit été de ce voyage, qu'il la tenoit.

Les deux relations ne diffèrent que dans des articles de petite importance ; le point du départ

n'est pas indiqué. Les Anglais avoient pillé la petite ville Guatierca, dans le continent que je ne trouve pas, non plus que l'île de Canon, où ils sont arrivés peu de jours après : voulant en partir, ils virent un vaisseau, auquel ils donnèrent la chasse, le prirent, & y trouvèrent un gouverneur Espagnol qui alloit aux îles Philippines ; c'est sur toutes ces circonstances qu'un peut asseoir ses conjectures.

Les voilà éloignés de quelques jours de la Terre-ferme, à une île hors du voisinage des Espagnols, puisque Drake y fit radouber son vaisseau. Cette rencontre du gouverneur des îles Philippines doit faire conjecturer qu'elle se fit déjà assez avant dans la mer. Je ne trouve rien de ressemblant au nom & à la situation de cette île, que, suivant les cartes anciennes, les Cazones, qu'un Français a bien pu changer en Canon. Ces îles sont placées vers le cap d'Engano, au deux cent cinquante-deuxième degré de longitude, & vingt-neuf de latitude.

Drake voulant alors entreprendre son voyage du retour, assembla la flotte, pour délibérer sur la route ; savoir, si on la feroit par le détroit de Magellan, ou par la vaste mer du Sud, & en ce cas, si ce feroit vers les Moluques & le cap de Bonne-Espérance, ou bien le long du royaume de la Chine & de la Tartarie, par le détroit d'Anian, pour venir descendre en Angleterre par la mer Glaciale, doublant le promontoire Tabin & les côtes de la Norwège. Faisant réflexion que, par les deux premières routes, soit le long des côtes de l'Amérique, de la domination Espagnole, & par le détroit de Magellan, soit depuis le cap de Bonne-Espérance, en côtoyant l'Espagne, ils risquoient de perdre trop leur trésors ; la relation Française dit de Drake : « il a donc conclu qu'il falloit plutôt prendre » la route du Japon & du royaume de la Chine, &c. » Il a résolu que nous retournerions par la susdite » mer du Nord. Cette opinion étant suivie, le 16 » d'avril 1579, nous avons mis à la voile, & nous » avons cinglé & sillonné sur l'échine de cette mer, » jusqu'à six cents lieues de longitude ».

Le 5 juin ils furent à quarante-deux degrés du côté du pôle arctique, & trouvèrent l'air si froid, qu'ils revinrent au trente - huitième degré de la ligne, où ils trouvèrent un pays, que Drake nomma *nouvelle Albion*. Drake n'osa pas suivre son premier dessein de passer par le nord ; après avoir suffisamment séjourné en ce pays, est-il dit, sans indiquer combien de tems, ils prirent la route vers la ligne, & furent de retour après deux ans & onze mois.

La reine Elisabeth, dont le génie supérieur, & la pénétration ne sont mis en doute par personne, & qui avoit une estime particulière pour Drake, eut la curiosité de voir ce vaisseau, qui avoit fait le premier, après Magellan, le tour du monde. Drake, en lui faisant la relation du voyage, dit, qu'à quarante-deux degrés ; (d'autres disent quarante-trois), il fut à l'entrée du détroit d'Anian ; elle eut peine à le croire ; & sans la véracité reconnue de ce favori, appuyée du témoignage de l'équipage de tous ces vaisseaux, on en auroit pu douter alors. Aussi le (1) rédacteur de l'histoire générale des voyages ne veut pas croire que Drake ait jamais eu dessein de passer par le nord. Quelle raison en donna-t-il ? 1°. parce qu'il est dit qu'il vouloit y aller de la Chine ; 2°. que le détroit d'Anian n'a jamais été bien connu. Ces deux raisons fortifient plutôt cette certitude qu'ils ne la diminuent.

1°. Alors la géographie se fondoit sur des faits réels, sur les anciennes relations & cartes des Espagnols, qui indiquoient ce détroit entre l'Amérique & l'extrémité orientale de l'Asie ; par conséquent la Tartarie, contiguë à son sud à la Chine ; comment donc Drake pouvoit-il mieux indiquer la route qu'il vouloit tenir, que par les pays les plus voisins, & les seuls connus de l'Asie, la Chine & le Japon ?

2°. Si ce détroit n'a jamais été bien connu, on peut dire qu'on en avoit plus de connoissance alors que depuis ce tems, où on avoit tout défiguré. Supposons que non : Magellan, peu auparavant, n'a-t-il pas passé par le détroit de son nom, quoique celui-ci n'eût jamais été connu du tout, & que même on eût à peine un soupçon qu'il en existât de pareils ; au lieu que personne ne doutoit de celui d'Anian ? Un héros, un marin, un amiral des plus experts, des plus célèbres, ne devoit-il pas chercher à augmenter sa gloire en y ajoutant celle d'avoir passé le premier ce détroit, pour retourner en Angleterre ? On voit d'ailleurs quelles raisons importantes lui ont inspiré cette résolution.

C'est donc d'après ce voyage & cette relation de Drake qu'on devoit juger, si on vouloit, quoiqu'à tort, rejetter celle des Espagnols. Voyons comment on s'y est pris.

Après qu'on eut défiguré cette partie de l'Amérique, transformé la Californie en île, qu'on disoit de cinq cents lieues de long, apparemment avec les sinuosités, sans quoi elle auroit eu à peine quatre cents lieues, au lieu de dix-sept & plus, que les Espagnols indiquoient, depuis le cap Saint-Lucar, jusqu'à l'extrémité du détroit, que son gissement y est sud est à nord-ouest, même plus sud & nord, au lieu de ouest nord-ouest ; qu'on eut mis ce détroit & l'extrémité occidentale de l'île au 230, 240, 250 d. de longitude & plus, avec une grande terre de Jesso, entr'elle & l'Asie ; après que, de nos jours, on eut vérifié l'ancienne position, & reconnu que ce détroit se trouvoit, selon la diversité des nouvelles cartes, entre l'Asie & l'Amérique, à 190, 200, 205 degrés, un a cherché à placer ce port de Drake, dont on ne pouvoit nier l'existence, d'après la relation, du moins pour la latitude, par conséquent, au 38 d. de cette île, dont on laisse subsister la figure & le gissement dans la presqu'île, malgré l'erreur reconnue : ce qui fait, depuis le cap Saint-Lucar même, & non depuis l'île Canon, qui sans doute se trouve plus loin en mer, 17 degrés ab-

(1) *Tom. XLI, pag. 12, édit. 12.*

folus; c'est-à-dire, longitude & latitude compensée, 240 lieues. Où sont donc les 600 lieues sur lesquelles s'accordent les deux éditions du *Voyage de Drake*? Il y a bien plus; elles parlent toutes deux de 600 lieues longitudes; à les supposer pour un moment depuis le cap Saint-Lucar, à 23 & demie degrés; & faisant voile au nord-ouest, à raison d'un milieu, au 34ᵉ d. & à 17 lieues le degré, cela feroit 578 lieues, & non 340: comment oser contredire une relation aussi authentique, pour la remplacer par des idées creuses, qui ne sont fondées que sur l'arbitraire?

Drake est parti d'une île qui paroît être située assez loin vers l'est du continent; si elle en avoit été proche, le gouverneur des Philippines se feroit bien gardé de se mettre en route, pendant que Drake, qui étoit la terreur de toute l'Amérique Espagnole, étoit supposé encore dans ces parages. On le crut reparti par le détroit de Magellan pour l'Europe. Toutes ces circonstances nous permettent des conjectures, pourvu qu'elles ne contredisent aucune relation, ni la probabilité.

En attendant qu'on prouve quelque chose de contraire, nous fixerons le point du départ aux îles Cazones, à 252 d. de long. 29 de latitude, & prendrons le milieu de-là au 42: on pourroit marquer 43; ce qui fera 35 & demi degrés, où le degré est de 16 lieues 17'. Les 600 lieues en longitude feroient passé 37 degrés à déduire de 252; il feroit venu au 215ᵉ d.

Si on vouloit dire qu'également, selon les anciennes cartes, il n'auroit pas été à l'entrée du détroit, qui y est marqué bien plus loin à l'ouest, je répondrai:

1°. Qu'apparemment on ne voudra pas se tenir si strictement attaché à ces 600 lieues, qu'on ne puisse en admettre quelques-unes de plus ou de moins.

2°. Que les longitudes sont encore de nos jours si incertaines, & l'étoient bien plus alors, qu'on ne peut s'y fixer à 20, à 30 degrés près, comme on peut le voir pour l'Asie même, bien mieux connue, où on a mis alors le Japon à 185 degrés.

3°. Aussi les anciens géographes, étant convaincus de l'authenticité des relations Espagnoles, pour l'étendue & le gissement des côtes, ayant eu égard à la latitude & à un calcul du voyage, par estime, ont placé la nouvelle Albion de 210 à 215, ou 220 à 225 d., & vers les 38 d. de latitude.

4°. Il faut distinguer entre l'entrée du détroit & son milieu; celle-là y est marquée au véritable cap Mendocin d'alors, à environ 205 ou 208 longitude, 42 à 43 latitude; au lieu que le cap de Fortuna, l'est à 190 & 195, avec 55 latitude; le cap Escondidos 192-197, sur 62 à 63.

5°. Il est même presqu'impossible que Drake n'ait pas été jusqu'au 205 d., quand même on compteroit le point du départ depuis le cap Saint-Lucar; posé à 265 d. de longitude & 23 de latitude. Il a employé 50 jours pour son voyage au 42ᵉ d.; 600 lieues feroient 12 lieues en vingt-quatre heures! Ceci a-t-il quelque degré de vraisemblance? Je ne veux pas comparer cette navigation & sa célérité avec celle qui s'observe constamment entre le tropique; depuis Acapulco, au 275, comptons 270, jusqu'aux îles Mariannes à 160, il y a 110 degrés, & entre 17 & 11 latitude, le degré est de plus de 19 lieues. Il y a donc 2090 lieues de distance, qu'on fait toujours en 21 ou 22 jours, ce qui fait 95 lieues en 24 heures, & ici 12 lieues. Les vents alisés font, dira-t-on, une différence totale; mais la différence, d'un autre côté, n'est pas moins frappante, en la comparant avec toutes les autres navigations quelconques: je ne veux pas parler de celles de 30 lieues par jour, ni de 25, qui sont très-communes; comptons seulement 20 lieues, & les 50 feront 1000 lieues; & alors il faudra convenir qu'il a pu être très-aisément, dans cet espace de tems, à l'entrée du détroit. Ajoutons qu'on ne peut pas exclure ici totalement les vents alisés. Gemelli, quoiqu'approchant les 40 degrés, a eu toujours les vents contraires; c'est-à-dire, de l'est. Et M. de Bougainville étoit surpris de ce qu'il les a éprouvés est & sud-est long tems avant de parvenir à 430 degrés de latitude méridionale. Voilà donc au nord & au sud de la ligne qu'on les éprouve déjà si favorables pour aller vers l'ouest, sud-ouest, nord-ouest.

Il y a plus: le même M. de Bougainville parle des courans, si forts & si constans de l'est à l'ouest, qu'ils sont cause que l'on représente la mer du sud infiniment moins longue qu'elle ne l'est réellement. On ne sauroit donc être surpris que ces deux faits, non douteux, concourant ensemble, fassent avancer plusieurs lieues dans une heure. Si par contre on conservoit la position de ce port, d'après les cartes postérieures erronées, à environ 255 longitude, 38 latitude, & le point du départ du cap Saint-Lucar, à 266, & 23 & demie degré, compensant les longitudes & latitudes, pour 50 jours qu'on a été en route, jusqu'au 42ᵉ degré, il faudroit compter à-peu-près 6 lieues par 24 heures. Quel contraste!

M. de Bougainville se plaint amèrement, qu'errant parmi des îles innombrables, sur divers rhumbs du vent, & par des empêchemens sans fin, vers la nouvelle Guinée & les Moluques, il n'a fait que 450 lieues en 36 jours, ou 17 lieues & demie par jour; & ici, sans le moindre empêchement, on n'en fait que six.

On ne pourra pas objecter que les vents contraires & les orages ont été cause de ce qu'il a avancé si peu, ou qu'il a échoué quelque part; il s'agiroit de le prouver. Dans toute sa relation on n'a pas omis de les rapporter, lorsque cette escadre en a essuyé avant ou après. Ici rien de pareil, & ce n'est qu'en allant des Philippines à Acapulco, & hors des Tropiques, qu'on y est sujet, & que même on en est rarement exempt.

6°. On a toujours été si bien persuadé que Drake est allé à l'entrée du détroit, qu'en défigurant l'Amérique septentrionale, & représentant la Californie en île, on alléguoit, comme un des principaux

motifs, qu'au bout septentrional de l'île, on avoit placé à 42 ou 43 degrés le détroit d'Anian : aujourd'hui qu'elle est reconnue presqu'île, plus de détroit à son nord, à cette longitude & latitude ; mais celui-ci se trouve entre l'Asie & l'Amérique. Les anciennes cartes reprennent leur droit, & mon explication, de même que mon calcul sur ce voyage de Drake, se trouveront fondés & évidens, autant que l'erreur grossière de l'emplacement du port de Drake dans les nouvelles cartes.

Je me suis d'autant plus étendu là-dessus, que j'ai cru devoir appuyer l'authenticité des relations Espagnoles, & des cartes qui les ont pour base, lesquelles on a voulu révoquer en doute, & même anéantir, par celle de ce fameux Anglais.

Il m'est tombé depuis peu entre les mains un ouvrage composé en Anglais, par Robert Brown, sous le titre : *Histoire de la vie, actions, voyages par mer, principalement de celui autour du monde, du chevalier* François Drake. J'en citerai seulement ce qui peut éclaircir les faits rapportés dans les deux autres relations. Drake prit la résolution de retourner depuis la mer du sud par le nord, tant parce que pareille découverte augmenteroit sa gloire, que par l'avantage que lui, pour le présent, & sa nation pour l'avenir, en tireroit. Pour radouber le vaisseau & faire quelques provisions, il chercha un lieu convenable ; fit voile le 7 mars 1579 vers l'île Cainos, & y arriva le 16 du même mois. Le 25, il résolut de faire voile directement & sans s'arrêter, fit pourtant encore des provisions au lieu le plus proche ; & le 16 avril, cingla vers l'ouest par un bon vent, & fit 500 lieues d'Allemagne en longitude. Le 3 juin, il avoit avancé 1400 lieues d'Allemagne, se trouva au 43e degré de latitude septentrionale, par un grand froid qui fut encore plus fort deux degrés au-delà. Il avança plus loin ; le 5 juin le vent le chassa vers les côtes, & il jetta l'ancre dans une baie, où il trouva si peu de sûreté contre les gros vents & tempêtes, qu'il revint en pleine mer, & fut chassé par les vents depuis le 48 au 38e degré. Le 17 juin, il y entra dans un bon port, & y resta jusqu'au 28 juillet. Drake nomma ce pays *Nouvelle-Albion*. Aussi long-tems qu'il cingla le long des côtes jusqu'au 48e degré, il ne put gagner aucune terre qui s'étendît vers l'est ; la côte étoit toujours vers le nord-ouest, comme si elle y fût contiguë à l'Asie.

Cet extrait peut suffire, & n'a pas besoin d'un ample commentaire Cet auteur Anglais écrivant en Angleterre, où tous ces faits connus avoient été recueillis de Drake même dans toutes leurs circonstances, non-seulement confirme ce que les autres en ont dit, mais dans des détails très-importans, qui appuient les idées que j'en avois conçues avant que d'en avoir connoissance : il confirme que Drake avoit voulu revenir par le nord, & qu'il avoit poussé jusqu'au 43e degré ; & plus loin, il nomme l'île *Cainos*. Je n'ai pu la déterrer ; mais il suffit que le trajet fût de neuf jours : quand même le point du départ eût été depuis les côtes du Mexique, ce que personne ne voudra soutenir, la distance feroit considérable, & absorberoit déjà celle qu'on lui donne en longitude dans les nouvelles cartes. Cet auteur parlant de la première partie de la navigation, dit que Drake avança 500 lieues d'Allemagne en longitude ; ce qui, à raison de quatre lieues de France, pour trois d'Allemagne, feroit 664 lieues de celles-là ; ou, si on compte celles-ci à une un quart de France, elles feroient 625 lieues ; ou, comme les autres disent, en compte, 600 lieues.'

L'auteur en rendant compte de tout le voyage, depuis le 7 mars au 3 juin, le trouve de 1400 lieues d'Allemagne ; d'après ce dernier calcul, cela feroit 1750 lieues de France. Les Espagnols parloient de 1700 lieues d'Espagne, ou près de 2000 lieues de France, jusqu'au bout du détroit d'Anian, vers le 65e degré. Ainsi, cela s'accorde encore à merveille avec les cartes Espagnoles. On aura été le 3 juin au cap Mendocino *véritable*, & jusqu'au 5, peut-être, vers le *cap Fortuna*. Les nouveaux géographes ont voulu se servir de ce voyage de Drake pour déprifer les relations Espagnoles ; au lieu que si les Espagnols avoient dressé une relation de leur invention, ils n'en auroient pu former une plus favorable que celle de Drake, puisqu'entr'autres il est dit, que *la côte court toujours nord-ouest, comme si elle étoit contigue à l'Asie.* Quoi de plus fort & de plus convaincant !

Drake dit qu'il a eu un bon vent pendant sa navigation de 500 lieues d'Allemagne ; il ne dit pas qu'il l'ait eu contraire dans le reste des 1400 lieues. Qu'on se donne, si on veut, la torture pour concilier ceci avec la longitude qu'on a assignée au port de Drake, à tout au plus 15 degrés depuis le cap Saint-Lucar, ou 20 degrés depuis le continent, on n'en donnera aucune solution tant soit peu apparente, qui puisse faire impression sur les gens même les plus crédules.

Les vents & les orages les tourmentent seulement, lorsqu'ils se trouvèrent vers le 42e degré, & au-delà : quel accord admirable entre ce fait & ceux de la relation de Béering & de Tchirikow ! Ils furent repoussés en mer depuis le 48 au 38e degré ; & si on veut réfléchir, ce ne peut avoir été que vers le sud-est : aussi dans les anciennes cartes, la nouvelle Albion est située en cette proportion du cap Mendocino.

L'histoire dont nous parlons indique le jour du départ de ce nouveau pays, omis par les autres ; par lesquelles pourtant on peut conclure que les Anglais peuvent en effet y avoir séjourné environ un mois, depuis le 27 juin au 28 juillet.

Enfin, cette seule relation suffiroit pour faire reprendre aux cartes & relations Espagnoles leurs droits, dont les géographes postérieurs les avoient privées sans raison & sans preuves. (*E.*)

Entrons maintenant dans quelques détails sur cette vaste contrée, & sur les mœurs de ses habi-

tans. La Californie a 300 lieues de longueur, sur 10, 20, 30 & 40 de large. Les côtes sont exposées à de très-grandes chaleurs, & il y pleut rarement; mais l'air est beaucoup plus tempéré dans l'intérieur du pays. Le lieu le plus septentrional que l'on ait connu, est, dit-on, parallèle a la hauteur de Bordeaux, ce qui n'empêcheroit cependant pas que sous le même degré de latitude, il n'y fit beaucoup plus froid pendant l'hiver. La saison des pluies est une espèce de déluge; mais ce tems passé, les rosées sont si abondantes qu'elles donnent à la terre une extrême fertilité. Dans les mois d'avril, de mai & de juin, il tombe avec la rosée une espèce de manne, qui se congèle sur les feuilles de roseaux où on la recueille; cette manne, moins blanche que le sucre, en a la douceur. L'air y est très-sain, & on y connoît peu de maladies.

On y trouve de grandes plaines, des vallées agréables, & des pâturages excellens. La terre est arrosée de tous côtés par un grand nombre de rivières très-poissonneuses, de ruisseaux & de sources d'eau vive. Les montagnes sont couvertes d'arbres fruitiers de presque toutes les espèces; les plus remarquables sont ceux qui rapportent des figues, des pistaches, & le *palo-santo* qui produit beaucoup d'encens d'une excellente qualité.

On connoît jusqu'à présent quatorze espèces de grains dont se nourrissent les peuples de la Californie, sans compter plusieurs racines, dont entr'autres celle d'*yunca*, sert à faire du pain. On y trouve aussi des faseoles rouges, dont on mange beaucoup, des citrouilles, & des melons d'eau d'une grosseur extraordinaire. Le pays est si bon, que plusieurs de ces plantes portent du fruit trois fois l'année.

Outre beaucoup d'animaux semblables à ceux que l'on trouve dans le continent, il y a deux espèces de moutons, dont l'un est de la grandeur d'un veau de deux ans, a la tête presque pareille à celle d'un cerf, les cornes comme celles du bélier, la queue & la laine marquetées, la corne du pied grande, ronde, & fendue comme celle d'un bœuf. Leur chair est d'un bon goût.

L'autre espèce de moutons, dont les uns sont noirs & les autres sont blancs, a beaucoup plus de rapport avec les nôtres; ils sont plus grands cependant, & ont beaucoup plus de laine. On y trouve aussi des lions, des chats sauvages, &c.

Les oiseaux y sont les mêmes qu'au Mexique, & que dans la plupart des autres contrées de la Nouvelle-Espagne.

Le pays est fort peuplé dans les terres, & surtout du côté du nord, mais les habitans n'ont point de maison; ils couchent sous les arbres, en arrangeant les branches & les feuilles pour se faire un abri contre le soleil & les pluies. L'hiver, ils s'enferment dans des espèces de caves, où ils couchent pêle-mêle. Les hommes y sont nuds entiérement, & leurs armes sont l'arc & les flèches. Les femmes portent de la ceinture aux genoux, un tablier tissu de fil de roseaux, & couvrent leurs épaules de peaux de bêtes; elles ont comme les hommes la tête entourée d'un roseau fort adroitement travaillé, & divers ornemens aux oreilles, aux bras, &c.

L'occupation ordinaire des deux sexes est de filer; & de ces fils, ils composent les ornemens dont je viens de parler, &c.

Les Californiens ont beaucoup de vivacité, & sont naturellement railleurs, quoique d'un caractère très-docile: ils adorent la lune, & chaque famille se fait des loix à son gré. Les côtes de ce pays sont fameuses pour la pêche des perles, & les rivages sont remplis de monceaux de coquillages.

Les Espagnols y bâtirent, en 1730, un fort qu'ils ont appellé *Notre-Dame de Lorette*; il a quatre petits bastions, & un assez bon fossé.

Je ne terminerai point cet article sans payer un tribut a la cendre d'un savant illustre, que l'amour des sciences a arraché de sa patrie, pour trouver un tombeau dans cette terre sauvage. Je veux parler de M. l'abbé Chappe, parti de Paris en 1758, afin d'observer le passage de vénus sur le disque du soleil; il est mort beaucoup trop tôt pour l'astronomie & pour ses amis. (*M. D. M.*)

CALIO, petite ville d'Asie, dans la Natolie, avec un port sur la mer Noire.

CALIS, ou CALIX, petite ville de Suède, dans la Bothnie occidentale, sur une rivière du même nom, qui a sa source dans la Laponie Suédoise, & se jète dans le golfe de Bothnie.

CALKA, royaume d'Asie, dans la Tartarie. Il a la Sibérie & le royaume d'Eluth à l'occident, les Daouris au nord-ouest, la Tartarie orientale à l'orient, & la Tartarie occidentale au midi. Ce pays comprend la partie septentrionale du grand désert sabloneux, qui s'étend le long de la Chine jusques-là. La plus grande ville de ce royaume, est *Calcahan*, qu'on nomme aussi *Thula* & *Caracarom*; les autres sont Kudac, Targana, Yalai & Par. Ce pays est bordé à l'occident par une longue chaîne de montagnes, qui s'étend depuis les Indes jusqu'au pays que les anciens appelloient l'*Imaüs*.

CALLA-SUSUNG. *Voyez* CALASUSUNG.

CALLAHUYA, province de l'Amérique méridionale au Pérou. Il s'y trouve des mines d'or très-riches.

CALLAO, ville forte & considérable de l'Amérique méridionale, au Pérou, à deux lieues de Lima, avec un bon port, dont la rade passe pour la plus grande, la plus belle, & la plus sûre de toute la mer du sud. La ville, qui est bâtie sur une langue de terre basse & platte, est très bien fortifiée. Les rues en sont bien alignées, mais incommodes par la poussière. Parmi les édifices publics un peu considérables, on remarque la maison du gouverneur, le palais du vice-roi, l'église paroissiale, & le magasin où l'on serre les marchandises: on y compte cinq couvens de religieux & un hôpi-

tal. La garnison est très-foible, & suffit à peine pour monter la garde en tems de paix. Le gouverneur est ordinairement un homme de considération envoyé par le roi, & relevé de cinq ans en cinq ans. Excepté les orangers & les citroniers, presque tous les arbres sont d'une espèce particulière au pays. Le port, qui offre toutes les commodités possibles, y attire beaucoup de vaisseaux étrangers, & contribue à l'étendue du commerce. Cette ville fut presque entiérement détruite le 29 octobre 1746, par un tremblement de terre. (*M. D. M.*)

CALLAS, petite ville de Provence, à 2 lieues n. e. de Draguignan.

CALLE (la), port d'Afrique, dans l'état d'Alger, sur les frontières de celui de Tunis, avec un comptoir François. (*R.*)

CALLEADA, petite ville des Indes, sur la rivière de Septa, dans les états du Mogol.

CALLEN, ville d'Irlande, dans la province de Leinster, au comté de Kilkenny, sur une rivière du même nom. Elle députe en parlement.

CALLENBERG, haute chaîne de montagnes, dans le cercle d'Autriche. Elle commence à deux lieues de Vienne, & traverse la Stirie. C'est sur ces montagnes que campèrent les Saxons, lorsqu'ils allèrent au secours de Vienne en 1683. De la plus haute, on découvre Presbourg. (*R.*)

CALLIAN, petite ville de Provence, à 4 li. n. e. de Draguignan.

CALLIAR, petite ville de l'Inde, au royaume de Visapour.

CALLOO, fort des Pays-Bas, dans le pays de Waës & sur l'Escaut. C'est près de ce fort que les Hollandois furent défaits par les Espagnols en 1638. Il est à 2 li. o. d'Anvers. *Long.* 22; *lat.* 51, 15.

CALMAR, *Calmaria*, grande ville fortifiée de Suède, dans la province de Smaland, avec un port sur la mer Baltique, dans le détroit auquel on donne le nom de *Calmar-Sund. Long.* 34, 33; *lat.* 56, 48.

Cette ville, défendue par un fort bon château, est cependant très-peu peuplée. On la distingue en ancienne & en nouvelle. L'ancienne est fameuse par l'acte d'union des trois couronnes de Suède, Norwège & Danemarck, sous la reine Marguerite en 1393; il ne reste plus que l'église & quelques maisons. La nouvelle Calmar est bâtie à une portée de mousquet de l'ancienne; les rues y sont droites, larges & bien bâties. Les fortifications ne sont que d'épaisses murailles; mais cependant comme cette place est environnée en partie par la mer, par des marais, & des pointes de rochers impraticables, elle peut être d'une grande défense. (*M. D. M.*)

CALMENDA, ville du royaume de Portugal, peu éloignée de Brague.

CALMOUCKS, ou CALMUQUES, peuples d'Asie, dans la grande Tartarie, entre le Mongul & le Wolga. Ils sont divisés en hordes ou tribus, qui ont chacune leur chef ou kam, dont le principal réside à Samarcande, & se dit descendu de Timurbec. Les Calmoucks n'ont point de demeure fixe, ils campent toujours sous des tentes, & ont des espèces de chariots qui les suivent par-tout, & qui portent leurs femmes, leurs enfans, leurs chameaux, & le peu de bagage qu'ils peuvent avoir. La Russie est en alliance avec cette nation, & a toujours six mille Calmoucks à sa solde: ils sont païens, & adorent des idoles. Ces peuples d'une taille moyenne, sont forts & robustes: ils ont la tête fort grosse & large; le visage plein, & le teint olivâtre; leurs yeux sont vifs, noirs & fendus, mais écartés & peu ouverts; leur nez est très-écrasé; leurs oreilles fort longues; leur barbe rare; leurs cheveux noirs & durs comme du crin. Ils les coupent, & ne laissent qu'une mèche sur le sommet de la tête: ils ont la jambe fine & bien faite; la bouche fort belle, & les dents d'une blancheur éblouissante. Les femmes sont à-peu-près semblables, excepté cependant que leurs traits sont un peu moins grossiers; mais elles sont remarquables par leur belle taille. Leurs armes sont de grands arcs, de grandes flèches, dont ils se servent avec beaucoup d'adresse, & des arquebuses de plus de six pieds de hauteur. Ils ne combattent qu'à cheval, & se servent de la lance, qui, dans leurs mains, est une arme redoutable; mais jusqu'ici ils ignorent l'usage du canon. Leurs chevaux sont bons, vigoureux, & très-rapides; ils soutiennent avec courage les plus grandes fatigues. Il y a un tribunal de dix juges pour rendre la justice; les sentences se donnent de vive voix, & les criminels sont battus, ou attachés à la queue des chevaux, selon leurs crimes. (*M. D. M.*)

CALNE, bourg d'Angleterre, dans le Wiltshire, remarquable par le synode qui s'y tint en 977, pour terminer les disputes sur le célibat des prêtres & des moines. Elle envoie deux députés au parlement, & est à 26 lieues o. de Londres.

CALNIDE, petite ville du Périgord, à 4 lieues e. de Bergerac.

CALOIERS (isles des), petites isles de l'Archipel, dans lesquelles il y a quelques hermites grecs.

CALONE, comté des Pays-Bas, dans le duché de Brabant, sur les frontières du pays de Liège.

CALONE, riviere de France, en Normandie, qui va se perdre dans celle de Touque à Pont-l'Evêque.

CALONGIA (cap), cap de l'île Saint-Domingue, en Amérique: on le nomme autrement *Cap Logos* & *Cap Beata*. C'est le plus méridional de l'île.

CALONI, petite ville de l'île de Metelin ou Mytilène, autrefois *Lesbos*, dans l'Archipel. Elle est située sur un golfe qui porte son nom, & qui baigne à son orient un terrein admirable par sa fertilité, & appellé *Basilika*. Cette ville, où l'on trouve un convent de moines & un autre de religieuses, & qui est la résidence du métropolitain de

Methymna, n'est pas éloignée, dit-on, de l'endroit où existoit jadis la ville de Pyrrha.

CALONIA, petite île d'Asie, sur la mer de Marmara, vers la côte de la Natolie, ou Asie Mineure, au couchant de Burse. Cette île est sur le même méridien que Constantinople.

CALOPINACO, petite rivière du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure.

CALORE, rivière du royaume de Naples, dans la principauté ultérieure. Elle prend sa source près de Bagnolo, & se jète dans le Sabato, près de Bénévent.

CALPÉ, ancien nom d'une haute montagne d'Espagne, au royau. d'Andalousie, au pied de laquelle est aujourd'hui Gibraltar. Ce fut l'une des colonnes d'Hercule : la montagne appellée alors *Abyla*, qui est en Afrique vis-à-vis de celle-ci, fut l'autre.

CALPENTIN, petite île d'Asie, à l'ouest de celle de Ceilan, avec une ville de même nom. Cette île, qui appartient aux Hollandois, peut avoir neuf lieues de longueur, mais elle est très-étroite. Le bras de mer qui la sépare de la Terre-Ferme est semé d'islets. Elle prend son nom de l'un de ses forts.

CALSBOURG, château en Bavière, où naquit en 742, ce prince qui fut à la fois conquérant, législateur, citoyen & père de ses peuples, le puissant Charlemagne qui mourut à Aix-la-Chapelle, en 814.

CALSERY, ville d'Asie, au royaume de Jamba, de la dépendance du grand Mogol, auprès de la source de la rivière de Gemène. *Long.* 97 ; *lat.* 30, 20.

CALTICHEA, ville de la Mingrelie, sur la mer Noire. Quelques géographes la nomment *Caltitea*.

CALUCALA, rivière d'Afrique, au royaume d'Angola, dans la province d'Ilamba.

CALUTRE, ville maritime de l'île de Ceilan, à 3 lieues de Colombo.

CALVAIRE, ou GOLGOTHA, petite montagne renfermée aujourd'hui dans Jérusalem, du côté du septentrion, où l'on exécutoit les criminels, & où l'innocence même expira sur une croix. Elle est au nord de Sion. *Voyez* JÉRUSALEM.

CALVENSANO, petite ville d'Italie, dans le duché de Milan, sur l'Adda.

CALVI, petite ville du royaume de Naples, dans la terre de Labour, avec un évêché suffragant & à 3 lieues n. de Capoue. *Long.* 31, 45 ; *lat.* 41, 13.

Cette ville est sur le haut d'un rocher, & fortifiée de toutes parts. La citadelle, par ses ouvrages & sa position, est d'une bonne défense. Le port peut mettre à couvert plusieurs galères, & même des vaisseaux ; cependant les vents du sud, & du sud-ouest y rendent le mouillage incommode.

CALVI, ville & port de l'île de Corse sur la mer Méditerranée, avec une bonne citadelle. L'évêque de Sagone y fait sa résidence. *Long.* 26, 35 ; *lat.* 42, 30.

Cette ville est bâtie sur un promontoire avancé dans la mer, & fort élevé. Elle contint long-tems les Corses les plus fidèles aux Génois, & elle a eu la gloire d'être la seule ville de l'île qui ait résisté aux armes du maréchal de Termes. Avec de meilleures fortifications, elle seroit susceptible de faire une défense. Cette ville est peu peuplée. Elle est située dans la partie de l'île, dite en-deçà des monts. (*R.*)

CALVISSON, petite ville de France dans le Languedoc, au diocèse & à 3 li. o. de Nismes.

CALW, ville & comté d'Allemagne au duché de Wirtemberg, sur la rivière de Nagold. Elle a un doyenné, une manufacture en laine, & une société de commerce. Le château qui servoit, dit-on, de résidence aux anciens comtes de Calw, étoit situé sur une montagne au-dessus de la ville, & a été démoli en 1600. Les Impériaux brûlèrent cette place en 1635 ; & les Français lui firent essuyer le même sort en 1692. Le bailliage de Calw contient huit villages. (*M. D. M.*)

CALZADA, ou SAN-DOMINGO DE LA CALZADA, petite ville d'Espagne sur la rivière de Glera, dans la Castille vieille ; son évêché a été uni à celui de Calahorra dont elle est à 16 lieues o.

CALZENOW, petite ville de Livonie dans la province de Letten, à 7 lieues de Riga.

CAMAGUEIA, province de l'Amérique septentrionale, dans l'île de Cuba. Elle étoit très-peuplée avant l'arrivée des Espagnols. On y trouve, dit-on, quantité de meules de moulin.

CAMALDOLI, village de Toscane, à 10 lieues e. de Florence, fameux par le monastère chef-d'ordre des Camaldules, situé dans une vallée de l'Apennin.

CAMARAN, île de l'Arabie, située dans la mer Rouge. Ses habitans sont petits, noirs, & Mahométans. Elle est la plus fertile & la plus agréable de tout le golfe. On y pêche du corail blanc, du poisson en quantité, & quelques huitres qui portent des perles. Sa longueur est de douze lieues & sa largeur de huit. La terre est arrosée de tous côtés par des sources d'eau vive ; elle a des bois fort épais. Il s'y fait beaucoup de sel & on y nourrit quantité de bétail. Cette île est sous la domination des Turcs. *Lat.* 15.

CAMARASA, petite ville d'Espagne en Catalogne, dans le territoire de Lerida, avec un château sur la hauteur. Elle est sur la Sègre, au confluent de la Noguère-Paillarèse.

CAMARATA, petite ville de Sicile dans la vallée de Mazara ; elle a titre de comté.

CAMARCES, rivière d'Afrique sur la côte de Guinée, dans le royaume de Benin.

CAMARET, bourg de France en basse-Bretagne, dans une baie, à 3 lieues s. de Brest. Il est remarquable par la descente qu'y firent les Anglois le 16 juin 1694 ; ils y perdirent mille deux cents hommes.

CAMAREZ (PONT DE), petite ville de Guienne,

Guienne, élection de Milhaud, à 2 lieues f. de Vabres. Il y a des eaux minérales purgatives. (*R.*)

CAMARGUE (la), district de France en Provence, compris entre la mer & les deux bras du Rhône. Il est entrecoupé de plusieurs canaux qui le fertilisent. On y recueille beaucoup de bled, & on y élève quantité de chevaux & de bêtes à cornes. (*R.*)

CAMARINES, contrée d'Asie dans l'île de Luçon, l'une des Philippines. Il y a une montagne où l'on trouve plusieurs sources d'eau chaude, dont l'une pétrifie tout ce qui y tombe, bois, os, feuilles, étoffes, & même les animaux, les serpens, les crocodiles, les écrevisses, &c. (*M. D. M.*)

CAMARON (le cap de), cap de l'Amérique septentrionale, dans le golfe de Honduras.

CAMARONES (los), rivière d'Afrique dans le golfe de Guinée, qui prend sa source dans le royaume de Biafara.

CAMB, ou KAMP, rivière d'Allemagne en Autriche, qui prend sa source aux frontières de Bohême, & se jète dans le Danube.

CAMBALU. *Voyez* PEKIN.

CAMBAMBA, pays d'Afrique au royaume d'Angola, appartenant aux Portugais. Ils y ont une forteresse, & y font le commerce des nègres.

CAMBANA, ou CAMBOVA, ou CAMBAVA, île des Indes orientales, entre les îles Moluques & celles de la Sonde.

CAMBAYE, grande & belle ville d'Asie au royaume de Guzurate, dans les états du grand Mogol, proche d'un golfe de même nom. Son commerce consiste en aromates, parfums, épiceries, étoffes de soie, &c. La plupart des habitans sont Banians. Il y a dans la ville une grande quantité de singes très-incommodes. *Long.* 89; *lat.* 22, 30. (*M. D. M.*)

CAMBERG, ville & château d'Allemagne, de l'électorat de Trèves. C'est une petite ville bien bâtie & assez riche, sur une colline; elle est environnée de très-bons champs labourables, où l'on cultive sur-tout beaucoup de lin. On prétend qu'elle fut créée ville en 1357, par le comte Gerard de Dietz. (*M. D. M.*)

CAMBOGE, *Camboïa*, royaume d'Asie dans les Indes, borné au nord par le royaume de Laos, à l'orient par la Cochinchine & le Chiapa, au sud & à l'ouest par le royaume & le golfe de Siam. *Long.* 122, 30; *lat.* 12, 40.

Ce royaume est traversé par une grande rivière de même nom. La capitale se nommoit *Camboye.* Elle étoit sur le Mecon, qui fait partie de la rivière de Camboye, à 80 lieues de la mer. Les guerres civiles & étrangères ont anéanti ce peuple. On voit encore les ruines de la ville capitale; mais aujourd'hui il n'y a guère que quelques misérables habitans, vivans dans la plus affreuse indigence, & n'ayant pour nourriture que des racines sauvages. (*M. D. M.*)

CAMBORI, ville d'Asie au royaume de Siam, sur les frontières de Pégu, sur une petite rivière qui se jète dans le golfe de Siam.

CAMBOYE. *Voyez* CAMBOGE.

CAMBRAI, belle & grande ville de France dans les Pays-Bas. Elle est très-fortifiée, munie d'une citadelle très-forte sur l'Escaut, & d'un fort. *Long.* 20 d. 53'. 41". *lat.* 50 d. 10'. 32".

Son nom latin est *Cameracum* ou *Camaracum.* L'Escaut la divise en deux parties, & remplit d'eau ses fossés. C'est le chef lieu d'une subdélégation, & d'une recette, avec un grand état-major pour la ville, & un pour la citadelle. Elle a un archevêché, érigé en 1559, dont l'archevêque prend le titre de prince du Saint-Empire, de comte du Cambresis, & de seigneur de la ville; une officialité, un magistrat composé d'un prévôt, de quatorze échevins, de deux collecteurs, de deux conseillers pensionnaires, de deux greffiers & d'un receveur; outre cela plusieurs bailliages particuliers, & autres jurisdictions subalternes. On y compte deux églises collégiales, non compris la cathédrale, dix paroisses, trois abbayes d'hommes, deux de filles, & plusieurs autres maisons religieuses, un séminaire & deux hôpitaux. Les manufactures considérables de cette ville sont celles de ces toiles qu'on nomme *toiles de Cambrai*; il y en a encore quelques-unes de draps, de savons, de cuirs, &c. Cambrai étoit autrefois ville impériale; elle appartient aujourd'hui à la France qui la prit en 1677; elle est demeurée à cette couronne par le traité de Nimègue en 1678. (*M. D. M.*)

CAMBRESIS, province de France dans les Pays-Bas, bornée au nord & à l'est par le Hainault, au midi par la Picardie, & à l'ouest par l'Artois. Sa longueur est d'environ dix lieues, & sa largeur de cinq à six; il y a même des endroits où elle n'en a que deux à trois. C'est un pays fertile, bien peuplé, & arrosé par l'Escaut, la Seille & la Sambre. Les villes principales qu'il renferme sont Cambrai, qui en est la capitale, Château-Cambresis, Crevecœur, Valincourt & Vaucelles.

Les habitans du Cambresis sont laborieux, vifs, & propres aux sciences. Le commerce consiste principalement en grains, en moutons, en laines très fines & très-estimées, & en toiles que l'on envoie en France, en Espagne, & aux Indes. Les pâturages sont excellens, sur-tout pour les chevaux & les bêtes à laine. Il y avoit autrefois des vignes, mais on les a arrachées, parce que le vin étoit d'une très-médiocre qualité. (*M. D. M.*)

CAMBRIDGE, ville considérable d'Angleterre, capitale du Cambridgshire, avec titre de duché. Elle est sur la rivière de Cam. *Long.* 17, 28. *lat.* 52, 10.

La ville n'est pas des mieux situées, ni des plus belles de l'Angleterre, mais son université est une des plus anciennes & des plus florissantes de l'Europe. On pourroit peut-être avancer qu'elle est supérieure à celle de Paris, tant par le plan des études que par la manière profonde dont on y

enseigne. D'ailleurs, les professeurs y sont choisis parmi les hommes les plus savans de l'Angleterre. La plupart des jeunes gens en sortent très-instruits, & n'out pas ce ton tranchant de nos étourdis, qui, dans leur ignorante frivolité, croient tout savoir, parce qu'ils ont appris deux années à ergoter sur toutes les petites subtilités de la philosophie scholastique. Il ne faut pas dissimuler cependant que ces écoliers étant moins retenus que les nôtres, il ne s'en trouve qui abusent de cette liberté au détriment de leur santé & de la fortune de leurs familles. Cette université a seize collèges, & le nombre des étudians est immense.

On compte à Cambridge treize à quatorze paroisses; la ville est gouvernée comme Oxford, par un maire, qui, en entrant en charge, prête serment de maintenir les droits & privilèges de l'université, laquelle a autorité sur lui.

On croit que cette ville fut bâtie par Cantaber, Espagnol, 375 ans avant Jésus-Christ. Elle envoie deux députés au parlement, & l'université autant. Elle est à 5 li. s. d'Ely, 4 s. e. d'Huntington, 7 o. de Bury, 18 n. e. d'Oxford, 15 n. de Londres. (*M. D. M.*)

Cambridge (la nouvelle), ville de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle-Angleterre; elle a une université.

Cambridge-Shire, province d'Angleterre au diocèse d'Ely, d'environ 570,000 arpens, & de 130 milles de tour. Elle est fertile en bled & en pâturages: elle abonde en volailles, gibier, poisson, & safran, & on y élève beaucoup de bétail. Le côté du nord, sujet aux inondations de l'Ouse & des autres rivières, a des marais assez mal sains, & moins fertiles en bled. Cambridge est la capitale de cette province. (*R.*)

CAMBRON, abbaye régulière des Pays-Bas dans le Hainault, ordre de Citeaux, à 3 lieues n. de Mons. C'est moins une maison de solitaires qu'un superbe palais. Le cloître, la bibliothèque, & sur-tout le réfectoire sont de la plus grande magnificence. (*M. D. M.*)

CAMELFORD, petite ville d'Angleterre dans la province de Cornouailles, près le canal de Saint-George. Elle envoie deux députés au parlement.

CAMEN, petite ville d'Allemagne dans le comté de la Marck, en Westphalie. Cette ville est au bord de la Zesek, dans une belle plaine: il y a une église Réformée & une Luthérienne, une école latine, un couvent de religieuses, dans lequel les Catholiques font le service divin. On y compte, outre l'église paroissiale, une église Venéde, trois chapelles & trois hôpitaux. Il y a des manufactures de draps & de toiles. La ville a séance aux assemblées provinciales. En 1706 elle fut totalement réduite en cendres. (*M. D. M.*)

CAMENTZ, ou CAMENITZ, ville d'Allemagne dans la haute-Lusace, sur l'Elster.

Camentz, riche abbaye de l'ordre de Citeaux, en Silésie, dans le duché & à 3 lieues s. o. de Munsterberg.

CAMERA (la terre de), petite ville d'Afrique en Barbarie, au royaume de Barca.

CAMERAN. *Voyez* Camaran.

CAMERINO, petite ville d'Italie dans l'état de l'Eglise, proche de l'Apennin, sur la rivière de Chiento. Son évêché ne relève que du St. Siège. Elle est ancienne, assez peuplée, & forte par sa situation sur une montagne. Elle est à 10 lieues n. e. de Spolette, 16 s. o. d'Ancone. *Long.* 30, 56; *lat.* 43, 6.

CAMIN, ou CAMMIN, ville d'Allemagne dans la Poméranie ultérieure, située sur un lac que forme la rivière de Divenow avant de se rendre dans la mer Baltique. Son évêché fut sécularisé par le traité de paix de Westphalie, en faveur de la maison électorale de Brandebourg, à laquelle il fut cédé en indemnité partielle de la partie de la Poméranie cédée aux Suédois. Le sort & l'état de cette ville se sont améliorés depuis qu'elle a passé sous la domination du roi de Prusse. Depuis cette époque elle s'est accrue de différens fauxbourgs qui y ont été ajoutés, & elle s'est embellie de plusieurs beaux édifices. La navigation, la pêche, l'agriculture qui y ont été favorisées & encouragées par le prince, y sont devenues de nouvelles sources de richesses. Depuis 1355 les évêques de Camin, qui avoient acquis des ducs de Poméranie, ayant résilié en leur faveur, en vertu de la faculté de réméré qu'ils s'étoient réservée; les évêques, dis-je, de Camin n'y conservèrent que la cathédrale, & la franchise ecclésiastique. Le traité de Westphalie stipula qu'il seroit libre à la maison de Brandebourg de supprimer les canonicats, mais elle y conserva le grand chapitre. L'église, riche en vases sacrés & en beaux ornemens, est un vaisseau digne de remarque. On conserve dans le trésor les ornemens épiscopaux, notamment la crosse & la mitre des anciens évêques. Cette ville est à 20 lieues de Stetin. *Long.* 37, 28; *lat.* 54, 4. (*R.*)

CAMINHA, ville forte de Portugal, avec titre de duché, dans la province d'entre Duero & Minho. On a bâti un fort dans une île qui en est proche; & il y a toujours une assez nombreuse garnison dans la ville. *Long.* 9, 5; *lat.* 41, 44. (*M. D. M.*)

CAMINITZA, bourg de la Morée, à 12 lieues environ de Patras, & à 3 milles de la mer.

CAMISSANO, ville d'Italie dans l'état de Venise, & en particulier dans le Vicentin, sur les frontières du Padouan.

CAMMALAMMA, ville d'Asie dans l'île de Ternate, dont elle est la capitale.

CAMMANAH, petite province d'Afrique dans la Guinée, sur la côte d'Or.

CAMMART, ancienne ville d'Afrique au royaume & à 3 lieues n. de Tunis. Elle est fermée de hautes murailles, & fort peuplée. Les habitans sont presque tous jardiniers, & portent leurs herbes & leurs fruits à Tunis. Il y a aussi de grands champs

de cannes de sucre dans toute cette contrée. (*M. D. M.*)

CAMON, petite ville de France dans le haut-Languedoc, au diocèse de Mirepoix. Il y a un prieuré conventuel de la congrégation de Saint Maur.

CAMONICA, petit pays d'Italie dans l'état de Venise, & en particulier dans le Bressan, le long de l'Oglio. C'est un passage très-fréquenté de la Suisse en Italie. (*R.*)

CAMPAGNA, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la principauté citérieure, avec un évêché suffragant & à 6 lieues o. de Conza, 7 e. de Salerne. *Long.* 32, 47; *lat.* 41, 42.

CAMPAGNANO, petite rivière d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure.

CAMPAGNE, petit pays d'Italie, au duché de Milan; c'est la partie orientale du territoire de Pavie, & la plus proche de cette ville. Elle est séparée de la Lomeline par le Tesin.

CAMPAGNE DE ROME (la), province de l'état de l'Eglise en Italie, bornée à l'o. par la mer; au s. par la Terre de Labour; à l'est par l'Abruzze; au n. par la Sabine; au n. o. par le Tibre. On est étonné de voir à quel point sont abandonnées & incultes les vastes plaines qui sont autour de Rome. Cette terre autrefois si florissante & si peuplée, n'offre par-tout qu'une campagne aride & brûlante, des eaux stagnantes dans plusieurs endroits; de tous côtés des landes & un immense désert. Ce défaut de culture a rendu l'air si mal-sain, que les Romains qui y ont des maisons de campagne reviennent tous les soirs coucher à Rome. Les étés y causent souvent des fièvres tierces, putrides & ardentes: c'est moins la force des chaleurs qui incommode que leur continuité; car rarement les pluies tempèrent les vapeurs étouffantes de l'atmosphère. On pourroit assigner plusieurs causes politiques & physiques à ce changement. Il est certain que du tems des anciens Romains, ce pays étoit très-bien cultivé, & qu'on y respiroit un air très-pur. J'accuserois le gouvernement des prêtres qui, par une avidité mal raisonnée, ont découragé le cultivateur en le forçant à donner, à une chambre établie pour cet objet, les grains à un vil prix, tandis que cette chambre les vend aux particuliers à un prix beaucoup plus haut. J'accuserois une seconde fois le gouvernement des prêtres, qui, réunissant la foiblesse au despotisme, a dû contribuer, plus qu'aucune autre cause, à énerver le peuple auquel il commande, & à faire des descendans de ces vieux Romains, un peuple de bigots fainéans. Cette campagne, jadis couverte de maisons charmantes, de jardins, de boccages, offroit de tous côtés un ombrage salutaire; plusieurs forêts, qui ont été abattues, tempéroient alors la chaleur qui est aujourd'hui insupportable, & brisoient le choc des vents du midi; de vastes aqueducs apportoient de tous côtés le tribut de leurs eaux; par-tout couloient des sources, des ruisseaux, des fontaines: aujourd'hui que ces monumens sont détruits en partie, les eaux croupissantes, & les marais répandent une infection insupportable. Le défaut de culture laisse dans la terre un air fixe dangereux, & on ne voit, de tous côtés, qu'une plage nue & presque déserte.

Les eaux cependant de la campagne de Rome sont très-saines, sur-tout celles du Tibre. Le pape se réserve le gouvernement immédiat de cette province, & y met un vicaire, qui fait sa résidence à Frusinone.

On y compte sept places maritimes, dix à douze fleuves, quatre lacs, dix-sept villes, & plusieurs bourgs, &c. (*M. D. M.*)

CAMPAN, bourg & chef-lieu d'une vallée de France dans le Bigorre, sur l'Adour, à 14 lieues s. de Bagneres. Cette vallée couverte de nombreux troupeaux, fournit beaucoup de beurres & de laitages.

CAMPANA, lieu d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Labour, remarquable par ses bains.

CAMPECHE, ou SAN-FRANCISCO, *Campechium*, ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, sur la côte orientale de la baie de Campeche, dans la presqu'île d'Yucatan. *Long.* 287; *lat.* 19, 20.

Elle a un très-bon fort défendu par plusieurs batteries. Son commerce & son opulence ne sont plus ce qu'ils étoient autrefois. C'étoit alors l'échelle de tout le trafic qui se faisoit en bois de teinture, appellé *bois de campeche*, quoique ce bois fût tiré de plus de douze lieues au-delà. Les Anglais la prirent en 1659. Des aventuriers Anglais & Français la surprirent en 1678. Les Flibustiers de Saint-Domingue la prirent en 1685, la brûlèrent, en firent sauter la citadelle, & firent un feu-de-joie dans lequel ils brûlèrent pour plus de 200,000 écus de bois de campèche. Cette ville est dans un terrein où il y a des animaux, des oiseaux & des fruits particuliers au pays. On y trouve des araignées d'une singulière grosseur; une espèce, entr'autres, est grosse comme le poing d'un homme. Il y a des fourmis noires dont la piqûre est presque aussi dangereuse que celle du scorpion. Les rivières & les côtes abondent en poissons de toutes sortes. (*M. D. M.*)

CAMPEN, ville forte des Provinces-Unies des Pays Bas, dans la province d'Overissel. *Long.* 23, 28; *lat.* 52, 38. Elle a une citadelle, mais son port est presque bouché par les sables. Les Hollandais la prirent sur les Espagnols en 1578, & les Français en 1672; mais ils l'abandonnérent l'année suivante. Elle est sur l'Yssel, près du Zuiderzée, à 8 li. n. e. de Deventer, 18 n. e. d'Amsterdam. (*M. D. M.*)

CAMPER, petit royaume d'Asie, dans l'île de Sumatra. *Long.* 120 d. *lat. nord* 25 *minutes*.

CAMPIANO, petite ville forte d'Italie, dans le val & sur la rivière de Taro.

Elle étoit au prince de val di Taro, qui la vendit au duc de Parme en 1682.

CAMPIGNOLE, petite ville de France dans la province de Bresse, sur la rivière d'Ain. (*R.*)

CAMPINE, contrée des Pays-Bas, dont une partie dépend des Provinces-Unies, & l'autre de l'évêché de Liége.

CAMPINE-BRABANCONNE, petite contrée du Brabant Hollandois, dans la mairie de Bois-le-Duc. On n'y trouve que la seule ville d'Eyndhove.

CAMPI, ou CAMPOLI, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure. *Long.* 31, 30; *lat.* 42, 38. Son évêché est uni à celui d'Ortone. Elle est à une lieue n. de Téramo.

CAMPION, ville d'Asie dans la Tartarie, capitale du royaume de Tangut, à 22 lieues de la muraille de la Chine. *Long.* 122, 30; *lat.* 40, 25.

CAMPO, petite ville d'Italie, de la dépendance de la république de Gènes.

CAMPO D'ANDEVALO, petit pays d'Espagne dans l'Andalousie, sur les frontières de Portugal.

CAMPO BASSO, bourgade d'Italie, dans la Capitanate. Elle est riche, bien peuplée, & il s'y tient une foire fameuse. (*R.*)

CAMPO MAJOR, petite ville de Portugal, dans la province d'Alentejo, avec un château, à 3 lieues n. d'Elvas, 10 s. e. de Portalegre, 40 e. de Lisbonne. *Long.* 11, 17; *lat.* 38, 50.

CAMPO DI MONTIEL, petit district d'Espagne, dans la partie méridionale de la nouvelle Castille.

CAMPO DI SAN PIETRO, petite ville d'Italie, dans le Padouan, sur la rivière de Muson.

CAMPO DI SAN PIETRO. *Voyez* FELDKIRCH.

CAMPO SANTO, lieu d'Italie dans le duché & près de Modène, sur la rive gauche du Panaro, remarquable par la bataille qui s'y donna le 8 février 1743, entre les Espagnols & les Autrichiens. (*R.*)

CAMPOLI. *Voyez* CAMPI.

CAMPREDON, ville d'Espagne dans la Catalogne, au pied des Pyrénées. Les François en ruinèrent les fortifications en 1691. Elle est à 10 li. s. e. de Puicerda.

CAMUL, ville d'Asie, à l'extrémité du royaume de Cialis, sur les frontières de celui de Tanguth. *Long.* 115, 40; *lat.* 37, 15.

CANA, ville de Galilée, dans la tribu de Zabulon, où Jésus-Christ a fait plusieurs miracles. Ce n'est plus qu'un village peuplé de Mahométans. Sainte-Hélène avoit consacré ce lieu par une église & par un séminaire; l'église a été transformée en mosquée, & le séminaire en un logement de santons.

CANADA, pays fort vaste de l'Amérique septentrionale, borné à l'est par l'Océan, à l'ouest par de grands lacs & des terres peu connues; au sud par les colonies anglaises, & au nord par des pays déserts & inconnus. Ce pays est habité par plusieurs nations sauvages, qui ne vivent que de la chasse & de la pêche. Quoique le Canada soit aussi voisin de l'équateur que le pays que nous habitons, le froid y est plus piquant & l'hiver plus long que dans les régions tempérées de l'Europe; les vastes forêts dont cette terre nouvelle est couverte, les lacs & les fleuves dont elle est coupée, & peut-être l'élévation du terrein, sont les causes de cette différence de climat, sous les mêmes parallèles; au reste le sol est fertile, & on y a transporté avec succès plusieurs de nos végétaux, tels que le froment & quelques légumes; le cèdre, l'acacia, maintenant l'ornement de nos jardins, le pelu dont découle une résine qui fournit le goudron. La tige de ces arbres s'élève à une hauteur beaucoup plus considérable qu'en Europe. Le commerce des pelleteries étoit l'objet principal de l'établissement des Français dans ce pays; les forêts y sont peuplées d'élans, d'ours, de lièvres, de castors & de tigres. Ces derniers n'ont rien de la férocité des monstres d'Afrique; & c'est pour leurs inclinations douces & pacifiques qu'on les nomme *tigres poltrons*. On a observé que les quadrupedes de cette région étoient moins grands que ceux des mêmes espèces en Europe: peu économes dans la jouissance de ces biens usurpés, nous en avons détruit plusieurs espèces. Les sauvages, plus sages que nous, ont su du moins conserver celle du castor; c'étoit une loi établie parmi eux de ne jamais anéantir une cabane entière: la police prescrivoit d'y laisser au moins quelques individus des deux sexes, destinés à créer une nouvelle république. Ces nations séparées par des lacs, des fleuves & des montagnes, habitent dans des bourgades éloignées les unes des autres. Leurs mœurs, leurs usages, leur caractère, tout est intéressant, jusqu'à leurs vices & à leurs erreurs populaires.

Je parlerai d'abord des Hurons, parce que ce peuple voisin de nos colonies, a eu des relations plus intimes avec elles. Je le peindrai tel qu'il étoit lors de la découverte du nouveau monde, & non tel qu'il est aujourd'hui; amolli par notre luxe, adouci par nos maximes, abruti par nos liqueurs fortes. La science de la politique sembloit avoir été révelée à ce peuple qui, quoique sans étude & séparé du reste des nations, connoissoit leurs forces & leur foiblesse, ce qu'il pouvoit en espérer, & ce qu'il en avoit à craindre. Supérieur par ses lumières à tous les habitans du septentrion, il l'étoit encore plus par la vigueur du corps: un Huron n'avoit d'autre intérêt à défendre que son indépendance, & il sacrifioit tout à cette idole chérie. Inquiet & soupçonneux, il croyoit sa liberté menacée par tout ce qui l'approchoit; il ne connoissoit point l'épanchement du cœur, parce qu'il craignoit d'être trompé par des dehors affectueux; s'il faisoit des présens, il n'étoit libéral que par des vues cachées; il en recevoit sans reconnoissance, persuadé qu'on les lui offroit sans amitié. Toujours occupé à tendre des piéges ou à les éviter, son unique étude étoit d'observer & de découvrir le foible de son ennemi. ses questions étoient insidieuses, ses réponses vives, laconiques, souvent fausses & toujours vraisemblables: éloquent, mais sans faste & sans pré-

tention, il avoit l'art de cacher celui qu'il mettoit dans ses discours. Fertile en prétextes, il déguisoit toujours le véritable motif qui le faisoit agir. Ces talens naturels étoient répandus avec tant d'égalité parmi ces sauvages, que le dernier d'entr'eux étoit capable de la négociation la plus épineuse, & pouvoit représenter sa nation.

L'Iroquois a la même dose de génie, mais il en abuse pour se livrer à des atrocités. Le premier est fin, le second est perfide. Le Huron entraîné par les circonstances, viole sans scrupule le traité le plus solemnellement juré, & l'Iroquois le conclut dans le dessein de le violer, lorsque les circonstances l'assureront de l'impunité. Celui-ci caresse l'étranger pour se défendre de ses embuches, celui-là l'embrasse pour l'étouffer. On a vu leurs députés massacrer les Européens au sortir même des assemblées où la paix venoit d'être jurée: leurs alliés sont leurs premiers ennemis. En 1706, après le célèbre traité de Montréal, ils trahirent la France, & s'unirent aux Anglais; ceux-ci les aidèrent à vaincre, & pour prix de leurs services, ces barbares firent périr toute leur armée, en corrompant les eaux. Tant que nous avons été possesseurs du Canada, ils ont suivi un plan de politique constant & invariable; c'étoit d'allumer la discorde entre les Français & les Anglais, de passer alternativement d'un parti à l'autre, de rétablir l'équilibre par une diversion, lorsque la nation qu'ils avoient choisie pour alliée, devenoit assez puissante pour les asservir. Leur politique artificieuse étoit de détruire les Européens les uns après les autres. En général la passion dominante de tous ces peuples, est l'amour de la liberté. En peignant les Iroquois & les Hurons, j'ai peint toutes les nations voisines; même caractère, mêmes vices, mêmes talens: on distingue à peine entr'elles quelques nuances; leurs mœurs ont la même analogie. On voit régner les mêmes usages chez toutes les nations, depuis la baie d'Hudson, jusqu'au fleuve Missisipi, & aux bords de l'Océan. Vers le lac Huron, on rencontre les Mipissiriens, la nation de la Loutre, les Outaouaicks, les Hurons, les Cynagos, les Kiskakous, les Mansova, les Kacious, les Sauteurs, les Missisakes. Le nord est couvert de nations moins nombreuses & plus éparses, ce sont les Christinaux, les Monsoris, les Chichi-Goueks, les Otaulubis, les Onaovientagos, les Micacondibes, les Assiribouets. Près du lac Ontario, sont les Iroquois, divisés en plusieurs cantons. Le sud est habité par les Pouteanotemis, les Sakis, les Malhominis, les Onenebegous ou Puans, les Outagamis ou Renards, les Maskouteks, les Miamis, les Kikabous, les Illinois, les Ayoës, divisés en différentes tribus, qui sont répandues vers l'ouest.

Tous ces sauvages sont légers à la course, adroits à la chasse, braves dans les combats, patiens dans les travaux & même dans les supplices. Ceux qui n'ont point embrassé le Christianisme ont moins de confiance en Dieu que dans le diable; on voit chez eux peu de culte, à moins qu'on ne veuille décorer leurs jongleurs du titre de prêtres, & appeller religion le respect stupide qu'ils ont pour les charlatans, qui prétendent lire dans l'avenir & même dans les cœurs; ils exercent la médecine: toute leur science se borne à enfermer le malade dans une étuve, & à lui procurer la transpiration la plus abondante; ils accompagnent cette opération d'un vacarme affreux, de paroles mystérieuses, de contorsions & de gambades. Nous avons perdu le droit de rire de ces extravagances, puisque les mêmes scandales se sont renouvellés en France, dans un siècle éclairé par la philosophie. Si le malade échappe à la mort, c'est au saltymbanque qu'il se croit redevable de la vie; s'il meurt, l'excuse du médecin est toujours prête; il est bien payé dans l'un & l'autre cas, & tout se passe à cet égard comme chez les peuples civilisés. Ces jongleurs sont aussi les dépositaires des secrets de la religion, & c'est à eux qu'est confié le soin d'instruire la jeunesse. L'eau, disent-ils, est le premier des élémens; Michapoux s'y promenoit sur une espèce d'île flotante, formée de morceaux de bois, grossièrement assemblés. Ce dieu créa les animaux pour lui tenir compagnie, tout étoit bien assorti, car lui-même n'étoit qu'un grand lièvre: il alloit mourir de faim avec ses confrères; on tint conseil, & l'on promit un empire suprême sur les animaux à celui qui iroit chercher un peu de terre au fond des eaux, sauf néanmoins les droits de la divinité du grand lièvre; le castor pressé par la faim, animé par l'ambition, se jéta dans l'eau, & revint à vuide; la loutre ne fut pas plus heureuse; le rat musqué tenta l'avanture à son tour, & rapporta quelques grains de sable, que Michapoux féconda & grossit au point, qu'il en fit d'abord une montagne, & enfin il en créa la terre entière. A mesure que le monde prenoit des accroissemens, le dieu s'éloignoit des animaux pour se porter toujours à l'extrémité de son ouvrage: alors la discorde s'alluma entr'eux; le fort écrasa le foible, dont il fit sa proie. Dans le premier transport de sa colère il créa l'homme: va, lui dit-il, extermine ces animaux, je te réserve au bout du monde un séjour délicieux, après ta mort; il forma ensuite la femme, qui fut chargée des soins domestiques; ainsi le monde se peupla. Mais bientôt l'intérêt mit la division parmi les hommes, ils tournèrent contre eux-mêmes leurs armes qu'ils avoient reçues pour détruire les bêtes féroces. Michapoux indigné fut tenté de créer un être d'une troisième espèce pour exterminer le genre humain: on le dit maintenant occupé à grossir & féconder la terre vers le sud; il revient cependant quelquefois verser ses influences sur le nord. Les aurores boréales & tous les météores enflammés sont autant de traces de son passage; aussi tôt que l'espace des airs en est éclairé, les sauvages sortent de leurs cabanes, fument du tabac, dont ils lui envoient la fumée comme une offrande précieuse.

Les cérémonies religieuses de ces peuples sau-

vages ne sont pas fort multipliées ; la religion ne se mêle point de l'union conjugale : lorsqu'un jeune homme, après avoir résisté long-tems aux amorces de l'amour, se rend le témoignage que ce sentiment n'est point une foiblesse ni un vice du cœur, mais un besoin auquel la nature l'a assujetti, il entre pendant la nuit dans la cabane de sa maitresse, allume un morceau de bois, s'approche du lit, pince par trois fois le nez de la belle, l'éveille & lui déclare sa passion ; elle ne répond rien, mais ses yeux parlent pour elle : si l'amant a surpris un regard favorable, il revient toutes les nuits pendant deux mois, toujours éloquent, & toujours tendre & respectueux : enfin, après ce noviciat conjugal, les peres de famille ont une entrevue & fument dans la même pipe : le mariage est conclu, & souvent n'est consommé que plusieurs mois après la célébration. La succession de l'époux appartient à sa bellemere ; celle-ci néanmoins n'a pas le droit de s'opposer à un second mariage, qui diminue ses droits de moitié ; en recevant une seconde femme dans sa cabane, le sauvage y introduit la discorde. Les deux épouses sont divisées par l'intérêt & l'amour, & l'on en vient souvent aux mains sur la natte nuptiale : pendant la mêlée, le mari tranquille spectateur du combat, s'applaudit de voir disputer sa conquête ; il fume sa pipe avec flegme, & daigne sourire de tems en tems aux transports de deux forcenées qui se déchirent pour posséder son cœur. Cependant la poligamie n'est pas commune chez eux ; la continence y est même honorée, parce que la volupté énerve les jarets, rend l'homme moins léger à la course & moins propre à la chasse. Ils ne vivent que de gibier & de poisson : lancer une flèche avec adresse, jeter une ligne à prupos, ramer avec vitesse, nager avec grace, gravir le long des rochers & des précipices ; telle est l'éducation qu'ils donnent à leurs enfans. Dans les tems favorables à la chasse, la jeunesse d'un canton se rassemble & poursuit le gibier à travers les bois ; souvent dans leurs courses deux nations se rencontrent & se disputent la même proie ; voilà aussitôt une guerre allumée. La campagne paroît hérissée de flèches : on porte au bout des piques de longues chevelures qu'on a enlevées aux ennemis dans les guerres précédentes. Chaque parti marche sous les ordres d'un chef, qui est le héros de son canton : on se cherche, on se rencontre, on vient aux mains ; les vainqueurs arrachent les chevelures des morts, & les portent en triomphe dans leurs habitations, trainant après eux leurs prisonniers ; c'est alors un spectacle qui fait frémir l'humanité. Un chef s'approche de l'un de ces infortunés : Tu vas périr, lui dit-il : si tu as du courage, chante l'hymne de la mort. Le sauvage, déployant toute sa férocité, chante, danse, insulte à ses bourreaux, exalte ses exploits, s'approche du poteau fatal, se laisse garotter ; voit de sang froid sa chair, déchirée avec des peignes de fer, tomber en lambeaux. On lui jète de l'eau bouillante, on introduit des charbons ardens dans ses plaies ; on prolonge son supplice par un raffinement de cruauté ; & l'on a vu plusieurs de ces malheureux souffrir ce supplice pendant un jour entier sans pousser un soupir, & sans donner le moindre témoignage de sensibilité ; quelques-uns même insultent à leurs ennemis, & leur reprochent d'un ton tailleur, qu'ils ignorent l'art de brûler un homme, & il leur découvrent le barbare secret de les tourmenter davantage ; souvent ces cannibales n'attendent pas que la victime soit expirée pour dévorer sa chair : ce mets exécrable ne leur fait point horreur, & ils ne mettent point de différence entre la chair d'un cerf & celle d'un homme. Dès que la voix d'un enfant peut articuler des sons suivis, son pere lui apprend le cantique de la mort, lui répétant sans cesse qu'il doit un jour combattre pour la gloire & les intérêts de sa nation ; & que s'il a un jour la lâcheté de se laisser prendre vivant, il faut avoir le courage de savoir mourir sans se plaindre. Leur langage est allégorique & tient beaucoup de leur férocité : proposer une chaudiere, c'est proposer une expédition militaire ; rompre une chaudiere, c'est déclarer la guerre ; inviter son voisin à boire du bouillon des vaincus, c'est partager avec lui la joie & les fruits de la victoire. La paix se fait par députés, leurs discours sont vifs & pleins d'images ; tous les objets de leur mission sont désignés par autant de colliers suspendus à un bâton ; on en détache un à chaque article ; on fume ensuite dans le même calumet, on mange dans la même chaudière, & l'on se sépare satisfaits sans aucun reste de ressentiment. Les morts sont enterrés sans pompe ; leur tombe est couverte de quelques planches : dès que le mort y est enfermé, sa nation l'oublie. Aucun monument ne conserve le souvenir de ses exploits ; tous les honneurs sont réservés aux héros vivans : on se contente de pleurer en général tous les morts de la nation ; & ce deuil public se renouvelle tous les deux ans.

Tels étoient les peuples que les Français eurent à combattre, lorsqu'ils descendirent sur les bords du fleuve Saint-Laurent, en 1500 ; Jean Cabot & Sébastien, vénitiens, & Gaspard de Portréal, portugais, les avoient déjà prévenus. Dès 1504, les Basques, les Bretons & les Normands, utiles & audacieux navigateurs, se hasardoient avec de foibles barques sur le banc de Terre-neuve, & nourrissoient une partie de la France du fruit de leur pêche ; jusqu'à cette époque, la cour de France n'avoit point paru s'intéresser à ces découvertes ; mais François premier, rival de Charles-Quint en Europe, voulut l'être aussi dans le nouveau monde. *Mes freres les rois d'Espagne & de Portugal*, disoit-il, *se partagent entr'eux l'Amérique ; je voudrois bien voir l'article du testament d'Adam qui les en rend maîtres & qui me deshérite.* Vorazani partit & arbora les armes de France sur quelques rivages de l'Amérique septentrionale. Jacques Cartier pénétra plus avant, & donna le nom de *Canada* au pays qu'il découvrit : on prétend que les Espagnols y étoient entrés, & que n'y ayant point trouvé de mines, ils se retirè-

rent en prononçant avec mépris ces mots *Aca nada*, que les sauvages répétèrent à la vue des François. Quelle que soit l'étymologie de ce mot, Jacques Cartier poursuivit sa route, essuya des périls multipliés, d'où il vit périr la plupart de ses compagnons, & revint en France. Ce ne fut qu'en 1607 que M. de Monty remonta le fleuve de Saint-Laurent; &, secondé par MM. de Champlain & de Pontgrave, il jeta les fondemens de Québec: on négocia avec les sauvages, par la médiation des Jésuites, dont on se servit avec succès auprès de ces nations rusées & perfides. Les Iroquois, loin d'accéder au traité, s'avancèrent à main armée; Champlain marcha contr'eux, les battit, & ne dut sa premiere victoire qu'à l'effroi que jetoit parmi les sauvages le bruit des armes à feu; insensiblement ils s'y accoutumèrent; & dans le second combat, la victoire fut long-tems balancée; dans la troisieme action ils resterent vainqueurs, & s'étant saisis des fusils des morts, ils en devinèrent l'usage, & combattirent dans la suite à armes égales contre les Français. Ceux-ci eurent bientôt sur les bras des ennemis plus dangereux; les Anglais les assaillirent avec une flotte nombreuse; il fallut se soumettre aux loix du plus fort; mais par le traité de Saint-Germain, le Canada fut restitué à la France en 1632. Champlain qui en fut établi gouverneur, fit de nouvelles découvertes, donna son nom à un lac, contint les Iroquois par la terreur de ses armes, les Hurons par sa politique; força ceux-ci à recevoir des missionnaires, agrandit & fortifia Québec, & mourut en 1636, honoré des regrets de sa colonie. Mont Magni, qui lui succéda, la trouva languissante & prête à se détruire elle-même; sa compagnie commerçante, qui faisoit la traite des pelleteries, ne lui envoyoit aucun secours. Un nouvel établissement à Sylleri divisa les forces des colons, par les forces auxiliaires qu'il fallut prêter aux Hurons contre les Iroquois. Ce fut dans une de ces expéditions, qu'un de leurs chefs, voyant ses compatriotes prêts à fuir lâchement, les ranima par cette courte harangue: Mes amis, si vous voulez vous retirer sans combattre, attendez du moins que le soleil soit descendu derrière les montagnes, & ne souffrez pas qu'il éclaire votre honte: le succès ne répondit point à l'ardeur de ce magnanime vieillard. Les Iroquois vaincus épuisèrent toute leur politique pour détacher les Français de l'alliance des Hurons, & les attirer dans leur parti. Le noble refus de Mont-Magni inspira à nos alliés une confiance qu'ils n'avoient point encore connue. La nécessité d'arrêter les Iroquois avant qu'ils fussent entrés sur les terres de la colonie, de protéger les progrès de l'agriculture, excita quelques particuliers à s'établir dans l'île de Mont-Réal: beaucoup au-dessus on y bâtit un fort; on y traça une ville, & cet établissement mérita bientôt le nom de *colonie*. Les Iroquois s'attachèrent d'abord à en sapper les fondemens; les Hollandais de Manhatte, jaloux de nos prospérités, qui n'étoient qu'apparentes, prêterent des armes à ces sauvages, & les instruisirent dans l'art de la guerre. Malgré ces secours, ils furent contraints de demander la paix. Mont-Magni la leur auroit accordée; mais il fut rappellé peu de tems après. La cour paroissoit adopter le systême de ne pas laisser long-tems dans ces contrées l'autorité suprême dans les mêmes mains. Les troubles que le commandeur de Poinci avoit excités aux Antilles, ne justifioient que trop cette politique circonspecte: tel étoit l'état du Canada en 1648.

Les Iroquis ne tardèrent pas à violer le traité de paix: ils rentrèrent dans le pays des Hurons le fer & la torche à la main, brûlant les bourgades, assommant les vieillards, jètant les enfans dans les flammes, & trainant leurs femmes & leurs mères en esclavage. Telle est la première époque de la dispersion des Hurons. La plupart se retirèrent dans l'île de Saint-Joseph. D'autres furent recueillis par les Français; & cette multitude, généreusement nourrie par les colons, causa parmi eux une disette affreuse: le reste, ou chercha un asyle chez les nations voisines, ou mena dans les bois une vie errante, jusqu'à ce que des tems plus heureux leur permissent d'élever d'autres cabanes sur les cendres des premières. Ce qu'il y a de déplorable, c'est que ces hommes ne trouvèrent point de ressources dans leur propre humanité. Le particulier pouvoit être doux & sociable, mais la nation étoit féroce: voici un trait qui la caractérise. Des Français avoient demandé l'hospitalité à un chef Huron, vieillard vénérable, l'oracle de sa patrie: il se nommoit *Aouantoi*. Le repas frugal qu'il partageoit avec eux fut bientôt troublé par les hurlemens affreux de tous les sauvages. Un incendie, qui causoit ce désordre, avoit dévoré leurs frêles cabanes. La flamme ne respecta que la maison du sage & généreux Aouantoi. Cette espèce de prédilection, dont le ciel sembloit honorer ce sauvage, anima dans ces cœurs désespérés tous les feux de l'envie. Ils s'écrièrent qu'il devoit avoir part, comme eux, à la calamité commune; ils lui firent un crime de son bonheur; & saisissant avec furie les débris enflammés de leurs cabanes, ils les jetèrent sur la sienne. Tandis que la flamme en parcouroit avec rapidité tous les recoins, Aouantoi se précipite a travers la fumée & les ruines, enlève les vivres qui lui restent. Et pendant que le feu consume les restes de sa maison, il apprête un ample festin; & se tournant vers ses compatriotes: mes freres, leur dit-il, il étoit juste que je fusse malheureux comme vous. Je ne m'applaudissois de voir mes biens conservés que pour les partager avec vous & avec ces Français à qui j'ai donné l'hospitalité. Maintenant tout est détruit; je ne reconnois le lieu où fut ma maison qu'aux cendres dont la terre est couverte: mais j'ai sauvé deux caisses de bled d'Inde, vous avez faim, je vous en donne une; elle suffira pour vous nourrir aujourd'hui; je serrerai l'autre pour mes hôtes, ma famille & pour moi.

Cependant la colonie essuya des révolutions qui

général qu'il signala les premiers jours de son gouvernement. On y vit arriver plus de dix-huit cents députés des nations septentrionales. Le traité fut conclu avec une pompe véritablement sauvage. Comme on alloit terminer les conférences, un des chefs s'avança, & tint ce discours qui décèle le caractère national. « Le grand ouvrage est achevé, & la hache va rester cachée au sein de la terre; l'arbre de la paix est planté sur une haute montagne, où toutes les nations pourront contempler ses rameaux. Si quelqu'un de nous sent renaitre quelque desir de vengeance, il fixera les yeux sur lui, & sentira aussitôt sa fureur s'éteindre ». Se tournant ensuite vers le gouverneur, il lui dit: « Mon père, ton cœur est satisfait, & le mien est aussi rempli de joie, car le cœur de ton fils ne fait qu'un avec le tien. Périsse le misérable qui se sentiroit encore altéré du sang de son propre frère. Nous fumons tous dans le même calumet, un même soleil nous éclaire, une même terre nous nourrit, & mon père, tu as applani sa surface; il n'y a plus de barrière qui nous sépare; nous sommes tous ta famille. Mes frères les Outaonacks ont été persuadés que la mort de plusieurs de nos compagnons étoit l'effet de tes sortilèges: ils m'ont député vers toi, pour te supplier d'écarter de toi, pendant leur retour, tous les fléaux qu'ils disent que tu tiens dans tes mains. Pour moi, qui suis chrétien, je sais qu'il n'est qu'un seul maitre de la vie des hommes, & ce maitre est Dieu. Je ne te demande donc point la vie, elle ne dépend pas de toi; je te demande un don plus précieux, un don qui est ta puissance; c'est ton cœur, ne me le refuse pas. Hélas! mon père, ton fils te parle pour la dernière fois. C'est en te venant visiter que j'ai gagné la maladie, qui m'arrêtera sans doute en chemin. Mais, puisque je t'ai vu, je ne me plains pas. Je parts; mes jambes peuvent à peine me porter. La mort m'attend à quelques journées d'ici. Mes derniers regards se tourneront de ton côté; ils te chercheront, & ne te trouveront pas; tandis qu'ils te contemplent encore, embrasse ton fils, & souviens toi de lui quelquefois. Adieu, mon père ».

J'ai cru devoir rapporter ce discours, pour donner une idée de l'éloquence des sauvages: les expressions les plus touchantes, & toujours ornées d'images, leur sont naturelles. Ils accordent les noms de père & de frère, avec autant de facilité que les Européens prodiguent le nom d'ami. Ononthier est le titre, par lequel ils désignent les gouverneurs de Quebec. Ce mot, dans leur langue, signifie, *mon père, donne-nous la paix*. Le chevalier de Callière ne négligea rien pour rendre plus durable la paix qu'il venoit de publier avec un pompeux appareil; & pour se conformer au style figuré de ces nations, il leur avoit annoncé, dans leur langage, qu'il avoit enfoui la hache, que lui seul connoissoit le lieu où elle étoit cachée, que lui seul auroit désormais le droit de s'en servir pour frapper celui qui troubleroit la paix de ses voisins; & qu'enfin s'il s'élevoit entr'eux quelques différends, ils n'avoient d'autres juges que lui. En effet, il les termina avec tant d'équité, qu'il ne consulta que la droiture de son cœur. Ces peuples n'avoient point de code; les conseils des vieillards, & les anciennes coutumes, leur tenoient lieu de loix. Voici quelques-uns de leurs usages: si un homme étoit blessé dans une querelle, l'offenseur en étoit quitte pour un présent; s'il périssoit de la main de son ennemi, l'assassin donnoit à ses héritiers des présens proportionnés à l'estime que le mort s'étoit acquise parmi les siens. Les femmes, surprises en adultère, étoient mutilées d'une manière horrible, & cette sévérité, autorisée dans des contrées où régnoit la polygamie, fait assez voir qu'au nord, comme au midi, le sexe le plus fort abuse toujours de son pouvoir pour opprimer le plus foible.

Ce traité, conclu par Callière, fut l'époque la plus brillante de son administration: elle suffisoit à sa gloire. M. de Vaudreuil suivit le même plan. Il étouffa dans sa naissance une guerre sanglante qui venoit de s'allumer entre les Outaouais & les Iroquois. Cette sage médiation ôtoit aux Anglais l'occasion de former une nouvelle ligue contre la France avec les cinq cantons. Cependant il voyoit avec douleur la culture languir & la population s'éteindre. Il proposa à la cour de faire transporter au Canada cette multitude de contrebandiers condamnés aux galères, dont le châtiment est plus onéreux à l'état qui les punit, qu'ils ne lui sont utiles. Mais la mort l'enleva au milieu de l'exécution. Les cendres de la guerre se réchauffèrent sous le gouvernement de M. de Beauharnois, & bientôt tout le nord de l'Amérique en fut embrâsé. Le reste de cette histoire offre toujours le même tableau: les sauvages toujours divisés entr'eux, les Anglais épuisant leur politique pour les soulever contre les Français: ceux-ci, dupes & victimes de leur bonne-foi, l'Iroquois passant d'un parti à l'autre, les secondant & les trahissant tour à tour; enfin le Canada, conquis dans la dernière guerre par nos ennemis, le brave & malheureux Mont-Calm, mourant les armes à la main, & cette immense contrée cédée à l'Angleterre par le traité de paix.

M. de Voltaire ne semble pas regretter cette perte. Si la dixième partie, dit-il, de l'argent, englouti dans cette colonie, avoit été employée à défricher nos terres incultes en France, on auroit fait un gain considérable. Cette réflexion est d'un citoyen philosophe. On ne peut nier cependant que le commerce des pelleteries, peu dispendieux en lui-même, ne fût une source de richesses. Les sauvages faisoient tous les frais de la chasse, & vendoient les plus belles peaux pour des instrumens grossiers; trésors qui leur étoient plus précieux que nos métaux & nos étoffes de luxe, qui ne sont que des richesses d'opinion. (*M. DE SACY*.)

On la croit, cette vaste contrée, à-peu près aussi étendue que l'Europe; les terres qu'on y a défrichées sont très-fertiles; il y vient de bon froment, qu'on sème au mois de mai, & qu'on recueille à la

fin d'août. La plupart des légumes, sur-tout les pois, y réussissent fort bien, & y sont excellens. Les bois sont remplis de vignes sauvages, de gibier, & d'animaux singuliers. Le castor est le plus utile par sa pelleterie, & le plus industrieux de tous. Les étangs, les lacs, les rivières, sont remplis de poissons. Le nombre des arbres, dont l'espèce est inconnue en Europe, est considérable; l'Erable y fournit une excellente liqueur; il distille de l'épinette blanche, un baume, appelé *térébenthine du Canada*, précieux pour la guérison des blessures, des maux de poitrine & d'estomac.

Les sauvages qui habitent ce pays sont rarement contrefaits, ont les yeux gros & noirs, sont rapides à la course, infatigables, & très-jaloux de leur liberté. Ils aiment l'eau-de-vie avec passion; mais dès qu'ils sont enivrés, ils deviennent furieux. Leurs guerres sont très-sanglantes; ils se servent à présent d'armes à feu. Les Français, établis au Canada, montoient au moins à 30,000. Les Canadiens Français, ou Créoles du Canada, sont bien faits, robustes, industrieux & braves; les femmes y sont belles, adroites, & très-spirituelles.

Ce pays a été abandonné à l'Angleterre par le traité de paix du 10 février 1763, & cette colonie, qui étoit de quelque importance pour la France, & que les circonstances firent céder, est aujourd'hui très-florissante entre les mains des Anglais. (*Masson de Morvilliers.*)

CANAL (le), ou LA MANCHE, c'est le nom qu'on donne ordinairement à la mer, qui sépare la France de l'Angleterre.

Canal de Briare, commencé sous Henri IV, & fini en 1642, joint la Loire auprès de Briare, & le Loing à Montargis. Son cours de 13 lieues est soutenu de quarante-une écluses, qui distribuent à droite & à gauche les eaux des étangs qui se trouvent à l'endroit le plus élevé de son cours. *Voyez* Canal de Montargis.

Canal de Languedoc, ou Canal Royal. Ce canal traverse la partie mérionale du Languedoc, & ouvre une communication de la Méditerranée avec l'Océan. Il commence à Cette, & se perd dans la Garonne, un peu au dessous de Toulouse. Il a 45 lieues de long, sur 30 pieds de large; c'est un ouvrage admirable & bien fait pour illustrer le siècle de Louis XIV. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est la voûte & la structure de l'endroit, appellé *Malpas*, qui est une montagne de roche dure qu'il a fallu percer pour faire un passage aux eaux. Ce canal fut commencé par M. Riquet en 1666, & achevé en 1681.

Canal de Malte, bras de mer dans la Méditerranée, entre l'île de ce nom & la côte de Sicile.

Canal de Montargis; M. le duc d'Orléans l'a fait faire en 1720, parce que le Loing n'étoit plus praticable, depuis Montargis jusqu'à la Seine. Il continue le canal de Briare.

Canal d'Orléans, entrepris en 1682, & fini en 1692, commence à la Loire, 2 lieues au-dessus d'Orléans, joint le Loing au-dessus de Montargis, & confondu avec ce dernier, se rend dans la Seine, un peu au-dessus de Moret. Son cours de 18 lieues est soutenu de trente écluses.

Canal de Pico, détroit de l'Océan oriental, entre les terres d'Yesso & de Siuat-en-Eilande, au nord du Japon. Les Portugais & les Hollandois l'ont découvert il n'y a pas bien long-tems.

Canal royal, à la Chine, autrement le grand canal; il traverse tout l'empire, depuis Canton, jusqu'à Pekin, dans une étendue de plus de 500 li. *Voyez* Chine.

Canal de Saint-George, entre le pays de Galles & l'Irlande.

Canal de Sainte-Barbe. On nommoit ainsi le bras de mer, qu'on nomme aujourd hui *mer vermeille*, lorsque la Californie étoit réputée être une ile. (*R.*)

Canal de la Tortue, bras ou détroit de la mer du nord, en Amérique, entre les iles de St-Domingue & de la Tortue.

CANANOR, petit royaume d'Asie, avec une ville qui porte le même nom, sur la côte de Malabar, appartenant aux Portugais. *Long.* 95, 45; *lat.* 12, 15.

* La ville est grande, & a un port très-large & très-sûr. Elle a été bâtie par Almeyde, vice-roi de Portugal, dans les Indes. Laurent de Britto, qui en fut depuis commandant, s'acquit une gloire immortelle dans le siége qu'il soutint contre les armées de Calicut & de Cananor, qui furent contraintes d'en lever le siége. Les Hollandois s'en emparèrent en 1664, & y ont un comptoir. Elle est dans un terroir qui produit en abondance du poivre, du cardamone, du gingembre, des mirobolans, & des tamarins, dont il se fait un grand trafic.

Le royaume est gouverné par un roi, qui peut lever de nombreuses armées. Ses sujets sont pour la plupart Mahométans. (*R.*)

CANAPEYES, nom qu'on donne à une nation sauvage de l'Amérique méridionale, qui habite une partie de la nouvelle Grenade.

CANAPLES, petite ville de France en Picardie, entre Amiens & Dourlens, avec titre de marquisat, à 4 lieues n. d'Amiens, & 3 s. de Dourlens.

CANARA, royaume d'Asie, sur la côte de Malabar, habité par des peuples idolâtres. Leur couleur est d'un brun, tirant sur le noir. Le petit peuple y est très-misérable; le pays cependant abonde en bétail, en poivre, en palmiers, en fruits & en riz noir, qui est meilleur & plus sain que le blanc. Mangalor en est la capitale.

CANARIES (les iles), îles de l'Océan, ainsi nommées de la plus grande: elles étoient connues des anciens, sous le nom d'*îles Fortunées*. On en compte sept, qui sont celle de Palme, de Fer, Gomero, Ténériffe, la grande Canarie, Fuerte-Ventura, & Lancerote: on pourroit encore y en ajouter quelques autres moins considérables. La

moins éloignée des côtes d'Afrique en est à 40 lieues. Elles furent négligées jusqu'en 1417, que Jean de Bétancourt, gentilhomme Normand, du pays de Caux, s'empara de celles de Lancerote & de Fuerte-Ventura, pour Jean, roi de Castille. Les autres furent découvertes, & prises par les Espagnols. Le terroir y est bon & fertile en tout ce qui est nécessaire à la vie. On y a semé de toute espèce de grains, qui ont parfaitement réussi. La vigne sur-tout y produit un vin délicieux. On y cultive aussi des cannes de sucre. On y recueille de l'orcal, & de la poix qui ne fond point au soleil; il y a des mines de fer, des fruits de toutes les espèces, & beaucoup de bestiaux. Dans plusieurs endroits de ces îles on fait jusqu'à deux moissons par an. Les oiseaux de Canarie, qu'on nomme *serins*, & qui naissent en France, n'ont ni le chant si doux, ni le plumage si beau & si varié que dans le lieu de leur origine.

Outre les végétaux & les herbes potagères, ces îles produisent aussi des coches, des goyaves, des courges, des oignons d'une rare beauté, & une variété infinie de fleurs. Les côtes & les rivières sont extrêmement poissonneuses; le maquereau y est d'une prodigieuse abondance, & l'esturgeon n'y est guères moins commun. Lancerotta est particulièrement renommée pour ses chevaux; la grande Canarie, Palme, & Ténériffe pour leurs vins; Fuerta-Ventura pour la quantité de ses oiseaux de mer, & Gomera pour ses daims. Les habitans sont robustes, bazannés, courageux, vifs, subtils, & grands mangeurs. On n'y souffre que la religion catholique. Ces îles appartiennent aux Espagnols. *Long.* entre le premier & le 7e degré, & entre le 26e & 30 degrés de latitude septentrionale. (*M. D. M.*)

CANARIE (la grande), est à-peu-près de douze milles de long, & autant environ de largeur. C'est la principale des îles du même nom, étant le siège de la justice & du gouvernement. La cour souveraine est composée du gouverneur & de trois auditeurs, qui sont en possession de toute l'autorité, & qui reçoivent les appels de toutes les autres îles.

La ville se nomme *Ciudad das Palmas*, ou *Palme* ou *Canarie*. La cathédrale est magnifique; les offices & dignités y sont en grand nombre. La ville est grande, bien bâtie, & presque tous les habitans fort riches. Le sable, dont l'île est couverte, rend les chemins si propres, qu'après la moindre pluie, on y marche communément en souliers de velours. L'air est tempéré; on n'y connoît jamais l'excès du froid ni du chaud. On recueille deux moissons de froment, l'une en février, & l'autre en mai. Le pain est excellent, & blanc comme la neige. On compte dans la grande Canarie trois autres villes; savoir, Tole, Galder, & Guia. On compte dans la ville de Canarie environ douze mille habitans. Elle a quatre couvens, les Dominicains, les Récollets, les Cordeliers, & les Bernardines. L'enceinte de la ville est d'une bonne lieue. Le mouillage du port est très-bon. Le château, bâti sur une montagne, met cette place en état de défense. (*M. D. M.*)

CANAVEZ, ou CANAVOIS. *Voyez* YVRÉE.

CANCALE, ville de France, dans la haute-Bretagne, sur le bord de la mer. Outre la rade qui est fort bonne, elle a un petit havre. On pêche sur les côtes une si grande quantité d'huîtres, qu'on dit en proverbe: *Il faut l'envoyer à Cancale manger des huîtres*, pour dire, *il faut l'envoyer promener*. Les Anglois y débarquèrent sans succès en 1758. Elle est à 3 lieues e. de Saint-Malo, 79 o. de Paris. *Long.* 15', 48"; *lat.* 48', 40", 40"'.

CANCE, rivière de France, dans le Vivarais, qui se jète dans le Rhône.

CANCHE, rivière de France, en Picardie, qui prend sa source en Artois, à 7 lieues d'Hesdin, & se jète dans la mer à Estaple. Elle est navigable depuis Montreuil.

CANCHES, sauvages de l'Amérique méridionale, au Pérou, près de Cusco. Ils sont d'un naturel doux, industrieux, & ennemis de la tromperie. Le travail ne les rebute point; ce sont eux qui ont creusé les mines de cette contrée. Leur terroir est fertile en froment, en maïs, abondant en divers oiseaux, & leurs rivières sont très-poissonneuses. Ces peuples sont riches en brebis du Pérou.

CANCHEU, ou CANTCHEOU, grande ville de la Chine, dans la province de Kiangsi, capitale d'un pays qui porte le même nom. Entre autres choses qu'on y ramarque, il s'y trouve un puits qui se remplit & se sèche deux fois en vingt-quatre heures. Cette ville, qui est gouvernée par un vice-roi, est fort marchande, & a douze moindres villes sous elle. Elle a, sur le Can, un pont bâti sur cent trente bateaux. *Long.* 133, 32; *lat.* 25, 53.

CANCIVEN, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Jengan, huitième métropole la province. Elle est plus occidentale que Pékin de 8 d. 16 m., par les 37 d. 20 m. de *latitude*.

CANDADI, petit pays d'Espagne, dans l'Estramadoure.

CANDAHAR, grande & forte ville d'Asie, capitale de la province du même nom, sous la domination du roi de Perse, aux frontières des états du Mogol. *Long.* 85; *lat.* 33.

Cette ville est très-commerçante & très-riche. Elle est défendue par deux citadelles. Les Guèbres & les Banians y sont en grand nombre, & la garnison ordinaire monte à près de dix mille hommes. Son terroir est très-fertile, & fournit en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie.

La province de Candahar est bornée au nord par le pays de Balk, à l'est par la province de Cabul, au sud par celle de Bukor & le Segestan, à l'ouest par d'autres provinces de Perse. Elle est petite & montagneuse; du côté de la Perse, le terroir est très-stérile. Il y a quelques petits rajas dans les montagnes; on les laisse vivre en liberté moyennant de légers tributs. (*R.*)

CANDAU, petite ville de Pologne, dans le duché de Courlande, à neuf milles de Mitau.

CANDÉ, petite ville de France, en Touraine, au confluent de la Loire & de la Vienne. Il y a une collégiale.

CANDÉ, petite ville & baronnie de France, à 6 lieues o. d'Angers.

CANDÉ, village de France, près de Loudun, où il y a des eaux minérales bonnes contre les obstructions.

CANDEIL, abbaye de France, ordre de Cîteaux, fondée en 1152, au diocèse & à 4 li. f. o. d'Alby.

CANDELARO, rivière d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate. Elle se jète dans le golfe de Manfredonia.

CANDELOR, ville de la Turquie, en Asie, près de la côte de Natolie.

CANDENOSS, ou CANDENOES, île de l'empire Russe à l'entrée de la mer Blanche. Elle commence au 66e degré 48 minutes de latitude, & se termine au 69e. Sa plus grande largeur est d'environ soixante-douze wersts, & sa longueur est de deux cent trente. Le werst est à-peu-près le tiers d'une de nos lieues Elle est en partie couverte de forêts. On nomme cap Kandenoss la pointe septentrionale de cette île. (*R.*)

CANDIANO, petite rivière d'Italie, dans la Romagne qui fait partie de l'état de l'Eglise.

CANDIE, ou CRETA, île considérable d'Europe, dans la mer Méditerranée, dont la capitale porte le même nom. L'île a environ 80 lieues de longueur, & 200 de circonférence : elle est aux Turcs. *Long.* 42, 58; *lat.* 35, 20.

Cette île, au sud de l'Archipel, se nommoit autrefois *le royaume de Crète*, & avoit ses rois particuliers. Quoiqu'elle ne soit pas trop bien cultivée, elle fournit cependant au commerce des grains, des vins délicieux, des huiles d'olive, de la laine, de la soie, du miel délicieux, qui sent le thym, &c.

On y nourrit beaucoup de volailles, de pigeons, de moutons, de bœufs & de cochons. Les tourterelles, les perdrix rouges, les bécasses, les becfigues, les lièvres, y sont en grande quantité. La viande de boucherie y est très-bonne, hormis pendant l'hiver. Les chevaux sont pleins de feu & très-rapides; ils gravissent les rochers, & en descendent avec une vitesse qui étonne. L'air y est très-bon, & les eaux excellentes. Il n'y a point de rivière qui puisse porter bateaux, mais seulement quelques gros ruisseau, comme l'Armiro & l'Istonia, au bord duquel on trouve l'arbre *léandro*, dont le bois & les feuilles sont un poison qui rend l'eau très-dangereuse en été. Les Grecs sont une bonne partie de la population, & les habitans passent pour de très-honnêtes gens, quoiqu'ils aient été fort décriés chez les anciens. On n'y voit aujourd'hui, ni gueux, ni mendians, ni voleurs de grands chemins, ni assassins. Aujourd'hui, on ne peut voir sans commisération les Grecs modernes sous la domination des Turcs. Leur despotisme stupide & insupportable n'a cependant pas pu éteindre encore l'esprit de cette nation célèbre; il n'est peut-être pas de preuve plus forte que c'est le gouvernement seul qui fait éclore le génie d'un peuple, & forme les grands hommes.

Cette île, par son heureuse position, pour ainsi dire entre l'Europe, l'Asie & l'Afrique, pourroit être d'une grande importante pour le commerce. Elle est divisée en trois départemens, dont le principal est celui de la ville de Candie; le second est celui de la Canée, où il y a un pacha, & le troisième celui de Retimo, où il y a aussi un pacha. Cette île est à 500 lieues de Marseille, 200 de Constantinople, 130 de Damiette, 100 de Chypre, 24 de Milo, 18 de Cerigo. Candie en est la capitale. (*M. D. M.*)

CANDIE, ville très-forte, capitale de l'île de même nom, bâtie sur les ruines de l'ancienne Héraclée Elle n'est plus ce qu'elle étoit sous la domination des Vénitiens. Son port aujourd'hui n'est bon que pour des barques: il y a un archevêque Grec, qui est le métropolitain de toute l'île. On y trouve aussi des Juifs, des Arméniens, & quelques familles Françaises, avec un vice-consul. Candie est sur la côte septentrionale de l'île, dans une plaine très-fertile. Les Turcs la prirent sur les Vénitiens, le 16 septembre 1669, après plus de trois ans de siége, pendant lequel ils perdirent sept pachas, quatre vingts officiers, & plus de dix mille quatre cens janissaires, sans compter les autres troupes. Les Vénitiens l'assiégèrent en vain en 1692. Cette grande ville, si riche & si peuplée avant d'appartenir aux Turcs, ne seroit aujourd'hui qu'un désert, sans le quartier du marché où les meilleurs habitans se sont retirés. *Long.* 42, 58; *lat.* 35, 18, 45. (*M. D. M.*)

CANDIE (la nouvelle), forteresse de l'île de ce nom, à environ une lieue de la capitale. Les Turcs la laissent tomber en ruines.

CANDISCH, province d'Asie, dans les états du grand Mogol, dont la capitale est Brampour. Elle est très-peuplée, très-riche, & abonde en coton, en riz & en indigo.

CANDY, grand royaume d'Asie, dans l'île de Ceilan, dont il occupe le milieu & la plus grande partie. Ce royaume est naturellement fortifié à cause des hautes montagnes, & des défilés dont il est rempli. Le riz est la principale nourriture des habitans; les espèces de riz sont différentes, les unes ne mûrissent qu'en six mois, les autres en quatre, en trois, &c. Ces sortes de riz doivent toujours être couverts d'eau, quand ils sont ensemencés, & on se règle sur la quantité d'eau qu'on a pour le choix de la semence. Les peuples de ce royaume sont si industrieux, qu'il n'y a pas jusqu'aux collines & aux montagnes qu'ils ne mettent sous l'eau; pour cet effet, ils les coupent en amphithéâtres, dont les siéges ont au moins trois pieds

de large & huit au plus. Les réservoirs d'eau font tout en haut ; de là on les fait tomber sur les premiers rangs, qui en recevant ce qu'il leur en faut, laissent couler par degrés le surplus aux autres rangs. Le peuple est idolâtre, aussi bien que le roi, qui est fort puissant & fort respecté : il a seul le droit de s'asseoir dans une chaise à dos. Ce pays est arrosé par de grandes & oombreuses rivières, qui pour la plupart ne sont pas navigables à cause des rochers dont leur lit est semé ; le poisson y est d'autant plus abondant, que ces peuples sont plus livrés à l'agriculture qu'à la pêche. *Voyez* l'article CEILAN. (*M. D. M.*)

CANDY, ville capitale du royaume de même nom, dans l'île de Ceylan, en Asie. Les Portugais l'ont souvent brûlée dans le tems qu'ils étoient maîtres de la côte, ce qui obligea le roi, vers l'an 1660, de transférer sa cour à Dilige. Les maisons en sont fort basses & très-mal meublées. Cette ville n'a d'autres fortifications qu'un rempart de terre du côté du sud, qui est l'endroit où les avenues sont le plus ouvertes ; au sud & à un quart de lieue de la place coule la grande rivière de Tawilgange, qui vient du Pic d'Adam. (*M. D. M.*)

CANÉE (la), ville forte & considérable de l'île de Candie, avec un port. *Long.* 41, 43 ; *lat.* 35, 30 C'est la seconde place de l'île, & la résidence d'un pacha. On y compte environ quinze cents Turcs & deux mille Grecs, quelques Juifs, & quelques marchands François, qui ont leur consul. Le port feroit assez bon s'il étoit entretenu. Les environs de la ville sont admirables ; ce ne sont que des forêts d'oliviers, entrecoupés de champs, de vignes, de jardins & de ruisseaux, bordés de myrtes & de lauriers roses. Le grand revenu de la ville consiste en huiles d'olive, dont on fait le savon, en cire & en bled.

CANELLE (le pays de la), grande contrée de l'île de Ceilan. L'arbre qui fournit la canelle, & qui y abonde, lui a donné son nom. Il y a des mines de pierres précieuses très-riches, telles que les rubis, les saphirs, les topases, &c.

Ce pays étoit appellé ci-devant le *royaume de Cota* ; il renferme un grand nombre de *corlas* ou cantons, dont les principaux sont occupés par les Hollandais qui sont maitres de la côte. La richesse du pays consiste en l'arbre de canelle, dont il y a de grandes forêts, & elle y est de la plus excellente qualité. Le canelier vient si vite, que les habitans sont obligés par une loi d'entretenir les chemins & de les nétoyer ; si on négligeoit un an de le faire, les bois deviendroient si épais qu'on ne pourroit plus y passer. Les possessions Hollandaises comprennent cinq villes, quelques forts, & un grand nombre de ports ; le reste du pays est habité par les insulaires. (*M. D. M.*)

CANES, petite ville & port de France, en Provence, sur le bord de la mer Méditerranée, avec un château.

CANET, petite ville de France, dans le comté de Roussillon, près de la Méditerranée.

CANETA, petite rivière d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure : elle se jète dans le golfe de Tarente.

CANETO, petite ville d'Italie, au duché de Mantoue, sur l'Oglio. *Long.* 27, 55 ; *lat.* 45, 10. Elle fut prise par les Impériaux en 1701, reprise par les François en 1702, reprise encore par les Impériaux, ensuite par les François en 1705. C'est l'ancienne *Bedriacum*, où Vitellius défit Othon, & où il fut lui-même défait par les lieutenans de Vespasien.

CANGIVOURAN, ville de la presqu'île de l'Inde en deçà du Gange, capitale du royaume de Carnate. C'étoit autrefois une ville célèbre qui renfermoit dans ses murs plus de trois cent mille habitans, si l'on en croit les Indiens. On y voit encore de grandes tours, des temples, des salles publiques, &c.

CANGOXUMA, ville d'Asie, de l'empire du Japon, dans l'île de Ximo, au royaume de Bunho.

CANGRI, petite contrée d'Asie, dans la Natolie, dont la capitale, qui est sur le fleuve Zacarat, porte le même nom.

CANGRIA, ville de la Turquie en Asie, dans la Natolie Elle est aujourd'hui à demi ruinée.

CANICIA, contrée d'Afrique, en Barbarie, entre Alger & Tunis.

Elle est fertile. Ses habitans vivent sous des tentes, campent aux lieux où ils trouvent les meilleurs pâturages, & sont presque toujours en guerre avec les Algeriens.

CANICLU, contrée d'Asie, dans la grande Tartarie, à l'ouest du Tibeth. Les habitans sont idolâtres. Elle a un roi, tributaire du grand kam. Les animaux sauvages sont les lions, les tigres, les ours, les cerfs, les daims, les chevreuils & le gadderi qui porte le musc. Il n'y croît point de vin ; mais on y brasse une espèce de biere avec du froment & du riz. Il y croît du clou de gérofle, du gingembre, de la canelle, & autres aromates, &c. On trouve aussi dans le pays de très-belles turquoises, & un lac où les perles sont, dit-on, en si grande quantité, que leur prix tomberoit bientôt s'il n'étoit défendu sous peine de la vie d'y pêcher sans permission.

CANIGOU, fameuse montagne de Roussillon, la plus haute des Pyrénées : elle a 1442 toises de hauteur. (*R.*)

CANIGOU (Saint-Martin de), abbaye réguliere de Bénédictins, en Roussillon, à 2 lieues s. e. de Ville-Franche, sur une montagne. *Long.* 20, 7 ; *lat.* 42, 31.

CANINA ville & territoire de la Turquie en Europe, dans l'Albanie.

CANISCHA, bourg & ci-devant forteresse de la basse-Hongrie, aux frontières de la Stirie. Il est dans un terrein marécageux qu'inondent les eaux du Canischa. L'empereur Léopold en fit raser les fortifications en 1702.

CANISTRO, petite ville de la Turquie, en Europe, dans la Macédoine, près du cap de même nom, sur la côte de l'Archipel.

CANNARES, nation sauvage de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Quito. Ces Indiens sont beaux & bien faits; cette province est longue, large, mais un peu froide : elle est arrosée de plusieurs rivières & ruisseaux, & pourroit être d'une grande fécondité. Le gibier y est très-abondant; il s'y trouve des mines d'or. Le froment, l'orge, & la vigne y réussissent bien.

CANNAL (Saint), petite ville de France, dans la Provence, à une lieue s. e. de Lambesc.

CANNES, ville autrefois, aujourd'hui village d'Italie, au royaume de Naples, dans la Pouille. Il est situé près de l'Ofante, au-dessous de Canosa. Ce village, nommé aujourd'hui *Canna distrutta*, est fameux dans l'histoire par la bataille qui s'y donna l'an de Rome 536 & 216 avant Jesus-Christ, entre les Carthaginois & les Romains, & où ces derniers furent entièrement défaits. Le sol y offre encore des ruines de l'ancienne Cannes. (*R.*)

CANNES, petite ville de France, en Provence, dans la Viguerie, & à 4 lieues s. de Grasse, sur la côte de la Méditerranée, avec un port & un château.

CANNES (les) abbaye de France, au diocèse de Narbonne. Elle est de l'ordre de Saint Benoit, & vaut 4000 liv. (*R.*)

CANNETTE, petite ville de l'Amérique méridionale au Pérou, dans la vallée de Guarco; le terroir y est si fertile en froment, qu'on en transporte tous les ans une grande quantité dans les autres cantons de l'Amérique.

CANNEY, île d'Ecosse, l'une des Westernes. Elle est fertile en bled & en pâturages; ses côtes abondent en morue.

CANNIBALES. *Voyez* CARAÏBES & ANTILLES.

CANNIS-METGARA, petite ville d'Afrique dans la plaine de Zagua, à 15 milles de Fez, vers le couchant. Le terroir y est très-fertile, & les habitans sont adonnés à l'agriculture.

CANNOBIO, petite ville d'Italie au duché de Milan, sur le lac majeur, aux frontières de la Suisse. Elle a un château.

CANNS, rivière d'Angleterre dans la province de Westmorland, qui va se jeter dans la mer d'Irlande.

CANO, ou ALCANEM, royaume d'Afrique dans la Nigritie, avec une ville qui porte le même nom. Les habitans trafiquent en troupeaux, & s'appliquent au labourage. Il y a des déserts & des passages dangereux à cause des voleurs.

Ce royaume est borné au nord par les Terga & le désert des Lumptunes, à l'orient par le royaume de Bornou, au midi par ceux de Zamfara ou Pharan, de Zeg-Zeg & de Cassena ou de Ghana, & à l'occident par celui des Agadès. La capitale qui est la seule ville que l'on y connoisse est vers le milieu du pays.

CANOPINA, petite ville d'Italie dans l'état de l'Eglise.

CANOPOLI, rocher sur la côte de la Morée, à 3 lieues de Cotichi. Il y a une tour ruinée sur le haut de ce rocher, avec les débris d'une ville dont on ignore le nom. Au pied du même rocher est une source d'eau chaude, salée & bitumineuse, qui va se décharger dans la mer, à une brasse ou deux de l'endroit où elle naît.

CANOSA, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la province de Bari. C'étoit autrefois le siège de l'archevêché établi aujourd'hui à Bari. Cette ville a été ravagée par un tremblement de terre, en 1694. (*R.*)

CANOURGUE (la), petite ville de France dans le Gevaudan, au diocèse & à 5 lieues o. de Mende.

CANSTADT, petite ville d'Allemagne en Suabe, sur le Necker, au duché de Wirtemberg. Elle est dans un terroir fertile en très-bons vins & en pâturages. Il y a aussi des bains & une fabrique d'indiennes.

CANTAL, haute & fameuse montagne de France, en Auvergne, près de Saint-Flour & d'Aurillac. Elle est presque toujours couverte de neiges; l'endroit nommé le *plomb de Cantal*, est de 993 toises au-dessus du niveau de la mer. (*R.*)

CANTARA, ou CANTARO, rivière de Sicile dans la vallée de Demona. Il y en a une autre de même nom en Sicile, dans la vallée de Noto.

CANTAZARO, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure. *Long.* 34, 35; *lat.* 38, 59.

CANTCHEU. *Voyez* CANCHEU.

CANTECROIX, bourg & petite contrée des Pays-Bas, dans le Brabant Autrichien, avec titre de principauté, à 2 li. s. e. d'Anvers. (*R.*)

CANTILLANA, petite ville & comté d'Espagne dans l'Andalousie, sur le Guadalquivir.

CANTIMPRÉ, abbaye régulière d'hommes, ordre de Saint-Augustin, dans un fauxbourg de Cambrai.

CANTON. *Voyez* QUANTON.

CANTORBERY, ville d'Angleterre, capitale du comté de Kent, sur la Stoure. *Long.* 18, 38; *lat.* 51, 17.

Son archevêque est primat de toute l'Angleterre, & premier pair du royaume; il fait sa résidence à Lambeth, sur la Tamise, vis-à-vis Westmister. Saint Augustin, apôtre de l'Angleterre dans le VI[e] siècle, en fut le premier évêque. Cette ville étoit autrefois une des plus belles & des plus florissantes de l'Angleterre, mais elle a bien perdu de son ancienne splendeur. On y compte quatorze paroisses, sans parler de sa superbe cathédrale. Elle a une école royale, plusieurs hôpitaux, & diverses fabriques d'étoffes, établies par des réfugiés François. Cette ville, nommée par les anciens *Durovernum*, a deux marchés par semaine, & elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 8

N. e. de Rochester, 15 n. o. de Calais, 18 e. p. f. de Londres. (*R.*)

CANUBIN, monaftère fameux du mont Liban, où le patriarche des Maronites fait fa réfidence; lui & fes religieux font Catholiques-Romains. Ils cultivent très-bien les terres des environs, & exercent avec plaifir l'hofpitalité envers les étrangers de toutes les nations. Il y a dans l'églife trois cloches que l'on fonne librement, ce qui eft un grand privilège dans l'Orient. Il eft à 10 lieues e. de Tripoli.

CANZON, petite ville d'Italie dans le duché de Milan au comté de Come.

CANZULA, ville maritime d'Afie au Japon, dans l'île de Niphon, fur la côte orientale du golfe d'Iedo. (*R.*)

CAO, ville de la Chine dans la province de Chann-ton, au département d'Yencheu; deuxième métropole de la province.

CAO, ville de la Chine dans la province de Su-chuen, au département de Siucheu; c'eft la quatrième métropole de la province.

CAO, ville de la Chine dans la province de Honan, au département de Honan; fixième métropole de la province.

CAO, ville de la Chine fur un lac de même nom, dans la province de Kiang-nan.

CAOCHEU, ou TCHAOTCHEOU, ville de la Chine dans la province de Huan-ton.

CAOMIE, ville de la Chine dans la province de Chann-ton.

CAOMING, petite ville de guerre de la Chine dans la province de Younnan.

CAOMING, ville de la Chine dans la province de Canton.

CAOPING, ville de la Chine dans la province de Channfi, au département de Ce; troifième grande cité de la province.

CAORA, rivière de l'Amérique méridionale.

CAORIE, petite île du golfe de Venife, fur les côtes du Frioul; l'air y eft mal-fain. Il y a une ville de même nom, avec un évêché fuffragant de Venife. *Long.* 30, 30; *lat.* 45, 45.

CAOTANG, petite ville de guerre de la Chine dans la province de Chann-ton, fur la rivière de Mingto.

CAOURS, ou CAVOURS, petite ville de Piémont au pied d'une montagne, fur laquelle eft bâtie une fortereffe. Elle eft à 4 lieues f. e. de Pignerol.

CAP, ou PROMONTOIRE; ce mot eft dérivé de l'Italien *capo*, qui veut dire *tête* en cette langue. C'eft une pointe de terre qui s'avance dans la mer.

CAP-D'ANZIO, dans la mer Méditerranée, fur la côte d'Italie, auprès de la partie méridionale de l'embouchure du Tibre.

CAP DES ARÉCIFFES, ou DES ROCHERS, en Afrique, dans la Caffrerie.

CAP D'ARICA, fous le dix-neuvième degré de latitude méridionale, dans la mer du Sud.

CAP BARATTE, dans la mer Méditerranée, au-deffus de Livourne.

CAP BLANC, en Afrique, fur la côte de Nigritie, un autre fur la côte occidentale d'Afrique, au nord de l'île d'Arguin, à 20 d. 30'. de latitude. Il y a plufieurs autres caps de ce nom.

CAP BOJADOR, en Afrique, dans le Biledulgerid, fur l'Océan Atlantique.

CAP BON, en Barbarie au royaume de Tunis.

CAP DE BONANDREA, en Barbarie, fur la côte de Barca.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. Ce cap eft à l'extrémité méridionale de l'Afrique; les Portugais le découvrirent; depuis les Hollandois y bâtirent un fort & s'y établirent en 1650. Ils exigent un péage des autres nations qui y abordent. Il peut y avoir environ trente lieues de pays habitées par les Hollandois & par des François réfugiés. Il y croît du froment & de l'orge en abondance, ainfi que différentes fortes de légumes & de fruits. On y a planté des vignes qui produifent du vin mufcat très-eftimé. *Long.* 37, 45; *lat. mérid.* 33, 45, 15.

Ce pofte produit tous les ans un gros revenu aux Hollandois, à caufe des commodités, des vivres & des munitions que les vaiffeaux des différentes nations y trouvent, & de la grande quantité de cuirs & de beurre qu'ils ont prefque pour rien des fauvages des environs. La compagnie des Indes d'Angleterre abandonna ce pofte pour celui de Sainte-Hélène, qui n'eft pas, à beaucoup près, fi heureufement fitué. Il y a dans le fort Hollandois un magnifique hôpital où les vaiffeaux envoient leurs malades auffi-tôt qu'ils font arrivés, & où ils trouvent de nouveaux hommes à leur place. Les jardins qui font près du fort, font délicieux, & offrent abondamment des raffraîchiffemens de toute efpèce pour tous ceux qui vont aux Indes, ou qui en reviennent.

Les parages du Cap de Bonne-Efpérance font très-orageux, & les vents qui y font prefque continuels, y font communément très-violens. La ville du Cap eft affez confidérable, & régulièrement bâtie (*R.*)

CAP BRETON. *Voyez* ILE ROYALE.

CAP BRETON, bourg maritime de France, élection des Landes, à 3 lieues n. de Bayonne. Les habitans font bons marins, & fes fables produifent d'excellent vin.

CAP DE BUSCH. *Voyez* TÊTE DE BUSCH.

CAP DE CAMERONES, en Afrique, fur la côte du royaume de Biafara, dans la mer de Guinée.

CAP CANDENOSS. *Voyez* CANDENOSS.

CAP CÉFALU, fur la côte méridionale de la Sicile.

CAP CHARLES, dans la Terre Arctique, au pays de Labrador, près du détroit d'Hudfon.

CAP CHARLES, en Amérique, dans la Virginie, & à la bouche du golfe de Chefapeack.

CAP DES COLONNES, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure.

Cap de Cornouailles, en Angleterre, dans la province de même nom ; il sépare la Manche du canal de Saint-George.

Cap de Corrientes, dans le Mexique, sur la mer Pacifique.

Cap Corse, dans l'île de même nom. C'est celui qui s'avance le plus vers le nord de toute l'île.

Cap de Creuz, en Espagne, dans la Catalogne.

Cap Croisette, dans la Méditerranée, sur la côte de Provence.

Cap de Cruz, en Amérique, dans l'île de Cuba.

Cap de Cruz, dans l'Amérique septentrionale, sur la côte de la Floride, au golfe du Mexique.

Cap Désiré, dans l'Amérique méridionale & dans la Terre de Feu, à l'entrée méridionale du détroit de Magellan.

Cap désiré, dans la grande mer des Indes, vers les iles Moluques, dans la partie méridionale de la terre des Papous.

Cap aux Diamans, montagne fort haute qui borne la ville de Quebec en Canada du côté de l'ouest, & sur laquelle il y a une redoute. On lui a donné ce nom, parce qu'on y a trouvé dans le commencement beaucoup de diamans tous taillés, & plus beaux que ceux d'Alençon : aujourd'hui il est très-rare d'y en trouver.

Cap du Diamant, ou des Diamans, dans les Indes, sur la côte orientale de l'île de Sumatra.

Cap Elisabeth, sur la côte nord du détroit d'Hudson.

Cap Falso, en Afrique, dans la partie méridionale de la Caffrerie, près du cap de Bonne-Espérance dont il fait partie.

Cap de Faro, en Sicile, dans la vallée de Demona, à l'entrée septentrionale du phare de Messine.

Capo-Figalo, en Turquie, dans la Livadie, à l'endroit où le golfe de l'Arta se joint au golfe de Venise.

Cap-François, grande, riche & considérable ville d'Amérique, dans la partie de l'île de Saint-Domingue, qui appartient aux François. Elle est située sur la côte septentrionale de l'île. Cette ville est bien bâtie, fort peuplée, & elle a un port très-fréquenté. Les établissemens du Cap fournissent une grande quantité de sucre de la meilleure qualité, beaucoup de café & d'indigo.

La baye n'est ouverte qu'au seul vent de nord-est. L'entrée en est très-bien fortifiée ; la situation du Cap est dans une plaine peuplée & fertile. Le Cap, ou Cap-François, est presque au milieu de la côte qui borde cette plaine, & cette ville se peuple, s'agrandit & s'embellit tous les jours, quoique ce climat soit fatal aux Européens qui s'abandonnent aux plaisirs, & y boivent des liqueurs fortes. Il y a un conseil souverain. *Voy.* Saint-Domingue. (*R.*)

Cap Frio, ou Cap Froid, en Amérique, sur la côte méridionale du Bresil.

Cap Fromentel, au nord-est de l'île Majorque.

Cap Froward, en Amérique, sur la côte septentrionale du détroit de Magellan.

Cap de Gate, dans la Méditerranée, sur la côte orientale du royaume de Grenade.

Cap de Gardafuy, en Afrique, sur la côte d'Ajan, vers l'île de Socotora, vis-à-vis de l'Arabie Heureuse.

Cap d'Henriette-Marie, vers le détroit d'Hudson.

Cap Henri, en Amérique, dans la Virginie, aux bouches du golfe de Chesapeack.

Cap Horn, c'est le plus méridional de la Terre de Feu, & le plus sûr pour entrer dans la mer du Sud. (*R.*)

Cap de l'Infant, sur la côte d'Afrique, 14 lieues au nord-d'est-quart-d'est du cap des Aiguilles.

Cap de Leucate, dans la Méditerranée, sur la côte du Roussillon.

Cap de Lopez Gonzalez, en Afrique, sur la côte de Guinée, au sud-est de l'île de Saint-Thomé.

Cap de Melasso, en Sicile, dans la vallée de Demona.

Cap de Melle, dans la Méditerranée, sur la rivière de Gènes.

Cap Mendocin, en Amerique, dans la Californie.

Cap Mesurado, ou Miserado, en Afrique, sur la côte de Guinée.

Cap Mizène, dans le golfe de Naples.

Cap de Montenègre, dans la Méditerranée, au-dessus de Livourne.

Cap Morreno, dans l'Amérique méridionale, sous le 23e d. 45' de *latit. mérid.*

Cap de Natal, en Afrique, sur la côte septentrionale de l'île de Madagascar.

Cap-Nègre, en Afrique, sur la côte occidentale de la Caffrerie, au pays de Molemba.

Cap-Nègre, dans la Méditerranée, dans le golfe de Narbonne.

Cap-Nègre, sur la côte occidentale de la Caffrerie, au royaume de Mataman, ou de Climbée.

Cap Noir, dans l'Amérique méridionale, & dans la Terre de Magellan, à l'entrée de la mer Pacifique.

Cap de Non, en Afrique, au royaume de Maroc.

Cap Nord, en Norwège sur la côte de l'Océan septentrional, dans la Finmarche.

Cap de Nord, nom donné par les navigateurs François au cap de la Guyane.

Cap du Nord, partie septentrionale de l'île du cap Breton, dans l'Amérique septentrionale.

Cap d'Oby, en Moscovie, au pays des Samoïèdes.

Cap d'Oropeso, dans la Méditerranée, sur la côte orientale de l'Espagne.

Cap d'Orteguerre, en Espagne, dans la Galice.

Cap de Palmeyras, dans l'Inde, de-çà le Gange, au royaume de Golconde.

Cap des Palmes, en Guinée, à 4 d. 15 *min. de latitude septentrionale.*

Cap Passaro, en Sicile, dans la vallée de Noto.

Cap de Patience, au pays d'Ieço, sur la côte vers le Japon.

Cap Raz, ou Cap des Rats, en Amérique, dans la partie orientale de Terre Neuve.

Cap de Razalgate, dans la partie la plus orientale de l'Arabie.

Cap de Rio Grande, en Afrique, dans la Nigritie.

Cap de la Roche, en Portugal, dans l'Estramadure.

Cap des Roches, en Afrique, dans la partie méridionale de la Cafrerie.

Cap de la Roque, dans la Méditerranée, sur la côte d'Italie.

Cap de Saint-Augustin, dans l'Amérique méridionale, au Bresil.

Cap de Saint-Blaise, en Afrique, dans la partie méridionale de la Cafrerie.

Cap de Saint-François, en Afrique, sur la côte méridionale de la Cafrerie.

Cap de Saint-François, en Amérique, sur la côte orientale de l'île de Terre-Neuve.

Cap de Saint-François, en Amérique, dans la province de Quito au Pérou

Cap de Saint Géorges, sur la côte du Chili, sous le 23 d. 45 *minutes de latitude méridionale.*

Cap de Saint-Mathieu, ou de Saint-Mahé, sur la côte de la basse-Bretagne, a 4 lieues de Brest.

Cap de Saint-Roch, en Amérique, au Bresil.

Cap de Saint-Vincent, en Portugal, au royaume d'Algarve.

Cap Saint-Vitto, sur la côte de Sicile.

Cap Spartel, dans la Méditerranée, sur la côte d'Afrique, entre Arzile & Tanger.

Cap Tabin, dans la grande Tartarie, sur la côte de l'Océan septentrional.

Cap Tenez, en Barbarie, au royaume d'Alger.

Cap de Tosa, en Espagne, dans la Catalogne.

Cap des trois Fourches, en Afrique, au royaume de Fez.

Cap des trois Pointes, en Afrique, sur la côte de Guinée, vers le château de Saint-George de la Mine.

Cap de Vachas, ou des Vaches, en Afrique, dans la partie méridionale de la Cafrerie, à l'est du cap de Bonne-Espérance.

Cap-Verd, cap d'Afrique, sur la côte occidentale, par les 14 d. 43' de latitude septentrionale, & à 30' de longitude entre la rivière de Gambie & celle de Sénégal. Il est habité par des Négres, qui sont laborieux & appliqués, & dont la plûpart adorent la lune & les diables. (*R.*)

Cap-Verd (iles du). *Voyez* Isles du Cap Verd.

Cap des Vierges, dans l'Amérique méridionale, à l'entrée orientale du detroit de Magellan.

CAPACCIO, ou CAPACE, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté citérieure, avec un évêché suffragant & à 9 lieues s. e. de Salerne. *Long.* 32, 38; *lat.* 40, 27.

CAPALITA, grande ville de l'Amérique septentrionale, dans la province de Guaxaca, dans un pays rempli de brebis, de gros bétail & de fruits excellens.

CAPDENAC, ancienne & petite ville de France dans le Quercy, sur un rocher escarpé, & presqu'environné de la rivière de Lot.

CAPECHIUM, ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, sur la presqu'île de Jucatan.

CAPELLE (la), petite ville de France, en Picardie, dans la Thiérache, à 5 lieues de Guise. Les fortifications en ont été rasées. *Long.* 21, 34; *lat.* 49, 58

CAPELLE (la), abbaye de Prémontré sur la Garonne, à 3 lieues n. o. de Toulouse. Elle vaut 4000 liv.

CAPELLE, petite ville d'Allemagne, de l'électorat de Trêves, sur le Rhin, au-dessus de Coblentz.

CAPENDU, petite ville de France, en Languedoc, au diocèse de Carcassone.

CAPERGUIN, bourg d'Irlande, au comté & à 11 lieues o. s. o. de Waterford. Il députe au parlement.

CAPES, ou CABEZ, ville d'Afrique, au royaume de Tripoli, sur une rivière de même nom, qui prend sa source dans le Biledulgerid, & qui, séparant les deux royaumes de Tunis & de Tripoli, tombe dans la mer Méditerranée, dans un golfe qui porte son nom.

Capes (golfe de), dans la Méditerranée, sur la côte de Barbarie, dans la république de Tripoli.

Capes, ou cap, rivière d'Afrique, en Barbarie, au pays de Tripoli.

Capes, peuple d'Afrique, en Guinée, sur les côtes de l'Océan, près de la Sierra-Léone. On dit que dans chaque village il y a une grande maison séparée des autres, où l'on met toutes les jeunes filles du lieu, pour écouter les leçons d'un vieillard choisi pour les instruire; au bout de l'année, cette troupe de filles sort au son des instrumens, & se rend dans de certaines places pour y danser: les jeunes gens vont dans ces endroits, & y prennent pour femmes celles qui leur conviennent.

CAPESTAN, petite ville de France, dans le Languedoc, près de la rivière d'Aude & du canal royal, dans le diocèse & à 4 li. n. de Narbonne. *Long.* 20, 40, *lat.* 43, 25.

CAPHESA, ou CAPHSA, ancienne ville d'Af-

frique, dans le Biledulgerid, vers la source de la rivière de Magrada.

CAPISTRANO, petite principauté d'Italie, dans le royaume de Naples.

CAPITANATE (la), province d'Italie au royaume de Naples, bornée au nord & à l'orient par le golfe de Venise; à l'occident par le comté de Molise; au midi par la principauté ultérieure, la Basilicate & la terre de Bari. Lucera, suivant quelques-uns, en est la capitale, d'autres disent Manfredonia.

Les terres sont sèches, sablonneuses, & cependant produisent beaucoup de bled; dans les pâturages, l'herbe est menue; mais elle est excellente, & suffit à nourrir une grande quantité de bétail. Il n'y a presque point de bois. Le mont Gargan, appellé aussi le *mont Saint-Ange*, occupe une grande partie de cette province.

CAPITELLO, petite rivière de l'île de Corse, qui se jète dans le golfe d'Ajaccio.

CAPO-BLANCO, cap de l'Amérique, dans la mer du sud, à la partie occidentale de l'isthme de Panama.

CAPO-DELL'ARMI, nom que porte aujourd'hui un cap du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, formé par un bout avancé de l'Apennin, que les anciens nommoient *Leuco-petra*, c'est-à-dire, *Roche-blanche*.

CAPO-D'ISTRIA, ville considérable d'Italie, dans l'Istrie, sur le golfe de Trieste, à trois lieues de la ville de ce nom, avec un évêché. *Long.* 31, 35; *lat.* 45, 58.

Les Vénitiens la prirent d'assaut en 932. Les Génois s'en emparèrent en 1380; mais les Vénitiens la reprirent dans la suite, & depuis 1478 elle leur est demeurée. L'air y est sain & tempéré. Son plus grand revenu consiste en excellent vin & en sel.

CAPOLETTO, ville & port d'Asie dans la Géorgie, sur la mer Noire.

CAPOLINIERI, petite ville d'Italie, dans l'île d'Elbe, près des côtes de Toscane. (*R.*)

CAPORNACK, ville & château de Hongrie, dans l'Esclavonie.

CAPOUE, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Labour, place forte & archevêché érigé en 968 par le pape Jean XIII. *Long.* 31, 55; *lat.* 41, 7. Son nom latin & Italien est *Capua*. Cette ville, si grande, si fameuse & si peuplée chez les anciens, renferme à peine aujourd'hui six mille ames, est pauvre, mal pavée & mal bâtie. Elle est à 5 lieues de Naples, sur le Volturno, à 4 lieues au-dessus de son embouchure. Ses fortifications, à la moderne, sont accompagnées d'un vieux château, dans lequel on entretient une garnison considérable. Ce sont les délices de cette ville qui, en énervant le courage des soldats d'Annibal, sauvèrent la république. Les vins exquis de Falerne, de Massique, les huiles de Venafre se tiroient des belles & riches campagnes de cette partie de la Campanie. Il n'y a guère d'édifice remarquable que la cathédrale, qui est petite, mais jolie. Les ruines de l'ancienne Capoue, à une demi-lieue de la nouvelle, font juger de la magnificence de cette ville, séjour du luxe & de la volupté. On y voit encore un amphithéâtre, & la voie Appia la traversoit. En 1757, on a trouvé, à 3 lieues de Capoue, une carrière d'albâtre d'un blanc sale, avec des veines de couleur fauve: on en tire de très-belles colonnes & à peu de frais. (*M. D. M.*)

CAPOZWAR, petite ville forte de la basse Hongrie, sur la rivière de Capoz.

CAPPEL, abbaye de demoiselles, dont l'abbesse est toujours une comtesse de Lippe, près de Lippstadt. (*R.*)

CAPPEL, ou WALD-KAPPEL, petite ville d'Allemagne, dans le pays de Hesse, sur la Wohra.

CAPRAIA, ou CAPRÉE, île d'Italie dans la mer de Toscane, au nord-est de celle de Corse, dont elle dépend. Elle a environ six lieues de tour, est assez peuplée, & a un bourg & un assez bon château pour la défendre. Les Génois en dépouillèrent, en 1507, Giacomo de Maro, qui en étoit seigneur. Les rebelles de Corse l'avoient enlevée aux Génois en 1767.

CAPRANICA, petite ville d'Italie dans l'état de l'église, à deux milles de Sutri.

CAPRARA, petite île du golfe de Venise, une de celles de Trémiti, dépendante du royaume de Naples. (*R.*)

CAPRÉE. *Voyez* CAPRAIA.

CAPRÉES, ou CAPRI, île de la Méditerranée au royaume de Naples, sur les côtes de la Principauté citérieure, fameuse par la retraite & les débauches de Tibère, & par la grande quantité de cailles qui y passent tous les ans.

CAPRI, capitale de l'île dont nous venons de parler, est munie d'un beau château. Elle est à 8 li. de Naples. *Long.* 31, 41; *lat.* 40, 35.

Cette ville est nommée aujourd'hui *l'évêché des Cailles*, parce que son principal revenu consiste dans la vente d'une quantité prodigieuse de ces oiseaux de passage. Capri est la seule ville qui soit dans cette île. Elle est située entre deux montagnes de rochers, qui, avec la petite plaine qui est entre deux, composent toute l'île. On y voit plusieurs ruines d'anciens édifices, que l'on regarde comme les restes du palais de Tibère, qui étoit sur la croupe septentrionale de la montagne, à une hauteur considérable au-dessus du niveau de la mer.

Les habitans de Capri sont francs de toute imposition, à cause de la garde qu'ils font de l'île.

CAPRONEZA, petite ville de Hongrie, dans l'Esclavonie, à deux milles de la Save.

CAPSA, ville de la Turquie en Europe, dans la Romanie.

CAPSCHAC, ou KIPSCHAK, pays très-considérable de la Tartarie, qui s'étend en Europe & en Asie, entre le Jaick & le Nieper. C'est le pays d'où sont sortis les Cosaques. Il abonde en grains & en bétail. Il obéit à un kan, & à plusieurs

autres princes. Les peuples en sont guerriers. Serai en est la capitale. (*R.*)

CAPSIR, petit pays de Roussillon, dont Puival-d'Or est le chef-lieu. Il est de la généralité de Perpignan.

CAPULO, CAPU, ou CAPOUL, île d'Asie, l'une des Philippines, appartenante aux Espagnols: elle est agréable & fertile. Son circuit est d'environ trois lieues.

CARABI, petite rivière de Sicile dans la vallée de Mazara, qui se jète dans la mer d'Afrique.

CARACAS, CARACOS, LES CARAQUES, ou SAINT-JEAN-DE-LÉON, ville riche & considérable de l'Amérique méridionale en Terre-ferme, dans la province de Vénézuela, dans la contrée de Caracas, au n. de la Guyane. Elle est située dans une plaine abondante en bétail, & en arbres de cacao, qui produisent les noix dont on fait le meilleur chocolat. Il s'en fait deux récoltes tous les ans, l'une au mois de juin, qui est la meilleure, l'autre au mois de septembre. L'air de cette ville est très-bon, & on la dit fort peuplée. *Long.* 312, 35; *lat.* 9, 40.

CARACATAY, grand pays au septentrion de l'Asie, habité par plusieurs nations différentes: on l'appelle aussi *Khita*. Il ne faut point le confondre avec le Catay, qui n'est autre chose que la Chine. *Voyez* CHINE & CHINOIS.

Le nom de Caracatay fut donné au pays de Scythie après une guerre furieuse que les Scythes firent aux Chinois, & dans laquelle ces derniers firent la conquête de ce pays. Le Caracatay est stérile, sabloneux & désagréable; il s'étend du midi au septentrion, depuis la muraille de la Chine jusqu'à l'ancien Mogolistan. Il est borné à l'occident par le mont Imaüs, & à l'orient par la mer Océane & par la Chine.

CARACHISAR, ou CHURGO, ville d'Asie dans la Natolie, avec un grand port & un bon château, sur la côte de la Caramanie.

CARACOMBO, île d'Afrique, dans l'Océan Éthiopien, sur la côte de la basse Guinée.

CARACORAM, ville d'Asie, bâtie dans le Cathai par Octai-Kan, fils de Gengis-Kan, après qu'il l'eut subjuguée. Elle fut aussi nommée *Ordu-Balik*.

CARADIVA, île d'Asie auprès de l'île de Ceilan, à la pointe occidentale du royaume de Jafnapatan. Elle n'a pas quatre lieues, mais elle est assez peuplée: elle n'est séparée de celle d'Ouxature que par un bras de mer assez étroit, au milieu duquel est un rocher où l'on a bâti un fort qui en défend le passage. Cette île abonde en gibier, en bétail: on y cueille beaucoup de zaye, herbe excellente dont on se sert pour teindre en cramoisi. Cette île est appellée *Amsterdam* par les Hollandois.

CARA-HISSAR, c'est-à-dire, *le Château Noir*, place de la Natolie, dans la province qui étoit anciennement appellée *Galatie*. Elle est remplie de ruines de marbres & de colonnes qui annoncent son ancienne magnificence.

CARAIBES, ou CANNIBALES, sauvages insulaires de l'Amérique; ils ont possédé autrefois les petites Antilles de Barlovento & de la Charité; ils en occupent encore aujourd'hui une partie. En général les Caraïbes sont tristes, rêveurs & paresseux, mais d'une constitution vigoureuse qui les conduit jusqu'à la plus extrême vieillesse. Ils vont nuds; leur teint est olivâtre, leur front & leur nez sont applatis. Ils n'emmaillotent point leurs enfans, qui, à l'âge de quatre mois, marchent déjà en se servant de leurs pieds & de leurs mains, & en prennent l'habitude au point de courir de cette façon, quand ils sont plus âgés, aussi vite qu'un Européen avec ses deux jambes. Chaque père de famille a sa cabane, dans laquelle il est roi, épouse plusieurs femmes, sans avoir égard aux degrés de sanguinité, & toutes ces femmes cependant ne sont point jalouses les unes des autres: ce que Montagne regarde comme un miracle dans son chapitre sur ce peuple. Elles accouchent sans peine, & dès le lendemain vaquent à leurs occupations; le mari garde le lit, & fait diète pour elles pendant plusieurs jours. Ils font rôtir leurs prisonniers de guerre, les mangent, & en envoient des morceaux à leurs amis. Quant à leur opinion religieuse, ces peuples admettent un premier homme nommé *Longuo*, qui descendit du ciel; & les premiers habitans de la terre, suivant eux, sortirent de son énorme nombril, au moyen d'une incision. Ils adorent des dieux & des diables, & croient l'immortalité de l'ame. Quand un d'entr'eux meurt, ils font des danses lugubres, & poussent des cris épouvantables; s'il a un nègre, on le tue pour qu'il aille servir son maître dans l'autre monde: on enterre aussi avec lui ses meubles & son chien. Mais les mœurs & les coutumes de ces sauvages ont éprouvé une grande altération depuis que les Européens se sont emparés de leurs îles: ils sont fort adroits à tirer de l'arc; leurs flèches sont faites d'un bois empoisonné, taillées de façon qu'on ne peut les retirer du corps sans déchirer la plaie; & elles sont arrosées d'un venin très-dangereux, fait avec le suc du mancenilier. Ces sauvages ne sont occupés que du besoin présent, sans porter leurs yeux sur l'avenir. Ils ne font point de provisions, & vont chercher leur nourriture à mesure qu'ils ont faim. On leur a vu vendre leur hamac le matin, oubliant qu'ils en auroient besoin le soir pour se coucher. Le larcin chez eux est un fort grand crime; & comme il s'en trouve peu qui y soient enclins, ils vivent sans défiance les uns des autres; aussi leurs cabanes sont-elles sans portes & à l'abandon: mais ils sont vindicatifs, & conservent leur haine toute la vie. Quand ils se croient offensés, la mort seule de leurs ennemis peut les appaiser. Pendant la paix, les hommes passent les jours à faire de petits paniers, couverts pour serrer leur fil, leur miroir, une alène, leurs hameçons, &c., & quand le besoin le

requiert, ils vont à la chasse & à la pêche : les femmes au contraire sont chargées des gros ouvrages; ce sont elles qui plantent le manioc, qui cultivent la terre, préparent & filent le coton, accomodent les viandes; enfin s'occupent de tout ce qui est nécessaire aux besoins de la famille. (*M. D. M.*)

CARA-KALPAKS, peuple qui habite en Asie, dans le Turquestan. *Voyez* TURQUESTAN.

CARAMANICO, ville d'Italie au royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure.

CARAMANIE, province considérable de la Turquie Asiatique, dans la Natolie. Satalie en est la capitale. Dans presque toutes les maisons, il y a des tours à vent pour rafraichir les chambres en été. Ce sont des tuyaux qui sortent hors du toit : on les tient fermés l'hiver. Cette province appartenoit aux princes Caramaniens, & ce fut la derniere qui résista aux armes des Ottomans vers l'an 1488. Elle comprenoit autrefois la Cilicie & la Pamphilie, la Lycie, la Pisidie, la Lycaonie, l'Isaurie, & même une lisiere de la Phrygie Pacatiene, de la Galatie salutaire, & de la Cappadoce. La Caramanie se divise en deux. La grande Caramanie comprend tout ce qui est au nord du mont Taurus; & la petite Caramanie, est tout ce qu'on voit au midi le long de la côte.

CARAMANTA, province de l'Amérique méridionale, bornée au nord par le pays de Carthagène & la Nouvelle-Grenade, au midi par le Popayan, à l'occident par l'audience de Panama : la capitale porte le même nom. *Long.* 305; *lat.* 5, 18.

Cette province, qui est dans l'audience de Santa-Fé, s'étend des deux côtés de la rivière de Cauca. On y trouve plusieurs torrens, d'où les sauvages tirent du sel fort blanc & fort bon. Tout ce pays consiste en une vallée entourée de toutes parts de hautes & rudes montagnes.

CARANCEBES, ou KARAN-SEBES, petite ville de la basse Hongrie, au confluent de la Sebes & du Temese.

CARANGUES, peuple de l'Amérique méridionale au Pérou. Ce peuple a donné son nom à un somptueux palais des incas, dont on voit les restes, ainsi que ceux d'un temple au soleil, environ à 30 li. de Quito, presque sous la ligne.

CARAQUE, ville & côte de l'Amérique méridionale, dans la Terre-Ferme. C'est de là que se tire le meilleur cacao. Ce district appartient aux Espagnols. *Voyez* CARACAS. (*R.*)

CARAQUES (les), peuple sauvage de l'Amérique méridionale, au Pérou, sur la côte de la mer du Sud; leurs coutumes diffèrent de celles des autres nations de ce pays.

CARARA, ou MASSA-CARERA, ancienne ville, & principauté d'Italie en Toscane, avec un évêché suffragant de Sienne. C'étoit la résidence des princes de la maison de Cibo, dont le prince de Modene a épousé l'héritiere. Elle est très-renommée par ses belles carrières de marbre, est fort peuplée, & sa situation est dans une plaine très-agreable, à une lieue de la mer, 4 f. e. de Sarzane, 10 n. o. de Pise, 22 o. n. o. de Florence. *Long.* 27, 45; *lat.* 44, 1.

CARASOU : il y a deux rivières de ce nom dans la Turquie; l'une en Natolie, dans la Caramanie; l'autre dans la Romanie. (*R.*)

CARASOU, ville de la petite Tartarie, dans la Crimée. Elle étoit très-peuplée, & on y comptoit plus de dix mille maisons, trente-huit mosquées, deux églises grecques, deux arméniennes & une synagogue, lorsque les Russes y mirent le feu en 1737.

CARASOU (lac de), ou EAU NOIRE, les Turcs nomment ainsi une partie du canal qui forme la bouche la plus méridionale du Danube, laquelle ils appellent *Carahirmen*.

CARATARTARES, ou TARTARES NOIRS, peuples d'Asie : c'est une nation de Turcs que Koulakou-Kan, petit-fils du grand Gengis Kan, incorpora dans son armée, lorsqu'il fut envoyé en Iran par Mangou-Kan son frère, empereur des Mogols; ils occupent aujourd'hui les pays de Gété & de Touran, en Asie.

CARATCHOLIS (les), peuple d'Asie, dans la Géorgie, au nord du mont Caucase; on les nommoit aussi *Karakirks*, ou *Circassiens noirs*, à cause du tems noir & toujours couvert qu'il fait dans leur pays. (*R.*)

CARAVACA, ou SANTA-CRUZ DE CARAVACA, petite ville d'Espagne, au royaume de Murcie, à 8 lieues n. e. de Huescar.

CARAVAGGIO, bourg du Milanès, remarquable par la bataillle de 1446, où les Vénitiens furent vaincus par François Sforce, & par la naissance de Polidore de Caravage, peintre célèbre du XVI[e] siècle. Il est à 4 li. n. de Crême. (*R.*)

CARAVAIA, rivière de l'Amérique méridionale, qui prend sa source dans le Pérou.

CARAVANSERAIS, c'est-à-dire, hôtel des caravanes; édifices publics en Orient, pour les voyageurs, au défaut d'auberges & de cabarets. Il y en a de deux sortes; les uns sont sur les grands chemins, & les autres dans les villes. Ceux des grands chemins sont de vastes bâtimens où il y a plusieurs pièces, dans lesquelles on ne trouve que les quatre murailles, & qui sont pour les premiers occupans. Il y a un concierge & des valets qui sont payés pour en avoir soin. Le concierge vend d'ordinaire ce qu'il faut pour les chevaux, les chameaux, & les choses les plus nécessaires à la vie. On ne paie rien pour le gîte. Les caravanserais des villes sont beaucoup plus beaux : il y en a de fondés, & d'autres où l'on paie. Ceux d'Europe sont plus beaux que ceux d'Asie, où il y en a peu, excepté en Perse.

CARAVY, île de la Grèce, dans la Morée, à 9 li. du cap Sant'Angelo. Cette île est un rocher noir qui a la forme d'un navire, ce qui lui a donné son nom. (*R.*)

CARAVILIES, petite île de l'Archipel, dans la baie de Coron. Il n'y a ni rade ni habitans.

CARAY, petite île d'Ecosse, l'une des Westernes, assez fertile.

CARBLE, lac d'Irlande, dans la province de Connaught, au comté de Gallowai. Il a vingt milles de long & quatre de large. On y trouve plusieurs petites îles, couvertes de pins, & qui offrent d'excellens pâturages. Ce lac est très-poissonneux.

CARBURY, ou CARBER, petite ville d'Irlande, dans la province de Leinster, au comté de de Kildare, sur la Boyne.

CARCANOSSI, province d'Asie, dans l'île de Madagascar, au midi de la rivière de Matanengha.

CARCARANNE, ou CARCARAVAT, rivière de l'Amérique méridionale, au Paraguai, qui se jète dans la Plata.

CARCASSEN, ville d'Espagne, dans le royaume de Valence, dans la vallée de Xucar.

CARCASSEZ (le), petit pays de France, au bas-Languedoc, dont Carcassone est la capitale.

CARCASSONE, ville ancienne & considérable de France, dans le bas-Languedoc, généralité de Toulouse, avec un évêché suffragant de Narbonne. Louis VIII, roi de France, la prit sur les Albigeois en 1226, & Raymond Trincavel céda, en 1247, à Saint Louis, tous les droits qu'il pouvoit y avoir. Elle est divisée en haute & en basse par la rivière d'Aude. La haute, qui est sur une hauteur, se nomme la *Cité* : elle renferme un château assez fort qui commande la ville, & l'église cathédrale qui est assez médiocre.

La basse ville, qui est la plus considérable, est presque carrée. Elle est fort marchande & assez peuplée. Les rues en sont tirées au cordeau, & se coupent à angles droits. La place publique est un carré-long ; au milieu est une fontaine faite de caillourage, sur le haut de laquelle est une figure de Neptune. Les quais sont ornés de belles promenades couvertes par des allées d'arbres qui forment un abri très-agréable.

Cette ville est le siége d'un gouverneur particulier. Il y a sénéchaussée & présidial. Il s'y trouve une abbaye de Bénédictins, dite de Saint Hilaire, & une de filles, dite de Rionette, qui est de l'ordre de Citeaux. Sa population est de dix milles habitans.

Le territoire ne produit qu'à-peu-près ce qu'il faut aux habitans, & la ville est riche cependant. Les manufactures de draps de toute espèce s'y rencontrent, pour ainsi dire, à chaque pas. Cette contrée, remplie de montagnes, a des oliviers & de très-bons vins ; il y a eu des mines d'argent à la Cannette. Caune a des carrières de marbres de toutes couleurs. Carcassone est à 12 lieues o. de Narbonne, 19 s. e. de Toulouse, 15 n. e. de Foix, 160 s. de Paris. *Long.* 20 d. 0', 49"; *lat.* 43 d. 10, 51. (*R.*)

CARCHI, petite île très-fertile, dans la mer Méditerranée, près de celle de Rhodes.

CARCUNAH, ville d'Afrique, dans la province de Barbera, dans la Barbarie Ethiopique.

CARDAILLAC, ou CARDILLAC, petite ville de France, dans le Quercy ; elle a titre de marquisat.

CARDANO, petite ville d'Italie, au duché de Milan, sur l'Arne.

CARDES, petite ville de l'Ecosse méridionale, dans la province de Lothian.

CARDIFF, CAERDIFF, ou GLAMORGAM, petite ville d'Angleterre, dans la principauté de Galles, avec un bon havre & une forte citadelle. Elle envoie un député au parlement. La Taff baigne ses murs. Elle est près de la mer, à 42 lieues o. de Londres. C'est la capitale du Clamorgan. (*R.*)

CARDIGAN, petite ville d'Angleterre, capitale d'une province qu'on nomme *Cardigan-Shire*, avec titre de comté, dans la province de Galles. Elle envoie deux députés au parlement, & est agréablement située près de la mer d'Irlande.

CARDIGAN-SHIRE, (le) province d'Angleterre, dans la partie méridionale du pays de Galles, & dans son climat le plus doux. Elle est bornée au nord par le comté de Merionyd, à l'orient par celui de Radnor, au midi par celui de Carmarthen, & à l'occident par la mer d'Irlande : quarante-deux milles d'Angleterre en font la longueur, & vingt la largeur. L'on trouve sur cette étendue six villes qui tiennent marché, soixante-quatre paroisses, trois mille cent cinquante maisons, & au-delà de trente-cinq mille habitans. Cette province, fertilisée par un grand nombre de petites rivières, dont la Tivy est la principale, produit beaucoup de grain, à son occident & à son midi. C'est que de ces deux côtés, son sol est applati, & donne lieu à des plaines bien cultivées, avantage qui n'est pas commun dans le pays de Galles. A cet avantage se joint celui des mines d'argent & de plomb que l'on y trouve : celles d'argent y ont été quelquefois si riches, que d'un tonneau de minéral, l'on a tiré 70 à 80 onces d'argent ; & l'on sait que le chevalier Middleton, aux bienfaits duquel la ville de Londres est redevable des eaux de la nouvelle rivière dont elle s'abreuve, en a perçu, pendant plusieurs années de suite, un revenu clair & net de 2000 liv. sterlings par mois. Ce succès, il est vrai, ne s'est pas soutenu entre les mains de tous ceux qui ont fait travailler dans ces mines ; quelques entrepreneurs s'y sont ruinés, mais on croit que c'est faute de fonds : il y a des avances à faire pour réussir, & ces avances ont manqué. Le Cardigan-Shire abonde aussi en pâturages, où l'on nourrit beaucoup de bétail ; ses rivières sont poissonneuses, & ses forêts sont pleines de bêtes fauves. Elle envoie un député au parlement. (*R.*)

CARDONE, jolie & forte ville d'Espagne, dans la Catalogne, avec titre de duché & un beau château. Il y a auprès de cette ville une montagne toute de sel, de différentes couleurs fort éclatantes,

qu'il perd lorsqu'on le lave. On ne peut rien voir de plus beau que cette montagne, lorsque le soleil y darde ses rayons. Il y croît des vignes qui donnent d'excellent vin, & on y trouve des pins d'une grandeur exrtraordinaire. La ville est sur une hauteur, au pied de laquelle coule la rivière de Cardonero, à 15 li. n. de Tarragone, & 15 n. o. de Barcelone. *Long.* 19, 10; *lat.* 41, 42. (*R.*)

CARDONERO, rivière d'Espagne dans la Catalogne, qui se jète dans celle de Lobregat.

CARDUEL, ou CARTHUEL; on nomme ainsi la partie orientale de la Géorgie Persane. Teflis en est la capitale.

CAREDIVE, île d'Asie, dans la mer des Indes, sur la côte occidentale de l'île de Ceilan.

CAREK, petite île d'Asie, dans le golfe Persique, à 50 lieues de Bassora. Elle appartient au roi de Perse, & elle peut avoir quatre lieues de tour. On y recueille du bled, de l'orge, des dattes & de bons raisins. L'eau qui descend d'une montagne où il se trouve plusieurs puits taillés dans le roc, est excellente. Près des côtes de cette île, on pêche des perles dans les mois de mai, juin, juillet & août. (*R.*)

CARELIE, province de la Finlande orientale; on la divise en Suédoise & en Moscovite: la partie la plus considérable appartient à la Russie, à laquelle les Suédois l'ont cédée par le traité de Nystadt, en 1721. Povenza, Wibourg & Kexholm, en sont les villes principales. La Carelie a peu de culture & beaucoup de pâturages. (*R.*)

CARELL, CRAOL, ou CRAIL, petite ville d'Ecosse, dans la province de Fife, sur la côte. Elle est fameuse par la bataille qui s'y donna en 874, entre les Ecossois & les Danois.

CARELSBROOK, forteresse d'Angleterre, dans l'île de Wight, dans la Manche. C'est de là que Charles Ier, roi d'Angleterre, fut tiré pour être mis à mort.

CARELSCROON, ou CARLSCROON, ville forte & bien peuplée de Suède, dans la Blekingie, sur la mer Baltique, avec un très-bon port défendu par deux forts. Elle fut bâtie, en 1679, par l'amiral Hans Vrachmeister. C'est-là que sont les arsenaux de la marine. *Long.* 33, 35; *lat.* 56, 15.

CAREMBOULE, contrée de l'île de Madagascar, dans la partie méridionale. Le pays est défavorable à l'agriculture, mais assez bon pour les pâturages. Le bétail y est très-beau & en très-grande quantité. Les habitans cultivent aussi du coton, dont ils ont en abondance. (*R.*)

CARENDAR, place très-forte de l'Asie, dans le Corassan. Elle fut vainement assiégée en 1221, par les Mogols. (*R.*)

CARENTAN, petite ville de France en basse-Normandie, dans le Cotentin, élection & généralité de Caën, avec un ancien château, à 3 lieues de la mer. L'air de cette ville est mal-sain, à cause des eaux dormsntes.

CARFAGNANA, petite ville d'Italie dans le Modénois, & dans l'Apennin, avec une bonne forteresse, à 4 li. s. de Parme. On la nomme aussi *Castel nuevo di Carfagnana.* (*R.*)

CARGA, petite île d'Asie, dépendante de la Perse, de la province de Kerman. Elle s'écrit aussi *Carg*, *Kargh*, & *Carges.*

CARHAIX, petite ville de France, en basse-Bretagne, renommée par les bonnes perdrix qui s'y trouvent. Le gibier y est d'un goût excellent. (*R.*)

CARIATI, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, avec titre de principauté. *Long.* 34, 50; *lat.* 39, 38.

A proprement parler, il y a deux villes de Cariati, à près de deux milles l'une de l'autre. Cariati Nuova sur le bord de la mer, & Cariati Vecchia au midi occidental de l'autre, en s'éloignant de la mer vers la rivière de Caneta. C'est cette dernière qui est épiscopale. L'autre est un peu plus considérable. Cariati est à 10 li. n. de San-Sévèrino, & 15 n. e. de Cosenza.

CARIBANE (la), province maritime de l'Amérique méridionale, dans la Terre-Ferme. Elle s'étend depuis l'embouchure de la rivière d'Orénoque jusqu'à celle de l'Amazone.

Les terres de cette province étant élevées, ne sont point exposées aux inondations de ces deux grands fleuves. Les Sauvages qui l'habitent forment plusieurs nations, telles que les Araguananes, & les Mariguanes, les Pogoanes, les Garaganes, les Comanares, les Tuynamanes, les Comaruriancs, &c. Tous ces peuples sont très-belliqueux, & se servent adroitement de l'arc & de la flèche. Presque tous les cantons de ces vastes pays sont très-fertiles, & couverts de vastes & superbes forêts; il s'y trouve d'excellens pâturages, & on y nourrit beaucoup de bétail.

CARIBES (les), peuples sauvages de l'Amérique méridionale, aux confins des terres des Caripous; ils vont tout nuds, & se peignent le corps en noir. Ils sont de belle taille, vivent de maïs, de patates, de poissons, de fruits sauvages, & de chair humaine, qu'ils aiment beaucoup, ainsi que de celle de lézards & de crocodiles. La rivière de Cayenne traverse le pays des Caribes, & forme ue petite île au milieu. Ce pays produit des poules d'Inde, des armapilles, des singes, des perroquets, dont une espèce est aussi petite que les moineaux; des oiseaux aussi variés par leurs nombreuses familles, que par la diversité & l'éclat de leurs plumages. Ces peuples ont des abeilles sauvages en quantité, qui leur donnent un miel excellent & beaucoup de cire. Les productions de la terre sont le maïs, les patates, des grosses figues qu'on nomme *plantins*, & le copal. Il s'y trouve aussi, comme an Brésil, des arbres qui distillent la gomme. Ces peuples barbares ont des chefs qui les gouvernent. Leurs armes sont des flèches empoisonnées; ils ont une sorte d'idée de l'être suprême, & croient à l'immortalité de l'ame. (*M. D. M.*)

CARICKFERGUS. *Voyez* KNOCKFERGUS.

CARIFE, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure.

CARIGNAN, petite ville de Piémont, avec titre de principauté, dans un terroir de même nom, qui est très-fertile, très-agréable, & qui a de belles prairies. Les François la prirent en 1544, après la bataille de Cérifoles, & en rasèrent les fortifications, mais ils en épargnèrent le château. Elle fut aussi prise & reprise en 1691. Elle est sur le Pô. C'est aujourd'hui l'apanage d'une branche de la maison de Savoie, qui porte le nom de Carignan. Elle est à 3 li. s. de Turin, 6 s. e. de Pignerol, & 2 de Carmagnole. *Long.* 25, 20; *lat.* 44, 45.

CARIGNAN. *Voyez* YVOI.

CARIGOURIQUAS. *Voyez* GOURIQUAS.

CARINOLA, *Forum Claudii*, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Terre de Labour, avec un évêché suffragant de Capoue. L'air y est mal-sain, ce qui est cause qu'elle est dépeuplée. Elle est auprès du mont Massico, à quatre milles de la côte de la mer de Toscane. C'est de ce mont Massico que l'on tiroit ces vins fameux dont il est parlé dans Horace. *Long.* 31, 35; *lat.* 41, 15.

CARINTHIE, province d'Allemagne, avec titre de duché, bornée par l'Autriche, la Styrie, la Carniole & le Frioul, le Tirol, &c. Clagenfurt en est la capitale.

Ce pays est rempli de bois & de montagnes, dont plusieurs sont fort élevées. Celles qui sont vers le Tirol, fournissent pour la plupart de très bons fers; & les mines de Friesach, aussi bien que celles des environs des sources du Lyser, sont principalement renommées. Les vallées sont très-fertiles en toutes sortes de grains, sans cependant suffire aux besoins des habitans. Le peu de vin que ce pays produit est très-médiocre; mais on y supplée par d'excellente bierre. Il s'y trouve des chamois, des murs roux, bruns, & blanchâtres. Les lacs, les rivières & les ruisseaux y sont en grand nombre. Le lac de Wœrdsée dans la basse Carinthie, a deux milles de long, sur une largeur à-peu-près égale, & la pêche y est très-abondante. Les principales rivières sont la Drage, la Gail, la Mœll, le Lyser, la Gian, le Gurk, & le Lavant.

Ce duché renferme onze villes & vingt-un bourgs. Les états de la province se divisent de même que ceux d'Autriche, & les assemblées se tiennent à Clagenfurt. Tout le pays professe la religion Catholique-Romaine. Les principales fabriques sont celles d'acier & de fer, dont les marchandises de toute espèce passent chez l'étranger; les Anglois même emploient l'acier de la Carinthie pour leurs plus beaux ouvrages. Il y a une chambre de commerce.

La Carinthie ressortit à la régence de l'Autriche intérieure, établie à Grœtz en Styrie; mais elle a dans Clagenfurt sa capitainerie particulière. Ce duché se divise en haute & basse Carinthie. La plus grande partie appartient à la maison d'Autriche, le reste à l'évêque de Bamberg, & à l'archevêque de Saltzbourg. (*M. D. M.*)

CARIPOUS, peuple de l'Amérique méridionale, au nord du Brésil & de la rivière des Amazones. Ce peuple passe pour le plus doux & le plus humain de tous ceux des Indes occidentales. Il fait une guerre continuelle aux Caribes, qui ne sont point, à beaucoup près, si honnêtes gens que les Caripous.

Ces sauvages sont bien faits, très-vifs, très-gais, hardis & courageux. Ils sont honnêtes, aiment l'honneur, la justice, la vérité, & détestent les trompeurs & les méchans. Ils méprisent les poltrons autant qu'ils estiment les gens de cœur; vont nuds, & cachent dans des étuis d'écorce d'arbre, ce que la pudeur ne permet pas de montrer, tandis que les femmes & les filles, contre l'ordinaire de leur sexe, n'ont point de honte de paroître entiérement nues; les seules marques de pudeur qu'elles puissent donner, c'est de serrer les cuisses, & quand elles sont assises, de les croiser. Tout ce pays, qu'arrose la rivière d'Yapoco, est plein de montagnes & de bois; il produit les mêmes grains & les mêmes fruits que celui des Caribes, mais il y en a de fort dangereux, sur-tout une pomme que les Espagnols appellent *mançanilla*, qui est un poison mortel. (*M. D. M.*)

CARISCO, île d'Afrique, près du cap Saint-Jean, non loin de la côte de Guinée, au royaume de Benin. Elle peut avoir une demi-lieue de long: elle n'est point habitée; & cependant elle est d'une grande ressource aux navigateurs qui vont y faire de l'eau & du bois.

CARISTO, *Caristus*, petite ville de Grèce dans la partie orientale de l'île de Negrepont, avec un évêché suffragant de Negrepont, près du cap de Loro. *Long.* 42, 50; *lat.* 38, 6.

CARLADEZ (le), petit pays de France, dans la haute Auvergne, sur les confins du Rouergue, dont la capitale est Carlat.

CARLAT, petite ville de France, dans la province d'Auvergne, au Carladez.

CARLAT, petite ville de France, dans le haut-Languedoc, sur la rivière de Bezegue, à 4 li. de Mirepoix.

CARLAT, petite ville de France, au comté de Foix, entre Pamiers & Rieux. Elle a donné le jour au célèbre Pierre Bayle qui y naquit en 1648. Il mourut à Rotterdam en 1706. (*R.*)

CARLÉBY, petite ville de Suede, dans la Cajanie en Finlande, à l'orient du golfe de Bothnie.

CARLENTINI, petite ville de Sicile, dans la vallée de Noto. Elle fut bâtie par l'empereur Charles-Quint.

CARLETON, petite ville d'Angleterre, dans la province d'Yorck, avec titre de baronie, à 47 lieues n. de Londres.

CARLICH, château de plaisance de l'électeur de Trèves, près de Coblenz. (*R.*)

CARLILE, ville d'Angleterre assez forte, capi-

tale du duché de Cumberland, avec un évêché & titre de comté. Elle fut rétablie par Guillaume II, surnommé *le Roux*, qui y fit bâtir un bon château. Henri VIII y fit aussi bâtir une citadelle Le prince Edouard la prit en 1745, & le duc de Cumberland la reprit en 1746. Elle envoie deux députés au parlement. Sa situation est sur l'Eden qui l'entoure de tous côtés avec le Caud & le Petterille. Elle est à 78 lieues n. n. o. de Londres. *Long.* 14, 17; *lat.* 55.

CARLINGFORD, petite ville maritime d'Irlande, au comté de Louth, avec un assez bon port. Elle est commerçante, & envoie un député au parlement.

CARLOSTAD, ou CARLOWITZ, ville de la Croatie Autrichienne, bâtie par Charles, archiduc d'Autriche, dont elle porte le nom. C'est le chef-lieu du généralat de Croatie. Elle est sur la rivière de Kulp, à 3 li. e. de Meteling, 9 o. de Zagrab. *Long.* 33, 30; *lat.* 45, 34.

CARLOSTADT, ou CARLSTAD, *Carolostadium*, ville de Suède, dans le Wermeland, sur le lac Waner, à 53 li. o. de Stockholm. *Long.* 31, 40; *lat.* 59, 16.

CARLOWITZ, bourg de Hongrie, sur le Danube, à deux lieues de Peterwaradin; on y voit encore des ruines de temples; mais ce lieu n'est bien connu que par le fameux traité de paix conclu entre la Porte Ottomane, d'une part; l'empereur, le roi de Pologne, le czar de Moscovie, & les Vénitiens de l'autre, en 1659.

On voit une médaille du czar Pierre, frappée à cette occasion, où d'un côté est la tête du prince *Petrus - Alexiowichz M. D. miseratione Div. kzar magnus dux Moscoviæ*: sur le revers, Mars portant un trophée, présente au czar assis sur un trône, une femme couronnée d'une couronne murale, qui se prosterne devant le prince, la paix à côté la relève & le prince lui tend la main; l'inscription qui est autour du revers, est prise de Claudien,

Quâ vicit, victos protegit ille manu.

« Son bras victorieux protège les vaincus ». Dans l'exergue, on lit: *victa Asof Moschis* 1696, *facta pace an.* 1700. « Après la prise d'Asof en 1696, & la paix conclue en 1700 ».

CARLSBAD, petite ville de Bohême, sur la Topel, remarquable par ses bains d'eaux chaudes, qui ont beaucoup de réputation dans toute l'Allemagne: ils sont si chauds, qu'on y fait cuire des œufs. On leur a donné le nom de *Carlsbad*, c'est-à-dire, bains de Charles, parce qu'ils furent découverts sous le règne de Charles IV en 1370. Il sort d'un lieu au-dessous d'un cimetière, une vapeur si maligne, que les poules, les chèvres & les autres animaux y sont d'abord étouffés. Il est à croire que les hommes y périroient de même; ce qui doit prouver combien les cimetières, dans les villes, peuvent être dangereux. Cette ville fut presque consumée par un incendie en 1604. (*R.*)

CALSBERG, ville de la basse-Carinthie, près de Saint-Veit.

CARLSBOURG, château d'Allemagne, situé à Dourlach. On y bat monnoie, & il y a une surintendance. (*R.*)

CARLSBOURG, ville & forteresse d'Allemagne, dans le duché de Brême, sur la rivière de Geeste, qui tombe dans le Weser.

CARLSCROON. *Voyez* CARELSCROON.

CARLSHAVEN, ville & port de Suède, dans la Blekingke, à 9 lieues e. de Christianstdat. (*R.*)

CARLSHAVEN, jolie ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans la basse Hesse, nouvellement bâtie sur le Dymel, au f. de Corvey, dans un endroit nommé avant *Siebourg*.

CARLSRUHE, petite ville d'Allemagne, au cercle de Souabe, dans le margraviat de Bade-Dourlach, bâtie en 1715 par le Margrave Charles-Guillaume Elle est à une lieue de Dourlach.

CARLSTADT, ville forte de Suède, dans la West-Gothie, sur une île. *Long.* 31, 40; *lat.* 59, 16.

CARLSTADT, ou KARLSTADT, petite ville d'Allemagne, en Franconie, sur le Mein, près de Würtzbourg, avec un château nommé *Carlbourg*.

CARLSTADT. *Voyez* KARLSTADT.

CARLS-TOWN, ou CHARLES-TOWN, *Carolopolis*, ville & port de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline méridionale, dont elle est la capitale. Elle est située sur une langue de terre, entre les rivières d'Arlshey & de Cooper, & jouit de l'avantage de deux anses, l'une au nord, & l'autre au sud. Sa position est par les 32 d., 40' de *lat.* sept., à 2 lieues de la mer. Les fortifications de la ville sont considérables: depuis la guerre d'Amérique on y a ajouté plusieurs ouvrages.

Charles-Town est le centre du commerce de la Caroline; il ne manqueroit rien a sa situation, si son port pouvoit recevoir des navires au-dessus de deux cents tonneaux. Tous les environs sont aussi agréables que fertiles. La ville a plusieurs grandes rues, & quantité de beaux édifices, entre lesquels on en nomme quatorze à quinze d'une architecture distinguée. L'église paroissiale est très-belle, mais trop petite pour une ville, dont le nombre des habitans augmente de jour en jour. Charles-Town possède une bibliothèque publique, composée d'une quantité d'excellens ouvrages. Les Presbytériens & les Anabatistes ont leurs églises dans la ville, & les Quakers la leur dans un des fauxbourgs. L'air y est très-pur. C'est la résidence du gouverneur général de la province, & le siège des principales cours de justice. *Voyez* CAROLINE. (*M. D. M.*)

Il y a aussi une ville de même nom dans l'île de la Barbade.

CARMAGNOLE, *Carmaniola*, ville forte d'Italie, dans le Piémont, près du Pô, avec une bonne citadelle. *Long.* 25, 20; *lat.* 44, 43. Elle jouit

jouit du titre de comté, & fait un assez grand commerce. Catinat la prit en 1691 : le prince Eugène la reprit la même année. Son territoire est fertile en lins, en grains, & en soie. Elle est à 5 li. f. de Turin, & 7 f. e. de Pignerol.

CARMAING, *Carmanum*, petite ville de France, en Gascogne, dans la Lomagne. Elle a titre de comté.

CARMANCHA, ville de Perse, où l'on trouve beaucoup de ruines ; ce qui fait voir qu'elle a été autrefois très-considérable.

CARMARTHEN, ville d'Angleterre, au pays de Galles, capitale du Carmarthen-shire. Elle envoie un député au parlement. Elle est sur la rivière de Towy, à 53 li. o. de Londres.

CARMARTHEN-SHIRE, province d'Angleterre, dans le diocèse de Saint-David, au pays de Galles, d'environ 700,000 arpens. Elle est très-riche en bleds, en pâturages, en bétail, en saumons, en bois, en mines de charbons, & en excellent plomb. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

CARMEL, *Carmelus*, haute montagne de la Palestine, au f. d'Acre, & à 9 li. n. o. de Sebaste, remarquable par la retraite du prophète Elie, & par un monastère de Carmes. Elle a environ 23 lieues de circuit & 5 de traverse. Elle est couverte d'arbrisseaux, de boccages, & de garennes remplies de gibier de toute sorte. Il y a plusieurs villages aux environs, appartenans aux Bedouins Arabes.

CARMERY, ville & abbaye de France, au pays de Velay, sur la rivière de Colance, à 4 li. de Puy. On l'appelle aussi le monastère Saint-Chaffre.

CARMINA, île de l'Archipel, habitée par des Grecs & des Turcs, qui ne s'occupent que de la piraterie. La rade en est mauvaise, & il n'y a point d'eau douce.

CARMINACH, ou CARMINIAH, ville d'Asie, vers le milieu de la grande Tartarie, dans la contrée de la Bochara. *Long.* 88; *lat.* 99, 30.

CARMONE, ancienne ville d'Espagne, dans l'Andalousie. La porte qui regarde Séville est un des plus grands monumens d'antiquité de toute l'Espagne. Cette ville est dans un terroir fertile, à 6 li. e. de Séville. Pour peu qu'on y creuse, on y trouve des statues de marbre, & d'autres morceaux précieux. Par malheur les ouvriers, aussi ignorans que ceux qui les font travailler, ne connoissant pas le prix de ces trésors antiques, les brisent souvent à coups de marteaux, ou s'en servent dans leurs bâtimens. *Long.* 12, 25, *lat.* 37, 24.

CARMONS, ou CORMONS, petite ville d'Italie, dans le Frioul, près de la riviere d'Indri. Cette ville appartient à la maison d'Autriche, ainsi que le comté de Goritz dans lequel elle est située.

CARNARVAN, ou CARNARVON, ville d'Angleterre, capitale du Carnarvan-shire, avec titre de comté, & un château, où naquit Edouard II. Elle est située sur le canal de Menay, vis-à-vis l'île d'Anglesey, à 64 li. n. o. de Londres, & envoie un député au parlement. *Long.* 12, 50; *lat.* 53, 10. (*R.*)

CARNARVAN-SHIRE, province d'Angleterre, au pays de Galles, vis-à-vis l'île d'Anglesey, d'environ 370,000 arpens. Elle abonde en bétail, gibier, poissons, & bois. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

CARNATE, royaume des Indes, borné au midi par le royaume de Gingi, au nord par celui de Golconde, au levant par la côte de Coromandel, & au couchant par le royaume de Canara. Les habitans de toutes ces contrées sont extrêmement superstitieux.

Le gouvernement n'est guere moins bisarre que la religion; les peuples y vivent dans une espèce de servitude : ils ne possèdent aucune terre en propre ; elles appartiennent toutes au prince, qui les fait cultiver par ses sujets : au tems de la récolte, il fait enlever le grain, & laisse à peine de quoi subsister à ceux qui ont cultivé les terres.

Cangibouran est la capitale de ce royaume.

CARNELAND, petites îles de l'Amérique septentrionale, dans la mer du nord, sous le 12ᵉ d. 50' de *lat.* septentrionale. Elles sont deux, & la plus grande peut avoir 4 à 5 lieues ; l'autre 3. Le terroir est très-bon & très-fertile. Il y a de grands bois, & de l'eau, moitié douce & moitié salée. Elles sont habitées par quelques Indiens de terre-ferme, qui y viennent passer une partie de l'année.

CARNERO, *Carnarius*. On donne ce nom à la partie du golfe de Venise, qui s'étend depuis la côte occidentale de l'Istrie, jusqu'à l'île de Grossa, aux côtes de Morlaquie.

CARNEUW, bourg d'Irlande, au comté de Wicklou; il envoie un député au parlement.

CARNIA (la), province, ou despotat de la Turquie, en Europe, dans la basse Albanie.

CARNIA (la), pays d'Italie, dans l'état de la république de Venise, dans la partie septentrionale du Frioul, le long de la rivière de Tajamento.

CARNIOLE, province d'Allemagne, dans les états de la maison d'Autriche, bornée par la Carinthie & la Stirie, par l'Esclavonie & l'Istrie Vénitienne, la Croatie & le Frioul. Laubach en est la capitale.

La plus grande étendue de ce pays est de trente milles du levant au couchant, & de vingt-cinq du nord au midi. Il est presque par-tout couvert de montagnes, partie habitées & couvertes de bois, partie nues & désertes. Il y en a dans la haute Carniole dont les sommets sont toute l'année chargés de neiges. L'énorme montagne de *Nanas* est située entre Wippach & Saint-Vit. Ce duché renferme aussi beaucoup de cavernes remarquables, des vallées & des plaines très-fertiles, qui nonseulement donnent de bons pâturages, mais aussi

une bonne récolte; car après la moisson du froment, du seigle, de l'orge, des pois, des fèves, &c., on seme du bled sarrasin; & après la récolte du chanvre & du lin, on sème du millet. Les fruits sont excellens & très-précoces : les marons & les noix y sont en abondance, ainsi que les oliviers sur le bord de la mer & dans l'Istrie, qui produit aussi des oranges, des limons, des citrons, des grenades, des amandes & des figues. Les vins blancs & rouges sont d'une qualité supérieure. Il y a beaucoup de bétail & de chevaux; ceux de Karst sont en réputation. Le gibier, la volaille, le poisson y abondent, sans excepter la marée. Il s'y trouve aussi des mines de fer, d'acier, de cuivre & de plomb, & des eaux minérales. Le marbre de Carniole est très-beau; mais le sel manque dans tout le pays. Les principales rivières sont la Save, qui est navigable & très-rapide, la Laybach, la Gurck, la Culpa. Les lacs principaux sont le Feidesser & le Wochein, dans la haute Carniole, & celui de Cirknitz, dans la moyenne. On y trouve vingt une villes, trente-cinq bourgs, plus de deux cents châteaux, & au-delà de quatre mille villages, population prodigieuse, vu son terrein pierreux & montueux. Les habitans sont d'une constitution forte & robuste; ils traversent les neiges pieds nuds; les hommes ne se couvrent jamais la poitrine, & sont habitués à coucher sur la terre. Leur nourriture est très-grossière. Le menu peuple est d'origine Esclavone, & la haute noblesse est presque toute Allemande. Les deux langues dominantes de ce pays sont l'Esclavonne ou Vesiède, & l'Allemande. Les états du pays sont composés; 1°. du clergé, 2°. des seigneurs, (princes, comtes & barons); 3°. des chevaliers ou nobles du pays; 4°. des villes archiducales. La religion est le culte romain, à l'exception des Valaches ou Uskokes, qui suivent le rit Grec. Le commerce consiste en fer, acier, mercure, vins, huiles d'olives, oranges, citrons, &c. chevaux, vipères, scorpions, bestiaux, fromages, toiles, miel qu'on recueille en abondance dans la basse Catoline, en bois de construction pour les vaisseaux, en fruits, &c. Ce duché se divise en cinq parties, qui sont; 1°. la haute Carniole; 2°. la basse Carniole; 3°. la moyenne Carniole; 4°. la Carniole intérieure, 5°. l'Istrie Autrichienne. (*M. D. M.*)

CARNOEL, riche abbaye de France, en Bretagne, au diocèse & à 12 li. n. e. de Quimper. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & fut fondée en 1176. (*R*)

CAROLATH, principauté de la Silésie, enclavée dans celle de Glogau, & dans les cercles de Freystaedt & de Grünberg. Beuthen en est la capitale. Le prince fait sa résidence dans le château de Carolath, qui est bâti sur une petite montagne, au bord de l'Oder. Au bas de la montagne est un bourg où se trouve une église Luthérienne. (*R.*)

CAROLINE (la), contrée de l'Amérique septentrionale & méridionale; elle contient six provinces; Albermale, Clarendon, Craven, Barkley, Colleton & Carteret. Elle est bornée au nord par la Virginie, au midi par la nouvelle Géorgie, à l'est par la mer du nord, & à l'ouest par les monts Apalaches. Elle se divise en Caroline septentrionale, capitale Edenton; & Caroline méridionale, capitale Charles-Town.

Ce pays fut découvert en 1512 par Ponce de Léon, Espagnol. En 1566 les Anglois s'y établirent, lui donnèrent le nom de *Caroline*, en l'honneur de leur roi Charles II, & depuis ce tems leur colonie est devenue très-puissante.

Le terroir y est fertile & aisé à cultiver. L'air est sain, & les fruits excellens. Il y croit toute sorte de grains. Le riz est très-bon, & les vivres sont à vil prix Il y a des abeilles en grande quantité. On élève aussi dans cette contrée des vers à soie, qui ont très-bien réussi, & il s'y trouve des vignes sauvages dont le raisin est excellent.

Quoique la population soit considérable, la province est capable de contenir & de nourrir soixante-six fois le nombre de ses habitans actuels. On y sème le bled d'Inde ou le maïs, depuis le premier de mars, jusqu'au 10 de juin. Un acre de terre commune produit depuis dix-huit jusqu'à trente boisseaux, & quelquefois plus de soixante; mais la récolte ordinaire monte ou baisse entre ces deux termes, suivant la qualité du terrein. Les Anglo-Américains se flattent qu'avec le tems on ne verra plus dans les marchés d'Europe d'autre riz que celui de la Caroline. Le bétail y a étonnamment multiplié; on laisse paitre les vaches dans les forêts, & on les rassemble tous les soirs. Il n'est pas rare de voir de simples particuliers en avoir jusqu'à mille. Les plus pauvres n'en ont guère au-dessous de deux cents. Les porcs, dont le nombre est encore plus grand, sont nourris de même; ils s'écartent de plusieurs lienes pour chercher du gland ou des racines, & retournent d'eux-mêmes le soir dans les plantations. Cette province, avant la guerre d'Amérique, faisoit un commerce immense : à la paix il ne peut être que plus riche encore. (*M. D. M.*)

CARON, rivière d'Asie, dans la Perse, qui se décharge dans le golfe de Balsora.

CAROTTO, village des Grisons, en Suisse, dans le comté de Chiavenne. Il étoit autrefois un de ceux qui formoient la communauté de Pleurs. Il est dans les montagnes où se trouvent les mines de cette espèce de terre singulière, dont on fait au tour des pots, des vases, & autres pièces de vaisselle. Cette terre est d'un verd noirâtre, huileuse, un peu molle, & si écailleuse, que quand on la manie l'écaille s'attache aux doigts; c'est une espèce d'ardoise. Ces pots ont ceci de particulier, qu'ils bouillent plutôt que ceux de métal; qu'ils conservent long-tems leur chaleur; qu'ils ne donnent aucun mauvais goût à la liqueur & aux viandes qu'ils contiennent, & ne se cassent jamais.

au feu. On leur prête une qualité qui paroît fort suspecte, c'est qu'ils ne peuvent souffrir le poison. Il s'en fait un grand débit dans la Lombardie & dans le reste de l'Italie.

CAROU, province d'Afrique, dans la Nigritie, au royaume de Folhia, près des rivières de Riojunk & Arveredo.

CAROUGES, gros bourg de France, en Normandie, à 5 li. n. o. d'Alençon. Il a titre de comté, avec un château magnifique. Il y a dans ce bourg un grenier à sel & une petite rivière, sur laquelle sont établies deux forges.

CAROUGE, petite ville de Savoie, dans le Genevois, & près de Geneve. Elle n'existoit point antérieurement à la liberté de cette dernière ville, à la prospérité de laquelle elle doit son existence. (*R.*)

CARPARY, île de l'Amérique méridionale, dans la Guiane. On l'appelle aussi *l'île des lapins*. C'est dans cette île qu'est le cap Nord, le plus fameux de cette contrée.

CARPEN, petite ville forte de la haute Hongrie, dans le comté de Bars.

CARPENTARIE. *Voyez* CARPENTER-LAND.

CARPENTER-LAND, ou CARPENTARIE, pays d'Asie de la nouvelle Guinée, dans la nouvelle Hollande. Cette contrée est peu connue; son nom lui vient de Carpenter, capitaine Hollandois qui la découvrit.

CARPENTRAS, ville de France, en Provence, capitale du comté Venaissin. *Long.* 22 d 42′, 53″; *lat.* 44 d. 3′, 33″.

Son nom latin est *Carpentoracte*. Les notices marquent cette ville de la province Viennoise. On voit au concile d'Epaone, en 517, la souscription d'un évêque de Carpentras.

Ce n'est pas le *Forum Neronis*, comme l'a cru l'abbé de Longuerue : ce lieu ancien doit être placé à Forcalquier.

Les évêques, au VIe, VIIe & VIIIe siècles, prennent souvent dans les conciles le titre de *Vindauxensis*, parce qu'ils avoient transféré leur siège à Vendasque, ou Nenasque, *Vindauxa*. Ce lieu, qui étoit autrefois plus florissant, & qui a donné le nom au Comtat Venaissin, n'est plus qu'une bourgade à une lieue & demie de Carpentras, appellée *Venasque*.

A Morilleux, à demi-lieue de Carpentras étoit le château, bâti par Clément V, & où il résidoit. Il y fit battre une monnoie d'argent, où il prend le titre de *Comes Venetini*.

Le pays est fertile en vin, huile, safran, en vers à soie, en mûriers. Son évêque est suffragant d'Avignon. Il y a un bureau des finances, & une synagogue pour les juifs. Cette ville est sur la rivière d'Auson, au pied du mont Ventoux, à 5 li. f. e. d'Orange, & 5 n. e. d'Avignon.

Dans le palais épiscopal de Carpentras est un trophée fort ancien : on y voit en relief un conquérant qui tient deux rois enchaînés. On croit que c'est une partie du monument que En. Dom. Aenobardus & Q. Fabius Max. firent élever après avoir vaincu les Allobroges & les Arvernes.

Pernes, peu éloigné de Carpentras, est la patrie du célèbre Flechier, évêque de Nimes.

CARPI, petite ville d'Italie, en Lombardie, dans le Modenois. *Long.* 28, 25; *lat.* 44, 45.

Cette ville, qui a titre de principauté, a un bon château, & un archiprêtre qui ne relève d'aucun évêque. Les François l'abandonnèrent en 1703. Ils la reprirent en 1705. Le prince Eugène s'en empara en 1706. Elle est à 3 li. n. de Modène, 5 n. e. de Reggio, 5 f. o. de la Mirandole.

CARPI, petite ville d'Italie, dans l'état de Venise, au Véronois, sur l'Adige, fameuse par la bataille que le prince Eugène y gagna sur les François en 1701.

CARPIO, petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur le Guadalquivir, avec titre de marquisat.

CARRAL, petite ville d'Espagne, sur les côtes de Galice. (*R.*)

CARRAVEIRA, ville de la Turquie en Europe, dans la Macédoine, sur le golfe de Salonichi. Elle se nomme aussi Boor Castoro; c'est l'ancienne Beroë. Elle a un archevêque grec. *Long.* 40; *lat.* 40, 27.

CARRETO, petite ville d'Italie, dans le territoire d'Aqui, au duché de Montferrat. (*R.*)

CARRICK, province méridionale & occidentale de l'Ecosse, dont la capitale est Bargeny. Cette province est fertile en bled & en pâturages.

CARRICK-DRUM-RUSH, petite ville d'Irlande, dans la province de Connaugth, au comté de Létrim, sur la rivière de Shannon. Elle envoie un député au parlement.

CARRICH-FERGUS. *Voyez* KNOCK-FERGUS.

CARRICK-MAC-GRIFFEN, ville d'Irlande, dans la province de Munster, sur la Shure. Elle a un marché public.

CARRION, rivière d'Espagne, qui prend sa source dans les Asturies, & qui se jète dans celle de Pisuerga.

CARRION-DE LOS CONDES, ville d'Espagne, au royaume de Léon, sur la rivière de Carrion. Il y a dix paroisses, quatre couvens d'hommes, deux de filles, & deux hôpitaux. Les Espagnols ne lui donnent que le titre de bourg. (*R.*)

CARS, ville forte & considérable d'Asie, dans l'Arménie, sur la rivière de même nom, avec un château fortifié, & rendu presque imprenable, tant les Turcs ont ajouté à ses fortifications. Il est sur un rocher très-escarpé, du haut duquel on peut foudroyer la ville. La plaine qui l'environne est arrosée par un grand nombre de ruisseaux & de sources. L'air en est très-pur, & la campagne est couverte de fruits & de fleurs.

GARSCHI, grande ville d'Asie, dans la Tartarie, dans la grande Bucharie.

Cette ville est fort peuplée, très-commerçante,

& mieux bâtie qu'aucune autre de ce pays. La campagne est extrêmement fertile en toutes sortes de fruits & de légumes.

CARSO, partie du Frioul, qui est située entre le comté de Gortz, le golfe de Venise, & l'Istrie. Il appartient à la maison d'Autriche.

CARSWICK, petite ville & port d'Ecosse, dans l'île de Mula.

CARTAMA, petite ville d'Espagne, au royaume de Grenade. *Long.* 13, 32; *lat.* 36, 32. Elle est proche de la rivière de Guadana-Medina, au pied d'une montagne, à 3 li. n. o. de Malaga, 10 s. o. d'Antequera. Elle a été autrefois considérable, mais elle diminue de jour en jour.

CARTA-SOURA, ville d'Asie, dans l'île de de Java, capitale de l'empire de Matazan, & résidence de l'empereur. (*R.*)

CARTHAGE, dite la *grande*, fut autrefois capitale d'un puissant empire, & la principale ville d'Afrique. Scipion le jeune la prit & la ruina 146 ans avant J. C. Elle fut rebâtie sous C. Gracchus, 123 ans avant J. C., & les Arabes la ruinèrent environ l'an 685. Elle étoit située dans une langue de terre qui formoit une presqu'île jointe à l'Afrique par un isthme de 25 stades, entre Utique & Tunis. Toute la presqu'île avoit 390 stades de tour: il ne reste de Carthage que quelques vestiges. La presqu'île a retenu le nom de *promontoire de Carthage*. (*R.*)

CARTHAGÈNE, *Carthago Nova*, ville forte & port d'Espagne, au royaume de Murcie, capitale du pays de même nom. *Long.* 17, 6; *lat.* 37, 36, 7.

Sa grandeur est médiocre. Elle a été plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Son port, qui est à l'extrémité du golfe de Carthagène, est un des meilleurs de toute l'Espagne, & des plus sûrs de toute l'Europe; on pêche dans ce golfe beaucoup de *macreuses*, ce qui a fait donner à l'île que l'on trouve à l'entrée du port le nom de *Scombraria*. L'évêque de Carthagène, qui fait sa résidence à Murcie, est suffragant de Tolède, & jouit de plus de soixante-quatre mille ducats de rente. Aux environs de cette ville croît beaucoup de genêts (*spartum*), ce qui a fait donner à la ville le nom de *Spartaria*, & à la contrée celui de *Spartarius Campus*. On y trouve aussi des diamans, des rubis, des améthystes, & d'autres pierres précieuses, & sur-tout beaucoup d'alun. Cette ville a été bâtie par Asdrubal: elle est protégée par un bon fort. Jean Leak la prit pour l'archiduc, depuis empereur sous le nom de Chrles VI, en 1706; mais le duc de Berwick la reprit ensuite. Elle est à 11 lieues s. de Murcie. (*M. D. M*)

CARTHAGÈNE, grande, belle & forte ville de l'Amérique méridionale, à 10 *d.* 25 *m.* 48 *s.* de *lat.* nord, & à 301 *d.* 19 *m.* 36 *s.* de *long.*, sur la côte de Terre-Ferme, bâtie vers l'an 1527 par Hérédia, avec un évêché suffragant de la nouvelle Grenade.

Les avantages de sa situation l'ayant rendue bientôt florissante, elle fut pillée, en 1544, par quelques avanturiers François, & quarante ans après par l'Anglois Drack, qui la réduisit en cendres. Elle fut encore pillée par les François en 1597, & attaquée en vain par l'amiral Vernon, chef de la flotte Angloise, en 1752; il fut contraint d'en lever le siege, après y avoir perdu presque tout son monde. Rien n'est plus admirable que la vue de cette ville, qui, ainsi que son fauxbourg, est fortifiée régulièrement, & a trois bons forts outre les autres ouvrages. C'est après Mexico la plus belle de toute l'Amérique. Elle est composée de cinq grandes rues, droites & bien pavées, dont chacune a près d'un bon quart de lieue de long. Les maisons sont de pierre, & fort bien bâties, toutes avec des balcons & des jalousies de bois, matiere plus durable pour ces ouvrages que le fer, qui seroit bientôt rouillé & détruit par l'humidité, & par des vents nitreux, dont les murailles même se ressentent. Une rue plus longue & plus large que toutes les autres, traverse la ville entière, & forme une grande place au centre. La cathédrale s'élève au-dessus de tous les autres édifices, & ne renferme pas moins de richesses qu'elle étale de magnificence au-dehors; les autres édifices, tels que les églises, les couvens & l'hôpital, sont en général de la plus grande beauté. On fait monter le nombre de ses habitans à vingt-quatre mille, dont environ cinq mille Espagnols, & le reste de race Américaine, ou nègres & mulâtres, la plupart si aisés qu'ils passeroient pour riches dans toute autre contrée du monde. Le gouverneur fait sa résidence ordinaire dans la ville, & relève du viceroi de la Nouvelle Grenade, pour les affaires militaires: on en appelle pour les affaires civiles à l'audience de *Santa-Fé*. La jurisdiction spirituelle de l'évêque de Carthagène s'étend aussi loin que le gouvernement militaire & civil. Elle forme un tribunal, composé du prélat & de son chapitre, mais qui n'a rien de commun avec celui de l'inquisition, dont la jurisdiction renferme l'île *Espagnole*, où il fut d'abord établi, *Tierra-Firme* & *Santa-Fé*. Outre ces tribunaux, la ville a sa magistrature séculière, composée de regidors, parmi lesquels on élit tous les ans deux alcades. Ces deux emplois sont ordinairement remplis par les habitans de la première distinction; il y a aussi une chambre du trésor pour la perception & la distribution des deniers royaux. Enfin, Carthagène n'étant pas moins une ville de guerre que de commerce, elle a son auditeur militaire, qui est le chef d'une espèce de jurisdiction.

C'est dans la baie de Carthagène que les galions arrivent, pour y attendre que l'armadille du Pérou se soit rendue devant Panama. Au premier avis qu'ils en reçoivent, ils prennent la route de Porto-Bello, où se tient une foire, après laquelle ils reviennent faire dan la baie les provisions nécessaires à leur retour; bientôt ils se hâtent de remettre à la voile. Dans leur absence, la baie est extrêmement déserte.

Carthagène étant la première échelle où se ren-

dent les galions, on doit se faire une haute idée du commerce d'une ville qui reçoit les prémices de tout ce qui passe d'Espagne dans l'Amérique méridionale. Les effets de ce commerce, sont l'or, l'argent, monnoyés, en lingots & en poudre, les émeraudes, dont il se trouve de riches mines à *Santa-Fe*, & les perles qui sont très-belles, & dont il se fait un grand trafic, &c. On reçoit en échange les marchandises & les étoffes d'Europe.

Quant à l'article des arts & sciences, il n'y a exactement rien à dire: les habitans, doués naturellement de beaucoup d'esprit & de sagacité, négligent de s'instruire, & ne s'occupent que de leur commerce; ils sont bons, charitables envers les Européens. Le climat est excessivement chaud. Dans les observations du thermomètre, le 19 novembre 1735, il a été prouvé que la chaleur du jour le plus chaud du climat de Paris est continuelle à Carthagène; aussi par la trop abondante transpiration, les habitans sont-ils si pâles & si livides qu'on les croiroit tous relevés de quelque grande maladie.

Le gouvernement de Carthagène est borné au nord-ouest par la mer du nord, à l'est par Rio-grande & par la rivière de la Magdelène, au sud par l'audience de *Santa-Fé*, à l'ouest par la rivière & le golfe de Darien. La plus grande partie du terroir est coupé de montagnes & de collines, le reste est en vallées basses & ombragées de plusieurs forêts & bocages épais. La terre que la trop grande quantité de pluies rend presque toute humide & marécageuse, n'est pas trop propre pour les semences de l'Europe, & le bled n'y mûrit pas bien. On n'y trouve des mines d'or qu'en très-peu d'endroits, encore sont-elles très-peu abondantes: il y a beaucoup de bêtes sauvages, de tigres, de serpens, & autres animaux nuisibles. Les Américains y sont en petit nombre. Les Espagnols ont dévasté ces immenses contrées. (*M. D. M.*)

CARTHAGO, ou la NOUVELLE-CARTHAGE, ville d'Amérique, dans l'audience de Santa-Fé en Terre-Ferme, à quelque distance & à l'orient de la rivière de Cauca, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

CARTHAGO, ville considérable de l'Amérique septentrionale, au Mexique, dans la province de Costa-Ricca. Elle est située presque au milieu de la largeur de l'isthme qui joint les deux grandes parties de l'Amérique. Il peut y avoir un peu plus de quatre cents familles dans cette ville. Elle a un gouverneur Espagnol, deux couvens de religieux & un de religieuses. Les habitans font un grand & riche commerce. *Long.* 296, 15; *lat.* 9, 50. (*R.*)

CARTHUEL. *Voyez* CARDUEL.

CARTO, petite ville de Barbarie, sur la côte du royaume de Barca, entre Salona & Alberton.

CARVAN. *Voyez* KAIREVAN.

CARWAR, ville d'Asie, dans les Indes orientales, sur la côte de Malabar, à 20 lieues au midi de Goa. Les Anglois y ont un comptoir au milieu de deux bastions. Elle est voisine de montagnes couvertes de bois & pleines de bêtes sauves, entre lesquelles sont des vallées où il croit beaucoup de bled & beaucoup de poivre: ce poivre passe même pour le meilleur des Indes orientales. Parmi les animaux domestiques dont on y fait usage, les bœufs y sont beaucoup plus gros qu'en Europe, mais la chair en est moins bonne. Ons'y livre aux pratiques les plus absurdes & les plus superstitieuses de l'idolâtrie. *Long.* 73; *lat.* 15.

CARY, petite île de la mer d'Ecosse, une des Westernes, à un mille au sud de Gigai. Elle a un mille de long. Son terroir renferme d'excellens pâturages, & nourrit beaucoup de lapins.

CASAL, *Bondicomagum*, *Casale*, ville forte d'Italie, capitale du Montferrat, avec une citadelle. Elle est sur le Pô. *Long.* 26, 4; *lat.* 45, 7.

Ce fut la résidence des marquis de Montferrat. Son évêché, suffragant de Milan, fut érigé en 1474 par Sixte IV. Elle est remarquable par la victoire du comte d'Harcourt sur les Espagnols en 1640. Le duc de Mantoue la rendit au roi de France en 1681. Elle lui fut rendue en 1695 ayant été prise par les alliés, & on en démolit les fortifications. Les François la reprirent & la fortifièrent de nouveau, mais le roi de Sardaigne s'en rendit maître en 1706. Les François la reprirent en 1745. Le roi de Sardaigne la reprit au mois de mars 1746. Elle est à 15 li. n. e. de Turin, 14 s. o. de Milan, 20 n. e. de Gênes. (*R.*)

CASAL-MAGGIORE, petite ville forte d'Italie, située sur la rive gauche du Pô, au duché de Milan. *Long.* 27, 50; *lat.* 45, 6.

CASALE-NUOVO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans le pays d'Otrante.

CASALE-PUSTURLENGO, petite ville d'Italie, dans le duché de Milan, au territoire de Lodi. C'est un pays très-stérile.

CASALMACH, grande rivière d'Asie, dans la Natolie, qui se jète dans la mer Noire.

CASAMANCE, rivière d'Afrique, au royaume de Mandiga.

CASAN, *Casanum*, ville considérable d'Asie, capitale du gouvernement du même nom, dans l'empire Russe, avec une citadelle & un château fort bâti à l'antique. Elle est sur le Casanka, qui à une demie lieue de-là se jète dans le Wolga. On compte dans cette ville jusqu'à cinquante églises, presque toutes construites de pierres, & onze couvens, partie dans la ville & partie dans ses environs. Le fort renferme la chancellerie du gouvernement, à laquelle préside un gouverneur & un vice-gouverneur. Le commandant du fort a sous ses ordres toutes les garnisons & tous les régimens qui se trouvent dans l'étendue de son gouvernement. La garnison de Casan est composée de trois régimens, pour lesquels on a établi un hôpital. Cette ville est le siége d'un archevêque: il y a aussi un gymnase qui dépend de l'université de Moscou, & où l'on enseigne aux jeunes Russes les

belles-lettres, les langues latine, françoise & allemande, l'arithmétique, la géométrie, la religion chrétienne, l'escrime & la danse. A l'une des extrémités de la ville, on a établi une fabrique de toiles, qui sont vendues à la couronne à un prix convenu, & qui sont employées à l'usage des troupes; il y a aussi des fabriques de *maroquins*. Indépendamment des bourgeois, on compte dans cette ville beaucoup de riches Tartares qui commercent avec la Sybérie. Le czar Jean Basile prit Casan en 1552, & son fils Wasilowitz en 1554 se rendit maître de tout le royaume de Casan, qu'il conquit sur les Tartares, & qui n'est plus aujourd'hui qu'une province du vaste empire de Russie. Les maisons de cette ville sont presque toutes de bois. Elle a essuyé un grand incendie le 26 août 1765. *Long.* 66, 48; *lat.* 55, 47.

Ce gouvernement contient la province de Casan, dans laquelle se trouvent dix villes; la province de Sinbirsk, qui en comprend huit; la province de Pensa, qui en contient deux; la province de Swiasck, qui renferme neuf villes; la province de Wiatskaia, qui en renferme quatre; la province de Permie ou de Kungur, qui en contient quatre, & plusieurs autres villes qui sont enclavées dans ce gouvernement, & dependent des seigneurs de Straganow. Les terres de la province de Casan sont très-fertiles en toutes sortes de fruits, de grains & de legumes. Il s'y fait un grand commerce de pelleteries & de maroquins, & elle fournit des bois de construction. (*M. D. M.*)

CASANGAS, nation d'Afrique, dans la Nigritie, auprès de la rivière de Casamança.

CASAR, CABIR, ou ALCASAR-QUIVIR, ville du royaume de Fez, près du fleuve Lycus, à 3 lieues d'Argile. Elle peut avoir quinze cents maisons, & il s'y trouve plusieurs mosquées. Ses environs sont remplis d'arbres fruitiers. (*R.*)

CASASA, ville & bon port d'Afrique, en Barbarie, dans la province de Garet. L'entrée de son port cependant est semée d'écueils.

CASAUBON, petite ville de France, dans la province d'Armagnac, sur la rivière de Douze.

CASBA, place d'Afrique, au royaume de Tunis, à 2 li. de cette ville, dans une plaine fertile.

CASBIN, ou CASVIN, grande ville de Perse, dans l'Irac, proche de la haute montagne d'Elwend. *Long.* 67, 35; *lat.* 36, 20.

Plusieurs rois de Perse y ont fait leur résidence. Le commerce y est très-grand. La montagne d'Elwend recele de grandes & belles carrières de marbre blanc.

CASCAES, petite ville du royaume de Portugal, à l'embouchure du Tage, avec une bonne rade. C'est là que les flottes s'assemblent pour aller aux Indes. Elle est défendue par une bonne citadelle, & se trouve à 5 li. o de Lisbonne. (*R.*)

CASCH, ville d'Asie, dans le pays des Usbecs. Elle est située au-delà du fleuve Gehon, dans un pays fertile, dont les fruits mûrissent plutôt qu'en aucun lieu de cette contrée. Deux rivières, l'Alkafarin & l'Atchar, l'arrosent. On la dit sujète à la peste.

CASCHGAR (le royaume de), autrement PETITE BUCHARIE, pays d'Asie, dans la Tartarie, borné au nord par le pays des Calmouks, dont il dépend, à l'orient par le Tibet, au sud par le Mogol, à l'occident par la grande Bucharie. Il a environ 160 lieues de long sur 100 de large. Il est fertile & peuple. On y trouve du musc, des mines d'or, d'argent, & des pierres précieuses; mais les Calmouks qui en sont seigneurs, se contentent de vivre de leur bétail & de ramasser des grains d'or dans les torrens. C'est d'eux principalement que vient la poudre d'or. Yarkan ou Yrken en est la capitale.

CASCHGAR, ville d'Asie, dans la Tartarie, au royaume de même nom. Elle étoit jadis considérable; mais depuis que les Tartares en sont en possession, elle a beaucoup déchu. Cependant, il s'y fait un assez grand commerce avec les habitans des pays voisins. (*R.*)

CASCIA, petite ville d'Italie, en Ombrie, dans l'état de l'Eglise, vers les frontières du royaume de Naples, à deux milles de cette ville.

CASE-DIEU, riche abbaye de Prémontrés, fondée en 1135, à 2 li. e. de Plaisance, diocèse & à 7 li. o. d'Auch.

CASENOVE, château en Guienne, près de Bazas, où naquit Charlotte-Rose Caumont de la Force, fille de François de Caumont, marquis de Castelmoron, maréchal-de-camp, morte à Paris en 1666: elle s'est illustrée dans la république des lettres. Son *Histoire secrette de Bourgogne*, *en 2 vol.* in-12, est un roman bien écrit.

CASENTINO, petit pays d'Italie, au grand duché de Toscane, dans le Florentin, près de la source de l'Arno. Le lieu principal en est Poppi, & les autres sont Valombrosa, Camoldoli, &c.

CASERTE, petite ville épiscopale, à 5 lieues au nord de Naples, avec titre de duché, dans la plaine où étoit autrefois la délicieuse Capoue, & près de laquelle Charles III, roi d'Espagne, a fait bâtir le château le plus magnifique, le plus régulier, & le plus vaste qu'il y ait en Italie, sur les desseins de Vanvitelli, le premier architecte du pays.

Caserte doit son origine aux Lombards; son nom vient d'un ancien château, appellé, à cause de sa hauteur, *Casa-erta*: c'étoit un fief de l'ancienne maison des ducs de Caserte, que D. Carlos acheta pour y construire une maison royale, dont la première pierre fut placée en 1752; le plan de ce château est un vaste rectangle qui a sept cents trente-un pieds de longueur de l'est à l'ouest, & cinq cents soixante-neuf du nord au sud, avec cent six pieds de hauteur; les deux grandes façades ont chacune trente-quatre croisées. On y a élevé une statue d'Hercule couronné par la vertu, avec cette inscription, *Virtus post fortia facta coronat*, relative à la conquête du royaume de Naples,

que D. Carlos fit en 1734. Le plus riche marbre d'Italie a été employé pour la décoration de cette superbe maison, qui a coûté huit ou neuf millions, outre deux millions pour l'aqueduc qui amène les eaux de neuf lieues, appellé *Aquedotto Carolino.*

L'ancien aqueduc des Romains, appellé *Aqua Julia*, & qui passoit à-peu-près dans le même canton pour aller à Capoue, étoit de deux cent vingt-six pieds plus bas que le nouvel aqueduc.

Nous n'avons point d'ouvrage moderne qui approche de cette magnificence : l'aqueduc de Maintenon n'a jamais été achevé, & ce seroit le seul qu'on pourroit mettre en parallele.

La longueur totale de l'aqueduc de Caserta est de 21133 toises : la pente est d'un pied sur 4800 ; la quantité d'eau est de 3 pieds 8 pouces de large, sur 2 pieds 5 pouces de hauteur. Le réservoir ou château d'eau auquel cet aqueduc aboutit sur la montagne au nord de Caserta, est à 1600 toises du château, & à 400 pieds au-dessus du niveau de la cour.

En creusant pour fonder les piles du grand arc, M. Vanvitelli trouva, à 90 pieds de profondeur, une cave où il y avoit quantité de corps morts. De quelle prodigieuse antiquité devoit être cette sépulture, puisque par les ouvrages des Romains on voit que le terrein, il y a deux mille ans, étoit déjà à peu-près le même qu'aujourd'hui ? Combien a-t-il fallu de siècles pour que les débris de la montagne, entraînés dans les vallées, les ait comblées à soixante-dix pieds de hauteur, en supposant que les corps aient été sous terre de plus de vingt pieds dans le principe ?

En faisant l'ouverture des aqueducs, dans la montagne de Santa-Croce, il sortit une moffette ou vapeur empoisonnée, qui renversa mort le premier ouvrier ; quatre autres eurent beaucoup de peine à en revenir : le grand air, avec de grands rasiers de feu, y remédièrent peu-à-peu.

Dans la montagne de Garzano, on trouva un espace de vingt pieds, où la pierre étoit encore dans un état de mollesse qui indiquoit sa formation ; c'étoit une matière sabloneuse, dispersée par lits, de la même forme & de la même nature que la pierre vive qui forme le reste de la montagne, mais qui n'étoit point encore durcie comme les pierres environnantes.

CASHEL, ou CASSEL, ville d'Irlande, au comté de Tipperary, avec un archevêché. Elle députe au parlement. Elle est à 11 li. f. e. de Limerik, 11 n. o de Waterford. *Long.* 9, 52 ; *lat.* 52, 36.

CASHORN. *Voyez* ASHBORN.

CASILIRMAR, rivière d'Asie en Natolie, qui prend sa source dans la province de Chiangara, & va se perdre dans l'Euphrate.

CASIMIR, ou plutôt KASIMIERS, ville bien bâtie, & d'un assez bon commerce, dans la petite Pologne, au palatinat de Lublin, sur la Vistule. Il y a encore une très-petite ville de même nom dans la grande Pologne, au palatinat de Calisch, où Charles XII, roi de Suède, fit rouer & écarteler l'infortuné Patkul, en 1708.

CASIMAMBOUS, peuple ou tribu d'Afrique dans l'île de Madagascar, dans la province de Matatana.

CASLONA, *Castulo*, petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, près du Guadalquivir, autrefois épiscopale.

CASPE, ville ou bourg d'Espagne, au royaume d'Aragon, au confluent de l'Ebre & de la Guadalope. (*R.*)

CASPIA, petite rivière de Lithuanie, qui prend sa source dans la principauté de Smolensko, & va se jeter dans la Duna.

CASPIENNE (la mer), grande mer d'Asie, entre la Tartarie, le royaume de Perse, la Géorgie & la Moscovie. Elle n'a point de communication visible avec les autres mers ; il paroît que c'est à tort qu'on lui en suppose une cependant avec le golfe Persique. La navigation y est dangereuse ; Albuféda découvrit en 1320, la vraie longueur de la mer Caspienne, & la trouva plus petite que Ptolomée ne l'avoit supposée, soit qu'en effet elle soit diminuée par l'enfondrement subit de quelques immenses cavernes souterreines, soit qu'elle se soit ouvert quelque communication intérieure avec d'autres mers, soit encore parce que Ptolomée s'étoit trompé dans ses calculs. Sa longueur est du nord au sud, & non de l'est à l'ouest, comme on l'avoit cru avant les recherches que fit faire Pierre-le-Grand, czar de Russie, en 1718, par Bourrons, Olearius & Jean Kinson. Elle est entre les 37 & 46 degrés de latitude, & entre les 66 & 71 degrés de longitude. Elle n'occupe en long, tout au plus que 3 d. 42'. Ses eaux sont plus salées vers le milieu, que vers les côtes, à cause de la grande quantité de rivières qui s'y déchargent. Elle n'a ni flux ni reflux. On a découvert dans cette mer, vis-à-vis de la province de Xilan, deux grands gouffres. Le poisson y est assez abondant, & meilleur que dans les autres mers. On y en trouve d'odoriférens, tels que le hausen, les esturgeons, les perches, &c. : on y apperçoit aussi des chiens marins, qui se font voir pendant les ouragans, auxquels cette mer est fort sujette. (*M. D. M.*)

CASPIENS (monts), chaîne de montagnes qui s'étendent du nord au sud, entre l'Arménie & la mer Caspienne.

CASR-AHMED, petite ville de la province d'Afrique, proprement dite. Elle est considérée comme le magasin des bleds de tout ce pays, qui en abonde. On les y conserve sous des voûtes bâties exprès, & non pas sous terre, comme dans la plupart des autres provinces de l'Afrique.

CASR-BEN-HOBEIRAH, ville d'Asie, dans la province d'Erakh (ou Chaldée), à 2 lieues de l'Euphrate.

CASR-FIROUSAH, c'est-à-dire, château de la Turquoise, ou bien Casr-Firuz ; c'est-à-dire,

château du Bonheur. C'est le nom du château superbe que Mahmud, fils de Sebeckteghin, fit bâtir en la ville de Gasnah, & où il fut aussi enterré. Le fondateur de ce palais régna depuis l'an de l'hégire 389, jusqu'à l'an 421 (de J. C. 1029), qui fut celui de sa mort.

CASSAGNETES, petite ville de France, dans le Rouergue, au diocèse de Rhodez, à 3 lieues n. o. de cette dernière ville.

CASSAMANCE, rivière d'Afrique, à 30 lieues au sud de celle de Gambie, dont elle est un bras. Elle est navigable dans la partie de l'Afrique, où le commerce est permis aux François. Ils peuvent, par cette rivière, remonter dans la Gambie, & de celle-ci dans le Niger, auquel elle communique, & suppléer par-là au commerce du Sénégal. (*R.*)

CASSAN, ou CACHAN, grande & riche ville d'Asie, au royaume de Perse, dans la province d'Irac, fameuse par les étoffes de soie qui s'y fabriquent, par ses brocards d'or & d'argent, & par de belle faience. Elle est munie d'un château. (*R.*)

CASSAND, île & forteresse de la Flandre-Hollandoise, vis-à-vis l'écluse.

CASSANO, petite ville du Milanès, sur l'Adda, entre Bergame & Milan, où le 16 août 1705, se donna une bataille sanglante, entre les François, commandés par M. de Vendôme, & les alliés, conduits par le prince Eugène. Le plus furieux combat se fit à trois reprises, sur le pont: le prince Eugène avoit l'avantage du nombre; mais ayant été blessé d'un coup de feu, & obligé de se retirer, M. de Vendôme, avec le régiment de la marine, qu'il appelloit la *Xe légion* de son armée, repoussa les ennemis: « nous leur fimes » un pont d'or avec beaucoup de prudence, dit » le chevalier de Folard, ne pouvant leur en » faire un de feu & de fer bien aceré, à cause de « notre foiblesse, qui ne nous permit pas de les » suivre ».

Le champ de bataille nous resta; le duc de Savoie ne fut pas secouru. Au reste, les deux parties s'attribuèrent le succès de cette mémorable journée. Cette ville défendue par un château fort, est à 6 lieues n. e. de Milan, & 10 n. o. de Crême. (*R.*)

CASSANO, ou COSSANO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, à 2 lieues du golfe de Tarente. Elle a un évêché suffragant de Reggio, mais exempt de sa jurisdiction. Elle est à 7 li. n. o. de Rossano, 15 n. de Cosenza. *Long.* 30, 35; *lat.* 39, 55. (*R.*)

CASSEL, *Castellum Morinorum*, jolie ville démantelée, & châtellenie de France, dans la Flandre, généralité de Lille. Elle est remarquable par les trois batailles qui se sont données près de ses murs, contre Philippe I, roi de France, qui y fut défait par Robert le Frison, comte de Flandres, en 1071; contre Philippe-le-Bel, qui remporta une victoire complette sur les sujets du comte de Flandres révoltés, & saccagea la ville en 1328; & contre Philippe, duc d'Orléans, qui, en 1677, y défit le prince d'Orange, & prit la ville. Elle fut cédée à la France en 1678, par le traité de Nimègue. Elle est sur une montagne, où se trouve la terrasse d'un ancien château. On y jouit d'une des plus belles vues de l'univers. De cette terrasse, on découvre trente-deux villes, un grand espace de mer, & les côtes d'Angleterre, à 6 li. de la mer, 4 n. e. de Saint-Omer, 7 s. e. de Gravelines, 6 s. e. de Dunkerque, & *long.* 20 d. 9' 9''; *lat.* 50 d. 47' 54''. Cette ville est bâtie en longueur, ayant la place ou grand marché au milieu, ornée d'une belle fontaine. Il y a deux collégiales, qui sont aussi paroisses, un hôpital, un collège, &c. (*M. D. M.*)

CASSEL, *Cassella*, *Cassilium*, ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, très-belle & très-forte, capitale du Landraviat de Hesse-Cassel. Elle est située, partie sur une hauteur, partie sur la Fulde, qui la coupe en deux portions inégales, au confluent de la Drusel, l'Ahna & la Losfa. C'est le siège du conseil privé, de la régence de la basse-Hesse, de la cour souveraine des appels, de la chambre des domaines & de la guerre; du conseil & du commissariat général des guerres; de la trésorerie militaire, d'un conseil des mines, d'un consistoire attaché à la régence, d'un conseil de commerce, de la justice provinciale de son nom, d'une des deux surintendances du pays, &c. &c. On y compte un collège illustre, auquel sont réunies les écoles de peinture, sculpture, architecture, médecine & chirurgie; une école latine, une société d'agriculture, plusieurs fondations ou caisses, pour les cas d'incendies, pour les veuves, orphelins, &c., un grand nombre de manufactures de toute espèce, & environ 21,000 habitans. Les Juifs y sont très-riches, & en très-grand nombre, sans comprendre, dans ce dénombrement, la garnison, qui est au moins de quatre mille hommes. On y voit encore quelques restes de ses anciennes fortifications. Cette ville se divise en vieille & nouvelle, jointes par un pont de pierre, sur la Fulde, long de cent vingt pas. Elle jouit de plusieurs privilèges, fait un assez bon commerce, & a deux foires par an.

La vieille ville, quoique la plus grande, est mal bâtie & de peu d'apparence; les rues en sont étroites, mal percées, & les maisons, pour la plupart, construites en bois. On y trouve cependant trois églises réformées, une église luthérienne, deux hôpitaux, deux maisons pour les pauvres, une maison de correction, un mont-de-piété, un hôtel de ville, une douane, un arsenal, une fonderie de canons, de belles casernes, une belle salle de comédie, un théâtre anatomique, des magasins à bled & à bois, six places publiques, le wesder (espèce de place d'armes); enfin le château où le landgrave fait sa résidence ordinaire. Ce château renferme plusieurs grands corps

corps d'édifices & deux chapelles, &c. &c. Je ne dois point oublier l'hôtel des monnoies, le manège, les grandes écuries, &c. &c.; les bibliothèques publiques, & la place d'armes décorée de deux obélisques & de statues, avec une superbe colonade d'ordre Toscan dans le fond; le musæum rempli de raretés de tous les genres, & d'antiques précieux, de vases & de peintures, &c. &c.

La ville neuve se divise en inférieure & supérieure. La ville neuve inférieure, est aussi mal bâtie que la vieille ville; & quoiqu'elle ait des églises, des hôpitaux, & d'autres édifices publics, elle n'a cependant rien de remarquable.

La ville neuve supérieure, qu'on nomme aussi ville Françoise, parce qu'elle doit son origine aux réfugiés François, est très-belle & bâtie régulièrement. Toutes les rues en sont propres, larges & tirées au cordeau; les maisons sont à la moderne & d'un très-bon goût; on y trouve des palais magnifiques, & d'autres édifices considérables. L'aqueduc de Cassel est un ouvrage singulier, & l'un des plus beaux qu'il y ait au monde. Les François l'ont occupée dans la guerre terminée en 1763, & ont fait beaucoup de dégât.

Hors des murs de Cassel, est le magnifique jardin du landgrave, connu sous le nom d'*Au-garden*, & communicant au château, par un pont, sur la Fulde. Ce jardin est remarquable par la beauté de son site, les bâtimens, & par les raretés qu'il renferme. (*M. D. M.*)

CASSEL, petite ville d'Allemagne, chef-lieu d'un bailliage du même nom, dans l'électorat de Mayence, avec un pont sur le Rhin. (*R.*)

CASSEL. *Voyez* CASHEL.

CASSENEUIL, petite ville de France, dans l'Agénois, sur la rivière de Lot.

CASSIMERA, pays d'Asie, dans les états du grand Mogol, aux frontières de la grande Tartarie.

CASSINOGOROD, ville de l'empire Russien, dans la principauté de Cassinow. *Long.* 62.

CASSIS, petite ville de France, en Provence, avec un petit port de mer.

CASSOVIE ou CASCHAU, ville forte de la haute Hongrie, capitale du comté d'Abanwyvar, avec un arsenal très-bien fourni, & une université. *Long.* 38, 28; *lat.* 48, 38.

CASSUBIE (la), contrée d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, sur la mer Baltique. Ses villes les plus considérables sont, Colberg, Belgard & Coslin; ce pays a le titre de duché.

CAST (S.), village de France, en Bretagne, sur l'Océan, à 5 l. o. de Saint-Malo. Les Anglois y firent une descente, & y furent battus en 1758.

CASTAGNEDOLI, petite ville d'Italie, dans les états de la république de Gènes.

CASTAGNEDOLO, ville d'Italie dans le Bressan, dépendante de la république de Venise.

CASTAGNOLA, petite ville d'Italie, dans le Montferrat, au territoire de Casal.

CASTAMENA, CASTAMONE, ou KASTAMOUNI, ville capitale du Sangiac de ce nom, de la Turquie asiatique, dans la Natolie & dans la province de Becsangil, sur la riviere de Lime, à 25 li. s. o. de Sinope, 30 n. e. d'Angora ou d'Ancyre. Il y a une riche mine de cuivre dans son territoire.

CASTANET, petite ville de France, dans le haut Languedoc, au diocèse, & à 2 li. s. de Toulouse, près du canal royal.

CASTANOWITZ, ville fortifiée de Hongrie, en Croatie, dans une île formée par la rivière d'Unna.

CASTEL, ou CASTELL, comté d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans le Steigerwald, aux confins des pays d'Anspach, de Wirtzbourg, de Limbourg-Speckfeld, de Schwartzenberg. Il releve, en très grande partie, de l'évêché de Wirtzbourg, dont les comtes de Castel sont les échansons héréditaires; & soit par la rapacité des moines, soit par le malheur des guerres civiles, soit par la désunion, la témérité & la mauvaise économie de ceux qui l'ont possédé, causes jadis très-fréquentes en Allemagne; de la décadence de nombre de maisons le comté de Castel n'a pas, à beaucoup près aujourd'hui, l'étendue qu'il avoit autrefois. Les villes de Gerolzofen, de Volkach, & Schwartzach, entr'autres, en ont été détachées; & tout ce qui lui reste actuellement, se réduit à quelques bourgs & à quelques villages. Ses comtes, cependant, divisés en branches de Remlingen, & branche de Rudenhausen, ont deux voix à la diète, dans le collège des comtes, & voix & séances dans le cercle de Franconie, entre Hohenlohe & Wertheim. Leurs mois romains vont à 18 florins, & leur contribution à Wetzlar, à 18 rixdallers 84 $\frac{1}{4}$ creutzer.

Le château de Castel, bâti dans un village de même nom, est un édifice moderne, habité par la branche de Remlingen, qui a laissé tomber en ruines le vieux château, situé au sommet d'une montagne voisine. Celui de Rudenhausen n'a pas été abandonné. Ce petit pays a des bois & des grains en assez bonne quantité.

CASTEL-ARAGONESE, petite ville forte d'Italie, dans l'île de Sardaigne, avec un bon port. *Long.* 26, 32; *lat.* 40, 56. Elle a un évêché suffragant de l'archevêché de Sassari, dont elle est à 8 li. n. e.

CASTEL-BALDO, petite place d'Italie dans le Veronèse, sur l'Adige. *Long.* 29; *lat.* 45, 7.

CASTEL BOLOGNESE, petite ville d'Italie dans l'état ecclésiastique, dans le Bolonois (*R.*)

CASTEL-BRANCO, ville de Portugal, avec un évêché, dans la province de Beira, sur la rivière de Lyra, à trois petites lieues du Tage.

CASTEL-CORN, ou CHATEAU-CORN, petite ville d'Italie au Trentin, faisant partie du cercle d'Autriche, avec un château. (*R.*)

CASTEL-DURANTE. *Voyez* URBANEA.

CASTEL-FOLLIT, place d'Espagne, dans la Catalogne, entre Lampredon & Ampurias. Elle avoit un bon château qui fut pris par les François, en 1694, & ils le raserent l'année suivante.

CASTEL-FRANCO, bourg d'Italie, dans le Bolonois, sur les frontières du duché de Modène, près de la rivière de Secchia, défendu par le fort Urbin. (*R.*)

CASTEL GANDOLFE, place d'Italie, dans l'état ecclésiastique, avec un château des souverains pontifes, sur le lac Albano, à 4 lieues de Rome, avec de belles *vignes*. (*R.*)

CASTEL-GELOUX, petite ville de France en Gascogne, dans le Bazadois, sur la rivière d'Avance, à 5 lieues n. o. de Nerac. Il s'y fait un assez bon commerce. Il y a aussi un bourg de ce nom dans l'Armagnac, à 3 lieues n. e. d'Auch. *Long.* 17, 50; *lat.* 44, 25.

CASTEL-LOMBARDO, petite ville de Turquie, sur la côte méridionale de la Natolie, vis-à-vis de l'île de Chypre. On croit que c'est l'ancienne *Jotore.*

CASTEL-MAIRAN, petite ville de France en Gascogne, dans la Lomagne, à 8 li. e. de Lectoure.

CASTEL-MORON, petite ville de France, dans l'Agénois, sur la rivière de Lot. Il y en a une autre à 7 lieues n. e. de Bazas.

CASTEL-MORON, petite ville de France dans le haut-Languedoc, près de Toulouse.

CASTEL-NOVO, ville forte de la Dalmatie, sur le golfe de Cataro, avec un château bâti en 1373, par Tuandeio, roi de Bosnie. Les Espagnols la prirent en 1538. Barberousse la reprit en 1539. Les Venitiens s'en rendirent maîtres le 30 Septembre 1687, & depuis ce tems elle leur appartient. *Long.* 36, 20; *lat.* 42, 25.

CASTEL-NOVO DI CARFAGNANA, petite ville d'Italie, dans le Modénois, avec une bonne forteresse.

CASTEL-DEL-OVO, fort d'Italie, au royaume de Naples.

CASTEL-RODRIGO, forteresse du royaume de Portugal, dans la province de Beira.

CASTEL-SACRAT, petite ville de France, à 5 lieues e. d'Agen.

CASTEL-SAN-JOANNE, jolie petite ville d'Italie, au Duché de Plaisance.

CASTEL-SARRASIN, ville de France dans le haut-Languedoc, au diocèse de Montauban.

CASTEL-TORNESE, petite ville de Grèce, dans la Morée, sur la côte occidentale, près du cap de ce nom.

CASTEL-VETERE, petite ville du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, sur une montagne qui porte encore le nom de *Caulo*, ce qui fait croire que cette ville pourroit bien être l'ancienne *Caulon.*

CASTEL-VETRANO, ville de Sicile, dans la vallée de Mazara, sur une montagne. Elle a titre de principauté.

CASTEL-DE-VIDE, place forte de Portugal, dans l'Alentéjo. *Long.* 11, 10; *lat.* 39, 15.

CASTELAMARE, ville du royaume de Naples, dans la principauté citérieure, avec un bon port, sur la côte orientale du golfe de Naples. Son évêché est suffragant de Salerne. Elle est à 4 li. n. e. de Sorrento. On y voit quelques sources d'eau souffrée au rivage de la mer, près de l'église des Carmes. *Long.* 32; *lat* 41., 40. (*R.*)

CASTELAMARE, petite ville de Sicile, dans la vallée de Mazara, sur la côte septentrionale, avec un port dans un petit golfe de même nom, à 10 li. o. de Palerme.

CASTELAMARE DE LA BRUCA, ville du royaume de Naples, dans la principauté citérieure, entre le cap de la Licosa, & celui de Palinuro. Elle étoit autrefois épiscopa e & assez peuplée; mais ce n'est guères aujourd'hui qu'un village.

CASTELAMARE DEL VOLTURNO, jadis ville épiscopale de la Campanie, à 4 li. de Capoue; ce n'est plus aujourd'hui qu'un petit bourg à l'embouchure du Volturne. (*R.*)

CASTELAUN, ou CASTELHUN, petite ville & château d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, dans le Hunsruck, au comté de Sponheim. Les François la prirent en 1639.

CASTELHOLM, forteresse de Suède, dans l'île d'Aland, vis-à-vis de Stockholm.

CASTELL, comté souverain d'Allemagne, situé dans la Franconie, & divisé entre l'evêque de Wurtzbourg, & les comtes de Castell, qui ont séance, tant aux diètes circulaires, qu'à celle de l'empire. Il tire son nom du village de Castell, décoré d'un château de résidence. (*R.*)

CASTELLAN. *Voyez* CASTILLON.

CASTELLANE, ville de France en Provence, sur la rivière de Verdon, dans une plaine fertile, entre deux montagnes. Elle est de la généralité d'Aix, au diocèse & à 3 lieues s. e. de Senez. Cette ville députe aux états de la province. (*R.*)

CASTELLANE, ou CITA CASTELLANA, ville d'Italie, dans l'état de l'église, à l'occident du Tibre, dans la Sabine, au pied du mont-Soracte, aujourd'hui *il monte di San-Silvestro.*

CASTELLANNETE, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Lecce. *Long.* 34, 38; *lat.* 40, 50. Son évêché est suffragant de Tarente. Cette ville, qui a titre de principauté, est sur la rivière de Talvo, à 6 lieues n. e. de Tarente.

CASTELLANZA, ville d'Italie, au duché de Milan, sur l'Olana.

CASTELLAZZO, petite ville d'Italie au duché de Milan, près d'Alexandrie, entre les rivières de Bormida & d'Orta. C'est près de-là que le comte de Staremberg eut une action avec les François en 1704. Elle est à 4 li. n. e. d'Acqui, 4 s. o. de Tortone.

CASTELLE (le), petite ville de la Turquie en Asie, en Natolie, dans la Province de Bolli, sur la côte de la mer Noire.

CASTELLETTO, il y a trois villes de ce nom

au duché de Montferrat, dans le territoire d'Aqui: la première est près de Nice; la seconde, sur les frontières du marquisat de Spigno; la troisième, sur celles du pays d'Albe.

CASTELLETTO, petite ville d'Italie, au duché de Milan, sur le lac Majeur.

CASTELLO-PELEGRINO, petite ville de la Turquie en Asie, dans la Palestine, à trois lieues de Tartura, sur la Méditerranée. Les Turcs la nomment *Atlith*. Le château qui la couvroit autrefois, & que les Templiers occupèrent pendant un tems pour la sûreté des pèlerins, tombe en ruine; & son port, établi dans un petit golfe qui la touche, n'est plus d'aucune considération. (*R.*)

CASTELLO-ROSSO, petite île de la Méditerranée, sur les côtes méridionales de la Natolie, entre Rhodes & Chypres. Pocock la prend pour la Rhoge de Pline. Elle est très-montueuse, & ne contient qu'un château élevé sur un rocher, au pied duquel est un bourg & quelques autres habitations de Grecs. Son port septentrional est très-sûr. (*R.*)

CASTELLON D'AMPURIAS, ville d'Espagne, dans la Catalogne, sur la côte de la Méditerranée, à 2 lieues de Roses.

CASTELLON-DE-LA-PLANA, ville d'Espagne, au royaume de Valence, dans une plaine, sur la côte de la mer, à 10 lieues de Valence.

CASTELLUCCIA, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre.

CASTELNAU-DE-BARBARENS, petite ville de France, dans l'Armagnac, au comté d'Astarac, sur le Rat, à 3 lieues s. e. d'Auch.

CASTELNAU-DE-BONNEFONS, petite ville ou bourg de France, dans le haut-Languedoc, au diocèse d'Alby. (*R.*)

CASTELNAU-DE-BRASSAC, petite ville dans le haut-Languedoc, au diocèse de Castres, sur un ruisseau qui se jète dans l'Agoût.

CASTELNAU-DE-BRETENOUS, petite ville de France dans le Quercy, sur la Cère, près de son confluent avec la Dordogne.

CASTELNAU-D'ESTRETEFON, ou DE TRIGEFON, petite ville de France dans le haut-Languedoc, au diocèse de Toulouse, à 4 li. n. o. de cette ville.

CASTELNAU-DE-LEVI, petite ville ou bourg de France au haut-Languedoc, dans l'Albigeois. Elle a un château assez-bien bâti, & titre de baronie.

CASTELNAU-DE-MAGNOAC, petite ville de France, dans l'Armagnac, sur le Gers, capitale des quatre vallées.

CASTELNAU-DE-MONTARTIER, petite ville de France en Quercy.

CASTELNAU-DE-MONTMIRAIL, petite ville de France dans l'Albigeois, au sud de la Vèze.

CASTELNAUDARY, *Castrum novum arri*, ville de France, dans le haut-Languedoc, au diocèse de Saint-Papoul, à 6 li. de Carcassone, fameuse par la déroute de l'armée commandée par Gaston, duc d'Orléans, en 1632. Le duc de Montmorency y fut pris, & décapité à Toulouse la même année. Elle est sur une petite éminence près du canal royal. Les plaines de cette ville sont très-fertiles en bled dont on fait un commerce assez considérable. *Long.* 16, 38; *lat.* 43, 19, 4.

CASTER, petite ville d'Allemagne, dans l'archevéché de Cologne, sur la rivière d'Erp.

CASTIGLIONE (lac de), lac d'Italie en Toscane, au territoire de Sienne; il se décharge dans la mer de Toscane.

CASTIGLIONE ARENNO, petite ville d'Italie, dans l'état du grand duc de Toscane. Elle est défendue par un château.

CASTIGLIONE-DEL-LAGO, ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise, sur la côte occidentale du lac de Pérouse, aux confins de la Toscane.

CASTIGLIONE MANTUANO, petite ville ou bourg d'Italie, au duché de Mantoue, à trois milles de cette ville, du côté de Verone. (*R.*)

CASTIGLIONE-DELLA-PESCAJA, petite ville d'Italie en Toscane, dans l'état de Sienne, entre Piombino & Grosseto. Elle a des salines dans ses environs. (*R.*)

CASTIGLIONE-DEL-STIVERE, *Castrum Stiliconis*, petite ville d'Italie de quatre à cinq mille ames, à 10 lieues de Verone, 6 de Brescia, & 8 de Mantoue. Elle appartient à la maison d'Autriche, qui s'en est emparée sur ses princes légitimes. C'étoit le siege d'une principauté de trois lieues de diametre. Sur la hauteur étoit un château, rasé au commencement du siècle par les François, contre lesquels le prince s'étoit déclaré; les François y défirent les Impériaux en septembre 1706.

C'est dans ce château que naquit, en 1568, Saint-Louis de Gonzague, mort à vingt-trois ans, & béatifié quatorze ans après, du vivant de sa mère, & de son frère ambassadeur de l'empire à Rome.

Cette ville contient le palais où le prince faisoit sa résidence, une église collégiale, six autres églises, sans en compter deux encore qui sont hors de la ville. (*R.*)

CASTILLE (la vieille), province d'Espagne, avec titre de royaume, bornée au sud par la Nouvelle Castille, à l'orient par l'Aragon & la Navarre, au nord par la Biscaye & l'Asturie, & au couchant par le royaume de Léon. Sa plus grande longeur du nord au sud est de soixante-quinze lieues communes de France; sa plus grande largeur est de quarante-six de ces mêmes lieues; sa figure est une espèce de pyramide. Ses rivières principales sont, l'Ebre, & le Duero, qui, tous deux, prennent leurs sources dans cette province, le Pisuerga, l'Arlançon, le Cavannas, &c. &c., l'Eresma, l'Adaja, &c.

La Castille se divise en sept mérindades ou contrées; savoir, 1°. celle de Burgos, qui est la capitale de la province; 2°. celle de Valladolid; 3°. celle de Calahorra; 4°. celle d'Osma; 5°. celle de Ségovie; 6°. celle d'Avila; 7°. celle de Soria.

La vieille Castille est montueuse & moins fertile que la Castille nouvelle. La contrée qui produit le plus est celle qu'on nomme la *Terra de Campos*. Le vin qui y croît est excellent, & les plaines sont couvertes de gros & de menu bétail, & particulierement de brebis, dont la laine passe pour la plus fine de l'Espagne. Le petit canton de Rioxa ou Rioja, ainsi nommé de la rivière d'Oxa (Rio-Oxa), a un air très-pur, abonde en bled, en vins, & produit beaucoup de miel.

La vieille Castille n'étoit autrefois qu'un comté soumis à la domination des rois de Léon; elle fut érigée en royaume en 1016. (*R.*)

Castille (la nouvelle), ou *Royaume de Tolède*, province d'Espagne, bornée au nord par la Castille vieille, à l'orient par les royaumes d'Aragon & de Valence, au midi par celui de Murcie & par l'Andalousie, & à l'occident par le royaume de Léon. Sa plus grande longueur, du septentrion au midi, est de soixante-dix-sept milles d'Espagne, & sa plus grande largeur, du levant au couchant, est à-peu-près d'autant. Elle est séparée de la vieille Castille & de l'Estramadure par une chaine de montagnes: il en règne une autre chaine entre le Tage & la Guadiana, qu'on nomme *montagnes de Tolède*. La Sierra Morena la borne au sud, & la sépare de l'Andalousie. Les principales rivières qui y ont leurs sources, sont le Tage, la Guadiana, & le Xucar; le pays est aussi arrosé par la Xarama, la Guadarama, l'Albarche, la Xiguèla. La Nouvelle Castille demeura sous la domination des Maures jusqu'à ce que Ferdinand le Saint en fit la conquête en même tems que celle de Tolède, en l'année 1085.

Elle se divise en quatre parties; 1°. l'Algaria, au nord; 2°. la Manche, au midi; 3°. la Sierra de Cuenca, à l'orient; 4°. l'Estramadure, à l'occident. Madrid en est la capitale.

Il ne faut pas confondre la Castille avec la monarchie de Castille, qui comprenoit plus ou moins d'étendue selon les tems. (*M. D. M.*)

Castille d'or (la), grand & fertile pays de l'Amérique méridionale, dans la Terre-Ferme, à l'occident de l'Orénoque. Il comprend huit gouvernemens; savoir, la Terre-Ferme particulière, Carthagène, Sainte-Marthe, Rio de la Hacha, Vénézuela, la nouvelle Andalousie, le Popayan, & le nouveau royaume de Grenade. *Voyez* chacun de ces lieux à leur article. Ce pays appartient aux Espagnols.

CASTILLON, ville de France, dans la Guienne, au Périgord, sur la Dordogne, remarquable par la grande victoire que les François y remportèrent sur les Anglois, en 1451, sous le règne de Charles VII. Elle est à 10 lieues e. de Bordeaux. *Long.* 18, 43; *lat.* 44, 52.

Castillon, petite ville de France en Gascogne, dans le Couserans, à 3 li. s. o. de Saint Lizier.

Castillon. *Voyez* Castellon d'Ampurias.

Castillon de Medoc, petite ville de France, sur la Gironde, à 12 li. au-dessous de Bordeaux.

CASTILLONES, petite ville de France en Guienne, dans l'Agénois, à 5 li. s. de Bergerac.

CASTINHERA, petite ville du royaume de Portugal, sur le Tage.

CASTIONE, petite ville d'Italie, au duché de Milan, sur la rivière d'Olone.

CASTLE, petite ville maritime & port d'Irlande, dans la Momonie, à 12 lieues s. o. de Corck.

Castle-Bar, petite ville d'Irlande, dans la province de Connaugt, au comté de Mayo. Elle envoie un député au parlement.

Castle-Rising, petite ville d'Angleterre, dans le duché de Norfolck. Elle envoie deux députés au parlement, & est à 48 lieues n. e. de Londres. *Long.* 17, 51; *lat.* 52, 45.

CASTRES, *Castra*, *Castrum Albigentium*, *villa Castrensis*, ville considérable de France, dans le haut Languedoc, généralité de Toulouse. Elle doit son origine à une ancienne abbaye de Saint-Benoit, érigée en évêché par Jean XXII en 1317. Les moines formèrent le chapitre jusqu'en 1536 qu'ils furent sécularisés par Paul III. L'évêché est suffragant d'Albi. Les habitans ayant embrassé la religion prétendue réformée fortifièrent leur ville, & en firent une espèce de république. Le parti ayant été vaincu par Louis XIII, ils furent obligés de se soumettre & de démolir leurs fortifications.

C'est dans cette ville que fut établi le tribunal, nommé la *Chambre de l'Edit*, où tous les prétendus réformés du ressort de Toulouse avoient leurs causes commises. Louis XIV la transféra en 1679 à Castelnaudari, & la supprima en 1685.

Le commerce consiste en bestiaux, en petites étoffes, comme ratines, burats, serges & crépons.

On trouve près de Castres des mines de turquoises, peu inférieures à celles de l'orient; l'action du feu colore ces turquoises & les rend bleues.

Castres est la partie d'André Dacier, né en 1651, un des plus savans traducteurs de notre tems, mort au Louvre en 1722; son nom ne tire pas moins de lustre des écrits de sa femme, Anne Lefevre, fille du savant Tannegui.

Anna viro major, nec minor Anna patre.

Paul Rapin de Thoyras, auteur d'une grande *Hist. d'Angl.* étoit aussi né en cette ville. Pierre Borel, médecin naturaliste, mort en 1678, Abel Boyer, mort en 1729, auteur du Dictionnaire Anglois-François, font aussi honneur à la ville de Castres. Elle est à 8 li. s. d'Albi, 14 e. de Toulouse. *Long.* 10, 55; *lat.* 48, 37, 10.

CASTRO, petite ville épiscopale & maritime d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre d'Otrante. Elle fut très-maltraitée par les Turcs en 1537; ce n'est guère aujourd'hui qu'un bourg.

Castro, ville forte de l'Amérique méridionale, dans le Chili, capitale de l'île de Chiloë, avec un port. Les Hollandois la prirent en 1643.

Castro, anciennement *Mytilène*, ville de

l'Archipel, capitale de l'île de Metelin. Cette ville, où le bacha fait sa résidence, est défendue par un château que les Turcs y ont bâti sur une petite coline, & d'où ils dominent sur les deux petits ports qui sont sous les murailles de la ville.

CASTRO, petite ville d'Italie, dans la campagne de Rome, avec titre de duché. *Long.* 29, 15; *lat.* 42, 33.

Innocent X la fit raser en 1649, & en transféra l'évêché à Aqua-Pendente. Elle est proche le torrent d'Opada, à 4 li. de la mer, & à 22 n. o. de Rome. Le duché de Castro est borné au nord par l'Orviétan, sud par la méditerranée, est par la rivière de Martha, qui le sépare du patrimoine de Saint-Pierre, ouest par la Toscane. Il est fertile en grains & en fruits. Il appartenoit au duc de Parme, sur lequel Urbain VIII le prit en 1641, attendu que cet état avoit été hypothequé au Saint-Siége, & qu'on ne payoit ni le capital, ni les intérêts. Ses successeurs l'ont toujours gardé, malgré les réclamations de ses souverains, jusqu'en 1738, qu'il fut absolument cédé au pape par le traité de Vienne. *Long.* 36; *lat.* 40, 18. (*R.*)

CASTRO-D'AIRO, ville de Portugal, dans la province de Beira, entre les rivières de Duero & de Vouga.

CASTRO BUON, ville de Portugal, dans la province du Beira, sur la rivière de Coa.

CASTRO-CALTALDO, ou CERTALDO, petite ville d'Italie, dans le grand duché de Toscane, au territoire de Sienne.

CASTRO-FRANCO, petite ville d'Italie, dans la Marche-Trévisane, aux Vénitiens.

CASTRO-GERITZ, ville d'Espagne, dans la vieille Castille, au comté de Mendoza.

CASTRO-MARINO; ville forte, & port de mer de Portugal, dans les Algarves, presqu'à l'embouchure du Guadiana.

CASTRO-MENTO, ville de Portugal, dans la province de Beira, sur la rivière de Coa.

CASTRO-NOVO, ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Mazara, à la source du Platini. *Long.* 31, 30; *lat.* 37, 40.

CASTRO-NOVO, abbaye régulière d'hommes, ordre de Saint Benoit, de la congrégation du mont-Cassin, en Italie, au diocèse, & à 3 li. de Parme.

CASTRO-RÉALE, petite ville de Sicile, dans le Val de Demona, à la source du Razzolino.

CASTRO-DEL-REY, ville forte d'Espagne, dans le royaume de Galice.

CASTRO-VERREYNA, ville de l'Amérique méridionale, au Pérou, fameuse par les mines d'argent qui se trouvent dans son voisinage, son bon tabac, & la salubrité de l'air qu'on y respire. Elle est à 60 li. s. e. de Lima. *Long.* 305; *lat. mérid.* 13.

CASTRO DE-URDIALES, petite ville d'Espagne, dans la Biscaye, avec un port sur l'Océan.

CASTRO-VILLARE, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, sur les frontières de la Basilicate, avec titre de duché.

CASTROMA, rivière de l'empire Russe, qui prend sa source dans la contrée de Kneesma, & se perd dans le Wolga.

CASTROMA, ou KASTROM, ville de l'empire Russe, dans le duché de Susdal, sur les bords du Wolga, & à l'embouchure de la rivière de Castroma.

CASTROP, petite ville du comté de la Marck, où les trois religions sont tolérées. Elle est à 12 li. s. e. de Wesel.

CASWIN. *Voyez* CASBIN.

CATH, ou CATA, ville considérable d'Asie, dans la province de Khuarezm, dont elle étoit autrefois la capitale, sur le fleuve Oxus ou Gihon. *Long.* 95; *lat.* 41, 36.

CATACOMBES, lieux souterreins, creusés dans le voisinage de plusieurs grandes villes d'Italie. Il y en a aux environs de Rome, de Naples, de Syracuse, en Sicile, & même dans l'île de Malte. Les plus fameuses sont celles de Rome; on croit qu'elles renferment un grand nombre de martyrs; mais comme on ne doute plus que les anciens n'aient creusé ces catacombes pour enterrer leurs morts; (car la coutume de brûler les corps n'a pas toujours existé, & l'on ne brûloit d'ailleurs que ceux des personnes assez riches pour fournir aux frais de cette cérémonie), ces cadavres, que l'on prend pour ceux des martyrs, aux cicatrices que l'on y remarque, ne pourroient-ils pas être des corps mutilés des criminels, ou les rables fustigés de quelques malheureux esclaves?

Les allées de ces catacombes n'ont que deux pieds & demi de largeur, tant pour épargner le terrein, que par ce qu'étant peu solides, les voûtes tomberoient toutes infailliblement si leurs jambages étoient plus éloignés; c'est ce que l'on a vu arriver en plusieurs endroits où les pluies avoient filtré. Ces galeries souterraines ont près de seize pieds de hauteur: on y trouve souvent jusqu'à sept cadavres couchés dans des niches les uns sur les autres.

Les catacombes de Naples sont de grandes & longues galeries, creusées dans le roc les unes sur les autres; elles ont depuis six jusqu'à vingt pieds de large, & quinze pieds de hauteur. On y trouve des peintures.

Les catacombes de Syracuse sont superbes, & creusées avec beaucoup d'art & de propreté. Elles ressemblent presqu'à une ville souterraine, par le nombre des rues. Le rocher dans lequel ces belles galeries sont pratiquées, est presqu'aussi beau, aussi blanc, & aussi dur que le marbre. C'est une espèce de labyrinthe immense dont on ne connoît pas toutes les issues, & dans lequel il seroit dangereux de trop s'enfoncer. Rien, peut être, ne montre mieux la grandeur, la puissance, & l'innombrable population de l'ancienne Syracuse que ces beaux restes.

Les catacombes de Malte qui se trouvent sous la ville, sont en petit, ce que sont celles de Syracuse en grand. (*M. D. M.*)

CATALOGNE (la), province d'Espagne, avec titre de principauté. Elle est bornée au nord par les Pyrénées, au levant & au midi par la Méditerranée, à l'occident par les royaumes d'Aragon & de Valence. Ce pays est abondant en vin, grains, fruits, huile & lin. Il s'y trouve des mines de fer, de plomb, d'étain, & même d'or & d'argent : des carrières de marbre, & même des pierres précieuses. On en tire du cristal, de l'albâtre, du jaspe, & l'on pêche du corail sur les côtes.

Les Catalans sont braves & spirituels. En 1640 ils se soumirent volontairement à la France, qui jouit de la Catalogne jusqu'à 1652 qu'elle retourna à l'Espagne. On la divise en quinze jurisdictions ou vigueries. L'air y est sain, mais un peu froid en hiver. Le pays est arrosé d'un grand nombre de rivières : on en compte jusqu'à cinquante-deux. Il est rempli aussi de hautes montagnes, couvertes de belles forêts & d'arbres fruitiers. Il y a aussi des mines d'or & d'argent.

Cette province peut avoir dans sa plus grande étendue, du nord au sud, 60 li. communes de France, & d'orient en occident cinquante de ces mêmes lieues. (*R.*)

CATANE, ou CATANÉE, ville de Sicile, sur un golfe, & dans une vallée de même nom.

Cette ville, qui est grande & riche, est très-ancienne, & a été très-célèbre. Elle est au pied du mont Etna, ou Gibel, & fut bâtie par les Naxiens, sept cent dix-huit ans avant J. C. Son évêque est suffragant de Mont Réal. Elle fut entièrement renversée en 1693 par un tremblement de terre ; mais depuis on l'a rebâtie & repeuplée, à cause de la fertilité extrême de son territoire. On y recueille en quantité du bled, du vin excellent, & des fruits délicieux. Son château, bâti sur un rocher, défend l'entrée de la plage. La plupart des rues de Catane sont longues, droites & aboutissent à une grande place. Elle est à 13 lieues n. de Syracuse, 21 s. o. de Messine. *Long.* 32, 54 ; *lat.* 37, 30. (*R.*)

CATANZARO, ville très peuplée d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, dont elle est la capitale, avec un évêché suffragant de Reggio. C'est la résidence ordinaire du gouverneur de la province. Elle est sur une montagne.

CATAPINA, petite ville de l'île de Candie, sur la rivière de Cartero.

CATAROCOUI (fort de), fort du Canada, sur le bord du fleuve Saint-Laurent, presqu'à l'entrée du lac Ontario. Il fut construit pour tenir en bride les Iroquois. *Long.* 302, 25 ; *lat.* 44, 20. (*R.*)

CATAY. *Voyez* CATTAY.

CATEAU-CAMBRESIS, petite ville de France, dans les Pays-Bas, au Cambresis. Son nom latin est *Castrum Cameracense*. Elle est de la généralité de Valenciennes. Le château de l'archevêque est magnifique. Cette ville est très-peuplée, exempte d'impôts, & remarquable par le traité de paix qui y fut signé en 1559, entre Henri II roi de France, & Philippe II roi d'Espagne. Elle est à 5 li. s. e. de Cambrai. *Long* 21, 10 ; *lat.* 50, 3.

CATEGAT. *Voyez* CATTEGAT.

CATELET, *Castelletum*, petite ville de France en Picardie, au Vermandois, aujourd'hui ruinée. Les Espagnols la prirent en 1557. Elle fut prise & reprise plusieurs fois depuis. Elle est à 4 li. s. de Cambrai. (*R.*)

CATERLAGH, ville d'Irlande, capitale du comté de même nom, dans la province de Leinster, sur le Barrow. Elle envoie deux députés au parlement.

CATHARINENBERG, petite ville du royaume de Bohême, près les frontières de la Saxe.

CATHARINENBERG, petite ville d'Allemagne, en Misnie, appartenante à l'électeur de Saxe.

CATHERINE (Sainte), petite ville de France, en Guienne, dans l'Agénois.

CATHERINE AU MONT (Sainte), ancienne abbaye de Benédictins, près de Rouen, dont il ne reste aucun vestige. Sa manse abbatiale est unie à la chartreuse de Gaillon, & sa manse conventuelle à la chartreuse de Rouen.

CATHERINE (Sainte), île sur la côte du Brésil, appartenante aux Portugais. *Lat. mérid.* 27 ; *long.* 340.

CATIF, ville d'Asie, dans l'Arabie Heureuse, près du golfe Persique.

CATLENBOURG, bailliage & château de la principauté de Grubenhagen, avec une abbaye de filles, à 4 li. n. de Gottingue. (*R.*)

CATON-BELLE, rivière d'Afrique, dans la basse Guinée, au royaume de Benguele. Elle prend sa source près du royaume d'Angola. (*R.*)

CATRUMNA, ville d'Asie, dans l'île de Ceilan.

CATTARO, ville de Dalmatie, sur le golfe de même nom, près des frontières de l'Albanie, aux Vénitiens ; elle est défendue par un bon château, & décorée d'un évêché suffragant de Barri. Elle est à 11 li e. de Raguse. *Long.* 36, 33 ; *lat.* 42, 25.

CATTAY (le), *Serica*, nom des sept provinces septentrionales de la Chine. *Voyez* CHINE.

CATTEGAT (le), golfe de la mer Baltique, entre les côtes orientales du Jutland & la côte de Suède. On l'appelle aussi *Skager-Rack*.

CATZENELLNBOGEN, ou KATZENELLNBOGEN, comté d'Allemagne, dans le pays de Hesse ; il se divise en haut & bas ; ce bas comté fait partie de la Wéteravie, contine aux états de Trèves, de Mayence, de Nassau-Idstein, & des quatre seigneurs. Il appartient au landgrave de Hesse-Rhinfels ; son sol, fertile en grains, est parsemé de belles forêts, de bonnes eaux minérales, de pâturages & de vignobles, dont la culture, jointe à celle du reste des campagnes, fait vivre la plupart des habitans ; les autres s'occupent à quelques fabriques de draps. En vertu de la supériorité territoriale réservée au landgrave de

Caſſel, ce prince y jouit des droits régaliens & épiſcopaux, de la perception des charges, tant de l'empire que du cercle, de celle des dons gratuits, ſervant à doter les princeſſes; de celle des gabelles, &c.; & il y tient un commiſſaire, chargé de maintenir le tout, & de l'exécuter, le cas échéant.

Le comté de Katzenellnbogen eſt diviſé en trois bailliages; ſavoir, celui de Rheinfels, Reichemberh, Hohenſtein.

Le haut comté de Katzenellnbogen, a pour bornes, le Rhin, le Mein, le palatinat, l'électorat de Mayence, les comtés d'Iſenbourg, & celui d'Erbach; il appartient depuis le XVIᵉ ſiècle, à la maiſon de Heſſe Darmſtadt; le ſol de ce comté eſt fertile en bleds, en vins, amandes, châtaignes, &c. Il renferme le bailliage de Darmſtadt, le bailliage de Kelſterbach, celui de Ruſſelrheim, celui de Dornberg, celui de Jœgersbourg, celui de Lichetenberg, celui de Zwingenberg, la coſeigneurie d'Umſtadt, partie de la ſeigneurie d'Epſtein, le bailliage de Braubach, & la paroiſſe de Katzenellnbogen. (*R.*)

CATZENELLNBOGEN (le vieux), dans le haut comté, eſt un bourg avec un château, ſur une montagne; c'eſt de-là que deſcendoient les anciens comtes de ce nom. Il y a une mine de fer dans ſes environs.

CATZENELLNBOGEN (le neuf), dans le bas comté, château fort, conſtruit en 1393, ſur un rocher très-élevé, & qui a toujours ſuivi le ſort de Rheinfels. (*M. D. M.*)

CAUB, petite ville d'Allemagne, ſur le Rhin, vis-à-vis de Bacharach, dans le duché de Simmeren.

CAUCASE (le), *Caucaſus*, grande chaîne de montagnes d'Aſie, qui s'étend depuis la mer Noire juſqu'à la mer Caſpienne, entre Say & Derbent, & ferme comme un mur l'iſthme que forment ces deux mers. C'eſt une des plus hautes de toute l'Aſie; elle eſt preſque toujours couverte de neige, ſur tout vers le ſommet. Juſques vers le haut, elle abonde en miel, bled, gomme, vins, fruits; on y nourrit beaucoup de porcs & de bétail. La vigne s'élève fort haut autour des arbres. Les habitans ſont preſque tous chrétiens, & d'un beau ſang, hommes & femmes: on les appelle les *Suanes*, les *Abacaſſes*, les *Alans*, les *Circaſſes*, les *Ziques*, les *Caracolis*. Les Suanes ſont auſſi polis que courageux; ils trafiquent ſans ſe ſervir d'argent ni de monnoie. (*M. D. M.*)

CAUDEBEC, ville de France, en Normandie, capitale du pays de Caux. Elle eſt riche, bien peuplée, & très-commerçante, au pied d'une montagne, près de la Seine, à 7 lieues o. de Rouen, 11 e. du Havre, 12 n. e. de Liſieux. *Long.* 18, 22; *lat.* 49, 30. Sa manufacture de chapeaux a été plus conſidérable qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. Cette ville eſt le ſiège d'un gouverneur particulier, & celui d'un bailliage, d'un préſidial, d'une maîtriſe particulière des eaux & forêts. (*R.*)

CAUDES-AIGUES, petite ville de la haute Auvergne, au midi de Saint-Flour, & dans la généralité de Riom. Elle eſt ainſi nommée à cauſe de ſes eaux chaudes. (*R.*)

CAUDES-COSTES, petite ville de France, dans l'Armagnac, à une lieue de la Garonne.

CAUDETTE, petite rivière d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille, qui ſe jète dans le Xucar.

CAUDIEZ, petite ville de France, en Languedoc, au pied des Pyrénées, ſur les frontières du Rouſſillon.

CAUDROT, ou COUDROT, petite ville de France, en Guienne, dans le Bazadois, à l'endroit où le Drot ſe jète dans la Garonne.

CAULEM, ville des Indes, dans la province que les Arabes appellent *Belad-al-Fulful*; c'eſt-à-dire, *le pays du Poivre*: c'eſt ce que nous nommons le pays de Calicut, ſur la côte de Malabar. Elle eſt dans une belle plaine.

CAULET, rivière de France, dans le Languedoc, qui prend ſa ſource au diocèſe de Caſtres.

CAUMONT, petite ville de France, en Guienne, dans le Bazadois, ſur la Garonne. Il y a beaucoup de villages & de bourgs de ce nom dans la Guienne; il y en a auſſi un dans le comtat Venaiſſin, à 2 l. o. de Cavaillon.

CAUNE (la), petite ville de France, au haut Languedoc, au diocèſe de Caſtres, ſur les confins du Rouergue.

CAUNES (les), petite ville de France, dans le bas Languedoc, au diocèſe de Narbonne, avec une abbaye de Bénédictins (*R.*)

CAURZIM, ou KAURZIM, cercle de Bohême; il renferme beaucoup de forêts, dont le bois eſt conduit à Prague. On y compte quatre villes murées, une ville ouverte, quatorze petites villes & bourgs, ayant châteaux ſeigneuriaux; ſeize petites villes & bourgs, ſans châteaux; cinquante quatre châteaux ſeigneuriaux, trois couvens. Le directoire du cercle tient ſes ſéances à Prague. (*R.*)

CAURZIM, ville royale très-ancienne, dans le cercle de même nom. M. *Voſgien* en fait la capitale du cercle: il ſe trompe; le cercle de Caurzim n'a point de capitale.

CAUSSADE, petite ville de France, dans le bas Quercy, près l'Aveyrou, à 5 li. n. e. de Montauban; ſon territoire produit beaucoup de truffes noires & de ſafran.

CAUTE, rivière conſidérable de l'Amérique, dans l'île de Cuba, où il ſe trouve beaucoup de crocodiles.

CAUX (le pays de), contrée de France, dans le diocèſe de Rouen; ſituée entre la Seine & l'Océan, la Picardie, le pays de Bray & le Vexin-Normand; la capitale eſt en Caudebec, où l'on fabrique des chapeaux de ce nom. Ce pays comprend dix villes, trente bourgs, & environ ſix

cents paroisses, quoiqu'il n'ait que dix lieues de large sur dix-sept de long. Sa figure est triangulaire. Les cures y sont d'un revenu considérable. Il abonde en grains & légumes, lins, chanvres & fruits: il y a une coutume particulière, qui avantage beaucoup les aînés, ce qui oblige les puînés d'aller chercher fortune hors du pays. La volaille y est excellente, d'où l'on donne quelquefois à ses poulardes le nom de *gelinottes de Caux*. Le gibier & le poisson y sont aussi en abondance. Ce pays, à la réserve de ce qui forme le gouvernement général du Havre, dépend du bailliage de son nom (*R.*)

CAUX, petite ville de France, au diocèse, & à 2 li. o. de Carcassonne.

CAVA, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté citérieure: elle est considérable & bien peuplée; son évêque est suffragant de Salerne; mais il ne relève que du saint-siège. On y fait un grand commerce de toiles. Elle est au pied du mont-Métélian, à 10 li. e. de Naples, à n. o. de Salerne. *Long.* 32, 20; *lat.* 40, 40.

CAVACHI, province du Japon, dans l'île de Niphon, entre le golfe de Méaco & les provinces de Jamaio, Idumi & Vomi. La capitale porte le même nom.

CAVADO (le), rivière de Portugal, qui a sa source aux frontières de Galice.

CAVAILLON, petite ville de France, au comtat Venaissin, sur la Durance, à 4 lieues d'Avignon; son nom latin est *Cabellio*.

Elle a un évêché suffragant d'Avignon: son territoire est très-fertile & très-agréable. Elle est à 5 li. s. e. d'Avignon, 9 n. e. d'Arles, 10 n. o. d'Aix. *Lat.* 43, 52; *long.* 22, 52.

CAVALLE, ville de Grèce, dans la Macédoine, près de l'Archipel. C'étoit autrefois une grande ville; plusieurs ruines, & sur-tout les restes d'un bel aqueduc à double rang d'arcades, les unes sur les autres, attestent encore son ancienne grandeur.

CAVALLERIE (la), petite ville de France, en Rouergue, vers les frontières des Cevenes.

CAVAN, ou CAVON, contrée d'Irlande, avec titre de comté, dans la province d'Ulster, dont la capitale porte le même nom, à 24 lieues n. o. de Dublin. La ville envoie un député au parlement. *Long.* 10, 10; *lat.* 54.

CAVE, une des îles Orcades, au nord de l'Ecosse.

CAVEN, *Voyez* KOWNO.

CAVERNIECK, petite ville de la Prusse occidentale, dans la province de Michelow, près de la rivière de Dribentz. (*R.*)

CAVIANA (île de), dans l'Amérique méridionale, au Brésil, à l'embouchure de la riviere des Amazones. Elle est aujourd'hui déserte.

CAVINAS (les), peuple de l'Amérique méridionale, dans la province de Charcas.

CAVITE, ou CAVITA, ville de l'île de Manille, l'une des Philippines, avec un bon château & un port, près duquel on construit les vaisseaux. Elle est à 4 lieues de Manille.

CAVOLA, forteresse d'Italie, dans l'état de la république de Venise, sur la rivière de Brente.

CAVOURS, ou CAOURS, petite ville d'Italie, en Piémont, sur les frontières de France. Elle fut prise d'assaut & saccagée par les François, en 1690. Elle est à 6 milles de Pignerol.

CAWROORA, ou COURWO, rivière de l'Amérique, à huit lieues de Cayenne.

CAXAMALCA, ville, & petit pays de l'Amérique méridionale, au Pérou, abondant en mines d'or & d'argent, & qui donne beaucoup de laine. Les pâturages y sont excellens, & l'on y recueille beaucoup de maïs & de fruits. Les Indiens de ce canton, sont paisibles, honnêtes & industrieux. La ville est à 30 li. de la mer Pacifique. *Long.* 304, 40; *lat. mérid.* 8 (*R.*)

CAXEM, ou CAYEM, ville d'Asie, dans l'Arabie Heureuse, avec un bon port, sur l'Océan.

CAYAKA, petit pays d'Afrique dans la Nigritie, au nord de la rivière de Gambie.

CAYE, *Caya*, petite rivière d'Espagne, dans l'Estramadure, sur les frontières de Portugal. Elle se jète dans la Guadiana à Badajoz.

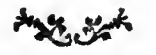
CAYEMITES, petites îles de l'Amérique, à l'occident de l'île Saint-Domingue; elles sont partie des îles Antilles. Les habitans de Saint-Domingue y vont pêcher des tortues. (*R.*)

CAYLAR (le), ou LE CAYLÈS, petite ville de France dans le Languedoc, au diocèse, & à 5 li. n. de Lodève.

CAYLUS, petite ville de France, dans le bas Quercy, sur les frontières du Rouergue, à 8 li. n. e. de Montauban. On a aussi donné le même nom à un village de Rouairoux, diocèse, & à 4 li. s. de Castres, en Languedoc.

CAYMAN: il y a trois îles de ce nom, dans l'Amérique septentrionale, au midi de l'île de Cuba, & à l'occident septentrional de la Jamaïque: elles sont inhabitées, & presque sans aucune eau douce.

CAYNO, ou CANO, petite île de l'Amérique méridionale, dans la mer du Sud, à l'extrémité de la province de Costa-Rica.



CAYONNE;

CAY

CAYONNE, rivière d'Amérique, dans l'île de Saint-Christophe.

CAYOR (le lac de), lac d'Afrique, au nord du Sénégal, par les débordemens duquel il est formé. Le pays voisin est agréable & bien cultivé. Ce lac est à sec une partie de l'année, & on l'ensemence. (*R.*)

CAYOR, ou CAHIOR, petit royaume d'Afrique, en Nigritie, entre le Sénégal & le cap-Verd.

CAYPUMO, rivière d'Asie, dans la presqu'île de l'Inde, au-delà du Gange.

CAYRAC, petite ville de France, en Guienne, dans le Quercy, sur la rivière de Lot.

CAZALLA, petite ville d'Espagne, en Andalousie, dans la Sierra-Morena.

CAZAUBON, petite ville de France, dans l'Armagnac, sur la rivière de Douze, à 2 li. n. o. d'Eause. Cazaubon n'étoit pas de cette ville, mais de Bordeaux en Dauphiné.

CAZBAT, ville ancienne d'Afrique, au royaume de Tunis. Le pays est en friche, & sert de pâturage aux troupeaux des Arabes.

CAZERES, petite ville de France, en Gascogne, sur la Garonne. Il y a une autre ville de même nom en Gascogne, sur l'Adour.

CAZERN, ville & forteresse de Pologne, dans la basse Podolie, sur le Niester.

CAZEROM, ou CAZERON, ville d'Asie, au royaume de Perse, capitale de la province de Sapour, qui fait partie de la Perse proprement dite, entre les rivières de Boschamir & de Bendemir.

CAZIMIR, ou KAZIMIERZ, *Voyez* CASIMIR.

CAZMA, bon port de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'Audience de Lima (*R.*)

CAZZICHI, petite rivière de l'île de Candie, qui se jète dans la mer, près de Spinalonga.

CE, ville de la Chine, dans la province de Xansi, où elle est la troisième, entre les grandes cités.

CEA, rivière d'Espagne, au royaume de Léon: elle prend sa source près des Asturies, & se jète dans le Carrion.

CEAUX, rivière de France, dans le Gâtinois, qui se jète dans le Loing.

CEBU, ou ZEBU, île d'Asie, l'une des Philippines, dans la mer des Indes.

CECERIGO, ou CERIGOTTO, petite île de l'Archipel, entre celles de Cerigo & de Candie.

CECIMBRA. *Voyez* CEZIMBRA.

CECINA, rivière d'Italie, dans la Toscane, entre Livourne & Piombino. Elle a sa source dans le Siennois, & se jète dans la Méditerranée.

CEDOGNA, ville d'Italie au royaume de

CEI

Naples, dans la Principauté ultérieure, au pied de l'Apennin, avec un évêché suffragant de Conza. Elle est à demi ruinée. *Long.* 33, *lat.* 41, 5.

CEDRO, rivière de l'île de Sardaigne, qui se jète dans la mer, près d'un petit golfe de même nom.

CEFALONIE, ou CEPHALONIE, île considérable de la Grèce, au sud de l'Albanie, & au n. e. de la Morée. Elle est fertile en huile, en vin rouge, en muscat excellent, en oranges, grenades, & en raisins de l'espèce de ceux de Corinthe. Son climat est fort chaud. Il y a des fleurs aux arbres pendant tout l'hiver. Elle est sujete aux Vénitiens depuis 1224. Les Turcs la leur enlevèrent en 1479, & la perdirent quelques années après. La capitale en est Céfalonie, qui a un évêché suffragant de Corfou, & qui est uni à celui de Zante. *Long.* 38, 20; *lat.* 38, 30. (*R.*)

CEFALU, ou CEFALEDI, ville de Sicile, dans la vallée de Démona, avec un château, un port, & un évêché suffragant de Messine. Elle est à 15 li. n. o. de cette dernière ville. *Long.* 31, 35; *lat.* 38, 5. (*R.*)

CEGA, petite rivière d'Espagne, au royaume de Léon, qui se jète dans le Duero.

CEILAN, ZEYLAN, ou CEYLAN, île très-considérable d'Asie, dans la mer des Indes. Elle a quatre-vingt lieues de longueur sur trente dans sa plus grande largeur. En général l'air y est très-bon, le pays montueux, les vallées fertiles. Elle abonde en vaches & en animaux de toutes espèces, excepté en bêtes à laine. Il s'y trouve plusieurs oiseaux inconnus en Europe, des serpens très-dangereux, des singes & des fourmis qui font beaucoup de dégât; quantité de pierres précieuses, de l'ivoire, & plusieurs racines pour la teinture, du gingembre, du cardamome, & des drogues médicinales. Le riz, qui fait la nourriture ordinaire des habitans, y croît dans la plus grande abondance. Le commerce principal consiste en canelle excellente, qui y abonde. Entre les arbres extraordinaires, celui qu'on nomme *tallipot*, a, dit-on, des feuilles si grandes, qu'une seule, quand elle est sèche, peut couvrir quinze ou vingt hommes, & les garantir de la pluie. Les Hollandois en possèdent presque toutes les côtes, & le roi de Candi ou de Caddi, est maître de l'intérieur du pays. Deux nations différentes par les mœurs, par le gouvernement & par la religion, habitent l'île de Ceilan. Les Bedas établis dans la partie septentrionale, sont partagés en tribus qui obéissent à un chef dont l'autorité est limitée. Ils vont presque nuds. Ces tribus sont unies pour la défense commune; il est très-douteux qu'elles aient un culte. Une nation plus nombreuse & plus puissante, qu'on nomme les *Chingu-*

lais, est maîtresse de la partie méridionale de l'île. Ils sont vêtus, & obéissent à des despotes. Ils reconnoissent un être suprême, & des divinités du second ordre. Ils sont fourbes, intéressés, complimenteurs comme tous les peuples esclaves. *Long.* 97, 25—100; *lat.* 5, 55—10. (*R.*)

CELAMA, ville des Indes, en Asie, dans l'île de Banda, l'une des Moluques.

CELANO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, avec titre de comté, à une demi-lieue du lac de même nom. *Long.* 31, 30; *lat.* 42.

CELEBES, ou MACASSAR (île de), grande île de l'Asie, dans la mer des Indes, sous l'équateur, au midi des Philippines, & à l'orient de celle de Bornéo. Elle a environ cent quarante lieues de long sur quatre-vingt-cinq de large. Quoique située au milieu de la zone torride, les chaleurs y sont tempérées, à cause des pluies abondantes & des vents frais qui y règnent. Une éducation austère rend les habitans de Celebes agiles, industrieux, robustes. Dans la guerre, leur premier choc est terrible. Cette île obéit à divers petits princes du pays, qui sont en quelque sorte subordonnés aux Hollandois qui en écartent les nations Européennes. La capitale se nomme *Celebes*. Le hasard seul a décidé de la religion que professent les Macassarois: ennuyés d'être idolâtres, ils envoyèrent des députés aux Chrétiens qui demeuroient dans leur voisinage, & ils en envoyèrent en même tems d'autres au roi d'Achem, qui étoit Mahométan, dans la résolution de prendre la religion de ceux qui leur enverroient les premiers des apôtres. Les Chrétiens furent prévenus par les Mahométans, dont en conséquence ils embrassèrent la doctrine.

Cette île abonde en girofle, muscade, riz, fruits, palmes qui portent le coco, & en bétail. L'on y exploite d'ailleurs quelques mines d'or. (*R.*)

CELEF, rivière de Barbarie, qui tombe dans la mer à 3 lieues d'Alger. (*R.*)

CELL, petite rivière d'Allemagne, en Suabe, qui se jète dans le Danube.

CELL, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves; sur la Moselle.

CELLAMARE, petit pays d'Italie, au royaume de Naples, dans la Terre de Bari. (*R.*)

CELLE (la), riche abbaye de France, en Champagne, au diocèse & près de Troyes, au sud-ouest, ordre de Saint-Benoît.

CELLE, ou MARIEN-CELLE, *Mariæ Cella*. *Voyez* MARIEN-ZELL.

CELLEFROUIN, bourg de France, en Angoumois, sur la rivière de Sonne, à une lieue n. de Chasseneuil, & 5 n. e. d'Angoulême, avec une abbaye de l'ordre de Saint Augustin, fondée en 1122.

CELLERFELD, ville d'Allemagne, dans le Hartz, sur la rivière d'Inner, près de Goslar, remarquable par ses fonderies & ses mines.

CELLE-SAINT-HILAIRE, abbaye de France, au diocèse & près de Poitiers, ordre de Saint Augustin. Il y en a une autre du nom de la Celle à 10 li. f. de Poitiers, & 5 f. de Saint-Maixant, qui est très-riche, fondée vers 1137.

CELLES, ou SELLES EN BERRI, ville & abbaye de France, aux confins du Blaisois, sur le Cher. *Long.* 19, 15; *lat.* 47, 15.

CELORICO, ou SELERICO, petite ville du royaume de Portugal, dans la province de Beira, sur le Mondego.

CENEDA, ville assez peuplée d'Italie, dans l'état de Venise, & dans la Marche Trévisane, avec un évêché suffragant d'Udine. Elle est à 8 li. n. de Trévise, 4 f. de Belluno. *Long.* 29, 50; *lat.* 46. (*R.*)

CENIS (le Mont), montagne des Alpes, sur la route de France en Italie. La novalèse est au pied du Mont-Cenis; on y prend des mulets pour monter au plus haut endroit du passage, où se trouve une plaine & même une vallée, au milieu de laquelle est un lac qui peut avoir un mille de circuit, & dont on ne connoît pas jusqu'ici la profondeur. Le côté qui regarde la Savoie est beaucoup plus roide que l'autre, quoiqu'il y passe continuellement des chevaux. Ce sont des hommes pour l'ordinaire qui portent les voyageurs de ce côté-là. *Voyez* MONT-CENIS.

CENIS, rivière de l'Amérique septentrionale, dans la Louisianne. Elle se jète dans le golfe du Mexique.

CENIS (les), peuples sauvages de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane, vers la source de la rivière de Cenis.

CENIS, rivière de l'Italie, dans la Calabre ultérieure. Elle prend sa source dans l'Apennin, & se rend dans le phare de Messine, près de Catona.

CENNA, ville d'Allemagne, au cercle de Franconie, dans la principauté d'Onolsbach. Elle se nomme aujourd'hui *Langenzenn*. C'est un ville murée au bord de la Zenne. On y prépare de bons cuirs. Les bourgraves héritèrent de cette ville en 1248 des ducs de Méran. Elle fut considérablement endommagée par les incendies de 1388 & de 1710.

CEPHALONIE. *Voyez* CÉFALONIE.

CERAM, ou CEIRAM, île considérable d'Asie, dans la mer des Indes, l'une des Moluques, dont la plus grande partie est aux Hollandois, qui y ont des forts & des négreries; le reste dépend du roi de Ternate. Cette île peut avoir 56 lieues de long sur 16 de large. Les habitans sont Mahométans. Les Hollandois en ont fait arracher les girofliers.

CERAS, petite île de Grèce, près d'Athènes. Au nord-est de cette île ou rocher, il y a un assez bon port nommé *Porto Longo*. C'est là qu'est la barque de Colouri à Athènes, d'où le port n'est éloigné

que de deux lieues. Cette petite île est jointe à une autre qu'on distingue par les surnoms de *grande* & de *petite Kira*.

CERCAMP, très-riche abbaye de France, fondée en 1140, en Artois, au diocèse d'Amiens, ordre de Citeaux, à 2 lieues n. de Dourlens.

CERCANCEAU, abbaye de France, fondée en 1181, dans le Gâtinois, au diocèse de Sens. Elle est de l'ordre de Citeaux, à 2 lieues f. de Nemours. (*R*)

CERCARE (le), petite île d'Afrique, dans la mer Méditerranée, sur la côte du royaume de Tunis.

CERDAGNE (la), petite province d'Espagne, dans la Catalogne, séparée du Roussillon par les Pyrénées. Puycerda est la capitale de la Cerdagne Espagnole.

CERDAGNE FRANÇOISE (la), est la partie de la Cerdagne qui est dans le Roussillon. Mont-Louis en est la capitale. (*R*.)

CERENZA, ou ACIRENZA, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, sur un rocher escarpé, avec un évêché uni à celui de Cariati. Elle est à 4 li. n. o. de Saint-Severino. *Long.* 34, 50; *lat.* 39, 23. (*R*)

CERET, *Ceretum*, petite ville de France, dans le Roussillon, sur la rivière de Tet, où il y a un pont magnifique d'une seule arche, & de la plus grande hardiesse. C'est le lieu où s'assemblèrent les commissaires d'Espagne & de France, pour regler les limites des deux royaumes, en 1660. La ville est petite, les rues & la place aussi. Il n'y a qu'une paroisse, mais un grand nombre d'ecclesiastiques pour la desservir. Le fauxbourg est plus grand que la ville; les rues en sont belles, ainsi que la place. On y voit un couvent de Carmes & un autre de Capucins. Elle est à 5 lieues f. o. de Perpignan (*R*)

CERFROY, chef d'ordre des Mathurins, dans le duché de Valois, à une lieue f. de la Ferté-Milon.

CERIGNOLE, à 10 lieues f. e. de Manfredonia, & à 2 li. de l'Ofante, dans la Pouille, au royaume de Naples, ou les François furent défaits en 1503.

CERIGO, *Cythera*, île de l'Archipel, au sud-est de la Morée, & au nord occidental de celle de Candie. C'est la même que celle qui a été tant chantée par les poetes sous le nom de *Cythère*, avec une petite ville de même nom. Elle abonde en lièvres, en cailles, en tourterelles, & en faucons. Elle appartient aux Venitiens. (*R*.)

CERINES, *Ceraunia*, petite ville de l'île de Chypre, avec un bon château, un port, & un évêque Grec suffragant de Nicosie. *Longit.* 51, 18; *latit.* 35, 22.

CERISOLES, *Cerisolæ*, village de Piémont, où les François défirent les Espagnols, le 14 avril 1544, sous François Ier. Il est à 3 lieues o. d'Albe, 2 e. de Carmagnole.

CERISY, bourg de France, en Normandie, au diocèse & à 4 lieues f. o. de Bayeux, avec une très riche abbaye de Bénédictins.

CERLIER. *Voyez* ERLACH.

CERNAY EN DORMOIS, petite ville de France, en Champagne, à 8 li. de Reims.

CERNI (Saint), petite ville de France, dans le Rouergue, à 6 lieues o. de Vabres.

CERNU, petite ville d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Duquela.

CERNY, petite ville de l'Ile de France, dans la généralité de Paris, à 3 lieues e. d'Etampes.

CERRITO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la province de Labour.

CERS, petite île de l'Océan, sur les côtes de France, à l'orient de celles de Gernezey

CERTALDO. *Voyez* CASTRO CALTALDO.

CERVARA, petite ville de Portugal, dans la province de Tra-los-montes, près du Minho. Elle est fortifiée par de très-bonnes murailles.

CERVARO, rivière d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate.

CERVERA, petite rivière d'Italie, dans la Valteline.

CERVERA, ville & château d'Espagne, au royaume de Valence. (*R*.)

CERVERA, bourg d'Espagne, dans la nouvelle Castille, à 8 lieues communes d'Espagne sud-ouest de Cuença.

CERVERA, viguerie & petite ville d'Espagne, dans la Catalogne, sur une rivière de même nom, qui se jète dans la Segra, au-dessus de Lérida. Elle a une université fondée en 1717. Cette ville signala sa fidélité envers Philippe V, dans le tems de la révolte de la Catalogne. *Long.* 18, 44; *lat.* 41, 28.

CERVI, île de l'Archipel, au midi de la Morée, près de l'île de Cerigo.

CERVIA, ancienne & riche ville d'Italie, dans la Romagne, sur le golfe de Venise, entre les rivières de Savio & de Pisatello. Elle a un évêché suffragant de Ravenne, & elle est située à 4 li. f. e. de cette ville, sur le golfe de Venise. L'air y est mal sain. *Long.* 30; *lat.* 44, 16. (*R*.)

CESANO (le), rivière d'Italie, dans l'état de l'Eglise, au duché d'Urbin. Elle se jète dans le golfe de Venise.

CÉSARÉE SUR LA MER, ancienne capitale de Mauritanie. Il en reste des ruines fort étendues. On croit que c'est la Jol de Pline, de Ptolomée & de Pomponius Mela.

CÈSE (la), petite rivière de Languedoc, qui se jète dans le Rhône, vis-à-vis d'Orange, & qui roule des paillettes d'or.

CESENA, belle & forte ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise & dans la Romagne, sur le Savio, avec un évêché suffragant de Ravenne. Elle est à 6 li. e. de cette ville. Cette ville est petite, mais agréable, & bâtie au pied d'une montagne, sur laquelle est une mauvaise citadelle qui la commande. Elle

a un bel hôtel-de-ville, & une fontaine ornée de statues. On n'y compte pas moins de quinze couvens d'hommes, & sept de femmes. Les vins de Cesena étoient estimés du tems des Romains. Les habitans y font d'une gaieté qui annonce la pureté du climat. C'est la patrie de Jacques Mazzoni, reçu docteur en théologie à Bologne à l'âge de dix-huit ans, & admiré de tous ceux qui l'interrogèrent. *Long.* 29, 46, *lat.* 44, 8. (*R.*)

CESSARES, peuple de l'Amérique méridionale, dans la terre Magellanique, à l'orient de la Cordillere.

CESSE, rivière du duché de Luxembourg, qui se précipite dans un abîme près de Ham, & après avoir coulé une lieue sous terre, reparoît de nouveau. Je ne sais pourquoi on douteroit d'un pareil phénomène. Je connois trois rivières en France qui coulent ainsi sous terre, & reparoissent ensuite; la Meuse à Bazeuilles, dans la Lorraine; la rivière *Maudite* à Gand, en Champagne, dans le Bassigni, & un étang, qui pourroit mériter le nom de rivière, & qui coule deux lieues & demie sous terre, à commencer de Lissot-le-Petit en Bassigni, & reparoît à Neufchâteau en Lorraine. Je pourrois y ajouter la Guadiana en Espagne, & plusieurs autres. (*M. D. M.*)

CESSE, petite rivière de France, dans le Languedoc, qui se perd dans l'Aude.

CESSENON, petite ville de France, dans le bas-Languedoc, au diocèse & à 4 lieues s. e. de Saint-Pons, 3 n. de Beziers.

CESTAS, paroisse du Bourdelois, limitrophe des landes, & dans les graves de Bordeaux, au comté d'Ornon. On y a découvert en 1742 un temple octogone, & plusieurs bas reliefs, lesquels désignent des fêtes de Cybèle, une initiation à ses mystères, & un sacrifice qu'on lui a offert: on en peut voir la figure & le plan dans une *dissertation* sur ce temple, donnée en 1743 par M. Jaubert, impr. à Bordeaux, *in*-12.

CETINA, rivière de Dalmatie, qui prend sa source dans la Bosnie, & se jète dans le golfe de Venise.

CETONA, ville d'Italie en Toscane, dans le territoire de Sienne. (*R.*)

CETRARO, ville du royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, sur la côte de la mer de Toscane.

CETTE (le port de), autrement LE PORT SAINT-LOUIS, petite ville de France en Languedoc, avec un port muni d'un phare & de plusieurs forts. C'est le siége d'un gouverneur particulier, & il y a état major. C'est où commence le canal de Languedoc. Elle est entre Montpellier & Agde. (*R.*)

CEU, ville de la Chine, dans la province de Chanton ou Xantung. C'est la seconde métropole de cette province.

CEVA, *Ceba*, ville forte d'Italie, dans le Piémont, au comté d'Asti, sur le Tanaro. Elle a titre de marquisat, & une bonne citadelle. Elle est à 3 li. s. e de Mondovi, 8 & demie s. d'Albe, 7 o. de Savone. *Long.* 25, 40; *lat.* 44, 20.

CEUTA, *Septa*, ville forte d'Afrique, sur la côte de Barbarie, au royaume de Fez, dans la province de Hasbate, appartenante aux Espagnols. Elle a soutenu, en 1697, un siège des plus vigoureux contre les Maures. *Long.* 17, 10; *lat.* 35, 36.

Cette ville n'a qu'un petit port, & un évêché suffragant de Lisbonne. Jean, roi de Portugal, la prit sur les Maures en 1415. Depuis la révolution de Portugal en 1640, elle est aux Espagnols, auxquels elle fut abandonnée par le traité de Lisbonne en 1668. Elle est sur le détroit vis-à vis de Gibraltar. Auprès de cette ville, est la montagne des Singes qui a sept sommets. Les anciens la nommoient les *Sept Freres*. (*R.*)

CEZAR, rivière de l'Amérique méridionale, en Terre Ferme, dans le gouvernement de Sainte-Marthe. Elle se perd dans celle de Sainte-Madeleine. On la nomme aussi *Pompatas*. (*R.*)

CÈZE (la). *Voyez* SESE.

CEZIMBRA, ville & port de Portugal, dans la province d'Estremadure, à l'embouchure de la rivière de Zedaon, au sud de Lisbonne. (*R.*)

CEZY, bourg de France, à 5 lieues n. d'Auxerre.

CHAAGE, riche abbaye de France, fondée en 1135, dans un fauxbourg de Meaux. Elle est de l'ordre de Saint-Augustin. (*R.*)

CHAALIS. *Voyez* CHALLY.

CHABANGI, petite ville de la Turquie, en Asie, dans la Natolie, à une journée d'Isnich, & à quatre de Constantinople, sur le bord du lac de Chabangigul; il y a deux caravanserais. Ce lac a bien dix-huit lieues de tour. On y pêche quantité de poissons.

CHABANOIS, petite ville de France, avec titre de principauté, en Angoumois, à 2 lieues n. de Roche Chouart.

CHABERAN, ville d'Asie dans le Schirvan, entre Derbent & Schamaki, à l'occident de la mer Caspienne.

CHABEUIL, petite ville de France, en Dauphiné, dans le Valentinois, avec une justice royale. (*R.*)

CHABLAIS (le), *Caballicus ager*, province du duché de Savoie, avec titre de duché, borné par le lac de Genève, par le Vallais, par le Faussigni & la république de Genève; la capitale en est Thonon.

CHABLIS, petite ville de France en Champagne, à l'extrémité du diocèse de Langres, dans le Senonois, éloignée d'Auxerre de quatre lieues, sur les confins de la Bourgogne. *Longit.* 21, 20; *lat.* 47, 47. Elle est remarquable par ses excellens vins blancs. Les Calvinistes la prirent en 1598. Il s'y donna une sanglante bataille en 841. (*R.*)

CHABNO, ville de Pologne, dans la haute-Volhinie, sur la rivière d'Usza.

CHABRIA, rivière de Macédoine, dans la province d'Emboli. Elle se jète dans la Méditerrannée à Salonique.

CHABUR, rivière d'Asie, dans le Diarbek, qui se jète dans l'Euphrate à Alchabur.

CHACAINGA, contrée de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima

CHACAMA, vallée de l'Amérique, au Pérou, dans la province de Lima. Il y a d'excellens pâturages. On y cultive des cannes-à-sucre, & il y croît des fruits de toute espèce en abondance.

CHACHAPOYAS, ou SAINT-JEAN DE LA FRONTERA, petite ville de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima. Il y a aussi une rivière de même nom au Pérou.

CHACHIN, ou XAN-HAI, desert de Tartarie, dans le pays d'Igour. Il est tout rempli de sables qui se meuvent au gré des vents & font périr les voyageurs.

CHACK, petite ville forte de la basse-Hongrie, près de la Drawe.

CHACO, grand pays de l'Amérique méridionale, sur la riviere du Paraguai, borné par le Pérou, la province de la Plata, le pays des Amazones. Il est habité par des nations sauvages, peu connues des Européens. *Lat.* sud, entre le 19e & 27e degrés.

CHADER, île considérable d'Asie, à l'occident du golfe Persique. Elle est entre le Schat-el-Arab, l'Euphrate, & le golfe dont nous venons de parler, partie dans le Diarbeck, partie dans l'Arabie. On lui donne environ deux cent-trente-cinq milles d'Italie de longueur, & soixante de largeur. Elle est couverte de palmiers & d'autres arbres. (*R.*)

CHAFFRE (Saint), abbaye de France, au diocèse & à 4 lieues f. e. du Puy, ordre de Saint-Benoît, Elle vaut au-delà de 100,000 livres.

CHAGNI, petite ville du Châlonnois, entre Beaune & Châlons, sur la route de Lyon à Paris, & sur la rivière de Deheune, qui verse à la Saône. C'est une baronnie appartenante à M. de Clermont-Montoison. L'empereur Lothaire data une charte de ce lieu en 840.

Philippe de Maisière, docteur en Théologie, né à Chagni en 1630, a donné plusieurs ouvrages au public, dont on voit la liste dans la *Bibliotheque des auteurs de Bourgogne, tom. II, pag.* 8. Il mourut en 1709, conseiller clerc au présidial de Châlons-sur-Saône. C'est un passage très-fréquenté, & il s'y fait un grand commerce de vin. (*R.*)

CHAGRA, rivière de l'Amérique méridionale, qui la sépare d'avec la septentrionale, & qui tombe dans la mer près de Porto-Belo.

CHAIAPA, petite ville de Turquie en Europe, dans la Morée, au Belvedere, sur le golfe de Zonchio.

CHAIBAR, rivière de l'Arabie heureuse, dans le territoire de la Mecque, & qui se jète dans la mer Rouge.

CHAIFUNG, ville de la Chine, capitale de la province de Honnang.

CHAILLI. *Voyez* CHAILLY.

CHAILLOT, ci-devant village des environs de Paris, mais en dernier lieu érigé en fauxbourg de cette capitale par lettres-patentes. Il y a une église de religieuses de Sainte-Genevieve, des filles de Sainte-Marie, dont le couvent renferme des tombeaux de personnages illustres; un couvent de Minimes; une paroisse assez bien bâtie; une verrerie, une savonerie, qui est tombée aujourd'hui, & à la place de laquelle on a établi une manufacture royale de tapis de Perse; un château d'eau pour la conduite des eaux qui y sont élevées par une pompe à feu établie près de la Seine. Ce village est beaucoup mieux bâti, plus grand, & plus agréable qu'une foule de villes en France. Plusieurs riches particuliers de la capitale y ont de fort belles maisons. (*R.*)

CHAILLY, célebre & riche abbaye, fondée en 1136, au diocèse & à 2 lieues f. e. de Senlis, ordre de Citeaux, de la filiation de Pontigny. Elle vaut 40000 livres. (*R.*)

CHAINOUQUAS, peuple d'Afrique, dans la Cafrerie.

CHAISE (la), EN BEAUJOLOIS, très-beau château dans la paroisse d'Odenas en Beaujolois, seigneurie érigée en comté en 1718. Ce lieu a donné le nom au P. de la Chaise, confesseur de Louis XIV.

CHAISE-DIEU, ou CHESE-DIEU (la), *Casa Dei*, petite ville d'Auvergne à six lieues de Brioude, qui doit son origine à un célebre monastère de Benédictins, établi en 1046. Le roi Henri l'érigea en abbaye en 1052. Le cardinal de Richelieu en étant abbé, l'unit à la congrégation de Saint-Maur en 1640. Il y eut sous le pape Léon IX, jusqu'à trois cens moines. Pierre, fils de Roger, depuis pape sous le nom de Clément VI, y avoit été religieux, & y choisit son tombeau. (*R.*)

CHAKTOUS (les), nation sauvage de l'Amérique septentrionale, dans la sud Caroline. (*R.*)

CHALABRE, petite ville de France, dans le pays de Foix, au diocèse & à 3 li. f. de Mirepoix, sur la rivière de Lers. (*R.*)

CHALADE (la), abbaye de France, fondée en 1128, au diocèse de Verdun, & à 2 lieues n. e. de Sainte Menehoult, ordre de Citeaux. Elle vaut 7000 livres de revenu. (*R.*)

CHALAMONT, petite ville de la Bresse, dans la principauté de Dombes, à 5 lieues e. de Trévoux. (*R.*)

CHALANCON, petite ville de France, au bas-Languedoc, au diocèse & près de Viviers. (*R.*)

CHALANT, ville & comté d'Italie en Piémont, entre Aoust & Bardo. Son érection en comté remonte à l'an 1417. (*R.*)

CHALAOUR, ville d'Asie, dans l'Indoustan, sur la route de Surate à Agra. (*R.*)

CHALCEDOINE, ville de Bythinie, à l'entrée méridionale du Bosphore de Thrace, où s'est tenu un concile contre Eutichès, dans le milieu du ve siècle. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village. (*R.*)

CHALCITIS, ou CHALCITIDE, île située vis-à-vis de Chalcédoine. Les grecs modernes la nomment *Calcis*. Cette île a des mines de cuivre & de plusieurs autres métaux.

CHALIACRA, ville de la Turquie en Europe, dans la partie basse & orientale de la Bulgarie, avec un port sur la mer Noire. On la croit l'ancienne *Dyonisiopolis*.

CHALIS. *Voyez* CHAILLI.

CHALIVOI, abbaye de France, de l'ordre de Citeaux, fondée en 1133, au diocèse de Bourges, à 2 lieues o. de la Charite.

CHALLIN, gros bourg de France en Anjou, diocèse & à 7 lieues o. d'Angers.

CHALOCHE, abbaye régulière d'hommes, ordre de Citeaux, fondée en 1119, à 4 lieues n. e. d'Angers.

CHALON-SUR-MARNE, ou CHALON EN CHAMPAGNE, *Duro-Catalaunum*, grande ville de France, en Champagne, sur la riviere de Marne. *Long.* 22 d. 2' 12''; *lat.* 48 d. 57' 12''.

Cette ville étoit de la cité des Remois; Eumène est le plus ancien auteur qui en parle, en nous apprenant que l'empereur Aurelien défit Tréticus auprès de Châlon; ce qu'il appelle *cæses catalaunica*. Am. Marcellin nomme Châlon entre les belles villes de la deuxième Belgique; & dans les notices, elle tient le troisième rang.

Cette ville, qui n'a jamais été possédée par les comtes de Champagne, fut mise, par les rois de France, sous le bailliage de Vermandois: Louis XIII y a érigé un présidial. On y remarque l'hôtel-de ville, & la porte dauphine qui sont de bonne architecture. La promenade du Jard a été détruite; & à la place. on en a fait une autre bien supérieure, pour l'alignement & la symmétrie.

Il s'est formé en cette ville, en 1750, une académie des sciences & belles-lettres, qui n'a cessé de se distinguer par l'utilité & le choix des sujets qu'elle a proposés pour prix.

La cathédrale est assez bien bâtie. Elle fut consacrée en 1147, par le pape Eugène III, assisté de dix huit cardinaux & de Saint-Bernard, qui prêcha dans le Jard. Le jubé est un ouvrage très-estimé, ainsi que les deux flèches en pierres de taille, qui sont hautes de quarante-huit toises. Cette église, bâtie en 1520, & brûlée en 1668; fut reconstruite & embellie en 1672. Le chapitre est composé de huit dignitaires, & il y a deux collégiales qui en dépendent. Son évêque est le second des comtes & pairs ecclésiastiques, & suffragant de Reims: il porte l'anneau au sacre de nos rois. L'hôtel de l'intendance est assez bien. Cette ville a deux hôpitaux, l'un pour les pauvres malades, & l'autre pour les mendians.

Outre la cathédrale, qui est un assez beau gothique, on compte à Châlon onze paroisses, deux collégiales, un séminaire, un college, trois abbayes d'hommes, quatre couvens de mendians, & des Mathurins; un monastère de Bénédictins, de l'étroite observance, & quatre maisons de religieuses. L'ancienne abbaye de Saint-Memie est possédée par les Génovéfains. Châlon est le chef-lieu de la généralité de Champagne, qui a douze élections; savoir, Châlon, Rhetel, Sainte-Menehoult, Vitry, Joinville, Chaumont, Langres, Bar-sur-Aube, Troyes, Epernay, Reims, Sézanne-en-Brie. C'est la patrie de Perrot d'Ablancourt, & du ministre Blondel. Le plus grand commerce de cette ville consiste dans une manufacture de raz & de pinchinats, qui est aujourd'hui fort déchue. Cette ville est le siège de l'intendance de la province. Elle a un gouverneur particulier, un grand bailli d'épée. Il y a bailliage, présidial, bureau des finances, maitrise particulière des eaux & forêts. Elle est bâtie partie en craie, partie en bois, & située entre deux belles prairies, à 16 li. s. o. de Verdun, 10 s. e. de Reims, 36 e. de Paris. (*R.*)

CHALON SUR-SAONE, ville de France, en Bourgogne, située sur la Saone, à 13 lieues s. de Dijon, 12 s. e. d'Autun, 10 n. de Mâcon, 6 s. de Beaune, 22 n. de Lyon, & 75 s. e. de Paris. *Long.* 22 d 31', 25''; *lat* 46 d 46', 50'' Cette ville est la troisième de la Bourgogne dans l'ordre de la population; elle vient immédiatement après Dijon & Auxerre. D'après l'état de sa population, qui est entre les mains du ministre, le nombre de ses habitans ne s'élèveroit pas au-delà de huit mille cinq cens, mais je le crois de plus de dix mille. Ses environs offrent de vastes prairies, des campagnes fertiles, des vignobles renommés, & de grandes & belles forêts. C'est le siège d'un évêché, & celui d'un des grands bailliages de la province. Il y a une chancellerie aux contrats, un présidial uni au bailliage, une chancellerie royale, un bailliage pour le temporel de l'évêque, dont la justice comprend une partie de la ville. Il s'y trouve un gouverneur particulier, un lieutenant de roi, une chambre des decimes, une recette particulière des décimes de Bourgogne, une lieutenance des maréchaux de France, une maitrise particulière des eaux & forêts, une justice consulaire, une mairie qui a la police sur toute la ville & ses fauxbourgs. Il y a maréchaussée, grenier à sel, justice des traites foraines, bureau & recette des mêmes traites, subdélégation de l'intendance, recette particulière des états, recette particulière des bois. Le commerce y est assez animé, & sa situation sur la rivière de Saone, & sur les routes de Franche-Comté, d'Alsace, d'Italie, de Paris, de Marseille, &c. y attirent beaucoup d'étrangers.

Outre la cathédrale, où se fait à une chapelle du jubé l'office paroissial de Saint-Vincent, elle a une église collégiale dédiée à Saint Georges, une abbaye de Bénédictins, une commanderie de l'ordre de Malte, dite du Temple; une abbaye de dames, dites de Lancharre, ordre de Saint-Benoit; un séminaire dirigé par les prêtres de l'Oratoire; huit couvens de l'un & l'autre sexe; un collège, régi ci-devant par les Jésuites; un hôpital général, un hôpital de la charité, & cinq paroisses. Une bute, couronnée de quelques masures, est ce qu'on y décore du titre fastueux de citadelle: il y a cependant un major & quelques invalides. L'évêque est suffragant de Lyon, & il prend le titre de comte de Châlon & de baron de la Salle. Son diocèse s'étend dans la Bresse, partie du Châlonois, du Mâconois, du Charollois, & sur quelques paroisses du Dijonois. Il comprend deux cent vingt-neuf paroisses ou annexes sous quatre archidiaconés & seize archiprêtrés; cinq abbayes d'hommes, entre lesquelles est Citeaux, chef d'ordre; deux de filles, trois chapitres, sans celui de la cathédrale, & treize prieurés. Ses revenus annuels montent à 35,000 livres, quoique sa taxe, en cour de Rome, ne soit que de sept cens florins. Le chapitre de la cathédrale n'est point sujet à l'ordinaire; il a sa jurisdiction, son promoteur, son official Donatien, qui vivoit au quatrième siècle, est regardé comme le premier évêque de Châlon. Cette ville est indiquée lieu de séjour & d'étape pour les troupes.

Châlon, que quelques géographes écrivent mal-à-propos Challon & Châlons est une ville ancienne & assez marchande. Les fers, les grains, les vins, les cuirs & les bois y sont des objets d'un commerce considérable C'est un des grands entrepôts des vins de Bourgogne. A cet égard sa position est moins avantageuse que celles de Dijon, de Nuits, de Beaune, de Chagny, qui touchent à la côte, tandis que Châlon s'en trouve reculée. Les vins de Givry & de Mercurey, qui sont le plus à sa portée, en sont à deux lieues. Relativement aux états de la province, elle est du nombre de celles dont le maire a droit à l'élection.

Cette ville, depuis vingt ans s'est renouvellée en grande partie: de belles maisons, quelques-unes en pierre de taille, y ont remplacé de chétives tugures, communément en bois. Il règne sur toute la longueur de la ville, le long de Saone, un fort beau quai. Les bâtimens qui l'accompagnent, annoncent la ville de ce côté avec distinction, & lui donnent un air de richesse. Dans leur construction on a cru, qu'en adoptant un plan général & uniforme de façade, on obtiendroit un plus grand effet; on s'est trompé: on y a jeté une monotonie peu agréable: l'ensemble de ces édifices présente l'aspect de grands corps de casernes, & la longueur de ces bâtimens les écrase. Il falloit laisser à chaque particulier la liberté de construire suivant son goût & son génie, sur un plan néanmoins qui fût avoué, & qui fût de nature à concourir à l'embellissement ou à la décoration du quai. Au reste, cette ville n'a aucun édifice, ni sacré, ni profane, ni public, ni particulier, qui soit digne de remarque; mais sans être belle, elle est tres-agréable, autant par sa position que par la bonne société. Elle est très-bien percée, & l'on pourroit se servir utilement des facilités qu'elle offre à l'être mieux encore. La rue des Cloniers prolongée d'une part le long de Saint-Georges sur la promenade neuve, de l'autre sur le rempart; la rue aux Fèvres continuée en ligne droite à la place de Beaune; une nouvelle rue commençant à cette place &, par celle du Collège & la rue des Minimes aboutissant à la Saône; une nouvelle rue tombant à angle droit de la rue aux Fèvres sur la place du Collège, & continuée jusqu'au rempart; la rue aux Prêtres prolongée par le cloitre Saint-Vincent jusques à la porte Sainte-Marie; la rue du Châtelet continuée par le cul-de-sac des Prisons & la rue des Dames Lancharre jusques à la porte Saint-Jean de Maiselle: ces nouveaux percés, dis-je, en contribuant à l'agrément de la ville, & à la facilité des communications, prêteroient, sans en étendre l'emplacement, à l'accroissement d'une ville dont la population s'augmente sensiblement.

La cathédrale, sous le titre de Saint-Vincent, est très-peu de chose. Le portail se souffriroit à peine à l'église d'une bourgade un peu aisée. Il règne au-devant une place carrée, au milieu de laquelle, dans ces derniers tems, on a vu paroître & disparoître, comme un météore, une fontaine publique prodigieusement coûteuse, qui tiroit ses eaux de la Saône, au moyen d'une machine hydraulique établie sur le pont. La ville l'éleva par condescendance. Le capital inattendu de la dépense, & les frais de son entretien, rendoient aussi chère que le vin la petite quantité d'eau qu'on en obtenoit par intervalles La ville conçut ou voulut concevoir que les pompes gênoient la navigation, & on supprima la fontaine. Conservée ou détruite, les promoteurs du projet se trouvoient avoir parfaitement rempli leur objet aux dépens de la ville qui s'endetta.

Il manque à cette ville une halle aux grains & un marché. Sur la place de Beaune, est une fontaine du milieu de laquelle s'élève sur un piédestal une statue de Neptune armé de son trident. Près de là & sur la même place, on remarque une croix dont le support est une colonne de granit, qui eut une autre destination dans des tems reculés: le poli en est enlevé. On voit à l'église des Carmes la tombe de Desbarreaux, connu par son fameux sonnet. A Saint-Georges, on remarque la grille du chœur qui est d'un beau travail. Dans la rue de même nom est l'ancien hôtel de Senecey, qu'habita Henri de Senecey, qui présida la noblesse du royaume aux etats-généraux assemblés à Paris en 1614. Il étoit d'une branche de l'illustre maison de

Bauffremont, alliée à la plupart des maisons souveraines de l'Europe. Sur la porte est cette légende, *Virtutem comitatur honos, in honore senesce*, qui fait allusion au nom de cette branche des Bauffremont.

M. Pérard, riche citoyen de cette ville, posséde quelques bons tableaux, dont il ne refuse point l'accès aux amateurs. Ce sont un Saint-Charles, d'Annibal Carrache, réputé dans le pays valoir 40000 liv., sur l'estimation d'un connoisseur qui n'avoit point envie de l'acheter, & que je crois valoir bien quatre ou cinq cents louis; & les sept sacremens d'Albert Durer en plusieurs tableaux, qui sont des morceaux très-précieux, d'un fini admirable, & d'ailleurs frais & très-bien conservés. Ce sont des tableaux de chapelle, qui ne conviendroient point à un cabinet ou à une galerie.

Gontran, roi d'Orléans & de Bourgogne, qui commença à régner en 562, établit le siége de sa domination à Châlon-sur-Saone. Alors on y battoit monnoie, & on y en avoit frappé avant cette époque. On a de Théodebert, mort en 548, une monoie d'argent, avec le monogramme *Christus*, & la légende *Teudeberti*. Sur le revers, qui a l'empreinte d'une croix, on lit: *Cabillonum*. Gontran y faisoit battre des sols d'or & des tiers de sols, ayant d'un côté son effigie, avec un diadême de perles, & cette légende *Cabillono fit*.

La ville que nous décrivons a de très-agréables promenades, de la plupart desquelles la vue s'étend sur les vastes campagnes de la Bresse, & se termine aux montagnes de la Franche-Comté & de la Savoie. On y a même en perspective, lorsque l'air est pur, la sommité du Mont-Blanc, qui est à la jonction du grand & du petit Saint-Bernard, sur les frontières du Piémont, & quelques cimes de la chaine des Alpes, qui est aux confins du Vallais & du canton de Berne. L'éclat des neiges dont elles sont chargées, & qui bravent la vicissitude des saisons, les fait appercevoir très-distinctement.

Son fauxbourg de Saint-Laurent députe aux états de la province alternativement avec les villes de Cuiseaux, de Louans, Cuisery & Verdun. Ce même fauxbourg est compris au nombre des villes qui ont un receveur des impositions pour les états.

Châlon reçut l'évangile par Saint-Marcel & Saint-Valérien, qui souffrirent le martyre l'an 179, le premier au village de Saint-Marcel, nommé alors *Hubiliacus*, l'autre à Tournus. Jean Baillet, seigneur de Vaugnerant, premier président au parlement de Bourgogne, a sa sépulture à l'hôpital de cette ville sa patrie: ce fut un des principaux bienfaiteurs de cet établissement de piété. A l'église des Minimes, on remarque le tombeau d'Antoine du Blé, baron d'Uxelles, lieutenant-général pour le roi, & commandant en Bourgogne, qui se trouva à la bataille d'Arques, aux siéges de Paris & de Rouen, & contribua à la réduction de la Bourgogne, & à la conquête de la Savoie: il jouit de la confiance des rois Henri III & Henri IV. Cette même église a le cœur de Claude Bernard, dit le Pauvre Prêtre, fils d'un conseiller au parlement de Dijon, mathématicien, poëte & peintre; mais qui s'est rendu plus recommandable par sa piété & son amour pour les pauvres, que par ses talens. Plusieurs auteurs ont écrit sa vie. Il mourut à Paris en 1641; son cœur fut porté à Châlon-sur-Saône sa patrie, & déposé dans la chapelle de sa famille.

La ville, du côté du nord, jouit de l'aspect d'une magnifique prairie, souvent dévastée par les inondations de la Saône, qu'on préviendroit par une chaussée de deux pieds de haut, peu coûteuse, eu égard sur-tout au fléau dont on se garantiroit.

Le monastère de Saint-Marcel, de l'ordre de Saint-Benoit, situé à un quart de lieue de Châlon, communique à la ville par une belle chaussée plantée de grands ormes. Ce fut autrefois une abbaye; c'est aujourd'hui un prieuré de la congrégation de Cluni. Le fameux Abailard y finit ses jours en 1142 à soixante-trois ans, & l'on y voit son tombeau; mais Héloïse demanda ses cendres: elle les obtint, & les fit inhumer au Paraclet, en Champagne, près de Nogent-sur-Seine. L'église est du plus mauvais gothique. Le monastère est mieux: on y voit un escalier de la plus grande légéreté, & d'une hardiesse extraordinaire. Dans l'église, on conserve les reliques de Saint-Marcel dans une châsse placée à l'apside. Les deux figures d'anges de grande proportion qui servent de support, sont un excellent morceau de sculpture dû à M. Boichot, dont les talens honorent la ville de Châlon sa patrie. Gontran, roi de Bourgogne, fonda l'abbaye de Saint-Marcel, & il y fut inhumé l'an 593. Son mausolée, qui étoit magnifique, fut détruit par les Calvinistes, & ses cendres furent jetées au vent. On prétend seulement qu'on parvint à dérober son chef à leur fureur.

Châlon étoit une ville de la république des Eduens. Elle avoit sous les Romains un marché célèbre. César y établit ses magasins, & y envoya en quartier les cohortes les plus fatiguées. Les Romains y entretenoient une flotte sur la Saône, selon la notice de l'empire.

Au quatrième siècle, elle fut détachée du territoire des Eduens, pour composer un diocèse particulier. La grande voie romaine, percée par Agrippa, de Lyon à Boulogne, passoit par Châlon.

Les rois de Bourgogne y ont souvent fait leur séjour. Gontran y avoit son palais; il y assembla plusieurs conciles, & il y mourut.

Les Vandales & Attila, au sixième siècle, la renversèrent de fond en comble. Chramme, fils rebelle

rebelle de Clotaire, y porta le fer & le feu dans le septième siécle. Dans le huitième, les Sarrasins la traitèrent cruellement; dans le neuvième, Lothaire, en haine du comte Warin, qui avoit délivré Louis le Débonnaire de la persécution de ses enfans, l'assiéga, & y fit mettre le feu après l'avoir pillée; l'incendie n'épargna que l'église S. Georges. Dans le dixième siécle, les Hongrois la ruinèrent: elle n'eut pas moins à souffrir de la fureur des Calvinistes, au seizième siécle.

Mais la fécondité de son terroir, sa situation commode pour le commerce, le zèle de ses habitans, les bienfaits des princes, la firent toujours renaître de ses cendres. C'étoit sous Charles le Chauve, une des huit villes, où l'on battoit monnoie dans le palais du roi, occupé aujourd'hui par M. Pérard.

Châlon a eu ses comtes particuliers jusqu'en 1237, qu'ils cédèrent ce comté à Hugues III, duc de Bourgogne, en échange d'autres terres. Henri II, roi de France, ceignit de murs & réunit à la ville le fauxbourg de Saint-Jean de Maiselle, & fit construire la citadelle.

Cette ville est la patrie de Saint Cesaire, évêque d'Arles, de J. Prestet, oratorien, disciple de Mallebranche, dont on a des élémens de mathématiques. La meilleure édition en est celle de 1689, 2 *vol. in-4°.* Il mourut en 1690. C'est aussi la patrie du P. Jacob, Carme, bibliothécaire du cardinal de Retz, & ensuite d'Achille de Harlay, premier président, chez lequel il mourut en 1670.

Le Châlonois, dont Châlon est le chef-lieu, est un pays de seize lieues de long, sur treize de large, & qui eut autrefois ses comtes particuliers. Il comprend le Châlonois propre & la Bresse Châlonoise, séparés l'un de l'autre par la Saône. Le *Châlonois propre*, qu'on nomme aussi la Montagne, est situé en Bourgogne, à l'ouest de la Saône: il renferme cent cinquante-six paroisses ou communautés. On y recueille d'excellens vins, & des grains de toute espèce. Il s'y trouve d'ailleurs de bons pâturages & des bois de haute-futaie. La *Bresse-Châlonoise* a quelques montagnes du côté du Cuiseaux; ailleurs elle offre de vastes plaines, abondantes en grains de toute espèce, en bois de futaie & taillis, & en pâturages. Elle est d'ailleurs entrecoupée d'un grand nombre de rivières, de ruisseaux, & de petits étangs très poissonneux. Le Châlonois propre & la Bresse-Châlonoise forment l'un & l'autre un bailliage principal. (*R.*)

CHALONNE, petite ville de France, en Anjou, sur le bord méridional de la Loire, près de l'endroit où le Layon se jète dans cette rivière, vis-à-vis d'une petite île d'environ une lieue & demie de longueur, appellée aussi *Chalonne.* Il y a auprès des mines de charbon de terre. Son territoire produit de bon vin blanc.

CHÂLONOIS (le). *Voyez* CHALON.

CHALOSSE (la), pays de France, en Gascogne. Le sol en est sablonneux; il est cependant assez fertile en vins, en grains, fruits & pâturages. Saint-Séver en est la capitale (*R.*)

CHALUS, petite ville de France, avec titre de comté, dans le Limosin. Elle est remarquable par la foire aux chevaux qui s'y tient le jour de Saint-Georges. Elle est à 6 li. s. o. de Limoges. *Long.* 19. 2; *lat.* 45, 16.

CHALYBS, rivière d'Espagne, dont les eaux avoient la réputation de donner une trempe si excellente à l'acier, que les Latins désignoient l'acier du nom de cette rivière, qui s'appelle aujourd'hui *Cabe.*

CHAM, contrée maritime d'Asie, & l'une des six provinces de la Cochinchine. Corneille dit qu'elle n'est pas la plus grande, mais qu'elle est fort riche & très-agréable. C'est où se fait la plus grande partie du trafic des Portugais, des Chinois & des Japonois. Elle renferme plusieurs villes, entr'autres celles de *Halam* ou de *Cacham.*

CHAM, port de mer de la Cochinchine, dans la province de Cham.

CHAM, ville du cercle de la basse-Bavière; dans le bailliage de Cham. Cette ville est sur le Regen, recevant la petite rivière de Champ. Les Récollets y ont un couvent. Elle fut prise par les Impériaux en 1703, & saccagée par les Pandours en 1742. La maison d'Autriche s'en est emparée en 1778, après la mort du dernier électeur de Bavière. *Long.* 30, 30; *lat.* 49, 14.

CHAMAKI. *Voyez* SCHAMACHIA.

CHAMAS (Saint), bourg de Provence, sur l'étang de Berre, à 3 lieues s. de Salon, renommé pour la bonté de ses olives.

CHAMBERTIN. *Voyez* GEVREY.

CHAMBERY, ville considérable, capitale du duché de Savoie, sur les ruisseaux de Laisse & d'Albans. *Long.* 23, 30; *lat.* 45, 35.

Elle est le siège d'un sénat & d'une chambre des comptes. Son château qui est l'ancienne habitation des comtes & des ducs de Savoie, & où logeoient aussi les rois de Sardaigne, quand ils venoient à Chambery, est assez fort. Il a été presque brûlé entièrement en 1745. La collégiale, qu'on nomme la Sainte-Chapelle, a été fondée par le duc Amédée IX & sa femme Yolande de France, vers l'an 1467. Elle est ornée de marbres & de colonnes d'un bon goût. Le chef du chapitre a le titre de *doyen de Savoie.* Chambery est pour le spirituel de la dépendance de l'évêque de Grenoble, qui y a un official. Le collège possédé ci-devant par les Jésuites est magnifique. En 1742, les François & les Espagnols s'emparèrent de Chambery, & d'une grande partie de la Savoie, qu'ils ont rendue en 1748. Cette ville est ornée d'une quantité prodigieuse de fontaines. On remarque le couvent des Jacobins où s'assemble le sénat, la place de l'an ou du marché, la place du château, & la belle promenade de Vernay, où il y a six rangées d'arbres qui font un très-bel effet. Le roi de Sardaigne y tient ordinairement trois cents hommes de gar-

nison. C'est la patrie de l'abbé de Saint-Réal, du père Deschalles, Jésuite, célèbre mathématicien, & du président Favre, fameux dans la jurisprudence. (*M. D. M.*)

CHAMBLY, petite ville de France, en Picardie, dans le Beauvoisis, à quelque distance de la rivière d'Oise, & à une demi-lieue n. o. de Beaumont.

CHAMBLY, fort du Canada, vis-à-vis d'un petit lac formé par la rivière de Sorel. C'est le boulevard du pays, du côté de Montréal. *Long.* 305, 40; *lat.* 45, 25. (*R.*)

CHAMBON, petite ville de France, dans le pays de Combrailles, aux confins de la basse-Auvergne, sur la Voile.

CHAMBON, bourg de France, dans le Vivarais, sur les limites d'Auvergne, près des sources de la Loire.

CHAMBON, abbaye d'hommes, ordre de Saint-Benoît, dans le Poitou, entre Mauleon & Argenton.

CHAMBONS, abbaye de France, au diocèse & à 11 lieues o. de Viviers. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 9000 livres.

CHAMBOR, maison royale, à 3 lieues e. de Blois, bâtie par François I[er]. C'est le plus beau château gothique qui existe en France. Son parc a sept lieues de tour. Le village de Chambor a une maîtrise des eaux & forêts, & une capitainerie des chasses. (*R.*)

CHAMBRE (la), petite ville de Savoie, au comté de Maurienne, sur la rivière d'Arc, avec titre de marquisat.

CHAMBRE-FONTAINE, abbaye de France, fondée en 1202, à 2 lieues n. o. de Meaux, ordre de Prémontrés.

CHAMDENIERS, petite ville de France, en Poitou, près de Niort, avec titre de marquisat.

CHAMETLY, petites îles de la mer du Sud, au nombre de cinq. Elles sont à environ un mille de la côte du Mexique, à l'entrée de la mer Vermeille. (*R.*)

CHAMLEMY, petite ville de France, au Nivernois, sur une des sources de la rivière de Nyèvre, à 9 lieues n. de Nevers. A Bourras, village voisin, il y a une abbaye de l'ordre de Cîteaux.

CHAMOND (Saint), petite ville de France, dans le Lyonnois, au bord du Giez, avec un fort château, à 2 lieues e. de Saint-Etienne. *Long.* 22, 8; *lat.* 45, 28.

CHAMOUZAY, bourg de France, en Lorraine, au bailliage de Darney, avec une abbaye de l'ordre de Saint Augustin. (*R.*)

CHAMP D'ATTILA, campagne de France, en Champagne, dans le Châlonois.

CHAMP DE BATAILLE, château de France, en Normandie, à 7 li. de Rouen, & à une demi-lieue de Neubourg.

CHAMP DU DRAP D'OR (le), petit canton, entre Guines & Ardres. Il fut ainsi appellé, à cause de la magnificence de François I, roi de France, & de Henri VIII, qui y eurent une entrevue en 1520.

CHAMPAGNE, province de France, qui a environ soixante-cinq lieues de longueur, sur quarante-cinq de largeur. Elle est bornée au septentrion, par le Hainault & le Luxembourg; à l'orient, par la Lorraine & la Franche-Comté; à l'occident, par l'île de France & le Soissonnois; au midi, par la Bourgogne. Cette province fut possédée par des comtes souverains, jusqu'en 1274, que Henri III, surnommé le *Gros*, quinzième comte de Champagne, & roi de Navarre, n'ayant laissé qu'une fille, nommé Jeanne de Navarre, Philippe-le-Bel l'épousa, & réunit par-là la Champagne à la couronne de France. Ses rivières principales, sont la Seine, la Marne, la Meuse, l'Aube & l'Aine: on la divise en haute & basse; Troyes, Châlons & Reims, se disputent l'honneur d'en être la capitale. Elle comprend la Champagne propre, le Rémois, le Rételois, le Pertois, le Vallage, le Bassigny, le Senonois & la Brie Champenoise. La partie qui est entre Sésanne & Vitri, s'appelle *la Champagne Pouilleuse*: en effet, elle est pauvre, & ne produit guère que de l'avoine, du seigle & du sarrasin; mais les terres du reste de la province, sont excellentes; elles donnent des bleds; ses côteaux sont couverts de vignes, dont il est inutile de louer les vins. Il y a de bons pâturages, des mines de fer en grand nombre, des forges, des fonderies, quelques papeteries, & des tanneries à l'infini. On fabrique à Reims des étoffes de soie & laine, des chapeaux, des couvertures, des toiles & des cuirs. Il y a des métiers & des manufactures de toutes sortes, à Rétel, à Mézières, à Charleville & Sedan, &c.: c'est de cette dernière ville que sont originaires les fameux draps de Pagnon. Les villes de Châlon, de Vitri, de Saint Dizier, de Chaumont, &c., ne sont pas sans commerce: il se fabrique dans cette dernière, de gros draps, & on y passe en mégie beaucoup de peaux de boucs & de chevreaux. Langres a été plus fameuse par sa coutellerie, qu'elle ne l'est aujourd'hui; le nombre des ouvriers en fer y est cependant encore très-grand. Troyes est considérable par ses manufactures en étoffes de laine, en toiles & basins; & il n'y a peut-être pas une ville en Champagne dont le commerce soit plus étendu.

Il se trouve plusieurs ardoisieres dans cette province, entre Charleville & Rocroy: la veine en est très-abondante; mais il y a quelque différence pour la qualité: les meilleures sont celles de Saint-Barnabé & de Saint-Louis. Il s'en fait un grand commerce dans le royaume. Elles sont très-belles, quoique moins bleues ou moins noires que celles d'Anjou.

Dans le canton appellé la Frontière, du côté de la Thiérache, il y a beaucoup de mines de

fer, & des forges où l'on fabrique des instrumens de guerre.

La Champagne étant dans beaucoup d'endroits presque couverte de bois, on y a établi un grand maître des eaux & forêts, qui a plusieurs maîtrises particulières.

Si le proverbe étoit vrai, la Champagne seroit en France, ce que la Béotie étoit dans la Grèce : l'une a donné naissance à Pindare, & l'autre à la Fontaine ; mais l'inculpation que l'on fait à cette province, est suffisamment réfutée ; il faut convenir qu'elle occupe une place honorable dans la liste des hommes illustres de la France. (*M. D. M.*)

CHAMPAGNE PROPRE (la), l'une des huit parties de la Champagne, où sont les villes de Troyes, Châlon, Sainte-Menehoult, Epernay & Vertus.

CHAMPAGNE (la), petit pays de France, dans la partie occidentale du Berry. On l'appelle assez souvent la Champage de Berry.

CHAMPAGNE, abbaye de France dans le Maine, ordre de Citeaux, à 3 l. f. o. de Beaumont-le-Vicomte.

CHAMPAGNE-MOUTON, petite ville de France, en Poitou, à 2 li. f. e. de Luçon, sur la rivière d'Argent. Ce n'est guère aujourd'hui qu'un bourg. Il y en a un autre à 5 li. o. de Confollens.

CHAMPEAUX, bourg de France, dans la Brie, à 3 li. n. e. de Melun, diocèse de Paris, remarquable par son chapitre, & par la naissance de Guillaume de Champeaux, instituteur de la congrégation de Saint-Victor.

CHAMPELLO (iles de), sur la côte de la Cochinchine, vers le 13ᵉ d. 45′ de latitude septentrionale ; elles sont au nombre de quatre à cinq, & inhabitées. On les nomme aussi *Champello de la Mar*, pour les distinguer des iles Champello de la Terra, qui sont vers le 16ᵉ d. 55′ de latitude septentrionale.

CHAMPIGNY, petite ville de France, en Touraine, à une lieue n. o. de Richelieu, où il y avoit un beau château, dont il ne reste plus que la cour & la chapelle, qui est magnifique.

CHAMPLAIN (lac), grand lac du Canada, qui se décharge dans la rivière de Saint Laurent. Il peut avoir 20 lieues de long, du nord au sud, & 10 à 12 dans sa plus grande largeur. Il communique du côté du sud, avec un autre petit lac de 4 ou 5 lieues de long, & qu'on appelle le lac du Saint-Sacrement : ces deux lacs sont très-poissonneux.

CHAMPLITE, ou CHANNITE, petite ville de France, en Franche-Comté, à 4 li. n. o. de Grai.

CHAMPORCIER. *Voyez* CHIAMPORCIERO.

CHAMPSAUR, petit pays de France, avec titre de duché, dans le dauphiné ; le chef-lieu en est Saint-Bonnet. (*R.*)

CHAMPTOCEAUX, petite ville de France, en Anjou, élection, & à 15 li. o. d'Angers, avec un château sur la Loire, 7 li. au-dessus de Nantes, & une au-dessous d'Ancénis.

CHANCAILLO, port de mer de l'Amérique, sur la mer du sud, au Pérou, au nord occidental de Lima, sous le 12ᵉ d. 5′ de latitude méridionale. Ce port est peu fréquenté. La ville est à une demi-lieue de là.

CHANCAY, port de mer de l'Amérique, sur la mer du sud, au Pérou, au midi, & à 2 lieues de Chancaillo. Le havre est fort bon contre le vent du sud, quoique la mer y roule. La ville a un couvent de Franciscains.

CHANCEAU, bourg de France, en Bourgogne, au pays de la Montagne, diocèse d'Autun, entre Baigneux & Saint-Seine, à 7 lieues de Dijon, 9 de Châtillon, sur la route de Dijon à Auxerre & à Troyes. On fait en ce bourg la meilleure confiture d'épine-vinette.

C'est près de Chanceau, à l'ouest, près du village de Saint-Germain-la-Feuille, annexe de Chanceau, que la Seine prend sa source, non à Saint-Seine, qui est deux lieues plus bas.

On trouva en 1763, dans un champ, au sud de Chanceau, une galère de bronze, de deux pieds de long sur huit pouces de large : elle est dans le cabinet de M. le comte d'Avaux. M. de Ruffey croit que c'est un monument Gaulois, un *ex voto*, pour être placé dans un temple dédié au dieu de la Seine, par un chef de Nautonniers. (*R.*)

CHANCELADE, bourg de France, avec une abbaye d'hommes, de l'ordre de Saint-Augustin, à une li. n. o. de Périgueux. C'est le chef-lieu de la congrégation de ce nom.

CHANCHA, ou CHANGA, ville autrefois considérable en Egypte, à 2 lieues du Caire, mais elle a été ruinée & n'existe plus, quoiqu'en dise la Martiniere.

CHANCHEU, grande ville d'Asie, à la Chine, dans la province de Fokien, sur la rivière de Chanes.

Cette ville est remarquable par son pont & par sa foire perpétuelle de toutes les meilleures marchandises de la Chine & des pays étrangers. Elle est de 2 d. plus orientale que Pékin, sa *lat.* est de 24 d. 42′. (*R.*)

CHANDEGRI, ville d'Asie, dans la presqu'île de l'Inde, en deçà du Gange, dans le royaume de Narsing, dont elle est la capitale. Quelques-uns croient que c'est la même que Bisnagar.

CHANDERNAGOR, ville considérable d'Asie, dans l'Inde, capitale du pays de même nom, dans le Bengale, à l'embouchure du Gange, à un mille d'Ougli. Elle appartient à une pagode très-belle & très-riche. Il y a dans cette ville un comptoir de la compagnie des Indes de France, dont les Anglois se sont emparés en 1757, & qu'ils ont rendu en 1763. *Lat.* 22, 51. Son port est excellent, & l'air en est assez pur. (*R.*)

CHANGANAR, royaume de l'Inde, dans la presqu'île de Malabar, sur les frontieres de l'état du Naique de Maduré.

CHANGANOR, *Voyez* CHANDERNAGOR.

CHANGCHEU, grande ville de la Chine, dans la province de Nankin.

CHANGEING, ville de la Chine, dans la province de Xantung. *Lat.* 16, 56.

CHANGTÉ, grande ville de la Chine, capitale d'un pays de même nom, dans la province de Honnang. Il y a une autre ville de même nom à la Chine, dans la province de Huquang.

CHANG-TONC, *Voyez* CHAN-TONG.

CHANIERES gros bourg de France, en Saintonge, diocèse de Saintes. (*R.*)

CHANONAT, bourg de France, en Auvergne, à 2 lieues s. de Clermont. Il y a des eaux minérales.

CHANONRY, petite ville de l'Ecosse septentrionale, dans la province de Ross, sur le golfe de Murray.

CHANPING, montagne de la Chine, dans la province de Chanton, avec les vestiges d'une ville de même nom, qui fut la patrie du célèbre Confucius, ou Confutzée.

CHANSI, ou XANSI, province septentrionale de la Chine, très-fertile & très-peuplée. Il y a du bled & des bestiaux en abondance; peu de riz, mais beaucoup de millet. Ses habitans sont polis, obligeans, & les femmes sont belles & bien faites. Cette province a cinq métropoles, qui ont chacune un grand nombre de villes sous elles; on évalue sa population à environ cinq millions.

CHAN-TONG, ou CHANTON, province maritime & septentrionale de la Chine, très peuplée & très-fertile en bleds, millet, riz, orge, & fruits.

Elle est baignée à l'est par la mer, & arrosée de grands fleuves: la volaille y est presque pour rien, aussi bien que le gibier & le poisson. On trouve sur les arbres une espèce de soie, faite par des chenilles, qui ne sont pas des vers à soie. Il y vient des prunes en abondance, qu'on fait sécher, & dont on fait un grand commerce. Cette province contient environ sept millions d'ames. Les habitans passent pour les plus stupides de la Chine, mais ils sont hardis, laborieux, infatigables & grands voleurs. Elle a cinq métropoles, qui ont sous elles un grand nombre de villes. (*M. D. M.*)

CHANTABOUN, ville maritime d'Asie, au royaume de Siam, sur une rivière qui porte son nom.

CHANTEL-LE-CHASTEL, *Cantilia*, petite ville de France, dans le Bourbonnois, sur la rivière de Boule, à 3 lieues o. de Saint-Pourçain. *Long.* 20, 35; *lat.* 46, 10.

CHANTELOU, château magnifique, auprès d'Amboise, bâti par la princesse des Ursins, augmenté & embelli par M. le duc de Choiseul, à qui il appartient. La grille du château est regardée comme un chef-d'œuvre, par la beauté du dessin, le fini de l'exécution, & la richesse de l'ouvrage.

CHANTEMERLE, abbaye de France, au diocèse de Troyes, à 2 lieues s. o. de Sézanne, fondée par Henri I, comte de Champagne, en 1180, ordre de Saint-Augustin. Les religieux en ont été transférés en 1690, à l'abbaye de Saint-Loup de Troyes, & le monastère de Chantemerle a été supprimé.

CHANTILLY, *Chantiliacum*, bourg de l'île de France, à 9 l. n. de Paris, & à 2 o. de Senlis. Il y a un château, de beaux jardins & une belle forêt: les écuries en sont superbes & sans égales en France. Les eaux plattes & jaillissantes, les statues, son labyrinthe, ses jardins à l'Angloise, en font un séjour délicieux. On voit au château une précieuse collection d'histoire naturelle. Chantilli a passé à la maison de Condé, de celle de Montmorenci, à laquelle il appartenoit (*R.*)

CHANTOCÉ, petite ville de France, en Anjou, sur la rive droite de la Loire.

CHANTOCEAUX, *Voyez* CHAMPTOCEAUX.

CHAO, ville de la Chine, dans la province de Yunnan. *Lat.* 25, 46. Il y en a encore une de ce nom, dans la province de Pekeli.

CHAOCHEU, ville de la Chine, dans la province de Quanton. *Lat.* 23, 30.

CHAOCHING, grande ville de la Chine, dans la province de Chanton, sur une rivière de même nom. *Lat.* 39, 44. Il y en a une autre de même nom dans la province de Xansi.

CHAOGAN, ville de la Chine, dans la province de Fokien. *Lat.* 24.

CHAOHOA, ville de la Chine, dans la province de Soutchouen. *Lat.* 32 d. 10'.

CHAOKING, ville de la Chine, dans la province de Quanton, sur le Ta. *Lat.* 23, 30.

CHAOPING, ville de la Chine, dans la province de Quansi. *Lat.* 24, 47.

CHAOSIN, ou plutôt CHAOSIEN, est le nom Chinois de la presqu'île de Corée: ce dernier nom lui a été donné par les Japonois.

CHAOURCE, ou CHAOURS, *Chaorcium*, petite ville de France, en Champagne, à 3 lieues o. de Bar-sur-Seine, à la source de la rivière d'Armance. Le fameux docteur Edmond Richer naquit dans son territoire. *Long.* 21, 40; *lat.* 48, 6.

CHAOYANG, ville de la Chine, dans la province de Quanton. *Lat.* 23, 20.

CHAOYE, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Sigan, première métropole de la province. *Lat.* 36 d. 14', & plus occidentale que Pekin, de 7 d. 34'.

CHAOYUEN, ville de la Chine, dans la province de Chanton. *Lat.* 36, 6.

CHAPANGI, ville d'Asie, dans la Natolie, sur un lac appellé *Chapangipul*.

CHAPEAU-CORNU, petite ville de France,

dans le Dauphiné, aux frontières du Bugey, à 2 lieues de Serrieres.

CHAPELA (le lac de), grand lac de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique, province de Guadalajara. Il se décharge dans la mer du Sud, à 12 lieues au f. o. de la ville de Guadalajara. (*R.*)

CHAPELLE-D'ANGILLON (la), petite ville de France, en Berri. (*R.*)

CHAPELLE-GAUTIER (la), petite ville de France, dans l'île de France, à 5 li. à l'Orient de Melun.

CHAPELLE-INTHEFRITH, bourg d'Angleterre, province de Derby; on y tient marché public.

CHAPELLE-AUX-PLANCHES (la), abbaye de France, en Champage, diocèse de Troyes, ordre de Prémontré, au milieu des prairies & des bois, à 2 li. de Brienne.

CHAPELLE-DU-VILLER (la), petite ville de France, dans le Charollois, à 1 li. de Sainte-Hélène.

CHAPPES, bourg de France, dans le Bourbonnois, élection, & à 6 li. de Montluçon. Il y a trois foires par an.

CHAPTAN, rivière de l'Amérique septentrionale, au Maryland.

CHAR, petite rivière de France, en Saintonge; elle a sa source vers Paillé, & se perd dans la Boutonne, à Saint-Jean-d'Angeli.

CHARAGIA, ville d'Asie, dans le Cathay, sur la rivière de Caramoran.

CHARBONIERE (la), place forte du duché de Savoie, à un mille d'Aiguebelle.

CHARCAS (los), province de l'Amérique méridionale, au Pérou, sur la mer du Sud, dont la Plata est la capitale. C'est la plus féconde en mines de toute l'Amérique. Il ne faut pas la confondre avec l'audience du même nom.

CHARENTE (la), rivière de France, qui prend sa source dans le Limosin, passe dans l'Angoumois, dans la Saintonge, & se perd dans l'Océan, vis-à-vis l'île d'Oleron. Elle est navigable dans la plus grande partie de son cours, & les vaisseaux la remontent jusqu'à Rochefort.

CHARENTON, *Carentonicum*, *Carento*, bourg ou petite ville, diocèse & élection de Paris, à deux lieues de cette capitale, sur la Marne, qu'on y passe sur un pont reconstruit en 1714, par les soins de J. Marot, architecte & graveur. Vers 865, l'ancien pont avoit été rompu par les Normands qui désoloient la France, & fut reconstruit depuis: les Anglois s'en rendirent maîtres sous Charles VII, & en furent chassés en 1436. L'armée des princes, ligués contre Louis XI, s'empara de ce même pont en 1465; les Calvinistes en 1567. Henri IV l'enleva aux ligueurs en 1590, après une vigoureuse résistance: l'attaque fut encore plus vive le 8 février 1649, pendant les guerres de la fronde. Le brave Chanlac, maréchal-de-camp, y périt avec quatre-vingts officiers des frondeurs. Ce même pont étoit fortifié par une grosse tour qui avoit son commandant: au XVIe. siecle elle passoit pour *inexpugnable*.

Le bourg n'est percé que d'une rue fort longue. Le roi, en 1618, permit d'y tenir une foire le 29 juin, & accorda à ce bourg le titre de châtellenie, relevant de la grosse tour du Louvre. Henri IV permit, en 1606, aux Protestans de s'assembler à Charenton, & d'y élever un temple, qui fut brûlé en 1621 dans une émeute, & rétabli deux ans après aux frais des Protestans, sur les dessins de J. de Brosse, architecte connu par le portail de Saint-Gervais & le palais du Luxembourg. Jean Gassion, maréchal de France, y fut inhumé en 1647. Les Calvinistes y ont tenu trois synodes nationaux en 1623, 1631, 1645; ils y avoient une bibliotheque, une imprimerie & des boutiques de libraires. Leurs plus fameux ministres furent P. Dumoulin, J. Daillé, Ch. Drelincourt, P. Alix, & le fameux J. Claude. Ce beau temple fut démoli en 1685, & l'emplacement donné aux religieuses du Valdosne, consacrées à l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement.

Derriere ce couvent est une maison des frères de la Charité, fondée en 1642, par M. le Blanc, contrôleur des guerres; il y a douze lits. On y admire la voûte des caves qui peuvent contenir 1500 muids de vin; les ducs de Bourgogne avoient là un château fort vaste, appellé le *sejour de Bourgogne*. Le comte de Charolois s'y défendit pendant plus d'un mois avec une forte artillerie, en 1465, pendant la guerre du bien public. Le roi avoit aussi son hôtel près du pont; ce lieu porte encore le nom de *sejour du roi*. Louis XI en fit don à Gillette Hennequin. Jeanne, reine de Navarre, mère de Charles le mauvais, y mourut en 1341. Les Carmes sont établis à Charenton depuis 1617; dans leur enclos étoit un fameux écho qui répétoit dix-sept syllabes; un seul instrument, touché avec art, imitoit l'harmonie d'un concert, par les modulations multipliées que le bâtiment réfléchissoit.

André le Suay de Prémonval, né à Charenton en 1716, mort à Berlin en 1767, s'adonna aux mathématiques, & contribua à les répandre, en les professant gratuitement en 1740. On a établi depuis quelques années à Charenton, une école vétérinaire, qui est d'une grande ressource dans les maladies épizootiques. (*R.*)

CHARITÉ (la), ville de France dans le Nivernois, sur la Loire, avec un riche prieuré de Bénédictins fondé vers l'an 700, & qui vaut plus de 25000 livres. Cette ville a un beau pont de pierre, & une élection de la généralité de Bourges. Elle est à 5 lieues n. de Nevers, 11 e. de Bourges. Il y a aussi un couvent de Bénédictines réformées & des Récollets. Il s'y tient marché tous les samedis, & foire toutes les veilles de fêtes de Notre-Dame.

CHARITÉ (la), abbaye de l'ordre de Cîteaux

fondée en 1133, à 6 lieues n. de Besançon. Elle est du revenu de 14000 liv. (*R.*)

Il y a une autre abbaye régulière de même nom, à 2 lieues f. e. de Tonnerre.

CHARKOW, considérable ville de Russie, dans le gouvernement des Slobodes. Elle renferme dix églises & deux couvens, dans l'un desquels est un collège pour les belles-lettres, les sciences & les langues. (*R.*)

CHARLEMONT, ville forte d'Irlande, dans la province d'Ulster, sur la rivière de Blackwater. Elle envoie un député au parlement, & a titre de vicomté. *Long.* 10, 40; *lat.* 54, 20.

CHARLEMONT, ville forte des Pays-Bas, au comté de Namur, sur la Meuse. *Long.* 22, 24; *lat.* 50, 5. Elle a été bâtie par Charles-Quint en 1555, & cédée à la France par le traité de Nimègue. Ses fortifications sont de M. de Vauban. Elle est sur un rocher des plus escarpés, & ne peut guère souffrir que de la bombe. (*R.*)

CHARLEROI, *Caroloregium*, petite mais très-forte ville des Pays-Bas Autrichiens, au comté de Namur, sur la Sambre. Elle a été bâtie par les Espagnols en 1666; ils la nommèrent du nom de Charles II: ils l'abandonnèrent en 1667, à l'approche des François, auxquels elle fut cédée en 1668. Elle fut rendue aux Espagnols en 1678. Les François la bombardèrent en 1692, la prirent en 1693, & la rendirent aux Espagnols en 1697. Elle fut cédée à l'empereur par le traité d'Utrecht. Les François la reprirent en 1746. Il y a un fort & une forteresse. Elle est à 8 lieues o. de Namur. *Long.* 24, 14; *lat.* 50, 20. (*R.*)

CHARLESFORT, ville & colonie des Anglois, dans l'Amérique septentrionale, à la baye de Hudson.

CHARLESTOWN: il y a deux villes de ce nom dans l'Amérique septentrionale; l'une dans la Caroline, & l'autre dans l'île de la Barbade. La première est sur la rivière d'Ashley. *Long.* 297, 55; *lat.* 32, 45. *Voyez* CARLS-TOWN.

CHARLESVILLE, bourg d'Irlande, au comté de Corke. Elle députe au parlement.

CHARLEVILLE, belle ville de France en Champagne, dans le Rhételois, sur la Meuse. Elle fut bâtie en 1606 par Charles de Gonzague, duc de Nevers. Les rues sont tirées au cordeau, les maisons construites dans le même goût, & couvertes d'ardoises. La place est des plus belles; il y a au milieu une très-belle fontaine. Vis-à-vis est le mont Olympe, où l'on voit les ruines d'un vieux château. Louis XIII y fit bâtir, en 1636, une citadelle, qui fut démolie en 1688.

C'est la patrie de Louis du Four, abbé de Longuerue, célèbre par sa vaste & profonde érudition.

Le village d'Arches, *Arcæ Remoni*, dont la ville occupe la place, est connue dès le tems des Carlovingiens. Il y avoit un palais royal, où Charles-le-Chauve & Lothaire s'abouchèrent, en 859. Cette ville appartient au prince de Condé, & n'est sujette à aucune des impositions du royaume. (*M. D. M.*)

CHARLIEU, petite ville de France, dans le Mâconnois, sur les confins du Beaujolois & de la Bourgogne, près de la Loire. Il y a un riche prieuré de Cluny, qui vaut près de 20000 livres de rente. *Long.* 21, 40; *lat.* 46, 15.

CHARLIEU, riche abbaye de l'ordre de Citeaux, en Franche-Comté, à 6 lieues n. de Vesoul.

CHARLOTTENBERG, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, & dans le comté d'Holzapfel, lequel appartient au prince d'Anhalt Bernbourg-Hoym. Elle est habitée par des Vaudois, descendans de fugitifs, qui la bâtirent vers la fin du siècle dernier.

L'on trouve en Franconie, dans les états de la maison de Hohenlohe-Waldenbourg, un château du même nom.

CHARLOTTENBOURG, ville d'Allemagne, en haute-Saxe, dans la moyenne-Marche de Brandebourg, sur la Sprée, à deux petites lieues de Berlin: elle n'est connue sous ce nom & sous le titre de ville, que depuis l'an 1708. Avant cette époque on l'appelloit *Lutzen*, & ce n'étoit qu'un village. Les agrémens de sa situation ont fait sa fortune. Voisin de la capitale, sans trop de proximité, attenant à des bois sans en être obscurci, & penchant vers la rivière qui, dans cet endroit, est d'une belle largeur & d'un cours peu rapide, ce lieu plut à la reine Sophie-Charlotte, épouse de Frédéric Ier, roi de Prusse. Cette princesse, immortalisée par son estime pour Leibnitz, & par l'éloge qu'a fait de ses vertus l'auteur des *Mémoires de Brandebourg*, choisit Lutzen pour y bâtir un château & plusieurs maisons. L'on sait que de tous les dispendieux plaisirs des grands, ceux où préside l'architecture, font communément le plus de bien aux peuples. Frédéric Ier applaudit au goût de son épouse, & se faisant un devoir d'honorer son entreprise par des faveurs qui dépendoient de lui seul, il voulut que ce village fût une ville, & que le nom de *Lutzen* fût changé en celui de *Charlottenbourg*. De nos jours, cette ville & ce château ont reçu un accroissement & des embellissemens considérables; objet des attentions du grand prince qui, depuis quarante ans, couvre la Prusse de gloire, Charlottenbourg est devenu chaque année, à plus d'une reprise, le séjour passager, mais brillant, de ce monarque; & comme le double génie des arts & des sciences forme, avec celui de la royauté, le cortège ordinaire de ce héros, on devine aisément qu'un moderne palais Prussien, n'est ni chétif dans ses ornemens, ni frivole dans ses usages. Tantôt le roi de Prusse confère avec ses ministres dans Charlottenbourg, tantôt il y donne des fêtes solemnelles & magnifiques, & tantôt il y visite avec intelligence & complaisance, ces pieces d'antiquités fameuses du cabinet de Polignac, qu'il y fit déposer, & que

les troupes irrégulières de ses ennemis méconnurent honteusement l'an 1760, & traitèrent avec une brutalité digne des tems d'Attila & non de ceux de Frédéric. (*R.*)

CHARMES, petite ville de Lorraine, généralité de Nancy, sur la Moselle, avec un très-beau pont, à 3 lieues e. de Mirecourt, 6 f. de Nancy. *Long.* 24; *lat.* 48, 18.

CHARMES, abbaye de filles, ordre de Saint-Benoît, à 6 lieues f. de Soissons.

CHARNÉ-L'ERNÉE, petite ville de France, dans le Maine, au diocèse du Mans, près de la rivière d'Ernée.

CHARNI, village de France en Bourgogne, dans l'Auxois, bailliage de Saulieu, sur une éminence. Il a eu des seigneurs distingués, & fort connus dans nos annales.

Geoffroi de Charni, gouverneur de Picardie, portoit l'oriflame quand le roi commandoit ses troupes: on sait que voulant reprendre Calais en 1348, il fut fait prisonnier, avec Eustache de Ribaumont, par le roi Edouard.

Il se trouva à la funeste bataille de Poitiers, portant l'étendard royal, qu'il ne quitta qu'avec la vie en 1356.

Charni fut, en 1456, érigé en comté en faveur de Pierre de Bauffremont, noble & puissant seigneur de Bourgogne. Léonor Chabot, comte de Charni, amiral de France, empêcha en Bourgogne, par l'avis du président Jeannin, l'exécution de la Saint-Barthelemi. Chabot mérite d'autant plus la reconnoissance de ses compatriotes, que sa modération ne fut imitée que par quelques commandans amis de l'humanité, tels que le baron d'Ortez à Bayonne, le comte de Tende en Provence, Saint-Herem en Auvergne. Le comté de Charni est à madame la comtesse de Brionne, & au prince de Lambesc son fils.

La dignité de grand sénéchal, héréditaire de Bourgogne, est annexée au comté de Charni.

Il y avoit un vaste & superbe château, qui fut démoli sous le cardinal de Richelieu.

CHARNIE (la), canton considérable du Maine, fort peuplé, & qui, dans le onzième siècle, n'étoit qu'une forêt immense, appellée *Sylva Carneta*.

Le chef-lieu en est Sainte-Susanne, petite ville sur une éminence, baignée par la rivière d'Erve, qui, après un cours de quinze lieues, se perd dans la Sarte sous les murs de Sablé. Cette ville, de la maison de Beaumont, passa dans celle de Bourbon, par le mariage de Françoise d'Alençon avec Charles de Bourbon-Vendôme, aïeul de Henri IV. Le roi en donna la jouissance à Guillaume Fouquet-la-Varenne en 1600: elle est aujourd'hui à M. le duc de Choiseul-Praslin. Ambroise de Lore en étoit gouverneur sous Charles VI, & la défendit long tems contre les Anglois.

Dans ce canton est l'abbaye d'Etival, fondée en 1109, par Raoul de Beaumont: la chartreuse du Parc-d'Orques, dans la forêt de Charnie, reconnoit aussi pour fondatrice en 1236, Marguerite de Beaumont, le vicomte de Beaumont, roi de Jérusalem en 1363, & Geoffroy de Loudon, évêque du Mans, dont on voit le tombeau dans l'église des Chartreux.

L'abbaye d'Evron est fort ancienne; elle fut brûlée par les Normands, & rétablie par les comtes de Blois avec plus de magnificence: on admire le chœur & la flèche très-élevée.

Tant de monastères, prieurés & hermitages situés dans le petit pays de la Charnie, l'ont fait appeller, par les historiens de l'église du Mans, une *seconde Thébaïde*.

Le Marquisat de Sourches, appartenant au comte de Monsoreau, grand prévôt de France, fait encore partie de la Charnie. (*R.*)

CHAROLLES, *Quadrigellæ*, petite ville de France de la généralité de Bourgogne, capitale du Charolois, sur la Réconce, à 11 lieues n. o. de Mâcon. *Longit.* 21, 42; *latit.* 46, 25. Il s'y trouve une église paroissiale érigée en collégiale en 1524, un prieuré d'hommes de l'ordre de Saint-Benoît, & trois couvens. Il y a recette des états.

Les religieux de Picpus, établis en 1620, y composent l'eau de Vertu qui est fort estimée, & dont ils ont grand débit.

Cette ville a un petit collége, un hôpital fondé par les comtes, & un bailliage royal, dit *des cas royaux*. C'est la quinzième ville qui députe aux états-généraux de Bourgogne, & la quatorzième qui nomme l'élu du tiers-état.

Le château des anciens comtes est dans l'enceinte de la ville. Elle a produit Léonard de la Ville (*Villanus*), maître d'école, dont parle du Verdier & la Croix du Maine; il écrivoit sous Charles IX. (*R.*)

CHAROLOIS, *pagus Quadrigellensis*, ou *Quadrellensis*, pays de France en Bourgogne, le sixième grand bailliage de cette province, le premier comté & le plus noble fief mouvant du duché: il a dix lieues en longueur du sud au nord, & huit lieues de l'est à l'ouest. Il y a quatre baronies, celles de Lugny, Saint-Vincent, Vigoigne & Joncy.

Ses principales places sont Charolles, capitale; Paray-le-Monial, Perrecy, Toulon-sur-Arroux, Mont-Saint-Vincent, Digoin & Bragni.

Le Charolois est environné de montagnes: l'intérieur du pays est couvert de bois, de colines, d'étangs & de ruisseaux: la Loire le touche à une de ses extrémités: ses peuples étoient autrefois de la république des Eduens; sous les Romains ils firent partie de la première Lyonnoise, & passèrent ensuite sous la domination des rois de Bourgogne & des comtes de Châlon.

Hugues IV, duc de Bourgogne, ayant acquis le comté de Châlon en 1237, en démembra le Cha-

rolois en 1272, & le donna à sa petite-fille Béatrix, qui fut mariée à Robert de France, comte de Clermont, cinquième fils de Saint-Louis, & tige de mâle en mâle de la maison de Bourbon, actuellement regnante: leur second fils, Jean de Bourbon, fut baron de Charolois: Béatrix son unique héritière, porta ce comté, érigé tel en sa faveur, en dot au Comte d'Armagnac, dont les descendans vendirent, en 1390, le Charolois au duc Philippe-le-Hardi. Charles, son arrière-petit-fils, porta, du vivant de Philippe-le Bon, son père, le titre de comte de Charolois: après sa mort, Louis XI le réunit à la couronne en 1477.

Mais Charles VIII le rendit par le traité de Senlis, en 1493, à Philippe, archiduc d'Autriche, à la charge de foi & hommage. Charles-Quint le posséda, & le transmit à son fils Philippe, & celui-ci à sa fille Claire-Eugenie, d'où il passa à Philippe IV, roi d'Espagne, & à Charles II son fils.

Le grand Condé fit saisir ce comté pour les sommes qui lui étoient dues par l'Espagne, & s'en fit adjuger la possession, qui est demeurée à ses descendans.

Le principal commerce du pays est en bestiaux, bois, fer & poissons. Les bœufs gras se vendent à Paris, à Lyon & en Bourgogne: les états ont fait percer une belle route de la Loire à Mâcon & à Chagny, qui est très-avantageuse au pays.

Du fameux étang de Long-Pendu, sortent la Bourbince qui, après avoir traversé le Charolois du nord à l'ouest, se jète de l'Arroux dans la Loire, & la Deheune qui passe à Chagny, & va se rendre dans la Saone. Cet étang est le point de partage du canal, que les états de Bourgogne ont résolu pour la jonction des deux mers, par le centre du royaume.

Le Charolois étoit autrefois régi par des états particuliers, qui ont été réunis aux états généraux de Bourgogne par édit de 1751. C'est donc à tort que la Martiniere, dans les différentes éditions de son grand *Dictionnaire géographique*, même celle de 1768, dit que Charolles a ses états. (*R.*)

CHARON, bourg de France, au pays d'Aunis, sur la mer, avec une abbaye de l'ordre de Citeaux. Il est à 3 li. n. de la Rochelle.

CHAROST, petite ville de France, en Berry, avec titre de duché-pairie, érigée en 1690, en faveur de Louis de Bethune. Elle est sur l'Arnon, à 5 li. s. o. de Bourges, 3 n. o. e. d'Issoudun. *Long.* 19. 45; *lat.* 46, 56.

CHAROUX, petite ville de France dans le Bourbonnois, sur la rivière de Sioulle. Cette ville est sur une hauteur, à 3 li. n. o. de Gannat. Il y a deux paroisses, dont l'une est du diocèse de Bourges, & l'autre de celui de Clermont. *Long.* 20, 45; *lat.* 46, 10.

CHAROUX, *Carrofum*, petite ville de France, dans le Poitou, près de la Charente, à une li. e. de Sivray, avec une ancienne & célèbre abbaye de Bénédictins, réunie à la collégiale de Brioude en 1760.

CHARTRAIN (le pays), contree de France, dans la Beauce, dont Chartres est la capitale. Il est aussi appellé *la Beauce particulière*. L'étendue en est assez resserrée, & ne comprend que les villes de Chartres, de Nogent-le-Roi, de Gallardon, de Bonneval, de Maintenon, &c.

CHARTRE (la) bourg de France, avec titre de marquisat, à 3 li. e. de Château-du-Loir.

CHARTRES, *Carnutum*, *Autricum*, *Carnutes*, *Carnutum*, ancienne ville de France, capitale de la Beauce, dans l'Orléanois, réunie à la couronne en 1528, érigée en duché par François-premier, en faveur de Renée de France, duchesse de Ferrare. Les protestans l'assiégèrent inutilement en 1568: s'étant jetée dans le parti de la ligue, Henri IV la prit en 1591, & s'y fit sacrer. L'évêque de Chartres est suffragant de Paris depuis 1622, & Saint Cheron en est regardé comme l'apôtre.

La cathédrale, dont on admire les deux clochers, est une des plus belles du royaume: on dit, comme en proverbe, *clochers de Chartres*, *nef d'Amiens chœur de Beauvais*, *& portail de Reims.* Son architecture est gothique. On y a posé, vers le milieu de ce siècle, un magnifique groupe, d'un marbre blanc grainé & luisant, représentant l'Assomption de la Vierge, entourée d'anges. La figure de la Vierge est d'une grande beauté: on doit ce chef-d'œuvre de sculpture au cizeau de M. Coustou. On voit dans le trésor de cette église un soleil d'or, que portent quatre barons en habits de cérémonie. On célèbra dans cette église un concile en 1146, où Louis le jeune se détermina au voyage de la Terre-Sainte, & où Saint Bernard fut choisi pour généralissime de la Croisade; mais il étoit trop prudent pour accepter ce dangereux honneur.

Le bailliage a sa coutume particulière, réformée en 1508, & son commerce principal est en bled.

Elle a produit de grands hommes, parmi lesquels on distingue Yves de Chartres, Philippe Desportes, abbé de Tiron, poëte fameux en son tems; Regnier, son neveu, poete satyrique; André Felibien, dont les ouvrages sont estimés; J. B. Thiers, savant critique, célèbre théologien; Pierre Nicole, & J. Claude.

Chartres, qui est sur l'Eure, dans un territoire très fertile, est à 18 li. s. o. de Paris, 15 n. o. d'Orléans. *Long.* 18, 50, 5; *lat.* 48, 26, 49.

Cette ville est le siège d'un gouverneur particulier, d'un lieutenant des maréchaux de France, d'un grand bailliage & présidial, d'une justice royale. Il y a trois chapitres, indépendamment de celui de la cathédrale. On y compte six paroisses, sans compter celles des fauxbourgs, & neuf couvens. Le revenu de l'évêché est de 30,000 liv. Les prêtres de la Mission y ont le séminaire. Le fils aîné

aîné du duc d'Orléans porte le titre de duc de Chartres (*R.*)

CHARTREUSE (la grande) chef d'ordre des chartreux, à 5 li. n. e. de Grenoble. Elle fut fondée par Saint Bruno l'an 1084 ou 1086 C'est la résidence du général de tout l'ordre. Les environs sont affreux, mais la maison est belle & bien distribuée. Le cloître, qui est très-long, va en pente, ce qui fait qu'on ne peut voir d'un endroit à l'autre. On entre dans les cellules, dont on admire la propreté ; chacune a son jardin. La bibliothèque est nombreuse & assez bien choisie. Il se trouve dans cette maison un grand nombre de tableaux de prix. Les chambres où couchent les étrangers sont petites, mais propres ; car on y reçoit tous les voyageurs qui s'y présentent, & ils peuvent y rester jusqu'à trois jours.

On voit autour de la maison des fabriques qui méritent d'être vues ; telles que des menuiseries, des corderies, des fours, &c. On remarque aussi les vastes greniers & les belles caves où l'on garde les provisions Tout cela est bien enteudu, & on y voit régner l'abondance. L'apothicairerie est pourvue de toutes les choses nécessaires. L'*espatiément* est l'endroit où les religieux se promènent les jours de récréation. Ils passent la cour la robe troussée, le bâton à la main, sans se dire un seul mot ; mais dès qu'ils sont dans l'*espatiément*, ils s'embrassent, se parlent, & vont se promener dans les bois & les rochers, qui les dominent de toutes parts.

Cette maison ne reconnoît aucun fondateur particulier, les biens qu'elle possède lui ayant été donnés par divers princes & seigneurs. Elle a été brûlée huit fois.

Le père prieur est général de tout l'ordre ; il est élu par les religieux de cette maison. C'est aussi là que se tient chaque année le chapitre général où se trouvent les prieurs de toutes les chartreuses des différens pays, comme de Pologne, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, de France, de Flandres, &c.

L'ordre des Chartreux possède cent soixante-neuf maisons, dont cinq sont des religieuses Chartrusines. Il y a soixante-dix de ces maisons en France ; nombre prodigieux que la saine politique paroîtroit en quelque sorte devoir diminuer. Quelques écrivains modernes ont été même jusqu'à avancer que l'on pourroit les supprimer entièrement. (MASSON DE MORVILLIERS.)

CHARTREUVE, abbaye de France, au diocèse & à 4 li. f. e. de Soissons, ordre de Prémontré.

CHARUN (cap). *Voyez* ARA.

CHARYBDE, gouffre de la mer de Sicile. *Voyez* SICILE.

CHASLIS. *Voyez* CHAILLY.

CHASSAGNE (la), abbaye de Cîteaux, fondée en 1170, en Bresse, diocèse, & à 6 li. n. e. de Lyon, & 5 f. de Bourg.

CHASSAGNE, village de Bourgogne, à 5 lieues f. o. de Beaune, dont on tire d'excellent vin.

CHASSELAY, petite ville de France, dans le Lyonnois, près de la Saone, vis-à-vis de Trévoux, à 3 li. n. o. de cette ville.

CHASSENEUIL, petite ville de France, en Angoumois, à 2 li. e. de la Rochefoucault.

CHASSES (les), abbaye de Bénédictines, à 3 li. o. du Puy en-Velay.

CHASSIRON (tour de), fanal à la pointe septentrionale de l'île de Ré; il a deux feux, pour le distinguer de la tour de Cordouan.

CHATÉ. *Voyez* CHATEL.

CHATEAU-L'ABBAYE, très-riche abbaye de Prémontrés, à 2 lieues f. de Tournay, fondée par Louis-le-Bègue.

CHATEAU-BRIANT, *Castrum Brientii*, petite ville de France, dans la province de Bretagne, sur les frontières de l'Anjou, avec un vieux château, à 8 lieues f. de Rennes. *Long.* 16, 15; *lat.* 47, 40.

CHATEAU-CAMBRESIS. *Voyez* CATEAU-CAMBRESIS.

CHATEAU-CHALON, *Castellum Carnonis*, petite ville de France, en Franche-Comté, à 2 li. n. e. de Lons-le-Saunier, remarquable par son abbaye de religieuses Benédictines nobles, & par ses bons vins. (*R.*)

CHATEAU-CHINON, *Castrum Caninum*, petite ville de France, dans le Nivernois, capitale du Morvant, sur l'Yonne, élection, généralité, & à 14 lieues e. de Moulins, & 12 e. de Nevers. Il y a une manufacture considérable de draps. *Long.* 21, 23; *lat.* 47, 2.

CHATEAU-DAUPHIN, forteresse considérable d'Italie, en Piémont. Elle est dans le marquisat de Saluces, & fut cédée au duc de Savoie par le traité d'Utrecht. L'armée combinée d'Espagne & de France, la prit en 1744. Elle est à 12 lieues f. e. de Briançon, 11 e. d'Embrun. *Long.* 24, 50; *lat.* 44, 35.

CHATEAU-DUN, *Castellodunum*, ville de France, dans l'Orléanois, capitale du Dunois, près du Loir, sur une hauteur. *Long.* 19^{d}, 0', 2''; *lat.* 48^{d}, 4', 12''.

C'est une élection de la généralité d'Orléans, avec une abbaye de l'ordre de Saint-Augustin. Les habitans passent pour avoir l'esprit très-vif & très-pénétrant; ce qui fait dire en proverbe: *Il est de Château-Dun, il entend à demi-mot.* La ville est bâtie d'une manière uniforme, les rues sont tirées au cordeau, & la place est très-vaste. Le château & la Sainte Chapelle ont été bâtis par le fameux comte de Dunois. Ce prince & ses descendans y ont leurs tombeaux. Elle est à 12 lieues n. de Blois, 10 n. o. d'Orléans. (*R*)

CHATEAU FORT, à une lieue n. e. de Chevreuse.

CHATEAU-GAILLARD, près d'Andely. Philippe-Auguste commença, en 1204, la conquête de la

Normandie par le siège de Château-Gaillard, forteresse alors réputée imprenable : il s'en rendit maître par surprise, après six mois de siège. Roger-Lacy, qui y commandoit pour le roi d'Angleterre, voyant qu'il ne pouvoit résister aux troupes du roi, sortit à la tête de deux cents hommes, reste d'une garnison nombreuse, résolu de périr les armes à la main. Le roi de France voulut qu'on épargnât ces braves gens, contre l'avis de plusieurs seigneurs qui opinoient à ce qu'on exterminât cette troupe. Il les traita avec beaucoup d'humanité, & témoigna au commandant toute l'estime que lui inspiroit une si belle défense.

CHATEAU-GONTIER, *Castrum Gonterii*, ville de France, en Anjou, sur la Mayenne. Il y a des eaux minérales. *Long* 16, 54; *lat.* 47, 47.

CHATEAU D'IF, île & château de France, en Provence, à l'entrée de la baie de Marseille. Elle est éloignée d'environ trois milles à l'ouest-sud-ouest de cette ville, & elle donne son nom aux deux autres îlettes ou rochers qui sont aux environs. De ces trois îles, la plus voisine de Marseille est celle où est le Château-d'If, sur un gros rocher fortifié de toutes parts. (*R.*)

CHATEAU-LANDON, petite ville de France, au Gatinois, près du ruisseau de Fusin. Il y a une abbaye de l'ordre de Saint-Augustin.

CHATEAU-LIN, petite ville de France, en Bretagne, à 6 li. de Kimper. On y pêche beaucoup de saumons dans la rivière d'Anzon.

CHATEAU-DU-LOIR, *Castrum Lidi*, petite ville de France, dans le Maine, sur le Loir, élection de la généralité de Tours, fameuse par le siège de sept ans qu'elle soutint contre Herbert Eveillechien, comte du Mans. Elle est à 9 lieues s. e. du Mans. *Long.* 18; *lat.* 47, 40.

CHATEAU-MEILLANT, petite ville ou bourg de France, en Berri, près d'Yssoudun. Il y a une collégiale & un ancien château, dont la tour fut, dit-on, bâtie par Jules-César.

CHATEAU-NEUF. Il y a plusieurs villes & bourgs de ce nom en France; la première dans le Perche; la seconde dans l'Angoumois; la troisième dans le Berri; la quatrième près d'Angers, sur la Sarte; la cinquième dans le Valromey; la sixième au pays de Thimerais, dans l'Ile de France; la septième au nord & près d'Avignon; la huitième en Dauphiné, près du Rhône; la neuvième dans le bailliage d'Arnai-le Duc. (*R*)

CHATEAU-D'OLERON, ville de France, capitale de l'île d'Oleron, dans la mer de Guienne.

CHATEAU-PORCIEN, petite ville de France, en Champagne, dans la partie du Réthelois appellée *Porcien*, sur l'Aine, à 2 lieues o. de Rhetel, avec un château bâti sur un rocher, & titre de principauté, érigée en 1561 par Charles IX. *Long.* 21, 58; *lat.* 49, 35. (*R.*)

CHATEAU-RENARD, *Castrum Reinaldi*, petite ville de France, dans le Gâtinois. Il s'y fait un commerce de draps pour habiller les troupes, & on y recueille du safran. *Long.* 20, 18; *lat.* 48. (*R.*)

CHATEAU-RENAUD, ville de France, en Touraine, avec titre de marquisat. *Long.* 18, 26; *lat.* 47, 22.

CHATEAU-RENAUD, bourg de France, à 4 li. n. o. de Sédan, généralité de Metz, avec titre de principauté. Il y en a un autre en Angoumois, sur la Charente, à 6 lieues n. d'Angoulême.

CHATEAU-ROUX, ville de France, en Berri, avec titre de duché-pairie, érigé en faveur de Henri de Bourbon, prince de Condé. Louis XV l'a acheté du comte de Clermont en 1736, & y a établi un bailliage royal en 1740. Il y a une collégiale, quatre paroisses, un couvent de Cordeliers, un de Capucins & un de religieuses, un château & une manufacture de draps. Elle est dans une belle & vaste plaine sur l'Indre, à 13 lieues de Bourges, & 24 de Poitiers. *Long.* 19 d. 22′, 18″; *lat.* 46 d. 48, 45″. (*R*)

CHATEAU-ROUX, bourg de France, en Dauphiné, à 2 lieues n. d'Embrun.

CHATEAU-SAINT-ANGE, fort de la ville de Rome. Il fut construit par ordre de l'empereur Adrien, pour lui servir de tombeau, en opposition avec celui d'Auguste qui étoit de l'autre côté du Tibre, à quatre cent cinquante toises plus haut; & comme celui d'Auguste étoit près du grand champ de Mars, Adrien fit le sien vis-à-vis du petit champ de Mars, qu'il joignit par un pont. Ce monument avoit, comme celui d'Auguste, la forme d'un quarré, au milieu duquel s'élevoit une tour ronde, toute incrustée de marbre de Paros, couronnée par des statues, des chars, des chevaux, & la pomme de pin en bronze qui est au Vatican. Il étoit entouré d'une colonnade, dont on croit que les colonnes furent transportées à S. Paul dès le tems de Constantin. On montoit intérieurement jusqu'au haut par une pente douce en spirale, où les voitures pouvoient aller; ce qui en reste occupe un quart de la tour par en bas, & les murs sont de pierre pépérine noirâtre & poreuse.

Lorsque l'empereur Aurélien eut renfermé le champ de Mars dans l'enceinte des murs, le mausolée d'Adrien s'en trouva si voisin, qu'il devint naturellement une espece de citadelle vers le tems de l'empereur Honorius, ou du moins sous Bélisaire. Il étoit assez propre à cet usage, car les murs sont doubles, construits avec la pierre pépérine, & le massif de la tour, ou l'entre deux des murs, rempli de mortier & de briques jetées au hasard sans aucun arrangement, mais si épais, qu'à peine y a-t-on ménagé la place de l'escalier. Dans la guerre des Goths, les Romains s'y défendirent souvent, & les Goths prirent plusieurs fois ce château: on en brisoit les statues, pour en jeter les morceaux sur l'armée des assiégeans, & tout ce bel ouvrage fut dégradé. Les exarques de Ravenne, & d'autres ensuite, l'occupèrent successivement, & continuèrent de le ruiner.

Saint Grégoire, pape, dans les écrits duquel on trouve beaucoup de visions & de miracles, raconta qu'il avoit vu pendant la peste de 593, sur le haut de cette forteresse, un ange qui remettoit l'épée dans le fourreau; dès-lors ce pape annonça que la fin de la contagion étoit proche. En mémoire de cet heureux évènement, la tour fut nommée *Château-Saint-Ange*, & l'on y plaça dans la suite une statue d'ange, pour lui servir de couronnement. Il y eut d'abord une Statue de marbre, faite par Raphael de Monte-Lupo, qui est sur l'entablement intérieur; mais on lui en a substitué une de bronze, fondue par Giardoni, d'après le modèle de Pierre Verchaffelt, sculpteur Allemand.

Le château-Saint-Ange fut aussi appellé *Rocca di Crescenzio*, parce qu'il y eut en 985 un Crescentius-Nomentanus qui s'en empara, en augmenta les fortifications, & s'y soutint quelque tems, jusqu'à ce qu'il en fut chassé par Othon III.

C'est dans ce château qu'est le trésor du souverain, & sur-tout les cinq millions d'écus romains que le pape Sixte-Quint y déposa, & auxquels on ne touche que dans le cas de famine, comme en 1764, & à la charge de rétablir bientôt les sommes qu'on en tire. Mais ce prétendu trésor est bien mince aujourd'hui, comme doivent l'être tous les trésors des souverainetés électives.

Les *triregni* c'est-à-dire, les thiares du souverain pontife y sont aussi déposés, de même que les bijoux & les archives secretes où sont les pièces les plus importantes du trésor des chartres, comme les originaux de plusieurs bulles, les actes de divers conciles, entr'autres ceux du concile de Trente.

Les prisonniers d'état sont aussi dans le Château-Saint-Ange, & quand le pape est à l'extrémité, tous les prisonniers de la ville sont transférés dans ce château, pour qu'ils soient à l'abri de toute surprise & de toute émeute.

Une galerie couverte ou corridor, soutenue par des arcades, faite par Alexandre VI vers l'an 1500, réunit le Château-Saint-Ange avec le palais du Vatican, qui en est à plus de cinq cents toises de distance: cela peut servir en cas de surprise pour la retraite du pape. Urbain VIII le fit couvrir, restaurer & séparer des maisons. (*R.*)

CHATEAU-SALINS, petite ville de France, en Lorraine, remarquable par ses salines, à 5 li. n. de Nancy.

CHATEAU-THIERRI, *Castrum Theodorici*, ville de France, en Champagne, avec titre de duché-pairie, sur la Marne, élection de la généralité de Soissons. Elle a un vieux château bâti sur un lieu élevé. C'est la patrie du célèbre la Fontaine. *Long.* 21, 8; *lat.* 49, 12. (*R.*)

CHATEAU-TROMPETTE, forteresse de France, en Guienne. Elle commande le port de Bordeaux, & elle est située entre la ville & le fauxbourg des Chartrons. (*R.*)

CHATEAU-LA-VALLIERE, petite ville de France, en Anjou, diocèse d'Angers, élection, & à 7 li. e. de Beaugé. *Long.* 17, 58; *lat.* 47, 40.

CHATEAU-VILAIN, *Castrum Villanum*, petite ville de France, en Champagne, avec titre de duché-pairie, érigé en 1703 en faveur du comte de Toulouse. Elle a un vieux château, sur la riviere d'Aujon. *Long.* 22, 34; *lat.* 48.

CHATEAU VILAIN, bourg de France, en Dauphiné, à 7 lieues e. de Vienne.

CHATEIGNERAYE (la), petite ville de France, en Poitou, à 4 lieues n. de Fontenay.

CHATÉEN, ville d'Asie, dans le royaume de Caschgar, qu'on appelle aujourd'hui *la petite Bucharie*, au 42e degré de *lat.* Elle fait un commerce assez florissant, & appartient au grand kan des Calmoukes.

CHATEL, ou CHATÉ, petite ville de Lorraine, dans le pays des Vosges, sur la Moselle.

CHATEL-AILLON, ancienne ville maritime de France, dans la Saintonge, près de la Rochelle. Ce n'est presque plus rien aujourd'hui.

CHATEL-GUYON, village de France, à une lieue n. e. de Riom. Il y a des eaux minérales purgatives.

CHATELAR, ville ruinée de la principauté de Dombes, à 5 lieues n. o. de Trévoux.

CHATELDON, petite ville de France, dans le Bourbonnois, diocèse de Clermont, à 8 lieues de cette ville, & 13 de Moulins. Il y a des eaux minérales, froides & ferrugineuses. Elles sont des plus gazeuses, & elles ont beaucoup d'analogie avec celles de Spa. Ces eaux salines, spiritueuses & aigrelettes, conviennent dans les maladies des nerfs, & sur-tout dans celles qui dépendent du dérangement de l'estomach, & des secondes voies. (*R.*)

CHÂTELET (le), petite ville de l'Ile de France, élection, prévôté & généralité de Paris.

CHATELET, château en Lorraine, dans le bailliage, & à 2 lieues n. e. de Neufchâteau. Il a donné son nom à la maison du Châtelet.

CHATELIERS (les), abbaye de France, fondée dans le douzième siècle, au diocèse & à 6 li. o. de Poitiers, ordre de Citeaux, filiation de Clervaux.

CHATELLERAUT, ville de France, en Poitou, avec titre de duché-pairie, sur la Vienne, qu'on y passe sur un beau pont. C'est une élection de la généralité de Poitiers. Ses habitans sont spirituels, industrieux, & très-propres au commerce. Il s'y fabrique de la coutellerie très-renommée. Elle est dans un territoire agréable & fertile. *Long.* 19, 13, 4; *lat.* 46, 33, 36. (*R.*)

CHATHAM, ville d'Angleterre, dans la province de Kent, sur la Tamise, près de Rochester, fameuse par le grand nombre de vaisseaux qu'on y construit. Les Anglois l'ont fait fortifier. (*R.*)

CHATIGAN, ville riche & considérable d'Asie, dans les Indes, au royaume de Bengale, sur le Gange.

CHATILLON, abbaye régulière, ordre de Cîteaux, dans le Barrois, au pays de Vaivre.

CHATILLON, abbaye régulière de Bernardins, fondée en 1153. Elle est à 5 li. n. de Verdun. (*R.*)

CHATILLON, ville & baronnie de Savoie, dans le Val d'Aoste, au nord de la rivière de Doire.

CHATILLON-SUR-CHALARONNE, ville de France, dans la Bresse, sur la rivière de Chalaronne.

CHATILLON-LE CHATEAU. *Voyez* MAULÉON.

CHATILLON SUR-LOING, petite ville de France, dans le Gâtinois, érigée en duché sous le nom de Boutteville.

CHATILLON-SUR-LOIRE, petite ville de France, en Berri, sur les confins de la Puisaye, sur la Loire.

CHATILLON-SUR-MARNE, ville de France, en Champagne, à 3 li o. d'Epernay, 7 f. de Reims, remarquable par ses anciens seigneurs, & par la naissance du pape Urbain II. *Long.* 21, 30; *lat.* 49, 8.

CHATILLON-MICHAILLE, petite ville de France, dans le Bugey, au pays de Michaille, près du Rhône.

CHATILLON DE PESCARA, ville d'Italie, en Toscane, diocèse de Grosseto, dans le territoire de Sienne (*R.*)

CHATILLON-SUR SAÔNE, petite ville de France, en Lorraine, au duché du Bar, sur les frontières de Champagne. Cette ville n'est plus guère qu'un village, & les fortifications sont ruinées.

CHATILLON-SUR-SEINE, *Castellio ad Sequanam*, ville de Bourgogne, la première du bailliage de la Montagne, à 12 lieues de Langres, 15 d'Auxerre, 16 de Dijon, & 14 de Troyes.

Châtillon en 1152 étoit une place fort considérable: c'étoit l'une des dix-sept villes de loix du royaume. Les droits utiles & honorifiques étoient partagés entre les ducs de Bourgogne & les évêques de Langres. Le duc Hugues III ayant vexé ses barons, ceux-ci appellèrent à leur secours Philippe-Auguste, qui assiégea & prit Châtillon, & força le duc à rendre justice à ses sujets. Eudes III y établit la *commune*. Les ducs y ont fait de fréquens sejours: c'étoit le *rendez-vous* de la noblesse lorsque le prince l'assembloit.

Cette ville fut prise, brûlée & démolie par les François en 1476, le 15 Juillet. Les ligueurs s'en emparèrent en 1589. Le baron de Thenissey, qui en étoit gouverneur, en fit ruiner tous les dehors: en 1631, le parlement de Dijon se retira à Châtillon pour éviter la peste qui désoloit Dijon & les environs.

Cette ville est le siège d'un gouverneur particulier, d'un lieutenant des maréchaux de France, d'un bailliage, d'une chancellerie aux contrats, d'un présidial uni au bailliage, d'une chancellerie près le présidial. Il s'y trouve d'ailleurs une maitrise particulière des eaux & forêts, un bureau des traites foraines, une commanderie de l'ordre de Malthe. Il y a subdélégation de l'intendance, & recette particulière des états. Le maire a la justice ordinaire & la police de la ville, qui a une paroisse avec deux annexes & un mépart, cinq couvens & deux hôpitaux.

L'abbaye de Notre-Dame a été connue en 1138: elle avoit un cours d'étude. Ses chanoines ont instruit Saint-Bernard qui y vint à l'âge de huit ans, & n'en sortit qu'à vingt-deux pour aller à Citeaux. Les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève en prirent possession en 1634. Sur la tombe d'un nommé Bouvot, à l'abbaye, mort en 1626, il est marqué que trente-trois de ses enfans assistèrent à son enterrement.

Notre-Dame du Puits-d'Orbe, fondée en Auxois par Renaud de Montbard au X[e] siècle, a été transférée à Châtillon en 1619. Elle embrassa la réforme du Val-de-Grâce en 1643.

Guillaume Philandrier, célèbre architecte, dont le savant Ph. de la Marre a donné la vie en latin, naquit à Châtillon en 1505, & mourut à Toulouse en 1565.

Le P. le Grand, Jésuite, a fait imprimer en 1651 l'*Histoire de Châtillon*, sans goût & sans critique.

Cette place est coupée en deux villes par la Seine; l'une s'appelle *Chaumont*, l'autre le *Bourg*. C'est la dixième ville qui députe aux états. *Long.* 28, 8; *lat.* 47, 45. (*R*)

CHATRE (la), *Castra*, petite ville de France, en Berri, sur l'Indre. Elle est de la généralité de Bourges, à 11 li. s. o. de cette ville, & 7 s. e. de Château-Roux, dans un territoire très-fertile. Il s'y fait un commerce assez considérable en bestiaux. *Long.* 19, 36; *lat.* 46, 35.

CHATRES, ou ARPAJON, petite ville de l'Ile de France, dans le Hurepoix, sur la rivière d'Orge, dans un vallon très-agréable, à une lieue s. de Montlhéry.

Il y a en France deux abbayes de ce nom, ordre de Saint-Augustin; l'une au diocèse de Saintes, fondée en 1077, à une lieue de Cognac, & l'autre au diocèse & à 7 lieues e. de Périgueux.

CHATRICES, abbaye de France, fondée vers 1137, au diocèse de Châlons-sur-Marne, ordre de Saint-Augustin, à une lieue s. de Sainte-Menehoult.

CHATTAS, nation sauvage de l'Amérique, sur le Mississipi. Ces peuples se nomment *Têtes-Plates*, parce que les femmes applatissent la tête de leurs enfans.

CHATZAN, ville d'Asie, au royaume de Hajacan, sous la domination du grand-mogol, au confluent des rivières de Nilab & Behar.

CHAVANAY, petite ville de France, dans le Forez, élection de Saint-Etienne, à une lieue s. de Condrieux.

CHAVANNES (les), petite ville de France, en Franche-Comté.

CHAUD, petite ville de Savoie, entre le lac d'Annecy & la rivière de Serran.

CHAUDEBOURG, eaux minerales, propres contre les obstructions, près de Thionville.

CHAUDESAIGUES, *Voyez* CAUDES-AIGUES.

CHAVEZ, ou CHIAVEZ, place assez forte de Portugal, dans la province de Tra-los Montes. Elle est au pied des montagnes, à 15 li. o. de Bragance. *Long.* 10, 34; *lat.* 41, 45. Elle fut fondée par les Romains. (*R.*)

CHAUL, CAMAN & CIAUL, ville des Indes, une des principales de la côte de Malabar, par sa grandeur & son commerce. Son port est de difficile accès, mais très-sûr & à l'abri des gros tems. Les Portugais s'emparèrent de cette ville en 1507, & la possèdent encore aujourd'hui. Son territoire est riche en diverses marchandises, sur tout en soie, supérieure à celle de la Chine: aussi on vient l'y chercher de tous les côtés de l'Inde. Elle est à 6 lieues s. de Bonbaim. Il y a une autre ville de même nom, dans la même contrée de l'Inde, que les Portugais ont laissée aux Indiens: celle-ci, plus ancienne que l'autre, est à 2 lieues de la mer, sans en être moins propre au commerce, parce qu'elle est arrosée de deux rivières, qui, en portant la fertilité dans les terres, servent au transport des marchandises. Les habitans y sont fort industrieux: ils font des coffres, des boites, des étuis & des cabinets façon de la Chine, très-riches & artistement travaillés.

CHAULNES, petite ville de France, en Picardie, au pays de Santerre, à 3 li. s. o. de Péronne, avec titre de duché-pairie, érigé en 1621, & rétabli en 1710. Il y a une foire de chevaux & de bestiaux, le 15 de chaque mois. *Long.* 20, 30; *lat.* 49, 45. (*R*)

CHAUMES, petite ville de France, dans la Brie Parisienne, à 5 li s. e. de Paris, à une lieue o. de Rosay, avec une riche abbaye de Bénédictins, fondée en 1181. Il y en a une autre de même nom, auprès de Machecoul, en Bretagne, diocèse de Nantes, fondée en 1055.

CHAUMONT, *Calvus Mons*, ville de France, en Champagne, dans le Bassigni, élection de la généralité de Châlon. *Long.* 22, 46; *lat.* 48, 6.

Cette ville est située sur une montagne, au pied de laquelle passe la Marne. Ses fortifications consistent en une muraille à l'antique, & dix bastions de pierre de roche, taillée à pointe de diamans, avec une courtine & un fossé assez large, mais peu profond. Il y a un très-beau collège, dont l'église & le portail sont de bonne architecture, quoique trop chargés d'ornemens. L'église du couvent des Carmelites est aussi à remarquer. Chaumont est le chef-lieu d'un bailliage qui est d'une très-vaste étendue. Il y a une église collegiale & paroissiale, un présidial & une maîtrise particulière des eaux & forêts. (*R*)

CHAUMONT, riche abbaye de France, au diocèse de Reims, à 2 li. n. e de Château-Porcien.

CHAUMONT, petite ville de France, au Vexin

CHAUMONT, ville de France, en Dauphiné, sur les frontières du marquisat de Suse.

CHAUMONT, petite ville de Savoie, sur le Rhône. Il y a encore une petite ville de ce nom en Touraine, & une autre au pays de Luxembourg. (*R.*)

CHAUMOUZAI, petite ville de Lorraine, avec une abbaye de chanoines réguliers de S. Augustin, à 5 li. n. o. de Remiremont. Elle exerçoit une jurisdiction presque épiscopale, mais elle y a renoncé en passant à l'évêché de Saint-Dié, en 1777.

CHAUNES. *Voyez* CHAULNES.

CHAUNI, *Calniacum*, petite ville de Picardie, sur l'Oise, à 3 lieues de Noyon & de la Fere. Elle a une châtellenie royale, & une coutume particulière. C'est la patrie de Vitasse, professeur en Sorbonne; de Jean Dupuy, ancien recteur de l'université; & de Bonaventure Racine, connu par son *Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique. Long.* 20, 52′ 44″; *lat.* 49, 36′ 52″.

CHAUS, pays d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Fez.

Quoique la plus grande partie de cette province soit pierreuse, sèche & stérile, il y a néanmoins des cantons très féconds; plusieurs produisent de bons vins, des raisins, des dattes, des pêches; d'autres renferment d'excellens pâturages, où l'on nourrit de nombreux troupeaux, sur-tout des moutons, dont la laine est presque aussi fine que la soie. Plusieurs montagnes sont couvertes de belles forêts, & sont remplies de bêtes sauvages, de lions, de léopards, de chèvres sauvages, de tigres, de singes; & d'autres enfin nourrissent quantité de chevaux, d'ânes, de mulets, de brebis, & même des serpens en grand nombre, mais si privés, qu'ils fréquentent dans les maisons, comme les chiens, & sont pour ainsi dire des animaux domestiques; ils ne font jamais de mal à personne. Quant aux mœurs des habitans, elles varient à chaque canton. (*M. D. M.*)

CHAUSEY, île de l'Océan, sur les côtes de Normandie, dans la Manche, près du Cotentin.

Cette île, aujourd'hui, est presque déserte; on n'y trouve guères que des ouvriers, qui tirent des carrières quantité de pierres grises, qu'on apporte sur la côte, à Grandville & à Saint-Malo, & qu'on emploie à bâtir. C'est aussi une retraite pour les petits bâtimens, qui par le mauvais tems sont forcés d'y relâcher.

CHAUSSIN, petite ville de Bourgogne, près du Doubs, avec mépart, marquisat & bailliage seigneurial.

Le château soutint, en 1636, un siège de quatre jours contre l'armée de Galas, qui fit pendre le brave commandant, & mit le feu à la ville.

Un ancien terrier porte que les habitans étoient obligés de battre les fossés pendant le sommeil du seigneur & de la dame, de peur que les croassemens des grenouilles ne les interrompissent.

On battoit monnoie à Chaussin en 1422, sous le duc Philippe-le-Bon. Cette ville appartient à la maison de Condé: elle est à 3 li. s. de Dôle. (*R.*)

CHAUTAGNE, petite ville du duché de Savoie, à peu de distance de Rumilly, dans un petit pays qui porte le même nom.

CHAUVIGNY, petite ville de France, en Poitou, sur la Vienne, à 6 li. e. de Poitiers.

CHAUX, village de France dans la Franche-Comté, à 5 lieues de Besançon, remarquable par une caverne, qui est dans son voisinage, où l'on voit des pyramides de glace l'été, & qui dégèlent l'hiver. Ce dégel s'annonce à la fin de l'été, par un brouillard; mais cette grotte est alors si froide, que sur une expérience qui en a été faite, un thermomètre qui, dehors étoit à 60 degrés, y descendit à 10; c'est-à-dire, à 10 degrés au dessous du très-grand froid *Mém. de l'Académie*, 1712.

CHAUX, gros bourg de France, dans l'Angoumois, à 2 lieues f. de Baigne, 8 f. o. d'Angoulême.

CHAZEAUX, abbaye de filles, ordre de Saint-Benoit, à Lyon.

CHAZELLES, petite ville de France, dans le Forez, près de Montbrison.

CHÉ, ville de la Chine, dans la province de Chansi, première metropole de la province. *Lat.* 38 d. 57'.

CHEBRECHIN, ville considérable de Pologne, dans le palatinat de Russie. On en tire beaucoup de cire. Elle est à 4 li. f. o. de Camoski. *Long.* 41, 26; *lat.* 50, 35. (*R.*)

CHESAPIQUE. *Voyez* BAYE DE CHESAPEACK.

CHECHUAN, ou SESAVON, ville & montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province d'Errif. La montagne est une des plus agréables de la province. La petite ville du même nom est peuplée de marchands & d'artisans fort à leur aise; mais les montagnards sont béréberes. Le territoire est arrosé de plusieurs fontaines, dont on se sert pour féconder les terres, qui rapportent quantité de bled, d'orge, de chanvre & de lin. Les pâturages servent à nourrir beaucoup de betail.

CHEDACOUCTOU, rivière de l'Amérique septentrionale, dans l'Acadie, vis-à-vis du cap Breton.

CHEDDER, grand & riche village d'Angleterre, dans la province de Sommerset, sur les monts de Mendip, fertiles en pâturages excellens: il est remarquable par la grosseur & la bonté des pieces de fromage que l'on y fait, & que l'on y débite avec un succès soutenu depuis long-tems. L'on estime aussi d'une façon particulière, le cidre qui s'y prépare; & les curieux vont toujours voir avec empressement, dans son voisinage, une fente de rochers, haute de quelques cents pieds, & de laquelle sort une eau si abondante, qu'elle fait mouvoir les rouages de plusieurs moulins. (*R.*)

CHÉERY, riche abbaye de France, au diocèse de Reims, à 6 lieues n. de Clermont, ordre de Citeaux.

CHEF (S.), auparavant SAINT-THEUDÈRE, abbaye de Bénédictins, sécularisée & unie à l'archevêché de Vienne, dont elle est éloignée de 7 lieues e.

CHEGE, ville & comté de la haute Hongrie, sur la Theisse.

CHEKIANG, ou TCHEKIANG, province maritime de la Chine, à l'orient; elle est très-peuplée & très-fertile. On fait monter le nombre de ses habitans au-delà de quatre millions & demi. Cette province est dans une agréable situation; elle passe pour être fort riche. Il y a des forêts de mûriers qui nourrissent quantité de vers à soie. Les Chinois ne laissent pas croître ces arbres comme nous, mais ils les taillent comme les vignes; une longue expérience leur ayant appris que les feuilles des petits mûriers donnent une soie beaucoup meilleure. On compte dans cette province onze métropoles, & un grand nombre de villes. (*M. D. M.*)

CHEKO, ou KECHO, grande ville d'Asie, capitale du royaume de Tunquin, & la résidence du roi. *Long.* 123, 30; *lat.* 22. Elle est située sur le fleuve Songkoi, 40 lieues au-dessus de son embouchure. Le palais du roi est, dit-on, magnifique.

CHELGA, ville d'Afrique, dans l'Abissinie, entre Seiké & Gondar. Cette ville est belle, grande & environnée d'aloes. C'est un lieu d'un grand commerce.

CHÉLICIE, petit état de l'Afrique, dans la basse Ethiopie. Il est voisin de ceux de Siam & d'Ampaza.

CHELLES, petite ville de France, & célèbre abbaye de Bénédictines, dans l'île de France, sur la Marne, à 4 li. e. de Paris.

CHELM, ville de Pologne, dans la Russie Rouge, capitale du palatinat de Chelm. *Long.* 41, 52; *lat.* 50, 10. Son évêque réside à Krasnoslaw; il est suffragant de l'archevêque de Lemberg. Il s'y trouve aussi un évêque Grec, réuni à l'église Romaine, qui est sous le métropolitain de Kiow, & un collège d'écoles pies. La ville a un castellan, un staroste, une diétine, & une justice territoriale.

CHELMER, rivière d'Angleterre, dans le comté d'Essex, qui se mêle à celle de Blackvater.

CHELMESFORT, petite ville d'Angleterre, dans la province d'Essex, au confluent des rivières de Chelmer & de Cann. Les assises de la province s'y tiennent souvent. Elle est à 8 li. n. e. de Londres. (*R.*)

CHELMNITZ, petite ville d'Allemagne, en Silésie, dans la principauté d'Oppeln.

CHELSEA, à l'ouest de Londres; lieu remarquable par un bel hôpital pour cinq cents soldats de terre que l'âge où les maladies mettent hors de service. La société des apothicaires de Londres y a un beau jardin médicinal, l'un des plus complets & des mieux fournis qui existent. (*R.*)

CHELTONHAM, ville d'Angleterre, dans la province de Glocester.

CHELY-D'APCHER (Saint), petite ville de France, dans le Gévaudan, au diocèse, & à 3 li. f. de Mende.

CHEMILLÉ, petite ville de France, en Anjou, sur la rivière d'Irome, avec titre de comté, & une collégiale.

CHEMINON, village de Champagne, diocèse de Châlon, élection de Vitri, entre Vitri & Bar-le-Duc, sur la Brunelle : il est remarquable par une abbaye de l'ordre de Citeaux, fondée richement au XIIe siècle par Hugnes, comte de Champagne.

C'est la patrie de Pierre-César Richelet, avocat, poëte, critique & littérateur, mort à Paris en 1698, âgé de soixante-sept ans, & inhumé à Saint-Sulpice. Son *Dictionnaire François*, dont les meilleures éditions sont de Genève 1723, en 3 vol. *in-folio*, & Paris 1759, ont rendu son nom célèbre; l'édition de Paris est due aux soins du savant abbé Gouget.

Son *Dictionnaire des Rimes* a été mis dans un nouvel ordre par M. Berthelin, en 1751, *in-8°*. Piqué d'une aventure disgracieuse qui lui étoit arrivée à Grenoble, il se retira à Lyon, où il donna une nouvelle édition de son *Dictionnaire François*, dans laquelle il dit : « Que les Normands seroient » les plus méchantes gens du monde, s'il n'y avoit » point de Dauphinois ». (*R.*)

CHEMNITZ, ou KEMNITZ, ville d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, sur la rivière de Kemnitz. Il y a un château, avec une église, qui étoit autrefois un couvent de Bénédictins, & qui a cessé de l'être en 1548. C'est le siège d'une surintendance, dont la jurisdiction s'étend sur six villes, quarante-deux meres-églises de campagne, & sur dix-neuf églises succursales. On y compte une école latine, plusieurs paroisses un hôpital, &c. il s'y fabrique quantité d'étoffes, de toiles, de canevas, & elle a en outre des blanchisseries estimées.

Chemnitz étoit anciennement ville impériale; elle se mit sous la protection du margrave Frédéric, en 1308, & finit par le reconnoitre pour souverain, en 1312. (*M. D. M.*).

CHENERAILLES, petite ville de France, dans le Bourbonnois, à 4 li. f. e. de Gueret.

CHENGANARE, ville de la côte de Malabar, assez près de Chandernagor. Il y a une église chrétienne.

CHENONCEAU, bourg de France, avec un beau chateau, à 2 lieues f. e. d'Amboise. Ce château fut bâti par la reine Catherine de Médicis, & ce qui en existe, fait regretter qu'il n'ait pas été fini. Le pont devoit joindre deux châteaux, & la rivière de Loire devoit couler au milieu des jardins. Une des piles du pont renferme les cuisines du château, une autre la salle des bains.

CHENZIN, ville de la petite Pologne, dans le palatinat de Sendomir.

CHEPILLO, île de l'Amérique méridionale, près de l'isthme de Panama, à une lieue de la terre ferme. Elle a environ 2 milles de long, & presque autant de large. Le milieu de l'île est couvert d'arbres de planiains, qui ne sont pas extrêmement gros, mais le fruit en a un goût très-délicat.

CHEPO, ville de l'Amérique méridionale, dans l'isthme de Panama, sur une rivière de même nom, qui se jète dans la mer du Sud. Elle appartient aux Espagnols, ainsi que le reste du pays.

CHEPSTOW, ville d'Angleterre, dans la province de Monmouth, sur la Wye.

CHER (le), rivière de France, qui a sa source en Auvergne, & va se jeter dans la Loire, au Berri. Elle est peu navigable.

Il y a une autre rivière de ce nom, qui a sa source dans le duché de Bar, & se jète dans la Meuse.

CHERASCO, CHERASQUE, ou QUIERASQUE, *Clarascum*, ville forte & considérable d'Italie, en Piémont, capitale d'un pays de même nom, sur une montagne, au confluent de la Siure & du Tanaro. Elle a une bonne citadelle, & elle appartient au duc de Savoie, depuis la paix de Cambrai, en 1559 : il s'y fit un traité en 1631. Cette ville, qui a sept paroisses, est à 7 li. n. e. de Coni, 9 f. e. de Turin *Long.* 25, 30; *lat.* 44, 35. (*R.*)

CHERAZOUL, ville d'Asie, dans le Curdistan, entre Mosul & Ispahan.

CHERBOURG, ville maritime & port de France, en Normandie, dans le Cotentin. *Long.* 16, 2; *lat.* 49, 38, 26.

Son nom latin est *Cæsaris Burgus*. Son port est assez bon; mais les travaux que l'on y fait peuvent le rendre très-important. Elle a une riche abbaye de l'ordre de Saint-Augustin. Cette ville fut pillée par les troupes de Philippe-le-Bel, en 1298. Elle fut fameuse par le combat naval qui se donna auprès, en 1692. Les Anglois l'ont pillée en 1758. C'est le siège d'un gouverneur particulier. Il y a commandant, & état-major. Elle est à 15 li. n. de Coutances. (*R.*)

CHERIJAR, ville d'Asie, dans le royaume de Perse : c'est une place peu considérable; mais à une lieue de là, on voit les ruines d'une grande ville, qui pouvoit avoir une enceinte de plus de deux lieues. Il subsiste encore de grandes tours de brique, & de grands pans de murailles. La tradition du pays, porte que les anciens rois de Perse y faisoient leur résidence

CHERON (Saint), abbaye d'hommes, de l'ordre de Saint-Augustin, près de Chartres. Elle vaut 3000 liv.

CHEROY, petite ville de France dans le Gâtinois, à 4 li. e. de Nemours.

CHERSER (le), rivière d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province d'Errif; elle se perd dans la Méditerranée.

CHERSO, ou CHERZO, île du golfe de Venise, proche la Croatie, appartenant aux Véni-

tiens. L'air y est bon, & le pays, quoique pierreux, abonde en bétail, en vins, en huiles & en miel excellent. Son circuit est de cent cinquante milles. Il n'y a ni rivières ni torrent, mais beaucoup de fontaines & de ruisseaux qui coulent des montagnes. On y voit un lac d'environ sept milles de tour; ce lac est très-poissonneux. Le pays ne produit presque point de bled. *Long.* 32, 15; *lat.* 45, 8.

CHERSO, ou CHERZO, ville de l'île de même nom, dans une plaine. Environ une moitié de la place est baignée par la mer, qui y forme un petit port que l'on ferme tous les soirs. On compte à Cherzo un peu moins de trois milles ames.

CHERSO, petite île de l'Archipel. Les habitans sont Grecs & paient tribut aux Turcs. Elle produit de l'huile, du vin, &c. Au sud-ouest il y a un fort bon havre.

CHERSON, ville de l'empire de Russie, nouvellement bâtie, sur la mer Noire, avec un port & de bonnes fortifications. (*R.*)

CHERVEL, ou CHARWEL, rivière d'Angleterre, dans la province d'Oxford.

CHERVESTA. *Voyez* ARZENZA.

CHERVINSKO, ville de Pologne, dans le palatinat de Mazovie, sur la Vistule. Elle est remarquable par une célèbre abbaye de chanoines réguliers, ordre de Saint-Augustin.

CHERZ, ville de Pologne, au palatinat de Mazovie. *Long.* 39, 28; *lat.* 51, 58.

CHERZO. *Voyez* CHERSO.

CHESAPEACK. *Voyez* BAYE DE CHESAPEACK.

CHESERI. *Voyez* CHEZERI.

CHESHIRE, province maritime d'Angleterre, dont Chester est la capitale, séparée par des montagnes de celles de Stafford & de Derbi. Elle abonde en pâturages, & est arrosée par les rivières de Dée, de Weever & de Mersey. Elle peut avoir soixante-douze mille arpens, & envoie deux députés au parlement. On y recueille beaucoup de sel. Cette province a l'avantage d'être une comté palatine.

CHESSEY, village de France, à 5 lieues de Lyon. Il y a à un quart de lieue de ce village une mine de cuivre.

CHESTER, ville considérable d'Angleterre, dans la province de Cheshire, sur la Dee. Cette ville, qui est fortifiée, est la capitale de la province. Elle a un bon château, un évêché, & titre de comté. Le commerce qui s'y fait est considérable. C'est-là qu'on s'embarque pour passer en Irlande, & où Egdar, ou Edgar, roi Saxon, se fit mener dans un bateau, depuis l'église Saint-Jean jusqu'à son palais, par sept rois Bretons & Ecossois qui ramoient. Chester est une ville très-peuplée; on y compte jusqu'à dix paroisses. Il s'y tient deux marchés par semaine. Les cours, appellées *Palatines*, ont été établies pour rendre justice aux habitans de cette province; privilège qu'elle a conservé, & qui lui avoit été accordé par ses anciens comtes qui étoient Palatins. *Long.* 14, 29; *lat.* 53. (*M. D. M.*)

CHESTER, ville du Maryland, dans l'Amérique septentrionale, sur la côte orientale de la baye de Chesapeack.

CHESTERFIELD, ville d'Angleterre fort peuplée & très-commerçante, en Derbyshire, avec titre de comté. Elle est à 55 li. n. o. de Londres. *Long.* 16, 6; *lat.* 53, 12. (*R.*)

CHETINA, ville de l'île de Candie, sur la rivière de Naparol.

CHEVELUS (les); l'on nomme ainsi une nation sauvage de l'Amérique méridionale, qui habite au nord du fleuve des Amazones. Elle est très-belliqueuse, & laisse croître ses cheveux jusqu'à la ceinture.

CHEVERNY, bourg de France, dans la Sologne, avec titre de comté, un grenier à sel, un bailliage, & un beau château. Il est à 3 li. s. de Blois, & 3 s. o. de Chambord.

CHEVREUSE, petite ville de France, dans l'île de France, au pays de Hurepoix, sur l'Yvette, avec titre de duché-pairie, & un vieux château sur une montagne voisine. Elle est à 6 li. s. o. de Paris, & 3 s. de Versailles.

CHEUXAIN, île d'Asie, dépendante de la Chine, entre les côtes de la province de Chekiang & les îles du Japon. Cette île est grande & fort peuplée.

CHESAL-BENOIT, riche abbaye de Bénédictins, fondée en 1093, à 3 lieues s. d'Issoudun. Elle vaut 6500 liv.

CHEZERY, petite ville & vallée que le duc de Savoie s'étoit réservée pour passer en Franche-Comté en cédant la Bresse en 1601. Elle a été abandonnée à la France par le traité fait avec le roi de Sardaigne en 1760. Elle est à 5 lieues n. de Pont-Grezin. Il y a une abbaye dont la manse abbatiale est réunie à l'évêché de Genève.

CHEZY, bourg & abbaye de France, au diocèse de Soissons. Il est à une lieue s. de Château-Thierry, sur la Marne.

CHIAMETLAN, province de l'Amérique septentrionale au Mexique; Saint-Sébastien en est la capitale. Il y a plusieurs mines d'argent. Le terroir y est très-fertile; on y recueille quantité de miel & de cire. Les sauvages y sont bienfaits & très-belliqueux. Ils étoient autrefois antropophages. Les Espagnols s'y établirent en 1554. (*R.*)

D. Francisco de Ybaria y ayant établi une colonie d'Espagnols en 1554, l'évangile a adouci leurs mœurs.

CHIAMPORCIERO, ville d'Italie en Piémont, dans le duché d'Aost, & dans la vallée de son nom. (*R.*)

CHIANA, rivière d'Italie, qui a sa source en Toscane, dans le comté d'Arezzo, & qui, recevant les eaux d'une multitude de montagnes, les porte, partie dans le Tibre, & partie dans l'Arno. Les Romains la connurent sous le nom de *Clanis*, & de leur

leur tems elle ne versoit qu'au Tibre, par la rivière de Paglia dans laquelle elle se jète. (*R.*)

CHIAPA, ville de la Grèce, sur les côtes de la Morée.

CHIAPA, province de l'amérique septentrionale, dans le Mexique. Elle est très-fertile. Il s'y fait un grand commerce de cochenille, cacao, &c. Elle abonde en bètail, en gibier, volailles, fruits, miel, &c. Le climat est très-chaud. On compte dans cette province deux villes de Chiapa. *Voyez* les articles suivans. Les Origènes de la province de Chiapa sont en très-grand nombre, montrent de l'aptitude pour les arts, & beaucoup d'adresse & de courage. Les Espagnols y sont en petit nombre, à cause sans doute que le pays n'a presque point de mines. & qu'il est moins heureusement situé que les autres pour le commerce.

CHIAPA DE LOS INDIOS, grande ville de l'Amérique septentrionale, au Mexique, dans la province de Chiapa. *Long.* 284; *lat.* 15, 6.

CHIAPA-EL-REAL, ville de l'Amérique septentrionale, au Mexique, dans la province de Chiapa, dont elle est la capitale. Son évêché est suffragant de Mexico. Elle a un gouvernement considérable. Son principal commerce consiste en cacao, coton, & en sucre. *Long.* 284, 30; *lat.* 16, 20.

CHIARI, petite ville d'Italie, dans le Bressan, proche de l'Oglio. Elle est fameuse par la victoire que les Allemands y remportèrent sur les Fançois en 1701.

CHIAROMONTE, ville d'Italie en Sicile, dans la vallée de Noto. Elle est sur une montagne, à 11 li o. de Syracuse. *Long.* 32, 25; *lat.* 37, 5.

CHIASCIO, rivière d'Italie, qui prend sa source dans l'Apennin, & qui va se jeter dans le Tibre.

CHIAVARI, petite ville d'Italie, dans les états de la république de Gènes. Elle est remarquable par ses foires.

CHIAVENNE, belle ville de Suisse, sujete des Grisons, dans la Valteline, au comté de son nom. Elle est fort commerçante, sur-tout en excellens vins & en fruits exquis. L'hôtel du gouverneur & les églises y sont de beaux édifices. On y professe la religion catholique. Elle est à 14 lieues s. de Coire, sur la rivière de Maira, à 2 li. du lac de son nom. *Long.* 27, 4; *lat.* 46, 15. (*R.*)

CHICACHAS, peuple sauvage de l'Amérique septentrionale, dans le voisinage de la Louisiane. Ces indiens regardent comme une grande beauté d'avoir le visage plat; & pour y réussir, ils applatissent le front de leurs enfans avec des tablettes de bois qu'ils serrent très-fort avec des bandes. Leur pays abonde en bled, fruits, raisins, gibier, volaille, olives, &c. Ils sont très-braves, & ont remporté, en raze campagne, une pleine victoire sur les François en 1736.

CHICAS (los), peuple de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de los Charcas. Il est soumis aux Espagnols. Les indiens sont doux, honnêtes, & le pays possède des mines d'argent très-riches.

CHICHESTER, *Cicestria*, ville d'Angleterre dans la province de Sussex, dont elle est capitale. *Long.* 16, 55; *lat.* 50, 50. Son évêché est suffragant de Cantorbéry, qui y fut transféré de Sussex sous Guillaume le conquérant. Elle a titre de comté, & envoie deux députés au parlement. La cathédrale est très-belle; on y compte six paroisses & quatre grandes rues. La place du marché mérite d'être vue. Les écrevisses de Chichester passent pour un mets délicat. Elle est à 20 li. s. o. de Londres, & 4 de la mer.

CHICHIMEQUES (les), peuple sauvage de l'Amérique septentrionale, au Mexique, du côté du Méchoacan. Ces Indiens n'ont ni gouvernement ni culte, & demeurent dans les déserts & les forêts. Il n'en reste plus guère aujourd'hui.

CHICUGEN, royaume d'Asie, dépendant de l'empire du Japon, dans l'île de Ximo, au nord de cette île.

CHICUNGO, royaume du Japon, dans l'île de Ximo, au midi de celui de Chicugen.

CHIELEFA, ville forte de la Turquie en Europe, dans la Morée, près du golfe de Coron. Les Vénitiens la prirent en 1685; mais les Turcs la reprirent avec toute la Morée. *Long.* 40, 6; *lat.* 26, 50.

CHIEMSÉE, petite ville d'Allemagne, en Bavière, sur les confins du pays de Saltzbourg, dans une île au milieu du lac de Chiemsée. Son évêché, fondé en 1215, est suffragant de Saltzbourg, dont la ville est éloignée de 12 lieues o.

CHIERI, petite ville d'Italie, dans le Piémont, dans un petit pays du même nom.

CHIESO, ou CHIESE (le), grande rivière d'Italie, qui prend sa source dans le Trentin, & se jète dans l'Oglio, au duché de Mantoue.

CHIETI, ville d'Italie, au royaume de Naples, capitale de l'Abruzze citérieure, près de la rivière de Pescara. Elle a un archevêché érigé par Clément VII. Saint-Cajetan y fonda l'ordre des Théatins. Cette ville est sur une montagne. Elle est à 6 lieues n. o. d'Anzamo. *Long.* 31, 48; *lat.* 42, 22.

CHIEVRE, petite ville des Pays-Bas Autrichiens, dans le Hainault, entre Mons & Ath.

CHIFALE, île d'Asie, dans la mer Rouge, près des côtes de l'Arabie-Pétrée.

CHIGNAN (Saint), petite ville de France, dans le bas-Languedoc. Son nom latin est *Sancti-Aniani oppidum*. L'évêque de Saint-Pons y fait sa résidence. Il y a une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît qui vaut 5000 liv.

CHIHIRI, PORT DE CHEER, ou SEQUIRE, grande ville maritime d'Asie, dans l'Arabie-Heureuse, avec un bon port. Il s'y fait un grand commerce. On dit que les Mahométans y tiennent à honneur que leurs filles aient commerce avec les étrangers, & qu'ils vont eux-mêmes les leur offrir. *Long.* 67; *lat.* 14, 20.

CHILES & COMBAL, deux montagnes très-hautes de l'Amérique méridionale, & dont les sommets sont couverts de neige. Elles sont situées à près d'un degré de latitude septentrionale, sur la route de la ville d'Ybarra à Pasto, à quarante lieues de la mer. On les voit de la côte.

CHILLAN, ville de l'Amérique méridionale, dans le Chili, sur la rivière de Nubbe, près de laquelle il y a un volcan.

CHILOÉ grande île de l'Amérique méridionale, sur la côte du Chili. La capitale en est Castro. Cette île a environ cinquante lieues de long sur sept de large. Il y a beaucoup d'ambre gris.

CHILONGO, province d'Afrique, au royaume de Loango, dans la basse-Ethiopie.

CHILI (le), grand pays de l'Amérique méridionale, le long de la mer du Sud; il a environ trois cents lieues de long, & quinze à vingt de large, & abonde en fruits, arbres & mines de toutes espèces. Une partie du Chili est aux Espagnols, l'autre est habitée par des Indiens, qui sont gouvernés par des caciques ou chefs indépendans les uns des autres.

Cette province renferme plusieurs villes importantes, telles que Valparaison, la Conception, Valdivia & San-Yago, qui est la capitale du Chili Espagnol. Le ciel est toujours pur, serein; le climat le plus agréablement tempéré des deux hémisphères, & le sol d'une fertilité qui étonne les voyageurs. Sur cette heureuse terre les récoltes de bled, d'huile, de vin, &c., sont quadruples de celles que nous obtenons avec notre activité & nos lumières. Aucuns des fruits d'Europe n'a dégénéré. Plusieurs de nos animaux se sont perfectionnes, & les chevaux, sur-tout, ont acquis une vîtesse & une fierté que n'ont jamais eues les Andalous dont ils descendent. On y trouve des mines d'excellent cuivre & d'or.

Les Indiens du Chili sont braves, entreprenans, audacieux. Ils ont assez de bonne foi, excepté avec les Espagnols, qu'ils regardent comme leurs tyrans, & contre lesquels ils emploient tour-à-tour & la ruse & la force. Cependant, depuis 1771, cet heureux pays est plus tranquille. Il étoit si facile aux Espagnols d'être leurs amis & leurs frères, de les éclairer au lieu de les détruire! Il leur feroit si facile encore de se les attacher! On leur a porté de l'eau de-vie & des liqueurs fortes, que ces Indiens aiment avec passion; on a cherché, par un infâme intérêt, à leur ruiner la santé, à corrompre leurs mœurs, plutôt que de mettre à profit leur industrie, & d'en faire une nation heureuse & policée. Les Espagnols se sont apperçus trop tard combien ils avoient eu de tort d'enerver cette nation par ce honteux commerce; & par une loi qu'on ne peut trop louer, il est défendu aujourd'hui de leur vendre des vins & de l'eau-de-vie; ils n'en ont vécu que plus tranquilles avec ces Indiens, & le commerce en est devenu plus florissant.

Les premiers établissemens dans les Indes occidentales avoient obtenu des privileges exclusifs pour le commerce. Une ville, une province, ne pouvoit empiéter sur les droits d'une autre; tout étoit dans une langueur mortelle: le gouvernement Espagnol a senti enfin combien tous les membres perdoient, & combien il perdoit lui-même pour vouloir favoriser quelques particuliers; & depuis 1778, il est permis à tous les ports de la métropole d'exercer un commerce libre avec le Chili, qui, avant cet acte de raison, étoit nécessité à tirer du Pérou toutes les marchandises d'Europe.

Le centre du commerce de cette contrée est à Valdivia, à la Conception, à Valparaison; c'est de ces ports qu'il se fait avec le Pérou. Valdivia a des mines d'or fort riches, des cuirs de bœufs & de chèvres, des suifs, des viandes salées, des bleds qu'elle envoie à Lima; d'où elle tire des vins, des sucres, du cacao, & toutes les marchandises d'Europe. C'est à la Conception que sont les principaux lavoirs du royaume, & c'est de ces lavoirs que vient l'or appellé *pepitas*: le commerce est du reste le même qu'à Valdivia.

On embarque à Valparaison tous les révenus de l'Espagne au Chili, & tout ce que les particuliers destinent pour la mer du Nord. (*M. D. M.*)

CHILI, rivière de l'Amérique méridionale, dans le pays de même nom: elle se jète dans la mer du Sud.

CHIMAY, petite ville des Pays-Bas Autrichiens, dans le Hainault, sur la Blanche, avec titre de principauté. Elle est à 4 li. de Rocroi. *Long.* 21, 57; *lat.* 50, 30. (*R*)

CHIMBORACO, fameuse montagne du Pérou, estimée la plus haute de la terre. Elle fait partie des Andes, & elle est située par un degré & demi de latitude australe près de Riobamba, dans la province de Quito, au Pérou, à cinquante lieues à l'est du cap San-Lorenzo. On la voit en mer du golfe de Guayaquil, à plus de soixante lieues de distance: elle a trois milles deux cent vingt toises de hauteur au-dessus du niveau de la mer. La partie supérieure est toujours couverte de neige, & inaccessible à huit cents toises de hauteur perpendiculaire. En 1738, MM. Bouguer & de la Condamine, de l'académie des sciences de Paris, y firent au bas de la neige permanente des expériences pour reconnoitre si un fil à plomb étoit détourné de la ligne verticale par l'action de la masse de la montagne sur ce même fil. La quantité moyenne tirée d'un grand nombre d'observations, donna sept à huit secondes pour la déviation du fil vers l'axe de la montagne, quantité qui devroit être beaucoup plus considérable dans les principes de Newton, si la montagne étoit de la même densité intérieurement qu'au-dehors; mais il y a beaucoup d'apparence qu'elle est remplie de grandes cavités, si, comme la tradition du pays le porte, elle a été autrefois volcan, ce dont il n'est pas permis de douter à la vue des traces de ses anciennes éruptions, & des bouches dont il

s'échappe encore aujourd'hui des tourbillons de flammes & de fumée. Chimboraco est ainsi nommée d'un bourg voisin appellé *Chimbo*, qui veut dire *passage* (& en effet on y passe une rivière), & de *raco*, qui signifie *neige*, dans l'ancienne langue *Quetchoa* ou des Jacas.

Carguai-Raco, volcan écroulé en 1698, & dont les neiges fondues causerent une grande inondation, est un prolongement de Chimbo-Raco vers le nord. Il n'y a plus que les pointes de son sommet qui soient couvertes de neige, & sa hauteur n'est plus que de deux mille quatre cent cinquante toises. (*R.*)

CHIMERA, ville forte de la Turquie, en Europe, dans l'Albanie, capitale du territoire de même nom, qui comprend une chaîne de montagnes, dont la plupart des habitans, appellés *Cimeriotes*, sont corsaires. La ville est sur un rocher, près de la mer, à 6 lieues de l'île de Corfou. *Long.* 37, 43; *lat.* 40, 10.

CHIN, ville de la Chine, dans la province de Honan. *Lat.* 34, 48.

CHIN, lac de la Chine, dans la province d'Yunnan. A la place même que ce lac occupe, il y avoit autrefois une très-grande ville, qui fut abimée par un tremblement de terre. (*R.*)

CHIN-CHIAN, grande ville de la Chine, dans la province de Nankin. On y remarque de belles pagodes, & une tour toute de fer. Ses médecins passent pour les plus habiles de la Chine, & son territoire est rempli de cerisiers. Il y a encore une autre ville de ce nom dans la province d'Yunnan. *Long.* 137; *lat.* 30, 6.

CHINAY, ou CHINEY, petite ville des Pays-Bas, dans l'évêché de Liège. Elle fut cédée à la France en 1681, & rendue en 1697. (*R.*)

CHINCA, grande & fameuse vallée du Pérou, dans la province de Lima. La vigne y réussit fort bien. Cette contrée est toute couverte d'arbres fruitiers de toute espèce, & produit beaucoup de bled. Le bétail y est très-nombreux, sur-tout les bêtes à laine. Il y a à Guanca Velica des mines abondantes de vif-argent.

CHINCHILLA, petite ville d'Espagne, dans la Nouvelle-Castille, sur un rocher escarpé de tous côtés, avec un château qui la protège, & qui est tout au haut de la roche.

CHINCHIN-TALAS, province d'Asie, dans la grande Tartarie, entre celles de Camul & de Suchur. Elle confine au désert du côté du nord, & a seize journées de chemin dans sa longueur. Ses villes & ses châteaux sont en grand nombre. Les habitans sont en partie Chrétiens, Nestoriens, Mahométans & Idolâtres. Il se trouve dans cette province des mines d'acier très-fin, d'amianthe ou lin incombustible, &c.

CHINE (la), *Sina*, grand empire d'Asie, entre les 110ᵉ & 160ᵉ deg. de *long.* & 20 *d.* 14', & 41 *d.* 25' *lat. septentr.*, en y comprenant la Tartarie Chinoise, dont elle n'est séparée que par une grande muraille de plus de quatre cents lieues, & qui est à présent mal entretenue. Elle est bornée à l'est par la mer, au nord par une partie de la Tartarie Russe, à l'ouest par de hautes montagnes & des déserts, au sud par l'Océan, & le royaume de Tonquin. Il a au plus cinq cent cinquante lieues de l'ouest à l'est, & cinq cent vingt-cinq du sud au nord.

Pour parler de ce vaste empire si ancien, si célèbre, il faut également se défier, & de ces louangeurs outrés qui entassent mensonges sur mensonges, & nous le représentent comme la merveille de l'univers, & de ces détracteurs plus outrés encore qui nient ou dénaturent ce qu'il peut y avoir de respectable dans sa législation, exagèrent ses défauts, ses abus, critiquent ses arts, ses mœurs, nous peignent le gouvernement Chinois comme le plus méprisable de tous les gouvernemens, & ce peuple antique comme le plus misérable de tous les peuples.

Nous ne remonterons point à son berceau; il se perd dans la nuit des siècles: nous suivrons encore moins ses historiens; chaque nation à son fanatisme, ses erreurs, ses mensonges. Cependant, comme dans les choses incertaines, il est permis quelquefois d'admettre tout ce qu'il peut y avoir de plus vraisemblable, nous établirons, avec le plus grand nombre des écrivains qui en ont parlé, que le peuple Chinois subsiste depuis plus de quatre mille cinq cents ans, & que depuis Fohi, qui régna vers l'an 2952 ans avant Jesus-Christ, & réduisit en société toutes les peuplades de cette vaste contrée jusqu'à Yo & Xoun, il y a eu vingt-deux familles différentes qui ont donné deux cent trente-six empereurs. La dernière famille est celle des Tartares, qui règne depuis 1644. Une origine si antique, l'orgueil de citer un code de loix qui a la sanction de tant de siècles, l'avantage plus précieux encore de pouvoir revendiquer tant de découvertes dont s'honorent les autres nations, ont donné aux Chinois autant de mépris pour les autres peuples, que de vénération pour eux-mêmes. Cet amour-propre ridicule a arrêté leurs progrès dans les arts & les sciences; ils ont refusé de tenir des autres peuples des découvertes précieuses, & n'ont voulu estimer que ce qu'ils croyoient appartenir exclusivement à leur nation.

Un peuple capable de se créer une législation qui subsiste depuis tant de siècles, a dû également se signaler par son industrie; il a su à force de bras transporter les terres, hausser les lieux bas, abbaisser les côteaux, unir les plaines pour les arroser plus facilement; &, lorsque des montagnes trop vastes ont arrêté ses efforts, par une industrie nouvelle, il a étagé ces vastes colosses, en a fait des terrasses qu'il a fixées par des murs, & a forcé toutes les terres à payer leur tribut au cultivateur. On ne voit point de ces vastes enclos, de ces parcs, de ces bosquets, de ces avenues, de ces immenses terreins arrachés à l'agriculture pour le luxe stérile

d'un voluptueux propriétaire ; on n'y rencontre que peu d'arbres, même de ceux qui sont utiles, parce que les fruits déroberoient trop de suc aux grains ; & chez cette innombrable nation, on connoît la valeur d'un arpent de terre, & plus encore le prix d'un homme.

On reçoit sur ces côteaux les pluies & les sources dans des réservoirs pratiqués avec intelligence, par un art plus merveilleux encore, souvent les rivières & les lacs qui baignent le pied d'une montagne, en arrosent & fertilisent le sommet. Dans le midi de la Chine, ces hauteurs donnent ordinairement par an trois récoltes, & il faut cette prodigieuse fertilité pour nourrir une population plus prodigieuse encore. Le terrein qu'il est impossible de convertir à l'agriculture, est destiné aux arbres dont on a besoin pour la charpente des édifices, & la construction des vaisseaux. Plusieurs de ces montagnes renferment des mines d'or, d'argent, de cuivre, d'étain, de fer.

La mer couvroit jadis les belles provinces de Nankin & de Tche-Kiang ; mais l'industrie Chinoise a, comme celle des Hollandois, fait des conquêtes sur l'Océan, & a repoussé ce terrible élément. On voit du sein des fleuves s'élever des villes flottantes, formées du concours d'une infinité de bateaux remplis d'un peuple qui ne vit que sur les eaux, & ne s'occupe que de la pêche. L'Océan lui-même est couvert de cités florissantes, & dont la population excède les villes les plus peuplées de l'Europe ; mais cette fertilité surnaturelle n'est cependant pas la même dans tout l'empire ; elle varie suivant la nature des terreins & la diversité des climats. Les provinces basses & méridionales produisent un riz très-gros qu'on récolte deux fois par an. Sur les lieux élevés & secs de l'intérieur du pays, le sol produit un riz moins gros, qui a moins de goût, de substance, & qu'on ne recueille qu'une fois l'an. Dans le nord croissent tous les grains de l'Europe, dans la plus grande abondance & de la meilleure qualité. Dans toute la Chine, & sur-tout au sud, les légumes & les poissons sont la seule nourriture du peuple, & suffisent à cette classe innombrable ; mais sur-tout l'art des engrais est à un point de perfection qui étonne les peuples de l'Europe ; on rend à la terre ce qu'on en reçoit, & ses bienfaits ne sont pour ainsi dire qu'un échange.

Tous les jours de l'année pour cette nation laborieuse sont des jours de travail, excepté le premier qui est destiné aux visites réciproques des familles, & le dernier consacré à la mémoire des ancêtres. Chez ce peuple mûr & sage, tout ce qui lie & civilise les hommes est religion ; il n'a besoin que du frein des loix civiles pour être juste ; le culte public est l'amour du travail, & le travail le plus religieusement honoré c'est l'agriculture. L'empereur lui-même, la main appuyée sur le soc, ne dédaigne point d'ouvrir la terre au printems, & cette respectable cérémonie se fait avec un appareil de fête & une magnificence qui attire un peuple de cultivateurs des environs de la capitale. L'exemple du prince est suivi dans la même saison par les vice-rois des provinces ; & d'un point de l'empire à l'autre, on rend un honneur solemnel à l'art qui nourrit les hommes. On accorde des honneurs à tous les laboureurs qui se distinguent dans la culture des terres. Si quelqu'un d'eux a fait une découverte utile à sa profession, il est appellé à la cour pour éclairer le prince, & l'état le fait voyager dans les provinces pour former les peuples à sa méthode. Dans ce sage empire, les dignités ne sont pas héréditaires ; on ne distingue ni la noblesse ni la roture, mais le mérite. La mer, les fleuves, les canaux sont un bien commun ; la navigation, la pêche, la chasse sont libres, & chaque citoyen ne craint point de se voir dépouillé du champ qu'il tient de ses aïeux, par les ruses odieuses & les piéges de la loi, ou par l'exaction de l'homme en place. La modicité des impôts achève d'assurer les progrès de l'agriculture ; à l'exception des douanes établies dans les ports de mer, on ne connoît que deux tributs dans l'empire ; le premier est une espèce de capitation que tout homme est obligé de payer depuis vingt ans jusqu'à soixante, dans la proportion de ses facultés ; le second tribut, qui tombe sur les productions, se réduit au dixième, au vingtième, au trentième, suivant la qualité du sol. La manière de lever ces contributions est aussi paternelle que les contributions même ; l'unique peine qu'on impose aux contribuables trop lents à s'acquitter, est qu'on envoie chez eux des vieillards, des infirmes & des pauvres, pour y vivre à leurs dépens, jusqu'à ce qu'ils aient payé leur dette à l'état. Des mandarins perçoivent en nature la dîme des terres, & en argent la capitation. Les officiers municipaux versent ces produits dans le trésor de l'état, par les mains du receveur de la province. Une partie de ces fonds est employée à la nourriture du magistrat & du soldat. Le prix de la portion des récoltes qu'on a vendues, ne sort du fisc que pour les besoins publics. Enfin, il en reste dans les magasins pour les tems de disette, où l'on rend au peuple ce qu'il avoit comme prêté dans les tems d'abondance.

Une administration aussi sage, dans un pays surtout où rien n'est si rare que la débauche, & où les femmes sont si fécondes, une vie simple, une activité continuelle, de l'égalité dans les fortunes, des loix aussi bonnes que douces, peu de guerres, la salubrité du climat, & l'espèce de honte infligée aux célibataires, toutes ces causes ont dû augmenter prodigieusement la population.

Plusieurs écrivains l'évaluent à deux cent millions, ce qui me paroît prodigieusement exagéré ; d'autres à cent millions, & ceux-ci me paroissent s'éloigner moins de la réalité. S'il m'étoit permis de dire ici mon opinion, en considérant que le midi de la Chine est aussi pressé d'hommes que le nord

est dépeuplé, en examinant le nombre des plaines immenses qui ne sont presque point cultivées du côté de la Tartarie, en calculant de vastes déserts, des montagnes inaccessibles & désertes encore, & des forêts d'une étendue impotante, je croirois que la population de toute la Chine n'excède pas quatre-vingt millions. Je sais que nos missionnaires & quelques voyageurs anciens sont bien éloignés de ma manière de penser; mais j'ai plus d'une raison pour me défier des voyageurs & des missionnaires. Il semble que tous ces hommes là aient moins cherché la vérité qu'ils n'ont écouté leur imagination, ou qu'ils n'ont cédé à leur passion pour le romancique. Qu'on les lise attentivement, & l'on verra si j'ai si grand tort de les juger ainsi.

Il y a peu de mauvaises années qui n'occasionnent des révoltes; alors on ne reconnoit plus une puissance qui ne nourrit pas; & ce qui fait le droit des rois, c'est le devoir de conserver les peuples; enfin, l'empereur, malgré la vénération qu'on lui porte, n'est regardé que comme père d'une vaste famille, & ce qu'on lui accorde en honneurs, en puissance, il doit le rendre en soins, en vigilance pour maintenir la nation dans le bonheur & la paix. Cette nécessité où est le prince d'etre juste, doit le rendre plus sage & plus éclairé. Il est à la Chine ce qu'on veut faire croire aux princes qu'ils sont par-tout, & il n'est pas de pays au monde où les loix & la nation même fassent plus d'efforts pour former l'héritier du trône; d'ailleurs, le nombre des enfans de la famille impériale, l'usage consacré depuis tant de siècles de ne choisir que le plus digne, font regner entre ces nobles rejettons une louable émulation, qui les porte à n'établir leurs droits au trône que par leurs qualités & leurs vertus. On a vu des empereurs chercher des successeurs dans une maison étrangère, plutôt que de laisser les rênes du gouvernement en des mains foibles. A la place de ces distinctions héréditaires que l'on voit dans presque tout le reste de l'univers, le mérite personnel en établit de réelles à la Chine. Sous le nom de mandarins lettrés, un corps d'hommes sages & savans se livrent à toutes les études qui peuvent les rendre propres à l'administration publique. Les talens & les connoissances seuls font admettre dans ce corps respectable. Ce sont les mandarins eux-mêmes qui choisissent ceux qu'ils veulent s'associer, & il règne dans ce choix un examen rigoureux. Il y a différentes classes de mandarins, & l'on s'élève des unes aux autres, non point par l'ancienneté, le crédit, ni les richesses, mais par le mérite.

C'est parmi ces mandarins que l'empereur choisit les ministres, les magistrats, les gouverneurs des provinces, &c.

La superstition est sans pouvoir à la Chine; pour avoir part au gouvernement, il faut être de la secte des lettrés. Les bonzes peuvent bien, comme partout ailleurs, tromper une partie de la nation, mais leur morale fanatique ne peut influer sur le sort de l'état.

Confucius, le respectable législateur des Chinois, a fondé leur religion, qui n'est autre chose que la loi naturelle. On tolère les superstitions, le déisme, l'athéisme même, enfin toutes les sectes; on n'établit pas comme ailleurs une inquisition sur la pensée de l'homme; on respecte son for intérieur, & la loi ne punit que les actions qui blessent la loi. Le prince ne donne pas un édit qui ne soit une instruction de morale & de politique. Le peuple s'éclaire, & n'en doit être que plus tranquille.

Peut-être n'est-il pas un seul lieu dans le monde où l'éducation des enfans soit plus soignée qu'à la Chine; ils n'y apprennent rien qui ne tende à les rendre meilleurs fils & meilleurs citoyens. Il y a des tribunaux érigés pour punir les fautes contre les manières, parce que les manières mêmes tiennent aux mœurs, comme il y a en pour juger des crimes & des vertus. On punit le crime par des peines douces & modérées; on récompense la vertu par des honneurs. Aussi ce peuple est-il le plus doux, le plus poli & le plus humain de la terre. Le patriotisme est chez les Chinois une espèce de passion, & l'on voit des hommes riches faire pour la patrie, ce que nous ferions à peine chez nous pour nos enfans.

Quoique l'on trouve chez cette nation beaucoup de qualités qui la rendent respectable, nous ne pouvons nous empêcher de lui reprocher le crime atroce d'exposer ses enfans & de les étouffer. Un père de famille calcule le nombre qu'il peut nourrir par son travail, & le surplus de ces malheureuses victimes est livré en naissant à la mort, s'il ne se présente quelques particuliers plus aisés qui les adoptent & en fassent leurs propres enfans; coutume barbare qui révolte l'humanité, & que l'excès de la population même ne peut excuser: nous lui reprocherons aussi sa mauvaise foi dans le commerce, & l'espèce de gloire qu'il trouve à tromper les étrangers; nous lui reprocherons la vénalité de la justice & des emplois, & leur extrême avarice enfin qui dans ce peuple est un vice national. La loi, comme nous l'avons dit, n'accorde les emplois & les dignités qu'au mérite; mais l'argent, la faveur & l'intrigue ouvrent secrettement mille voies plus sûres. L'étude continuelle de ceux qui prétendent à quelque grâce est de connoître les goûts, les inclinations, l'humeur & les desseins de ceux de qui elles dépendent; & il faut convenir sur cet article que les Chinois ne diffèrent nullement des autres peuples de l'Europe.

« Le palais de l'empereur est quarré, & on lui » donne un mille de chaque côté, d'un angle à » l'autre. La muraille est haute de douze coudées, » & il y a aux quatre coins quatre tours très-élevées; » au milieu de chacune de ces tours, il s'en élève » une autre. Ces tours forment huit grands corps de » logis, qui sont autant de magasins, remplis de

» canons, de fusils, d'arcs, de flèches, &c. Le » palais particulier de l'empereur est au milieu de » cet enclos : il est sans étage, & n'a qu'un rez-» de chaussée élevé de dix-huit degrés. Les planchers » sont très-hauts, & ornés de sculpture, peinture, » & dorure. Les murailles sont enrichies de lames » d'or. Le trône de l'empereur est d'or massif, & » entouré de la figure d'un dragon. Outre la salle du » conseil, il y en a douze autres. D'un côté de ces » salles sont des appartemens qui renferment des » filles, de l'autre sont d'autres appartemens qui » renfermen des eunuques. Ces filles & ces eu-» nuques ont sur la tête des couronnes enrichies de » pierreries. Une fille & deux eunuques sont assis » auprès de chaque ministre qui préside à ces con-» seils ; d'autres filles, & des officiers rangés en » file, restent debout derrière. Les officiers des » sept enceintes que forment sept murailles qui en-» tourent le palais de l'empereur, ont leurs dépar-» temens différens. Ceux de la première enceinte » ont celui des jardins & des terres. Ceux de la se-» conde reçoivent les plaintes & les requêtes du » dedans & du dehors. Ceux de la troisième ont le » soin de répondre à ces requêtes. Ceux de la qua-» trième examinent les affaires concernant les of-» ficiers de justice employés aux conseils. Ceux de » la cinquième examinent les revenus & les finances » de l'état : c'est à leur bureau où se fait la recette » & la dépense. La sixième enceinte contient douze » mille chambres ou loges, & la septième renferme » le palais impérial, où logent la famille, les con-» cubines, & les eunuques de l'empereur ; il n'est » permis à aucune autre personne d'y entrer ». *Ma-crits de la bibliothèque du roi.*

La Chine est divisée en quinze grandes provinces ; savoir, Peche-li, dont Pekin est la capitale ; Kiang-Nan, dont Nankin est la capitale ; Gansi, Chensi, Channtong, Honan, Séchuere, Huquang, Kiang-si, chekiang, Fo-kien, Cuantong, Cuan-si, Gun-nan, Queichen ; on pourroit y ajouter le pays de Leaotoum ; mais les Chinois le mettent dans la province de Xanton. Il y a encore plusieurs îles qui dépendent de la Chine, comme la grande & la petite Licon-Kicou, Tajuam, que les Portugais appellent *formosa* ; Hainan, Piamxan, sur la pointe méridionale de laquelle Macao est située, & une infinité d'autres, tant habitées que désertes.

On compte dans ce vaste empire quatre mille quatre cent deux villes murées, dans lesquelles il se trouve cent soixante-quinze cités du premier ordre ; deux cent soixante-quatorze du second ordre, &c. L'ordre militaire a six cent vingt-neuf forteresses du premier ordre, tant sur les frontières, que dans l'intérieur de l'empire ; cinq cent soixante-sept du second ordre ; trois cent onze du troisième ordre ; trois cents du quatrième ; cent cinquante du cinquième ; cent du sixième ; & enfin trois cents du septième ; somme totale, deux mille cinq cents trente-sept places ; ce qui, joint aux villes de l'ordre civil, font le nombre de quatre mille quatre cent deux villes murées, sans y comprendre un nombre infini de villes ouvertes & sans défense. Outre cela on compte en-deçà & au-delà de la grande muraille, qui sépare la Chine de la Tartarie, trois mille tours, appellées *Tai*, où il y a toujours une garde & des sentinelles, qui donnent l'alarme aussi-tôt qu'on apperçoit l'ennemi. Les troupes, qui en tems de paix gardent & accompagnent les mandarins, les ambassadeurs, &c. & font la garde la nuit, montent à 767,970 hommes : lorsqu'ils ont fait une journée de chemin, ils s'en retournent, & d'autres prennent leur place. Le nombre des chevaux que l'empereur entretient seulement pour ses troupes en certains postes, monte à 564,700, & les soldats, aussi bien que les chevaux doivent toujours être tout prêts ; mais en tems de guerre ces troupes sont innombrables.

On compte à la Chine six cent quatre-vingt-huit mausolées, fameux pour leur structure & leurs richesses. Il est défendu, sous de grosses peines, d'enterrer les morts dans l'enceinte des villes. Quatre cent quatre-vingt temples d'idoles, remarquables par leur magnificence ; 350,000 bonzes qui habitent ces temples & les autres temples moins célèbres. Outre cela sept cent neuf temples, que les Chinois ont bâti en divers tems en mémoire de leurs ancêtres. Ces monumens sont distingués par leur architecture & leur beauté. Les fleuves, les sources minérales, & les lacs renommés, font un nombre de mille quatre cent soixante-douze, & l'on ne compte pas moins de trois cents montagnes fameuses dans l'empire : il ne faut pas oublier deux cent soixante-douze grandes bibliothèques, trente-deux palais royaux, & treize mille six cent quarante sept palais de magistrats.

Le nombre des canaux, ou rivières artificielles est considérable. On admire sur-tout le canal royal, par lequel on peut aller, depuis Canton, jusqu'à Pekin ; c'est-à-dire, l'espace de trois cents lieues. Il a quatre cent soixante-dix ans d'antiquité : rien de plus beau & de plus hardi que cet ouvrage ; les bords en sont revêtus de pierres de chaque côté, avec des chemins pavés & plantés d'arbres. Il est traversé de plusieurs beaux ponts, & on y a ménagé un grand nombre d'écluses, au moyen desquelles on distribue dans les campagnes l'eau dont elle a besoin pour la culture du riz.

Nous ne pouvons nous empêcher de parler des ponts célebres. On en compte jusqu'à trois cent trente-un de remarquables. Celui de la ville de Chanchen est sur cent trente bateaux, attachés l'un à l'autre par une chaîne, qu'on peut ôter pour donner passage aux gros bateaux qui descendent ou remontent la rivière. Dans le Checiang, il y a un pont merveilleux dans une vallée, entre deux montagnes.

Dans Focheu, première ville capitale de Fokien, on en voit un autre de pierres qui a cent cinquante toises de long, & cent arches, avec des ornemens

de sculpture à la Chinoise. Dans la même province de Fokien, sur la riviére de Loyang, on admire un autre pont, qui n'a pas moins de trois cent soixante toises de longueur. Comme les Chinois sont curieux en batimens, on voit dans la plupart des villes de belles tours, bâties de pierres, ornées de toutes sortes de figures relevées en bosse, mais l'ouvrage de ce genre où il paroît le plus d'art & le plus de somptuosité, est la fameuse tour de porcelaine de Nankin; sa forme est octogone, ayant neuf galeries l'une sur l'autre, toutes ornées de fenêtres, de balustrades, de festons en relief, & où l'on monte par cent quatre-vingt degrés. Le nombre de ces tours est de mille cent cinquante-neuf, en y comprenant les arcs de triomphe érigés en l'honneur de quelques hommes illustres.

Mais entrons dans quelques détails, & commençons par la fameuse muraille, ouvrage étonnant, entrepris pour contenir les Barbares, dont l'empire est investi. Elle passe dans plusieurs endroits sur des montagnes extraordinairement hautes; elle tourne aussi suivant la situation des lieux: de distance en distance, elle est flanquée de grosses tours & de forts; sa solidité égale sa largeur & sa hauteur; elle tombe cependant en ruines dans quelques endroits, bien moins de vetusté que par les ravages des Barbares. Cet énorme boulevard, défendu par des armées innombrables, n'eût jamais été franchi, si les Chinois qui le gardoient, aussi lâches que perfides, ne se fussent laissé gagner par les Tartares, & n'eussent vendu leur patrie. Les conquérans n'étoient qu'au nombre de trois cens & quelques mille, & les Chinois excédoient un million de soldats. La base de cette muraille, à la hauteur d'un pied, est de grosses pierres de taille; mais les parties supérieures sont de briques & de ciment; la hauteur est de six toises pleines, & la largeur de quatre; six cavaliers pourroient facilement s'y promener à cheval: elle est presque par-tout en aussi bon état, que si elle n'eût été bâtie que depuis vingt ou trente ans, & cependant elle a près de deux mille ans d'antiquité. Sa longueur est de mille sept cent soixante-dix milles.

Presque toutes les villes de la Chine ont tant de ressemblance entr'elles, que c'est assez d'en avoir vu une pour se former une idée générale des autres. Leur forme est presque toujours quarrée, autant du moins que le terrein peut s'y prêter. Elles sont environnées de hauts murs, flanqués de tours, qui sont bâties en arc-boutans à de justes distances. Dans l'intérieur, on voit des tours, les unes rondes, d'autres exagones ou octogones, hautes de huit à neuf etages, des arcs de triomphe pour l'ornement des rues; d'assez beaux temples consacrés aux idoles, ou élevés à l'honneur des héros, & de ceux qui ont rendu d'importans services à l'état. On distingue des édifices publics, plus remarquables par leur étendue que par leur magnificence. On y peut joindre un grand nombre de places & de longues rues, les unes fort larges, d'autres plus étroites, bordées de magasins qui n'ont que le rez-de-chaussée, ou qui ne s'élèvent au plus que d'un etage. Les boutiques sont ornées de porcelaines, de soie, & d'ouvrages vernissés. Devant chaque porte est placée sur un piedestal une planche de de 7 à 8 pieds de haut, peinte ou dorée, avec trois grands caractères pour servir d'enseigne. On y lit le nom de plusieurs marchandises; celui du marchand, & ces deux mots *pu-hu*; c'est-à-dire, *il ne vous trompe pas.*

Ce que les Chinois appellent *beauté parfaite*, consiste dans un grand front, un nez court, de petits yeux bien coupés, un visage large & quarré, de grandes oreilles, une bouche d'une grandeur médiocre & des cheveux noirs; car ils ne peuvent supporter une chevelure blonde ou rousse. Les tailles fines & sweltes n'ont pas plus d'agrément pour eux, parce que leurs habits sont fort larges: ils croient un homme bienfait lorsqu'il est gras & gros, & qu'il remplit sa chaise de bonne grace. Les paysans, & ceux qui vivent à la campagne dans les provinces méridionales, ont un teint brun & olivâtre; mais la plupart des habitans des villes ont la peau fort belle jusqu'à trente ans. Les lettrés, & les docteurs, sur-tout ceux de basse extraction, ne se coupent jamais les ongles, pour faire connoître qu'ils ne sont pas obligés de travailler pour vivre. Quant aux femmes, elles sont ordinairement de la taille moyenne; elles ont le nez court, les yeux petits, les cheveux noirs, les oreilles longues, le teint assez rude, & les pieds si petits, qu'à peine peuvent-elles faire un pas. Leur visage a l'air de la gaieté, & leurs traits sont réguliers.

Ce peuple, grave & poli, est d'une modestie surprenante. Les lettrés paroissent toujours avec un air composé, sans accompagner leurs expressions du moindre geste. Les femmes sont encore plus réservées. Elles vivent constamment dans la retraite, avec tant d'attention à se couvrir, qu'elles ne laissent voir ni le bout de leurs pieds, ni celui de leurs mains.

Ce peuple, naturellement vindicatif, possède plus qu'un autre l'art de dissimuler; il garde si bien les apparences, qu'on le croiroit insensible aux outrages; mais s'il trouve l'occasion de ruiner ses ennemis, il la saisit avec ardeur, & les voleurs même n'emploient point d'autre méthode que l'artifice; en général le Chinois n'est pas fort délicat sur la probité, & il ne fait grace aux biens des autres que lorsqu'il ne peut s'en rendre maître impunément.

Ce peuple, malgré ses défauts, a cependant de grandes qualités; il n'en est pas dans le monde entier de plus laborieux; il témoigne la plus profonde vénération à l'auteur de ses jours & à ceux qui ont pris soin de son éducation; il respecte les vieillards; il déteste dans les actions, dans les paroles & les gestes, tout ce qui décèle la colère ou la moindre émotion; il honore ses magistrats & ses lettrés, & le Chinois le plus vicieux admire

& honore ceux qui cultivent la vertu. Son esprit est vif & pénétrant.

Le vernis de la Chine, la porcelaine, & cette variété de belles étoffes de soie qu'on transporte en Europe, sont des témoignages assez honorables de l'industrie des Chinois. Il ne paroit pas moins d'habileté dans leurs ouvrages d'ébène, d'écaille, d'yvoire, d'ambre & de corail. Ceux de sculpture, & leurs édifices publics, tels que les portes de leurs grandes villes, leurs arcs de triomphe, leurs ponts & leurs tours ont beaucoup de noblesse & de grandeur. S'ils ne sont pas parvenus à la perfection qui distingue les ouvrages de l'Europe, il en faut accuser la mesquinerie Chinoise, & sur-tout la passion qu'ils ont pour leur pays, qui leur fait dédaigner ce qui vient de l'étranger, & ne leur fait trouver rien au-dessus des découvertes qu'ils tiennent de leurs ancêtres.

Il est vrai qu'ils ont moins d'invention que nous pour les mécaniques; mais leurs instrumens sont plus simples, & ils imitent facilement. C'est ainsi qu'il font à présent des montres, des horloges, des miroirs, des fusils, &c. Leur architecture, leur peinture, leur sculpture, est d'un mauvais goût; mais ce goût est pour eux ce qu'ils conçoivent de plus parfait. Leur construction marine est encore au berceau, & n'a rien qui puisse souffrir la comparaison même la plus éloignée avec les arts de l'Europe. L'excessive population, & la difficulté de trouver toujours du travail, produit une multitude incroyable d'esclaves dans les deux sexes; c'est-à-dire, de personnes qui se vendent, en se réservant le droit de se racheter. Les familles aisées ont un grand nombre de ces domestiques volontairement vendus, quoiqu'il y en ait aussi qui se louent comme en Europe. Un père vend quelquefois son fils, sa femme, & se vend lui-même à vil prix.

L'habillement des Chinois est une robe de soie ou de coton, &c. selon les climats plus ou moins chauds, & selon la fortune des particuliers. Cette robe tombe jusqu'à terre, & l'un des pans se replie sur l'autre. Les manches sont larges vers l'épaule, & se rétrécissent par degrés jusqu'au poignet. La ceinture est une large écharpe d'argent, de soie, ou de coton, &c. dont les deux pointes descendent jusqu'aux genoux. On y attache un étui, qui renferme un couteau, & deux petits bâtons, dont on se sert comme de fourchettes. En hiver ces robes sont garnies de très-belles fourrures; mais toutes les couleurs ne se portent pas indifféremment. Le jaune n'appartient qu'à l'empereur & aux princes de son sang. Le satin à fond rouge est le partage d'une espèce de mandarins, aux jours de cérémonies. Les autres portent ordinairement le noir, le bleu, ou le violet. La couleur du peuple est toujours ou du bleu ou du noir.

Les Chinois, depuis qu'ils ont adopté les usages Tartares, sont raser leur tête, & laissent croître sur le sommet assez de cheveux pour les mettre en tresses. En été ils portent un petit chapeau, en forme d'entonnoir, dont le dehors est travaillé avec beaucoup de propreté. La doublure est de satin. Du sommet de ce chapeau sort une grosse tresse de crin qui se repand jusqu'aux bords. Les mandarins & les lettrés ont une autre espèce de bonnet, que le peuple n'a pas la liberté de porter; mais comme tous ces détails exigeroient un volume, nous ne nous étendrons que sur les choses les plus importantes.

Rien n'approche du cérémonial qui règne dans les festins Chinois. Chacune de ces cérémonies est observée par les convives & par le maître de la maison, avec la plus grande attention; manquer à la moindre des choses, ce seroit manquer à la politesse, à la décence, & faire un outrage à tous les convives. Les simples lettres qui s'écrivent entre des particuliers, sont sujètes à tant de formalités, qu'elles causent souvent de l'embarras aux lettrés mêmes. Les Chinois n'ont point de salle de spectacle; mais il y a des troupes de comédiens ambulans que l'on mande dans les festins, & qui représentent des pièces devant les convives. Ces pièces sont toujours le récit de quelques événemens, dont le but est d'inspirer la haine du vice & l'amour de la vertu, & le dialogue en est coupé par des chansons, comme nos opéra-comiques.

Comme les femmes ne paroissent jamais à la vue des hommes, les mariages ne se font que par le ministère de vieilles entremetteuses, qui font un rapport avantageux de la beauté, de l'esprit, & des talens des filles que l'on veut marier. Si ce rapport convient aux parens du garçon, on accepte la proposition, & le jour marqué pour la noce, la jeune fille se met dans une chaise fermée, suivie de ceux qui portent sa dot: un domestique de confiance garde la clé de la chaise, & ne doit la remettre qu'au mari, qui attend son épouse à la porte de sa maison. Il arrive quelquefois qu'un mari, mécontent de son partage, referme promptement la chaise, & renvoie la fille avec tout son cortège. Il est permis aussi aux Chinois de prendre des concubines, qui tiennent rang dans la maison, après l'épouse légitime.

Les cérémonies des sépultures sont plus étonnantes encore. C'est alors que le Chinois déploie tout le luxe possible. On a vu des enfans se ruiner pour honorer les cendres de leur père. Il est peu de Chinois qui ne fasse faire d'avance son cercueil du bois le plus précieux & le plus rare. D'autres se font construire un beau mosolée, lorsqu'il n'y a plus de place dans celui de leurs ancêtres. Enfin ce peuple, si économe, devient prodigue & dissipateur dès qu'il s'agit des funérailles. Alors l'enterrement d'un homme riche est un spectacle rempli de pompe. La couleur du deuil est le blanc, pour les grands, comme pour le peuple.

Nous ne parlerons pas de la porcelaine des Chinois, que tout le monde connoit, ni de leur encre si estimée, ni de leur papier si beau, si fin, & dont les

les feuilles sont d'une immense grandeur; mais nous ne devons pas oublier que l'art de l'imprimerie est connu chez cette nation depuis un tems immémorial, ainsi que la poudre à canon, & l'usage de la boussole.

L'argent & le cuivre sont les seules monnoies courantes à la Chine. L'or est sur le même pied que les pierres précieuses en Europe, & il s'achète comme les autres marchandises. Les Européens y gagnent beaucoup, parce que sa proportion avec l'argent est d'un à dix, au lieu qu'en Europe elle est d'un à quinze. L'argent monnoyé n'est pas frappé au coin; mais il est fondu en lingots, dont le poids établit la valeur. Comme on voit, le grand embarras du commerce est le moment des paiemens.

Les sciences que les Chinois cultivent assez soigneusement sont, l'arithmétique, l'astronomie, la géométrie, la géographie & la physique. Il paroit qu'ils ont calculé les éclipses depuis plusieurs siècles; mais ils n'ont pas fait dans cette science, autant de progrès qu'ils auroient pu en faire, & ils se sont arretés dès les premiers pas: quant à la géographie, excepté les connoissances qu'ils ont sur leur empire, ils sont, pour le reste, de l'ignorance la plus grossière. Les premières notions des matémathiques leur étoient inconnues avant l'arrivée des missionnaires; & à peine savent ils autant de physique aujourd'hui, qu'on en savoit il y a trois siècles, en Europe.

Quoique la médecine ait toujours été fort en honneur chez une nation qui aime la vie, cette science cependant est encore chargée de tous les préjugés des siècles de barbarie. Ils lui croient des rapports avec les astres & les élémens; & cet art est presque un recueil de superstitions. Mais s'ils ignorent la science de guérir certaines maladies compliquées, ils possèdent beaucoup mieux que nous le secret de connoitre la maladie, à la seule inspection du poulx. Ils n'ont pas besoin d'interroger le malade, & lui disent dans quelle partie il souffre, ce qu'il y a à espérer ou à craindre; & cette méthode simple leur réussit presque toujours mieux que les savantes dissertations de nos Messieurs de la faculté.

Les Chinois se disent les inventeurs de la musique, & prétendent l'avoir portée autrefois au plus haut degré de perfection; cependant, rien de plus pitoyable que cette musique; ils n'ont pas même l'idée de l'harmonie, & vingt personnes chantent le même air, en prenant toutes le même ton. Quant à la mélodie, ils passent de la tierce à la quinte ou à l'octave, & ignorent l'art des semi-tons. Ils n'ont point de notes, ni d'autres figures pour distinguer la diversité des tons; ils les expriment cependant par certains caractères, & cet art ne s'apprend que par routine. La musique instrumentale, chez eux, n'a pas fait plus de progrès que la vocale; leur meilleur instrument ne vaut peut-être pas le plus médiocre de l'Europe.

La poësie doit être peu de chose chez ce peuple grave & philosophe; ce bel art n'est rien sans la chaleur & l'imagination; & il semble que l'éducation Chinoise prenne à tâche d'éteindre ce feu divin qui fait les grands poëtes. Presque toute leur poësie consiste en quelques petites pièces qui renferment des antithèses, des allégories & quelques réflexions morales; cependant ils emploient quelquefois les figures qui donnent de la chaleur & de la force au style & aux pensées.

Leur logique est peut-être plus parfaite que la nôtre, en ce qu'elle ne leur enseigne point l'art d'ergoter sur les mots, & de disséquer une pensée; cette science n'a pour base que les lumières naturelles de la raison; &, à ce titre, les logiciens Chinois valent bien les éternels disputeurs de nos universités.

Quant à l'histoire, il est peu de nations qui ait apporté plus de soin à écrire & à conserver les annales de son empire: c'est un dépôt sacré, qui contient les faits stables du règne de ses souverains. On y voit régner une mâle & noble hardiesse, telle qu'il la faut dans cette science: à ce tribunal redoutable, la nation cite ses maitres, leurs mœurs, leurs vices, leurs vertus. Leurs historiographes ne sont pas de vils flatteurs, qui osent en imposer à la postérité par d'infâmes mensonges, ni des écrivains pusillanimes, qui pesent ce qu'il y a de dangereux à être vrais; on choisit un certain nombre de docteurs désintéressés, dont l'office est d'observer tous les discours & les actions de l'empereur; chacun les écrit en particulier, sans aucune communication avec l'autre, & ils mettent leurs observations dans un tronc destiné à cet usage: ce tronc n'est ouvert qu'à la mort du souverain, & c'est d'après de pareils mémoires que l'on écrit l'histoire de son règne. Leçon sublime que cette nation donne à ses souverains & aux autres nations.

Leur morale consiste en cinq points principaux: les devoirs des pères & des enfans; du prince & de ses sujets; du mari & de la femme; de l'aîné des enfans & de ses frères, & ceux de l'amitié & de la société; & nous avouerons que c'est peut-être dans cette partie que les Chinois excellent le plus. Leurs livres classiques contiennent la morale, les loix & l'histoire de l'empire, depuis sa fondation.

Mais la partie la plus pénible des études, est la connoissance du langage, & l'art de l'écriture; c'est en cela que consiste toute l'érudition des Chinois; la carrière des emplois étant ouverte à tout le monde, le dernier homme du peuple apprend à lire & à écrire.

La langue Chinoise n'a aucune ressemblance avec les langues anciennes & modernes; elle a autant de caractères & de différentes figures que d'expressions & d'idées; ce qui en rend le nombre si grand, que Magalhæns en compte 54,409, & d'autres portent ce nombre jusqu'à 80,000: ce-

pendant, leurs mots élémentaires, dont ils varient les combinaisons figurées, ne surpassent pas 330. Ce sont autant de monosyllabes indeclinables, qui finissent presque tous par une voyelle ou par la consonnante *n*, ou *ng*. La différence des accens, des tons, des aspirations & des autres changemens de la voix, varie à l'infini ce petit nombre de syllabes dans la conversation; d'où il suit qu'un seul & même mot paroît signifier une foule de choses différentes; ce qui établit moins la richesse de la langue Chinoise, que sa pauvreté; car la langue la plus riche, est celle qui exprime le plus de choses d'une manière claire & précise. Mais cette obscurité disparoît dans l'écriture par le nombre & la position des différens signes ajoutés au caractère radical. D'ailleurs, il faut moins s'étonner du grand nombre de leurs caractères, puisque chez eux chaque mot peint une idée, au lieu que dans les autres langues chaque mot ne rappelle que le son que l'on auroit proféré en le prononçant. Or, les sons se réduisent à un bien plus petit nombre que les idées. Le style des Chinois est concis, allégorique, & souvent obscur, par la variété des sens qu'on peut donner à une phrase, lorsqu'on n'est point assez versé encore dans l'usage de leurs caractères. Il exprime quantité de choses en peu de mots; les expressions sont vives, animées, entremêlées de comparaisons hardies & de métaphores: elle manque de certains sons qu'on trouve dans les autres langues; par exemple, au lieu de *Hollande*, ils prononcent *Go-lan-ki*; & au lieu de *Stockolm*, *Setuyau-koculma*.

On distingue quatre religions différentes, à la Chine. 1°. La religion naturelle, qui est celle des lettrés & du gouvernement; 2°. celle du philosophe Lau-Kyun, qui n'étoit dans le principe, qu'une corruption de la loi naturelle, loi rétablie ensuite par Confucius; 3°. celle de l'imposteur Fo, qui consiste dans une idolâtrie grossière; 4°. celle de Yu-Kyau, qui paroît un raffinement de la première, & qui est le partage d'une secte de lettrés. On peut joindre à ces quatre espèces de cultes, le Judaïsme, le Mahométisme & le Christianisme, qui ont fait quelques progrès dans l'empire. Le principal objet du culte Chinois est l'Etre Suprême, qu'ils adorent sous les deux noms de *Chang-Ei*, qui signifie *souverain Empereur*, ou de *Tyen*; c'est-à-dire l'esprit qui préside au Ciel. Ils honorent aussi, mais d'un culte subordonné, les esprits inférieurs qui dépendent du premier être, & qui président, suivant la même doctrine, aux villes, aux rivières, aux montagnes, &c. Les Chinois ont le bon esprit de ne persécuter personne pour sa croyance religieuse; les loix, sur cet objet, sont tolérantes, parce qu'elles ont été faites moins par les bonzes, que par la raison.

Les mandarins composent neuf ordres ou classes. D'abord, les kolaos ou ministres d'état, qui forment le premier ordre des mandarins, avec les premiers présidens des tribunaux suprêmes; & les principaux officiers de l'armée. Ce degré est le plus relevé, auquel les lettrés puissent aspirer. Le nombre de ces kolaos ne passe guère cinq à six; l'un d'eux jouit ordinairement de quelque distinction au-dessus des autres; il a toute la confiance de l'empereur, & il est comme le premier ministre.

Les mandarins de la seconde classe sont, en quelque sorte, assistans de la première; c'est de leur ordre qu'on tire les vice-rois des provinces, & les présidens des autres tribunaux. On agite dans leur tribunal presque toutes les grandes affaires, à moins que l'empereur n'assemble exprès le grand conseil.

Ceux de la troisième classe sont les secrétaires de l'empereur; ceux-ci sont tirés du quatrième, du cinquième & du sixième ordre des mandarins.

Les mandarins sont distingués en civils & militaires: les mandarins civils sont répandus dans toutes les parties de l'empire, & montent à 13,647; les militaires sont au nombre de 8.520.

Chacun de ces mandarins jouit d'une pleine étendue d'autorité dans son district; mais il dépend lui-même de plusieurs autres mandarins plus puissans, qui dépendent à leur tour de ceux de la première classe, & ceux-ci de l'empereur. Ainsi, dans cette filiation de puissance, on doit concevoir avec quelle facilité l'ordre & l'harmonie doivent s'établir dans cette vaste machine.

Cet immense empire produit presque tous les fruits de l'Europe, & plusieurs autres encore, qui nous sont inconnus: mais la variété des mêmes fruits n'y est pas si grande; ils n'ont par exemple que trois ou quatre sortes de pommes, sept ou huit sortes de poires, & autant de sortes de pêches. Ils n'ont pas de bonnes cerises, quoiqu'il en croisse de tous côtés; & tous ces fruits même ne sont pas comparables aux nôtres, par le défaut d'habileté des Chinois, dans l'art de cultiver les arbres.

Quoique leur raisin soit excellent, ils ignorent l'art d'en faire du vin; celui qu'ils boivent ordinairement est une espèce de bierre de riz. Leur vin de coing est délicieux. L'usage de la Chine, pour toutes sortes de vins, est de les boire très chauds.

Il y a un arbre qui porte un fruit, dont l'huile se nomme *cha-yeu*, & qui est excellent dans sa fraîcheur; mais plus il est gardé après qu'il est cueilli, plus il produit d'huile. On y trouve aussi des ananas, des guaves, des bananes, &c. le lichy, que les Chinois regardent comme le meilleur des fruits, & qui est à-peu-près de la forme d'une datte; le yse-tse, fruit un peu plus gros qu'un œuf; il a le goût du sucre, & sec il devient farineux comme nos figues; le long-yen, ou œil de dragon, fruit très-sain & odoriferent; le mwey-chu, petit fruit aigre qui aiguise l'apétit. Le pa-to-mye est le plus gros fruit de l'uni-

vers; il s'en trouve qui pèsent jusqu'à cent livres; il contient quantité de noix aussi jaunes que l'or, chacune avec son noyau, qui se mange rôti, & qui est d'un goût délicieux. Ce fruit croît sur le tronc de l'arbre & non sur les branches qui ne seroient pas assez fortes pour le porter. Le chi-ku, fruit d'une chair douce, molle & agréable; le platane, l'u-tong-chu, espèce de sycomore; il produit un fruit gros comme un pois & du goût de la noisette. Cet arbre est d'un superbe ornement pour les jardins. Outre une foule d'autres arbres les Chinois possèdent aussi l'arbre qui produit le café, celui qui produit le bétel, des arbres à canelle d'une espèce différente cependant, l'arbre au camphre, l'arbre au vernis, l'arbre à l'huile, l'arbre au suif, l'arbre à la cire blanche, le ku-chu, arbre qui produit une sorte de lait dont on se sert pour la dorure; le cotonnier; l'arbre à thé, qui produit un thé estimé chez toutes les nations. Les arbres & les arbustes à fleurs sont en si grand nombre, que cet article seul demanderoit plusieurs volumes; nous citerons seulement une espece de rose, que les Chinois nomment mou-tau, reine des fleurs, qui est effectivement, selon Duhalde, la plus belle fleur du monde. Les montagnes, surtout celles de Chen-si, de Ho-nan, de Quang-tong, & de Fo-kyen, sont couvertes d'immenses forêts, dont les arbres principaux sont le pin, le frêne, l'orme, le chêne, le palmier, le cèdre, &c., & quantité d'autres peu connus en Europe, tels que le nan-mu, espece de bois inaltérable, bois éternel, dont l'arbre est de la plus grande espèce, & ne ressemble point au cèdre; & le tse-tan, ou bois rose, qui est d'un rouge noirâtre, rayé, & coupé de belles veines noires qu'on prendroit pour l'ouvrage du pinceau. Ils ont aussi le bois de fer, dont le nom seul exprime la dureté; il égale la hauteur de nos plus grands chênes. On s'en sert pour les ancres des vaisseaux de guerre. Nous ne devons pas oublier le bambou, dont on trouve plusieurs espèces, ni les cannes à sucre, ni le ratan, plante fort menue, mais très-forte, qui rampe sur terre jusqu'à la longueur de huit cens, jusqu'à mille pieds, & dont on peut faire des cordes.

Entre les herbes, nous citerons le pe-tsay, qui est excellente à manger, & qui croît dans une abondance incroyable; le tabac, qui est à vil prix par sa quantité; le fouling, qui est un très-bon sudorifique; le hu-chu-u, à laquelle on attribue la propriété de prolonger la vie, & noircir les cheveux gris; le san-tsi, qui est, après le jin-seng, celle que les médecins Chinois estiment le plus.

La Chine a une quantité de montagnes fameuses par leurs mines, leurs sources minérales, & leurs simples. On y trouve des mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre, d'étain, de cuivre blanc, & de vif-argent; du lapis-armenus, du cinabre, du vitriol, de l'alun, du jaspe, des rubis, du cristal-de-roche, des pierres d'aimant, du porphyre, & des carrières de differentes sortes de marbre. On ne connoit point de pays aussi riche que la Chine en mines de charbon de terre. Les salines y sont en quantité, & donnent du sel en abondance. Quant aux volailles & aux oiseaux, la Chine en possède de presque toutes les espèces connues. Le gibier y abonde également; les ours, les tigres, les buffles, les chameaux, les rhinocéros y sont en grand nombre, mais on n'y voit pas de lions. Il est inutile de parler des animaux domestiques, tels que les bœufs, les vaches, les moutons, &c.: on doit croire qu'ils ne sont pas moins communs qu'en Europe.

Cet empire offre une prodigieuse abondance de poissons; les rivières, les lacs, les étangs & les canaux mêmes en sont remplis; il fourmille jusques dans les fossés qu'on creuse au milieu des champs pour conserver l'eau.

Gengis-Kan fit la conquête de cet empire au XIIIe siècle: mais il en fut bientôt chassé. Les Tartares le soumirent de nouveau en 1644, & s'y sont conservés. Les Russes avoient voulu s'étendre de ce côté; mais en 1689, on en régla les frontières à la rivière Kerbechi. Ayant fait de nouvelles tentatives, & s'étant avancés dans le pays, ils furent repoussés en 1715. La cour de Pétersbourg réussit, à force de négociations, à rétablir le commerce éteint entre les deux nations: mais la caravane de 1721 ne s'étant pas conduite avec plus de réserve que celles qui l'avoient précédée, il fut arrêté que dans la suite les deux nations ne traiteroient ensemble que sur la frontière.

Il fut arrêté entr'autres articles, en 1727, qu'une caravane Russe iroit tous les trois ans à Pekin, &c. On abolit les privilèges des particuliers en faveur du commerce de cette caravane qui en avoit le droit exclusif. Cependant depuis 1755 on n'a pas envoyé de caravane à Pekin. En 1762, l'Impératrice Catherine renonça, en faveur de l'avantage du commerce, au droit qu'avoit réservé la couronne de conserver, pour son compte, tout ce qui concernoit les fourrures: cependant, en 1780, les caravannes ont été rétablies, sans que l'Impératrice reprît les anciens droits de sa couronne. Kiachta, sur les frontières de la Chine, est le centre du commerce Russe; & Maimatsin, qui est au sud, à peu de distance, est le centre du commerce Chinois. Entre ces deux places sont des poteaux de dix pieds de haut, sur lesquels sont des inscriptions Russes & Chinoises, indiquant que ce sont-là les limites des deux empires.

Si l'on veut de plus grands détails sur le commerce des Européens à la Chine, *voyez* ce qu'en dit l'éloquent auteur de l'*Histoire Philosophique & Politique*, tom. III, pag. 187, & suiv. (MASSON DE MORVILLIERS.)

CHINEY. *Voyez* CHINAY.

CHING, ville de la Chine, cinquième métropole de la province de Chen-Si.

CHING, ville de la Chine, première métropole de la province de Ho-Nang.

CHING, grande cité de la Chine, & sixième métropole de province de Quan-Si.

CHINGAN, ville de la Chine, sixième métropole de la province de Quan-Si.

CHINGAN, ville de la Chine, dans la province d'Yunan.

CHINGAN, ville considérable de la Chine, capitale de la province de Quang-Si.

CHINGANG, ville de la Chine, dans la province de Ho-Nang, huitième métropole de la province.

CHING-CHING, ville de la Chine, première métropole de la province de Chen-Si.

CHING-CHIEU, première grande cité de la Chine, dans la province de Hu-Quang.

CHING-CUNG, première métropole de la province de Yunan, en Chine.

CHINGOU, ou XINGU, ainsi que l'écrivent les Portugais, grande & belle rivière de l'Amérique méridionale, nommée *Paranaiba* dans quelques anciennes cartes. Elle descend des montagnes du Brésil, riches en or; & après un cours de deux cens lieues vers le nord, elle entre dans la rivière des Amazones, environ vingt-cinq lieues au-dessus du fort de Curupa. Il y a un saut à sept ou huit journées de marche au-dessus de cette embouchure, qui a une lieue de large, en y comprenant les différens bras. Il faut deux mois pour la remonter entièrement. Ses bords abondent en divers arbres aromatiques; entre autres il y en a un dont l'écorce a l'odeur & la saveur des clous de girofle.

CHINGTU, ou TCHINGTOU, ville considérable de la Chine, dans la province de Souchuen, dont elle est la première métropole C'est une ville très-marchande. On y voit le temple de Cancungo. roi de Cho, auquel les Chinois attribuent l'invention de travailler la soie & l'art d'élever les vers qui la produisent. Ce pays est en partie plaines, & en partie montagnes, mais par-tout il est très-fertile: il n'y a pas un coin de terre qui ne soit bien cultivé. *Long.* 130, 47; *lat.* 31, 30.

CHINGULAIS, nation nombreuse & puissante qui habite la partie méridionale de l'île de Ceylan. Ils ont, comme les Indiens, la distinction des castes, mais une religion différente. Ils reconnoissent un être suprême, & au-dessous de lui des divinités du deuxième & troisième ordre. Ils honorent particulièrement dans les dieux du deuxieme ordre un buddou, qui est descendu sur terre pour être médiateur entre Dieu & les hommes. Les prêtres de Buddou sont des personnages fort importans à Ceylan. Ils ne peuvent jamais être punis par le prince, quand même ils auroient attenté à sa vie. Les Chingulais entendent la guerre, & ont souvent vaincu les Européens. Ils sont fourbes, intéressés, & complimenteurs. Ils ont deux langues, celle du peuple & celle des savans. Le pays produit d'excellens pâturages, des grains, des fruits, du bétail, des éléphans, des pierres précieuses & une grande quantité d'excellente canelle. *Voyez* CEILAN. (*M. D. M.*)

CHING-UU, deuxième métropole de la province de Chan-Tong en Chine

CHING-YANG, ville de la Chine, quinzième métropole de la province de Huquang.

CHING-YUNG, première ville militaire de la Chine, dans la province de Such Uen.

CHINLIEU, ville de la Chine, première métropole de la province de Hon-Ang.

CHINNING, troisième cité de la province de Quei-Cheu, en Chine. Il y a des mines d'or & d'argent.

CHINNING, septième métropole de la province de Chen-Si, en Chine.

CHINON, ancienne ville de France, de l'election de Tours, & siége d'un bailliage. Elle est remarquable par la mort de Henri II, roi d'Angleterre, & par le séjour de Charles VII, roi de France. François Rabelais naquit à la Devinière, métairie, à une lieue de Chinon. Elle est sur la Vienne, dans un pays fertile & agréable, avec un château fort. On y compte quatre paroisses & plusieurs convens des deux sexes. Elle est à 9 li. s. o. de Tours, & 60 s. o. de Paris *Long.* 17, 47; *lat.* 47, 12. (*R.*)

CHINTING, ville considérable de la Chine, de la province de Pekin, dont elle est la quatrième métropole. *Lat.* 38, 40.

CHINY, petite ville & comté des Pays-Bas, au duché de Luxembourg sur la rivière de Semoi. Elle est à 8 lieues e de Sedan. *Long.* 23, 8; *lat.* 49, 38.

CHIOS. *Voyez* SCIO.

CHIOURLIC, ancienne ville de la Turquie, dans la Romanie, avec un évêché grec suffragant d'Héraclée. Elle est sur la rivière de même nom, à 20 li. n. o. de Constantinople, 25, s. e. d'Andrinople. *Long.* 45, 22; *lat.* 41, 18.

CHIOZZA, ou CHIOGGIA, ancienne & jolie ville d'Italie, dans l'état de Venise, située dans une île près des Lagunes, avec un podestat, un évêché suffragant de Venise, un port défendu par une forteresse *Long.* 29, 58; *lat.* 45, 17.

CHIPPENHAM, petite ville d'Angleterre, dans la Wiltshire, sur l'Avon. Elle est connue par un grand marché qui s'y tient, & elle envoie deux députés au parlement. *Long.* 15, 38; *lat.* 51, 25.

CHIPPING-NORTON, ville d'Angleterre, dans la province d'Oxford; on y tient marché public.

CHIPPING-SODBURI, ville d'Angleterre, dans la province de Glocester.

CHIPPING-WITCOMB, grande ville bien bâtie d'Angleterre, dans le Bucks; on y tient marché, & elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 12 lieues de Londres.

CHIPROVAS, ville de la Turquie, dans la Bulgarie, sur la rivière d'Ogest, qui se jète dans le Danube. Elle est vers les confins de la Servie.

CHIQUITOS, peuple de l'Amérique méridionale, dans le gouvernement de Santa-Cruz de la Sierra. Il règne parmi eux des maladies contagieuses très-fréquentes. Pour y remédier ils font mourir une femme, parce qu'ils sont persuadés que les femmes sont la cause de tous nos maux. Ils sont très belliqueux & peu adonnés aux plaisirs des femmes, dont ils changent quand ils veulent; mais ils sont superstitieux à l'excès. Nuño de Chavos entra le premier dans leur pays en 1557, & les engagea à payer tribut au roi d'Espagne. Ils ont eu depuis de sanglantes guerres avec les Espagnols jusqu'en 1690, qu'une partie a embrassé la religion chrétienne. Ce pays a quatre cent quarante lieues d'étendue en latitude depuis le 5e degré jusqu'au 17e sud, & 100 en longitude, en se rétrécissant toujours en approchant du midi. Le miel & la cire en sont la principale richesse. Le gibier y est très-abondant; & les reptiles, qui sont en fort grand nombre, y sont très venimeux. Les pluies qui tombent depuis le mois de décembre jusqu'en mai, rendent la terre très fertile. On y recueille du maïs, du riz, des cannes de sucre, du tabac & des fruits. Le froment & la vigne n'y réussissent point. *M. D. M.*)

CHIRA, petite île de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique, sur la mer du Sud.

CHIRIBIQUOIS, peuple de l'Amérique méridionale, près de la nouvelle Andalousie, au midi de l'il de Cubagua.

CHIRIGUANOS, peuple nombreux & féroce qui habite au sud de Sainte Croix de la Sierra, & à l'orient de la ville de Chuquisaqua. Il appartient à la province de Los-Charcas. Les Espagnols n'ont jamais pu les dompter, & les missionaires n'ont jamais pu les apprivoiser.

CHIRISONDA, petite ville de la Turquie, en Asie, dans la Natolie sur la côte de la mer Noire, dans la province d'Amasie.

CHIRONA, petite île, au midi, & près de Raguse, dans le golfe de Venise. Les Vénitiens l'appellent *l'écueil de Saint-Marc*, *Scoglio di San Marco*.

CHIRVAN. *Voyez* SCHIRVAN.

CHISCH, ville du royaume de Bohême, dans le cercle de Satz.

CHISOIN, bourg des Pays-bas, dans la Flandre-Vallone, à 4 li. s. o. de Tournay. C'est une des quatres anciennes baronies de Flandre.

CHISON, rivière d'Italie, en Piémont, qui se jète dans le Pô, à peu de distance de Carmagnole.

CHISOPOLI, ville de la Turquie européenne, en Macèdoine, sur la rivière de Siromona.

CHISSAMA (province de), en Afrique, au royaume d'Angola. Les Portugais, depuis leurs conquêtes, en ont fait une capitainerie. Tout le pays est montagneux, difficile, peu cultivé, & peu riche en ce qui est nécessaire à la vie. Mais on y trouve des mines de sel très-abondantes. Ce sel est différent des autres sels, & on le croit meilleur. La cire & le miel se trouvent abondamment dans les forêts.

CHISSAMO (golfe de), sur la côte septentrionale de l'île de Candie, dans le territoire de la Canée.

CHITAC, petite rivière de France, dans le Gévaudan.

CHITOR, grande ville d'Asie, dans les états du grand mogol, & dans la province de même nom. Elle n'est plus si considérable qu'elle l'étoit autrefois. *Long.* 94; *lat.* 23.

CHITPOUR, ville d'Asie, dans l'Indostan, au royaume d'Agra, sur les frontières de celui de Guzurate.

CHITRO, petite ville ou bourg de Macédoine, dans le Comenolitari, sur le bord occidental du golfe de Salonique, assez près de l'embouchure de la rivière de Platamona. C'est l'ancienne *Pydna*, qui fut ensuite nommée *Cythron*.

CHIVAS, ou CHIVASSO, *Clavasium*, ville forte d'Italie, dans le Piémont, sur le Pô, entre Verceil & Turin. Le prince Thomas de Savoie la surprit en 1639. Les François la reprirent la même année, & en 1705. Les alliés la reprirent en 1706. Elle est si avantageusement située près du Pô, que, quiconque en est le maître, a la clef du pays où est Turin, celle du Canavez, du Vercellois, du Montferrat. Elle est à 5 li. n. e. de Turin, & 3 & demie o. de Verue. *Long.* 25, 30; *lat.* 45, 3. (*R.*)

CHIVAS, ville d'Espagne, au royaume de Valence.

CHIUSA, petite place d'Italie, dans l'état de Venise, au Frioul, sur la rivière de Fella. Elle est sur les confins de l'état de Venise & de celui de Trente. Elle occupe le passage qui est entre les montagnes; mais ses fortifications ne répondent pas à l'importance de sa situation; de sorte qu'on pourroit forcer le passage aisément.

CHIUSI, petite ville d'Italie, au grand duché de Toscane, dans le Siennois, avec un évêché suffragant de Sienne. Elle est mal peuplée, à cause de son mauvais air. *Long.* 29, 30; *lat.* 43.

CHIUTAY, ville considérale de la Turquie Asiatique, capitale de la Natolie propre, sur la rivière de Chursac, qui se rend dans le Sangari, à 30 li. s. de Burse. C'est la résidence du Beglerbey. *Long* 57, 22; *lat.* 39, 42.

CHIZE, petite ville de France, en Poitou, élection, & à 5 li. s. de Niort.

CHLINOW, capitale de la province de Wiatka, dans le gouvernement de Casan, en Russie. Cette ville, située sur la rivière de Wiatka, est le siège d'un archijérey, qui porte le titre d'archijérey de Wiatka.

CHLUMECZ, ville de Bohême, dans le cercle, & à 4 li. o. de Koening-grætz. Il y a des verreries dans le territoire de cette ville.

CHMIELNIK, ville de la petite Pologne, bâtie en bois, dans la haute Podolie.

CHMIELNIZK, ville de la petite Pologne, dans le palatinat de Bratzlaw.

CHNIM, ville forte de la Bosnie, de la dépendance de la république de Venise.

CHO, ville de la Chine, dans le *Péche-li*, au département de Pekin, première métropole de la province.

CHOCNA, petite ville de Bohême, dans le cercle de Chrudim.

CHOCOLOCOCA, ville de l'Amérique méridionale, au Pérou. Il se trouve de riches mines d'argent dans son voisinage.

CHOCONACA, petit pays de l'Amérique, dans le Mexique, & dans l'audience de Mexico. (*R.*)

CHOCZIM, ville de Moldavie, sur les frontières de Pologne, au bord du Niester. Elle est remarquable par les deux victoires remportées par les Polonois sur les Turcs, l'une en 1621, l'autre en 1683. Elle est à 6 l. o. de Kaminieck. *Long.* 44, 50; *lat.* 48, 50.

CHOISEUL, petite ville de France, en Champagne, au diocèse, & à 5 li. n. e. de Langres. Elle a donné son nom à la maison de Choiseul. *Voyez* POLISI.

CHOISY-AU-BACQ, village de France, à une li. n. e. de Compiègne. Les rois de la première & de la seconde race y faisoient quelque séjour. (*R.*)

CHOISY-BELLE-GARDE, bourg de France, avec titre de marquisat, à 4 li. o. de Montargis.

CHOISY-SUR-SEINE, ou CHOISY-LE-ROI, *Cauciacum*, bourg de France, sur la seine, à 3 li. s. e. de Paris, remarquable par une belle maison royale & de très-beaux jardins. (*R.*)

CHOLDICZ, petite ville du royaume de Bohême, dans le cercle de Chrudim.

CHOLET, petite ville de France, en Anjou, sur la Moine, à 9 li. s. d'Angers, & 2 o. de Maulevrier, avec titre de baronie, & un beau château. *Long.* 19, 40; *lat.* 47, 10.

CHOLLO, ville sur la côte de Barbarie, au royaume d'Alger. Elle est défendue par un château, bâti sur un rocher. Il y a un bon havre, où les François & les Génois ont fait un bon commerce.

CHONAD, petite ville de la haute Hongrie, capitale du comté de même nom, sur la rivière de Marosch, avec un évêché suffragant de Gran.

CHONE, ville de la Turquie Asiatique, dans la Natolie, avec un archevêque grec, sur la rivière de Licho. On le nomme aussi *Cona*.

CHOOQUES, abbaye régulière, de l'ordre de Saint Augustin, fondée en 1100, à une lieue o. de Béthune, en Artois.

CHOREN, petite ville d'Allemagne, dans la Misnie, proche d'Altenbourg. (*R.*)

CHORGÉS, petite ville de France, en Dauphiné, au diocèse d'Embrun, brûlée par le duc de Savoie, en 1692. Elle est à 4 li. o. d'Embrun, 4 li. e. de Gap. *Long.* 24; *lat* 44, 35.

CHORGO, petite ville de la basse-Hongrie, près d'Albe royale.

CHOROSTOW, ville de la petite Pologne, dans le palatinat proprement dit de Podolie.

CHORS, belle & riche abbaye de Bénédictins, en Bourgogne, sur la Cure, à 2 li. au-dessus de Vézelay. (*R.*)

CHOTZEMITS, près l'Elbe, dans la Bohême, cercle de Caurzim. Les Autrichiens y gagnèrent une bataille contre le roi de Prusse en 1757.

CHOUG, ou SHOGLE, grande ville d'Asie, dans la Syrie sur l'Oronte, & sur la route de Seyde à Alep. Il y a un très-beau caravanserai, où tous les voyageurs sont traités gratis pendant trois jours, sans nulle distinction de patrie ou de religion.

CHOUÉGUEN, ville du Canada sur le lac Ontario; c'est un entrepôt du commerce de pelleteries des Anglois avec les Sauvages.

CHOUL, rivière des Pays-Bas, au duché de Luxembourg, dans les Ardennes. Elle se jète dans la Meuse. (*R.*)

CHOUZÉ, gros bourg de France sur la Loire, à 4 li. e. de Saumur. Il y en a un autre à 6 li. n. o. de Tours.

CHOVACOUET, rivière de l'Amérique septentrionale, dans le Canada.

CHRAST, petite ville de Bohême, dans le cercle de Chrudim.

CHRÉWITZ, ou GRAITZ, ville du cercle de haute-Saxe, sur l'Elster, dans une vallée entourée de montagnes & de forêts. La rivière de Grœtzlitz, qui se jète dans l'Elster, la traverse par le milieu. Il y a une surintendance, une belle église, une maison d'orphelins, & une école latine établie depuis 1735. Les habitans vivent principalement du produit de leurs manufactures. On y voit deux châteaux, l'un dans la ville, l'autre sur une montagne couverte de rochers.

CHRIST (Saint), près Péronne. Il y a des eaux minérales qui ont les propriétés de celles de Forges.

CHRISTBOURG, ou KISCHPORK, ville royale de Prusse, dans le territoire de Marienbourg, avec un vieux château, bâti sur une montagne en 1247, au bord de la rivière de Sirgunen qui se jète dans la Drausen, vis-à-vis d'Elbing. C'est là que se tient le tribunal châtelain du palatin. Elle fut brûlée en 1400, & les Suédois s'en rendirent maitres en 1626.

CHRIST-CHURCH, petite ville d'Angleterre, dans la province de Hampshire, sur l'Avon, à une lieue de la mer, 6 s. o. de Southampton, 29 s. o. de Londres. Elle envoie deux députés au parlement. *Long.* 15, 45; *lat.* 50, 46.

CHRISTIAN-ERLANG. *Voyez* ERLANG.

CHRISTIANIA. *Voyez* ANSLO.

CHRISTIANOPLE, *Christianopolis*, ville forte de Suède, avec un bon port sur la mer Baltique. Elle porte le nom de Christian IV, roi de Dane-

marck, son fondateur, & fut cédée à la Suède par le traité de Rofchild en 1658. Elle est à 10 li. f. o. de Calmar. *Long.* 34, 12; *lat.* 56, 20.

CHRISTIANSAND, petite ville fortifiée, avec un port dans la Norwège.

CHRISTIANSBOURG, petite ville d'Allemagne, dans la Westphalie, au comté d'Oldenbourg, sur la Jade. Elle est peu peuplée.

CHRISTIANSBOURG, fort d'Afrique, en Guinée, sur la côte d'Or, près d'Acara: il appartient aux Danois. Les Négres s'en emparèrent en 1693; mais dans la suite, ils le rendirent au Danemarck. *Long.* 19, 30; *lat.* 5, 30.

CHRISTIANSHAAB, nom donné par les Danois à l'un des établissemens qu'ils ont formés sur les côtes occidentales du Groënland, le long du détroit de Davis. Il est au 69e degré de latitude septentrionale, dans la baie appellée *Discotucht*; & ils y ont une colonie & des missionnaires. Les relations de l'an 1752 portent que ceux-ci ont un siége encore plus septentrional, savoir, à Klaushavn, à quatre milles au-delà de Christianshaab. (*R.*)

CHRISTIANSHOLM, comté de Danemarck, dans l'île de Laaland. Il appartient à la famille de Rabe, & renferme un château où les princes de Laaland faisoient autrefois leur résidence. Son ancien nom étoit *Aalholm.*

CHRISTIANSOE, très-petite île de la mer Baltique, au voisinage de celle de Bornholm, dépendante du Danemarck. Ce n'est qu'un amas de rochers, couronné d'une forteresse, construite en 1684, sous le régne de Christian V, qui fit frapper des médailles à cette occasion.

CHRISTIANSSOEDE, comté de Danemarck, dans l'île de Laaland. Il appartient aux comtes de Reventlau. Il portoit autrefois le nom de *Christiansbourg.*

CHRISTIANSTAD, ville de Suède, dans la capitainerie provinciale de ce nom. Elle est située au bord du fleuve Helgéa, qui entoure la ville de trois côtés. Elle a eu pour fondateur en 1614 le roi de Danemarck Christian IV, qui lui a donné son nom. On y trouve une belle église paroissiale, une école latine, un pont autour duquel sont bâtis plusieurs magasins, une tannerie & des manufactures de laine, de toile, de draps & de soieries. Ses habitans ont le meilleur commerce de toute la Scanie. Cette ville bâtie dans un marais, est environnee de remparts & d'ouvrages à corne. Le fort est tout près de l'église, mais il est de peu d'imporance Il fut pris par les Danois en 1676, mais l'année d'après, le roi Charles XI la reprit d'assaut. Elle occupe la dix-septiéme place à la diète. L'élévation du pôle est de 56 d. 1', 20''. (*M. D. M.*)

CHRISTIANSTAD, ville de Suède, dans la Gothie méridionale, & en particulier dans la Scanie, au bord du fleuve Helgèa Ses fortifications ne remontent qu'à l'an 1614. Elle a des manufactures de différentes espèces, & elle est munie de bonnes fortifications. (*R.*)

CHRISTIANSTADT, petite ville d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans la Lusace, sur le Bober. Ce n'étoit qu'un village jusqu'en 1659 qu'elle fut bâtie par les réfugiés de Silésie. Elle a des manufactures de draps, & un petit château.

CHRISTIANSUND, autrefois LILLEFOSEN, ville de Norwége, dans le diocèse de Druntheim, avec une prévôté municipale & un port. (*R.*)

CHRISTINAUX, *Voyez* KILISTINONS.

CHRISTINEHAMN, petite ville de Suède, dans la province de Wermeland, bâtie sur la terre royale de Bro, tout près du lac de Wener. On exporte annuellement beaucoup de fer de cette ville, & on trouve dans ses environs une bonne source d'eau minérale.

CHRISTINE-STADT, petite ville & port de Suède, en Finlande, dans la Bothnie orientale, à l'orient du golfe de Bothnie. Cette ville fut bâtie en 1649, par le comte Pierre Brahé, sur la péninsule de Kropo, & fut appellée du nom de sa femme. Elle est la quatre-vingt-dixième à la diète.

CHRISTOPHE (Saint), île de l'Amérique, l'une des Antilles. Cette île, qui peut avoir 25 lieues de tour, fut découverte en 1493 par Christophe Colomb, dont elle tire son nom. Les Anglois & les François s'y étant établis en même tems, en possédèrent, chaque nation, une partie jusqu'en 1713.

L'aspect de St-Christophe est très-pittoresque Ses montagnes s'élévant l'une sur l'autre donnent une vue charmante autour de l'île. Entre les montagnes, on trouve d'épouvantables rochers, & d'horribles précipices, d'épaisses forêts, des bains chauds & sulfureux, sur-tout dans la partie sud-ouest. Au sud-est, on trouve une saline qui donne de très-bon sel. L'air de Saint-Christophe est pur & fort sain, mais souvent troublé par d'affreux ouragans. Le sol est léger, sablonneux, & de la plus grande fertilité. Il produit un sucre plus fin que celui de la Barbade & d'aucune des Antilles. Huit ou dix rivières coulent des montagnes, & fournissent de très-bonnes eaux à plusieurs parties de l'île. Les édifices y ont de l'apparence, & les plantations sont autant de terres charmantes, auxquelles on n'a rien épargné pour les embellir. Le bourg de la Basse-terre est très-augmenté depuis qu'il eût appartenu aux Angloi. En général, cette nation donne une nouvelle vie à tous les lieux qu'elle habite. On y trouve une belle église, un hôtel-de-ville, un hôpital, & quantité d'autres édifices de pierre & de brique. Le château est le plus noble bâtiment de l'île. Aujourd'hui les forts sont en très-bon état. Les animaux y sont les mêmes que dans les autres Antilles. Les Anglois y avoient un grand nombre de négres, & avoient fait de cette île une colonie très-riche & très-importante. *Long.* 315; *lat.* 17, 30.

Saint-Christophe étoit partiellement aux Anglois

depuis 1625, & en totalité depuis 1702. Le traité d'Utrecht leur en avoit confirmé la possession; mais en 1782, les François la leur ont enlevée. Cette île, qui est étroite, peut avoir trente-six lieues quarrées, & elle fournit le plus beau sucre du nouveau monde. (*R.*)

CHRISTOPHLE-DE-VATAN (Saint), petite ville de France, dans l'Orléanois, élection & à 4 lieues f. de Romorantin.

CHRUDIM, petite ville de Bohême, dans le cercle de même nom, & sur la rivière de Chrudimka. Elle se rendit aux Hussites en 1421. Elle est remarquable par ses haras.

CHRYSOLER, rivière de Hongrie, en Transylvanie, qui se jète dans celle de Maroch.

CHULULA, ville de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique, près du lac de Mexico.

CHUMG-KING, belle & grande ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au confluent de deux rivières poissonneuses, où l'on trouve beaucoup de tortues. *Lat.* 30, 24.

CHUPACHOS (los), peuple de l'Amérique méridionale, au Pérou. Ils s'étendent au nord & au midi de la rivière qui porte leur nom, & ils ont les Andes à l'occident.

CHUPULETI, petite ville d'Asie, dans la Georgie.

CHUQUIABO, contrée de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima. Il y a quelques campagnes où les habitans sèment du maïs, & où se trouvent plusieurs arbres fruitiers. L'air y est fort froid, à cause du voisinage des montagnes, & la terre est assez sèche. Les pluies commencent en décembre jusqu'en mars. Les arbres y bourgeonnent en septembre, en octobre & en novembre; pendant ces trois mois les jours sont très-sereins & l'air fort tempéré.

CHUQUIMAYO, rivière de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Quito.

CHUR-WALDEN, petite ville des Grisons, sur la rivière de Rabas.

CHUSISTAN, ou KUSISTAN, province d'Asie, dans la Perse, entre le pays de Fars & celui de Bassora. C'est une belle plaine, dont la capitale est Souster. (*R.*)

CHWASTOW, ville peu considérable de la petite Pologne, dans le palatinat de Kiow.

CHYPRE, ou CYPRE, en latin *Cypris*.

Le premier est le nom moderne, & le second est le nom ancien. C'est une des plus grandes îles de la Méditerranée, sur la côte d'Asie, entre la Natolie au nord, & la Syrie à l'orient.

La fable l'avoit consacrée à Vénus; & comme elle y plaçoit le lieu de la naissance de cette déesse, on l'y honoroit d'un culte particulier.

Sa fertilité, ses vins, & ses mines, l'ont rendue en tout tems si considérable que les Grecs lui donnèrent le nom de *marcaria*, c'est-à-dire, *fortunée*; mais il s'en faut bien qu'elle mérite aujourd'hui ce beau titre, par les malheurs qu'elle a essuyés successivement en passant sous la domination des Turcs.

Cette île a chez elle de quoi fournir, non-seulement aux besoins, mais au luxe même de la vie. Ses vins sont délicieux, & se servent au dessert sur toutes les bonnes tables de l'Europe. On en tire beaucoup de maroquins. Les Turcs la prirent sur les Vénitiens en 1570. Nicosie en est la capitale. *Long.* 50, 30—52, 45; *lat.* 34, 20—35, 30 (*R.*)

CHZEPREG, petite ville de la basse-Hongrie, dans le comté de Sapron, sur la rivière de Ston.

CIALIS, royaume d'Asie, dans la Tartarie indépendante, borné au nord par le royaume d'Eluth, au midi par le Thibet, à l'occident par le Turquestan, dont il est séparé par le Mont-Imaüs. La capitale s'appelle aussi Cialis sur le Kinker, autrement dit l'Yulduz.

CIAMPA, petit royaume d'Asie, dans les Indes. Il a au midi & à l'orient la mer d'Orient, au nord le désert de la Cochinchine, à l'occident le royaume de Camboge. Ce pays est à peine connu.

CIANDU, ville considérable d'Asie, au nord de la Tartarie. Ce fut le grand kan Cublay qui la fit bâtir, & qui y fit construire un beau palais de marbre orné d'or. *Marco Paolo le Vénitien.*

CIANGLI, ville d'Asie, au Cathay à cinq journées de la ville de Canglu. Elle est arrosée d'une grande rivière, & fait un très-riche commerce. *Marco Paolo.*

CIANGLO, ville de la Chine, dans la province de Fokien, sur la rivière de Si. Ce pourroit bien être la Ciangli de *Marco Paolo.*

CIARTIAM, province d'Asie, dans la Tartarie, dépendante du grand kam ou chame, dont la capitale porte le même nom.

CIAUL, ville forte d'Asie, dans l'Inde, au royaume de Decan. *Voyez* CHAUL.

CIBIN, rivière de Hongrie, dans la Transilvanie, & dans la partie de la province Saxonne, que l'on appelle *Altland*. Elle se jète dans l'Aluta, après avoir baigné les murs entr'autres de la ville d'Hermanstad, qu'elle fait appeller en latin *Cibinium*, & en Hongrois *Szeben*. (*R.*)

CIBOLA, province de l'Amérique septentrionale au nouveau Mexique, habitée par des sauvages. Elle abonde en maïs, pois, sel. Il s'y trouve des ours, des tigres, des lions & des brebis extrêmement hautes. Le pays est sans montagnes, & pourtant assez froid. *Long.* 266; *lat.* 35. (*R.*)

CICLUT, fort de la Dalmatie, dans une île formée par le Narenta, près la ville de Narenta. *Long.* 35, 53; *lat.* 43, 25.

CIDAMBARAM, ville d'Asie, dans les Indes, au royaume de Gingi, sur la côte de Coromandel.

CIDAYE, ville d'Asie, dans l'île de Java, au royaume de Surubaya.

CIEKANOW, petite ville de Pologne, en Masovie, dans le palatinat de Czerska, capitale du Castellanio de même nom.

CIÈME,

CIÈME, ville de la Chine, dans la province de Chang-ton. *Lat.* 36, 23.

CIGUATEO, île de l'Amérique septentrionale, dans la mer du Nord, l'une des Lucayes ou de Bahama. Elle est peu large, & a trente lieues de longueur.

CILLEY, ou CILLY, petite ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche, dans la basse-Stirie, sur la Saan, capitale d'un comté de même nom. Ce comté est riche en toutes sortes de métaux, & les environs sont remplis de sources minérales. *Long.* 33, 20; *lat.* 45, 28.

CINEY. *Voyez* CHINEY.

CIMBERS, lieu d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & dans le comté de Tirol, au quartier de l'Adige. C'est un des plus habités du vallon de Fleimbs, & l'un de ceux où passèrent & séjournèrent autrefois les Cimbres, lors de leur expédition en Italie.

CIMPA, petite ville d'Asie, au royaume de Tonquin, à l'orient de Ketoy, & de la grande rivière de Cimpa.

CINALOA, province de l'Amérique septentrionale, sur la côte de la mer de Californie, habitée par des nations sauvages & idolâtres. L'air y est fort sain; la terre grasse & fertile rapporte toutes sortes de fruits. Le maïs, les fèves de Turquie, le coton y sont en abondance. Les naturels du pays sont de belle taille, robustes & guerriers. Les Espagnols ont eu beaucoup de peine à les soumettre.

CINAN, ville considérable de la Chine, dans la province de Chantong, dont elle est la première métropole. Elle est située dans un fond marécageux. *Long.* 134, 50; *lat.* 37.

CINCA, rivière d'Espagne qui prend sa source dans les Pyrénées, & traverse tout l'Aragon.

CINCHEU, ville de la Chine, dans la province de Quang-si. Il y a une autre ville de ce nom en Chine, dans la province de Xantung.

CINGCHING, ville de la Chine, première métropole de la province de Quan-tong.

CINGCHING, ville de la Chine, première métropole de la province de Chan-tong.

CINGGAN, ville de la Chine, première métropole de la province de Kian.

CINGLO, ville de la Chine, première métropole de la province de Chann-si.

CINGOLI, ancienne ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise, & dans la Marche d'Ancône, sur la Musone.

CINNING, ville de la Chine, première métropole de la province de Yunnan. Auprès de cette ville est le Mont-Kinna, qui a de riches mines d'or.

CINQ-ÉGLISES. *Voyez* EGLISES.

CINQ-PORTS. Ce sont cinq villes maritimes d'Angleterre avec ports de mer, sur la côte qui regarde la France; à savoir Hartings, Romney, Hythe, Douvres & Sandwich: au premier des cinq appartiennent aussi Winchelsea & Rye. Ces villes ont de grands privilèges. Les députés qu'elles envoient au parlement sont appellés *barons des cinq-ports.*

CIOTAT, ville maritime de France, en Provence, viguerie d'Aix. *Long.* 23, 15; *lat.* 43, 10.

Cette ville est marchande, bien peuplée, & recueille des bons vins muscats. Il y a tout auprès un couvent de Servites, dans l'enclos duquel se trouve une fontaine, dont l'eau hausse & baisse comme le flux & le reflux de la mer. Elle est à 5 li. s. e. de Marseille, & 8 o. de Toulon.

CIR (Saint), village de France, diocèse de Chartres, à une petite lieue de Versailles. Il est célèbre par la maison de Saint-Cir, de l'ordre de Saint Augustin, fondée par Louis XIV. Les religieuses font un quatrième vœu; c'est de veiller à l'éducation de deux cent cinquante jeunes personnes, filles de militaires, qui ne peuvent y entrer que sur la preuve de quatre degrés de noblesse du côté paternel, après l'âge de sept ans & avant celui de douze. Elles n'y peuvent demeurer que jusqu'à l'âge de vingt ans trois mois. La maison bâtie d'après les desseins de Mansard, fut achevée en 1686. (*R*)

CIRAN (Saint), petite ville de France, diocèse de Bourges, en Berri, sur la Claise, élection de Château-Roux, à 5 lieues n. du Blanc, avec une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, réunie à l'évêché de Nevers.

CIRANGAPATNAM, grande ville des Indes, dans la presqu'île en-deçà du Gange, à l'orient des montagnes de Gate, dans la partie septentrionale du royaume de Maissour, & sur la rive orientale de la rivière de Coloran.

CIRCASSIE, grand pays d'Asie, situé entre la mer Noire & la mer Caspienne, ayant au nord le gouvernement d'Astracan, du côté opposé la Mingrelie & la Georgie. Les habitans professent une religion, moitié Chrétienne & moitié Mahométane. Une partie de ce pays est soumise à la Russie, l'autre est indépendante. Le commerce principal de la Circassie consiste en pelisses, en fourrures, & en femmes qu'ils vendent aux Turcs & aux Persans; elles ont la réputation d'être plus belles qu'en aucun pays de l'Asie.

Les hommes au contraire sont faits à-peu-près comme tous les autres Tartares Mahométans; ils sont basannés & d'une taille médiocre, mais épaisse, le tour du visage est large & plat; les traits sont grossiers; ils rasent leurs cheveux noirs de la largeur de deux doigts, depuis le front jusqu'à la nuque, à l'exception d'une mèche qu'ils conservent sur le sommet de la tête. Ils portent un manteau de feutre ou de peau de mouton, noué sur l'épaule avec une éguillette; mais ce manteau ne leur couvre qu'une partie du corps. Leurs armes sont l'arc & la flèche; un grand nombre d'entr'eux se sert adroitement du sabre & des armes à feu. Ces hommes si laids pourtant sont les pères des plus belles femmes de l'univers. Il semble que la

nature conserve à la sœur les formes les plus agréables de sa mère, tandis que le frère hérite de toute la difformité du pére.

Les Circassiens sont presque tous voleurs, perfides, barbares même; ceux qui sont sous la domination Russe se civilisent peu-à peu. Ils se nourrissent de la chasse, de leur bétail, de l'agriculture, excellent même à monter ces chevaux Tartares dont on vante la vitesse.

Le pays produit toutes sortes de fruits & de légumes. On trouve des mines d'argent vers les montagnes du Caucase. C'est de la partie montueuse que viennent ces chevaux si estimés en Russie, & dans tous les pays du monde.

Ces peuples ont des princes particuliers de leur nation, auxquels ils obéissent, & une partie de ceux-ci sont sous la protection de la Russie. Leur capitale est Terki: depuis que le czar a étendu ses conquêtes de ce côté, il a mis garnison dans toutes les villes. (*M. D. M.*)

CIRCESTER, ou CIRENCESTER, ancienne ville d'Angleterre, en Glocestershire, sur le Schurn. Elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 24 li. o. de Londres. *Long.* 15, 47; *lat.* 51, 24.

CIRENZA. *Voyez* ACERENZA.

CIRIC, ville d'Italie, en Piémont, sur la Sture.

CIRKNITZ, ou ZIRKNITZA, bourg d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & dans la partie du duché de Carniole, appellée la *moyenne* ou *du milieu*. De très-hautes montagnes l'environnent, & le fameux lac dont on va parler en tire son nom. Ce bourg est de la seigneurie de Haasberg; il a le droit de tenir marché, & il est le grand entrepôt des sels que la cour de Vienne fournit au pays.

Le lac de Cirknitz, remarquable par des singularités dont on s'étonne de loin, & dont on profite de près, peut avoir un bon mille d'Allemagne d'occident en orient, & un demi-mille du septentrion au midi. Il est au centre de monts & de rochers très-élevés & très-arides, au pied desquels se trouvent, tout à la ronde, deux châteaux habités, neuf villages & vingt églises. Sa profondeur en général, & indépendamment de celle des creux & crevasses dont il est percé, & dont la plupart ont des fonds très-bas, est d'une toise au moins, & de quatre toises au plus. Il contient trois iles & une presqu'ile, dont les agrémens champêtres contrastent, dit-on, merveilleusement avec l'air rude & sauvage que le reste de la contrée présente. L'une de ces iles se nomme *Vornek*, & renferme un village avec un temple; les deux autres, appellées *Velka-Goritza* & *Mala-Goritza*, sont uniquement plantées d'arbres. Dorvoschek ou Dervoschek, c'est le nom de la presqu'ile, semble toucher à Vornek, mais elle en est séparée par un canal. Les eaux de huit torrens, grands & petits, entrent dans ce lac; & de son sein s'élèvent, de distance en distance, des monticules en assez grand nombre.

Ce lac, si fameux par ses dessèchemens, qui sont quelquefois que dans le courant d'une annee l'on y prend du poisson, l'on y fauche du foin, l'on y sème & moissonne du millet, & l'on y chasse au fauve & au gibier; ce lac, dis-je, est assez irrégulier dans ses écoulemens; il est des tems où son dessèchement n'arrive que de loin en loin, de trois ans en trois ans, de quatre en quatre, & même de cinq en cinq; & d'autres où ce phénomène a lieu deux & jusques à trois fois dans un an, soit en été, soit en hiver, mais plus communément en été, dans les mois de juin & de juillet; cet écoulement ne s'opère jamais que par une certaine suite de jours secs; deux grandes cavités, ouvertes au niveau du lac, dans des rochers qui sont à son nord-ouest, donnant essort à ses eaux de l'autre côté de la montagne, forment, quand il est plein, ses débouchés ordinaires; mais il est sujet à des écoulemens inopinés, qui dévancent le tems où il est comblé, & lui supposent d'autres canaux de sortie que ces deux cavités du nord-ouest; alors ce sont les creux ou crevasses dont il est percé, & dont le nombre est de dix huit, qui forment ses débouchés extraordinaires. De ces dix-huit creux, il en est cinq que l'on peut considérer comme ses principaux entonnoirs, & comme contribuant le plus à son dessèchement, vu que dans les tems d'écoulemens réglés, ils se vuident régulièrement les uns après les autres, chacun en cinq jours, & qu'ainsi dans l'espace de vingt-cinq, tout le fond du lac est à sec. Au premier indice d'écoulement qu'en ont les pêcheurs du voisinage, au moyen d'un signal que leur donnent les habitans du revers de la montagne, l'on voit des filets par multitude se jeter avec empressement, mais cependant avec ordre & méthode, dans les divers endroits où l'eau s'engoufre, & là se pêchent en abondance de gros brochets, des tanches, &c. Le droit d'y pêcher appartient à six seigneuries des environs; savoir, à celles de Haasberg, de Steegberg, d'Auersberg, de Laas, de Schneberg & du monastère de Sittick. La seigneurie de Haasberg cède le sien à la chartreuse de Freudenthal; & moins les dessèchemens de ce lac sont fréquens, & meilleure en est la pêche. L'entonnoir nommé *Ribes-Cajama* s'alonge obliquement en forme de caverne souterreine, dans laquelle un homme peut descendre & marcher à son aise. Les creux nommés *Natte* & *Piauze* ne sont jamais entièrement à sec, mais demeurent fangeux, & deviennent, au départ des eaux du lac, l'asyle d'une multitude de sangsues & de poissons échappés aux filets des pêcheurs. Cette dernière circonstance est remarquable; elle explique naturellement la difficulté qui pourroit se présenter à l'esprit au sujet du prompt repeuplement du lac à son retour: l'on voit que par la résidence du poisson dans ces deux creux constamment humides, il se fait un dépôt & un entretien de frai, fécondé & répandu par les eaux dès qu'elles reviennent a sourdre. S'il arrive au lac de se dessécher de bonne heure dans l'année, c'est

alors que ses merveilles se déploient ; c'est alors que l'herbe y croît en vingt jours, qu'on la fauche, qu'on la recueille, & que préparant ensuite le terrein avec la charrue, l'on y sème du millet ; mais toutes les années ne sont pas également favorables à cette double récolte, les eaux se retirant quelquefois trop-tard pour que l'on ait le tems de semer, & d'autres fois revenant trop tôt pour que l'on ait le tems de moissonner. Enfin, dans les années où l'absence des eaux est de quelque durée, la métamorphose du lac est complette, en ce que la place est alors le rendez-vous général du fauve, du gibier & des chasseurs de la contrée.

Relativement au retour des eaux du lac de Cirknitz, il faut observer que de la quantité de pluie, plus ou moins grande, qui tombe à la fois dans le canton, dépend ordinairement la vitesse ou la lenteur de ce retour : pleut-il beaucoup, & le tonnerre se fait-il entendre en même tems, avec un bruit dont la terre tremble ; alors de toutes les crevasses du lac, sans exception, jaillissent à gros bouillons des eaux qui, dans vingt ou vingt-quatre heures, en ont absolument rempli le bassin : la pluie au contraire n'est-elle que petite ou modérée, les nues ne sont-elles que médiocrement épaisses, ou foiblement agitées, alors ce n'est que par quelques-unes des bouches méridionales que les eaux sortant de terre, viennent de nouveau former le lac : & un fait constant dans l'un & dans l'autre des cas, c'est que le lac une fois bien rempli, l'on en voit la surface incessamment couverte d'oies sauvages, de canards sauvages, & de plusieurs autres espéces d'oiseaux aquatiques. Un autre fait de ce genre, & qui ne doit pas être omis dans l'énumération des singularités de ce lac, c'est la multitude de canards gras, sans plumes, aveugles & tous noirs, que les ouvertures appellées *Sequadulze* & *Urainajamna* y dégorgent en automne avec leurs eaux, lorsqu'il survient quelque grand orage : ces deux ouvertures sont au midi du lac, & un peu au-dessus de son niveau ; elles ont chacune à leur entrée une toise de largeur & une toise de hauteur, & l'on peut en tems sec se promener dans leur enceinte, & y pénétrer assez loin : en tems humide & à la bruyante époque du retour des eaux avec éclairs & tonnerres, il faut les fuir ; le lac n'a pas de bouches aussi terribles par l'abondance des eaux qu'elles jetent, & sur-tout par l'impétuosité qui les accompagne ; les flots sortant de leurs cavernes, s'élancent à cinq toises loin de l'entrée, & se précipitant au fond du lac, font tout le bruit & produisent toute l'écume des plus grandes cataractes : c'est donc par ces deux bouches que viennent alors au jour ces canards extraordinaires ; ils naissent comme au sein du fracas, & se montrent d'abord sous l'apareil le plus hideux ; mais bientôt leur nudité disparoît avec leurs ténèbres, & dans l'espace de quinze jours, si les chasseurs les laissent vivre, ils ont des plumes & voient clair. L'on finira cet article en ajoutant qu'en hiver les eaux du lac de *Cirknitz* s'élevent ordinairement au point d'inonder la plupart des campagnes adjacentes. (*R.*)

CIRLE, ou ZIRL, village d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche & dans le comté du Tyrol, au quartier du haut Innthal, seigneurie de Hertenberg. C'est dans son voisinage que s'éleve le roc escarpé appellé *Martinswand*, au sommet duquel les chroniques du XV[e] siècle nous disent que l'empereur Maximilien I[er] poursuivant un chamois, se trouva fort imprudemment grimpé, sans savoir comment en descendre : elles ajoutent que pour se tirer de ce mauvais pas, il fallut qu'un ange même vînt prendre ce prince par la main, & le ramenât au bas du rocher ; & qu'en mémoire & en reconnoissance de ce secours surnaturel, Maximilien fit ériger sur la place une croix de quarante pieds de haut, auprès de laquelle il fit placer, en grandeur naturelle, les statues de l'apôtre Saint-Jean & de la Vierge Marie.

CISALPIN, qui est en deçà des Alpes. Ce mot est formé de la proposition *cis*, en-deçà, & *Alpes*.

Les Romains distinguèrent la Gaule & le pays qu'on nomme maintenant *Lombardie*, en Gaule *cisalpine* & en Gaule *transalpine*.

Celle qui étoit *cisalpine* à l'égard de Rome est *transalpine* à notre égard. (*R.*)

CISMAR, petite ville d'Allemagne dans la basse-Saxe, au duché de Holstein, près de la mer Baltique.

CISMONE, rivière d'Italie, qui prend sa source dans le Trentin, & qui se réunit à la Brente, dans la Marche-Trévisanne.

CISOIN. *Voyez* CHISOIN.

CISTERNA, petite ville d'Italie, en Piémont, sur les confins du marquisat d'Asti.

CITADELLA, *Jamna*, petite ville forte, avec un port, autrefois capitale de l'île de Minorque. Quoique cette ville ait cessé d'être le siége du gouvernement de l'île, c'est cependant encore la résidence de presque toute la noblesse du pays. Elle est abondamment pourvue de maisons religieuses, & elle est à 11 li. n. o. de Mahon. *Long.* 21, 48 ; *lat.* 39, 58. (*R.*)

CITADELLA, petite ville d'Italie, dans le territoire de Padoue, près de la Brente.

CITEAUX, *Cistercium*, riche & célèbre abbaye de France, en Bourgogne, au diocèse de Châlon-sur-Saone, à quatre lieues s. de Dijon, & 2 n. e. de Nuits. Elle est chef-d'ordre, & relève immédiatement du Saint-Siège. L'édifice du monastère, qui n'est conduit qu'à la moitié de son étendue, se développe sur un front immense. L'architecture n'en est pas merveilleuse ; mais l'escalier est magnifique & de la plus grande hardiesse. L'église, qui est dans le genre gothique, ne se fait remarquer ni par l'étendue du vaisseau, ni par sa légéreté. Plusieurs Ducs de Bourgogne y ont leur sépulture.

L'abbaye de Cîteaux fut fondée des libéralités d'Eudes duc de Bourgogne, par Robert, abbé de Molesme, qui en fut élu le premier abbé. Saint-

Etienne, son successeur, envoya une partie des religieux, dont le nombre s'étoit fort accru, à la Ferté-sur-Grône, à trois lieues sud-ouest de Châlon-sur-Saone, l'an 1112, & l'abbaye qui y fut fondée fut dite la première fille de Cîteaux. Deux ans après le même Saint fonda dans l'Auxerrois le monastère de Pontigni: ce fut la seconde fille de Cîteaux. L'abbaye de Clervaux, dont Saint-Bernard fut le premier abbé, est la troisième; elle fut fondée l'an 1115, & l'an 1116, l'évêque de Langres fonda, dans le Bassigni, la maison de Morimont, qui est dite la quatrieme fille de Cîteaux. Ces quatre abbés ont de grands privilèges; ils prétendent même devoir être réputés généraux d'ordre, à raison de l'autorité dont ils jouissent sur les monastères de leur filiation. Mais l'abbé de Cîteaux est chef, père & supérieur général de tout l'ordre. Il a l'entier pouvoir du chapitre univertel quand il n'est pas assemblé. C'est à lui seul qu'appartient le droit de le convoquer. Il fait la visite par lui ou par ses commissaires, dans tous les monastères, & reçoit les appellations des jugemens rendus par les pères immédiats. Il a seul le droit de permettre aux religieux de son ordre de faire imprimer leurs ouvrages, & il exerce une jurisdiction exclusive sur les collèges généraux, parce que tout ce qui a trait à la police générale est de son ressort. L'abbé général de Cîteaux est d'ailleurs supérieur en chef des cinq ordres de chevalerie qui sont, tant en Espagne, qu'en Portugal; il est conseiller né du parlement de Bourgogne, & il siège avec les évêques dans les assemblées des états de la province. Peu après son élection, il va prêter serment entre les mains du roi, & c'est le seul abbé régulier du royaume qui jouisse de cet honneur. (*R.*)

CITITEB, ou CITHIBEB, petite ville d'Afrique, dans la province de Tedla, au royaume de Maroc. Sa situation est sur le haut d'une montagne; les habitans sont doux & riches. Les plaines sont fertiles en bled, & les montagnes couvertes de nombreux troupeaux. Leur plus grand trafic est de laine fine, dont ils font de belles casaques & des tapis.

CITRARO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, sur une montagne près de la rivière de Sasso, & près de la côte de la mer de Toscane. (*R.*)

CITTA-DI-CASTELLO, ville d'Italie, dans l'Ombrie, sur le Tibre, avec un évêché qui ne relève que du pape. Elle est assez forte & assez peuplée. *Long.* 29, 53; *lat.* 43, 28.

CITTA-NUOVA, ville d'Italie sur la côte d'Istrie: elle appartient aux Vénitiens. Il y a un évêché suffragant d'Aquilée. Le mauvais air qui y règne est cause qu'elle est mal peuplée.

Il y a encore une ville du même nom, avec le titre de duché, dans l'état de l'Eglise & dans la Marche d'Ancône, sur le golfe de Venise: elle appartient à la maison Césarini. *Long.* 37, 23; *lat.* 45, 30.

CITTA-DELLA-PIEVE, petite ville d'Italie; dans l'Ombrie, avec un évêché érigé en 1601. *Long.* 29, 31; *lat.* 43.

CITTA-DI-SOLE, petite ville forte d'Italie, dans la Toscane, sur la rivière de Fagnone. Elle fut bâtie en 1565, par Cosme de Médicis, premier du nom. Elle est d'assez bonne défense par sa situation. (*R.*)

CIUDAD-DE-LAS-PALMAS, ville capitale de l'île de Canarie, avec un fort, un port très-fréquenté, & un évêché suffragant de l'archevêché de Séville depuis 1485. *Long.* 3; *lat.* 28.

CIUDAD-RÉAL, *Philippopolis*, ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, capitale de la Manche, à une lieue de la Guadiana. L'enceinte de cette ville est assez grande; elle étoit même très-peuplée; mais aujourd'hui elle est fort déchue. Elle est remarquable par la propreté avec laquelle on y prépare les peaux pour les gands.

CIUDAD-RÉAL, ville de l'Amérique méridionale, au Paragnai, au confluent des rivières d'Iraru & de Parana. Les Portugais de Saint-Paul de Pyratiningue la détruisirent entièrement.

CIUDAD DE LOS REYES, ville considérable de l'Amérique méridionale dans la Terre-ferme, province de Sainte-Marthe, près de la source du César-Pompatao. Le terroir de cette ville, ainsi que de la région voisine, n'est pas exposé à de grandes chaleurs, parce que pendant l'été, qui commence au mois de décembre, les vents d'orient y soufflent & modèrent l'ardeur du soleil. Il y pleut beaucoup l'hiver, à cause de la proximité des montagnes qui sont toujours froides; ce qui cause beaucoup de fluxions & de fièvres. Les environs sont couverts d'arbres fruitiers de toute espèce. On y trouve d'excellens pâturages. Le pays produit aussi beaucoup de coton.

CIUDAD RODRIGO, *Lancia*, *Transcudana*, *Rodericopolis*, ville forte & considérable d'Espagne, au royaume de Léon, avec un évêché suffragant de Compostelle. Les Portugais & leurs alliés la prirent en 1706, en quatre jours, & la perdirent en 1707. Elle est dans une campagne fertile, sur l'Agneda, à 46 li. o. de Madrid, 16 s. o. de Salamanque. *Long.* 11, 54; *lat.* 40, 38.

CIVEDA, petite ville d'Italie, dans le Bressan, sur l'Oglio, aux Vénitiens, à 10 li. de Bresse, vers le couchant.

CIVEN, ville de la Chine, première métropole de la province de Quang-si.

CIVENCHEU, ville considérable de la Chine, dans la province de Fokien, dont elle est la deuxième métropole. Cette ville est bien bâtie. On y voit beaucoup d'arcs de triomphe, & d'autres édifices publics. La pagode, ou temple des idoles, est d'une grande beauté. Il est accompagné de deux tours à sept étages fort élevés. La Martiniere leur donne cent vingt-six toises; ce qui feroit sept cent cinquante six pieds de hauteur, chose invraisemblable, puisqu'elles surpasseroient les plus hautes tours

du monde, & même les pyramides d'Egypte. Cette ville est auprès de la mer, dans un golfe. *Long.* 134, 40; *lat.* 25.

CIVIDAD-DI-FRIULI, petite ville d'Italie, au Frioul, dans l'état de Venise, sur la Natisone. Cette place est remarquable par sa noblesse, son chapitre, & par la naissance du diacre Paul. Elle est à 8 l. n. d'Aquilée, & 3 n. e. d'Udine. *Long.* 31; *lat.* 46, 15.

CIVITA-DI-CASCIA, petite ville d'Italie, dans l'état de l'église, en Ombrie, près des frontières de l'Abruzze.

Civita Castellana, petite ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise, & dans la Sabine, sur la Triglia: son évêché, qui ne relevoit que du saint siege, est présentement uni à celui d'*Orta*.

Civita Ducale, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, près du Velino. Elle a un évêché suffragant de Chieti, mais exempt de sa jurisdiction.

Civita Lavinia, petite ville d'Italie, de l'état de l'Eglise, dans la Campagne de Rome.

Civita di Penna, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, près du Salino. *Long.* 31, 38; *lat.* 42, 25.

Civita Réale, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, près des sources du Tronto.

Civita di Sant'Angelo, petite ville du royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, à trois milles de la mer Adriatique, sur une montagne.

Civita-Vecchia, petite ville forte d'Italie, dans l'état de l'église, sur le bord de la mer. Elle fut fortifiée par Urbain VIII. Elle a un bon port & un arsenal, ou sont d'ordinaire les galères du pape. L'air y est mal-sain, ce qui est cause que cette ville est médiocrement peuplée. Elle doit son origine & son port à l'empereur Trajan. Elle est à 20 lieues n. o. de Rome. *Long.* 29, 25; *lat.* 42, 5.

Il y a encore une ville de ce nom dans l'île de Malte, que les habitans appellent *Médine*.

CIVRAC, ville de France, avec titre de comté, à 3 li. e. de Libourne.

CIVRAY, petite ville de France, en Poitou.

CIY-ANG, ville de la Chine, première métropole de la province de Chang-tong, au département de Cinan.

CLACKMANNAN, ville d'Ecosse, capitale de la province de même nom. Elle envoie un député au parlement. Ce fut la résidence de Robert Bruce, roi d'Ecosse. Elle est sur une montagne, à 8 li. n. o. d'Edimbourg, 120 n. o. de Londres. *Long.* 14; *lat.* 55.

CLAGENFURT, ville forte d'Allemagne, capitale de la Carinthie.

C'est le siége de la chambre du commerce, & de la banque, en première & seconde instance, située à peu de distance de la Glan: elle communique par un canal avec le lac de Wœrdtsée. Cette ville, qui est bien bâtie, a six églises, un collège, deux couvens d'hommes, un de filles, un hôtel des diètes, dont la façade est très-belle, & décorée d'une statue équestre de marbre, en l'honneur de l'empereur Léopold. En 1636, & en 1723 cette ville a été presqu'entiérement incendiée. En 1764 on y a établi une manufacture de draps & une société privilégiée pour l'amélioration de l'agriculture & des autres arts utiles. En 1767 on y a fondé une maison d'orphelins pour trois cents enfans de soldats, auxquels on enseigne à filer la laine, le lin, & le coton. *Long.* 31, 45; *lat.* 46, 50.

CLAIN, petite rivière de France, en Poitou, qui se jète dans la Vienne. Elle n'est navigable que 2 li. au-dessus de son embouchure.

CLAIR-SUR-EPTE (Saint), *Fanum Sancti Clari ad Eptam*, bourg de France, au Vexin François, renommé par les pélerinages qui s'y font. Ce fut là que fut signé le traité de paix en 945, entre Richard premier, duc de Normandie, & Louis IV, dit d'*Outremer*, roi de France. Il est à 3 li. s. o. de Gisors, 12 s. e. de Rouen.

CLAIRE (Sainte), petite île de l'Amérique meridionale, dans la mer du Sud, à 25 li. du cap Blanc.

Claire (Sainte), petite île d'Afrique, l'une des Canaries. Ce n'est presque qu'un rocher.

Claire-Fontaine, abbaye d'hommes, de l'ordre de Citeaux, en Franche-Comté.

Claire-Fontaine, abbaye régulière de l'ordre de Prémontré, transférée en 1671 dans la petite ville de Villers-Côte-Retz.

Claire-Fontaine, village de France, diocèse de Chartres, remarquable par une abbaye de ce nom, desservie par les Augustins déchaussés.

CLAIRFAY, abbaye d'hommes, de l'ordre de Citeaux, au diocèse d'Amiens. Elle vaut 5500 liv. (*R.*)

CLAIRLIEU, abbaye de Bernardins, fondée en 1151, à 2 li. o. de Nancy, par Mathieu, duc de Lorraine, qui y est enterré avec sa femme & ses enfans.

CLAIRMARAIS, belle abbaye de l'ordre de Citeaux, à 2 li. de Saint-Omer. (*R.*)

CLAIRVAUX. *Voyez* Clervaux.

CLAIZE (la), rivière de France, qui prend sa source dans le Berri, & se perd dans la Creuse.

CLAMECY, petite ville de France, dans le Nivernois, au confluent du Beuvron & de l'Yonne, élection de la généralité d'Orléans. Son fauxbourg a un évêché, sous le nom de *Bethléem*. Cette ville, qui a une collégiale, est à 7 li. s. d'Auxerre. *Long.* 21 d. 11', 11"; *lat.* 47 d. 27', 37". *Voyez* Bethléem. (*R.*)

CLAMNY, bourg d'Irlande, au comté de Wexford: il député au parlement.

CLANCKITTY, bourg d'Irlande, au comté de Cork: il député au parlement.

CLAR (Saint), petite ville de France, dans le bas Armagnac, à 3 li. s. e. de Leictoure.

CLARE, petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulster, capitale d'un comté de même nom, sur le Shannon. Elle a un château. *Longitude* 38, 35; *lat.* 52, 44.

CLARE, ou CLARENCE, ville d'Angleterre, avec titre de duché, dans la province de Suffolk, sur la Stoure.

CLARENCE, ou CHIARENZA, ville de la Morée, capitale du duché de même nom.

Cette ville étoit autrefois considérable. Le pays étoit l'ancienne Elide; mais depuis qu'elle est entre les mains des Turcs, cette ville est presque entièrement ruinée. *Long.* 39, 10; *lat.* 37, 55

CLARENDON, petite ville d'Angleterre, dans la province de Wiltshire, avec tire de comté.

CLARENDON, rivière de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline: elle arrose une contrée qui porte le même nom.

CLARTÉ-DIEU (la), abbaye d'hommes, de l'ordre de Citeaux, fondée en 1240, au diocèse, & à 5 li. n. o. de Tours.

CLAS, ou KALIS, ville de la Finlande, près d'Abo, sur le golfe de Bothnie.

CLAUDE (Saint-), jolie ville de France, en Franche-Comté, sur la rivière de Lison. Son évêché est suffragant de Lyon, & a été érigé le 22 janvier 1742 par Benoît XIV.

La célèbre abbaye de Saint-Claude, ordre de Saint-Benoit, a été sécularisée, & les religieux, à présent chanoines, sont au nombre de vingt, portant une médaille d'or, & doivent faire preuve de seize quartiers de noblesse, huit du côté paternel, & autant du côté maternel. L'église cathédrale est fort belle. La situation de l'abbaye entre trois rochers stériles est affreuse; mais la sainteté des solitaires qui l'ont habitée, y a attiré tant de monde, qu'il s'y est formé peu à peu une ville, aujourd'hui assez considérable. Il s'y trouve des capucins, des Carmes déchaussés, des Annonciades, & des Hospitalières. L'abbé de Saint-Claude avoit des privilèges singuliers, comme d'ennoblir, de légitimer, & d'accorder la grâce à des criminels. Ce malheureux pays étoit devenu serf & esclave des moines auxquels il avoit donné l'hospitalité. Peu à peu ces dangereux solitaires, par une usurpation odieuse, s'étoient rendus les maîtres de toutes les terres, & de la liberté de tous les habitans; mais on doit à la bienfaisance de Louis XVI de voir ces infortunés jouir de leurs droits naturels, & les chanoines eux-mêmes ont rougi, trop tard à la vérité, d'un pouvoir qui blessoit la justice, la raison, la religion, & l'humanité. *Long.* 23, 35; *lat.* 46, 20. (*M. D. M.*)

CLAUSEN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & le territoire de l'évêque de Brixen, sur la rivière d'Eysack. L'église des Capucins présente aux amateurs une collection de peintures des maîtres les plus célèbres, & d'autres curiosités rares & précieuses, dont on est redevable à la veuve de Charles II, roi d'Espagne, fondatrice de ce Couvent.

CLAUSENBOURG, ou KOLOSCHWAR, ville de la Transilvanie, où s'assemblent ordinairement les états du pays Elle est entièrement indépendante du comté de Clausenbourg, & la plus considérable du pays des Hongrois dans cette province. Sa situation est au pied d'une montagne, dans une belle plaine, au bord du petit Samosch. Cette ville est grande bien peuplée, & ceinte de bonnes murailles. Il y a une université; les Réformés & les Sociniens, ont chacun leur collège, & ces derniers même, qui sont en grand nombre, ont leur imprimerie particulière. Clausenbourg fut assiégée en vain en 1601 par Sigismond Battory. Elle fut prise en 1603 par le nouveau prince, que les Turcs vouloient donner à la Transilvanie; mais elle lui fut enlevée la même année par Basta, général de l'empereur. Il se donna près de là, en 1659, une bataille entre les Turcs & le prince Rakotzy, qui y fut blessé à mort. Apaffi, soutenu par les Turcs, l'investit en 1662, & la prit en 1664, ayant profité de la révolte de la garnison. (*M. D. M.*)

CLAUSENTHAL, petite ville d'Allemagne, en Franconie, fameuse par ses mines.

CLAUSONNE, abbaye de France, au diocèse de Gap, ordre de Saint-Benoit.

CLAUSTHAL, ville d'Allemagne, dans le Hartz & dans la principauté de Grubenhagen, à l'électeur d'Hanovre, fameuse par ses mines.

CLECKUM, ville du duché de Lithuanie, dans le palatinat de Mcizlaw.

CLEMENT (Saint), ville d'Espagne, dans la Manche.

CLEMONT, bourg de France en Champagne, à 4 li. n. de Langres, & 5 e. de Chaumont. (*R*)

CLEMPENOW, petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie.

CLERAC, ou CLAIRAC, ville de France, en Agenois, sur le Lot. Elle est peuplée de riches marchands, qui y font un commerce considérable de vin & d'eau-de-vie. L'église paroissiale, dédiée à Saint-Pierre, a le titre d'abbaye, dont la manse, qui vaut plus de 15,000 liv. a été réunie par Henri IV à la collégiale de Saint-Jean-de-Latran, à Rome. Les chanoines y entretiennent quelques prêtres. *Long.* 18, 8; *lat.* 44, 28.

CLERI, petite ville de l'Orléanois, élection de Beaugenci, sur le Doure, à quatre lieues d'Orléans, avec une collégiale. Louis XI y a un beau monument, que les Calvinistes profanèrent, & que le chapitre a rétabli magnifiquement. « On voit, disoit la Fontaine, dans une de ses lettres, en 1663, ce prince à genoux sur son tombeau, quatre enfans aux quatre coins; ce seroient quatre anges, si on ne leur avoit point arraché les ailes: le bon apôtre de roi fait là le saint-homme, & est bien mieux pris qu'à Péronne, quand le Bourguignon le mena à Liège.

Je lui trouvai la mine d'un matois ;
Aussi l'étoit ce prince dont la vie
Doit rarement servir d'exemple aux rois,
Et pourroit être en quelque point suivie.

A ses genoux sont ses heures & son chapelet, la main de justice, son sceptre, son chapeau, & sa *Notre-Dame*. Je ne sais comment le statuaire n'y a point mis le prévôt *Tristan* : le tout d'un marbre blanc, m'a semblé de bonne main ».

CLERITS (les), abbaye de Bernardines, à 1 li. f. de Nogent-le-Rotrou.

CLERMONT, EN AUVERGNE, ou CLERMONT-FERRAND, *Claromons*, *Claromontum*, *Augustonemetum*, ou *Augustonomosum*, *Nem ssus*, grande & considérable ville de France, capitale de l'Auvergne. Elle est située à quatre lieues de l'ancienne Gergovia, qu'assiégea César, & bâtie sur une petite éminence, au pied d'une haute montagne, entre les rivières d'Arrière & de Bedat.

Clermont est le siège d'un gouverneur général, d'un lieutenant-général pour le roi, d'un lieutenant de roi pour la province, d'un évêché. Il y a sénéchaussée, présidial, élection de la généralité de Riom, cour des aides, grenier à sel, jurisdiction consulaire, maréchaussée. Cette ville est riche & très-peuplée ; mais la plupart des rues en sont étroites, & les maisons fort sombres ; au reste les promenades & les places publiques sont fort belles. On y compte trois chapitres, indépendamment de celui de la cathédrale, & trois abbayes. Celle dite de Saint-Allyre est en commende depuis 1764 ; celle de Saint-André a les sépultures des anciens comtes Dauphins d'Auvergne La troisième, dite de l'Esclache, est un monastère de filles, de l'ordre de Citeaux.

Cette ville a d'ailleurs un très-beau collège, & une société littéraire, établie en 1741. Son commerce consiste en grains, vins, étoffes de laine, toiles, dentelles & bétail. L'évêque est suffragant de Bourges ; ses revenus sont de 20,000 liv. Dans l'enclos de l'abbaye de Saint-Allyre, est une source pétrifiante qui, coulant à travers le jardin, y a insensiblement formé une muraille de plus de cent quarante pas de long, & haute de quinze à vingt pieds en certains endroits, avec un petit pont, sous lequel passe la rivière de Tireraine.

C'est dans cette ville que Charles V tint les états du royaume en 1374. Le pape Urbain II y tint un concile en 1095, où il publia la première croisade.

Etienne Aubert, Limosin, évêque de Clermont, en 1341, devint pape, sous le nom d'Innocent IV, en 1352 ; les cardinaux Charles de Bourbon, Duprat & de la Rochefoucault, ont aussi fait honneur au siège épiscopal de Clermont ; mais sur-tout le célèbre J. B. Massillon de l'Oratoire, mort en 1742.

Clermont se glorifie d'avoir été le berceau de Blaise Pascal & de Domat. Elle possède des eaux minérales, qu'on prend avec succès dans plusieurs maladies. Elle est à 22 li. f. de Moulins, 31 o. de Lyon. *Long.* 20 d. 45′, 7″ ; *lat.* 45, 46′, 45″. (*R.*)

CLERMONT, petite ville de France, en Agénois, sur une hauteur. (*R.*)

CLERMONT, petite ville de France, au bas Languedoc, entre Lodève & Pezenas.

CLERMONT, abbaye d'hommes, de l'ordre de Citeaux, filiation de Clairvaux, dans le Maine, diocèse du Mans.

CLERMONT, bourg & baronie de Dauphiné, à 4 li. f. o. du pont de Beauvoisin, & 5 n. de Grenoble. C'est de là que les comtes de Clermont-Tonnerre prennent leur nom.

CLERMONT-EN-ARGONNE, petite ville de France, avec titre de comté, en Verdunois. Il s'est tenu un concile en cette ville, l'an 1095. Elle est située sur une colline, à 3 li. e. de Sainte-Menehoult. *Long.* 22 d. 44′ 20″ ; *lat.* 49, 64.

CLERMONT-EN-BEAUVOISIS, ville de France, sur la Breche, à 6 li. de Beauvais, 5 de Senlis, & 15 n. de Paris ; c'est la capitale d'un comté que Philippe Auguste acquit en 1219. Saint Louis le donna à son fils Robert, tige de la maison de Bourbon, laquelle a possédé ce comté jusqu'au connétable de Bourbon, dont les biens furent confisqués & réunis à la couronne.

La dévotion à S. Jengou, ou Gengoux, patron des bons maris, attire à Clermont un grand concours de peuple, au mois de mai. Près de cette ville est Warty, érigé en duché pairie, sous le nom de *Fitz-James*, en 1710, en faveur de Jacques, duc de Berwick. *Long.* 20, 4′, 53″ ; *lat.* 49, 22′, 45″.

CLERMONT-GALLERANDE, bourg de France, en Anjou, diocèse d'Angers, élection de la Flèche.

CLERVAL, petite ville de France, en Franche-Comté, sur le Doubs.

Cette ville & le château appartiennent à la maison de Wirtemberg qui possède le comté de Montbeliard. Elle relève de la couronne de France, & elle est située à 2 li. e. n. de Beaume-les-Dames. *L.* 23, 32 ; *lat.* 46, 35. (*R.*)

CLERVAUT, ville de France, avec titre de marquisat, à 2 l. n. de Chatellerault.

CLERVAUX, *Clara-Vallis*. C'est une des plus célèbres, des plus riches, & des plus belles abbayes de France, en Champagne, à 2 li. f. de Bar-sur-Aube, dans un vallon entouré de bois & de montagnes Elle est chef d'ordre de la filiation de Citeaux. Hugues, comte de Troyes, & Etienne, abbé de Citeaux, en furent les fondateurs en 1115, & Saint Bernard en fut le premier abbé. La bibliothèque du monastère est une des plus nombreuses & des plus précieuses qui existent. C'est-là qu'on voit la fameuse cuve de Saint Bernard, qui tient huit cents tonneaux. Il s'est formé une petite ville de même nom auprès de cette abbaye. Les vins de ce canton sont très-bons. (*R.*)

CLERVAUX, bourg de France, en Franche-

Comté, sur la rivière de Ain, à 5 li. de Saint-Claude.

CLERVAUX (petit), abbaye de chanoinesses, nobles séculières, ordre de Cîteaux, à Metz.

CLERVAUX, seigneurie, ville, & château des Pays-Bas, dans le duché de Luxembourg, au bord de la Wilz. Il y a un couvent de religieuses Augustines.

CLÉES, bourg de Suisse, dans le canton de Fribourg, sur la rivière d'Orbe.

CLETTENBERG, ville d'Allemagne, dans le comté de Hohenstein, au roi de Prusse.

CLETTGOW, petit pays d'Allemagne, en Souabe, près de la forêt Noire.

CLEVELAND, petit pays d'Angleterre, avec titre de comté, dans la province d'Yorck.

CLÈVES (duché de), état d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, arrosé par le Rhin, & appartenant au roi de Prusse, électeur de Brandebourg. C'est le pays des anciens Ubiens, Tenctères, & Usipètes de Tacite. Les comtes ou anciens juges de chaque district de la Germanie & de la France, étant devenus par degrés possesseurs héréditaires, chacun de son district, sous les races Françoise, Saxonne & Franconique des empereurs ou rois d'Allemagne; les pays adjacens au Rhin eurent le même sort, & on trouve dès les xe & xie siècles, dans l'histoire d'Allemagne, les comtes de Clèves, de la Marck, de Ravensberg, de Juliers & de Berg. Plusieurs familles de ces comtes s'éteignirent; & les comtes de Clèves & de Juliers réunirent ces pays par mariage ou autrement. Ayant été élevés par les empereurs à la qualité de ducs, ils possédèrent à la fin du xve siècle conjointement le duché de Clèves, le duché de Juliers, le duché de Berg, & les comtés de la Marck, de Ravensberg & de Ravenstein. La ligne masculine des ducs de Clèves, de Juliers & de Berg, s'éteignit entièrement en 1609. Comme ces pays étoient des fiefs féminins, reconnus pour tels par les privilèges des empereurs, & réunis aussi par des mariages, la succession devoit en échoir à la branche féminine, c'est-à-dire, aux sœurs du dernier duc de Clèves, ou plutôt à sa sœur aînée, le droit de primogéniture ayant été d'usage dans la famille de Clèves. Cette princesse aînée de Clèves, Marie Eléonore, étoit mariée au duc de Prusse, Marggrave de Brandebourg, & n'ayant point de fils, sa fille unique fut mariée à Jean Sigismond, électeur de Brandebourg. De ce mariage, & depuis cette époque, descend toute la suite des électeurs de Brandebourg, & ducs, ensuite rois de Prusse jusqu'à nos jours. Marie Eléonore, princesse de Clèves, & duchesse de Prusse, étant décédée avant la mort de son frère, le dernier duc de Clèves, & sa seconde sœur, mariée au comte Palatin de Neubourg, vivant encore en 1609, lors du décès du dernier duc de Clèves son frère; son mari, le comte Palatin, prétendit que son épouse devoit succéder seule à ce duc son frère, & voulut en exclure l'électrice de Brandebourg, fille de Marie-Eléonore, duchesse de Prusse, sœur aînée du dernier duc de Clèves, laquelle avoit naturellement transmis ses droits de succession & de primogéniture à sadite fille l'électrice de Brandebourg, & étoit représentée par elle.

L'électeur de Brandebourg & le comte Palatin de Neubourg prirent en même tems possession de toute la succession de Clèves & de Juliers. Le premier étant soutenu par les Hollandois & par Henri IV, roi de France, qui perdit même la vie par le couteau de Ravaillac, à l'occasion de la guerre qu'il vouloit faire aux Espagnols qui s'immisçoient dans cette affaire de la succession de Clèves. Le comte Palatin de Neubourg fut secondé par les Espagnols des Pays-Bas, & par tout le parti catholique de l'Allemagne, duquel il embrassa la religion. Après une longue suite de guerres & de contestations, l'électeur de Brandebourg & le comte Palatin de Neubourg partagèrent toute la succession de Clèves & de Juliers, par une convention de l'année 1666; de sorte que l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume garda le duché de Clèves, & les comtés de la Marck & de Ravensberg; & le comte Palatin de Neubourg resta en possession des deux duchés importans de Juliers & de Berg, & du comté de Ravenstein. C'est encore sur le même pied que les deux illustres maisons susdites possèdent ces différens pays.

La branche masuline des comtes Palatins de Neubourg, étant sur le point de manquer vers le milieu de ce siècle, le roi de Prusse, Frédéric Guillaume, soutint qu'il devoit du moins à présent réunir à son duché de Clèves les deux duchés de Juliers & de Berg; mais le dernier électeur Palatin, Jean-Guillaume de Neubourg, tâcha de faire passer cette succession aux comtes Palatins de Sultzbach, ses cousins, qui descendoient des comtes Palatins de Neubourg par les femmes. Le roi de Prusse d'aujourd'hui, Frédéric II, consentit à cette succession par une convention conclue en 1741, sous les auspices de la France; & c'est en conséquence que le dernier électeur Palatin de Neubourg, Jean-Guillaume, étant mort en 1745, son successeur dans l'électorat Palatin, Charles Théodore de Sultzbach succéda aussi tranquillement dans le duché de Juliers & de Berg, & la comté de Ravenstein, souverainetés qu'il possède encore aujourd'hui.

Les électeurs de Saxe font une prétention aux trois duchés de Clèves, de Juliers & de Berg, au titre d'une expectative obtenue des empereurs, mais contraire à l'ancienne qualité féminine de ce pays.

Le duché de Clèves est un pays très-fertile, à l'aide du Rhin qui le traverse. Il est borné au levant par l'évêché de Munster; vers le midi, par l'abbaye d'Essen, le duché de Berg, la principauté de Meurs, une partie détachée de l'archevêché de Cologne & la

la Gueldre Prussienne; à l'occident par la Gueldre & le Brabant; le même pays de Gueldre & l'évêché de Munster le terminent au septentrion. L'air en est sain, & il s'y trouve de belles forêts. Les champs, les prés, les pâturages, les plantations de tabac sont garantis des inondations du Rhin par de très-hautes digues. La nourriture & l'engrais des bestiaux y est un objet de grande ressource pour les habitans, & le gibier n'y manque point, sur-tout sur la gauche du Rhin, & les rivières très poissonneuses y donnent sur-tout du saumon, du brochet, de la carpe. Le pays a des manufactures en laine, en fil & en soie. Le plus grand nombre des habitans suit la religion évangélique suivant la doctrine réformée. Les Catholiques, les Luthériens, les Mennonites ont des églises en divers endroits, où ils ont, ainsi que les Juifs, le libre exercice de leur religion. Les principales villes en sont Clèves, le siège de la régence, & Wesel, place très-forte sur le Rhin. La comté de la Marck est un pays montagneux, mais les habitans en sont fort industrieux, & il s'y trouve des fabriques en fer & autres métaux, connues dans toute l'Europe. La comté de Ravensberg, contiguë au Weser & à la principauté de Minden, cultive beaucoup de lin, & manufacture des toiles d'une qualité supérieure. Elle contient l'abbaye de Herforden, qui est ordinairement possédée par une princesse de Brandebourg. (*R.*)

CLÈVES, *Clivia*, capitale du duché de Clèves, à un demi mille du Rhin & à deux milles de la Meuse. Cette ville est le siége de la régence des états de la chambre de guerre & des domaines du duché de Clèves, & de la principauté de Meurs, ainsi que du collège provincial de Médecine. Partagée en ville haute & basse, elle est bien bâtie, & a environ huit cents feux. Sur la ville haute, on remarque une tour, qu'on croit bâtie trois cents ans avant J. C. Du haut de cette tour on découvre vingt-quatre villes. Clèves a plusieurs places & marchés, plusieurs églises & quelques couvens des deux sexes; mais on n'y voit aucun édifice remarquable. Rien de plus riant & de plus fertile que les environs de cette ville. Tout le pays est rempli d'inscriptions, de médailles, & de monumens qui attestent le long séjour qu'y ont fait les légions romaines.

Parmi les villes de ce duché, Clèves a la prepremière voix aux diètes provinciales, & jouit, conjointement avec Wesel, du droit de convoquer les autres villes. Elle appartient à la Prusse depuis 1673. *Long.* 23, 45; *lat.* 51, 48, à 28 lieues n. o. de Cologne, 28 f. e. d'Amsterdam. (*M. D. M.*)

CLIMAT, portion ou zone de la surface de la terre, terminée par deux cercles parallèles à l'équateur, & d'une largeur telle que le plus long jour dans le parallèle plus proche du pôle, surpasse d'une certaine quantité, par exemple, d'une demi-heure, le plus long jour dans le parallèle plus proche de l'équateur. *Voyez* TERRE, PARALLÈLE, &c.

Les climats se prennent donc depuis l'équateur jusqu'aux poles, & sont comme autant de bandes ou de zones parallèles à l'équateur; mais il y a à la rigueur plusieurs climats dans la largeur de chaque zone. Un climat n'est différent de celui qui est le plus proche de lui, qu'en ce que le plus grand jour d'été est plus long ou plus court d'une demi-heure dans l'un que dans l'autre.

L'intervalle du premier climat est de 8 d. 30', & celui du dernier n'a pas plus de 3'. Pour concevoir la raison de cette inégalité, qui procède d'une propriété de la sphère, il faut s'imaginer que dans la sphère droite la moitié du tropique de cancer, qui est au-dessous de l'horison, est divisée en quarante-huit parties égales, chaque partie étant de 3 d. 45', qui valent un quart-d'heure: de plus, qu'il y a une de ces parties vers l'orient, & une vers l'occident, les plus proches de l'horison, qui toutes deux ensemble font une demi-heure de tems, qui répond à l'intervalle d'un climat. Cela posé, on voit que la raison de l'inégalité des climats procède de la section plus ou moins oblique du tropique par l'horison, selon les différentes élévations du pole, qui font que l'horison coupant obliquement le tropique aux parties égales de 3 d. 45' prises du côté d'orient & d'occident proche l'horison immobile, il en résulte une plus grande différence des hauteurs du pole, que lorsque le tropique est coupé plus obliquement par l'horison aux mêmes points de 3 d. 5'. Ainsi cette différence des hauteurs du pole, qui correspond à la demi-heure des premiers climats, étant plus grande vers l'équateur que vers les cercles polaires où sont les derniers climats, cela rend leur intervalle très-inégal, & bien plus grand vers l'équateur que vers les poles.

Comme les climats commencent à l'équateur, le premier climat dans son commencement a, par cette raison, précisément douze heures de jour à son plus grand jour; & à sa fin, il a douze heures & demie à son plus grand jour.

Le second climat qui commence où le premier finit, à douze heures & demie de jour à son plus grand jour, & à sa fin il a treize heures de jour à son plus grand jour; & ainsi des autres climats d'heures qui vont jusqu'au cercle polaire où se termine ce que les géographes appellent les climats d'heures, & où commencent les climats de mois. *Voyez* HEURE.

Comme les climats d'heures sont des espaces compris entre deux cercles parallèles à l'équateur, qui ont leur plus grand jour plus long d'une demi-heure dans leur fin que dans leur commencement; de même les climats de mois sont des espaces terminés par deux cercles parallèles au cercle polaire, situés par-delà ce cercle, & dans lesquels le plus grand jour est plus long d'un mois ou de trente jours à la fin qu'au commencement. *Voyez* MOIS.

Les anciens ne donnoient le nom de climat qu'aux endroits de la terre qu'ils croyoient habitables. Ils estimoient qu'une partie de la zone torride vers l'équateur, & une partie de la zone tempérée par-delà le 50e degré de latitude, étoient inhabitables, & ils n'avoient que sept climats. Ils posoient le commencement du premier à 12 deg. 41′ de latitude, où le plus long jour d'été est de douze heures trois quarts ; & la fin du septième climat alloit vers les 50 deg. de latitude, où le plus long jour est de 16 heures 20′. Pour mieux distinguer leurs climats, ils en faisoient passer le milieu par les lieux les plus considérables du vieux continent ; savoir, le premier par Meroë en Ethiopie, le second par Sienne en Egypte, le troisième par Alexandrie aussi en Egypte, le quatrième par l'île de Rhodes, le cinquième par Rome, le sixième par le Pont-Euxin, & le septième & dernier par l'embouchure du Boristhène. A ces sept climats, on en ajouta depuis encore deux autres ; savoir le huitième, passant par les monts Riphées, dans la Sarmatie Asiatique, & le neuvième par le Tanaïs. Les anciens, comme les modernes, ont encore divisé la terre en de plus petits espaces, que l'on nomme *parallèles des climats*, afin de les distinguer des autres parallèles de l'équateur. Ces parallèles ne sont que des demi-climats, desquels l'espace ne contient qu'un quart-d'heure de variation dans les plus longs jours d'été de chacun de ces parallèles.

Les modernes, qui ont voyagé bien plus avant vers les poles, ont mis trente climats de chaque côté, & quelques-uns d'entr'eux ont fait les différences d'un quart-d'heure seulement, au lieu d'une demi-heure.

Lorsqu'on détermine les climats, on na point égard ordinairement à la réfraction. *Voyez* RÉFRACTION.

On donne vulgairement le nom de climat à une terre différente d'une autre, par rapport aux saisons, aux qualités de la terre, ou même aux peuples qui y habitent, sans aucune relation aux plus grands jours d'été.

Abulfeda, auteur arabe, distingue la première espèce de ces climats par le nom de *climat réel*, & l'autre par celui de *climat apparent*.

On compte ordinairement vingt-quatre climats de demi-heure, & douze de demi-mois. Chacun des espaces de ces derniers comprend quinze jours de différence entre les plus longs jours d'été de l'un & de l'autre de ces climats ; car sous les cercles polaires, le plus long jour d'été est de vingt-quatre heures ou d'un jour astronomique, & le plus long jour sous les poles contient cent quatre vingt jours astronomiques, qui font six mois ; desorte qu'après avoir établi la différence de ces climats de la quantité de quinze jours, il est évident qu'il en faudra douze depuis les cercles polaires jusqu'aux poles ; le premier desquels commencera aux cercles polaires, & le dernier finira aux poles. Et pour distinguer l'étendue de ces douze climats, il faut encore imaginer douze cercles paralleles à l'équateur par le commencement & la fin de chacun de ces intervalles ; le premier desquels sera le cercle polaire, où est le commencement du premier de ces climats ; & le dernier sera éloigné du pole de 2 d. 59′, qui déterminera le commencement du dernier climat, dont le pole sera la fin. Les tables suivantes feront connoître l'étendue de tous les climats, avec leurs degrés de latitude, & l'intervalle compris entr'eux. *M. Formey.*

Table des climats de demi-mois.

Climats.	Plus longs jours.		Latitude.		Intervalle des climats.	
Leur nombre.	*Mois.*	*Jours.*	*Degr.*	*Min.*	*Degr.*	*Min.*
0	0	1	66	30	0	0
1	0	15	66	44	0	14
2	1	0	67	20	0	36
3	1	15	68	23	1	3
4	2	0	69	48	1	25
5	2	25	71	34	1	46
6	3	0	73	37	2	3
7	3	15	75	57	2	20
8	[illegible]	0	78	30	2	33
9	4	15	81	14	2	44
10	5	0	84	5	2	57
11	5	15	87	1	2	56
12	6	0	90	0	2	9

Table des climats de demi-heure.

Climats.	Plus longs jours.		Latitude.		Intervalle des climats.	
Leur nombre.	*Heur.*	*Min.*	*Deg.*	*Minut.*	*Deg.*	*Min.*
0	12	0	0	0	0	0
1	12	30	8	34	8	34
2	13	0	16	43	8	9
3	13	30	24	10	7	27
4	14	0	30	46	6	36
5	24	30	36	28	5	42
6	15	0	41	21	4	53
7	15	30	45	29	4	8
8	16	0	48	59	3	30
9	16	30	51	57	2	58
10	17	0	54	28	2	31
11	17	30	56	36	2	8
12	18	0	58	25	1	49
13	18	30	59	57	1	32
14	19	0	61	16	1	19
15	19	30	62	24	1	8
16	20	0	63	20	0	56
17	20	30	64	8	0	48
18	21	0	64	48	0	40
19	21	30	65	20	0	32
20	22	0	65	46	0	26
21	22	30	66	6	0	20
22	23	0	66	19	0	13
23	23	30	66	27	0	8
24	24	0	66	30	0	3

Il ne faut pas croire au reste que la température soit exactement la même dans les pays situés sous le même climat : car une infinité de circonstances, comme les vents, les volcans, le voisinage de la mer, la position des montagnes, se compliquent avec l'action du soleil, & rendent souvent la température très-différente dans des lieux placés sous le même parallele.

Il en est de même des climats placés des deux côtés de l'équateur à distances égales : de plus, la chaleur même du soleil est différente dans ces climats. Ils sont plus près du soleil que nous dans leur été ; & plus loin dans leur hiver. *Voyez* CHALEUR.

L'illustre auteur de l'*Esprit des loix* examine dans le *XIV*[e] *livre* de son excellent ouvrage, l'influence du climat sur les mœurs, le caractère, & les loix des peuples.

Après les détails physiques sur les effets du froid & du chaud, il commence par expliquer la contradiction qui se trouve dans le caractère de certains peuples. La chaleur, dit-il, donne d'un côté un corps foible, & de l'autre une imagination vive : voilà pourquoi les Indiens ont à certains égards tant de courage, & à d'autres tant de foiblesse. La foiblesse du corps rend naturellement paresseux ; de-là l'attachement de ces peuples à leurs usages : cette foiblesse portant à fuir les travaux même nécessaires, les législateurs sages doivent au contraire par leurs loix encourager le travail, au lieu de favoriser l'indolence. C'est à la dévotion spéculative des pays chauds qu'on doit la naissance du *Dervichisme*. L'ivrognerie est un vice des pays froids. La loi de Mahomet, en défendant aux Arabes de boire du vin, étoit en cela conforme à leurs coutumes. Les loix contre les maladies qui ne sont pas particulières à un climat, mais qui y sont transplantées, comme la peste, la lèpre, la vérole, &c., ne sauroient être trop sévères. Le suicide en Angleterre est l'effet d'une maladie ; & si les loix civiles de quelques pays peuvent avoir eu des raisons pour flétrir le suicide, du moins en Angleterre on n'a dû le regarder que comme un effet de la démence ; dans ce même pays où le peuple se dégoûte si aisément de la vie, on sent bien que le gouvernement d'un seul eût été pernicieux, & que les loix doivent gouverner plutôt que les hommes. Ce caractère d'impatience & d'inquiétude est comme le gage de leur liberté. Nos pères, les anciens Germains, qui habitoient un climat froid, avoient des loix très-peu sévères sur la pudeur des femmes. Ce fut autre chose quand ils se virent transportés dans le climat chaud d'Espagne. Chez un peuple féroce, comme les Japonois, les loix ne sauroient être trop dures, & le sont en effet : il en est & il en doit être autrement chez des peuples d'un caractère doux, comme les Indiens.

Voilà en peu de mots ce que dit l'auteur sur les effets du climat, & dont quelques écrivains lui ont fait des reproches, comme s'il faisoit dépendre tout du climat ; tandis qu'au contraire son ouvrage n'est destiné qu'à exposer la multitude presque infinie de causes qui influent sur les loix & sur le caractère des peuples, & dont on ne peut nier que le climat ne soit une des principales. C'est là l'idée qu'on doit avoir de ce qu'on lit à ce sujet dans cet ouvrage, dans lequel il peut se trouver quelques propositions qui ont besoin d'être éclaircies, mais où l'on voit briller le philosophe profond, & le citoyen vertueux. Notre nation lui a donné les applaudissemens qu'il méritoit, & les étrangers le regardent comme un ouvrage qui fait honneur à la France.

CLING, bailliage & château d'Allemagne, dans la haute-Bavière, & dans la régence de Bourghausen. Il est à l'électeur de Bavière. (*R.*)

CLINGEN, bourg d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, à 2 li. s. de Sondershausen. La pêche y est abondante.

CLINGENAW, ville de Suisse, dans le comté de Bade, sur l'Aar.

CLISSA, forteresse de Dalmatie, appartenante aux Vénitiens. *Long.* 35 ; *lat.* 44.

CLISSON, petite ville de Bretagne, au pays Nantois, sur la Seure. Elle a un petit château sur le rocher. *Long.* 16, 20 ; *lat.* 47, 6.

CLITOW, bourg de Bohême, remarquable par ses riches mines d'argent. Il est dans le cercle de Pilsen.

CLITHERA, petite ville d'Angleterre, dans la province de Lancashire. [illegible] envoie deux députés au parlement. *Long.* 14, [illegible] *lat.* 53, 50.

CLITUNNO, rivière d'Italie, dans le duché de Spolette, ou Ombrie, dans l'état de l'Eglise.

CLOGHER, petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulster, au comté de Tyrone ; elle a un évêché, & députe au parlement. Elle est à 30 lieues n. o. de Dublin.

CLOIS, petite ville de France, dans le Dunois, diocèse de Blois, à 2 lieues s.-o. de Chateaudun.

CLONEFORT, petite ville d'Irlande, au comté de Gallowav, dans la province de Connaught.

CLONEGALL, bourg d'Irlande, dans le comté de Wicklou. Il députe au parlement.

CLONMELL, petite ville forte d'Irlande, capitale du comté de Tipperary. Elle députe au parlement, & est à 16 lieues s. e. de Limerick. *Long.* 9, 58 ; *lat.* 52, 28.

CLOPPENBOURG, petite ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans l'évêché de Munster, avec un bailliage. Elle est à 12 lieues s. d'Oldembourg.

CLOSTER-CAMP, dans l'archevêché de Cologne, près de Rhimberg. Les François y battirent les Hanovriens en 1760.

CLOSTER-GRAB, petite ville de Bohême, près de Tabor, dans le cercle de Bechin. (*R.*)

CLOSTER-SEVERN, dans le duché de Brême, près de l'Elbe. Il s'y fit une convention entre les

Hanovriens & les François, le 8 Septembre 1757.

CLOUD (Saint), *Novigentum*, *Sanctus Clodoaldus*, bourg de France, ou plutôt petite ville, à 2 lieues o. de Paris, sur le bord de la Seine. Il y a un fort beau château acquis par Louis XIV, de Jean-François de Gondy, premier archevêque de Paris, pour Philippe, duc d'Orléans, son frère unique. Les jardins sont ornés d'une superbe cascade artificielle, & d'un jet d'eau qui s'élève à plus de cent pieds. En 1583, le roi Henri III y tomba sous le couteau du religieux Jacques Clément, Dominicain. La seigneurie de Saint-Cloud appartient aux archevêques de Paris. En 1674, elle fut érigée en duché-pairie, annexée à l'archevêché de Paris. *Long.* 19, 52, 40; *lat.* 48, 50, 37. (*R.*)

CLOYNE, petite ville épiscopale d'Irlande, au comté de Corck, dans la province de Leinster.

CLUGNY. *Voyez* CLUNI.

CLUNDERT, petite ville forte des Provinces-Unies des Pays-bas, dans la Hollande méridionale, sur les frontières du Brabant Hollandois.

CLUNI, *Cluniacum*, ville de France en Bourgogne, dans le Mâconnois, remarquable par sa célèbre abbaye de Bénédictins. Elle est sur la Grosne, à 4 lieues n. o. de Mâcon, 13 s. e. d'Autun, 15 s. o. de Lyon. *Long.* 22, 8; *lat.* 46, 24.

L'abbaye de Clugni, ou Cluni, chef de la congrégation de son nom, est immédiatement soumise au saint-Siége. Elle fut fondée l'an 910, par Guillaume, duc d'Aquitaine, & comte d'Auvergne. L'abbé de Cluni est [illegible]érieur général de tout l'ordre; il jouit de 50[illegible]res de revenu. L'église est la plus grande du royaume. Elle a près de six cents pieds de longueur. Il y a plusieurs paroisses à Cluni, un couvent de Récollets, & une subdélégation de l'intendance. (*R.*)

CLUSE (la), petite ville d'Italie, dans la Savoie, capitale du Faucigny, sur l'Arve. Elle est à 9 lieues s. e. de Genève. *Long.* 24, 12; *lat.* 46.

CLUSEAU (le trou de), grande caverne du Périgord, dans la terre de Miremont.

CLUSONI, petite ville d'Italie, dans le Bergamasque, sur les frontières des Grisons.

CLUYD, ou CLYD, grande rivière de l'Ecosse méridionale, qui prend sa source dans le comté d'Annandale, & se jète dans le golfe de Cluyd.

CLUYDESDALE, pays de l'Ecosse méridionale, entre ceux de Lenox & de Lothian, qui se divise en haut & bas. Ce pays est le long de la Clyde.

CLYN, petite ville de l'Ecosse septentrionale, dans le comté de Southerland, près de l'embouchure du Bora.

CNEZOW, ville de Pologne, dans le Palatinat de Chelm.

CNIDE, ville ancienne de la Carie, dans la Doride. Ce n'est plus qu'un misérable bourg.

CO, ville de la Chine, huitième métropole de la province de Quang-Si, au département de Tai-Ping.

CO, COA, COOS, ou COS, île de l'Archipel, vers la côte de la Carie. Elle est célèbre par la naissance d'Hippocrate, d'Apelle & de Pamphile, qui la première devida la soie. Les Turcs l'appellent aujourd'hui *Stanco*, ou *Stankon*. On la connoit aussi sous le nom de *Lango*. Elle est presque vis-à-vis d'Halicarnasse, près de Cnide & de l'île Palmosa.

COA, rivière du royaume de Portugal, dans la province de Tra-los-Montes.

COANGO, rivière de l'Afrique méridionale, qui a sa source proche des frontières de Monoemugi.

COANZA, grande rivière d'Afrique en Ethiopie, qui se jète dans la mer près de l'île Loanda.

COARI, rivière de l'Amérique méridionale. C'est une des principales rivières qui se jètent dans le fleuve des Amazones.

COBILANA, ville de Portugal, dans la province de Beyra, sur la rivière de Zezare.

COBINORA, petite ville d'Hongrie, sur la Save, à peu de distance de Sabacz.

COBLENTZ, grande ville d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves, au confluent du Rhin & de la Mozelle. Elle est ceinte de murailles à l'antique, mais les nouveaux ouvrages qu'on y a ajoutés, en ont fait une ville importante. Elle est d'ailleurs bien bâtie, & on y compte, outre la paroisse principale, deux collégiales, un séminaire archi-épiscopal, un collège, un gymnase, sept couvens des deux sexes, & un autre de Bénédictines placé hors des murs. Cette ville est gouvernée par son magistrat municipal. Elle fut assiégée en 1632, par les Suédois, & canonée par les François qui l'obligèrent de se rendre. En 1688, ils la bombardèrent, & la ruinèrent en partie sans la réduire. Le bailliage de Coblence, ou Coblentz, appartient à l'ordre Teutonique. C'est la résidence ordinaire de l'électeur de Trèves. *Long.* 25, 8; *lat.* 50, 24. (*M. D. M.*)

COBOURG, ville d'Allemagne, en Franconie, capitale d'une principauté de même nom, sur l'Itsch. Les collèges princiers de la province sont établis dans cette ville. Il y a à Cobourg quatre églises, un collège illustre, une école dépendante de la ville; deux fabriques, l'une en or, & l'autre en argent; une manufacture de porcelaine; & on trouve dans le château une autre sorte de manufacture de laquelle sortent des ouvrages précieux, faits de bois pétrifié que le pays produit en abondance. Il y a une forteresse sur une hauteur, où sont des appartemens pour le prince, une église, &c. *Long.* 28, 35; *lat.* 50, 20. (*M. D. M.*)

COBOURG, principauté d'Allemagne, dans la haute-Saxe, bornée au sud-est par la forêt de Thuringe, confine vers le nord au comté de Schwarzbourg, à l'évêché de Bamberg vers le levant, à celui de Wirtzbourg vers le midi, & au comté princier de Henneberg vers le couchant.

Le territoire est fertile, & ses excellens pâturages

nourriffent de nombreux troupeaux. On y recueille quantité de lin, de vin, des grains, &c. Le pays produit des mines de fer, de cuivre, de charbon de terre, de plâtre, d'alun & de marbre. Ses rivières font l'Itsch, la Grimpe, la Roete, la Lauter, la Rodach, la Steinach, la Werra, &c. Cette principauté contient dix villes & fix bourgs. La nobleffe y relève de la chancellerie feule : tant le pays que la nobleffe, a un directeur & un fyndic. Prefque tous les habitans y profeffent la religion Luthérienne ; le refte eft Calvinifte. Le commerce confifte en bled, en laine, en moutons & en bêtes à cornes engraiffées, en ardoifes, pierres à repaffer & en pierres à fufil, en ouvrages de bois de toutes efpèces, en poix, en potaffes, &c.

Cette principauté peut avoir feize lieues de long fur huit de large, & appartient à la maifon de Saxe-Saalfeld. Les états de ce prince ont été affranchis du droit d'aubaine en France en 1778. (*M. D. M.*)

COCA, petite ville d'Efpagne, dans la Caftille vieille, fur la petite rivière d'Elerana.

COCHEIM, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves, fur la Mofelle. Autrefois cette ville étoit impériale, mais elle eft fujette à l'électeur, depuis 1298, tems auquel cette ville, hypothéquée à l'électeur de Trèves par l'empereur Adolphe, lui fut définitivement donnée en propriété par l'empereur Albert. Elle eft à 10 lieues f. o. de Coblentz, 14 n. e. de Trèves. *Long.* 24, 45; *lat.* 50, 12. (*R*)

COCHEREL, village de Normandie, au diocèfe & à 3 lieues d'Evreux, fur la rivière d'Eure, renommé par la bataille que du Guefclin y gagna le 6 mai 1364, contre le roi de Navarre.

COCHERGAW, contrée d'Allemagne, entre la Franconie & la Souabe, ainfi nommée, parce qu'elle eft arrofée par le Cocher, ou Kocher, qui fe jète dans le Necker près de Wempfen.

COCHILA, rivière d'Italie, au royaume de Naples, qui prend fa fource dans l'Apennin, & fe jète dans le golfe de Tarente.

COCHIN, ville confidérable d'Afie, capitale d'un royaume de même nom, fur la côte de Malabar. Les habitans font idolâtres. Les femmes y peuvent prendre autant de maris qu'il leur plait. *Long.* 95, 15; *lat.* 10.

Cochin étoit un lieu important lorfque les Portugais arrivèrent dans l'Inde. Ils s'emparèrent de cette place, dont ils furent chaffés depuis par les Hollandois. Dans le fauxbourg il y a une colonie de Juifs induftrieux & blancs, qui ont la folle prétention de s'y être établis au tems de la captivité de Babylone. La ville, entourrée de campagnes très-fertiles eft bâtie fur une rivière qui reçoit des vaiffeaux de cinq cents tonneaux, & qui forme dans le pays plufieurs branches navigables. Si le commerce n'y eft pas auffi actif qu'il le pourroit être, il faut en accufer le génie oppreffeur du gouvernement. On recueille dans ce royaume du poivre en abondance. Un évêque Portugais porte encore le titre d'évêque de Cochin. Cette ville eft à 36 lieues de Calicut, au fud. (*M. D. M.*)

COCHINCHINE (la), *Cochinfina*, royaume maritime d'Afie, borné à l'eft par la mer, au nord par le Tonquin, à l'oueft par le Kémoi, au fud par le royaume de Chiampa. Il a environ cent dix lieues de long, fur vingt-cinq de large : ce beau pays faifoit partie du royaume de Tonquin ; mais un prince du Tonquin, fuyant devant fon fouverain, qui le pourfuivoit comme un rebelle, avoit franchi avec fes foldats & fes partifans le fleuve qui fert de barrière entre le Tonquin & la Cochinchine. Les fugitifs, aguerris & policés, chafferent bientôt des habitans épars qui erroient, fans forme de gouvernement civil, & fans autres loix que celles de l'intérêt mutuel & fenfible qu'ils avoient à ne point fe nuire réciproquement. Ils y fondèrent un empire fur la culture & la propriété, un peu avant le milieu du dix-feptième fiècle. Le riz étoit la nourriture la plus facile & la plus abondante. Il eut les premiers foins des nouveaux Colons. La mer & les rivières attirèrent des habitans fur leurs bords, par une profufion d'excellent poiffon. On éleva des animaux domeftiques, les uns pour s'en nourrir, les autres pour s'en aider au travail. On cultiva les arbres les plus néceffaires, tels que le cotonier, pour fe vêtir. Les montagnes & les forêts qu'il n'étoit pas poffible de défricher, donnèrent du gibier, des métaux, des gommes, des parfums, & des bois admirables. Ces productions fervirent de materiaux, de moyens, & d'objets de commerce. On conftruifit les cent galères qui défendent conftamment les côtes du royaume.

Les mœurs de ce peuple font douces ; leur caractère eft humain, & les femmes font auffi remarquables par leur beauté, que par leur affiduité au travail, & leur intelligence ; d'ailleurs fous un climat où la nature riche & féconde a laiffé peu de chofe à defirer & à faire. On n'y connoit ni voleurs ni mendians. Tout le monde à droit d'y vivre dans fon champ ou chez autrui. Un voyageur entre dans une maifon de la peuplade où il fe trouve, s'affied à table, mange, boit, fe retire fans invitation, fans remerciement, fans queftions. C'eft un homme ; dès-lors, il eft ami, parent de la maifon. Fût-il d'un pays étranger, on le regarderoit avec plus de curiofité ; mais il feroit reçu avec la même bonté.

Ce font les fuites & les reftes du gouvernement des fix premiers rois de la Cochinchine, & du contrat focial qui fe fit entre la nation & fon conducteur, avant de pafier le fleuve qui fépare ce royaume de Tonquin. Ces hommes, las d'oppreffion, voulurent fe prémunir contre les abus de l'autorité. Leur chef, qui leur avoit donné l'exemple & le courage de fe révolter, leur promit un bonheur dont il vouloit jouir lui-même ; celui d'un gouvernement jufte, modéré, paternel. Il cultiva avec eux la terre où ils s'étoient fauvés enfemble.

Il ne leur demanda jamais qu'une seule rétribution annuelle & volontaire, pour l'aider à défendre l'état contre le despote Tonquinois qui les poursuivit long-tems au-delà du fleuve qu'ils avoient mis entr'eux & sa tyrannie.

Ce contrat primitif a été religieusement observé durant plus d'un siècle sous cinq ou six successeurs de ce brave libérateur ; mais il s'est enfin altéré & corrompu. Le prince actuel porte le titre fastueux & sacrilège *de roi du ciel*. Ils étoient libres ces peuples, & les insensés ont demandé des chaines : c'étoient auparavant des hommes ; ce ne sont plus aujourd'hui que de vils esclaves, qui peuvent être les victimes du caprice du souverain. L'or qu'il a fait déterrer dans les mines a desséché l'agriculture. Il s'est fait bâtir un palais d'une lieue de circonférence, & des milliers de canons autour des murailles de ce palais, le rendent redoutable aux peuples.

La découverte de l'or a naturellement amené celle des impôts ; les tributs ne sont plus des offrandes volontaires, mais des exactions par contrainte ; & ce beau, cet heureux pays, offre déjà des ruines, des crimes, la perfidie, & la dépopulation, suite du despotisme.

Les Chinois, qui sont en possession d'y faire le principal commerce, en tirent aujourd'hui en échange des marchandises qu'ils y portent, des bois de menuiserie pour la charpente des maisons & la construction des vaisseaux ; une immense quantité de sucre, de la soie de bonne qualité, des satins agréables, du pitre, filament d'un arbre ressemblant au bananier, du thé noir & de mauvaise qualité, pour la consommation du peuple, comme s'il falloit empoisonner cette classe précieuse de la société ; de la canelle si parfaite, qu'on la paie trois ou quatre fois plus cher que celle du Ceylan ; du poivre excellent, & du fer si pur, qu'on le forge en sortant de la mine, sans le faire fondre ; de l'or ; au titre de vingt-trois karats ; il y est plus abondant que dans aucune autre contrée de l'Orient ; du bois d'aigle, plus ou moins parfait, selon qu'il est plus ou moins résineux. Le pays produit encore des perles, des diamans & de l'ivoire.

Les Cochinchinois sont guerriers ; leurs armes sont le mousquet & le sabre. On les élève à la guerre dès leur enfance, ce qui rend ce royaume très-puissant. Plusieurs princes s'en sont rendus tributaires. La ville où le souverain fait sa résidence est Ka-Hué, c'est-à-dire, Hué-la-Grande. Après bien des persécutions, la religion chrétienne y jouit d'un calme assez grand depuis l'édit de 1774, qui a remis en liberté tous ceux qui étoient détenus en prison pour n'avoir pas voulu abjurer le christianisme. Le même édit leur accorde l'exercice libre de leur religion.

La Cochinchine, selon le P. Alexis de Rodes, est divisée en six provinces, dont chacune a son gouverneur & un ressort de justice particulier.

Au nord Quambin, le long de la côte, Thoanoa, Cham, Quanglia, Quin-hin. La situation de la sixième province n'est déterminée par aucun géographe. Ce royaume est situé dans la zone-torride, entre le douzième & dix-huitième degrés de latitude septentrionale. (*Masson de Morvilliers.*)

COCKERMOUTH, petite ville d'Angleterre, dans la province de Cumberland. Elle envoie deux députés au parlement. *Long.* 13, 48 ; *lat.* 54, 44.

COCONUCOS, peuple de l'Amérique méridionale dans le Popayan, au pied des Andes, où ils habitent des vallées fort spacieuses. On voit au haut de ces montagnes quelques gouffres de volcans, d'où il sort des eaux bouillantes & salées, dont on recueille du sel.

COCOS (ile des), ile de l'Amérique méridionale, dans la mer Pacifique. Il y a encore une ile de ce nom dans la mer d'Afrique, près de l'ile de Madagascar, & une troisième dans la mer d'Asie, près de l'île de Sumatra.

CODOGNO, *Cotoneum*, petite ville d'Italie, au duché de Milan, dans le Lodésan, vers le confluent de l'Adda & du Pô. Les Autrichiens y furent forcés le 6 mai 1746.

CŒLLEDA, ou CŒLLN, petite ville de la haute Saxe, dans le cercle de la Thuringe. On élève dans les environs beaucoup de bétail.

CŒLN. *Voyez* Cœlleda.

CŒNNERN, petite ville de la basse Saxe, dans le duché de Magdebourg. Il y a une école, un hôpital, & un prévôt de ville, qui est le chef des magistrats. Elle a beaucoup souffert des incendies, mais sur-tout de la guerre de trente ans, qui l'a presqu'entiérement ruinée.

COERBACH, ville d'Allemagne, capitale de la principauté de Waldeck, près du pays de Hesse-Cassel. *Long.* 26, 30 ; *lat.* 57, 15.

COERLIN ; ville & bailliage d'Allemagne, en haute Saxe, dans la Poméranie ultérieure, & dans la principauté de Camin, appartenant au roi de Prusse. Elle est située sur la rivière de Persanre, munie d'un château, & pourvue d'une prévôté. L'on y travaille beaucoup en laines.

COESFELD, ville forte d'Allemagne, en Westphalie, dans l'évêché de Munster, près du Berkel. *Long.* 24, 50 ; *lat.* 51, 58.

COESNON (le), rivière de France, en Normandie, qui prend sa source dans le Maine, & se jète dans la mer près du mont Saint-Michel.

COESSEIN, c'est le nom d'une des pointes du mont Fichtelberg, l'un des plus élevés de l'Allemagne : il est en Franconie, dans la principauté de Bareith.

COESSLIN, ancienne ville d'Allemagne, chef-lieu d'un bailliage & d'un cercle du même nom, en haute Saxe, dans la Poméranie ultérieure, & dans la principauté de Camin, appartenant au roi de Prusse. On la nommoit autrefois *Cossalitz* & *Cossalin*. Elle est située sur la rivière de Nisebeck, laquelle va tomber dans le lac de Jasmund, au pied

du mont Chellen. Les évêques de Camin y faisoient leur résidence avant la réformation. C'est aujourd'hui le siége d'une prévôté luthérienne, d'un consistoire, & d'une cour de justice affectée à la Poméranie ultérieure. Le grand incendie qu'elle essuya l'an 1718, engagea le roi de Prusse à la faire rebâtir solidement & régulièrement ; & les bienfaits de ce prince à cette occasion, portèrent ses habitans à lui ériger une statue de pierre au milieu de leur grande place publique. (*R.*)

COETHEN, ville d'Allemagne, en haute Saxe, dans la principauté d'Anhalt, sur la petite rivière de Zittau. C'est là que résident les princes d'Anhalt, qui prennent le surnom de *Cothen*, & qui forment une des quatre branches principales de cette illustre maison. C'est une des villes les plus anciennes de l'Allemagne : elle étoit déja fort connue du tems d'Henri l'Oiseleur, dans le x[e] siècle. Elle est composée de plusieurs parties, que l'on agrandit & que l'on embellit tous les jours. Les luthériens & les réformés y ont chacun séparément une église, une école publique, & une maison d'orphelins, & un hôpital en commun. Les arts & métiers y prospèrent, & l'on y établit en 1617 une société, qui prit le surnom de *fructifiante*. Le terroir de *Coethen* & de ses dépendances est un des plus fertiles de l'Allemagne : il y a un bailliage d'où ressortissent au-delà de cinquante villages, tous riches en grains. Il se tint dans cette ville, l'an 1569, une assemblée de tous les ecclésiastiques de la principauté d'Anhalt. (*R.*)

COETMALOEN, abbaye de France, fondée vers 1142, en Bretagne, au diocèse de Quimper : elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 45000 liv.

COEVORDEN, ville très-forte des Provinces-Unies, dans l'Overissel, sur les confins de la Westphalie. Cette place est le chef-d'œuvre du célèbre Coehorn, le plus grand Ingénieur qu'aient eu les Hollandois. Les états la prirent en 1579 ; les Espagnols l'ayant reprise, les états s'en rendirent maîtres de nouveau en 1592. L'évêque de Munster la prit en 1672, & la république la reprit la même année. Elle est entourée d'un grand marais, à 12 li. s. de Groningue, 15 n. e. de Déventer. *Long.* 24, 16 ; *lat.* 52, 40.

COGENDE, ville d'Asie, dans la Tartarie au pays de Cogende, qui fait partie du Fergan, ou du moins qui en est limitrophe. Elle est dans une belle & fertile campagne, sur le fleuve Jaxartes (*Sihon*) vers le quatorzième degré de *lat.* & le quatre-vingt-onzième de *long.*

COGNAC, *Campiniacum*, *Copriniacum*, ou *Conniacum*, ville de France, au gouvernement de Saintonge, & en particulier dans l'Angoumois, dont elle est la seconde ville. Elle est du diocèse de Saintes. La situation en est charmante, & rien n'est plus riant que le paysage dont elle est environnée. Elle est célèbre par la naissance de François I[er]. & par ses eaux de-vie.

Cognac est sur la Charente, à 7 lieues de Saintes, 7 d'Angoulême, & 2 de Jarnac. Le prince de Condé l'assiégea en vain en 1651. Il s'y est tenu plusieurs conciles ; savoir, en 1238, 1260, & 1262. (*R.*)

COGNI, *Iconium*, grande & ancienne ville de la Turquie Asiatique, dans la Caramanie, résidence du beglierbey. Elle est dans une belle campagne abondante en bled, en fruits, légumes & bétail. Il y a des moutons dont la queue pèse jusqu'à trente livres. Elle est à 60 lieues n. e. de Satalie. *Long.* 51, 20 ; *lat.* 37, 56.

COGORETO, ou COGURETO, village maritime d'Italie, dans l'état & à 10 lieues o. de Gênes, avec un petit port. Il est remarquable par la naissance de Christophe Colomb.

COIMBRE, grande ville du royaume de Portugal, capitale de la province de Beira, sur le Mondego, fameuse par son université qui y fut transférée de Lisbonne en 1291. On y compte neuf églises paroissiales. *Long.* 9, 40 ; *lat.* 40, 14.

Son évêché est suffragant de Brague. La cathédrale & les fontaines sont magnifiques. La ville est belle & bien bâtie ; elle est dans un terroir très-agréable, où l'on recueille d'excellent vin, des olives & des fruits délicieux. Elle est à 36 lieues n. e. de Lisbonne. (*R.*)

COINCY, petite ville de France dans le Soissonnois, à 2 li. n. de Château-Thierry.

COINCZ, petite île sur la côte occidentale d'Irlande.

COIRE, *Curia Rhetorum*, ville de Suisse, capitale du pays des Grisons, près du Rhin. *Long.* 27, 8 ; *lat.* 46, 50.

Son évêché, qui est fort ancien, est suffragant de Mayence. L'évêque a le droit de battre monnoie, & est prince du Saint-Empire. Coire, qui est indépendante de son évêque, fait un corps à part, & a son gouvernement & ses loix. Il y a un grand conseil, composé de soixante-dix personnes, d'où l'on tire le sénat, composé de quinze sénateurs. La plaine où elle est située abonde en vignobles & en gibier. La ville est protestante ; l'enclos seul de la cathédrale suit la religion Catholique. Coire est à 22 lieues s. de Constance, 21 s. e. de Zurich, 28 n. o. de Bergame (*R.*)

COIROUX, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Limoges, à 3 li. s. de Tulles.

COISLANS, comptoir Hollandois, à la côte de Malabar, à 26 li. n. o. du cap Comorin.

COKENHAUSEN, ville forte de Suède en Livonie, sur la Dwina. *Longit.* 43, 26 ; *latit.* 56, 40.

COL, île de l'Océan, l'une des Westernes. Elle abonde en bleds & en pâturages. *Long.* 11 ; *lat.* 57. (*R.*)

COL D'AGNELLE, passage de France en Italie, qui conduit de Guillestre à Château-Dauphin.

COL D'ARGENTIERE (le), passage de France en Italie, entre le marquisat de Saluces & le comté de Nice.

Col-de-Limon, passage des Alpes, qui conduit de Sospelle à Cony.

Col des Mudechares, ville ancienne d'Afrique, au royaume d'Alger, sur le bord de la rivière d'Açafran, ou Chinalaf. Elle fait un grand commerce en cuirs, en cire, &c. La contrée abonde en bleds, en fruits & en troupeaux. On y éleve beaucoup de vers à soie. Entre cette ville & celle d'Alger, qui n'en est éloignée que de six lieues, il y a un port que l'on nomme *Port des Cassines*, qui peut contenir plusieurs vaiseaux.

Col-de-Tende (le), passage des Alpes, entre le Piémont & le comté de Nice. Il est ainsi nommé de la montagne de Tende au comté de Nice.

COLANGES, ou COULANGES-LES-VINEUSES, *Coloniæ-vinosæ*, petite ville de France, en Bourgogne, dans l'Auxerrois. Au commencement du XIII[e] siécle, les comtes de Joigny en étoient seigneurs.

Philippe de Sainte-Croix, évêque de Mâcon, qui en étoit seigneur en 1377, y fonda un hôpital. Le roi y unit la maladrerie de Saint-Cyr, de Mailli-la-Ville, en 1697.

L'église paroissiale est belle, vaste & très-éclairée. Le territoire ne produit pas du bled pour six semaines; mais il est très-abondant en vin qui est excellent; Henri IV en faisoit usage : il y a onze cent dix arpens de vignes, qui peuvent donner par an communément sept à huit mille feuillettes : on y compte trois cent quarante feux, & environ mille communians.

Le défaut d'eau a été cause que cette ville a été brûlée plusieurs fois, entre autres le 11 mai 1679.

Dès 1516, on avoit tâché d'y faire venir l'eau, mais inutilement : enfin, en 1705, M. d'Aguesseau, procureur-général, depuis chancelier, qui en étoit seigneur, y envoya un ingénieur, qui a fourni cette ville d'une eau qui coule continuellement. C'est à François Rousseau, né à Coulanges, que nous devons l'invention de la cire d'Espagne. Il vivoit sous Louis XIII & Louis XIV. (*R.*)

Colanges-sur-Yonne, petite ville & prévôté de France en Bourgogne, à 5 lieues de Colanges-les-Vineuses.

COLBERG, ville forte d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, au cercle de haute Saxe, à l'embouchure de la Persante, dans la mer Baltique. *Long.* 33, 30; *lat.* 54, 18.

L'étendue de cette ville est médiocre, mais ses habitans sont aisés, au moyen de leurs manufactures de draps, de toile, de la qualité de leurs laines, de leur commerce avec la Pologne, & de la navigation. On y compte plusieurs églises & une école latine. La pêche est très-abondante dans les environs, sur-tout celle des saumons & des lamproies. Il y a aussi des salines d'un grand produit. Les Russes bombardérent cette ville, & lui donnèrent vainement un assaut en 1758 & 1760; mais enfin ils la prirent en 1761; ils la restituérent au roi de Prusse en 1762. Colberg a prodigieusement souffert de ses différens siéges. (*R.*)

COLCHESTER, ville riche & considérable d'Angleterre, dans la province d'Essex, sur le Colst. *Long.* 18, 22; *lat.* 51, 52. Elle a été bâtie par Coilus, prince Breton, cent vingt-quatre ans après Jesus-Christ, & jouit du droit d'envoyer deux députés au parlement. Ses huitres sont les meilleures de toute l'Angleterre. Elle fait un grand commerce de laine, & est à 15 li. n. e. de Londres, & 6 de la mer. Elle est renommée par ses manufactures de frise & de serges (*R.*)

COLDING, petite ville de Danemarck, dans le Nordjutland, au diocèse de Ripen, remarquable par son pont qui est d'un grand revenu par les péages, & par la bataille qu'y gagnèrent les Danois en 1644 sur les Suédois. Elle est très agréablement située, à 20 li. f. e. de Wibourg, 15 f. o. d'Arhus : au reste le commerce y est peu considérable. *Long.* 27; *lat.* 55, 35. (*R.*)

COLDINGHAM, petite ville de l'Ecosse méridionale, dans la province de Berwick ou de Merse. Elle avoit autrefois une abbaye fameuse, dont le domaine s'étendoit sur toute la plaine voisine, que l'on appelle *Coldingham Moor*, & qui a huit milles d'Angleterre de longueur. Proche de là se trouve sur la mer du nord, le cap Saint-Ebbe, vulgairement nommé, par corruption, *Saint-Tabbes*.

COLDITZ, ville d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, au cercle de Leipsic, capitale du bailliage de Colditz. Elle est située sur la Mulde, & elle a voix & séance dans l'assemblée des états. Il y a un vieux chateau auquel est attaché un parc spacieux. Il s'y trouve aussi une surintendance, qui a jurisdiction sur deux villes, onze mères églises de campagnes, & sept filiales. Cette ville abonde en tisserands. Les environs fournissent de très-bons savons. On y trouve aussi de la cimolie, & d'autres terres propres & nécessaires aux draperies.

COLDSTREAM, ville de l'Ecosse méridionale, dans la province de Berwick ou de Merse. Elle n'est remarquable que pour avoir eu un grand monastère avant la réformation, & en ce qu'outre le droit de tenir marché, elle a l'honneur de donner son nom à l'un des corps militaires qui composent la garde du roi de la Grande-Bretagne.

COLERAINE, petite ville d'Irlande, avec titre de baronie, dans la province d'Ulster, & dans le comté de Londonderry, sur la rivière de Bann qui fait communiquer le lac Lough Neagh avec l'Océan septentrional. Cette ville est assez grande & assez bien située pour faire un commerce considérable; on ne la dit cependant pas riche. Elle envoie deux députés au parlement d'Irlande. *Long.* 10, 35; *lat.* 55, 10.

COLESHEY, ou COLÈCHE, ville des Indes, située dans le royaume de Travancor. Elle est à 8 lieues au n. o. du cap Comorin. La compagnie françoise des Indes s'y étoit établie. (*R.*)

COLIMA,

COLIMA, ville considérable de l'Amérique septentrionale, au Mexique. Elle est très-riche & dans une vallée de même nom, très-fertile & très-agréable; il y a près de la un volcan qu'on nomme aussi *Colima*. *Long.* 27, 33; *lat.* 18, 30.

COLIN, ville de Bohème, avec un beau & fort château, dans le cercle de Caurzim. Elle est à 12 lieues de Prague.

COLIOURE, petite ville fortifiée de France, dans le Roussillon, au pied des Pyrénées, avec un petit port. Elle est à 4 lieues s. e. de Perpignan, 2 s. d'Elne. *Long.* 20, 45, 2; *lat.* 42, 31, 45.

COLL, île dépendante de l'Ecosse, du nombre des Westernes, jadis les *Hebrides*: elle n'est séparée de celle de Tyre-Y qui est à son midi, que par un canal assez étroit, & l'on observe que la nature fit ces deux îles particulièrement l'une pour l'autre, en ce qu'il nait plus de filles que de garçons dans Tyre-Y, & plus de garçons que de filles dans Coll. Cette dernière, un peu plus grande que la premiere, a dix milles du pays en longueur, & deux en largeur. Elle est généralement fertile, & ses côtes abondent en stockfish. On y pêche beaucoup de saumons, de truites, d'anguilles & de morues. Des Protestans seuls l'habitent, & elle appartient à l'une des branches de la famille de Maclean. *Long.* 11; *lat* 57.

COLLAO, contrée de l'Amérique méridionale au Pérou, dans la province de los-Charcas.

COLLE, petite ville d'Italie, au grand duché de Toscane, dans le Florentin. Son évêché est suffragant de Florence. *Long.* 28, 45; *lat.* 43, 24.

COLLE (la), rivière de France, en Champagne, qui se jète dans la Marne, près de Châlon.

COLLOBRIERE, petite ville de France, dans la Provence, au diocèse de Toulon, à 4 lieues de la mer, à l'orient septentrional de cette dernière ville.

COLLODEN, lieu de l'Ecosse septentrionale, dans la province de Murrai, près de la ville d'Inverness. Le prince Edouard y fut défait en 1746. (*R.*)

COLMAR, *Collumbaria*, ville considérable de France dans la haute-Alsace, dont elle est la capitale. Elle étoit autrefois impériale. C'est le lieu où réside le conseil royal & souverain de la province. Les Luthériens y ont liberté de conscience, & les habitans jouissent de beaux privilèges. La contrée où cette ville est située, est une des plus saines, des plus fertiles, & des plus agréables de toute l'Alsace. Les rivières de Fecht & de Lauch, après avoir servi à mouvoir plusieurs moulins, & à nettoyer les rues par les canaux qui les traversent, vont mêler leurs eaux à celles de la Tour, sur laquelle on a construit un grand & beau pont de pierre, & qui, une lieue plus bas, va se jeter dans l'Ill; c'est là que cette dernière rivière devient navigable, & facilite considérablement le commerce entre cette ville & celle de Strasbourg. Louis XIV, en 1673, en fit raser les fortifications; il n'y reste plus aujourd'hui qu'une assez bonne muraille flanquée de tours. On y compte une église collégiale & paroissiale, une paroisse pour les Luthériens, un collège royal pour l'instruction de la jeunesse catholique de la haute-Alsace, un gymnase pour la jeunesse luthérienne, une commanderie de l'ordre de Malte, réunie à celle de Soulz; trois couvens d'hommes, deux de religieuses, un hôpital militaire, un hôpital bourgeois commun aux deux religions, une salle d'anatomie, un palais où l'on rend la justice, un hôtel-de-ville, une douane, un magnifique arsenal: il y aussi un commandant, un major, une recette, une lieutenance de maréchaussée, &c. Le plus grand commerce de Colmar consiste en grains, en vins excellens. Ses revenus montent au-delà de 100,000 livres. Cette ville a conservé son droit municipal. Elle est à 14 li. s. de Strasbourg, 97 e. de Paris. *Long.* 25, 2, 11; *lat.* 48, 4, 44. (*M. D. M.*)

COLMARS, petite ville de France, en Provence, généralité d'Aix, au diocèse de Senez, avec droit de députer aux états. Elle est proche des Alpes, à 8 li. n. o. de Glandève, 8 n. e. de Digne, 155 s. e. de Paris. *Long.* 25, 30; *lat.* 44, 17.

COLMOGOROD, ville de l'empire Russien, dans une île formée par la Dwina, avec un archevêché. Elle est à 12 li. s. e. d'Archangel, 180 n. e. de Moskou. *Long.* 58, 25; *lat.* 46, 10.

COLMONT, très-ancien château d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie & dans l'évêché de Liege, au pays de Tongres: il est connu par les dévastations qu'il essuya l'an 1170 & l'an 1489.

COLN, ville d'Angleterre, au bord oriental de la province de Lancastre. Elle fait un grand trafic de grains & d'autres provisions de bouche. On déterra, il y a quelques années, dans ses environs, nombre de médailles romaines, tant d'argent que de cuivre. *Long.* 15, 35; *lat.* 53, 45.

COLN, rivière d'Angleterre, qui coule dans les provinces de Hertford & du Buckingham, & tombe dans la Tamise, entre Windsor & Hampton-Court.

COLOCHINA, ville de la Turquie en Europe, dans la Morée, sur un golfe de même nom, à 20 li. s. e. de Misitra, 4 n. de Cérigo. Cette ville étoit l'arsénal de mer des braves Lacédémoniens. *Long.* 40, 55; *lat.* 36, 32.

COLOCZA, ville de la haute-Hongrie, capitale du comté de Bath sur le Danube. Elle étoit autrefois considérable, & avoit un archevêché, auquel est joint l'évêché de Bath depuis long tems. Les Turcs la prirent en 1686. Les Impériaux la reprirent ensuite. Elle est à 20 li. s. de Bude, 22 s. o. de Zolnock. *Long.* 36, 55; *lat.* 46, 33.

COLOGNE, *Colonia Agrippina*: cette ville est mal peuplée, mais l'une des plus anciennes & des plus grandes de l'Allemagne, autrefois capitale du quartier parmi les villes Anséatiques, bâtie en forme de croissant, sur le Rhin, & fortifiée à l'an-

tique. C'est la capitale de l'électorat de Cologne, & le siège du grand chapitre de l'archevêché de son nom, d'un nonce papal & d'une université. On y compte dix collégiales outre la métropole de Saint-Pierre, qui seroit magnifique si elle étoit achevée; dix-neuf églises paroissiales, quatre abbayes, cinquante-six couvens, dont dix-sept d'hommes, & trente-neuf de filles, seize hôpitaux, environ cinquante chapelles, une commanderie de l'ordre Teutonique, un hôtel-de-ville fort vaste, d'architecture gothique, un pont volant entre la ville & Duytz, plusieurs manufactures & fabriques, un hôtel de l'électeur, un arsénal bien fourni, &c. Les protestans, qui y sont en grand nombre, ont leur culte à Millheim, petit endroit voisin. Cette ville a droit de séance aux diètes du cercle de Westphalie, & à celles de l'empire dans le banc du Rhin, où elle tient le premier rang parmi les villes, malgré les protestations d'Aix-la-Chapelle, qui le lui dispute depuis un tems immémorial. Le port en est assez beau. L'électeur n'a pas la liberté de séjourner plus de trois jours de suite dans la ville sans la permission du magistrat, qui prétend que la ville est libre & impériale. Elle est gouvernée par six bourguemestres, dont deux sont régens, comme étoient les consuls à Rome. Le conseil est composé de quarante-neuf personnes. En 1770 ses citoyens ont été exemptés du droit d'aubaine en France. Elle est dans une plaine, sur la rive gauche du Rhin, à 7 li. e. de Juliers, 30 n. e. de Trèves, 28 s. o. de Munster, 34 n. o. de Mayence, 184 n. de Vienne, 104 n. e. de Paris. *Long.* 24, 45; *lat.* 50, 55. (*M. D. M.*)

COLOGNE (Electorat de), pays assez grand d'Allemagne, borné au nord par les duchés de Clèves & de Gueldres, à l'orient par celui de Berg & l'électorat de Trèves, au couchant par le duché de Juliers. Le Rhin qui arrose ce pays, le rend très-commerçant. L'électeur de Cologne est archichancelier de l'empereur pour l'Italie; mais ce n'est qu'un titre qui n'entraine aucune fonction; un titre plus réel pour lui, c'est celui de duc de Westphalie.

Le sol de cet électorat est d'une nature fort inégale. Ici ce sont des montagnes, des forêts, des terres sabloneuses; là des terreins très-fertiles, sur-tout dans le bas électorat, qui produit quantité de bleds. Dans le district qui côtoie le Rhin, on recueille d'excellent vin, connu sous le nom de *Bleichert*. Les forêts fourmillent de gibier; les fleuves, de poissons; & on trouve presque par-tout des sources minérales. On compte dans ce pays cinquante-deux villes, & plus de dix-sept bourgs. Les états sont composés des prélats, des nobles & des villes. Le seule religion qu'on y professe, est la Catholique, excepté la seigneurie d'Odenkirchen, où il y a des Luthériens, & le bailliage de Rheimberg, où les Réformés ont l'exercice public de leur culte.

Les archevêques de Cologne ont obtenu de bonne heure la distinction du *pallium*, & celle de se faire précéder par la croix. Les revenus de l'archevêché sont, dit-on, de peu de conséquence; l'électeur entretient une garde du-corps sous le nom de *Trabants-archers*, & un régiment de gardes à pied. Ce pays comprend le diocèse & le domaine séparé. Le diocèse est divisé en haut qui comprend huit bailliages, & en bas. Le domaine comprend le duché de Westphalie & le comté de Becklinckusen. L'électeur de Cologne a droit de sacrer l'empereur alternativement avec celui de Mayence. (*M. D. M.*)

COLOMAY, petite ville de Pologne, dans la Russie Rouge, palatinat de Russie sur le Pruth, à 17 li. n. e. de Halicz. Cette ville est connue par ses salines, & appartient à l'empereur depuis 1773, lors du démembrement de la Pologne. *Long.* 44, *lat.* 48, 45. (*R.*)

COLOMB (Saint), ville d'Angleterre, dans la province de Cornouailles, au sommet d'une colline peu éloignée de la mer. On n'y compte que cent trente maisons, & la plupart assez mal bâties; mais les rues en sont larges & bien pavées, & il y a foires & marchés pour le gros & le menu bétail, & pour les étoffes de laine. On trouve dans son voisinage les vestiges d'un ancien camp Danois. *Long.* 12, 12; *lat.* 50, 30.

COLOMB (Saint), petite île, du nombre des anciennes Hébrides, à la pointe méridionale de celle de Mull dans la mer occidentale d'Ecosse. On lui donne deux milles du pays en longueur, & un en largeur; & les Irlandois l'appellent *I'Colm'-Kill*; elle a aussi porté le nom de *Jona*. C'est dans cette île, qu'au VI[e] siècle, Colomb ou Colomban, saint homme Irlandois, célèbre par l'austérité de ses mœurs & par la pureté de sa doctrine, fit un certain séjour, & jeta les fondemens d'un seminaire qui s'est long-tems soutenu, & qui fournissoit les îles Britanniques d'une multitude de religieux & de prêtres, d'autant plus respectés qu'ils étoient moins connus; car cette île fur de tout tems, par sa situation, une patrie de solitaires qui ne pouvoient sortir de là sans apporter avec eux un air de nouveauté, très-équivalent à celui qu'eux-mêmes devoient trouver dans le monde. Sodor, dont les évêques de Man portent le titre, est le nom du diocèse moderne de cette île. La religion protestante est celle qu'on y professe.

COLOMBE (Sainte), petite ville de France, dans le Forez, sur le Rhône, vis-à-vis de Vienne en Dauphiné. C'est le chef-lieu d'une viguerie royale. Il y en a une autre à 2 li. n. de Feurs.

COLOMBE (Sainte), riche abbaye au diocèse & près de Sens, ordre de Saint Benoit.

COLOMBE (la), abbaye régulière de Citeaux, fondée en 1146, diocèse de Limoges, à 4 li. s. du Blanc, & 2 e. de la Trémoille.

COLOMBO, ville forte & considérable des Indes, dans l'île de Ceilan, en Asie, avec une

bonne citadelle & trois forts. Elle appartient aux Hollandois, qui l'ont enlevée aux Portugais en 1656, après un long siège. *Long.* 98; *lat.* 7.

COLOMMAI. *Voyez* COLOMAY.

COLOMMIERS, ville de France, dans la Brie, sur le Morin, élection, généralité & à 13 li. e. de Paris, 4 f. e. de Meaux, dans un terrein gras & fertile. *Long.* 20, 40; *lat.* 48, 48.

COLONGES, abbaye de filles, ordre de Citeaux, à 2 li. o. de Gray, en Franche-Comté.

COLORNO, bourg d'Italie, dans le duché & à 4 li. de Parme, près du Pô. Les ducs de Parme y ont une maison de plaisance. C'est un séjour des plus délicieux de l'Italie, fur-tout par la beauté de ses jardins. Le château est peu de chose. *Long.* 27, 50; *lat.* 44, 54. (*R.*)

COLOSWAR. *Voyez* CLAUSENBOURG.

COLOURI, *Salamis*, île de la Grèce, dans le golfe d'Angia, à 5 li. d'Athènes. Elle a environ vingt-cinq lieues de tour. *Long.* 41, 40; *lat.* 38.

COLRAINE. *Voyez* COLERAINE.

COLUGA, ou KOLUGA, ville de l'empire Russien, sur la rivière d'Occa, un peu au-dessous de son confluent avec l'Ugra, dans le gouvernement de Moscovie, & capitale de la province de Kolug. (*R.*)

COLUMNA, ou COLOMNA, ville de l'empire Russien, sur la rivière d'Occa, dans le gouvernement de Moscovie, & dans la province de Moscow. Ses fortifications consistent dans une simple muraille, & l'enceinte de la place n'a guère plus d'une demi lieue de tour. C'est le siège d'un archevêché. *Long.* 58, 2; *lat.* 54, 50. (*R.*)

COMACHIO, *Comacula*, petite ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise, au Ferrarois, avec un évêché suffragant de Ravenne, entre des marais appellés *les vallées de Comachio*, mais dans lesquels on recueille beaucoup de sel. Les Impériaux la prirent en 1708; mais l'empereur Charles VI la rendit depuis à Benoit XIII. L'air y est mauvais, ce qui fait qu'elle n'est presque habitée que par des pêcheurs. Sa distance de Ravenne est à 8 lieues n., & 11 f. e. de Ferrare. *Long.* 29, 42; *lat.* 44, 40.

COMANA, ou CUMANA, ville de l'Amérique méridionale, sur la côte des Caraques, dans la Terre-Ferme.

COMANIE, pays d'Asie, borné par la mer Caspienne, la Circassie, la Moscovie, & la Géorgie. Les habitans vivent sous la protection du roi de Perse. On les nomme *Comoucks*. Ils sont Mahométans, superstitieux, grands voleurs, & habitent au pied des montagnes. Le pays renferme de belles prairies, & de bonnes terres labourables.

COMASQUE, pays d'Italie, qui tire son nom de la ville de Côme. Il est entouré du Bergamasque, des montagnes des Grisons, & de celles de la Valteline. Le lac, appellé par les Romains *Larius Lacus*, a dans sa longueur, qui est du nord au sud, environ 15 lieues; mais il n'a pas plus de deux ou trois lieues de largeur. (*R.*)

COMBELONGUE, abbaye de France, au diocèse de Couserans, à 2 li. e. de Saint-Lizier, ordre de Prémontré.

COMBOURG, gros bourg de France, en Bretagne, diocèse, & à 6 li. f. e. de Saint-Malo.

COMBRAILLES, petit district de France, dans l'Auvergne, abondant en grains & en pâturages. Evaux en est le chef-lieu. Il est de la généralité de Moulins. (*R.*)

COMBRET, petite ville de France, dans le Rouergue, au diocèse, & à 4 li. f. o. de Vabres, sur l'Alrance.

COMCHÉ, grande ville d'Asie, au royaume de Perse, sur la route d'Ispahan à Ormus.

COME, ville d'Italie, au duché de Milan, située à la pointe méridionale du lac de son nom, dans une plaine entourée de montagnes, à l'endroit où l'Adda sort du lac. On y compte douze paroisses, & c'est une des villes les plus peuplées & les mieux fortifiées qu'il y ait dans le Milanez. Son évêque est suffragant de Goerz: ses habitans sont réputés les meilleurs soldats de l'Italie. Le voisinage des montagnes les rend moins polis que les habitans de Milan. Cette ville souffrit beaucoup dans le tems de l'invasion d'Annibal; mais les Romains, pour les recompenser de leur fidélité, rebâtirent leur ville, & c'est depuis ce nouvel établissement qu'elle prit le nom de *Nova Coma*. Les Impériaux la prirent en 1706. Elle est à 11 li. o. de Bergame, 9 n. de Milan, 32 n. e. de Turin.

C'est la patrie du poëte comique Cecilius, de Pline le jeune, de Paul Jove, & du pape Innocent XI. *Long.* 26, 32; *lat.* 45. (*R.*)

COMENIZZE, port de mer, & bourgade de l'Albanie, dans le détroit, à l'orient de l'île de Corfou, province d'Arta.

COMENOLITARI (le), grand pays de la Turquie, en Europe, dans la Grèce. Il comprend la Thessalie ancienne & la Macédoine.

COMETEAU, COMEDAU, CHEMUDOW, ou COMMOTAU, *Commoda*, ville de Bohème, dans le cercle de Satz, avec une belle maison de ville, & un beau collège. En 1421 Zisca l'ayant prise d'assaut, fit tout passer au fil de l'épée, même les femmes & les filles, qui avoient soutenu courageusement le siège. Les Suédois la prirent à discrétion, en 1648. Elle est sur un ruisseau, dans une plaine très-fertile, à 5 li. n. o. de Satz, 17 f. o. de Dresde, 24 n. o. de Prague. *Long.* 31; *lat.* 50, 30.

COMINE, petite île de la mer de Sicile, entre celles de Malte & de Goze, dans le passage qu'on appelle *le Frioul*. Elle a un petit château fortifié.

COMINES, château & ville de France, sur la Lys, en Flandres, à 3 li. n. de l'île. Il appartenoit à Philippe de Comines.

COMITLAN, ville de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique, province de Chiapa. (*R.*)

COMMANI, petit royaume d'Afrique, sur la côte de Guinée. Il a environ 5 lieues de long, sur autant de large. Les Anglois & les Hollandois y

ont un fort. Cet état, qu'on nomme aussi *Commendo*, renferme deux villes, le grand & le petit *Commendo*. Le grand a encore le nom de *Guaffo*, & le petit celui d'*Ekki*. (*R.*)

COMMEQUIERS, petite ville de France, dans le Poitou, élection, & à 6 lieues nord des sables d'Olone.

COMMERCY, jolie petite ville de France, au duché de Bar, avec titre de principauté, sur la Meuse. On y voit un très-beau château, bâti par Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, pendant le séjour qu'il y fit. Le duc Charles de Lorraine en acheta de ce cardinal la propriété pour le prince de Vaudémont. Louis XIV céda cette ville avec la principauté au duc Léopold, en 1707. Elle est revenue à la France avec la Lorraine, mais l'usufruit en fut cédé à la duchesse douairière de Lorraine, qui y mourut en 1745. Commercy est à 3 li. f. de Saint-Michel, 5 o. de Toul, 6 e. de Bar-le-Duc. *Long.* 23, 15; *lat.* 48, 40. (*R.*)

COMMINGES, petite contrée de la Gascogne, de dix-huit lieues de long, sur six de large. Les peuples qui l'habitoient tiroient leur origine de plusieurs brigands Espagnols que Pompée fit descendre des Pyrénées, & obligea de demeurer ensemble, & formèrent une ville, qui fut nommée *Convenæ*, de *convenire*.

Elle fut brûlée en 582 par l'armée du roi Gontran; ce qui fit que les évêques se retirerent à Saint-Bertrand, bâtie par l'évêque de ce nom.

Ce comté fut réuni à la couronne en 1548. Le principal commerce du pays est en bestiaux, en bois de construction, en grains & en mulets. Le haut-Comminges jouit du privilège de lies & passeries avec les Espagnols; ce qui donne pouvoir aux deux nations de commercer entre elles de toutes sortes de marchandises, en tems de paix & en tems de guerre, excepté cependant de celles qui sont contrebande. Le bas-Comminges est fertile en bleds & autres grains, qu'on fait descendre à Toulouse, par la Garonne. (*R.*)

COMMIQUIERS. *Voyez* COMMEQUIERS.

COMMODAU. *Voyez* COMETEAU.

COMORE, grande ville de la basse Hongrie, capitale d'un comté de même nom, dans une île formée par le Danube. La ville est belle, & si bien fortifiée, que les Turcs n'ont jamais pu la prendre. La plupart des habitans sont très-riches, & suivent le rit Grec. L'île où elle est située s'appelle *Schut*. Cette ville est à 28 li. e. par f. de Vienne. *Long.* 36; *lat.* 47, 50.

COMORE (îles de), îles d'Afrique, situées dans le canal de Mozambique, entre la côte de Zanguebar & l'île de Madagascar. Elles sont au nombre de quatre, & elles furent découvertes par les Portugais, qui s'en firent ensuite expulser.

Comore est la principale de ces îles, & elle a donné le nom à ce petit archipel; mais ce n'en est pas la plus connue. Les Anglois ne relâchent qu'à l'île d'Anjouan, qui est des plus fertiles, & qui forme un petit royaume. Ses habitans parlent la langue Arabe, & ne vivent que de lait & de végétaux. (*R.*)

COMORIN (cap), cap d'Asie, situé à la partie la plus méridionale de la presqu'île en-deçà du Gange, à la jonction des côtes de Coromandel & de Malabar, à 40 li. environ ouest de l'île de Ceilan. Les Hollandois y font la pêche des perles. *Long.* 95; *lat. sept.* 7, 42. (*R.*)

COMPIEGNE, *Compendium*, ville de l'Ile de France, élection de la généralité de Paris, avec un château où les rois font quelque séjour. C'est le siège d'un bailliage, & d'une maîtrise particulière des eaux & forêts. Elle a quatre paroisses, un hôtel-Dieu, un collège, & une fameuse abbaye de Bénédictins du nom de Saint-Corneille, dont la mense est unie au Val-de-Grace de Paris. Il s'y est tenu cinq conciles. La pucelle d'Orléans y fut fait prisonnière par les Anglois en 1430. Le cardinal de Richelieu y conclut un traité d'alliance avec les Hollandois en 1624. Elle fut bâtie par Charles-le-Chauve. Sa situation est sur l'Oise, près d'une forêt, qui a environ trente mille arpens. Cette belle forêt est remplie de gibier, réservé aux plaisirs de nos rois, à 7 li. n. o. de Senlis, 8 o. de Soissons, 12 e. de Beauvais, 18 n. de Paris. *Long.* 20 d. 29', 41''; *lat.* 49 d 24', 59''. (*R.*)

COMPOSTELLE, ou SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE, ville fameuse d'Espagne, à cause du pélerinage à Saint Jacques, dont on croit que les reliques y reposent. Elle est sur les rivières de Tambra & d'Ulla. C'est la capitale de la Galice. *Long.* 9, 28; *lat.* 42, 54.

Cette ville a un archevêché, érigé en 1180, & une université. Il y a dans le chapitre sept cardinaux-prêtres, à l'imitation de l'église de Rome. Les places publiques & les églises, sur tout la métropolitaine, sont très-belles. Compostelle fut prise & brûlée par Almanzor, prince Arabe. C'est-là que l'ordre militaire de Saint-Jacques de Compostelle prit son origine. Elle est à 101 li. n. de Lisbonne, & 110 o. o. de Madrid. On y compte douze paroisses, douze maisons religieuses, & plusieurs hôpitaux. C'est le siège d'un tribunal d'inquisition. (*R.*)

COMPOSTELLE, ville de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique, & dans la province de Xalisco. Elle est à 33 lieues de Guadalaxara. *Long.* 270, 15; *lat.* 21. (*R.*)

COMPS, petite ville de France, en Provence, sur la rivière de Nartabre.

COMTÉ (la). *Voyez* FRANCHE-COMTÉ.

CONAN, première métropole de la province de Xensi, en Chine.

CONCA, rivière d'Italie, qui prend sa source dans l'état de l'église, & se jète dans le golfe de Venise.

CONCARNEAU, petite ville de France, en Bretagne, au pays de Cornouaille, avec un port & un bon château, à 4 li. f. o. de Quimper.

CONCEPTION (la), ville de l'Amérique mé-

ridionale, dans le Chili, fondée en 1550, par Pierre Baldivia, conquérant du Chili, avec un évêché, suffragant de Lima, & un beau & vaste port. Les Indiens l'ont prise & ravagée plusieurs fois. Les habitans sont robustes, bien faits, bons & hospitaliers, mais peu laborieux. Elle est sur le bord de la mer, dans un terrein qui abonde en grains, en fruits, & où l'on recueille d'excellent vin. Les rues en sont tirées au cordeau, & fort belles; chaque maison a un jardin, & la ville renferme six monastères. La vendange se fait ordinairement en avril, & notre hiver répond à l'été de cette ville. *Long.* 304 d. 27′, 30″; *lat. m.* 36 d. 48.

CONCEPTION, ville de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique, audience de Guatimala, sur une petite rivière qui tombe dans la mer, au dessus de Porto-Belo.

Il y avoit une ville de la Conception dans le Paraguai; mais aujourd'hui elle est abandonnée & détruite.

On compte encore deux bourgs de ce nom dans l'Amérique septentrionale, l'un au Mexique, dans la province de Méchoacan, l'autre au nouveau Mexique, au midi du pays des Apaches.

CONCHES, petite ville de France, en Normandie, élection de la généralité d'Alençon, sur la croupe d'une montagne, dans le pays d'Ouche. Cette ville, nommée en latin *Conchæ*, est à 4 li. d'Evreux & 13 de Rouen. Il y a une riche abbaye de Bénédictins, fondée au onzième siècle, un bailliage, vicomté & élection, qui comprend cent soixante-deux paroisses. On y fait un commerce assez considérable en grains, en barres de fer, clous, alênes, marmites, pots, &c. *Long.* 18 d. 26, 6; *lat.* 48, 57′, 43″.

CONCHOS (les), peuples de l'Amérique septentrionale, aux frontières du vieux Mexique & du nouveau, au nord de la nouvelle Biscaye. Le pays est abondant en fruits, & les rivières fort poissonneuses.

CONCHUCOS, peuples de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima, entre les montagnes des Andes. On croit que leur pays est riche en mines d'or & d'argent. Les Incas ont eu un palais au milieu de cette province; mais & le palais & les Incas, tout est détruit; la nation elle-même, qui étoit très-nombreuse, est à peine l'ombre de ce qu'elle étoit.

CONCORDE (le pays de la); c'est un pays sur la côte des terres australes, sous le tropique du capricorne, au midi de l'île de Java.

CONCORDIA, petite ville d'Italie, au duché de la Mirandole, sur la Sechia. Elle fut assiégée par le grand-prieur de France en 1704. Elle est à 2 li. o. de la Mirandole. *Long.* 28, 43; *lat.* 44, 51.

CONCORDIA, ville ruinée du Frioul, à 12 l. o. d'Aquilée. Elle a un évêché, suffragant d'Udine. L'évêque fait sa résidence à Porto-Gruaro, qui est auprès. *Long.* 30, 30; *lat.* 44, 52.

CONCRESSAUT, petite ville de France, en Berri, sur la Saudre, à 10 li. n. de Bourges, avec un bailliage & une justice royale. (*R.*)

CONDAPOLI, ville forte d'Asie, dans la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, au royaume de Golconde.

CONDAVERA, ou CONDEVIRE, ville d'Asie, dans la presqu'île de l'Inde, en-deça du Gange, au royaume de Carnate, sur la côte de Malabar.

CONDÉ, petite ville de France, aux Pays-Bas, dans le Hainault, généralité de Valenciennes, avec titre de principauté, & un bon château. C'est une des plus fortes villes du royaume. Ses bastions sont du chevalier de Ville. Les François la prirent en 1676, & elle fut cédée à la France par le traité de Nimégue, en 1678. Elle est proche du confluent de la Haisne avec l'Escaut, à 3 li. n. e. de Valenciennes, 5 & demie f. e. de Tournay. Cette ville a donné son nom à la maison de Condé. Elle a un gouverneur, un lieutenant de roi, un major, un aide-major, & un capitaine des portes. *Long.* 21 d. 15′, 35″; *lat.* 50 d 26′, 55″.

CONDÉ-SUR-ITON, ou CONDÉ-L'EVÊQUE, bourg de Normandie, à six lieues d'Evreux, dans le voisinage de Breteuil & de Damville, donné à l'évêque d'Evreux, par Richard I, roi d'Angleterre, duc de Normandie, avant de partir pour la Terre-Sainte.

CONDÉ, *en Lorraine*, *Condæum*, châtellenie en Lorraine, sur la Moselle; c'étoit autrefois un des plus beaux châteaux du pays. Il fut engagé par l'évêque Adhemar de Monteil, à Edouard, comte de Bar, en 1328; il fut dans la suite uni au bailliage de Saint-Mihel. En 1473, George de Bade, évêque de Metz, vendit au duc de Bourgogne la faculté de rachat, réservée à ses prédécesseurs sur Condé, vingt mille florins du Rhin. Les ducs de Lorraine, depuis 1561, ont joui paisiblement de cette châtellenie.

CONDÉ-SUR-NOIREAU, ou CONDÉ-SUR-NEREAU, gros bourg fort peuplé, en basse-Normandie, chef-lieu d'un doyenné rural, diocèse de Bayeux, élection de Vire, avec mairie & châtellenie, une des plus considérables de la province: il s'y tient six foires par an; le commerce consiste en cuirs, draps & coutellerie. Il y a un hôpital fondé au XIIe siècle, par N. Turgot: le terrein, assez stérile, ne produit que du bled noir, du seigle &c. de l'avoine. Les Protestans y ont eu un temple, qui fut démoli en 1680.

CONDÉ-SUR-VIRE, bourg considérable de France, en Normandie, au diocèse de Coutances.

CONDELVAI, ville forte d'Asie, dans l'Indoustan, au royaume de Decan, sur la rivière de Mangera, aux frontières du royaume de Golconde.

CONDINSKI, ou CONDORA, province à l'orient de la Russie, avec titre de duché. Elle est remplie de forêts & de montagnes; les habitans sont idolâtres, & paient au czar un tribut en fourrures & pelleteries.

CONDOM, *Condomium Vasconum*, ville de Gascogne, capitale du Condomois, élection & généralité de Bordeaux, avec évêché, érigé en 1317 par Jean XXII: cette ville est peu peuplée, & pauvre; mais l'évêche est excessivement riche. C'est le siège d'un présidial & d'une fénéchaussée. Il y a deux paroisses, cinq couvens, un collège & un hôpital. L'évêque a le domaine utile de la ville, qui fut prise & ravagée en 1569 par Gabriel de Montgommery, chef des Protestans. C'est la patrie de Scipion Dupleix, historiographe de France, de Blaise de Montluc, dont nous avons d'excellens mémoires historiques, & de M. Sabathier, auteur d'un *Dictionnaire classique des antiquités, in-8°.*

Les prêtres de l'Oratoire y ont le collège: le célèbre Bossuet a été évêque de *Condom.*

Cette ville doit sa fondation à un ancien monastère, qui ne fut sécularisé qu'en 1549, à la réquisition de Henri II. Le diocèse, qui contient cent quarante paroisses, & quatre-vingts annexes, est un démembrement de celui d'Agen, au-delà de la Garonne: il est suffragant de Bordeaux.

Condom est sur la Baise, à 3 li. de Nérac, 9 n. o. d'Auch, 8 f. o. d'Agen, 30 f. e. de Bordeaux. *Long.* 18 d. 2'; *lat.* 44. (*R.*)

CONDOMOIS (le), petit pays de France, en Gascogne, dans la Guienne, dont Condom est la capitale. Il a le Bazadois au septentrion, l'Armagnac au midi, l'Agenois & le Quercy au levant, & les Landes au couchant.

CONDOR. *Voyez* CUNTUR.

CONDORA. *Voyez* CONDINSKI.

CONDORE (iles de), iles d'Asie, dans la mer des Indes, au midi du royaume de Camboge. Elles sont bien situées pour ceux qui nivigueut au Japon, à la Chine, au Tonquin, & à la Cochinchine. Deux de ces îles sont assez considérables, & assez hautes pour qu'on les voie de quinze à seize lieues en mer; mais les autres ne sont guères que des butes de terres inhabitées. Celle de Condor, la plus étendue, peut avoir cinq à six lieues de long. L'endroit le plus large n'a pas plus de trois milles. Elle est la seule habitée. Les Condorins sont idolâtres & Cochinchinois d'origine. On les dit fort polis & si peu jaloux de leurs femmes, qu'ils les mènent eux-mêmes aux étrangers, jusques dans leurs vaisseaux. *Lat.* 8 d. 4'. (*M. D. M.*)

CONDRIEUX, jolie petite ville de France, au Lyonnois, remarquable par ses excellens vins blancs. Elle est au pied d'une colline, proche le Rhône. *Long.* 22, 28; *lat.* 45, 28.

CONDROZ (le), petit pays d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans le pays de Liège. Huy en est la capitale.

CONDUR, petite ville d'Asie, dans la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, au royaume de Bisnagar.

CONFINES, ville de l'Amérique méridionale, au Chili. On la nomme aujourd'hui *Villa nova de los Infantes.* On y voit deux couvens, l'un de Dominicains, l'autre de Cordeliers. Le territoire de cette ville est riche en pâturages, fertile en grains, & en toutes sortes de fruits. Il est environné de tous côtés par les montagnes, & peut avoir 20 li. du nord au sud, & 12 de l'est à l'ouest. Ce lieu a des mines d'or assez abondantes: les environs sont couverts de cyprès.

CONFLANS-EN-JARNISY, petite ville de France, en Lorraine, sur les frontières de la Franche Comté, au confluent des rivières d'Iron & d'Orn, à 3 li. o. de Metz. *Long.* 23, 50; *lat.* 47, 45.

CONFLANS, petit pays de Roussillon, dont Ville-Franche est la capitale, généralité de Perpignan.

CONFLANS, petite ville de la Tarentaise, en Savoie, avec titre de marquisat, à 6 li. n. o. de Moutiers, sur l'Isère.

CONFLANS, village de France, au confluent de la Marne & de la Seine, où l'archevêque de Paris a une maison.

CONFOLANS, CONFOULENS, *Confluentes*, petite ville de France, dans le Poitou, sur la Vienne, aux confins de l'Angoumois, chef-lieu d'une élection établie par édit de 1714, & composée de soixante-dix paroisses. C'est la patrie d'Antoine D. Rivet de la Grange, auteur de l'*Histoire Littéraire de France. Long.* 18, 28; *lat.* 46, 55. (*R.*)

CONGLETON, ville d'Angleterre, dans la province de Cheshire, sur la rivière de Dan.

CONGO, grand pays d'Afrique, qui comprend plusieurs royaumes; il est borné au nord par la ligne, à l'orient par les royaumes de Macoco & Anzico, par les Monsoles, les Jagas, & le Matamba; au midi par la Cafrerie, & au couchant par la mer. Ce pays est habité par des Negres, parmi lesquels il y en a quelques uns de chretiens. Les Portugais y ont de grands établissemens. Ce sont eux qui l'ont découvert en 1484, ils s'en emparerent en 1491; la traite des esclaves est leur plus important commerce. Les meilleurs negres sont de San-Salvador & de Sondy. Le pays produit du morfil, de la cire, & de la civette: on y porte des étoffes d'or, d'argent, des velours, du galon, de la vaisselle de cuivre, des chapeaux, des armes, des eaux-de-vie, des vins, &c. Il y a dans le royaume du fer & du cuivre en mines. On y recueille du millet, du maïs, du caffé, des bananes, & autres fruits excellens. Il s'y trouve trois espèces de palmiers, & il y croit quantité de cannes à sucre. On y rencontre les mêmes animaux qu'en Guinée. Il y en a un néanmoins qui lui est particulier, qu'on appelle cojas-morou; il tient beaucoup de l'homme pour la figure & pour les manières. Quelques auteurs disent que c'est le satyre dont les anciens ont tant parlé: mais c'est une espèce de singe semblable à ceux de l'île de Bornéo, que l'on appelle hommes de Bornéo.

Le Congo, connu encore sous le nom Basse-Guinée, tire son nom du plus grand des royaumes

qu'il contient. Les chaleurs y sont excessives lorsqu'elles ne sont pas tempérées par les vents & les pluies. Le pays est arrosé par un grand nombre de rivières. Les habitans du Congo sont d'un beau noir; ils aiment beaucoup le vin & l'eau-de-vie. Tout le pays est divisé en quatre royaumes, celui de Loango, celui de Congo, & ceux de Benguele & d'Angola; les deux derniers sont soumis aux Portugais. Le pain s'y fait avec la racine de manioc; les arbres y sont couverts de verdure dans toutes les saisons. Les forêts sont remplies d'espèces d'arbres très-variées, & différentes de celles que nous connoissons en Europe. Elles recelent des serpens d'une grandeur monstrueuse. Jean II, roi de Portugal, faisant reconnoitre les côtes de l'Afrique, Diego Cam arriva à l'embouchure du fleuve Zaire en 1484. Dans la suite les Jagues, & d'autres peuples voisins, étant entrés dans le Congo, le ravagèrent, & s'en rendirent les maitres. Le roi réfugié dans une ile, implora le secours du roi de Portugal Dom Sébastien, qui lui envoya un régiment sous la conduite de François de Gorea. Les Barbares, effrayés de l'artillerie, coururent se renfermer dans leurs déserts. Dom Alvare, roi de Congo, en reconnoissance du service qui venoit de lui être rendu en le rétablissant sur son trône, offrit de se rendre vassal du roi de Portugal, ce que celui-ci eut la générosité de refuser, & par-là même il acheva de gagner la confiance de ces Africains. Voilà l'origine de la puissance des Portugais dans ces contrées, & du progrès qu'ils y ont fait faire à la religion chrétienne. Le comté de Sogno, dans le Congo propre, & au sud de l'embouchure du Zaïre, & le royaume de Cacongo enclavé dans celui de Loango, dans sa partie méridionale, sont deux petites souverainetés distinctes de la basse-Guinée, qui a pour bornes au midi une ligne tirée du cap-Negro au coude le plus voisin de la rivière Cuneni, ou grande rivière qui, de là, prend sa direction du nord au sud. (*R.*)

CONI, *Cuneum*, ville très-forte d'Italie, dans le Piémont, avec une bonne citadelle. Elle est belle, bien bâtie, fort peuplée & très-marchande. Sa situation est sur une colline auprès des montagnes. On y voit un canal qui va jusqu'à Carmagnole. Elle fut prise en 1641, par les François qui la rendirent ensuite au duc de Savoie. Ils l'assiégèrent de nouveau en 1691 & en 1706, mais ils furent contraints d'en lever le siège. En 1705, pendant le siège de Turin, la duchesse de Savoie s'y retira. Elle soutint un nouveau siège en 1744, que les François & les Espagnols furent obligés de lever. Il se donna une bataille à cette occasion. Elle est à onze milles de Saluces, au confluent de la rivière de Gesse avec la Sture. *Long.* 25, 20; *lat.* 44, 23.

CONIL, petite ville d'Espagne en Andalousie, sur le golfe de Cadix. On y fait une pêche considérable de thons, mais cependant dix fois moins riche qu'autrefois.

CONIMBRE. *Voyez* COIMBRE.

CONIGLIERI, petites îles d'Afrique, sur la côte de Tunis, à l'occident de l'île de Malte.

CONIN, ville de la grande Pologne, au palatinat de Posnanie,

CONITZ, ville de la Prusse occidentale, à 15 milles de Dantzic. Il s'y fait du commerce. (*R.*)

CONLIE, petite ville de France, dans le Maine, à 4 lieues n. o du Mans, chef-lieu & bailliage du marquisat de Lavardin, avec un grand marché tous les jeudis de chaque semaine.

CONNAUGHT, ou CONNACIE, grande province d'Irlande, bornée par celles de Leinster, d'Ulster, de Munster, & par la mer. Sa capitale est Galloway. Elle peut avoir quarante-cinq lieues de long sur trente de large. Elle est fertile, & abonde en gros bétail, en daims, faucons & en miel.

CONNECTICUT, province maritime de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle Angleterre, à l'opposite de l'Ile-Longue, ou Long-Island. C'est une des quatre provinces de la Nouvelle-Angleterre, ayant les Massachusets au nord, Rhode-Island à l'est, la mer au sud, & la Nouvelle-Yorck à l'ouest.

La province de Connecticut, qui est un des treize états-Unis, est peuplée (en 1782), de cent quatre-vingt-douze mille habitans. Les grains d'Europe y réussissent difficilement: mais les fruits, les légumes, le mais y croissent abondamment, & on y élève beaucoup de bétail. Cette province tire son nom de la rivière de Connecticut, qui traverse du nord au sud toute la Nouvelle-Angleterre. *Voyez* ETATS-UNIS. (*R.*)

CONNOR, ville d'Irlande, dans la province d'Ulster, au comté d'Antrim; autrefois elle étoit épiscopale.

CONQUES, bourg de France, en Rouergue, au diocèse & à 5 lieues de Rhodez, avec une riche abbaye séculière d'hommes.

CONQUET (le), petite ville maritime de France en basse-Bretagne, au pays de Cornouailles, avec un bon port & une bonne rade.

CONSARBRUCK, pont sur la Sare, à son confluent avec la Moselle. Il prend son nom de Cons, bourg auprès de Trèves en Allemagne, remarquable par le combat qui s'y donna en 1675, où le maréchal de Créqui fut battu. (*R.*)

CONSBACH, ville du royaume de Suède, dans la province de Halland.

CONSERANS, ou COUSERANS (le), petit pays de France en Gascogne, avec titre de vicomté, borné par les comtés de Foix & de Cominges, & par l'Espagne & le Langnedoc. Il a un évêché fort ancien, dont l'évêque réside à Saint-Lizier depuis la destruction de la ville de Conserans, par Bernard de Cominges. (*R.*)

CONSTADT, ou KUNSTADT, ville de Silésie, au cercle de son nom, dans la principauté d'Oels. (*R.*)

CONSTANCE, ancienne & fameuse ville de

Suisse, dans la Turgovie, au bord méridional du lac de Constance, dans une position admirable, & dans un pays de la plus grande fertilité. Autrefois impériale, elle fut mise au ban de l'empire, en 1548, par l'empereur Charles-Quint, pour avoir quitté la religion romaine. Ferdinand Ier la soumit, en 1549, à l'obéissance de la maison d'Autriche, à qui la possession en fut confirmée à la diète d'Ausbourg en 1559, & elle fait maintenant partie de la Suabe Autrichienne. L'évêché, dont elle est le siège, y fut transféré de Windisch dans le canton de Berne, en 1570, à ce que l'on croit. Au reste, Constance n'est le siège que du chapitre : l'évêque, qui est souverain de l'évêché de Constance, & non de la ville, fait sa résidence à Mersbourg, sur le côté septentrional du lac. C'est un des princes du cercle de Suabe. Ses etats sont situés de part & d'autre du lac. Ils contiennent deux villes, sept villages & vingt-deux hameaux. Il a voix & séance à la diète de l'empire; il est suffragant de Mayence. Constance, cette grande & belle ville, depuis la perte de sa liberté, a vu ses richesses & sa population s'évanouir; & aujourd'hui elle est presque déserte. Son nom devint fameux par le concile écuménique qui y fut assemblé de 1414 à 1418. La supériorité du concile général sur le pape y fut reconnue. Le pape Jean XXIII, accusé de toutes sortes de crimes, y fut déposé; Jean Huss, & Jérome de Prague y furent brûlés vifs dans les années 1415 & 1416, malgré le sauf-conduit qui leur avoit été donné par l'empereur Sigismond. Cette ville, aujourd'hui Catholique, est à 15 lieues n. e. de Zurich, 25 o. de Basle, 25 s. o. d'Ulm, 135 o. de Vienne, & 127 s. e. de Paris. On attribue sa fondation à Constance, père de Constantin. *Long.* 26, 58; *lat.* 47, 35. (*R*)

Constance (lac de), lac considérable d'Europe, situé entre la Suabe & la Suisse. Il a près de seize lieues de long sur cinq de large. La pêche y est des plus abondantes. Il est traversé par le Rhin qui y entre au sortir du pays des Grisons. A sa partie occidentale il renferme une île agréable & fertile, qui est à l'évêque de Constance. (*R.*)

Constance (Sainte), nom d'une côte du cap de Bonne-Espérance, dont les vins sont renommés sous le nom de vin de Constance.

CONSTANTINE, *Constantina*, petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, avec un château sur une montage. Elle est à 17 li. n. o. de Cordoue.

Constantine, ville forte & considérable d'Afrique, au royaume d'Alger, capitale de la province de même nom. Elle fut rétablie par Justinien. On y voit de très-beaux monumens anciens, ouvrages des Romains. Elle est à 30 li. de la mer, 86 s. e. d'Alger, 70 s. o. de Tunis. *Long.* 25, 12; *lat.* 36, 4.

CONSTANTINOPLE, *Bysantium*, puis *Constantinopolis*, nommée par les Turcs *Stamboul*, port, capitale de tout l'empire Othoman. « Constantinople, dit un auteur moderne, a l'air d'être la » capitale du monde. Il n'en est point que l'on » puisse lui comparer pour son assiète, ni qui soit » plus avantageusement située pour dominer une » partie de l'ancien hémisphère ». A raison de son importance, de son antiquité, &c., on nous pardonnera quelques détails sur sa situation si mal décrite dans presque tous les ouvrages de géographie.

La mer de Marmara, ou plutôt de Marmora, communique avec la mer Noire, par un canal d'environ deux lieues; on l'appelle *détroit de Constantinople.* Il est resserré d'un côté par l'Asie; de l'autre, par l'Europe qui forme en cet endroit une espèce de presqu'île entre la mer Noire, le détroit & le port de Constantinople, au fond duquel se rend un ruisseau, appellé par les Grecs, ainsi que le golfe qui forme le port, *Chryso-Ceras*, c'est-à-dire, *Come d'or* ce ruisseau se nomme aujourd'hui *Soouk-Souii*, c'est-à-dire, *eau-froide* C'est en-deçà de cette presqu'île & du port, que se trouve la ville de Constantinople, bâtie sur sept collines, dans l'angle formé par le port & la mer de Marmora. Elle est de forme triangulaire. Un des côtés est bordé par la mer, & s'étend depuis les sept tours au s. o. jusqu'à la pointe du sérail au n. e. Le port, qui est vaste & fort long, borde l'autre côté qui s'étend de la pointe du sérail jusqu'au fauxbourg Eyup ou Youp hors de la Ville, & qui a pris le nom de la mosquée où se fait le couronnement du grand seigneur. Enfin le troisième côté s'étend depuis Youp, où l'angle est bien moins aigu, jusqu'aux sept tours, & renferme les blaquernes qui, au tems de Constantin, étoient hors de la ville. M. d'Anville, qui a comparé l'étendue de Constantinople à celle de Paris, a trouvé que cette derniere ville étoit plus grande dans le rapport de onze à huit; encore le sérail comprend-il une espace de cent soixante mille toises, ce qui est plus grand que les thuileries & le luxembourg réunis. On ne comprend pas ici dans cet espace d'autres lieux, qui sont en quelque sorte des fauxbourgs de Constantinople, mais qui en sont séparés par le port: il en sera question ci-après.

On sait que ce fut sur l'emplacement de l'ancienne Bysance, dont l'étendue est occupée aujourd'hui par le sérail, que Constantin fonda une nouvelle ville commencée en 326. Il étendit la sienne, qui fut encore aggrandie depuis. On l'appelloit la *Nouvelle Rome*, & ce fut à juste titre, car il y eut un sénat, un cirque, des théâtres, en un mot, tout ce qui se remarquoit dans Rome ancienne. Depuis la prise de cette ville par les Turcs, sous la conduite de Mahomet II, le 29 mai 1453, elle a perdu plusieurs des monumens qui l'embellissoient. Cependant telle qu'elle est encore, c'est une ville intéressante à voir. Elle est bâtie, comme on l'a dit, sur sept collines, ce

ce qui en rend les rues montueuses & très-incommodes pour les gens à pied, car les gens riches (Mahométans) y vont à cheval. Personne n'ignore que dans tout le Levant on ne connoit pas l'usage des voitures. Les maisons y sont presqu'entièrement en bois, peu hautes & peu ornées à l'extérieur; cependant elles ne manquent pas d'air, comme on le croit ordinairement, car elles ont beaucoup de fenêtres & presque toutes un jardin. La partie des maisons où vivent les femmes se nomme *harem*. Les lieux de Constantinople les plus remarquables sont, le sérail, les mosquées (en Turc *Djami*) de Sainte-Sophie, de Soliman, de Sulthan Achmed, de Sulthan Bajazed; la place des courses de chevaux, ou l'atméidan, que les grecs appelloient par la même raison l'*hyppodrome*, &c.

Le sérail, dont le nom turc est *sérai*, ou palais, & dont les Italiens ont fait *serraglio*, est à l'angle que baigne, d'un côté, la mer de Marmora, de l'autre, le port: il a près de trois milles de circuit. Les appartemens sont sur le haut de la colline, les jardins dans le bas vers la mer. Ce palais n'a rien de magnifique; ce sont de grands corps de bâtimens, construits en différens tems par les empereurs. Son architecture n'a rien que de très-ordinaire; les galeries, les balcons, les belvédères y sont les seules choses remarquables. Les jardins sont plantés de hauts cyprès & d'autres arbres toujours verds, pour dérober aux habitans de Galata & des autres lieux élevés, la vue des sultanes qui s'y promènent. Ces jardins sont agréables, mais distribués sans goût. L'entrée principale du sérail est une grande porte qui ressemble à un corps-de-garde; les Turcs la nomment la *sublime porte*. On traverse d'abord une grande cour, plus longue que large, sur les côtés de laquelle sont les infirmeries & les logemens des personnes employées extérieurement au service le plus vil du sérail. On entre ensuite dans une grande cour carrée, plus belle & plus agréable que la première, sur les côtés de laquelle sont les offices, les cuisines, &c. Tout à l'entour règne une galerie soutenue par des colonnes de marbre. Au fond de cette cour sont différentes salles du divan, du conseil, &c. Les murailles de ce vaste palais, tant du côté du port que du côté de la mer, sont percées de crénaux, où sont des canons que l'on tire en différentes occasions, telles que les réjouissances publiques, & régulièrement à la fête du bairam qui suit le ramazam, ou carême des Turcs.

Sainte-Sophie, qui est peu éloignée du sérail, fut dans son origine un temple élevé à la sagesse divine par Constantin. Cette première église chrétienne étoit peu considérable; elle fut renversée par un tremblement de terre. Celle que l'on voit aujourd'hui, & qui sert de mosquée, fut bâtie sous le règne de Justinien par les deux célèbres architectes Anthémius de Thrales, & Isidore de Milet. Leur génie élevé enfanta un projet; dont l'exécution étonna leur siècle, & fut regardé par le pusillanime empereur comme un titre de plus en faveur de sa vanité. Il s'écria, dit-on, en voyant ce bâtiment achevé: *je t'ai surpassé Salomon*. On sait assez combien ce prince eut peu de part à tout ce qui se fit de bien sous son règne.

La mosquée de Sainte-Sophie a la forme d'une croix grecque. Ce qu'il y eut de très-neuf & de très-hardi pour le tems, c'est la voûte immense qui se trouve au centre de la croix, & le dôme qui depuis a été imité & de beaucoup surpassé en Italie & en France. Mais la façade de ce bâtiment n'a rien de magnifique, & tous les détails y sont de mauvais goût.

Quoiqu'il y ait d'autres mosquées fort grandes, elles ne sont guères que des copies de Sainte-Sophie: car dans cette nation abâtardie, le génie craint de se montrer; & lorsqu'on a une idée, on l'étend, on la perpétue, on la multiplie, sans faire le moindre effort pour en trouver une seconde. Tel est l'effet du despotisme sur les esprits & sur les arts.

Le terrible incendie qui commença la nuit du 21 au 22 d'août 1782, dans le quartier appellé *Ioubaly*, vient de détruire environ les deux tiers de Constantinople. Toute la ville, dans une très-grande largeur depuis le port (à commencer assez près de la mosquée *Ianis* jusqu'à celle appellée *Gusalmi*), en allant vers la mer & vers la campagne, a été consumée jusqu'à la porte d'Andrinople. Les mosquées d'Osman, de Soliman, de Chebsadé, le palais de l'Aga des janissaires, ont été brûlés. Les nouvelles publiques ont donné des détails sur ces affreux évènemens. Mais ce ne sont pas seulement les incendies fréquens qui affligent cette malheureuse ville; les tremblemens de terre & la peste y font d'affreux ravages. Ce dernier fléau sur-tout ne laisse presqu'aucun relâche aux habitans. Loin de l'arrêter ou de le prévenir, ils semblent au contraire le provoquer. Des millions de générations y sont anéanties depuis plusieurs siècles, sans que l'on se soit occupé des moyens de remédier efficacement à la contagion. La cause la plus marquée de cette incurie est le système religieux du fatalisme adopté, comme article de foi, par tous les Musulmans; il y faut joindre la mal-propreté des Turcs, l'inertie du gouvernement. Il est assez ordinaire de voir un fils porter les habits de son père mort de la peste; il est aussi commun de les voir vendre dans les places publiques.

L'*atméidam*, que les Grecs appellèrent l'*hyppodrome*, & près du sérail, n'a point été endommagé par le dernier incendie. Cette place a plus de quatre cents pas de longueur sur cent de largeur. On y voit deux obélisques, qui sont d'un très-bel antique. Près de-là se voient les restes d'un autre obélisque de marbre, chargé autrefois de plaques de bronze, avec des inscriptions & des figures: aujourd'hui ce monument est à moitié ruiné. On

y admire encore d'autres restes d'antiquité. A l'un des angles de la ville est le château des sept tours, auxquelles cependant on en a ajouté une huitième. C'est une espèce de bastille, car il n'en manque chez aucune nation; on y renferme les personnes distinguées: quand nous disons distinguées, nous n'entendons parler que des places qu'elles occupent, puisqu'excepté les princes de la famille régnante, on ne connoît de noblesse en Turquie, que celle qui est donnée par les emplois dans l'administration ou dans la guerre; encore cette espèce de noblesse est personnelle, & dans aucun cas ne peut être héréditaire. En 1754, quatre de ces tours sont tombées en ruine. On évalue le nombre des habitans de cette ville, avec les fauxbourgs, à près de neuf cent mille ames, dont environ deux cent-cinquante mille Grecs, & autant d'Arméniens: les Juifs, les Francs, les Asiatiques & les Africains, &c. sont le reste de la population.

Le vieux & le nouveau bazards sont deux grands bâtimens remplis de marchandises précieuses & de toute espèce. Plus loin est le marché aux esclaves, il se nomme *Iessir-bazard*. C'est-là que se vendent les esclaves de l'un & de l'autre sexe: ils viennent principalement de Géorgie, de Mingrelie, de Circassie, de divers lieux voisins de la mer Caspienne. Ce iessir-bazard est enfermé de murailles & planté d'arbres. Les hommes y sont exposés en public & nuds, à très-peu de chose près. Quant aux filles, elles sont enfermées; & lorsqu'un Mahométan en veut acheter, il les choisit & les fait visiter par des femmes préposées pour cet objet. Mais ordinairement ces filles, quand elles sont jeunes, sont achetées par des femmes Juives qui les élèvent, leur procurent des talens, & les revendent ensuite fort cher.

De l'autre côté du port de Constantinople, sont plusieurs lieux considérables dont la connoissance tient absolument à celle de cette ville, puisqu'ils en font en quelque sorte partie. Ces lieux sont, en commençant par l'entrée du port à droite:

Top-hana, prononcé Topana, ou la maison du Canon, parce que c'est là qu'est la fonderie; *Ters-hana*, qui est dans le même lieu, est l'arsenal des armes, & son nom l'indique.

Pera se trouve immédiatement après; mais c'est un lieu de toute autre importance, & qui occupe une étendue considérable sur ce terrein qui va fort en s'élevant. La situation en est agréable; c'est là que demeurent les ambassadeurs des puissances Européennes Celui de Pologne, quand il y en a un, habite quelquefois à Constantinople. Le palais de l'ambassadeur de France vient d'être refait à neuf; l'ancien avoit été bâti par les ordres de Henri IV. La chapelle est desservie par les Capucins François, qui font en quelque sorte les curés de la nation Françoise en ce pays. Ils ont chez eux, comme pensionnaires, les jeunes gens que le roi y fait instruire dans la langue Turque. On les appelle *enfans de langue*; ils sont d'abord pensionnaires à Paris, où pendant le cours de leurs études ils commencent à apprendre les élémens de la langue, & vont ensuite à Pera se perfectionner sous un maître qui, étant Turc & ne sachant pas le françois, vient deux fois par jour les mettre dans la nécessité de parler le turc & de l'entendre. C'est aussi à Pera qu'est le couvent des Derviches *Tourneurs*, où est enterré le fameux comte de Bonneval, mort à Constantinople le 23 mars 1747.

Galata, qui est en partie au-dessous de Pera sur le bord du port, étoit une petite ville lorsque les Latins s'emparèrent de Constantinople; ils la donnèrent aux Génois. Mahomet II la leur enleva. Ce lieu est entouré de murailles & de vieilles tours. Les Dominicains y ont une église, ainsi que les Capucins; celle qui appartenoit aux Jésuites, & que desservent les pères de Saint-Lazare, est fort ancienne. On jouit à Galata de plus de liberté que dans aucun autre lieu de l'empire Ottoman: il semble que l'on soit dans une ville chrétienne. Les cabarets y sont permis; les Turcs même y viennent boire du vin. Il y a des auberges pour les Francs. La halle aux poissons mérite d'etre vue; c'est une longue & belle rue où l'on étale des poissons de toute espèce.

En continuant d'avancer dans le port, on a, toujours sur la droite, l'arsenal des galères, l'arsenal des vaisseaux, Casim-Pacha, où réside le capitan-pacha, &c.

Constantinople a été long-tems la capitale de l'empire d'Orient, depuis que Constantin l'embellit. Baudouin, comte de Flandre, s'en rendit maître en 1204, & les Français la possédèrent jusqu'en 1259, que Michel Paléologue en chassa Baudouin II. Mahomet II la prit d'assaut sur les Grecs, le 28 mai 1453, & depuis ce tems elle est la capitale de l'empire des Turcs. Elle est à 280 lieues f. e. de Vienne, 300 e. de Rome, 580 de Londres, 620 de Madrid, 410, de Copenhague, 450 de Stockolm, 350 de Moscow, 500 de Paris, 45 f. est d'Andrinople. *Long.* 46, 33; *lat.* 41, 1.

La religion des Turcs est celle de Mahomet; le chef de leur clergé est le grand muphti: & dans cette nation, aussi stupide que fanatique, le sabre est toujours l'interprète de l'alcoran. Lorsque cette ville étoit sous la domination des empereurs chrétiens, il s'y est tenu plusieurs conciles. Toutes les terres sont censées appartenir au sultan; les Turcs n'ont qu'une propriété précaire dont ils peuvent être dépouillés au moindre caprice du despote. Cependant, il donne de ces terres à deux espèces de propriétaires, que l'on appelle *Zaïms* & *Timariots*. Les premiers sont les plus considérés; leur état est à peu-près celui de commandeurs, qui ont la jouissance d'un bien dont le fond ne leur appartient pas, mais leurs enfans en héritent. Les uns & les autres sont pris dans la cavalerie. Ce droit que le grand seigneur a sur les fortunes, il l'a aussi sur la vie. Outre les impôts qui sont fixés sur les

peuples de toutes les provinces de l'empire, le sultan a une autre voie encore pour s'enrichir, c'est de livrer ses sujets aux vexations de ses délégués; ceux-ci, sur le plus léger prétexte, sont dépouillés à leur tour de tous les fruits de leurs brigandages. Mais nous entrerons dans de plus grands détails sur l'origine, le gouvernement de ce peuple, sur ses loix, sa religion, ses mœurs, aux articles TURCS & OTTOMAN, (empire.) (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

CONSTANTINOW, petite ville de Pologne, dans la Volhinie, remarquable par les batailles qui s'y donnerent en 1648 & en 1651. Elle est sur le Sculcza, à 25 li. n. e. de Kaminieck. *Long.* 46, 12; *lat.* 49, 46. (*R.*)

CONSUEGRE, ville d'Espagne, dans la Castille-Neuve, au pied d'une côte, avec un ancien château, vers les sources de la Guadiana, à 12 lieues de Tolède. Elle a deux paroisses & trois couvens. (*R.*)

CONTA, rivière d'Italie, dans l'état de Gènes; on la nomme aussi *Metra & Néra.*

CONTESSA, ville de la Turquie Européenne, avec un port dans le golfe de même nom, en Macédoine, sur les côtes de l'Archipel. Elle est à 18 lieues n. e. de Salonique. *Long.* 41, 35; *lat.* 40, 58.

CONTIGLIANO, petite ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise, au duché de Spolette.

CONTINENT, terre-ferme, grande étendue de pays, qu'on peut parcourir sans traverser la mer.

On divise ordinairement la terre en deux grands continens connus, l'ancien & le nouveau: l'ancien comprend l'Europe, l'Asie & l'Afrique; le nouveau comprend les deux Amériques, septentrionale & méridionale.

On a appellé *l'ancien continent*, le continent supérieur, parce que, selon l'opinion du vulgaire, il occupe la partie supérieure du globe. *Voyez* ANTIPODES. On n'est pas encore certain si plusieurs terres connues sont des iles ou des continens.

On suppose un troisième continent vers le midi, que l'on peut appeller *le continent antarctique ou méridional* à notre égard, & que l'on nomme *terre australe*, parce qu'elle est située vers le midi à notre égard.

L'on pourra faire un quatrième continent des terres arctiques, si elles sont contiguës entr'elles, & qu'elles fassent un corps séparé de l'Amérique, & ce continent seroit appellé *septentrional*, ou *arctique*, de sa situation.

CONTY, petite ville de France, avec titre de principauté affectée à une branche de la maison de Bourbon. Elle est en Picardie, sur la Seille, au midi d'Amiens. *Long.* 19, 34; *lat.* 49, 54. (*R.*)

CONVERSANO, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Bari. Son évêché est suffragant de Barri. *Long.* 34, 50; *lat.* 41, 10.

CONZA, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, sur la rivière d'Offante. Elle a un archevêché. *Long.* 32, 55; *lat.* 40, 50.

COPA, rivière d'Italie, dans le duché de Milan, qui prend sa source dans le comté de Bobbio, & se jète dans le Pô, dans le Pavesan.

COPARBERG. *Voyez* FAHLUN.

COPENHAGUE, grande ville, très-bien fortifiée, avec un port très-commode, capitale du royaume de Danemarck, sur la côte orientale de l'île de Seiland, la résidence ordinaire des rois. Sa *lat.* est de 55 d. 40', 59''.

Elle est située au bord de la mer Baltique, à cinq milles du Sund. Le terrein où elle est placée est bas & marécageux; mais elle est entourée de plusieurs lacs d'eau douce qui fournissent abondamment aux besoins des habitans.

La ville se présente extérieurement avec grandeur. La rue des Goths qui sépare la vieille ville de la nouvelle, a au-delà de quatre mille deux cents pieds de long. On compte dans Copenhague quatre palais royaux, dix églises paroissiales, neuf autres églises, un grand nombre de palais publics & particuliers, & environ quatre mille cinq cents maisons bourgeoises, parmi lesquelles il y en a plusieurs qui contiennent au-delà de dix familles, onze marchés & places publiques, & cent quatre-vingt-six rues.

La ville se divise en trois parties, le vieux Copenhague, le nouveau Copenhague, & le port de Christian. Les deux dernières ont des rues larges & tirées au cordeau. Après le grand incendie, on a élargi les rues dans le vieux Copenhague; mais on n'a pu parvenir à les rendre entièrement droites. Dans les principales rues, & sur les principales places, les maisons sont bâties en pierre; dans tout le reste elles ne sont presque toutes que de bois. En plusieurs endroits de la ville on trouve des canaux profonds où les grands vaisseaux vont décharger les marchandises jusqu'aux pieds des maisons. On remarque principalement dans la ville vieille l'église Allemande de Saint-Pierre, le collège de Walkendorf, fondé par Christophe de Walkendorf, en 1595, pour l'entretien de seize étudians; le marché au foin, le grand hôpital de Wartow pour les pauvres, & qui a au-delà de trois cent trente lits; la place, appellée *Auf der Wasserkunst*; la conciergerie de la ville, & son église; la maison des orphelins, qui a sa pharmacie, sa librairie, son imprimerie & sa bibliothèque particulière. On y élève jusqu'à cent huit enfans des deux sexes; la maison de ville, le palais royal, la porte d'Ouest, près de laquelle est une maladrerie; l'église de Sainte-Marie, collégiale. La hauteur de la tour est de trois cent quatre-vingt & quelques pieds; elle a un carillon, & sa situation est dans le lieu le plus élevé de la ville.

L'école latine, composée de six classes; l'université, qui est très-célèbre, & dont dépendent plusieurs collèges; le marché au charbon, la porte du Nord, la plus belle & la plus ornée de la ville;

près de cette porte est un hôpital pour les soldats; le marché de Schieden, le marché des frères gris, le marché d'Amack, où les paysans de l'île d'Amack viennent exposer leurs marchandises; l'église du Saint-Esprit, le château de Christiansbourg, où le roi fait sa résidence, édifices aussi vaste que magnifique. La salle de la bibliothèque a deux cents pieds de long; elle contient au-delà de 70,000 volumes. On y admire la galerie où sont des tableaux précieux & des bronzes; le cabinet des médailles, la chancellerie & l'arsenal sont auprès, ainsi que le magasin des vivres; l'hôtel des postes, & la bourse, bâtiment gothique, dont la longueur est de quatre cent six pieds, & la largeur de soixante-six & demi; le marché aux poissons, l'église de la Trinité, qui est paroissiale, près de laquelle est la bibliothèque publique, où l'on trouve des manuscrits précieux touchant l'histoire du nord. La tour de cette église est d'un très-bon goût. Sa hauteur est de cent quinze pieds trois pouces; sa largeur de cinquante-quatre. On peut y monter & en descendre à cheval, & même en voiture. Cette tour est destinée pour l'astronomie. L'église réformée, l'église Saint-Nicolas, l'église de l'Amirauté, le commissariat général, vaste édifice où sont tous les matériaux nécessaires à l'équipement d'une flotte, & le Christiansholm, où est l'arsenal de la marine.

Dans la ville neuve on voit le château de Charlottembourg, édifice régulier & commode, où les académies de sculpture, de peinture, & d'architecture tiennent leur séance, & où se trouve un cabinet d'histoire naturelle; le nouveau marché royal, où l'on remarque la statue équestre de Christian V. Le corps-de-garde, la fonderie, & la comédie Danoise sont sur cette place; l'hôpital de la marine, l'église de la garnison; une belle place, où est la statue de Frédéric V, & l'église de ce nom, bâtie sur le modèle de Saint-Pierre de Rome, avec l'hôpital Frédéric; le jardin de botanique, l'académie royale des cadets, le bureau de péage, le château royal de Rosenbourg, où sont des tableaux précieux & d'autres raretés; les nouvelles boutiques où demeurent les matelots, & la porte d'Est.

Le port Christian renferme l'église du Sauveur, la plus belle de toute la ville, l'église Allemande de Frédéric; la maison destinée à l'éducation des jeunes garçons; la grande maison de force, la grande raffinerie de sucre, l'hôtel de la compagnie des Indes orientales, la salpêtrerie, & plusieurs endroits destinés au radoub des vaisseaux de guerre, &c.

La religion Luthérienne est la dominante à Copenhague, ainsi que dans le Danemarck. Les réformés ont leur église particulière; quant aux catholiques, ils assistent à l'office chez les ministres étrangers. Les juifs, au nombre de plus de cent trente-sept familles, ont leur synagogue. Les membres du magistrat sont le premier président, trois bourguemestres, quelques vice-Bourguemestres, & des conseillers. Toutes les places sont données par le roi. En 1658 Frédéric III accorda à la bourgeoisie les privilèges & les honneurs de la noblesse. Copenhague a le droit d'étape, & reçoit une grande quantité de vaisseaux dans ses ports. Cette ville a été vainement assiégée jusqu'à trois fois dans ces derniers tems; ce qui prouve l'importance de ses fortifications, & l'avantage de sa situation. Sa citadelle est de la plus grande force. En 1360 elle fut prise & saccagée par les villes Anséatiques. Il s'y est tenu des conciles en 1251, 1425, 1614 & 1619.

La flotte combinée des Anglois, des Hollandois, & des Suédois, la bombardèrent en 1700. Elle a été ravagée par les flammes en 1650 & en 1728, le 20 octobre; mais ce dernier incendie a contribué à l'embellissement & à la magnificence de cette ville. Le port Christian, placé dans l'île d'Amack, est incorporé à la ville par deux ponts, dont l'un, qu'on nomme le *Long-pont*, a soixante pas de longueur, & un demi-mille de largeur: ce pont en plusieurs endroits, comme on peut le croire, n'est qu'une chaussée; car, sans cela, ce seroit le pont le plus vaste & le plus hardi du monde. Copenhague est à 40 li. n. e. de Hambourg, 80 s. o. de Stockholm, 180 de Londres, 110 n. e. d'Amsterdam, 225 de Paris. *Long.* 30, 35; *lat.* 55, 40, 45. (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

COPIAPO, grande rivière de l'Amérique méridionale, avec une ville de même nom, au Chili. Il s'y fait un très-grand commerce, & le pays est très-fertile. *Long.* 309; *lat. mér.* 27.

COPIGOWKA, c'est l'une des villes non titrées du palatinat de Braclau, en Podolie, portion de la petite Pologne.

COPLAND, petit district d'Angleterre, dans la province de Cumberland.

COPORIE, petite ville de l'empire Russien, à l'embouchure de la rivière de Coporitza, dans l'Ingrie. Elle est bâtie sur une hauteur, dans une agréable contrée. Les Suédois la prirent en 1612; mais les Russes la reprirent en 1703. Elle donne son nom au district de *Koporie*, ou *Koporio*. *Long.* 47, 25; *lat.* 59, 36. (*R.*)

COPRANITZ, ville d'Esclavonie, à peu de distance de la Drave.

COPRISA, rivière de la Turquie, en Europe, dans la Romanie. Elle prend sa source sur les frontières de la Bulgarie, & se jète dans la Mariza. (*R.*)

COPTES (peuples). Dans la description de l'Egypte, par M. de Maillet, rédigée par M. l'abbé Mascrier, *in-12*, 2 vol. 1740, l'auteur observe que l'on donne le nom de *Coptes* aux Egyptiens naturels; c'est-à-dire, à ceux qui habitèrent anciennement l'Egypte, ou ceux qui en sont issus. Les peuples qui l'habitent aujourd'hui sont les Maures, les Arabes, les Turcs, les Grecs, les Juifs, les Arméniens, les Syriens, les Maronites & les Francs: il y reste très-peu de vrais Coptes; l'on en compte tout au plus trente mille, parce que ce peuple ayant

été un des premiers qui adopta la religion chrétienne, les empereurs romains païens s'occupèrent du soin de persécuter & de faire martyriser les Coptes. Dans la suite les empereurs chrétiens les détruisirent, sous prétexte qu'ils suivoient l'hérésie de Dioscore, patriarche d'Alexandrie. L'on observe que les Coptes de ce siècle suivent encore le systême de Dioscore. Il ne reste aujourd'hui de vraies familles Coptes que dans les campagnes, voisines des deserts, & dans quelques villages; mais tous ces peuples n'entendent pas la langue Copte. Les Turcs persécutoient les Coptes; ils les nommoient *sélaques*; c'est-à-dire, *vilains*, *villageois*, termes assez connus dans nos barbares loix des fiefs. Les Turcs croient être nécessités à réduire ces villageois dans la plus affreuse servitude, parce que les Mahométans sont moins nombreux & moins vigoureux que les peuples qui habitent les campagnes de l'Egypte. Aly-Bey, après s'être érigé en souverain de l'Egypte, suivit une politique différente.

M. de Maillet rapporte un fait singulier, c'est la manière dont les prêtres Coptes prédisent solemnellement aux Turcs, & aux autres peuples, le degré d'accroissement des eaux du Nil, & comment ils trompent ces peuples crédules. Les Coptes ont quelques églises dans le Caire & dans quelques autres provinces: ils sont encore aujourd'hui les dépositaires des registres de toutes les terres labourables de l'Egypte. Tous les seigneurs Turcs, &c. ont pour écrivain ou pour secrétaire un Copte, logé dans leur maison. Ce secrétaire tient le registre des terres & des revenus de son maître. La plupart des Coptes n'ont dans les villes aucune occupation & aucune autre espèce d'industrie pour subsister.

La nation des Coptes, qui suit la doctrine d'Eutichès, est gouvernée pour le spirituel, par un patriarche, qui fait sa résidence au Caire. Les Coptes sont excessivement obstinés à suivre la croyance ou l'erreur de leurs pères; ils ne veulent s'instruire ni par la lecture, ni par les conférences: ils évitent soigneusement d'entendre parler de leur croyance, & chez eux le mot *canon* ne signifie que *coutume*: ils répètent à chaque instant, *ne cherchons pas à être plus sages que nos pères; ils ont cru ce que nous croyons*. Ce préjugé peu raisonnable est pour eux un bouclier impénétrable. Les écoles chrétiennes, que nos missionnaires ont établies en Egypte, & les collèges fondés à Rome pour instruire les Coptes, ne sont pas des moyens sûrs pour convertir ces Egyptiens.

Ce peuple, qui vit dans la plus affreuse misère, & presque nud, revient tout de suite à l'idée schismatique de ses pères, dès que les missionnaires cessent de répandre les aumônes. L'horreur qu'ils ont pour nous, s'exprime par ce terme, c'est un *franguis*; ce mot désigne dans leur esprit le mépris dans toute son étendue. Les Coptes sont excessivement ignorans; ils rejètent deux natures dans Jesus-Christ; c'est-à-dire, la nature divine & la nature humaine: ils confondent toujours cette question avec celle de la Trinité...... Les Coptes ont conservé l'usage de la confession; mais ils la pratiquent sans entrer dans aucun détail: ils disent, *je m'accuse d'avoir péché par la pensée, par la parole, & par les actions*. Le prêtre Copte leur donne l'absolution, en prononçant ce seul mot, *alla bieramac*; c'est-à-dire, *Dieu te pardonne*.

Si les Coptes sont peu scrupuleux sur la confession, ils le sont en revanche infiniment sur le jeûne; ils ne font un repas qu'à la fin du jour, & ils ne mangent pour lors ni poisson, ni beurre, ni œufs; ils ne boivent que de l'eau: ils font observer ces jeûnes, même aux personnes en danger de mort. Ils disent que les saints canons défendent de jeûner le samedi. Les Arméniens & les Turcs poussent le scrupule encore plus loin; ils s'abstiennent, dit-on, de leurs femmes pendant tout le carême.

Quelques-uns des Coptes baptisent leurs garçons après le quarantième jour de leur naissance, & les filles après le quatre-vingtième jour; les mères vont pour lors à l'église se faire purifier. La plupart des Coptes ne font baptiser leurs enfans qu'à l'âge de six, huit ou dix ans; ils croient que les femmes, & même les diacres, n'ont pas le droit de baptiser; que ce privilège est réservé pour les prêtres. Le patriarche Copte dit, quil vaut mieux qu'une ame périsse, que de transgresser les canons. Outre le baptême, les Coptes font aussi subir à leurs enfans, filles & garçons, la circoncision; ils diffèrent ces deux cérémonies, jusqu'à ce qu'ils soient en état d'habiller proprement leurs enfans.

Comme les Coptes, ainsi que les Turcs, n'ont pas la permission de voir, avant leur mariage, les filles qu'ils veulent épouser, le patriarche des Coptes, ainsi que le mufti, permettent très-facilement aux maris de répudier leurs femmes, & ils ne trouvent point mauvais que les hommes aient des femmes à la casse; c'est-à-dire, que l'on prend en bail à loyer, à tant le mois.

Les Coptes qui veulent se marier vont à l'église après minuit, l'épouse y est conduite au son du fifre & du tambour: le prêtre dit la messe, fait des prières, & passe au col de l'époux une jacolle d'étoffe, en forme de croix. Le lendemain il va chez l'époux enlever cette jacolle, & lui donner permission de consommer son mariage.

A l'égard des funérailles, l'ancien usage d'embaumer les corps n'est pas totalement aboli. Parmi les Coptes riches on revêt le corps des morts de leurs plus riches habits; on court par les rues en se couvrant le visage de boue, en se frappant la poitrine, & poussant des cris: on s'égratigne, on se meurtrit le visage; on interroge le mort, pourquoi il a cessé de vivre; on appelle des joueuses de tambour de basque, pour chanter des airs lugubres, en faisant des contorsions épouvantables. Ces musiciennes accompagnent le corps lorsqu'on le porte en terre; elles sont suivies des parens & des parentes, les cheveux épars, comme les anciennes bacchantes. (*R.*)

COPPARBERG. *Voyez* FAHLUN.

COQUET, ou COKET, petite île de la côte d'Angleterre, dans la province de Northumberland, auprès de l'île de Farn. On en tire du charbon de terre.

COQUIMBO, ou LA SERÉNA, ville peu considérable de l'Amérique méridionale, à quelque distance de la mer, proche d'une rivière de même nom, au Chili, bâtie par Pierre de Baldivia, en 1544. Les habitans sont bons, civils & honnêtes. Le pays abonde en fruits & en mines de différens métaux. Les campagnes sont toujours vertes: il y pleut très-rarement. Elle a été pillée plusieurs fois par les Anglois. *Long.* 306 d. 24′, 15″; *lat.* 29 d. 54′, 10″. (*R.*)

CORACE, rivière d'Italie, au royaume de Naples, qui a sa source dans la Calabre ultérieure, au pied de l'Apennin, & se jète dans le golfe de Squilace.

CORASAN. *Voyez* KORASAN.

CORASMIE. *Voyez* CORCANG.

CORASMINS (les), peuples d'Asie, qu'on croit originaires de la Corasmie, d'où ils se répandirent dans quelques provinces de Perse; ils errèrent ensuite en différens endroits: mais odieux partout, & aux Mahométans & aux Chrétiens, qu'ils vexèrent également par leurs brigandages, ils ne purent s'établir en aucun endroit, & ils disparurent de dessus la surface de la terre, comme il arrivera toujours à toute race qui contraindra le genre humain à la traiter comme son ennemie. (*R.*)

CORBACH, petite ville d'Allemagne, dans la Vétéravie, capitale de la principauté de Waldeck. Il y a un beau collège. Les François y battirent les Hanovriens en 1760. Elle est à 3 li. n. o. de Waldeck, 13 f. de Paderborn, 11 o. de Cassel. *Long.* 26, 30; *lat.* 51, 15.

CORBAVIE, petit pays de Hongrie, dans la Croatie.

CORBEIL, ville de l'île de France, sur la Seine, qui y reçoit la rivière d'Essone ou de Juigne. Il y a quatre paroisses, dont une avec le titre de collégiale, & un prieuré de l'ordre de Malte. Cette ville, qui est située partie dans la Brie Françoise, partie dans le Hurepoix, est le siège d'une prévôté royale, & d'une capitainerie des chasses. Le duc de Bourgogne l'assiégea en vain en 1418. Les Calvinistes furent aussi contraints d'en lever le siège en 1562; mais le duc de Parme la prit en 1590, après un mois de siège. Elle est à 7 li. f. de Paris, 3 n. o. de Melun. *Long.* 20, 6; *lat.* 48, 38. (*R.*)

CORBENY, bourg de France, dans le Laonois, entre Laon & Reims, à 5 lieues de l'une & de l'autre. Il y avoit, en 1776, une maison royale. Il y a à présent un prieuré de l'ordre de Saint-Benoit, où l'on conserve les reliques de Saint-Marcou, qui, dit-on, guérit des écrouelles: jusqu'ici cependant le saint n'a opéré le miracle que lorsque le médecin n'a pas désespéré du malade, encore la guérison n'arrive-t-elle qu'après un long traitement. (*M. D. M.*)

CORBIE, ville de France, en Picardie, avec une abbaye de Bénédictins, beaucoup trop riche puisqu'elle a plus de 70,000 livres de rentes. Les Espagnols la prirent en 1636. Louis XIII la reprit la même année. Louis XIV la fit démanteler en 1673. Elle est sur la Somme, à 4 li. e. d'Amiens, 30 n. de Paris. *Long.* 20 d. 10, 28; *lat.* 49 d. 54, 32. (*M. D. M.*)

CORBIÈRES (vallée de), en Languedoc, diocèse de Narbonne, du côté d'Alet. Les François y ont fait un horrible carnage des Sarrasins, dans le VIIIe siècle, sous Charles Martel.

CORBIGNY-SAINT-LÉONARD, *Corbiniacum*, petite ville de France, dans le Nivernois, près de l'Yonne, avec une riche abbaye de Bénédictins, à 5 li. f. e. de Clamecy, 5 f. de Vezelay.

CORBITZ, près Messen, en Saxe: il s'y donna un combat en 1759, entre les Prussiens & les Impériaux.

CORBON, bourg & petit pays du Perche, à 2 li. f. e. de Mortagne.

CORCANG, ou ALJORJANYAH, ville d'Asie, capitale de la Corasmie, à l'est de la mer Caspienne, où le roi fait sa résidence. Elle est sur le Gihon. *Long.* 74, 30; *lat.* 42, 17. Il y a une autre ville de ce nom, qu'on nomme *la petite Corcang*, à la distance de dix milles de la première.

CORCEL, ville d'Asie, dans les Indes orientales, & dans l'île de Manar.

CORCK (le comté de), contrée d'Irlande, dans la province de Munster. Il a quatre-vingt-six milles de long, & cinquante de large, en y comprenant celui de Desmond, qui a trente milles de long, sur huit de large. Ce comté, qui est le plus grand de l'Irlande, renferme beaucoup de belles forêts, & plusieurs villes, dont deux ont droit de tenir marché; savoir, *Corck* & *Kingsale*, & dix envoient leurs députés au parlement.

CORCK, ville forte & bien peuplée d'Irlande, capitale du comté de Corck, avec un bon port, & un évêché suffragant de Cashel, auquel est réuni celui de Cloyne. Elle envoie deux députés au parlement. Sa figure est ovale; la rivière de Lée la traverse, à 17 li. f. de Limerick, 20 o. de Waterford, 42, f. o. de Dublin. *Long.* 9, 10; *lat.* 51, 48. (*R.*)

CORDELIERE DES ANDES, ou simplement CORDELIERE, que d'autres appellent improprement *la Cordeliere* ou *les Cordelieres*, est le nom que l'on donne à une haute chaîne de montagnes du Pérou: on observe que, presque toutes les rivières qui découlent de la Cordeliere dans la mer du sud sont des torrens impétueux. La Cordeliere est proprement composée, dans sa plus grande partie, de deux chaînes de montagnes parallèles, entre lesquelles est une vallée, qui pourroit elle-même passer pour une montagne, étant fort élevée au-dessus du niveau de la mer. C'est dans cette vallée qu'est située

Quito, & la plus grande partie de sa province; l'élévation du sol, jointe au voisinage des montagnes couvertes de neige, & à l'égalité des jours & des nuits pendant toute l'année, fait que le climat y est tempéré, & qu'on y jouit d'un printems perpétuel. Le thermomètre de M. de Réaumur s'y maintient entre quatorze à quinze degrés. Quito est au pied d'une montagne, nommée *Pichincha*, ou on monte à cheval fort haut. Le pied de la plupart des montagnes est une terre argilleuse, qui produit des herbes, & le sommet n'est qu'un monceau de pierres.

Le froid sur Pichincha, & sur les autres montagnes, est extrême; on y est continuellement dans les nuages; le ciel y change trois ou quatre fois en une demi-heure, & le thermomètre y varie quelque fois de dix-sept degrés en un jour. Le mercure s'y soutient à seize pouces une ligne, & à vingt-huit pouces une ligne au niveau de la mer. On voit quelquefois son ombre projettée sur les nuages dont on est environné, & la tête de l'ombre est ornée d'une espece de gloire formée de plusieurs cercles concentriques, avec les couleurs du premier arc-en-ciel, le rouge en-dehors.

La hauteur du sommet pierreux de Pichincha, qui est 2434 toises au-dessus du niveau de la mer, est à-peu-près celle du terme inférieur *constant* de la neige dans toutes les montagnes de la zone torride. Nous disons *constant*; car la neige se trouve quelquefois 900 toises au-dessous. Quelques montagnes sont plus basses que ce terme, d'autres sont plus hautes; & on ne peut les escalader, parce que la neige se convertit en glace. La neige se fond néanmoins plus haut, dans les montagnes qui produisent des volcans. Cette ligne du terme inférieur constant de la neige est plus basse, comme cela doit être, plus loin de l'équateur; par exemple, au pic de Ténérif, elle n'est élevée que de 2100 toises. M. Bouguer observe qu'il devroit y avoir aussi un terme constant supérieur, s'il y avoit des montagnes assez hautes pour que les nuages ne passassent jamais qu'à une certaine distance au bas de leur sommet; mais nous ne connoissons point de telles montagnes.

Dans tous les endroits élevés de la Cordelière, lorsqu'on passe de l'ombre au soleil, on ressent une plus grande différence qu'ici pendant nos plus beaux jours de la température de l'air; c'est que sur ces hautes montagnes, désertes & couvertes de neige, & où l'air est plus rare, la chaleur vient principalement de l'action directe & immédiate du soleil, au lieu que dans la partie inférieure de la terre, elle tient à plusieurs autres causes.

MM. Bouguer & de la Condamine sont montés sur Pichincha, au-dessus du terme constant de la neige, à deux mille quatre cent soixante-seize toises de hauteur; le barometre y étoit à quinze pouces neuf lignes, c'est-à-dire, plus de douze pouces plus bas qu'au bord de la mer: jamais on n'a porté de barometre aussi haut.

La chaine occidentale de la Cordelière contient beaucoup d'or, de même que le pied de la chaîne orientale. Les montagnes des environs de Quito paroissent contenir peu de parties métalliques, quoiqu'on y trouve quelquefois de l'or en paillettes. Les animaux rares & singuliers qu'on y trouve sont d'abord une espèce de cochons qui ont le nombril sur le dos, qui vont par troupe, un cerf à leur tête. Ces cochons se nomment *pecarys*; 2°. des chèvres sauvages, dont le poil est aussi doux que la soye; 3°. des brebis, dont la laine est si fine, qu'on la préfere à la soie. Les anciens Incas avoient taillé au travers ces montagnes deux grands chemins de vingt-cinq pieds de large, & pavés l'espace de neuf cents lieues, depuis Cusco jusqu'au Chili: j'avoue que, malgré la confiance que je voudrois avoir en Herrera, qui rapporte ce fait, malgré les vestiges que l'on trouve encore de ces chemins en quelques endroits, il m'est bien difficile de croire à cette route de neuf cents lieues, à travers les montagnes les plus hautes, les plus froides & les plus effrayantes du monde. (MASSON DE MORVILLIERS.)

CORDES, petite ville de France, en Albigeois, sur la rivière de Céron. On y compte huit cents feux. Elle est du diocèse & à 4 li. n. o. d'Alby. Il y en a une autre dans le pays, & à 3 li. n. de la rivière de Verdun, 9 n. o. de Toulouse. (*R.*)

CORDES-TOULOUSAINES, petite ville de France dans l'Armagnac, près de la Garonne.

CORDILIÈRES. *Voyez* CORDELIÈRE.

CORDILLON, abbaye de Bénédictines, en France, diocèse & au sud de Bayeux.

CORDOUAN (tour de), fameux phare de France, situé sur un rocher à l'embouchure de la Gironde. C'est un fanal d'architecture ancienne, rétabli par Louis XIV, en 1665, pour empêcher les vaisseau de se perdre sur les bancs de sable qui sont à l'embouchure de la Gironde. Sa hauteur est de 175 pieds. Il est à 22 li. n. o. de Bordeaux, 15 s. o. de la Rochelle *Long.* 16, 26; *lat.* 45, 36. (*R.*)

CORDOUE, province ou royaume d'Espagne de trente milles & demi du nord au sud, & de dix-sept & demi de l'orient à l'occident. Sa situation est au sud. L'air en est tempéré & les hivers y sont courts; à peine durent-ils deux mois. Cette province est composée de plaines & de contrées montueuses, & le fleuve Guadalquivir l'arrose d'un bout à l'autre. On y trouve de tous côtés des vignobles, des oliviers & des figuiers, des citrons, &c.; on y recueille beaucoup de miel, mais peu de bled. Les habitans y nourrissent de nombreux troupeaux de chèvres, & de moutons dont la laine est très-estimée, de bœufs, cochons, &c., & surtout beaucoup de chevaux, renommés pour leur bonté. Ce royaume a été anciennement occupé par les Maures depuis le VIIIe siècle jusqu'en 1236, que Ferdinand III s'empara de la ville de Cordoue. (*R.*)

CORDOUE, ville d'Espagne, capitale de la province de même nom, au bord du Guadalquivir,

fur lequel est un très-beau pont bâti par les maures, lequel est soutenu par seize arches. Au centre de ce pont est une haute tour construite pour sa défense. La ville est entourée d'un vieux mur. On y compte près de quatre mille maisons. La place de Corredera est remarquable par sa grandeur. Elle forme un quarré long, & est environnée par de belles maisons à trois étages, ornées de balcons. L'édifice où siége l'inquisition étoit un palais royal du tems des Goths. L'évêque de Cordoue, qui est suffragant de Tolède, a environ 120,000 ducats de rente. On admire la cathédrale, tant par son architecture, qu'à cause des richesses qu'elle renferme: elle fut batie au tems des Maures, pour leur servir de mosquée. Le chapitre est composé de huit chanoines, dont les revenus sont depuis 2500 jusqu'à 5000 ducats; de vingt autres chanoines, qui ont depuis 1500 jusqu'à 5500 ducats, de dix prèbendiers de 2000 ducats de rente, & de vingt demi-prèbendiers de 1000 ducats. Outre la cathédrale, on voit encore une autre collégiale fort riche, quinze paroisses, vingt couvens de moines, vingt couvens de religieuses, deux colléges, une maison d'orphelins, vingt-quatre hôpitaux, & une maison de correction pour les femmes de mauvaise vie. Il y a une manufacture de soieries, & une de draps. On y prépare aussi du maroquin. Cette ville est habitée par beaucoup de grands de la Castille, & par d'autres personnes de distinction. C'est la patrie des deux Senèques, de Lucain, de Ferdinand Gonzalve, d'Ambrosio Muralles, &c. Elle est à 28 li. n. e. de Séville, 34 n. de Malaga, 70 s. par o. de Madrid. *Long.* 13, 48; *lat.* 37, 42. (*M. D. M.*)

CORDOUE, petite ville de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle Espagne, à 30 lieues de Vera-Cruz. Les maisons y sont bien bâties, & elle est assez agréable.

CORDOUE (la Nouvelle), ville épiscopale de l'Amérique méridionale, dans le Tucuman, à 70 lieues n. e. de Saint-Jago. La campagne où elle est située est fertile; les côteaux sont très-agréables & le climat est charmant. Elle n'a point de rivière, mais un petit ruisseau très-poissonneux. *Long.* 316, 30; *lat. mérid.* 32, 10.

CORÉE (la), *Corea*, presqu'île d'Asie, entre la Chine & le Japon, bornée au nord & à l'est par les Tartares *Mancheous*, à l'ouest par la province chinoise nommée *Lyau-Tong*, ou *Quan-Tong*, & séparée de la Tartarie orientale par une palissade de bois, que les Chinois appellent *muraille de bois:* à l'est & au sud elle est environnée de la mer, & s'étend depuis le 34e degré jusqu'au 43e de latitude; sa plus grande largeur de l'est à l'ouest est de 6 degrés. Les Chinois donnent à la Corée le nom de *Kau-li;* les Tartares Mancheous l'appellent *Solho.* Cette contrée, après avoir essuyé beaucoup de révolutions, & disputé long-tems sa liberté contre les Japonois & les Chinois, est enfin demeurée tributaire de la Chine depuis la dernière conquête des Tartares Mancheous.

Les rochers & les sables qui bordent les côtes de la Corée, en rendent l'accès difficile & dangereux. Le froid est extrême dans cette contrée: cette rigueur excessive de l'air réduit ceux qui habitent la côte du nord à vivre uniquement d'orge, qui n'est pas même des meilleurs. Il n'y croît ni coton, ni riz; les personnes au-dessus du commun font apporter leurs vivres des parties du Sud.

Le reste du pays est plus fertile; il produit toutes les choses nécessaires à la vie, du riz & d'autres sortes de grains. Il a du chanvre, du coton & des vers à soie: mais la manière de cultiver cette dernière branche de commerce est bien éloignée de l'industrie chinoise. On y trouve aussi des mines d'or, d'argent, de plomb. On y vend des peaux de tigres, & la racine qui se nomme *nisi.* Les bestiaux sont en grand nombre, ainsi que les ours, les daims, les sangliers, les porcs, &c.: mais les éléphans y sont rares, & peut-être n'y en a-t-il point du tout à cause du froid. Les rivières sont infestées de crocodiles d'une prodigieuse longueur, & les terres d'une infinité de serpens & d'autres animaux venimeux. Quant aux oiseaux, on y trouve presque toutes les espèces de l'Europe, outre ceux qui sont propres au pays.

La Corée se divise en huit provinces qui contiennent trois cent soixante villes, grandes & petites, sans compter les forts & les châteaux qui sont situés généralement sur des montagnes; ce pays est séparé du continent par la rivière appellée *Yalo*, à laquelle on donne trois lieues de large.

Les Coréens sont perfides & voleurs, lâches, efféminés; ils abhorrent le sang jusqu'à prendre la fuite lorsqu'ils en trouvent sur leur chemin. Ces peuples sont originaires de la Chine; ils en ont conservé, en partie, la langue, les mœurs & le gouvernement. Depuis quelques années ils ont appris des Japonnis l'art de cultiver le tabac; l'usage de cette plante est si général à leur nation, qu'on voit fumer les femmes mêmes, jusqu'aux enfans de quatre à cinq ans. Le simple peuple n'est vêtu que de toile de chanvre & de mauvaises peaux; mais en récompense la nature leur a donné la racine de jin-seng, dont ils font un commerce considérable avec la Chine & le Japon. Les maisons des personnes de qualité sont fort belles; celles du peuple sont pour la plupart de chaume & de roseaux; ils ne peuvent même les bâtir mieux, ni les couvrir de tuiles sans une permission expresse. L'appartement des femmes est dans la partie la plus intérieure de la maison; personne n'a la liberté d'en approcher: mais on trouve de toutes parts, dans cette contrée, des cabarets & des maisons de plaisirs, où les habitans s'assemblent pour voir les femmes publiques, qui chantent, qui dansent, & qui jouent de divers instrumens. Le pays n'a pas d'hôtelleries pour les voyageurs, excepté sur la grande route de Sior: mais ceux qui sont en voyage s'asseyent le soir près de la première maison qu'ils rencontrent,

rencontrent, aussi-tôt le maître leur apporte de quoi souper.

Le mariage est défendu, avec ses proches, jusqu'au quatrième degré, & on se marie dès l'âge de huit ou dix ans. Les hommes peuvent avoir, hors de leurs maisons, autant de femmes qu'ils sont capables d'en nourrir; mais ils ne doivent recevoir chez eux que leur propre femme. En général ils ont peu de considération pour ce sexe, & ils ne le traitent guère mieux que leurs esclaves. Un mari peut chasser sa femme, la forcer de prendre les enfans, & de se charger de leur entretien.

Les Coréens ont beaucoup d'indulgence pour leurs enfans, & n'en sont pas moins respectés. A la mort d'un homme libre, ses enfans prennent le deuil pour trois ans, pendant lesquels ils mènent une vie aussi austère que leurs prêtres. Ils ne peuvent exercer aucun emploi, & s'ils occupoient quelque poste, ils sont obligés de le quitter. La loi ne leur permet pas même de coucher avec leurs femmes; les enfans qui leur naîtroient pendant le cours de ces trois ans, ne seroient pas légitimes. La colère, les querelles, l'ivrognerie, passent alors pour des crimes. Leurs habits de deuil sont une longue robe de chanvre, sur une espèce de cilice, composé de fils tords presque aussi gros que les fils d'un cable. Sur leurs chapeaux, qui sont de roseaux verds entrelassés, ils portent une corde de chanvre au lieu de crêpe. Ils ne marchent point sans une grande canne ou un long bâton; la canne annonce la mort d'un père, & le bâton celle d'une mère. Ils ne se lavent point pendant tout ce tems. Enfin le deuil est pour eux une rigoureuse pénitence.

La noblesse Coréenne, & tous ceux qui sont nés libres, apportent beaucoup de soin à l'éducation de leurs enfans; ils leur font apprendre de bonne heure à lire & à écrire. Toute leur doctrine consiste dans l'exposition de quelques traités, l'histoire du pays. Les emplois dans la plume ou dans l'épée ne sont accordés, dans une espèce de concours, qu'aux plus savans & aux plus dignes.

Ils tirent leurs almanachs de la Chine, faute de lumières pour les composer eux-mêmes. Ils impriment avec des planches gravées, en plaçant le papier entre deux planches. Leurs comptes d'arithmétique se font avec de petits bâtons de bois, comme en Europe avec des jetons. Ils sont très-superstitieux, & comme tous les peuples barbares, ils ont leurs sorciers & leurs devins. Les Coréens n'ont de commerce qu'avec les Japonois, les Chinois & les Insulaires de Suisima. Leurs monnoies sont les kasis, qui ont cours à la Chine. L'argent passe au poids en petits lingots, tels qu'on les apporte du Japon. Leur religion est le culte des idoles. Les prêtres & les moines sont nombreux; la plupart ne sont pas plus respectés que des esclaves. Le gouvernement les accable de taxes, & les assujettit à des travaux: mais les supérieurs de ces prêtres jouissent d'une grande considération, surtout lorsqu'ils ont quelque savoir; alors ils vont de pair avec les grands du royaume. Sior, capitale de la Corée, contient deux monastères de femmes, l'un pour les filles de qualité, l'autre pour les classes inférieures. Elles sont toutes rasées, & leurs devoirs auprès des idoles ne diffèrent point de ceux des hommes. Quoique le roi de Corée reconnoisse sa dépendance de l'empereur par un tribut, son pouvoir n'en est pas moins absolu sur ses propres sujets. Aucun d'eux, sans en excepter les grands, n'a la propriété de ses terres. Il entretient dans la capitale un grand nombre de soldats chargé de veiller à la garde de sa personne. La cavalerie Coréenne porte des cuirasses & des casques, des arcs & des flèches, des sabres & des fouets armés de pointes de fer. Les armes de l'infanterie sont le corselet & le casque, l'épée, le mousquet & la demi-pique. Ce peuple, environné par la mer, aime nécessairement la navigation. Chaque ville est obligée d'entretenir un vaisseau de guerre, où sont environ trois cens hommes & quelques petites pièces de canon. (*Masson de Morvilliers*.)

CORÉZIN, ville de la petite Pologne, dans le palatinat de Sandomir, sur la Vistule.

CORFF, petite ville d'Angleterre, dans la province de Dorsetshire. Elle envoie deux députés au parlement.

CORFOU, île très-considérable d'Europe, à l'entrée du golfe de Venise. La capitale, de même nom, qui appartient aux Vénitiens, ainsi que l'île, est très-bien fortifiée contre les entreprises des Turcs. Son nom latin est *Corcyra*. Elle peut avoir quarante lieues de circuit, & étoit autrefois sous la puissance des rois de Naples, mais les habitans se donnèrent aux Vénitiens vers l'an 1386. Comme elle est la clef du golfe de Venise, les Turcs ont souvent tenté de s'en emparer, mais toujours en vain. Elle est défendue par le château Saint-Ange, l'une des principales forteresses de l'Europe. Cette île fournit beaucoup de sel; elle est fertile en vignes, en oliviers, en cèdras & en limons. Il y a toujours un provéditeur & deux conseillers au nom de la république. Elle est divisée en quatre gouvernemens. *Long.* 37, 48; *lat.* 39, 40. (*R.*)

CORFOU, grande & forte ville, capitale de l'île de même nom, avec deux forts, & un archevêque latin, qui est toujours un noble Vénitien. Les Grecs y ont un *protopapas*, ou premier prêtre. L'ancienne Corcyre fait une partie de ses fauxbourgs. Elle est sur la côte orientale de l'île, vis-à-vis de Canina. *Long.* 37, 48; *lat.* 39, 40.

CORI, *Coria*, petite ville d'Italie, dans la Campagne de Rome. Elle est à 4 li. s. de Palestrine. (*R.*)

CORIA, *Caurium*, petite ville d'Espagne, dans l'Estramadure, avec un évêché suffragant de Compostelle. Elle est sur la rivière d'Alagon, à 10 lieues s. o. de Placentia, 10 n. e. d'Alcantara, 48 s. o. de Madrid. On voit assez près de cette ville une rivière sans pont, & un pont sans rivière,

par un tremblement de terre qui laissa le pont à sec & changea le lit de la rivière.

Dans les environs de Coria on trouve des sources minérales, salutaires contre beaucoup de maladies; outre cela un lac qui donne de l'excellent poisson, & qui a la propriété d'annoncer le mauvais tems & la pluie par un bruissement extraordinaire qui se fait ouïr dans l'air, avec un tel fracas, qu'il s'entend, dit on, à quatre lieues à la ronde. *Long.* 12, 2; *lat.* 39, 36. (*R.*)

CORIA, bourgade d'Espagne, dans l'Andalousie, sur la rive occidentale du Guadalquivir, à près de 45 lieues de Séville.

CORIDAN, lac de Sicile, dans la vallée de Noto.

CORIGLIONE, ville de Sicile, dans la vallée de Mazara sur une montagne.

CORINTHE, CORANTO, ou GÉRAMÉ, *Corinthus*, ancienne ville de la Morée, située sur l'isthme qui porte son nom, du côté du golfe de Lépante.

L'ancienne Grèce a eu peu de villes plus importantes par son ancienneté, par sa situation, par sa citadelle, par ses ports, par ses richesses, par ses temples, par ses architectes, ses sculpteurs & ses peintres; peu de villes dans le monde ont été plus fameuses pour les Arts, & peu ont éprouvé un plus grand nombre de vicissitudes. Elle appartenoit aux Vénitiens lorsque Mahomet II, maître de Constantinople, la leur enleva en 1450. Ils la reprirent en 1687, mais les Turcs s'en emparèrent de nouveau en 1715, & ils la possèdent depuis.

On la nomme aujourd'hui *Corito*, ou quelquefois *Géramé*: ce n'est plus qu'une espèce de village habité par de malheureux esclaves.

On voit parmi quelques ruines, qui annoncent encore son ancienne splendeur, des groupes de maisons, des jardins & des terres labourées. Le bazar est à Corinthe ce qu'il est dans tout le reste de la Turquie, c'est-à-dire, un édifice sans architecture & sans goût. On y compte deux mosquées, une église Grecque, & sous les murs du château une petite église pratiquée dans le roc, & dédiée à Saint-Paul. Le lieu où étoit l'ancienne citadelle appellée *l'Acrocorinthe*, à une heure de chemin de la ville, & sur un rocher escarpé, renferme trois mosquées & cinq à six églises Grecques, dont Saint-Nicolas est la métropolitaine. Sur la plate-forme, la vue est une des plus belles du monde. Ce lieu offre encore un assez grand nombre de maisons; ce qui porte à croire qu'il étoit fort peuplé du tems des Vénitiens. Au haut de l'éminence est une belle source qui fournit beaucoup d'eau, sans parler d'une seconde moins abondante, & de plus de deux cents citernes creusées dans le roc. Au levant & au nord du rocher sont deux petits châteaux attachés au grand, qui ont chacun leurs Agas particuliers. Les murailles sont assez bien entretenues; & le nombre des habitans, qui sont presque tous Mahométans, monte à environ dix-sept à dix-huit mille. Elle est à 16 li. n. o. d'Athènes, 6 s. o. de Thèbes, ou Sives. *Long.* 40, 58; *lat.* 38, 14. (MASSON DE MORVILLIERS.)

CORINTHE (l'isthme de), langue de terre qui joint la Morée avec la Grèce. On la nomme aujourd'hui *Examili*, parce qu'en effet il a six milles de largeur, ce qui fait deux lieues environ. On voit encore l'endroit où l'on avoit voulu creuser, à différentes fois, cet isthme pour faire une île de la Morée. On remarque près de là de beaux restes d'un théâtre, les ruines de plusieurs temples, & quelques autres antiquités. (*M. D. M.*)

CORISCO, petites îles d'Afrique, dans le golfe de Guinée, sur la côte du royaume de Benin, à l'embouchure de la rivière d'Angre. Ces îles, au nombre de deux, appartiennent au roi de Benin.

CORK. *Voyez* CORCK.

CORK (le comté de), pays d'Irlande, borné par les comtés de Waterford, de Tiperary, de Kerry, & par la mer. *Voyez* CORCK.

CORLIN, *Corlinum*, ville d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, sur la Persente. Elle appartenoit autrefois aux évêques de Camin, & aujourd'hui au roi de Prusse. Les Impériaux l'assiégèrent en vain en 1643. *Long.* 33, 40; *lat.* 54, 10. (*R.*)

CORME-ROYAL, bourg de France, en Saintonge, à 3 li. o. de Saintes, & 2 n. de Corme-l'Ecluse, autre bourg de la même province.

CORMEILLES, bourg de France, en Normandie, sur la rivière de Calone, avec une riche abbaye de Bénédictins, à 3 li. s. e. de Pont-Audemer, & 3 n. e. de Lisieux.

CORMENTIN, nom de deux forts d'Afrique, sur la Côte d'Or de Guinée; ils appartenoient aux Anglois, mais l'amiral Ruyter les en chassa en 1665. Les Hollandois y ont une forte garnison. *Long.* 17, 20; *lat.* 5, 30.

CORMERY, petite ville de France, en Touraine, sur l'Indre. Elle est dans une situation très-agréable, à 3 li. s. e. de Tours, avec une abbaye de Bénédictins, fondée en 780. *Long.* 18, 30; *lat.* 47, 15.

CORMICHA, ville assez considérable de Perse. On y célèbre tous les ans, le 10 de la lune de mai, une fête que l'on appelle le *Nouroux*. La cérémonie est presque toujours sanglante, & finit par la mort de plusieurs fanatiques les plus attachés à leur loi. C'est donc ainsi que chaque religion a ses miracles, ses foux & ses martyrs. *Voyez* les détails de cette démence religieuse dans Carré, *voyage des Indes orientales.* (*M. D. M.*)

CORMONS. *Voyez*. CARMONS.

CORMORA. *Voyez* COMORE.

CORNEILLE (Saint), ancienne, riche & célèbre abbaye de Bénédictins à Compiegne, dont la manse abbatiale est unie au Val-de-Grace de Paris. Elle fut fondée en 876. (*R.*)

CORNELIE, île d'Afrique, aux Hollandois, près du cap de Bonne-Espérance, à 5 li. f. e. de l'île Elisabeth.

CORNELIS-MUNSTER. *Voyez* MUNSTER.

CORNET, fort de l'île de Guernesey, appartenant aux Anglois.

CORNETO, petite ville d'Italie, au patrimoine de Saint Pierre, avec un évêché qui relève du pape, fur la Marta, à une lieue de la mer, 8 f. e. de Viterbe, 15 n. o. de Rome. *Long.* 29, 15; *lat.* 42, 15.

CORNEUX, ou CORNEILLE, abbaye régulière de Prémontrés, à une lieue e. de Gray en Franche-Comté.

CORNEVILLE, abbaye de France, dans le Roumois, en Normandie, de l'ordre de Saint Auguftin, à 2 li. f. e. de Pont-Audemer, fondée en 1143.

CORNICO, ville de l'île de Candie, dans le territoire de la Canée.

CORNIGLIANO, petite ville d'Italie, au duché de Milan, fur la rivière d'Adda.

CORNOUAILLES, ou CORNWALLIS, province maritime d'Angleterre, dont la capitale eft Launcefton. Elle eft environnée de la mer de toutes parts, hormis à l'orient, où elle eft bornée par le Devonshire: elle a le titre de duché. Elle eft fur-tout remarquable par fes mines d'étain, le meilleur qui foit en Europe. On lui donne environ cinquante lieues de tour, & neuf cent foixante mille arpens. Elle envoie deux députés au parlement. Ses vallées abondent en bled & en pâturages. On fait, dans cette province, une riche pêche en fardines. Les habitans font robuftes & courageux. Egbert, premier monarque d'Angleterre, conquit ce pays en 809.

CORNOUAILLES, contrée de France en Bretagne, qui s'avance dans la mer. Elle comprend tout le diocèfe de Quimper.

CORNUS, petite ville de France, dans le Quercy, à 4 li. e. de Cahors.

CORO. *Voyez* VENEZUELA.

COROD, petite ville de Tranfilvanie, près de Claufenbourg.

COROGNE (la), riche & forte ville maritime d'Efpagne, en Galice, avec un port très-commode. La place eft défendue par les forts de Saint-Philippe & de la Palma, & ceux de Saint Diego & de Palloza. C'eft le fiége d'une audience royale, du capitaine général, & de l'intendant de la province. Elle renferme quatre paroiffes, une collégiale, quatre couvens, & un hôtel des monnoies. On y voit une vieille tour, bâtie par les Romains. Elle eft dans une petite prefqu'île, au f. o. & très-près du Feriol, à 6 li. n. o. de Betanços, 14 n. de Compoftelle. *Long.* 9, 20; *lat.* 43, 20.

COROMANDEL (la côte de), *Coromandela*, grand pays de l'Inde, contenant la côte occidentale du golfe de Bengale, en-deçà du Gange. Les Anglois, les François, les Hollandois, y ont des forts. *Long.* 96 d. 50'— 100 d. 40'; *lat. feptent.* 9, 35—17, 20.

Les objets de commerce de cette immenfe contrée, font des toiles de coton, des toiles blanches, des toiles peintes, connues fous le nom de *toiles des Indes*. On peut évaluer à trois mille cinq cents balles la quantité de toiles qu'on tire du Coromandel, pour les différentes Echelles de l'Inde. Les François en portent huit cents au Malabar, à Moka, à l'Ifle de France; les Anglois, mille deux cents à Bombay, au Malabar, à Sumatra & aux Philippines, & les Hollandois mille cinq cents à leurs divers établiffemens. La totalité de ces trois mille cinq cents balles ne paffe pas le prix de 3,360,000 liv. Le Coromandel fournit à l'Europe neuf mille cinq cents balles, huit cents par les Danois, deux mille cinq cents par les François, trois mille par les Anglois, & trois mille deux cents par les Hollandois. Ces toiles ne font pas payées entièrement avec des métaux; l'Europe donne en échange des draps, du fer, du plomb, du cuivre, du corail, &c. L'Afie, de fon côté, donne des épiceries, du fucre, du riz, du bled, des dattes, &c.; objets qui, réunis, font évalués à 4,800,000 livres; d'où il réfulte que le Coromandel reçoit en argent 6,720,000 liv.

Les poffeffions Angloifes, fur la côte, font Divicoté, Mazulipatnam, & Goudelour, avec le fort de Saint-David; le territoire a huit milles d'étendue le long de la côte; ils poffèdent encore les provinces de Condavir, de Moutafanagar, d'Elour, de Ragimendri, de Chicakol, qui s'étendent fix cent milles fur la côte, & qui s'enfoncent depuis trente jufqu'à quatre-vingt-dix milles dans les terres; & Madras, dont le territoire aujourd'hui s'étend cinquante milles à l'oueft, cinquante milles au nord, & cinquante milles au fud. Les poffeffions Françoifes font Yanaon, dans la province de Ragimendri, à neuf milles de l'embouchure de la rivière d'Ingérom, comptoir fans territoire; un comptoir à Mazulipatnam; ils poffédoient encore la ville de Karical, & celle de Pondichery Cette dernière ville a été prife par les Anglois en 1778 & reprife depuis par Hider-Aly. D'ailleurs il eft impoffible en ce moment (fin de l'année 1782), de déterminer les poffeffions européennes dans l'Inde. (MASSON DE MORVILLIERS.)

CORON, ancienne & forte ville de la Morée, fur le golfe de même nom, dans la province de Belvedere. Loné Veteran, corfaire Génois, la prit en 1204; & cette même année elle fe donna aux Vénitiens. Bajazet II la prit en 1498, & Doria la reprit en 1533. Etant retournée aux Turcs, François Morofini la reprit en 1685 Depuis, les Turcs l'ont reprife. Elle eft à 6 li. f. e. de Modon. *Long.* 39, 40; *lat.* 36, 35.

COROPA, pays de l'Amérique méridionale, fur la rivière de Corapatude, entre le lac de Parima & la rivière des Amazones.

COROPOJAK, grande ville de l'empire Russien, sur le Don ou Tanais.

CORREGIO, petite ville d'Italie, capitale d'un petit pays de même nom, au duché de Modene. Elle a un beau château. En 1706 le prince Eugène la prit. C'est la patrie du fameux peintre Corrège. Elle est à 3 li. n. e. de Reggio, & 4 n. o. de Modène. *Long.* 28, 20; *lat.* 44, 45.

CORRESE, petite rivière d'Italie dans la Sabine, province de l'état de l'Eglise. Elle se jète dans le Tibre.

CORRUCHE, petite ville de Portugal, dans l'Estramadure, sur une rivière de même nom.

CORSE, *Corsia*, *Corsica*; île considérable d'Italie, appartenant à la France, dans la Méditerranée. Elle a le golfe de Gènes au nord, la mer de Toscane à l'est. Un détroit de trois lieues de largeur, appellée *Bouche de Boniface*, parsemé d'îles & de rochers, la sépare de la Sardaigne au sud, & la mer de Provence la baigne à l'ouest. *Long. de* 26-16, *à* 27-30; *lat.* 41 *à* 43 *nord.*

Cette île, si long-tems disputée, théâtre presque continuel de guerres sanglantes, a été cédée enfin (en 1768), par la république de Gènes, à la couronne de France, en propriété souveraine, moyennant une somme d'argent. Cet évènement tout récent nous engage à entrer dans quelque détail sur la description de cette île & sur son histoire.

Elle a environ de 36 à 40 lieues de longueur, évaluant la lieue à deux mille quatre cents toises; sa plus grande largeur de seize ou dix-huit, & sa surface d'environ trois cens, ou trois cent vingt lieues quarrées. Pline la décrit assez exactement & nous apprend qu'il y avoit trente trois villes, & deux colonies Romaines, Mariana de Marius, & Aleria de Sylla. Il ne reste que des ruines de ces colonies. *Hist. Nat. lib. II*, c. 6. Quelques écrivains ont douté de l'existence de ces trente-trois villes; ils alléguoient qu'on n'y voyoit les ruines que de deux ou de trois; que les villes actuelles avoient pour la plupart une origine peu reculée; qu'il devoit y avoir des communications entre ces villes par des chemins percés dans les montagnes, & qu'il étoit étonnant que les traces de ces chemins eussent entièrement disparu, &c. Ces observations peuvent avoir de la vraisemblance; mais l'assertion de Pline me semble positive. Ce savant naturaliste n'a pu être trompé sur l'état de la Corse; dans le tems où il écrivoit, mille témoins oculaires pouvoient démentir ce qu'il avançoit sur cette île, pour peu qu'il se fût éloigné de la vérité; d'ailleurs la Corse a été pendant tant de siècles le théâtre des guerres, que je ne serois point étonné que la plupart des villes modernes aient été bâties avec les débris des cités anciennes. Quant aux chemins dont il ne reste aucun vestige, rien ne dit que ces chemins aient existé, & s'il y en a eu réellement, je ne vois pas qu'on puisse me prouver que les Romains aient dû construire de ces superbes voies à travers les montagnes d'une île qui étoit pour eux une terre d'exil.

Elle a des havres, des golfes & des ports; Centuri au nord; à l'ouest San-Fiorenzo, Isola-Rossa, Calvi & Ajaccio; au sud Bonifacio, & à l'est Porto-Vecchio, Bastia, & Maccinajo. Le port de Porto-Vecchio est le plus considérable de tous. On voit déjà par-là de quelle importance peut être la possession de cette île pour une puissance maritime de l'Europe, sur-tout puisqu'elle fournit de très-beaux bois de construction.

L'intérieur de l'île est montagneux, entrecoupé de vallées agréables & fertiles, & de quelques plaines. On partage l'île en deux parties, depuis Bastia, en-deçà, & au-delà des monts, *di qua*, & *di la dei monti*.

La chaîne des montagnes traverse à-peu-près l'île en croix. Tout le pays est outre cela divisé en neuf provinces. Les pièves forment les districts ecclésiastiques. Ces pièves sont au nombre de soixante-un. On y compte cinq évêchés; savoir, Mariana, Gebbio, Aleria, Sagona, & Ajaccio.

Toute la Corse est bien arrosée de rivières & de ruisseaux: il y a des lacs vers le centre de l'île; ceux d'Ino & de Creno sont les principaux. Le Golo est la plus considérable des rivières. Il y a aussi des eaux minérales chaudes & froides. Les rivières sont assez poissonneuses, & la mer près des côtes encore plus. Elle abonde en thons, en sardines, en huîtres, &c. On y pêche beaucoup de corail, du blanc, du noir, & du rouge, le long des rochers de la côte; la mer, en entrant dans les terres, a formé sur les bords de l'île plusieurs étangs. Sur la côte orientale, qui, étant plus basse, est plus sujète aux inondations, on remarque celui de Biguglia; c'est de tous le plus étendu, & celui dont la pêche est la plus abondante. Plus loin, sur la même côte, se trouvent les étangs salés. Ce sont des cavités que la mer remplit, & le soleil y forme un sel dont on fait usage dans l'île. L'étang de Diane produit des huîtres d'une grandeur inconnue en France, & d'assez bon goût.

L'île en général manque de pâturages, ainsi le beurre & le laitage y sont peu communs. On fait des fromages de lait de chèvres, qui supplée à celui de vache. Les François ont semé des foins dans les plaines d'Aleria, & en ont recueilli de très-bons & en quantité. Si jamais les transports deviennent faciles, ce canton pourra seul en fournir l'île entière.

L'île nourrit aussi toutes sortes d'animaux sauvages & domestiques. Les chevaux y sont de très-petite race, & les moutons de mauvaise espece. Les ânes & les mulets sont de même petits, & quatre-vingt à cent livres font assez la charge ordinaire des derniers. Les chèvres & les moutons sont en grand nombre: ceux-ci ont souvent deux, jusqu'à six cornes.

Ces troupeaux font la richesse des montagnards. Dans la saison des neiges, ils les font descendre

dans la plaine. A peine, dans les troupeaux les plus considérables voit-on un mouton blanc. Tous ont la laine noire, longue & dure comme du poil. Leur chair est mauvaise pendant les trois-quarts de l'année.

Les arbres sont grands dans cette ile, sur-tout les pins, les sapins, & les châtaigniers : les forêts fourniroient assez de bois pour l'établissement & l'entretien d'une flotte.

Les autres arbres les plus communs sont le chêne verd & le hêtre. On tire des pins, des sapins du bai-gras, & de la résine. L'abcornogue est un arbre dont on dépouille l'écorce tous les quatre ou cinq ans ; c'est ce qui fournit le liége.

Le fruit du châtaignier, en suppléant pour ainsi dire à tout, éteint l'industrie : on le sèche, on le broie, on en fait du pain ; les chevaux même s'en nourrissent, & la terre reste négligée, parce qu'une forêt de châtaigniers n'exige aucune culture, & que ses fruits fournissent aux besoins d'un peuple très-sobre.

L'olivier est une des principales richesses de l'île. Cet arbre est beaucoup plus gros & plus élevé qu'en Languedoc & en Provence ; mais les Corses ignorent l'art de faire leurs huiles ; ils pourroient en exporter une très-grande quantité, qui, en les enrichissant, feroit baisser en France le prix des huiles & des savons.

Le mûrier étoit inconnu en Corse : les François en ont plantés, & les ont vu croitre rapidement. Comme l'ile est peu exposée aux orages, cet arbre va offrir un avantage précieux & inexprimable pour la culture des vers à soie.

Je ne dois pas oublier de dire que les orangers, les limoniers, les citroniers, les amandiers, les figuiers, sont très-communs en Corse ; si le noyer, le palmier, l'érable le sont moins, ce n'est pas que le sol leur soit contraire. La terre est couverte de buis, de mirthes, de lauriers, de genevriers, de grenadiers, & d'arbousiers.

Les vins feroient excellens si l'on connoissoit l'art de les faire. Ceux du Cap, de Muriani, & de Campo-Loro, pourroient le disputer aux vins les plus délicats.

Quelques montagnes du Cap, & plusieurs autres dans différentes piéves, fournissent de très-bel abeste ou amianthe : dans celles de Bogagnano, de Giovellina, du Niolo, on trouve du cristal de roche.

Le froment, l'orge, le seigle, le millet, réussissent très-bien dans l'ile ; mais l'avoine y vient difficilement, ainsi que le sarrasin.

Il y a beaucoup d'abeilles dont le miel a de l'âpreté, à cause de l'if, du buis, & des autres plantes à saveurs fortes qui couvrent l'ile : celui cependant de la piéve de Caccia passe pour le meilleur, & n'a aucun des défauts reprochés au miel ordinaire du pays ; mais on ne sauroit trop vanter la bonté & la fermeté de la cire qu'on y recueille.

Dans les montagnes on trouve beaucoup de mines de plomb, de cuivre, de fer, d'argent & d'alun : on y fait aussi du salpêtre & du sel. Le beau granite, le porphyre & le jaspe se présentent en divers lieux. On y trouve aussi de la très-belle ardoise.

L'île abonde en gibier. Le lièvre commun y est assez bon. Le cerf est plus petit qu'en France. Le sanglier s'y trouve en troupeaux nombreux, & sa chair est excellente ; le renard n'y manque pas, & sa taille est assez grande ; mais on n'y voit ni loups, ni lapins, ni aucun animal venimeux, excepté cependant une petite araignée, appellée *marmignato*, dont la morsure est dangereuse.

Le muffoli est un espèce de bélier sauvage ; il est couvert de poil, au lieu de laine, & produit avec la brebis domestique. La Corse possède aussi un autre animal sauvage, qu'on appelle l'*axis*.

La perdrix est très commune ; mais sa chair est sèche & n'a rien de bien délicat. La bécasse, la bécassine, le faisan, la pintade, y sont meilleures. Les grives & les merles ont un goût délicieux. Ces deux espèces ne sont en Corse que des oiseaux de passage. Ils y arrivent vers la mi-novembre, & s'en retournent à la fin de janvier, ou vers le 20 de février. Le merle seul y fait son nid.

On y trouve aussi des cailles & une prodigieuse quantité de ramiers dans les montagnes. La pie seule est un oiseau étranger à l'ile, & ce n'est pas un mal.

La population de la Corse est évaluée à cent vingt-deux mille habitans.

Depuis que cette île appartient aux François, on a relevé & embelli des villes dont la situation étoit importante, & par d'excellentes fortifications ces places sont à l'abri de toute insulte. On y a aussi percé de grandes routes de tous les côtés, pour établir des communications d'un point à l'autre. On a coupé des montagnes & on a fait des travaux prodigieux.

L'histoire de ce peuple offre une suite de révolutions, que nous allons parcourir rapidement. Hérodote nous dit que les premiers habitans de l'ile furent des Phéniciens, qui la nommèrent *Collista*, & qu'au bout de huit générations, ils furent accrus par une colonie de Lacédémoniens, sous la conduite de Théras, d'où elle prit le nom de *Thera*. Hérod. *lib. IV*, *c.* 147, 138. Dans la suite l'île prit le nom de *Cyrnos*, du nombre de ses promontoires. L'origine du nom de *Corsica* qu'elle porta ensuite est fort incertaine. Les Carthaginois en firent ensuite la conquête. Elle passa sous la domination des Romains, vainqueurs de Carthage, environ l'an 193 de Rome. Tit. Liv. *lib. XVII*. Plusieurs fois ces peuples se soulevèrent contre leurs maitres, & furent réprimés ; mais jamais les Romains n'y furent possesseurs tranquilles.

A l'irruption des barbares, les Goths s'emparèrent de la Corse, & y établirent le gouvernement féodal, aussi barbare qu'eux. Procop. *de bello Goth. III*, 24. Dès-lors, & pendant plusieurs siècles,

cette île fut le théâtre obscur, mais sanglant, de divisions cruelles, dont il ne reste aucune histoire.

Enfin les Sarrasins, devenus puissans, s'en emparèrent environ le VIII[e] siècle, & la défendirent long-tems. Il est apparent que c'est eux qui lui donnèrent le titre de royaume.

Bientôt les papes formèrent le dessein d'annexer ce royaume à leur territoire. Grégoire VII publia enfin un bref en 1079, qui le déclaroit un domaine de la mouvance du saint-siège. D'autres prétendent qu'un roi de France en fit la donation au pape.

Les Génois, se prévalant de l'état agité & incertain de cette île, avoient tâché d'établir une colonie à Bonifacio; & ils encoururent pour cela les foudres de Grégoire VII, qui les excommunia & les engagea à suspendre leur projet.

C'est à cette époque qu'il faut fixer la mission d'Hugues Colonna en Corse, avec des troupes du pape qui remportèrent de grands avantages sur les Sarrasins infidèles.

Cependant l'état de l'île étoit toujours flottant; mais en 1091 Urbain II en disposa en faveur de l'évêché de Pise, par un bref, avec des réserves pour le saint-siège.

Les Génois, toujours occupés de leur projet sur le royaume de Corse, rivaux des Pisans, gagnèrent sur ceux-ci la bataille de Malora, devinrent les maitres de Pise, & se mirent en état de l'être de la Corse, vers le milieu du XIV[e] siècle.

Boniface VIII, pour assurer au saint-siège le fief de ce royaume tant disputé, l'avoit donné sous ce titre, par une bulle, en 1297, à Jacques II, roi d'Aragon, avec la Sardaigne, & celui-ci en fit hommage en 1305; & en 1325, le pape Jean XXII exigea le renouvellement du même hommage. Alphonse, successeur de Jacques, fit solemnellement un pareil acte en 1435, à Benoit XII, & l'on voit encore un bref d'Eugène IV, de l'an 1446, par lequel il établissoit l'évêque de Ferrare gouverneur de la Corse.

Gènes s'occupoit toujours des moyens de former des établissemens dans cette île, dont elle vouloit être souveraine, tandis qu'elle reconnoissoit la mouvance de son propre territoire envers l'empire, dont elle donna des témoignages formels dans les années 1396 & 1458, lorsqu'elle se mit sous la protection de la France, avec cette réserve expresse, sauf les droits de l'empereur & de l'empire.

Mais les Génois, dont la souveraineté sur la Corse n'étoit point reconnue alors des autres puissances, faisoient de continuels efforts pour la maintenir sur ces peuples, avec lesquels ils avoient de perpétuels demêlés. Enfin, toujours incertaine dans cette possession, la république se détermina en 1364 de céder ses droits à François Sforce, duc de Milan, à la réserve des deux places de Bonifacio & de Calvi, qu'elle garda pour avoir toujours un pied dans ce royaume, l'objet de son ambition, qui lui a coûté plus d'argent qu'elle n'en a tiré, malgré la dureté que les Corses lui ont si souvent reprochée.

On voit qu'en 1478 le fils de ce duc de Milan établit encore un gouverneur en Corse. Mais en 1481 Louis-Marie Sforce aliéna cette ville en faveur de Thomasius de Campo Frégoso.

Bientôt après les Génois se trouvèrent les seuls maitres de cette île. La France seule réclama quelquefois ses droits, qui, après la perte de la bataille de Pavie, parurent ensevelis, tandis que les Corses, toujours jaloux de leur liberté, se plaignoient souvent du gouvernement Génois. Plus d'une fois ils prirent les armes; mais n'ayant pas de chefs capables de les conduire, ils étoient bientôt accablés, & peut-être trop sévèrement punis.

Henri II, roi de France, en recommençant la guerre contre Charles-Quint, entreprit une expédition contre la Corse. De Thou, *hist. l. XII*, *c.* 2. Il avoit lieu d'être mécontent des Génois qui avoient embrassé le parti de l'empereur. Une flotte debarqua en 1553 des troupes en Corse, sous le commandement de Paul de Thermes, accompagné de Sanpierro d'Ornano, noble Corse, & de Jourdain des Ursins. L'administration de l'île avoit alors été remise à la banque de S. Georges de Gènes. André Doria, quoiqu'âgé de quatre-vingt-sept ans, à la tête de la jeunesse Génoise, & d'un secours fourni par l'empereur, s'embarque. Les Corses s'unissent avec les François, & il se fit de part & d'autre des prodiges de valeur. Enfin on conclut un traité avantageux aux Insulaires, sous la garantie de la France. Henri étant mort, les rigueurs des Génois recommencèrent, & les plaintes des Corses continuèrent: Sanpierro d'Ornano repassa en Corse, soutint encore les mécontens; mais il fut assassiné en 1567; les uns disent que ce fut par la perfidie des Génois; d'autres le nient. De Thou, *l. XLI*, *c.* 31. Il est certain que les Génois se vengèrent trop sévèrement des Insulaires, qui n'en devinrent pas plus fidèles. Il n'étoit plus permis aux Corses d'exporter leurs productions, qu'ils étoient forcés de vendre, sans concurrence, aux Génois, maitres du prix. Tous les deux ans on envoyoit un Génois, comme gouverneur, qui ne pensoit, à ce que disent les Corses, qu'à s'enrichir; & si l'on portoit des plaintes au sénat, le crédit étouffoit le cri de la justice. Les commissaires inférieurs & les lieutenans suivoient le même exemple, avec une pareille impunité.

Ce fut au milieu de tant de mécontentemens que la république recueillit, & envoya en 1677 une colonie de Grecs de la Morée en Corse, au nombre de mille ames. Elle devoit jouir dans ce pays, tout catholique, du libre exercice de la religion grecque: nouveaux sujets de mécontentemens, & sujets perpétuels de divisions & de guerres.

Après une suite de mouvemens, plus ou moins violens, & plus ou moins vite réprimés, les Corses s'ameutèrent de nouveau en 1729, par l'imprudence d'un collecteur de l'impôt Génois, qui

voulut, pour être payé, saisir les effets d'une pauvre femme. Ils se choisirent deux chefs, qui s'emparèrent de la capitale. Gênes, après bien des efforts, eut recours à l'empereur Charles VI, qui y envoya d'abord des troupes insuffisantes. Leur mauvais succès détermina la cour de Vienne à y envoyer une plus forte armée. Les Corses se prêtèrent alors à un accommodement, dont l'empereur fut le garant, & qui fut signé en 1733.

Dès l'année suivante les Corses reprirent les armes, soutenant que les Génois avoient violé le traité. Ce fut des combats continuels jusqu'à l'apparition du baron Théodore de Neuhoff, du comté de la Marck, en Westphalie, qui fut proclamé roi de Corse en 1739. Il ne finit pas l'année sur son trône, & fugitif de lieu en lieu, arrêté à Londres pour dettes, il dut sa liberté à la générosité d'un seigneur Anglois, qui les paya. Il mourut à Londres en 1757.

Cependant Gênes, ne pouvant réduire les rebelles, eut recours à la France, qui envoya, en 1738, des troupes pour soutenir sa médiation & pour combattre les Corses. Après plusieurs combats, & beaucoup d'exécutions sévères, les Corses furent contraints de rendre les armes à la fin de 1739, & en 1740 toute l'île fut soumise à la France; à la fin de 1741 les troupes Françoises remirent l'île aux Génois, & se retirèrent.

A peine furent-ils partis, que les troubles recommencèrent. Dans la suite l'Angleterre & le roi de Sardaigne parurent favoriser les Corses; mais ils les abandonnèrent après la paix d'Aix-la-Chapelle.

La guerre, depuis 1748, continua sous différens chefs, jusqu'en 1755, que Pascal Paoli, fils d'Hyacinthe Paoli, un des chefs des mécontens, en 1735, fut élu général de l'île par le conseil général du royaume. Il chassa les Génois de plusieurs villes de l'intérieur du pays: il s'appliqua avec autant de sagesse à rétablir l'ordre & la sûreté par-tout. Il seroit peut-être parvenu à lasser enfin les Génois, si, en 1754, la France n'avoit fait un nouveau traité avec cette république pour envoyer des troupes, qui ne devoient agir que pour la défense. Ce traité devoit durer quatre ans. Au bout de ce terme, la république de Gênes, fatiguée de commander à des sujets toujours mécontens, les a remis à la France en 1768, par un traité, qui eut son effet par les armes victorieuses des François. La Corse fut presque toute conquise l'année suivante par les armes de cette nation, sous les ordres du comte de Vaux. Cependant Paoli & ses compatriotes se défendirent avec un courage incroyable; souvent ils remportèrent des avantages signalés sur les François: enfin ils furent obligés de céder à la force. Paoli ne pouvant sauver sa patrie, prit le parti de la quitter. Sa retraite acheva la réduction totale de l'île. Les Corses vaincus sont devenus tranquilles & soumis. On n'y voit plus même de ces montagnards venir inquiéter leurs vainqueurs. Heureux ces peuples, s'ils peuvent trouver enfin dans une administration sage le repos, la sûreté & le contentement, dont ils n'ont pu jouir depuis tant de siècles! La nation a fondé, en 1764, une université dans la cité de Corte. Il faut espérer que les sciences & les arts, mieux cultivés dans ce pays, encore agreste, adouciront le caractère de ces fiers Insulaires, & leur apprendront à tirer plus d'avantage de leur sol & de ses productions.

Le climat de cette île est doux, & à-peu-près le même que celui de la Provence. Les brises continuelles de la mer y tempèrent les frimats des hautes montagnes, & le vent qui sort de ces mêmes montagnes rend les chaleurs de l'été moins vives, excepté quelques mois d'hiver, principalement février & mars, pendant lesquels règnent les vents afteux, quelquefois même funestes. En plusieurs endroits l'air est mauvais & contagieux, ce qui vient des eaux croupissantes & des marais, qu'il seroit possible de dessécher, & auxquels on a deja travaillé avec quelques succès. Par-tout ailleurs l'air est pur & salubre, & les habitans y parviennent à la plus grande vieillesse; ils ne connoissent guères d'autres maux que les rhumatismes & la sciatique, encore trouvent-ils des remèdes assurés dans les eaux minérales du pays. Le terroir y est de lui-même extrêmement fertile. Il ne manque à la terre que des bras pour en tirer les véritables richesses. A n'ensemencer que les champs d'un labour facile, la Corse fourniroit des grains pour la subsistance de trois fois plus d'habitans qu'elle n'en a.

Les Corses sont naturellement ingénieux, propres aux affaires, éloquens, & doués de la pénétration la plus vive. Ces qualités n'appartiennent pas seulement à ceux qui ont cultivé les lettres: le simple berger discute ses affaires, expose ses griefs, justifie sa conduite avec une facilité d'élocution qui ravit, & une abondance d'idées qui étonne.

Mais rien n'égale l'ignorance & la grossièreté du clergé de ce pays: à quelques individus près, qui sont plus policés & plus instruits, le reste des prêtres & des moines sont, pour ainsi dire, la honte de l'île. Croiroit-on que l'on compte soixante dix-sept couvens, dont l'ordre des Franciscains possède soixante-quatre. Tous ces monastères sont vastes, bien bâtis, & encore mieux peuplés. Ce nombre énorme pour une aussi médiocre population, ne peut manquer de diminuer sous le gouvernement François.

L'Idiome est un Italien un peu corrompu, surtout dans les montagnes, par le mélange de quelques termes Moresques. Les Corses ont beaucoup d'aptitude pour les sciences & les beaux arts. Ils sont braves, aiment la guerre, & notre marine Françoise ne peut que se louer du courage, de l'adresse, & de l'activité des matelots qu'elle a tirés de cette île. Cette nation est vindicative au dernier point, jusqu'à poursuivre un ennemi de père en fils; la haine & la vengeance sont presque toujours héréditaires. Les Corses sont sobres, hos-

pitaliers, amis de la frugalité, mais passionnés pour le jeu & la chasse. Rien enfin ne se contredit plus bisarrement que leur caractère: on les représente à la fois trompeurs dans le commerce & religieux dans leurs sermens, souples & opiniâtres, rampans & hauts, légers, & prêts à prendre des partis extrêmes; pleins d'orgueil, exempts d'ambition, sobres, paresseux, vigilans dans leurs passions, indolens, & capables des plus grands efforts, inconstans, & hommes d'habitude, vifs & mélancoliques, impétueux dans leurs révoltes, & tranquilles dans le crime. Cet assemblage de passions différentes est en eux une suite de la vivacité de leur imagination. (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

CORSOER, petite ville du royaume de Danemarck, dans l'île de Séeland, avec un fort sur la mer Baltique.

CORTE, *Curia*, petite ville d'Italie, dans l'île de Corse, avec un château, & un collège. Sa situation est vers le milieu de l'île. C'est la résidence ordinaire de l'évêque d'Aléria. Elle est à 10 li. f. e. de Calvi, 11 l. o. de Bastia. *Long.* 25, 55; *lat.* 42, 12.

Cette ville est placée dans un pays fertile en bleds, en vins & en huile; mais elle est mal bâtie & mal peuplée. Son château est en assez mauvais état, quoique réparé par les François. Le roc escarpé sur lequel il est bâti n'est accessible que d'un côté. Le général Paoli y avoit son hôtel; au reste, elle dispute vainement à Bastia le titre de capitale de la Corse. Quelques-uns croient que cette ville est l'ancienne *Cenestum*. (*R.*)

CORTEMIGLIA, petite ville d'Italie, au duché de Montferrat, dans le pays d'Albe, sur la rivière de Bormida.

CORTONE, petite ville d'Italie, en Toscane, dans le Florentin, au nord-est de Monte-Pulciano, avec un évêché qui ne relève que du pape. La place est bâtie sur le penchant d'une montagne, près du lac de Pérouse, & a joué un fort beau rôle dans l'antiquité, étant une des plus considérables de l'Etrurie. On y compte deux chapitres, quinze couvens, dont plusieurs ont des églises remarquables par leur architecture & par des peintures estimées; plusieurs paroisses & confréries de pénitens; un grand nombre de beaux palais, entr'autres celui des Tommasi, où il y a une galerie de trois cents tableaux des plus habiles peintres de l'Italie. Cortone offre encore aux yeux des curieux plusieurs restes précieux d'antiquités Etrusques. On y trouve une académie célèbre, un séminaire & un collège. Cette ville a produit une foule de grands peintres & de savans illustres. *Long.* 29, 37; *lat.* 43, 18.

CORVEY, ou LA NOUVELLE CORBIE, *Corbia*, petite ville, abbaye, & principauté d'Allemagne, en Westphalie. L'abbé, qui est prince de l'Empire, a la dernière voix à la diète parmi les abbés princiers. Il a aussi voix & séance dans les assemblées du cercle de Westphalie. La ville de Corvey est sur le Weser, à 59 lieues e de Paderborn. (*R.*)

CORVO, île la plus septentrionale des Açores, au nord de celle de Flores. Elle a 3 li. de tour, un port, & un bon château.

CORWUA, ville de Pologne assez commerçante, dans la Samogitie, sur la rivière de Niemen.

CO (île de). L'île de Co, une des Sporades, nommée encore Lango ou Stanchio, autrefois *Cos*, fut la patrie d'Hippocrate & d'Appelles, les deux plus grands hommes du monde, l'un pour la médecine, & l'autre pour la peinture. Elle fut aussi très-célèbre par la pourpre que l'on pêchoit entre cette île & celle de Nisizos, à présent Nassari; par ses excellens vins & par ses belles gazes. Elle s'approchoit des côtes de l'Asie mineure, entre la mer Égée & la mer Carpathienne, à l'entrée du golfe Céramique, qui séparoit la Carie de la Doride. Strabon lui donnoit soixante neuf milles d'Italie de circuit, & parmi les modernes Thevet lui assigne trente-cinq lieues de France.

Il y avoit encore, du tems de Jésus-Christ, un temple, élevé en l'honneur d'Esculape, dans le fauxbourg de Co, qui étoit également renommé & rempli de présens consacrés, des plus précieux. On voyoit entr'autres dans ce temple le portrait d'Antigonus, peint par Appelles, & celui de Vénus Anadyomène; c'est-à-dire, *qui sort de l'eau*. Ce dernier portrait fut porté à Rome, & consacré au dieu César par l'empereur Auguste.

Enfin, ce qui touche davantage, on y voyoit quantité de planches ou de tableaux qui contenoient des observations sur le cours des maladies, leurs symptômes, les remèdes dont on s'étoit servi, avec leurs divers succès. On dit qu'Hippocrate fit un recueil de toutes ces observations, & que c'est-là qu'il a puisé les premières lumières qu'il a eues de la médecine, & dont il a sçu tirer un si grand parti.

Cette île est encore assez fréquentée. On y a long-tems admiré un superbe platane, dont les branches couvroient tout le bazar. On dit qu'il a été abattu par la foudre il y a peu d'années. (*R.*)

COSA, petite rivière d'Italie, dans la Campagne de Rome, qui se jète dans le Garigliano. (*R.*)

COSAQUES (les). C'est le nom qu'on donne à un peuple guerrier, qui habite les parties les plus méridionales de la Moscovie, & sur-tout ce qu'on appelle la *petite Russie*, en langue Moscovite, *malaia Rossia*. Il y a toute apparence qu'ils sont Russes d'origine. Quoiqu'il y ait une grande ressemblance entre la langue Polonoise & la Moscovite, celle des Cosaques a cependant plus d'affinité avec cette dernière. Leur religion est la même; ils suivent le rit Grec; ils y sont même fort attachés: & s'ils n'ont pas apporté cette religion de leur première patrie, où elle est généralement suivie, on ne sauroit dire en quel tems ou à quelle occasion ils l'ont embrassée. On peut les diviser en deux branches.

1°. Les

1°. Les Cosaques Malorossiques, ou de la petite Russie. Cette branche est composée des Saporogiens & des régimens Slobodiens.

2°. Les Cosaques Donniens, d'où sont issus les Cosaques de la Wolga, les Cosaques Terkiens, qui sont aujourd'hui éteints; Grebeins-Kiens, Semeiniens, Jaikiens, & Sibériens.

Il seroit intéressant de savoir comment ils se sont séparés du gros de la nation pour faire un peuple à part, pour vivre sous des loix toutes différentes, & pour établir entr'eux une forme de gouvernement toute militaire, & qui n'a rien de commun avec celui de la nation dont ils sont descendus. M. Müller a donné là-dessus certains détails curieux, que M. Busching a transcrits dans son ouvrage: nous allons en donner le précis.

Les anciens Moscovites, peu ressemblans à ceux de nos jours, qui se montrent si bien, lorsqu'il s'agit d'attaquer une ennemi, ou d'en repousser les assauts, étoient, en quelque façon, le jouet de ces mêmes Tartares que les Russes, dans la dernière guerre, ont si facilement subjugués, malgré la protection de l'empereur des Turcs. Ces peuples faisoient autrefois des courses fréquentes dans la Russie; ils en ont quelquefois même traité les souverains avec la dernière indignité: les provinces les plus voisines de leur pays eurent le plus à souffrir de leurs ravages. Ce qu'on nomme aujourd'hui la *petite Russie*, ou l'*Ukraine*, étoit la principale province de ce vaste pays. Les souverains y ont fait leur résidence dès le tems du grand duc Igor, jusqu'à celui d'André Jurgewitsch Bogolubskoy, qui, en l'année 1157, transféra le siége de la souveraineté de Kiovie à Wolodimer; dès lors il y eut dans cette ville des princes indépendans. En 1240, les Tartares, sous la conduite de leur Khan-Bati, se rendirent maîtres de Kiovie, & dévastèrent le pays; ils y abusèrent étrangement de leur pouvoir: ils établissoient & déposoient à leur gré les princes Russes dans le district de cette dernière ville, & ailleurs. L'an 1320, Gedimin, grand duc de Lithuanie, mit une fin à la domination des Tartares: il vainquit Stanislau, prince de Kiovie, qui descendoit des anciens grands ducs de Russie, & s'étant rendu maître de la ville, il y établit un gouverneur.

C'est vraisemblablement de cette époque qu'il faut dater le commencement des Cosaques. La haine d'une domination étrangère obligea plusieurs des anciens habitans à s'expatrier, & à chercher une retraite aux environs de l'embouchure du Boristhène, qu'on nomme aujourd'hui le *Dnieper*.

Ce fleuve, avant que d'entrer dans la mer Noire, forme une espèce de lac d'assez grande étendue, & un grand nombre de petites îles: plus haut on trouve treize cataractes, ou chûtes d'eau, qu'on nomme communément les *treize porovis du Borysthène*. Une situation comme celle-là étoit propre à se défendre, & les attaques fréquentes que ces fugitifs avoient à essuyer de la part des Tartares, des Lithuaniens, & des Polonois, & l'obligation de repousser tant d'ennemis, les mit dans la nécessité d'établir parmi eux un gouvernement militaire, très-différent de celui sous lequel ils avoient vécu jusqu'alors. On ne peut guère en fixer le commencement avant cette époque.

Des établissemens de cette nature ne se sont pas faits tout d'un coup. Une seconde irruption que les Tartares firent en 1515, dans laquelle il se rendirent encore maîtres de Kiovie, augmenta vraisemblablement le nombre des fugitifs. Une troisième cause put y contribuer: Casimir, fils de Jagellon, roi de Pologne, entreprit d'unir à la Pologne la principauté de Kiovie. Il la partagea en districts; il établit dans chacun de ces districts des vaivodes, des castellans, des starostes, des juges, & d'autres officiers, tous de nation Russe: il ne mit point de différence entr'eux & les Polonois naturels; il vouloit même rendre ces dispositions durables, & les confirmer par des loix, dont ses successeurs ne devoient point s'écarter. Cependant elles durèrent peu; il s'introduisit quantité de Polonois dans le pays; ils y acquirent des domaines; ils surent attirer à eux les emplois honorables & lucratifs, ils commencèrent à traiter avec hauteur les anciens habitans, que cette façon d'agir rebuta de plus en plus, & ce mécontentement grossit encore le nombre des émigrans.

Il est vraisemblable aussi que ce fut à cette époque, ou du moins vers ce tems, que le pays, dont les Cosaques sortirent, fut appellé la *petite Russie*, pour le distinguer du reste des provinces qui formoient cette vaste région, qu'on nomme aujourd'hui *Moscovie* ou *Russie*. Pendant que la première étoit unie à celle-ci sous un même souverain, ou pendant que l'une & l'autre étoient opprimées par les Tartares, il n'y a pas d'apparence qu'on ait pensé à cette distinction.

Peu après, ces émigrans, que l'on nomma d'abord *Mela Rossisky*, mot qui peut signifier les *petits Russes*, s'étendirent jusqu'au Bog, & même jusqu'au Dniester, & occupèrent le pays compris entre ces fleuves & le Borysthène. Ils bâtirent des villes & des villages, où ils se retirèrent en hiver pour y habiter avec leur famille. En été, la jeunesse, & ce qu'il y avoit de gens vigoureux, se répandoient sur les frontières, & harceloient perpétuellement les Turcs & les Tartares, ce qui mettoit la Pologne & la Lithuanie à couvert de leurs dévastations; si bien que les souverains de ces deux pays, non-seulement les laissoient faire, mais de plus leur accordoient certains avantages, & cherchoient à mettre plus d'ordre à leur gouvernement, afin qu'ils se rendissent plus redoutables à ces deux peuples, ennemis du nom chrétien.

Le nom de Saporogiens, qu'on a donné aux Cosaques, paroît signifier *demeurant au-dessous des chûtes d'eaux*. Dans les commencemens on n'y mettoit pas de différence: tous les Cosaques étoient habitués au-dessous des cataractes ou porovis du

Borysthène. Le roi Sigismond I crut qu'il convenoit d'en placer une partie au-dessus; il leur céda un terrein considérable, afin qu'ils fussent plus à couvert des courses des Tartares, & il augmenta d'ailleurs leurs privilèges.

Il y a toute apparence qu'on construisit alors quelques places fortes dans ce pays, accordé tout nouvellement aux Cosaques, afin qu'ils pussent y retirer leurs armes, ce qu'ils avoient d'artillerie, & leurs munitions, & que les Tartares ne pussent pas si facilement s'en emparer. C'est vraisemblablement ce qui a occasionné la construction des villes de Tschigirin & de Tschirkaski : on en a toujours parlé comme de villes cosaques; mais elles ont été ignorées avant que ce peuple existât. Un des successeurs de Sigismond fit encore mieux. Etienne Bathori, ce roi qui s'est rendu si fameux par sa valeur, pour rendre les Cosaques plus utiles à son royaume, & en tirer meilleur parti en tems de guerre, en forma six corps ou régimens, chacun de mille hommes; il les partagea en sotna ou drapeaux. Chaque Cosaque du régiment devoit être inscrit dans le rôle du drapeau auquel il appartenoit, & s'y rencontrer au premier ordre toutes les fois qu'on l'assembloit; chaque division étoit commandée par des officiers permanens; enfin tous les régimens, pris ensemble, avoient un commandant, qui fut appellé *hetmann*, nom dérivé de *het*, qui veut dire *chef*. Pour lui attirer plus de considération, le roi lui donna une banière royale, une queue de cheval, un bâton de commandement, & un sceau. Il établit aussi parmi eux divers emplois civils dont on s'abstient d'indiquer les noms.

Ce même roi accorda au prince Bogdan Roschinsky, premier hetmann, la ville de Térechtemirow, pour lui & pour ses successeurs, & il permit aux Cosaques d'occuper le pays qui s'étend delà jusqu'à Kiovie. Il augmenta aussi leur territoire à l'orient du Dnieper, d'un quartier de pays de vingt milles d'étendue.

Terechtemirow devint la capitale des Cosaques, au lieu de Tschirkaski, qui l'avoit été jusqu'alors. Elle fut la résidence de l'hetmann ou de celui qui en faisoit les fonctions. On y conservoit les titres & les franchises de la nation. C'étoit la place d'armes & le rendez-vous des troupes quand elles vouloient entrer en campagne. Les Cosaques devoient se fournir eux-mêmes d'armes & de munitions, & faire la guerre à leurs dépens, à moins qu'on ne veuille donner le nom de paie à quelques présens que le roi faisoit annuellement à chaque soldat, & qui consistoient en une peau de bœuf, un ducat & une pelisse. Un certain nombre d'entr'eux restoit constamment auprès du chef; il étoit permis aux autres d'habiter dans les villages. Par cet arrangement, on avoit pourvu à la culture du pays en même tems qu'à sa défense.

Cette bonne intelligence entre le roi & les Cosaques dura peu de tems. Sigismond III, successeur d'Etienne, ne sentit pas tout l'avantage qui en revenoit au royaume: il vouloit les gêner dans leurs expéditions, retrancher quelques-uns de leurs privilèges, donner aux Polonois les premières dignités, faire dépendre le hetmann des Cosaques du général de la couronne. Plusieurs nobles Polonois bâtirent dans leur pays des bourgs & des villages, & après y avoir attiré des habitans à force de promesses, ils prétendirent les traiter en esclaves. Le clergé romain s'y introduisit: on plaça à Kiovie un évêque catholique romain, à côté du métropolitain Russe; on chercha à réunir l'église grecque de ce pays au siège de Rome, & dans une espèce de concile, tenu à Breste, en Lithuanie, en 1595, on persuada au clergé de la petite Russie de renoncer à l'obédience du patriarche Grec de Constantinople, pour reconnoître la suprématie du pape.

Toutes ces vexations émurent ce peuple, qui crut enfin devoir soutenir sa religion & les droits de sa patrie par la force. Il en résulta une guerre qui dura trois règnes, avec une alternative de bons & de mauvais succès. Enfin Bogdan Chmelnizki, homme actif & très-intelligent, que les Cosaques avoient choisi pour leur hetmann, finit ces troubles. Il avoit remarqué que les Polonois promettoient beaucoup, quand le besoin de leurs affaires le demandoit, & qu'ils tenoient peu quand elles avoient changé de face. Il crut que sa nation ne pouvoit rien faire de mieux que de se réunir à celle dont ses ancêtres avoient fait partie, en se soumettant aux czars de Moscovie, dont les prédécesseurs avoient eu droit sur la petite Russie que les Polonois retenoient injustement.

Le traité se conclut le 6 Janvier 1654, à Peréaslaw, ensuite de quoi les villes & les habitans du côté oriental du Dnieper, ainsi que la capitale de la province de Kiovie, suivirent l'exemple des Cosaques; Chmelnizki avoit porté les forces militaires des Cosaques à quarante mille hommes, & les avoit partagés en quinze corps, dont la plus grande partie avoit sa demeure à l'occident du Dnieper & portoit le nom des villes qu'ils habitoient, comme de Tschigirin, Tschirkaski, &c. dès-lors ce nombre fut porté à soixante mille hommes, & divisé en dix corps qui établirent leur demeure à l'orient du fleuve, & prirent les noms des villes principales de ce quartier de pays.

Pendant que la guerre duroit entre les Polonois & les Cosaques, plusieurs familles quittoient journellement la rive occidentale du Dnieper pour s'établir du côté opposé. Enfin l'ancien pays qu'ils occupoient ne se trouvant plus suffisant pour l'entretien de tous, ils furent contraints de s'étendre toujours plus vers l'orient, du côté du Belgorod, sur les frontières de la Crimée, pays alors inhabité, mais très-susceptible par sa nature de bonifications. Là se formèrent les cinq régimens Slobodiens, connus sous les noms de *Achturka*, de *Sumi*,

de *Charkow*, d'*Ifum* & de *Rybna*, ou *Oftrohofchk*. L'établiffement de ces colonies commença en 1652 : elles fe trouvèrent tellement au large, qu'elles purent en 1659, recevoir & placer une grande multitude de leurs compatriotes qui étoient venus les joindre.

On ne fait pas bien précifément en quel tems fut bâtie la Setfcha des Cofaques Saporoniens ; on croit que ce fut fous le règne de Sigifmond I. C'eft une forterefle dans une île du Borifthène, endeffous des cataractes : dans les commencemens, c'étoit tout fimplement le rendez-vous de ceux qui fe deftinoient à faire une campagne : ils s'y rencontroient pour élire leur chef, & pour concerter les mefures qu'il y avoit à prendre pour réuffir dans leur expédition. Dans la fuite, ce lieu eft devenu la demeure de gens non mariés, réfolus de faire plus ou moins long-tems leur tour de la guerre, & de renoncer à toute autre occupation. Toute perfonne qui afpiroit aux honneurs de la guerre, alloit paffer du moins trois ans dans la Setfcha, quelquefois ils faifoient durer ce féjour fept & même dix ans ; après ce terme, ils revenoient dans leurs maifons comblés d'honneurs & de biens.

Il refte une queftion affez intéreffante à déterminer, c'eft l'origine du nom de *Cofaques*. On fait que les habitans de la petite Ruffie ne l'ont pas toujours porté. D'où dérive-t-il? Quelques-uns le tirent du mot *koja*, qui, en langue cofaque, fignifie *chevre* ou *chevreuil*, par où l'on a voulu marquer l'extrême agilité de ces peuples; d'autres de *koffa*, une *faucille*; d'autres encore de *kazack*, un *voleur*; il y en a qui le dérivent du mot *kapfchak*. Aucune de ces étymologies n'eft vraifemblable. Un écrivain Polonois, après avoir rapporté une expédition faite contre les Turcs à Ak-kiermen, ou Bolgorod, fur le Dniefter, en 1516, par les Cofaques, fous la conduite d'un nommé Preflaw, ou bien Prediflaw Lanskoronsky, a dit qu'alors, pour la première fois, on entendit le mot de Cofaques en Pologne. Cela pourroit bien fignifier qu'alors les Cofaques commençoient à fe faire en Pologne une réputation de valeur, vu que certain nombre de Polonois, qui avoient fuivi Lanskoronsky dans fon expédition, y acquirent le nom de Cofaques qu'ils rapportèrent en Pologne. On pourroit, je l'avoue, expliquer ainfi les termes de cet écrivain; mais il eft plus naturel de croire qu'il a voulu dire que ces peuples portèrent alors, pour la première fois, le nom de Cofaques. Il fe peut qu'il en foit de même du nom de Tfcirkaffes que ces mêmes peuples portent auffi, & dont Tfcirkask, leur première capitale, femble avoir tiré fon nom. Si ceci nous apprend le tems auquel le nom de Cofaques a commencé, il ne nous apprend ni le fens ni la caufe de cette dénomination : & comme elle fut donnée non - feulement aux habitans de la petite Ruffie, mais auffi aux Polonois qui les accompagnèrent dans cette expédition, on en peut conclure que ce n'eft point un nom de nation, ni de pays, mais de profeffion, de caractère, & qui exprime certaine façon particulière de faire la guerre.

Ce n'eft pas dans cette occafion feule qu'on a ainfi nommé des troupes étrangères à la petite Ruffie. Celles que le czar Wafilei Iwanowitz Schuiskoi prit à fon fervice, l'an 1579, qui de-là pafsèrent en Allemagne au fervice de l'empereur Ferdinand I, dans le commencement de la guerre de trente ans, quoiqu'elles fuffent Lithuaniennes, furent pourtant appellées *Cofaques Liffoviens*, à caufe de leur chef qui étoit un gentilhomme Lithuanien, appellé *Liffomski*. Mais la queftion recommencera: pourquoi les uns & les autres furent-ils ainfi nommés?

Notre auteur croit que ce nom a été en ufage parmi les Tartares, avant que les Ruffes l'aient porté, & qu'il a paffé de ceux-là aux Cofaques Maloroffifques, ou immédiatement, ou par le canal des Cofaques du Don, qui font auffi d'origne Ruffe.

Mais d'où les Tartares avoient-ils pris ce nom? L'empereur Grec, Conftantin Porphyrogenete, dans le IXe fiècle, a fait mention d'un pays qu'il nomme *Kafakia*; il le place au pied du mont Caucafe, du côté du midi, entre la mer Noire & la mer Cafpienne. On trouve dans les annales Ruffes qu'en l'année 1021, le prince Mftiflaw de Tmutracan, fils du grand Waldimir, fubjugua un peuple appellé *Kofagi*. Ce dernier nom a beaucoup d'affinité avec celui de *Kofakia*. Le premier pourroit être le nom du peuple, & le dernier celui du Pays qu'ils habitoient. En fera-t-on defcendre les Cofaques Ruffes? La reffemblance des noms n'eft pas une preuve fuffifante: le nom peut bien avoir paffé d'un peuple à l'autre, & fi l'on fuppofe que les premières troupes qui ont fait la guerre à la manière des Cofaques modernes, fuffent originaires du pays dont on a parlé, on aura une raifon fort probable du nom commun donné à toutes celles qui les ont imitées. Mais d'ailleurs on affure que le mot *kafak*, en langue Tartare, fignifie *armé à la légère*, un foldat plus propre à tourmenter & à inquiéter l'ennemi qu'à le combattre de pied ferme, un foldat qui fert pour une certaine folde, ou enfin un homme qui porte la tête rafée. Tous ces traits convienent aux Tartares, quelques-uns aux Cofaques Ruffes: cette conformité pourroit bien leur avoir attiré ce nom, tout comme les Kirgis Cofaques, communément appellés *Cafatfchia orda*, paroiffent devoir cette dénomination à leur manière de combattre en fuyant. Tant que les Tartares furent maîtres des contrées méridionales de la Mofcovie, on n'entendit point paler de Cofaques Ruffes ; ils ne fe montrèrent que lorfque le règne des autres fut fur fon déclin. Ils firent la guerre en faveur de leur patrie, de la même manière que les Tartares l'avoient faite contre eux: une manière de combattre, toute femblable, leur fit donner le nom de *Cofaques du parti Ruffe*, tout comme leurs ennemis por-

toient celui de *Cosaques Tartares*. Ces derniers, après avoir long-tems fait souffrir les Moscovites, furent enfin dispersés ou détruits. A leur place parut une nouvelle milice qu'on nomma les *Cosaques du Don*. Il y a tout lieu de croire qu'ils sont Russes d'origine; leur langue & leur religion en sont la preuve. Il est vrai cependant qu'ils ont la physionomie tartare, on ne sauroit le nier; mais l'objection n'est pas invincible: cette conformité entre les deux peuples peut venir du mélange des deux nations par des mariages.

Ces peuples ou cette milice occupent une grande étendue de pays. Il y a toute apparence qu'elle a commencé par un petit nombre de volontaires, que son utilité aura engagé la cour à en favoriser l'établissement, & même à y envoyer des recrues. Ils habitent aujourd'hui cent trente villes & onze slobodes. On trouve que c'est en 1579, que les Cosaques du Don servirent pour la premiere fois dans l'armée du czar Iwan Wasiliewitz: leur valeur n'a point été inutile à l'empire de Russie; il est vrai qu'on peut leur reprocher aussi quelques rébellions, comme l'an 1670 & l'an 1708: à cela près, ils ont rendu de bons services à cette couronne.

Des Cosaques du Don sont sortis ceux du Wolga; & peut-être même ne sont ils qu'un même peuple qui, l'été, habitoient le bord du Wolga, & se retiroit en hiver dans les habitations qu'il avoit sur le Don ou Tanaïs.

Suivant toute apparence, ces peuples se seroient beaucoup plus étendus dans les quartiers du Don & du Wolga, sans un accident qui procura une émigration. L'avidité, ou peut-être la nécessité, avoit engagé les Cosaques à diverses entreprises, contraires aux traités conclus entre les czars & les empereurs Persans. On les accusa de ne pas plus épargner leurs amis que leurs ennemis. Pour réprimer ces attentats, le czar Iwan Wasiliewitz, qui avoit à cœur d'établir entre ses états & la Perse, un commerce que les courses des Cosaques troubloient, envoya contre eux, en 1577, un puissant corps de troupes, sous la conduite d'un solnik, appellé *Iwan Muraschkin*; les Cosaques se trouvant incapables de lui résister, six mille d'entr'eux, conduits par l'ataman Jermolai, remontèrent les rivières de Rama & de Tschussowaia pour se retirer dans la Sibérie: il défirent & chasserent Kutschum, kan des Tartares; & après s'être rendu maitres du pays, ils se soumirent au czar, qui les reçut en grâce & les reconnut pour sujets fidèles. Ces derniers Cosaques ont été les pères des Cosaques de Sibérie; sous la conduite des chefs qu'on leur envoyoit de Russie, ils se sont étendus jusqu'aux frontières de la Chine & à l'Océan oriental: il est vrai que leur nombre s'est considérablement augmenté par les volontaires qu'ils ont reçus parmi eux. Cette augmentation, quoique forte, n'épuisa pas cependant le pays qu'ils avoient quitté; peu après cette époque, de nombreux partis de Cosaques se retirèrent sur les bords des fleuves de Jaik & de Terek, qui se jètent l'un & l'autre dans la mer Caspienne; ils ont non-seulement retenu leur ancienne façon de vivre, ou la même forme de gouvernement que leurs ancêtres, mais il paroît que jusqu'à l'an 1708, ils relevoient en quelque façon des Cosaques du Don, ou Cosaques Donniens.

Quoiqu'il paroisse que cet article soit déjà assez étendu, nous ne voulons cependant pas omettre ce qui regarde l'histoire des Cosaques de la petite Russie. En 1708, leur hetmann Mazeppa prit parti contre les Russes pour le Roi de Suede; le czar Pierre-le-Grand, après la bataille de Pultawa, résolut de les humilier. Il envoya des troupes dans les iles du Dnieper, où ils s'étoient réfugiés avec leurs femmes & leurs enfans: il en fit massacrer un grand nombre; il enleva leurs biens & les fit distribuer à ses soldats. il fit entrer ses troupes dans leur pays, & il envoya plusieurs milliers de Cosaques sur les bords de la mer orientale, où ils furent employés à des travaux pénibles, ce qui les fit périr misérablement. Leur dernier hetmann étant mort, cette dignité demeura vacante jusqu'en 1727, qu'elle fut conférée à Daniel Apostel. Supprimée après son décès, elle n'a été rétablie qu'en 1750, en faveur du comte Kirila Grigorgewitsch Rasumowsky, qui ayant été élu par les Cosaques, fut ensuite confirmé par la czarine Elisabeth, qui le reconnut publiquement pour tel. Dès lors cette charge a de nouveau été supprimée en 1764. Finissons par observer que les Cosaques en général, paroissent plus dépendans de la cour de Russie qu'ils ne l'étoient autrefois; car alors ils formoient une espèce de république de soldats qui, à plusieurs égards, étoit indépendante.

Le pays de ces Cosaques est communément appellé l'*Ukraine*, nom qui signifie un pays limitrophe: il forme en effet la séparation de la Russie, de la Pologne, de la Tartarie & de la Turquie. *Voyez* UKRAINE.

Les Cosaques Grebenskiens occupent cinq petites villes munies d'un parapet construit de terre, & quelques autres lieux de moindre importance sur les bords du fleuve Terek, & rendent à la Russie de grands services contre les Tartares brigands qui se tiennent dans les environs. Ils reçoivent tous les ans d'Astracan une paie régulière quoique modique.

Les Cosaques Saporogiens échangent leur bétail & leur poisson avec les Russes, les Polonois & les Turcs, contre du bled & toutes sortes de marchandises.

Les Cosaques Donniens qui habitent les bords du Don, vivent de bétail, d'agriculture & de brigandage.

Les Cosaques Sibériens, se sont étendus jusqu'aux frontières de la Chine, & au rivage de l'Océan oriental; ils sont gouvernés par des officiers Russes.

Les Cosaques Jaikiens, sont dans le gouvernement d'Orenbourg; ils ont leur hetmann particulier, & se nourrissent de la pêche qui est fort considérable.

Enfin les Cosaques Seimeiniens, habitent le long du Terek où ils occupent la partie qui s'étend depuis Kislar, jusqu'aux Cosaques Grebenskiens. Ils cultivent du grain, sur-tout du froment & du seigle, & ils recueillent du vin qui est leur boisson ordinaire; ils aiment la chasse, accoutument de bonne heure leurs enfans à tirer de l'arc, & manient très-bien les armes à feu. Les maisons de tous ces Cosaques sont bâties en bois à la maniere des Russes. (*M.D M.*)

COSEL, petite ville de la haute-Silésie, dans la principauté d'Oppelen, appartenant au roi de Prusse, dans le voisinage de l'Oder & des frontières de Pologne. C'est la capitale d'un cercle qui porte son nom, & c'est une place forte depuis près de trente ans. Elle a son gouverneur, son commandant & sa garnison particuliére; elle professe la religion Catholique, & les Minimes ont un couvent dans ses murs. Les Hongrois la prirent d'assaut, l'an 1745, mais bientôt après les Prussiens la reprirent; & l'an 1758, dans le cours de la derniere guerre de l'Autriche contre la Prusse, cette ville eut un blocus à soutenir, & plusieurs ravages à essuyer dans les villages de son canton. Elle n'a plus le titre de principauté qu'elle avoit autrefois; mais son château a conservé des domaines & une jurisdiction en propre, que l'empereur Charles VI avoit concédés au prince Menzicoff, favori de Pierre-le-Grand, & qu'un comte de Plettemberg possède aujourd'hui. *Long.* 35, 55; *lat.* 49. (*R.*)

COSENZA, ville considérable d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, sur le Crate, avec un archevêché, & un assez bon château; c'est l'ancienne *Cusentia*, capitale du pays des Bruthiens Isabelle d'Aragon, reine de France, femme de Philippe-le-Hardi, y mourut en 1270. Ce fut aussi là que mourut Alaric, roi des Visigots. Cette ville a été souvent maltraitée par les tremblemens de terre, sur-tout en 1658. C'est la patrie de Bernardin Telesio, habile philosophe du XVI[e] siécle, l'un des premiers qui ait eu le bon esprit de secouer le joug de la philosophie d'Aristote. Sa situation est dans une plaine très-fertile. *Long.* 34, 10; *lat.* 39, 23. (*R.*)

COSLIN, ou COESLIN, autrefois Cossalitz, ville immédiate d'Allemagne, dans le cercle de la haute-Saxe, au duché de Pomeranie, sur la rivière de Nisobeck. Elle a été la proie des flammes en 1504 & 1718; mais elle a été rebâtie d'une manière plus agréable. On remarque sur-tout la belle place du marché, où se trouve la statue du roi Frederic-Guillaume, que la ville lui fit ériger en 1724, en reconnoissance des secours qu'il lui procura pour sa reconstruction. C'est le siége d'une cour de justice, qui y fut établie pour la Pomeranie ultérieure, d'un consistoire, d'une prévôté; & on y voit plusieurs manufactures. Il y eut un grand combat en 1760 entre les Prussiens & les Russes tout près de cette ville. Les fauxbourgs furent réduits en cendres par l'artillerie Russe.

COSNE, *Condate*, ville de France dans le Nivernois, sur la Loire, à 42 li. s. de Paris. Ses environs aboudent en mines de fer. Il s'y fabrique beaucoup de coutellerie, & il s'y trouve un prieuré de l'ordre de Malte. *Long.* 20, 35, 26; *lat.* 47, 24, 40 (*R.*)

COSSANO, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure. *Long.* 34, 5; *lat.* 39, 55.

COSSÉ, bourg & terre de France dans le Maine, élection de Laval, & à 4 li. s. de cette ville, avec titre de duché. Il donne le nom à l'ancienne & illustre maison de Cossé-Brissac, qui a produit beaucoup de personnages, aussi recommandables par leurs exploits & leurs hauts-faits d'armes, que par l'éclat de leur naissance. (*R.*)

COSSIACO, petite ville d'Italie en Istrie, sur un lac de même nom, à la maison d'Autriche.

COSSONEY, petite ville du canton de Berne, dans le pays de Vaud.

COSSUMBERG, ville du royaume de Bohême, dans le cercle de Chrudim.

COSSWICK, petite ville d'Allemagne dans la principauté d'Anhalt, sur l'Elbe.

COSTA-RICA, province de l'Amérique septentrionale, au Mexique, dans l'audience de Guatimala: Carthago en est la capitale. Le territoire est pauvre & peu fertile, mais il est couvert de gros & de menu bétail. (*R.*)

COSTEN, ville de la grande Pologne, sur les frontières de la Silésie, avec le titre de starostie.

COSWICK, petite ville d'Allemagne sur l'Elbe, au cercle de la haute Saxe. Il s'y trouve un château qui sert de résidence aux princesses douairières de la branche d'Anhalt-Zerbst. La ville a son magistrat; cependant la haute & basse justice y est administrée au nom du prince par le directeur de justice. C'est la capitale du bailliage de Coswick.

COTATI, ville d'Asie, dans la presqu'île, endeçà du Gange, au royaume de Travancor, à 4 lieues du cap Comorin. *Long.* 95, 8; *lat.* 8.

COTATIS, ou COUTETIS, ville d'Asie, dans la Géorgie, capitale du pays d'Imirette, sur le Phase. Les Turcs y ont une garnison. *Long.* 61, 20; *lat.* 43, 10.

COTBUS, ville d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, sur la Sprée. On y voit trois églises Luthériennes, une église Calviniste, une école latine, & une bonne manufacture de draps. Elle fut entièrement réduite en cendres en 1468, 1470, 1597, 1600, & 1671. C'est la capitale du cercle ou bailliage de Cotbus.

COTE DE SAINT-ANDRÉ (la), petite ville de France en Dauphiné, dans le Viennois, à 7 li. o. de Grenoble.

Cote des Dents (la), pays d'Afrique dans la Guinée, entre la côte de Malaguette, la côte d'Or, & les Quaquas : il s'y fait un grand commerce d'ivoire.

Cote Déserte, pays d'Afrique qui s'étend depuis le royaume de Magadoxo, jusqu'au cap de Gardafui. Elle n'est presque habitée que par des bergers. (*R.*)

Cote Déserte, pays de l'Amérique méridionale, entre l'embouchure de la rivière de la Plata, & le Port-Desiré.

Cote d'Or (la), contrée d'Afrique dans la Guinée, entre la côte des Dents & le royaume de Juda. Ce pays comprend une infinité de petits royaumes, dont l'étendue n'est guère plus grande que celle d'une paroisse de France. Cette côte est fameuse par la traite des nègres. Les Danois, les Anglois, les Hollandois, y ont des comptoirs. Les Hollandois y ont Saint-George de la Mine; les Anglois le Cap-Corse & Anamabou. On en tiroit autrefois beaucoup de poudre d'or. (*R.*)

Cote de la Pêcherie, est une partie de la côte orientale de la presqu'île deçà le Gange, vis-à-vis l'île de Ceilan, ainsi nommée à cause de la pêche des perles.

Cote-Rotie, est le nom donné à une côte de Dauphiné, au dessus de Valence & de Thain, le long du Rhône. On y recueille des vins très-renommés. (*R.*)

Cote Sauvage, pays de l'Amérique méridionale & partie de la Guyane, sur la côte de la mer du Nord.

COTENTIN (le), pays maritime de France, dans la basse-Normandie, dont une partie forme une presqu'île qui s'avance sur l'Océan, & qui remplit les pieds du chien couché que représente la Normandie sur les cartes. Ce pays abonde en excellens pâturages, en bétail, & en chevaux très-estimés. Les habitans sont vifs, subtils, prudens & laborieux. Coutances en est la capitale. *Voyez* Coutances. (*R.*)

COTIGNAC, petite ville de France en Provence, sur la rivière d'Argens; au diocèse de Fréjus, à 2 li. e. de Barjols; cette ville est renommée pour ses confitures.

COTIGNOLA, petite mais très-forte ville d'Italie, dans le Ferrarois, bâtie en 1276.

COTILE, petite rivière d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure; elle se jète dans celle de Crate.

COTO, ou LAMPI (royaume de), en Afrique, au bord oriental de la rivière de Volta. Ce royaume est plein de montagnes & de palmiers. Les habitans sont fort misérables. Leur commerce ne consiste que dans la vente des esclaves qu'ils enlèvent à leurs voisins, soit par surprise ou à force ouverte. (*R.*)

COTTA, royaume de l'île de Ceilan, où croit la cannelle. Il y en a une forêt de 12 lieues.

COTTAN, royaume d'Asie dans la Tartarie; ce pays a beaucoup de villes & de bourgs. On y recueille de la soie en abondance, & beaucoup de vin qui y est excellent. La capitale en est Cotan.

Cottan, que les Orientaux appellent *Chotan*; ville d'Asie dans la petite Bucharie. Elle appartient au grand Kan des Calmoucks. La ville est bâtie de briques & les environs très fertiles. Les habitans font un grand commerce avec les Calmoucks, & les marchands des Indes & du Tangut. (*R.*)

COTTIENNES, la partie des Alpes comprise entre le mont Viso au midi, & le mont Cenis au septentrion. Le mont Viso, le mont dit le Col-de-la-Croix, le mont Genèvre, & le mont Cenis, forment ce qu'on appelle les *Alpes Cottiennes*, *Alpes Cottiæ* ou *Cottianæ*, de ce Cottus ou Cottius à qui l'empereur Claude donna le nom de roi. Elles séparent le Dauphiné du Piémont. (*R.*)

COTZIO, ou COZZA, pet. ville de la Turquie en Europe, dans la Bosnie, sur la rivière de Drucia.

COUCHAN, abbaye régulière de Bénédictins, à une lieue e. de Villefranche en Roussillon.

COUCHÉ, petite ville de France dans le Poitou, sur une petite rivière qui se jète dans le Clain, diocèse & à 7 li. de Poitiers.

COUCHES, en Bourgogne, *Concha*, gros bourg de l'Autunois, fort peuplé, entre Autun, Montcenis, Châlon & Beaune; avec titre de baronie. La voie romaine de Châlon à Autun, traversoit Couches. Il y a un ancien & riche prieuré de Bénédictins, réuni au collège d'Autun en 1624. Il est fait mention de ce prieuré dès 1017. Il s'y trouve une église collégiale fondée en 1464 par Claude de Montagu & Louise de la Tour sa femme, & une châtellenie royale.

Les Calvinistes avoient un temple près de Couches, qui fut démoli en 1685, par M. de Roquette, évêque d'Autun. Le pays est un vignoble abondant: on y fait un grand commerce de vins communs. (*R.*)

COUCO, pays d'Afrique dans la Barbarie, au royaume d'Alger, entre Alger & Bugie. Le peuple qui est soumis à un roi ou chef particulier, habite dans des montagnes & des déserts. C'est là que se réfugient ordinairement les deys d'Alger, avec leur argent, lorsqu'ils craignent d'être mis à mort dans les guerres de partis, & les soulèvemens des peuples. (*R.*)

COUCY, ville de France dans le Laonois, près de la rivière d'Oise. *Long.* 20, 58; *lat.* 48, 30.

Cette ville est remarquable par les vestiges d'un château bâti par les anciens seigneurs de Coucy, réparé & augmenté par Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI roi de France. Il y a bailliage royal, maitrise particulière des eaux & forêts, & grenier à sel. On l'appelle aussi *Coucy-le-Châtel*: Elle est à 5 li. o. de Laon, & 3 n. de Soissons.

Il ne faut pas la confondre avec Coucy-la-Ville, qui est un village & une paroisse, à une demi-lieue de Coucy.

COUDRÉ, bourg de Savoie, dans le Chablais, près du lac de Genève. (*R.*)

COUDROT. *Voyez* CAUDROT.

COUESNON (la), rivière de France, en Anjou.

COULAN, petit royaume de la côte de Malabar. Le roi & la plupart de ses sujets sont idolâtres, mêlés de chrétiens de Saint-Thomas. La capitale est Coulan. Il y a une forteresse, & un port de même nom, qui est à la compagnie Hollandoise des Indes. Les habitans sont braves & bons guerriers.

COULANGES-LES-VINEUSES, ou COLANGES. *Voyez* sous ce dernier mot.

COULOGNE, petite ville de France, en Gascogne, aux confins de l'Armagnac.

COULOMB, abbaye de Bénédictins, fondée en 1028, au diocèse & à 4 li. n. de Chartres.

COULOMMIERS. *Voyez* COLOMIERS.

COULONGES, petite ville de France, en Poitou, dans l'élection & à 4 li. n. e. de Fontenay-le-Comte.

COUR-DIEU (Notre-Dame de la), abbaye de France, fondée en 1118, à 5 li. n. e. d'Orléans, ordre de Citeaux.

COUR-MONTERAL, bourg considérable de France, diocèse & à 2 li. e. de Montpellier.

COUR-NOTRE-DAME, abbaye de Bénédictins, près de Pont-sur-Yonne.

COURONNE (la), bourg & abbaye de France, fondée vers 1122, ordre de Saint-Augustin, diocèse d'Angoulême.

COURPIÈRES, petite ville de France, en Auvergne, diocèse de Clermont.

COURSON, bourg de France, à 5 li. e. de la Rochelle. Un autre en Bourgogne, avec titre de Comté, à 4 li. f. o. d'Auxerre.

COURTANVAUX, bourg du Maine, avec titre de marquisat, à 6 li. e. de Château du Loir, & 5 o. de Vendôme.

COURTENAY, petite ville de France, dans le Gâtinois François, au sud-est de Nemours. Cette petite ville est fameuse par les princes de ce nom qui en étoient seigneurs, & qui descendoient de Louis VI, dit le Gros, trisaïeul de Saint-Louis. Ils eurent pour tige Pierre de France, l'un des fils de Louis-le-Gros, qui épousa l'héritière de Courtenay. L'abbé de Courtenay, mort en 1733, & la princesse Hélène de Courtray, décédée au mois de Juin 1769, ont été les derniers rejetons de cette illustre maison, qui s'est fondue dans celle de Bauffremont, par le mariage de Messire Louis-Benigne de Bauffremont, chevalier de la toison d'or, avec Hélène de Courtenay. C'est de ce mariage que sont issus les princes de Bauffremont actuellement existans. La maison de Courtenay étoit une des plus anciennes & des plus illustres de l'Europe. Issue qu'elle est des rois de France, elle a donné une suite de cinq empereurs au trône de Constantinople, & des souverains à la Hongrie & à Trébisonde. La ville de Courtenay, située sur la rivière de Claify, appartient aujourd'hui au marquis de Fontenille. Il s'y tient toutes les semaines un marché très-fréquenté. Elle est à 6 li. f. o. de Sens, 6 n. e. de Montargis, & 27 f. de Paris. *Long.* 20, 42; *lat.* 48, 1. (*R.*)

COURTESON, ville de la principauté, & à une lieue f. d'Orange.

COURTIVRON, village de Bourgogne, à 6 lieues n. de Dijon, 4 de Grancey, & 3 de Selongey.

Les seigneurs de la maison de Saulx ont possédé cette terre dès le XIIe siècle. Jean de Saulx, seigneur de Courtivron, chevalier, conseiller du parlement de Paris, chancelier de Bourgogne, concourut en 1413, pour être chancelier de France, avec Henri de Marle, & eut six voix; il fut inhumé en 1420, au prieuré du Quartier, où l'on voit son monument.

Les maisons de Beaufremont, de Mailli, de Malain, &c. ont possédé cette terre. Elle appartient à MM. le Compasseur depuis 1581; elle fut érigée en baronnie par Henri IV, en 1595, en faveur de Claude le Compasseur, pour services rendus au roi, & en marquisat en 1698.

M. le marquis de Courtivron, le septième des Compasseur, seigneurs de ce lieu, de l'académie des sciences, est connu dans la république des lettres par différens mémoires d'optique & de physique, imprimés dans les volumes de l'académie, & sur-tout par le mémoire sur l'*Art des forges*, en société avec M. Bouchu, imprimé en 1762, qui fait suite des *Mémoires sur les Arts*.

Son patriotisme éclairé paroît sur-tout par le *Mémoire sur la maladie du bétail*, qui se déclara il y a plusieurs années, à Is-sur-Thil, & les remèdes qu'il y propose. (*R.*)

COURTRAY, ancienne ville & châtellenie de France, de la Flandre Autrichienne. Louis XIV la prit & la fit démanteler. Elle est sur la Lys, à 4 lieues n. o. de Lille. Il s'y trouve une église collégiale, une paroisse, la prévôté de Saint-Amand, un collège, & plusieurs maisons religieuses. Les François emportèrent cette place en 1744. *Long.* 20, 58; *lat.* 51, 51. (*R.*)

COUSERANS. *Voyez* CONSERANS.

COUTANCES, *Constantia*, *Cosedia*, ville ancienne & considérable de France, dans la basse-Normandie, capitale du Cotentin, située partie sur une hauteur, partie en plaine, près de la rivière de Siole. C'est le siège d'un gouverneur particulier, d'un évêché, d'un bailliage, d'une élection, d'un présidial, d'une maîtrise particulière des eaux & forêts, &c. On y compte deux églises paroissiales, une abbaye de filles, cinq couvens de l'un & de l'autre sexe, un collège, un hôtel-dieu, un hôpital, &c. L'évêque est suffragant de Rouen, & son diocèse comprend cinq cent cinquante paroisses, sous quatre archidiaconés, dix abbayes, & deux chapitres. La cathédrale, d'archi-

tecture gothique, est un superbe vaisseau. Son portail & son dôme ne sont pas indignes de l'attention des voyageurs. Le commerce de cette ville consiste principalement en grains, en beurre & en bétail. Coutances est proche de la mer, à 9 lieues d'Avranches, 18 o. de Caen, 16 n. e. de Saint-Malo. *Long.* 16 d. 12', 23''; *lat.* 49 d. 2', 50''.

COUTERNON, ancien village du Dijonnois, à 2 lieues est de cette ville, sur la Tile. Betto, évêque de Langres, en donna l'église à l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon en 801. Il s'y tint un *malle publique* ou *placité*, sous Charles le-Chauve, par Isaac, évêque de Langres, & le comte Odo, commissaires du roi, *missis Dominicis*; un autre en 896.

COUTHENANS, village dans la Principauté, & à 2 lieues n. e. de Montbéliard, remarquable par ses sources d'eau salée, & par ses carrières d'ardoises.

COUTRAS, petite ville de France, en Périgord, remarquable par la victoire que Henri IV y remporta en 1587. Elle est sur la Drôme, à 4 lieues n. e. de Libourne. *Long.* 17, 32; *lat.* 46, 4.

COUTURE (la), riche abbaye de Bénédictins, au diocèse & dans le fauxbourg du Mans.

COUVERTOIRADE, petite ville de Rouergue, à 5 li. s. e. de Milhaud.

COVENTRI, belle & grande ville d'Angleterre, au comté de Warwick, sur la petite rivière de Sherburn. Elle a de bonnes manufactures, & elle envoie deux députés au parlement. Son évêché est réuni à celui de Lichtfield, dans le Stafford-Shire. Elle est à 25 li. n. o. de Londres. *Long.* 16, 3; *lat.* 52, 25. (*R*)

COVOLO, fort considérable du Tirol, qui défend un passage important, par lequel on peut pénétrer d'Allemagne en Italie. L'artillerie, les vivres, les soldats mêmes qui doivent former la garnison, y sont guindés par des cordes. Ce fort est sur le haut d'un rocher escarpé. (*R.*)

COWALE, ou plutôt KOWALE, petite ville de la grande Pologne, dans le palatinat de Brieskie, en Cujavie.

COWBRIDGE, bourg considérable d'Angleterre, dans la partie méridionale de la principauté de Galles, au comté de Glamorgan. Il n'est pas loin de la mer, & ses environs sont d'une fertilité peu commune dans la contrée; de-là ses grosses foires de bétail, & les gros marchés pour denrées qui y sont très-fréquentés; & de-là encore la propreté, l'aisance & la solidité qui se voient dans ses maisons & dans ses rues. Il a pour sa police vingt-six officiers municipaux. *Long.* 13, 20; *lat.* 51, 50. (*R*)

COWEAN, baronnie d'Irlande, dans la province de Leinster, & dans le comté de Kilkenny. (*R.*)

COWEL (le), contrée d'Ecosse, & l'une des trois parties dont la province d'Argile est composée.

COWES, très-bon port de mer d'Angleterre, dans l'île de Wight, sur la côte de Hampshire. C'est en tems de guerre le rendez-vous très-sûr de nombre de vaisseaux marchands, qui vont y attendre les convois de Portsmorth, ou des autres stations voisines. De deux châteaux que Henri VIII fit bâtir dans ce lieu, il n'en est qu'un qui soit entretenu de nos jours, & qui serve en effet à protéger le port. *Long.* 16, 10; *lat.* 50, 45.

COWORDEN, ou COEVORDEN, ville & forteresse des Provinces-Unies, au pays de Drente, l'une des plus fortes places des Pays-Bas, & la clef des provinces de Groningue & de Frise. Elle est située dans les marais, sur les confins du comté de Bentheim. L'évêque de Munster la prit le 10 juillet 1672, & les états la reprirent avec une valeur extraordinaire, le 23 juillet de la même année. Comme c'est une des plus importantes places de la république, de ce côté-là, le fameux Cochorn, ingénieur, le Vauban des Hollandois, l'a fait fortifier à sa manière, & en a fait un des chefs-d'œuvre de son art. *Long.* 24, 16; *lat.* 52, 40. (*R.*)

COWPER, ville ou bourg royal d'Ecosse, au comté de Fife, à 4 lieues o. de Saint-André, 7 n. e. d'Edimbourg. *Long.* 15; *lat.* 56, 34. (*R.*)

COYACO, dans le diocèse d'Oviedo, en Espagne. Il s'y est tenu un concile l'an 1050.

COYO, ville du Japon, près de Smungi. C'est la sépulture ordinaire des rois de Bungo.

COZUMEL, île considérable de l'Amérique, sur la côte orientale de l'Yucatan. Elle est proche du continent, & peut avoir six lieues de largeur, & environ dix-huit de longueur. Son terroir est fertile, & abonde en fruits, légumes, bétail, volaille, miel & cire. Les Espagnols n'y ont point d'établissement, & les naturels du pays en sont les maîtres.

CRACKOW, petite ville d'Allemagne, dans la basse-Saxe, au duché de Meckelbourg. Elle n'est remarquable que par une maison de plaisance des ducs de Meckelbourg. L'architecture en est singulière.

CRACOVIE, *Carodunum*, *Cracovia*, ville capitale de tout le royaume de Pologne, dans le palatinat de Cracovie. Elle est située sur les bords de la Wistule & de la Rudawa, dans une contrée fertile, & entourée de murailles, & renferme un grand nombre de couvens & d'églises, dont la principale est celle de Notre-Dame. La maison de plaisance du roi est à l'ouest dans un fauxbourg. Du côté du sud, vers la Wistule, on découvre le château du roi, bâti sur un rocher. Les murailles, les tours & les bastions lui donnent l'air d'une petite ville. Le palais royal, l'église cathédrale, deux autres églises, & plusieurs maisons sont encore partie de ce château. C'est à Cracovie que se fait le couronnement des rois de Pologne, & qu'ils sont inhumés. L'évêque, en même tems duc de Sévérie, jouit de revenus considérables. Tout près du château est le fauxbourg de *Strasomo*,

Lomo, où il y a plusieurs églises, des couvens & des hôpitaux. De ce fauxbourg, on passe la Wistule sur un pont qui conduit à la ville de Casimir, qui fait presque la moitié de la ville entière de Cracovie. Elle est à l'est, & a été bâtie par Casimir le Grand. On y trouve l'université dont dépendent onze collèges, & quatorze écoles de grammaire. L'évêque en est le chancelier perpétuel. Outre cela, il y a encore un collège de Jésuites, & un autre d'écoles pieuses. Cette ville & celle des Juifs sont jointes ensemble. Vers le nord est le fauxbourg de Klepart, qui n'a point de murailles, mais qui contient le palais épiscopal & plusieurs églises, dont celle de Saint-Florian est des plus magnifiques. L'enceinte de Cracovie est vaste; mais cette ville n'est plus aussi florissante qu'autrefois, ayant beaucoup souffert dans les deux dernières guerres contre la Suède. Elle est déchue aussi autant par sa population que par son commerce. Les bourgeois ont le privilège de n'appeller qu'au roi des jugemens de la ville; & sa majesté ne peut les juger qu'à Cracovie même. Cette ville fut fondée, dit-on, en 700. Son évêché fut érigé l'an 1000 de J. C. La ville reçut en 1257 le droit de magdebourg. La peste y fit de grands ravages. En 1655, elle fut prise par les Suédois, & ne rentra que deux ans après sous la domination de la Pologne. En 1702, elle fut prise de nouveau par les Suédois. Il y a dans ses environs de riches mines de sel. La partie de son palatinat, qui est à droite de la Wistule, a passé à l'empereur lors du démembrement de la Pologne en 1773. Elle est à 60 lieues de Bude, 45 l. o. de Varsovie, 72 n. e. de Vienne, 280 n. o. de Constantinople, 300 de Paris. *Long.* 38; *lat.* 50, 8. (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

CRAGOCENO, petite ville de la Walachie, sur la rivière d'Alant ou d'Olt.

CRAIL, petite ville d'Ecosse, dans la province de Fife, sur la Mera. Elle est remarquable par la bataille qui s'y donna en 874, entre les Danois & les Ecossois.

CRAILSHEIM, ville d'Allemagne, au cercle de Franconie, dans le marggraviat d'Anspach, sur la Iaxt.

CRAINBOURG, ville d'Allemagne, dans la Carniole, sur la Save. *Long.* 31, 55; *lat.* 46, 30.

CRAINFELD, petite ville de la haute-Hesse, sur la rivière de Nid, au nord de Hanau, à la maison de Darmstad.

CRAMBORN, ville d'Angleterre, dans la province de Dorcester.

CRAMPE, ou CREMPE, petite rivière d'Allemagne, dans le duché de Poméranie.

CRANACH, CRONACH, ou GOLD-CRANACH, petite ville de Franconie, au district, & à 9 li. e. de Culmbach, à la source du Mein-Rouge, qui se jète dans le Mein-Blanc.

CRANBROOKE, ville d'Angleterre, dans la province de Kent.

CRANENBOURG, petite ville d'Allemagne, au duché de Clèves, entre le Wahal & la Meuse.

CRANGANOR, petit royaume d'Asie, dans l'Inde, en deçà du Gange, sur la côte de Malabar, dépendant du Samorin.

La capitale se nomme Cranganor, lieu de la résidence du roi. Il faut dans cet article distinguer quatre choses. Le royaume, la rivière, la ville & la forteresse de Cranganor, que les Hollandois prirent d'assaut sur les Portugais en 1662, & qu'ils ont bien fortifiée. Un évêque Portugais porte le titre d'évêque de Cranganor. Elle est à 8 lieues n. o. de Cochin. *Long.* 91; *lat.* 10, 25 (*R.*)

CRANGE, ville d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, au duché de Vandalie, sur la rivière de Grabow. (*R*)

CRANICHFELD, petite ville d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, partie dans la principauté de Gotha, partie dans celle d'Altenbourg. La seigneurie dont elle est le chef lieu, est également divisée entre ces deux principautés. La ville est située sur la rivière d'Ilm. (*R*)

CRANSAC, lieu de France, dans le bas-Rouergue, connu seulement pas ses eaux minérales qui y attirent beaucoup de monde en mai & septembre. On puise ces eaux à deux fontaines, qui ne sont qu'à six pieds l'une de l'autre, & qui sortent d'une montagne. On trouve au-dessus de ces deux fontaines des grottes qui font des étuves très-salutaires pour les maladies du genre nerveux, les tremblemens qui en sont la suite, & la sciatique. Les eaux de Cransac n'ont aucune odeur sensible; leur saveur est un peu âcre & vitriolique. Elles sont apéritives, & bonnes contre les rhumatismes, les paralysies légères, & les obstructions.

CRANTSBERG, bailliage de la haute-Bavière, dans la régence de Munich. (*R.*)

CRAON, château & principauté de Lorraine, à une lieue e. de Lunéville, ci-devant Hadonvillers.

CRAON, bourg de France, dans la province d'Anjou, sur la rivière d'Oudon.

CRAONNE, petite ville de France, dans la généralité de Soissons, au diocèse de Laon.

CRAPONE, petite ville de France, dans la province d'Auvergne. Il y en a encore une de ce nom en Languedoc, dans le Vélay. On donne aussi ce nom au canal de la Durance qui sert à fertiliser la Crau.

CRASCHEN, petite ville d'Allemagne, en Silésie, dans la principauté de Wolau, près des frontières de la Pologne.

CRASSNITZ, petite ville de la petite Pologne, au palatinat de Sendomir.

CRATO, petite ville avec un château, dans l'Estramadure Portugaise, ci-devant au prieuré de Malthe, mais aujourd'hui réunie au domaine de la couronne. Elle est à 4 li. o. de Portalégre.

CRAU (la), petit pays de France, en Pro-

vence, aux environs de Salon. Elle consiste en une vaste plaine, semée de cailloux roulés, entre lesquels il croît une herbe fine & savoureuse qui donne un goût excellent à la chair des moutons qui y paissent. (*R.*)

CRAUTHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du bas-Rhin, sur la rivière d'Yaxt. Elle est le chef-lieu d'un bailliage de même nom.

CRAVANT, ou CREVANT, petite ville de France, en Bourgogne, près du confluent de la Cure & de l'Yonne. Elle est située dans un terroir abondant en bon vin, & fameuse par la bataille qui s'y donna entre les Anglois & les François en 1423. *Long.* 21, 15; *lat.* 47, 42. (*R.*)

CRÉANGES, ou KRICHINGEN, petite ville & comté d'Allemagne, au cercle du haut Rhin. La ville est située sur la Nied allemande, à peu de distance de Falkenbourg ou Fauquemont. Le pays relève en quelques parcelles de l'évêché de Metz; & dans tout le reste, il est feudataire de l'empire, auquel il paie une légère taxe pour les mois Romains. Les comtes de Créanges le possèdent, & ils en tirent le droit de sieger & de voter dans les assemblées du cercle du haut-Rhin, & aux diètes de l'empire. (*R.*)

CRÉCY EN PONTHIEU, *Creciacum in Pontivo*, ancienne maison royale de France, en Picardie, remarquable par la bataille qui s'y donna en 1346, entre Philippe de Valois & le roi d'Angleterre, & où les François furent défaits.

CRÉCY, petite ville de la Brie, au diocèse & à 3 lieues s. de Meaux, avec un prieuré de filles de l'ordre de Saint-Benoît. Il y en a un autre à 2 li. n. o. de Soissons.

CRÉCY-SUR-SERRE, bourg de France, sur la Serre, qui se décharge dans l'Oise, à 3 li. n. o. de Laon, & 5 s. de Guise.

CREDITON, ville d'Angleterre, dans le Dévonshire, sur la rivière de Crédit.

CRÉECKS (les), nation de l'Amérique septentrionale, sauvage & idolâtre. Elle est voisine des établissemens des Anglois dans la Nouvelle-Géorgie. Les Créecks vont nuds, sont fort belliqueux, & se peignent des lésards, des serpens, crapaux & autres animaux de cette espèce sur le visage, pour paroître plus redoutables.

CREFELD, belle ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie. Elle est régulièrement bâtie, bien peuplée, & doit ses progrès à son commerce de toiles fines, qui sont vendues sous le nom de toiles de Hollande, & à ses nombreuses manufactures & fabriques de toutes espèces. Les Catholiques forment le plus grand nombre de ses habitans: ils ont une belle église & un couvent de religieuses. L'église principale appartient aux Réformés. Les Mennonites, qui y sont en grand nombre, y ont le libre exercice de leur religion. Les Luthériens ont aussi une église, & les Juifs une synagogue. C'est près de cette ville que les François furent défaits, en 1758, par l'armée des alliés. (*R.*)

CREGLINGEN, ville d'Allemagne, dans la Franconie, au margraviat d'Anspach, sur la Tauber, avec un château. C'est le chef-lieu du grand bailliage de son nom. (*R.*)

CREICHGAW, petit pays d'Allemagne, dans le bas-Palatinat, arrosé par le Creich, petite rivière qui se jète dans le Rhin près de Spire.

CREIL, petite ville de l'Ile de France, sur l'Oise, à 2 lieues n. o. de Senlis, & 12 n. de Paris. *Long.* 20, 8, 11; *lat.* 49, 13, 10.

CREILSHEIN, ou KRAISHEIM, petite ville du marquisat d'Anspach, près de la rivière d'Yaxt.

CRÉMASQUE (le), petit pays d'Italie, en Lombardie, dans l'état de Venise. Il est enclavé dans le Milanès, dont il faisoit autrefois partie. Le territoire est très-fertile; les rivières qui l'arrosent sont le Serio & la Communa. Crême ou Crema en est la capitale.

CRÊME, ou CREMA, anciennement *Forum Diuguntorum*, ville forte d'Italie, dans l'état de Venise, capitale du Crémasque, avec un évêché érigé en 1579, suffragant de Boulogne. Elle appartient aux Vénitiens depuis 1428. Le Serio qui se jète dans l'Adda, arrose ses murailles. Elle est à 9 milles de Lodi, & à 30 de Bresse. *Long.* 27, 25; *lat.* 45, 25.

CREMIEU, petite ville de France, en Dauphiné, dans le Viennois, à une lieue du Rhône. Il s'y tint un concile en 836. (*R.*)

CREMIENIETZ, ville de Pologne, dans la haute-Wolhinie, aux confins de la Podolie, sur la rivière d'Irwa. C'est le siège d'une starostie. (*R.*)

CREMITTEN, petite ville d'Allemagne, dans la Prusse orientale, sur la Pregel. (*R.*)

CREMMEN, petite ville d'Allemagne, dans la moyenne Marche de Brandebourg. Il y a une métairie royale, & la justice s'administre tant au nom du roi qu'en celui des seigneurs de Réder, de Lutke, de Pful & de Kaake; de telle sorte que de vingt-quatre parts, il en appartient seize au roi, & huit aux gentilshommes qui viennent d'être nommés.

Le lac de Cremmen est près de la ville de ce nom. Il communique aux lacs de Béetz, de Ctein & de Ruppin, par des canaux qu'on a rendus navigables au moyen des écluses.

CREMNITZ, ou KREMNITZ, petite ville de la basse-Hongrie. C'est la place principale du département des mines. Elle est au milieu des montagnes, qui la cachent jusqu'à ce qu'on soit prêt d'y entrer. On y compte trente à quarante maisons, deux églises, un couvent de Franciscains & un château. Les fauxbourgs, beaucoup plus grands que la ville, forment neuf rues, & il s'y trouve un hôpital avec une église. C'est dans cette ville que siege la chambre royale des mines, & que s'envoie à son hôtel des monnoies tout l'or & l'argent qu'on retire des autres villes minières. Il

s'y fabrique environ cent mille ducats d'or tous les ans. On y compte neuf mines royales, sans parler de celles qui appartiennent à la ville ou aux particuliers. L'air & l'eau n'y sont pas très-sains, ce qui occasionne beaucoup de maladies.

CRÉMONE, *Cremona*, ancienne, forte & considérable ville d'Italie, au duché de Milan, capitale du Crémonois, avec un bon château, & un évêché suffragant de Milan. Le prince Eugène voulut la surprendre en 1702 sur les François, mais n'y put réussir. Il la prit par capitulation en 1707.

Cette ville a été saccagée plusieurs fois, & s'est toujours relevée de ses ruines avec honneur. Ses rues sont larges & droites, mais les maisons ont peu d'apparence. La place est traversée par un petit canal qui est souvent fort mal propre. On y voit de très-belles places publiques, & plusieurs jardins très-agréables. La tour de Crémone a plus de deux cent quarante pieds de hauteur jusqu'au clocher; là commence l'aiguille qui est d'une hauteur prodigieuse, & qui la fait passer pour une des premières tours de l'Europe. Je crois cependant qu'elle le cède en tout point à celle de Strasbourg. La cathédrale est magnifique; le portail est élevé sur plusieurs belles collones de marbre. Le grand autel sur-tout est d'une beauté parfaite. Les autres églises sont dignes d'être vues pour leur architecture & leurs tableaux. Cette ville est renommée encore par ses excellens violons. C'est la patrie de Jérôme Vida, fameux poète Latin, qui vivoit dans le siècle de Léon X, & qui le premier composa à l'exemple d'Horace, un art poëtique très-estimé. Crémone est célèbre encore par l'enlévement du maréchal de Villeroy, par la défaite des armées de France & de Sardaigne, laquelle fut suivie deux ou trois jours après des batailles de Luzara & de Guastalla. *Long.* 27, 30; *lat.* 45, 8. (*M. D. M.*)

CRÉMONOIS, pays d'Italie, au duché de Milan, borné à l'est par le duché de Mantoue, au nord par le Bressan, à l'ouest par le Lodezan & le Crémasque, au sud par le Parmesan. Il est fertile en vins & en fruits, & appartient à la maison d'Autriche. Crémone en est la capitale.

CREMPE, ou KREMPE, petite ville d'Allemagne, au cercle de basse Saxe, dans la Stormarie, près de la rivière de Krempe. Ses fortifications ont été rasées sur la fin du XVIIe siècle.

CREMS, belle ville de la basse-Autriche, près de la cataracte du Danube. Elle est remarquable par deux foires que l'on y tient chaque année. (*R.*)

CREMS-MUNSTER, riche abbaye de Benédictins, dans la haute-Autriche, à 10 lieues s. e. de Lintz.

CREMSIER, petite ville de Moravie, près de la rivière de Morave. Il y a une collégiale & un collège des pères des écoles pieuses. Elle est sous la protection de l'evêque d'Olmutz, qui fait sa résidence ordinaire dans le château de cette ville. Cette ville a beaucoup souffert des flammes, en 1643 & 1656. En 1752, le château, ainsi que les archives, le fauxbourg & cinquante-cinq maisons furent brûlés. (*R.*)

CRENO, ou CRENA, lac de l'île de Corse, vers le milieu de l'île.

CRÉPI, ville de l'Ile de France, capitale du Valois, élection de la généralité de Paris, avec présidial, bailliage & prévôté. Elle est à 7 li. de Meaux, 5 s. de Compiègne, 13 n. de Paris. *Long.* 20, 28; *lat.* 49, 12.

CRÉPI EN LAONOIS, petite ville de France, à 2 lieues n. e. de Laon. Il y a prévôté royale.

CRÉPIN (Saint), abbaye régulière de France, ordre de Saint-Benoît, diocèse de Cambray.

CRÉPIN-EN-HAYE (Saint), abbaye d'hommes, ordre de Saint-Augustin, près Soissons.

CRÉPIN-LE-GRAND (Saint), abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, dans Soissons.

CRÉQUY, village d'Artois, à 3 lieues e. de Montreuil, & 4 o. de Saint-Paul. Il a donné son nom à une famille illustre.

CRESCENTINO, petite ville de Piémont, dans le Verceillois, sur le Pô, prise par les François en 1704, & reprise par les alliés en 1706. Elle est à 8 li. n. e. de Turin. (*R.*)

CRESPI. *Voyez* CRÉPI.

CRESSIER, petite ville de Suisse, dans la principauté de Neufchâtel.

CREST (le), petite ville de France, en Auvergne, près de l'Allier, au diocèse & à 4 li. de Clermont.

CREST (le), *Crista*, petite ville de France, en Dauphiné, sur la Drome, à 6 li s. e. de Valence, & 134 s. e. de Paris. Il s'y trouve une tour ou fort, convertie aujourd'hui en prison d'état, & gardée par une compagnie d'infanterie. (*R.*)

CRESTE (la), abbaye de France, ordre de Cîteaux, diocèse de Langres.

CREUSE (la), *Crosa*, rivière assez considérable de France, qui prend sa source dans la haute-Marche & se jète dans la Vienne, à 3 li. au-dessous de la Haye.

CREUSSEN, petite ville d'Allemagne, dans la Franconie, sur le Mein, siège d'un bailliage de même nom. On y fait de la vaisselle de terre qui est très-estimée.

CREUTZ (le Comté de), petit pays de l'Illirie Hongroise. Creutz, qui lui donne son nom, en est le seul lieu considérable.

CREUTZBERG, ou CREUTZBOURG, ville de la Silésie, dans la principauté de Brieg, sur la petite rivière de Brinnitz: elle a un château & deux églises, dont l'une est catholique & l'autre luthérienne; & c'est la capitale d'un cercle assez étendu de même nom, fort maltraité par les Polonois vers la fin du XVIe siècle.

On trouve dans la Prusse orientale, & dans la Lithuanie Russienne, au palatinat de Livonie, des villes & des châteaux qui portent aussi le nom de Creutzberg.

CREUTZEN, comté d'Allemagne, dans la haute-Autriche. (*R.*)

CREUTZENACH, ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, & dans la portion palatine du comté de Sponheim ou de Spanheim, sur la rivière de Nahe, proche de salines très-belles, établies de nos jours, & au pied des ruines du château de Kautzenberg, rasé par les François en 1689. C'est une ville très-bien bâtie à la moderne, & l'une de celles où les empereurs de la race de Franconie tenoient leur cour; l'électeur Palatin y a un bailli. *Long.* 25, 16; *lat.* 49, 54. (*R.*)

CREVANT. *Voyez* CRAVANT.

CREVECŒUR, forteresse des Pays-Bas, en Hollande, sur la Meuse. Les François la prirent en 1672.

CREVECŒUR, bourg de France, dans le Beauvoisis, remarquable par les étoffes qu'on y fabrique. Il a titre de marquisat.

CREVECŒUR, bourg du Cambresis, sur l'Escaut. C'est auprès de cet endroit qu'étoit l'ancien *Vinciacus*, remarquable par la bataille qu'y gagna Charles Martel en 717.

CREVECŒUR, fort Hollandois, en Afrique, dans la Guinée, sur la côte d'Or.

CRICHGAU. *Voyez* CREICHGAW.

CRIKLAD, bourg d'Angleterre, dans le comté de Wilthshire. Il envoie un député au parlement.

CRILLON, village du comté Venaissin. Il est à 2 lieues n. e. de Carpentras. C'est un duché papal.

CRIM, ou CRIMENDA, place de la petite Crimée, à laquelle elle donne son nom, dans une plaine fertile & très-agréable, au nord de Caffa. C'étoit autrefois une ville importante, mais aujourd'hui ce n'est plus guère qu'un gros village.

CRIMÉE, contrée de la Tartarie. Les anciens l'ont connue sous le nom de *Chersonese Scythique*, ou *Taurique*, ou *Cimmérienne*, ou *Pontique*, parce qu'elle avance dans le Pont-Euxin, ou la mer Noire, qui la borne au couchant, au midi, & partie à l'orient. On voit en ce pays-là des ruines des villes grecques, & quelques monumens des Génois, qui subsistent encore au milieu de la désolation & de la barbarie. Cette presqu'île est presque entourée entièrement par la mer Noire & la mer d'Azof, à la langue de terre près qui la joint à la Terre-Ferme. Le pays contient des terres très-fertiles, qui produisent d'excellent vin, & toutes sortes de grains; mais les Tartares les cultivent fort peu, laissant ce soin à leurs esclaves & aux étrangers. Ils mangent peu de pain, & leur nourriture la plus délicieuse est la chair de cheval, le lait & le fromage. De tous les Tartares Mahométans ce sont ceux qui ressemblent le plus aux Calmoucks. Ils sont gouvernés par un khan, ci-devant nommé par la porte Ottomane, qui le déposoit, si les Tartares, ou plutôt Tatares, s'en plaignoient, & sur-tout s'il en étoit trop aimé. Mais par le traité de 1774, entre la Russie & la Porte, ces Tartares ont été déclarés libres & indépendans comme l'air. La presqu'île de Crimée est pour ainsi dire semée de bourgs & de villages, & contient outre cela plusieurs villes assez grandes; mais fort mal bâties. Elle est jointe au continent par un isthme où se trouve un fort. Les Russes le nomment *Pérékop*, à cause de ses fossés; & les Turcs, *Or Capi*, la *Porte Or* (& non la *Porte d'Or*, comme on dit quelquefois). Batcheraï, ou le palais des Jardins, est à-peu-près au centre de la Crimée, & sert de résidence au khan (MASSON DE MORVILLIERS.)

CRIONERO, rivière de Natolie, en Asie. Elle coule à Sida, aujourd'hui Candelor, & se rend dans la mer.

CRIQUETOT L'ENNEVAL, bourg de France en Normandie, au pays de Caux, au milieu d'une belle campagne qui produit des grains & des lins. Il y a haute-justice; on y tient marché tous les lundis, & deux foires par an.

CRISPALT, haute montagne de Suisse, près de la source du bas-Rhin. (*R.*)

CRISSENON, abbaye de Bénédictines, fondée vers 1030, à 3 lieues s. de Cravant.

CRISTINAUX, sauvages de l'Amérique septentrionale. On croit que leur pays propre est au nord du lac supérieur.

CRIVITZ, ou plutôt KRICWITZ, petite ville du cercle de basse-Saxe, au duché de Decklenbourg.

CROATIE, *Croatia*, pays de Hongrie, qui s'étend depuis la Drave jusqu'à la mer Adriatique. Il est borné au nord par l'Esclavonie, à l'est par la Bosnie, à l'ouest par la Stirie & la Carniole, au sud par la Dalmatie & le golfe de Venise. Il appartient aujourd'hui à la maison d'Autriche. Les Croates tirent leur origine des Esclavons, & ils vinrent s'établir dans ces contrées l'an 640, sous le règne d'Héraclius, & en chassèrent les Avares: dans le moyen âge ils avoient leurs rois; dans le XIe, le royaume de Croatie, avec celui de Dalmatie, passèrent à Ladislas, roi de Hongrie; ses successeurs les ont toujours conservés sous leur domination, quelques efforts que les Croates aient tentés pour s'y soustraire. Ces peuples parlent une langue qui approche beaucoup de celle des Polonois. Ils naissent pour ainsi dire soldats, & aiment la guerre avec passion. Ils professent presque tous la religion Catholique Romaine. Leurs terres sont très-bonnes, mais ils ne les cultivent qu'autant qu'il le faut pour leur subsistance. Ils en recueillent d'excellent vin. On divise la Croatie en celle d'au-delà de la Save, en celle d'en-deçà de la Save. Celle-ci a pour habitans des Croates, quelques Rasciens, Grecs & Valaques, & renferme les comtés de Warasdin, de Creutz, de Sagrah, de Sagoria, le généralat ou la préfecture de Warasdin. On nomme aussi cette partie de la Croatie la *haute-Esclavonie*. La Croatie d'au-delà de la Save, ou Croatie propre, est partagée en Croatie Hongroise & en Croatie Turque. Les places dont les

Turcs sont maîtres, sont Kostanitz, château fortifié au milieu de la rivière d'Unna; Srin, forteresse frontière sur l'Unna, & Kruppa, château au delà de l'Unna. (*M. D M.*)

CROG, petite ville de France, élection de Combrailles. Elle est à 4 lieues s. d'Aufance.

CROIA, ville autrefois très-forte de la Turquie Européenne, dans l'Albanie, avec une forteresse & un évêché suffragant de Durazzo. Les Turcs l'ont démolie. Elle est proche du golfe de Venise, à 7 lieues n. e. de Durazzo.

CROISIC (le), petite ville de France en Bretagne, avec un port de mer, à 3 lieues n. de l'embouchure de la Loire.

CROIX (Sainte), petite ville de France, dans la haute Alsace, bailliage & à 5 lieues n. d'Ensisheim.

CROIX (Sainte), *Santa-Cruz*, île de l'Amérique septentrionale, une des Antilles. Elle a vingt-deux lieues de long, sur près de cinq de large. Le terroir y est excellent & d'un grand rapport. Il est arrosé d'un grand nombre de rivières & de belles fontaines. L'air y est mauvais en certains tems de l'année, à cause que l'île est fort platte. On y trouve de très-bons ports. Les François qui possédoient cette île l'ont vendue à la compagnie Danoise de Copenhague. On y compte aujourd'hui deux mille cent trente-six blancs, vingt-deux mille deux cent quarante-quatre esclaves, & cent cinquante-cinq affranchis.

CROIX (Sainte), dernière place maritime de l'empire de Maroc, au royaume de Suf, *lat.* 30 d. Sa rade est commode & très-sûre. Cette ville étoit assez florissante; mais en 1731, elle fut en partie ruinée par un tremblement de terre.

CROIX D'ANGLE (Sainte), riche abbaye d'hommes, ordre de Saint-Augustin, diocèse & à 9 lieues de Poitiers.

CROIX-SAINT-LEUFROI (la), bourg de Normandie, diocèse & à 2 lieues n. e. d'Evreux, avec titre de baronie, & une abbaye de Bénédictins fort riche.

CROMARTYE, petite ville de l'Ecosse septentrionale, sur la côte orientale de la province de Roff, dans le golfe de Murray, avec titre de comté, qui s'unit avec Nairn pour envoyer un député au parlement.

CROMAU, petite ville du marquisat de Moravie, au cercle de Znoym. Il y a un couvent d'Hermites de Saint-Paul, & un bon château.

CROMBACH, petite ville du comté & à 3 li. n. de Siegen.

CRONACH. *Voyez* CRANACH.

CRONBACH, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Mayence, au bailliage d'Orba. Il y a une chambre de justice. (*R.*)

CRONBERG, bourg & château du Frioul Autrichien.

CRONE, ou KORONOW, petite ville du royaume de Pologne.

CRONENBOURG, forteresse de Danemarck, dans l'île de Seeland, bâtie par Frédéric II, en 1577, & qui commande le détroit du Sund. Charles Gustave, roi de Suède, la prit par composition en 1658, mais elle fut rendue au Danemarck par la paix de 1660. C'est une des clés du royaume. Elle est bâtie sur pilotis. Environ six mille navires de différentes nations qui, en entrant ou sortant de la mer Baltique, passent sous le canon de cette forteresse, payent environ un pour cent de leur chargement. *Long.* 30, 25; *lat.* 56. (*R.*)

CRONENBOURG, CRONBERG, ou CRONBOURG, jolie ville d'Allemagne, avec un château, dans le cercle du haut-Rhin & dans la Wétéravie. Elle est située au pied d'une montagne sur le Mein, à 4 lieues n. de Francfort. Le comté avec la ville de Cronenbourg échut à l'électeur de Mayence, en 1704, à la mort du dernier comte qui étoit son vassal. (*R.*)

CRONSCHLOT, fort bâti dans la mer, sur un banc de sable, dans le golfe d'Ingrie. Il est à 4 mille o. de Petersbourg, & à une portée de canon du port de Cronstadt.

CRONSTADT, ville bien peuplée & forteresse de Russie, dans l'île de Ritzkar, ou Ritzard, dans le golfe de Finlande. Cette île, située à quatre milles géographiques de Pétersbourg, a environ un mille de long, & un quart de mille de large. Elle a été déserte jusqu'en 1710, que Pierre Ier y fit bâtir un port & une ville. Cette place est très-bien fortifiée, & a plusieurs ouvrages sur pilotis. Les rues en sont tirées au cordeau, mais elles ne sont point pavées, & les maisons ne sont que de charpente. On y trouve cinq églises Russes, une protestante & une Anglicane. Cronstadt a trois ports placés l'un près de l'autre, qui sont grands, sûrs & commodes; mais leurs eaux, qui sont douces, sont très-préjudiciables aux vaisseaux. Ces trois ports sont très-bien fortifiés. (*R.*)

CRONSTAT. *Voyez* BRASSAW.

CROSSEN, ville capitale du cercle de même nom, dans la Nouvelle-Marche de Brandebourg, située sur l'Oder qui, dans cet endroit, reçoit la rivière de Bober. C'est le lieu où doit résider le bailli royal du duché de Crossen. Elle est aussi le chef-lieu du bailliage, & le siège d'une inspection ecclésiastique sur trente-deux paroisses. On y voit un château, deux églises Luthériennes, une Calviniste, & des manufactures de draps. Les vins des environs & les bierres qu'on y brasse sont très-estimées. Les troupes Russes y firent de grands dégâts en 1759. Le pont sur lequel on passe l'Oder est fortifié.

CROTONE, ville ancienne d'Italie, au royaume de Naples, sur le golfe de Tarente, avec un évêché suffragant de Reggio. La citadelle regarde la mer d'un côté, & de l'autre la campagne. Elle étoit déjà très-forte par l'avantage de sa situation, mais on l'a environnée depuis d'une bonne muraille. Les Crotoniates étoient forts & robustes.

Tout le monde fait l'histoire de Milon de Crotone, qui périt par l'abus qu'il fit de la force prodigieuse dont il étoit doué, en voulant achever de fendre un arbre qui étoit déjà partagé. Crotone a beaucoup perdu de son ancien lustre, & c'est aujourd'hui une ville assez peu considérable de la Calabre ultérieure. *Long.* 35, 8; *lat.* 39, 10. (*R.*)

CROTOY (le), petite ville & fort de France en Picardie, dans le Ponthieu, à l'embouchure de la Somme. Les fortifications en ont été démolies. Elle est à 5 lieues n. o. d'Abbeville. *Long.* 19, 20; *lat.* 50, 15.

CROULD (la), petite rivière de l'Ile de France, qui prend sa source au dessus de Tillay, & tombe dans la Seine, auprès de Saint-Denis.

CROUPIERE, petite ville de France, en Auvergne, sur la Dore au diocèse & à 8 lieues e. de Clermont.

CROUY, *Croviacum*, petite ville de France, dans la Brie, à 4 lieues n. e. de Meaux, près de la Ferté-Milon.

CROWLAND, ou CROYLAND, petite ville d'Angleterre, au comté de Lincoln. Elle est dans un lieu marécageux & si rempli d'eaux, qu'elle est presqu'inaccessible, excepté du côté du nord & de l'est. Toutes les maisons en sont bâties sur pilotis. Elle est très-peuplée, & a un marché public.

CROYDON, jolie petite ville d'Angleterre, sur la rivière de Wandle, dans la province de Surrey, au voisinage de Forets, où il se fabrique beaucoup de charbon, & de champs où il croit beaucoup d'avoine; ces deux articles de trafic sont aussi les deux principaux qui fassent valoir les foires & les marchés de Croydon. L'archevêque de Cantorbery a un palais dans cette ville, & c'est un des plus anciens de l'Angleterre. Les pauvres y ont un bel hôpital, & les jeunes gens une bonne école. *Long.* 17, 30; *lat.* 51, 22.

CROZET, petite ville de France dans le Forez, sur les confins du Bourbonnois. Elle est à 4 lieues n. o. de Roanne.

CRUAS, abbaye de l'évêché & à 3 lieues n. e. de Viviers, ordre de Saint-Benoît. Elle vaut 4500 livres.

CRUSSOL, château de France en Vivarais, à 3 lieues f. de Tournon, qui a donné son nom à une famille illustre.

CRUMLAW, CRUMAU, ou KRUMLOW, ville de Moravie, près de Kaunitz. Elle est petite, assez mal bâtie, mais elle a un magnifique château.

CRUSY, petite ville du bas-Languedoc, au diocèse & à 3 li. f. de Saint-Pons.

CRUSY, petite ville de France, élection & à 3 li. n. e. de Tonnerre.

CSABA, gros bourg de Hongrie, dans le comté de Bekes, au-delà de la Theifs: il est habité par des Bohémiens, que la cour de Vienne y a fait passer dans ces derniers tems.

CSAKA-FORNYA, forteresse de la basse-Hongrie, dans le comté de Salade, au milieu de marais qui en rendent l'approche fort difficile, & au voisinage d'un vignoble fort estimé.

CSAKS-VAR, anciennement CSEYE, bourg d'Hongrie, dans le comté de Sabolt, l'un de ceux que la Theifs laisse à sa gauche; c'est de ce bourg qu'est sortie l'illustre famille de Csaki, laquelle remonte à l'un des sept capitaines qui, dans le IXe siècle, amenèrent les Hongrois dans le pays.

CSANAD, ville épiscopale de Hongrie, sur le Maros, au-delà de la Theifs. C'est la capitale d'un comté de même nom, habité de Hongrois, de Raitzes & de Grecs; & c'étoit jadis une place forte.

CSASZTE, ville de la Hongrie proprement dite, au nord de l'île de Schutt; elle est du nombre des villes privilégiées, agréablement située & joliment bâtie. Le château de Bibersbourg n'en est pas éloigné.

CSEPEL, île du royaume de Hongrie, formée par le Danube, à demi-lieue au-dessous de Bude, dans le district de Pilis. Sa largeur n'est pas considérable, mais sa longueur est de cinq milles de Hongrie, & l'on y trouve la petite ville de Katzkeve, avec neuf bourgs, dont les plus notables sont Csepel, appellé comme l'île, & Tokoly, lieu d'origine de la fameuse maison de ce nom. Cette île de Csepel, entourée d'un grand nombre d'autres beaucoup plus petites, & de très-peu de rapport, n'a pas un sol bien fertile, ni bien cultivé: la nature ne lui donna guère que des sables, des bois & du gibier; aussi faisant jadis une portion du douaire des reines de Hongrie, formoit-elle plutôt un parc où l'on chassoit, qu'un domaine que l'on labouroit: c'est à ce titre encore que dans ces derniers tems, le prince Eugène, & après lui l'impératrice Elisabeth, en ont eu la jouissance. Par un système d'économie plus utile & plus solide, la chasse commence dans Csepel à céder le pas à l'agriculture, & c'est entre les mains des financiers du pays, que l'administration des terres de cette île est actuellement remise. (*R.*)

CSETNEK, ville de la Hongrie proprement dite, au comté de Gœmœre, en-deçà de la Theifs. Elle a dans son voisinage des mines de fer d'un grand rapport, & un château qui la couvre. Le nombre de ses habitans est considérable, & les églises évangéliques de la contrée sont sous l'inspection perpétuelle du sur-intendant, qui tient son siège dans cette ville.

CSIK-SZEREDA, ville de Hongrie, dans la Transilvanie, capitale de l'un des cantons du pays des Zekler, *Terra Siculorum*: elle est munie d'un bon fort, & il s'y fait quelque commerce. (*R*)

CSOBANSZ, ville de la basse-Hongrie, au comté de Salade, & au voisinage du lac de Platteu. Un château fort élevé la commande.

CSONGRAD, très-ancien château de Hongrie, au confluent du Keros & de la Theifs : il donne son nom à l'une des provinces du pays, laquelle est habitée de Salves, de Hongrois, de Raitzes, & de quelques Allemands.

CSORNA, ville de la basse-Hongrie, dans le comté d'Edenbourg, & dans une île formée par le Raab. Elle appartient à un monastère de Prémontrés.

CU, ville de la Chine, première métropole de la province de Suchuen, au département de Chingtu. Il y a deux autres villes de même nom, l'une dans la province de Queicheu, & l'autre dans celle de Ho-nan.

CUADAC, ville & port d'Asie dans le Tonquin, sur la rive septentrionale de la rivière de même nom. Plus haut est le lac de Cuadac, aussi dans le Tonquin.

CUAMA, grande rivière de l'Afrique méridionale. Elle coule de l'est à l'ouest, se jète dans le canal de Mozambique, & sépare le Monomotapa du pays des Macuas. Elle porte, dans les terres, le nom de Zambézé. On ignore sa source. (*R.*)

CUASAY, port de mer d'Asie dans le Tonquin. C'est au midi de cette ville que sont les limites qui séparent le Tonquin de la Cochinchine.

CUBA, *Cuba*, grande île de l'Amérique septentrionale, à l'entrée du golfe du Mexique. Elle appartient aux Espagnols, & les naturels de l'île ont été exterminés. Cette île, séparée au s. e. de celle de Saint-Domingue par un canal étroit, a deux cent trente lieues de long, & depuis quatorze jusqu'à vingt-quatre de large. Aucune de ses rivières n'est navigable. Christophe Colomb la découvrit en 1492: ce ne fut qu'en 1511 que les Espagnols entreprirent de la conquérir. On ne peut apprendre, sans frémir, les atrocités qu'ils exercèrent contre ces sauvages simples & bons. Ce peuple bourreau fit bientôt d'une île immense & bien peuplée, un vaste cimetière & un affreux désert. Cuba est la route convenable pour les vaisseaux qui veulent se rendre du Mexique en Europe. La colonie a un gouverneur qui a titre de capitaine général; & l'île est divisée en dix huit jurisdictions. La ville de Cuba est le siége de l'évêque & de son chapitre. On compte dans toute l'île vingt-trois couvens d'hommes, & trois de femmes, qui tous sont d'une richesse révoltante. La plupart des cloîtres sont chargés de l'éducation, & on doit juger quels sujets peuvent former des moines ignorans. On y compte aussi dix-neuf hôpitaux; abus honteux qui est plutôt un appât pour le vice & la fainéantise, qu'un abri pour l'indigence. Sa population montoit, en 1774. à cent soixante-onze mille six cent vingt-huit personnes, dont vingt-huit mille sept cent soixante-six sont esclaves seulement. Le terroir en est très-fertile: on y recueille du riz, du maïs, du manioc, du cacao.

On y voit aussi de nombreux troupeaux de bœufs, & sur-tout de cochons, de chèvres, &c. On vient d'y introduire des moutons, & on s'occupe des moyens de multiplier les mulets & les chevaux, dont le nombre ne suffit pas aux besoins de l'île. Les objets d'exploitation consistoient, en 1753, en dix-huit mille sept cent cinquante quintaux de tabac, cent soixante treize mille huit cent quintaux de sucre, quinze cent soixante-neuf cuirs, & au-delà d'un million en lingots d'or & d'argent. Mais depuis cette époque les travaux ont beaucoup augmenté. Cependant on reprochera toujours aux Espagnols leur langueur qui influe sur le progrès des arts chez cette nation & sur le sort de ses colonies. L'indigo & le coton croissent naturellement dans l'île, sans qu'ils se soient encore tournés vers cette branche de commerce. Ils viennent d'y essayer la culture du café, qui n'a pas encore trop bien réussi. Aujourd'hui la métropole retire tous les ans de l'île de Cuba 8,100,000 livres en métaux, depuis la liberté accordée au commerce. On y trouve quelques mines d'or, mais peu abondantes. Les Anglois s'étoient emparés d'une partie de l'île en 1762, mais ils l'ont rendue par le traité de Versailles de 1763. La Havane en est la capitale. (MASSON DE MORVILLIERS.)

CUBAGNA, petite île de l'Amérique, éloignée de 4 lieues du continent, entre l'île de la Marguerite & la Terre-Ferme. Elle fut découverte en 1498 par Colomb. Cette île, dans le commencement de sa découverte, procuroit aux habitans des trésors immenses par la pêche des perles. Aujourd'hui elle est abandonnée.

CUBAN. *Voyez* KUBAN.

CUCO. *Voyez* COUCO.

CUCURULU, fleuve de l'Amérique méridionale au Pérou. Il est grand & poissonneux.

CUENÇA, *Concha*, ville d'Espagne, dans la Nouvelle Castille, capitale du pays de la Sierra, avec un évêché suffragant de Tolède. Alphonse IX la prit sur les Mores. Milord Peterborough s'en rendit maître en 1706; mais le duc de Berwick la reprit après une vigoureuse résistance. Il y a un tribunal de l'inquisition, quatorze églises paroissiales, sept couvens de moines, & six de religieuses. Cette ville est située sur un monticule, au bord des rivières de Xucar & de Huecar. *Long.* 15, 50; *lat.* 40, 10. (*R.*)

CUENÇA, ville de l'Amérique méridionale au Pérou, dans l'audience de Quito, à la source de la rivière de Curarey. On y voit deux couvens, l'un de Dominicains, l'autre de Cordeliers. Les environs offrent des mines d'argent, de mercure & de fer.

CUERS, petite ville de France, dans la basse-Provence. L'air y est si doux, si tempéré, que les jardins offrent presque l'aspect d'un printems perpétuel.

CUFA, ville de l'Irac-Arabi, sur le bras le plus occidental de l'Euphrate. Elle est à 50 lieues s. o. de Bagdat.

CUISEAUX, ou CUIZEAUX, ville de la Bresse Châlonnoise, baronnie du ressort du bailliage de Châlon, diocèse de Lion, au comté d'Auxonne. La collégiale de Saint-Thomas & Saint-Georges, fut fondée en 1407, par Aleth de Châlon, en son château de Chavannes, & transférée à Cuiseaux, en 1426, par Amé de Thalaru, archevêque de Lyon: la fondatrice est inhumée dans cette église. L'hôpital est établi dès l'an 1300. Jean de Châlon vendit Cuiseaux 1400 liv. au duc de Bourgogne en 1297; la ville fut pillée & brûlée le 25 juin en 1418, par le sénéchal d'Angenet. Cette ville a donné naissance à Guillaume Paradin, doyen de Cuiseaux, qui nous a donné, *in-fol.* l'*Histoire de Lyon* & les *Annales de Bourgogne*. Cet auteur parle des minières d'or & d'argent, qu'il appelle *bol d'Arménie*, qui sont aux environs de Cuiseaux, & qui furent exploitées à la fin du dernier siècle par MM. Dechamps & Fournier, avec peu de succès. Cuiseaux est à 10 lieues de Châlon, 4 de Louans, 23 de Dijon, sur les frontières du comté de Bourgogne. (*R.*)

CUISERY, ville de la Bresse-Châlonnoise, sur une éminence, au bord de la Seille, châtellenie royale du bailliage & du diocèse de Châlon. M. le duc de Biron en est engagiste. Elle a une église collégiale & paroissiale, & une mairie à laquelle est attachée la police de la ville. Cuisery est à 5 li. de Châlon, 3 de Louans, 6 de Mâcon, & 7 de Bourg. Près de cette ville on voit le beau château de Loisy, terre & baronie appartenante aujourd'hui à M. le comte d'Avaux: il est sur la Seille, & remarquable par la beauté de la vue. (*R.*)

CUISSY, riche abbaye de Prémontrés, fondée en 1117, au diocèse & à 4 li. f. de Laon, près de l'Aine. Elle vaut 12500 livres.

CUJAVIE, *Cujavia*, province de Pologne, sur la Wistule, faisant partie de la grande Pologne, aux confins de la Prusse. Ce pays est fertile, & abonde en lacs poissonneux, parmi lesquels le lac Goplo est le plus fameux, ayant cinq milles de long, sur un demi-mille de large. L'évêque de Cujavie est suffragant de l'archevêque de Gnesne. La cathédrale, qui étoit à Kruswitsch, a été transférée à Uladislaw, & l'évêque porte aujourd'hui le titre d'évêque d'Uladislaw. La capitale & une partie de la province a passé sous la domination du roi de Prusse, lors du démembrement de la Pologne, en 1773.

CULANT, petite ville de France en Berry, près de la Châtre. Elle est à 4 lieues f. o. de Saint-Amant.

CULEMBACH. *Voyez* CULMBACH.

CULEMBOURG, petite ville des Pays-Bas, dans la Gueldre, avec titre de comté, sujette aux Hollandois. Elle est sur le Leck, à une lieue de Buren, 5 f. e. d'Utrecht.

CULEYHAT-ELMUHAYDIN, ville forte d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Hea.

CULIACAN, province du Mexique, bordée en partie par la mer Vermeille. Elle est assez peu connue. On lui donne cependant quelques mines d'argent & deux villes; Culiacan, sa capitale, & Saint Miguel.

CULLODEN, lieu de l'Ecosse septentrionale, à une lieue e. d'Invernesf, remarquable par la bataille qui s'y donna en 1746.

CULM, ville de Pologne, capitale du palatinat de même nom, dans la Prusse occidentale, près de la Vistule. L'évêché de Culm fut fondé en 1215, ou 1222; il est suffragant de Gnesne. Le collège n'est composé que de quatre chanoines. La situation de la ville est dans un lieu élevé. Elle est grande, mais médiocrement peuplée. Autrefois elle étoit ville Anséatique, relevoit du roi, & appartenoit au sénat provincial; ensuite elle a été soumise à l'évêque: mais depuis 1773, elle appartient au roi de Prusse. L'ordre Teutonique lui a donné le droit de battre monnoie. On y trouve deux couvens de moines & un de religieuses. Elle est à 30 lieues f. de Dantzick. *Long.* 26, 45; *lat.* 53, 4.

CULMA, ville de Bohême, dans le cercle d'Egra.

CULMBACH, ville d'Allemagne, au cercle de Franconie, capitale de la capitainerie bailliagère de même nom, sur le Mein blanc. Elle est située dans une vallée agréable & fertile. C'est le siège d'une capitainerie, de la surintendance. Il y a aussi une école latine. Les Catholiques font l'exercice de leur religion dans une cour appartenante à Langheim. Cette ville, qui est au roi de Prusse, fut saccagée par les Hussites, & fort maltraitée, en 1553, par les habitans de Nuremberg. Au-dessus de la place est le château de Neu-Blassenbourg, qui est très-fort, & le nouveau bastion de Christiansbourg. *Long.* 29, 3; *lat.* 50, 12. (*M. D. M.*)

CULMBACH (le pays de), contrée d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, borné par l'évêché de Bamberg, le territoire de Nuremberg, le haut-Palatinat, la Bohême & le Voigtland. Elle a le titre de principauté de Culmbach, ou de Bayreuth. Le pays est en partie montueux, & en partie uni. La terre, dans plusieurs endroits, est grasse & noire, dans d'autres elle est pierreuse & sablonneuse: mais elle produit généralement tout ce qui est nécessaire à la vie, excepté du vin. On y trouve des carrières d'ardoise, de marbre, des mines de cristal, de vitriol, d'alun, de soufre, d'antimoine, de cuivre, de fer & de plomb. Il y avoit aussi des mines d'or & d'argent, mais les plus riches sont épuisées. Parmi les sources minérales du pays, on distingue celle de Sicherfreuth. Ses montagnes, sur-tout le Fichtelberg, ou mont des Pins, sont couvertes de pins, de hêtres, de sapins, &c., & fournissent au pays des bois de toute espèce. Le lac Fichtelsée est situé sur le Fichtelberg, qui est regardé comme une

une des montagnes les plus hautes de l'Allemagne. Ce lac a cent cinquante-quatre pas de circuit. Il étoit autrefois très-profond ; mais aujourd'hui il est tellement rempli de mousse & de roseaux, qu'on peut passer par-dessus. De ce lac sort le Mein-blanc, lequel se réunissant dans la capitainerie de Culmbach au Mein-rouge, forme le Mein. Les autres rivières sont, l'Eger, la Rallau, la Nabe, la Saale, le Pegnitz & l'Aisch. Toutes sont remplies d'excellens poissons. Cette principauté renferme six villes principales, douze autres villes & trente-six bourgs. La religion Luthérienne est la dominante. Le pays a beaucoup de manufactures & de fabriques, sur-tout de toile cirée, de bougran, d'indienne, d'étoffes de laine, de crêpes, bas & chapeaux, & poterie de terre, &c. Bayreuth est la première des six villes principales; Culmbach n'est que la deuxième. (*M. D. M.*)

CULMSÉE, ou CULMENSÉE, petite ville de la Prusse occidentale, dans le palatinat de Culm, à un mille de la ville de ce nom. C'est le lieu de la résidence de l'évêque de Culm. Elle appartient au roi de Prusse depuis 1773.

CUMANA, ville de l'Amérique méridionale, dans la Terre-Ferme, capitale de la province de même nom, dont la côte fut découverte, en 1499, par Alfonse d'Ojéda, & Améric Vespuce. *Long.* 314; *lat.* 9, 46.

CUMANIE, pays de la Moldavie & de la Valachie, entre le Danube & la rivière d'Olt, du côté de la Tartarie. Elle se divise en grande & petite. La grande Cumanie est dans la haute-Hongrie. Elle est réunie au comté d'Hévese, & elle relève, avec ses villes, ou plutôt ses bourgs, du palatin de Hongrie. La petite Cumanie est dans la basse Hongrie, & renferme entr'autres trois bourgs très-peuplés, qui appartiennent aux Cumanes.

CUMBERLAND, province maritime d'Angleterre, avec titre de duché; elle est très-abondante en pâturages, mines de plomb, de cuivre & de charbon de terre; Carlisle en est la capitale. Le circuit de cette province est de cent soixante-huit milles, & contient environ un million quarante mille arpens. Elle envoie six députés au parlement.

CUMES, ville d'Italie, située à une demi-lieue de Baia, & à trois lieues de Naples. Elle étoit de la plus haute antiquité, ayant été bâtie même avant Capoue, par des Grecs venus de l'île d'Eubée ou Négrepont, sous la conduite de Phérécide, environ 1000 ans avant Jésus-Christ.

La ville de Cumes, qui étoit si ancienne & si célèbre, devint presque déserte, quand Baies & Pouzzol eurent attiré toute l'affluence des Romains; du moins Juvenal nous la dépeint ainsi, lorsqu'il dit à Umbritius, qu'il fait très bien de quitter Rome pour aller dans un pays plus solitaire & moins infecté de crimes que ne l'étoit la capitale.

Dans la suite elle fut dévastée par les Vandales, les Goths, les Sarrasins. En 1207, elle étoit devenue un asyle de voleurs & de corsaires qui infestoient le royaume de Naples : des Allemands qui s'y étoient fortifiés, incommodoient si fort les environs, que l'évêque d'Aversa appela à son secours Godefroi de Montefuscolo, grand capitaine de ce tems là; les Napolitains envoyèrent aussi Pierre de Lettra. Ils chassèrent les Allemands en 1207, rasèrent la forteresse & tout ce qui restoit de Cumes : l'on réunit même son évêché à celui de Naples.

C'est à Cumes qu'étoit l'entrée de la grotte de la Sibille :

Excisum Euboicæ latus ingens rupis in antrum,
Quo lati ducunt aditus centum, ostia centum.

On y voit en effet une grotte profonde, qui semble se diriger du côté de Baies & qui pouvoit aussi communiquer à celle dont l'entrée est sur le bord du lac Averne: les éboulemens qui ont fermé les passages, font qu'on ne va pas à cent toises de distance. On y trouve un petit chemin étroit qui conduit à plusieurs chambres, dont une paroît avoir été pavée en mosaïque, revêtue de stuc & ornée de peintures; on montroit autrefois les bains de la Sibille, son tombeau, & le siége où elle avoit rendu ses oracles.

Une autre voûte d'environ quatre-vingts pieds de long, & qui est garnie de niches, paroît avoir été un lieu de sépulture, comme les catacombes de Naples. Il y a encore plusieurs autres chambres souterraines dans les environs de Cumes. Parmi les restes d'antiquités de cette ville, on y voit le temple des Géans, un autre temple presque entier, d'ordre corinthien, élevé par Agrippa en l'honneur d'Auguste, & quelques grosses tours.

CUMIERES, bourg de France sur la Marne, au-dessous de l'Abbaye d'Hautevillers, renommé par ses vins. Il est à une lieue n. o. d'Epernay.

CUNCAN, côte des Indes, faisant partie de la côte occidentale de la presqu'île, en-deçà du Gange.

CUNGE-HANG, ville forte de la Chine, dans la province de Chien-Si, dont elle est la cinquième métropole, remarquable par la sépulture de Fohi, premier empereur de la Chine. *Lat.* 36, 51.

CUNINGHAM, province de l'Ecosse méridionale, bornée par celles de Kye, de Cluydesdale, de Lenox, & par la mer. Elle est une des plus abondantes de l'Ecosse. Irwen en est la capitale.

CUNSTADT. *Voyez* CONSTADT.

CUNZERBRUCK. *Voyez* CONSARBRUCK.

CUPERTINO, petite ville du royaume de Naples, dans la Terre d'Otrante. Elle est à 3 lieues n. de Nardo.

CURAÇAO, ou COROSSOL, île de l'Amérique, à seize lieues de la Terre-Ferme, sur la côte de Venezuela. Elle appartient aux Hollandois, qui, dans la partie méridionale de cette île, ont construit une jolie ville & une citadelle, la-

quelle défend l'entrée d'un port très-commode pour les gros vaisseaux qui y mouillent fort près de terre à différentes profondeurs ; mais l'approche de ce port est très-difficile. Ce rocher (car c'est plutôt un rocher couvert d'une superficie de terre qu'une île), peut avoir dix lieues de long sur cinq de large. Aucune nation n'a songé, depuis les deux échecs de Louis XIV, à conquérir un sol stérile, qui n'offrent que quelques pâturages, un peu de manioc, quelques légumes, & dont toutes les productions se réduisent à un peu de coton & de sucre, du gingembre & des citrons; ajoutez à cela la laine des troupeaux & des cuirs, objet assez médiocre. Les Juifs y ont une synagogue. Ce lieu passe cependant pour un des plus commerçans de l'Amérique équinoxiale, parce qu'il sert d'entrepôt aux nations qui trafiquent le long de la côte. *Long.* 310; *lat.* 12, 40. (*R*)

CURATAY, rivière de l'Amérique méridionale, dans la province de Quixos: elle se jète dans la rivière des Amazones.

CURDES (les), peuples d'Asie, dont partie est en Turquie, l'autre en Perse. Les Curdes occupent un pays voisin de l'ancienne Assyrie & de la Chaldée; ils sont indépendans, ne sont jamais stables dans un endroit, mais ne font qu'y camper. Ils vivent de brigandages & de leur bétail.

CURDISTAN (le), c'est ainsi que l'on nomme le pays habité par les Curdes en Asie, au nord-est du Diarbek & de l'Irac. Betlis en est la capitale. *Voyez* CURDES.

CURE, rivière de France en Bourgogne, qui prend sa source dans le Morvant, passe à Vezelay, & se jète dans l'Yonne à Cravant. Elle n'est pas navigable, & ne sert qu'au flottage. (*R*.)

CURIA-MURIA, île de l'Océan en Asie, sur la côte de l'Arabie Heureuse, vis-à-vis de l'embouchure de la rivière de Prim. *Long.* 72; *lat.* 17. (*R*.)

CURIGA (le), petit royaume de la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, sur la côte de Malabar. La capitale se nomme Curiga; elle est entre Panane & Cranganor. Il paroît que ce petit royaume est fondu aujourd'hui dans celui de Samorin.

CURIGLIANO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure.

CURLANDE, ou COURLANDE, *Curlandia*, pays avec titre de duché, dans la Pologne, & non dans la Livonie, comme le dit M. Vosgien. Il est borné au couchant par la mer Baltique, au nord, par le golfe de Riga & la Livonie, à l'orient, par la Lithuanie proprement dite, & au midi, par la Samogitie. Sa longueur est d'environ cinquante milles, & sa largeur, en quelques endroits, de vingt milles, en d'autres, à peine a-t-elle dix milles, & même elle se termine en pointe vers l'orient.

Généralement le terroir est fort gras & argilleux. Le grand nombre de forêts & de marais rend les chemins impraticables. Il s'y trouve aussi d'excellens pâturages. Le lin y réussit très-bien, le poisson abonde & le gibier de toute espèce. On amasse beaucoup d'ambre vers les côtes de la mer Baltique. La Curlande renferme aussi des mines de cuivre & de fer, des carrières de pierres & de plâtre, & des sources minérales. Les fleuves principaux sont, la Duna, la Windau, la Aa, & plusieurs petites rivières.

Les habitans sont ou Allemands, ou Lettoniens: ceux-ci ont été asservis par les premiers, & en sont esclaves. On y parle deux langues, l'Allemande & la Lettonienne. Le service divin se fait dans toutes les églises en ces deux langues. Comme les écoles manquent dans ce pays, très-peu de personnes savent lire. Quant à la religion, une partie est Catholique & l'autre Luthérienne; mais tous ceux qui professent le Luthéranisme sont exclus, par les loix, de toutes les charges du pays. Les Juifs furent chassés de Courlande sous le règne du duc Charles de Saxe. La noblesse jouit de privilèges considérables; on distingue avec soin l'ancienne noblesse d'avec la nouvelle. Les nobles ont l'inclination guerrière. Un gentilhomme Courlandois jouit, en Pologne, de l'indigenat, de même qu'un Polonois en jouit en Courlande; mais il n'a aucune part aux diètes de Pologne. Sa maison est un asyle dont il n'est point permis d'arracher quiconque s'y est réfugié. Outre le privilège de ne pouvoir être arrêté pour crime, sans avoir été cité devant le tribunal & convaincu juridiquement, il a droit de vie & de mort sur ses sujets: abus barbare, qui devroit être exterminé dans tous les points du globe.

La Courlande faisoit autrefois partie de la Livonie, mais depuis 1731, elle a été incorporée à la Pologne. Les czars, comme maîtres de la Livonie, influent beaucoup sur la confirmation des ducs de Courlande. Ce duché se divise en trois parties, la Courlande proprement dite, le Sémigalle, & le district de Pilten: le tout contient deux grandes villes, trois moyennes & douze petites. Mitau est & la capitale & la résidence du duc. (MASSON DE MORVILLIERS.)

CURSOLAIRES (les), petites îles de la Grèce, dans le golfe de Patras, anciennement appellées *Echenades*. Il y a peu d'habitans.

CURUPA, ville de l'Amérique méridionale, sur le bord de l'Amazone. Elle appartient aux Portugais, & a une forteresse.

CURVAT, bourg de France, en Languedoc. Il est à 5 lieues e. d'Alby.

CURZOLA, *Corcyra Nigra*, île du golfe de Venise, sur la côte de Dalmatie, d'environ huit lieues de long, avec une petite ville de même nom, & un évêché suffragant de Raguse. Elle appartient aux Vénitiens. *Long.* 34, 50; *lat.* 43, 6.

CUSCO, *Cuscum*, grande & agréable ville de l'Amérique méridionale, au Pérou, avec un évêché suffragant de Lima, autrefois la capitale & le

fiège des Incas, anciens rois du Pérou. Les églises y sont riches & magnifiques; l'air pur & le terroir fertile. Elle est proche la rivière d'Yucay, à 150 lieues e. de Lima, 290 n. de la Plata. *Lat. mérid.* 13; *Long.* 304. Cette ville fut bâtie par le premier des Incas. Elle est située dans un terrain fort inégal, sur le penchant de plusieurs collines. Lorsqu'elle tomba au pouvoir des Espagnols, ils en tirèrent des richesses immenses. Les murailles des temples étoient couvertes de plaques d'or, ornées de turquoises & d'émeraudes. Celui du soleil offroit l'aspect de plusieurs fontaines, dont les bassins étoient d'or pur. Aujourd'hui Cusco renferme cinq paroisses considérables, & plusieurs ordres monastiques. Il s'y fabrique de très-belles indiennes. (*R.*)

CUSSET, *Cussetum*, petite ville de France, en Auvergne, au diocèse de Clermont, avec une célèbre abbaye de filles de l'ordre de Saint-Benoit, tout près de la ville, & qui porte le même nom. Cussèt est entouré de murailles. C'est le siège d'un bailliage royal; la collégiale est sujète à l'abbesse, & les chanoines sont à sa nomination. Il y a deux marchés par semaine. Le roi & l'abbesse sont seigneurs de Cusset.

Cette ville, qui est sur les confins de l'Auvergne & du Bourbonnois, est située à une demi-lieue de l'Allier, à 11 lieues de Moulins & 10 de Clermont. Sa prévôté, qui est très-ancienne, fut réunie au bailliage en 1640. C'est à Cusset que se fit, en 1440, la célèbre entre-vue de Charles VII avec le dauphin son fils, laquelle mit fin à la guerre civile.

Cusset est entouré de montagnes qui ne produisent que du seigle en petite quantité. Les côteaux les plus voisins de la ville fournissent des vins de médiocre qualité. Son bassin, qui est assez resserré, est d'une très-grande fertilité. Il produit du vin, du bled, du chanvre, des fruits, & toutes sortes de légumes. Cependant le peuple y est pauvre & paresseux, parce que c'est de la misère que nait ordinairement la paresse. Les subsides y sont si considérables, qu'à peine reste-t-il aux manouvriers les plus laborieux de quoi atteindre à une subsistance suffisante. Son abbaye est du revenu de 25000 livres. *Long.* 21, 10; *lat.* 46, 2. (*R.*)

CUSTRIN, ou KUSTRIN, ville capitale de la Nouvelle-Marche de Brandebourg, au 52e deg. 35 *min.* de *lat.*, & au 32e deg. 34 *min.* de *long.* Ses murs sont baignés par l'Oder, dans laquelle la Warte va se perdre immédiatement au-dessus de la ville. Les environs sont marécageux: on a été obligé, pour y arriver du côté de la Moyenne Marche, de construire une espèce de digue de trois quarts de milles de longueur, où se trouvent, de distance en distance, trente-six ponts, tant grands que petits. On y arrive aussi du côté de la Nouvelle-Marche par une autre digue chargée de sept ponts. Cette ville, par sa situation & par ses différens ouvrages, est une forteresse importante, & forme un gouvernement particulier. Son enceinte est peu considérable, mais ses fauxbourgs sont beaucoup plus étendus. Custrin est le siège des collèges provinciaux, d'une inspection ecclésiastique Luthérienne sur huit paroisses, & d'une pareille inspection Calviniste. Les Russes l'ayant bombardée & réduite en cendres en 1758, elle a été rebâtie entièrement, & aujourd'hui elle est une très-belle ville. (*M. D. M.*)

CUTTEMBERG, ou KUTTEMBERG, *Cutna*, ville royale de Bohême, capitale du cercle de Czaslaw, célèbre par ses mines d'argent qui étoient autrefois très-abondantes. La ville souffrit considérablement des flammes & des malheurs de la guerre en 1422 & 1424.

CUYCK, bourg considérable du Brabant Hollandois, qui donne son nom à un territoire où est située la ville de Grave. Ce bourg est sur la Meuse, 2 lieues au-dessus de Grave.

CUYO, contrée de l'Amérique méridionale au Chili. On la nomme aussi *Chiquitos* ou *Chicuito*. On y trouve plusieurs lacs considérables. *Voyez* CHIQUITOS.

CUZI. *Voyez* CHAUL.

CUZT, contrée d'Afrique, l'une des provinces du royaume de Fez, & la plus orientale. Sa longueur est de quatre-vingt lieues depuis la rivière de Gurey-Gure, jusqu'à celle d'Esaha. On y compte plusieurs villes & bourgades, & un grand nombre de montagnes qui sont des branches du mont Atlas. Ces montagnes sont peuplées de Zenetes, qui sont toujours en guerre avec les Turcs de Trémecen.

CYCLADES, îles de l'Archipel, rangées en forme de cercle autour de l'île de Délos. Toutes ces îles, en y comprenant aussi les Sporades, ont un beglierby pour gouverneur, à l'exception de celle de Candie qui a le sien propre, & dont le gouvernement s'étend aux îles voisines. Chacune aussi, selon qu'elle est plus ou moins considérable, a son pacha, sangiac, ou cadi particulier.

CYDNE, riviere de Cilicie dans l'Asie Mineure, qui arrosoit la ville de Tarse. Elle est fameuse dans l'histoire ancienne, par le péril que courut Alexandre, pour s'être baigné dans ses eaux qui sont très-froides; & dans l'histoire moderne, par la mort de l'empereur Frédéric I qui y périt en 1189, lorsqu'il passa en Asie à la tête de cent cinquante mille hommes pour reprendre Jérusalem conquise par Saladin.

CYNNING; ville de la Chine, première métropole de la province d'Yun-nang, au département d'Yun-nang.

CYPRE. *Voyez* CHYPRE.

CYR. *Voyez* CYR (Saint).

CYZIQUE. *Voyez* ARTACE.

CZAKENTHURN, ville forte d'Allemagne en Stirie, dans le cercle d'Autriche, sur les frontières de Hongrie, entre la Drave & le Muhir.

Ses vins sont estimés. *Long.* 34, 54; *lat.* 46, 24.

CZAPOZAKLI, petite ville de la Tartarie d'Oczakow, sur la rivière Bog. (*R.*)

CZARSKO-ZELO. *Voyez* SARSKOE-SELO.

CZARTIKOW, ville de Pologne, en Podolie.

CZASLAU, petite ville royale de Bohème, capitale du cercle de même nom, sur la Crudemka. Elle est remarquable par la sépulture de Jean Zisca, fameux chef des Hussites, mort en 1424, & par la bataille que le roi de Prusse y gagna sur les Autrichiens le 17 mai 1742. Elle est à 17 li. s. e. de Prague. *Long.* 33, 18; *lat.* 49, 50.

CZASLAU (le cercle de), dans le royaume de Bohème. Il renferme les mines d'argent de Kuttenberg. On y compte trois villes murées, deux villes ouvertes, dix-neuf petites villes & bourgs ayant châteaux seigneuriaux, dix-huit petites villes seigneuriales & bourgs sans châteaux, & trois couvens.

CZEHRIN, petite ville forte de Pologne, dans la Volhinie, sur le Tatmin.

CZEMIERNIKOW, ville de la petite Pologne, dans le palatinat de Sendomir.

CZENSTOCHOW, petite ville de Pologne, au palatinat de Cracovie, sur la Warte, avec une petite forteresse où l'on conserve un riche trésor, appellé *le Trésor de la Vierge*. Les Suédois l'assiégèrent en vain en 1657. *Long.* 36, 50; *lat.* 50, 48.

CZEREMISZES (les), nation Tartare qui habite près du Wolga, sur les frontières des royaumes de Casan & d'Astracan. Ils sont Mahométans, ou Idolâtres, & ne vivent que de lait & de miel. Ils sont tributaires de la Russie.

CZERKASKI, ville principale des Cosaques du Don, sur la rivière de Don, à peu de distance d'Asoff.

CZERNIK, petite ville de la haute-Hongrie, dans le comté de Zips, où il y a des mines d'or & d'argent. Il y a une ville de même nom en Walachie, sur le Danube.

CZERNIENSK, ville de Pologne, dans le palatinat de Mazovie.

CZERNIKOW, ou CZERNIGOW, ville considérable de la Moscovie, capitale du duché de même nom, sur la Desna. *Long.* 50, 58; *lat.* 51, 20.

CZERSKO, ville de Pologne, dans le palatinat de Mazovie, sur la Vistule.

CZIRCASSI*, petite ville de Pologne dans l'Ukraine, au palatinat de Kiowie, près du Nieper. *Long.* 50, 40; *lat.* 49.

CZIRNITZ. *Voyez* CIRKNITZ.

CZONGRAD, très-petite ville de la haute-Hongrie, capitale du comté de même nom, au confluent de la Theiss & du Keres. *Long.* 38, 32; *lat.* 46, 30.



DAB

DABO. *Voyez* DACHSPERG.

DABUL, grande ville d'Asie, au royaume de Visapour, sur la côte de Malabar, au sud du golfe de Cambaie, sur une rivière navigable. Almeyda, général Portugais, la prit & la saccagea en 1509; elle n'est plus aussi florissante qu'autrefois. Son principal commerce consiste en poivre & en sel. Les Anglois y ont un établissement. *Lat.* 18; *long.* 91.

DACA, grande ville des Indes, au royaume de Bengale, sur le Gange. Elle est fort commerçante. Les Anglois & les Hollandois y ont des comptoirs. *Long.* 106, 45; *lat.* 24.

DACHAU, petite ville & jurisdiction d'Allemagne, dans la haute Bavière, & dans le bailliage de Munich, sur la rivière d'Ammer, & au pied d'un château fort élevé, qui appartient à l'électeur. Cet endroit a eu jadis des comtes de son nom, qui descendoient de la puissante maison de Scheurn. Cette ville communique à Schleisheim par un canal. (*R.*)

DACHITZ, ville du marquisat de Moravie, dans le cercle d'Iglau, sur la rivière de Taya. Elle est sans murailles, & l'on n'y compte que cent soixante-huit maisons. Elle a un couvent de Capucins, situé sur une montagne voisine. (*R.*)

DACHSPERG, DACHSBOURG, DAGSBOURG, ou DABO, comté de la basse-Alsace, qui appartient, depuis le XIIIe siécle, à la branche cadette de la maison de Linange. Il a pour chef-lieu un bourg du même nom, avec un château que les François ruinèrent en 1679, & qui étoit situé sur un rocher inaccessible de plusieurs côtés. Ce bourg se trouve dans les Vosges, près de la source de la Sarre, à 3 li. de Saverne. (*R.*)

DACHSTEIN, petite ville de la basse Alsace, à une li. de Molzheim, appartenante à l'évêque de Strasbourg, avec le bailliage, dont elle est le chef-lieu. Elle est située sur le Brusch. On y voit les ruines d'un ancien château que les François ont démoli. *Long.* 25, 20; *lat.* 48, 35. (*R.*)

DACQS, DAX, ou ACQS, *Aquæ Tarbellicæ*, *Aquæ Augustæ*, ville ancienne de Gascogne, autrefois capitale des Tarbelliens, peuples les plus illustres des Aquitains, aujourd'hui capitale de toutes les Landes, & en particulier du comté de son nom. Elle a un château qui pourroit servir à la défendre, & quelques fortifications en mauvais état. Ses environs sont très-agréables. Elle a un gouverneur particulier. Il s'y trouve un état-major, un évêché, un présidial, une sénéchaussée, une élection, six couvens de l'un & l'autre sexe, & un hôtel-dieu. Il s'y tient six foires par an, & toutes les semaines un marché considérable. Quoique cette ville ne soit rien moins que forte, cependant sa position la rend importante, en ce qu'elle couvre un chemin, par lequel on peut pénétrer d'Espagne en France, sans passer par Bayonne. Son diocèse renferme cent quatre vingt seize paroisses ou annexes. Les revenus de l'évêché sont de 20,000 liv. Cette ville est située sur la rive gauche de l'Adour, à 10 li. n. e. de Bayonne, 140 d'Aire, s. o. de Bordeaux, & 160 s. o. de Paris.

DAL

Elle fut ruinée par les Sarrazins en 620, & prise sur les Anglois par Charles VII en 1451.

Elle est du ressort du parlement de Bordeaux, & son évêché est suffragant d'Auch. Les Barnabites y ont le collége. On y vend des vins, des eaux-de-vie, du goudron & de la résine pour charger à Bayonne.

Au milieu de Dacqs est un bassin large & profond, toujours plein d'une eau fumante, & presque bouillante, formant un ruisseau qui va se jeter dans l'Adour. C'est cette fontaine qui a fait donner à la ville le nom d'*Aquæ Tarbellicæ*.

C'est à Paule, diocèse de Dacqs, qu'est né Saint Vincent de Paule, instituteur des Lazaristes & des sœurs de la charité. *Long.* 16, 36—5; *lat.* 43, 42, 23. (*R.*)

DADIVAN, plaine d'Asie, dans la Perse, & dans le Farsistan. Elle a 5 li. de circuit, & elle est couverte d'orangers, de citroniers & de grenadiers, & arrosée par une rivière fort poissonneuse. Elle est entre les villes de Schiras & de Lar, à cinq ou six journées de la première. (*R.*)

DAFAR. *Voyez* DOFAR.

DAGHESTAN, province d'Asie, bornée à l'orient par la mer Caspienne, à l'occident par le Caucase, au septentrion par la Circassie, & au midi par le Chirvan. Tarki en est la capitale. Les habitans sont des Tartares, féroces & brigands, qui sont musulmans. Ils sont gouvernés par des chefs électifs, & protégés par la Perse. (*R.*)

DAGHO, ou DAGOA, île de la mer Baltique, sur la côte de la Livonie, entre le golfe de Finlande & celui de Riga. Elle est triangulaire; elle a environ neuf milles de long, sur six de large. Elle a un assez bon port, au village de Paden. *Long.* 40; *lat.* 59. (*R.*)

DAGNO, petite ville d'Albanie, dans la Turquie Européenne, avec un évêché suffragant d'Antivari. Elle est située sur le Drin, à 6 li. s. e. de Scutari, & 6 n. e. d'Alessio. *Long.* 37, 23; *lat.* 42. (*R.*)

DALACA, ou DALHAKA, île de la mer Rouge, vis-à-vis de la côte d'Abex, d'environ vingt-cinq lieues de long, sur douze de large. Elle est très-fertile, & remarquable par la pêche des perches. Elle a un prince particulier, de la religion des Abissins. Elle est très-peuplée. Les habitans sont

pour la plupart des noirs courageux, corsaires déterminés, & ennemis jurés des Mahometans. Elle est environnée d'un grand nombre de petites îles. La capitale est située à la pointe occidentale de l'île, vis-à-vis de l'Abissinie. *Long.* 58, 30-59, 1; *lat.* 14, 20-16, 15. (*R.*)

DALEBOURG, château & forteresse de la Dalie-Westro-Gothique, en Suède, faisant partie du pays qu'on nomme *Gothland*, bâtie en 1304, prise & détruite en 1434. Sa situation étoit près du côté occidental du lac Wener, à cinquante milles nord est de Gothembourg. *Long.* 13; *lat.* 59. (*R.*)

DALECARLIE, province de Suède, située sur la rivière de Dalecarle, proche la Norwége. Elle a environ quarante milles Suédois de longueur, & vingt-six de largeur. Elle est fort montueuse. Elle a des mines d'argent, de cuivre & de fer. Les habitans sont droits, sincères, durs à la fatigue, & bons soldats. Ils ont un langage particulier, qui n'est point entendu de celui qui ne fait que le Suédois. Cette province n'a que des bourgs & des villages, & point de villes. (*R.*)

DALEM, DAALHEM, ou GRAVENDAL, ville des Pays-Bas Hollandois, capitale d'un comté qui fait partie des pays de la généralité, & qui est situé dans le duché de Limbourg, aux confins du duché de Luxembourg & de l'évêché de Liége. Cette ville, qui n'est point grande, & qui est baignée des eaux de la petite rivière de Berwine, avoit autrefois un château que les François ruinèrent en grande partie l'an 1672. Ses habitans sont exempts de tout impôt. Elle est à 2 li. n. e. de Liége, & 6 n. o. de Limbourg.

Les anciens comtes de Dalem étoient de la maison de Hochstade, & originairement vassaux des ducs de Brabant & de Juliers: ils vendirent leur comté dans le XIII[e] siècle aux ducs de Brabant. L'on y trouve, avec la ville de Dalem, six villages. La province de Gueldres, en son particulier, en possède une portion en propre; le reste est aux états-généraux. *Long.* 23, 34; *lat.* 50, 40. (*R*)

DALEN, ville & bailliage d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, & dans le duché de Juliers. Les Espagnols y battirent, l'an 1568, l'armée des Pays-Bas révoltés. Elle a un couvent de femmes. (*R.*)

DALIE, province de Suède, dans la partie occidentale de la Gothie. Le pays est montueux. Sa longueur est de dix milles Suédois, & sa largeur de cinq milles & demi. Il y croît du bled, & les forêts n'y manquent pas. La pêche & le bétail fournissent d'autres moyens de subsistance à ses habitans, ainsi que le commerce des bois de construction. (*R.*)

DALINOW, ville de la haute Pologne, dans le palatinat de la petite Russie, ou Russie Rouge, au district de Léopold. (*R.*)

DALKEITH, bourg à marché d'Ecosse, dans la Lothiane, & sur la rivière d'Esk, avec titre de duché. Elle a un beau château, accompagné d'un parc & d'une ménagerie. Elle est à 2 li. n. o. d'Edimbourg, & 112 n. o. de Londres. (*R.*)

DALMATIE, contrée d'Europe, bornée au nord-est par la Bosnie & la Croatie, au sud-ouest par le golfe de Venise, au sud-est par la Servie & l'Albanie, au nord-ouest par la Carniole. Après la mort de Constantin le Grand, cette province fut réputée faire partie de l'Illyrie occidentale. Dans l'invasion des barbares elle fut assujétie aux Goths. Ceux-ci furent subjugués par Justinien, empereur d'Orient; alors les Esclavons pénétrèrent en Dalmatie vers l'an 640, & y eurent leurs rois particuliers. Le dernier de ces rois, à défaut d'héritiers, laissa le royaume a son épouse, qui le légua à son frère S. Ladislas, roi de Hongrie, qui l'a transmis à ses successeurs; mais les Vénitiens, au XV[e] siècle, se rendirent maîtres de tout le royaume de Dalmatie, partagé aujourd'hui entre Venise, les Turcs, Raguse, & la maison d'Autriche, en tant qu'elle possède une partie de la Morlaquie. Dans un sens plus étendu, la Dalmatie a le fleuve de Drin pour bornes au sud-est. Spalatro est la capitale de la partie Vénitienne, Raguse de la Dalmatie Ragusienne, Mostar de la Dalmatie Turque, & la partie sujète à la maison d'Autriche ressortit à Carlstadt, en Croatie. (*R.*)

DALSHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du bas Rhin, & dans le palatinat du Rhin, au grand bailliage d'Alzey. (*R.*)

DALTON, bourg à marché d'Angleterre, dans la province de Lancaster, au milieu d'une plaine que borde la mer d'Irlande. Elle fait un bon commerce de denrées, de chevaux & de bétail. (*R*).

DAM, ou DAMM, petite ville des Pays-Bas Autrichiens, au comté de Flandres, située près de la mer, à une lieue de Bruges, & 2 l. o. de l'Ecluse, avec de bonnes fortifications. *Long.* 20, 50; *lat.* 51, 14. (*R.*)

DAM, ou DAMM, petites villes des Provinces-Unies, dans la seigneurie de Groningue. On la nomme encore *Appinge-Dam*. Elle est située sur la rivière de Fivel, qui y prend le nom de *Damster-Diepe*. Cette ville est ouverte. Elle avoit des remparts, que l'empereur Charles-Quint fit sauter en 1536. Dam est à une lieue de la mer, 5 n. e. de Groningue, & 6 l. o. d'Emden. *Long.* 24, 25; *lat.* 53, 36. (*R.*)

DAM, petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie Suédoise, avec quelques fortifications. Elle est située près de l'Oder, à une lieue de Stetin. *Long.* 32, 40; *lat.* 53, 4. (*R.*)

DAM, ou TAM, petite ville d'Allemagne, dans la Lusace, près des frontières de l'électorat de Saxe, avec un château. (*R.*)

DAMAN, ville maritime des Indes, à l'entrée du golfe de Cambaye. La rivière de Daman la traverse & la divise en deux parties, dont l'une s'appelle *le nouveau Daman*, & l'autre *le vieux*. Elle appartient aux Portugais. Le nouveau Daman est une fort belle ville. Il est fortifié, & les Portugais y entretiennent une bonne garnison. L'air y est très-

bon, & il a de fort beaux jardins. Le vieux Daman est mal bâti. Le port, défendu par un fort, est entre les deux villes. L'empereur du Mogol a tenté plusieurs fois de s'en emparer, mais toujours inutilement. Daman est à 20 li. de Surate, & 80 de Goa. *Long.* 90, 10; *lat.* 21, 5. (*R.*)

DAMAR, ville d'Arabie Heureuse, en Asie. *Long.* 67; *lat.* 16. (*R.*)

DAMAS, ville de Phénicie, dans la Syrie, capitale du gouvernement de son nom. Elle est située dans une plaine très-fertile, au pied du mont Liban, vers l'orient. C'est la résidence d'un pacha. Elle a de très-beaux jardins, de belles fontaines, de belles mosquées, & beaucoup de manufactures. C'est une des plus anciennes villes du monde. Elle étoit autrefois capitale d'un royaume de même nom, dont il est beaucoup parlé dans l'ancien testament. Depuis l'an 661 de J. C. elle a été la résidence des Califes Ommiades, ou de la seconde race des empereurs Arabes. Il s'y fait un grand commerce de soie, de laines, de sabres, de couteaux, d'eaux de senteurs, de vins & de fruits, sur-tout de raisins & de prunes. Les Juifs font presque tout ce commerce. Damas a un évêché grec sous la métropole d'Antioche. Elle est sur la rivière de Baraldi, à 45 li. n. de Jérusalem, & 45 f. d'Antioche. *Long.* 54, 53; *lat.* 33. (*R.*)

DAMBÉE, province d'Abyssinie, en Afrique, sur un grand lac du même nom, proche le Nil. Elle est fertile, & arrosée de plusieurs rivières. (*R.*)

DAMERY, petite ville de Champagne, en France. Elle est située sur la Marne, entre Ay & Châtillon. (*R.*)

DAMGARTEN, petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie Suédoise. Elle est ouverte, & peu éloignée de la Reckenitz, à 7 li. o. de Stralsund. (*R.*)

DAMIANO (Saint), petite ville d'Italie, dans le Montferrat, à 3 li. d'Albe. Le maréchal de Brissac s'y défendit pendant trois mois en 1553, & força l'armée de l'empereur Charles-Quint d'en lever le siège. Elle a été démantelée. (*R.*)

DAMIETE, ancienne & célèbre ville d'Afrique, en Egypte, à l'une des bouches orientales du Nil, avec un bon port, & un archevêché suffragant d'Alexandrie. Les Croisés la prirent en 1219; elle fut rendue au Sultan en 1221. S. Louis s'en rendit maître en 1249; mais il fut obligé de la rendre pour sa rançon. Peu de tems après cette ville fut détruite, & on bâtit la nouvelle Damiete à une lieue f. de l'ancienne, sur le même bras du Nil. Son terrein est des plus fertiles, ce qui, joint au commerce, la rend la ville la plus riche d'Egypte après le Caire. Il ne faut pas la confondre avec Peluse, dont la situation étoit différente, selon Strabon. Elle est à 40 li. n. du Caire, 50 n. e. d'Alexandrie, 31 e. de Rosette. *Long.* 50, *lat.* 31. (*R.*)

DAMMARIN, ou SAINT-AMARIN, petite ville d'Alsace, dans le territoire de l'abbaye de Murbach. (*R.*)

DAMMARTIN, petite ville de l'Ile de France, au nord-est de Saint-Denis, & à 7 li. de Paris, avec une collégiale. C'est le chef-lieu d'un bailliage. Cette ville appartient à la maison de Condé, qui nomme aux canonicats de la collégiale. (*R.*)

DAMSEY, île de la mer du nord, du nombre des Orcades, située vers la pointe septentrionale de l'Ecosse: elle est petite, mais fertile. (*R.*)

DAMSTER-DIEP; c'est le nom que prend la Fivel, rivière des Provinces-Unies, dans celle de Groningue, lorsqu'après avoir passé la ville de Dam, elle va tomber dans la mer du nord, par une embouchure qui lui est commune avec l'Embs. (*R.*)

DAMVILLE, bourg de France, en Normandie, avec titre de duché, sur la rivière d'Iton, au diocèse d'Evreux. On y fait de bon cidre. (*R.*)

DAMVILLIERS, petite ville de France, au duché de Luxembourg. Elle fut cédée à la France par la paix des Pyrénées, & démantelée en 1673. Elle est située sur une montagne, dans un pays marécageux, à 12 li. f. o. de Luxembourg, 6 n. e. de Verdun, 11 o. de Thionville. Près de cette ville est un lieu, appellé *Escurey*, où Dagobert II fut assassiné par un troupe de factieux en 715. *Long.* 23, 8; *lat.* 49, 22. (*R.*)

DAMCALE, royaume d'Afrique, situé à l'occident du détroit de Babelmandel, dans l'Abyssinie. Il est presque stérile. (*R.*)

DANA, DENA, ou DON, noms divers, portés jadis, suivant l'opinion de quelques-uns, par la rivière d'Eyder, qui sépare l'Allemagne, en basse-Saxe, du Danemarck au sud du Jutland: l'on ajoute, que de ces divers noms se sont formés ceux de Dania, de Danemarck, & de Dennemarck, donnés d'abord au Jutland uniquement, & ensuite à toutes les îles adjacentes indistinctement, qui composent avec cette province le royaume de Danemarck. (*R.*)

DANDA, ville des Indes, belle, marchande, & considérable, dans l'ancien royaume de Décan, à 9 li. de Goa. *Long.* 88, 50; *lat.* 18, 20. (*R.*)

DANDA, rivière d'Afrique, dans le Congo. Elle nourrit beaucoup de crocodiles & d'hyppopotames. (*R.*)

DANEMARCK, royaume d'Europe, borné à l'orient par la mer Baltique, au sud par l'Allemagne, à l'occident & au nord par l'Océan. Il se divise en état de terre-ferme & en état de mer. Le pays est riche, peuplé, & devient florissant par des manufactures & par le commerce aux Indes. La Norwège & l'Islande en sont des dépendances. Copenhague est la capitale de la monarchie, où la religion luthérienne est la dominante. Le roi a la préséance sur celui de Suède, parce que son royaume est réputé le plus ancien des trois royaumes du Nord. La forme du gouvernement est bien différente de ce qu'elle a été jusqu'en 1660: la couronne, d'élective, est devenue héréditaire, & le roi jouit d'un pouvoir absolu.

Le pays, quoiqu'entouré de mers, n'est point marécageux. La terre-ferme de Danemarck est fé-

parée de l'Allemagne par l'Eyder. Le Jutland, les deux grandes iles de Séeland & de Fionie, & quelques-autres moindres, composent le royaume de Danemarck. Nous traiterons chacune de ces parties en son lieu. L'air y est rude & froid, particuliérement dans le nord-Jutland. On y recueille du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du sarrasin, des pois, du millet, des féves, des lentilles. Il s'en exporte beaucoup de chevaux, de bœufs & de cochons. La mer, les lacs, les étangs, & les riviéres y sont très-poissonneux, & la chasse y est très-abondante; mais il n'y a ni vins ni métaux.

La langue Danoise ne différe que dans la dialecte de celle qu'on parle en Norwége & en Suéde. La prononciation du Danois a beaucoup de rapport avec celle de l'Anglois, & ces deux langues ont beaucoup de mots communs. En 822 Ebbon, évêque de Reims, prêcha l'évangile en Danemarck. En 1635 le luthéranisme y fut établi. Les Catholiques, les Réformés, & les Juifs exercent librement leur religion à Copenhague & à Fridericia. Il n'y a que six évêques en Danemarck. Ils sont immédiatemem soumis au roi. Les lettres, les arts, & les sciences n'y manquent ni de culture ni d'encouragemens, & il s'y est formé plusieurs compagnies de commerce. Les rois de Danemarck de la maison d'Oldenbourg s'appellent alternativement *Christian* & *Frédéric*.

Le principal ordre de chevalerie est celui de l'éléphant ou le cordon bleu, dont l'établissement remonte, à ce qu'on croit au XIIe siécle. Le second ordre est celui de Dannebrog, ou le ruban blanc, dont la marque est une croix d'or émaillée, garnie de deux diamans, & attachée à un ruban blanc moiré, bordé de rouge. Les revenus du roi proviennent de ses biens domaniaux, des droits régaliens, dont le plus considérable est celui du péage au detroit du Sund, des contributions des sujets, sous les noms de *capitation*, accise, papier timbré, rachat du logement des gens de guerre, &c. Le tout rend annuellement au fisc cinq à six millions d'écus, argent de Danemarck. Ses forces de terres sont d'environ 60,000 hommes: celles de mer consistent en vingt-six ou trente vaisseaux de guerre.

La monarchie Danoise, indépendamment des royaumes de Danemarck & de Norwége, comprend encore le duché de Holstein, & l'Islande. Les trois royaumes de Danemarck, de Suéde, & de Norwége, forment ce que l'on nomme *Scandinavie*. On croit que le Danemarck est le pays des anciens Cimbres, dont une nombreuse colonie, jointe aux Teutons, se rendit si redoutable aux Romains, & fut défaite par Marius cent ans avant Jesus-Christ. Ceux qui restérent dans le pays furent dans la suite appellés *Jutes*, d'où s'est formé le nom de *Jutland*. Le royaume est héréditaire, même aux filles. Par la révolution de 1660, la noblesse perdit beaucoup de ses privilèges. Christian VII, qui occupe aujourd'hui le trône, est issu des comtes d'Oldenbourg, ancienne & illustre maison souveraine d'Allemagne, dans la Westphalie. Il est le treizième roi de cette maison depuis Christiern élu roi de Danemarck en 1448, & de Norwége en 1450.

Les mœurs des Danois ont une grande affinité avec celles des Allemands. La noblesse vit avec représentation. Le clergé est très-pauvre, par la réunion qui fut faite de ses biens au domaine, lors de l'abjuration de la Catholicité. Le royaume n'a point de riviéres considérables. Copenhague est la capitale du Danemarck, & de toute la monarchie. *Long.* 25. 25—30, 30; *Lat.* 54—57, 30. (*R.*)

DANGALA, ou DONGALA, ville d'Afrique, capitale du royaume de son nom, qui paie tribut au roi de Sennar. La ville de Dongala est située au bord oriental du Nil, à 60 lieues n. de Sennar. *Long.* 52, 10; *lat.* 15, 6. (*R.*)

DANNEBERG, ou DANNENBERG, *Danorum mons*, petite ville d'Allemagne, au cercle de basse-Saxe, dans la principauté de Lunebourg, & sur la rivière de Jetze qui est navigable. Elle ne contient que cent cinquante-neuf maisons, & une dixaine de masures. Il n'y en a que vingt sept du nombre des premières, qui dépendent du bailliage de son nom, dont le siége est établi dans le vieux château en partie ruiné qui s'y trouve. Les habitans y subsistent en partie des brasseries de bierre. Cette ville appartient à l'électeur de Brunswick-Hanovre, roi d'Angleterre. Elle est située à peu de distance de l'Elbe, à 16 li. s. e. de Lunebourg, & 30 n. e. de Brunswick. Le bailliage de Dannenberg contient soixante-dix-sept villages. *Long.* 29, 20; *lat.* 53, 18. (*R.*)

DANTZICK, DANZIG, & DANSIC, célèbre & considérable ville de Pologne, enclavée dans la Prusse occidentale, vers l'embouchure de la Vistule, avec un port, où il s'est fait jusques à ces derniers tems un commerce des plus étendus & des plus florissans. Elle est située à un mille de la mer Baltique, sur la branche occidentale de la Vistule. Cette ville, avec son territoire, forme une république, qui a conservé son indépendance au milieu des secousses qui ont ébranlé & déchiré la Pologne. Elle a droit de séance & de suffrage à la diéte de Pologne & à l'élection du roi, & celui de battre monnoie. La noblesse est attachée à la magistrature, à l'échevinage & à l'admission dans le conseil des cent. Il y a douze églises luthériennes, deux réformées, & sept catholiques, avec un gymnase luthérien, & quelques couvens. Les bleds de Pologne forment la branche la plus considérable de son commerce. La plupart des nations de l'Europe y ont un résident ou un consul, & elle est munie de bonnes fortifications. Le commerce de cette ville a beaucoup souffert de ses différends avec le roi de Prusse, qui lui dispute la souveraineté sur son port.

D'après les piéces que j'ai entre les mains, & que j'ai examinées avec la plus grande attention, mais

mais que la brièveté de l'espace m'empêche de rapporter, il n'est guère permis de douter que la ville de Dantzick n'ait la propriété absolue de son port.

DANUBE, en Allemand *Douaw*, le plus célèbre & le plus grand fleuve de l'Europe après le Wolga. Hésiode est le premier auteur qui en ait parlé. Les rois de Perse mettoient de l'eau de ce fleuve & de celle du Nil, dans Gaza avec leurs autres trésors, pour donner à connoitre la grandeur & l'étendue de leur empire. Le Danube prend sa source au-dessous de Doneschingen, petite ville de la principauté de Furstemberg; traverse la Souabe, la Bavière, l'Autriche, la Hongrie, la Servie, la Bulgarie, & se jète avec impétuosité dans la mer Noire par plusieurs embouchures. L'abbé Regnier Desmarais, dans son voyage de Munich, dit assez plaisamment sur le cours de ce fleuve :

Déjà nous avons vu le Danube inconstant,
Qui tantôt Catholique, & tantôt Protestant,
Sert Rome & Luther de son onde,
Et qui comptant après pour rien
Le Romain, le Luthérien,
Finit sa course vagabonde
Par n'être pas même Chrétien.
Rarement à courir le monde
On devient plus homme de bien.

Le Danube se grossit du Leck qui passe à Ausbourg; de l'Inn, qui s'y rend à Passaw; de l'Iser, qui passe à Munich; de la Morave, qu'il reçoit entre la Hongrie & l'Allemagne; de la Drave, de la Save, & de la Teiss, qui y tombent en Hongrie. Les principales villes qu'arrose le Danube sont Ulm, au-dessus de laquelle il devient navigable à sa jonction avec l'Iler; Ratisbonne, Vienne, Presbourg, Bude & Belgrade. Ce fleuve est du petit nombre de ceux qui ont leur cours d'Occident en Orient. On y pêche le haussen, qui est le plus grand des poissons d'eau douce. Nous avons suivi l'usage adopté dès les tems les plus reculés, en indiquant la source de ce fleuve à Doneschingen, ou Donaw-Eschingen; mais dans le fait ses eaux viennent de plus loin, & descendent de la forêt noire, sous le nom de *Briège* ou *Breege*: elles reçoivent en passant sous Doneschingen le ruisseau qui est en possession du nom de *Danube*. A une demi-lieue au-dessous de Grein, dans la haute-Autriche, un gouffre & des rochers, cachés sous les eaux à différentes profondeurs, y rendent la navigation périlleuse.

Le lecteur, curieux de connoitre le cours du Danube, l'histoire naturelle & géographique d'un grand nombre de pays qu'il arrose, le moderne & l'antique, savamment réunis, trouvera tout cela dans le magnifique ouvrage du comte de Marsigly, sur le Danube. Il a paru à la Haye, en 1726, en six volumes *in-folio*, décorés d'excellentes tailles-douces. Peu de gens ont eu des vues aussi étendues que son illustre auteur; il y en a encore moins qui aient eu assez de fortune pour exécuter comme lui ce qu'il a fait en faveur des sciences. (*R.*)

DARBY, ou DERBY, ville d'Angleterre, capitale du Derby-Shire. Elle est située sur le Derwent. *Long.* 16, 10; *lat.* 52, 54.

Cette ville est bien bâtie, riche, & très-peuplée. Elle a cinq paroisses, & elle jouit de plusieurs privilèges, entr'autres de celui de ne point payer de droits à Londres ni dans plusieurs autres endroits de l'Angleterre. Elle est habitée par beaucoup de gens de distinction, & le commerce y est sur un bon pied. Elle envoie deux députés au parlement: sa situation est à 34 li. n. o. de Londres. (*R.*)

DARBY-SHIRE. *Voyez* DERBY-SHIRE.

DARDA, ou TARDA, bourg de la basse Hongrie, peu distant de la Drawe, qui étoit autrefois fortifié pour couvrir le pont d'Essek. Il est à 3 li. s. de Baraniwar. *Long.* 43; *lat.* 45, 45. (*R.*)

DARDANELLES (canal ou détroit des), fameux canal qui sépare les deux plus belles parties de la terre, l'Europe & l'Asie. On l'appelle autrement l'*Hellespont*, le *détroit de Gallipoli*, le *bras de S. Georges*, les *bouches de Constantinople*. Les Turcs le connoissent sous le nom de *Boghas* ou *détroit de la mer Blanche*. Il y a beaucoup d'apparence que le nom de *Dardanelles* vient de Dardane, ancienne ville qui n'en étoit pas éloignée, & dont le nom même seroit peut-être aujourd'hui dans l'oubli sans la paix, qui y fut conclue entre Mithridate & Sylla. Ce canal, qui joint l'Archipel à la Propontide, ou mer de Marmara, est bordé à droite & à gauche par de belles collines assez bien cultivées. L'embouchure du canal a près de quatre milles & demi de large, & est défendue par des châteaux dont nous parlerons dans l'article suivant. Les eaux de la Propontide qui passent par ce canal y deviennent plus rapides; lorsque le vent du nord souffle, il n'est point de vaisseaux qui puissent se présenter pour y entrer; mais on ne s'apperçoit plus du courant avec un vent du sud. (*R.*)

DARDANELLES (châteaux des). Il y a deux anciens & forts châteaux de la Turquie, nommés *châteaux des Dardanelles*, l'un dans la Romanie, & l'autre dans la Natolie. Ils sont situés aux deux côtés du canal dont nous avons parlé dans l'article précédent. Ce fut Mahomet II qui les fit bâtir, & on peut les appeller les *clefs de Constantinople*, dont ils sont éloignés d'environ soixante-cinq lieues. Il y a deux autres nouveaux châteaux des Dardanelles à l'embouchure du détroit, bâtis par Mahomet IV, en 1659, pour s'opposer aux insultes des Vénitiens. Ils défendent le passage du canal; cependant une armée qui voudroit forcer le passage, ne risqueroit pas beaucoup, ces châteaux étant éloignés l'un de l'autre de plus de quatre milles; l'artillerie turque, quelque monstrueuse qu'elle paroisse, n'incommoderoit pas trop les vaisseaux qui défileroient avec un bon vent; les embrasures des canons de ces châteaux sont

comme des portes coelières : mais les canons, qui sont d'une grandeur démesurée, n'ayant ni affût ni reculée, ne sauroient tirer plus d'un coup chacun. Qui seroient les hommes assez hardis pour oser les charger en présence des vaisseaux de guerre, dont les bordées renverseroient en un instant les murailles des châteaux qui ne sont pas terrassées, & qui enseveliroient les canons & les canonniers sous leurs ruines ? Quelques bombes seroient capables de démolir ces forteresses. Ce sont des réflexions de M. de Tournefort, & les gens de l'art les trouvent très-justes.

Les Géographes croient ordinairement que les châteaux des Dardanelles sont bâtis sur les ruines de Sestos & d'Abydos ; mais ils se trompent manifestement ; car les châteaux sont vis-à-vis l'un de l'autre, au lieu que ces deux villes étoient situées bien différemment: Sestos étoit si avancé vers la Propontide, que Strabon, qui compte avec Hérodote huit cent soixante-quinze pas d'Abydos à la côte voisine, en compte trois mille sept cent cinquante du port de cette ville à celui de Sestos. D'ailleurs on ne trouve aucuns restes d'antiquité autour des châteaux, & l'endroit le plus étroit du canal est à trois milles plus loin sur la côte de Maita en Europe : on voit encore des fondemens & des masures considérables sur la côte d'Asie, où Abydos étoit placée.

Xerxès, dont le père avoit fait brûler cette ville, de peur que les Scythes n'en profitassent pour entrer dans l'Asie Mineure, choisit avec raison ce détroit pour faire passer son armée en Grèce ; car Strabon assure que le trajet sur lequel il fit jeter un pont, n'avoit que sept stades, c'est-à-dire, qu'environ un mille de largeur. (*R.*)

DAREL-HAMARA, ville d'Afrique, au royaume de Fez ; elle est située sur une montagne, & trafique en huile & en bled. Il y a beaucoup de lions dans ses environs. *Long.* 9 ; *lat.* 34, 20. (*R.*)

DARGUN, ou DRAGUN, bourg, château & bailliage d'Allemagne, au cercle de basse-Saxe, dans le duché de Mecklenbourg & la seigneurie de Rostock. (*R.*)

DARHA, ou DARAS, province d'Afrique, sur la rivière de même nom, dans les états du roi de Maroc. Elle abonde en miel & en excellentes dattes. (*R.*)

DARIEN (isthme de), isthme qui joint l'Amérique septentrionale avec la méridionale. Il y a une rivière & un golfe de même nom près de l'isthme. Le pays est aride, mal-sain & rempli d'insectes. (*R.*)

DARKING, ville d'Angleterre, dans la province de Surrey, sur la petite rivière de Mole, & au voisinage de Boxhill. Au jugement des médecins, cette ville respire le meilleur air de l'Angleterre. Les anciens Romains y avoient un établissement considérable, & l'on y trouve encore des restes de l'un de leurs grands chemins pavés & cimentés. Tous les environs de Darking sont rians, fertiles & bien cultivés. L'on y fait un grand commerce de grains. Il s'y débite beaucoup d'oies & de chapons gras, & il n'est point de foires dans le royaume où il se vende autant d'agneaux qu'aux siennes. La rivière sur laquelle elle est située disparoît près de ses murs, & reparoît à Leathercad. Non loin de cette ville est la montagne de Leth, du sommet de laquelle la vue s'étend de tout côté à soixante lieues de distance. *Long.* 17, 15 ; *lat.* 51, 18. (*R.*)

DARLINGTON, grand bourg à marché d'Angleterre, dans l'évêché de Durham, sur la rivière de Skerne, proche des trois cavernes fameuses, appellées *hell*, *kettles*, *chaudrons d'enfer*, que l'on croit s'être formées à la suite d'un tremblement de terre, mais dont le commun peuple ne parle qu'avec effroi & mensonges. Il se tient dans cette ville de bonnes foires & de gros marchés, où il se débite beaucoup de toiles de lin qui sortent de ses fabriques. Il y a une belle église, jadis collégiale, une école publique bien réglée, & un palais épiscopal qui tombe en ruines. *Long.* 16, 20 ; *lat.* 54, 30. (*R.*)

DARMOUTH, DERMOUTH, ou DERTMOUTH, ville assez considérable d'Angleterre, dans le Devon-Shire. Elle est très-peuplée, & située près de l'embouchure de la rivière de Dart, ou Dert, avec un bon port défendu par deux châteaux. Elle envoie deux députés au parlement. Le commerce qu'elle fait en Espagne, en Portugal, en Italie, avec l'Amérique septentrionale, est très-considérable. Elle a titre de comté. Elle est à 9 lieues d'Excester, & 55 f. o. de Londres. *Long.* 14, 2 ; *lat.* 50, 16. (*R.*)

DARMSTADT, ville d'Allemagne, au cercle du haut Rhin ; c'est la capitale du landgraviat de Hesse-Darmstadt ; elle est située sur la rivière qui lui donne son nom, dans un canton sablonneux. On y voit un nouveau château commencé & resté imparfait, une place d'armes ou d'exercices couverte, une autre place publique fort grande, un collège, une église paroissiale servant de sépulture aux princes, & une maison d'orphelins située hors de son enceinte. C'est la résidence ordinaire des princes. Elle est à 6 lieues f. de Francfort, 7 f. e. de Mayence, 8 n. e. de Worms, 12 n. o. d'Heidelberg. *Long.* 26, 15 ; *lat.* 49, 50. (*R.*)

DAROW. *Voyez* ODOWARA.

DARZ, presqu'île de la mer Baltique, sur les côtes de la Poméranie Suédoise & du Mecklenbourg, au nord-ouest de Stralsund. Elle contient plusieurs grands villages & métairies, qui ont pris la place des maisons de chasse que les anciens ducs de Poméranie y tenoient autrefois ; ensorte qu'à l'honneur des tems modernes, c'est un des lieux de l'Europe où l'agriculture s'est élevée sur les ruines de la vénerie. En 1625, un coup de mer brisa & emporta l'isthme qui la réunit au continent. Bientôt après les flots ayant comblé le canal qu'ils

avoient ouvert, elle reprit son état de presqu'île. (*R.*)

DASCHOW, petite ville d'Allemagne, au cercle de basse-Saxe, dans le Mecklenbourg, près de la mer Baltique. (*R.*)

DASSEL, petite ville d'Allemagne, située dans une vallée profonde, sur la rivière de Spuling, qui, près de là, se perd dans l'Ilme. Elle est du cercle de basse-Saxe, dans l'évêché de Hildesheim, (*R.*)

DASSEN-EYLANDE, ou ISLE DES DAIMS, l'une des trois petites îles situées au nord du cap de bonne-Espérance. Elle est abondante en daims & en brebis; dont on dit, peut-être faussement, que la queue pése jusqu'à dix-neuf livres.

DASSOW. *Voyez* DASCHOW.

DAUMA, royaume & ville d'Afrique, dans la Nigritie. *Long.* 94, 10; *lat.* 8. (*R.*)

DAUNE, DAUN, DAUHN, DHAUN, ou THAUN, bailliage, château & bourg d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves, sur la Lezer, à quatre lieues de Mont-royal, aujourd'hui réuni à l'évêché de Trèves, à l'exception du château, dont les comtes de Manderscheid sont tenanciers C'étoit le patrimoine des comtes de ce nom, qui, s'étant attachés à la maison d'Autriche, se sont établis dans les pays héréditaires de cette maison. (*R.*)

DAUNE, ou DHAUN, beau château d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, construit sur une montagne, près de la Simmers, aux environs de son embouchure dans la Nache, autrefois à la maison de Dhaun, aujourd'hui aux Rhingraves de Grumbach & de Rheingrafenstein. (*R.*)

DAUPHIN (fort & port), bon port de l'Amérique, dans l'île de Saint-Domingue. Il appartient aux François. (*R.*)

DAUPHINÉ, province de France, bornée à l'occident par le Rhône, au septentrion par le même fleuve, à l'orient par les Alpes. Elle est arrosée par le Rhône, la Durance, l'Isère, le Drac & la Drome. Elle est fertile en bled, vin, olives, châtaignes. On en tire de la manne, du pastel, de la couperose, de la soie, du cristal, des chanvres, du fer, du cuivre, des sapins, &c. Il se divise en haut & bas. Le haut comprend le Gresivaudan, le Briançonnois, l'Embrunois, le Gapençois, le Royannez, & les Baronies. Le bas contient le Viennois, le Valentinois, le Diois & le Tricastin. Ç'a été autrefois un pays d'États. Grenoble en est la capitale. Au nord le Dauphiné confine à la Bresse, à l'est au Piémont, à l'ouest au Lyonnois & aux Cevennes, qui sont partie du gouvernement de Languedoc. Il a quarante-deux lieues de longueur, sur trente-quatre de largeur. L'air y est vif, le climat pur & sain. Les montagnes & les vallées, dans le haut Dauphiné, sont couvertes de neige une bonne partie de l'année. *Long.* 22, 20, — 24, 40; *lat.* 44, 10, — 45, 50. La température n'en est point la même par-tout. Le bas-Dauphiné éprouve des chaleurs très-fortes en été, qui ne se font point également sentir dans le haut Dauphiné, où les rigueurs de l'hiver sont extrêmes, tandis que les froids sont assez modérés dans la partie basse, qui est la partie voisine du Rhône. Toute la fertilité de la province réside dans cette partie; le haut Dauphiné, hérissé de montagnes, ne donne que des pâturages & des bois, tant pour le chauffage, que pour la construction & la mâture. Cette partie produit une grande quantité de plantes médicinales, & il s'y trouve plusieurs espèces d'animaux qui ne se rencontrent point dans les autres provinces du royaume, comme les aigles, les ours, les chamois, les bouquetins, les marmottes, des lièvres blancs, des autours, des faisans. On trouve des marcassites dans les hauteurs d'Embrun & de Die, & on pêche d'excellentes truites, tant dans les lacs, que dans les rivières.

On réduit actuellement à quatre les prétendues merveilles de Dauphiné, qui sont: *La fontaine ardente*, qu'on nommeroit à plus juste titre le terrein brûlant. C'est un terrein effectivement à sec, sur une hauteur près du village de Saint-Barthelemi, duquel on voit s'élever, à la hauteur d'un demi-pied, des flammes rouges & bleues. *La tour sans venin*, autour de laquelle on prétend qu'il ne peut vivre aucune bête venimeuse. Il s'y trouve cependant des serpens, des araignées; dès-lors on peut la retrancher du nombre des merveilles. *La montagne inaccessible*, qui consiste en un rocher isolé, dont la base repose sur une haute montagne. C'est à tort qu'on l'a donnée très long-tems pour une pyramide ou cône renversé; la base en est plus évasée & plus large que la sommité; on la nomme même le mont Aiguille. Il est extraordinairement difficile d'y grimper, mais enfin on y a monté plusieurs fois; ainsi elle n'est point inaccessible. *Les cuves de Sassenage*, formées de deux pierres creuses qu'on voit dans une grotte au-dessus du village de ce nom. Elles sont vuides toute l'année; mais, au dire des habitans, elles se remplissent le 6 de janvier, jour des rois. L'une, par sa quantité d'eau, pronostique l'abondance plus ou moins grande de la moisson; l'autre, celle de la vendange: autre fable. Quelques-uns comptent encore parmi les merveilles de Dauphiné, de petites pierres lenticulaires, dites *pierres de Sassenage*, & *pierres d'hirondelles*, qui ont, dit-on, la propriété de chasser les corps étrangers qui se feroient glissés dans les yeux; la *manne de Briançon*, exudation du melese, que le peuple y regarde comme une rosée descendue du ciel, & qui s'y coagule; la *grotte de Notre-Dame de la Balme* &c.

Du tems de Jules-César, le Dauphiné étoit habité par les Allobroges, & autres peuples. Sous Honorius, il se trouvoit compris dans la Viennoise, dépendant en partie de la seconde Narbonnoise, & en partie des Alpes maritimes. De la domination des Romains, il passa sous celle des Bourguignons, & fut renfermé dans le pre-

mier royaume de Bourgogne. Clovis s'en rendit maître, & le donna à Clodomir, son fils, qui le laissa à Thierri son frère, roi d'Austrasie & de Bourgogne. Il passa ensuite sous la domination des rois de Neustrie à la réunion des deux royaumes, & continua d'obéir aux princes François jusqu'à l'an 734, que les Sarrazins unis aux Goths s'en emparèrent: mais Charles Martel les ayant vaincus, le Dauphiné rentra sous l'empire de la France. Il y resta jusques vers l'an 879, à quelques intervalles près, où la monarchie souffrit quelques démembremens en faveur des enfans de quelques-uns de ses rois. Bozon I, ayant fondé le second royaume de Bourgogne, en 879, le Dauphiné y fut compris, & y demeura attaché jusques vers l'an 1032. La guerre & l'anarchie s'étant introduites dans le royaume de Bourgogne, il s'y forma, de ses débris, plusieurs petits états. Parmi ceux qui se partagèrent le Dauphiné, les comtes d'Albon furent ceux dont la puissance s'accrut davantage. Ils tiroient leur nom de la paroisse & château d'Albon, situé sur une hauteur dans l'élection de Romans, au voisinage de Saint-Rambert & de Saint-Vallier, à une lieue environ *est* du Rhône; & leur maison réunit bientôt le Graisivaudan, le Viennois, l'Embrunois, le Gapençois & le Briançonnois. Guy, ou Guignes I, leur chef, étoit déjà établi dans le pays dès le IXe siècle. Guy II, son fils lui succéda, & mourut en 940, laissant Guy III, duquel hérita Guy IV, dit le Vieux, qui se fit moine à Cluny en 1050. Celui-ci est appellé Guy I, par plusieurs écrivains. Il est regardé comme la tige des comtes d'Albon, & par conséquent des dauphins de cette maison, sans doute parce que la filiation & l'histoire de ses prédécesseurs ne sont pas aussi bien constatées que celles de ses descendans. Guy V, son successeur, mourut en 1080, laissant après lui Guy VI. Guy VII, surnommé le Gros, se fit religieux, & céda ses domaines à Guy VIII son fils, prince guerrier, qui, le premier de sa maison, eut le nom de Dauphin, comme surnom, à cause du cimier de son casque qui imitoit la forme d'un dauphin. Ce surnom se convertit en terme de dignité chez ses successeurs, par la haute estime qu'ils avoient conçue pour sa mémoire. De là, & insensiblement, le comté d'Albon perdit son nom pour prendre celui de Dauphiné. Il mourut en 1142, d'autres disent en 1149.

Guy IX, dauphin, reçut de l'empereur Frédéric Barberousse, dont il avoit épousé la nièce, une charte d'indépendance, & Berchtold IV, duc de Zeringhen, qui vers le même tems avoit été investi des comtés de Bourgogne & de Vienne, lui ayant cédé tous ses droits sur le comté de Vienne, il se qualifia dès-lors de *Dauphin de Viennois*. Il mourut en 1162 ou 1167, ne laissant qu'une fille unique, qui porta ses états en mariage à Hugues III, duc de Bourgogne, dont elle eut un fils nommé Guy André, ou Guy X, qui lui succéda au Dauphiné en 1228. Celui-ci eut un fils, qui fut dauphin après lui sous le nom de Guy XI. Il mourut en 1269, laissant après lui Jean I son fils, qui termina sa carrière en 1282, & transmit tous ses domaines à Anne sa sœur, qui, en 1293, avoit épousé Humbert I de la Tour-du Pin, l'une des plus grandes maisons de tout le Dauphiné. Robert II, duc de Bourgogne, disputa à cette princesse, comme plus proche parent dans la ligne masculine, cet héritage qu'il disoit fief masculin: mais le roi, Philippe-le-Bel, choisi pour arbitre, en 1295, la confirma dans la possession du Dauphiné, elle & son mari. Humbert I décéda en 1307 ou 1308, ayant plusieurs fils, dont l'aîné, Jean II de la Tour-du-Pin, lui succéda. Il eut deux fils, dont l'aîné hérita de ses possessions en 1319, sous le nom de Guy XII, & se maria l'année suivante à Isabelle, fille du roi Philippe V. Il mourut sans enfans en 1333. Sa succession échut à Humbert II son frère, qui avoit épousé Marie de Baux, petite-fille de Charles II, roi de Naples. Il en eut un fils unique qui périt en bas âge; les uns disent de mort naturelle, les autres, par l'imprudence de son père qui le laissa tomber des fenêtres de son château. Après la mort de cet enfant, Humbert II se voyant sans héritiers, disposa de ses états, par traité du 23 avril 1343, d'abord en faveur de Philippe, duc d'Orléans, second fils du roi Philippe de Valois: mais en 1344, il fit ses dispositions en faveur de Jean, duc de Normandie, fils aîné du roi, ou à l'un de ses enfans. Finalement, par une donation entre-vifs du 30 mars 1349, il céda ses états à Charles, fils aîné du même Jean, duc de Normandie, à condition que lui & ses hoirs, porteroient à perpétuité le titre de dauphin, ses armes écartelées de france, & que ce pays, possédé à titre de souveraineté particulière, ne seroit point réuni ni incorporé au royaume. (*R.*)

DAVIDS (Saint), ville d'Angleterre, au pays de Galles, dans le comté de Pembrock, non loin de la mer. Elle étoit autrefois considérable. Elle se trouve aujourd'hui dans un pauvre état: c'est cependant le siège d'un évêque suffragant de Cantorbéry. Elle est à 5 lieues de Pembrock, & 9 de Carmarthen. *Long.* 12, 22; *lat.* 52, 5. (*R.*)

DAVIDS (Saint), fort des Indes orientales sur la côte de Coromandel, au midi du fort Saint-Georges: il appartient à la compagnie des Indes orientales d'Angleterre. Il est à 4 lieues f. de Pondichéry. *Long.* 97, 30; *lat.* 11, 10. (*R.*)

DAVIS (détroit de), bras de mer entre l'île de Jacques & la côte occidentale du Groenland, ainsi nommé de Jean Davis, Anglois, qui le découvrit en 1585. Il a au-delà de cent lieues de longeur. On dit que les sauvages qui habitent les environs de ce détroit, sont robustes, & vivent communément plus de cent ans; les femmes se font des coupures au visage & les remplissent d'une couleur noire, pour s'embellir. Ces sauvages vivent de la chasse & de la pêche; ils sont errans; ils campent

sous des tentes; le sang des animaux est une boisson qui leur est agréable. Ils se choisissent des chefs, qui président à leurs assemblées. Ils campent sous des tentes qu'ils transportent, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. Pendant le mois de décembre & partie de celui de janvier, ils sont privés de l'aspect du soleil. Par compensation au solstice d'été, ils ont un jour de six semaines. Ils jouissent alors d'une température assez chaude. Ils s'adonnent à la connoissance des étoiles, & manient sur mer leurs canots avec beaucoup de dextérité. Le détroit de Davis donne entrée dans la baye de Baffins, & il est situé dans les terres arctiques, au-delà du cercle polaire. Les Hollandois, les Anglois, les Hambourgeois, s'y rendent pour la pêche de la baleine. *Long.* 317, 30, — 322, 12; *lat.* 67, 42, — 72. (*R.*)

DAVOS, ou TAFAAS, communauté des Grisons, la première de la troisième ligue; il n'y a qu'une paroisse appellée *Saint-Jean de Davos.*

C'est une partie de la ligue des dix-droitures, ou jurisdictions. Elle consiste en une solitude fort élevée, mais abondante en pâturages. Il s'y trouve deux lacs très-poissonneux, des mines de cuivre, de plomb & d'argent, & des eaux minérales. Il n'y a point de villages, mais des habitations éparses. Tout le pays est partagé en cinq paroisses de la religion réformée. La ligue des dix droitures y a ses archives, & les assemblées des trois ligues s'y convoquent, lorsque c'est le tour de cette ligue. La langue en est l'Allemande. En 1649, les habitans rachetèrent toutes les prétentions que la maison d'Autriche pouvoit avoir sur eux. L'air y est rude & très-froid, & le pays sauvage. Il a quatre lieues du nord au sud. Il s'y fabrique quantité de vases de bois. (*R.*)

DAX, ou ACQS. *Voyez* DACQS.

DÉAL, jolie ville d'Angleterre, sur la côte orientale de la province de Kent, entre Douvres & Sandwich, & vis-à vis des sables de Goodwin. Elle a une église, une chapelle, & deux châteaux bâtis pour sa défense par Henri VIII. L'on croit que Déal est la *Dola* de Jules-César. Elle n'a ni fabriques, ni manufactures, ni foires, ni marchés; mais à portée des Dunes où stationnent pour l'ordinaire tant de vaisseaux, l'on peut dire que c'est un des endroits de l'Angleterre les plus fréquentés & les mieux pourvus de denrées & de victuailles. Tant de marins y abordent, qu'aucun commerce de détails n'y languit. *Long.* 19, 5; *lat.* 51, 16. (*R.*)

DEAN, petite ville d'Angleterre, dans la province de Glocester: elle tient foires & marchés, & tire son nom d'une forêt jadis si étendue, qu'au-delà de vingt paroisses se trouvent aujourd'hui dans son enceinte. (*R.*)

DEBRESZEN, ville libre & royale de la haute-Hongrie, dans le comté de Bihar, au milieu d'une plaine immense, où l'on ne trouve aucun bois. Elle est grande & peuplée, mais mal bâtie, sans murailles & sans portes, & tout son trafic est en bétail. Les réformés y ont un collège, aussi bien que les peres des écoles pies. Elle a eu le malheur de souffrir d'assez fréquens incendies. Elle est à 18 li. s. e. de Tokai, 18 n. du grand Waradin, & 35 e. de Bude. *Long.* 38, 46; *lat.* 47, 30. (*R.*)

DECAN, contrée des Indes dans la presqu'île en-deçà du Gange, au midi du Mogol, dont elle est une province considérable. Son principal commerce est en poivre, & en étoffes de coton & de soie. Hamenadager en est la capitale. (*R.*)

DECIZE, petite ville de France, au Nivernois. Elle a un vieux château, un prieuré, & deux couvens. Elle est située sur la Loire, près du confluent de la rivière d'Airon, dans une île formée par la Loire, sur laquelle il y a un très-grand pont. C'est la patrie du fameux jurisconsulte Guy Coquille. Elle est à 7 li. de Bourbon-Lancy, 8 de Nevers, 50 s. e. de Paris. *Long.* 21, 6′, 18″; *lat.* 46, 50′, 24″. (*R.*)

DECKENDORF. *Voyez* DEKENDORF.

DÉE: il y a trois rivières de ce nom, deux en Ecosse, & une en Angleterre qui se jète dans la mer d'Irlande. (*R.*)

DEFLAND, ou DELFLAND: ce canton, qui prend son nom de la ville de Delft, est le plus beau de toute la Hollande. Il y a de la culture, ce qui n'est point ordinaire en Hollande: on y recueille sur-tout de très-bons fruits. Elle est située entre le Rhinland, le Schielland, la Meuse, & la mer, & elle a pour capitale Delft. (*R.*)

DEGNIZLU, belle & grande ville de la Turquie Asiatique, dans le Pachalick ou gouvernement d'Anadolie, à 50 lieues s. e. de Smyrne, près des ruines de l'ancienne Laodicée de Phrygie, dans une pleine fertile arrosée d'une rivière & de plusieurs ruisseaux. (*R.*)

DEINSE, petite ville de la Flandre Autrichienne, située sur la Lys. Elle est à 3 lieues s. o. de Gand, 3 & demie n. o. d'Oudenarde, & 5 n. e. de Courtray. *Long.* 21, 11; *lat.* 51, 59. (*R.*)

DEISTER. *Voyez* DIESTER.

DEKENDORF, ou DECKENDORF, petite ville d'Allemagne, dans la basse-Bavière, entre Straubing & Wilshoffen. Elle a un pont sur le Danube. *Long.* 30, 40; *lat.* 48, 46. (*R.*)

DELAWARE, rivière de l'Amérique septentrionale dans la Pensilvanie, sur laquelle est bâtie la ville de Philadelphie. (*R.*)

DELBUGH, ou DELBRUCK, bailliage d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, situé entre la Lippe & l'Ems. Le terrein en est très-marécageux. C'est de ses environs que Germanicus, fils de Drusus, chassa les Bructères. Il a pour chef-lieu un village de même nom proche les sources de l'Ems, dans l'évêché de Paderborn. (*R.*)

DELDEN, petite ville des Provinces-Unies, dans l'Over-Yssel. (*R.*)

DELEBIO, bourg considérable de la domination des Grisons, dans la Valteline, près du fort

de Fuentes, entre Morbegno & le lac de Côme. Dans son district est l'abbaye d'*Aqua fredda*. Dans ses environs, le duc de Milan, Philippe-Marie, remporta une célèbre victoire sur les Vénitiens On a élevé une chapelle sur la place, en mémoire de cet événement. (*R.*)

DELEMONT. *Voyez* DELSPERG.

DELFLAND. *Voyez* DEFLAND.

DELFT, *Delphi*, belle & grande ville des provinces-Unies, dans le comté de Hollande, située sur la Schie, dans un des plus beaux cantons de la Hollande. Les rues en sont longues, larges, droites, & formées de maisons de belle apparence: de beaux canaux la divisent en différens quartiers. Outre les églises réformées Hollandoises, elle en a une Françoise, une Luthérienne, & quelques autres à l'usage des Catholiques Romains. Delft renferme l'arsenal de toute la province, & quatre magasins à poudre. Il s'y fabrique de très-belle porcelaine. Elle a le troisième rang entre les villes de la province. Corneille, & Hugues Grotius, étoient de cette ville, qui est à 2 lieues de Rotterdam, une lieue de la Haye, 4 de Leyde. *Long.* 21, 48; *lat.* 52. (*R.*)

DELFZY, forteresse des Provinces-Unies, sur le Fivel, dans la seigneurie de Groningue, à une lieue de Dam, 6 n. e. de Groningue, 4 s. o. d'Embden. Il s'y trouve un assez bon port. *Long.* 24, 26; *lat.* 53, 18. (*R.*)

DELHI, grande, belle, riche & florissante ville de l'Indoustan, bâtie au commencement du seizième siècle, sur les ruines de l'ancienne Delhi, par Cha-Gean, père d'Aurengzeb, pour en faire la capitale de son empire. Il y en a qui croient que l'ancienne Delhi étoit le siège du roi Porus. Le Mogol y fait souvent sa résidence. Son sérail & son palais sont magnifiques, & renferment des richesses immenses. Thamas-Koulikan y entra en 1738, après avoir défait & pris le grand Mogol, & il y fit un butin presque incroyable. Elle est sur le Gemna, ou Gemène, à 85 lieues s. e. de Lahor, 40 n. d'Agra. *Long.* 97; *lat.* 28, 20.

Cette ville est regardée, par plusieurs auteurs, comme la capitale de l'Indoustan, parce qu'elle l'étoit autrefois, & que le grand mogol y réside encore souvent pendant l'été. Elle est divisée en vieille ville, qui n'est plus que comme un fauxbourg, & en nouvelle ville nommée *Gehan-Abad*, du nom de l'empereur qui la fit bâtir au commencement du XVIIe siècle. Delhi est très grande & bien fortifiée. Le palais impérial est d'environ une demi-lieue de circuit. (*R.*)

DELI, ou DELY. *Voyez* DELHI.

DELICES (les), maison de plaisance près de Genève, à laquelle la résidence de M. de Voltaire a donné de la célébrité. (*R.*)

DELITZSCH, ville d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans l'électorat de Saxe, & dans le canton de Leipsick. Elle est une de celles qui siègent aux états du pays, & elle est chef-lieu d'une préfecture, qui comprend au-delà de cent vingt-un villages. Son enceinte n'est pas médiocre: on y trouve un château & trois églises, & son sur-intendant ecclésiastique préside à vingt-quatre autres paroisses. Son commerce principal est en denrées, & il se fabrique dans ses murs une grande quantité de bas de laine. Elle fut réduite en cendres l'an 1527, & l'an 1661. Elle est à trois lieues de Leipsick, sur le Lubber. (*R.*)

DELMENHORST, ville d'allemagne, au cercle de Westphalie, capitale du comté de même nom. Elle est située sur la Delme. Cette petite ville, avec tout le comté d'Oldembourg, par des traités récens, a passé au duc de Holstein Gottorp, évêque de Lubeck. Elle est ouverte; c'est le siège d'une justice provinciale. Elle n'a qu'une église, deux cent trente-trois maisons, mille quatre cents habitans. Depuis 1667, elle avoit été, ainsi que le comté d'Oldembourg, du domaine du roi de Danemarck. Elle est à 3 lieues s. o. de Brême, 7 s. e. d'Oldembourg. (*R.*)

DÉLOS, île de la mer Egée, l'une des Cyclades, célèbre chez les poëtes par la naissance d'Appollon & de Diane. L'île de Délos appartient aux Turcs, & on l'appelle présentement *Sdile*. Les meilleurs endroits de cette île sont couverts de ruines & de recoupes de marbres. Tous les maçons des îles voisines y viennent comme à une carrière, choisir les morceaux qui les accommodent. On casse une belle colonne pour faire des marches d'escalier, des appuis de fenêtres, ou des linteaux de porte; on brise un pied-d'estal pour en tirer un mortier ou une salière. Les Turcs, les Grecs, les Latins y rompent, renversent, enlèvent tout ce qui leur plaît; & ce qui prouve les révolutions du monde, c'est que les habitans de Myconé ne paient que trente écus de taille au grand-seigneur, pour posséder une île qui étoit autrefois le plus riche pays de l'Europe, une île si chère aux Athéniens, none où l'on tenoit le trésor public de la Grèce. On y voit encore les ruines d'un temple d'Apollon, & il s'y trouve un port. Près de cette île, il en est une plus petite du même nom de Sdile. *Long.* 43, 20; *lat.* 37, 22.

DELPHES, ville de la Grèce, dans la Béotie, ou plutôt dans la Phocide, autrefois très célèbre par son temple, son oracle, la Pythie, le mont Parnasse, &c. Cette ville, dont le temple fut compté parmi les sept merveilles du monde, n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines, sur lesquelles on a bâti un petit village appellé *Castri*, entre Salone & Livadia.

Nous avons encore des médailles de Delphes, ΔΕΛΦΩΝ. M. Spon (*liv. III.*) en rapporte une sur laquelle il paroît un temple magnifique avec une tête d'homme sans barbe, & couronnée de laurier. (*R.*)

DELSPERG, ou DELEMONT, jolie & très-agréable ville de Suisse, dans l'évêché de Bâle. Elle est très-bien bâtie; les rues en sont larges &

droites, ornées de fontaines, & arrosées de courans d'eau qui y entretiennent la fraicheur & la propreté. Le prince y a un château, & il s'y trouve un fort beau temple. Cette ville est sur une éminence d'où la vue s'étend sur le pays & sur les montagnes & les bois qui le terminent. Elle est à 6 li. n. o. de Soleure, 5 f. e. de Porentruy, & 8 f. o. de Bâle. *Long.* 24, 46; *lat.* 47, 30. (*R.*)

DELTA, nom qu'on donne ordinairement au terrein compris entre les différentes branches du Nil, parce qu'il forme une figure triangulaire semblable à celle du delta grec Δ.

Le Nil se partage en deux bras un peu au-dessous du Caire. Près de l'endroit où le bras oriental se jète dans la mer, étoit la ville de Peluse; & par cette raison, son embouchure étoit appellée *Pelusiacum ostium.* Le bras occidental se jète dans la mer près du lieu où étoit la ville de Canope; ce qui fit nommer cette bouche du Nil, *Ostium Canopicum.* Ces deux bras du Nil se partageoient en différentes branches qui se jetoient toutes dans la mer, mais dont quelques-unes sont bouchées aujourd'hui: tout cela formoit une grande île partagée en plusieurs. Le terrein en étoit très-fertile. A l'occident de l'embouchure Canopique, étoit la ville d'Alexandrie: entre cette ville & Damiete, qui est auprès de l'embouchure Pelusienne, on dit qu'il y a quarante cinq lieues de côte, & depuis la mer jusqu'au Caire ou Memphis, vingt-cinq. Ainsi cette île forme un terrein d'autant plus considerable, qu'elle est ou pourroit être d'une extrême fertilité. (*R.*)

DÉMARCATION. On a appellé *ligne de démarcation* une ligne qui fut fixée par le pape Alexandre VI, en 1493, pour terminer les contestations qui s'étoient élevées entre le roi de Portugal Jean II, & Ferdinand, roi de Castille. Ayant tiré un méridien à l'occident des Canaries & des Açores, il fut décidé que tout ce qui étoit à l'occident de cette ligne appartiendroit aux Espagnols, & que les découvertes qu'on feroit à l'orient appartiendroient aux Portugais. Il y eut encore une autre ligne de démarcation, tirée en 1524 après l'établissement des Portugais au Brésil. Il faut voir à ce sujet le P. Riccioli, *Geographia reformata*, *pag.* 105. (*R.*)

DEMER (la), rivière du Brabant, qui se jète dans la Dile. (*R.*)

DEMETRIOWITZ, ville de Russie, au duché de Smolensk, située sur l'Ugra. *Long.* 53; *lat.* 54, 30. (*R.*)

DEMMIN, ville d'Allemagne, dans la Poméranie citérieure. Elle est située sur la Péene. Elle est ancienne, & il s'y fait du commerce; mais les différens siéges & les fréquens incendies qu'elle a essuyés lui ont causé des dommages dont elle ne s'est point relevée. *Long.* 32, 20; *lat.* 54, 3. (*R.*)

DÉMONA (val de), ou DE DÉMONE, vallée de la Sicile. Elle a quarante lieues de long, sur vingt-cinq de large. Messine en est la ville la plus importante. Elle s'étend depuis le cap de Faro, jusqu'à la rivière de Termini. (*R.*)

DEMONE, ou DEMONA, petite ville d'Italie, au marquisat de Saluce, dans le Piémont. Elle est munie d'un château très-fort, placé sur un rocher escarpé. Cette ville est située sur la rivière & dans la vallée de Sture. Elle est à 4 li. f. e. de Coni, 7 n. o. de Tende. *Long.* 25, 1; *lat.* 44, 18. (*R.*)

DENAIN, *Denonium*, bourg du Hainaut François, sur l'Escaut, entre Valenciennes & Bouchain.

Il est remarquable par la victoire signalée qu'y remporta le maréchal de Villars sur les alliés en 1712, le 24 juillet. Cette grande action fut comme le salut de la France, & mit le comble à la gloire de M. de Villars.

Il y a une célèbre abbaye de chanoinesses qui ne font point de vœux, fondée par Saint-Aldebert & Sainte-Reine son épouse, fille du roi Pepin.

Ils donnèrent tous leurs biens à leurs dix filles, qui en furent les premières chanoinesses, & qui furent canonisées. Rainfroie l'aînée, qui en a été la première abbesse, en est la patrone. *Long.* 21, 3; *lat.* 50, 20. (*R.*)

DENAT, ou DANET, petite ville de France, au diocèse d'Alby, dans le Languedoc, sur l'Arsun, à 3 lieues d'Alby. (*R.*)

DENBIGH, ville d'Angleterre, capitale du Denbig-Shire, dans la principauté de Galles. Elle est assez grande & peuplée; elle a un château fort, & elle envoie un député au parlement. Il s'y trouve beaucoup de tanneurs & de gantiers. Elle est dans un air insalubre, à 5 li. de Chester, & 54 n. o. de Londres. *Long.* 13, 55; *lat.* 53, 13. (*R.*)

DENBIGH-SHIRE. C'est dans la principauté de Galles, une province d'Angleterre arrosée par la Cluyd. Elle envoie deux députés au parlement. Denbigh en est la capitale. Cette contrée a environ quarante lieues de tour, & renferme quatre cent dix mille arpens. Il s'y trouve des mines de plomb. L'intérieur est très-fertile, & la partie à l'ouest se féconde avec les cendres de tourbes brûlées (*R.*)

DENDERMONDE, DERMONDE, TENERMONDE, ou TENREMONDE, ville des Pays-Bas Autrichiens, située au confluent de la Dendre & de l'Escaut. *Long.* 21, 38; *lat.* 51, 3.

Cette ville est forte par sa position, en ce que le pays d'alentour peut être mis sous les eaux. Elle a d'ailleurs des fortifications & une citadelle. Elle a deux paroisses, dont l'une est collegiale, deux couvens d'hommes, quatre de femmes, & un collège. Les Hollandois y avoient garnison conjointement avec les Autrichiens, comme ville barrière. Elle est entourée, tant de marais que de belles prairies, à 6 li. f. o. d'Anvers, 2 d'Alost, 5 e. de Gand, 6 o. de Malines, & 5 n. o. de Bruxelles.

Louis XIV fut obligé d'en lever le siège en 1667,

par l'inondation des éclufes. Louis XV la prit en 1745, & le duc de Marlborough l'avoit prife en 1706.

Le commerce eft en futaines & en lin, dont il y a un marché chaque femaine. On admire dans l'églife paroiffiale de Notre-Dame l'excellent tableau de l'adoration des bergers, peint par Van-Dyck ; & dans celle des Capucins, celui de Jéfus-Chrift mourant, que M. Defcamps, dans fon voyage pittorefque de Flandre en 1769, regarde comme le chef-d'œuvre de ce grand peintre. (*R.*)

DENIA, ville d'Efpagne, au royaume de Valence. Elle eft fituée proche la mer, vis-à-vis l'île d'Iviça, au pied d'une petite montagne, fur laquelle eft un château. Elle a un port dont l'entrée eft dangereufe. On en exporte des raifins fecs & des amandes. Cette ville étoit autrefois épifcopale. Les Marfeillois la fondèrent quelques fiècles avant J. C. Elle eft à 21 li. n. o. d'Alicante, 18 f. e. de Valence. *Long.* 18, 8; *lat.* 39. (*R.*)

DENIS (Saint), ville de l'Ile de France, autrefois *Catolacum*, *Catulliacum*. Elle eft dans une plaine agréable & féconde, aux bords de la Seine, & à deux lieues de Paris. Elle doit fon accroiffement à la célèbre abbaye de Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, qui y fut fondée fur le tombeau & en l'honneur de Saint Denis, & de fes compagnons. Les rois Dagobert, Pepin, Charlemagne & Charles-le-Chauve en ont été fucceffivement les bienfaiteurs. L'églife, achevée en 1181, eft un vaiffeau gothique de la plus grande légéreté. Elle eft couverte en plomb. Près du chœur eft une falle qui renferme le tréfor, réputé un des plus riches qu'il y ait dans la chrétienté. Cette églife eft le lieu de la fépulture des rois de France & de la famille royale. Le premier qui y fut inhumé eft Dagobert, qui en eft regardé comme le fondateur. Parmi les monumens nombreux que l'on y voit, on diftingue ceux de Charles V & de fa femme, de Charles VIII, de Louis XII & de fa femme, de François Ier & de fa famille, de Henri II, de fa femme & de fes enfans, du maréchal de Turenne, dont Louis XIV, par une diftinction honorable, voulut mêler les cendres à celles de nos rois. Le monaftère eft un très-bel édifice moderne. Les revenus de la menfe abbatiale font affectés à la maifon de Saint-Cyr. Cette abbaye eft immédiatement foumife au Saint-Siège. *Long.* 20, 1', 11''; *lat.* 48, 56, 8. (*R.*)

DENIS (Saint), petite ville de France, dans le bas-Languedoc, au diocèfe de Carcaffonne. (*R.*)

DENIS DE CANDÉ (Saint), ou CANDÉ EN LAMÉE, petite ville de France, en Anjou, autrefois place forte, avec titre de baronnie, grenier-à-fel, bureau des traites foraines, fituée au confluent des rivières de Mandie & d'Erdre. Elle appartient au prince de Condé, & elle eft de l'élection d'Angers. (*R.*)

DEPTFORT, autrefois WESTGREENWICH, ville d'Angleterre, fur la Tamife, près de Londres. On y conftruit & on y radoube des vaiffeaux de roi. Elle confifte en deux paroiffes. (*R.*)

DERAS, ville de Perfe, en Afie. *Long.* 79, 30; *lat.* 31, 32. (*R.*)

DERBENT, ville de Perfe, en Afie, fituée au pied du Caucafe, proche la mer Cafpienne. Elle eft grande & forte, & fut fondée par Alexandre le Grand. Les murs en font de pierres plus dures que le marbre, & qui font un aggrégat de coquilles de moules brifées, & de grès pulvérifé & maftiqué. On voit auprès de cette ville une muraille qui s'étendoit depuis la mer Cafpienne jufqu'au Pont-Euxin. *Long.* 67, 35; *lat.* 42, 8. (*R.*)

DERBY. *Voyez* DARBY.

DERBI-SHIRE, province d'Angleterre, qui a Derby pour capitale. Elle a des pâturages, des grains & des bois, fur-tout à l'eft & au fud. Il y a auffi des carrières de pierres, de charbon foffile, & des mines de fer & de plomb, du marbre, de l'albâtre & du criftal. (*R.*)

DERENBOURG, château, ville & feigneurie d'Allemagne, dans la baffe-Saxe, & dans les états du roi de Pruffe, qui en confie l'adminiftration à la régence d'Halberftadt. L'abbaye impériale de Gandersheim en eft fuzeraine. Elle eft fituée fur la rivière de Holzemme. C'eft le fiège d'une infpection eccléfiaftique. (*R.*)

DERMBACH, ou THERMBACH, bourg, château & bailliage d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, & dans l'évêché de Fulde. Elle a une églife catholique, une luthérienne, & un couvent de Cordeliers. (*R.*)

DERMONDE. *Voyez* DENDERMONDE.

DERMOUTH. *Voyez* DARMOUTH.

DERNBACH, ou DARNBACH, comté d'Allemagne, en Franconie, fitué entre le pays de Heffe & celui de Henneberg, près de Smalcalde. (*R.*)

DERNBACH, petite ville de la haute-Heffe, avec un château, dans le bailliage de Blanckenftein. Elle eft au landgrave de Heffe-Darmftadt. La maifon de Dernbach s'éteignit en 1697. (*R.*)

DERNBOURG. *Voyez* DERENBOURG.

DERNIS, ville de la Dalmatie Vénitienne ; avec un fort. (*R.*)

DEROTE, ou DERONTE, ville d'Egypte, fituée dans une île que forme le canal qui va du Caire à Rofette. *Long.* 49; *lat.* 30, 40. (*R.*)

DERP, ville de Livonie. Elle eft fituée proche la rivière d'Ambeck. *Long.* 45, 10; *lat.* 58, 10.

Les fondemens en furent jetés en 1030. Elle fut confidérable autrefois. C'étoit le fiège d'un archevêché. Elle étoit du nombre des villes anféatiques, & elle faifoit un commerce très-étendu ; mais les changemens de maîtres & les fièges fréquens qu'elle a foutenus, les facs qui lui ont été donnés, les incendies qu'elle a effuyés, l'ont entièrement fait changer de face. Les remparts & les fortifications en font détruits. Au refte, il ne laiffe pas de s'y être régénéré une polulation affez nombreufe

nombreuse quoique pauvre. Cette ville est du domaine des Russes. Son université ne subsiste plus. Les Polonois, les chevaliers porte-glaives, les Suédois, les Russes en ont été successivement les maîtres. Elle est à 25 li. s. o. de Narva, 20 n. o. de Plescow. (*R.*)

DÉSERT, lieu sauvage, inculte & inhabité, tels qu'étoient autrefois les déserts de la Lybie & de la Thébaïde.

Les géographes donnent ce nom en général à tous les pays qui ne sont que peu ou point habités. Dans l'écriture, plusieurs endroits de la Terre-Sainte, ou voisins de cette Terre, sont appellés *Déserts*. Le Désert pris absolument, est la partie de l'Arabie qui est au midi de la Terre-Sainte, & dans laquelle les Israélites errèrent pendant quarante ans, depuis leur sortie d'Egypte jusqu'à leur entrée dans la Terre promise. (*R.*)

DESIRADE, ou DESEADA, petite île des Antilles, dont les François sont les maîtres. Elle est située à l'orient de la grande terre de la Guadeloupe. Elle n'est pas habitée, n'ayant point d'eau douce.

La Desirade est ainsi nommée de l'heureuse rencontre qu'en fit Christophe Colomb, après avoir été long-tems balotté des vagues, lors de son second voyage en Amérique. Cette île a 4 lieues de long, sur 2 de large. Elle est à 7 lieues de Marigalande, & à 4 lieues de la Guadeloupe, dont elle paroît avoir été détachée.

C'est une espèce de rocher, où l'on ne peut cultiver que du coton. On ignore en quel tems précisément elle a commencé à être habitée. *Voyez* la fin de l'article GUADELOUPE. (*R.*)

DESSAW, ville d'Allemagne, au cercle de haute Saxe. Elle est située sur l'Elbe, dans la province d'Anhalt. *Long.* 30, 25; *lat.* 51, 58.

C'est la résidence du prince d'Anhalt-Dessaw. Elle est située dans une plaine fort agréable, sur la Mulde, qui, à peu de distance de là, se perd dans l'Elbe. Elle a deux églises calvinistes, une luthérienne, une école latine, deux hôpitaux, & une maison d'orphelins. Elle est entre Magdebourg & Wirtemberg, à 15 lieues n. de Leipsick. (*R.*)

DETERN. C'est dans la Westphalie, & en particulier dans l'Ostfrise, un lieu connu assez nouvellement par ses eaux minérales. (*R.*)

DETHMOLD, très-ancienne ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, & dans le comté de Lippe, sur la rivière de Werra. Elle se partage en vieille & nouvelle ville, & renferme le château où résident les comtes. Elle a une très-bonne école latine à l'usage des réformés, deux églises, l'une luthérienne, & l'autre réformée. Cluvier & d'autres croient que ce fut aux environs de cette ville que Quintilius Varus perdit les légions d'Auguste. Selon eux, c'est l'ancien *Teutenburg*. Elle est à une lieue & demie de Lingaw, 6 de Paderborn. Les comtes régnans ont une belle maison de plaisance dans le fauxbourg. Le château qu'ils ont dans la ville n'est autre chose qu'une forteresse. *Long.* 26, 10; *lat.* 52. (*R.*)

DÉTROIT. C'est un bras de mer resserré des deux côtés par les terres, & qui ne laisse qu'un passage plus ou moins ouvert pour aller d'une mer à une autre. On le désignoit autrefois sous le nom de *bosphore*.

Le détroit le plus fréquenté & le plus fameux est celui de Gibraltar, qui sépare l'Espagne de l'Afrique, & joint la Méditerranée avec l'Océan Atlantique.

Le détroit de Magellan, qui fut découvert en 1520 par Magellan, fut quelques tems fréquenté par ceux qui vouloient passer de la mer du Nord à celle du sud; mais en 1616, on découvrit le détroit de le Maire, & on abandonna celui de Magellan, tant à cause de sa longueur, qui est plus que double de celle du détroit de Gibraltar, que parce que la navigation y est dangereuse, à cause des vagues des deux mers qui s'y rencontrent & s'entrechoquent.

Le détroit qui est à l'entrée de la mer Baltique, se nomme *le Sund*. Il ne faut pas le confondre avec le détroit de la Sonde, qui sépare les îles de Sumatra & de Java. Varenius croit que les golfes & les détroits ont été formés pour la plupart par l'irruption de la mer dans les terres. Une des preuves qu'il en apporte, c'est qu'on ne trouve presque point d'îles dans le milieu des grandes mers, & jamais beaucoup d'îles voisines les unes des autres. On peut aussi voir les autres preuves aux articles CONTINENT, TERRAQUÉ. *Voyez aussi l'hist. natur.* de M. de Buffon, *tom. I.* On y remarque que la direction de la plupart des détroits est d'orient en occident, ce qu'on attribue à un mouvement ou effort général des eaux de la mer dans ce sens.

Le détroit qui sépare la France d'avec l'Angleterre, s'appelle le *Pas de Calais*. *Voyez* sur la jonction de l'Angleterre à la France, & sur le pas de Calais, la *dissertation* de M. Desmarets, qui a remporté le prix de l'académie d'Amiens en 1752. (*R.*)

DÉTROIT. Le détroit d'Anian est un de ceux dont on a le plus parlé, sans l'avoir jamais bien connu. On a toujours entendu sous ce nom le passage que l'on supposoit être au nord-ouest de l'Amérique, ou la communication de la mer Glaciale à la mer du Sud, au-dessus de la Californie. *Voyez* ANIAN. (*R.*)

DETTINGEN. *Voyez* ETTINGEN.

DEULE, petite rivière des Pays-Bas, dans la Flandre Françoise. Elle naît aux confins de l'Artois, passe à Lille, & se jète dans la Lys. (*R.*)

DEUTS-BROD, ville de Bohême, dans le cercle de Czaslaw. Sa fondation ne remonte qu'à l'an 793. (*R.*)

DEUX-PONTS, ou ZWEYBRUCK, ville d'Allemagne, au duché de même nom. Elle est

située sur l'Erlbac, dans le cercle du haut-Rhin. *Long.* 25, 6; *lat.* 49, 20.

En latin c'est *Bipontum*, & dans les anciennes chartes *Geminus-Pons*. La ville est petite, mais bien bâtie. Le prince y a un magnifique château construit en 1723. Les catholiques, les réformés, les luthériens, y ont le libre exercice de leur religion, & y ont des églises. Les réfugiés François en ont une dans le fauxbourg. Cette ville est capitale du duché ou principauté de Deux-Ponts, état souverain à une branche de la maison palatine qui en prend le nom. Les Vosges s'y répandent, & le sol en est montueux & peu fertile. Cet état est une acquisition faite des anciens comtes de Deux-Ponts, en 1385. Le duc de Deux-Ponts a voix & séance aux diètes de l'empire, où il a rang dans le collège des princes immédiatement après l'électeur de Bavière. La ville est à 15 lieues s. o. de Worms, 22 n. o. de Strasbourg, 19 n. e. de Metz, & 21 s. o. de Mayence.

Le duché de Deux-Ponts a la Lorraine & l'électorat de Trèves à l'ouest, l'Alsace au sud; ailleurs, il confine au cercle électoral du Rhin. (*R.*)

DEVA, port d'Espagne, sur la mer de Biscaye, dans la province de Guipuscoa, à 12 lieues s. e. de Bilbao. & 5 de Placentia. *Long.* 15, 8; *lat.* 43, 20. (*R.*)

DEVELTO, ou ZAGORIA, petite ville de la Bulgarie, dans la Turquie Européenne. Elle est sur le Paniza. Il s'y trouve un archevêque Grec. Elle est à 9 li. o. de Sisopoli, 26 n. e. d'Andrinople, & 45 n. o. de Constantinople. *Long.* 45, 8; *lat.* 42, 33. (*R.*)

DEVENTER, ville des Pays-Bas Hollandois, capitale de la province d'Overissel. Elle est située sur l'Issel, au confluent de cette rivière & de la Schipbeck. *Long.* 23, 43; *lat.* 52, 18.

On y passe l'Issel sur un pont de bateaux. Sa population est considérable dans une enceinte peu étendue, & le commerce y a beaucoup d'activité. Elle est munie de fortifications. Il s'y trouve trois églises réformées Hollandoises, une Françoise, une Luthérienne, une de Mennonites, & une de Catholiques Romains. Cette ville autrefois étoit impériale, anséatique, & épiscopale sous la métropole d'Utrecht. Les Hollandois la prirent en 1591, & supprimèrent l'évêché. L'évêque de Munster s'en rendit maitre en 1672; mais elle fut rendue la même année. Elle est située à 3 lieues & demie de Zutphen, 22 e. d'Amsterdam, & 17 o. de Benthem. (*R.*)

DEVÈZE, petite ville de l'Armagnac, en France, au diocèse d'Auch. (*R.*)

DEVON-SHIRE, province méridionale & maritime d'Angleterre. Excester en est la capitale. Elle envoie deux députés au parlement pour toute la province, indépendamment des villes & bourgs qui en envoient vingt-quatre. Il s'y trouve des mines de plomb & d'étain. On y recueille du bled, du cidre: l'on y nourrit beaucoup de moutons, & il s'y fabrique des draps, des serges & des dentelles. Elle a environ soixante-cinq lieues de circuit, & un million neuf cent vingt mille arpens. L'air y est bon, & le terrein, sans être fertile, cultivé soigneusement par des mains robustes, ne laisse pas de fournir assez abondamment à la subsistance de ses habitans. (*R.*)

DEZIZE, petite ville d'Egypte, sur le Nil, proche le Caire. Il s'y fait du trafic, & elle est à 2 lieues des Pyramides. *Long.* 49, 10; *lat.* 28, 54. (*R.*)

DIAMPER, ville des Indes, au royaume de Cochin. Elle est située sur une rivière & sur la côte de Malabar. (*R.*)

DIANO, ville d'Italie, dans l'état de Gènes, avec un château. Elle est sur une hauteur, près de la mer, à une lieue e. d'Oneille. (*R.*)

DIARBECK (le), ou LE DIARBEKIR. C'est l'Assyrie & la Mésopotamie des anciens. Elle est située dans la Turquie Asiatique, & a pour capitale une ville nommée *Diarbeck*, *Diarbekir* & *Amid*, située sur le Tigre.

On divise le Diarbeck, en Diarbeck propre ou ancienne Mésopotamie à l'occident; l'Yrac-Arabi, autrefois la Chaldée ou Babylonie, au midi; le Curdistan, autrefois l'Assyrie propre, à l'orient. Le Diarbeck propre est partagé en trois gouvernemens; savoir, celui de Diarbekir, qui occupe la partie septentrionale; de Mosul à l'orient, le long du Tigre, & d'Ours à l'occident, le long de l'Euphrate.

La ville de Diarbeck ou Diarbekir, capitale de tout le Diarbeck, est située sur le Tigre. Elle est riche, peuplée & marchande. Son commerce principal consiste en maroquin & en toile de coton, qui s'achètent pour l'Europe. C'est la résidence d'un pacha, qui a sous lui dix-neuf sangiacs. Il y a dans cette ville plus de vingt mille chrétiens Grecs, Syriens, Arméniens, Nestoriens, qui y ont chacun un évêque. Les Nestoriens ou Chaldéens, réunis à l'église Romaine, y ont un patriache. Cette ville est située dans une plaine agréable & fertile. Le pacha en est un des visirs de l'empire. Il peut mettre sur pied plus de vingt mille chevaux. Cette ville est à 65 lieues n. e. d'Alep, 52 n. e. de Mosul. *Long.* 57, 35; *lat.* 36, 58. (*R.*)

DIDIER (Saint), petite ville de France, dans le Vélay, au diocèse de Puy, & à 7 li. n. de cette ville. (*R.*)

DIDIER (Saint), petite ville de France, dans le Lyonnois, élection de Lyon. (*R.*)

DIDIER (Saint), bourg de France, en Auvergne, élection de Brioude. (*R.*)

DIE, capitale du Diois, dans le Dauphiné, province de France. Elle est située sur la Drome. En latin *Dia Vocontiorum*. Il y a évêché, bailliage, collège. Elle avoit une citadelle qui est maintenant détruite. L'évêque est seigneur de la ville; il est suffragant de Vienne. Elle a beaucoup souf-

fert des guerres de religion. Les Calvinistes avant la révocation de l'édit de Nantes, y étoient très-puissans. Cette ville, située dans un pays très-montagneux, est à 9 lieues s. e. de Valence, 15 n. o. de Gap, 12 s. o. de Grenoble, 19 n. e. d'Orange, 115 s. e. de Paris. *Long.* 22, 58; *lat.* 44, 44. (*R.*)

DIÉ (Saint). *Voyez* SAINT-DIEZ.

DIÉ (Saint), bourg de France, dans l'Orléanois, au Bléfois, sur la Loire. (*R.*)

DIEBACH, petite ville d'Allemagne, dans la haute-Autriche, & dans le quartier de Traun, à l'opposite de Wels. (*R.*)

DIEMANSTEIN, seigneurie d'Allemagne, en Suabe, dans la principauté d'Œttingen. (*R.*)

DIEMERING, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, dans le comté de Sarwerden. (*R.*)

DIENVILLE, petite ville de France, en Champagne, dans la généralité de Châlons, élection de Bar-sur-Aube. (*R.*)

DIEPBOURG, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Mayence, avec un château, chef-lieu d'un bailliage. (*R.*)

DIEPENHEIN, ville des Provinces-Unies, bailliage de Haarbergen, au pays de Twente, dans l'Overissel. (*R.*)

DIEPHOLT, ou DIEPHOLZ, petite ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie. Le comté dont elle est capitale, est en général parsemé de marais & de bruyères. Cet état appartient à la branche de la maison de Brunswich, qui occupe le trône d'Angleterre. La ville de Diepholt est située sur le lac de Dumer, entre Bremen & Osnabrug, environ à 10 lieues de chacune, & à 12 n. o. de Minden. (*R.*)

DIEPPE, ville de la haute-Normandie, en France, au pays de Caux. Elle est située à l'embouchure de la rivière d'Arques. *Long.* 49, 55, 17; *lat* 18, 44, 12.

Cette ville est considérable, belle, forte, & très-commerçante, avec un bon port, deux belles jetées, & un vieux château. C'est le siége d'un gouvernement particulier & lieutenant de roi, d'une justice subalterne appartenante à l'archevêque de Rouen, d'une amirauté. Elle a un bureau des traites foraines, trois paroisses, un collège aux P. de l'Oratoire, neuf maisons religieuses des deux sexes, un hôpital, un hôtel-dieu. Elle est peuplée d'environ vingt-un mille habitans. Il s'y trouve quantité d'habiles tourneurs, qui travaillent supérieurement l'ivoire & la corne, & il s'y fait de très-belles dentelles. Cette ville est la patrie de M. Bruzen de la Martinière, du célèbre du Qnesne, général des armées navales sous Louis XIV, mort en 1688, & du médecin Pecquet. Les Anglois & les Hollandois bombardèrent Dieppe en 1694. Elle fut depuis rebâtie presqu'entièrement avec une régularité qui la rend très-agréable. La pêche des harengs, merlans, maquereaux, &c. y occupe beaucoup de monde. Au reste, cette ville est moins considérable qu'elle ne le fut autrefois. Elle est exempte de tailles & de gabelles. Elle est à 12 li. n. de Rouen, 6 s. o. de Tréport, 6 n. e. de Saint-Valeri en Caux, & 38 n. de Paris. (*R.*)

DIEPPE (le petit). C'est le nom d'un établissement des François, en Afrique, dans la Guinée, sur la côte de Malaguette. (*R.*)

DIERDORF, ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans le comté de Wied, avec un château où résident les comtes. (*R.*)

DIESDORF, bailliage & couvent de femmes; non loin de Saltzwedel, en Allemagne, dans la vieille marche de Brandebourg. (*R.*)

DIERSTEIN, petite ville d'Allemagne, dans le pays au-dessous de l'Ens, en Autriche. Elle est située sur le Danube, avec un château & une maison de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Sur la montagne voisine, étoit le château qui servit de prison, en 1393, à Richard, roi d'Angleterre, pris par le duc Léopold. La ville & le nouveau château appartiennent aux comtes de Stahremberg. (*R.*)

DIESSEN, bourg de la haute-Bavière, sur le lac Ammer, dans la régence de Munich, avec une prévôté de chanoines réguliers de S. Augustin. (*R.*)

DIESSENHOFEN, ville de Suisse, au canton de Schaffouse. Elle est située sur le Rhin, à 2 lieues s. de Schaffouse, avec un pont sur le fleuve. Son église sert aux réformés & aux catholiques. Elle doit foi & hommage aux huit anciens cantons Suisses & à la ville de Schaffouse; du reste les privilèges essentiels dont elle est en possession, la rapprochent beaucoup des villes libres. *Long.* 27, 25; *lat.* 47, 45. (*R.*)

DIEST, ville du Brabant, sur la Demer. Elle a trois églises paroissiales, dont deux sont collégiales. Il s'y trouve quatre couvens d'hommes & cinq de femmes. Cette ville appartient au stathouder. Elle est à 6 lieues n. o. de Louvain, 4 n. e. de Tillemont, 2 s. e. d'Aerschot. *Long.* 22, 35; *lat.* 50, 59. (*R.*)

DIESTER, ou DEISTERWALD, grande forêt d'Allemagne, entre le Weser & le Leine, dans le quartier de Hameln, au cercle de basse-Saxe, à l'électeur de Hanovre. (*R.*)

DIETERSDORF, petite ville d'Allemagne, dans la basse-Autriche, à la maison de Dietrichstein. (*R.*)

DIETRICHSTEIN, château d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & dans la haute-Carinthie. C'est de là que sont sortis les princes de Dietrichstein, élevés à leur dignité par l'empereur Ferdinand II, l'an 1622, introduits dans le collège des princes du Saint-Empire, par Ferdinand III, l'an 1654, & siégeans & votans dans ce collège dès l'an 1686, au titre de la seigneurie de Trasp, en Autriche, dont ils firent alors l'acquisition, sous le règne de Léopold. (*R.*)

DIETSCHIN, TETZEN, ou TETSCHEN, ville de Bohême, dans le cercle de Leutmeritz ou Letomerits, au bord de l'Elbe, avec un beau château situé sur un roc élevé. (*R.*)

DIETZ, ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, sur les bords de la Lœhn, avec un château. Les réformés y ont deux églises, & les luthériens une. Cette ville appartient aux comtes de Nassau-Dietz, avec une partie du comté de ce nom l'autre est à l'archevêque de Trèves. Elle est à 6 li. e. de Coblentz, 3 n. e. de Nassaw, & 10 n. de Mayence. *Long.* 25, 35; *lat.* 50, 22. (*R.*)

DIEU (l'île), ou L'ILE D'YEU. Cette petite île est sur la côte de Poitou. Il s'y trouve un bourg. (*R.*)

DIEU LE-FIT, deux petites villes de la généralité de Grenoble, dans le Dauphiné, élection de Montelimart. (*R.*)

DIEUZE, petite ville de France, en Lorraine, entre Metz & Saverne. Elle est remarquable par ses sources d'eau salée, qui fournissent une grande quantité de sel. C'est le siège d'une maitrise particulière des eaux & forêts, & d'une recette des finances. Elle a quatre couvens & deux hôpitaux, & elle est sur la Seille, à 2 li. e. de Marsal, 9 n. o. de Nanci. *Long.* 24, 20; *lat.* 48, 60. (*R.*)

DIEZ (Saint), ville épiscopale de France, en Lorraine, située sur la Meurte, entre de hautes montagnes. Elle n'est le siège d'un évêché que depuis quelques années. Il s'y trouve, outre la cathédrale qui sert de paroisse à la ville, une église paroissiale dans le fauxbourg, un couvent & un hôpital. Les chanoines de la cathédrale font preuves de noblesse. Avant son érection en évêché, cette ville étoit du diocèse de Toul; cependant le prévôt du chapitre de Saint-Diez prétendoit avoir la jurisdiction épiscopale. Elle est à 10 li. o. de Selestat, & 12 s. e. de Luneville. *Long.* 24, 45; *lat.* 48, 20. (*R.*)

DIGNANT, ville d'Istrie, en Italie, aux Vénitiens. Elle est à 2 li. n. n. e. de Pola, & à une lieue de la mer. *Long.* 31, 40; *lat.* 45, 10. (*R.*)

DIGNE, ville de France, en Provence, avec un évêché suffragant d'Embrun. Il y a recette, sénéchaussée, lieutenance de maréchaussée. Elle est située au pied des montagnes, au bord de la Bleaune, qu'on nomme encore *Mardoric*. Outre la cathédrale, elle a cinq couvens, un séminaire, un collège, un hôpital. Cette ville, qui est très-ancienne, a des eaux thermales qui se boivent, & dans lesquelles on prend des bains. Gassendi naquit dans le bailliage de Digne. Elle est à 14 lieues s. o. d'Embrun, 7 s. e. de Sisteron, & 155 s. e. de Paris. *Long.* 23, 2; *lat.* 44, 5. (*R.*)

DIJON, ville de France, capitale de la Bourgogne, l'une des plus grandes, des plus belles, & des plus considérables du royaume. C'est le siège d'un parlement, d'un évêché, d'une chambre des comptes, d'une cour des aides, d'une chancellerie près le parlement, d'une chambre du domaine. Cette ville est la résidence du gouverneur général de la province, ou du lieutenant-général commandant en sa place, d'un intendant de justice, police & finance, d'un gouverneur particulier, de deux lieutenans de roi, l'un pour la ville, & l'autre pour le château; d'un grand sénéchal, de deux lieutenans des maréchaux de France. C'est le siège d'un bailliage principal, d'un bailliage particulier, d'un présidial uni au bailliage & à la chancellerie, d'une chancellerie aux contrats, d'une table de marbre pour toutes les maitrises & grueries royales & seigneuriales du parlement de Bourgogne en fait d'eaux & forêts, d'une maitrise particulière, d'une mairie qui a la justice ordinaire, civile & criminelle dans la ville & la banlieue. Il y a chambre du conseil de ville où s'exerce la police, seigneuries & justices des enclos & terres des abbayes de Saint-Benigne & Saint-Etienne, justice royale des chasses & plaisirs du gouverneur de la province, justice consulaire, maréchaussée sous un prévôt général, grenier à sel, justice des traites foraines, justice de la marque des fers & des cuirs, bureau des finances, commission pour les dettes & affaires des communautés, chambre des élus généraux des états, intendance de la marine, recette générale & particulière des états, direction des gabelles & traites.

Depuis près de mille ans on battoit monnoie à Dijon; mais par édit de février 1772, l'hôtel des monnoies a été supprimé avec tous ses offices. Cependant le balancier, le laminoir, & les autres outils & ustensiles employés à la fabrication des espèces, sont encore à l'hôtel. Il y a une académie des sciences, arts & belles-lettres, une faculté de droit civil & canonique, un grand & beau collège, & un collège de médecine. L'évêque de Dijon est premier conseiller d'honneur au parlement. Son diocèse qui est un démembrement des évêchés de Langres, d'Autun, & de Châlon, renferme deux cent onze paroisses, deux abbayes d'hommes, trois abbayes de femmes, & huit chapitres de Chanoines. Le revenu de l'évêché est de 60000 liv. selon sa taxe en cour de Rome; il paie 1233 florins pour l'expédition de ses bulles. Avant l'érection de l'évêché par Clement XII en 1731, l'église de Dijon étoit comprise sous le diocèse de Langres.

La chambre des comptes de Dijon est la seconde du royaume; son établissement remonte aux ducs de Bourgogne de la première race.

Le maire, qui est chef-d'armes, jouit de plusieurs beaux privilèges.

Cette ville est baignée par les deux petites rivières d'Ouche & de Suzon; celle-ci est souvent à sec. On y entre par cinq portes: la porte de Bourbon, la porte Saint-Nicolas, où se rendent les routes de Lorraine & d'Alsace par la Franche-Comté, & celles de Paris & de Flandres par la Champagne; la porte Guillaume, à laquelle se terminent les deux routes de Paris par Auxerre & par Troyes; la porte

d'Ouche où aboutit la route de Lyon, & la porte Saint-Pierre, où l'on arrive de Besançon & de la Suisse. Elle a trois fauxbourgs; celui de Saint-Pierre, celui de Saint-Nicolas, & le fauxbourg d'Ouche qui communique aux Chartreux par une longue & belle avenue de grands arbres. La ville est de forme ovale : sa longueur est de quinze cents pas sur mille de largeur, & son circuit est de treize cent cinquante toises, non compris les fauxbourgs; en dehors des murs il est d'une grande heure de chemin. Elle est ceinte de beaux murs accompagnés de demi-lunes, de bastions au nombre de douze, & de fossés, avec un château en forme de citadelle. Il est de forme quarrée, avec quatre grosses tours rondes à ses quatre angles, & il est flanqué de deux fers à cheval, l'un du côté de la campagne, & l'autre du côté de la ville. Commencé sous Louis XI, continué sous Charles VIII, il fut achevé sous Louis XII.

La population de cette ville est de vingt mille habitans. Elle en comptoit trente mille il y a environ deux siècles. Le nombre de ses maisons s'élève à deux mille deux cent soixante-six. Les rues en sont droites, larges, bien pavées, & formées de maisons assez généralement belles.

Il s'y trouve une église cathédrale, ci-devant abbaye sous le titre de Saint-Etienne; la sainte chapelle du roi, église collégiale fondée en 1172, sept paroisses, dont une sous le titre de Saint-Jean fut érigée en collégiale en 1455, les six autres desservies par six méparts ou communautés de prêtres; un doyenné ou archiprêtré uni à la cure de Saint-Jean, un séminaire dirigé par les prêtres de l'oratoire, une commanderie de l'ordre de Malte, une riche & magnifique chartreuse, un couvent de Dominicains, dans une salle duquel s'assemblent les habitans des sept quartiers de la ville, pour procéder à l'élection du maire, & où sont les écoles de l'université; quatre autres couvens d'hommes, Cordeliers, Carmes, Capucins, Minimes; une maison d'Oratoriens, une de Lazaristes, cinq maisons de religieuses, dont une abbatiale, dite des dames de Saint-Julien, bénédictines; une collégiale sous le nom de chapelote ou chapelle aux riches; un collège ci-devant régi par les Jésuites, un hôpital général dit le grand hôpital, desservi par des religieuses d'un institut particulier, un hôpital dit du Saint-Esprit pour les enfans-trouvés, un hospice dit de Sainte-Anne pour les pauvres filles, un autre dit de Saint-Fiacre pour les pélerins, une communauté de veuves & filles, sous le nom de Sainte-Marthe, établie pour le soulagement des prisonniers & des pauvres malades; les sœurs de la Charité, répandues sur les différentes paroisses de la ville pour le service des pauvres malades; une société dite de la Miséricorde, pour le soulagement des malheureux; des écoles pies ou petites écoles pour les enfans du bas peuple; une maison dite du refuge pour les femmes qui se sont écartées, & celles qui veulent s'y retirer de leur gré; une maison de correction dite du bon pasteur, pour les filles & femmes dissolues.

Gontran, roi d'Orléans & de Bourgogne, est cru le fondateur de l'abbaye de Saint-Benigne. Il la dota, & lui avoit fait don de croix & couronnes d'or, de vases précieux qui furent vendus au XIe siècle pour subvenir au besoin des pauvres dans la crise d'une famine générale. L'église fut consacrée en 535. Celle qui existe aujourd'hui fut finie en 1288. C'est une des plus belles du royaume par son étendue, sa légèreté, la hauteur des voûtes, & la flèche qui s'élève au-dessus. Le vaisseau a deux cent treize pieds de longueur, y compris l'épaisseur des murs, quatre-vingt-sept de large, dont quarante-deux pour la grande nef, & quatre-vingt-douze pieds de hauteur sous voûte. La flèche qui s'élance du haut de l'édifice est un ouvrage des plus hardis qu'ait jamais tenté l'industrie humaine : sur un diamètre très-peu considérable elle porte le coq qui la termine à trois cent soixante-quinze pieds de haut; élévation prodigieuse qui est presque double de celle des tours de Notre-Dame de Paris. La hauteur de la croix est de trente-six pieds. Pour empêcher que cette magnifique pyramide ne soit frappée de la foudre, on a placé un conducteur sur l'aiguille voisine & en pierre de S. Philibert. Le portail est orné de deux tours gemelles d'environ deux cent quarante pieds, dans l'une desquelles sont deux bourdons, l'un de onze, l'autre de quinze milliers. Le vaisseau de Saint-Benigne, par sa structure & sa grandeur, l'emporte de beaucoup sur toutes les autres églises de la ville, & sa pyramide est une des plus élevées qu'il y ait en Europe & dans le monde. L'orgue est un des plus beaux qui existent. On desireroit seulement que la nef eût plus de profondeur. On y voit le tombeau d'un prince de Pologne qui fut moine de ce monastère pendant plusieurs années, & obtint ensuite du pape pouvoir de se marier. Derriere le chœur de cette église on remarque un ancien édifice bâti en rotonde, avec trois voûtes élevées l'une au-dessus de l'autre, ouvertes circulairement dans le milieu, & portées par des colonnes au nombre de cent quatre, dont le fût est d'une seule pièce. Le tiers de cette construction est en terre. C'étoit un temple des faux dieux, qui nous est resté du tems du paganisme. L'escalier du monastère mérite d'être vu; la coupe en est savante, & il differe peu de celui de l'abbaye de Saint-Germain-des Près à Paris. Ce monastère a eu quatre-vingt-quinze abbés. En 1775 la mense abbatiale en fut réunie à perpétuité à l'évêché de Dijon.

C'est à Saint Benigne que les ducs de Bourgogne, & les rois Jean, Louis XI, & Charles VIII jurèrent de garder les privilèges de la province.

Le nouveau corps-de-logis élevé derrière l'église, se fait remarquer par un ton d'architecture mâle & savant.

La sainte chapelle relève immédiatement du Saint-Siège. Cette église collégiale fut fondée par

les ducs de Bourgogne en 1172 pour être la paroisse de leur maison, & donne au doyen le titre de curé des ducs, duchesses, & enfans de Bourgogne. Le doyen de la Ste chapelle siège avant les doyens des cathédrales aux états de la province. Cette église jouit de plusieurs beaux privilèges, entr'autres de celui de ne pouvoir être interdite en aucun cas. Ses canonicats sont à la nomination du roi. Le service divin s'y fait en musique. Le vaisseau, de moyenne grandeur, est d'un assez beau gothique; sa longueur est de cent soixante-sept pieds; il a soixante-trois pieds six pouces de largeur, sans y comprendre les chapelles collatérales, dont trente pieds pour la largeur de la grand'nef, & soixante-quatre pieds de hauteur sous voûte. Elle est surmontée d'une superbe aiguille d environ trois cent cinquante pieds de haut, à compter du pavé de l'église; le réchaud contient une cloche d argent allié, & la tour qui est au portail renferme un très-beau carrillon. On remarque dans le chœur au-dessus des stalles les écussons de trente-un chevaliers de la Toison d'or, peints en 1433 après la tenue du troisième chapitre de l'ordre, institué en 1430 par le duc de Bourgogne Philippe-le-Bon, qui voulut que cette église fût le lieu collège & chapitre de son ordre.

Les statues de Saint-André & de Saint-Yves qui se correspondent en cette église, sont de Dubois. Le chœur est orné d'une assomption de la vierge, composition sage & riche exécutée avec roideur. La figure de la vierge est courte & maniérée. Toute cette machine est d'Attiret, ainsi que la statue de Saint-Jean l'évangeliste. On voit dans le chœur le tombeau de Gaspard de Saulx-Tavannes, maréchal de France, amiral des mers du levant, lieutenant-général au gouvernement de Bourgogne, qui se signala à la bataille de Renty & au siège de Calais. Il mourut en 1573. A la sainte chapelle on expose à la dévotion des fidèles une hostie miraculeuse qui s'y conserve depuis plusieurs siècles. Elle fut envoyée en 1433 par le pape Eugene III à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. L'exposition qui s'en fait tous les ans le dimanche dans l'octave de la fête-Dieu, attire à Dijon un grand concours de peuple. Elle est conservée dans un coffre d'or garni de pierreries, & on l'expose dans un ostensoir d'or, du poids de cinquante-un marcs, orné de pierres précieuses, & surmonté d'une couronne d'or qui est celle que Louis XII porta le jour de son sacre, & qu'il envoya par deux hérauts d'armes. Le coffre d'or où on la conserve est un présent du duc d'Epernon en 1433, & l'ostensoir fut offert par Isabelle duchesse de Bourgogne.

L'église de Saint-Michel est un fort beau vaisseau, bien éclairé; mais elle se fait sur-tout remarquer par la richesse & la magnificence de son portail, qui n'en reconnoît d'autre en France avant lui que ceux de Sainte-Geneviève, de Saint-Sulpice, & de Saint-Gervais à Paris. Sur un socle percé d'un triple ceintre orné de sculptures & de reliefs, s'élèvent deux tours gemelles formées de différens ordres d'architecture les uns au-dessus des autres, & surmontées de deux coupoles octogones, terminées par des boules de bronze doré. Cet ouvrage honore singuliérement la ville de Dijon: entrepris avant la renaissance des arts, il n'est point dans le genre gothique comme le sont ceux du moyen âge, & Dijon vit reparoître dans son sein l'architecture grecque, au milieu du mauvais goût qui subjuguoit alors toute l'Europe. On voit avec regret que les piliers de la nef soient encaissés dans de la menuiserie, ce qui detruit l'effet de l'architecture; & que le clocher etant resté imparfait, l'église se trouve surmontée d'une espèce de gros colombier écrasé qui dégrade le tout.

Cette église a cent quatre-vingt-huit pieds de long, les murs compris, quatre-vingt-neuf de large, indépendamment des chapelles collatérales, dont quarante-cinq pour la grand'nef, & soixante-quatre de hauteur sous voûte. Cette église renferme les cendres du président Jeannin. A la croisée méridionale on observe un grand bas-relief enfermé dans un cadre, qui représente d'une manière peut-être trop énergique la chûte des mauvais anges, & l'état de la damnation.

L'église de Saint-Etienne, avant son érection en cathédrale, fut une abbaye, de l'ordre de Saint-Augustin, dont la fondation remonte au commencement du XIIe siècle, & qui eut une suite de vingt-six abbés. En 1613 elle fut sécularisée & érigée en collégiale, & en 1731 elle fut convertie en siège épiscopal, auquel furent affectés les revenus, tant de l'abbé de Saint-Etienne, que de l'abbé de Beze, dont les titres furent supprimés. Jean Bouhier, doyen de la Sainte-Chapelle, & chancelier de l'Université, fut le premier pourvu de ce siège. L'église de Saint-Etienne a 191 pieds de long intérieurement, cinquante-six de large, dont vingt-cinq pour la grand'nef, & quarante-huit de hauteur sous voûte. Elle est surmontée d'un très-beau campanile, couvert en plomb, & elle s'annonce par un portail d'architecture moderne, construit pour la meilleure partie sur les dessins d'un élève de Mansard. Il est décoré d'un grand bas-relief, représentant le martyre de Saint-Etienne, du fameux Bouchardon. Les statues de Saint Etienne & de Saint Médard dans l'intérieur de l'église, avec les douze bustes des piliers, sont de Dubois. La figure de Saint-Jean Baptiste qui se voit dans la chapelle des fonts, est due à Clausfluter, qui exécuta le tombeau de Philippe le Hardi aux Chartreux. On conserve au trésor de la cathédrale une épine de la couronne de Notre-Seigneur, un morceau de la vraie croix, & les vêtemens sacerdotaux de Saint Bernard qui étoient à l'abbaye de Praslon, supprimée en 1748. Le président Bouhier est inhumé en cette église. Le campanile porte un bourdon du plus gros volume, & un carrillon. Les fonctions curiales de la paroisse Saint-Médard se font à la cathédrale, à une chapelle de la croisée. Sur le

retable est une chasse, contenant les reliques de S. Médard. A côte de la cathédrale étoit une ancienne tour dont on avoit respecté la vétusté. Elle existoit depuis environ mille trois cents ans. C'étoit une construction du VIe siècle. Elle étoit encore fort saine lorsqu'on l'a détruite en 1781.

L'église collégiale de Saint-Jean est construite en forme de croix, sans piliers ni collatéraux. Elle a cent soixante-huit pieds de long, soixante-treize de largeur, & autant de hauteur. De vastes lambris, appliqués à un ceintre en charpente très-savant, y sont substitués aux voûtes; mais ce qu'on n'admire point assez, c'est la hardiesse de la flèche, suspendue d'une manière presqu'inconcevable. Elle a environ 330 pieds d'élévation du pavé de l'église. Le vaisseau est orné de neuf grands tableaux de Revel. On y conserve un morceau de la vraie croix.

L'église de Notre-Dame de Dijon est un gothique d'un goût exquis; c'est un ouvrage d'une délicatesse, d'une légèreté extraordinaires, & un chef-d'œuvre en ce genre d'architecture. J'ai vu en Europe tous les vaisseaux gothiques qui ont de la réputation; je n'en ai vu aucun qui m'ait fait plus de plaisir. Ce beau modèle gagneroit encore beaucoup si on lui rendoit les jours, que la barbarie seule peut encore tenir murés.

Cette église est un ouvrage du XIIIe siècle. Les galeries en sont formées de petites colonnes de six pouces de diamètre, & de quinze pieds, quelquefois de trente pieds de haut, d'un seul morceau. La voûte est une merveille de l'art. L'architecture gothique n'offrit rien de plus grand que son portail, qui paroît un peu nud par le retranchement qu'on n'eût jamais dû se permettre des figures en saillie qui y furent autrefois. M. de Vauban fut si frappé des beautés générales & de détail de cette église, qu'il s'écria: qu'il ne manquoit plus à ce temple qu'une boite pour le conserver. Feu M. Soufflot, architecte de la nouvelle Sainte-Geneviève, voulut en avoir le plan en relief, & il le fit exécuter en bois.

Les archives de la ville sont en dépôt dans une tourelle de cette église. L'horloge à figures mouvantes, placée sur une autre tourelle au-devant de l'église, est une dépouille de la Flandre. Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, la fit transporter à Dijon après le sac de Courtray. L'assomption de la Vierge, exécutée en relief, au fond de l'église, est un ouvrage de Dubois.

L'église des Bernardines est surmontée d'une très-belle rotonde, terminée par une boule de cuivre doré, & le maître-autel est décoré d'un excellent tableau de J. B. Corneille. L'abbaye des Bénédictines, dites de Saint-Julien, est construite sur l'emplacement de l'hôtel qu'avoit à Dijon l'amiral Philippe Chabot, gouverneur de Bourgogne, en 1526. Les murs de clôture qu'on voit chargés d'ancres & d'attributs maritimes, sont encore ceux de son hôtel. Ce fut là que le comte de Charni, Eléonor Chabot, amiral de France, & commandant en Bourgogne, par le conseil & aux pressantes sollicitations de Pierre Jeannin, résolut de n'avoir aucun égard aux ordres qui lui avoient été apportés de la cour pour le massacre de la Saint-Barthélemi. Si Rome décerna la couronne civique à celui qui avoit sauvé la vie d'un citoyen; à Charni, à Jeannin qui avoient préservé une grande province d'un massacre général, elle eut élevé des autels!

Les Carmelites furent établies en 1605 à Dijon par la compagnie de Sainte-Thérese. C'est le premier couvent de femmes fondé à Dijon. Leur église est ornée d'un fort beau portail. Celle des Ursulines est riche en excellens tableaux de Restout, de Revel, de Quentin, de Tasset, élève du Guerchin, & on y voit deux statues de Saint Joseph & de Saint Augustin, de Bouchardon.

Le monastère de la Visitation fut établi en 1622 par Jeanne-Françoise Fremiot de Chantal, fondatrice de l'ordre, & qui eut Dijon pour patrie. Le maître-autel est sous un riche baldaquin, soutenu par six colonnes corinthiennes. On voit dans une chapelle le tombeau de M. Rigoley de Puligni, qui est d'un bon travail.

Le couvent des Jacobines a été supprimé dans ces derniers tems. On voyoit à leur église, au maître-autel, un tableau de Jesus-Christ, communiant Sainte Catherine, excellent morceau de Quentin, peintre Dijonois, qui fut admiré du Poussin, à son passage à Dijon.

L'église S. Philibert, au-dessus de laquelle s'élève une lourde aiguille en pierre, contient les cendres de Dubois, le sculpteur de Dijon par excellence.

La chartreuse, à un demi-quart de lieue de la ville, fut fondée en 1383. Les cendres de quelques ducs de Bourgogne y reposent sous de magnifiques tombeaux, qui sont cités comme un des plus beaux monumens des arts, eu égard sur-tout au tems où ils furent faits. Ces tombeaux sont ceux de Philippe le Hardi, de Jean-sans-Peur, & de la duchesse son épouse, (Marguerite de Bavière.) Les figures, qui sont d'albâtre, & d'un travail exquis, reposent sur de superbes tables de marbre noir, au-dessous, & à l'entour desquelles une multitude de petites figures de Chartreux, taillées en marbre blanc, & excellemment travaillées, représentent les expressions variées de la douleur. Deux anges à chaque tombeau soutiennent le casque des ducs, & il y en a deux aux pieds de la duchesse pour supporter son écu armorié. L'intention de Philippe-le-Bon, qui institua la toison d'or, avoit été d'y perpétuer aussi sa mémoire par un monument funéraire. Il avoit même déjà mis quelques sommes en dépôt, & amassé des marbres pour l'exécution de ce tombeau; mais Charles-le-Téméraire, son successeur, en fils peu religieux, distrait par des guerres ruineuses, négligea les pieuses intentions de son pére, & dissipa l'argent. Il se contenta de faire transporter de Bruges le corps de Philippe-le-Bon, & le fit placer dans un caveau, près de celui du duc Jean. Le tombeau de Philippe-le-Hardi est

de Claux-Sluter. On conserve aux Chartreux la tête du duc Jean-sans-Peur, qui fut tué sur le pont de Montereau, sous Charles VI, à l'instigation du Dauphin. Elle porte l'entaille du coutelas. Elle ne se montre qu'aux princes, très-difficilement à d'autres. Bonne d'Artois, seconde femme de Philippe-le-Bon, & plusieurs princesses de la maison de Bourgogne, ont aussi leur sépulture dans ce monastère, ainsi que quelques seigneurs de la Trimouille. L'église est ornée de bons tableaux, de Carle-Vanloo, de Crants, & quelques-autres.

Le grand hôpital, sous le nom de *Notre-Dame de la Charité*, est un des plus beaux établissemens en ce genre qu'il y ait dans le royaume. Dans sa construction, on a consulté également & la décoration, & l'utilité des malades. L'hôpital Sainte-Anne fut fondé pour de pauvres orphelines qu'on y instruit à travailler, en linge, à la tapisserie, à broder, &c. La société de la Miséricorde, établie en 1658, pour venir au secours des malheureux, leur distribue annuellement une grande quantité de bois, de charbon, de médicamens, de syrops, de confitures, &c. Ses bienfaits s'étendent encore sur les prisons.

Dijon est orné de beaux hôtels, de très-belles places, & d'édifices publics sacrés & profanes, dignes de remarque. On y observe sur-tout la place royale, décorée d'une excellente statue équestre, en bronze, de Louis XIV, érigée en 1725. Elle pèse cinquante-deux milliers, dont trente-six milliers pour le cheval, & seize milliers pour la figure du roi. Ce monument, qui est un ouvrage de le Hongre, a coûté 108,000 livres, indépendamment du pied-d'estal dans lequel il a été employé mille deux cent quatre-vingt-quinze pieds de marbre, tant blanc pommelé, que gris, qui, rendu à Dijon, a coûté brut 32 liv. le pied quarré. La place, construite en fer à cheval, est régulière, & couronnée circulairement d'une balustrade; au-devant est le magnifique palais de la province, qu'on nomme *le Logis du roi*, orné de superbes portiques & d'une très-haute tour en terrasse, qui est du plus bel effet; à gauche, le palais des états, la rue de condé, tirée au cordeau, toute en pierres de taille, formée de maisons à balcons, bâties uniformément, même hauteur, même structure; à droite la haute & très-hardie pyramide de la Sainte-Chapelle, le somptueux portail de l'église de Saint-Michel, & le riche campanile de la cathédrale, tellement que de ce point la ville de Dijon s'annonce de la manière la plus brillante.

Les autres places de Dijon les plus remarquables sont celles de Saint-Etienne, de Saint-Jean, de Saint-Michel, & des Cordeliers.

Le palais du logis du roi a reçu successivement les rois Louis XII, François Ier, Henri II, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, qui y ont logé. Les gouverneurs de la province l'habitent lorsqu'ils viennent à Dijon. C'est un corps-de-logis d'une vaste étendue, qui a beaucoup de dignité. Des deux aîles en retour, il en est une qui n'est point encore achevée, mais qui va l'être d'après la décision des derniers états. L'autre est terminée par un péristile Toscan, construit d'après les desseins de M. Gabriel, ainsi que la porte & l'escalier de la salle des états. Ce palais est surmonté d'une grande tour, vulgairement nommée *la terrasse du logis du roi*, commencée en 1367, & qui ne fut finie que par Philippe-le-Bon. Elle est de belles pierres de taille, & très-haute; & quoique de forme irrégulière & bisarre, elle est d'un grand effet. Cette tour sert d'observatoire à l'académie.

Le logis du roi fut le château des ducs de Bourgogne; mais à la réserve de la tour, d'une partie du corps-de-logis, & d'un bâtiment adjacent, c'est un édifice moderne, postérieur à ces souverains. La cour, qui forme un quarré long, a jour sur la place royale, par une grille de fer d'une grande étendue. L'autel de la chapelle des élus est orné d'un tableau de Jouvenet.

Le palais où s'assemble le parlement s'annonce par un porche, élevé sur un perron de plusieurs marches, & décoré de colonnes & de statues, en particulier de celle de Henri II, sous le règne duquel furent commencés la grande salle & le portail, qui furent achevés sous Charles IX. La salle des audiences publiques fut faite par Louis XII. Le plafond est de la plus grande richesse, par l'or, la sculpture, la peinture. Les vitraux, qui sont peints, sont un don de François Ier. On y voit son portrait, avec son emblême, qui fut la Salamandre dans le feu.

Le parlement de Dijon s'est toujours distingué par ses lumières & par son attachement aux intérêts de la province. Il fut créé à l'instar de celui de Paris par lettres-patentes de Louis XI, données à Arras le 18 mars 1477, après la mort de Charles le Belliqueux, & confirmées par une déclaration du même roi du 9 août 1480. La première séance s'en tint à Dijon le 24 octobre suivant, & il n'avoit alors dans son ressort que le duché de Bourgogne, & ses dépendances. Il n'étoit composé que d'une chambre, qu'on a depuis appellée *la grand'Chambre*. Mais François Ier y ajouta la chambre de la Tournelle en 1537, Henri III les requêtes du palais en 1575, & celle des enquêtes en 1589; Louis XIII la jurisdiction des aides en 1630. La table de marbre, supprimée par le trop fameux édit de 1771, a été réunie à la chambre des enquêtes. Henri IV mit sous son ressort la Bresse, le Bugey, le Val-Romey & le pays de Gex qui en dépendent encore aujourd'hui avec la principauté de Dombes. Il y a dix-neuf bailliages royaux, & six présidiaux sous le ressort du parlement de Bourgogne, & il seroit à souhaiter qu'on l'accrût des comtés de Mâcon, d'Auxerre, & de Bar-sur-Seine. C'est un bien grand abus que les habitans de la première de ces villes soient distraits de leur province, pour aller discuter leurs intérêts à cent lieues de leurs murs, à frais immenses, en abandonnant leur maison,

maison, leurs affaires, leur commerce; considérant sur-tout que le parlement de Dijon est interposé entre le comté de Mâconois, & le tribunal de Paris auquel il ressortit.

Les comtés d'Auxerre, de Bar-sur-Seine, & de Mâcon, forment la partie du duché de Bourgogne, ressortissante au parlement de Paris. Ils furent unis & incorporés au parlement de Dijon par édit de Henri III, donné à Tours au mois de juin 1589, mais la mort de ce prince arrêta l'exécution de son édit, quoiqu'enregistré. On doit attendre de la sollicitude du gouvernement pour le bien des peuples, qu'on verra revivre cet édit. Il a pu exister un ordre de choses où ces pays ont pu momentanément reconnoître la jurisdiction du tribunal de la capitale; mais dans l'état actuel des choses, soustraire les peuples de ces districts à leur parlement légitime, & qui est à leur proximité, pour les soumettre à un parlement étranger, auquel ils ne peuvent recourir qu'à grands frais & par la suspension totale de leurs affaires, soit publiques, soit domestiques; ce seroit, sinon interrompre, du moins embarrasser les voies de la justice pour quelque partie des sujets, & perpétuer un abus également manifeste & préjudiciable.

Aux états généraux du royaume, tenus à Paris en 1557, le premier président du parlement de Dijon obtint la préséance sur celui du parlement de Rouen, qui la lui disputoit.

Entre les hôtels qu'on pourroit remarquer, celui de l'intendance, acquis de la maison Bouhier, mérite d'être cité. Il seroit à souhaiter qu'il ne fût pas dans le coin de la ville le plus retiré, tandis qu'ailleurs il pourroit en faire un des ornemens.

Cette ville a une faculté de droit, établie par édit de 1722, qui se qualifie d'université. Elle est même désignée constamment par le roi sous ce titre. Elle est pourvue de quatre professeurs en droits civil & canonique, dont les chaires se donnent au concours, ainsi que les places des quatre docteurs aggrégés, & la chaire de professeur en droit François.

Le collège de Dijon est sans doute le mieux monté qu'il y ait dans le royaume. Il est composé d'un principal, d'un sous-principal-préfet, de deux professeurs en théologie, de deux professeurs de philosophie, d'un professeur de mathématiques, d'un professeur de langue Allemande, d'un professeur d'histoire, de deux professeurs de réthorique, l'un pour l'éloquence, l'autre pour la poésie; d'un professeur d'humanités, des régens de troisième, quatrième, cinquième, sixième, d'un suppléant, & d'un bibliothécaire. Il seroit à desirer qu'on y établit un professeur d'histoire naturelle, par la suppression du professeur de poésie latine, dont la partie seroit traitée conjointement avec l'éloquence, par un seul professeur de réthorique. Tous les trois ans il s'y fait avec appareil une distribution solemnelle de prix, en valeur d'environ mille livres. Indépendamment de ces prix, qui furent fondés en 1737 par le premier président Jean de Berbisey, les administrateurs du collège en distribuent annuellement dans les classes d'humanités, même dans celles de philosophie. Cette même administration a formé un cabinet de physique considérable : elle a assigné une somme annuelle à son entretien, & elle a formé une bibliothèque à l'usage des étudians, fournie de bons livres de littérature, d'histoire & de morale.

Ce collège, où les Jésuites eurent autrefois d'habiles maîtres, fut construit sur l'emplacement de l'hôtel de la Trimouille. On y voit de beaux tableaux de Rével, de Corneille, & de quelques autres maîtres. Aux jours de solemnités l'autel & le tabernacle de l'église sont revêtus d'orfévrerie & de bas-reliefs en argent de la plus grande richesse. Ce fut un don du duc de Bellegarde, gouverneur de la province, sous Henri IV.

Cette ville a de quoi étonner par son heureuse & singulière fécondité en savans du premier ordre, en littérateurs habiles, en hommes de génie. C'est de son sein que sont sortis MM. Bossuet, Crébillon, Piron, Saumaise, Rameau, le créateur de la musique en France; le président Jeannin; le président Bouhier, M. de la Monnoye, M. de Buffon, Claude & Jean-Baptiste Menestrier, deux célèbres antiquaires, le chevalier de Jaucourt, l'abbé Nicaise, le président de Brosse, M. de Longepierre, M. Bannelier, jurisconsulte fameux; le P. Oudin, M. Mariotte, S. Bernard, que je cite comme homme éloquent & grand personnage; M. Legouz de Gerland, l'abbé Clément, qui se distingua par ses talens pour la chaire; Quentin, & Jean Dubois, deux artistes du premier mérite, l'un peintre, l'autre sculpteur & architecte; M. de Marcenay, graveur très-célèbre. Encore aujourd'hui cette ville a des savans distingués, parmi lesquels on citeroit M. l'Archer, de l'académie des Inscriptions; M. de Morveau, M. Maret, & quelques autres. Philibert de la Mare, M. Diderot, l'un des plus profonds métaphysiciens qui aient existé chez aucune nation; M. de Vauban, l'abbé Sallier, M. d'Aubenton, M. Gueneau de Montbelliard, sont nés dans ses environs; Greuze, M. de la Lande, ont vu le jour dans le ressort de cette ville.

L'académie de Dijon, hors de la foule des institutions du même genre, vient en Europe immédiatement après celles de Londres, de Paris, de Berlin, de Pétersbourg & de Bologne. Remarquons qu'on doit en quelque sorte à cette académie les productions de l'éloquent & vertueux citoyen de Genève. Elle couronna son discours de l'influence qu'a eu sur les mœurs le rétablissement des sciences & des arts. L'épigraphe en étoit, *Barbarus hic ego sum, quia non intelligor illis*. Le succès de l'ouvrage prouva à M. Rousseau que l'académie l'avoit parfaitement entendu : il comprit qu'on étoit capable de briser d'anciens préjugés, & de s'élever à sa manière de voir : de-là les chefs-d'œuvres qui ont consacré son nom à l'immortalité.

Le jardin de botanique, situé hors de la ville,

vers le levant, est une dépendance de l'académie, qui a d'ailleurs une collection d'histoire naturelle, un beau laboratoire de chimie, un médailler & un observatoire. Cette société, fondée en 1725, a pour objet de ses travaux & de ses recherches, la morale, la physique, la médecine, les belles-lettres & les arts. Elle tient ses séances dans un magnifique sallon. Les états de la province ont accordé une somme annuelle de 1800 livres, pour l'établissement d'un cours public & gratuit de chimie, qui se fait à l'académie. Il y a aussi des cours publics de matière médicale, de botanique, d'accouchemens; un d'anatomie pourvu d'un amphitéatre, & une école gratuite de dessin. La fondation d'ailleurs de différens prix entretient l'émulation, & concourt au progrès des connoissances. Les états, outre les prix annuels dans l'école de dessin, ont fondé deux prix extraordinaires, l'un pour la classe de peinture, l'autre pour celle de sculpture. Ils se donnent tous les quatre ans, & consistent en une pension de 600 livres, payable pendant quatre années consécutives, pour entretenir aux études, à Rome, ceux qui auront en la palme au concours à l'école de Dijon.

Dans les derniers siècles & sous ses ducs, il y avoit à Dijon beaucoup de haute noblesse. On y voyoit les Vienne, les Bauffremont, les Vergy, les Châlon, les Charni, les Damas. On montre encore à Dijon les hôtels ou l'emplacement des hôtels de Chabot, Clermont-Tonnerre, Biron, Croi ou Crouy, de la Trimouille, de Mailly, de Montrevel, d'Orange, de Rochefort, de Saulx, de Jaucourt, de Scenecey, de Tavannes, de Thianges, de Montgomery, de Vergy, de Vienne, d'Elbeuf, de Thianges.

Dijon est une des villes du royaume où la vie est le plus agréable, & où il règne le meilleur ton de société. C'est le lieu de la convocation des états de la province. Nous en parlons, art. *Bourgogne*. Les remparts, plantés par-tout de deux rangs d'arbres, y offrent une très-agréable promenade.

Aux portes de Dijon est un lieu de plaisance appellé *Montmusard*. Le château, d'architecture moderne, & qui s'annonce par une magnifique colonade, est d'un très-grand effet. On n'avoit épargné aucune dépense pour faire de Montmusard un lieu charmant & délicieux. Les eaux plattes & jaillissantes, les statues, les grottes, les rocailles, les cascades, les kiosques, les allées couvertes, les labyrinthes, les théâtres de charmilles & de gazon, des forteresses simulées, tout y varioit merveilleusement le spectacle. Le tout étoit d'ailleurs contigu à un parc d'une immense étendue: mais dans ces derniers tems, cette superbe maison de plaisance, dont un souverain se fût énorgueilli, par un renversement étrange, a passé entre les mains d'un marchand, qui, sans respect pour les productions de l'art, a porté la hache par-tout, par-tout a renversé, détruit, dénaturé, anéanti! Quinze cent mille livres de dépenses consacrées à l'agrément des citoyens, à l'embellissement de la ville, à attirer & à fixer à Dijon les étrangers; tout en un jour a succombé sous la faulx du marchand D . . . . . qui, sous les yeux d'une ville, où il y a de l'esprit & du goût, a obtenu le droit de ravager Montmusard, à un prix qui en eût à peine payé les murs d'enceinte. Il a fait ce qu'il devoit: la ville en a-t-elle fait autant?

Le seul reproche qu'on a fait quelquefois à ces jardins, est qu'il n'y avoit point de régularité, point d'ensemble. Mais est-ce bien un défaut dans un lieu de repos & de délassement, où quittant la marche symétrique & monotone de la ville, on aime à retrouver une variété qui sente le désordre. Bien plus, si le goût anglois est le vrai goût des jardins, Dijon en offrit le premier exemple en France dans ceux de Montmusard il y a près de quarante ans!

La promenade la plus agréable de Dijon, après celle dont nous venons de parler, est le parc, appartenant à M. le prince de Condé, & auquel on arrive par un beau cours d'un quart de lieue de longueur, formé de quatre rangs de tilleuls, interrompus à moitié de l'espace par un cirque spacieux, contourné par les mêmes rangs d'arbres, pliés circulairement. Le parc très-bien planté & très-bien entretenu, fut exécuté d'après les desseins du célèbre le Notre. Il est fermé de murs de trois côtés; le quatrieme se présente en terrasse sur la rivière d'Ouche, qui y sert de clôture, en mêmetems qu'elle y fait ornement. Le cours Fleury, le Quinconce, l'Arquebuse, l'Esplanade, sont encore de fort agréables promenades.

Entre la ville & le couvent des chartreux est le jeu de l'arquebuse, dont le bâtiment, qui est un long corps-de-logis accompagné de deux pavillons, fait face à deux avenues d'arbres en berceau, séparées par un canal qui répond à la porte d'entrée, & divise les jardins, à l'extrémité desquels est un peuplier colossal, le plus haut & le plus volumineux des arbres que je vis jamais. De sa cime s'élance la perche qui, à sa sommité, suspend l'oiseau offert à la dextérité des arquebusiers.

Dijon manufacture des velours sur coton, des indiennes, des mousselines rayées & à cadrille, des bas de soie, des droguets rayés & unis, quelques draps & de fort belles ratines: mais ces fabriques ont très-peu d'activité.

La porte Guillaume, qui est celle précisément par laquelle on arrive de la capitale du royaume, est une masse informe, qui se ressent trop de la barbarie des tems où elle fut faite, & qu'il conviendroit de remplacer par un autre en arc de triomphe; & dans ce cas, les Bénédictins, dont le mur de clôture longe la rue, sur un espace considérable, seroient invités à consentir la vente d'une lisière de leur enclos pour des constructions publiques ou particulières, qui figureroient mieux à

l'abord de la ville qu'un grand & triste mur de jardin.

Il conviendroit aussi pour l'embellissement de cette ville, & la facilité des communications, que l'on perçât une nouvelle rue, de la rue Saint-Etienne à celle de la comédie; que l'on prolongeât la rue Saint-Etienne jusqu'à celle des dames de Saint Julien, en ouvrant l'étranglement qui les sépare; que l'on démasquât le portail de Notre-Dame par des démolitions qui lui donnassent jour sur la rue des Jacobins; que l'on dressât une nouvelle rue qui, du bas de la rue de Condé, se terminât à la place Saint-Georges; & que l'on fit déboucher, sur le rempart, la rue des dames Sainte-Marie, par un plan incliné, ou par un grand & bel escalier, en élargissant d'ailleurs le défilé par lequel elle communique à la place de la charbonnerie.

Dijon est situé au pied du mont Afrique, dans une plaine féconde & superbe, arrosée par la Saône & un grand nombre d'autres rivières, & qui s'étend jusqu'aux montagnes de la Franche-Comté & de la Savoie. De ses murs la vue porte jusques aux Alpes. On découvre la sommité du mont-Blanc, & celle du Gemni; le premier, aux frontières de l'Italie & de la Savoie; l'autre, entre le Vallais & le canton de Berne.

Quoique, en arrivant de Paris à Dijon, par Troyes ou par Montbard, on ait à descendre pendant deux lieues entières; cependant l'assiète de Dijon est encore fort exhaussée au-dessus du niveau de la mer. Il n'est point de ville en Europe qui s'annonce si bien au-dehors que celle-ci, par la multitude & la variété de ses tours, campaniles, donjons, dômes, pyramydes. Par une négligence que l'on ne peut trop improuver, les citoyens se trouvent condamnés à l'usage des eaux mal-saines des puits; tandis que la ville est environnée de fontaines dont les eaux salubres & de la meilleure qualité pourroient être conduites sans beaucoup de frais dans la ville qu'elles abreuvèrent autrefois.

C'est depuis Dijon, jusqu'aux environs de Châlon, que règne cette côte fertile& délicieuse, qui donne les vins de Bourgogne, connus sous les noms de Beaune, Nuits, Pomar, Volnay, Chambertin, Vougeot, Montrachet, la Romanée, &c. On creuse actuellement un canal entre cette ville & la Saône, objet de la plus grande importance, & jusqu'ici toujours négligé, au grand préjudice de cette ville, où il n'y a pas grand mouvement, & qui ne tient le peu de lustre dont elle jouit encore extérieurement, qu'au séjour qu'y ont fait ses anciens ducs. Plus grande que Pise, Sienne, Padoue, & Ferrare; plus belle encore que chacune de ces villes, elle a de commun avec elles de manquer d'habitans.

Cette ville est à 35 lieues n. de Lyon, 17 o. de Besançon, 13 n. de Châlon, 12 f. de Langres, 16 f. o. d'Autun, 30 f. e. d'Auxerre, 68 f. e de Paris, 120 de Dunkerque & de Marseille. *Long.* 22 d. 42' 23"; *lat.* 47 d. 19' 22". (*R.*)

DIJONNOIS (le), *Tractus Divionensis*, pays de France, en Bourgogne, qui comprend cinq districts ou bailliages, le bailliage de Dijon, le bailliage de Beaune, celui de Nuits, ceux d'Auxonne & de Saint-Jean de Lône. (*R.*)

DILE (la), rivière du Brabant, qui se jète dans l'Escaut. Elle a sa source près du Hainaut François. (*R.*)

DILIGE, ville forte de l'île de Ceilan, où le roi de Candi fait sa résidence. *Long.* 99, 10; *lat.* 7, 40. (*R.*)

DILLENBOURG, petite ville d'Allemagne, munie d'un vieux fort, capitale du comté de même nom, dans le cercle de Westphalie, sujète au comte de Nassau-Dillenbourg. Elle est sur la Dile, à 9 lieues n. o. de Marpurg, 18 n. de Francfort, 20 e. de Bonn. *Longit.* 25, 49; *lat.* 50, 45. Le comté de Dillenbourg a environ 4 li. de long, & 3 de large. (*R.*)

DILLINGEN, ville d'Allemagne, dans le cercle de Suabe, & dans les états du prince évêque d'Augsbourg, lequel y fait sa résidence ordinaire. Elle est située sur le Danube, & renferme, outre le palais épiscopal, une université catholique fondée l'an 1552, un collège de chanoines séculiers, un couvent de Capucins, & deux couvens de religieuses. C'est aussi le chef-lieu d'un bailliage assez étendu. Elle est à 7 lieues n. e. d'Augsbourg. *Long.* 29, 10; *lat.* 48, 38. (*R.*)

DILO, abbaye de France, au diocèse de Sens, de l'ordre de Prémontré, du revenu de 1500 liv. (*R.*)

DIMEL (la), rivière d'Allemagne, dans le cercle & dans le duché de Westphalie, laquelle traverse l'évêché de Paderborn, & va se jeter dans le Weser. (*R.*)

DIMEN. C'est le nom commun à deux petites iles, du nombre de celles de Faro, dans la mer du Nord, & sous la domination Danoise. Ce ne sont proprement que deux grands rochers, dont l'un peut avoir deux lieues de circuit, & l'autre quelque chose de moins; mais sur ces rochers, couverts de terre à une certaine épaisseur, croissent d'excellens pâturages pour les brebis. L'on y entretient ces animaux d'un bout de l'année à l'autre en plein air, l'hiver comme l'été, la nuit comme le jour; & l'on fait cette observation sur celles qui paissent dans la plus petite de ces deux iles, qu'en peu de tems les blanches y deviennent noires, & que ce changement commence par les jambes, qui d'abord prennent de petites taches noires, lesquelles venant à s'élargir, répandent enfin la couleur noire sur la laine par tout le corps. (*R.*)

DIMOTUC, ville de la Romanie, dans la Turquie Européenne. Elle est située sur une montagne, baignée par la rivière de Mariza, l'Ebre des anciens. Il s'y trouve un archevêque Grec. C'est la patrie du sultan Bajazet, qui s'y retira après avoir cédé l'empire à son fils. Elle est à 5 li. f. o.

d'Andrinople, 10 n. de Trajanople. *Long.* 44, 8; *lat.* 41, 38. (*R.*)

DINANT, ville de France, en Bretagne. Elle est située sur la Rance. Elle a un bon château, deux couvens & un bel hôpital. Le pays dans lequel elle est située abonde en grains & en lin. Elle est à 6 li. f. de Saint-Malo, 12 n. o. de Rennes, & 83 o. de Paris. *Long.* 14, 26 40; *lat.* 48, 27, 16. (*R.*)

DINANT, ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, enclavée dans les Pays-Bas, & appartenant à l'évêché de Liége. Elle est située près de la Meuse, & il s'y trouve une église collégiale, sept autres églises qui en sont des annexes, un collége, six couvens, & deux hôpitaux. Elle étoit autrefois très-bien fortifiée, de même que son château; mais les fortifications en furent démolies en 1703. Il se trouve dans les environs des carrières de beau marbre. Elle est à 5 lieues f. de Namur, 15 f. e. de Mons, & 16 f. o. de Liége. *Long.* 26, 15; *lat.* 50, 15. (*R.*)

DINCKELSPIL, ou DINKELSBUHL, ville libre & impériale d'Allemagne, dans la Suabe, sur la Werniz. Il y a un grand conseil dépositaire du pouvoir souverain, & un petit conseil chargé du pouvoir exécutif. Le grand conseil est mêlé de Catholiques & de Luthériens; le petit n'est composé que de Catholiques. Il s'y fait du commerce en draps & en faucilles. Elle est à 16 li. n. o. de Neubourg, 15 f. o. de Nuremberg. *Long.* 29, 5; *lat.* 49, 2. (*R.*)

DINGELFING, ville de la Bavière, en Allemagne. Elle est située sur l'Iser, entre Landshut & Straubing. (*R.*)

DINGLACKEN, petite ville du duché de Clèves. (*R.*)

DINGLE, petite ville d'Irlande, dans la Momonie, avec un port, dans le comté de Kerri, à 30 li. de Korck. *Long.* 7, 25; *lat.* 52, 6. (*R.*)

DINGWAL, petite ville d'Ecosse, au comté de Ross. On a souvent trouvé des perles dans la rivière de Connel, sur laquelle est elle située. Elle est à 40 lieues n. o. d'Edimbourg, 115 n. o. de Londres. *Long.* 13, 40; *lat.* 57, 46. (*R.*)

DINWEL. *Voyez* DINGWAL.

DIOIS (le), contrée de Dauphiné, en France. Elle est située entre le Grésivaudan, le Gapençois & le Valentinois. Die en est la capitale. (*R.*)

DIPPOLDISWALDAU, petite ville d'Allemagne, dans la Misnie, au cercle de haute-Saxe. Elle appartient à l'électeur de Saxe. (*R.*)

DIRMETINGEN. *Voyez* TARMETINGEN.

DIRSCHAW, ville du palatinat de Culm, en Prusse. Elle est située sur la Wistule, entre Dantzic & Gniesf. *Long.* 37; *lat.* 54, 3. (*R.*)

DISMA, île du Japon, qui n'est séparée de Nangasaki que par un canal fort étroit. Les Hollandois y ont un grand & riche magasin, & peuvent y commercer pendant tout le mois d'octobre. (*R.*)

DISSENZANO, petite ville de l'état de Venise, en Italie, située sur le lac de Garde. Ses environs donnent de bons vins. (*R.*)

DITHMARSEN, contrée du Holstein, située sur la mer Baltique, entre l'Elbe & l'Eyder. Le pays est aquatique & fangeux. Il appartient actuellement tout entier au roi de Danemarck. (*R.*)

DIU, ville des Indes, dans une île de même nom, située sur la côte du royaume de Guzurate. Cette ville est très-forte, & elle est défendue par une bonne citadelle. L'île & la ville appartiennent aux Portugais depuis 1535; ceux de Cambaye l'assiégèrent en vain en 1538. Ils furent aussi contraints d'en lever le siége en 1546. Le commerce y fut autrefois plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui. *Long.* 86, 20; *lat.* 22, 45. (*R.*)

DIVANDUROU, nom de cinq îles d'Asie, voisines des Maldives. Chacune de ces îles a environ sept lieues de tour. Elles appartiennent au roi de Cananor. L'air y est bon, le terrein fertile, & il s'y fait du commerce. (*R.*)

DIVAR, île de la mer des Indes, au nord de Goa, sujète aux Portugais. (*R.*)

DIVE (la), rivière de France, en Normandie. Elle prend sa source au-dessous de Gassey, & se rend dans la mer à douze lieues de là, au bourg de son nom.

Il y a au Poitou une autre rivière de même nom, qui se jète dans la Vienne. (*R.*)

DIXMUDE, ville de Flandre, aux Pays-Bas. Elle est située sur l'Yperlée. C'étoit autrefois une place forte. Il s'y trouve quatre couvens. Elle fut assiégée inutilement, en 1459, par les habitans de Bruges, & en 1580 par les Gantois. Les François la prirent en 1647, en 1658, en 1683 & en 1695. Elle fut cédée à la maison d'Autriche à la paix d'Utrecht. Elle est située dans un pays agréable, à 3 li. de Nieuport & de Furnes, 5 n. o. d'Ypres, 7 & demie e. de Dunkerque. *Long.* 30, 20; *lat.* 51, 2. (*R.*)

DIZIER (Saint), ville de France, en Champagne, située sur la Marne. En 1554, elle soutint un siége fameux contre l'armée de Charles V. Elle fait partie des domaines du roi, & c'est le siége d'un gouverneur particulier, d'un lieutenant de roi, d'un bailliage royal ressortissant à celui de Vitri-le-François, d'une maîtrise particulière des eaux & forêts. Elle est située dans le Vallage. Les fortifications en ont été négligées. C'est en cette ville que la Marne commence à être navigable. Le chemin qui est entre cette ville & celle de Vitri, est un des plus beaux qu'il y ait dans toute l'Europe. Elle est à 6 li. e. de Vitri-le-François, à 5 lieues f. o. de Bar-le-Duc, & 46 f. o. de Paris. *Long.* 22, 25, *lat.* 48, 35. (*R.*)

DMITROW, ville de l'empire de Russie, dans le gouvernement de Moscovie, sur la rivière de Jachroma. (*R.*)

DNIEPER. *Voyez* NIEPER.

DOBBERAN, autrefois ce fut un monastère

fameux, dans le duché de Mecklenbourg, au cercle de basse-Saxe. Il a été converti depuis en une maison de bailliage. (*R.*)

DOBBERTIN, abbaye de filles nobles, dans le duché de Mecklenbourg, au cercle de basse-Saxe, vers le centre du pays de Wenden. (*R.*)

DOBLAC, ville d'Allemagne, au comté de Tirol, près du torrent de Rienez, au pied des Alpes, dans le district de Brixen. (*R.*)

DOBOKA, ou DOBOTZA, ville de Hongrie, dans la Transylvanie, sur la rivière de Szamos. Elle n'a de remarquable que son nom, lequel est celui de l'un des sept comtés Hongrois du pays. (*R.*)

DOBRA, petite ville & château fort élevé de la basse-Hongrie, dans le comté d'Eisenbourg. C'est aussi le nom d'un château de Transylvanie, dans le comté d'Huniade; & d'un autre d'Allemagne, dans la Franconie, dans l'évêché de Bamberg. L'assiete de tous trois étant estimée très-avantageuse de sa nature, elle leur a peut-être fait donner à chacun le nom commun de Dobra, qui veut dire en polonois & en esclavon, *bon.* (*R.*)

DOBRELUGK, beau château de la basse-Lusace, qui, avec vingt villages situés aux environs, & la petite ville de Kerchen, forment une seigneurie qui appartenoit autrefois aux religieux de l'ordre de Citeaux, mais qui a été réunie au domaine. Le château est sur le Dober. (*R.*)

DOBRING. *Voyez* DOBRONA.

DOBRONA, DOBRING, DOBRONIWA, ville de la basse-Hongrie, dans le comté de Sohl. Elle est bien peuplée, mais elle n'est plus comme autrefois du nombre des villes royales du pays. Cependant, elle a encore le *jus gladii immediatum*; ensorte que l'on ne peut appeller de ses sentences que *ad personalem presentiæ regiæ.* (*R.*)

DOBRZANY, ville de Bohême, dans le cercle de Pilsen, sur la rivière de Radbuze. Elle appartient au couvent de Chotiessow qui en est tout proche, & dont le prieur est membre des états du pays. (*R.*)

DOBRZIN, petite ville de Pologne, capitale d'un district de même nom, dans la Mazovie. Elle est sur un rocher, près de la Wistule, à 5 li. n. o. de Plocsko, 5 e. de Wadislaw. *Long.* 37, 35, *lat.* 52, 38. (*R.*)

DOBSCHA, ou DOBSCHAU, ville de la haute-Hongrie dans les montagnes du comté de Gomor. Elle est peuplée d'Allemands, & connue par le p pier, l'amiante, le cinabre, le fer & le cuivre, que cette nation industrieuse y travaille. (*R.*)

DOCKUM, ville des Provinces-Unies, dans l'Ostergou, en Frise. Elle est située à l'embouchure de l'Avers. Cette ville forte & considérable, est à 4 li. n. e. de Lewarden, & 9 n. o. de Groningue. *Long.* 23, 28; *lat.* 53, 18. (*R.*)

DOÉ, ou DOUÉ, petite ville de France en Anjou, située à 4 li. de la Loire. Il s'y trouve une église paroissiale, un chapitre, un hôpital, un couvent, & une très-belle fontaine. Elle est remarquable par le palais des anciens ducs d'Aquitaine, dont elle offre encore les ruines, & par ses foires. C'est la patrie de Savari, dont les ouvrages sur le fait du commerce ont eu du succès. *Long.* 17, 15; *lat.* 47, 12. (*R.*)

DOEBELN, petite ville d'Allemagne, en haute-Saxe, dans l'électorat de ce nom, & dans le marquisat de Misnie, au cercle de Mulde. Elle a séance & voix aux états du pays, & renferme avee trois églises & un hôpital, plusieurs fabriques de draps, de toiles & de chapeaux. Elle est ancienne, & elle a eu souvent part aux malheurs des incendies, jadis si communs dans les villes provinciales d'Allemagne. (*R.*)

DOEMITZ, petite ville d'Allemagne, en basse-Saxe, dans le duché de Mecklenbourg-Schwerin, au confluent de l'Elde & de l'Elbe. L'on y exige un grand péage, sous le canon d'un château bien fortifié. Cette ville, située en particulier dans la principauté de Wenden, & munie de bonnes fortifications, est à 10 li. s. de Swerin, 5 n. de Danneberg. On peut facilement couvrir cette place en inondant ses environs. *Long.* 29, 16; *lat.* 53, 25. (*R.*)

DOESBOURG, ville du comté de Zutphen, dans les Provinces-Unies. Elle est située sur la rive droite de l'Issel, au confluent du vieil Issel. Cette ville, en latin *Teutoburgum*, fut prise par le comte Maurice de Nassau en 1591, & par les François en 1672. Elle est à 4 lieues s. de Zutphen. *Long.* 23, 42; *lat.* 52, 3. (*R.*)

DOFAR, ou DAFAR, ville d'Asie, dans l'Arabie Heureuse, au royaume de Carcsan, sur le golfe de même nom. *Long* 71; *lat.* 16, 30. (*R.*)

DOGADO, ou DOGAT, partie des états Vénitiens, consistant en îles & un petit district en terre ferme. On le nomme aussi *Duché de Venise.* Venise qui est capitale de tout l'état Vénitien, l'est en particulier du Dogado. (*R.*)

DOGGERS-BANC. *Voyez* BANC DES CHIENS.

DOIRE. *Voyez* DORIA.

DOL, ville de France, dans la haute-Bretagne, à 2 li. de la mer. Elle a un évêché suffragant de Tours. Son terroir abonde en bled, en chanvre, & en pommes dont on fait du cidre. Elle est à 7 lieues s. e. de Saint-Malo, 7 n. o. d'Antrim, & 12 n. o. de Rennes. *Long.* 15, 53; *lat.* 48, 33, 9 (*R.*)

DOLCE-AQUA, ville de Piémont, marquisat de même nom. Elle est munie d'un beau château, & située sur la Nervia, dans un pays fertile en bon vin, & en huile excellente, à 2 li. n. o. de Vintimille. *Long.* 25, 15; *lat.* 44, 52. (*R.*)

DOLCIGNO. *Voyez* DULCIGNO.

DOLE, ville de France, en Franche-Comté, située sur le Douhs. Cette ville, en latin *Dola Sequanorum*, est la plus grande & la plus considérable de la Franche-Comté, après Besançon. C'en étoit même autrefois la capitale, & le

siège du parlement de cette province & de l'université. Les fortifications en ont été démolies. Le roi y entretient cependant un commandant & un major de place. Dole a un collège, cinq couvens de religieux, six de religieuses, & un hôtel-dieu. L'université, que Louis XIV a transférée à Besançon, étoit de la fondation de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Les Bénédictins réformés de Cluni y ont une maison, qu'ils appellent *le collège de Saint-Jérôme*. Les François prirent cette ville en 1479. Le prince de Condé l'assiégea inutilement en 1636. Louis XIV la prit en 1668 & en 1674. Elle est dans un terroir agréable & fertile, à 10 lieues s. o. de Besançon, 9 s. e. de Dijon, 28 n. e. de Genève, & 77 s. e. de Paris. Au nord-est de cette ville, près du Doubs, est une grotte fort curieuse par ses congélations. *Long.* 23 *d.* 10′, 6″; *lat.* 47 *d.* 5′, 42″. (*R.*)

DOLLART, ou DOLLERT (le), golfe de la mer d'Allemagne, qui sépare la principauté Prussienne d'Ostfrise, d'avec la province Hollandoise de Groningue, & reçoit les eaux de l'Embs, avant leur entrée dans l'Océan. C'est le monument de l'un des ravages qu'a fait la mer, au nord-ouest de l'Allemagne. Les flots en fureur le formèrent aux années 1277 & 1287, après avoir englouti au-delà de cinquante villes & villages, dont il tient aujourd'hui la place. L'on remarque, depuis un certain tems, que du côté de l'Ostfrise il se rétrécit; & que soumis en quelque sorte à la vigilance de l'administration Prussienne, il lui cède chaque année quelque portion de son terrein: l'on fait au moins que dès l'an 1752, il en a été desséché de ce côté-là, une étendue qui mise en culture, rapporte au-delà de quinze mille écus par an. (*R.*)

DOLLING, château de la haute-Bavière, dans la régence de Munich, à 6 lieues d'Ingolstadt. Les chevaliers de ce nom dont la maison est éteinte y faisoient leur résidence. (*R.*)

DOLTABAT, ville de la province de Balagate, dans les états du Mogol. Elle est défendue par une forteresse qui est une des meilleures de l'empire. *Long.* 94, 30; *lat.* 18, 40. (*R.*)

DOLUS, bourg de France, dans l'île d'Oleron, sur les côtes du pays d'Aunis. (*R.*)

DOMAZLIZE, ville de Bohême, au cercle de Pilsen, sur le torrent de Cadburz. Il s'y fit une cruelle boucherie des croisés, que le pape avoit envoyés contre les Hussites en 1466. Les Suédois la prirent en 1541. (*R.*)

DOMBES, principauté située en France, au bord de la Saône, dans la Bresse, aux confins du Mâconnois, du Beaujolois & du Lyonnois. Trévoux en est la capitale. Elle a environ sept lieues de longueur sur autant de largeur. Ce pays fait actuellement partie du gouvernement de Bourgogne. Le sol y est fertile en bleds, en vins, en fruits, en pâturages. Les étangs y abondent en poisson, & les bois en gibier. Sur la fin du xe ou au commencement du xie siècle, il devint une souveraineté indépendante, possédée successivement par les maisons de Baugé, Beaujeu, Thoire & Villars. Elle passa ensuite au duc Louis II de Bourbon, comte de Forest & de Clermont. Sa postérité en jouit jusqu'à l'an 1522, que Louise de Savoie se la fit adjuger, comme ayant succédé aux droits de Marguerite de Bourbon sa mère, épouse de Philippe duc de Savoie. En 1547, après la mort du connétable, François Ier confisqua la principauté de Dombes, & la réunit à la couronne; mais en 1560 & 1561, le roi la remit à Louis de Bourbon, duc de Montpensier, & à sa mère Louise de Bourbon, sœur du connétable, d'où elle passa à Henri de Montpensier, puis à Marie sa fille unique, mariée à Gaston, (J. B.) duc d'Orléans, frère du roi Louis XIII. Leur fille, mademoiselle de Montpensier, la légua en 1681 à Louis-Auguste, légitimé de France, duc du Maine, mort en 1736, dont le fils aîné, Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, décéda en 1755, sans avoir été marié. Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, son cadet, en ayant hérité, l'échangea avec le roi en 1762 contre différentes terres. Cette principauté est donc maintenant réunie à la couronne. (*R.*)

DOMESNESS, cap du duché de Courlande, au district de Pilten, & dans le golfe de Livonie. Il est moins remarquable en lui-même, que par un banc de sable, qui commençant à sa pointe, & s'étendant à huit lieues en avant dans la mer, ne montre à découvert que sa première moitié attenante au cap, & cache sous les eaux son autre moitié, qui a quatre lieues de longueur, & qui, à son orient, est flanquée d'un abîme, dont on n'a pas encore pu sonder la profondeur. La ville de Riga, intéressée par son commerce à préserver les navigateurs du péril que leur présente cet écueil, contribue chaque année, de la somme de deux mille cinq cents rixdallers, à l'entretien de deux fanaux, qui du premier août au premier janvier, brûlent toutes les nuits sur le cap, & consument pendant ces cinq mois, huit à neuf cents toises de bois. Ces fanaux de hauteur inégale, & placés vis-à-vis l'un de l'autre, sont disposés de façon à diriger sûrement les pilotes dans leur manœuvre: voient-ils le plus haut fanal seul, ils sont encore au-delà de la pointe du banc caché, & n'ont rien à craindre; mais voient-ils les deux à la fois, alors ils sont sur le banc même, & le péril est à la porte. (*R.*)

DOMFRONT, ville de France, en Normandie, en latin *Domfrontium*, *Castrum Domni-Frontis*. Elle est située dans la basse-Normandie, en Passais, dans le Bocage, au pays de Houlme. Placée à l'extrémité des diocèses d'Avranches & de Bayeux, elle est de celui du Mans, sur la rivière de Varenne. La maison d'Orléans en a la seigneurie. Elle a un château, un prieuré, plusieurs églises & couvens, un hôtel-dieu, & titre de comté. Elle est sur une montagne fort rude, à 14 lieues n. o.

d'Alençon, & 56 o. de Paris. *Long.* 16, 58; *lat.* 48, 34.

Domfront fut uni dans le XIIIe siècle au comté d'Alençon. Il fut assiégé & pris par le maréchal de Matignon en 1574. Henri IV s'en rendit maître sur les ligueurs en 1590.

Cette ville dispute au Mans la naissance du célèbre docteur Courtecuisse, que le roi fit son aumônier, & nomma évêque de Paris en 1420; mais n'ayant pas voulu se soumettre au roi d'Angleterre, maître de Paris, il se retira à Genève, dont il fut évêque en 1422. Le P. Tassin, distingué parmi les Bénédictins pour sa science & sa piété, est natif de la paroisse de Lonlay, à deux lieues de Domfront. Nous lui devons *le nouveau Traité de Diplomatique*, en 6 *vol. in-4°.*

Les Eudistes ont le collége & le séminaire établis à la Brière, hors la ville. (*R.*)

DOMINGUE (Saint), grande île de l'Amérique, la plus riche des Antilles. Sa longueur est de cent soixante-quinze lieues, sa largeur moyenne est de trente-cinq, & sa circonférence d'environ trois cent soixante, non compris les anses. Christophe Colomb la découvrit en 1493, le 6 décembre. Elle est presque toute entourée de rochers escarpés & d'écueils fort dangereux. Au nord & au sud-est, la chaleur seroit insupportable pendant six mois de l'année, sans un vent d'orient, & des pluies fréquentes qui y causent une humidité incommode & mal-saine, qui corrompt en peu de tems les viandes, le pain & les fruits. Les variétés de la température de l'air y sont surprenantes, & les Européens y vieillissent bien vite. Elle est arrosée d'un grand nombre de rivières, dont les principales sont la Lozama, la Neyva, le Macoussis, l'Usaque, ou rivière de Monte-Christo, l'Yuna & l'Artibonite; celle-ci est la plus volumineuse de toutes, & celle dont le cours est le plus long. Cette île a des mines d'or qui sont négligées. Elle est fertile en maïs, en fruits, en sucre, en cochenille, en coton. On y a découvert des mines d'argent, de fer, de cuivre, de tôle, de cristal de roche, d'antimoine, de soufre, de charbon de terre, & des carrières de marbre & de pierre. Tous les animaux & toutes les plantes qu'on y a transportés d'Europe y ont bien réussi, & ont fort multiplié. Les Espagnols possèdent la partie orientale de cette île, & les François celle qui est à l'occident.

Lorsque Christophe Colomb la découvrit, il la nomma Hispaniola, c'est-à-dire, petite Espagne. Les habitans l'appelloient *Hayti.* En 1630, les François y firent quelques établissemens sur la côte septentrionale. En 1698, ils en formèrent d'autres à la partie du sud, & s'étendirent ensuite à l'ouest, où ils occupent vingt lieues de côtes, quatre, ou six lieues dans les terres.

Saint-Domingue, capitale de la partie qui appartient aux Espagnols, est grande, bien fortifiée, & c'est le siège d'un archevêché & la résidence du gouverneur Espagnol pour toutes celles des îles Antilles qui sont de la domination de l'Espagne. Sa cathédrale est des plus belles. Cette ville est sur la rivière de Lozama. Elle est en assez mauvais état, & son port est comblé. *Long.* 308, 20; *lat.* 18, 20.

Lors de la découverte de l'île, on la trouva partagée entre cinq nations nombreuses, qui vivoient en paix. Ces peuples se peignoient le corps: les hommes étoient entièrement nuds. Les Espagnols s'y annoncèrent par des massacres & des cruautés inouies. Ils y firent périr au moins trois cent mille Indiens. Dans la partie Espagnole, la culture est très-languissante. Ce qu'on peut y avoir planté de cannes à sucre, de cafiers, de pieds de tabac, ne suffit pas à sa consommation. Elle fournit des cuirs au commerce national, & c'est le principal article de son exportation. De la partie qui est soumise aux François, on tire beaucoup de sucre & d'indigo, du coton, du café, du cacao. Le Cap, ou Cap-François, en est la ville principale. (*R.*)

DOMINIQUE (la), l'une des Antilles, située au nord de la Martinique, dont elle n'est éloignée que de sept lieues: sa longueur peut être de treize lieues, sur cinq de large. Elle n'a point de port, mais il se trouve dans son circuit plusieurs anses & rades assez commodes. Son terrein, quoique excellent, est difficile à mettre totalement en valeur, étant occupé par de hautes montagnes, qui cependant laissent entr'elles de profondes vallées où coulent de petites rivières de bonne eau, bordées de grands bois, dans lesquels se trouvent en grand nombre des arbres d'une grandeur énorme, & propres à différens usages.

Dans la partie méridionale de l'île, est une solphatare ou soufrière, de laquelle on peut tirer abondamment de très-beau soufre minéral, naturellement sublimé dans la mine, & qu'on pourroit employer sans préparation.

La Dominique fut ainsi nommée par les Espagnols, parce qu'ils la découvrirent un dimanche. Elle abonde en patates, en manioc, & en coton. Elle a des sucreries, des plantations de café, de cacao, d'indigo, mais de peu de produit. Quoique cette île soit une de celles qui sont affectées aux Caraïbes, elle étoit cependant sous la domination de l'Angleterre, qui vient d'y être remplacée par celle des François. (*R.*)

DOMITZ. *Voyez* DOEMITZ.

DOMME, petite ville du haut Périgord, en France. Elle est située sur une montagne, proche de la Dordogne, dans l'élection de Sarlat, avec un justice royale & un gouverneur particulier. *Long.* 18, 54; *lat.* 45, 58. (*R.*)

DOMMERIE D'AUBRAC, abbaye de France, au diocèse de Rhodez, ordre de S. Augustin. Elle vaut 24000 liv. (*R.*)

DOMMITSCH, petite ville d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans le bailliage de Torgau; l'ordre Teutonique y a une commanderie. (*R.*)

DOMO-D'OSCELLA, petite ville du duché de Milan, en Italie. Elle est située au pied des Alpes, sur le torrent de Tosa, dans le comté d'Anghiera, & elle est défendue par un château. On la nomme encore *Domo-d'Ossula*, ou *Domo-d'Ossol*. (*R.*)

DOMPAIRE, ou DOMPERE, ancienne petite ville de Lorraine, où les rois d'Austrasie & les ducs de Lorraine faisoient autrefois assez souvent leur sejour. Prise & brûlée en 1475 par Charles-le-Hardi duc de Bourgogne, elle n'a pu se relever depuis, & c'est très-peu de chose aujourd'hui. (*R.*)

DOMREMY, ou DOMREMI-LA-PUCELLE, village de France en Lorraine: il est situé sur la Meuse, à 2 li. de Neufchâteau, & à 3 li. de Vaucouleurs. C'est la patrie de la fameuse Jeanne d'Arc, connue sous le nom de *Pucelle d'Orléans*. (*R.*)

DON (le), ou LE TANAÏS, un des fleuves principaux de l'Europe, qu'il sépare de l'Asie au coude le plus oriental de son cours. Il prend sa source dans la province de Rezan en Moscovie, arrose un grand nombre de villes, & se jète dans la mer d'Asoph. (*R.*)

DONAAS (Saint), fort des Pays-Bas, dans la Flandre-Hollandoise. Il commande Sluis, ou l'Ecluse, qu'il peut ruiner par son artillerie. (*R.*)

DONAT (Saint). *Voyez* SAINT-DONAAS.

DONAWERT, ville d'Allemagne, au duché de Neubourg, située sur la rive septentrionale du Danube. *Long.* 29, 30; *lat.* 48, 46.

Cette ville fut autrefois libre & impériale, & du cercle de Suabe; aujourd'hui elle est de celui de Bavière, & sujète au duc de ce nom. C'est une place forte, à 10 lieues d'Ausbourg, 5 o. de Neubourg, 15 n. e. d'Ulm. (*R.*)

DONCASTER, ville d'Angleterre, dans la division occidentale de la province d'Yorck, sur la petite rivière de Don. L'on croit que c'est le *Danum* d'Antonin, & l'on y voit les ruines d'un château détruit depuis long-tems. Elle a des foires & des marchés que l'on fréquente beaucoup, & des fabriques renommées pour les bas, les gants, & autres ouvrages faits à l'aiguille. Un maire & des aldermans la gouvernent, & elle vit naître au XVI[e] siècle, Martin Forbisher, l'un des plus fameux navigateurs de son tems. *Long.* 16, 35; *lat.* 53, 37. (*R.*)

DONCHERY, ville de France, en Champagne. Elle est située sur la Meuse, dans le Rhethelois, à une lieue de Sédan. *Long.* 22 ^{d}. 32′ 56″; *lat.* 49 ^{d}. 41′ 51″. (*R.*)

DONESCHINGEN, bourg & château d'Allemagne, au cercle de Suabe, dans la principauté de Furstemberg, près de la source du Danube, & non loin de Rotweil. (*R*)

DONEZAN, petit pays de France, dans le comté de Foix. (*R.*)

DONGALA. *Voyez* DANGALA.

DONGO: c'étoit autrefois un royaume d'Afrique dans la basse-Guinée, traversé par la rivière de Coanza, à l'est du royaume d'Angola. Il n'existe plus; les Portugais l'ont détruit. (*R*)

DONNEGAL, ou DUNGAL, comté d'Irlande, l'un des dix de la province d'Ulster, & l'un des mieux pourvus de baies & de bons ports, sur la mer Atlantique: il porte aussi le nom de *Tyrconel*. C'est un pays de plaines & de fertilité. L'on y compte cinq baronies, cinq bourgs, quarante paroisses, & dix mille sept cent quatre-vingt-neuf maisons. Douze députés le représentent au parlement du royaume, & sa capitale est Donnegal, petite ville située au fond du golfe du même nom. (*R.*)

DONZENAC, petite ville de France, dans le Limosin, élection de Brives. (*R.*)

DONZERE, bourg de Dauphiné, dans le voisinage du Rhône, & près de Pierre-Late, avec titre de principauté, affecté à l'évêque de Viviers. (*R.*)

DONZI, petite ville de France, dans le Nivernois, à 3 li. de Cône, & 9 de Nevers. *Long.* 20, 35; *lat.* 47, 22. (*R.*)

DONZI, petite ville de France, dans le Lyonnois, élection de Rouanne, avec un château & une justice royale. (*R.*)

DORAT, petite ville de France, dans la Marche, sur la Sevre, ou Seure, un peu au-dessus de son confluent avec la Gartempe à 10 lieues de Limoges, & à 3 grandes lieues de Bellac. Elle est capitale de la basse-Marche. *Long.* 18, 46; *lat.* 46, 10. (*R.*)

DORCHENHUDEN, lieu agréable du comté de Pinneberg en Allemagne, dans le cercle de basse-Saxe, au nord de Hambourg. Les Hambourgeois vont s'y délasser. Il appartient au roi de Danemarck. (*R.*)

DORCHESTER, capitale de la province de Dorset, en Angleterre. Elle est située sur la Frosne, auprès d'une chaussée romaine, appellée *le Fosway*. Les Romains y tenoient quelques-unes de leurs légions, comme l'attestent d'anciennes médailles. Il s'y fabrique des serges très-fines, dont le débit est considérable. Cette ville envoie deux députés au parlement. Elle est à 40 li. s. o. de Londres. *Long.* 15, 10; *lat.* 50, 41. (*R.*)

DORDOGNE (la), rivière de France, qui prend sa source au Mont-d'Or, en basse-Auvergne, traverse la Guienne, & se joint à la Garonne au Bec-d'Ambès, près de Bourg-sur mer. (*R.*)

DORDRECHT, ou DORT, ville des Provinces-Unies, au comté de Hollande. *Long.* 22, 8; *lat.* 51, 50. Elle est riche, belle, forte, & l'une des plus considérables de la Hollande. Elle en a même été autrefois la capitale. Les anciens comtes de Hollande y tenoient leur cour. Encore aujourd'hui elle a le premier rang entre les villes qui députent aux états de la Province de Hollande. C'est le lieu où se frappe la monnoie pour toute la Hollande méridionale. La Meuse, qui y prend le

nom

nom de Merwe, en fait une île, avec le golfe de Biesbos. Les Protestans y tinrent un synode fameux en 1618 & 1619. La pêche des saumons y est abondante. Cette ville a un bon port, & le commerce qu'elle fait est extrêmement étendu. C'est la patrie de Paul Mérula, & du célèbre Jean de With, conseiller-pensionnaire de Hollande. Elle étoit autrefois attachée au Brabant, mais en 1421, la mer ayant rompu une digue, tout le pays fut sous les eaux; soixante-douze villages furent submergés. La plus grande partie du terrein qu'ils occupoient, forme aujourd'hui une plage de mer appellée *Bies-Bos*. Dordrecht est à 4 li. s. e. de Rotterdam, 6 n. o. de Breda, 15 s. o. d'Amsterdam. (*R.*)

DOREN. *Voyez* DURE.

DORFFEN, bourg de la basse-Bavière, dans la régence de Landshut, sur l'Iser. Il s'y fait de nombreux pélerinages. (*R.*)

DORIA (la), ou la DOIRE: c'est le nom de deux rivières d'Italie, dans le Piémont, que l'on nomme la grande & la petite Doire, ou Doria Baltea, & Doria Riparia. La première naît dans le Val d'Aoust, l'autre au mont Genevre: l'une & l'autre tombent dans le Pô. (*R.*)

DORMANS, *Dormanum*, bourg de France en Champagne, sur la Marne, entre Epernai & Château-Thierry, avec titre de châtellenie, érigée en comté en faveur de M. de Broglie par Louis XIV.

C'est la patrie de Jean de Dormans, cardinal & chancelier de France sous Charles V, évêque de Beauvais, fondateur du collège de Dormans-Beauvais à Paris. Guillaume son frere fut aussi chancelier de France, & mourut en 1373: ils sont tous deux inhumés aux Chartreux. Charles V posa la première pierre de la chapelle de ce collège en 1372. Le roi y dîna ce jour-là, & le repas coûta neuf sols, comme le prouvent les registres. *Long.* 21, 22; *lat.* 49, 3. (*R.*)

DORNBERG, bourg & château d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin & dans la Hesse. L'archevêque de Wurtzbourg le comprend dans le comté de Bessingen, donné en 1013 à son église par Henri II. La directe en fut cédée à la maison de Hesse en 1521. (*R.*)

DORNEBOURG, ou DORNBOURG, petite ville d'Allemagne au cercle de haute-Saxe, avec un château; elle est située sur le bord occidental de la Sale. Elle appartient à la maison de Saxe-Weimar. (*R.*)

DORNBOURG, château près de Zerbst, qui appartient à la maison d'Anhalt-Zerbst. (*R*)

DORNHAN, ou DORNHEIM, petite ville du duché de Wirtemberg, dans la forêt noire en Allemagne. (*R.*)

DORNHEIM, ou DORNBERG, ancien château d'Allemagne au cercle du haut-Rhin, dans le comté de Catzenellenbogen, où les comtes de ce nom faisoient autrefois leur résidence. Ce fut près de ce château que l'empereur Albert I d'Autriche tua en 1298 Adolphe de Nassau son ennemi. (*R.*)

DORNOCK, ville de l'Ecosse septentrionale, capitale d'une province montueuse, qui renferme les districts de Sutherland & de Strathnaven. Elle a un château & un port sur une baie de même nom. Le prince Edouard la prit en 1746, après avoir mis en déroute le lord London. Elle est à 42 li. n. e. d'Edimbourg, 150 n. de Londres. *Long.* 14, 10; *lat.* 571, 58. (*R.*)

DORNSTAT, ou DORNSTET, petite ville de Suabe en Allemagne, au duché de Wirtemberg. (*R.*)

DORPT, DORPAT, ou DERPT. *Voyez* DERP.

DORSET-SHIRE, province maritime d'Angleterre, de 50 lieues de tour, & d'environ 772000 arpens. Elle est agréable, & fertile en bled, & il s'y trouve des carrières de marbre. Dorchester en est la capitale. (*R.*)

DORSTEN, ville forte d'Allemagne au cercle de Westphalie; elle est située sur la Lippe, dans l'état de l'électeur de Cologne, à 8 li. n. e. de Duisbourg, 10 n. de Cologne, 15 s. o de Munster, & 5 de Wesel. *Long.* 24, 38; *lat.* 51, 38. (*R.*)

DORT. *Voyez* DORDECHT.

DORTMUND, ville libre & impériale d'Allemagne au cercle de Westphalie, dans l'enceinte du comté de la Marck, sur la rivière d'Ems. Elle est ancienne, assez grande, mais mal bâtie. On y trouve quatre églises Luthériennes, deux couvens d'hommes, six de Franciscains, un autre de Dominicains, un de femmes, & un des trois archi-gymnases de la Westphalie, régenté par huit professeurs ou lecteurs. Il est pour les Protestans, qui forment le grand nombre des habitans dans cette ville. Elle est à 14 li. s. o. de Munster, & 15 n. e. de Cologne. *Long.* 25, 6; *lat.* 51, 30. (*R.*)

DORVEREN, DORVERN, ou DOVERN, baillage d'Allemagne dans le duché de Ferden, entre le Weser & l'Aller. Il fut cédé en 1679 à la maison de Brunswick-Luneboug, à condition de n'y point élever de forteresse. (*R.*)

DOUAI, ville des Pays-Bas, dans la Flandre Françoise; elle est située sur la Scarpe, & communique avec la Deule par un canal. Cette ville est grande, très-forte, & assez bien peuplée. La Scarpe qui y est navigable la divise en deux parties. C'est le siège d'un parlement pour la Flandre Françoise. Elle a un gouverneur particulier, & un lieutenant de roi, un corps de magistrature composé de douze échevins, de deux conseillers-pensionnaires, deux procureurs-syndics, deux greffiers, & un receveur. C'est aussi le siège d'un bailliage & d'une université fondée en 1562 par le pape Paul IV, & Philippe II roi d'Espagne. Son parlement fut créé en 1686. Les François la prirent en 1667, les alliés en 1710. En 1712 après la bataille de Denain, les François la reprirent, & elle leur est demeurée par le traité d'Utrecht. Cette ville est la patrie du fameux Jean de Bologne, disciple de Michel-Ange, qui a orné Florence d'un grand nombre d'excellens morceaux de sculpture, & à qui Paris doit la statue

équestre de Henri IV qu'il fit à Florence. Cette ville est à 5 li. n. o. de Cambrai, 5 e. d'Arras, 13 f. o. de Mons, & 46 n. de Paris. *Long.* 20, 44, 47; *lat.* 50, 22, 10. A trois cents toises de la ville est le fort de Scarpe. (*R.*)

DOUBS (le), rivière considérable de France en Franche-Comté: elle prend sa source sur le mont Jura, aux confins de la Suisse, & se jète dans la Saone, à Verdun en Bourgogne. Les rochers qui se trouvent dans son lit empêchent d'y naviguer. (*R.*)

DOUDEAUVILLE, abbaye de France au diocèse de Boulogne. Elle est de l'ordre de Saint-Augustin, & vaut 1000 liv. (*R.*)

DOUDEVILLE, bourg de France en Normandie, dans le pays de Caux, à 9 li. de Rouen. (*R.*)

DOUÉ. *Voyez* Doé.

DOUERO, ou DOURO, rivière d'Espagne, qui a sa source dans la Sierra de Urbion, dans la vieille Castille, traverse le Portugal, & se jète dans l'Océan près de Saint Jean de Foz, après un trajet de 90 lieues d'orient en occident. (*R.*)

DOULENS, ou DOURLENS, ville de France en Picardie; elle est située sur l'Anthie. C'est une place forte: elle a une citadelle, un gouverneur, & un lieutenant de roi. Elle est à 6 li. n. d'Amiens, & 7 o. d'Arras. (*R.*)

DOURAK, ville de Perse, située vers le confluent de l'Euphrate & du Tigre. *Long.* 74, 32; *lat.* 32, 15. (*R.*)

DOURDAN, petite ville de l'île de France, située sur l'Orge. Elle a sa coutume particulière. Il s'y trouve une manufacture de bas de soie & de laine à l'aiguille. Elle est à 7 li. n. c. de Chartres, & 10 f. o. de Paris. *Long* 19, 42; *lat.* 48, 30. (*R.*)

DOURLACH, ville de la Suabe en Allemagne, située sur la rivière de Giezen. Cette ville étoit, il n'y a pas long-tems, capitale des états d'une des branches de la maison de Bade, dite Bade-Dourlach. Ses princes y faisoient leur résidence. Par l'extinction de la branche ainée, ils sont entrés en possession de la totalité du marquisat de Bade. Dourlach est une fort jolie ville qui a des manufactures. On y suit la religion Protestante. Les François l'avoient incendiée en 1689. Elle est à 6 li. f. de Philisbourg. Il s'y trouve un palais qu'on nomme le château de Carlsbourg, accompagné de beaux jardins, & qui étoit la résidence des margraves. *Long.* 25, 3; *lat.* 48, 58. (*R.*)

DOURLENS. *Voyez* DOULENS.

DOURO. *Voyez* DOUERO.

DOUVRES, ou DOVER, *Portus Dubris*, ville maritime d'Angleterre, sur la côte orientale de la province de Kent, dans un lieu bas, commandé par un château fort élevé, & muni d'un port que l'on a souvent tenté, mais inutilement, de rendre abordable aux grands vaisseaux. Dans les anciens tems c'étoit une grande ville, ceinte de murs avec dix portes, & où l'on comptoit sept églises; on la regardoit même comme la clef du royaume du côté de la France; & graces à la considération qu'elle s'attiroit à ce dernier égard, elle se vit honorée dès le règne d'Edouard le confesseur, dans l'onzième siècle, de privilèges & d'immunités, qui l'ont mise ensuite à la tête des cinq ports.

De nos jours encore, son rang & ses privilèges subsistent: ses députés au parlement, sont de ceux désignés sous le nom de barons des cinq ports, mais sa grandeur, ses murs, ses portes, & le nombre de ses églises ne sont plus les mêmes: elle n'a plus que deux églises & trois portes; elle n'a plus de murs d'enceinte, & à peine contient-elle cinq cents maisons. Son château, qui est de la plus haute antiquité, n'est respectable que par cet endroit; sa position est trop élevée pour que son artillerie puisse produire aucun effet. Quelques-uns le croient bâti par Jules-César; d'autres par Arviragus, qui régnoit en Albion, du tems de l'empereur Claude: il est vaste, au point que pendant la dernière guerre, l'on a pu y loger jusqu'à quinze cents hommes à la fois: son puits a trois cents pieds de profondeur; & son arsenal a, pour pièce curieuse, un canon de vingt-deux pieds de longueur, appellé *le pistolet de poche de la reine Elisabeth*; il fut présenté à cette princesse de la part des Hollandois, en mémoire des secours qu'elle leur donna. Enfin le port de Douvres, pour la réparation duquel le parlement d'Angleterre assigna, sans fruit, sous Guillaume III, la somme de dix mille livres sterling, est fort connu en Europe par les paquebots qui en partent & qui y arrivent deux fois par semaine, quand la paix règne entre l'Angleterre & la France. C'est le passage ordinaire d'Angleterre en France, ce qui fait qu'elle voit beaucoup d'étrangers. Elle est à 23 li. f. e. de Londres, 7 de Calais, & 67 n. o. de Paris. *Long.* 19, 6; *lat.* 51, 6. (*R.*)

DOUZENS, petite ville de France, en Languedoc, au diocèse de Carcassonne. (*R.*)

DOVER. *Voyez* DOUVRES.

DOWNE, petite & ancienne ville d'Irlande, avec un évêché uni à celui de Connor. Elle est à 22 li. n. e. de Dublin. Le comté de son nom, qui est un pays très-fertile, a 15 li. de long, sur une égale largeur. *Long.* 11, 48; *lat.* 54, 23. (*R.*)

DOWTON, DUNKTON, petite, mais ancienne ville d'Angleterre, dans la province de Wilt, sur la rivière d'Avon. Elle n'a de remarquable que l'honneur de fournir deux membres à la chambre des communes. (*R.*)

DRABOURG, ville d'Allemagne dans la basse-Carinthie, aux frontières de la Stirie, sur la Drave. (*R.*)

DRACKEMBOURG, ville d'Allemagne dans le comté de Hoye, sur le Weser. En 1547 il s'y est donné une sanglante bataille entre les Impériaux & les Saxons. (*R.*)

DRAGE, ou DRAGUE, bourg d'Allemagne dans le Holstein, au roi de Danemarck. (*R.*)

DRAGUIGNAN, ville de France, en Provence. C'est le chef-lieu d'une viguerie de son

hôm, & le siége d'une sénéchaussée, & d'un commandant. Elle est située dans un pays agréable & fertile, non loin de la rivière d'Artubie. Elle a une église collégiale, plusieurs maisons religieuses de l'un & l'autre sexe, un collége aux prêtres de la doctrine chrétienne, & un hôpital. L'évêque de Fréjus y fait sa résidence ordinaire dans un fort beau palais. Cette ville est à 4 li. n. o. de Fréjus, 9 s. e. de Saint-Tropez, 15 n. e. de Toulon. *Long.* 24, 14; *lat.* 43, 34. (*R.*)

DRAHEIM, ville d'Allemagne dans la Nouvelle-Marche, avec un château, entre les lacs de Tempelbourg & de Draheim, près des frontières de la Pologne & de la Poméranie. Jean Casimir, roi de Pologne, l'hypothéqua en 1657 à l'électeur de Brandebourg. (*R.*)

DRAMBOURG, ville d'Allemagne, capitale du cercle de même nom, dans la Nouvelle-Marche de Brandebourg, sur la Drage. (*R.*)

DRANSE, grande rivière du Valais, qui tombe dans le Rhône près de Martegni. (*R.*)

DRANSFELD, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Hanovre, à 3 li. de Gottingen. (*R*)

DRAVE (la), rivière d'Allemagne dont la source est dans le Tirol, entre la Bavière & l'état de Venise, & qui se jète dans le Danube au dessous d'Essek. (*R.*)

DREBIKOW, ou TREBICAW, ville de la basse Lusace, entre Calau & Spremberg. (*R.*)

DREFURT. *Voyez* TREFURT.

DRENNELBOURG, DRENNELBERG, ou TRENGELBOURG, ville de la basse-Hesse sur le Dymel, avec un château. C'est le chef-lieu d'un baillage de même nom. (*R.*)

DRENTE (le pays de), contrée des Provinces-Unies, bornée à l'orient par la Westphalie, au septentrion par la province de Groningue & des Ommelandes, à l'occident par la Frise, & au midi par l'Overissel, dont elle faisoit autrefois partie. Elle a pour capitale Coeworden. Elle se gouverne en forme de république sous la protection de la Hollande. (*R.*)

DRESDE, ville d'Allemagne dans le cercle de haute-Saxe, capitale de la Misnie & de l'électorat de Saxe; elle est sur l'Elbe, qui la divise en vieille & en neuve. Cette ville est une des plus belles de l'Allemagne, en même tems qu'elle en est une des plus fortes, & des plus peuplées. C'est la résidence de la maison electorale de Saxe. Les appartemens du château sont superbes, & renferment une des plus précieuses galeries de tableaux qui existent. La place du marché est ornée d'une statue équestre en bronze de l'électeur roi de Pologne Auguste II. Le roi de Prusse la prit en 1745 & en 1756. La vieille ville a une bonne forteresse & un grand arsenal. Elle est réunie à la ville neuve par un pont de quatre cents pas de longueur. Depuis que l'électeur de Saxe a embrassé la religion Catholique, cette ville, qui auparavant étoit toute Luthérienne, renferme aujourd'hui un fort grand nombre de Catholiques. La belle porcelaine, connue sous le nom de porcelaine de Saxe, fait la branche essentielle de son commerce. Cette ville est à 4 li. s. e. de Meissen, 16 s. e. de Leipsick, & 30 n. o. de Prague. *Long.* 31, 26; *lat.* 51, 12. (*R.*)

DREUX, ville de l'île de France avec titre de comté. Elle est sur la Blaise, au pied d'une montagne. C'est une ville ancienne que l'on prétend avoir tiré son nom des Druides, prêtres des Gaulois. Elle est du diocese de Chartres, & elle a un chapitre de Chanoines. Cette ville qui a titre de comté est remarquable par la fameuse bataille qui s'y donna en 1562 sous Charles IX, où les Réformés furent vaincus & le prince de Condé fait prisonnier. Henri IV la prit en 1593. Il s'y fabrique des draps propres à l'habillement des troupes. Elle est à 7 li. n. o. de Chartres, 17 o. de Paris, & 20 s. e. de Rouen. *Long.* 19, 1', 24''; *lat.* 48, 44, 17. (*R.*)

DREY KREYSE-VON-DER HEYDE, contrée d'Allemagne dans le duché de Lignitz, entre la ville de Lignitz & celle de Jaüer. On la connoit sous le nom des trois landes ou des trois cercles de bruyeres. On y trouve les villes de Nicolstadt & de Walstadt (*R.*)

DRIBOURG, ancien château d'Allemagne dans l'évêché de Paderborn, remarquable par des eaux minérales. (*R.*)

DRIESDORF, maison de plaisance du marquis d'Anspach, avec un beau parc. (*R.*)

DRIESSEN, ville d'Allemagne dans la nouvelle marche de Brandebourg; elle est sur la Warte. C'est une très-forte ville, munie d'une bonne forteresse qui y fut bâtie en 1603. Elle est à 8 li. e. de Landsberg. *Long.* 33, 36; *lat.* 52, 46. (*R.*)

DRIN, rivière de la Turquie en Europe; elle prend sa source au mont Marinari, sur la frontière de l'Albanie, & se jète dans le golfe de Drin, qui fait partie du golfe de Venise. (*R*)

DRINAWARD, ville de la Turquie en Europe, dans la Servie, & dans une petite île que forme le Drin. (*R*)

DROGHEDA, ville de la comté de Louth, dans la province d'Ulster en Irlande: elle est sur la Boine. Cette ville est forte & assez peuplée, & la principale du comté. Elle a un port, & il s'y fait du commerce. Elle est remarquable par la victoire que le prince d'Orange y remporta sur Jacques II en 1690. Elle est à 12 li. n. de Dublin, & 16 s. e. d'Armagh. *Long.* 11, 20; *lat.* 53, 53. (*R.*)

DROITWICH, ville à marché, dans le Worcestershire, en Angleterre. Elle a trois fontaines salées qui donnent une grande quantité de sel. Elle envoie deux députés au parlement. Cette ville est à 2 li. n. de Worcester, & 34 n. o. de Londres. *Long.* 15, 26; *lat.* 52, 20. (*R.*)

DROME, rivière de Normandie qui, après un cours de 8 lieues, se perd dans la fosse du Souci, avec la rivière d'Aure qui passe à Bayeux, à une lieue de Port en Bessin. (*R.*)

DROME, rivière de France en Dauphiné, qui

descend des montagnes du Gapençois, passe à Crest, & se jète dans le Rhône entre Montelimart & Valence. (*R.*)

DROMORE, petite ville du comté de Downe, dans la province d'Ulster en Irlande. Elle a un évêché suffragant d'Armagh. *Long.* 15, 26; *lat.* 52, 50. (*R*)

DRONERO, petite ville du marquisat de Saluces en Piémont, dans l'Italie. Elle est située au pied des Alpes, sur la Macra, que l'on y passe sur un pont d'une hauteur prodigieuse. (*R.*)

DRONTHEIM, ville épiscopale de Norwège, capitale de l'un des quatre évêchés qui divisent le royaume, & ancien lieu de résidence de quelques-uns de ses rois. Elle est sur la rivière de Nidder, qui lui a fait prendre le nom latin de *Nidrosia*, & qui va tomber dans la mer du nord à peu de distance de ses murs. Sa fondation est du Xe siècle. Dans le XIIe siècle elle devint archiépiscopale, & renferma pendant un tems dix églises & cinq monastères: à la réformation l'archevêché fut supprimé, ses monastères tombèrent, & il ne lui reste actuellement que trois églises. Mais elle a une fort bonne école latine, un séminaire qui pourvoit aux missions, une maison d'orphelins, & un hôpital. Elle fait un très-grand commerce de bois, de poisson & de cuivre; & elle a une raffinerie de sucre. Les forts de Christianstein & de Munkholmen la défendent: ce dernier servit de prison pendant quinze ans au chancelier de Greiffenstein de Danemarck, mort en 1699. Le roi Christiern V, voyageant en Norwège, l'an 1685, passa quelques jours à Drontheim, & s'y trouva dans la saison, où la clarté des nuits rend en ce pays-là l'usage des chandelles inutile.

Cette ville a un port. Elle est presque toute entourée de la mer & de la rivière de Nidder. Prise par les Suédois en 1658, elle fut reprise par le roi de Danemarck à qui elle fut cédée par le traité de Copenhague en 1660. Elle est à 95 li. n. e. de Bergen, 130 n. o. de Copenhague, & 108 n. o. de Stockholm. *Long.* 28; *lat.* 63, 1. (*R.*)

DRONTHEIM (la province de), ou DRONTHEIM-HUS, c'est la partie de la Norwège qui, au midi, touche le gouvernement de Bergen, à l'orient les monts de Kole & la Laponie Russienne, & qui, au septentrion & à l'occident, est baignée par la mer du nord, dans une longueur d'environ cent cinquante milles d'Allemagne. Elle se divise en trois grands bailliages qui sont ceux de Drontheim, de Nordland & de Laponie: le premier comprend cinquante-six jurisdictions, le second cinq, & le troisième une seule qui renferme vingt-une paroisses. Il croît du grain & de l'herbe dans le bailliage de Drontheim, & dans nombre d'endroits de celui de Nordland; mais dans la Laponie, où l'on ne trouve d'ailleurs ni villes, ni villages, mais seulement des hameaux & des cabanes isolées, l'on se nourrit à-peu-près uniquement de la pêche. Des îles par multitude se trouvent sur les côtes du Nordland & de Laponie; le gouffre appellé *Mahlstrom*, est au milieu des premieres, entre Moskoë & Mostoënes, & la forteresse de Wardehus, la plus septentrionale qu'il y ait au monde, est parmi les dernières, à l'orient du Cap-Nord, le plus avancé de l'Europe vers le pôle arctique. (*R.*)

DROSENDORF, petite ville de la basse Autriche, avec un château, près des frontières de Moravie. (*R.*)

DROSSEN, ville d'Allemagne en haute-Saxe, & dans l'électorat de Brandebourg, aux frontières de Pologne. C'est la capitale du petit pays de Sternberg: elle est assez bien bâtie & bien peuplée, & elle fait un bon trafic de denrées & de gros draps. (*R.*)

DROTNINGHOLM, magnifique maison royale de Suède, dans l'île Lofön, à un mille à l'ouest de Stockolm. Les jardins en sont ornés de belles eaux. (*R.*)

DROYSIG, bourg, château & seigneurie d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans la partie de la Thuringe appartenante à la maison électorale de Saxe depuis 1746. (*R.*)

DRUSENHEIM, ville d'Alsace, sur la Moter, près du Rhin. Cette petite ville, qui est fortifiée, est à 6 li. de Strasbourg, & à une lieue & demie du Fort-Louis; elle est dans le comté de Lichtenberg, dont la seigneurie appartient à la maison de Hesse Darmstadt depuis 1736. Les Impériaux la prirent en 1704, & les François en 1706, après deux jours de tranchée ouverte. (*R.*)

DRUSES, peuples de la Palestine, qui habitent dans le Liban, quelques-uns dans le gouvernement de Tripoli, la plus grande partie dans celui de Seyde. Ils se disent chrétiens, mais tout leur christianisme consiste à parler avec respect de Jesus & de Marie. Ils ne sont point circoncis. Ils trouvent le vin bon, & ils en boivent. Lorsque leurs filles leur plaisent, ils les épousent sans scrupule. On croit qu'ils descendent, en plus grande partie, des François qui se refugièrent dans les montagnes, lorsque les Européens perdirent les conquêtes qu'ils avoient faites dans la Terre-sainte. Si les pères n'ont aucune répugnance à habiter avec leurs filles, on pense bien que les frères ne sont pas plus difficiles sur le compte de leurs sœurs. Ils n'aiment pas le jeûne. La prière leur paroît superflue. Ils n'attachent aucun mérite au pélerinage de la Mecque. Du reste, ils demeurent dans des cavernes; ils sont très-occupés, & conséquemment assez honnêtes gens. Ils vont armés du sabre & du mousquet, dont ils ne sont pas mal-adroits. Ils sont un peu jaloux de leurs femmes, qui seules savent lire & écrire parmi eux. Les hommes se croient destinés, par leur force, leur courage, leur intelligence, à quelque chose de plus utile & de plus relevé, que de tracer des caractères sur du papier; & ils ne conçoivent pas comment celui qui est capable de porter une arme, peut s'amuser à tourner les feuil-

les d'un livre. Ils font commerce de soie, de vin, de bled & de salpêtre. Ils ont eu des démêlés avec le Turc, qui les gouverne par des émirs qu'il fait étrangler de tems en tems. C'est le fort qu'ent à Constantinople Fexhered-den, qui se prétendoit allié à la maison de Lorraine. (*R.*)

DRYFURT. *Voyez* TREFURT.

DUARE, ville de Dalmatie, voisine du bord oriental de la Cetina. Elle appartient aux Vénitiens. Cette petite ville est forte, & les Vénitiens y tiennent une bonne garnison. (*R.*)

DUBA, ou DUB, ville forte de Bohême, dans le cercle de Bunzlaw. Elle est au nord de Boleslaw, à 20 li. n. de Prague. (*R.*)

DUBEN, ville d'Allemagne, au duché de Saxe & dans la Misnie. Cette petite ville est entre Leipsick & Wittemberg. On trouve dans son voisinage du vitriol, du soufre, & de l'alun. (*R.*)

DUBLIN, ville des îles Britanniques, capitale de l'Irlande, dans la province de Leinster, au comté de Dublin, sur le Liffe. C'est la résidence du vice-roi, le siege du parlement d'Irlande, & celui du premier archevêché de ce royaume. La rivière de Liffe lui forme un port très-spacieux & commode. Cette ville a pris un très-grand accroissement depuis 1711. Elle est grande, belle, riche & bien peuplée. Elle a un collége renommé, fondé par la reine Elisabeth, en 1591. La justice s'y administre à-peu-près comme à Londres. Il s'y trouve de très-beaux édifices. C'est la patrie de Jacques Usserius archevêque d'Armagh, homme d'une profonde érudition. Dublin, située près de la mer, sur la côte orientale de l'Irlande, dans un territoire très-fertile, est à 75 li. s. o. d'Eldimbourg, & 85 n. o. de Londres. *Long.* 11, 15; *lat.* 53, 18. (*R.*)

DUBNO, ville forte de la petite Pologne, dans le palatinat de Wolhinie. (*R.*)

DUBOURG, abbaye de France, au diocèse de Nantes. Elle est de l'ordre de Saint Augustin, & vaut 2000 liv. (*R.*)

DUDERSTADT, ville d'Allemagne sur la Wipper, au duché de Brunswick. Elle est à l'électeur de Mayence, à qui elle fut cédée en 1365. Cette ville est à 6 li e. de Gottingen, 15 n. e. de Cassel, & 52 n. e. de Mayence. *Long.* 28, 1; *lat.* 51, 34. (*R.*)

DUFFEL, ville du Brabant Autrichien, dans les Pays-Bas. Elle est sur la Nethe, entre Lière & Malines. (*R.*)

DUINA. *Voyez* DWINA.

DUISBOURG, ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, & au duché de Clèves; elle est sur la Roer proche le Rhin, & elle appartient au roi de Prusse. Elle a une unversité fondée en 1656. Autrefois elle fut libre & impériale. Les fortifications en ont été démolies. Elle est à 5 li. n. de Dusseldorf, & autant de Wesel, 16 s. e. de Clèves, & 14 n. o. de Cologne. *Long.* 24, 25; *lat.* 51, 24. (*R.*)

DUIVELAND, île des Provinces-Unies, dans celle de Zélande, & entourée des eaux appellées *Dykwater*, *Keten*, & *Wydaars*: son nom lui vient de la multitude de pigeons, *duiven*, que l'on y voyoit autrefois. Elle ne renferme aucune ville. L'île de Duiveland souffrit, en 1530, une inondation qui la dépeupla presqu'en entier d'hommes & d'animaux: mais ce fut un fléau passager, des ravages duquel le courage, l'industrie & l'application des Zeelandois ont bien su triompher dans la suite. (*R.*)

DULCIGNO, ou DOLCIGNO, ville forte de la Turquie Européenne, dans la haute-Albanie, avec un évêché suffragant d'Antivari, un bon port, & une forte citadelle. Elle est sujète aux Turcs. Les Vénitiens l'assiégèrent inutilement en 1696. Elle est sur le Drin, près de l'ancien Dulcigno, à 4 li. s. d'Antivari, 8 s. o. de Scutari. *Long.* 37, 2; *lat.* 41, 54. (*R.*)

DULMEN, petite ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans l'évêché de Munster, & à 7 li. de cette ville. C'est le chef-lieu d'un petit pays de même nom. Il s'y trouve un chapitre. (*R.*)

DUMBAR. *Voyez* DUNBAR.

DUMBLANC, ou DUMBLAIN, jolie petite ville d'Ecosse, sur la rivière d'Allen, dans le comté de Monteith, dont elle est capitale. Elle est remarquable par la victoire que remportèrent, l'an 1715, dans son voisinage, les troupes de Georges Ier, commandées par le duc d'Argyle, sur celle du prétendant, commandées par le comte de Mar. Cette ville est à 2 li. u. de Sterling, 12 n. o. d'Edimbourg, & 121 n. o. de Londres. *Long.* 13, 50; *lat.* 56, 11. (*R.*)

DUMFERMLING, ville d'Ecosse, dans la province de Fife. Cette ville est remarquable par le palais des rois d'Ecosse, où plusieurs ont leur sépulture, & par la naissance de Charles premier, roi d'Angleterre. Elle est à 5 li. n. o. de la mer, 22 s. e. d'Edimbourg, & 114 n. o. de Londres. *Long.* 15; 15; *lat.* 55, 54. (*R.*)

DUN, petite ville de France, au duché de Bar, sur la Meuse. Elle est au sud de Stenay. Les fortifications en ont été démolies. *Long.* 22, 52; *lat.* 49, 22. (*R.*)

DUN LE-ROI, ville de France, dans le Berry, sur l'Auron. Elle est à 7 li. s. e. de Bourges, 10 s. o. de Nevers, 55 s. de Paris. *Long.* 20 d. 14′, 6″; *lat.* 46 d. 53′, 5″. (*R.*)

DUNA (la), rivière de Pologne, qui a sa source au duché de Reschow, dans la Russie, près des sources du Volga, passe à Witepsk, à Polocrk, à Riga, au dessous de laquelle elle se jète dans le golfe de même nom, près du fort de Dunnemunde. (*R.*)

DUNBAR, ou DUMBAR, ville d'Ecosse, dans la province de Lothian. Elle a un port remarquable par la grande pêche de harengs & de saumons qu'on y fait, & par la déroute de l'armée de Charles II en 1650. Elle est à 9 li. o. d'Edimbourg, 7 n. o. de Berwick, & 118 n. o. de Londres. *Long.* 15, 23; *lat.* 56, 12. (*R.*)

DUNBARTON, ou DUNBRITTON, ville de l'Ecosse méridionale, capitale du comté de Lenox. Elle est au confluent du Leven & de la Cluyde. Cette ville est munie d'un château extraordinairement fort. Elle est remarquable par la retraite des Bretons, qui s'y maintinrent durant plus de trois cens ans. La pêche du saumon y est des plus abondantes. Elle est placée sur un rocher fort haut & fort escarpé, à 5 li. n. o. de Glascow, 18 n. o. d'Edimbourg, & 130 n. o. de Londres. *Long.* 13, 15; *lat.* 68, 38. (*R.*)

DUNBARTON, ou LENOX, (comté de), province d'Ecosse, à l'occident de celles de Monteith & de Sterling, au midi & à l'orient de celle d'Argyle, & au septentrion de la rivière de Cluyde: elle a fait partie de l'ancien patrimoine de la maison de Stuart. Son sol, montueux presque par-tout, fournit d'excellens pâturages pour les brebis, & quelque peu de grains au voisinage des petites rivières qui l'arrosent. Elle a dans son enceinte le lac, appellé, *Lough-Lomund*, dont la longueur est de vingt-quatre milles, & la largeur de huit, & qui renferme trente iles; trois desquelles ont des églises. La paroisse d'Hellerness, dépendante de cette province, vit naître, en 1506, le célèbre Georges Buchanan. (*R.*)

DUNBRITTON. *Voyez* DUNBARTON.

DUNCKELSPIEL, ou DUNKELSBOUHL. *Voyez* DINCKELSPIL.

DUNDALKE, ville d'Irlande, au comté de Louth, dans la province d'Ulster. Cette ville, qui est épiscopale, a un port très-commode. Elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 3 li. s. o. de Carlingsfort. *Long.* 11, 6; *lat.* 54, 1. (*R.*)

DUNDÉE, ville de l'Ecosse septentrionale, dans la province d'Anghus, sur la Tay. Elle est remarquable par sa force, par le trafic qui s'y fait, & par la naissance de l'historien Boëtius. Cromwel l'emporta d'assaut. Cette ville, qui a un bon port, est à 4 li. n. o. de Saint-André, 5. n. e. de Perth, 12 n. d'Edimbourg, 121 n. o. de Londres. *Long.* 15, 5; *lat.* 56, 42. (*R.*)

DUNE (la). *Voyez* DUNA.

DUNEBOURG, forteresse de la Livonie Polonoise. Elle est sur la Duna. (*R.*)

DUNEMUNDE, fort de Courlande. Il est à l'embouchure de la Duna. *Long.* 42; *lat.* 57. (*R.*)

DUNES. On donne ce nom à des hauteurs détachées les unes des autres, ou petites montagnes de sable qui se trouvent le long d'une côte sur le bord de la mer (*R.*)

DUNES (les). On nomme ainsi les côtes de Flandre, entre Dunkerque & Nieuport. M. de Turenne y gagna une bataille en 1658. (*R.*)

DUNES (les). On désigne sous ce nom en Angleterre une grande rade sur les côtes orientales du royaume, vis-à-vis de Kent, défendue par les châteaux de Sandoun, de Daab, & de Walmar. (*R.*)

DUNES, bourg de France, dans le Condomois sur les confins de la Lomagne, à une lieue de la Garonne. (*R.*)

DUNFREIS, ville de l'Ecosse méridionale; dans la province de Nithisdale, sur le Nith. Cette ville, qui est fort agréable & fort marchande, est à 22 li. s. o. d'Edimbourg. *Long.* 13, 50; *lat.* 55, 8. (*R.*)

DUNGARVAN, ville maritime d'Irlande, dans la province de Munster, & dans le comté de Waterford, sur une baie qui lui forme un port, & lui fait faire un certain commerce. Elle est munie d'un château, aussi bien que du droit de députer au parlement. *Long.* 10, 3; *lat.* 52. (*R.*)

DUNGEANNON, ou DUNGANNON, ville d'Irlande, au comté de Wexford, dans la province de Leinster. Elle a un bon château qui commande le Havre de Waterford. (*R.*)

DUNGHAL. *Voyez* DUNNEGAL.

DUNKEL, petite ville d'Ecosse, en Pertshire, sur le Tay. Elle avoit autrefois un siège épiscopal, suffragant de Saint-André. Cette ville est un grand marché pour les montagnards. Elle est remarquable par la victoire qu'y remporta l'armée du roi d'Angleterre sur les troupes du prétendant. Elle est à 4 li. de Perth, 14 n. o. d'Edimbourg, & 123 n. o. de Londres. *Long.* 14, 10; *lat.* 56, 55. (*R.*)

DUNKERQUE, ville des Pays-Bas, dans la Flandre François e, située sur l'océan Germanique. Sa fondation ne remonte que vers l'an 960, & dès le XIIe siècle elle équipa une flotte contre les pirates Normands; une flotte qui, par les services qu'elle rendit, porta le comte Philippe de Flandres à lui accorder de beaux privilèges. Prise sur les Anglois en 1558, elle fut cédée à l'Espagne par le traité de Château-Cambresis en 1559. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, s'en fit investir alors par Philippe II, roi d'Espagne. Le duc d'Enghien, depuis prince de Condé, l'assiégea en 1646 & la prit. Les Espagnols l'ayant reprise, le maréchal de Turenne les en dépossèda après la fameuse bataille des Dunes. Bientôt après elle fut remise aux Anglois par le traité conclu avec Cromwel, & en 1662 elle fut rendue à la France, moyennant une somme d'argent. Le commerce, la richesse, & la population s'y accrurent. Louis XIV la fortifia, tant du côté de la terre que du côté de la mer. Les travaux & les dépenses qu'il y fit la rendirent une place de la plus grande importance; mais à la paix d'Utrecht les choses changèrent bien de face. Louis XIV se trouva réduit à l'ignominieuse condition d'en démolir les fortifications & d'en combler le port. Il s'engagea même à ne jamais relever aucun de ses ouvrages. Ce honteux traité fut confirmé, tant à la paix d'Aix-la-Chapelle, qu'à celle de Paris, en 1762, où Louis XV renouvella les engagemens de son prédécesseur. Il est à présumer que Louis XVI, plus fortuné, ne perpétuera point cette tache des règnes précédens dans le prochain traité de paix.

Le nom de cette ville signifie *église des Dunes*;

le mot Flamand *Kerk* désignant une église). La ville est belle, bien percée & bien bâtie. Elle n'a qu'une paroisse. Le port en partie comblé, & les restes de ses anciennes fortifications méritent d'être vus. L'entrée du port étoit ci-devant gardée bien avant dans la mer par deux risbans ou forts, dont les démolitions subsistent. Le grand bassin est renfermé par deux corps de bâtimens, qui ont chacun près de cent toises de face. Cette ville est la patrie du fameux Jean-Bar. Elle est à 6 li. n. o. de Gravelines, 6 f. o. de Nieuport, 10 n. e. de Calais, 9 f. o. d'Ostende, 18 o. de Gand, & 62 n. de Paris. *Long.* 20 d. 2', 52"; *lat.* 51 d. 2', 4". (*R.*)

DUNLAUCASTLE, ville d'Irlande, au comté d'Antrim, dans la province d'Ulster; elle est située sur un rocher qui fait face à la mer, & elle est séparée de la terre-ferme par un fossé. (*R.*)

DUNNEGAL, ou DUNGAL, petite ville d'Irlande, capitale du comté du même nom. *Long.* 9, 28; *lat.* 54, 36. (*R.*)

DUNNOW, petite ville d'Angleterre, dans la province d'Essex, agréablement située sur le penchant d'une colline, & richement environnée de champs & de prairies fertiles. Elle existoit déjà sous les anciens Romains; & sous la catholicité, elle avoit un prieuré considérable. Autrefois, tout homme marié qui, au bout de l'an & jour pouvoit jurer par serment de ne s'être repenti, ni de jour ni de nuit, d'avoir pris femme & de ne s'être point encore disputé avec la femme, y jouissoit autrefois du droit d'aller demander & recevoir en présent du seigneur du lieu, une flèche de lard. Les chroniques de la ville nomment trois hommes, qui dans l'espace de cinq cens ans ont eu l'assurance de faire le serment. *Long.* 18; *lat.* 51, 45. (*R.*)

DUNOIS (le), district de France, dans la Beauce, avec titre de comté; Châteaudun en est la capitale (*R.*)

DUNS, ville à marché, de l'Ecosse méridionale, au comté de Mers. Selon quelques-uns cette ville est remarquable par la naissance du docteur subtil Jean Duns Scot. Elle est à 10 li. f. d'Edimbourg, & 110 n. o. de Londres. *Long.* 15, 15; *lat.* 55, 58. (*R.*)

DUNSTABLE, ville d'Angleterre, dans la province de Bedfort, sur la route de Londres à Chester, & sur une colline, où les eaux vives manquant absolument, l'on n'est abreuvé que de celles de la pluie, que l'on y fait, à la vérité, très-bien amasser & très-bien conserver. C'est le *Magiovinium* d'Antonin, & le lieu où se croisent deux des grands chemins, que l'on appelle en Angleterre *Watling street* & *Ikeningstreet*, lesquels on fait avoir été construits par les Romains L'on a souvent trouvé aux environs de cette ville des médailles, des inscriptions, des restes de retranchemens, & d'autres monumens d'antiquité. L'on y a vu aussi pendant long tems une haute croix, élevée dans le XIII[e] siècle par Edouard premier, en l'honneur de la reine Eléonore, son épouse; & l'acte du divorce de Henri VIII & de Catherine d'Aragon, prononcé l'an 1533 par l'archevêque Cranmer, étoit daté de *Dunstable*. *Long.* 17, 5, *lat.* 51, 50. (*R.*)

DUQUELA, province d'Afrique, au royaume de Maroc. Azamor en est la capitale. Elle a trente lieues de long, sur vingt-quatre de large. Elle abonde en bled & en troupeaux. (*R.*)

DURANCE (la), rivière de France, qui descend des Alpes, & se jète dans le Rhône, à une lieue au-dessous d'Avignon. Elle se forme des deux petites rivières de Dure & d'Ance, qui se réunissent au-dessous de Briançon. La Durance est sujète à des exondations extrêmement dommageables. (*R.*)

DURANGO, ville d'Espagne, dans la Biscaye. Elle est à 4 li. f. e. de Bilbao. *Long.* 14, 45; *lat.* 53, 18. (*R*)

DURANGO, petite ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Biscaye qui fait partie du Mexique. Elle a un évêché suffragant de Mexico, & elle est située dans un territoire fertile, où il se trouve des salines. *Long.* 271, 15; *lat.* 24, 30. (*R*)

DURAS, petite ville de France, en Guienne, dans l'Agénois, sur une rivière qui se jète dans le Drot. Elle fut érigée en duché en 1688. *Long.* 17, 45; *lat.* 45, 42. (*R*)

DURAVEL, petite ville de France, dans le Quercy. Elle est sur le Lot, aux confins de l'Agénois. *Long.* 18, 40, *lat.* 45, 40. (*R.*)

DURAZZO, ville maritime peu considérable de la Turquie Européenne, dans l'Albanie, à 17 li. f. o. de Scutari, à 24 n. e. de Brindes, & 30 n. e. d'Otrante. *Long.* 37, 2; *lat.* 41, 25.

Les Turcs l'appellent *Drazzi*. Son port libre & sa situation sur la mer Adriatique, la rendirent très-florissante dans ses premiers commencemens; mais elle devint dans la suite odieuse aux Romains, parce qu'elle servit de passage aux Grecs, dans cette fameuse irruption qu'ils firent en Italie: dès-lors regardant le nom d'*Epidamné* qu'elle avoit comme étant de mauvais augure, ils l'appellèrent *Dyrrachium*, & voulurent qu'elle portât ce nom lorsqu'ils y envoyèrent une colonie Romaine. Je sais bien que Pétrone, dans son poeme de la guerre civile, la nomme toujours *Epidamné*, puisqu'il dit à Pompée:

Romanas acies Epidamnia mœnia quære.

Mais cet écrivain satyrique se sert exprès de l'ancien nom, afin de charger le rival de César d'un plus grand opprobre, en lui reprochant de s'être enfui vers une ville *jam Romanis inauspicatam*. (*R.*)

DURBU, ou DURBUY, petite ville des Pays-Bas, au comté de même nom, dans le duché de Luxembourg, sur l'Ourte. Cédée à la France en 1681, elle fut rendue en 1698. Elle est à 10 li. f. de Liège, 13 f. e. de Namur, & 12 n. e. de Dinant. *Long.* 23, 18; *lat.* 50, 15 (*R.*)

DURCKEIM, petite ville du Palatinat, en Al-

lemagne. Elle est à 5 li. n. e. de Neustadt, & 6 n. o. de Spire. *Long.* 25, 30; *lat.* 49, 26. (*R.*)

DURDO. *Voyez* CORP.

DURE, DUREN, DUEREN, & DOREN, ville du cercle de Westphalie, au duché de Juliers en Allemagne. Elle est sur la Roer. Autrefois elle étoit impériale, mais depuis 1407 elle est soumise au duc de Juliers. C'est une des meilleures villes du duché. Charles V la prit d'assaut en 1543. Elle est à 5 li. s. de Juliers, & 10 s. o. de Cologne. *Long.* 24, 15; *lat.* 50, 46. (*R.*)

DURETAL, petite ville de France en Anjou, avec un beau château, sur le Loir, dans un terroir abondant en vins & en grains. (*R.*)

DURGOUT, ville de la Turquie Asiatique, située à 15 lieues de Smyrne. Elle est petite, mais fort agréable. (*R.*)

DURHAM, capitale de la province d'Angleterre, qui a le même nom. Elle est sur la Ware. Cette ville est considérable : elle a un riche évêché suffragant d'Yorck, & un beau château où réside l'évêque. L'air y est bon. On y fait d'excellent pain. Ce fut près de cette ville que les Ecossois furent défaits par les Anglois en 1346, & que David Brus, roi d'Ecosse, fut fait prisonnier. Elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 70 li. n. o. de Londres. *Long.* 15, 55; *lat.* 54, 45. (*R.*)

DURMENTINGEN, ville & seigneurie d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, & dans les états des comtes de Truchses-Waldbourg-Scheer-Scheer : elle est baignée de la rivière de Kanzach, qui va du Federsée dans le Danube. (*R.*)

DURMSTEIN, ou DIRMSTEIN, bourg & maison de plaisance de l'évêque de Worms, où il faisoit autrefois sa résidence. (*R.*)

DURSLEY, ville d'Angleterre, dans la province de Glocester, sur un des bras de la Saverne, & au pied d'un château tombé en ruines : elle a des foires & des marchés considérables, & elle renferme nombre de fabriques de draps. *Long.* 15, 50; *lat.* 51, 40. (*R.*)

DUSSELDORF, ou DUSSELDORP, ville du cercle de Westphalie, capitale du duché de Berg en Allemagne. *Long.* 24, 28; *lat.* 51, 12.

Cette ville est située sur le Rhin, qu'on y passe sur un pont volant. Elle est arrosée d'ailleurs par les eaux de la petite rivière Dussel, qui tombe dans le Rhin au-dessous du château. C'est le siège des collèges supérieurs de Berg & de Juliers. La ville est bien bâtie, bien peuplée, & fort propre. On y compte environ mille feux. On y remarque l'ancien château des ducs, enrichi d'une nombreuse & très-précieuse collection de tableaux originaux de différentes écoles. C'est sans contredit une des plus considérables qui existent. La ville est fortifiée à la moderne ; les casernes construites par l'électeur Jean-Guillaume, contiennent huit bataillons. Elles ont leur église particulière. On remarque hors de la ville, près la porte de Raininger, la maison de chasse du souverain. Sur la place du marché vis-à-vis l'hôtel-de-ville, est la statue équestre en bronze de l'électeur Jean Guillaume.

Dans l'église collégiale, sont plusieurs monumens des ducs de Berg & de Juliers. Elle est à 9 li. n. o. de Cologne, 9 n. e. de Juliers, & 25 s. o. de Munster. (*R.*)

DUTTLINGEN, ville d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, & dans les états du duc de Wirtemberg, sur le Danube. C'est le chef-lieu d'un grand baillage, composé de plusieurs seigneuries, & dans l'enceinte duquel le Necker prend sa source. L'on y trouve aussi les grosses forges de Ludwigsthalt, établies par le duc Eberhard Louis de Wirtemberg, pour la fonte & le travail du fer de la contrée. Cette ville a un pont sur le Danube, & un château près de ses murs sur une montagne, près de Rothweil. Elle est à 12 li. n. e. de Schaffhouse, 13 n. o. de Constance. *Long.* 26, 27; *lat.* 48, 8. (*R.*)

DUYSBOURG. *Voyez* DUISBOURG.

DWINA (la), rivière de Russie : elle se forme des eaux de la Suchona & de l'Iuga à Oustioug, & se perd dans la mer Blanche à Archangel. C'est aussi une province dont Archangel est la capitale. Elle est bornée au septentrion par la mer Blanche & la Jugorie, à l'orient par la Zirane, au midi par l'Oustioug, & à l'occident par les provinces de Vaga & d'Onega (*R.*)

DYHRENFURT, petite ville de la basse-Silésie, dans le cercle de Breslau, sur l'Oder. Elle n'existe à titre de ville que depuis le milieu du XVII[e] siècle ; & elle n'est remarquable qu'à raison de l'imprimerie que les Juifs ont eu la permission d'y établir & d'y posséder. (*R.*)

EARNE,

EAR EBE

EARNE, lac d'Irlande, dans la province d'Ulster, au comté de Fermanagh. (*R.*)

EAST-GRINSTEAD, ville d'Angleterre, dans la province de Suffex, fur une colline aux frontières du comté de Surrey. Elle eft remarquable par fes foires & par fes marchés, par les affifes que l'on y tient quelquefois, & par le bel hôpital qu'un comte de Dorfet y fonda dans le fiecle paffé. Cette ville fournit deux membres à la chambre des communes. *Long.* 17, 35; *lat.* 51, 8. (*R.*)

EAST-MEATH, contrée d'Irlande, dans la province de Leinfter. Elle a titre de comté. Kells en eft la capitale. Le pays eft riche, agréable & bien peuplé. Il a environ treize lieues de long, & autant de large. (*R.*)

EASLOW & WEST-LOW; ce font deux bourgs d'Angleterre, dans la province de Cornouailles, fitués vis-à-vis l'un de l'autre, aux deux bords d'une petite riviere, que l'on y paffe fur un pont de pierre de feize arcades. Ils ne font l'un & l'autre habités que par des pêcheurs, dont le voifinage de la mer favorife beaucoup le métier & le trafic, & de la profpérité defquels eft né, fans doute, le privilege qu'ils ont de fe faire repréfenter au parlement par quatre députés, deux pour Eaft-Low, & deux pour Weft-Low. *Long.* 12, 49; *lat.* 50, 23. (*R.*)

EATON, ou ETON, petite ville d'Angleterre, dans la province de Buckingham, fur la Tamife, vis-à-vis de Windfor. Elle eft fort connue par le collége ou école publique & gratuite, dont elle fut pourvue dans le XVe fiecle par le roi Henri VI, & dont les revenus annuels vont aujourd'hui à cinq mille livres fterling. Ce collége eft partagé en deux claffes principales, qui fe divifent chacune en trois autres. Un prévôt eft à la tête de cet établiffement; puis viennent fept gens de lettres, à titre d'aggrégés; deux maîtres, à titre de régens; fept affiftans, des fous-maîtres, &c. Quatre à cinq cents jeunes gens de toute condition, y étudient à l'ordinaire, & s'y préparent à être promus aux univerfités. Il eft de la conftitution du collége du roi, l'un des feize de Cambridge, de ne recevoir dans fon corps que des étudians d'Eaton. Tout d'ailleurs eft admirable dans ce lieu: l'air en eft falubre, la fituation riante, le logement commode, la promenade agréable, & l'inftruction bien fuivie. *Long.* 17; *lat.* 51, 28. (*R.*)

EAUNES, abbaye de France, au diocèfe de Touloufe, ordre de Cîteaux. Elle vaut 2400 liv. (*R.*)

EAUSAN, petit pays de France en Gafcogne, dans le bas-Armagnac. (*R.*)

EAUSE, EAUZE, EUSE; *Elufa*, petite ville de Gafcogne au comté d'Armagnac, chef-lieu du petit pays d'Eaufan. Elle a donné fon nom aux peuples Elufates, dont il eft parlé dans les commentaires de Céfar, *liv. III.* Elle fut long-tems la capitale de la Novempopulanie. Des Romains elle tomba fous le pouvoir des Goths, fut conquife fur eux par Clovis, & ruinée par les Normands. Son évêché fut transféré à Auch. C'eft la patrie du fameux Rufin, qui fut conful, patricien, préfet du prétoire, & qui afpira à l'empire, comme nous le dit Claudien, *liv. I, in Ruf.*

Elle eft à 5 li. de Condom, 7 li. d'Auch, & 9 de Bazas. *Not. Gal.* Val. *pag.* 187. *Long.* 17, 42; *lat.* 40, 56. (*R.*)

EBELEBEN, bourg & bailliage d'Allemagne, dans la Thuringe, au cercle de haute-Saxe, avec un château & un collége. C'eft une poffeffion du prince de Schwartzbourg, qui les tient à titre de fief. (*R.*)

EBELTOFT, ville du Jutland, dans le diocèfe d'Aarhuus, avec un port. (*R.*)

EBENFORT, ou EBENFURT, petite ville de l'archiduché d'Autriche, en Allemagne, avec un château, à 12 lieues de Vienne, fur la Leyte, aux frontieres de la Hongrie (*R.*)

EBERBACH, ville du palatinat du Rhin, fur le Neckre, en Allemagne. Elle eft à une demi-lieue de Maff-Bach. Son territoire produit de très-bon vin. (*R.*)

EBERBEG, château d'Allemagne, au palatinat du Rhin, au confluent de la Nawe & de l'Alfen, à 5 li. f. o. de Creufnach, & 7 n. o. de Bingen. *Long.* 25, 5; *lat.* 49, 53. (*R.*)

EBERSDORF, abbaye d'Allemagne en Mifnie, au cercle de haute Saxe, près de Chemnitz. (*R.*)

EBERSDORF, bourg & château d'Allemagne, dans la Mifnie, près de Gera (*R.*)

EBERSDORF, ancienne, belle, & riche abbaye de filles, de la religion proteftante, dans la principauté de Zell, à 6 li. de Lunebourg, chef-lieu d'un baillage de même nom, fur la riviere de Schwinau. (*R.*)

EBERSDORST, château de plaifance de la cour de Vienne, dans la baffe-Autriche, dans l'île de Schoechet, formée par le Danube, à 5 li. de Vienne. *Long.* 54, 56; *lat.* 48, 32. (*R.*)

EBERSTEIN, partie de la Souabe en Allemagne: elle a titre de comté. Ce pays eft fujet au marquis de Bade. Il eft fitué le long de la forêt Noire, entre le marquifat de Bade, & le duché de Wirtemberg. Il a douze lieues de long, fur fix de large. Le bourg d'Eberftein en eft le chef-lieu. Il s'y trouve un château conftruit fur un rocher. *Long.* 25, 52; *lat.* 48, 40. (*R.*)

EBERSTEIN, château de la baffe-Carinthie, fur une montagne. (*R.*)

EBERSTEIN, comté d'Allemagne, au pays d'Ha-

novre, dans le quartier de Hameln. (*R.*)

EBINGEN, ville d'Allemagne, au duché de Wirtemberg. (*R.*)

ÉBOLI. *Voyez* ÉVOLI.

EBORACH, ou EBERACH : c'est, près des frontières de Bamberg, dans l'évêché de Wurtzbourg, un couvent où l'on dépose les cœurs de tous les évêques de Wurtzbourg. (*R.*)

EBRE, fleuve qui a sa source dans les montagnes de Santillane, sur les confins de la vieille Castille en Espagne, traverse l'Aragon & la Catalogne, & se jète dans la Méditerranée au-dessus de Tortose. (*R.*)

EBREUIL, petite ville de France en Auvergne, sur la Sioule, avec une abbaye de Bénédictins qui vaut 7000 liv. Elle est à 3 li. de Riom, & 5 de Clermont. *Long.* 20, 40; *lat.* 46, 5. (*R.*)

ECHALLENS, gros bourg & baillage de Suisse, enclavés dans le canton de Berne, & possédés en commun par les cantons de Berne & de Fribourg. Ce baillage est réuni à celui d'Orbe. Ce sont deux gouvernemens sous le même bailli. (*R.*)

ECHAUFOUR, gros bourg de France en Normandie, sur un ruisseau qui se jète dans la Rille, entre l'Aigle & Seez. (*R.*)

ECHELLE, en terme de géographie, est un port, un lieu de trafic, où les nations commerçantes ont des facteurs, des consuls, des commissionnaires. (*R.*)

ECHELLES DU LEVANT (les): on nomme ainsi les villes maritimes de l'empire des Turcs, où les Européens font le commerce, & entretiennent des consuls. (*R.*)

ECHELLES (les), ville de Savoie, à deux lieues de la grande Chartreuse. *Long.* 23, 25; *lat.* 45, 20.

ECHTEREN, ou ECHTERNACH, ville du duché de Luxembourg, dans les Pays-Bas, sur la rivière de Sour, dans une vallée. (*R.*)

ECIJA. *Voyez* EXIJA.

ECKARTSBERG, château, petite ville & baillage d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, & dans la portion de la Thuringe, dont la branche électorale de Saxe a hérité de celle de Weissenfels, l'an 1746. Le sol en est fertile en grains; & les habitans le cultivent avec beaucoup d'application. On en tire du vitriol. (*R.*)

ECKELNFOHRDE, ou ECKERNFOHRDE, ville de Danemarck, dans le duché de Schlefwig, avec un bon port : elle est bien bâtie & bien peuplée, faisant un commerce qui ne manque ni d'activité ni de faveur. *Voyez* EKELENFORDE. (*R.*)

ECKEREN, village des Pays-Bas, dans le marquisat d'Anvers, où il se donna une fameuse bataille, en 1703, entre l'armée Françoise & celle des Alliés. Il est à 2 lieues n. d'Anvers, 9 l. o. de Breda, & 8 l. e. de Berg-op-Zoom. *Long.* 21, 57; *lat.* 51, 18. (*R.*)

ECLARON, bourg de France, en Champagne, sur la Blaise, avec titre de baronie. (*R.*)

ECLIPTIQUE, c'est un grand cercle du globe, qui coupe l'équateur sous un angle d'environ 23 d. 29' (*voyez* GLOBE); c'est pourquoi l'écliptique terrestre est dans le plan de l'écliptique céleste : elle a, comme elle, ses points équinoxiaux & solsticiaux, & elle est terminée par les tropiques. *Voyez* EQUATEUR, SOLSTICIAL, EQUINOXIAL, TROPIQUE, &c. (*R.*)

ECLUSE (l'), ou SLUIS, ville du comté de Flandres, aux Pays-Bas Hollandois. Cette ville est petite, mais très-forte. Elle a un très-bon port & des écluses. Elle est sujette aux Hollandois, qui la prirent en 1604. La partie du comté de Flandres, où elle se trouve, est comprise dans ce qu'on nomme pays de la généralité. L'écluse est défendue par plusieurs forts. Elle est proche de la mer, à 3 lieues & demie n. de Bruges, & 5 & demie s. o. de Middelbourg. Il y a une autre petite ville de même nom dans la Flandre Wallonne. *Long.* 20, 54; *lat.* 51, 18. (*R.*)

ECLUSE (l'), fort & passage important, resserré entre le mont-Jura & le Rhône, à cinq lieues au-dessous de Geneve. C'est une des clés de la Suisse. Il est aux François. Des invalides y font le service militaire. (*R.*)

ECOLIERS (le Val des), abbaye de France en Champagne & dans le Bassigny, sur la Marne, à une lieue de Chaumont. Elle étoit autrefois chef d'ordre, mais elle fut unie à la congrégation de Sainte-Geneviève de Paris en 1636. (*R.*)

ECOSSE, royaume d'Europe, dans l'île de la grande Bretagne, de laquelle il occupe la partie septentrionale. Il est séparé de l'Angleterre par les rivières de Twed, d'Esk, & de Sollway, & par les montagnes de Cheviot. Le plus grand jour y est de dix-huit heures deux minutes, & le plus court de cinq heures quarante-cinq minutes; ce qui fait que dans les plus grands jours d'été, il n'y a point de nuit, mais un crépuscule très-lumineux entre le lever & le coucher du soleil. L'Ecosse a environ cinquante-cinq lieues marines de long, sur vingt de large; elle a un grand nombre de lacs, de rivières, de montagnes & de forêts; on n'y manque point d'eaux minérales; elle abonde en oiseaux sauvages & domestiques; on y trouve quelques mines de fer, de plomb, d'étain & de cuivre. On voit dans le prodrome de l'histoire naturelle d'Ecosse du chevalier Sibbald, que ce pays produit un grand nombre de pierres précieuses & de cristaux. La religion dominante est la protestante, sur le modele de celle de Genève. On divise cet état en trente-trois petites provinces, que l'on distingue en méridionales & septentrionales, par rapport au Tay qui les sépare. Edimbourg en est la capitale.

L'Ecosse a eu ses rois particuliers jusqu'en 1603; que Jacques Stuart VI succéda aux couronnes d'Angleterre & d'Irlande, auxquelles, sous le nom de Jacques I, il joignit celle d'Ecosse, & prit alors la qualité de roi de la grande Bretagne. Ses succes-

seurs ont possédé ces trois couronnes, dont l'union est devenue encore plus intime sous le regne d'Anne I, qui, en 1707, a mis l'Angleterre & l'Ecosse sous un même parlement. Par cette union, l'Ecosse envoie au parlement de la grande Bretagne un certain nombre de députés, selon la proportion qu'elle a avec l'angleterre, laquelle est réduite à seize pairs & quarante-cinq membres pour la chambre des communes. Les revenus du royaume d'Ecosse furent évalués, par le traité d'union, à 160,000 livres sterlings, qui est à-peu-près la quarantième partie des subsides des deux royaumes. Elle a été redoutable tant qu'elle n'a pas été incorporée avec l'Angleterre; mais comme dit M. de Voltaire, un état pauvre, voisin d'un riche, devient vénal à la longue, & c'est le malheur que l'Ecosse éprouve.

L'Ecosse fut connue des anciens, sous le nom de *Caledonie*. Les Pictes en occupoient la partie orientale. L'air y est plus froid, mais plus sain qu'en Angleterre, & on y vit plus long-tems. Les lacs n'y gèlent jamais. Les vallées y sont fertiles, & il s'y fait un grand commerce de cuirs, de suifs, de draps, de chanvre, de harengs, de bêtes à cornes & de peaux de bêtes sauvages. On y recueille du bled & du seigle, mais en petite quantité. On y a aussi de l'orge, des pois, des fèves. Il s'y trouve de bons pâturages, & d'abondantes mines de très-bon charbon de terre. On y parle deux langues différentes, celle des Montagnards, qui a beaucoup d'affinité avec la langue Irlandoise; elle règne depuis Dumbarton, près de l'embouchure de la Clayde, dans la partie occidentale, jusques aux contrées les plus septentrionales & dans les iles. La langue usitée dans le reste du pays, se rapproche beaucoup de l'Angloise. Il n'y a pas en Ecosse plus d'un million & demi d'habitans. Il s'y trouve beaucoup de Catholiques. Les Montagnards sont pauvres. Ils mènent un genre de vie dur. Autrefois ignorans & superstitieux, ils commencent à s'éclairer par les soins qu'on a pris, dans ce siècle, de leur donner de meilleures instructions. (*R.*)

ECOSSE (la Nouvelle). *Voyez* ACADIE.

ECOUCHÉ, bourg de France en Normandie, au diocèse de Séez, sur l'Orne. (*R.*)

ECOUIS, en latin *Escovium*, gros bourg dans le Vexin Normand, à six lieues de Rouen, deux de Lyons, une & demie d'Andely; avec une collégiale, fondée par Enguerrand de Marigni, chambellan du roi Philippe de Valois en 1311. Ce malheureux ministre, victime de la passion cruelle de Charles de Valois, a son mausolée dans cette église: son corps y fut transporté des Chartreux de Paris, en 1324; l'Archevêque de Rouen son frère, Jean de Marigni, y est aussi inhumé. L'hôpital doit sa fondation à Enguerrand de Marigni. Cette baronnie appartient à M. le marquis du Pont-Saint-Pierre, qui nomme aux canonicats. (*R.*)

EDAM, ville des Pays-Bas Hollandois, sur le Zuiderzée. Ses fromages sont renommés, & il s'y en fait un grand débit. Elle est à 2 li. de Horn, & 3 d'Amsterdam. *Long.* 52, 33; *lat.* 22, 28. (*R.*)

EDEN, contrée d'Orient, où étoit le paradis terrestre. Eden est encore une ville du mont-Liban, située dans un lieu très-agréable. *Voyez l'art.* PARADIS TERRESTRE. (*R.*)

EDESSE, ville de la Mésopotamie, fondée par Séleucus-le-Grand, dans l'Osrhoëne, 304 ans avant J. C., selon Eusèbe dans sa chronique; mais Isidore assure qu'elle fut bâtie par Nembrod. Edesse s'appelle aujourd'hui *Orfa*. (*R.*)

EDIMBOURG, capitale de l'Ecosse, le siège de ses rois avant la mort d'Elisabeth, reine d'Angleterre, & celui de son parlement avant l'union des deux royaumes. Le commerce ne peut point y fleurir; faute de port, elle est obligée de se servir de celui de Leith: d'ailleurs elle est très-mal-propre. A l'extrémité orientale de la ville est le palais où les rois faisoient anciennement leur résidence. L'église, qui servoit autrefois de cathédrale, est vaste & très-belle. La marée monte environ jusqu'à vingt milles de ses murs. Sa situation est à une lieue & demie de la mer, dans un terrein agréable & fertile. Elle est commandée par un château très-fort, bâti sur un rocher escarpé, qui n'est accessible que d'un côté. Il est appellé *Maydencastle*, c'est-à-dire, *le château des vierges*, parce que les rois des Pictes y gardoient leurs filles. Son université a des bâtimens spacieux, où les professeurs & les étudians sont bien logés. Les sciences & la médecine en particulier y fleurissent. Sa bibliothèque possède cent cinq sceaux des princes de Bohême, de Moravie & autres, avec l'original de la protestation des Bohémiens contre le concile de Constance, qui, malgré le sauf conduit, brûla Jean Hus & Jérôme de Prague dans les année 1415 & 1416. Le nombre de ses habitans s'élève aujourd'hui à plus de trente-trois mille. Elle est située dans la province de Lothian. *Long.* 14 d. 34′, 55″; *lat.* 55, 55.

C'est la patrie de Barcley ou Barclay, & celle de Burnet. Elle est à 75 li. n. e. de Dublin, & 50 n. o. de Londres. Cette ville, autrefois *Castrum-Alatum*, est le siège suprême de la justice. On y conserve les archives, & les joyaux de la couronne. (*R.*)

EDMONDSBURY (Saint), ville de la province de Suffolk en Angleterre. *Long.* 18, 30; *lat.* 52, 20.

Cette ville située sur le Lach, est régulièrement bâtie. Elle eut autrefois une abbaye de Bénédictins considérable & célèbre, qui a donné lieu à la fondation de la ville. Elle envoie deux députés au parlement, & est à 20 li. n. e. de Londres. (*R.*)

EDNAN, bourg d'Ecosse, où naquit le célèbre poëte Jacques Thompson, d'un père ministre. Son poeme *des Saisons*, ouvrage aussi philosophique que pittoresque (traduit de l'anglois en françois en 1759, par M. Bontems), lui acquit une grande

réputation, & ne le tira pas de la pauvreté: un de ses créanciers l'ayant fait arrêter, M. Quint, comédien, touché du malheur du poëte qu'il ne connoissoit que par son poeme, se rend chez le bailli où M. Thompson avoit été conduit, & lui demande la permission de souper avec lui. Le repas fut gai; au dessert, le comédien lui dit: parlons d'affaires à présent: vous êtes mon créancier; je vous dois 100 liv. sterling, & je viens vous les payer. M. Thompson prit un air grave, & se plaignit de ce qu'on abusoit de son infortune pour venir l'insulter. « Non, Monsieur, voilà un billet de » banque qui vous prouvera ma sincérité: à l'é» gard de la dette que j'acquitte, voici comment » elle a été contractée. J'ai lu votre poëme *des » Saisons*; le plaisir qu'il m'a fait méritoit ma re» connoissance; j'ai en conséquence légué par mon » testament, 200 livres sterling à l'auteur: ayant » appris le matin que vous étiez dans cette maison, » j'ai cru devoir me donner le plaisir de vous » payer plutôt mon legs pendant qu'il vous feroit » utile, que de laisser ce soin à mon exécuteur » testamentaire ».

Un présent fait de cette manière, & dans une pareille circonstance, ne pouvoit manquer d'être accepté. Thompson, en mourant en 1748, emporta dans le tombeau les regrets de ses concitoyens & des gens de lettres. La meilleure édition de ses ouvrages est celle de Londres 1762, en 2 vol. *in*-4°. Le produit en fut destiné à lui élever un mausolée dans l'abbaye de Westminster. (*R.*)

EFFARAM, ville d'Asie, en Perse, dans le royaume de Korasan. *Long.* 73, 58; *lat.* 36, 48. (*R.*)

EFFERDING, ville de la haute Autriche, en Allemagne. Cette petite ville, située à 3 lieues de Lintz, est défendue par deux châteaux. Elle appartient au comte de Starhemberg. *Long.* 31, 48; *lat.* 48, 18 (*R.*)

EGÉE (mer): on donne ce nom à la partie de la Méditerranée, qu'on appelle communément l'*Archipel*. Ce nom lui vient, à ce qu'on croit, d'Egée, père de Thésée, qui croyant son fils mort, sur les voiles noires qu'on avoit oublié de changer au vaisseau qui le ramenoit victorieux du minotaure, s'y précipita, & lui donna son nom. (*R.*)

EGER, rivière considérable de Bohême, qui prend sa source dans le Fichtelberg en Franconie, & se jète dans l'Elbe en Bohême, après avoir arrosé dans ce royaume le territoire d'Egra, celui d'Elnbogen, le cercle de Saatz, & une partie de celui de Leutmeritz. On la nomme aussi Egra (*R.*)

EGLISE (état de l'), grande contrée d'Italie, qui appartient au pape à titre de souveraineté. Elle a quatre-vingt-quinze lieues de longueur, sur une largeur de quarante. Vers le nord, cette souveraineté confine au domaine de Venise; au nord-est, à la mer Adriatique; vers le sud-est, au royaume de Naples; du côté du midi, il est baigné de la Méditerranée: le grand duché de Toscane & le duché de Modène, la bornent à l'occident. Ce n'est que successivement que la papauté s'est formé ce domaine. On regarde comme fabuleuse la donation prétendue faite du Patrimoine de Saint Pierre à Saint Sylvestre évêque de Rome, par l'empereur Constantin, en 324. Les possessions des papes se trouvèrent considérablement augmentées, lorsqu'en 755, Pepin, roi de France, donna à l'Eglise tout l'Exarquat de Ravene, donation qui fut confirmée par son fils Charles-Magne, qui ajouta encore aux libéralités de son père. Cette donation est antérieure au tems où fut faite la première mention de celle que les papes prétendent leur avoir été faite par Constantin. Rome étoit encore alors soumise en quelque sorte aux empereurs, & les rois de France se réservèrent la suprématie des pays qu'ils cédoient aux chefs de l'église. Mais sous les successeurs de Charles-Magne, on vit croître l'autorité des papes, qui finirent en 1076, par s'attribuer la possession du pays en toute propriété. Le souverain de cet état est choisi parmi les cardinaux, dont le nombre fut fixé à soixante-dix par Sixte V, au concile de Bâle. Dans les premiers siècles, le clergé & le peuple élisoient le pape. Les Goths devenus maîtres de l'Italie, s'en attribuèrent l'élection, ou au moins se retinrent le droit de le confirmer. Les empereurs Grecs qui les chassèrent d'Italie, se maintinrent dans la même possession. Les empereurs d'occident usèrent du même droit, ce qui causa bien des schismes. Enfin après la mort d'Innocent II, les cardinaux réunis avec les principaux du clergé de Rome, élurent seuls Célestin II, en 1143. Depuis ce tems les cardinaux se sont maintenus dans la possession d'élire seuls le pape: le clergé & le peuple cessèrent d'avoir part à cette élection. Après la mort d'Adrien VI, qui étoit Hollandois, & qui avoit été élu à la recommandation de Charles-Quint, dont il avoit été précepteur, les cardinaux se sont fait une loi de n'élire pour papes que des cardinaux Italiens de naissance. Il faut réunir les deux tiers des voix pour être élu pape. Le titre de sainteté affecté au pape, lui étoit autrefois commun avec tous les évêques.

Les principaux gouvernemens de l'état de l'Eglise, se nomment *légations*, & elles sont au nombre de cinq: celle de Bologne, celle d'Urbin, de la Romagne, de Ferrare, & d'Avignon. Dans celle-ci, le gouverneur ou légat est suppléé par un vice-légat: leur commission n'est que pour trois ans; tous sont ecclésiastiques. Le pape gouverne par lui même les provinces voisines de Rome. Chaque province a d'ailleurs un général pour les troupes, chaque ville un gouverneur: le peuple choisit les podestats & autres officiers municipaux. Les revenus de la papauté s'élèvent, tout compris, à vingt millions de nos livres, ou à-peu-près. La milice du pays consiste en neuf compagnies, & la garde de sa sainteté en quatre cents suisses, soixante-quinze cuirassiers, & autant de

cavaliers. Quand le saint-siége est vacant, ce sont les doyens des trois ordres des cardinaux, évêques, prêtres & diacres, qui gouvernent.

Le terroir de l'état de l'Eglise est bon de sa nature, & fournit aux récoltes de vin, de bled, d'huile, de fruits, & de légumes; mais par les suites d'une administration vicieuse, la culture & l'industrie y languissent. En quelques endroits même il est inculte & désert. Le commerce dont les mers Adriatique & de Toscane lui offrent la facilité, y est comme nul. La population y est des plus foibles, les mœurs des plus corrompues, & l'air insalubre en quelques contrées.

Les provinces de l'état Ecclésiastique, au nombre de douze, sont la Campagne de Rome, le Patrimoine de Saint-Pierre, le duché de Castres, l'Orviétan, la Terre de Sabine, le Perousin, l'Ombrie ou duché de Spolette, la Marche d'Ancone, le duché d'Urbin, la Romagne, le Bolonois, le Ferrarois. Rome est la capitale de tout l'état. Le pape possède d'ailleurs en France le Comtat Venaissin & la ville d'Avignon, enclavés dans la Provence. (*R.*)

EGLISES (cinq), petite ville de la basse-Hongrie, avec un évêché suffragant de Strigonie, & un ancien château. La maison d'Autriche s'en empara sur les Turcs en 1686, & elle lui est demeurée. Elle est à 10 li. du Danube, 30 f. de Bude. *Long.* 36, 35; *lat.* 46, 6. (*R.*)

EGLISES (trois), fameux monastère de Perse, dans l'Arménie, résidence ordinaire du grand patriarche d'Arménie. Ce patriarche a un revenu de plus de 200,000 écus. Ce monastère, suivant l'usage, est dans le lieu le plus agréable & le plus fertile qu'on connoisse dans tout le royaume. On croit que c'est l'endroit même où fut le paradis terrestre. Il est à 5 li. f. o. d'Erivan. *Long.* 62, 10, *lat.* 40, 20. (*R.*)

EGLISOW, ou EGLISAW, ancienne & jolie ville de Suisse, au canton de Zurich, située sur le bord septentrional du Rhin, qu'on y passe sur un beau pont couvert. *Long.* 26, 15; *lat.* 47, 45. (*R.*)

EGRA, en allemand *Eger*, en bohémien *Cheb* ou *Heb*, & en latin *Hebanum* ou *Œgranum*, ville du royaume de Bohême, sur la rivière d'Egra, au centre d'un territoire ou district particulier qui porte le même nom, & aux frontières du pays de Bareith, en Franconie, & du haut-Palatinat, en Bavière. Elle est de médiocre grandeur, mais forte & bien bâtie. Elle renferme trois couvens, avec un collège. Elle jouit de sa municipalité, fondée sur de très-anciens titres; & l'on ne peut appeller qu'immédiatement au souverain, des sentences de sa magistrature. Le privilège de battre monnoie ne lui a même pas été refusé, mais le cours de ses espèces est borné à l'enceinte de son territoire. Ce territoire n'est aujourd'hui ni fort étendu ni fort riche. Il ne comprend qu'un certain nombre d'assez mauvais villages, avec le bourg de Redwitz & son district. A une lieue de la ville se puisent des eaux minérales très-connues & très-estimées: une affluence de monde va les prendre chaque année sur les lieux, & il s'en fait au-dehors de grands envois, dans des flacons munis du sceau du conseil d'Egra. Au reste, cette ville, pareille à la plupart des autres de la contrée, présente bien de la confusion & des malheurs dans son histoire. Elle faisoit originairement partie de l'empire germanique, & l'on croit même qu'elle a été mise au rang des villes impériales. Vers la fin du XIIe siécle, Przemysl-Ottocare de Bohême, l'enleva au duc de Bavière, avec lequel il étoit en guerre, & qui la possédoit, on ne dit point à quel titre. Cent ans après, Rodolphe d'Habsbourg, à qui elle appartenoit aussi, l'on ne sait comment, la donna pour dôt à celle de ses filles qui épousoit le roi de Bohême, Venceslas II. La Bavière ensuite l'acquit de nouveau, & s'en redessaisit enfin l'an 1322, par les mains de l'empereur Louis V, chef de sa maison, en faveur du roi Jean de Bohême, qui lui répétoit des frais de guerre, montant à la somme de quarante mille marcs. Egra dès-lors n'a pas changé de souverain, mais son bonheur n'en a pas été plus constant. Elle a eu part à tous les troubles des Hussites, aussi bien qu'à tous les maux que les troupes étrangères ont fait au royaume, tant dans ce siècle que dans le précédent. Des horreurs particulières ont même déshonoré ses murs, sans que l'on doive cependant lui en imputer la honte. Le massacre des Juifs, arrivé sous Charles IV, en 1350, l'assassinat du poëte & historien Bruschius, l'un de ses citoyens, commis l'an 1559, & celui de Waltenstein, ordonné par Ferdinand II, l'an 1634, sous le prétexte d'une conjuration que le tems n'a jamais développée, sont des événemens qui souillent ses annales. Sa distance est à 4 milles d'Allemagne d'Elnbogen, à 9 d'Amberg, à 20 de Prague, 82 n. o. de Vienne. *Long.* 30; *lat.* 50, 2. (*R.*)

EGRA, rivière. *Voyez* EGER.

EGREMONT, ville maritime d'Angleterre, dans la province de Cumberland, sur une petite rivière que l'on y passe sur deux ponts. Elle a un port qui n'est fréquenté que par des barques, un château qui tombe en ruine, & le titre de comté dont un lord de la famille de Windam est revêtu. *Long.* 14, 20; *lat.* 54, 30. (*R.*)

EGUE-LE-CUINGIL, ville de la province de Héa, au royaume de Maroc en Afrique, sur une montagne fort escarpée. (*R.*)

EGYPTE, contrée d'Afrique, qui a environ deux cents lieues de long sur cent de large; bornée au midi par la Nubie, au nord par la Méditerranée, à l'orient par la mer Rouge & l'Arabie Pétrée, & à l'occident par la Barbarie & le Biledulgerid. Elle se divise en haute, moyenne & basse. La haute comprend l'ancienne Thébaïde; la basse s'étend de la Méditerranée jusqu'au Caire, & la moyenne, depuis le Caire jusqu'à Benesouef. L'Egypte n'est plus aussi merveilleuse qu'au-

trefois. Il y a moins de canaux, moins d'aqueducs. C'étoit jadis un pays d'admiration; c'en est un aujourd'hui à étudier. Il est habité par les Cophtes, le Maures, les Arabes, les Grecs & les Turcs: ces derniers en sont les souverains. Ç'a été le berceau de la superstition payenne, celui des sciences & des arts. Elle a eu long-tems ses rois. Elle a été successivement la conquête des Perses, des Macédoniens, des Romains, des Sarrasins qui s'en emparèrent dans le VIIe siècle, & des Musulmans. Elle a eu ses soudans. Les Mammelucs l'ont gouvernée jusqu'en 1517; elle est depuis ce tems aux Turcs. C'est Selim Ier qui s'en est rendu maître. Le Nil la traverse du midi au septentrion. Le Caire en est la capitale.

L'Egypte est traversée du nord au sud, par deux grandes chaines de montagnes qui forment la vallée où coule le Nil, ce qui constitue principalement l'Egypte. Ces deux chaines de montagnes sont fort rapprochées dans la haute Egypte. Le pays, quoique sabloneux, est très-fertile. Il tient sa fertilité des débordemens du Nil, dont les eaux, en se retirant, laissent un limon qui féconde la terre. Le débordement régulier & annuel du Nil arrive vers le milieu de juin, & dure jusqu'au mois de septembre. L'année s'annonce bien quand le débordement va jusqu'à vingt-quatre pieds; on fait alors des réjouissances. Quand il n'est que de seize pieds, c'est un pronostic de disette; alors les Egyptiens sont exempts de tribut. Les eaux s'élevant au-dessus de vingt-quatre pieds, l'année est mauvaise, parce que les eaux séjournant trop long-tems sur les terres, & employant trop de tems à s'écouler, n'en laissent point assez pour les semailles & la récolte. Ne s'élèvent-elles qu'à seize pieds, disette encore, parce que les eaux ne couvrent point une assez grande étendue de pays, laissent une partie des terres sans sédimens & sans engrais. Les débordemens périodiques du Nil ont leur cause dans les vents réguliers & constans qui, soufflant du nord au sud, accumulent les vapeurs de la Méditerranée, converties en nuages sur les montagnes de la Lune, aux environs de la ligne & dans l'Abyssinie, où elles se résolvent en pluies abondantes. Le limon que laisse le Nil en se retirant, rend l'air insalubre. Les Egyptiens cependant vivent très-long-tems. Les animaux y sont très-féconds. Les femmes, qui sont très-lubriques, y ont communément deux enfans à la fois.

L'Egypte fut si fertile en bleds, qu'on l'appelloit *le Grenier de l'empire Romain.* Encore aujourd'hui, elle en fournit une très-grande quantité aux Turcs; mais elle n'est ni aussi bien cultivée, ni aussi peuplée qu'elle le fut autrefois. Outre le bled, on en tire du riz, des dattes, des olives, du séné, de la casse, des gommes, de l'ivoire, & du baume excellent. On y recueille des fruits délicieux, des cannes à sucre, & de très-beau lin. Les galères du grand seigneur y apportent les riches productions de l'Arabie. C'est en Egypte que se faisoit autrefois le commerce des Indes par la mer Rouge; mais depuis la découverte du cap de Bonne-Espérance, ce commerce est comme anéanti. Les Egyptiens, autrefois si célèbres par leur sage politique, leur amour pour les sciences & les arts, ont bien dégénéré. Aujourd'hui, quoique spirituels & industrieux, ils sont fainéans, fourbes, avares, vindicatifs à l'excès, & fort adonnés au larcin & au brigandage. Ils ne sont que trop communément affligés de la perte de la vue. La plupart des Egyptiens sont Mahométans; on trouve parmi eux des Chrétiens latins, & des Schismatiques Cophtes & Grecs. Les Cophtes, ou Coptes sont les descendans des anciens Egyptiens, & ils sont de la secte des Jacobites ou Eutychéens. Ils ont un patriarche qui réside au Caire, & qui prend le nom de patriarche d'Alexandrie. Les Grecs y en ont aussi un sous le même titre, mais ils sont en plus petit nombre. Il s'y trouve aussi beaucoup de Juifs, surtout dans les villes. La position de l'Egypte est très-avantageuse pour le commerce, par le voisinage de la mer Méditerranée & de la mer Rouge. Elle est divisée en vingt-quatre provinces, gouvernées la plupart par des deys qui jouissent presque de toutes les prérogatives de la souveraineté. Le pacha qui représente le grand-seigneur, n'a guères que les hommages. Les Européens y portent des draps, des dorures, des étoffes de soie, du fer, du plomb, de la quincaillerie. Il n'y pleut presque jamais. *Voyez* COPTES. (*R.*)

EGYPTIENS, ou BOHÉMIENS, nom de certains vagabonds qui courent le monde, & disent la bonne aventure. On croit qu'ils tirent leur origine des Juifs proscrits. (*R.*)

EHENHEIM, ville d'Alsace, située sur l'Ergel, à une lieue de Strasbourg. Elle fut autrefois impériale. (*R.*)

EHINGEN, nom de deux villes d'Allemagne, dans le cercle de Suabe, & dans les états de l'Autriche antérieure. L'une est située dans l'Ortenau sur le Danube, & l'autre dans la partie inférieure du comté de Hohenberg sur le Neker. La première incendiée l'an 1749, a un couvent de filles nobles, de l'ordre de Saint Benoit, & la seconde a un chapitre de chanoines de Saint Maurice, composé d'un prévôt & de douze autres membres. (*R.*)

EHRENBERG, place forte d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche & dans le Tyrol, aux frontières de Suabe. Les troupes de la ligue de Smalcade s'en emparèrent l'an 1546, & celles de l'électeur Maurice de Saxe l'an 1582. Le premier de ces évènemens n'eut pas de suite; mais l'autre, accompagné de la prise d'Inspruck, contribua beaucoup à la paix de Passau, signée la même année. Ehrenberg est le chef-lieu d'une seigneurie, où sont compris le vallon du Lech, le bourg de Reita ou Reuten, & le village de Lermoss, où mourut, suivant quelques historiens, & non pas à Bretten en Bavière, comme d'autres le prétendent, l'empereur Lothaire II, revenant d'Italie l'an 1137. Il

y a une seigneurie de même nom en Moravie, cédée au roi de Prusse en 1742. Ce prince l'a incorporée à la haute-Silésie. (*R.*)

EHRENBREITSTEIN, forteresse d'Allemagne, dans le cercle du bas-Rhin & dans l'archevêché de Trêves, vis-à-vis de Coblentz; elle est élevée sur un rocher, d'où elle commande le Rhin & la Moselle, & dans lequel on a creusé un puits de deux cent quatre-vingt pieds de profondeur. A ses pieds est un palais à l'usage des archevêques, lequel est aussi muni de fortifications particulières; & son nom se donne à un baillage ou préfecture, où ressortissent la ville de Coblentz & onze villages. Les François, auxquels cette place fut imprudemment ouverte l'an 1632, l'occupèrent jusqu'à la paix de Westphalie de 1648. Ils n'eurent pas le même bonheur dans la guerre de 1688; Ehrenbreitstein brava pour lors leur canonnade, & resta fermée. (*R.*)

EHRENFRIEDERSDORF, ou IRBERSDORFF, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, & dans le quartier des montagnes métalliques, au grand bailliage de Wolkenstein. Elle a séance & voix dans les assemblées du pays; & elle doit son origine aux mines d'étain que l'on commença d'exploiter dans son voisinage, aux premières années du XVe siècle. (*R.*)

EHRENSTEIN, château & seigneurie de six villages, en Thuringe, appartenant, comme fief relevant de l'empire, au prince de Schwartzbourg-Rudelstadt. Il y a un autre endroit de ce nom en Westphalie, possédé par les comtes de Nesselrode. (*R.*)

EICHEFELD, pays d'Allemagne, situé entre la Hesse, la Thuringe, & le duché de Brunswick. Il appartient à l'électeur de Mayence. Il a douze lieues de long sur six de large. Duderstadt en est la capitale. (*R.*)

EICHSTEDT. *Voyez* AICHSTET.

EIFFEL, pays d'Allemagne, situé entre le duché de Juliers, l'électorat de Trèves, le duché de Luxembourg, & l'électorat de Cologne. Le prince d'Aremberg, & quelques autres princes, en sont possesseurs. (*R.*)

EILENBOURG. *Voyez* EULENBOURG.

EIMBECK, ville de la basse-Saxe en Allemagne, capitale de la principauté de Grubenhagen. Elle est proche de l'Ilme. Elle fut autrefois impériale, mais elle est aujourd'hui sujète à l'électeur d'Hanovre, qui tire un revenu considérable de ses mines de fer & d'argent. Son principal commerce est en bière. Elle est à 5 li. n. de Gottingen, & 10 s. o. de Hildesheim. *Long.* 27, 38; *lat.* 51, 46. (*R.*)

EINSIDLEN. *Voyez* NOTRE-DAME DES HERMITES.

EISENACH, ville d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, capitale d'une principauté de même nom, dans la Thuringe. *Long.* 28, 6; *lat.* 50, 59.

La principauté d'Eisenach, de douze lieues de long sur dix de large, est située en plus grande partie sur la rivière de Werra, aux confins de la Hesse, en partie aussi sur la Sale, & sur le Gera. Les habitans professent généralement la religion Luthérienne. Eisenach, capitale, est située sur la rivière de Nesse: la fondation n'en remonte qu'à l'an 1070. Le château des ducs y est à remarquer. Elle a aussi un collège considérable. C'étoit la résidence des ducs de Saxe-Eisenach; mais Guillaume-Henri, dernier duc de cette branche, étant mort le 26 juillet 1741, la principauté d'Eisenach, qui étoit son appanage, passa à la maison de Saxe-Weimar, qui la possède aujourd'hui. Eisenach est à 8 lieues n. o. de Smalkalde, & 15 s. o. d'Erfort. (*R.*)

EISENBERG, beau château de Bohême, dans le cercle de Satz, à la maison de Lobkowitz (*R.*)

EISFELD, petite ville & baillage d'Allemagne, au cercle de Franconie, dans la principauté de Cobourg, & à 3 lieues de la ville de ce nom, près de la source de la Werra. (*R.*)

EISGRUB, ou LEDNIZE, petite ville d'Allemagne, dans la Moravie, avec un château, dans le cercle de Brinn, aux frontières de l'Autriche. Il y a un beau haras, & son territoire donne de bons vins. Elle appartient au prince de Lichtenstein. (*R.*)

EISLEBEN, ville d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans le comté de Mansfeld, dont elle est capitale.

Cette ville est fameuse par la naissance de Martin Luther, chef de la secte de son nom. Elle est en séquestre depuis 1570, sous l'autorité de l'électeur de Saxe. C'est le siège de l'intendance de Saxe, & celui de la régence & du consistoire des princes de Mansfeld, soumis l'un & l'autre à la supériorité territoriale du souverain. Elle a quatre églises paroissiales, une école latine, & environ neuf cents maisons. Elle se divise en ville vieille & ville neuve. Elle est à 15 lieues e. de Mansfeld, & 5 o. de Hall. *Long.* 29, 45; *lat.* 51, 40. (*R.*)

EITDEVET, ville de la province de Heat, au royaume de Maroc en Afrique. Elle est située sur une montagne fort roide, dont le pied est baigné de deux rivières. (*R.*)

EKELENFORDE, ville du duché de Slefwig, à 5 li. f. e. de Slefwig, ou Slefwich, 5 n. o. de Kiell, & 14 n. o. de Lubeck. *Long.* 27, 55; *lat.* 54, 40. *Voyez* ECKELNFOHRDE. (*R.*)

EKESIO, ville de Suède, dans la Gothie. Elle est fort commerçante, & le tabac de ses environs est fort recherché. (*R.*)

ELAN, abbaye de France en Champagne, au diocèse de Reims. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 7000 liv. (*R*)

ELBE, grand fleuve d'Allemagne, lequel a sa source en Bohême, dans le cercle de Königgratz, aux monts des Géants, qui séparent la Bohême de la Silésie, & son embouchure dans la mer d'Allemagne, à huit milles Germaniques, au-dessous de

Hambourg. Poissonneux dès sa source, il a encore l'avantage de se trouver navigable au bout d'un cours de dix à douze milles : des barques de toute espèce le montent & le descendent au grand profit des divers pays qu'il arrose ; ces pays sont la partie septentrionale de la Bohème, la Misnie, la Saxe proprement dite, la principauté d'Anhalt, le duché de Magdebourg, la vieille Marche de Brandebourg, les duchés de Lunebourg & de Mecklenbourg, Hambourg, Altena & Gluckstadt. Il se grossit de nombre de rivières, formées elles-mêmes par d'autres, & fait conséquemment pénétrer ses bienfaits loin au-delà de ses bords, fort en avant dans les terres : c'est ainsi que recevant la Moldau & l'Egra en Bohème, la Mulde à Dessau, la Saale à Barby, le Havel proche de Havelberg, l'Ilmenau à Winsen, & la Stor au-dessous de Gluckstat, il communique par la première avec Prague, par la seconde avec Egra, par la troisième avec l'intérieur de la Saxe, par la quatrième avec Halle & la Thuringe, par la cinquième avec tout l'électorat de Brandebourg, par la sixième avec l'intérieur du duché de Lunebourg, & par la septième avec le Holstein. La marée monte dans l'Elbe jusqu'à vingt-deux milles au-dessus de son embouchure, & tient, comme en suspens, le cours du fleuve, l'espace d'environ cinq heures. Les plus gros vaisseaux marchands parviennent avec leur charge complette jusqu'à un mille au-dessous de Hambourg, & là se mettant à l'ancre, ils s'allègent pour pouvoir naviger jusqu'au port de la ville. Dans cet endroit, la largeur du fleuve est très-considérable ; nombre de petites iles s'y trouvent, aussi bien que des bancs de sable par multitude : & c'est de là jusqu'à la mer que le magistrat de Hambourg n'épargne ni soins ni argent pour donner de la sûreté à la navigation de l'Elbe. Les ponts les plus remarquables qui soient sur ce fleuve, sont ceux de Dresde, de Torgau, de Dessau, & de Magdebourg. (*R.*)

Elbe, ile d'Italie, sur la côte de Toscane, vis-à-vis de Piombino. Elle a trois milles & un tiers de long. Cette ile produit toutes sortes de métaux, même de l'or & de l'argent. Comme elle manque d'eau, on est obligé de transporter la mine de fer dans le territoire de Piombino, pour la fondre & la travailler. Il s'y trouve aussi des carrières de marbres, tant blanc que mêlé, & de brocatelle. Elle a du granit, des pierres d'aimant, & une grande quantité de calamine, tant blanche que noire. La pierre d'amiante, ou l'asbeste, se trouve aussi dans cette île. On peut en faire une espèce de toile incombustible. Elle produit d'ailleurs différentes sortes de simples qui ne croissent point ailleurs. On y fait du sel. On y recueille du bled, du vin, de l'huile en petite quantité, & du lin. Les fruits n'y abondent point, mais ils sont d'excellente qualité. Quelques cantons seulement y recueillent assez de bled pour leur consommation. Le vinaigre qu'on y fait est très-recherché. Le territoire de Rio y manque de toute espèce de productions. Les bois y sont en général très-peu élevés. L'ile n'est arrosée d'aucune rivière : elle ne manque cependant pas de sources d'eau de bonne qualité, qui produisent des ruisseaux qui ne sont jamais à sec, & qui servent aux moulins. Elle a aussi quelques sources d'eaux minérales. La chair des animaux y est d'un goût exquis, à cause des plantes aromatiques qui abondent dans l'île. Elle a du sanglier, du lievre, des martres, des hérissons, des cailles, des perdrix, des canaris, des rossignols, quelques ortolans, &c. La mer y est d'ailleurs très-poissonneuse sur les côtes. On y pêche des nacres, dont quelques-unes contiennent des perles. Sur quelques parties de la côte, on pêche du thon. L'ile d'Elbe en général appartient au prince de Piombino en souveraineté ; mais le grand duc de Toscane y posséde Porto-Ferraio, & le roi de Naples y tient Porto-Longone. (*R.*)

ELBFFELD. *Voyez* Elverfeld.

ELBEUF, ville de Normandie, sur la rive gauche de la Seine, avec titre de duché-pairie. *Long.* 18, 38 ; *lat.* 49, 20. Elle a deux paroisses, plusieurs fabriques de tapisseries de Bergame & de points de Hongrie, & une manufacture renommée de draps de son nom, façon d'Hollande & d'Angleterre, composée de trois cents métiers. Il s'y tient trois marchés par semaine, & chaque année une grosse foire. Elbeuf appartient à un prince de la maison de Lorraine. Il fut érigé en duché-pairie par Henri III en 1581, en faveur de Charles de Lorraine. L'établissement de sa manufacture remonte à l'année 1667. Cette ville est à 4 li. de Rouen, 2 de Pont-de-l'Arche, 8 de Conches, & 26 n. o. de Paris. (*R.*)

ELBING, ville du royaume de Prusse, capitale de l'Hockerland. au palatinat de Mariembourg, non loin de la mer Baltique. *Long.* 37, 40 ; *lat.* 54, 12.

Cette ville est assez belle, grande, & commerçante. Elle est fortifiée à l'antique, & située sur une rivière de son nom. Sa fondation ne remonte qu'à l'an 1239. Elle est divisée en ville neuve & ville vieille, séparées par des murs & des fossés. Les maisons en sont hautes, & les rues étroites. Les Luthériens, les Calvinistes, les Catholiques, & les Mennonites, y ont l'exercice de leur religion, mais la dominante est la luthérienne. Elle est située dans un terrein fertile, à 12 li. s. e. de Dantzic, & 40 n. o. de Varsovie. (*R.*)

ELBOURG, ville du duché de Gueldres, dans les Provinces-Unies. *Long.* 23, 20 ; *lat.* 54, 12. Elle a un port sur le Zuiderzée. Son enceinte est très-resserrée. Ses remparts plantés d'arbres, forment une promenade agréable. La pêche y est abondante, & l'on y prend une grande quantité de canards sauvages. Elle est à 4 li. o. d'Arnheim. (*R.*)

ELCATIF, ville de l'Arabie Heureuse, sur la côte occidentale du golfe Persique, où elle a un bon port. *Long.* 70, 40 ; *lat.* 26. (*R.*)

ELCHE,

ELCHE, ville du royaume de Valence, en Espagne, sur la rivière de Segre. On y recueille beaucoup d'huile, de vin, & de dattes. Elle est à 4 li. d'Alicante, & 2 & demie d'Orihuela. *Long.* 17, 25; *lat.* 38, 10. (*R.*)

ELDAGSEN, ou ELDAGSHAUSEN, petite ville d'Allemagne, au cercle de basse-Saxe, dans l'électorat d'Hanovre, & dans la principauté de Calenberg. Elle est ancienne & faisoit jadis partie du comté de Hallermund : elle avoit des murs & des fossés; elle avoit jurisdiction criminelle & civile, & elle donnoit son nom à un certain district. Ces avantages sont à-peu-près tous perdus pour elle aujourd'hui : il ne lui reste que sa jurisdiction civile, un long procès avec le baillage de Calenberg au sujet de la criminelle, & deux cents & quelques maisons. (*R.*)

ELÉPHANT (île de l'), île de l'Indoustan, sur la côte du Malabar, à trois lieues de l'île de Bombain. Elle a été ainsi nommée, d'une figure d'éléphant qu'on y voit taillée dans le roc, & grande comme nature. Il y a au même endroit un cheval de pierre, une pagode, avec une quarantaine de figures gigantesques, rangées symétriquement. Les païens de cette île en font l'objet de leur culte. (*R.*)

ELFELD, ou ELTVIL, petite ville de l'électorat de Mayence, en Allemagne, à 3 lieues de Mayence. C'est le chef-lieu du Rhingau. (*R.*)

ELGIN, bourg royal, dans l'Ecosse septentrionale, au comté de Murray, dont il est le chef-lieu. Il est sur la rivière de Lossie, à l'embouchure de laquelle il a un port. C'étoit autrefois le siège d'un évêché; mais l'évêque habite proprement le château appellé *Spynie*, situé à un mille de là. Elgin, placé dans un terrein fertile, est à 95 li. n. d'Edimbourg, & 131 n. o. de Londres. *Long.* 14, 45; *lat.* 57, 45. (*R.*)

ELHAMMA, ville de la province de Tripoli propre, en Afrique. *Long.* 28, 26; *lat.* 34. (*R.*)

ELLERENA. *Voyez* ELERENA.

ELLINGEN, ou ŒLLINGEN, ville & château d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans les états de l'ordre Teutonique, sur la rivière de Rezat. C'est le chef-lieu d'une commanderie considérable, où réside à l'ordinaire le bailli de Franconie. (*R.*)

ELLWANGEN, état souverain & petite ville d'Allemagne, au cercle de Suabe, sur les frontières du cercle de Franconie. Ce ne fut d'abord qu'un couvent de Bénédictins fondé en 764, érigé en abbaye quelque tems après, & depuis en prevôté séculière, en 1460. Dès le commencement du XVIe siècle, les prévôts d'Ellwangen ont siégé parmi les princes de l'empire. Ils prennent rang sur le banc des princes ecclésiastiques de l'empire, après l'abbé de Kempten : & ces deux princes alternent dans les diètes du cercle de Suabe. Le duc de Wirtemberg est protecteur de cette prévôté. La ville a un couvent de Capucins. Près de la ville, sur une montagne, est le château d'Ellwangen, résidence du prince. Ellwangen, située sur la rivière de Jaxt, est à 7 li s. e. de Hall, & 10 s. o. d'Anspach. *Long.* 28, 53; *lat.* 49, 2. (*R.*)

ELMEDIN, ville de la province d'Escure, en Afrique, au royaume de Maroc. Elle est dans un pays abondant en bleds, huiles, & bétail. (*R.*)

ELMOHASCAR, ville de barbarie, dans le royaume d'Alger, la troisième de la province de Beni-Araxid, ou Beni-Razid. (*R*)

ELNBOGEN, ou LOKET, ville de Bohême, au cercle de même nom. Elle est sur l'Eger. *Long.* 30, 26; *lat.* 50, 20. Elle est située, ainsi que son château, sur un roc élevé & à pic, au milieu de montagnes de même nature. Elle est à 12 li. n. e. d'Egra, & 30 n. o. de Prague. (*R.*)

ELNE, ville du Roussillon, proche la Méditerranée. *Long.* 20, 40; *lat.* 42, 30.

C'est une ancienne ville de la Gaule Narbonnoise, que M. de Marca croit être l'*Illiberis*, ou campa Annibal. Constantin la releva de ses ruines, y bâtit un château, & lui donna le nom de sa mère Helène. Constant s'étant enfui dans cette ville, y fut tué par la faction de Magnence. Les rois Goths lui procurèrent l'honneur d'un siège épiscopal. L'évêque d'Elne assista à deux conciles tenus à Narbonne en 589 & en 627. Jules II, en 1511, exempta Elne de la dépendance de Narbonne, & la soumit au saint-siège; mais le cardinal de Ferrare, archevêque de Narbonne, s'y opposa & obtint de Léon X, en 1517, une bulle qui cassoit celle de Jules II. L'évêché d'Elne fut transféré à Perpignan par Clément VIII. C'étoit une ville assez bien bâtie avant qu'elle ne fût ruinée par Philippe le-Hardi en 1285, sous le règne de Louis XI en 1474, & en 1641 par le prince de Condé. Elle est à 2 li. de Perpignan, dans la plaine de Roussillon. Cette petite ville est la seconde en ordre entre celles de cette province. Elle est située sur une colline au pied de laquelle passe le Tech. Il s'y trouve un couvent de Capucins. (*R.*)

ELPHIN, ville du comté de Roscommon, en Irlande, autrefois épiscopale. *Long.* 19, 20; *lat.* 53, 56. (*R.*)

ELRICH, ville d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, & dans le comté de Hohnstein, sur la rivière de Zorge, au pied du Hartz: c'est la capitale de la seigneurie de Klettenberg, appartenante au roi de Prusse, & le siège d'une surintendance ecclésiastique : il y a des manufactures en divers genres. On trouve de l'albâtre aux environs de cette ville. (*R.*)

ELSE, rivière de Silésie, qui passe près de Jabluncka & de Teschen, & se jète dans l'Oder près d'Oderberg. (*R.*)

ELSE : selon quelques-uns est le *Castrum Aliso* que Drusus, général Romain, fit construire contre les Sicambres, au confluent de l'Alme & de la Lippe, mais dont il ne reste plus aucun vestige. Le village d'Else, ou Elsen, est dans l'évêché

de Paderborn ; près de Neuhaut. (*R.*)

ELSENBERG, petite ville & château d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, & dans la principauté d'Altenbourg. Elle appartient à la maison de Saxe-Gotha. (*R*)

ELSENEUR. *Voyez* HELSINGOR.

ELSFLET, bourg considérable d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans le comté d'Oldembourg. Il est sur le Weser, & il s'y paie un péage. (*R.*)

ELSGOW. *Voyez* ELSGAW.

ELSTER, village & baillage du cercle de haute-Saxe, en Allemagne, situé au confluent de l'Elster & de l'Elbe, entre Torgaw & Wittemberg. *Long.* 31, 20; *lat.* 51, 28. (*R.*)

ELSTER, ou ELSTRA, petite ville de la haute-Lusace, dans le cercle de Budissin, non loin de laquelle la rivière d'Elster prend sa source. (*R.*)

ELSTER BLANCHE (l'), rivière du cercle de haute-Saxe, qui prend sa source dans le Vogtland de l'électorat de Saxe, traverse les seigneuries de Greits & de Gera, & le bailliage Zeitz. (*R.*)

ELSTER NOIRE (l'), rivière de Lusace, qui prend sa source près de la ville de Camentz, traverse l'électorat de Saxe, & verse dans l'Elbe près de Wittemberg, au dessous de Grosdorf, & au-dessus d'Elster. (*R.*)

ELSTERWERDA, petite ville avec un château, sur l'Elster Noire, relevant de la couronne de Bohême. Elle est du cercle de Misnie, & c'est un bien de l'électeur de Saxe depuis 1727. (*R.*)

ELSTRA. *Voyez* ELSTER.

ELTEMAN. *Voyez* ELTMANN.

ELTEN, riche abbaye de femmes nobles, enclavée dans le comté de Zutphen, dépendant du duché de Clèves. Elle est située sur une montagne à peu de distance du Rhin dans l'Eltenberg. Cette abbaye, dont la fondation remonte à l'an 963 ou 968, & qui est dirigée par une abbesse, est sous la protection du duc de Clèves, & sous la sauvegarde de l'empire. (*R.*)

ELTERLEIN, petite ville médiate de l'empire, dans le marquisat de Misnie, au cercle de l'Erzgeburg. Elle a séance & suffrage à l'assemblée des états. (*R.*)

ELTMANN, ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'évêché de Wurtzbourg, & sur le Mein. *Long.* 28, 21; *lat.* 49, 58. (*R.*)

ELTOR. *Voyez* TOR.

ELTZE. *Voyez* ELZE.

ELVANGEN. *Voyez* ELLVANGEN.

ELVAS, ville & bonne forteresse de Portugal dans l'Alentejo. Elle est située sur une hauteur que domine un château, près de la rivière de Guadiana. Outre la cathédrale, elle a trois paroisses, une maison de charité, un hôpital & sept couvens. L'évêque a cinquante paroisses dans son diocèse. Cette ville est le chef-lieu de la Comarca. On y remarque une grande citerne, où l'eau est conduite l'espace d'un mille par un aqueduc qui, près de la ville, est formé de trois arches les unes au-dessus des autres. En 1659, les Espagnols y furent battus par les Portugais. Ses environs donnent de bon vin, & d'excellente huile. Son évêque est suffragant d'Evora. Elle est à 20 lieues n. e. d'Evora, 40 e. de Lisbonne, & 5 n. o. de Badajoz. *Long.* 12; *lat.* 38, 44. (*R*)

ELVERFELD, ville d'Allemagne, bien bâtie & fort peuplée, au duché de Berg, dans la Westphalie, sur la Wipper. Les réformés y ont l'église principale. Elle a de bonnes fabriques de toiles & de siamoises. (*R.*)

ELY, ville du comté de Cambridge, en Angleterre, sur l'Ouse. *Long.* 17, 35; *lat.* 52, 20. Cette ville est située dans un terroir marécageux, & l'air en est mal sain. C'est le siège d'un évêché, & elle envoie des députés au parlement. Enveloppée de la rivière d'Ouse, elle en reçoit le nom d'*Ile d'Ely*. Elle est à 5 lieues n. de Cambridge, (*R*)

ELZE, petite ville du cercle de Basse-Saxe, dans l'évêché de Hildesheim. Elle est sur la rivière de Saale, au-dessus de sa jonction avec la Leine, entre Hildesheim & Hameln. Charlemagne, qui y avoit établi sa cour impériale en 776, y fonda un évêché qui a été transféré à Hildesheim, (*R.*)

EMBDEN, ville du cercle de Westphalie en Allemagne, capitale du comté d'Ost-frise. Elle est située sur l'Ems. *Long.* 24, 38; *lat.* 53, 20. C'est une ville de commerce qui est grande, belle & fortifiée. Elle a un port, un bel hôtel-de-ville, près duquel les navires peuvent aborder par le moyen d'un canal, qui communique à l'Ems. La religion en est la réformée: mais il y a beaucoup de luthériens & de catholiques, des mennonites, & des juifs. En 1750, le roi de Prusse érigea en cette ville une compagnie des indes orientales: il leur accorda des privilèges, & déclara la ville port franc; mais cette compagnie fut abolie en 1759, & remplacée par l'ancienne compagnie pour la pêche du hareng. Elle est proche de la mer, & du lac de Dollart, à dix lieues n. e. de Groningue, & 18 n. o. d'Oldembourg. En 1744, le roi de Prusse retira cette ville des mains des Hollandois, à qui elle avoit été engagée pour des sommes qu'ils lui avoient avancées. (*R.*)

EMBOLI, ville de Macédoine dans la Turquie Européenne; elle est située sur la rivière de Stromona. *Long.* 41, 38; *lat.* 40, 55. Cette ville, déserte aujourd'hui, fut célèbre autrefois, parce qu'elle étoit une colonie des Athéniens. Elle a un archevêque Grec suffragant de Constantinople. Elle est à 16 lieues n. e. de Thessalonique, & 2 o. de Contesse. (*R.*)

EMBOUCHURE *d'une rivière* (l'). C'est l'endroit par où une rivière verse dans la mer ou dans une autre rivière. (*R.*)

EMBRUN, ou AMBRUN, ville de France en Dauphiné, considérable, & forte, bâtie sur un roc escarpé, proche de la rive droite de la Durance. C'est le siège d'un archevêché, d'un bailliage, d'un

gouvernement particulier. Elle a cinq paroisses, un collège, un couvent de Cordeliers, un de Capucins, un de Filles de la Visitation, & douze mille ames ou environ. Le palais archiépiscopal est un très-bel édifice, qui est dans la partie haute de la ville. Cette ville est très-ancienne, & du tems des Romains, elle avoit obtenu le droit d'entrer dans les charges de l'empire. Galba l'agrégea aux villes alliées, & sous Constantin elle étoit déjà le siége d'un évêché. Les archevêques jouissoient ci-devant de très-beaux privilèges. Ils avoient le titre de chambellans de l'empire, & le droit de battre monnoie. Mais depuis l'extinction des dauphins, ils ont tout perdu. Il ne leur reste plus que le vain titre de princes d'Embrun qu'ils prennent encore, & une partie de la seigneurie & du domaine de la ville, ensorte que leurs juges & ceux du roi alternent dans le bailliage. Leur diocèse comprend deux cent seize paroisses ou annexes. Leurs suffragans sont les siéges de Digne, Grasse, Vence, Glandèves, Sénès, & Nice, celui-ci en Piémont. Les revenus de l'archevêché d'Embrun sont de 36000 livres, & sa taxe en cour de Rome est de 2400 florins. Il s'est tenu à Embrun plusieurs conciles, en 588, 1159, 1248, 1290; 1583, 1610, & 1727. Le duc de Savoie la prit en 1692. Elle est à 7 lieues e. de Gap, 22 f. o. de Grenoble, 14 n. e. de Digne, 18 n. de Sénès, & 146 f. e. de Paris. *Long.* 24, 9; *lat.* 44, 34. (*R.*)

EMBS. *Voyez* Ems.

EMESE, ou Hems, ville de la Syrie, en Asie; elle est maintenant dans le gouvernement du bacha de Damas. Il y a encore aujourd'hui des ruines qui annoncent une ville anciennement opulente. Dom Calmet la prend pour l'ancienne Emath de l'écriture, qui se nomme encore Hamah, & qui est à 10 lieues n. d'Emese. (*R.*)

EMMELEY, petite ville du comté de Tiperari, en Irlande. Elle a un évêché suffragant de Cashel. (*R.*)

EMMEN, deux rivières, ou plutôt deux torrens très-considérables en Suisse.

La grande *Emmen* sort de l'Entlibuch, canton de Lucerne, entre les montagnes de Rotorn, Schlatten & Nesserstock, & se jète dans l'Aar à Biberisch, dans le canton de Soleure. Cette rivière est très-remarquable, par la singularité de sa course & par les objets qui se rencontrent dans son lit. Elle charie de l'or, sur-tout dès que le Goldbach s'y jète; & on a beaucoup de monnoies frappées de l'or qu'on a trouvé dans ses eaux. On y trouve aussi des morceaux de marbre & de jaspe de la plus grande beauté, sur-tout l'espèce de marbre nommé *verdello*, ou *verd antique*. On y trouve aussi le variolite, espèce de marbre verd, & des dendrites de la plus grande finesse. Ce torrent fait souvent des ravages affreux. *Voyez* le *Dictionn. univers. des fossiles*.

La petite Emmen, ou la Wald-Emmen, n'arrose que le canton de Lucerne; elle sort d'un petit lac sur une montagne du canton d'Unterwalden, & reçoit dans celui de Lucerne plusieurs autres ruisseaux, sur-tout la Weiss-Emmen, près des ruines du château de Stollberg; elle se perd dans la Russ. Elle est très-poissonneuse, ce que la grande Emmen n'est pas; & elle charie pareillement de l'or, duquel, ainsi que de celui qui se tire du torrent qui coule à Luthern, le canton de Lucerne fait frapper tous les ans quelques médailles. (*R.*)

EMMENDINGEN, petite ville d'Allemagne, sur la rivière d'Enz, dans le cercle de Suabe, & dans le marquisat de Hocberg, renfermé dans la souveraineté de Bade. Elle a un fauxbourg très-bien bâti. C'est le siége d'un grand baillage, d'une maitrise des eaux & forêts, d'une surintendance ecclésiastique, & d'un bureau des finances. Cette ville est à 4 lieues de Fribourg en Brisgaw. Elle est connue par le bon vin que produit son territoire, & par les conférences ou colloques polémiques que les catholiques tinrent dans ses murs avec les luthériens, l'an 1590, mais qui ne produisirent aucun fruit. (*R.*)

EMMENTHAL, province du canton de Berne, sur les frontières de celui de Lucerne. Elle prend son nom de l'Emme qui la parcourt. Elle est partagée en quatre baillages, & s'étend jusqu'aux portes de la ville de Berthond. Tout aride que soit le pays, cet amas de vallons, il est cependant très-peuplé. Le bétail, le laitage, les vergers, les chevaux, les toiles qu'on y fabrique, forment des branches de commerce très-considérables pour ce pays. Aussi le paysan y est-il généralement dans un état d'aisance peu commun. On trouve fréquemment des paysans qui ont 40000 liv. de bien, & il y en a qui ont jusqu'à 500000 liv. (*R.*)

EMMERAN (Saint), célèbre abbaye de Bénédictins, érigée en principauté souveraine, & située dans la ville de Ratisbonne. Le titre de l'abbé est N.... *par la grace de Dieu, prince du saint empire Romain, abbé de saint Emmeran, abbaye exemte & immédiate de l'empire à Ratisbonne.* Il a voix & séance aux diètes de l'empire, & aux assemblées circulaires de Bavière. Il relève immédiatement du saint-siége. Les religieux prétendent avoir dans leur église le corps entier de saint Denis l'Aréopagite, qu'on montre à l'abbaye de saint Denis en France, dont on fait voir la tête à la cathédrale de Bamberg, & dans l'église de saint Vit au château de Prague; une main enfin dans la chapelle du château de Munich. Les ducs de Bavière sont protecteurs de l'abbaye. (*R.*)

EMMERICK, belle, forte, & riche ville de Westphalie, au duché de Clèves, située dans une plaine fertile au bord du Rhin. Elle a deux églises, deux couvens d'hommes, un de femmes, outre une église de réformés Allemands & Hollandois, une autre de François, une de Luthériens, & une de Mennonites Hollandois. Cette ville a voix & séance aux assemblées provinciales. Les François la prirent en 1672, & la remirent peu de tems après à l'électeur de Brandebourg, auquel elle est demeu-

rée. Cette ville est à 3 lieues e. de Clèves, 8 f. e. de Nimègue, entre Clèves & le fort de Skenk. *Long.* 23, 56; *lat.* 51, 39. (*R.*)

EMOUI, port de la Chine, situé dans la province de Fokien; il s'y fait un grand commerce, & l'empereur y tient une forte garnison. *Long.* 136, 40; *lat.* 24, 30. (*R.*)

EMPOLI, ville de la Toscane, située sur l'Arno. *Long.* 28, 40; *lat.* 43, 42. Cette ville est petite, mais bien peuplée. Elle est au milieu d'une plaine vaste, salubre, & très-fertile, que couronnent des côteaux charmans, & d'un bon produit. La façade de son dôme ou principale église, est en marbre blanc de Carrare, & autres marbres précieux. Empoli & son district faisoit partie des états des comtes Alberti, dont la puissance affoiblie par degrés, fut absorbée par la république de Florence, envers laquelle le premier pas avoit été de se rendre tributaires. L'acquisition d'Empoli par les Florentins leur firent passer les dernières dépouilles de cette maison; ils augmentèrent ensuite l'enceinte de la ville, & la fortifièrent. Elle a un évêché suffragant de Florence. Cette ville est à 7 lieues f. o. de Florence, & 11 e. de Pise. Près de-là & au sud-est, est le bourg d'Empoli-Vecchio. (*R.*)

EMS, ou EMBS, fleuve d'Allemagne, dont le cours entier est renfermé dans la Westphalie. Il a sa source dans l'évêché de Paderborn, non loin du comté de Lippe. Il reçoit la Lida ou la Soeste près de Léer, & se jète dans la mer d'Allemagne, par le golfe de Dollart. Ce fleuve est très-large à son embouchure, où il se divise en deux bras qui forment l'Ems oriental, & l'Ems occidental, qui laissent entre eux l'île de Borkum. Le flux & reflux de la mer s'y fait sentir jusqu'à une hauteur de trois grands milles d'Allemagne, & ses eaux sont salées presque dans la même étendue. (*R*).

EMS, ou EMBS (pays d'), en allemand Emsland, petit pays du cercle de Westphalie, situé le long de la rivière d'Ems, dans l'évêché de Munster. Asanhus en est la capitale. (*R.*)

EMS, ou EMBS, petite ville d'Allemagne, en Suabe, dans le comté de Hoenembs, située le long du Rhin, dans le Rhinthal. Elle est au-dessus du nouveau Hoenembs. Elle a un château seigneurial, avec de beaux jardins, & un bain sulfureux dans son voisinage. Les habitans en étoient autrefois sujets libres & immédiats de l'empire. (*R.*)

EMS, ou EMBS, bourg de la Hesse sur la Lœhn, où il y a cinq bains, dont deux, avec la fontaine, appartiennent au Landgrave de Hesse-Darmstadt, & les trois autres à la maison de Nassaw-Dietz. Ils y ont chacun un château. (*R*)

ENCHUYSE, ENCHUYSEN, & ENKHUIZEN, ville belle & considérable des Provinces Unies, dans le Comté de Hollande. Elle occupe le troisième rang entre les villes de la Nort-Hollande, Hollande septentrionale ou West-Frise, dont elle est la plus grande ville. En 1732 le nombre de ses maisons étoit de 2600. Sa situation sur le Zuyder-Zée est également agréable & commode; elle a un port qui rentre même dans la ville. Un rempart flanqué de sept bastions forme sa défense, du côté du nord & du couchant. Il s'y trouve trois églises Reformées, une Luthérienne, deux Mennonites & trois Catholiques. Le collège de l'amirauté & celui de la monnoie n'y siègent que de deux années l'une. Elle partage cette prérogative avec la ville de Hoorn. Enckhuisen a un hôtel de la compagnie des Indes orientales, un autre des Indes occidentales, & un magasin général de la province, avec une belle fonderie de canons. On y fait du sel avec l'eau de la mer septentrionale qu'on y transporte sur des vaisseaux. Il sort de ses chantiers annuellement quatre-vingt bâtimens ou environ pour la pêche du hareng: il s'y en construisoit autrefois jusqu'à 500, & cette ville est moins florissante & moins peuplée qu'elle ne le fut, parce que son port se remplit de sable. Elle est à 3 li. n. e. de Hoorn, & 10 n. e. d'Amsterdam. (*R.*)

ENDING, ville de Suabe, dans le Brisgaw Autrichien. Elle est située dans une plaine des plus fertiles, & elle a des marchés de bled considérables. Autrefois elle étoit libre & impériale. (*R.*)

ENECOPIA. *Voyez* ENKIOPING.

ÉNEMIE, (Sainte) petite ville du Gevaudan, en France, au diocèse de Mende. (*R.*)

ENGADINE, contrée des Grisons, dans la ligue Cadée, qui s'étend le long de l'Inn, seize lieues durant. Cette vallée abonde en pâturages & donne des bleds, sur-tout dans la partie inférieure. Les maisons, les chemins, les ponts, les villages sont très-beaux, & on ne s'attend pas à en trouver de pareils dans un pays aussi sauvage. Les habitans en suivent la religion Réformée. Le pays a beaucoup de chamois. L'Engadine se divise en haute & basse relativement au cours de l'Inn. Les habitans s'en sont rachetés des droits qu'avoient sur eux l'évêque de Coire dans la haute Engadine, & la maison d'Autriche dans la basse. Il s'y trouve beaucoup d'eaux minérales & des eaux salées. Le langage est différent dans les deux parties de l'Engadine. (*R.*)

ENGELBERG, abbaye souveraine de l'ordre de Saint-Benoît, située en Suisse, entre les cantons d'Underwald, d'Uri & de Berne. (*R.*)

ENGELHOLM, ville de Suède, dans la Gothie, à deux milles de Helsingborg. (*R.*)

ENGELSBERG, ou ENGELBOURG, bourg & château de Silésie, dans la principauté de Troppau, & en particulier dans la seigneurie de Freudenthal, qui appartient à l'ordre Tentonique. (*R.*)

ENGEN, petite ville de Suabe, au comté de Furstemberg. (*R.*)

ENGER, AGARIA, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, & dans le comté de Ravensberg, qui appartient au roi de Prusse. Elle est fort ancienne, & la tradition porte que Witiking le grand y faisoit sa résidence ordinaire. L'on prétend aussi savoir que Mathilde, douairière de

Henri l'Oiseleur, en aimoit le séjour. Ce qu'il y a de vrai, c'est que dans son église paroissiale, se voit un monument élevé par l'empereur Charles IV; l'an 1377, à la mémoire de Wittikind, dont les ossemens d'ailleurs sont déposés dans l'église de Saint-Jean d'Herford, & que faisant partie, dans le XIIe siècle, des dépouilles de Henri le Lion, mis au ban de l'empire, elle a passé dès-lors en diverses mains qui l'ont assez maltraitée, n'ayant plus aujourd'hui le château, les murs & les fossés qu'elle avoit autrefois. Elle est cependant encore le chef-lieu d'un assez grand bailliage. (*R.*)

ENGHIEN, ou ANGUIEN, petite ville du Hainaut Autrichien, possédée à titre de duché par les ducs d'Aremberg & d'Arschot, qui y ont un château, avec un parc qui a donné à Louis XIV la première idée des Jardins exécutés ensuite à Versailles d'une maniere plus magnifique & plus grande. C'est le siège d'un bailliage; on y fabrique des tapisseries. Plusieurs princes de la maison de Bourbon ont porté le nom de cette ville. Depuis que Henri IV eut vendu Enghien à la maison d'Aremberg, le nom d'Enghien a été donné successivement à Nogent le Rotrou, à Issoudun, à Montmorenci auquel on tâche de le faire rester; & la seigneurie de Montmorenci se nomme à présent, dans les actes, duché d'Enghien. Elle est à 6 lieues s. o. de Bruxelles, & 6 n. de Mons. *Long.* 21, 40; *lat.* 50, 40. (*R.*)

ENGIA, ville de Grèce, située dans une île de même nom, qui a cinq lieues de long sur trois lieues de large. Elle est à 10 lieues s. e. d'Athènes; elle fut autrefois habitée par les Mirmidons. Elle a 800 maisons, un château & des antiquités. Elle est dans le golfe d'Angia. *Long.* 41, 44; *lat.* 37, 45. (*R.*)

ENISKILLING, petite ville de la province d'Ulster en Irlande, appartenant au comte de Fermanagh. Elle est située sur une île entre deux lacs, & protégée par deux forts. Elle envoie deux députés au parlement. On la trouve à 15 lieues o. d'Armagh. *Long.* 9, 55; *lat.* 54, 18. (*R.*)

ENKIOPING, ou ENECOPIA, ville du royaume de Suède, dans l'Upland, & dans la capitainerie d'Upsal, dans un terrein fertile. Elle est fort ancienne, ayant été sous le paganisme, le siège ordinaire des rois vasseaux de Fierhundra. Divers désastres, tels qu'incendies, invasions d'ennemis, lui ont fait perdre beaucoup du lustre qu'elle peut avoir eu. Elle étoit encore ornée, sous la papauté, de nombre d'églises, dont elle n'étale plus aujourd'hui que les ruines. Sa place à la diète est la quarante-cinquième dans l'ordre des villes. *Long.* 34, 5; *lat.* 59, 50. (*R.*)

ENO, ENOS, ÆNOS, ville de la Romanie, dans la Turquie Européenne, avec un archevêque Grec suffragant de Constantinople, dont elle est à 50 li. vers l'ouest. Elle est située proche du golfe de son nom. *Long.* 43, 50; *lat.* 40, 46. (*R.*)

ENS, ville de la haute Autriche, en Allemagne. Elle est située dans le pays & sur la rivière d'Ens, près l'endroit où ce fleuve se jète dans le Danube. Cette ville est placée sur une hauteur; elle est bien bâtie, & fortifiée. Il y a un couvent de frères Mineurs, un beau château, & un arsenal. Elle a titre de principauté. Cette ville est à 5 lieues s. e. de Lints, & 36 o. de Vienne. *Longit.* 32, 22; *latit.* 48, 12. (*R.*)

ENSHEIM. *Voyez* ENSISHEIM.

ENSISHEIM, ville de la haute Alsace; elle se nomme encore, par corruption, *Ensheim* & *Enzen*. Elle située au milieu d'une belle plaine, sur le canal de Quatelbach que l'Ill remplit de ses eaux. Ç'a été la résidence du conseil souverain d'Alsace, depuis 1657 jusqu'à 1674. La ville est de grandeur médiocre, mais assez jolie, peu peuplée néanmoins. Elle a une maitrise des eaux & forêts, un bailliage héréditaire dans une famille à qui il fut donné sur ce pied par le roi en 1735; une église paroissiale dans laquelle on voit suspendue une pierre appelée Donnerstein, du poids de 280 de livres, qu'on prétend être tombée du ciel; un couvent de Capucins, un de religieuses Franciscaines. Les Jésuites y avoient un collège dont les revenus ont été appliqués à celui de Colmar. Cette ville est a 4 lieues de Mulhausen, 4 s. o. de Brisach, 18 s. o. de Strasbourg, & 99 s. e. de Paris. *Long.* 35, 1', 55''; *lat.* 47, 51', 2''. (*R.*)

ENSKIRKEN, ou ENSKIRCHEN, petite ville de Westphalie, au duché de Juliers, à 4 lieues n. o. de Juliers. *Long.* 24, 56, *lat.* 50, 58. (*R.*)

ENSTHAL, quartier du duché de Stirie, dans le cercle d'Autriche, en Allemagne. C'est un des plus montueux de la contrée; cependant on y trouve les villes de Bruk sur la Muehr, & de Rotenmann, avec treize bourgs tenant marché, une abbaye & trois couvens. (*R.*)

ENTRAIGUES, petite ville de France dans le Rouergue, avec titre de comté. C'est l'entrepôt des vins du Querci pour le haut Rouergue & l'Auvergne. Elle est située à l'endroit où la Truyere se jète dans le Lot. (*R.*)

ENTRAINS. *Voyez* ANTRAIN.

ENTRE-DUERO-E-MINHO, ou ENTRE-DOURO-ET-MINHO. C'est la province la plus septentrionale du royaume de Portugal. Elle tire son nom de sa situation entre le Douro & le Minho, dont le premier la sépare de la province de Beira, & le second de la Galice. Son étendue du nord au sud est de 18 milles portugais, & du levant au couchant, de 12. C'est un pays fertile, & que ses deux fleuves qui se déchargent dans la mer, ses excellens ports, sur-tout ceux de Porto & de Viana, enrichissent par le commerce. Eu égard à son étendue, c'est la province la plus peuplée du royaume. Elle est partagée en six jurisdictions. Brague en est la capitale. (*R.*)

ENTREVAUX, ville de Provence, située sur le Var. Elle est fortifiée, & c'est la résidence de l'évêque de Glandeves. *Long.* 24, 46; *lat.* 44, 1. (*R.*)

ENTSHEIM, lieu d'Alsace près de Strasbourg, où M. de Turenne défit le duc de Lorraine en 1674. (*R.*)

ENVERMEU, bourg de Normandie, au pays de Caux, avec un collège & un prieuré, sur la rivière d'Eaune, à l'est & à deux lieues d'Arques. (*R.*)

ENYED, ou ENYETEN, ville de Hongrie, dans la Transylvanie, au district de Weissembourg, près du Marosch. Elle a dans son enceinte un château entouré de fossés. Elle est peuplée de réformés entr'autres qui jouissent d'un collège pour l'éducation de la jeunesse. L'on trouve fréquemment dans ses environs des médailles romaines. (*R.*)

ENZ (l'), rivière du duché de Wirtemberg, dans le cercle de Souabe, en Allemagne. Elle naît au pied des montagnes de la Forêt Noire, reçoit le Nagold, & tombe dans le Necker: son cours est navigable jusqu'assez près de sa source. (*R.*)

ENZERSDORF, ou STALTL-ENZERSDORF, petite ville d'Allemagne, dans la basse Autriche, dans le quartier inférieur du Manhartsbourg, au bord du Danube: elle a un château d'une certaine importance, & elle appartient aux évêques de Freysingue. (*R.*)

EO (l'), petite rivière d'Espagne en Galice. (*R.*)

EPERIES, ville de la haute-Hongrie, située sur la Tarza: c'est la capitale du comté de Saros: elle est ceinte de fossés & de murailles flanquées de tours. C'est le siège d'un tribunal suprême du cercle, en-deçà de la Theiss. Elle a un collège & deux couvens. Cette ville se nomme aussi Eperjesch. Il s'y tient des foires assez considérables, & elle a des mines de sel. Elle est à 8 lieues n. de Cassovie, 58 n. e. de Presbourg. *Long.* 38, 36; *lat.* 48, 50. (*R.*)

EPERNAY. *Voyez* ESPERNAY.

EPHESE, aujourd'hui AIASALOUK, ancienne & célèbre ville de la Turquie Asiatique, dans la Natolie. Fameuse autrefois, elle est maintenant réduite à un misérable village. On n'y voit que les ruines & les tristes restes de son ancienne splendeur. Son temple de Diane étoit une des sept merveilles du monde. Elle est près du golfe de son nom. *Long.* 45, 8; *lat.* 37, 58. (*R.*)

EPINAL. *Voyez* ESPINAL.

EPIRE. Le nom d'Epire se prend en deux sens par les écrivains grecs; ils s'en servent quelquefois pour exprimer en général ce que nous appellons *continent*, & quelquefois pour désigner plus particulièrement un pays d'Europe, qui étoit situé entre la Thessalie & la mer Adriatique, & qui fait partie de l'Albanie moderne.

Son voisinage avec la Grèce a sur-tout contribué à le rendre fameux dans l'ancienne histoire; & quoiqu'il fût d'une très-petite étendue, cependant Strabon y compte jusqu'au nombre de quatorze nations Epirotes: tels furent les Chaoniens, les Thesprotes, les Molosses, les Ethicens, les Athamanes, les Perrhebes, les Ambraciens, &c. Mais nous ne nous engagerons point dans ce défilé; nous ne rechercherons pas non plus les raisons qui ont porté les poëtes à placer leur enfer dans cette partie de la Grèce; encore moins parlerons-nous du combat d'Hercule & de Geryon, qui rendit ce pays célèbre: tout cela n'est point du ressort de cet ouvrage. Mais nous devons dire que l'Epire, qui étoit d'abord un royaume libre, fut ensuite soumis aux rois de Macédoine, & tomba enfin sous le pouvoir des Romains. On sait que Paul Emile ayant vaincu Persée, dernier roi de Macédoine, ruina soixante-dix villes des Epirotes qui avoient pris le parti de ce prince, y fit un butin immense, & emmena 150 mille esclaves.

Les empereurs de Grèce établirent des despotes en Epire, qui possédèrent ce pays jusqu'au règne d'Amurat II. Ce conquérant le réunit aux vastes états de la porte ottomane. Ainsi les Epirotes libres dans leur origine, riches, braves, & guerriers, sont à présent serfs, lâches, misérables: épars dans les campagnes ruinées, ils s'occupent à cultiver la terre, ou à garder les bestiaux dans de gras pâturages, qui nous rappellent ceux qu'avoient les bœufs de Geryon, dont les historiens nous ont tant parlé; mais c'est la seule chose des états du fils d'Achille qui subsiste encore la même.

L'Epire ou basse Albanie, fut célèbre par son roi Pirrhus, l'un des plus terribles adversaires des Romains. La capitale en est Delvino. C'est de l'Epire que les premiers abricots ont passé en Italie. De là ils ont été nommés *mala epirotica*. Les Epirotes deviennent des soldats courageux & intrépides. (*R.*)

EPPINGEN, petite ville du Palatinat du Rhin, en Allemagne, sur l'Elsens, avec un château & une belle église. Elle est à 7 lieues n. e. de Philisbourg, & 6 n. o. d'Hailbron. *Long.* 27, 34; *lat.* 49, 12. (*R.*)

EPSTEIN, petite ville du cercle du haut Rhin, dans la Véteravie, avec un château. C'est le chef-lieu d'une mairie de même nom. La moitié de la ville & du château appartient au Landgrave de Hesse-Darmstadt, l'autre moitié en est à l'électeur de Mayence. Les villages qui en dépendent appartiennent au Landgrave de Hesse-Darmstadt. La maison des comtes d'Epstein s'éteignit en 1497. On pêche à Epstein de bonnes truites, de belles écrevisses, & le pays d'alentour a de bonnes mines de fer. (*R.*)

ÉQUATEUR, *ligne équinoxiale*, ou simplement *la ligne*. C'est une ligne ou cercle qui divise le monde & la terre en deux parties égales, l'une septentrionale où se trouve le pole Arctique, l'autre méridionale où se trouve le pole opposé. On appelle ce cercle Équateur, parce que lorsque le soleil y répond, nous avons les jours égaux aux nuits, ainsi que tous les peuples qui vivent entre les deux cercles polaires, dans la zone torride, & les deux zones tempérées. L'Équateur a tous ses points à égale distance des deux poles. (*R.*)

ERCKELENS. *Voyez* ERKELENS.

ERDING, ou AERDING, petite ville d'Allemagne, dans la Bavière inférieure, & dans la préfecture de Landshut, sur la petite rivière de Sempt. C'est le siège d'une jurisdiction qui s'étend sur quelques bourgs, châteaux & seigneuries qui l'environnent. Et son terroir produit les plus beaux grains de la Bavière. Elle fut saccagée par les Suédois à deux reprises, en 1632 & en 1648. (*R.*)

ERDOD, ERDOED, ou ERDŒD, petite ville de la haute Hongrie, dans le comté de Ssathmar. Elle avoit un château fortifié qui fut démoli durant la guerre pour la Transylvanie. Il y a un château de même nom dans l'Esclavonie, dans le comté de Werœsche, & sur le Danube. (*R.*)

ERECKLI, ou BENDEREKLI, petite ville de la Turquie Asiatique, avec un château & un port sur la mer Noire, à 6 lieues e. de Constantinople. Elle est bâtie sur les ruines de la fameuse ville d'Héraclée du Pont. (*R.*)

EREKLI, gros bourg de la Turquie Asiatique, dans la Caramanie, à 35 lieues d'Icone ou Cogni. (*R.*)

ERFORT, ou ERFURT, ville d'Allemagne, située sur la Gera. *Long.* 28, 55; *lat.* 51, 4.

Cette ville, enclavée dans le cercle de haute Saxe, fait partie de celui du bas Rhin, & elle est du domaine de l'électeur de Mayence. Elle est grande, mais mal peuplée. C'est néanmoins la résidence de bien des nobles qui y jouissent de plusieurs prérogatives. Outre les fortifications qui l'environnent, elle est défendue par deux citadelles. L'église de Notre-Dame aux degrés a une cloche du poids de 30250 livres. Outre ses deux chapitres Erford a un collège, un riche couvent de Bénédictins, dont l'abbé est mitré, & sept autres monastères, quatre paroisses catholiques, neuf églises luthériennes, une académie des sciences utiles, plusieurs bibliothèques, & une université, fondée en 1392. Les luthériens y partagent les chaires avec les catholiques. Cette ville est située en Thuringe & passe pour en être la capitale. Le territoire d'Erfort manque de bois; il est d'ailleurs assez généralement fertile, & il s'étend à dix baillages formés de 73 villages, un bourg & une petite ville, qui appartiennent aussi à l'électeur de Mayence, qui possède cet état depuis 1664. Erfort est à 12 lieues s. o. de Mulhausen, 8 s. o. de Weimar, & 20 n. e. de Cobourg. (*R.*)

ERGUEL, pays assez considérable, faisant partie de l'évêché de Bâle. Il a neuf lieues de longueur, & quatre dans sa plus grande largeur. Il est entrecoupé de montagnes & de vallées, entre lesquelles celle de Saint-Imier est la plus considérable. Ce pays est fertile, sur-tout en pâturages & en toutes sortes de fruits, & il s'y fait un commerce considérable en chevaux & en bétail. L'air en est sain, quoique sujet aux brouillards. On y trouve du petroleum, ou huile de petrole, & des minéraux. La rivière de Suss y donne d'excellent poisson, sur-tout de petites truites très-délicates. Les habitans en sont d'une belle taille, forts, laborieux, gais, & pleins de probité. Leur nourriture est simple. Leur bétail la leur donne pour la plus grande partie. Ils ont plusieurs fabriques, celle de l'horlogerie en est la principale. En général on y parle un françois corrompu; en quelques endroits c'est l'allemand. L'évêque de Bâle a la souveraineté sur ce pays. Cependant la ville de Bienn y a le droit de banniere, ou droit des armes. La religion Réformée est la seule qu'on y exerce. Le pays est gouverné par un bailli établi par l'évêque; il a sa résidence à Courtlari. Il est tenu de juger d'après les coutumes & les franchises de l'Erguel. Il s'y trouve des eaux minérales qui ont été affoiblies par le tremblement de terre de 1755. C'est à Souvilliers. Au même endroit est une caverne remplie de *lac lunæ*. Il y a des eaux minérales à Saint-Imier, & les montagnes y offrent une grande variété de pétrifications. C'est près de Souvilliers que se voient les restes du château d'Erguel ou Arguel qui a donné le nom au pays. (*R.*)

ERICHSBOURG, château fortifié de l'électorat d'Hanovre, dans le quartier de Gottingen. C'est le chef-lieu d'un bailliage. (*R.*)

ERIÉ, grand lac du Canada, d'environ 300 li. de circuit. *Long.* 293, 40 — 299, 12; *lat.* 40, 18 — 42, 20. (*R.*)

ERISSO, ville de Macédoine, dans la Turquie Européenne, avec un port & un évêché suffragant de Salonique. (*R.*)

ERIVAN, autrement CHIRVAN, grande ville d'Asie, dans la Perse, sur la rivière de Zengui, depuis que Cha-Sefi, roi de Perse, l'enleva aux Turcs, en 1635. M. Chardin a mieux connu Erivan, qu'aucun de nos voyageurs, suivant la remarque de M. Tournefort. Sa *long.* est 63, 15; *lat.* 40, 20. Elle est bâtie sur une colline, & remplie de jardins & de vignes, qui produisent de très-bon vin. Le kan ou gouverneur y vient seulement quelquefois se rafraichir au fort des chaleurs, dans des chambres qui sont construites sous le pont de Zengui. Son gouvernement lui vaut 20000 tomans, & passe pour un si beau poste, que les habitans du pays ne connoissent rien au-dessus. C'est, sans doute, par cette raison qu'une femme d'Erivan, qui avoit obtenu une grace du roi de Perse, lui souhaita mille fois, dans les bénédictions qu'elle lui donna, que le ciel le fit gouverneur d'Erivan. Cette ville, située près d'un lac de son nom, est à 42 lieues n. o. d'Assabat, 80 e. d'Erzerum, & non loin de l'Araxe. Erivan est capitale de l'Arménie Persienne, qu'on nomme encore *Turcomanie*, orientale, ou *Iran*. Elle a un archevêque Arménien. A deux lieues de cette ville est un monastère où réside le patriarche des Arméniens de Perse. (*R.*)

ERIZAU, ville du canton d'Apenzel, riche par ses fabriques. (*R.*)

ERKELENS, ou ERCKELENS, petite ville encla-

vée, avec son territoire, dans le duché de Juliers. Elle fut séparée, en 1719, en vertu d'une transaction, du quartier de Ruremonde, dont elle faisoit partie, pour être cédée à l'électeur Palatin, duc de Juliers. Cependant elle n'a point été incorporée au duché de Juliers. Elle n'a même aucune liaison avec l'empire d'Allemagne. L'électeur Palatin en est seigneur suzerain. Elle est située à une lieue de la Roer, entre Ruremonde & Juliers. Les François en démolirent les fortifications en 1674. *Long.* 24, 8; *lat.* 52, 6. (*R.*)

ERLACH, ou CERLIER, grosse bourgade de Suisse, au canton de Berne, située à l'extrémité méridionale du lac de Bienn. Elle étoit, avec son baillage, du domaine des comtes de Neuchâtel. Ceux-ci, dans la guerre de Bourgogne, ayant pris le parti du duc, les Bernois la leur enlevèrent en 1475, & acquirent par la suite la part de la maison d'Orange. Erlach jouit de fort beaux privilèges qui leur furent conservés par les Bernois. Le territoire de ce bourg, ou petite ville, produit beaucoup de vin, mais de médiocre qualité. Il y a un château de ce nom dans la basse-Autriche, & un autre en Franconie. (*R.*)

ERLANG, ville du cercle de Franconie, en Allemagne, située non loin de la Rednitz. Elle appartient aujourd'hui, avec son bailliage, au margrave d'Ohnspach. Elle est composée de deux villes, Alt-Erlang, & Neu-Erlang, ou Christian-Erlang. Alt-Erlang a quatre cents pas de long sur une largeur beaucoup moindre. Elle a son magistrat particulier. Neu-Erlang a ses rues tirées au cordeau, & c'est une des plus jolies villes de l'Allemagne. Elle a 800 pas en quarré, mais elle n'est pas encore bâtie sur toute sa superficie. Le marché a cent dix pas aussi en quarré; un des côtés en est fermé par le château des Margraves. Elle a une église Luthérienne, & deux Réformées, l'une Françoise, l'autre Allemande. L'université établie à Bayreuth, y fut transférée en 1743. Elle a son église particulière. Les François réfugiés ont monté en cette ville des fabriques, dont les plus considérables sont celles de bas & de chapeaux. Elle est à 6 li. n. o. de Nuremberg, & 10 f. de Bamberg. *Long.* 28, 42; *lat.* 49, 38. (*R.*)

ERMELAND, WARMIE, ou *évêché de Warmie*, contrée du royaume de Prusse, qui ne dépend d'aucun palatinat, mais uniquement & absolument de l'évêque & du chapitre. Les nobles & le reste des habitans ne peuvent appeller à aucun autre tribunal. L'évêque possède les deux tiers de cet évêché, & le chapitre un tiers. Le chapitre cathédral siège à Fravenbourg, & l'évêque réside à Hailsberg. (*R.*)

ERMENONVILLE, lieu de l'Isle de France, entre Chamilli & Senlis, fameux par le tombeau de J. J. Rousseau. (*R.*)

ERMSLEBEN, ou ERMESLEBEN, petite ville & bailliage d'Allemagne, au cercle de basse-Saxe, dans la principauté de Halberstadt, sur la rivière de Selke, avec un château. (*R*)

ERNÉE, ville du Maine, en France, située sur la rivière qui porte le même nom. Elle a un grenier à sel, un hôtel-de-ville, un couvent & un hôpital. Elle est sur les confins de la Bretagne, à une lieue o. de Mayenne. (*R.*)

ERPACH, ou ERBACH, petite ville, vieux château & comté d'Allemagne, dans le cercle de Franconie. Le nombre des habitans du comté est de vingt-trois à vingt-quatre mille. Ils professent, ainsi que la maison régnante, la religion protestante. Les comtes d'Erbach ont deux suffrages aux diètes de l'empire. La ville proprement dite, environnée d'un mur, ne consiste qu'en seize maisons, plusieurs autres maisons au-dehors lui forment un fauxbourg. Elle est située dans une vallée étroite, entre de hautes montagnes, près de la rivière de Munfling. Il y a un village d'Erbach, situé à peu de distance de la ville. L'état a deux lieues de long sur huit de large. La ville est à 3 li. s. o. d'Ulm. *Long.* 27, 42; *lat.* 48, 23. (*R.*)

ERTZGEBURG, ou ERZEBURG, nom d'un des cercles de l'électorat de Saxe. Les montagnes y recèlent des mines abondantes de toute espece: mais le sol en est ingrat. (*R.*)

ERVY, petite ville de France, dans la généralité de Paris, élection de Saint Florentin. (*R.*)

ERZEROM, ville assez grande de la Turquie Asiatique, située sur l'Euphrate, & bâtie dans une plaine au pied d'une chaîne de montagnes, ce qui y rend les hivers également longs & rudes. Elle est à cinq journées de la mer Noire, & à dix de la frontière de Perse. On la regarde comme le passage & le repos de toutes les marchandises des Indes par la Turquie. Elle a un évêque Arménien, un évêque Grec, & un Beyglierbey. Le vin du pays est très-mauvais. Elle fait un grand commerce de fourrures & de batteries de cuivre. M. de Tournefort en parle fort au long dans ses voyages. *Long.* 57, 50; *lat.* 39, 56, 35. (*R.*)

ESCAUT, rivière considérable des Pays-Bas. Elle prend sa source à Beaurevoir, village du Vermandois, près l'abbaye du mont Saint-Martin; passe dans la Flandre, arrose le Catelet, Cambrai, Bouchain, Valenciennes, Tournay, Gand, Dendermonde, Anvers. Au-dessous du fort Lillo elle se divise en deux branches, dont l'une va dans le voisinage de Berg-op-zoom, & se nomme l'*Escaut occidental*, & l'autre à Flessingue, & se nomme l'*Escaut oriental*: ces deux branches se jètent dans la mer d'Allemagne. (*R.*)

ESCHALIS, abbaye de France, de l'ordre de Citeaux, dans le diocèse de Sens. Elle vaut 6000 livres. (*R.*)

ESCHELBERG; c'est le nom de deux châteaux & seigneuries, l'un dans la basse-Autriche, à 6 lieues de Lintz, l'autre, dans la haute-Autriche, dans le quartier de Muhl. (*R.*)

ESCHILSTUNA, ville de Suède, dans la Sudermanie, & dans la préfecture de Nykioping, au bord

bord du lac de Hielmar, qui commence de-là à se jeter vers le Maler. Son nom lui vient d'Eschil, saint homme qui, l'an 1082, passa d'Angleterre en Sudermanie, pour y porter la lumiere de l'évangile, & qui, réussissant avec éclat dans cette entreprise, devint le premier évêque de la contrée. Dans le siècle passé, cette ville fut réunie avec celle de Karl-Gustavsstadt, qui en est tout proche, & qui, après cette conjonction, occupe avec elle la quarante-deuxième place à la diète dans l'ordre des villes. (*R.*)

ESCHWEGE, belle ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, & dans la Hesse inférieure, sur la rivière de Werra. C'est une des plus anciennes de l'empire, & l'une des premières qu'aient tenu en fief les ducs de Brabant, faits landgraves de Hesse sous l'empereur Adolphe, vers la fin du XIIIe siecle. Elle appartient, avec le baillage, qui est de son ressort, à la branche appanagée de Hesse-Rheinfels-Wanfried, & elle renferme entr'autres un château & deux églises de Paroisses. On y compte six cent quinze maisons. Le pont de pierre quelle a sur la Werra, est un des endroits de passage les plus fréquentés entre la Hesse, la Thuringe, & les pays de Brunswick. Le bailliage d'Eschwege, formé de plus de vingt villages, est situé en grande partie entre la Werra, & la montagne de Meisner. (*R.*)

ESCHWEILER, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, au duché de Juliers. On exploite dans son voisinage une mine de charbon de terre. Les Catholiques y sont en possession de l'église principale; les Réformés y en ont une petite. (*R.*)

ESCLAVONIE, pays d'Europe, qu'il faut distinguer en ancienne & nouvelle Esclavonie. L'ancienne Esclavonie comprenoit toute l'Illyrie: la nouvelle est située entre la Sawe, la Drave & le Danube; elle a ce dernier fleuve à l'orient & la Stirie à l'occident. Sa longueur depuis la ville de Kopranitz, jusqu'à la jonction de la Sawe & du Danube, est d'environ cinquante milles d'Allemagne, & sa largeur de douze, depuis la Drave jusqu'à la Sawe. L'Esclavonie est le seul pays qui conserve le nom des Slaves, ou Esclavons, peuples célèbres qui, sortis de la Russie & de la Pologne, firent, au VIe siècle, plusieurs établissemens en Allemagne & au midi de la Hongrie.

On divise cette nouvelle Esclavonie en six comtés, qui sont ceux de Posega, d'Agram, de Sainte-Croix, de Waradin, de Walpon & de Sirmich ou Szerem.

Ce pays, qui eut autrefois ses rois particuliers, appartient aujourd'hui à la maison d'Autriche. (*R.*)

ESCURE, ou HASCORE, province du royaume de Maroc, en Afrique. (*R.*)

ESCURIAL, village & magnifique couvent de Hieronimites, en Espagne & dans la nouvelle Castille, à sept lieues de Madrid. Philippe II l'érigea en mémoire de la bataille qu'il remporta sur les François dans les plaines de Saint Quentin, en 1557, la veille de Saint-Laurent. On en posa les fondemens en 1562, & il fut achevé en 1584. On compte qu'il a coûté vingt-cinq millions de ducats. Indépendamment du logement des religieux, il y a des appartemens pour la cour. La plus grande dépense a été dans la construction & l'ornement de l'église. Le maître-autel, dont le rétable s'élève jusqu'au plafond, est tout entier du plus beau Jaspe. La sacristie est enrichie de tableaux du Titien & d'autres fameux peintres. Les ornemens sacerdotaux que l'on y voit sont d'une richesse surprenante. Il s'y trouve une grande quantité de vases d'or & d'argent, & une croix d'or d'un prix immense, garnie de perles d'une grosseur extraordinaire, de rubis, de turquoises, d'émeraudes & de diamans. La sépulture des rois & reines d'Espagne est dans une magnifique chapelle sépulchrale, placée sous le maitre-autel, & qu'il a plu d'honorer du nom de Pantheon: c'est ce qu'il y a de plus remarquable à l'Escurial. On y admire les armes d'Espagne formées de pierres fines de diverses couleurs, & employées avec beaucoup d'art & d'intelligence. L'or, l'argent & les pierres précieuses y brillent de toutes parts. On y voit seize colonnes de jaspe de diverses couleurs, avec des chapitaux de bronze doré. L'autel est décoré d'un crucifix d'or, enrichi de diamans. Aux deux côtés de la chapelle sont vingt-quatre niches occupées par autant de tombeaux de marbre noir, avec des ornemens de bronze doré, & destinées aux rois & reines d'Espagne; celles cependant qui ne laissent point de postérité n'y sont point admises. L'Escurial contient encore une vaste bibliothèque, riche en anciens manuscrits, & un collège: la bibliothèque renferme cent trente mille volumes. Ce vaste édifice a deux cent-quatre-vingt pas de long, & environ deux cent soixante de large. Il est construit en forme de gril, pour faire allusion à Saint-Laurent, en l'honneur duquel il fut élevé. Les religieux y sont au nombre de deux cents. Ce couvent, ou plutôt ce superbe palais, la merveille de l'Espagne, est si vaste, qu'on y compte plus de onze mille fenêtres, dix-sept cloitres, vingt-deux cours, plus de huit cents colonnes, & quatorze mille portes. Le roi y fait de tems en tems quelque séjour. Le village de l'Escurial est d'environ deux cents habitans. *Long.* 14; *lat.* 40, 35. (*R.*)

ESCUROLLES, petite ville du Bourbonnois, en France, à 2 lieues de Gannat. (*R.*)

ESENS, jolie petite ville & baillage d'Oostfrise, au cercle de Westphalie, à 4 lieues d'Aurick. Elle a une école latine, & une maison d'orphelins. (*R.*)

ESFARAIN. *Voyez* EFFARAM.

ESKIMAUX, peuple sauvage de l'Amérique

feptentrionale, fur les côtes de la terre de Labrador & de la baie d'Hudfon, pays extrêmement froids.

Ce font les fauvages des fauvages, & les feuls de l'Amérique qu'on n'a jamais pu apprivoifer; petits, blancs, gros, & antropophages, leur taille n'excède guère quatre pieds, & ils ont la tête énorme à proportion du corps. Quoique fans poil & fans barbe, tous, même les jeunes gens, ont un air de vieilleffe. Ceux de la baie d'Hudfon ont, comme les Groenlandois, le vifage plat, le nez petit, mais non écrafé, la prunelle jaunâtre, l'iris noir, & le teint olivâtre.

Les Eskimaux n'ont ni des hordes entièrement noires, comme on l'a foutenu, & comme on a prétendu l'expliquer, ni des habitations creufées fous terre. Comment vivroient-ils dans des creux où ils feroient fubmergés à la moindre fonte de neiges? Ils vivent dans des huttes, refpirant un air glacial, fans autre feu que celui d'une groffe lampe allumée au milieu de la cabane. Il eft faux auffi qu'ils mangent tout crud racines, viande, & poiffon. Ces peuples perdent la vue de bonne heure par l'éclat des neiges, & font très-fujets au fcorbut. On voit chez les autres peuples des manières humaines, quoiqu'extraordinaires, mais dans ceux-ci tout eft féroce & prefqu'incroyable.

Malgré la rigueur du climat, ils n'allument point de feu, vivent de chaffe, & fe fervent de flèches armées de pointes faites de dents de vaches matines, ou de pointes de fer quand ils en peuvent avoir. Leur nourriture la plus ordinaire eft la chair de loups ou veaux marins; ils font auffi très-friands de l'huile qu'on en tire. Ils forment de la peau de ces fortes de bêtes, des facs dans lefquels ils ferrent pour le mauvais tems une provifion de cette chair coupée par morceaux.

Ils ne quittent point leurs vêtemens; ils fe font de petites tuniques de peaux d'oifeaux, la plume en-dedans, pour fe mieux garantir du froid, & ont par-deffus, en forme de chemife, d'autres tuniques de boyaux ou peaux d'animaux, coufues par bandes, pour que la pluie ne les pénètre point. Les femmes portent leurs petits-enfans fur leur dos, entre les deux tuniques, & tirent ces pauvres innocens par-deffous le bras ou par-deffus l'épaule pour leur donner le teton.

Ces fauvages conftruifent des canots avec des cuirs, & ils les couvrent par-deffus, laiffant au milieu une ouverture comme à une bourfe, dans laquelle un homme feul fe met; enfuite liant à fa ceinture cette efpèce de bourfe, il rame avec un aviron à deux pelles, & affronte de cette manière la tempête & les gros poiffons.

Les Danois ont les premiers découvert les Eskimaux. Le pays qu'ils habitent eft rempli de havres, de ports, & de baies, où les barques de Quebec vont chercher en troc de quincaillerie, les peaux de loups marins que ces fauvages leur apportent pendant l'été. *Extrait d'une lettre de Sainte-Hélène, du 30 octobre 1751. Voyez* auffi fi vous voulez la relation du Groënland, inférée dans les voyages du Nord, & ceux du baron de la Hontan. Les Eskimaux font le peuple fauvage de l'Amérique que nous connoiffons le moins jufqu'à ce jour. (*R.*)

ESLINGEN, ou ESSLINGEN, ville impériale du cercle de Souabe, au duché de Wirtemberg; elle eft fituée fur le Neckre. On y diftingue l'hôtel-de-ville, l'hôtel de la nobleffe, & le riche hôpital de Sainte-Catherine. Il s'y trouve une maifon des Orphelins, deux colléges, plufieurs églifes, & trois fauxbourgs, dans l'un defquels eft l'arfenal du cercle de Souabe. Les habitans fuivent la confeffion d'Augsbourg. L'évêque de Conftance & le prince de Furftemberg y ont chacun un hôtel, & le duc de Wirtemberg y en a trois. Elle eft fous la protection de ce fouverain. Ses environs produifent l'excellent vin de Necker, ou Neckar. Cette ville eft à 10 li. n. e. de Tubingen, 2 f. e. de Stutgard, 14 f. de Hailbron, & 16 n. o. d'Ulm. *Long.* 27, 50; *lat.* 48, 40. (*R.*)

ESMOUTIER, petite ville de France, dans le Limoufin. Elle eft fituée fur la rivière de Vienne, fur les confins du gouvernement de la Marche. Elle a une églife collégiale & un couvent; il s'y fait du trafic en pelleteries, en cuirs, & en vieux linges pour les papeteries. Elle eft à 7 lieues de Limoges. *Long.* 19, 22; *lat.* 45, 45. (*R.*)

ESPAGNE, royaume confidérable de l'Europe, borné par la mer Méditerranée du côté de l'Afrique, par le Portugal à l'occident, au nord par l'Océan, & du côté de la France par les Pyrénées: il a environ deux cent quarante lieues de long fur deux cents de large, & fix cent vingt de circonférence, & forme une prefqu'île, fituée entre le 36ᵉ degré de latitude jufqu'au 44ᵉ, & depuis le 9ᵉ de longitude jufqu'au 21ᵉ.

L'Efpagne a eu différens noms chez les anciens: elle a été appellée par les Grecs *Hefpérie*, c'eft-à-dire, pays d'occident, à caufe de fa fituation à leur égard: elle a porté auffi le nom d'*Ibérie*, qui paroît venir du fleuve *Iberus*, aujourd'hui l'*Ebre*, ou plutôt du mot chaldaïque *Alberin*, qui veut dire *fin*, *extrémité*; parce que les anciens regardoient cette région comme l'extrémité du monde. Les premiers peuples qui l'habitèrent, furent les *Celtes* & les *Iberes*. Du mélange de ces deux nations, fe forma le nom de *Celtibériens*. Enfuite les Phéniciens attirés par le commerce, y vinrent faire des établiffemens mille cinq cents ans avant Jefus-Chrift, & y fondèrent plufieurs colonies, telles que *Cadix*, *Malaga*, &c. Le favant Bochard prétend que le nom de *Spania*, d'où vient celui d'*Efpagne*, fe tire d'un mot Phénicien, qui veut dire *lapin*, parce qu'autrefois il y en avoit un grand nombre. On trouve encore quelques monnoies de l'empereur Adrien, fur lefquelles le lapin dénote l'Efpagne.

Après les Phéniciens vinrent les anciens Mar-

seillois, qui bâtirent Rhode, aujourd'hui *Roses*, Emporia, aujourd'hui *Ampurias*, &c. Les Grecs y fondèrent aussi des colonies, ensuite les Charthaginois, qui s'emparèrent d'une grande partie de ce royaume, & bâtirent *Tarragone*, *Carthagène*, *Barcelone*. Enfin ce peuple conquérant, dont le destin étoit de donner des loix au monde entier, se rendit maître, sous Scipion, de ce que possédoient les Carthaginois, & le reste de ce pays habité par les Cantabres, nation belliqueuse, après bien du sang versé, fut conquis sous Auguste. Pour voir la suite des révolutions de ce royaume, écoutons ce qu'en dit le peintre brillant du siècle de Louis XIV.

« L'Espagne soumise tour-à-tour par les Carthaginois, par les Romains, par les Goths, par les Vandales, & par les Arabes qu'on nomme *Maures*, tomba sous la domination de Ferdinand, qui fut à juste titre surnommé *roi d'Espagne*, puisqu'il en réunit toutes les parties sous sa domination; l'Aragon par lui-même, la Castille par Isabelle sa femme, le royaume de Grenade par sa conquête sur les Maures, & le royaume de Navarre par usurpation. Il mourut en 1516.

Charles-Quint son successeur forma le projet de la monarchie universelle de notre continent chrétien, & n'abandonna son idée que par l'épuisement de ses forces & sa démission de l'empire en 1556.

Le vaste projet de monarchie universelle, commencé par cet empereur, fut soutenu par Philippe II son fils. Ce dernier voulut, du fond de l'Escurial, subjuguer la chrétienté par les négociations & par les armes; il envahit le Portugal; il désola la France; il menaça l'Angleterre: mais plus propre à marchander de loin des esclaves qu'à combattre de près ses ennemis, il ne put ajouter aucune conquête à la facile invasion du Portugal. Il sacrifia, de son aveu, quinze cents millions, qui sont aujourd'hui plus de trois mille millions de notre monnoie, pour asservir la France & pour regagner les sept Provinces Unies; mais ses trésors n'aboutirent qu'à enrichir les pays qu'il voulut dompter: il mourut en 1598.

Sous Philippe III, la grandeur espagnole ne fut qu'un vaste corps sans substance, qui avoit plus de réputation que de force. Ce prince, moins guerrier encore, & moins sage que Philippe II, eut peu de vertus de roi: il ternit son règne & affoiblit la monarchie par la superstition, ce vice des ames foibles, par les nombreuses colonies qu'il transplanta dans le Nouveau-Monde, & en chassant de ses états près de huit cent mille Maures, tandis qu'il auroit dû au contraire les peupler d'un pareil nombre de sujets: il finit ses jours en 1621.

Philippe IV, héritier de la foiblesse de son père, perdit le Portugal par sa négligence, le Roussillon par la foiblesse de ses armes, & la Catalogne par l'abus du despotisme: il mourut en 1665. »

Charles II perdit une grande partie de ce qui lui restoit encore des Pays-Bas, ainsi que la Franche-Comté, & mourut en 1700 sans laisser de postérité, appelant par son testament au trône d'Espagne, Philippe duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV roi de France. La guerre qui s'éleva en cette occasion entre la France & la maison d'Autriche, & qui dura treize années, fut terminée par le traité d'Utrecht, lequel assura la couronne d'Espagne à Philippe V du nom. Ce prince abandonna Gibraltar & l'île Minorque à l'Angleterre, & la Sicile au duc de Savoie. L'empereur Charles VI son compétiteur fut obligé de se contenter des Pays-Bas, des provinces d'Italie possédées jusqu'alors par l'Espagne. En 1717, Philippe V enleva à l'empereur la Sardaigne & la Sicile: mais ayant accédé en 1720 à la quadruple alliance, il renonça à ses droits à la couronne de France, aux Pays-Bas Espagnols, aux provinces d'Italie, ainsi qu'à la Sardaigne & à la Sicile. Toutes ces stipulations furent confirmées par le traité de Vienne de 1725, par lequel Charles VI, de son côté, renonça à la couronne d'Espagne. Philippe rompit de nouveau avec l'empereur en 1733, & se rendit maître des royaumes de Naples & de Sicile, qui passèrent à son fils Dom Carlos. Nouvelle guerre en 1739, entre l'Espagne & l'Angleterre. Ferdinand VI procura à son frère germain, par le traité d'Aix-la-Chapelle de 1748, les duchés de Parme, de Plaisance, & de Guastalla. Son frère, Dom Carlos, lui succéda au trône d'Espagne en 1759, aujourd'hui régnant, sous le nom de Charles III.

Le roi d'Espagne a le titre de *Roi Catholique*, qui fut donné à Ferdinand V en 1500, par le pape Alexandre VI. Le prince royal prend, depuis 1388, le titre de *Prince des Asturies*: les autres enfans de la famille royale sont appellés *Infants*.

« L'Espagne, dit un de nos plus grands écrivains, devroit être un des plus puissans royaumes de l'Europe, mais la foiblesse de son gouvernement, l'inquisition, les moines, la fierté oisive des habitans, ont fait passer en d'autres mains les richesses du Nouveau-Monde. Ainsi, ce beau royaume, qui imprima jadis tant de terreur à l'Europe, est par gradation tombé dans une décadence dont il aura peine à se relever.

Peu puissant au-dehors, pauvre & foible au-dedans, nulle industrie ne seconde encore dans ces climats heureux les présens de la nature. Les soies de Valence, les belles laines de l'Andalousie & de la Castille, les piastres & les marchandises du Nouveau-Monde, sont moins pour l'Espagne que pour les nations commerçantes; elles confient leur fortune aux Espagnols, & ne s'en sont jamais repenties. Cette fidélité singulière qu'ils avoient autrefois à garder les dépôts, & dont Justin fait l'éloge, ils l'ont encore aujourd'hui; mais cette admirable qualité, jointe à leur paresse, forme un mélange dont il résulte des effets qui leur

sont nuisibles. Les autres peuples sont sous leurs yeux le commerce de leur monarchie; & c'est véritablement un bonheur pour l'Europe, que le Mexique, le Pérou & le Chili, soient possédés par une nation paresseuse.

Ce seroit sans doute un événement bien singulier, si l'Amérique venoit à secouer le joug de l'Espagne, & si pour lors un habile vice-roi des Indes, embrassant le parti des Américains, les soutenoit de sa puissance & de son génie. Leurs terres produiroient bientôt nos fruits; & leurs habitans n'ayant plus besoin de nos marchandises, ni de nos denrées, nous tomberions à-peu-près dans le même état d'indigence, où nous étions il y a quatre siècles. L'Espagne, je l'avoue, paroît à l'abri de cette révolution, mais l'empire de la fortune est bien étendu; & la prudence des hommes peut-elle se flatter de prévoir & de vaincre tous ses caprices? »

L'air de ce royaume n'est pas le même dans toutes les provinces; il est humide dans la Galice, dans la Catalogne, & dans les autres contrées qui s'approchent de la mer. Vers les parties septentrionales & dans les montagnes, il est vif, frais, & même froid. Il pleut rarement dans le reste du pays; l'air en est si serein, qu'on n'y voit presque point de nuages. Durant les mois de juin, juillet & août, la chaleur est insupportable de jour, principalement vers l'intérieur du royaume; elle desseche, elle tarit des ruisseaux & même des rivières; malgré cela les nuits sont extraordinairement fraiches, sans que le serein soit dangereux. L'hiver n'a rien de rigoureux; la glace est rare, & on n'y voit presque jamais de neiges, excepté dans les montagnes. Ce passage trop subit du froid au chaud, est cause que les semences demeurent long-tems dans le sein de la terre avant que de se reproduire; mais cependant ce n'est ni à cette cause qui a toujours été la même, ni à la grande sécheresse de la terre en beaucoup d'endroits, qu'il faut attribuer ces disettes qui désolent quelquefois l'Espagne; n'en accusons que le gouvernement: c'est lui qui, dans tous les pays, fait des guerriers, des savans, des cultivateurs & des hommes! L'Espagnol, cette nation aujourd'ui paralysée, a besoin d'une grande secousse qui le tire de cette léthargie politique. On trouve encore en lui le sang de ces braves & anciens Castillans; il a encore cette élévation d'ame, ces sentimens nobles & généreux, cette soif de la gloire, cet amour pour la patrie & les sciences, ce desir des succès qui ont étonné nos ancêtres, & en ont imposé aux nations; mais par malheur tous ces avantages s'altèrent, se perdent, se confondent dans une administration douce & léthargique; ses cérémonies religieuses, ses prêtres, ses moines, ont fait de cette nation colossale un peuple de pygmées.

Oui, l'Espagne a eu du bled, & elle en manque souvent de nos jours! Elle a été riche, à présent elle est pauvre au milieu de ses trésors; elle a eu la première infanterie de l'Europe; elle a eu les plus intrépides navigateurs, les plus sages négocians, & aujourd'hui on n'y trouveroit peut-être pas un général à comparer à ceux d'une autre nation; on n'y trouveroit pas un seul artilleur! on n'y trouveroit plus cette manœuvre maritime qui étonnoit l'Anglais, cet enfant de la mer; & ses négocians ne sont guères aujourd'hui que les facteurs des autres nations.

Cependant, quel peuple habita un plus beau pays! quel peuple eut une langue plus riche, des mines plus précieuses, des denrées plus recherchées, des possessions plus vastes? Laquelle des nations fut pourvue de plus de qualités morales & physiques: une ame noble & naturellement portée aux grandes choses, une imagination vaste, exaltée, & cette constitution physique qui fait des héros dans le crime comme dans la vertu! j'ajouterai de la sobriété, de la patience, de la bravoure, un amour des loix & de l'ordre; enfin cette stabilité de caractère qui fait les nations éternelles! & cependant ce peuple si heureusement né, cette nation si estimable à tant d'égards, on n'ose porter les yeux sur elle sans une espèce de compassion: il semble que la nature n'ait qu'ébauché cet enfant chéri & gâté! Le fier, le noble Espagnol rougit de s'instruire, de voyager, de rien tenir des autres peuples. Mais ces sciences qu'il dédaigne, ces arts qu'il néglige, ne font-ils rien pour son bonheur? N'en a-t-il pas besoin pour rendre les fleuves navigables & tracer des canaux de communication afin de transporter le superflu d'une province dans une autre province? N'en a-t-il pas besoin pour corriger des loix anciennes & ridicules, pour perfectionner sa navigation, son agriculture, son commerce; pour ses besoins de premiere nécessité ou d'agrément, pour se soustraire au joug trop rigoureux de ses prêtres, pour repousser des erreurs dangereuses, des préjugés plus dangereux encore; enfin pour former des légions dans l'art de se défendre, & d'empêcher un voisin ambitieux de le dépouiller? Que lui manqueroit-il donc pour être heureux, si ce n'est l'envie de l'être! Mais vouloir est un travail pour une nation paresseuse & superbe! Par-tout la nature fait les premiers frais de son bonheur: par-tout elle lui prodigue dans la plus grande abondance, les plus beaux fruits, les poires de toutes espèces, les pêches, les olives, les amandes, les figues, les raisins de corinthe, les marrons, les citrons, les oranges, les pommes de grenade, &c.; & tous ces fruits sont d'un goût exquis. La Manche & l'Andalousie produisent du safran en si grande quantité, qu'on pourroit, au besoin, en fournir toute l'Europe; les provinces de Valence & de Grenade produisent de la canne de sucre. Par-tout le miel est abondant, ainsi que la soie. On cultive aussi du riz dans la Catalogne; la culture du chanvre & du lin, ne fournit pas la dixième partie de ce que

l'Espagne pourroit en user; encore le peu que son sol produit n'est-il pas consommé sur les lieux, parce qu'elle se pourvoit chez l'étranger de toiles ordinaires, de toiles à voiles & de cordages. Le district d'*Alcavachéla* produit du coton. Le sel est si abondant par-tout, principalement dans les provinces méditerranées & le long des côtes, qu'on pourroit en exporter pour des sommes considérables, & avec d'autant plus de profit, que le soleil, par sa chaleur, fait tous les frais de ce sel. Les plus fameuses salines sont à *Mata*, dans le royaume de Valence, à *Mingranilla*, à *Puza*, &c. Car la nature, non contente d'y former sans cesse le sel sur les bords de la mer, y a mis en beaucoup d'endroits des carrières de sel gemme. On tire de l'alkali, du varesc & des autres plantes qui croissent au bord de la mer, une espèce de sel appellé *soude de Barille*, & *soude de Bourdine*, que l'on emploie dans les savoneries & les verreries. On en fait une si grande quantité dans le royaume de Murcie, & dans une partie de la Grenade, que la seule ville d'Alicante a exporté, dans l'espace d'un an, 4,111,664 livres de soude de Barille, & 770,960 livres de soude de Bourdine, sans compter une autre espèce de sel encore meilleur que le précédent, appellé *agua-azul*, & qui ne croît que dans les environs d'Alicante : on exporte aussi beaucoup de cette soude d'Almeria, de Vera, de Torre de las Aguilas, d'Almazarron, de Carthagène, de Tortosa, & des petites îles d'Alfacqs.

Les troupeaux de moutons sont très-nombreux. Il est des seigneurs qui en entretiennent jusqu'à 30 mille pièces, & il faut être peu à son aise pour n'en pas tenir au-delà de cent. Une partie de ces moutons est conduite dans les plaines pendant l'hiver, & on les transplante de nouveau dans les montagnes durant l'été : ils fournissent la meilleure laine. Une autre partie demeure toujours dans le même endroit ; une troisième forme les moutons gras. La laine la plus recherchée vient de la Vieille Castille ; en général elle est en Espagne excellente, très-fine, & se distingue, par sa douceur, de toutes les autres laines de l'Europe. Ce n'est cependant ni la plus blanche, ni la plus longue.

La laine qui fait la branche d'exportation est de trois sortes, la refine, qui est celle du dos, la fine, qui est celle des flancs, & la laine d'agneaux : on la fait venir de Bilbao, de Bayonna, de Séville, (où l'on transporte aussi celle de Ségovie & de Sequenza, &c.) de Cadix & de Malaga. Pierre IV, roi de Castille, fut le premier qui conçut le projet d'améliorer les laines d'Espagne. Il fit venir un petit nombre des meilleurs beliers d'Afrique, afin de croiser les races, ce qui lui réussit parfaitement. Environ 200 ans après, le cardinal de Ximenès fit la même chose dans les environs de Ségovie, & le succès couronna son entreprise. L'Angleterre a imité souvent cet exemple, & la race des moutons de Barbarie confondue avec la race des moutons Anglais, a donné à ceux-ci une chair plus délicate & une laine plus fine : le même procédé réussit, je ne dis pas sur les animaux seulement, mais sur les hommes mêmes, & plus d'une fois un peuple dégénéré & abâtardi, a pris une nouvelle énergie en mêlant son sang à celui d'un autre peuple. Je ne dois point oublier de parler des chevaux d'Andalousie & des Asturies qui sont très-estimés, ni des mules & des mulets de ce royaume qui ont des qualités supérieures à ceux des autres nations ; mais les bêtes à cornes sont rares. Les objets de commerce de ce royaume sont encore le corduan, qui est un cuir de chèvre passé au tan, & que l'on tire de Cordoue, le vermillon, le cuivre & le fer de Biscaye, &c. Enfin, en Aragon & dans la Catalogne, on recueille de la poix & beaucoup de goudron ; mais sur-tout du mercure qui se retire de la fameuse mine d'Almanden, &c.

Les vins sont l'objet d'un commerce immense, non-seulement dans l'Europe, mais aussi dans les Indes. Les Anglais & les Hollandais en enlèvent tous les ans pour plusieurs millions : nous en tirons aussi en France, mais rarement l'avons-nous tel qu'il est sur les lieux : la plupart des commissionnaires mêmes nous l'envoient déja altéré, beaucoup moins dangereux cependant que celui que l'on vend à Paris, dans lequel on fait entrer une foule de drogues malfaisantes & meurtrières ! Autant les vrais vins d'Espagne sont bienfaisans & salutaires, autant il faut se défier de ces poisons travaillés qui nous donnent une mort lente. J'en ai fait quelquefois l'analyse, & j'ai honte de nommer les ingrédiens qu'on y fait entrer : révéler cette odieuse manœuvre, c'est montrer à quel point on insulte aux lois ; c'est, osons le dire, prouver qu'on a mis à prix la vie de l'homme !

La qualité des vins d'Espagne varie suivant les cantons : les uns sont doux & délicats, les autres chauds & vigoureux ; beaucoup ont un bouquet exquis, & portent l'odeur du muscat ; les principaux sont ceux de Sarragosse, d'Huesca, & de Carinena, dans le royaume d'Aragon.

Les vins de Valdepognas, de San-Clemente, de Solagna, d'Orcija, de Colmenar, de Chinchon, de Cigalès, d'Alaexos, d'Arnedo, d'Yepès, & d'Esquivias dans la Castille.

Ceux de Valbogna, & de la Malvoisie, de Sitgès dans la Catalogne.

Ceux de Fuente la Higuera, d'Alicante, de Benicarlo, & de Torrente dans le royaume de Valence ; les vins de Rota, de Xérès, de Cadix, de Malaga, de Caçalla, de Montilla, de Tinto, & de Lucegna dans l'Andalousie.

Ceux de Peralta, d'Afagra, & de Cascante dans la Navarre ; beaucoup d'autres encore ; les uns blancs, les autres rouges, quelques-uns clairets, & ceux qu'on appelle *Aloquès*, ou vins paillets. Enfin, le Pedro Ximenès, du nom d'une espèce de raisin dont on le fait, & ceux de Ribadavia en Galice, qui sont réputés les meilleurs & les plus

fins de toute l'Espagne, auxquels il faut ajouter le vin appellé *Rancio* qui n'est pas un vin particulier à un pays, mais celui qui ayant été gardé long-tems a pris cette faveur que l'on y recherche.

Les Sierras, (mot que le Espagnols employent pour peindre les pays montueux, dont les cimes sont semblables aux dents d'une scie) les Sierras, dis-je, ou chaîne de montagnes, sont en très grand nombre ; la Castille nouvelle sur-tout en est hérissée. Les principales sont les Pyrenées, qui séparent ce royaume de la France, & qui passent, avec les Alpes, pour les plus hautes de l'Europe. Elles n'ont que cinq routes de communication entre les deux peuples. La première passe à Saint-Sébastien, & conduit à Saint-Jean-de-Luz ; la seconde à Maya dans la Navarre, & conduit à Ainhea ; la troisième, qui est la grande route, passe à Roncevaux, & conduit à Saint-Jean-pié-de-port ; la quatrième commence en Aragon, & va vers le côté de Comminges ; la cinquième enfin passe par la Catalogne, traverse le Roussillon & le Languedoc. Les autres montagnes sont la Sierra de Cuença, la Sierra de Moligna, la Sierra Nevada, la Sierra Morena, &c. celle-ci est la plus considérable & sépare la Manche de l'Andalousie.

Vers le milieu du siècle dernier il ne plut point sur la Sierra Morena pendant quatorze ans, ce qui produisit une si grande sécheresse que toutes les sources tarirent, la terre s'entrouvrit en plusieurs endroits, le feu prit aux forêts qui étoient desséchées, & l'embrasement devint si furieux qu'il fondit les mines d'or & d'argent qui étoient dans les entrailles de la terre. On y voyoit encore, long-tems après, des fentes & des crevasses effrayantes.

Ces montagnes fournissent beaucoup de bois pour la marine : on le transporte de l'Aragon & de la Navarre par les petites rivières de Cinca, de Saburdan, & d'Esca, lesquelles communiquent avec l'Ebre, qui a son embouchure vers la Méditerranée. On y trouve aussi beaucoup de mines d'or & d'argent : mais quoique très-abondantes, on les ménage comme une dernière ressource lorsque celles de l'Amérique seront épuisées ; il y a encore des mines de fer, de plomb, d'étain, de vif-argent, d'alun, de galamai, de vert de montagne, &c. Le cristal de roche, les amethystes, & autres pierres précieuses n'y sont pas rares.

Quant aux sources minérales, il est peu de provinces où l'on ne puisse se flater d'en trouver. Il y en a de chaudes dans la Galice ; savoir, à Orense, à Lugo, Bagnos, Caldas del Rey, Molgas, Cortegada, & à Prisigueyro, &c. La Castille, les provinces de Rioja, & de Navarre, Ledesma dans le royaume de Léon, Alhama dans celui de Grenade, Villanueva de la Guerba, Quinto dans l'Aragon, quelques endroits de la Catalogne, en ont aussi de toutes les espèces. Enfin, les eaux de Montdragon dans le Guipuscoa, & celles de Fuente del Campo de Calatrava, près d'Antequerra, &c, sont très-abondantes, & très-salutaires dans beaucoup de maladies.

On compte en Espagne 250 rivières, dont six peuvent porter le nom de *fleuves* ; savoir, l'Ebre au midi, & qui se décharge dans la Méditerranée, le Guadalquivir, & la Guadiana au sud-ouest ; le Tage, le Duéro & le Minho à l'orient. Ces cinq derniers se jètent dans l'Océan.

Le Migno, que les Portugais écrivent le *Minho*, tire son nom latin *Minius*, du vermillon qui se trouve en abondance dans son voisinage : il a sa source au nord de la Galice, près d'un bourg nommé *Castro del Rey*, arrose cette province du nord au sud-ouest, & se jète dans l'Océan au-dessus de Tuy.

Le Duéro commence dans la Vieille Castille, près de Soria, & principalement sort d'une montagne nommée l'*Orbion*, au haut de laquelle se trouve un lac où l'on ne remarque ni source ni mouvement. C'est de ce lac que sort le Duéro, traverse l'Espagne presque entièrement, de l'orient à l'occident, ainsi que les royaumes de Léon & de Portugal, se jète enfin dans l'Océan, près de Porto.

Le Tage parcourt toute la nouvelle Castille & le Portugal ; il a sa source sur les confins de l'Aragon, dans une montagne près d'Albarazin, d'où sortent le Xucar & le Guadalaviar ; il passe à Tolède, à Alcantara, à Santaren & se jète dans la mer au-dessous de Lisbonne.

La Guadiana, appellée autrefois *Anas*, naît dans une vaste campagne de la Manche, nommée *Campo del Montiel* ; elle sort de certains lacs appellés *las Lagunas de Guadiana*, & prend d'abord le nom de *Rio Roidera*, se perd un peu après entre des rochers & renait par des ouvertures qu'on appelle *los ojos de Guadiana*, les yeux de la Guadiana, d'où elle coule à Calatrava, après avoir été grossie par la rivière formée à Villa-Arta, des ruisseaux de Ruz, de Xiquela & de Bedija, traverse l'Estramadure, une partie du Portugal, sépare le royaume d'Algarve de l'Andalousie, & se jète dans l'Océan.

Le Guadalquivir, mot arabe qui veut dire *le grand fleuve*, a sa source vers les confins du royaume de Murcie, au nord-ouest, au pied d'une montagne nommée *Sierra Seguiera*, traverse toute l'Andalousie, passe à Cordoue, à Séville, & se jète dans l'Océan à Saint-Lucar.

L'Ebre naît près des Asturies ; il a deux sources dont la principale est près d'un bourg nommé *Fontibre*, puis il côtoie la Biscaye & la Navarre, traverse l'Aragon, passe à Sarragosse, à Tortose, & se jète dans la Méditerranée du côté de l'orient.

Les côtes d'Espagne sont très-poissonneuses, particulièrement vers la Galice & l'Andalousie, où l'on pêche beaucoup de thon, de l'esturgeon, des lamproyes, de la sèche, du cabliau, des anchois, &c. mais les Espagnols entendent si peu l'art de la pêche, que d'après le calcul d'Ustariz, ils ache-

tent du poisson salé de l'étranger pour plus de trois millions de piastres par année. Il est vrai que jusqu'ici ses pêcheurs ont toujours été trop exposés aux incursions des corsaires Barbaresques; à peine se risquoient-ils avec leurs filets qu'ils étoient enlevés & traînés dans l'esclavage; les côtes même d'Espagne n'étoient point en sûreté, & tous les jours ces intrépides Maroquins alloient faire des esclaves à plusieurs milles dans les terres. Il faut espérer que la marine redoutable de l'Espagne ne sera pas un vain objet d'ostentation, & qu'elle servira à défendre ses côtes, à protéger son commerce, à la grandeur enfin, & à la prospérité de la nation.

Ce royaume n'est pas à beaucoup près aussi peuplé qu'il pourroit l'être; à peine y compte-t-on dix à onze millions d'ames: chose étonnante, si on compare ce nombre à ce qu'étoit l'Espagne chez les Romains. La terre cependant ne demande qu'à produire, il ne lui faut que des bras, pour qu'elle nourrisse au delà même de vingt millions d'habitans. Par le récensement très-exact de 1768, on n'a trouvé que neuf millions trois cent sept mille huit cent quatre habitans de tout âge & de tout sexe: mais ce nombre, il est vrai, s'est accru depuis. Il est certain qu'il y a aujourd'hui une dépopulation universelle sur toute l'étendue de ce globe, si l'on en excepte la Hollande, l'Angleterre, la Suisse & la Chine. Dans toute l'Europe les hommes ne sont pressés que dans les lieux où régne la liberté; la Chine est peut-être le seul lieu du monde où le despotisme n'empêche pas l'excès de la population, parce que dans ce vaste empire, le despote est le premier esclave de la loi, qu'il n'est que le représentant de la loi, & qu'il cesse enfin d'être respecté lorsqu'il fait outrage à la loi: alors dès qu'il manque à ce contrat tacite, passé avec son peuple, lorsqu'au lieu d'être père il n'est plus qu'un tyran, de toutes parts investi par une nation nombreuse qui connoît ses droits, il est seul, isolé, sans pouvoir; & il ne retrouve son autorité qu'en reprenant des sentimens d'humanité & de justice: il semble que cette nation mûre & sage, en se donnant un maître, l'ait mis dans l'impuissance de faire le mal, en lui accordant un pouvoir sans bornes pour faire le bonheur de ses peuples!

La Chine donc seule exceptee, par-tout où l'homme est esclave, & par-tout où les prêtres ont pris trop de pouvoir, par-tout où règne une administration despotique, ce malheureux globe n'offre, pour ainsi dire, que des landes & des déserts! Voyez l'Europe, voyez l'Afrique, voyez plusieurs cantons de l'Asie! Enfin, voyez l'Amérique! Mais de tous les pays de l'Europe, ceux où la dépopulation est le plus sensible, c'est l'Italie dans plusieurs cantons, tels que ceux qui appartiennent au pape, le royaume de Naples, & l'Espagne dans toutes ses provinces & ses possessions éloignées. Une foule de causes concourent à ce malheur! 1°. L'expulsion des Maures, en 1609, faute politique aussi grossière que celle de la révocation de l'édit de Nantes, faute à jamais irréparable pour l'Espagne, parce que ces Maures étoient une nation active, industrieuse, qui excelloit dans les arts mécaniques que déteste la fierté Espagnole, & parce qu'avec le tems, ils eussent pu adopter la religion du pays & des deux nations, ne faire qu'un seul peuple. 2°. La grande quantité de moines & & de religieuses, un clergé trop nombreux, des confréries trop riches & trop multipliées, une foule prodigieuse de célibataires, qui tous vivent dans une fastueuse abondance, tandis que la portion utile de l'état, je veux dire, le journalier & le cultivateur, manque souvent du nécessaire. 3°. L'inquisition! par-tout où cet odieux tribunal est établi, il restraint la liberté d'agir & de penser, étouffe toutes les vues grandes & utiles, fait un peuple d'hypocrites & d'esclaves, nuit aux progrès de l'industrie & des arts, & par conséquent, détruit la population. 4°. Deux maladies inconnues des anciens, dont l'une enlève une foule de personnes à tout âge, je parle de la petite vérole; l'autre, encore plus meurtrière, attaque l'espèce humaine dans les moyens mêmes de se reproduire. Ce dernier mal, quoique plus négligé en Espagne, & plus méprisable en apparence, y fait cependant des progrès sourds, qui minent peu-à-peu, parce qu'il est répandu dans toute la masse nationale. C'est principalement à cette cause que les médecins attribuent le peu de fécondité actuelle des femmes espagnoles. 5°. Les impôts énormes établis sur les denrées & les matières crues, pour les fabriques & les marchandises faites dans le pays; cette faute politique diminue le nombre des ouvriers, des artistes, & achève de dépeupler les villes & les villages. 6°. Le régime diététique des Espagnols, qui doit nécessairement causer un dessèchement des sucs & des nerfs. En effet, ils portent à l'excès l'usage des épiceries, & particulièrement du poivre; leurs vins sont forts & brûlans, & ils boivent outre cela après le repas des vins de liqueurs qui sont très-violens; le chocolat est d'un usage général, matin & soir; d'un autre côté, ils portent au même excès l'usage des choses rafraîchissantes qu'ils mêlent avec ce qu'ils mangent de plus échauffant, ce qui doit causer une grande altération dans le physique de la machine. 7°. Le climat; les fortes évaporations causées par les chaleurs, la grande variation qu'il y a entre les jours & les nuits, les vents chauds & les vents froids: aussi presque tous les habitans sont-ils secs & maigres; rarement rencontre-t-on un homme gras & replet: mais les aveugles y sont en plus grand nombre que dans aucun autre pays, ce que l'on doit attribuer à une partie des causes que je viens de citer. 8°. L'émigration immense des Espagnols en Asie, en Afrique & dans le Nouveau-Monde. Les riches galions de cette monarchie, loin d'être une compensation à ce mal, contribuent encore à l'aggraver, en encourageant l'indolence naturelle des habitans, & leur

faifant préférer de tirer de l'étranger ce qu'ils pourroient trouver chez eux en abondance. Cet or circule dans le reste de l'Europe qu'il enrichit, & l'Espagne sacrifie, pour l'avoir, plus d'un dixième de ses habitans. A ces causes, je pourrois en ajouter quelques-unes encore, qui ne regardent pas plus l'Espagne que les autres royaumes de l'Europe, telles que le peu de moyens qu'emploie le gouvernement pour encourager la population, le luxe énorme qui restreint le nombre des enfans qu'on veut avoir, les guerres continuelles, tantôt directes, tantôt auxiliaires; le célibat des troupes (chose inconnue chez les Romains), & les loix pénales qui s'abreuvent de sang, &c. &c. &c.

On compte dans ce royaume 139 villes proprement dites (*ciudades*), & un grand nombre de bourgs (*villas*), parmi lesquels il y en a quantité qui sont plus grands & plus remarquables que beaucoup de villes. En 1757, on a compté dans toute l'Espagne & les iles Canaries cent dix-sept églises cathédrales, cinq mille deux cent trois serviteurs laïques, dix-neuf mille six cent quatre-vingt-trois paroisses, & soixante-trois mille cent soixante six serviteurs laïques, soixante-neuf mille six cent soixante-quatre moines & serviteurs laïques dans les couvens de moines; trente-huit mille quatre-vingt-neuf religieuses & leurs servantes; deux cent quatre-vingt-quatorze collèges; neuf mille cinq cent trente-une collégiales; mille neuf cent douze hôpitaux, & huit mille cinq cent treize serviteurs; dans le royaume seulement, sept mille trois cent quarante-sept maisons de pauvres de toute espèce; vingt-huit mille neuf cent cinquante auberges & maisons de campagne, & un million neuf cent quatre-vingt-sept mille huit cent onze familles: mais il s'en faut bien que je m'en rapporte à ce dénombrement du clergé Espagnol; je ne serois pas le seul d'ailleurs qui le mît beaucoup au-dessous de la vérité. Le nombre des religieux & des religieuses monte à plus de cent trente mille, sans parler du clergé séculier, des prieurs, abbés, chapelains, chanoines, chantres, hommes attachés à l'église, &c. & des jeunes gens qui se trouvent dans tous les séminaires destinés à la prêtrise, ce qui met le clergé, relativement au reste de la population, dans le rapport d'un à trente: proportion funeste dans l'ordre politique, & qui sera toujours une des premieres causes de la langueur de cette monarchie.

D'après un auteur Espagnol, un écrivain François vient de montrer que le nombre des ecclésiastiques, des religieux, des religieuses & des personnes attachées à leurs maisons, monte à environ cent quatre-vingt mille, & il n'y a que quatre-vingt-quatre mille quatre cent cinquante-neuf lieux habités dans tout le royaume. Il est très-commun d'y trouver des bourgs (*villas*) qui n'ont que quinze à seize cents habitans, & d'autres beaucoup moins.

On compte dans le royaume d'Espagne les archevêchés & les évêchés suivans:

L'archevêque de Tolède, qui est primat d'Espagne; chancelier de Castille, & conseiller d'état né; il a huit suffragans, qui sont les évêques de *Cordoue*, de *Cuença*, de *Siguenza*, de *Jaen*, de *Segovie*, de *Carthagène*, d'*Osma* & de *Valladolid*, & celui du titre de *Saint-Jacques*.

L'archevêque de Séville, qui a pour suffragans les évêques de *Malaga*, de *Cadix*, des iles *Canaries*, & de *Ceuta* en Afrique.

L'archevêque de Grenade, qui a pour suffragans *Guadix* & *Almeria*.

L'archevêque de San-Jago, ou Saint-Jacques de Compostelle a treize suffragans, savoir, les évêques de *Salamanque*, de *Tuy*, d'*Avila*, de *Coria*, de *Placencia*, de *Badajoz*, d'*Astorga*, de *Zamora*, d'*Orense*, de *Mondonedo*, de *Lugo*, de *Ciudad Rodrigo*.

L'archevêque de Burgos, dont les suffragans sont les évêques de *Pampelune*, de *Calahorra*, *Palentia*, & de *Sant-Ander*, ou *Saint-André*.

L'archevêque de Taragona, qui a pour suffragans les évêques de *Barcelone*, de *Tortose*, de *Lerida*, de *Vich*, ou *Vique*, d'*Urgel*, de *Girona*, de *Solsona*, & de *Perpignan* en France.

L'archevêque de Saragosse a six suffragans, savoir, *Huesca*, *Tarasona*, *Albarazin*, *Xaca*, *Balbastro*, & *Teruel*.

L'archevêque de Valence enfin, a pour suffragans les évêques de *Ségorve*, d'*Orihuela*, & de *Mallorea*, ou *Mayorque*.

Outre cela, les évêchés de *Leon* & d'*Oviédo* relèvent immédiatement du pape, mais sont sous Compostelle.

L'évêché d'*Elna* relève de l'archevêque de Narbonne, & l'évêque de l'ordre de Saint-Jacques, *Sant-Jago*, n'est que titulaire.

Tous ces évêchés & archevêchés sont très-riches, & perçoivent la partie la plus claire & la plus forte des revenus de l'état. En Amérique on trouve sept archevêchés & trente-un évêchés Espagnols.

L'Espagne possède encore les couvens suivans:

Les cinq ordres de chevalerie en ont quatorze d'hommes & vingt de femmes, ci	14	20
Les Bénédictins, Bernardins, Chartreux, Hyéronimites & Basiliens, . .	204	112
Les seize ordres mendians, . . .	1650	858
Les seize congrégations régulières, . .	278	33

Total trois mille cent soixante-neuf, dont deux mille cent quarante-six pour les hommes, & mille vingt-trois pour les femmes.

Le roi nomme tous les archevêques & évêques, qui sont confirmés par le pape. Par le concordat fait en 1753, le pape accorda au roi d'Espagne le droit de nommer à tous les bénéfices mineurs, ce qui fit cesser les dépenses occasionnées par les voyages en cour de Rome, & affermit l'autorité du roi sur le clergé. Sa Majesté peut aussi, suivant

les circonstances, imposer, de son propre mouvement, les bénéfices ecclésiastiques; ces importans objets ont été négociés par le marquis d'Ensenada. Par un traité conclu avec la cour de Rome, en 1737, le clergé est obligé de payer toutes les impositions royales pour les biens acquis depuis cette époque. Par un édit du roi Charles III, de l'année 1761, adressé à l'inquisiteur général, il est défendu à tous archevêques, évêques & prélats, de recevoir, publier & exécuter bulles, brefs, ni rescripts de la cour de Rome, soit qu'ils soient adressés à des personnes privées, à des tribunaux, ou à des magistrats, à moins qu'ils n'aient auparavant été soumis à l'examen de Sa Majesté. Lorsque le nonce du pape reçoit de pareilles expéditions, il est obligé de les faire mettre sous les yeux du roi par le secrétaire d'état, après quoi le conseil de Castille examine si elles peuvent être exécutées sans porter préjudice aux loix, aux droits du roi, à ceux de la nation, & à la tranquillité publique. Il fut en même tems enjoint à l'inquisiteur général d'examiner de nouveau les livres défendus par la cour de Rome, d'écouter les défenses des parties intéressées, & de protéger, de sa propre autorité, & sans préjudice des brefs du pape, les ouvrages qui lui en paroitroient dignes. On voit par ce que nous venons de dire, combien, dans ce siècle d'ignorance & de barbarie, la cour de Rome avoit usurpé sur les droits des nations! En effet, n'est-il pas bien inconcevable qu'un peuple soit assujetti de la sorte à un autre peuple, & qu'un roi ne puisse faire la moindre réforme dans le clergé de son royaume, sans la permission du souverain de Rome? Mais il est arrivé enfin le siècle de lumière, où chaque puissance calcule ses droits! La nation Espagnole a fait un pas que l'on ne devoit pas plus attendre de sa philosophie que de sa lenteur. L'empereur, par un plan aussi sagement conçu qu'exécuté fermement, vient d'étonner Rome & les autres nations! Il faut espérer que la France se lassera d'échanger son or contre des bulles & des indulgences!

La seule religion professée en Espagne est la Catholique-Romaine, excepté à Gibraltar, que les Anglais possèdent depuis 1704, & où ils ont établi la religion protestante. Si l'on jugeoit de la piété des Espagnols par les trésors & la richesse de leurs églises, il faudroit convenir qu'il n'existe nulle part de peuple plus chrétien qu'eux & les Portugais. C'est une profusion, un luxe audelà même de ce qu'on peut imaginer. On ne voit de tous côtés, que des lampes, des vases, des chandeliers d'or & d'argent, des grilles, des balustrades, des châsses de ces précieux métaux; partout on trouve les bois les plus rares; par-tout brillent les marbres les plus beaux, les diamans & les pierreries. Il faut avoir l'ame bien détachée de toutes les vanités mondaines, pour ne pas être un peu distrait, au pied du sanctuaire même, à l'aspect de tant de richesses. Quant à l'architecture, quoique les marbres soient prodigués, il n'y a peut-être pas un morceau qu'on puisse citer comme un modèle: mais si on n'y voit point ces beautés mâles & hardies, qui décèlent le génie d'un architecte & le goût d'une nation, il y règne je ne sais quel air de coquetterie dans les ornemens & dans la parure, qui sympatise bien peu avec cette imposante majesté qu'on voudroit dans les temples. On ne citera pas comme un point qui touche à la religion, la coutume des Espagnols de manger de la viande les vendredis & samedis, pourvu que ce soit les intestins ou les extrémités de l'animal. On ne parlera pas non plus de leur légende, quoiqu'elle soit chargée d'un grand nombre de béatifiés qui ne sont pas reconnus en France, dont la plupart sont fort suspects en Italie même où on les a faits, & en Espagne où on les révère: mais on sera surpris que cette nation ait plus produit de saints à elle seule, que l'Italie, l'Angleterre & la France. Il n'est guère d'ordre puissant qui ne soit dans l'habitude de faire canoniser de tems-en-tems un de ses membres. Cette coutume avoit passé aussi dans nos couvens français, mais grâce à l'inconstance nationale, il n'en est plus question depuis long-tems. On aime mieux supposer qu'ils emploient leurs immenses richesses à soulager les malheureux, à fonder des établissemens patriotiques, à soutenir les descendans obscurs de ces anciennes familles qui se sont dépouillées pour eux, que de penser que cet argent se dissipe dans un luxe ridicule & ascétique, ou qu'il sort du royaume, pour nourrir le faste d'une puissance étrangère!

C'est ici le lieu de parler de l'inquisition; en rapportant l'histoire de ce barbare tribunal, on ne pourroit que répéter ce que l'on en a dit dans des milliers de volumes; on citeroit des horreurs, des abominations, des crimes horribles commis sous le voile respectable de la religion; on prouveroit une avarice & un brigandage sacré, qui ne respectoit ni les larmes ni le sang des malheureux! Cette congrégation si cruelle, si intolérante, fut instituée contre les Albigeois par le pape Innocent III, vers l'an 1200. Ses successeurs n'oublièrent pas de protéger un tribunal, bien moins propre à faire aimer la religion, qu'à affermir les pas ambitieux des pontifes vers la puissance temporelle!

On créa un grand Inquisiteur, appellé le *Commissaire de l'Inquisition*, avec quelques Dominicains, & on ajouta dans la suite un prélat séculier qui a le titre d'*assesseur*. Bientôt cette institution de sang se répandit dans toute l'Italie, l'Espagne & le Portugal. Les papes voulurent aussi l'introduire en France & en Angleterre, mais le peuple & les parlemens s'y sont toujours opposés. Dans les premiers tems de l'église, on se contentoit de séparer de la communion des fidèles ceux qui persistoient dans leur obstination. On employoit la douceur, la raison pour les ramener de l'erreur; mais dans le

treizième siècle, à une religion de paix, on en vit succéder une de sang, & pour persuader, on envoyoit des bourreaux!

L'Inquisition connoît de tous les crimes ou délits ecclésiastiques, tels que l'hérésie, les blasphèmes, la mauvaise doctrine, les mauvais livres, les profanations, l'abus des sacremens, les accusations de sortilèges, &c. A Venise & dans la Toscane elle est exercée par des Cordeliers, & par-tout ailleurs par des Dominicains. Ces derniers, pour se distinguer dans cette odieuse commission, se sont portés à des excès inouis. On les a vu rechercher toute la vie d'un citoyen après sa mort, lui faire son procès pour une action passée depuis dix à vingt années, & profanant le respect dû aux tombeaux, pousser la barbarie jusqu'à brûler ses cendres. Qu'un malheureux eût été condamné injustement, il n'étoit point permis à son frère, à son fils de prouver son innocence. Si le saint office relâchoit quelqu'une de ses misérables victimes, il lui étoit défendu de chercher à vouloir se réhabiliter : ils vouloient avoir le mérite de pardonner, lors même qu'il n'y avoit pas à pardonner! Avoir une femme, une fille aimable, posséder de grandes richesses, étoit souvent un crime que l'on expioit par la perte de sa liberté : on osoit même violer le droit des gens, ce droit sacré chez toutes les nations; on arrêtoit indistinctement les étrangers, & ceux qui étoient à la suite des ambassadeurs. Un père étoit puni pour n'avoir pas été le délateur de son propre fils, un frère pour avoir voulu cacher les fautes de son frère, un ami celles de son ami. On avoit retranché des morceaux entiers des saints pères, parce qu'ils renfermoient des maximes contraires à celles de l'Inquisition. Les rois mêmes ne pouvoient se soustraire à cet odieux tribunal. On menoit au supplice deux Cordeliers, pour avoir avancé une opinion nouvelle; ils chantoient les pseaumes comme martyrs : Philippe III, roi d'Espagne, les vit de son balcon, & ne put s'empêcher de dire : *Voilà deux hommes bien malheureux de mourir pour une chose dont ils sont persuadés!* L'Inquisiteur en fut informé, & condamna le roi à perdre une palette de sang qui fut brûlé par la main du bourreau.

Le procès ayant été fait à Charles-Quint, après sa mort, parce qu'il n'avoit point fait de legs pieux aux moines & aux églises, son aumônier fut condamné à être brûlé sur le simple soupçon de s'être opposé aux largesses de ce prince. Philippe II, jaloux de don Carlos son fils, qui étoit son rival & son rival aimé, eut recours à ce tribunal pour se défaire de ce prince infortuné, sous une apparence de justice.

On ne pourroit exprimer les supplices horribles que l'on faisoit souffrir à ces malheureux en leur donnant la question : on leur disloquoit les os, on leur faisoit avaler une quantité prodigieuse d'eau, on les étendoit sur un banc creux où étoit une vis qui les serroit, & un bâton en travers qui leur rompoit l'épine du dos : on leur graissoit la plante des pieds, & on les leur brûloit à un feu lent; toutes ces tortures duroient une heure. Mais rien n'égaloit la pompe de la grande fête de l'Inquisition à Madrid. On conduisoit dans une procession solemnelle un grand nombre de Juifs & d'autres infortunés. Ils étoient couverts d'une chemise de soufre peinte de différentes figures, on chantoit des hymnes & des cantiques d'actions de graces, & on en faisoit enfin un superbe Auto-da-fé, (acte de foi,) dans la grande place où ils étoient brûlés.

Les Espagnols & les Portugais on exercé dans l'Europe & dans les Indes des cruautés qui font frémir, & qui les ont rendus odieux aux peuples des deux mondes; mais grace à la philosophie, qui éclaire insensiblement tous les hommes, l'Inquisition aujourd'hui en Espagne .... Ma plume s'arrête. Elle alloit en imposer aux nations, je ne me mentirai point à moi-même! L'Europe est encore indignée de cet odieux jugement qui vient de frapper un ministre sage & citoyen! La France a accueilli cet illustre malheureux; les honnêtes gens de toutes les classes se sont empressés de le consoler, & chez toutes les nations cet homme bienfaisant trouvera des amis, des admirateurs & une patrie!

Ce tribunal est composé d'un président, avec titre d'Inquisiteur général & de lieutenant du pontife Romain en Espagne, de six conseillers, sous le nom d'Inquisiteurs apostoliques, d'un fiscal, de deux secrétaires du conseil, d'un alguasil major, d'un receveur, de deux rapporteurs, de quatre portiers ou huissiers, d'un solliciteur, de plusieurs qualificateurs & consulteurs, dont le nombre n'est pas déterminé. Entr'eux, de droit, il doit y avoir un Dominicain, en vertu d'un décret de Philippe III, du 16 décembre 1618. L'office de l'Inquisiteur général est très-considérable & très-important. Le roi le nomme & le pape le confirme. Lui seul consulte avec le roi par rapport à la nomination aux places de conseillers ou inquisiteurs, & nomme, avec le consentement du conseil, les officiers des inquisitions subalternes. Le nombre des commis du conseil général est très-grand; on porte au-delà de vingt mille ceux que l'on appelle *les familiers de l'Inquisition*, qui, répandus dans toute l'Espagne, sont comme autant d'espions. Ce conseil a sous lui des tribunaux subalternes qui ne peuvent pas conclure à la prison contre les prêtres, les religieux, les chevaliers des ordres militaires, & les nobles, sans sa participation, ni ne peuvent célébrer d'auto-da-fé, sans sa permission expresse. Ces tribunaux inférieurs sont à Séville, à Tolède, à Grenade, à Cordoue, à Cuença, à Valladolid, à Murcie, à Lérida, à Logrogno, à Saint-Jago, à Saragosse, à Valence, à Barcelonne, à Mayorque, en Sardaigne, aux Canaries, à Mexico, à Carthagène, & à Lima. Les tribunaux du royaume y doivent rendre compte tous les mois au conseil général de l'état des biens confisqués, & chaque année des

affaires qu'ils ont jugées, ainsi que du nombre de leurs prisonniers; les tribunaux qui sont situés hors de l'Espagne ne doivent rendre ces comptes que tous les ans.

On voit qu'il est quelques privilèges pour ceux qui sont moines, prêtres ou nobles; mais le malheureux qui n'a d'autre titre que sa probité? Mais le simple citoyen? Faut-il qu'il languisse dans les cachots des années entières avant de pouvoir prouver son innocence? Doit-on abuser de son obscurité & de sa foiblesse pour l'écraser impunément? La divinité n'exige point de victimes humaines! elle aime à pardonner: les prêtres! . . . . . Ils ont toujours été les tyrans des nations quand ils n'en ont pas été les consolateurs: ce qui doit arriver lorsque la langueur du gouvernement permettra à la puissance sacerdotale de franchir les bornes qui lui sont fixées par la raison & la justice. Les magistrats préposés à l'ordre politique, ont le droit, sans contredit, de punir les perturbateurs du repos public, & tous les genres de délits qui troublent la société; mais aucun corps dans l'état n'a le pouvoir d'approfondir le secret des consciences, & d'anticiper sur les droits sacrés de la divinité!

Les simples gentils-hommes s'appellent *Cavalleros* & *Hidalgos*: ces derniers n'ont la plupart aucune préférence sur les roturiers, à l'exception d'un petit nombre d'anciennes maisons & de chevaliers illustrés par quelque ordre de chevalerie. Mais la haute noblesse jouit d'une grande considération: on y comprend les comtes, les marquis & les ducs, lesquels composent ce qu'on appe le la noblesse titrée (titulados), parmi lesquels les plus distingués sont les grands qui tiennent le premier rang après le roi & les princes du sang. Ces grands, quoique divisés en trois classes, se regardent comme égaux entr'eux; néanmoins il y a bien quelque différence; car lorsque le roi fait un grand de la première classe, celui-ci remercie sa Majesté, & lui baise la main la tête couverte: lorsqu'il doit être de la seconde classe, il ne se couvre qu'après le remerciment; & s'il est de la troisième, il n'ose se couvrir qu'après s'être retiré du baisement de main, & rangé dans sa place parmi les autres grands qui assistent à la cérémonie. La grandesse est ordinairement héréditaire, à moins que le roi ne spécifie qu'il ne l'accorde que pendant la vie du titulaire, ce qui forme en quelque sorte une quatrième classe. Outre la prérogative de se couvrir en présence du roi, ce qui est accordé à d'autres personnes qui n'ont pas la grandesse, comme aux cardinaux, aux nonces du pape, aux archevêques, aux ambassadeurs des têtes couronnées, &c. les grands jouissent encore de beaucoup d'autres privilèges. Ils précèdent tous les autres dignitaires séculiers, à l'exception du connétable de Castille, & de l'amirauté, aux assemblées des états; & lorsqu'il s'agit de nommer un roi & un prince des Asturies, ils prêtent serment entre les mains du roi après les évêques, & ils reçoivent celui des *titulos* ou *titulados* de Castille, c'est-à-dire, des comtes & des marquis. Leur fils aîné prête aussi serment de fidélité. Ils jouissent indistinctement des droits attachés aux ducs, quoiqu'ils ne soient pas décorés de ce titre. Lorsque le roi veut épouser une princesse, il envoie un grand pour célébrer le mariage par procuration. Lorsqu'un prince de la famille royale est mort, les grands le transportent sur le lit de parade & au tombeau.

Quand le roi sort à cheval, ils sont les plus proches de sa personne; le grand écuyer seul peut leur disputer le rang, parce que par état, il est obligé de se tenir à côté du roi. Un prince étranger arrivant à la cour est reçu & accompagné par un grand. Ils peuvent pénétrer jusqu'au cabinet du roi, & même y entrer s'ils le jugent à propos; leurs femmes partagent les mêmes prérogatives, même dans leur veuvage. Lorsqu'ils ont eu la grandesse par leurs femmes, ils jouissent des honneurs qui y sont attachés, même après leur mort. Le roi, en leur écrivant ou en leur parlant, leur donne le titre de *primo*, lorsqu'ils sont vice-rois, il ajoute encore le mot *illustre*. Lorsque le pape leur donne audience, ils lui parlent assis, & reçoivent le titre de *signoria*. Aucun grand ne sauroit être arrêté pour délit sans un ordre exprès du roi, & cet ordre ne se donne que lorsqu'il s'agit d'un crime de leze-majesté, ou de quelqu'autre crime d'état important. Ils reçoivent, aussi bien que leur fils aîné, le titre d'excellence. Ils s'estiment égaux aux princes de l'Empire & de l'Italie, ce qui a souvent occasionné des disputes de rang entr'eux.

On compte en Espagne sept ordres militaires; savoir, celui de la Toison d'or, celui de S. Jacques, celui de Calatrava, celui d'Alcantara, celui de Montesa, & l'ordre de S. Jean de Jérusalem, & l'ordre de Charles III.

L'ordre de la Toison d'or a été institué par Philippe-le bon, duc de Bourgogne, pendant les solemnités de son mariage avec Isabelle de Portugal, dont les cérémonies se firent à Bourges, le 10 janvier 1430. Les statuts, rédigés en langue Bourguignone, furent lus à la seconde fête de l'ordre, tenue à Rysel le 30 novembre 1431. Le pape Eugène IV confirma l'ordre en 1433, & Leon X en 1516. Les pays héréditaires de Bourgogne, ainsi que l'ordre de la Toison d'or, passerent à la maison d'Autriche par le mariage de l'empereur Maximilien I, avec Marie, heritière de Bourgogne; & quoiqu'en 1439 ce prince abandonnât le duché de Bourgogne au roi de France Charles VIII, il conserva cependant pour lui & pour son fils Philippe, ensuite roi d'Espagne, la plus grande partie de la succession de Bourgogne, ainsi que la suprématie de l'ordre. C'est de cette manière que les rois d'Espagne, & les archiducs d'Autriche ont conservé, outre une partie des

états de Bourgogne, la grande maîtrise de l'ordre de la Toison. Le roi Philippe II abandonna, peu avant sa mort, (en 1598) les Pays-Bas à sa fille, épouse de l'archiduc Albert; il réserva expressément que ni elle ni son mari ne s'arrogeroient cet ordre, dont la suprématie lui appartiendroit exclusivement, ainsi qu'à ses successeurs au trône d'Espagne. Au commencement de ce siécle, le trône d'Espagne fut disputé entre Philippe d'Anjou & Charles d'Autriche; tous les deux prétendirent à la grande maîtrise de l'ordre de la Toison, & Charles devenu empereur sous le nom de Charles VI, quoiqu'il renonçât, par le traité de Vienne (1725) à la couronne d'Espagne, conserva néanmoins une partie des Pays-Bas, & continua de créer des chevaliers de la Toison d'or. Son héritière, Marie Thérèse sa fille, le conféra à son mari François I^e, au moyen de quoi cet ordre est commun aujourd'hui aux rois d'Espagne & à la maison d'Autriche. La Toison a pour légende ces paroles: *autre n'aurai*. Charles V permit aux chevaliers de la porter au bout d'un ruban d'or ou ponceau: elle étoit auparavant attachée à une chaîne d'or incrustée alternativement d'acier & de pierres à fusil.

2°. L'ordre de Saint Jacques de Compostelle, institué en 1170 par Ferdinand II roi de Léon: il a pris pour marque une croix rouge en forme d'épée; & les chevaliers observent la régle de Saint Augustin. Cet ordre a cinq dignités, savoir, deux prieurs & trois grands-commandeurs, dont le revenu annuel monte à 158,077 réaux de vellon. Les commanderies sont divisées en trois langues, savoir, Castille, Léon & Aragon. A la première appartiennent 43 commanderies, à la seconde 35, & à la troisième 7: on estime le total de leur revenu au-delà de 1,926,547 réaux de vellon. L'ordre a, outre cela, quatre couvens de moines, sept couvens de religieuses, & deux prieurés.

3°. L'ordre de Calatrava, qui a pour marque une croix rouge, prit naissance sous le régne du roi de Castille, Sanchius III. Cet ordre a six dignités, parmi lesquelles la première est celle de grand-commandeur, dont le revenu annuel est de 111,576 réaux de vellon; cinquante-deux commanderies, dont le produit annuel est estimé à 1,073,509 réaux; deux couvens de moines, trois de religieuses, & treize prieurés. Les chevaliers suivent la régle de Saint Benoît.

4°. L'ordre d'Alcantara, qui a pour marque une croix en forme de lys, fut institué sous le régne du roi de Léon, Ferdinand II, & étoit nommé originairement *San-Julian del Pereyro*; il suit la régle de Saint Benoit; a cinq dignités qui rapportent par an 294,369 réaux, trente-cinq commanderies estimées à 816,459 réaux de revenu annuel, deux couvens de moines, deux de religieuses, & deux prieurés.

La grande maîtrise de ces trois ordres fut réunie à la couronne par Ferdinand le Catholique en l'année 1494. Le prince érigea, en 1489, le conseil royal des ordres, partagé en deux chambres, l'une pour l'ordre de Saint Jacques, l'autre pour les deux ordres de Calatrava, & d'Alcantara. Ce conseil connoît de toutes les affaires qui concernent ces trois ordres.

5°. L'ordre de Monteza a cinq dignités, quinze commanderies, dont le revenu annuel monte à 233,934 réaux de vellon, deux couvens d'hommes, & sept prieurés. Cet ordre fut établi à Monteza, ville du royaume de Valence, par Jacques II roi d'Aragon, en 1317, dans le tems de la destruction des Templiers. Les chevaliers portent une croix de gueules sur l'estomac.

6°. L'ordre de Saint Jean de Jérusalem a en Espagne neuf dignités, dont le rapport annuel est de 1,169,452 réaux de vellon, cent treize commanderies & prieurés, dont le revenu est estimé à 2,225,971 réaux; cinq couvens de moines, & huit couvens de religieuses.

7°. L'ordre de Charles III a été institué par le roi régnant le 19 septembre 1771. Il en est le grand-maître. Les chevaliers grand-croix sont au nombre de soixante, & les chevaliers pensionnés, de deux cents.

La langue Espagnole est composée, comme l'Italien & le Français, des débris des langues de toutes les nations anciennes & modernes; & dans beaucoup de mots, ainsi que dans la prononciation, de la langue Arabe.

Lorsque les Carthaginois & les Celtibériens, qui habitoient l'Espagne, eurent été subjugués par les Romains, leur mélange avec les Colonies de ce dernier peuple, & le besoin continuel de s'entendre, les mirent dans la nécessité de parler peu-à-peu la langue des vainqueurs. Ils y introduisirent bientôt une foule d'expressions & de tours de phrase de leur ancien langage. Les barbares qui démembrèrent l'empire Romain, & qui s'emparèrent pendant trois cens ans de ce royaume, contribuèrent de nouveau à corrompre la langue latine: enfin les Maures s'étant rendu maîtres de la plus grande partie de l'Espagne, enrichirent la langue Espagnole d'un grand nombre de mots Arabes, & lui donnèrent une certaine harmonie qu'elle n'avoit pas. On peut dire qu'elle est douce, énergique, majestueuse, & faite particuliérement pour peindre les sujets sublimes. Elle abonde en termes propres à exprimer les idées les plus abstraites, & les différentes sensations de l'ame. La langue Portugaise est un de ses dialectes; mais le plus estimé est le dialecte Castillan, qui se polit de plus en plus par l'académie instituée à Madrid, en 1713, sur le modèle de l'académie Française.

Les Espagnols sont en général sobres, graves, même dans les bagatelles, bons soldats, sujets fidèles, lents à délibérer, fermes dans leurs résolutions & patiens dans le malheur; ils ont l'esprit pénétrant & profond, mais ils sont indolens, paresseux, & mettent plus de courage à supporter

la pauvreté qu'il ne leur en faudroit pour ne point la craindre. La chaleur du climat contribue beaucoup à leur inspirer cette honteuse apathie: les Français mêmes les plus agissans contractent le même défaut après quelques années, & s'accoutument facilement à cette oisive gravité, qui fait le caractère distinctif de l'Espagnol. Leur zèle outré pour la religion est extrême, & devient souvent minutieux; car là, comme ailleurs, on s'écrie plus pour des misères que pour des dogmes essentiels.

L'Espagnol a de l'aptitude pour les sciences, il a beaucoup de livres, & cependant, c'est peut-être la nation la plus ignorante de l'Europe. Que peut-on espérer d'un peuple qui attend d'un moine la liberté de lire & de penser? Le livre d'un Protestant est proscrit de droit, qu'importe de quelle matière il traite, parce que l'auteur est Protestant! Tout ouvrage étranger est arrêté; on lui fait son procès, il est jugé; s'il est plat & ridicule, comme il ne doit gâter que l'esprit, on le laisse entrer dans le royaume, & on peut débiter cette espèce de poison littéraire par-tout: si, au contraire, c'est un ouvrage savant, hardi, pensé, il est brûlé comme attentatoire à la religion, aux mœurs & au bien de l'état: un livre imprimé en Espagne subit régulièrement six censures avant de pouvoir paroître au jour, & c'est un misérable Cordelier, c'est un barbare Dominicain qui doit permettre à un homme de lettres d'avoir du génie! S'il se détermine à faire imprimer son ouvrage chez l'étranger, il lui faut pour cela une permission très-difficile à obtenir, encore n'est-il point du tout à l'abri de la persécution lorsque le livre vient à paroître! Aujourd'hui le Danemarck, la Suède, la Russie, la Pologne même, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre & la France, tous ces peuples, ennemis, amis, rivaux, tous brûlent d'une généreuse émulation pour le progrès des sciences & des arts! Chacun médite des conquêtes qu'il doit partager avec les autres nations; chacun d'eux, jusqu'ici, a fait quelque découverte utile, qui a tourné au profit de l'humanité! Mais que doit-on à l'Espagne? Et depuis deux siècles, depuis quatre, depuis dix, qu'a-t-elle fait pour l'Europe? Elle ressemble aujourd'hui à ces colonies foibles & malheureuses, qui ont besoin sans cesse du bras protecteur de la métropole: il nous faut l'aider de nos arts, de nos découvertes; encore ressemble-t-elle à ces malades désespérés qui, ne sentant point leur mal, repoussent le bras qui leur apporte la vie! Cependant, s'il faut une crise politique pour la sortir de cette honteuse léthargie, qu'attend-elle encore? Les arts sont éteints chez elle; les sciences, le commerce! Elle a besoin de nos artistes dans ses manufactures! Les savans sont obligés de s'instruire en cachette avec nos livres! Elle manque de mathématiciens, de physiciens, d'astronomes, de naturalistes! Sans le secours des autres nations elle n'a rien de ce qu'il lui faudroit pour faire un siège. Elle doit aux étrangers la construction de ses vaisseaux! On voit à ses défaites son ignorance dans la marine: dans tout enfin, ce peuple enfant a besoin d'acquérir encore. Dans les ouvrages publics, dans les canaux à creuser, tels que celui de Murcie, dans l'exploitation des mines, il lui faut par-tout des artistes étrangers, tant est grande la disette d'ouvriers, même pour les métiers les plus nécessaires! On a à la vérité établi depuis quelques tems, diverses manufactures & fabriques, où l'on travaille particulièrement des soies, des laines, de l'or & de l'argent; en Catalogne & en Aragon on a des manufactures de coton; près de la ville de Ronda, dans l'Andalousie, est une ferblanterie; dans plusieurs autres endroits on fabrique des armes, on coule du canon, &c.: mais ce peu d'établissemens ne suffit point aux besoins de l'état. D'ailleurs, par un trait d'ignorance de la part du gouvernement, les vivres, les matières crues & travaillées sont tellement surchargés d'impôts, que l'ouvrier ne trouve nul gain à travailler, & que le consommateur gagne à tirer ses marchandises & ses denrées de l'étranger. Ces objets coûtent à l'Espagne, par an, quinze millions de piastres, savoir, cinq en marchandises & denrées, comme laines, huile, vins, raisins de caisse, &c.; & les dix autres millions en argent comptant venant de l'Amérique.

Le commerce intérieur de l'Espagne est dans une langueur mortelle, soit par le défaut des chemins, des canaux & des fleuves navigables, soit parce que les frais de transport sont trop considérables, & que les assises surpassent le prix des denrées. Avant la guerre actuelle, le commerce d'un port à l'autre étoit négligé par la crainte que l'on a des pirates. La situation de ce royaume, pour le commerce extérieur, est admirable; il a de bons ports, tant sur les rives de l'Océan que sur la méditerranée, & il pourroit exporter à l'étranger beaucoup de marchandises de son crû: mais tous ces avantages sont moins pour les habitans, que pour les nations voisines. Les étrangers, à la vérité, ne peuvent entrer dans les provinces de l'Amérique Espagnole, & même approcher des côtes; mais loin qu'une loi de ce genre mette tout le commerce entre les mains des Espagnols, elle n'en fait au contraire que les commissionnaires des Anglais, des Français, des Hollandais & des Italiens, qui tous se servent des vaisseaux Espagnols pour envoyer leurs marchandises en Amérique, & reçoivent, pour leur compte, la plus grande partie de l'or, de l'argent & des marchandises qu'on tire de ces pays; de manière que l'Espagnol, qui a prêté son nom, ne reçoit simplement qu'une gratification arbitraire ou le prix de la commission. Aujourd'hui le commerce interlope est bien moins considérable qu'autrefois par les mesures que l'on a prises, pour l'arrêter; & l'exportation clandestine d'espèces, est bien diminuée depuis 1750, que le roi a accordé à cha-

que particulier d'exporter l'argent moyennant un acquit de trois pour cent : cet acquit, en 1768, a été porté à quatre pour cent.

Le commerce de l'Amérique se faisoit autrefois par la flotte & les gallions; depuis 1735 & 1737, il s'est fait par des vaisseaux de regitre, que chaque négociant pouvoit appareiller, ainsi qu'il le jugeoit à propos, après en avoir obtenu la permission du conseil des Indes. Ces vaisseaux alloient directement de Cadix à Lima, de là à Buenos-Ayres, à Maracaibo, à Carthagène, a Honduras, à Campéche, & à Vera-Cruz. Le grand nombre des marchandises Européennes apportées par tous ces vaisseaux étoit cause que le profit devenoit très-médiocre. Enfin l'ancienne maniere de faire le commerce par la flotte & les gallions a été rétabli depuis 1756, & l'Espagne envoie tous les ans environ quarante vaisseaux dans les provinces de d'Amérique. Les deux vaisseaux royaux appelles *Azogues*, amènent le vif-argent à Vera-Cruz pour le compte du roi.

La société de commerce établie à Saint Sébastien, en 1728, a un privilège exclusif pour negocier sur les côtes de Caracos; les seuls habitans des iles Canaries ont la permission d'y envoyer tous les ans leur vaisseau de regitre, chargé de productions du pays. En 1756, une autre compagnie de commerce a reçu du roi la permission de trafiquer avec Hispaniola, Porto-Ricco, Sainte-Marguerite, & d'envoyer tous les ans dix vaisseaux de regitre à Honduras, & dans les ports de la province de Guatimala. Je ne connois rien de plus injuste que ces sociétés de commerce avec privilège exclusif; il me semble voir un assassin dans un bois, dépouiller les passans le pistolet à la main; toute espèce de privilège tend au monopole. La liberté du commerce fait seul la justice & la richesse du commerce. Heureusement que depuis 1778, une loi autorise tous les ports d'Espagne a faire des expéditions pour Buenos-Ayres, à en faire pour la mer du sud : au mois d'octobre de la même année, cette liberté a été accordée pour le reste du continent, excepté pour le Mexique, qui ne doit pas tarder à jouir du même avantage.

Les monnoies qui ont cours en Espagne, sont le maravedis, qui est la plus petite monnoie de Castille, & avec laquelle les marchands font leurs calculs, & tiennent leurs livres de comptes : elle est de cuivre. Les autres monnoies de cuivre sont l'*ochavo*, à deux maravedis; le *quarto*, à quatre maravedis, & le *dos quartos*, à huit maravedis. Dans le commerce ordinaire, on compte par réaux de vellon. Les monnoies d'argent sont le *réal de vellon*, le *diez quartos e medio* (proprement un réal, deux quartos & un demi-maravedis), le *dos réal de vellon*, ou *réal de plata*; *dos reales de vellon y medio pyseta*, ou quatre réaux de vellon; *cinco reales*, cinq réaux; *diez reales*, dix réaux; *peso gordo*, valant vingt réaux. Le réal répond à 5 sols de France.

On compte en Espagne dix-neuf universités; dont voici les noms, avec le tems de leur fondation :

Alcala, en . . .	1517	Salamanque . . .	1200
Avila	1445	Sarragosse . . .	1474
Grenade . . .	1537	Séville	1531
Huesca . . .	1354	Siguença . . .	1471
Lerida	1300	Tarragone, sous Philippe II.	
Onnate . . .	1543		
Orihuela . . .	1555	Tolède	1475
Offune	1549	Tortose . . .	1540
Oviedo	1536	Valence . . .	1454
Palencia . . .	1200	Valladolid . . .	1346

Si les sciences & les arts n'ont pas fait en Espagne autant de progrès que dans le reste de l'Europe, ce n'est pas faute d'établissemens propres à les encourager. La plupart de ces universités sont plus richement dotées que celles de France & d'Angleterre : mais quels savans peut produire un pays où il faut demander la permission de penser ? Nous ne serons cependant pas injustes à l'égard de cette nation : quelques reproches que lui fassent ses voisins, elle n'en est pas moins la première, qui, dans un siècle où les autres nations étoient à demi barbares, ait eu un roman satyrique, regardé encore aujourd'hui comme un chef d'œuvre. Dans le nombre de ses auteurs dramatiques on distingue Lopés de Véga, Guillon de Castro, Calderon, & Mozetto : le premier, si connu par la fécondité de son génie, & qui a composé jusqu'à 1800 pièces. On trouve chez elle encore quelques poëtes, quelques beaux esprits; mais si l'on en excepte don Ulloa, & deux ou trois autres savans, où sont ses mathématiciens, ses physiciens, ses naturalistes, ses historiens & ses philosophes ?

La même impartialité qui a conduit notre critique dans les reproches que nous venons de faire aux Espagnols, nous force à rendre justice aux moyens que vient d'employer le gouvernement pour remédier à tant d'abus. Les beaux jours de ce royaume ne sont peut être pas bien loin d'éclorre; la philosophie, sans cesse repoussée, a pénétré enfin dans ce royaume, & a déjà détruit une foule de préjugés. La noblesse affecte moins cet orgueil superbe qui la rendoit ridicule; des hommes de mérite, quoique sans naissance, ont été appelés aux affaires publiques. Les campagnes sont déja mieux cultivées; plusieurs grandes villes ont élévé des manufactures de soieries. Saint-Ildephonse donne de très-belles glaces; Guadalaxara, & d'Escaray fabriquent des draps fins & des écarlates; Madrid des rubans, des chapeaux, des tapisseries, de la porcelaine. Toute la Catalogne retentit du bruit de ses fabriques d'armes & de ses quincailleries. On y fait aussi des bas, des mouchoirs de soie, des toiles peintes de coton, des lainages communs, des galons & des dentelles. On a ouvert des chemins

magnifiques pour la communication des différentes provinces; on creuse des canaux d'arrosement & de navigation; on voit de tous côtés des fabriques de papier, des imprimeries, & des sociétés consacrées aux sciences & aux arts. Le revenu national, autrefois si borné, monte de nos jours à 170,000,000 liv., & il s'élèvera bien plus haut sans doute, si le cadastre auquel on travaille depuis 1749, est jamais exécuté. L'Espagne, enfin, compte déja plusieurs savans célèbres dans la physique & l'histoire naturelle. Encore un effort; qui sait alors à quel point peut s'élever cette superbe nation!

Mais, entrons dans quelques détails, pour donner une idée plus précise du caractère de ce peuple. Les grands d'Espagne & les seigneurs sont dans l'usage de faire des profusions extraordinaires dans les occasions d'éclat. Ennemis des affaires domestiques & des lettres, ils le sont également des voyages & du séjour de la campagne; cette façon de penser n'est pas seulement fixée à leur classe, mais aussi à celle du peuple. Tous ces grands dans leurs palais, sont comme autant de princes: leurs manières de vivre, leur luxe, leurs équipages, le nombre de leurs domestiques, tout a chez eux un air & un ton royal. Quant à l'étiquette de la cour & des grands, elle est infinie, & s'étend même jusqu'à des misères qui sont traitées avec l'importance qu'on accorderoit ailleurs aux choses les plus graves.

La morgue, défaut général des grands, est la même aussi dans le peuple & les mendians les plus déguenillés. Un gueux de France est tout autre chose qu'un gueux Espagnol: celui-ci, sans quitter la cape & l'épée, soutient son indigence avec une gravité majestueuse; il demande avec noblesse, il reçoit avec fierté. On se plaint, avec justice, de la mal-propreté des Espagnols. Les tables même les plus opulentes ne sont point à l'abri de ce reproche; & l'on voit souvent réuni, & tout ce qui peut révolter le goût, & tout ce qui peut le séduire.

Les femmes Espagnoles en général ont un coloris plus que brun, presque point de couleurs, des yeux de la plus grande vivacité, & possèdent assez les qualités essentielles de l'esprit & du cœur. Naturellement prudentes, vives dans leurs discours, aisées dans leurs manières, sensibles & libérales pour les malheureux; on les voit courageuses, impérieuses, altières & passionnées, leurs maris ont beaucoup perdu de cette jalousie horrible qui les rendoit ridicules aux yeux des autres nations. Encore un demi siècle, & à cet égard l'Espagnol sera peut-être au taux du reste de l'Europe.

Nous ne devons point oublier de parler des combats de taureaux, puisque c'est principalement dans ce terrible spectacle que se déploient l'adresse & la bravoure de la nation. Autrefois les seigneurs & les grands du royaume ne dédaignoient pas d'entrer en lice, & cette fête étoit beaucoup plus brillante; mais aujourd'hui, comme il n'y a plus que des gens payés pour combattre, on y voit bien moins de luxe & de magnificence. Le lieu à Madrid destiné à ce spectacle est un amphithéâtre dressé près de la ville, & pour les fêtes extraordinaires dans une place publique où il peut contenir six mille personnes. Tout autour, en dedans, est un parapet sur lequel sont des degrés jusqu'à une certaine hauteur pour le peuple, & au-dessus sont deux rangs de balcons, le tout assez bien peint. Il n'est permis qu'aux combattans appellés *Torréadors*, d'entrer dans l'enceinte. Le Juge ayant donné l'ordre de lâcher le taureau, ce terrible animal s'élance de sa loge avec fureur; (car les taureaux d'Espagne étant élevés dans les bois, & nourris d'herbages excellens, sont d'une force & d'une férocité extraordinaire.) Pour les animer davantage, on ne leur donne point à boire quelques jours avant l'action; alors paroît un torréador sur un cheval richement enharnaché, avec sept à huit torréadors à pied comme autant de palefreniers. Le cavalier tenant la lance en arrêt, salue d'abord la personne la plus distinguée, & ensuite tout le peuple; bientôt il attaque le taureau, & cherche à le blesser à coups de lance. L'animal jète de fureur le feu par les nazeaux, poursuit son ennemi, & presque toujours lui tue plusieurs chevaux: le torréador saute légérement sur d'autres qu'on lui rient tous prêts, & attaque de nouveau l'animal jusqu'à ce qu'il l'ait blessé dangereusement; alors les torréadors à pied l'assaillent de tous côtés; lorsqu'ils le voient près de se jeter sur eux, ils laissent tomber à terre, pour le détourner, un manteau rouge, & se sauvent à toutes jambes; ils lui lancent aussi des dards fort longs auxquels ils attachent des petards, ce qui rend le taureau plus terrible: il court s'accrocher à tout ce qu'il rencontre, renverse, saccage tout avec une fougue & une violence au-delà de ce qu'on peut s'imaginer. Enfin, le plus hardi des torréadors l'assaille seul avec une longue épée, & après lui avoir porté plusieurs estocades, en l'évitant toujours avec beaucoup d'adresse, lui enfonce son poignard dans la nuque du col; l'animal tombe & le cavalier se retire au milieu de l'applaudissement du peuple. On enleve le taureau de l'arène, & on en lâche encore plusieurs successivement que les torréadors attaquent à-peu-près de même; ensuite commence le combat des dogues contre le taureau. Ceux qui ont vu chez nous cette espèce de combat, ne peuvent s'en former qu'une idée très-imparfaite. On remarque dans ces fêtes des traits d'un courage & d'une intrépidité extraordinaires, comme de saisir adroitement le taureau par les cornes & de le renverser par terre, de l'attendre assis, en prenant tranquillement une tasse de chocolat, de le combattre habillé en femme, & de faire d'autres jeux semblables que l'on peut payer bien cher si l'on vient à

manquer fon coup. Ces combats font meurtriers pour les chevaux, & fouvent même pour les hommes : on en donne bien peu où il n'y ait de ces torréadors eftropiés. Ces fpectacles, qui font les délices de la nation Efpagnole, font très-fréquens à Madrid & dans les grandes villes de ce royaume. On eft étonné de voir des amphitéâtres fi maigres & fi décharnés : ce feroit l'occafion de bâtir de ces fuperbes édifices, tels que l'on en voyoit chez les Romains, puifqu'auffi bien ces combats, par la force, l'adreffe, l'intrépidité que l'on y déploie, par les dangers que l'on y court, ne le cèdent point aux repréfentations fanglantes des gladiateurs de l'ancienne Rome.

Si les Efpagnols font fi inférieurs à leurs voifins, dans les arts, les fciences & l'architecture, ils ont cependant des peintres fameux dont les ouvrages pourroient fervir de modèles, & ne pas paroître indignes des plus grands maîtres. Les plus célèbres de ces peintres font Velafquez, Murillo, François Guirro, Pierre Cuquet, Jean Arnau, François Gaffen, tous natifs de Barcelone; don Juan Galvane, Aragonais, fi connu par fon goût, fes graces, & la force de fon coloris; Claude Coello, Portugais, qui mourut de chagrin à Madrid en 1693, à la vue de la fupériorité des talens de Luc Giordano, & fur-tout de fa grande facilité; François Camille, natif de Madrid, dont la Marie Egyptienne paffe pour un chef-d'œuvre; Barthélemi Roman, Alphonfe Cano, Jean Careno, nommé le *Titien d'Efpagne*; le fameux Moralès, furnommé *le Divin*, parce qu'il ne traita que des fujets de piété; Jean Fernandès Ximenès, appellé *le Muet*, dont les ouvrages tiennent beaucoup du genre du Titien; Pantoja de la Cruz, & une foule d'autres, &c. Mais les plus beaux & les plus précieux tableaux des Efpagnols font dus au Titien, à Vandick, à Michel-Ange, à Rubens, à Mitelli, à Cofme Colonna, au Tintoret, à l'Albane, & à ces peintres immortels qu'a produits l'Italie. Ils ont auffi quelques ftatuaires & fculpteurs, mais bien inférieurs à leurs peintres.

Il y a à la cour d'Efpagne plufieurs collèges fupérieurs pour l'adminiftration du royaume, 1°. le confeil des dépêches ou du cabinet, compofé du roi & des miniftres d'état; 2°. le confeil d'état; 3°. le fuprême confeil de guerre; 4°. le confeil royal & fuprême de Caftille; 5°. le confeil royal & fuprême des Indes; 6°. le confeil royal & fuprême d'Aragon; 7°. le confeil royal des ordres de chevalerie; 8°. le confeil royal des finances; 9°. le confeil fuprême de l'inquifition; 10°. le commiffariat & la direction générale de la bulle des croifades; 11°. le collège royal de gruerie & des bâtimens; 12°. la chambre générale du commerce des monnoies & des mines; 13°. la chambre royale du tabac, &c.

Les premiers tribunaux provinciaux font la chancellerie royale de Valladolid, la chancellerie royale de Grenade, le confeil royal & la chambre des comptes de Navarre, l'audience royale de la Corogne & Galice, l'audience royale de Séville, celle d'Oviédo, des îles Canaries, de la contractation des Indes établie à Cadix, d'Arragon, de Valence, de Catalogne & de Mayorque, &c.

Les revenus du roi d'Efpagne font évalués aujourd'hui au-delà de quarante-fept millions d'efcudos de vellon. Voici en quoi ils confiftent. La ferme générale des péages, les droits de l'amirauté, les droits fur la laine, l'eau-de-vie, le plomb, la poudre à tirer, le vif-argent, & les cartes, rapportent . . . . . . 12,772,950 écus de vellon.

Les fermes ou adminiftrations provinciales de diverfes contributions payées par les fujets, & principalement fur les vivres.	11,798,000
Le tabac. . . .	10,996,399
Les poftes. . . .	3,317,592
Le revenu annuel du roi aux Indes.	8,000,000
TOTAL. . .	46,884,641 efcudos de vel.

Mais nous avons de fortes raifons pour croire que la totalité des revenus de cette monarchie monte, comme nous l'avons dit plus haut, à 170 millions, monnoie de France.

L'armée de terre, en 1754, montoit à 96,597 hommes qui coûtoient d'entretien à l'état 9,149,064 efcudos de vellon.

En 1780, la marine Efpagnole montoit à 60 vaiffeaux de ligne, depuis 114 jufqu'à 60 canons; en 1782, elle peut monter à 70 vaiffeaux.

On divife l'Efpagne en treize provinces, qui la plupart portent le titre de royaume, parce qu'elles ont été poffédées autrefois par des rois, foit chrétiens, foit maures : trois au nord fur l'Océan; favoir, la Bifcaye, les Afturies, & la Galice; cinq dans le milieu, au nord la Navarre, & d'orient en occident le royaume d'Aragon, les deux Caftilles, & le royaume de Léon; deux au midi, l'Andaloufie & le royaume de Grenade; trois à l'orient fur la mer Méditerranée, le royaume de Murcie, celui de Valence, & la principauté de Catalogne. Madrid en eft la capitale.

Cet article eft de M. MASSON DE MORVILLIERS.

ESPAGNE. (nouvelle) *Voyez* MEXIQUE.

ESPAU, (l') abbaye de France, ordre de Cîteaux, diocèfe du Mans, du revenu de 4500 liv. (*R.*)

ESPÉRANCE. (cap-de-bonne) *Voyez* CAP, &c. & ajontez-y que, felon M. Caffini, la *longitude* du Cap eft de 37 d. 36′ 0″, 17 d. 44′ 30″ à l'orient de Paris; fa *latitude* 34 d. 15′ 0″ mer. Selon M. de la Caille, fa *latitude* eft 35 d. 24′, & la *longitude* à l'orient de Paris, 16 d. 10′. (*R.*)

ESPERNAY, ville de Champagne, fur la Marne, chef-lieu d'une élection, & le fiege d'une prévôté royale,

royale, d'un baillage, d'un gouvernement particulier, d'un grenier à sel, d'une maîtrise particulière des eaux & forêts, d'une brigade de maréchaussée. Il s'y trouve une abbaye d'hommes de l'ordre de Saint-Augustin, qui vaut 5000 liv. Cette ville étoit autrefois fortifiée. Ce n'étoit, sous Clovis, qu'un château habité par Enlage ou Eulage, à qui le prince pardonna sa révolte à la prière de saint Remi. Ce noble françois, en reconnoissance, donna son château à l'église de Reims. Le corps de saint Remi y fut déposé par Hincmar durant les ravages des Normands.

Cette terre fut réunie à la couronne par François Ier, en 1531. Enfin, elle fut cédée au duc de Bouillon avec d'autres terres, en échange de la principauté de Sédan en 1641. Espernay durant la ligue fut assiégé & pris par Henri IV, en 1592: le maréchal de Biron y fut tué d'un coup de canon, tandis que le roi avoit la main sur son épaule, le 27 de juillet 1592, à l'âge de 68 ans; sa devise étoit une mèche allumée avec ces mots: *Moriar, sed in armis*: son second fils, Jean de Gontaut, avoit été tué à la malheureuse journée d'Anvers, en 1583; & son père étoit mort des blessures reçues à la bataille de Saint-Quentin en 1557.

Le commerce de cette ville consiste en vins, qui sont les plus estimés de la Champagne. Elle est à 7 lieues n. e. de Chalon, 6 f. de Reims, & 30 n. e. de Paris. *Long.* 21, 46; *lat.* 49, 2. (*R*).

ESPERNON, petite ville de Beauce en France, sur la Guesle. Elle est située sur une côte escarpée. La position en est incommode, mais la vue en est très-agréable. Elle a deux fauxbourgs, trois paroisses, & une annexe; un petit hôtel-dieu, un baillage, & les ruines d'un château. Elle est à 2 lieues de Chartres & de Nogent-le-Roi. *Long.* 19, 20; *lat.* 48, 35. (*R*.)

ESPINAL, ville de Lorraine, située proche les montagnes de Vosge, sur la Moselle. *Long.* 24, 14; *lat.* 48, 22.

Cette ville est peuplée, marchande, & assez considérable. C'est le siège d'une maîtrise particulière des eaux & forêts, d'une jurisdiction de maréchaussée, d'une recette des finances. On y remarque une célèbre abbaye & chapitre de chanoinesses nobles, un collège, quatre couvens, & un hôpital. Ses papeteries sont très-renommées. Elle est à 4 lieues n. o. de Remiremont, & 14 f. e. de Nancy. (*R*).

ESPINOSA. Il y a en Espagne deux villes de ce nom, l'une dans la Biscaye, l'autre dans la Vieille-Castille: celle-ci a de *long.* 13, 46; & de *lat.* 43, 12. (*R*.)

ESPONDEILLAN, petite ville de France, en Languedoc, au diocèse de Beziers. (*R*.)

ESSARTS (les), petite ville de Poitou, en France, élection de Mauléon, avec titre de baronnie, dans un terroir des plus fertiles. (*R*.)

ESSECK, ville du comté de Walpon, dans l'Esclavonie. Elle est située sur la Drave *Long.* 36, 30; *lat.* 45, 36. Cette ville est bien fortifiée, & passablement grande. On y remarque le grand pont de bois qui traverse la Drave, & s'étend un mille en longueur à travers des marécages. Soliman, empereur des Turs, le fit construire en 1566, & y employa plus de vingt mille hommes. La ville est assez marchande: on y voit des arbres dans toutes les rues. Elle est à la maison d'Autriche depuis 1687. Elle est à 36 lieues n. o. de Belgrade, 45 f. de Bude, & 70 f. e. de Vienne. (*R*.)

ESSEN, abbaye souveraine de dames nobles, de l'ordre de Saint-Benoit, sur les confins du duché de Clèves. Les titres de l'abbesse sont: *Nous, N. par la grâce de Dieu, abbesse de l'abbaye immediate & séculiere d'Essen, princesse du saint-Empire Romain*, &c. Le chapitre est composé de princesses & de comtesses. L'abbesse a voix & séance aux diètes de l'empire. Sa souveraineté s'étend sur un territoire assez considérable. L'abbaye est proche des murs de la ville d'Essen. (*R*.)

ESSEN, ville de la Westphalie, en Allemagne. Elle prétend être libre & impériale. La chambre impériale, après un procès très-coûteux, & qui dura près de cent ans, après avoir examiné les prétentions réciproques de l'abbaye d'Essen & de la ville, en 1670, adjugea à l'abbesse la jurisdiction ordinaire, & la pleine supériorité territoriale sur la ville, en réservant néanmoins à la ville les droits dont elle a prouvé la possession, savoir, l'exemption de la prestation de foi & hommage, celle de ne payer aucune imposition, si ce n'est sa quote-part des contributions pour l'empire, & pour le cercle, qu'elle doit livrer entre les mains mêmes de l'abbesse; l'administration de la justice civile & criminelle (en réservant à l'abbesse le droit de condamner à mort, & celui de faire grace); le droit de lever toutes sortes d'impositions, & de faire des ordonnances pour le bien public. Le roi de Prusse est protecteur de cette ville. Elle a un château où l'abbesse fait sa résidence. Les habitans sont Luthériens; il y a cependant une église Réformée & quelques églises Catholiques. Il s'y trouve un collège. La ville est passablement grande, & fait un commerce assez considérable. On y fabrique de bons draps, mais la manufacture d'armes est bien déchue. Dans le voisinage de la ville il y a des mines de charbon de terre. Essen est à 4 lieues n. e. de Duisbourg, & 6 f. de Dorstein. *Long.* 24, 42; *lat.* 51, 25.

ESSEN, bourg de l'évêché d'Osnabruck, dans le baillage de Witlaye, près de Ravensberg. On y fait un grand trafic de lin. (*R*.)

ESSEQUEBE, rivière de la Guiane, dans l'Amérique méridionale; ses bords sont habités par des sauvages. Elle donne le nom à une colonie que les Hollandois établirent sur ses bords, on ne sait précisément à quelle époque. Ils en ont été chassés dans cette guerre par les Anglois, sur lesquels les François se sont emparés du pays. (*R*.)

ESSEX, province maritime d'Angleterre. Colchester en est la capitale. Ce pays tire son nom de ceux des Saxons qui s'établirent en Angleterre, à la partie de l'est. Il est situé à l'embouchure de la Tamise, & près de la mer. Le sol en est humide & fertile, mais l'air y est mal-sain. On trouve sur cette côte des huitres excellentes, en quantité, belles & à très-bon marché. On y recueille beaucoup de bled & de safran. On y a beaucoup de bétail & de gibier, & les troupeaux de brebis y sont très-nombreux; les rivières d'ailleurs y sont très-poissonneuses. Cette province a le titre de comté. Elle envoie huit députés au parlement. (*R.*)

ESSEY, ou ESSAY, petite ville de Normandie, fermée de murailles & de fossés, chef-lieu d'une châtellenie, dans le diocèse & à deux lieues f. e. de Seèz, & 4 d'Alençon. Elle a titre de Vicomté. Elle a un baillage, une abbaye de fille de l'ordre de Saint-Augustin, un hôpital, & les vestiges d'un ancien château. (*R.*)

ESSEY, abbaye de France, au diocèse d'Agen; elle est de l'ordre de Saint-Benoit, & vaut 2000 livres. (*R*)

ESSING, bourg de Bavière, avec un château & un chapitre. Près de-là, sur un rocher escarpé, est le château de Raudeck. (*R.*)

ESSONNES, bourg de France dans la Brie, avec une abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, qui vaut 5000 livres. (*R.*)

ESTAFORD, ou ASTAFORD, petite ville de Gascogne, dans le Condomois. *Voyez* ASTAFORD. (*R.*)

ESTAIN, petite ville de France, dans la Guienne, sur la rive gauche du Lot. (*R*)

ESTAIN, petite & ancienne ville de France, au duché de Bar, à 6 lieues n. e. de Verdun. *Long.* 23, 18; *lat.* 49, 15. *Voyez* ETAIN. (*R.*)

ESTAIRE, petite ville des Pays-Bas, sur la Lys, au comté de Flandre, sur les confins de l'Artois, entre Merville & Armentieres. (*R.*)

ESTAMPES, prononcez ETAMPES, ville du Gâtinois-Orléanois, au diocèse de Sens, située au nord-ouest de Montargis, sur la rivière de Juine. C'est le chef-lieu d'une élection. Il y a un baillage royal, prévôté, grenier à sel, maréchaussée. Elle a une église collégiale, cinq paroisses, six couvens, un collège de Barnabites & un hôpital. Il s'y est tenu trois synodes & un concile national. Les gouverneurs de l'Isle de France & de l'Orléanois revendiquent l'un & l'autre cette ville comme faisant partie de leur gouvernement: ils y exercent même l'un & l'autre certains droits; de là vient que quelques auteurs la raportent au Gâtinois-Orléanois, & d'autres au Hurepoix. Elle est située dans un pays assez fertile, à 12 lieues e. de Chartres, 14 n. e. d'Orléans, & 13 f. de Paris. *Long.* 19, 45; *lat.* 48, 35. (*R.*)

ESTANG, petite ville du bas-Armagnac, en France, aux confins de l'Eausan. (*R.*)

ESTAPLES, prononcez ETAPLES; ville de France, en Picardie, dans le Boulonnois. Elle est à l'embouchure de la Canche. *Long.* 19, 18, 16; *lat.* 50, 30, 44.

Cette ville a un port de mer qui sert aux petits vaisseaux. C'est le siège d'un baillage. Ses habitans font un grand commerce de harengs & de maquereaux. Quelques-uns croient que c'est le *Portus-Iccius* dont Jules-César fait mention. Elle est à 4 li. de Boulogne, & 49 n. de Paris. (*R.*)

ESTAPO, ville de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique. Elle est située à l'embouchure du Tlalue. *Long.* 273, 40; *lat.* 17, 50. (*R.*)

ESTARAC, ou ASTARAC, pays du bas-Armagnac, avec titre de comté, de treize lieues de longueur sur onze & demie de large, appartenant à la maison de Roquelaure. Le sol en est entrecoupé de hautes collines & de petites plaines. Il donne du froment, du seigle, de l'avoine, du vin, d'excellens pâturages, & le gibier, le poisson & la volaille y abondent. Le commerce s'y réduit à une petite quantité de vin, d'eau-de-vie & de laine, que les habitans font passer chez leurs voisins, desquels ils retirent les étoffes & les denrées dont ils ont besoin. La petite ville de Mirande en est le chef-lieu. (*R.*)

ESTARKÉ, ancienne ville de Perse, dans le Farsistan, dans un terroir abondant en vins & en dattes, dont elle fait un grand trafic. Elle est à 12 lieues de Schiras. (*R.*)

ESTAVAYER, ville de Suisse, dans le canton de Fribourg, & au bord oriental du lac de Neuchâtel. Elle a un château très-élevé, & un couvent d'Ursulines. Cette ville avoit ses seigneurs particuliers, dont les descendans, qui ont retenu le nom d'Estavayer, sont une des maisons les plus illustres de Fribourg. Cette ville est le chef-lieu du baillage de son nom. *Long.* 24, 30; *lat.* 46, 46. (*R.*)

ESTÉ, ou EST, petite ville de l'état de Venise, dans le Padouan, d'où tirent leur nom les marquis d'Est qui sont la souche des ducs de Modène. Elle est à 6 li. f. o. de Padoue, & 8 f. e. de Vicence. *Long.* 29, 15; *lat.* 45, 15. (*R*)

ESTELLA, ville d'Espagne, au royaume de Navarre, située dans une plaine, au bord de l'Elga. Elle a six paroisses, quatre couvents d'hommes, deux de femmes, un riche hôpital, & une université qui n'est proprement qu'un collège. On la nomme aussi l'*Etoile*. Elle est à 6 lieues f. o. de de Pampelune, & 10 n. de Calahorra. *Long.* 17; 30; *lat.* 42, 45. (*R.*)

ESTEPA, petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, située sur une hauteur. Elle a deux paroisses & trois couvents. C'est le chef-lieu d'un marquisat. Elle est à 6 lieues d'Ecija, & 25 n. o. de Malaga. *Long.* 13, 25; *lat.* 37, 10. (*R.*)

ESTEVAN DE GORMAS (Sant), petite ville d'Espagne dans la Vieille-Castille, située sur une hauteur près du Douro. Elle a titre de comté. (*R.*)

ESTONIE, province de Russie, bornée à l'orient par la mer Baltique, au septentrion par le golfe de Finlande, à l'occident par l'Ingrie, & au midi par la Livonie. On la divise en cinq diocèses. (*R.*)

ESTOTILAND. Ce pays de l'Amérique septentrionale, au nord du Canada, vers les terres arctiques, découvert par Antonio Zéni, dont tant de géographes & de cosmographes ont parlé, & dont Davity nous a donné la description, jusqu'à détailler les livres latins de la bibliothèque de celui qui y commandoit; ce pays, dis-je, malgré tant de témoignages positifs, n'est qu'un pays idéal & chimérique: aussi M. de Lisle en a banni le nom de ses cartes, avec d'autant plus de raison que l'on ne sait même ce qu'il signifie. Malgré cette assertion de M. le Chevalier de Jaucourt, nous dirons que ce pays, désigné encore sous le nom de *Nouvelle-Bretagne*, n'est point désavoué par M. de Lisle, qui en appelle les habitans *les petits-Eskimaux*. On lui donne quatre-vingt lieues de longueur. (*R.*)

ESTRAMADURE, ou ESTREMADURE ESPAGNOLE, province d'Espagne, qui a environ soixante-dix lieues de longueur sur quarante de largeur. Elle est bornée au septentrion par le royaume de Léon & un angle de la Vieille-Castille; à l'orient par la Nouvelle-Castille; au midi par l'Andalousie, & à l'occident par le Portugal. Les chaleurs de l'été y sont insupportables pour les étrangers. L'eau y manque dans la plaine, & l'on est obligé de se contenter de celle qui s'amasse dans les marres ou dans des creux pratiqués pour la recevoir. Le terroir fertile en grains, vins & fruits, y offre d'excellens pâturages, & c'est pour cela qu'on y amène beaucoup de bétail des autres contrées de l'Espagne, pour l'y mettre à l'engrais. Anciennement l'Estremadure Espagnole étoit entièrement séparée des autres provinces de cette monarchie, mais dès la fin du XVIe siècle, elle fut réunie à la Nouvelle-Castille; cependant elle a encore son capitaine-général particulier. (*R.*)

ESTREMADURE PORTUGAISE (l'), est une province du Portugal, située vers l'embouchure du Tage. Elle est bornée au septentrion par la province du Beira; à l'orient & au midi par l'Alentéjo; à l'occident par l'océan Atlantique. Elle se divise en cinq territoires, Lisbonne en est la capitale. Le terroir de cette province est réputé le meilleur du Portugal. On y recueille surtout beaucoup de bled, de vin, d'huile, de millet, de légumes & d'orange; & l'on y prépare beaucoup de sel. Elle se sépare en huit jurisdictions. (*R.*)

ESTRECHI, petite ville de l'île de France, dans l'élection d'Etampes. (*R.*)

ESTREMADURE. *Voyez* ESTRAMADURE.

ESTREMOS, ou EXTREMOS, ville de l'Alentéjo, en Portugal: elle est située sur la Tera. *Long.* 10, 46; *lat.* 38, 44.

C'est une des meilleures forteresses du royaume. Elle a un château en forme de citadelle, & elle est située dans des campagnes fertiles & agréables. On y compte trois paroisses, six couvens, une maison de charité, un hôpital, & six mille cinq cens habitans. Il s'y fait de la fort belle vaisselle, & il se trouve dans le voisinage des carrières de marbre qui reçoivent le plus beau poli. (*R.*)

ESTUQUE, province du Biledulgerid, en Afrique, habitée par les Bereberes. (*R.*)

ETAIN, petite ville du diocèse de Verdun. Elle appartenoit à des seigneurs particuliers, lorsqu'en 702 elle fut donnée par Léon, archevêque de Treves, à l'abbaye de Saint-Euchaire, qui la céda au chapitre de Sainte-Magdelaine de Verdun, par échange de la ville de Macher, en 1222; quelques années ensuite, le domaine en fut transféré au comte de Bar. Ses successeurs l'ont conservé jusqu'à présent, & en ont fait le chef-lieu d'un baillage, & d'une des sept prevôtés du Barrois. Elle a un couvent de Capucins, une maitrise particulière des eaux & forêts, & une recette des finances. (*R.*)

ETAMPES. *Voyez* ESTAMPES.

ETANG, en latin *stagnum*. C'est un amas d'eaux dormantes qui ont quelque profondeur, & qui sont fournies, soit par les pluies, soit par quelques sources peu considérables. Il diffère du lac en ce que le lac est plus grand, plus profond, qu'il reçoit & forme quelque rivière ou ruisseau; au lieu que l'étang n'en forme, ni n'en reçoit. Il diffère de la mare, en ce que la mare est plus petite, moins profonde, & plus sujette à se dessécher durant l'été.

En France nous entendons communément par le mot d'étang, un réservoir d'eaux douces dans un lieu bas, fermé par une digue ou chaussée, pour y nourrir du poisson; & c'est ce que les anciens Latins nommoient *piscina*. Un des plus considérables étangs du royaume, est celui de Villers dans le Berri, à dix lieues de Bourges, qui, lorsqu'il est dans son plein, a cinq ou six lieues de tour.

On voit dans les Indes quantité d'étangs faits & ménagés avec industrie, pour fournir de l'eau de pluie pendant la sécheresse de l'été aux habitans qui sont trop loin des rivières, ou dont le terroir n'est pas propre à creuser des puits.

Les étangs salés sont des amas d'eau de la mer qui n'ont qu'une issue. Quand la marée est haute, elle se répand dans ces sortes d'étangs, & les laisse remplis lorsqu'elle se retire. Il y en a plusieurs dans le royaume: nous citerons celui qu'on appelle l'*étang du Languedoc* ou de *Maguelone*: c'est même une espèce de lac qui se décharge dans le golfe de Lion. (*R.*)

ETAPLES. *Voyez* ESTAPLES.

ÉTAT DE L'ÉGLISE. *Voyez* ÉGLISE (état de l').

ÉTATS-GÉNÉRAUX. *Voyez* PROVINCES-UNIES.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE (les): c'est ainsi que l'on nomme aujourd'hui les *Treize* provinces de l'Amérique Anglaise dans le Continent.

Ces provinces sont : 1°. La Nouvelle-Hampshire.

2°. Massachuset.

3°. L'île de Rhodes.

4°. Connecticut, composant toutes quatre ce que l'on entend par le mot général de *Nouvelle-Angleterre*.

5°. La Nouvelle-Yorck.

6°. La Nouvelle-Jersey.

7°. La Pensylvanie.

8°. La Delaware.

9°. Le Maryland.

10°. La Virginie.

11°. La Caroline septentrionale.

12°. La Caroline meridionale.

13°. La Géorgie. *Voyez* chacun de ces articles, sous la dénomination qui lui est propre.

Nous n'entrerons point dans les détails de cette guerre, par laquelle ces treize provinces se détachant de leur métropole, viennent enfin de faire reconnoître par toutes les cours de l'Europe leur Indépendance. Cette matière si brillante & si riche, qui est une grande leçon pour les gouvernemens & la postérité, appartient moins à la géographie qu'à l'histoire. Puisse cet exemple, en effrayant ceux qui ne connoissent d'autre art pour gouverner que le despotisme, repousser à jamais la tyrannie, & assurer les droits de l'homme, droits incontestables, droits sacrés par la raison & la nature !

Après la découverte d'un Nouveau-Monde, l'histoire moderne n'offre rien de plus imposant que de voir cette lutte glorieuse d'un continent contre un autre continent pour la liberté ! La liberté !... Quel est donc cet attrait irrésistible ? quel est donc ce charme entraînant qui donne de la force à la foiblesse, de l'activité à la langueur, qui d'un peuple peu accoutumé encore à un climat qui lui est étranger, sans argent, sans appui, sans soldats, sans vaisseaux, met toute l'Amérique en armes, enfante par-tout des négociateurs, des magistrats, des citoyens, des guerriers, & d'une nation de marchands & de cultivateurs, fait des soldats intrépides au milieu des batailles ! Les arts sortent de la stupeur, les sciences fleurissent ; par-tout s'élèvent des manufactures, & le Nouveau-Monde, en six années de combats sanglants, de victoires & de défaites, de travaux & de calamités de tous les genres, réussit enfin à briser les fers que lui forgeoit l'ancien. Cette heureuse contrée respire un air libre; elle ne connoit plus de maître que la loi ; plus heureuse encore, puisque cette révolution arrive dans un siècle où l'homme plus éclairé, & sachant mieux que jamais calculer ses droits, est plus en état de juger ce qu'il lui convient de faire dans le choix de la forme de son gouvernement & de la nature de ses lois.

Ces provinces se sont soustraites à l'empire Britannique en 1776, dans un congrès général, (le 4 juillet). Le roi de France reconnut le premier leur indépendance par un traité de commerce & d'amitié du 6 février 1778, par une exemption réciproque du droit d'aubaine, & par de puissans secours.

Ce n'a été que dans le commencement de l'année 1783, que le ministère Britannique a consenti enfin à l'indépendance de ses colonies.

On estime aujourd'hui que la population des États-Unis monte au-delà de trois millions, mais qui fait ce qu'elle sera dans vingt ans ! Un bon gouvernement, de bonnes lois, voilà le secret le plus infaillible pour augmenter par-tout le nombre des hommes ! Mais comme ces colonies n'ont pu être fondées dans le même tems, comme le caractère des chefs, les circonstances politiques, & les vues du ministère ont plus ou moins influé sur la forme de leur établissement, chacune de ces provinces diffère donc d'une autre par les mœurs, la religion, & sur tout les coutumes & les lois. Il seroit à souhaiter sans doute que la législation fût uniforme pour toutes; il en résulteroit une harmonie qui ne pourroit qu'accélérer le bonheur général. Il faut espérer que la raison & le tems feront sentir à ce peuple nouveau combien cette unanimité dans la loi, est essentielle ; disons même indispensable, pour faciliter l'unanimité des suffrages. Le congrès ne sera jamais plus heureux dans ses vues patriotiques ; il ne sera jamais plus redoutable que lorsque chaque province, régie par un même code, & pouvant aspirer aux mêmes privilèges, ne composera pour ainsi dire qu'une même famille, où la loi, comme un père équitable & tendre, partagera également sa protection & ses bienfaits entre tous ses enfans ! (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

ÉTECHEMINS, peuples de l'Acadie ; ils habitent tout le pays compris depuis Boston jusqu'à Port-royal. La rivière des Etechemins est la première qu'on rencontre le long de la côte, en allant de la rivière de Pentagouet à celle de Saint-Jean. (*R.*)

ÉTHIOPIE, vaste contrée qui fait même la plus grande partie de l'Afrique, & celle qui s'avance davantage, tant vers l'orient que vers le midi, principalement.

Les anciens reconnoissoient deux sortes d'Ethiopiens, ceux d'Asie & ceux d'Afrique. Hérodote les distingue en termes formels; & voilà pourquoi dans les écrits de l'antiquité, le nom d'Ethiopie est commun à divers pays d'Asie & d'Afrique; c'est pour cela qu'ils ont donné si souvent le nom d'Indiens aux Ethiopiens, & le nom d'Ethiopiens aux véritables Indiens. Dans Procope, par exemple, l'Ethiopie est appellée *Inde*. *Voyez-en* les raisons dans les observations de M. Freret.

Le Chusistan montre peut-être les premières habitations des Ethiopiens, pendant que l'Inde & l'Afrique nous apprennent leurs divisions : aussi M.

Huet soutient fortement contre Bochart, que dans l'écriture l'Ethiopie est désignée par la terre de Chus. *Voyez* en les preuves dans son histoire du paradis terrestre.

Les Grecs s'embarrassant peu de la science géographique, nommerent Ethiopiens tous les peuples qui avoient la peau noire ou basanée: c'est pour cela qu'ils appellerent les Colches Ethiopieus, & la Colchide Ethiopie. Mais Ptolomée est bien éloigné d'etre tombé dans de pareils écarts: on lui doit au contraire la division la plus exacte & la plus méthodique qu'il y ait de l'ancienne Ethiopie. *Voyez* sa géographie, liv. IV, ch. vij, viij & ix.

L'Ethiopie est fameuse dans l'antiquité à plusieurs égards; & comme il ne se trouve guère sous le ciel aucun peuple (ainsi qu'il n'y a presque aucune grande maison) qui ne se fasse gloire à présent, ou qui ne se soit vanté autrefois d'être plus ancien que ses voisins, les Ethiopiens disputerent aux Egyptiens la primauté de l'ancienneté, & ils étoient fondés à la prétendre suivant M. l'abbé Fourmont. *Voyez* sa dissertation à ce sujet dans les Mémoires de l'académie des Belles-Lettres, *tome VII.*

Nos géographes ne s'accordent point sur les pays que l'on doit nommer l'Ethiopie; il me paroit seulement que l'opinion la plus reçue, donne pour bornes à l'Ethiopie moderne la mer Rouge, la côte d'Ajan & le Zanguébar à l'orient; le Monnoëmugi & la Caffrerie au midi; le Congo à l'occident; le Zara & l'Egypte au septentrion.

Malgré la prodigieuse chaleur qui règne dans cette immense contrée, & malgré sa position sous la zone torride, elle est néanmoins par-tout habitée, contre l'opinion des anciens; & les plus grandes rivières de l'Afrique, le Nil & le Niger, y ont leurs sources. Dans le sens le plus étendu, on divise tout ce vaste pays en deux parties générales; savoir, la haute & la basse Ethiophie. La haute Ethiopie est la partie la plus septentrionale, & en même tems la plus orientale; elle renferme la Nubie, l'Abyssinie, les Giaques ou Galles, & la côte d'Abex; quelques-uns y ajoutent l'Ajan, & le Zanguébar. La basse Ethiopie s'étend le plus vers le midi & vers le couchant; elle renferme le Monoëmugi, le Monomotapa, & les grandes régions de Biafara, & des Caffres Les Portugais ont découvert, depuis environ deux siècles & demi, cette basse Ethiopie, qui étoit presque entiérement inconnue aux anciens.

L'Ethiopie entière est entre le 23 degré de latitude septentrionale, & le 35 de latitude méridionale. Sa longitude est entre les degrés 33 & 60. (*R.*)

ETHNA. *Voyez* GIBEL.

ETIENNE, (Saint) ville du Forez, en France, située sur le ruisseau de Furens. *Long.* 22; *lat.* 45, 22.

Cette ville, du gouvernement de Lyonnois, profitant de la qualité de ses eaux pour la trempe du fer & de l'acier, & des mines de charbon de terre que la nature a placées dans son voisinage, fait un commerce très étendu & très considérable des ouvrages de coutellerie, des armes à feu, des armes blanches, de la serrurerie, & en général de la clincaillerie qui sortent de ses atteliers. La rubanerie y est encore une branche considérable de négoce. Aussi cette ville est-elle de beaucoup plus considérable que toutes les autres villes du Lyonnois, après Lyon, & l'on y compte au moins 18,000 mille habitans. Elle est à 9 li. f. e. de Feurs, 12 f. o. de Lyon, & 110 f. de Paris. (*R.*)

ETIENNE D'AGEN (Saint), petite ville de France, en Agénois, dans la Guienne. (*R.*)

ETIENNE D'ARGENTON, (Saint) petite ville de Berri en France, de l'élection de la Chatre, avec titre de marquisat. (*R.*)

ETIENNE DE LAUZUN, (Saint) petite ville de de France, en Agénois, dans la Guienne. (*R.*)

ETLINGEN. *Voyez* ETTLINGGEN.

ETOILE, petite ville du Dauphiné dans le Valentinois, située sur une hauteur. C'est aussi le nom d'un fort qui protège la ville de Hambourg. (*R.*)

ETON. *Voyez* EATON.

ETSCH. *Voyez* ETSCHLAND.

ETSCHLAND, ou QUARTIER DE L'ADIGE, contrée du Tirol, aux environs de l'Adige. (*R.*)

ETTAL, couvent de Bénédictins, avec une académie, sur la rivière d'Ammer, dans la régence de Munich, en haute Bavière. (*R.*)

ETTINGEN, DITTINGEN, ou DETTINGUE, village d'Allemagne, dans l'électorat de Mayence, remarquable par la bataille que les Anglois y gagnerent en 1743 contre les François, commandés par le maréchal de Noailles. Il est situé sur le Mein, près de Hanau. (*R.*)

ETTLINGGEN, petite ville d'Allemagne, au cercle de Souabe, & dans le marquisat de Bade, entre Pfortzheim & Rastadt, à quatre lieues de l'une & de l'autre. C'est le chef-lieu d'un baillage. Elle a un couvent de Cordeliers. *Long.* 27, 6; *lat.* 48, 53. (*R.*)

EU, ville assez considérable de France dans la Normandie, avec titre de comté-pairie. Il y a élection, baillage, maîtrise des eaux & forêts, gouvernement de place, amirauté, bureau des fermes, grenier à sel. Elle est située dans un vallon sur la rive gauche de la Brêle, dans un pays fertile en grains, & où il y a des bois & des verreries. Elle a une église collégiale, trois paroisses, & un collège, dans l'église duquel se voient les tombeaux du duc de Guise, surnommé le Balafré, & de Catherine de Clèves sa femme. Il s'y trouve d'ailleurs une abbaye, un prieuré d'Augustins, deux châteaux, & quelques vestiges d'antiquités Romaines. On y fabrique des serges & des dentelles. Le comté d'Eu, composé de cinquante paroisses dans un district peu étendu, offre plusieurs

curiosités naturelles, & beaucoup de pétrifications. Cette ville est à 6 lieues n. e. de Dieppe, 5 f. e. d'Abbeville, & 38 n. o. de Paris. *Long.* 19, 5; *lat.* 50, 2. (*R.*)

EUGÈNE, Mont ou cap de Hongrie dans le district de Bude, sur le Danube, vis-à-vis l'île de Csepel: il porte le nom de l'illustre prince Eugène de Savoie, qui en aimoit beaucoup le séjour, qui se plaisoit à l'embellir, & qui en faisoit assidument cultiver le sol. L'on y voit un château, un parc, des maisons de paysans, de belles vignes, de bons champs & de gras pâturages dans un circuit de deux lieues. Ce lieu se nomme encore *Eugeniensberg.* (*R.*)

EUGUBIO. *Voyez* GUBIO.

EULENBOURG, ou EILENBOURG, anciennement ILENBOURG, ILEBOURG, & ILBOURG, ville immédiate de l'empire, au cercle de haute-Saxe, dans le district de Leipsick, située dans une île formée par la rivière de Mulde. Elle a trois églises & un château. Son commerce consiste dans la bière qui sort de ses nombreuses brasseries, & qui est fort renommée. Elle a une surintendance qui s'étend à vingt-trois paroisses, & presque autant de succursales. Cette ville est à 6 li. de Leipsick. (*R.*)

EUPHRATE, grand fleuve d'Asie, qui prend sa source au mont Ararat dans l'Arménie, & se jète dans le golfe Persique, après s'être joint au Tigre. (*R.*)

EUPHRATE, ville nouvelle de l'Amérique septentrionale, dans la Pensylvanie, à cinquante milles de Philadelphie. (*R.*)

EURE, rivière de France, qui prend sa source au Perche dans la forêt de Logni, & se jète dans la Seine, un peu au-dessus du Pont-de-l'Arche. Elle porte bateaux. (*R.*)

EURIPE (l'), petit détroit de la mer Egée, si serré, qu'à peine une galère y peut passer, sous un pont qui le couvre, entre la citadelle & le donjon de Négrepont. Tous les anciens géographes, historiens, naturalistes, & les poetes mêmes, ont parlé du flux & du reflux de l'Euripe; les uns, selon le rapport qu'on leur en avoit fait, & les autres sans l'avoir peut-être considéré assez attentivement en divers quartiers de la lune. Mais enfin le P. Babin, jésuite, nous en a donné, dans le siècle passé, une description plus exacte que celle des écrivains qui l'ont précédé, & comme cette description est insérée dans les voyages de M. Spon, qui sont entre les mains de tout le monde, j'y renvoie le lecteur.

Le docteur Placentia, dans son *Egeo redivivo*, dit que l'Euripe a des mouvemens irréguliers pendant dix-huit ou dix-neuf jours de chaque mois, & des mouvemens réguliers pendant onze jours, & qu'ordinairement il ne grossit que d'un pied, & rarement de deux pieds. Il dit aussi que les auteurs ne s'accordent pas sur le flux & le reflux de l'Euripe; que les uns disent qu'il se fait deux fois, d'autres sept, d'autres onze, d'autres douze, d'autres quatre fois en vingt-quatre heures: mais que Loirius l'ayant examiné de suite pendant un jour entier, il l'avoit observé à chaque six heures d'une manière évidente, & avec un mouvement si violent, qu'à chaque fois il pouvoit tourner alternativement les roues d'un moulin. *Hist. nat. génér. & part. tom. I, pag* 489.

J'ajouterai seulement que Saint Justin & Saint Grégoire de Nazianze se sont trompés, quand ils ont écrit qu'Aristote étoit mort de chagrin de n'avoir pu comprendre la cause du flux & du reflux de l'Euripe; car outre que l'histoire témoigne que ce philosophe accusé faussement d'impiété, & se souvenant de l'injustice faite à Socrate, aima mieux s'empoisonner que de tomber entre les mains de ses ennemis, nous savons qu'on ne meurt point pour ne pas pouvoir expliquer un phénomène de la nature. (*R.*)

EUROPE, grande contrée du monde habité. L'étymologie qui est peut être la plus vraisemblable, dérive le mot *Europe* du phénicien *urappa*, qui, dans cette langue, signifie *visage blanc*; épithete qu'on pourroit avoir donné à la fille d'Agénor sœur de Cadmus, mais du moins qui convient aux Européens, lesquels ne sont ni basannés comme les Asiatiques méridionaux, ni noirs comme les Africains.

L'Europe n'a pas toujours eu ni le même nom, ni les mêmes divisions, à l'égard des principaux peuples qui l'ont habitée; & pour les sous-divisions, elles dépendent d'un détail impossible, faute d'historiens qui puissent nous donner un fil capable de nous tirer de ce labyrinthe.

Mais loin de considérer dans cet article l'Europe telle que l'ont connue les anciens, dont les écrits sont parvenus jusqu'à nous, je ne veux dire ici qu'un seul mot de ses bornes.

Elle s'étend dans sa plus grande longueur depuis le cap de Saint-Vincent en Portugal & dans l'Algarve, sur la côte de l'Océan atlantique, jusqu'à l'embouchure de l'Obi dans l'Océan septentrional, par l'espace de douze cents lieues françaises de vingt au degré, ou de neuf cent milles d'Allemagne. Sa plus grande largeur, prise depuis le cap de Matapan au midi de la Morée jusqu'au Nord-Cap, dans la partie la plus septentrionale de Norwège, est d'environ sept cent trente-trois lieues de France, de vingt au degré pareillement, ou de cinq cent cinquante milles d'Allemagne. Elle est bornée au midi par l'Afrique, dont elle est séparée par la mer Méditerranée; à l'occident par l'Océan atlantique, ou occidental; au septentrion par la mer Glaciale, & à l'orient par l'Asie.

On n'est pas trop d'accord sur les limites qui séparent ces deux parties du monde; cependant il est reçu plus généralement que l'on doit y comprendre le Don, les Palus méotides, la mer Noire, l'Hellespont & l'Archipel.

L'Europe comprend deux empires, savoir, l'em-

pire d'Allemagne & celui de Russie : on peut même y ajouter une grande portion de l'empire Ottoman, qu'on appelle la Turquie Européenne. Douze royaumes ; savoir, la Suède, le Danemarck, l'Angleterre, la Prusse, la Pologne, la Hongrie & la Bohême, la France, le Portugal, l'Espagne, le royaume de Naples & des deux Siciles, & enfin la Sardaigne. On doit remarquer que la Hongrie & la Bohême ne font plus qu'un royaume, qui est aujourd'hui sous la puissance seule de l'empereur d'Allemagne.

Un prince ecclésiastique qui est le pape.

Un archiduc, savoir, celui d'Autriche, & un grand duc, qui est celui de Toscane.

Il y a aussi en Europe quatre grandes républiques, qui sont celles de Venise, des Provinces-Unies, ou Etats de Hollande, des Treize-Cantons Suisses, & de Gênes.

Il y en a quatre autres moins puissantes ; savoir, celles de Genève, entre la France, la Suisse & la Savoie ; de Luques, au nord-ouest de la Toscane ; de Saint-Martin, dans le duché d'Urbin, près le golfe de Venise ; & de Raguse, au midi de la Dalmatie.

L'Europe se divise en seize parties ; quatre vers le nord, qui sont les isles Britanniques, les Etats de Danemarck, qui renferment le Danemarck & la Norvège ; la Suède, & la Russie, ou Moscovie.

Huit au milieu, qui sont la France, les Pays-Bas, la Suisse, l'Allemagne, la Bohême, la Hongrie, la Pologne & la Prusse.

Et quatre au midi, le Portugal, l'Espagne, l'Italie & la Turquie en Europe.

Toutes ces puissances, soit par les négociations, soit par les armes, se heurtent sans cesse, & n'ont d'autre but que de s'agrandir au dépens des nations voisines ! Presque toutes sont tourmentées du démon des conquetes. Envain nous parle-t-on de cette balance politique qui règne parmi les potentats de l'Europe ! Cette prétendue harmonie empêche-t-elle le sang de couler ? A-t-elle empêché une puissance de se vendre à une autre puissance ? Avoit-elle retardé le honteux partage de la Pologne ? Avoit-elle défendu aux Anglais d'envahir le sceptre de toutes les mers ? On dépouillera toujours un peuple foible, lorsque les peuples spectateurs de cette injustice y trouveront leurs avantages : l'intérêt, voilà le dieu de toutes les cours. Dans le choc des grandes puissances, les petits états sont presque toujours écrasés. Que fait-on pour les dédommager de leurs pertes ! Dans ces honteuses négociations, ils sont ou vendus, ou sacrifiés ! Qui songe à venger leur outrage, & à faire parler les droits de la justice !

Si les peuples sont écrasés dans ces chocs continuels de nation à nation, si à peine ont-ils réparé les malheurs d'une guerre, qu'ils sont replongés dans une autre guerre, sont-ils plus heureux dans leur administration intérieure ? Quel est dans toute l'Europe le peuple dont on puisse envier le sort ? Sera-ce l'indolent Espagnol, avec ses prêtres & ses moines, ses préjugés, & plus que tout cela, son gouvernement ? Sera-ce le Portugais, aussi ignorant que superstitieux, & sous la tutele tyrannique de son clergé & de l'Angleterre ? Sera-ce le Prussien, dans son esclavage militaire ? l'Allemand, sous ses maitres nombreux ? le Polonais, sous le despotisme des nobles ? le Danemarck & la Suède, où le gouvernement engloutit la substance des peuples ? la Moscovie avec son luxe encore barbare & son esclavage ? l'Italie, avec sa misère & ses palais ? la France enfin ? O ma patrie ! Repoussé par le luxe révoltant des villes, je vois dans les terres les plus fertiles, des infortunés à demi vêtus, dont l'air misérable semble me dire : *j'ai faim !* Et cependant quel peuple pourroit-être plus heureux ! C'est dans la Suisse, c'est en Hollande, en Angleterre, dans les républiques, enfin par-tout où règne la liberté & de bonnes loix, que je vois des peuples heureux ! c'est-là que l'industrie force une terre sauvage à devenir féconde ! c'est-là que les hommes connoissent leurs droits, & que l'accord de toutes les volontés tendent au bien général ; c'est-là seul que règne le patriotisme, parce qu'il ne peut exister que dans les lieux où il y a une patrie.

De toutes les parties du globe, celle cependant où les peuples sont moins esclaves, & par conséquent moins malheureux, c'est l'Europe. Les sciences, les arts y retardent les progrès de l'esclavage. On ne persuaderoit pas aisément à des peuples éclairés, qu'il faut tout sacrifier aux caprices d'un seul. Les hommes d'ailleurs sont plus doux, les gouvernemens plus tempérés, les loix plus sages. Et cependant on voit avec douleur que toutes les monarchies ont une marche lente & imperceptible, qui tend au despotisme. Rien ne m'empêcheroit de croire que la malheureuse Europe ne fût tôt ou tard réduite au sort de presque toutes les nations de l'Asie. Une des plus puissantes républiques, une des plus fières nations, la Hollande, l'Angleterre, s'amolissent déjà, s'énervent, & semblent travailler de jour en jour à se donner des fers ! Que ces deux peuples soient enchaînés, par la plus douce même des monarchies, & c'en est fait de la liberté de l'Europe.

En parlant des loix civiles, ne doit-on pas s'étonner que des peuples instruits conservent dans leur législation tout ce qui caractérise encore les siècles de barbarie ? En vain les arts & les sciences ont-ils fait tant de progrès ? En vain a-t-on si bien calculé les droits de l'homme ; quelques états de l'Europe exceptés, on trouve encore par-tout l'empreinte de la tyrannie féodale ? Les bons ouvrages, sur cette matière, restent ensevelis dans les bibliothèques, & ne sont guères médités que par ceux qui ne peuvent offrir à la patrie que des vœux stériles ! Un ministre, un magistrat, ceux enfin auxquels ils semblent principalement des-

tinés, ignorent s'ils existent, ou les dédaignent ! & c'est par-là que l'ignorance succède à l'ignorance, & la barbarie à la barbarie. Loin d'accueillir ces génies privilégiés qui sont les précepteurs des nations, on les repousse, on les éloigne ; & le meilleur, le plus doux des gouvernemens, est celui où l'on ne représente pas comme un homme dangereux, celui qui consacre ses jours à éclairer sa patrie.

Mais l'art cruel de détruire l'espèce humaine, l'art sanglant de la guerre, est celui qui a fait le plus de progrès jusqu'à ce jour. Les gouvernemens, par les plus grandes récompenses, excitent sans cesse l'émulation de tous ceux qui lui consacrent leurs talens. C'est par cette funeste supériorité qu'on a vu les nations les plus nombreuses, les plus belliqueuses, disparoître devant une poignée de soldats. L'Européen a porté par-tout ses arts, sa valeur, son injustice, & a soudé des colonies dans tous les points du globe.

Si l'on considère l'Européen du côté des sciences & des arts utiles, que pourroit-on lui comparer ? Les autres peuples les plus célèbres ne sont point sortis des limites & des époques de leur empire ; presque tous leurs arts, semblables à un arbre qui ne peut prospérer que dans le sol qui l'a vu naître, ont été concentrés à leurs besoins personnels : l'Européen occupé du présent, cherchant à lire dans l'avenir, n'a point dédaigné les siècles antérieurs. On l'a vu recueillir, avec des peines infinies, les débris des arts ; & riche de ces précieuses dépouilles antiques, perfectionner ce que le génie n'avoit pu mûrir encore, ajouter de nouvelles découvertes aux découvertes anciennes, enchaîner par ses calculs la marche des astres, opposer un frein aux élémens, & parcourant toutes les terres, toutes les mers, interroger la nature jusques sous les pôles ! ... Quelle supériorité n'a-t-il pas sur toutes les nations du monde, par sa marine & son commerce ? Lui seul a su se construire des citadelles flottantes, qui, avec la marche la plus rapide, vont porter la terreur chez tous les peuples. Lui seul connoît parfaitement cet art consolateur de les rapprocher tous, & féconder un climat des productions d'un autre climat. Faites un pas sur les mers, parcourez les terres, par-tout vous trouverez ses comptoirs, ses colonies, ses facteurs, ses magasins & ses vaisseaux ! Faut-il que tant d'avantages, tant de découvertes, tous ces prodiges de l'industrie humaine, n'aient d'autre but que de tromper des peuples paisibles, de s'enrichir de leurs dépouilles, de les chasser de leur sol paternel, de les réduire dans un odieux esclavage, & de vendre des hommes libres comme on vendroit de vils troupeaux !

On évalue généralement la population de l'Europe à cent cinquante millions, nombre prodigieux, mais bien inférieur cependant à celui des autres parties du monde : l'Asie seule est deux fois, & au-delà même plus peuplée. Quelques écrivains ont prétendu, sans fondement, que la population étoit autrefois plus considérable. Je suis bien éloigné d'admettre ce sentiment. Il suffit pour cela de considérer le nombre & la grandeur des villes, la quantité de bourgs & de villages ; le cours des fleuves plus contenu, les canaux creusés pour fertiliser les terres, les campagnes mieux cultivées, les bois abattus, les terres défrichées, les marais desséchés ; plus de connoissances dans tous les genres de culture, l'anéantissement de ces petites guerres féodales qui désoloient l'Europe ; la manière de combattre beaucoup moins meurtrière, les pestes, les épidémies, & le peu de police pour y remédier, les croisades, les guerres de religion, le fanatisme des prêtres, la tyrannie des seigneurs, l'ignorance, la barbarie, les préjugés, la superstition, & l'esclavage enfin plus dépopulateur que tout le reste ! Le nord de l'Europe a été incontestablement plus peuplé, parce que les Romains portant par-tout leurs armes victorieuses, avoient refoulé vers le nord d'innombrables peuplades qui fuyoient l'esclavage. Aujourd'hui le midi est couvert d'un peuple nombreux ; les royaumes septentrionaux au contraire sont presque déserts en les comparant à ce qu'ils étoient autrefois. Ils s'en faut bien cependant que cette belle partie du monde soit aussi peuplée qu'elle pourroit l'être. Sans les émigrations nombreuses en Amérique, en Asie, & en Afrique, sans les vexations des gouvernemens, sans une foule d'autres circonstances, &c. Que de millions d'habitans ne pourroit-elle pas nourrir encore ! A l'aspect consolant des bonnes loix établies pour le bonheur des peuples, le philosophe feroit des vœux sans doute pour cet excès de population ; mais peut-il souhaiter de voir sortir des millions d'êtres du néant, pour en faire des millions de malheureux !

Quant aux langues que l'on parle en Europe, on ne peut guères les considérer que comme un melange de toutes les langues anciennes. Dans la plupart on y trouve encore les débris récens du Grec, du Latin, de la langue Celtique, &c. le Gothique, la langue des Francs, le plat Allemand & le Scandinavien ont tiré leur origine des langues Suédoises & Danoises, qui devoient beaucoup au Grec & au Latin. Cette langue gothique ressembloit beaucoup à celle que l'on parle encore aujourd'hui dans l'Irlande & dans quelques districts de la province de Thallande, en Suède. La langue des Fioniens & celle des Esthoniens en diffèrent moins que celle des Lapons. La langue Hongroise a quelque rapport avec celle de Fionie. Les Lithuaniens, les Courlandois & les Livoniens ne diffèrent que dans leur dialecte. On parle l'Esclavon, à quelques variations près, en Russie, en Hongrie, en Illirie, en Bohême, en Moravie, en Lusace, dans une partie de la Stirie, & de la Carinthie & en Pologne. L'Italien & le Valasque sont un melange de Latin & d'autres langues. Celle que l'on parle dans plusieurs baillages dépendans

pendans des Grisons, est composée d'Italien & de Latin. L'ancien Celtique ou Gaulois est encore en usage en basse Bretagne, & dans la principauté de Galles. Ce Jargon mélangé avec le Franc, le Gaulois & le Latin, a donné naissance à la langue Française. Anciennement en Espagne on parloit le Cantabre, qui est encore en usage dans les provinces de Guipuscoa, d'Alava & de Biscaye, dans les deux Navarres & dans les terres de Labour & de Soule, situées en France. Mais cette langue ayant été confondue avec les langues Phénicienne, Carthaginoise, Latine, Gothique & Maure, ce mélange produisit l'Espagnol ou le Castillan, que l'on parle aujourd'hui, & dont le Catalan diffère beaucoup plus que le Portugais. La langue Irlandaise est en usage en Irlande, & dans la partie septentrionale de l'Ecosse. La langue Anglaise a pour fondement celles que parloient au cinquième siècle, les Saxons, les Jutlandais, les Frisons, &c. mais les Anglais ont enrichi leur langue aux dépens de toutes les langues du monde, & ce peuple philosophe a adopté les expressions étrangères qui lui manquoient pour exprimer tout ce qu'il avoit à peindre ; par ce moyen l'Anglais sera, tôt ou tard, une des plus riches, des plus énergiques, & des plus variées de toutes les langues. Le Grec moderne que parlent les Grecs de l'Archipel, & ceux qui habitent les autres contrées de la Turquie, est l'ancien Grec corrompu. Le Tartare & le Turc enfin, sont, à quelque chose près, pour ainsi dire, une même langue.

Les différentes religions de l'Europe sont, 1°. le Christianisme, qui se divise en Christianisme du rit Grec, & en Christianisme du rit Latin : ce dernier se sous-divise encore en une infinité de branches ; telles que les Luthériens, les Calvinistes, &c. 2°. le Judaïsme ; 3°. le Mahométisme, & 4°. le Paganisme. On ne trouve guères de païens que dans le nord, parmi ces contrées sauvages où les Missionnaires n'ont pu encore pénétrer.

Pour donner une idée de la grandeur des différens états de l'Europe, je vais rapporter ici le calcul qu'en a fait Jean-Frédéric Hansen. On doit observer qu'il s'agit de milles quarrés géométriques.

La Russie, non compris la Sibérie.	57,600 mill.
Le royaume de Pologne & le grand duché de Lithuanie	12,900
La Suède & la grande principauté de Finlande	12,800
L'Allemagne	11,236
La Turquie Européenne, avec la Tartarie de Crimée	10,236
La France	10,000
L'Espagne	8,500
Le Danemarck & la Norvège	6,100
La Grande-Bretagne & l'Irlande	6,000
La Hongrie, la Transilvanie, ainsi que les parties de la Croatie & de la Dalmatie, possédées par la maison d'Autriche	4,760
Le Portugal	1,875
Naples & Sicile	1,836
Les états du roi de Sardaigne	1,224
Les Cantons Suisses	1,090
L'Etat Ecclésiastique	800
Le royaume de Prusse	729
Les Provinces-Unies	625
Le grand duché de Toscane	330
Gênes & Corse	290
Les états du duc de Modène	90
Ceux du duc de Parme	90

Les mers qui entourent l'Europe, sont :

I. La mer Occidentale, qu'on nomme aussi *mer Atlantique*. Elle est située entre l'Europe, l'Afrique & l'Amérique, en s'étendant d'un côté vers la mer du Nord, & de l'autre vers le Sud, jusqu'à la mer d'Ethiopie. Elle reçoit encore plusieurs autres noms particuliers selon les différentes provinces qu'elle touche : ou appele *mer de Biscaye*, ou d'*Espagne*, la partie qui baigne les côtes de ce royaume : près de la Guienne en France, on l'appele *mer d'Aquitaine*, ou *plutôt mer de Guienne*. Entre la France & l'Angleterre, elle porte le nom de *mer Britannique* ; entre l'Angleterre & l'Irlande celui de *mer d'Irlande*.

La partie la plus étroite entre Douvre & Calais, que l'on nomme *la Manche* ou *le Canal*, n'a, suivant Picard & de la Hire, que vingt-un mille trois cent soixante-neuf perches de France ; c'est de-là qu'on l'a appelée *pas de Calais*.

Plusieurs savans prétendent, avec beaucoup de fondement, qu'il y avoit anciennement un isthme qui joignoit l'Angleterre à la France, & qui aura été détruit par la fureur des flots ou par quelque tremblement de terre. On peut lire sur cet objet la dissertation de M. Desmarets qui a remporté le prix à l'Académie d'Amiens.

II. La mer Germanique est cette partie de l'Océan qui est située entre la Grande Bretagne, les Provinces-Unies, l'Allemagne, le Danémarck & la Norvège. On la nomme aussi *mer du Nord*, *mer d'Ouest*, & près de la Jutlande elle est appelée *mer Cimbrique*.

Cette mer est sujette au flux venant d'orient, & au reflux venant d'occident. Près de la Norvège le flux fait ordinairement monter les eaux depuis quatre jusqu'à six pieds, & tout au plus jusqu'à huit pieds. Mais en Angleterre & aux Provinces-Unies où le canal gonfle les eaux, elles montent bien davantage. Les eaux de cette mer ont beaucoup plus de parties salines que celles de la mer Orientale ; elles déposent beaucoup de sel dans les creux des rochers, sont grasses, & donnent le soir une lueur que les marins appellent *Morild*.

Les productions remarquables de la mer du Nord sont, 1°. le tang, *alga* en latin, plante de couleur verte ou brune, longue depuis deux aunes jusqu'à dix. Les Norwégiens l'employent avec succès pour engraisser leurs terres, & dans les provinces septentrionales elle sert à la nourriture du bétail: 2°. l'arbre de mer; il prend racine dans un fond de cent jusqu'à deux cents brasses d'eau, ce qui est cause qu'il est très-difficile de l'arracher entièrement. On juge de sa grandeur & de sa grosseur par quelques branches qui ont jusqu'à sept pouces de diamètre. Cette mer est très-orageuse, & cause souvent des ravages considérables, par ses débordemens.

Les eaux de cette mer qui sont dans la partie septentrionale de la Jutlande, des iles de Funen & de Séélande, & qui mouillent les côtes de Suède & de Norwége, sont très-abondantes pour la pêche des harengs. C'est près des montagnes de la Jutlande que commence un ban de sable très-dangereux.

III. La mer Orientale ou Baltique, en Allemand *Ostée*, est un grand golfe situé entre le Danemarck, l'Allemagne, la Prusse, la Courlande, la Russie & la Suède. On remarque que dans le tems des vents du nord, les eaux de cette mer deviennent douces jusqu'à un certain point. Elles ont en général peu de sel, parce qu'elles reçoivent beaucoup de fleuves. La plus grande profondeur de cette mer ne va guères au-delà de cinquante toises. Des savans ont observé que dans un espace de cent ans, les eaux sont tombées d'environ quarante-cinq pouces géométriques. La pêche est très-considérable. Lorsque cette mer est agitée, elle jète sur les côtes de Prusse & de Courlande de l'ambre jaune. Elle est divisée près de la Suède en deux golfes; savoir, le golfe de Bothnie, & le golfe de Finlande. La mer Baltique forme un troisième golfe qui est appelé *golfe de Livonie* ou de *Riga*.

IV. La grande mer du Nord, *Nordmer*, *Oceanus septentrionalis*, plus haut vers le nord. Elle est très-abondante en plusieurs espèces de poissons fort gras, parmi lesquels est le hareng, dont une quantité prodigieuse se retire tous les ans dans la mer Germanique. L'on y trouve egalement beaucoup de bois flotté qui ne peut venir que des fleuves de l'Amérique septentrionale qui se jètent dans cette mer. Une partie de cette mer, depuis la nouvelle Zemble, jusques aux montagnes de Tschuket, est nommée *mer Glaciale*, à cause des énormes montagnes flottantes de glaces qu'on y trouve pendant presque toute l'année.

Plusieurs savans ont observé que ses eaux diminuoient & qu'elles s'étendoient autrefois davantage vers le Sud. Les preuves existent dans les débris de toute espèce & les dépouilles d'animaux qu'elle a laissés sur des montagnes trop élevées pour que le flux ni les vagues puissent jamais y atteindre.

Presque toutes les nations de l'Europe ont fait jusqu'à présent des tentatives inutiles pour se frayer par cette mer un chemin vers les Indes: les navigateurs les plus intrépides n'ont pu avancer que jusqu'au 80e degré septentrional; nombre d'iles dont cette mer est embarrassée, les montagnes flottantes de glaces qui retardent la marche des vaisseaux, & qui les menacent continuellement de les briser, feront toujours des obstacles invincibles à la découverte de ce passage.

V. La mer Noire, *mare Nigrum*, *pontus Euxinus*, & *Cara denghis* par les Turcs, communique à la Méditerranée, & peut avoir trois mille huit cent milles anglais de contour, ou environ mille trois cents lieues de france. Elle est ainsi nommée parce qu'elle est beaucoup plus orageuse qu'aucune autre mer. On y rencontre aussi beaucoup de basfonds; la vague élevée & courte bat le vaisseau de tous côtés, & on n'y trouve pas de bons ports. Ses eaux sont plus douces que toutes les autres eaux de mer, & elles gèlent en hiver. Vers le nord elle communique à la mer d'Azof par le détroit de Caffa.

VI. La mer d'Azof s'étend depuis la Tartarie de Crimée jusqu'à Azof. On la nomme aussi la mer de Zabache; les anciens la nommoient *Palus méotides*. On observe que la grande quantité de fleuves qui s'y jètent rend les eaux si bourbeuses, qu'elle devient de jour en jour moins propre à la navigation.

VII. Vers le sud-ouest, la mer Noire se jète, par le Bosphore de Thrace, dans la Propontide, aujourd'hui la mer de Marmora, du nom d'une de ses iles. Elle communique, par l'Hellespont, à l'Archipel, autrement dit mer Egée, que les Turcs nomment *mer Blanche* & *mer des Isles*. Elle renferme en effet beaubonp d'iles fameuses, & est une partie de la mer Méditerranée. La mer Adriatique, ou golfe de Venise, est le plus remarquable des golfes de la Méditerranée. Celle-ci communique à la mer Atlantique par le détroit de Gibraltar. Ce détroit peut avoir neuf milles espagnols de longueur, sur quatre de largeur. La mer Méditerranée reçoit des accroissemens d'eau très-considérables par le nombre de grands fleuves qui viennent s'y jetter des trois parties du monde, ainsi que par la grande quantité d'eau que l'Océan y décharge, & toutes celles qui viennent de la mer Noire; cependant cette mer est beaucoup plus basse que l'Océan, & les évaporations y sont incomparablement plus fortes qu'aux autres mers, ce qu'on doit attribuer sans doute au grand nombre de volcans qui l'environnent. Le flux & reflux ne s'y fait presque point sentir; il est remarquable cependant dans le détroit de Messine, & dans le golfe Adriatique. On a remarqué dans la Méditerranée un mouvement, ou une pente qui va de l'orient à l'occident, & un courant considérable, qui part de l'Océan, & se jète dans la Méditerranée, rase les côtes d'Espagne, celles d'Ita-

ſie, entre dans la mer Adriatique, tire au nord-oueſt vers le rivage & les iles de Dalmatie, tourne dans l'angle de cette mer près de Veniſe, revient deſcendre le long des côtes orientales de l'Italie, ſe jète vers les côtes d'Afrique & remonte vers l'occident.

On voit quelquefois dans la Méditerranée une eſpèce de gros poiſſons qui, vraiſemblablement ſont des petites baleines. On en apperçoit des côtes à Piſe & à Chioza. En 1723, un de ces monſtres s'égara dans le canal de Peſaro. La pêche des ſardines eſt très-abondante dans la mer Adriatique. On y trouve auſſi du corail, auſſi bien que dans pluſieurs autres parties de la Méditerranée.

Je ne ſais ſi l'on a raiſon de partager le monde en quatre parties, dont l'Europe en fait une; du moins cette diviſion ne paroît pas exacte, parce qu'on n'y ſauroit renfermer les terres arctiques & les terres antarctiques, qui, bien moins connues que le reſte, ne laiſſent pas d'exiſter, & de mériter une place ſur les globes & ſur les cartes.

L'Europe eſt appellée *Celtique* dans les tems les plus anciens. Sa ſituation eſt entre le 9e & le 93e degré de *longit.*, & entre le 34e & le 73e de *latit.* (*Article de M. MASSON DE MORVILLIERS.*)

EUROTAS, rivière du Péloponèſe, fameuſe à pluſieurs égards, & en particulier pour avoir baigné les murs de Sparte. On l'appelle aujourd'hui *Vaſilipotamos*.

Ce fleuve eſt toujours tellement ſemé de roſeaux magnifiques, qu'il ne faut pas s'étonner qu'Euripide, dans ſon *Helene*, le ſurnomme *Callidonax*. Les jeunes Spartiates en faiſoient uſage pour coucher deſſus, & même on les obligeoit d'aller les cueillir avec leurs mains ſans couteau & ſans autre inſtrument: c'étoit-là leurs matelas & leurs lits de plume.

L'Eurotas eſt encore, comme dans les beaux jours de la Grèce, couvert de cygnes d'une ſi grande beauté, qu'on ne peut s'empêcher d'avouer que c'eſt avec raiſon que les poetes lui ont donné l'épithète d'*Olorifer*:

Taygetique phalanx, & oloriferi Eurotæ
Dura manus. . . . . . dit Stace.

Autrefois cette rivière ſe partageoit en pluſieurs bras; mais aujourd'hui on ſeroit bien embarraſſé de diſcerner celui qui s'appelloit Euripe, c'eſt-à-dire, ce canal où ſe donnoit tous les ans le combat des Ephebes; car le Vaſilipotamos n'eſt guère plus gros en été près de Miſitra, que ne l'eſt la rivière des Gobelins à Paris.

Mais admirons ſur-tout la deſtinée de ce fleuve, par ce qu'en a dit Séneque. *Hanc Spartam Eurotas amnis circumfluit, qui pueritiam indurat, ad futur militiæ patientiam*: les Lacédémoniens y plongeoient leurs enfans, pour les endurcir de bonne heure aux fatigues de la guerre, & les Turcs s'y baignent dans l'eſpérance de gagner le royaume des cieux. (*R.*)

EUSTACHE (l'île de Saint), île de l'Amérique ſeptentrionale; c'eſt la plus forte des Antilles, par ſa ſituation. Elle eſt au n. o. de Saint-Chriſtophe, avec un bon port. Ce n'eſt proprement qu'une montagne qui s'élève en pain de ſucre, & dont le ſommet eſt excavé en forme de vallon.

Saint-Euſtache n'a que deux lieues de long & une de large. Des François chaſſés de Saint-Chriſtophe s'y réfugièrent en 1629, & l'abandonnèrent quelque tems après, peut-être parce qu'il n'y avoit d'autre eau potable que celle des citernes. Elle appartient aux Hollandois, auxquels elle avoit été enlevée dans cette guerre par les Anglois. *Long.* 316, 40; *lat.* 17, 40. (*R.*)

EUSUGAGUEN, ville forte de la province d'Héa, au royaume de Maroc, en Afrique. Ses habitans font d'un commerce très-difficile: cependant on tire d'eux du miel & de la cire. (*R.*)

EUTHIN. *Voyez* EUTIN.

EUTIM, ou EUTHIM, étoit un ſiège épiſcopal de l'Arabie, ſous Boſtra métropole, que la notice épiſcopale de 1225, appelle *Eutimium*. (*R.*)

EUTIN, ville d'Allemagne, dans le Holſtein, au cercle de baſſe Saxe. C'eſt la réſidence de l'évêque de Lubeck. La ville eſt petite, mais elle eſt agréablement ſituée ſur un lac très-poiſſonneux. Le palais épiſcopal eſt fort beau. Il s'y trouve une égliſe collégiale luthérienne, dans le voiſinage de la paroiſſiale catholique. Elle eſt à 8 lieues de Lubeck. (*R.*)

EVAUX, ou EVAON, petite ville d'Auvergne, chef-lieu de la baronnie de Combrailles, & celui d'une élection, avec un grenier à ſel, une maréchauſſée, & une abbaye d'hommes de l'ordre de Saint Auguſtin. Elle eſt ſituée ſur une hauteur, & elle eſt remarquable par des eaux minérales qui fourniſſent d'excellens bains. Cette ville eſt à 8 lieues de Montluçon. *Long.* 20, 10; *lat.* 56, 15. (*R.*)

EVESHAM, bonne & ancienne ville d'Angleterre, dans la province de Worceſter, ſur la rivière d'Avon, qui lui donne un port, où peuvent entrer d'aſſez groſſes barques. Une abbaye de Bénédictins faiſoit autrefois la réputation principale de cette ville; aujourd'hui on la conſidère à de meilleurs titres: elle a deux égliſes paroiſſiales, deux écoles bien inſtituées & bien fréquentées; des fabriques de bas très-renommés, & des environs très-fertiles en grains & en fourrages: elle fournit deux membres à la chambre des communes. La bataille que Simon de Montfort, comte de Leiceſter, perdit avec la vie, l'an 1263, contre le prince Edouard, fils du roi Henri III, fut livrée proche d'Evesham. *Long.* 15, 35; *lat.* 52, 10. (*R.*)

EVIAN, petite ville du duché de Chablais, en Savoie, ſituée ſur le lac de Genève. Elle a deux

églises paroissiales, & deux couvens. En 1536 elle fut prise par la république de Valais, qui la rendit en 1569. Elle est à 9 lieues e. n. e. de Genève, & 4 f. s. o. de Lausanne. *Long.* 24, 15; *lat.* 46, 23. (*R.*)

EVOLI, ou EBOLI, très-petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté citérieure, avec titre de principauté. (*R.*)

EVORA, capitale de l'Alentéjo, en Portugal. *Long.* 10, 25; *lat.* 38, 28.

La ville est un peu élevée au-dessus de la vaste plaine qui l'environne, & qui est couronnée de montagnes. Sa population est de douze mille habitans. Elle a cinq paroisses, vingt-deux cloîtres & collèges, & plusieurs hôpitaux. On l'a fortifiée assez récemment de douze bastions, & de deux demi-bastions. L'ancien évêché de cette ville érigé en archevêché en 1540 a pour suffragans les sièges d'Elvas & de Faro. Cette ville nommée autrefois *Ebora & Elbora*, est pourvue d'une université. Son district est de quinze paroisses. Elle est à 24 lieues s. e. de Lisbonne, 52, n. o. de Séville, & 20 s. o. d'Elvas. (*R.*)

EVORA-DE-MONTE, très-petite ville de Portugal, dans l'Alentéjo, assise sur un roc. Le nombre de ses habitans est de huit cents, & il se trouve quatre paroisses dans son district. Elle est remarquable par la bataille que les Portugais y gagnèrent sur les Espagnols en 1663. (*R.*)

EVREUX, *Ebroice*, *Mediolanum Aulercorum*, *Civitas Ebroicorum*, *Civitas Evaticorum*, ville de France, dans la haute-Normandie, située sur l'Iton. *Long.* 17, 48, 39; *lat.* 49, 1, 24.

Cette ville ancienne, avec titre de comté-pairie, appartient au duc de Bouillon. Elle a un gouverneur particulier & un commandant. C'est le siège d'un évêché & d'un baillage. Il s'y trouve une élection, une maîtrise particulière des eaux & forêts, neuf paroisses, deux abbayes, dix autres couvens de l'un & de l'autre sexe, & un séminaire. L'évêque est suffragant de Rouen. Son diocèse comprend quatre cens quatre-vingt-cinq paroisses. Ses revenus annuels sont de 30,000 livres. La cathédrale est un très-bel édifice, & les dignitaires du chapitre ont le droit de porter la soutane rouge. Le commerce de cette ville consiste en draperies, toiles, grains. Elle est à 4 lieues de Louviers, 5 de Vernon, 8 de Dreux, 10 de Mantes & de Rouen, & 22 n. o. de Paris. (*R.*)

EVRON, gros bourg de France, dans le Maine, avec une abbaye considérable de Bénédictins, qui vaut au titulaire 6500 liv. Il est à 4 lieues f. e. de Mayenne. Il s'y tient des foires & des marchés très-fréquentés. (*R.*)

EVROUL (Saint), bourg de France, en Normandie, au diocèse de Lisieux, avec une abbaye de Bénédictins qui vaut 2400 liv. (*R.*)

EXCESTER, ou EXETER, ville d'Angleterre, située sur la rivière d'Ex. *Long.* 14, 10; *lat.* 50, 52.

Cette ville, capitale de la province de Devonshire, est une des plus considérables d'Angleterre, par sa grandeur, sa richesse, & sa beauté. Elle est d'ailleurs très-bien fortifiée. Elle a le titre de comté, & ce fut la résidence des rois Saxons. Elle consiste en trois principales rues, qui aboutissent à une place publique. La grande rue est large, droite, & formée de maisons gothiques. Cette ville est le siège d'un évêché. La cathedrale est de la plus grande beauté. Depuis que le comte de Devonshire a comblé la rivière, au-dessous de la ville, le commerce & les manufactures qui y étoient sur un pied florissant, y tombent journellement. Le nouveau canal que les habitans ont creusé ne porte que des barques. Elle envoie deux députés au parlement. Son évêché est suffragant de Cantorbéri. Elle est à 14 li. e. de Dorchester, 12 n. e. de Plimouth, & 47 s. o. de Londres. (*R.*)

EXETER, ou EXCETER. *Voyez* EXCESTER.

EXIJA, ou ECIJA, ville de l'Andalousie en Espagne, située sur le Xenil. *Long.* 13, 23; *lat.* 37, 22.

Cette ville est peuplée d'environ huit mille habitans. Elle a six paroisses, dix couvens d'hommes, six de femmes, & cinq hôpitaux. Elle fut autrefois épiscopale, & beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle est dans un pays fertile, & abondant en pâturages, à 12 li. s. o. de Cordoue, & 18 e. de Séville. (*R.*)

EXILLES, petite ville de Piémont, dans le Briançonnois, prise par le duc de Savoie en 1708. Elle est située sur un rocher, avec quatre bastions & un château fortifié, dans la vallée d'Oulx, & près de la Doire. La paix d'Utrecht en a confirmé la possession au duc de Savoie. C'est un passage important, qui conduit de Briançon à Suze par le mont-Genèvre. Elle est à 3 lieues s. o. de Suze, 10 n. o. de Pignerol, & 15 n. e. d'Embrun. *Long.* 24, 35; *lat.* 45, 5. (*R.*)

EYBENSCHITZ, petite ville de Moravie, sur la rivière d'Igla. (*R.*)

EYBENSTOCK, ville baillivale d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, & dans l'Ertzgeburg, à un quart de lieue de la rivière de Mulde, sous la préfecture de Schwartzenberg. Elle est de trois cent vingt maisons, & tous ses habitans sont occupés, soit au travail des mines, soit à celui des dentelles. Son voisinage abonde en métaux & en minéraux; il fournit des améthystes, des topazes, de l'opal, de l'aquamarin, du bon aimant, & un beau quartz transparent: un état du produit en fer & en étain pour l'an 1748, porte que l'on en tira pour lors au-delà de six mille charges du premier, & de trois cent quatre-vingt treize quintaux du second: il s'y fabrique aussi par milliers des plaques de fer blanchi, dont le débit ordinaire est à Leipsick, à Hambourg, à Amsterdam & à Londres. Cette ville est du nombre de celles qui ont séance & voix dans l'assemblée des états du pays. (*R.*)

EYMET, petite ville de France dans le Périgord. Elle est située sur le Drot. Le pays d'alentour est assez fertile en grains, vins, fruits & pâturages. (*R.*)

EYMOUTIERS. *Voyez* ESMOUTIERS.

EYNDOVEN, ville du Brabant Hollandois, aux Pays-Bas. Elle est située sur la Domel. *Long.* 23, 5; *lat.* 51, 28.

Cette ville, du pays de la généralité, eut autrefois quelques fortifications; aujourd'hui elle est ouverte. La fabrique des toiles en fait la principale richesse. La maison de Nassau-Orange en est propriétaire. Elle est à 5 lieues s. e. de Bos-le-Duc. (*R.*)

EYNEZAT, petite ville de France, en Auvergne. Elle est la généralité de Riom. (*R.*)

EZAGUEN, ville de la province d'Habat, au royaume de Fez, en Afrique. Elle est dans un terroir fertile en vins, à 23 lieues de Fez. (*R.*)

EZZAB, province d'Afrique, au royaume de Tripoli. Elle commence à l'occident, au-delà des montagnes de Garian & de Biniguarid, & finit vers une rivière qui la sépare de Mesrata, & se jète dans la mer du côté de l'orient. La contrée d'Ezzab produit peu de bled, mais beaucoup de dates, d'olives & de safran. Ce safran est tellement estimé au Caire, qu'il s'y vend le tiers plus que celui qui croit ailleurs. (*R.*)



FAABORG. *Voyez* FAARBOURG.

FAARBOURG, ville de Danemarck, sur la côte méridionale de l'île de Fionie, dans un lieu bas, mais fertile, & au voisinage d'un golfe, dans lequel sont deux petites îles qui renferment chacune une église. Cette ville a un port des plus médiocres, & en même tems des plus fréquentés du pays, à cause du grand commerce de grains & de denrées qui s'y fait. Elle est dans le baillage de Nybourg, avec un hôpital bien doté (*R.*)

FABREGUES, petite ville de France, dans le bas-Languedoc. Elle est à deux lieues de Montpellier. (*R.*)

FABRIANO, ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise, & en particulier dans la marche d'Ancone. Elle a une église collégiale, neuf couvens d'hommes, & neuf de femmes. Le papier qui s'y fabrique est très-estimé. *Long.* 30, 38; *lat.* 43, 18. (*R.*)

FACATA, ville & port de mer du Japon, dans l'île de Xitno. Ce fut dans cette ville que l'empereur Tayeo-Sama fit publier, en 1585, le premier édit contre les Chrétiens. (*R.*)

FACH, ou VACH, ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, & dans le landgraviat de Hesse-Cassel, au confluent de l'Ulster & de la Werra. Elle n'est pas grande, mais étant située aux confins de la Thuringe, sur la route ordinaire de Francfort à Leipsick, elle est considérable par ce passage & par le péage que l'on y paie. Un bailli du pays y tient son siège, auquel ressortit aussi la ville du Waldkappel. On y compte trois cent cinquante maisons. *Long.* 27, 35; *lat.* 50, 55. (*R.*)

FAENZA, ancienne ville d'Italie, dans l'état de l'église & dans la Romagne, sur la rivière de Lamona, sur la voie Flaminienne. Elle est renommée par la vaisselle de terre émaillée que l'on y a inventée, qui porte son nom, & qui depuis a été imitée & perfectionnée en France, en Angleterre, en Hollande & ailleurs : mais ce qui a le plus contribué à donner de la réputation à la vaisselle de terre de Faenza, qu'on nomme en Italie la *majolica*, c'est que des peintres du premier ordre, comme Raphaël, Jules Romain, le Titien, & autres, ont employé leur peinceau à peindre quelques-uns des vases de faience de cette ville, qui sont, par cette raison, d'un très-grand prix. Faenza a encore la gloire d'être la patrie du fameux Torricelli. *Long.* 29, 28; *lat.* 44, 18.

Jusqu'à Constantin-le-Grand, elle se nomma *Flavia*; elle prit alors celui de *Faventia* par ordre de l'empereur, qu'elle avoit toujours favorisé, & c'est de ce nom que s'est formé, par corruption, son nom moderne de *Faenza*. Toutes les rues en sont étroites, à la réserve d'une grande qui la traverse. La place est assez belle; sa fontaine & sa tour d'horloge y sont ornement. Les Goths la ruinèrent, & après qu'elle se fût rétablie, les Bolonois s'en emparèrent : après avoir été successivement libre, du domaine de différens seigneurs, & même des Vénitiens, le pape Jules II en fit la conquête sur ces derniers, en 1509, & depuis ce tems elle a fait partie de l'état de l'Eglise. Faenza a des églises très propres. Sa cathédrale est un édifice moderne, surmonté d'un grand dôme. L'évêché est suffragant de Ravenne. Cette ville est à 8 lieues s. o. de Ravenne, 4 n. o. de Forli, & 4 s. e. d'Imola. (*R.*)

FAHLUN, FALUN, ou COPARBERG, ville de Suède, dans la Dalécarlie & dans un district qui porte, par excellence, le nom de *Kopparberg*, à cause des grandes mines de cuivre qu'il renferme. Elle est flanquée de deux montagnes, & de deux lacs, & aboutit, à son occident, à la plus ancienne & la plus fameuse des mines de cuivre du royaume, laquelle a trois cent cinquante aulnes de Suède de profondeur, & qui a produit, année commune, jusqu'à soixante-un mille quintaux de ce métal : mais elle est bien diminuée depuis 1750, & elle n'en donne pas aujourd'hui la quatrième partie. Cette ville, qui prend à la diète la quinzième place dans l'ordre des villes, est d'une vaste enceinte & fort peuplée. Ses rues sont toutes bien tracées, mais elles ne sont ordinairement formées que des batimens de bois. Deux églises y sont bâties de pierre, & sont couvertes de cuivre; l'une a même des portes d'airain, & sa tour est très-élevée. Son hôtel-deville est aussi de maçonnerie, & comprend par cette raison, avec les appartemens nécessaires à ses divers conseils & tribunaux, une cave publique, un magasin pour les grains, & une apothicairerie. Il y a d'ailleurs dans cette ville une très-bonne école, & nombre de fabriques, d'où sortent par multitude des ouvrages en cuivre de toutes espèces. Elle a une manufacture de draps, une filerie de coton & une fabrique de pipes.

Cette ville renferme mille deux cent cinquante maisons, & près de sept mille habitans. Elle a deux places, dont l'une est grande & régulière. Elle est à 12 li. o. de Gevali. *Long.* 33, 25; *lat.* 60, 3. (*R.*)

FAIRFORD, bourg d'Angleterre, dans la province de Glocester, sur la rivière de Colne, & au milieu de campagnes où se découvrent de tems en tems des pièces d'antiquités romaines. Il y a une belle église, batie dans le XVe siècle, sous le règne d'Henri VII, & ornée de fenêtres, dont les vitres peintes par Albert Durer, sont l'admiration des curieux, après avoir fait celle de Van-Dyk lui-même. Ce précieux ouvrage avoit une tour

autre destination que celle d'appartenir au temple de Fairford. Il avoit été fait pour l'une des plus belles églises de Rome, & on l'y transportoit par mer, lorsqu'il tomba entre les mains des Anglois. Un armateur de Londres s'en empara, & le marchand pour le compte duquel il fut pris, en fit présent à l'église de ce bourg. (*R*)

FAISANS (île des), petite île formée par la rivière de Bidassoa, qui sépare la France d'avec l'Espagne. Elle est à une lieue de Fontarabie. Cette île est célèbre par la paix qui y fut conclue en 1659 entre la France & l'Espagne, & qu'on nomme la paix des Pyrénées. (*R.*)

FAISE (la), abbaye de France, en Guienne, au diocèse de Bordeaux. Elle est de l'ordre de Citeaux, & vaut 5000 liv. (*R.*)

FALAISE, ville de France, dans la basse-Normandie, située sur le ruisseau d'Anté, entre Caen & Seez, & bâtie par les Normands, suivant l'abbé de Longuerue. Elle est renommée dans le pays par ses fabriques de toiles fines, de serges, & autres étoffes légères, par son commerce de dentelles, & par la foire de Guibray, l'un de ses fauxbourgs. Elle étoit déjà connue sous Guillaume le Conquérant, & elle est remarquable par la naissance de ce prince, par celle de Roch le Baillif, surnommé *la Rivière*, médecin du roi, qui a publié les antiquités de la Bretagne armorique, & encore par la naissance de Gui le Fèvre, sieur de la Boderie, précepteur du duc d'Alençon, frère d'Henri III, très-savant dans les langues orientales. *Longit.* selon Cassini, 17 d. 10', 23''; *lat.* 49 d. 53', 28''.

Cette ville est assez grande, bien peuplée, & fort commerçante. C'est un gouvernement de place, & le siège d'un bailliage. Son nom lui vient de sa situation sur un rocher. Elle a un château fort, muni de tours & d'un donjon, dont la maçonnerie se fait remarquer. Il s'y trouve deux paroisses, une abbaye de Prémontrés, deux autres couvens, un hôpital-général, & un hôtel-dieu. La foire de Guibray est la plus fameuse du royaume après celle de Beaucaire. L'ouverture s'en fait le 16 août, & elle dure quinze jours. Elle est franche, & il n'y a aucune sorte de marchandises que l'on n'y apporte, tant des provinces de France que de l'étranger, comme joyaux & orfèvrerie, merceries, quincailleries, étoffes d'or & d'argent, de soie, de laine, de coton, dentelles, épiceries, drogues, quantité de toiles, de fil & de chanvre, qui se recueillent ou se fabriquent dans le pays; cuirs, chevaux, dont le débit se monte à quatre mille annuellement, sans parler des autres bestiaux. La plupart des marchands y possèdent en propriété des loges fermées. Elle est à 3 lieues s. e. de Caen, 16 n. o. de Seez, 11 s. o. de Lisieux, & 46 o. de Paris. (*R.*)

FALCKENBERG, très-petite ville d'Allemagne, dans la haute-Silésie, sur les frontières de la Pologne. Elle a une église de Catholiques & une de Protestans. Elle est voisine d'Oppelen, sur la Steina, avec un château duquel dépendent vingt villages. (*R.*)

FALCKENBERG, bailliage & château du cercle de Westphalie, appartenant au comte de Lipper Dermold. Le duc de Lunebourg y fut prisonnier en 1704. (*R.*)

FALCKENBERG, petite ville maritime de Suède, dans le Halland, sur la mer Baltique. Elle est près d'une rivière de même nom, qui vient du lac Alfungen. Son territoire est sablonneux. La pêche du saumon y est abondante. On y pêche aussi du hareng. On prend annuellement dans le fleuve jusqu'à quatre mille saumons. Le port qui est d'une moyenne grandeur, est maintenant presque entièrement fermé par les sables. Cette ville a la quatre-vingt-quatorzième place à la diete. *Long.* 29, 55; *lat.* 56, 54. (*R.*)

FALCKENBOURG, ville forte d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans la nouvelle marche de Brandebourg, avec un château. Elle est sur la Drague, à 33 li. s. de Colberg, & 28 e. de Stetin. *Long.* 33, 30; *lat.* 53, 20. (*R.*)

FALKENBOURG. *Voyez* FAUQUEMONT.

FALCKENSTEIN, bourg & comté d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, aux confins de l'Alsace & de la Lorraine. Les ducs de Lorraine l'acquirent en 1669. Le duc de Lorraine François-Etienne, depuis empereur sous le nom de François I[er], se le réserva expressément, lors de la cession faite en 1735 & 1736 du duché de Lorraine à la couronne de France. Il racheta toutes les prétentions que formoient sur ce district quelques maisons alliées de ses anciens souverains, & il l'a laissé à l'empereur Joseph II son fils, qui le possède encore aujourd'hui. La religion préférée dans le pays est la Luthérienne. Il s'y trouve néanmoins beaucoup de Catholiques. Le lieu qui donne le nom au pays n'est qu'un bourg. Le château qui étoit la résidence des anciens seigneurs de Falckenstein est démoli. (*R.*)

FALCKENSTEIN, bourg & château d'Allemagne, dans la basse-Autriche. Ses seigneurs jouissent du droit de battre monnoie. (*R.*)

FALCKENSTEIN, baillage & château d'Allemagne, au cercle de basse-Saxe, dans la principauté de Halberstadt, aux confins du comté de Mansfeld. Il y a plusieurs autres lieux en Allemagne qui portent ce nom. Il y en a en Bavière, en Suabe, dans la haute-Saxe, dans le duché de Deux-Ponts. (*R.*)

FALCOPIA. *Voyez* FALKIOPING.

FALERNE, *Falernus ager*, territoire d'Italie, dans la Campanie, entre la rivière de Sone & le Vulturne. La plaine étoit fertile en grains, & la montagne en vins très-estimés des Romains, & si souvent célébrés par Horace. Pline rapporte qu'ils n'étoient bons que lorsqu'ils avoient quinze ans; il observe que de son tems ils commençoient à perdre de leur mérite, parce que les habitans s'attachoient plus à la quantité qu'à la qualité. Il est à remarquer que le mont-Massique s'appeloit aussi

quelquefois *mons Falernus*, comme dans ce vers de Martial,

Nec in Falerno monte, major autumnus.
Lib. XII, épig 57. (*R.*)

FALKENBERG. *Voyez* FALCKENBERG.

FALKENBOURG. *Voyez* FALCKENBOURG.

FALKENSTEIN. *Voyez* FALCKENSTEIN.

FALKENOW, ville du royaume de Bohême, dans le cercle de Saatz, sur la rivière d'Egra. Elle appartient aux comtes de Nostitz, & fournit de la couperose, de l'alun & du soufre. (*R.*)

FALKIOPING, FALCOPIA, ville de Suède, dans la West-Gothie, & dans la préfecture de Scarabourg, dans une contrée fertile, mais entiérement dépourvue de bois. C'est la quatre-vingtième de celles qui siègent à la diète. Ce fut sous ses murs que la reine Margueritte vainquit & fit prisonnier, l'an 1388, le duc Albert de Mecklenbourg, qui avoit été déclaré roi du pays, & qui fut alors déposé. (*R.*)

FALKIRCK, bourg d'Ecosse, dans la province de Sterling. Il est connu par la défaite que les troupes royales d'Angleterre, marchant contre les rébelles, en janvier 1746, essuyèrent dans son voisinage. Il est encore remarquable par la bataille qui s'y donna en 1746, entre l'armée du prince Edouard, & celle des Anglois. Ce bourg, ou petite ville est à 9 lieues d'Edimbourg. (*R.*)

FALKLAND, bourg d'Ecosse, dans le comté de Fife, à l'entrée de campagnes fertiles. Il est décoré d'un palais bâti par l'un des anciens rois du pays. Il est sur l'Eiden, à 7 lieues n. d'Edimbourg, & 116 de Londres. *Lat.* 56, 17. (*R.*)

FALKLAND (îles), ou ISLES MALOUINES, îles de l'Amérique méridionale, au nord-est du détroit de Magellan. Elles appartiennent aux Espagnols. (*R.*)

FALKSEN, village sur les bords du Pruth en Moldavie, entre Jassi & le Danube, où fut conclu le traité de paix entre le czar Pierre & les Turcs, en 1711, après la terrible bataille de Pruth perdue par les Russes. Ce fut Catherine, épouse du Czar, qui le tira de ce mauvais pas. (*R.*)

FALLERSLEBEN, petite ville ou bourg du cercle de basse Saxe, dans la principauté de Lunebourg. C'est le siège d'un baillage & d'une surintendance. (*R.*)

FALLEY, château & comté de la haute Bavière, dans la régence de Munich. (*R.*)

FALLINGBOSTEL, baillage considérable du cercle de basse Saxe, dans la principauté de Lunebourg, & en particulier dans le Heidmarck. (*R.*)

FALMOUTH, ville & port d'Angleterre sur la côte méridionale de Cornouailles. Falmouth signifie l'embouchure de la Fale, parce que ce havre est l'embouchure de cette rivière. C'est un des meilleurs ports d'Angleterre, fortifié par le château des Maudits & le fort de Pendennis, bâtis par Henri VIII. C'est de Falmouth que partent les paquebots pour Lisbonne. Il en part deux chaque semaine, il en arrive autant de Lisbonne. Ptolomée la désigne sous le nom de *Ostium Cenionis.* Son port est sûr par tous les vents. Elle est à 75 lieues s. o. de Londres. *Long.* 12, 36; *lat.* 50, 15. (*R.*)

FALSTER, petite île de la mer Baltique, au royaume de Danemarck, abondante en grains; Nicoping en est la capitale. On y recueille beaucoup de bled & de fruits, & elle est suffisamment pourvue de bois. Elle a un bailli commun avec l'île de Laaland, & elle est comme elle soumise à la jurisdiction ecclésiastique de l'évêque de Fronée. Elle est à un mille de Séelande. Sa longueur est d'environ six milles, & sa largeur de trois dans la partie septentrionale. Le gibier y est très-abondant. Cette île est ordinairement le douaire des reines de Danemarck. On n'y trouve de bonne eau qu'au village de Kipping. *Long.* 28, 30—29, 26. *lat.* 57, 50. (*R.*)

FALSTERBO, petite ville maritime de Suède, dans la Gothie. (*R.*)

FALUN. *Voyez* FAHLUN.

FAMAGOUSTE, anciennement AMMOCHOSTOS, ARSINOE, ville de l'Asie, sur la côte orientale de l'île de Chypre, défendue par deux forts, & prise par les Turcs sur les Vénitiens en 1571, après un siége de dix mois, dont tous les historiens ont parlé. *Voyez* de Thou, *liv. XLIX*; le Pelletier, *histoire de la guerre de Chypre*, *liv. III*; Tavernier, *voyage de Perse*; Justinian, *hist. Vénet.* &c.

Cette ville, nommée aussi Magosa, a un évêque Grec, suffragant de Nicosie. Elle a une mosquée presque aussi belle que Sainte-Sophie de Constantinople. Elle est à 25 li. n. e. de Nicosie. *Long.* 52 d. 40'; *lat.* 45 d. (*R.*)

FAMINE, petite contrée des Pays-Bas, dans la partie occidentale du comté de Chiny, dans le duché de Luxembourg. On l'appelle indifféremment *Famine* ou *Famenne.* Jules-César a appelé ses habitans *Poemani* ou *Phemani.* (*R.*)

FANJAUX, (*Fanum Jovis*) petite ville de France en Languedoc, au diocèse de Mirepoix, dans un terroir abondant en grains & pâturages. (*R.*)

FANO, *Fanum Fortunæ*; elle fut ainsi appelée à cause d'un temple de la fortune qui y fut bâti par les Romains, en mémoire d'une victoire signalée qu'ils remporterent sur Asdrubal, frère d'Annibal, dans la seconde guerre punique, l'an de Rome 547. C'est une jolie petite ville maritime d'Italie, dans l'état de l'Eglise, au duché d'Urbin, avec un évêché qui relève du pape. Cette ville est la patrie de deux papes; savoir, de Marcel II, qui mourut vingt-quatre heures après son élection, le 9 Avril 1555, non sans soupçon d'avoir été empoisonné; & de Clément VIII, élu pape en 1592, mort en 1605, si connu par l'absolution de Henri IV, & la création de plusieurs cardinaux pendant son pontificat. Fano est sur le golfe de Venise, à

3 lieues

3 lieues f. e. de Pésaro, 8 n. e. d'Urbin; elle est la patrie de Tanrellus (Lælius), connu par ses *Pandectæ Florentinæ*, en trois volumes *in-fol. Long.* 30 d. 40'; *lat.* 43 d. 53'.

Quoique enclavée dans le duché d'Urbin, elle n'appartenoit pas aux ducs de ce nom; elle fut possédée successivement par la maison de Malatesta, par celle de Sforza, & finalement par le saint-siège, auquel elle est soumise aujourd'hui. Elle a quelques fortifications, & son port peut recevoir de petits vaisseaux. Outre la cathédrale, elle a seize églises paroissiales, neuf couvens de religieux, cinq de religieuses, & un collège de nobles. On y voit un théâtre très-vaste & de belle architecture, & un arc de triomphe en marbre, érigé en l'honneur de Constantin, qui fut fort endommagé par l'artillerie pendant le siège de cette ville en 1463; les inscriptions en sont presque entièrement effacées. Elle a de beaux hôtels & de belles églises, dans lesquelles on trouve des tableaux du Guide, du Guerchin, du Dominiquin. Le théâtre de Fano a quatorze toises de profondeur; il a seize coulisses de chaque côté. La salle a cinq rangs de vingt-une loges chacun. Dans les fêtes triomphales, des chevaux qu'on y faisoit monter ajoutoient à la pompe du spectacle. Depuis plus de cinquante ans on ne s'en sert plus. La partie inférieure de l'arc de triomphe est du tems d'Auguste, & d'un plus beau style que le reste. Les environs de Fano sont charmans. A peu de distance de ses murs est un couvent de Camaldules. (*R.*)

FANTIN, petit état d'Afrique, sur la côte d'Or de Guinée. Il est peuplé, riche en or, en esclaves & en grains. Il est gouverné par un chef appelé *braffo*, & par le conseil des vieillards, qui a beaucoup d'autorité. Les Anglois & les Hollandois y ont des forts. *Voyez* Bosman, *voyage de Guinée*; la Croix, *relation d'Afrique*. Fantin & Annamabo sont les lieux principaux du pays. *Long.* 15 d. 25'; *lat.* 7 d. 10'. (*R.*)

FARAB, petite ville d'Asie, située sur le bord septentrional du Chesel, environ à 15 lieues de la mer Caspienne. Sa *longit.* varie depuis 87 à 89 degrés; sa *latit.* est fixée à 38 degrés. (*R.*)

FARE DE MESSINE (le), *Fretum siculum*, détroit de la mer Méditerranée en Italie, entre la Sicile & la Calabre ultérieure. On l'appelle souvent le *Fare*, à cause de la tour du Fare, placée à son entrée, au pied du cap Faro; & le Fare de Messine, à cause de la ville de Messine, qui est située sur la côte occidentale, & où on le traverse d'ordinaire. Les habitans de Messine le nomment le canal; sa largeur sous le Fare est à peine de trois milles. La marée est très-irrégulière dans ce détroit. Le courant de la mer est beaucoup plus violent quand il est dirigé vers la Grèce, que lorsqu'il se porte en sens contraire. Dans le premier cas, on ne peut traverser le détroit pour passer de Calabre en Sicile, ni le remonter à la faveur du meilleur vent du sud. Ce canal est assez connu par son flux & reflux qui s'y fait avec des variations de six heures en six heures, avec une extrême rapidité; ainsi que par ses courans qui, allant tantôt dans la mer de Toscane, & tantôt dans la mer de Sicile, ont donné lieu à tout ce que les anciens ont dit de Scylla & de Charybde. Ce dernier est un tournant d'eau, que les matelots craignoient beaucoup autrefois, & qu'on affronte aujourd'hui sans péril par le moyen des barques plates. Aujourd'hui, quand il n'y a point de tempête, & sur-tout quand le vent de midi ne souffle pas, la mer est calme au détroit comme ailleurs, & on y peut passer & repasser sans danger. (*R.*)

FARELLONS (île des), île située à l'embouchure de la Sclbole, rivière de la côte de Malaguète dans la haute Guinée, abondante en fruits & en éléphans. Elle a environ six lieues de long, au rapport de Dapper; son extrémité occidentale est nommée par les Portugais, *cabo di S. Anna*. Elle est bordée de rochers, & au-devant, c'est-à-dire à l'égard de ceux qui viennent du nord-ouest, il y a un grand banc de sable nommé *baixos di S. Anna. Long.* 5; *lat.* 6, 48, suivant M. de Lisle. Ce géographe la nomme *Massacoye* avec les Hollandois, ou *Farellons*, & marque exactement le cap & le banc de Sainte-Anne (*R.*)

FAREWELL, cap du Groënland, à la pointe méridionale d'une petite île qui est à l'entrée du détroit de Davis: ce nom qui veut dire, *adieu*, lui fut donné l'an 1616, par le capitaine Munk, navigateur Dannis, envoyé par le roi Christian IV à la découverte d'un passage en Asie, par le nord-ouest. (*R.*)

FARGANAH, ville du Zagathay dans la grande Tartarie, située au nord du Chéser, & capitale d'une province qui porte le même nom. Le pays de Farganah s'étend le long du Chéser, quoiqu'il ne soit qu'à 92 d. de longitude, & à 42 d. 20' de latitude septentrionale. Selon les tables d'Abulfeda, Vlug-Beighs met la ville de Farganah à 42 d. 25' de latitude. (*R.*)

FARGEAU (Saint), petite ville de France, dans le gouvernement d'Orléanois, chef-lieu du pays de Puisaye, avec un château & titre de duché. Elle a un baillage & un grenier à sel. Elle est située sur la rive gauche du Loing, à 4 lieues f. e. de Briare, 10 f. o. d'Auxerre, & 38 f. de Paris. *Long.* 20, 40; *lat.* 47, 40. (*R.*)

FARMOUTIERS, petite ville de France, élection de Rosny, dans la Brie Parisienne, ou Françoise, avec une abbaye de Bénédictines. (*R.*)

FARNRODA, village, château & seigneurie souveraine de haute Saxe, à peu de distance de la ville d'Eisenach, appartenant aux Burgraves de Kirchberg. Cette seigneurie cependant reconnoît la supériorité territoriale des ducs de Saxe Eisenach. Les Burggraves qui y résidoient autrefois, se sont fixés depuis en Westphalie. (*R*)

FARO, ville de Portugal, au royaume d'Algarve, avec un port sur la côte du golfe de Ca-

dix, & un évêché suffragant d'Evora. Alphonse, roi de Portugal, la prit sur les Maures en 1259: elle est à six milles sud de Tavira, quatorze e. de Lagos, quarante sud-ouest d'Evora, neuf de l'embouchure de la Guadiana. *Long.* 9 d., 38'; *lat.* 34 d. 54'.

Cette ville est fortifiée à la moderne. Sa population est de 4500 habitans. C'est le siège d'un évêché. Elle a une maison de charité, un hôpital, & quatre couvens. (*R.*)

FARO (iles de). *Voyez* FERO.

FARON (Saint), abbaye de France, dans la Brie, hors des murs de la ville de Meaux. Elle est de l'ordre de Saint-Benoit, & vaut 15,000 liv. (*R.*)

FARS. *Voyez* FARSISTAN.

FARSISTAN, province de Perse, bornée par le Kerman à l'e., o. par le Khusistan, s. par le golfe Persique, n. par le Korasan. (*R.*)

FARTACH, royaume ou principauté de l'Arabie Heureuse, qui s'étend depuis le 14e degré de latitude, jusqu'au 16e degré 30'; & pour la longitude, depuis 67 degrés 30', jusqu'au 73e. *Voyez* les *mémoires* de Thomas Rhoë, ambassadeur d'Angleterre au Mogol. Le cap de Fartach est une pointe de terre qui s'avance dans la mer vers le quatorzième degré de latitude nord, entre Aden à l'ouest, & le cap Falcalhad à l'est. (*R.*)

FASSEN, pays d'Afrique dans la Numidie, situé entre les déserts de Libye, le pays des Nègres & l'Egypte. Sa capitale est à 44 d. de longitude & 26 d. de latitude, selon Dapper, dont le premier méridien passe à la pointe du Cap-Verd. (*R.*)

FAUCIGNI, ou FOSSIGNI, province de Savoie, avec titre de baronie, qui entra par mariage dans la maison de Savoie. Elle a de bons pâturages, & subsiste principalement par le produit de ses bestiaux. Elle se divise en haut & bas Faucigni, contenant dix mandemens & plus de quatre-vingt-dix paroisses. Le Faucigni est dans les hautes Alpes. Cluse en est la capitale. (*R.*)

FAUJAUX. *Voyez* FANJAUX.

FAUQUEMONT, VALKENBOURG, ou FALKENBOURG, *Falconis mons*, petite ville des Pays-Bas, dans la partie du duché de Limbourg, qui est sujète aux états généraux des Provinces-Unies. Elle est composée d'environ cent dix feux. C'est le chef-lieu d'un comté de son nom, que les Hollandois partagent avec la maison d'Autriche. La ville a sa propre régence. Elle est sur la Gueul, à 2 li. e. de Mastricht, 9 o. de Juliers. *Long.* 23, 38; *lat.* 50, 52. (*R.*)

FAUXBOURG: c'est un assemblage d'habitations attenant à une ville, où les habitans ont les mêmes privilèges & la même jurisdiction que ceux de la ville. (*R.*)

FAVAGNANA, ou FAVIGLIANA, *Ægusa* des anciens. Petite île d'Italie d'environ six lieues de tour dans la mer de Sardaigne, sur la côte occidentale de la Sicile, avec un fort appelé *fort de Sainte-Catherine. Long.* 30, 20; *lat.* 38. (*R.*)

FAVORITE (la), château de plaisance dans le marquisat de Bade, à une demi-lieue de Rastadt. (*R.*)

FAYAL, île de l'Océan Atlantique, l'une des Açores, d'environ six lieues de longueur, appartenante aux Portugais; mais elle a d'abord été découverte & habitée par les Flamands. Elle est abondante en bétail, en poisson & en pastel, qui seul y attire les Anglois: le principal lieu où l'on aborde, est la rade de Villa d'Orta. L'extrémité orientale de cette île, est par le 350e degré de longitude, & le milieu sous le 39e degré 30' de latitude. (*R.*)

FAYENCE, petite ville de France, en Provence, à 4 li. de Grasse, & 6 de Fréjus, près la rivière de Biaison. Il s'y fait de fort belle vaisselle de terre émaillée, qu'on nomme *fayence. Long.* 24, 22; *lat.* 43, 44. (*R.*)

FAYENCE, ou FAYANCE. *Voyez* FAENZA.

FEARNES, ou FERNS, petite ville d'Irlande, dans le Leinster-Shire, & au comté de Vexford, avec un évêché suffragant de Dublin, à 18 li. s. de cette ville. *Long.* 11, 6; *lat.* 52, 23. (*R.*)

FECAMP. *Voyez* FESCAMP.

FEFZA. *Voyez* FISTELLE.

FEHRBELLIN, petite ville d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans la Moyenne Marche, & dans le cercle de Havelland. On y compte cent dix feux. *Voyez* BELLIN. (*R.*)

FELDBERG, petite ville d'Allemagne, située sur un lac, dans la seigneurie de Stargard, au cercle de basse-Saxe, sur les frontières de la Marche. (*R.*)

FELDKIRCH, ou VELDKIRCH, ville d'Allemagne, capitale du comté de même nom, au Tirol, sur l'Ill, à six lieues d'Appenzell, entre le lac de Constance au septentrion, & Coire au midi; elle a de beaux privilèges. *Long.* 27, 24; *lat.* 47, 14. (*R.*)

C'est à Feldkirch que naquit Bernhardi, (Barthélemi) fameux pour avoir été le premier ministre luthérien qui se soit marié publiquement, & qui ait soutenu par ses écrits la condamnation du célibat des prêtres. Son mariage étonna Luther même, quoiqu'il approuvât son opinion; mais il scandalisa tellement les catholiques, qu'ils cherchèrent à s'en venger: de là vient que des soldats Espagnols étant entrés chez lui, le pendirent dans son cabinet; heureusement sa femme accourut assez tôt pour le détacher & lui sauver la vie. Il mourut naturellement en 1551, âgé de soixante-quatre ans. Cette ville est voisine du Rhin. Les Italiens la nomment *Campo di San Pietro*. Elle est très-bien bâtie & fort marchande. Ses environs portent de bon vin. C'est le chef-lieu d'un district appellé *Esner*, & la capitale d'un comté de son nom. *Voy.* MONTFORT. (*R.*)

FELDKIRCHEN, petite ville ou bourg d'Al-

lemagne, avec un baillage, dans la Carinthie. (*R.*)

FELDSBERG. *Voyez* FELDSBOURG.

FELDSBOURG, petite ville de la basse-Autriche, près des frontieres de Moravie. On la nomme aussi *Feldsberg*. Elle a un château magnifique. C'est le chef lieu d'une seigneurie appartenant aux princes de Lichtenstein. (*R.*)

FELIU-DE-QUIXOLO, petite ville d'Espagne, en Catalogne, avec un port sur la côte de la Méditerranée, & un château. (*R.*)

FELLETIN, petite ville du gouvernement de la Marche, située sur la Creuse, aux confins du Bourbonnois. Elle est connue par sa manufacture de tapisseries. Le commerce des bestiaux y est considérable. Ses environs ont des eaux minérales. Elle est de l'élection de Gueret, avec une justice. (*R*)

FELLIN, petite ville de Livonie, dans l'Esthonie, située sur un lac & à l'embouchure d'une riviere de même nom. Elle est maintenant à l'empire de Russie, par la cession que lui en ont faite les Suédois. Elle est à 25 li. s. e. de Revel, & 18 e. de Pernau. *Long.* 43, 40; *lat.* 58, 22. (*R.*)

FELS. *Voyez* VELS.

FELTRE. *Voyez* FELTRI.

FELTRI, ancienne ville d'Italie, dans la Marche Trévisane, capitale du Feltrin, avec un évêché suffragant d'Udine. Les Vénitiens possedent le Feltrin, & Feltri depuis 1404. Elle est sur l'Asona, à 12 li. n. de Padoue, 7 s. o. de Belluno, 16 n. o. de Venise. *Long.* 29, 26; *lat.* 46, 3.

Quoiqu'à quarante milles de la mer, le terrein s'y trouve de la même nature que celui des lagunes de Venise. On y voit beaucoup de productions marines, & de pétrifications. M. Odourdi a donné, en 1764, une bonne dissertation sur cette matiere. *Gall. litt. d'Europe, novemb.* 1764.

Feltri, ou Feltre, a trois couvens d'hommes, & quatre de femmes. Le pays est montueux. (*R.*)

FELTRIN (le), *voyez* l'article précédent.

FEMEREN, ou FEMERN, dont ensuite on a fait *Fimbria*, est une petite île de Danemarck, dans la mer Baltique, à deux milles du duché de Holstein. Elle est fort fertile en grains & en pâturages. *Long.* 32, 50; *lat.* 54, 30.

Kortholt (Christian), professeur en théologie à Kiel, né dans l'île de Femeren en 1633, mort en 1694, enrichit l'Allemagne d'un grand nombre de livres, & laissa des fils qui marcherent sur ses traces.

Cette île nommée encore *Femarn*, & *Vemern*, & en latin *Fimbria*, *Imbria*, ou *Cimbria Parva*, a deux milles & demi de longueur, & un mille de large. Les pois, le froment & l'orge, y réussissent à souhait. Il n'y a dans toute l'île ni sources, ni rivieres. Anciennement elle étoit occupée par des Vandales & des Slaves. On y compte trois paroisses, avec jurisdiction, composées de quarante villages, & une ville nommée *Burg*. Le canal, dit de Femarn, sépare cette île du Holstein. (*R.*)

FEMI, abbaye de France, dans le Cambresis; de l'ordre de Saint Benoit. Elle vaut 9000 liv. (*R.*)

FEMMES (île des), petite île de la mer Méditerranée, sur la côte septentrionale de la Sicile, à 2 li. de Palerme. (*R.*)

FENESTRANGE, petite ville de Lorraine de cent quatre-vingt-treize feux, située sur la Sarre. Les murs en sont presque entiérement ruinés. Elle a une église collégiale & un vieux château. C'est le chef-lieu d'un baillage. Elle est à 7 li. de Marsal, & 7 s. de Deux-Ponts. *Long.* 24, 46; *lat.* 48, 52. (*R.*)

FENESTRELLES, petit bourg dans la vallée des Vaudois sur le Cluson, avec une forteresse qui appartient au roi de Sardaigne. Elle est entre Suze & Pignerol. *Long.* 24, 45; *lat.* 44, 58.

Cette place de Piémont fut prise en 1708 sur les François, par le duc de Savoie, à qui la possession en fut confirmée par le traité d'Utrecht. (*R*).

FENIERES, abbaye de France, en Auvergne, diocèse de Clermont, ordre de Citeaux. Elle vaut 3000 liv. (*R.*)

FENOUILLEDES (les), petit pays de France, dans le Languedoc, situé dans la partie méridionale du diocèse d'Aleth. Il appartint long-tems aux comtes de Roussillon, qui en faisoient hommage à la France. Son chef-lieu est Saint-Paul de Fenouillèdes, petite ville située entre des montagnes. (*R.*)

FER (l'île de), île d'Afrique, la plus occidentale des Canaries, d'environ sept lieues de long, six de large, & vingt-deux de tour. Elle a un bourg de même nom. Sa population est très-peu de chose, & elle n'est guère remarquable que parce que les géographes François placent leur premier méridien à l'extrémité occidentale de cette île, par ordonnance de Louis XIII. Les Hollandois placent le leur d'ordinaire au pic de Ténériffe, l'une des Canaries. Le P. Riccioli met le sien à l'île de Palma: il est fâcheux qu'on ne soit pas généralement convenu de prendre le même méridien, quoiqu'on remédie à cette diversité par une conciliation des divers méridiens. *Voyez* MÉRIDIEN. L'île de Fer est à environ dix-huit lieues de Ténériffe. Sa différence du méridien de Paris est, suivant M. Cassini, 1 heur. 19′ 26″. Sa latitude 27 d. 47′ 51″. (*R.*)

FERABATH, ville agréable de Perse, dans les montagnes qui bornent la mer Caspienne au midi, dans le Mésenderan, à cinq lieues de la mer. Le grand Chah-Abas y passoit souvent l'hiver. *Long.* 69, 40; *lat.* 37, 12. (*R.*)

FERDEN, ou VERDEN, ville du cercle de Westphalie en Allemagne, capitale de la principauté de même nom, autrefois épiscopale & impériale, mais à présent sujète à l'électeur d'Hanovre, auquel les Danois la céderent, après l'avoir prise en 1712. Elle est sur l'Aller proche le Weser, à 10 li. s. e. de Brême, 26 s. de Hambourg,

22 f. o. de Lunebourg, 20 n. o. d'Hanovre. *Long.* 26, 58; *lat.* 53, 3.

Le terroir de cette principauté consiste généralement en bruyères & terres sablonneuses, couvertes de bois. Le long de l'Aller & du Weser, il se trouve de bons terreins. La religion luthérienne est celle du pays. L'évêché de Ferden fut sécularisé par le traité de Westphalie. Le roi de la Grande-Bretagne, électeur de Brunswick-Lunebourg, a, en qualité de duc de Verden, séance dans le collège des princes, dans les assemblées du cercle de Westphalie. Ferden a quatre églises, & une école latine. (*R.*)

FERDINANDINE, petite ville de la côte occidentale de l'île de Luçon, près de l'embouchure de la rivière de Bigan: Gemelli Careri fixe l'époque de sa fondation en 1574. Elle est par les 138 d. de *long.* & par les 17 d. de *latitude* septentrionale. (*R.*)

FERE (la), petite ville de France, dans le comté de Thiérache, en Picardie, entre Noyon & Saint-Quentin, remarquable par un moulin à poudre, où l'on en fabrique quelquefois cent vingt milliers par an. Le roi Eudes mourut à la Fere en 898. *Long.* 21, 2; *lat.* 49, 40.

Cette ville est située dans un endroit marécageux, au confluent de la Serre & de l'Oise. Elle a un gouverneur, une justice royale, un baillage, un grenier à sel, une maitrise des eaux & forêts, réunie à celles de Marles & de Saint-Quentin; une maréchaussée, deux églises collégiales, une abbaye de Bénédictines, un couvent de Capucins, un arsenal, un moulin à scie, une fonderie de canons, une école d'artillerie, & un beau corps de casernes. Cette ville étoit l'une des plus fortes du royaume; mais depuis Louis XIV, elle n'a plus qu'une enceinte de murailles, & quelques éclufes au moyen desquelles l'Oise peut inonder le pays, à une assez grande distance. Il y a plusieurs belles verreries dans la grande forêt de la Fere. Elle est à 8 li. n. de Soissons, 19 f. e. d'Amiens, & 30 n. e. de Paris. (*R.*)

FERE (la) CHAMPENOISE, petite ville du gouvernement de Champagne, dans la Champagne propre, sur la rivière de Pleurs. (*R.*)

FERE (la) EN TARDENOIS, gros bourg de France, en Champagne, à 6 li. f. de Soissons, avec un château & un parc fermé de murs, de neuf cent quatre-vingt-seize arpens. Le château bâti par la maison de Châtillon, réparé & augmenté par le connétable Anne de Montmorenci, appartient au prince de Conti. (*R.*)

FERENTINO, ou FIORENTINO, petite ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise, & la Campagne de Rome, avec un évêché qui ne relève que du pape. Elle est sur une montagne, à 3 lieues n. e. d'Anagni, 15 f. e. de Rome. Outre la cathédrale, elle a cinq églises paroissiales, deux couvens d'hommes & un de femmes. *Long.* 30, 52; *lat.* 41, 43 (*R*)

FERIA, petite ville d'Espagne, dans l'Estremadure, sur une montagne escarpée, avec un château. C'est le chef-lieu d'un duché. (*R.*)

FERIERES. *Voyez* FERRIERES.

FERIOLE (Sainte), gros bourg de France, dans le Limosin, élection de Brives. (*R.*)

FERMAHAGH, comté d'Irlande, dans la province d'Ulster, près de l'Océan: il a pour capitale Iniskilling, & l'on y compte huit baronies, vingt paroisses & cinq mille six cent soixante-quatorze maisons; son étendue est de trente-huit milles de longueur, & de vingt-trois de largeur; le grand lac d'Earne & plusieurs marais font dans son enceinte. Il y a peu de fertilité dans son sol, & peu d'industrie chez ses habitans. C'est une de ces portions occidentales de l'Irlande où le génie Britannique semble ne se répandre qu'à grand'peine. Cette province a quatre représentans au parlement du royaume, deux pour elle-même, & deux pour Iniskilling. (*R*)

FERME (Saint), abbaye de France, dans la Guienne, au diocèse de Basas. Elle est de l'ordre de Saint-Benoit, & vaut 5500 livres. (*R.*)

FERMO, ou FIRMO, *Firmium*, ville de l'état de l'Eglise, dans la Marche d'Ancone, avec un archevêché érigé en 1589, par Sixte V, & un port. Outre sa cathédrale, elle a une collégiale, neuf paroisses, onze couvens d'hommes & cinq de filles. Elle est remarquable par la naissance de Lactance, & du P. Annibal Adami, jésuite italien, né en 1626, connu par des ouvrages de poésie & d'éloquence. Elle est aussi la patrie du cardinal Phil. Ant. Gualtério, qui y naquit en 1660, & qui cultiva sans cesse les arts & les sciences avec une espèce de passion. Deux fois il perdit ses livres & ses manuscrits, entr'autres une histoire universelle qu'il avoit composée, dont les matériaux formoient quinze grandes caisses; ses médailles, ses recueils de toutes sortes de raretés: & réparant toujours ses pertes, il laissa après sa mort, arrivée en 1727, une nouvelle bibliothèque de trente-deux mille volumes imprimés ou manuscrits, outre une dixaine de cabinets remplis de curiosités de l'art & de la nature.

Fermo est située proche du golfe de Venise, à 7 li. f. e. de Macérata, 9 n. e. d'Ascoli, 13 f. e. d'Ancone, 40 n. e. de Rome. *Long.* 31, 28; *lat.* 43, 8. (*R.*)

FERNAMBOUC, ou FERNAMBUC, province du Brésil, dans l'Amérique méridionale. Les côtes produisent un peu de coton; ses plaines donnent une grande quantité de sucre de la meilleure qualité, & l'on en tire beaucoup de ce bois connu sous le nom de bois de bresil. Olinde en est la capitale. La province ou capitainerie de Fernambuc est bornée au nord par la capitainerie de Tamoraca, au midi par celle de Sergippe; à l'orient par la mer, mais elle n'a point de bornes fixées à l'occident.

Cette province est située entre les 8[e] & 10[e] d. de latitude australe. Elle a été découverte par Vincent-

Yannez Pinçon, Castillan ; & trois mois après D. Pedro Alvarez Cabral, amiral de la flotte Portugaise des Indes, fut jeté par la tempête sur les côtes du Brésil, dont la nation lui attribue la découverte. Jean III, roi de Portugal, concéda la province de Fernambuco, à Edouard d'Albukerque, à condition d'en soumettre les habitans, ce qu'il exécuta dans la suite. Les Hollandois s'en étant rendus les maitres, le roi Jean IV, après qu'elle eut été reprise sur eux, la réunit au domaine. (*R.*)

FERNANDO, ou FERNANDEZ (île de Jean), île de la mer du Sud, d'environ douze lieues de tour, à quelque distance du Chili, découverte par Jean Fernando, mais qui est encore déserte. *Long.* 302, 40 ; *lat. mérid.* 36, 30.

Fernando y mit trois ou quatre chèvres, qui ont tellement multiplié, que l'île en est toute remplie. Il y a dans la mer aleutour une quantité incroyable de veaux marins. On croit que si l'île étoit cultivée elle feroit fertile, & elle est de nature à être facilement fortifiée. (*R.*)

FERNES. *Voyez* FEARNES.

FERNEY. Ce lieu fera à jamais célèbre pour avoir été la résidence de M. de Voltaire, génie le plus étonnant qui ait paru dans le monde, dans aucun tems, & chez aucune nation. En 1764, Ferney étoit encore un village ; aujourd'hui c'est une très-jolie & très-agréable ville, dont les rues sont tirées au cordeau, & se coupent à angles droits. C'est l'ouvrage de M. de Voltaire, qui y avoit un fort beau château où il a passé les derniers tems de sa vie. Cette petite ville, du diocèse d'Annecy, est située dans le pays de Gex, à cinq quarts de lieues de Genève. Elle est de la généralité & du parlement de Bourgogne. (*R.*)

FERNS. *Voyez* FEARNES.

FERO, FARE, FARO, ou FAROER, en latin *Glossariæ*, îles de l'Océan septentrional, à l'occident de la Norwège, au nord des Westernes & de l'Irlande, en allant vers l'Islande ; elles dépendent du roi de Danemarck. Il y en a vingt-quatre, douze grandes & douze petites. M. d'Audifret se trompe en les mettant entre le 51e & le 61e degrés de latitude, puisque la plus méridionale est au-delà du 61e degré, & qu'elles occupent tout le 62e de latitude dans leur longueur. Elles sont au n. n. o. sous le même méridien d'Armagh en Irlande, pour les plus orientales, c'est-à-dire, par les 10e degrés de longitude pour la pointe boréale de Suidro. L'espace qu'elles occupent a quinze milles de long, sur dix de large. Lorsque les habitans de ces îles ont leur plus long jour, le soleil se lève à 2 heur. 7 min., & se couche à 9 heures 53 min. ; & lorsqu'ils ont leur plus court jour, il se lève à 9 heur. 53 min. & se couche à 2 heur. 7 min. Le bétail y demeure toujours sous le ciel. L'air humide qui y règne cause beaucoup de maladies, des rhumes, le scorbut, &c. On y a une grande quantité d'oiseaux de terre & de mer ; & le poisson n'y manque pas. Ces îles fournissent aux étrangers de la viande de mouton salée, & des plumes d'oies & d'édredon. La religion en est la même que celle des peuples de Danemarck. (*R.*)

FERRALS, petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèse de Saint-Pons. (*R.*)

FERRANDINE, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Basilicate, sur le Basiento, avec titre de duché. Elle est à 6 li. s. o. de Matera, & 10 s. e. de Cirenza. *Long.* 43, 10 ; *lat.* 41, 40. (*R.*)

FERRARE, ville d'Italie, capitale du duché de même nom, dans l'état ecclésiastique, avec un évêché qui ne relève que du pape. Elle n'est point ancienne, & elle n'a le titre de ville que depuis le VIIe siècle. Elle a de belles églises, & une bonne citadelle que Clément VIII a fait bâtir, & qui lui coûta, dit-on, deux millions d'écus d'or. Ferrare autrefois florissante, ainsi que tout le Ferrarois, est entièrement déchue de sa splendeur, depuis qu'elle a passé avec le duché, en 1597, sous la domination du saint siège, qui n'y entretient qu'un légat, chef de la police & de la justice du pays. En effet, cette ville est aujourd'hui si déserte, qu'elle a presqu'autant de maisons que d'habitans. Elle est située sur la plus petite branche du Pô, à 10 li. n. e. de Bologne, 15 n. o. de Ravenne, 28 n. e. de Florence, 20 de Venise, & 76 n. o. de Rome. Elle est à 12 li. de l'embouchure du Pô, j'entends de la branche sur laquelle elle est située. *Long.* 29 d. 11', 30" ; *lat.* 44 d. 54'.

Entre les illustres personnages, dont elle a été la patrie avant la fin de ses beaux jours, on compte, avec raison, Giraldi, Guarini, Riccioli, & le cardinal Bentivoglio.

Lilio Gregorio Giraldi, né en 1479, mort en 1552, s'est distingué par son histoire des dieux des payens, par celle des poëtes de son tems, & par son invention des trente nombres épactaux ; mais ce savant éprouva toutes sortes de malheurs pendant le cours de sa vie, & son mérite le rendoit digne d'une plus heureuse destinée.

Baptiste Guarini, ne en 1537, mort en 1612, passa ses jours dans le trouble des négociations & des changemens de maitres, après avoir immortalisé son nom par sa tragi-comédie pastorale, le *Pastor Fido*, qui fut représentée en 1570, pour la première fois à la cour de Philippe II, roi d'Espagne, avec une grande magnificence.

Jean-Baptiste Riccioli, jésuite, né en 1598, mort en 1671, s'est fait connoître par ses ouvrages astronomiques & chronologiques.

Guy Bentivoglio, cardinal, né en 1579, mort en 1644, au moment qu'il alloit être élevé sur le trône pontifical, a rendu sa plume célèbre par son histoire des guerres civiles de Flandre, ses lettres & ses mémoires qui sont des modèles de diction.

L'invasion d'Attila en Italie, l'an 452, & la ruine de l'ancienne ville d'Aquilée, firent remonter le Pô à quelques habitans du Frioul, qui vin-

rent se mettre en sûreté parmi les marécages & les bois, à l'endroit où est Ferrare actuellement. Vers l'an 595, l'exarque de Ravenne Smaragdus y fit bâtir des murailles: le pape Vitalien, en 658, lui donna le titre de ville, & y transféra l'évêché de Voghenza. Ferrare fut comptée parmi les villes de la Romagne, à cause de sa fidélité aux empereurs Romains; elle fut soumise ensuite aux exarques de Ravenne, aux rois Lombards, & enfin au saint-siége, soit lorsque Charlemagne donna au pape l'exarquat de Ravenne, soit au tems de la comtesse Mathilde, en 1077. Le pape Jean XII la donna à Tedaldo, marquis d'Est, qui bâtit le château appellé encore *Castel Tedaldo*.

Après la mort d'Alphonse II, que les papes regardent comme le dernier duc de la maison d'Est, Clément VIII fit valoir les prétentions du saint siége sur la ville de Ferrare: il se mit en campagne avec son neveu Aldobrandini, & il en fit la conquête en 1598, malgré les prétentions d'une branche de la même maison, qui est celle des ducs de Modène, reconnue pour légitime par les empereurs, mais non par les papes.

Cette ville se présente d'une manière avantageuse: quand on vient de Bologne, en entrant par la porte Saint-Benoit, on voit la rue Saint-Benoît qui a près de mille toises de longueur, & qui est alignée jusqu'à la porte Saint-Jean; c'est une partie de la nouvelle ville, bâtie par Hercule, second duc de Ferrare, qui avoit épousé une fille de Louis XII, célèbre par son goût pour les lettres, & par la protection qu'il accordoit aux savans. A l'égard de la longueur totale de la ville, on voit, par un grand plan nouvellement gravé, qu'elle a sept cents perches de Ferrare, ou mille quatre cent quarante-quatre toises depuis la porte Saint-Benoît jusqu'à la porte Saint-Georges. La grande rue Saint-Benoît est traversée à angles droits à l'endroit où est le palais Villa, & celui du maréchal Pallavicini, par une autre qui est encore d'une longueur considérable.

La citadelle, qui est à l'occident de la ville, est grande, forte & régulière; le pape y entretient trois cents hommes de garnison, & un arsenal où il y a vingt-quatre mille fusils & beaucoup d'artillerie.

Quoique les ducs de Ferrare aient toujours été de fort petits souverains, à cause du peu d'étendue de leur domination, cependant il y en a plusieurs qui ont tenu un rang distingué parmi les princes d'Italie. Le pays étoit alors très-bien peuplé & très-bien cultivé; le revenu du prince étoit considérable, & suffisoit pour soutenir une cour brillante. Depuis que ce pays fait partie de l'état ecclésiastique, il a été négligé; le pape n'en retire rien; le pays se dépeuple: de cent mille habitans qu'il y avoit à Ferrare, on n'en compte plus que trente-trois mille, encore faut-il comprendre trois mille juifs. Les eaux se sont débordées, les canaux engorgés, & le peu d'habitans qu'il y a ne suffisant plus pour ces travaux, l'air y est devenu mal-sain. L'évêché de Ferrare a été érigé en archevêché, en 1735, par le pape Clément XII.

Le château des anciens ducs de Ferrare est l'habitation ordinaire du légat. L'archevêché vaut 16000 écus romains, ou 80,000 livres de notre monnoie, & la légation 50,000 livres. L'église cathédrale, qui a son aspect sur la grande place, est assez peu de chose. On y remarque un Saint-Laurent de Guerchin, & on y voit le tombeau de Lilio Gregorio Giraldi.

L'empereur a un palais à Ferrare, faisant partie des biens allodiaux qu'il possède dans le duché. On y compte au-delà de cent églises, vingt-deux couvens d'hommes & seize de filles. Ferrare a une académie appelée *degli Intrepidi*, & une université.

Le duc de Modène a, sur le duché de Ferrare, des prétentions qu'il a souvent essayé de faire valoir, mais inutilement. On travaille à bonifier & à assainir le pays en contenant dans leur lit les différentes rivières qui le traversent, & en procurant un écoulement aux eaux stagnantes.

A *Santa-Maria in Vado*, on voit un tableau de Paul Veronèse; l'église de Saint-Georges est remarquable par le concile qui y fut assemblé, en 1438, & qui fut ensuite transféré à Florence. Le palais Bentivoglio est le même qu'habitoit le célèbre cardinal de ce nom, dont on a un recueil de lettres, que l'on conseille encore de lire comme un modèle dans la langue Italienne. (*R.*)

FERRETE, petite ville d'Alsace, sur la rivière d'Ill, chef-lieu d'un comté de même nom, dans le Sundgaw-propre, sujète à la France depuis 1648. Ferrete ressortit au conseil de Colmar, & est dans un terroir très-fertile, à 4 lieues s. o. de Bâle, 9 e. de Montbelliard. *Long.* 25, 10; *lat.* 47, 40. (*R.*)

Il ne faut pas confondre la seigneurie ou comté de Ferrete avec l'ancien comté du même nom, dont elle n'est que le district primitif, & qui comprenoit outre cela les grands baillages ou seigneuries d'Altkirch & de Thann, de Belfort, de Dèle & de Rougemont, & par conséquent la plus grande partie du Sundgaw. Son nom vient du château de *Ferretum*, *Ferretæ*, *Pherretæ*, *Pfirth*, bâti sur un rocher entre Bâle & Dèle, & dont la plus grande partie est en ruines aujourd'hui. Il en est fait mention dès l'année 1144; & ce qui en forme le domaine à présent appartient, dès l'an 1659, à la maison de Mazarin. La petite ville de Ferrete a trente-quatre villages dans son district. (*R.*)

FERRIERES, petite ville de France, dans le Gâtinois-Orléanois, avec une abbaye de l'ordre de Citeaux, du revenu de 5000 livres. Elle est située à quelques distances de la rive droite du Loing & du canal de Briare, dans un pays fort agréable, à 2 lieues de Montargis, & 23 de Paris. (*R.*)

Ferrieres, petite ville de France, en Provence, à 7 lieues d'Arles, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut environ 3000 liv. (*R.*)

FERTÉ-ALAIS, (la) petite ville de l'île de France dans le Hurepoix, sur le ruisseau de Juine, à 10 lieues s. de Paris, & 3 d'Etampes. *Long.* 20 d. 2'; *lat.* 48 d. 26'. Le nom de Ferté, commun à plusieurs places de France, signifie un lieu fort, bâti sur quelque roche ferme.

En effet, on voit dans l'histoire de notre nation, que les François avoient des places fortes, plutôt destinées à se mettre à couvert de l'incursion des ennemis, qu'à loger des habitans. L'auteur des annales de Metz les appelle *Firmitates.* Nous lisons dans l'histoire ecclésiastique d'Orderic. Vital. *page* 738. *Tales tantique hostes ad pontem ferreum castra metati sunt, & firmitatem illam confestim expugnaverunt.*

La Ferté-Alais, en latin *Firmitas Adelaidis*, tire son nom, suivant Adrien de Valois, de la comtesse Adélaïde, femme de Gui le Rouge, ou de la reine Adélaïde, épouse de Louis VII, & mère de Philippe-Auguste. (*R.*)

Ferté-Aurain (la), petite ville de France, au Blaisois, dans la Sologne, avec titre de duché-pairie, située sur la rivière de Beuvron, à sept lieues sud d'Orléans. Il y avoit autrefois un chapitre qui, en 1714, fut réuni à celui de Mehun. (*R.*)

Ferté-Bernard (la), petite ville de France, dans le Maine sur l'Huisne, à six lieues du Mans. Elle est fermée de très bons murs, avec des fossés. & un château. Elle a deux paroisses, une abbaye, deux couvens, & un hôpital. Elle appartient au duc de Richelieu. à titre de baronie. C'est la patrie de Robert Garnier, poëte françois, né en 1534, mort vers l'an 1595, & dont les tragédies ont été admirées avant le règne du bon goût. *Long.* suivant Cassini, 18 d. 10', 5"; *lat.* 48 d. 11', 10". (*R.*)

Ferté-Chauderon (la), petite ville de France en Nivernois, située sur la rive droite de l'Allier, environ à quatre lieues, nord-ouest, de Moulins. Elle a le titre de baronie, dont le propriétaire se qualifie de maréchal & sénéchal de Nivernois, prétendant au droit de conduire l'armée du duc de Nevers en allant à l'arrière-ban & en revenant. (*R.*)

Ferté-Gaucher (la), petite ville de France, dans la Brie Champenoise, sur la rivière de Morin, à cinq lieues nord de Provins. C'est le siège d'un baillage, d une châtellenie, & il y a une manufacture de serge (*R.*)

Ferté-Habaut, ou Imbault, (la) petite ville de France, dans le Blaisois, avec un château & un très-beau parc: elle est située sur la rivière de Sandre, environ à 4 li. est-nord-est, de Romorentin. (*R.*)

Ferté-Loupiere, (la) petite ville de France dans le Gâtinois, au canton de Joigni. (*R.*)

Ferté-Milon, (la) petite ville de l'île de France sur l'Ourque, à 15 lieues n. o. de Paris. Elle a trois paroisses, deux prieurés, un couvent de Cordeliers, une maison de Bernardins; il s'y trouve un baillage, une châtellenie dépendans du baillage de Crepy, & un fort beau château appelé vulgairement la grande maison, & qui appartient à l'évêque de Soissons. Cette ville est remarquable par la naissance du célèbre Racine, qui après avoir partagé le sceptre dramatique avec Corneille, est mort à Paris le 22 Avril 1699, âgé de 60 ans, & comblé de gloire dans la carrière qu'il a courue. Heureux s'il eût été aussi philosophe que grand poëte! *Long.* 20, 40; *lat.* 49, 8. (*R.*)

Ferté-sur-Aube, (la) petite ville de France en Champagne, sur la rivière d'Aube, à une lieue sud de Clairvaux, & à 4 lieues de Bar-sur-Aube. *Long.* 22, 16; *lat.* 48, 4. (*R.*)

Ferté-sur-Grône (la), riche & célèbre abbaye de l'ordre de Citeaux, dont elle est la première fille. Elle est située en Bourgogne, à 3 li. s. o. de Châlon-sur-Saône, & fut fondée en 1113. Elle a environ 100,000 liv. de revenu. L'église a de très-bons morceaux de sculpture, & le monastère est orné d'un escalier des plus hardis. (*R.*)

Ferté-sous-Jouare (la), ou la Ferté-Aucout, *Firmitas Ancu'phi*, petite ville de France, dans la Brie Champenoise, sur la Marne, entre Château-Thierry & Meaux On y fait un grand commerce de meules à moulin, qui passent pour les meilleures de France. (*R.*)

FERTO, Neusiedlersée, *Lacus Peisonis*, lac de la basse Hongrie, aux confins des comtés d'Edenbourg & de Wieselbourg. De sa crue plus ou moins grande, les habitans du pays jugent de la quantité du vin qu'ils recueilleront dans l'année; voient-ils ses eaux bien hautes, ils concluent que leur vendange sera mauvaise; & les voient ils bien basses, ils jugent qu'elle sera bonne. (*R.*)

FERVAQUES, bourg de France en Normandie, sur la rivière de Touques, entre Lizieux & Vimoutiers. (*R.*)

FESCAMP, *Fiscamnum*, *Fiscannum*, petite ville du pays de Caux en Normandie, située sur une rivière de même nom, dont l'embouchure lui forme un petit port peu fréquenté.

Quelques auteurs prétendent que Fescamp existoit du tems de César, & s'appelloit *Fisci campus*, parce que l'on y apportoit les tributs des environs.

Le vulgaire, ou peut-être l'adroite politique des moines & des prêtres, tire de *Fici campus* ou *champ du figuier*, l'origine de Fescamp, parce que c'est au pied d'un arbre de cette espèce qu'on prétend avoir trouvé la relique du précieux sang. L'histoire fabuleuse de cette relique ne mérite pas d'être rapportée.

Henri II, roi d'Angleterre, donna la ville de Fescamp à la célèbre abbaye de même nom; mais depuis 1560, elle est sous la domination des rois

de France. Fescamp étoit considérable sous la première & seconde race de nos rois : les comtes de Caux y faisoient ordinairement leur résidence.

Guillaume, duc de Normandie, surnommé Longue Epée, rebâtit le château de Fescamp, avec la dernière magnificence; il ne reste de ce palais qu'une seule tour quarrée; les moines de l'abbaye l'ont nommée *tour de Babylonne*, peut-être à cause de sa hauteur, ou qu'elle n'étoit pas achevée, ou par quelques autres raisons qui nous sont inconnues.

Les habitans ayant pris le parti de la ligue contre Henri IV, construisirent un fort qu'ils appellèrent *fort de Baudouin*; il fut démoli en 1595.

L'abbaye de Fescamp est une des plus riches & des plus considérables du royaume : c'étoit premièrement un couvent de religieuses, fondé en 666, par Waning, seigneur de Fescamp. Guillaume, surnommé Longue Epée, duc de Normandie, transporta les religieuses à Montivilliers, & substitua à leur place un chapitre de chanoines réguliers.

Richard Ier fit consacrer l'église de l'abbaye, en 960, par quinze évêques de Normandie & des provinces voisines; au jour de sa dédicace, il assigna à l'abbaye des revenus & des privilèges considérables. Richard II confirma les donations de son père; il fit assembler Robert, archevêque de Rouen, & ses suffragans, & leur fit signer une charte, par laquelle il déclaroit l'abbaye de Fescamp exempte de la jurisdiction épiscopale. Richard II présenta cette charte à Robert, roi de France, qui accorda des lettres-patentes : enfin le pape Benoît VIII ratifia ce que le roi de France & le duc de Normandie avoient fait au sujet de l'abbaye.

Robert, frère & successeur de Richard III, augmenta encore les revenus de l'abbaye; mais n'étant pas content de la conduite des chanoines réguliers, il leur substitua des moines de l'ordre de Saint-Benoît, qu'il fit venir de Dijon, & auxquels il donna encore de forts grands privilèges. La jurisdiction de cette abbaye s'étend à présent sur trente-six paroisses, onze prieurés, & quatorze chapelles : elle a un revenu de cent mille livres au moins, & elle jouit des droits épiscopaux seigneuriaux sur son district.

Les moines sont obligés de donner tous les jours de l'année une certaine quantité de pain aux pauvres qui se présentent, excepté pendant le mois d'août. L'église de l'abbaye est haute & couverte de plomb; elle a soixante & douze toises de longueur sur vingt-six de large; le choeur est pavé de marbre de différentes couleurs, l'autel est de marbre blanc; à côté de la chapelle de la Vierge se trouvent les tombeaux des ducs Richard Ier & Richard II. Il y a dans Fescamp une cloche dont la circonférence est la même que celle de Georges d'Amboise de Rouen, elle a trente-deux pieds de tour; mais comme elle n'est pas d'une épaisseur aussi considérable, le son en est plus clair.

Le marché de Fescamp est un des plus beaux de la Normandie; il a quarante-huit toises de longueur, sur quarante-deux toises trois pieds de largeur : les murs qui l'entourent ont vingt-cinq pieds de hauteur : il renferme l'auditoire & la prison : on entre dans ce marché par deux grandes portes fermant à clef, l'une du côté de la mer, & l'autre du côté de l'abbaye. La sûreté que les marchands y trouvent, les engage d'y venir de tous les environs; ce marché se tient tous les samedis de chaque semaine, & produit environ mille écus à l'abbé.

La ville de Fescamp est gouvernée par un subdélégué de l'intendant de Rouen, & par deux échevins dont l'élection se fait tous les trois ans. Fescamp est composée d'environ mille maisons, dont quatre à cinq cents sont maintenant ruinées. Le nombre de ses habitans n'excède pas six mille; ils ont le franc salé. En place des impositions faites sur le sel, chaque famille donne trente-sept livres dix sous toutes les années : ce privilège leur fut accordé par Henri II, roi de France, aux sollicitations du cardinal de Lorraine, pour lors abbé de Fescamp, sous la condition que les habitans donneroient la moitié de l'argent nécessaire à la construction des digues, & aux réparations du port. Les habitans de cette ville ont encore le privilège de prendre tout le sel nécessaire à leur salaison; mais il y a quelques années que les fermiers firent un accord avec les habitans, par lequel il s'obligeoient de leur fournir le sel à raison de 90 livres le muid en tems de paix, & 210 livres en tems de guerre.

La vallée dans laquelle est située la ville de Fescamp, a deux cents toises de largeur, & huit cents de longueur; elle est quelquefois inondée dans les grosses eaux : malgré cette situation, l'air de Fescamp seroit sain, sans les rivières de Valmont & Granfeville qui traversent la vallée & se joignent à une demi-lieue de la ville.

Le port qui est situé à l'extrémité de cette vallée est à-peu-près quarré; deux batardeaux retiennent les eaux dans leur réservoir; chacun contient une écluse; sur chaque écluse est construit un pont; celui de bois est au couchant; l'autre qui est au levant, est de pierre. Les eaux du réservoir servent à nettoyer l'entrée du port qui est presque toujours embarrassée par les graviers que les vents ouest & nord-ouest occasionnent; ce défaut considérable vient du peu de soin qu'on a pris de construire de nouvelles digues. Les vaisseaux n'ont à craindre que les vents d'est & sud-ouest pour entrer dans le port. Il est défendu par deux batteries de canon, & une tour considérable de figure ronde; la première, qui est au couchant, contient sept pièces d'artillerie, la seconde qui est presque au niveau de la mer, est armée de neuf canons.

La

La tour qui se trouve entre ces deux batteries, défend très-bien l'entrée du port, & supplée à l'éloignement de l'une des batteries. La grande rade est à la distance de trois quarts de lieue ; les vaisseaux y sont à l'abri de presque tous les vents ; le fond est de glaise, ou terre de potier mêlée avec du sable ; les ancres n'y chassent point : il y a dans cette rade vingt brasses d'eau lorsque la mer est haute, & seize lorsqu'elle est basse. La petite rade a dix brasses d'eau au flux, & jamais moins de sept à huit au reflux ; elle est exposée aux vents sud, sud-ouest, & est.

Il y a deux foires à Fescamp ; l'une est appelée *foire annuelle*, parce qu'elle se tient tous les ans le premier samedi de janvier ; l'autre est appelée la *foire de la Trinité*, parce qu'elle se tient le samedi qui précède le dimanche de ce nom. Tout auprès de Fescamp, & au pied d'un côteau du côté du levant, l'on trouve une fontaine dont les eaux sont excellentes. A une lieue sud-est de cette ville, est un puits d'eau minérale assez renommé.

Les habitans de Fescamp envoient quelques vaisseaux à la pêche des morues à Terre-Neuve, de grosses barques à la pêche du hareng, & de petites barques à la pêche journalière qu'on fait sur la côte.

Le principal commerce de Fescamp consiste en draperie, serge, toiles, dentelles, tanneries, & en chapeaux.

Entre les hommes de nom qui sont sortis de cette ville, l'on peut compter S. Maurille, archevêque de Rouen. Fescamp est à douze lieues sud-ouest de Dieppe, quatorze de Rouen, huit du Havre-de-Grace, six nord-est de Montivilliers, & sud-ouest de Saint-Valeri en Caux, & quarante-cinq nord-ouest de Paris. *Long.* 18 d., 1', 4'' ; *lat.* 49 d. 46', 0''.

Cette ville, qui est très-ancienne, a titre de baronie, sénéchaussée, amirauté, bureau de cinq grosses fermes, grenier à sel, traites foraines, bureau du tabac, &c. Il y a dix paroisses, dont quelques unes hors des murs, un collège, un séminaire, un hôpital, deux couvens, indépendamment de l'abbaye, une commanderie de l'ordre de Saint-Jean, & deux prieurés. (*R.*)

FESSEN, ou FISEN, contrée de Numidie qui confine avec les déserts de la Libie, & dans laquelle sont les ruines d'Eléocat, à 60 journées du Caire. Cette contrée comprend plusieurs villages & villes, dont la capitale est à 44 d. *de long.* & à 26 *latit.* *Voyez* Marmol, & de la Croix, *sur l'Afrique.* (*R.*)

FETIPOUR, ville des états du Mogol, dans la province d'Agra ; les empereurs y ont un palais. (*R.*)

FÉTU, petit royaume de l'Afrique, sur la côte d'or de Guinée, d'environ quatre lieues de long, sur quatre de large ; il abonde en fruits, bétail, huile, & palmiers qui fournissent du vin. Les Hollandois y ont un fort. (*R.*)

FEU (terre de), nom sous lequel on désigne plusieurs iles agglomérées de l'Amérique méridionale, situées au sud de la terre Magellanique, & qui s'étendent l'espace de 130 lieues le long du détroit de Magellan. Il y a quantité de vallées & de prairies abreuvées par des ruisseaux. Elles sont habitées par des sauvages, dont quelques-uns, à ce qu'on dit, sont antropophages. (*R.*)

FEUCHTWANG, ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans les états du prince d'Anspach, sur la rivière de Sulz, près des frontières de Suabe. Cette ville, chef-lieu d'un grand baillage, étoit autrefois impériale ; l'empereur Charles IV l'engagea dans le XIV[e] siècle aux burgraves de Nuremberg, pour la somme de 50,000 florins, & l'empereur Robert la leur abandonna en pleine propriété, après avoir fait ajouter 20,000 florins à la première somme. Elle a une école latine. Les troupes de Bavière la maltraiterent beaucoup en 1645. (*R.*)

FEUILLETIN. *Voyez* FELLETIN.

FEUQUIERES, gros bourg de France, dans le Beauvoisis. (*R.*)

FEURS, ou FEUR, *forum Segusianorum*, ancienne ville de France, capitale du haut Forez, à 10 li. sud-est de Roane, 10 sud-ouest de Lyon, 95 sud-est de Paris. *Long.* 21, 53, 33 ; *lat.* 45, 44, 43. Joseph Guichard du Verney, célèbre anatomiste, naquit à Feurs. Elle est sur la route de Saint-Etienne à Roane, à 300 pas de la rive droite de la Loire. C'est d'elle que le Forez tire son nom. Elle a une châtellenie, un grenier à sel, une recette des aides, un couvent & un hôpital. A une lieue de cette ville, au pied d'un rocher, est une source d'eaux minérales sulphureuses. (*R.*)

FEVERSHAM, petite ville à marché d'Angleterre, avec titre de comté, dans la province de Kent, entre Cantorberi & Rochester, sur un petit golfe. Elle est remarquable dans l'histoire ecclésiastique d'Angleterre par un monastère de l'abbaye de l'ordre de Clugny, que le roi Etienne y fonda, & où la reine sa femme, le prince Eustache son fils, & lui, furent inhumés. Le roi Jacques II y fut fait prisonnier au moment qu'il vouloit se sauver en France. Les pêcheurs de cette ville portent beaucoup d'huîtres en Hollande. Feversham est à 5 lieues e. de Rochester, & à 12 lieues & demie s. e. de Londres. *Long.* 18, 25 ; *lat.* 51, 19. (*R.*)

FEZ, royaume considérable de l'Afrique, sur la côte de Barbarie, enfermé entre le royaume d'Alger au levant, de Maroc au midi, & la mer par-tout ailleurs. Il fait partie de l'ancienne Mauritanie Tangitane. Le pays est plein de montagnes, principalement vers le couchant & le midi, ou est le mont Atlas. Il est arrosé de plusieurs rivières. On le divise en sept provinces. Il est bien peuplé, fertile, & abondant en grains, bestiaux, légumes, fruits & cire, & s'il étoit habité par des hommes qui ne fussent point courbés sous la verge du despotis-

me, une heureuse abondance y entretiendroit la population la plus nombreuse. Il s'y trouve un grand nombre de montagnes, peuplées par les Bereberes qui sont des Arabes guerriers, la plupart indépendans, indomptables, & très-jaloux de leur liberté. Le fleuve de Sébou le traverse, & va se décharger par la Manemore dans l'Océan. Ce royaume a eu autrefois ses rois particuliers; mais il est à présent uni à celui de Maroc, & n'a qu'un même souverain, qui fait sa résidence à Miquenez. Il ne faut pas confondre le royaume de Fez avec la province de Fez, qui n'en fait qu'une partie, & dont la fertilité est prodigieuse. *Voyez* Saint-Olon, *état de l'empire de Maroc*; Marmol, Mouette, *histoire du royaume de Maroc*; de la Croix, *hist. d'Afrique*; *hist. des Chérifs*, par Diégo de Torrès. (*R.*)

Fez, ville assez forte, & l'une des plus belles d'Afrique, dans la province & sur la rivière de même nom, en Barbarie, capitale du royaume de Fez. Elle est composée de trois villes, réunies aujourd'hui, & qui ont été bâties en divers tems. Celle qu'on nomme le vieux Fez contient 80,000 habitans. Elle est ceinte de vieux murs, garnis de tours. Elle a sept portes, & elle est divisée en douze quartiers, dont chacun a un commandant qui veille à la police & à ce que les habitans soient pourvus d'armes.

Le nouveau Fez est dans une plaine, sur le bord de la rivière. Il est ceint d'un double mur, & garni de tours comme une forteresse. Celle qu'on nomme *Beleyde*, & qui est la plus ancienne, est située au levant de la rivière. On y compte 400 feux.

Il y a à Fez une magnifique mosquée, dite *Carrusen*, qui a, dit-on, un demi mille de tour; trente portes d'une grandeur prodigieuse, trois cents citernes pour se laver avant la prière, & neuf cents lampes qui brûlent toute la nuit. Cette ville est riche, marchande & très-peuplée. Elle a encore d'autres mosquées magnifiques, & plusieurs écoles de la secte de Mahomet.

Il y a à Fez une académie Arabe, où l'on enseigne la grammaire, la poésie, l'astrologie, la jurisprudence, la réthorique, la philosophie, la théologie & les mathématiques. Il est à présumer que ces connoissances n'y sont pas poussées bien loin, & qu'elles y sont la plupart, ou dans l'enfance, ou tissues d'absurdités.

Les Juifs y sont en grand nombre, & y ont des synagogues. Il y a un muphti. Les dames riches y portent des chaînes d'or & d'argent autour de leurs jambes. Fez est à 100 lieues e. de Maroc, 35 n. de Salé. *Long.* selon les tables arabiques 18, & *latit.* 32, 3; mais, selon Harris, sa *longitude* est 11, 34, 45; *latit.* 33, 10, 0.

Une partie de cette ville fut renversée par le tremblement de terre du mois de novembre 1755, & deux mille de ses habitans y périrent sous les ruines de leurs maisons. (*R.*)

FEHRBELLIN. *Voyez* Bellin.

FIANO, petite ville d'Italie, dans le patrimoine de S. Pierre. Elle est située près du Tibre, à 6 li. de Rome. (*R*)

FIANONE, ou Fianona, petite ville de l'état de Venise, dans l'Istrie, avec un port sur le golfe de Quarnero, & à l'embouchure de la rivière d'Arsia. (*R.*)

FICHERUOLO. *Voyez* Figaruolo.

FICHTELBERG, *Mons Pinniferus*, haute montagne d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans la principauté de Bareith, aux confins de la Saxe, de la Bohême & du haut Palatinat. Elle occupe un terrain d'environ quinze milles d'Allemagne de circonférence: ses diverses pentes sont chargées de bois de pins; il s'y trouve aussi quantité de chênes, d'ormeaux, de tilleuls & de hêtres, de sapins, d'aulnes, dont l'exploitation & le travail font très-considérables, & font vivre la plupart des habitans du pays. Il y a des antres & des profondeurs par multitude; il y a un marais de cent cinquante pas de circuit, & diverses pointes de rochers d'une grande élévation. L'une des sources du Mein, celle du Mein blanc, est dans cette montagne, & il en sort encore la Saale qui coule en Saxe, l'Egra qui coule en Bohême, & la Nabe ou Wald-Nabe qui se joint dans le haut Palatinat avec le Neyd-Nab. (*R.*)

FIERGROND. *Voyez* Firgrund.

FIESOLI, ancienne ville d'Italie, dans la Toscane, & en particulier dans le Florentin. Elle étoit connue des Romains sous le nom de *Fesulæ*. Cette ville, placée sur trois collines d'où le coup d'œil est magnifique, est aujourd'hui presque entièrement détruite. Les ruines de son enceinte font présumer qu'elle étoit très-grande. Depuis le sac que lui donnerent les Florentins, en 1010, elle ne s'est jamais relevée, & l'on trouve encore sur son sol beaucoup de ses débris. Les Florentins y ont un grand nombre de maisons de plaisance.

Fiesoli a un évêché suffragant de Florence, & elle est située à deux lieues de cette ville. Telle qu'elle est il s'y trouve encore beaucoup d'églises. Les côteaux qui l'avoisinent produisent d'excellent vin. Ce fut une des douze premières villes de l'Etrurie. Elle fut belliqueuse, & même conquérante, mais elle passa sous le joug des Romains, après la défaite des Etrusques, près le lac Vadimont. Les dépouilles de Fiesoli contribuèrent ensuite à l'ornement de Florence, où son évêque réside ordinairement.

C'est la patrie de Jean Angelic, surnommé *de Fiesole*, religieux Dominicain, mort en 1455, & qui se feroit distingué parmi les peintres, s'il n'avoit eu l'imbécilité de laisser dans ses plus beaux ouvrages des fautes grossières, afin de modérer les louanges qu'une trop grande perfection pouvoit lui attirer. Varchi (Benoist) natif de cette

ville, s'est acquis de la considération par ses poésies italiennes & par d'autres écrits. Il mourut à Florence en 1566, âgé de 63 ans. *Long.* 28, 59; *lat.* 43, 44. (*R.*)

FIFE, province méridionale d'Ecosse, bornée au nord par le golfe de Tai; à l'orient, par la mer; au midi par le golfe de Fort; & à l'ouest, par les monts Orchell (Orchellhills): elle se divise fort communément en orientale & occidentale. L'air y est bon, & ses bords sont fertiles en bled, & en pâturages. Le pays est meilleur vers les côtes que vers l'ouest, où il y a des montagnes. Il n'y a point de contrées en Ecosse où il y ait autant de noblesse. Saint-André en est la capitale. Cette province fut d'abord nommée *Ross*, c'est-à-dire, presqu'île; & en effet, c'en est une, qui fut réunie à la couronne sous le règne de Jacques Ier. M. de Lisle met la pointe la plus orientale de la province de Fife, dite *Fife-ness*, à 16 d. 20 min. de *long.* & sa *lat.* à 56 deg. 27 min. (*R.*)

FIGARUOLO, petite ville d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise. Elle est située sur le Pô, dans la légation de Ferrare. (*R.*)

FIGEAC, petite ville du Querci, sur la Celle, qui doit son origine à l'abbaye de bénédictins qui y fut fondée par le roi Pepin, l'an 755; elle fut sécularisée par Paul III, à la prière du cardinal Jean de Lorraine, qui en a été le dernier abbé commendataire, & premier abbé titulaire séculier.

Lorsque l'abbé y fait sa première entrée, le seigneur de Montbrun est obligé de l'aller recevoir habillé en arlequin, & ayant une jambe nue: puis de mener sa monture par la bride jusqu'à la porte de l'église, de l'attendre là, & ensuite de lui tenir l'étrier & le conduire à la maison abbatiale. « Quelle ridiculité (*Journal Encyclopédique*, » mars 1766) de voir un baron servir de palfre- » nier à un moine! Comment laisse-t-on subsis- » ter ces traces indécentes de l'antique barbarie? » Il est vrai que la jument appartient au baron: » il faut avouer que nos aïeux étoient de bonnes » gens, & les moines alors bien puissans & bien » audacieux ».

Figeac est le chef-lieu d'une élection de son nom. Elle a un gouverneur particulier, une sénéchaussée, une justice royale, un chapitre; l'abbaye est du revenu de 20,000 liv.

Cette ville fut assiégée pendant trois mois par une armée de trente mille calvinistes, qui furent obligés d'en lever le siége: mais en 1576, elle leur fut livrée par des habitans de leur parti, pillée & brûlée: ils y firent bâtir une citadelle, & la gardèrent jusqu'en 1612, que le duc de Sulli, gouverneur, la remit sous l'obéissance de Louis XIII; alors ses fortifications & sa citadelle furent rasées. Elle est à 9 lieues n. e. de Cahors, 19 n. d'Albi, & 108 s. de Paris. *Long.* 19, 40; *lat.* 44, 40. (*R.*)

FIGEN, province du Japon dans l'île de Ximo: c'est dans cette province que se fait toute la porcelaine du Japon: la matière dont on la forme est un argile blanchâtre qui se tire en grande quantité du voisinage d'Urisano, de Suwota, sur des montagnes qui n'en sont pas fort éloignées. Les femmes en passent pour les plus belles du Japon. (*R.*)

FILLECK, bourg de Hongrie dans le comté de Cohari. Il avoit un château fortifié, sur un roc escarpé, que l'on fit sauter en l'air après plusieurs siéges & plusieurs assauts. Avant cette époque c'étoit une petite ville, où il se trouvoit beaucoup de noblesse. Au voisinage de ce lieu, aujourd'hui chétif & fort désert, est une bonne source d'eaux minérales. Elle est sur l'Ipol, à 11 lieues d'Agria. (*R.*)

FINAL, petite ville d'Italie, capitale d'un marquisat auquel elle donne son nom, & qui est enclavé dans l'état de Gênes. Final est sur la Méditerranée, à 12 lieues s. e. de Coni, 13 s. o. de Gênes, 22 s. e. de Turin, 24 s. o. de Casal. *Long.* 25, 52; *lat.* 44, 18.

Le marquisat de Final est situé au milieu de la partie de l'état de Gênes, qu'on nomme *rivière du couchant*, & qu'il partage. Il est fertile, agréable, & bien peuplé. La maison Caretti, souveraine de ce marquisat, perpétuellement inquiétée par la république de Gênes, le vendit, en 1590, à certaines conditions, à la couronne d'Espagne, qui le posséda comme fief de l'empire. Les François qui s'en emparerent durant la guerre de la succession, le rendirent à l'empereur, avec toute la Lombardie. En 1713, l'empereur le vendit à la république de Gênes, pour en jouir de la même manière que l'Espagne. Le prix de la vente fut de 1,200,000 piastres, dont chacune vaut 5 liv. ou cent sous, monnoie Génoise. La république ayant déclaré la guerre au roi de Sardaigne, en 1745, ce prince fit la conquête du marquisat de Final, qu'il rendit à la république, par la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748. La ville a un port commode, & elle est défendue par un château fortifié, & deux petits forts. (*R.*)

FINALE, ou FINAL DE MODÈNE, petite ville du Modénois, en Italie; elle est sur la rivière de Panaro, à 5 lieues n. e. de Modène, 40 s. de la Mirandole. *Long.* 28, 50; *lat.* 44, 36. (*R.*)

FINISTERRE (cap de), *Promontorium Artabrum*, ou *finis terræ*. C'est le cap le plus occidental, non-seulement de la Galice & de l'Espagne, mais encore de l'Europe, ce qui fait que les Romains qui ne connoissoient rien au delà le nommèrent *finis terræ*, ou le bout du monde. Il se trouve sur ce cap un village de même nom. (*R.*)

FINLANDE, *Fennonia*, province de Suède, bornée est, par la Russie, ouest, par le golfe de Bothnie, sud, par le golfe de Finlande, nord, par la Laponie Suédoise. Elle passe en général pour abonder en pâturages, en bestiaux & en poisson. Il s'y trouve d'ailleurs de grandes forêts de pins.

Au reste, la culture y est nulle, ou à peu-près, & le pays est plein de marais & mal peuplé. La Finlande a eu ses rois particuliers; aujourd'hui elle a titre de duché, & se divise en cinq provinces. La langue en a beaucoup d'affinité avec celle de l'Esthonie, & a quelque rapport avec celle des Lapons & des Hongrois. Les habitans en sont robustes, laborieux & endurcis à toutes les injures de l'air. Abo en est la capitale. (*R.*)

FINLANDE (golfe de): c'est la partie la plus orientale de la mer Baltique; il s'étend de l'ouest à l'est, & il a environ quatre-vingt-dix lieues de long; il communique au lac de Ladoga par la rivière de Nièvé, sur laquelle est la ville de Saint-Petersbourg. Les côtes de ce golfe sont pleines de roches & de petites iles. (*R.*)

FINMARCK, ou FINDMARCK, province de la Laponie Danoise, qui fait partie du diocèse de Drontheim. Elle a son bailli & son lieutenant-particulier. Ses habitans s'entretiennent de la pêche. En été le soleil l'éclaire plusieurs semaines consécutives sans se coucher. Il n'y a ni villes, ni bourgs, ni villages, cependant les côtes sont passablement habitées. C'est un pays stérile & couvert de montagnes. On y trouve des ours & des lièvres blancs, des renards noirs, & autres animaux dont les peaux sont fort estimées. Les rivières y abondent en poisson, & servent de retraite à quantité de loutres & de castors. (*R.*)

FINSTAD, lieu de Suède, dans l'Upland, & dans la capitainerie d'Upsal. L'on y découvre souvent des pièces d'antiquité, & c'est-là qu'étoit née Sainte-Brigitte, princesse du pays, qui, après avoir mis huit enfans au monde, se fit religieuse, & alla mourir à Rome l'an 1373. C'est un bien noble. (*R.*)

FINSTER-WALD, petite ville d'Allemagne, chef-lieu d'un baillage qui, quoique situé dans la basse Lusace, fait partie du margraviat de Misnie. Cette ville, plus considérable autrefois qu'elle ne l'est aujourd'hui, est munie d'un château, & relève de la Bohême. Elle appartient à l'électeur de Saxe, avec les sept villages qui en dépendent. (*R.*)

FIONDA, ancienne ville épiscopale d'Asie, dans la Natolie, sur le golfe de Satalie, & à 10 lieues s. o. de Satalie. Aujourd'hui elle est fort déchue. *Long.* 48, 32; *lat.* 36, 45. (*R.*)

FIONIE, en Danois, *Fyen*, en Allemand, *Funen*, en latin, *Finnia*, *Fionia*; île du royaume de Danemarck, dans la mer Baltique, entre le grand Belt qui la sépare de l'île de Seeland, & le petit Belt qui la sépare du Jutland. Elle a dix milles d'Allemagne de longueur, sur neuf de largeur. Son nom Danois veut dire *beau pays*, & il faut convenir qu'elle le porte à juste titre; sa fertilité est telle, que chaque année ses habitans, dont le nombre n'est pas médiocre, ont en seigle, en orge, en avoine & en pois, un excédent de récolte de plus de cent mille tonneaux que l'on embarque pour la Norwége & la Suède. Le gibier de toute espèce, & le poisson n'y manquent pas; & les agrémens de ses campagnes sont tels, qu'à grandeur égale, il n'est peut-être pas de province en Europe où l'on trouve autant de maisons de plaisance, autant de terres seigneuriales, que dans cette île. Les habitans y cultivent une grande quantité de bled-sarrazin; ils élèvent beaucoup de bétail & de bons chevaux. Odensée en est la capitale. L'île de Fionie est l'apanage du fils aîné du roi de Danemarck. Elle se divise en cinq baillages, qui sont ceux de Nybourg, d'Odensée, de Rugaard, d'Hindsgavel & d'Assens. Le premier renferme trois villes, cent trois églises, & soixante-seize terres de gentilshommes; le second renferme une ville, trente quatre églises & dix-huit terres; le troisième, un bourg, dix églises & dix terres, avec le comté de Guldenstein; le quatrième, une ville, vingt églises & neuf terres, avec le comté de Wedelsbourg; & le cinquième, une ville vingt-deux églises & dix terres: en tout, six villes, un bourg, cent quatre-vingt-neuf églises, deux comtés & cent vingt terres seigneuriales, qui, pour le spirituel, relèvent de l'évêque d'Odensée, & pour le civil, du gouverneur général de Fionie, Langeland, Laaland & Falster, & du bailli-particulier de Fionie & Langeland. Les grains ne sont pas la seule production du sol de cette île; il y croît des légumes, du houblon & des pommes fort estimées dans le nord, & l'on y entretient beaucoup d'abeilles, dont le miel s'exporte bien loin à la ronde, & dont on fait une grande quantité d'hydromel, dont le débit est très-grand chez l'étranger, particuliérement dans les pays septentrionaux. Il n'y a point de rivière navigable dans le pays; mais il y a plusieurs lacs & ruisseaux très-poissonneux. Ses ports & principaux lieux d'abordage sont Nybourg, Kierteminde, Faarbourg, Svenbourg, Bovense, Middelfahrt & Assens. Le chauffage s'y fait avec de la tourbe. *Long.* 27, 26, — 28, 40; *lat.* 55, 6, — 55, 45. (*R.*)

FIORENZO, (San), petite ville située dans la partie septentrionale de l'île de Corse, près du golfe de même nom, avec un port. Elle est murée & défendue par une tour fortifiée. Elle a un couvent de Chartreux. C'est la résidence de l'évêque de Nebbio. *Long.* 27, 5; *lat.* 42, 35. (*R.*)

FIORENZUOLA, petite ville d'Italie, au duché de Parme, sur la Lerda, dans une situation agréable. Elle est sur l'ancienne voie émilienne. Sa forteresse, située dans une plaine assez belle, est fort peu de chose. Près de cette ville, qu'on croit la patrie du cardinal Albéroni, est une belle abbaye de l'ordre de Cîteaux. Elle est à 8 lieues n. o. de Parme. *Long.* 27, 25; *lat.* 44, 56. (*R.*)

FIRANDO, petit royaume du Japon, dans une île adjacente à celle de Ximo. Il y a un port sur la mer de Corée, dont le mouillage est bon, vers le 33e d. 30' 40'' de latit. nord. Autrefois les Anglois, les Hollandois & les Portugais y faisoient un commerce assez considérable. (*R.*)

A

FIRENZUOLA, bourg muré & château d'Italie, dans la Toscane, entre la grande route de Bologne & le Santerno. Lorsque les Florentins le bâtirent, ils lui donnérent pour armoiries la moitié de celles de Florence. (*R.*)

FIRGRUND, forêt d'Allemagne, dans la Suabe, près de Dinkelsbul. Elle a quatorze lieues de long. (*R.*)

FISCHHAUSEN, petite ville du royaume de Prusse, chef-lieu d'un grand baillage, dans lequel est comprise l'importante fonnereffe de Pillau. C'étoit à Fischhausen que résidoient, avant la réformation, les évêques de Samland. Les dix églises de ce baillage sont soumises à l'inspection de l'archi-prêtre de Fischhausen. La ville est munie d'un château. Elle est à 2 lieues de Kœnigsberg. (*R*).

FISCHBACH, ou VISP, petite ville de Suisse, dans le haut-Valais, remarquable par la bataille qu'y gagnérent les Valaisans contre le duc de Savoie en 1388. C'est le chef-lieu du département, ou dizain de son nom. (*R.*)

FISMES, *ad fines*, ancienne petite ville de France, en Champagne, remarquable par deux conciles provinciaux qui s'y sont tenus, l'un, en 881, & l'autre, en 935. C'est la patrie de mademoiselle Adrienne le Couvreur, la Melpomène de son tems, enterrée sur les bords de la Seine; mais, dit M. de Voltaire dans sa piéce sur la mort de cette célèbre actrice,

> . . . . . *Ce triste tombeau,*
> *Honoré par nos chants, consacré par ses manes,*
> *Est pour nous un temple nouveau.*

Fismes a un gouverneur particulier, une justice royale, & un baillage ressortissant au siége présidial de Reims. Elle est sur la Vesle, à 6 lieues de Reims, 28 n. e. de Paris. *Long.* 21, 25; *lat.* 49, 18. (*R.*)

FISSIMA, ou FUSSINA, FUSSIMI, & FUSSIGNI, ville considérable du Japon, à 3 lieues de Méaco, & 6 d'Osacca. *Long.* 152, 5; *lat.* 35, 45. (*R.*)

FISTELLE, ou FEZZA, ville d'Afrique, au royaume de Maroc, sur la rivière de Darna. Elle est dans la province de Tedela, avec un fort château, à 62 lieues n. e. de Maroc, 50 f. de Fez. *Long.* 12, 40; *lat.* 32. (*R.*)

FITACHI, ou FITATZ, royaume du Japon, sur la côte orientale de l'île de Niphon, au n. e. d'Yedo, & au f. du pays d'Oxu. (*R.*)

FIUM, grande ville d'Afrique, capitale de la province de même nom, dans la moyenne Egypte. Cette province est coupée par un grand nombre de canaux & de ponts pour la communication. C'est la seule où il y ait des raisins. La ville est fort peuplée & les Cophtes y ont un évêque. On y voit un grand nombre de monumens anciens plus ou moins ruinés. Il s'y fait un commerce considérable en lin, toile, nattes, raisinés & figues. On croit que cette ville est l'ancienne Arsinoé. Si c'est l'ancienne Abydos, comme quelques-uns le croient, elle a été fameuse dans l'antiquité. Là étoit le palais de Memnon, le sépulcre d'Osiris, qui avoit aussi un temple célèbre; & les tombeaux des grands, qui aimoient à s'y faire inhumer, pour avoir leur sépulture près de celle d'Osiris, comme Plutarque nous l'apprend. Fium est située sur un canal qui communique au Nil, à 28 li. f. e. du Caire. *Long.* 49, 4; *lat.* 29. (*R.*)

FIUME, ville appartenante à la maison d'Autriche, dans la Liburnie, sur un golfe de la mer Adriatique, appelé *il golfo di Carnero*, *sinus flanaticus*, *Polanus*, à l'embouchure de la rivière de Fiumara, ou Reka. Elle a fait partie du duché de Carniole; mais dès l'an 1648, elle en a été démembrée, & le souverain lui donne un capitaine ou gouverneur particulier. Elle est située dans un vallon assez étroit, mais très-fertile en vin, en fruits, & sur-tout en excellentes figues. Elle est fort peuplée, & renferme entr'autres une belle église collégiale & deux monastéres. On en voit un troisieme hors de ses murs, & au bord de la mer. Son port, formé par la Fiumara, est très-fréquenté; l'on y embarque quantité de marchandises & de denrées que fournit la Hongrie, & qui arrivent dans cette ville par le grand chemin établi sous l'empereur Charles VI, de Fiume à Carlstadt. La rafinerie de sucre de cette ville en fournit tous les pays de la domination Autrichienne. Fiume a de plus une blanchcrie de cire. L'importance dont elle est ainsi, pour le commerce de la contrée, l'a fait exempter par la cour de contributions & d'impôts. *Long.* 32, 25; *lat.* 45, 45. (*R.*)

FIVELINGO, ou FIVELGO, *Fivelingia*, contrée des Ommelandes, dans la province de Groningue, aux Pays-Bas Hollandois. Elle tire son nom de la rivière de Fivel, aujourd'hui Damster-Diep. Elle renferme un grand marais, & se divise en districts particuliers. Une inondation arrivée en novembre 1686, y fit périr quatre cent seize personnes; & une autre pendant la nuit de Noel 1717, y fit aussi de grands ravages. (*R.*)

FLACQUÉ, ou OVER-FLACQUE, île des Provinces-Unies, dans le comté de Hollande, à l'orient de Gorée, au midi de Voorne, à l'occident du Hollands-Diep, & au septentrion de Duiveland: on la nomme aussi *Zuid-Voorn.* Elle renferme plusieurs villages fort grands & fort peuplés, & entr'autres le baillage seigneurial de Grisoord. (*R.*)

FLADA, ou FLADE, petite île, l'une des Westernes, entre celle de Skirie & celle de Levis. Elle a une lieue de tour, & elle est remarquable par la grande pêche qui s'y fait, sur-tout celle de la baleine. (*R.*)

FLADSTRAND, petit bourg maritime de Danemarck, dans le nord-Jutland, & dans la préfecture d'Aalbourg, vers Skagen. Il y a un assez bon port, défendu par trois châteaux, & c'est un lieu d'embarquement pour la Norwège. La plupart de ses habitans ne vivent que de la pêche, & sur-

tour de celle des soles & des plies. (*R.*)

FLADUNGEN, ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans l'évêché de Wirtzbourg. C'est le chef-lieu d'un baillage, & l'un de ceux de cet évêché catholique où le luthéranisme avoit fait le plus de progrès dans le XVIe siècle, & qui souffrit par conséquent le plus d'oppression. (*R.*)

FLANDRE : antérieurement à la naissance de la république de Hollande, on désignoit, sous le nom de Flandre, la généralité des dix-sept provinces des Pays-Bas; leurs habitans se connoissoient sous le nom commun de Flamands; l'étendue de pays qu'ils habitoient se nommoit en latin *Germania inferior.* Depuis la scission de ces provinces, le nom de Flandre a été restreint à la partie qui en resta à la maison d'Autriche, & qu'on nomma Pays-Bas Autrichiens, ou Pays-Bas Catholiques, pour la distinguer des Pays-Bas Hollandois, ou Pays-Bas Protestans qui formèrent les Provinces-Unies.

La Flandre, dans cette acception, ayant souffert un nouveau démembrement, par la conquête que fit la France de l'Artois, & de partie des comtés de Flandre & Hainault; alors commencèrent les dénominations de Flandre Autrichienne, & de Flandre Françoise. Sous cette dernière acception, & sous celle de Pays-Bas François, on n'a cependant coutume d'entendre que la partie des comtés de Flandre & de Hainault, avec le Cambresis, dont la France est en possession, quoique l'Artois en fasse également partie, ainsi que quelques districts du comté de Namur & de l'évêché de Liége.

Il y a une troisième acception du nom de Flandre, c'est lorsqu'il est appliqué à désigner le comté de Flandre, l'une des provinces des Pays-Bas catholiques. Des dix-sept provinces des Pays-Bas, c'en est la plus considérable, & c'est pour cela qu'originairement son nom avoit passé à la généralité des Pays-Bas, & que depuis encore il fut employé pour désigner la totalité des Pays-Bas catholiques.

La Flandre, prise pour l'ensemble des Pays-Bas catholiques, contient neuf des dix-sept provinces; savoir, le marquisat d'Anvers, ou du Saint-Empire, la seigneurie de Malines, le Brabant, le comté de Flandre, l'Artois, le Hainault, le comté de Namur, le duché de Luxembourg & le duché de Limbourg; prise pour la partie des Pays-Bas, possédée par la maison d'Autriche, elle contient le marquisat d'Anvers, la seigneurie de Malines, le Brabant, le comté de Flandre pour la plus grande partie, la moitié du comté de Hainault, ou le Hainault Autrichien, le comté de Namur & les duchés de Luxembourg & de Limbourg; il faut en excepter une lisière du duché de Luxembourg où se trouvent Thionville & Montmedi, qui appartient à la France, une partie de celui de Limbourg, qui appartient aux Hollandois, & où se trouvent les villes de Fallcmbourg, ou Fauquemont & Dalem; enfin la partie septentrionale, tant du comté de Flandre, que du duché de Brabant, qui appartiennent aux Hollandois, & dont nous parlerons sous le nom de *Pays de la généralité.* A l'article des *Pays-Bas* nous traiterons des révolutions de la Flandre, ou Pays-Bas catholiques, & de ses changemens successifs de domination. Le terroir y produit en général beaucoup de bled & de légumes; il abonde en excellens pâturages. On y recueille quantité de lin & de chanvre, d'huile de navette & de colsat. La mer & les rivières y fournissent une quantité de poissons très-variés: mais le vin y manque, & l'on y supplée par la bierre qui en est la boisson ordinaire, & en quelques endroits par le cidre. L'industrie y est des plus actives, & les fabriques, presque dans tous les genres, y sont des plus florissantes. Ses dentelles sont très-renommées. Les haras & la nourriture du bétail y sont une source de richesse. Le commerce qui s'y fait est très-étendu, & répand l'aisance parmi ses habitans. Le pays est très-peuplé; il est couvert de villes, de bourgs & de villages. On y trouve fréquemment de grandes villes; en général elles sont belles, riches, propres & étoient très-bien fortifiées. Les Flamands sont sincères, judicieux, flegmatiques, très-appliqués, très-laborieux, amis de la droiture, bons commerçans, & très-attachés à leurs privilèges.

Le comté de Flandre, en particulier, est situé entre la mer d'Allemagne, l'Artois, le Hainault, le Brabant & le comté de Zelande. Il a vingt li. de long & presque autant de large. La capitale en est Gand, & celle de tous les Pays-Bas autrichiens est Bruxelles. (*R.*)

FLANDRE FRANÇOISE; ce gouvernement renferme une partie du comté de Flandre, le Cambresis, une partie du Hainault & quelques districts, tant du comté de Namur, que de l'évêché de Liége. C'est très-improprement qu'on le désigne aussi sous le nom de Pays-Bas François, puisqu'il ne comprend point l'Artois, qui est une des provinces des Pays-Bas de la domination de la France. A l'exception des villes de Dunkerque, Gravelines & Bourbourg, le gouvernement de Flandre ressortit entièrement au parlement de Douay, & la justice y est rendue conformément aux coutumes du pays, ou au droit romain, qui est le droit commun, lorsque les coutumes, ou les ordonnances du roi ne décident point ce qui est en question. Outre le gouverneur en chef, il y a un lieutenant-général pour le roi, deux commandans, trois lieutenans de roi, & deux lieutenans des maréchaux de France.

Le gouvernement de Flandre s'étend depuis Dunkerque jusqu'à Charlemont, sur la Meuse. C'est un pays très-fertile, en bled, en lin, en légumes de toutes espèces, en pâturages & en colsa, plante qui donne une huile à-peu-près semblable à celle de navette. Les fabriques y sont nombreuses & très-florissantes, & le commerce très-actif. L'engrais du

bétail y fournit une abondante ressource. La boisson commune en est la bierre, le raisin ne pouvant y venir à maturité, & la tourbe y supplée généralement au défaut de bois à brûler.

La partie du comté de Flandre, que renferme ce gouvernement, fut conquise par Louis XIV, en 1667, sur les Espagnols, & la possession lui en fut confirmée par les traités de paix subséquens. Les villes & châtellenies de Lille & de Douay avoient été cédées, en 1312, à Philippe-le-Bel, roi de France. Ses successeurs en jouirent jusqu'en 1363, que le roi Jean les donna à Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, son quatrième fils, à charge de reversion à la couronne à défaut d'enfans mâles. Le cas étoit arrivé en 1477, à la mort de Charles le-Belliqueux, duc de Bourgogne: mais nos rois n'avoient pu jusques-là revendiquer avec succès ces districts sur lesquels ils avoient des prétentions légitimes. Les autres parties de ce gouvernement sont encore des conquêtes de Louis XIV. *Voyez* chacune d'elles à son ordre alphabétique. *Voyez* aussi Pays-Bas. (*R.*)

FLANDRE WALLONE: on désigne sous ce nom commun les provinces d'Artois, Hainault, Namur, Luxembourg & le district de Cambrai. Quelques-uns y joignent encore le pays de Liège. (*R.*)

FLARAN, abbaye de France, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse d'Auch. Elle vaut 1800 liv. (*R.*)

FLAVIGNY, *Flavia Æduorum*, petite ville de France en Bourgogne, dans l'Auxois, & près de Sainte-Reine, avec une abbaye de Bénédictins, fondée au VIIe siècle par Varey, seigneur Bourguignon. Elle est à 3 li. s. de Semur, 10 n. o. de Dijon, & 4 de Montbard. Elle est placée sur le sommet d'une montagne au milieu de plusieurs autres dont le pied est baigné par la petite rivière d'Ozerain, & sur le penchant desquelles il y a beaucoup de vignes. L'abbé de Flavigny est seigneur de la ville, & nomme le juge & les officiers de justice, à l'exception du procureur d'office qui est à la nomination des religieux. Il y a outre la paroisse & l'abbaye, un couvent d'Ursulines & un hôpital. Cette ville est le siège d'un gouverneur particulier, d'une justice seigneuriale, d'une mairie, & d'une subdélégation de l'intendance. Elle étoit grande & considérable autrefois: mais les guerres civiles ayant donné lieu d'en faire une place forte, on ruina toutes les parties de la ville dont l'assiette n'étoit pas propre à la défense. Au tems de la ligue, le parlement de Bourgogne ayant été obligé de sortir de Dijon, se retira à Flavigny, & y tint ses séances pendant dix-huit mois, en 1581 & 1583.

Lors des ravages des Normands, en 864, le corps de Sainte-Reine fut transporté dans l'église de l'abbaye de Flavigny, & il y repose encore aujourd'hui. Cette abbaye est du revenu de 6000 livres.

Remarquons que Flavigny, renommé pour ses excellens anis, fut la première ville de Bourgogne qui se déclara pour Henri IV, durant les troubles de religion; c'est la seule, avec Semur, Saulieu & Saint-Jean-de-Lône, qui ne fût point infectée du poison de la ligue. *Long.* 22 d. 12', 5"; *lat.* 47 d. 30', 47". (*R.*)

FLECHE (la), en latin *Fisca*, *Fissa*; *Fixa Andegavorum*, petite ville de France, à l'extrémité de de l'Anjou vers le Maine, sur le Loir. C'est le chef-lieu d'une élection & d'un gouvernement particulier. Il y a sénéchaussée, présidial, grenier à sel. Elle est située dans un vallon également grand & agréable, dont les côteaux sont couverts de vignes & de bocages. Elle a un fort bon château bâti des libéralités de Henri IV, & une seule paroisse. Les Jésuites y avoient un magnifique collège, fondé par Henri IV, en 1603, avec 7000 liv. de rentes annuelles sur le papegai de Bretagne. Ce collège pourroit se glorifier d'avoir été l'école de Descartes, si ce grand homme ne nous avertissoit lui-même qu'il commença par oublier ce qu'il avoit appris. C'est ce qu'on est encore obligé de faire tous les jours. Nos études sont barbares: on courbe pendant dix ans les jeunes gens, on use les ressorts de leur mémoire & de leur intelligence, sur des choses de nulle utilité pour eux, de nulle utilité pour la société, & qu'il feroit même honteux de paroître savoir. Il est à présumer que le règne bienfaisant & éclairé sous lequel nous vivons, mettra un terme à un abus d'autant plus révoltant qu'il est plus général.

Le collège de la Flèche est aujourd'hui occupé par une des divisions de l'école royale-militaire. C'est dans son église que sont déposés les cœurs de Henri IV & de Marie de Médicis, enfermés dans des boites d'or. Henri IV donna, pour cet établissement, son château neuf, avec son jardin & son parc. Le collège a dans son enceinte trois grandes cours, bordées de trois grands corps-de-logis quarrés, avec deux grandes basses-cours. Le long des bâtimens, du côté du jardin, est un beau canal d'eau vive qui dérive du Loir. L'église est belle & grande. Un des corps-de-logis renferme une grande bibliothèque & une galerie remplie de peintures, qui représentent les principales actions de la vie de Henri IV, & la suite de ses ancêtres depuis Saint-Louis. Cette ville est à 10 lieues n. e. d'Angers, 10 s. o. du Mans, 47 s. o. de Paris. *Longit.* suivant Cassini, 17, 23, 30; *lat.* 47, 42. (*R.*)

FLECKENSTEIN, château fort & baronnie, dans la basse-Alsace, à 20 li. n. de Haguenau. *Long.* 25, 36; *lat.* 49, 40. (*R.*)

FLEMMING, district de la Poméranie ultérieure. Il est divisé en deux baillages, & appartient au roi de Prusse. (*R.*)

FLENSBOURG, ville de Danemarck, dans le duché de Slefwick, partie du Jutland, avec une bonne citadelle, & sur le golfe de même nom. Elle est située à six li. n. de Slefwick, à 40. de l'île d'Alsen, & à 9 s. d'Odensée. *Long.* 27, 12; *lat.* 54, 50.

Cette ville est assez grande, belle & commerçante ; c'est même la plus importante de tout le duché de Sleswick. Elle a un port sûr & qui est assez profond pour recevoir les plus gros vaisseaux. Cette ville, qui est presque toute en longueur, n'a qu'une rue principale, & douze petites. Elle a trois paroisses Allemandes, une église Danoise, une école latine, un hôpital, une maison d'orphelins & une bourse. Ses habitans s'adonnent à la pêche, au commerce & à la navigation. Cette ville n'est point fortifiée. Elle est à 6 li. d'Apenrade. (*R.*)

FLESSELLES, bourg de France, en Picardie, dans l'Amienois. (*R.*)

FLESSINGUE, nommée par ceux du pays, *Vlissinghen* ; belle, forte & considérable ville des Provinces-Unies, dans la Zélande & dans l'île de Walcheren, avec un très-bon port qui la rend fort commerçante. Elle est à l'embouchure de l'Escaut occidental, appelé *Hondt*, à une li. s. o. de Middelbourg, 3 s. e. de l'Eclufe, 10 n. o. de Gand. Toute considérable que soit cette ville, elle n'occupe que le cinquième rang entre les villes de cette province. Son port, creusé en 1688 aux dépens des états, a mille sept cent perches de longueur, sur deux cents de largeur ; il peut contenir une flotte de quatre-vingt vaisseaux de ligne. Cette ville a trois églises Réformées hollandoises, une Françoise, une Angloise, & une de Mennonites. Il y existe depuis 1765, seulement, une société littéraire, dite la *société Zélandoise*. C'est une des trois villes que Charles-Quint conseilla à Philippe II de conserver avec soin. *Long.* 21, 7 ; *lat.* 51, 26.

Flessingue a la gloire d'être la patrie de l'amiral Ruyter, le plus grand homme de mer qu'il y ait peut-être jamais eu. Il avoit commencé par être mousse ; il n'en fut que plus respectable : le nom des princes de Nassau n'est pas au-dessus du sien, dit avec raison M. de Voltaire. Le conseil d'Espagne lui donna le titre de duc, dignité frivole pour un républicain ; & ses enfans même refusèrent ce titre, si brigué dans nos monarchies, mais qui n'est pas préférable au nom de *bon citoyen*. Ruyter naquit en 1607, & fut blessé mortellement, en 1676, d'un coup de canon, dont il mourut quelques jours après.

Cette ville est aussi la patrie de gens de Lettres distingués, comme de Pierre Cuneus, connu par un excellent livre sur la république des Hébreux ; & de Louis de Dieu, savant théologien, dont les ouvrages ont paru à Amsterdam en 1693, *in-fol.* (*R.*)

FLEUREY SUR OUCHE, *Florlacum*, *Flurcium*, village de France, dans la Bourgogne, à trois lieues ouest de Dijon, avec un ancien prieuré, fondé par le roi Gontran, & réuni à l'abbaye Saint-Marcel-lez-Châlon, où ce roi est inhumé.

Il est remarquable par la bataille que Clovis livra à Gondebaud, roi de Bourgogne, où celui-ci fut défait, l'an 500. Le duc Robert Ier y mourut en 1075. Le duc Eudes II y tint les plaids, en 1104, & déchargea les habitans de la servitude & des taxes imposées par son père.

La Martinière confond Fleurey avec Fleury, bourg du Vexin-Normand, à cinq lieues de Rouen, à la fin de cet article. (*R.*)

FLEURUS, village du comté de Namur, entre Charleroi & Gemblours, célèbre par la victoire éclatante qu'y remporta M. de Luxembourg sur les Alliés, le premier juillet 1690. C'est une des plus belles actions du général françois : l'infanterie ennemie y montra beaucoup de valeur ; mais la cavalerie Hollandoise fit fort mal. Les François, dans la plus grande chaleur du combat, donnèrent la vie à des bataillons entiers, qui, selon l'ordre qu'ils avoient reçu avant de combattre, ne nous auroient pas fait le même parti. Il s'y donna une autre bataille, en 1622, où les Espagnols furent défaits. Fleurus est à 6 li. e. de Namur. (*R.*)

FLINT, petite ville du pays de Galles, & capitale du Flint-Shire. Elle envoie un député au parlement. Elle est à 47 li. n. o. de Londres. *Long.* 17, 20 ; *lat.* 53, 25.

Le Flint-Shire a quatre-vingt milles de tour, vingt-huit paroisses, environ cent soixante mille arpens, trois mille cent cinquante maisons, & trois villes, savoir, Flint, Saint-Asaph, & Caërwisk.

Cette province, un peu moins montueuse que le reste du pays de Galles, respire cependant un air froid, mais sain. Les vallees en sont fertiles. Le seigle y croit mieux que le froment, & ses habitans parviennent, pour l'ordinaire, à un âge fort avancé. L'on y nourrit beaucoup de bétail, petit à la vérité, mais dont la chair est de très-bon goût. Il y a aussi des mines de plomb & de charbon, & des carrières qui fournissent des meules de moulin ; l'on en exporte encore du beure, du fromage & d'excellent miel. Elle confine à la rivière de Dée, & aux comtés de Chester, de Shrop & de Denbigh ; & elle est représentée au parlement d'Angleterre par deux députés, dont l'un est élu par elle-même, & l'autre par la ville de Flint. (*R.*)

FLIX, bourg & château d'Espagne, dans la Catalogne, sur l'Ebre, à 8 li. s. o. de Lerida. Les fortifications en ont été rasées. (*R.*)

FLODROF, seigneurie considérable du comté de Looz, dans l'évêché de Liège sur la Meuse. (*R.*)

FLORAC, petite ville de France, dans les Cévennes, & en particulier dans le Gévaudan. Elle a titre de baronie, & elle est située sur le Tarn, dans un terroir assez fertile. (*R.*)

FLORENCE, ancienne & célèbre ville d'Italie, déjà considérable du tems de Sylla, aujourd'hui capitale de la Toscane, avec un archevêché, érigé par Martin V, une université, une académie, &c.

Cette ville où la langue italienne est très-cultivée pour l'élégance, est encore une des plus agréables d'Italie, par la douceur de son climat, & la beauté

beauté de son exposition. L'Arno la partage en deux, & elle est située dans une vallée délicieuse, dont la largeur est de 500 brasses; la brasse de Florence est de deux pieds romains.

C'est dans les montagnes de son voisinage que se trouvent ce marbre, ou ces pierres curieuses, mais non pas uniques, qui étant sciées, polies, & artistement disposées, représentent des espèces de buissons, des arbres, des ruines, des paysages, &c. *Voyez* MARBRE, ou PIERRE DE FLORENCE.

On compte à Florence plusieurs palais, parmi lesquels le palais ducal vivra toujours dans la mémoire des hommes, avec le nom des Médicis qui l'habitèrent. La place par laquelle on y arrive, est ornée de statues de la main des plus grands-maîtres, de Michel-Ange, de Donatelli, de Cellini, de Bandinelli, de Jean de Bologne, &c. En se promenant dans la grande galerie, on admire le Scipion de bronze, la Léda, la Julie, la Pomone, Vénus, Diane, Apollon, le Bacchus grec, & la copie de Michel-Ange, qui ne le céde point à l'original. Cette galerie conduit à plusieurs sallons, décorés de statues inestimables, de bustes, de bas-reliefs, de tableaux précieux, d'un nombre incroyable de médailles, d'idoles Egyptiennes, Grecques, & Romaines, de lampes sépulchrales, de pierres, de minéraux, de vases antiques, & d'autres curiosités de la nature & de l'art, dont les gravures & les descriptions abrégées forment plusieurs magnifiques volumes *in-folio*.

C'étoit en particulier dans le sallon octogone de cette superbe galerie, qu'on voyoit un diamant qui tenoit à juste titre le premier rang entre les joyaux de ce cabinet; il pesoit cent trente-neuf karats & demi : on y voit une tête antique de Jules-César, d'une seule turquoise; des armoires pleines de vases d'agate, de lapis, de cristal de roche, de cornalines garnies d'or & de pierres fines; une table, & un cabinet d'ouvrages de rapport de diaspre oriental, de chalcédoine, de rubis, de topazes, & d'autres pierreries; plusieurs tableaux, tous chefs-d'œuvre des meilleurs peintres, & une infinité de pierres gravées.

Aussi, comme le dit M. de Voltaire, Florence n'oubliera jamais les Médicis, ni Cosme, né en 1389, mort regretté de ses ennemis même, & dont le tombeau fut orné du nom de *père de la patrie*, ni son petit-fils Laurent de Médicis, surnommé le *père des Muses*; titre qui ne vaut pas celui de *père de la patrie*, mais qui annonce qu'il l'étoit en effet. Sa dépense vraiment royale lui fit donner le titre de *magnifique*; & la plus grande partie de ses profusions étoit des libéralités qu'il distribuoit avec discernement à toutes sortes de vertus, pour parler comme l'abbé du Bos.

Entre les objets de magnificence dont on vient de parler, & qui enrichissent encore la ville de Florence, on verroit aussi le diamant de Toscane: mais l'empereur François Ier l'emporta à Vienne, lorsqu'il alla partager le trône impérial.

Entre les hommes célèbres que Florence a produits, on ne doit pas taire :

Le Dante (Alligeri), père de la poésie italienne, né l'an 1265, & mort à Ravenne, l'an 1320, après avoir été un des gouverneurs les plus distingués de Florence, pendant les factions des Guelphes & des Gibelins.

Machiavel (Nicolas), assez connu par son *histoire de Florence*, & plus encore par ses livres de politique, où il a établi des maximes odieuses, trop souvent suivies dans la pratique par ceux qui les blâment dans la spéculation; ce fut d'ailleurs un écrivain du premier ordre. Il mourut en 1529.

Guichardin (François), contemporain de Machiavel, né l'an 1482, mort l'an 1540. Il se rendit fameux par ses négociations, ses ambassades, ses talens militaires, & son *histoire d'Italie*, dont la meilleure édition françoise est celle de 1593, à cause des observations de M. de la Noue.

Galilée, ou Galiléi, immortel par ses découvertes astronomiques, & que l'inquisition persécuta. *Voyez l'article* COPERNIC. Il mourut l'an 1642, après avoir perdu, pour me servir de sa propre expression, ses yeux qui avoient découvert un nouveau ciel.

Viviani (Vicenzio), né en 1621, mort en 1703, élève de Galilée, & très grand géomètre pour son tems.

Lulli (Jean-Baptiste), né en 1633, mort à Paris en 1687: ses innovations lui ont réussi; il a trouvé des mouvemens nouveaux, & jusqu'alors inconnus à tous nos maîtres; il a fait entrer dans nos concerts jusqu'aux tambours & aux timbales; il nous a fait connoître les basses, les milieux, & les fugues; en un mot, il a étendu en Europe l'empire de l'harmonie.

Michel Ange, le Praxitele de Florence, en même tems peintre, sculpteur, & architecte; il naquit dans le voisinage de Florence en 1474, & mourut en 1564.

Florence est aussi la patrie d'André del Sarto, de Léonard de Vinci, de Léon X, d'Accurse, de Servandoni, d'Améric Vespuce, de Cimabué, des Strozzi, d'Ange Politien, &c.

Cette ville est située à 19 lieues s. de Bologne, 24 s. e. de Modène, 34 s. e. de Parme, 36 s. e. de Mantoue, 46 s. o. de Venise, 52 n. o. de Rome, & 220 de Paris. *Long.* 28 d., 42′ 0″; *lat.* 43 d., 46′, 30″ suivant Cassini.

Cette ville, autrefois Fleurence, en italien *Firenze* & *Fiorenza*, en latin *Florentia*, paroît avoir tiré son nom de sa situation agréable dans des campagnes fleuries. Il y a en effet peu de villes dans une position aussi délicieuse: des plaines, des vallons, des collines, des eaux, des prés, des bois, des jardins qui se présentent de loin, font le coup-d'œil le plus riant, le plus agréable, le plus varié; & l'intérieur de la

ville répond parfaitement à la beauté de sa situation.

Cette ville a deux lieues de tour, & mille cinq cents toises de longueur. On y compte deux cents mille ames.

On attribue sa fondation à Hercule le Lybien ; d'autres ont dit qu'elle avoit commencé par un établissement des soldats de Sylla, ou des habitans de Fiesole, ancienne ville, dont il reste encore quelques vestiges à une lieue & demie de Florence. M. Lami prouve que Florence est une ancienne ville Etrusque, habitée ensuite par les Phéniciens ; *lezioni di Antichità Toscane di* Giovanni Lami, 1766, *in*-4°., & il le prouve par les inscriptions, les bâtimens, & autres semblables inductions.

Les historiens ne parlent guère de Florence avant le tems des Triumvirs. Ils y envoyerent une conie formée des meilleurs soldats de César, environ soixante ans avant Jésus-Christ: aussi les Florentins ont-ils eu toujours des sentimens de cette belle origine. Florus comptoit cette ville parmi les villes municipales les plus considérables de l'Italie ; & il n'y avoit pas, du tems des Romains, de plus grande ville dans la Toscane : elle avoit un hippodrome, un champ de Mars, un capitole, un amphitéâtre, un grand chemin nommé *Via Cassia*.

Lorsque les empereurs cesserent d'être maîtres en Italie, vers le cinquième siècle, Florence fut une des premières villes qui prirent la forme républicaine. Elle fut prise par Totila ; mais ensuite elle se défendit vigoureusement contre les Goths, & battit même Radagasse, en 407. Elle fut cependant prise ensuite par les Goths, & reprise par Narsès, général de l'empereur Justinien, l'an 553. Elle finit par être entièrement détruite, & ses habitans dispersés, jusqu'au tems de Charlemagne, qui voulut la rebâtir & la repeupler, l'an 781. Il y eut ensuite des marquis de Florence, qui étoient comme souverains, jusqu'à la mort de la comtesse Mathilde, arrivée en 1115 ; alors Florence commença d'élire des consuls pour gouverner l'état ; mais les évêques avoient alors une très-grande autorité. Lorsque son gouvernement eut pris de la consistance & de la force, elle s'étendit sur ses voisins, conquit plusieurs villes & châteaux des environs : elle fit souvent la guerre aux républiques de Pise, de Lucques, de Sienne. On voit encore en forme de trophée devant le Baptistère & à quelques-unes des portes de la ville, des chaînes qui servoient à barrer le port de Pise, quand les Florentins s'en emparèrent en 1406. Ces triomphes étoient d'autant plus beaux, que Pise étoit alors une puissante république. Florence soutint la guerre contre le pape, contre les Vénitiens, contre les duc de Milan, & sur-tout contre le fameux Galéas Visconti. La bataille d'Anghiari qu'elle gagna aussi sur Phillppe-Marie Visconti, sous la conduite de Piccinino, est représentée en bas relief dans l'église des Carmes de Florence. Elle fut souvent accablée par le nombre & la puissance de ses ennemis ; mais elle reprit toujours le dessus.

La noblesse qui gouvernoit la république de Florence fut souvent divisée, & l'on ne vit en aucun endroit de l'Italie autant d'agitations & de troubles. Les blancs & les noirs formèrent deux partis qui déchirèrent la république. Les Bondelmonti & les Uberti se disputèrent l'autorité. Les Cerchi & les Donati, sous le nom de *Guelfes* & de *Gibelins*, excitèrent de nouvelles dissensions. L'empereur & le pape y avoient alternativement le dessus ; & souvent un parti chassoit & proscrivoit l'autre. Ce fut le centre des guerres les plus horribles & des ravages les plus affreux.

La république de Florence fut d'abord aristocratique, excepté dans de courts intervalles où le peuple s'empara de l'autorité ; mais à la fin les divisions continuelles des nobles, fortifièrent le parti du peuple, & conduisirent Florence à la démocratie. La ville fut divisée en arts ou communautés : on tiroit tous les ans de chaque art des magistrats appelés *gouverneurs*, & un gonfalonier, qui changeoit tous les deux mois. Les nobles se trouvèrent alors exclus du gouvernement, & n'eurent pour y rentrer d'autre moyen que de se faire enregistrer dans les communautés d'artisans.

L'art de la laine étoit le plus considérable & le plus riche : il comprenoit lui seul trois communautés ; la maison de Médicis fut une de celles qui se distinguèrent le plus dans le commerce des laines. Dès l'an 1378, il y eut un Sylvestre de Médicis, qui fut fait gonfalonier de Florence, & il acquit un très-grand crédit parmi le peuple, par un esprit insinuant, & par une générosité qui lui fit beaucoup de partisans. Jean de Médicis, avec un caractère aussi doux & aussi bienfaisant, parvint à être aussi gonfalonier ; il mourut en 1428 : ce fut le père de Côme le grand.

Il y avoit long-tems que le commerce de Florence s'étoit étendu au Levant & dans l'Asie. Les richesses, qui en furent le fruit, entraînerent aussi la chûte de la république, ainsi que cela étoit arrivé à Rome. Mais il faut convenir que ce fut par la douceur & les bienfaits, & non point par des guerres, des proscriptions & des crimes, que changea la forme du gouvernement de Florence ; ce fut un citoyen qui, en méritant le surnom de *père de la patrie*, en devint presque le souverain : je parle ici de Côme de Médicis, appelé quelquefois *Côme le grand*, *Côme le vieux*, *Côme père de la patrie*.

Il étoit fils de Jean de Médicis, & naquit en 1389 : ce fut lui qui donna le plus d'éclat à cette maison, par la fortune immense que lui procura le commerce qu'il avoit avec toutes les parties du monde connu, & sur-tout par le bon usage qu'il

en faisoit dans sa patrie. C'étoit une chose aussi admirable qu'éloignée de nos mœurs, de voir ce citoyen qui faisoit toujours le commerce, vendre d'une main les denrées du Levant, & soutenir de l'autre le fardeau de la république; entretenir des facteurs, & recevoir des ambassadeurs, résister au pape, faire la guerre & la paix, être l'oracle des princes, cultiver les belles-lettres, donner des spectacles au peuple, & accueillir tous les savans Grecs de Constantinople.

Des ennemis, jaloux de son bonheur & de sa gloire, parvinrent à le faire exiler : il se retira à Venise; il fut rappelé à Florence un an après, & il jouit de sa fortune & de sa gloire jusqu'à l'année 1464, qu'il mourut : il fut surnommé *père de la patrie*, & il fut aussi le père des lettres; car il rassembla les savans, & les protégea de la manière la plus marquée. L'académie Platonique de Florence lui dut sa première origine, & il forma une des plus belles bibliothèques de l'Europe.

Lorsque la maison de Médicis eut donné des papes à l'Église; & que par leur médiation elle eut formé des alliances avec la France, son autorité s'accrut, & les Médicis s'élevèrent au-dessus de tous leurs rivaux. La Bataille de Marone, que Côme I[er] gagna contre les Strozzi & ceux de son parti, le mit au-dessus de tous ses ennemis. Le pape Pie V lui donna le titre de *grand duc*, en 1569, & il régna jusqu'en 1574.

Il transmit ses états à sa postérité, qui en a joui jusqu'au tems où elle s'est éteinte dans la personne de Jean Gaston de Médicis, VII[e] grand duc de Toscane, & le dernier de sa maison. Ce prince mourut le 9 juillet 1737, devenu incapable, par ses débauches, d'avoir jamais de successeurs. Ferdinand, son frère, & fils de Côme III, étoit mort le 30 octobre 1713; François Marie son oncle, fils de Ferdinand II, & qui avoit été cardinal, étoit mort le 3 février 1719; & Anne-Marie-Louise, fille de Côme III, qui avoit épousé l'électeur Palatin, est morte le 18 février 1743; elle étoit la dernière personne du nom de Médicis.

Don Carlos, fils du roi d'Espagne Philippe V, & roi d'Espagne lui-même aujourd'hui, fut désigné dès 1718, pour héritier de la Toscane; mais lorsqu'il eut conquis le royaume de Naples, & que le duc de Lorraine, gendre de l'empereur Charles VI, eut cédé ses états à la France, on fit un traité à Vienne en 1735, par lequel le duc de Lorraine reçut en échange le grand duché de Toscane. Il y eut cependant entre l'Empire & l'Espagne quelques difficultés au sujet de la cession de la Toscane; mais elle furent terminées au congrès de Pontremoli, par un acte de cession & de garantie, signé le 8 janvier 1737. La mort de Jean Gaston de Médicis, rendit le duc de Lorraine paisible possesseur de la Toscane : il en a joui, quoiqu'il fût devenu empereur, & il l'a transmise au second de ses fils, Pierre-Léopold, dans l'année 1765.

Ce prince, qui règne actuellement, est, à tous égards, l'opposé du dernier des Médicis dont je viens de parler : c'est un grand bien pour la Toscane, d'avoir un souverain qui réside : c'en est un bien plus grand encore d'avoir trouvé un prince tel que celui qui la gouverne. Nous parlerons de l'administration du grand-duché, à l'article TOSCANE.

Florence est pourvue de fontaines, comme toutes les villes d'Italie; mais elle y sont cependant en plus petit nombre que dans bien d'autres villes moins importantes. Un aqueduc part de la colline d'Arcetri, & traversant la ville sur le Ponte Rubaconte, qui est le plus oriental des quatre ponts de Florence, va fournir de l'eau à la fontaine qui est sur la place de Sainte-Croix, & à quelques autres.

La ville est pavée d'une manière très-agréable pour les gens de pied, avec de larges dalles de pierres, à-peu-près comme Naples, Gênes, & Viterbe : mais les chevaux s'y abattent facilement.

L'Arno, qui traverse Florence, a soixante-dix toises de largeur environ : il descend comme le Tibre, de la partie la plus élevée de l'Appennin, & il va se jeter au-dessous de Pise, dans la mer de Toscane : ce fleuve produit de tems à autre des débordemens très-nuisibles.

Cette ville, ayant été ruinée plus d'une fois, il n'y reste presqu'aucun monument antique de quelqu'importance, si ce n'est peut-être trois anciennes tours de construction Étrusque, dont M. Lami a donné la figure & la description dans ses *Lezioni di Antichita Toscane*, spécialement de celle qui est appelée *de' Girolami*; il y donne aussi le plan de l'amphitéâtre de Florence, il parle des restes de l'ancien aqueduc, mais ce ne sont que de foibles vestiges d'antiquité, à peine reconnoissables pour un habile antiquaire.

L'empereur qui est mort en 1765, tenoit à Florence trois mille hommes de garnison, qui montoient régulièrement la garde au palais Pitti, & au vieux palais. Depuis que cette ville étoit privée de la présence de son souverain, elle étoit gouvernée par un conseil de régence, composé de trois conseillers d'état & un président; mais la présence du nouveau souverain a changé la forme de ce conseil.

Les affaires civiles y sont décidées dans les tribunaux ordinaires : à l'égard des affaires criminelles, elles se jugent par un tribunal appelé la *consulte*, tenu par des commissaires nommés par le prince; mais le peuple est si doux & si peu porté au vol, qu'on y fait rarement d'exécutions.

L'inquisition étoit composée de l'archevêque qui y présidoit, d'un inquisiteur de l'ordre des Frères Mineurs du couvent de Sainte-Croix, de trois

théologiens, nommés par le pape pour juger. Mais, grace à la sagesse du prince, ce tribunal odieux a disparu; il n'en existe plus de vestiges dans toute la Toscane. Le mois de juillet 1782 a vu cette utile réforme.

Les sociétés à Florence sont agréables & aisées: c'est une des villes d'Italie où les étrangers trouvent le plus d'agrémens; il y a beaucoup de vivacité, de plaisanterie; on y fait des épigrammes, des impromptus: l'on n'y voit point de jalousie; les étrangers y sont accueillis de tout le monde; les dames mêmes y observent des politesses & des égards dont elles se dispensent en France; elles donnent à un étranger la place d'honneur, qui est la droite, dans leur carrosse, comme ailleurs; au spectacle, le devant de la loge: on se trouve quelquefois par-là obligé de les accepter, dans des circonstances où l'on aimeroit mieux ne point user de ces manières obligeantes.

La ville de Florence n'est jamais plus belle que le jour des courses de chevaux, qui se font vers la saint Jean. La course commence à la porte occidentale de la ville, dans l'endroit appelé *il Prato*, & finit à deux milles plus loin, vers *porta la Croce*. Le jour de cette course tout le peuple est en mouvement; les rues sont garnies de deux files de carosses jusqu'à l'heure de la course, & toutes les fenêtres occupées: c'est le jour qu'il faut choisir pour avoir une idée de la richesse de la ville, de la beauté des femmes & des agrémens de Florence. Le gouverneur, placé sur une terrasse, vers le lieu du départ, est instruit le premier, par les fusées du dôme, du nom du cheval qui en est vainqueur: en 1765, le *grand diable*, cheval anglois de M. Alexandri, est celui qui eut le prix; & depuis vingt ans il ne le manquoit presque jamais. Le prix consiste en une pièce de velours ciselé, à fond d'or, de soixante brasses, ou plus de trente aunes de France, estimées 2240 liv.

Les chevaux qui courent le prix sont abandonnés à eux-mêms: ils ont sur le dos quatre plaques de plomb, hérissées de pointes qui leur piquent les flancs & les animent de plus en plus: on apperçoit entre ces animaux une émulation singulière; quelquefois même des stratagêmes pour retarder leurs concurrens.

Une grande toile, tendue au bout de la carrière, sert à les arrêter: l'espace d'environ quinze cents toises qu'ils ont à parcourir, est fait ordinairement en quatre minutes, ce qui revient à trente-cinq pieds par seconde. M. de la Condamine a observé qu'à Rome, le cours qui a huit cents soixante-cinq toises, se parcourt en deux minutes vingt-une secondes, ce qui fait près de trente sept pieds par seconde. On assure cependant qu'en Angleterre les chevaux en font quelquefois cinquante-quatre. *Mémoires de l'académie* de Paris, pour 1757, *pag.* 93.

Florence a donné six papes à l'église; savoir, Clément VIII, de la famille Aldobrandini; Urbain VIII, de celle des Barberini; & Clément XII, de celle de Corsini. Les trois autres, qui sont Léon X, Clément VII & Léon XI, étoient de la maison de Médicis: cette dernière a eu, non-seulement l'avantage de donner des pontifes à l'Eglise, mais encore d'avoir donné à la France deux reines: Catherine, femme de Henri II; & Marie, femme de Henri IV, l'une & l'autre célèbres dans l'histoire de France.

Cette ville a toujours été célèbre par l'amour des lettres. On voit qu'en 829, Louis le Débonnaire ordonna que toute la Toscane enverroit les jeunes gens étudier à Florence. D'ailleurs, la renaissance des sciences en Europe, ayant, pour ainsi dire, commencé à Florence, il n'est pas surprenant qu'on y trouve l'origine des académies qui avoient les sciences pour objet, & celle de la plupart des connoissances humaines.

Tout le monde sait que Florence a donné les premiers maitres & les premiers restaurateurs des sciences, des belles-lettres & des arts; le Dante, pour la poésie; Machiavel, pour la politique; Galilée, pour la physique, la géométrie, la méchanique & l'astronomie; Michel-Ange, pour la sculpture; Lulli, pour la musique; Accurse, pour le droit.

C'est à Florence que la gravure eut son berceau, tout le monde reconnoit que la peinture doit ses progrès à Cimabué, Florentin, né vers l'an 1230, & à Giotto qui naquit près de Florence vers l'an 1276. Enfin, on sait que c'est un Florentin, Americ Vespuce, qui a donné son nom au nouveau monde.

Florence le dispute à Bologne, pour le grand nombre des artistes célèbres, & l'emporte sur toutes les autres villes de l'Italie, & peut-être de l'Europe même, pour celui des grands hommes de tous les genres.

Entre les peintres célèbres, on compte Cimabué, dont nous avons parlé, Léonard de Vinci, François Bartolomeo della Porta, André del Sarto, Michel-Ange Buona-Rota. *Voyez* ÉCOLE FLORENTINE. Et entre ses sculpteurs distingués, Michel-Ange, que ses talens extraordinaires placent à côté des plus habiles artistes de la Grèce, Donatelli, Ghiberti, Bandinelli.

Quoique l'école ancienne de Florence ait produit quantité de peintres distingués, cependant, dit M. Cochin, l'école de Florence a reçu son éclat des célèbres sculpteurs qu'elle a produits. Voilà pourquoi dans cette école on s'est principalement & presque uniquement attaché au dessin, à une correction & à une grandeur de formes, qui dégénère facilement en manière: mais aussi l'on peut dire, ajoute-t-il, à la gloire de l'école Florentine, qu'elle a produit les plus excellens sculpteurs, & en plus grand nombre que toutes les autres villes d'Italie, au contraire de la ville de Venise, qui a donné tant de grands peintres, & n'a point formé de sculpteurs. Il est vrai que ces

sculpteurs de Florence sont maniérés, parce qu'ils ont plutôt imité Michel-Ange, que la nature & l'antique ; mais néanmoins ils sont savans, corrects & de grand goût.

L'établissement des académies & des sociétés littéraires, qui se répandit si prodigieusement en Italie, & ensuite dans tout le reste de l'Europe, & qui fut la source de l'émulation & du goût, dès le seizième siècle, a commencé à Florence, presque dans tous les genres. Les académies de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, en ont pris les modèles à Florence. En un mot, sciences, arts, métiers, loix Romaines mêmes, nous devons presque tout à Florence, la mère des découvertes & des établissemens utiles à l'humanité.

Cette ville est surnommée *Florence la belle*, & à très-juste titre. De toutes les portes de la ville, celle par laquelle on arrive de Bologne est la plus décorée. C'est un arc de triomphe des plus riches, élevé à la gloire de l'empereur François Ier, lorsque n'étant que grand duc, il fit son entrée dans cette ville avec son épouse Marie-Thérèse, mère de l'empereur Joseph II, en 1739.

La cathédrale ou le dôme de Florence, a quatre cents vingt-six pieds de longueur, & trois cents soixante-trois de hauteur, jusqu'à l'extrémité de la croix qui termine tout l'édifice. Sa superbe coupole octogone a cent quarante pieds d'un angle à l'autre. Elle [illegible] construite par Brunellesco, le plus célèbre architecte de son tems. Cette église est incrustée au-dehors de marbres polis de diverses couleurs & en compartimens, ainsi que le pavé. La porte de la sacristie est en bronze, ornée de bas-reliefs de L. Ghiberti. Nous ne parlerons point ici des reliques de cette cathédrale, dont les plus célèbres sont un clou de la passion, une partie de la vraie croix, & une portion des cendres de Saint Jean-Baptiste. La méridienne qu'on voit en cette église, est le plus grand instrument d'astronomie qu'il y ait au monde. M. de la Lande y a observé, le 28 juin 1765, la distance au zenith des bords du soleil, 20 d. 12′ 15″, & de 20 d. 45′ 9″. C'est dans cette église que l'on célébra, en 1439, le concile écuménique, où se fit la réunion de l'église grecque avec l'église latine ; réunion qui ne subsiste plus. La tour de la cathédrale est toute incrustée de marbres polis, rouge, noir & blanc. Elle est isolée, & elle a deux cent cinquante-deux pieds de hauteur.

Le baptistère destiné à la cérémonie du baptême, pour la totalité de la ville, fut autrefois un temple de Mars. Il est d'une très-grande richesse, & les portes en sont de bronze, avec d'excellens bas-reliefs.

Les rue[illegible] places publiques de Florence sont ornées [illegible]tues excellentes, de bronze & de marbre : ma[illegible] n'y a aucune place dans le monde ornée de statues aussi précieuses que la place du Palais-Vieux, ainsi appelée de l'ancien palais de la république de Florence, qui en fait un des ornemens. Cette place se nomme encore la place *du Grand-Duc*, à cause de la statue équestre de Côme I, qui fut le premier grand-duc de Florence. Outre le palais & la statue équestre dont nous venons de parler, cette place est décorée d'une belle fontaine composée d'un grand bassin octogone de marbre, au milieu duquel s'élève un Neptune colossal en marbre, debout dans une conque tirée par quatre chevaux marins, & environné de Nymphes & de Tritons. Au devant du palais vieux sont deux statues colossales de marbre blanc, l'une de Michel-Ange, l'autre de Bandinelli ; & la loge qui est à un des côtés de la place, est un portique orné de statues de bronze & de marbre, de Jean de Bologne, de Donatelli, & de Cellini. L'énumération des peintures & des statues qui décorent l'intérieur du palais vieux, & des meubles précieux qui s'y trouvent dans la garde-robe des grands-ducs, nous meneroit trop loin. Pour donner une idée de la richesse du garde-meuble, nous dirons seulement que dans une des armoires, on voit un devant d'autel de six pieds de long, d'or massif, enrichi de pierres précieuses, sur lequel le grand-duc Côme II est représenté à genoux ; la tête & les mains sont d'émail, & les draperies sont exécutées en émeraudes & autres pierres précieuses de différentes couleurs. La matière seule monte à deux millions, & le travail en est prodigieux. Côme II se proposoit d'en faire don à l'église des Jésuites de Goa ; & il l'avoit fait faire dans la vue de l'y envoyer, si son fils revenoit d'une grande maladie : son fils mourut, & on garda l'*ex voto*.

La galerie de Florence est la collection la plus célèbre qu'il y ait dans l'univers, de statues antiques, de tableaux précieux, de productions rares de la nature & de l'art. Cette galerie seule, suffiroit pour faire entreprendre le voyage de Florence à un curieux, & pour l'y retenir longtems, même après avoir vu les chef-d'œuvres de Rome. La description de cette collection est commencée depuis assez long-tems, sous le titre de *Museo Fiorentino*. Il y en a déjà au moins onze volumes *in-fol.* que l'on paie environ 100 livres de France le volume, quoique les gravures n'en soient pas absolument belles. Le palais qui la renferme s'étend entre l'Arno & la place du grand-duc. On nous dispensera sans doute d'entrer dans la description de ce *musæum* fameux, puisqu'elle demanderoit seule un volume, à ne parler que sommairement des objets qu'il renferme. Le sallon le plus précieux de tous, est celui qu'on nomme *la Tribune*. C'est une grande pièce octogone, éclairée par huit fenêtres garnies de verre de cristal oriental. Le plafond, en forme de coupole, est tout incrusté de nacre de perles. C'est-là qu'entre quelques statues antiques inappréciables, se voit la fameuse Vénus de Médicis, dont on a fait tant de copies. Elle est nue ; sa tête

est tournée sur l'épaule gauche ; elle porte la main droite au-devant de son sein, sans y toucher ; & de la gauche elle couvre, d'une certaine distance, ce que la pudeur ne permet pas de laisser voir. Cette belle figure fut trouvée à Tivoli, dans la *ville* Adriani.

Après cette admirable statue, que les uns attribuent à Cleomènes, les autres à Praxitèle, les plus estimées sont, la Vénus célèste ou pudique, la Vénus *Victrix*, qui tient une pomme à la main ; le Faune qui danse, l'Espion, dit aussi l'*Arrotino* l'Aiguiseur, qui écoute la conjuration de Brutus, en aiguisant son outil ; & les Lutteurs. Celles-ci sont dans la Tribune. Dans les corridors on remarque parmi les autres, Bacchus, la Victoire, Uranie, Psiché & l'Amour, Pâris, Mercure, Endymion, Cérès, Flore, Prométhée, le satyre Marsyas, Esculape, Agrippine & une dame romaine, Hercule terrassant le centaure Nessus, une vestale, & le sanglier antique, très-endommagé dans l'incendie de 1762. A côté des antiques, on voit figurer encore quelques morceaux modernes ; un Bacchus de Michel-Ange, un buste de la maitresse du Bernin, fait par le Bernin lui-même, & celui de Brutus par Michel-Ange. *Voyez* Rotateur, Vénus de Médicis.

La tribune, outre les statues dont nous avons parlé, est enrichie d'un grand nombre de tableaux précieux, dont les principaux sont : une femme nue du Titien, & qu'on appelle *sa maitresse* ; une Vénus aussi du Titien, qu'on appelle *sa femme*, nue aussi ; la même femme du Titien, peinte en Vierge avec l'enfant Jesus ; le petit Saint Jean dans le désert, par Raphaël ; Agar répudiée, de Pierre de Cortone ; une Bacchante vue par derrière, d'Annibal Carrache ; une Vierge du Corrège ; une Vierge du Guide ; un Christ en croix, de Michel-Ange ; un autre tableau de Michel-Ange, dans lequel la Vierge reçoit l'enfant Jesus des mains de Saint Joseph ; le portrait de Raphael, par Léonard de Vinci ; le portrait de Luther, par Holbein ; un tableau de Gerardou, représentant un charlatan haranguant son auditoire ; une Vierge d'André *del Sarto* ; une tête de vieillard, par Paul Veronèse. Cette collection renferme d'ailleurs un médailler des plus complets & des plus précieux.

C'est dans les bâtimens de la galerie de Médicis que se fait le travail des coûteux & singuliers tableaux en pièces de rapports, qu'on nomme *de pierres dures* ; pierres précieuses qui sont effectivement d'une dureté extraordinaire.

Le palais Pitti fut la demeure des grands-ducs de Toscane, depuis Côme I qui en fit l'acquisition de Luc Pitti, gentilhomme Florentin, qui l'avoit fait bâtir. Sa façade est de quatre vingt-dix toises de longueur. Elle est toute à bossages & à refends. La cour du palais est ornée, dans son pourtour, de galeries où l'on a employé les trois ordres grecs, tous chargés de bossages vermiculés. Les appartemens du grand-duc sont décorés avec la plus grande magnificence. On y voit des lambris dorés, des tables incrustées de la plus grande perfection, une quantité immense de porcelaines & des peintures d'un grand mérite. On y remarque les sallons de Vénus, de Mars, & de Jupiter, dont les plafonds à fresque sont de Pierre de Cortonne. Parmi les tableaux qu'on admire en ce palais, on distingue le portrait de la maitresse du Titien, peint par le Titien lui-même ; une Vierge accompagnée de Saint François & de Saint Jean l'Évangéliste, d'André *del Sarto* ; une Sainte famille, du même ; un grand tableau allégorique de Rubens ; l'adoration des mages, d'André *del Sarto* ; une Vierge, l'enfant Jesus, & plusieurs Saints, du même ; deux assomptions de la Vierge, qui sont encore d'André *del Sarto* ; Saint Philippe de Neri, de Carle Marate ; le portrait de Léon X, par Raphaël ; Apollon & le satyre Marsyas, du Guerchin ; enfin le fameux tableau de la *Madona della Sedia*, de Raphael, son chef-d'œuvre suivant quelques-uns : c'est un objet d'admiration, dit M. Cochin.

La bibliothèque du palais Pitti est d'environ trente-cinq mille volumes. Dans une autre salle, il y a vingt-cinq mille volumes qui formoient l'ancienne bibliothèque de la maison de Médicis. Dans une troisième enfin, il s'en trouve huit mille qui furent apportés à Florence par le duc de Lorraine, lorsqu'il vint prendre possession de la Toscane. Il y a d'ailleurs une bibliothèque de manuscrits ; & il s'y en trouve en toutes sortes de langues. Les jardins du palais ont plus de cinq cents toises de longeur. Il est très-orné, & des plus pittoresques.

On traverse l'Arno à Florence sur quatre ponts, dont celui de la Trinité à grandes arches surbaissées, est le plus beau. Cette ville a de très-beaux palais, qui, à beaucoup de solidité, réunissent un air de dignité. Celui qui se distingue le plus, après le palais Pitti, est celui des Strozzi, célèbres par les efforts qu'ils firent pour conserver, à Florence la constitution républicaine. Les palais Ricardi & Corsini, viennent ensuite. Outre quelques statues antiques, on voit au palais Corsini une collection de tableaux de grands maitres ; & le palais Ricardi contient une magnifique galerie.

La fameuse chapelle des Médicis est contiguë à l'église de Saint-Laurent, & elle en est comme une dépendance. C'est la chapelle sépulchrale la plus somptueuse qu'il y ait au monde. Elle est de forme octogone, & de quatre-vingt-six pieds de diamètre. Elle est incrustée presque en entier de différentes pierres précieuses ; six tombeaux de granit des Médicis, remarquables par la b[...]s formes, & leurs statues de bronze dor[...] disposés au pourtour. Au reste, quelque [...]cieuses que soient les sommes employées à ce superbe monument, il s'en faut bien qu'il soit achevé : il y a des parties qui ne sont pas même commencées ; &

l'autel, qui est d'une richesse incroyable, n'est point encore en place.

Cette chapelle est précédée d'une autre, qu'on nomme *la Chapelle des Princes*, & qui se fait remarquer par les chef-d'œuvres de Michel-Ange, qu'on y admire & qui décorent les mausolées de quelques-uns des Médicis. La bibliothèque de Saint Laurent de Florence, est la plus précieuse collection qui existe de manuscrits dans toutes les langues; on y a eu souvent recours pour rectifier les éditions des auteurs anciens. L'église de Sainte-Croix est une des plus vastes de l'Italie: elle renferme les tombeaux de Michel-Ange, & de Galilée.

Florence a une université distinguée, où il y a de très-habiles professeurs de théologie, de jurisprudence, de philosophie, de rhétorique, d'hébreu, de grec, de latin, d'italien, de géographie, & d'autres facultés. La ville est munie d'une citadelle & d'un fort.

Il y a plusieurs théâtres à Florence, dont le plus grand est celui de la Pergola. Tout le monde y est assis au parterre, & il n'y a point d'amphithéâtre. Les spectacles cessent durant le carême & l'avent.

On parle souvent de ses deux académies célèbres, l'une *del Cimento*, qui s'occupe de la physique; l'autre *della Crusca*, qui a été à la langue italienne, ce que l'académie Françoise a été à la nôtre. M. de la Lande dit que l'académie *del Cimento*, est actuellement dissoute. L'académie des-Apatistes s'occupe des belles-lettres. Les grands-ducs ont des maisons de plaisance très-renommées dans le voisinage de Florence. Nous en parlerons en leur lieu *Voyez* PRATOLINO, POGGIO, VILLA IMPERIALE. (*R.*)

FLORENNES, petite ville du cercle de Westphalie, dans l'évêché de Liège, & en particulier dans le pays d'entre Sambre & Meuse. Elle est à 2 li. n. e. de Philippeville, 5 f. o. de Namur, 5 o. de Dinant. (*R.*)

FLORENSAC, petite ville de Languedoc, à quelque distance de la rive gauche de l'Heraut, entre Agde & Pezenas. Elle a titre de baronnie. Elle appartient au duc d'Uzès, & députe aux états de la Province. (*R.*)

FLORENTIN (le), province d'Italie, dans la Toscane, la principale des trois parties qui composent cette souveraineté. Florence en est la capitale. (*R.*)

FLORENTIN (Saint), petite ville de Champagne, dans le Sénonois, sur l'Armançon, entre Joigny & Flogny, en latin, *sancti Florentini fanum*: dès le tems de Saint Bernard elle portoit ce nom. Il y a élection, baillage & genier à sel. Elle est à 6 lieues n. e. d'Auxerre, 10 f. e. de Sens, & 32 f. e. de Paris. *Long.* 21, 20; *lat.* 47, 56. (*R.*)

FLORES, îles d'Asie, dans la grande mer des Indes; on l'appelle d'ordinaire *Ende*. Elle est par le 9ᵉ d. de latitude australe; & sa pointe la plus orientale est par le 140ᵉ d. de longitude, selon M. de Liste.

On donne aussi le nom de Flores à une île de l'Océan Atlantique, l'une des Açores. Les Portugais l'appellent *Ilha de Flores*; & quelques François la nomment *l'île des Fleurs*. Elle a environ sept li. de tour. Elle donne du pastel, & fournit aux besoins de ses habitans. *Long.* 327; *lat.* 39, 25. (*R.*)

FLORIDE, pays de l'Amérique septentrionale, dont le nom & l'étendue ont varié.

Autrefois, sous le nom de Floride, l'ambition Espagnole comprenoit toutes les terres de l'Amérique qui s'étendoient depuis le golfe du Mexique jusqu'aux régions les plus septentrionales. Aujourd'hui la Floride n'est proprement que cette presqu'île qui est au sud-ouest de la Caroline, & le pays qui, à l'ouest, s'avance jusqu'à la baye de la Mobile. Ce fut Ponce de Léon qui débarqua le premier sur cette plage en 1512, mais sans s'y arrêter.

On avoit oublié en Espagne cette partie du nouveau-monde, lorsqu'un établissement qu'y formèrent les François en rappela le souvenir, & la cour de Madrid détruisit cette colonie naissante, en 1565, & forma des établissemens à Saint-Augustin & à Pensacola. Les François s'emparèrent de Pensacola en 1718, mais ils le restituèrent bientôt. En 1740, les Anglois assiégèrent inutilement Saint-Augustin. Le traité de paix de 1763, fit passer la Floride au pouvoir des Anglois, & les limites ● étoient encore reculées jusqu'au Mississipi, par la cession d'une partie de la Louisiane. On la divisa alors en Floride orientale, & Floride occidentale. Le sol de celle-ci est sablonneux, l'autre est beaucoup plus féconde. En 1781, la Floride occidentale a été conquise pour le roi d'Espagne, par les troupes Françoises & Espagnoles réunies; & à la paix de 1783, l'Angleterre y a ajouté la Floride orientale. On recueille dans la Floride beaucoup de grains: le nourrissage du bétail y est une bonne ressource pour les habitans, & les plantations de sucre & de tabac y réussissent, ainsi que l'indigo. Il s'y trouve d'ailleurs des bois pour la teinture & la marqueterie. Les fruits y sont excellens, & le gibier, ainsi que le poisson, n'y manquent pas. N'oublions point de dire que c'est dans la Floride que croît le meilleur sassafras, dont la décoction de la racine est employée avec succès dans les fièvres intermittentes. Il s'y trouve une grande variété d'animaux, d'oiseaux & de simples. Les naturels du pays ont le teint olivâtre tirant sur le rouge, & vont presque nuds. (*R.*)

FLOUR (Saint), ville de France en Auvergne, située sur une montagne de difficile accès. C'est le siège d'un évêché, d'une élection, d'un baillage. Outre la cathédrale elle a un chapitre, & quatre couvens de l'un & de l'autre sexe. Il s'y

trouve un collège, ci-devant régi par les Jésuites. Cette ville a plusieurs fabriques de belles tapisseries & de bons draps; la coutellerie & la chaudronnerie y font encore d'autres branches de négoce. L'évêque est seigneur temporel de la ville. Son diocese comprend deux cent soixante dix paroisses & trente annexes, six abbayes & sept chapitres, ses revenus sont de 15000 livres. Cette ville est capitale de la haute-Auvergne. Le commerce des grains y est assez considérable, & il s'y vend beaucoup de mules & de mulets pour l'Espagne & le Languedoc. Elle n'est point l'*Indiciacus* des anciens, ni le *Rustium* de Ptolomée; c'est une ville toute nouvelle, érigée en évêché par Jean XXII, sous la métropole de Bourges. Saint Flour est à 18 li. s. o. de Clermont, 12 n. o. d'Aurillac. *Long.* 20, 45, 32; *lat.* 45, 1, 55. (*R*).

FOCHEU, ou FOTCHEOU, l'une des plus célèbres villes de la Chine, capitale de la province de Fokien. Il y a de beaux édifices, des ponts magnifiques, des gens doctes, & de riches commerçans. Elle est sur le Min au bord de la mer, dans un terroir abondant. Elle fait un grand commerce avec les Européens, les Japonois & les Indiens. *Long.* 137; *lat.* 26, 40. Suivant le P. Martini, qui place le premier méridien au palais de Pekin, sa *longit.* orientale est 2 d. 40', sa *lat.* de 25 d. 58'. (*R.*)

FOCHIA NOVA, ville de la Natolie, dans la province de Sarchan, sur le golfe de Sanderli, avec un bon port & un château. Les Vénitiens défirent l'armée navale des Turcs auprès de cette ville en 1650. On la nomme *Nova*, pour la distinguer de Fochia Vecchia, qui n'est plus qu'un village peu distant de cette ville. (*R.*)

FOCKLABRUK, ville d'Allemagne, dans l'Autriche supérieure, au quartier de Hausruck, sur la riviere de Fokle, ou Vœckl, dans une plaine agréable & fertile. Elle est joliment bâtie & bien peuplée; elle a séance & voix dans les états du pays, & ses bourgeois & artisans sont avec leurs marchandises, exempts de péage dans toute l'Autriche. Les paysans de la contrée s'étant révoltés sous Ferdinand II, l'an 1626, furent battus aux environs de cette ville par le comte Pappenheim, qui commandoit un corps de troupes impériales. (*R.*)

FODVAR, FŒDVAR, FŒLDVAR, FŒLWARD, ou FOLDVAR, petite ville de la basse-Hongrie, dans le comté de Tolna, au bord du Danube, à l'opposite de Colocza. Elle est bien habitée, & renferme une abbaye de Sainte-Helene. La pêche qui se fait dans ses environs passe pour très-considérable. *Long.* 36, 55; *lat.* 46, 45. (*R.*)

FŒLDVINZ, ou FELVINTZI, petite ville de Transylvanie, dans la province de Zecklers, au district d'Arany. (*R.*)

FOEHR, petite île de la mer d'Allemagne, sur la côte occidentale de Sleswick. Ses habitans conservent le langage, les mœurs & l'habillement des anciens Frisons. *Long.* 26, 18; *lat.* 54, 46. (*R.*)

FOGARAS, ville de Transylvanie, dans la province des Saxons, mais appartenant à celle des Hongrois, sur la riviere d'Aluta, ou d'Alt. Elle est bien bâtie & bien peuplée, & elle donne son nom a un district qui comprend plusieurs bourgs habités par des Valaques. Cette ville n'est point murée, mais elle a dans son voisinage un château pour sa défense. Dans les troubles dont le pays fut affligé au siecle dernier, cette ville eut deux siéges a soutenir, l'an 1661; l'un de la part du prince Kemeni, successeur de Barskay, & l'autre de la part des Ottomans qui protégeoient Michel Apaffi. Fogaras se rendit à Kement, & résista aux Turcs, mais ce prince étant mort en 1662, elle ne tarda pas à reconnoitre Apaffi pour maitre. *Long.* 42, 18; *lat.* 46, 30. Cette ville est à 10 li. o. de Cronstat. (*R.*)

FOGARASCH. *Voyez* FOGARAS.

FOGGIA, ville du royme de Naples, dans la Capitanate, près de la riviere de Cerbaro. Ce fut là que mourut Charles d'Anjou, roi des deux Siciles, en 1285. Cette ville est du domaine royal. Dans ses environs se voient les ruines de l'ancienne ville d'Arpi. (*R.*)

FOI (Sainte), petite ville de France, en Guienne, dans l'Agénois, sur la rive méridionale de la Dordogne, avec une justice royale. Elle est assez marchande. Cette ville a soutenu plusieurs siéges pendant les troubles de religion. Le maréchal de la Force la soumit en 1622. Elle est située à 3 li. audessous de Bergerac. *Long.* 17, 50; *lat.* 45, 53. (*R.*)

FOI (Sainte), *Amer. Voyez* SANTA-FÉ.

FOIGNI, abbaye de France, au diocèse de Laon. Elle est de l'ordre de Citeaux, & vaut 18000 liv. (*R.*)

FOIX, en latin *Fuxum*, petite ville de France, capitale du comté de même nom, qui fait un gouvernement particulier dans le haut-Languedoc. Elle est sur l'Arriège, au pied de Pyrénées, entre Pamiers & Tarascon, à 3 li. s. o. de Pamiers, 14 s. e. de Toulouse, 162 s. de Paris. *Long.* 18, 55; *lat.* 43, 4.

Le comté de Foix est enclavé entre le Languedoc, la Guienne, le Roussillon & la Catalogne. Ce gouvernement renferme le comté de Foix proprement dit, le pays de Donnezan, & la vallée d'Andorre. Le haut-pays est sec, aride, & ne produit que du bois de chauffage. On y a du gibier excellent, & le nourrissage des bestiaux, dans les vallées, y est considérable. On y trouve des herbes médicinales, des mines de fer qui s'exploitent; des mines d'argent négligées par leur peu de produit, & des eaux minérales. Le bas-pays jouit d'un ciel fort tempéré, & produit du froment, du seigle, & autres grains, des fruits excellens, & des vins en quantité suffisante pour son approvisionnement. Sous Honorius, le pays de

de Foix se trouvoit compris dans la première Lyonoise. De la domination des Romains, il passa sous celle des Goths, puis sous celle des François, & après avoir obéi successivement aux premiers ducs d'Aquitaine, aux Sarrazins, aux comtes de Toulouse, & à ceux de Carcassone, il eut, vers la fin du xe siècle un comte particulier. Le dernier d'entr'eux ayant épousé Marguerite-Victoire de Béarn, leurs états furent unis en 1290, & Henri IV en ayant hérité les incorpora à la monarchie Françoise lors de son avénement à la couronne. Les comtes de Foix étoient issus de ceux de Carcassone. C'est un pays d'états composés, comme ailleurs, du clergé, de la noblesse, & du tiers-état. Quant au militaire, il y a un gouverneur général, & grand Sénéchal de la province, un lieutenant-Général pour le roi, un lieutenant de roi du pays, deux lieutenans des maréchaux de France, & deux résidens de maréchaussée sous les ordres d'un lieutenant.

Foix est la capitale de toute la province. Elle a un beau pont de pierre sur l'Ariège, un château bâti sur un rocher & commandé par deux montagnes voisines, une maison de Génovéfains, une abbaye d'hommes de l'ordre de Saint-Augustin, & environ trois mille cinq cents habitans. L'abbaye vaut 10,800 liv. au titulaire, qui est nommé par le roi, & qui, aux états, occupe la première place après l'évêque de Pamiers. Elle a un bureau pour la recette des deniers royaux.

Ce comté peut se glorifier d'avoir donné le jour à Bayle. Il naquit à Carlat le 8 novembre 1647, & mourut à Roterdam, la plume à la main, le 28 Décembre 1706; son *dictionn. histor.* est le premier ouvrage de raisonnement en ce genre, où l'on puisse apprendre à penser: mais il faut abandonner, comme dit M. de Voltaire, les articles de ce vaste recueil, qui ne contiennent que de petits faits, indignes à la fois du génie de Bayle, d'un lecteur grave, & de la postérité. (*R.*)

FOKIEN, province maritime de la Chine, & la onzième de cet empire. Elle a l'océan des Indes à l'est & au sud-est; la province de Quanton, au sud-ouest; celle de Kiansi à l'ouest, & celle de Tchekian, au nord, selon M. de Lisle. Il s'y fait un commerce considérable. Les montagnes y fournissent du bois propre à la construction des vaisseaux. Focheu en est la capitale. *Long.* 134, 139; *lat.* 23, 30, 28. (*R.*)

FOLIGNO, FOLIGNY, FULIGNO, chez les latins *Fulginea*, *Fulginium*, ancienne ville de l'état de l'Eglise, dans le duché de Spolete, entre Spolete & Assise, avec un évêché suffragant du saint-siége. Elle est peu étendue, mais elle est industrieuse, & située dans une plaine agréable & fertile. Caton, Cicéron, César, & autres auteurs, font mention de Foligno. C'étoit une ville libre sous la protection des Romains. Elle est remarquable par les savans hommes qu'elle a produits. Sa situation est au bord du Topino, à 5 li. n. e. de Spolete, 37 n. e. de Rome. *Long.* 30, 18; *lat.* 42, 55.

Cette ville s'agrandit au VIIIe siècle, ayant été le refuge des habitans du *Forum Flaminium*, après la destruction de leur ville, durant les querelles des Guelfes & des Gibelins.

Elle a de belles églises & quelques beaux palais. On en tire d'excellentes confitures, de bons papiers & des étoffes de soie. Elle a des foires renommées. Elle a produit de savans jurisconsultes, & d'habiles médecins: sa population est de sept mille habitans. Outre la cathédrale, elle a deux colléges, cinq paroisses, onze couvens de femmes & douze de religieux.

Foligno fut presqu'entièrement ruinée en 1281, par les Pérusiens, & ensuite les Terzi s'en rendirent maîtres: mais le cardinal Vitelleschi fit mourir le dernier de cette famille & remit Foligno sous l'obéissance du saint-siége.

Dans le couvent des comtesses de Foligno, on admire une Vierge dans les nues, par Raphaël d'Urbin.

La vallée de Foligny est arrosée par le Clitumnus, dont les bords nourrissoient les victimes d'élite d'une blancheur extrême, *grandes victimæ.* (*R.*)

FOLKSTON, petite ville d'Angleterre, dans le comté de Kent, réduite aujourd'hui à l'état de simple village. Il y a une grande quantité de bateaux pêcheurs, pour la pêche du maquereau qu'on mène à Londres. Elle paroît être ancienne, si du moins les médailles romaines qu'on y a déterrées sont une bonne preuve de son antiquité: mais ancienne ou moderne, elle a la gloire d'avoir donné naissance à Guillaume Hervé, immortel par sa découverte de la circulation du sang. *Long.* 18, 58; *lat.* 51, 7. (*R.*)

FONDI, en latin *Fundi*, petite ville de la terre de Labour dans le royaume de Naples en Italie, avec titre de principauté. Son évêché relève immédiatement du pape. Outre sa cathédrale elle a une collégiale & trois couvens. Elle est dans une plaine fertile, mais en mauvais air, auprès du petit lac de même nom, à 3 li. de Terracine, 15 n. o. de Capoue, 18 n. o. de Naples, 20 s. e. de Rome. *Long.* 31, 3; *lat.* 41, 25.

Fundi étoit une ancienne ville municipale du Latium, dans le canton des Ausones. Vitruve, suivant quelques-uns, naquit dans cette ville. Elle est sur la voie Appienne, qui en forme la principale rue. C'étoit autrefois une des villes des *Arunci*, peuples du Latium. Strabon, Pline, Martial, font un grand éloge des vins de Fondi. Ces vins sont encore estimés actuellement.

Ferdinand, roi d'Aragon, donna cette ville à Prosper Colonne, grand général de son tems; mais elle fut presque ruinée en 1534, par les Turcs, qui vouloient enlever Julie de Gonzague, épouse du comte de Fondi, la plus belle femme de son tems. L'amiral Turc, Barberousse, pilla la ville, renversa la cathédrale, & fit esclaves beaucoup d'habitans. Il détruisit les tombeaux des Co-

lonne, mais on les a rétablis depuis. Maintenant Fondi appartient à la maison Sangro.

On va voir à Fondi la chambre qu'habitoit Saint-Thomas-d'Aquin, & l'auditoire où il enseignoit la théologie, qui sont l'un & l'autre en grande vénération chez les Dominicains.

Le lac de Fondi est très-poissonneux, mais il rend l'air de la ville mal-sain; les environs abondent en orangers, citronniers, cyprès. Via-Castillo, peu éloignée, est la patrie de l'empereur Galba. (*R.*)

FONING, cité de la Chine, dans la province de Fokien. *Long.* 4, 0; *lat.* 26, 33, suivant le P. Martini, qui place le premier méridien au palais de Pékin. (*R.*)

FONTAINEBLEAU, *Fons Bliaudi*, *Fons Bellaquæus*, ville de l'Isle de France, dans le Gâtinois, remarquable par un château royal, dont Louis-le-Jeune peut passer pour le premier fondateur, & François Ier pour le second. Henri III y naquit. Elle est à 14 lieues de Paris; la forêt qui l'environne s'appeloit anciennement *la forêt de Bièvre*. *Long.* suivant Cassini, 20, 12, 30; *lat.* 48, 24, 35.

Cette ville a une prévôté royale, une maîtrise particulière des eaux & forêts, une capitainerie royale des chasses, & une assez belle église paroissiale, desservie par les prêtres de la mission de France. Quelques-uns dérivent son nom de la beauté d'une fontaine qui s'y trouve dans les petits jardins, & le regardent comme une abréviation de fontaine belle-eau; d'autres disent qu'il fut ainsi nommé d'un chien appellé *Bliaut*, & qui y fut trouvé buvant dans une fontaine; d'autres enfin veulent qu'il dérive du mot *Hillaut*, que le chasseur fait souvent retentir en appellant les chiens. Il est vraisemblable, disent-ils, que ce lieu étant en pays de chasse, les oreilles y étant perpétuellement frappées du mot hillaut, les habitans des environs l'appellèrent de ce nom auquel ils joignirent celui de la fontaine auprès de laquelle il avoit été bâti, & de fontaine-hillaut s'est formé, par une altération graduelle, Fontaine-Bleau.

Fontainebleau est connu dès le règne de Philippe-Auguste. Louis VII, son père, y fit bâtir un château en 1169, dans lequel sont nés Philippe-le-Bel & Henri III. François Ier fit commencer celui qui subsiste de nos jours; Henri, IV, Louis XIII, Louis XIV & Louis XV l'ont embelli & augmenté de plusieurs corps de bâtimens d'architecture différente. Quoique ces diverses constructions faites en différens tems, n'offrent point de régularité dans l'ensemble, le château n'en est pas moins un des plus vastes, des plus beaux, & des plus commodes qu'aient les rois de France. On y compte neuf cents chambres distribuées en quatre corps, qui forment quatre châteaux distincts, chacun avec un jardin. La cour a coutume d'y aller passer une partie de l'automne, pour y prendre le plaisir de la chasse. Parmi les galeries, on remarque celle des cerfs, qui règne le long de l'orangerie. Elle a plus de cent pas de longueur, & elle est remplie de peintures qui représentent, avec une exactitude singulière, les chasses de Henri IV, les plus beaux châteaux de France, & toutes les maisons royales, avec les forêts & les plans des environs. Sur chacun de ces tableaux est un grand bois de cerf ou de chevreuil qui s'élève sur la tête de l'animal, imitée avec art, avec une légende qui désigne la forêt où l'animal a été chassé, & le roi qui l'a tué. C'est à l'extrémité de cette galerie que la reine Christine de Suède fit immoler, en 1654, son écuyer Monaldeschi. En 1762, on signa à Fontainebleau les préliminaires de la paix entre la France & la Grande-Bretagne. La forêt de Fontainebleau est de forme presque ronde, & percée d'une infinité de routes, parmi lesquelles il y en a une appelée la route ronde, où se placent les relais pour courre le cerf. Elle se divise en huit gardes, & contient vingt-six mille quatre cens vingt-quatre arpens, tant pleins que vuides, ou trente-deux mille deux cens quatre-vingt-cinq arpens, en y comprenant quelque bouquets de bois qui paroissent en avoir été detachés. Elle couvre plusieurs collines & plusieurs plaines, dont les noms servent à distinguer les différens quartiers de la forêt. La superficie des collines, en beaucoup d'endroits, est jonchée de roches détachées & isolées, qui y semblent jettées au hasard & tumultuairement. Une colline circulaire de cette nature ceint la plaine, au milieu de laquelle est placé Fontainebleau, dont la position est des plus pittoresques. Le sol des environs est sablonneux; souvent c'est le sable pur, ce qui, avec la couronne de rochers qui l'environnent, y rend la chaleur des plus grandes en été. Le gouvernement de la ville & du château est entre les mains de M. le marquis de Montmorin, commandeur des ordres du roi, d'une des plus illustres & des plus anciennes maisons du royaume. La survivance en fut donnée, par le feu roi, à M. le comte de Montmorin son fils. Cette ville est à 14 li. de Paris, sur la route de Paris à Lyon, tant par la Bourgogne, que par le Bourbonnois. *Long.* 20, 18; *lat.* 48, 22. (*R.*)

FONTAINE-LE-COMTE, abbaye de France, au diocèse de Poitiers. Elle est de l'ordre de Saint-Augustin, & vaut 2400 liv. (*R.*)

FONTAINE-DANIEL, abbaye de France, au diocèse du Mans, ordre de Citeaux. Elle vaut 9000 liv. (*R.*)

FONTAINE-L'ÉVÊQUE, *Fons Episcopi*, petite ville de l'état de Liége, sur les frontières du Hainault, dans le pays d'entre Sambre & Meuse, à une li. o. de Charleroi, 6 l. o. de Namur, 4 e. de Mons. (*R.*)

FONTAINE-FRANÇOISE, bourg de France, en Bourgogne, à 5 li. de Dijon, avec un beau château, remarquable par la bataille que Henri IV y gagna contre le duc de Mayenne en 1595. (*R.*)

FONTAINE-JEAN, abbaye de France, dans le Gâtinois, diocèse de Sens, ordre de Citeaux. Elle vaut 3000 liv. (*R.*)

FONTAINES, *Fontes*, bourg de France, dans la Sologne, sur une montagne, à 5 li. de Blois. (*R.*)

FONTAINES, ou FONTAINES-LÈZ-DIJON, village de France, en Bourgogne, à une demi-lieue de Dijon, placé sur une hauteur. C'est le lieu de la naissance de Saint-Bernard : un couvent de Feuillans s'est élevé depuis sur l'emplacement de la maison de son père. (*R.*)

FONTAINES-BLANCHES, abbaye de France, au diocèse de Tours. Elle est de l'ordre de Citeaux, & vaut 4500 liv. (*R.*)

FONTANGES, petite ville de France, en Auvergne, au diocèse de Saint-Flour. (*R.*)

FONTARABIE, *Fons rapidus*; les Espagnols disent *Fuenterabia*; petite, mais forte ville d'Espagne, dans la province de Guipuscoa, en Biscaye, avec un bon port & un château. Elle est regardée comme la clef d'Espagne de ce côté-ci, & est proche de la mer, à l'embouchure du Bidassoa, Vidouze, ou Vidassoa, dite aussi la rivière d'Andaya, qui est très-large en cet endroit, & forme la séparation de la France d'avec l'Espagne. Elle est à 9 lieues f. o. de Bayonne, 25 e. de Bilbao, 175 f. o. de Paris. *Long.* 15, 51, 53; *lat.* 43, 23, 20. (*R.*)

FONTDOUCE, abbaye de France, au diocèse de Saintes, ordre de Saint-Benoit. Elle vaut 3500 liv. (*R.*)

FONTENAI, abbaye de de France, en Bourgogne, au diocèse d'Autun. Elle est de l'ordre de Citeaux, & vaut 9000 liv. (*R.*)

FONTENAI, abbaye de France, en Normandie, au diocèse de Bayeux. Elle est de l'ordre de Saint-Benoit, & vaut 7000 liv. (*R.*)

FONTENAI-L'ABATTU, bourg de France, au gouvernement de Saintonge, érigé en duché-pairie, par lettres-patentes de 1714, sous le nom de Rohan-Rohan. (*R.*)

FONTENAI-LE-COMTE, petite ville de France, capitale du bas-Poitou, située sur la Verdée, à environ six lieues de la mer, à 10 li. n. e. de la Rochelle, à 5 n. de Marans, 4 n. o. de Maillezais. *Long.* 15, 42; *lat.* 46, 30.

Il s'y fait du commerce, & il s'y tient une foire considérable. Cette ville est la patrie de M. Brisson, de l'académie des sciences, & professeur royal de physique expérimentale au collège de Navarre. Nous avons de ce savant un excellent dictionnaire de physique en 3 *vol. in-4°.*

La même ville vit naitre Barnabé Brisson, l'un de ses aïeux, président à mortier au parlement de Paris, qui fut mis à mort par les ligueurs, en 1591, en défendant la cause du meilleur & du plus vaillant des rois. (*R.*)

FONTENELLES, abbaye de France, au diocèse de Luçon, ordre de Saint-Augustin. Elle vaut 2800 liv. (*R.*)

FONTENOY, village de France, en Bourgogne, à 6 li. d'Auxerre, remarquable par la sanglante bataille qui s'y donna en 841, entre ce village & Druye. (*R.*)

FONTENOY, village des Pays-Bas, près de Tournay, célèbre par la victoire que l'armée de France y remporta le 11 mai 1745, sur l'armée combinée des Autrichiens, des Anglois & des Hollandois. (*R.*)

FONTEVRAUD, FONT-EVRAUD, & suivant Ménage, FONTÉVRAUX, *Fons Ebraldi*, bourg de France, en Anjou, à 3 li. de Saumur. *Long.* 17, 41, 54; *lat.* 47, 10, 47.

Ce bourg, ou cette petite ville, est connue par une célèbre abbaye de filles, chef-d'ordre érigée par le bienheureux Robert d'Arbrissel, né en 1047, & mort en 1117, personnage trop singulier, pour ne pas rappeler, dans cette occasion, un mot de sa mémoire, & de l'ordre qu'il fonda.

Après avoir fixé ses tabernacles à la forêt de Fontevraud, il prit l'emploi de prédicateur ambulant, & parcourut nuds-pieds les provinces du royaume, afin d'exhorter principalement à la pénitence les femmes débauchées, & les attirer dans son cloître de Marie-Magdeleine. Il y réussit merveilleusement, fit en ce genre de grandes conversions, & entr'autres celle de toutes les filles de joie qu'il trouva dans un lieu de débauche à Rouen, où il étoit entré pour y annoncer la parole de vie. On fait encore qu'il persuada à la reine Bertrade, si connue dans l'histoire, de prendre l'habit de Fontevraud, & qu'il eut le bonheur d'établir son ordre par toute la France.

Le pape Paschal II le mit sous la protection du saint siège, en 1106, le confirma par une bulle en 1113, & ses successeurs lui ont accordé de magnifiques privilèges. Robert d'Arbrissel en conféra quelques tems avant sa mort le généralat à une dame nommée *Petronille de Chemillé*; mais il ne se contenta pas de vouloir que son ordre pût tomber en quenouille; il voulut de plus qu'il y tombât toujours, & que toujours une femme succédât à une autre dans la dignité de chef de l'ordre, commandant également aux religieux comme aux religieuses.

Il n'y a rien, sans doute, de plus singulier dans le monde monastique, que de voir tout un grand ordre composé des deux sexes, reconnoitre une femme pour son général; c'est néanmoins ce que sont les moines & les nones de Fontevraud, en vertu de l'institut du fondateur. Ses volontés ont été exécutées, & même avec un éclat surprenant; car parmi les trente-cinq ou trente-six abbesses qui ont succédé jusqu'à ce jour à l'heureuse Pétronille de Craon de Chemillé, on compte quinze princesses, dont cinq de la maison de Bourbon.

L'ordre de Fontevraud est divisé en quatre provinces, qui sont celles de France, d'Aquitaine, d'Auvergne, & de Bretagne. Il y a quinze prieu-

rès dans la première, quatorze dans la seconde, quinze dans la troisième, & treize dans la quatrième. C'est sur cet ordre, si l'on veut satisfaire pleinement sa curiosité, qu'il faut lire Sainte-Marthe dans le IV[e] vol. de sa *Gallia christiana*, & surtout l'ouvrage du P. de la Mainferme, religieux de Fontevraud, intitulé *Clypeus ordinis Fontebraldensis*. Le premier volume fut imprimé en 1684, le second en 1688, le troisième en 1692; & il faut joindre à cette lecture, celle de l'article de Fontevraud dans la dernière édition du Dictionnaire de Bayle.

L'église de l'abbaye a le tombeau du fondateur, en marbre blanc & noir. Le bourg de Fontevraud est situé dans une belle forêt, à une lieue sud de la rive gauche de la Loire, à 5 lieues de Chinon, & 64 sud-ouest de Paris. (*R.*)

FONTFROIDE, abbaye de France, au diocèse de Narbonne, ordre de Cîteaux, du revenu de 9000 liv. (*R.*)

FONTGOMBAUD, abbaye de France, au diocèse de Bourges, ordre de Saint-Benoît. Elle vaut 2500 liv. (*R.*)

FONTGUILLEM, abbaye de France, au diocèse de Bazas, ordre de Cîteaux. Elle vaut 2500 liv. (*R.*)

FONTMORIGNI, Abbaye de France, au diocèse de Bourges, ordre de Cîteaux, du revenu de 4500 liv. (*R.*)

FORBAC, ou FORTAC, petite ville d'Allemagne, au cercle du haut Rhin dans le Comté de Linange, près de Sarbruck. (*R.*)

FORBISHER (Détroit de), en anglois *Forbisher's streight*, détroit de l'Océan septentrional, entre la côte du Groënland, & une île à laquelle on ne donne point de nom sur les cartes.

Martin Forbisher, natif de la Province d'Yorck, fameux par ses courses & par ses exploits sur mer, fit trois différens voyages en 1576, 1577, & 1578, pour découvrir une route au nord-ouest, afin de passer, s'il étoit possible, par le nord de l'Amérique dans les mers des Indes. Il ne trouva point ce qu'il cherchoit; mais il découvrit en échange plusieurs grands bras de mer, des baies, des îles, des caps, & des terres qui formoient un grand détroit auquel il a donné son nom.

Notre anglois trouva le détroit dont il s'agit ici, dans le 69[e] degré de latitude. Les habitans du lieu sont basanés, ont des cheveux noirs, le nez écrasé, & s'habillent de peaux de veaux marins; la plupart des femmes se font des découpures au visage, & y appliquent pour fard une couleur bleue & ineffaçable. Les montagnes de glace & de neige empêcherent le chevalier Forbisher de pénétrer dans le pays, & de pouvoir le décrire. Personne depuis ce tems-là n'a été plus heureux. *Voyez* sur la vie de ce grand navigateur *Herologia anglica*. (*R.*)

FORCALQUIER, *Forum Calcarium*, & par corruption *Forcalquerium*, petite ville de Provence, capitale du comté de même nom. Elle est sur une hauteur, à 6 lieues de Manosque, 8 s. o. de Sisteron, 12 n. e. d'Aix, à 140 s. e. de Paris. *Long.* 23, 32; *lat.* 43, 5.

Cette ville est le siège d'un gouvernement particulier, & d'une sénéchaussée. Elle est située dans une contrée fertile & des plus agréables, au bord de la petite rivière de Laye, à 2 lieues de la rive droite de la Durance, dans un air très-salubre. Tout son territoire est en franc-aleu. Elle a une collégiale & quatre couvens de l'un & de l'autre sexe.

Le comté de Forcalquier avoit autrefois ses comtes particuliers, qui dans les anciens titres sont aussi appelés comtes d'Arles, *comites Arelatensium*; parce qu'Arles étoit la capitale de leurs états. Le comté de Forcalquier fut réuni à la Provence en 1193. Le roi prend le titre de comte de Provence, de Forcalquier, &c. dans les actes qui concernent la Provence. (*R.*)

FORCELLI, presqu'île d'Italie, vers l'embouchure du Lavino & de la Ghironda, formée par le confluent de ces deux rivières, à 2 lieues de Bologne: c'est-là qu'Octave, Antoine & Lepide s'unirent par un triumvirat funeste à la république, 44 ans avant Jésus-Christ. Ce fut-là que ces cruels oppresseurs de la liberté se sacrifièrent mutuellement tout ce qui nuisoit à chacun d'eux. La proscription fut plus monstrueuse & plus horrible que celle de Sylla; les détails qui nous en restent font frémir l'humanité. Cicéron en fut la victime. (*R*).

FORCHEIM, en latin *Vorchemium*, ville d'Allemagne fortifiée, en Franconie, dans l'évêché de Bamberg, sur la rivière de Rednitz, à 6 li. s. e. de Bamberg, 8 de Nuremberg. Elle a un bel arsenal, une abbaye, un couvent de Franciscains, & un château, & c'est le chef-lieu d'un baillage. Ponce-Pilate qui fit crucifier Jésus-Christ reçut-il le jour en cette ville ou à Forcheim, dans le Speyergau? c'est une question qui n'a point encore été résolue. *Long.* 28 d., 48; *lat.* 49 d., 44. (*R.*)

FORE, ou FOEHR, *Fora*, petite île de la mer d'Allemagne, sur la côte occidentale du détroit de Neswigk. Elle abonde en bestiaux & en grains. Les habitans conservent le langage, les mœurs, & l'habillement des anciens Frisons. *Long.* 26, 18; *lat.* 54, 46. (*R.*)

FORESMONTIERS, abbaye de France, au diocèse d'Amiens. Elle est de l'ordre de Saint-Benoît, & vaut 6400 liv. (*R.*)

FORESTIERES (VILLES). On appelle ainsi quatre villes d'Allemagne, sur le Rhin, au cercle de Souabe, près de la Forêt-Noire: ce sont Waldshuth, Lauffembourg, Seckingen, & Rheinfeld. On nomme aussi villes Forestieres, ou Forêtales, quatre villes de Suisse, voisines du lac de Lucerne; savoir, Lucerne, Switz, Aldtorf, & Stanz. *Voyez* chacune en son lieu. (*R.*)

FORÊT-HERCYNIENNE, en latin *Hercinia Sylva*, vaste forêt de la Germanie, dont les anciens parlent beaucoup, & qu'ils imaginoient traverser toute la Celtique. Plusieurs auteurs frappés de ce préjugé, prétendent que les forêts nombreuses que l'on voit aujourd'hui en Allemagne, sont des restes dispersés de la vaste forêt Hercynienne; mais il faut remarquer ici que les anciens se sont trompés, quand ils ont cru que le mot *hartz* étoit le nom particulier d'une forêt; au lieu que ce terme ne désignoit que ce que désigne celui de forêt en général. Le mot *arden*, d'où s'est formé celui d'*Ardennes*, & qui n'est qu'une corruption de *hartz*, est pareillement un terme générique qui signifie toute forêt sans distinction. Aussi Pomponius Mela, Pline, & César se sont abusés dans leurs descriptions de la forêt Hercynienne. Elle a, dit César, douze journées de largeur; & personne, ajoute-t-il, n'en a trouvé le bout, quoiqu'il ait marché soixante jours. A l'égard des montagnes d'Hercynie, répandues dans toute la Germanie, c'est pareillement une chimère des anciens, qui a la même erreur pour fondement. Diodore de Sicile, par exemple, *liv. V. ch. xxvj*, traduction de Terrasson, regarde les montagnes d'Hercynie comme les plus hautes de toute l'Europe; les avance jusqu'à l'Océan; & les borne de plusieurs îles, dont la plus considérable est, selon lui, la Bretagne.

Sans rejeter ce qui vient d'être dit de la forêt d'Hercynie, dans cet article qui est du chevalier de Jaucourt, le mot *hartz* étoit-il en usage du tems de Pomponius Mela, Pline & César qu'il rappelle? Cellarius confirme leur description de la forêt Hercynienne. Il est probable qu'ils la connoissoient mieux que M. de la Martinière. (*R.*)

FORÊT-NOIRE, grande forêt & pays d'Allemagne, appellé par les Romains *sylva Martiana*. Elle est dans le cercle de Souabe, & s'étend du sud au nord, depuis les environs des quatre villes Forestieres, jusqu'à l'extrémité du baillage de Newenbourg, dans les états de Wurtemberg, & vers l'orient, presque jusqu'à l'Alb. Sa partie méridiodale est appelée la *haute forêt*, & la septentrionale la *basse*. Elle est bornée à l'est depuis Forzheim, jusqu'à Nagold, par la rivière de ce nom. De Nagold elle monte vers Horb & Sulz, & ensuite le long du Neker. Du côté de l'occident, elle commence au Brisgau & à l'Ortenau, au voisinage du Rhin. On lui a donné en allemand le nom de *Schwartz-Wald*, c'est-à-dire, *forêt-noire*, à cause de l'épaisseur de ses bois. Elle s'étendoit autrefois jusqu'au Rhin; & les villes de Rhinfeld, de Seckingen, de Lauffembourg, & de Valdshut, ne se nomment les quatre *villes forestieres*, que parce qu'elles étoient renfermées dans la Forêt-Noire. Cette forêt faisoit anciennement portion de la forêt Hercynienne, comme on le juge par le nom du village de Hercingen, proche du bourg de Waldsée. Peucer & autres croient que c'est le pays que Ptolomée appelle le *désert des Helvétiens*. Quoi qu'il en soit, ce pays est plein de montagnes, qui sont couvertes de grands arbres, sur-tout de pins, & les vallées sont fertiles en pâturages. Ses habitans tirent pour la plupart leur subsistance des bestiaux qu'ils nourrissent, de l'exploitation de leurs bois dont ils fabriquent différentes sortes d'outils, & du commerce de la résine. Ils ensemencent les lambeaux de terres qui sont susceptibles de culture, & en quelques endroits elles ne produisent qu'autant qu'on a eu la précaution de les fertiliser en les brûlant par des branches de sapins & des fascines répandues sur la superficie du sol. (*R.*)

FOREZ (le), province de France qui a titre de comté, & qui est l'ancien pays des Ségusiens, *plaga Segusianorum*. On borne le Forez au midi par le Velay & le Vivarais; au nord, par le duché de Bourgogne & le Bourbonnois; au couchant, par l'Auvergne; & au levant par le Lyonnois propre, & le Beaujolois.

Ce pays, qui fait partie du gouvernement de Lyonnois, consiste en une grande vallée, fertile & agréable, de vingt-une lieues de long, sur onze de large, arrosée par la Loire. L'air est peu sain dans la plaine, à cause des étangs qui s'y trouvent. Le bled, le vin, le chanvre, les châtaignes, les pâturages en sont les principales productions.

Le Forez est baigné d'un assez grand nombre de rivières. Il y a des mines de fer, d'acier, de charbon & de pierre; ce qui fait qu'on y travaille beaucoup en arquebuserie. François Ier a réuni, par succession, ce comté à la couronne. On divise le Forez en haut, qui est au midi; & en bas, qui est au nord. Le haut Forez a pour villes Feurs, Saint-Etienne, & Saint-Chaumont: le bas Forez a Rouane & Montbrison. *Voyez l'histoire univers. civile & ecclesf. du pays de Forez, par* Jean-Marie de la Mure, *Lyon*, 1674, *in-4°.* Ce pays a produit des gens de lettres de mérite, comme Jean Papon, Papyre Masson, Antoine du Verdier, Jacques-Joseph Duguet, &c.

Les Ségusiens étoient des peuples cliens des Eduens, *in clientelâ Æduorum*, *Comm. de César*: ce guerrier historien ajoute qu'ils étoient les premiers au-delà du Rhône, & les plus proches de la province Romaine; ils furent rendus indépendans des Eduens, sous l'empire d'Auguste, & Pline les appelle *Liberi*. C'est dans leur territoire que Munatius Plancus bâtit la ville de Lyon, colonie Romaine: leur capitale étoit Feurs, sur Loire, *Forum Segusianorum*, d'où s'est formé par la suite le *Pagus Forensis*, qui a donné son nom au Forez. Les Ségusiens occupoient le Forez, le Lyonnois, le Beaujolois; d'autres les mettent dans la Bresse. (*R.*)

FORFAR, ville d'Ecosse, capitale d'une province à laquelle on donne indifféremment le nom de *Forfar* & celui d'*Angus*. Cette ville, qui a le

titre de bourg royal, est au bord d'un lac, formé par une riviere qui va tomber dans le Tay. Elle est à 14 lieues n. d'Edimbourg, & 140 n. o. de Londres. *Long.* 15, 3; *lat.* 56, 25. (*R*)

FORGES, bourg de France dans la haute Normandie, très-connu par ses eaux minérales. Elles sont fournies par trois sources, situées dans un vallon où l'on descend par une belle avenue d'arbres. Elles sont ferrugineuses, & il n'y en a point dans le royaume qui aient autant de réputation, & qui soient aussi fréquentées. *Voyez la descrip. géog. & histor. de la haute Norm.* Piganiol de la Force, *descript. de la France*, *tom. V. hist. de l'acad. des Sc.* 1708. Forges est dans le petit pays de Bray, à 9 lieues n. e. de Rouen, 4 de Gournai, 5 de Neufchâtel, 25 n. o. de Paris. *Long.* 19 d. 15'; *latit.* 49 d. 38'. (*R.*)

FORLI, sur la route que les Romains nommoient *voie flaminienne*; ancienne petite ville d'Italie dans la Romagne, avec un évêché suffragant de Ravenne. C'est dans son voisinage qu'étoit l'ancienne ville de *Forum Livii*, fondée 208 ans avant J. C. par Marcus Livius Salinator, après avoir vaincu Asdrubal sur le Metauro, & souvent nommée *Livia* dans les auteurs, parce qu'elle fut agrandie par Livie, femme d'Auguste. Ses habitans vinrent s'établir à Forli, qui l'ayant en quelque sorte remplacée, a pris le nom de *Forum Livii.* Après la chute de l'empire romain, elle se gouverna fort long-tems en république. Elle fut ensuite soumise aux Bolonois en 1248, puis à différens seigneurs particuliers, jusqu'à ce que le pontife guerrier, Jules II, la réduisit par la force des armes, sous l'obéissance du saint siège. On y comptoit, en 1579, plus de vingt mille habitans; à présent elle n'en a pas dix mille. Elle est située dans un terrein sain & fertile, à 4 lieues s. e. de Faenza, 8 n. de Ravenne, 18 n. e. de Florence. *Long.* 35 d., 10'; *lat.* 44 d., 17', suivant le P. Riccioli. (*R.*)

FORMELLO, petite ville d'Italie, au patrimoine de Saint Pierre, avec une belle maison au prince Chigi. (*R.*)

FORMENTERA, île de la Méditerranée, du nombre de celles qu'on nomme *Baleares*; elle est au sud de celle d'Yvice, & elle est inhabitée, à cause, dit-on, de la quantité extraordinaire de serpens qui s'y trouvent. (*R.*)

FORMIGNI, village de France en basse Normandie, entre Isigni & Bayeux, remarquable par la bataille que les Anglois y perdirent sous Charles VII, en 1550. (*R.*)

FORMOSE, grande île de la mer de la Chine, à l'orient de la province de Fokien, & qui s'étend du nord au sud, du 22e degré 8' de latitude septentrionale jusqu'au 24e degré 20'. Une chaîne de montagnes la sépare dans cette longueur, en orientale & occidentale. La partie orientale n'est habitée que par les naturels du pays. La partie occidentale est sous la domination des Chinois, qui la cultivent avec soin; ils en ont chassé les Hollandois en 1661, & y ont nommé un viceroi en 1682. Le pays abonde en tout ce qui est nécessaire à la vie. Les naturels du pays, que les Chinois regardent comme des sauvages, sont doux, équitables; ils sont legers à la course, & très-habiles à tirer de l'arc. Ils gravent sur leurs corps des figures de fleurs, d'arbres & d'animaux. *Voyez* le P. Duhalde, *description de la Chine*, & le P. Charlevoix, *histoire du Japon.* Tai-Ouang-Fou est la capitale de cette île. *Longit.* 139, 10—141, 28. (*R.*)

FORNOUE, en italien, *Foro nuovo*, village ou bourg d'Italie en Lombardie, au duché de Parme, à 3 lieues sud-ouest de la ville de ce nom, remarquable par la bataille que Charles VIII, roi de France, y gagna en 1495, sur l'armée combinée du pape, des Vénitiens, du duc de Milan, forte de quarante mille hommes, tandis que le roi n'avoit avec lui que huit mille soldats. On y recueille de l'huile de petrole, sur la surface des eaux de quelques fontaines. *Long.* 25, 38; *lat.* 44, 45. (*R.*)

FORRES, bourg royal d'Ecosse, dans la province d'Elgin, vers le golfe de Murray. L'on voit dans son enceinte les ruines d'un ancien palais; & l'on trouve dans son voisinage une colonne de pierre d'une seule pièce, que l'on croit avoir été érigée dans le onzième siècle, en mémoire d'une victoire remportée par Malcolm, fils de Kenneth, roi du pays, sur Swenon, roi de Danemarck. (*R.*)

FORSTA, ville d'Allemagne dans la basse Lusace, au bord de la riviere de Neisse, qui l'entoure. Elle fut réduite en cendres l'an 1748, & depuis elle a été solidement & réguliérement rebâtie. Elle a deux châteaux, dont l'un est ancien & l'autre moderne: & il se fabrique dans son enceinte des draps fins, des toiles, des tapisseries, & de très-bonne bière. Les comtes de Bruhl en sont seigneurs, ainsi que du district qui porte son nom, & qui renferme trente-cinq villages: ils y tiennent cour de chancellerie, dont on peut appeler à la régence du pays; cour féodale, dont les appels sont au conseil privé, siégeant à Dresde; & consistoire, dont il n'y a pas appel.

FORT-DAUPHIN (le), fort de l'île de Madagascar, sur la pointe méridionale de la province d'Anossi. Il a été bâti par les François; il est présentement abandonné, & est à 1 d. 27', 20", au-delà du tropique du Capricorne. (*R.*)

FORT DE L'ECLUSE (le), *arx clausulæ;* fort situé entre la France & la Suisse, à quelques lieues de Genève, entre le mont Jura & le Rhône. Il est gardé par quelques invalides, & appartient à la France. *Long.* 23, 48; *lat.*46, 12. (*R.*)

FORT DE L'ETOILE (le), très-bon fort près de Hambourg, qui sert à cette ville d'avant mur. (*R.*)

FORT DE KEL, ou de KEHL. *Voyez* KEL.

Fort de Linck (le), fort des Pays-bas françois, au comté de Flandre, sur la Colm, à une lieue de Bourbourg, & à deux de Saint-Omer. Il fut pris par les François en 1676, & il leur est resté. (*R.*)

Fort-Louis (le) *Arx Ludovicia*, place forte de France, en Alsace, bâtie par Louis XIV, dans une île formée par le Rhin, à 8 lieues de Strasbourg & de Landau, 12 de Philipsbourg, 5 de Weissenbourg. *Longit.* 35 d. 44′, 0″; *latit.* 48 d. 48′, 0″.

Cette petite ville, à 107 lieues est de Paris, fut fondée en 1689, sous la direction du Maréchal de Vauban. Les rues en sont tirées au cordeau. Elle n'a qu'une paroisse, avec un couvent de capucins. Tous les habitans de cette ville sont catholiques. (*R.*)

Fort-Louis (le), fort de l'Amérique méridionale, dans l'île de Cayenne, bâti en 1643 par les François. Les Hollandois le prirent en 1675; le comte d'Estrées le reprit en 1676. (*R.*)

Fort-Mortier, fort très-considérable d'Alsace, près de Neuf-Brisach. (*R.*)

Fort Saint-François. *Voyez* Aire.

FORTECK, château de Suisse bien fortifié, au canton de Zurich, dans la baronnie d'Alisax. (*R.*)

FORTEVENTURA, île d'Afrique dans l'Océan Atlantique, l'une des Canaries, découverte en 1417, par Jean de Betancourt, gentilhomme françois. Elle appartient aux Espagnols, & est à 36 lieues de Tenériffe. *Long.* 4, 28; *lat.* 28-20, 15. (*R.*)

FORTH (le), grande rivière de l'Ecosse méridionale, qui a sa source près du lac de Tay, baigne la ville de Sterling, & se décharge au fond du golfe d'Edimbourg, auquel il donne aussi le nom de *golfe de Forth.* La rivière de Forth a environ 30 lieues de longueur. *Voyez* sa description dans Salmonet, *hist. des troubles de la G. B.* (*R*)

FORTUNÉES (îles). Les anciens décrivent ces îles comme situées au-delà du détroit de Gibraltar, dans l'Océan Atlantique; on les regarde ordinairement chez les modernes comme les îles Canaries, & cette opinion est fondée principalement sur la situation & la température de ces îles, & sur l'abondance d'oranges, de limons, de raisins, & de beaucoup d'autres fruits délicieux qui y croissent.

Peut-être ces îles font-elles le reste de la fameuse Atlantide de Platon, qu'il est cependant plus vraisemblable de reconnoitre dans l'Amérique, si toutefois, ainsi que plusieurs en doutent, elle a jamais existé. *Voyez* la carte de M. Sanson, intitulée *Atlantis Insula*, & Vossius *de Scientiis Mathemat. cap.* 42, §. 10. *Voyez* Canaries (iles). (*R*)

FORZA-DE AGRO, petite ville de Sicile, dans la vallée de Démona, sur un rocher escarpé, près d'un ruisseau, à 8 li. de Messine. (*R.*)

FOS-DI-NUOVO, bourg d'Italie dans la Toscane, aux confins de l'état de Gênes, dans la vallée de Magra, sujète au marquis de Fos-di-Nuovo, de la maison de Malaspina ou Malespine, qui le possède en souveraineté, à titre de fief de l'empire. (*R.*)

FOSSANO, ville forte d'Italie, dans le Piémont, avec une citadelle & un évêché suffragant de Turin. Elle est sur la Sture, à 2 li. e. de Savillan, 4 n. e. de Côni, 10 s. de Turin, 11 s. e. de Pignerol, & 4 n. o. de Mondovi. Outre sa cathédrale, elle a trois paroisses, & huit couvens. *Long.* 25, 23; *lat.* 44, 25. (*R.*)

FOSSAT (le), petite ville de France, dans le Roussillon, sur les confins du comté de Foix. (*R.*)

FOSSE, petite ville de l'état de Liège, à 4 li. n. e. de Philippeville, & 2 & demie s. o. de Dinant. (*R*)

FOSSOMBRONE, petite ville d'Italie, dans l'Etat ecclésiastique, au duché d'Urbin, avec un évêché suffragant d'Urbin, & un château situé sur une hauteur. Elle est bâtie des ruines de l'ancien *Forum Sempronii*, près la rivière de Métro, à 7 li. s. o. de Pésaro, 4 s. e. d'Urbin. *Long.* 30, 27; *lat.* 43, 42. (*R.*)

FOTCHEOU. *Voyez* Fochеu.

FOUÉ; d'autres écrivent Foa, Fuoa, Fua, ancienne ville de la basse-Egypte, sur le Nil, dans un terroir agréable, à 7 li. de Rosette, & 16 s. d'Alexandrie. *Long* 49; *lat.* 30, 40. (*R.*)

FOUGÈRES, petite ville de France, en Bretagne, sur le Nanson, aux confins de la Normandie & du Maine; son nom lui vient, selon M. de Valois, de ce que ses environs étoient autrefois remplis de *fougère.* *Long.* 16, 22. *lat.* 48, 20.

Cette ville, qui a un ancien château, fait un grand commerce de toiles & de cuirs. Elle est à 10 li. n. e. de Rennes, 9 s. e. d'Avranches, & 60 o. de Paris. Fougères est le siège d'une sénéchaussée: elle a une maitrise particulière des eaux & forêts, une subdélégation de l'intendance, & un collège mal fondé, qui pourroit l'être mieux en y réunissant les revenus du très-inutile prieuré de la Trinité. Elle a quatre grandes foires par an, des papeteries, & une verrerie. La baronie de Fougères donne à son possesseur le titre de premier baron de Bretagne, & le droit de présider la noblesse aux états de la province.

Cette ville est la patrie de René le Païs, né en 1636, mort en 1690; c'étoit un écrivain très-médiocre, qui donnoit, comme Voiture dont il étoit le singe, sans avoir certaines graces de son modèle, dans un mauvais goût de plaisanterie. On fait à ce sujet le vers ironique de Despréaux, *Sat. iij.*

Le Païs, sans mentir, est un bouffon plaisant. (*R*)

FOUGEROLES, bourg de France, dans le Maine, élection de Mayenne. (*R.*)

FOULES (les), peuples d'Afrique dont les voyageurs écrivent le nom diversement, *Falup-pos*, *Felupes*, *Floupes*, & les François *Foules*. Ces peuples habitent au nord & au midi du Sénégal; mais d'ailleurs nous les connoissons si peu, que quelques voyageurs nous assurent qu'ils sont mahométans & assez civilisés, tandis que d'autres prétendent qu'ils sont païens & sauvages. On convient en général que le pays des Foules abonde en pâturages, en dattes, & en mil, & que ces peuples tiennent le milieu pour la couleur entre les Maures & les Negres, moins noirs que ces derniers, & plus bruns que les premiers. (*R.*)

FOUR (le), écueil, ou grande roche toujours découverte, sur la côte de Bretagne, vis-à-vis le bourg d'Argenton : c'est à cause de cette roche, que l'on nomme le *passage du Four*, la route que prennent les navires entre la côte de Bretagne & les îles d'Ouessant, pour éviter le grand nombre de rochers dont cette côte est bornée. Les tables des Hollandois donnent à cet écueil 11 d. 45′ *de long.* & 48 d. 35′ *de latit.* (*R.*)

FOURCHE (montagne de la), ou le FOURCK, haute montagne de Suisse, à l'extrémité orientale du pays de Valais, qu'elle sépare du canton d'Uri; elle est ainsi appelée à cause de deux grandes pointes fort élevées en guise de fourches par lesquelles elle se termine. C'est dans cette montagne, qui fait partie des Alpes lépontiennes, que le Rhône a sa source, sous des amas de neiges qui y bravent la vicissitude des saisons. On confond quelquefois cette montagne, nommée en latin *Bicornis*, *Furca*, ou *Furcula*, avec celle de Saint-Gothard : c'est par dessus cette montagne qu'est le sentier pour passer du canton d'Uri, & du pays des Grisons dans le Valais. Cette montagne est une des plus hautes des Alpes. Busching lui donne 13000 pieds d'élévation perpendiculaire. La pente du côté du Valais en est affreuse. On y rencontre un grand glacier sous lequel le Rhône s'est ouvert un passage. (*R.*)

FOWEY, bourg à marché d'Angleterre, situé à l'embouchure d'une petite rivière qui porte son nom, dans le comté de Cornouailles, entre Falmouth & Plimouth. Ce bourg qui envoie deux députés au parlement, est à 70 li. s. o. de Londres. *Long.* 12 d. 30′; *lat.* 50 d. 12′. (*R.*)

FRAGA, ville fortifiée d'Espagne, au royaume d'Aragon, remarquable par la bataille qui s'y donna contre les Maures l'an 1134, & dans laquelle Alphonse Ier fut battu, & huit jours après mourut de chagrin dans un monastère, où il étoit allé ensevelir son dépit. Fraga, arrosée par la rivière de Cinca, est à 4 li. s. de Lérida, 20 s. e. de Sarragosse, 12 s. e. de Balbastro. *Long.* 17, 58; *lat.* 41, 28. (*R.*)

FRAMLINGHAM, ville d'Angleterre, dans la province de Suffolk, vers la source de la petite rivière d'Ore, qui donne plusieurs agrémens à sa situation. Elle est d'environ six cents maisons, & renferme entr'autres un ancien château, converti en maison de travail; deux maisons de charité & une école publique. Son église est un vaste édifice, surmonté d'un clocher fort élevé, & tout bâti en pierre noire. Les murs d'enceinte de son château ont quarante-quatre pieds de hauteur, huit d'épaisseur, & étoient jadis munis de treize tourelles : l'on en date la construction dès les tems de l'heptarchie. Marie, qui régna dans le seizième siècle, après Edouard VI, prit son refuge dans cette ville, pendant que l'on couronnoit inutilement à Londres, Jeanne Gray, sa concurrente. *Long.* 19, 5; *lat.* 52, 25. (*R.*)

FRANCE, royaume de l'Europe, borné au nord par la manche & les Pays-Bas, à l'est par l'Allemagne, la Suisse, la Savoie & le Piémont; au sud par la mer Méditerrannée & par les Pyrénées, qui la séparent de l'Espagne; à l'ouest par l'Océan.

La France, qui portoit autrefois le nom de Gaule, est comprise entre le 13e degré 35′ de longitude, & le 25e degré 25′, & entre le 42e degré 20′ de latitude septentrionale, & le 51e 10′. Elle a deux cent vingt lieues de long du nord au sud, depuis Dunkerque jusqu'aux frontières de la Catalogne en Espagne, & plus de deux cents de large, de Strasbourg à l'extrémité de la Bretagne : les lieues de 25 au degré.

Dans cette étendue l'on jouit d'un air pur & sain sous un ciel presque par-tout tempéré. L'Océan & la Méditerranée baignent une partie de ses côtes; défendue ailleurs par les Pyrénées, les Alpes, & le Rhin. Le royaume n'est ouvert que du côté des Pays-Bas; & tandis que les mers peuvent faire fleurir son commerce au-dehors, de belles rivières favorisent la circulation intérieure, aidée d'ailleurs par différens canaux de communication. La nature y offre une singulière facilité à faire communiquer les extrémités opposées du royaume, tant entr'elles qu'avec les états voisins, par des canaux de très-peu d'étendue, & de moindre dépense encore, eu égard aux avantages immenses qui en résulteroient pour le royaume; mais il faut commencer par abolir les péages de terre & sur les rivières, qui pèsent étrangement sur le commerce intérieur & extérieur.

La France est fertile en vins, en grains, en légumes & en fruits. Elle a des huiles de différentes espèces, des bois, des chanvres, des mines de fer, de plomb & de cuivre; des carrières de pierres à bâtir, des carrières d'ardoises, d'autres de marbre. Il s'y fait beaucoup d'eau-de-vie. La pêche, sur les côtes & dans les rivières, est très-abondante : la laine & la soie y sont un objet considérable de commerce. Il y a beaucoup de volaille & de gibier. La quantité de sel qui s'y prépare, & qui surpasse sa consommation, se tire, tant des marais salans que des fontaines salées qui se trouvent en plusieurs de ses provinces. Elle a d'ailleurs quantité de fabriques plus

plus ou moins florissantes. Il y a en France dix-huit archevêchés, cent quatorze évêchés, quatorze mille sept cent soixante-dix couvens, douze mille quatre cents prieurés, mille trois cent cinquante-six abbayes de religieux, deux cent quarante commanderies de l'ordre de Malte, & deux cent soixante mille ecclésiastiques séculiers ou réguliers. Le comtat d'Avignon n'est point compris dans ces différentes énumerations. On y compte treize parlemens, trente-deux gouvernemens généraux, & vingt-cinq universités, qui ne sont pas toutes célèbres.

L'histoire de ce royaume, dit un homme de génie, nous fait voir la puissance des rois de France se former, mourir deux fois, renaître de même; languir ensuite pendant plusieurs siècles: mais prenant insensiblement des forces, s'accroitre de toutes parts, & monter au plus haut point; semblable à ces fleuves qui, dans leur cours, perdent leurs eaux, ou se cachent sous terre, puis reparoissent de nouveau, & grossis par les rivières qui s'y jètent, entrainent avec rapidité tout ce qui s'oppose à leur passage.

Les peuples furent absolument esclaves en France, jusque vers le tems de Philippe-Auguste. Les seigneurs furent tyrans jusqu'à Louis XI, tyran lui-même, qui ne travailla que pour la puissance royale. François Ier fit naitre le commerce, la navigation, les lettres, & les arts, qui tous périrent avec lui. Henri le Grand, le père & le vainqueur de ses sujets, fut assassiné au milieu d'eux, quand il alloit faire leur bonheur. Le cardinal de Richelieu s'occupa du soin d'abaisser la maison d'Autriche, le calvinisme, & les grands. Le cardinal Mazarin ne songea qu'à se maintenir dans son poste avec adresse & avec art.

Aussi pendant neuf cents ans, les François sont restés sans industrie, dans le desordre & dans l'ignorance: voila pourquoi ils n'eurent part, ni aux grandes découvertes, ni aux belles inventions des autres peuples. L'imprimerie, la poudre, les glaces, les télescopes, le compas de proportion, la circulation du sang, la machine pneumatique, le vrai système de l'univers, ne leur appartiennent point; ils faisoient des tournois, pendant que les Portugais & les Espagnols découvroient & conquéroient de nouveaux mondes à l'orient & à l'occident du monde connu. Enfin les choses changèrent de face vers le milieu du dernier siècle; les arts, les sciences, le commerce, la navigation, & la marine, parurent sous Colbert, avec un éclat dont l'Europe fut étonnée: tant la nation françoise, flexible & active, est propre à se porter à tout. Mais les richesses de la France, qui montent peut-être en matières d'or ou d'argent, à un milliard du titre de ce jour (le marc d'or à 682 liv., & celui d'argent à 50 liv.), se trouvent malheureusement réparties, comme l'étoient les richesses de Rome, lors de la chûte de la république. La capitale forme, pour ainsi dire, l'état même; tout affluë nécessairement à ce gouffre, à ce centre de puissance; les provinces se dépeuplent excessivement, & le labourcur accablé de sa pauvreté, craint de mettre au jour des malheureux. Il est vrai que Louis XIV s'appercevant, il y a plus d'un siècle (en 1666), de ce mal invétéré, crut encourager la propagation de l'espèce, en promettant de récompenser ceux qui auroient dix enfans: il eût mieux valu remonter aux causes du mal, & y porter les véritables remèdes. Or ces causes & ces remèdes sont peu difficiles à trouver. *Voyez les articles* IMPÔT, TOLÉRANCE, &c.

La seule religion catholique est professée dans ce royaume, depuis que Louis XIV a révoqué, en 1685, l'édit de Nantes, par lequel Henri IV avoit permis l'exercice de la religion Réformée. C'est le plus ancien des royaumes de l'Europe. Sa fondation remonte au commencement du ve siècle, les Francs, & quelques autres peuples de Germanie, étant venus, à cette époque, s'établir dans les Gaules, qui faisoient partie de l'empire d'occident. On compte depuis Pharamond, dont le règne a commencé vers l'an 420, jusqu'à Louis XVI, soixante-sept rois sous trois races: vingt-un dans la première, treize dans la seconde, & trente-trois dans la troisième. La première s'appelle des Mérovingiens; la seconde, des Carlovingiens, la troisième, des Capétiens. La couronne de France est héréditaire; les seuls enfans mâles & légitimes y sont habiles à succéder au trône, selon un usage aussi ancien que la monarchie. Le roi de France porte les titres de roi très-chrétien & de fils aîné de l'église. Ce dernier titre est fondé sur ce que, lorsque Clovis eut embrassé la religion chrétienne, il se trouvoit être le seul prince Catholique. Dans les siècles précédens, le royaume avoit ses assemblées nationales qu'on nommoit les *états-généraux*; toutes les provinces y envoyoient leurs députés, & on y décidoit les affaires importantes de l'état. Les derniers états-généraux se tinrent à Paris en 1614, sous Louis XIII.

Les Gaulois ses anciens habitans, furent renommés par leur force & leur bravoure; il ne fallut pas moins de dix ans à César pour faire la conquête de leur pays & les soumettre à l'empire Romain. Les Vandales, les Suèves, les Alains, & autres peuples barbares, ayant commencé à ébranler l'empire Romain, les Goths osèrent le sapper dans ses fondemens en se portant dans l'Italie même. Tandis qu'ils pilloient Rome, & qu'en 402 ils s'établissoient en Espagne, de l'aveu du foible Honorius, empereur de nom, les Francs, ou François, avec les Saliens & autres peuples Germaniques, voisins du Rhin, aiguisoient leurs armes; ils passèrent le Rhin vers l'an 420, sous Pharamond leur chef, & le premier roi de cette monarchie. Les Pays-Bas & la Picardie furent leurs premières conquêtes sur les Romains.

Clovis, leur cinquième roi, embrassa le christ-

tianisme, lui & son peuple, & poussa les bornes de cet état naissant presqu'au terme où elles le sont aujourd'hui. Charlemagne, le deuxiéme roi de la seconde race, les avoit reculées bien avant en Espagne, en Italie & en Allemagne : il fut couronné empereur d'occident, en 800, & rétablit ce titre que ceux de ses descendans, qui régnèrent en Allemagne, y ont porté.

Dans les deux premières races des rois de France, on n'avoit pas toujours égard aux droits d'aîneſſe pour la ſucceſſion à la couronne ; mais on ne voit pas un seul exemple que les filles aient jamais été admises à succéder au trône, ce que l'on exprime en disant que le royaume de France ne tombe point en quenouille. On croit que l'exclusion des filles est fondée sur ce que, dans les premiers tems de la monarchie, la couronne même comme les fiefs, étoit donnée à charge de service militaire.

Les meilleures cartes qui aient été publiées de la France, sont celles de G. de Lille, de M. Danville, de R. J. Julien, en vingt-quatre petites feuilles, & l'atlas de la France en cent soixante-quinze grandes feuilles qui, lorsqu'il sera achevé, l'emportera de beaucoup sur tout ce qu'on a eu de la France jusqu'ici. Il en existe déja cent cinquante feuilles, & des vingt-cinq cartes à fournir, il y en a plus de quatorze de levées. Cet ouvrage s'exécute sous les auspices du gouvernement, qui procure différens secours à la société, aux frais & sous la direction de laquelle il a été entrepris.

Les montagnes les plus remarquables de la France sont, les Alpes, qui la séparent de l'Italie ; les Pyrénées, qui la terminent du côté de l'Espagne ; les Cevènes en Languedoc ; les montagnes d'Auvergne ; le mont-Jura, entre la Franche-Comté & la Suisse, & les Vosges, entre l'Alsace & la Lorraine.

Il s'y trouve quatre grands fleuves, dont nous parlerons à leur article ; le Rhône, la Garonne, la Loire & la Seine. On rencontre des eaux minérales dans beaucoup de ses provinces.

Le premier ordre de chevalerie du royaume, eu égard aux distinctions, est l'ordre du Saint-Esprit, institué par Henri III en 1578. Le roi en est le chef & le grand-maître. L'ordre, par les statuts, ne doit être composé que de cent chevaliers, y compris quatre cardinaux, quatre prélats, qui, de même que les chevaliers laïques, font preuve de trois générations de noblesse, & quelques autres. Les marques de cet ordre sont un large ruban bleu ondé, qui se porte en écharpe de la droite à la gauche, & au bout duquel est attachée une grande croix d'or à huit pointes, ayant d'un côté une colombe émaillée en blanc, & de l'autre, l'image de Saint Michel. Les orles en sont émaillés de blanc, & les angles ornés de fleurs-de-lys d'or. Indépendamment de cette croix, les chevaliers en portent une autre d'argent, cousue ou brodée sur le côté gauche de leur habit ou de leur manteau, & sur laquelle est aussi une colombe d'argent en broderie.

L'ordre de Saint-Michel fut fondé en 1469, par Louis XI, & renouvellé par Louis XIV, en 1665. Au collier de l'ordre est attachée une médaille qui représente un rocher, sur lequel est l'archange Saint Michel, qui combat le dragon. Les chevaliers portent un large ruban noir ondé, passé en écharpe.

L'ordre de Saint Louis fut établi en 1693, par Louis XIV, en faveur des officiers catholiques qui auroient servi avec distinction. La croix en est d'or, à huit pointes, émaillée de blanc, & cantonnée de fleurs de-lys d'or. D'un côté est la figure de Saint Louis, cuirassé, revêtu du manteau royal, avec cette inscription en lettres d'or, *Lud. magn. instit. 1693* ; au revers est une épée nue, soutenant de sa pointe une couronne de lauriers, avec la légende, *bellic. virtutis præm.* Les chevaliers la portent à la boutonnière de l'habit, attachée à un petit ruban couleur de feu.

Le conseil d'etat du roi est composé du roi, de M. le dauphin, quand il est en âge d'y assister, de six ministres & secrétaires d'état, & du contrôleur-général des finances. Ses séances se tiennent le dimanche & le mercredi. *Le conseil des dépêches* est composé du roi, du dauphin, du chancelier, du garde des sceaux, des ministres & secrétaires d'état, du contrôleur-général des finances, & de deux conseillers d'état ordinaires & au conseil des dépêches. Il s'assemble le samedi, ainsi que *le conseil royal des finances*, composé du roi, du dauphin, du chancelier, du garde des sceaux, de deux conseillers d'état ordinaires & au conseil royal, intendans des finances, & du contrôleur-général. *Le conseil royal de commerce* s'assemble tous les quinze jours. *Le conseil d'état privé*, ou *des parties*, se tient dans la salle du conseil, par le chancelier, aux jours qu'il lui plaît. Ce tribunal est composé du roi, qui y assiste rarement, du chancelier, du garde des sceaux, des secrétaires d'état, d'environ vingt conseillers d'état ordinaires, du contrôleur-général, des intendans des finances, & de douze conseillers d'état, qui servent par semestre. Il y a encore vingt-deux maîtres des requêtes, censés du corps du parlement, qui entrent par quartier dans ce conseil, où ils rapportent les affaires dont ils sont chargés. Leur nombre monte aujourd'hui à quatre-vingt-huit. *Le grand conseil*, réduit en forme de cour supréme ordinaire par Charles VIII, en 1492, a reçu dans ces derniers tems une nouvelle forme. Cette compagnie souveraine, unique dans la monarchie, exerce sa jurisdiction dans toute l'étendue du royaume. Le chancelier de France en est le seul chef & premier président né : mais il n'y assiste que rarement ; de-là vient qu'il y a un autre premier président commis par lettres patentes du roi. Les autres membres de cette compagnie sont quatre présidens, servans par quartier, vingt-deux à vingt-trois conseillers par se-

chestre, un procureur-général, deux avocats-généraux, un greffier en chef, grand nombre d'autres officiers.

Sous les rois de la première & de la seconde race, le titre de parlement étoit affecté à l'assemblée générale des prélats, ducs, comtes, & autres grands du royaume. C'étoit une espèce de diète qui régloit les affaires majeures de l'état, & que le roi convoquoit, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. Les affaires particulières étoient jugées par un conseil choisi par le roi & qui suivoit par-tout sa personne: mais comme il étoit aussi dispendieux qu'incommode aux sujets, de venir du fond des provinces du royaume à la cour, pour la décision de leurs procès, Philippe-le-Bel, vers l'an 1302, rendit ce conseil, avec titre de parlement, sédentaire à Paris, & créa en plusieurs autres lieux du royaume d'autres tribunaux supérieurs, à l'instar de celui de Paris. Le nombre en fut augmenté par ses successeurs, & ces compagnies eurent aussi le nom de parlement. Ils sont aujourd'hui au nombre de treize; Paris, Toulouse, Grenoble, Bordeaux, Dijon, Rouen, Aix, Rennes, Pau, Metz, Douai, Besançon & Nanci. Il y a d'ailleurs un conseil souverain à Colmar pour l'Alsace; un à Perpignan pour le Roussillon, & leur autorité est fort voisine de celle des parlemens: enfin un conseil supérieur établi à Arras, pour l'Artois, mais dont le pouvoir est plus limité. Le parlement de Paris a le titre de cour des pairs: les pairs y ont séance, & doivent y être jugés.

La direction générale des revenus du roi, & le droit de connoître en dernier ressort de tout ce qui les concerne, sont attribués à la chambre des comptes & aux cours des aides. Les chambres des comptes sont au nombre de onze dans le royaume; mais plusieurs se trouvent unies à des parlemens, ou autres cours souveraines. Les cours des aides sont des jurisdictions supérieures établies pour juger des différends sur les deniers royaux, à la réserve du domaine. Il y en a quinze, dont dix sont unies soit aux parlemens, soit aux chambres des comptes.

La France entretient, en tems de paix, environ deux cens mille hommes qui, en tems de guerre, peuvent se porter facilement au double, si le cas l'exige; & sa marine, qui ne date que du cardinal de Richelieu, s'est accrue sous ce règne à un point formidable. Elle a, en ce moment, environ quatre-vingt-dix vaisseaux de guerre dans les différentes parties du monde.

Des trente-deux grands gouvernemens qui divisent le royaume, six sont du côté de l'orient, l'*Alsace*, la *Lorraine*, la *Franche-Comté*, la *Bourgogne* avec la *Bresse*, le *Lyonois*, & le *Dauphiné*; cinq au midi, la *Provence*, le *Languedoc*, le *Roussillon*, le *Comté de Foix*, & *le Béarn*; cinq à l'occident, la *Guyenne*, la *Saintonge avec l'Angoumois*, le *pays d'Aunis*, le *Poitou*, & *la Bretagne*; quatre au nord, la *Normandie*, la *Picardie*, l'*Artois*, & la *Flandre Françoise*; douze dans l'intérieur du royaume, la *Champagne*, le *Nivernois*, le *Bourbonnois*, l'*Auvergne*, le *Limosin*, la *Marche*, le *Berri*, la *Touraine*, l'*Anjou*, le *Maine* avec le *Perche*, l'*Orléanois*, & l'*Isle de France*.

Les François sont très-laborieux, & ils se sont toujours distingués par leur attachement & leur fidélité à leurs princes: mais la nature qui fait briller sur leurs têtes le soleil le plus tempéré & le plus fécond, en même tems qu'elle déploie le sol le plus riche sous leurs pas, ne les avoit point destinés à la privation la plus rigoureuse, & à l'indigence la plus générale! L'essor de l'agriculture & de l'industrie, par des impôts modérés; l'essor du crédit, par la nature de l'administration; voilà tout ce qui manque à la puissance d'un royaume qui surpasse les autres états de l'Europe, par les avantages multipliés qu'il tient de sa position, de son sol, & du génie de ses habitans.

La population totale du royaume, qui se ressent toujours de la plaie que lui fit la révocation de l'édit de Nantes, ne s'élève pas aujourd'hui au-dessus de vingt millions d'habitans.

Les Gaules, ou l'ancienne Gaule, a été une des plus célèbres régions de l'Europe.

Ce n'étoit pas une monarchie particulière; elle étoit possédée par un grand nombre de peuples indépendans les uns des autres. Elle renfermoit le royaume de France, tel qu'il est aujourd'hui, la Savoie, la Suisse, une partie du pays des Grisons, & toute la partie de l'Allemagne & des Pays-Bas qui sont au couchant du Rhin.

C'étoit-là la vraie Gaule; mais les Gaulois ayant passé les Alpes, & conquis une partie de l'Italie, ils donnèrent le nom de Gaule à leurs conquêtes, ce qui fit naître la division de la Gaule en Gaule cisalpine ou citérieure, & en transalpine & ultérieure, dont la première fut encore subdivisée en cispadane & en transpadane; la transalpine le fut aussi en Gaule chevelue, ou *comata*, & en Gaule bracatte; & après qu'elle eut été conquise par les Romains, en Gaule narbonnoise, aquitanique, lyonoise & belgique; ce fut à cause de ces différentes divisions qu'on fit de la Gaule, qu'elle reçut fort souvent le nom de *Gaules* au pluriel. (*R.*)

FRANCE (île de), province de France, ainsi nommée, parce qu'elle étoit autrefois comprise entre la Seine, la Marne, l'Oise, l'Aisne & l'Ourque. Aujourd'hui elle a beaucoup plus d'étendue, depuis qu'elle s'est accrue d'une partie des provinces de Picardie, de Champagne, d'Orléanois, de Perche & de Normandie. Elle est bornée au nord par la Picardie, à l'orient, par la Champagne, au midi, par l'Orléanois, à l'occident, par la Normandie. Elle a trente-huit lieues environ d'orient en occident, & autant du septentrion au midi. Ce gouvernement comprend dix petits pays: l'Isle de France, proprement dite, qui en occupe le mi-

lieu; au sud-est, la Brie Françoise & le Gâtinois François; au sud-ouest, le Hurepoix; à l'occident, le Mantois; au nord-ouest, le Vexin François & le Beauvoisis; au nord-est, le Valois, le Soissonnois & le Laonois. Le sol en est fertile en grains, en vins & en fruits, & il est arrosé de plusieurs rivières navigables. Paris, qui est la capitale de tout le royaume, l'est en particulier de l'Isle de France, qui a deux gouverneurs en chef, l'un pour Paris, l'autre pour la province. (*R.*)

FRANCE (île de), anciennement appelée *île Maurice*. Cette île, située dans la mer de l'Inde par le 76e degré de longitude, & par le 20e degré 10 minutes de latitude méridionale, appartient à la France, & est le siège principal du gouvernement des îles de France & de Bourbon. Elle a environ quarante-cinq lieues de circuit, a deux ports, l'un au vent ou dans la partie de l'est, appelé le grand port; l'autre sous le vent, appelé le Port-Louis, du nom du camp, quartier, ou ville principale qui y est situé, & c'est la résidence du gouverneur général, de l'intendant & du conseil supérieur, pardevant lequel se relève l'appel des sentences d'un juge royal. Elle a en outre plusieurs bayes & rades foraines, avec de bons mouillages, quand les cables ne frottent pas sur les madrepores de toutes espèces qui abondent dans la mer qui l'environne.

Elle fut occupée autrefois par les Hollandois, qui l'ont abandonnée. Le conseil supérieur de l'île Bourbon en fit prendre possession au nom de la compagnie des Indes, vers l'année 1734. M. de Labourdonnais, prévoyant l'utilité dont elle pourroit être à la compagnie, y déploya toutes les ressources de son génie, qui savoit faire beaucoup avec peu de moyens, & jeta les fondemens de la prospérité dont elle jouit aujourd'hui.

La population de cette colonie excède peu celle de l'île de Bourbon; & quoique moins grande d'un quart que cette dernière, elle a cependant plus du double en terres cultivables, le sol en étant plat & bien arrosé, en comparaison de l'autre. On y cultive les mêmes grains qu'à l'île de Bourbon; mais ce qu'on y récolte de caffé suffit à peine à sa consommation.

En général, il ne se fait aucune exportation de cette île, qui ne se pourvoit des marchandises & denrées d'Europe, de l'Inde & de Chine, que par les fournitures qu'elle fait aux vaisseaux qui y relâchent, & à la garnison, qui y est toujours considérable. On ne compte pour rien l'exportation qui s'y fait du bois d'ébène, dont le prix est bien tombé, tant à cause de l'abondance, que par rapport au peu de choix de celui que l'on exporte.

La terre, trop chargée de mines de fer répandues à la surface, y est de médiocre qualité pour la culture des grains, & est bientôt épuisée par cette même culture; ce qui fait que cette colonie ne peut fournir aux vaisseaux & à la garnison tous les vivres dont ils peuvent avoir besoin. On est obligé d'en tirer du cap de Bonne-Espérance & de Madagascar, après avoir épuisé les magasins de l'île Bourbon.

Quoique l'étude de la botanique n'y trouve pas autant de matière pour s'exercer qu'à l'île de Bourbon, cependant elle y mérite l'attention des curieux. Le gouvernement a fait de grandes dépenses pour procurer à cette île les épiceries; mais on doute encore si l'on parviendra à les naturaliser & à les multiplier au point de les rendre utiles à la colonie.

Il y a eu une forge établie en cette île, aussi bien qu'aucune de celles de France; cependant l'on ne croit pas qu'elle ait rapporté du bénéfice à ses propriétaires pendant douze à quatorze ans qu'ils l'ont fait valoir.

On y a trouvé une mine de cuivre, mais si peu abondante, qu'on n'a pas cherché à en tirer parti.

Il n'y a aucune espèce de reptile. Les insectes les plus dangereux qu'on y trouve, sont le cent-pieds ou mille-pieds & le scorpion; mais leur piqûre s'y guérit d'elle-même en deux jours. Les abeilles sauvages y sont moins communes qu'à l'île Bourbon. Les sauterelles ont anciennement fait beaucoup de tort aux récoltes; mais la multiplication d'un oiseau que l'on y nomme Martin, qui y a été apporté de l'Inde & qui ne vit que d'insectes, en a presque détruit l'espèce.

Les chevrettes, les anguilles & les mulots se trouvent avec assez d'abondance dans toutes les rivières ou torrens qui arrosent l'île. La mer qui l'environne est extrêmement poissonneuse; la pêche y est facile, les espèces de poisson y sont bonnes & variées; cependant il n'en faut manger qu'avec précaution, parce que la chair de quelques-uns y est mal-faisante en certains temps. On croit que quelques madrepores lui communiquent de mauvaises qualités.

On abat tous les jours des bois dans cette île, ainsi que dans l'île de Bourbon; mais il ne repousse pas. Que deviendront ces îles quand il n'y en restera plus, ou du moins que le peu qu'il en restera sera dans des endroits inaccessibles? Elles étoient originairement couvertes d'arbres de différentes espèces, dont les plus communes étoient la natte à grandes feuilles, la natte à petites feuilles, le bois rouge le tacamaca, le benjoin, le bois puant, le bois de fer, l'ébénier, le bois de canelle (ce n'est pas celui qui produit la canelle): mais la consommation journalière pour le chauffage & les cuisines, la consommation par le feu pour les défrichemens, la consommation pour les bâtimens, presque tous en bois, toutes ces causes réunies éloignent journellement les bois des quartiers principaux & même des habitations.

Or, si l'exploitation d'une de ces colonies pendant cinquante ans, & de l'autre depuis quatre-vingts ans, ont déjà éloigné les bois d'une manière si sensible; si cette dévastation de bois a occasionné

un desséchement notable dans les sources & les rivières, quel jugement portera l'observateur sur l'état physique où se trouveront ces colonies dans un certain nombre d'années? En tirera-t-on de Madagascar? Mais avec quoi les lui paiera-t-on, si l'exportation ne peut déja pas payer l'importation? Que sera-ce si cette importation est encore augmentée par les besoins de première nécessité? Fera-t-on comme à la côte de Coromandel, qui est entièrement privée de bois? Les détails où il faudroit entrer pour démontrer que l'on y a les mêmes ressources, nous meneroient trop loin: qu'il suffise de dire que les climats, les mœurs, les besoins du gros des habitans ne sont pas pareils.

Enfin une des causes physiques qui feront abandonner ces iles, ce sera l'épuisement des terres. Une terre continuellement en rapport, est au bout d'un certain temps aride & sans liaison entre ses parties. Un orage survient peu de temps après avoir été gratée; il en emporte la superficie, & il reste une terre rouge, où il ne croit même aucune espèce d'herbe. Tel est l'état actuel des anciennes habitations.

Les mœurs des habitans de cette colonie n'ont rien qui les distingue de celles des autres colonies françoises; & à cet égard, qui voudra s'instruire à fond, peut consulter un livre intitulé: *Considérations sur l'île de Saint-Domingue*, qui, au local près, contient la description civile, politique & morale de toutes les colonies françoises. *Voyez* aussi ce que nous avons dit à l'article de l'Ile de Bourbon. (*Cet article nous a été fourni par M.* Duval, *ancien Greffier en chef du conseil supérieur de l'île de Bourbon.*)

FRANCFORT sur le Mein, ville d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, en Vétéravie, sur les confins de la Franconie, entre la ville d'Hanaw & celle de Mayence.

Francfort est partagé en deux par le Mein, que l'on y passe sur un pont de pierre. La partie, qui est sur le bord septentrional du fleuve, porte proprement le nom de Francfort; on appelle l'autre *Saxen-Hausen*, c'est-à-dire, *les maisons des Saxons.* Ces deux parties sont fortifiées d'une courtine flanquée de tours, d'un double fossé plein d'eau, d'un rempart muni de bastions, parapets, chemins-couverts, & d'un glacis.

Cette ville est la patrie de Charles-le-Chauve, roi de France: elle est impériale, anséatique, riche, peuplée & marchande; on y tient deux foires chaque année, l'une au printems, & l'autre en automne, où, entr'autres marchandises, il se fait un gand commerce de livres. Elles durent chacune trois semaines, & sont très-fameuses.

C'est-là que les électeurs se rendent pour élire un empereur ou un roi des Romains, conformément ou non conformément à la bulle d'or de l'empereur Charles IV, dont l'original se garde à la maison-de-ville; c'est un parchemin *in*-4°. de quarante-trois feuilles, selon Wagenseil.

Francfort est fameux par son concile de l'an 794, un des plus célèbres qui se soient tenus dans l'occident. Le premier canon de ce concile porte, dit M. l'abbé de Fleury, qu'il a été assemblé de l'autorité du pape, par le commandement du roi (Charlemagne). On rejetta dans ce concile le second concile de Nicée, dans lequel on avoit rétabli le culte des images. M. de Marca (*de concordia*, lib. II, cap. 17), prétend que les évèques de Nicée & de Francfort, *verborum sono tantum, non re ipsa dissensisse.* M. le président Hénault dit, « que les » pères du concile de Francfort, en même tems » qu'ils condamnoient la doctrine de Nestorius » que l'on avoit voulu renouveler, furent d'un » autre côté induits en erreur sur de faux actes, » qui leur furent produits contre le second concile » de Nicée, où l'impératrice Irène avoit fait justement condamner les Iconoclastes; & qu'ils re- » jetèrent ce second concile de Nicée, qui fut » dans la suite reconnu pour œcuménique, lorsque les véritables actes eurent été produits ». On peut encore consulter le cardinal du Perron, M. de Sponde, le père Alexandre, &c. *Voyez* Iconoclastes.

Francfort embrassa la confession d'Ausbourg l'an 1530; le magistrat, & presque tout le peuple, sont de cette confession; les Réformés, les Catholiques-Romains, & même les Juifs, y sont également bien reçus. On est assez sage dans cette ville, pour ne s'y occuper que du soin de faire fleurir le commerce, & de maintenir les droits des citoyens.

Le gouvernement y est entre les mains de quelques familles, qu'on appelle *patriciennes*: cependant le choix des personnes particulières qui y doivent remplir les charges, est fait par le corps des métiers; ce qui rend ce gouvernement aristo-démocratique.

Le territoire de Francfort est un petit pays entre l'archevêché de Mayence, le comté de Hanaw, & le landgraviat de Hesse-Darmstadt: il a seulement quatre milles de long & autant de large; & il est partagé par le Mein en deux parties, dont la septentrionale est fort peuplée, tandis que l'autre n'est presque qu'une forêt.

La ville de Francfort est le seul lieu considérable de son territoire: elle est à 6 lieues n. e. de Mayence, à deux milles de Hanaw, à cinq d'Asschaffenbourg, 18 li. n. d'Heidelberg, 13 n. e. de Worms, 30 t. e. de Cologne, 140 n. o. de Vienne, & 110 n. e. de Paris.

Cette ville, en allemand *Frankenfort*, en latin *Francofurtum* & *Francofordia*, contient quatre mille maisons, & de soixante-cinq à soixante-dix mille habitans. La partie qui est à droite du fleuve est beaucoup plus considérable que l'autre; elle renferme douze de quatorze quartiers qui composent la ville. Le sénat, les négocians, les principaux citoyens habitent cette partie de la ville. On y remarque le beau palais des princes de la Tour-

&-Taxis, & celui appelé *Saalhof*, construit en partie par le roi Louis le Débonnaire.

Les catholiques ont à Francfort trois églises collégiales, dans l'une desquelles se fait le couronnement de l'empereur; c'est celle de Saint-Barthélemi. Il y a d'ailleurs une maison de Dominicains, une de Carmes, & une commanderie de l'ordre de Malthe, un couvent de Capucins, & un de Dominicaines.

Les luthériens y ont sept églises. Les réformés, quoique en grand nombre à Francfort, n'y ont point le libre exercice de leur religion. Les juifs, qui y sont très-nombreux, y sont répercutés & accumulés dans une rue close, le seul lieu de la ville qu'ils puissent habiter.

On y remarque le chapitre noble de Cronstett, fondé en 1766. Il est composé de douze demoiselles luthériennes nobles, qui sont logées, nourries & entretenues convenablement à leur condition, sans être tenues à autre chose qu'à s'abstenir des bals publics, & des spectacles, & à ne paroître qu'en noir ou en blanc. Elles peuvent sortir quand bon leur semble, fréquenter les assemblées & jouir de tous les avantages & les plaisirs de la société. Admises dans la maison, il leur est libre d'y rester toute leur vie ou d'en sortir, soit pour se marier, soit pour raison de convenance. La première de ces dames a le titre de Prévôte.

Il se trouve d'ailleurs à Francfort une société de médecins protestans, un gymnase luthérien, une bibliothèque publique, un hôpital, sous le titre du Saint-Esprit, destiné aux étrangers seulement, une maison des orphelins, une maison destinée à venir au secours des pauvres bourgeois auxquels elle distribue chaque semaine une certaine quantité de pain & d'argent, une maison de correction, un beau manège, un hôtel des monnoies, une fonderie de canon, trois arsenaux, un mont-de-piété, & plusieurs belles promenades. Il y a des sources d'eaux sulphureuses dans la ville & aux environs. Elle a une fabrique de faïence, une de soieries, quelques-unes de tabac, ce sont du moins les plus considérables. Le Mein qui y est navigable y vivifie le commerce. La partie de la ville dite *Saxen-hausen*, ne présente que l'aspect du délabrement: elle est en bois; les rues en sont généralement étroites, sales, & habitées par du petit peuple. Elle a néanmoins part au gouvernement de la ville. Il y a beaucoup de bonne noblesse à Francfort, comprise pour la meilleure partie dans les deux corps ou sociétés de Limbourg & de Frauenstein. Le magistrat de cette ville, à la tête duquel est un maire, est composé de quatorze chefs ou échevins, autant de conseillers, & pareil nombre d'artisans & autres; mais ceux-ci sont exclus des délibérations dans les affaires importantes qui ont un autre objet que la police & l'administration de la ville. *Long.* 26, 6, 36; *lat.* 49, 55, selon Cassini. (*R.*)

FRANCFORT-SUR-L'ODER, ville d'Allemagne, dans la moyenne Marche de Brandebourg, autrefois impériale & anséatique, à présent sujète au roi de Prusse. Elle est à environ 32 lieues s. de Stetin, 20 s. e. de Berlin, 30 n. e. Wittemberg, 100 n. e. de Vienne. *Long.* 32, 26, 15; *lat.* 52, 22, 0.

Cette ville est la septième entre celles de la Marche de Brandebourg. Sa principale église est celle de Sainte-Marie, à laquelle est annexée une inspection ecclésiastique. La révocation de l'édit de Nantes la peupla d'une nombreuse colonie de réfugiés françois. L'université, fondée en 1406, possède une nombreuse bibliothèque, déposée dans les bâtimens du grand collège, près duquel est un jardin de botanique. Cette ville a d'ailleurs une société des sciences & des arts, & deux écoles, l'une pour les calvinistes, l'autre pour les luthériens. Il s'y tient trois grandes foires annuellement, & elle est munie d'un fort. (*R.*)

FRANCHE-COMTÉ, ou COMTÉ DE BOURGOGNE, *Burgundiæ comitatus*, province considérable de France, bornée au nord par la Lorraine, à l'est par le mont Jura qui la sépare de la Suisse, à l'ouest par le duché de Bourgogne, & au sud par la Bresse. Ce pays contient la plus grande partie du territoire des anciens Séquaniens, qui furent subjugués par Jules-César. *Voyez* Longuerue.

La Franche-Comté a environ cinquante lieues de long, sur trente-deux dans sa plus grande largeur; elle abonde en grains, vins, bestiaux, pâturages, chevaux, mines de fer, de cuivre, & de plomb, outre plusieurs carrières, même de marbre & d'albâtre, il s'y trouve d'ailleurs plusieurs sources d'eaux minérales, dont les plus renommées sont celles de Luxeuil; & des sources salées à Salins & à Lons-le-Saunier, qui donnent une grande quantité de sel. Elle est partagée presque également en pays uni & en pays de montagnes. Le pays uni renferme les bailliages de Vésoul, Gray, Dôle, Lons-le-Saunier & de Poligni; le pays de montagnes comprend les bailliages de Pontarlier, d'Orgelet, de Salins, Ornans, Beaume, Saint-Claude, Quingey, Arbois, & de Besançon, capitale de toute la Franche-Comté: cette province est arrosée par cinq rivières principales, la Saone, l'Ongnon, le Doux, la Louve, & l'Ain, toutes fort poissonneuses.

Le voisinage du Jura y rend les hivers rigoureux & longs, & en été les chaleurs y sont souvent extrêmes. Le négoce y consiste principalement en bled, en vin, en chanvre, en fer, en chevaux, dont elle a des haras qui réussissent, & en autre gros bétail. Le salpêtre, le fromage, le beurre, les bois de charpente & de construction, les planches de sapin, y sont des objets non moins considérables de commerce. Il y a environ trente forges ou fourneaux le long de la Saone, du Doux & de l'Ongnon, où il se fabrique d'excellent fer, même des bombes & des

boulets pour l'artillerie ; & dans plusieurs villes, comme à Pontarlier & à Besançon, il y a de bons atteliers d'armes à feu.

La population de cette province est de six cent soixante-dix mille habitans, & l'on y fait nombre de deux mille six cents ecclésiastiques séculiers ou réguliers. Elle est divisée, par rapport à la justice, en quatorze baillages, indépendamment de plusieurs jurisdictions qui ressortissent immédiatement au parlement de Besançon. Les appels des baillages sont portés à cinq présidiaux établis à Besançon, Vesoul, Gray, Lons-le-Saunier, & Salins, qui ressortissent directement au parlement de la province. La Franche-Comté, dès l'an 1002, eut des comtes particuliers pour souverains. Elle commença à faire partie du domaine des ducs de Bourgogne, sous Philippe le-Hardi, dernier duc de la première race. Ces princes la possédèrent jusqu'à la mort de Charles-le-Belliqueux, tué devant Nancy en 1477. Marie, sa fille & son héritière, porta entr'autres cette belle souveraineté en mariage à Maximilien, archiduc d'Autriche. Ce prince étant devenu empereur, unit, en 1512, la Franche-Comté & les Pays Bas à l'Allemagne, sous le nom de *Dixième Cercle*. Charles-Quint, son petit-fils, empereur & roi d'Espagne, céda ces provinces, avec l'Espagne, à son fils Philippe II. Louis XIV se rendit maître de la Franche-Comté en 1668, en alléguant les droits de la reine sa femme ; mais il la rendit bientôt apres par le traité d'Aix-la-Chapelle. Ce prince la conquit de nouveau en 1674. Avec un million d'argent comptant & une assurance de six cents mille livres, il détermina les Suisses à refuser à l'empereur & à l'Espagne, le passage des troupes : il prit Besançon, après avoir gagné les grands seigneurs du pays ; & en six semaines, toute la Franche-Comté fut soumise. Elle est restée à la France par le traité de Nimegue en 1678, & semble y être pour toujours annexée ; monument de la foiblesse du ministère Autrichien-Espagnol, & de l'habileté de celui de Louis XIV. (*R.*)

FRANCHIMONT, petite ville, château & marquisat de l'évêché de Liège, dont il forme une province. Il est borné au nord-est & à l'est par le duché de Limbourg, ouest par le duché de Luxembourg. Le pays est rempli de forges, fourneaux & platinières. Il fut donné à l'église de Liège par l'empereur Louis IV, en 908. (*R.*)

FRANCKENAU. *Voyez* FRANKENAU.

FRANCKENBERG. *Voyez* FRANKENBERG.

FRANCKENBOURG, contrée de la haute-Autriche, à la maison de Kevenhuller. (*R.*)

FRANCKENDAL, petite, nouvelle, & ci-devant forte ville du palatinat du Rhin, dont elle est la troisième ville. Elle est située dans une plaine assez fertile, à une égale distance de Worms & de Manheim, sur un canal qui communique au Rhin. Les François la prirent en 1688, & la démolirent en 1689 ; elle fut rendue dans cet état par le traité de Westphalie, à l'électeur palatin, qui l'a rétablie, à la reserve des fortifications. Elle est close d'une courtine. Elle est très-bien percée, & les rues en sont larges & alignées. Elle a un collège, deux églises Reformées, une Allemande, l'autre Françoise ; une église Catholique & une Luthérienne, un hôpital, une riche manufacture de porcelaine, & différentes autres espèces de fabriques. En 1511 il s'y tint un colloque avec les Anabaptistes. Elle est à peu de distance du Rhin, à 5 li. n. o. d'Heidelberg & de Spire. *Long.* 27, 4, *lat.* 49, 28.

Heidanus (Abraham), grand partisan de Descartes, naquit dans cette ville l'an 1597, & mourut professeur à Leyden en 1678. Sa *Théologie chrétienne* a été imprimée l'an 1686, en 2 vol. *in-4°*. (*R.*)

FRANCKENSTEIN, ville de la haute-Silésie, dans la principauté de Munsterberg, mais qui n'est guère connue que pour avoir été la patrie de gens de lettres célèbres, comme de David Pareus & de Christophe Schillingius, auteur de poésies grecques & latines, imprimées à Genève l'an 1580. Pareus, né en 1548, & disciple de Schilling, le surpassa de beaucoup. Son *Commentaire sur l'épître de Saint Paul aux Romains*, fut brûlé en Angleterre, parce qu'il contient des maximes anti-monarchiques, qui ne plurent pas à Jacques Ier. Ses *Œuvres exégétiques* ont été recueillies en trois vol. *in-fol.* Il mourut en 1622, à l'âge de soixante-quatorze ans ou environ, & laissa un fils qu'on peut mettre au nombre des plus laborieux grammairiens que l'Allemagne ait produits.

Cette ville a un beau château nouvellement bâti ; & un conseil de régence. Elle appartient aux princes d'Aversberg. Elle est située dans un terroir fertile en grains, sur-tout en froment ; & l'on y fait de la poudre à tirer qui a de la réputation.

Il ne faut pas la confondre avec Franckenstein qui est au centre du Landgraviat de Darmstadt, près de l'Odenwald, & qui est le patrimoine des barons de Franckenstein. (*R.*)

FRANCKENSTEIN, bourg d'Allemagne au duché de Deux-Ponts, défendu par un bon château, entre Keiserslautern, & Neustadt. (*R.*)

FRANCKENTAL. *Voyez* FRANCKENDAL.

FRANÇOIS (iles Saint), îles de l'Amérique septentrionale, dans le Canada, au pays des Iroquois, à l'extrémité du lac de Saint-Pierre. Il y en a cinq ou six ; elle sont remplies de bois. Le bled y vient très-bien, & le gibier y est en abondance. (*R.*)

FRANÇOIS (rivière Saint), rivière de l'Amérique sepentionale, au-dessous de Montréal, qui a sept lieues de long. (*R.*)

FRANÇOISE (la), petite ville de France ; dans le Querci, élection de Montauban. Il y a une justice royale. (*R.*)

FRANCONIE, selon les Allemands FRANCKENLAND, contrée d'Allemagne, bornée au nord par la Thuringe ; au sud, par la Souabe ; à l'est,

par le haut-Palatinat, la Bohême & la haute-Saxe ; à l'ouest, par les cercles de haut & de bas-Rhin. Elle est située à peu-près au centre de l'Empire. Le milieu est très-fertile en bled, vins, fruits, pâturages & réglisse ; mais les frontières sont remplies de forêts & de montagnes incultes. Sa plus grande étendue du septentrion au midi peut être de trente-cinq lieues, & de trente-huit d'orient en occident. Les diverses religions, catholique, Luthérienne & réformée y ont cours. Ses rivières sont, le Mein, le Régnitz, le Sala & le Tauber, qui y prennent leurs sources. La Franconie renferme divers états ecclésiastiques & séculiers, savoir, les évêchés de Bamberg & de Wurtbourg réunis, celui d'Aichstet, le domaine du grand-maître Teutonique, les états d'Anspach & de Bareith réunis, les domaines peu considérables de quelques autres princes, & les villes impériales de Nuremberg, de Rothenbourg, de Windesheim, de Schweinfurt & de Weittenbourg. Les princes convoquans de ce cercle sont, l'évêque de Bamberg & le margrave de Brandebourg-Bayreuth, ou Bareyth. Bamberg s'en arroge exclusivement le directoire qui lui est disputé par le marquis de Bareith ou de Culmbac ; il a le droit de faire les propositions, de recueillir les suffrages, & de dresser les conclusions. Les assemblées du cercle se tiennent à Nuremberg ; la chancellerie du cercle & l'archive de l'Empire sont à Bamberg. La charge de colonel du cercle a presque été constamment occupée, depuis le XIVe siecle, par la maison de Brandebourg.

Cette contrée étoit, selon plusieurs historiens, une des provinces des anciens Francs, qui s'étendoient dans la Westphalie & la basse-Saxe. Ce pays fut ensuite appelé France orientale, pour le distinguer de la Gaule, dont une partie des Francs avoit fait la conquête. Les rois de France y établirent des gouverneurs qui prirent le titre de ducs de Franconie, & qui se rendirent ensuite indépendans. Conrad, l'un d'eux devint, en 911, le premier empereur d'Allemagne, après l'extinction de la branche de Charlemagne, qui étoit en possession du royaume de Germanie.

La Franconie est bien peuplée. Elle est fertile en bled, en fruits & en pâturages, où l'on nourrit beaucoup de bestiaux. Sa partie méridionale donne de bons vins, & il se trouve de vastes forêts vers ses extrémités. On y professe, en beaucoup d'endroits, la religion Catholique ; mais la Luthérienne y est la dominante. Les Réformés y ont aussi des temples, & les Juifs des synagogues. La noblesse immédiate de ce cercle est très-puissante : suivant les recherches faites, en 1702, elle est composée de plus de quinze cents familles qui ne dépendent que de l'empereur & de l'empire, & qui n'entrent pour rien dans ce qui concerne le cercle, dont leurs terres ne sont point partie. Elles forment un corps séparé, divisé en six cantons, dont on élit quatre directeurs ou présidens, qui ont alternativement le directoire de la noblesse, chacun pendant deux ans. Ils ont trois assemblées par an, qui se tiennent ordinairement à Schweinfurt.

Entre les personnes illustres qu'a produites la Franconie, je ne nommerai que le sage & habile Œcolampade. Il naquit à Weinsberg en 1482, & mourut à Basle en 1531. Sa vie & ses ouvrages sont connus de tout le monde. La défense qu'il prit en main de l'opinion de Zwingle contre celle de Luther, au sujet de l'eucharistie, lui fit beaucoup d'honneur dans son parti. Erasme dit, en parlant du livre d'Œcolampade sur cette matière, qu'il l'a écrit avec tant de soin, tant de raisonnement & tant d'éloquence, qu'il y en auroit même assez pour séduire les élus, si Dieu ne l'empêchoit. (*R.*)

FRANCONVILLE, village de l'île de France, à 5 li. de Paris, sur la route de Pontoise, remarquable par de belles maisons de campagne. (*R.*)

FRANEKER, belle ville des Provinces-Unies, dans la Frise, dont elle est la seconde ville, avec une université érigée en l'an 1585. Elle a de très-beaux édifices publics & particuliers. Elle est à 2 li. du Zuiderzée, sur le canal qui est entre Leuwarden & Harlingue, à 2 li. de chacune, 6 n. de Slooten. *Long.* 23, 8 ; *lat.* 53, 12.

On tient que Franeker a été bâtie l'an 1191, sous le regne de l'empereur Henri VI, fils de Frédéric-Barberousse. Ce fut en 1569 qu'elle se joignit pour toujours à l'état des Provinces-Unies. Voyez les *Historiens des Pays-Bas*, & l'*histoire particulière de cette ville*, qui depuis ce tems-là a été la patrie de plusieurs hommes distingués dans les arts & dans les sciences. (*R.*)

FRANKENAU, ou FRANCKENAU, gros bourg d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans les états de la maison de Hohenlohe-Waldembourg, sous le château de Schillingsfurst, & tout proche des sources de la Wernitz. Il est devenu considérable depuis douze à quinze ans, par le nombre de fabricans & autres gens de métier, que les gracieux édits du prince y ont attirés, & que ses bienfaits y ont fixés. L'église paroissiale en est aux protestans ; mais il y a pour tous liberté de conscience, franchises, & sûreté. (*R.*)

FRANKENAU, ou FRANCKENAU, petite ville de la haute-Hesse, dans le baillage de Franckenberg. (*R.*)

FRANKENBERG, ou FRANCKENBERG, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe & dans l'Erzgeburg, sur la rivière de Tschoppa : elle est d'environ quatre cents maisons, & n'a presque pour habitans que des manufacturiers : l'on estime sur-tout sa fabrique de barracans ; elle y fut établie par des Brabançons, l'an 1585, sous les auspices des seigneurs du lieu, qui étoient alors de la famille de Schomberg, & qui, l'an 1669, vendirent cette possession à la maison électorale. Dès-lors cette ville est devenue baillivale ; elle a séance & voix dans l'assemblée des états du pays,

& son ressort est composé d'une vingtaine de villages : il comprend aussi les anciens châteaux de Saxenbourg & de Lichtenwald, & le village entr'autres d'Ebersdorff, remarquable par la fondation pieuse qu'y fit Marguerite, femme de l'électeur Fréderic II, lorsque l'on eut retrouvé dans cet endroit sauvage Ernest & Albert ses fils, enlevés du château d'Altenbourg, l'an 1455, par Cuntz de Kauffungen, & par Guillaume de Schonfels. On y conserve encore avec soin, & l'on y montre, comme choses curieuses, les habits de ces deux jeunes princes : c'est un dépôt que leur mère voulut y perpétuer, en mémoire de sa tendresse alarmée ; & ce village, d'ailleurs affreux par sa situation, car il est sur les montagnes qui séparent la Saxe de la Bohême, au centre de rochers escarpés & de forêts épaisses, est devenu, par ce monument, un des lieux de la terre où le cœur humain peut être le mieux rappelé à ce que la nature a de plus touchant. (*R.*)

FRANKENBERG, ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, & dans la Hesse supérieure, au quartier de la Lahne, sur la rivière d'Eder. Elle est à 7 li. de Marpourg, & elle appartient au Landgrave de Hesse-Cassel. On la croit bâtie dès le VIe siécle par le roi Thierri ; & ses chroniques portent que dans le VIIIe, Charlemagne la fit fortifier, comme un rempart contre les Saxons, & lui donna des priviléges considérables. Le temps sans doute a fort opéré sur toutes ces choses : son état moderne ne représente aucun de ces avantages ; elle n'est plus ni place forte, ni ville importante ; c'est simplement le chef-lieu d'un baillage qui renferme quelques jurisdictions. On y a exploité autrefois des mines d'argent, de cuivre, & de plomb. (*R.*)

FRANKENBERG, & par les François FRAMONT, montagne de la Vosge, la plus haute de toutes celles qui séparent la Lorraine de l'Alsace, située à environ 6 li. de Molsheim, au pied de laquelle on rencontre un grand chemin qui la traverse. Plusieurs prétendent que Pharamond a été inhumé sur cette montagne ; & si le fait n'est pas vrai, du moins la tradition n'est pas nouvelle, ni même sans quelque fondement. *Voyez* Dom Mabillon, *discours sur les anciennes sépultures des rois de France, dans les mémoires de l'académie des inscriptions, tom. II. Long.* 25, 10 ; *lat.* 48, 35. (*R.*)

FRANKENHAUSEN, ville d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, & dans la principauté de Schwartzbourg-Rudelstadt, sur un bras de la rivière de Wipper, & au voisinage des monts antérieurs du Harz. Elle a dans ses environs des campagnes fertiles & de belles forêts ; mais elle a sur-tout des salines d'un très-grand rapport : l'Allemagne n'en a pas de plus anciennes, ni de plus abondantes. Elles appartiennent à la ville, & non au prince, qui en tire seulement un certain droit par boisseau. Il y a dans cette ville un collège de régence, deux églises, une école & un hôpital : il y a un château, où la cour loge quelquefois, & l'on y voit encore les ruines d'un ancien fort, élevé pour la sûreté des salines. Un corps de huit mille paysans Thuringiens, qui, à l'exemple de ceux du Palatinat, de la Souabe, & de l'Alsace, & encouragés par Munzer, l'un des chefs des Anabatistes, avoient pris les armes l'an 1525, fut battu aux portes de Frankenhausen, la même année, par le landgrave de Hesse, général des troupes Protestantes. (*R.*)

FRANQUEMONT, seigneurie dans la principauté de Montbelliard, avec un vieux château de même nom, près du village de Goumois sur le Doubs. La souveraineté & l'utile en appartiennent au prince de Montbelliard, à l'exception des foi & hommage, dûs à l'évêque de Bâle dans les mutations. (*R.*)

FRANQUEVAUX, abbaye de France, en Languedoc, au diocèse de Nîmes. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 2500 livres. (*R.*)

FRANSHERE, ou FANSHERE, IMOURS, RANERATE, rivière à 25 deg. 18 min. de latitude au sud & à 3 li. du fort Dauphin, dans la province de Carcanossi, à la pointe méridionale de l'île de Madagascar. (*R.*)

FRANZBOURG, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, & dans la principauté de Bart, portion de la Poméranie suédoise. Le duc Bogislas XIII en fit jeter les fondemens l'an 1587, sur les ruines de la riche abbaye de Niencamp. Il y fit bâtir un château pour sa résidence, & prit la singulière résolution de ne la peupler que d'artistes & d'artisans, excluant de son habitation quiconque auroit des terres à cultiver, ou du bétail à soigner. Huit gentilshommes de la contrée s'associèrent avec le duc pour fournir aux frais de cet établissement, & pour en partager le profit : mais l'entreprise étoit trop étrange pour être soutenue, & l'on sentit bientôt à Franzbourg, comme on doit le sentir ailleurs, que dans tous les lieux où la terre est labourable, le moins à négliger des arts, est celui qui nourrit l'homme. (*R.*)

FRASCATI. *Voyez* FRESCATI.

FRAUSTADT, petite ville de Pologne, aux frontières de la Silésie, remarquable par la bataille que les Suédois y gagnèrent sur les Saxons, le 14 février 1706. Elle est à 28 li. n. e. de Breslaw, & à 8 n. o. de Glogaw. C'est la patrie de Christian Griphius, grand poëte allemand du dernier siècle, & de Balthasar Timée, médecin, dont les œuvres ont paru à Leipsick en 1715, *in-4°. Long.* 33, 25 ; *lat.* 51, 45. (*R.*)

FRAVEN-BREITUNGEN, château & baillage de Franconie, à la maison de Saxe Meinungen. (*R.*)

FRAVEN-PRIESNITZ, bourg de Franconie, dépendant du baillage de Tautenbourg. Il appartient à l'électeur de Saxe depuis 1718. (*R.*)

FRAVENBRUNN, bourg & château d'Allemag-

gne, au cercle d'Autriche, dans la basse-Carniole. (*R.*)

FRAWENBERG, ou FRAWENBOURG, ville médiocre de la Prusse occidentale, dans l'Ermeland, ou évêché de Warmie. Sa fondation ne remonte qu'à l'an 1279. C'est le siége de l'évêché de Warmie. Le célèbre Copernic en étoit chanoine, & y mourut le 24 mai 1543. Cette ville est sous la souveraineté de l'évêque. (*R*).

FRAWENBERG, château fortifié de Bohême, dans le cercle de Bechin. Il appartient au prince de Schwartzenberg. (*R.*)

FRAWENFELD, petite ville de Suisse, capitale du Thourgow, sur une hauteur, près la rivière de Mourg. C'est le siége du bailli de ce landgraviat, & celui des diètes du corps Helvétique, depuis 1712. On croit que cette ville est ancienne, & que les comtes de Kybourg l'ont rétablie: elle parvint aux comtes de Habspurg, chefs de la maison d'Autriche sur laquelle elle fut conquise par les Suisses en 1460. Elle jouit de beaux privilèges: le bailli de la Thurgovie, ou Thurgow, n'a point d'autorité sur elle; elle a ses propres loix, un grand & un petit conseil, & deux avoyers, qu'elle établit elle-même, en les prenant dans les deux religions. Le grand & le petit conseil sont composés de deux tiers de protestans, & un tiers de catholiques. Le petit conseil a un pouvoir étendu; les appels de ses sentences se portent en droiture à la diète. Le grand conseil forme la justice criminelle, non seulement de la ville, mais de presque tout le landgraviat; il s'assemble alors sous la présidence du land-amman de la Thurgovie. Elle a une église pour les catholiques & une pour les réformés. Une grande partie de cette ville a été consumée, en 1771, par un incendie, dont elle s'est relevée depuis, plus belle & plus régulière. Au reste, hors le tems des diètes, elle est presque déserte. Elle a la haute & basse-justice sur ses habitans & sur plusieurs villages. *Long.* 30, 42; *lat.* 47, 28. (*R.*)

FRAWENSTEIN, château, ville & baillage d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe & dans l'Ertzgebürge: il en ressortit quatorze villages, dont les habitans industrieux, travaillent beaucoup en bois; ils en font des violons, des horloges & des ustensiles de toute espèce. Il y a dans la haute-Carniole, sous l'Autriche, un chateau du même nom; mais qui, appartenant à un riche couvent de Saint-Dominique, ne peut pas avoir des habitans aussi utiles: ce couvent s'appelle *Michelstetten*, & il est fameux dans la contrée, par une image de la Vierge. (*R.*)

FRECKENHORST, célèbre abbaye de dames nobles, sur l'Ems, dans l'évêché de Munster, au baillage de Saffenberg, près d'Osnabrug. (*R*).

FRECKLEBEN, ville & baillage d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans la principauté d'Anhalt-Dessaw, sur les confins du comté de Mansfeld. (*R.*)

FREDELAND, ville d'Allemagne, au cercle de basse-Saxe, dans le duché de Mecklenbourg, dans la seigneurie de Stargard, sur les frontières de la Poméranie. (*R.*)

FREDELINGHEN, ou FRIDLINGEN, forteresse d'Allemagne, près de Huningue, à trois quarts de lieues de Basle, où le marquis de Villars défit l'armée impériale, commandée par le prince de Bade, le 14 Octobre 1702. Cette victoire due en partie à l'intelligence de M. de Magnac, valut à M. de Villars le bâton de Maréchal de France, sauva l'Alsace, ouvrit un passage pour joindre le duc de Bavière, & facilita la prise du fort de Kell. Les ennemis avoient cinquante-quatre escadrons contre trente trois. (*R.*)

FREDERIC-BERG, ou FREDERICKENBERG, beau château de la principauté d'Anhalt-Zerbst, avec de grands jardins, ornés de statues & de fontaines. Il fut bâti en 1704. (*R*)

FREDERIC-FELD, château de plaisance, dans la moyenne marche de Brandebourg, à 2 lieues de Berlin. Le margrave Frédéric-Guillaume y faisoit son séjour. (*R.*)

FREDERIC-RUHE. *Voyez* DRAGE.

FREDERICSBOURG, forteresse d'Allemagne, dans le palatinat du Rhin, près de Manheim, autrefois considérable, aujourd'hui ruinée (*R.*)

FREDERICHSTATT. *Voyez* FRIDERICHSTADT.

FREESLAND, île des Terres arctiques, entre l'Islande & le cap de Farewel. Elle gît entre les 340 & 345e d. de longitude, & depuis le 60e d. de latitude jusqu'au 63e, suivant les cartes des Anglois. (*R.*)

FREIDBERG, ville d'Allemagne, en Misnie, remarquable par ses mines d'argent, de cuivre, d'étain & de plomb. Elle est sur la Multe, à 14 li. s. e. de Leipsick, six s. o. de Dresde. Zeyler nous en a donné l'histoire dans sa *topographie de la Misnie*, & peut-être aurons-nous un jour une exacte description de ses riches mines. Elle a produit quelques gens de lettres célèbres, comme Horn (Gaspard-Henri), jurisconsulte, mort en 1718, âgé de 68 ans; Questemberg (Jérôme), antiquaire du XVe siècle; & Weller, mort en 1572, âgé de 63 ans, connu par plusieurs ouvrages théologiques latins, réimprimés à Leipsick dans le dernier siècle, en deux volumes *in-fol. Long.* 32, 15; *lat.* 51, 2. (*R.*)

FREIENHAGEN, ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, & dans la principauté de Waldeck; elle est petite, mais fort ancienne, ayant joui long-tems de prérogatives que lui avoit concédé Charlemagne lui-même. (*R.*)

FREIENSTEIN, nom d'une petite ville d'Allemagne, dans le Brandebourg, & d'un château très-fort par son assiette, situé dans le comté d'Erbach, en Franconie. (*R.*)

FREIENWALD, petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie Prussienne, au pays des Cassubes. Elle

est le siége d'une prévôté luthérienne, & elle appartient, à titre de seigneurie, à la famille de Wedel, très riche dans le pays. (*R.*)

FREIENWALDE, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, & dans la moyenne marche de Brandebourg, au bord de l'Oder, que l'on y passe sur un bac, & où l'on paie péage. Il s'y fait un bon commerce de bled, de toiles, de biére, de poisson. Elle n'a rien en soi de remarquable; mais l'alun fouillé & travaillé dans son voisinage, & les excellentes eaux minérales que l'on y va prendre, la rendent très-célèbre dans la contrée. Ces eaux découvertes sous le grand électeur, l'an 1684, & essayées, sous Frédéric I, par Kunckel & Hoffmann, chymiste & médecin du premier ordre, jouissent de la réputation la mieux assurée, dans les maladies des nerfs & dans les obstructions. Cet alun, tiré & préparé avec toute l'intelligence & l'assiduité, qui de nos jours caractérisent les établissemens Prussiens, abonde assez pour subvenir, en son genre, aux besoins de tous les états du roi. Le profit en est assigné dès l'an 1738, à la grande maison des enfans de soldats, qui, devenus orphelins, sont élevés à Potzdam. Un autre objet à remarquer aux environs de Freienwalde, c'est qu'à l'honneur encore de la moderne administration prussienne, un cours plus droit a été donné à l'Oder, au moyen d'un canal nouveau, qui, effaçant les sinuosités du fleuve dans cet endroit, a desséché en même tems un marais de cinq à six milles de circuit, & en a fait un terrein labourable & fertile, qu'habitent & cultivent aujourd'hui au-delà de douze cents familles. (*R.*)

FREINSHEIM, petite ville du bas Palatinat, à 4 lieues de Franckendal & de Worms. (*R.*)

FREISACH, ou FRIESACH, ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche, dans la basse Carinthie, sur la petite rivière de Metnitz, à 6 lieues de Saltzbourg, aux confins de la Stirie, dans un terroir fertile. C'est la plus ancienne ville du pays: dans le dixième siécle elle appartenoit encore à des comtes de Zeltschach, le dernier desquels laissa dans le veuvage, son épouse canonisée sous le nom de *Sainte-Hemme*: à la mort de cette sainte, & en vertu de la donation qu'elle en avoit faite, Freisach & son territoire passèrent, en 1080, entre les mains de l'archevèque de Saltzbourg, qui en attacha pour jamais la possession à son siége: c'est une souveraineté de six lieues en quarré. Il y a dans la ville deux couvens, avec une commanderie de l'ordre Teutonique, laquelle est la septième du baillage d'Autriche; & il y a tout proche un château appelé *Geyersberg*, où la régence de l'archevêque tient son siége. (*R.*)

FREISINGEN, FRISINGEN, ou FREYSING, en latin *Fruxinum*, ville d'Allemagne, capitale de l'évêché souverain de même nom, dans le cercle de Bavière. L'évêque, suffragant de Saltzbourg, en est le prince; il a voix & séance, tant aux assemblées circulaires de Bavière, qu'aux diètes de l'empire, où il siége entre l'évêque de Paderborn & celui de Ratisbonne. La ville est située sur une montagne dont le pied est arrosé par l'Iser. La grande place du marché est ornée d'une statue de la vierge en marbre. Saint-Corbinien, françois de nation, en fut le premier évêque, en 720. La cathédrale & le palais épiscopal y sont à remarquer. Elle est à 15 lieues f. e. de Neubourg, à 6 n. e. de Munich, 8 f. e. d'Ausbourg. *Voyez*, sur l'évêché de Freisingen, Imhoff, *not. imper. liv. III, c. iiij*, & Heiss, *hist. de l'Emp. liv. VI, ch. vj. Long.* 29 d., 25'; *lat.* 48 d., 20'. (*R.*)

FREISTADT, ou FREYSTAT: il y a cinq ou six petites villes de ce nom en Allemagne; savoir, une dans l'Autriche, une autre dans le duché de Glogaw, une troisième dans la principauté de Teschen, une quatrième dans la Poméranie, & une cinquième en Bavière, il y en a d'ailleurs une dans la haute Hongrie. *Voyez* Fryftadt. (*R*)

FRÉJUS, ou FRÉJULS, *Forum Julii*, *Foro-Julium*, *colonia Pacensis*, *colonia Octavanorum*, ancienne ville de France, sur la côte de Provence, avec un évêché suffragant d'Aix. Outre la cathédrale, elle a une paroisse & quatre couvens de l'un & de l'autre sexe. On y remarque plusieurs vestiges d'antiquités romaines. Le diocèse de Fréjus s'étend sur quatre-vingt-huit paroisses: le revenu de l'évêque est de 30000 liv.

Jules-César donna son nom à cette ville; elle a été la patrie d'Agricola, beau-père de Tacite, qui l'appelle *colonie illustre & ancienne*. Pline la nomme *classica*, parce qu'Auguste avoit établi un arsénal pour la marine dans son port, qui étoit autrefois très-assuré, mais qui est aujourd'hui comblé, sans qu'on ait pu le rétablir. *Voyez* Longuerue, & Bouche, *hist. de Provence*.

Fréjus est près de la mer, à une demi lieue de l'embouchure de la rivière d'Argens, dans des marais qui en rendent l'air mal sain; à 7 li. d'Antibes, 14 n. e. de Toulon, 12 f. o. de Nice. *Long.* 28, 27; *lat.* 44, 25. (*R*)

FRENADE (la), abbaye de France, au diocèse de Saintes. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 2000 liv. (*R.*)

FRESCATI, ou FRASCATI, *Tusculum*, petite ville d'Italie, à 5 lieues f. e. de Rome, & 4 f. o. de Palestrine, avec un évêché, un des six qui sont optés par les six plus anciens cardinaux. Elle est embellie de plusieurs maisons de plaisance délicieuses par les eaux, les jardins, les tableaux, & parmi lesquelles on distingue celles des princes Ludovisi, Borghèse & Pamphile. Cette dernière se nomme encore la vigne Aldobrandine, ou Belvedère. Ces vignes (c'est ainsi que se nomment les maisons de plaisance des environs de Rome), ces vignes, dis-je, & quelques autres sont adjacentes à la ville de Frascati. Les Jésuites, qui y avoient une superbe maison, dont le cardinal d'Yorck les a expulsés en 1771, ont couvert d'un toit le

pavé à la mosaïque bien conservé de la maison de Cicéron.

Le cardinal Paffionéi y avoit fait un hermitage charmant, orné de statues antiques, d'urnes, de tombeaux de marbre distribués avec goût sur les terrasses, d'où l'œil traverse la plaine, s'étend jusqu'à la mer, se promène sur les Apennins, voit l'Algide & le Soracte couronnés de neiges, s'arrête sur Rome, & se retournoit volontiers pour admirer la distribution ingénieuse des cellules que la maison renfermoit. La paix & les muses y fixoient leur demeure.

La salle à manger étoit ornée d'une cuvette tirée des ruines du palais d'Adrien à Tivoli, de trois pieds de long sur quatre de large, percée dans son centre par un jet, qui jouant pendant le repas, donnoit pour boire & rincer les verres, de l'eau de la plus grande fraicheur & de la meilleure qualité ! « Je n'ai vu, dit M. Grosley, aucun monument d'orfèvrerie comparable à cette » cuvette pour l'élégance de la forme, le goût » des ornemens & le précieux du travail.

» Le lieu le plus apparent du cabinet du cardinal » étoit occupé par le portrait du grand Arnaud, » docteur de Sorbonne, & par un grand *in-8°*, » relié en verd, sans titre : en l'ouvrant, on y » trouvoit les *Lettres provinciales* en cinq langues ». Cet hermitage, l'admiration des curieux, a été démoli d'abord après la mort violente du cardinal Paffionéi en 1767, par les Camaldules, à l'instigation des pères du Giesu. Grosley, *Voyage d'Italie, tom. II.*

Cette ville, outre sa cathédrale, a six couvens d'hommes & un de religieuses. Elle est bâtie près des ruines de l'ancien Tusculum, dans le Latium ou campagne de Rome, près de l'ancienne Albe. C'est la patrie de Metastasio, le plus grand poëte de l'Italie. M. Matthéi a donné l'histoire de Frascati; le lecteur y peut recourir. *Long.* suivant le P. Borgondio, 30, 17; *lat.* 41, 45, 0.

Tusculum, qu'elle a remplacé, fut bâti au haut d'une colline fort élevée, par Télégone, fils d'Ulysse & de Circé, dit Silius Italicus. Sa situation sur une colline lui a fait donner par Horace le surnom de *supernum*:

Superni villa candens Tusculi.

C'étoit un municipe auquel Cicéron donne l'épithète de *clarissimum*.

Marcus Porcius, l'un des plus grands hommes de l'antiquité, naquit l'an de Rome 519 à Tusculum. Il commença à porter les armes à l'âge de 17 ans, & il fit paroître non-seulement beaucoup de courage, mais le mépris des voluptés, & même de ce qu'on nomme les commodités de la vie. Il étoit d'une sobriété extraordinaire, & il n'y avoit point d'exercice corporel qu'il regardât au-dessous de lui. Au retour de ses campagnes, il s'occupoit quelquefois à labourer ses terres, équippé comme ses esclaves, se mettant à table avec eux, mangeant du même pain, & buvant du même vin qu'il leur donnoit. Mais en même tems il ne négligeoit pas la culture de l'esprit, & sur-tout l'art de la parole. Il vint à Rome, fut choisi tribun militaire par les suffrages du peuple, ensuite on le fit questeur, & de degré en degré il parvint au consulat & à la censure.

Sa sagesse lui fit donner le surnom de *Caton*, qui passa à ses descendans. Pour le distinguer des autres du même nom, on l'appelle tantôt *priscus*, l'ancien, parce qu'il fut le chef de la famille Porcia, & tantôt *censorius*, censeur, à cause qu'il exerça la censure avec une grande réputation de vertu & de sévérité.

De ses deux femmes, Licinie & Salonie, il eut deux fils qui firent les branches des Liciniens & des Saloniens. Caton d'Utique étoit de la seconde branche, & l'arrière-petit-fils de Caton le censeur. Ce censeur n'avoit qu'un petit héritage dans le pays des Sabins; mais dans ce tems-là, dit Valere Maxime, chacun se hâtoit d'augmenter le bien de la patrie & non pas le sien, & on aimoit mieux être pauvre dans un empire riche, que d'être riche dans un empire pauvre.

Il fut tout ensemble & grand orateur & profond jurisconsulte, deux qualités qui ne vont guère de compagnie. Cicéron dit de ce grand homme, *liv. III, de oratore : Nihil in hâc civitate, temporibus illis sciri discive potuit, quod ille non tum investigarit, & scierit, tum etiam conscripserit.*

Il fut accusé plusieurs fois en justice, & se défendit toujours avec une extrême force. « Comme » il travailloit bien les autres, dit Plutarque, s'il » donnoit la moindre prise sur lui, il étoit inconti» tinent mis en justice par ses malveuillans, de » manière qu'il fut accusé quarante-quatre fois, à » la dernière desquelles il étoit âgé d'environ » quatre vingts ans; & ce fut là qu'il dit une pa» role qui a été bien recueillie » : *qu'il étoit mal aisé de rendre compte de sa vie devant des hommes d'un autre siècle que de celui auquel on avoit vécu.* Cependant il fut toujours absous, comme Pline nous l'apprend, *liv. VII, ch. xxvij. Itaque fit proprium Catonis quater & quadragies causam dixisse, nec quemquam sæpius postulatum, & semper absolutum.*

Il fut bon mari & bon père, & aussi exact à entretenir la discipline dans sa maison, qu'à réformer les désordres de la ville.

« Pendant qu'il étoit préteur en Sardaigne, dit » Plutarque (je me sers toujours de la version » d'Amyot), au lieu que les autres préteurs avant » lui mettoient le pays en grand frais, à les four» nir de pavillons, de lits, de robes & autres » meubles, & chargeoient les habitans d'une gran» de suite de serviteurs, & grand nombre de » leurs amis qu'ils traînoient toujours quant & » eux, & d'une grosse dépense qu'ils faisoient or» dinairement en banquets & festoyemens; lui au » contraire y fit un changement de superfluité ex» cessive en simplicité incroyable : car il ne leur

» fit pas coûter pour lui un tout seul denier, » pour ce qu'il alloit faisant sa visitation par les » villes à pied, sans monture quelconque, & le » suivoit seulement un officier de la chose publi- » que, qui lui portoit une robe & un vase à of- » frir du vin aux dieux ès sacrifices ».

L'inscription de la statue que le peuple romain lui érigea après sa censure, rendoit un témoignage bien glorieux à sa vertu réformatrice; l'inscription étoit telle : « *A l'honneur de Marcus Caton, cen- » seur, qui par bonnes mœurs, saintes ordonnances » & sages réglemens, redressa la discipline de la ré- » publique romaine, qui commençoit déjà à décliner » & à se détruire.* On sait bien cependant qu'in- » sensible aux louanges & aux érections de sta- » tues, il répondit un jour à quelques-uns qui » s'émerveilloient de ce qu'on dressoit ainsi des » images à plusieurs petits & inconnus personna- » ges, & à lui non: J'aime mieux, dit-il, qu'on » demande pourquoi l'on n'a point dressé de statues » à Caton, que pourquoi on lui en a dressé ».

Enfin le lecteur trouvera l'éloge complet de Caton dans le meilleur des historiens latins, Tite-Live, *liv. XXXIX, ch. lx & lxj.* Sa vie a été donnée par Plutarque, & son article dans Bayle est extrêmement curieux.

Tusculum est encore célèbre par les palais que plusieurs grands de l'ancienne Rome y élevèrent à l'envi, mais sur-tout parce que Cicéron avoit dans son voisinage sa principale maison de plaisance. C'est dans cette aimable solitude que l'orateur de Rome oublioit ses triomphes & sa dignité. Tantôt il y assembloit une troupe d'amis choisis pour lire avec eux les écrits les plus rares & les plus intéressans; tantôt il sondoit seul les secrets de la philosophie, & travailloit à enrichir son pays des lumières des sages de la Grèce. Rousseau le dit en de très-beaux vers.

Tusculum fut ruinée par l'empereur Henri; & c'est sur les ruines de la maison de plaisance de Cicéron qu'on a élevé l'abbaye de Grotta-Ferrata. *Voyez* GROTTA-FERRATA. *(R.)*

FRETEVAL, village près de Blois, où l'arrière-garde de l'armée de Philippe-Auguste fut défaite en 1194. Ses bagages, sa chapelle, son sceau, & toutes ses archives furent enlevées par les Anglois, & jamais leur roi Richard ne voulut les rendre.

Etrange coutume de nos rois, s'écrie le sage président Hénault, de porter alors à la guerre les titres les plus précieux de la couronne! Cet abus fut réformé, & c'est l'époque du trésor des chartres qui fut d'abord établi dans la tour du Louvre, ou au Temple, & depuis par Saint-Louis en la Sainte-Chapelle de Paris, où il est aujourd'hui. Guérin de Senlis eut l'honneur de cet établissement. *(R.)*

FREUDENBERG, petite ville d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, dans la Weteravie, & en particulier dans le comté de Nassaw. Il s'y fait un assez bon commerce en fer & en acier. *(R.)*

FREUDENBERG, petite ville d'Allemagne, en Franconie, située sur le Mein; elle appartient à l'évêque de Wurtzbourg. *Long.* 23, 16, 30; *lat.* 49, 38. *(R.)*

FREUDENSTADT, jolie & forte ville d'Allemagne dans la Forêt-Noire, bâtie en 1600 par le duc de Wirtemberg, pour défendre l'entrée & la sortie de cette forêt, & pour servir de retraite aux protestans. Elle est à 15 li. s. o. de Tubingen, 9 s. e. de Strasbourg. *Long.* 36, 2; *lat.* 48, 25. *(R.)*

FREUDENTHAL, château, ville & seigneurie de la haute Silésie, dans le duché de Troppaw, aux confins de la Moravie & des principautés de Jægerndorf & de Neisse. C'est une des commanderies de l'ordre Teutonique, & la dix-septième du baillage de Franconie. Son château sert à la résidence du commandeur; la ville est située dans un vallon agréable, & fermée de murailles; les Bohémiens & les Polonois l'appèlent *Brunthal*: on y commerce en chevaux & en toiles. La seigneurie a porté pendant un tems le titre de principauté, à l'occasion de la charge de capitaine général de la haute & basse Silésie, dont fut revêtu au siècle dernier un grand-maître de l'ordre Teutonique, de la famille d'Ampringen; & comme cette charge ne pouvoit être remplie, au gré des loix du pays, que par un prince Silésien, la dignité en fut conférée à ce grand-maître, sous le nom de *Freudenthal*, sans qu'après lui elle ait été portée par d'autres. Il n'y a cependant pas dans la contrée de seigneurie plus considérable: elle comprend, outre sa capitale, les villes d'Engelberg & de Wirbenthal; le bourg d'Engelberg dans la Moravie, & un assez bon nombre de villages: le sol en est montueux & couvert de bois; & l'on y a jadis fouillé des mines. Il y a un autre lieu de ce nom dans la Carniole inférieure. *(R.)*

FREYE-AEMTER, les pays libres de l'Argow en Suisse, divisés en deux baillages. Le haut baillage appartient aux huit anciens cantons. Il s'y trouve la petite ville de Meyemberg, & la célèbre abbaye de Muri. Le bas Freye-Aemter est sous la domination des cantons de Zurich, de Berne & de Glaris: il renferme les villes de Bremgarten & de Mellingen. Tout le pays s'étend entre la Russ, à une lieue de Lucerne, & les lacs de Baldeck & de Halweil, jusqu'au-dessous de Mellingen, ayant au levant & au nord le canton de Bade, au midi les cantons de Lucerne & de Zug, & à l'occident le canton de Berne. C'étoit autrefois le comté de Rore, & l'ancien patrimoine des comtes de Hapsbourg. On l'appèle en latin *Argovia Libera.* Les Suisses s'emparèrent de ces pays sur Frédéric, duc d'Autriche, en 1415, par ordre de l'empereur Sigismond, & du concile de Constance. *(R.)*

FREYSACH. *Voyez* FREISACH.

FREYSINGEN. *Voyez* FREISINGEN.

FREYSTADT, ou FREISTADT, très-petite ville de la basse Hongrie au comté de Neitra, avec un bon château. Elle est sur le Wag, vis-à-vis de Léopoludat. *Long.* 36, 30; *lat.* 48, 50. (*R.*)

FREYSTADT, petite ville de Silésie, sur la route de Cracovie à Vienne. Elle est bien peuplée, & il y a beaucoup de drapiers. Il y a une autre ville de ce nom sur l'Olsa, avec un château, aux confins de la Silésie & de la Pologne, où il se fabrique beaucoup de toiles *Voyez* FRAUSTADT. (*R.*)

FREYSTADT. *Voyez* FREISTADT.

FREYSTET, ou FREYSTAETT, ville de la haute Hesse, nouvellement bâtie sur le Mein, près de Bischoffsheim. Les trois religions Catholique, Luthérienne & Réformée y ont leur libre exercice. Elle est sujette au Landgrave de Hesse-Darmstadt. (*R.*)

FREYWALDE, ville de Silésie, riche & avantageusement située, dans le duché de Grotkau. Elle est à la maison d'Autriche. (*R.*)

FRIAS, ville de la Castille vieille, en Espagne, avec titre de duché, sur une montagne, près de l'Ebre, à 14 li. n. o. de Burgos. *Long.* 14, 53; *lat.* 42, 48. (*R.*)

FRIBOURG; les Allemands écrivent *Freybourg*; ville d'Allemagne, capitale du Brisgaw, en Souabe, fondée en 1120; son université a été érigée l'an 1457. Elle a souffert bien des siéges, & a été prise plusieurs fois, par les Suédois en 1632, 1634 & 1638; par les François en 1677, en 1713 & en 1744.

A cette dernière époque les François en rasèrent les fortifications, & la rendirent en cet état à l'Autriche, à la paix d'Aix-la-Chapelle. Elle a été fortifiée depuis à la moderne. Cette ville, qui est encore très-vivante, & bien percée, a des rues larges, bien pavées, arrosées d'un ruisseau d'eau vive, & formées de belles maisons. Elle est ornée de beaucoup de fontaines & d'hôtels. La tour de la grande église est un chef-d'œuvre d'architecture gothique. On polit à Fribourg le cristal, les grenats, & les autres pierres précieuses.

Elle est située au pied d'une montagne, sur le Trisein, à 4 li. s. e. de Brisach, 9 n. e. de Bâle, 12 s. e. de Strasbourg. *Long.* 25, 32; *lat.* 48, 4.

Cette ville est la patrie du moine Schwartz, qui passe en Allemagne pour l'inventeur de la poudre à canon, & de Freigius (Jean-Thomas), qui s'acquit beaucoup de réputation dans le 16e siècle, par ses travaux littéraires; il mourut à Bâle de la peste, l'an 1583, la même année que furent publiées ses oraisons de Cicéron, *perpetuis notis logicis*, *ethicis*, *politicis*, *historicis*, *antiquitatis illustratæ*, en trois volumes *in*-8°. (*R.*)

FRIBOURG, *Friburgum*, ville de Suisse, forte par sa situation, capitale du canton de même nom, fondée par Berchtold IV, duc de Zeringhen, en 1179; elle fut reçue au nombre des cantons en 1481. On sait que son canton est un des treize qui composent la confédération des Suisses, & dont le gouvernement est proprement aristocratique.

La ville de Fribourg, arrosée par la Sane, est assise sur un sol extrêmement inégal, & où il y a presque toujours à monter ou à descendre. Elle est à 6 li. s. o. de Berne, 13 n. o. de Lausanne, 14 s. o. de Soleure, 30 s. o. de Zurich. *Long.* 25; *lat.* 46, 50.

La langue usuelle en est le Romand. Cette ville est la résidence de l'évêque de Lausanne. La grande église est ornée d'une superbe tour, & en général la ville est des mieux bâties: les maisons y sont généralement en pierres de taille. Les seules familles patriciennes, au nombre de soixante-onze, peuvent avoir accès, dans le grand & le petit conseil. Le pouvoir suprême du canton réside dans le grand conseil, dans lequel le petit conseil se trouve refondu lorsqu'il s'assemble. Le chef de l'état est l'un des deux avoyers qui se succèdent alternativement chaque année. Celui qui est en place se nomme l'*avoyer* régnant. La religion de la ville & de tout le canton est la catholique. L'un & l'autre sont gouvernés, pour le spirituel, par l'évêque de Lausanne. Le canton de Fribourg est enclavé dans celui de Berne, à la réserve du petit espace occupé par le baillage d'Estavayer qui touche au lac de Neufchâtel. On évalue la population totale du canton à soixante-treize mille ames, & la force militaire de cette république consiste en quatre compagnies bourgeoises, & onze régimens de milice. Le pays est divisé en baillages. La commission de ceux qui en sont pourvus est pour cinq années consécutives; presque tous sont tenus à résidence dans les châteaux de leur baillage. Le commerce du bétail & les fromages en font la principale richesse, & un objet considérable d'exportation. Il y a de la culture dans ce canton, mais en général les pâturages y fournissent de plus abondantes ressources. Il s'y trouve des eaux minérales à Bonn. Ce canton occupe le dixième rang dans la confédération Helvétique. *Voyez* HERMITAGE DE FRIBOURG. (*R.*)

FRICENTI, en latin moderne *Fricentium*, petite ville du royaume de Naples en Italie, sur le Tripalto, dans la principauté ultérieure. Il y a environ 300 ans que son évêché, suffragant de Bénévent, fut uni à celui d'Avellino. Cette ville est à 8 lieues s. e. de Bénévent, & 14 n. e. de Salerne. C'est l'ancienne *Esclanum*, ville des Hirpiens; ou plutôt elle est bâtie sur les ruines de cette ancienne ville. *Long.* 33, 10; *lat.* 41, 4. (*R.*)

FRIDAW, jolie ville de la basse Stirie, sur la Drave. (*R.*)

FRIDBERG, ancienne ville de la basse Stirie, avec titre de principauté. (*R.*)

FRIDBERG. *Voyez* FREIDBERG.

FRIDBERG, ou HOHEN-FRIEDEBERG, petite ville de Silésie, avec un château, au duché de Schweidnitz, remarquable par la bataille que le roi

de Prusse y gagna sur les Autrichiens, en 1745. (*R.*)

FRIDBERG, ville d'Allemagne, dans la haute Bavière, avec un château. Elle fut prise & saccagée par les Suédois en 1632. Les Autrichiens la prirent en 1745. Elle est à 14 lieues n. o. de Munich, 3 n. o. d'Ausbourg. On y travaille en horlogerie. *Long.* 28, 40; *lat.* 48, 25. (*R.*)

FRIDECK, petite ville & seigneurie de Silésie, dans le duché de Teschen, sur la rivière d'Ostrawicza. (*R.*)

FRIDERICHS-HENDRIGKCHAM, ou FORT DE FRÉDÉRIC-HENRI, fort des Pays-Bas, dans le Brabant hollandois, à l'embouchure de l'Escaut, à 4 li. n. o. d'Anvers. *Long.* 21, 46; *lat.* 51, 20. (*R.*)

FRIDERICHS-ODE, place de Danemarck, dans le Jutland. Elle est proche de la mer, à 12 li. s. d'Arhus, 20 n. de Sleswick, 5 n. e. de Colding. *Long.* 27, 35; *lat.* 55, 42. (*R.*)

FRIDERICKS-HALD, ou FRIDERICKSTADT, ville forte de Norwège, mais commandée par une montagne, dans la préfecture d'Aggerhus; elle est à l'embouchure du Glammer dans la Manche du Danemarck, sur la côte du Cattegat, à 20 li. s. e. d'Anslo, 26 n. o. de Bahns, 11 s. e. d'Aggerhus. *Long.* 28, 20; *lat.* 59, 2.

Ce fut au siège de cette ville, le 11 décembre 1718, que fut tué Charles XII, roi de Suède, d'une balle qui l'atteignit à la tempe droite. (*R.*)

FRIDERICKSTADT, petite ville de la presqu'île de Jutland, dans le duché de Sleswick, au confluent de la rivière de Treen, & de celle d'Eyder, fondée en 1621, par Fédéric, duc de Holstein-Gottorp; elle est à 2 lieues n. e. de Tonningen, 7 s. o. de Sleswick. *Long.* 28, 58; *lat.* 54, 32. (*R*)

FRIDERICKSTADT, ville maritime de Norwège, dans la préfecture de Christiania, & vis-à-vis de l'île de Krageroe, qui lui sert de rempart. C'est la plus forte place du royaume, & celle en même temps qui fait le plus grand commerce de bois. Le roi Frédéric II en fit jeter les fondemens l'an 1567, & Fréderic III la fit fortifier à la moderne l'an 1665. Outre les ouvrages particuliers dont elle est munie elle-même, & qui en font le siège d'un commandant en chef, l'on compte encore, comme lui appartenans & comme servans à sa défense, les forts de Konigstein, d'Iseram & d'Aggeroe qui l'avoisinent, & dont le premier est situé sur le continent, les deux autres sur de petites îles. (*R.*)

FRIDERICIA, ou FRIDERICHSODDE, ville de Danemarck, dans le nord-Jutland, & dans la préfecture de Rypen, sur le petit Belt, & sur un sol très-fertile en grains, en fourrages & en tabac. Elle est d'une vaste enceinte, mais moins remplie d'habitations & d'habitans qu'elle ne pourroit l'être; & elle a pour fortifications des ouvrages qui, quoique bien faits & bien entretenus, demanderoient cependant, dit-on, une garnison trop nombreuse pour être bien défendus en temps de guerre. C'est d'ailleurs l'unique place forte qu'il y ait dans tout le nord-Jutland. Fondée l'an 1651 par le roi Fréderic III, à peine les murs en étoient-ils élevés, que les Suédois allèrent la prendre d'assaut, l'an 1657, & la réduire à-peu-près toute en cendres. Rebâtie après la paix de Roschild, le roi Christian IV crut ne pouvoir la peupler avec plus d'efficacité, qu'en y établissant une entière liberté de conscience, & en la donnant pour ville de refuge à tous les banqueroutiers, sans distinction de religion ou de pays, qui s'y rendroient. C'est une ville d'étape & de péage; mais n'ayant pas un port bien sûr, ni bien commode, ce n'est pas une ville de grand entrepôt. Le produit des droits d'accise qui s'y perçoivent, est appliqué chaque année à la construction des maisons qui lui manquent encore; & il est possible qu'à la longue elle devienne ainsi beaucoup plus considérable qu'elle ne l'a été jusqu'à présent. *Long.* 27, 35; *lat.* 55, 42. (*R.*)

FRIDERIHESBOURG, château & palais du roi de Danemarck, dans l'île de Séeland, à 6 li. n. o. de Copenhague. *Long.* 30, 8; *lat.* 55, 50. (*R.*)

FRIDERIHESBOURG, fort considérable & colonie de Brandebourg, sur la côte d'or de Guinée, dans l'Afrique, au cap des Trois-Pointes, environ à 30 li. de Cabo-Corse. *Long.* 16, 20; *lat.* 4, 30. (*R.*)

FRIDEWALD, château & baillage d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, & dans les états de Hesse-Cassel, à 6 li. de Hersfeld. Le château est remarquable en ce que, l'an 1551, il y fut signé un traité de ligue contre Charles Quint, de la part de la France, de la Saxe, de la Hesse & du Brandebourg; & le baillage est considérable par les belles forêts, les étangs poissonneux, & les bonnes carrières qu'il renferme. L'on n'y trouve d'ailleurs qu'un petit nombre de villages, & point de villes.

FRIDEWALD, ancienne ville d'Allemagne, en Westphalie & dans la partie du comté de Sayn, qui appartient aux margraves de Brandebourg-Anspach. C'est le chef-lieu d'un baillage, & l'empereur Louis V consentit, l'an 1324, que toutes les franchises de Francfort-sur-le-Mein lui fussent concédées. (*R.*)

FRIDING, petite ville d'Allemagne, dans la Souabe, sur le Danube, à 8 li. s. e. de Tubingen, 12 n. de Constance. Elle appartient à la maison d'Autriche. *Long.* 32, 42; *lat.* 47, 50. (*R.*)

FRIDLAND. Il y a plusieurs petites villes de ce nom; une en Bohême, une en Pologne, dans la Pomerélie, une en Prusse, dans le Natangen, & deux en Silésie, l'une au duché d'Oppelen, & l'autre au duché de Schweidnitz. (*R*)

FRIDLINGEN, ou FREDLINGHEN, fort d'Allemagne, en Souabe, à une demi lieue de Huningue, & trois quarts de lieue de Bâle, près du

Rhin. Il est remarquable par la bataille qui s'y donna, en 1702, entre les Impériaux & les François. *Voyez* FREDLINGHEN.

FRIEDBERG, ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin & dans la Wétéravie, sur une éminence, au bord de la petite rivière d'Usbach & au milieu de campagnes très-fertiles, à 6 li. n. e. de Francfort-sur-le-Mein, & 5 f. e. de Giessen. Elle est du nombre des villes libres & impériales, & professe la religion protestante. Sa place à la diète de l'empire, est sur le banc du Rhin, entre Dortmund & Wetzlar, & dans les assemblées du cercle dont elle est membre, c'est entre Francfort & Wetzlar. Elle paie 24 florins pour ses mois romains, & 29 rixdallers, 29 creutzers pour la chambre impériale. Ce n'est plus une ville aussi considérable qu'elle l'étoit il y a 4 à 500 ans. Les richesses & la prospérité de Francfort, sa trop proche voisine, ont absorbé les siennes; & l'empereur Charles IV l'ayant constituée en hypothèque pour la somme de 10,000 florins, sans préjudice cependant de sa liberté, il en résulta pour elle diverses révolutions, dont aucune n'a été favorable à son lustre, ni à son opulence. *Long.* 26, 25; *lat.* 50, 14. (*R.*)

FRIEDBERG, ville d'Allemagne, en haute-Saxe, & dans la nouvelle Marche de Brandebourg, flanquée de deux lacs, qui lui donnent une situation agréable, & au voisinage de champs & de forêts d'un grand rapport. Elle est par elle-même assez médiocre; mais son nom se donne à l'un des cercles de la contrée, & dans ce cercle se comprennent deux autres villes, savoir Driesen & Woldenberg, avec un assez bon nombre de villages. (*R.*)

FRIEDBERG, comté d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, avec un château situé entre les villes de Mengen & de Saulgen. La maison d'Autriche le vendit en 1463, aux comtes Truchses de la ligne de Scheer-Scheer. L'on trouve dans la haute-Bavière, vers les sources de la rivière d'Acha, une ville de même nom, & connue dans la contrée par ses ouvrages d'horlogerie. (*R.*)

FRIEDEBOURG, ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, & dans la principauté d'Ostfrise. Elle est munie de fortifications, & donne son nom à un baillage qui comprend cinq paroisses luthériennes, sur un sol marécageux & chargé de bruyères. (*R.*)

FRIEDRICHS-GABE, grand district défriché depuis 1704, dans le pays de Dithmarse: une partie en appartient au roi de Danemarck, & l'autre au duc de Holstein. (*R.*)

FRIEDERICHS-THAL, maison de plaisance des ducs de Saxe-Gotha. On y remarque une belle grotte. (*R.*)

FRIEDERICHS-WERT, est une autre maison de ces princes, à 2 li. de Gotha. (*R.*)

FRIEDERICHSBERG, château royal de Danemarck, situé sur une montagne, à un demi-mille de Copenhague, avec de très-beaux jardins, & une ménagerie. (*R.*)

FRIEDERICHSHALD. *Voyez* FRIDERICKSHALD.

FRIEDERICHSTADT. *Voyez* FRIDERICKSTADT.

FRIEDLAND, ville du royaume de Prusse, au district de Natangen. (*R.*)

FRIEDLAND, seigneurie franche de la haute-Lusace, près des frontières de la Marche de Brandebourg, sous la souveraineté de l'électeur de Saxe. (*R.*)

FRIEDERICHSHAM, ville forte de l'empire de Russie, dans la Carelie Finlandoise, au gouvernement de Wibourg. Elle est construite sur l'emplacement de la ville de Wekelax, brûlée en 1712. (*R.*)

FRIEDRICHSTATT, petite ville qui forme un beau fauxbourg de la ville de Dresde, & qui fut bâtie par les ordres du roi Auguste II, sur la petite rivière de Vieille-Wisteritz. Il y a de beaux jardins & une belle verrerie. (*R.*)

FRIESACH, ou FREISACH, ville d'Allemagne, dans la basse Carinthie, sujète à l'archevêque de Saltzbourg. Elle est située sur la petite rivière de Metnitz, avec un château, une collégiale, un couvent de Dominicains, & une commanderie de l'ordre Teutonique. Elle est à 16 li. de Saltzbourg. *Long.* 31, 15; *lat.* 47, 10. (*R.*)

FRIOUL, *Foro-Juliensis tractus*, province considerable de l'état de Venise, en Italie. Elle est bornée à l'est par la Carniole, par le comté de Goritz & par le golfe de Trieste; au sud, par celui de Venise; au nord, par la Carinthie; à l'ouest, par la Marche Trévisane, le Feltrin & le Bellunése. Ce pays, qui a produit des gens célèbres dans les sciences & les beaux-arts, peut avoir vingt-trois lieues de l'ouest à l'est, & dix-sept du sud au nord: il est très-fertile & arrosé par quelques rivières, dont le Tajamento & le Lisonzo sont les principales. Il donne de très-bons vins, des soies de bonne qualité, des fruits, & des bois de construction. Cette province devint un duché du temps des Lombards; dans le xe siècle, elle passa sous la domination du patriarche d'Aquilée: mais en 1420, elle fut soumise à la république de Venise. Depuis, & dans le XVIe siècle, il en passa une partie sous la puissance de la maison d'Autriche. Udine en est aujourd'hui la capitale. *Voyez* Leander Alberti, *Descript. d'Italie*; Bonifacio, *Hist. Trévis.* Candido, *Mémor. d'Aquil.* Hercole Parthenopeo, *Descriz. del Friuli.* (*R.*)

FRISCHE-HAFF (le), *Sinus, seu lacus Venedicus*, golfe de la mer Baltique, sur les côtes de Prusse, entre Dantzick & Konisberg; il forme comme un lac, dont la longueur, à-peu-près parallèle à la mer, est d'environ douze milles d'Allemagne, & la plus grande largeur, de trois; sa profondeur n'est pas considérable; aucun vaisseau chargé ne peut y voguer, & tous sont obligés de

s'alléger

s'alléger en y entrant, auprès du fort de Pillau, situé sur le détroit appellé *Gatt*, par lequel ce golfe communique avec la mer. Plusieurs rivières ont cependant leur embouchure dans ce golfe; de ce nombre sont entr'autres la Pregel, l'Elbing, la Passarge, & deux des bras de la Vistule.

L'on appelle *Frische-Nerung*, la langue de terre qui sépare la plus longue portion du *Frische-Haff*, d'avec la mer, & qui s'étend depuis le fort de Weixelmunde à l'occident, jusqu'au Gatt, à l'orient. C'est une presqu'île fort étroite, & qui, suivant la tradition, prit naissance l'an 1190, à la suite d'un long & affreux orage, pendant lequel les flots de la Baltique se firent jour dans les terres & en détachèrent ainsi cette langue. Sans être effrayés des auspices terribles sous lesquels cette presqu'île fut formée, les gens du pays sont allés l'habiter; outre le fort de Weixelmunde, l'on n'y trouve pas moins de six villages, dont chacun a son église. Cette langue de terre étant encore détachée du continent par les eaux de la Vistule, on peut la considérer comme une île. (*R.*)

FRISE, *Frisia propria*, une des Provinces-Unies des Pays-Bas. Elle est bornée à l'est par la rivière de Lauwers, qui la sépare de la province de Groningue; au sud, par l'Over-Issel; à l'ouest, par le Zuyderzée; & au nord, par la mer d'Allemagne. Cette province peut avoir douze lieues du sud au nord, & onze du couchant au levant; son terroir est fertile en bons pâturages, où l'on nourrit quantité de bœufs & de chevaux de grande taille. La Frise avoit obéi successivement à des princes, des ducs, des rois; elle avoit été soumise, en partie, à la maison de Bourgogne; elle avoit joui, par intervalle, d'une liberté chancelante, lorsque son accession au traité d'union d'Utrecht lui assura son indépendance. La West-Frise fait partie du comté de Hollande, & se nomme encore Nord-Hollande. La Frise, proprement dite, se divise en quatre parties, qui sont l'Ostergow, ou partie orientale; le Westergow, ou partie occidentale; le Seven Wolden, ou les sept forêts, & les Iles. Les villes de l'Ostergow sont, Leuwarde & Dokkum; celles de Westergow sont, Harlingen, port de mer; Franeker, université; Blnswert, ville ancienne; Sneeck, Workum, Hindelopen, Staveren. Le pays de Seven Wolden, ou des sept Forêts, n'est rempli que de bois & de marécages, & n'a pour ville que Slooten. Les iles sont, Ameland, Schelling & Schiermonickoog. Il s'y fabrique quelques étoffes de laine, & des toiles qui sont très-renommées.

Cette province, après s'être jointe à la confédération, choisit pour son Stadhouder le prince d'Orange; & cette charge est depuis héréditaire dans sa famille. Les peuples ont un langage particulier qui n'est entendu dans aucune autre partie des Pays-Bas: ils se distinguent, sur-tout, par un grand amour pour la liberté. Pour ce qui regarde la Frise ancienne, dont les bornes ont varié, & qui a été divisée différemment, selon les révolutions arrivées au peuple nommé *Frisii* par les Romains, c'est un cahos impossible à débrouiller aujourd'hui. On peut cependant consulter les savans qui l'ont entrepris, comme Spener, Altingius, Kempius, Hamconius, & Winsemius; & on tient assez généralement que les Frisons occupoient anciennement la contrée qui règne le long de la mer du Nord, depuis l'Escaut jusqu'au Weser. (*R.*)

FRISOYTE, ou FRISOYTA, *Oita Frisica*, ancienne ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, & dans l'évêché de Munster, sur le ruisseau de Sosle. Quoique peu considérable, elle a voix aux assemblées provinciales. (*R.*)

FRITZLAR, petite ville d'Allemagne, enclavée dans la basse-Hesse, sur la rivière d'Eder, entre Cassel & Marpurg, à 6 li. s. o. de Cassel, 12 de Marpurg, & 4 s. e. de Waldeck. Elle est située sur une colline riche en bleds, en vins & en fruits.

Cette ville, qu'on conjecture être l'ancienne *Bogadium*, ou du moins bâtie sur ses débris, a été impériale & libre; mais elle appartient maintenant, avec son petit territoire, à l'archevêque de Mayence. *Voyez* Zeyler, *Mogunt. archiep. topog.* Dilichius, *chroniq. de Hesse*; Crantz, *hist. Saxonne*; Serrarius, *hist. rer. Mogunt.* Hubner, *géog. Long.* 26, 55; *lat.* 51, 6. (*R.*)

FRODESHAM, ville maritime d'Angleterre, dans la province de Chester, sur la rivière de Medsey: elle n'est composée que d'une longue rue, à l'occident de laquelle est un ancien château; mais elle tient foires & marchés. Elle a un bon port, & elle fait un commerce considérable. *Long.* 15; *lat.* 53, 20. (*R.*)

FROHBOURG, ville d'Allemagne, dans la Saxe électorale, au cercle de Leipsick, & au baillage de Borna: elle est fameuse dans la contrée par ses ouvrages de poterie, & par sa grande manufacture d'étoffes de laine. Elle appartient, à titre de seigneurie, à la famille de Haldenberg, & elle a un château, qui est moins une forteresse, qu'une maison de plaisance. (*R.*)

FROIDMONT, abbaye de France, au diocèse de Beauvais. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 26000 liv. On voit près de cette abbaye un camp de César appelé le *mont-César*. (*R.*)

FROME, ou FROME-SELWOOD, bonne ville d'Angleterre, dans la province de Sommerset, sur une rivière qui lui a donné son nom, & qui abonde en truites & en anguilles. Cette ville située à 3 li. s. de Bath, 6 s. e de Bristol, & 31 o. de Londres, est plus grande que Bath, siège épiscopal de la même province. Elle est peuplée de près de treize mille habitans, dont la plupart sont fabricans de draps, & dont un grand nombre sont ce qu'on appelle en Angleterre *non-conformistes*. Elle est pleine de richesses, & n'a qu'une seule église, avec une école gratuite, & une mai

son de charité. Le village d'Agwood, qui est de la dépendance de Frome, vit naitre, en 1674, Elisabeth Singer, plus connue sous le nom de *madame Rowe*, morte en 1737. *Long.* 15, 10; *lat.* 51, 20. (*R.*)

FRONSAC, ville de France, dans la Guyenne, à 9 li. n. e. de Bordeaux, sur la rive droite de l'Ile, près de son confluent avec la Dordogne. Il y avoit jadis au-dessus un château qu'on disoit avoir été bâti par Charlemagne, en 770, mais il a été démoli. Cette ville, avec la terre qui en dépend, & qui est une des plus belles du royaume, appartient, à titre de duché-pairie, à la famille du feu cardinal de Richelieu. *Long.* 17, 22, *lat.* 46. (*R.*)

FRONTEIRA, petite ville de Portugal, dans l'Alentéjo, fameuse par la bataille que les Portugais y gagnèrent sur les Espagnols en 1663. Elle est à 4 lieues n. e. d'Estremos, 8 s. o. de Portalègre, 13 e. de Lisbonne. *Long.* 10, 52; *lat.* 38, 56. (*R.*)

FRONTENAC, grand lac du Canada, appelé aussi le lac Ontario, d'environ quatre-vingts lieues de long sur trente de large. C'est aussi le nom que l'on donne au fort de Catarocoui, bâti sur ce lac. (*R.*)

FRONTIÈRES, se dit des limites, confins, ou extrémités d'un royaume ou d'une province. Le mot se prend aussi adjectivement: on dit *ville frontière*, *province frontière*. Nous disons qu'il se prend dans ce cas adjectivement, à moins qu'on n'aime mieux regarder ici frontière comme un substantif mis par appofition.

Ce mot est dérivé selon plusieurs auteurs, du latin *frons*; les frontières étant, disent-ils, comme une espèce de front opposé à l'ennemi. D'autres font venir ce mot de *frons*, pour une autre raison; la frontière, disent-ils, est la partie la plus extérieure & la plus avancée d'un état, comme le front l'est du visage de l'homme. (*R.*)

FRONTIGNAN, petite ville de France, au bas-Languedoc, connue par ses excellens vins muscats, & ses raisins de caisse qu'on appelle *passerilles*. C'est le siége d'une justice royale. Quelques savans croient que cette ville est le *Forum Domitii* des Romains. Elle est située sur l'étang de Maguelone, à 6 lieues n. e. d'Agde, 5 s. o. de Montpellier, & 159 s. est de Paris. *Long.* 15, 24; *lat.* 43, 28. (*R.*)

FRONTON, petite ville de France, dans le haut-Languedoc, au diocèse de Toulouse. (*R.*)

FROSE, petite ville d'Allemagne, sur l'Elbe, au cercle de basse-Saxe, à 3 li. de Magdebourg. (*R.*)

FROWARD (le cap), & par les François, le *cap d'Avance*, cap des terres Magellaniques, dans l'Amérique méridionale. C'est celui qui avance le plus dans le détroit de Magellan, & qui fait le coude de ce détroit. M. Frezier le place par le 54e d. de *latit.* & le 308e d. 45' de *longit.* (*R.*)

FRUIDENTHAL, ville d'Allemagne, dans la Silésie, au duché de Troppaw. Le roi de Prusse la prit en 1741, & elle lui est demeurée. (*R.*)

FRUTIGEN, château, village & contrée de Suisse, au canton de Berne, près de la grande chaîne de montagnes, qui en fait la séparation d'avec le Vallais. (*R.*)

FUEGO, ou FOGO (ista-del), ou en françois, L'ILE DE FEU, désignée aussi sous le nom d'île Saint-Philippe, île de l'Océan atlantique, & l'une des îles du cap Verd, à 16 li. à l'occident de la pointe la plus méridionale de San-Jago, & au levant septentrional de l'île de Brava. Les tables hollandoises lui donnent 351 d. 48' de *longit.* & 14 d. 50' de *latit.* M. de Lisle met l'extrémité septentrionale de l'île de Feu par les 15e d. de latitude; & comme elle peut avoir cinq lieues de 20 au degré dans sa longueur nord & sud, il se peut que les Hollandois n'aient eu égard qu'à la partie méridionale de l'île. Le géographe françois met la *longit.* 353 d. 12'. Au reste, cette île n'est proprement qu'une haute montagne, remarquable par les flammes sulphureuses qu'elle vomit, comme le mont Æthna & le Vésuve, & qui incommodent beaucoup le voisinage: ces flammes ne s'apperçoivent que la nuit; mais on les voit alors de bien loin en mer. Il sort de l'ouverture quantité de pierres ponces, portées par les courans de côté & d'autre, & qui viennent jusqu'à San-Jago. *Lisez* Dampierre & Owington, en attendant mieux. (*R.*)

FUEGO, ou FOGO (île de), cette seconde île de feu est une île de l'Asie, entre le Japon, Formosa, & le Tchekian, province de la Chine. Les tables hollandoises lui donnent 148 d. 35' de *longit.* & 28 d. 5' de *latit.* n. (*R.*)

FUEHS-THURN. *Voyez* KIRCHBERG.

FUENCHEU, ou FOUENTCHÉOU, grande ville de la Chine, dans la province de Kiang-Si, dont elle est la cinquième métropole. Elle est située sur la rivière de Fuen, au sud du lac de Poyang. Cette ville est florissante par le commerce qu'elle fait. On y voit un magnifique palais & plusieurs temples consacrés aux héros. On fait dans son canton, avec du riz & de la chair de bouc, un breuvage très fort & très-nourrissant, que les Chinois nomment *yangcieu*, c'est-à-dire, *vin de bouc*. Le P. Martini donne à Fuencheu 38 d. 10' de *latit.* *longit.* 128 d. 27'. (*R.*)

FUENTES (fort de), fort d'Italie, au duché de Milan, sur la montagne de Montechio, à l'entrée de l'Adda, dans le lac de Come. *Long.* 26, 35; *lat.* 46, 5. (*R.*)

FUESSEN, ou FUSSEN, en latin *Fucena*, & par quelques-uns, *Abudiacum*, petite ville d'Allemagne, dans l'évêché d'Ausbourg, en Suabe, sur le Leck, à 16 li. s. o. d'Augsbourg. *Voyez* Zeyler, *suev. topogr. Long.* 34, 10; *lat.* 47, 15. (*R.*)

FUGGER, terre d'Allemagne, dans la Suabe, possédée par la famille de Fugger à titre de comté d'Empire, sur le Lech & le Danube, entre Augs-

bourg & Ulm. La famille de Fugger est originaire d'Augsbourg où elle possède encore un palais appelé l'hôtel de Fugger. Cette famille s'étant enrichie par le commerce, fut ennoblie par Maximilien I, puis élevée à la dignité de comtes par l'empereur Charles-Quint. Elle est divisée en un grand nombre de branches. (*R.*)

FUHNE; c'est le nom d'un canal que le roi de Prusse fit faire, en 1749, dans la moyenne-marche de Brandebourg, pour la jonction de la Havel & de l'Oder. (*R.*)

FULCIEN (Saint), abbaye de France, en Picardie, élection d'Amiens. Elle est de l'ordre de Saint Benoît, & vaut 4500 liv. (*R.*)

FULDE, *Fulda*, ville & abbaye célèbre d'Allemagne, érigée en évêché depuis peu d'années, au cercle du haut-Rhin, sur une rivière de même nom. L'évêque-abbé de Fulde est le dernier des princes-évêques d'Allemagne, mais le premier des princes-abbés de l'Empire. Il porte le titre d'archi-chancelier de l'impératrice: comme abbé il relevoit immédiatement du S. Siège. L'abbaye de Fulde est très-riche; elle fut fondée en 744, par Saint Boniface, apôtre de l'Allemagne, & archevêque de Mayence. Elle est de l'ordre de Saint-Benoît. Il faut faire preuve de noblesse pour être admis dans cette maison d'humilité; & les moines, devenus chanoines aujourd'hui, élisent un d'entr'eux pour remplir la place d'évêque-abbé, lorsqu'elle est vacante. *Long.* 27, 28; *lat.* 50, 40.

Cette principauté a plus de treize milles d'Allemagne de long, & dix de large. Le sol en est généralement montueux & couvert de bois, parsemé de bonnes terres labourables. Il s'y trouve d'abondantes salines & des eaux minérales. Ses habitans sont la plupart Catholiques. Benoît XIV, en conservant à l'abbaye de Fulde son état régulier, l'éleva, en 1752, au rang d'évêché, qu'il exempta de la jurisdiction de l'ordinaire. La ville de Fulde est la résidence ordinaire du prince, qui y a un très-beau château, accompagné de jardins très-agréables. Elle doit son origine à l'abbaye; ce ne fut d'abord qu'un village, qui ne parvint à l'état de ville qu'en 1162, époque à laquelle on ceignit ce lieu de murailles, & on lui décerna le titre de ville. Il s'y trouve une université fondée en 1734. La bibliothèque renferme plusieurs manuscrits très rares. Cette ville est la patrie d'Athanase Kircher. Elle est à 22 lieues s. de Cassel, 15 n. de Wurtzbourg, 14 s. e. de Marpurg, & 22 n. e. de Francfort. (*R.*)

FULNECK, ville de Moravie, avec un château, dans le cercle de Preraw, près des frontières de Silésie. (*R.*)

FULSTEIN; c'est le patrimoine de la maison de même nom, en Silésie. (*R.*)

FUM-CHIM, petite ville de Chine, dans la province de Kian-Si. Sa *long.* suivant le P. Noël, 152 d. 13′, 30″; & suivant d'autres observations plus récentes, 141 d. 5′; sa *latit.* 28 d. 5′. (*R.*)

FUMAY, ville de l'état de Liège, dans la forêt des Ardennes, soumise aujourd'hui à la France. Il y a dans son voisinage des carrières d'ardoise. (*R.*)

FUNCHAL, ville de l'Océan atlantique, vers les côtes de Barbarie, capitale de l'île de Madère, sous la domination du roi de Portugal, avec un évêché suffragant de Lisbonne, un port, & plusieurs forts. Le P. Biet, qui y passa en 1652, l'appelle *Fonsale*, & la décrit dans son voyage de la terre équinoxiale. Son commerce consiste en confitures & en vins. *Longit.* suivant le P. Laval, jésuite, 2 d. 55′, 15″; *latit.* 32 d. 37′, 53″. (*R.*)

FUNG-YANG, ville considérable de la Chine, dans la province de Kiang-Nang, remarquable par la naissance de Chu qui, de simple prêtre, devint empereur de la Chine. *Longit.* 134 d. 10′; *latit.* 35 d. 20′, suivant le P. Martini. (*R.*)

FUNGMA, île d'Asie, au sud du royaume de Corée, à l'est de l'embouchure de la rivière Jaune, & à l'ouest de Frando, île du Japon. Les tables hollandoises donnent à la pointe occidentale de Fungma 146 d. 15′ de *longit.*; & 34 d. 30′ de *latit.* M. de Lille retranche les 30 minutes de latitude dans sa carte des Indes & de la Chine, & remarque que cette île s'appelle aussi *Quelpaerts*. (*R.*)

FUNSTERMUNTZ, sur l'Iun, dans le Tirol, est un passage important du côté du pays des Grisons. (*R.*)

FURIANI, village de Corse peu considérable; mais fort célèbre dans les annales de cette île, par le siège que les Génois en firent en 1759, & qu'ils furent obligés de lever après d'inutiles efforts pour se rendre maîtres de ce poste. Il est bâti sur un monticule, non loin des bords de la mer, & si près de Bastia, que de là le général Paoli tenoit cette place comme bloquée, & lui interceptoit la communication avec San-Fiorenzo & tout le reste de l'île. Grimaldi envoyé par la république avec six mille hommes, & de l'artillerie pour arrêter les progrès rapides des armes de Paoli, commença par assiéger Furiani. Mais il n'avoit ni le courage, ni l'intelligence nécessaires pour réussir dans une telle entreprise. Il y jeta une grande quantité de bombes, ouvrit les retranchemens des Corses par une brèche considérable; dans un assaut qu'il fit donner, les Génois parvinrent au centre du village au nombre de plus de cinq cents. Trois cents Corses les repoussèrent & les chassèrent, montrant en cette occasion toute l'opiniâtreté dont on est capable dans les guerres civiles. Las enfin d'avoir perdu une grande partie de leur armée, & d'avoir enterré dans un village un si grand nombre de bombes inutiles, les Génois prirent le parti de se retirer & de se rembarquer, avec la mortification d'avoir échoué avec six mille hommes, contre une poignée de villageois indisciplinés. Cependant ce poste étoit ouvert & sa seule défense consistoit dans une grosse tour, que le général avoit fait bâtir au centre. Mais les mai-

ſons étoient voûtées, & les murailles fort épaiſſes; d'ailleurs les Corſes entendoient bien la manière de créneler: & aucun alignement n'étant obſervé entre elles, les feux qui en ſortoient ſe croiſoient naturellement. Voilà les obſtacles que les aſſiégeans avoient à ſurmonter. S'ils euſſent eu deux batteries de canons bien ſervies, & placées avec intelligence, ils auroient forcé les Corſes à ſe rendre, ou les euſſent tous enſevelis ſous les ruines de leurs maiſons, ſans avoir beſoin de tirer un coup de fuſil. (*R.*)

FURNES, ville forte des Pays-Bas, chef lieu du Bourggraviat de Furnes, dans la Flandre-Autrichienne, avec deux paroiſſes. Elle a été priſe bien des fois. Les François qui s'en étoient emparés en 1693, la rendirent à la maiſon d'Autriche par les traités d'Utrecht, de Raſtadt, & de Bade. Les François la reprirent en 1744. C'eſt une des villes que l'on nomme barrières; les Hollandois en avoient la garniſon. Le Bourggraviat de Furnes, en flammand *Furnes Ambacht*, eſt ſeulement conſidérable par la richeſſe de ſes habitans, & par ſa ſituation. *Voyez* Longuerue & Grammaye, *antiq. Flandriæ*. La ville de Furnes eſt proche la mer, ſur le canal qui va de Bruges à Dunkerque, à 2 lieues ſ. e. de Nicuport, 3 n. o. de Dixmude, 5 e. de Dunkerque. *Long.* 20 d. 19′, 38″; *lat.* 51 d. 4′, 17″ (*R.*)

FURSTENAU, ville d'Allemagne, dans le cercle de Weſtphalie & dans l'évêché d'Oſnabrug, dont elle forme un des principaux baillages, ayant même ſervi quelquefois de lieu de réſidence aux évêques. Elle profeſſe la religion luthérienne, auſſi bien que cinq des quinze villages qui ſont dans ſon reſſort, les autres étant ou catholiques ou mixtes (*R*)

FURSTENAU, château baillival d'Allemagne, au comté d'Erpach, en Franconie, duquel dépendent dix à douze villages, & au voiſinage duquel ſont des mines & des fonderies de fer. (*R*)

FURSTENBERG (principauté de), titre collectif de divers états d'Allemagne, ſitués, pour la plupart, en Souabe, poſſédés par les deſcendans d'un comte d'Urach, qui vivoit dans le XIIIe ſiècle, & taxés par la matricule de l'empire, chacun ſéparément, ſoit pour les mois romains, ſoit pour la chambre de Wetzlar. Ces états ſont le landgraviat de Baar & de Stuhlingen, le comté de Heiligenberg & Werdenberg, la baronnie de Gundelfingen, & les ſeigneuries de Hauſen, de Mœskirch, de Hohenhœven, de Wildenſtein, de Jungnau, de Trochtelfingen, de Waldsberg & de Weitra. Leur poſſeſſeur eſt prince du ſaint Empire dès l'an 1667, & ſiège en cette qualité, tant à la diète de Ratisbonne, qu'à celle de Souabe: il a ſix ſuffrages à donner dans celle-ci, & deux dans celle-là. Il profeſſe la religion catholique romaine, & fait ſa réſidence ordinaire à Donau-Eſchingen, ſur le Danube.

Ses domaines confinent au duché de Wurtemberg, au comté de Hoenberg & autres terres de la maiſon d'Autriche, au Briſgaw, à la Forêt-Noire, au lac & à l'évêché de Conſtance. Cet état eſt fort étroit, mais il a quarante-cinq lieues de long.

Pour peu que l'on ſoit verſé dans l'hiſtoire de l'empire, l'on ſait de quelles dignités a été revêtue la maiſon de Furſtenberg, & quels chagrins ont cauſé à quelques-uns de ſes membres, leurs liaiſons avec la France.

La principauté de Furſtenberg ne renferme que quelques bourgs ou petites villes; mais il eſt poſſédé par une des plus anciennes maiſons d'Allemagne, avec la petite ville & château de Furſtenberg, qui donnent le nom à tout le pays, & qui ſont ſitués ſur une montagne, à 6 l. de Rothweil. *Long.* 25, 54; *lat.* 48, 32 (*R*)

FURSTENBERG, petite ville de la baſſe Luſace, ſur l'Oder, où l'on a établi un péage. Elle appartient à l'abbé de Neven-Cella. Les Pruſſiens s'en emparèrent en 1745, pour avoir un paſſage libre en Siléſie. Il y a un autre lieu de ce nom au Mecklenbourg, dans la ſeigneurie de Staigard, & un château, ſitué ſur un rocher, dans la principauté de Wolfenbutel, près du Weſer. (*R.*)

FURSTENICK, baillage de l'évêché de Paſſaw en Bavière. (*R.*)

FURSTENFELD, en latin *Aquæ*, ancienne petite ville d'Allemagne dans la baſſe Stirie, ſur la rivière de Feiſtritz, qui près de là ſe jète dans celle de Lauffnitz, elle eſt à 12 lieues n. e. de Gratz, 20 ſ. de Vienne.

Cette ville eſt engagée par la maiſon d'Autriche à celle des comtes de Paar; les chevaliers de Malte y ont une commanderie. *Long.* 39, 10; *lat.* 47, 35. (*R.*)

FURSTENWALD, petite ville d'Allemagne, dans la moyenne marche de Brandebourg, ſur la Sprée, à 8 lieues o. de Francfort ſur l'Oder, avec une belle cathédrale. *Longit.* 32, 5; *latit.* 52, 23.

Elle a produit deux ſavans illuſtres: Hoffman (Maurice) célèbre médecin, y naquit en 1621, & mourut en 1698; Mentzel (Chrétien), né à Furſtenwald en 1622, mort en 1701, eſt fort connu des botaniſtes. Il a laiſſé, manuſcrits, 4 vol. *in-fol.* des choſes naturelles du Bréſil, & 10 vol. *in-fol.* auſſi manuſcrits, tirés du lexicon chinois, intitulé *Cagney*.

On a auſſi de lui, *Index nominum plantarum univerſalis*, imprimé à Berlin en 1682, *in-folio*. (*R.*)

FURSTENWERDER, petite ville de la Marche Ukraine de Brandebourg. Elle appartient à la maiſon des comtes de Schwerin (*R.*)

FURT, ville forte d'Allemagne, dans la baſſe Bavière, au département de Straubing, ſur les frontières de Bohême. Elle eſt ſur le Cham. (*R*)

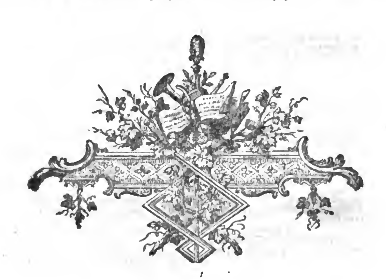
FURTH, bourg très-conſidérable d'Allemagne,

dans le cercle de Franconie, & dans les états de Brandebourg-Anſpach, au bailliage de Cadolzbourg, ſur la rivière de Rednitz, à 2 lieues de Nuremberg. Il eſt ancien, grand & peuplé: les burggraves de Nuremberg y tenoient autrefois leur cour de juſtice impériale, & nombre de villages ſont encore partie de ſon diſtrict. A la réſerve de ſes nouveaux quartiers, il eſt très-irrégulièrement bâti; c'eſt un amas de maiſons ſans alignement & ſans ſymétrie; mais comme la demeure en eſt ouverte à tout le monde, que les artiſtes & artiſans entr'autres, qui n'ont pas ou le privilège de s'établir dans Nuremberg, ou le moyen d'en payer les impôts, peuvent cependant, au voiſinage de cette ville, mettre à profit leur induſtrie; il arrive que Furth regorge, pour ainſi dire, d'habitans, & l'emporte à cet égard ſur bien des villes. Les Juifs, ſur-tout, y ſont par multitude, & on leur permet d'y avoir une ſynagogue, une école, & une imprimerie.

Ce lieu appartient au chapitre de Bamberg, mais il eſt ſous la juriſdiction du margrave d'Anſpach. Les égliſes & le écoles ſont ſous la direction du magiſtrat de Nuremberg. (*R.*)

FUSEAU, l'on nomme ainſi chaque partie d'une carte géographique ou uranographique deſtinée à être appliquée ſur une boule, pour former un globe terreſtre, ou céleſte; ou pour s'exprimer géométriquement, un fuſeau de globe eſt un eſpace renfermé entre deux courbes égales & ſemblables, dont le ſommet de chacune ſe trouve ſous l'équateur du globe terreſtre, ou ſur l'écliptique du globe céleſte. L'axe de chacune de ces deux courbes eſt la moitié de la partie de l'équateur ou de l'écliptique, qui forme la largeur du fuſeau. Les abſciſſes de cet axe, en partant du ſommet, croiſſant comme les ſinus verſes des diſtances des parallèles à l'équateur ou à l'écliptique; & les ordonnées à cet axe, en partant du même ſommet, ſuivent la progreſſion arithmétique 1, 2, 3, & des diſtances de ces mêmes parallèles à l'équateur, de ſorte que la plus grande double ordonnée, commune à ces deux courbes, eſt le développement même du méridien du globe. L'on voit que cette courbe n'eſt pas une portion de cercle, comme le prétend Glareau, dans ſa Géographie, qui, pour tracer des fuſeaux, fait prendre pour rayon les trois quarts de la circonférence de l'équateur. *Voyez* GLOBE. (†)

FUSSIMI. *Voyez* FISSIMA.



GAASTERLAND, c'est l'une des dix jurisdictions du Zevenwolden, quartier de Frise, dans les Provinces-Unies. Cette jurisdiction est de huit villages, dans le nombre desquels se trouve Wikkel, dont l'église renferme le tombeau du célèbre Koëhoorn. (*R.*)

GABALA. Il y a plusieurs villes qui dans l'antiquité ont porté le nom de Gabala ou Gabalé.

La plus célèbre est celle de Syrie, que quelques voyageurs modernes nomment *Jebilée* ou *Gébail*. Elle a été fameuse chez les Païens par le culte d'Adonis. On n'y trouve aujourd'hui rien de remarquable qu'une mosquée, où l'on voit le tombeau du sultan Ibrahim, qui est en grande vénération parmi les Turcs. (*R.*)

GABARET, *Gabaretum*, ville de France dans le Condomois en Gascogne, capitale d'une petite contrée qu'on nomme *le Gabardan*. Elle est sur la Gélise, entre Condom & Roquefort de Marsan, à 6 li. ouest de la première, & à l'orient de la seconde. Elle a eu ses comtes particuliers. *Long.* 17, 36, *lat.* 43, 57. (*R*)

GABIES, ville ancienne du Latium, dont Horace & Properce parlent avec beaucoup de dédain; il n'en reste plus que des ruines à l'endroit nommé *Campo-Gabia*, vers Palestrine, à quatre ou cinq bonnes lieues de Rome, en tirant vers l'orient.

Du tems de Denis d'Halicarnasse sous Auguste, Gabium étoit presque déserte; mais ses ruines marquoient qu'elle avoit été une assez belle ville, puisqu'avant la fondation de Rome, il y avoit à Gabium une école célèbre où l'on enseignoit les beaux-arts & les sciences à la jeunesse. Ciceron & Plutarque la mettent au nombre des villes municipales.

La voie Gabienne, *via Gabiniana*, ou *via Gabina*, étoit un chemin qui conduisoit de Salone à Clissa, anciennement dite *Andetrium*. Ce fut sur la voie Gabienne que Camille défit les Gaulois après la prise & l'embrasement de Rome, comme le marque Tite-Live. (*R.*)

GABIN, petite ville de la grande Pologne, au palatinat de Rava, à 6 lieues s. e. de Plosko, seize o. de Varsovie. *Long.* 38, 10; *lat.* 52, 18. (*R.*)

GABON, rivière d'Afrique, au royaume de Bénin. Elle a sa source à 35 d. *de long.* & à 2 d. 30'. *de latit. septentr.* Ensuite, serpentant vers le couchant, elle va se perdre sous l'équateur, dans le golfe de Guinée, vis-à-vis de l'île de Saint-Thomas. Cette rivière est nommée *Gaba* par Linschot. (*R.*)

GADEBUSCH, petite ville d'Allemagne, avec un château, dans le cercle de basse-Saxe & dans le Mecklenbourg, au duché de Schwerin, sur la rivière de Radegast. Son nom, qui veut dire, *lucus*, *seu saltus Deastri*, désigne qu'autrefois le dieu *Radegast*, idole des Venèdes, avoir un temple dans ce lieu. C'est aujourd'hui le siège d'un baillage, & ce fut, en 1712, un champ de bataille pour les Suédois & les Danois, où ceux-ci furent vaincus. (*R.*)

GADERSLEBEN, ou GATERSLEBEN, village & baillage d'Allemagne, au cercle de basse-Saxe, dans la principauté de Halberstadt, à l'extrémité du lac Tari. (*R.*)

GADES. Les Gades étoient deux petites îles de l'Océan sur la côte d'Espagne, près du détroit de Gibraltar & de l'embouchure du fleuve Guadalquivir, ou *Bætis*. Elles n'étoient éloignées l'une de l'autre que de six-vingts pas: la plus petite avoit des pâturages si gras, que Strabon dit que l'on ne pouvoit faire de fromages du lait des animaux qu'on y nourrissoit, à moins qu'on n'y mêlât de l'eau pour le détremper. Quelques-uns prétendent que ces deux îles n'en sont plus qu'une, qui est celle où est située Cadix; mais les plus habiles géographes n'en conviennent pas. Il est hors de doute que la grande est présentement l'île où est située Cadix; mais la petite, nommée *Erythias*, ou *Aphrodisias*, a été engloutie par la mer. *Voyez* les *notes* de Pinedo sur Stephan. Byzant. au mot *Gadira*, & la *Géographie* de Cellarius. (*R.*)

GADITSCH, ville de l'empire de Russie, dans la Russie mineure, au midi de l'empire.

GAENCKHOSEN, commanderie de l'ordre Teutonique, en Bavière, dans la régence de Landshut. (*R.*)

GAGO, royaume d'Afrique, dans la Nigritie. Il est situé au couchant de celui de Guiber, dont il est séparé par un désert de cent lieues. M. de Lisle appèle ce désert *plaines sablonneuses*: l'on en apporte l'or à Maroc. On y recueille d'ailleurs du bled & du riz. Les habitans sont des espèces de sauvages. La capitale *Gago*, située sur une petite rivière qui va grossir le Sénégal, est, suivant le même géographe, par le 19 d. de *long.* & par le 10 d. de *lat.* (*R.*)

GAIETE, ou GAETE, *Caieta*, ancienne ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Terre de Labour, avec une forteresse, un port, & un évêché suffragant de Capoue, mais exempt de sa jurisdiction. Elle est au pied d'une montagne proche de la mer, à 12 li. e. de Capoue, 15 de Naples, 25 de Rome. *Long.* 31, 12; *lat.* 41, 30.

Cette ville est peuplée de dix mille habitans; elle contient six couvens d'hommes & deux de femmes. Son port, qui est commode, fut construit, ou du moins réparé par Antonin le pieux: il est précédé

d'un golfe, ou espèce d'anse, qui sert encore pour les vaisseaux.

Strabon dit qu'elle fut fondée par des Grecs venus de Samos, qui l'appelèrent *Caieta*, ce qui exprimoit la courbure, ou la concavité de cette côte. Virgile suppose que ce nom lui venoit de la nourrice d'Enée, qui y mourut 1183 ans avant J. C.

Tu quoque littoribus nostris, Æneia nutrix,
Æternam moriens famam Caieta dedisti......
Æneid. VII.

Après avoir été long-temps gouvernée en république, ses ducs y acquirent la souveraineté dans le VIIᵉ siécle. Elle arma contre les Sarrazins en faveur du pape Léon IV, en 848. Ses ducs relevèrent long temps du pape. Cette ville battoit monnoie & armoit des galères, en 1191; mais depuis ce temps elle a toujours fait partie du royaume de Naples, & en 1460 le roi Alphonse y établit un viceroi.

La tour appelée *torre d'Orlando*, paroit avoir été le mausolée de Munatius Plancus, fondateur de Lyon: le château, qui est très-fort, a été fait vers 1440, par Alphonse d'Aragon: il fut augmenté par le roi Ferdinand, & la ville fortifiée par Charles-Quint. C'est dans ce château que fut longtems conservé le corps non enseveli du connétable Charles de Bourbon, tué au siége de Rome en 1528, & mort excommunié: on l'avoit enfermé dans une armoire de bois. Le prince d'Ascoli, en 1628, le fit placer dans une niche vis-à-vis de la chapelle du château, avec cette inscription:

Francia me diò la leche,
Spagna fuerza y ventura,
Roma me diò la muerte,
Y Gaeta la sepoltura.

Mais le roi Charles le fit enterrer, avec des funérailles dignes d'un prince de sa maison.

La *Trinita* est l'église la plus remarquable de cette ville. Tous les vaisseaux qui passent devant, la saluent & tirent le canon; les pélerins y accourent de toutes parts. Gaïette a toujours passé pour très fidèle à ses princes: elle se signala surtout en 1707, en soutenant un long siege contre les Autrichiens. Elle fut enfin prise d'assaut le 30 septembre, & mise au pillage, après avoir essuyé vingt mille coups de canon & quatorze cents bombes.

Jeanne II, reine de Naples, épouse de Jacques de Bourbon, adopta successivement Alphonse d'Aragon, & Louis III, duc d'Anjou; origine des prétentions de l'Espagne & de la France sur le royaume de Naples, qui ont causé tant de guerres en Italie. Louis meurt universellement regretté; Jeanne le suit de près, & institue, par son testament, René d'Anjou, son frère, pour son héritier & son successeur à la couronne.

Alphonse & René se disputent cette riche succession. Alphonse assiége Gaïette: le gouverneur réduit à une extrême famine, met quatre mille bouches inutiles hors de la ville: ces malheureux n'ont que la force de se trainer aux genoux des assiégeans, qui s'écrient qu'il faut les repousser dans la place? « Moi les repousser, s'écrie plus fort le » monarque attendri, moi sacrifier ces malheureux: » non pas pour cent villes comme Gaïette; qu'on » les soulage, qu'ils mangent & boivent, se repo- » sent dans mon camp, & s'en aillent où bon » leur semblera ».

René est assailli par une troupe de paysans attachés à l'Aragonois: des officiers François en arrêtent cinq, qui tombent aux pieds de René & protestent de ne l'avoir pas connu. « Que vous m'ayez » connu ou non, leur dit-il, en les relevant avec » bonté, rassurez-vous, faire grace est le partage » des rois; & je vous la fais: allez consoler vos » familles, vos amis & toute l'habitation, soyez- » y le gage de la paix & de mon amitié ». *Révolutions d'Italie* par de Nina, *tome IV.*

Vio (Thomas de), théologien, cardinal, beaucoup plus connu sous le nom de *Cayetan*, mais qu'il ne faut pas confondre avec celui qui, par ses intrigues, vouloit faire tomber la couronne de France à l'infante d'Espagne, naquit à Gaïette le 20 février 1469, & mourut à Rome le 9 août 1534. Il a composé un grand nombre d'ouvrages théologiques qu'on ne lit plus; cependant ses commentaires sur l'écriture, imprimés à Lyon, en 1639, en 5 vol. *in-fol.* entrent encore dans quelques bibliothèques, en faveur du nom de l'auteur, & des emplois dont il a été décoré. (*R.*)

GAILENDORF, ou GAILDORF, petite ville d'Allemagne, en Franconie, avec un château, sur la rivière de l'Ocher, dans le comté de Limbourg. (*R.*)

GAILLAC, *Galliacum*, petite ville du haut-Languedoc, dans l'Albigeois, assez remarquable par le commerce de ses vins, & plus encore par son abbaye de Bénédictins, dont on ne trouve cependant aucune mention avant l'an 972. Cette abbaye fut sécularisée en 1536, & forme à présent un chapitre. La ville de Gaillac est sur le Tarn, à 3 li. o. d'Albi, 6 n. de Lavaur. *Long.* 19, 30; *lat.* 43, 50. (*R.*)

GAILLON, bourg de France, en Normandie, du diocèse de Rouen depuis 1739. Il est remarquable par sa situation, par une magnifique maison de plaisance appartenante aux archevêques de Rouen, & par la Chartreuse qui en est voisine. Il est dans un lieu charmant, à 2 li. d'Andely, 9 de Rouen, 3 de Vernon, & à une demi-lieue de la Seine. C'est un monument du goût & des richesses des cardinaux d'Amboise & de Bourbon, & surtout de N. Colbert, qui l'a embellie & augmentée considérablement: elle a une galerie percée de soixante-dix arcades de chaque côté.

Un gentilhomme pauvre offrit au cardinal d'Amboise de lui vendre sa terre, pour donner au château de Gaillon une dépendance plus étendue; l'archevêque l'accepta, lui en compta le prix, & le

pria de la garder: des courtisans ayant dit au cardinal qu'il manquoit là une bonne occasion: « Vous » n'y entendez rien, dit-il, au lieu d'une terre j'ai » acquis un ami ». Charles IX, à son retour de Normandie, séjourna quelque tems à Gaillon en 1570.

La chartreuse de Gaillon est une des plus riches & des plus belles de l'ordre; elle fut construite par le cardinal de Bourbon. Dans le chœur sont les tombeaux des comtes de Soissons. Un terrible incendie y causa bien du ravage en 1764. C'est-là qu'a écrit & qu'est mort dom Bonaventure d'Argone en 1704, sous le nom de *Vigneul de Marville*; il a donné au public des mélanges d'histoire & de littérature, qui font honneur à son esprit. L'abbé Bannier en a donné une édition, en 1725, en trois vol. *in-12*. Le plus considérable des ouvrages de cet illustre chartreux, est celui de la *Lecture des Pères*, dont la meilleure édition est de 1697. *Long.* 19, *lat.* 49, 18. (*R.*)

GAINSBOROUGH, ville d'Angleterre, dans la province de Lincoln, sur la rivière de Trent, qui va se jetter dans l'Humber, & qui donne à cette ville beaucoup d'avantages pour le commerce. Elle est passablement grande, & très-proprement bâtie. Sa population est considérable; nombre de puritains & autres sectaires y sont établis, & y vaquent à leur culte, comme à leur négoce; elle donne le titre de comte à un lord de la famille de Noël; & la preuve que sa fondation n'est pas moderne, c'est que les Danois alloient ordinairement débarquer sous ses murs, lorsque dans leurs anciennes invasions, ils entroient en Angleterre par l'Humber, & vouloient pénétrer par eau dans l'intérieur du pays. *Long.* 16, 55; *lat.* 53, 26. (*R.*)

GALACZ, ou GALASI, *Axiopolis*, ville de la Turquie Européenne, dans la Bulgarie, près du Danube, entre les embouchures du Pruth & du Séret ou Moldawa. M. de Lisle écrit *Galasi*. (*R.*)

GALASO, *Galæsus*, petite rivière d'Italie, dans la Terre d'Otrante. Elle passe à Castavillanella, & tombe dans le golfe de Tarente: ses eaux sont belles, & son cours fort lent. Horace a dit:

Si Parcæ prohibent iniquæ,
Dulce pellitis ovibus Galæsi
Flumen petam.

« Si les injustes Parques me refusent cette faveur, je me retirerai dans le pays où le Galaso » serpente à travers de gras pâturages, & où les » troupeaux sont chargés de riches toisons ». (*R.*)

GALATA, petite ville de la Turquie en Europe, sur le port & vis-à vis de Constantinople, dont elle passe pour un des fauxbourgs; les Chrétiens y ont quelques églises. (*R.*)

GALEMBOULE, M. de Lisle écrit *guallenboulon*, anse de la côte orientale de Madagascar, très-grande, mais d'un fond dangereux, à cause des roches qui sont sous l'eau; cette anse est à 2 li. au n. de la rivière d'Ambato, à 7 d. 30′ de *latit. mérid.* (*R.*)

GALIBIS (les), peuples de l'Amérique méridionale, dans la Guiane, sur la côte. Ils sont soumis aux Hollandois. (*R.*)

GALICE, province d'Espagne, bornée au nord & à l'ouest par l'Océan; au sud, par le Portugal, dont le Minho la sépare; à l'est par les Asturies & par le royaume de Léon. Sa longueur est d'environ cinquante milles espagnols, & sa largeur de quarante.

L'air y est tempéré le long des côtes: ailleurs il est froid & humide. Elle est enveloppée d'une mer poissonneuse. Elle a plusieurs ports qui sont très-bons, mais sans commerce; des mines de fer, de plomb & de vermillon, dont on ne tire rien; d'excellens pâturages dont on tire peu de parti; des forêts remplies de bois pour la construction des vaisseaux, mais qu'on laisse dépérir; du vin, du lin, des citrons, des oranges, mais dont on ne fait point d'exportations avantageuses; enfin une cinquantaine de villes dépeuplées & en mauvais état, & des habitans réduits par leur pauvreté à aller servir chez leurs voisins. Est-ce le vice du sol ou du climat? non, certainement. On a vu que cette belle province a reçu de la nature tout ce qui peut y multiplier la population au milieu de l'abondance: une administration vicieuse y est un fléau destructeur, pire que les ravages de l'ennemi, dont l'effet n'est que momentanée. La Galice a été érigée en royaume, en 1060, par Ferdinand, roi de Castille, & est ensuite redevenue province jusqu'à ce jour.

Ses ports les plus remarquables sont ceux de la Corogne & du Ferrol. Celui de la Corogne, sur-tout, est un des meilleurs de tout l'Océan. On y remarque un cap fameux, le cap-Finisterre (*Finisterræ, promontorium Artabrum, Celticum*). Les Galiciens passent pour tres-bons soldats. Saint-Jacques de Compostelle est la capitale de cette province. (*R.*)

GALICE (la Nouvelle), contrée de l'Amérique septentrionale, que les Espagnols appellent aussi *Guadalajara*. *Voyez* GUADALAJARA. (*R.*)

GALITE, petite île d'Afrique, sur la côte de Barbarie, au royaume de Tunis, à 5 li. de l'île de Tabarca. (*R.*)

GALITSCH, ville de l'empire de Russie, dans la province de son nom, au gouvernement d'Archangel. C'est la *Galata* de Pline, qui dit que la terre de cette île a la vertu de faire mourir les scorpions, insectes venimeux, fort communs en Afrique. *Hist. natur. liv. V, chap.* 7. (*R.*)

GALL (Saint), *Fanum Sancti Galli*, ville de Suisse, dans le haut Thurgow, avec une riche & célèbre abbaye. Cette ville forme depuis long-tems une république indépendante. Elle s'allia, l'an 1454, avec les cantons de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Schwitz, de Zug & de Glaris; & elle embrassa la réformation l'an 1529. Sa situation est

eft dans un vallon étroit, fur deux petites rivières, à 14 li. n. e. de Zurich, 3 du lac de Conftance, 46 n. e. de Berne, 25 n. e. de Lucerne. *Long.* 27, 10; *lat.* 47, 38. (*R.*)

Cette ville a produit quelques gens de Lettres connus, comme Vadianus (Joachim), littérateur du XVIe fiècle, dont on a des commentaires fur Pomponius Mela. Il n'aquit à Saint-Gall, en 1484, & mourut en 1551.

L'abbaye de Saint-Gall a pris fon nom d'un moine Irlandois, qui, en 646, vint s'établir en ce pays-là, & y bâtit un petit monaftère dans lequel il vécut religieufement, & qu'on appela par cette raifon, après fa mort, *cella Sancti Galli.* Cet hofpice s'accrut, comme il arrive à tous les monaftères, & finalement fon abbé devint prince de l'Empire. Aujourd'hui fa fouveraineté s'étend fur un pays de 22 lieues de longueur, fur 5 environ de large, y compris le Toggenbourg, & c'eft une fouveraineté diftincte & féparée de celle de la ville même de Saint-Gall, qui forme un état à part, réfultant de la ville & fa banlieue, encore faut-il en retrancher la partie de fon enceinte où fe trouve l'abbaye, & qui eft fous la domination de l'abbé. Un mur élevé dans la ville, entre la cité & l'abbaye, y eft la limite des deux fouverainetés. Dans l'églife de l'abbaye on conferve les offemens de Saint-Gall, qui en fut le fondateur. Ce monaftère, de l'ordre de Saint Benoit, eft ordinairement pourvu de foixante-dix à quatre-vingt religieux, & de vingt frères laïcs. La bibliothèque, outre un grand nombre de livres imprimés, contient mille trente manufcrits, dont plufieurs fur parchemin. Le premier abbé, Otmayer, ou Othmar, fut établi en 720. C'eft du nombre des capitulaires du chapitre qu'on élit l'abbé, qui relève immédiatement du faint-fiège. Il n'envoie point de député aux diètes de l'Empire, & il n'eft plus attaché, comme il le fut quelque tems, au cercle de Suabe: mais il eft allié des Suiffes par le traité fait en 1451, avec les cantons de Zurich, de Lucerne, de Schwitzs & de Glaris, fous la protection defquels font fes états.

La ville de Saint-Gall, eft une des plus riches, des plus marchandes & des plus confidérables de toute la Suiffe. Elle profeffe la religion proteftante-réformée. Il s'y trouve un collège compofé de neuf claffes, avec une bibliothèque publique. La branche de commerce la plus floriffante en cette ville, eft celle des toiles, qui y font la principale fource de fes richeffes. La ville a un petit & un grand confeil, & il s'y tient des affemblées de la bourgeoifie entière. Le petit confeil eft compofé de vingt-quatre perfonnes, & le grand-confeil de quatre-vingt-dix. Il s'affemble ordinairement cinq fois l'an, & il s'affemble extraordinairement, lorfque la néceffité l'exige. D'ailleurs tous les bourgeois qui ont au-delà de feize ans font convoqués ordinairement trois fois tous les ans dans l'églife métropolitaine de Saint-Laurent. Cette ville envoie un député aux diètes Helvétiques. La banlieue, qui eft très-refferrée, ne produit ni bled ni vin. Les pâturages mêmes n'y fervent point à l'entretien du bétail; ils font convertis en blanchifferies. (*R.*)

GALLAN, petite ville de France, dans l'Armagnac, élection de Rivière-Verdun, avec une juftice royale. (*R.*)

GALLAPAGOS (les îles de), nom de plufieurs îles de la mer du Sud, fous la ligne, & qui ont été découvertes par les Efpagnols, à qui elles appartiennent. Elles ne font peuplées que par quantité d'oifeaux & d'excellentes tortues qui aiment la chaleur. (*R.*)

GALLARDON, petite ville de France, dans la Beauce, au pays Chartrain, fur le ruiffeau de Voife, à 4 li. de Chartres. (*R.*)

GALLE (Punta de), fort de l'île de Ceylan, appartenant aux Hollandois, qui en ont chaffé les Portugais en 1640. Il eft fur un rocher dans un territoire affez fertile, mais infecté de fourmis blanches. *Long.* 97; *lat.* 6. 30. (*R.*)

GALLES (le pays de), autrefois nommé *Cambrie*, en latin *Cambria*, *Vallia*, & en anglois *Wales*; principauté d'angleterre, bornée à l'eft par les comtés de Chefter, de Shrop, de Hereford, & de Montmouth; à l'oueft & au nord par la mer d'Irlande, & au midi par le canal de Saint-Georges.

Les Romains, maîtres de la Grande-Bretagne, la divifoient en trois parties; favoir *Britannia maxima Cæfarienfis*, contenant la partie feptentrionale; *Britannia prima*, contenant la méridionale; & *Britannia fecunda*, contenant le *pays de Galles.* Ce dernier pays étoit alors habité par les peuples *Silures*, *Dimetæ* & *Ordovices.*

La plupart des Bretons s'y retirèrent pour y être à couvert des Saxons, lorfqu'ils envahirent l'Angleterre; & depuis il a toujours été habité par leur poftérité, les Gallois, qui ont eu leurs princes particuliers jufqu'à la fin du treizième fiècle. Alors Edouard Ier les réduifit fous fon obéiffance, & leur pays devint, par conquête, l'apanage des fils aînés des rois d'Angleterre, avec titre de principauté. Cependant ces peuples ne furent jamais vraiment foumis, que quand ils virent un roi Breton fur le trône de la Grande-Bretagne; je veux parler d'Henri VII, qui réunit les droits de la maifon de Lancaftre & de celle d'Yorck, & conferva la couronne qu'il avoit acquife par un bonheur inoui.

Enfin fous Henri VIII, les Gallois furent déclarés une même nation avec l'Angloife, foumife aux mêmes loix, capable des mêmes emplois, & jouiffant des mêmes privilèges.

Leur langue eft l'ancien breton; & c'eft peut-être la langue de l'Europe où il y a le moins de mots étrangers. Elle eft gutturale; ce qui en rend la prononciation rude & difficile.

Le pays fe divife en douze provinces; fix feptentrionales, qui forment le North-Wales; & fix méri-

dionales, qui constituent le South-Wales; les six provinces septentrionales sont Montgommeri-Shire, Merionyd-Shire, Flint-Shire, Denbigh-Shire, Caernarvon-Shire, Anglesey. Les six méridionales sont, Pembroke-Shire, Carmarthen-Shire, Glamorgan-Shire, Brecknock-Shire, Cardigan-Shire, Radnor-Shire.

Tout le pays est représenté au parlement par vingt-quatre députés. Il s'y trouve beaucoup de Catholiques-Romains.

L'air qu'on y respire est sain, & l'on y vit à bon prix. Le sol placé entre le neuvième & le dixième climat septentrional, est en général fort montagneux : cependant quelques-unes des vallées sont très fertiles, & produisent une grande quantité de bled & de pâturages; ses denrées principales consistent en bestiaux, peaux, harengs, coton, beurre, fromage, miel, cire, & autres choses semblables.

Ce pays contient aussi de grandes carrières de pierres de taille, & plusieurs mines de plomb & de charbon. *Voyez-en* le détail dans l'*Histoire naturelle* de Childrey, *Paris*, 1667, *in-12*.

Son étendue fait à-peu près la cinquième partie de l'Angleterre. Elle a trente milles d'Allemagne de long du septentrion au midi, & quatorze dans sa plus grande largeur de l'orient à l'occident. Elle comprend cinquante-huit bourgs à marché, & environ trois cents cinquante mille ames, qui paient pour la taxe des terres 43.752 liv. sterling Son port de Milford, *Milford-Haven*, est un des plus sûrs & des plus grands qu'il y ait en Europe.

Le pays de Galles a produit des gens illustres dans les sciences, parmi lesquels je me contenterai de nommer Guillaume Morgan, traducteur de la Bible en gallois; Jean Owen, poete latin, connu par ses épigrammes, & le lord Herbert de Cherbury. Ce dernier, né en 1581, & mort en 1648, fut tout ensemble un grand homme de guerre, un habile ministre d'état, & un écrivain très-distingué. Son histoire du régne & de la vie d'Henri VIII est un morceau précieux. (*R.*)

GALLES (les), peuples d'Afrique, dans l'Ethiopie, à l'orient, au midi & au couchant de l'Abyssinie : de-là vient qu'il faut les distinguer en orientaux, occidentaux & méridionaux.

Ces peuples ennemis de la paix, ne vivent que de leurs brigandages, & sont continuellement en course contre les Abyssins Ils ne cultivent, ni ne moissonnent : contens de leurs troupeaux, soit en paix, soit en guerre, ils les chassent devant eux dans d'excellens pâturages; ils en mangent la chair souvent crue & sans pain; ils en boivent le lait, & se nourrissent de cette manière, soit au camp, soit chez eux. Ils ne se chargent point de bagages, ni de meubles de cuisine : des gamelles pour recevoir le lait, voilà tout ce qu'il leur faut. Continuellement prêts à envahir le bien des autres, ils ne craignent point les représailles, dont la pauvreté les met à couvert. Dès-qu'ils se sentent les plus foibles, ils se retirent avec leurs bestiaux dans le fond des terres, & mettent un désert entr'eux & leurs ennemis. C'est ainsi qu'on vit autrefois les Huns, les Avares, les Goths, les Vandales, les Normands, répandre la terreur chez les nations policées de l'Europe, & les Tartares orientaux se rendre maîtres de la Chine. Les Galles choisissent un chef tous les huit ans pour les commander, & ce chef ne se mêle d'aucune autre affaire. Son devoir est d'assembler le peuple, & de fondre sur l'ennemi, pour y acquerir de la gloire & y faire du butin.

Telle est cette nation terrible, qui a si bien affoibli le royaume d'Abyssinie, qu'il en reste à peine au roi la moitié des états que ses ancêtres ont possédés. Les Galles l'auroient conquis entièrement, si la mésintelligence ne s'étoit pas mise entr'eux. *Voyez* l'*Histoire d'Ethiopie* du savant Ludolf (*R.*)

GALLIPOLI, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre d'Otrante, avec un évêché suffragant d'Otrante, un fort, & un port. Elle est sur un rocher environné de la mer, à 12 li. d'Otrante, & 18 de Tarente. *Long.* 35, 45; *lat.* 40, 20. (*R.*)

GALLIPOLI, ville de la Turquie européenne, dans la Romanie, à l'embouchure de la rivière de Marmora, avec un havre, & un évêché suffragant d'Héraclée. Elle est habitée par des Turcs, des Grecs & des Juifs. Soliman la prit en 1357; c'est la résidence d'un bacha. Elle est sur le détroit de même nom, autrement appelé le *Détroit des Dardanelles*, à 16 li. de Rodisto, 42 de Constantinople, 18 d'Imbro. *Voyez* sur Gallipoli, Thévenot, Tournefort & Wheler. *Long.* 44, 34; *lat.* 40 d. 30'. 12". (*R.*)

GALLOWAY, *Gallovidia*, *Galdia*, province considérable de l'Ecosse méridionale, avec titre de comté, sur la mer d'Irlande, qui la baigne au sud & à l'ouest. Elle est bornée à l'est par le Nithisdale; au nord, par les provinces de Kyle & de Carrick. Son terroir fournit beaucoup de bled : on en tire quantité de laines & de chevaux petits, trapus, courts, forts & estimés. C'est un pays montueux, & par-là plus propre à nourrir des bestiaux qu'à recueillir des grains : aussi s'y trouve-t-il de bons pâturages Le poisson d'ailleurs y abonde. Cambden croit que le Galloway est une partie du pays des anciens Novantes; & c'est pour cela que quelques-uns l'ont appelé *Novantum*. Withern est la capitale de cette province. (*R.*)

GALWAY, ou GALLOWAY, contrée d'Irlande, dans la province de Connaught, avec titre de comté, d'environ 30 li. de long sur 16 de large. Ce comté est borné au nord par ceux de Maye & de Roscommon; au sud, par celui de Clark; à l'occident, par l'Océan Atlantique. Il y a plusieurs lacs; il abonde en grains & en pâturages. (*R.*)

GALWAY, ou GALLOWAY, belle, riche & forte ville d'Irlande, capitale de l'ancien royaume &

du comté de Galloway, avec un évêché suffragant de Twam, & un grand & bon port, qui la rend la plus marchande d'Irlande. Elle envoie deux députés au parlement : elle est près de la baie de même nom, à 6 li. s. de Twam, 14 o. d'Athlone, 15 n. de Limerick, 34 e. de Dublin. *Long.* 8, 32; *lat.* 53, 12. (*R.*)

GAMACHES, *Gamapium*, bourg ou petite ville de France, sur la Bresle, dans le gouvernement de Picardie, sur les confins de la Normandie, avec titre de marquisat, un beau château, une collégiale & un prieuré. Il est en partie du diocèse de Rouen, & en partie de celui d'Amiens. C'est la patrie du savant François Vatable. (*R.*)

GAMBIE, petite ville d'Afrique, dans la Nigritie, & dans un pays riche en bétail, abondant en gibier & en éléphans, & qui seroit très-fertile en grains, s'il étoit cultivé.

La rivière de Gambie, près de laquelle elle est située, se jète dans la mer, entre le cap Sainte-Marie au sud, & l'île aux Oiseaux au nord; & quand on est plus avancé, entre la pointe de Barre au nord, & la pointe de Bagnon au sud. Le milieu de son embouchure est par les 13 d. 20'. de *latitude septentrionale*.

Il faut toujours avoir la sonde à la main, dès qu'on est entré dans cette rivière, & observer de se tenir toujours plus près des bancs du nord que de ceux du sud. Cependant les Portugais, les François & les Anglois trafiquent beaucoup sur ce fleuve : mais ce n'est, à proprement parler, que depuis les bouches de la Gambie jusqu'au royaume d'Angola inclusivement, que les Anglois commercent en Afrique : leurs comptoirs, assez bien fortifiés, envoient à Jamesfort du riz, du miel, qui est le *forgo* des Africains, de l'ivoire, de la cire, & des esclaves qui leur viennent en partie des terres dépendantes du Sénégal. Par le traité de paix conclu en 1783, la France a garanti à l'Angleterre la rivière de Gambie, & le fort James. (*R.*)

GAMMALAMME, ville considérable des Indes, dans l'île de Ternate, l'une des Moluques, appartenant aux Hollandois. (*R*)

GANARA, ville d'Afrique, dans la Nigritie, sur le Niger, capitale du royaume de ce nom, connu aussi sous le nom de *Royaume d'Ouangra*, d'où l'on tire de l'or, du séné & des esclaves. Elle est forte & bien peuplée. *Long.* 33, 13; *lat.* 12, 20. (*R.*)

GAND, *Gandavum*, en flamand GENDT, ou GHENDT, ville capitale du comté de Flandre, avec un château fort, bâti par Charles-Quint, pour tenir en bride les habitans, & un évêché suffragant de Malines, érigé par Paul IV en 1559. L'Escaut, la Lys, la Liève, & la Moëre, coupent cette ville en vingt-six iles, combinées avec différens canaux. Elle est située à 9 li. s. o. d'Anvers, 11 o. de Malines, 10 & demi n. o. de Bruxelles, 8 s. e. de Middelbourg, & 70 n. e. de Paris.

Cette ville, qui a beaucoup perdu de son lustre, fut prise par Louis XIV en 1678, & rendue à l'Espagne par le traité de Nimègue. Le duc de Marlborough la prit en 1706; les François la reprirent en 1708, & le duc de Marlborough la prit de nouveau la même année : elle le fut encore par les François en 1745.

Charles-Quint, rival de François Ier, plus puissant & plus fortuné, mais moins brave & moins aimable, naquit à Gand le 24 Février 1500. On le vit, dit M. de Voltaire, en Espagne, en Allemagne, en Italie, maître de tous ces états sous des titres différens, toujours en action & en négociation, heureux long-temps en politique & en guerre, le seul empereur puissant depuis Charlemagne, & le premier roi de toute l'Espagne depuis la conquête des Maures, opposant des barrières à l'empire ottoman, faisant des rois, & se dépouillant enfin de toutes les couronnes dont il étoit chargé, aller mourir en triste solitaire, après avoir troublé l'Europe, & n'ayant pas encore 59 ans.

La patrie de Charles-Quint n'a pas été féconde en gens de lettres célèbres. Je ne me rappèle parmi les littérateurs que le célèbre Daniel Heinsius, né à Gand en 1580, & Levinus Torrentius; ce savant, après s'être distingué par quelques ouvrages en vers & en prose, & sur-tout par une édition de Suétone, accompagnée de bonnes notes, mourut le 26 Avril 1595.

La *longitude* de Gand, suivant Cassini, est 21 d. 26', 30"; *lat.* 51 d. 3'.

Sur un des marchés on voit une statue érigée à l'empereur Charles-Quint. L'église cathédrale mérite d'être remarquée, & sa chaire fixe les regards des amateurs. Il y a en outre six églises & une collégiale. L'abbaye de Saint-Pierre, aux Bénédictins, est d'une richesse immense. L'abbé a titre de primat de Flandre. Il y a à Gand deux autres abbayes d'hommes, sept autres couvens de religieux, vingt-deux couvens de religieuses, deux maisons de beguines, un séminaire, & divers hôpitaux. Les Jésuites y avoient deux collèges. Le temple appartient à l'ordre de Malte. C'est à Gand que fut conclue, en 1576, la fameuse pacification entre Philippe II & la république des Provinces-Unies.

Entr'autres canaux qui y facilitent le commerce, il faut distinguer le fameux canal qui s'y rend d'Ostende, en passant par Bruges, & qui fut commencé en 1613. Cette ville est fort grande, son circuit en dedans des murs est de quarante-cinq mille six cent quarante pieds romains.

On ne peut voir au clocher de la cathédrale de Gand, sans surprise, le nombre prodigieux de cloches qui forment une suite régulière de tons & de demi-tons aussi justes que ceux d'un clavecin. Le carillonneur frappe fortement avec le poing sur des espèces de touches, qui par le moyen de cordes répondent à des marteaux qui

vont tomber sur les cloches. Il y a d'autres touches qu'on met en mouvement avec les pieds pour former la basse. M. Schippon, carillonneur à Louvain, a gagné un pari assez considérable, après avoir exécuté sur ces cloches un *solo* très difficile, que M. Kinnir avoit composé pour le violon. (*R.*)

GANDERSHEIM, petite ville d'Allemagne, au cercle de basse Saxe, dans la principauté de Wolfenbutel, à 7 lieues s. o. de Goslar, remarquable par son abbaye luthérienne de filles nobles, fondée l'an 852. Cette abbaye, qui a le titre d'impériale, princière & séculière, a un député aux diètes de l'empire.

Cette ville est aujourd'hui protestante, sous la protection du duc de Brunswic-Wolfenbutel. *Long.* 28, 10; *lat.* 51, 50. (*R.*)

GANDICOT, ville forte d'Asie, dans la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, au royaume de Carnate, avec une fameuse Pagode, où l'on voit plusieurs idoles d'or & d'argent. (*R.*)

GANDIE, petite ville d'Espagne, au royaume de Valence, avec titre de duché, possédée par la maison de Borgia, & une petite université. Elle se déclara pour l'archiduc en 1706, mais les François la prirent après la bataille d'Almanza. Elle est proche la mer, à 22 lieues n. d'Alicante, & 13 s. e. de Valence. *Longit.* 17, 55; *latit.* 39, 6. (*R.*)

GANESBOROUGH, ou GAINSBOROUGH, grande ville à marché d'Angleterre, en Lincolnshire sur le Trent, à 4 lieues n. o. de Lincoln, 38 n. e. de Londres. *Long.* 16, 45; *lat.* 53, 20.

Patrick (Simon) naquit dans cette ville en 1626, & mourut évêque d'Ely en 1707. On a de lui un grand nombre d'ouvrages écrits en anglois, tous pleins d'érudition; tels sont en particulier ses commentaires sur le Pentateuque, & sur d'autres livres de l'écriture sainte. (*R.*)

GANFO, ville de la Chine dans la province de Kiangsi, au département de Kiegan, neuvième métropole de cette province. Elle est de 3 d. 10' plus occidentale que Pekin, & sa *latitude* est de 27 d. 55'. (*R.*)

GANGARA, royaume d'Afrique dans la Nigritie, vers le pays de Zanfara; il a un roi particulier qui n'est pas fort puissant. On en tire de l'or, du séné, & des esclaves. (*R.*)

GANGE (le), la plus célèbre rivière de l'Asie: elle prend sa source dans les montagnes du Caucase, aux confins du grand Thibet, & des états du Mogol qu'elle traverse du nord au sud-est; & après avoir reçu plusieurs rivières, elle se décharge dans le golfe de Bengale par plusieurs embouchures.

Seleucus Nicanor, qui fit la guerre à Sandrocotus, est le premier qui ait pénétré jusqu'au Gange, & qui ait découvert le golfe de Bengale où se jète ce fleuve. Selon M. de Lisle, la source du Gange est vers le 96 d. *de longit.* & le 35 d. 45' *de latit.* & son embouchure occidentale vers le 106 *de long.* & le 21 d. 15' *de latit.*; son embouchure orientale est vers le 108 d. 25', & par le 22 *de latit.* Son cours, selon le calcul de Varenius, est de 300 milles d'Allemagne.

Ses eaux sont très-belles, & fournissent de l'or & des pierres précieuses. Il a beaucoup de rapport avec le Nil; ainsi que ce fleuve il a ses débordemens périodiques, & il nourrit des crocodiles. Les Indiens le regardent comme un fleuve sacré, & ils y ont une grande dévotion. Ils prétendent même que ses eaux ont une vertu sanctifiante, & que ceux qui meurent sur ses bords doivent habiter, après leur décès, une région pleine de délices. De-là vient qu'ils envoient des lieux les plus reculés des urnes pleines de cendres de leurs morts, pour les jeter dans le Gange. Qu'importe qu'on vive bien ou mal, on fera jeter ses cendres dans le Gange, & l'on jouira d'un bonheur infini. « Toute religion qui justifie par de telles » pratiques, perd inutilement le plus grand ressort qui soit parmi les hommes ». Réflexion bien importante de l'auteur de l'esprit des lois! (*R.*)

GANGEA, une des meilleures villes de Perse, dans la Géorgie, capitale de la province de même nom. Les bazars ou marchés y sont très-beaux, & les maisons entre-mêlées de bocages délicieux. Gangea est dans une grande plaine agréable & fertile, à 66 li. n. e. d'Erivan, 42 s. e. de Teflis. *Long.* 65, 10; *lat.* 41, 32. (*R.*)

GANGES, petite ville de France, au bas Languedoc, dans le diocèse de Montauban, sur l'Aude, à 7 lieues de Montpellier, avec titre de marquisat. Il s'y fabrique beaucoup de bas. (*R.*)

GANJAM, ville commerçante d'Asie, dans la presqu'île en deçà du Gange, sur la côte de Coromandel, & en particulier sur celle de Gergelin, dans le Mogolistan, à 4 lieues de Brampour. Sa grandeur est médiocre, ses rues sont étroites & mal disposées; mais le peuple y est nombreux. Elle est située à la hauteur de 19 d. 30' nord, sur une petite élévation le long de la rivière de son nom, à un quart de lieue de son embouchure.

Ganjam est célèbre par sa pagode, qui est une tour de pierre massive, de figure polygone, haute d'environ 80 pieds, sur 30 à 40 de base. A cette masse de pierre est jointe une espèce de salle, où est placée l'idole qui s'appèle *Coppal.* Elle est servie par des sacrificateurs & des devadachi, c'est-à-dire, par des esclaves des dieux. Ce sont des filles prostituées, dont l'emploi est de danser & de sonner de petites cloches en cadence, en chantant des chansons infames, soit dans la pagode, quand on y fait des sacrifices, soit dans les rues, quand on promène l'idole en cérémonie.

Il règne à Ganjam un déréglement de mœurs qui n'a rien de semblable dans toute l'Inde: le libertinage y est si public, que l'on y crie souvent à son de trompe, qu'il y a du péril à aller chez

les devadachl qui demeurent dans la ville, mais qu'on peut voir en toute sûreté celles qui desservent le temple de Coppal. (*R.*)

GANKING, ou NGAN-KING, ville de la Chine, riche & marchande, dans la province de Nanking, dont elle est la dixième métropole: elle est de 12' plus orientale que Pekin, & au 31 d. 20' de latitude sur le bord septentrional du fleuve Kiang, aux confins de la province de Kian-Si. (*R.*)

GANNAT, petite ville de France, dans le Bourbonois, sur les confins de l'Auvergne, avec un chapitre, châtellenie royale, & élection. (*R.*)

GANT, bourg de France dans le Béarn, à 2 lieues de la ville de Pau: nous n'en parlons que parce qu'il est la patrie de M. de Marca (Pierre), un des plus célèbres prélats de l'église gallicane. On sait qu'après avoir été conseiller d'état & marié, il eut plusieurs enfans, devint veuf, & entra dans l'église; obtint l'archevêché de Toulouse; & étoit nommé à celui de Paris, lorsqu'il mourut en 1662, âgé de 68 ans. Son livre, intitulé *Marca hispanica*, est plein de savantes observations géographiques; & son traité de la concorde de l'empire & du sacerdoce, *de concordiâ sacerdotii & imperii*, est très-estimé; il faut l'avoir de l'édition de M. Baluze, 1704. Enfin, son *histoire du Béarn* est la meilleure que nous ayions. L'abbé Faget a écrit la vie de M. de Marca; on peut la consulter. (*R.*)

GANXUNG, ou GANXUN, cité de la Chine, dans la province de Queicheu, dont elle est la quatrième cité. Elle est de 12 d. 6' plus occidentale que Pekin, & compte 25 d. 25' de *lat.* (*R.*)

GAOGA, quelques-uns écrivent KAUGHA, royaume d'Afrique, dans le Désert, à l'extrémité orientale de la Nigritie, borné par le royaume de Bornou, le pays de Berdoa, une partie de l'Egypte, la Nubie, & le royaume de Gorgan. Les habitans sont barbares, grossiers, & sans aucun principe de religion. Il a pour ville unique connue Gaoga. Au nord de cette ville, on voit encore quelques vestiges de l'ancienne Cyrène, capitale de la Lybie cyrénaïque, & qui étoit autrefois une des villes principales de la fameuse Pentapole de Lybie. Le lac de Gaoga est par le 43 d. *de long.* & le 16 d. *de latit.* septentrionale.

Quoique M. de Lisle identifie Kaugha avec Gaoga, M. Sanson dans ses *cartes*, & M. l'abbé Lenglet dans sa *géographie*, placent Kaugha dans le désert de Borno, qui confine au désert de Gaoga. Au reste, il faut bien se garder de confondre le royaume de Gaoga avec le royaume de Gago qui est environ à 500 lieues à l'occident. (*R.*)

GAP, *Vapincum*, de *Vapincum* s'est formé Gap, comme *gâter* de *vastare*. Valois, *notit gall. p.* 584. C'est une ancienne ville de France en Dauphiné, capitale du Gapençois, avec un évêché suffragant d'Aix. Le Gapençois, *Vappincensis pagus*, a titre de comté, & l'on sait que le parlement de Provence a inutilement réclamé cette petite contrée, comme usurpée par le parlement de Grenoble. Elle est parsemée de montagnes & de vallées qui donnent du bled, des pâturages & du gibier. Son étendue est de 11 lieues de longueur, sur 7 de largeur.

Gap est au pied d'une montagne, sur la petite rivière de Beny, à 10 li. de Sisteron, 8 d'Embrun, 20 de Grenoble. *Long.* 23 d. 44', 23''; *lat.* 44 d. 35', 9''.

Les *Caturiges* & partie des *Tricorii* en furent les anciens habitans. Annibal entra dans le territoire des Tricastins, de-là il s'avança dans celui des Vocontiens. Les Bourguignons, ensuite les rois Carlovingiens, les comtes de Provence, & après eux, les comtes de Forcalquier ont possédé ce pays. Louis XI, & son fils Charles VIII en eurent la souveraineté après la mort de Charles du Maine, neveu du roi René, comte de Provence.

Les évêques de Gap, dont la ville étoit de la seconde Narbonoise, ont toujours reconnu les archevêques d'Aix pour métropolitains.

Cette ville est le siège d'un gouverneur particulier, d'un lieutenant de roi, d'un baillage. Elle a un séminaire, dirigé par les prêtres de la Doctrine chrétienne, plusieurs églises, & quatre couvens. Le diocèse renferme deux cents vingt-neuf paroisses. Le revenu de l'évêché est de 20,000 liv. Le duc de Savoie prit Gap en 1692, & la brûla en grande partie, mais elle a été rebâtie plus belle qu'elle n'étoit auparavant. (*R.*)

GAPENÇOIS. *Voyez* l'art. précédent.

GARACK, île du golfe persique, à-peu-près également éloignée des côtes de Perse & de l'Arabie, à 18 li. ou environ de l'embouchure de l'Euphrate; on y fait la pêche des perles. *Long.* 67, 15; *lat.* 28, 45. (*R.*)

GARCIS, petite ville d'Afrique assise sur un roc, près la rivière de Malacan, dans la province de Cutz, au royaume de Fez. Elle est dans les cartes de la Lybie de Ptolomée, à 11 d. de *long.* & 32 d. 40' de *latit.*, sous le nom de *Galafa*. (*R.*)

GARD (le), abbaye de France, au diocèse d'Amiens, sur la Somme. Elle est de l'ordre de Citeaux, & vaut 14,000 liv. (*R.*)

GARD (pont du), aqueduc fameux, situé en Languedoc, à 3 lieues au nord de Nîmes, sur la rivière de Gardon. C'est un des plus beaux monumens d'antiquités romaines qui existe. Il est composé de trois rangs d'arches, les unes au-dessus des autres. Le premier, placé au fond de la vallée, est composé de trois arches, le second de onze, le troisième de trente-cinq. Il servoit à conduire à Nîmes les eaux de la fontaine d'Eure par-dessus la vallée où coule le Gardon, profonde de cent soixante pieds. (*R.*)

GARDE (la), petite ville d'Italie au Véronois, dans les états de Venise. Elle est située sur un grand

lac auquel elle donne son nom, à 7 lieues n. e. de Verone. *Long.* 28, 16; *lat.* 45, 35. (*R.*)

GARDE-DE-DIEU (la), abbaye de France, au diocèse de Cahors. Elle est de l'ordre de S. Augustin, & vaut 4000 liv. (*R.*)

GARDELEBEN, ou GARDELEGEN, petite ville d'Allemagne, dans la vieille marche de Brandebourg, sujète au roi de Prusse. Son commerce principal consiste en houblon, & en excellente bière. Elle est sur la Milde, à 15 lieues n. o. de Magdebourg, 22 n. e. de Brunswic. *Long.* 29, 20; *lat.* 52, 44. (*R.*)

GARDENSÉE, ou GARNSÉE, ville du royaume de Prusse, dans le baillage de Marienwerder, à la droite de la Vistule, dont elle n'est pas éloiguée, & dont elle tire pour le commerce des facilités considérables. Les Polonois l'appellent en leur langue *Schlemno*: elle a des environs agréables & fertiles, & un château qui passe pour fort ancien. (*R.*)

GARDIOLE (la), petite ville de France dans le Languedoc, au diocèse de Lavaur. (*R.*)

GARED, nouvelle petite ville d'Afrique dans la Barbarie, au royaume de Maroc, dans la province de Suz, remarquable par ses moulins à sucre. Elle a été bâtie par le chérif Abdalla qui régnoit du tems de Marmol. *Long.* 8, 40; *lat.* 29, 11. (*R.*)

GARET, contrée d'Afrique dans la Barbarie, au royaume de Fez. Mellia, Casaca, Tesota & Maggéa, ou Tezor & Megué en sont les villes principales. Cette province, baignée au nord par la Méditerranée, est bornée e. par la rivière de Mulvia, qui la sépare de la province d'Errif. Le Garet a de bonnes mines de fer, & des montagnes qui sont cultivées. *Voyez* Marmol, *liv. IV*, *chap. xcxvj*. (*R.*)

GARGAN, montagne d'Italie, dans la Capitanate, au royaume de Naples, près de Manfrédonia. Pomponius Méla & Pline le nomment *garganus mons*. Il étoit couvert de forêts de chênes: *aquilonibus querceta Gargani laborant*, dit Horace. Cette montagne s'appèle aujourd'hui le mont Saint-Ange, *monte di Sant'Angelo*; & le promontoire de cette montagne qui s'avance dans la mer Adriatique, *capo viestice*. (*R.*)

GARGANVILLARD, petite ville de France, dans l'Armagnac, élection de Rivière-Verdun. (*R.*)

GAGARA, le plus haut promontoire du mont Ida dans la Troade, & l'un des quatre qui partant de cette montagne s'avancent dans la mer. (*R.*)

GARILLAN (le), en italien *Garigliano*, rivière d'Italie au royaume de Naples. Elle étoit connue des anciens sous le nom de *Liris*: Horace l'appèle *Taciturnus*, qui roule sans bruit ses eaux paisibles. Il traverse le pays des Herniques, des Volsques & des Ausoniens. Sa source est dans l'Abruzze, & son embouchure dans la terre de Labour. Il passe à Sora, & reçoit le Sacco, qui est le *Trerus* des Latins. Enfin, après s'être accru par beaucoup de petite rivières, il se jète dans la mer à l'orient de Gaiete. (*R.*)

GARIZIM, mont de la Palestine près de Sichem, dans la tribu d'Ephraïm, & dans la province de Samarie. Cette montagne étoit célèbre par le temple que les Samaritains y avoient construit pour l'opposer à celui de Jérusalem. Hircan renversa de fond en comble ce temple, deux cents ans après qu'il avoit été bâti par Manassès, sous le règne d'Alexandre le Grand. Les curieux doivent lire la dissertation de M. Réland sur le mont Garizim. (*R.*)

GARNESEY, ou GUERNESEY (l'île de), *Sarnia*, île de la Manche sur la côte de France, appartenant aux Anglois. Elle a environ 18 li. de long, & la forme d'un luth. Sa capitale s'appèle *Saint-Pierre*. On fait dans cette île un commerce assez considérale; on y trouve l'éméril, qui est d'un grand usage pour polir l'acier, le fer, le verre, & les pierres les plus dures. Garnesey est située à 6 lieues de l'île de Jersey, 8 du Cotentin, 15 de Saint-Malo. *Long.* 14, 48—15, 5; *lat.* 49, 20—49, 30.

La nature a fortifié cette île par les rochers escarpés qui l'entourent. Son commerce est plus considérable que celui de Jersey, parce qu'elle a un port plus commode, dont l'accès est défendu par des forts. (*R.*)

GARNISONS (état des), pays d'Italie en Toscane, sur les bords de la mer. C'est la partie du Siennois que Philippe II se réserva, lorsqu'après avoir subjugué la république de Sienne, il en mit les domaines sous la dépendance du grand duc. Il appartient aujourd'hui en souveraineté au roi de Naples. Orbitello en est la capitale. (*R.*)

GARONNE (la), *Garumna*, *Varumna*, grande rivière qui prend sa source dans les Pyrenées & dans la Catalogne, au val d'Aran; elle baigne le haut Languedoc, & la Guienne qu'elle divise en septentrionale & méridionale; elle traverse le pays de Comminges, passe à Saint-Gaudens, à Toulouse, à Agen, arrose le Bazadois, se rend à Bordeaux, & se jète enfin dans la mer, à 20 lieues au-dessous de cette ville, après s'être jointe à la Dordogne, au bec d'Ambez. Les principales rivières qu'elle reçoit sont le Tarn, l'Olt, la Dordogne, la Beze & la Gers. Depuis le village de Gironde & le Bec d'Ambèz, elle porte le nom de *Gironde*: c'est sur cette rivière que de tems à autre il remonte de la mer une espèce de reflux d'eaux, qu'on nomme dans le pays, *le mascaret*. *Voyez* MASCARET.

La Garonne, selon l'ancienne géographie, séparoit le pays des Celtes de celui des Aquitains, & avoit son cours dans le pays des Bituriges, dont les Aquitains faisoient partie. *Voyez* là-dessus M. de Valois, *notit. Gall. p.* 221, &c. (*R.*)

GARSTRANG, ville d'Angleterre, dans la

province de Lancastre, sur la rivière de Wyre, non loin de la mer d'Irlande; il s'y tient marchés & foires. Il s'extrait de bon sel des sables de son voisinage; & ses habitans, moitié marins, se livrent avec succès à la pêche des perles. *Long.* 14, 55; *lat.* 53, 50. (*R.*)

GARTZ, petite ville de l'île de Rugen, sur les côtes de la Poméranie citérieure. Elle est sujète aux Suédois, & elle est située sur l'emplacement de l'ancienne Carentz, *Carentia*, qui fut détruite & rasée au XIIe siècle, par les ducs de Poméranie. (*R.*)

GARTZ, *Gartia*, ville d'Allemagne dans la Poméranie citérieure, & dans la principauté de Stetin, aux confins de la Marche de Brandebourg, sur l'Oder. Elle est sujète au roi de Prusse, & elle est environnée de montagnes bien cultivées. *Long.* 34, 44; *lat.* 53, 13. (*R.*)

GASCOGNE, (la), *Vasconia*, grande province de France qui fait partie du gouvernement général de Guienne; elle est entre la Garonne, l'Océan, & les Pyrénées: les géographes l'étendent plus ou moins, & la divisent en haute & basse, ou en Gascogne proprement dite, & Gascogne improprement dite. La Gascogne proprement dite comprend, suivant plusieurs auteurs, les Landes, la Chalosse, le Tursan, le Marsan, & le pays d'Albret: la Gascogne improprement dite ajoute à ce pays le pays des Basques, le Béarn, la Bigorre, le Comminges, l'Armagnac, le Condommois, le Bazadois, & le Bourdelois. On comprend aussi quelquefois, d'une manière très-impropre, sous le nom de Gascogne, le Languedoc, la Guienne entière, & tout ce qui est au sud de la Loire, à cause de l'accent. Les Gascons ont beaucoup de vivacité dans la répartie. Leur exagération familière en fait de bravoure, a fait donner le nom de gasconade à tout ce qui sent le fanfaron.

La Gascogne a pris ce nom des Gascons ou Vascons, peuples de l'Espagne tarragonoise, qui s'en emparèrent; ils descendirent sous les petits-fils de Clovis, vers la fin du VIe siècle, des montagnes qu'ils habitoient dans le voisinage des Pyrénées, se rendirent maîtres de la Novempopulanie, & s'y établirent sous un duc de leur nation. Théodebert & Thierri les attaquèrent en 602, & les vainquirent; mais ils se révoltèrent ensuite plusieurs fois, & ne cédèrent qu'à Charlemagne. *Voyez* l'abbé de Longuerue, *descript. de la France*; Hadrien de Valois, *notit. Galliæ*; & M. de Marca, *hist. de Béarn*.

Grégoire de Tours est le premier écrivain dans lequel on trouve le nom de Gascogne. Ces peuples ont apporté d'Espagne l'habitude qu'ils ont encore de confondre l'*V* & le *B*; & c'est ce qui a donné lieu à la plaisanterie de Scaliger: *felices populi, quibus bibere est vivere. Voyez* GUIENNE. (*R.*)

GASPÉSIE (la), province de l'Amérique septentrionale, bornée au nord par les monts Notre-Dame; au nord-est par le golfe de Saint-Laurent; au sud, par l'Acadie; à l'ouest, par le Canada: elle est habitée par des sauvages robustes, adroits, & d'une extrême agilité; ils campent tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre; ils vivent de la chasse & de la pêche, se barbouillent de noir & de rouge, se font percer le nez, & y attachent des grains en guise de pendans. Ils adorent le soleil. Ce pays s'avance beaucoup dans les terres. Le P. Leclerc, Récollet, en a donné une description qui paroit romanesque. (*R.*)

GASTEIN, lieu très-renommé, à cause de ses bains, dans l'archevêché de Saltzbourg. (*R.*)

GASTINE, abbaye de France, au diocèse de Tours. Elle est de l'ordre de S. Augustin, & vaut 3500 liv. (*R.*)

GATE (les montagnes de), longue chaine de montagnes en Asie, dans la presqu'île en-deçà du Gange, qu'elle divise dans toute sa longueur, en deux parties fort inégales. Celle qui est au couchant est appelée *la côte de Malabar*, l'autre est celle de Coromandel. Les voyageurs nous disent que le pays séparé par cette chaine de montagnes, a deux saisons très différentes dans le même tems; tandis que l'hiver règne sur la côte de Malabar, la côte de Coromandel qui est au même degré d'élévation, jouit d'un agréable printems: mais cette diversité de saisons dans un même tems & en des lieux si voisins, n'est pas particulière à cette presqu'île. La même chose arrive aux navires qui vont d'Ormus au cap de Rosalgate, où en passant le cap, ils passent tout-à-coup d'un très-beau ciel à des orages & des tempêtes effroyables. Des montagnes de Gate, il sort un grand nombre de rivières qui arrosent la presqu'île. (*R.*)

GATINOIS (le), *Vastinium*, province de France d'environ 18 lieues de longueur, sur 12 dans sa plus grande largeur, bornée au nord par la Beauce, au sud par l'Auxerrois, à l'est par le Sénonois, à l'ouest par le Hurepoix, & la rivière de Vernison. Cette province se divise en Gatinois françois, & en Gatinois Orléannois. Il abonde en bleds, prairies, pâturages, rivières, & en excellent safran.

Remarquons en passant que le Gatinois tire son nom du mot *gastine*, qui signifie *lieu d'une forêt où le bois a été abattu*. Des mots latins, *vastum*, *vastare*, ravager, nos vieux François firent les mots de gast, guast, guaster, d'où sont venus les mots de dégât & de gâter. Ensuite il est arrivé qu'après que plusieurs lieux incultes ont commencé à être cultivés, on leur a conservé le nom de gastine, assez commun en Touraine, Beauce, le Maine, &c.

Le Gatinois, du tems des Romains, avoit une bien plus vaste étendue qu'à présent; il étoit alors presque tout couvert de bois & de pâturages.

D. Guillaume Morin, prieur de Ferrières, a

fait l'histoire générale du pays de Gatinois, Sénonois & Hurepoix : c'est un ouvrage curieux, & qui mérite d'être lu. (*R.*)

GAU, GO, GOW, ou GOU, terminaison de plusieurs noms géographiques. Ce que les Celtes, c'est-à-dire les Gaulois, les Germains appeloient *Gau*, *Go*, *Gow*, ou *Gou*, les Latins le nommoient *Pagi*; le peuple entier se nommoit *civitas*, & se divisoit *in pagos*; c'est dans ce sens que Jules-César dit que les Helvétiens étoient partagés *in quatuor pagos*, en quatre cantons.

De ces Gau, Go, Gow, Gou, est venue la terminaison à plusieurs noms géographiques : telle est par exemple l'origine de la distinction établie en Frise, d'Ostergo & de Westergo, c'est-à-dire le canton oriental & le canton occidental. Il faut rapporter à la même origine le nom de Rheingau, donné au canton qui est entre Mayence & Baccharach; celui de Brisgaw que porte le canton situé en Souabe, entre le Rhin & la Forêt-Noire; celui de Sundgau, qui désigne le pays situé en Alsace, entre le Rhin, l'évêché de Bâle & la Lorraine; ceux d'Argow & de Turgow en Suisse, &c. Remarquez que cette terminaison en Gou, ou Gau, est particulière à l'Allemagne & aux pays dont la langue est dialecte de l'allemand.

Ces Gau ou *Pagi* avoient anciennement leurs chefs, qui tous ensemble en choisissoient un d'entre eux pour commander la nation. Les Francs & les Allemands ayant établi chez eux l'état monarchique & héréditaire, conservèrent l'ancienne coutume de donner à chaque canton un chef, mais avec de nouveaux titres; & c'est par cette raison qu'avec le tems cette première division a disparu dans beaucoup d'endroits, quoique dans le fond elle ait été conservée sous d'autres noms, comme de duché, de comté, &c. *Voyez* FIEF. (*R.*)

GAUDENS (Saint), *fanum Sancti-Gaudentii*, petite ville de France, capitale du Nébousan. Les états du pays s'y tiennent. C'est la patrie de Saint Rémond, fondateur de l'ordre de Calatrava, en Espagne. Elle est sur la Garonne, à 2 lieues n. de Saint-Bertrand. *Long.* 18 d. 36'; *lat.* 43 d. 8'. (*R.*)

GAUJAC, petite ville de France en Gascogne, dans la Chalosse. (*R.*)

GAURE, (Pays de) *Gaurensis*, ou *Verodunensis comitatus*, contrée de la Gascogne, dans l'Armagnac, renfermant le petit pays de Lomagne : Verdun en est la capitale. Ce pays est séparé du haut-Languedoc par la Garonne. Selon quelques géographes, c'est le pays des *Garites* de César; d'autres prétendent que les Garites étoient dans le territoire de Lectoure. M. de Valois n'a osé prendre parti entre ces deux opinions (*R.*)

GAURES, ou GUEBRES, (les) peuples dispersés dans l'Asie, principalement dans la Perse & dans les Indes. C'est un reste des anciens Perses. Ils ont une grande vénération pour le feu, & font de l'agriculture un acte de religion, la regardant comme l'action la plus agréable à Dieu. Ils regardent Zoroastre comme leur fondateur; croient deux principes, l'un bon, l'autre mauvais : leurs mœurs sont douces & simples : ils sont robustes, laborieux, mais ignorans, persécutés par les Mahométans, & presque tous misérables. Ils vivent sous la conduite de leurs anciens & de leurs prêtres, regardent Alexandre le grand & Mahomet comme deux scélérats, & n'en parlent jamais qu'avec mépris. Ils ne se marient qu'à des personnes qui ont été élevées & qui persévèrent dans leur religion. Ils ne peuvent avoir qu'une femme; mais en cas de stérilité pendant les neuf premières années du mariage, ils en peuvent prendre une seconde. Ils ont un goût particulier pour les mariages incestueux. (*R.*)

GAVE (le), ce nom est commun à plusieurs rivières de Béarn, qui toutes ont leurs sources dans les Pyrénées, aux confins de l'Aragon : telles que sont le Gave d'Aspe, le Gave d'Ossau, le Gave d'Oléron, le Gave de Pau. La rapidité de ces Gaves est cause qu'ils ne portent point bateaux; mais ils sont très-poissonneux.

Au reste, le mot Gave a encore une autre signification en Béarn, car selon M. l'abbé de Longuerue, « le diocèse de Lescar, s'appèle le Gave Béar» nois. On donne en ce pays le nom de Gavera » à des rivières qui coulent dans les vallées des » Pyrénées... A l'occident du Gave Béarnois est » le Gave autrefois Vicomté d'Oléron ». *Voy. descript. de la France* par Longuerue, *pag.* 210, *première partie.* (*R.*)

GAYHENHAUSEN, ancien comté de Souabe, dans l'évêché d'Ausbourg, près de Mindelheim. (*R.*)

GAZE, ancienne ville d'Asie, dans la Palestine, à environ une lieue de la mer, avec un port qu'on appèle *la nouvelle Gaze*, *Majuma* & *Constantia*. Elle est aujourd'hui fort petite; mais on peut juger par ses ruines de son ancienne grandeur. Il y a près de la ville un château, qui est la résidence d'un pacha. Elle est à 20 li. f. o. de Jérusalem. *Long.* 52, 30; *lat.* 31, 28. (*R.*)

GAZNAH, ville d'Asie, en Perse, & dans la province de Zablestan. Nassir Edden & Vlug Beig lui donnent 104 d. 20'. de *long.* & 33 d. 35'. de *lat.* (*R.*)

GDOW, ville de l'empire de Russie, en Europe, dans le gouvernement de Novogrod, & dans la province de Pleskow, sur la Gdowka. Elle a dans son ressort Kobylie, ville située au bord du lac de Peipus, mais qui, ruinée dans les précédentes guerres, n'a plus de ressources en elle-même, & ne laisse pourtant pas encore que de donner son nom à un certain district. (*R.*)

GEARON, ville de Perse, au Farsistan, entre Schiras

Schiras & Bander-Congo, dans un terrein qui produit les meilleures dattes de toute la Perse. *Long.* 72, 32; *lat.* 28, 25. (*R.*)

GEBHA, ancienne ville ruinée de Barbarie, au royaume de Fez, dans la province d'Errif, à 8 li. de Vélez, du côté du levant. Il y a tout près de cette ville un cap, que les anciens appeloient *le cap des Oliviers*, à cause de la quantité d'oliviers sauvages qui y sont. Ptolomée donne à Gebha 9 d. de *long.* & 34 d. 56'. de *lat.* (*R*)

GEDDA. *Voyez* GIODDAH.

GÉELMUYDEN, petite ville des Pays-Bas, dans l'Overyssel, à l'embouchure du Wecht, dans le Zuyderzée, à une lieue de Kampen. *Long.* 23, 28; *lat.* 53, 37. (*R.*)

GEERTSBERGHE, *Geradimontium*, ville des Pays-Bas autrichiens, dans le comté de Flandres & dans le quartier de Gand, sur la riviére de Dender, qui la partage en haute & basse ville. Elle existe dès l'an 1068, & elle a joui long-temps de beaucoup de réputation, eu égard aux belles tapisseries & autres étoffes très-estimées, qu'elle fabriquoit; mais cet avantage s'étant perdu dans les fréquens bouleversemens opérés dans la contrée depuis deux siècles, par les guerres intestines & étrangères, ce qui lui reste aujourd'hui de considération, repose uniquement sur son abbaye de Saint-Adrien, la seconde ou la troisième en rang dans le pays, & sur quarante-cinq villages dont elle est le chef-lieu. Parmi ces villages, il en est un qui porte le titre de principauté; c'est celui de Steenhuyse: & il en est plusieurs qui portent celui de baronie, attestant par-là sans doute l'habileté des souverains, autant que la vanité des sujets. (*R.*)

GEERVLIET, petite ville des Provinces-Unies, dans le comté de Hollande & dans l'île de Putten, dont elle est le chef-lieu. Incendiée l'an 1643, elle a été rebâtie dès-lors avec propreté & solidité; mais elle est restée sans fortifications. (*R.*)

GEFLE, GIAWLE, ou GEVALIE, ville du royaume de Suède, dans le Nordland & dans la Gestricie, vers l'endroit où le golfe de Bothnie reçoit la rivière de Gesleisch abondante en saumons, & forme les petites, mais jolies iles d'Alderholm & d'Islandsholm. Cette ville passe pour une des plus anciennes du royaume; Stockholm lui est, dit-on, postérieure de trois cents ans, & de tout temps elle prétend avoir joui du droit d'étape. Elle est munie d'un très-bon port, & tous ses habitans sont ou commerçans, ou marins. La pêche sur-tout les exerce, & la tribu de ceux qui s'y adonnent, comprend les deux tiers des bourgeois. La plupart des maisons de cette ville sont de bois, ou moitié bois & moitié pierre. Elle est fort peuplée, & pourvue d'un collège très-bien institué pour l'éducation de la jeunesse; elle a un hôpital bien dirigé, & un château, où le gouverneur de la province tient son siège. Elle prend à la diète la douzième place dans l'ordre des villes. (*R.*)

GEFOEL, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, au comté de Voigtland, entre Hof & Plauen. (*R.*)

GEFRÉES, ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans les états de Brandebourg-Bareith, vers la haute-Saxe. Elle fut à peu-près toute réduite en cendres, l'an 1757; mais réparée assez promptement; elle n'en a pas moins continué à servir de siége à un grand-baillif, qui a sous ses ordres les villes de Berneck & de Gold-Cronach, avec le baillage de Stein. (*R.*)

GEGENBACH, ou GENGENBACH, petite ville libre impériale d'Allemagne, dans la Souabe, & dans l'Ortenaw, sous la protection des princes de Furstemberg. Il y a dans cette ville une célèbre abbaye, immédiate de l'ordre de S. Benoît, fondée en 712 par un comte d'Alsace, & bâtie en 742 par un évêque de Strasbourg, pour la seule noblesse. L'abbé obtint de l'empereur Rodolphe premier, en 1278, qu'aucun sujet ni vassal ne pût appeler de ses jugemens. Ce prélat est membre des états de l'Empire. Elle est sur le Kintsig, à 6 lieues s. de Strasbourg, 10 n. e. de Fribourg. *Long.* 25 d. 40'. 58". *lat.* 48 d. 24'. 50". (*R.*)

GEHMEN, seigneurie immédiate de l'empire d'Allemagne, située dans le cercle de Westphalie, & dans l'enceinte de l'évêché de Munster, le long de la rivière d'Aa. Les comtes de Limbourg-Styrum en sont en possession, & en prennent lieu de siéger & de voter aux diètes. Elle est de peu d'étendue, ne comprenant que quatre villages, avec le bourg & le château de Gehmen, où résident les souverains; mais elle est une des plus anciennes de l'empire. (*R.*)

GEHREN, bourg & baillage d'Allemagne, en Thuringe, dans la principauté de Schwartzbourg-Sondershausen, au cercle de haute-Saxe. C'est un fief de l'empire; il est considérable par ses forêts, par ses mines de fer, & par ses grosses forges; & il renferme trois gros bourgs à marché, avec deux châteaux de plaisance, à l'usage des princes du pays. Il s'y débite une grande quantité de réglisse. (*R.*)

GEILDORFF, petite ville d'Allemagne, dans la seigneurie de Limbourg. *Voyez* CAILENDORF. (*R.*)

GEINE, maison de chasse, dans la principauté de Zell, au baillage de Lochau, dans le cercle de basse-Saxe. (*R.*)

GEISLENGEN, ville impériale d'Allemagne, dans la Souabe, à 7 ll. n. o. d'Ulm. *Long.* 27, 37; *lat.* 48, 38 (*R.*)

GEISMAR, ou HAUT-GEIMAR, petite & ancienne ville d'Allemagne, au landgraviat de Hesse-Cassel, chef-lieu d'un baillage dans la basse-Hesse. Il y a de bonnes eaux minérales. (*R*)

GEISS, petite ville d'Allemagne, dans l'état de l'abbé de Fulde. Elle est dans une jolie situation, sur une hauteur, près de l'Ulster. (*R.*)

GEITHEN, ou GEITHAHN, petite ville d'Al-

lemagne, en Misnie, dans le cercle de Leipsick, à 2 li. de Rochlitz. C'étoit autrefois une fameuse forteresse des Vandales. (*R.*)

GELLENHAUSEN, *Voyez* GELNHAUSEN.

GELLIWARE, c'est le nom de l'un des deux pastorats de la Laponie Lulée, soumise à la Suède. Une grande mine de fer découverte dans ce lieu, le fit établir l'an 1742; l'on y transporta des colons, auxquels on imposa la tâche de travailler la mine, & que l'on chargea de payer un léger tribut à la couronne: ils y occupent deux vallées, que l'on croit placées sous le cercle polaire, & qui sont à seize ou dix-huit milles nord-ouest de la ville de Lulée. (*R.*)

GELNHAUSEN, *Gelnusa*, petite ville d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, avec un château bâti par l'empereur Fréderic, dans la Wétéravie. D'abord impériale, soumise ensuite à différens seigneurs qui la possédoient par indivis, libre de nouveau, pour passer ensuite sous la domination de la maison de Hesse-Cassel; elle est réhabilitée, & jouit aujourd'hui de son ancienne dignité de ville impériale. Elle est sur le Kintzig, à 10 li. n. de Hanau, & 16 n. d'Aschaffenbourg. *Long.* 26, 48; *lat.* 50, 20. (*R.*)

GEMAAJEDID, ville & place forte d'Afrique, bâtie sur une haute montagne; elle est marchande, assez bien peuplée, & située à vingt-cinq milles de Maroc. Au milieu est une belle mosquée, & le palais du prince. On nourrit force troupeaux de chevres sur la montagne, & c'est une des plus riches habitations du mont-Atlas; elle paye tous les ans, avec ses villages, trente-cinq mille pistoles à son prince. (*R.*)

GEMBLOURS, *Gemblacum*, petite ville des Pays-Bas Autrichiens, dans le Brabant, avec une abbaye de l'ordre de Saint Benoit, qui est remarquable par son ancienneté, & pour avoir donné des hommes illustres à l'église. L'abbé jouit du titre de comte, & tient le premier rang dans les états de Brabant. Dom Juan d'Autriche gagna près de Gemblours une bataille sur l'armée des Etats-Généraux en 1678. Elle est sur l'Orne, au diocèse de Namur, à 7 li. f. de Louvain, 4 n. o. de Namur, 9 f. de Bruxelles. *Long.* 22, 20; *lat.* 50, 32. (*R.*)

GEMMI (le), grande riviere des Indes, qui a sa source dans les montagnes qui sont au nord de Dehli, se dirige vers cette ville, devient ensuite un fleuve considérable, passe à Agra, & se jette enfin dans le Gange: c'est vraisemblablement le *Jomanes* de Pline. (*R.*)

GEMMI (mont), haute & fameuse montagne de Suisse, dans la grande chaîne qui sépare le canton de Berne du Valais. C'est un passage aussi pittoresque que difficile, pour pénétrer des terres de Berne chez les Valaisans. (*R.*)

GEMINIANO (San), petite ville d'Italie, en Toscane, dans le Florentin, sur une hauteur. Il y a de beaux édifices, & dans les environs une mine de vitriol. (*R.*)

GEMMINGEN, *Gimminga*, petite ville d'Allemagne, dans le palatinat du Rhin, entre Hailbron & Philisbourg. *Long.* 26, 56; *lat.* 9, 7. Cette ville, qui est dans le baillage de Belten, appartient aux Barons de Gemmingen. (*R.*)

GEMOZAC, gros bourg de France, en Saintonge, au diocèse de Saintes. (*R.*)

GEMUND, ville d'Allemagne, dans la basse-Autriche, considérable par ses salines. Cluvier pense que cette ville est le *Laciacum* d'Antonin. Elle est sur le Draun, au nord d'un lac de même nom, que l'on croit être le *lacus Felix* des anciens dans la Norique ripeuse, & qui prit le nom de *Felix*, de la troisième légion, qui y avoit ses quartiers d'hiver. *Long.* 31, 40; *lat.* 47, 45.

Remarquons ici que les Allemands ont souvent donné le nom de *Gmund*, *Gmuind*, ou *Mund*, aux lieux qui étoient à l'entrée ou à la sortie d'une eau coulante. Le mot *mund* signifie *bouche*, ou *embouchure*. Tel est notre Gémund, Uzermund, dans la Marche; Tavemund dans le Holstein, &c. (*R.*)

GEMUND, *Gemunda*, petite ville impériale d'Allemagne, dans la Suabe. Son principal commerce consiste en chapelets, & la seule religion Catholique Romaine y est soufferte. Cette ville étoit originairement une abbaye de Bénédictins. L'empereur Fréderic le Borgne l'entoura de murailles vers l'an 1090; & Fréderic Barberousse la fit ville impériale. Elle est à 11 li. e. de Stutdgard, & 12 n. o. d'Ulm. *Long.* 27, 20; *lat.* 48, 40. (*R.*)

GEMUND, petite ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche, dans la haute-Carinthie, avec un château. (*R.*)

GEMUND, petite ville d'Allemagne, au cercle de Franconie, dans l'évêché de Wurtzbourg, sur le Mein. *Long.* 27, 20; *lat.* 50, 8. (*R.*)

GEMUNDE, petite ville d'Allemagne, au pays de Juliers, sur les confins de l'électorat de Cologne. (*R.*)

GENAP ou GENEP, *Genapium*, petite ville franche & mairie du Brabant Autrichien, avec un ancien château. Elle est sur la Dyle, à une lieue de Nivelle, 7 de Louvain, 6 de Bruxelles. *Long.* 22, 4; *lat.* 50, 36. (*R.*)

GÉNÉHOA, ou GHENIOA, pays d'Afrique, dans la Nigritie, le long du Niger; il abonde en coton, orge, riz, troupeaux & poisson. La province de Gualata le borne au nord, la riviere du Sénégal au sud, & l'océan Atlantique le baigne au couchant; c'est-là du moins en gros ce qu'en disent les voyageurs, qui ont successivement copié Léon l'Africain. Les cartes de Dapper, celles de Sanson, de Nolin, & autres, conservent le pays de Généhoa au nord du Niger; les nouvelles cartes nomment ce même pays *le Sénégal*. (*R.*)

GENEMUYDEN, gros bourg des Provinces-Unies, dans l'Over-Yssel & dans le Saaland, à l'embouchure de la riviere Noire, autrement appelée *le golfe de Zwol*. C'est-là que se fabrique,

entr'autres marchandises, cette immense quantité de nates ou tapis de paille, dont l'usage est si répandu en Hollande & ailleurs. (*R.*)

GÉNEP, *Genepum*, ville d'Allemagne, dans la Westphalie, au duché de Clèves, sujette au roi de Prusse, avec un château & titre de comté. Les Hollandois la prirent en 1641, & les François en 1672. Elle est sur la Néers, ou Niers, qui, non loin de-là, va se jeter dans la Meuse. Elle est à 2 li. s. o. de Clèves, 5 s. o. de Nimègue, 10 n. o. de Venlo. *Long.* 23, 25; *lat.* 51, 52. (*R.*)

GÉNÉRALITÉ (pays de la), districts des Pays-Bas, conquis par les Sept Provinces depuis leur union. Ils ne sont point membres de la république a laquelle ils sont au contraire assujettis; tels sont la Flandre-Hollandoise, le Brabant-Hollandois, le Haut-quartier de Gueldre, Maestricht, & partie du duché de Limbourg. (*R.*)

GÊNES (l'état de), république d'Italie, dont Gênes est la capitale. Le pays qu'elle occupe étoit désigné chez les Latins sous le nom de *Ligustica Littora*. Sa souveraineté s'étendoit encore dans les derniers tems sur l'île de Corse, qui lui appartenoit, & dont elle a fait cession à la France. La côte de Gènes est montueuse; en quelques endroits elle est couverte de forêts, ailleurs elle est fertile. Quelques parties donnent des pâturages; les terres labourées y sont très rares & ne fournissent point, à beaucoup près, à la consommation des habitans. On y recueille du vin, des châtaignes, de l'huile, de la soie, des citrons, des oranges, des cédras, des figues, des amandes & d'excellens fruits. En général, quoique le pays en lui-même soit des plus ingrats, il est riche & extraordinairement peuplé. La côte de Gènes s'étend le long de la Méditerranée qui la baigne au sud, entre la Toscane & le duché de Massa à l'est; le comté de Nice, qui fait partie du Piémont, & la principauté de Monaco à l'ouest; les duchés de Milan, de Parme & de Montferrat au nord. Son étendue est d'environ soixante-dix lieues sur une très-petite largeur.

De tous les états qui partagent l'Europe, il n'y en a peut-être pas qui ait éprouvé autant de révolutions que celui de Gènes. Connu dans l'histoire plus de deux siècles avant J. C. il a été successivement exposé aux entreprises des Romains jusqu'à la chûte de leur empire; des Goths, jusqu'à ce que Narsès eut renversé le nouveau royaume qu'ils avoient formé; des Lombards sous Rotharis, de Charlemagne, & de ses descendans en Italie.

Les Sarrasins, qui ont ravagé la côte à plusieurs reprises, ont considérablement inquiété la ville jusqu'au Xe siècle; mais comme c'étoit un port commerçant, le négoce qui l'avoit fait fleurir, servit à la soutenir. En peu de tems même les Génois furent en état de chasser les Arabes de leurs côtes, & de reprendre sur eux l'île de Corse dont ils s'étoient emparés.

Les richesses & les autres avantages de la navigation mirent cette nouvelle république à portée de donner de puissans secours aux princes armés dans les croisades. En vain les Pisans lui déclarèrent la guerre en 1125; l'avantage fut entièrement du côté des Génois. Enfin l'enthousiasme de la liberté rendit cet état capable des plus grandes choses, & il parvint à concilier l'opulence du commerce avec la supériorité des armes. Dans le XIIIe siècle, il remporta de telles victoires contre Pise & Venise réunies ensemble, que les Pisans ne se relevèrent jamais de leurs défaites, & que les Vénitiens furent obligés de demander la paix.

Malheureusement les esprits échauffés d'abord par l'amour de la patrie, ne le furent dans la suite que par la jalousie & par l'ambition. Ces deux cruelles passions n'arrêtèrent pas seulement les progrès de la république de Gènes, elles la remplirent cent fois d'horreurs & de confusion par la part que prirent dans ses troubles les empereurs, Robert, roi de Naples, les Visconti, les Marquis de Montferrat, les Sforces, & la France, qui y furent successivement appelés par les différens partis qui la divisoient. Enfin André Doria ayant eu le bonheur & l'habileté de réunir les esprits de ses concitoyens, parvint, en 1528, à établir dans Gènes l'ordre du gouvernement aristocratique qui y subsiste encore aujourd'hui, & qui est connu de tout le monde. Ce grand homme, qui auroit pu peut-être s'emparer de la souveraineté, se contenta d'avoir affermi la liberté, & procuré la tranquillité si nécessaire à sa patrie.

Gènes, dans ses tems florissans, possédoit plusieurs iles de l'Archipel, & plusieurs villes sur les côtes de la Grèce & de la mer Noire; Pera même, un des fauxbourgs de Constantinople, étoit sous sa domination : mais l'agrandissement de la puissance ottomane lui ayant fait perdre toutes ces possessions-là, son commerce du Levant en a tellement souffert, qu'à peine voit-on paroitre à-présent quelqu'un de ses vaisseaux dans les états du grand-seigneur.

Son principal commerce consiste en soies greges ou matasses qu'elle tire de toute l'Italie; en velours, damas, satins, tapis, draps d'or & d'argent, papiers, fer en œuvre, & autres produits de ses manufactures. La construction des vaisseaux, tant pour sa propre navigation que pour l'usage des étrangers, est encore un objet fort important. La république entretient cinq galères, quelques frégates, & autres bâtimens, en course contre les Barbaresques, avec lesquels elle est habituellement en guerre.

Gènes & Venise long-tems rivales, sont aujourd'hui revenues à une espèce d'égalité pour le négoce; avec cette différence que les Vénitiens en font un plus considérable dans le Levant; & les Génois un plus grand que les Vénitiens en France, en Espagne, en Portugal & ailleurs. Une grande partie des particuliers génois trafiquent en banque ou autrement; & leur opulence est communément d'une grande ressource à l'état.

Gènes, capitale de l'état, est ancienne, forte, riche, & l'une des principales d'Italie. Elle a un archevêché & un bon port. Les églises, les édifices publics & les palais y sont magnifiques : les palais se suivent sans être joints avec des maisons ordinaires; ce qui fait le plus bel effet. Cette ville, florissante par son commerce, est presque au milieu de la côte de Gènes, en partie dans la plaine, & en partie sur une colline près de la Méditerranée, dans une heureuse & riante situation, à 28 lieues f. o. de Milan, 25 f. e. de Turin, 26 f. o. de Parme, 45 n. o. de Florence, 90 n. o. de Rome, & 184 f. e. de Paris. *Long.* suivant Salvergo, Cassini & le père Grimaldi, 26 deg. 7', 15"; *lat.* 44 deg. 25', 0".

Cette ville, autrefois capitale de la Ligurie, est peuplée de quatre-vingt-dix mille habitans. Les Autrichiens la surprirent en 1746, mais la même année le peuple indigné de ses fers, chassa ou massacra la garnison Autrichienne, & rétablit la ville dans sa liberté. Les Autrichiens l'assiégèrent depuis, mais la ville ayant été secourue par les François, ils furent contrains d'en lever le siège le 3 juillet 1747.

L'aspect de Gènes est imposant, soit qu'on y arrive par mer, soit par le fauxbourg de Saint-Pierre-d'Arène. Le port, qui a mille toises de diamètre, est fermé par deux moles opposés, entre lesquels les vaisseaux entrent dans le port. La cathédrale, dédiée à S. Laurent, est revêtue de marbre : on y conserve dans le trésor une coupe exagone de quatorze pouces & demi qu'on prétend être d'une émeraude. L'église de l'Annonciation, desservie par les Cordeliers, brillante par l'or, les marbres, & les peintures, est une des plus belles de toute l'Italie. A l'église de Carignan on voit deux admirables statues du Pujet, sculpteur françois. Celle de Saint-Siro le cède à peine à celle de l'Annonciation par l'éclat & la richesse. L'église de Saint-Ambroise, qui étoit aux Jésuites, & en général les principales églises de Gènes offrent aux connoisseurs des tableaux des grands maitres des différentes écoles. Cette ville est le siège d'un archevêque.

Le palais de la république où le doge est tenu de résider, est très-vaste, mais il ne se fait point remarquer à beaucoup près par le mérite de l'architecture. On y voit d'excellens tableaux de Solimène, & il s'y trouve un arsenal. Cette ville est justement renommée pour la beauté de ses palais, entre lesquels se distinguent ceux de Marcellone Durazzo, Tursi, Balbi, Brignola, Doria, Palavicini. Ces palais, & nombre d'autres, sont riches en tableaux précieux des maitres italiens. On admire sur-tout au palais de Marcellino Durazzo la Magdelaine aux pieds de notre Seigneur, qui est un chef d'œuvre de Paul Veronese. L'Albergo est un hôpital magnifique qui donne retraite à plus de mille pauvres infirmes ou incapables de travailler. Il y a outre cela un conservatoire pour trois cents filles, le petit hôpital qui a environ onze cents malades, & le grand hôpital qui en reçoit ordinairement au-delà de mille, outre les enfans trouvés. On remarque à Gènes les belles rues dites *strada nuova* & *strada balbi*, formées de superbes palais, mais auxquelles on désireroit plus de largeur.

Le sénat qui gouverne la république est composé de treize personnes, y compris le doge qui est le chef de l'état. La *camera* qui décide en matière de finances, a l'administration des revenus de la république, & elle est composée de huit personnes, outre les anciens doges au nombre de douze ou quatorze. Ces deux collèges se réunissent pour les affaires du dehors. Ils donnent audience aux ambassadeurs, traitent des affaires politiques, ont le commandement des forces militaires de la république, & ils assemblent le conseil général quand ils le jugent nécessaire. Le petit conseil, composé de cent personnes, choisit les magistrats, décide de la paix & de la guerre. Le grand conseil est l'assemblée générale des nobles : c'est dans ce conseil que réside la puissance législative, & le pouvoir suprême; lui seul établit les impôts, nomme le doge, les principaux officiers de la république, pourvoit aux gouvernemens & autres emplois considérables de l'état. Vingt-deux ans suffisent pour y avoir accès. Les fonctions du doge ne durent que deux ans. Il peut être élu de nouveau, mais il faut dix ans d'intervalle, encore la chose n'est-elle jamais arrivée. Pour les affaires civiles, la décision en est confiée à des juges étrangers qui se renouvellent tous les trois ans. Cette ville a vu naitre le fameux Christophe Colomb. (*R.*)

GENESTON, abbaye de France au diocèse de Nantes. Elle est de l'ordre de S. Augustin, & vaut 1400 liv. (*R.*)

GENÈVE, ville de Suisse, jusqu'à nos jours l'une des plus riches, des plus commerçantes, & des plus florissantes de l'Europe. Elle est située sur le Rhône, à l'endroit où ce fleuve sort du lac qui porte aujourd'hui son nom, & qui fut connu autrefois sous le nom de *lac Leman*. Elle est libre & alliée des Suisses. La partie la plus considérable de cette ville est au-delà du Rhône & en Savoie, l'autre est dans le pays de Vaud sur terres de Suisse. Cette ville est bâtie sur deux collines. D'un côté on jouit de la vue du lac, de l'autre c'est le Rhône. Ailleurs la vue se promène sur une campagne riante, sur des côteaux couverts de maisons de plaisance : à quelques lieues les sommets toujours glacés des Alpes qui paroissent des montagnes d'argent, lorsqu'ils sont éclairés par le soleil dans les beaux jours. Le port de Genève sur le lac, avec des jetées; ses marchés, & sa position entre la France, l'Italie, & l'Allemagne, y favorisent l'industrie & le commerce. Elle a de beaux édifices, en petit nombre cependant, & des promenades agréables. Ses rues sont éclairées la nuit, & l'on a construit sur le Rhône une machine à pompes fort simple,

qui fournit de l'eau jusques aux quartiers les plus élevés, à cent pieds de haut. Le lac est d'environ vingt lieues de long, sur la côte septentrionale, & de quatre lieues dans sa plus grande largeur. C'est une espèce de petite mer qui a ses tempêtes, & qui produit d'autres phénomènes curieux. *Voy. l'hist. de l'académie des Sciences des années* 1741 & 1742. La *long.* de Genève est de 23 d., 45'; sa *latit.* est de 46 d. 12'.

Dès que le christianisme fut introduit dans cette ville, elle devint un siège épiscopal, suffragant de Vienne. Au commencement du ve siècle l'empereur Honorius la céda aux Bourguignons, qui en furent dépossédés en 543, par les rois Francs. Lorsque Charlemagne, sur la fin du VIIIe siècle, alla combattre le roi des Lombards, & délivrer le pape, qui l'en récompensa bien par la couronne impériale, ce prince passa à Genève, & ce fut le rendez vous général de son armée. Cette ville fut ensuite annexée à l'empire Germanique; mais les empereurs occupés des affaires que leur suscitèrent les papes pendant plus de 300 ans, y laissèrent passer l'autorité entre les mains de l'évêque, qui en devint prince & seigneur. Les armoiries de Genève furent dès-lors mi-parties de l'aigle impérial, & d'une clef représentant le pouvoir de l'église, avec cette devise: *post tenebras lux*. La ville a conservé ces armes après avoir renoncé à l'église Romaine. Elle n'a plus de commun avec la papauté que la clef qu'elle porte dans son écusson. Il est même assez singulier qu'elle l'ait conservée, après avoir brisé avec tant d'éclat tous les liens qui pouvoient l'attacher à Rome. Elle a pensé apparemment que la devise *post tenebras lux*, qui exprime parfaitement son état actuel, par rapport à la religion, lui permettoit de ne rien changer à ses armoiries.

Quoique l'évêque jouit à Genève des honneurs de la souveraineté, son pouvoir y étoit limité par celui des citoyens. Les ducs de Savoie, appuyés quelquefois par les évêques, firent insensiblement, & à différentes reprises, des efforts pour établir leur autorité dans cette ville; mais elle y résista, soutenue de l'alliance de Fribourg, qui n'existe plus aujourd'hui, & de celle de Berne. Ce fut alors, c'est-à-dire en 1526, que le conseil des deux-cents fut établi. Les opinions de Calvin & de Zwingle commençoient à s'introduire; Berne les avoit adoptées, Genève les admit en 1535: la papauté fut abolie, & l'évêque, qui prend toujours le titre d'*évêque de Genève*, sans y avoir plus de jurisdiction que l'évêque de Babylone n'en a dans son diocèse, est résident à Anneci depuis ce tems-là.

On voit encore entre les deux portes de l'hôtel-de-ville de Genève une inscription latine en mémoire de l'abolition de la religion catholique. Le pape y est appelé l'*antechrist*; cette expression que le fanatisme de la liberté & de la nouveauté s'est permise dans un siècle encore à demi barbare, nous paroît peu digne aujourd'hui d'une ville aussi philosophe.

Genève, pour défendre sa liberté contre les entreprises des ducs de Savoie, & de ses évêques, se fortifia encore de l'alliance de Zurich. Ce fut avec ces secours qu'elle résista aux armes de Charles-Emanuel, & aux trésors de Philippe II, prince dont l'ambition, le despotisme, la cruauté, & la superstition assurent à sa mémoire l'exécration de la postérité. Henri IV, qui avoit secouru Genève de trois cents soldats, eut bientôt après besoin lui-même de ses secours; elle ne lui fut pas inutile dans le tems de la ligue, & dans d'autres occasions: de-là sont venus les priviléges dont les Genevois jouissent en France avec les Suisses.

Ces peuples voulant donner de la célébrité à leur ville, y appelèrent Calvin qui jouissoit avec justice d'une grande réputation, homme de lettres du premier ordre, écrivant en latin aussi bien qu'on peut le faire dans une langue morte, & en françois avec une pureté singulière pour son tems; cette pureté que nos habiles grammairiens admirent encore aujourd'hui, rend ses écrits bien supérieurs à presque tous ceux du même siècle; comme les ouvrages de MM. de Port-Royal se distinguent encore aujourd'hui, par la même raison, des rapsaudies barbares de leurs adversaires & de leurs contemporains. Calvin, jurisconsulte habile, & théologien aussi éclairé qu'il pouvoit l'être, dressa, de concert avec les magistrats, un recueil de loix civiles & ecclésiastiques qui fut approuvé en 1543 par le peuple, & qui est devenu le code fondamental de la république. Le superflu des biens ecclésiastiques qui servoient avant la réforme à nourrir le luxe des évêques & de leurs subalternes, fut appliqué à la fondation d'un hôpital, d'un collége & d'une académie; mais les guerres que Genève eut à soutenir pendant près de soixante ans, empêchèrent les arts & le commerce d'y fleurir autant que les sciences. Enfin, le mauvais succès de l'escalade, tentée en 1602 par le duc de Savoie, a été l'époque de la tranquillité de cette république. Les Genevois repoussèrent leurs ennemis qui les avoient attaqués par surprise; & pour dégoûter le duc de Savoie d'entreprises semblables, ils firent pendre treize des principaux officiers ennemis. Ils crurent pouvoir traiter comme des voleurs de grand chemin, des hommes qui avoient attaqué leur ville sans déclaration de guerre; car cette politique singulière & nouvelle, qui consiste à faire la guerre sans l'avoir déclarée, n'étoit pas encore connue en Europe; & eût-elle été pratiquée dès-lors par les grands états, elle est trop préjudiciable aux petits, pour qu'elle puisse jamais être de leur goût.

Le duc Charles-Emmanuel se voyant repoussé & ses officiers pendus, renonça à s'emparer de Genève. Son exemple servit de leçon à ses successeurs, & depuis ce tems cette ville n'a cessé

de se peupler, de s'enrichir, & de s'embellir dans le sein de la paix. Quelques dissensions intestines, dont les germes n'existoient point dans son sein, avoient de tems en tems altéré la tranquillité de la république ; mais le courage du peuple l'avoit bientôt rétablie ; & sa sûreté est aujourd'hui consolidée au dehors plus fortement que jamais par deux nouveaux traités, l'un avec la France en 1749, l'autre avec le roi de Sardaigne en 1754.

C'est une chose bien remarquable qu'une ville qui composoit à peine trente mille ames, & dont le territoire morcelé ne contient pas trente villages, ne laissât pas d'être une des villes les plus florissantes de l'Europe.

Elle est bien fortifiée du côté du prince qu'elle redoutoit le plus, le roi de Sardaigne. Du côté de la France, elle est presque ouverte, & sans défense. Mais le service s'y fait comme dans une ville de guerre; les arsenaux & les magasins sont bien fournis. Les Genevois peuvent servir dans les troupes étrangères; & la loi les autorise à faire, sur le territoire, des recrues pour les compagnies affectées à des Genevois.

Avant la révolution de 1782, qui a substitué l'aristocratie au gouvernement populaire qui fit fleurir cette ville, le revenu de l'état n'alloit pas à cinq cents mille livres, monnoie de France : l'économie admirable avec laquelle il étoit administré suffisoit à tout, & produisoit même des sommes en réserve pour les besoins extraordinaires. Les trésors de l'état étoient dans les coffres des particuliers.

On distingue dans Genève cinq ordres de personnes: les citoyens qui sont fils de bourgeois & nés dans la ville; eux seuls peuvent parvenir à la magistrature: les bourgeois qui sont fils de bourgeois ou de citoyens, mais nés en pays étrangers, ou qui étoient étrangers, ont acquis le droit de bourgeoisie que le magistrat peut conférer ; ils peuvent être du conseil général, & même du grand conseil appelé des *deux-cents*. Les habitans sont des étrangers qui ont permission du magistrat de demeurer dans la ville, & qui y ont le droit de commerce & d'industrie. Les natifs sont les fils des habitans ; ils ont quelques privilèges de plus que leurs pères, mais ils sont exclus du gouvernement. Les domiciliés sont ceux qui ont obtenu la permission d'établir leur domicile dans l'état, permission qui n'est qu'annuelle. Ils peuvent parvenir aux grades militaires ; & c'est d'entr'eux que sont pris ceux qui forment la classe des habitans. L'existence de celle des domiciliés ne date que de l'édit de 1782, ainsi que les droits de commerce & d'industrie dont jouit aujourd'hui la classe des habitans.

A la tête de la république étoient quatre syndics, qui ne pouvoient l'être qu'un an, & ne le redevenir qu'après quatre ans. Aux syndics étoit joint le petit conseil, composé de vingt-cinq membres tirés du grand-conseil, & un autre corps qu'on appèle *de la justice*. Les affaires journalières, & qui demandent expédition, soit politiques, soit économiques & criminelles, étoient l'objet de ces deux corps. Les syndics qui étoient à leur tête présidoient aussi à tous les conseils & aux diverses chambres & départemens de l'administration.

Le grand conseil étoit composé de deux cents cinquante citoyens ou bourgeois ; il étoit juge des grandes causes civiles, il faisoit grace, il battoit monnoie, il élisoit les membres du petit conseil, il délibéroit sur ce qui devoit être porté au conseil général. Le conseil général embrassoit le corps entier des citoyens & des bourgeois qui ont atteint l'âge de vingt-cinq ans, excepté les banqueroutiers, & ceux qui ont eu quelque flétrissure. C'est à cette assemblée qu'appartenoit le pouvoir législatif, le droit de la guerre & de la paix, les alliances, les impôts, & l'élection des principaux magistrats qui se faisoit dans la cathédrale avec beaucoup d'ordre & de décence, quoique le nombre des votans fût quelquefois de plus de quinze cents personnes.

La République de Genève avoit pris pour base de sa constitution, cette loi si sage du gouvernement des anciens Germains : *De minoribus rebus principes consultant, de majoribus omnes ; ita tamen ut ea quorum penes plebem arbitrium est apud principes prætractentur.* Tacite, *de mor. Germ.*

Le droit civil de Genève est presque tout tiré du droit Romain, avec quelques modifications ; par exemple, un père ne peut jamais disposer que de la moitié de son bien en faveur de qui il lui plait, le reste se partage également entre ses enfans. Cette loi assure d'un côté l'indépendance des enfans, & de l'autre elle prévient l'injustice des pères.

M. de Montesquieu appèle avec raison une belle loi, celle qui exclut des charges de la république les citoyens qui n'acquittent pas les dettes de leur père après sa mort, & à plus forte raison ceux qui n'acquitent pas leurs dettes propres.

On n'étend point les degrés de parenté qui prohibent le mariage au-delà de ceux que marque le lévitique ; ainsi, les cousins germains peuvent se marier ensemble ; mais point de dispenses dans les cas prohibés. On accorde le divorce en cas d'adultère, ou de désertion malicieuse, après des proclamations juridiques.

La justice criminelle s'exerçoit avec plus d'exactitude que de rigueur. La question, déja abolie en plusieurs états, & qui devroit l'être par-tout, comme une cruauté inutile, étoit proscrite à Genève ; on ne la donnoit qu'à des criminels déja condamnés à mort pour découvrir leurs complices s'il étoit nécessaire. L'accusé pouvoit demander communication de la procédure, & se faire assister de ses parens & d'un avocat pour plaider sa cause devant les juges à huis ouverts. Les sentences criminelles se rendoient dans la place

publique par les syndics, avec beaucoup d'appareil.

On ne connoissoit point à Genève de dignités héréditaires; le fils d'un premier magistrat restoit confondu dans la foule, s'il ne s'en tiroit par son mérite. La noblesse, ni la richesse ne donnoient ni rang, ni prérogatives: les brigues étoient sévérement défendues. Les emplois étoient si peu lucratifs, qu'ils n'avoient pas de quoi exciter la cupidité; ils ne pouvoient tenter que des ames nobles par la considération qui y est attachée.

On y voyoit peu de procès; la plupart étoient accommodés par des amis communs, par les avocats mêmes, & par les juges.

Des loix somptuaires défendoient l'usage des pierreries & de la dorure, limitoient la dépense des funérailles, & obligeoient tous les citoyens à aller à pied dans les rues: on n'avoit de voitures que pour la campagne. Ces loix, qu'on regarderoit en France comme trop sévères, & presque comme barbares & inhumaines, ne sont point nuisibles aux véritables commodités de la vie qu'on peut toujours se procurer à peu de frais; elles ne retranchent que le faste, qui ne contribue point au bonheur, & qui ruine sans être utile.

La Suisse exceptée, il n'y avoit peut-être point de villes où il y eût plus de mariages heureux. Genève étoit sur ce point à deux cents ans de nos mœurs. Par une suite des réglemens contre le luxe, on n'y craignoit point la multitude des enfans. Sur tous ces objets, nous ignorons les changemens & les révolutions qu'introduira le nouvel ordre de choses.

On ne souffroit point à Genève de comédie: on craignoit, avec raison, qu'elle n'introduisit le goût de la parure, de la dissipation, & le libertinage que les troupes de comédiens répandent parmi la jeunesse. A la vérité les Genevois avoient une salle de comédie sur les terres de France, au village de Châtellaine, à cinq quarts de lieue environ de Genève; mais ce tempérament prévenoit en partie les inconvéniens d'une salle existante dans l'enceinte de leurs murs. Il désavouoit les spectacles, il en modéroit la fréquentation par l'éloignement; il empêchoit que la classe inférieure des citoyens ne fût distraite de ses occupations habituelles, par la difficulté de s'y rendre. Enfin, dans cet état des choses le spectacle ne pouvoit avoir lieu que dans la belle saison, tandis qu'une salle dans la ville l'y auroit rendu permanent. Les choses ont déjà changé à cet égard; & il y a actuellement à Genève une salle de spectacles, dont les fondemens ont été jetés au mois de septembre dernier (1782).

Genève a une université qu'on appèle académie, où la jeunesse est instruite gratuitement. Les professeurs peuvent devenir magistrats, & plusieurs le sont en effet devenus, ce qui contribue beaucoup à entretenir l'émulation & la célébrité de l'académie. Depuis quelques années on y a établi aussi une école de dessin. Les avocats, les notaires, les médecins, &c. forment des corps auxquels on n'est agrégé qu'après des examens publics, & tous les corps de métier ont aussi leurs réglemens, leurs apprentissages, & leurs chefs-d'œuvres.

La bibliothèque publique est bien assortie; elle contient 40000 volumes, & un assez grand nombre de manuscrits. On prête ces livres à tous les citoyens, ainsi chacun lit & s'éclaire. Aussi le peuple de Genève est-il beaucoup plus instruit que partout ailleurs. On ne s'apperçoit pas que ce soit un mal, comme on prétend que c'en seroit un parmi nous. Peut-être les Genevois & nos politiques ont-ils également raison.

Toutes les sciences, & presque tous les arts, ont été si bien cultivés à Genève, qu'on seroit surpris de voir la liste des savans & des artistes en tout genre que cette ville a produits depuis deux siècles. Elle a eu même quelquefois l'avantage de posséder des étrangers célèbres, que sa situation agréable, & la liberté ont engagé à s'y retirer. M. de Voltaire qui résida quelques années sur les terres de Genève, au château des Délices, avant d'habiter Ferney, retrouva chez ces républicains les mêmes marques d'estime & de considération qu'il avoit reçues de plusieurs monarques.

Une fabrique qui fleurissoit à un point étonnant à Genève étoit celle de l'horlogerie; elle occupoit plus de quatre mille personnes, c'est-à-dire, près de la septième partie des citoyens. Les autres arts n'y étoient pas négligés, & les Genevois passoient pour les plus habiles mécaniciens de l'Europe.

Toutes les maisons sont bâties de pierres, ce qui prévient très-souvent les incendies, auxquels on apporte d'ailleurs un prompt remède par le bel ordre établi à cet effet.

Les hôpitaux n'étoient point à Genève comme ailleurs une simple retraite pour les pauvres malades & infirmes; on y exerçoit l'hospitalité envers les pauvres passans, mais sur-tout on en tiroit une multitude de petites pensions qu'on distribuoit aux pauvres familles pour les aider à vivre sans se déplacer, & sans renoncer à leur travail. Les hôpitaux dépensoient par an plus du triple de leur revenu, tant les aumônes de toute espèce étoient abondantes.

La constitution ecclésiastique de Genève est purement presbytérienne; point d'évêque, encore moins de chanoines: ce n'est pas qu'on désapprouve l'épiscopat; mais comme on ne le croit pas de droit divin, on a pensé que des pasteurs moins riches & moins importans que des évêques, convenoient mieux à une petite république.

Les ministres sont, ou *Pasteurs*, comme nos curés, ou *Postulans*, comme nos prêtres sans bénéfice. Le revenu des pasteurs ne va pas au-delà de 1200 livres, sans aucun casuel: c'est l'état qui les donne; car l'église n'a rien. Les ministres ne sont reçus qu'à vingt-quatre ans, après des exa-

mens qui sont très-rigides quant à la science & quant aux mœurs, & dont il seroit à souhaiter que la plupart de nos églises catholiques suivissent l'exemple.

Les ecclésiastiques n'ont rien à faire dans les funérailles : c'est un acte de simple police, qui se fait sans appareil. On croit à Genève qu'il est ridicule d'être fastueux après la mort. On enterre dans un vaste cimetière, assez éloigné de la ville; usage qui devroit être suivi par-tout. J'ignore l'influence qu'y aura la révolution; mais le clergé de Genève avoit des mœurs exemplaires; les ministres vivoient dans une grande union : on ne les voyoit point, comme dans d'autres pays, disputer entr'eux avec aigreur sur des matières inintelligibles, se persécuter mutuellement, s'accuser indécemment auprès des magistrats. Il s'en falloit cependant beaucoup qu'ils pensassent tous de même sur les articles qu'on regarde ailleurs comme les plus importans à la religion.

La tolérance ecclésiastique, qui suit des principes de la Réforme, a pu faire naître à Genève une foule de Sociniens; mais le 10 février 1758, l'église de Genève a protesté, par un acte solemnel, contre la doctrine du Socinianisme.

Il y a peu de pays où les théologiens & les ecclésiastiques soient plus ennemis de la superstition; mais en récompense, comme l'intolérance & la superstition ne servent qu'à multiplier les incrédules, on se plaint moins à Genève qu'ailleurs des progrès de l'incrédulité, ce qui ne doit pas surprendre. La religion y est presque réduite à l'adoration d'un seul Dieu, du moins chez tout ce qui n'est pas peuple : le respect pour Jésus-Christ & pour les écritures, sont peut-être la seule chose qui distingue d'un pur déisme le christianisme de Genève.

Les ecclésiastiques sont encore mieux à Genève que d'être tolérans; ils se renferment uniquement dans leurs fonctions, en donnant les premiers aux citoyens l'exemple de la soumission aux loix. Le consistoire établi pour veiller sur les mœurs, n'inflige que des peines spirituelles. La grande querelle du sacerdoce & de l'empire, qui, dans des siècles d'ignorance, a ébranlé la couronne de tant d'empereurs, & qui, comme nous ne le savons que trop, cause des troubles fâcheux dans des siècles plus éclairés, n'est point connue à Genève : le clergé n'y fait rien sans l'approbation des magistrats.

Le culte est fort simple : point d'images, point de luminaire, point d'ornemens dans les églises. Le service divin renferme deux choses, les prédications & le chant. Les prédications se bornent presque uniquement à la morale, & n'en valent que mieux : le chant est d'assez mauvais goût, & les vers françois qu'on chante, plus mauvais encore. Il y a environ vingt-cinq ans qu'on a placé un orgue à la cathédrale. Du reste, la vérité nous oblige de dire que l'être suprême est honoré à Genève avec une décence & un recueillement qu'on ne remarque point dans nos églises.

L'église cathédrale de Saint-Pierre est décorée d'un portail de très-belle architecture, ouvrage de ces derniers temps. La fondation de cette église remonte au commencement du xe siècle. Avant la réformation, la souveraineté de l'évêque s'étendoit non-seulement sur la ville, mais encore sur une partie de son territoire. Outre la cathédrale, il y a cinq églises paroissiales, où l'on fait le service divin. Les Luthériens y ont un temple, qui fut achevé en 1767.

Genève, après avoir défendu & assuré sa liberté contre les attaques étrangères, a eu depuis à la défendre contre ses propres citoyens. Au milieu du bonheur dont jouissoient ses habitans, & qui avoit sa source dans leurs sages constitutions, quelques-uns, de la classe la plus fortunée, ont prétendu qu'eux seuls avoient droit à la liberté. Ils ont dédaigné l'égalité politique, & ont cherché à concentrer en eux le pouvoir déposé par les constitutions entre les mains des citoyens. Voilà la source des troubles, des mouvemens, des crises, des convulsions, dont le terme sera la dispersion des citoyens, l'anéantissement de l'industrie, des arts, du commerce, des mœurs. Dans une république sans territoire, aucun de ces avantages ne peut subsister avec l'aristocratie. Dans les agitations successives qu'avoit éprouvé l'état, le conseil général avoit perdu quelque chose de ses droits, & avoit vu s'effectuer des innovations qui ont servi de moyens à opérer dans la suite de nouvelles extensions du pouvoir des conseils inférieurs, ou administrateurs; & c'est ce qui arriva plus particulièrement en 1738, où, dans le réglement de pacification, l'addition d'un mot dont le sens ne fut point assez déterminé, porta le coup mortel à la république, & prépara sa dissolution. Berne l'a consommée : l'événement sera voir jusqu'où les Suisses avoient intérêt au maintien de sa constitution ! (*R.*)

GENÈVE (lac de), grand lac d'Europe, connu des anciens sous le nom de *Lac Leman*, & quelquefois aujourd'hui sous celui de *Lac de Lausanne*. Il est situé entre la Suisse & la Savoie. Il a dix-neuf lieues & demie de longueur, sur quatre dans sa plus grande largeur. Il est traversé par le Rhône. Les eaux en sont limpides, & il est entouré d'un grand nombre de villes très-agréables, qui se trouvent presque toutes du côté de la Suisse. La côte qui le borde au nord, est très-fertile en excellens vins blancs; celle qui règne le long de la Savoie, n'est pas également abondante. Le lac de Genève est très-poissonneux; on y pêche sur-tout des truites d'une rare grandeur. Par une suite de la fonte des neiges sur les Alpes, ce lac croît en été, & décroît au contraire en hiver. (*R.*)

GENEVOIS (le), petit état entre la France, la Savoie & la Suisse. Il est extrêmement fertile, beau & peuplé. Genève en est la capitale : il ne contient

contient d'ailleurs que des villages. Il ne faut point le confondre avec le duché de Genevois, province de Savoie, dont Anneci est la capitale. Le duché de Genevois, qui n'eut d'abord que le titre de comté, appartint aux comtes de Genève, dont la race s'étant éteinte, il passa à Humbert & Othon de Villars, & de ceux-ci à la maison de Savoie. La partie de ce duché, située sur la droite du Rhône, a été cédée depuis à la France. (*R.*)

GENGENBACH. *Voyez* GEGENBACH.

GENGOUX-LE-ROYAL (Saint), *Gengulfinum regale*, petite ville de France en Bourgogne, au diocèse de Châlon, avec une châtellenie royale. Elle est au pied d'une montagne, près de la rivière de Grône, à 8 lieues n. o. de Mâcon, 7 f. o. de Châlon, 66 f. e. de Paris. *Long.* 22, 8; *lat.* 46, 40. Il croît de bon vin dans ses environs. C'est la quatrième ville qui députe aux états du Mâconnois. (*R.*)

GENIEZ-DE-MALGLOIRE (Saint), petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèse d'Uzès. (*R.*)

GENIS-LAVAL (Saint), petite ville de France, dans le Lyonnois, élection de Lyon. (*R.*)

GENLIS, bourg de France, en Picardie, au diocèse de Noyon, avec titre de marquisat, & une abbaye de Prémontrés qui vaut 2400 livres. (*R.*)

GENOU (Saint), abbaye de France, au diocèse de Bourges. Elle est de l'ordre de Saint Benoit, & vaut 2400 livres. (*R.*)

GENOUILLAC, petite ville de France, en Languedoc, au diocèse d'Uzès. (*R.*)

GENOUILLAC, bourg de France, dans la Marche, élection de Gueret. (*R.*)

GENOUILLÉ, nom de deux bourgs de France, l'un en Saintonge, dans l'élection de Saint-Jean-d'Angely; l'autre dans le Poitou, élection de Niort, avec un prieuré. (*R.*)

GENTHIN (Saint), petite ville d'Allemagne, au duché de Magdebourg, dans le cercle de Jerichau. (*R.*)

GÉOGRAPHE, se dit d'une personne versée dans la Géographie, & plus particuliérement de ceux qui ont contribué, par leurs ouvrages, aux progrès de cette science. Ceux qui publient des cartes dans lesquelles il n'y a rien de nouveau, & qui ne font que copier, quelquefois assez mal, les ouvrages des autres, le nom de *Géographes* ne leur appartient point: ce sont de simples éditeurs. (*R.*)

GÉOGRAPHIQUE, se dit de tout ce qui appartient à la Géographie; ainsi on dit *mesures géographiques*, *opérations géographiques*, &c.

Comme la Géographie en général, qui est la description de la terre, a sous elle deux parties qui lui sont subordonnées, la Chorographie, qui est la description d'un pays de quelqu'étendue, comme une province, & la Topographie, qui est la description d'une partie peu étendue de terrein, il y a aussi différentes espèces d'opérations géographiques. Celles qui se font pour lever la carte d'une partie considérable de la terre, par exemple, de la France, de l'Angleterre, demandent plus de précision que les autres, parce que de petites erreurs, qui ne sont rien sur une partie de terrein peu considérable, deviennent trop sensibles, & s'accumulent sur un grand espace. Ainsi ces cartes se lèvent, pour l'ordinaire, en liant les principaux points par des triangles, dont on observe les angles avec un quart de cercle, & en calculant ensuite les côtés de ces triangles; en faisant, en un mot, les mêmes opérations que pour mesurer un degré de la terre. *Voyez* FIGURE DE LA TERRE & DEGRÉ. C'est ainsi qu'on a travaillé à la carte de la France dont on publie actuellement les feuilles. Quand il ne s'agit que de cartes chorographiques, & que l'on ne cherche pas une grande précision, un bon graphomètre suffit, pourvu qu'il soit d'une plus grande étendue que les graphomètres ordinaires; & quand on ne veut faire qu'une carte topographique, on peut se borner à la planchette. *Voyez* PLANCHETTE & GRAPHOMÈTRE; *voyez* aussi CARTE.

Carte géographique, se peut dire en général de toutes les cartes de géographie, puisqu'elles représentent toujours quelque partie de la terre; mais on ne désigne certaines cartes par le mot de *géographiques*, que pour les distinguer des cartes qu'on appele *hydrographiques*, & qui servent principalement aux marins. Dans celles-ci, on ne représente guère que les rivages, le gisement des côtes, les îles; dans les autres, on détaille l'intérieur des terres. *Voyez* HYDROGRAPHIQUE (*R.*)

GEORGE (Saint), petite île de l'état de Venise, au sud de la capitale, & à l'est de la Giudeca. Il y a dans cette île un monastère de Bénédictins, dont l'église est une des plus belles d'Italie, & d'ailleurs enrichie de tableaux des plus grands maitres. (*R.*)

GEORGE DE LA MINE (Saint), bourgade d'Afrique, en Guinée, avec un fort château près de la mer, & un port qui tire son nom des mines d'or qui sont dans son voisinage. Les Hollandois se sont emparés de ce lieu sur les Portugais, & y font la traite des nègres. *Long.* 17; *lat.* 5, 20. (*R.*)

GEORGE (Saint), château de plaisance du margrave de Bareuth, près d'un lac. Il y a dans son voisinage une manufacture de belles porcelaines. (*R.*)

GEORGE (Saint), riche abbaye d'Augustins, située dans la ville d'Isni, en Souabe. L'abbé, qui est au nombre des prélats du cercle du Rhin, a voix & séance à la diète de l'empire, malgré les oppositions du comte de Truchses de Waldbourg. Il y a un autre riche couvent de *Saint-George*, dans la Carinthie, qui dépend de l'archevêque de Saltzbourg. (*R.*)

GEORGE (Saint), monastère avec un baillage,

dans le duché de Wirtemberg. C'est là que le Danube prend sa source. (*R.*)

GEORGE (Saint), bourg de France, en Normandie, dans la généralité de Caen, élection de Mortain. Il y a plusieurs autres bourgs de ce nom en France. (*R,*)

GEORGE DE LUSENSOU (Saint), petite ville de France, dans la généralité de Montauban, élection de Milhaud. (*R.*)

GEORGE DE MUSIDAN (Saint), petite ville de France, dans le Périgord, élection de Périgueux. (*R*)

GEORGE (bras de Saint); on désigne quelquefois sous ce nom, le détroit des Dardanelles. (*R*)

GEORGENBERG, ville de la haute-Hongrie, dans le comté de Zips, sur la rivière de Popper. Elle est bien bâtie, & ses environs sont fertiles. Elle a essuyé nombre d'incendies; & c'est une des villes du pays qui ont été si long-temps entre les mains de la Pologne, à titre d'hypothèque. (*R.*)

GEORGENTHAL, baillage d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, & dans la Thuringe, au duché de Saxe-Gotha. C'étoit jadis une fondation pour les moines de l'ordre de Citeaux, dont un comte de Schwartzbourg du XIIe siècle, avoit fait les frais. Elle étoit dotée de terres fort considérables: les anciens châteaux de Waldenfels, de Tambourg, de Crachenbourg & de Falckenstein, qui sont tous ruinés aujourd'hui, en dépendoient, & un assez grand nombre de villages en reconnoissoient la seigneurie. C'étoit alors l'esprit du temps: des troubles continuels agitoient l'empire; peu de seigneurs pouvoient se dispenser d'y prendre part; les moines seuls jouissoient d'un respect général, & les moins malheureux d'entre les laïques, étoient ceux qui, pour mettre en quelque sorte leurs biens & leur conscience en repos, croyoient devoir donner beaucoup à l'église. A la prétendue réformation du XVIe siècle, qui fut adoptée en bien des lieux, la fondation de Georgenthal fut sécularisée, sans que rien fût ôté à l'étendue de ses domaines & de son ressort, & moins encore à leur prix. (*R.*)

GÉORGIE, ou GURGISTAN, contrée d'Asie, qui fait partie de la Perse & de la Turquie, & qui touche à la mer Noire, à la mer Caspienne & au Caucase.

La Géorgie est bornée au nord par la Circassie, à l'orient par le Daghestan & le Schirvan, au midi par l'Arménie, & au couchant par la mer Noire. Elle comprend la Colchide & l'Ibérie des anciens, tandis que le Daghestan & le Schirvan forment à-peu-près l'ancienne Albanie.

Elle est divisée par les montagnes en deux parties, l'une orientale, où sont les royaumes de Caket au nord, & de Carduel au midi; l'autre occidentale, qui comprend au nord les Abcasses, la Mingrélie, l'Imirète & le Guriel. Tout ce pays est nommé *Gurgistan* par les Orientaux. La rivière de Kur le traverse, & elle porte bateau, ce qui n'est pas commun aux rivières de Perse. Teflis, capitale de la Géorgie Persanne, est au 83 d. de *long.* & au 43 d. de *lat.*

Cette grande contrée, pour la possession ou la protection de laquelle les Persans & les Turcs ont si long-tems combattu, & qui est partagée entre les deux puissances, fait un pays des plus fertiles de l'Asie. Il n'en est guère de plus abondant, ni où le bétail, le gibier, le poisson, la volaille, les fruits, les vins soient plus délicieux. Il donne aussi une grande quantité de grains.

Les vins du pays, sur-tout ceux de Teflis, se transportent en Arménie, en Médie & jusqu'à Ispahan, où ils sont réservés pour la table du Sophi.

La soie s'y recueille en quantité; mais les Géorgiens, qui la savent mal apprêter, & qui n'ont guère de manufactures chez eux pour l'employer, la portent chez leurs voisins, & en font un grand négoce en plusieurs endroits de la Turquie, sur-tout à Erzerom & aux environs.

Les seigneurs & les pères étant maîtres, en Géorgie, de la liberté & de la vie, ceux-ci de leurs enfans, & ceux-là de leurs vassaux, le commerce des esclaves y est très-considérable; & il sort chaque année plusieurs milliers de ces malheureux de l'un & de l'autre sexe avant l'âge de puberté, lesquels se partagent entre les Turcs & les Persans, qui en remplissent leurs serrails.

C'est particulièrement parmi les jeunes filles de cette nation, dont le sang est si beau, que les rois & les seigneurs de Perse, le Sultan & les grands de la Porte choisissent ce grand nombre de concubines dont les Orientaux se font honneur.

Il faut remarquer que de tout tems on y a fait ce commerce: on y vendoit autrefois les beaux garçons aux Grecs. Ils sont, dit Strabon, plus grands & plus beaux que les autres hommes, & les Géorgiennes plus grandes & plus belles que les autres femmes. Le sang de Géorgie est le plus beau du monde, dit Chardin: la nature, ajoute-t il, a répandu sur la plupart des femmes, des grâces qu'on ne voit point ailleurs; & l'on ne trouve en aucun lieu ni de plus jolis visages, ni de plus fines tailles que celles des Géorgiennes: mais, continue-t-il, leur impudicité est excessive.

On voit en Géorgie des Grecs, des Juifs, des Turcs, des Persans, des Indiens, des Tartares. Les Arméniens y sont presque en aussi grand nombre que les naturels mêmes. Souverainement méprisés, ils remplissent les petites charges, font la plus considérable partie du commerce de Géorgie, & s'enrichissent aux dépens du pays.

Quoique les mœurs & les coutumes des Géorgiens soient un mélange de celles de la plupart des peuples qui les environnent, ils ont en particulier cet étrange usage, que les gens de qualité y exercent le métier de bourreau. Bien loin qu'il soit reputé infame en Géorgie, comme dans les

reste du monde, c'est un titre glorieux pour les familles.

Les maisons des grands & les lieux publics sont construits sur le modèle des édifices de Perse; mais la plupart des mosquées & églises sont bâties sur le haut des montagnes, en des lieux presque inaccessibles; on les salue de loin, & on n'y va presque jamais: cependant il y a plusieurs évêques en Géorgie, un archevêque, un patriarche. Le viceroi ou gorel, envoyé par le sophi, & qui est toujours mahométan, remplit les prélatures.

Toute la partie occidentale de la Géorgie qui comprend la Mingrelie, l'Imirette, & le Guriel, appartient aux Turcs, qui font payer tribut aux princes de ces provinces. Ce tribut, qui étoit en jeunes personnes du sexe, destinées au serrail du grand-seigneur, a déplu aux Géorgiens, & a changé de nature dans ces derniers tems. Cotatis, dans l'Imirette, est une des bonnes forteresses des Turcs. (*R.*)

GÉORGIE, l'un des Treize Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, entre la Caroline & la Floride. Le climat y est fort doux & fort sain. Les Anglois commencèrent à s'y établir au mois de janvier 1733, & se fixèrent à dix milles de la mer, sur le Savanah. On commença d'abord à y faire de la soie avec beaucoup de succès, les mûriers blancs étant fort communs dans ce pays.

La Géorgie a trois cents milles de profondeur, jusqu'aux Apalaches. Elle est terminée au nord par la rivière de Savanah. Les pluies excessives qui y tombent ne trouvant point d'écoulement, y forment de nombreux marais, où le riz est cultivé, au grand détriment des hommes libres & des esclaves occupés de ce travail. (*R.*)

GEPPING, petite ville impériale d'Allemagne, dans la Souabe, au duché de Wirtemberg, avec un château. Cette ville, située sur la rivière de Wils, est renommée par ses eaux minérales. Elle est à 9 li. e. de Stutgard, 9 s. o. de Gemund, 9 n. o. d'Ulm. *Long.* 33, 20; *lat.* 48, 24. (*R.*)

GÉRA, ou LE PETIT LEIPSICK, petite ville d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans la Misnie, sur l'Ulster, avec un beau collège. Il y a une manufacture considérable d'étoffes, & un château où résident les comtes de Reussen, à qui elle appartient. Les Bohémiens la ravagèrent en 1449. *Long.* 29, 55; *lat.* 51, 10. (*R.*)

GERARMER, lac & village considérable des Vosges, dans le baillage de Remiremont en Lorraine. On y fait un grand commerce de fromages, connus sous le nom de *geraumés*. (*R.*)

GERAW (le), *Geravia*, petit pays d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, ainsi nommé du bourg de Geraw; mais sa capitale est Darmstadt, sujète au prince de Hesse-Darmstadt, ce qui fait que ce petit pays en a pris aujourd'hui le nom. (*R.*)

GERBDÉCAN, ville d'Asie en Perse, dans le Couhestan. Les géographes orientaux lui donnent 85 degrés 25' de *long.* & 34 degrés de *lat.* (*R.*)

GERBEROY, *Gerboredum*, ou *Gerboracum*, petite ville de France, dans le Beauvoisis, située sur une montagne, au pied de laquelle coule la Therain. Elle a un chapitre qui consiste en treize prébendes. Les évêques de Beauvais en sont seigneurs sous le titre de vidames. Les Anglois la prirent en 1437, & elle fut prise d'assaut par les François en 1449. Elle est recommandable par sa fidélité pour ses rois. Aussi Henri IV, en y passant, ayant voulu goûter du vin que les Bourgeois lui présentèrent, voulut qu'on lui en donnât sans que son échanson l'eût goûté, disant: *il n'y a rien à craindre ici pour nous.* C'est à Gerberoy que fut signé le traité de paix en 948, entre Richard-sans-Peur, duc de Normandie, & Louis IV, dit d'Outre-mer, roi de France. Cette ville est à 4 li. de Beauvais, 20 n. o. de Paris. *Long.* 19, 22; *lat.* 49, 35. (*R.*)

GERBES (les) GERBI, ou ZERBI, *Girba*, petite île d'Afrique, au royaume de Tunis, sur la côte de Barbarie, dans la Méditerranée; elle ne rapporte que de l'orge en fait de grains, mais elle produit beaucoup de figues, d'olives, & quantité de raisins, que les habitans font sécher pour en trafiquer. Sur la côte de cette île, on trouve le lothus, dont le fruit a, dit-on, un goût si délicieux dans sa maturité, que les poëtes feignirent qu'Ulysse & ses compagnons ayant été jetés dans cet endroit par la tempête, & ayant mangé de cet excellent fruit, perdirent entièrement le desir de retourner dans leur patrie. Le fruit du lothus est de la grosseur d'une fève, & il est jaune comme le safran. Les Grecs nommèrent pour cela *Lothophages* les habitans de cette île. Elle dépend du pacha de Tripoli, depuis que les Turcs en ont chassé les ducs d'Albe & de Medina-Céli. *Long.* 29, 5; *lat* 32, 10. (*R.*)

GERBEVILLERS, petite ville de France en Lorraine, à 2 li. de Luneville, avec titre de marquisat & un beau château. On voit dans l'église des Carmes, qui est jolie, les tombeaux des seigneurs. Elle est sur la rivière d'Agne. (*R.*)

GERBSTAEDT, petite ville & baillage, dans le comté de Mansfeld. C'étoit autrefois un couvent de l'ordre de S. Benoit. Il fut vendu avec Treseewitz au prince royal de Prusse. (*R.*)

GERDAUN, ville du royaume de Prusse, dans la province qui, jadis appelée *Barten*, fait aujourd'hui partie du district de Natang, au bord de la rivière d'Omet, & au voisinage d'un lac, où se trouve une isle flottante. Cette ville, fondée l'an 1325, n'est pas considérable par son enceinte; mais elle l'est par les deux beaux châteaux qu'elle renferme, & par le grand baillage qui y ressortit, & qui comprend entr'autres la petite ville de Nordenbourg, & la seigneurie de Birkenfeld, à laquelle appartient une verrerie très riche. A quelques terres près, qui dans ce siècle en ont été détachées par ventes, Gerdaun & son baillage font

possédés en fief depuis plus de trois cents ans, par des comtes & seigneurs de Schlieben, anciens chevaliers de l'ordre Teutonique en Prusse. Ces Schlieben en furent invêtus en récompense de leurs exploits, & de leurs services dans les guerres de l'ordre contre la Pologne. Un grand-maître, du nom de *Richtenberg*, leur en fit la concession; & de plus grands princes, du nom de *Brandebourg*, ayant pris dans le pays la place de l'ordre, l'on se persuade sans peine, & de nos jours plus aisément que jamais, que cette concession étoit trop analogue par ses motifs à la façon de penser de ces princes, pour n'en être pas ratifiée & confirmée. Aussi la maison de Schleben continue-t-elle à jouir de Gerdaun sous le roi de Prusse, avec tant d'autorité, que pour le civil ses officiers ne relèvent d'aucun des tribunaux du royaume. Quant à l'ecclésiastique, ils relèvent de l'archi-prêtre luthérien, qui siège à Rastenbourg. (*R.*)

GERDEN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, & dans l'évêché de Paderborn, au baillage de Dungenberg, sur le torrent d'Oese. Elle est du nombre de celles qui assistent aux états du pays, & elle renferme un couvent de filles de S. Benoit. (*R.*)

GERENDODE, petite ville d'Allemagne, en haute Saxe, dans la principauté d'Anhalt, avec une abbaye de dames. (*R.*)

GERGEAU. *Voyez* JARGEAU.

GERGENTI, *Agrigentum*, ville d'Italie dans la Sicile, avec un château qui la défend du seul côté où elle soit accessible, & un évêché suffragant de Palerme, à trois milles de la mer. Elle est dans la vallée de Mazara, à 24 lieues f. o. de Mazara, 20 f. e. de Palerme. *Longit.* 31, 21; *latit.* 37, 23.

Elle a pris son nom de la ville d'Agrigente, des ruines de laquelle elle s'est formée, quoiqu'elle ne soit pas précisément sur le même terrein. *Voyez* AGRIGENTE. (*R.*)

GERINGSWALDA, petite ville d'Allemagne, près de Rochlitz en Misnie, dans le cercle de Leipsik. (*R.*)

GERMAIN (Saint), petite ville de France, dans le Limosin, ou diocèse de Limoges, avec un chapitre. (*R.*)

GERMAIN-DE-BOURGUEIL (Saint), petite ville de France en Anjou, dans l'élection de Saumur, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 18000 liv., un château & titre de baronnie, auprès d'une forêt de même nom. *Long.* 17, 52; *lat.* 47, 20. (*R.*)

GERMAIN-LAVAL (Saint), ville de France dans le Forès, avec une châtellenie royale · elle est dans un terrein fécond en bon vins, à 91 lieues sud-est de Paris. *Long.* 21, 3?, 41; *lat.* 45, 49, 57. (*R.*)

GERMAIN-EN-LAYE (Saint), ville de l'île de France, avec une maison royale, augmentée successivement & embellie par plusieurs de nos rois. C'est un des plus beaux séjours de France par sa position, sa forêt, & ses jardins. Elle est à 4 lieues de Paris sur la Seine. *Long.* 19, 40; *lat.* 48, 52.

Cette ville est bien bâtie & bien peuplée, tant à cause du bon air & de la vue admirable dont on y jouit, qu'à cause de sa franchise. Elle est située sur une montagne près de la Seine, à une demi lieue de Marli. Le château neuf fut construit par Henri IV, Louis XIV y ajouta les cinq grands pavillons: celui ci est situé sur la croupe de la montagne. Les escaliers superbes qui y furent faits tombent déjà en ruines. Il s'y trouve une paroisse, un hôpital, trois couvens, une prévôté royale, une maîtrise des eaux & forêts, & une capitainerie royale des chasses.

Marguerite de France, fille de François Ier, célèbre par sa beauté, son savoir, & ses vertus, naquit à Saint-Germain-en-Laye le 5 Juin 1523. Les François la nommoient *la mere des peuples*.

Henri II, né dans le même château, le 31 Mai 1518, & mort à Paris le 10 Juillet 1559, persécuta les Calvinistes de son royaume, soutint ceux d'Allemagne, fit alliance avec les Suisses qui s'y prêtèrent avec peine, & fut soumis dès le commencement de son règne aux volontés de la duchesse de Valentinois, qui se rendit maîtresse de son cœur & de son esprit.

Charles IX naquit aussi à Saint-Germain-en-Laye le 27 Juin 1550. Son règne fut rempli de meurtres & d'horreurs; il s'avoua l'auteur de la Saint-Barthélemi, & sa devise étoit deux colonnes avec ces mots, *pietate & justitiâ*.

Louis XIV vit le jour dans le même lieu le 5 septembre 1638, après vingt-trois ans de stérilité de la reine sa mère; phénomène aussi singulier que la longueur de son règne. (*R.*)

GERMANIE, ce nom a été commun à la Germanie proprement dite, & à une partie de la Gaule belgique. La Germanie proprement dite a été aussi nommée *la grande Germanie*, *Germanie transrhénane*. La Germanie belgique se nommoit autrement *Germanie cisrhenane*.

La grande Germanie dont il s'agit ici, étoit un vaste pays de l'Europe au centre de cette partie du monde, autrefois habitée par divers peuples, auxquels le nom de Germains étoit commun. Ce pays n'a pas toujours eu les mêmes bornes, & les anciens géographes lui ont donné successivement plus ou moins d'étendue. Mais l'on peut dire en général que la Germanie comprenoit tout le pays renfermé entre la Vistule, le Danube, le Rhin & l'Océan septentrional; qu'elle faisoit la portion la plus grande de l'ancienne Celtique, & avoit au moins deux fois plus d'étendue que l'Allemagne d'aujourd'hui.

Les Romains ayant trouvé leur compte à conquérir la Grèce & l'Italie, où il y avoit d'immen-

ses richesses, détournèrent leur attention du pays des Germains, peuples qui ne possédoient aucun héritage en particulier, n'avoient aucune demeure fixe pendant deux ans de suite, s'occupoient à la chasse, vivoient de lait & de chair de leurs troupeaux, plutôt que de pain. L'avidité romaine ne fut point tentée de s'avancer dans un pays si misérable, d'un accès très-difficile, arrosé de fleuves & de rivières, & tout couvert de bois & de marais. Ils n'y pénétrèrent point comme ils avoient fait en Asie; & craignant ces peuples redoutables, ils se contentèrent de s'emparer d'une lisière de la Germanie, seulement par rapport à la Gaule, & autant que le voisinage les engageoit nécessairement à cette guerre. Une ou deux victoires sur les bords du pays, acquéroient le nom de *germanique* au général qui les avoit remportées.

Nous devons à César la première description des Germains. Il en parle beaucoup dans ses commentaires, *lib. IV, de bello gallico, cap. j, ij, iij;* & quoiqu'il ne nomme que les Suèves, qui étoient les plus puissans & les plus belliqueux, il y a sujet de croire que la description qu'il fait de leurs mœurs, convenoit à tous les Germains, & même à tous les Celtes, c'est-à-dire aux plus anciens habitans de l'Europe; car ces mœurs simples, guerrières & féroces qu'il dépeint, ont été générales; il est seulement arrivé que les Germains les conservèrent plus long tems que les Gaulois & les Italiens. Le même auteur observe que les Suèves aimoient à être entourés de vastes solitudes. On remarque encore la même chose chez les Polonois & les Russes, dont les pays sont bornés par des régions incultes du côté de la Tartarie.

Après la description que nous a donné César de la Germanie, nous avons en celle de Strabon, qui a vécu sous Auguste & sous Tibère: mais il suffit de le lire pour se convaincre qu'alors les Romains ne connoissoient de la Germanie, même imparfaitement, que ce qui est en-deçà de l'Elbe: les Romains, dit-il, nous ont ouvert la partie occidentale de l'Europe jusqu'à l'Elbe, qui coupe la Germanie par le milieu; & ce qui est au-delà de l'Elbe, poursuit-il, nous est entièrement inconnu.

Le tableau que Pomponius Mela a tracé de la Germanie, prouve que l'on n'en connoissoit guère davantage sous l'empereur Claude. Les Romains n'étoient pas plus éclairés sous Néron: on peut juger de leur ignorance à cet égard par le faux portrait que fait Sénèque des Germains; ils ont, dit-il, un ciel triste, une terre stérile, un hiver perpétuel, &c.

Cependant on eût pu acquérir tous les jours à Rome de nouvelles connoissances des Germains, si les Romains les eussent subjugués. On sait que c'étoit l'usage d'exposer aux yeux du public dans les portiques de Rome, des représentations des pays vaincus.

Pline dont les recherches intéressantes ne connurent de bornes en aucun genre, acquit sans doute des lumières plus sûres & plus étendues de la Germanie, que tous ceux qui l'avoient précédé. Il servit sur la lisière de ce pays, & écrivit en vingt livres les guerres des Romains contre les Germains: mais cet ouvrage précieux s'est perdu: & nous n'avons fait que profiter de quelques généralités géographiques à ce sujet, qu'il a insérées dans son histoire naturelle, & qu'il expose même suivant sa coutume avec beaucoup de réserve.

Tacite, ami & contemporain de Pline, fit à son tour un livre des mœurs des Germains qui est entre les mains de tout le monde, & qui renferme mille choses curieuses de la Germanie. Comme procurateur de la Belgique sous Vespasien, il fut plus à portée que personne de s'informer du pays qu'il se proposoit de décrire, & des peuples qui l'habitoient: mais, ainsi que Pline, il ne parla que d'après le rapport d'autrui, & ne mit jamais le pied dans la Germanie transrhénane.

Enfin Ptolomée donna une description de la Germanie beaucoup plus complète & plus détaillée, que celle de tous ses prédécesseurs; & c'est aussi la description qui a été reçue par presque tous les Géographes qui l'ont suivi. Il rencontre juste en tant de choses, qu'il doit l'avoir faite cette description sur d'excellens mémoires dressés avant lui, & vraisemblablement après avoir consulté toutes les cartes qu'on avoit de ce pays-là dès le tems d'Auguste, & les tables dont j'ai parlé ci-dessus, qui étoient exposées dans les portiques de Rome. Cependant Ptolomée se trompe souvent; il ne parle que d'après des mémoires anciens; & pour tout dire, il n'a pas été plus heureux que les autres; il n'a pas vu les lieux dont il parle: aussi pourroit-il décrire la Germanie, non telle qu'elle étoit de son tems, mais telle qu'elle avoit été autrefois. En effet, il met les Lombards sur la rive gauche de l'Elbe, & l'on sait que sous Tibère, ils avoient été reculés au-delà de ce fleuve; il met les Sicambres dans la Germanie propre, & Tacite dit formellement, qu'ils avoient déja été transportés dans les Gaules. Enfin, & c'est une autre observation importante, il place plusieurs villes dans la grande Germanie, quoiqu'il soit démontré que de son tems, il n'y en avoit pas une, non plus que du tems de Tacite. Ce dernier dit expressément que les peuples de Germanie n'avoient aucune ville, étoient sans usage de la maçonnerie & des tuiles, ne souffroient pas que les maisons fussent jointes l'une à l'autre, & se creusoient pour habitations des cavernes souterraines, afin de s'y mettre à l'abri pendant l'hiver. Concluons qu'aucun géographe ne nous a donné d'exactes descriptions de la véritable Germanie, par cette grande raison, que les Romains n'y pénétrèrent jamais.

Mais comme ils ne purent la subjuguer, ils prirent le parti de se faire une nouvelle Germanie en-deçà du Rhin, aux dépens de la Belgique. Suétone dans la vie de Tibère, remarque que ce prince

n'étant encore que gendre d'Auguste, pendant la guerre contre les Germains, en transporta dans la Gaule quarante mille de ceux qui se rendirent à lui, & leur assigna des demeures le long du Rhin. Le même auteur dit qu'Auguste voyant que les Suèves & les Sicambres se soumettoient à ses armes, les fit passer dans la Gaule, & les établit pareillement dans des terres voisines du Rhin. C'en fut assez pour donner lieu aux Romains de nommer *Germanie*, un canton de la Gaule; c'étoit en effet le seul canton voisin de la grande Germanie, qu'ils eussent véritablement conquis; car Varus s'avança un peu trop dans le pays que nous appelons aujourd'hui *la Westphalie*, & y périt avec son armée. Les Eubiens qui étoient d'abord au-delà du Rhin, furent si odieux aux autres peuples de la Germanie, pour avoir reçu le joug de Rome, qu'ils passèrent de l'autre côté du fleuve.

Les armées romaines subjuguèrent néanmoins quelques peuples, dont le pays étoit en partie audelà du Rhin, comme les Németes qui étoient aux environs de Spire, les Vangions aux environs de Worms, & les *Tribocci* aux environs de Mayence. Comme ces peuples étoient principalement & par rapport à leurs capitales, dans la Gaule & au couchant du Rhin; on les rangea sous le gouvernement de la Gaule, & on les joignit à la Belgique; cela veut dire qu'on vit une partie de la Belgique jointe à une lisière de la grande Germanie, porter le nom de Germanie; & cette partie fut divisée en Germanie supérieure, & en Germanie inférieure. Voilà qui peut suffire, pour prouver que la Germanie n'a pas toujours eu les mêmes bornes, ni les mêmes peuples dans son sein; & c'est un fait qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Il seroit à présent d'autant plus inutile de rechercher curieusement avec Spenerus, Melanchton, Rudbeck, ou Leibnitz, l'origine inconnue des noms Germains & Germanie, que ces noms mêmes ne furent pour ainsi dire plus en usage, après la chûte de l'empire romain. Les nations septentrionales se portant en flots vers le midi, produisirent des changemens étonnans dans ce vaste pays. Les Lombards resserrés d'abord aux environs de l'Elbe, passèrent en Italie, où avec le tems ils se formèrent un royaume. Les Suèves se jetèrent sur les Gaules, & de-là dans l'Espagne, où ils érigèrent une domination rivale de celle des Goths: ces derniers après avoir traversé la Germanie, occupèrent une partie de la Gaule; les Burgundions y fondèrent le royaume de Bourgogne; les Francs y avoient déja le leur; les Saxons qui étoient de l'autre côté de l'Elbe, s'avancèrent jusques dans la Westphalie. Les Vandales après s'être étendus dans ce qu'on appèle aujourd'hui la *haute & basse Saxe*, firent des conquêtes en Espagne, & allèrent périr en Afrique; leur pays entre l'Elbe & la Wistule, fut la proie des Vendes ou Venetes, qui s'en emparèrent, & se firent appeler *Slaves*, &c.

Cependant il ne faut pas imaginer que tous ces peuples abandonnassent à la fois leur patrie; il n'en sortoit que les hommes, qui étant en état de porter les armes, vouloient avoir leur part du butin. Ceux-ci emmenoient avec eux une partie de leurs familles: ce qui restoit au pays, se trouvant réduit à un petit nombre, comparé à ce qu'il avoit été auparavant, devenoit aisément la proie d'un voisin qui ne s'étoit pas affoibli. Ainsi nous voyons les vastes pays que les Suèves avoient occupés, passer en d'autres mains, & le nom de *Suévie*, conservé à peine à un petit canton qui est aujourd'hui la Souabe, entièrement obscurci par celui d'Allemagne, qui n'étoit d'abord que le nom d'une contrée fort petite.

Les Saxons, entre l'Elbe & le Weser, où ils étoient encore au commencement du régne de Charlemagne, y avoient pris la place des Francs; car nous avons remarqué qu'ils étoient d'abord de l'autre côté de l'Elbe; mais les Francs s'étant avancés vers le midi, & s'étant de-là répandus dans la Gaule, où ils jetèrent les fondemens du royaume de France, il en resta une partie au-delà du Rhin, & de-là vint la division de France occidentale, qui est la véritable France, & de France orientale, dont la Franconie a tiré son nom.

Alors il ne fut plus question du nom de Germains & de Germanie, sinon dans les ouvrages de quelques auteurs, qui les employoient en latin; encore voit-on que les écrivains de ce tems-là préféroient les nom de *Theddisci*, *Teutisci*, & *Teutones*, à celui de Germains, qui paroissoit même déjà s'abolir entièrement dès le tems de Procope, c'est-à-dire sous le régne de l'empereur Justinien. (*R.*)

GERMANO (Saint), petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, au pied du Mont-Cassin. Elle appartient à l'abbé du Mont-Cassin. *Long.* 31, 28; *lat.* 41, 33. (*R.*)

GERMER (Saint), bourg de France, au diocèse de Beauvais, avec une abbaye de Bénédictins qui vaut 14.000 liv. (*R.*)

GERMERSHEIM, *Vicus Julius*, petite ville d'Allemagne au Palatinat du Rhin, chef-lieu d'un baillage de même nom, sujet à l'électeur palatin. Elle est près du Rhin, vers le lieu où la rivière de Queich se jète dans ce fleuve. L'empereur Rodolphe Ier y mourut en 1290. Elle est à 2 li. o. do Philisbourg, & 3 l. e. de Landau. *Long.* 27, 2; *lat.* 49, 10. (*R.*)

GERMIGNI, petite ville de France, dans la généralité de Paris, élection de Saint-Florentin. (*R.*)

GERN, beau château de la basse Bavière, dans la régence de Landshut. Il appartient au baron de Closen. (*R*)

GERNESEY. *Voyez* GARNESEY.

GERNRODE, ou GERODE, petite ville & baillage d'Allemagne, dans le cercle de haute Saxe, & dans les états d'Anhalt-Bernbourg, près de l'abbaye de Quedlinbourg. C'est un des lieux le

sécularisée en faveur des princes protestans, par la paix de Westphalie. Avant cette époque, c'étoit une abbaye de filles, que l'empire comptoit au nombre de ses membres immédiats; & dès-lors encore, les princes d'Anhalt-Bernbourg en donnent, & la voix à la diète sur le banc des prélats du Rhin, & le contingent pour les mois romains par une taxe de trente-six florins.

Geron, Landgrave de Lusace, dans le xe siècle, fut le fondateur de cette abbaye, & l'on voit encore son tombeau dans l'église de cette ville. (*R.*)

GERNSHEIM, ou GERESHEIM, petite ville d'Allemagne sur le Rhin, avec un bon château, sujète au Landgrave de Darmstad. Elle est à 4 li. n. e. de Worms, & à autant s. o. de Darmstad. *Long.* 26, 6; *lat.* 49, 44. (*R.*)

GEROLDSECK, HOHENGEROLDSECK, comté libre & immédiat d'Allemagne, au cercle de Souabe, dans la Forêt-Noire & l'Ortenau, aux environs de la rivière de Kint-zing, & aux confins du Brisgau, de la principauté de Furstenberg, du marquisat de Hochberg, & de la ville impériale de Gengenbach. Il tire son nom d'un ancien château, situé dans son centre, & comprend un certain nombre de villages. Après l'extinction de ses propres seigneurs arrivée l'an 1634, & après celle des comtes de Kronberg leurs successeurs, arrivée l'an 1692, la maison de Leyen en fut invêtue par l'empereur, & élevée l'an 1711, à la dignité de comtes de l'Empire: elle a dès-lors pris sa place sur le banc de Souabe, & payé en conséquence seize florins pour Geroldseck en mois romains, & huit rixdallers neuf creutzers trois quarts, pour la chambre impériale (*R.*)

GEROLSTEIN, petite ville d'Allemagne, dans la Westphalie, sur la rivière de Kyk. Elle est possédée conjointement avec Blankenheim, à titre de comté, par la maison de Manderscheid. (*R*)

GEROLZHOFEN, *Gerlocuria*, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, entre Schweinfurt & Keitzingen. Elle est dans l'évêché de Wurzbourg, dont elle forme, avec ses dépendances, un des principaux baillages. Elle fit du bruit dans l'empire l'an 1586, par la persécution qu'essuyèrent dans ses murs soixante-sept familles protestantes qui furent obligées d'en sortir. Ces sortes de faits ne servent, au jugement de la religion, qu'à la honte des hommes. (*R.*)

GERRENSHEIM, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Mayence, chef-lieu d'un baillage de même nom, entre Worms & Oppencheim. (*R*)

GERRESHEIM, abbaye de dames nobles, dans le duché de Berg, près de Dusseldorf. (*R.*)

GERRO, montagne du royaume de Naples, dans la terre de Labour, connue dans les auteurs latins sous les noms de *Massicus*, *Gaurus*, *Gallicanus*, *Salsus*. (*R.*)

GERSAW, village de Suisse, près du lac de Lucerne, entre ce canton & celui de Schwitz. C'est une petite république souveraine, qui ne dépend de personne depuis un tems immémorial, privilège trop singulier pour ne pas mériter qu'on transcrive ici le nom du lieu qui est assez heureux pour en jouir. *Long.* 26, 2; *lat.* 47, 6. (*R.*)

GERSTUNGEN, bourg & baillage d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, près des frontières de la Hesse. Il appartient maintenant à la maison de Saxe-Weimar. (*R.*)

GERTRUDENBERG, couvent de religieuses de S. Augustin, dans l'évêché d'Osnabruck. Il est situé sur une montagne auprès de la ville même d'Osnabruck. (*R.*)

GERTRUIDENBERG, *Gertrudenberga*, ancienne, forte & jolie ville des Pays-Bas, au Brabant hollandois, un des principaux boulevards de la Hollande. Les confédérés la prirent en 1573 sur les Espagnols; le Prince de Parme la reprit en 1589, mais le prince Maurice s'en rendit maître en 1593, après un siège de trois mois, & depuis ce tems, elle appartient aux Hollandois. Son nom signifie le *mont Saint-Gertrude*. On pêche aux environs de la côte une quantité étonnante de saumons, d'esturgeons & d'aloses, & Gertruidenberg jouit du droit d'étape pour cette pêche. Elle est sur la rivière de Dungen, qui tombe dans le Bies-Bos, à 4 li. n. e. de Breda, 5 s. e. de Dordrecht, 3 s. e. de Gorcum. *Long.* 22 d., 24'; *lat.* 15 d., 44'. (*R.*)

GERVAIS (Saint), petite ville de France dans le Bourbonois, au diocèse de Clermont. (*R.*)

GERVAIS (Saint), petite ville de France, en Languedoc, au diocèse de Castres. (*R.*)

GERZAT, gros bourg de France en Auvergne, au diocèse de Clermont. (*R.*).

GESEKE, ou GEISECKE, ville d'Allemagne, dans le cercle & dans le duché de Westphalie, sur la petite rivière de Weih, près de la ville de Buren. Elle fait partie des états électoraux de Cologne, & donnant son nom à un district peuplé de nombre de gentilshommes, renferme elle-même une abbaye de filles nobles, une maison seigneuriale, & un couvent d'Observantins. (*R.*)

GESTRICIE, *Gestricia*, province de Suède dans sa partie septentrionale; elle a des mines de fer & de cuivre, mais elle ne recueille de grains qu'autant qu'il en faut pour la nourriture de ses habitans. Le golfe de Bothnie la baigne à l'est; elle est bornée au nord par l'Helsingie, au couchant par la Dalécarlie, & au sud par la Westmanie & l'Uplande. Gévalie en est la capitale. (*R.*)

GÉSULA, province d'Afrique sur la côte de Barbarie, au royaume de Maroc. Elle a beaucoup d'orge, de troupeaux, & plusieurs mines de fer & de cuivre: la plupart des habitans sont chaudronniers ou forgerons. Il s'y tient tous les ans une foire considérable qui dure deux mois, où, dit-on, tous les marchands étrangers, quoique quelquefois au nombre de dix mille, sont nourris & défrayés aux dépens de la province; mais malgré cette dé-

pense considérable, la province y gagne encore par le débit de ses marchandises. (*R.*)

GEUBICH, château, jardin, & village de Franconie, à la maison de Schoenborn. (*R.*)

GEUDERN, ou GOEDERN, seigneurie libre d'Allemagne, dans la Wétéravie, entre la Hesse & le comté d'Isembourg. Elle appartient a une branche de la maison de Stolberg, qui a été élevée par l'Empire à la dignité de prince d'empire, & qui y fait sa résidence. (*R.*)

GÉVALIE, GAFLE, ou GEVEL, *Gevalia*, ville de Suède, capitale de la Gestricie, proche le golfe de Bothnie, à 18 li. n. o. d'Upsal, 26 n. o. de Stockholm, 14 e. de Coperberg. *Long.* 34, 50; *lat.* 60, 23. (*R*)

GÉVAUDAN (le), *Gabalensis pagus*, *Gabalitana regio*, contrée de France en Languedoc, une des trois parties des Cévennes, bornée n. par l'Auvergne, o. par le Rouergue, f. par le bas Languedoc, e. par le Vivarais & le Velay; c'est un pays de montagnes assez stérile, qui ne produit guères que du seigle & des châtaignes: mais les habitans, par leur industrie & leurs manufactures, réparent la dureté de la nature à leur égard. Il s'y trouve des bains chauds, & des mines de différens métaux. Mende en est la capitale.

Le Gévaudan a pris son nom des peuples *Gabali*, & le mot de Gévaudan se nommoit autrefois *Gabauldan*. Le baillage du Gévaudan est en partage entre le roi & l'évêque de Mende. Les rivières de Tarn, de Lot, & d'Allier, y ont leurs sources. (*R.*)

GEVREY, gros village du Dijonnois, entre Nuis & Dijon. Avant la contagion de 1636, c'étoit un bourg de plus de trois cents cinquante habitans, desservi par cinq prêtres. L'hôpital qui avoit six lits pour les malades, a été réuni à l'hôtel-dieu de Dijon.

C'est dans le territoire de Gevrey que sont les deux climats de Chambertin & de Beze, qui donnent un des plus excellens vins de France, & des plus utiles à la santé. (*R.*)

GEWER (Saint). *Voyez* GOAR.

GEX, *Gesium*, petite ville de France dans le pays de Gex, au pied du mont Saint-Claude, qui fait la séparation du pays de Vaud d'avec la Franche-Comté. Il est du gouvernement de Bourgogne, & du ressort du parlement de Dijon. Il n'y a rien d'important dans le pays de Gex, que le pas ou passage de l'Ecluse, autrement dit *de la Cluse*, servant de défense à l'entrée du Bugey & de la Bresse, par un fort construit & resserré entre le Jura & le Rhône qui coule au pied.

La ville de Gex est à 4 li. n. o. de Genève, & 90 f. e. de Paris. *Long.* 23, 44; *lat.* 46, 20.

Cette ville, capitale du pays de son nom, est du diocèse de Genève, & de l'élection de Bellay. C'est une baronnie & châtellenie royale, avec un baillage. Il y a peu de commerce à Gex: l'on y compte cependant un assez grand nombre d'horlogers. Le Mont-Jura, au pied du quel elle est située, reçoit en cette partie le nom de mont Saint-Claude.

Le pays de Gex, situé en Suisse, au pays de Vaud, est long de sept lieues, & large de cinq. Il est entre le Mont-Jura, le Rhône, le lac de Genève & le canton de Berne. La montagne du grand Credo, qui a servi autrefois de limite au royaume d'Arles ou de Bourgogne, est renfermée dans le pays, & terminée par la vallée de Mijoux: ce pays étoit habité par les Latobriges, du tems des Romains.

Les meilleurs pâturages sont au sommet des montagnes, qui ne sont habitables & découvertes que sept mois de l'année: il s'y fait une grande quantité de fromages. Il y a peu de bois dans cette contrée. On trouve près de Fargues, au pays de Gex, une soie sauvage sur les pins, fabriquée par une chenille de diverses couleurs, d'un pouce de long; elle nait, vit, travaille & meurt sur le pin.

Ce pays fut cédé à la France en 1601, & la religion catholique, abolie par les Bernois, y fut rétablie. On y comptoit vingt-cinq temples qui ont été détruits en 1662 & 1685; tout le pays est maintenant catholique. (*R.*)

GEYER, comté considérable d'Allemagne, en Franconie, duquel dépendent vingt-trois tant bourgs que villages. Le dernier comte de Geyer institua, par son testament, en 1704, le roi de Prusse pour son héritier universel. Après sa mort ce monarque fit présent, en 1729, au marggrave d'Anspach de tout ce dont il avoit hérité du comte de Geyer. C'est ainsi que ce marggrave en est devenu possesseur; & à l'extinction de sa ligne, ce comté, avec ses autres états, ont passé au marggrave de Bareith ou de Culembach. (*R.*)

GEYERN, bourg du comté de Geyer, en Franconie, près des frontières de l'évêché d'Aichstet, à 2 li. n. de Weissembourg. (*R.*)

GÉZIRAH, ce mot, qu'on rencontre par-tout dans d'Herbelot & dans les géographes, est un mot arabe qui signifie île; mais comme les Arabes n'ont point de terme particulier pour désigner une peninsule ou presqu'île, ils se servent indifféremment du nom de gézirah, soit que le lieu dont ils parlent, soit entièrement isolé & entouré d'eau, soit qu'il soit attaché au continent par un isthme. (*R.*)

GÉZIRÉ: on écrit aussi Gézirah, & il faut rappeller ici la remarque faite au mot Gézirah; car elle s'applique à Géziré. C'est une ville d'Asie, au Diarbeck, dans une île formée par le Tigre, à 28 lieues n. o. de Mosul, & à 18 d'Amadie: elle est sous l'obéissance d'un Bey. *Long.* 58, 35; *lat.* 36, 30. (*R.*)

GHÉRON, ville de Perse dans le Farsistan. *Long.* 89; *lat.* 28, 30. (*R*)

GHILAN, province d'Asie dans la Perse, au bord

bord de la mer Caspienne, à laquelle elle donne son nom.

Elle produit en abondance de la soie, de l'huile, du vin, du riz, & toute sorte d'excellens fruits. Elle fait une partie considérable de l'Hircanie des anciens. C'est la plus belle & la plus fertile province de toute la Perse. Les habitans du pays sont braves, fiers, & industrieux : ils sont mahométans, de la secte d'Omar. Cette province est située, suivant M. de Lisle, entre le 37e deg. 20', & le 39e de *latitude*; le 66e deg. 30', & le 79 deg. de *longit.*

La ville de Resch, située sur la mer Caspienne, est maintenant la capitale de cette province. Abdalcader, surnommé *le scheik*, c'est-à-dire *le grand docteur*, étoit de Ghilan. Voici sa prière: « O dieu » tout-puissant, comme je te rends un culte perpé» tuel dans mon cœur, daigne l'avoir pour agréa» ble » ! (*R.*)

GHIR, rivière d'Afrique. Elle a sa source au mont Atlas; & coulant vers le midi, arrose le royaume de Tafilet, entre ensuite dans les déserts de Haïr, & vient se perdre dans un grand lac. Cette rivière & quelques autres des mêmes cantons ont cela de particulier, que plus elles s'éloignent de leurs sources, plus elles s'éloignent de la mer. (*R.*)

GHISLAIN (Saint). *Voyez* GUILLAIN.

GHNIEF, ville de Prusse au palatinat de Culm, sur la Vistule, à 4 lieues de Graudentz, avec une citadelle. Le nom polonois de cette ville s'écrit Gniew. Les Allemands l'appèlent *Meve*, car presque tous les lieux de la Prusse ont deux noms. Cellarius la nomme en latin *Meva*, *Gnevum*, & *Gnievum*. Ghnief a été prise & reprise plusieurs fois sur les Polonois par les chevaliers de l'ordre Teutonique, & par les Suédois. *Long.* 37, 2; *lat.* 53, 34. (*R.*)

GHYMES, petite ville de la basse Hongrie, dans le comté de Nitra. Elle est située au milieu d'une plaine très-fertile en grains, & elle est munie d'un château, bâti sur le sommet d'un roc fort élevé. Les comtes de Forgatsch sont seigneurs de ce lieu. (*R.*)

GIACHAS (M. de Lisle écrit *Jagas*, & Dapper *Jagos*), peuple d'Afrique, dans la basse-Guinée, aux confins & à l'orient des royaumes de Benguèle & d'Angola. (*R.*)

GIAWLE. *Voyez* GEFLE.

GIBADOU, ville d'Afrique, au désert de Barbarie, dans le royaume de Gibadou. Elle est presque sous le tropique du cancer, vers le 30 d. 50'. de *long.* (*R.*)

GIBBAE, GEIB, GYBE, petite ville de la basse-Hongrie, dans la partie orientale du comté de Lipteau. Les catholiques y dominent; mais c'est pourtant un des lieux où, par les concordats du pays, les protestans ont obtenu la permission d'avoir un temple. (*R.*)

GIBEL (le mont), *Æthna*, la plus haute montagne de la Sicile, & une des plus célèbres de l'Europe. On sait assez que tous les anciens géographes & historiens en ont parlé sous le nom de *mont Ethna*. C'est sous cette montagne que les poëtes ont feint que Jupiter écrasa le géant Typhon, & que Vulcain tenoit ses forges. Les Siciliens ont changé le nom latin en celui de *Gibel*, qu'ils ont vraisemblablement pris des Arabes, dans la langue desquels ce mot signifie *une montagne* : il désigne en Sicile *la montagne par excellence*. Elle est proche de la côte orientale du val de Démona, entre le cap de Faro & le cap de Passaro, à quatre lieues de Catania, vers le couchant. On s'y élève par un chemin de deux lieues & demie, & elle en a environ vingt de circonférence. Son pied est très-cultivé, tapissé de vignobles & d'oliviers du côté du midi, de forêts & de pâturages du côté du septentrion.

Son sommet, quoique couvert de neige la plus grande partie de l'année, ne laisse pas de jeter souvent du feu, de la fumée, des flammes, & quelquefois des cailloux calcinés, des pierres-ponces, des cendres brûlantes, & des laves de matière bitumineuse, par une ouverture qui, du temps de Bembo & selon son calcul, étoit large de vingt-quatre stades. La stade contient cent vingt-cinq pas géométriques, & par conséquent les vingt-quatre font trois milles d'Italie. Le foyer ne s'éteint jamais entièrement.

Si l'idée d'un si prodigieux gouffre fait frémir, les incendies que le Gibel vomit sont encore plus redoutables. Les fastes de la Sicile moderne ont sur-tout consacré les ravages causés par ce redoutable volcan dans les années 1537, 1554, 1556, 1579, 1669, 1693, 1753, 1755, 1757 & 1766. Lors de l'embrâsement de cette montagne arrivé en 1537, & décrit par Fazelli, les cendres furent portées par le vent à plus de cent lieues de distance. Quatre torrens de matières sulphureuses enflammées découlèrent du mont Gibel en 1669, & ruinèrent quinze bourgs du territoire de Catania. Enfin l'éruption de 1693 fut suivie d'un tremblement de terre qui se fit sentir en Sicile avec la plus grande violence, les 9, 10 & 11 janvier 1693, renversa les villes de Catania & d'Agosta, endommagea celle de Syracuse, plusieurs bourgs & villages, & écrasa sous les ruines plus de quatre-vingt-dix mille personnes. Il y eut alors sur le Gibel une nouvelle ouverture de deux milles de circuit.

Le mont Ethna brûle de temps immémorial, avec des intermissions plus ou moins longues, & qui sont de plusieurs années. Ses éruptions sont annoncées par les mugissemens & les flammes.

Je n'entrerai pas dans d'autres détails; j'en suis dispensé par la *Pyrologie* de Bottone Leontini, à laquelle je renvoie le lecteur. Cet intrépide naturaliste, curieux de connoître par ses propres yeux la constitution du mont Gibel, a eu la hardiesse de grimper sur son sommet jusqu'à trois différentes reprises, savoir, en 1533, 1540 & 1545; ainsi nous devons à son courage la plus exacte topographie de cette montagne. Son livre, devenu très-rare,

eſt imprimé en Sicile ſous le titre de *Æthnæ topographia, incendiorumque æthnæorum hiſtoria.* (*R.*)

GIBELSTADT, baillage de Franconie, avec deux châteaux, dans l'évêché de Wurtzbourg, près d'Ochſenfurt. Il appartient au margrave de Bareith. (*R.*)

GIBRALEON, petite ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur la rivière d'Odiel, avec un beau château & titre de marquiſat. (*R.*)

GIBRALTAR, ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſituée au pied d'une montagne eſcarpée de toutes parts, du ſommet de laquelle on découvre plus de quarante lieues en mer, & ſur la côte orientale de la baye de même nom, qui a ſon ouverture ſur le détroit de Gibraltar. Cette place eſt la plus forte de l'univers; elle eſt même généralement réputée imprenable. Son port, où les vaiſſeaux ne ſont pas fort en ſûreté, eſt défendu par pluſieurs forts. Les Anglois prirent cette ville en 1704, & elle eſt demeurée à l'Angleterre par le traité d'Utrecht. Elle eſt à 4 li. n. de Ceuta, 18 ſ. e. de Cadix. On voit à une lieue de cette ville le vieux Gibraltar, qui n'eſt autre choſe que les ruines de l'ancienne Héraclée. Le nom de Gibraltar s'eſt fait par corruption de Gibel-Tarif, terme arabe qui ſignifie *montagne de Tarif*; & ce nom vient des Maures. Ce fut en 1303 que Ferdinand IV leur enleva Gibraltar, qui n'étoit pas ſi difficile à conquérir qu'aujourd'hui. Entre les divers ſièges que cette place a ſoutenus, le plus fameux ſans doute eſt celui que tentèrent, en 1782, les forces réunies de la France & de l'Eſpagne, & dont le ſuccès n'a point répondu à l'immenſité de la dépenſe & à l'appareil formidable ſous lequel elle ſembloit devoir ſuccomber. *Long.* 12, 35; *lat.* 36. (*R.*)

GIBRALTAR (Détroit de), *Herculeum fretum*, ou *Gaditanum fretum.* C'eſt un des plus célèbres détroits du vieux monde. Il eſt entre l'Andalouſie en Eſpagne, & le royaume de Fez en Barbarie: ſa longueur eſt d'environ dix lieues, ſa largeur de quatre, & il joint la mer Méditerranée avec l'Océan Atlantique. On voit à l'endroit le moins large de ce détroit, du côté de l'Eſpagne, la montagne de Calpé ou de Gibraltar, qui lui donne le nom; & du côté de l'Afrique, la montagne des Singes; anciennement *Abyla.* Les anciens ont pris ces deux montagnes pour les colonnes d'Hercule. La baie de Gibraltar eſt fort grande; elle a environ ſept milles d'ouverture, & près de huit d'enfoncement. La pointe de l'oueſt eſt le cap Carnero, & celle de l'eſt ſe nomme *la Pointe d'Europe.* (*R.*)

GIEBELSTADT. *Voyez* GIBELSTADT.

GIEBICHENSTEIN, vieux château ruiné, à une demi-lieue de Halle, en Saxe, ſur la Saale, avec un bailli. On y voit encore la fenêtre par laquelle le fameux Louis-le-Sauteur, landgrave de Thuringe, ſauta dans le Saale, & ſauva ſa vie. Il avoit été renfermé dans ce château par ordre de l'empereur Henri IV, pour avoir tué, en 1065, à Weiſſenbourg, Frédéric, comte palatin de Saxe, afin d'épouſer Adelheil ſa femme. (*R.*)

GIECH, comté libre & immédiat de Franconie, dans le marquiſat de Bareuth, près de Culmbach. Il comprend les baillages de Thumau & de Buchau. Le comte de Giech fut reçu au nombre des ducs de Franconie en 1726. (*R.*)

GIEN, *Giemacum*, ville de France, dans le Gâtinois orléanois, ſur la Loire, à 3 li. au-deſſous de Briare, à 10 d'Orléans, à 34 ſ. e. de Paris. C'eſt un comté qui appartenoit autrefois aux ſeigneurs de Donzy, & relevoit des évêques d'Auxerre. Gien eſt toujours du diocèſe d'Auxerre; mais quant au comté, Louis XIV l'a vendu ou engagé au chancelier Séguier. *Long.* 20, 17, 42; *lat.* 47, 4, 8. (*R.*)

GIENGEN, *Gienga*, petite ville libre & impériale d'Allemagne, dans la Souabe, ſur la rivière de Brentz, entre Ulm & Nordlingen, à 4 lieues de laquelle elle eſt ſituée. *Long.* 28, 2; *lat.* 48, 38. (*R.*)

GIENZOR, ville ouverte d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Tripoli, dont elle eſt à quatre lieues. *Long.* 56, 35; *lat.* 34, 18. (*R.*)

GIÉRACE, *Hieracium*, ou *Sancta Hieracia*, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, avec un évêché ſuffragant de Reggio. Elle eſt ſur une montagne près de la mer, à 13 li. n. e. de Reggio, 11 ſ. e. de Nicotera. *Long.* 34, 18; *lat.* 38, 15. (*R.*)

GIESBUHEL, montagne de Saxe, près de Pirna. Il y a de fameuſes mines de fer. (*R.*)

GIESSEN, *Gieſſa*, ville forte d'Allemagne, dans la haute-Heſſe, avec une univerſité, fondée en 1607, un château & un arſenal. Elle eſt dans le partage de la maiſon de Darmſtadt, dans un terrein fertile, ſur la rivière de Lohn, à 2 lieues de Wetzlar, à 4 ſ. o. de Marpurg, 9 ſ. e. de Francfort. *Voyez* Zeyler, *Haſſiæ topog. Long.* 26, 26; *lat.* 50, 30.

Hertius (Jean-Nicolas), juriſconſulte, mort en 1710 à 59 ans, étoit de Gieſſen. Il eſt connu par quelques ouvrages eſtimés, & entr'autres par des opuſcules écrits en latin ſur l'hiſtoire & la géographie de l'ancienne Germanie. (*R.*)

GIÉZIN, ville de Bohême, dans le cercle de Kœnigingratz, ſur la rivière de Czidlina. Elle appartient aux comtes de Trautmannsdorff, & renferme un riche collège. (*R.*)

GIFFORN, ville de la principauté de Zell, avec un beau château, où les ducs ont quelquefois fait leur réſidence. Elle eſt le chef-lieu d'un baillage & d'une ſur-intendance conſidérable, qui comprend cinq prévôtés, & quatre-vingt-douze tant bourgs que villages. Elle eſt ſur l'Aller, à 4 lieues de Brunſwich, & à 5 de Zell. (*R.*)

GIGEAN, petite ville de France, dans le bas-Languedoc, au diocèſe de Montpellier. (*R.*)

GIGLINGEN, petite ville d'Allemagne, au

duché de Wirtemberg, avec un baillage, fur la rivière de Zeinzabar. (*R.*)

GIGLIO, *Ægilium*, ou *Igilium*, petite île d'Italie, fur la côte de Tofcane, avec un château, pour la défendre des corfaires. Elle eft fituée au nord-oueft de l'île d'Elbe, & fait partie de l'état de Sienne. Le portulan de la Méditerranée dit qu'elle eft environ à 12 milles f. o. de la pointe de l'o. d'Argentaro, & lui donne fix à fept milles de longueur. *Long.* 28, 35; *lat.* 42, 24. (*R.*)

GIGNAC, petite ville de France, en Languedoc, au diocèfe de Montpellier, chef-lieu d'une viguerie royale, près de la rivière d'Eraud. Elle députe aux états. *Long.* 21, 15; *lat.* 43, 45. (*R.*)

GIHON, grande & célèbre rivière d'Afie, qui prend fa fource dans la province de Tokhareftan, au pied du mont Imaüs. Elle a fon cours général du couchant au levant; & après avoir coupé la Cowarefme en deux, & féparé la Perfe du Turkeftan, elle fe jète dans la mer Cafpienne. Plufieurs écrivains penfent que le Gihon eft l'*Oxus* des anciens. (*R.*)

GILBERT (Saint), abbaye de France, au diocèfe de Clermont. Elle eft de l'ordre de Prémontré, & vaut 2000 livres. (*R.*)

GILDAS-DES-BOIS (Saint), abbaye de France, au diocèfe de Nantes. Elle eft de l'ordre de S. Benoit, & vaut 1000 livres. (*R.*)

GILDAS-DE-RUYS (Saint), abbaye de France, au diocèfe de Vannes, ordre de S. Benoit. Elle vaut 6500 livres. (*R.*)

GILGENBOURG, ancienne ville du royaume de Pruffe, dans le diftrict de l'Oberland, fur la rivière de Gilge, au bord d'un lac. Elle a été faccagée & brûlée à plufieurs reprifes dans les différentes guerres du pays, & elle ne paroît pas encore avoir pu fe remettre de fes pertes. Elle eft ornée d'un château vafte & commode, & elle forme un baillage héréditaire dans la famille des comtes de Finckenftein. (*R.*)

GILLES (Saint), *Sancti Ægidii villa*, petite ville de France, au bas-Languedoc, un des deux grands prieurés de Malte dans la Langue de Provence, avec un chapitre ou ancienne abbaye, à laquelle elle doit fon origine, & dont le chef a le titre d'abbé. On recueille de bon vin mufcat dans fon territoire. Elle eft à 5 li. o. d'Arles, 11 n. e. de Montpellier. *Long.* 22, 8; *lat.* 43, 40. (*R.*)

GILLES (Saint) *de la Neuville*, village du pays de Caux, élection de Montivilliers. L'eftimable curé de Saint-Gilles a fait conftruire deux grands atteliers, l'un pour les garçons, l'autre pour les filles: il leur fournit les inftrumens néceffaires à leur métier, fait les avances des matériaux convenables à leurs manufactures, & donne même des prix d'émulation; il les occupe les jours ftériles d'hiver, & durant les longues foirées. M. l'archevêque de Rouen lui a offert une cure de 8000 livres; il l'a refufée. (*R.*)

GILOLO, grande île d'Afie, avec une capitale du même nom, dans l'archipel des Moluques. Elle eft fous la ligne, entre l'île de Celébes & la terre des Papous, dont elle n'eft féparée que par un petit canal. Cette île eft fort irrégulière. On lui donne 600 milles du nord au fud, & autant de l'eft à l'oueft. L'air y eft fort chaud, & la terre fertile en riz & en fagou. La mer qui l'environne, lui fournit quantité de tortues. *Long.* 145 (*R.*)

GIMMOR, montagne de Suiffe, dans le canton d'Appenzell. On y trouve quantité de pierres affez curieufes, dont les unes font blanchâtres & fans couleur étrangère, & les autres font tranfparentes, avec des traits noirs qui les coupent à angles droits. Ces pierres pourroient bien n'être autre chofe qu'une efpèce de talc. (*R.*)

GIMONT, petite ville de France, en Gafcogne, dans la Lomagne, avec une abbaye de l'ordre de Citeaux, qui vaut 9000 livres. Elle eft fur la rivière de Gimont. *Long.* 18, 40; *lat.* 43, 40. (*R.*)

GINESTAS, petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèfe de Narbonne. (*R.*)

GINGI, royaume d'Afie; ce royaume eft une contrée de la côte de Coromandel, dans la prefqu'île de l'Inde, en deçà du Gange. Elle eft bornée au nord par le royaume de Bifnagar, ou de Carnate, au fud par le Tanjaor, à l'eft par l'Océan indien, à l'oueft par les montagnes de Gate, qui la féparent de la côte de Malabar. Son prince particulier, eft tributaire du grand Mogol. Sa capitale eft Gingi, qui eft munie d'une forterefle, & qui eft fituée à 14 lieues oueft de Pondichéry. *Long.*, fuivant le P. Boucher, d'environ 100 degrés, & fuivant Defplace, 97 d. 21′, 30″; *lat.* 12 d. 10′. (*R.*)

GINGIRO, ou état du GINGIR-BOMBA, royaume d'Ethiopie, au fud-oueft de l'Abyffinie. Il a à l'occident le royaume de Mujac, & à l'orient la nation des Galles, dont il eft féparé par la rivière de Zébée. Le Monoémugi le termine au midi: la ligne équinoxiale paffe entre l'un & l'autre. C'eft par erreur qu'on le nomme quelquefois Gingir-Bomba, ce terme fignifie *empereur de Gingiro*. Ce fouverain a plufieurs princes pour vaffeaux. Il eft allié du grand Macoco. Au refte, on n'a que des incertitudes & des dit-on fur ce pays qui nous eft inconnu: on ne cite aucun voyageur qui y ait pénétré. (*R.*)

GIODDAH, quelques-uns écrivent *Gedda*, & d'autres *Jedda*, &c. ville & port de mer au bord oriental de la mer Rouge en Arabie; il s'y fait un grand commerce, puifqu'on la regarde comme le port de la Mecque, dont elle n'eft qu'à la diftance de quinze ou feize lieues. Tout y eft cher jufqu'à l'eau, à caufe du grand abord de plufieurs nations différentes, outre que tous les environs font fablonneux, incultes, & ftériles. Au refte la rade eft affez fûre, fuivant le rapport du médecin Poncet: les petits vaiffeaux y font à flot, mais les

gros font obligés de rester à une lieue; l'accès d'ailleurs en est difficile. *Long.* 58 d., 28'; *latit.* 22. (*R.*)

GIORASH, ville d'Asie, dans l'Arabie heureuse, au royaume d'Yemen. Elle subsiste par ses tanneries, parce qu'elle est située dans un lieu couvert d'arbres dont l'écorce sert à apprêter les peaux. *lat.* 17 d. (*R.*)

GIOVENAZZO, *Juvenacium*, petite ville d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Bari, avec titre de duché, & un évêché suffragant de Bari. Elle est sur une montagne près de la mer, mais sans port, avec une simple plage, à une lieue e. de Molfetta, 2 n. e. de Bari, 4 e. de Trani. *Long.* 34, 25; *lat.* 41, 33. (*R.*)

GIREF, ville de Perse dans le Kerman dont elle est la capitale. Son commerce consiste en froment & en dattes. Son terroir est fertile en palmiers, en citronniers, & en orangers. Les tables arabes qui la nomment *Jiroft*, lui donnent 93 degrés de *long.* & 27 degrés 30 min. de *latit.* Tavernier met Gireft à 73 degrés 40 min. de *longit.*, & à 31 degrés 10 min. de *latit.* Suivant M. de Lisle, elle a 75 degrés 30 min. de *longit.*, & 27 degrés 30 min. de *latit.* (*R.*)

GIRGÉ, *Girgio*, *Girgium*, ville considérable d'Afrique, capitale de la haute Egypte, proche le Nil, à 10 lieues au-dessus de Said. Elle a sept grandes mosquées qui ont des minarets, huit grands basards couverts, & peut-être vingt mille habitans. On y vit pour rien; son principal commerce consiste en blé, lentilles, fèves, toiles & laines. *Long.* 49, 50; *lat.* 25, 5. (*R.*)

GIRGENTI, ou GERGENTI. *Voyez* ce dernier mot.

GIROISSENS, petite ville de France, dans le haut Languedoc, au diocèse d'Albi. Il y a châtellenie, & justice royale. (*R.*)

GIRONDE. *Voyez* GARONNE.

GIRONE, *Gerunda*, ancienne, forte & considérable ville d'Espagne, dans la Catalogne, avec un évêché suffragant de Tarragone; elle est sur le Ter, vers sa jonction avec l'Onal, à 7 lieues de la mer, 16 de Perpignan, 5 nord-ouest de Palamos, 10 nord-est de Barcelonne. *Long.* 20 d., 32'; *lat.* 41 d. 56'.

Cette ville a trois paroisses, neuf couvens d'hommes, quatre de femmes, & un bon hôpital.

C'est la patrie de Nicolas Eymeric, qui y mourut inquisiteur général le 4 Janvier 1399: le principal ouvrage de ce fameux dominicain est intitulé, *le directoire des inquisiteurs*; ouvrage digne des pays où le tribunal qu'ils nomment *la sainte inquisition* exerce son cruel empire.

Pline en nomme les habitans *Gerundenses*, & les place dans le département de Tarragone. Cette ville devint le siège d'un évêché, au milieu du IIIe siècle, & l'an 500, suivant l'abbé de Commanville. Du tems du poëte Prudence, elle étoit petite, mais riche en reliques, sur-tout de celles de saint Felix, martyr:

Parva Felicis decus exhibebit
Artubus sanctis locuples Gerunda.
Prud. *Hym. IV. v.* 19.

Le diocèse s'étend sur trois cents trente-neuf paroisses, douze abbayes & quatre prieurés. Les fils aînés des rois d'Aragon prirent le titre de comtes, ensuite de princes de Girone: elle est la capitale d'une viguerie de fort grande étendue qui passe pour la partie la plus fertile de toute la Catalogne.

En 1653, le maréchal d'Hocquincour leva le siège de cette ville, après soixante-dix jours d'attaque; en 1684, le maréchal de Bellefonds fut obligé d'en faire autant: mais elle fut prise en 1694 par le duc de Noailles. En 1705, les habitans s'étant déclarés pour l'archiduc, le maréchal de Noailles prit d'assaut la ville basse en 1711, & la ville haute se rendit par capitulation. Il y mit pour gouverneur M. de Morot, brave officier Bourguignon, qui se fit beaucoup d'honneur à la défense de cette place: il est mort en Bourgogne, brigadier des armées du roi, vers 1735.

Cette ville fut rendue à l'Espagne par la paix de Riswick. Elle est fortifiée & défendue par le fort Monjui, situé sur une hauteur. C'est la capitale d'une viguerie de son nom.

On conserve dans les archives de l'église de Girone deux bulles, l'une de l'anti-pape Romain, l'autre du pape Formose, toutes deux de la fin du IXe siècle: elles ont plus de deux aunes de long sur un pied de haut. Le P. Tournemine prétend qu'elles sont écrites sur de l'écorce d'arbre qui est tissée comme la toile. *Voyez Journ. de Trév. sept.* 1611, *pag.* 1559. (*R.*)

GIRONS (Saint), petite ville de France dans le Conserans, sur la rivière de Salat, à une lieue de Saint-Lisier. Il s'y tient plusieurs foires où il se vend beaucoup de bestiaux & de mulets. *Long.* 18, 45; *lat.* 42, 58. (*R.*)

GISORS, petite ville de France dans la Normandie, capitale du Vexin-Normand, avec titre de comté. C'est le siège d'un grand baillage. Cependant la ville n'est pas fort anciene; car elle doit son origine à un château que fit bâtir Guillaume le Roux, roi d'Angleterre & duc de Normandie, l'an 1097, comme l'assure Ordéric Vital, qui nomme cette place *Gisortis*. Les écrivains qui sont venus après lui, l'ont appelée *Gisortium*: elle est sur l'Epte, dans un terrein fertile en bled, à 5 lieues de Gournay, 14 de Rouen, & 16 de Paris. *Long.* 19 d., 18'; *lat.* 49 d., 13'.

Le château qu'y fit bâtir Guillaume le Roux, fut un objet de dissensions entre les couronnes de France & d'Angleterre. Henri Ier, roi d'Angleterre, en fit une place presqu'imprenable. Philippe Auguste, après la bataille de Courcelles, pensa périr sur le pont de cette ville; échappé du

danger, il fit dorer l'image de la Vierge qui étoit au-dessus de la porte de Gisors, pour perpétuer la mémoire de son invocation, d'où la porte a retenu le nom de *porte dorée*.

Gisors, chef-lieu d'un des sept grands baillages de Normandie est le siége d'un gouverneur particulier. Il fut érigé en duché en mars 1742, & en pairie au mois de mai 1748, en faveur de Louis Fouquet, maréchal de Bellisle, dont le fils portoit le nom de comte de Gisors, nom cher aux militaires qui l'ont vu périr à la tête des carabiniers en 1758, à la malheureuse affaire de Crevelt. Ce jeune seigneur, le mieux élevé du royaume, les délices de la cour, l'unique espérance de sa maison, l'héritier de celle de Nivernois, fut pleuré des soldats, regretté du roi & de nos ennemis mêmes. Après sa mort, M. de Bellisle son pere vendit au roi le duché de Gisors qui fut depuis donné au comte d'Eu, en échange de la principauté de Dombes, réunie au domaine.

Cette ville a sept couvents de l'un & l'autre sexe, un hôpital, un vieux château, & une seule paroisse. Il y eut en cette ville, en 1120, une entrevue entre Henri Ier, roi d'Angleterre, & le pape Calixte II. Il y en eut une autre en 1188, entre Philippe Auguste & Henri II, roi d'Angleterre.

Robert Deniaud, qui a été curé de Gisors depuis 1611 à 1664, fut honoré du titre d'historiographe du roi en 1663. Outre quelques ouvrages imprimés, assez peu estimés, il a laissé aux Trinitaires de Gisors l'histoire manuscrite de cette ville, en deux gros volumes. *Voyez l'hist. de la haute Normandie*, *par* D. Duplessis, *tom. II*, *in-4°. pag.* 297. (*R.*)

GIULA, *Julia*, ville forte de la haute Hongrie aux frontières de la Transylvanie; elle fut prise par les Turcs en 1566: les impériaux la reprirent en 1695, & la conservèrent par le traité de Carlowitz, en 1699. Elle est sur le Kérès blanc, à 12 lieues nord-est d'Arad, 12 sud-ouest du grand Varadin. *Long.* 39, 36; *latit.* 46, 25. (*R.*)

GIULIANA; *Juliana*, petite ville de Sicile, dans la vallée de Mazara sur un rocher escarpé. (*R.*)

GIULIA-NUOVA, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, sur le golfe de Venise, avec titre de duché. (*R.*)

GIUND, ville d'Asie dans la grande Tartarie, au Turquestan, vers le Sihun, qui est le Jaxarte des anciens: Abulféda lui donne 78 d. 4' *de long.* elle a, selon quelques-uns, 45 d. *de latit. septentrionale.* (*R.*)

GIUSTANDIL, autrement dite OCHRIDA, c'est l'*Achridus* des anciens qui fut ensuite nommée *Justiniana prima*; forte ville de la Turquie Européenne dans la Macédoine, avec un archevêque grec, & un sangiach. Elle est située près du lac d'Ochrida, à 28 lieues sud-est de Durazzo, 52 nord-ouest de Larisse. *Long.* 38, 25; *lat.* 41, 10.

Giustandil est la patrie de l'empereur Justinien dont on a tant fait de bas éloges; mais son inconstance dans ses projets, sa mauvaise conduite, son zèle persécuteur, ses vexations, ses rapines, sa foiblesse pour une femme qui s'étoit long-tems prostituée sur le théâtre, peignent son vrai caractère. Un règne dur & foible, mêlé à beaucoup de vaine gloire & à des succès inutiles, qu'il devoit à la supériorité du génie de Belisaire, furent des malheurs réels qu'on éprouva sous sa domination; enfin ce prince fastueux, avide de s'arroger le titre de législateur, s'avisa dans un tems de décadence de vouloir réformer la jurisprudence des siècles éclairés: mais outre qu'on sait assez la manière dont il s'y prit, c'est aux jours de lumières, comme dit très-bien M. de Montesquieu, qu'il conviendroit de corriger les jours de ténèbres. (*R.*)

GIVET, *Givetum*, petite ville des Pays-Bas, dans la partie du comté de Namur, qui est sous la souveraineté de la France. Elle est divisée en deux par la Meuse, dont l'une s'appèle *Givet Saint-Hilaire*, & l'autre *Givet Notre-Dame*; il y a de bonnes fortifications & de belles casernes, ouvrages du maréchal de Vauban. Givet & Charlemont ont un même Gouverneur; mais chacune de ces villes à son major & son aide-major. Givet est près de Charlemont, à 9 lieues sud ouest de Namur, 8 nord-est de Rocroi. *Long.* 22, 22; *lat.* 50, 5. (*R.*)

GIVIRA, petite ville d'Italie, dans le Milanez, au comté d'Anghiera, sur le lac de son nom, à 3 li. d'Anghiera. (*R.*)

GIVORS, bourg de France dans le Lyonnois. (*R.*)

GIVRI, très-petite ville de France en Bourgogne, à 2 lieues de Châlon. Elle est située au pied d'une côte fertile en excellens vins. (*R.*)

GLAAMA, nom de l'une des montagnes glacées de l'Islande: elle est dans le quartier occidental de l'île, & c'est la plus considérable du pays, après celle de Jeuklu. (*R.*)

GLADBACH, ou GLADBECK, ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, & dans le duché de Juliers, avec une abbaye de Bénédictins, qui passe pour l'une des plus anciennes de l'Empire, & qui prétend vainement, il est vrai, à la seigneurie de la ville. Il y a dans l'archevêché de Treves, au baillage de Montabaur, un petit lieu de même nom. (*R.*)

CLAMORGAN-SHIRE, province d'Angleterre dans la principauté de Galles, d'environ cent douze milles de tour, & de cinq cent quarante milles arpens. Sa partie méridionale est appelée *le jardin du pays de Galles*; Cardiff en est la capitale. Elle contient cent dix-huit paroisses, & neuf villes ou bourgs à marchés. Le canal de Bristol la baigne au sud. On voit dans cette province les restes de Caër-phili-Castle, que quelques-uns prennent pour

le *Bullæum filatum*, & qu'on regarde en général comme les plus célèbres ruines de l'ancienne architecture qu'il y ait dans la grande-Bretagne. (*R.*)

GLANDÈVE, *Glanatica*, ou *Glanativa*; c'étoit autrefois une ville de France en Provence, assez considérable; mais elle est maintenant ruinée. Elle étoit sur le Var, qui dans ses débordemens a entraîné une partie du terrain qu'elle occupoit. Les habitans l'ont abandonnée pour se retirer à Entrevaux, qui n'est qu'à un grand quart de lieue de-là. L'évêque s'y est aussi retiré, & il y fait sa résidence. L'assiete de Glandève est au pied des Alpes, aux confins du comté de Nice, à 9 li. n. o. de Nice, & 19 f. e. d'Embrun. Il ne reste plus rien de l'ancienne ville de Glandève que la maison de l'évêque, qui est suffragant d'Embrun. On ne compte que cinquante-six paroisses dans son diocèse, dont plusieurs sont dans les états du duc de Savoie; mais il y en a une dont le nom est devenu immortel, parce que M. de Peyresc, l'un des plus doctes & des plus vertueux hommes de son tems, l'a porté. Il mourut à Aix en 1637, âgé de cinquante-sept ans. Gassendi a écrit sa vie, & c'est un chef-d'œuvre en ce genre. *Long.* de Glandève 25 d. 38'; *lat.* 43 d. 59'. (*R.*)

GLARIS (le canton de) *Glaronensis pagus*, le huitième des cantons Suisses, borné au sud & à l'est par les Grisons, à l'ouest par le canton de Schwitz, au sud-ouest par celui d'Uri, au nord-est par les pays d'Utznach, de Gaster, & de Sargans, sujets des Suisses. Ce canton n'a guère plus de six lieues de long sur cinq de large. Le gouvernement y est démocratique. Tout citoyen d'une des quinze divisions du pays, ayant atteint l'âge de seize ans, a droit d'assister à l'assemblée du peuple, qui hors les cas extraordinaires, ne se tient qu'une fois l'année, au mois de mai, près de Glaris, en champ libre. C'est à ce conseil qu'est réservée la souveraineté. Le sénat, qui a le pouvoir exécutif, est composé de soixante-trois membres, dont quarante-huit protestans, & quinze catholiques. Un huitième seulement des habitans professent la religion catholique, tout le reste suit la religion réformée. Ce pays est couvert d'affreuses montagnes couvertes de neiges & de glaciers. Les pâturages sont l'unique ressource de ses habitans. Ils ont surtout un grand débit d'un fromage appelé *schabziger*, ou fromage verd, qui a beaucoup de renommée. Le pays a de belles carrières d'ardoises, des simples, & des eaux minérales. Il s'y trouve beaucoup de chamois dans les montagnes. Les peuples doivent leur liberté à la bravoure héroïque qu'ils déployèrent contre les Autrichiens à la fameuse journée de Nœfels, où six à sept cents Glaronois rompirent l'armée autrichiene, composée de treize mille hommes.

Glaris, en latin *Glarona*, est la capitale de ce canton. C'est, comme nous l'avons dit, dans son voisinage que se tiennent les assemblées générales du canton, auxquelles chaque homme, âgé de 16 ans, assiste le sabre au côté. Cette ville est composée de catholiques & de zuingliens, qui y sont plus nombreux que les catholiques; ils font le service divin tour-à-tour dans la même église, & vivent cordialement ensemble: car la diverse manière d'envisager les mystères de la religion, ne doit point être un obstacle à la paix & à l'union fraternelle. La ville de Glaris est sur la petite rivière de Lintz, à 10 lieues n. e. de Schwitz, 9 n. o. de Coire, 13 f. e. de Zurich. *Long.* 26, 48; *lat.* 47, 6. (*R.*)

GLASCOW, *Glorona*, ville d'Ecosse dans la province de Clydale, avec une célèbre université; elle étoit autrefois archi-épiscopale: la cathédrale subsiste encore, & c'est un beau morceau d'architecture. On appèle Glascow *le paradis d'Ecosse*. Il s'y fait un grand commerce, à cause de son port & de son havre; elle est sur la Clyde, à 4 lieues f. o. de Dumbarton, 14 o. d'Edimbourg, 6 de Sterling, 114 n. o. de Londres. *Longit.* 13, 36; *latit.* 56, 20.

Cette ville est peuplée de quarante mille habitans; elle a des manufactures d'un grand produit. Les bâtimens fortement chargés ne peuvent arriver jusqu'à la ville.

Glascow a produit plusieurs gens éminens dans les sciences; je n'en nommerai que deux qui se présentent à ma mémoire, Cameron & Spootswood. Le premier s'est distingué par ses *remarques sur le nouveau testament*, qui sont également savantes & judicieuses; il mourut à Montauban vers l'an 1625 à quarante-six ans. Spootswood devint archevêque de Saint-André, & primat de toute l'Ecosse: il couronna Charles Ier en 1633, fut lord chancelier, & mourut en 1639, âgé de soixante-quatorze ans. On a de lui une *histoire ecclésiastique d'Ecosse* fort estimée; elle s'étend depuis l'an 203 de J. C. jusqu'en 1624. (*R.*)

GLAS-HUTTE, petite ville d'Allemagne, au cercle de Misnie. (*R.*)

GLAS-HUTTEN, bourg de la haute Hongrie, à 3 lieues de Chemnitz, remarquable par ses excellens bains chauds, dont Tollius a fait un détail curieux. Le mot de Glas-Hutten est allemand, & signifie des verreries: mais les Hongrois donnent à ce même lieu le nom de *Téplitz*, à cause de ses bains; & c'est aussi sous cette dénomination qu'ils sont le plus connus. (*R*)

GLASTENBURI, ou GLASTON, bourg d'Angleterre, au comté de Sommerset: c'étoit autrefois une ville & une abbaye très-célèbre, où plusieurs rois, & entre autres le roi Arthur, ont été inhumés. Les memoires de cette abbaye la donnent pour la plus ancienne église d'Angleterre. *Voyez le monastic. anglicanum*, & *l'hist. de l'ordre de S. Benoit.*

On trouve à Glastenburi plusieurs pyramides antiques, dont Guillaume de Malmesbury fait mention; mais comme les inscriptions ne sont pas en-

tières, on ne peut que conjecturer foiblement par qui, quand, & comment elles ont été construites. *Voyez* CAMBDEN. (*R.*)

GLATOW, petite ville de Bohême, au cercle de Pilsen, vers les confins de la Bavière; près de-là est le château de Raby. (*R*)

GLATTAU, ville royale de Bohême, dans le cercle de Pilsen. (*R.*)

GLATZ, comté de Bohême, au voisinage de la Silésie & de la Moravie; il a 16 lieues de longueur, sur 10 de large: on y trouve quelques mines d'argent, du fer, du charbon de terre, beaucoup de bois & des eaux minérales. Glatz en latin moderne *Glatinum*, en bohemien *Kladsko*, en est la ville capitale, & a pour défense un bon château sur la montagne, auquel le roi de Prusse a fait faire des augmentations considérables. Il y a encore deux autres châteaux, l'un situé au bas du précédent, & que l'on nomme *le bas château*, l'autre est dit *la forteresse neuve*, qui fut construite à l'opposite du haut château, ou vieille forteresse. Le comté de Glatz produit assez de bled pour sa consommation. Il y a d'ailleurs des pâturages, des légumes, des fruits, de bonnes carrières, du gibier, & de belles forêts. La religion dominante en est la catholique; il s'y trouve d'ailleurs beaucoup de luthériens qui y ont le libre exercice de leur religion. Ce petit état appartient au roi de Prusse, qui le conquit sur la maison d'Autriche en 1742. Il renferme neuf petites villes, & plus de cent villages. En matières civiles, il ressortit à la régence de Breslaw. Glatz est au bord de la Neisse & aux frontières de la Silésie, à 16 li. f. o. de Breslaw, 36 n. o. de Prague, 52 n. de Vienne. *Long.* 34, 32; *lat.* 50, 25. (*R.*)

GLAUCHA, ou GLAUCHEN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de basse Saxe, & dans le duché de Magdebourg, au baillage de Giebichenstein, & aux portes de la ville de Halle, dont elle formoit originairement un fauxbourg. Deux établissemens publics fondés dans cette petite ville, l'un en 1694, & l'autre en 1711, la rendent digne, par l'importance de leur objet & la stabilité de leur succès, d'une attention particulière. L'un est sa maison d'orphelins, & l'autre son collège royal. (*R.*)

GLAUCHAU, petite ville d'Allemagne, en partie dans la Misnie & en partie dans le Voigtland sur la Mulde de Zwickau, à 9 milles de Leipsick. *Long.* 30, 10; *latit.* 50, 54.

Il s'y fabrique des étoffes de coton de différentes espèces.

Georges Agricola a bien autrement illustré Glauchen sa patrie, que le château des barons de Schœnburg, qui a été bâti pour décorer cette ville. Non-seulement Agricola a surpassé tous les anciens dans la science des métaux, mais il a frayé aux modernes la route des connoissances dans cette partie, par son admirable ouvrage *de re metallicâ*, dont la première édition est de Bâle, en 1561, *in-fol.* & la meilleure en 1657. Ce profond minéralogiste mourut à Chemnitz le 21 novembre 1555, âgé de soixante-un ans. (*R.*)

GLEEWITZ, petite ville de Silésie, dans le duché d'Oppelen: on cultive beaucoup de houblon dans son territoire. (*R.*)

GLEICHEN, deux châteaux d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, dans le district de la Verra. Ils sont situés au voisinage l'un de l'autre sur deux montagnes. Le baillage qui porte leur nom est possédé par la famille d'Oslar, sous la directe de l'électeur de Hanovre, & il renferme six villages. Le château occidental est en ruine. (*R*)

GLEICHEN, ancien comté d'Allemagne, situé dans le cercle de haute Saxe, & dans la Thuringe, aux confins des pays de Gotha, de Henneberg, de Schwartzbourg & du territoire de la ville d'Erfort. Il tire son nom d'un château tombé en ruines; il se divise en haut & bas; il a pour capitale la ville d'Ohrdruf; il n'est composé d'ailleurs que d'un certain nombre de villages, & il paie à l'Empire, suivant la matricule, quatre-vingt-huit florins en mois romains: les ducs de Saxe Gotha en ont la souveraineté; mais la possession utile & seigneuriale en est partagée entre les maisons de Hohenlohe, de Schwartzbourg & de Hatzfeld, depuis l'extinction des comtes mêmes de Gleichen, arrivée l'an 1631. (*R.*)

GLENCO, ville ou bourg de l'Ecosse septentrionale, dans la province d'Inverness, au pays montueux de Lochaber, sur une baie de la mer occidentale; c'est le seul lieu de la contrée, qui ait d'autres habitans que des soldats. (*R.*)

GLETSCHER. On donne ce nom en Suisse à des montagnes chargées de glaces permanentes. (*R.*)

GLINIANY, ville de la haute Pologne, dans la Russie rouge, au territoire de Léopol: elle est connue par l'assemblée que la noblesse du pays & l'armée de la couronne tinrent dans son voisinage, l'an 1648, après la mort du roi Sigismond Auguste. (*R.*)

GLOCESTER, *Claudia Castra*, est le *Glevum* des anciens; ville d'Angleterre, grande & bien peuplée, capitale du comté de même nom, avec un évêché suffragant de Cantorberi, fondé par Henri VIII, en 1554. La cathédrale est très-belle. Guillaume le Conquérant & Edouard II, y furent inhumés. Cette ville envoie deux députés au parlement. Les fortifications en ont été démolies. Elle est sur la Saverne, à 28 lieues n. o. de Londres, 8 f. de Worcester. *Long.* 15, 26; *lat.* 51, 56. (*R.*)

GLOCESTER-SHIRE, province maritime d'Angleterre, située le long de la Saverne, qui la traverse. Elle est bornée au sud par le Sommerset-shire, à l'est par Wilt-shire & Oxford-shire, au nord par Warwick-shire & Worcester-shire, à l'ouest par Hertford-shire & Monmouth-shire. La province de Glocester a 130 milles de tour, &

contient 800 mille arpens. Elle est belle, fertile en pâturages, abonde eu bled, en laines, en bois, en fer, en acier, en cidre, en fromages & en saumon. Elle envoie huit députés au parlement. Elle est le lieu de la demeure des anciens Dubnnes, qui s'étendoient encore dans le comté d'Oxford. Aikins a donné l'histoire de cette province. Glocester en est la capitale. (*R.*)

GLOGAW (le duché de), duché considérable d'Allemagne, dans la Silésie, aux confins de la Pologne. Il comprend plusieurs villes, & un grand nombre de villages. On y recueille du bled & du vin; il y a des bois de haute futaie, des mines de fer, & on y fabrique des draps de laines du pays. Il se divise en six baillages ou districts. Zeyler en donne l'histoire, dans sa topographie de la Silésie. Un usage particulier dans ce duché, c'est qu'à l'égard de la succession des fiefs, les filles succèdent à défaut de mâles, préférablement aux autres parens & collatéraux.

Il y a deux villes de ce nom en Silésie: on les distingue par les épithètes de *grand* & de *petit Glogaw*.

Le grand Glogaw, *Glogaria*, anciennement *Lugidunum*, est une ville forte en Silésie, capitale du duché de même nom. Elle est l'étape & le grenier des provinces voisines, à cause de la fertilité de son terrein, qui n'est guère inférieur à celui de Breslaw. C'est aussi la ville la plus peuplée & la mieux située de toute la Silésie, après Breslaw. Cette ville a un gouverneur & un commandant pour le roi. Elle est peuplée de Catholiques, de Luthériens & de Réformés, & il s'y trouve plusieurs maisons religieuses. En 1741, les Prussiens la prirent d'assaut. Elle fut assurée au roi de Prusse par le traité de paix de 1742. Ce prince la rendit le siège d'un grand nombre de tribunaux, & il en augmenta les fortifications. Elle est sur l'Oder, à 18 lieues n. o. de Breslaw, 20 n. e. de Gorlitz, 46 n. e. de Prague. *Long.* 33, 48; *lat.* 51, 40.

Le petit Glogaw est une ville de la haute-Silésie, au duché d'Oppelen, à 18 li. s. e. de Breslaw, & 38 s. e. du grand-Glogaw. (*R.*)

GLUCKSBOURG, *Gluckeburgum*, petite ville de Danemarck, avec un fort, dans le duché de Slefwick. Elle appartient aux ducs de Holstein-Glucksbourg, & est le chef-lieu d'un baillage de même nom, dans le petit pays d'Angeln. *Long.* 27, 29; *lat.* 54, 38. (*R.*)

GLUCKSTADT, *Gluckstadium*, ville moderne d'Allemagne, dans le cercle de basse-Saxe, au duché de Holstein, avec une forteresse bâtie par Christian IV, de même que la ville, en 1620. La ville de Gluckstadt est régulière & bien bâtie; ses environs sont bas & marécageux. C'est le siège de différens tribunaux. Les Catholiques, les Réformés, les Juifs y exercent librement leur religion. Le commerce y a peu d'activité. Elle est sujette au roi de Danemarck, & située sur l'Elbe, à 12 li. n. o. de Hambourg, 10 de Kiel, 12 de Lubeck, 21 n. e. de Brême. *Voyez* Hermanides, *Daniæ descript. Long.* 42, 45; *lat.* 53, 52. (*R.*)

GLURENS, GLURN, *Glurnium*, *Glurium*, ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche & dans le Tirol, au quartier de Vintschau, seigneurie de Mals. Elle n'a rien en soi de remarquable; mais on vante la beauté de sa situation, au centre de nombre de villages & de châteaux. Elle est entre Bolzano & Coire. (*R.*)

GMUNDEN, jolie ville de la haute-Autriche, près du lac de Traun, ou de Gmunden, avec des salines. (*R.*)

GNATIA, *Gnatia*, ou *Egnatia*, ville des Salentins, appelée aujourd'hui la *Torre d'Anazzo*. Elle est à 40 milles de Bari, & sur la même côte. Cette ville n'avoit que des eaux salées, & ses habitans étoient fort superstitieux. (*R.*)

GNESNE, *Gnesna*, anciennement *Limiosaleum*, capitale de la grande-Pologne, au palatinat de Calish, avec un archevêché, dont l'archevêque est primat de Pologne, légat-né du pape, premier prince & viceroi durant l'interrègne. Cette ville est grande, & c'étoit autrefois le lieu du couronnement des rois de Pologne. Elle a d'ailleurs des fortifications. C'est la première ville bâtie en Pologne: elle fut fondée par Lechus, qui y fit sa résidence, ainsi qu'un grand nombre de ses successeurs. Elle étoit autrefois bien plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les chevaliers de l'ordre de Prusse la prirent & la ravagèrent en 1331, & le feu la consuma en 1613. Elle est à 40 li. n. o. de Breslaw, 48 s. e. de Dantzick, 50 o. de Warsovie, & 66 n. o. de Cracovie. *Long.* 35, 55; *lat.* 52, 28. (*R.*)

GNIDE, *Cnidus*, c'étoit anciennement une ville considérable de la Doride, contrée de la Carie, dans l'Asie-mineure, sur un promontoire fort avancé, qu'on appeloit *Triopum*, présentement *Capo-Crio*. Aujourd'hui Gnide n'est plus qu'un village, qui est encore nommé *Cnido*. On y voit une grande quantité de ruines, vers le cap de Crio, en Natolie. Les habitans du lieu ne se doutent pas même de l'origine de ces ruines; encore moins savent-ils que leur territoire a produit autrefois un Ctésias, médecin & historien, qui avoit composé en treize livres une belle histoire des Assyriens & des Perses, dont Eusèbe & Photius nous ont conservé quelques fragmens. Ils ne connoissent pas davantage Eudoxe de Gnide, qui mourut 350 ans avant J. C., qui fut astronome, géomètre, &, ce qui vaut bien mieux, le législateur de sa patrie. (*R.*)

GNIEFF, ou GNIEW, *Gnievum*, ville de la Prusse occidentale, au palatinat de Culm, sur la Vistule, avec une citadelle. Gustave-Adolphe la prit en 1626; les Suédois la prirent de nouveau en 1655, & ne la gardèrent point. *Voyez* GNIEF. (*R.*)

GNOSSE, *Gnossus*, *Cnossus*, ville de Crète, célèbre

célèbre dans l'antiquité, jadis la capitale du royaume de Minos, & le propre lieu de sa résidence, quand Crète avoit le bonheur de vivre sous son empire.

Quelques-uns cherchent aujourd'hui Gnosse à Castel-Pediada, & d'autres, avec plus de vraisemblance, à Ginosa : ce sont au reste deux petits villages de l'île de Candie, assez voisins. Gnosse vit naître Épiménide, célèbre poëte philosophe, que Platon appèle un *homme divin*. (*R.*)

GOA, grande & forte ville d'Asie, sur la côte de Malabar, dans la presqu'île en-deçà du Gange. Alphonse d'Albuquerque l'enleva en 1508 au roi de Décan, qui la reprit en 1510; mais Albuquerque la reprit de nouveau en 1529 pour le roi de Portugal, qui la conserva. Elle fut érigée en archevêché en 1552, & son archevêque eut le titre magnifique de primat des Indes.

Goa étoit alors la clef du commerce d'Orient, la première foire des Indes, & l'une des plus fameuses & des plus opulentes villes du monde. C'étoit encore l'endroit où il se vendoit le plus d'esclaves, & l'on y trouvoit même à acheter les plus belles femmes de l'Inde. Tout cela n'a plus lieu ; il ne reste à Goa qu'un viceroi, un inquisiteur, des moines, & une dixaine de mille habitans de nations différentes, tous réduits à une extrême misère. Les palais du viceroi & de l'inquisiteur sont des plus magnifiques. On y garde, dans un superbe tombeau, le corps de S. François-Xavier, surnommé l'*apôtre des Indes*. On sait que cet ami de S. Ignace de Loyola, né au pied des Pyrenées, se rendit à Goa le 6 mai 1542, pour y prêcher l'évangile, & qu'il mourut dans l'île de Sancian, à vingt trois lieues des côtes de la Chine, le 2 décembre 1552, âgé de quarante-six ans.

La ville de Goa est sous la zone torride, dans une île de neuf lieues de tour, qui renferme plusieurs villages, & comprise entre les deux bras de la rivière de Mandoua, avec un port admirable & quelques forts. Elle est à 100 li. n. o. de Cochin. *Long.* suivant le P. Noël & Cassini, 91 d. 16'. 30''. & suivant le P. Bouchet, 93, 55; *lat.* 15, 31. (*R.*)

GOAR (Saint), ou SAINT-GOWER, *S. Goaris villa*, est une petite ville dans le cercle du haut-Rhin, capitale du comté de Catzenellnbogen, avec un château pour défense. Elle est sur le Rhin, à 6 li s. e. de Coblentz, 7 n. o. de Mayence, 19 n. e. de Trèves. *Long.* 25, 19; *lat.* 50, 2. Cette ville est sujète au landgrave de Hesse-Reinfels, sous la supériorité territoriale du landgrave de Hesse-Cassel, qui y tient la forteresse de Reinfels. (*R.*)

GOAVE (le petit), petite ville d'Amérique, dans la partie de l'île Saint-Domingue qui appartient aux François. Son territoire a des plantations de sucre, de café, d'indigo. L'air en est mal-sain, par les eaux stagnantes de la rivière d'Abaret. (*R.*)

GOBELINS (les), maison de Paris, au fauxbourg Saint-Marceau, ainsi nommée de *Gilles Gobelin*, excellent teinturier en laine, qui trouva, sous le règne de François I[er], le secret de teindre la belle écarlate, appelée depuis *écarlate des Gobelins*. C'est d'ailleurs aux Gobelins que se font les plus belles tapisseries de l'Europe, & l'on y brasse de très-bonne bierre. (*R.*)

GOCH, *Herenatium*, petite ville d'Allemagne, au duché de Clèves, sujète au roi de Prusse. Elle est sur la Néers, entre Gueldres & Nimègue, à 14 lieues s. o. de Clèves. Goch étoit vraisemblablement une habitation des anciens Gugerniens (*Gugerni*), qui habitoient le territoire de Juliers. *Long.* 23, 44; *lat.* 51, 40. (*R.*)

GOCHSHEIM, ou GOCHILTZHEIM, petite ville d'Allemagne, dans la Souabe, au duché de Wirtemberg, près de Dourlach. Elle dépend de la seigneurie d'Eberstein. (*R.*)

GOCIANO, petite ville de l'île de Sardaigne, sur la rivière de Thirso, avec titre de comté. (*R.*)

GODAH, ville d'Asie, dans l'Indostan, fermée de murs, mais beaucoup moins florissante que dans le siècle passé, parce que le Raja qui gouverne, hérite de tous ses sujets. Cependant sa situation à environ 20 lieues de Brampour, est admirable pour le commerce, & la terre y est très-fertile en bled, en coton & en pâturages. *Long.* 95, 45; *lat.* 21, 50. (*R.*)

GODENAU. *Voyez* GUDENAU.

GODING, ou GOEDING, petite ville d'Allemagne, dans la Moravie, aux confins de la Hongrie, avec un château. Elle est entourée de rivières & de marais. (*R.*)

GODMANCHESTER, bourg d'Angleterre, dans la province de Huntington, sur la rivière d'Ouse, qui le sépare de la ville même de Huntington. Il existoit déjà du tems des Romains, & portoit alors le nom de *Durosiponte*. Tombé, par la suite des siècles, en décadence, & réduit à l'état de simple village, il fut retiré de son obscurité dans le siècle passé par le roi Jacques I, qui l'érigea en bourg. Ses habitans, laboureurs pour la plupart, méritoient cet honneur. Attentifs à la bonté de leur terroir, ils en obtiennent, par leurs travaux & par leurs soins, tout ce que sa fécondité peut promettre : ils fleurissent en un mot par l'agriculture, au point que, fournis des plus beaux attelages du royaume, & faisant parade en certaines occasions de leur opulence rustique, on les a vu se présenter au passage des rois qui traversoient la province, & marcher alors en pompe à la tête de 180 charrues. (*R.*)

GODOLPHIN, colline d'Angleterre, dans la province de Cornouailles, à l'orient de la baie de Morent. Elle est fameuse par ses mines d'étain, exploitées sur-tout avec grand succès sous le règne d'Elisabeth, par une famille dont elle porte le nom, & dont l'illustration fut éclatante, dans ce siècle,

en la personne du comte de Godolphin, grand-tréforier d'Angleterre sous la reine Anne. (*R.*)

GŒDERN. *Voyez* GEUDERN.

GOEDESBERG. *Voyez* GOUDENBERG.

GŒLNITZ, ville de la haute-Hongrie, dans le comté de Zips, sur une rivière dont elle a pris le nom. C'est une des treize que renferme le territoire des comtes de Csaky. C'est celle de la contrée qui fournit le plus de fer, & qui, sous le nom de *ville métallique*, est le plus considérablement peuplée. (*R.*)

GOEMER, comté de la haute-Hongrie, du nombre de ceux qui sont au-deçà de la Theifs, & dont les habitans divers viennent originairement de la Hongrie, de la Bohême & de l'Allemagne. Il est arrosé de nombre de petites rivières, & renferme quatorze bourgs ou villes, dont Goemer est la capitale, & Rosenau la plus riche. (*R.*)

GOEPPINGEN. *Voyez* GEPPING.

GOERDEN, maison de Plaisance & de chasse, dans la campagne de Lunebourg. (*R.*)

GOERÉE, petite île des Provinces Unies, dans la Hollande méridionale, entre l'île de Voorn & celle de Schoowen, au couchant septentrional de de l'île d'Overflake; la bonne rade qu'il y a devant cette île lui a donné le nom qu'elle porte. (*R.*)

GOERÉE, ou GORÉE, île de l'Océan, ainsi nommée par les Hollandois qui l'ont possédée les premiers. Elle appartient présentement aux François qui s'en rendirent maitres en 1677; son nom signifie *bonne rade*, & c'est uniquement ce qu'elle a de bon, car elle est petite & tout-à fait stérile. *Long.* suivant des Hayes, de la Hire, Desplaces & Cassini, 0 d. 26', 30''; *lat.* 14 d. 39', 51''. Cette île est environnée de rochers, excepté dans une petite anse. Elle fut cédée aux Hollandois par Beiam, roi du cap-Verd, en 1617, & ils y bâtirent deux forts. Les Anglois s'en rendirent maitres, en 1663, mais l'amiral Ruyter la reprit en 1664. Le comte d'Estrées s'en empara en 1667, & depuis ce tems elle étoit demeurée aux François à qui elle a été enlevée par les Anglois en 1779, & rendue en 1783. L'île de Gorée est stérile, mais d'une grande importance pour la traite des nègres, & à cause de la bonté de sa rade. Cette île, qui n'est éloignée du Continent que d'une lieue, est le chef-lieu des établissemens françois dans le Sénégal. (*R.*)

GOERITZ, place ouverte de la Nouvelle-Marche de Brandebourg, dans le cercle de Stemberg. (*R.*)

GOERLITZ. *Voyez* GORLITZ.

GOERTZ, ou GORITZ. *Voyez* GORICE.

GOERTZKE, petite ville d'Allemagne, au duché de Magdebourg. (*R.*)

GOES, ou TER-GOES, *Goesa*, ville forte & considérable des Provinces-Unies, en Zélande, dans la partie septentrionale du Zuyd-Beveland; ce fut la seule qui échappa à l'inondation de l'année 1532. Elle est à 4 li. de Middelbourg, à 5 de Berg-op-zoom, 12 n. o. de Gand. *Long.* suivant Desplaces; 21 d. 31', 30''; & suivant Harris, 21 d. 31', 15''; *latit.* suivant le même Desplaces, 51 d. 30', 30'', & suivant Harris, 51 d. 30', seulement. Elle communique à la mer par un canal. (*R.*)

GOES, *Gossense canobium*, couvent de demoiselles nobles, de l'ordre de Saint-Benoit, au cercle d'Autriche, dans la haute-Stirie. (*R.*)

GOETTINGEN. *Voyez* GOTTINGIN.

GOETTWICH. *Voyez* KETTWIN.

GOIAM, royaume d'Afrique, dans l'Abyssinie; à l'extrémité méridionale du lac de Dambée; il est presqu'enfermé de tous côtés par le Nil, & son nom est devenu assez fameux depuis qu'on y a reconnu les sources du Nil. Quelques savans prennent cette péninsule pour l'île de Méroé des anciens. *Voyez* MÉROÉ (île de). (*R.*)

GOILLE, abbaye de France, au diocèse de Besançon. Elle est de l'ordre de Saint-Augustin, & vaut 3500 liv. (*R.*)

GOITO, petite ville d'Italie, au duché de Mantoue. Elle fut prise par les Alliés, en 1701. & depuis en 1706, par le prince de Hesse. Le Mincio baigne ses murs, & elle se trouve entre les marais de Mantoue & le lac de Garde. (*R.*)

GOLCONDE, royaume d'Asie, dans la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange; il est borné au nord-est par la rivière de Narsepille, qui le sépare du royaume d'Orixa; au sud-est, par le golfe de Bengale, au sud, par la rivière de Coulour, qui la sépare du royaume de Carnate; au sud-ouest, par la même rivière qui lui sert de limites du côté du Visapour; & au nord-ouest, par les Talingas.

La plus grande partie des terres y est si fertile, qu'on y fait deux récoltes de riz par an, & quelquefois trois. Il est arrosé de plusieurs rivières, & a deux ports très-avantageux, savoir, Narsapour & Mazulipatan. Son commerce consiste en toiles de coton peintes, en botilles fines, en riz & en indigo; mais ses fameuses mines de diamants sont sa plus grande richesse, & celle-là même qui porta Aureng Zeb à conquérir le pays qui avoit dans son sein des trésors si précieux. Le royaume de Golconde possède les plus belles mines de diamants de l'univers. Elles sont à Coulour sur la rivière de ce nom, dite encore de Korstena. Depuis la conquête qu'en fit Aureng-Zeb, le royaume de Golconde fait partie des états du grand-Mogol; la ville de Golconde autrefois nommée *Bagnagar*, en est la capitale. La *longit.* de cette ville est par les 124 d. 40'; *latit.* 19 d. 40'; & selon le P. Noël, seulement 17 d. (*R.*)

GOLDBACH, beau château du comté de Geyer, près de Hall, en Suabe. Il appartient au Marggrave d'Anspach. (*R.*)

GOLDBERG, ville de Silésie, au duché de Lignitz, sur le ruisseau de Katzbach. On y pêche de belles truites, & l'on y fabrique des toiles & des étoffes de Laine. On y trouve une espèce de

terre bolaire qu'on emploie pour les usages médicinaux dans quelques pharmacies d'Allemagne; on lui attribue la propriété d'être astringente, cordiale & sudorifique : on s'est imaginé faussement que cette terre contenoit de l'argent, & que c'est à ce métal qu'on étoit redevable de ses bons effets; on dit qu'elle est compacte, d'un gris clair, & qu'elle s'attache fortement à la langue. *Long.* 33, 45; *lat.* 51, 3. (*R.*)

GOLDBERG, petite ville & baillage d'Allemagne dans la principauté de Wenden, située sur un lac, à 4 li. de Gustrow. C'étoit la résidence des anciens ducs des Vandales. (*R.*)

GOLDCRONACH, petite ville d'Allemagne, dans la Franconie, & dans les états de Bareith, au grand baillage de Gefrees. Elle fut bâtie dans le quatorzième siècle, à cause d'une mine d'or assez riche, qui fut alors découverte dans ses environs, & qui, après trois cents ans d'exploitation, s'est trouvée épuisée. L'on en tire d'ailleurs de très-beaux marbres. (*R.*)

GOLDENTRAUM, ville de la Lusace, près de la rivière de Queis, vers les confins de la Silésie. (*R.*)

GOLDINGEN, petite ville de Courlande, avec un château, sur la rivière de Windau, & sur la route de Kœnisberg à Riga. Cette ville fut importante autrefois par son commerce. *Long.* 40, 6; *lat.* 56, 48. (*R.*)

GOLDSDORF, petite ville de Silésie, dans le duché de Grotkau. (*R.*)

GOLETTE (la), fort de l'Amérique septentrionale, au nord de la nouvelle Yorck. (*R.*)

GOLFE. *Voyez* GOLPHE.

GOLGOTHA, mot hébreu qui signifie *calvaire*, nom du lieu où Jésus-Christ fut crucifié proche de Jérusalem. Quelques anciens ont cru, on ne fait sur quel fondement, que c'étoit l'endroit où Adam avoit été enterré, & qu'il étoit appelé *calvaire*, parce que le crâne de notre premier pere y étoit.

Ils ont imaginé là-dessus qu'il convenoit que le nouvel Adam fût crucifié en ce lieu, afin que son sang coulât sur les ossemens du vieil Adam pour en expier les crimes. Saint Jérôme méprise & rejète cette allégorie, & croit avec plus de vraisemblance que ce lieu étoit appelé *calvaire*, parce que c'étoit-là où se faisoient les exécutions, & où restoient les crânes des suppliciés. (*R.*)

GOLGOTHA, COLCOTA, ou CALICOTTA, comptoir anglois, à huit lieues au-dessous de Chandernagor, dans le golfe de Bengale. Il s'y fait un commerce considérable. Les Anglois en furent chassés par le Nabab, en 1756; mais ils le reprirent quatre mois après. Il est sur le Gange. (*R.*)

GOLNO, ville d'Allemagne, dans la haute-Saxe, & dans la Poméranie Prussienne, sur la rivière d'Ihna. C'est le siège d'un baillage & d'une prévôté ecclésiastique; mais c'est une ville ruinée depuis long tems. (*R.*)

GOLNOW, ou GOLNAW, *Golnovia*, petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, sujète au roi de Prusse; c'étoit autrefois la dixieme & la dernière des villes Anséatiques. Bogislas II en fit une ville murée en 1180. Un duc de Poméranie tua, vers le milieu du siècle passé, dans une bruyère voisine de cette ville, un cerf, dont le bois avoit trente-quatre andouillers. Golnow est sur l'Ihna, proche l'Oder, à 6 li. n. e. de Stettin, 7 s. e. de Camin. *Long.* 30, 16; *lat.* 53, 32. (*R.*)

GOLPHE, *sinus*, & dans la basse latinité *golphus*; c'est un bras ou une étendue de mer qui s'avance dans les terres, où elle est renfermée tout-à-l'entour, excepté du côté de son embouchure.

Les golphes d'une étendue considérable sont appelés *mers*; telles sont la mer Baltique, la mer Méditerranée, la mer Adriatique, la mer Rouge, la mer Vermeille.

On distingue les golphes propres & les golphes impropres; les golphes médiats, & les golphes immédiats.

Les golphes propres sont séparés de l'Océan avec lequel ils n'ont de communication que par quelque détroit, c'est-à-dire, par une ou plusieurs ouvertures moins larges que l'intérieur du golphe. Telle est la Méditerranée, qui n'a de communication à l'Océan, que par le détroit de Gibraltar; telle est la mer Rouge, qui ne communique à l'Océan que par le détroit de Babelmandel; tel est le golphe Persique, qui n'a point de sortie que par le détroit d'Ormus; la mer Baltique, qui a pour entrée les détroits de Belt & du Sund; le golphe de Kamtschatka, à l'extrémité orientale de la Tartarie; tels sont encore la mer Blanche & le golphe de Venise, &c.

Les golphes impropres, sont plus évasés à l'entrée, & plus ouverts du côté de la mer, dont ils font partie, tels sont le gophse de Gascogne, & le golphe de Lion en France; le golphe de Saint-Thomas, en Afrique; les gophses de Cambaye, de Bengale & de Siam en Asie; le golphe de Panama en Amérique.

Le golphe immédiat, est celui qui communique à l'Océan, sans autre golphe entre deux, comme la mer Baltique, la mer Rouge, le golphe Persique, &c.

Le golphe médiat, est celui qui est séparé de l'Océan par un autre golphe; comme le golphe de Venise, le golphe de Smirne, le golphe de Satalie, les golphes d'Engia, de Salonichi, de Bothnie & de Finlande.

Le golphe differe de la baie, en ce qu'il est plus grand, & la baie plus petite. Il y a pourtant des exceptions à faire, & l'on connoît des baies plus grandes que certains golphes, & qui, par conséquent, méritent mieux d'être appelés golphes. Telles sont la baie de Hudson, la baie de Baffin, &c. Mais on leur a donné cette qualification de baie, avant

que d'en avoir connu l'étendue ; & d'ailleurs les navigateurs qui font les premières découvertes, n'y regardent pas de si près, & ne cherchent pas tant de justesse dans les dénominations.

L'anse est une espèce de golphe, mais plus petit encore que la baie.

Les petits golphes des îles françoises de l'Amérique ; sont appelés *cul-de-sac*. (*R.*)

GOLPHE D'ARGUIN, golfe de l'Océan, sur la côte d'Afrique. Il prend son nom d'une île qui y est située. Le dedans de ce golphe est tout semé de bancs, & d'îles désertes. Il n'est pas même permis aux bâtimens les plus médiocres de chercher à pénétrer dans l'intérieur de ce golphe, pour y chercher leur salut ; ils se briseroient mille fois sur les écueils qu'il renferme. *Voyez* ARGUIN. (*R.*)

GOLPHE DE BENGALE, grand golphe d'Asie, dans la mer des Indes, dont il fait une partie considérable, entre les deux presqu'îles, orientales & occidentales. Il est borné au couchant par les côtes de Coromandel, de Gergelin, & d'Orixa ; au nord, par le royaume de Bengale ; au levant par les royaumes d'Aracan, d'Ava, de Pégu & de Siam. Sa profondeur est depuis environ les 7 d. jusqu'au 21 d. 45′ de *latit.* septentrionale. Sa largeur est d'environ 16 d. en *longit.* & va toujours en rétrécissant vers le nord, jusqu'aux bouches du Gange. Les principales îles de ce golphe sont, Ceylan, les îles du Gange, quantité de petites îles le long des côtes d'Ava, de Pégu & de Siam, entr'autres les îles des Andamans, de Tenasserim, de Junsalam & de Nicobar. (*R.*)

GOLPHE DE BOTHNIE, golphe médiat de la mer Baltique, dont il fait partie, entre le 60ᵉ d. 28′ de *latit.* & le 65ᵉ d. 42′, entre les îles d'Aland au sud, la Bothnie occidentale à l'occident, & la Finlande à l'orient. Il est enclavé dans le royaume de Suède. Il a 80 milles de long, sur 30 de large, & les côtes en sont fort peuplées.

Les eaux du golphe de Bothnie, s'abaissent insensiblement, se retirent & abandonnent chaque année une partie de leur fond. Les eaux qui portoient de grandes barques il y a cinquante ans, portent à peine aujourd'hui un petit bateau : on a été obligé de rapprocher de la mer presque toutes les villes maritimes ; les bâtimens n'y pouvoient plus aborder ; les détroits où l'on passoit en bateau, deviennent impraticables, enfin la mer a baissé en Suède de quarante-cinq pouces dans l'espace d'un siècle, suivant les calculs de M. Celsius. *Voyez Collect. acad. tom. XI de la partie étrang. contenant les Mém. de l'Acad. de Stockholm*, 1772. (*R.*)

GOLPHE DE L'ECHELLE, le golphe d'Arnaut est désigné par Denis de Byzance, sous le nom de *golphe de l'Echelle*, parce que dans ce tems-là il y avoit une fameuse échelle ou machine composée de poutres, laquelle étoit d'un grand usage pour décharger les vaisseaux, & l'on y montoit comme par degrés. Ces sortes de machines s'appelloient *chelæ*, par je ne sais quelle ressemblance qu'on y trouvoit avec les pattes des écrevisses : de *chelæ* on fit *scalæ* ; de-là vient que les ports les plus fréquentés du levant s'appellent *échelles*. Peut être que le temple de Diane, bâti à Arnauteni, & fort connu par les pêcheurs sous le nom de *Disetynne*, avoit donné lieu de dresser là des échelles pour y débarquer, & pour se rembarquer plus facilement. Ces machines qui avoient peu d'élévation, étoient presque couchées sur le bord de la mer, & servoient à faire passer & repasser ceux qui descendoient à terre ou qui alloient à bord. *Tourn. tom. II, pag.* 445. (*R.*)

GOLPHE DE LION, *sinus Leonis* ; ce golphe s'étend sur la côte de France, le long d'une partie de la Provence depuis les îles d'Hières, du Languedoc & du Roussillon, jusqu'au cap de Creuz.

Il faut écrire, comme nous avons fait, *golfe de Lion*, & non pas de *Lyon*, d'autant mieux qu'on convient communément aujourd'hui que ce n'est point la ville de Lyon qui donne le nom à ce golfe, connu des anciens sous le nom de *Gallicus sinus*, mais qu'il le tire de la petite île du Lion, qui est sur la côte de Provence, ou peut-être de ce que les Espagnols l'ont appelé *golfo Leone*, faisant allusion aux tempêtes qui y sont fréquentes.

A la vérité les Bollandistes (*Liv. I*,), rapportent l'origine de cette dénomination au nom de la ville de Lyon ; mais cette ville est trop éloignée de la côte pour y avoir aucune sorte de rapport. Il est plus vraisemblable de dire que les dangers que l'on court sur cette mer par les bas fonds dont elle est remplie, par les tempêtes qui s'y élèvent fréquemment, par l'agitation presque continuelle de ses flots, lui ont fait donner le nom de *mare Leonis* : c'est le sentiment de Guillaume de Nangis ; il dit que Saint Louis s'étant embarqué à Aigues-mortes, en 1269, il fut battu trois jours après d'une tempête à l'entrée de cette mer, nommée *mer de Lion*, à cause des orages dont elle est agitée, *mare Leonis nuncupatur quod semper est asperum, fluctuosum & crudele*. Voyez *le tom. XII des Mém. de l'Acad. des Inscr. pag.* 110, *édit. in-12* 1770. (*R.*)

GOLPHE PERSIQUE, grand golphe d'Asie, entre la Perse au nord-est, l'Arabie-Heureuse au sud-ouest, & le Diarbeck au nord-ouest. Il reçoit les eaux réunies du Tigre & de l'Euphrate, & communique à la mer des Indes par le détroit d'Ormus. Les tempêtes y sont fréquentes, mais il se trouve beaucoup de ports sur ses côtes. On y pêche une grande quantité de corail noir, & de très-belles perles. (*R.*)

GOLTZ, château & maison de chasse, au cercle de Lebus, dans la moyenne marche de Brandebourg. (*R.*)

GOLTZEN, ville d'Allemagne, dans la Lusace, près de Luccau. (*R.*)

GOMERE (la), île de l'Océan Atlantique, l'une des canaries, entre l'île de Fer & l'île de Ténériffe. Elle appartient aux Espagnols qui s'en

emparèrent en 1445; elle a environ vingt-deux lieues de tour, avec un port & un bourg de même nom. Son terroir abonde en fruits, en sucre, & en vins. (*R.*)

GOMMERN, petite ville d'Allemagne, en haute-Saxe, chef-lieu d'un grand baillage situé entre le duché de Magdebourg, les états d'Anhalt, & le comté de Barby, & appartenant à la maison électorale de Saxe. Il y a un château & une surintendance ecclésiastique dans cette ville, & vingt-deux villages avec plusieurs terres seigneuriales dans le ressort de son baillage. Les magistrats de Magdebourg ont eu le tout en hypothèque de l'an 1420 à l'an 1619, pour la somme de 22,000 florins d'or. (*R.*)

GOMRON, ville de Perse, sur le golfe de Balsora, vis-à-vis de l'île d'Ormus, dans la province de Kerman. *Voyez* BANDER-ABASSI. (*R.*)

GONDAR, GONDER, ou GUMDER, grande ville d'Afrique, dans l'Ethiopie, résidence des empereurs des Abyssins, de même que du patriarche chef de la religion: mais n'allez pas entendre par ce mot de *ville*, une ville murée & solidement bâtie comme les nôtres; ce n'est, à proprement parler, qu'un vaste camp, qui disparoîtra dès qu'il plaira au Négus de choisir un autre lieu pour son domicile.

Le médecin Poncet, qui fit le voyage d'Ethiopie, en 1698, 1699 & 1700, dit que l'étendue de Gondar est de trois à quatre lieues; que l'empereur y a un palais magnifique, & qu'il se fait dans ce camp un très-grand commerce. L'or & le sel sont la monnoie qu'on y emploie; l'or y est en lingots, que l'on coupe jusqu'à une demi-dragme; on se sert de sel de roche pour la petite monnoie. On tire ce sel de la montagne Lasta, & il y est porté dans les magasins de l'empereur, où on le forme en tablettes & en demi-tablettes pour l'usage. Le patriarche de Gondar dépend de celui d'Alexandrie. (*R.*)

GONDON, ou GOUDON, petite ville de France au comté de Bigorre, sur la rivière d'Arros, avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux, qui vaut 1800 liv. (*R.*)

GONDRAIN, petite ville de France, dans l'Armagnac, au diocèse d'Auch. (*R.*)

GONDRECOURT, ou GONDRECOURT-LE-CHATEAU, petite ville de Lorraine, au duché de Bar, sur la rivière d'Orney. Elle est à 5 li. de Joinville, de Ligny, & de Commercy, à 3 de Vancouleurs, 6 de Toul, 8 l. de Saint-Mihel, & 7 de Bar-le-Duc. C'est le chef-lieu de l'Ornois. On la croit fondée au VIIe siècle par Godoin, qui lui a donné son nom, cour ou ville de Godoin, *Godoini curtis*. On la nomme aussi *Gundulphi curia*. *Long.* 23, 12; *lat.* 48, 30.

Cette ville autrefois dépendante du comté de Champagne, fut donnée à Edouard, comte de Bar, par Philippe le-Bel en 1307. Elle fut assiégée & prise par les Messins, en 1368, brûlée par les mêmes en 1473, & réparée en 1487, par le duc René.

C'est une châtellenie composée de vingt-quatre villages, dont celui de Domremi-sur-Meuse, patrie de la célèbre Jeanne d'Arc, est du nombre.

Les habitans jouissent du privilège de noblesse maternelle, à cause de leur valeur à la bataille de Jaune, près de Braye, où la plus grande partie des gentilshommes Champenois fut tuée.

M. Herault, prieur de Gondrecourt, a fondé, en 1757, la maison de charité: il y a d'ailleurs un très-bel hôpital. Il y avoit, en 1379, une maîtrise de drapiers où l'on fabriquoit des serges; on y fait actuellement des bas communs de laine peignée, fort beaux. Le pays est propre aux mouches-à-miel, dont il y a quantité. *Nouv. recherches sur la France, tom. I, pag.* 372. (*R.*)

GONDREVILLE, bourg de Lorraine, sur la Moselle, avec titre de prévôté. Les souverains y eurent autrefois un palais. Il y a aujourd'hui un château qui, avec la seigneurie, appartient à une branche de la maison de Lorraine. Le prince Maurice Em. d'Elbeuf y fit construire le bel hôpital qu'on y voit, & le dota richement. La chapelle surtout, en est très-belle. Ce bourg est dans une agréable situation, sur une colline, à une lieue de Toul & 3 de Nanci. *Long.* 23, 38; *lat.* 48, 40. (*R.*)

GONESSE, *Gonessa*, *Gonessia*, bourg de France, à trois lieues & demie de Paris, au milieu d'un terroir de sept mille arpens de terres labourables, & très-fertile en bled. Ce bourg est bien ancien; car il en est parlé dans un concile tenu à Soissons en 853. Il y a deux paroisses & un hôpital fondé l'an 1210, par Pierre, seigneur du Tillet. *Long.* 20, 6, 41; *lat.* 48, 59, 15. Deux fois la semaine ce bourg fournit une grande quantité de pain à la consommation de Paris.

Philippe II, roi de France, communément surnommé *Auguste*, à cause de ses conquêtes, naquit à Gonesse le 22 Août 1165. (*R.*)

GONGA, ville de la Turquie Européenne, dans la Romanie, près de la mer de Marmora, à 15 lieues n. e. de Gallipoli. *Long.* 45, 6; *lat.* 40, 53. (*R.*)

GONRIEUX, bourg du diocèse de Liège, où naquit, en 1688, le savant D. Maur-François d'Antine, Bénédictin. Un de ses principaux ouvrages est le dictionnaire de Ducange, dont il publia une nouvelle édition en 1733, en quatre vol. *in-fol.* Le cinquième parut l'année suivante. Sa traduction des pseaumes sur l'hébreu, fut imprimée en 1738, & la deuxième édition en 1739. Nous lui devons la première idée de l'excellent ouvrage de l'*Art de vérifier les dates*. Il l'avoit commencé en 1743, mais la mort qui l'enleva en 1746, l'empêcha de le finir. Il a été continué par D. Ursin Durand, & D. Charles Clémencet, Bourguignon, & achevé d'imprimer en 1747. D. Clément de Bèze, près de Dijon, en a donné la deuxième édition *in-fol.* en 1770. C'est pour ainsi dire une biblio-

thèque entière, & un de ces livres dont l'usage est indispensable & continuel. (*R.*)

GOODWIN, fameux sables d'Angleterre, sur les côtes orientales de la province de Kent: leurs bancs sont face aux châteaux de Deal, de Sandwich, & à Ramsgate, & par cette position ils tiennent à l'abri des vents & des vagues, les vaisseaux qui sont aux dunes. (*R.*)

GOOILAND, baillage considérable des Provinces-Unies, dans celle de Hollande, sur le Zuiderſée, vers Naarden: il ne renferme aucune ville, mais on y trouve les beaux villages de Huizen, de Hilversum, de s'Graveland & de Muiderberg, dont chacun se distingue, soit par le succès de ses manufactures, soit par celui de la pêche; le sol de ce baillage, en partie sablonneux, & en partie de terre noire, produit du seigle, du bled sarrasin, & des pâturages. (*R.*)

GOOR, petite ville des Provinces-Unies, dans l'Overyssel, & dans la Drossarderie de Twenthe; elle portoit autrefois le titre de comté. (*R.*)

GOPLERSÉE, ou Lac de Goplo, lac de Pologne, dans la Cujavie, au palatinat de Brefesc; il a 10 lieues de long, & une de large, & passe pour très-poissonneux. (*R.*)

GOR, ville des Indes, capitale d'un petit royaume de même nom, qui fait partie des états du Mogol, aux confins du Tibet. *Long.* 104; *lat.* 31. (*R.*)

GORANTO (monts de), chaîne de montagnes dans la Natolie, au couchant de la petite Caramanie; entre le golfe de Macri & celui de Satalie. Les montagnes de Goranto jètent à leur sommet du feu, des flammes & de la fumée: la chimère de Lycie, célèbre chez les poëtes, en faisoit partie. (*R.*)

GORCUM, Gorkum, Gorichem, ou Gorwichem, *Gorichemum*, ville forte & considérable de la Hollande méridionale, commerçante en fromages, beurre, grains, & autres denrées: elle est à l'embouchure de la Linge, à 5 li. e. de Dordrecht, 7 n. e. de Bréda, 13 f. e. d'Amsterdam. *Longit.* 22, 29; *lat.* 51, 49.

C'est la huitième ville de la province de Hollande. Elle est située sur la frontière du pays de Gueldre sur la Merwe qui y reçoit la rivière de Linge qui traverse la ville. Une partie du pays d'alentour peut-être mis sous les eaux; ailleurs elle présente de très-bonnes fortifications.

Gorkum est la patrie de plusieurs hommes qui se sont illustrés dans les sciences & dans la peinture; il suffira d'en nommer ici quelques-uns.

Erpenius (Thomas), mort professeur en arabe à Leyden, le 13 novembre 1624, à l'âge de quarante ans: nous lui devons une *gammaire arabe*, & d'autres ouvrages en ce genre, dans lesquels il a excellé.

Estius (Guillaume), s'est fait une haute réputation par sa *théologie* en deux vol. *in-fol.* & par ses *commentaires* sur les épitres de S. Paul.

Kamphuysen, en latin *Camphusius*; ministre socinien, naquit à Gorcum dans le dernier siècle, & déclara dans ses écrits, qu'il auroit vécu toute sa vie sans religion, s'il n'eût lu des ouvrages où l'on combat la Trinité, & dans lesquels on enseigne que les peines de l'enfer ne seront pas éternelles.

Bloëmart (Abraham), né à Gorcum en 1567, & mort en 1647, s'est distingué parmi les peintres hollandois, & dans le goût de sa nation: on fait surtout beaucoup de cas de ses paysages.

Verschuring (Henr.), né en 1627, excelloit à peindre des animaux, des chasses, & des batailles: il périt sur mer d'un coup de vent, à deux lieues de Dordrecht, en 1690.

Van-der-Heyden (Jean), mort en 1712, à quatre-vingts ans, avoit un talent particulier pour peindre des ruines, des vues de maisons de plaisance, des temples, & des lointains. (*R.*)

GORCZISLAW, ville de Pologne dans la Russie Lithuanienne, au palatinat de Witepsc, & au district de même nom; elle est chétive comme la plupart des autres de la contrée, lesquelles sous le sentiment perpétuel d'une constitution vicieuse, conservent encore le souvenir & les marques de guerre dont elles ont été le théâtre. (*R.*)

GORDIENS (monts), chaîne de montagnes de la grande Arménie. Le milieu de cette chaîne a, suivant Ptolomée, la même latitude que les sources du Tigre; savoir, 39 deg. 40 min. Cette montagne a donné le nom de *Gorden* ou *Gorduene* au pays dont Pompée fit la conquête; car ce pays étoit aussi de la grande Arménie, & dépendant du roi Tigrane. La commune opinion veut que ce soit présentement le mont Ararath. (*R.*)

GORÉE. *Voyez* Goerée.

GORGADES, îles du Cap-verd ou de la côte occidentale d'Afrique, dans lesquelles plusieurs auteurs ont placé le séjour des Gorgones, sur la relation fabuleuse des Carthaginois, qui y trouvèrent des femmes velues sur tout le corps, & d'une si grande agilité, qu'elles échappoient aux hommes qui les poursuivoient à la course: ces femmes pourroient bien être des guenons dont ces îles sont remplies. (*R.*)

GORGIER, baronnie de la principauté de Neuchâtel en Suisse, située sur une des pentes du Mont-Jura, vers le lac, & renfermant cinq villages avec un château isolé. Cette pente du Jura comprend dans son revers les rochers du Creu-du-van, remarquables par leur hauteur, leur forme sémicirculaire, la beauté des bois, la bonté des simples qui croissent dans leur centre; & ces cinq villages forment une paroisse protestante, laquelle est patrone de sa propre église, maîtresse de la portion des dimes affectée à cette église, & honorée en paniculier depuis quelques siècles d'un droit de bourgeoisie avec l'état de Berne, qu'elle reconnoit au moyen de la redevance annuelle d'un certain nombre de marcs d'argent. La haute, moyenne & basse jurisdiction, ainsi que les autres droits & re-

venus seigneuriaux de cette baronnie, appartiennent à son château, dont le possesseur actuel est vassal lige du prince, & dont la première institution féodale remonte à l'an 1225. L'an 1259, Pierre de Savoie, conquérant du pays de Vaud, & vainqueur des comtes de Cerlier, de Nidau, de Neuchâtel, & d'Arberg, de la personne desquels même il se rendit maître, ne relâcha celui de Neuchâtel qu'au prix de la suzeraineté de la seigneurie de Gorgier; suzeraineté que la Savoie garda jusqu'à l'an 1344, & sous laquelle on introduisit dans le lieu, quant aux droits utiles du seigneur, la coutume d'Estavayer qui y subsiste encore. Des cadets, & ensuite des bâtards de l'ancienne maison de Neuchâtel, ont successivement joui de cette baronnie jusqu'à l'an 1749. A cette date la race de ces derniers ayant pris fin, le roi de Prusse, souverain de la contrée, & non moins connu de l'Europe pour rémunérateur particulier de ceux qui le servent, que pour bienfaiteur universel de ceux qui lui obéissent, remit Gorgier en fief à l'un de ses conseillers du nom d'*Andrié*, & fit la grace à la famille de celui-ci d'étendre cette inféodation à chaque aîné d'entre ses mâles. (*R.*)

GORGONA, petite île d'Italie, dans la mer de Toscane, près de l'île de Capraia, entre la côte du Pisan à l'est, & l'île de Corse au sud: son circuit est d'environ 3 lieues.

Cette île appartient au grand duc de Toscane. On y pêche des anchois d'une qualité supérieure. *Long.* 27. 35; *lat.* 43, 22. (*R.*)

GORGONE (la), petite île inhabitée de la mer du sud, sous le troisième degré de latitude septentrionale, à environ quatre lieues du continent, & à trente-huit de Capo-Corientes; nord-quart au nord-est, & sud-quart au sud-ouest: il y pleut perpétuellement, au rapport de Dampierre, qui la nomme *Gorgonia*. On y trouve quantité de petits singes noirs, & quelques huîtres qui ont des perles. Elle a deux lieues de long, sur une de large. Il s'y trouve un excellent port. (*R.*)

GORI, petite ville d'Asie en Géorgie, dans une plaine entre deux montagnes, sur le bord du fleuve Kur qui est le Cyrus des anciens, à environ 20 lieues de Téflis, du côté du nord. *Long.* 62, 9; *lat.* 42, 8. (*R.*)

GORICE (comté de), contrée d'Italie, comprise sous le Frioul; elle est bornée au nord par la haute Carniole, à l'est par la basse Carniole, & les Alpes la séparent du Frioul Vénitien. Ce comté est entré dans la maison d'Autriche en 1515; les principaux lieux sont Gradisca, Gémund, & Gorice capitale.

Le comté de Gorice, ou Goertz, compris dans le Frioul autrichien, n'a jamais fait partie de la Carniole: dans l'ordre politique il appartient au cercle d'Autriche. (*R.*)

GORICE, *Goritia*, les Allemands écrivent *Goerz*, ville & capitale du comté de même nom, dans le Frioul autrichien, au cercle d'Autriche. Depuis 1751, c'est le siège d'un archevêché. Elle est située sur le Lisonzo, à 6 lieues n. e. d'Aquilée, 7 d'Udine, 28 n. e. de Venise. *Long.* 31, 18; *lat.* 46, 12. (*R.*)

GORITZA, ou WERBOWETZ, petite ville de l'Illyrie Hongroise, dans la Croatie, au comté de Zagrab: elle tire son nom des montagnes qui l'environnent. (*R.*)

GORLITZ, ou GOERLITZ, *Gorlitium*, ville d'Allemagne, capitale de la haute Lusace, & sujette à l'électeur de Saxe. Elle fabrique des draps dont le commerce, quoique considérable, l'est bien moins qu'il ne le fut autrefois. Le roi de Prusse la prit en 1745. Il y a des fabriques de toiles, & des brasseries de biere qui sont en réputation. Elle a été cent fois incendiée, comme il est arrivé à la plupart des villes d'Allemagne. *Voyez* l'histoire que Zeyler en a donnée dans sa *topographie de Saxe*. Gorlitz est sur la Neiss, à 20 lieues de Dresde, 6 de Budissen, 28 n. e. de Prague. *Long.* 32, 50; *lat.* 51, 10. (*R.*)

GORTYNE, ancienne ville de l'île de Crète, au milieu des terres, selon Ptolomée. M. de Tournefort après avoir été visiter ses ruines, en a joint l'histoire à sa description.

L'origine de Gortyne est aussi obscure que celle de la plupart des autres villes du monde: on sait seulement qu'elle avoit partagé l'empire de l'île de Crète, avant que les Romains s'en fussent emparés.

Les ruines de cette ville qui sont à six milles du mont Ida, prouvent encore quelle a dû être sa magnificence, puisqu'on ne découvre de tous côtés que chapiteaux & architraves, qui sont peut-être des débris de ce fameux temple de Diane, où Annibal, après la défaite d'Antiochus, fit semblant de cacher ses trésors: on y voyoit encore dans le siècle passé plusieurs colonnes de jaspe rouge, semblable au jaspe de Cone en Languedoc, & plusieurs autres semblables au campan employé à Versailles: mais comment regarder ces objets précieux sans quelque peine? On laboure, on sème, on fait paître des troupeaux au milieu des restes d'une prodigieuse quantité de marbre, de jaspe & de granit, travaillés avec le plus grand soin: au lieu de ces grands hommes qui avoient fait élever de si beaux édifices, on ne voit que de pauvres bergers. En parcourant tant de pays, autrefois le séjour des arts, aujourd'hui celui de la barbarie, on se rappèle à chaque pas l'*Et campos ubi Troja fuit*.

A l'extrémité de la ville, entre le septentrion & le couchant, tout près d'un ruisseau, qui sans doute est le fleuve Léthé, lequel, au rapport de Strabon & de Solin, se répandoit dans les rues de Gortyne; se trouvent encore d'assez beaux restes d'un temple du Paganisme.

Théophraste, Varron & Pline parlent d'un platane qui se voyoit à Gortyne, & qui ne perdoit ses feuilles qu'à mesure que les nouvelles poussoient.

Peut-être en trouveroit-on encore quelqu'un de cette espèce parmi ceux qui naissent en grand nombre le long du ruisseau Lethé, qu'Europe remonta jusqu'à Gortyne sur le dos d'un taureau. Ce platane toujours verd, parut autrefois si singulier aux Grecs, qu'ils publièrent que les premières amours de Jupiter & d'Europe s'étoient passées sous ses feuillages.

Cette avanture, quoique fabuleuse, donna vraisemblablement occasion aux habitans de Gortyne de frapper une médaille, qui est dans le cabinet du roi. On y voit d'un côté Europe assez triste, assise sur un arbre moitié platane, moitié palmier, au pied duquel est une aigle à qui elle tourne le dos. La même princesse est représentée de l'autre côté assise sur un taureau, entouré d'une bordure de feuilles de laurier. Antoine Augustin archevêque de Taragone (*dial. I.*), parle d'un semblable type. Pline dit que l'on tâcha de multiplier dans l'île l'espèce de ce platane; mais qu'elle dégénéra, c'est-à-dire que les nouveaux piés perdirent leurs feuilles en hiver, de même que les communs.

Nous avons encore des médailles de Gortyne frappées aux têtes de Germanicus, de Caligula, de Trajan, d'Adrien, dont peut-être la plus belle est dans le cabinet du roi. Elle marque qu'on s'assembloit à Gortyne pour y célébrer les jeux en l'honneur d'Adrien. (*R.*)

GORZE, petite ville de France, dans le pays Messin, sur une colline, à une lieue de la Moselle, avec une abbaye séculière qui vaut 30,900 liv. (*R.*)

GOSCHUTZ, ville & seigneurie de la Silésie, enclavée dans la principauté d'Oels, & donnant aux comtes de Reichenbach, qui en sont en possession, une place immédiate dans les états du pays. Il y a un château & des églises catholiques & protestantes dans cette ville; & il y a de plus dans la seigneurie, la petite ville de Festenberg, aussi munie d'un château & de la liberté de conscience, & plusieurs villages. (*R.*)

GOSECK, couvent de l'ordre de S. Benoit, dans l'évêché de Naumbourg, & près de la ville de même nom. C'est de cette petite ville que tire son nom le *Chronicon Gosecense*. (*R.*)

GOSLAR, *Goslaria*, ville considérable d'Allemagne, dans la basse Saxe. Elle est enclavée dans l'état du duc de Brunswick. C'est une ville libre & impériale. Sa situation se trouve entre les montagnes du Hartz qui ont de fameuses mines d'argent, qu'on a découvertes par hasard en 972. Suivant Dresser, Goslar fut bâtie par Henri I, dit l'Oiseleur, & fortifiée pour la première fois en 1201; elle est sur le ruisseau de Gose, à 19 lieues f. e. d'Hildesheim, 12 f. o. d'Halberstadt, 10 f. o. de Brunswick. *Long.* 28, 12; *lat.* 51, 55.

On croit que c'est en cette ville que le moine Berthold Schwartz inventa la poudre à canon. Ses environs ont des mines de fer & de plomb, & l'on y brasse d'excellente bierre. (*R.*)

GOSTYNEN, *Gostynia*, ville de Pologne au palatinat de Rava, à deux lieues de Plosko. Jean Démétrius Suiski, czar de Moscovie, y mourut prisonnier avec ses deux frères. *Long.* 37, 45; *lat.* 52, 25. (*R.*)

GOTHA, *Gotha*, ville fortifiée d'Allemagne dans la Thuringe, capitale du duché de même nom, sujète à un prince de la maison de Saxe. Zeyler dit qu'elle doit ses commencemens à Guillaume, archevêque de Mayence, qui la fit bâtir vers l'an 964, sur la rivière de Leine, à trois lieues d'Erfurt, à six nord-ouest de Mulhausen. *Long.* 28, 35; *lat.* 51, 4.

Cette ville est fort belle, & on y compte mille trente-une maisons; c'est la résidence du souverain, le duc de Saxe-Gotha. Il s'y trouve un collége distingué, appelé *Gymnasium illustre*. On y fabrique des étoffes de laine & des porcelaines: il y a beaucoup de brasseries de bierre, & l'on cultive la garance dans ses environs. Le château contient un arsenal, une belle bibliothèque, un médailler, & une collection de raretés. La principauté de Gotha renferme cinq villes. Le sol produit du bled, & des légumes. On y trouve des mines, & des forêts. La religion luthérienne est celle qu'on y professe. Elle est divisée en douze baillages.

Gotha est la patrie de deux savans médecins & littérateurs du siècle passé, Gaspard Hofman & Thomas Reynesius. Le premier, né en 1572, & mort en 1649, a fait entr'autres livres un excellent traité latin *des médicamens officinaux*. Le second mourut à Leipsick en 1667, à l'âge de quatre-vingts ans, & s'est distingué dans la carrière de l'érudition par son ouvrage, *de variis lectionibus*. (*R.*)

GOTHARD (le mont saint) haute & fameuse montagne des Alpes, dans la Suisse, au canton d'Uri: c'est un des passages les plus fréquentés pour pénétrer en Italie. Ptolomée & Strabon le nomment *Adula*; Despréaux l'a francisé, & l'a nommé *le mont Adule*, mot qui est effectivement très-beau en poésie. C'est une des plus hautes montagnes des Alpes, sur les confins de la Suisse, du Valais du pays des Grisons & de l'Italie. De cette montagne descendent le Rhin, la Russ, l'Aar, le Rhône, le Tesin, & quelques autres rivières qui y ont leurs sources. On a une des vues des plus étendues du monde sur son sommet, dans l'endroit où se trouve un hôpital établi pour héberger les passans, & une maison de Capucins. M. Mikeli donne à la pointe la plus haute du Saint-Gothard deux mille sept cents cinquante toises au-dessus du niveau de la mer. D'autres cependant ne l'estiment que de deux mille toises. Sur le haut on trouve des neiges & des glaces aussi anciennes que le monde. Cette montagne a de belles mines de cristal. Le mont Saint-Gothard, pris dans toute son étendue, comprend, outre le Saint-Gothard proprement dit, les montagnes de Crispait, du Grimzel, de la Fourche, de Vogelsberg, qui en sont comme des dépendances. (*R.*)

GOTHENBOURG, ou GOTHEBOURG, *Gothoburgum*, forte ville de Suède, avec un bon port, à une lieue suédoise d'Elfsborg, deux de Bahus, trente nord-ouest de Copenhague, soixante sud-ouest de Stockholm. Cette ville n'est pas ancienne; elle fut fondée en 1607, sous le règne de Charles IX, dans l'île d'Hisingen. Le roi Christian IV l'ayant détruite en 1611, elle fut rebâtie dans l'endroit où elle existe aujourd'hui, sous le règne de Gustave Adolphe, qui lui accorda de grands privilèges : c'est après Stockholm la ville la plus considérable, la plus riche & la plus marchande du Royaume. Elle est située sur les frontières de la Vestrogothie, à l'embouchure du Molndal.

Cette ville est le siège d'un évêché & d'une amirauté. Elle a un collège & une maison d'orphelins. Il s'y trouve quelques manufactures d'étoffes, des chantiers bien pourvus, & une bonne garnison. C'est à Gothebourg que la mort arrêta les vastes projets que formoit Charles Gustave X contre le Danemarck. Il y mourut le 23 février 1660, à l'âge de trente-sept ans. *Long.* 29, 25; *lat.* 57, 40, 54. (*R.*)

GOTHIE (la), ou le GOTHLAND, *Gothia*, une des grandes parties du royaume de Suède; c'est le pays le plus méridional, le plus fertile, & le moins froid de toute la Suède. On le divise en trois grandes parties. La Gothie orientale, la Gothie occidentale, & la Gothie méridionale. La Gothie orientale renferme l'Ostrogothie, le Smaland, l'île d'Oeland, celle de Gothland; la Gothie occidentale comprend la Westrogothie, le Waermeland, la Dalie Westrogothique, le fief de Bohus; sous la Gothie méridionale, sont comprises la Scanie, la province de Halland, la province de Blekingen. Les Goths, descendans des anciens Getes, vinrent s'établir dans cette partie de la Suède, d'où elle fit encore des émigrations. Anciennement la Gothie eut ses rois particuliers, qui devinrent en même tems rois de Suède, & de ce moment les deux monarchies n'en firent plus qu'une seule sous la dénomination de royaume de Suède. Ses villes principales sont Calmar, Landscroon, Gothenbourg, Lunden, Malmone, Wexio, &c. (*R.*)

GOTHLAND (l'île de), île de la mer Baltique, sur la côte orientale de Suède. Elle s'étend en *lat.* du 57 d. jusqu'au 58. Depuis son milieu qui est coupé par le 37 d de *long.* elle se termine en deux pointes, dont la septentrionale est par le 37 d. 25′ de *long.*, & la méridionale par les 36 d. 40′.

Cette île, qui maintenant appartient à la Suède, a eu autrefois ses rois particuliers. Wagenseil lui donne quinze milles d'Allemagne dans sa longueur, & cinq dans sa plus grande largeur. Wisby en est la seule ville (*R.*)

GOTO : on écrit aussi GOTHO & GOTTO, royaume du Japon, composé de cinq petites iles, situées presqu'à l'entrée de la baye d'Omura, à l'ouest, au midi de Firando, par les 32 d. 33′ de *lat. sept.* La capitale de ce royaume se nomme *Ocura.* La pêche qui y est abondante, est la grande ressource des habitans (*R.*)

GOTTESAU, riche couvent de Suabe, dans le bas-marquisat de Bade, à une demi-lieue de Dourlach : il a été sécularisé. Il s'y brasse d'excellente bierre (*R.*)

GOTTESBERG, ville de la Silésie, dans la principauté & dans le cercle de Schweidnitz. Elle est habitée de Protestans & de Catholiques; elle travaille & débite une immense quantité de bas de laine : elle fut pillée par les Suédois, l'an 1645, & elle a pour seigneur un comte de Hochberg Furstenstein. L'on découvrit dans son voisinage, en 1555, une mine d'argent, qui n'est plus exploitée; elle en a de charbon de pierre, que l'on fait valoir beaucoup (*R.*)

GOTTESGABE, ville de Bohême, dans le cercle de Saatz, au territoire d'Elnbogen, & dans les montagnes qui bordent la Saxe : elle n'est fermée d'aucuns murs. Cette ville est munie de privilèges & de franchises, & elle se ressent ainsi des premiers avantages de sa fondation, lesquels consistèrent à servir de demeure à des artisans & à des ouvriers utiles, & à relever, quant à la domination, de la maison électorale de Saxe, qui s'en dessaisit dans le seizième siècle, en faveur de Charles-Quint (*R.*).

GOTTHAAB, nom de l'une des colonies & missions Danoises, sur la côte occidentale du Groënland, au 64 degré de latitude : elle forme la plus ancienne paroisse du pays. (*R.*)

GOTTINGEN, GOTTINGUE, ou GœTTINGUE, ville d'Allemagne, au duché de Brunswick, dans le partage de l'électeur de Hanover, à qui elle appartient aujourd'hui. Elle est à 10 lieues n. e. de Cassel, 12 s. o. de Goslard. *Long.* 27, 40; *lat.* 51, 34.

C'est la première des quatre grandes villes de la principauté de Calemberg. Elle est située dans une grande vallée agréable & fertile, sur un bras de la Leine qui en passe à un quart de lieue. Cette ville est très-bien bâtie, & l'on y compte mille maisons. On y exerce les deux religions Luthérienne & Protestante. Il y a aussi des Catholiques qui font leur office dans la maison d'un particulier; mais ce qui distingue cette ville, est sa fameuse université, fondée en 1734 : ses bâtimens renferment une des plus considérables bibliothèques qui existent. L'académie royale des sciences, fondée en 1751, fait partie de cette université, qui a un observatoire, un jardin de botanique, un amphithéatre d'anatomie, & un manege. Gottingen a une commanderie de l'ordre Teutonique. Les François s'en emparèrent plus d'une fois, dans l'intervalle de 1757 à 1762; & lorsqu'ils abandonnèrent la ville, ils firent sauter une partie de ses fortifications. Cette ville est la patrie de Jean Caselius, savant littérateur, mort en 1613. Elle fut autrefois

impériale. Il y a des manufactures de plusieurs espèces, & ses saucisses sont renommées. (*R.*)

GOTTLEUBE, petite ville de Misnie, avec un martinet. Elle est peu éloignée de Pyrna. (*R.*)

GOTTLIEBEN, *Theophilia*, beau bourg & château de l'évêché de Constance, bâtie en 934. Jean Huss y fut détenu prisonnier en 1415. Il est situé entre Constance & Stein, à une lieue de la premiere. (*R.*)

GOTTORP, ou GOTTORF, beau & fort château de Danemarck, au duché de Slesvick; les ducs de Holstein-Gottorp y firent leur résidence ordinaire. Ce château est près de la ville de Slesvick ou Slesvich. En 1713, le roi de Danemarck, Fréderic IV, s'en mit en possession, & le réunit à perpétuité à sa couronne en 1721. C'est aujourd'hui le siége des tribunaux supérieures de justice, & le gouverneur du pays y fait sa résidence. (*R.*)

GOTTSBERG. *Voyez* GOTTESBERG.

GOTTSCHÉE, ou CHOTZSCHEWIE, ville d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche & dans la Carniole moyenne, à 16 lieues de Laubach: c'est la capitale d'un comté qui appartient aux princes d'Auersberg, & qui renferme la forteresse appelée *Friderichstein*; aujourd'hui en mauvais état. (*R.*)

GOTTWEICH, belle abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, dans la basse-Autriche. Elle relève immédiatement du pape. (*R.*)

GOUALIAR. *Voyez* GUALOR.

GOUDA, GOUDE, ou TERGOW, ville considérable de la Hollande méridionale, remarquable par son église cathédrale & par ses écluses. Elle est sur l'Issel, au confluent de la petite rivière de Gow, à trois lieues de Rotterdam, cinq de Leyde. *Long.* 22, 12; *lat.* 52, 2.

Cette ville occupe le sixième rang entre celles de la province de Hollande. Les vitres de sa cathédrale sont justement considérées comme un chef-d'œuvre, par les amateurs en peinture. Sa principale force dépend de ses écluses, au moyen desquelles elle peut submerger tout le pays d'alentour. On y fabrique une grande quantité de pipes & de cordages.

Cette ville est la patrie de quelques gens de lettres, entre lesquels je peux nommer Schonæus (Corneille), & Hartsoeker (Nicolas). Le premier s'est distingué dans son pays, par des comédies saintes, où il a tâché d'imiter le style de Térence. Il est mort en 1611, à soixante-onze ans. Le second est connu de tous les physiciens, par ses ouvrages en ce genre; son éloge est dans l'*Histoire de l'Acad. des Scienc.* Il est mort à Utrecht, le 10 décembre 1725, âgé de soixante-neuf ans. (*R.*)

GOUDENBERG, ou GOEDESBERG, petite ville & baillage de la basse-Hesse, sur l'Eder. (*R.*)

GOUEL (le), petite rivière des Indes, dans les états du Mogol, au pays de Raia-Rotas. Elle a sa source aux confins du royaume de Bengale, dans les montagnes, & après un long cours, elle va se perdre dans le Gange. Le Gouel roule des diamans, mais rarement sont-ils gros; cependant Tavernier vous indiquera comment, chaque année, sept ou huit mille personnes de tout sexe & de tout âge se rendent des lieux voisins pour en faire la recherche ensemble; j'ajouterai seulement que c'est de cette rivière que viennent toutes les belles pointes qu'on appèle *pointes naïves*. (*R.*)

GOUELLE (la), petit pays qui fait partie de l'île de France. (*R.*)

GOULETTE (la), fort considérable d'Afrique, sur la côte de Barbarie, dans la régence de Tunis. Ce fort est composé de deux châteaux. Le corsaire Barberousse le prit en 1535; Charles V l'emporta d'assaut en 1536; mais Sélim II s'en empara en 1574. Il est à 8 li. n. de Tunis, sur la lagune de Tunis, à l'endroit le plus étroit. *Long.* 26, 25; *lat.* 37, 10. (*R.*)

GOURA, GURRE, GURA, ou CALVAIRE, ville de Pologne, au palatinat de Mazovie, appartenant à l'évêque de Posnanie. Celui qui vivoit du tems de Jean Sobieski, peupla cette ville de monastères, éleva des autels dans tous les bois des environs; & d'une butte de sable entourée d'épaisses forêts, il en fit une parfaite Jérusalem Polonoise. Elle est sur la Vistule, à cinq lieues de Warsovie, & prend son nom de sa situation sur une hauteur; car les Polonois appèlent *gouri* tout côteau, toute montagne, tout lieu un peu élevé. *Long.* 39, 25; *lat.* 52, 4. (*R.*)

GOURDON, petite ville de France, dans le Querci, près des confins du Périgord, sur le ruisseau de Sor, à 6 lieues n. de Cahors. *Long.* 19, 6; *lat.* 45, 53. (*R.*)

GOURJAN (le), belle rade de la Méditerranée, sur les côtes de Provence, à un quart de lieue d'Antibes. (*R.*)

GOURNAY, *Gornacum*, ville de France, en Normandie, au pays de Bray. Elle est sur l'Epte, à 6 lieues de Beauvais, 5 de Gisors, 10 de Rouen, 21 n. o. de Paris. *Long.* 18, 8; *lat.* 49, 25. Elle a un marché très-renommé, par la grande quantité de bon beurre qu'on en apporte.

Guédier de Saint-Aubin (Henri-Michel), docteur de Sorbonne, naquit dans cette ville, & mourut en Sorbonne, en 1742, à 47 ans. On a de lui un ouvrage pieux intitulé: *Histoire sainte des deux alliances*, imprimé à Paris en 1741, en 7 volumes *in-12*. (*R.*)

GOVERNOLO, ou GOVERNO, petite place d'Italie, dans le Mantouan, sur le Mincio, près du Po, à 5 li. s. e. de Mantoue, 5 n. o. de la Mirandole. On croit que c'est l'*Ambuleius ager* des anciens, & alors il étoit de la Vénétie. Cette ville fut prise par les Impériaux en 1702, & par les François en 1703. Elle est connue dans l'histoire par l'entrevue du pape Saint Léon avec Attila; entrevue qui nous a procuré un chef-d'œuvre de Raphaël. (*R.*)

GOWER (Saint). *Voyez* GOAR.

GOYLAND (le), petit pays de la province de Hollande, entre l'Amstel-land, la province d'Utrecht & le Zuyderſée. Naerden en eſt le lieu principal, où Knyſ étoit né. On peut conſulter ſon livre ſur ce petit pays: Knyſ (Guillelm.) *Goylandiæ hiſtor. & botan. deſcript.* Amſt. 1621. *in-4°.* (*R.*)

GOZZI, ou LES GOZES DE CANDIE. Ce ſont deux petites iles de la Méditerranée, au midi de la partie occidentale de l'île de Candie, à cinq lieues du fort Selino. Elles ſont placées e. & o. ſelon de Witt. La principale des deux eſt la *Gaudos* de Pline, *lib. IV*, *cap. xij*, & la *Cauda* de Ptolomée, *lib. III*, *cap. xvij*, & des Actes des Apôtres, *ch.* 27, *verſ.* 16.

Au reſte, de ſavans critiques prétendent que cette *Cauda* de la Vulgate, ou *Claudos* du texte grec, n'eſt pas le Goze de l'île de Candie, mais le Goze de l'île de Malte. *Voyez* le *Commentaire* de Fromond, ſur l'endroit des actes cité dans cet article; la *Synopſe des Critiques*, &c. (*R*)

GOZZO, ou LE GOZE, île d'Afrique, ſur la côte de Barbarie, au ſud de la Sicile, & à 2 lieues n. o. de l'île de Malte. Un ſi grand voiſinage fait qu'elle a eu les mêmes maîtres & la même deſtinée. Elle appartient aujourd'hui aux chevaliers de Malte, à qui l'empereur Charles V la donna en 1530. Les Turcs la prirent en 1551; mais l'ordre de Malte l'ayant repriſe, l'a miſe en bon état de défenſe. Son circuit n'eſt que d'environ huit lieues, ſa longueur de trois, & ſa largeur d'une & demie; mais elle eſt environnée de rochers eſcarpés & d'écueils. Cette ile eſt le *Gaulos* de Pline, *lib. III*, *cap. viij*, & de Pomponius Mela, *lib. II*, *cap. vij.* Silius Italicus dit, en en parlant, *lib. XIV*, *verſ.* 274: *& ſtrato* Gaulon *ſpectabile Ponto.* (*R.*)

GRABOW, *Grabovia*, petite ville de la baſſe-Saxe, au duché de Mecklenbourg, ſur le ruiſſeau de l'Elde, à deux milles d'Allemagne de Neuſtadt. *Long.* 29, 35; *lat.* 53, 36. (*R.*)

GRABOW: il y a deux petites villes de ce nom en Pologne; l'une ſur le Proſne, au palatinat de Kaliſh; l'autre au palatinat de Belz, près de la ſource du Wieperz. (*R.*)

GRACCHURIS, ancienne ville de l'Eſpagne-Tarragonoiſe, dont parlent Tite-Live, Antonin & Ptolomée. Titus Gracchus Sempronius proconſul, ayant vaincu les Celtibériens, les reçut à compoſition; & pour laiſſer en Eſpagne un monument de ſes travaux, il bâtit la ville de Gracchuris. Feſtus Pompeius prétend néanmoins qu'elle exiſtoit longtems avant Sempronius, & qu'on l'appeloit alors *Illurcis*; mais que ce fameux général Romain l'ayant réparée & augmentée conſidérablement, il lui donna ſon nom. Quoi qu'il en ſoit, Gracchuris eſt préſentement la ville d'Agréda, où naquit la religieuſe Eſpagnole qui, après en avoir pris le ſurnom, fit tant de bruit dans le ſiècle paſſé, par une vie de la Sainte-Vierge, qu'elle intitula *Myſtique cité de Dieu.* Agréda eſt dans la vieille-Caſtille, à 3 li. ſ. o. de Tarragone. *Long.* 15, 54; *lat.* 41, 53. (*R.*)

GRACE-DIEU (la), abbaye de France, au diocèſe de la Rochelle. Elle eſt de l'ordre de Citeaux, & vaut 7000 livres. (*R.*)

GRACIEUSE (la), île de l'Océan Atlantique, l'une des Açores, ainſi nommée à cauſe de la beauté de ſa campagne & de l'abondance de ſes fruits. Elle eſt à 7 li. n. o. de Tercère. *Long.* 330, 30; *lat.* 39, 20. (*R.*)

GRADISCA (les Allemands écrivent *Gradiſch*), petite, mais forte ville d'Italie, au comté de Goritz ou Gœrz, ſur le Lizonzo, aux frontières du Frioul Vénitien & ſujète à la maiſon d'Autriche, à 2 li. de Goritz, 4 d'Aquilée, 6 d'Udine, & 25 n. e. de Veniſe. Les Vénitiens l'aſſiégèrent en vain en 1616 & 1617. *Long.* 34, 13; *lat.* 46, 12. (*R*)

GRADISCA, *Gratiana*, ville forte de Hongrie, dans l'Eſclavonie, ſur les frontières de la Croatie, priſe ſur les Turcs par les Impériaux en 1691. Elle eſt ſur la Save, aux frontières de la Boſnie, à 8 li. ſ. o. de Poſſega, & 27 n. o. de Zagrab. *Long.* 35, 10; *lat.* 45, 38. (*R.*)

GRADLITZ, bourg de Bohême, dans le cercle de Kœniggrætz, avec un château. Il s'y trouve un bain très-renommé, appelé *Koukous*, ou *Kukusbad.* (*R.*)

GRADO, *Gradus*, petite ville d'Italie, ſituée dans une iſe de même nom, ſur la côte du Frioul, dans l'état de Veniſe, à 4 li. ſ. d'Aquilée, 18 n. e. de Veniſe. Elle doit ſa fondation aux ravages d'Attila, en 454. Elle a été réduite en cendres en 1374, & elle ne s'eſt pas relevée de ſon déſaſtre. Son patriarchat eſt uni à l'évêché de Veniſe. *Long.* 34, 14; *lat.* 45, 52. (*R.*)

GRADORF, petite ville d'Allemagne, dans la haute-Heſſe, avec un château, ſur la Siege. C'eſt la réſidence ordinaire d'un comte de Hatzfeld. (*R*)

GRAEEN, ville de l'Indoſtan, au royaume de Viſapour, ſur la rivière de Corſtena, qui eſt la même que celle de Coulour, qui tombe dans la mer à Maſulipatan. Elle eſt entre la ville de Viſapour & le port de Dabul, à 5 lieues de Mirdſy. *Long.* 92, 25; *lat.* 18, 36. (*R.*)

GRÆFENHAYN. *Voyez* HÆNICHEN.

GRÆFEN-HAINGEN. *Voyez* HÆNICHEN.

GRÆFENTHAL, ville d'Allemagne, dans la haute-Saxe, & dans la portion de la principauté d'Altenbourg qui appartient à la maiſon de Saxe-Cobourg-Saalfeld. Cette ville eſt petite, & ſituée dans une vallée profonde; mais la rivière de Zepten qui la baigne & les hautes forêts qui l'entourent, ayant fait établir chez elle des verreries & des forges, elle n'eſt rien moins qu'un lieu pauvre & mépriſable. L'an 1621, elle fut vendue au prince d'Altenbourg par les comtes de Pappenheim, qui la poſſédoient depuis deux ſiècles, pour la ſomme de 103,000 florins. (*R*)

GRÆSINAU, gros bourg de Thuringe, avec un château, sur la rivière d'Ilm. (*R.*)

GRAFEN-TONNA. *Voyez* TONNA.

GRAFTON, maison royale d'Angleterre, dans la partie méridionale du Northampton-shire, avec titre de duché, remarquable par son beau parc. (*R.*)

GRAISIVAUDAN, *Pagus Gratianopolitanus*, c'est-à-dire, *le territoire de Grenoble*. C'est un pays de France, dans le Dauphiné, dont Grenoble est la capitale. Il s'étend entre les montagnes, le long de l'Isère & du Drac. Il est borné au n. o. par le Viennois, au n. & n. e. par la Savoie, à l'est par le Briançonnois, au s. e. par l'Embrunois, au s. par le Gapençois, à l'occident par le Viennois & le Valentinois. Ce pays est très-peuplé. Il n'a reconnu que les rois de Bourgogne, & sous leur autorité les évêques de Grenoble, jusqu'à l'an 1040 ou environ. Il est baigné par l'Isère, la Romanche & le Drac. (*R.*)

GRAITZ, ou GREITZ, & proprement GREWITZ, ville d'Allemagne, en Misnie, dans le cercle de haute-Saxe, & dans le comté de Reuss, au Vogtland, sur la rivière d'Elster. Originairement fondée par les Slaves, on la croit une des plus anciennes villes de la contrée. De hautes montagnes & d'épaisses forêts l'environnent, & la petite rivière de Græsslitz la coupe en deux. C'est la capitale d'une seigneurie, d'après laquelle se dénomment les deux branches aînées de la maison de Reuss. Elle renferme 450 maisons, la plupart bien bâties, une bonne école latine, une maison d'orphelins, & nombre de fabriques de draps. Les comtes y occupent deux châteaux : l'un & l'autre sont décorés, & chacun y tient un bailli à part. (*R.*)

GRAMMONT, ou GRAND-MONT, *Grandimontium*, petite ville de France, dans le gouvernement de la Marche, remarquable par sa célèbre abbaye, chef-d'ordre religieux qui en porte le nom, & qui fut fondé par S. Etienne de Grammont, environ l'an 1076. Il fut d'abord gouverné par des prieurs jusqu'en l'an 1308, que Guillaume Belliceri fut nommé abbé de Grammont, & en reçut les marques des mains de Nicolas, cardinal d'Ostie. Cet ordre fut approuvé par divers papes, & la règle, qui en étoit très-austère, fut mitigée d'abord par Innocent IV, en 1147, puis en 1309 par Clément V. (Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*) La ville de Grammont est à 6 lieues n. e. de Limoges. *Long.* 19, 8; *lat.* 45, 56.

L'abbaye est immédiatement soumise au Saint-Siège, & présente à la vue un véritable désert, propre à la solitude la plus pénitente. C'est tout près de cette retraite que le célèbre Muret (Marc-Antoine), l'un des plus excellens écrivains du XVIe siècle, vint au monde. Sans le secours d'aucun maître, & par la seule force de son génie, il acquit une parfaite connoissance des langues grecque & latine. Ses ouvrages, recueillis à Venise en 1727, sont remplis d'érudition, de goût & de délicatesse. Il passa ses jours en Italie, & mourut à Rome, le 4 juin 1585, âgé de 59 ans. (*R.*)

GRAMMONT, ou GÉRARD-MONT, *Gerardi mons*; les Flamands disent *Gheeberg* : ville de la Flandre-Autrichienne, sur la Dendre, à 3 lieues d'Oudenarde, 7 n. e. de Tournay. *Long.* 21, 31; *lat.* 50, 46. (*R.*)

GRAMSOW, petite ville de la Marche-Uckeraine de Brandebourg. Les François réfugiés y ont fait des plantations de tabac considérables. (*R.*)

GRAN, *Strigonium*, grande & forte ville de la basse-Hongrie. Le sultan Soliman prit Gran en 1543; le prince Charles de Mansfeld la reprit en 1595; les Turcs y rentrèrent en 1605; enfin les Impériaux les en chassèrent en 1683. Elle est sur la rive gauche du Danube, à 8 li. s. e. de Comore, 10 n. o. de Bude, 13 e. de Raab, 14 n. e. d'Albe-Royale, 35 s. e. de Vienne. *Long.* 36, 35; *lat.* 48, 4.

C'étoit ci-devant le siège du premier archevêque primat du royaume, qui fait aujourd'hui sa résidence à Presbourg; & celui du chapitre cathédral, transféré à Tirnau depuis 1543. Cependant cette ville continue à être dite archiépiscopale : elle a un château, ou citadelle, situé sur un rocher élevé. (*R.*)

GRANCEY, *Granceium*, GRANCEY-LE-CHATEAU, ou GRANCEY-LE-CHATEL, bourg avec un château & titre de comté, en Champagne, autrefois en Bourgogne, entre Châtillon, Dijon & Langres. Il est du diocèse de cette dernière. C'est une ancienne baronie, qui a donné le nom à d'illustres seigneurs. Ponce de Grancey étoit connétable de Bourgogne à la fin du XIIe siècle (1193).

Eudes de Grancey & Mahaut de Noyers, sa femme, fondèrent, en 1361, une collégiale dans leur château. Cette maison, très-puissante, possédoit vingt-quatre terres en Bourgogne, entr'autres, Gemeaux, Meursault. Elle a donné, aux XIV & XVe siècles, deux évêques à Autun, distingués par leur savoir & leur piété. L'un d'eux, Ferry de Grancey, mort en 1434, est inhumé dans la collégiale de Saulieu.

On conserve dans les archives du château l'original du billet suivant, écrit de la main de Henri IV, avant la bataille de Fontaine-Françoise, au marquis de Fervaques, comte de Grancey, en juin 1595 : *Fervaques, à cheval, l'ennemi approche, j'ai besoin de ton bras; je suis Henri.* Cette courte lettre pourroit être mise en parallèle avec celle qui nous reste de Brutus, dit M. le président Bouhier dans un de ses manuscrits.

Cette belle terre passa aux Medavi de Normandie, dont le maréchal de Medavi a illustré le nom.

Lorsque Galas, général des Impériaux, fit une irruption dans la Bourgogne, en 1636, l'armée françoise fut obligée, en se repliant, de passer la rivière de Tille, au pont de Spoi, près de Lux. Le comte de Grancey, qui commandoit l'arrière-

garde, pour amuser les ennemis, fit une action d'une valeur extraordinaire. Poussé par plusieurs escadrons de cavalerie, il fit sa retraite au pont de Spoi, & se vit abandonné de l'infanterie qui devoit le défendre. A la faveur des haies qui le bordoient, ayant passé ce pont, il se trouva seul contre ces escadrons : il tua d'un seul coup de pistolet le cheval de celui qui le pressoit le plus près ; & ce cheval étant tombé mort sur le pont, Grancey l'épée à la main, y disputa le passage, soutenu d'un seul cavalier. Ce fut un spectacle singulier, de voir deux hommes arrêter mille chevaux. Cette résistance donna le tems à quelques officiers d'infanterie de ramener des mousquetaires, qui tinrent en bride les ennemis, jusqu'à ce qu'on eut fait filer le bagage, qu'on étoit résolu d'abandonner. Il renouvela ainsi la belle action du chevalier Bayard & celle d'Horatius Coclès.

Le maréchal de Grancey fut blessé plusieurs fois & n'a jamais été battu quand il a commandé en chef, ni en France, ni en Allemagne, ni en Italie.

En 1690, dans la guerre que la France déclara au duc de Savoie, le marquis de Grancey, brigadier, commandant l'aile droite de l'armée de Catinat, trouva un marais bordé de gros bataillons, soutenu de la cavalerie Piémontoise ; il se mit dans la boue jusqu'au ventre, & passa appuyé sur un de ses gens qui fut tué en lui donnant la main. Lorsqu'il fut au-delà du marais, il cria aux soldats : *Je vais bien voir si je suis aimé ;* à ces mots chacun le suivit & passa malgré l'incommodité de l'eau & du feu des ennemis qui se retirèrent en désordre : il n'y eut pas un seul bataillon oisif & qui ne renversât tout ce qui lui étoit opposé.

Pierre d'Andelei, capitaine Anglois, qui s'étoit emparé de plusieurs forteresses entre Troies & Châlon, entreprit de se rendre maître de cette dernière ville, dans laquelle il trouva moyen de s'introduire à la faveur de la nuit. Les habitans réveillés par le bruit des armes se levèrent avec précipitation, criant aux *larrons Anglois & Navarrois.* S'étant assemblés ils soutinrent le premier choc, & donnèrent le tems au seigneur de Grancey, chevalier de Bourgogne, d'arriver avec soixante hommes d'armes au secours de la place ; sa présence ranima les habitans, qui achevèrent de repousser les ennemis. Phillippe-le-Hardi nomma Eudes de Grancey, gouverneur de Bourgogne, en 1370. (*R.*)

GRAND-BODVAR, dans le duché de Wirtemberg, en Suabe, sur la rivière de Bothwer, est remarquable par ses vins. (*R.*)

GRAND-CHAMP, abbaye de France, au diocèse de Chartres. Elle est de l'ordre de Prémontré, & vaut 3000 liv. (*R*)

GRAND-HENNERSDORF, bourg d'Allemagne, dans la haute Lusace, au cercle de Gœrz, avec un château & une église. (*R.*)

GRAND-PRÉ, *Grandi-Pratum*, petite ville de France en Champagne, au diocèse de Reims, sur la petite rivière d'Ayer, avec titre de comté. Elle tire son nom des grandes & belles prairies qui l'avoisinent. (*R.*)

GRAND-SCHLATTEN. *Voyez* ABROBANIA.

GRANDE-ILE (la). *Voyez* GROSSA ISOLA.

GRANGES, petit bourg de France en Franche-Comté, avec un vieux château à trois lieues de Montbelliard. C'est le chef-lieu d'une seigneurie qui appartient au prince de Montbelliard, sous la souveraineté de la France. (*R.*)

GRANIQUE (le), *Granicus*, rivière de la Troade en Asie. Elle a sa source au mont Ida, coule en serpentant, tantôt vers le s. e., tantôt vers le n. o., & enfin se tourne vers le n. n. o. avant que de tomber dans la Propontide.

Cette rivière si fameuse par la première bataille que le plus grand capitaine de l'antiquité gagna sur ses bords, ne doit point perdre son nom quand on parlera d'Alexandre, de Darius, & des tems reculés. Les Turcs l'appèlent *Sousou ;* elle est aujourd'hui très-petite, presque à sec en été, & cependant se déborde quelquefois considérablement par les pluies. Son fond n'est que sablon & gravier, & les Turcs qui négligent entièrement de nétoyer les embouchures des rivières, ont laissé combler celle du Granique. Près de la mer le Granique est assez large ; il fut navigable autrefois. On le traverse au-dessous d'un village nommé *Sousighirli*, sur un méchant pont de bois à piles de pierre, qui sont peu assurées. *Voyez les voyages* de Spon, de Lucas, de Wheeler & de Tournefort. (*R.*)

GRANSBAINS, chaîne de montagnes qui traverse l'Ecosse, & qui la divise en citérieure & en ultérieure, à la latitude d'Aberdeen. C'est une partie du mont Grampius, dont Tacite fait mention dans la vie d'Agricola, où il décrit la victoire que ce général remporta près de cette montagne sur Galgacus roi d'Ecosse. (*R.*)

GRANSÉE, petite ville d'Allemagne, dans la moyenne marche de Brandebourg, au cercle de Ruppin. (*R.*)

GRANSELVE, abbaye de France, au diocèse de Toulouse. Elle est de l'ordre de Citeaux, & vaut 18,000 liv. (*R.*)

GRANSON, ou GRANDSON, *Gransonium*, petite ville de Suisse au pays de Vaud, capitale d'un baillage de même nom. Elle est très-fameuse par la bataille que les Suisses y gagnèrent contre Charles, dernier duc de Bourgogne en 1476. Elle est située sur le bord occidental du lac de Neufchâtel, à une lieue d'Yverdun. *Long.* 24, 32 ; *lat.* 46, 48.

Le baillage de Granson qui s'étend du lac de Neuchâtel au mont Jura, est sujet aux Suisses, & appartient par indivis aux deux cantons de Berne & de Fribourg. C'étoit une baronie qui fut conquise par les Suisses sur la maison de Châlon qui la possédoit à l'époque de l'assistance qu'elle donna à

Charles le Belliqueux, en faveur duquel elle s'étoit déclarée. Les habitans font tous de la religion réformée. (*R.*)

GRANTHAM, *Grathamium*, ville à marché d'Angleterre en Lincolnshire, fur la rivière de Wintham; elle a droit d'envoyer deux députés au parlement. Cette ville eft à 3 li. f. de Lincoln, 30 n. de Londres. Elle eft pourvue d'un bon collège. *Long.* 16, 52; *lat.* 52, 50. (*R.*)

GRANVILLE, *Grandifvilla*, petite ville maritime de France dans la baffe Normandie, avec un port. Elle eft en partie fur un rocher, & en partie dans la plaine, à 6 lieues de Coutance, & à 74 n. o. de Paris. Les Anglois ont bâti cette ville fous Charles VII. *Long.* fuivant Caffini, 15 d. 54', 18"; *lat.* 48 d. 50', 6". (*R.*)

GRASELITZ. *Voyez* GRASLITZ.

GRASLITZ, petite ville de Bohème, en pays de montagnes, dans le cercle d'Elnbogen; elle fournit quantité de laiton, & appartient à la maifon de Noftitz. (*R.*)

GRASSE, ou GRACE, en latin *Grinnicum*, ville de France en Provence, avec un évêché fuffragant d'Embrun. Elle eft fur une montagne, à 6 lieues o. de Nice, 5 n. o. d'Antibes, 26 n. e. d'Aix, & 173 f. e. de Paris. *Long.* 24, 36, 5; *lat.* 43, 39, 25.

Cette ville eft riche, bien peuplée & l'une des plus confidérables de la province. Elle eft fituée dans une contrée agréable & fertile en fruits excellens, & en huile d'olive très-eftimée. C'eft le fiège d'un gouverneur particulier. Elle a fept couvens de l'un & de l'autre fexe. Le féminaire eft dirigé par des prêtres féculiers. L'évêque eft fuffragant d'Embrun. Son diocèfe comprend vingt-deux paroiffes. Les parfums de Graffe font en réputation. (*R.*)

GRASSE (la), petite ville de France en Languedoc, au diocèfe de Carcaffone, fur la petite rivière d'Orbien, au pied des montagnes de la Courbière, près d'une abbaye de Bénédictins, appelée *Notre-Dame de la Graffe*. (*R.*)

GRATZ, belle & forte ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche, capitale de la Stirie, avec un bon château, fur un rocher, un palais & une univerfité, fondée en 1586. Il y a beaucoup de nobleffe, & c'eft où fe tient l'affemblée des états du pays. Elle eft fur la Muer, à 34 lieues f. o. de Vienne, 18 n. o. de Waradin. Il fe tient à Gratz deux foires très-fameufes. *Long.* 34; *lat.* 47, 4. (*R.*)

GRATZ. *Voyez* KONIGSGRATZ.

GRATZEN, petite ville de Bohème, près de Budweis. (*R.*)

GRAUDENTZ, *Graudentium*, petite ville de Pologne, avec un beau château, au palatinat de Culm, fur la rive droite de la Viftule, à 24 li. f. de Dantzick, 14 n. de Thorn, 35 n. o. de Warfovie. *Long.* 37, 2; *lat.* 53, 20. (*R.*)

GRAUPEN, ou GRUPNA, ville de Bohème, dans le cercle de Leutmeritz. Elle eft fituée entre des montagnes. Il y a des mines d'étain dans fes environs. (*R.*)

GRAVE, *Gravia*, très-forte ville des Pays-Bas dans le Brabant hollandois. Elle eft fur la rive gauche de la Meufe, qui remplit fes foffés, à 3 lieues de Nimègue, 6 de Bois-le-Duc, 26 n. e. de Bruxelles. *Long.* 23, 16; *lat.* 51, 46.

Les Hollandois la prirent en 1577, d'intelligence avec les habitans. Le prince de Parme la reprit en 1586; mais le prince Maurice s'en rendit maître en 1602. Les François s'en emparèrent en 1672; Guillaume III, prince d'Orange, la reprit en 1675. La rive oppofée de la Meufe eft défendue par un fort. (*R.*)

GRAVELINES, les Flamands l'appèlent *Graveling*, en latin moderne *Gravaringa*, ville forte des Pays-Bas dans la Flandre françoife, fur la frontière de l'Artois, avec un port muni d'un fort, & un château. Théodoric, comte de Flandres, la fit bâtir vers l'an 1160, & la nomma *Nieuport*. *Voyez* de Valois, *notit. gall. pag.* 266. Les fortifications font du chevalier de Ville & du Maréchal de Vauban. Les Anglois prirent Gravelines en 1383, & les François en 1644: l'archiduc Léopold la reprit en 1652, & le Maréchal de la Ferté en 1658. Elle fut cédée à la France par le traité des Pyrénées; elle eft dans un terrein marécageux fur l'Aa, près de la mer, à 5 lieues o. de Calais, 6. f. o. de Dunkerque, 26 f. o. de Grand, & 61 n. de Paris. Cette ville a un gouverneur particulier, & un lieutenant de roi. *Long.* fuivant Caffini, 15 d. 39', 5"; *latit.* 50 d. 58', 40". (*R.*)

GRAVENDAL. *Voyez* DALEM.

GRAVENECK, ou GRAFENECK, château de Suabe, dans le duché de Wirtemberg, près de Minfingen. Il y a un château de même nom dans la baffe Autriche. (*R.*)

GRAVESENDE, ou S'GRAVESENDE & S'GRAVESANDE, beau bourg des Provinces-Unies, dans le comté de Hollande, près des Dunes. Les comtes de Hollande y firent autrefois leur féjour. *Long.* 21, 35; *lat.* 51, 58. (*R.*)

GRAVINA, petite ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Terre de Bari, au pied des montagnes, avec un évêché fuffragant de Cirenza & titre de duché; elle appartient à la maifon des Urfins. On la croit la *Pleyra* des anciens; fon nom italien vient du mot françois *ravine*, parce qu'elle eft affife fur une grande ravine. Elle eft à 4 lieues n. de Matéra, 11 f. o. de Bari. *Long.* 34, 10; *lat.* 40, 54. (*R*)

GRAY, *Gradicum*, ou *Gradium*, ville de France dans la Franche-Comté, capitale du baillage de fon nom. Elle étoit déja connue vers l'an 1050; elle eft fur la Saone, à 5 lieues n. de Dôle, 10 n. o. de Befançon, 8 n. e. de Dijon, *Long.* 23 d. 15' 3 *lat.* 47 d. 29', 52".

Louis XIV ayant pris cette ville en 1668, en fit rafer les fortifications. L'univerfité de Befançon fut

d'abord instituée à Gray par le comte Othon IV, comte de Bourgogne.

Il y a grande dévotion & apport à une image de la Vierge, trouvée par Jean Bonnet, & donnée par Rose de Bauffremont aux Capucins, en 1614. Le collège a été fondé par la maison de Conflans. Cette ville est commerçante & assez peuplée. On embarque à son port beaucoup de fers & de bleds. Elle a un présidial, une maîtrise particulière des eaux & forêts, & un beau pont sur la Saone. (*R.*)

GREBENAU, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans la portion de la Hesse supérieure qui appartient à la maison de Darmstadt: c'est le siège d'un baillage où cinq villages ressortissent. (*R.*)

GREBENSTEIN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans le landgraviat de Hesse-Cassel, au quartier de la Dimel, sur la rivière d'Esse. Elle est chef-lieu d'un baillage qui renferme encore la ville d'Immenhausen, les mines de fer de Veckerhagen, & de Wilhelmsthall, château de plaisance des landgraves: autrefois elle étoit munie elle-même d'un fort, situé au sommet d'une montagne qui la touche; mais ce qu'elle a d'assez remarquable, c'est son tribunal, appelé *justice pontale*, lequel se forme en plein air, sur le pont de la ville, & connoît de tous les cas amendables; son usage veut qu'avant tout examen, l'accusé commence par payer l'amende; puis on débat la cause, & si l'accusé se trouve innocent, l'amende lui est restituée, & on l'impose au double sur le faux accusateur. (*R.*)

GRECE (la), *Græcia*: en traitant de la Grèce, je ne parlerai ni de ses anciens rois, ni de ses républiques guerrières, ni de ses monumens, prodiges des arts, ni de ses grands hommes, ni enfin des différentes époques de son histoire: cette partie qui tient à la Géographie ancienne, est réservée à la plume savante de M. Mentelle; mais je représenterai l'état actuel de ce beau pays, jadis le berceau des sciences & des arts, & qui, de nos jours, est la preuve la plus affligeante de ce qu'on peut attendre de la barbarie & du despotisme.

Sous le nom de Grèce on comprend aujourd'hui plusieurs pays qui, anciennement, appartenoient à d'autres peuples & à d'autres empires; tels sont:

I. La *Romanie*, ou *Romelie*, qui étoit la *Thrace* des anciens.

II. La Macédoine,	Iamboli, la *première* & la *seconde Macédoine* des anciens. La Macédoine propre; la plus grande partie de leur *troisième Macédoine*. Le Comenolitari, faisant partie de la *troisième Macédoine* & de la *Thessalie*, & la *Janina*, la plus grande partie de la *Thessalie*.
III. L'Albanie	La haute Albanie, autrefois la *quatrième Macédoine*, ou la partie occidentale de ce royaume. La basse, autrefois l'*Épire*. Le *Despotat*, autrefois l'*Étolie*.
IV. La Livadie.	La Livadie propre, autrefois la *Phocide*, la *Doride* & la *Locride*. La *Stramulipa*, autrefois la *Béotie*. Le duché d'*Athènes*, autrefois l'*Attique* & la *Mégaride*.

V. La Morée, autrefois le *Péloponèse*.

VI. L'île de Candie, autrefois la *Crète*.

VII. Les îles de l'Archipel.

La division politique de la Grèce moderne, est sous le département de deux bachas.

I. Celui de Romanie ou de Romelie, dont dépendent vingt-quatre Sangiacs; tous ne sont pas de la Grèce.

II. Et le capitan-bacha, ou l'amiral de la mer Blanche, c'est-à-dire, de l'Archipel, dont dépendent treize Sangiacs. *Voyez* chacun de ces lieux sous la dénomination qui lui est propre.

Ce pays si beau, ce climat si pur, ce sol heureux, qui semble destiné par la nature même à devenir le séjour des arts, est aujourd'hui dans un état de langueur & de dépopulation, qui doit couvrir d'une honte ineffaçable, disons mieux, qui doit charger de la malédiction éternelle des peuples, & les barbares despotes, & leurs infâmes ministres. Par un dénombrement fait dans le dernier siècle, toutes les îles de l'Archipel, jadis si peuplées, si brillantes, si riches, n'ont offert à l'observateur que cent quarante-cinq mille habitans, ajoutons à ce nombre quinze à vingt mille qui ne payoient point la capitation, nous trouverons à peine cent soixante mille ames dans quarante-trois îles, dont plusieurs sont très-considérables & de la plus grande fertilité.

De quelle douleur, de quelle indignation ne sera-t-on pas pénétré, lorsqu'on saura que plusieurs de ces îles renfermoient des villes superbes, dont quelques-unes surpassoient en population le nombre actuel de tous les malheureux habirans de l'Archipel?

Mais cette différence prodigieuse que l'on voit dans la population, se fait bien plus sentir encore dans le caractère des Grecs modernes: ce ne sont plus ces peuples si gais, si fiers, si aimables: abattus & presqu'abrutis par le despotisme, tremblans sans cesse sous le joug d'un vil esclave turc, ils ne se rappellent qu'avec larmes, les beaux siècles de leur patrie: ils aiment à en parler; on voit encore dans leurs mœurs, dans leurs coutu-

mes, dans leurs cérémonies religieuses, je ne sais quelle ressemblance antique.

Avec quelle force la nature avoit-elle donc imprimé chez ces peuples l'amour, disons plutôt la passion des arts, pour que tant de siècles de tyrannie n'aient pu encore l'éteindre entièrement ! Les Grècs modernes s'enflamment au bruit des instrumens ; ils se passionnent pour la danse ; ils idolâtrent la poésie ; ils sont encore enthousiastes des beaux arts ! Vous les voyez s'arrêter avec un charme inexprimable devant une colonne ou des ruines antiques ! Leur imagination toujours brillante les transporte dans ces beaux siècles de la gloire de leur nation : ils foulent, avec une sorte de respect, cette terre jadis habitée par ce peuple d'artistes, de héros, de Poëtes & de Grands hommes. Ils sont, comme leurs pères, babillards & fins, spirituels & conteurs ; ils aiment les fables, les allégories ingénieuses, & ceux qui ont quelqu'éducation, s'embrâsent en lisant Homère, Pindare, leurs orateurs & leurs poëtes ! ... Mais cet élan momentané s'éteint bientôt à la vue d'un gouverneur Turc, dont les exactions honteuses & les loix arbitraires sont toute la législation !

Si l'on retrouve encore dans la Grèce moderne ce sang si beau, si pur, ces formes élégantes, qui nous rappèlent ces belles statues antiques ; si l'on y retrouve cet enthousiasme des arts, cette même envie de savoir & de connoitre, cette sensibilité d'imagination qui s'exalte à la vue des belles choses, combien ces hommes dégénérés sont loin de ces braves Athéniens, de ces fameux Spartiates, de ces guerriers redoutables, qui portoient jusqu'à l'ivresse le sentiment de la gloire, de la valeur & de la liberté ! Ce ne sont plus que de vils esclaves, sans ressort, sans courage, incapables même de soutenir le bras qui tenteroit de les arracher à l'esclavage. Ce pays se dépeuple de jour en jour, & va enrichir, de ses nombreuses émigrations, la Russie, l'Allemagne & l'Italie. La guerre entre la Porte & la Russie (en 1772 & 1774), a achevé d'écraser cette malheureuse contrée. Les Turcs ne pouvant empêcher la défection, suscitèrent les Albanois, ces féroces descendans des anciens Scythes, en leur offrant l'appas du pillage ; les Russes réduits à un trop petit nombre, firent de vains efforts pour arrêter les Albanois ; les villes & la campagne furent saccagées par ces barbares, qui tuèrent & brûlèrent tout ce qu'ils rencontrèrent, sans distinction de Turcs ou de Grecs : funeste effet du despotisme, qui ne peut rétablir la tranquillité dans les pays qui lui sont soumis, qu'en les dévastant !

Les habitans actuels de la Grèce sont composés des anciens Grecs, qui mêlent rarement leur sang à celui des autres peuples ; des Juifs qui y sont en grand nombre, & qui achèvent d'appauvrir, par l'usure, cette misérable contrée ; & enfin des Mahométans. Ceux-ci sont la moindre partie, & ont des mosquées, les Juifs des synagogues, & les originaires du pays suivent le rit grec ; mais rien n'égale les fables ridicules & les superstitions honteuses dont les prêtres & les moines ont chargé la religion : il semble qu'il s'entendent avec le Turc pour achever de dégrader & d'anéantir cette nation infortunée. Leur patriarche a son siége à Constantinople.

La langue est à l'ancien grec, ce qu'est l'italien au latin ; harmonieuse & remplie de tours heureux ; elle pourroit être très-riche, si jamais les arts & les sciences venoient à renaître dans ce beau climat !

On doit à un Anglais (M. Atkins), d'avoir fondé à Athènes une chaire, où l'on apprend aux jeunes Athéniens la langue de leurs ancêtres. Aujourd'hui ceux des Grecs, qui ont eu quelque éducation, sont familiers avec ces chefs-d'œuvres qui sont l'admiration de tant de siècles. Ils se distinguent encore par la pureté & l'élégance avec laquelle ils parlent cet idiôme harmonieux, qui semble principalement la langue de l'éloquence & de la poésie ! M. le comte de Choiseul-Gouffier, vient de fouiller encore dans ces précieuses ruines, dans ces superbes débris des monumens antiques ; il en a rapporté des plans inestimables dont il s'empresse d'enrichir sa patrie ! Mais c'est envain que l'Europe policée porte sans cesse son admiration chez les descendans de ce peuple célèbre ; c'est envain que les artistes vont sur ces fusts de colonnes brisées, sur ces marbres épars, y respirer le goût pur & sain de l'antique : cette admiration stérile, en retraçant à ces peuples infortunés le tableau de leur grandeur passée, ne fait que leur rappeler avec plus d'amertume encore l'impuissance de s'arracher au joug honteux qui les opprime !

Et comment leur rendre assez d'énergie, pour faire desirer fortement leur liberté ?

Comment ressusciter une nation paralysée par le despotisme ! Sera-ce le gouvernement turc qui fera revivre les arts, les sciences, le commerce & l'agriculture, lui qui, par principe, est ennemi de de tous les arts, & de toutes les sciences, qui voit ses riches campagnes sans cultivateurs & sans moissons, ses villes sans manufactures, & qui semble dans sa vaste domination, écraser tous les germes de l'industrie ! Jusqu'à quand restera-t-elle ensevelie dans l'esclavage cette terre infortunée ! Ne sortira-t-il jamais un vengeur des cendres de tant de grands hommes ! O Frédéric ! O Joseph ! O Catherine ! On a espéré que vous rappelleriez encore une fois les beaux arts exilés de leur terre natale ! L'Europe l'a attendu en silence ! L'espérera-t-elle en vain ? Et verra-t-elle éclore enfin ce jour heureux, où les enfans des Miltiades, des Thémistocles, où les descendans des Homère & des Démosthènes redeviendront, par vos soins, un peuple digne de ses ancêtres !

Les denrées que l'on tire de la Grèce, sur-tout celles des iles de l'Archipel, dont il se fait un grand commerce, consistent en huiles, vins délicieux, soies crues, miel, cire, coton, froment, &c. &c.

L'ile

L'île de Candie est renommée pour ses oliviers, qui ne meurent que de vieillesse, parce qu'il n'y gèle jamais.

Chio est célèbre pour son mastic & pour ses vins qui sont recherchés dans toute l'Europe.

Andros, Tine, Thermie & Zia, pour leurs soies.

Metelin, anciennement *Lesbos*, pour ses excellens vins & ses figues.

Naxie, pour son émeril; Milo, pour son souffre; Samos, pour son ôchre; Syphanto, pour son coton; Skino, pour son froment; Amorgos, pour une espèce de licheo, plante propre à teindre en rouge, & dont les Aoglais font une assez grande consommation, &c. *Voyez* chacun de ces articles sous la dénomination qui lui est propre, pour en avoir des détails plus étendus: mais on ne peut lire avec trop d'attention l'ouvrage de M. Guys, de l'académie de Marseille, & ses observations, aussi ingéoieuses que profondes, sur les Grecs anciens & les Grecs modernes; cet écrivain aimable semble rendre à cette natioo son lustre antique; elle acquiert, sous sa plume, un plus grand degré d'intérêt encore, lorsqu'en nous développant les causes qui l'ont fait dégénérer, on voit combien ce peuple spirituel, ce peuple, père des arts, jusques dans son altération politique, soupire encore après sa grandeur éclipsée!

Je me reprocherois de n'avoir indiqué qu'en passant le magnifique ouvrage de M. le Comte de Choiseul Gouffier, il mérite, sans doute, notre reconnoissance & celle de toute l'Europe. Cet observateur, aussi profond qu'infatigable, a, pour ainsi dire, transporté la Grèce dans nos climats; elle respire aujourd'hui parmi nous; nous nous promenons dans ses ruines superbes; nous respirons soo air si pur, nous habitons ce sol enchanteur, ce sol où reposent les chefs-d'œuvres des arts, & les cendres de tant de grands hommes, & le sentiment d'admiration que ce tableau nous inspire, ne sert qu'à redoubler notre reconnoissance pour cet illustre voyageur. (*Article de M. MASSON DE MORVILLIERS.*)

GRÈCE ASIATIQUE; on a autrefois ainsi nommé la partie de l'Asie où les Grecs s'étoient établis, principalement l'Eolide, l'Ionie, la Carie & la Doride, avec les îles voisines. Ces Grecs asiatiques envoyèrent le long de la Propontide, & même jusqu'au fond du Pont-Euxin, des Colonies qui y établirent d'autres colonies: de là vient que l'oo y trouve des villes qui portent des noms purement grecs, comme Héraclée, Trébisonde, Athènes. (*R.*)

GRÈCE (grande), dénomination anciennement donnée à la partie orientale & méridionale de l'Italie, où les premiers Grecs envoyèrent un grand nombre de colonies, qui y fondèrent plusieurs villes considérables, comme nous l'apprend Denis d'Halicarnasse. La grande Grèce compreooit la Pouille, la Messapie, la Calabre, le pays des Salentins, des Lucaniens, des Brutiens, des Crotoniates & des Locriens.

Cette dénominatioo de grande Grèce ne s'est introduite vraisemblablement que quand la république Romaine a été formée, & a possédé un état, dont les Latins, les Volsques & les Sabins faisoient partie; car ces peuples étoient Grecs d'origine, & leurs pays pouvoient être naturellement compris dans la Grèce italique: mais comme ils avoient subi le joug des Romains, & parloient une langue différente de celle des Grecs, on réserva le nom de Grecs à ceux qui avoient conservé leur langue originale, qu'ils mêlèrent pourtant ensuite avec la latine. Aussi nous voyons que du tems d'Auguste, on parloit encore à Canuse un jargon qui étoit un mélange de grec & de latin: *Canusini more bilinguis.*

Quelques modernes comparant l'étendue de la Grèce italique avec celle de la Grèce proprement dite, qui comprenoit l'Achaie, le Péloponnèse, & la Thessalie, ont cru que le nom de grande Grèce lui avoit été très-mal appliqué: mais les observations astronomiques du père Feuillée, de M. Vernon & autres, prouvent le contraire. En effet, il résulte de ces observations, que la longueur & la largeur qu'on donnoit ci-devant à la Grèce propre, excédoit de plusieurs degrés sa véritable étendue; en sorte que ce pays se trouva plus petit de la moitié qu'on ne le supposoit.

On peut donc aujourd'hui établir pour certain, que la Grèce italique a été jadis nommée grande Grèce avec beaucoup de fondement, puisqu'elle étoit en réalité plus grande que la véritable Grèce, & cela même sans qu'il soit besoin d'y attacher la Sicile, quoique cette île étant pleine de colonies grecques, pût aussi être appelée Grèce, comme l'ont fait Strabon & Tite-Live.

Il est vrai néanmoins que la grande Grèce diminua insensiblement, à mesure que la république Romaine s'agrandit. Strabon observe qu'il ne restoit plus de son tems que Tarente, Rheges & Naples qui eussent conservé les mœurs grecques, & que toutes les autres villes avoient pris les manières étrangères; c'est-à-dire, celles des Romains, leurs vainqueurs.

Au reste, la Grèce italique a produit, ainsi que la véritable Grèce, quantité d'hommes illustres: entre les philosophes, Pythagore, Parméoide, Zénon, &c.: entre les poetes, Ibicus & quelques autres: mais ces Grecs d'Italie ayant avec le tems cultivé la langue latine, s'en servirent dans leurs poësies; Horace, par exemple, & Pacuve, tous deux nés dans la Pouille, étoient Grecs, quoiqu'ils soient du nombre des poëtes latins. (*R.*)

GREENWEILER, près de Sarbruck, est la résidence du Rhingrave, prince de Salm. (*R.*)

GRÉENWICH, petite ville d'Angleterre, dans la province de Kent, à deux lieues n. o. de Londres, sur la Tamise. *Long.* suivant Harris & Cassini, 17 d, 28′ 3″; *long.* 51′ d. 28′ 3″.

Gréenwich est remarquable par son observatoire,

& par son hôpital bâti par Guillaume III, en faveur des matelots invalides. Cette dernière maison étoit le palais chéri de Guillaume & de la reine Marie; mais en 1694, ils l'abandonnèrent volontairement à cette pieuse destination, & c'est la résidence du gouverneur de cet hôpital royal de marine. Cet édifice, dont l'étendue égaloit la somptuosité, a été presque en entier la proie des flammes dans ces dernières années.

C'est à Gréenwich que naquit Henri VIII prince aussi fougueux que voluptueux, d'une opiniâtreté invincible dans ses desirs, & d'une volonté despotique qui tint lieu de loix; libéral jusqu'à la prodigalité; courageux, intrépide, il battit les François & les Ecossois, réunit le pays de Galles à l'Angleterre, & érigea l'Irlande en nouveau royaume: cruel & sans retour sur lui-même, il se souilla de trois divorces & du sang de deux épouses: également tyran dans sa famille, dans le gouvernement, & dans la religion, il se sépara du pape, parce qu'il étoit amoureux d'Anne de Boulen, & se fit le premier reconnoitre pour chef de l'église, dans ses états. Mais si ce fut un crime sous son empire de soutenir l'autorité du pape, c'en fut un d'être protestant; il fit brûler dans la même place, ceux qui parloient pour le pontife romain, & ceux qui se déclaroient pour la réforme d'Allemagne.

Elisabeth sa fille, l'une des plus illustres souveraines dont les annales du monde aient parlé, naquit dans le même lieu qu'Henri VIII, hérita de ses couronnes, mais non pas de son caractère & de sa tyrannie. Son règne est le plus beau morceau de l'histoire d'Angleterre: il a été l'école où tant d'hommes célèbres d'état & de guerre se sont formés. La Grande-Bretagne n'oubliera point l'époque mémorable où, après la dispersion de la flotte invincible, cette reine disoit à son parlement: « Je sais, » Messieurs, que je ne tiens pas le sceptre pour » mon propre avantage, & que je me dois toute » entière à la société qui a mis en moi sa confiance; » mon plus grand bonheur est de voir que j'ai pour » sujets des hommes dignes que je renonçasse pour » eux au trône & à la vie ». (*R.*)

GREIFFENBERG, trois petites villes des états du roi de Prusse portent ce nom; l'une située en Silésie, dans la principauté de Jauer, sur la Queifs, elle commerce beaucoup en toiles, & appartient à des comtes de Schafgotsch: l'autre située dans le duché de Poméranie, sur la Rega, faisant de même un grand négoce de toiles, mais appartenant immédiatement au prince; & la troisieme, située dans la marche Uckerane de Brandebourg, sur la Sernitz, fort connue dans le pays par la quantité & la bonté des vases de terre qu'elle fabrique, & chef lieu d'une seigneurie considérable, possédée depuis plusieurs siècles par les comtes de Sparr. (*R.*)

GREIFFENHAGEN, *Voyez* GRIFFENHAGEN.

GREIFFENSTEIN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans les états de Solms Brauenfels: vingt-deux villages y ressortissent à titre de baillage. Ce nom est encore celui de plusieurs châteaux que l'on trouve en Autriche, en Silesie, au pays de Schwartzbourg, & dans l'Eichsfeld. (*R.*)

GREIN, petite ville d'Allemagne, dans l'Autriche supérieure, au quartier noir, proche du Danube, & sous la seigneurie des comtes de Salbourg; elle renferme un couvent de Capucins, une chapelle de Lorette, un mont Calvaire & un hermitage; & elle donne son nom à l'un des passages les plus périlleux du Danube; passage que les courans & les tournans du fleuve rendent si terrible en certain tems, qu'on ne peut les franchir qu'avec le secours des bateliers les plus hardis & les plus vigoureux, & sous la conduite des pilotes les plus expérimentés & le plus de sang-froid. (*R.*)

GREITZ, petite ville d'Allemagne, au cercle de haut-Rhin, dans le Voigtland, sur l'Elster, avec un château. (*R.*)

GRENADE (le royaume de), province considérable d'Espagne, avec titre de royaume; c'est proprement la haute Andalousie, qui fait partie de la Bétique des anciens. Il est borné nord, par la nouvelle Castille; est, par la Murcie; sud, par la Méditerranée; ouest, par l'Andalousie. Les principales rivières qui l'arrosent sont le Xénil, le Guadalentin, le Rio-Frio & le Guadalquivireja. Il a environ 70 lieues de long sur 39 de large, & 80 de côtes.

Malgré le manque de culture, le terrein est fertile en grains, en vins, en lin, chanvre, huiles, en excellens fruits, & en passerilles; il abonde en mûriers qui nourrissent quantité de vers à soie, & en forêts qui produisent des palmiers, des noix de galles, & des glands de très-bon goût; on y a du miel, de la cire, des cannes à sucre; & le sumac, si utile pour l'apprêt des peaux de bouc, de chèvre & de maroquin, abonde dans les montagnes. La capitale du royaume est une ville de même nom.

Ferdinand le Catholique prit cette province sur les Maures, en 1492. Du tems qu'ils la possédoient, elle étoit le pays du midi le plus riche & le plus peuplé: il n'a fait depuis que dégénérer, & sa destruction a été achevée par l'expulsion de tous les Maures qui restoient dans ce royaume, & que le conseil mal éclairé de Philippe III, roi d'Espagne, s'imagina devoir chasser en 1609. (*R.*)

GRENADE, grande & belle ville d'Espagne, capitale du royaume de ce nom, avec un archevêché & une université, érigée depuis que Ferdinand V conquit cette ville sur les Maures en 1492. Ils l'avoient fondée dans le dixieme siècle, & c'étoit la derniere possession qui leur restoit dans cette partie de l'Europe. Ferdinand V, surnommé *le Catholique*, ne se fit point scrupule d'attaquer son ancien allié Boabdilla, qui en étoit alors le maître. Le siège dura dix mois, au bout desquels Boabdilla

fut obligé de la rendre. Les contemporains ont écrit qu'il versa des larmes en se retournant vers les murs de cette ville si peuplée, si riche, ornée du vaste palais des rois Maures ses aïeux, dans lequel se trouvoient les plus beaux bains du monde, & dont plusieurs salles voûtées étoient soutenues sur cent colonnes d'albâtre. Quoique cette ville ait beaucoup perdu de sa splendeur, cependant les édifices publics y sont encore magnifiques, & il s'y fait un grand commerce de soie qui passe pour la meilleure de l'Europe.

Grenade est dans une situation très-riante & très-avantageuse, sur la rivière de Durou, près de l'endroit où elle se jète dans le Xénil, à 40 li. s. o. de Murcie, 25 n. e. de Malaga, 45 s. e. de Séville, 90 s. de Madrid. *Long.* 18, 19; *lat.* 37, 30.

Cette ville a vingt-quatre églises paroissiales, vingt couvens d'hommes, dix-huit de femmes & plusieurs hôpitaux. Outre le palais des rois Maures, on y en voit un autre bâti par Charles-Quint. Elle est dans un terroir fertile, & dans un air très-salubre : c'est la patrie de Louis de Grenade, de Suarez & de Marmol. Le premier étoit Dominicain, & publia deux volumes *in-folio* sur la vie spirituelle : il mourut en 1588, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Le Jésuite Suarez composa vingt-trois volumes de philosophie, de morale & de théologie scholastique. Marmol écrivit en Espagnol, une description générale d'Afrique, livre utile, & que M. d'Ablancourt n'a point dédaigné de traduire en François. (*R.*)

GRENADE, l'une des plus belles & des plus riches villes de l'Amérique Espagnole, au Mexique, dans l'audience de Guatimala, sur le bord du lac de Nicaragua, qu'on appelle aussi quelquefois le *lac de Grenade*, à 22 lieues e. de Léon, & à 28 de la mer du sud. Il s'y trouve plusieurs couvens richement dotés. Les flibustiers François la pillèrent en 1665 & en 1673. *Long.* 292, 25. (*R.*)

GRENADE (le nouveau Royaume de), pays de l'Amérique méridionale, dans la Terre-Ferme, d'environ cent trente lieues de longueur, sur trente dans sa plus grande largeur : il est situé en particulier dans la Castille d'Or, qui appartient aux Espagnols. Les sauvages des vallées se nourrissent de maïs, de pois, de patates. Il y a des mines d'or, de cuivre, d'acier, de bons pâturages, des chevaux, des mulets, des grains, des fruits, du sel & beaucoup de poissons dans les rivières. On tire sur-tout de ce pays, de très-belles émeraudes. La capitale en est Santa-Fé de Bogota, que Ximenès a fait bâtir. *Lat.* 12. (*R.*)

GRENADE (la), île de l'Amérique septentrionale, dans la mer du nord, & l'une des Antilles. Sa longueur du nord au sud est de quatorze lieues; sa plus grande largeur de six. Elle n'est éloignée que d'environ 30 lieues de la Terre-Ferme, & de 70 de la Martinique. *Long* 316, 30 — 316, 50; *lat.* 11 d. 40′ — 12 d. 20′.

Cette île cédée aux Anglois par le traité de paix de 1763, a été reprise sur eux par M. le comte d'Estaing en 1780, & leur a été rendue par une des clauses du traité préliminaire de la paix de 1783. Elle donne du sucre, du rhum, du café, du cacao, de l'indigo. (*R.*)

GRENADE; il y a deux petites villes de ce nom, en France, dans la Gascogne; l'une au Marsan, près de l'Adour, l'autre sur la Garonne, dans le pays de Riverdun. (*R.*)

GRENADINS (les) : on nomme ainsi une douzaine de petites îles, qui sont au voisinage de l'île de la Grenade. (*R.*)

GRENÉ, baillage d'Allemagne, au cercle de basse-Saxe, dans la principauté de Wolfenbutel, avec un château sur un rocher, près de la Leine, entre Gandersheim & Edeimbeck. (*R.*)

GRENETIERE (la), abbaye de France, dans le Poitou, au diocèse de Luçon; elle est de l'ordre de Saint-Benoit, & vaut 7000 livres. (*R.*)

GRENOBLE, *Gratianopolis*, ancienne & considérable ville de France, capitale du Dauphiné, avec un évêché suffragant de Vienne, & un parlement érigé en 1453, par Louis XI, qui n'étoit encore que dauphin; mais son pere ratifia son érection deux ans après.

Cette ville est d'ailleurs le siège d'un gouvernement, & celui d'un lieutenant général pour le roi, d'un gouverneur particulier, d'une chambre des comptes, d'une cour des aides, d'une intendance. Il y a généralité, élection, présidial, bailliage, hôtel des monnoies, officialité, bureau des finances, maitrise particulière des eaux & forêts, &c. Les prêtres de l'Oratoire y ont le séminaire. Elle a plusieurs hôpitaux, entre lesquels se distingue l'hôpital général, & un arsenal. Les liqueurs & les gants de Grenoble sont renommés. Une partie du diocèse de cette ville s'étend sur la Savoie.

Grenoble est sur l'Isère, à 11 li. s. o. de Chamberri, 42 n. o. de Turin, 17 s. e. de Lyon, 16 s. e. de Vienne, 117 s. o. de Paris. *Long.*, suivant Harris, 23 d. 31′ 15″; suivant Cassini, 23 d. 14′ 15″; *lat.* 45 d. 11′.

Cette ville reçut le nom de *Gratianopolis* de l'empereur Gratien, fils de Valentinien I; elle s'appelloit auparavant *Cularo*, & c'est sous ce nom qu'il en est parlé dans une lettre de Plancus à Cicéron, *epist. xxiij.* Long-tems après, les Romains l'érigèrent en cité; dans le cinquième siècle, elle fut assujettie aux Bourguignons, & dans le sixième aux François Mérovingiens; ensuite elle a obéi à Lothaire, à Boson, à Charles-le-Gros, à Louis-l'Aveugle, à Rodolphe II, à Conrad & à Rodolphe-le-Lâche, ses fils, qui lui donnèrent de grands privilèges.

On met au nombre des jurisconsultes, dont Grenoble est la patrie, Pape (Guy), qui mourut en 1487; son *recueil de décisions des plus belles questions de droit*, n'est pas encore tombé dans l'oubli.

M. de Bourchenu de Valbonnois (Jean Pierre),

premier président du parlement de Grenoble, né dans cette ville le 23 juin 1651, mérite le titre du plus savant historiographe de son pays, par la belle histoire de Dauphiné, qu'il a publiée en deux vol. *in-fol.*; il est mort en 1730, âgé de soixante dix-neuf ans. Il voyagea dans sa jeunesse, & se trouva sur la flotte d'Angleterre, à la bataille de Solbaye, la plus furieuse qu'eût encore vu Ruyter, & où l'on s'attribua l'avantage de part & d'autre. On peut encore mettre parmi les savans nés à Grenoble, M. l'abbé de Condillac, M. l'abbé de Mabli, &c. (*R*)

GRESTAIN, bourg de France, en Normandie, au diocèse de Lisieux, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 7000 livres. (*R*.)

GRETMER, bailliage de la principauté d'Ost-Frise, sur l'Océan. Gretsyhl en est le principal endroit. (*R*.)

GRETSYHL, Grethe, ou Greete, bourg de le principauté d'Ost-Frise, sur la mer d'Allemagne, avec un château. (*R*.)

GRÈVE, le mot de *Grève* signifie une place sablonneuse, un rivage de gros sable & de gravier sur le bord de la mer ou d'une rivière, où l'on peut facilement aborder & décharger les marchandises. On appelle *grève*, en géographie, un fond de sable que la mer couvre & découvre, soit par ses vagues, soit par son flux & reflux. (*R*.)

GREVEEN, bourg de l'évêché de Munster, sur l'Ems. Il s'y tient tous les ans une foire fameuse, à la fête de Saint-Lambert. (*R*.)

GREVENBROICH, petite ville, baillage & château d'Allemagne, dans la Westphalie, au duché de Juliers, sur l'Erfft. Il y a dans l'enceinte du baillage la commanderie d'Elsen, appartenante à l'ordre de Saint-Jean. (*R*.)

GREVENMACHEREN, petite ville des pays-Bas Autrichiens, dans le duché de Luxembourg, sur la Moselle, & dans une plaine agréable & fertile. C'est la capitale d'une prévôté, & l'un des lieux du pays qui aient le plus souffert des longues & fréquentes guerres de la France contre l'Autriche. (*R*)

GREUSSEN, ville d'Allemagne, dans le cercle de haute Saxe, & dans la principauté de Schwartz bourg-Sonderhausen, sur la rivière de Helbe, & au milieu de campagnes fertiles. Consumée par le feu l'an 1687, elle a été rebâtie dès-lors avec beaucoup de solidité, de propreté & de symétrie. Toutes ses maisons sont de hauteur égale. Elle ne fait partie d'aucun baillage. (*R*)

GREVESMUHLEN, ou Grevismœhlen, ville chétive de Mecklenbourg, en basse-Saxe, dont les murs d'enceinte sont tombés en ruine. Elle est entre Lubeck & Wismar. (*R*)

GRIEBNIG, commanderie de l'ordre de Saint-Jean, en Silésie, dans le duché de Troppau. (*R*.)

GRIESKIRCHEN, ville d'Allemagne, dans la haute-Autriche. (*R*.)

GRIESSTÆDT, ou Griessstædt, commanderie située en haute-Saxe, dans le cercle de Thuringe, près de la rivière d'Onstrut, & de la ville de Weissensée. Le commandeur dépend du baillage de Marpourg, en Hesse. (*R*.)

GRIFFEN, petite ville d'Allemagne dans la haute-Carinthie, avec un château sur une montagne. Elle appartient à l'archevêque de Saltzbourg. (*R*.)

GRIFFENHAGEN, *Viritium*, ville d'Allemagne, dans la Poméranie Prussienne, au duché de Stétin, sur l'Oder, à 4 lieues de la ville de Stétin. *Long.* 38, 45; *lat.* 53, 17.

Elle ne fut érigée en ville que l'an 1262, après avoir été prise & reprise durant les guerres civiles de l'empire. Elle a été finalement cédée à l'électeur de Brandebourg, par le traité de Saint-Germain-en-Laye, en 1679.

Griffenhagen est la patrie d'André Muller, dont les ouvrages montrent la grande érudition qu'il avoit acquise dans les langues orientales & la littérature chinoise: il mourut en 1694. (*R*.)

GRIGNAN, petite ville de Provence, avec titre de comté, sur les confins du Dauphiné. *Long.* 22, 35; *lat.* 44, 25. (*R*.)

GRIMAUD, *Athenopolis*, petite ville de France, en Provence, dans la viguerie de Draguignan, près de la Méditerranée, & du golfe de Grimaud. *Long.* 24, 16; *lat.* 43, 15. (*R*.)

GRIMBERG, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves, bâtie au douzième siècle, par Jean, quatre-vingt-sixième évêque de Trèves. Elle est à six lieues sud de cette ville. *Long.* 24, 10; *lat.* 49, 30. (*R*.)

GRIMBERGEN, petite ville des Pays-Bas Autrichiens, dans le Brabant, au quartier de Bruxelles, sur un ruisseau, à une demi-lieue du canal, qui va de Bruxelles à Anvers, avec une abbaye, un château, & titre de principauté. (*R*.)

GRIMM, ou Grimma, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, en Misnie, sur la Mulde, à trois milles d'Allemagne de Leipsick: elle appartient à l'électeur de Saxe. *Long.* 30, 2; *lat.* 51, 20. Elle est pourvue d'un collège, & on y brasse de bonne bierre. (*R*.)

GRIMMEN, petite ville ancienne de Poméranie, au duché de Bardt, à cinq milles d'Allemagne de Stralsund: elle fut entourée de murailles l'an 1190. *Long.* 37, 45; *lat.* 54, 18. (*R*.)

GRIMNITZ, château de la moyenne marche de Brandebourg, remarquable par le traité qui y fut conclu en 1529, entre les maisons de Brandebourg & de Poméranie. (*R*.)

GRIMSBY, ville à marché d'Angleterre, dans le Lincolnshire, sur l'Humber, à 8 lieues e. de Lincoln. Elle députe au parlement. *Long.* 16, 54; *lat.* 53, 10. (*R*.)

GRIMSEL, montagne de Suisse, aux confins du haut Vallais qu'elle sépare du canton de Berne. Elle est très-haute, & l'on ne peut y monter que par des sentiers escarpés. On trouve sur cette mon-

tagne une si riche mine de crystal, que l'on en tire des pièces de quelques quintaux. *Voyez* à ce sujet *le trente-quatrième volume des Transactions philosophiques*.

M. Haller n'a pas oublié la montagne de Grimsel, ni sa curieuse mine, dans sa charmante description des Alpes. « Ces lieux, dit-il, où le soleil » ne jète jamais ses doux regards, sont ornés d'une » parure que le tems ne flétrit jamais, & que les » hivers ne sauroient ravir ; tantôt le limon humide » forme des voûtes du plus brillant crystal, & » tantôt des grottes naturelles qui ne sont pas » moins surprenantes ; un roc de diamans où se » jouent mille couleurs, éclate à travers l'air ténébreux, & l'éclaire de ses rayons. Disparoissez » foibles productions de l'Italie, ici le diamant » porte des fleurs ; il croît & formera bientôt un » rocher solide ».

On appèle *fleur de crystal*, un sélénite fort commun dans les carrières du lieu. M. Haller ajoute avoir vu la plus grande pièce de crystal qu'on ait jamais découvert sur cette montagne ; elle pesoit 695 livres. Du tems d'Auguste, on trouva un bloc de crystal du poids de 50 livres, qui fut consacré aux dieux comme une merveille.

Le mont Grimsel est contigu au mont de la Fourche : l'un & l'autre font partie des Alpes Lépontiennes. C'est sur cette fameuse montagne que l'Aar prend sa source. (*R.*)

GRINES, petite montagne du Boulonois, qui forme la pointe méridionale de la baie de Willan. Le roi y entretient un guetteur en tems de guerre.

Cette montagne est le point des côtes de France le plus proche des côtes d'Angleterre. Le trajet de cette montagne à celle de Douvres n'est que de cinq lieues & demie, à 2400 toises la lieue. On peut observer que les bancs de pierre qui composent cette montagne, sont absolument de même nature que ceux des falaises de la côte de Douvres ; on y retrouve les mêmes bancs à la même hauteur & de la même épaisseur. Ces bancs sont de pierre calcinable fort blanche ; ce qui peut avoir fait donner le nom d'*Albion* à l'Angleterre. Cette conformité des bancs des côtes du détroit, donne lieu de penser que ce détroit s'est formé par une irruption de la mer qui a séparé l'Angleterre du continent. (*R.*)

GRIPPEL, dans la principauté de Zell, est remarquable par ses mines d'alun. (*R.*)

GRIPSWALD, ou GRIPESWOLDE, *Gripswaldia*, ville d'Allemagne dans la Poméranie citérieure, autrefois Impériale ; mais depuis sujète aux Suédois, avec un bon port, sur la rivière de Riek qui se jète dans la mer Baltique, à une lieue de la ville, & une université fondée en 1456 par Wratislas IX, duc de Poméranie. Elle est située vis-à-vis l'île de Rugen, à 8 lieues s. e. de Stralsund, 22 n. o. de Stetin. *Long.* suivant les géographes du pays, 30 d. suivant Pysius, 33 d. 2', 5'' ; *lat.* 54 d. 14', 1'' ; sa différence de Paris en *longitude*, a été déterminée au moyen d'une éclipse de soleil, par M. Cassini. *Voyez Hist. de l'acad. des Sciences, ann.* 1700.

Cette ville est fort commerçante. Elle a trois paroisses, & une école latine.

Kuhnius (Joachim), habile humaniste, naquit à Gripswald en 1647, & mourut le 11 décembre 1697, à cinquante ans. On a de lui de savantes notes sur Pausanias, sur Elien, sur Pollux, & sur Diogène Laerce. (*R.*)

GRISAU. *Voyez* GRISSAU.

GRISONS (les), peuple des Alpes que les anciens historiens nomment *Rhæti* ; ils doivent leur origine à des colonies que les Toscans envoyèrent au-delà de l'Appennin. Le pays qu'occupent les Grisons modernes a pour bornes au nord les comtés de Tirol & de Sargans, à l'occident les cantons de Glaris & d'Uri, au midi le comté de Chiavenne & la Valteline, & à l'orient le Tirol encore & le comté de Bormio.

Il est partagé en trois parties qu'on appèle *ligues*, en allemand *bunt* ; savoir, la ligue Grise, la ligue de la Cadée, & la ligue des dix communautés ; les deux premières sont au midi, & la troisième au nord : ce sont comme trois cantons, dont chacun a son gouvernement à part, & qui réunis forment un corps de république dans lequel réside l'autorité souveraine. La longueur du pays appartenant à ce corps de république, est d'environ trente-cinq lieues du nord au sud : on a donné aux habitans le nom de Grisons, parce que les premiers qui dans le quinzième siècle se liguèrent pour secouer le joug de ceux qui les opprimoient, portoient des habits grossiers d'une étoffe grise qu'ils fabriquoient chez eux.

Ils reçurent le calvinisme en 1524, & contractèrent des alliances avec les Suisses en différens tems ; mais en 1602, les trois ligues ensemble s'allièrent avec la ville de Berne, & en 1707 elles renouvelèrent une alliance solemnelle avec Zurich & quelques-uns des cantons voisins. Quoique les trois ligues soient mêlées de protestans & de catholiques, le nombre des premiers l'emporte de beaucoup sur celui des derniers, qui dépendent pour le spirituel de l'évêché de Coire & de l'abbé de Dissentis.

Le gouvernement temporel est démocratique ; le peuple élit ses magistrats & officiers ; & tous ceux qui ont atteint l'âge de seize ans, ont droit de suffrage. Les affaires qui regardent le corps de l'état se terminent dans des diètes générales, composées des députés de chaque ligue qui s'assemblent aussi souvent que la nécessité le demande. Les affaires particulières de chaque ligue se traitent dans les diètes provinciales.

Avant la révolution qui érigea les Grisons en peuple libre, la plus grande partie du pays appartenoit à l'évêque de Coire, le reste étoit tant à la maison d'Autriche qu'à divers princes particuliers. Le pays est couvert de montagnes, généralement sans culture, & sans autres ressources que quelques

pâturages : il offre néanmoins une population très-nombreuse, & une race d'hommes vigoureuse & fière, qui sauroit défendre sa liberté par les mêmes voies qui la lui ont acquise. Le nom de Rhétie se perdit au commencement du XVIe siècle. Ce fut dans l'intervalle de 1424 ou environ, jusqu'à 1436, que se consomma le grand ouvrage de leur indépendance

Le comté de Bormio, celui de Chiavenne, & la Valteline, possédés par les Grisons, ne sont proprement qu'une vallée très-étroite qui s'étend au pied des Alpes Rhétiques, mais qui peut avoir vingt lieues de longueur. L'Adda qui sort du mont Braulio arrose cette vallée dans presque toute son étendue, lui fait beaucoup de bien, & quelquefois beaucoup de mal par ses inondations. (*R.*)

GRISSAU, riche abbaye de l'ordre de Cîteaux, en Silésie, dans le duché de Schweidnitz. Elle a un abbé mitré, qui a le titre de prince. (*R.*)

GRIZOLLES, petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèse de Toulouse. (*R.*)

GRODECK, nom de quatre petites villes de Pologne; la première dans la Russie Rouge, la seconde dans le palatinat de Podolie, la troisième sur la rive gauche du Niester, la quatrième au palatinat de Kiovie; les unes ni les autres ne méritent aucun détail. (*R.*)

GRODEN, paroisse du duché de Breme, appartenant à la ville de Hambourg, & située dans le baillage de Ritzebuttel. (*R.*)

GRODNO, *Grodna*, ville de Pologne en Lithuanie, au palatinat de Troki. Elle est remarquable par une citadelle, par l'assemblée de la diète qui s'y tient tous les trois ans, & pour avoir souffert en 1753 un incendie qui l'a presque entièrement réduite en cendres: sa position est dans une plaine sur le Niémen, à 30 li. s. o. de Troki, 50 n. e. de Varsovie, 24 o. de Novogrodeck. *Long.* 42, 45; *lat.* 53, 18.

C'est après Wilna, la meilleure ville de la Lithuanie. Le beau château bâti par Auguste III, & la chancellerie en sont les principaux édifices. Cette ville a neuf églises catholiques, deux grecques. Il s'y trouve d'ailleurs beaucoup de Juifs. C'est le siège d'une starostie. Elle fut prise par l'ordre Teutonique en 1283. Les Prussiens l'assiégèrent en vain en 1306. (*R.*)

GRODON, petite ville de Bretagne, prise par le maréchal d'Aumont sur les ligueurs en 1594. Ce général avoit ordonné de passer au fil de l'épée tous les Espagnols qui composoient la garnison : malgré la peine de mort décernée contre ceux qui n'exécuteroient pas ces ordres, un soldat Anglois sauva un des Espagnols. L'Anglois déféré pour ce sujet au conseil de guerre, convint du fait, & ajouta qu'il étoit disposé à souffrir la mort pourvu qu'on accordât la vie à l'Espagnol. Le maréchal surpris, lui demanda pourquoi il prenoit un si grand intérêt à la conservation de cet homme; « c'est, » répondit-il, qu'en pareille rencontre, il m'a sauvé » une fois la vie à moi-même; & la reconnoissance » exige de moi que je la lui sauve aux dépens de la » mienne ». Le maréchal accorda la vie à l'un & à l'autre. Ces traits consolent un peu l'humanité si outragée par les excès de barbarie enfantés autrefois par les guerres de religion. (*R.*)

GROENBERG, ou NEPOMAC, château de Bohême, dans le cercle de Pilsen, sur une montagne; c'est la patrie de saint Jean Népomucene. (*R.*)

GROENENBERG, baillage de l'évêché d'Osnabruck : Messe en est la capitale. (*R.*)

GROENINGEN, château & seigneurie du district d'Ottenwald ou Odenwald, en Franconie. (*R.*)

GRŒNINGEN. *Voyez* GRUNINGEN.

GROENLAND (le), *Groenlandia*, grand pays des terres arctiques, entre le détroit de Davis, au couchant, le détroit de Forbisher au midi, & l'Océan septentrional à l'ouest : on ignore ses bornes au nord, & on ne sait pas encore si ce vaste pays est un continent attaché à celui de l'Amérique ou à celui de la Tartarie, ou si n'étant joint à aucun des deux, ce n'est qu'une île.

Quoi qu'il en soit, il est habité par des sauvages; & malgré le grand froid qui y règne, il s'y trouve du gros & du menu bétail, des rennes, des loups cerviers, des renards, & des ours blancs; on y a pris autrefois de très-belles martres, & des faucons en grand nombre. La mer est pleine de loups, de chiens, de veaux-marins, & sur-tout d'une quantité incroyable de baleines, à la pêche desquelles les Anglois & les Hollandois envoient chaque année plusieurs bâtimens.

La Peyrere a donné une relation du Groenland, qu'il a tirée de deux chroniques, l'une islandoise & l'autre danoise; cette relation est imprimée dans les voyages du nord.

Il attribue la découverte de ce pays à Erric le Rousseau, norvégien, qui vivoit dans le neuvième siècle; plusieurs de ses compatriotes s'y fixèrent dans la suite, y bâtirent, & y établirent avec les habitans un commerce qui subsista jusqu'en 1348 : il se perdit alors; & quelques tentatives que l'on ait faites depuis pour retrouver l'ancien Groenland, c'est-à-dire l'endroit autrefois habité par les Norvégiens, & où étoit leur ville de garde, il n'a pas été possible d'y réussir. Cependant Martin Forbisher crut avoir retrouvé ce pays en 1578, mais il ne put y aborder à cause de la nuit, des glaces, & de l'hiver; une compagnie danoise y envoya deux navires en 1636, mais ils abordèrent seulement au détroit de Davis.

La partie des côtes la plus connue du Groenland, s'étend depuis environ le 325e deg. de longitude jusqu'au premier méridien, & de-là jusqu'au 12e ou 13e degré en-deçà; sa latitude commence vers le 73e degré : on n'en connoit point les côtes au-delà du 82e degré.

Les Danois s'en disent les souverains. Ce pays n'est qu'à cinquante lieues de l'Islande. Il est par-

femé de rochers, toujours couverts de glaces & de neiges, qui n'ont point le tems d'être dissoutes par le soleil durant la briéveté de leur été. Quelques pâturages, des marais, des terres à tourbes recouvrent le reste du pays. On y recontre quelques bouleaux rabougris; c'est tous les arbres qui s'y trouvent. (*R.*)

GROITSCH, bourg de Misnie, dans le cercle de Leipsic, vis-à-vis de Pegau, sur l'Elster. (*R.*)

GROLL, *Grolla*, petite ville des Pays-Bas, dans la Gueldre, au comté de Zutphen; elle est à six lieues sud-est de Zutphen. *Longit.* 24, 5; *latit.* 52, 7.

Les François la prirent en 1672, & la rendirent après en avoir démoli les fortifications; elle est sur la rivière de Slink. (*R.*)

GRONAU, *Gruna*, ville d'Allemagne, dans l'évêché d'Hildesheim, sur la Leine, capitale d'un baillage de son nom. (*R.*)

GRONDE, ou GRUNDE, petite ville & baillage d'Allemagne, dans la principauté de Calenberg, dans le quartier de Hameln, sur le Weser. Elle a dix villages dans son district; & cette petite ville de montagnes est située près de Goslar, dans le district de Grubenhagen; elle appartient au duc de Brunswich-Lunebourg. (*R.*)

GRONENSTEIN, ou GROENSTEIN, château & seigneurie du duché de Clèves, dans la forêt nommée Bois de Bergeau. (*R.*)

GRONINGUE (la seigneurie de), *Groninger-land*, l'une des sept Provinces-Unies, bornée à l'est par l'Oost-Frise & partie de l'évêché de Munster, à l'ouest par la Frise dont elle est séparée par la rivière de Lauwerz, au nord par la mer d'Allemagne, au sud par le pays de Drente. La province de Groningue n'est guère fertile qu'en gras pâturages où l'on nourrit quantité de gros chevaux.

Cette province est distribuée en deux corps différens; les habitans de la ville de Groningue en composent un, & ceux du plat pays qu'on appèle les *Ommelandes*, forment l'autre. Ce sont deux corps représentés par leurs députés, aux états de la province, & qui en constituent la souveraineté. La moitié des députés est nommée par la ville, & l'autre moitié par les Ommelandes, dénomination qui signifie *pays des environs*. Il semble en gros que le gouvernement de cette province a quelque conformité à celui de l'ancienne Rome, du moins autant qu'il est permis de comparer le petit au grand.

Gronigue, capitale de la province, ou pays de même nom, a une citadelle, & une université fondée en 1614. Elle eut autrefois un évêché qui étoit suffragant d'Utrecht; elle est sur les rivières de Hunnes & d'Aa, à 4 lieues de la mer, 11 e. de Leeuwarden, 22 n. e. de Deventer, 35 n. e. d'Amsterdam. Les vaisseaux y remontent de la mer, ce qui y favorise beaucoup le grand commerce qui s'y fait. *Long.* 24; *lat.* 53, 13.

Les religions réformée, luthérienne, catholique, mennonite y sont publiquement exercées. Cette ville fut autrefois Anséatique. Elle fut assiégée, en 1672, par les troupes de l'évêque de Munster, qui furent obligées de renoncer à leur entreprise. On appèle *Gorechet* le territoire de la ville. Groningue subsistoit déjà l'an 1040; on croit qu'elle est bâtie dans le même lieu où Corbulon, général des Romains, fit construire une citadelle pour s'assurer de la fidélité des Frisons: c'est la conjecture d'Altingius. Cette ville a des fortifications; c'est dans son enceinte que s'assemblent les états de la province.

Entre les savans que cette ville a produits, je n'en citerai que trois qu'il n'est pas permis d'oublier, Wessélus, Trommius, & Schultens.

Vesselus (Jean), l'un des plus habiles hommes du quinzième siècle, naquit à Groningue vers l'an 1419, & doit être regardé comme le précurseur de Luther: ses manuscrits furent brûlés après sa mort; mais ceux qui échappèrent des flammes furent imprimés à Groningue en 1614, & puis à Amsterdam en 1617. Le pape Sixte IV, avec lequel cet homme rare avoit été autrefois fort lié, lui offrit toutes sortes d'honneurs & de faveurs, & des bénéfices & des mitres: Vesselus refusa tout, & n'accepta que deux exemplaires de la bible, l'un en grec & l'autre en hébreu; il revint chargé de ces deux livres plus chers à ses yeux que les dignités de la cour de Rome, & il en fit ses délices dans son pays.

Trommius (Abraham), a immortalisé son nom par ses *concordances flamande & grecque* de l'ancien testament de la version des Septante. Il est mort en 1719 âgé de quatre-vingt-six ans.

Schultens (Albert), réunit dans tous ses ouvrages la saine critique à la plus grande érudition. Le dix-huitième siècle n'a point eu de savant plus versé dans les langues orientales que l'étoit M. Schultens; il a fini ses jours à Leyde en 1741.

Au reste, je ne dois point dissimuler que ce qui est dit ici des offres de Sixte IV à Vesselus, des deux exemplaires de la bible & du voyage de Vesselus à Rome, a été contredit par le protestant Oudin, *tome III*, *de Script. Ecclef. pag.* 2707. (*R.*)

GRONNENBERG, seigneurie de la principauté de Zoen, au duché de Holstein. (*R.*)

GRONSFELD, comté souverain appartenant au cercle de Westphalie, & situé dans le duché de Limbourg, près de la Meuse & de la forteresse de Mastrecht. (*R.*)

GROS-BODUNGEN, bourg & baillage de Thuringe, sur la rivière de Boda, appartenant à la maison de Schwartzbourg-Sondershausen. (*R.*)

GROS-BREMBACH, ou GRAND-BREMBACH, baillage de Thuringe, à la maison de Saxe-Weimar. (*R.*)

GROS-MISERITSCH, petite ville de Moravie, au cercle d'Iglaw, sur la rivière d'Oslawa. (*R.*)

GROS-MOCHBERT, ou GROS-MOKERN, vil-

lage de Silésie, à deux lieues de Breslaw, remarquable par la conférence qui s'y tint en 1474, entre Uladislas, roi de Bohême, Casimir, roi de Pologue, & Mathias, roi de Hongrie. (*R.*)

Gros-Peterwitz, seigneurie de Silésie, au duché d'Œls. Il s'y trouve des eaux minérales. (*R.*)

Gros-Petrowitz, seigneurie de Moravie, unie à la Silésie depuis la conquête de ce duché par le roi de Prusse à qui elle fut cédée. (*R.*)

Gros-Rudestett, ou Grossen-Rudstett, village & baillage du cercle de haute Saxe, en Thuringe, sur la rivière de Granim, au duc de Saxe Eisenach. (*R.*)

Gros-Werther, village seigneurial, dans la seigneurie de Klettenberg, au comté de Hohnsteln, en haute Saxe. (*R.*)

GROSSA-ISOLA, île de la Dalmatie, dans le golfe de Venise, au comté de Zara, d'environ 20 lieues de circuit. Elle appartient aux Vénitiens. *Long.* 32 d. 33′, 6″; *lat.* 44 d. 4′, 25″. (*R.*)

GROSSEN, ville de Silésie, sur l'Oder. *Voyez* Crossen.

GROSSEN-FUHRN, bourg de Thuringe, au cercle de haute-Saxe, dans la principauté de Schwartzbourg. Il appartient à l'électeur de Saxe. (*R.*)

GROSSEN-HAYN, ville d'Allemagne, en Misnie, à 8 lieues de Dresde, capitale d'un baillage de son nom. Elle a une bonne école latine & une surintendance. On y teint parfaitement bien en laine, & on y fabrique des draps, des bas & des gands. (*R.*)

GROSSETO, *Rossetum*, petite ville d'Italie en Toscane, avec un château & un évêché suffragant de Sienne. Elle est à deux lieues de la mer, à quatorze f. e. de Sienne. *Long.* 28, 8; *lat.* 25, 50. (*R.*)

GROS-SNELITZ, petite ville de Silésie, avec un château, dans le duché d'Oppeln. (*R.*)

GROS-TINTZ, en Silésie, au duché de Brieg, appartient aux chevaliers de Malte. (*R.*)

GROS-TSCHIRNAU, en Silésie, au duché de Glogaw, est un bourg où il se fabrique beaucoup de draps. (*R.*)

GROSSENBRODE, village dans la Wagrie, est aux comtes de Castell, sous la souveraineté du roi de Danemarck. (*R.*)

GROTKAW, ville d'Allemagne, en Silésie, dans la province de son nom, qu'on nomme encore *province de Neisse*. Elle est dans une plaine fertile, aux bords de la Neisse, à 4 li. f. o. de Brieg, 10 f. e. de Breslaw, 12 n. e. de Glatz. *Long.* 35, 10; *lat.* 50, 42. (*R.*)

GROTOR, ou Crotorf, petite ville du duché de Berg, en Westphalie, dans la seigneurie de Wildenbourg. (*R.*)

GROTTA-FERRATA, abbaye célèbre d'Italie, à une petite lieue de Frescati, à l'endroit où l'on croit communément qu'étoit le Tusculum de Cicéron. Elle est à des religieux Grecs de l'ordre de Saint Basile. On y voit de très-beaux tableaux. (*R.*)

GROTTE-DU-CHIEN. *Voyez* à l'article de Naples.

Grotte du désert de la tentation, grotte de la Palestine, où l'on suppose sans aucun fondement que Jésus-Christ fut tenté par le démon dans un lieu désert. Je dis *où l'on suppose sans aucun fondement*, parce que les Evangélistes qui nous donnent le détail de la tentation, ne parlent point de grotte. Cependant le P. Nau prétend, dans son *Voyage de la Terre sainte, liv. IV, ch. iv*, qu'elle se voit sur une montagne de la Palestine, dont le sommet est extrêmement élevé, & dont le fond est un abime. Il ajoute que cette montagne, se courbant de l'occident au septentrion, présente une façade de rochers escarpés, qui s'ouvrent en plusieurs endroits, & forment plusieurs grottes de différentes grandeurs. Voilà donc chacun maître de fixer à sa fantaisie sur cette montagne la grotte prétendue de la tentation de notre Sauveur; & comme tout y est également désert, le choix ne fera que plus facile. (*R.*)

Grotte de Naples; quelques-uns l'appèlent aussi *Grotte de Pouzzol*, parce qu'elle conduit de Naples à Pouzzol, au travers de la montagne de Pausilipe. *Voyez* Pausilipe. (*R.*)

Grottes de la Thébaïde. Ces grottes sont de vraies carrières, qui, selon le récit des voyageurs, occupent un terrein de dix à quinze lieues, & qui sont creusées dans la montagne au levant du Nil. *Voyez* Thébaïde. (*R.*)

GRUBENHAGEN, principauté d'Allemagne, dans le cercle de basse-Saxe & dans l'électorat d'Hanovre, auquel une bonne partie en appartient. Elle touche aux pays de Calemberg, de Wolfenbutel, de Wernigerode, de Blanckenbourg, de Hohnstein, de Klettenberg, Dichsfeld & d'Hildesheim. Elle comprend une portion du Hartz, & peut avoir douze milles de longueur, sur quatre à cinq de largeur. Elle a pour capitale Einbeck, & elle est arrosée des rivières de Leine, d'Ilme, de Ruhme, de Sieber, d'Ocker, &c. Elle tire son nom d'un château dont on ne voit plus que les ruines: elle forme un pays d'états, & se divise en huit baillages.

C'est une contrée généralement montueuse, & bien moins fertile en grains, en fruits & en légumes, qu'elle ne l'est en lin, en chanvre, en bois, & sur-tout en métaux & en minéraux. L'on en exporte des toiles en quantité, aussi bien que des chênes, des hêtres, des sapins & des bois d'aulne & de houleau. Ses métaux & minéraux sont l'or, l'argent, le cuivre, le fer, le plomb, le cobolt, le soufre, le zinc, le sel, l'ardoise, la pierre à chaux, le marbre, le gypse, l'albâtre, le jaspe & la pierre de taille. Il sera parlé à l'article Hartz du produit de ces métaux. Les villes de Clausthal & de Cellerfeld en sont les dépôts les plus considérables.

Cette principauté donne séance & voix à la diète de

de l'empire sur le banc des princes séculiers, & elle est taxée à soixante florins. De tout tems elle fit partie du duché de Brunswick, & de nos jours elle est possédée, non pas en commun, mais par portions très-inégales, par la branche d'Hanovre & par celle de Wolfenbutel : celle-ci n'a que la moindre de ces portions. On y professe le luthéranisme, sous le ministère de quarante-un pasteurs, & sous l'inspection de quatre surintendans ecclésiastiques, subordonnés à un surintendant général. (*R.*)

GRUMENTE, petite ville de la grande-Grèce, dans la Lucanie, vers le golfe de Tarente. Titus Sempronius y remporta la victoire sur Hannon, au rapport de Tite-Live ; Ptolomée, dans sa *Géographie*, Pline, dans son *Histoire naturelle*, & Antonin, dans son *Itinéraire*, parlent aussi de cette ville. On croit que c'est la *Saponara* de nos jours, qui est dans le diocèse de Marsico, ainsi qu'on l'a démontré par des inscriptions & d'autres monumens qui ont été trouvés aux environs. *Voyez* SAPONARA ; *voyez* aussi Riccioli, Briet, Commanville, la Martinière, &c. (*R.*)

GRUNAU, ou GRINAVA, petite ville de la basse-Hongrie, dans le comté de Presbourg. Elle est située dans une campagne fertile & riante, où croissent d'excellens raisins, & elle est du nombre des villes privilégiées de la province. (*R.*)

GRUNBERG, très-ancienne ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans la portion de la Hesse-supérieure qui appartient à la maison de Darmstadt. Elle est située sur une éminence & préside à un grand baillage. Sous les empereurs Carlovingiens, elle étoit déjà qualifiée de *Villa regia.* Tombée dès-lors en ruines, comme bien d'autres, & singulièrement maltraitée pendant la guerre de trente ans, elle paroit bien éloignée aujourd'hui de tout ce qu'elle peut avoir eu de lustre ou d'opulence. Elle est située sur le Lohn, à deux lieues de Merbourg. Il y a un baillage de même nom dans la nouvelle Marche de Brandebourg. (*R.*)

GRUNBERG, ville de la Silésie, dans la principauté de Glogaw, à 10 li. n. o. de cette ville, & au centre d'un vignoble assez estimé. Elle est peuplée de Catholiques & de Protestans, & elle est pleine de fabriques de draps. Son territoire renferme plusieurs villages, & son nom se donne à un cercle qui comprend entr'autres les petites villes de Wartenberg & de Sabor, le bourg de Kontop, &c. Quelques savans l'ont appelée *Prasia Elysiorum*, & d'autres, *Talloris.* (*R.*)

GRUNDE. *Voyez* GRONDE.

GRUNENTHAL, c'est au cercle de haute-Saxe & dans la Misnie, au district d'Ertzeburg, un lieu où l'on épure l'étain. (*R.*)

GRUNHAYN, petite ville & baillage d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans l'Ertzeburg. Ce fut autrefois une abbaye considérable de l'ordre de Citeaux, qui a été sécularisée. (*R.*)

GRUNINGEN, ou GRUENNINGEN, ville de Suisse, au canton de Zurich, chef-lieu d'un baillage d'une étendue fort considérable, vu qu'il comprend treize grandes paroisses. Il a cinq lieues de longueur sur trois de largeur. Il y avoit ci-devant trente-huit châteaux appartenans à la noblesse, dont il n'en existe plus que trois. Cette seigneurie appartenoit aux comtes de Rapperschweil ; l'abbaye de Saint-Gall en fit l'acquisition, & la donna en fief aux barons de Regensperg. Enfin, après plusieurs autres variations, elle fut vendue, en 1408 au canton de Zurich. Elle est très-fertile en pâturages, en fruits & en grains. Il y a de remarquable dans ce baillage la petite ville de Gruningen, la commanderie de Bubikon, fondée en 1205, par Diethelm, comte de Toggenbourg, enrichie par une quantité de donations de la noblesse des environs, & en 1341, attachée à l'ordre Teutonique, qui la fait diriger par un bourgeois de Zurich : la seigneurie de Kempten, dont les appellations se portent directement au sénat de Zurich, la seigneurie de Greifensée, celle de Wetzicon, dont le vieux château subsiste encore tout entier, n'ayant jamais été assiégé ni pris : le couvent de Ruti faisant un baillage du canton, il en sera parlé en son lieu. Dans la paroisse de Hinweil se trouve le Geirenbad, dont les eaux sont imprégnées d'alun & de soufre : on en fait grand usage pour purifier le sang, & contre les obstructions. (*R.*)

GRUNINGEN, ou GRÆNINGEN, petite ville d'Allemagne, au cercle de basse-Saxe, dans la principauté de Halberstadt, sur la rivière de Bode à l'est, & à une lieue de Halberstadt. *Long.* 26 ; *lat.* 56, 7, 6.

Cette ville, où se voit un beau château, est le chef-lieu d'un baillage & d'une inspection ecclésiastique. On y voit une très-belle église, de belles orgues, & un tonneau qui contient cent soixante-une pipes de vin. Quelques évêques de Halberstadt ont résidé dans le château. (*R.*)

GRUNINGEN, petite ville d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, dans les terres de la maison de Solms, & dans le baillage de Gambach, à 4 lieues de Burzbach. Elle appartient aux princes de Solms-Braunfels. Elle fut entièrement ruinée dans la guerre de trente ans. (*R.*)

GRUNSFELD, petite ville d'Allemagne, en Franconie, à 3 lieues e. de Rothenbourg, sur un ruisseau qui se jète dans le Tauber. Elle appartient au landgrave de Leuchtenberg. *Long.* 27, 7 ; *lat.* 49, 41. (*R.*)

GRUNSTADT, *Grunstadium*, petite ville d'Allemagne, au palatinat du Rhin, située dans un terroir fertile. Elle appartient aux comtes de Linange-Westerbourg. *Long.* 25, 46 ; *lat.* 49, 31. (*R.*)

GRUPNA. *Voyez* GRAUPEN.

GRUYERES, petite ville de Suisse, au canton de Fribourg. Elle étoit autrefois la résidence des comtes de Gruyères, & la capitale de leur comté. Son terroir abonde en pâturages, où l'on nourrit

beaucoup de vaches, du lait desquelles on fait ces grands fromages qui prennent leur nom du lieu, & dont la vente fait la seule richesse du canton. Gruyères est située sur la Sana, à 6 li. s. o. de Fribourg. *Long.* 24, 58; *lat.* 46, 35. Le comté de Gruyères étoit anciennement un état assez considérable: il s'étendoit depuis les frontières du Vallais, à la source de la Sane jusqu'à deux lieues de Fribourg. Il y avoit des comtes de ce nom, célèbres dans l'histoire de la Suisse, & qui possédoient une quantité d'autres terres, indépendamment de leur comté. Le premier qu'on connoisse avec certitude, est Guillaume, qui fonda, en 1080, le prieuré de Rougemont. Ces comtes étant toujours en guerre avec leurs voisins les Bernois, les Fribourgeois & les Vallaisans; ils tombèrent peu-à-peu en décadence: le service de France acheva de les ruiner. Michel, comte de Gruyères, avoit 5000 Gruyériens à ce service. Il ne fut pas payé, ses dettes s'accumulèrent, & la discussion de ses biens fut arrêtée par les députés des cantons, en 1553. Les cantons de Berne & de Fribourg achetèrent ses terres, & les partagèrent entr'eux. Le comte Michel mourut dans un château de Bourgogne, le 29 mai 1570. Sa femme s'appeloit *Madelaine de Mioland.* N'ayant point de postérité, sa famille fut éteinte. Michel, comte de Gruyères, paroît avoir été un seigneur de qualités éminentes, & cherchant à s'acquérir de la gloire. En 1552 & 1553, il fit frapper des monnoies en or & en argent, avec ses armes & son nom. Sur ces monnoies, & dans un acte de 1551, il se donne le titre de *prince & comte de Gruyères.* Le baillage actuel de Gruyères est un démembrement du comté de ce nom. (*R.*)

GRYMBERG, ou GRIMBERG, village & château au comté de la Marck, appartenant au comte de Nesselrode. (*R.*)

GRYPHSWALDE. *Voyez* GRIPSWALD.

* GUACA, petite province de l'Amérique méridionale, aux confins du Popayan & de Quito. C'est-là que l'on commence à voir le fameux chemin des Incas, pratiqué avec tout le travail & l'industrie possibles au travers de plusieurs montagnes fort hautes, & de lieux aussi déserts que raboteux. Ce chemin est, comme autrefois, garni par intervalles de tambos, ou d'hôtelleries, qui servent encore aujourd'hui dans le Pérou. Il y a toujours dans chacune quelques Indiens, avec un commandeur qu'on nomme *Alcade.* Sa charge est, aussi-tôt qu'un voyageur arrive, de lui donner un Américain, pour lui fournir de l'eau, du bois, & autres choses semblables, dont il peut avoir besoin: il lui donne en outre deux autres serviteurs, l'un pour lui apprêter à manger, & le second, pour avoir soin de sa monture; ce qui est exécuté gratuitement, fidèlement & promptement. Enfin il donne à ce voyageur des guides quand il part, & les habitans appèlent cette hospitalité, *un service personnel*: il est grand, noble & digne de l'humanité. *Deus est mortali juvare mortalem.* (*R.*)

GUACOCINGO. *Voyez* GUAGOCINGO.

GUADALAJARA, ou GUADALAXARA, ville d'Espagne, dans la nouvelle-Castille, sur le Hénarès, à 5 li. n. e. d'Alcala, 12 de Madrid. On a raison de douter que cette ville soit la Caraca de Ptolomée. En 1460, Henri IV l'honora du nom de *cité*, & elle a droit d'assister aux états généraux de Castille.

C'est la patrie de Gomez de Ciudad-Réal (Alvarès), poëte latin espagnol, qui fut élevé avec Charles-Quint, & se fit de la réputation dans son pays par son poëme de *la Toison d'or.* Il mourut le 14 juillet 1538, âgé de cinquante ans. *Long.* 14, 50; *lat.* 40, 36. (*R.*)

GUADALAJARA, ou GUADALAXARA, audience ou province de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique, bornée au levant & au sud par le Méchoacan, & au couchant par la province de Xalisco. Au midi de cette province est le grand lac, nommé *Lac de Chapala*, formé par Rio Grande & par deux autres rivières, & formant à son tour le fleuve de Sant-Iago. On ne peut rien ajouter à la fertilité du pays, qui porte en abondance le maïs, le froment & tous les fruits de l'Europe. L'air y est tempéré, & l'on y vit long-tems: il s'y trouve des mines d'argent & de cuivre. Les naturels du pays aiment la danse à l'excès. Ils se peignent le corps, & s'ornent de divers plumages. Guadalajara capitale, Lagos, Léon, & Zamora en sont les villes les plus considérables. La première a un évêché suffragant de Mexico. Nuno de Gusman la fit bâtir en 1531. C'est une ville commerçante & considérable. Elle est à 87 li. o. n. o. de Mexico. *Long.* 271, 40; *lat.* 20, 45. (*R.*)

GUADALAJARA DE BUGA, ville de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, à quinze lieues de Popayan. (*R.*)

GUADALAVIAR, rivière d'Espagne au royaume de Valence. Ce nom, qui lui a été donné par les Maures, signifie *eau pure.* Les anciens ont nommé cette rivière *Turia.* Elle a ses sources dans les montagnes qui séparent la Nouvelle-Castille du royaume d'Aragon, dans lequel elle coule d'occident en orient; se courbant vers le sud-ouest, elle entre dans le royaume de Valence, baigne la capitale, au-dessous de laquelle elle se perd dans la Méditerranée. Ses rivages sont communément bordés de saules, de planes, de pins & d'autres arbres semblables, depuis sa source jusqu'à son embouchure. (*R.*)

GUADALENTIN, rivière d'Espagne, qui a ses sources dans le royaume de Grenade, & se perd à Almaçaren dans le golfe de Carthagène. Il arrose Guadix & Lorca. (*R.*)

GUADALOUPE, *aqua Lupia*, ville d'Espagne dans l'Estramadure, avec un célèbre couvent d'Hiéronymites, d'une structure magnifique & d'une richesse immense; ils sont au nombre de cent-vingt, & ont vingt-huit mille ducats de revenu pour leur entretien. La ville est sur le ruisseau de même

nom, à 11 li. de Truxillo. *Long.* 13, 15; *lat.* 39, 15. (*R.*)

GUADALOUPE (la), ou GUADELOUPE, île de l'Amérique, l'une des Antilles françoises, entre l'île Saint-Domingue au sud, Marie-Galande au sud-est, la Desirade à l'est, & l'île de Montferrat au nord. Sa plus grande largeur est d'environ dix lieues, & son circuit de soixante. Elle est fertile, peuplée & défendue par quelques forts. Elle fut conquise sur les Espagnols par les François, qui en sont les maîtres depuis 1635; les matelots la nomment par corruption la *Gardeloupe*. Elle est divisée en deux parties par un petit bras de mer. La partie orientale s'appelle la *grande terre*; la partie occidentale, qui est proprement la Guadeloupe, se nomme *Basse-terre*, ou *Cabes-terre*. *Long.* suivant Harris, 319, 51, 55, & suivant Varin & Deshayes, 315, 18, 15; *lat.* 14, 0, 0. Sa forme est irrégulière. Le petit bras de mer qui la coupe n'a pas plus de deux lieues de long sur une de largeur. Ce canal, connu sous le nom de *rivière salée*, est navigable, mais ne peut porter que des barques de cinquante tonneaux.

La partie de l'île, qui donne son nom à la colonie entière, est hérissée, dans son centre, de rochers affreux, où il règne un froid continuel, qui n'y laisse croître que des fougères. Au sommet de ces rochers, s'élève à perte-de-vue, dans la moyenne région de l'air, une montagne appelée la *Souphrière*; elle exhale, par une ouverture, une épaisse & noire fumée, entremêlée d'étincelles visibles pendant la nuit. De toutes les hauteurs, coulent des sources innombrables, qui vont porter la fertilité dans les plaines qu'elles arrosent, & tempérer l'air brûlant du climat par la fraicheur d'une boisson si renommée, que les galions avoient ordre autrefois de renouveller leurs provisions de cette eau pure & salubre.

Aucune nation Européenne n'avoit occupé cette île, lorsque cent cinquante-quatre François, conduits par deux gentilshommes nommés *Lolive* & *Duplessis*, y arrivèrent de Dieppe, le 28 juin 1635: mais le manque de provisions les ayant obligés d'attaquer les sauvages, ceux-ci brûlèrent les cases, percèrent de leurs flèches empoisonnées les François, & ravagèrent les plantations de leurs injustes ravisseurs. Une famine horrible fut la suite de ce genre de guerre.

Le petit nombre d'habitans échappés aux horreurs qu'ils avoient méritées, fut bientôt grossi par quelques colons de Saint-Christophe, par des Européens avides de nouveauté, & par des matelots dégoûtés de la navigation; en sorte qu'en 1700, la Guadeloupe avoit déjà 3825 blancs, 325 sauvages, negres ou mulâtres, & 6725 esclaves. Ses cultures se réduisoient à 60 petites sucreries, 66 indigoteries. Mais à la fin de 1755, la colonie se trouva peuplée de 9643 blancs, & de 41,140 esclaves; 334 sucreries, 115 quarrés d'indigo, 46,840 pieds de cacao, 11,700 pieds de tabac, 2,257,725 pieds de caffé, 112,748,447 pieds de coton, formoient la masse de ses productions vénales. Pour ses vivres, elle cultivoit 29 quarrés de riz ou de maïs, & 1219 de patates & d'ignames, 2,028,520 bananiers, 32,577,950 fosses de manioc. Ces details sont la partie de l'histoire du nouveau monde, la plus essentielle pour l'Europe. Caton le censeur, les eût écrits, Charlemagne les auroit lus avec avidité. Qui peut rougir de s'y arrêter? Osons-en poursuivre le cours.

Les troupeaux de la Guadeloupe consistoient en 4946 chevaux, 1924 mulets, 125 bourriques, 13,716 bêtes à corne, 11,162 moutons ou chèvres, 2444 cochons.

Telle étoit la Guadeloupe, lorsqu'au mois d'avril 1759, elle fut conquise par les Anglois, qui la gardèrent quatre ans: elle fut restituée, avec ses dépendances, à son ancien possesseur, en juillet 1763.

Ses dépendances sont de petites îles qui, comprises dans le district de son gouvernement, étoient tombées sous le joug des Anglois. Telles sont la Desirade, les Saintes, Saint-Barthelemi, Marie-Galande. (*R.*)

GUADALQUIVIR (le), *Bætis*, grand fleuve d'Espagne, dans la Nouvelle-Castille & l'Andalousie; il prend sa source dans la Manche, ou plutôt, il tire son origine du mont Sierra-Ségura; reçoit dans son cours le Guadarmena, le Guadiamar, le Marbella, le Xénil; passe à Cordoue, à Séville; forme quelques îles, & va se perdre dans le golfe de Cadix, à Saint-Lucar de Baraméda. Il est large d'une lieue à son embouchure, & la marée y monte jusqu'à Séville. Les Espagnols attribuent à ses eaux la propriété de teindre en rouge la laine des brebis, c'est-à-dire, qu'elles peuvent faciliter cette teinture.

Le Guadalquivir, mot arabe, qui signifie le *grand fleuve*, est le *Bætis* des anciens; le tems qui détruit toutes choses, y a fait des changemens considérables; il a fermé sa branche orientale. Ceux qui savent les révolutions que des tremblemens de terre, & autres accidens, ont produits sur d'autres fleuves, ne s'étonneront pas de celles qui sont arrivées au Guadalquivir. (*R.*)

GUADARAMA, petite ville d'Espagne, dans la vieille Castille. Elle est sur le Guadaran, à 10 li. n. o. de Madrid, 6 l. de Ségovie. Elle fait un débit considérable de ses fromages. *Long.* 13, 53; *lat.* 40, 33. (*R.*)

GUADEL, ville de Perse, dans la province de Mekran, sur la côte orientale, avec un assez bon port. *Long.* 80, 30; *lat.* 25. (*R.*)

GUADELOUPE, ou GUADALOUPE. *Voyez* sous ce dernier mot.

GUADIANA (le), *Anas*, au génitif *Anæ*; rivière d'Espagne, qui prend sa source dans la Nouvelle-Castille, proche de Canamayez; elle semble d'abord se cacher sous terre, renait ensuite par des ouvertures que l'on appelle *los ojos de Guadiana*;

coule à Calatrava, à Ciudad-Réal; traverse l'Estramadure, passe à Mérida, à Badajoz; entre dans le Portugal; sépare l'Algarve du Contado, qui appartient à l'Espagne, & se jète enfin dans l'Océan, entre Castro Marino & Ayamonte.

Les Latins l'ont décrit sous le nom d'*Anas*, auquel les Maures ont ajouté les deux premières syllabes du nom moderne. Bochart a cherché l'étymologie du mot *Guadiana* dans les langues punique & arabe, comme si la première lui étoit connue, ou que les Arabes eussent été en Espagne du tems des Romains.

Au reste, comme cette rivière a très-peu d'eau en été, près de sa source, & d'une eau qui, par la lenteur de son cours, semble croupir sous des rochers, on a cru qu'elle se perdoit sous terre, parce que, dans la sécheresse, on la perd de vue dans les lieux voisins de son origne. C'est ce qui a donné lieu à un bel esprit du siècle, de dire dans un de ses ouvrages, au sujet des fleuves d'Espagne: « l'Ebre l'emporte pour le nom, le Duero pour » la force, le Tage pour la renommée, le Guadal- » quivir pour les richesses; mais le Guadiana » n'ayant pas de quoi se mettre en parallèle avec » les autres, va de honte se cacher sous terre ». Cette pensée puérile fait honneur au goût de l'écrivain. (*R.*)

GUADIL-BARBAR, rivière d'Afrique, sur la côte de Barbarie; elle a sa source auprès de l'Orbus, & tombe dans la Méditerranée à Tabarca: c'est la *Tusca* & le *Rubricatus* des anciens. (*R.*)

GUADIX; les Romains l'ont connue sous le nom d'*Acci*; ancienne & grande ville d'Espagne, mais dépeuplée, dans le royaume de Grenade, avec un évêché suffragant de Séville. Alphonse le Sage la prit sur les Maures en 1252. Ils la reprirent peu de tems après, & Ferdinand le Catholique l'a reprise sur les Maures en 1489. Elle est dans un terroir très-fertile, environné de tous côtés de hautes montagnes, & arrosé par des torrens, à 9 li. n. e. de Grenade, 7 s. o. de Baeça, 19 n. o. d'Alméria. *Long.* 15, 23; *lat.* 37, 5. (*R.*)

GUAGIDA, ancienne ville d'Afrique, au royaume de Trémecen, dans une plaine agréable, à quatorze lieues de la mer & à pareille distance de la ville de Trémecen. Elle abonde en bleds, en pâturages, & l'on en tire les plus belles mules d'Afrique. Ptolomée nomme cette ville *Lanigara*, & la met à 12 d. de *long.* & à 33 de *latit.* Nos géographes modernes estiment la *longit.* à 16 d. 24', & la *latit.* à 33 d. 46'. (*R.*)

GUAGOCINGO, ville de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle-Espagne, entre Puebla de los Angelés & la ville de Mexico, à 12 lieues s. e. de cette dernière. *Long.* 277, 10; *lat.* 19, 40. (*R.*)

GUAIRANE, province du Paraguai, qui est, pour la plus grande partie, sous le tropique du capricorne; les chaleurs excessives qu'il y fait & l'humidité de son terroir, la rendent également propre à faire naître des maladies & à produire toutes sortes de fruits, ainsi que de grains; cependant on n'y mange point d'autre pain que le manioc, ni d'autre chair que celle des animaux que l'on tue à la chasse. Il y a beaucoup de singes, de tigres, & de couleuvres; le pays en est infesté. Les oiseaux y sont en grand nombre, sur-tout les perroquets dont on compte vingt espèces, parmi lesquels il s'en trouve de fort jolis verds & bleus, gros comme des moineaux, & très-faciles à apprivoiser.

On rencontre beaucoup d'étangs dans cette contrée, & l'on fait mention de cinq fleuves qui l'arrosent; on les nomme l'*Huibai*, le *Tipaxva*, le *Paranapana*, le *Pirape* & le *Parana*. La profondeur de cette vaste province est immense, & jusqu'ici entièrement inconnue; les jésuites y avoient établi une mission. *Voyez* PARAGUAI.

Les Guairains occupent tout le pays entre la rivière des Amazones & le Parana, & entre le Parana & le Paraguai, jusqu'aux confins du Pérou. Leurs armes sont la massue & les flèches: on dit qu'ils engraissent leurs prisonniers de guerre, & qu'ils les mangent ensuite avec délices: mais nous n'avons encore que des relations mensongères & superficielles de ces pays là, & les Espagnols n'y possedent que deux petites villes ou bourgs très-éloignés l'un de l'autre. (*R.*)

GUALATA, royaume d'Afrique, dans la Nigritie: il est borné au nord par les Dervèches; au sud, par le royaume de Zanhagua, à l'est, par une chaîne de montagnes, & à l'ouest, par la rivière de Saint Antoine & par les Ludayes. On ne connoît dans tout ce pays que quelques endroits habités par des peuples qui mènent une vie sauvage & misérable: on y recueille seulement du riz, du petit millet, de l'orge, & des dattes. Sanut dit qu'il y a dans ce royaume une ville sans murailles nommée *Gauben*, ou *Hauben*, située à six journées du cap-Blanc, par le 19e d. 30' de latitude septentrionale, mais que cette place n'est faite que pour la commodité des caravanes qui vont de Tombut en Barbarie. Les habitans sont nommés Benays. Ils sont grossiers, mais d'un bon naturel. (*R.*)

GUALOR, ou GUALEOR, selon de Lisle, grande ville de l'empire du Mogol, en Asie, capitale de la province de même nom, avec une bonne forteresse où le grand Mogol tient ses trésors, à 20 li. s. d'Agra. Les voyageurs en écrivent le nom de cinq ou six manières différentes, comme *Goualear*, *Gualiar*, *Gualeor*, *Goualor*, *Goualeor*, & *Gualeor*. *Long.* 97, 18; *lat.* 25, 5. (*R.*)

GUAM, autrement GUAN, ou GUAHAN, la première & la plus méridionale des îles des Larrons, ou, ce qui est la même chose, des îles Marianes: elle dépend des Espagnols qui y ont un petit fort avec sept canons, un gouverneur, & quelques soldats. C'est-là que se viennent rafraîchir leurs vaisseaux des Philippines, qui vont d'Acapulco à Manille; mais pour le retour les vents ne leur laissent pas aisément reprendre cette route. Guam

peut avoir quarante lieues de circonférence. Elle est à 7 li. de Rota ou Sarpana, suivant le P. Moralès; & suivant Wodes Rogers, à 9 ou 10 li. Son terroir est rougeâtre & aride. Les principaux fruits qu'elle produit sont des pommes de pin, des melons d'eau, des melons musqués, des oranges, des citrons, des noix de coco. Le vent reglé y souffle toujours du sud-est, excepté pendant la mousson de l'ouest, qui dure depuis la mi-juin jusqu'à la mi-août. Les habitans y sont presque tous naturels du pays; leur teint est d'un brun olivâtre; ils vont tout nuds, à la réserve d'un pagne des plus courts, & les femmes y portent de petits jupons. Ils sont très-industrieux à faire des chaloupes. Quoiqu'ils vivent dans un air réputé sain, ils sont sujets à une espèce de lèpre. *Long.* 157, 10; *lat.* 13, 25 (*R.*)

GUAMANGA, ville considérable & épiscopale de l'Amérique méridionale, capitale de la province de même nom, au Pérou, dans l'audience de Lima: son commerce consiste en cuirs, en pavillons qui servent de rideaux pour les lits, & en confitures. Les contrées voisines ont des mines d'or, d'argent, d'aimant & de vif-argent. Cette ville est dans une plaine ouverte, à 20 li. des montagnes des Andes, à 7 de Lima, & à 80 de Pisco. *Long.* 306, 40; *lat. mérid.* 13, 4. (*R.*)

GUANAHANI (île de), autrement nommée par Christophe Colomb, *l'île de Saint-Sauveur*; île de l'Amérique septentrionale, l'une des Lucaies, dans la mer du Nord; ce fut la première terre que Colomb découvrit dans le Nouveau-Monde, en 1492, le jour même que les Espagnoles avoient pris le dessein de le tuer, fatigués de ne rien trouver. Elle est au sud de Guanima & au nord de Triangulo, avec un assez bon port. *Long.* 302, 30; *lat.* 25, 10, 40. (*R.*)

GUANAPE, port de la mer du Sud, dans l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima, au midi de Truxillo. Les navires qui viennent de Panama ont coutume d'aborder à ce port pour y prendre ce qui leur est nécessaire. Sa position est à peu-près sous le 8e d. 30' de *latit. mérid.* (*R.*)

GUANAPI, volcan des Indes orientales, près de l'île de Néra. Il fume sans cesse, vomit souvent des flammes & du feu de son sommet; mais s'étant entr'ouvert dans le dernier siècle, il jeta tant de pierres hors de son sein, que le canal creusé entre cette montagne & celui de Néra en fut comblé, & n'a pas été navigable depuis ce tems-là. Cette montagne ardente est par le 4e degré de *latitude méridionale. Voyez* VOLCAN. (*R.*)

GUANAYA, île de l'Amérique, dans le golfe de Hondnras, à six ou sept lieues du cap auquel elle est opposée vers le nord-ouest. Christophe Colomb qui la découvrit le premier, l'avoit appelée l'île des pins, à cause de la quantité de ces arbres qui y abondent: mais elle a retenu jusqu'à présent le nom sauvage de *guanaya*. On transporte dans son golfe, sur des mulets les marchandises de l'audience de Guatimala, pour les charger sur les vaisseaux d'Espagne, qui ont coutume d'y arriver tous les ans. (*R.*)

GUANÇAVELICA, ou GUANÇABELICA, petite ville de l'Amérique méridionale au Pérou, dans l'audience de Lima, à 60 lieues de Cusco. *Long.* 305, 30; *lat. mérid.* 12, 40.

C'est auprès de cette ville, qu'est la grande minière de mercure qui sert à purifier l'or & l'argent de toute l'Amérique méridionale. Cette mine est creusée dans une montagne fort vaste, & les seules dépenses qu'on a faites en bois pour la soutenir, sont immenses. On trouve dans cette mine des places, des rues, & une chapelle où l'on célèbre la messe les jours de fêtes: on y est éclairé par un grand nombre de chandelles allumées pendant qu'on y travaille. Les particuliers y font travailler à leurs frais, & sont obligés, sous les plus grandes peines, de remettre au roi d'Espagne tout le mercure qu'ils en tirent. On le leur paye à un prix fixé; & lorsqu'on en a tiré une quantité suffisante, l'entrée de la mine est fermée, & personne n'en peut avoir que de celui des magasins. On tire communément tous les ans des mines de Guançavelica pour un million de livres de vif-argent, qu'on mène par terre à Lima, puis à Arica, & de-là à Potosi. Les Indiens qui travaillent dans ces mines deviennent au bout de quelques années perclus de tous leurs membres, & périssent enfin misérablement.

La terre qui contient le vif-argent des mines de Guançavelica, est d'un rouge blanchâtre, comme de la brique mal cuite; on la concasse, dit M. Frézier (*voyages de la mer du sud*), & on la met dans un fourneau de terre, dont le chapiteau est une voûte en cul-de-four, un peu sphéroïde; on l'étend sur une grille de fer recouverte de terre, sous laquelle on entretient un petit feu avec de l'herbe *icho*, qui est plus propre à cela que toute autre matière combustible; c'est pourquoi il est défendu de la couper à 20 lieues à la ronde. La chaleur se communique au travers de cette terre, & échauffe tellement le minéral concassé, que le vif-argent en sort volatilisé en fumée; mais comme le chapiteau est exactement bouché, elle ne trouve d'issue que par un petit trou qui communique à une suite de cucurbites de terre, rondes & emboîtées par le cou les unes dans les autres: là cette fumée circule & se condense, par le moyen d'un peu d'eau qu'il y a au fond de chaque cucurbite, où le vif argent tombe condensé & en liqueur bien formée. Dans les premières cucurbites, il s'en forme moins que dans les dernières; & comme elles s'échauffent si fort qu'elles casseroient, on a soin de les rafraîchir par-dehors avec de l'eau. (*R.*)

GUANCHACO, port de la mer du Sud, dans l'Amérique méridionale, sur la côte du Pérou, sous le huitième degré de latitude méridionale, à neuf lieues de la montagne de Guanac. Ce port est rempli d'une si grande quantité d'herbes marines,

que, quand on est sur les ancres, il faut avoir grand soin de les en débarrasser fréquemment. *Voyez* à ce sujet le *supplément aux voyages de* Wodes Roger. (*R.*)

GUANIMA, petite île de l'Amérique septentrionale dans la mer du Nord, & l'une des Lucayes. Elle s'étend en long l'espace de 12 lieues; Christophe Colomb qui la découvrit, la nomma *Sainte-Marie de la Conception. Long.* 302; *latit.* 24, 12. (*R.*)

GUANUCO, ville assez considérable de l'Amérique méridionale, capitale d'une contrée de même nom, dans l'audience de Lima. Elle abonde en ce qui est nécessaire à la vie, & elle a trente mille Indiens tributaires. Cette ville est à 45 li. n. e. de Lima. *Long.* 304, 40; *lat. mérid.* 9, 55. (*R.*)

GUAPAY (le), grande rivière de l'Amérique méridionale. Elle a ses sources au Pérou, dans les montagnes des Andes; & après un très-long cours, elle prend le nom de *Mamorre*, qu'elle perd en tombant dans le fleuve des Amazones; *voyez* la carte que les Jésuites ont donnée en 1717, des sources de cette rivière, auprès de laquelle ils avoient quelques missions. (*R.*)

GUARA, ou GUAURA, comme l'écrit M. de Lisle: port de l'Amérique méridionale dans la mer du Sud, sur la côte du Pérou, à une lieue de l'île Saint-Martin, sous le 11e degré 30 min. de latitude méridionale. *Voyez le supplément aux voyages de* Wodes Roger. (*R.*)

GUARCO, vallée de l'Amérique méridionale au Pérou. Elle est fort large, & couverte d'arbres odoriférans. Les Incas avoient sur son côteau une somptueuse forteresse qui conduisoit jusqu'à la mer par un escalier contre lequel se brisoient les flots. Cette forteresse où l'on gardoit le trésor des Incas, étoit bâtie de grosses pierres de taille jointes à sec, & avec tant d'art, qu'on pouvoit à peine appercevoir les joints. Le tems a fait tomber cette masse, mais les ruines font encore connoître quelle en a été la magnificence. La vallée de Guarco & toutes les vallées voisines étoient alors peuplées d'un nombre prodigieux d'habitans, qui ont presque entièrement disparu. (*R.*)

GUARDA, ou GUARDE, ville de Portugal, dans la province de Beira, avec un évêché suffragant de Lisbonne, à 14 lieues s. e. de Viseo, 20 o. de Lamego, 52 n. e. de Lisbonne. *Long.* 11, 18; *lat.* 40, 20. (*R.*)

GUARDA (lac de). *Voyez* GARDE.

GUARDAFUI, cap d'Afrique, à l'extrémité septentrionale de la côte d'Ajan & du royaume d'Adel, & à l'entrée du détroit de Babel-Mandel. C'est le cap le plus oriental de l'Afrique. *Long.* 69; *lat.* 11, 40. (*R.*)

GUARDIA-ALFÉREZ, petite ville d'Italie presque déserte, au royaume de Naples, dans le comté de Molise, avec un évêché suffragant de Bénévent. Elle est sur le Tiferno, à deux lieues & demie n. o. de Larino. *Long.* 32, 28; *lat.* 41, 50. (*R.*)

GUARDIA, petite ville d'Espagne, dans la Galice, à l'embouchure du Minho, avec un port & un bon château bâti sur un roc. Sa forme est celle d'un croissant. (*R.*)

GUARGALA, ou GUERGUELA, ville d'Afrique, capitale d'un petit royaume de même nom, dans le Bilédulgerid, au sud du mont Atlas. On s'y nourrit de dattes, de chair de chameau, & d'autruche. Elle est à 140 lieues sud d'Alger. *Long.* 27, 30; *lat.* 25, 50. (*R.*)

GUARMAY, port & vallée de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans la mer du Sud, sous le 10e degré 30 min. de latitude méridionale. La vallée autrefois très-peuplée, n'est plus qu'une habitation de pâtres, qui nourrissent des cochons. (*R.*)

GUASCO, port, rivière, & vallée de l'Amérique méridionale, sur la côte du Chily. La vallée est pleine de perdrix, de brebis, & d'écureuils, dont les peaux sont d'usage. Le port est une baie ouverte. *Lat. mérid.* 28, 45. (*R.*)

GUASTALLA, ou GUASTALLE, *Guardastallum*, ou *Vastalla*, petite, mais forte ville d'Italie, en Lombardie, au duché de Mantoue, sur la frontière du duché de Modène. Elle est près du Pô, à 6 lieues n. o. de Reggio, 8 s. o. de Mantoue. *Long.* 28, 8; *lat.* 44, 45.

Le duché de Guastalle, dont les souverains tiroient leur origine des ducs de Mantoue, renferme le duché de Guastalle proprement dit, la principauté de Sabionetta, & la principauté de Bozzolo. Cette petite souveraineté fait partie des états du duc de Parme. Près de Guastalle, en 1734, il se donna, entre les les François & les Impériaux, le 19 septembre, une bataille fameuse, dans laquelle les François eurent la victoire. (*R.*)

GUASTO, *Vastum*, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abbruze citérieure, entre l'embouchure des rivières de Trigno, & d'Asinella, sur le golfe de Venise. (*R.*)

GUATEO, île de l'Amérique septentrionale, dans la mer du Nord, & l'une des Lucayes. Elle est environnée d'écueils, de basses, & de rochers. Elle est entre le 25e degré 46 min. de *latitude sept.* & le 27e degré 6 min. de *lat. mérid.* (*R.*)

GUATIMALA, province considérable de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique. Cette grande jurisdiction comprend sept ou huit provinces. Elle abonde en indigo & en cacao. On en tire d'ailleurs du sucre & du coton. Les Indiens qui l'habitent sous la domination espagnole, sont grossiers, & la plupart professent la religion chrétienne, à laquelle ils mêlent mille superstitions: ils aiment extrêmement la danse & les boissons qui peuvent enivrer, couchent sur des ais ou des roseaux liés ensemble, un peu élevés de terre, posés dessus une nate, & un petit billot de bois leur sert de chevet. Ils ne portent ni bas, ni souliers, ni chemises; leur unique vêtement consiste en une espèce de surplis, qui leur pend depuis les épaules jusqu'au-dessous de la

ceinture ; avec des manches ouvertes qui leur couvrent la moitié du bras.

Guatimala, capitale de la province, étoit une ville épiscopale, grande & riche avant qu'elle n'eût été renversée par un tremblement de terre qui la détruisit en 1772. Elle avoit une école que les Espagnols nomment *université*. Cette ville étoit située dans une vallée environnée de hautes montagnes qui sembloient pendre dessus, du côté de l'orient. Il y en a une entièrement stérile, sans verdure, couverte de cendres, de pierres, & de cailloux calcinés ; c'est le gibel de l'Amérique, terrible volcan qui vomit sans cesse des flammes, des torrens de feu bitumineux, & quelquefois jète des pierres & des roches qui menaçoient perpétuellement de détruire Guatimala de fond en comble. Cette ville faisoit un commerce considérable avec le Mexique par le secours des mulets, & par la mer avec le Pérou.

La nouvelle ville de Guatimala se reconstruit plus belle, plus vaste, plus commode, à huit lieues de l'ancienne, sur une base plus solide. *Long.* 286, 5 ; *lat.* 14, 6. (*R.*)

GUATULCO. *Voyez* AGUATULCO.

GUAXACA, province de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique. Elle a cent lieues de long, cinquante de large, & est très-fertile en froment, maïs, cacao, caffé, & cochenille. Il se trouve d'ailleurs dans son voisinage quelques mines d'or, d'argent, & de cristal. Antequéra en est la capitale. La vallée de Guaxaca commence au pied de la montagne de Cocola, sous la latit. septentrionale de 18 deg. (*R.*)

GUAXATÉCAS, province de l'Amérique septentrionale au Mexique ; elle renferme plusieurs bourgades qui sont situées sur la rivière de Panuco, & c'est pour cela que M. de Lisle appèle cette province *Panuco*. (*R.*)

GUAYAQUIL, ou GUYAQUIL, ville, baie, & port de l'Amérique méridionale au Pérou, capitale d'une province de même nom, avec deux forts. La rivière est navigable à quatorze lieues au-dessus de la ville ; mais tous vaisseaux qui y mouillent, sont obligés d'attendre un pilote, parce que l'entrée de cette rivière est très-dangereuse. La province est fertile en bois de charpente d'un grand usage pour la construction & le radoub des vaisseaux. On y recueille une si grande quantité de cacao, qu'on en fournit presque toutes les places de la mer du Sud, & qu'il s'en transporte tous les ans plus de trente mille ballots, dont chacun pèse plus de quatre-vingt-une livres, & le ballot vaut deux piastres & demie. Elle fournit d'ailleurs les provinces voisines de bœufs & de mulets. Il n'y a point de mines d'or & d'argent dans le pays, mais toutes sortes de gros bétail.

Guayaquil a une audience royale, dont l'Espagne vend les emplois ; cette ville fut pillée en 1685, par des flibustiers françois de Saint-Domingue, qui en retirèrent plus d'un million en or, en perles, & en pierreries. L'odieuse inquisition y règne avec sévérité, & ne défendra jamais des flibustiers cette malheureuse ville. Guayaquil est située à 7 lieues de Puna, & à 10 de la mer. *Long.* 300, 40 ; *lat. mérid.* 4, 10. (*R.*)

GUAZAGUALCO, rivière de la nouvelle Espagne, en Amérique, dans la province de Guaxaca qu'elle arrose, & va se perdre ensuite dans la baie de Campèche. (*R.*)

GUBEN, *Guba*, petite ville d'Allemagne dans la basse Lusace, sur la Lubest ou Lubbe, qui, au-dessous de la ville se jète dans la Neisse, à 10 li. s. o. de Francfort-sur-l'Oder, & 25 n. e. de Dresde. *Long.* 32, 34 ; *lat.* 51, 55.

C'est la patrie des Kirch (Godefroy, & Christ. Frid.), père & fils, tous deux distingués par leurs observations & leurs ouvrages en astronomie. (*R.*)

GUBER, royaume d'Afrique dans la Nigritie, au nord & au midi de la rivière de Sénégal, qui le coupe en deux parties, d'orient en occident. M. de Lisle appèle ce pays *Goubour*, & le met au nord du Ganbarou. La Croix en parle comme d'un canton ravagé par les rois de Tombut, qui l'ont conquis & ruiné. Il a une ville de même nom pour capitale. (*R.*)

GUBIO, *Eugubium*, ville d'Italie dans l'état de l'Eglise, au duché d'Urbin, avec un évêché suffragant d'Urbin, mais exempt de sa jurisdiction. Elle est à 12 lieues s. o. d'Urbin, 7 n. e. de Pérouse, 35 n. e. de Rome. *Long.* 30, 16 ; *lat.* 43, 18.

Gubio est la patrie de Lazzarelli (Jean-François) poëte connu par son recueil intitulé la *Cicceide*, dans lequel il s'est permis des excès honteux ; c'est une satyre composée de sonnets & d'autres poësies obscènes qu'il publia contre Arriguini. Il mourut en 1694, âgé de plus de 80 ans.

Steuchus (Augustin), surnommé *Eugubinus*, du nom de sa patrie, étoit un théologien du XVI[e]. siècle, qui possédoit bien les langues orientales. Ses ouvrages ont été imprimés à Paris en 1577. (*R.*)

GUCHEU, ville de Chine, dans la province de Quangsi, dont elle est la cinquième métropole. La commodité des rivières qui l'arrosent, y fait fleurir le commerce ; on recueille le cinabre en abondance dans les montagnes de son territoire : mais ce qui vaut mieux, on y voit deux temples consacrés aux hommes illustres. Elle est de six deg. 33 min. plus occidentale que Pékin ; sa *latit.* est de 24 deg. 2 min.

La rivière de Ta, sur laquelle elle est située, reçoit en cet endroit le Teng, l'Yung, le Pinglo, & le Fu. Elle a six villes dans sa dépendance. (*R.*)

GUDAVIRI. *Voyez* ANDRAGIRI.

GUDENAU, ou GODENAU, bourg d'Allemagne, dans le duché de Juliers, à une lieue de Bonn. (*R.*)

GUDENSBERG, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans la Hesse inférieure, au canton de Schwalm. Elle est munie de deux châteaux fort élevés. C'est le siège d'un baillage où la rivière d'Ems prend sa source, & où l'on trouve encore la ville de Riedenstein, le grand hôpital de Merxausen, & divers lieux, tels que Geismar & Metz, envisagés par plusieurs savans, comme des habitations déjà connues dans l'antiquité. (*R.*)

GUÉ-DE-L'AUNAY, abbaye de France, au diocèse du Mans. Elle est de l'ordre de S. Benoit, & vaut 2800 liv. (*R.*)

GUÈBRES (les). *Voyez* GAURES.

GUEIHOEI, ville de la Chine, quatrième métropole de la province de Honan, sur le Guei. Elle a six villes dans sa dépendance. (*R.*)

GUELDRE (duché de), contrée des Pays-Bas, qui a eu autrefois ses ducs particuliers, & qui est aujourd'hui partagée entre plusieurs souverains; de manière pourtant que la partie la plus considérable, qui est la basse Gueldre, fait une province qui est la première dans l'union des Provinces-Unies.

Le duché de Gueldre, considéré dans toute son étendue, est borné au nord par le Zuyderſée; au sud par le duché de Clèves, par l'électorat de Cologne & par le duché de Juliers; à l'ouest, par le Brabant, la Hollande & par la province d'Utrecht; à l'est il touche à la province d'Over-Yssel, & par le comté de Zutphen, à l'évêché de Munster.

Cette étendue de pays a été habitée depuis Jules-César, par les Sicambres, par les Ménapiens, par les Mattiaques, &c. Les Romains en ont possédé une partie jusqu'à l'ancien bras du Rhin, & ils l'avoient jointe à la seconde Germanie. Les Francs & les Frisons l'occupèrent ensuite; & ceux-ci ayant été vaincus, tout ce pays fut uni au royaume d'Austrasie, qui fut lui-même joint à l'empire dans le XIIe siècle, sous le règne d'Othon le Grand. Nous dirons comment il a passé depuis entre les mains de Charles-Quint & de Philippe II, & comment ce dernier en perdit la plus grande partie par la confédération qui se forma sous son règne en république indépendante.

Le comté de Zutphen, réuni à la Gueldre septentrionale, ne forme plus aujourd'hui qu'une seule province relativement aux états-généraux.

Le duché de Gueldre situé dans l'ancien cercle de Bourgogne, entre la Meuse & le Rhin, est contigu au duché de Clèves. Il parvint, après le décès des anciens ducs de Gueldre, du tems de l'empereur Charles-Quint, à la maison d'Autriche, comme possédant tous les Pays-Bas par la succession de Marie, fille de Charles-le-Hardi, dernier duc de Bourgogne, mariée à l'empereur Maximilien Ier. Les rois d'Espagne, de la lignée Autrichienne, possédèrent ensuite le duché de Gueldre, & ce fut l'empereur Charles VI, nommé auparavant Charles III, roi d'Espagne, qui céda à Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, par la paix d'Utrecht conclue en 1713, pour les frais de son assistance pendant la guerre de la succession d'Espagne, un quartier du duché de Gueldre, dont la capitale porte le même nom. La maison d'Autriche garda un autre quartier du duché de Gueldre, dont la capitale est Ruremonde, & la république de Hollande eut le quartier de Venlo, où se trouve le fort de Stephanwen, ou Stewenswert, & les petites villes de Nieustadt & d'Echt, avec leurs préfectures. Ces trois portions forment ce qu'on nomme le haut quartier de Gueldre, qui étoit encore demeuré aux Espagnols après l'érection de la république des Provinces Unies.

La partie du duché de Gueldre qui, avec le comté de Zutphen, forme une des sept Provinces-Unies, tient le premier rang dans la république de Hollande, quoiqu'elle ne soit ni la plus riche, ni la plus puissante: on la nomme la *basse-Gueldre*, ou la *Gueldre inférieure*. La culture y est rare. On n'y retrouve généralement qu'un terrein sablonneux, chargé de broussailles & de landes, & très peu de pâturages. La Gueldre inférieure consiste en trois quartiers, qui sont ceux de Nimegue, Zutphen, & Arnhem ou de Veluve. Chaque quartier forme un état particulier, dont la jurisdiction & les droits ne sont ni confondus, ni partagés avec ceux des autres quartiers. *Voyez* Basnage, *descrip. historiq. des Provinces-Unies*. (*R.*)

GUELDRES, petite ville forte des Pays-Bas, au duché de même nom, cédée au roi de Prusse par le traité d'Utrecht. Elle est dans des marais, sur la Niers, à 4 li. n. o. de Venlo. Ce n'est donc pas la *Gelduba* mentionnée dans l'*itinéraire* d'Antonin, & dans Pline, *liv. XIX*, *ch.* 5, car la ville de Gueldres est à quatre lieues du Rhin, & *Gelduba* étoit sur ce fleuve, *castellum rheno impositum*, dit Pline. *Long.* 23, 56, *lat.* 51, 30.

Cette ville est régulièrement bâtie. Il s'y trouve des Catholiques, des Réformés, & des Luthériens. Les Hollandois l'assiégèrent en vain en 1637, 1639 & 1640. Ils y furent battus au premier siège; les Alliés la reprirent en 1702. (*R.*)

GUÉMENÉ. *Voyez* GUIMENÉ.

GUEMUNDE, petite ville de la haute-Hesse, sur la Woehra, avec un baillage de même nom. Elle appartient au landgrave de Darmstadt. (*R.*)

GUEMUNDE, ville d'Allemagne. *Voyez* GEMUNDE.

GUEPIE (la), *Guerpia*, petite ville de France, dans le haut-Languedoc, au diocèse d'Albi, sur la rivière de Braul, qui se jète dans l'Aveiron, avec un baillage & une châtellenie. (*R.*)

GUERANDE, *Gueranda*, ville de France, en Bretagne, au comté de Nantes. Il s'y fait, avec les Anglois, quelque commerce de sel blanc, qu'elle tire des salines de son territoire. Elle est à une lieue de l'Océan, & à 16 o. de Nantes. *Long.* 15, 13, 24; *lat.* 47, 19, 39. (*R.*)

GUERCHE (la), ou GUIERCHE (la), ville de France en Touraine, sur la Creuse, à 4 li. de la Haye,

Haye. Elle a un château qu'habita Agnès Sorel. *Long.* 18, 28; *lat.* 46, 48. (*R.*)

GUERET, *Varadus*, petite ville de France, dans la haute-Marche, capitale de tout le gouvernement. Elle est sur la Gartampe, près de la Creuse, à 68 li. f. de Paris, & 14 n. e. de Limoges. *Long.* 19, 32; *lat.* 46, 10.

C'est le siège du gouverneur de la province, & celui d'un présidial, d'une sénéchaussée, d'une élection, d'une officialité, d'une maîtrise particulière des eaux & forêts. Elle n'a qu'une paroisse.

Varillas (Antoine), historien François, plus fécond qu'exact, plus agréable que fidele, naquit à Gueret, en 1624, & mourut à Paris le 6 juin 1696. (*R.*)

GUERNESEY. *Voyez* GARNESEY.

GUERVILLE, bourg de France, dans la généralité de Paris, élection de Mantes. (*R.*)

GUESCAR. *Voyez* HUESCAR.

GUETARIA, *Menosca*, petite ville d'Espagne, dans la province de Guipuscoa, avec un château & un port, sur la mer de Biscaye. *Long.* 15, 12; *lat.* 43, 26.

C'est la patrie de Cano (Sébastien), ce fameux navigateur, qui fit le premier le tour du monde sous Magellan, & rentra dans Séville, le 8 Septembre 1522, après trois ans un mois de navigation. (*R.*)

GUETE, ancienne ville d'Espagne, dans la Nouvelle-Castille, dans la Sierra. Alphonse VI, roi de Castille, la conquit sur les Maures en 1080. Elle se soumit aux Alliés en 1706. Elle est à 6 li. n. o. de Cuença, 26 f. e. de Madrid. *Long.* 15, 36; *lat.* 40, 20. (*R.*)

GUGUAN, île de l'Océan oriental, & l'une des îles Marianes. Elle a trois lieues de tour, & est à 17 d. 45′ de *latit.* suivant les observations publiées par le P. Gonve. (*R.*)

GUIANE; les Géographes donnent aujourd'hui ce nom à cette partie de la Terre-Ferme, dans l'Amérique méridionale, qui s'étend depuis les bouches de l'Amazone, jusqu'au-delà de celles de l'Orénoque, & qui est baignée par la mer du nord, & arrosée par le fleuve dont nous venons de parler. Au midi la ligne est comme sa séparation d'avec le pays des Amazones. On peut la diviser du nom de ses possesseurs d'orient en occident, en Guiane Portugaise, Guiane Françoise, Guiane Hollandoise & Guiane Espagnole. La Guiane Portugaise, que la France a cédée à la couronne de Portugal, par la paix d'Utrecht, s'étend depuis la rive septentrionale de l'Amazone jusqu'à la rivière d'Yapoco, que les François de Cayenne nomment *Oyapoc*, & qui fut mal-à-propos confondue alors avec la rivière de Vincent Pinçon, qui est beaucoup plus au sud. La Guiane Françoise, ou la France équinoxiale, qui est la colonie Cayenne, embrasse l'espace compris entre la rivière d'Oyapoc & celle de Marawini, que l'on nomme à Cayenne *Marauni* ou *Maroni*. La Guiane Hollandoise commence à la rivière de Maravini, & se termine à celle d'Essequebo. Il reste pour la Guiane Espagnole, le pays qui s'étend depuis l'Essequebe, ou l'Essequibo, jusqu'au-delà de l'Orénoque. Dans les premiers tems de la découverte de l'Amérique, où les Espagnols en prétendoient la possession exclusive, ils avoient donné le nom de *Nouvelle-Andalousie* à toutes les terres voisines des côtes, entre l'embouchure de l'Orinoco & celle de l'Amazone; & ils n'avoient donné le nom de *Guiane* ou plutôt de *Goyana*, qui s'est depuis étendu jusqu'à la mer, qu'à la partie intérieure du continent, renfermée entre leur nouvelle Andalousie & le fleuve des Amazones. C'est dans cet intérieur des terres qu'on plaçoit le fameux lac Parime, sur les bords duquel étoit située la ville fabuleuse de Manoa del Dorado. *Voyez* PARIME & MANOA.

On ne connoît guères que les côtes de la Guiane. L'intérieur du pays est occupé par des sauvages, dont quelques-uns ont leurs hutes sur des arbres. Le pays abonde en cannes à sucre. Le café & le cacao en sont d'autres productions. L'intérieur du pays est ingrat: il n'y croit guère que du manioc & des patates.

GUIANE FRANÇOISE (la); cette contrée de l'Amérique méridionale, qu'on décora long-tems du magnifique nom de *France équinoxiale*, n'appartenoit pas toute à cette puissance. Les Hollandois, en s'établissant au nord, & les Portugais au midi, l'avoient resserrée entre la rivière de Maroni & celle de Vincent Pinçon. M. de la Condamine ne la fait commencer au midi, qu'à la rivière d'Yapoco, ou Oyapoc. Elle n'a pas moins de cent lieues de côtes; la navigation y est fort difficile, à cause de la rapidité des courans, continuellement embarassée par des îlots, par des bancs de sable & de vase durcie, par des mangliers forts & serrés qui avancent deux ou trois lieues dans la mer. Les grandes & nombreuses rivières qui arrosent ce continent, ne sont pas plus praticables. Leur lit est barré de distance en distance par des rochers énormes qui ne permettent point de le remonter. La côte, basse presque partout, est inondée, en grande partie, dans les hautes marées. Dans l'intérieur du pays, la plupart des plaines & des vallées deviennent aussi des marais dans la saison des pluies.

Cependant ces déluges d'eau, qui suspendent tous les travaux, toutes les cultures, rendent les chaleurs assez supportables, sans donner au climat une influence aussi maligne qu'on pourroit le présumer.

L'Espagnol Alphonse Ojeda y aborda le premier, en 1499, avec Améric Vespuce, & Jean de la Cosa. Ce voyage ne donna que des connoissances superficielles d'un si vaste pays. Valter Raleig, Anglois, se détermina, en 1595, au voyage de la Guiane; mais il la quitta sans avoir trouvé l'or qu'il y cherchoit; les François se fixèrent dans

l'île de Cayenne en 1635. Quelques négocians de Rouen résolurent d'y former un établissement, en 1643, sous le féroce Poncet de Bretigny, qui fut massacré par les colons auxquels il avoit déclaré la guerre, ainsi qu'aux sauvages. On vit se former à Paris, en 1651, une nouvelle compagnie, qui échoua presque par la mort du vertueux abbé de Marivaux, l'ame de cette entreprise, qui se noya en entrant dans son bateau. En 1663, une autre compagnie, sous la direction de la Barre, maître des requêtes, aidée du ministère, tenta la même fortune, & ne réussit pas mieux. Enfin un an après, Cayenne & la Guiane rentrèrent dans les mains du gouvernement, à l'époque heureuse qui rendit la liberté à toutes les colonies. Celle-ci fut prise par les Anglois, en 1667, & par les Hollandois, en 1676: mais depuis elle n'a pas même été attaquée. Cet établissement, tant de fois bouleversé, respiroit à peine, lorsque des flibustiers, qui revenoient chargés des dépouilles de la mer du sud, s'y fixèrent. Ils paroissoient pousser avec vigueur la culture des terres, lorsque Ducasse qui, avec des vaisseaux, avoit la réputation d'un habile marin, leur proposa, en 1688, le pillage de Surinam. Leur goût naturel se réveille; les nouveaux colons deviennent corsaires, & leur exemple entraîne presque tous les habitans.

L'expédition fut malheureuse: une partie des combattans périt dans l'attaque, & les autres faits prisonniers, furent envoyés aux Antilles, où ils s'établirent. La colonie ne s'est jamais relevée de cette perte; bien loin de pouvoir s'étendre dans la Guiane, elle n'a fait que languir à la Cayenne.

La Guiane parut, en 1763, une ressource très-précieuse au ministère de France, réduit à réparer de grandes pertes, en y établissant une population nationale & libre, capable de résister par elle-même aux attaques étrangères, & propre à voler, avec le tems, au secours des autres colonies, lorsque les circonstances pourroient l'exiger. Mais le génie ne prévoit pas tout; on s'égara, parce qu'on crut que des Européens soutiendroient sous la zone torride les fatigues qu'exigent le défrichement des terres; que des hommes qui ne s'expatrioient que dans l'espérance d'un meilleur sort, s'accoutumeroient à la subsistance précaire d'une vie sauvage, dans un climat moins sain que celui qu'ils quittoient; enfin, qu'on pourroit établir des liaisons faciles & importantes entre la Guiane & les îles Françoises.

Ce faux système, où le ministère se laissa entraîner par des hommes qui ne connoissoient sans doute, ni le pays qu'il s'agissoit de peupler, ni la manière d'y fonder des colonies, fut aussi malheureusement exécuté que légèrement conçu. On distribua les nouveaux colons en deux classes, l'une de propriétaires, l'autre de mercenaires, au lieu de donner une portion de terrein à défricher à tous ceux qu'on portoit dans cette terre nue & déserte.

Douz. mille hommes furent débarqués après une longue navigation, sur des plages désertes & impraticables, dans la saison des pluies qui durent six mois, sur une langue de terre, parmi des ilots malsains, sous un mauvais angar. C'est-là que, livrés à l'inaction, à l'ennui, à tous les désordres que produit l'oisiveté dans une populace d'hommes transportés de loin sous un nouveau ciel, aux misères & aux maladies contagieuses qui naissent d'une semblable situation; ils finirent leur triste destinée dans les horreurs du désespoir. Leurs cendres crieront à jamais vengeance contre les imposteurs qui ont abusé de la confiance du gouvernement, pour consommer à de si grands frais tant de malheureux à la fois, comme si la guerre, dont ils étoient destinés à combler les vuides, n'en eût pas assez moissonnés dans le cours de huit années.

Pour qu'il ne manquât rien à une si horrible tragédie, il falloit que quinze cents hommes échappés à la mortalité fussent la proie de l'inondation. On les distribua sur des terreins où ils furent submergés au retour des pluies. Tous y périrent, sans laisser aucun germe de leur postérité, ni la moindre trace de leur mémoire.

L'état a déploré cette perte, en a poursuivi & puni les auteurs: mais qu'il est douloureux pour la patrie, pour les ministres bien intentionnés, pour les sujets, pour toutes les ames avares du sang François, de le voir ainsi prodiguer à des entreprises ruineuses!

Qu'est-il arrivé, dit l'auteur de l'*Histoire du commerce des Indes*, *tome III*, de la catastrophe où tant de sujets, tant d'étrangers ont été sacrifiés à l'illusion sur la Guiane? C'est qu'on a décrié cette malheureuse région avec tout l'excès que le ressentiment du malheur ajoute à la réalité de ses causes. On va jusqu'à prétendre qu'on ne pourroit pas même y faire fleurir des colonies, en suivant les principes de culture & d'administration qui fondent la prospérité de toutes les autres.

Mais cet auteur fait voir qu'en abattant les bois qui, depuis l'origine du monde, couvrent ses déserts immenses, en exterminant les fourmis, comme on a fait ailleurs, en traitant les noirs, non en tyrans, mais avec humanité, on pourroit tirer parti de ce vaste pays. Le café, la laine, le coton, prennent à la Guiane un degré de perfection qu'ils n'ont pas aux Antilles. Le tabac, y peut, y doit prospérer. L'indigo, maintenant abâtardi, y recouvreroit sa première qualité si on le renouvelloit par graines de Saint-Domingue.

La vanille y est naturelle. Cet établissement n'offre pas plus de difficultés que Surinam. Cependant Surinam est couvert aujourd'hui de riches plantations. Pourquoi la France ne mettroit-elle pas la Guiane au niveau de cette colonie Hollandoise? Voilà des conquêtes sur le cahos & le néant à l'avantage de tous les hommes, & non pas des provinces qu'on dépeuple, qu'on dévaste pour mieux s'en emparer; qui coûtent le sang de deux nations, pour n'en enrichir aucune, & qu'il faut

garder à grands frais. La Guiane ne demande que des travaux & des habitans. Que de motifs pour ne les pas refuser!

On y voyoit déjà en janvier 1769, 1291 hommes libres, & 8047 esclaves. Les troupeaux montoient à 1933 têtes de gros bétail, & 1077 de menu bétail.

Il est réservé au tems & à la providence d'amener les lumières & la discipline, pour faire renaître cette colonie. (*R.*)

GUIBRAY. *Voyez* l'art. FALAISE.

GUIE, ville de Perse, capitale du Mecran, située entre des montagnes. *Lat.* 27, 30. (*R.*)

GUIENNE (la), *Aquitania*, province considérable du royaume de France, qu'il faut bien distinguer de la Guienne propre.

La Guienne est bornée au nord par le Poitou, l'Angoumois & la Marche; à l'est, par l'Auvergne, le pays de Foix, le Limosin & le Languedoc; au sud, par les Pyrénées & le Béarn; & à l'ouest, par l'Océan. Elle forme le plus grand gouvernement de France, qui a quatre-vingts lieues de large sur quatre-vingt-dix de long. Les principales rivières qui l'arrosent sont la Garonne, la Dordogne, l'Adour, le Tarn, l'Avèirou & le Lot.

L'air en est généralement fort sain. On y recueille des grains de toute espèce, des vins, des fruits, des légumes, du chanvre, du tabac, & les pâturages y sont excellens. Le gibier d'ailleurs, & le poisson y abondent, & il s'y rencontre plusieurs sources d'eaux thermales. On y trouve aussi des mines de cuivre, de fer, de charbon de pierre. Il s'y fait un grand commerce de vins, d'eaux-de-vie, de vinaigre, de résine, de mulets, chevaux, safran, fromage de rocfort, &c.

De la domination des Romains cette province passa sous celle des Visigoths, puis sous celle des François après la bataille de Vouilé, gagnée par Clovis en 1507. Elle eut ensuite pour souverains ses ducs particuliers, désignés sous le titre de ducs d'*Aquitaine*. Elle subit successivement le joug de plusieurs peuples étrangers, sur-tout des Gascons, ou Vascons, originaires des Pyrénées & de la Biscaye, qui s'emparèrent, vers l'an 600, de toute la partie méridionale. Les ducs qu'ils se choisirent pour chefs y régnèrent indépendans, ainsi que ceux qui s'étoient emparés des contrées voisines, jusqu'à Charlemagne, qui les força de se soumettre & de lui faire hommage. Ce monarque érigea l'Aquitaine en royaume, en faveur de Louis le-Débonnaire son fils. La Guienne & la Gascogne, qui en faisoient la meilleure partie, eurent des gouverneurs & des ducs amovibles qui se rendirent bientôt indépendans. Dès-lors ces deux provinces firent deux états distincts, l'un soumis aux Gascons, l'autre aux comtes de Poitou, ducs de la seconde Aquitaine, connus enfin sous le nom de ducs de Guienne en 845. La séparation de ces deux états dura jusqu'à l'an 1070. Ils passèrent à Louis VII, dit le Jeune, roi de France, par son mariage avec Eléonore, héritière des derniers ducs de Guienne. Eléonore, répudiée, porta ces belles provinces à Henri II, roi d'Angleterre, auquel elle s'étoit remariée. Les Anglois, qui en maintinrent la possession durant plusieurs siècles, en furent chassés par Charles VII. Le gouvernement de Guienne renferme deux archevêchés & douze évêchés.

Il ne paroît pas que le nom de *Guienne*, qui a succédé à celui d'*Aquitaine*, connu des Romains, ait été en usage avant le commencement du XIVe siècle; cependant il commença dès-lors à prendre faveur, & il prévalut sur la fin du siècle suivant. Le duché de Guienne, acquis par l'Angleterre dans le XIIe siècle, revint à la France sous le règne de Charles VII, l'an 1553; & cette dernière puissance en a toujours joui depuis.

La Guienne entière est divisée en haute & basse: la basse comprend le Bourdelois, le Périgord, l'Agénois, le Condomois, le Bazadois, les Landes, la Gascogne proprement dite, le pays de Soule & celui de Labour.

La haute-Guienne, dont la principale ville est Montauban, comprend le Quercy, le Rouergue, l'Armagnac, le comté de Comminges, le Couserans & le Bigorre. Ces pays qui composent la haute-Guienne, sont tous du ressort du parlement de Toulouse; il n'y a que la basse-Guienne qui reconnoisse le parlement de Bordeaux.

La Guienne propre est bornée au nord par la Saintonge; à l'est, par l'Agénois & le Périgord; au sud, par le Bazadois & par la Gascogne; à l'ouest, par l'Océan. Ce pays comprend le Bourdelois, le Médoc, le capitalat de Buch, & le pays entre deux mers. La ville principale de la Guienne propre est Bordeaux. *Voyez* GASCOGNE. (*R.*)

GUILFORD, *Guilloford**ium*, ville à marché d'Angleterre, capitale du comté de Surrey, sur le Wey. Elle envoie deux députés au parlement, & est à vingt-cinq milles f. o. de Londres. *Long.* 17, 6; *lat.* 51, 10.

Robert & Georges Abbot, frères, étoient tous les deux de Guilford. Robert Abbot y naquit, en 1560, & mourut en 1618. Le roi Jacques fut si charmé de son livre latin *de la souveraine puissance*, qu'il fit l'auteur évêque de Salisbury, & le combla de bienfaits; en échange, Georges Abbot ayant eu le malheur de déplaire au même prince, fut suspendu des fonctions de son archevêché de Cantorbery, & mourut de chagrin au château de Croyedom, le 4 août 1633. Tel a été le sort des deux frères; celui qui soutint la mauvaise thèse, fut magnifiquement récompensé; celui qui défendit la bonne cause, fut disgracié. (*R.*)

GUILHEN (Saint), petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèse de Lodève. (*R.*)

GUILLAIN, ou GHISLAIN (Saint), *Gislenopolis*, ville, & très-riche abbaye des Pays-Bas, dans le Hainault-Autrichien, & dans la prévôté de Mons qu'elle défend par ses écluses. Elle est dans

un lieu marécageux, sur la rivière de Haine, à 2 lieues de Mons. *Long.* 21, 29; *lat.* 50, 25.

Les François la prirent en 1678. Louis XIV la rendit aux Espagnols par le traité de Nimègue. Les Alliés la prirent en 1708 & 1709, les François en 1746: mais elle appartient maintenant à la maison d'Autriche. (*R.*)

GUILLAUMES, petite ville de France, en Provence, chef-lieu d'une viguerie. Elle a le foible avantage de députer aux états de la province. (*R.*)

GUILLESTRE, petite ville & château, dans les Alpes, autrefois de Dauphiné, aujourd'hui à la maison de Savoie. Le prince Eugène la prit en 1692. (*R.*)

GUILLON, bourg de l'Auxois, diocèse de Langres, baillage d'Avalon, généralité & parlement de Bourgogne. Ce lieu est remarquable par le traité qui y fut conclu avec les Anglois en 1359, par lequel, moyennant trente mille moutons d'or, ils devoient évacuer la Bourgogne & Flavigny, où ils campoient depuis trois mois; ce traité prépara celui de Bretigny.

Le château où le traité fut conclu, ne subsiste plus; la province y a fait construire un beau pont sur le Serain.

Sur le finage de Guillon est une côte fertile en bons vins, connus sous le nom de *Mont-fate*. (*R.*)

GUILLOTIERE (la), fauxbourg de Lyon, qui, situé au delà du Rhône, forme comme une ville à part, même assez considérable. Elle est de Lyonnois & de l'élection de Lyon. (*R.*)

GUIMARAENS, *Vimananum*, ancienne, forte & considérable ville de Portugal, dans la province d'entre Duéro-e-Minho, & dans la Comarca. Elle a été souvent le séjour des rois de Portugal, & ce qui en est une suite, les édifices publics modernes s'y font remarquer. Elle est à 3 li. de Brague, 11 de Porto, 16 n. o. de Lamégo, 66 n. e. de Lisbonne. *Long.* 9, 46; *lat.* 41, 25.

Guimaraens donna le jour au pape Damase, successeur de Libère, en 366; ce pape tint plusieurs conciles, excommunia les Lucifériens, introduisit l'usage de chanter l'*alleluia*, & eut un illustre secrétaire en la personne de Saint-Jérôme.

Cette ville est encore la patrie d'Alphonse, premier roi de Portugal, qui défit cinq rois Maures confédérés, à la Bataille d'Ourique, en 1139, & mourut à Coimbre, en 1185, âgé de 76 ans. (*R.*)

GUIMÉNÉ, ou GUÉMÉNÉ, petite ville de France, en Bretagne, au diocèse de Nantes, à 10 li. de cette ville, avec titre de principauté. Elle appartient à une branche de la maison de Rohan. (*R.*)

GUINÉE (la), vaste contrée d'Afrique, partagée entre une multitude de petits despotes, les uns électifs, les autres héréditaires, & perpétuellement en guerre, le plus souvent pour faire des prisonniers qu'ils dévouent à l'esclavage, & qu'ils vendent aux Européens. Ce grand pays est situé entre la Nigritie au nord, l'Ethiopie à l'orient, & la Caffrerie au midi.

La Guinée a été entièrement inconnue aux anciens. Nous n'en connoissons guère que les côtes qui commencent à la rivière de Sierra-Lione, & s'étendent jusqu'au Cap-Nègre, c'est-à-dire environ dix degrés en-deçà de la ligne, & seize degrés au-delà.

On divise la Guinée en haute & basse; la basse Guinée est la même que le Congo, dont la traite des Nègres fait le plus important commerce des Portugais dans ce pays.

La haute Guinée est bornée au sud par l'Océan, & comprend divers pays que l'on trouve de suite & qu'on subdivise chacun en divers royaumes, qui s'y rencontrent à mesure qu'on avance d'occident en orient: ces pays sont la côte de Malaguette, la côte des Dents, la côte d'Or, les royaumes de Juda, du grand Ardre, & de Bénin. Tout le négoce des Européens se fait sur les côtes des lieux que nous venons de nommer.

Les naturels sont idolâtres, superstitieux & vivent très-mal-proprement; ils sont paresseux, ivrognes, fourbes, sans souci de l'avenir, insensibles aux évènemens heureux & malheureux qui réjouissent ou qui affligent les autres peuples; ils ne connoissent ni pudeur, ni retenue dans les plaisirs de l'amour; l'un & l'autre sexe s'y plonge brutalement dès le plus bas âge.

Leur peau est très-noire; leurs cheveux sont une véritable laine, & leurs moutons portent du poil. Ils vont tout nuds pour la plupart; & ceux qui sont assez riches pour être vêtus, ont une espèce de pagne qu'ils roulent autour du corps, & qu'ils laissent pendre depuis la ceinture jusqu'à mi-jambe: ces derniers se frottent d'huile, se peignent le corps, & ornent leur cou, leurs bras, & leurs jambes, d'anneaux d'or, d'argent, d'ivoire, & de corail.

Presque tous les naturels de Guinée sont exposés à des dragonneaux, espèce de vers qui entrent dans leur chair, la rongent & y causent des ulcères. La petite vérole est un autre fléau encore plus redoutable, & qui les emporte de tems en tems par milliers.

Il paroît que les Diépois découvrirent cette contrée en 1364, sous Charles V, & qu'ils y ont navigué plus de 60 ans avant que les autres nations européennes en eussent aucune connoissance; mais ils n'y formèrent aucun établissement. Les Portugais plus avisés s'y fixèrent, & y firent un très-grand commerce au commencement du XVe siècle. L'année 1604 fut l'époque fatale de leur déroute; alors les Hollandois les chassèrent des forts & des comptoirs qu'ils avoient sur les côtes, & les contraignirent de se retirer bien avant dans les terres, où, pour se maintenir, ils se sont alliés avec les naturels du pays. Depuis cette époque, les Hollandois & les Anglois font presque tout le commerce des côtes de Guinée: les Brandebourg

géois & les Danois y ont cependant quelques comptoirs.

Sous le règne de Jean II, roi de Portugal, qui travailloit avec tant d'ardeur à l'établissement des colonies portugaises dans les Indes & en Afrique, on trouva de l'or sur les côtes de Guinée, mais en petite quantité; c'est peut-être de là qu'on donne depuis le nom de *guinées* aux monnoies que les Anglois firent frapper avec l'or qu'ils amassèrent dans ce pays. On ne connoît en Guinée que deux saisons. La plus saine & la plus agréable commence en avril, & finit en octobre. Alors des vapeurs épaisses, qui ne se résolvent point en pluies, interceptent les rayons du soleil, & des rosées abondantes durant la nuit entretiennent la végétation. Dans le reste de l'année les chaleurs sont cuisantes durant les intervalles où le ciel n'est point pluvieux. (*R.*)

GUINÉE (basse). *Voyez* CONGO.

GUINÉE (la nouvelle), grande contrée de l'Océan oriental des Moluques; on ignore si c'est une île, ou si cette contrée est attachée au continent des terres Australes: quoi qu'il en soit, elle est entre le deuxième & le neuvième degré de latitude méridionale, & entre le 146e & le 165e degrés de longitude. Elle va en se rétrécissant vers le nord-ouest, & en s'élargissant vers le sud-est: par les 150 degrés. On y apperçoit une montagne nommée par les Hollandois *Sneberg*, parce qu'elle est chargée de neige. On dit que ce pays fut découvert en 1527, par Alvar de Palavédra, mais il n'y fit que passer: le terroir fertile par lui-même, est habitée par des sauvages d'un teint brun olivâtre. (*R.*)

GUINES, petite ville de France en Picardie, située dans un pays marécageux, à deux lieues de la mer; elle est capitale d'un petit comté qui faisoit autrefois partie de celui de Boulogne. *Long.* 19, 30; *lat.* 50, 57. (*R.*)

GUINGAMP, petite ville de France en Bretagne, capitale du duché de Penthièvre, à 103 lieues s. o. de Paris. *Long.* 14, 39, 15; *lat.* 48, 33, 42. (*R.*)

GUIOLLE (la), petite ville de France dans le Rouergue, sur les limites de l'Auvergne, près des montagnes auxquelles elle donne son nom. (*R.*)

GUIPUSCOA (le), petite province septentrionale d'Espagne, bornée à l'est par les Basques, au nord par l'Océan, à l'ouest par la Biscaie, au sud par la Navarre. Le pays abonde en tout, excepté en froment: Tolosa en est la capitale.

Ignace de Loyola, fondateur des Jésuites, naquit dans la province de Guipuscoa en 1491, & mourut à Rome en 1556, âgé de soixante-cinq ans; sa vie est bien singulière. Né avec un esprit romanesque, entêté de livres de chevalerie, il commença par être page à la cour de Ferdinand, roi d'Espagne, embrassa le parti des armes, fut blessé au siège de Pampelune en 1521, & se dévoua dans sa convalescence à la mortification. On fait la suite de ses avantures, la manière dont il s'arma chevalier de la Vierge, son projet de combattre un Maure qui avoit parlé peu respectueusement de celle dont il étoit chevalier; le parti qu'il suivit d'abandonner la chose à la décision de son cheval, qui prit un autre chemin que celui du Maure; ses premières études de latin faites à Salamanque à l'âge de trente-trois ans; son emprisonnement par l'inquisition; la continuation de ses études à Paris où il fit sa philosophie au collège de Sainte-Barbe, & sa théologie aux Jacobins; son voyage à Rome en 1537, avec des Espagnols & des François qu'il s'associa pour former une congrégation; la confirmation de son institut par Paul III, & enfin sa nomination en qualité de premier général de son ordre. Le pape Grégoire XV a canonisé Ignace de Loyola en 1622: le P. Bouhours a donné sa vie dans laquelle il le compare à César; on fait plus de cas de celle du P. Maffei, écrite en latin; c'est peut être le meilleur livre du jésuite italien, & le moindre du jésuite françois. (*R.*)

GUISE, petite ville de France en Picardie, dans la Thiérache, avec un fort château & titre de duché pairie, de la création de François Ier, en 1527. Elle est sur l'Oise, à 6 lieues n. o. de Saint-Quentin, 10 s. e. de Cambrai, 38 n. e. de Paris. *Long.* 21, 17, 22; *lat.* 49, 53, 47.

Cette ville a un gouverneur & un lieutenant de roi. Le château soutint un long siège contre l'armée d'Espagne en 1650; la levée de ce siège sauva tout le pays.

François Ier en fit don, en 1527, au prince Claude de Lorraine, qu'il créa duc de Guise & pair de France; sa maison devint si puissante, que dès le règne de ce prince elle commençoit déja à porter ombrage à la cour, comme le prouve ce vieux quatrain:

Le feu roi devina ce point,
Que ceux de la maison de Guise,
Mettroient ses enfans en pourpoint,
Et son pauvre peuple en chemise.

Ce duché est fort grand, & s'étend dans la Picardie & la Champagne: il appartient à la maison de Condé. On y fabrique des toiles de batiste & façon de Hollande, dont le débit se fait à Saint-Quentin, pour l'Italie & l'Espagne; il y a aussi chapellerie, bonneterie, & tannerie.

Billi (Jacques de), un des savans françois du XVIe siècle, traduisit de grec en latin les ouvrages de S. Grégoire de Nazianze, de S. Isidore de Peluse, de S. Jean Damascène, &c. Il mourut en 1581, âgé de 47 ans. On ne doit pas le confondre avec Jacques de Billi, jésuite, né dans le XVIIe siècle. (*R.*)

GUISTRES, bourg de France, au diocèse de Bordeaux, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 3,600 liv. (*R.*)

GULDBRANDSDALEN, canton de la Norwége méridionale, dans la préfecture de Christiania, vers la Suède; il est composé de deux vallées, & renferme vingt-cinq paroisses: son sol, fertile en quelques endroits, produit un peu de grains; mais stérile en nombre d'autres, il ne produit guères que du bois: on en tire du fer & du cuivre, & les habitans y sont dans l'usage de passer leurs longs hivers à voiturer les grains & autres denrées que Christiania envoie à Drontheim, & le hareng & autres poissons que Drontheim envoie à Christiania. (*R.*)

GULDELFINGEN, petite ville de Bavière, au duché de Neubourg, près du confluent de la Brentz & du Danube. (*R.*)

GULTZOW, petite ville, château & baillage d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, & dans la principauté de Camin. *Long.* 39, 20; *latit.* 53, 39. (*R.*)

GUMBINNEN, ville moderne de la Lithuanie Prussienne, dans le baillage d'Insterbourg: elle n'est bâtie que dès l'an 1725, & renferme environ trois cents maisons, & trois mille habitans. C'est le siège d'une chambre de guerre & des domaines, & d'une prévôté ecclésiastique. L'on y fabrique beaucoup de draps, & les environs en sont fertiles en grains & en fourrages. (*R.*)

GUMPENBERG, château & seigneurie de la haute Bavière, & dans la régence de Munich. (*R.*)

GUMPLOTZ-KIRCHEN, petite ville de la basse Autriche Son terroir produit le meilleur vin de toute l'Autriche. (*R.*)

GUNDELFINGEN, château & village d'Allemagne dans la Souabe, à 6 lieues d'Ulm. La seigneurie de ce nom appartient aux comtes de Furstemberg. *Long.* 27, 36; *lat.* 48, 22. (*R.*)

GUNDELSHEIM, petite ville d'Allemagne, dans la Suabe, au Graichgow, sur le Necker. Il y a sur une hauteur un château appelé *Horneck.* (*R.*)

GUNTERSBERG, château & baillage du cercle de haute Saxe, dans la principauté d'Anhalt-Bernbourg, près de Hartzgerode. (*R.*)

GUNTERSBLUM, village d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, dans le comté de Linange, entre Oppenheim & Worms; il appartient, avec d'autres, aux comtes de Linange-Dabo-Guntersblum. (*R.*)

GUNTZBOURG, GUNZBOURG, ou GUNZBERG, *Guntia*, petite ville d'Allemagne au cercle de Souabe. C'est, selon Beatus Rhenanus, le *Guntiensis transitus* des anciens. *Long.* 27, 34; *lat.* 48, 20.

C'est la capitale du Marggraviat de Burgaw, & l'on y voit un beau château. L'empereur en fit présent, en 1693, au prince Louis de Bade, pour le dédommager des ravages que les François avoient faits dans les terres de Bade. Les Bavarois la prirent en 1744, mais ils la rendirent l'année suivante à la reine de Hongrie, en vertu du traité de Fuessen. Elle est située au confluent de la rivière de Guntz & du Danube, à 2 lieues de Burgaw, & à 8 d'Ulm. (*R.*)

GUNTZENHAUSEN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, sur la rivière d'Altmül, près de Weissenbourg. *Long.* 28, 26 *lat.* 48, 58.

Elle est au Margrave d'Anspach, & n'est remarquable que par la naissance d'André Osiander, un des premiers sectateurs de Luther, & qui défendit sa doctrine par un grand nombre d'ouvrages. Il mourut en 1552, à 54 ans. Tous les gens de son nom se sont distingués dans la même carrière. (*R.*)

GUNUGI, ancienne ville de la Mauritanie césarienne. Le P. Hardouin croit que cette ville est présentement Mestagan. (*R.*)

GUNZ, *Ginsium*, & en hongrois *Koszog*, ville de la basse Hongrie, dans le comté d'Eisenbourg, sur la rivière de Gunz, & au milieu de campagnes fertiles en vin & en grain: elle a les titres de libre & de royale, & elle est défendue par un bon château, dont Soliman ne put s'emparer en 1532. Il y a un collège dans cette ville; & l'on y tient la cour suprême de justice d'où relève la portion de la province qui est à la droite du Danube. (*R.*)

GUNZBOURG, ou GUNZBERG. *Voy.* GUNTZBOURG.

GUNZENHAUSEN. *Voyez* GUNTZENHAUSEN.

GURAU, ville de la Silésie, dans la principauté de Glogau, vers la Pologne; c'est le chef-lieu de l'un des six cercles de la principauté, & l'une des villes incendiées par les Cosaques dans la dernière guerre d'Allemagne: elle a une église catholique, & une chapelle protestante. Il s'y fabrique beaucoup de draps, & l'on y fait un grand trafic de grains. (*R.*)

GURCK, ville d'Allemagne, dans la basse Carinthie, avec un évêché suffragant de Saltzbourg, érigé l'an 1073. Elle est sur la petite rivière de Gurck, à 8 lieues n. o. de Clagenfurt, 22 f. e. de Saltzbourg. *Long.* 31, 50, *lat.* 47, 10. (*R.*)

GURGISTAN. *Voyez* GEORGIE.

GURKFELD, ville d'Allemagne dans le cercle d'Autriche, & dans la basse Carniole, sur la Save, au pied d'une montagne qui défend un château. La quantité des médailles romaines & d'autres morceaux d'antiquité que l'on a trouvées de tems en tems dans ses environs, fait croire que cette ville a pris la place de l'ancienne *Noviodunum.* (*R.*)

GURIARE, ville ouverte d'Amérique, dans la Terre-Ferme, sur la côte septentrionale, assez près de Caracos, à 5 lieues ouest du Cap-blanc. *Long.* 312, 32; *lat.* 9, 30. (*R.*)

GURIEL, petite province d'Asie dans la Géorgie, bornée nord par l'Imirette, est par le Caucase, nord par la mer Noire, sud par la Turquie. Elle est sous la domination d'un prince particulier

qu'on dit chrétien, & qui pour être maintenu dans son indépendance, payoit dans ces derniers tems au grand-seigneur un tribut annuel de quarante-six enfans, garçons & filles, qu'il livroit au bacha d'Alcazike. Cette espèce de tribut n'a plus lieu aujourd'hui. Le Guriel faisoit anciennement la partie méridionale de la Colchide. (*R.*)

GUSÉLISAR, ville ruinée de la Turquie asiatique, dans la Natolie; Paul Lucas, après avoir donné une magnifique description de ses ruines, conclud que cette ville ne peut être que celle de Magnésie dans l'Ionie. *Voyez* MAGNÉSIE. (*R.*)

GUSTAUBOURG, fort de l'électorat de Mayence, bâti par Gustave Adolphe, roi de Suède, au confluent du Rhin & du Mein. (*R.*)

GUSTERLOCH, bourg de l'évêché d'Osnabrug, dont l'église est possédée en commun par les catholiques & par les luthériens. (*R.*)

GUSTROW, ville d'Allemagne, dans la basse Saxe, au duché de Meckelbourg, dans la Vandalie proprement dite, & le cercle de Venede. On y professe la confession d'Augsbourg. Elle est à 8 lieues f. o. de Rostock, 12 f. e. de Wismar, 14 n. e. de Schwérin. *Long.*, 30, 18; *lat.* 53, 57.

C'est le siège d'une surintendance & d'un tribunal supérieur de justice; il s'y trouve une église cathédrale, une paroissiale, & un très-beau château qui appartient au souverain. (*R.*)

GUTTARING, bourg & château de Carinthie, appartenant à l'archevêque de Saltzbourg. (*R.*)

GUTTEMBERG, petite ville de la basse Alsace, près de Berg-Zabern, dans le baillage de Neuf-Cassel. Elle appartient au duc de Deux-Ponts. (*R.*)

GUTTENSTEIN, ville de la basse Autriche, avec un château & un couvent. Il y a un autre lieu du même nom dans la basse Carinthie. (*R.*)

GUTTENZELL, abbaye immédiate de l'empire, à huit lieues d'Ulm. Elle est de l'ordre de Cîteaux; l'abbesse est princesse d'empire, & elle a voix & séance à la diète de Ratisbonne. Elle est sous l'inspection de l'abbé de Salmansweyler. (*R.*)

GUTTERBOCH. *Voyez* JUTTERBOCH.

GUTZKOW, petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie citérieure, capitale d'un comté de même nom appartenant à la Suède; les Danois & les Rugiens la saccagèrent en 1357. C'est le siège d'une surintendance. Elle est sur la Pèene, à 4 lieues f. o. de Wolgtz, 17 n. e. de Gustrow. *Long.* 31, 32, *lat.* 54, 4. (*R.*)

GUZURATE, ou GUZARATE, province de l'empire du Mogol, dans l'Indoustan; le Mogol Akébar s'en rendit maître en 1565. Amadabad en est la capitale.

Ce pays, le plus agréable de la presqu'île en-deçà du Gange est arrosé de belles rivières qui le fertilisent extrêmement. Il contient plusieurs villes ou bourgs, ou l'on fabrique des marchandises très-précieuses, des brocards d'or & d'argent, des étoffes de soie magnifiques, & d'admirables toiles de coton. Thevenot prétend que le Guzarate paye au Mogol vingt millions par an, & la somme du P. Catrou est encore plus forte; mais les récits de ces deux voyageurs paroissent plutôt des calculs romanesques, que des appréciations éclairées.

Le Guzurate est une presqu'île comprise entre l'Indus & la côte de Malabar. Il a soixante milles de long, sur une largeur presqu'égale. (*R.*)

GYAROS, petite île de l'Archipel, près de Délos. Tous les anciens en font mention. Pline lui donne deux mille pas de circuit, & la place à soixante-douze mille pas d'Andros. Elle est non-seulement fort petite, mais en partie couverte de rochers.

Rome y reléguoit les criminels; c'est pourquoi nous lisons dans Tacite que Lucius Pison opine qu'il falloit interdire le feu & l'eau à Silanus, & le reléguer dans l'île de Gyaros. On la nomme à présent *Joura.* Elle n'a point changé de face: elle est aussi sauvage, aussi déserte, aussi délaissée qu'autrefois. (*R.*)

GYFHORN, petite ville d'Allemagne, dans la basse-Saxe, avec un bon château, au duché de Lunebourg, entre l'Aller & l'Ise, qui s'y joignent ensemble, à 10 li. n. e. de Brunswich, 9 f. e. de Zell. *Long.* 28, 24; *lat.* 52, 36. (*R.*)

GYONGYOS, ville de la haute-Hongrie, dans le comté de Haves, sur une rivière de même nom, au pied du mont Matra, & à l'entrée d'une vaste plaine. Elle est très-peuplée, & cultive d'excellens vins dans son territoire. Les jésuites y avoient un collège, & ses marchés publics sont les plus fréquentés de la contrée. (*R.*)



HAA

HAAG, comté d'Allemagne, situé dans la haute-Bavière & dans la régence de Munich, à l'occident de l'Inn. Il a environ trois milles du pays de longueur, & deux de largeur. Son lieu capital est un bourg de même nom, dans le château duquel ont résidé, jusqu'à l'an 1567, ses seigneurs particuliers, faits comtes de l'empire en 1509. En 1567, la famille de ces comtes s'étant éteinte, la succession féodale en parvint à la maison électorale de Bavière, qui l'a possédée dès-lors, & qui donnant à cette occasion un suffrage de plus dans les assemblées du cercle, mais non pas dans celles de la diète de Ratisbonne, contribue de 88 florins pour les mois romains, & de 81 rixdallers, 14 creutzers & demi pour la chambre impériale.

Il y a dans le cercle d'Autriche deux bourgs du même nom, l'un dans le quartier de Vienne, & l'autre dans celui de Hausruck. (*R.*)

HAAK, fort des Provinces-Unies, dans celle de Zélande, & dans l'île de Walcheren, à la distance d'une petite lieue au n. o. de la ville de Veere, dont il défend l'approche. C'est d'ailleurs au moyen d'un feu qu'on y allume toutes les nuits, un fanal qui dirige les vaisseaux qui abordent. (*R.*)

HABAR, ancienne ville de Perse, aujourd'hui ruinée, sur la route de Sultanie à Kom, dans l'Irac-Agemi. C'est vraisemblablement la même ville qui est nommée *Ebher* ou *Ebcher* dans les cartes de M. de Lisle & d'Oléarius. *Long.* 67; *lat.* 36, 12. (*R.*)

HABATA, province d'Afrique, au royaume de Fez, dans la partie occidentale, près du détroit de Gibraltar. (*R.*)

HABELSCHWERDT, petite ville de Bohême, au comté de Glatz, située au confluent de la Neyffe & de la Weiftritz, à 3 li. sud de Glatz. Elle se nommoit autrefois *Bystrzice*. Elle est peuplée de Catholiques & de Luthériens. (*R.*)

HABSAL, ville de la Livonie, dans le comté d'Esthonie, près de la mer Baltique. Son port est peu fréquenté. *Voyez* HAPSAL. (*R.*)

HABSBOURG, ou HAPSBOURG, ancien château de Suisse, au canton de Berne, dans le baillage de Kœnigsfelden, sur une hauteur, près de l'Aar, à une lieue environ de Bruck, & de la paroisse de Windisch. Il est sans aucune apparence, & plus qu'à demi-ruiné. Il est situé dans le bas-Argow. C'étoit le lieu de la résidence des comtes de Hapsbourg, tige de la maison d'Autriche. Rodolphe de Hapsbourg, l'un de ces seigneurs, parvint au trône de l'empire, en 1273. Sa maison s'éleva depuis à un degré de grandeur & de puissance, comparables à celles de Charlemagne. *Long.* 25, 45; *lat.* 47, 22. (*R.*)

HACACHAN, royaume d'Asie, dans la péninsule de l'Inde, dépendant du grand-Mogol. (*R.*)

HAD

HACHA, province du continent de l'Amérique-méridionale, arrosée par une rivière de même nom. Elle est de la domination Espagnole, & riche en or, en pierres précieuses & en fontaines salantes. (*R.*)

HACHEBERG. *Voyez* HOCHBERG.

HACHENBOURG, ville, château & baillage d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, dans le comté de Sayn, près de Coblentz, sur le Rhin. C'est un fief de l'électorat de Cologne, possédé par les bourgraves de Keichberg, qui font leur résidence à Hachenbourg. (*R.*)

HACKEMBOURG, petite ville de Danemarck, dans l'île d'Alsen. (*R.*)

HACZAG, *Sarmisia vallis*, petit pays de Transylvanie, sur les confins de la Walaquie, avec titre de comté. C'est dans ce district que sont les ruines de l'ancienne *Ulpia Trajana*, desquelles il est vraisemblable que s'est formée à quelque distance la ville dont le pays porte le nom. (*R.*)

HADAD, ville de la haute-Hongrie, dans le comté de Solnock, l'un de ceux qui sont au-delà de la Theiss. Elle est munie d'un château fortifié, & appartient à la famille de Weseleny. (*R.*)

HADAMAR, *Hademarium*, ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, nouvellement bâtie, avec un château. C'est la résidence ordinaire d'une branche de la maison de Nassau, celle de Nassau-Hadamar. Elle est située dans la Wétéravie septentrionale, près de la petite rivière d'Els, à 9 lieues n. o. de Mayence, 6 e. de Coblentz. *Long.* 25, 41; *lat.* 50, 21.

Cette petite ville, nommée encore *Ober-Hadamar*, est capitale d'un comté de même nom. Elle avoit un college de jésuites. (*R.*)

HADDINGTON, ou plutôt HADDINGTOWN, en latin *Hadina*, ville ou bourg de l'Ecosse méridionale, capitale d'un baillage ou sherifsdom de même nom dans la Lothiane, à 5 li. s. d'Edimbourg. *Long.* 15, 6; *lat.* 56, 10.

C'est la patrie de Jean Major, fameux théologien scholastique, mort en Ecosse en 1648, âgé de 42 ans. Il avoit étudié & enseigné à Paris; mais tous ses ouvrages sont tombés dans l'oubli, jusqu'à son histoire latine de la Grande-Bretagne. (*R.*)

HADELAND, petite ville de Norwège, dans la province d'Aggerhus, à 3 lieues de Christiania, (*R.*)

HADELLAND, HADERLAND, ou HADELE, petit pays d'Allemagne, au cercle de basse-Saxe, & au nord du pays de Brême, à l'occident de l'embouchure de l'Elbe. Il a six lieues de long sur quatre de large, & contient la ville d'Auerndorff, avec douze

douze paroisses protestantes. Il appartient à la maison d'Hanovre, à laquelle l'empereur Charles VI le donna en fief en 1731. (*R.*)

HADEMAR. *Voyez* HADAMAR.

HADEQUIS, petite ville d'Afrique, située dans une plaine, au royaume de Maroc, dans la province de Héa, à 3 lieues de Técule. Les Portugais la prirent d'assaut en 1514, & en emmenèrent pour esclaves les plus belles femmes. *Long.* 8, 30; *lat.* 30, 44. (*R.*)

HADERSLEBEN, *Haderslebia*, ville de Danemarck, au Sud-Jutland ou duché de Slesvig, capitale d'une préfecture considérable de même nom, avec une bonne citadelle. Elle est proche de la mer Baltique, à 5 milles d'Allemagne f. e. de Ripen, 9 n. de Slesvig. Les géographes du pays lui donnent 55 d. 15', 30" de *latit.* & 42 d. 53', 30" de *long.* M. de Lisle la fait plus septentrionale d'un degré au moins; mais la longitude est excessive de plus de 12 degrés, à la prendre de l'île de Fer; & quand même on la prendroit aux îles Açores, le méridien du 40e degré passeroit à l'orient de toute la presqu'île de Slefwig & de Jutland, sans y toucher. Cette ville est située sur une baie de la mer Baltique, & sur un terrein fort bas. Aucun mur ne l'entoure, & le grand château qu'elle avoit autrefois, & dans lequel naquirent les rois Frédéric II en 1534, & Frédéric III en 1609, ne subsiste plus. Mais elle renferme encore une grande église, une école latine bien dotée, & un riche hôpital. Son port, qui manque de profondeur, ne lui procure que peu de commerce. Sa principale ressource est le passage des voyageurs, ou autres gens d'affaires, qui vont dans le nord-Jutland & dans l'île de Fionie, ou qui en reviennent, & dont la route ordinaire étant par cette ville, donne une certaine activité au debit de ses denrées, ainsi qu'à l'industrie & au travail de ses artisans & de ses manœuvres. Elle préside à un baillage de soixante-trois paroisses. *Long.* 27, 10; *lat.* 55, 24. (*R.*)

HADHRAMOUT, ville & contrée d'Asie, dans l'Arabie-heureuse. M. d'Herbelot, qui parle fort au long de cette contrée dans sa *Bibliothèque orientale*, dit que les anciens l'ont connue sous le nom d'*Hadramithena*. Il y a dans ce pays une montagne nommée *Schibum*, d'où l'on tire les plus belles onyces & agathes de tout l'Orient. La ville d'Hadhramout est à 46 li. o. de Caresen. *Long.* 67, 8; *lat.* 14, 40. (*R.*)

HADMERSLEBEN, petite ville & baillage d'Allemagne, sur la Boder, au cercle de basse-Saxe, & dans le duché de Magdebourg. Il ne faut pas la confondre avec Hadmersleben, couvent de filles Catholiques, qui n'est pas loin de-là, & qui dépend de la principauté de Halberstadt. (*R.*)

HÆNICHEN, ou GRÆFENHAYN, ou GRÆFENHAGEN, bourg d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans la principauté de Gotha, près des frontières de la principauté d'Anhalt. (*R.*)

HAESBROUCK, petite ville de Flandre, à 2 lieues d'Aire & 2 de Cassel. *Long.* 20, 4; *lat.* 50, 40. (*R.*)

HAFNERZELL, baillage de Bavière, dans l'évêché de Passau. (*R.*)

HAGELAND, petit pays des Pays-Bas-Autrichiens, qui se trouve entre Louvain & le pays de Liège. (*R.*)

HAGEMAN, ou HAGETMAN, petite ville de France, en Gascogne, dans la Chalosse, sur la rivière de Lous. (*R.*)

HAGENOW, petite ville d'Allemagne, dans l'ancien comté de Schwerin, au duché de Meklenbourg, en basse-Saxe. (*R.*)

HAGENBACH, petite ville du bas-Palatinat, sur le Rhin, avec un château. (*R.*)

HAGENBECK, seigneurie du cercle de Westphalie, dans l'évêché de Munster. (*R.*)

HAGENSBOURG, baillage de Westphalie, au comté de Lippe-Buckenbourg, sur le lac de Steinhude. (*R.*)

HAGIAZ, ou HIGIAZ, province d'Asie, dans l'Arabie, bornée o. par la mer Rouge, n. par l'Arabie-Pétrée, e. par le Théama. Sa capitale est Hagiaz, autrement dite *Hagiar*, située à 35 li. n. de Médine, & par les 57, 50 de *long.* les 25, 40 de *latit.* (*R.*)

HAGIBESTAGE: c'étoit autrefois une grande ville; c'est à-présent un village de la Natolie, fameux par les pelerinages des Turcs, & par l'hébergement magnifique, ou plutôt, le palais destiné pour les voyageurs. Tous les allans & venans y sont parfaitement bien reçus, logés & traités. Paul Lucas en fait la description dans son *second Voyage de Grèce*. (*R.*)

HAGR, HAGIAR, ou HAGIAZ, ville de l'Arabie-Heureuse, en Asie, dans la province d'Hagiaz. Cette ville paroit être celle que Ptolomée & Strabon appelent *Petra deserti*. Les fultans de Syrie & d'Egypte l'ont possédée long-tems. *Voyez* PETRA & HAGIAZ. (*R.*)

HAGUENAU, *Hagenoïa*, petite ville de France, en Alsace, capitale d'un baillage ou préfecture de même nom, autrefois impériale. Les François la prirent en 1673, & les Impériaux en 1702; les François la reprirent en 1703, & les Impériaux en 1705, après que le prince Louis de Bade eut forcé les lignes des François, qui néanmoins s'en rendirent encore maitres en 1706. Elle est sur la Motter, qui la divise en deux parties, à 5 lieues n. de Strasbourg, 6 o. de Bade, 10 f. o. de Landau, 102 e. de Paris. *Long.* 25 d. 27', 55"; *lat.* 48 d. 48', 45".

Cette ville est située dans une contrée sablonneuse, au milieu de la forêt de son nom: sa fondation ne remonte qu'au commencement du XIIe siècle. on y garda les ornemens impériaux, sous les empereurs de la maison de Souabe. Les Jésuites y avoient un très-beau collège. En 1673, Louis XIV en fit raser les fortifications, qui furent rétablies l'année suivante, & détruites une seconde fois,

trois ans après. On y compte six cent quatre-vingt feux, quatre couvens d'hommes & deux de femmes. Ses revenus patrimoniaux sont de 40,000 livres.

Hagnenau a donné le jour à Capiton (Wolffgang Fabrice), qui se fit recevoir docteur en médecine, en droit & en theologie; mais il se distingua seulement dans cette dernière science : il devint un des plus habiles théologiens de son tems, dans le parti d'Œcolampade, dont il épousa la veuve. Il mourut de la peste en 1542, âgé de soixante-trois ans. (*R.*)

HAHELAND, district de la Prusse occidentale, où est située la ville d'Elbingen. (*R.*)

HAHNEN-KAMM, grande montagne couverte de bois, qui traverse tout le comté de Pappenheim, en Souabe, depuis l'évêché d'Aichstett. (*R.*)

HAIDENSCHAFFT, ville d'Allemagne, au duché de Carinthie, sur la rivière de Kobel. (*R.*)

HAIDINGSFELD, petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'évêché de Wurtzbourg. (*R*).

HAIGERLOCH, comté de Suabe, avec une petite ville de même nom, appartenans à la maison de Hoenzollern-Sigmaringen. (*R.*)

HAILBRON, ou HEILBRON, ville impériale d'Allemagne, au cercle de Suabe, sur le Necker, dans un pays fertile, sur-tout en vins, entre le duché de Wirtemberg, & le palatinat : c'est une ville fort bien bâtie. Le gouvernement en est aristocratique, & la religion Luthérienne est celle de ses habitans. Elle a d'ailleurs quelques fortifications: les Suédois la prirent en 1631, les Impériaux en 1634, les François en 1688. Il y a dans son territoire des eaux minérales. On y passe le Necker sur un pont de pierre Elle est à 30 lieues n. e. de Stutgard, 12 s. e. d'Heidelberg, 12 e. de Philisbourg, & 28 n. e. de Strasbourg. *Long.* 27, 50; *lat.* 49, 10. (*R.*)

HAILSBRON, ou HEILSBRUN, petite ville d'Allemagne, dans la Franconie, & dans la principauté d'Anspach, au grand baillage de Windsbach. Son nom qui signifie *source salutaire*, lui vient des eaux minérales qui sont dans son territoire, & qui, après lui avoir jadis attiré une fondation de l'ordre de Citeaux, lui ont procuré lors de la réformation, & aux dépens de ce monastère, un collège illustre, transféré l'an 1737, en partie dans la ville de Bareith, & en partie dans celle d'Anspach. (*R.*)

HAIMBHAUSEN, très-beau château de la haute Bavière, dans la régence de Munich, sur la rivière d'Ammer. (*R.*)

HAIMBOURG, ou HAMBOURG, *Hamburgum Austriæ*. Quelques auteurs prétendent qu'elle est le *Comagenum*, que les anciens mettoient en Pannonie. C'est une ancienne petite ville d'Allemagne, dans la basse-Autriche, prise par Mathias Corvin, roi de Hongrie, en 1482. Elle est située sur le Danube, à 4 lieues o. de Presbourg, & à 8 *e. de* Vienne. *Long.* 35, 10; *lat.* 48, 20. (*R.*)

HAIN, ou HAYN, *Hayna*, petite ville d'Allemagne, dans la haute-Saxe, au cercle de Misnie. Les Hussites la saccagèrent en 1429; elle est sur le Rhéder, à 3 milles n. o. de Dresde, 2 n. e. de Meissen. *Long.* 31, 18; *lat.* 51, 20. On y fabrique beaucoup de draps.

C'est la patrie de Jean de Hagen, surnommé *Abindagine*, savant Chartreux pour son siècle, & qui mourut en 1475. (*R.*)

HAIN, ou HAYN, petite ville de Silésie, au duché de Lignitz. *Long.* 33, 45; *lat.* 51, 10. (*R.*)

HAINAN, île considérable d'Asie, au nord du golfe de Cochinchine, au sud de la province de Quanton, dont elle est séparée par un bras de mer d'environ huit lieues; elle abonde en tout ce qui est nécessaire à la vie; on pèche des baleines & des perles sur ses côtes, que les Chinois possèdent; mais l'intérieur du pays est habité par une nation indépendante. On trouve dans cette Ile des plantes maritimes & des madrépores de toute espèce, quelques arbres qui donnent le sang-de-dragon, & d'autres qui distillent une espèce de larme résineuse, laquelle étant jetée dans une cassolette, répand une odeur non moins agréable que celle de l'encens. On y voit aussi de fort jolis oiseaux, des merles d'un bleu foncé, des corbeaux à cravate blanche, de petites fauvettes d'un rouge admirable, & d'autres dont le plumage est d'un jaune doré plein d'éclat. Kiunchen est la capitale de l'île. *Long.* 125, 30—128; *lat.* 18—20. (*R.*)

HAINAUT (le), *Hannonia*, province des Pays-Bas catholiques, entre la Frandre, la Picardie, le comté de Namur, l'évêché de Liége & le Brabant, & même la Champagne : on le divise en Hainaut Autrichien, dont la capitale est Mons; & Hainaut François, dont la capitale est Valenciennes. Il a été nommé *Hainaut*, de la petite rivière de *Haine* qui le coupe par le milieu. L'air en est bon, & le sol est fertile en bled & en pâturages. Ses laines sont estimées : les bois de chauffage & de charpente n'y manquent pas. Il s'y trouve d'ailleurs du charbon de terre, & des ardoisières.

Ce pays contient la plus grande partie du territoire des Nerviens, dont la capitale étoit *Bagacum*, marquée par Ptolomée, comme la principale ville de ces peuples si célèbres dans l'histoire. Plusieurs grands chemins romains s'y rencontroient; on en voit encore des restes, aussi bien que de plusieurs monumens de l'antiquité.

Le Hainaut fut possédé par les rois d'Austrasie; le comte Reinier, sous Charles-le-Simple, roi de France, en fut, à ce que l'on croit, le premier comte héréditaire. L'héritière de cette souveraineté l'apporta en mariage à Baudoin VI, comte de Flandre. Après diverses révolutions, les ducs de Bourgogne devinrent comtes du Hainaut en 1436. Cette province entra dans la maison d'Autriche, par le mariage de Marie de Bourgogne, avec Maximi-

lien, dont les descendans ont joui du Hainaut jusqu'aux règnes de Philippe IV, & de Charles II, rois d'Espagne, qui cédèrent une partie du pays à la France, par les traités des Pyrénées & de Nimègue; & la portion appartenante à l'Espagne a été donnée à l'empereur, par les traités de Bade & de Radstat, confirmés par le traité de Vienne.

Cette province peut avoir vingt-deux lieues de long sur vingt de large : Lessoboeus en a donné l'ancienne description.

Le Hainaut françois comprend le pays d'entre Sambre & Meuse, la moitié du comté de Mons, la prévôté du Quesnoy, le district de Condé, la seigneurie de Valenciennes, & le comté d'Ostrevant. (*R.*)

HAINBOURG, comté d'Autriche, dans la haute-Carinthie, à la maison d'Urtin de Rosenberg. (*R.*)

HAINGEN, petite ville d'Allemagne, en Souabe, dans la principauté de Furstemberg, près des frontières de Hoenzollern. (*R.*)

HAINLENTE, district de bois, de douze lieues de long, en Thuringe, au prince de Schwartzbourg-Sonderhausen. (*R.*)

HAITERBACH, petite ville d'Allemagne, au duché de Wirtemberg, dans la forêt Noire, sur la rivière de Haiter. (*R.*)

HAKZAK, petit pays aux confins de la Transylvanie, avec une ville de même nom. (*R.*)

HALABAS, ville d'Asie, dans l'Indoustan, capitale d'une province de même nom; elle est sur le Gange, sujète au Mogol, à cinquante lieues sud-est d'Agra. Thevenot en parle au long dans son *voyage des Indes*, chap. xxxviij, & prétend que c'est la *Chrysobacra* de Pline. Le grand mogol Akébar s'en rendit maître, après avoir subjugué le royaume de Bengale, & y fit bâtir une forte citadelle. *Long.* 100, 35; *lat.* 26, 30. (*R.*)

HALEAU, petite ville de la haute-Lusace, près des frontières de Silésie. (*R.*)

HALBERSTADT, ville jadis épiscopale d'Allemagne, située dans le cercle de basse-Saxe, sur la petite rivière de Holtzemme, & capitale d'une principauté sujète au roi de Prusse, dont il sera parlé plus bas : on la croit ceinte de murs & de fossés dès l'an 1203, & l'on fait que cinq après, ce fut là que les partisans d'Othon de Brunswich tombèrent d'accord avec ceux de Philippe de Souabe, qui venoit d'être assassiné, de venger la mort de celui-ci, & de lui donner celui-là pour successeur à l'empire. Avant cette enceinte de murs & de fossés, Halberstadt existoit déjà; elle avoit été brûlée en 1179, par Henri-le-Lion; & en 1134, l'empereur Lothaire II y avoit tenu une diète remarquable, par la complaisance avec laquelle le roi Magnus de Danemarck voulut bien y assister, & y faire solemnellement l'office de porte-glaive de l'empire. Antérieurement encore, les Saxons & les Thuringiens avoient levé dans Halberstadt l'étendard de la rébellion contre l'empereur Henri IV; & soit ville, soit bourg, soit village, soit monastère isolé, ce lieu étoit devenu épiscopal sous Charlemagne. C'est une ville d'environ treize cents maisons, habitée de catholiques, de réformés, & de luthériens, renfermant seize églises à l'usage des uns & des autres; un chapitre de seize chanoines nobles, attachés à sa cathédrale, & dont quatre peuvent être catholiques; quatre églises collégiales, ayant aussi leurs chanoines; trois couvens de moines, deux de religieuses, une colonie de François réfugiés, une synagogue, trois écoles publiques luthériennes, une maison d'orphelins, & une maison de correction. On y a conservé le chapitre de la cathédrale, composé de vingt chanoines, les uns réformés, les autres catholiques, d'autres enfin protestans.

Tant la cathédrale que les églises collégiales, ont pleine jurisdiction sur ceux qui demeurent dans les lieux de franchise qui en dépendent. Les François y ont un juge qui leur est particulier. Elle est le siège du conseil de régence de la principauté, de sa chambre des finances, de ses cours ecclésiastiques & féodales, & d'un collège de pupilles & de tutelles. Le goût gothique règne dans toute l'architecture de cette ville, qui d'ailleurs a trois fauxbourgs, & qui a été assez durement traitée par les François & par leurs alliés en 1757 & 1758, & en 1759 par les troupes de l'empire. Les François s'en étant de nouveau emparés en 1760, elle eut beaucoup à souffrir; ses portes furent abattues, ses murs même le furent aussi, sur une longueur d'environ quatre cent cinquante toises. Cette ville est à 13 lieues s. e. de Brunswick, 11 s. o. de Magdebourg, & 12 n. e. de Mansfeld. *Long.* 29, 4; *lat.* 52, 6. Les collèges supérieurs s'assemblent dans le Petershoff, qui étoit autrefois le palais épiscopal, & où sont déposés les archives, le trésor provincial & la caisse générale des subsides.

Halberstadt est la patrie d'Arnisæus (Henningus), philosophe & médecin estimé au commencement du dix-septième siècle. On fait en général beaucoup de cas de ses ouvrages de politique. (*R.*)

HALBERSTADT (principauté de), état d'Allemagne, appartenant au roi de Prusse, & situé dans le cercle de basse-Saxe, aux confins des pays de Wolfenbuttel, de Magdebourg, d'Anhalt, de Mansfeld, de Quedlinbourg, de Blankenbourg, de Wernigerode & de Hildesheim. Sa plus grande étendue est de dix-sept lieues en longueur, & de treize en largeur. C'est généralement un pays plat, que bordent ou arrosent les rivières de Bode, de Selke, de Holtz-Emme, d'Ise, d'Aller, & de Wipper; qu'enrichissent la culture des grains & du lin, l'entretien des prairies, le commerce du bétail, & singulièrement la toison des brebis qu'on y élève; & que peuplent enfin près de cent vingt mille habitans, répartis dans treize villes grandes & petites & dans cent trois bourgs & villages. Au reste, le bois y est fort rare, & les rivières y sont très-peu

poissonneuses. L'on croit que cette principauté, avec ses annexes, qui sont le comté de Regenstein, la seigneurie de Derenbourg, & quelques parcelles du comté de Wernigerode, rapporte annuellement à son maître la somme de cinq cent mille rixdalers. Pour faciliter la perception de ce revenu, & déterminer d'autant mieux aux sujets la quotité de leurs redevances, l'on a divisé le pays en cinq cercles; savoir, en cercle de Halberstadt même, ou de Westerhaus, celui d'Ascherleben & d'Ermsleben, celui d'Oschersleben & de Weferlingen, celui d'Osterwick & de Hornbourg, & celui de la seigneurie de Dernbourg. Chacun de ces cercles renferme un certain nombre de baillages, subordonnés aux chambres supérieures établies dans la ville de Halberstadt; & dans chacun il y a de la vigueur pour l'exercice de la police, de l'exactitude pour l'administration de la justice, & de la régularité pour la fixation & la collecte des taxes: éloge commun, il est vrai, à toutes les provinces qui composent la monarchie Prussienne.

Confiée aux soins d'onze inspecteurs provinciaux, & à la direction d'un sur-intendant-général, la religion luthérienne est la dominante dans cette principauté; elle y est en possession de la cathédrale de Halberstadt & de ses églises collégiales, ainsi que de la plupart des paroissiales de la contrée; mais soumise à la sagesse suprême du prince, elle n'exclut du pays ni les réformés, ni les catholiques, ni les juifs; seulement est-il défendu aux catholiques de faire des prosélytes, & à leurs couvens d'acquérir des biens-fonds.

Cette principauté a ses états particuliers, lesquels s'assemblent quatre fois l'an, & qui, des divers officiers héréditaires qui leur appartenoient autrefois, ont encore conservé leur maréchal & leur échanson; leur maréchal dans la famille noble de Rœssing, & leur échanson dans celle de Flechtingen. Ces états consistent en trois classes, dont la première comprend le chapitre des chanoines nobles attachés à la cathédrale, ceux des quatre collégiales, & trois couvens catholiques: la seconde comprend les gentilshommes qui possèdent des fiefs nobles dans le pays; & la troisième comprend la magistrature des villes de Halberstadt, d'Ascherleben & d'Osterwick. L'on sent, que restreinte à la matière des contributions de la province, l'occupation de ces états ne sauroit être dangereuse pour une domination aussi vigilante & aussi ferme que celle du roi de Prusse; cependant, pour obvier dans l'assemblée à tout défaut d'intention ou de conduite, l'on a la précaution convenable d'y faire jurer aux députés le maintien de l'autorité du prince, ainsi que la conservation des droits des états. La maison de Brandebourg a joint au pays de Halberstadt, pour l'administration, la comté de Hoenstein, qui y est contiguë & située dans les montagnes du Hartz.

Après la réformation de Luther, l'évêché de Halberstadt eut le même sort que l'archevêché de Magdebourg, & fut donné par la paix de Westphalie, en 1648, à titre de principauté à l'électeur de Brandebourg, en équivalent de la partie de la Poméranie cédée aux Suédois.

A titre de prince de Halberstadt, le roi de Prusse est membre, tant du cercle de basse-Saxe, que du collège des princes, dans la diète de l'empire; il siège & vote en basse-Saxe, entre Wolfenbuttel & Mecklenbourg; & à la diète de l'empire, entre Wolfenbuttel & la Poméranie citérieure. Son contingent est de quatre cent trente-deux florins pour les mois romains, & de cent soixante-deux rixdalers vingt-quatre creutzers pour la chambre impériale; mais dans ces taxes, ne sont point comprises celles qui dérivent des seigneuries de Lora & de Klettenberg, & du comté de Regenstein.

Ce n'est que depuis la paix de Westphalie, qu'érigée en principauté séculière, Halberstadt appartient à la maison de Brandebourg: c'étoit avant cette époque, un état épiscopal, fondé vers la fin du VIIIe siècle, par l'empereur Louis-le-Débonnaire qui le dota richement, & devenu protestant vers le milieu du XVIe siècle, après avoir été jusques à cette dernière date, suffragant de Mayence. (*R.*)

HALDE, ville de Norwège, au gouvernement d'Aggerhus, sur la côte du golfe d'Iddesfiord, aux frontières de la Suède, au couchant & à cinq milles de Fréderictsadt. *Long.* 28, 15; *lat.* 59, 45. (*R.*)

HALDENSLEBEN, ville d'Allemagne, au duché de Magdebourg, près de Helmstadt, sur la rivière d'Ohr, à 7 lieues de Magdebourg. Il y a beaucoup de François réfugiés. (*R.*)

HALDENSTEIN, petite baronnie de Suisse, libre & indépendante, avec un beau & fort château, près de Coire, bâti en 1547 par Jean-Jacques de Châtillon, ambassadeur de France; il appartient aujourd'hui, ainsi que la baronnie, à MM. Schavesten, les plus riches seigneurs des Grisons, qui y ont introduit le calvinisme. (*R.*)

HALDERBERG, fief de Franconie, qui relève de l'évêché de Wurtzbourg (*R.*)

HALDERSLEBEN. *Voyez* HALDENSLEBEN.

HALDS-AMPT, baillage de Danemarck, dans le nord-Jutland, & dans la préfecture de Wibourg: il renferme soixante sept paroisses, & tire son nom d'un vieux château, situé au bord d'un lac, & qui dans le tems de la catholicité servoit de retraite aux évêques de Wibourg. (*R.*)

HALEN, petite ville des Pays-Bas, dans le brabant Autrichien, sur la Gète, à cinq lieues & demie de Louvain. *Long.* 22, 24; *lat.* 50, 58. (*R.*)

HALENDORF, terre considérable de l'évêché de Lubeck, entre Eurin & Cismar. (*R.*)

HALENTE, petite rivière d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté citérieure; elle se perd dans la mer de Toscane. *Haletes* est son ancien nom latin, Cicéron l'appèle *nobilem amnem*

& c'est la même rivière que le *Halet* ou l'*Elées* de Strabon, & l'*Elea* d'Etienne. (*R.*)

HALIFAX. *Voyez* HALLIFAX.

HALITZ, *Halitia*, petite ville de Pologne, capitale d'un petit pays de même nom, dans la Russie Rouge, avec un château sur le Niester, à 20 li. f. e. de Lemberg, & 30 n. o. de Kaminieck. *Long.* 43, 45; *lat.* 49, 20. (*R.*)

HALL, ou HALLE, *Hala ad Œnum*, ville d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & dans le Tyrol, au quartier d'Innthal, sur l'Inn, à quelques lieues plus bas qu'Insprug; elle existe dès l'an 1102, & renferme une église paroissiale, un collège, un séminaire, un vieux château, un couvent de S. François, & un chapitre de filles avec une église très riche, ouvrage de la dévotion des princes du pays. Au moyen de la navigation de l'Inn, cette ville fait avec l'Autriche un commerce considérable, & elle a dans son enceinte un grand & bel hôtel de monnoie, dont la fabrication s'exécute par des rouages que l'eau fait mouvoir. Mais l'importance principale de cette ville consiste dans ses salines, qui, tous frais faits, rapportent, dit-on, à la cour deux cent mille rixdallers par an. La matière brute s'en tire par gros quartiers très-durs, d'une haute montagne du voisinage; pour amollir ces quartiers, & les dépouiller de ce qu'ils peuvent avoir d'hétérogène, on les jète dans de grands creux pleins d'eau douce, où ils reposent pendant quelques mois. Devenue salée par cette opération, l'eau des creux se conduit alors par des canaux de bois, dans les chaudières de Hall, où l'action du feu donne au sel la forme & la finesse qu'on lui destine. (*R.*)

HALL, HALLE, ou NOTRE-DAME-DE-HALLE, *Hala*, petite ville démantelée des Pays-Bas Autrichiens dans le Hainaut, & sur les confins du Brabant. Ce lieu prend son nom de l'église de Notre-Dame, qui en est la tutélaire, & qu'on appèle vulgairement *Notre-Dame-de-Halle*, ou *de Hau*. Hall fut pillée par les François en 1691; elle est à 10 li. n. e. de Mons, 3 f. o. de Bruxelles. *Long.* 21, 50; *lat.* 50, 44.

L'image de la Vierge qui est le terme des pélérinages qui s'y font, est de bois doré, couronnée de fin or: elle a sur la poitrine six grosses perles, avec un beau rubis au milieu, & est vêtue d'une des douze robes que les députés de douze villes ou bourgs lui apportent tous les ans le premier septembre. Douze apôtres & deux anges d'argent ornent l'autel. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, y a fait de beaux présens, entr'autres celui de deux figures d'un cavalier & d'un soldat d'argent, armés de toutes pièces: son fils, Charles-le-Guerrier, y donna un faucon d'argent. On ne voit nulle part, excepté à Lorette, un si grand nombre de lampes, de croix, de calices, de cottes d'armes, d'etendards, enfin, de figures d'or & d'argent, que les plus grands princes & seigneurs ont consacrés à cette image.

Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, mourut à Hall en 1404, sous l'habit de chartreux.

Juste-Lipse, après avoir fait un volume entier des miracles de Notre-Dame-de-Hall & des présens que l'ancienne dévotion a valu à cette église, donna pour son offrande une plume d'argent qu'il suspendit devant l'autel, sur quoi Scaliger fit ces vers:

Post opus explicitum, quod tot miracula narrat,
Pennam Lipsiades hanc tibi, Virgo dicat.
Nil potuit levius pennâ tibi, Virgo dicare,
Ni forte est levius quod tibi scripsit opus.

Voyez Menagiana, *tome IV*. (*R.*)

HALL, seigneurie de la haute Autriche, remarquable par des bains. (*R.*)

HALLAND, *Hallandia*, contrée de Suède dans le Schone, le long de la mer de Danemarck, appartenante à la Suède depuis 1645. Elle peut avoir de côtes 27 lieues marines. (*R.*)

HALLE, *Hala Magdeburgica*, ville d'Allemagne dans la basse Saxe, au duché de Magdebourg, avec une fameuse université fondée en 1694. Son nom lui vient des salines que les Hermandures y trouvèrent, & qui subsistent toujours également riches; elle appartient, par le traité de Westphalie, à l'électeur de Brandebourg; elle est dans une grande plaine agréable, sur la Saale, à 5 milles n. o. de Leipsick, 7 f. o. de Wittemberg, 9 f. e. de Magdebourg. *Long.* 30, 8; *lat.* 51, 36.

Cette ville est célèbre sur-tout par son université qui a eu dans son sein les savans qui ont répandu le plus de lumière en Allemagne dans les différentes parties des sciences; les Thomasius, les Wolff, Ludewig, Stryk, Hoffmann, Balthasar Bruner, Paul Herman: Bruner voyagea beaucoup, cultiva la médecine & la chimie, & mourut en 1604 âgé de soixante-onze ans; le dernier est un des célèbres botanistes du XVIIe siècle. Il fut reçu professeur dans cette science à Leyde, après avoir exercé la médecine à Ceylan, & mourut en 1695. On a publié la vie de plusieurs autres savans, nés à Halle, ou qui en ont été professeurs. Indépendamment des édifices publics, sacrés ou profanes, elle contient près de onze cents maisons. On y compte quatorze mille ames, sans y comprendre ni les étudians; ni la garnison. Il s'y trouve une colonie françoise, & une de l'état Palatin. Les Luthériens y ont trois églises paroissiales, & les Juifs une synagogue. Cette ville est le siège de deux inspections ecclésiastiques. Les Réformés Allemands se servent de l'église du château, & les François font leur office dans la chapelle du château de Moritzbourg. Cette ville a un amphithéâtre d'anatomie situé sur la place d'armes. Le collège de la ville est composé de dix classes, & d'un pareil nombre de régens: celui des Réformés n'a que cinq classes, auxquelles président deux professeurs. Il se trouve à Halle une abbaye de demoiselles nobles & séculières de la religion réformée. Cette ville a quatre

hôpitaux, une maison de correction & un établissement pour les orphelins. Le magistrat jouit de beaucoup de droits & de biens considérables. L'industrie y est des plus actives, & enrichit la ville par le produit de ses fabriques en différens genres, sur-tout en soieries. Les François & les Autrichiens la prirent en 1757 & 1758, & y levèrent de fortes contributions. Les troupes de l'empire la traitèrent encore plus mal en 1759; les Autrichiens & les troupes du duc de Wirtemberg en 1760. Toutes ces extorsions ne suffisant point, elle fut encore mise à contribution en 1761, par les Autrichiens, conjointement avec les troupes de l'empire, qui exigèrent 73500 rixdallers. Le siège de tout le duché fut transféré de cette ville à Magdebourg, en 1714. (*R.*)

HALLE, ville libre & impériale d'Allemagne, dans la Souabe, avec des salines sur la rivière de Kocher, entre des rochers & des montagnes. Elle est située aux confins du Palatinat, de la Franconie, & du duché de Wirtemberg, à neuf de nos lieues est d'Hailbron, quinze nord-est de Stutgard. Elle doit sa fondation à ses sources salées. Ses habitans sont protestans. *Long.* 27, 30; *lat.* 49, 6. (*R.*)

HALLEIN, *Haliola*, petite ville d'Allemagne, au cercle de Bavière, dans l'archevêché de Saltzbourg. Elle est sur la Saltza, entre des montagnes, dans lesquelles il y a des mines de sel fort curieuses, qui font la richesse de la ville & du pays; Zeyler dans sa Topographie de la Bavière, les a décrites avec soin. Cette ville est à quatre de nos lieues sud de Saltzbourg. *Long.* 30, 50; *lat.* 47, 33. (*R.*)

HALLENBERG, petite ville d'Allemagne, en Westphalie, appartenante à l'électeur de Cologne. (*R.*)

HALLENBOURG, baillage de Franconie, dans la principauté de Henneberg; il appartient au Landgrave de Hesse-Cassel. (*R.*)

HALLENSLEBEN, abbaye de femmes catholiques, de l'ordre de Citeaux, dans le duché de Magdebourg, fondée en 965. (*R.*)

HALLER, rivière d'Allemagne, dans la principauté de Calemberg, au pays de Lunebourg; elle va se jeter dans la Leine. (*R.*)

HALLERMUNDE, comté & château de l'empire d'Allemagne, dans la principauté de Calemberg, au quartier d'Hameln, entre la Leine & le Deister. Il appartient à l'électeur de Hanover, & fut donné, en 1708, en fief au comte de Platen, avec titre de comté libre de l'empire. (*R.*)

HALLERSDORFF, petite ville d'Allemagne, en Franconie, près de Forchheim. (*R.*)

HALLERSPRUNG, ville & baillage de la principauté de Calemberg, à 3 li. de Hanovre. (*R.*)

HALLIFAX, *Olicana*, ville considérable d'Angleterre en Yorckshire, remarquable par ses manufactures de laine; elle est à 50 lieues n. o. de Londres. *Long.* 15, 50; *lat.* 53, 38.

Savile (le chevalier Henri), naquit à Hallifax en 1549; il se fit un nom par son habileté dans les Mathématiques, & la langue grecque qu'il eut l'honneur d'enseigner à la reine Elisabeth. Il a publié un traité sur Euclide en 1620, une belle édition de S. Chrysostome en grec, *Etonæ*, 1613, en 8 vol. *in-fol.* un commentaire en anglois sur la milice des Romains, & quelques autres ouvrages estimés: mais l'université d'Oxford n'oubliera jamais les deux chaires, l'une de Géométrie, & l'autre d'Astronomie, qu'il y a fondées de son propre bien en 1619. Il mourut comblé d'estime & de regrets en 1622, âgé de soixante-treize ans. (*R.*)

HALLIFAX, ville de l'Amérique septentrionale dans l'Acadie, avec un port qui se nommoit auparavant *Chibouctou*. Cette ville, qui est nouvelle est à 28 lieues s. e. d'Annapolis. Le port en est excellent, & la pêcherie de la morue y est très-lucrative. (*R.*)

HALLINGDAL, district de Norwège, dans la province d'Aggerhus. (*R.*)

HALLOE, petite ville de la province de Stormarie, au duché de Holstein, dans le baillage de Segeberg. (*R.*)

HALLWYL, château & baronie de Suisse, au canton de Berne, dans l'Argow. Il donne le nom à l'illustre maison de Hallwyl, l'une des plus anciennes de l'Europe, & qui le possédoit déjà dans le XIe siècle. Dès le XIIIe, le chef de cette maison étoit maréchal héréditaire des comtes de Hapsbourg, depuis ducs d'Autriche, dans l'étendue de leurs domaines, tant en Suisse que dans la Suabe.

Puissante aujourd'hui, la maison de Hallwyl le fut encore autrefois davantage: elle a possédé les ville & baillage d'Unterseen, dans le canton de Berne, au voisinage des lacs de Thun & de Brientz. Les seigneurs de Hallwyl aussi recommandables par leurs exploits & leurs hauts faits d'armes, que par l'ancienneté & la noblesse de leur origine, ont rendu d'importans services aux comtes de Hapsbourg, & à leurs descendans les ducs d'Autriche. Ils ont versé plus d'une fois leur sang dans les querelles de ces ducs avec les Suisses, notamment aux fameuses batailles de Morgate & de Sempach.

A la bataille de Morat, Jean de Hallwyl commandant l'avant-garde de l'armée des cantons, en 1476, chargé de la première attaque, la fit avec tant de valeur & d'intelligence, qu'il eut une part essentielle à la victoire, & au succès de cette mémorable journée, dont les Suisses perpétuent le souvenir par des fêtes séculaires.

MM. de Hallwyl ont obtenu, en divers tems, les marques de considération les plus distinguées de la maison d'Autriche. Elle a, dans le dernier siècle, décoré du titre de comtes de l'empire une de leur branche, établie en Autriche & en Bohême; &, comme nous l'avons observé, dans le

XIIIe siècle, elle créa le chef de cette maison son maréchal héréditaire.

Dans les siècles reculés, le titre le plus relevé étoit celui de chevalier, qui ne s'obtenoit que par des faits d'armes glorieux. Aussi ce titre a-t-il été celui que les seigneurs de Hallwyl ont préféré antérieurement au XVIe siècle.

Le château de Hallwyl est situé au nord-ouest du lac de son nom, près de la paroisse de Seengen, & vers l'endroit où la rivière d'Aa sort du lac. Depuis huit siècles entiers, ce château est dans la maison de Hallwyl, avec la seigneurie qui y est annexée, sans en être jamais sortis.

Cette seigneurie, qui a titre de baronie est dans le baillage de Lentzbourg; elle renferme presque entier le lac de Hallwyl, abreuvé par la rivière d'Aa. MM. de Hallwil possèdent dans le même baillage la baronie de Farwangen à laquelle ressortissent les villages de Farwangen & de Denweil, différens biens de campagne, & la basse justice du baillage de Lentzbourg dans les villages de Seengen, de Meisterscwanden, de Nieder-Halwyl, d'Allischweil Eglischweil, de Leimbach, & de Hænd-Schicken. (*R.*)

HALMSTADT, ville de Suède, dans la province de Halland, dans la Gothie méridionale; elle est fortifiée, & a un port sur la mer Baltique. (*R.*)

HALONÈSE (la), petite île de la mer Egée, au couchant de Lemnos, & à l'orient de l'embouchure du golfe Therméen; il en est beaucoup question dans les harangues d'Eschine & de Démosthène: elle est accompagnée de deux autres petites îles, dont l'une est nommée *Piperi*, anciennement *Peparrhete*, & l'autre *Jura*. La Halonèse s'appèle aujourd'hui *Lanis* ou *Pelagisi*. Pline & Etienne le géographe parlent de deux autres petites îles du même nom, mais différentes de la nôtre. (*R.*)

HALPO, ou HALAPO, ville de l'Amérique au Mexique, dans la province de Tabasco, & sur la rivière de ce nom, à 3 lieues au-dessus d'Estapo; elle est passablement riche, & habitée par des Indiens. *Long.* 273, 40; *lat.* 17, 48. (*R.*)

HALS, bourg de la basse Bavière, dans la régence de Landshut. (*R.*)

HALSBRUCK, petite ville du cercle de haute Saxe, dans la Misnie, & dans le cercle d'Ertzeburge, à une lieue de Freyberg. (*R.*)

HALTEREN, ou HALTERN, petite ville d'Allemagne en Westphalie, dans l'évêché de Munster, sur la Lippe. Elle est du baillage de Dulmen. *Long.* 24, 42; *lat.* 51, 42. (*R.*)

HALVA, petite ville d'Afrique au royaume de Fez, sur les bords du Cébu, à 3 lieues de Fez. *Long* 13, 40; *lat.* 33, 30. (*R.*)

HALSTEAD, ville d'Angleterre, dans la province d'Essex, sur la rivière de Colne, dont elle est traversée. On y compte environ six cents maisons & quatre mille habitans, & l'on y trouve plusieurs fabriques & manufactures de fayettes & autres étoffes, qui y prospèrent. Elle renferme aussi une très-bonne école gratuite & une maison de correction. *Long.* 18, 20; *lat.* 51, 55. (*R.*)

HALY, ville d'Asie dans l'Arabie heureuse, sur les confins de l'Yémen, du côté de Hégias. *Long.* 60; *lat.* 19, 40. (*R.*)

HALYS, grande rivière de l'Asie mineure. M. de Tournefort a remarqué que nos géographes font venir ce fleuve du côté du midi, au lieu qu'il coule du levant; ils ne sont excusables que sur ce qu'Hérodote a commis la même faute, *liv. I, ch. lxxij*; cependant il y a long-tems qu'Arrien l'a relevée, lui qui avoit été sur les lieux par l'ordre de l'empereur Hadrien. Strabon, qui étoit de ce pays-là, décrit parfaitement le cours de l'Halys, *liv. XII*, *pag.* 646. Ses sources, dit-il, sont dans la grande Cappadoce, près de la Pontique, d'où il porte ses eaux vers le couchant, & tire ensuite vers le nord, par la Galatie & par la Paphlagonie. Il a reçu son nom des terres salées au travers desquelles il passe; car tous ces quartiers-là sont pleins de sel fossiles; on en trouve jusques sur les grands chemins & dans les terres labourables. La salure de l'Halys tire sur l'amertume. Paul Lucas, qui a parcouru quelques lieues le long de ce fleuve, ajoute qu'il est grossi dans son cours par la rivière de Chechenur, après quoi il arrose Osmangioux & Cassamone, qui est presque à son embouchure dans la mer Noire. On croit que c'est sur ce fleuve que se donna entre Alliatas & Cyanarée la bataille que fit finir la fameuse éclipse de soleil annoncée par Thalès, & la première qui ait été prédite par les Grecs, selon Pline, *liv. II*, *chap. xij*; son nom moderne est *Aytoçu*. (*R.*)

HAM, ou HAMM, en latin *Hammona*, petite ville d'Allemagne en Westphalie, capitale du comté de la Marck, sur la Lippe, sujète au roi de Prusse, à trois milles de Soëst, à six lieues f. e. de Munster, dix-huit n. e. de Cologne. On y trouve d'excellens jambons & de bonne bierre. *Long.* 25, 28; *lat.* 51, 42. (*R.*)

HAM, *Hammus*, *Hamum*, petite ville de France, en Picardie, à quatre lieues de Noyon, sur la Somme, & dans une plaine. Elle est à dix-neuf lieues n. e. de Paris. *Long.* 20, 44, 16; *lat.* 49, 44, 58.

Il y a châtellenie, vicomté, gouvernement, baillage depuis Henri IV, une mairie établie en 1188, un château fort, bâti par Louis de Luxembourg, connu sous le nom de *connétable de S. Paul*, vers l'an 1470. Les murs de la tour ont trente-six pieds d'épaisseur & cent de diamètre & de hauteur. Ham a trois paroisses & une abbaye de l'ordre de S. Augustin; c'étoit, au XIe siècle, une collégiale de chanoines. Baudry, évêque de Noyon, y rétablit des chanoines réguliers en 1108, & le pape Pascal l'érigea la même année en abbaye. Le clocher, la nef & le cœur de cette belle église

furent brûlés par le feu du tonnerre, le 26 avril 1760.

Avant l'an 816, Ham étoit la capitale d'un pays appelé le *Hamois*, & a donné son nom à d'anciens seigneurs, dont Jean IV, le dernier, mourut sans postérité en 374.

Les Espagnols s'en emparèrent après la funeste bataille de Saint Quentin, en 1557; mais elle retourna à la France par le traité de Cateau-Cambresis : elle souffrit encore un siège durant la ligue en 1595. C'est la patrie du poëte Vadé, mort en 1757. *Voyez* Piganiol de la Force, & l'abbé de Longuerue.

Près de Ham, à l'ouest, est la terre de Saint-Simon, érigée en duché-pairie en 1655, en faveur de Clément de Saint-Simon, descendant de Mathieu de Rouvroi.

A une lieue & demie de Ham, près le village d'Annoi, on a découvert une mine de terre noire sulphureuse & inflammable d'elle-même; on la brûle & les cendres servent à rechauffer les autres terres. (*R.*)

HAMAH, *Epiphania*, ville de Syrie, à trente lieues est de Tripoli, & quarante nord est de Damas : le géographe Abulfeda lui donne 60 deg. 45 min. de longitude, & 34 deg. 45 min. de latit. Elle fut renversée par un horrible tremblement de terre en 1157, & a été depuis rétablie. C'est la même que l'Apamée de Strabon sur l'Oronte, fondée par Seleucus Nicanor, qui faisoit nourrir cinq cents éléphans dans son territoire fertile. C'est ici que se donna sous Aurélien la fameuse bataille entre les Romains & Zénobie, reine de Palmyre; on sait qu'elle la perdit, & qu'elle fut menée prisonnière à Rome avec son fils. Ce qui reste aujourd'hui de cette ville mérite encore quelques regards des curieux, au rapport de M. de la Roque, dans son *Voyage de Syrie*. Elle a un fort château, & c'est le siège d'un évêque Jacobite, & d'un Bacha qui a le gouvernement de tout le canton. (*R.*)

HAMADAN. *Voyez* AMADAN.

HAMAMET, *Emisa*, ville d'Afrique en Barbarie, sur le golfe de même nom, à dix-sept lieues de Tunis par terre. C'est une ville nouvelle, bâtie il y a environ 350 ans par un peuple Mahométan, & les habitans en sont fort pauvres. *Long.* 28, 50; *lat.* 36, 35. (*R.*)

HAMAR, petite ville de Norwège, au gouvernement d'Aggerhus. Elle étoit autrefois épiscopale, sous la métropole de Drontheim, mais son évêché a été uni à celui d'Anslo, à 24 lieues de laquelle elle est située. *Long.* 28, 40; *lat.* 60, 30. (*R.*)

HAMBACH, petite ville d'Allemagne dans le haut Palatinat, sur la Vils, à deux lieues d'Amberg. (*R.*)

HAMBOURG, ville libre & impériale, l'une des plus grandes & des plus riches d'Allemagne, au cercle de basse-Saxe, dans le duché de Holstein, dont elle est indépendante. Elle fut munie de fortifications par Charlemagne : vous trouverez toute son histoire dans quantité d'écrivains, Lambecius, Zeyler, Hubner, Pfeffinger, Klefeker, Grieshein, & autres.

Il y a aujourd'hui dans cette ville un sénat composé de trente-sept personnes; savoir, de quatre bourguemestres, de quatre syndics, de vingt-quatre conseillers, & de quatre secrétaires. L'on ne recueille que les suffrages des bourguemestres, & ceux des conseillers. Les rafineries de sucre tiennent le premier rang, parmi les fabriques de Hambourg : viennent ensuite celles d'indiennes, de bas, de velours, & quelques autres. La ville & le chapitre sont de la confession d'Augsbourg; la magistrature de Hambourg a le libre gouvernement dans les affaires temporelles & spirituelles; les rois de Danemarck ont fait tous leurs efforts pour s'emparer de cette ville, mais la protection des puissances voisines la garantit de l'esclavage.

Elle a autrefois tenu la première place entre les villes anséatiques; elle tient aujourd'hui le premier rang pour le commerce du nord, & sa banque y a le plus haut crédit. Sa situation sur l'Elbe qui y fait remonter de grands vaisseaux, lui est très-avantageuse pour le trafic. Elle est à 14 li. n. o. de Lunebourg, 15 f. o. de Lubeck, 24 f. de Slefwig, 22 n. e. de Brème, 170 n. o. de Vienne, & à 18 milles de l'embouchure de l'Elbe. Le fort de l'étoile qui n'en est qu'à une portée de canon, est un de ses boulevarts. *Long.*, suivant Cassini, 27, 35, 30; *lat.* 52, 42.

Voici plusieurs savans qu'Hambourg a produits; & qu'il faut connoitre.

Gronovius (Jean-Frédéric), habile critique, naquit dans cette ville en 1611, & devint professeur en belles-lettres à Leyde, où il mourut en 1672. Il a donné quelques éditions d'anciens auteurs, des observations en trois livres, & un excellent traité des Sesterces; mais son fils Jacques Gronovius a effacé, ou, si l'on aime mieux, a encore augmenté sa gloire.

Holstenius (Luc), garde de la bibliothèque du Vatican, étoit éclairé dans l'antiquité ecclésiastique & profane; il en a donné des preuves par des dissertations exactes & judicieuses; il a publié la vie de Pythagore par Porphyre, & celle de Porphyre. Il est mort à Rome en 1661, âgé de soixante-cinq ans.

Krantzius (Albert), historien célèbre pour son siècle; car il mourut en 1517, à l'âge d'environ soixante-dix ans, après avoir composé de bons ouvrages latins sur l'histoire, imprimés plusieurs fois depuis sa mort; savoir, 1°. une chronique de Danemark, de Suède, & de Norwège; 2°. une histoire de Saxe en treize livres; 3°. une histoire des Vandales; 4°. un ouvrage intitulé *Metropolis*, qui contient en quatorze livres l'histoire ecclésiastique de Saxe, de Westphalie, & de Jutland. Il est vrai que la réputation de Krantz a été fort maltraitée par quelques

quelques censeurs, & qu'on ne peut pas trop le justifier de grands plagiats.

Lambecius (Pierre), passe sans aucune accusation de ce genre, pour un des savans historiographes d'Allemagne, comme le prouvent ses ouvrages; j'entends les suivans : 1°. les *origines Hamburgenses*, en 2 vol. imprimés à Hambourg *in*-4°. en 1652 & 1661; 2°. ses *lucubrationes Gellianæ*, Paris 1647, *in*-4°.; 3°. *animadversiones ad codini origines Constantinopolitanos*, Paris 1665, *in-fol.*, elles sont pleines d'érudition; 4°. le catalogue latin de la bibliothèque impériale en 8 vol. *in-fol.* Ce catalogue est par-tout accompagné d'un commentaire historique curieux, mais trop diffus; Lambecius mourut à Vienne en 1680, à cinquante-deux ans.

Placcius (Vincent), qui mourut en 1699 à cinquante-sept ans, a publié quantité d'écrits, dont vous trouverez la liste dans Morery & dans le P. Nicéron, *tome I.* Le principal de ses ouvrages latins est son recueil des anonymes & des pseudonymes, *Hamb.* 1674, *in*-4°., *première édition*, & qui a ensuite été réimprimé plus complet par Mathias Dreyer en 1708, *in-fol.*

Rolfinck (*Guerner*), en latin *Rolfincius*, élevé par Schelhamer, son oncle, fut un médecin de réputation; mais entre beaucoup d'ouvrages qu'il a faits, & dont Lippenius ou Manget ont donné la liste, les seuls qu'on achète encore, sont ses *dissertationes anatomicæ*, *Noribergæ*, 1656, *in*-4°. Il mourut à Jena, en 1673, âgé de soixante-quatorze ans, & laissa plusieurs écrits sur la médecine qui ont vu le jour.

Wower (Jean) est auteur d'un ouvrage plein d'érudition, intitulé *de polymathia tractatio*, à Basle, 1603, *in*-4°. Il a aussi publié, avec des notes, Pétrone, Apulée, Sidonius Apollinaris, & Minutius Felix. Il mourut gouverneur de Gottorp, en 1612, âgé de 38 ans; il faut le distinguer de Jean Wower, son parent, ami de Lipse, qui mourut à Anvers, en 1635, à 69 ans. (*R.*)

HAMBOURG (autr.) *Voyez* HAIMBOURG.

HAMBYE, gros bourg de France, en Normandie, au diocèse de Coutances, avec un château & une abbaye de Bénédictins, qui vaut 5000 livres. (*R.*)

HAMEAU, assemblage de quelques maisons sans église ni jurisdiction locale; le hameau dépend à ces deux égards d'un village ou d'un bourg; il vient de *hamellus*, terme dont se sont servi les auteurs dans la basse latinité, & qui est un diminutif de *ham*. Ce mot de *ham*, qui signifie *maison*, *habitation*, se trouve en forme de terminaison dans un grand nombre de noms propres géographiques, sur-tout en Angleterre, où l'on voit Buckingham, Nottingham, Grantham, &c.; & quoique plusieurs de ces noms appartiennent aujourd'hui à des bourgs, à des villes, à des provinces, cela n'empêche pas que leur première origine n'ait été un hameau; de même en Allemagne, cette syllabe est changée ordinairement en *heim*, comme dans Manheim, Germersheim, Hildesheim, &c., & quelquefois en *hain*. Ce mot *ham* est reconnoissable non-seulement dans le mot françois hameau, mais encore dans plusieurs noms, comme Estreham vient d'Oistreham pour Westerham, qui veut dire *demeure occidentale*; nom qui marque la situation de ce lieu, qui est au couchant de l'embouchure de l'Orne: en Normandie on change communément la syllabe *ham* en *hom*, comme le Hommet, Robehomme, Brethomme: ces deux derniers s'appellent en latin, *Roberti villa*, *Bretonica villa*; tel lieu qui n'étoit qu'un simple hameau, est devenu bourg ou ville, sans changer de nom. Enfin, tous les grands empires ont commencé par des hameaux, & les puissances maritimes par des barques de pêcheurs. (*R.*)

HAMELBOURG, *Hamelburgum*, ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'état de l'abbé de Fulde, sur la Saale, à 10 li. f. e. de Fulde, à trois milles de Schweinfurt, & 8 de Wurtzbourg. On y suit la religion Catholique. *Long.* 27, 36; *lat.* 50, 10. (*R.*)

Hamelbourg est la patrie de Jean Forben, qui s'établit à Basle, où il se fit une grande réputation par la beauté & l'exactitude de ses éditions. (*R.*)

HAMELN, ou HAMELEN, ville forte d'Allemagne, dans la basse-Saxe, au duché de Calemberg, à l'extrémité du duché de Brunswick, dont elle est une clef. Elle est agréablement située au confluent de la rivière de Hamel avec le Weser, à 9 li. f. o. d'Hanover, 16 n. e. de Paderborn, 17 f. o. de Brunswick. En 1542, elle embrassa la confession d'Ausbourg; c'est à un mille de cette ville que sont les eaux de Pyrmont. *Long.* 27, 10; *lat.* 52, 13.

Cette ville est munie d'une forteresse importante. Les Impériaux furent défaits près de ses murs, en 1633. Le quartier d'Hameln comprend six baillages. (*R.*)

HAMER, *Hammaria*, petite ville de Norwege, au gouvernement d'Aggerhus. Elle étoit autrefois épiscopale sous la métropole de Drontheim, mais son évêché a été uni à celui d'Anslo; elle est à 24 li. n. e. d'Anslo. *Long.* 28, 40; *lat.* 60, 30 (*R.*)

HAMHUS, forteresse du pays de Dithmarse. Elle est en mauvais état, & appartient au duc de Holstein. (*R.*)

HAMILTON, ville de l'Ecosse méridionale, l'une des plus considérables de la province de Clydsdale, avec titre de duché, palais & parc. Elle est à 3 li. f. o. de Glascow, 12 o. d'Edeimbourg, 120 n. o. de Londres. *Long.* 13, 45; *lat.* 55, 12. (*R.*)

HAMIZ-MÉTAGARA, ville d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Fez; remarquable par ses jardins où l'on nourrit des vers à soie. *Long.* 13, 48; *lat.* 33, 36. (*R.*)

HAMM. *Voyez* HAM.

HAMMA, rivière d'Allemagne; elle a sa source

dans la basse-Saxe, au duché de Lunebourg, dans les bruyères de Soltow; elle arrose une lisière de la principauté de Ferden, quelques endroits du duché de Bremen; & après s'être grossie de divers ruisseaux, elle se décharge dans le Weser. (*R.*)

Hamma, ville d'Afrique, au royaume de Tunis, en Barbarie. (*R.*)

HAMMELBOURG, ville d'Allemagne. *Voyez* Hamelbourg.

HAMMERSTEIN, ou Hermenstein; baillage d'Allemagne, dans le cercle du bas-Rhin, & dans les états de Trèves: il est fort étendu, & comprend entr'autres la seigneurie d'Argenfels, dont les comtes de la Leyen sont invêtus à titre de fief mouvant de l'électeur de Trèves. Il tire son nom d'un ancien château, dont les fortifications furent rasées l'an 1650. (*R.*)

Hammerstein, petite ville de Pologne, dans la Pomérélie. *Long.* 25, 28; *lat.* 50, 30. (*R.*)

HAMONT, petite ville d'Allemagne, en Westphalie, dans l'évêché de Liège, au comté de Looz, à 12 li. n. o. de Mastricht, 18 n. e. de Liège, 8 f. e. de Bois-le-Duc. On voit près de-là Grevenbrock, château bien fortifié. *Long.* 23, 16; *lat.* 51, 17. (*R.*)

HAMPSHIRE (le nouvel), l'une des quatre provinces qui forment la Nouvelle-Angleterre proprement dite, dans l'Amérique septentrionale. Suivant un tableau, publié par le Congrès général de l'Amérique Angloise, cette province est peuplée de cent cinquante mille habitans. Les grains d'Europe y réussissent mal, & leur produit ne suffit point à sa consommation. La pêche est la principale ressource des peuples qui l'habitent. (*R.*)

HAMPTON-COURT, *Hamptoni curia*, bourg d'Angleterre, avec une maison royale embellie par Guillaume III, & bâtie par le cardinal Wolsey, sous le règne de Henri VIII. Le paysage, le parterre, l'avenue, & les parcs, font d'une beauté admirable. Ce palais est dans le Middlesex, sur la Tamise, à 4 li. f. o. de Londres. On y voit une ménagerie, & les célèbres cartons de Raphaël; ce grand peintre les fit à la requisition de François I, pour sa manufacture des Gobelins. *Long.* 17, 15; *lat.* 51, 26. (*R.*)

HANAU, *Hanovia*, ville d'Allemagne, belle, grande & assez forte, au cercle du haut-Rhin, dans la Wétéravie, capitale d'un comté de même nom, appartenant au Landgrave de Hesse-Cassel, avec un château: on la divise en vieille & en nouvelle. Il y a eu autrefois dans cette ville une imprimerie célèbre. Le comté de Hanau est borné par le comté d'Isembourg & par l'abbaye de Fulde au nord; par le comté de Reineck à l'est, l'archevêché de Mayence au sud. Il comprend dix-sept baillages. La maison de Hanau étoit une des plus anciennes du haut-Rhin & des plus riches. Son dernier comte étant mort sans enfans, en 1736, le prince de Hesse-Cassel prit possession de la ville & du comté de Hanau, en vertu du traité de succession conclu, en 1643, entre la maison de Saxe, celle de Hesse & celle de Hanau. La maison de Hesse-Darmstadt a seulement revendiqué quelques villages dont elle est entrée possession. La ville neuve, régulièrement bâtie, fut fondée par les Flamands réfugiés, en 1597. Ils y jouissent encore d'immunités considérables. Ils y ont établi beaucoup de manufactures très-florissantes. Hanau est dans une vaste plaine, sur la rivière de Kinzig, à deux milles e. de Francfort, trois n. e. de Darmstadt. *Long.* 26, 35; *lat.* 49, 58. (*R.*)

Hanau-Lichtenberg, seigneurie des anciens comtes de Hanau-Muntzenberg, parvenue par mariage à la maison de Hesse-Darmstadt, & située en partie dans l'empire d'Allemagne, en Suabe; & en partie dans le royaume de France, en Alsace. La portion qui est en Suabe, & pour laquelle la maison de Darmstadt paie un contingent modique à l'empire, renferme les bourgs de Lichtenau & de Wilstadt, avec un assez bon nombre de villages; celle qui est en Alsace & qui relève de la France, comprend la seigneurie d'Ochsenfteim, avec les villes, bourgs & baillages de Hatten, de Word, de Niederbrun, d'Ingweiler, de Pfaffenhoven, de Buschweiler, de Brumat, d'Offendord, de Wolfisheim, de Wethofen, & plusieurs autres lieux. (*R.*)

Hanau-Muntzenberg (comté de), état séculier & protestant de l'empire d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, & dans la Wétéravie, aux confins de l'archevêché de Mayence, de l'évêché de Fulde, des comtés de Reinck, d'Ysenbourg & de Solms, du landgraviat de Hesse-Hombourg, & des territoires de Friedberg & de Francfort-sur-le-Mein. Il n'a que neuf milles de longueur, sur deux à peine de largeur; mais peu de terroirs égalent le sien en fertilité. Le vin, les grains, les fruits & les légumes y abondent; le tabac s'y cultive avec succès: il y a de bonnes mines d'argent & de cuivre; il y a du cobalt, du sel, & des forêts d'un très-grand rapport. L'on dit enfin que ce petit pays donnoit au dernier de ses comtes particuliers, mort en 1736, un revenu annuel de plus de 500 mille florins; aussi est-il taxé par la matricule à 230 florins pour les mois romains, & à 160 rixdallers 25 ½ creutzers pour la chambre impériale. Il renferme, avec quatre-vingt-seize bourgs & villages, & sans y comprendre certains lieux qui n'en sont pas entièrement partie, les villes de Hanau, de Windecken, d'Ortenberg, de Steineau, de Schluchtern, de Babenhausen, d'Assenheim, de Muntzenberg & de Gelnhausen, & il se divise en treize baillages.

Vers la fin du XII[e] siècle, cet état existoit déjà sous le titre de seigneurie immédiate de l'empire: l'an 1429, il fut érigé en comté par l'empereur Sigismond. Dans le XVI[e] siècle, on y introduisit successivement le luthéranisme & le calvinisme, & celui-ci par préférence à celui-là. Dans le XVII[e] siècle, la guerre de trente ans ayant mis ce pays

aux abois, comme tant d'autres, la maison de Hesse-Cassel vint à son secours, & par un traité signé l'an 1643, elle s'en assura la possession éventuelle: cette possession s'est réalisée en 1736, à l'époque de l'extinction des comtes de Hanau Muntzenberg, & au moyen d'une forte somme d'argent livrée à la maison électorale de Saxe, pour lui faire abandonner l'expectative des fiefs impériaux de ce comté, qu'elle avoit obtenue de l'empereur Ferdinand II, l'an 1625. (*R.*)

HANCHEOU, HANTCHEOU, HANGCHEU, ou TCHANG-TCHEOU, grande ville de la Chine, première métropole de la province de Chekiang, ou Tchekiang, sur la rivière de Cientong, dans un lieu marécageux, coupé par plusieurs canaux navigables, & où l'on voit quantité de ponts très-hauts. La ville renferme dans son enceinte une haute montagne, sur laquelle s'élève une tour où les heures se marquent par un clepsydre. *Long.* 137, 50; *lat.* 30, 17. (*R.*)

HANGO, ou HANGO-HUDD, langue de terre de la Finlande Suédoise, au voisinage d'Ekenas, & remarquable, tant par la bonté de son port, que par le péage que l'on y paie, & par le combat qu'il y eut à sa hauteur, en 1714, entre la flotte de Russie & celle de Suède. (*R.*)

HANNUYE, petite ville des Pays Bas Autrichiens, dans le Brabant, sur la Chète, à 4 li. de Tillemont, 8 s. e. de Louvain. *Long.* 22, 45; *lat.* 50, 40. (*R.*)

HANOE, île de Suède dans la mer Baltique, à 4 li. de Carlscroon. (*R.*)

HANOVER (le pays de); il ne comprenoit d'abord que le comté de Lawenrode; il contient encore aujourd'hui les duchés de Zell, de Saxe-Lawenbourg, de Brême, de Lunebourg, les principautés de Ferden, de Grubenhagen, d'Obherwalde, &c. Georges-Louis de Brunswick unit en sa personne tous ces états, & devint ensuite roi d'Angleterre. Les François conquirent, en 1757, la plus grande partie des pays qu'on vient de nommer; mais l'histoire ne parle de semblables événemens passagers, que comme elle parle des ravages causés par le débordement d'un fleuve qui sort de son lit. (*R.*)

HANOVER, ou HANOVRE, *Hanovera*, ville d'Allemagne, au cercle de basse-Saxe, capitale de l'électorat de Brunswick, appelé aussi *l'électorat d'Hanover.* Elle est dans une plaine sablonneuse, à 6 lieues S. e. de Neustat, 10 s. o. de Zell, 6 n. o. de Brunswick. Ce fut en 1178 qu'elle obtint le privilège des villes, car jusqu'alors elle n'avoit été qu'un village. *Long.* 27, 40; *lat.* 52, 25.

Cette ville, ancienne résidence de l'électeur, est une des quatre grandes villes de la principauté de Calenberg. C'est le siège de la régence de tous les pays électoraux de Brunswick-Lunebourg: celui de la chambre des comptes, de la chancellerie de la guerre, de la cour souveraine, du tribunal de la chancellerie, la ville enfin, dans laquelle s'assemblent les états de la principauté. Elle est sur la Leine, qui commence à être navigable au-dessous de la ville qui est fortifiée, & peuplée de dix-sept mille habitans, au moins, sans y comprendre la population de la Nouvelle-Hanovre, qui fait une ville à part, sur la gauche de la même rivière. On y brasse d'excellente bière. Dans la chapelle du palais électoral, est le caveau sépulchral des électeurs. L'hôtel-de-ville contient une bibliothéque précieuse par la rareté des livres qu'elle renferme. En 1725, il y fut conclu un traité d'alliance, entre les cours de France, d'Angleterre & de Prusse, auquel accédèrent les Provinces-Unies. Les François s'emparèrent de cette ville, en 1757, & y établirent une garnison qui y séjourna jusqu'en 1758. La nouvelle ville de Hanovre, dite de Calenberg, est fortifiée, ainsi que le vieux Hanovre. Elle est très-bien bâtie. Elle a un consistoire pour tous les pays électoraux, & des manufactures de différentes espèces. (*R.*)

HANSE, société de villes unies pour la sûreté, l'avantage & la protection de leur commerce. Cette dénomination dérive du vieux mot allemand *hansen*, qui signifie associer. Cette association se fit d'abord entre les villes de Hambourg & de Lubeck, en 1241, & ensuite entre un grand nombre d'autres villes: mais elle commença à s'affoiblir en 1500, & l'ancien gouvernement anséatique ne subsiste plus qu'à Lubeck, à Hambourg & à Brême. (*R.*)

HANTCHEOU. *Voyez* HANCHEU.

HANTCHOUG, ville considérable de la Chine, troisième métropole de la province de Chensi, sur la rivière de Han. Elle a seize villes dans sa dépendance. *Long.* 125, 15, *lat.* 34, 20. (*R.*)

HANTSHIRE, autrement, HAMPSHIRE, province maritime d'Angleterre, sur la Manche. Elle a trente-quatre lieues de tour, & 1,312,500 arpens, deux cent cinquante-trois paroisses, & vingt villes à marché. C'est un pays agréable, & abondant en bled, laine, bois, fer & miel. On y trouve la nouvelle forêt, *New-forêt*, que Guillaume-le-Conquérant prit soin d'agrandir. L'île de Wight fait partie de cette province, mais le port de Portsmouth en fait la gloire. Winchester en est la capitale.

Hantshire, autrefois province de Southampton, peut se vanter d'avoir produit entr'autres gens de lettres, que je passe sous silence, le célèbre Jean Greaves, en latin *Grævius*, savant universel, & en particulier consommé dans la connoissance des langues orientales, & de la Géographie des Arabes. Cette science lui doit la traduction de l'Astronomie du Persan Shah-Colgé, imprimée à Londres, en 1652, *in-4°*, & les tables de la longitude & de la latitude des étoiles fixes d'Ulug-beig, qui ont été publiées par M. Hyde, en 1665. Il a laissé en M. S. une version des cartes géographiques d'Abulfeda, & la description des montagnes de la terre, du même auteur; outre plusieurs morceaux sur les géo-

graphes Arabes, sur leurs poids, leurs mesures, & les mumies.

Aussi profond que curieux, il voyagea par toute l'Europe, en France, en Italie, au Levant, à Constantinople, à Rhodes, & finalement en Egypte & à Alexandrie. Il mesura sur les lieux les pyramides, dont il a donné la description en Anglois, en 1646, *in*-8°. Il fit dans ses voyages, qui durèrent dix ans, qu'il n'entreprit qu'à l'âge de trente, une collection également considérable & importante de manuscrits grecs, arabes, & persans; de médailles, de monnoies anciennes, de pierres gravées, & d'autres antiquités.

A son retour, il publia les livres qu'il avoit projettés dans ses voyages & dans ses études; savoir, sa Pyramidographie, dont je viens de parler, un traité en anglois du Pied romain & du Denier, imprimé à Londres, en 1647, *in*-8°. *De Signis Arabum & Persarum astronomicis*, Londini 1649, *in*-4°. *Elementa Linguæ Persicæ*, in-8°. *Epochæ celebriores ex traditione Ulug-beig*, en persan & en latin, Lond. 1650, *in*-4°. *Lemmata Archimedis desiderata*, Lond. 1654. La manière de faire éclore les poulets dans les fours, selon la méthode des Egyptiens, sous ce titre: *De modo pullos ex ovis in fornacibus lento & moderato igne calefcentibus, apud Kabirenses excludendi*. Ce petit écrit est dans les *Transact. Philos.* 1677. Lettre sur la latitude de Constantinople & de Rhodes, en anglois, *in*-8°. On l'a insérée dans les mêmes *Transf.* décemb. 1685.

Cet homme, unique en son genre, qui a mis au jour tant d'ouvrages, & qui en a laissé un si grand nombre de prêts pour l'impression, n'avoit que cinquante ans quand il mourut à Londres en 1652. M. Thomas Smith a publié sa vie. (*R.*)

HAOAXO, rivière d'Ethiopie, en Afrique. Elle a sa source dans les montagnes de l'Abyssinie, traverse le royaume d'Adel, baigne sa capitale, & se décharge dans le détroit de Babelmandel. C'est une des plus considérables de l'Ethiopie. Elle se déborde comme le Nil. (*R.*)

HAPSAL, ou HABSAL, *Hapsalia*, petite ville maritime de Livonie, dans l'Esthonie, au quartier de Wickeland, autrefois épiscopale. Elle appartient à l'empire Russien, & est sur la mer Baltique, à 16 li. s. o. de Revel. *Long.* 41, 10; *lat.* 59, 10. (*R.*)

HARBERT, *Salamboria*, ville d'Asie, dans le Diarbeck, proche d'Amid, sous la domination du turc, avec un achevêque arménien & un archevêque syrien. *Long.* 54, 21; *lat.* 40, 55. (*R.*)

HARBOROUGH, ville d'angleterre, dans la province de Leicester. (*R.*)

HARBOURG, *Harburgum*, ville d'Allemagne, dans le cercle de basse-Saxe, au duché de Lunebourg, dans l'électorat d'Hanovre, avec un fort château pour sa défense. Elle est sur l'Elbe, à 5 li. s. o. de Hambourg, 15 n. o. de Lunebourg. *Long.* 27, 16; *lat.* 53, 34. (*R.*)

HARCOURT, bourg de France, en Normandie, au diocèse de Bayeux, sur l'Orne, à 6 lieues de Caen. On l'appeloit auparavant *Thury*. De marquisat, il fut érigé en duché par Louis XIV, en 1700, sous le nom d'*Harcourt*, en faveur de Henri d'Harcourt de Beuvron, depuis maréchal de France, & capitaine des gardes du corps; & en pairie en 1704. Son nom latin est *Harecortis*, selon M. de Valois.

Il y a un autre bourg de ce nom, aussi en Normandie, au diocèse d'Evreux. Ce dernier est à dix lieues de Rouen, entre le Bec, Neubourg & Brionne, avec un château ancien, dont les appartemens ont été rétablis à la moderne. Il fut érigé en comté par le roi Philippe VI, en 1338. Ce comté comprend vingt paroisses.

Il y a un prieuré de l'ordre de Saint Augustin, de la congrégation de Sainte Geneviève, où l'on remarque les tombeaux des anciens comtes d'Harcourt, fondateurs du prieuré. (*R.*)

HARDBERG, ville d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & dans la Styrie, au quartier de Vorau. Elle est depuis long-tems hypothéquée à la maison des princes de Paar. (*R.*)

HARDECK, comté de la basse-Autriche, près des frontières de la Moravie. (*R.*)

HARDEGSEN, HARDESSEN, ou HARDESCHEN, petite ville de la principauté de Calenberg, dans le quartier de Goettingen. C'est la patrie de l'historien Cyriaque Spangenberg, mort en 1550. *Voyez* HARDESSEN. (*R.*)

HARDENBERG, ville des Provinces-Unies, dans l'Overyssel, au quartier de Salland, & aux frontières du comté de Bentheim, sur le Vecht. Elle est petite, & fut entièrement consumée par un incendie, l'an 1708 (*R.*)

HARDENBERG; c'est dans la basse-Saxe, au pays de Calenberg, une grande jurisdiction, héréditaire dans une famille noble, qui porte aussi ce nom, & qui donne deux suffrages dans l'assemblée des états provinciaux. Cette baronie comprend onze villages. Le château de résidence des seigneurs est au pied d'une montagne, au quartier de Gottingue. (*R.*)

HARDENBERG, petite ville, seigneurie libre & baillage du duché de Berg, en Westphalie, près d'Elvelferd. Cette seigneurie comprend deux bourgs & quelques villages. (*R.*)

HARDERWIK, *Harderwicum*, ville des Provinces-Unies, dans la Gueldre, au quartier d'Arnheim, avec une université. Elle est sur le Zuiderzée, à 8 li n. o. d'Arnheim, 7 n. e. d'Amersfort, 12 n. o. de Nimègue, 53 e. d'Amsterdam. Les annales de Gueldres en mettent la fondation à l'an 1230, & c'est tout au plus tard. L'université a été érigée le 12 avril 1648. *Long.* 23, 12; *lat.* 52, 24. L'hôtel provincial de la monnoie est établi en cette ville (*R.*)

HARDESSEN, ou HARDEGSEN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de basse-Saxe, & dans la principauté de Calenberg, au confluent de l'Es-

polde & du Schottelbeeck. Elle n'est composée que de 176 maisons, bâties la plupart sur le roc. Mais elle est munie d'un château, où quelques-uns des anciens ducs de Brunswich ont résidé: c'est le siége d'une surintendance ecclésiastique, ainsi que d'un baillage qui comprend neuf villages, & qui, généralement peu fertile en grains, n'exporte que des bois de chênes & de hêtres, & ne cultive avec succès que le lin & quelques légumes. *Voyez* HARDEGSEN. (*R.*)

HARFLEUR, *Harefiotum*, *Harflevium*, *Heriflorium*, ancienne ville de France, en Normandie, au pays de Caux. Ses fortifications ont été rasées, & son port s'est comblé. Elle est près de la mer, sur la Lezarde, à une lieue de Montivilliers, 2 du Havre, 6 f. o. de Fécamp, 9 de Caudebec, 44 n. o. de Paris, & 160. de Rouen. *Long.* 18, 51, 27; *lat.* 49, 30, 23.

Cette ville se nommoit autrefois *Hare-fleot* (Havre, ou morte mer); c'est peut-être le *Caracotinum* de l'itinéraire d'Antonin, situé sur la Lezarde, à l'embouchure de la Seine. Harfleur étoit la clef de la France du côté de l'Angleterre; mais elle a perdu de son importance à mesure que le Havre s'est agrandi. Ses murailles rasées, son port comblé de sable & converti en pré, ses fortifications démolies, son commerce tombé, annoncent sa misère actuelle & ce qu'elle fut auparavant.

Les Anglois, sous Henri V, la prirent d'assaut en 1415, & la saccagèrent; ils en firent sortir huit mille habitans, & la peuplèrent d'Anglois. Sous Charles VII, elle fut prise & reprise. Les Anglois l'assiégèrent encore en 1439. Estouteville, son gouverneur, avec quatre cents hommes, fit la plus vigoureuse résistance, secondé des habitans; mais après un siége de quatre mois, la place capitula. Sa perte entraîna celle de Montivilliers: le roi lui-même, dix ans après, reprit Harfleur, défendu par deux mille Anglois. Les Huguenots s'en rendirent maîtres du tems de la Ligue, & y faisoient fleurir le commerce; mais la révocation de l'édit de Nantes & les impôts ont réduit cette ville si fidelle à ses rois dans un état pitoyable. A peine y compte-t-on trois cents feux: il y a cependant encore deux foires franches.

On y brasse de la bierre, on y fait de la dentelle, & l'on y blanchit des toiles sur les prés. La pyramide du clocher & l'église sont remarquables.

Thomas du Four, un des savans Bénédictins qui ont illustré l'autre siècle par leur érudition, étoit né à Harfleur. Il a composé une grammaire hébraïque, une paraphrase du cantique des cantiques, un commentaire sur les pseaumes, & est mort à trente quatre ans, à Jumiéges.

A une lieue de Harfleur, près le château d'Archer, on voit des incrustations, des stalactytes formées par l'eau d'une source qui se répand sur les rochers, dont les groupes en cul-de-lampe composent des grottes très-curieuses.

Voyez Vign. de Marv. *Mél. de litt. Tom. II.* *Voyez* aussi les *Antiquités de Harfleur*, in-8°, 1720; à *Harfleur*. (*R.*)

HARLEBECK, ou HAARLEBEEKE, petite ville de la Flandre-Autrichienne, sur la Lys, à une lieue de Courtray, 7 f. o. de Gand. Il s'y trouve une église collégiale, & c'est le chef-lieu d'un bourggraviat. *Long.* 21, 1; *lat.* 50, 52. (*R.*)

HARLEIGH, petite ville d'Angleterre, capitale du Mérioner-shire, ou Mérionyd-shire, dans la province de Galles, à 168 milles de Londres. Elle est située sur le bord de la mer. *Long.* 13, 20; *lat.* 52, 55. (*R.*)

HARLEM, ou HAARLEM, ville des Provinces-Unies, dans le comté de Hollande. Elle tient le second rang entre les villes de la province. On y compte 7963 maisons. Son ancien nom est *Haralhem.* On ne sait ni quand, ni par qui cette ville fut commencée; mais du tems de Thierri VI, en 1155, elle étoit déjà peuplée & assez fortifiée: en 1217, les bourgeois de Harlem accompagnèrent Guillaume I, qui partoit pour la Terre-sainte.

Il s'y trouve quatre églises hollandoises réformées, une françoise, une luthérienne, & plusieurs à l'usage des Catholiques-Romains.

Les manufactures, les fabriques de rubans, & d'étoffes de soie, quoique considérables encore, y sont cependant bien tombées. Son commerce de fleurs, & sur-tout de tulipes, est aussi bien diminué.

Harlem est dans le territoire des Marsatiens, ancien peuple, dont le pays de Kennemerland a pris son nom. Elle a été la capitale de ce pays, qui est partagé entre plusieurs villes; & sa partie occidentale est toujours de la jurisdiction de Harlem. Autrefois la ville étoit seulement au bord méridional de la Spare, rivière qui se jète dans l'Ye à Sparendam; mais en 1400, on agrandit la ville, & on l'étendit au-delà de cette rivière, qui la traverse à-présent. En 1310, les chevaliers de l'hôpital de S. Jean de Jérusalem furent reçus à Harlem: aussi possède-t-elle dans ses archives bien des choses curieuses sur l'ordre des chevaliers de Malte, dont il auroit été à souhaiter que M. l'abbé de Vertot eût eu connoissance.

Cette ville a été incendiée plusieurs fois dans la suite des tems, savoir, en 1347, en 1351 & en 1587. En 1571, les Harlemois se soumirent au prince d'Orange. En 1573, elle fut obligée, après une défense admirable, de se rendre aux Espagnols à discrétion. Ceux-ci firent pendre les magistrats, les pasteurs, & plus de quinze cents citoyens; ils traitèrent & cette ville & les Pays-Bas comme ils avoient traité le Nouveau-Monde. La plume tombe des mains, quand on lit les horreurs qu'ils exercèrent.

Paul IV avoit érigé Harlem en évêché, en 1559; mais elle n'a eu que deux évêques. Elle se glorifie de l'invention de l'imprimerie, que les Hollandois & différens auteurs attribuent à Laurent Koster,

un de ses citoyens; c'est ce qu'on examinera au mot IMPRIMERIE.

Harlem est située à 3 li. o. d'Amsterdam, 6 n. e. de Leyde, & 7 f. e. d'Alckmaer. *Long.* 22, 5; *lat.* 52, 23, 58.

Entre les gens de lettres dont Harlem est la patrie, je me contenterai, de nommer Hoornbeck, Scriverius, & Trigland, qui ont acquis de la célébrité dans les sciences qu'ils ont cultivées.

Hoornbeck (Jean) a été un des fameux théologiens calvinistes du XVIIe siècle: il fut consécutivement professeur en théologie à Utrecht & à Leyde. Il publia un grand nombre de livres didactiques, polémiques, pratiques & historiques, tant en flamand qu'en latin. Il mourut fort considéré, en 1666, n'ayant encore qu'environ 49 ans. On trouvera son article dans Bayle.

Scriverius (Pierre) a rendu service à la littérature, par les éditions qu'il a données de Végèce, de Frontin & d'autres auteurs sur l'art militaire. Il publia le premier les fables d'Hygin; mais l'histoire de Hollande lui a des obligations plus particulières, par deux grands ouvrages, dont l'un s'appèle *Batavia illustrata*, & l'autre, *Bataviæ comitumque omnium historia*. Il mourut en 1653, âgé de 63 ans, selon Hoffmann.

Trigland (Jacques) fut professeur à Leyde en théologie & en antiquités ecclésiastiques. Il a mis au jour divers petits traités sur des sujets curieux & choisis, comme *de Dodone*, *de Kæræis*, *de corpore Mosis*, *de origine rituum Mosaicorum*, &c. Il mourut en 1705, à 54 ans.

Le célèbre Wovermans vit le jour à Harlem. (*R.*)

HARLEM (mer de), en flamand *Harlem-maer*: c'est ainsi qu'on appèle une inondation entre la ville de Harlem, dont elle porte le nom, & celles d'Amsterdam & de Leyde. Elle se forme du concours de plusieurs ruisseaux avec la mer, qui y entre par l'Ye, auquel elle communique au moyen d'une écluse; ce qui fait que ses eaux participent à la salure de la mer. Cette écluse de maçonnerie, qui est, je crois, la plus belle du monde, cause une interruption nécessaire aux barques, par lesquelles on va de Harlem à Amsterdam, ou d'Amsterdam à Harlem. Comme le terrein est très précieux en Hollande, & que cette mer en occupe beaucoup, on a souvent parlé de la dessécher, & l'entreprise n'en est point d'une difficulté insurmontable. Les Juifs ont offert d'en faire les frais, si on vouloit leur abandonner la propriété de ce terrein; mais des intérêts opposés, & des raisons plus fortes encore, en ont empêché l'exécution. L'existence de la mer de Harlem ne date que de trois siècles & demi, ou environ. (*R.*)

HARLINGEN, *Harlinga*, ville forte & maritime des Provinces-Unies, dans la Frise, dont elle est, après Leuwarde, la plus grande, la plus peuplée & la plus riche. Elle est gouvernée par un sénat de huit bourguemestres, & a un port qui la rend fort commerçante. Sa position est à 2 li. f. o. de Franeker, 5 f. o. de Leuwarden, 6 n. de Staveren. *Long.* 23; *lat.* 53, 12.

Cette ville est le siége de l'amirauté de la Frise. Il s'y trouve des Luthériens, des Réformés, des Catholiques & des Mennonites. C'est la patrie de Jacques Bacquer. (*R.*)

HARNDAL, petite province de Suède, sur les frontières de la Norwége, près des monts Darafield. (*R.*)

HARNLAND, ou HARRIEN, petite province de Livonie, près du golfe de Finlande. (*R.*)

HARO, ville d'Espagne, dans la vieille Castille, au bord de l'Ebre, chef-lieu d'un comté érigé par le roi Jean II, en faveur de dom Pedre Fernandez de Velasco, tige des connétables de Castille. Elle doit sa première fondation, en 900, à Fernand Laynez. Elle est à 3 li. de Nagera. *Long.* 15, 12; *lat.* 42, 35. (*R.*)

HARRAN, ou HARAN, *Carrhæ*, très-ancienne ville de Mésopotamie, à 10 li. f. e. d'Edesse ou d'Ourfa. Elle est remarquable par le séjour d'Abraham, & par la défaite de Crassus. Depuis un siècle elle est ruinée. (*R.*)

HARRENLAND, petite province de Livonie, au nord-ouest, sur le golfe de Finlande, & en partie sur la mer Baltique. Revel en est la seule ville. (*R.*)

HARRIE. *Voyez* HARRENLAND.

HARTBERG, ville d'Allemagne, sur la rivière de Laufnitz, dans la basse-Styrie. (*R.*)

HARTENBOURG, petite ville de Bohême. (*R.*)

HARTENFELS, paroisse du bas comté d'Isenbourg, au cercle du haut-Rhin. Elle dépend aujourd'hui de l'archevêché de Trèves. (*R.*)

HARTENSTEIN, petite ville d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans la Misnie, & dans le district d'Erzteburge, dans les états des comtes de Schonburg-Waldenbourg. C'est le chef-lieu d'un comté particulier, qui relève des électeurs de Saxe, & dont ces princes ont même en bonne partie acquis la propriété; celle qui en reste aux comtes de Schonbourg ne comprenant que cette ville & quinze villages. C'est un arrière-fief de la Bohême. (*R.*)

HARTENSTEIN, ancien château & jurisdiction d'Allemagne, dans le haut-Palatinat. (*R.*)

HARTFORD, ville de l'Amérique septentrionale, capitale d'une colonie de même nom, dans la Nouvelle-Angleterre. *Long.* 304; *lat.* 41, 40. (*R.*)

HARTFORD. *Voyez* HEREFORD.

HARTHA, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, au canton de Leipsick, dans le baillage de Rochlitz. Elle est du nombre de celles qui ont séance & voix dans les états du pays. (*R.*)

HARTHAU, bourg d'Allemagne, en Misnie. (*R.*)

HARTKIRCHEN, ville d'Allemagne, dans le

cercle du haut-Rhin & dans les états de Nassau-Saarbruck, au comté de Saarwerden. C'est une ville baillivale, qui n'existe que de l'an 1746: ce n'étoit avant cette date qu'un simple village. (*R.*)

HARTLAND, petite ville maritime d'Angleterre, dans la province de Devon, sur la mer de Bristol. Elle est au voisinage du cap jadis appelé *Herculis promontorium*, aujourd'hui *Hartland-point*; & c'est un des lieux les plus fréquentés de ceux qui vont à la pêche dans cette mer. (*R.*)

HARTLEPOOL, ancienne ville d'Angleterre, dans l'évêché de Durham, sur la mer du Nord. Elle a un port assez commode, où s'arrêtent volontiers, en passant, les vaisseaux employés au transport de la houille de Newcastle à Londres. *Long.* 16, 40; *lat.* 54, 40. (*R.*)

HARTZ (le), chaine de montagnes, & forêt très-considérable d'Allemagne, dans la Saxe. Elle prend naissance dans le baillage de Landelsheim, dépendant de la principauté de Wolfenbutel, s'avance vers Goslar, traverse la partie orientale de la principauté de Gruhenhagen, d'où elle gagne les extrémités du comté de Wernigerode, & de la principauté de Blankenbourg; s'étend de là dans les comtés de Hohnstein & de Stolberg, & va se terminer à Hartzgerode, dans la principauté d'Anhalt. L'étendue du Hartz est de vingt-quatre lieues en longueur; il en a huit à dix de large.

Le Hartz est très-fameux par ses mines d'argent & d'autres métaux. Toutes les mines d'argent appartiennent à l'électeur de Hanovre, à l'exception d'un septième qui appartient au duc de Brunswick-Wolfenbuttel. Le Blocksberg ou mont Bruttère est la plus haute montagne du Hartz, & même de toute l'Allemagne, suivant quelques auteurs. Il n'est point d'endroit en Europe où la science des mines & la métallurgie soient plus en vigueur qu'au Hartz. Il y a presque par-tout des mines, à l'exploitation desquelles on travaille, & des fonderies pour toutes sortes de métaux. Le Hartz fait partie de la forêt Hercinienne, connue des Romains, & fameuse par son étendue immense. (*R.*)

HARTZBOURG-HOELE (grotte de), grotte fameuse par son étendue & par les stalactites singulières qui se forment dans ses souterreins. On prétend que jusqu'à présent l'on n'en a point encore pu trouver la fin. Cette grotte est située près de Goslar, dans le Hartz, à deux lieues du vieux château de Hartzbourg. Au reste, M. Busching nie l'existence de cette caverne. (*R.*)

HARTZBOURG, fameux château d'Allemagne, dans la principauté de Wolfenbuttel, près de Cellerfeld. L'empereur Henri, dit l'Oiseleur, y prenoit souvent le divertissement de la chasse. Depuis 1651, les fortifications en sont démolies. C'est le chef-lieu d'un baillage. On voit des mines de sel aux environs. (*R.*)

HARTZGERODE, petite ville d'Allemagne, en haute-Saxe, dans la principauté d'Anhalt, sur la Selke, entre Schwartzbourg & Falkenstein, dans les états de la branche de Bernbourg. On y voit un beau château, & il y a des mines de sel aux environs. *Long.* 30, 6; *lat.* 51, 4. (*R.*)

HARTZWALD. *Voyez* FORÊT HERCINIENNE.

HARWICH, *Harwicum*, ville maritime d'Angleterre, au comté d'Essex, avec un port à l'embouchure de la Sture, sur les frontières de Suffolck; c'est d'où partent les paquebots pour la Brille, en Hollande, & où arrivent réciproquement ceux de la Brille. Cette ville envoie deux députés au parlement. Elle est à 5 li. n. o. de Colchester, 20 n. e. de Londres. *Long.* 18, 38; *lat.* 51, 55.

Les curieux feront bien de lire sur cette ville & sur celle de Douvres, le livre suivant: *the Antiquities and history of Harwich and Dovercourt, by Samuel* Dale. *London* 1730, *in*-4°. (*R.*)

HARZ. *Voyez* HARTZ.

HARZBOURG. *Voyez* HARTZBOURG.

HARZWALD. *Voyez* HARTZWALD.

HASBAIN, HASBAYE, ou HASPENGAW, en latin *Haspinga*, pays d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie. Il fait la principale partie de l'état de Liége, comprend Liége, Borch-Worme, Tongres, Viset, &c. Autrefois le comté d'Hasbain s'étendoit jusqu'à la ville de Louvain; il est nommé *Pagus Haspaniensis* dans Paul Lombard, & *Pagus Haspanicus* dans les annales de Fulde. Ce pays a pris son nom, suivant M. de Valois, *Notit. Galliæ*, pag. 242, de la rivière nommée *Haspen*, ou *Hespen*, qui l'arrose. Nos auteurs écrivoient autrefois *Hasbaigne*; c'est-à-dire, *Haspaniæ Pagus*; c'est ainsi qu'ils écrivoient *Espaigne*, *Bretaigne*, *Allemaigne*. (*R.*)

HASBAT, HABAT, ou ALGARVE, province d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Fèz. Elle abonde en tout ce qui est nécessaire à la vie; la rivière d'Arguile la borne au midi, & l'Océan au septentrion. Elle a vingt-sept lieues du couchant au levant, & au moins trente-cinq du midi au nord. Elle est arrosée de quantité de rivières, & parsemée de montagnes. Elle comprend une petite partie de l'ancienne Tangitane, & en particulier Tingis, qui donnoit le nom au pays; Almedine en est la capitale. M. de Lisle nomme cette province l'*Algarve*. (*R.*)

HASCORE. *Voyez* ESCURE.

HASELFELD. *Voyez* HASSELFELD.

HASELUNEN, ville d'Allemagne, en Westphalie, sur la rivière de Hase, dépendante de l'évêché de Munster. (*R.*)

HASENHOLM, île de Finlande, formée par la rivière de Nieva, près du golfe de Finlande, où le czar Pierre I commença à bâtir en 1703 la ville de Pétersbourg. (*R.*).

HASENPOTH, très-petite ville de Courlande, au district de Pilten. (*R.*)

HASFURT. *Voyez* HASSFURT.

HASKERLAND, district de Zevenwolden, quartier de la Frise, dans les Provinces-Unies. Il est de sept villages. (*R.*)

HASLACH, petite ville de Suabe, avec un château, dans la principauté de Furstemberg, & dans la vallée de Kintzing, appellée Kintzinger-Thal. (*R.*)

HASLEBEN, baillage d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans la principauté de Schwartzbourg-Sondershausen, avec un château. (*R.*)

HASLEMER, bourg d'Angleterre, dans la province de Surrey, vers celle de Hant. Il est florissant par ses manufactures, & députe deux membres au Parlement. (*R.*)

HASLI (le pays de), appelé encore VAL-HASEL, ou le HASELTHAL, petit pays montagneux de Suisse, au canton de Berne, sur les confins du canton d'Underwald, & qui touche au mont Grimsel, sur les hauteurs duquel il remonte. Il y a des mines de fer, de plomb, & de cristal. Le landamman est pris parmi les habitans; il est établi par le conseil souverain de Berne, pour six ans. Il jouit de l'autorité d'un bailli; mais il est subordonné à celui d'Interlachen, qui examine ses comptes & sa gestion. Ses habitans sont grands, bien faits, & robustes; ils jouissent de beaucoup de privilèges. (*R.*)

HASPARAGAN, gros bourg de France, en Gascogne, au pays de Labour. (*R.*)

HASPAREN, village du diocèse de Bayonne: on trouva en 1660, dans les fondemens de l'ancien maitre-autel de l'église paroissiale, une pierre de marbre blanc, longue de quinze pouces, large de vingt-deux, & épaisse de quatre, sur laquelle on lut en caractères romains,

FLAMEN ITEM DUUMVIR QUESTOR PAGIQ MAGISTER VERUS AD AUGUSTUM LEGATO MUNERE FUNCTUS PRO NOVEM OBTINUIT POPULIS SE JUNGERE GALLOS URBE REDUX GENIO PAGI HANC DEDICAT ARAM.

Ce Verus, prêtre, duumvir, questeur, gouverneur du pays, érigea cet autel au génie du pays, en action de graces du succès de sa députation. L'empereur paroît être Adrien, qui, voulant se faire plus de créatures, établit dans la Gaule un plus grand nombre de gouvernemens ou de provinces: il forma la troisième Aquitaine, autrement la Novempopulanie, & la sépara des deux autres Aquitaines.

On voit dans l'histoire d'Adrien, un Verus qui obtenoit tout de ce prince, & qui en fut même adopté à l'empire, où une prompte mort l'empêcha de parvenir, selon Spartianus. Adrien exigea d'Antonin le Pieux, son successeur, qu'il adopteroit à l'empire, comme il le fit, le fils de ce Verus. Tout cela convient parfaitement au Verus, fondateur de notre autel, dans le tems de sa jeunesse, pendant laquelle il aura eu commission de mener une colonie à Hasparen, pays des Cantabres, si redoutés des empereurs Romains. *Voyez Journal de Trévoux*, octobre 1703. (*R.*)

HASSELFELD, ancienne petite ville d'Allemagne, dans la basse-Saxe, & dans la principauté de Blankenbourg, l'un des états de Brunswich-Wolfenbuttel. Elle est sur une pente du Hartz, & renferme une des maisons de chasse du prince. (*R.*)

HASSELOE, petite île de Suède, sur la côte de Sudermanie, à la hauteur de Nykioping. Elle étoit autrefois munie d'un fort, & aujourd'hui elle n'est plus qu'un lieu de péage. (*R.*)

HASSEL, petite ville d'Allemagne, au pays de Liège, dans le comté de Looz, sur la Démer. *Long.* 22, 54; *lat.* 50, 55. (*R*)

Cette ville située dans la Campine Liégeoise, est à quatre lieues de Maestricht, six de Liège, & quatorze de Bois-le-Duc. Il s'y fait un certain commerce: les habitans révoltés contre leur évêque, en chassèrent les prêtres, & pillèrent les églises en 1566; mais l'année suivante ils rentrèrent sous l'obéissance de leur prince, & la ville fut fortifiée: les Augustins y enseignent les humanités.

A deux lieues de cette ville est le village de Munster-Bilsen, où il y a un fameux chapitre de chanoinesses nobles, dont l'abbesse porte le titre de princesse; elles peuvent se marier, excepté l'abbesse. Il fut fondé par sainte-Landrade, en 680, dans un bois, & S. Lambert, évêque de Maëstricht, benit l'église sous le nom de la vierge. Cette abbaye, depuis a été sécularisée. (*R*)

HASSELT, *Hasseletum*, ville des Provinces-Unies, dans l'Overissel, sur le Wecht, à 2 lieues de Zwol, & à 4 de Steenwyk. *Long.* 23, 40; *lat.* 52, 36. (*R.*)

HASSFURT, petite ville d'Allemagne, en Franconie, sur le Mein, dans l'évêché de Wirtzbourg, chef-lieu d'un baillage; elle est à 6 li. de Schweinfurt. (*R.*)

HASSIO, petite ville de Suède, dans la province de Medelpadio, à l'endroit où la rivière d'Indal se jète dans le golfe de Bothnie. (*R.*)

HASSLACH, petite ville d'Allemagne, en Souabe. *Voyez* HASLACH. (*R.*)

HASSLACH, rivière d'Allemagne, en Franconie. (*R.*)

HASTENBECK, justice noble & seigneurie d'Allemagne, dans la principauté de Calenberg, au quartier de Hameln, dans le baillage de Springe. Elle est remarquable par la victoire que les François, commandés par le maréchal d'Estrées, y remportèrent sur l'armée aux ordres du duc de Cumberland, le 31 juillet 1757. (*R.*)

HASTINGS, ancienne ville maritime d'Angleterre, dans le Sussex, l'un des cinq anciens ports dont les députés du parlement sont appellés les *barons des cinq ports*, quoiqu'il y en ait huit aujourd'hui.

Ce lieu est bien mémorable par deux sanglantes batailles, qui ont alternativement changé la face de la Grande-Bretagne: la première, que Guillaume

Guillaume, duc de Normandie, livra le 14 octobre 1066, qui dura douze heures, & qui mit l'Angleterre en son pouvoir; Harold, roi d'Angleterre, & deux de ses frères, y furent tués. La seconde bataille se donna l'an 1263, entre Henri III, & les barons du royaume en faveur desquels la victoire se déclara. Hastings est à environ 50 milles s. o. de Londres. *Long.* 18, 12; *lat.* 50, 44. (*R.*)

HATFIELD: il y a deux villes de ce nom, en Angleterre; l'une dans la province de Hartford, & l'autre dans la province d'Essex; cette dernière s'appèle aussi *Hatfield-Broadoak*, ou *King's-Hatfield.* (*R.*)

HATHERLY, ville d'Angleterre, dans la province de Devonshire. (*R.*)

HATTEM, *Hattemum*, petite ville ruinée des provinces-Unies, au duché de Gueldres, sur l'Issel, à deux lieues de Zwol, entre Déventer & Campen. Les François la prirent en 1672, & l'abandonnèrent après en avoir démoli les fortifications. *Long.* 23, 35; *lat.* 52, 30. (*R.*)

HATTEN, chef-lieu d'un baillage de même nom, au cercle du haut-Rhin, dans le comté de Lichtenberg. On y fait beaucoup de draps: il appartient au prince de Hesse-Darmstadt. (*R.*)

HATTINGEN, ou ATTENGEN, *Hattinga*, petite ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans le comté de la Marck, sur la Roër, aux confins du pays de Berg. *Long.* 24, 42; *lat.* 51, 17. Les Impériaux la prirent en 1636. (*R.*)

HATTON-CHATEL, *Hattonis-Castellum*; bourg & marquisat du duché de Bar, diocèse de Verdun, entre la Meuse & la Moselle, sur une éminence, à six lieues de Verdun, trois de Saint-Mihel, bâti par Hatton, évêque de Verdun, en 860. Il donna par son testament, en 870, cette terre à ses successeurs, qui en jouirent jusqu'au XVIe siècle. Mathilde, femme de Geoffroi, comte de Verdun, se défendit dans cette forteresse, jusqu'à l'extrémité, contre Lothaire, roi de France, qui retenoit son mari prisonnier, & qui fut forcé d'en lever le siège vers 980. Adalberon, son fils, abbé de Montfaucon, y soutint aussi heureusement un siège contre les François en 984. Henri, quarante-quatrième évêque de Verdun, chassé de cette ville par les bourgeois & le clergé, qui le regardoient comme intrus, se retira, en 1118, en ce château. Gui de Trainel, cinquante-cinquième évêque, y mourut en 1245. Henri d'Apremont, soixante-septième évêque, érigea l'église paroissiale de Hatton-Châtel, en collégiale, en 1328. Liébaud de Cousance, soixante-treizième évêque, y résidoit ordinairement, & y tint un synode général en 1401. Guillaume de Haraucourt, soixante-dix-neuvième évêque, génie ambitieux & intrigant, après avoir été comblé des faveurs de Louis XI, le trahit avec le cardinal de la Balue, tomba dans sa disgrace, & fut pris à Hatton-Châtel, pour être conduit à la Bastille, où il fut mis dans une de ces cages de fer, dont il avoit été le premier inventeur. Le cardinal Louis de Lorraine, quatre-vingt-deuxième évêque de Verdun, alloit souvent à Hatton-Châtel, où il se plaisoit à la chasse du vol. Son successeur, Nicolas de Lorraine, vendit & céda la châtellenie de Hatton-Châtel au duc de Lorraine, son neveu, pour six vingt mille liv., en 1546. Cette aliénation fut confirmée en 1564, par Nicolas Pseaume. Alors le duc Charles II obtint l'investiture des fiefs impériaux de l'empereur Maximilien II, qui érigea Hatton-Châtel en marquisat en 1567, & depuis il a été chef-lieu d'une des prévôtés du baillage de Saint-Mihel. La collégiale a été transférée en 1707 à Saint-Mihel.

Quelques-uns croient que le *Vabrense castrum* de Grégoire de Tours, étoit sur cette montagne. Baudrand a cru que le nom de Hatton-Châtel venoit du ruisseau *Hatton.* (*R.*)

HATUAN, *Haduanum*, ville & forteresse de la haute-Hongrie, sur la rivière de Zagy, entre Bude & Erla, au comté de Novigrad. Les Impériaux la prirent en 1685; elle est à 15 li. de Bude, 14 s. o. d'Agria. *Long.* 37, 21; *lat.* 47, 52. (*R.*)

HATZFELD, petite ville très-ancienne, & château d'Allemagne, chef-lieu d'un comté de même nom, en Véteravie, au cercle du haut-Rhin, sur la rivière d'Eder. *Long.* 26, 58; *lat.* 58, 43. (*R.*)

HATZFELD (terres de): elles sont situées dans la Thuringe, au cercle de haute-Saxe, en Allemagne, & confinent à celles de Gotha, & de Schwartzbourg, & au territoire d'Erfort. Elles consistent dans la portion du comté de Gleichein, où est le château de ce nom, & le bourg de Wandersleben: dans la portion de la seigneurie de Kranich, où est Kranichfeld, avec un certain nombre de villages; & dans la seigneurie de Blankenhayn, qui comprend une ville & un château du même nom. Elles sont sous la souveraineté de la maison de Saxe, à laquelle elles paient une reconnoissance annuelle de 500 florins; & appartiennent en propre à des seigneurs, que le roi de Prusse éleva l'an 1741, à la dignité de princes de Trachenberg & Prausnitz en Silésie, & que l'empereur François Ier éleva à celle de princes du saint empire en 1748. (*R.*)

HAUBERVILLIERS, ou NOTRE-DAME DES VERTUS, bourg de l'île de France, dans la plaine de Saint-Denis. (*R.*)

HAUENSTEIN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, au Brisgaw, dans l'Autriche antérieure, sur le Rhin, entre les villes forestières de Laufenbourg & de Waldshut. C'est la capitale d'un comté qui passa aux archiducs d'Autriche, à l'extinction des comtes de Fribourg, de la maison de Zæringen. (*R.*)

HAUPONT-MAZAMET, petite ville de France, dans le haut-Languedoc, au diocèse de Lavaur. Il y a une justice royale, & une maîtrise particulière. (*R.*)

HAUS, seigneurie de la haute Autriche,

dans le quartier Noir. Il ne faut pas le confondre avec le quartier de Haus, près des frontières de Baviére, entre le Danube & la riviére de Traun, & dont Lintz est la capitale. (*R*).

HAUSBERG, petite ville, château & baillage d'Allemagne, dans la Westphalie & dans la principauté de Minden, soumise au roi de Prusse. Ses chartes ne sont que de l'an 1722, ce n'étoit auparavant qu'un village. Elle donne aujourd'hui son nom à un baillage considérable, arrosé par le Weser, & composé de quarante-six villages, du nombre desquels est Wiersheim, commanderie de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, au baillage de Sonnenbourg. (*R.*)

HAUSBERG, haute montagne de Saxe, près d'Iène, sur laquelle il y avoit autrefois trois châteaux qui sont ruinés. (*R.*)

HAUS-VLOTO. *Voyez* WLOTO.

HAUT & HAUTE, ce mot en géographie s'emploie par opposition à celui de *bas*, pour rendre le *superior* des Latins opposé de même à *inferior*, afin de diviser un pays plus commodément; il est le plus souvent relatif au cours des riviéres, dont le haut est toujours le plus près de leur source. C'est ainsi que la haute Saxe se distingue de la basse Saxe, selon le cours de l'Elbe. Souvent aussi il s'entend du voisinage des montagnes, comme la haute Hongrie, parce qu'elle est entre les monts Krapack & le Danube; le haut Languedoc, parce qu'il est plus voisin des Pyrénées; la haute Egypte a quantité de montagnes, & la basse Egypte n'en a point. Ce mot de haut ou haute sert donc à la division de plusieurs provinces, dans leurs articles particuliers; outre cela, il est joint inséparablement à plusieurs autres noms, & fait ainsi partie du nom propre de plusieurs lieux. (*R.*)

HAUT BARMIN, contrée de la moyenne marche de Brandebourg, où se trouve Oderberg. Le Bas-Barmin est une autre contrée de la même marche, & dans laquelle se trouve Berlin. (*R.*)

HAUT-GUISMAR. *Voyez* GUISMAR.

HAUT-HOLABRUN, & BAS-HOLABRUN, sont deux villes de la basse Autriche, dans le quartier du Bas-Manhartz-Berg. (*R.*)

HAUT-MANHARTZ-BERG (quartier du), contrée de la basse Autriche, près des frontiéres de Bohême, où se trouve Crems. (*R.*)

HAUT-MUNSTER (le chapitre de), en Allemand *Ober-Munster*, & le chapitre de Bas-Munster sont deux chapitres de dames nobles qui sont l'un & l'autre à Ratisbonne, & dont les abbesses sont princesses immédiates de l'empire. (*R.*)

HAUT-MUSCHEL, ou OBER-MUSCHEL, petite ville d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, dans le duché de Deux-Ponts, & dans le baillage de Meissenhein. (*R.*)

HAUT PALATINAT (le), contrée considérable d'Allemagne, qui fait partie du cercle de Baviére dont il occupe la partie septentrionale. Il est situé entre la Bohême, le duché de Baviére, & la Franconie. Il a environ trente-cinq lieues de long, sur autant de large. Il est ainsi nommé pour le distinguer du bas Palatinat qui est situé près du Rhin. Le Haut Palatinat appartient à l'électeur de Baviére-Palatin, à la réserve de plusieurs seigneuries qui relevent immédiatement de l'Empire. La capitale en est Amberg. Cette contrée est encore connue sous le nom de Nordgaw. (*R.*)

HAUT-RHIN (cercle du), grande contrée d'Allemagne, située des deux côtés du Rhin; il fut autrefois beaucoup plus étendu qu'il ne l'est aujourd'hui. Une grande partie de ses provinces a passé sous la domination de la France. Ses bornes actuelles sont le cercle du bas Rhin qui le traverse du nord au sud, ceux de Westphalie, de haute & basse Saxe, de Franconie & de Suabe, avec l'Alsace & la Lorraine. Les états qui le composent sont les évêchés de Worms, de Spire, de Strasbourg, de Bâle, & de Fulde; l'abbaye de Prum, les duchés de Simmern & de Veldentz, le duché de Deux-Ponts, le landgraviat de Hesse-Cassel, le landgraviat de Hesse-Darmstadt, les états de Salm, de Nassau-Saarbruck, de Hanau-Munzenberg, de Hanau-Lichtenberg, de Solms-Braunfels, des comtes de Linange; les villes libres & impériales de Worms, Spire, Francfort, Wetzlar, &c. Le duc de Baviére-Palatin, comme prince de Simmern, & l'évêque de Worms, sont princes convoquans de ce cercle: le dernier en a la direction, à charge seulement d'en conférer avec son collégue. Mais dans toutes les exécutions de catholiques à protestans, ou de protestans entr'eux, celui des états protestans qui a la préséance est co-directeur avec l'évêque de Worms, à moins qu'il n'y soit intéressé directement ou indirectement.

Les diètes de ce cercle se convoquent à Francfort. Le landgrave de Hesse-Darmstadt est colonel du cercle, qui est compté parmi les mixtes, relativement à la religion. Il présente deux assesseurs à la chambre impériale. (*R.*)

HAUT-URSEL, ou OBER-URSEL, paroisse près de Koenigstein, dans l'électorat de Mayence. (*R.*)

HAUT-WESEL. *Voyez* OBER-WESEL.

HAUT-WIENER-WALD (quartier du), contrée de basse Autriche, près des confins de la Styrie. Elle est séparée du Bas-Wiener-Wald par la forêt de Vienne. (*R.*)

HAUTVILLIERS, abbaye de France en Champagne, au diocèse de Reims. Elle est de l'ordre de S. Benoit, & vaut 2600 liv. Elle est à une lieue d'Epernay. Ses environs donnent un de meilleurs vins de Champagne. (*R.*)

HAUT-ZWEERN & BAS-ZWEERN, sont deux bourgs de la basse Hesse. (*R.*)

HAUTE-FONTAINE, abbaye de France en Champagne, au diocèse de Châlon. Elle est de l'ordre de Citeaux, & vaut 3600 liv. (*R.*)

HAUTE-RIVE, *Alta Ripa*, petite ville de France, dans le haut Languedoc, sur l'Ariege, à quatre lieues sud de Toulouse. *Long.* 19, 10; *lat.* 43, 25. (*R.*)

HAUTES-FAGNES, ou HAUTES-VAGNES; on nomme ainsi, dans le cercle de Westphalie des marais très-vastes & fort élevés, d'où descendent de tous côtés des rivières & ruisseaux qui se dirigent vers des points opposés. Les Hautes-Fagnes font partie dans la souveraineté de Stavelot, partie dans le duché de Limbourg, dans celui de Luxembourg, dans celui de Juliers, dans le territoire de l'abbaye de S. Corneille, & le comté de Schleiden. (*R.*)

HAUTEUR, ce mot, qui signifie élévation, a plusieurs usages dans la géographie.

On dit qu'un château est sur la hauteur, sur une hauteur, lorsqu'il est élevé sur une colline, & commande une ville ou un bourg, qui est au pied, ou sur le penchant.

On dit en termes de navigation : quand nous fûmes à la hauteur d'un tel port, pour dire à la vue.

On dit en termes de géographie astronomique, la hauteur ou l'élévation du pole, pour désigner la latitude; car quoique la hauteur du pole & la latitude soient des espaces du ciel dans des parties différentes, ces espaces sont pourtant tellement égaux, que la détermination de l'un ou de l'autre produit le même effet & la même connoissance, parce que la hauteur du pole est l'arc du méridien compris entre le pole & l'horison; & la latitude du lieu est l'arc de ce même méridien, compris entre le zénith du lieu & l'équateur. Or, à mesure que le pole dont on examine la hauteur s'éleve au-dessus de l'horison, autant l'équateur s'éloigne du zénith du lieu, puisqu'il y a toujours 90 degrés de l'un à l'autre. Ainsi, l'observatoire de Paris où la hauteur du pole est de 48^{d}, 50', 10'', a son zénith à pareille distance de l'équateur. On dit prendre hauteur, pour dire mesurer la distance d'un astre à l'horison.

La hauteur de l'équateur est l'arc du méridien compris entre l'horison & l'équateur; elle est toujours égale au complément de la hauteur du pole, c'est-à-dire à ce qui manque à la hauteur du pole, pour être de 90 degrés; la raison en est facile, par le principe que nous avons établi, que du pole à l'équateur, la distance est invariablement de 90 degrés, si le pole s'éleve, l'équateur s'abaisse: si le pole s'abaisse, l'équateur s'éleve à son tour. Plus le pole est élevé, plus sa distance au zénith est diminuée, & de même l'horison s'est abaissé, & sa distance à l'horison est plus petite dans la même proportion.

La hauteur de l'équateur se peut connoître de jour, par le moyen de la hauteur du soleil; on la trouve facilement avec un quart de cercle bien divisé, ou avec quelqu'autre instrument astronomique, ainsi que par le moyen de la déclinaison, que l'on peut connoître par la trigonométrie sphérique, après que l'on a supputé par les tables astronomique, le véritable lieu dans le zodiaque. *Voyez* ÉQUATEUR. (*R.*)

HAUTS-LIEUX (les), en hébreu *bamot*, & en latin *excelsa*. Il en est souvent parlé dans l'Ecriture, sur-tout dans les livres des rois; les prophètes reprochoient toujours aux Israélites, d'aller adorer sur les hauts-lieux; cependant les hauts-lieux n'avoient rien de contraire aux lois du Seigneur, pourvu qu'on n'y adorât que lui, & qu'on n'y offrit ni encens ni victime aux idoles; mais vraisemblablement sur ces hauteurs on adoroit les idoles, on commettoit mille abominations dans les bois de futaie, dans les cavernes, & dans les tentes consacrées à la débauche; c'est ce qui allumoit le zèle des prophètes pour supprimer & détruire les hauts-lieux. (*R.*)

HAVANE (la), grande & riche ville de l'Amérique septentrionale, située sur la côte septentrionale de l'île de Cuba, vis-à-vis la Floride, avec un port très-renommé, fortifié, très-sûr, & si vaste, qu'il peut contenir mille vaisseaux. Ce port, ou plutôt cette baie, s'enfonce une lieue au sud, & forme comme différens bras à l'ouest & à l'est. Le mouillage en est bon, & on y est en sûreté contre les vents les plus violens; la ville est très-commerçante, & a deux forts pour sa défense, dont le plus considérable est le fort Morro. Les ouvrages dont elle est munie, ont acquis une étendue immense, & la place ne peut être attaquée que du côté de terre; l'Espagne y entretient d'ailleurs toujours bonne garnison. On y compte six maisons de différens ordres, trois monastères de religieuses, environ trois cents familles espagnoles, & grand nombre d'esclaves: cette ville est comme le rendez-vous de toutes les flottes d'Espagne. Dans ces derniers tems, on y a construit une salle de spectacles. *Long.* suivant Cassini, 296, 15; *lat.* 11, 52. (*R.*)

HAVANT, ville d'Angleterre, dans la province de Hampshire, à six milles de Portsmouth. (*R.*)

HAWEKESWERTH, seigneurie de Westphalie, sur les frontières du duché de Juliers, & de l'électorat de Cologne. (*R.*)

HAVEL (la), rivière d'Allemagne, qui a sa source au duché de Mecklenbourg, entre dans la marche de Brandebourg, se partage de tems en tems, forme quelques îles, & après s'être grossie de plusieurs rivières, & avoir finalement baigné les murs de Havelberg, elle se perd dans l'Elbe, vis-à-vis de Werben. (*R.*)

HAVELBERG, *Havelberga*, petite ville d'Allemagne, au cercle de basse-Saxe, dans l'électorat de Brandebourg, avec un évêché suffragant de Magdebourg, sécularisé en faveur de la maison de Brandebourg, à qui cette ville est demeurée après avoir été prise & reprise plusieurs fois dans les guerres d'Allemagne. Elle est sur la Havel, dont elle est environnée, à 9 li. n. e. de Stendal, 15

o. de Brandebourg. *Long.* 30, 18; *lat.* 53, 4. On n'a rien changé au chapitre de sa belle cathédrale. (*R.*)

HAVELHAUSEN, dans la moyenne marche de Brandebourg, est comme un ouvrage avancé d'Orangebourg, dont il fait partie. (*R.*)

HAVELLAND, contrée de la moyenne marche de Brandebourg, où se trouve Potzdam. (*R.*)

HAVENSTEIN, seigneurie de Bohême, dans le cercle d'Ellenbogen. (*R.*)

HAVERFORD-WEST, ville à marché d'Angleterre, en Pembrokeshire: elle envoie deux députés au parlement, & est à 65 li. o. de Londres. *Long.* 12, 40; *lat.* 51, 56. (*R.*)

HAVRE, ce mot que les Latins expriment par celui de *portus*, étoit appelé par les Grecs λιμήν, & ὅρμος; il ne répond pas au *statio navium* des Latins, comme l'a pensé le père Lubin. Le port ou le havre marque un lieu fermé, ou capable d'être fermé; *statio navium* signifie au contraire, une rade, un abri, un mouillage, où les vaisseaux sont seulement à couvert de certains vents. Le mot havre se modifie par quelques épithètes qui en marquent les avantages ou les inconvéniens.

On appelle *havre de barre*, un havre dont l'entrée est fermée par un banc de roches ou de sable, & dans lequel on ne peut aborder que de pleine mer. Le havre de Goa est un havre de barre, quoique ce soit un des plus beaux ports du monde.

Le havre de toutes marées est celui où l'on n'est pas obligé d'attendre pour entrer ou pour sortir, la commodité de la marée, mais où l'on peut entrer également de haute & de basse mer.

Le havre d'entrée signifie la même chose; c'est un havre où il y a toujours assez d'eau pour y entrer ou pour sortir, même en basse marée.

Le havre bruté ou crique, est celui que la nature seule a formé, & auquel l'industrie des hommes n'a encore rien ajouté pour le rendre plus sûr & plus commode; les François qui navigent en Amérique, appèlent *cul-de-sac* un *havre* de cette espèce.

Quelquefois le havre est resserré à son entrée, par une longue digue qui s'avance dans la mer, ou même par deux digues qu'on appèle *jetées*. *Voy.* JETÉES. Quelquefois, sur-tout en Italie & dans le levant, au lieu de jetées, il y a un mole qui ferme le port. *Voyez* MOLE. (*R.*)

HAVRE ANGLOIS (le), port excellent de l'île d'Antigoa, aux Antilles, muni d'arsenaux & de magasins. (*R.*)

HAVRE A L'ANGLOIS (le), port d'Amérique, dans l'île Royale, ou cap Breton; il se nomme aujourd'hui LOUISBOURG. *Voyez* ce mot. (*R.*)

HAVRE-DE-GRACE (le), ville maritime de France, dans la haute-Normandie, au pays de Caux, avec un excellent port, une citadelle, & un arsenal pour la marine. Elle est à l'embouchure de la Seine, dans un endroit marécageux, à 12 lieues de Caen, 18 n. o. de Rouen, 8 f. o. de Fécamp, 2 de Montivilliers & de Harfleur; 45 n. o. de Paris. *Long.* 17, 40, 10; *lat.* 49, 29, 9.

Cette ville, considérable par son port & ses beaux édifices, doit son commencement à Louis XII, qui en jeta les fondemens en 1509. François I, après la bataille de Marignan, y fit bâtir une très-grosse tour, qui défend les jetées & la rade, & qui a un commandant particulier avec garnison. Il voulut même que la ville s'appelât *Franciscopolis*, François-ville.

Les murs du havre commençoient à peine à s'élever, que l'eau, en se débordant, en noya les deux tiers, & presque tous les habitans: vingt-huit navires pêcheurs furent portés jusque dans les fossés du château de Graville. Une procession solemnelle rappèle tous les ans ce triste événement arrivé le 15 Janvier 1525. La tempête de 1765, connue sous le nom de *coup de vent de S. François*, y causa aussi beaucoup de désastre. Depuis ce tems, la mer a perdu plus de trois cents pas du côté de la porte de la jetée: le havre a essuyé encore un débordement en Février 1773.

Les religionnaires s'emparèrent de cette ville en 1562; le vidame de Chartres & Beauvoir-la-Nosele la vendirent aux Anglois, sur lesquels Charles IX la reprit en personne peu de tems après. Le cardinal de Richelieu fit réparer & fortifier la citadelle à ses dépens: elle est très-forte & la plus régulière du royaume; enfin Louis XIV en a fait une place réputée imprenable. On y montre la maison qui servit de prison aux trois princes du tems de la fronde en 1650.

Le port dont l'entrée est accompagnée d'une longue jetée, est large, & peut contenir six à sept cents vaisseaux; en 1690, on y fit entrer & séjourner onze galères du roi. Mais les vaisseaux y sont trop serrés pour manœuvrer: on pourroit aisément prolonger le port à demi-lieue en creusant le bassin de la Seine. S'il appartenoit aux Hollandois, dans huit mois la chose seroit faite, disoit un négociant de la Haye.

La ville a quarante rues tirées au cordeau, & ornées de six belles fontaines: celle de la grande place où se terminent quatre rues, jète de l'eau de quatre côtés: au-dessus est une figure pédestre de Louis XIV, en pierre bronzée & vêtue à la romaine. Le chantier, la corderie, l'arsenal méritent d'être vus.

Il peut y avoir dix-huit mille ames au Havre, non trente mille, comme le dit la Martinière. M. Mesance ne porte même sa population qu'à quatorze mille six cents cinquante-trois, selon le dénombrement fait en 1763. *Traité de la population*, in-4°. 1766. Les Anglois ont bombardé le Havre en 1674 & en 1759. Son commerce consiste principalement dans sa manufacture de dentelles, qui sont recherchées.

Cette ville, avec son territoire, forme un gouvernement particulier qui occupe la partie la plus occidentale du pays de Caux.

Le Havre est la patrie de George & de Magdelaine Scudery. Le plus grand mérite du premier est d'avoir préparé le siécle de Corneille. Le trait suivant fait honneur à sa façon de penser.

Christine, reine de Suède, avoit résolu de donner à Scudery une chaine d'or de mille pistoles pour la dédicace d'un poëme qu'il avoit composé sous le titre d'*Alaric*. Mais parce que le comte de la Gardie, dont l'auteur avoit fait l'éloge dans le poëme, étoit tombé dans la disgrace de la reine, avant que l'ouvrage fût publié, elle souhaita que le nom de ce comte en fût retranché. Scudery répondit que, de quelque prix que fût la chaine, il ne renverseroit jamais l'autel sur lequel il avoit sacrifié. Cette circonstance déplut à la reine qui retint son présent.

Scudery (Georges de), naquit au Havre en 1603. Favori du cardinal de Richelieu, il balança quelque tems la réputation de Corneille; son nom est aujourd'hui plus connu que ses ouvrages, sur lesquels on fait les vers satyriques de Despréaux. Il mourut à l'âge de soixante-quatre ans.

Scudery (Magdeleine), sa sœur, est née en 1607; elle publia quelques vers agréables, & les énormes romans de Clélie, d'Artamène, de Cyrus, & autres, outre dix volumes d'entretiens. Elle remporta en 1671, le premier prix d'éloquence, fondé par l'académie Françoise; elle a joui d'une pension du cardinal de Mazarin, d'une autre du chancelier Boucherat, sur le sceau; & d'une troisiéme de 2000 livres que Louis XIV lui donna en 1683.

On nous a conservé son aventure dans un voyage qu'elle fit en Provence; elle causoit avec son frère, dans l'hôtellerie, de son roman de Cyrus, & lui demandoit ce qu'il pensoit qu'on devoit faire du prince Mazaro, un des héros du roman, dont le dénouement l'embarrassoit. Ils convinrent de le faire assassiner: des marchands qui étoient dans la chambre voisine, ayant entendu la conversation, crurent que c'étoit la mort de quelque prince appelé Mazaro, dont on comploroit la perte; ils en avertirent la justice du lieu; M. & Mademoiselle de Scudery furent mis en prison, & eurent besoin de quelque tems pour prouver leur innocence: cette dame mourut en 1701.

Marie Pioche de la Vergne, comtesse de la Fayette, qui a composé *Zaïde*, la *princesse de Clève*, *&c.* étoit née au Havre: elle mourut en 1693.

D. Tournois, Bénédictin, versé dans les langues orientales; M. l'abbé Dicquemare, astronome-géographe; D. Garet, Bénédictin, éditeur de Cassiodore, sont aussi de cette ville.

Le collége du Havre n'est pourvu que de deux maîtres, dont le premier n'a que 150 livres, & le second 1?0 livres sur les octrois de la ville: mais à quoi on a pourvu avec plus de raison, c'est une école royale de marine, établie par ordonnance du roi, du 24 août 1773, pour quatre-vingts élèves.

M. de la Condamine remarque, que la marée qui arrive à trois heures en Guyenne, n'arrive à Saint-Malo qu'à six heures; à Caën, au Havre, vers neuf heures; à Dunkerque, à minuit. *Voyez Journal des Savans, févr.* 1769, *pag.* 70.

Les spectacles sont en oubli au Havre depuis l'écroulement & l'affreux incendie de la salle où on les représentoit en 1757. (*R.*)

HAWAS, ville de Perse, fertile en dattes, & autres fruits que l'on confit au vinaigre, & qu'on transporte en d'autres pays. Cette ville est la même qu'*Aguas* de M. d'Herbelot, & qu'*Haviza*, de l'historien de Timur-Bec. Sa *longitude*, suivant Tavernier, est de 75 d. 40′; sa *latitude* de 33 d. 15′, mais la *latitude* de Tavernier n'est pas exacte; Nassir-Eddin, & Vlug-Beig suivis par M. de Lisle, la mettent de 31 deg. (*R.*)

HAWASCH, rivière d'Abyssinie, dont la source est dans le royaume de Wed; elle passe avec le Maeschi au royaume de Bali, & de-là au royaume d'Adel; fournit des eaux à l'Abyssinie qui en manque absolument; & se trouvant enfin réduite à peu de chose, elle se perd dans les sables, avant d'arriver à la mer (*R.*)

HAXBERGEN, ville des Pays-Bas, dans la province d'Overyssel, & dans le district de Twente. (*R.*)

HAYE (la), grande, considérable & très-agréable ville des Provinces-Unies dans la province de Hollande, autrefois résidence des comtes de Hollande, d'où lui vient son nom flamand *S'Gravenhagen*, que l'on exprime en latin par *Haga Comitum*.

C'est aujourd'hui le centre du gouvernement de la république, la demeure des membres des états-généraux, des ambassadeurs & ministres étrangers.

Quoique la Haye n'ait point encore de rang marqué parmi les villes de la Hollande, elle a par son étendue, par le nombre & la beauté de ses édifices, par les prérogarives de ses magistrats, & par l'agrément de ses promenades, de quoi tenir rang entre les plus belles villes de l'Europe, & c'est improprement que quelques-uns ne la qualifient encore aujourd'hui que du titre de village.

C'est d'une petite maison de chasse dans un bois où les comtes de Hollande venoient quelquefois, que s'est formé ce beau lieu; mais l'éclat où nous le voyons aujourd'hui n'existoit pas encore au XIIIe siécle; il arriva seulement qu'alors Guillaume II, comte de Hollande, élu & couronné empereur en 1248, transporta de tems en tems son séjour à la Haye, où il commença le palais qui est aujourd'hui la cour. En 1291 la Haye devint le chef-lieu d'un baillage: ce n'étoit encore qu'un village, & même en 1557, il ne passoit point encore pour être une ville. *Voyez* Altingius & Boxhornius sur tous les autres détails.

La Haye est située à une petite lieue de la mer, à environ autant de Delft, au n. o., à 3 lieues s. o. de Leyde, 3 n. o. de Rotterdam, 10 s. o. d'Amsterdam, & 105 n. e. de Paris. *Long.* 21, 45; *lat.* 52, 4, 10.

Cette belle résidence n'a ni murs, ni portes. On y compte environ six mille deux cents maisons. On y voit une église de réformés François, trois pour les réformés des Pays-Bas, une église angloise, une luthérienne munie de deux prédicateurs, l'un Hollandois, l'autre Allemand; des temples de remontrans, quelques églises catholiques, deux synagogues, deux grands hôpitaux, & une maison d'orphelins.

Puisque la Hollande est si féconde en gens de lettres du premier ordre, il ne faut pas s'étonner que la Haye participe à cette gloire; mais entre un grand nombre de savans dont elle est la patrie, je me contenterai de citer ici Golius, Huyghens, Meursius, Ruysch, Sallengre, & Second.

Golius (Jacques), fut un des plus habiles hommes de son siècle dans les langues orientales; nous lui devons deux excellens dictionnaires, l'un arabe & l'autre persan; l'histoire des Sarrasins par Elmacin, & les élémens astronomiques d'Alfergan avec des commentaires: il voyagea tant en Asie qu'en Afrique, & mourut à Leyde en 1667 à l'âge de soixante-onze ans.

Huyghens (Chrétien), en latin *Hugenius*, se montra l'un des plus grands mathématiciens & des meilleurs astronomes du XVIIe siècle. Il apperçut le premier un anneau de Saturne, dont il découvrit encore le troisième satellite. Il parvint à donner de la justesse aux horloges, en y appliquant un pendule, & en rendant toutes les vibrations égales par la cycloïde; il perfectionna les télescopes, & fit un grand nombre de découvertes utiles. Il mourut dans sa patrie en 1695, à soixante-six ans: on peut voir son éloge dans *le journal* de M. de Beauval, *août* 1695; mais il faut le lire dans l'*hist. de l'Acad. des Sciences*, dont il étoit associé étranger. Ses ouvrages ont été recueillis, & forment trois volumes *in*-4°.

Meursius (Jean), l'un des plus érudits & des plus laborieux écrivains du siècle passé, méritoit bien son emploi de professeur en histoire & en langue grecque à Leyde. Il a tellement développé l'état de l'ancienne Grèce par ses divers ouvrages, insérés ensuite dans le trésor de Grævius, qu'il n'a rien laissé à glaner après lui; *voyez* en la liste étonnante dans Morery, ou dans le P. Niceron, *tome XII, pag.* 181. Il mourut à Sora, en 1639, à soixante ans; son fils Jean (car il se nommoit comme son père) qui marchoit sur ses traces, mourut à la fleur de son âge, ayant déjà publié quelques écrits très-estimés.

Ruysch (Fréderic), paroît encore un homme plus rare en son genre. Les gens de l'art savent avant moi, qu'il n'y a personne au monde à qui la fine anatomie soit plus redevable, qu'au talent supérieur de ses injections. Ses ouvrages si curieux sont entre les mains de tous ceux qui cultivent la médecine & l'anatomie. Il mourut à Amsterdam en 1731, comblé de gloire pour ses admirables découvertes, âgé presque de quatre-vingts-treize ans. Le docteur Schreiber a donné sa vie en médecin éclairé; M. de Fontenelle a fait son éloge dans l'*hist. de l'Académie des Sciences*, dont il étoit membre.

M. de Sallengre (Albert-Henri), n'avoit que trente ans, quand la petite vérole trancha ses jours en 1723; cependant il avoit déjà publié des ouvrages pleins d'érudition. On connoît son grand recueil latin d'antiquités romaines, en trois vol. *in-fol.* & ses mémoires de littérature en deux vol. *in*-12.

Second (Jean), *Secundus*, a donné des poésies latines où regnent la fécondité & l'agrément; ses élégies & ses pièces funèbres sont touchantes; ses sylves sont bucoliques; ses poésies intitulées *Basia*, réunissent la délicatesse & la galanterie trop licencieuse. Il les auroit condamnées lui-même dans un âge mûr, mais il n'y parvint pas; il mourut tout jeune, à vingt-cinq ans, en 1536.

Je ne sais si je dois nommer à la suite des savans qu'a produits la Haye, ce monarque célèbre du dernier siècle, qu'on appelloit le *stathouder des Anglois*, & *le roi des Hollandois.* Il fut, dit M. de Voltaire, simple & modeste dans ses mœurs, méprisa toutes les superstitions humaines, ne persécuta personne pour la religion, eut les ressources d'un général & la valeur d'un soldat, devint l'ame & le chef de la moitié de l'Europe, gouverna souverainement la Hollande sans la subjuguer, acquit un royaume contre les droits de la nature, & s'y maintint sans être aimé. Il termina sa carrière en 1702, à l'âge de cinquante-deux ans. (*R.*)

HAYE (la), *Haga*, petite ville de France en Touraine, sur la Creuse, aux frontières du Poi- *Long.* 18, 20; *lat.* 47, 2.

La Haye est à 4 lieues de Châtelleraut, 6 de Loches, 10 de Tours & de Poitiers, 45 s. o. de Paris. Elle a titre de baronie, dépendante depuis 1588 du duché de Montbason: on y compte environ cent soixante feux, & sept cents habitans; elle a deux paroisses, & il s'y tient quatre foires par an. (*R.*)

Cette petite ville peut se glorifier d'avoir donné le jour à Descartes, un des plus beaux génies du siècle passé, & le plus grand mathématicien de son tems; il résolvoit des problèmes au milieu des siéges; car il embrassa dans sa jeunesse le parti des armes, & servit avec beaucoup d'honneur en Allemagne & en Hongrie; mais l'envie de philosopher tranquillement en liberté, lui fit chercher en Hollande le repos dont il avoit besoin, & qu'il n'y trouva cependant pas sans mélange. Ce fut au village d'Egmont sur mer, *Egmont-op-zee*, qu'il ouvrit la carrière d'étudier la nature, & qu'il s'y égara; cependant ses *Méditations*, &

son discours sur la *méthode* sont toujours estimés, tandis que sa physique n'a plus de sectateurs, parce qu'elle n'est pas fondée sur l'expérience. Mais, comme l'observe M. de Voltaire, s'il n'a pas payé en bonne monnoie, c'est beaucoup d'avoir décrié la fausse. Il passa presque toute sa vie hors du royaume; & ce ne fut qu'après bien des sollicitations, qu'il vint à Paris en 1647. Le cardinal Mazarin lui obtint du roi une pension de trois mille livres, dont il paya le brevet sans en rien toucher; ce qui lui fit dire en riant, que jamais parchemin ne lui avoit tant coûté. La reine Christine le prioit avec instance depuis plusieurs années de se rendre auprès d'elle: il obéit, mais il mourut à Stockholm peu de tems après, en 1650, âgé seulement de cinquante-quatre ans. Il étoit né en 1596. Son corps fut rapporté en France, & inhumé à Sainte-Géneviève. Il eut deux illustres disciples dans l'Oratoire, le P. Lami & le célèbre Mallebranche. *Voyez* dans le *discours préliminaire de l'Encyclopédie*, le jugement qu'on y porte du mérite de cet homme rare. Baillet a écrit sa vie, & M. Perrault ne pouvoit pas l'oublier dans les hommes illustres du XVIIe siècle. Son éloge par M. Thomas a remporté le prix de 1765 à l'Académie Françoise. (*R.*)

HAYETMAN. *Voyez* HAGEMAN.

HAYN. *Voyez* GROSSEN-HAYN.

HAYNA, petite ville de Silésie, dans la principauté de Lignitz. C'est le passage le plus fréquenté pour aller de Breslaw à Leipsick. (*R.*)

HAYNAULT. *Voyez* HAINAULT.

HAYNICHEN, petite ville de Saxe, dans le cercle d'Ertzeburge, en Misnie, à 2 li. de Freyberg, sur la Striegnitz. (*R.*)

HAZEBRUCK, petite ville de la Flandre-Françoise, à 4 li. e. de Saint-Omer. (*R.*)

HÉA, province d'Afrique, sur la côte de Barbarie, dans la partie la plus occidentale du royaume de Maroc. Elle est couverte de hautes montagnes; elle nourrit beaucoup de chèvres, des cerfs, des chevreuils, des sangliers, & les plus grands lièvres de Barbarie. Il n'y croît que de l'orge; le miel y abonde. Ses habitans sont robustes, très-jaloux, & les femmes fort adonnées à l'amour. Quoique Mahométans, ils ne savent ce que c'est que Mahomet & sa secte; mais ils font & disent tout ce qu'ils voient faire & entendent dire à leurs alfaquis. Ils n'ont ni médecins, ni chirurgiens, ni apothicaires, & n'en vivent pas moins long-tems. Marmol a décrit amplement leurs mœurs & leur façon de vivre: consultez-le. Tednest est la capitale de cette province, qui occupe la pointe du grand Atlas, & est bornée par l'océan au couchant & au septentrion. (*R.*)

HÉAN, ville considérable d'Asie, dans le Tonquin. C'est le siège d'un mandarin de guerre, qui en est le gouverneur. Les François y ont un comptoir. (*R.*)

HÈBRE, fleuve de Thrace, qui prend son nom des tournans qu'il a dans son cours, suivant Plutarque le géographe. Il n'y a guère de rivière dont les anciens aient tant parlé, & dont ils aient dit si peu de chose. Pline, *lib. XXXIII*, *cap. iij*, le nomme entre les rivières qui rouloient des paillettes d'or. Ce fleuve a toujours eu la réputation d'être très-froid. Virgile, *Eglog. X*, *vers.* 85, nous en assure:

Nec si frigoribus mediis, Hehrumque *bibamus.*

Et Horace, enchérissant sur son ami, n'en parle que comme s'il étoit couvert de neige & de glace:

. . . . Hebrusque *nivali compede vinctus.*
Epist. III, vers. 3.

M. de Lisle a exactement décrit l'origine & le cours de ce fleuve, qu'on nomme aujourd'hui *la Mariza*. Nous nous contenterons de dire ici qu'il a sa source au pied du mont Dervent, traverse la Romanie, passe à Philippopoli, à Andrinople, à Trajanopoli, & se décharge dans l'Archipel, à l'entrée du golfe de Mégarisse, vis-à-vis Samandraki. (*R.*)

HEBRIDES, *Ebudæ*, îles de l'Ocean, à l'occident de l'Ecosse. Elles sont encore connues sous le nom de *Westernes*. On y recueille du seigle, de l'orge, de l'avoine, du lin & du chanvre. Le bétail y est petit: la mer & les rivières y fournissent de bon poisson. Ces îles sont habitées par des peuples à demi-sauvages: ils sont bien faits, mais d'un regard féroce; ils sont endurcis au froid. Ils prirent le parti du prince Edouard, en 1745. (*R.*)

HÉBRON, ou CHÉBRON, ancienne ville de la Palestine, dont il est beaucoup parlé dans l'ancien Testament. Elle étoit située sur une hauteur, à 22 milles de Jérusalem vers le midi, & à 20 milles de Bersabée vers le nord. Elle fut assignée aux prêtres pour leur demeure, & déclarée ville de refuge. David y établit le siege de son royaume, après la mort de Saül. On dit qu'Hébron est aujourd'hui décoré d'une grande mosquée, où les Mahométans viennent d'Alep, de Damas & d'autres pays. Le P. Nau, dans son *Voyage de la Terre sainte*, avoue (liv. IV, ch. xviij) qu'il n'a jamais pu voir Hébron, & les détails qu'il en donne ne sont fondés que sur les relations d'un de ses amis. (*R.*)

HECHINGEN, petite ville d'Allemagne, au cercle de Souabe, dans la principauté de Hohenzollern, sur la rivière de Starzel. Une branche des princes du pays en prend le surnom, & y fait sa résidence. C'est une ville catholique-romaine, où l'on trouve des chanoines de Saint Jacques, & des religieux de S. François. (*R.*)

HECKERSHAUSEN, petite ville de la basse-Hesse, chef-lieu d'un baillage de même nom. (*R.*)

HECKSTEDT, ou HECKSTÆDT, petite ville d'Allemagne, dans la haute-Saxe & dans la principauté de Mansfeld, sur la Wipper. Elle jouit de

beaucoup de droits municipaux, & est très-riche par la fertilité de ses environs. Aussi a-t-elle fait jadis plus d'une fois un objet de dispute entre les électeurs de Saxe, & les évêques de Halberstadt. Elle est du grand baillage d'Eisleben. Elle a une fabrique pour séparer de l'argent les autres métaux. (*R.*)

HECLA, fameuse montagne & volcan d'Islande, situé dans la partie méridionale de cette île, dans le district appelé *Rangerval-Syssel.* Si l'on en croit M. Anderson, dans sa *Description d'Islande*, le mont Hecla a vomi des flammes pendant plusieurs siècles sans discontinuer, & présente toujours un coup-d'œil effrayant à ceux qui s'en approchent. Mais des relations plus modernes & plus sûres ont fait disparoître les merveilles qu'on racontoit de ce volcan. Elles sont dûes à M. Horrebow, qu'un long séjour en Islande a mis à portée de juger des choses par lui-même, & d'en parler avec plus de certitude que M. Anderson, qui a été obligé de s'en rapporter à des mémoires, souvent très-infidèles. M. Horrebow nous apprend donc que depuis que l'Islande est habitée, c'est-à-dire, depuis huit cents ans, le mont Hecla n'a eu que dix éruptions, savoir, en 1104, en 1157, 1222, 1300, 1341, 1362, 1389, 1558, 1636 & 1693. La dernière éruption commença le 13 février 1693, & dura jusqu'au mois d'août suivant: les éruptions antérieures n'avoient pareillement duré que quelques mois: sur quoi l'auteur remarque qu'y ayant eu quatre éruptions dans le XIVe siècle, il n'y n'y en eut point du tout dans le XVe, & que ce volcan fut 169 ans de suite sans jeter de flammes, après quoi il n'en jeta qu'une seule fois dans le XVIe siècle, & deux fois dans le XVIIe: il conclud de-là qu'il pourroit bien se faire que le feu souterrein eût pris une autre issue, & que le mont Hecla ne vomit plus de flammes par la suite. M. Horrebow, qui écrivoit en 1752, ajoute qu'alors on n'en voyoit plus sortir ni flamme, ni fumée; que seulement on trouvoit quelques petites sources d'eau très-chaude dans des cavités qui sont dans son voisinage. Sur les cendres qui ont été vomies autrefois par ce volcan, il croît actuellement de très-bons pâturages, & l'on a bâti des fermes & des maisons tout auprès. M. Anderson avoit dit, d'après les mémoires qu'on lui avoit fournis, que le mont Hecla étoit inaccessible, & qu'il étoit impossible d'y monter: mais M. Horrebow dit que bien des gens ont été jusqu'au sommet, & que même, en 1750, il fut soigneusement examiné par deux jeunes Islandois, étudians de Copenhague, qui voyageoient dans la vue d'observer les curiosités naturelles du pays. Ils n'y trouvèrent que des pierres, du sable, des cendres, plusieurs fentes qui s'étoient faites en différens endroits de la montagne, & quelques sources d'eau bouillante. Après avoir long-tems marché dans les cendres, ils en revinrent sans accident, mais très-fatigués, & ne trouvant nulle part le moindre vestige de feu.

Le mont Hecla est fort élevé; son sommet est ordinairement couvert de neige & de glace: il y a cependant en Islande des montagnes plus hautes.

Depuis qu'il a cessé de jeter des flammes, d'autres montagnes de ce pays ont eu des éruptions aussi fortes que jamais ce volcan en ait eues: les monts d'Ocraise & de Kotlegau sont dans ce cas; ce sont de vrais volcans.

Il y a des personnes qui ont prétendu qu'il y avoit de la correspondance entre le mont Hecla, le Vésuve, & l'Ethna; mais l'expérience réfute cette opinion, attendu que durant les dernières éruptions de ces volcans, l'Hecla est toujours demeuré tranquille. (*R.*)

HEDÉ, petite ville de France, en Bretagne, au diocèse de Rennes. (*R.*)

HEDEMARK, district de la Norwège méridionale, dans la préfecture de Christiania, formant avec celui d'Osterdalen, une prévôté ecclésiastique de vingt-six paroisses. C'est de tous les cantons du royaume le plus fertile en grains: l'on y en cultive avec succès de toutes les espèces, & il n'y manque ni de pâturages ni de légumes; l'on y a de même beaucoup de poisson. L'ancienne & importante ville de Hammer, détruite de fond en comble par les Suédois, en 1567, étoit située sur le lac de Miæsen, dans l'enceinte de ce canton. Plus grande & plus peuplée qu'aucune autre de la contrée, elle étoit honorée d'un siège épiscopal, & décorée d'une cathédrale magnifique, & elle pouvoit mettre 1800 hommes sous les armes. Son évêché a été transféré à Opslo. On trouve dans l'île de Hovindsholm, dépendante de ce district, une sorte de pierre puante que les Allemands appèlent *schweinstein*, & qui passe pour avoir effectivement l'odeur de la fiente de porc. (*R.*)

HEDEMORA, ville de Suède, dans la Dalécarlie Suédoise, sur le bord du lac Hafran, aux confins de la Gestricie, de l'Uplande & de la Westmanie. Elle est à 12 li. s. o. de Gévali, 22 n. o. d'Upsal. *Long.* 33, 50; *lat.* 60, 14. Il s'y tient une foire considérable, & c'est la cinquante-cinquième ville à la diète. (*R.*)

HEDERSLEBEN, riche couvent de femmes catholiques, dans la principauté de Halberstadt. Il y a un autre couvent de ce nom dans le comté de Mansfeld, qui a été sécularisé & converti en baillage. (*R.*)

HEDIN. *Voyez* HESDIN.

HEDWIGSBOURG, château & baillage d'Allemagne, au cercle de basse-Saxe, dans la principauté de Wolfenbutel, & à 2 lieues de la ville de ce nom. (*R.*)

HEEL, & par les François HELA, petite ville de Prusse, dans la Cassubie, à l'embouchure de la Vistule, dans la mer Baltique, à 15 li. n. e. de Dantzick. *Long.* 37; *lat.* 54, 53. (*R.*)

HEENVLIET, petite ville des Provinces-Unies, dans la Hollande méridionale, & dans l'île d'Oostvorn sur la Borniffe. (*R.*)

HEEPEN, district des états Prussiens, au comté de Ravensberg, dans la Westphalie, en Allemagne. Il abonde en fauve, en gibier & en poisson : l'on y fabrique beaucoup de toiles, & on les y blanchit avec beaucoup de succès. (*R.*)

HEERENVEEN, grand & beau bourg des Provinces-Unies, dans la Frise & dans le Zevenvolden, au Schoterland. Il est si considérable, qu'on lui donne le surnom de *Haie en Frise*. La tourbe de son voisinage passe pour la meilleure de la province. (*R.*)

HEERINGEN, ville d'Allemagne, dans la haute-Saxe, & dans la principauté de Schwartzbourg-Rudelstadt, sur la rivière de Helm. Elle est munie d'un château, que les comtes de Hohenstein firent bâtir l'an 1327, & elle préside à un baillage riche en grains & en fourrages, possédé par moitié par la maison de Schwartzbourg & celle de Stollberg. (*R.*)

HEGAU, ou HEGOW : c'est le second des cinq cantons de la noblesse de Souabe, en Allemagne. Il occupe l'espace compris entre le Danube & le lac de Constance ; on le joint à ceux d'Algau & de Bodensée. Il est fort peuplé, & divisé en plusieurs petites souverainetés. (*R.*)

HEGENBACH, abbaye de femmes, de l'ordre de Cîteaux, en Souabe, près de Boberach. L'abbesse est princesse immédiate de l'empire. (*R.*)

HEGER, ou HEIGER, petite ville d'Allemagne, dans la principauté de Nassau, sur la Dill. (*R.*)

HEGOW. *Voyez* HEGAU.

HEIBACH. Il y a deux villes de ce nom en Allemagne : elles sont toutes deux en Franconie, sur les bords du Mein. (*R.*)

HEIDA, petite ville d'Allemagne, dans la province de Ditmarsen, au duché de Holstein. (*R.*)

HEIDE-DOEFFER, c'est-à-dire, *Villages de Patens*. C'est le nom que les Allemands donnent à cinq villages du duché de Brême, dans la paroisse de Doesen, dont ils dépendent. (*R.*)

HEIDECK, petite ville & seigneurie du palatinat de Bavière, autrefois impériale, mais à présent sujète à la maison de Sultzbach. Elle est située entre Ulm & Donawerth. (*R.*)

HEIDELBERG, ville d'Allemagne, autrefois capitale du bas-Palatinat, avec une université, fondée au XIV[e] siècle. On ne sait ni quand, ni par qui cette ville a été bâtie ; on sait seulement que ce n'étoit qu'un bourg en 1225. Le comte palatin Robert l'agrandit en 1362. L'électeur Robert Maximilien de Bavière la prit, & en enleva la riche bibliothèque, qu'il s'avisa de donner au pape. Le château des électeurs est auprès de la ville : elle fut dévastée par les Bavarois en 1622 ; les François la saccagèrent en 1689, & cinq ans après ils la pillèrent de nouveau & la brûlèrent. Il semble que cette ville ait été bâtie sous une malheureuse constellation ; car elle fut ruinée dans un même siècle pour avoir été fidèle à l'empereur & pour lui avoir été contraire.

Dans son état actuel, elle est assez bien bâtie : elle est longue & étroite. Son université est pourvue de seize professeurs Catholiques, & de quatre Réformés, avec un théâtre anatomique & un jardin des plantes. On y trouve un hôpital Catholique, un Réformé, un Luthérien, un militaire, & différentes espèces de manufactures. Sa citadelle, connue sous le nom de *Fort de l'étoile*, fut ruinée par les François. La fameuse tonne de Heidelberg contient 204 foudres.

Heidelberg est au pied d'une montagne, sur le Necker, à 5 lieues n. e. de Spire, 7 n. e. de Worms, 6 n. e. de Philisbourg, 16 s. de Francfort, 15 s. e. de Mayence, 150 n. o. de Vienne, & 110 e. de Paris. *Long.* selon Harris, 27, 36, 15 ; *lat.* 49, 36.

Je connois trois savans natifs de Heidelberg, dont les noms sont illustres dans la république des lettres ; Alting, Bèger & Jûnius.

Alting (Jacques), dont vous trouverez l'article dans Bayle, naquit en 1618, & devint professeur en théologie à Groningue. Il mourut en 1679. Toutes ses œuvres ont été imprimées à Amsterdam en 1687, en 5 volumes *in-folio*. On y voit un théologien plein d'érudition rabbinique, & toujours attaché, dans ses commentaires & dans ses sentimens, au simple texte de l'écriture. Il eut un ennemi fort dangereux & fort injuste dans Samuel Desmarets, son collègue.

Bèger (Laurent) naquit en 1653. Il étoit fils d'un tanneur ; mais il devint un des plus savans hommes du XVII[e] siècle dans la connoissance des médailles & des antiquités. Ses ouvrages en ce genre, tous curieux, forment quinze ou seize volumes, soit *in-fol.* soit *in-4°.* Le P. Nicéron vous en donnera la liste ; le plus considérable est sa description du cabinet de l'électeur de Brandebourg, intitulée *Thes. reg. elect. Brandeburgicus selectus. Colon. March.* 1696, trois vol. *in-fol.* Il avoit publié, dans sa jeunesse, une apologie de la polygamie, pour plaire à l'électeur palatin (Charles-Louis), dont il étoit bibliothécaire.

Junius (François) s'est fait un nom très-célèbre par ses ouvrages pleins d'érudition. Il passa sa vie en Angleterre, étudiant douze heures par jour, & demeura pendant trente ans avec le comte d'Arondel. Il mourut à Windsor, chez Isaac Vossius son neveu, en 1678, à quatre-vingt-neuf ans. Il avoit une telle passion pour les objets de son goût, qu'ayant appris qu'il y avoit en Frise quelques villages où l'ancienne langue des Saxons s'étoit conservée, il s'y rendit, & y resta deux ans. Il travailloit alors à un gros glossaire en cinq langues, pour découvrir l'origine des langues septentrionales dont il étoit amoureux : cet ouvrage unique en son genre, a été finalement publié à Oxford en 1745, par les soins du savant Anglois Edouard

Lye. On doit encore à Junius la paraphrase gothique des quatre évangélistes, corrigée sur les manuscrits, & enrichie des notes de Thomas Marshall. Son traité *de picturâ veterum*, n'a pas besoin de mes éloges; je dirai seulement que la bonne édition est de Rotterdam, 1694, *in-fol.* Il a légué beaucoup de manuscrits à l'université d'Oxford. Grævius n'a point dédaigné d'être son bibliographe. (*R.*)

HEIDELSHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le palatinat du Rhin, au baillage de Bretten, dans le Craichgau, sur le Saltzbach, à une li. de Bruckfal: elle est fort ancienne, & se nommoit autrefois *Hadolfsheim.* (*R.*)

HEIDENHEIM, ville d'Allemagne, en Souabe, sur la Brentz, dans le Brentzthal, avec un château appartenant à la maison de Wirtemberg, à 5 milles d'Ulm, n. o. *Long.* 27, 54, *lat.* 48, 37. (*R.*)

HEIDESHEIM, dans le comté de Linange, est la résidence d'un comte de cette maison. (*R.*)

HEILA. *Voyez* HEEL.

HEILBRON. *Voyez* HAILBRON.

HEILDESHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le bas-Palatinat, sur la rivière de la Seltza. (*R.*)

HEILIGAU, petite ville de Livonie, sur une rivière de même nom. (*R.*)

HEILIGE-LAND, HELGELAND, ou L'ÎLE-SAINTE, *Insula Sancta*, île de la mer d'Allemagne, censée une dépendance du duché de Slefwich, entre l'embouchure de l'Eider & celle de l'Elbe. Elle appartient au roi de Danemarck depuis 1714. *Long.* 25, 54; *lat.* 50, 28. (*R.*)

HEILIGENBEIL, ville de la Prusse orientale, dans la province de Natangen. (*R.*)

HEILIGEN-CREUTZ, ou SAINTE-CROIX, petite ville d'Allemagne, dans la basse-Autriche, à deux lieues de Vienne. Ce nom appartient aussi à un couvent de l'ordre de Citeaux, dans la basse-Autriche, au quartier du bas-Wiener-Wald, au milieu du bois, & à 8 li. de Vienne. Les corps de quelques ducs y reposent. (*R.*)

HEILIGEN-GRABE, abbaye de filles nobles, dans le cercle de haute-Saxe, & dans la marche de Priegnitz, aux frontières de la moyenne marche de Brandebourg. (*R.*)

HEILIGEN-HAVE, ou HEILIGEN-HAVEN, port & petite ville d'Allemagne, sur la mer Baltique, en basse-Saxe, dans la Wagrie, vis-à-vis de l'île de Fémeren. *Long.* 28, 50; *lat.* 54, 30. (*R.*)

HEILIGEN-WALD. *Voyez* REICHWALD.

HEILIGENBERG, riche couvent de l'ordre de Citeaux, au duché de Troppau, en Silésie. (*R.*)

HEILIGENBERG, château de Souabe, dans la principauté de Furstemberg, à 4 li. du lac de Constance, près de la ville d'Uberlingen. (*R.*)

HEILIGENPEIL, petite ville de Prusse, dans la province de Natangen, entre Braunsberg & Brandebourg. *Long.* 38, 22; *lat.* 54, 47. (*R.*)

HEILIGENSTADT, ville d'Allemagne, capitale du territoire d'Eichsfeld, appartenant à l'électeur de Mayence. Elle est au confluent de la rivière de Gefled & de la Leine, à 12 li. n. e. d'Eisenach, à 3 li. de Duderstadt, & 5 de Mulhausen. *Long.* 27, 42; *lat.* 51, 30. (*R.*)

HEILSBERG. *Voyez* HEILSPERG.

HEILSBRUNN, entre Anspach & Nuremberg, dans la Franconie, fut un couvent de l'ordre de Citeaux, supprimé, dont les revenus sont affectés à l'entretien du collège d'Anspach. (*R.*)

HEILSPERG, ou HEILSBERG, jolie ville de la Prusse occidentale, dans le Wermeland, sur l'Aller, avec un château où l'évêque de Warmie fait sa résidence. *Long.* 39, 11; *lat.* 54, 6. (*R.*)

HEIMBOURG, bourg & baillage de la principauté de Wolfenbutel. (*R.*)

HEIMSEN, petite ville de Souabe, au duché de Wirtemberg. (*R.*)

HEINA, baillage de la haute-Hesse, avec un chapitre & un couvent, qui ont été convertis en un grand hôpital. (*R.*)

HEINRICHAU, riche abbaye de l'ordre de Citeaux, avec une très-belle église dans le duché de Munster, en Silésie. (*R.*)

HEINRICHSTADT, petite ville d'Allemagne, dans le duché de Brunswick, près de Wolfenbutel. (*R.*)

HEINSBERG, petite ville d'Allemagne, dans le pays de Juliers, dépendant de l'électorat de Cologne.

HEINSBERG, ou HEINZENBERG, ville de Suisse, chez les Grisons, près du Rhin, entre Rezuns & Furstenau, dans la ligue haute. (*R.*)

HEINZENBERG. *Voyez* HEINSBERG.

HEISTER, dans le duché de Juliers, est la résidence du comte de Metternich. (*R.*)

HEISTERSHEIM, ou HEYTERCHEN, en Souabe, dans le Brifgaw, entre Neubourg & Sultzberg, à 4 lieues de Brisach, aux chevaliers de Saint-Jean. Cette principauté souveraine est du cercle du haut-Rhin. (*R.*)

HELAVERD, ville d'Asie, dans la Perse, selon les géographes du pays, cités par Tavernier. Sa *long.* est à 91, 30; *lat.* 35, 15. (*R.*)

HELBIA, baillage d'Allemagne, au comté de Mansfeld, près d'Eisleben. (*R.*)

HELDBOURG, petite ville & baillage de la principauté de Cobourg, en Franconie, avec un château sur une montagne. Elle est à 6 li. de Cobourg, & elle appartient à la maison de Hildburghausen. On y brasse beaucoup de bière. (*R.*)

HELDER, petite île dépendante de la Hollande septentrionale, dans le Zuyderzée, entre celle de Wieringen & la pointe occidentale de la Frise. (*R.*)

HELDRUNGEN, petite ville de la principauté de Querfurt, dans le cercle de haute-Saxe, avec

des fossés très-profonds, & neuf bastions, & titre de comté immédiat de l'empire. (*R.*)

HÉLENE, île de Grèce, dans le golfe Laconique, à l'embouchure de l'Eurotas, devant la ville de Cythium, selon Pausanias, *l. III, ch. xxij*, qui l'appèle *Cranaé* : la Guilletière nous apprend qu'on la nomme aujourd'hui *Spatara*, & qu'elle est à trois lieues de Colochina, & à demi-lieue de Pagana. Il ajoute : « comme nous y étions arrivés, » un de nos voyageurs se ressouvint que ce fut » dans cette île de Cranaé ou de Spatara, que la » belle Helène accorda ses faveurs à Pâris ; & il » nous dit que sur le rivage de la Terre-Ferme, » qui est à l'opposite, cet heureux amant avoit fait » bâtir, après cette conquête, un temple à Vénus, » pour lui marquer les transports de sa joie & de » sa reconnoissance. Il donna le nom de *Migonotis* » à cette Vénus, & nomma ce territoire *Migonium*, » d'un mot qui signifioit l'amoureux mystère qui » s'y étoit passé : Ménélas, le malheureux époux de » cette princesse, dix-huit ans après qu'on la lui eut » enlevée, vint visiter ce temple, dont le terrein » avoit été le témoin de son malheur & de l'infi- » délité de sa femme. Il ne le ruina point ; il fit » mettre seulement aux deux côtés de Vénus, les » images de deux autres divinités ; celle de Thétis » & celle de la déesse Praxidice, comme qui di- » roit la déesse des châtimens, pour montrer qu'il » ne laisseroit pas l'affront impuni ». Tout ce détail de M. de la Guilletière est d'autant meilleur, qu'il est tiré de Pausanias.

Il y a plusieurs autres lieux nommés *Hélene*. 1°. Une île de la mer Egée ; 2°. une île de la Grèce, entre les Sporades ; 3°. une ville de Bithynie ; 4°. une ville de la Palestine ; 5° une fontaine de l'île de Chio ; 6°. une rivière dont parle Sidonius Apollinaris, & qui est la Canche. (*R.*)

HÉLENE (Sainte), île de la mer Atlantique ; qui a sept lieues de circuit ; elle est montueuse, & entourée de rochers escarpés. Ses montagnes, qui se découvrent à vingt-cinq lieues en mer, sont couvertes la plupart de verdure & de grands arbres, comme l'ébénier, tandis que les vallées sont couvertes de pâturages, où l'on nourrit des bêtes à cornes. A l'exception du pêcher, aucun de nos arbres fruitiers n'y a réussi, la vigne n'y a pas eu une destinée plus heureuse : les grains & les légumes y sont très-rares. Certains arbres fruitiers y ont en même tems des fleurs, des fruits verds & des fruits mûrs ; les forêts sont remplies d'orangers, de limoniers, de citronniers, &c. Il y a du gibier & des oiseaux en grande quantité ; de la volaille, & du bétail qui est sauvage. La mer y est fort poissonneuse. On n'y rencontre aucun animal vorace ui venimeux : la seule incommodité qu'on éprouve, vient de la part des mouches & des araignées qui y sont monstrueusement grosses.

Cette île fut découverte par Jean de Nova, Portugais, en 1502, le jour de Sainte-Hélene. Les Portugais l'ayant abandonnée, les Hollandois s'en emparèrent, & la quittèrent pour le cap de Bonne-Espérance. La compagnie des Indes d'Angleterre s'en saisit ; mais en 1672, les Hollandois la reprirent. Les Anglois la leur enlevèrent l'année suivante, & l'ont toujours possédée depuis ; ils l'ont d'ailleurs mise en état de se bien défendre ; & c'est un poste qui est pour eux de la plus grande importance, comme lieu de relâche, dans la traversée aux Indes & à la Chine. *Long.* selon Halley, 11, 32, 30 ; *lat. mérid.* 16. (*R.*)

HÉLENE (Sainte), île de l'Amériqne septentrionale, au Canada, dans le fleuve de Saint-Laurent, vis-à-vis de Mont-Réal. (*R.*)

HÉLENOPOLIS, ville épiscopale d'Asie, dans la Bithynie, autrement nommée *Drepanum*, Drépane ; elle est située sur le golfe de Nicomédie, entre Nicomédie & Nicée. C'est le lieu de la naissance & de la mort de l'impératrice Hélene. C'est très-peu de chose aujourd'hui. (*R.*)

HELFENBOURG, château fort de Bohême, dans le cercle de Prachen. Il passe pour imprenable. (*R.*)

HELFTÉ, baillage du comté de Mansfeld. C'étoit autrefois une abbaye, dont l'abbesse étoit d'un rang distingué. Il appartient au roi de Prusse depuis 1712. (*R.*)

HELGAFELS, montagne d'Islande, au quartier occidental de cette île, vers le cap de Snæfel ; c'est-là que les anciens habitans du pays croyoient qu'ils alloient passer après la mort une vie bien heureuse. (*R.*)

HELGELAND, jurisdiction de Norwège, dans la préfecture de Dronthein ; au baillage de Nordland : c'est la plus étendue de la province, la plus fertile, & la mieux peuplée : il y a une prévôté de cinq paroisses, & deux vices-pastorats de seize églises ; l'on en exporte quantité de beurre, de bois & de poisson ; & tels sont les avantages naturels de ce canton sur ses voisins, qu'envisagé comme habité bien long-tems avant les autres, on a voulu le faire passer sous le nom de *Halogia*, pour l'Ogygie d'Homère, & Othin ou Oddin pour le héros de l'*Odyssée*. (*R.*)

HELGOLAND. *Voyez* HEILIGE-LAND.

HELICON, montagne de Béotie, voisine du Parnasse & du Cythéron ; elle étoit consacrée à Apollon & aux Muses. La fontaine Hypocrène en arrosoit le pied, & l'on y voyoit le tombeau d'Orphée. Elle s'appèle aujourd'hui *Zagara*, ou *Zagaya*. Elle est située dans la Livadie ; & les poètes qui l'invoquent ou qu'elle inspire, en sont bien éloignés. *Voyez* ZAGARA. (*R.*)

HÉLIOPOLIS, ville de la Célésyrie, selon Ptolomée, entre Laodicée & Abila. Il y avoit un temple consacré au soleil, dont les restes sont un monument précieux d'antiquité ; car on ne doute guère que la ville d'Héliopolis en Célésyrie, ne soit *Balbec* de nos jours, comme Maundrell l'établit dans son voyage d'Alep à Jérusalem. *Voyez* l'ouvrage intitulé : *Descrip. des ruines d'Héliopolis*,

avec leur représentation en taille-douce. *La Haye*, 1757, *in fol.*

Héliopolis, ou la ville du soleil, étoit encore une ville d'Egypte, décrite par Strabon ; & même dans ce pays-là, il s'en trouvoit deux de ce nom, au rapport de Ptolomée, fort croyable sur ce point, puisqu'il avoit passé une partie de sa vie en Egypte.

Manéthon, fameux prêtre Egyptien, étoit natif de l'une ou de l'autre de ces deux villes ; il fleurissoit sous le règne de Ptolomée Philadelphe, environ trois cens ans avant Jésus Christ. Il composa en Grec l'histoire des trente-une dynasties des dieux, demi-dieux, & des rois d'Egypte ; ouvrage célèbre qui est souvent cité par les auteurs anciens. Le tems nous l'a ravi ; il ne nous en reste que quelques fragmens tirés des extraits secs de Jules l'Africain ; on les trouvera dans la chronique d'Eusèbe, & dans Georges Syncelle. (*R.*)

HELLA, ou HELLEH, petite ville de l'Yrac-Arabi, sur l'Euphrate, à 2 li. s. des ruines de Babil ou Babylone, & 2 de Bagdad. (*R.*)

HELLEDA, ou HELLIGEA, rivière de Suède, dans la Gothie méridionale : elle se jète dans la mer Baltique dans la province de Blekingie. (*R.*)

HELLENTHAL, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves. (*R.*)

HELLESPONT, fameux canal ou détroit qui sépare l'Europe & l'Asie, & qui est indifféremment nommé par les modernes, *le bras de Saint-George*, les *bouches de Constantinople*, le *détroit de Gallipoli*, ou le *détroit des Dardanelles. Voyez* DARDANELLES.

Les anciens l'appelloient *Hellespont*, du nom de *Hellé*, fille d'Athamas, qui, en le traversant, pour s'enfuir dans la Colchide, avec son frère Phryxus, chargés tous deux de la toison d'or, tomba malheureusement dans cette mer, où elle périt. On y arrive par diverses routes, après avoir laissé derrière soi les îles Cyclades & Sporades, situées dans l'Archipel.

Ce détroit est situé au 40e degré de *latitude*, & environ au 45e de *longitude*. Toute sa longueur est de dix à douze lieues ; il n'en a guère plus d'une de largeur à son entrée ; & dans toute la suite, il n'a qu'une demi-lieue tout au plus. A son couchant, que l'on a sur la gauche en y entrant, on voit la Thrace, qui est une partie de l'Europe que ce détroit sépare d'avec la Troade, province d'Asie qui est à son orient. Il a la Propontide au nord, avec tout l'Archipel au sud. A l'entrée de ce passage à main droite, on trouve le promontoire Sigée, qu'on appelle aujourd'hui *cap Gianizzari. Voyez* DARDANELLES. (*R.*)

HELMECZ, ville de la haute-Hongrie, dans le comté de Beregh, l'un de ceux que la Theiss laisse à sa gauche. Elle est située au centre de plusieurs collines : elle est de médiocre grandeur, & appartient à la prévôté de Lelez. (*R.*)

HELMERSHAUSEN, ville d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, & dans la Hesse inférieure ; sur le Diemel, au pied du château de Kruckemberg. Elle est petite & uniquement considérable par son baillage qui renferme la ville de Karlshaven. (*R.*)

HELMERSHAUSEN, bourg à marché dans la Franconie, au comté de Henneberg, sous la domination de Saxe-Meinungen (*R.*)

HELMET, petite ville de Livonie, dans la province d'Esthonie. (*R.*)

HELMONT, petite ville des Pays-Bas dans le Brabant Hollandois, au quartier du Peelland, avec un château, sur l'Aa, à 7 li. e. de Bois-le-Duc, 6 s. o. de Grave, 28 n. e. de Bruxelles. *Long.* 23, 12 ; *lat.* 51, 31. (*R.*)

HELMSTADT, ville d'Allemagne, au duché de Brunswick, bâtie par Charlemagne en 782, avec une université fondée par le duc Jules de Brunswick en 1576. Les professeurs font de la confession d'Augsbourg. Helmstadt est à 3 milles n. e. de Brunswick, 4 n. e. de Wolfenbutel. *Long.* 28, 45 ; *lat.* 52, 20.

Cette ville a fourni quelques gens de lettres nés dans son sein, comme Fréderic Ulric Calixte, théologien, mort en 1701, âgé de soixante-dix ans ; Christ-Henri Rittmeyer, qui cultiva les langues orientales, mort en 1719 ; Valentin Henri Volger, médecin, qui a donné l'histoire philosophique de la passion de Jesus-Christ, mort en 1677, âgé de cinquante-cinq ans ; Herman Conringius, littérateur, historien & médecin, connu par un grand nombre d'ouvrages : un des plus curieux, est celui *de Antiquitatibus academicis*, à Gottingue en 1739, *in-4°*. Il mourut en 1681, à soixante-cinq ans. (*R.*)

HELMSTADT, ville forte & maritime de Suède, capitale de la province de Halland ; elle appartient à la Suède depuis 1645. Elle est près de la mer Baltique, à 22 de nos lieues n. o. de Lunden, 22 n. e. de Copenhague, 24 s. e. de Gothenbourg. *Long.* 30, 30 ; *lat.* 56, 72. (*R.*)

HELMSTORF, baillage du comté de Mansfeld, dans le cercle de haute-Saxe. (*R.*)

HELSINGBOURG, ou HELSINGBORG, ville, port, & château de Suède, dans la Scanie, qui fait partie de la Gothie. Elle est située sur l'Oresund, à 15 li. s. d'Helmstadt, 9 n. o. de Lunden. *Long.* 30, 35 ; *lat.* 56, 2.

Les Danois la prirent en 1709. Elle est placée au pied & sur le penchant d'une haute montagne. Les fortifications en sont détruites. Elle occupe la dixhuitième place à la diète.

C'est tout près de cette ville que naquit le célèbre Ticho-Brahé, le 19 décembre 1546. On lui donna le titre de restaurateur de l'astronomie, qui appartenoit à Copernic, & que Kepler mérita depuis ; car l'espèce de conciliation des systèmes de Ptolomée & de Copernic, qu'imagina Ticho-Brahé, n'a point été goûtée des astronomes ; cependant il a la gloire d'avoir le premier perfectionné cette

science par un observatoire, par des écrits & des instrumens, à la dépense desquels on dit qu'il employa plus de cent mille écus de son propre bien. Il préféra pour femme une paysanne de ses terres, à de grands partis que ses parens lui destinoient. Il mourut à Prague le 24 octobre 1601, dans la cinquante-cinquième année de son âge. Il a publié ses observations sous le nom de *Tables Rodolphines*, & un catalogue de mille étoiles fixes. (*R.*)

HELSINGBORG. *Voyez* HELSINGBOURG.

HELSINGFORS, petite ville de Finlande, dans le Nyland, avec un port assez commode, sur le golfe de Finlande, à 8 lieues s. o. de Borgo. *Long.* 43, 20; *lat.* 60, 22. (*R.*)

HELSINGIE, province de Suède, bornée au nord par l'Iempterland & par la Madelpadie; à l'ouest & sud-ouest par la Dalécarlie; au sud par la Gestricie; à l'est par le golfe de Bothnie. Elle est traversée dans sa longueur par la rivière de Liusna. Soderham en est le lieu principal. (*R.*)

HELSINGOHR; les François disent ELSENEUR, ville de Danemarck sur l'Orésund, dans l'île de Sélande, à 6 lieues au n. de Copenhague, vis-à-vis Helsinghourg. Tous les vaisseaux qui passent par ce détroit, sont obligés de payer un droit de passage au roi de Danemarck. *Long.* 30, 30; *lat.* 55, 58.

Après Copenhague, c'est la meilleure ville de l'île de Séeland, ou Sélande; & toutes les nations qui commercent dans la mer Baltique, y ont des consuls.

Jacques-Isaac Pontanus, historiographe du roi de Danemarck, & de la province de Gueldres, naquit à Helsingohr, vers le milieu du XVIe siècle, & mourut à Harderwick en 1640. Il s'est fait beaucoup d'honneur par ses ouvrages historiques & géographiques; & c'est ici le lieu de les indiquer: 1°. *Rerum Danicarum histor. lib. X, unà cum ejusdem regni urbiumque descriptione*: 2°. *Gueldriæ & Zutphaniæ chorographica descriptio*: 3°. *Historiæ Gueldricæ, lib. XIV*: 4°. *Hist. urbis & rerum Amstelodamensium*: 5°. *Disceptat. chorographicæ de Rheni divortiis, & accolis populis*: 6°. *Itinerarium Galliæ Narbonensis*. (*R.*)

HELSTON, petite ville à marché d'Angleterre, dans le comté de Cornouailles. Elle envoie deux députés au parlement, & est à 2 lieues o. de Falmouth, 75 s. o. de Londres. *Long.* 12, 26; *lat.* 50, 10. (*R.*)

HELVÉTIENS (les), peuple particulier qui faisoit partie de la Gaule. Il est connu aujourd'hui sous le nom de *Suisses*.

Nous trouvons dans César les limites anciennes de l'Helvétie; il la borne d'un côté par le Rhin, qui la séparoit de la Germanie, de l'autre, par le mont-Jura qui la séparoit des Séquaniens, & d'un autre côté par le lac Léman & par le Rhône, qui la séparoient de l'Italie. Comme elle étoit au-delà du Rhin, elle appartenoit à la Gaule, ce qui fait que Tacite appelle les Helvétiens, *nation Gauloise*; Jules-César met l'Helvétie dans la Gaule Celtique: mais Auguste, pour rendre les provinces à-peu-près égales, unit l'Helvétie à la Belgique. Voilà donc Pline & Ptolomée qui ont vécu après ce changement amplement justifiés, pour avoir mis les Helvétiens dans la Belgique; ils devoient suivre la nouvelle disposition d'Auguste.

Après Constantin, ils se trouvèrent avec les Rauraques & les Séquaniens dans la province nommée *maxima Sequanorum*; peu-à-peu leur nom d'Helvétiens se perdit, & fit place à celui des Séquaniens: mais les Allemands, nation différente des Germains, quoique demeurant dans la Germanie, se jetèrent dans l'Helvétie, dont il fallut leur céder une partie, les Burgundiens ou Bourguignons envahirent l'autre; de manière que l'Helvétie se trouvant partagée entre ces deux peuples, prit le nom d'*Allemagne* & *Bourgogne*.

Sous les empereurs François, la partie Allemande de l'Helvétie fut gouvernée par le duc d'Allemagne & de Suabe; l'autre obéissoit à des comtes. Cette forme de gouvernement subsista très-longtems, jusqu'à ce qu'enfin, après treize cents ans de sujétion, ce pays recouvra son ancienne liberté, & s'associa divers états voisins, qui n'étoient point de l'ancienne Helvétie, mais qui sont du corps Helvétique de nos jours, lequel corps a pris le nom de *Suisse*. C'est sous ce mot, que nous parlerons de la Suisse moderne, heureux pays, où les solides richesses, qui consistent dans le produit des terres, sont recueillies par des mains libres & victorieuses. (*R.*)

HELVŒTSLUYS, forteresse des Provinces-Unies, dans l'île d'Ost-Voorn, au comté de Hollande, sur le Haringvliet. Elle fut construite vers la fin du dernier siècle. Sa rade est grande & sûre, son port petit, mais bon. C'est-là qu'arrivent les paquebots d'Harwich en Angleterre, & c'est de-là qu'ils y retournent. Il y a de beaux chantiers & de riches magasins pour la marine, avec un lieu de dépôt assigné aux vaisseaux de guerre que l'amirauté de Rotterdam a dans son département. *Long.* 21, 35; *lat.* 51, 34. (*R.*)

HEMISPHÈRE: terme de géographie, par lequel on désigne une moitié quelconque du ciel ou de la terre. L'équateur divise le globe en deux hémisphères, l'un septentrional, l'autre méridional. Tous les grands cercles du globe le divisent en deux hémisphères. (*R.*)

HEMMAU, petite ville d'Allemagne, dans le haut-Palatinat, près de Ratisbonne. (*R.*)

HEMMEN, bourg du duché de Gueldres, dans la Bétau, où naquit, en 1644, Gilbert Cuper, d'un pére greffier & secrétaire général de la province. Il fut professeur en histoire à Deventer à vingt-cinq ans, & s'y fit un nom par ses élèves & ses ouvrages. Il donna, *in-4°.*, à Utrecht, son *Harpocrate*, en 1676, dédia son quatrième livre d'*Observations*

à Guillaume Cuper son père, âgé de soixante-quinze ans, en 1678; & une histoire des *trois Gordiens*, en 1697. Il mourut académicien des Inscriptions & Belles-Lettres, à l'âge de soixante-treize ans, très-regretté des savans & de ses compatriotes, chez lesquels il avoit rempli les premières places de la magistrature. (*R.*)

HEMPSTED, ville d'Angleterre, dans la province de Hertford, dans un vallon baigné de la rivière de Gade, laquelle y fait tourner plusieurs moulins. Il n'est pas dans la province, ni peut-être même dans toute l'Angleterre, d'aussi gros marchés de grains, que ceux qui se tiennent dans cette ville; les moulins d'ailleurs y sont occupés sans cesse, & l'on a supputé que la farine qui s'en transportoit à Londres, montoit quelquefois à 20,000 livres sterling par semaine. *Long.* 16, 55; *lat.* 51, 44. (*R.*)

HÉMUS, haute & vaste montagne de Thrace; elle s'étend depuis le mont-Rhodope jusqu'à la mer Noire. Pline lui donne six milles pas de hauteur: mais le P. Riccioli estime que l'Hémus, depuis l'endroit où l'on commence à le monter, n'a environ que douze à treize cents pas, non compris le reste de sa hauteur jusqu'au niveau de la mer, dont il ne donne point de calcul. On dit cependant que de son sommet on peut voir en même tems la mer Adriatique d'un côté, & la mer Noire de l'autre.

Les modernes ne conviennent pas sur le nom que porte à-présent cette montagne; les uns disent que c'est le *monte Argentaro* des Italiens, le *Balkan* des Turcs, & le *Cumewitz* des Esclavons: le sentiment le plus général est que c'est le *mont-Castagnat*; mais ces divers nom n'appartiennent pas à toute la chaîne du mont-Hémus. (*R.*)

HÉNARÈS (le), rivière d'Espagne. Elle a sa source dans la vieille Castille, au-dessous de Siguenza qu'elle arrose, coule dans la nouvelle Castille, & se jète dans le Xarama, à 4 li. au-dessus de Tolède. (*R.*)

HEND ET SEND: c'est ce que nous appellons d'un mot général *les Indes orientales*, qui sont désignées par les Orientaux en ces deux différens noms *Hend* & *Send*. Le pays de Hend est à l'orient de celui de Send, & a à son couchant le golfe de Perse; au midi, l'océan Indien; à l'orient, de vastes deserts qui le séparent de la Chine; au septentrion, le pays des Azacs ou Tartares. Il paroit donc que le Send est seulement ce qui s'étend deçà & de-là le long du fleuve Indus, particulièrement vers ses embouchures. D'Herbelot, *Bibl. orient.* (*R.*)

HENLEY, petite ville d'Angleterre, au comté d'Oxford, sur la Tamise, remarquable par son commerce de grains germés pour faire de la bière. Elle est à 4 li. d'Oxford & de Windsor, 12 o. de Londres. *Long.* 16, 45; *lat.* 51, 32. (*R.*)

HENNEBERG, comté d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, entre les principautés de Cobourg & de Schwartzbourg vers le levant; les principautés de Gotha & d'Eisenach vers le nord; le Landgraviat de Hesse, l'évêché de Fulde, vers le couchant, & l'évêché de Wurtzbourg au midi. Ce pays peut avoir onze lieues d'orient en occident, & douze du midi au septentrion.

Le comté de Henneberg présente presque partout de bonnes terres labourables. Il s'y trouve d'ailleurs des salines & des forges pour le fer & l'acier. La religion en est la Luthérienne. Ses possesseurs actuels sont l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse-Cassel, & différentes branches de la maison de Saxe. (*R.*)

HENNEBERG, maison de plaisance des marquis d'Anspach, en Franconie. (*R.*)

HENNEBON, petite ville de France en Bretagne, au diocèse de Vannes, à 6 li. d'Anray, sur la rivière de Blavet, à 105 l. o. de Paris. *Long.* 14, d. 22', 23"; *lat.* 47 d. 48'.

Je ne dois pas oublier d'ajouter que cette petite ville de Bretagne a donné naissance à un fameux religieux de l'ordre de Citeaux, Paul Pezron, homme plein de savoir, & même de vues fort étendues sur les anciens monumens de l'histoire profane; il a plus vieilli la durée du monde, qu'aucun autre chronologiste n'a fait avant lui. On trouvera l'exposition de son système dans le livre qu'il a intitulé, *Antiquité des tems rétablie*, ouvrage imprimé à Paris en 1687, *in*-4°., & qu'il a défendu contre les objections des PP. Martianay & le Quien. Il avoit entrepris un grand traité sur l'*Origine des Nations*, origine qu'on ne découvrira jamais, & en a publié la partie qui regarde l'antiquité de la nation & de la langue des Celtes, autrement appelés *Gaulois*; cet ouvrage systématique a été imprimé à Paris, en 1703, *in*-4°. L'auteur est mort en 1706, à soixante-sept ans. (*R.*)

HENNEMARCK, petit pays du royaume de Norvège, dans la province d'Aggerhus. (*R.*)

HENNERSDORFF, seigneurie considérable de la haute-Silésie, dépendante du cercle de Preraw en Moravie. (*R.*)

HENRICHEMONT, ville de France, en Berry, sur la petite rivière de Sauldre, à 6 li. de Bourges, & à 4 de la Loire. Ses rues sont alignées, & elle est décorée d'une place spacieuse où se tiennent plusieurs foires par an, & un marché toutes les semaines.

Elle a été construite au commencement du XVIIe siècle par les soins & aux frais de Maximilien de Béthune, duc de Sully, ministre de Henri IV, & décorée par lui du nom de ce grand roi, qu'il avoit si fidèlement servi.

Cette ville devint alors la capitale de la principauté souveraine de ce nom, connue anciennement sous celui de Boishelles, qui n'est plus qu'un bourg.

Cette souveraineté, dont l'origine se perd dans la nuit des tems, a passé successivement dans les

maisons de Sully, d'Albret, de Clèves, de Gonzague & de Béthune. M. le duc de Béthune l'a cédée au roi à titre d'échange, par contrat du 24 septembre 1766.

Avant cette cession, cette principauté, composée de plusieurs bourgs & hameaux, pouvoit contenir huit à neuf mille habitans, que leurs princes n'avoient assujettis qu'à l'impôt établi en France sur le tabac, & à un léger impôt sur le sel.

Les souverains de Boisbelles & d'Henrichemont ont toujours exercé, sous la protection des rois de France, tous les droits régaliens, tels que celui de vie & de mort sur leurs sujets, celui de battre monnoie, & autres inhérents à la souveraineté. *Voyez l'Hist. du Nivernois, par Coquille, premier vol. pag.* 400, *édit. de* 1703. (*R.*)

HENTETE, montagne d'Afrique, au royaume de Maroc proprement dit; c'est la plus haute montagne du grand Atlas, qui s'étend du levant au couchant l'espace de seize lieues; elle est peuplée de Bérébères, peuples belliqueux, qui se piquent d'être des plus nobles d'Afrique, & qui vont tout nuds. Le sommet de ce mont est couvert de neige la plus grande partie de l'année; de sorte qu'il n'y vient ni arbres, ni herbes, à cause du grand froid. (*R.*)

HEPPENHEIM, *Apianum*, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Mayence, avec un château & une abbaye, entre Heidelberg & Darmstadt. *Long.* 26, 11; *lat.* 49, 39. (*R.*)

HEPRES, rivière du comté de Hainault, qui prend sa source près de Chimay, & tombe dans la Sambre près de Marolles. (*R.*)

HÉRACLÉE, aujourd'hui EREGRI, ou PENDERACHI, *Perinthus*. Ce fut autrefois une grande ville située en Europe, près de la mer de Marmora. Elle est réduite à bien peu de chose. Elle est dans la Romanie, province de la Turquie Européenne. C'est le siège d'un archevêque Grec, & l'on y trouve des vestiges d'antiquités, restes de son ancienne splendeur.

Les Milésiens la fondèrent, & les Mégariens y envoyèrent ensuite une colonie. Tous les anciens, Diodore, Pausanias, Xénophon, Eustathe, Arrien, Denys le Périégete, Ptolomée, Strabon, Pomponius Méla, Pline, & tant d'autres, nous parlent beaucoup de cette ville. En effet, au dire de M. Tournefort, elle devoit être une des plus belles de l'Orient, s'il en faut seulement juger par les ruines, & sur-tout par les vieilles murailles bâties de gros quartiers de pierre qui étoient encore sur le bord de la mer au commencement de ce siècle.

Cette ville ne fut pas seulement libre dans son origine, mais recommendable par ses colonies; elle se soutint avec éclat jusqu'au tems que les Romains se rendirent formidables en Asie.

Lucule ayant battu Mithridate, fit assiéger Héraclée par Cotta, qui l'ayant prise par trahison, & entiérement pillée, la réduisit en cendres. Il en obtint le nom de *Pontique* à Rome; mais les richesses qu'il avoit acquises au sac d'Héraclée lui attirèrent de cruelles affaires. Un sénateur lui dit: « Nous » t'avions ordonné de prendre Héraclée, mais non » pas de la détruire ». Le sénat indigné, renvoya tous les captifs, & rétablit les habitans dans la possession de leurs biens; on leur permit l'usage de leur port & la faculté de commercer. Britagoras n'oublia rien pour la repeupler, & fit long-tems sa cour à Jules César pour obtenir la première liberté de ses citoyens: mais il ne put réussir. Auguste, après la bataille d'Actium, la mit du département de la province de Pont, jointe à la Bithynie. Voilà comment cette ville fut incorporée à l'empire Romain sous lequel elle florissoit encore.

Héraclée vint ensuite à passer dans l'empire des Grecs; & lors de la décadence de cet empire, on lui donna le nom de *Pendérachi*, lequel même, suivant la prononciation, paroit un nom corrompu d'*Héraclée du Pont*. Théodore Lascaris l'enleva à David Comnène, empereur de Trébisonde. Les Génois se saisirent de Pendérachi dans leurs conquêtes d'orient, & la gardèrent jusqu'à ce que Mahomet II les en chassa. Depuis elle est restée aux Turcs; ils l'appèlent *Eregri*: un seul cadi y exerce la justice. Un waivode y exige la taille & la capitation des Grecs. Les Turcs y paient seulement les droits du prince, trop heureux de fumer tranquillement parmi ces belles masures, sans s'embarrasser de ce qui s'y est passé autrefois.

L'ancienne Héraclée, ou, si l'on aime mieux, Eregri, est située près de la mer, à 20 lieues f. o. de Constantinople, 22 n. o. de Gallipoli, & 26 f. e. de Trajanopoli. *Long.* 45, 23; *lat.* 40, 57. (*R.*)

HÉRAK, ou KRAC, autrefois PETRA, ville d'Asie, dans l'Arabie pétrée, près de la Palestine. (*R.*)

HÉRAT, HÉRA, ou HERI, qui est connue par les anciens, sous le nom d'*Aria*, est une ville considérable de Perse, dans le Khorassan, où plusieurs sultans de la race de Tamerlan qui s'en rendit maitre, ont fait leur séjour ordinaire; Kondémir, natif de cette ville, en a donné la description à la fin de son histoire. *Long.* 94, 20; *lat.* 34, 30, selon Nassir-Eddin & Ullugbei, Géographes persans: mais selon Tavernier, sa *longit.* est de 85, 30; & sa *latit.* de 36, 56. Les Tartares de Gengiz-Kan la saccagèrent. (*R.*)

HERBELAI, village près de Paris, où naquit le savant Etienne Fourmont, en 1683. Il n'étoit encore qu'écolier, lorsqu'il donna les *Racines de la langue latine mises en vers françois*, ouvrage qui eût fait honneur à un maitre. L'Académie des Sciences se l'associa en 1715. La Société royale de Londres, en 1738, & celle de Berlin en 1741. Les savans françois & étrangers le consultoient dans tout ce qui concerne le grec, le persan, le syriaque, l'arabe, l'hébreu & même le chinois. On a de lui une

foule d'ouvrages imprimés & manuscrits, témoignages de son érudition & de son amour pour le travail. Il a joui pendant sa vie, qui a fini en 1745, de la considération due à son savoir, à la droiture, à la modestie & à la candeur qui l'accompagnoient. Il avoit un frère académicien, & professeur en langue syriaque, au collège Royal, mort en 1746. (R)

HERBEMONT, petite ville des Pays-Bas Autrichiens, au duché de Luxembourg, avec un château sur une montagne, dans le comté de Chiny, près de la rivière de Semoy, à une lieue de Chiny, & à 4 de Montmédy. *Long.* 23, 6; *lat.* 49, 38. (R.)

HERBERSTEIN, ou HERBSTEIN, ville & baillage de l'évêché de Fulde, dans le cercle du haut-Rhin, en Allemagne: cette ville n'est pas une des plus modernes de la contrée, mais elle en est une des plus petites. Il y a un autre lieu de ce nom dans la basse-Syrie. (R.)

HERBORN, ville d'Allemagne, en Wétéravie, dans la principauté de Nassau-Dillenbourg, avec une université fondée en 1584, par le comte Jean le Vieux. Cette ville, qui a quelques manufactures, est à 3 li. f. o. de Dillenbourg, 4 n. o. de Solms. *Long.* 26, 10; *lat.* 50, 36.

Les deux Pasor, père & fils, naquirent à Herborn; le père (Georges), est connu par son *Lexicon novi Testamenti*, qui est toujours d'un usage merveilleux, & par son analyse des mots difficiles d'Hésiode, *Collegium Hesiodeum*; il mourut en 1637. Le fils (Mathias), fut d'abord professeur à Heidelberg; mais Tilly ayant saccagé cette ville, en 1622, il passa à Paris, pour s'y perfectionner sous Gabriel Sionite, professeur au collège royal en chaldéen & en arabe, homme unique en son genre, qui avoit cessé d'enseigner, parce qu'il n'avoit pas deux écoliers dans tout le royaume; Pasor ayant profité de ses leçons particulières, vint à Oxford, obtint dans cette ville, en 1626, une chaire en langues orientales, & trouva des auditeurs. Cependant au bout de quelques années, il accepta l'emploi de professeur en théologie à Groningue, & mourut en 1658, âgé de soixante-quatre ans, sans avoir rien fait imprimer. (R.)

HERCK, ville du pays de Liège, près des frontières du Brabant, sur une rivière du même nom. (R.)

HERCULANUM, autrement HERCULANEUM, HERCULANIUM, HERCULEUM, & HERACLÉE; chez les Italiens, ERCOLANO, ancienne ville d'Italie dans la Campanie, sur la côte de la mer, au pied du Vésuve. Pline, *liv. III*, *c. v.* la met entre Naples & Pompeii. Paterculus, *liv. II*, *c. xj*, ainsi que Florus, *liv. I*, *c. xvj*, disent qu'elle fut conquise par les Romains durant les guerres des alliés; Columelle, *liv. X*, ne parle que de ses salines qu'il nomme *salines d'Hercule*.

L'affreuse éruption du Vésuve, qui engloutit cette ville avec d'autres de la Campanie, est une époque bien célèbre dans l'histoire: on la date de la première année de l'empire de Titus, & la 79e de l'ère chrétienne.

La description de cet événement a été donnée par Pline le jeune, témoin oculaire. On sait que son oncle, le naturaliste, y perdit la vie; il se trouvoit pour lors au cap de Misène, en qualité de commandant de la flotte des Romains. Spectateur d'un phénomène inoui & terrible, il voulut s'approcher du rivage d'Herculanum, pour porter, dit M. Venuti, quelques secours à tant de victimes de ces efforts insensés de la nature; la cendre, les flammes & les pierres calcinées remplissoient l'air, obscurcissoient le soleil, détruisoient pêle-mêle les hommes, les troupeaux, les poissons, & les oiseaux. La pluie de cendres & l'épouvante, s'étendirent non-seulement jusqu'à Rome, mais dans l'Afrique, l'Égypte & la Syrie. Enfin les deux villes d'Herculanum & de Pompeii, périrent avec leurs habitans, ainsi qu'avec l'historien naturaliste de l'univers.

Ce désastre avoit été précédé d'un furieux tremblement de terre, arrivé seize ans auparavant, l'an 63 de Jésus-Christ, sous le consulat de Regulus & de Virginius; & même alors, selon plusieurs auteurs, la plus grande partie d'Herculanum fut abimée.

Quoi qu'il en soit, cette ville voisine de la mer, située à six milles environ de Naples, fut ensevelie sous les cendres & les laves du Vésuve, vers l'espace qui est entre la maison royale de Portici, & le village de Rétinc; son port n'étoit pas loin du mont Vésuve. A sept milles au midi du mont Vésuve, à une demi-lieue du village de *Torre Dell' annunziata*, & près du fleuve Sarno, l'ancienne ville de Pompeia, aujourd'hui retrouvée, avoit également disparu, abimée sous les cendres du volcan.

L'époque de la fondation d'Herculanum est inconnue; l'on conjecture seulement du récit de Denis d'Halycarnasse, que cette fondation peut être placée soixante ans avant la guerre de Troie, & par conséquent 1342 ans avant Jésus-Christ. Il suivroit de-là qu'Herculanum auroit subsisté plus de 1400 ans.

L'on parle toujours avec admiration de la découverte d'Herculanum. Tous ceux qui cultivent les lettres, & les arts, y sont intéressés: une ville célèbre engloutie depuis plus de 1700 ans, & rendue en quelque façon à la lumière, a sans doute de quoi réveiller la plus grande indifférence; une ville sur-tout pleine d'embellissemens, de théâtres, de temples, de peintures, de statues colossales & équestres, de bronze, & de marbre, enfouis dans le sein de la terre.

Polybe, en parlant de Capoue, de Naples, de Nola, ne cite point Herculanum; mais cet historien vivoit 150 avant Jésus-Christ, & peut-être alors

alors cette ville étoit encore peu connue. Diodore de Sicile, qui vivoit sous Jules-César & sous Auguste, parle dans son quatrième livre du voyage d'Hercule; mais il ne parle point d'Herculanum. Straboo, qui vivoit du tems d'Auguste & de Tibère, est le plus ancien auteur qui en ait parlé; c'est dans le cinquième livre de sa géographie. Après Naples, dit-il, on trouve Herculanum, dont l'extrémité s'avance dans la mer, & dont l'air est très-salubre. Cette ville, aussi bien que Pompeii qui vient après, & qui est arrosée par le fleuve Sarno, fut habitée autrefois par les Osques & les Etrusques, les Grecs, & ensuite par les Samnites, qui en ont été chassés à leur tour.

Denis d'Halicarnasse, qui vivoit aussi sous Auguste, raconte, dans le premier livre de ses antiquités romaines, l'arrivée d'Hercule en Italie. Il revenoit d'Espagne où il avoir défait le tyran Gérion; il avoit détruit les brigands qui infestoient l'Espagne & les Gaules; il avoit policé les nations sauvages qui habitoient ces pays, & s'étoit ouvert par les Alpes un chemin que personne n'avoit encore teoté; enfin, ajoute-t-il, Hercule ayant réglé les affaires d'Italie à son gré, & son armée navale étant arrivée d'Espagne aux bords du Sarno, il sacrifia aux dieux la dixième partie des richesses qu'il rapportoit; & pour donner à sa flotte un lieu de relâche, il forma une petite ville de son nom, qui est eocore habitée par les Romains; elle est située entre Pompeii & Naples, & son port en tout tems est un lieu de sûreté.

Les Osques, les Cuméens, les Tyrrhéniens & les Samnites occupèrent successivement cette côte. Les Romains s'y établirent 293 ans avant Jésus-Christ, & occupérenr spécialemenr Herculanum. Cette ville, 100 ans avant Jésus-Christ, étant entrée dans la guerre sociale ou marsique, cootre les Romains, fut reprise par le proconsul T. Didius. Le trisaïeul de l'historien Velleius Paterculus commandoit une légion qu'il avoit levée à ses dépens, & contribua beaucoup à la prise de cette ville.

Quelque tems après, Herculaoum fut faite colonie romaine; on voit ce titre dans une inscription qu'elle avoit consacrée à L. Munatius Concessianus, son protecteur, & qui fut trouvée aociennement auprès de Torre-del-Greco; elle est à Naples chez les pères de S. Antoine.

Cette ville devint riche & considérable, à en juger par les restes qu'on a découverts; elle est citée dans Pline & dans Florus parmi les villes principales de la Campanie. Dans le tems où toute la côte délicieuse du golfe de Naples étoit couverte par les maisons des plus riches Romains, il ne pouvoit manquer d'y eo avoir près d'Herculanum. Les lettres de Cicéron parlent de celle qu'y avoient les Fabius, & que deux frères possédoient par iodivis. Sénèque parle d'une maison de Caligula, que cet empereur fit détruire, parce que sa mère y avoit été détenue prisonnière du tems de Tibère; elle étoit, dit-il, d'une si grande beauté, qu'elle attiroit les regards de tous ceux qui passoient le long de la côte.

La description que fait Stace d'une maison située à Sorrento, c'est-à-dire, sur la même côte & à six lieues d Herculanum, peut faire juger de la magnificence & de la richesse qui brilloient dans ces maisons de plaisance; les figures aotiques de bronze & de métal de Corinthe aussi estimé que l'or, les portraits des généraux, des poëtes, des philosophes, les chefs-d'œuvres d'Apelles, de Policlète, de Phydias; tous les genres de beautés y étoient accumulés. On ne doit pas être étonné de retrouver dans les ruines d'Herculanum des figures de la plus grande perfection:

Quid referam veteres ceræ ærisque figuras,
Si quid Apellæi gaudent animasse colores,
Si quid adhuc, vacuâ tamen, admirabile Pisâ;
Phidiacæ rasere manus; quod ab arte Myronis,
Aut Polycletæo quod jussum est vivere cœlo,
Æraque ab Isthmiacis auro potiora favillis,
Ora ducum & vatum, sapientumque ora priorum.
Statius.

Martial & Stace mettent Herculanum au oombre des villes abîmées par les éruptions du Vésuve; mais Dion Cassius, qui vivoit l'an 230 de Jésus-Christ, & qui a composé une histoire romaine, est le premier historien qui le dise formellemeot en décrivant l'éruptioo de l'an 79. « Une quantité ioncroyable de cendres emportées par le vent, remplit l'air, la terre & la mer, étouffa les hommes, les troupeaux, les poissons & les oiseaux, & engloutit deux villes entières, Herculanm & Pompeii, dans le tems même que le peuple étoit assis au spectacle. Cependant Florus, vers l'an 100 de Jésus-Christ, parloit encore d'Herculanum, qu'on croit avoir été engloutie dès l'an 79.

Quoi qu'il en soit de la date de ce terrible évènement, on ne peut pas douter que la ville d'Herculanum n'ait été ensevelie sous les cendres ou laves sablonneuses du Vésuve; on trouve ses bâtimens à soixante-huit pieds sous terre dans l'endroit où est le théâtre, & à cent un pieds sous terre, du côté de la mer & du château du roi. Le massif dont elle est recouverte est une cendre fine, grise, brillante, qui, mêlée avec de l'eau a fait un composé que l'on brise quoique avec peine, & qui tombe en poussière; il y a des endroits où elle se détache d'elle-même & s'ébouleroit fort promptement, si on ne la soutenoit par des planches & des étais; en regardant cette poussière au microscope, on y voit des parties ooires & bitumioeuses, des parties vitrifiées, d'autres minérales & métalliques, & on y trouve une qualité saline, un peu alumineuse, ce qui prouve, comme nous l'avons dit en parlant du Vésuve, que c'est une matière de même nature que la lave en masse dont nous rapporterons bientôt l'analyse; elle ne donne cependant pas une odeur de soufre

quand on la brûle: sans doute que l'acide sulfureux s'en est évaporé.

Cette matière ne couvrit que peu-à-peu la ville d'Herculanum, & laissa aux habitans toute la liberté de s'enfuir; car depuis le tems que l'on fouille, à peine y a-t-on trouvé une douzaine de squelettes; il y avoit même fort peu d'or & d'effets précieux, si ce n'est de ceux qu'il étoit difficile d'emporter.

Cette poussière étoit encore brûlante lorsqu'elle tomba, car l'on trouve les portes & autres bois de la ville réduits en une espèce de charbon, qui conserve encore de la mollesse à cause de l'humidité de la terre. Dans les maisons où la lave n'avoit pas pénétré, tout est rôti & réduit en charbon sans être consumé; tels sont les livres qui étoient d'écorce & qu'on a trouvés en grand nombre; le bled, l'orge, les fèves, le pain même en entier, tout cela a été réduit en charbon, sans que la lave y ait touché, & par la seule chaleur qu'elle communiquoit à l'air environnant.

On trouve beaucoup de maisons & de chambres qui sont remplies de cette lave, ce qui paroit indiquer que l'eau qui s'y mêla, charria cette matière, & la dispersa dans l'intérieur.

La cendre & la lave remplissent exactement tout l'intérieur des appartemens; on trouve des murs qui ont fléchi, d'autres qui sont renversés, ce qui prouve que la lave a été détrempée & a coulé comme une espèce de pâte ou de fluide. Le ciment que cette cendre a formé avec l'eau, est devenu si compact, & dans la suite a si bien garanti de l'humidité tout ce qu'il environnoit, qu'il a empêché la fermentation, & qu'il a conservé les couleurs même des peintures, que les acides & les alkalis auroient rongées par-tout ailleurs.

Au-dessus de cette lave qui tomba dans la première éruption, l'on trouve une espèce de poudre blanche disposée par lits, mais avec quelques interruptions; elle provient sans doute des pluies de cendres qui sont venues successivement en divers tems; par-dessus cette cendre on trouve dix à douze pieds de terre, dans laquelle on rencontre d'anciens tombeaux, & par-dessus cette terre la lave dure en grande masses pierreuses, telle qu'elle a coulé dans les dernières éruptions, depuis l'an 1036; & par-dessus celle-ci de nouvelles couches de terre végétale.

C'est ainsi que ce rivage dangereux paroît avoir été habité & dévasté à plusieurs reprises différentes; la beauté du climat fait qu'on y retourne volontiers, aussitôt qu'un ou deux siècles d'intervalle ont fait oublier les derniers embrâsemens. On étoit encore, en 1631, dans la plus profonde sécurité, comme on l'avoit été au mont Ætna, en 1536, mais ces éruptions, précédées d'un long calme, sont toujours les plus terribles.

Le souvenir des villes d'Herculanum & de Pompeii étoit tellement éteint, qu'on disputoit au commencement du siècle sur le lieu de leur ancienne situation. Célano mettoit Herculanum au sommet du Vésuve; quelques auteurs l'avoient placé à Ottaiano qui est de l'autre côté du Vésuve; Biondo & Razzano la mettoient à Torre dell' Annunziata; sur la carte de Pettini, elle est marquée à près d'une lieue au midi de Portici; Ambrogio Lione pensa que c'étoit à Torre-del-Greco, qui est à une demi-lieue de Portici; en effet l'on avoit trouvé dans le dernier siècle des inscriptions du côté de Torre-del-Greco, dans lesquelles il étoit parlé de cette ville, & que Capaccio a rapportées dans son histoire de Naples; ce qui la faisoit supposer plus méridionale que Portici, où cependant elle s'est trouvée réellement. Il y avoit des savans qui croyoient que Pompeii étoit dans cet endroit, quoiqu'elle se soit trouvée ensuite sur les bords du Sarno, deux lieues plus loin; lors même qu'on a eu découvert des ruines sous Resina & Portici, on pensa que c'étoient celles de Retina dont parle Pline; mais on croit aujourd'hui que Retina n'étoit qu'un petit village sur le bord de la mer, où habitoient les matelots: toutes ces incertitudes ont été fixées par les découvertes que nous allons raconter.

Le prince d'Elbeuf, Emmanuel de Lorraine, étoit allé à Naples en 1706, à la tête de l'armée impériale qu'on avoit envoyée contre Philippe V. Il y épousa en 1713, la fille du prince de Salsa. Ce mariage lui fit désirer une maison de campagne aux environs de Naples; il en fit bâtir une à Portici & voulut la faire décorer de stucs; un artiste se présenta, qui excelloit dans la composition d'un stuc aussi dur & aussi brillant que le marbre, qu'il composoit comme les anciens, avec les débris, les éclats & la poussière de différens marbres; il ne s'agissoit que d'en rassembler une quantité suffisante. Un paysan de Portici en avoit trouvé en creusant un puits dans sa maison: le prince d'Elbeuf acheta de ce paysan la liberté de faire des fouilles au même endroit. Telle fut la première occasion des découvertes d'Herculanum; on a reconnu depuis que cette première ouverture étoit justement au-dessus du théâtre de cette ancienne ville. Après quelques jours de travail on découvrit une statue d'Hercule, & ensuite une Cléopatre. Ces premiers succès encouragèrent le prince, on continua les excavations avec plus d'ardeur; on trouva bientôt l'architrave ou le dessus d'une porte en marbre, avec une inscription & sept statues grecques, semblables à des vestales.

Quelque tems après on trouva un temple antique, de forme ronde, environné de vingt-quatre colonnes d'albâtre fleuri; l'intérieur étoit orné d'un pareil nombre de colonnes & d'autant de statues de marbre grec.

Le produit de ces recherches devint bientôt assez considérable pour réveiller l'attention du gouvernement, & l'on forma opposition aux travaux du prince d'Elbeuf; depuis ce tems-là, il ne fut presque plus question de nouvelles découvertes, jus-

qu'au tems où dom Carlos, devenu roi de Naples, voulut faire bâtir un château à Portici en 1736. Le duc d'Elbeuf céda au roi sa maison & le terrein d'où l'on avoit tiré tant de belles choses. Le roi fit creuser à quatre-vingts pieds de profondeur perpendiculaire, & l'on ne tarda pas à reconnoître une ville entière qui avoit existé à cette profondeur. On retrouva même le lit de la rivière qui traversoit la ville, & une partie de l'eau qui la formoit.

M. Venuti, célèbre antiquaire, dirigeoit alors les excavations; il découvrit le temple de Jupiter, où étoit une statue d'or, & ensuite le théâtre, les inscriptions qui étoient sur les principales portes, les fragmens des chevaux de bronze doré & du char auquel ils étoient attelés qui avoient décoré la principale entrée de ce théâtre, une multitude de statues de marbre, de colonnes, & de peintures, dont nous allons donner une idée.

Il n'y avoit pas cinquante ouvriers, en 1765, qui y fussent occupés depuis le départ du roi pour l'Espagne, & on ne laisse pas de faire continuellement des découvertes nouvelles. Les ouvriers font leurs tranchées au hasard, de cinq ou six pieds de haut, sur trois ou quatre de largeur. Ils sont obligés de les étayer ensuite avec de la charpente, ou de réserver des massifs de terre pour soutenir la terre toujours prête à s'ébouler.

Quand on a fouillé dans un endroit, on est obligé de remplir ensuite avec la terre que l'on retire d'un boyau voisin; on est assujetti à cette manière de procéder, par la nécessité de ménager les édifices de Resina & de Portici qui sont au-dessus de ces fouilles, & cela fait qu'on ne peut avoir qu'imparfaitement les plans de la ville & de ses édifices.

On reconnoît cependant que toutes les rues d'Herculanum étoient tirées au cordeau, & avoient de chaque côté des parapets ou trottoirs pour les gens de pied, comme il y en a dans les rues de Londres; elles étoient pavées de laves toutes semblables à celles que jète actuellement le Vésuve; ce qui suppose des éruptions bien plus anciennes que celle de l'an 79.

L'édifice le plus considérable qu'on ait découvert dans les fouilles d'Herculanum, est un bâtiment public où il paroît que se rendoit la justice, appelé, suivant les uns, *forum*, suivant les autres, *chalcidicum;* c'étoit une cour de deux cent vingt-huit pieds, dont la forme étoit rectangle, environnée d'un péristile ou portique de quarante-deux colonnes, plus haut de deux pieds que le niveau de la cour, pavé de marbre & orné de différentes peintures.

Le portique d'entrée étoit composé de cinq arcades ornées de statues équestres de marbre, dont deux ont été conservées; ce sont les fameuses statues des deux Balbus, & l'on a trouvé plusieurs statues des familles Nonia & Annia, dans le théâtre & ailleurs.

Dans un enfoncement qui se voyoit en face de l'entrée, à l'extrémité de l'édifice, au-delà du portique parallèle à celui de l'entrée, il y avoit une espèce de sanctuaire élevé sur trois marches, où étoit la statue de l'empereur Vespasien, & à ses côtés deux autres figures dans des chaises curules; à droite & à gauche, il y avoit dans le mur deux niches ornées de peintures, avec les statues en bronze de Néron & de Germanicus, de neuf pieds de haut; il y avoit d'autres figures de marbre & de bronze sur les murs du portique.

On découvrit en 1750, près de ces mêmes temples, c'est-à-dire, sous Resina & près du château du roi, un théâtre dont M. Bellicard a donné le plan; les gradins des spectateurs sont disposés dans une demi-ellipse qui a cent soixante pieds de diamètre, coupée sur sa longueur, & le théâtre étoit un rectangle de soixante-douze pieds sur trente, orné d'une façade d'architecture & de belles colonnes de marbre, placées sur le *proscennium*, dans le goût du théâtre de Palladio à Vicence; cependant, comme le théâtre de Marcellus à Rome étoit exactement en demi-cercle, M. Bellicard soupçonne le plan qu'on lui avoit donné, de n'être pas fidèle à l'égard de l'ovalité. La salle de ce théâtre avoit vingt-un rangs de gradins, & plus haut une galerie ornée de statues de bronze, de colonnes de marbre & de peintures à fresque, qu'on en a détachées avant que de reporter la terre dans les fouilles. Une partie des murs étoit revêtue de marbre de Paros; j'ai vu encore en 1765 beaucoup de gradins à découvert, & l'on y travailloit journellement. C'est-là sans doute le théâtre où l'on étoit assemblé le jour de la grande éruption de l'an 79 qui ensevelit sous les cendres Herculanum & Pompeii, suivant Dion Cassius.

Un tombeau que l'on decouvrit dans le même tems, étoit décoré extérieurement de piédestaux d'un bon genre: l'intérieur étoit un caveau de briques, ayant douze pieds sur neuf de large, environné de niches, avec des urnes cinéraires; tout étoit resté en place au point que la brique même posée sur chaque urne n'étoit pas dérangée; la cendre y avoit cependant pénétré & avoit tout rempli.

Un peu plus loin, en creusant sous la vigne d'un particulier, on a trouvé plusieurs rues bien alignées & des maisons particulières, dont plusieurs étoient pavées de marbres de différentes couleurs, en compartimens; d'autres de mosaïque faite avec quatre ou cinq espèces de pierres naturelles; d'autres enfin avec des briques de trois pieds de longueur & de six pouces d'épaisseur; il y en a de semblables dans un temple découvert à Pouzzol, vers 1750. On apperçoit tout autour des chambres une espèce de gradin d'un pied de haut, où peut-être s'asseyoient les esclaves. Les murs des maisons étoient le plus souvent peints à fresque en compartimens. On y remarque des cercles, des lozanges, des colonnes, des guirlandes, des oiseaux. Ce genre de décoration s'est maintenu en

Italie jusqu'à notre tems ; on ne voit presque pas de tapisseries dans les appartemens ordinaires, mais beaucoup de peintures à fresque sur les murailles ; cela décore les appartemens sans en diminuer la fraicheur. Les murs des maisons sont souvent ornés de colonnes de briques qui sont engagées d'un tiers de leur diamètre, & qui sont enduites d'un ciment blanchi au-dehors. J'ai vu la même chose dans le temple de Pompeia ; c'est l'*intonacatura* des Italiens, qui se fait avec de la chaux & du marbre pilé.

Les fenêtres, à ce qu'il paroît, étoient ordinairement fermées en bois pendant la nuit & ouvertes pendant le jour ; on a trouvé du verre, mais ce n'est qu'à un bien petit nombre de maisons ; ce verre étoit fort épais. Il paroît que l'on n'avoit point alors l'art de faire des vitres aussi minces que les nôtres, & aussi facilement qu'on les fait actuellement. Il n'en faut pas être étonné, ce n'est que dans ces derniers tems que ce genre d'agrément est devenu si général ; il y avoit à Lyon au commencement de ce siècle, la moitié moins de vitres qu'il n'y en a maintenant, & les fenêtres des ouvriers y sont encore fermées en toiles ou en papiers.

On trouve cependant à Herculanum des bouteilles de verre & des gobelets en grand nombre. Ce verre est absolument terne ; il a perdu son poli par les accidens qui en ont attaqué & décomposé la surface ; il s'en trouve des morceaux qui brillent des couleurs prismatiques les plus vives, parce qu'ils sont écaillés & divisés, sans qu'on s'en apperçoive, en feuillets ou tranches extrêmement minces : or, il est de la nature des lames très-minces de répandre des couleurs différentes, suivant la différence de leur épaisseur, ainsi qu'on le voit par les belles expériences qui sont dans l'optique de Newton ; on a remarqué la même chose dans le verre tiré des catacombes de Rome.

Il y avoit aussi à Herculanum des fenêtres fermées avec un gypse transparent débité par lames minces, comme la pierre spéculaire qui pouvoit tenir lieu de verre ; on s'en sert encore quelquefois.

Le cabinet d'antiques ou le *musæum* de Portici, le plus curieux & le plus riche qu'il y ait en Italie, a été formé depuis 1750, en conséquence des fouilles d'Herculanum, de Pompeii & de Stabia ; il est placé dans les entresols d'un bâtiment extérieur qui tient au palais du roi, du côté de Naples.

La description de tous ces monumens & de leurs usages, & l'explication des peintures & des statues, méritoient bien d'occuper les antiquaires les plus habiles. Aussi dès qu'on eut commencé de former ce *musæum*, vers 1750 ou 1755, M. le marquis Tanucci créa une académie de Belles-Lettres qui se livrât à cet objet.

La belle collection de Portici a été gravée par ordre & aux frais du roi. On ne pouvoit d'abord en tenir des exemplaires que de sa munificence. C'étoit une marque de distinction qu'il réservoit aux savans & aux personnes éminentes en dignités. Cependant ce prince, aux sollicitations des curieux, a donné ordre de vendre les exemplaires qui en restent.

On voit, dans la cour de ce cabinet unique un grand banc de pierre en demi-cercle de quinze à dix-huit pieds de diamètre, qu'on croit avoir été placé dans le lieu de la sépulture des prêtres. Il y a aussi dans la cour, dans l'escalier & dans les appartemens, plusieurs statues de marbre, qui sans être du premier ordre, comme celles des Nonius, ont cependant de la beauté : les têtes sont ordinairement médiocres, mais les draperies sont travaillées avec délicatesse & avec goût. On y remarque sur-tout une grande figure de femme d'un âge avancé, érigée par les décurions d'Herculanum, à l'honneur de Ciria, mere de Balbus, qui étoit le protecteur de leur ville, & femme de Balbus le père : cette statue a six pieds de haut ; elle est voilée & drapée de grande manière : on y a trouvé l'inscription qui marque ce qu'elle étoit.

Douze statues de femmes drapées, entre lesquelles on voit une vestale admirable.

Deux figures mutilées d'hommes assis : elles sont de grandeur un peu colossale.

Une figure debout, plus grande que nature, qu'on dit représenter un consul Romain : la draperie en est de la plus grande manière, & indique parfaitement le nud.

Les statues de bronze sont en si grand nombre dans ce cabinet, que tout le reste de l'Europe auroit peine peut-être à en fournir autant, & elles sont belles en général. On y remarque sur-tout un Mercure assis, de grandeur naturelle, la plus belle de toutes les statues de bronze qu'on y a trouvées ; un Jupiter, plus grand que nature ; un Faune qui dort, grande figure en bronze ; un Mercure ; deux lutteurs, dont l'un est dans la posture d'un agresseur, & l'autre sur la défensive, & qui sont très-beaux ; un Faune ivre, placé sur un outre de vin, de sept à huit pieds de haut. On en a trouvé douze pareilles dans le théâtre ; deux figures nues, d'un tiers plus grandes que nature : on prétend que l'une represente Jupiter. Cette statue a eu la tête & le corps applatis sous le poids des laves. Quoique cet accident l'ait endommagée beaucoup, on y reconnoît toujours de grandes beautés : les cuisses & les jambes sont bien conservées & fort belles.

Deux consuls Romains, dont l'un avoit vraisemblablement les yeux d'un autre métal, ainsi qu'il est aisé de s'en appercevoir par les trous qui restent, & où il y a tout lieu de croire qu'ils étoient incrustés. On ne trouve dans l'antiquité que trop d'exemples de ce mauvais usage : & la plupart de ces statues ont souvent des yeux d'argent, qui font un contraste désagréable, avec le

fond presque noir.

Cinq statues de danseuses, plus petites que nature; trois femmes drapées; plusieurs bustes, représentant des philosophes & d'autres hommes illustres; quelques fragmens d'une statue équestre de bronze, qui fait présumer que ce devoit être un bel ouvrage, à en juger par la tête du cheval, & par les jambes de l'homme, qui subsistent encore.

Tous ces morceaux, tant en marbre qu'en bronze, se distinguent par une composition d'un grand style, un excellent caractère de dessin, & une belle exécution.

Nous aurons bientôt occasion de remarquer que les peintures ne sont pas de la même beauté.

Tous les appartemens du cabinet dont nous parlons, sont pavés de mosaïque ancienne d'Herculanum: on les transporte par morceaux de quatre à cinq pieds. La dernière pièce du cabinet contient les morceaux, dont les sujets ou l'exécution ont mérité d'être distingués. J'y ai remarqué une figure qui tient un tambour de basque; une autre qui joue de deux flûtes à la fois, & un troisième tenant des crotales. On y voit des figures à cheval, sans étriers & sans selles, une simple toile couvre le cheval, & elle ne tient que par une sangle & un poitrail.

Ces appartemens sont garnis de beaux vases d'argent & de bronze, avec des urnes sépulcrales, & des vases de terre Etrusque, semblables à ceux qu'on voit à Rome dans la bibliothèque du Vatican, & ailleurs.

On y remarque un autel de bronze, une chaise pliante, *sella curulis*, dont les pieds sont faits en forme d'S; le *lectisternium*, ou lit de parade consacré aux dieux, & beaucoup d'instrumens qui servoient aux sacrifices.

Les armoires vitrées, dont ces salles sont garnies, contiennent un grand nombre de petits dieux lares; quelques figures panthées ou polythées, qui sembloient les attributs de plusieurs divinités. La variété de ces attributs dépendoit de la dévotion des personnes qui les faisoient faire, pour exprimer dans un seul objet toutes les divinités sous la protection desquelles elles se mettoient. Ces petits dieux sont tous de bronze, & plusieurs sont d'un très-bon goût.

Des trépieds du plus beau travail; un sur-tout, dont la cuvette est portée par trois sphynx ailés, très-bien faits; un autre, qui est aussi de bronze, & soutenu par trois satyres ou espèces de priapes, dont les caractères des têtes sont admirables, & les attitudes pleines d'expression. Ce qu'il y a de singulier, c'est que chacun de ces priapes n'a qu'une oreille, une jambe & un pied, & chaque cuisse prend naissance au milieu du bas-ventre.

Il y avoit aussi dans une armoire, un recueil de priapes d'une très-belle conservation : ils sont de bronze; les uns de grandeur naturelle, les autres plus petits. Ces priapes ne sont point, comme les précédens, les simulacres du dieu de ce nom, mais de simples représentations de ce qui caractérise ce dieu. La plupart ont deux cuisses & deux pieds de lion ou d'autre animal, qui prennent leur naissance vers les testicules: ils ont quelquefois des ailes, & sont enjolivés de plusieurs sonnettes ou grelots: on peut les suspendre comme des lustres; & pour peu qu'on les touche, ils forment un petit carillon. Indépendamment de ces priapes qui sont en très-grand nombre, il y en a une infinité de très-petits, qui n'ont pas plus de six à huit lignes de long. On prétend que les femmes portoient ces derniers sur elles, dans l'espérance de devenir fécondes.

J'ai vu un manche d'aspersoir qui a la figure d'un priape : peut-être pensoit-on qu'un meuble de jardinage pouvoit porter le caractère du dieu qui présidoit aux jardins: un petit cadran dont le style étoit de même forme.

Au reste, les villes de la Campanie, Capoue & Baies, étoient regardées, plus que tout autre endroit de l'Italie, comme des lieux de volupté & de licence. Vénus étoit spécialement honorée à Herculanum; & l'on trouve les attributs de ce culte obscène sur beaucoup de lampes de bronze, où l'imagination s'est épuisée dans les formes les plus bizarres; mais on ne les a point exposées dans le cabinet de Portici. Les lampes de terre cuite, sont en général plus modestes.

On voit aussi dans ce cabinet des instrumens d'agriculture; les sonnettes qu'on attachoit au col des bestiaux; les instrumens de différens arts, comme les pièces pour figurer la pâte des gâteaux; les instrumens de bronze, qui portent les lettres dont on marquoit les briques. Ils auroient bien dû, ce me semble, faire inventer l'Imprimerie, car plusieurs de ces lettres assemblées, n'auroient-elles pas imprimé leur couleur sur du papier, sur de la toile, comme elles imprimoient leur forme sur de la pâte?

Des plumes de bois, des écritoires de forme cylindrique, avec de l'encre dedans; des tablettes, sur lesquelles on étendoit la cire; des instrumens pour unir la cire; des poinçons ou styles pour écrire; des grattoirs pour effacer l'écriture; & un étui de bronze, qui renfermoit des styles.

Tous les instrumens de ménage, toute la batterie de cuisine, tous les ustensiles domestiques, se retrouvent dans ce *musaum*: on y eût trouvé de quoi monter une maison complette, à cet antiquaire passionné, qui ne vouloit être éclairé que par les lampes sépulcrales antiques, & qui, au lieu de dire, une pièce de deux sols, disoit toujours un sesterce.

Des lanternes, des candelabres, sur lesquels on mettoit des lampes, qui ont jusqu'à cinq pieds de haut, dont les ornemens sont d'un bon genre.

Des fourneaux portatifs en bronze, d'une forme assez ingénieuse, qui servoient à chauffer de l'eau dans un vase, & des choses solides sur un

gril; d'autres pour chauffer de l'eau, en mettant le feu dans le milieu; un vase ou espèce de marmite de bronze à double fond, avec trois petites cheminées: il paroit qu'on y mettoit du feu.

Des tasses & des soucoupes en argent, comme celles de nos tasses à café, dont la forme & la ciselure sont de la plus grande beauté; des aiguieres plus commodes que les nôtres, en ce que l'orifice étoit porté sur le côté, & l'anse placée au-dessous de la partie la plus pesante, pour qu'elle fût en équilibre, quoique pleine; des pincettes à main pour prendre le charbon.

Des instrumens en forme de cuillers quadruples, propres à faire cuire quatre œufs à la fois séparément; grand nombre de coquilles de cuivre avec des manches, pour faire cuire la pâtisserie. Un gril de fer pour la cuisine; j'y ai vu beaucoup de cuillers, mais aucun meuble, ce me semble, qui approchât de nos fourchettes.

Des marmites, dont les deux anses se rabaissent & se collent sur les côtés, pour occuper moins de place; des vases dont les anses sont en forme de serpens entrelacés; d'autres vases, ayant des anses doubles de chaque côté. Des passoires ou espèces de cribles comme les nôtres, en argent & d'un travail admirable; un mortier à piler du sel, d'une forme applatie, avec un trou pour faire tomber le sel; des bassins, dans la forme de nos corbeilles à fruit.

Un bassin de bronze, incrusté d'argent; beaucoup de vases dorés, & de batterie de cuisine argentée; il n'y en a point d'étamée. Cet art utile d'appliquer l'étain sur le cuivre, manquoit aux Romains; aussi leur batterie de cuisine étoit-elle toujours d'un métal composé, comme notre bronze, & non pas de cuivre pur, métal trop facile à dissoudre & qui se change trop vite en verd-de-gris.

Les denrées même s'y trouvent encore en nature: on y a trouvé des œufs très-bien conservés; une tourte d'environ un pied de diametre, dans sa tourtière au-dedans du four. J'y ai vu du froment dont les grains sont entiers, quoique noirs & charbonneux; des fèves, des noix qui ont encore leur couleur naturelle, mais qui ne sont au-dedans que du charbon; des petits pains ronds, qui n'étoient pas encore cuits; d'autres déjà cuits, quoique moisis, & à demi-brûlés: ils ne sont point méconnoissables; leur forme est entière; on y voit même les lettres dont on les marquoit: il y en a un de neuf pouces de diametre, sur quatre d'épaisseur, où sont écrits ces mots: *Segilo e granii. E. Cicere.* Des amandes, des figues, des dattes, de l'huile desséchée, & dont il ne reste que la partie résineuse; du vin même qui est à sec, & réduit en une matière concrète & noirâtre. On sait que les vins des anciens étoient épais & déposoient beaucoup; & l'on en peut juger sur-tout par celui-là. L'on en est assuré, parce qu'on a trouvé des caves revêtues de marbre, avec les bouteilles rangées sur des gradins.

Les verres & les bouteilles y étoient une chose fort commune, de même que les lacrymatoires, petites fioles, qui étoient supposées renfermer les larmes répandues sur les tombeaux: il y en a même où l'on voit des figures empreintes.

Des pots de terre, assemblés en forme de panier, à porter deux bouteilles de vin; des assiettes de terre, absolument plates, pour mettre les gâteaux; des tuiles d'une forme très-commodes, pour border le faite des maisons: elles finissent par un rebord, avec un trou pour l'écoulement des eaux; des lampes de terre cuite, ornées de bas-reliefs; une lampe à deux mèches, qui paroit avoir été suspendue en l'air par le moyen de quatre chaines attachées aux ailes de deux aigles qu'on voit sur les côtés, & dont l'anse est en forme de tête de cheval.

Tout ce qui est nécessaire pour la toilette & pour l'ajustement, se retrouve dans ce cabinet d'antiques; un brasselet d'or, formé de deux demi-cercles, qui s'attachoient avec de petits cordonets dor; on y voit deux têtes fort-bien ciselées; des bagues, des boucles d'oreilles, des ciseaux, aiguilles, dés à coudre; une cassette, contenant tout ce qui étoit nécessaire pour les travaux des femmes; des cure-oreilles, des peignes, des ornemens de la jeunesse, appelés *bullæ*, en forme de cœur; des boucles de cheveux en bronze, évidées avec légèreté, & frisées avec goût; des galons d'or, tresses sans soie; des pots de rouge, en crystal de roche, semblables à ceux des toilettes des françoises, avec le vermillon *fucus*, qui est encore dans son entier; des vases pour les parfums; des frottoirs pour la peau, *strigili*, qu'on employoit dans les bains. On a trouvé les bains eux-mêmes, avec l'assortiment de tous les ustensiles qu'on y employoit.

Des couleurs brutes pour peindre, très-bien conservées, sur-tout de la laque, de l'encre jaune, & de très-beau bleu.

De petites balances à deux bassins, mais dont les bras sont divisés en deux parties; un petit poids, qu'on y faisoit couler, suppléoit, à-peu-près comme dans nos romaines, au grand nombre de petits poids, ou de subdivisions dont on se sert dans le commerce. Ces balances sont suspendues à une simple boucle: elles n'ont point d'aiguilles ni de languettes pour indiquer les petits trébuchemens; cependant j'ai vu ailleurs des balances antiques où il y avoit une languette.

Des instrumens de musique; *tibiæ*, les flûtes faites d'os; les *crotali*, ou petites pièces rondes de cuivre qu'on frappoit l'une contre l'autre; & le *sistrum*, instrument en fer-à-cheval, traversé de plusieurs tringles de métal, que l'on frappoit avec un archet; la flûte à sept tuyaux, le tambour de basque, les tymbales & les jeux de dés, ne se voient que dans les peintures.

Des instrumens de chirurgie, comme des sondes; & même un étui complet, où tous les instru-

mens ont des manches de bronze avec des ornemens de fort bon goût.

Des casques, des boucliers, & toutes sortes d'armes offensives & défensives, des verroux, des serrures, des clefs, des marteaux; des clous qui paroissent faits au marteau, & d'autres qui ont été formés dans une espèce de filière : je parle de ceux de cuivre, car pour ceux de fer, je n'ai pas pu en distinguer la forme. En général, tous les instrumens de fer sont rongés par la rouille, défigurés, réduits en scories, boursoufflés & méconnoissables. Voilà pourquoi l'on n'y a trouvé presque d'autre meuble en fer bien conservé, que le gril de fer dont j'ai parlé. On trouva une maison, dont la porte d'entrée étoit fermée d'une grille de fer, mais elle s'en alla en morceaux quand on voulut la toucher. J'ai remarqué encore des hameçons, des filets de pêcheurs & d'oiseleurs, noircis par le feu, mais dont la forme est entière.

Des urnes de terre, divisées intérieurement par loges : on croit qu'elles servoient pour renfermer les loirs, *glires*, que l'on élevoit, & qui formoient un objet de luxe chez les anciens, par un de ces usages bizarres, dont on trouve à peine quelque prétexte, malgré leur universalité: tel est parmi nous l'usage du tabac, auquel il semble qu'on ne puisse attacher ni agrément ni utilité.

Un petit cadran solaire, tracé sur une pièce d'argent en forme de jambon : la queue de l'animal y sert de style : on l'a gravé dans le troisième tome des *antichità di Ercolano*, *page* 337.

Il s'y est rencontré une mesure du pied romain, dont M. Bonpiede, ingénieur du port, m'a fait voir une copie exacte : il a dix pouces onze lignes & demie, cela peut contribuer à décider la question de la longueur de l'ancien pied, que M. de la Condamine avoit déjà trouvé de dix pouces onze lignes, par la comparaison de plusieurs monumens Romains.

On a trouvé beaucoup de médailles, dont quelques-unes sont curieuses; telles que les médailles de Vitellius, qui sont rares dans tous les cabinets; un triomphe de Titus; une médaille de Vespasien, frappée à l'occasion de la prise de Jérusalem, *Judæa capta*. J'y ai vu un médaillon d'Auguste en or, de quatorze lignes de diametre, qui pèse plus d'une once : morceau unique pour les antiquaires; mais c'est le seul de cette importance qui ait été trouvé à Herculanum.

Des sceaux ou cachets; des anneaux de fer, d'or, d'argent, montés & non montés; des cornalines, des sardoines; plusieurs pierres précieuses montées en or, mais grossièrement. On m'en fit voir une que le roi d'Espagne avoit fait remonter, & qu'il portoit depuis sept ans, mais qu'il a remise au cabinet de Portici, en partant pour l'Espagne, afin de faire voir qu'il vouloit conserver au royaume de Naples, tout ce qu'on avoit trouvé à Herculanum, sans exception.

Les pierres gravées se sont trouvées en grand nombre, & la plupart d'une grande beauté. On en a tiré aussi plusieurs meubles de crystal de roche, qui prouve que ce travail étoit très-perfectionné dans ce pays-là : il y a des flacons de cette matière, dont l'ouverture est si étroite, que le travail en a dû être fort difficile.

On garde, dans le même cabinet, huit petits tableaux sur pierre, représentant huit muses : ils ne sont pas mieux peints que de bonnes peintures Chinoises : mais il y a une de ces muses remarquable, en ce qu'elle a à côté d'elle un *scrinium*, boite que l'on avoit regardée jusqu'à présent, comme destinée à mettre des livres. Ce tableau leve toute incertitude à ce sujet : on apperçoit très-distinctement dans le *scrinium*, des livres roulés avec leurs étiquettes, qui sont de petites bandes de papier qui débordent; ce que l'on n'avoit encore trouvé dans aucun monument.

Les livres, ou plutôt les manuscrits trouvés à Herculanum, sont d'une grande espérance pour les gens de lettres, quoiqu'on n'en ait fait jusqu'à présent que peu d'usage. Ces livres ne sont point en parchemin, ainsi qu'on l'a publié en France. On a cru d'abord qu'ils étoient d'ancien papier d'Egypte; mais on s'est apperçu depuis qu'ils n'étoient que sur des feuilles de cannes de jonc, collées les unes à côté des autres, & roulées dans le sens opposé à celui dont on les lisoit. Ils ne sont tous écrits que d'un côté, & disposés par petites colonnes, qui ne sont guère plus hautes que les pages de nos *in*-12. Ils étoient rangés les uns sur les autres dans une armoire en marquetterie, dont on voit encore les fragmens. Lorsqu'on mit la main sur ces livres, tous ceux qui n'avoient point été saisis par la chaleur des cendres du Vésuve, étoient pourris par l'effet de l'humidité, & ils tombèrent comme des toiles d'araignées aussi-tôt qu'ils furent frappés de l'air : ceux au contraire qui, par l'impression de la chaleur de ces cendres, s'étoient réduits en charbon, étoient les seuls qui se fussent conservés, parce qu'ils avoient résisté à l'humidité.

Ces feuilles roulées & converties en charbon, ne ressemblent ordinairement qu'à un bâton brûlé, de deux pouces de diamètre, sur huit à dix pouces de longueur. Quand on veut le dérouler ou enlever les couches de ce charbon, il se casse & se réduit en poussière; mais en y mettant beaucoup de tems & de patience, on est parvenu à lever les lettres les unes après les autres, & à les copier en entier. Le P. Antonio Piaggi, religieux Somasque, a été l'inventeur de cette espèce d'art, & il a fait un élève nommé *Vicenzio Merli*, qui s'en occupe actuellement, mais avec peu d'assiduité & peu d'ardeur. Voici à-peu-près leur procédé.

On a un chassis assujéti sur une table, dans le bas duquel le livre est porté sur des rubans par les deux extrémités du morceau de bois sur lequel il est roulé : on fait descendre de dessus un cylindre, qui est au haut du chassis, des soies crues d'une très-grande finesse, & rangées comme une chaîne fort claire,

dont on étend sur la table une longueur pareille à la partie de la feuille qu'on veut dérouler ; on fait tenir le commencement de cette feuille à la partie de la chaine qui ne pose pas sur la table, & qui est la plus proche de cette même feuille. On se sert à cet effet de petites particules de gomme en feuilles ou par écailles, qu'on applique derrière avec un pinceau, à l'aide d'un peu d'eau ou de la simple salive, observant de ne les mouiller que dans l'instant qu'on les applique. La feuille du livre s'adapte sur le champ à ces particules, de la même manière qu'une feuille d'or se fixe sur le mordant du doreur : le commencement de la feuille du livre étant ainsi hapé par la soie & par la gomme qui y sont adhérentes, on tourne très-doucement le cylindre qui est au haut du chassis, auquel les fils de soie sont attachés, & à cause de la grande fragilité de la feuille, on aide en même-tems le livre par en-bas à tourner. Par ce moyen, on enlève insensiblement la partie de la feuille qui est fortifiée, & l'on force le reste de la chaine, qui est couchée sur la table, à se relever & à se joindre, à mesure que le livre tourne, à la partie de la feuille qui reste à dérouler. On les fixe ensuite avec des particules de gomme, en suivant le même procédé. Lorsqu'il ne reste plus rien de la chaine sur la table, & qu'elle a été toute appliquée à la feuille du livre, on coupe cette même feuille, & on la colle sur une planche. L'écriture y est si foiblement marquée, qu'il est difficile de la lire au grand jour; mais on y réussit en la mettant à l'ombre, ou à un jour plus doux. Alors on la lit comme on liroit un imprimé qui, après avoir été noirci au feu, conserveroit encore la trace des caractères dont il étoit empreint. Les fils de soie sont ici d'autant mieux imaginés, que, présentant une surface à la feuille, ils la soutiennent par-tout également, remplissent les parties mutilées, & empêchent que la feuille ne se déchire dans ces endroits, qui, étant les plus foibles, feroient les premiers à céder. Cette opération exige beaucoup de légéreté dans la main. On n'y travaille que les fenêtres fermées; car le moindre vent pourroit enlever ou rompre la feuille qu'on développe, & faire perdre en un instant le fruit de toutes les peines qu'on auroit prises.

On a développé ainsi quatre manuscrits Grecs, dont le premier traite de la philosophie d'Epicure : le second est un ouvrage de morale ; le troisième, un poëme sur la musique ; le quatrième, un livre de rhétorique. Aussi-tôt qu'on avoit enlevé une page, on la copioit & on l'envoyoit au chanoine Mazocchi, pour la traduire en Italien. Il seroit à souhaiter qu'on employât à ce travail beaucoup de personnes. Le P. Piaggi n'est plus en état de s'en occuper, étant estropié ; & son élève paroît n'y prendre pas assez d'intérêt : il se plaint de ce qu'on ne lui donne que six ducats par mois, & il y travaille très-peu. Peut-être seroit-il aussi beaucoup plus utile de ne développer que le commencement de chaque manuscrit, & de l'interrompre quand on voit que le sujet ne peut rien nous apprendre d'intéressant.

Sans cela, il y a tout lieu de croire que de très-long-tems on ne verra paroitre au jour ces ouvrages précieux, & parmi lesquels on ne doit pas désespérer de recouvrer quelques-uns de ceux qu'on avoit cru perdus pour la république des lettres.

Ce seroit une époque bien mémorable dans l'histoire de l'esprit humain, si l'on y rencontroit les ouvrages complets de Diodore de Sicile, de Polybe, de Salluste, de Tite Live, de Tacite, les six derniers mois des fastes d'Ovide, & les vingt livres de la guerre de Germanie, que Pline commença dans le tems qu'il servoit dans ces pays.

La collection des peintures antiques tirées d'Herculanum, est aussi déposée près du château de Portici. On les conserve dans plusieurs chambres ; mais sous verre, avec le plus grand soin, & le roi d'Espagne n'a jamais voulu qu'on en dispersât la moindre partie : on assure qu'il en avoit refusé même au roi son père.

Ces peintures étoient sur des murailles, que l'on a sciées à une certaine épaisseur : on les a ensuite assujéties avec tout le soin possible, en les scellant sur des chassis de parquet, comme autrefois on enleva les ouvrages de Damophile & de Georgaze, peintres & sculpteurs célèbres, qui avoient décoré le temple de Cérès à Rome, lorsqu'on voulut réparer & recrépir de nouveau les murs de cet édifice. La fraicheur des peintures d'Herculanum, qui s'étoit conservée pendant plus de seize cents ans dans l'humidité de la terre, se perdit bientôt à l'air, par le desséchement qu'elles éprouvèrent, & il se forma dessus une poussière farineuse, qui en peu de tems eu eût fait perdre les couleurs. Un Sicilien nommé *Moriconi*, qui excelloit dans l'art des vernis, fut chargé d'en appliquer un pour conserver le coloris. Cela a produit l'effet qu'on en attendoit ; mais ce vernis a occasionné la ruine de plusieurs tableaux, car il fait tomber la couleur par écailles, & il y en a qui ne sont pas présentement reconnoissables, tant ils sont mutilés. Cela ne paroîtra pas surprenant, lorsqu'on sera attention que la chaleur des cendres du Vésuve a dû consumer les gommes qui en lioient les couleurs. Si l'on eût employé à ce travail des personnes plus intelligentes, elles auroient tenté de donner du corps aux couleurs, en collant les tableaux avant de les vernir. C'eût été le seul moyen de les conserver, & de rendre en même-tems à leur coloris son ancienne fraicheur.

Les plus grands morceaux de cette collection sont les moins nombreux, & n'ont guère plus de cinq pieds de haut. Les autres sont la plupart comme nos petits tableaux de chevalet. Il y en a cependant quelques-uns de mutilés; mais il est étonnant qu'il n'y en ait pas davantage, soit à cause des diverses éruptions du Vésuve, qui ont dû les endommager, soit à cause de l'humidité, occasionnée par les eaux qui ont filtré au travers des terres, & des cendres dont on a trouvé les maisons remplies.

Tous ces tableaux sont peints en détrempe, ainsi qu'il

qu'il est aisé de s'en appercevoir, sur-tout dans ceux qui ont été mutilés. La couleur qui s'en est enlevée par écailles, n'a laissé qu'une impression verte, jaune ou rouge, qu'on avoit étendue auparavant sur l'enduit qui recouvroit la muraille. Il n'en seroit pas de même si ces morceaux eussent été peints à fresque; car cette peinture, qui ne s'arrête pas à la superficie, mais qui pénètre l'enduit de chaux & de sable sur lequel on l'applique, n'auroit pu se détacher qu'avec l'enduit même. De plus, on sait que la fresque des anciens, ainsi que la nôtre, n'admettoit pas certaines couleurs assez actives pour pénétrer l'enduit, au lieu que la détrempe les admet toutes indistinctement. Les tableaux d'Herculanum sont dans ce dernier cas: on y reconnoit, sans exception, toutes sortes de couleurs, même celles qu'exclud la fresque. Enfin l'on a reconnu, jusques dans les morceaux les mieux conservés, lorsqu'on les a sciés & enlevés de dessus les murailles, qu'ils n'étoient tous peints qu'en détrempe. Cette observation détruit le système de ceux qui ont prétendu que les anciens n'avoient pas, comme nous, le secours de toutes les couleurs, & qu'ils n'employoient les peintures à fresque que pour décorer leurs murailles & leurs voûtes.

Cette immense collection de peintures, qui s'accroit tous les jours, & qui nous met sous les yeux les productions des anciens peintres dans tous les genres, prouve que les artistes du premier ordre étoient aussi rares chez eux que parmi nous. Dans la description des peintures qui est imprimée, on en exalte un grand nombre qui sont au-dessous du médiocre. Nous nous bornerons ici aux ouvrages d'un mérite distingué, ou qui, sans être bien remarquables du côté de l'art, auront du moins quelques singularités capables de fixer les regards des curieux. Commençons par les tableaux dont les figures sont de grandeur naturelle, ou qui en approchent.

Un des tableaux les plus grands & les plus beaux que l'on ait retiré des fouilles d'Herculanum, représente Thésée, vainqueur du Minotaure en Crète. Ce tableau est de forme cintrée: il a été enlevé de l'une des deux niches qui étoient dans le bâtiment que l'on a prétendu être le Forum ou Chalcidique dont nous avons parlé. Thésée y est vu de face: il est debout, nud, & de taille gigantesque, relativement aux autres figures. Son manteau, jeté négligemment sur l'épaule gauche, repasse sur le bras du même côté: il tient sa massue levée de la main gauche; à l'un des doigts de cette main il a un anneau. Trois jeunes Athéniens lui rendent des actions de grâces: l'un lui baise une main; l'autre lui prend le bras du côté de sa massue; & le troisième, prosterné à ses pieds, lui embrasse une jambe. Une jeune fille se joint à eux, & portant la main sur la massue du vainqueur, semble lui témoigner sa reconnoissance. On croit qu'elle sort du labyrinthe, ainsi qu'une autre personne, dont on ne découvre qu'une partie de la tête, le surplus étant effacé. Le Minotaure est renversé aux pieds de Thésée, sous la figure d'un homme à tête de taureau, qui porte une main à l'une de ses cornes: il a l'estomac & l'une de ses épaules déchirés, par les coups qu'il a reçus. C'est la première fois qu'on le voit sous cette forme: les médailles antiques ne nous en fournissent aucun exemple. La déesse protectrice du héros est assise sur un nuage dans le haut du tableau: on la découvre jusqu'à la tête; elle est appuyée d'une main sur le nuage, & tient de l'autre son arc & une flèche. Le côté où est la porte du labyrinthe, est très-mutilé.

On prétend que lorsque ce morceau a été découvert, les couleurs en étoient bien plus vives qu'à présent. On les trouve cependant encore belles, quoiqu'un peu éteintes. La figure de Thésée est noblement composée; elle a cependant quelque chose de froid: mais les trois jeunes-gens sont remués avec beaucoup plus de chaleur; les mouvemens en sont pleins d'expression: celui qui embrasse la jambe du vainqueur, surpasse en cette partie les deux autres. Cet ouvrage est en général correct de dessin, d'une grande manière; mais il y règne peu d'intelligence du clair-obscur. Le mouvement du manteau du jeune-homme qui baise la main de Thésée, n'est ni heureuse, ni dans le style des autres draperies du même tableau.

Un autre tableau de forme cintrée a été trouvé dans la seconde niche du Forum dont on a parlé ci-dessus: les figures en sont à-peu-près grandes comme nature. Le sujet est incertain, & a donné lieu à bien des conjectures. Tous les personnages qui y sont représentés, ont rapport à un enfant, qu'on présume, avec assez de vraisemblance, être Télèphe, fils d'Hercule. Cet enfant est allaité par une chèvre, qui lui lèche la cuisse, en levant une jambe par derrière pour le laisser téter avec plus de facilité. Une divinité ailée & couronnée de lauriers, tient d'une main des épis de bled, & de l'autre indique l'enfant, en le regardant. Hercule debout & appuyé sur sa massue, a les yeux fixés sur lui. La déesse Flore est assise vis-à-vis d'Hercule, & a derrière elle le dieu Pan: aux deux côtés d'Hercule, il y a un lion & un aigle, qui ne contribuent pas peu à jeter de l'obscurité sur ce sujet. La composition de ce tableau est bien liée, & les attitudes en sont expressives: la Flore est drapée d'une bonne méthode; mais tous les airs de têtes ne sont pas assez variés. Le caractère de dessin, dans le total de l'ouvrage, est très-médiocre; l'enfant est très-incorrect, & les animaux sont mal rendus.

Achille, à qui le centaure Chiron enseigne à jouer de la lyre, est encore un beau tableau. Quoique la figure du centaure ne soit pas bien dessinée, & qu'elle n'intéresse pas d'elle-même, cependant le haut de cette figure se grouppe au mieux avec celle d'Achille, qui est dans une attitude noble. Les contours de ce dernier sont coulans; le dessin en est d'un beau caractère; il est même peint avec légèreté, & l'on y admire une belle dégradation de tons dans les passages des ombres à la lumière.

Un tableau de diverses figures, représentant une jeune fille ayant une main appuyée sur l'épaule d'un jeune-homme, & de l'autre lui serrant le bras, comme par un mouvement d'affection. Ce jeune-homme est entièrement vêtu : il est assis, la tête appuyée sur sa main, dans l'attitude d'une personne pensive, ou qui fait attention à ce que lui lit un autre jeune-homme, qui est assis vis-à-vis de lui. Ce dernier est nud jusqu'à la ceinture : il tient d'une main un papier, & de l'autre semble indiquer celui dont nous avons parlé le premier, à qui il lit ce papier. Deux femmes & un vieillard qui les écoute, sont dans des attitudes d'étonnement. On croit que ce sujet est Oreste reconnu, & tel qu'Euripide le représente dans la tragédie d'Iphigénie en Tauride. Le jeune-homme pensif est Oreste; la jeune fille qui semble le serrer de ses mains, est Iphigénie; celui qui lit, est Pilade. L'ordonnance en est belle, les têtes en sont très-expressives, & les figures drapées d'un bon style. On y trouve même un assez bon effet de lumière; mais ce tableau laisse beaucoup à desirer du côté du dessin & du coloris : le dos de l'homme à mi-nud qui lit, pèche plus que tout le reste de l'ouvrage dans ces deux parties de l'art, étant très-incorrect & d'un ton de brique désagréable. Ce morceau a souffert dans le bas, mais aux endroits les moins essentiels.

Un autre tableau représente, à ce que l'on prétend, Oreste & Pilade enchaînés & conduits par un soldat du roi Toante, devant la statue de Diane, qui est sur un autel, où l'on voit une patere & un préféricule; Iphigénie est debout, de l'autre côté de la table, & les voit arriver; elle a derrière elle deux de ses suivantes, dont l'une porte, dans un bassin, une lampe, & l'autre se baisse pour avoir le coffre qui contient sans doute les instrumens du sacrifice. Les deux figures d'Oreste & de Pilade, qui sont presque nuds, sont très-bien composées, & d'un dessin pur; mais elles sont isolées, & la composition générale n'est point du tout liée.

Un petit tableau représentant un faune qui caresse une bacchante renversée; elle tend un bras qui passe sur la tête du faune, comme si elle vouloit se retenir à ses cheveux. Elle est presque entièrement nue, elle n'a qu'une cuisse couverte d'une draperie rouge. On voit auprès d'elle sa cymbale & son tyrse, dont l'extrémité finit par une touffe de lierre, & auquel pend un ruban de la même couleur que sa draperie. Ce grouppe est chaudement composé, & les figures ont beaucoup d'expression.

Un petit tableau de deux jeunes filles qui se donnent les mains en dansant. Le mouvement de leurs bras est bien varié, & les graces du coude y sont observées; mais les draperies y sont assommées par la confusion des plis.

Un autre petit tableau d'une danseuse seule; elle est nue jusqu'à la ceinture, & tient sa draperie. L'attitude en est gracieuse, les mouvemens en sont bien contrastés; on trouve dans ses mains, dont les petits doigts sont écartés, des gentillesses, qu'on ne voit pas ordinairement dans l'antique. La draperie en est moins confuse que celle des figures du tableau précédent, & les plis de ses extrémités paroissent être moins lourds.

Une autre danseuse touchant d'une cymbale à grelots, semblable aux tambours de basques dont les Napolitains jouent aujourd'hui; il y a de la finesse & de la correction dans le haut de cette figure. Elle seroit plus intéressante, s'il y avoit moins de confusion dans les plis de sa draperie.

Une jeune fille tenant d'une main un rameau de cèdre, & de l'autre un sceptre d'or; elle est entièrement drapée. La tête en est vue de profil, & l'ajustement de sa coeffure est du meilleur goût; elle a des pendans d'oreilles de perles : le tour de cette figure est naturel; & quoique les draperies fassent trop d'étalage, le mouvement que l'air leur donne en les faisant voltiger, est exprimé avec une grande vérité.

Une bacchante portée par un centaure; la bacchante est presque nue, ses cheveux flottent en l'air, & sa draperie qui voltige au gré du vent, laisse son dos à découvert. L'attitude en est aussi singulière qu'élégante; elle ne porte que d'un genou sur la croupe du centaure, en se tenant à ses cheveux d'une main; en même-tems, pour le faire galopper, elle lui donne du pied dans les reins; de l'autre main, elle tient son tyrse, afin de l'aiguillonner davantage. Ce grouppe qui est des plus singuliers, est plein de feu & d'expression, & il est admirablement composé : la bacchante est rendue avec autant de correction que de finesse de dessin, & ses draperies ne manquent pas de légéreté.

Un autre centaure qui porte un jeune homme en courant au galop; le jeune homme est devant le centaure, & il n'est retenu que par une main qu'il lui passe sur l'épaule. Le centaure touche d'une main une lyre à trois cordes, qui est appuyée sur sa croupe, & de l'autre il fait résonner la moitié d'une crotale contre l'autre moitié de la même crotale, que tient le jeune homme. Ce tableau paroît d'un dessin pur, mais il est composé contre tout principe d'équilibre, étant impossible que le jeune homme puise se soutenir en l'air dans l'attitude où il est.

On a remarqué que dans presque tous ces petits tableaux, sur-tout dans ceux dont les figures sont seules, les peintres, pour éviter l'embarras des sites, se sont contentés de faire des fonds unis, d'une teinte rougeâtre ou brune, ou dans d'autres couleurs très-foncées.

Un grand nombre de tableaux représentant des enfans, des amours ou des génies ailés, occupés à différens travaux, comme à chasser, à faire résonner des instrumens, ou à des jeux, des danses & autres exercices. Celui de ces petits tableaux où l'on voit des enfans vignerons, est digne d'attention, sur-tout à cause de la forme du pressoir antique; il en donne une idée plus nette que celle

qu'on trouve dans Vitruve, Pline & autres anciens auteurs. Il faut voir la gravure qui en a été faite dans le livre des *Pitture antiche d'Ercolano*. Nous nous contenterons ici d'observer que ces enfans sont tous d'une nature un peu avancée, & composés froidement. Ils n'ont point l'enjouement des graces enfantines. Il y en a cependant, dont les attitudes ont une certaine vérité, & qui sont passablement peints.

Plusieurs tableaux d'animaux où il y a des paons, des coqs, des poules, des canards, des cailles, des tigres & des poissons; quelques-uns sont assez bien imités & d'une touche spirituelle.

Des tableaux de fruits, où l'on a représenté, sur-tout des raisins, des figues & des dattes: ils sont touchés librement, & peu terminés.

Une grande quantité de tableaux d'ornemens, ou pour mieux dire des fragmens de frises en arabesque, dont quelques-uns sont d'assez bon goût de dessin; mais il n'y en a presqu'aucune de bien peinte.

Beaucoup de paysages mal rendus, & où il y a des bâtimens qui fourmillent de fautes de perspective.

Des tableaux d'architecture, dont le genre est si bizarre, qu'on croit y trouver en général un mélange de goût gothique, arabesque & chinois, & souvent une imitation extravagante de l'ordre ionique.

Deux marines: la premiere représente quatre vaisseaux, dont l'un en partie consumé par les flammes, & brisé contre un écueil; on combat avec acharnement sur les trois autres: il y en a un sur lequel s'élève une tour, où sont les enseignes de Rome: au milieu de la mer, on découvre une petite île avec un temple entre deux arbres, à côté duquel il y a un Neptune le trident à la main; devant ce temple est placé un autel. On voit dans la même île un soldat armé d'une pique, d'un casque & d'un bouclier; une figure que l'on distingue mal, parce qu'elle est presque toute effacée, semble sortir de la mer. Ce tableau est mauvais, & n'a d'autre mérite que celui de nous laisser en ce genre de peinture quelque chose des anciens; les vaisseaux n'y sont point en perspective, & ils ne levent point la question des birèmes, des trirèmes & des quadrirèmes, toutes les rames paroissent sortir de la même ligne.

La seconde marine, quoique fort mutilée, dans un coin découvre un site agréable, avec un front terminé par des montagnes, & quelques bâtimens mêlés d'arbres qui forment un bon effet.

Les terreins qui servent de repoussoir, sont traités dans le goût de ceux qu'emploient quelques-uns de nos peintres pour produire de semblables effets.

On conserve dans cette collection quelques tableaux en mosaïque, trop mauvais pour qu'on entre dans aucun détail à leur sujet.

On remarque dans ces peintures en général un bon caractère de dessin & de l'expression; mais il paroît que les peintres étoient peu savans dans l'art des raccourcis, que leur maniere de draper consistoit en petits plis souvent confus, & que rarement, par la disposition de leurs étoffes, ils s'attachoient à produire de grandes masses, mais qu'ils accusoient toujours le nud avec austérité. Ils étoient peu avancés dans la couleur locale, encore moins dans la magie du clair-obscur, qu'ils ont, pour ainsi dire, totalement ignorée. Ils n'avoient aucune notion, ni de la perspective locale, ni de la perspective aérienne. A l'égard de la composition, ils réussissoient bien dans les figures isolées, qu'ils disposoient dans le style de celles des bas-reliefs ou des statues, sans connoître cependant l'agencement des grouppes; aussi presque tous leurs sujets sont-ils rendus avec froideur. On n'y voit nulle part cet enthousiasme, qui, à l'aspect de plusieurs peintures modernes, remue les passions & excite dans l'ame des impressions si vives; il est surprenant que, dans des siècles où la sculpture avoit été portée à un si haut degré de perfection, la peinture n'eût pas marché avec elle d'un pas égal; car quoique ces tableaux paroissent être des peintres médiocres de ce tems-là, les principes qu'ils ont suivis répandent beaucoup de doutes sur les talens des maîtres de leurs écoles. Peut-être aussi découvrira-t-on par la suite des morceaux plus précieux, qui renverseront cette conjecture. Il faut convenir qu'on ne peut pas exiger une grande perfection dans les tableaux que nous venons de décrire, plusieurs ayant été enlevés de dessus les murs du théâtre & autres lieux publics d'une petite ville, où l'on n'a dû chercher qu'une décoration générale; les autres paroissent avoir été tirés de quelques maisons de particuliers, qui n'étoient pas assez opulens ou assez curieux pour employer des artistes du premier ordre.

Quant aux matières dont on se servoit alors pour peindre, il paroît, en regardant ces tableaux avec attention, qu'on y a employé toutes sortes de couleurs, comme nous l'avons dit plus haut, & que ces couleurs sont les mêmes dont on se sert aujourd'hui; cela paroît détruire l'opinion de quelques modernes, qui prétendent que les anciens n'ont connu que le blanc de Milet, le jaune d'Athènes, le rouge de Sinope, & le simple noir: on voit à la vérité dans un passage de Pline que les peintres de son tems se servoient de ces quatre couleurs, mais non pas que ce fussent les seules dont ils fissent usage. Les dessinateurs qu'on a employés pour les gravures du recueil dont nous avons parlé, dessinoient avec beaucoup de propreté, mais ils n'ont rendu que mollement & sans esprit, les endroits les mieux ressentis des originaux; quelquefois aussi ils ont pris la liberté de corriger les fautes de perspective qui s'y trouvoient, ensorte qu'il ne faut pas précisément juger des originaux par les figures qu'on en publie. Mais dans le pays où il y auroit le plus d'habiles

artistes, il seroit bien difficile d'exécuter à la rigueur un ouvrage d'une si vaste étendue.

La sculpture est bien meilleure dans les restes d'Herculanum, que la peinture; peut-être parce que cet art étoit plus perfectionné; peut-être aussi parce qu'il étoit facile de transporter les statues, au lieu que les peintures étoient faites nécessairement par les artistes du pays.

On ne sauroit trop regretter le grand nombre de belles figures, dont on ne trouve que les débris: la plupart des statues de bronze sont en partie fondues, celles de marbre sont en morceaux, la chaleur a détruit les unes, & les autres ont été broyées par la chute des pierres & des murs: mais les deux Nonius dont nous avons parlé, sont au rang de ce qu'il y a de mieux dans l'antique, soit à Rome, soit à Florence; & les autres statues, sans être d'une aussi grande perfection que ces deux premières, ont presque toutes des beautés qui les rendent dignes d'être placées dans la seconde classe. Au reste, on ne sauroit hasarder une description & une critique bien étendue de ces monumens, n'étant permis à personne d'écrire dans ces cabinets, ce qui fait que l'on ne peut rapporter que de mémoire les différentes particularités.

Personne n'a mieux décrit que M. Gerard Heerkens, Hollan. 1770, la maison où se sont trouvés les seuls livres qu'on ait encore découverts depuis qu'on travaille à faire sortir de ses ruines cette ville ensevelie sous les cendres du Vésuve, depuis près de dix-sept siècles: le corps du logis de cette maison étoit près du forum: il n'avoit qu'un étage, & il paroit que les autres maisons d'Herculanum n'étoient pas plus élevées. Au milieu du jardin, long de trois cents pieds sur quatre-vingt de large, étoit une belle piscine de deux cent cinquante pieds de longueur sur vingt-sept de largeur, revêtue de pierres.

C'est dans une chambre de cette maison qu'on a trouvé une bibliothèque composée, au moins, de mille volumes en rouleaux, placés les uns sur les autres. L'inondation de la mer qui précéda l'irruption du Vésuve & les cendres enflammées de la montagne, ont tellement altéré & calciné ces livres qu'ils ressemblent à des charbons. Cependant le P. Piaggi, comme on l'a dit ci-dessus, a trouvé le moyen de développer ce papier brûlé, qui est aussi fin que celui de la Chine, de l'appliquer sur une matière solide, & d'en transcrire l'écriture: il a déjà développé quatre ouvrages de Philodemus, écrivain grec. Cette bibliothèque qui étoit autrefois à vingt-quatre pieds au-dessus de la mer, est maintenant de plus de quatre-vingt pieds au-dessous, tant le terrein d'Herculanum fut affaissé par le tremblement de terre. (*R*)

HERCULE (colonnes d'). On entend présentement par ce nom, deux montagnes aux deux côtés du détroit de Gibraltar; savoir, *Calpé* en Espagne, & *Abila* en Afrique. Les anciens ne s'accordent point sur l'endroit où il falloit placer les colonnes d'Hercule, & ce sont eux-mêmes qui nous l'apprennent. Les uns, dit Strabon, entendent par ces colonnes, le détroit, ou ce qui resserre le détroit; d'autres Gades; d'autres des lieux situés au-delà de Gades. Quelques-uns prennent Calpé & Abila pour les colonnes d'Hercule; d'autres croyent que ce sont de petites îles voisines de l'une & de l'autre montagne. D'autres enfin, veulent que ces colonnes ne soient autre chose, sinon les colonnes de bronze de huit coudées qui étoient à Gades, dans le temple d'Hercule; ce sont, dit-on, celles que les Tyriens trouvèrent; & ayant fini là leur navigation, & sacrifié à Hercule, ils eurent soin de publier que la terre & la mer ne s'étendoient pas plus loin. D'ailleurs c'est un ancien usage d'élever de pareils monumens, & ces monumens de main d'homme étant ruinés avec le tems, le nom demeure au lieu même où ils étoient. Voilà le précis des réflexions de Strabon sur ce sujet; & ce précis suffiroit pour prouver que cet auteur est un critique des plus judicieux, indépendamment de son mérite en Géographie. (*R*.)

HERCYNIE (forêt d'). La forêt & la montagne d'Hercynie, *Hercynius saltus*, *Hercynium jugum*, sont, selon les historiens grecs, une forêt & une montagne de la Germanie, où ils mettent la source du Danube & celle de la plupart des rivières qui coulent vers le nord; ils regardoient les montagnes d'Hercynie comme les plus hautes de toute l'Europe, & les avançoient jusqu'à l'océan.

Les Grecs ayant ouï dire aux Germains que la Germanie avoit quantité de montagnes & de vastes forêts, & remarquant qu'ils se servoient du mot *hartzen* pour les exprimer, se figurèrent que ce n'étoit qu'une seule forêt continuée dans toute la Germanie, & une seule chaîne de montagnes répandue dans tout le pays; pour désigner cette forêt & cette chaîne de montagnes, ils firent le mot *ἑρκύνιον*.

Pline dit que la grosseur des arbres de cette forêt, aussi anciens que le monde, & que les siècles ont épargnés, surpassent toutes les merveilles par leur destinée immortelle. Jules-César, qui en parle fort en détail, & qui l'appèle *Orcynia*, lui donne soixante journées de longueur, mais sa mesure est bien éloignée d'être exacte. M. d'Ablancourt traduit l'*Hercynia sylva* de César, par la forêt noire, qui n'y convient en aucune manière; la forêt noire n'a point cette étendue, & répond seulement à la *Martinia sylva* des anciens. Nos traducteurs françois tombent souvent dans ces sortes de fautes. *Voyez* FORÊT-HERCYNIE. (*R*.)

HERDALIE, HÆRIEDDLEN, province du royaume de Suède dans le Nordland, aux confins du Jemptland & de la Norwège, détachée de ce dernier royaume en 1545, à la paix de Bremsebro, & ne formant qu'une seule jurisdiction avec le Jemptland. On lui donne dix-huit milles de lon-

gueur, & sept à huit de largeur. Elle est pleine de montagnes & de forêts, & ne cultive que très-peu de grains; mais ses pâturages sont excellens, & lui font entretenir beaucoup de bétail. Elle a des lacs & des ruisseaux poissonneux, & quelques mines de cuivre. L'on ne trouve aucune ville dans son enceinte. (*R.*)

HERDEN. *Voyez* HUERT.

HERDICKE, petite ville d'Allemagne, dans la Westphalie, & le comté de la Mark, au baillage de Wetter, sur la Ruhr. Elle n'existe à titre de ville que depuis l'an 1738. Les Réformés, les Luthériens & les catholiques y ont chacun leur église; & il y a une abbaye de filles nobles, où celles de la première & de la dernière de ces communions sont également reçues. (*R.*)

HÉRÉENS (monts), chaîne de montagnes, en Sicile, qui, suivant l'opinion la plus commune, s'étend dans la vallée de Démona; on les appèle présentement *monti Sori*, & celle où la Chrysa prend sa source, se nomme *monte Artesino*.

La description que Diodore fait de ces montagnes est confirmée par Fazel; ce sont, dit ce moderne, les plus belles & les plus agréables du pays; elles ont des sources en abondance, des vignes, des rosiers, des oliviers, & autres arbres domestiques, qui y conservent toujours leur verdure. Presque toutes les autres montagnes de Sicile sont nues, dégarnies, ou couvertes seulement de forêts & d'arbres sauvages; mais celles-ci, ajoute-t-il, sont entièrement différentes; c'est, selon lui, dans ces montagnes propres à être cultivées, que Daphnis, si célèbre dans les poésies bucoliques, naquit des amours de Mercure, & d'une nymphe du canton; c'est ici que ce même Daphnis fut changé en rocher, pour avoir été insensible aux charmes d'une jeune bergere. Mais Carera, ou l'auteur *della Antica Syracusa illustrata* revendique la naissance de Daphnis près de Raguse, dans une vallée qui est arrosée des eaux de la Loza. (*R.*)

HEREFORD, ville d'Angleterre, peu peuplée, capitale de l'Herefordshire, avec un évêché suffragant de Cantorbery: elle envoie deux députés au parlement, & est située sur la Wye, à 7 li. n. o. de Glocester, 6 s. o. de Worcester, 13 n. o. de Bristol, 34 n. o. de Londres. On prétend qu'elle a été bâtie des ruines d'*Ariconium*, qui étoit, à ce que l'on croit, au lieu où est aujourd'hui Winchester. *Long.* 14, 55; *lat.* 52, 6. (*R.*)

HEREFORD-SHIRE, province d'Angleterre, dans l'intérieur, vers le pays de Galles. Elle a environ cent milles de tour, six cent soixante mille arpens, & quinze mille maisons. Elle abonde en bled, bois, laine, saumon & cidre: sa laine est la plus estimée d'Angleterre, de même que son cidre, qui se fait d'une pomme appelée *redstreak*, fort mauvaise à manger. C'est dans cette province qu'on trouve la fameuse colline ambulante, *Marsley-Hill*, ainsi nommée, parce qu'en 1574, au mois de février, un tremblement de terre en détacha vingt-six arpens de terrein qui changèrent de place dans l'espace de trois jours consécutifs. Le Hereford-Shire fournit trois députés au parlement.

Stanley (Thomas), naquit dans cette province: ce gentilhomme Anglois est fort connu des savans par deux beaux ouvrages; le premier, est sa traduction latine des tragédies d'Eschyle, avec un commentaire & des scholies; elle parut à Londres en 1664, *in-fol.* Le second, est son histoire de la philosophie, écrite en Anglois. Un savant d'Allemagne, M. Godefroy Olearius, a publié à Leipsick, en 1711, *in-4°.* une bonne traduction Latine de ce dernier ouvrage, & y a joint la vie de l'auteur. (*R.*)

HÉRENTHALS, c'est-à-dire, la vallée des seigneurs, bourgade des Pays-Bas Autrichiens, dans le Brabant, au quartier d'Anvers, bâtie par Henri, duc de Brabant, en 1212, sur la Nethe. *Long.* 22, 26; *lat.* 51, 9. (*R.*)

HERESTAL, ou HERISTALL, petite ville de l'évêché de Paderborn, avec un vieux château où les évêques ont fait leur résidence. Elle est sur le Weser. Il ne faut pas la confondre avec Herstall, ou Heristal, dans l'évêché de Liege. *Long.* 26, 30; *lat.* 43, 50 (*R.*)

HERESTAL, ou HERSTAL. *Voyez* HERISTAL.

HERFORDEN, HERFORD, HERWERDEN, ou HERVORDEN, *Hervordia*, ville d'Allemagne, capitale du comté de Ravensberg, en Westphalie, avec une fameuse abbaye de dames de la confession d'Augsbourg, dont l'abbesse est princesse de l'empire, & a voix & rang à la diète. Cette ville est située entre la Werre & l'Aa. Elle est encore comprise dans la matricule annuelle parmi les villes impériales: mais elle est sujète au roi de Prusse. Elle est à 3 li. e. de Ravensberg, 7 s. o. de Minden. *Long.* 26, 22; *lat.* 52, 12. (*R.*)

HERICOURT, petite ville & seigneurie de Franche-Comté, au prince de Montbelliard, sous la souveraineté de la France. (*R.*)

HERINGEN, ville, château & baillage de Thuringe, sur la rivière de Helns, relevant de l'électeur de Saxe. Elle est à 2 li. de Nordhausen. (*R.*)

HERISAU, ou ERIZAU, beau & grand bourg de Suisse, au canton d'Appenzel. Il est riche & peuplé, & l'emporteroit sur beaucoup de villes par son importance. Il est situé dans la partie protestante du canton, sur la rivière de Brulbach, & c'est le lieu des assemblées des Rhodes extérieurs. (*R.*)

HERISSON, petite ville de France, dans le Bourbonnois, sur le torrent d'Œvil, vers le Cher, à 5 li. de Bourbon-l'Archambaut. (*R.*)

HERISSON, bourg de France, en Picardie, élection de Guise. (*R.*)

HERISTAL, ou HERSTAL, château & belle seigneurie de l'évêché de Liège, avec titre de baronnie, situé le long de la Meuse, dans une contrée agréable & fertile, dont les forêts s'étendent jusqu'aux portes de Liège. Le château est à une lieue de Liège. *Long.* 23, 16. *Voyez* HERSTAL. (*R.*)

HERIVAU, abbaye de France, au diocèse de Paris. Elle est de l'ordre de Saint Augustin, & vaut 4000 liv. (*R.*)

HERIZAU. *Voyez* Herisau.

HERLINSBOURG, château de Westphalie, au comté de Pyrmont. On croit que c'est là que le fameux Arminius, ancien roi des Germains, qui fit une guerre sanglante aux Romains, tenoit sa cour. (*R.*)

HERMANSBOURG, baillage de la Principauté de Zell. Il comprend vingt-sept villages. (*R.*)

HERMANSTAD, en Hongrois Sseben, *Cibinium*, grande ville de Hongrie, capitale de la Transylvanie, & la résidence des grands de Transylvanie; elle est sur la rivière de Zibin, à 12 de nos li. e. de Weissembourg, 36 n. o. de Tergowisk, 65 n. e. de Belgrade, 108 f. e. de Bude. Elle a un évêche suffragant de Colocza. C'est le siège du gouvernement, de l'assemblée des états du pays, & du tribunal des appels. *Long.* 43; *lat.* 46, 25. (*R.*)

HERMANMIESTECZ, ville de Bohême, dans le cercle de Czaslau; elle appartient à des comtes de Spork, & elle est en assez mauvais état. (*R.*)

HERMENSTEIN, *Voyez* Hammestein.

HERMENT, petite ville de France, en Auvergne, généralité & élection de Riom. (*R.*)

HERMIÈRES, abbaye de France, au diocèse de Paris, ordre de Prémontré: elle vaut 3500 liv. (*R.*)

HERMIONÉ, ancienne ville de Motée, au royaume d'Argos, batie à quatre stades du promontoire sur lequel étoit le temple de Neptune. M. Fourmont la reconnut dans son voyage de Grèce, en 1730, sur la simple description qu'en fait Pausanias, *Liv. II, chap. xxxiv.*

Une péninsule qui s'étend dans la mer, en s'élargissant & s'arrondissant ensuite, forme deux ports; la ville est située au-dessus; des canaux, dont on voit le reste, y apportoient l'eau de plus haut.

Mais dès que M. Fourmont eut été dans les églises & dans les maisons, qu'il y eut trouvé beaucoup d'inscriptions qui parlent des Hermionéens, & qu'il eut apperçu des restes des murs de la structure extraordinaire desquels Pausanias n'a pas dédaigné de nous instruire; M. Fourmont, dis-je, ne douta plus que ce ne fût là cette *Hermioné*, où il y avoit autrefois tant de temples, entr'autres celui de Cerès, surnommée *Chtonia.* (*R.*)

HERMITAGE, lieu solitaire où demeure un hermite ou anachorète qui est retiré, pour mener une vie religieuse.

Anciennement les hermitages étoient dans un desert, ou au fond de quelque forêt inhabitée, loin du commerce des hommes; l'histoire ecclésiastique n'est que trop pleine d'exemples, de gens que l'amour de la singularité ou de l'abnégation de soi-même entrainoit dans de telles solitudes; l'odeur de leur sainteté ne manquoit pas d'attirer auprès d'eux des disciples dont ils formoient un monastère, qui souvent étoit cause que la forêt se défrichoit, & qu'il se bâtissoit aux environs un bourg ou une ville. Il se trouve en Europe quantité de lieux qui doivent leur origine à un hermitage, devenu célèbre par la réputation de l'hermite qui y demeuroit.

Ἔρημος signifie *une solitude, un desert*; de ce mot on a fait *Eremitæ*, pour désigner ceux qui s'y retiroient, comme du verbe Ἀναχωρεῖν, qui veut dire *s'éloigner*, on a fait le mot *anachorète*: à présent les hermitages sont devenus rares, excepté en Espagne, où le seul évêque de Jaën a soixante-dix-huit hermitages dans son diocèse.

Les hermitages consistent ordinairement en un petit bâtiment, comprenant une chapelle & une habitation pour l'hermite, avec un jardin qui fournit sa nourriture, outre les aumônes qu'il recueille. (*R.*)

Hermitage (l'), montagne près de Tain, ou Thain en Dauphiné, où l'on recueille le vin excellent qui porte le même nom, vis-à-vis Tournon, près du Rhône. On trouva, il y a plus de cent trente ans, sous l'autel de la chapelle du petit hermitage, qui a donné son nom à la montagne, une pierre sur laquelle est gravée une ancienne inscription: l'hermite qui faisoit creuser en cet endroit, la fit mettre à la porte de l'hermitage, où elle est demeurée jusqu'en 1724; des Anglois l'ayant achetée de l'hermite, se mirent en devoir de la faire conduire jusqu'au Rhône pour la transporter en Angleterre; mais le lieutenant de maire de Thain obligea les Anglois de se retirer; quelque tems après le maire de Thain la fit enlever & transporter dans cette ville. M. Morau de Mautour, à qui cette inscription fut communiquée, plus exacte qu'elle n'est dans Gruter, décida que c'étoit un autel dédié à Cybele à l'occasion d'un taurobole semblable à celui de Lyon, expliqué par M. de Boze. Ce monument est quarré, d'environ quatre pieds & demi de haut sur dix-neuf pouces de largeur. Ce fut Antonianus, pontife perpétuel, qui offrit le taurobole à Lyon, colonie de l'empereur Claude, sur une prédiction ou songe de Julianus, grand-prêtre de Cybele: Verinus, joueur de flûte, avoit assisté à ce sacrifice, & Paninus avoit reçu le sang de la victime.

L'époque de ce sacrifice, qui tombe à la quatrième année de l'empire de Commode, l'an de Rome 936, dix-huit ans avant Jesus-Christ est désignée par le nom des consuls L. Eggius Marcellus & Cn. Papirius Ælianus. *Voyez Hist. de l'Acad. des Inscr. & Belles-Lettres, in-12, tom. III, pag.* 441. (*R.*)

Hermitage de Fribourg; on nomme ainsi une espèce de couvent entièrement taillé dans le roc, à une lieue de Fribourg, au bord de la Sane, non loin de la route de Berne. Par un travail assidu de douze années entières, un hermite & son valet, parvinrent à pratiquer dans le roc une église & son clocher, une sacristie, un réfectoire, une cuisine, avec le tuyau de cheminée,

une très-grande salle, deux cabinets à côté, deux escaliers, & une grande cave. (*R.*)

HERMITAGE (l'), bourg de l'Ecosse méridionale, dans la province de Liddidsdall. *Long.* 14, 32; *lat.* 55, 26. (*R.*)

HERMITES (Notre-Dame des), abbaye, monastère, & pélerinage fameux de Suisse, au canton de Switz. Il est de l'ordre de Saint Benoit, & l'abbé prétend avoir la souveraineté du district où cette abbaye est située. Mais le canton de Switz a le droit d'établir un bailli sur le couvent; il a le bailliage, & le droit de vie & de mort dans le baillage. L'abbaye de Notre-Dame des Hermites, en allemand *Einsidlen*, fut fondée en 906. L'abbé est prince d'empire; & pour le spirituel, il relève immédiatement du Saint-Siège. Le monastère est vaste & de la plus grande apparence: l'église est d'une richesse & d'un éclat d'autant plus imposant, qu'elle étale un luxe extraordinaire dans un désert, dans des lieux sauvages, & qui sont comme le rebut de la nature. Le trésor de cette église est un des plus précieux qui existent. Le bourg de Notre-Dame des Hermites, contigu à l'abbaye, a le titre de ville foretale. (*R.*)

HERMOSELLO, ville d'Espagne au royaume de Léon, au confluent des rivières de Duro & de Tormes. (*R.*)

HERMUS, rivière d'Asie dans l'Æolie. Elle avoit sa source en Phrygie, recevoit le Pactole qui venoit de Sardis, puis arrosoit les murs de Magnésie, du mont Sipyle, & se rendoit finalement à la mer. L'Hermus s'appèle aujourd'hui le *Sarabat;* M. de Tournefort, en lui conservant son ancien nom, dit: « la rivière d'Hermus, qui » nous parut beaucoup plus grande que le Grani» que, quand nous fûmes près de Pruse, est un » ornement très-agréable à tout le pays ». Cette rivière, ajoute-t-il, en reçoit deux autres, dont l'une vient du nord, & l'autre de l'est; elle passe à demi-lieue de Magnésie sous un pont soutenu par des piles de pierre; & après avoir traversé la plaine du nord-nord-est vers le sud, elle fait un grand coude avant que de venir au pont, & tirant sur le couchant, va se jeter entre Smyrne & & Phocée, comme l'a fort bien remarqué Strabon. Tous nos géographes au contraire, la font dégorger dans le fond du golfe de Smyrne en deçà de la plaine de Mengmen.

Cette rivière forme à son embouchure de grands bancs de sable, à l'occasion desquels les vaisseaux qui entrent dans la baye de Smyrne, sont obligés de ranger la côte, & de venir passer à la vue du château de la Marine.

L'auteur de la vie d'Homère attribuée à Hérodote, rapporte que les habitans de Cumes bâtirent dans le fond du golfe Herméen, une ville à laquelle Thésée donna le nom de *Smyrne*, qui étoit celui de sa femme, dont il vouloit perpétuer la mémoire. On voit par ce passage curieux, que le golfe de Smyrne, qui a pris le nom de la ville que l'on y bâtissoit alors, portoit le nom de cette rivière qui s'y perd, & s'appeloit *Hermus sinus*, le golfe d'Hermus. (*R.*)

HERNATH, rivière de la haute Hongrie, dans le comté de Barzod. (*R.*)

HERNDAL, petit pays de la Norvège, dans le gouvernement de Drontheim, cédé à la Suède par la paix de Bromsebro en 1645. (*R.*)

HERNGRAND. *Voyez* HERRNGRAND.

HERNŒSAND, ville maritime de Suède, sur le golfe de Bothnie dans l'Angermanie. Elle est située à l'embouchure du fleuve d'Angermanie, dans l'île de Hernæn. Sa fondation ne remonte qu'à l'an 1584. Il s'y tient une foire très fameuse. Cette ville a la trente-neuvième place à la diète. *Long.* 35, 15; *lat.* 61, 45. (*R.*)

HERREN-BREITUNGEN, baillage d'Allemagne en Franconie, dans la principauté de Henneberg. Il appartient au Landgrave de Hesse-Cassel. (*R.*)

HERRENBERG, ville du duché de Wirtemberg, dans le cercle de Souabe, en Allemagne: c'est le chef-lieu d'un baillage de dix paroisses, & le siège d'une sur-intendance ecclésiastique; avant la réformation elle avoit un chapitre. Peu de villes dans la contrée ont autant souffert que celle-là des violences de la guerre de trente ans, & de celle de 1688. (*R.*)

HERRENBERG (Saint), petite ville de Westphalie, dans le Comté de Berg. (*R.*)

HERRENHAUSEN, magnifique château de plaisance, tout près de Hannover. (*R.*)

HERRENHUTH, bourg de la haute Lusace, à deux lieues de Lœbau, sur le grand chemin qui conduit à Zittau. Les premiers fondemens en furent jetés en 1722, lorsque deux couteliers, originaires de Moravie, donnèrent naissance à une fameuse secte, connue sous le nom des *Herrnhoutois*, ou de *frères Moraves*, dont le Comte Nicolas-Louis de Zinzindorf est le chef. Cette secte s'est fort répandue en Allemagne, & a fait beaucoup de bruit jusqu'à présent. Ils se nomment aussi *les frères de l'Unité.* Ils ont en ce lieu une belle maison où ils tiennent leurs assemblées. (*R.*)

HERRENSTADT, ville de la Silésie, dans la principauté de Wohlau, entre deux bras de la rivière de Bartsch, aux frontières de Pologne. Les savans du pays la nomment *Kiriopolis.* Elle est située dans une plaine fertile en bons grains, & munie d'un château qui passoit encore au siècle dernier pour très-fort, & pour très-important à opposer aux Polonois: c'étoit alors une des possessions de la maison d'Autriche. Les évènemens de ce siècle ont bien changé la face de toutes ces choses: Herrenstadt fut réduite en cendres par les Autrichiens l'an 1759; & il ne paroit pas au tems où nous sommes, que la Silésie ni aucun autre pays de l'Europe ait à craindre les attaques de la Pologne. (*R.*)

HERRIEDEN, ville de l'évêché d'Aichstedt,

dans le cercle de Franconie en Allemagne, chef-lieu d'un baillage enclavé dans les états d'Anspach, sur l'Altmulh. Un couvent de Bénédictins, fondé dans cet endroit par Charlemagne, & converti dans la suite en église collégiale, donna naissance à cette ville, qui malgré ces auspices religieux, fut prise & détruite par l'empereur Louis V, en 1316, incendiée dans les années 1450 & 1490, & conquise enfin l'an 1633, par le duc Bernard de Weimar, chef des armées protestantes en Allemagne. (*R.*)

HERRNGRUND, ou HERRENGRUND, petite ville de la haute Hongrie, proche de Newsoll, remarquable par ses mines de cuivre & sa source vitriolique. Ceux qui travaillent dans ces mines, y ont formé une ville souterraine assez étendue; ces mines dont Brown a donné la description dans ses voyages, sont fort riches; car on tire de cent livres, vingt, trente livres de cuivre, & quelquefois davantage; la plus grande partie de ce métal est attachée au rocher, d'où l'on a bien de la peine à le séparer; & même dans quelques endroits, le métal & le rocher ne font qu'une seule masse ensemble. Les travailleurs de ces mines n'y sont pas incommodés des eaux, mais de la poussière & de vapeurs de cuivre encore plus nuisibles à la vie. (*R.*)

HERRNHUTH. *Voyez* HERRENNUTH.

HERRSBRUCK, petite ville d'Allemagne en Franconie, dans le territoire de la ville de Nuremberg, près des frontières du haut Palatinat. (*R.*)

HERRY, bourg de France en Bery, à deux lieues ouest de la Charité. (*R.*)

HERSBACH, dans le bas comté d'Isembourg, dans le Westerwald, dépendant de l'archevêque de Trèves. (*R.*)

HERSFELD, ou HIRSCHFELD, ville capitale de la principauté de même nom, dans le cercle du haut Rhin, située sur la Fulde, dans une belle plaine. Elle a un château, une église paroissiale, une autre église, un gymnase, un hôpital très-bien fondé, & environ cinq cents maisons. Cette ville est à 8 lieues n. o. de Fulde, 14 s. e. de Cassel. Elle est munie d'épaisses murailles flanquées de tours. *Long.* 27, 27; *lat.* 51, 46.

La principauté de Hersfeld est située entre la haute Hesse, la basse Hesse, & l'évêché de Fulde. Ce fut originairement une abbaye immédiate de l'empire, sous la regle de S. Benoit, dont le chapitre est sécularisé. Cette principauté appartient à la maison de Hesse-Cassel. Il s'y trouve des eaux minérales fort renommées, à peu de distance de la ville de Hersfeld. (*R.*)

HERSPRUCK, ou HERTZBRUCK, belle ville de Franconie, à 4 lieues de Lauffen, sur la rivière de Pegnitz. Elle appartient aux Nurembourgeois depuis 1504, comme un fief mouvant de la couronne de Bohême. (*R.*)

HERSTAL, château & village dans les Pays-Bas, au pays de Liége, autrefois maison royale des rois de France. Pepin y bâtit le château & y faisoit son séjour ordinaire. C'est de là qu'il fut nommé *Pepin de Herstal.* Ce lieu est appelé dans les actes *Haristallium*, *Heristallium*: on croit que le fameux Charles-Martel y est né; ce prince, sans la valeur duquel la France seroit devenue province Mahométane, auroit bien dû être plus ménagé par les moines & les évêques. Cette baronie possédée par les rois Carlovingiens & les ducs de la basse Lorraine, & qui a passé des comtes de Brabant aux comtes de Nassau, a été vendue par le roi de Prusse, héritier en partie de cette maison, à l'évêque de Liége en 1740. (*R.*)

HERSTAL, ou HERSTEL. *Voyez* HERESTAL.

HERSTBERG, ville & château d'Allemagne en Westphalie, de la dépendance & de l'électorat de Cologne. (*R.*)

HERSTEIN, ville d'Allemagne au bas Palatinat, sur la rivière de Naho. (*R.*)

HERTFELDT, petite contrée d'Allemagne, dans la Suabe, entre Awlen, Bopfingen, Koenigsbrun, Giengen, & la seigneurie de Graveneck; ce n'est que montagnes & forêts.

HERTFORD, ou HARTFORD, ville d'Angleterre, capitale de l'Hertfordshire, avec titre de comté; elle est ancienne, & a été autrefois plus considérable qu'à présent. La cause de sa décadence vient en partie de ce qu'on a détonrné le grand chemin pour le faire passer à Warc. Elle envoie deux députés au parlement, & est sur la rivière de Léa, à 20 milles n. de Londres. *Long.* 17, 35; *lat.* 51, 48.

HERTFORD-SHIRE, ou HARTFORD-SHIRE, province d'Angleterre dans l'intérieur du pays, diocèse de Londres & de Lincoln; elle a 130 milles de tour; elle contient environ 451020 arpens, 120 paroisses, 18 bourgs à marché, & 16569 maisons. C'est une belle & agréable province voisine de Middlesex; l'air y est bon, le terroir fertile en bled, en pâturages & en bois; la Léa & la Coln en sont les principales rivières. Le froment, l'orge & les grains germés pour la bière, forment son plus grand commerce; Hertford en est la capitale.

HERTZBERG, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, sur les confins de la Lusace, à 10 lieues s. e. de Wirtemberg, 14 n. o. de Dresde. Son commerce consiste dans les laines & dans les draps. Il y a dans la haute Saxe un lac de même nom. *Long.* 31, 12; *latit.* 51, 41.

HERTZBERG, petite ville d'Allemagne, sur la Siéber, dans la basse Saxe, principauté de Grubenhagen. Il s'y trouve une manufacture d'armes & plusieurs fabriques d'outils de fer. Cette ville est le chef-lieu du baillage de son nom. Elle a un château.

HERTZHORN, petite ville de la province de Stormarie, dans le duché de Holstein, près de Gluckstadt. Elle appartient au roi de Danemarck. (*R.*)

HERTZOG-

HERTZOG-AURACH, petite ville d'Allemagne, sur la rivière d'Aurach, dans l'évêché de Bamberg, en Franconie.

HERTZOGENRIED, ville d'Allemagne au duché de Juliers.

HERVORDEN, ou HERFORDEN. *Voyez* HERFORD.

HERZEGOVINE, contrée de la Turquie Européenne dans la Bosnie, près de la Dalmatie; Castel-novo capitale, appartient aux Vénitiens, & le reste aux Turcs. Cette province faisoit autrefois partie de la Servie.

Il y a une ville de ce nom où reste le gouverneur Turc, & qui est munie de fortifications: on la nomme plus communément *Mazar*. (*R*.)

HESDIN, ou HEDIN, ville forte des Pays-Bas, au comté d'Artois, sur les confins de la Picardie, à 10 lieues s. o. de Saint Omer, 12 n. e. d'Arras, 42 n. de Paris. *Long*. 19, 48; *lat*. 50, 22.

Ses fortifications, qui sont très-régulières, sont du maréchal de Vauban. Il y a dans cette ville un chapitre, deux couvens, une paroisse, un très-bel hôpital où les soldats sont reçus. Cette ville est le siège d'un gouvernement particulier, avec état major; & celui d'un bailliage royal. Il y a une maîtrise particulière des eaux & forêts, une justice des fermes, & jurisdiction municipale qui députe aux états de la province.

Cette ville est située sur la rivière de Canche. Le vieil Hesdin qu'on croit avoir été le *Vicus Helenæ* des anciens, fut rasé par l'armée de Charles V en 1553: le nouvel Hesdin fut bâti en 1554, à une lieue au-dessous, dans la même vallée & sur la même rivière, par ordre de Charles-Quint, qui en fit une place forte, prise par Louis XIII en 1639, & où M. de la Meilleraye gagna le bâton de maréchal de France, qu'il reçut sur la brèche des mains de Louis XIII. Hesdin fut cédé à la France par le traité des Pyrénées en 1659. C'est la patrie de l'abbé Prevost, qui de jésuite se fit officier, bénédictin, ensuite chartreux; enfin mort à Paris, en 1763, aumônier du prince de Conti. On peut lui appliquer le mot dit de Fr. Ange de Joyeuse:

Il prit, quitta, reprit la cuirasse & la haire.

Son *Histoire des voyages* est connue; sa traduction des *Lettres de Cicéron* est estimée: son *Manuel lexique* est utile, & lui fera plus d'honneur que tous ses romans.

Les environs de cette ville donnent des tourbes très-estimées dans le pays. Au village de Fontaine-Lestalon, on voit des échinites de couleur de cendre, de forme triangulaire, & des petites cames. (*R*.)

HESN-MEDI, ville de Perse. *Long*. selon Tavernier, 74, 45; *lat*. 32, 5.

HESPERIE, en général contrée occidentale. Les Grecs appelent *Hespérie* l'Italie qui est à leur couchant, & par la même raison les Romains donnèrent le même nom à l'Espagne.

HESSE (la), pays d'Allemagne, avec titre de landgraviat, dans le cercle du haut Rhin, borné par la Wétéravie, la Thuringe, la Westphalie, la Franconie, & le pays de Brunswick; ce pays s'étend depuis le Mein jusqu'au Wéser. Il se divise en haute & basse Hesse. La maison souveraine de ce pays est partagée en quatre branches, dont chacune prend la qualité de landgrave, deux principautés Hesse-Cassel calviniste, & Hesse-Darmstadt luthérienne; & deux autres qui sont des branches de Hesse-Rhinfelds catholique, & Hesse-Hombourg calviniste: ces quatre landgraviats tirent leur origine des Cattes, *Catti*, lesquels faisoient partie des Hermions, grand peuple de la Germanie.

Le pays de Hesse est, comme nous l'avons dit, un landgraviat, ce qui signifie un *comté provincial*. Ceux qui feront curieux d'en connoître l'histoire naturelle, peuvent lire l'ouvrage suivant: Wolfart (Petri), *Historia naturalis Hassiæ*, *Cassellis*, 1719, *in-fol*. avec figures. On y peut joindre Liebkunecht (Joh. Georg.), *Hassia subterranea*, *Gissæ*, 1730, *in*-4°. Si l'on veut s'instruire de l'origine de l'illustre maison qui possède ce pays, on en trouvera les détails dans l'*Hist. de l'empire*, par Heiss.

Le sol de ce pays est généralement montueux, couvert de bois, mais parsemé de vallons rians & de cantons fertiles en bleds, de pâturages où l'on nourrit beaucoup de bétail, & de côtes même où l'on recueille de fort bon vin. Le pays abonde en gibier & en poissons. On y trouve différentes espèces de fossiles, & de minéraux, tels que de l'or, de l'argent, du cuivre, du plomb, & quantité de fer, de l'alun, du vitriol, du charbon de terre, du souffre, du bol, de la terre de pipe, quelques veines de marbre & d'albâtre, des sources salées, des eaux minérales, &c. les rivières qui l'arrosent sont le Rhin, le Mein, la Læn ou Læhn, le Biber, le Sulde, &c.

La Hesse a des états qui assistent aux assemblées du pays, nommées *jours de communication*. Elle a aussi trois universités, un collège illustre à Cassel, d'autres collèges, des gymnases, & un grand nombre d'écoles inférieures. Le commerce consiste en quelques-unes de ses productions naturelles, en objets de ses manufactures d'étoffes de toutes espèces, & de porcelaine. Il y a deux ordres de chevalerie, l'un militaire, fondé en 1769, par Fréd.ric; l'autre dit, l'*ordre du lion d'or*, établi par le même prince en 1770. Cassel est la capitale de la basse-Hesse. Les sujets des princes de Hesse-Cassel & de Hesse-Darmstadt ont été affranchis du droit d'aubaine en France en 1767. Les princes de ce malheureux pays vendent leurs sujets à-peu-près de même que l'on vend les nègres en Afrique. On y trafique honteusement, du sang des hommes. Dans la dernière guerre, on y comptoit quatre-vingt mille veuves: nombre énorme

sans doute, en considérant l'étendue de la Hesse & sa population; on seroit effrayé si l'on calculoit combien, depuis 1776, l'Amérique a dévoré d'hommes, & sur-tout combien elle a dépeuplé la Hesse. Il y manque, comme sous la fin du règne de Louis XIV, plusieurs générations; on ne rencontre par-tout que des enfans & des vieillards. Doit-on s'étonner que ces braves guerriers, qui ont cimenté de leur sang l'indépendance des Etats-Unis, refusent aujourd'hui de retourner dans un pays où les hommes ne sont que de vils troupeaux, où ils sont marchandés, vendus, & sacrifiés à l'intérêt personnel de celui qui avoit juré de les défendre? (*M. D. M.*)

HESSE, bourg de la principauté, & à 5 lieues n. o. de Halberstadt. C'est de ce bourg que la digue de Hessen à tiré son nom.

HÉTÉROSCIENS. Les géographes qui partagent la terre selon le cours de l'ombre du soleil, nomment ainsi les habitans des deux zones tempérées, dont les uns ont leur ombre au nord, & les autres au midi.

Les Hétérosciens sont donc les habitans des zones tempérées. Leurs ombres méridiennes tendent toujours vers une même partie du monde, savoir, vers le septentrion à ceux qui sont sous la zone tempérée comme nous, & vers le midi à ceux qui demeurent entre le tropique du capricorne & le cercle polaire antarctique. Ainsi les Hétérosciens de notre côté, c'est-à-dire, en-deçà du tropique du cancer, lorsqu'ils se tournent vers le soleil à midi, ont l'orient à gauche & l'occident à droite: au contraire, les Hétérosciens de l'autre côté, c'est-à-dire, au-delà du tropique du capricorne, lorsqu'ils se tournent vers le soleil à midi, ont l'occident à leur gauche & l'orient à leur droite. C'est de cette opposition d'ombres que leur vient le nom d'*Hétérosciens* dérivé du grec. (*R.*)

HÉTRURIE, ou plutôt sans aspiration, ÉTRURIE, *Etruria*, ancien nom d'une contrée de l'Italie, qui répond en grande partie à la Toscane des modernes. Elle étoit séparée de la Ligurie par la rivière de Magra, & s'étendoit de-là jusqu'au Tibre. *Voyez* TOSCANE.

Il ne nous reste, pour tout monument de l'Etrurie, que quelques inscriptions, épargnées par l'injure des tems, & qui sont inintelligibles. En vain Gruter a publié l'alphabet de toutes ces inscriptions dans ses tables Eugubines; on n'en est pas plus avancé: les savans hommes de Toscane, particulièrement ceux qui ont travaillé à éclaircir les antiquités de leur pays, comme Vincenzo Borghini, auteur très-judicieux, l'ont ingénuement reconnu.

Ils ont eu d'autant plus de raison d'avouer cette vérité, que par le témoignage des anciens Grecs & Latins, il paroît que les Hétrusques avoient une langue & des caractères particuliers, dont ils ne donnoient la connoissance à aucun étranger, pour se maintenir par ce moyen plus aisément dans l'honorable & utile profession où ils étoient, de consacrer chez leurs voisins, & même dans des contrées éloignées, les temples & l'enceinte des villes, d'interpréter les prodiges, d'en faire l'expiation, & presque toutes les autres cérémonies de ce genre.

HETTGAU, district de la basse-Alsace, dans le voisinage de Selz.

HETTSTŒDT, petite ville d'Allemagne, située dans le comté de Mansfeld.

HEUKELUM, petite ville des Provinces-Unies, dans la Hollande, sur la Linge, au-dessous de Léerdam, à 2 li. de Gorcum. *Long.* 22, 6; *lat.* 51, 55.

HEUSDEN, ville forte des Provinces Unies, dans la Hollande, sur la Meuse, à 3 li. n. o. de Bois-le-Duc, 2 s. o. de Bommel. *Long.* 22, 38; *lat.* 51, 47.

Gysbert & Paul Voët, père & fils, étoient d'Heusden. Le premier est ce rigide Calviniste, professeur en théologie à Utrecht, qui soutint contre Desmarets une guerre des plus longues & des plus furieuses. Il s'agissoit d'une conciliation que les magistrats de Bois le-Duc avoient faite entre les Protestans & les Catholiques de leur ville, pour assister ensemble amicalement à la confrairie de la Vierge, en retranchant les cérémonies qui pouvoient déplaire aux Réformés. Desmarets fit l'apologie des magistrats, & Voët fulmina contre l'apologiste: les curateurs de Groningue & d'Utrecht offrirent en vain leur médiation aux deux athlètes; ils ne se réunirent, au bout de vingt ans de combats, que pour attaquer Coccejus, & le traiter d'hérétique, parce que ce bon-homme, dont l'étude perpétuelle hébraïque avoit épuisé l'esprit, s'étoit trop dévoué à des interprétations mystiques de l'écriture. Au milieu de tant de disputes, Gysbert Voët prolongea sa carrière jusqu'à 87 ans; il enterra Desmarets, Coccejus & Descartes, dont il avoit aussi attaqué la philosophie: il ne mourut que le premier novembre 1676.

Paul Voët n'épousa point les querelles de son père: il étudia le droit, & publia dans cette science de bons ouvrages, qui ont encore été effacés depuis par ceux de son fils Jean Voët, un des hommes les plus savans de l'Europe dans le droit civil. On connoît l'excellent commentaire qu'il a donné sur les Pandectes.

HEUSDORF, petite ville & bailliage de l'Osterland, près de Dornbourg, à la maison de Saxe-Weimar.

HEVER, petite place & baronie des Pays-Bas, au Brabant, près de Louvain. (*R.*)

HEVERLÉ, beau château de plaisance, en Brabant, près de Louvain, à la maison des ducs d'Aerschot. (*R.*)

HEWECZE, petite ville de la haute-Hongrie.

HEWERSWERDA. *Voyez* HOYERSWERDA.

HEXAM, petite ville ou bourg d'Angleterre, dans le Northumberland, dont l'évêché a été uni par Henri VIII à celui de Durham. Il est à 14

milles o. de Newcastle, 70 n. o. de Londres. *Long.* 15, 27; *lat.* 55, 2.

HEYDE, bourg considérable du pays de Dithmarse, dans le Holstein, au cercle de basse-Saxe. Il s'y tient chaque année deux grandes foires, dans lesquelles il se vend beaucoup de chevaux. Il appartient au roi de Danemarck. (*R.*)

HEYDECK, ville & baillage du duché de Neubourg, dans le cercle de Bavière, en Allemagne. C'étoit autrefois une seigneurie immédiate de l'empire, & le cercle de Franconie l'a souvent réclamée, comme étant dans son ressort.

HEYDEN, ville à marché d'Angleterre, dans la province d'Yorck. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

HEYDENHEIM. *Voyez* HEIDENHEIM.

HEYDESHEIM, ou HEDESHEIM, village d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, au comte de Linange, ci-devant résidence des princes de Linange-Heydesheim. (*R.*)

HEYDINGSFELD, ville de l'évêché de Wurtzbourg, dans le cercle de Franconie, en Allemagne. Elle est sur le Mein, & préside à un baillage plein de vignes.

HEYER, petite ville d'Allemagne, dans le pays de Nassau-Dillembourg.

HIAOY, ville de la Chine, dans la province de Xansi, au département de Fuenchu, cinquième métropole de cette province. Auprès de cette ville est la montagne de Castang, abondante en sources d'eaux chaudes & minérales, différentes de goût & de couleur; de sorte que ces fontaines bouillantes en font un pays assez semblable à celui de Pouzzol, au royaume de Naples. Cette ville de Hiaoy est de 6 d. 11′ plus occidentale que Pekin, à 38 d. 6′ de latitude.

HIBERNIE. *Voyez* IRLANDE.

HIDDENSÉE, ou HIDDENSO, petite île de la mer Baltique, à l'occident de celle de Rugen, sur les côtes de la Poméranie Suédoise. Elle peut avoir trois à quatre milles d'Allemagne de circuit: son terroir est sablonneux & de peu de rapport; aussi n'y trouve-t-on que cinq à six villages, formant une paroisse Luthérienne, & vivant de la pêche, sans autre ressource.

HIÈRES, *Olbia*, *Area*, ville de France, en Provence, au diocèse de Toulon, à 5 lieues e. de cette dernière ville. *Long.* 23 d. 48′, 11″; *lat.* 43 d. 7′, 23″.

Les pélerins de la Terre-Sainte s'embarquoient autrefois au port d'Hières, & rendoient cette ville assez brillante; mais aujourd'hui que ce port est comblé, & à deux cents pas de la mer, la ville est peu de chose. Elle est arrosée par les eaux d'une fontaine abondante, très-utile aux orangers qui garnissent en-bas les jardins. Ses environs sont délicieux, par l'excellence & l'abondance de ses fruits. C'est le plus beau ciel de la France, & le pays le plus agréable & le plus varié. On fait à l'est de cette ville quantité de sel de mer assez bon. L'église paroissiale a été érigée en collégiale en 1571. C'est la patrie du célèbre Massillon. L'oratoire n'y a point de collège, comme le dit Nicole de la Croix.

A Hières est une des douze sénéchaussées de Provence, établie en 1662.

Massillon, dit M. de Voltaire, « né dans la ville » d'Hières en 1663, prêtre de l'Oratoire, évêque » de Clermont, le prédicateur qui a le mieux » connu le monde, plus fleuri que Bourdaloue, » plus agréable, & dont l'éloquence sent l'homme » de cour, l'académicien & l'homme d'esprit; de » plus, philosophe modéré & tolérant, mourut » en 1742 ». Ses sermons & ses autres ouvrages qui consistent en *Discours*, *Panégyriques*, *Oraisons funèbres*, *Conférences ecclésiastiques*, *&c.* ont été imprimés en quatorze volumes *in*-12.

HIÈRES (les îles d'), *Insulæ Arearum*, îles de France, sur la côte de Provence. Il y en a trois: Porquerolles, Port-Croz & l'île du Titan. Les Marseillois les ont habitées les premiers: ils les nommèrent *Stoechades.* On y trouve de toutes les espèces de plantes médicinales les plus recherchées.

HIÈRES, abbaye de Bénédictines, fondée vers 1122 sur la rivière d'Hières, à une lieue f. e. de Villeneuve-Saint-George, & à 4 li. e. de Paris.

HIERY, ville d'Asie, capitale du Korassan. Elle est d'une grandeur extraordinaire, elle a plus de six grandes lieues de circuit, en y comprenant les jardins & les maisons de plaisance qui la joignent. Les voyageurs lui donnent au-delà de cent mille habitans. Elle est au bord de la rivière de Habin, environnée de bonnes murailles, flanquées de plus de trois cents tours bâties de distance en distance. Les fossés sont larges, profonds & remplis d'eau vive.

HIESMES, ou EXMES, bourg de France, en Normandie, autrefois chef-lieu d'un comté de grande étendue, appelé l'*Hiémois* ou l'*Emois*. Ce bourg est sur une montagne stérile, à 4 lieues de Séez, 38 o. de Paris. M. Huet prétend que les *Osismi* dont parle César, étoient les peuples d'Hièmes, qu'il écrit *Hiesmes;* mais les Osismiens étoient à l'extrémité de la basse-Bretagne. *Long.* 17, 78; *lat.* 48, 46.

HIGHAM-FERRERS, ville à marché d'Angleterre, en Northampton-shire. Elle envoie deux députés au parlement, & est à 17 li. n. de Londres. *Long.* 16, 55; *lat.* 52, 18.

HIGHLANDERS, ou MONTAGNARDS D'ÉCOSSE. Ils sont proprement descendus des anciens Calédoniens, & il y a eu parmi eux moins de mélange d'étrangers, que parmi les Lowlanders, qui habitent le plat-pays d'Ecosse. Il faut lire la description que Boëce & Buchanan font des anciennes mœurs, de la force & de la bravoure de ces gens-là. Leur postérité, qui occupe encore aujourd'hui les montagnes & les îles d'Ecosse, a retenu beaucoup des coutumes & de la manière de vivre de leurs pères.

HILAIRE (Saint), nom de plusieurs bourgs de France, dont les principaux sont, un dans l'Orléanois, élection d'Orléans, sur le Loir, à 4 li. n. e. de Vendôme; un autre en Normandie, élection & à 4 li. f. o. de Mortain; un autre dans le Poitou, élection & à 2 li. n. o. de Mauléon; & un autre auprès de Montaigu : deux autres dans le Poitou, l'un, élection & à 2 li. des Sables; l'autre, élection & à 2 li. de Fontenay, sur l'Authie.

HILAIRE (Saint), abbaye de Bénédictins, à 2 li. de Carcassonne.

HILDBOURGHAUSEN, ville d'Allemagne, dans le cercle de haute Saxe, & dans la Thuringe méridionale, sur la rivière de Werra. Elle existe à titre de ville dès l'an 1323; & depuis l'an 1685, elle est le lieu de la résidence des ducs de Saxe de la maison de Gotha, qui, cinq ans auparavant, avoient pris le surnom de *Hildbourghausen*. Il y a nombre de belles maisons dans cette ville; il s'y trouve plusieurs églises Luthériennes & Calvinistes, & dans l'une de celles-ci l'on fait alternativement le service en allemand & en françois. On y fonda, en 1714, un collège académique, & l'on y a formé divers établissemens louables, destinés à l'assistance des pauvres & à la correction des vicieux. D'ailleurs, en sa qualité de capitale, cette ville est le siége des cours de police, de justice & de finances qu'entretient le prince du pays. *Long.* 28, 15; *Lat.* 50, 35.

La principauté d'Hildbourghausen, ou Hildburghausen, consiste en six baillages situés dans la Thuringe, lesquels, conjointement avec d'autres terres & seigneuries, composent les états de l'un des ducs de Saxe de la maison de Gotha. Ces six baillages sont ceux de Hildbourghausen, de Veilsdorf, d'Eisfeld, de Heldbourg, de Kœnigsberg & de Sonnenfeld. Ils devinrent, en 1680, le partage séparé de l'un des sept princes, fils du duc Ernest de Saxe-Gotha, qui les a fait passer à sa postérité sous la loi de la primogéniture : mais ils ne forment pas une principauté proprement dite de l'empire. Le duc, prince de Hildbourghausen, ne prend place ni dans les diètes générales, ni dans les particulières d'Allemagne, & il ne paie rien non plus des charges communes aux membres du corps Germanique. Son rang & sa dignité ne manquent cependant pas d'élévation & de grandeur, puisqu'il est prince de l'illustre maison de Saxe. L'on fait monter ses revenus annuels à la somme d'environ 80,000 rixdalers. (*R.*)

HILDEGARDE (Sainte), en Suabe, près de Kempten, est un monastère où l'abbé de Kempten fait sa résidence ordinaire.

HILDESHEIM (évêché de), état d'Allemagne, situé dans le cercle de basse-Saxe, entre les principautés de Calemberg, de Wolfenbuttel, de Grubenhagen, de Halberstat, de Lunebourg & le comté de Wernigerode. Il peut avoir dix milles de l'orient à l'occident, & huit du septentrion au midi. Les rivières d'Ocker, de Leine, d'Innerste & de Fuse l'arrosent; & son sol est en partie montueux & en partie plat. Il a des forêts très-considérables, d'excellentes carrières & quelques mines de fer. Les meilleurs grains croissent abondamment dans ses plaines : l'on en exporte de toute espèce, de même que du houblon & du lin; mais il est moins riche en fourrages & en pâturages, & à peine nourrit-il assez de bétail pour subvenir à ses besoins.

L'on compte dans ce pays huit villes, quatre bourgs, deux cens trente-quatre villages, & soixante-quinze terres seigneuriales. Le clergé d'un certain ordre, la noblesse & les villes de Hildesheim, de Peina, d'Elze & d'Alfeld y tiennent annuellement des assemblées sous le nom d'*états*, lesquelles s'ouvrent sous la présidence du chancelier de l'évêque, & prennent en délibération les matières de finance qui sont proposées.

Tout le pays, à-peu-près, embrassa la réformation de Luther dans le seizième siècle; mais dans le dix-septième, elle y souffrit de la gêne, & aujourd'hui les Catholiques y sont en assez grand nombre. Les quarante-deux membres du chapitre, par lequel l'évêque est élu, sont aussi tous Catholiques.

Cet évêché fut fondé par Charlemagne, l'an 798. Son rang à la diète de l'empire, le place entre Augsbourg & Paderborn; & dans les assemblées du cercle de basse-Saxe, il siége entre Holstein-Gottorp & Saxe-Lauenbourg. Il est taxé pour les mois romains à quatre cens soixante-dix-neuf florins; & pour la chambre impériale, à soixante-douze rixdallers cinquante-huit creutzers & demi. Le prince n'a de troupes sur pied, qu'une centaine de fantassins, & quelques hommes de cavalerie; mais il a un maréchal, un échanson & un chambellan héréditaires.

La plus grande étendue de cet état, du levant au couchant, est de dix milles géographiques, & de huit du midi au nord. La capitale en est Hildesheim, située sur la rivière d'Innerste. Cette ville étoit du nombre de celles qui ont appartenu à Henri-le-Lion; aussi la maison électorale de Brunswick & de Lunebourg en a-t-elle conservé l'avocatie, & y entretient une compagnie de fusiliers, qui, avec les trois qui sont à la solde des magistrats, composent toute la garnison.

La ville de Hildesheim reconnoit l'évêque pour son souverain, sans cependant lui faire serment de fidélité. Il n'en est pas de même de la ville neuve qui s'acquitte de ce devoir envers le grand prévôt, duquel elle relève. Les magistrats y ont le pouvoir législatif, & elle paie sa part, tant dans les subsides de l'empire que dans ceux du cercle. Elle est peuplée & bien fortifiée, & sous la protection des ducs de Brunswick-Hanovre. Elle fut autrefois du nombre des villes anséatiques. Seize baillages partagent tout l'évêché de Hildesheim.

Le magistrat d'Hildesheim admit la confession

d'Ausbourg en 1543, & les deux religions ont subsisté dans la ville depuis ce tems-là. On a conservé la cathédrale à l'évêque, qui est le seul évêque catholique de toute la Saxe. Hildesheim jouit, entr'autres beaux privilèges, de celui de se gouverner par ses propres loix. Le premier évêque d'Hildesheim, nommé Gonther, mourut en 835. *Voyez* HEISS, *histoire de l'Empire, liv. VI.* Elle est à 8 de nos lieues s. e. d'Hannover, 9 s. o. de Brunswick, & 9 o. de Wolfenbuttel. *Long.* 31, 50; *lat.* 52, 28.

Pour ce qui regarde la célèbre colonne d'Irminsal, transportée dans le chœur de l'église d'Hildesheim, où elle a servi à soutenir un chandelier à plusieurs branches, nous parlerons de cet ancien monument du paganisme, au mot IRMINSAL.

Les curieux de l'histoire naturelle des fossiles de divers pays, peuvent consulter la description latine de ceux d'Hildesheim, donnée par Frédéric Lachmandat; *Hildesh.* 1669, *in-4°.*

Cette ville a vu naître deux jurisconsultes connus par quelques ouvrages de Droit; Hahnius (Henri), mort en 1668, à l'âge de soixante-trois ans; & Oldekops (Justie), mort en 1667, âgé de soixante-dix ans. Les Protestans ont six églises, une école & un surintendant dans Hildesheim. On la divise en ville vieille & ville neuve, qui ont chacune leur conseil séparé. (*R.*)

HILDESHEIM. *Voyez* HILLESHEIM.

HILDEWARDESHAUSEN, ou HILWARSHAUSEN, ancien monastère de basse-Saxe, à une lieue de Minden, & dans la principauté de Calenberg, au quartier de Gottingue. (*R.*)

HILDSCHIN, ville d'Allemagne, en Silésie, dans la principauté de Troppau, sur la rivière d'Oppa, qui s'y jète dans l'Oder.

HILLÉ, ville d'Asie, dans l'Irac-Arabi: elle est entre Bagdad & Coufa, à 79, 45 de *long.*, & à 31, 50 de *lat.* Quelques voyageurs nomment une seconde Hillé dans le même pays, sur le Tigre, entre Vaset & Bassora. On parle d'une troisième Hillé en Perse, dans le Korestan, & d'une quatrième dans la Turquie Asiatique, auprès de Mosul, ou Moussel.

HILLERSLEBEN, baillage du duché de Magdebourg, près de Wolmerstaed (*R.*)

HILLESHEIM, ville & baillage de l'électorat de Trêves, dans le cercle du bas-Rhin, en Allemagne. Cette ville est fortifiée d'une citadelle; & le baillage renferme des mines d'argent.

HILLSBOROUGH, petite ville du comté de Down, dans la province d'Ulster, en Irlande: elle députe au parlement du royaume, & donne le titre de comté à un lord de la famille de Hill, baron de Harwich, en Angleterre.

HILPERGHAUSEN. *Voyez* HILDBOURGHAUSEN.

HILPOLSTEIN, petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans le territoire de la ville de Nuremberg.

HILSTAIN, petite ville de Silésie, dans le Duché, & à 4 li. e. de Troppau, près l'Oder, avec un château.

HIMMELBRUCK, village d'Allemagne, en Westphalie, dans la principauté de Minden, sur une petite rivière qui se jète dans le Weser.

HIMMEL-CROON, beau château d'Allemagne, au district de Neustadt, dans le haut-Bourgraviat de Nuremberg, sur le Mein-Blanc. (*R.*)

HIMMELPFORTEN, baillage du duché de Brême. Ce fut un couvent qui a été sécularisé. (*R.*)

HIMMELPFORTEN, abbaye de l'ordre de Cîteaux, en Thuringe, près de Naumbourg, convertie en collège en 1543. (*R.*)

HIMMELSTEIN, petite ville de Bohême, dans le cercle d'Elnbogen, où il y a des mines.

HIMMELSTHUR, ou PORTE DU CIEL, château de plaisance de l'évêque de Hildesheim, près de cette ville. (*R.*)

HINDELOPEN, ou AINLOPEN, petite ville maritime de la Frise, dans les provinces-Unies, avec un port sur le Zuider-zée. La plupart de ses habitans sont Mennonites, & se distinguent du reste des Frisons par l'habillement & par le langage. Leur occupation principale, après la pêche, est la construction des navires. Ils ont restreint leur application & leur industrie à ces deux objets, depuis les funestes inondations & même les submersions éprouvées par la ville, dans le seizième siècle; car avant cette époque, c'étoit une des places les plus florissantes de la province.

HINDERLAPPEN. *Voyez* INTERLACHEN.

HINDOO, ville des Indes, sur la route d'Amadabad à Agra, dans les états du Mogol, remarquable par son excellent indigo. *Long.* 100; *lat.* 26, 30.

HINGHOA, *Hingoa*, ville de la Chine, septième métropole de la province de Fo-Kien; on y voit quantité d'arcs de triomphes & de tombeaux magnifiques. *Long.* 136, 45; *lat.* 25, 27.

HING-GAM, ville de la Chine, première métropole de la province de Quan-Si. Il y a deux autres villes de ce nom, l'une, dans la province de Xen-Si, l'autre, dans celle de Kian-Si.

HINGO, ou NINGO, province maritime d'Afrique, sur la côte d'Or. Elle a au couchant le grand Acara; au nord, Equea, & le petit Acara. Les Hollandois y faisoient autrefois le commerce de la poudre d'or, mais n'y en trouvant plus aujourd'hui, ils ne descendent que jusqu'à Acara.

HINSBERG, petite ville d'Allemagne, dans le duché de Juliers.

HIO, ville de Suède, dans la Westrogothie, sur le lac Vater, à 5 li. suédoises de Falkoping. *Long.* 31, 35, *lat.* 57, 53.

HIORRING, petite ville de Danemarck, dans le Jutland, au diocèse d'Aalbourg. (*R.*)

HIPPOLYTE (Saint), jolie petite ville de France, au diocèse & à 4 li. s. o. d'Alais, dans les Cévènes, sur la petite rivière de Vidourle, avec

un bon fort. Il y a un canal qui traverse la ville, & qui fait tourner plusieurs moulins; & des fontaines dans les différens quartiers. *Long.* 21, 36; *lat.* 46, 50.

HIPPOLYTE (Saint), ou SAINT-PLIT, petite ville de France, en Lorraine, sur les confins de l'Alsace, au pied du mont de Vosge. La France, qui l'avoit eue par le traité de Westphalie, la céda au duc de Lorraine par le traité de Paris, en 1718. Elle est à 2 lieues de Schelestadt. *Long.* 25, 6; *lat.* 48, 16.

HIPPOLYTE (Saint). *Voyez* POELTEN.

HIPPONE-LA-ROYALE, *Hippo-regius*, ainsi appelée, parce qu'elle étoit dans le pays des rois de Numidie. Procope dit que Bélisaire vint à une forte place des Numides, située au bord de la mer, éloignée de dix journées de Carthage, & nommée *Hippone-la-royale*. On croit qu'elle étoit colonie romaine; mais elle tire son plus grand lustre de Saint Augustin, son évêque, l'une des plus grandes lumières qui aient éclairé l'église. C'est présentement la ville de Bonne, prise par Charles V, en 1555. Elle est située dans un terroir très-fertile en bleds, en fruits exquis, & en pâturages.

HIRSBERG. *Voyez* HIRSCHEBERG.

HIRSCHAU, ou HIRSAUGE, célèbre abbaye de Bénédictins, dans le duché de Wirtemberg, sur la rivière de Nagol, près de la ville de Calb. Elle a été sécularisée & donnée au duc de Wirtemberg.

HIRSCHAU, petite ville d'Allemagne, dans l'évêché de Ratisbonne, à 2 lieues de Sultzbach, à l'électeur de Bavière.

HIRSCHBAD, bain d'eaux minérales très-salubres, dans le duché de Wirtemberg, sur la route de Stourgard. On trouve près de là, entre deux bras du Necker, des aigrettes très-estimées.

HIRSCHBERG, ville d'Allemagne, en Silésie, dans la principauté de Javer, au confluent des rivières de Bober & de Zacka.

Cette ville est une des plus grandes, des plus belles, & des plus riches de la Silésie. Ses fauxbourgs sont considérables, bien bâtis & décorés de jardins charmans. Le commerce consiste principalement en toiles, linon, & autres étoffes, & ses blanchisseries sont estimées. Parmi les édifices religieux des Catholiques, on remarque sur-tout l'église paroissiale, desservie par un archiprêtre qui a six archipresbytériats à régir. Les Jésuites y possédoient un collège. Les Luthériens ont une belle église hors de la ville, & une école. Cette ville fut réduite en cendres par les Impériaux en 1634. (*R.*)

HIRSCHBERG, ville d'Allemagne, dans la Thuringe, au Voitgland. (*R.*)

HIRSCHBERG, ville de Bohème, dans le cercle de Buntzlau. (*R.*)

HIRSCHFELD. *Voyez* HERSFELD.

HIRSCHFELDAU, petite ville d'Allemagne, en haute-Lusace, près de Zittau.

HIRSCHHEID, petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'évêché de Bamberg, sur la rivière de Rednick.

HIRSCHHOLM, petite ville de Danemarck, dans l'île de Séeland, à quelques lieues au nord-ouest de Copenhague, dans une très-belle situation. Elle n'existoit pas avant l'an 1739; & quoique joliment bâtie & pourvue de plusieurs privilèges, elle est beaucoup moins remarquable par elle-même que par le magnifique palais qui la touche, & dont elle porte le nom. Le roi Christiern VI jeta les fondemens de ce palais en 1737, sur les ruines d'une ancienne forteresse; il en fit construire l'édifice avec tout le bon goût & toute la solidité de l'architecture moderne; il en décora les environs avec tout l'art possible; il en abandonna la jouissance à la reine son épouse, & il y mourut le 6 août 1746. (*R.*)

HIRSCHHORN, petite ville du bas Palatinat, sur le Neckre, au-dessus de Heidelberg.

HIRZBERG, petite ville des états de Cologne, dans le comté d'Arensberg, au duché de Westphalie, en Allemagne; elle est au sommet d'un mont, & décorée d'une maison de chasse à l'usage des électeurs, princes du pays.

HIRZHOLMEN: c'est le nom de trois petites îles du Danemarck, situées dans le Cattegat, à un mille de Fladstrand au Nord Jutland: elles sont habitées de gens dont la pêche est l'unique occupation, & qui singulièrement habiles & heureux dans ce métier, fournissent à-peu-près eux seuls & de soles & d'autres poissons pareils, la ville de Copenhague & presque tout le royaume. (*R.*)

HIRZIB, en Bohême, dans le cercle de Caurzin, est remarquable par la défaite des Hussites, en 1434.

HIS, ville de l'Arabie heureuse, au midi & à une journée de Zabid; les environs & la ville sont très-peuplés, & très-bien cultivés. Les montagnes sont au midi de ce pays.

HISAREC, ville d'Asie au Saganian, proche du royaume de Catlan, dans la Tartarie. *Long.* 100, 50; *latit.* 38. Elle est aussi appelée *Hisarchaduman.*

HISINGEN, île de la Suède, dans la mer du nord, sur les côtes de Westro-Gothie, entre Gothenbourg & Bahus: elle peut avoir trois milles de longueur & un de largeur; c'est le siège d'un pastorat de sept paroisses.

HIT, ville d'Asie, dans l'Irac-Arabi, sur l'Euphrate, entre Causa, & Kerbela.

HITA, petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille, sur une montagne près de la rivière de Hénarez, à 6 li. au-dessus de Guadalajara.

HITCHIN, bonne ville d'Angleterre, dans la belle province de Hertford, au bord de la forêt appelée *Hitchin-Wood*. Ses marchés sont renommés dans tout le royaume par la quantité de froment & de drèche que l'on y débite. L'on dit aussi beaucoup de bien de son école gratuite; & les antiquaires peuvent trouver plusieurs monumens cu-

rieux dans son église, l'une des plus anciennes du pays.

HITH, ou HYETH, ville maritime d'Angleterre, dans la province de Kent; c'est un des huit ports qui ont de grands privilèges, & dont les députés au parlement sont appelés *barons des cinq ports.*, parce qu'originairement on n'en comptoit que cinq. Il paroît que les Romains l'ont connue sous le nom de *portus Lemanis*, & ils y avoient fait une voie militaire qui alloit de cet endroit à Cantorbéry; mais aujourd'hui ce port est comme abandonné, parce que les sables l'ont presque rempli. *Long.* 18, 48; *lat.* 51, 6. (*R.*)

HITTEROE, île de Norwège, sur les côtes du gouvernement de Drontheim, dans le baillage de Fosen. Elle peut avoir dix milles de circuit: ses habitans ne vivent que de la pêche.

HITZACKER, *Hiddonis Ager*, ville & baillage de la principauté de Zell, près de l'endroit où la Jetze tombe dans l'Elbe, à une lieue nord de Danneberg. On y brasse de bonne bière que l'on transporte à Hambourg.

HITZOOL, montagne d'Islande, au quartier septentrional de cette île. C'est l'une des trois qui, dès l'an 1725, ont commencé à jeter des flammes comme l'Hekla.

HIU, ville de la Chine, première métropole de la province de Ho-Nang, au département de Cai-Fung.

HIU, île du Japon, qui a cent lieues de circuit, selon le P. Aleveyda. Le P. de Charlevoix croit que cette île d'Hiu n'est autre chose que celle de *Xicoco*.

HIVORTH, bourg d'Angleterre, dans la province de Wilts. Il a droit de tenir marché public.

HO, on compte cinq villes de ce nom à la Chine, dont la plus fameuse est celle de la province de Suchuen, à cause de son riche temple d'idoles sur la montagne de Long-muen. Il y a aussi une autre ville de Ho dans la même province de Suchuen.

HOO, petite région d'Angleterre, entre le Medway & la Tamise. L'air y est mal-sain. Clife en est le principal lieu. (*R.*)

HOA, ville de la Chine, première métropole de la province de Xen-si, département de Sigan. Il y a deux autres villes de ce nom à la Chine, l'une dans le Pekeli, & l'autre dans la province de Quan-Tong.

HOACHIE, contrée de la Tartarie, près des murailles de la Chine.

HOAIGAN, grande, belle & riche ville de la Chine, huitième métropole de la province de Kiang-Nan; elle est si vaste & si peuplée, qu'on croiroit voir plusieurs grandes villes réunies. Les ouvrages publics & particuliers y sont magnifiques; & on y fait un immense commerce. On compte jusqu'à dix villes dans son département.

HOAUQ, ville de la Chine, première métropole de la province de Pekin, au département de Pekin.

HOAMHO, ou HOANGSO, une des plus grandes rivières du monde; elle a sa source à 23e deg. de latitude sur les confins du Tongut & de la Chine, dans un grand lac enclavé dans les hautes montagnes qui séparent ces deux états; courant de-là vers le nord, elle côtoye les frontières de la province de Xiensi & du Tongut jusqu'au 37e deg. de latitude, arrose le Tibet, & passe la grande muraille vers le 38e degré de latitude. Ses eaux sont troubles, & tirent sur le jaune-brun; elles prennent cette mauvaise qualité du salpêtre dont les montagnes que cette rivière baigne au-dehors de la grande muraille sont remplies; c'est à cause de cette couleur jaune-brune qu'elle porte le nom d'*Hoangso* ou *Hoamho*; elle fait dans son cours des ravages épouvantables, dont les Chinois n'ont eu que trop souvent de tristes expériences. *Voyez* sur le cours de ce fleuve *la carte de la grande Tartarie* de M. Witsen.

Il coule, dit Witsen, du couchant au levant, entre le royaume de Torgat & l'Inde de-là le Gange jusqu'à la Chine; il traverse la province de Xiensi, passe la fameuse muraille de la Chine, va dans le désert de Zamo en Tartarie, se recourbe vers le midi, repasse la muraille, sépare le Xansi du Xanti, baigne l'Honan, le Xantung, le Nanghkin, & se décharge dans le golfe de ce nom. Les Chinois ont joint le Hoang au golfe de Cang par un canal qui commence dans le Nanghking, coupe le Xantung, une partie de la province de Pekin, & se termine au fond du golfe de Cang. (*R.*)

HOANG. *Voyez* HOAMHO.

HOANG, ville de la Chine, dans la province de Chann-Fong. (*R.*)

HOBRO, ou HÉBRO, petite ville de Danemarck, avec un port dans la partie septentrionale du Jutland.

HOCHBERG, petit pays d'Allemagne au cercle de Souabe dans le Brisgaw; Emertingen en est le lieu le plus considérable, il appartient au prince de Bade-Dourlach. *Long.* 25, 32; *lat.* 48, 10.

HOCHENAU, ville de la basse Autriche, dans le quartier du bas Manhartsberg.

HOCHENWARTH, bourg de la haute Bavière, sur la rivière de Par, non loin duquel est un couvent de Bénédictines. (*R.*)

HOCHFELDEN, petite ville de la basse Alsace, dans le grand baillage d'Haguenau.

HOCHHEIM, ville ou gros bourg d'Allemagne, près de Mayence, & à l'embouchure du Mein qui se jète dans le Rhin. Cet endroit est fameux, parce qu'il produit le plus excellent vin du Rhin. (*R.*)

HOCHLAND, île de la mer Baltique, près de la Livonie.

HOCHSTADT, ville d'Allemagne, en Franconie. Il y a encore une ville de ce nom dans le comté de Hanau, *Voyez* HOCHSTATT.

HOCHSTÆDT, dans la principauté de Halberstadt, près de Ermeſleben, ne doit pas être confondu avec Hochſtet, en Bavière, dont il eſt queſtion ci-après. (*R.*)

HOCSTRATEN, duché d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin. Il appartient au prince de Salm. (*R.*)

HOCHSTET, ou HOCHSTADT, petite ville, ou plutôt, bourg d'Allemagne, en Bavière, avec un château, près du Danube, entre Donavert & Dillingen: le comte de Stirum, général des impériaux, y fut défait, le 20 ſeptembre 1703, par le duc de Bavière, aidé des François. Mais le 13 août 1704, les alliés eurent leur revanche: le prince Eugène & le duc de Marlboroug y remportèrent une victoire complète ſur les Bavarois & les François, commandés par les maréchaux de Tallard & Marſin: Tallard perdit ſon fils & la liberté. Cette défaite eut des ſuites terribles, & fit perdre à la France plus de quatre-vingts lieues de pays. Les Anglois ont donné à cette fameuſe bataille le nom de *Blenheim*. Adiſſon, alors âgé de trente-trois ans, fut prié par le chancelier Boyle, de célébrer en vers cette mémorable journée: ſon poëme fit ſa fortune; car il eſt mort ſecrétaire d'état en 1719, après avoir épouſé, en 1716, la comteſſe de Warwick.

Cet auteur a été élevé au premier poſte de l'état, & couronné d'une gloire immortelle, pour avoir écrit quelques lignes en vers & en proſe. De qui, dit l'ingénieux abbé Prévôt, dans ſon *Pour & Contre*, faut-il prendre une plus grande idée, ou de M. Adiſſon, dont le mérite a paru digne de cette récompenſe, ou de ceux qui la lui ont décernée? *Pour & contre*, *vol. II*, 1733.

Hochſtet eſt à 3 milles ſ. o. de Donavert, 1 n. e. de Dillinghen, 5 n. e. d'Ulm. *Long.* 32, 21; *lat.* 48, 36. (*R.*)

HOCKERLAND, petite contrée, & l'un des trois cercles de la Pruſſe orientale; elle eſt environnée par la Pruſſe Polonoiſe, & par la haute-Pologne.

HOCKIRKEN, près Lœbeau, dans la haute-Luſace. Le roi de Pruſſe y fut défait en 1768. (*R.*)

HODIMONT, bourg de l'évêché de Liège, près de Spa, dans le Marquiſat de Franchimont. On y fabrique de beaux draps. (*R.*)

HODONIN. *Voyez* GOEDING.

HODSEBRO, ville de Danemarck dans le Jutland.

HOECHST, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Mayence, ſur le Mein, à une lieue de Francfort. *Long.* 26, 10; *lat.* 50, 1.

HŒCKSCHEWAARD, île de la Hollande méridionale, à l'occident de celle de Voorn, & à l'orient du Biesboch, renfermant le Beyrland & le pays de Stryen, qui ſont deux cantons, dans le premier deſquels on trouve la ville de Beyerland, avec deux baillages ſeigneuriaux; & dans le ſecond, les ſeigneuries de Maesdam & d'Anthoni Polder, avec pluſieurs villages.

HŒCHSTATT, ville de l'évêché de Bamberg, dans le cercle de Franconie, en Allemagne, près de Forcheim. Elle eſt ſur la rivière d'Aiſch, & ſe compte pour une des donations pieuſes de l'empereur Henri II, à l'égliſe de Bamberg: c'eſt le chef-lieu d'un baillage.

HOECHEU. *Voyez* HOEICHEU.

HOEDIC, petite île de l'Océan, auprès de Belle-Iſle.

HOEF, *Hoffa*, *Curia Variſcorum*, aſſez belle ville d'Allemagne, en Franconie, avec un beau collège, au margrave de Bareith. Elle eſt ſur la Lecta, à 10 li. n. de Culembac. On tire du marbre rouge & noir aux environs. *Long.* 29, 45; *lat.* 50, 23.

HOEF, ville, château & ſeigneurie de la baſſe-Autriche, dans le quartier du bas-Manharsberg.

HOEFE, diſtrict de Suiſſe, ſur la côte méridionale du lac de Zurich. Il appartenoit anciennement aux comtes de Rapperſchwyl, & après eux aux comtes de Habſpourg-Lauſenbourg. Les ducs d'Autriche l'achetèrent en 1358. Le canton de Zurich acquit le militaire & la juriſdiction en 1301; mais dans la guerre des Suiſſes contre ce canton, celui-ci fut obligé de le céder à celui de Schwitz, qui en eſt encore en poſſeſſion, & qui le fait gouverner par ſon tréſorier, landsſeckelmeiſter. En 1712, ce canton reſtitua le village de Hurden. Ce diſtrict eſt très-fertile en grains, en vin & en fruits: il y a auſſi une belle carrière, dont on ſe ſert pour bâtir, même à Zurich: il y a auſſi des moulins à ſcie, des martinets. L'île d'Uſnau, qui fait partie de ce diſtrict, appartient à l'abbaye de Notre-Dame des Hermites depuis le dixième ſiècle. (*R.*)

HOEFT, ou plutôt HET-HOOFT, forteresse de la Pruſſe occidentale, ſur la Viſtule. *Long.* 36, 10; *lat.* 54, 28. (*R.*)

HOEICHEU, ville commerçante de la Chine, quatorzième métropole de la province de Kiang-Nuan; c'eſt dans cette ville que ſe fait la meilleure encre de la Chine, & où l'on trouve le meilleur thé. Ses habitans ſont en commerce avec toutes les parties de l'empire. *Long.* 137; *lat.* 41, 10. (*R.*)

HOEICHEU, ville de la Chine, dans la province de Quan-Tung, ou, ſuivant notre manière d'écrire, Canton, dont elle eſt la quatrième métropole, a d. 46' plus orientale que Pekin, à 23 d. 9' de *latit.*

Cette ville eſt belle, & ſituée dans le plus riche & le plus agréable terroir de la province. (*R.*)

HOERDE, ville d'Allemagne, dans la Weſtphalie, & dans le comté de la Marck, ſur la rivière d'Emſcher, & ſous la domination Pruſſienne. Elle eſt munie d'un château, où les anciens comtes du pays ont fait ſouvent leur réſidence, & elle renferme une égliſe Luthérienne & une Réformée. L'on travaille beaucoup en fer dans ſon enceinte, & l'on cultive de très-bons champs dans ſes environs. Elle donne ſon nom à un grand baillage qui produit

produit beaucoup de charbon : l'abbaye de Claremberg est à ses portes. (*R.*)

HOERSCHELBERG, haute montagne d'Allemagne, près d'Eisenach, au pied de laquelle coule la rivière de Hoersel. (*R.*)

HOETENSLEBEN, chef-lieu d'un baillage du duché de Magdebourg, composé de six villages. Il est au landgrave de Hombourg. (*R.*)

HOEXER, HOEXER, HOEXUR. *Voyez* HUXTER.

HOEXTER, ville d'Allemagne, en Westphalie, sur le Weser.

HOF-GEISMAR, ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, & dans la Hesse inférieure, sous la domination de Hesse-Cassel. Elle est fort ancienne, & renferme deux églises paroissiales. Tous ses environs sont fertiles : c'est le chef-lieu d'un baillage, où l'on trouve de bonnes eaux minérales.

HOFF, ville d'Allemagne, dans le Voigtland, avec un collège, sur la Lesta. Elle appartient au margrave de Bareith. *Long.* 29, 45 ; *lat.* 59, 23. (*R.*)

HOFF, ou HOFMARKT, très-petite ville & château de la basse-Autriche, sur la Morave, dans le quartier du bas-Manharzberg. (*R.*)

HOFHEIM, l'un des quatre grands hôpitaux du landgraviat de Hesse-Darmstadt, à 3 li. de Darmstadt, dans le haut comté de Catzenellenbogen. Il y a un autre lieu de ce nom dans l'électorat de Mayence. (*R.*)

HOGER, ou HADGRE, ville d'Asie, dans l'Arabie heureuse, à 28 li. f. e. de Yamamah. *Long.* 66, 30 ; *lat.* 23, 40.

HOGHLANDE (l'île de), petite île du golfe de Finlande, par le 60e d. de *latit.*, & vers le 45e d. 30' de *longit.* On n'y voit que des lapins, des rochers, des broussailles, & quelques lièvres blancs, comme par-tout ailleurs en Laponie. (*R.*)

HOGUE (la). *Voyez* HOUGUE (la).

HOHEN - ASPERG, fameuse forteresse de Suabe, dans le duché de Wirtemberg, près du bourg d'Asperg, à 3 li. n. de Stoutgard. Les François la prirent en 1688, & en firent sauter un bastion qui n'a point été rétabli. On recueille de l'excellent vin aux environs.

HOHEN-ELB, petite ville de Bohême, près de la source de l'Elbe & des frontières de la Silésie. Il y a beaucoup d'ouvriers & d'artisans de toute espèce.

HOHEN - EMBS, comté d'Allemagne, dans le cercle de Suabe & dans le Rheinthal, sur le Rhin, au centre de la seigneurie Autrichienne d'Alberg. Il renferme le bourg d'Embs, avec quelques villages & châteaux, & appartient à une ancienne famille des Grisons, laquelle fut revêtue par Charles-Quint de la qualité de membre de l'empire. Le comté de Gallara, & d'autres possessions, ont dans la suite, augmenté les richesses de cette famille, laquelle siège & vote aux diètes sur le banc des comtes de Suabe, & paie vingt florins pour les mois Romains, & soixante rixdallers vingt-un creutzers pour la chambre de Wetzlar.

HOHEN - FRIEDBERG, ville de Silésie, dans la principauté de Schweidnitz, près de Strigau. Il s'y donna une bataille entre les Prussiens & les Autrichiens en 1745. (*R.*)

HOHEN - LANDSBERG, ancien & fort château de Franconie, dans la principauté de Wurtzenberg, sujet à son prince. (*R.*)

HOHEN - LOÉ, petit pays d'Allemagne, en Franconie, entre l'archevêché de Mayence, l'évêché de Wurtzbourg, le margraviat d'Anspach, le comté d'Œtingen, le territoire de Hall, le comté de Louvenstein, le duché de Wirtemberg, & l'ordre Teutonique.

Ce pays, qui a titre de principauté, offre des côteaux chargés de vignes, de grandes forêts, de bonnes terres labourables, & d'excellens pâturages, où l'on élève un nombreux bétail. On y trouve beaucoup de salines, & des sources minérales. Les rivières, les étangs, les ruisseaux, sont très-poissonneux. On compte dans cette principauté dix villes, trois bourgs & douze châteaux. Les habitans professent la religion Luthérienne ; ils ont dans la ville d'Oehringen un gymnase, & des écoles latines dans les autres villes, pour l'instruction de la jeunesse. Les princes de Hohen-Loé ont séance à la diète de l'empire, sur le banc des comtes de Franconie, où ils jouissent du droit de préséance & de six suffrages ; mais ils n'en ont que deux aux assemblées circulaires. Cette principauté a, dans sa plus grande étendue, presque six milles du levant au couchant, & à-peu-près six milles & demi du septentrion au midi. Elle se divise en trois parties principales ; savoir, 1°. les endroits possédés en commun par toute la maison de Hohen-Lohé, comprenant la ville de Oehringen, pour moitié, & plusieurs bourgs, villages, &c. ; 2°. les baillages & lieux appartenans à la tige principale de Waldenbourg, qui se divise en deux lignes ; la ligne de Bartenstein, laquelle possède la petite ville de Sinderingen, avec plusieurs autres lieux, & la ligne de Schillingsfurst, à laquelle appartient la ville de Waldenbourg ; 3°. enfin les baillages & lieux appartenans à la ligne principale de Neuenstein, laquelle se divise en quatre lignes ; savoir, celle d'Oehringen, qui a l'autre moitié de la ville de de ce nom, & trois autres petites villes, avec un grand nombre de bourgs, villages, &c. ; la ligne de Langenbourg, qui possède la ville de ce nom, &c. ; la ligne d'Ingelfingen, à qui appartient la ville de même nom, avec d'autres lieux ; & enfin la ligne de Kirchberg, de laquelle dépendent la ville & le baillage de ce nom, ainsi qu'une foule d'autres lieux. (MASSON DE MORVILLIERS.)

HOHEN - NEISSEN, forteresse considérable de Suabe, dans le duché de Wirtemberg, à 6 li. de Tubinge. Souvent on y envoie des prisonniers d'état. (*R.*)

HOHEN-SOLMS, château situé en Vétéravie, entre Dillenbourg & Gleffen, à une lieue de cette dernière. C'est la résidence ordinaire du comte aîné de la branche de Hoen-Solms. (*R.*)

HOHEN-WALDECK, comté de Bavière, dans la régence de Munich. La maison de ces comtes s'éteignit en 1734. On y voit le beau château de Wallenbourg. (*R.*)

HOHENBERG, comté d'Allemagne, dans le cercle de Suabe, le long du Nekre: il se divise en haut & bas, & ces deux parties sont séparées l'une de l'autre par quelques-uns des états de Wirtemberg & de Hohenzollern. La première renferme les villes de Schemberg, de Fridengen & Oberndorf, &c., avec le château ruiné de Hohenberg; & dans la seconde, on trouve celles de Rotenbourg, d'Ehingen & de Horb, &c. C'est un pays montueux & chargé de bois. L'Autriche en fit l'acquisition l'an 1381, pour la somme de soixante-six mille florins.

HOHENBERG, château fort de Franconie, sur une montagne, dans le haut Bourgraviat, au district de Wonfiedel, près des frontières de Bohême. Il y a en Allemagne plusieurs autres lieux de ce nom, mais dont aucun n'est remarquable. (*R.*)

HOHENBOURG, ou HOMBOURG SUR-LE-MEIN, ville d'Allemagne, dans la Franconie & dans l'évêché de Wurtzbourg, dont elle forme un des baillages. Le château qui la couvre est sur un mont, remarquable par l'antre où Saint-Burchard, premier évêque de Wurtzbourg, alla mourir.

HOENECK, château fort de la Franconie, près de Windsheim, au district de Neustadt. (*R.*)

HOHENSTEIN, comté considérable d'Allemagne, dans la Thuringe, aux frontières de la principauté d'Anhalt. Il appartient, pour la plus grande partie, au roi de Prusse. (*R.*)

HOHENSTEIN, petite ville de Misnie, dans le cercle d'Erzgeburge, sur la Mulda. Il y a beaucoup d'autres lieux de ce nom répandus en Allemagne. (*R.*)

HOHENTWEIL, *Duellium*, fort d'Allemagne, en Suabe, dans le duché de Wirtemberg, sur un rocher, à 3 li. de Schafhuse. (*R.*)

HOHENZOLLERN, comté de l'empire d'Allemagne, situé en Suabe, entre le Danube & le Necker, près du duché de Wirtemberg. Il est possédé par des souverains qui ont le titre de princes de l'empire.

HOHLFELD, petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'évêché de Bamberg, sur le Wisend.

HOIM, petite ville, château & baillage de la principauté de Halberstadt, à la maison d'Anhalt. (*R.*)

HOINENBOURG, dans l'évêché d'Osnabruck, est la résidence de la maison de Boslager. (*R.*)

HOKIEN, ville de la Chine, troisième métropole de la province de Pekeli. Elle a dix-huit villes dans sa dépendance. *Long.* 133, 40; *lat.* 38, 50. (*R.*)

HOLABRUN (haut & bas), sont deux villes de la basse-Autriche, dans le quartier du bas Manhartsberg. *Voyez* HAUT HOLABRUN. (*R.*)

HOLAC. *Voyez* HOEN-LOÉ.

HOLBECK, ville & port de Danemarck, dans l'île de Seeland.

HOLDERNESS, petit canton d'Angleterre, dans la partie orientale de l'Yorckshire, avec titre de comté; il a la figure d'un triangle irrégulier; sa pointe la plus méridionale, entre la bouche de l'Humber & la mer du Nord, s'appelle *Spunhead.*

HOLDONIN. *Voyez* GOEDING.

HOLE, *Olino*, grand village de l'Islande, avec un évêché & un collége où les enfans font leurs humanités. Les maisons sont éloignées l'une de l'autre, par la crainte du feu.

HOLE, ville de Suisse, au canton de Basle. On y a déterré beaucoup d'antiquités, qui annonceroient que ce lieu fut autrefois considérable.

HOLE-GASS, c'est-à-dire, le *chemin creux*, lieu de Suisse, dans le canton de Schwitz, près du bourg de Kusnacht; c'est dans cet endroit mémorable, pour la nation Suisse, que Guillaume Tell tua d'un coup de flèche le gouverneur, que l'empereur Albert d'Autriche avoit dans le pays, & qui, par sa tyrannie, donna lieu à la naissance de la république; en mémoire de cet événement, on a bâti dans ce lieu une chapelle où on lit cette inscription:

Brutus erat nobis, uro Gullielmus in arvo,
Assertor patriæ, vindex, ultorque tyrannûm.

HOLECA, royaume d'Afrique, dans la haute-Ethiopie, borné au couchant par le Nil, au nord, par le royaume d'Ambara; à l'orient, par la rivière de Queca; & au midi, par Xaoa.

HOLESCHAU, petite ville d'Allemagne, en Moravie, près de la Morave. Elle a environ deux cents maisons.

HOLLAND, petite ville de Prusse, dans le Hockerland, à 5 li. s. e. d'Elbing; on la nommoit anciennement *Wesela*; elle appartient au roi de Prusse.

Cette ville est défendue par un bon château, & sa situation, sur une colline, la rend naturellement forte. On la croit bâtie par des réfugiés Hollandois. Ses rues sont longues, larges; ses maisons belles & bien bâties. Elle a deux fauxbourgs, plusieurs églises, un hôpital, une factorerie de sel, & en 1728, on y établit des magasins royaux de vivres. (*R.*)

HOLLANDE (comté de), la plus considérable des sept Provinces-Unies.

Le nom de *Hol-land* veut dire *pays-creux*; soit que par le mot de *creux* on ait entendu un *pays bas & enfoncé*, soit qu'on ait voulu dire un *pays dont la terre semble creusée intérieurement*, les deux sens conviennent également à cette contrée: cependant le nom de *Holland* ne se trouve point usité avant le milieu du XI[e] siècle.

L'ancienne Hollande propre étoit bornée au nord par le vieux canal du Rhin, & c'est ce qu'on peut appeller la *vraie Hollande*. Du tems des Romains, elle faisoit partie de la Gaule Belgique; ses habitans étoient les Caninéfates, peuples que les anciens plaçoient dans la partie maritime & occidentale de l'île des Bataves.

Cette île s'étendoit jusqu'auprès de Gertruydenberg: tout ce qui étoit au nord du vieux canal du Rhin (j'appelle ainsi le canal qui passe à Leyden, & qui avoit son embouchure à Catwyck), s'appeloit *la Frise*, & étoit possédé par les Marsaciens (peuple dont le Kennemerland conserve, en partie, le pays & le nom), & par les Frisons, qui occupoient une portion du Rhinland, l'Amstelland, le Goyland, le Waterland, & tout ce qui est présentement de la Westfrise. Tout ce pays, aussi bien que la véritable Frise d'aujourd'hui, & même le pays d'Utrecht, s'appeloit encore *Frise* dans le XIe siécle.

Les Romains firent des tentatives inutiles pour dompter les Frisons, qui demeurèrent indépendans, & reçurent la foi chrétienne sous le regne de Charlemagne. Les Danois, connus alors sous le nom de *Normands*, ou *Nordalbingiens*, se rendirent maitres de la Frise jusqu'à l'an 900: mais du tems de Charles le Simple, les Frisons secouèrent le joug de ces barbares; & ce même Charles donna le titre de comte de Frise à Thierry, qui a été, à ce qu'on rapporte, le premier comte de Hollande. Il s'établit à Vlaërding, ou Flarding, bourgade au-dessous de Roterdam, qui étoit autrefois une ville capitale du pays. Ce fut là que commença le marquisat de Flarding, ou Fladerting, qui est l'ancien nom de la véritable Hollande. En effet, Hermanus Contractus, moine Bénédictin, qui écrivoit l'an 1066, la nomme *Fladirtinga*, & ne se sert pas une seule fois du mot *Hollande*.

Ce que nous appellons aujourd'hui la *Nord-Hollande*, habitée alors par les Frisons, demeura dans l'indépendance jusqu'en 1315, que Jean de Bavière, comte de Hollande, prit leur capitale & la ruina. Ce pays ayant depuis fait partie du comté de Hollande, on l'appela *Nord-Hollande*, quoique dans les actes publics, le nom de *Westfrise* se soit conservé jusqu'à ce jour.

Avant que ce pays fût soumis aux comtes de Hollande, il étoit gouverné par divers seigneurs particuliers, qui n'avoient de supériorité les uns sur les autres, que celle que leurs forces, leur génie, ou leurs alliances pouvoient leur donner. Ainsi le comté de Hollande méridional & septentrional s'est formé peu à peu sur les ruines de plusieurs seigneurs particuliers comme tous les autres grands états de l'Europe.

La succession des comtes de Hollande a subsisté jusqu'à Philippe, pere de Charles V, qui laissa ce comté à Philippe II, roi d'Espagne: on sait de quelle maniere ce monarque le perdit, de même que les autres états dont se forma la république des Provinces-Unies.

Les premiers comtes de Hollande faisoient leur capitale de Vlaerding, laquelle ayant été ruinée vers l'an 1200, par le débordement de la Meuse, les comtes s'établirent à Gravesande, & enfin à la Haye: ce détail suffit pour l'ancienne Hollande.

La Hollande moderne se divise, comme autrefois, en Hollande septentrionale, ou Westfrise, & en Hollande méridionale, ou Zuide-Hollande; mais les limites en sont différentes. Aujourd'hui l'on prend la Hollande septentrionale à l'Y: ce petit golfe, qui est une extension du Zuyder-zée, sépare la Hollande méridionale de la Westfrise. Ce qui est au midi, est la Hollande proprement dite; ce qui est au nord, est la Westfrise, ou la Nord-Hollande: & les deux ensemble ne font qu'une province, dont les états prennent la qualité d'états de Hollande & de Westfrise.

L'assemblée des états de Hollande & de Westfrise est composée des députés des conseils de chaque ville. Originairement il n'y avoit que la noblesse, laquelle fait un corps, & six villes principales, qui eussent voix & séance aux états: ces six villes étoient Dordrecht, Harlem, Delft, Leyden, Amsterdam & Gouda. Aujourd'hui, outre la noblesse, il y entre des députés de dix-huit villes; savoir, des six que nous venons de nommer, & des douze villes suivantes, Roterdam, Gorcum, Schiedam, Schoonhoven, la Brille, Alkmaer, Hoorn, Enckuysen, Edam, Monichendam, Medenblick, & Purmerend.

La noblesse a la première voix, & Amsterdam, qui est la capitale de toute la Hollande, le plus grand crédit. L'assemblée des états de Hollande & de Westfrise est fixée à la Haie, par une résolution de l'année 1581; résolution qui porte néanmoins qu'on pourroit changer le lieu si le cas le requéroit: mais cela n'est jamais arrivé.

Cette assemblée se forme quatre fois par an, aux mois de mars, de juillet, de septembre & de novembre; si les nobles, ou quelques villes, trouvent qu'il soit nécessaire de convoquer extraordinairement les états, on s'adresse aux conseillers-députés, qui jugent de l'importance de la matière: lorsqu'ils pensent qu'elle requiert l'assemblée des états, ils ont droit de les convoquer, & en fixent le jour. Les députés qui composent les états de Hollande, n'en sont pas les souverains; ce droit réside dans le collège des nobles & le conseil des villes, ou du moins, devroit y résider par les principes de la constitution Hollandaise, si toutefois il existe dans le monde entier une seul constitution qui puisse arrêter l'influence despotique du gouvernement.

La province de Hollande & de Westfrise, n'a point de ports sur l'Océan immédiatement; ses siens sont ou dans la Meuse, ou dans le Zuider-zée. Elle est bordée à l'occident par des dunes qui arrêtent l'impétuosité des flots de la mer; & du côté

des rivières & du Zuider-zée, par des fortes digues qui sont entretenues avec beaucoup de soins & à grands frais, sans quoi le terrein seroit bientôt submergé. La nature a fait la Hollande pour avoir une attention perpétuelle sur elle-même. Tout y est entrecoupé de canaux qui servent à dessécher les prairies & à faciliter le transport des denrées d'un lieu à l'autre. On ne voyage nulle part ni si sûrement, ni si commodément, ni si fréquemment, soit de jour, soit de nuit, de ville en ville; & l'on sait toujours, à quelques minutes près, l'heure à laquelle on arrivera.

D'un bout de la Hollande à l'autre, règnent sans interruption, dans les grands chemins, les villes, les bourgs & les villages, des allées & des avenues d'arbres tirées au cordeau, taillées de toutes les manières, & bien mieux soignées que ne sont les avenues des palais des rois. Les bourgs & les villes se touchent presque & paroissent bâtis de l'année. Ce qu'on appelle *villages* en Hollande, seroit nommé ailleurs des villes, des bourgs magnifiques: presque tous ont leur église, leurs magistrats, leurs foires annuelles, leurs maisons pour les orphelins, & beaucoup de privilèges & de commodités que n'ont pas plusieurs villes de France. Dailleurs tout le pays est couvert de maisons de campagne, qui, loin de rien rapporter aux propriétaires, coûtent beaucoup pour l'entretien.

Chacun y est maître de son bien: la monnoie y est invariable, le commerce libre; & c'est le plus solide appui de la province. La religion protestante est la dominante, mais on y tolère toutes les religions du monde.

La Hollande touche du côté du midi aux états de Brabant, du côté du levant aux provinces de Gueldres, d'Utrecht, & au Zuider-zée; au nord elle confine au Zuider-zée & à la mer du nord, qui la limite aussi au couchant. On lui donne environ quatre cens quarante mille journaux de terre. On n'y respire point un air sain: la plus grande partie du sol y est en pâturages & en prairies. Le bétail & les bêtes à cornes y abondent; & le beurre, ainsi que les fromages, le bœuf salé, forment le principal commerce des campagnes. Le meilleur beurre de la province est celui de Delft; les meilleurs fromages sont ceux de Gonde & d'Edam. Toutes les terres qui avoisinent la Zélande produisent de bons grains; dans les parties intérieures, la terre est tourbeuse & n'est bonne qu'au chauffage. Les objets de son industrie sont ses étoffes de toutes espèces, ses toiles, ses draps, ses ratines, &c. Le nombre des fleuves, des rivières, & des lacs est prodigieux, ce qui doit toujours contribuer à rendre ce pays très-humide, puisqu'ils sont tous liés entr'eux par des canaux qui établissent une communication entre les bourgs & les villages.

Quant à la population & à l'agriculture, il n'y a que deux pays dans le monde, abstraction faite de leur étendue, qui puissent le disputer à la Hollande; je veux dire la Suisse & la Chine. On compte dans cette province trente-sept villes, huit bourgs, environ quatre cents villages, & au-delà d'un million & demi d'habitans. Nulle part la propreté n'est portée à un plus haut point, soit dans les villes, soit dans les maisons. Jusques dans les villages mêmes, les meubles sont nets & reluisans au-delà de ce qu'on pourroit se l'imaginer. Les écuries à vaches y sont belles, spacieuses, & si propres, que beaucoup de propriétaires y fixent leur demeure, pour ne point gâter le poli de leurs appartemens.

Quoique le terrein y soit ingrat, & qu'il ne produise point de vin, & peu de bled, il n'y a point de pays au monde plus abondant & plus riche. Ces laborieux républicains ont, par le commerce, rendu toutes les nations tributaires. A peine trouve-t-on un point sur le globe où n'ait pénétré & ne pénètre encore l'industrie hollandaise; on voit chez eux régner la plus étroite économie; & cependant leurs magnifiques magasins renferment les fruits, les marchandises & l'or des deux mondes! La forme sage & fière de son administration a su créer un peuple navigateur de ces hommes qui, sous le despoutisme Espagnol, languissoient ensevelis dans leurs marais; ils ont forcé par-tout la terre à leur accorder tout ce qu'elle pouvoit leur donner; & par leurs écluses aussi étonnantes que barbies, ils ont fait des conquêtes sur l'Océan même.

Leur sage vigilance s'est étendue sur l'homme de toutes les classes; les hôpitaux sont moins des abris pour la paresse, la fainéantise & le vice, que des asyles pour l'industrie & l'indigence. Les vieillards, les hommes infirmes, les bandits, les libertins, tout est forcé de puiser dans un travail continuel, des secours contre les besoins de la vie. En Italie, en Espagne, en France, une charité stupide étend la paresse & le vice, loin de les détruire; chez le Hollandais, une bienfaisance éclairée travaille autant à remédier au mal qu'à le prévenir; & les délits même commis contre la société, tournent encore au profit de la société. Des loix sages forment sans cesse de sages citoyens. Nul coup d'autorité pour écraser l'innocence foible & malheureuse; tout homme est sous la sauvegarde de la nation: la bonne foi règne dans le commerce, & lui donne une nouvelle vie; on ne voit pas, comme chez nous, de ces banqueroutes multipliées, qui conduisent l'homme sans honneur à l'opulence; une vie active & sobre, une marche aussi patiente que pénible, des mœurs enfin, voilà tout le secret pour s'enrichir. Les femmes concentrées dans leur ménage, se font gloire de présider à l'éducation de leurs enfans; elles ne rougissent point d'entrer dans tous les détails domestiques; économes, réservées, modestes, laborieuses, on les voit partager avec leurs maris le fardeau de la vie: enfin ce peuple étonnant est pour ainsi dire le facteur des nations: en travaillant pour soi, il ne paroît occupé que du soin de porter par-tout l'abondance; il ne semble né que

pour rapprocher toutes les parties du globe, échanger le superflu d'un climat contre le luxe d'un autre climat, & en s'enrichissant aux dépens de toutes les nations, il a des droits encore à leur reconnoissance. Tels sont les traits sous lesquels nous eussions aimé à peindre la Hollande il y a à peine quelques années; aujourd'hui on peut lui reprocher la corruption de son gouvernement, son goût barbare & sauvage encore au sein de ses richesses, son apathie sociale, civile & politique, sa passion pour l'or qui lui fait tout sacrifier, & enfin la mesquinerie d'idées & de conduite, si j'ose ainsi m'exprimer, qui ne fait de cette nation, jadis républicaine, qu'une espèce de communauté de marchands & de négocians. Nous nous réservons, au mot *Provinces-Unies*, de peindre ce peuple dont la décadence est déjà sensible, & d'indiquer les causes qui le rendent aujourd'hui si différent de lui-même. (*M. D. M.*)

HOLLANDE, ou PROVINCES-UNIES des Pays-Bas. *Voy.* PROVINCES-UNIES. *Voyez* PAYS-BAS.

HOLLANDE (la Nouvelle), pays dans les terres australes, au midi des Moluques, en-deçà & endelà du tropique du Capricorne.

D'après ce que l'on en connoît jusqu'à présent, cette terre s'étend depuis le 10e degré de latitude méridionale, jusqu'au 34e.

Ce pays, dont la côte orientale a été surnommée par Cook, *la Nouvelle Galles méridionale*, est beaucoup plus grand qu'aucune autre contrée du monde connu. La côte, réduite en ligne droite, n'a pas moins de 27 degrés, ou près de deux mille milles; de sorte que sa surface en quarré doit être beaucoup plus grande que celle de toute l'Europe. Au sud des 33 & 34 degrés, la terre est en général basse & unie: plus loin au nord elle est remplie de collines; mais on ne peut pas dire que dans aucune partie elle soit véritablement montueuse. Les terreins élevés pris ensemble, ne sont qu'une petite portion de sa surface, en comparaison des vallées & des plaines. Le sol est souvent sabloneux, & la plupart des savanes, sur tout au nord, sont semées de rochers stériles. Sur les meilleurs terreins, la végétation est moins vigoureuse que dans la partie méridionale du pays; les arbres n'y sont pas si grands, & les herbes y sont moins épaisses. Les arbres même sont à environ quarante pieds de distance les uns des autres. Le sol, dans plusieurs endroits, pourroit être susceptible d'amélioration, mais la plus grande partie n'est guère propre à une culture régulière.

Comme ce pays n'est connu que sur les côtes, & qu'on n'a pu encore s'enfoncer dans l'intérieur des terres, Cook a remarqué, au plus fort même de la saison sèche, une quantité innombrable de petits ruisseaux & de sources, mais point de grandes rivières. La côte du côté du nord, à 25 degrés sud, est remplie de bonnes baies & de havres, où les vaisseaux peuvent être parfaitement à l'abri de tous les vents.

On ne trouve guères que deux espèces d'arbres, qu'on puisse appeler bois de charpente; le gommier, d'où distille la résine, & l'autre ressemble à-peu-près à nos pins. Le bois de ces deux arbres est extrêmement dur & pesant. On y remarque aussi trois différentes sortes de palmier, dont deux produisent un choux, & tous les trois une espèce de noix qui firent, sur les matelots qui voulurent en manger, l'effet violent de l'émétique. Outre ces arbres, on en voit aussi un grand nombre qui donnent des fruits, & dont l'espèce est entièrement inconnue en Europe.

Les plantes & les simples s'y trouvent dans une prodigieuse quantité, ainsi que plusieurs espèces d'herbes potagères. A l'égard des quadrupèdes, on y a vu des chiens, un animal appelé *kanguroo*, un autre ressemblant au *phalanger* de M. de Buffon, & une quatrième espèce peu différente du putois. Plusieurs personnes de l'équipage de Cook dirent y avoir vu des loups. On y a aussi remarqué des chauve-souris, dont une espèce étoit aussi grosse qu'une perdrix. Les oiseaux de mer, & les oiseaux aquatiques, sont les mouettes, les cormorans, les boubies, les noddies, les courlieux, les canards, les pélicans qui sont d'une grandeur énorme, &c. Les oiseaux de terre sont des corneilles, des perroquets, des catacouas, & d'autres du même genre & d'une beauté exquise; des pigeons, des tourterelles, des cailles, des outardes, des hérons, des grues, des faucons, & des aigles. Parmi les reptiles, il y a des serpens de différentes espèces, des scorpions, des mille-pieds, & des lézards. Les insectes sont en petit nombre; les mosquites & les fourmis sont les principaux.

La mer, dans ces pays, fournit aux habitans plus d'alimens que la terre. Cook y fit jeter rarement le filet, sans prendre cinquante à deux cents livres de poisson. Excepté le mulet & quelques-uns des coquillages, les autres ne sont pas connus en Europe. La plupart sont bons à manger, & plusieurs sont excellens. Les bancs de sables & les récifs sont couverts d'une quantité incroyable de tortues vertes, & d'huîtres de toutes espèces, même d'huîtres perlières. Il s'y trouve aussi des pétoncles d'une grosseur énorme, des écrevisses de mer, des cancres, & des caimans dans les rivières & les lacs salés.

Le nombre des habitans de la Nouvelle-Hollande paroît être très-petit en proportion de son étendue: à peine voit-on quelques cases éparses dans une enceinte immense. Les hommes sont d'une taille moyenne, & en général bien faits: ils sont sveltes, doués d'une vigueur, d'une activité & d'une agilité remarquables. Leur visage n'est pas sans expression; ils ont la voix extrêmement douce & même efféminée. Leur peau est tellement couverte de boue & d'ordure, qu'il est très-difficile d'en connoître la véritable couleur.

Cette crasse les fait paroître presque aussi noirs que des nègres. Leurs traits sont bien loin d'être

désagréables & tels que Dampierre les décrit. Ils n'ont ni le nez plat, ni les lèvres grosses; leurs dents sont blanches & égales; leurs cheveux sont naturellement noirs, mais ils les portent tout courts. Leur barbe est de la même couleur, touffue & épaisse, mais ils ne la laissent cependant pas croître beaucoup; & se raser chez ces peuples, c'est se brûler la barbe.

Les deux sexes vont entiérement nuds. Ils ne semblent pas plus regarder comme une indécence de découvrir tout leur corps, que nous d'exposer à la vue nos mains & notre visage. Leur principale parure consiste dans l'os qu'ils enfoncent à travers le cartilage qui sépare les deux narines l'une de l'autre. Cet os est aussi gros que le doigt; & comme il a cinq à six pouces de long, il croise entiérement le visage, & bouche si bien les narines, qu'ils sont obligés de tenir la bouche fort ouverte pour respirer; aussi nazillent-ils tellement lorsqu'ils veulent parler, qu'ils se sont à peine entendre les uns aux autres. Outre cet ornement, ils ont des colliers faits de coquillages taillés & attachés ensemble très-proprement; des bracelets de petites cordes qui forment deux ou trois tours sur la partie supérieure du bras, & autour des reins un cordon de cheveux tressés. Ces peuples, outre la crasse & l'ordure qui couvre la peau de leur corps, se peignent encore de blanc & de rouge. Ne se nourrissant que de pêche & de fruits, & ignorant l'art de cultiver la terre, ils vivent errans, forment des petites sociétés de vingt ou trente, & restent dans un canton tant qu'il peut fournir à leur subsistance; alors ils s'y construisent de petites cases, en forme de four; lorsqu'ils ne passent qu'un jour ou deux dans un endroit, ils couchent pêle-mêle sur la dure, hommes, femmes, enfans, s'abritant tout au plus d'un buisson ou d'un arbre, mais plus souvent encore tapis sur l'herbe qui a près de deux pieds de hauteur. Leurs meubles consistent dans une espèce de vase oblong, fait d'écorce, & un sac à mailles d'une médiocre grandeur, où ils renferment un morceau ou deux de résine, quelques hameçons & des lignes; leurs armes sont des javelines & des lances; celles-ci ont depuis huit jusqu'à quatorze pieds de long. Elles sont composées de plusieurs pièces qui entrent les unes dans les autres, & sont liées ensemble. On y adapte diverses pointes d'un bois dur ou d'os de poissons. Ces lances ainsi barbelées, sont une arme terrible, car lorsqu'elles sont entrées dans le corps, on ne peut les en retirer sans déchirer les chairs, ou sans laisser dans la blessure les échardes pointues de l'os ou de la coquille qui formoient les barbes. Ils lancent ces armes avec beaucoup de force & de dextérité, & manquent rarement leur coup à dix & même vingt verges. Mais s'ils veulent atteindre à quarante ou cinquante verges, ils ont découvert l'art de le faire avec plus de justesse encore, par le moyen *d'un bâton à jeter;* & la lance alors fend l'air avec une rapidité incroyable.

Ils ont pour arme défensive des boucliers d'écorce d'arbre, de trois pieds de long & de dix-huit pouces de large. Leurs pirogues sont aussi grossières & aussi mal-faites que leurs cabanes: ce ne sont que des écorces dont les extrémités sont liées ensemble, tandis que de petits cerceaux de bois tiennent le milieu séparé; & cependant on voit jusqu'à trois personnes sur un bâtiment de cette espèce; ils ont néanmoins d'autres pirogues qui ne consistent qu'en un tronc d'arbre qu'ils ont creusé avec des pierres tranchantes & par le feu.

Les habitans de la Nouvelle Hollande sont naturellement braves, familiarisés avec les dangers des combats, & par habitude ainsi que par nature, forment un peuple guerrier & audacieux. Les Hollandais découvrirent la Nouvelle Hollande en 1644, mais ils n'y firent point d'établissement.

J'ai, dans cet article, consulté de préférence l'immortel Cook, dont la relation n'est pas toujours d'accord avec celle de Dampierre, mais qui me paroît beaucoup plus instructive, & porte avec elle un air d'authenticité que l'autre n'a pas toujours. (Masson de Morvilliers.)

HOLLENBOUG, ville d'Allemagne dans la basse Autriche, près de Crems.

HOLLIN, ville & forteresse de Suède, sur la côte méridionale de l'île d'Aland, avec un port.

HOLM, c'est ainsi qu'on nomme en Suède, en Danemarck, & dans d'autres pays du nord, le chantier où l'on travaille à la construction des navires. Ainsi les noms des villes qui se terminent par holm annoncent un port de mer. (R.)

HOLOSTOBROÉ, Holdstebroa, ville de Danemarck, dans le nord Jutland, & dans la préfecture de Rypen, au district d'Ulfbourg. Elle est baignée d'une rivière poissonneuse, qui se jète à un mille & demi de ses murs, dans le golfe sablonneux de Torskminde, formé par la mer du nord. L'enceinte de cette ville est médiocre; mais son trafic est considérable. Les campagnes qui l'environnent sont fertiles en grains & en fourrages; & malgré les secours que sa rivière refuse à son commerce, elle s'enrichit de l'exportation qui se fait par terre, de ses bleds, de ses bœufs, & sur-tout de ses beaux chevaux. (R)

HOLOVACZ, ville de Pologne dans le palatinat de Volhinie.

HOLSTEBROÉ, *Voyez* Holostobroé.

HOLSTEIN, état d'Allemagne, érigé en duché par l'empereur Frédéric III, l'an 1474. Il est situé dans le cercle de basse Saxe, entre l'Elbe, la mer du nord, l'Eyder, la Levensau, la mer Baltique, le duché de Lauenbourg, & les territoires de Hambourg & de Lubeck. Il comprend les anciennes provinces de Holstein propre, de Stormarie, de Dithmarse & de Wagrie, dont les trois premières étoient la patrie des Nordalbinglens, nation Saxonne, soumise & dispersée par Charlemagne, qui en transporta des milliers de familles en Hollande, en Flandres & en Brabant. L'évêché

d'Eutin, le comté de Rantzau, la seigneurie de Pinneberg & la ville d'Altena sont enclavés dans ce duché sans en faire partie, & on lui donne environ dix-huit milles d'orient en occident, & douze à treize du septentrion au midi.

C'est un pays à-peu-près plat, arrosé des rivières d'Elbe, d'Eyder, de Stor, de Schevartau, de Pinnau & de Schwentin, & fréquemment tourmenté de vents impétueux, qui sans doute purifient l'air qu'on y respire, mais qui venant à soulever les flots de la mer du nord, exposent assez souvent la contrée au danger des inondations, & lui rendent absolument nécessaire l'entretien très-coûteux d'un grand nombre de digues.

L'on distingue trois sortes de terreins dans le Holstein, l'humide ou le marécageux, le sablonneux ou les bruyères, & les terres dures. Celles-ci sont à l'orient vers la Baltique; les bruyères sont vers le milieu du pays entre Hambourg & Rendsbourg, & les marais sont à l'occident vers l'Elbe & la mer du nord. Graces à l'industrie & au travail des habitans, chacun de ces sols a son mérite. Le premier est riche en fourrages, en froment & en gros légumes. Le second nourrit beaucoup de brebis. Et le troisième fertile, à force de culture, produit toutes sortes de bons grains. Le bois à brûler manque dans le Holstein; les chênes & les hêtres s'y consument sans qu'on les remplace; mais la nature lui donna de la tourbe, & l'art lui apprit à faire usage des herbes de bruyère desséchées. L'on exporte de ce pays-là quantité de grains, de légumes, de bœufs, de vaches, de brebis, de pourceaux, de volaille, de poissons, de gibier, de beurre & de fromage. Au moyen des deux mers qui flanquent le duché, & de la plupart de ses rivières qui sont navigables, le commerce s'y fait sans retard & sans peine. Hambourg & Lubeck sont ses deux grands entrepôts; il y porte l'excédent de ce qu'il a; il en rapporte les supplémens de ce qu'il n'a pas. Une heureuse activité règne dans cet échange, & l'on peut dire en général que le Holstein prospère. L'on y compte quatorze villes & dix-huit bourgs, avec une multitude de terres seigneuriales & de baillages, dont les uns sont aux princes du pays, & les autres à la noblesse, & à quelques abbayes sécularisées à l'époque de la réformation; car toute la contrée est luthérienne, & ce n'est que dans Gluckstadt, Kiel, Rendsbourg & Altena, ses villes principales, que l'on trouve des églises de différentes communions chrétiennes & des Juifs.

Après la conquête & la dépopulation du pays par Charlemagne, les ducs de Saxe l'eurent en partage, & le gardèrent avec négligence jusqu'au commencement du XIIe siècle. A cette date, ils l'inféodèrent, à titre de comté, à la maison de Schauenbourg, qui s'appliquant d'abord à le repeupler, y transplanta des Flamands, des Frisons, des Westphaliens & des Venedes; & qui, après en avoir joui long-tems, non sans trouble de la part des rois de Danemarck, ducs de Slefwick, le leur abandonna enfin l'an 1459, & ne se réserva que la seigneurie de Pinneberg. Dans le XVIe siècle, après la mort du roi Frédéric II, il s'en forma deux parts, dont l'une resta dans la branche aînée de la maison royale, qui la tient encore sous le nom de *Holstein Gluckstadt*, & l'autre fut affectée à la branche cadette de cette maison qui l'a possédée sous le nom de *Holstein-Gottorp*, ou sous le titre de *maison ducale*. L'on dit que Holstein Gluckstadt rapporte annuellement 400000 rixdalers; & Holstein Gottorp 200000. Les chambres de justice, de finance & de régence de la première siégeoient dans la ville de Gluckstadt, & celles de la seconde, dans la ville de Kiel.

Les gentilshommes de la contrée jouissent de franchises & de privilèges qui ne les exemptent pas de payer d'assez fortes contributions à l'état. Ils font corps avec la noblesse de Slefwick, & tous les paysans de leurs terres sont esclaves de la glèbe. Les paysans des domaines du roi & de ceux du duc ont été tirés de cet esclavage. Quant aux villes, elles ont des immunités, quelques droits de police, & des écoles latines. Il y a dans Kiel une université, & dans Altena un très-bon collège académique.

Holstein Gluckstadt & Holstein Gottorp avoient chacun voix & séance dans les diètes d'Allemagne, au collège des princes, & payoient en commun 800 florins pour les mois romains, & 278 rixdalers 63 creutzers pour la chambre impériale. La branche de Sonderbourg, d'où sont sortis les lignes d'Augustbourg, de Beck & de Plon, n'est considérée que comme une branche appanagée. Cependant tous les princes de Holstein, sans exception, portent les titres d'héritiers de Norwège, ducs de Slefwich, de Holstein, de Stormarie & de Dithmarse, comte d'Oldembourg & de Delmenhorst.

Holsteinbourg est un château de Danemarck, situé dans l'île de Seeland, au baillage d'Andershow, & possédé par des gentilshommes connus dans le royaume sous le titre de comtes de Holstein.

En 1773 le roi de Danemarck acquit tout le duché de Holstein en donnant les comtés d'Oldembourg & de Delmenhorst, en échange de la partie ducale de ce duché. Ce fut Frédéric-Auguste, évêque luthérien de Lubeck, qui obtint ces comtés, situés en Westphalie, pour lui & ses descendans mâles.

Le duché de Holstein, qui n'eut d'abord que le titre de comté, avoit été érigé en duché en 1474, en faveur de Christian ou Christiern Ier, roi de Danemarck. Il avoit été ensuite partagé entre ses petits-fils Christiern III, chef de la branche royale de Danemarck, & Adolphe, chef de la branche des ducs de Holstein-Gottorp ou Slefwick, dont un prince fut appelé en 1742 en Russie, & y régna peu de tems sous le nom de Pierre III. C'est

cette dernière branche de Holstein qui a produit les ducs de Holstein-Eutin, dont le prince aîné a été reconnu roi de Suède en 1751. (*R.*)

HOLTE, ou HOLTEN : c'est le nom d'une petite ville du duché de Clèves, en Westphalie, d'une commanderie de l'ordre Teutonique, au baillage d'Altenbiesen, & de divers autres lieux peu considérables d'Allemagne.

HOLTZAPFEL, petite ville & comté d'Allemagne, dans la principauté de Nassau-Siegen.

HOLTZ-ZELLE, baillage du comté de Mansfeld, sous la souveraineté de l'électeur de Brandebourg. C'étoit autrefois un couvent de religieuses. (*R.*)

HOLTZMUNDEN, ville d'Allemagne dans la Basse-Saxe, & dans la principauté de Wolfenbuttel, sur le Weser. Elle est fort ancienne, & a passé à la maison de Brunswick, après l'extinction de celle d'Eberstein, au commencement du XVe siècle. Son enceinte n'est pas considérable, mais elle est proprement bâtie, & renferme plusieurs fabriques & manufactures qui la font fleurir, aussi bien qu'une école latine enrichie d'une belle bibliothèque. (*R.*)

HOLUM, HOOLUM, HOOLAR, ville d'Islande, dans le quartier septentrional de l'île, avec un evêché fondé l'an 1106, & mis sur un meilleur pied dans le XVIe siècle, par le roi de Danemarck Christiern III. Il y a une imprimerie d'où sortent les livres de dévotion qui se distribuent dans la contrée.

HOLY-HEAD, ville maritime d'Angleterre, dans l'île d'Anglesey, entre l'Angleterre & l'Irlande.

HOLY-ISLAND, *Lindisfarnia*, petite île d'Angleterre, sur la côte de Northumberland ; l'air n'en est pas sain, ni le terroir fertile ; sa plus grande ressource est la chasse & la pêche ; mais le havre est assez bon, & défendu par un fort. Il y avoit autrefois dans cette île un monastère avec une église, qui avoit titre d'évêché, & qui fut ensuite transféré à Durham. Elle étoit aussi la retraite d'un grand nombre de solitaires ; & c'est apparemment pour ces raisons, qu'on lui donne le nom de *Holy-Island*, qui signifie l'*Isle-Sainte*. *Long.* 15, 56 ; *lat.* 55, 40.

HOLZAPFEL. *Voyez* HOLTZAFEL.

HOLZMUNDEN. *Voyez* HOLTMUNDEN.

Fin du premier Volume.



